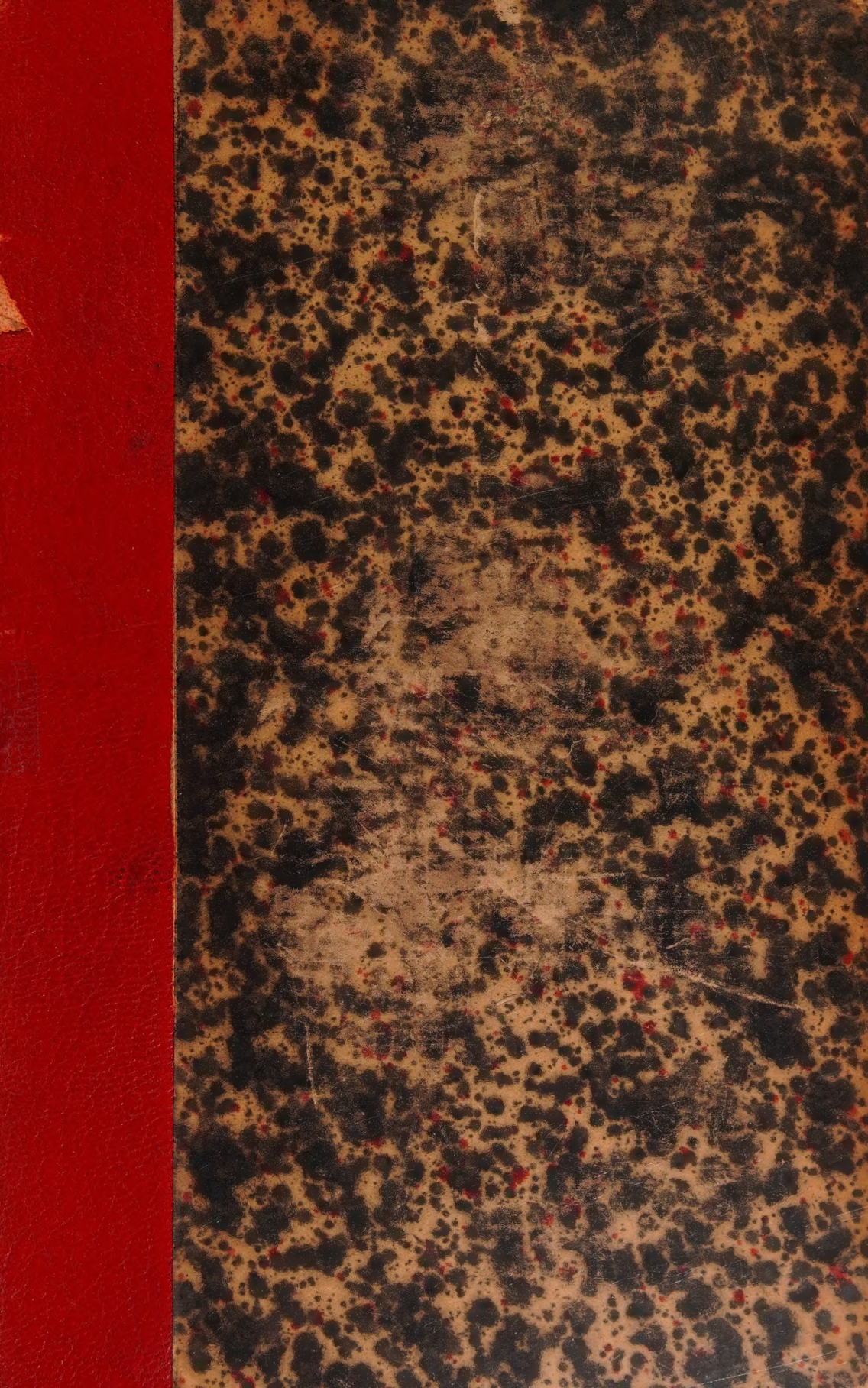




R

SUTRO
STACKS



Class

Accession

920 B52

4

|

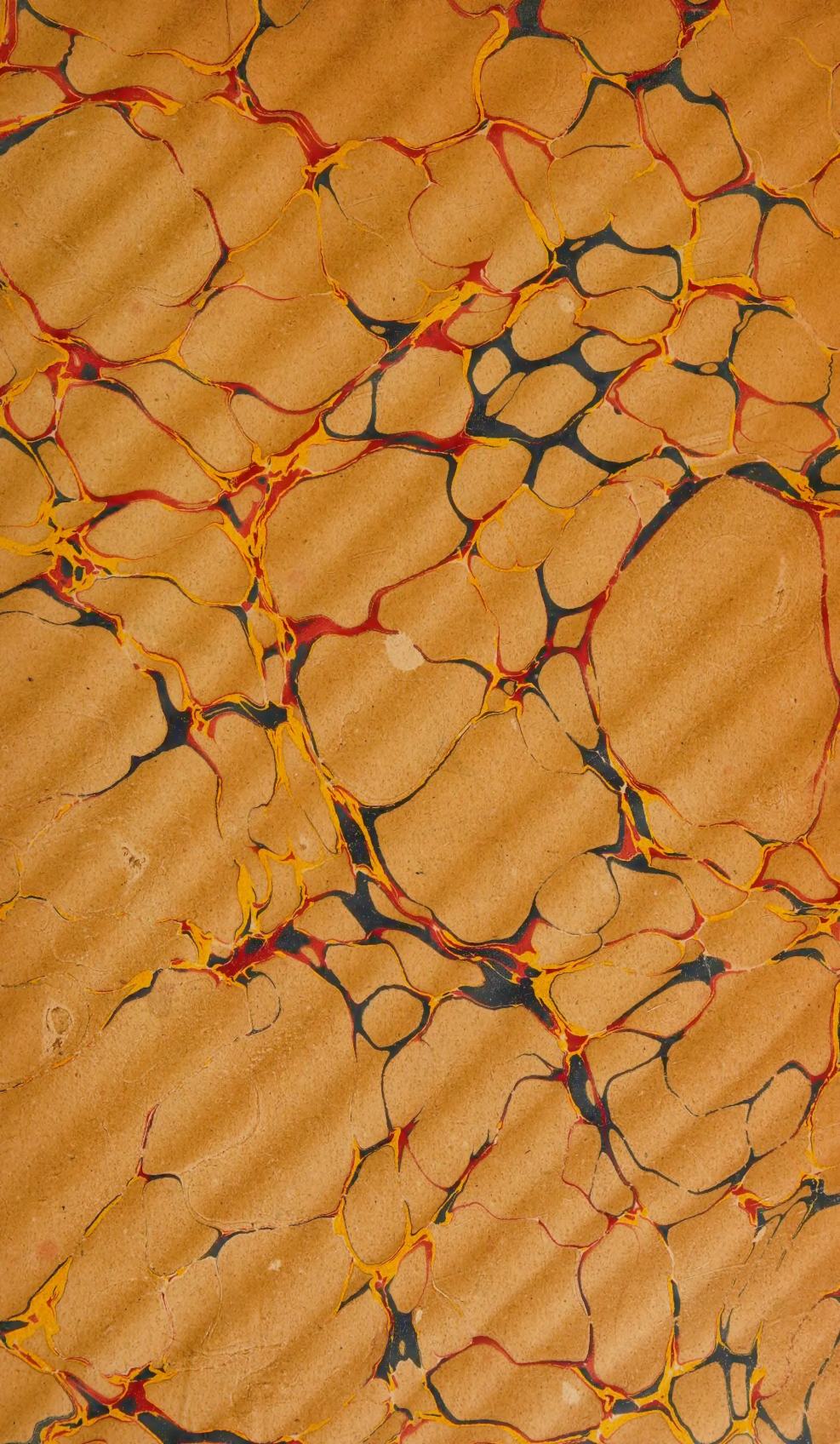
83340

NOT TO BE TAKEN FROM THE LIBRARY

Form No. 64-5M-12-6-12



19



BIOGRAPHIE NATIONALE.



Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/bwb_S0-BFP-180

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME SEPTIÈME.



BRUXELLES,

BRUYLANT-CHRISTOPHE & C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,

RUE BLAES, 33.

1880-1885

*920
B52⁺

83340

Figure 1 consists of nine scatter plots arranged in a 3x3 grid. Each plot has 'Number of children' on the horizontal axis and 'Number of children not in school' on the vertical axis. The plots are labeled A through I. The top row (A, B, C) shows a positive correlation, the middle row (D, E, F) shows a negative correlation, and the bottom row (G, H, I) shows a positive correlation. The plots show various patterns of data points, including a clear positive trend in A, a clear negative trend in E, and a clear positive trend in I.

LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(JANVIER 1883.)

- MM. P.-J. van Beneden**, délégué de la classe des sciences, *président*.
Alph. Wauters, délégué de la classe des lettres, *vice-président*.
Ad. Siret, délégué de la classe des beaux-arts, *secrétaire*.
F. Stappaerts, délégué de la classe des beaux-arts, *secrétaire adj.*
L.-G. De Koninck, délégué de la classe des sciences.
G. Dewalque, délégué de la classe des sciences.
J.-B.-J. Liagre, délégué de la classe des sciences.
Ed. Morren, délégué de la classe des sciences.
M.-P. Gachard, délégué de la classe des lettres.
J. Heremans, délégué de la classe des lettres.
Th. Juste, délégué de la classe des lettres.
Alph. Le Roy, délégué de la classe des lettres.
Alph. Balat, délégué de la classe des beaux-arts.
Le chev. Léon de Burbure, délégué de la classe des beaux arts.
Ad. Samuel, délégué de la classe des beaux-arts.
-

LISTE DES COLLABORATEURS

DU SEPTIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

Alvin (Aug.), préfet honoraire des études de l'Athénée, à Liège.

Alvin (L.), membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

Arenbergh (E. van), avocat, à Louvain.

Beneden (P.-J. van), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Louvain.

Borchgrave (Emile de), membre de l'Académie royale de Belgique, ministre de Belgique, à Belgrade.

Bormans (Stan.), correspondant de l'Académie royale de Belgique, archiviste, à Liège.

Crépin (Fr.), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

De Busscher (Edmond), membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste de la ville de Gand.

De Decker (Pierre), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Delecourt (Jules), vice-président du tribunal de première instance de Bruxelles.

Demanet (A.-G.), secrétaire à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Even (Edw. van), archiviste de la ville de Louvain.

LISTE DES COLLABORATEURS.

Génard (P.), archiviste de la ville d'Anvers.

Goovaerts (Alf.), bibliothécaire adjoint de la ville, à Anvers.

Guillaume (le lieut. général baron), ancien ministre de la guerre, aide de camp du roi, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Helbig (H.), homme de lettres et bibliographe, à Liège.

Henrard (Paul), correspondant de l'Académie royale de Belgique, à Anvers.

Jacques (Victor), docteur en médecine, à Bruxelles.

Juste (Théodore), membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur du Musée royal d'antiquités, à Bruxelles.

Kervyn de Volkaersbeke (baron), ancien membre de la Chambre des représentants, bourgmestre de Nazareth (Gand).

Le Roy (Alph.), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.

Loise (Ferd.), correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'athénée royal, à Mons.

Marchal (le chev. **Edmond**), secrétaire adjoint de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Morren (Edouard), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.

Neeffs (Emmanuel), à Malines.

Nève (Félix), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Louvain.

Nypels (Guillaume), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.

Pety de Thozée (J.), membre de la Chambre des représentants.

Piot (Ch.-G.-J.), membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste adjoint aux Archives générales du royaume, à Bruxelles.

Pirenne (Henri), à Liège.

Rahlenbeek (Ch.), homme de lettres, à Bruxelles.

Renier, à Verviers.

Reusens (le chanoine **E.**), professeur, Bibliothécaire de l'université de Louvain.

Rivier (Alph.), associé de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Bruxelles.

LISTE DES COLLABORATEURS.

Roersch (J.), correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.

Siret (Ad.), membre de l'Académie royale de Belgique, commissaire d'arrondissement, à Saint-Nicolas.

Stappaerts (Félix), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur honoraire d'archéologie à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles.

Stecher (J.), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.

Tasset (Émile), graveur, à Liège.

Terry (L.), correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur au Conservatoire royal de Liège.

Thonissen (J.-J.), membre de l'Académie royale de Belgique et de la Chambre des représentants, professeur à l'université de Louvain.

Vander Meersch (Aug.), avocat et homme de lettres, à Gand.

Varenbergh (Emile), archiviste de la province de la Flandre orientale, secrétaire de la rédaction du *Messenger des sciences historiques*, à Gand.

Wauters (Alph.), membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste de la ville de Bruxelles.



F

FÉABLE (*Louis*), en latin **FIDELIS**, écrivain ecclésiastique, né à Tournai ou dans le Tournaisis, vers la fin du xve siècle, mort en 1555 ou 1562. Cette dernière date est contestée par plusieurs biographes, quoique ceux qui hésitent à l'admettre citent le testament de Féable comme ayant été fait pendant la même année. Notre écrivain termina ses études à l'université de Paris et s'y fit recevoir docteur en théologie, science qu'il y enseigna ensuite pendant quelque temps. Revenu à Tournai, il ne tarda pas à être nommé chanoine de la cathédrale et *hostelier*, c'est-à-dire directeur de l'hôpital de Notre-Dame. On lui doit la restauration et l'embellissement de plusieurs édifices religieux, entre autres de la chapelle de Sainte-Marthe, l'une de celles qu'on voit dans le circuit du chœur de l'église de Notre-Dame. Il y fonda un anniversaire et deux messes hebdomadaires, ainsi que six bourses d'études pour de pauvres écoliers. Il mourut dans sa ville natale et y fut enterré dans la chapelle de l'hôpital qu'il avait dirigé. Prêtre vertueux et érudit, Féable s'était fait connaître par les ouvrages suivants : 1° *Ludovici Fidelis Nervii de Militia spirituali* libri quatuor. Parisiis, 1540, in-12. Ouvrage de morale où les vices et les vertus sont représentés d'une manière typique. — 2° *De Mundi structura seu de sex dierum opificio*, libri VII. Parisiis, 1556, in-8°. Ce sont des ré-

flexions de morale sur l'œuvre de la création. — 3° *De humana Restauratione, sive de Incarnatione Domini*. Antverpiæ, 1559, in-8°. Ce livre traite du Mystère de l'Incarnation. Les ouvrages de Féable ne sont dépourvus ni de style ni de savoir.

Aug. Vander Moersch.

Sweertius, p. 520. — Valère André, p. 633. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 831. — Lelong, *Bibliotheca sacra*, 725. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XVII, p. 217. — Cousin, *Histoire de Tournai*, partie IV, p. 302. — Le Maistre d'Anstaing, *Histoire de la cathédrale de Tournai*, t. II, p. 298.

FELAERT (*Thierry J.*), peintre verrier qui vivait à Anvers dans le xve siècle et que Guicciardin désigne comme un grand maître et un habile inventeur. Albert Dürer, dans son voyage aux Pays-Bas, le cite sous le nom de maître Diderik (Thierry). Ce Thierry figure comme doyen de la gilde de Saint-Luc, à Anvers en 1518 et 1526; il y avait été reçu franc maître en 1511 et vivait encore en 1540. Dans les registres de la gilde il est nommé *Dierick Jacobssone* (*Felaert*). Les comptes de l'église Notre-Dame le mentionnent comme ayant exécuté pour les marguilliers une verrière. Il eut beaucoup d'élèves, et ses descendants paraissent avoir pratiqué les arts. Le manuscrit de la gilde relève cette circonstance qu'à propos de la confection d'un riche et beau blason aux armoiries de saint Luc et de la *Violette*, le doyen Thierry Jacobssone (*Felaert*) composa et exécuta une piquante

devise qu'on imprima sur une feuille de papier in-4°. La phrase consacrée à Felaert par Guicciardin et la mention qu'en fait Albert Dürer, bien que celle-ci n'ait aucun caractère élogieux, prouvent que notre artiste appartenait à l'aristocratie du talent. On doit croire que le grand peintre allemand s'est occupé, à Anvers, de la composition ou qualité des couleurs dont les artistes locaux tiraient un si brillant parti, car c'est à ce propos qu'il cite Felaert en disant : « Maître Diderik, peintre sur » verre, m'envoie de la couleur rouge » que l'on trouve à Anvers dans les » briques nouvellement cuites. » On n'a pu, jusqu'à présent, attribuer avec certitude aucune œuvre d'art à Thierry, et ce n'est que dans le compte cité plus haut qu'on rencontre un travail qui lui soit directement attribué. Ad Siret.

FELÉM (*Gérard DE*), ciseleur, né à Liège. xve siècle. Voir GÉRARD DE FELÉM.

FÉLICIEN DE SAINTE - WALBURGE, écrivain flamand, né à Audenarde en 1644, mort en 1713. Voir OYE (*Félicien VAN*).

FELLER (*François-Xavier DE*), prêtre de la compagnie de Jésus, publiciste, né à Bruxelles le 18 août 1735, décédé le 23 mai 1802. Son père, secrétaire des lettres du gouvernement des Pays-Bas autrichiens, puis haut officier de la ville et prévôté d'Arion, obtint, en 1741, de l'impératrice Marie-Thérèse, des lettres de noblesse, à une époque où les faveurs de ce genre n'étaient pas prodiguées. Jusqu'à l'âge de dix-sept ans, le jeune Feller fut élevé à Luxembourg, chez un aïeul maternel. A la mort de celui-ci, on l'envoya dans un pensionnat des jésuites à Reims pour y faire un cours de philosophie. L'étudiant s'y distinguait. Non-seulement il montrait une grande aptitude pour les sciences exactes, mais il s'adonnait avec amour aux belles-lettres, et son application et ses progrès firent dès lors présager un écrivain remarquable. En 1754, il entra au séminaire des jésuites à Tournai. A cette époque, un pieux enthousiasme pour le

grand apôtre des Indes lui fit ajouter à son prénom celui de Xavier. Sorti du noviciat, il enseigna la rhétorique successivement à Luxembourg et à Liège. Sa merveilleuse mémoire lui permettait d'expliquer les principaux auteurs classiques sans avoir besoin de recourir aux textes. En 1761, il publia, sous le titre de *Musæ leodienses*, un recueil de poésies latines dans lequel figuraient des ouvrages de ses élèves et dont plusieurs ne font pas moins d'honneur au maître qu'aux disciples. Pendant les deux premières années de son cours de théologie, qu'il commença à Luxembourg en 1763, on le chargea de prêcher le Carême en latin devant un auditoire nombreux composé de théologiens, de philosophes et d'humanistes. Il maniait cette langue avec une rare facilité et la parlait de la manière la plus pure.

La suppression de la compagnie en France (1764) fit refluer dans les collèges des Pays-Bas un grand nombre de jeunes religieux, et cette surabondance nécessita l'envoi dans d'autres provinces des élèves qui n'avaient pas achevé leur cours de théologie. Feller fut alors envoyé au collège de Tynau, en Hongrie, où son savoir fut dignement apprécié. Il y demeura cinq ans. Il profitait de ses vacances pour voyager, presque toujours à pied, un carnet à la main, pour y noter toutes les observations qui se présentaient sur le caractère moral et physique des habitants, la minéralogie, l'histoire naturelle, etc. Il recevait l'hospitalité chez les plus grands seigneurs, qui l'accueillaient tous avec un égal empressement. Il parcourut ainsi une partie de l'Italie, de la Pologne, de l'Autriche, de la Bohême, etc. Revenu dans sa patrie, il remplit pendant un an les fonctions de professeur à Nivelles. En 1771, il prononça ses derniers vœux. Ses supérieurs, qui le destinaient à la chaire, l'envoyèrent à Liège où il eut les plus grands succès comme prédicateur. C'est en 1773, lors de la suppression de la compagnie dans les Pays-Bas, que Feller se voua tout entier à la carrière d'écrivain et se livra à la composition des ouvrages qui ont fait sa réputation.

Pendant la révolution brabançonne, il ne se montra pas moins patriote ardent que prêtre zélé, et défendit les libertés civiles et religieuses de son pays avec le talent d'un homme d'Etat et la foi d'un apôtre. De même que son ami Ghesquière, dans la lutte contre les empiétements de Joseph II, déduisait avec une grande vigueur de dialectique le droit d'insurrection, l'omnipotence des représentants, la souveraineté du peuple, Feller soutint que les états sont institués pour connaître des abus et des actes arbitraires du pouvoir; que leurs mandats sont suffisants, et il trouva, à l'appui de sa thèse, des arguments que, malgré notre estime du régime représentatif, nous ne pouvons nous empêcher de trouver d'une audace exagérée. Ses adversaires reconnaissaient que ses convictions étaient sincères et sa plume désintéressée; mais ils ne lui pardonnèrent point les coups qu'il leur portait. Feller voulant faire une nouvelle édition du *Dictionnaire historique*, les libraires de Bruxelles furent rassemblés, le 25 août 1789, et on leur lut un décret portant bannissement des Etats de l'empereur contre tout éditeur qui recevrait une souscription à cet ouvrage. De Liège, où une révolution survint également, Feller passa à Maestricht; mais à l'approche des armées françaises, il se retira à Paderborn (1794) où il passa deux ans, retenu par l'évêque, qui lui confia le ministère de l'enseignement dans son collège. Il se rendit ensuite à l'invitation du prince de Hohenlohe, qui résidait à Bartenstein et se fixa, en 1797, chez le prince-évêque de Freysingen, à Ratisbonne. L'accueil qu'il reçut dans cette ville l'engagea à résister aux instances qu'on faisait auprès de lui pour l'attirer en Italie et en Angleterre. Attaqué d'une fièvre lente, il y mourut moins d'un an après, usé par le travail et pauvre, mais consolé par la religion, à laquelle il avait dévoué sa vie.

A quelque point de vue qu'on se place, Feller ne fut pas un esprit ordinaire. Sa grande facilité au travail favorisa ses études, lui permit d'embrasser sans effort une foule de sujets et d'ac-

quérir une prodigieuse érudition. Ses écrits révèlent tous un esprit net, foncièrement logique, allant droit au but et ne se souciant que médiocrement des circonlocutions et des ménagements. Son style, clair et vigoureux, élégant parfois, parfois non dépourvu d'élévation, a quelque chose cependant de l'âpreté de l'Ardenne. Adversaire déclaré des encyclopédistes, Feller les dénonça avec une impitoyable énergie et il s'attira de leur part des attaques auxquelles il ripostait par des traits mordants et acérés. Maigre, d'une taille moyenne et d'une complexion délicate, il avait la physionomie très-mobile, et la vivacité de son œil décelait celle de son esprit. « Il avait, dit M. de Stassart, de nombreux amis et plaisait dans le monde » par une amabilité soutenue, une bonhomie charmante et une érudition qu'il savait rendre si attrayante qu'elle ne fatiguait jamais. »

Il nous est impossible de citer toutes les productions de Feller dont la nomenclature n'occupe pas moins de douze colonnes dans le tome Ier de la *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus*, et cinq dans le supplément (tome VII); mais nous devons mentionner, en passant, les ouvrages qui ont fixé sa réputation : *Catéchisme philosophique* ou *Recueil d'observations propres à défendre la religion chrétienne contre ses ennemis*. Liège, 1772. Ouvrage très-estimé des théologiens, dans lequel l'auteur a fait preuve d'un grand talent, que l'on peut encore relire avec fruit aujourd'hui et qui fut traduit en allemand, en hollandais, en italien et en anglais. — *Journal historique et littéraire*. Luxembourg, 1774-1788, et Liège, 1789-1794, 60 volumes in-12. Il en paraissait deux cahiers par mois. Dès 1770, Feller avait travaillé à la partie littéraire de ce journal qui portait le titre de *Clef du Cabinet*. Le journal eut la plus grande vogue dans les Pays-Bas et en Allemagne. On y trouve des dissertations intéressantes sur divers points de théologie, de physique, d'histoire, de géographie et de littérature. — *Discours sur divers sujets de religion et de*

morale. Luxembourg, 1777, 2 volumes, in-12. — *Dictionnaire historique ou histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par le génie, les talents, les vertus, les erreurs, etc., depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours.* Augsbourg, 1781, 6 vol. Cet ouvrage doit beaucoup à celui du bénédictin dom Chaudon; mais il lui est infiniment supérieur. Sans doute, on y rencontre des erreurs; mais quelle œuvre de ce genre pourrait sortir victorieuse d'un examen de détail! Ce qui prouve le succès de l'ouvrage de Feller, ce sont les nombreuses éditions qui en ont été faites, les suppléments successifs qui y ont été ajoutés jusque dans ces derniers temps. Ce qui donnait au *Dictionnaire* de Feller un mérite incontestable sur celui de son devancier, c'est l'unité de vues et de jugements qu'il présente. Feller voulut être utile à l'Eglise; il reprochait à Chaudon son langage équivoque à l'égard des ennemis du christianisme. Lui, repoussait toute ambiguïté, toute concession qui lui paraissait dangereuse; de là des vivacités de langage qui exaspéraient ses adversaires. « On ne peut, » dit la Biographie Didot, lui reprocher « d'avoir agi ainsi dans le but de tirer » de plus gros bénéfices de ses livres; il « n'en retirait aucun profit. Il faut donc » voir dans Feller un homme rempli de » zèle pour les intérêts de la religion, » au service de laquelle il mit beaucoup » d'érudition et une activité remarquable. » — *Dictionnaire géographique*, 2 vol. in-12 ou in-8°; plusieurs éditions. Intéressant surtout pour la Hongrie, la Transylvanie et pays adjacents que Feller connaissait à fond. — *Recueil des représentations, protestations et réclamations faites à S. M. (Joseph II) par les représentants et Etats des dix-sept provinces des Pays-Bas autrichiens assemblés.* De l'imprimerie des nations, 1787-1790, in-8°, 17 vol. — (Posthume) *Itinéraire ou voyages de M. l'abbé de Feller en diverses parties de l'Europe: en Hongrie, en Transylvanie, en Esclavonie, en Bohême, en Pologne, en Italie, en Suisse, en Allemagne, en France, en Hollande, aux Pays-Bas, au Pays de Liège, etc.*

Ouvrage dans lequel on rencontre beaucoup d'observations et de réflexions intéressantes. Feller, le premier, y fit ressortir l'analogie qui existe entre le langage des Saxons-Flamands de Transylvanie et celui du Luxembourg (Voir notre *Essai sur les colonies belges en Hongrie et en Transylvanie*, p. 93, 94), etc.

Feller, qui avait, dès les premiers temps, étudié avec prédilection les sciences exactes, mit également au service des vérités religieuses les connaissances qu'il avait acquises en cette matière. Toutefois les ouvrages qu'il publia pour réfuter certaines doctrines des philosophes et qui sont loin d'être sans intérêt, bien qu'ils ne soient pas à la hauteur des travaux de notre époque, n'auraient pas suffi pour fonder sa réputation, si la théologie, l'histoire et les lettres ne l'avaient fixée. Mentionnons, à ce point de vue : l'*Examen critique de l'histoire naturelle de M. de Buffon*, 1773, où il combat la théorie de la terre du célèbre écrivain; — les *Observations philosophiques ou le système de Newton, le mouvement de la terre et la pluralité des mondes*, 1771 et 1788, ouvrage qui fut combattu par Lalande; — l'*Examen impartial des époques de la nature de M. de Buffon*, 1780 et 1792, 4^e édition; — les *Observations sur les rapports physiques de l'huile avec les flots de la mer*, 1778.

A la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, on conserve 1,200 lettres de Feller, dont quelques-unes ont été publiées en 1855; plusieurs se trouvent encore au Gesù, à Rome; d'autres à la maison des PP. jésuites, rue des Postes, à Paris.

Émile de Borchgrave.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus*, tomes I et VII, v^o Feller. — *L'Ami de la religion*, passim. — Stassart, *Notices biographiques*. — *Nouvelle biographie générale*, publiée par Didot, 1858, t. XVII. — *Biographie universelle ancienne et moderne*, Michaud, 1813, t. XIV. — (Le Père P.-J. Desdoyarts), *Notice sur la vie et les ouvrages de M. l'abbé Feller*, Liège, 1810, in-8°. — Notice placée en tête des dernières éditions du *Dictionnaire historique*.

FELLERIES (Augustin DE), écrivain religieux, né à Mons vers la fin du XVII^e siècle, mort le 31 mars 1671. Il entra dans l'ordre de Prémontré, à

l'abbaye de Bonne-Espérance et devint curé de Haine-Saint-Paul. Le roi Philippe IV le nomma, plus tard, abbé de Bonne-Espérance; et il reçut, en cette qualité, la bénédiction à l'abbaye du Val-des-Ecoliers, à Mons, le 22 février 1644. En 1666, il fut élevé, par le chapitre général de l'ordre, à la dignité de vicaire général des Circaries ou provinces de Floresse et de Flandre, charge qu'il avait déjà exercée antérieurement par procuration. Les dominicains de Mons le regardaient comme leur principal bienfaiteur; il s'était aussi montré fort généreux pour le monastère de Bonne-Espérance.

De Felleries appartenait par son origine à la noblesse du pays; les armes de sa famille se trouvaient dans le réfectoire du couvent des Dominicains, sur une boiserie dont il leur avait fait cadeau.

Il a publié : 1^o *Sermons de l'Ave Maria, composez et preschez par le R. P. F. Augustin de Felleries*. Bruxelles, 1653, 1 vol. in-8^o; on en connaît une seconde édition, imprimée sous la même date, à Mons, en 1 vol. in-4^o. — 2^o *Les Plaintes amoureuses de Jésus et Marie en la croix, ou sermons sur les sept paroles de nostre Sauveur, composés et preschés*, etc. Bruxelles, 1653, 2 vol. in-4^o; réimprimé à Mons, 1661, même format.

Aug. Vander Meersch.

De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 462 et 428. — *Gallia christiana*, t. II, p. 204. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. III. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 154.

FELTZ (*Guillaume-Antoine-François*, baron de), né à Luxembourg le 5 février 1744, mort en 1820. Il appartenait à une des familles les plus considérées du pays. Son père, Jean-Ignace, échevin de Luxembourg et conseiller, receveur des aides et subsides de la même province, avait été anobli le 21 mai 1740 par l'empereur Charles VI, et la même faveur avait été accordée à son fils puîné Guillaume-Antoine-François, par patentes du 25 janvier 1772. Le baron de Feltz embrassa, comme son père, la carrière administrative, et dès l'âge de vingt-deux ans, il fut chargé de la direc-

tion du cadastre de Luxembourg. Peu d'années après, en 1770, le gouvernement le nomma commissaire général pour la publication et l'exécution de cet important travail, puis l'investit du titre de conseiller de la chambre des comptes. Lorsque éclatèrent les troubles provoqués par les réformes introduites par Joseph II, le baron de Feltz fut chargé de fonctions de confiance; mais son dévouement à la maison d'Autriche le força bientôt à aller chercher un refuge en Hollande. En 1790, il fut chargé par la cour de Vienne d'une mission diplomatique, et lorsque le calme fut momentanément rétabli dans nos provinces, il revint à Bruxelles où il fut nommé successivement secrétaire, puis conseiller d'Etat. A la même époque (14 mai 1790), il fut élu membre effectif de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Cette élection, le baron de Feltz l'avoue lui-même dans le discours qu'il prononça le jour de la réouverture des séances de l'Académie en 1816, il la dut au poste qu'il occupait dans le gouvernement. Après l'invasion française, le baron de Feltz se retira à Vienne, où il fut honoré de plusieurs emplois importants aux affaires étrangères, puis au conseil aulique des finances et du crédit public. Enfin le gouvernement le nomma envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La Haye, poste qu'il occupa jusqu'à la réunion de la Hollande à la France.

En 1814, le baron de Feltz rentra dans sa patrie; le roi Guillaume, qui venait d'être appelé au trône des Pays-Bas, le nomma membre de la 1^{re} chambre des Etats généraux, conseiller d'Etat, commandeur de l'ordre du Lion belge et président de l'Académie royale des sciences et des belles-lettres, qui venait d'être rétablie. C'est à cette occasion que le baron de Feltz prononça un discours en réponse au ministre de l'intérieur qui présidait à l'installation de l'Académie.

Général baron Guillaume.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*. — *Annuaire de l'Académie* (1^{re} année). — *Nouveaux mémoires de l'Académie*.

FÉMY (Les), famille de musiciens, instrumentistes et compositeurs.

FÉMY (François), connu sous le nom de **FÉMY L'AINÉ**, appartient à cette pléiade d'artistes belges qui, dans notre siècle, ont fait honorer leur patrie à l'étranger par leur double talent dans l'exécution et dans la composition musicale. Prédécesseur de Bériot, de Vieuxtemps et de Léonard, il donna moins à la virtuosité qu'à la science orchestrale, dont il étudia tous les secrets. On en jugera par les titres mêmes de ses œuvres. Voici les grandes lignes de sa carrière.

Né à Gand le 4 octobre 1790 d'un père musicien de profession, qui sut inspirer à son fils l'amour de son art (Ambroise Fémy), il entra, le 3 thermidor an XI, au Conservatoire de Paris, et en 1806, à l'âge de *seize ans*, il obtint le premier prix d'harmonie; et l'année suivante, le premier prix de violon lui fut décerné. Kreutzer était son maître, mais, dans cette tendre jeunesse, il devait moins à l'art qu'à la nature. Après avoir tenu quelques années le premier violon au théâtre des Variétés, il céda au besoin d'étendre sa réputation en Europe. La France, l'Allemagne et la Hollande entendirent et admirèrent tour à tour l'instrumentiste et le compositeur. Il fit représenter, en 1828, à Francfort-sur-le-Mein, un opéra allemand, *der Raugraf*, et sa première symphonie fut exécutée avec succès dans la patrie de Beethoven. A Rotterdam, en 1834, sa troisième symphonie fut publiée aux frais de la Société pour l'encouragement de la musique. L'année suivante, il y donna une quatrième symphonie. Et telle fut sa popularité dans cette ville qu'il y prolongea son séjour jusqu'en 1839.

Ses œuvres imprimées s'élèvent à trente-cinq : 1° Trois concertos pour violon et orchestre; le troisième, publié à Mayence, chez Schott, a pour titre le *Quart d'heure*; — 2° Trois quatuors pour deux violons, alto et basse, Paris, Aulasnier; — 3° Quatuor concertant, Leipzig, Hofmeister; 4° Romance de l'opéra de *Joseph*, variée pour violon principal et orchestre, Mayence, Schott;

— 5° Couplets de *Cendrillon*, variés pour violon principal et quatuor d'accompagnement; — 6° Romance de *Cendrillon*, idem, avec quatuor d'accompagnement, Paris, Troupenas; — 7° *Que ne suis-je la fougère*, varié pour violon, avec quatuor, Paris, Schœnenberger; — 8° Six duos faciles pour deux violons, op. 4; livre I et II, Offenbach, André; — 9° Trois duos faciles, idem, liv. III, Paris, Gambaro; — 10° Trois grands duos, idem, Bruxelles, Plouvier; — 11° Trois duos, idem, liv. V, Paris, Naderman; — 12° Six duos faciles, Paris, Jouve; — 13° Air varié en sextuor, Paris, Momigny; — 14° Deux symphonies publiées en Hollande.

FÉMY (Henri), frère cadet de François Fémy, naquit à Gand en février 1792. Il fut reçu au Conservatoire de Paris, en octobre 1805, dans la classe de violoncelle de Baudiot, d'où il sortit vainqueur en 1808. Il obtenait le premier prix de violoncelle, à l'âge où son père avait obtenu le premier prix d'harmonie. Deux ans plus tard, il commença sa vie d'artiste dans les concerts de l'Odéon. A l'un de ces concerts, il exécuta avec beaucoup de verve un concerto de son maître. Il publia, vers la même époque, deux séries de trios pour deux violons et violoncelle; les trois premiers chez Osy, les trois autres chez Le Duc, à Paris. Il quitta la France en 1815, pour se readre en Amérique, où le retinrent ses succès. C'est tout ce que l'on sait de lui.

Ferd. Loise.

F. Fétis, *Biographie des musiciens*.

FERDINAND DE BAVIÈRE, X^Ce évêque de Liège, né le 7 octobre 1577, mourut subitement au château d'Arnsberg le 13 septembre 1650. Il était le quatrième fils de Guillaume V, dit *le Jeune*, duc de Bavière-Munich, comte palatin du Rhin, et de Renée de Lorraine. Comblé de titres et de bénéfices dès son enfance pour ainsi dire, il fut d'abord grand prévôt de Cologne, de Strasbourg et de Berchtolsgraden, puis, sur la présentation du chapitre métropolitain de la première de ces villes, nommé, en 1595, coadjuteur de son oncle

Ernest, archevêque-électeur (1). Celui-ci, qui gouvernait en même temps l'église de Liège, obtint pour lui, le 23 février 1601, la même faveur du chapitre de Saint-Lambert; des démarches analogues réussirent également à Munster, à Hildesheim et à Paderborn, si bien que Ferdinand se vit en perspective titulaire de cinq évêchés, sans compter l'abbaye de Stavelot. Toutes ces dignités lui échurent en 1612. Quelques historiens prétendent qu'à cette époque le chapitre de Saint-Lambert l'élut à l'unanimité; c'est une inadvertance : la succession du prélat défunt lui avait été réservée; l'élection du 18 février le pourvut simplement d'un canonat (2). Ferdinand prit possession de la principauté épiscopale de Liège le 12 mars, jura la *capitulation* dressée par le chapitre et désigna sans retard les hauts fonctionnaires de l'Etat. Au bout de peu de jours, il se rendit à Francfort pour y assister au couronnement de l'empereur Mathias; on ne le revit à Liège que le 17 janvier 1613, date de sa *Joyeuse* entrée, laquelle fut célébrée avec autant de pompe que celle d'Ernest (3).

Ferdinand résida presque toujours en Allemagne, où il vit commencer et finir la fameuse guerre de Trente ans. Nous ne pouvons l'y suivre : la part qu'il prit aux affaires de Liège nous intéresse seule ici. Disons-le tout d'abord, les rares apologistes de ce prince sont eux-mêmes forcés de convenir que les annales de la cité n'ont pas eu à enregistrer un règne plus désastreux que le sien. Dans quelques circonstances graves, il ouvrit en personne la journée des Etats; mais le plus souvent, gouvernant le pays par correspondance et s'en rapportant à son conseil privé, il ne fut pas en mesure d'apprécier les ménagements qu'il devait à un peuple jaloux de ses antiques libertés et peu disposé, en somme, à servir d'instrument à la politique allemande. La France, aux

aguets, mit à profit cette situation pour se créer à Liège un parti puissant : finalement la guerre civile éclata, persistante et acharnée, pour n'aboutir, sous le règne suivant, qu'au triomphe de l'absolutisme sur la démocratie épuisée.

Les premiers conflits furent provoqués par le rétablissement du règlement de Heinsberg sur les élections magistrales : les péripéties en ont été résumées dans les articles BEECKMAN et ERNEST DE BAVIÈRE. Ajoutons seulement que dès le 23 juillet 1613, à la veille des comices, Ferdinand souleva, de la part des bourgmestres, une opposition violente en publiant un mandement où des peines sévères étaient comminées contre ceux qui s'aviseraient de troubler l'ordre public, ce qui ne s'était vu que trop fréquemment en pareille circonstance. La mesure pouvait être bonne en elle-même; mais on contestait au prince le droit de la prendre seul : le conseil en vota l'annulation. Cette résistance inattendue irrita d'autant plus le nouveau souverain, qu'il se tenait pour sûr que les bourgmestres avaient encouragé le tiers à refuser un impôt de cinq patars sur les *voirières* (fenêtres), tout récemment demandé aux Etats. Il se dit qu'Ernest avait agi imprudemment, en faisant de larges concessions aux mécontents dans son règlement de 1603; que l'autorité suprême resterait paralysée tant qu'elle ne recouvrerait pas l'influence directe que le règlement de 1424 lui avait assurée dans les élections; enfin, que l'empereur seul était assez puissant pour ordonner le retour à l'ancien ordre de choses. Mathias obtempéra sans hésitation au désir du prélat; mais le peuple ne fit nulle attention au rescrit impérial : les élections de 1614 eurent lieu dans la forme adoptée en 1603. Nouveau diplôme, accueilli comme le précédent. Alors Ferdinand passa le Rubicon : accumulant griefs sur griefs, il dénonça les bourgmestres à la chambre impériale de Spire. Pouvait-il tolérer

(1) Il avait donc alors environ dix-sept ans, et non pas onze ans seulement, comme on l'a imprimé par erreur dans l'article ERNEST.

(2) *Conclusions capitulaires*. — Paris, t. I.

(3) *La joyeuse entrée de Ferdinand de Bavière à Liège*, par M. L. Polain (*Recits hist.*, 4^e éd., p. 311 et suiv.).

que Liège s'arrogeât les privilèges d'une ville libre de l'empire, qu'elle subordonnât au consentement de ses magistrats la publication des mandements du prince, que le tiers état fût convoqué sans que l'autorité principale eût rien à y voir? Liège se posait en *république*, ni plus ni moins (le mot y est). Mais la chambre de Spire n'avait pas l'habitude de se décider promptement : l'affaire traîna en longueur jusqu'en 1628, et dans l'intervalle, sous l'empire d'autres préoccupations, on se contenta, dans les deux camps, de faire la guerre d'escarmouches.

Tantôt le tiers état, comme du temps d'Ernest, s'oppose à la réforme des tribunaux, au nom des *droitures, statuts, pair faictes et privilèges du pays*; tantôt il prétend que le clergé doit intervenir pour un tiers dans toutes les dépenses publiques. Les deux premiers ordres consentent à un *pécul* sur le vin et la bière et à 1/60 sur les marchandises exportées : bon gré mal gré, il faut solder les garnisons de Huy, de Dinant, de Bouillon et de Stockhem, si l'on veut garantir la principauté contre les incursions des soldats étrangers; mais le tiers état est en défiance et ne consent qu'en maugréant à une transaction (septembre 1616). A mesure qu'on approche du 9 avril 1621, c'est-à-dire de l'expiration de la *trêve de douze ans* conclue entre les Provinces-Unies et les archiducs, une vague inquiétude gagne de plus en plus les esprits. On prend au sérieux les révélations d'un nommé Hersin, qui prétend avoir éventé une conspiration contre la religion catholique. L'indépendance même de l'Etat liégeois serait menacée : des traitres auraient l'intention de le livrer à la Hollande. Grand émoi; les États s'adressent au conseil privé, qui se montre incrédule et ordonne aux échevins de mettre le dénonciateur en jugement : Hersin fut pendu le 4 octobre 1620. Les historiens n'ont pas éclairci cette affaire; M. Henaux croit pouvoir supposer que la conjuration n'était qu'une imposture, imaginée « pour découvrir les partisans de la liberté religieuse » ;

il lui paraît naturel d'inculper l'évêque. Quoi qu'il en soit, celui-ci saisit l'occasion pour multiplier les établissements monastiques. Les couvents d'hommes étaient déjà nombreux; bientôt les couvents de femmes ne le furent pas moins : « L'on met depuis l'année 1618 jusqu'en 1620 inclusivement, dit Bouille » (III, 150), les admissions dans la « ville des religieuses ursulines, puis « des augustines, des carmélites déchaussées, des célestines, bénédictines, dominicaines, franciscaines, « capucines, récollectines, conceptionnistes, urbanistes, tertiaires, qui « s'épandirent aussi dans les autres « lieux du pays. » A vrai dire, ce n'est pas cette recrudescence de zèle qui rendit le prince impopulaire : la création de la *Confrérie du Saint-Sacrement* par le nonce Albergati, dès 1613, avait été vue d'un bon œil dans le public, et les actes du synode de 1618, présidé par Ferdinand en personne, mirent en vigueur les prescriptions du concile de Trente sur l'administration et la discipline ecclésiastiques, sans que personne s'en inquiât en dehors du clergé, qui pour la seconde fois invoqua vainement ses privilèges (voir l'article ERNEST). Sur le terrain religieux, la ferveur du pouvoir laïque ne le cédait pas, ce semble, à celle de l'évêque : nous voyons les bourgmestres de 1620 décréter que *nul ne sera reçu bourgeois* qu'après avoir prêté, entre leurs mains, *serment de maintenir et observer la sainte foy catholique, apostolique et romaine*. Malgré tous les efforts d'Ernest, il y avait encore des protestants dans le pays; l'inquiétude qu'inspiraient leurs relations au dehors explique cette mesure, autant peut-être que le fait que l'esprit de tolérance n'était pas encore entré dans les mœurs.

Aussitôt la trêve expirée, les Espagnols traversèrent un coin du territoire liégeois pour se rendre à Maestricht; d'autre part, Ferdinand, *comme électeur de Cologne et prince-évêque de Munster*, envoya des troupes de ces contrées au secours d'Isabelle, qui assiégeait Berg-op-Zoom. Les Hollandais prétendirent

que Liège foulait aux pieds les conditions de sa neutralité; ils réclamèrent une indemnité de 50,000 rixdales, payable dans la quinzaine, sous peine d'exécution militaire. L'électeur s'expliqua, obtint un délai et convoqua sans retard les Etats. Il fallait de l'argent : le tiers fit la sourde oreille. Même insuccès en 1624; alors, sur les instances du prince, trois commissaires impériaux furent envoyés à Liège. La solution qu'ils proposèrent était malencontreuse : proclamer que désormais " le consentement de deux Etats sanctionné par le prince aurait force de loi ", ce n'eût été rien de moins que bouleverser de fond en comble la constitution liégeoise (1); une semblable tentative avait déjà eu lieu au commencement du règne d'Ernest. Les commissaires en furent donc pour leur peine; heureusement les Etats transigèrent sur la question d'argent : ils autorisèrent un emprunt et mirent des fonds à la disposition de Ferdinand, à titre d'avances. Ce sacrifice était d'autant plus douloureux qu'on traversait une période de misère, presque de disette : le clergé dut faire des distributions de grains au peuple, et engager les nobles et les riches à suivre son exemple.

Dévoué aux intérêts de la ligue catholique allemande, le prélat-électeur ne s'arrêta pas en chemin : il faillit compromettre de nouveau la nationalité liégeoise en autorisant le général Wallenstein à recruter 6,000 volontaires dans la principauté. Les Etats n'échappèrent au danger qu'en décidant le commandant des nouveaux régiments à prendre ses quartiers d'hiver au delà des frontières, ce qui leur coûta gros. Il fallut également payer très cher l'éloignement des troupes croates, qui se disposaient à venir vivre aux dépens du pays, c'est-à-dire de rapines.

C'est au milieu de ces pénibles conjonctures que la question des élections fut remise sur le tapis. La décision de la chambre impériale se faisant attendre,

le prince finit par s'impatienter : sur sa demande, deux nouveaux commissaires impériaux apportèrent à Liège l'ordre formel d'observer le règlement de 1613. Ferdinand publia un édit en ce sens; aussitôt les métiers s'émurent et sommèrent les bourgmestres de n'en tenir aucun compte. Ceux-ci n'osèrent résister, si bien que les opérations électorales s'accomplirent dans la forme prescrite par Ernest (1626). L'empereur les déclara nulles : peine perdue, une fois de plus. Députation à Bonn auprès de l'évêque : " Qu'on commence par se soumettre ", telle fut la réponse. Seconde ambassade, dont fit partie l'avocat Rausin, bourgmestre; résultat nul. Sur ces entrefaites arriva la sentence de Spire, conforme aux rescrits impériaux : deux mois étaient accordés aux bourgmestres pour faire valoir leurs exceptions. Rausin et l'avocat Briet allèrent à Vienne plaider la cause de la cité; le conseil aulique confirma les arrêts rendus, mais stipula qu'aucune exécution par force n'aurait lieu sans le consentement de l'empereur. Rausin publia sa *Delegatio ad Cæsarem*; mais, plus tard, il vira de bord et se rétracta *miserablement* (2), dit Foullon, ce qui le rendit si odieux au peuple, qu'il se vit réduit à s'expatrier.

Les métiers étaient tenaces; Ferdinand ne l'était pas moins. Loin d'user de modération, il laissa des bandes allemandes ravager les campagnes et bloquer en quelque sorte la ville de Liège. Ses conseillers, inquiets, supplièrent les bourgeois de se conformer, pour les prochaines élections (1629), au règlement de Mathias; moyennant cette concession, ils favoriseraient leurs candidats; mais ils ne tinrent pas ou ne purent tenir cette promesse. Indignés, les bourgeois coururent aux armes et investirent la *Violette* (3); une collision sanglante allait s'engager lorsqu'on apprit que le parti du prince retirait ses élus : Guillaume de Beeckman et Mathieu de la Haye furent immédiatement

(1) *Un Etat, deux Etats, point d'Etat; trois Etats, un Etat.*

(2) Dans un gros livre intitulé : *Leodrum eccle-*

sie cathedrales... (In-4^o). — Voir l'article RAUSIN.

(3) L'hôtel de ville.

acclamés. Le prince, dans sa fureur et son dépit, alla jusqu'à menacer la cité de la faire mettre au ban de l'empire.

La réélection de Beeckman l'année suivante, fait sans précédent, mit le comble à l'exaspération de Ferdinand, qui cassa le vote. Les nouveaux bourgeois n'en furent pas moins installés. Beeckman étant mort le 29 janvier 1631, la guerre civile devint imminente : le peuple croyait à un empoisonnement. Le collègue du défunt, Sébastien de la Ruelle, se trouva tout naturellement le chef de l'opposition. Le torrent débordait : les deux factions en présence, les *Grignoux* ou mécontents et les *Chiroux* ou partisans du prince (1), se livrèrent des combats acharnés dans les rues de la cité. Ferdinand, invité par le nonce apostolique à se rendre à Liège, où il n'avait point paru depuis sept ans, se décida finalement à quelques concessions ; elles vinrent trop tard : on avait perdu toute confiance en lui. Il s'en aperçut et, au lieu de chercher à calmer les esprits, il se laissa entraîner à des mesures de rigueur. Tout au moins il manqua de tact en publiant un édit (3 mars 1633) par lequel la peine capitale était prononcée contre quiconque paraîtrait armé en public, de nuit ou de jour, et en faisant imprimer un manifeste violent, que La Ruelle ne laissa point passer sans réponse. Nous manquons d'expressions pour donner une idée de l'état des esprits, quand on apprit tout d'un coup que Ferdinand venait d'attirer dans le pays le fameux Jean de Werth (ou de Weert), suivi de ces hordes demi-barbares de Croates qu'on avait eu tant de peine à éloigner une première fois. Elles commirent d'affreux ravages ; enfin le courage du désespoir s'empara des Liégeois. Quelques milices furent formées à la hâte ; les métiers vinrent à la rescousse : attaqués avec furie, les Croates furent repoussés des abords de la ville ou précipités dans les bues des houillères. Quant à Ferdinand, il garda son attitude hostile, indifférent même à l'intervention morale

du pape Urbain VIII qui, cédant aux supplications du chapitre cathédral de Liège (1636), engagea formellement le prélat haineux « à cesser de tourmenter son bon peuple (*tam dignos subditos*) ».

La démarche du chapitre lui avait été inspirée par une folle équipée des *Chiroux*, qui s'étaient organisés militairement. Pendant que les magistrats délibéraient, ils avaient essayé de s'emparer de vive force de l'hôtel de ville. Les bourgeois accoururent, soutinrent l'attaque et parvinrent à repousser leurs adversaires dans la cathédrale, d'où les uns s'évadèrent, d'où les autres ne purent sortir qu'après avoir demandé grâce.

C'est ici que l'influence de la politique étrangère commence à se faire sentir. La prise de Maestricht par les Hollandais, le 22 août 1632 (voir l'article HENRI DE BERGH), avait eu pour effet indirect d'enhardir les *Chiroux* : on vient d'en avoir la preuve. Le premier soin des vainqueurs ayant été de proclamer dans cette ville la liberté de conscience, Ferdinand s'inquiéta : il vit là un exemple dangereux et promulgua, le 19 avril 1633, un édit condamnant au bannissement toute personne qui ne professerait pas la foi catholique : l'émigration fut nombreuse. Les *Chiroux* firent alors courir le bruit que les gens du parti populaire, qui réclamaient si haut le respect de la *neutralité liégeoise*, nourrissaient des desseins secrets. Le fait est que, dans le fort de l'agitation suscitée par les élections, un agent français, l'abbé Mouzon de Ficquelmont, était venu s'établir à Liège avec le titre de résident ; on le savait l'intime de La Ruelle ; il n'en fallait pas davantage pour éveiller des soupçons. Richelieu, à ce moment, méditait une alliance avec les Provinces-Unies : il s'agissait de faire main basse sur les Pays-Bas méridionaux et d'en opérer le partage ; le traité fut en effet conclu le 8 février 1635. Or Mouzon avait représenté au cardinal que la France pourrait grandement profiter des sympathies des Liégeois ; qu'en soutenant leur opposition au prince, elle se ménagerait en échange

(1) Voir, dans l'article BEECKMAN, l'origine de ces noms.

un point d'appui lorsque le moment serait venu de combattre; enfin, que Ferdinand, presque toujours absent, n'avait pu prendre sérieusement racine dans le pays, si bien qu'en somme il ne serait pas très difficile de détacher Liège de l'empire. Ces menées transpirèrent; le prince envoya Louis de Nassau se plaindre aux magistrats liégeois; c'est alors qu'il lança le manifeste dont il a été question. La situation était on ne peut plus tendue : dans l'autre camp, on se figurait que l'évêque n'était pas éloigné de s'entendre avec l'empereur pour annexer la principauté aux Pays-Bas espagnols. Dans tous les cas, Louis XIII encouragea nettement, par une lettre pleine de promesses, la résistance des *Grignoux*, et ceux-ci renouvellèrent avec la plupart des bonnes villes les *Lettres d'alliance* de 1435, prévoyant qu'ils seraient un jour mis en demeure de défendre en commun leur nationalité menacée.

L'échauffourée de l'hôtel de ville surexcita tout particulièrement la haine du parti aristocratique contre La Ruelle, rentré aux affaires en 1635 et tout-puissant sur le peuple. Son année de magistrature s'acheva pourtant sans encombre; mais le soir du 3 novembre 1636, comme il rentrait chez lui, un coup de pistolet, qui lui était destiné, blessa grièvement sa femme. Ce ne fut que le prélude d'un forfait atroce, dont la population liégeoise, après plus de deux siècles, a gardé le souvenir. Serait-il vrai que Ferdinand, après avoir récriminé contre La Ruelle, prononça froidement ce mot sinistre : *Tollatur* (1)! Le fait n'aurait rien d'absolument étonnant, en un temps où les assassinats furent si fréquents : on évoque malgré soi, avec Warnkönig, les exemples de Wallenstein, de Monaldeschi, de Jean de Witt. Quoi qu'on en pense, il se trouva un scélérat qui crut rendre service au prince et à l'empereur, mais surtout à lui-même, en ne reculant pas devant l'indignité d'un pareil moyen. Traître à l'Espagne (voir l'article HENRI DE BERGH), pendu en effigie par sen-

tence du grand conseil de Malines (22 avril 1633), le comte de Warfusée, réfugié à Liège, se mit à ourdir de nouvelles intrigues, dont le succès, dans sa pensée, devait lui valoir l'absolution du gouvernement des Pays-Bas. Il se posa en victime de son attachement pour la France et n'eut pas de peine à entrer fort avant dans la confiance de La Ruelle et de Mouzon; en même temps il noua des négociations secrètes à Bruxelles, afin d'obtenir qu'on mit à sa disposition quelques hommes déterminés. Quand il eut ses apaisements à cet égard, il se tourna du côté de Ferdinand et lui dénonça ses deux nouveaux amis, comme chefs d'un complot organisé pour livrer le pays aux Français. L'évêque sut-il ou soupçonna-t-il que Warfusée se proposait d'attenter aux jours du chef des *Grignoux*? Cette accusation a été formulée; elle n'est pas plus complètement prouvée que l'empoisonnement de Beeckman; toujours est-il que Warfusée se vanta d'avoir agi par ordre de l'empereur, mais qu'il n'osa pas ajouter : *et du prince-évêque* (2). L'*Histoire tragique du banquet warfuséen*, publication faite sous les auspices du conseil de la cité, sera résumée dans l'article LA RUELLLE, où l'on examinera du même coup les documents recueillis par Ul. Capitaine et après lui par M. le comte X. de Theux, pour la *Société des bibliophiles liégeois*.

Sans nous prononcer aujourd'hui sur un problème historique dont le dernier mot est peut-être caché dans les archives de Paris et de Madrid, c'est-à-dire d'une part sur le véritable caractère des relations de La Ruelle avec la France, et de l'autre sur la conduite de Ferdinand et l'intervention de certains religieux dans cette lugubre affaire, rappelons seulement que le jeudi, 16 avril 1637, La Ruelle et Mouzon dinant chez Warfusée, celui-ci fit saisir l'ex-bourgmestre par des soldats espagnols venus clandestinement de la garnison de Navagne, lui ordonna de se confesser et l'abandonna ensuite au poignard de ses sicaires, qui le lacérèrent de douze ou quinze coups. La nouvelle de cette hor-

(1) Henaux, t. II, p. 406.

(2) De Gerlache.

rible trahison se répandit à l'instant : les *Grignoux* se ruèrent dans l'hôtel, massacrèrent les Espagnols et finirent par découvrir Warfusée, blotti dans un lit ; on le jeta dans la rue, on l'assomma, on le pendit par les pieds, on le brûla finalement dans un tonneau de goudron... *Mort aux Chiroux ! A bas les prêtres !* ces cris retentissaient de toutes parts dans la cité. Deux juristes, Marchand et Fléron, subirent un sort analogue à celui du meurtrier, par cela seul que leurs sympathies étaient suspectes. Puis la rage des bourgeois se tourna contre les carmes déchaussés et les jésuites, prétendument complices de Warfusée. Le recteur des jésuites fut tué, son couvent saccagé. Les carmes s'enfuirent à Huy, d'où ils revinrent en 1640, avec une sentence de réhabilitation.

Les élections magistrales de 1637 ne pouvaient manquer d'être favorables au parti populaire. Le souci le plus pressant des nouveaux bourgmestres, B. Rolans (dit *Barthel*) et P. de Bex (voir ce nom), fut d'armer les citoyens pour tenir tête aux compagnies espagnoles qui couraient le pays, du consentement du prince, disait-on. Ce furent de mauvais jours ; à la fin, Ferdinand jugea prudent d'user de diplomatie. Il députa en 1638 auprès des bourgmestres le comte de Rochefort-Læwenstein, chargé de leur dire qu'il verrait avec plaisir ceux qui avaient trempé dans l'attentat contre La Ruelle punis selon la rigueur des lois, mais en même temps de se plaindre des proscriptions dont on avait frappé une foule de personnes *sans aucune forme de procès*. Les pourparlers traînant en longueur, Ferdinand résolut de payer de sa personne ; mais il ne pensa pas pouvoir rentrer dans sa capitale : les États furent convoqués à Saint-Trond. Les députés s'y rendirent ; mais des troupes lorraines s'étant montrées dans le voisinage, il se replièrent sur Tongres. C'est dans cette dernière ville que fut conclu, le 26 avril, la *paix fourrée* (1), ainsi qualifiée parce que personne ne

la voulait sincèrement (De Gerlache). Ferdinand put néanmoins rentrer à Liège, et il n'eut pas à se plaindre de l'accueil des bourgeois.

Au fond, les *Grignoux* venaient de perdre du terrain : on s'en aperçut aux élections suivantes. Il faut dire que, pour le moment, les difficultés extérieures attiraient surtout l'attention. La neutralité liégeoise n'était plus, en fait, qu'un vain mot : Richelieu, son prétendu protecteur, la violait tout le premier en ordonnant au maréchal de Châtillon d'occuper Bouillon si possible ; Bouillon fut plus heureux que Fosses, qui dut se rendre en 1647 au duc de Lorraine. Enfin l'abbé Mouzon, retiré à Maestricht avec les proscrits qui n'avaient pas obtenu leur grâce par la paix de Tongres, ne se tenait pas tranquille et inspirait aux Hollandais des défiances à l'égard des États liégeois. Si tendue cependant que fût la situation, cette période eut, dans la cité du moins, le caractère d'une suspension d'armes.

Le tort de Ferdinand fut ici de ne pas songer au lendemain, c'est-à-dire de ne pas comprendre que le silence momentané des *Grignoux* n'était pas une preuve de leur réconciliation. Vainement une amnistie avait été demandée en faveur des exilés ; d'autre part, pour si peu qu'on passât pour « sédition », on perdait ses droits politiques. La réaction devenait imminente ; une étincelle la fit éclater le 25 juillet 1646, à l'occasion de la rénovation magistrale. Le bruit s'était répandu que les bourgmestres sortants avaient introduit des soldats espagnols dans l'hôtel de ville, afin d'intimider les *Grignoux*. Ceux-ci, leur candidat en tête (le colonel Jamar ou Jaymaert) parcoururent les rues, haranguant la populace et laissant pressentir qu'on méditait un coup d'État. La visite de la Violette est autorisée ; on n'y trouve personne. Mais la foule est aveuglée, affolée : des coups de feu se font entendre ; il n'est plus temps de parlementer. Cependant les *trente-deux*, représentants des métiers, transigent pratiquement, en élisant un *Chiroux* et un *Grignoux*. Sous la pression du parti

(1) Fourrée... de malices, disait-on.

aristocrate, qui a pris les armes, leur vote est annulé; on recommence : les candidats *Chiroux* l'emportent. C'est le signal d'une lutte meurtrière. Les *Grignoux* s'organisent; le 26, ils sont maîtres de l'hôtel de ville; le 27, leurs adversaires mettent bas les armes. Plus de 200 personnes périrent, dit-on, dans cette lugubre journée, qui fut surnommée *la Saint-Grignoux* ou *la mûle Saint-Jacques* (1).

Le torrent débordait. Les vainqueurs ne surent pas garder la mesure. Les portes du palais épiscopal, barricadées par des paysans réfugiés dans les cours, furent enfoncées à coups de canon : alors, dit Polain, ce fut un vandalisme affreux :
 « ils parcoururent et dévastèrent les
 « appartements du prince, déchirèrent
 « les chartes et les archives des échevins et du conseil privé, brisèrent les
 « ornements sacrés de la chapelle de
 « l'évêque, puis allèrent piller les maisons des principaux *Chiroux*. » Les prisons furent ouvertes; les bannis et les fugitifs se hâtèrent d'accourir de toutes parts; plus de mille *Chiroux* émigrèrent à leur tour, pour échapper aux sentences du conseil de la cité, qui s'érigea en cour martiale sur le refus des échevins. Le célèbre jurisconsulte Ch. de Méan (voir ce nom), élu bourgmestre au second scrutin, s'était démis volontairement d'une dignité qu'il n'avait point ambitionnée et avait cédé la place à Jamar. Les *Grignoux* triomphaient sans partage.

Ferdinand, terrifié et pressentant que l'un des premiers soucis du parti dominant serait de proclamer la liberté religieuse, ce dont il ne voulait à aucun prix, procéda par douceur et fit des avances au pouvoir municipal. Parti de Bonn vers la mi-juillet 1648, il s'arrêta à Visé et notifia de là son arrivée aux bourgmestres. D'accord avec le conseil et les métiers, ces magistrats déclarèrent que les portes de Liège lui resteraient fermées s'il ne jurait préalablement le maintien de la *paix de Tongres*. Le

prince rejeta fièrement cette condition : il attendit, à Visé, le résultat des élections prochaines; son attente fut déçue : P. Wilmart et Wathieu Hennet, *Grignoux* déclarés, obtinrent la majorité des suffrages. Ferdinand manifesta l'intention de traiter; n'aboutissant pas, il changea d'attitude et s'avança vers Liège avec une escorte considérable de *Chiroux*. Il trouva les portes fermées et le rempart garni de bouches à feu; de guerre lasse, il se rendit à Huy, où il établit son gouvernement. Il n'eut pas de peine à y réunir des troupes; mais quand elles apprirent qu'on allait les mener contre la cité, il fut impossible de les retenir. L'inquiétude gagna pour tant les Liégeois : ils envoyèrent demander à Paris et à La Haye l'assistance qu'on leur avait si souvent promise. La paix de Munster venait d'être signée : ni la France, ni la Hollande ne tenaient plus à s'attirer des querelles du côté de l'Allemagne. Ferdinand vit la cité isolée et mit à profit l'occasion. Il fit mettre Liège et tout le pays au ban de l'empire, prétextant que les Liégeois ne contribuaient pas aux charges du traité de Westphalie (2). Des régiments de cavalerie et d'infanterie, placés sous le commandement de Maximilien-Henri (3), neveu de Ferdinand et son futur successeur (3 juillet 1649), parcoururent la contrée et y inspirèrent une terreur qui amena la soumission de plusieurs *bonnes villes* et des villages de la banlieue; à Liège même, le zèle des *Grignoux* se refroidit visiblement. Bava-rois et Impériaux marchèrent sur la ville et, après avoir pillé et brûlé Jupille, rencontrèrent, dans les prés de Droixhe, les milices urbaines, conduites par le bourgmestre Jacques Hennet. Celui-ci fut enveloppé et tué; les Liégeois perdirent 430 hommes. Bientôt les hauteurs de la Chartreuse se couvrirent d'ennemis; malgré d'héroïques efforts, il fallut consentir à négocier; aussi bien le second bourgmestre, del Bouille, venait d'arborer les couleurs du

(1) Il faut savoir que les bourgmestres nouvellement élus étaient conduits à l'église de Saint-Jacques, pour y prêter serment sur les chartes de

la commune. Voir Polain, *Récits*, p. 365-379.

(2) Henaux, t. II, p. 446 et suiv.

(3) Alors étudiant en théologie à Louvain.

prince. La capitulation fut signée le 29 août, au monastère de Saint-Gilles (1). Le mardi 31, Maximilien prit militairement possession de la place et s'en fit remettre les clefs, déclarant qu'à l'avenir le prince seul les garderait. Les actes des *Grignoux* furent cassés, la statue de Beeckman renversée; le 16 septembre, le collègue grignoux de del Bouille, Wathieu Hennet, élu le jour même de la mort de son frère, monta sur l'échafaud. Sa tête fut plantée sur une perche, à la porte Saint-Léonard; Ferdinand, qui se donna dans l'après-midi les honneurs d'une entrée solennelle, put en rassasier ses regards (2).

L'ancien bourgmestre Rollans, dit *Barthel*, qui avait résisté le dernier aux Allemands, avec une poignée d'hommes, subit le sort de Hennet (25 septembre). Au moment de mourir, « il appela Ferdinand au tribunal de Dieu dans l'année »; sa voix fut aussitôt couverte par les tambours et les trompettes. Bex, beau-père de Barthel, parvint à quitter Liège; il ne fut arrêté et décapité qu'au commencement du règne suivant.

Les Etats durent voter tout ce qu'on leur demanda en fait d'impôts, et les marchands eurent à payer une contribution de guerre (80,000 patacons) au profit des soldats étrangers, qui n'en restèrent pas moins en ville, logés et nourris chez les bourgeois, contrairement à tous les précédents. Quant à Ferdinand, pressé de retourner en Allemagne, il se fit donner pour coadjuteur son neveu Maximilien-Henri (19 octobre 1649). Les *Grignoux* avaient songé à offrir ce titre au prince de Conti, *pourvu qu'il les aidât à faire la guerre à leur évêque*; cette proposition ne fut pas agréée (3). Quelques membres du chapitre votèrent néanmoins contre Maximilien et se plaignirent à Rome de ce que l'évêché de Liège devenait une sorte de seigneurie héréditaire; mais le pape confirma l'élection, se souciant peu de

se brouiller avec la maison de Bavière.

A peine rentré à Liège, Ferdinand avait aboli le règlement de 1603. Le 19 septembre, il décréta que la cité serait désormais administrée par deux bourgmestres, assistés d'un conseil de trente jurés, tous désignés par le sort entre quarante-quatre candidats, dont vingt deux nommés par le prince, vingt-deux par les commissaires de la commune, mais dans tous les cas formant deux catégories, « voire (ainsi s'exprime l'édit) que le choix se mi-partira, en sorte qu'il y ait un bourgeoismaître et quinze jurez esleus du nombre des denommez par nous, et un bourgeoismaître et quinze jurez esleus des denommez par les commissaires ». En même temps la justice criminelle, civile et commerciale fut attribuée aux échevins; les métiers n'eurent plus à donner leur assentiment à l'établissement de nouvelles taxes; les comptes de la cité cessèrent d'être publiés, etc. Le prince ne manqua pas d'ajouter que si qui que ce soit venait à critiquer ces mesures, « de fait, d'escrits ou de paroles », il serait châtié « comme séditeux et perturbateur du repos public ».

Ce n'est pas tout. Maximilien reconnut bientôt que les Liégeois frémissaient sous le joug; nombre de *Chiroux* trouvaient eux mêmes que le prince avait été trop loin. Il résolut de museler la cité; il fit si bien que les Etats, convoqués le 21 mars 1650, lui allouèrent des fonds pour bâtir une citadelle sur la montagne de Sainte-Walburge et y entretenir une garnison permanente de 3,000 hommes. Quelques nobles osèrent protester; le chapitre n'opposa aucune résistance; le tiers vota sous l'appréhension du pillage; le coadjuteur avait répandu par toute la ville ses soldats en armes. Les travaux commencèrent sans retard; les bourgeois furent contraints, non seulement à des sacrifices d'argent, mais à des corvées personnelles.

Huit nobles renouvelèrent leur oppo-

(1) De là le nom de *Mâle Saint-Gilles*, d'nnée à cette journée.

(2) Henaux, p. 434 *Post hæc Legiam ingressus per portam Leonardinam, undè satiari oculos*

potuit prospectans consulis caput (Hist. popul. Leod., p. 278).

(3) *Mémoires de Mme de Motteville*, ap. Villenfagne, *Rech. hist.*, t. II, p. 254.

sition dans une seconde journée, où un supplément de fonds fut alloué : on était à bout de ressources, et d'après eux, la construction de la citadelle anéantissait de fait la *neutralité*. Maximilien s'irrita et ordonna aux récalcitrants de sortir de la cité (16 août).

Un mois plus tard, il partit lui-même précipitamment pour l'Allemagne, à la nouvelle de la mort subite de son oncle. Les Liégeois respirèrent un instant; mais Maximilien reparut le 2 octobre et, deux jours après, saisit les rênes du pouvoir. On dira ailleurs comment il sut les tenir.

Le règne de Ferdinand ne fut pas seulement signalé par des agitations politiques, mais par des querelles religieuses persistantes, principalement dans les pays d'Outre-Meuse, où le protestantisme se répandait en dépit de la sévérité des édits. On a vu que la liberté de conscience avait été proclamée à Maestricht; elle le fut également à Limbourg et à Daelhem, villes conquises par Frédéric-Henri de Nassau. Ces localités devinrent des foyers de propagande, qui rayonnèrent dans tous les alentours. Heureusement les adversaires en présence ne se livrèrent des combats acharnés qu'en paroles; ce furent de part et d'autre des avalanches de brochures, des controverses publiques dans les églises, etc. Au chef des polémistes protestants, Samuel des Marets, Ferdinand opposa l'archidiacre Jean de Chokier, abbé de Visé. Somme toute, les doctrines nouvelles firent peu de progrès dans la capitale, même chez les *Grignoux*, sur lesquels les prédicants semblaient surtout compter.

Ferdinand ne reçut jamais l'ordre de prêtrise. Homme d'autorité temporelle avant tout, il n'eut rien du pasteur, mais beaucoup du soldat et du politique. Les intérêts communs de l'Eglise et de l'Empire, tels qu'il les comprenait, l'absorbèrent au point de l'aveugler complètement sur le caractère des Liégeois : ni ce peuple, ni ce prince n'étaient faits pour se comprendre.

Les dépouilles mortelles de Ferdinand de Bavière furent transportées à

Cologne, où elles reposent dans l'église métropolitaine (chapelle des Trois-Rois).

Alphonse Le Roy.

Foullon et ses continuateurs. — Bouille. — Loyens, *Rec. héraldique*. — Ms Devaulx. — Ul. Capitaine. *Documents sur La Ruelle*. — Brachélius, *Hist. nostri temporis*. Amst., 1659, t. I, p. 430 et suiv. — Villenfagne, *Rech. hist.*, t. II. — De Gerlache. — Polain, *Recits historiques*. — Lenoir, *Hist. du protestantisme au pays de Liège*. — Henaux, t. II. — Daris, *Hist. de la principauté et du diocèse de Liège pendant le XVII^e siècle*, t. I, etc.

FERDINAND D'AUTRICHE dit le CARDINAL INFANT, gouverneur général des Pays-Bas; fils de Philippe III et frère de Philippe IV, rois d'Espagne, né le 16 mai 1609, mort à Bruxelles le 10 novembre 1641. Ferdinand d'Autriche avait été archevêque de Tolède, puis vice-roi de la Catalogne. En 1633, n'ayant encore que vingt-quatre ans, il se rendit en Italie pour travailler à la conclusion de la paix entre le duc de Savoie et la république de Gènes; l'année suivante, il conduisit en Allemagne un corps d'armée au secours du roi de Hongrie et prit une part glorieuse à la bataille de Nordlingue. Ce fut après la victoire, que les Impériaux, aidés des Espagnols, remportèrent en cette circonstance sur Bernard de Saxe-Weimar, que Ferdinand d'Autriche put se rendre aux Pays-Bas et y prendre le gouvernement général pour lequel le roi Philippe IV l'avait désigné, depuis deux ans déjà (octobre 1632).

Nos provinces se trouvaient, à cette époque, dans une position très troublée et agitée : la mort de l'archiduc Albert avait fait évanouir les rêves d'indépendance que la nation avait caressés pendant quelques années. Le pays était retombé sous l'autorité de ce gouvernement espagnol qui avait laissé tant de sinistres souvenirs.

L'ineptie et la partialité des agents espagnols depuis la mort de l'archiduc Albert; les échecs que le pays avait subis dans la guerre, conséquence d'une mauvaise direction des affaires; la démoralisation et le découragement que d'odieuses intrigues et d'incessantes trahisons fomentaient dans toutes les classes de la société; toutes ces circon-

stances avaient exaspéré les populations et les murmures étaient devenus menaçants, lorsqu'on apprit les désastres de la campagne de 1629, notamment la perte de Wesel et de Bois-le-Duc. La noblesse, les chefs de l'armée, le haut clergé s'étaient mis à la tête des mécontents, excités d'ailleurs par les menées d'une foule de conspirateurs étrangers qui avaient cherché un asile dans nos provinces : c'était le duc d'Orléans qui conspirait contre Richelieu, le ministre de Louis XIII et l'arbitre de la France; c'était la reine Marie de Médicis expulsée de son pays par son propre fils, Louis XIII qui la laissa mourir de misère sur la terre étrangère; c'étaient encore les princes de la maison de Savoie qui convoitaient l'héritage de l'infante Isabelle; c'était, enfin, le duc de Lorraine qui cherchait à reconquérir ses Etats, dont Louis XIII l'avait dépouillé.

Si on jette les yeux sur la position de nos provinces à l'égard de l'étranger, on les voit menacées par la France et la Hollande et à peu près sans ressources pour repousser tant d'ennemis. La patrie allait donc être foulée de nouveau par l'étranger; on annonçait même l'arrivée prochaine de 20,000 hommes de vieilles troupes allemandes et espagnoles pour résister aux empiétements de la France et de la Hollande, qui s'étaient par avance partagé nos dépouilles.

Ce fut dans ces circonstances que le cardinal infant fit son entrée à Bruxelles le 4 novembre 1634. Le bruit de sa brillante conduite à Nordlingue l'avait précédé; aussi fut-il bien accueilli, car on espérait en lui un chef capable d'arrêter les ennemis qui déjà s'avançaient vers nos frontières, et qui, en effet, dès le commencement du printemps de 1635, ouvrirent les hostilités : un corps hollandais sous le prince Frédéric-Henri d'Orange s'avança sur la Meuse, tandis qu'une armée française, commandée par les maréchaux de Châtillon et de Brézé, envahissant le Luxembourg, s'avança dans le pays de Liège et gagna, le 20 mai, la bataille d'Aven en Hesbaye sur les troupes espagnoles dont le commandement avait été confié au prince Thomas

de Savoie. Cette armée pénétra dans le Brabant après avoir rallié le corps hollandais du prince d'Orange sous Maestricht, prit quelques villes, livra Tirlemont au sac, au pillage et à l'incendie, mais fut enfin arrêtée devant Louvain par Piccolomini. Elle dut battre en retraite et abandonner les villes dont elle s'était emparée : Ferdinand, qui avait appelé aux armes toute la noblesse du pays, pénétra à son tour sur le territoire français et soutint la guerre avec avantage pendant plusieurs années. En 1637, il s'avança jusqu'à Pontoise et Corbie où sa présence jeta l'effroi dans Paris, qui se voyait déjà livré au terrible Jean de Werth. Du côté du nord, les succès furent également partagés : les Hollandais s'étaient rendus maîtres de Breda, par contre ils avaient perdu le fort de Schenck, Limbourg, Venloo et Ruremonde. Mais la coalition ne se lassait pas et formait sans cesse de nouvelles armées qui renouvelaient périodiquement leurs incursions dans nos provinces. En 1638, le cardinal infant se vit contraint de faire un appel aux armes à toute la nation et continua à soutenir honorablement une lutte disproportionnée avec ses deux voisins du nord et du midi. Les Hollandais virent échouer leurs tentatives pour s'emparer de Gueldres et d'Anvers et ils subirent une grande défaite au village de Calloo; le jeune prince Maurice de Nassau y fut tué avec deux mille Hollandais; douze cents prisonniers, dix-huit pièces de canon, quatre-vingt bateaux de munitions furent les trophées de cette victoire. Quant aux Français, ils furent cruellement battus sous les murs de Thionville qu'ils assiégeaient; le seul avantage qu'ils obtinrent fut la prise d'Arras que par inadvertance on avait laissée sans gouverneur ni garnison. Le cardinal infant, vivement affecté de cet échec, mourut subitement à la fin de l'année 1641. Il fut regretté. Il avait du talent comme homme de guerre et comme administrateur. C'était un prince juste, généreux, animé des sentiments les plus élevés et les plus dévoués à la cause publique, mais, abandonné de

l'Espagne qui même lui enlevait ses meilleures troupes pour assurer sa propre défense; mal secondé par l'empereur d'Allemagne; dépourvu de ressources pour l'entretien de ses soldats, il parvint néanmoins à surmonter bien des difficultés et à résister, souvent avec bonheur, à Richelieu et au prince d'Orange. C'est à lui seul peut-être que la Belgique doit de n'avoir pas été partagée, ainsi que le projet en avait été arrêté entre la France et les Provinces-Unies.

On doit reconnaître aussi qu'il respecta toujours les droits et les privilèges des Belges; qu'il leur laissa la plus grande part dans l'administration civile, qu'il donna des preuves de prudence et d'une valeur singulière en diverses rencontres; qu'il avait enfin toutes les qualités qu'on aime à rencontrer chez un prince.

Général baron Guillaume.

Moreri. — *Bull. de la Commiss. royale d'histoire*, t. XIII. — Henne et Wauters, *Hist. de Bruxelles* — Puteanus, *Purpura Austriaca, Fernandi Hispanie infantis imaginem representans*. — Edo, *Viage de l'infante cardinal D. Fernando d'Autriche*. — Courvoisier, *Le Prince immortel ou la Vie de Ferdinand d'Autriche*.

FERMIN (*Philippe*), médecin, voyageur, naturaliste, né à Maestricht en 1720, mourut dans cette ville en 1790. Après avoir terminé ses études médicales à l'université de Louvain, il exerça pendant quelques années les diverses branches de l'art de guérir dans sa ville natale; puis, cédant à son goût passionné pour l'étude des sciences naturelles, il s'embarqua, en 1754, pour les possessions hollandaises de l'Amérique méridionale et se fixa à Surinam. Il y passa dix années, pendant lesquelles, tout en rendant aux Européens et aux indigènes des services hautement appréciés, il recueillit un grand nombre d'intéressantes observations sur l'ethnographie, le climat et les richesses naturelles de cette importante colonie, où les Hollandais s'étaient fixés dès 1599. Ses connaissances personnelles en histoire naturelle et ses relations incessantes avec les indigènes, jointes à la protection éclairée de l'administration coloniale, lui procuraient des facilités qu'il s'empressait de mettre à profit. Malheu-

reusement, il s'identifia si bien avec les intérêts et les préjugés des colons, qu'il devint le partisan et se constitua plus tard l'apologiste de l'esclavage des nègres.

Fermin revint en Europe en 1764 et se fixa d'abord à Amsterdam, puis à Maestricht, où ses concitoyens lui accordèrent une place dans la magistrature communale. Renonçant alors définitivement aux voyages, il mit à profit les riches matériaux qu'il avait amassés dans les Indes, pour publier plusieurs ouvrages qui sont encore aujourd'hui estimés des naturalistes. Il consacra ses dernières années à des études médicales et aux devoirs que lui imposait sa qualité de membre de l'administration locale de Maestricht.

Fermin a composé les ouvrages suivants : 1° *Traité des maladies les plus fréquentes à Surinam, avec une dissertation sur le fameux crapaud de Surinam, nommé Pipa, etc.* Maestricht, 1764, in-8°, et Amsterdam, 1764, in-8°. La dissertation a été traduite en allemand par J. Gætz. Brunswick, 1776, in-8°. — 2° *Histoire naturelle de la Hollande équinoxiale ou de Surinam*; Maestricht, 1765, in-8°. — 3° *Instructions importantes au peuple sur les maladies chroniques, pour faire suite à l'Avis de Tissot sur les maladies aiguës*. Paris, 1768, 2 vol. in-12. — 4° *Description générale, historique, géographique et physique de la colonie de Surinam*. Amsterdam, 1769, 2 vol. in-8°, avec figures et une carte géographique. C'est une nouvelle édition, considérablement améliorée, de l'*Histoire de la Hollande équinoxiale*, publiée à Maestricht en 1765. — 5° *Dissertation sur la question de savoir s'il est permis d'avoir des esclaves en sa possession*. Maestricht, 1770, in-8°. C'est un plaidoyer en faveur de l'esclavage. — 6° *Tableau historique et politique de l'état ancien et actuel de la colonie de Surinam et des causes de sa décadence*. Maestricht, 1778, in-8°. C'est le complément de la *Description générale* mentionnée ci-dessus. Il a été traduit en allemand par F. Canzlen. Goettingue, 1788, in-8°.

J. J. Thonissen.

Biographie générale de Didot. — Querard, *La*

France littéraire. — Van der Aa, *Biographisch woordenboek*. — *Biographie médicale*, t. IV. — Renseignements particuliers.

FERNAND (*Charles*) ou **FERDINAND**, poète, musicien, orateur, philologue, issu d'une famille noble, mais peu fortunée, d'Espagne. Il naquit à Bruges dans la première moitié du xve siècle. Son vrai nom était Frenaud : il le changea lui-même, et n'est connu que sous le nom qu'il avait adopté.

Il fit d'excellentes études à Paris, et excella bientôt dans la musique, la poésie, l'éloquence, la philologie et la théologie. Ses succès en musique dépassèrent même son attente, au point de lui faire croire un instant que cet art, si goûté à cette époque, lui procurerait les moyens de nourrir sa famille.

Les troubles de Bruges le forcèrent à s'expatrier : il retourna à Paris, où le roi Charles VIII fut tellement charmé de son talent musical, qu'il le nomma son premier musicien.

Il profita de son séjour dans la capitale de la France, pour se perfectionner dans les lettres, et y parvint si bien qu'il se vit à même d'occuper une chaire de belles-lettres à l'université. Quelques auteurs croient qu'il enseigna également la théologie, mais ce fait n'est pas bien prouvé.

Après quelques années de cette existence, Fernand se dégoûta du monde, et voulant vivre plus paisiblement, se fit moine, vers 1492, à l'abbaye de Chezal-Benoît, située dans une épaisse forêt près de Bourges, où l'abbé Pierre de Mats avait commencé en 1488 à établir l'étroite observance. Le pape Innocent VIII, informé du savoir et du zèle de Fernand, l'autorisa à prendre l'ordre du diaconat, en vertu duquel il était permis de prêcher. Il se livra dès lors à la prédication, avec tant de ferveur et d'éloquence, dit Paquot, qu'il excitait l'admiration de tous ceux qui l'entendaient.

Il mourut le 10 juin 1517 à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, où il résidait depuis 1509, et dont il était bibliothécaire. D'anciens biographes français disent qu'il mourut en 1494 : Paquot

et Miræus croient que ce fut en 1496 ; mais tous deux se trompent évidemment, car la dernière lettre que lui écrivit Guill. Budæus, est du 28 octobre 1516.

Lié d'amitié avec la plupart des savants de son temps, Fernand était en correspondance suivie avec Clichtovius, Jacques Lefèvre, Budæus, Andrelini, Boville, Sylvius, Noël Beda, qu'il aidait même dans leurs recherches historiques et littéraires. Dom Calmet, Berthollet et Maldonat ont dit que Fernand était né aveugle : Trithème et après lui Miræus, Possevin, Valère André, Paquot, tous ceux qui les ont copiés, disent qu'il perdit la vue fort jeune ; nous croyons que cette assertion n'est qu'un conte et une erreur, car Fernand ni ses amis n'en font nulle part mention ; il paraît peu croyable qu'étant aveugle, il eût songé après avoir dirigé la musique du roi, à se retirer dans un couvent, dont il suivit la règle avec exactitude, et qu'il eût pu professer les belles-lettres et expliquer les meilleurs auteurs latins sans avoir jamais été en état de les lire.

On a de lui : 1^o *Epistola Caroli Fernandi Brugensis*. Paris., in ædib. ascensianis, in-4^o, s. d. ; il y en a un exemplaire à la bibliothèque nationale. — 2^o *De S. Catharina oratio*. Paris, 1505, in-folio. — 3^o *Epistola parænetica Caroli Fernandi ad sagiensis monachos observationis benedictinæ*. La réforme de l'abbaye de Chezal-Benoît ayant fait rentrer en eux-mêmes un certain nombre de religieux des monastères voisins, ceux de Saint-Martin de Sées commencèrent à songer que leur existence relâchée n'était pas le bon chemin ; ils consultèrent Fernand, qui leur répondit par cette lettre. Paris, Jodoc. Badius, 1512, d'après Possevin, 1516 d'après Valère André. Cette lettre porte encore le titre de : *De Observatione regulæ Benedictinæ, epistola parænetica*. — 4^o *De Animi tranquillitate libri duo*. Paris, Jod. Badius Ascensius, 1512. Trithème n'indique ni ce traité ni les deux suivants. — 5^o *Speculum monasticæ disciplinæ, religiosi, docti, et per quam disertis patris Benedicti magni, asseclæ maximi, in qua-*

tuor libros distinctum... Paris, ex off. et recensione Ascensiana et Johannis Paris, an. MDXV, XII kal. mart., in-fol. Dom Calmet attribue ce livre tantôt à Fernand, tantôt à saint Benoît d'Aniane, tantôt à Bernard, abbé du Mont-Cassin (élu en 1203). Possevin attribue à Fernand : *Speculum disciplinæ monasticæ, libri IV*, sans rien ajouter. Sanderus dit que Badius imprima de Ch. Fernand un *Speculum monasticum*. Sweertius et Valère André disent la même chose. Peut-être cet ouvrage est-il le même que le suivant. — 6° *Monasticum confabulationum libri quatuor cum vocum et sententiarum quarundam explanatione*. Paris, Jod. Badius, 1515 d'après Sanderus, 1516 d'après Valère André. Miræus désigne cet ouvrage sous le titre de *Collationes monasticæ*. Peut-être est-ce l'imprimeur qui y aura substitué le terme *Confabulationum* et ajouté le reste. — 7° *In decertationem metricam Ruperti (et non Roberti) Gaguini de purissima conceptione sacræ Dei genitricis et Virginis Mariæ adversus Vincentium de Castro novo, ordinis prædicatorum, opus elegantissimum commentariorum. Lib. unus*, commence : « Non ambiguus ab apostolo ». — 8° *De Conceptione contra Vincentium, liber unus*. — 9° *Carmen idmibicum de eadem, liber unus*, commence : « Quantum creatis ». — 10° *Oratio de conceptione ad Carthusienses*. Cette distinction entre ces quatre pièces est faite par Trithème; Miræus et Sanderus ne parlent que de deux livres contre Vincent de Castel Nuovo, ou Bandelli, général des dominicains; Miræus dit que tous deux ont été imprimés à Paris chez Badius, et doute par conséquent, si les deux derniers ont vu le jour et s'ils ont été dirigés contre la doctrine de Vincent. — 11° *Elegiæ de contemptu mundi. Liber unus*. Il n'est pas certain que ce livre ait été imprimé, non plus que les suivants. — 12° *Odarum in laudem Christi, libri quatuor*. Quatre livres d'après Trithème et Valère André, un seul d'après Possevin. — 13° *De Beatissima Virgine*, en vers iambiques d'après Possevin; Trithème et Valère André n'en parlent pas; Sanderus réu-

nit cet écrit et le précédent sous le titre de *Odarum in laudes Christi et B. Virginis*. — 14° *Laudes ordinis carmelitarum liber unus*; commence : « Dum tela vertit Parthus ». — 15° *Carmina*. Trithème dit que le nombre des poèmes de Fernand était innombrable. — Beaucoup d'autres ouvrages, entre autres : traité de *Quatuor novissimis* que lui attribue Elsengrein, cité par le P. Possevin.

Cette liste est dressée d'après les données recueillies dans les auteurs que nous citons; mais nous devons faire ici une observation au sujet des anciens bibliographes, observation qui viendrait assez souvent à point, c'est que leurs catalogues n'ont pas pour principale qualité l'exactitude. Émile Varenbergh.

Goethals, *Lectures*. — Paquot, *Mémoires littéraires* — *Biographie de la Flandre occidentale*. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*; — Sanderus, Miræus. — Bulaeus, *Historia universitatis Parisiensis* — Fabricius, *Bibliotheca latina*. — Sweertius, *Athenæ belgiæ*. — Didot, *Biographie générale*.

FERNAND (Jean) ou FERDINAND; prosateur, poète, orateur et musicien, frère de Charles Fernand (Phernandus), et comme lui né à Bruges au xve siècle. Il possédait pour son temps un vaste savoir, et passait pour un grand musicien. A ce titre il jouit des bonnes grâces de Charles VIII qui en fit son chantre favori et lui accorda une large pension. On n'a aucune donnée précise sur la date de sa naissance ni de sa mort. On sait seulement qu'il vivait encore en 1494.

Ses ouvrages latins en prose et en vers signalés par le savant Trithème sont nombreux. En voici les principaux : 1° *Horæ sanctæ crucis et compassionis sanctæ Mariæ virginis*, en vers dont Trithème vante l'élégance. — 2° *De sancto Johanne-Baptista, liber unus*. — 3° *Orationes*, en grand nombre. — 4° *Carmina et epigrammata*, en grand nombre aussi. — 5° *Epistolæ ad diversos*. — Et beaucoup d'autres pièces dont nous ne connaissons pas les titres.

Fer. L. Loise.

Trithème, *De scriptoribus ecclesiasticis*, Paris,

1497, in-4°. — Paquot, *Mém. litt. des Pays-Bas*, t. VII. — *Biographie de la Flandre occidentale*. — Foppens, *Bibl. belgica*, t. 1^{er}, p. 637. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 423. — *Biographie générale*, éd. Didot.

FERNANDE (*Joseph*) ou FERNANDI, sculpteur, né le 1^{er} octobre 1741 à Bruges, mort dans la même ville le 10 août 1799. Il commença ses premières études d'art dans sa ville natale avec Mathias De Visch (voir ce nom) et reçut plus tard, pour la partie technique de la sculpture, les enseignements de Jean van Hecke. Ce qui pouvait lui être enseigné par ce dernier lui parut bientôt insuffisant, et il n'avait que vingt-deux ans quand il partit pour Paris animé du vif désir de s'y perfectionner. Il y parvint promptement, remporta d'abord une médaille d'honneur à l'*Académie de Saint-Luc*, association d'artistes fondée dès la fin du xiv^e siècle, et devint, peu de temps après ce premier succès, lauréat de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

Un accident, une chute faite en travaillant sur un échafaudage au château du comte de Tessé, lui valut la protection de ce grand seigneur. Il le recommanda à l'ambassadeur d'Autriche à Paris, et quelques-uns de ses ouvrages ayant été mis sous les yeux de l'impératrice Marie-Thérèse, celle-ci lui accorda une pension annuelle de six cents florins afin de le mettre à même d'aller étudier, pendant six ans, en Italie.

C'est pendant son séjour sur la terre classique des beaux-arts que Fernande devint un maître; c'est alors aussi qu'il prit l'habitude d'ajouter une désinence italienne à son nom. Il vécut pendant trois ans à Rome, et l'étude passionnée des chefs-d'œuvre antiques y transforma heureusement son talent. Il eut l'occasion d'y donner la mesure de ses progrès en étant admis à exécuter en marbre le buste de l'archiduc Maximilien; cette œuvre pleine d'expression et de vitalité lui valut, successivement, les éloges de la reine de Naples, ceux du grand-duc de Toscane, et enfin, à son retour, ceux, plus précieux encore, de l'impératrice Marie-Thérèse: elle acquit le buste, le fit placer dans ses apparte-

ments et envoya à l'artiste une riche tabatière d'or émaillé renfermant trois cents ducats.

Ce ne fut pas la seule faveur que le sculpteur obtint de cette souveraine: lorsqu'il vint, dans une dernière audience, la remercier de ses bienfaits, elle lui offrit une médaille honorifique, lui fit donner encore cent ducats pour ses frais de voyage et lui remit une lettre autographe de recommandation pour le prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas autrichiens. Muni d'une telle recommandation, Fernande ne pouvait être que bien accueilli par le prince. Il fut nommé statuaire de la cour et vint, par suite de cette faveur, se fixer en 1777 à Bruxelles, après avoir fait un séjour de quelques mois à Bruges.

Sa renommée l'avait précédé en Belgique; elle s'était même étendue jusqu'en France; et quand Fernande fit, au commencement de l'année 1779, un voyage à Paris, il eut l'honneur d'être appelé à exécuter le portrait de la reine Marie-Antoinette. Cette souveraine possédait alors encore le rayonnement de sa gracieuse beauté et le ciseau de Fernande sut reproduire, dit-on, avec un rare bonheur, tout ce qu'il y avait de finesse et de charme dans ses traits. Le succès de l'artiste s'agrandit encore quand il alla montrer son œuvre à l'impératrice Marie-Thérèse: elle déclara tout aussitôt qu'elle voulait garder le portrait, le fit placer dans ses appartements à côté de celui de l'archiduc Maximilien, et le paya six cents ducats.

Notre sculpteur était parvenu à l'apogée de son talent, quand il revint, au mois de septembre 1779, se fixer à Bruxelles. Laborieux et doué de promptitude au travail, il y exécuta, pendant les dix années suivantes, de nombreux travaux, tant pour la cour du prince Charles et pour celle de l'archiduchesse Christine, que pour les grands seigneurs du pays. Les productions dont il orna les palais et habitations seigneuriales ont été malheureusement disséminées depuis et comprises, la plupart, dans

les ventes des biens nationaux; l'on ne saurait plus même retrouver leurs traces, et nous ne pouvons guère citer de lui que les statues placées à l'abbaye de Vlierbeek près de Louvain, statues représentant les trois vertus théologiques et les apôtres saint Pierre et saint Paul.

Quand la révolution brabançonne eut rompu le lien qui unissait la Belgique à la monarchie autrichienne, Fernande se retira dans sa ville natale. Il n'y eut point d'atelier; la période historique si troublée, qui commençait alors, réduisait les artistes à l'inactivité et, par un étrange caprice du sort, notre sculpteur était destiné à devenir, sous le gouvernement républicain français, un assesseur du juge de paix. Il mourut subitement, peu de temps après avoir été appelé à ces fonctions, et fut inhumé à Bruges, au cimetière de l'église Saint-Sauveur.

Félix Stappaerts.

Piron, *Algemeene levensbeschrijving van mannen*, etc. — Octave Delepiere, *Galerie d'artistes brugeois*.

* **FERRY DE CLUGNY** ou plutôt CLUGNY (Ferry DE), cardinal, évêque de Tournai, docteur ès droits, homme d'Etat, négociateur. Issu d'une famille très distinguée, qui avait encore une position brillante en Bourgogne au XVIII^e siècle, il naquit à Autun. Il était le second fils d'Henri de Clugny, écuyer, seigneur de Consorgien et de Joursanval, conseiller au grand conseil du duc de Bourgogne, et de Pernelle Coullot, dame de Sagy. Après avoir reçu le grade de docteur dans les deux facultés, il devint chanoine et official d'Autun. A cette époque, où les cumuls ecclésiastiques étaient fréquents, Clugny possédait à la fois un canonicat à Tournai, à Cambrai, à Anderlecht, et la prévôté d'Eversham près d'Ypres; il était abbé commendataire de Marchienne et de Saint-Denis près de Mons, de Trudon, de l'ordre de Saint-Benoît, doyen du chapitre d'Amiens, etc.

On le trouve de bonne heure investi de la confiance de Philippe le Bon. Le duc le commit en 1456, pour prendre part, au nom du clergé, à la rédaction

des coutumes du duché de Bourgogne; mais Clugny ne put assumer cette charge, le duc l'ayant, presque aussitôt après, envoyé en ambassade à Rome avec Geoffroi de Thoisy, auprès du pape Calixte III. Il fut dépêché ensuite avec le duc de Clèves, vers le pape Pie II, pour l'entretenir des moyens de faire la guerre aux Turcs et pour rendre hommage à S. S. au nom du duc, son maître. Clugny obtint, au mois d'avril 1459, des lettres apostoliques du pape Pie II, contenant la ratification et la confirmation du traité d'Arras et de tout ce qui avait été fait par le pape Eugène et par ses successeurs, prédécesseurs de Pie II. Le duc, en récompense de ses services, lui octroya, au mois de novembre 1459, un brevet pour être promu à l'évêché d'Autun ou à celui de Mâcon, le premier des deux qui deviendrait vacant. Il le nomma ensuite lieutenant du chancelier en la cour de la chancellerie de Bourgogne au siège d'Autun. En 1465, nous trouvons Clugny le troisième des ambassadeurs envoyés par le comte de Charolais vers le roi Louis XI, en la ville de Melun; les deux premiers étaient le maréchal de Bourgogne et le bailli de Saint-Quentin, le quatrième Jean de Carondelet. Il fit également partie de la députation chargée des négociations de paix à Péronne en 1468, et à Senlis en 1473. Charles le Téméraire, qui n'appréciait pas moins ses services que feu son père, le bon duc, l'institua chancelier de l'ordre de la Toison d'or, par lettres données à Luxembourg, en l'assemblée des chevaliers de l'ordre, le 15 septembre 1473. Ce fut cette même année que Ferry de Clugny fut promu à l'évêché de Tournai par le pape Sixte IV, du consentement de Louis XI; il fut sacré à Malines en 1474 et fit son entrée solennelle à Tournai, accompagné du duc de Bourgogne, d'un grand nombre de seigneurs et de chevaliers de la Toison d'or. Grâce au crédit dont il jouissait auprès du duc, on lui rendit de grands honneurs. Enfin, le duc Charles le désigna pour présider, en l'absence du chancelier, le grand conseil de Malines (1474). Clugny, qui jouissait en

cette qualité, d'une pension de mille francs, du prix de trente-deux gros le franc, monnaie de Flandre, laquelle était assignée sur les deniers de la recette de l'argentier du duc, obtint, par brevet donné à Namur le 28 août 1475, qu'elle serait assignée à l'avenir sur le receveur de Flandre au quartier de Gand.

Des historiens ont avancé que Ferry de Clugny accompagna Hugonet et Humbercourt envoyés vers Louis XI par Marie de Bourgogne après la mort du duc Charles, mais il l'ont évidemment confondu avec son cousin, le protonotaire Guillaume de Clugny, coadjuteur de Théroutanne. Ce qui paraît plus certain, c'est qu'il célébra le mariage de Marie et de Maximilien et baptisa, en l'église de Saint-Donat à Bruges, leur fils Philippe. Au baptême de leur fille Marguerite, il fut parrain de l'enfant, au nom du pape Sixte IV, qui l'avait nommé, le 15 mai 1480, cardinal du titre de Saint-Vital. Il semble avoir servi énergiquement la cause de Maximilien et de Marie contre Louis XI, car le légat du pape, dont le roi de France avait invoqué la médiation, répondit à Louis qu'il allait remonter aux bonnes villes de Flandre tous les maux que leur désobéissance au saint-siège devait entraîner et combien Maximilien était coupable en rejetant la médiation du pape pour n'écouter que les conseils de l'évêque de Tournai.

Le 14 mars 1481 (1482, n. st.) la ville offrit un cadeau à Clugny qui était sur le point de partir pour Rome, après s'être recommandé à ses ouailles, s'offrant à leur faire plaisir en quelque lieu qu'il se trouvât.

Clugny mourut à Rome en 1483, de mort subite, selon les uns, violente, selon les autres. Il avait fait, le 8 novembre 1465, un arrangement avec le chapitre de l'église cathédrale d'Autun, en vertu duquel il fit bâtir dans ladite église une chapelle pour sa sépulture, dans laquelle il fonda plusieurs messes et anniversaires. Mais son vœu ne se réalisa point et il fut enterré dans l'église

de Sainte-Marie-du-Peuple, à Rome, avec cette épitaphe :

HIC JACET DOMINUS FERRICUS DE CLUNIACO,
NATIONE BURGUNDUS,
JURIS UTRIVSQUE DOCTOR.
TITULI S. VITALIS PREBENSITER CARDINALIS.
EPISCOPUS TORNACENSIS,
QUI OBIT DIE MARTIS SEPTIMO OCTOBRE
ANNO SALUTIS M.CCCCLXXXIII.
ORATE DEUM PRO SALUTE ANIMÆ EJUS.

Clugny fonda à Padoue, en faveur des Tournaisiens, un collège de boursiers, qu'on appelait le collège du cardinal de Tournai et dont la collation appartenait à l'évêque, avec l'approbation de l'archevêque de Venise. Les bourses conféraient le logement et la nourriture aux étudiants en droit canon et civil de Tournai et du Tournaisis. Il obtint du pape de magnifiques privilèges en faveur de l'université de Louvain et fit don de riches ornements à l'église de Notre-Dame de Tournai.

La famille de Clugny portait : *d'azur à deux clefs d'or adossées et posées en pal, les anneaux en losange pommettés et entre-lacés.*

Emile de Borchgrave.

Le Maistre d'Anstaing, *Histoire de la cathédrale de Tournai*, t. II. — Cousin, *Hist. de Tournai*, liv. IV. — Compte rendu de la Commission royale d'histoire, t. XI, 4^{re} série, pages 365, 367, 372. — Archives générales du royaume archives de l'évêché de Tournai, n° 9, 41, 961, 962, 963, 4475, 4476. — Archives de Bruges, Ms n° 422. — Moreri, *Dictionnaire historique*.

FESCH (Guillaume DE), musicien, né vers la fin du XVII^e siècle, mort à Louvain en 1760. Voir DEFESCH (Guillaume).

FEYENS (Auguste-Joseph), sculpteur, né en 1789 à Turnhout; mort à Bruxelles en 1854. Sa vocation se révéla promptement et lui permit de surmonter les obstacles qui semblaient devoir empêcher qu'il ne devint artiste. Dès 1811, il essayait ses forces en exécutant un buste de Napoléon I^{er}. Cet essai l'enhardit, l'encouragea, le fit redoubler d'efforts, et, devenu élève de l'académie d'Anvers, il y remporta, en 1813, le premier prix de sculpture, par son groupe d'*Hercule et Omphale*. Trois ans plus tard, il produisit une statue qui fut remarquée des artistes, celle d'*Ariane abandonnée*. Il conçut dès lors

le projet d'aller s'établir à Paris, bien que l'époque fût encore désastreuse pour les beaux-arts, et qu'il ne pût compter, en allant en pays étranger, que sur les ressources créées par son travail.

Actif, audacieux, déjà expérimenté, Feyens, après s'être expatrié, parvint à être compté parmi les praticiens les plus habiles de Paris. Les maîtres ne recouraient pas seulement à son aide pour le travail, si délicat, si ingrat, de la reproduction de leurs modèles; ils lui confiaient aussi, quand ils étaient chargés d'importants travaux, la création de certaines parties sculpturales. C'est ainsi que notre artiste, pendant les longues années qu'il vécut en France, eut l'occasion de contribuer à l'achèvement de quelques-uns des principaux monuments de Paris : il orna le piédestal de la statue d'Henri IV, travailla à l'Arc de Triomphe de l'Etoile, et on lui attribue même un des bas-reliefs du Panthéon.

Il avait exposé en 1830 un buste du roi Charles X; la révolution de juillet étant survenue, il exposa, trois ans plus tard, un autre buste, plus colossal, du nouveau souverain, Louis-Philippe. Soit que Feyens eût manqué d'ordre et de prévoyance, soit qu'il eût été atteint par des revers de fortune, il rentra dans son pays complètement dépourvu de ressources. Il s'efforça d'en trouver, alors, dans une sphère étrangère à ses premières études et prétendit avoir inventé un nouveau frein pour arrêter, instantanément, les convois de chemins de fer. Il ne pouvait guère parvenir à améliorer sa situation par de tels travaux, et exténué, complètement appauvri, devenu tout à fait misérable, il alla mourir à l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles, alors qu'il venait d'atteindre sa soixante-cinquième année.

Félix Stappaerts.

FEYENS (*Jean*), surnommé, en latin, **FIENUS**, musicien et médecin, né dans le diocèse d'Anvers, ainsi que l'indique le titre de son seul ouvrage et probablement originaire de Turnhout; mort le 10 juillet 1585, ou le 2 août de la même

année, s'il faut en croire l'épithaphe citée par Sweertius. Elevé parmi les enfants de chœur de la cathédrale de Bois-le-Duc, Feyens acquit de grandes connaissances musicales, et sa réputation le fit confondre avec un autre musicien recommandable, connu sous le nom de Jean de Turnhout, son contemporain, son parent peut-être, auquel on attribue plusieurs de ses compositions. M. le chevalier Léon de Burbure vient de constater que le nom de famille de ce musicien est **JACQUES** (*Jean*), fils de Gérard. Il est certain toutefois que le musicien connu sous le nom de Jacques de Turnhout fut maître de chapelle du duc de Parme et de Plaisance, qu'il lui dédia son premier livre de madrigaux à six voix, par une épître datée de Bruxelles, le 2 décembre 1588 et qu'à cette époque le médecin Feyens était déjà mort depuis plus de trois ans.

En tout cas, la carrière musicale n'étant pas celle qui convenait aux goûts de Feyens, il se livra à l'étude de la médecine, obtint le grade de docteur, s'établit à Anvers, y exerça sa profession avec succès et fut nommé médecin pensionnaire de la ville. Celle-ci ayant été assiégée par le duc de Parme, Fienus se retira à Dordrecht, où il mourut. Il ne reste de lui qu'un seul écrit, ayant pour titre : *Joannis Fieni Andoverpiani de flatibus humanum corpus molestantibus commentarius novus ac singularis*. Antverpiæ, 1582, in-12; Heidelberg, 1589, in-8°. Item, *Emendatior facta, cum notis Lævini Fischeri*. Francof., 1592, in-12; Amst., 1643, in-8°; Hamburgi, 1644, in-12; item, trad. en hollandais, Amst., 1668, in-12, et en allemand, Schneeberg, 1759, in-8°. L'auteur dédie ce traité à Charles Rym, ou Rymius, conseiller au conseil privé, par une lettre datée d'Anvers le 1^{er} février 1581. Fienus se fonde, dans son écrit, sur les enseignements d'une longue expérience; il va droit à la pratique, sans s'arrêter à de vaines spéculations; d'après lui, Hippocrate a écrit plus savamment qu'utilément sur la matière qui fait l'objet de son commentaire. Cette matière ayant été, jusqu'à cette

époque, complètement négligée, le livre de Feyens brille par son originalité et mérite d'être lu, quoique d'ailleurs il soit à regretter que l'auteur adhère fortement aux idées scolastiques du temps. Il tâche de prouver que les flatuosités n'appartiennent ni aux esprits animaux, ni aux esprits naturels, mais qu'elles sont engendrées par les maladies, comme les vents de l'atmosphère le sont par les nuages et les vapeurs. Sa méthode curative consiste dans un régime de vie régulier et l'usage des carminatifs, tels que l'anis, le fenouil et la coriandre. Il s'étend longuement sur le traitement de chaque maladie que les vents produisent.

Aug. Vander Meersch.

Sweetius, *Athenae belgicae*, p. 423. — Valère-André, p. 500. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 638. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. IV. — *Biographie médicale*, t. IV, p. 292. — Fr. Fétis, *Biographie des musiciens*. — Eloy, *Histoire de la médecine*.

FEYENS (Thomas) ou FIENUS, médecin, né à Anvers le 28 mars 1567, mort le 15 mars 1631, était fils du précédent. Se conformant à l'exemple paternel, il suivit la carrière médicale, fit d'excellentes études à l'université de Leyde, les compléta à Bologne, sous Jérôme Mercuriali, Costeo, Aranzi et Aldovrandi, et s'exerça, sous Tagliacozzi, à la pratique de cette singulière partie de la chirurgie qui a pour objet la possibilité des greffes animales. De retour dans son pays, il y obtint, en 1593, une chaire de médecine à l'université de Louvain et y reçut, le 9 novembre de la même année, le bonnet de docteur. En 1600, il se rendit à Munich, à la cour de Maximilien, électeur de Bavière, qui l'avait choisi pour son médecin. Le désir de revoir sa patrie le fit renoncer, au bout d'un an, à cette position élevée : il vint reprendre sa chaire à l'université de Louvain et fut nommé premier médecin des archiducs Albert et Isabelle; mais la faiblesse de sa constitution ne lui permit pas de cumuler ces deux emplois, et il dut abandonner la cour, pour s'en tenir exclusivement à la charge de professeur. Une chaire de professeur à Bologne lui ayant été offerte, avec un traitement de 1,000 ducats, il déclina cet honneur, et

l'archiduc s'empressa de lui assigner le même traitement, afin de lui ôter la tentation de quitter l'université de Louvain, dont il fut l'un des plus fermes soutiens. Honoré trois fois du rectorat, en 1594, 1599 et 1604, il mourut au collège de Breughel, dont il avait été pendant longtemps le président.

Médecin très-savant, Feyens excellait dans la connaissance de l'histoire naturelle et de la chirurgie. Il a laissé de nombreux écrits qui contribuèrent à établir sa réputation, mais dont quelques-uns ne sont cependant remarquables que par la multitude des hypothèses, l'audace des assertions ou des idées paradoxales défendues avec ténacité. 1^o *De Vi formatrice Fœtus, liber in quo ostenditur animam rationalem infundi tertia die*. Antverpiæ, 1620, in-8^o. L'auteur y expose avec assurance le mystère si obscur de l'animation du fœtus, affirmation formelle qui souleva bien des contradictions. L'ouvrage fut attaqué par Louis du Gardin, professeur de médecine à Douai; Fienus le défendit par l'écrit suivant, où il ne ménage pas son adversaire. — 2^o *De Vi formatrice Fœtus, liber secundus, adversus Ludovicum Du Gardin, in quo prioris doctrina plenius examinatur et defenditur*. Lovanii, 1624, in-8^o. Ponce à Sancta Cruz, médecin de Philippe IV, s'étant aussi déclaré contre le sentiment de Fienus, celui-ci lui répliqua par — 3^o *Pro sud de animatione fœtus tertiâ die opinione*. Lovanii, 1629, in-8^o. — 4^o *De Viribus imaginationis tractatus*. Lovanii, 1608, in-8^o. Lug. Bat., Elzevier, 1635, in-32. Il y a encore d'autres éditions. — 5^o *De Cauteriis libri quinque*. Lovanii, 1598. Item, 1601, in-8^o. Coloniae, 1607. Le sujet est traité d'une manière fort étendue; l'auteur remonte à la plus haute antiquité pour examiner l'usage des cautères. C'est un des meilleurs ouvrages de Fienus; on peut encore le consulter comme document historique. — 6^o *De præcipuis artis chirurgicæ controversiis libri duodecim*. Francofurti, 1602, in-4^o. Publié par le célèbre Herman Conring. Ouvrage rempli d'un grand savoir, et le plus remarquable

qu'ait publié notre auteur; il a été réimprimé à Francfort en 1649; puis en 1669, in-4°, à Londres, 1733, in-4°, et traduit en allemand, Nuremberg, en 1679, in-8°; en hollandais à Amst. en 1685, in-8°. Quelques biographes ont mis cet ouvrage au rang des écrits posthumes de Fienus : c'est une erreur; l'édition de 1602 se trouvait dans la bibliothèque de Falconet. Les principales matières traitées par l'auteur sont le trépan, la cataracte, la paracentèse à la poitrine et au bas-ventre, l'artériotomie, l'opération césarienne, la taille, l'opération de la hernie, l'amputation, la réparation du nez suivant la méthode de Tagliacozzi. — 7° *Semeioticæ, sive de signis medicis tractatus*. Lugd., 1664, in-4°. — 8° *De Cometa anni CIOIOCVIII*. Antv., 1619; Lipsiæ, 1656. Feyens donne les observations qu'il a faites de la comète de 1618 et 1619 et soutient que les comètes sont dans le ciel et non dans l'air; des corps célestes et non des exhalaisons enflammées; il finit par prouver qu'elles ne sont pas un présage de l'avenir. On y trouve une lettre où il agite la question du mouvement de la terre et se déclare contre les défenseurs de Copernic.

On prétend qu'il a laissé encore plusieurs ouvrages, sur diverses parties de la médecine; quelques-uns de ces manuscrits sont cités par Paquot. La bibliothèque nationale à Paris conserve plusieurs lettres autographes de Fienus, manuscrit in-4°, coté 8599, et comprenant aussi des lettres originales d'autres auteurs.

Aug. Vander Meersch.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. IV. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — De Feller, *Dictionnaire historique*. — *Biographie médicale*, t. IV, p. 292. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. II, p. 400. — Eloy, *Histoire de la médecine*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 638.

FIAMINGO (Nicolas), peintre verrier, né à Malines. xve siècle. Voir HENDRICKX (Nicolas).

FIAMINGO (Paolo), peintre, né à Anvers en 1540, mort en 1596. Voir FRANCHOYS (Paul).

FIAMINGO (Pietro), sculpteur, né à Gand en 1710, mort à Manheim en

1793. Voir VERSCHAFFELT (chevalier Pierre).

FICKAERT (François), deuxième du nom, naquit à Anvers le 26 février 1614, d'une famille originaire de Louvain, qui avait obtenu droit de bourgeoisie dans la première de ces villes, par l'admission, faite le 17 août 1557, du libraire Paul Fickaert. Il était également allié aux peintres Corneille et Jean Fickaert, admis en 1595 et 1617 à la maîtrise de la gilde de Saint-Luc. Notre personnage eut pour père François Fickaert I, libraire admis en 1611 à la maîtrise de Saint-Luc; sa mère s'appelait Gudule Pelgrims. Il vit probablement le jour dans la maison de *Gulden Engel*, sous la tour de l'église Notre-Dame, habitation dans laquelle, plus tard, il continua le commerce de son père, décédé le 15 novembre 1626. Ce dernier avait été en relations d'amitié avec la famille de Rubens et avec celles des imprimeurs Moretus, Aertsens et Nutius; il s'était fait connaître comme éditeur de plusieurs ouvrages fort recherchés par les bibliophiles. François Fickaert II, admis à la maîtrise en 1636, suivit la carrière paternelle et continua les bonnes relations établies par François Fickaert I. A son tour, il publia différents traités, parmi lesquels le *Dienstlich ende genuechelyck tytverdryf voor siecken*, du savant docteur en médecine Michel Boudevyns. Mais c'est comme auteur que notre libraire mérite surtout une mention spéciale. En 1648, il écrivit et publia la première biographie du peintre Quentin Massys, sous le titre de *Metamorphosis ofte wonderbaere veranderingh ende leven van den vermaerden Mr Quinten Matsys, constigh grofsmit ende schilder binnen Antwerpen*, ouvrage que le peintre A. van Fornenbergh fit suivre en 1658 d'une monographie imprimée par Henri van Soest et intitulée : *Den Antwerpschen Protheus ofte Cyclopschen Appelles, dat is : het leven ende konststrycke daden van Mr Quinten Matsys, van grofsmidt in fynschilder verandert*.

Le premier de tous les écrivains, Fickaert avait contesté l'exactitude de l'allégation du traducteur de Louis

Guichardin, d'après laquelle le grand peintre aurait vu le jour dans l'ancienne capitale du Brabant.

François Fickaert II décéda à Anvers le 22 juin 1654, laissant plusieurs enfants de Gertrude Stockmans, qu'il avait épousée le 25 avril 1637. Autrefois on voyait son tombeau dans la cathédrale d'Anvers.

P. Génard.

FIDELIS (*Louis*), écrivain ecclésiastique, né à Tournai, mort en 1555. Voir *FÉABLE* (*Loëis*).

FIENNES (*Eustache DE*), chevalier, comte de Chaumont, vicomte de Fruges (et non de Bruges), baron d'Enne, seigneur d'Esquerdes et de Heuchin, descendait d'une maison illustre, originaire de l'Artois et connue dès le IX^e siècle. Il quitta, ainsi que ses frères et sœurs, le surnom de Du Bois et reprit celui de Fienes; c'est sous le nom de seigneur d'Esquerdes qu'il est le plus généralement connu. Il fut un des signataires du Compromis des nobles, et s'était acquis une grande considération parmi les confédérés. Son fils, Guislain, comte de Chaumont, fut du parti du roi et créé chevalier par lettres patentes datées de Madrid le 31 décembre 1593.

Lors de l'entrevue qu'eurent les confédérés au mois d'avril 1566 avec la duchesse de Parme, ce fut Eustache de Fienes qui répliqua en leur nom. Bréderode avait présenté la requête à Marguerite, et celle-ci, après avoir pris la supplique, se retira en leur disant qu'elle la leur remettrait le lendemain avec les observations qu'elle et son conseil jugeraient convenables. La compagnie était à cette seconde audience beaucoup plus nombreuse qu'à celle de la veille; Guillaume de Berg et le comte de Culembourg étaient enfin arrivés et avec eux plusieurs auxiliaires. La gouvernante leur rendit la requête, apostillée en marge; elle y exprimait l'espoir de voir modérer les édits et de faire rappeler les inquisiteurs; mais pour cela il fallait obtenir, avant tout, le consentement du roi. Cette réponse ne satisfit nullement les confédérés : plusieurs retournèrent au palais, où Eustache de Fienes pria la

duchesse de ne pas aggraver les choses en laissant croire à Philippe II que le compromis pouvait avoir un autre but que son service et la défense de la couronne. « Madame, dit-il, il a plu à ces seigneurs et à toute cette noble compagnie me commander de remercier, de leur part, V. A. très humblement de sa bonne réponse qu'il a plu à V. A. nous donner ce jourd'hui, et furent esté beaucoup plus contents et satisfaits, s'il eult plu à V. A. leur déclarer, en la présence de tous ces seigneurs, que V. A. a prins de bonne part et pour le service du roy ceste nostre assemblée, assurant V. A. qu'aucunq de cette compagnie ne donnera occasion à V. A. de se mescontenter de l'ordre qu'ils tiendront doresnavant. » Comme Madame répondit qu'elle le croyait ainsi, mais sans déclarer en quelle part elle prenait l'assemblée, le seigneur d'Esquerdes lui dit : « Madame, il plairast à V. A. en dire ce qu'elle en sait ». A quoi elle répliqua qu'elle n'en pouvait juger ».

Envoyé par les nobles à Tournai, afin de désarmer le peuple, de le réduire à l'obéissance du dernier mandement, et de terminer les discussions relatives à l'exercice de la nouvelle religion, le comte Louis de Nassau dépêcha à Eustache de Fienes son secrétaire pour le consulter sur différents points (le 27 septembre 1566). Ce fut assez pour que De Fienes fût banni par le duc d'Albe, mesure de rigueur qui n'ébranla ni ses sentiments patriotiques ni son amour pour la liberté; au contraire il noua, dès lors, une correspondance des plus actives avec le Taciturne.

La sentence de bannissement prononcée à charge d'Eustache de Fienes constate que celui-ci était un défenseur convaincu des droits des Belges, l'antagoniste décidé du roi, du pape et du clergé. Après s'être expatrié, il entra en 1572 dans l'armée française de Senlis, chargée de délivrer Mons, en Hainaut; puis cette armée ayant été défaite, il se réfugia dans la ville avec le comte Louis de Nassau, et, lors de la reddition de

cette place, se rendit en Angleterre, qu'il dut quitter, d'après l'ordre de la reine Elisabeth en 1573, avec cinquante autres personnes. A partir de ce moment, on ignore ce qu'il devint depuis et l'on ne trouve plus nulle trace de son nom dans l'histoire nationale.

Aug. Vander Meersch.

Kobus en Rivecourt, *Beknopt biografisch woordenboek van Nederland*. — Vander Aa, *Biografisch woordenboek*. — Te Water, *Historie van het verbond der edelen*, t. I, p. 310. 433; t. II, p. 397; t. III, p. 530. — V. Gaillard, *Influence exercée par les Belges sur les Provinces-Unies*. — Groen van Prinsterer, *Archives*, passim. — Arend, *Alg. geschiedenis des vaderlands*. — Van Vloten, *Nederl. opstan' tegen Spanje*, p. 154.

FIENNES (*Guislain de*), chevalier, seigneur de Lumbres et autres lieux, marin, diplomate du x^ve siècle; mort à Paris et enterré dans l'église de Notre-Dame. Signataire du Compromis des nobles, comme son frère Eustache (dont la notice précède), il consacra toute son existence à affranchir sa patrie du joug des Espagnols; mais on manque de détails sur les principales phases de cette vie militante. On trouve son nom mentionné la première fois dans l'histoire, en 1566, comme député à Valenciennes, avec Charles de Revel, seigneur d'Audregnies, et chargés, tous deux, d'aplanir les difficultés survenues à l'occasion des troubles religieux. A la suite de cette mission, qui ne réussit point, le duc d'Albe le bannit et il se retira en France, où il travailla incessamment en faveur du prince d'Orange, qui lui confiait ses affaires les plus importantes.

Capitaine de vaisseau, il devint, le 10 août 1570, amiral de la flotte des Gueux de mer, en remplacement d'Adrien van Bergen. L'on doit remarquer, à cette occasion, que des Belges furent les premiers amiraux des Gueux et devinrent, en quelque sorte, les fondateurs de la marine hollandaise, si justement estimée. Malgré sa vie si active, Guislain de Fiennes a laissé peu de traces dans l'histoire de cette lutte gigantesque contre la domination espagnole. Il abandonna, en 1572, le commandement de la flotte, et dès lors c'est surtout comme diplomate que le rôle de notre personnage mérite d'être signalé. Ses relations

avec Louis de Nassau étaient des plus intimes, et Guillaume d'Orange le chargea, dès le mois de mai 1573, d'une mission confidentielle : il s'agissait d'obtenir de la cour de France des secours pour les Pays-Bas opprimés. Il eut pour instructions de négocier avec Charles IX une convention sur les bases suivantes : Le roi de France fournirait au prince d'Orange, le plus promptement possible, une somme de cent mille écus, pour soutenir et continuer la guerre contre le roi d'Espagne; puis tous les trois mois une somme de trois cent mille écus serait mise à sa disposition, jusqu'à ce qu'il plût à Sa Majesté de déclarer ouvertement ses intentions et d'entreprendre elle-même ladite guerre. D'autre part, toutes les villes et terres que le prince pourrait conquérir dans les Pays-Bas sur le roi d'Espagne seraient mises entre les mains et sous l'obéissance du roi de France; celui-ci s'engagerait à les maintenir dans leurs privilèges, droits, coutumes, usances et gouvernement politique, ainsi que dans le libre exercice de la religion réformée. Le seigneur de Lumbres mena cette négociation à bonne fin, ce dont le prince d'Orange le remercia, le 12 septembre 1573, en ces termes : « Monsieur de Lumbres, depuis « votre retour en Allemagne, j'ai « reçu diverses de vos lettres et tiens « par icelles que par le rapport du docteur Tayart, entendu votre besoin, « vous remerchiant de bonne affection « de la peine qu'avez si volontairement « prise à faire ce voyage. »

Plus tard, De Fiennes habitant Cologne continua à se tenir parfaitement au courant des événements et à en informer de suite le prince d'Orange, ou son ami, le comte Louis. Ayant employé, avec le plus noble désintéressement, tout son patrimoine à servir la cause commune, De Fiennes se trouvait, vers la fin de 1573, à Cologne dans un état de dénuement absolu et obligé de solliciter des moyens de vivre selon son état; il dut recourir à la charité des comtes de Nassau. La position financière de ceux-ci était, par malheur, loin d'être brillante; cependant ils parvinrent à lui

faire tenir une somme de cent rixdales, afin qu'il pût satisfaire à ses plus impérieux besoins.

Au commencement de l'année 1774, la correspondance de De Fiennes avec le comte Louis devint plus active : une foule de renseignements lui arrivaient, tant sur la position des ennemis que sur les ressources du parti du prince d'Orange. Il se rendit alors à Aix-la-Chapelle, ville plus rapprochée du théâtre des événements, d'où il pouvait plus promptement transmettre des nouvelles. Afin de pouvoir le faire avec toute sûreté, il se servit d'une correspondance chiffrée. Les négociations avec la France étant encore ouvertes, il s'offrit pour devenir résident ordinaire à la cour de Charles IX; il se croyait en état de seconder utilement le prince d'Orange dans ses projets. Le séjour qu'il y avait fait lui avait appris comment les choses s'y traitaient. « J'ai vu, par expérience, dit-il, que tous tant qu'ils sont près du roy et près de la reine, ayant plustôt esgart à leur complaire et par ce moyen se maintenir qu'à l'avancement d'un bon affaire, n'en osent parler qu'en tas tant et par acquit, n'est qu'ilz soient poussez de quelqu'un pour le respect duquel ilz prennent hardiesse, sous ombre d'avertissement, de parler librement de choses que autrement ilz ne toucheront qu'en passant. » Ce fut vers la même époque qu'il fit de vaines démarches pour gagner la ville de Maestricht au parti du Taciturne. En 1575, Guillaume de Nassau lui confia une nouvelle mission en France et lui remit une lettre confidentielle pour Catherine de Médicis. Cette mission était-elle temporaire? On l'ignore. Toutefois il est assez probable que depuis lors De Fiennes remplit sans interruption les fonctions d'ambassadeur. Cette même année, il se rendit en Angleterre; mais le séjour lui en fut bientôt interdit. En 1577, il prit une part importante à de nouvelles négociations avec la France et, dans toutes ces circonstances, il montra le zèle, le savoir et l'habileté d'un diplomate expéri-

menté. On ne sait ce qu'il devint après cette époque et pendant les dernières années de son existence. Il mourut, probablement, sans descendants, puisque le fils de son frère Eustache prit le nom de seigneur de Lumbres.

Aug. Vander Meersch.

Wagenaar, *Vaderlandsche historie*, D. VI, bl. 321; D. VII, bl. 82. — Te Water, *Historie van 't verbond der Edelen*, t. II, p. 599. — Groen van Prinsterer, *Archieven*, passim. — Van Groninge, *Geschiedenis der Watergeuzen*. — Arend, *Algemeene geschiedenis des Vaderlands*. — V. Gailard, *De l'influence exercée par la Belgique sur les Provinces-Unies*. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Kobus en Rivecourt, *Beknopt biographisch handwoordenboek*.

FIENUS (*Jean*), musicien, médecin, né dans le diocèse d'Anvers, mort le 10 juillet 1585. Voir FEYENS (*Jean*).

FIENUS (*Thomas*), médecin, né à Anvers, le 28 mars 1567, mort le 15 mars 1631. Voir FEYENS (*Thomas*).

FIERLANT (*Simon DE*), seigneur de Bodeghem, jurisconsulte, naquit à Bruxelles, en 1602, d'une famille patricienne de Bois-le-Duc; son père, Martin, et son aïeul, Simon, ont été conseillers et receveurs des domaines dans cette ville. Il était avocat postulant au conseil souverain de Brabant, lorsqu'il fut nommé, le 4 mai 1657, conseiller et maître des requêtes au grand conseil. Peu après, en 1663, on l'envoya à Madrid en qualité de conseiller au conseil suprême d'Etat pour les affaires des Pays-Bas; deux ans plus tard, en 1668, il revint à Bruxelles, investi des fonctions de chancelier du conseil de Brabant, position qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 15 août 1686; il était âgé de 84 ans.

La vie de Simon de Fierlant s'écoula paisiblement et fut remplie par l'étude et la composition des nombreux ouvrages que nous indiquons ci-dessous. Il était, dit M. Wauters (*Histoire des environs de Bruxelles*) « entièrement dévoué aux jésuites qui, avant lui, avaient eu peu d'influence sur le conseil de Brabant; le père Augustin François Paulens, en prononçant son oraison funèbre dans l'église de Sainte-Gudule, le 27 août 1686, le loua d'avoir

« exercé sa plume et employé son pou-
 « voir contre les défenseurs du jansé-
 « nisme ; mais la société de Jésus n'a-
 « vait pas encore réussi à se concilier
 « la faveur des archevêques de Malines ;
 « le père Pauwens fut sommé de s'ex-
 « pliquer et il fallut, pour apaiser ce
 « différend, l'intervention de la cour de
 « Bruxelles et de l'internonce ».

La liste des ouvrages publiés par le chancelier De Fierlant n'a été dressée jusqu'ici que d'une manière inexacte et incomplète ; ce n'est qu'après beaucoup de recherches que nous sommes parvenu à retrouver toutes ses productions ; son œuvre est considérable : elle témoigne d'une grande érudition, surtout en théologie ; ses principaux écrits sont relatifs aux hérésies et à la défense des doctrines de l'Eglise et c'est même un fait curieux de voir un chancelier de Brabant consacrer ses loisirs à des discussions théologiques. Il a aussi cultivé la poésie ; a reproduit en vers latins les paraboles de l'Ecriture ; a composé de même des hymnes et une vie de Jésus-Christ. Outre ses ouvrages contre les hérétiques, il a publié, en prose, un Traité d'histoire et un autre du Droit public.

De Fierlant avait 66 ans quand il donna, en 1668, son premier ouvrage, et il continua à écrire jusqu'à sa mort. On a de lui les productions suivantes rédigées toutes en latin et les titres sont en général d'une étendue peu commune : ils indiquent d'une manière assez complète le contenu du volume, pour que nous n'ayons à entrer dans aucun développement à cet égard : 1^o *Speculum veritatis in quo cernitur catholica doctrina candida lux et hæretica fuscus ac nævus... per quatuor elementa* (quatre parties) *delineatum, autore ill^{mo} D. S. D. F. B. C. H. R. A. C. S.* Colonia Agrip. Jud. Calcovius, 1668, in-4^o, 262 p. La 1^{re} partie contient un catalogue des hérésies depuis le 1^{er} siècle jusque vers la fin du xvi^e ; la seconde, les signes auxquels on reconnaît l'hérésie ; la 3^e les marques de la vraie Eglise ; la 4^e comprend les principales controverses qui se sont élevées entre les catholiques et les sectaires. — 2^o *Vita Christi metricè*

*descripta, sensuque morali enucleata, qua filius Dei ab æterno genitus, mundo nas-
 cens, patiens, moriens et resurgens exhibetur, autore Imo ac Am^o D. S. D. F. A. C. S. in H^o ac B^o B. C.* Bruxellis, typis Jacobi Vandeveldæ, 1674, in-4^o, 206 p. — 3^o *Tractatus de imperio ac dignitatibus, autore Io ac A^o. B. C. D. S. D. F.* Colonia Agrip. apud. Jud. Calcovium, 1675, in-4^o, 195 p. — 4^o *Statera catholica pietatis et hæreticæ invidiæ, in qua exhibentur primo romana Ecclesiæ sacra ceremoniæ, largitiones et ordinationes... secundo, hæretico alivore elatæ insultationes et catholico a candore æque repressæ, auctore illo D. Simone de Fierlant.* Colonia Jud. Calcovius, 1680, in-4^o, 249 p. — 5^o *Austriacæ domus ac gentis dilucidum jus in Burgundiæ ducatum, compendiatâ delineatione e fidei verisque authorum scriptis fideliter deprompta demonstratum.* Colonia Agrip., Jud. Calcovius, 1680, in-4^o, 75 p. — On trouve à la suite, dans quelques exemplaires, — 6^o *Doctrina Christi parabolica, eodem ab autore, elegiaco metro delineata*, 24 p. ; et 7^o *Hymni romanæ Ecclesiæ contra antiquos et modernos hæreticos cantati et celebrati, et heroicum in metrum versi per eundem auctorem*, 1670, 24 p. — 8^o *Præcipua hic exhibitur catholicos inter ac hæreticos super vera Christi religione ac fide antinomia seu controversia... autore ill^o. D S. de Fierlant.* Colonia, Jud. Calcovius, 1680, in-4^o, 206 p. — 9^o *Tres breves tractatus, primus de calviniano stigmatè ; secundus, de Martini Lutheri vita et morte ; tertius complectitur Epigrammata varia contra hæreticos.* Colonia, Balh. ab Egmond, 1682, in-4^o, 126 p. — Dans le premier de ces traités, l'auteur soutient que Calvin a été marqué pour un crime infâme, thèse défendue aussi par le P. Gonzalès, général des jésuites, mais que le P. Mambourg avait renoncé à défendre. — 10^o *Conamen, infelix omen et heterodoxi dogmatis, varios per cuniculos dolosa congeries, e S. Scripturæ gremio concitutum... primum examen anatomicâ delineatione evulgans stupendas novitates et infaustas opiniones a R. P. Agidio Gabrielis... pro-*

tusas... auctore ill^s dom. ac veritatis amatore De Fierlant. Coloniae Agrip., Jud. Kalkovius, 1682, in-4^o, 144 p. L'auteur attaque dans cet écrit la doctrine d'Ægidius Gabriel, franciscain, qui avait publié : *Specimina moralis christianæ et moralis diabolicæ in praxi*, 1675, in-12^o, ouvrage condamné par la congrégation de l'Index; cet auteur a publié alors : *Theologiam moralem latine Flandriæ et Romæ, juxta correctionem S. Congregationis indicis*, 1680. De Fierlant prit de nouveau la plume et écrivit une nouvelle réfutation de ce dernier livre, sous le titre de : 11^o *P. Ægidii Gabrielis moralis doctrinæ iteratum examen, ejusque catholicæ repetita castigatio, ab Simone De Fierlant...* Leodii, Petr. Danthez, 1683, in-4^o. Le livre du chancelier, envoyé au pape Innocent XI valut à son auteur une lettre de félicitations de ce pontife, datée du 18 décembre 1683, et au père Gabriel une seconde condamnation. — 12^o *Illustrissimi domini Simonis De Fierlant Brabantici cancellarii tractatus quatuor, quorum primus continet horologium christianæ politicæ, seu boni principis rectum regimen; secundus, horologium christianæ patientiæ, seu bonæ mentis verum specimen ac columen; tertius, Satanæ assiduum in Christum molimen per hæreticos a se quovis ævo modoque suscitatos; quartus, alearum chartarum ac similium ludos quando boni quando mali, vera per prædicata distinctos*. Coloniae, Judocus Kalkovius, 1683, in-4^o. Les trois derniers traités ont un titre spécial dans le corps de l'ouvrage; 1^o *De armaturâ christianâ mundanas adversus persecutiones*; 2^o *breve compendium diabolicæ persecutionis quovis studio exercitiæ contra Christum ejusque sectarios, per hæreticorum præstigia, figmenta et larvata dogmata*; 3^o *tractatus de abecedario singula sua per elementa enunciantia vitia ac mala persæpe prodeuntia ex alearum chartarum, rerumque similium ludis perperam tractatis vel exercitiis*. — 13^o *Illmi Dom. Simonis De Fierlant, cancellarii, catholico ab affectu tractatus quo clarissime demonstratur Gabriellianæ, Gummaristicæ ac Macarianæ triumviralis concor-*

diæ inane examen. Coloniae, 1685, in-4^o, 302 p. Ce livre est dirigé contre le P. Gilles Gabriel, Gummar Huygens, docteur de Louvain, et Macaire Havermans, prémontré.

J. Delecourt.

FILASSIER (Jean-Jacques), moraliste, agronome, né en Flandre vers 1736, mort à Clamart en 1806. Dans sa jeunesse, il se livra avec passion à la lecture d'ouvrages philosophiques, alors fort en vogue; l'*Emile* de Jean-Jacques Rousseau fit surtout une vive impression sur son esprit et il conçut le projet de perfectionner le système d'éducation alors préconisé. Il fit part de ses idées à un ancien magistrat nommé Rose, qui s'offrit pour être son collaborateur. Filassier aimait le séjour de la campagne et la vie simple des champs où il se livrait à ses expériences agronomiques. Cette circonstance le porta ensuite à accepter la direction de la pépinière de Clamart, près de Paris, et absorbé par ses travaux, il resta étranger aux premiers événements de la révolution française; mais les habitants de Bourg-la-Reine l'ayant nommé, presque malgré lui, leur procureur syndic, cette fonction le fit élire député à l'assemblée législative, où il parla en faveur de la liberté de conscience. Dénoncé après la journée du 10 août, il parvint à se justifier de l'accusation portée contre lui, et put retourner dans sa commune, où il fut élu juge de paix. Il rentra ensuite dans la vie privée pour se livrer entièrement à l'étude et devint membre de plusieurs académies, entre autres de celles d'Arras, de Lyon, de Toulouse, de Marseille. On lui doit les ouvrages suivants : 1^o *Dictionnaire historique de l'éducation*. Paris, 1771, 2 vol. in-12, plusieurs fois réimprimé. Il en parut une traduction allemande, avec continuations, imprimée à Berlin en 1788 et 1792, en cinq volumes in-8^o. C'est un recueil d'anecdotes. — 2^o *Eraste ou l'Ami de la jeunesse*. Paris, 1773, 1775, 1803. Le premier volume est un abrégé encyclopédique d'anecdotes morales, instructives, intéressantes; le second contient un bon abrégé d'histoire, de géo-

graphie et autres notions élémentaires en forme d'entretiens entre Eraste et son élève. Cet ouvrage, souvent réimprimé, eut un grand succès et fit admettre Rose et Filassier à l'Académie d'Arras. — 3^o *Eloge du dauphin, père de Louis XVI*. Paris, 1777, in-8^o. — Agronome distingué, Filassier publia aussi : *Culture de la grosse asperge dite de Hollande, la plus précoce et la plus hâtive, la plus féconde et la plus durable que l'on connaisse*. Paris, 1783, in-12. — Un *Dictionnaire des jardiniers français*. Paris, 1790, 2 volumes in-8^o; ouvrage très estimé et fort utile pour tous ceux qui s'occupent d'horticulture.

Aug. Vander Meersch.

Biographie générale, publiée par Didot. — *Biographie universelle des contemporains*. — Pauwels de Vis, *Dictionnaire biographique des Belges*. — Bouillet, *Dictionnaire universel et classique d'histoire*.

FILLASTRE (Guillaume) ou FILASTRE, ecclésiastique et homme d'Etat, mort le 22 août 1473.

Bien que Fillastre ait gouverné successivement plusieurs diocèses, bien qu'il ait été aussi abbé d'un monastère important, c'est surtout comme homme d'Etat qu'il mérite une biographie détaillée; il suivit presque constamment la cour des ducs de Bourgogne Philippe et Charles, dont il fut le ministre, l'ambassadeur, l'orateur. Son nom, il est vrai, n'est pas même cité par M. de Barante, mais les écrivains contemporains, entre autres Chastelain, lui donnent fréquemment place dans leurs récits. Ce chroniqueur, qui l'a parfaitement connu, parle de lui avec éloge. « Il étoit, dit-il (*Œuvres*, t. III, p. 333), « agréable homme et doux parler. Il « étoit, ajoute-t-il un peu plus loin, « doux homme et affable entre tous « autres de la génération gallique (ou « française), pour un clerc et prélat. » Néanmoins Chastelain ne dissimule pas le changement fâcheux qui s'opéra dans le gouvernement du duc et dans le caractère de Fillastre lorsque celui-ci acquit sur Philippe de Bourgogne une influence incontestée.

Guillaume Fillastre étoit, si l'on en croit l'opinion commune, le neveu d'un

autre personnage du même nom, le cardinal de Saint-Marc, helléniste et géographe, qui mourut à Rome en 1428 et qui fut sans doute son parrain et son premier protecteur. Il naquit, dit-on, dans le Maine, dont son père avait le gouvernement; Chastelain le qualifie de Lorrain, mais, peut-être, parce qu'il fut évêque de Verdun, puis de Toul, deux villes situées en Lorraine. Sa naissance étoit entachée d'illégitimité, comme nous l'apprend Wassebourg, d'après lequel il seroit né de la liaison d'un abbé avec une religieuse, si l'on en croyait une tradition qui fut transmise à Wassebourg par le doyen de Sainte Madeleine, de Verdun, dont l'aïeule étoit la sœur de Guillaume. Celui-ci fut légitimé par des lettres patentes du duc Philippe, en date du 23 septembre 1460. Dès sa jeunesse on le voua à l'état monastique et il entra dans l'abbaye de Saint-Pierre, de Châlons-sur-Marne, de l'ordre de Saint-Benoît; il fut successivement prieur de Saumaise, puis abbé de Saint-Thierry, en Champagne; au surplus, sa vie ne s'écoula pas longtemps dans la retraite, car il put négliger ses devoirs de religieux pour suivre les leçons des professeurs de l'université de Louvain, où il reçut le doctorat en janvier 1436.

Il ne tarda pas à entrer au service du puissant duc de Bourgogne, qui venait de mettre fin à ses querelles avec la France par le traité d'Arras. Philippe lui fit obtenir une prébende sacerdotale de Cambrai et l'envoya au pape Eugène IV, qui se trouvoit alors à Ferrare, et au concile de Bâle. Il étoit chargé de soutenir contre René d'Anjou les prétentions du seigneur de Vaudemont à la possession du duché de Lorraine, et il déploya dans cette mission beaucoup de tact et de prudence.

Elle eut pour conséquence l'élévation de Fillastre à la dignité d'évêque de Verdun, mais les liens étroits qui l'unissaient à la maison de Bourgogne lui nuisirent auprès de la noblesse du duché de Bar et des Verdunois, qui étoient sympathiques à la politique française, et il ne tarda pas à se brouiller aussi avec la maison d'Anjou. Son administration

fut marquée par des troubles presque continuels. A peine avait-il pris possession de son siège (1^{er} novembre 1437) qu'il se querella avec son chapitre diocésain, dont il fit dévaster les domaines par des troupes qu'il prit à sa solde; les chanoines sollicitèrent l'appui d'Artus, comte de Richemont, connétable de France, et déclarèrent à l'évêque qu'ils se considéraient comme placés sous la protection immédiate du duc René d'Anjou. Non contents d'avoir manifesté de la sorte leurs sentiments, ils s'adressèrent au concile de Bâle, qui prescrivit à l'évêque d'indemniser le chapitre des torts qui lui avaient été causés, et, sur le refus de Fillastre de comparaître devant lui, condamna ses prétentions; enfin, après plusieurs conférences restées sans résultat, le prélat consentit à payer aux chanoines 500 florins (23 mai 1439). Quelques années après, Verdun fut agité par une violente querelle entre le clergé et les bourgeois. Les magistrats de la cité ayant fait arrêter dans le chœur de la cathédrale un vigneron, nommé Martin Crochet, accusé d'avoir répandu un libelle en vers, Fillastre se joignit aux chanoines pour réclamer la punition de cette atteinte aux immunités ecclésiastiques et condamna Verdun à une forte amende (5 mars 1446-1447); mais, en 1448, il vit s'élever contre lui une commotion populaire, pendant laquelle il fut retenu entre les deux portes du Pont de la Chaussée. Ce fut alors qu'il sollicita et obtint la conclusion d'un arrangement, par lequel il cédait l'évêché de Verdun à Louis de Haracourt, en échange de celui de Toul.

Il ne rencontra pas dans son nouveau diocèse plus de disposition à l'obéissance que dans l'ancien. Lorsqu'il engagea le chapitre diocésain à établir un théologal, c'est-à-dire un professeur chargé d'achever l'éducation des chanoines encore jeunes, on lui fit observer qu'un religieux dominicain était déjà chargé de donner des leçons de théologie; il insista cependant et sa volonté fut faite. Mais les bourgeois de Toul se montrèrent moins dociles. Voyant que son autorité était à peu près nulle, l'évêque

se retira au château de Liverdun et adressa les plaintes les plus vives à l'empereur Frédéric III; les bourgeois furent obligés de lui demander pardon, en présence de ce prince et de sa cour (30 avril 1451), mais le débat ne tarda pas à recommencer; cette fois, l'empereur refusa d'intervenir, et la bourgeoisie parvint à gagner à sa cause le roi de France, le duc de Lorraine et le cardinal légat, qui donnèrent tort à Fillastre, bien que celui-ci se fût rendu à Rome pour se justifier auprès du pape Pie II.

On voit que l'évêque trouvait constamment devant lui les éternels adversaires de la maison de Bourgogne, dont l'ambition démesurée inspirait partout de vives alarmes. Digne imitateur de l'avidité de son prince, Fillastre, de son côté, ne songeait qu'à joindre bénéfice à bénéfice. Comme ses traitements et ses pensions ne lui suffisaient pas, il sollicita le droit de tenir en commende, c'est-à-dire sans obligation de résidence, la riche abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer. Cette faveur lui fut accordée par le saint-siège, à la demande du duc, dès le 29 juin 1442, ce qui n'empêcha pas les religieux d'élire l'un d'eux, Jean de Médon, pour succéder à l'abbé défunt. Armé d'un nouveau bref, que Nicolas V lui accorda, Fillastre vint à Saint-Omer pour faire prévaloir ses droits (29 octobre 1447). Médon, de son côté, appela à son aide l'archevêque de Reims, Juvénal, se fit introniser et vit sa nomination approuvée par une sentence du Parlement de Paris, du 20 mars 1447-1448. Fillastre se fit d'abord représenter par un notaire apostolique; puis, sans écouter les protestations des religieux, sans avoir égard à une décision de l'université de Paris, le duc de Bourgogne, « après de longues querelles et de » grands maux », comme dit Chastelain, le mit lui-même en possession, « à main ferme et armée ». Après avoir fait signifier aux religieux, par le prévôt de la collégiale de Saint-Omer, Simon de Luxembourg, un nouveau bref du pape, daté du 1^{er} avril 1448, confirmant la nomination de Fillastre, le duc Philippe arriva à la tête d'un grand nombre de

seigneurs et d'hommes d'armes. Il entra dans la salle capitulaire, demanda à la communauté si elle voulait reconnaître le nouvel abbé et lui enjoignit de se soumettre aux ordres du souverain pontife. Trop faibles pour résister aux volontés du dominateur de la Bourgogne et des Pays-Bas, les moines écoutèrent son allocution en silence, et la cérémonie se termina sans opposition, mais aussi sans enthousiasme. Le compétiteur de Fillastre, fatigué d'une lutte inégale, consentit, en 1450, à une transaction, qui lui assurait quelques avantages et fut ratifiée par le pape le 26 mars de l'année suivante.

Ce qui causait à Fillastre plus de souci que ses fonctions d'évêque de Toul et d'abbé de Saint-Bertin, c'étaient les négociations dont le duc Philippe aimait à le charger, probablement parce qu'il possédait les qualités d'un vrai diplomate. Ce prince le conduisit à l'assemblée de *Rainsebourg* ou Ratisbonne et, en 1454, après la prise de Constantinople par les Ottomans, l'envoya à l'empereur Frédéric III et au roi de Hongrie Lancelot ou Ladislas. Fillastre y « acquit bon los », c'est-à-dire y mérita de grandes louanges, à ce que dit Chastelain (t. III, p. 333), et recueillit sur la levée du siège de Belgrade par Mahomet II des détails qu'il communiqua ensuite à l'historien dont je viens de citer le nom. Ce fut vers ce temps que le duc s'engagea solennellement à marcher contre les Ottomans pour la défense de Rome et de l'Italie. Fillastre était celui de ses conseillers qui l'excitait le plus à entreprendre cette expédition; tout honorable qu'elle pouvait paraître, elle aurait eu pour résultats inévitables d'épuiser les Pays-Bas d'hommes et d'argent et de les laisser exposés, affaiblis et désarmés, aux tentatives de leurs ennemis secrets et déclarés. Les sentiments de l'habile chef de la maison de Bourgogne sont faciles à deviner : il n'était pas fâché de se poser en défenseur de la chrétienté; mais, rusé et défiant, il différait toujours de prendre une résolution définitive.

Fillastre était chargé, de concert avec Simon de Lalaing, de prendre toutes les mesures nécessaires; il fit même confectionner son « harnois » complet et le pape lui accorda, ainsi qu'à l'évêque d'Arras, des pouvoirs spéciaux pour appeler aux armes jusqu'aux ecclésiastiques. Mais, comme Chastelain le fait observer, le zèle de notre évêque commença à diminuer dès qu'il devint tout-puissant à la cour, et l'on remarqua en lui un changement aussi brusque que complet. Il se fit « haïr par ses aigres » paroles en traitant les gens avec rudesse et fit prévaloir des innovations malheureuses. Nommé l'un des six « souverains généraux en fait des » finances », il enjoignit de procéder à des réformes d'office, à des enquêtes sur la gestion des receveurs et des magistrats, qui, excellentes peut-être en principe, aboutirent à des vengeances personnelles, à des exactions, à des abus de tout genre.

L'évêque de Tournai, Jean Chevrot, devenant de plus en plus obèse et ne pouvant plus assister aux séances du conseil du duc, ce prince, sur la recommandation de son favori, le seigneur de Croy, chargea, en 1456, l'évêque Fillastre de suppléer en tout le chancelier. Dès lors la direction de la justice comme celle des finances passa entre les mains de notre prélat et l'on vit se renouveler insensiblement le personnel influent et les usages de la cour. Fillastre, impatient d'abandonner l'église éloignée et agitée de Toul pour celle de Tournai, n'attendit pas la mort de Chevrot pour solliciter sa succession, et le pape, importuné par son protecteur, condescendit encore à ses désirs. Un échange d'évêchés eut lieu entre Fillastre et Chevrot peu de temps après. Le roi de France Charles VII, à qui obéissait la ville de Tournai, aurait voulu voir confier ce diocèse à l'archevêque de Lyon, fils du duc de Bourbon, mais le roi étant venu à mourir, Louis XI, l'hôte et le protégé du duc Philippe, se fit un devoir de s'associer aux vues de celui-ci. Après la mort de son prédécesseur, après sa renonciation à l'évêché de Toul, Fil-

lastre fut installé à Tournai par le duc, « en la plus grande gloire, dit Chaste-lain, qu'aucun prélat y entra » (t. IV, p. 172). Le nouvel élu fit, de fortes dépenses pour satisfaire les Tournaisiens, dont la plupart et, en premier lieu, les membres du chapitre de la cathédrale, s'étaient prononcés pour son compétiteur. Son entrée solennelle eut lieu le 23 novembre 1461.

Toujours favorisé par la fortune, Fillastre devint chancelier de l'ordre de la Toison d'or à la mort de Jean Germain, évêque de Châlons. Les chevaliers, réunis dans son abbaye de Saint-Bertin, le nommèrent le 30 avril 1461; le même jour il prêta le serment d'usage et, le 2 mai suivant, il assista au dixième chapitre de l'ordre, qui se tint à Saint-Bertin. Il suivit ensuite le duc dans son voyage à Reims et à Paris, lorsque Louis XI monta sur le trône de France, puis alla à Rome, ainsi que Simon de Lalaing, pour s'entendre avec le pape au sujet de la croisade projetée. Cette entreprise, à laquelle le duc semblait tenir beaucoup, devenait de plus en plus problématique. Le duc aurait voulu s'en dispenser et offrait de fournir, en remplacement, un corps de 6,000 combattants équipés à ses frais. Les rapports d'amitié commençaient à s'altérer entre la Bourgogne et la France et, grâce aux intrigues de Louis XI, la cour de Bruxelles était affligée par les querelles du duc et de son fils Charles. Fillastre fit partie de la députation qui alla, à Bruges, solliciter le comte de Charolais de venir se réconcilier avec son père. Sur ces entrefaites, le pape Pie II étant venu à mourir, il y eut, le 19 août 1464, une grande discussion à propos du départ du duc pour la croisade projetée. L'évêque y soutint sa thèse favorite, disant qu'il fallait donner suite aux engagements pris par le prince, quel qu'en dût être le résultat final, mais les seigneurs de Croy et de la Roche parlèrent tout autrement et insistèrent sur l'apathie des autres princes. La décision finale fut encore une fois ajournée et l'affaire oubliée.

A partir de cette époque, le comte de

Charolais prit de plus en plus de l'ascendant sur son père, et l'influence de Fillastre déclina d'autant. Il garda toutefois ses grandes dignités. Ce fut lui qui, à la tête des chanoines de Saint-Donatien, présida à l'inauguration du duc Charles à Bruges; le 2 juillet 1468 il assista, à Damme, à son mariage avec Marguerite d'York. Chef du diocèse de Tournai, dans lequel les villes de Bruges et de Damme étaient alors situées, c'était, en effet, à lui que revenait l'honneur de diriger ces deux cérémonies; mais bientôt son nom s'efface et d'autres personnalités s'élèvent au-dessus de la sienne.

C'est à Fillastre que l'on doit le volume intitulé : *la Toison d'or, auquel sous les vertus de magnanimité et de justice, sont contenus les hauts, vertueux et magnanimes faits, tant des très chrétiennes maisons de France, Bourgogne et de Flandre que d'autres rois et princes de l'Ancien et du Nouveau Testament* (Paris, 1517, in-4°; Troyes, 1530, in-fol.). C'est un ouvrage à la fois philosophique et historique, où l'auteur exalte la *toison* comme le symbole de la magnanimité et de la justice; il constitue, en quelque sorte, le développement du sermon que Fillastre avait prononcé, à l'invitation du duc Charles, au chapitre de Bruges, du mois de mai 1468; le prélat y rappelle les causes de la fondation de l'ordre et, en faisant connaître quelques détails du siège de Saint-Riquier et de la défaite que Philippe de Bourgogne fit alors essuyer aux Français, ne manque pas d'ajouter qu'il les tenait du duc lui-même. On remarque facilement, dans cet exposé, qu'il n'est pas des plus exacts. On attribue encore à Fillastre une *Chronique de l'histoire de France*, en deux parties in-folio, imprimée, dit-on, en 1517, mais que je n'ai pas vue et qui n'est peut-être pas différente de sa *Toison d'or*; enfin il existe à la Bibliothèque nationale de Paris (n° 7138) un recueil manuscrit de *Troyennes istoires*, traduit du latin par Fillastre.

L'abbaye de Saint-Bertin montra longtemps, avec un légitime orgueil, les

éclatantes preuves que Fillastre avait laissées de son goût pour les arts. L'église même fut alors achevée; le maître-autel fut décoré d'un superbe retable en or, orné de peintures exécutées par un « ouvrier de Valenciennes », probablement par le célèbre peintre Simon Marmion, comme on l'a supposé. L'abbé fit aussi confectionner, pour le vaisseau du temple, des tapisseries représentant des épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec des inscriptions qu'il avait composées lui-même et empruntées aux œuvres des Pères de l'Eglise. Le temple abbatial lui dut aussi des vitraux peints, et cinq cloches qui furent bénites le 29 juillet 1470, en présence de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York. Enfin ce fut par ses soins que l'on rédigea un inventaire des richesses du monastère et que l'on ajouta aux bâtiments conventuels une nouvelle aile, où Fillastre offrit maintes fois une splendide hospitalité à ses princes et à leur suite.

Fillastre mourut à Gand le 21 août 1473 et fut enseveli dans l'église abbatiale de Saint-Bertin. Il avait testé peu de temps avant son décès et avait divisé sa fortune en trois parts, qu'il partagea entre la cathédrale de Tournai, son monastère et sa famille; on peut juger combien il avait amassé d'argent par ses legs, qui s'élevaient ensemble à plus de 100,000 livres, somme excessive pour le temps.

Il institua à Toul une fondation d'une messe perpétuelle, qui s'appelait la *Messe de Tournai*, et fit don à la cathédrale de Verdun de précieuses tapisseries, où étaient représentés des épisodes de la Passion; il enrichit également de splendides ornements la cathédrale de Tournai. Quelques années après sa mort on lui érigea un cénotaphe, où on lisait ces vers :

*Abbas quisquis erat, clara Willermus in alba,
Hoc jacet in templo, cui bona multa tulit,
Virduni fuit hic præsul Tullique deinceps,
Indeque Tornaci per pietatis opus.
Hic ducis invicti Burgundi in sede Philippi
Consilii primus, qui bene nosset, erat,
Sic omnes morimur, sed virtus sola beatos
Efficit. Illa, comes, teque Guillerme, beat.*

Il existe encore à Saint-Omer des parties de ce mausolée, notamment dans l'église Saint-Denis. La sépulture du prélat a été retrouvée lors des fouilles opérées dans les ruines de Saint-Bertin, en 1844. Le corps, grâce à l'embaumement, était encore assez bien conservé et a été déposé dans l'une des chapelles de l'église de Saint-Omer. Disons, en terminant cette notice, que Fillastre portait pour armoiries : écartelé, 1 et 4, de gueules à une rencontre du cerf, d'or, à la bordure engrelée de même, et, 2 et 3, d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de même.

Alphonse Wauters.

Chastelain, *Œuvres*, passim (édition de M. le baron Kervyn). — Wassebourg, *Antiquités de la Gaule Belgique*, p. 486 et suiv. — Dom Calmet, *Histoire de la Lorraine*, passim. — *Chronica Tornacensis*, dans De Smet, *Chroniques de Flandre*, t. II, p. 576, etc.

FINSONIUS (Louis), peintre, né à Bruges vers 1580 et mort, croit-on, en 1632. Il se rendit, très jeune, en Italie où il devint élève de Michel-Ange de Caravage, puis voyagea en Allemagne, puis en France et s'établit enfin à Aix, où Peyresc et le président Boyer d'Aguilles furent ses protecteurs. En 1612, il se rendit à Naples, revint en 1613 à Aix et se noya dans le Rhône, à Arles, où il était venu résider en 1614. Finsonius, qui avait latinisé son nom de Finson, fit quelques tableaux d'histoire et beaucoup de portraits qu'il signait d'habitude de la manière suivante : *Ludovicus Finsonius Belga Brugensis*. On a de lui : à Aix, une *Résurrection de Jésus-Christ*, une *Incrédulité de saint Thomas*, ainsi que des portraits. — A Andenne (province de Namur), on voit de lui un *Massacre des Innocents*, signé. — A Naples, une *Annonciation*. — A Marseille, une *Madeleine mourante*. — A Arles, un *Martyre de saint Etienne*. — Il a laissé à Aix un portrait de lui et de sa mère. M. Philippe de Chennevières possède aussi un portrait de la mère de Finsonius peint par ce dernier. Le coloris de notre artiste était excellent quoique souvent forcé dans les ombres; son style avait de la fougue, et l'on voit qu'il s'est attaché à imiter le Caravage.

C'est dans son grand tableau du *Martyre de saint Etienne*, peint en 1614, qu'on peut le mieux apprécier la nature de son talent ainsi que ses mérites et ses défauts.

Mariette avait déjà cité Finsonius en disant de lui : « Ce peintre flamand, peu connu hors de la Provence, où il avait établi son séjour, a fait cependant, dit-on, des portraits qui peuvent aller de pair avec ceux de Van Dyck. » C'est grâce aux patientes recherches de M. Philippe de Chennevières que nous avons une monographie assez détaillée de Finsonius, qui a paru dans les *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France*. Paris, 1847. Dans ce volume une eau-forte représente le portrait de Finsonius. M. Chennevières rapporte que ce portrait fut fait en même temps que celui de Martin-Herman Faber, ami de Finsonius, à la suite d'un défi entre ces deux artistes. Il s'agissait de donner de soi-même une effigie grotesque. Grâce à cette circonstance, les traits de Finsonius nous ont été conservés.

Ad. Siret.

* **FIOCCO** (*Pierre-Antoine*), compositeur de mérite, né à Venise vers le milieu du XVII^e siècle. Il vint, à la fin de ce siècle, se fixer à Bruxelles; il y fut maître de chapelle de l'église de Notre-Dame au Sablon; depuis 1696, lieutenant ou vice-maître d'abord, et ensuite, de 1706 à 1714, maître de la musique à la cour de Bruxelles. Fiocco devint directeur de l'Académie royale de musique depuis l'époque de sa fondation (1704). Les documents du temps, mis en lumière par M. Edmond Van der Straeten (*La Musique aux Pays-Bas*), font un grand éloge de notre compositeur et de ses œuvres : ils le disent « merveilleux dans les productions de son art, d'un caractère excellent, trop bon même et doué d'une belle physique ».

A commencer de 1695, Fiocco fit représenter plusieurs prologues en musique au Grand théâtre de Bruxelles, compositions qui obtinrent de légitimes

succès. Directeur de ce théâtre depuis la campagne de 1705-1706, notre artiste, quand le roi Charles III fut élevé au trône impérial, composa une *Messe* et un *Te Deum* qui furent exécutés à Sainte-Gudule de Bruxelles, le 25 octobre 1711.

Indépendamment des œuvres déjà mentionnées, Fiocco laissa encore les suivantes : *Sacri Concerti, a una e più voci, con stromenti e senza. Opus I*, publié à Anvers en 1691. — *Missa e Mottetti a 1, 2, 3, 4 et 5 voci, con 3, 4 e 5 stromenti*. Amsterdam, Roger., 1706. — *Six Sonates pour flûte*, Amsterdam, Roger, 1706 (en collaboration avec Crofft, Pepusch et Pez). Les maîtrises des églises de Bruxelles, d'Anvers et de Gand possédaient en manuscrit de nombreuses compositions religieuses de notre compositeur et la maîtrise de l'église Sainte-Walburge d'Audenarde en avait jusqu'à dix volumes, figurant sur l'inventaire de cette collection dressée en 1734. Pierre-Antoine Fiocco mourut à Bruxelles, le 3 novembre 1714, ayant été honoré du titre de maître de chapelle du duc de Bavière.

Alphonse Goovaerts.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*. — Becker, *Die Tonwerke des XVI und XVII Jahrhunderts*.

FIOCCO (*Jean-Joseph*), compositeur de musique, né à Bruxelles, fils du précédent. Il succéda à son père comme maître de chapelle de la cour de Bruxelles, place qu'il occupait encore en 1749. En cette qualité, il fit exécuter par la chapelle de la cour plusieurs oratorios de sa composition : en 1728, *La Tempesta de' Dolori*; en 1730, *La Morte vinta sul Calvario*; en 1734 et 1735, *Giesu flagellato*; en 1737 et les trois années suivantes, *Il transito di S. Giuseppe*; en 1738 et 1740, *Profezie evangeliche*. Tous ces oratorios obtinrent, d'après des relations contemporaines, un vif succès.

On publia de Jean-Joseph Fiocco : *Sacri Concertus quatuor vocibus ac tribus instrumentis modulandi. Opus primum*. A Amsterdam, aux dépens d'Estienne Roger. Il laissa en manuscrit : *Neuf*

Répons des Morts et un grand nombre d'autres compositions religieuses dont la maîtrise de l'église Sainte-Walburge à Audenarde possédait, en 1734, une collection factice de huit livres. Notre artiste mourut à Bruxelles vers 1772; et peu de temps après son décès, le 22 juin de la même année, ses enfants vendirent au révérend M. J.-F. Libaur prêtre dans cette ville et grand amateur de musique, huit *Psaumes et Motets à deux voix*, qui étaient restés en manuscrit.

Alphonse Goovaerts.

E. Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*. — Catalogue de la Bibliothèque musicale de M. de la Faye. N^o 1596.

FIOCCO (*Joseph-Hector*), compositeur de musique, né à Bruxelles vers 1690, fils de Pierre-Antoine et frère du précédent. Il fut le protégé du duc d'Arenberg et dit de lui-même, dans la dédicace à ce prince, figurant dans sa publication de pièces de clavecin, " qu'il " était né dans la musique ".

Il remplit les fonctions de vice-maître de chapelle de la cour de Bruxelles de 1729 à 1731, alors que son frère Jean-Joseph en était premier maître. En 1731, il fut nommé maître de chapelle de l'église de Notre-Dame à Anvers, fonctions qu'il remplit jusqu'au 16 mars 1737. A cette dernière date, il passa en la même qualité à la maîtrise de Sainte-Gudule à Bruxelles. En 1732, il écrivit une *Messe de sainte Cécile à cinq voix et quatorze instruments à cordes*, dont le manuscrit existe encore à Notre-Dame d'Anvers. Cette première messe fut suivie d'une autre, également à cinq voix avec quatuor et d'une *Messe de Requiem à quatre voix, deux violons, basse continue et deux cors*. Ses œuvres imprimées consistent en un *Adagio et Allegro pour le clavecin. Opus I*, publié à Augsbourg, chez Lotter; — *Motetti à quatre voci con tre stromenti*. Amsterdam, Roger, 1730; — *Pièces de clavecin, dédiées à Son Altesse monseigneur le duc d'Arenberg. Œuvre premier*. Ce dernier recueil contient deux suites de pièces de douze morceaux chacune, donc en tout vingt-quatre compositions.

Parmi les œuvres manuscrites de

notre artiste, nous pouvons citer encore : un *Te Deum*; — deux *Ave Regina*; — des *Litaniæ de venerabili Sacramento* à quatre voix; — un psaume *Confitebor tibi Domine*; — un psaume *Laudate pueri Dominum*.

Alphonse Goovaerts.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*.

FISCO (*Claude - Joseph - Antoine*), homme de guerre et ingénieur, né à Louvain le 22 janvier 1736, mort à Erps-Querbs le 4 février 1825. Il descendait de l'illustre famille des Fiesque de Gênes, dont un des membres, Thomas Fiesco, était venu s'établir à Anvers, vers le milieu du XVII^e siècle. Après avoir fait ses études à Louvain et à Bruxelles, il entra, en 1756, dans le corps du génie militaire de l'armée autrichienne et prit part à la guerre de sept ans. Bien que la carrière des armes lui offrit de brillantes perspectives, il y renonça pour entrer dans le génie civil. On lui doit plusieurs travaux importants : 1^o la construction des écluses qui rendirent navigable le canal de Louvain à la Dyle; 2^o le plan d'un pont en maçonnerie vis-à-vis du Sas d'Ypres; 3^o une carte du cours de la Dendre depuis Ath jusqu'à Termonde, construite en vue d'améliorer le cours de cette rivière dont les débordements périodiques étaient très-préjudiciables aux riverains; 4^o des études sur l'amélioration du port d'Ostende; 5^o la carte hydrographique et topographique de la basse Semois; 6^o le plan et la carte d'une voie navigable de Mons jusqu'en Flandre; 7^o les plans et les travaux des chaussées de Bruxelles à Wavre et de Louvain à Diest; 8^o les travaux hydrauliques de la citadelle d'Anvers, etc., etc.

Ayant été nommé directeur des travaux publics de Bruxelles, il conçut et exécuta les plans d'un grand nombre d'améliorations et d'embellissements pour la capitale, notamment la transformation du quartier de l'ancien palais et du parc, qui amenèrent un peu plus tard, l'établissement de la Place Royale, des rues Ducale et de Belle-Vue; la construction de la Place des Martyrs et de

la fontaine du *Cracheur*, du Nouveau Marché aux Grains, etc. Fisco fut chargé en outre de la direction de l'Académie de peinture, de sculpture et d'architecture.

Lorsque l'empereur Joseph II déclara la guerre à la Hollande, qui ne cessait d'élever des difficultés sur l'exécution des clauses du traité de la Barrière, Fisco rentra un instant dans l'armée autrichienne en qualité d'officier du génie, et grâce à ses efforts, les frontières de la Flandre et du Brabant depuis l'Ecluse jusqu'à Lillo furent mises à l'abri des inondations tendues périodiquement par les Hollandais. Fisco, esprit libéral et qu'animait un sentiment profond de patriotisme, ne pouvait rester étranger à la révolution brabançonne. Il fut l'un des fondateurs de l'association *pro aris et focis* dont le but était d'affranchir la Belgique de la domination de l'Autriche. Ayant été arrêté par la police qui avait été mise sur la voie de cette conspiration, Fisco ne dut d'échapper à la vengeance du gouvernement qu'à la victoire que son ami le général Van der Mersch remporta à Turnhout sur les troupes autrichiennes. Nommé par les États colonel et chef du corps du génie de l'armée patriote, après la retraite des troupes autrichiennes dans le Luxembourg, Fisco partagea la disgrâce de Van der Mersch et il ne fut rendu à la liberté que par l'amnistie qu'accorda Léopold II lors de la rentrée des Autrichiens en Belgique en 1790.

Après l'entrée des Français, Fisco fut élu par la ville de Bruxelles membre de l'assemblée établie par le général Dumouriez, et bientôt après il reçut la nomination de général en chef du corps du génie de la république belge. Il fut attaché en cette qualité à l'armée du nord lorsque les troupes belges eurent été incorporées dans les rangs de l'armée française et il reçut du général Dampierre la mission de concourir à la défense de Lille et de mettre en état de défense les camps de Douchy et de Famars, ainsi que le cours de la Deule. Il dressa aussi, à la demande de Carnot, le plan de l'invasion de la Hollande.

S'étant rendu à Paris pour faire régulariser sa position dans l'armée française, il ne put obtenir la réalisation des promesses qui lui avaient été faites lorsqu'on réclamait ses services; il fut même accusé de *modérantisme*, emprisonné et ne sortit de la prison de Saint-Lazare qu'après la mort de Robespierre. Il continua de réclamer vainement la reconnaissance de son grade militaire; ses espérances furent déçues, malgré l'appui des généraux français qui avaient apprécié son mérite et ses services. Il revint alors en Belgique et fut nommé directeur des travaux publics et architecte de la ville de Louvain. En 1807, étant âgé de septante et un ans, il renonça à tous ses emplois et mourut paisiblement à Erps-Querbs dans l'asile que lui donna son neveu, curé desservant de ce village.

Général baron Guillaume.

Piron, *Algemeene levensbeschryving van mannen*, etc. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — Heuschling, *Notice sur Fisco*.

FISEN (*Barthélemy*), historien et écrivain ecclésiastique, né à Liège en 1591, mort à Lille en 1649, fit ses humanités chez les pères jésuites de sa ville natale et entra dans leur ordre dès l'année 1610. Après avoir régenté les basses classes, puis la rhétorique pendant six ans, il fut successivement recteur des collèges d'Hesdin, de Dinant et de Lille, ainsi que directeur des jésuites qui faisaient leur troisième épreuve ou leur second noviciat.

Le père Fisen avait la réputation d'un homme doux et modeste; il passait pour avoir une grande aptitude aux affaires. Grand ménager de ses paroles, s'il parlait peu, il étudiait et écrivait beaucoup. Il mourut à Lille, le 26 juin 1649, âgé de cinquante-huit ans, d'un abcès à la tête, qui lui laissa à peine le temps de recevoir les derniers sacrements.

Les goûts du père Fisen le portaient vers l'histoire, dont il fit sa principale étude. On assure qu'il avait eu le dessein de composer une histoire des Pays-Bas; mais qu'il abandonna ce projet, dont il jugea l'exécution au-dessus de

ses forces, pour se vouer exclusivement aux annales de son pays de Liège. Dans cette partie, malgré ses défauts assez nombreux, il s'acquit une réputation méritée, si l'on tient compte de l'époque où il vivait. On a même comparé Fisen à Tite-Live, comme Foulon à Tacite; mais c'est bien ici le cas de répéter l'adage : « Comparaison n'est pas raison ».

On doit au père Fisen les ouvrages suivants, dont une partie ne parut qu'après sa mort : 1° *Origo prima festi Corporis Christi ex viso sanctæ virginis Julianæ divinitus oblato*. Leodii, J. Ouwercx, 1628, in-8° de 8 ff. et 293 p. Une seconde édition parut la même année à Douai, chez Bellère, in-8°. L'auteur dédie ce livre, qui a coûté beaucoup de soins, mais dont le style manque de simplicité, au chapitre de Liège. Il fût traduit, après sa mort, en français par le père François Lahisé, jésuite, et cette traduction fut imprimée à Liège par H. Tournay en 1645, in-8°. — 2° *Paradoxum christianum lædi neminem nisi à seipso*. Leodii, J. Ouwercx, 1640, in-8° de 8 ff. lim., 255 p. et 5 p. de table. — 3° *Sancta Legia Romanæ ecclesiæ filia, sive historia ecclesiæ Leodiensis*. Leodii, J. Tournay, 1642, in-folio de 6 ff., 523 p. 28 ff. pour la chronologie et 22 ff. pour l'index, avec un beau frontispice gravé par Michel Natalis. Ce n'est que la première partie de cette histoire. L'ouvrage complet ne parut qu'en 1696 chez G.-H. Streel, deux parties in-folio, édition dédiée aux bourgmestres de Liège qui contribuèrent aux frais d'impression. Cette histoire commence 600 ans avant l'ère chrétienne et se termine en 1612. Les dix premiers siècles ne contiennent guère que des faits incertains, et c'est avec raison que l'on a reproché à l'auteur de manquer souvent de critique et d'être d'une crédulité excessive. Cependant son style prend de la couleur lorsqu'il peint nos discordes civiles et leurs suites lamentables, et cet ouvrage doit encore être consulté par ceux qui s'occupent de l'histoire du pays de Liège. — 4° *Flores ecclesiæ Leodiensis sive vitæ vel elogia*

sanctorum et aliorum qui illustriori virtute hanc diocesim exornarunt. Insulis, N. de Rache, 1647, in-folio de 6 ff. et 648 p. Cet ouvrage a été précédé d'un *Prospectus*, intitulé : *Catalogus florum ecclesiæ Leodiensis*, etc., in-4°, sans lieu ni date, de 4 ff. Les *Flores* sont un livre rare et recherché; mais moins utile qu'on ne pourrait le croire. L'auteur s'y étend beaucoup plus sur les nombreuses vertus des saints personnages dont il s'occupe, que sur leur biographie; aussi y trouve-t-on rarement les renseignements que l'on désirerait y puiser. Toutefois on y rencontre, outre les éloges des saints et saintes du pays, des listes assez exactes des abbés et abbeses des couvents du diocèse, ainsi qu'un aperçu des avantages que les évêques et le clergé séculier et régulier ont procurés au pays. — 5° *Vita sancti Trudonis, Hasbania Apostoli*. Cette vie, bien qu'elle fût prête à être imprimée, est restée manuscrite et inédite.

H. Helbig.

Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 110-112, qui, par erreur, fait vivre Fisen jusqu'en 1658. — Foppens, *Biblioth. belgica*, t. I, p. 425. — Paquot, *Mémoires*, édition in-folio, t. III, p. 203-205. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 60-66. — De Backer, *Ecrivains de la compagnie de Jésus*, t. II. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*, passim.

FISEN (*Englebert*), peintre, né à Liège en 1655, mort en 1733. Elève de Bertholet Flémalle, chez lequel il entra après avoir fini ses humanités. Très-jeune encore, il partit pour l'Italie et se rendit immédiatement dans les ateliers de Carlo Maratti, dont il s'attacha à imiter le style et la manière. Huit ans après, il revint à Liège; il avait vingt-quatre ans, et se mit à faire de nombreux portraits et quelques tableaux. Un de ses premiers, un *Crucifiement* fut fait pour la chapelle de l'hôtel de ville. Le jeune artiste acquit bientôt une grande réputation parmi les maisons religieuses de la province de Liège et les commandes encombrèrent ses ateliers. Fisen eut une vie laborieuse, calme et digne. Il forma quelques élèves dont le meilleur fut Plumier. Bon dessinateur, coloriste au pinceau facile et large, il aurait pu occuper dans l'école flamande

une place brillante; mais ayant passé ses premières années au milieu des maîtres de la décadence italienne, il en ressentit toute sa vie l'influence fâcheuse. On a de lui le *Martyre de saint Barthélemy*, dans l'église de ce nom à Liège; le même temple possède encore de lui un *Christ en croix*. Ce peintre fut très-fécond, mais la plupart de ses tableaux ont été détruits ou dispersés. On en rencontre encore chez quelques amateurs liégeois.

Ad. Siret.

FIVE (Jean-Baptiste DE), écrivain ecclésiastique, né à Ypres vers l'année 1690, et décédé à Gand le 28 janvier 1738, entra dans la compagnie de Jésus le 3 octobre 1708, et, après sa profession religieuse, se consacra pendant plusieurs années, à Gand, aux fonctions du ministère de la chaire. On a de lui : *Oratio funebris in obitu illustrissimi ac reverendissimi domini Philippi Erardi Van der Noot, Gandensium episcopi XIII... habita... 9 februarii 1730*. Gandavi, typis Petri de Goesin, Veldstraete; brochure in-4^o de 10 pages.

E.-H.-J. Reusens.

De Backer, *Ecrivains de la compagnie de Jésus*, éd. in-fol., 1.

FLAMAND (François), sculpteur-statuaire, né à Bruxelles en 1594, mort à Livourne, au grand-duché de Toscane, le 12 juillet 1642. Voir DUQUESNOY (François).

FLAMEN (Albert). On ignore où ce graveur remarquable est né. Quelques auteurs disent qu'il naquit à Bruges au commencement du XVII^e siècle, qu'il commença par être peintre, qu'il se rendit à Paris où il vécut longtemps et où il se fit graveur. Flamen a produit une grande quantité d'estampes par recueils spéciaux et sur ses propres dessins. Il s'est surtout distingué dans la gravure des oiseaux et des poissons sans négliger toutefois les figures et le paysage; mais dans ces deux derniers genres il n'a laissé qu'une réputation médiocre. La perfection avec laquelle il est parvenu à représenter les différentes espèces d'animaux aquatiques en fait le maître

du genre. Il mêlait la pointe sèche, le travail au burin et l'eau-forte avec une admirable entente et n'eut jamais de rival dans ce genre. Son œuvre est considérable, mais on ne peut en déterminer le chiffre exact, car les auteurs allemands parlent de 150 pièces emblématiques, dont jusqu'ici on n'a pu rencontrer la totalité. Voici comment peut se diviser l'œuvre d'Albert Flamen. Nos 1 à 12. *Diverses espèces de poissons de mer*. Première partie. Nous donnerons le titre de cette catégorie en faisant observer que le même titre s'emploie avec de légères variantes pour les autres recueils : *Diverses Espèces de Poissons de mer, dessinés et gravés après le naturel par Albert Flamen, peintre, et par lui desdés à messire Guillaume Tronson conseiller du roy en ses conseils. Avec privil. du roy à Paris, chez J. Van Merlen, rue Saint-Jacques à la ville d'Anvers*. Idem, seconde partie. Nos 13 à 24. — Idem, troisième partie, nos 25 à 36. — *Diverses espèces de poissons d'eau douce*, première partie, nos 37 à 48. — Idem, seconde partie, nos 49 à 60. — *Diverses espèces de poissons tant de mer que d'eau douce*, nos 61 à 66. — *Groupe de divers poissons*, pièce détachée, no 67. — *Différents oiseaux*, nos 68 à 80. — *Livre d'oiseaux*, nos 81 à 92. — *Vues et Paysages du château de Longue-toise et des environs*, nos 93 à 104. — *Sept Paysages variés*, nos 105 à 111. — *Divers Combats*, nos 112 à 117. — *Différents Tombeaux*, nos 118 à 122. — *Livre de Cartouches*, nos 123 à 129. — *Divers Emblèmes*, nos 130 à 141. — *Titre*, pièce détachée, no 142. — *Divers Paysages de forme ronde*, nos 142 à 153.

Le résumé qui précède a été rédigé d'après Bartsch, mais depuis, l'œuvre de Flamen s'est considérablement accru par les trouvailles qu'on a faites. C'est ainsi qu'on a rencontré des planches de Flamen reproduisant des sujets de théologie, de sainteté et aussi des sujets facétieux. L'histoire et les portraits ont également excité sa verve. Son œuvre s'élève aujourd'hui à 584 pièces.

La vie de ce graveur flamand paraît avoir été des plus actives de l'année 1648

à 1664. Il demeurait alors *rue des Fossoyeurs près de Saint-Sulpice*. C'est malheureusement tout ce que nous savons au sujet de ce compatriote qui est peut-être, en France, la souche des Flamen parmi lesquels on compte le fameux sculpteur du groupe *Borée enlevant Orithye*, et encore d'autres sculpteurs. Notre Albert qui travaillait en 1664 n'est donc pas né en 1564, comme l'ont prétendu quelques biographes. Nous ne connaissons aucun de ses tableaux, mais il est avéré qu'il peignit dans sa jeunesse.

Ad. Siret.

FLAMENG (*Guillaume*), FLEMING ou FLAMANT, poète dramatique, hagiographe, né vers 1460, mort à Clairvaux vers 1510. Les biographes français le disent né à Langres; les écrivains de notre pays le croient originaire de la Flandre, ainsi que semble l'indiquer son nom de Flameng. Quoi qu'il en soit, il embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Langres, résigna, plus tard, son canonicat pour devenir curé de Montherie, petit village de Bassigny, prit ensuite l'habit de Saint-Bernard à l'abbaye de Clairvaux, où il mourut. Flameng consacra ses loisirs à la culture des lettres et composa en prose et en vers plusieurs ouvrages de piété; quelques-uns ont été publiés, d'autres sont restés manuscrits. Voici le titre des principaux : 1^o *Dévote Exhortation pour avoir crainte du grand jugement de Dieu*. In-4^o, sans lieu, ni date. — 2^o *La Vie de saint Bernard*. Troyes, in-4^o, sans date; Paris, sans date, in-4^o, mais imprimée vers 1520. — 3^o *La Vie et passion de Monseigneur saint Didier, martyr et évêque de Lengres, jouée en ladite cité l'an mil CCCCHIII^{xx} et deux*, par une confrérie de pénitents, publié par les soins de M. Carnadat, bibliothécaire à Langres. Cette œuvre, la plus importante de Flameng, a le défaut de la plupart des pièces de ce genre, connues sous le nom de Mystères : confusion dans l'action, prolixité de langage, absence de sentiment ou d'imagination. — 4^o *Le Martyre des Saints Jumeaux*, tragédie.

— *Une Chronique des évêques de Langres depuis 550*.

Aug. Vander Meersch.

Carnadat, *Introduction à la vie et passion de monseigneur saint Didier*. — *Dictionnaire universel et classique d'histoire*. — *Biographie générale*, publiée par Didot. — *Biographie universelle*, publiée par Michaud.

FLANDERIN (*Jean-Baptiste*), écrivain ecclésiastique, plus connu sous le nom de Bonaventur d'Ostende, né dans cette ville en 1709, et décédé à Gand le 23 décembre 1771. Le 19 juin 1726, il prit l'habit religieux chez les capucins de Louvain. Après sa profession, qui eut lieu le 22 septembre 1730, il remplit successivement, dans différentes maisons, les fonctions de lecteur, gardien, maître des novices, custode, et fut même, pendant quelque temps, ministre provincial. On a de lui : *Manière om christelyk te leven en gelukkiglyk zyn zaligheyd te werken*, ouvrage réimprimé un très-grand nombre de fois à Bruxelles, entre autres chez Hubert T Serstevens en 1747 (10^e édition), vol. in-12 de 450 pages; et la même année encore chez la veuve Vleugard.

E.-H.-J. Reusens.

Graf-en gedenkschriften der provincie Oost-Vlaenderen, 2^e série, I, p. 292. — Supplément à la *Bibliotheca belgica* de Foppens, manuscrit n^o 47399 de la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

FLANDRE (*Dominique DE*), philosophe, florissait vers 1470; mort vers 1500. Voir DOMINIQUE DE FLANDRE.

FLANDRE (*Jean DE*), évêque de Metz, évêque de Liège, mort en 1292. Voir JEAN DE FLANDRE.

FLANDRE (*Louis DE*), connu sous le nom de *seigneur de Praet*, chevalier de la Toison d'or, homme de guerre et d'Etat, ministre et ambassadeur de Charles-Quint. Le sang de deux puissantes maisons coulait dans ses veines. Par son père, nommé également Louis, il descendait, au cinquième degré, d'un fils illégitime de Louis de Mâle, vingt-quatrième comte de Flandre. Sa mère était Isabelle de Bourgogne, héritière de Jean, fils naturel de Corneille, bâtard de Philippe le Bon. Il épousa, jeune encore, Josine, fille aînée du seigneur de Praet, par qui la seigneurie de Praet

passa en ses mains et dont il prit le nom. Il était, en outre, seigneur de la Woestyne, d'Elverdinghe, de Vlamerdinghe, de Spiete et de Meersch. Il révéla de bonne heure qu'il ne démentirait pas les races dont il était issu. Son éducation le préparait naturellement à la carrière des armes, qui était alors celle de tous les gentilshommes; des aptitudes remarquables pour la conduite des affaires publiques l'appelèrent en outre, sur un autre théâtre, à une brillante destinée. Tour à tour capitaine expérimenté et négociateur habile, il fut mêlé à la fois aux événements les plus mémorables du règne de Charles-Quint et aux affaires les plus importantes des Pays-Bas.

En 1507, il prend part à la campagne dirigée contre le prétendant de Gueldre, Charles d'Egmont, qui, avec Robert de la Marck, avait envahi la Hesbaie et menaçait le reste du pays. Marguerite de Savoie appelle les gentilshommes de toutes les provinces, et le seigneur de Praet figure parmi ceux qui se rendent incontinent au quartier général de Louvain. Il avait la confiance de la régente; il gagne bientôt l'affection de Charles-Quint, et lorsque le jeune souverain institue le conseil privé, Praet en est nommé membre, au traitement de 200 livres par an (1517). Déjà, antérieurement, il avait accepté, à la demande de Charles, les difficiles fonctions de grand-bailli de Gand, qu'il remplit du 20 avril 1515 au 15 janvier 1522. Il fut également grand bailli de Bruges et du Franc du 6 novembre 1523 au 6 mai 1549. A la même époque, il était capitaine du fort de l'Ecluse, place importante, à ce point, que l'empereur s'était réservé, expressément, la nomination du commandant.

Les aptitudes de Louis de Flandre se firent jour dans les premiers postes qu'il occupa, et il fut, bientôt, appelé aux hautes et délicates fonctions d'ambassadeur extraordinaire en Angleterre. Déjà, dès le mois de juillet 1519, Charles-Quint recommanda à la régente de le tenir soigneusement au courant de ce qui pourrait « servir à sa charge devers

« le roy d'Angleterre ». Praet, de son côté, devait « advertir Made dame de « toutes nouvelles qui occurreront et « seront d'importance ». L'élection d'Adrien VI lui fournit l'occasion de faire preuve d'habileté et de finesse. Il réussit, dans le principe, à dissuader le roi, poussé par Wolsey, de rompre avec son impérial maître; il parvint même à conclure un nouveau traité d'amitié et de défense réciproque contre François Ier (1523); mais, à la suite de la nouvelle élection pontificale, Wolsey, frustré dans ses plus ardues espérances, ne cacha plus son ressentiment contre Charles-Quint, et il fut évident bientôt qu'un revirement s'opérait à la cour de Londres. L'empereur était si convaincu du mauvais vouloir de Wolsey, qu'il recommanda à Praet de saisir la première occasion pour s'en venger. Toutefois, les engagements officiellement existants ne permettant pas de traiter, après la victoire de Pavie, sans la participation du monarque anglais, il donna à l'ambassadeur de nouvelles instructions sur le langage qu'il avait à tenir. Le point capital, c'était de « conserver l'amitié et l'alliance de l'Angleterre ». Or cette question devenait douteuse. Wolsey, dominé par ses rancunes contre Charles-Quint et gagné par l'or des agents de François Ier, travaillait sans relâche à nouer une entente avec la France. Praet en avertit l'empereur, qui rappela sur-le-champ son envoyé, au risque de précipiter la rupture (1525).

Mais il avait si bien pénétré les desseins de la cour britannique et démêlé les visées de la France, que Charles-Quint le jugea propre plus que personne à disposer les gouvernants français à lui faire les concessions qu'il réclamait et l'envoya à la cour de la régente. Parti d'Espagne, d'où il emportait des instructions précises de l'empereur, Louis de Flandre arriva à Lyon, où il reçut un accueil distingué de tous et particulièrement de la reine Louise de Savoie, mère de François Ier, qui le fit loger au palais et l'admit, le lendemain, en audience officielle, en présence des plus grands personnages du clergé

et de la noblesse. Le langage de la princesse était tout amical. Elle chargea l'ambassadeur de remercier l'empereur des bons traitements dont il usait envers son fils, se montrait très-désireuse de la paix et assurait qu'elle serait disposée à restituer la Bourgogne si les états généraux n'y faisaient obstacle. Praet ne se laissa éblouir ni par la réception brillante dont il était l'objet, ni par les discours insinuants qu'on lui prodigua. Habitué à vivre dans les cours, il savait ce que vaut la courtoisie officielle. Appréciant d'un coup d'œil la situation, il jugea qu'il ne fallait plus faire état de l'alliance anglaise. La paix entre l'Angleterre et la France venait d'être solennellement publiée, Louise de Savoie avait envoyé à Londres 100,000 écus pour « commencement de paiement de leur dû », Wolsey avait dépêché deux agents vers la reine-régente et choisi à cette fin deux Italiens « pour de nouveau embrouiller les affaires d'Italie ». Il avait, selon Praet, un double but. Il voulait, sous prétexte de guerre, lever pour le roi d'Angleterre de l'argent; rejeter la faute des événements sur l'empereur; ensuite tenir Charles-Quint et François Ier « en perpétuelle guerre et dissidence », et par cela même « être assuré et bien traité des deux côtés ». Dès lors, il conseillait, pour arriver à une paix solide, et avant que François Ier sortît de prison, de deux choses l'une : ou de le traiter avec une générosité sans précédent afin de l'enchaîner par la gratitude ou, par des conditions draconiennes, de le réduire à l'impuissance.

Plusieurs mois se passèrent, pendant lesquels la reine, épuisant toutes les ressources d'un esprit fin et délié, ne cessa de recommander à l'ambassadeur la cause de François Ier et de développer tous les arguments propres à convaincre le diplomate flamand. Mais Praet était dominé par l'intérêt de l'empereur, de la monarchie; il n'était guère accessible à des considérations d'une autre nature. Ce fut le roi qui, impatient de la captivité, finit par autoriser ses plénipotentiaires à accepter les conditions de

Charles-Quint. Cependant, à peine libre, il prit tous les prétextes pour différer la ratification du traité de Madrid. Praet manda à l'empereur que, ayant suivi le roi à Bayonne, à Mont-de-Marsan, à Bordeaux, à Cognac, il n'en pouvait obtenir que des paroles vagues ou des raisons spécieuses. Lannoy, à qui François Ier avait engagé sa parole de chevalier, ne réussit pas mieux que Praet.

Cependant les événements avaient grevé le trésor, toutes les aides étaient absorbées; il fallut bientôt se résoudre à exiger de nouveaux sacrifices. Pour se rendre un compte exact de la situation des Pays-Bas, Charles-Quint y envoya Louis de Flandre avec ordre de s'enquérir de l'état de ces provinces, d'avisser aux moyens d'en tirer des ressources et de remédier aux désordres qui lui avaient été signalés. Il voulait, entre autres, opérer une réforme dans les finances et diminuer les traitements des plus hauts et des plus riches fonctionnaires. Praet devait recommander à la régente de « veiller à ce que la justice » fût administrée bonne et brève, de « manière à ne donner occasion de » plainte et que, pour avoir faveur, don, « haine ou passion particulière, il ne » fût permis aux juges de causer tort à « personne ». Des améliorations furent introduites dans cet ordre d'idées. Mais lorsque Praet proposa de convoquer les états généraux pour leur demander assistance contre les Turcs, Marguerite et ses conseillers furent d'avis qu'il ne fallait solliciter de nouvelles aides que pour la défense du pays. Restait un dernier point, le plus délicat. La cour de la régente était livrée à des dissensions et à des rivalités qui avaient leur source dans l'ambition et dont souffrait le service du pays. Praet déclara que la volonté de l'empereur était que toutes « ces divisions et piques » cessassent, sinon qu'il ferait un exemple. Puis, confidentiellement, il demanda à la régente de vouloir bien, avec sa grande prudence et son expérience consommée, chercher à remédier à ces abus et trouver ainsi, dans les seigneurs maintenant mécontents, « tant et meilleur secours,

« aide, obéissance et assistance ». Ces observations, quoique présentées, de la part de son impérial neveu, par un ami personnel, ne laissèrent pas que de froisser Marguerite. Elle envoya sur-le-champ en Espagne son maître d'hôtel, Pierre de Rosimbos, pour repousser les insinuations qu'on avait dirigées contre elle et rappeler les services signalés qu'elle avait rendus à l'empereur et aux Pays-Bas.

À l'issue de la guerre amenée par la ligue de Cognac, dans laquelle était entré Clément VII, Charles-Quint, qui avait vaincu le pontife, donna ordre à micer Mignel May, un des conseillers régents au conseil d'Aragon, qu'il venait de choisir pour son ambassadeur ordinaire près la cour de Rome, ainsi qu'au prince d'Orange, Philibert de Châlons, d'agir de concert afin d'engager le saint-père à contracter avec lui une union sincère et étroite. Clément VII s'y montra d'abord disposé, puis déclara qu'il voulait rester neutre. Ses hésitations cessèrent lorsqu'il apprit que l'empereur allait se rendre en Italie. Il envoya en Espagne un légat à latere, Jacques Salviati, à qui il donna pleins pouvoirs pour confirmer le traité de paix signé à Viterbe le 21 juin 1528. L'empereur nomma pour ses plénipotentiaires son grand chancelier Gattinara, le seigneur de Praet et Nicolas Perrenot de Granvelle. Le nouveau traité fut conclu le 29 juin 1529. Charles-Quint le jura sur le grand autel de Barcelone le jour même de la conclusion. Puis, afin de maintenir le pape, toujours indécis et flottant, dans ses bons sentiments, et de répondre en même temps à l'attention qu'il avait eue de lui envoyer un légat spécial, il chargea immédiatement Louis de Flandre de remplir une mission extraordinaire auprès du saint-père. Embarqué à Barcelone, Praet fut reçu à Civita-Vecchia par un capitaine du pape, qui le traita grandement par ordre de S. S.; Clément VII lui dépêcha à Ostie un chambellan avec une lettre autographe pour lui dire tout le plaisir qu'il avait de sa venue. Le chambellan demanda à l'ambassadeur comment il désirait faire son entrée à

Rome, solennellement ou « sans cérémonie », ajoutant qu'il avait vingt chevaux de la garde pontificale pour lui faire cortège. Praet, déclinant tout apparat, répondit qu'il entrerait tranquillement à Rome dans sa chaise de poste, parce que « l'amitié entre S. S. » et l'Empereur consistait en démonstrations d'œuvres et non de cerymonies ». A un mille d'Ostie, vinrent le recevoir l'ambassadeur ordinaire de l'empereur, Miguel May, et celui du roi Ferdinand avec une suite nombreuse. Le pape, le sachant arrivé, lui envoya immédiatement Jacques Salviati et son secrétaire Sanga, pour lui souhaiter la bienvenue et s'excuser de ne pouvoir le recevoir le jour même, à cause d'une indisposition sérieuse dont il souffrait encore. L'ambassadeur reçut presque en même temps la visite du duc Alexandre et du cardinal de Médicis, ainsi que de la plupart des cardinaux. Le lendemain, il présenta ses lettres de créance en audience solennelle. Il voulut baiser le pied de S. S., qui s'y refusa et se répandit en protestations de sympathie pour l'envoyé impérial et d'amitié pour le plus grand monarque de la chrétienté. Il entretint longuement Praet de la joie qu'il avait eue de conclure la paix avec l'empereur, de son désir d'assurer le repos de l'Italie et en même temps celui de l'Europe, de la nécessité de refouler le Turc et de contenir l'hérésie, toutes choses dignes « à si grand prince et si bon crestien »; il témoignait de sa reconnaissance pour l'honneur que Charles-Quint faisait à son neveu le duc Alexandre, en lui accordant la main de sa fille naturelle Marguerite; il s'empresserait, quand l'empereur serait en Italie, de mettre sa personne et le saint-siège « entre les mains et protection » de S. M., etc. Praet rendit successivement leur visite aux cardinaux et eut des conférences fréquentes avec Clément VII à qui il exposa les vues de Charles; il suppliait spécialement le pape d'user de tout son pouvoir pour empêcher Henri VIII de « faire choses scandaleuses » et de réchauffer le sentiment chrétien en vue d'une nouvelle croisade. Lorsque Clé-

ment se trouva un peu mieux, il célébra en grande pompe la paix conclue avec l'empereur et, mandait Praet « fit S. S. » plusieurs cérémonies au delà de ce que « sa santé permettait ». Il jugeait le pape timide et irrésolu, s'abandonnant entièrement aux conseils de Jacques Salviati et du secrétaire Sanga, gens « de » peu de cœur et d'expérience, luy faisant voir des dangers où il n'y en a pas ».

Louis de Flandre avait aussi pour mission accessoire, pendant son séjour à Rome, de pressentir les intentions des Vénitiens. Il vit plusieurs fois, à cet effet, le cardinal Cornaro qui, hostile au doge, désirait la paix. Il démontrait au cardinal que tout dépendait de la célérité que la sérénissime république mettrait à la conclure. L'Empereur allait débarquer avec une armée en Italie et les terres de la seigneurie « étaient les plus apparentes pour recevoir le premier coup ». Cornaro répondit que les Vénitiens ne demandaient pas mieux que d'entrer en arrangement avec l'empereur et de restituer les terres qu'ils occupaient du royaume de Naples, les villes de Cervia, Ravenne, etc., mais que la crainte qu'ils avaient du puissant monarque les empêchait de « se disjoindre de l'amitié de la France ». Le cardinal alla jusqu'à dire que s'ils étaient persuadés que le duché de Milan ne demeurerait aux mains ni de Charles-Quint, ni du roi Ferdinand, ils concluraient immédiatement un accord. En rendant compte de ces entretiens à Charles, Praet exprima l'avis qu'il serait difficile de séparer les Vénitiens des Français, bien qu'ils dussent se convaincre que chaque fois que François Ier y trouverait son intérêt, il les abandonnerait. Toutefois il ne laissa rien transpirer de ses impressions et continua à négocier. Le traité de paix entre l'empereur et Venise fut signé bientôt après.

Sa mission en Italie terminée, le seigneur de Praet revint aux Pays-Bas. De nouvelles marques de la confiance de Charles-Quint l'y attendaient. Le grand chancelier Gattinara venait de mourir (1530) et Charles, voulant se réserver

désormais le magistère suprême des affaires, distribua entre plusieurs de ses conseillers les attributions que Gattinara avait concentrées dans sa main. Le comte Henri de Nassau, grand chambellan, Louis de Flandre, chambellan ordinaire, Francisco de los Covos, grand commandeur de Léon et Nicolas Perrenot de Granvelle, père du futur cardinal, furent les quatre ministres qu'il employa dans la direction générale du gouvernement de la monarchie. En même temps, il réorganise le conseil des finances, et Praet devient, au traitement de 1,200 livres par an, avec le marquis d'Arschot et le comte Charles II de Lalaing, un des trois chefs de ce collège, auquel ressortissaient, sous les ordres du souverain ou de la régente, la gestion des deniers de l'Etat (1531). Puis, reprenant l'armure du chevalier, il accompagne Charles-Quint dans l'expédition de Tunis, se distingue à ses côtés et est chargé par lui, ainsi que le seigneur du Rœulx, de rendre compte aux états généraux des résultats de la campagne. Lorsque l'insurrection de Gand éclate, la reine l'envoie à Madrid rendre compte à l'empereur des faits et lui exposer toute la gravité de la situation. Il traverse la France avec Charles-Quint et arrive avec lui à Gand; puis, l'ordre rétabli, il part avec son souverain pour l'Allemagne, est chargé par lui d'aller au-devant des électeurs de Mayence et de Brandebourg et assiste aux conseils où Charles discute les affaires de la Germanie (1541).

Aux Pays-Bas, les hostilités recommencent. François Ier et le duc Guillaume de Clèves attaquent les provinces belges. Marie de Hongrie convoque, sous sa présidence, un conseil de guerre, et les dispositions qui y sont arrêtées sont soumises au seigneur de Praet en qui la reine mettait toute sa confiance. Praet dirige, avec le prince d'Orange, René de Châlons, les opérations dans les pays de Juliers et de Gueldre. Sittard, Juliers, Heinsberg, Susteren, Duren, tombent entre leurs mains (1542). Les historiens racontent que la prise de Heinsberg fut due principalement à la

direction sage de Louis de Flandre. Viglius écrivit à son ami Gérard de Veltwyck que l'honneur de la campagne revenait au seigneur de Praet, dont l'habileté avait assuré le salut de ces provinces, lesquelles auraient été envahies par l'ennemi si le résultat eût été différent. Au traité de paix de Venloo, l'empereur et le duc de Juliers convinrent de conclure, au premier moment opportun, un traité d'amitié et d'assistance réciproque. Les plénipotentiaires des deux souverains se réunirent à Bruxelles le 2 janvier 1544. Louis de Flandre était le premier des négociateurs de Charles-Quint; les autres étaient Nicolas Perrenot, Louis de Schore et Viglius. Bientôt après, la gouvernance de Hollande-Zélande-Utrecht devint vacante par la mort de René de Châlons, tombé devant Saint-Dizier. Charles-Quint crut ne pouvoir confier cette position importante à un administrateur plus digne que Louis de Flandre, qui avait été un des exécuteurs testamentaires du défunt gouverneur et qui connaissait le pays. Celui-ci fut investi de la gouvernance par patentes du 4 octobre 1544, suivies d'une instruction du 7 du même mois. Le 12, il prit siège au conseil à La Haye et fut salué, en sa nouvelle qualité, par le président d'Assendelft. L'année suivante, Charles-Quint le mit à la tête d'une des onze nouvelles bandes d'ordonnance qu'il créa le 26 novembre 1545. Toutefois, le poste de gouverneur de Hollande ne semble pas lui avoir été agréable. Il se vit, à plusieurs reprises, surtout en 1546, en conflit de pouvoir avec l'amiral de la mer, Maximilien de Bourgogne, seigneur de Beveren, plus tard premier marquis de la Vère, et bien qu'il eût les États pour lui, il résolut de se retirer d'une position qui ne lui épargnait pas les ennuis. Alléguant tout à la fois son âge et les nombreux emplois qu'il laissait en souffrance, il offrit sa démission à l'empereur, lui recommandant, afin de prévenir des difficultés du genre de celles qu'il avait rencontrées, de réunir désormais dans une même main les fonctions de gouverneur et celles d'amiral.

Charles-Quint agréa cette combinaison, qui prouve que Louis de Praet savait faire abstraction de lui-même quand il s'agissait de l'intérêt du pays. Maximilien de Bourgogne fut nommé au commencement de 1547.

Les preuves de dévouement qu'il avait données à l'empereur et à sa famille, l'expérience supérieure qu'il apportait dans le maniement des affaires lui donnaient une place à part dans la confiance de Charles-Quint et de Marie de Hongrie. La reine ayant dû s'absenter des Pays-Bas en 1550, l'empereur commit provisoirement pour la remplacer, quatre seigneurs, parmi lesquels Louis de Flandre. Tous les deux le consultaient en toutes choses, et son opinion, au témoignage de Viglius, était prépondérante dans le conseil privé. L'amertume que l'empereur ressentait de ses différends avec la cour de France lui fit concevoir la pensée de renvoyer le collier du Saint-Esprit à Henri II et celui de la Jarretière à la cour d'Angleterre. La régente consulta Praet qui, de même que le seigneur du Rœulx, déconseilla la mesure et engagea son maître à ne pas aigrir davantage des rapports déjà si difficiles. Avistrès sage, mais Henri II, d'accord avec les princes protestants, n'en recommença pas moins la guerre. Les Français ayant fait irruption dans le Luxembourg, Marie de Hongrie voulut détourner l'attaque par une diversion sur le territoire ennemi et confia le commandement général des troupes à Louis de Flandre; mais celui-ci était « maladeux et incapable de monter à cheval », et, à son défaut, elle choisit le comte de Boussu, tout en priant le seigneur de Praet de s'efforcer de se trouver au camp pour assister le général de ses conseils.

La charge de gouverneur et capitaine général de Flandre vint clore la série des hautes dignités dont Louis de Praet fut revêtu. Peu de temps avant sa mort, il fut encore mêlé au dernier grand événement du règne de Charles-Quint. Philippe était arrivé d'Angleterre à Bruxelles au commencement de septembre. Le résultat des délibérations qui

s suivirent son arrivée et auxquelles durent prendre part, indépendamment de la reine-régente, les deux ministres, Antoine Perrenot, évêque d'Arras et Louis de Flandre, sur qui reposait le soin des affaires les plus importantes, fut que l'empereur renoncerait à la souveraineté des Pays Bas et ferait recevoir son fils, comme son successeur, dans une assemblée générale des Etats et des provinces. Mais Praet n'assista pas à l'acte d'abdication. Comme si son rôle devait finir avec celui de son prince, il mourut, regretté de tous, le 7 octobre 1555. Depuis longtemps déjà, il souffrait cruellement de la goutte, et plusieurs fois, il sollicita de l'empereur, comme une faveur, d'être déchargé de ses emplois; « mais, Charles, dit M. Gachard, ne voulut jamais se priver des services d'un ministre aussi habile et aussi expérimenté ».

Les positions élevées qu'il a occupées, le succès qui couronna la plupart de ses missions, la fidélité chevaleresque avec laquelle il servit son souverain pendant quarante ans, font de lui une des figures saillantes du règne de Charles-Quint. Après les deux Granvelle, il est peut-être l'homme d'Etat le plus éminent de cette époque mémorable. Si le style est l'homme même, on peut se faire une idée assez exacte de Louis de Flandre par ses rapports diplomatiques et militaires. C'était un esprit calme, précis, positif, doué à la fois de ce bon sens proverbial flamand et de cette dextérité bourguignonne qui dénotaient sa double origine et que l'on rencontre chez les bons négociateurs de son école; fertile en ressources et plein de mesure; inspirant la confiance sans se livrer; habile à pénétrer les secrets sans se trahir; tour à tour aux prises, sans en être déconcerté, avec l'esprit spéculatif britannique, la grâce française et la finesse italienne; honoré et flatté tout en restant maître de lui-même; recevant les politesses des souverains avec l'aisance du grand seigneur, qui les trouve toutes naturelles, et le calme du philosophe, qui n'en est point ébloui; guerrier chez qui la perspicacité égale la bravoure; homme

d'Etat prudent et ferme; diplomate clairvoyant et avisé.

Il était instruit et lettré. Il connaissait le latin à fond et correspondait élégamment dans cette langue avec plusieurs savants. Sanderus l'appelle « héros et Mécène ». Viglius l'honorait particulièrement et le considérait comme son protecteur. Il l'avait connu à Pavie, lorsqu'il y professait le droit civil. Accueilli avec bienveillance par le ministre flamand, le jeune docteur mit la conversation sur le terrain de l'enseignement du droit et Louis de Flandre lui fit l'observation que c'était travailler au progrès des études que d'enseigner en recourant aux sources plutôt que de s'attacher à des commentaires souvent obscurs. Viglius profita de la leçon, et lorsque Pierre Bembo lui confia plus tard les Institutes grecques, désireux de pouvoir les publier sous le patronage de l'empereur, il recourut à l'intermédiaire de Praet, persuadé que s'il avait ce suffrage, son hommage serait plus agréable à Charles-Quint. Il lui écrivit à ce sujet de Pavie, en 1533 : « Je sais de quelle « autorité vous jouissez; que non seulement l'empereur vous consulte pour « les affaires les plus graves; mais qu'il « se réfère à votre jugement pour tout « ce qui concerne les lettres; et avec « raison; car vous n'êtes pas seulement « l'homme d'Etat le plus habile, mais « aussi le protecteur spécial, le Mécène « des savants et de tous les bons « esprits ». Plus tard, envoyé à la diète de Nuremberg, il envoya à Praet son mémoire contre le duc de Clèves et le pria, à cette occasion, de le recommander aux bonnes grâces de la reine-régente (1543).

Praet avait été élu chevalier de la Toison d'or dans le chapitre tenu en la cathédrale de Tournai en 1531. Il célébra plusieurs fois, en cette qualité, la fête de Saint-André, lorsqu'il se trouvait avec l'empereur, qui généralement saisisait cette occasion pour tenir un conseil restreint. Au chapitre tenu à Utrecht, en 1545, auquel il assista, lorsqu'on procéda, suivant l'usage, à l'examen de la conduite publique et

privée des chevaliers, la plupart d'entre eux furent censurés, y compris Louis de Flandre, que l'on accusa « d'être hautain, ambitieux, brutal, indévot et de cognoistre d'autres femmes que la sienne ». A cette accusation, qui ne nous paraît pas fondée au moins dans tous ses chefs, et à laquelle des jalousies et des inimitiés privées eurent peut-être quelque part, nous opposerons des éloges émanés de juges désintéressés. « M. de Praet, écrivait l'ambassadeur de Venise Contarini, est un homme de bien, très versé dans les lettres latines. Il a généralement la réputation d'aller le bon chemin ». « On prétend, disait un autre ambassadeur vénitien, N. Tiepolo, que ce seigneur n'est pas bien vu dans ce dernier pays (en France) parce qu'il n'a jamais voulu accepter du roi très chrétien ni pension, ni présent. En revanche, l'empereur lui témoigne une vive affection... » La loyauté et l'intégrité du caractère de Louis de Flandre étaient donc hautement reconnues en Europe.

Il fut enterré sous un magnifique mausolée à Aelte, entre Gand et Bruges, avec cette épitaphe :

Hier ligt Mynheer Mher LODEWYCK VAN VLAENDEREN, riddere van der ordre van den Gulden Vliese, Heere van Praet, van den lande van der Woestyne, Elverdyinghe, Flamertynylke, Spiete ende van der Meersch, raedt, opper-camerlinck, chef van de finantien van de K. M. CAROLYS DEN Ve ende synen hoochbailliu van Brugghe ende van het Brugsche Vrye, te synen overlyden gouverneur ende capiteyn van Vlaenderen die starf 1555. Ende Mevrouwce JOSYNE VAN PRAET, vrouwe van Moerkercke, dochter was van Mynheer LODEWYCKS geselnede, die starf 1546, den 10 december.

Il portait, d'après Chifflet : de Flandre, brisé d'une billette d'argent sur la patte droite du lion. Heaume couronné d'or. Timbre : un vol de sable tranché d'hermine. Hachements : d'or et de sable.

Emile de Borchgrave.

Archives du royaume. — Gachard, *Biographie nationale*, v^o Charles-Quint. — Id. *Correspondance de Philippe II*, Introduction. — Henne, *Hist. gén. du règne de Charles-Quint*. — Lanz,

Correspondenz et Staatspapiere. — Wagenaar, *Vaderlandsche historie*, V, édit. de 1751. — Mignet, *Rivalité de François I^{er} et de Charles-Quint*. — Hoyneck van Papendrecht, *Analecta belgica* (Viglii Vita et Viglii Epistolæ selectæ). — Reiffenberg, *Histoire de la Toison d'or*. — Nobiliaire des Pays-Bas et de Bourgogne. — *Le Mausolée de la Toison d'or*, 1689. — *Annales de la Société d'émulation de Bruges*, 2^e série, III. — Kobus et Rivecourt, *Biographisch woordenboek*, v^o Vlaanderen. — *Journal de Vandenesse*.

FLAS (Antoine), écrivain dramatique flamand, né à Bruxelles, xvii^e siècle. Il est l'auteur de quatre tragédies, imprimées à Bruxelles en 1717, sous les titres de : 1^o *Den broederlycken haet teghen den onnooselen Joseph wytyghetrocht*; — 2^o *Ghelukkighen op-gangh, voorspoedighen voort-gangh ende ramp-salighen onder-gangh van den vermeten, trotsen ende vraeckzuchtighen Holofermes*; — 3^o *De verduldighe armoede gheloont in den eeuwighen endegheluck-salighen schoot van den H. vader Abraham*; — 4^o *Nydighe ende bloedighe vervolginghe van den goddeloosen keyser Decius en den geylen Quintianus*.

Aug. Vander Meersch.

Huberts, Elberts en Van den Branden, *Biographisch woordenboek der nederl. letterkunde*. Deventer, 1878.

FLÉMALLE (Barthélemy), connu sous le nom de Bertholet Flémalle, surnommé par ses admirateurs le Raphaël des Pays-Bas, peintre, né à Liège le 23 mai 1614, décédé en la même ville le 10 juillet 1675; il était fils de Renier, peintre verrier, et d'Agnès Soiron. Le nom de Flémalle est bien celui de sa famille et non pas du lieu de sa naissance, comme l'ont supposé quelques biographes. On le trouve encore orthographié de trois autres façons : *Flemael*, *Flamael* et *Flemal*. Il est toutefois probable que ses ancêtres tiraient leur origine du village de ce nom, voisin de la ville de Liège. Bertholet n'est que l'abréviation familière du prénom Barthélemy. Renier Flémalle, le père, jouissait d'une certaine réputation et l'exercice de son art lui procurait assez d'aisance pour donner à ses enfants une éducation soignée, eu égard à ce temps. Barthélemy, doué d'avantages extérieurs et d'une jolie voix, montra, dès ses premières années, d'égales dispositions pour la musique et pour les arts du dessin.

Ses parents, qui tenaient à ce qu'il cultivât ses dispositions pour la musique plutôt que les autres, le firent entrer à l'école des enfants de chœur de la maîtrise de la cathédrale. Il y fit de rapides progrès qui lui valurent des succès de société, mais ne le détournèrent point de la vocation qui l'entraînait vers la peinture. On consentit enfin à ce qu'il s'y livrât, et il entra chez un artiste dont les contemporains faisaient quelque cas, Henri Tripet, mais dont le nom n'a été sauvé de l'oubli qu'à l'ombre de celui de son élève. Celui-ci ne s'était pas contenté longtemps de l'enseignement de ce premier maître; un autre peintre liégeois, Gérard Douffet, dont la réputation et quelques œuvres subsistent, venait de rentrer dans sa patrie, précédé d'une renommée brillante, acquise en Italie. Flémalle obtint la faveur d'être admis dans l'atelier de Douffet. Le goût sûr, l'expérience et le talent réel de ce nouveau maître exercèrent une heureuse influence sur le développement des facultés de son jeune disciple. Au sortir de cet atelier, Barthélemy voulut aller aussi demander le complément et la sanction de ses études à la terre classique qui avait enfanté et où s'étaient tant de chefs-d'œuvre. En 1638 (il avait alors vingt-six ans) il entreprit ce voyage en compagnie d'un chirurgien, François Medin et d'un jeune Liégeois, peintre comme lui, Walther Wool. Le temps qu'il passa à Rome ne fut pas mal employé, bien qu'il ne se privât point des distractions de son âge et qu'il sacrifiât souvent au dieu du plaisir. Son talent de musicien (indépendamment de sa belle voix qu'il savait conduire avec habileté, il jouait de divers instruments) lui ouvrit la porte de plusieurs maisons où l'on menait une existence fort mondaine. Malgré ces distractions, qui font trop souvent avorter les meilleures dispositions naturelles, il s'acquit bientôt une réputation de bon peintre qui, s'étendant de proche en proche, le signala à l'attention du grand-duc de Toscane. Ferdinand III l'appela à Florence et lui confia quelques travaux pour les galeries de son palais. Avant

de rentrer dans sa patrie, Flémalle s'arrêta encore à Paris, où il rencontra un puissant et zélé protecteur dans la personne du chancelier de France, Pierre Séguier. Grâce à cette haute influence, il obtint une commande pour le palais de Versailles. Il peignit, lors de ce même séjour dans la capitale de la France, pour l'église des Grands-Augustins, une *Adoration des Mages*, dont la trace est aujourd'hui perdue. Peu s'en fallut que Flémalle ne se fixât alors à Paris. Son protecteur l'avait mis en rapport avec une jeune fille de bonne maison; les projets d'union étaient fort avancés, lorsque l'artiste, on ne sait pour quelle raison, reprit le chemin de Liège. C'était en 1647, son absence avait duré neuf ans. Rentré dans sa ville natale, il y reçut bon accueil et les commandes ne lui manquèrent pas. Son premier tableau fut un *Crucifement* qu'on regarde comme un de ses meilleurs ouvrages; il se trouve encore dans l'église de Saint-Jean, pour laquelle il a été exécuté. A son arrivée, l'artiste avait pris un logement à proximité du chœur de cette collégiale et avait établi son atelier dans le cloître.

Des troubles agitaient, à cette époque, la cité de Saint-Lambert; elle était menacée d'un siège. Bertholet avait besoin de plus de calme pour se livrer à ses travaux, et, suivant ses biographes, il était loin d'avoir un tempérament belliqueux. Il quitta donc de nouveau sa ville natale, mais cette fois pour une capitale plus rapprochée; il se retira à Bruxelles; son séjour y fut marqué par l'exécution d'un tableau représentant la *Pénitence du roi Ezechias*. Cette peinture lui avait été commandée par la cour, pour être offerte en cadeau à la reine de Suède, Christine. On ignore ce qu'elle peut être devenue; elle n'existe ni au musée de Stockholm, ni dans aucun des palais de cette capitale; mais le musée national possède un tableau de Bertholet Flémalle représentant *Paris blessant Achille au talon pendant que le fils de Thétis adore la statue d'Apollon*. C'est le n° 428 du catalogue de cette collection. Il a 98 centimètres de haut sur 70 de large.

De retour à Liège, après l'apaisement des troubles, Flémalle peignit pour les héritiers de Jean Fanson, doyen de la collégiale de Saint-Denis, une *Adoration des Mages*, destinée à l'ornement de l'autel érigé en mémoire de cet ecclésiastique. Ce tableau, que l'on conserve encore aujourd'hui dans la cathédrale de Liège, n'est pas un des meilleurs du maître; mais il offre cette particularité qu'on y trouve son portrait.

Durant les vingt années qui suivirent, Flémalle peignit un grand nombre de tableaux commandés par les églises et les couvents; il fit le portrait des principaux personnages de la cité. Selon M. Emile van Arenbergh, il s'essaya même dans l'architecture; il avait rapporté d'Italie le goût des constructions somptueuses. On lui attribue les plans d'une église des Chartreux; il avait aussi conçu un projet d'édifice pour les Dominicains, et afin de mieux expliquer sa pensée aux donateurs, il en avait fait faire un modèle en bois. Aucune de ses conceptions architecturales n'est parvenue jusqu'à nous; le modèle en bois a disparu dans un incendie et les édifices eux-mêmes sont tombés sous la pioche des démolisseurs. Ce qu'il bâtit pour son propre compte n'eut pas un meilleur sort: il avait voulu se construire, aux bords de la Meuse, une habitation à l'instar des villas italiennes. L'entreprise était au-dessus de ses ressources; il y employa des matériaux peu résistants, n'ayant pas compté sur la différence de climat, et cette maison, rapidement dégradée, dut être démolie. Elle fut reconstruite sur un autre plan par le bourgmestre Léopold de Bonhome, qui en avait fait l'acquisition lorsque le peintre, devenu chanoine de Saint-Paul, alla s'établir à proximité de cette collégiale. Flémalle avait conservé de puissantes relations en France; elles lui valurent du ministre Colbert une commande dont l'importance témoigne de l'estime que l'on faisait de ses talents. Il ne s'agit en effet de rien moins que du plafond de la grande salle d'audience du roi aux Tuileries. C'était une composition allégorique: *la Religion protégeant la France*.

Cette dernière tenait un médaillon à l'effigie de Louis XIV. L'œuvre du peintre a duré autant que le palais lui-même; elle a péri dans l'incendie allumé par les communards, en mai 1871. Le voyage que fit l'artiste liégeois pour aller mettre sa toile en place devint pour lui l'occasion d'un grand succès. L'Académie royale de peinture et de sculpture l'admit au nombre de ses membres, et, le 14 octobre 1670, il fut nommé professeur à la même institution, faveur dont il était redevable à la protection du chancelier Séguier et du ministre Colbert. On sait que cet homme d'Etat s'appliquait à attirer et à fixer en France les artistes distingués qu'il pouvait enlever à l'étranger, assurant de la sorte un bel avenir aux arts dans sa propre patrie. Flémalle avait exécuté ce plafond à Liège, où il l'avait exposé dans la chapelle des Clercs. Il faillit ne plus revenir aux bords de la Meuse; on tenta, pour le retenir en France, un genre de séduction qui manque rarement son effet, mais qui ne réussit pas mieux cette fois que lors de son premier séjour à Paris. On essaya de négocier son mariage avec une jeune personne dont il s'était montré fort épris, mais il ne se laissa pas enchaîner: il revint célibataire dans la cité liégeoise.

Le prince-évêque, Maximilien-Henri de Bavière, son protecteur, pour qui Bertholet avait exécuté bon nombre de travaux, lui conféra alors une prébende à la collégiale de Saint-Paul, sans l'astreindre aux conditions strictes du canonicate; le prélat avait obtenu du pape, pour le nouveau chanoine, une dispense de lire ses heures, ce que, ajoute un biographe, son peu d'instruction littéraire lui eût rendu d'ailleurs impossible.

L'œuvre de Bertholet Flémalle a été considérable, mais le temps en a détruit la majeure partie. M. Jules Helbig, qui a consacré à ce peintre une longue et consciencieuse biographie dans son *Histoire de la peinture à Liège*, n'a pu relever que quatorze tableaux existant encore soit dans la ville natale de l'artiste, soit dans les collections publiques de la Belgique et de l'étranger. Les musées

de Berlin et de Dresde sont seuls signalés comme possédant des tableaux de Flémalle; à Berlin se voit la *Continence de Scipion*; à Dresde, une peinture sur cuivre représentant *Pélopidas s'armant en secret avec ses compatriotes pour chasser les Lacédémoniens du château de la Cadmée*. Nous pouvons ajouter à cette liste un tableau faisant partie du musée royal de Bruxelles et que le biographe liégeois n'a pas compris dans sa liste : *Héliodore chassé du temple*. Le reste de l'œuvre est conservé, à Liège, dans les églises de Saint-Paul, de Saint-Jean, de Sainte-Croix, de Saint-Barthélemy, et au musée de la ville. Deux particuliers, MM. Moulan et Desoer, en possèdent chacun une toile, et la bibliothèque de l'université a deux dessins du maître.

Le musée de la ville de Caen possède, depuis 1804, une *Nativité*, peinte pour l'église des Capucins de Liège; ce tableau a été enlevé à notre pays, avec tant d'autres œuvres d'art, lors de l'invasion des armées françaises.

Flémalle s'était toujours fait remarquer par un caractère gai et enjoué; il se plaisait aux relations du monde, il s'y faisait remarquer par la vivacité de son esprit. Vers la fin de sa vie, il devint tout à coup taciturne, rompit avec ses amis, et se renferma dans la solitude, se rendant inabordable. Il fallait une explication de cette métamorphose. On en a trouvé deux. Les uns attribuent sa mélancolie à la jalousie qu'il éprouva des succès d'un de ses élèves, Carlier. Rien ne justifie cette supposition; au contraire, les faits qu'on invoque pour l'appuyer la rendent invraisemblable. Il n'en est pas de même de l'autre interprétation. On sait que la célèbre empoisonneuse, la marquise de Brinvilliers, s'était réfugiée à Liège et que c'est dans les environs de cette ville qu'elle fut arrêtée après un séjour de deux années, pour aller expier ses forfaits en place de Grève. Il est parfaitement établi que Flémalle, qui peut-être avait déjà connu la marquise à Paris, fut du nombre des Liégeois qui fréquentaient la maison de la réfugiée. Ce n'est point faire tort à la renommée de

celle-ci que de lui attribuer un empoisonnement de plus. Quelque drogue administrée par la moderne Locuste a pu produire l'humeur noire qui a marqué les dernières années du peintre. On objecte que ce chef d'accusation ne fut pas énoncé lors du procès qui se fit à Paris; mais il y en avait un nombre suffisant, se rapportant à des crimes commis en France, pour que la justice s'en contentât et s'épargnât la peine d'en rechercher de nouveaux à l'étranger. Quoi qu'il en soit, la mort de Flémalle, qui eut lieu le 10 juillet 1675 — un an avant l'exécution de la grande empoisonneuse — a été attribuée par ses contemporains à cette indigne création.

L. Alvin.

FLÉMALLE (Henri), frère des précédents, ciseleur et orfèvre liégeois très renommé. On ignore la date de sa naissance, disent ses biographes; toutefois on doit la supposer postérieure à l'année 1614, d'après l'assertion d'Abry, qui nous apprend que Bertholet, né à cette époque, fut le second des quatre frères, et que Renier naquit en 1610. Quant à sa mort, — nous ne parlerons pas du *Dict. d'orfèvrerie* (coll. Migne), qui le fait mourir avant 1650, après en avoir fait un *Brugeois*, — Abry fait erreur, pensons-nous, en la portant à l'année 1675. En effet, on trouve, aux *Archives de l'Etat*, à Liège, qu'Henri, nommé à l'office d'orfèvre de la cathédrale, le 29 avril 1672, « par la mort de Me France Schelbergh », fut remplacé par « Nicolas Flemael, fils du défunct Henri Flemael, le 8 mai 1686 ». On ne peut guère admettre que l'emploi soit resté vacant l'espace de dix années : il y a donc lieu de soupçonner Abry coupable d'un *lapsus calami*. Disons en passant que Nicolas Flémalle, qui vient d'être cité, ayant donné sa démission, fut remplacé, le 13 septembre 1688, par Nicolas-François Mivion, ciseleur et orfèvre de grand mérite.

De Villenfagne nous dit, et d'autres l'ont répété après lui, qu'Henri eut la gloire de diriger les premières études de son frère Bertholet; cette assertion pa-

rait toute gratuite; mais ce qui est certain et peu connu, c'est qu'il travailla à Paris, et que, de retour à Liège, il reçut de nombreuses commandes du roi et de la reine. Ce détail intéressant est extrait d'une lettre de son neveu, J.-Guill. Flémalle, ecclésiastique, adressée de Liège, le 26 octobre 1711, au graveur Duvivier, à Paris. J.-Guill. Flémalle y dit également un mot de son oncle Bertholet et de son père Guillaume « qui peignait sur verre auprès du cardinal Mazarin ». Au nombre des travaux sortis des mains habiles d'Henri, on signale plusieurs statuettes et statues d'argent, entre autres un *Saint Barthélemi*, offert à l'église de ce nom par Gilles-François de Surlet, archidiacre d'Ardenne et prévôt de cette collégiale, et principalement un *Saint Joseph* de grande dimension, en argent massif, avec un piédestal orné de beaux bas-reliefs. Cette œuvre, remarquable à plus d'un titre, fut exécutée sur le modèle de Jean Delcour, aux frais du trésorier Jean-Ernest de Surlet, qui l'offrit à la cathédrale Saint-Lambert. Malheureusement Henri fut enlevé aux arts sans avoir pu y mettre la dernière main. On raconte qu'il mourut prématurément des suites d'un refroidissement qui l'avait saisi en visitant une houillère par curiosité : le *Saint Joseph* fut achevé par Mivion (Voir l'article suivant).

Le *Recueil héraldique des bourgmestres de la noble cité de Liège* nous apprend que les bourgmestres Henri de Curtius et Pierre de Simonis obtinrent chacun, en 1667, une médaille d'or de forme ovale, offerte par le prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière, en récompense des services rendus par ces magistrats « pour obvier au fléau de la » Peste qui régnait alors aux environs » de Liège » et qu'ils furent » pareille- » ment gratifiés, en 1670, d'une médaille d'or de quatre onces de pesantur. » La première de ces médailles, connue seulement par la mention faite dans le *Recueil héraldique*, est à l'effigie du donateur, avec un revers composé de ses armes soutenues par la *Piété* et la *Sagesse*, personnifiant sa devise habi-

tuelle : *Pietate et Sapientia*. Nous en donnons le signalement, dans l'espoir d'aider à la faire découvrir. La seconde a été décrite, d'après un exemplaire en vermeil de la collection Van der Meer, par M. J. Petit de Rosen (*Revue de la numismatique belge*), qui l'attribue à Henri Flémalle. Elle porte d'un côté la *Vierge* et le chronogramme suivant : VIRGO. MARIA. SALVS. POPVLI. LEO DIENSIS., et pour signature : H. F. F. Le chronogramme indique l'année 1670. M. Petit de Rosen commet une erreur dans sa description en disant que la Vierge pose le pied gauche sur la tête du serpent : c'est le pied droit; de plus la transcription du chronogramme est fautive en deux endroits : MARIA au lieu de MARIA, POPVLI au lieu de POPVLI. L'autre côté représente *Saint Roch*, avec cette inscription : S. ROCHE. ORA. P., et pour signature, H. F. « Les initiales qui sont gravées à » l'avvers et au revers de cette magnifique médaille, dit M. Petit de Rosen, » sont celles d'Henri Flémalle, le frère » du célèbre peintre Bertholet. Il fut » un des plus habiles orfèvres et cise- » leurs de son temps, mais on ne l'avait » pas encore signalé comme graveur. » Un exemplaire en fonte typographique se trouve actuellement déposé à la bibliothèque de l'université de Liège. Il figure au *Catalogue des coll. Capitaine*, sous l'indication que voici : 1244. Grande médaille de dévotion, en plomb.

Emile Tasset.

Archives de l'État à Liège, *Cathédrale, Secrétariat : Commissions*, 1670 à 1687, fol. 27 et 174. — Abry, *Les Hommes illustres*, etc., p. 305. — *Recueil héraldique des bourgmestres de Liège*, 1720, p. 450. — Villenfagne, *Recherches sur l'hist. de Liège*, 1817, t. II, p. 341. — Delvenne, *Biog. des Pays-Bas*. Liège, 1828, t. I, p. 384. — Bédelièvre, *Biog. liégeoise*, Liège, 1839, t. II, p. 269. — Immerzeel *Levens der kunstschilders*, Amsterdam, 1842, t. I, p. 239. — Delvaux, *Dict. biog. de la prov. de Liège*, 1843, p. 45. — Van den Steen, *Essai hist. sur l'anc. cathédrale Saint-Lambert*, 1846, p. 211. — Texier, *Dict. d'orfèvrerie chrétienne* (coll. Migne), Paris, 1837, p. 766, 1132 et 1133. — Piron, *Levensbeschrijving*, Mechelen, 1860, p. 120. — Ed. Fétis, *Les Artistes belges à l'étranger*, Bruxelles, 1865, t. II, p. 374. — *Revue de la numismatique belge*, 2^e série, t. I, p. 235, et 4^e série, t. III, p. 432. — Alex. Pinchart, *Hist. de la grav. des médailles en Belgique*, mém. couronné, 1870, p. 55. — Helbig et Grand-

jean, *Catal. des coll. Capitaine*, 1872, t. III, p. 153. — Renier, *Catal. des dessins d'artistes liégeois*, Verviers, 1873, p. 184. — Le chev. Ed. Marchal, *La Sculpture aux Pays-Bas*, mém. cour., Bruxelles, 1877, p. 156.

FLÉMALLE (*Renier*), le Vieux. Peintre verrier du ^{xvii}^e siècle, né, croit-on, à Liège, et qui paraît être la souche de cette famille d'artistes du nom de Flémalle. Il a laissé comme artiste verrier une grande réputation. Il était, avec Jean Nivar, un des auteurs d'un vitrail qu'on admirait jadis à la collégiale de Saint-Paul et qui représentait la *Nativité* et l'*Adoration des Bergers*. Ce vitrail, donné en 1532 par le doyen Jean de Stouten, fut détruit en 1794. Renier fit encore d'autres verrières, disparues aujourd'hui, mais dont quelques fragments attestent le mérite. Renier eut, parmi ses fils (indépendamment de Bertholet, que nous croyons être son petit-fils), trois enfants qui laissèrent un nom dans les arts. HENRI, orfèvre-ciseleur de talent, qui fit, pour la collégiale de Saint-Barthélemy, diverses statuettes en argent, fort admirées de leur temps. Son chef-d'œuvre est sa grande statue de *Saint Joseph*, que la mort ne lui permit pas d'achever et que son élève Mivion termina. Henri fut enlevé à ses travaux à la fleur de l'âge. Son frère Guillaume travailla avec son père aux vitraux peints. Il fit, pour l'église de la Madeleine, des grisailles qui eurent de la réputation. Enfin un troisième fils, Renier le Jeune, peintre, partit jeune pour l'Espagne où il mourut.

Nous devons faire remarquer que la filiation des Flémalle n'est nullement établie d'une manière évidente. En effet, les biographes disent que Renier le Vieux fit la grande verrière de Saint-Paul en 1532. Il ne peut donc avoir eu pour fils Bertholet, né en 1614. De plus, ils notent la mort de Guillaume à l'année 1676, ce qui ne permet pas de supposer qu'il soit le fils de Renier le Vieux. Il y a évidemment, dans les degrés de parenté indiqués par les biographes qui se sont occupés de nos artistes, des erreurs que le temps rectifiera.

Ad. Siret.

FLEMING (*Philippe*), historien, né en Flandre vers 1557. Le petit nombre de renseignements qu'on possède sur sa vie nous ont été fournis par lui-même, dans le seul ouvrage qu'il ait publié. Il entra au service des États-Généraux et parvint, en 1591, à la charge d'auditeur militaire de la garnison d'Ostende, fonction qu'il remplit pendant treize années, et notamment en 1601, 1602, 1603 et 1604, lors du siège mémorable de cette ville, si bien fortifiée, en 1583, par le prince d'Orange. Il fut, en même temps, secrétaire des différents gouverneurs de cette place : Charles Van der Noot, François de Veer, Frédéric van Dorp, Pierre Giselles, Jehan de Loon, Jacques de Bevry, Jacques Van der Meer de Beerendrecht, Antoine Wtenhove et, en dernier lieu, Daniel de Hartaing, seigneur de Marquette. On sait que celui-ci, après avoir défendu Ostende jusqu'à la dernière extrémité, fut enfin obligé, le 14 septembre 1604, de rendre à l'archiduc Albert la place, qui n'était plus qu'un monceau de ruines. Le gouverneur et son secrétaire se retirèrent à l'Ecluse, dans le quartier de Flandre, où Fleming devint auditeur de la ville et des forts.

Il exerça encore le même emploi en 1621, ainsi qu'on le lit au titre de la relation si minutieuse et si exacte qu'il publia du siège d'Ostende. Cet ouvrage, écrit en flamand, porte pour titre : *Ostende, vermaerde, gheweldighe, lanckduyrighe ende bloedighe Belegheringhe, bestorminghe ende stoute aenvallen*. 's Gravenhage, 1621, in-4^o. Ce livre fut imprimé en caractères gothiques l'an 1621, et, outre plusieurs estampes en taille douce, orné de plusieurs portraits : celui de Maurice de Nassau, ceux des gouverneurs de la place et celui de l'auteur, avec la devise : *Spes longa, dolor*. Fleming avait 64 ans lorsqu'il écrivit cette relation ; il en avait recueilli soigneusement, chaque jour, les éléments, et sa position officielle lui permettait de ne rien laisser échapper. Assistant, comme secrétaire, à toutes les délibérations, il avait connaissance non seulement de ce qui

se faisait, mais aussi de ce que l'on se proposait de faire. Toute la correspondance passait par ses mains; c'était lui qui ouvrait les lettres, et souvent, c'était lui qui était chargé d'y répondre. Il a même tenu note des noms des navires chargés de victuailles et munitions de guerre. Il est à peine nécessaire d'ajouter que l'ouvrage peut être consulté avec fruit et abonde en renseignements de tout genre.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 1032.

FLEMINGUE (*Jean*) ou **FLEMINGUS**, poète latin, né à Limbourg au commencement du *xvii*^e siècle, mort à Anvers en 1568; il était seigneur de Wyneghem, village des environs de cette dernière ville, et cultiva, non sans quelque succès, la poésie latine. On peut en juger par les pièces que Van Gorp (*Goropius Becanus*) a insérées dans son *Vertumnus*. Sweertius suppose qu'il en avait composé d'autres, qui sont restées inédites et l'éloge qu'il fait, ainsi que Foppens, de ses vers est exagéré. Ses élégies, entre autres, si l'on en excepte la troisième, offrent un assez grand nombre de négligences de style. Flemingue termina ses jours à Anvers et fut enterré dans une des chapelles de la cathédrale. Une épitaphe en 12 vers qui ornait son tombeau fut détruite par les iconoclastes; on peut la lire dans les ouvrages de Sweertius et de Foppens.

On confond ce personnage avec un autre Jean Flemingue, né également à Limbourg, au commencement du *xvii*^e siècle, mort à Cracovie avant l'année 1573. Celui-ci fut un médecin de grand mérite, qui, ayant embrassé l'état religieux, obtint un bénéfice ecclésiastique à Aix-la-Chapelle. Plus tard, il devint archiâtre ou premier médecin de Sigismond, roi de Pologne.

Aug. Vander Meersch.

Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 501. — Sweertius, *Athenæ belgicae*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 638. — Hofman-Peerikamp, *Vitæ poetarum latinorum Neerlandorum*, p. 81. — Capitaine, *Biographie liégeoise*, p. 27.

FLÉRON (*Adrien DE*), chanoine, littérateur, poète latin, négociateur, né à Liège vers l'an 1577, mort dans la

même ville en 1633. Son père, Servais de Fléron, jurisconsulte distingué, fut échevin de Liège, puis secrétaire et ensuite conseiller au conseil privé du prince. Sa mère, Marguerite Le Polain, appartenait également à une ancienne et noble famille. Ses premières études étant terminées, Adrien de Fléron se rendit à l'université de Louvain et y reçut, en 1604, le grade de docteur en l'un et l'autre droit. En 1607, il se rendit à Rome, en passant par Paris, Lyon et Turin. Recommandé, peut-être, par un de ses oncles, François de Fléron, alors provincial des jésuites dans les Pays-Bas, il fut admis à s'exercer en la Rote au maniement des affaires. Son ambition eût été d'obtenir une place d'auditeur de la Rote, dont la nomination appartenait à l'empereur Rodolphe; mais ses démarches n'eurent point de succès, malgré la haute protection du duc d'Urbino, qu'il avait eu l'occasion d'obliger. En quittant Rome, en 1611, pour revenir à Liège, il ne rapporta de la capitale de la chrétienté, que la prévôté de la collégiale de Maubeuge. A son retour, il se lia d'amitié avec François de Montmorency, grand doyen du chapitre cathédral de Liège, l'accompagna dans un voyage en France, y fut présenté au connétable de Montmorency et introduit, par celui-ci, chez la reine-mère, régente du royaume pendant la minorité de Louis XIII. En 1618, il obtint la prébende de la cathédrale de Liège, que le même François de Montmorency résigna en sa faveur; il était depuis longtemps déjà chanoine de Sainte-Croix.

On ignore l'origine des rapports d'Adrien de Fléron avec le comte de Tilly, lieutenant général de l'empereur Ferdinand II; mais toujours est-il que celui-ci avait pu apprécier l'habileté diplomatique du chanoine de Liège et que, pendant ses campagnes contre le roi de Danemark, il le manda, à diverses reprises, auprès de lui pour le charger de négociations. En 1626, De Fléron alla le trouver une première fois à Hersfeld dans la Hesse. L'année suivante, il le rejoignit dans le duché de

Brunswick, peu de temps après sa célèbre victoire, au village de Lutter et l'accompagna dans ses diverses marches. Il assista au siège de Nyenbourg, puis au blocus de Wolfenbittel, où un boulet vint tomber aux pieds de son cheval. Sa présence à l'armée impériale n'étant plus nécessaire, le voisinage d'Hildesheim, dans le Hanovre, l'engagea à faire une excursion dans cette ville épiscopale; il y fut bien reçu par les chanoines à cause de la confraternité qui existait entre le chapitre de cette église et celui de Liège. Sa réputation d'habile négociateur engagea les Etats de Liège à le députer auprès de leur évêque, Ferdinand de Bavière, avec lequel ils étaient en contestation et qui se trouvait momentanément à Bonn. En quittant cette dernière ville, De Fléron se rendit dans les environs de Hambourg auprès de Tilly, qui l'avait redemandé. En 1629, il fut envoyé en mission auprès de Wallenstein, duc de Friedland, qui résidait à Gustrow, dans le duché de Mecklenbourg, conquis par sa valeur et que l'empereur lui avait donné pour prix de ses services. Son séjour dans cette résidence ducale ne dura pas moins de cinq semaines; il en partit pour se rendre, par Rostock et Wismar, à Lubeck, où se négociait la paix avec le roi de Danemark. Sa mission terminée, il rejoignit Tilly à Lauenbourg. De là, ils se rendirent ensemble à Gustrow, où le duc de Friedland se trouvait toujours. Le résultat de l'entrevue des deux généraux fut l'envoi de De Fléron à Vienne auprès de l'empereur. La négociation se prolongea pendant près de six semaines. Ayant obtenu enfin des dépêches favorables, il les expédia à Tilly et Wallenstein et se hâta de reprendre la route des Pays-Bas pour rentrer dans sa ville natale. Dès 1626, le pape, par l'intercession du comte de Tilly, avait accordé à Adrien de Fléron la prévôté de Saint-Cunibert à Cologne; il l'échangea contre une prébende de la collégiale de Saint-Denis à Liège et résigna ensuite celle-ci en faveur de son neveu, Antoine de Libert. Ce fut probablement vers la même époque qu'il fut investi de la charge de

conseiller du siège des échevins de Liège. Quand Adrien de Fléron prit congé de l'empereur à Vienne, celui-ci, pour reconnaître ses excellents services, créa son frère, Gérard, de Fléron, chevalier, et ce jurisconsulte devint successivement échevin de Liège et conseiller de la cour féodale. En 1632, notre chanoine fut élu vice-doyen de l'église de Liège, en remplacement de Lambert De la Motte, dont il fut l'exécuteur testamentaire. Il consacra alors son temps à la littérature et écrivit des *Mémoires* restés manuscrits, mais qui ont été en la possession du baron de Villenfagne, ainsi qu'un volume imprimé intitulé : *Promulsis Elogii Tilliani... Accessit Hercules Christianus, seu de Illmo et Excellmo comite Joanne Tillio, Germaniæ archistratego Italicum poema Antonii Abundantii Imolensis; cum Epinicio virtutis Tillianæ*. Leodii Eburonum, Joan. Ouwerex, 1630, in-4°. Comme l'indique le titre, le volume se compose de trois pièces; la première, en soixante-cinq pages, est un éloge en prose du comte de Tilly; la deuxième, écrite en italien, le panégyrique en seize pages du même Tilly, ayant pour auteur Antoine Abbondanti d'Imola, la troisième est une élogie sur les hauts faits d'armes et les vertus de Tilly; le tout est précédé d'une épître dédicatoire au nonce Pierre-Louis Carafa. Paquot trouve l'éloge éloquent et l'élogie assez bonne.

Aug. Vander Meersch.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. X, p. 434. — De Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. I, p. 459.

FLEURIOT LESCOT (*Jean-Baptiste-Edouard*), agent révolutionnaire, né à Bruxelles en 1761, mort à Paris le 28 juillet 1794. Il étudiait l'architecture et la sculpture lorsque la révolution brabançonne éclata. Compromis dans les troubles qui eurent lieu à cette époque, il dut s'expatrier au retour du régime autrichien dans nos provinces et il alla à Paris. Lorsque la révolution française commença, Fleuriot se fit remarquer par l'exaltation de ses opinions démocratiques et il devint un orateur de carrefour très populaire. Affilié plus tard au club des Jacobins, il s'y distingua bientôt

parmi les plus forcenés, et figura dans tous les mouvements, ce qui lui valut d'être nommé substitut de Fouquier-Tinville, le féroce accusateur public du tribunal révolutionnaire. Devenu commissaire aux travaux publics, puis maire de Paris par l'influence toute-puissante de Robespierre, son ami, Fleuriot fit des efforts inouïs pour sauver son protecteur lorsque celui-ci fut à son tour terrassé par le parti dominant. Toute la commune de Paris, dont il était le chef, se mit en révolte contre la Convention et fit sonner le tocsin pour exciter le peuple à défendre Robespierre, proclamé par elle *le sauveur de la patrie*. Fleuriot déploya dans ces circonstances une activité et une fermeté qu'on ne lui supposait pas, mais ses efforts n'aboutirent qu'à accélérer la crise et il fut guillotiné le 28 juillet 1794, avec son protecteur d'exécration mémoire.

Fleuriot ne manquait pas de talent comme sculpteur. C'est lui, dit Louis Blanc, qui avait sculpté le buste de Lepelletier Saint-Fargeau, qu'on voyait figurer dans la salle de la Convention à côté de celui de Brutus.

Général baron Guillaume

Michaud, *Biographie générale*. — Delvenne. — L. Blanc, *Histoire de la révol. française*. — Thiers, *Histoire de la révol. française*.

FLEXIER DE REVAL, publiciste, né à Bruxelles, le 18 août 1735, mort le 23 mai 1802. Voir **FELLER** (François-Xavier DE).

FLINES (Robert DE), seigneur de Hautlieu, jurisculte, mort à soixante-trois ans, le 4 décembre 1673. Il appartenait à une ancienne famille de Tournai, qui a produit plusieurs magistrats. Son père, Jean de Flines, mort en 1641, était conseiller et procureur fiscal au bailliage de Tournai; sa mère se nommait Adrienne Desmartin. Robert de Flines était conseiller pensionnaire des prévôts et jurés de Tournai, lorsque Louis XIV, par édit du mois d'avril 1668, institua le conseil souverain; il fut nommé procureur général audit conseil, le 8 juin de la même année; Jean-Baptiste de Blye en était premier président, et des professeurs de Douai

figuraient parmi les conseillers. Un arrêt du conseil d'Etat, du 22 septembre 1669, étant venu restreindre les attributions du procureur général, Flines renonça à sa charge et fut élu conseiller en remplacement du professeur Le Maire le 20 décembre 1670; sa réception eut lieu le 5 janvier suivant.

On doit à Robert de Flines un commentaire estimé, en latin, sur la coutume de Tournai, qui n'a pas été imprimé. (Bibliothèque de Bruxelles, Ms. in-folio de plus de 400 pages.)

Alphonse Rivier.

FLINES (Séraphin DE), chevalier, seigneur du Fresnoy et de Hautlieu, jurisculte, fils du conseiller Robert de Flines et d'Elisabeth de Chambye, né en 1651, décédé le 30 décembre 1703. Il fut lieutenant général du bailliage de Tournai, puis, jusqu'à sa mort, conseiller dès le 31 octobre 1689. Il est l'un des auteurs du *Recueil des arrêts de Flandre*, dont le tome premier est dû à M. d'Hermaville; la première partie du tome deuxième, jusqu'à la page 261, fut rédigée par M. de Baralle; la seconde, jusqu'à la page 365, par Flines: son travail offre un intérêt particulier; les voix y sont, en général, comptées et marquées; la relation que notre jurisculte y fait, parfois, de son opinion personnelle témoigne de sa science et de son jugement. Il figure dans les arrêts à partir du mois de novembre 1690 jusqu'en 1702. D'autres membres de la même famille, également magistrats, sont Jean-François de Flines, conseiller le 19 mars 1705, mort en charge à soixante-douze ans, avant le mois d'août de l'an 1742, et son successeur Séraphin-François de Flines, nommé conseiller le 11 août 1742, mort aussi en charge, à quarante et un ans, le 3 janvier 1745.

Alphonse Rivier.

Pinault des Jaunaux, *Histoire du parlement de Tournai*. Valenciennes, 1750. — Plouvain, *Notes historiques relatives aux offices et aux officiers de la cour du parlement de Flandre*. Douai, 1809. — Saint-Genois, *Monuments*, II, 65. — Azevedo, *Genealogie Coloma*, 499.

FLONCEL (Albert-François), bibliophile, né à Luxembourg en 1697, mourut à Paris le 15 septembre 1773. Il dé-

buta comme avocat en parlement, puis fit son chemin dans les ministères. Nommé en 1731 secrétaire d'Etat de la principauté de Monaco, qui était placée depuis le traité de Péronne (1641) sous le protectorat de la France, il fut élevé, en 1739, au poste de premier secrétaire des affaires étrangères. Il remplit ces fonctions sous les administrations d'Amelot et de Le Voyer d'Argenson, et y joignit celles de censeur royal. Il entretenait toute sa vie de nombreuses relations en Italie : l'Académie des Arcades de Rome, les Académies de Florence, de Bologne et de Cortone le comptèrent au nombre de leurs associés. Passionné pour la littérature de la péninsule, il se forma une bibliothèque spéciale de 11,000 volumes, tous en langue italienne. Le catalogue de cette collection précieuse, publié à Paris un an après sa mort, en 2 vol. in-8°, est justement recherché. M. A. Beuchot cite, de Floncel, une traduction de la *Lettera de M. Riccoboni à M. Muratori, sur la comédie de l'Ecole des Maris, de M. de La Chaussée*. Paris, 1737, in-12 (2^e édit., 1762). Notre fonctionnaire *dilettante* avait su inspirer son goût dominant à ceux qui l'entouraient. Sa femme, Jeanne-Françoise de Lavau, morte en 1764, à 49 ans, fit paraître en 1760, in-12, une version des deux premiers actes de l'*Avocat vénitien*, de Goldoni ; son fils, Albert-Jérôme, né à Paris le 1^{er} mai 1747, donna au public un *Essai sur la vie et les découvertes de Galileo Galilei, traduit de l'italien du P. Frisi*, 1767, in-12. Ce travail se retrouve dans le *Journal de Trévoux* (avril 1767) et dans l'*Encyclopédie méthodique* (*Histoire*, t. II, p. 668-673).

Alphonse Le Roy

De Feller, *Biogr. univ.* — Neyen, *Biogr. luxembourgeoise*. — *Biographie* Michaud, nouv. édition, t. XIV.

FLORAGER (Jean), philologue, musicien, poète, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant). XVII^e siècle. Voir VLADERACKEN (Jean).

FLORBERT (Saint), premier abbé des abbayes de Saint-Bavon et de Saint-Pierre au Mont Blandin à Gand. Il s'as-

socia aux travaux apostoliques de saint Amand, quand celui-ci vint évangéliser le *pagus Gandensis* en 630 ou 631. Saint Amand jeta les premiers fondements des trois abbayes de Saint-Pierre, de Saint-Bavon, qu'il dédia également à Saint-Pierre, et de Tronchiennes. Après avoir administré d'abord lui-même les trois communautés, il confia, en 639, celles de Saint Pierre et de Saint-Bavon à Florbert.

On connaît peu d'actes de l'administration de Florbert ; on sait seulement qu'il vécut saintement et acquit, de ses propres fonds, plusieurs propriétés au profit des abbayes qu'il gouvernait ; il aida de tout son pouvoir saint Liévin dans l'évangélisation du Brabant. C'est sous lui que saint Bavon (voir ce nom) se fit moine dans l'abbaye qui porta, plus tard, son nom.

Florbert mourut le 25 octobre 661 et fut inhumé dans l'oratoire de l'abbaye de Saint-Bavon, devant l'autel dédié à saint Pierre ; on plaça sous sa tête un carreau en marbre blanc avec l'inscription qui nous a appris la date de sa mort : « Hic requiescit Florbertus abbas » *Gandensis cœnubii, obiit octavo idus » octobris »*. Ses restes furent enlevés de cette place et déposés, en 975, dans l'église qui remplaça l'oratoire primitif. En 1258, l'abbé fit ouvrir le tombeau et disposer les ossements dans un cercueil de plomb, qu'il plaça dans le mur de la chapelle dédiée à saint Benoît. Saint Liévin composa en vers latins l'építaphe de Florbert.

Emile Varenborgh.

Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon* — Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont Blandin à Gand*. — *Messenger des arts*, 48:9-1830. — Kerwyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. I. — Ghesquière, *Acta sanctorum*. — Molanus, *Natales sanctorum Belgii*. — Miræus, *Fasti Belgici*. — Butler, *Vie des Saints*, t. VI. — Sanderus.

FLORDORP (Jean DE), marquis de Sivry, homme de guerre, mort en 1771.

Jean de Flordorp appartenait à une famille originaire de la Gueldre et qui habitait les Pays-Bas espagnols. Plusieurs de ses membres entrèrent dans les gardes wallonnes lors de leur formation et s'y distinguèrent par leur valeur,

entre autres Jean-Pierre, seigneur de Clabecq, tué à l'attaque de Villaréal en 1706; François, son frère, qui périt à la bataille de Plaisance en 1746; Antoine, qui fit toute la guerre d'Italie où le précédent périt, etc. Quant au marquis de Sivry, il fut nommé enseigne le 1^{er} juillet 1710 et sous-lieutenant le 1^{er} décembre 1712; fit les dernières campagnes de la guerre pour la succession d'Espagne; assista au siège de Barcelone, prit part aux expéditions dirigées par le roi Philippe V contre la Sardaigne, la Sicile, l'Afrique, obtint le grade de lieutenant le 1^{er} décembre 1721: se battit au siège de Gibraltar en 1727 et, lors de la conquête d'Oran en 1732, fut nommé capitaine le 7 août 1733 et passa avec son grade dans le corps des grenadiers le 9 novembre 1744. Il fit aussi la guerre d'Italie de 1741 à 1747 et participa à toutes les actions importantes. Lorsqu'il rentra en Espagne, on lui confia le gouvernement d'Hostalrich, puis celui de Tortose. Il mourut à Barcelone le 9 août 1771, après avoir été élevé successivement aux grades de major (le 21 juin 1762) et de lieutenant-colonel (le 21 avril 1764), ce qui lui donnait rang de lieutenant général.

Alphonse Wauters.

Guillaume, *Histoire des gardes wallonnes au service d'Espagne*, passim.

FLORÈS (*Louis*), frère, missionnaire flamand, né à Gand le 14 janvier 1576 (d'autres disent 1570), martyrisé au Japon le 29 août 1622. Il passa avec sa famille d'abord en Espagne, ensuite au Mexique, où il prit l'habit religieux chez les dominicains. Il alla prêcher l'évangile dans les Philippines, à Manille, puis à Nueva Segovia, et s'acquitta de sa mission avec une grande ferveur. A son retour, il apprit que plusieurs missionnaires étaient dans les fers au Japon, et demanda l'autorisation à ses supérieurs d'aller les rejoindre. Des pirates hollandais capturèrent le navire sur lequel il se trouvait, et le retinrent plus de deux ans prisonnier; après quoi ils le livrèrent aux Japonais, qui le condamnèrent au feu. Il a écrit : *Relacion*

de los sucesos de la cristiandad del Japan hasta XXIV mayo de ano MDCXXII.

Emile Varenbergh.

Didot, *Biographie générale*. — Echari, *Scriptores ord. Prædicat.*, II. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Antonio de Leones, *Bibl. orientalis*. — Nicolas Antonio, *Bibl. script. hispan.*, II. — Piron *Levensbeschryvingen*, Byvoegsel — *Dictionnaire universel et classique d'histoire*.

FLORIANUS (*Jean*), théologien calviniste, auteur et traducteur flamand, né à Anvers en 1522, mis à mort par les Espagnols le 4 avril 1585. Son vrai nom est Blommaerts. Florianus aurait été brûlé vif douze ans plus tôt, comme le fut son frère, s'il n'avait quitté sa ville natale au moment où on le recherchait avec le plus d'ardeur comme auteur, divulgateur et propagateur de livres et écrits pernicieux. Son grand crime, en ce moment-là, est, paraît-il, d'avoir traduit en flamand les *Métamorphoses* d'Ovide et de les avoir accompagnées de notes de sa façon. Cette traduction, aujourd'hui introuvable, fut imprimée à Anvers par Hans de Laet, en 1552.

La prédication de l'évangile était, naturellement, le meilleur moyen de lutter contre les inquisiteurs et c'est, sans doute, ce qui fit de Florianus un pasteur réformé. Il est, en 1585, l'un des treize prédicateurs calvinistes de Bruxelles qui quittent cette ville le 8 mars aux termes de la capitulation signée avec le duc de Parme. S'étant écarté de ses compagnons d'infortune, il fut arrêté aux environs de Lierre par des batteurs d'estrade et conduit au camp de Beveren. Sa femme mit inutilement tout en œuvre pour obtenir sa liberté. Les Espagnols, manquant à leur parole, maltraitèrent le pauvre vieillard et finirent même, l'ayant cousu dans un sac, par le noyer dans une tourbière ou un marécage.

Ce fut un ci-devant patriote rallié par avarice à la cause des oppresseurs de sa patrie, Robert de Melun, marquis de Richebourg, qui eut le triste courage d'ordonner cette exécution. Le même jour il perdit la vie : il était sur le pont de l'Escaut quand les brûlots de Giannibelli le firent sauter.

On a encore de Florianus les ouvrages

suivants : *Reynaert de Vos. Een seer genouchlike ende vermakelicke historie : int franchoyse ende nederduitsch.* « Reynier le Renard, Histoire très-joyeuse et recreative en françois et bas allemand. » 1 vol. in-8°. Antwerpen, Christoffel Plantyn, 1566, avec figures. — *Christelycke antwoorde op den eersten boeck der lasteringhen ende vernieuwe valscheden van twee apostaten Mattheus van Launoy, priester, ende Hendrick Pennetier, die eertydts ministers geweest hebben, ende nu wederom, tot hare uytgespogen vuylicheyte gekeert zyn...* Nu eerst int francoys getrouwelyck overgeset door Joannem Florianum, dienaer des goddelycken woorts. T'Antwerpen. N. Soolmans, 1583, in-8°. L'auteur de ce livre était Thomas van Til, ancien prieur de l'abbaye de Saint-Michel, près d'Anvers. Nous en possédons un exemplaire.

Charles Rahlenbeek.

FLORIBERT (Saint) naquit à la fin du VII^e siècle. On croit qu'il était fils de saint Hubert, qui, avant de s'engager dans l'état ecclésiastique, avait vécu dans le monde. Floribert ne tarda pas à se faire remarquer par sa piété. Aussi, lorsque son père fonda l'église de Saint-Lambert à Liège, en sa qualité d'évêque de Tongres, Floribert fut, dit-on, placé à la tête du clergé liégeois. En 727, il remplaça saint Hubert sur son siège épiscopal.

On ne connaît presque rien de son administration. Il est probable qu'il assista, le 21 avril 742, au concile national de la Germanie (à Ratisbonne?) présidé par l'évêque régionalier saint Boniface, et, le 1^{er} mars de l'année suivante, à celui de Leptines (Lestines), en Hainaut, convoqué par Carloman.

Floribert ouvrit, le 3 juillet 745, la tombe de saint Hubert, son père et prédécesseur, enseveli dans la crypte de l'église Saint-Pierre, à Liège : le corps et les vêtements furent trouvés intacts. La nouvelle de ce prodige parvint aussitôt à la cour d'Austrasie, qui se trouvait à Jupille, et le prince Carloman, suivi de la princesse sa femme et des grands du palais, accourut dans la cité ; il leva lui-même le corps du saint et le déposa sur le

grand autel du temple. A cette occasion, Carloman fit à l'église Saint-Pierre une importante donation de biens ; mais son diplôme ne nous est pas parvenu. Cette même année, Floribert procéda à l'élévation du corps de sainte Ode, sa grand'tante, enterrée à Amay près de Huy ; il leva le corps, le 1^{er} décembre, de saint Landoald et de ses compagnons, à Wintershoven.

Floribert, dont tous les hagiographes vantent l'humilité profonde, mourut en odeur de sainteté, le 25 avril (1) 746, et fut enterré à Saint-Lambert. Les miracles qui s'opéraient sur son tombeau engagèrent son successeur à placer ses restes dans une châsse, où l'on déposa aussi, dans la suite, les ossements de Pierre et Andolet.

On croit que saint Floribert augmenta les biens de l'église Saint-Lambert et le nombre des membres de son clergé.

S. Bormans.

FLORIS DE VRIENDT, chef d'une famille qui a produit un nombre considérable d'artistes célèbres, fut, en 1476, juré de la gilde des Quatre Couronnés ou des maçons et sculpteurs de pierre d'Anvers. Il est probable qu'en cette qualité, il ne resta pas étranger aux principales constructions artistiques élevées à cette époque dans notre grande cité commerciale et qu'il fut en relations avec l'architecte Herman De Waghemaekere, le Vieux, un des successeurs du célèbre Pierre Appelmans dans l'édification de l'église Notre-Dame d'Anvers.

FLORIS (*Jean DE VRIENDT*, dit), fils de Floris et le premier qui se servit de ce prénom en guise de nom de famille. Il naquit à Anvers et devint arpenteur juré (*erfscheyder*). Il épousa Agnès Van den Eynde, parente de Marguerite Van den Eynde, la femme de Jean Massys, forgeron et étalonneur, que l'on croit être le père du célèbre peintre Quentin Massys. C'est sur cette parenté que repose, probablement, la fameuse légende qui fait de Quentin Massys le gendre de François Floris, le peintre !

(1) Sa fête est célébrée le lendemain, 26.

Ainsi qu'il résulte d'un acte de l'année 1579, conservé aux archives d'Anvers (*sub* Kieffel et Gilles. vol. I, p. 435), Jean De Vriendt, dit Floris, devint père de quatre enfants : 1^o Corneille De Vriendt, dit Floris I, qui épousa Marguerite Goos ; 2^o Digne De Vriendt, dite Floris ; 3^o Anne De Vriendt, dite Floris ; 4^o Claude De Vriendt, le statuaire dont nous parlerons plus loin. C'est à tort que Van Mander, dans son *Schilderboek*, assure que Jean De Vriendt décéda en 1400 ; le judicieux auteur s'est trompé d'un siècle au moins.

FLORIS (*Corneille DE VRIENDT I*, dit), fils de Jean et d'Agnès Van den Eynde, naquit à Anvers à la fin du x^v^e siècle. Vers l'année 1516, il y épousa Marguerite Goos, qui le rendit père de plusieurs enfants, parmi lesquels François I, le célèbre peintre ; le grand sculpteur-architecte Corneille II ; Jacques, qui devint peintre sur verre ; et Jean, qui s'adonna à la céramique. Corneille Floris I mourut le 17 septembre 1538 et fut enterré au couvent des Récollets ; sa femme, décédée le 11 octobre 1577, fut ensevelie auprès de son mari ; leur pierre sépulcrale, qui contient, pour ainsi dire, l'arbre généalogique de plusieurs générations d'artistes, est trop remarquable pour que nous omettions d'en reproduire l'inscription :

Hier leet begravē Cornelis de Vrint alia Floris steēhouder sterf. A° 1538 dē 17 septembr ende syn huysvrouwe Margriete Goos, sterf A° 1577. dē 11 octobr, ēde synē sone François Floris schilder sterf A° 1570, dē 1. octobr en synē sone Cornelis Floris beeltsnyder en architect sterf. A° 1575. dē 20 octobr. met Elisabeth Machiels syn huysvrouwe sterf A° 1579. dē 23 april ēde Jacob Floris glasschriver sterf. A° 1581. den 8 juny met Mechtel Jacobsen syn huysvrouwe sterf A° 1580. en Susanna dochter van Corne Flor. ende Cornelis Floris Cornelis sone schilder en beeltsnyd. sterf. A° 1615 dē 12 may en Jan Floris sone van Cornelis den derden sterf 2 meert A° 1650.

.....
Biddt voor de sielen.

Corneille Floris I, père de tant d'artistes célèbres, était lui-même un homme de talent. En sa qualité de tailleur de pierres, il faisait partie de la corporation des *Quatre Couronnés*, à laquelle appartenaient les maçons et les

sculpteurs. Il remplissait aussi les fonctions d'arpenteur juré de la ville.

FLORIS (*Jacques I DE VRIENDT*, dit), fils de Corneille I et de Marguerite Goos, fut admis en 1551 dans la gilde de Saint-Luc, sous le décanat de Gommaire van Eerenbroek et de Chrétien Van den Queeckborne. Suivant Van Mander, il se distingua comme peintre sur verre. Il peignit, entre autres, le vitrail du *Jugement dernier* qui orne l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles, et probablement la verrière avec même sujet, placée dans l'abbaye de Solesmes. On lui attribue les splendides verrières de la cathédrale de Tournai ; on voyait autrefois dans la cathédrale d'Anvers un vitrail, peint par ce maître, représentant l'*Adoration des Bergers*. On conserve au Musée d'antiquités d'Anvers un fragment de verrière que nous croyons pouvoir lui attribuer.

A l'imitation de son frère Corneille II, Jacques Floris, qui était un compositeur des plus habiles, fit graver en 1564, par Jean Liefriock, un recueil de treize compositions, grand in-8^o, intitulé : *Velderhande cierlyke compertementen*, et, en 1567, une autre collection de 35 feuilles, grand in-8^o, ayant pour titre : *Comperimenta pictoriis flosculis et manubiis bellicis variegata, auctore Jacobo Floris. Hier. Cooek, 1567, Pet. Mercenius sc.*

Jacques De Vriendt, qui avait épousé Mathilde Jacobsen, et habitait une maison des *Gasthuisbeemden* (aujourd'hui la rue Léopold), mourut le 8 juin 1581 ; depuis un an sa femme l'avait précédé dans la tombe réservée à leur famille au couvent des Récollets.

FLORIS (*François DE VRIENDT I*, dit), fils de Corneille et de Marguerite Goos, naquit à Anvers vers 1517. Destiné par ses parents à suivre la carrière d'artiste sculpteur, il exécuta (suivant la déclaration de son biographe Charles van Mander) un grand nombre de figures dont on orna autrefois les pierres tombales placées dans les églises. Son goût irrésistible pour la peinture l'engagea cependant à abandonner l'art sculptural,

pour entrer, à Liège, dans l'atelier du peintre Lambert Lombard, qui venait de rentrer dans sa patrie après un séjour de plusieurs années en Italie. Ce maître engagea son jeune compatriote à visiter, à son tour, la terre classique des arts. Les études qu'il y fit, tout en développant ses connaissances, lui firent perdre cependant quelques-unes des qualités spéciales qui distinguent les maîtres flamands. Son génie l'empêcha toutefois de déchoir et, de retour dans sa patrie, il y conquist promptement la place de chef de l'école dite de la *Rennaissance*.

En 1540, sous le décanat du peintre-graveur Martin Peters et du peintre Guillaume 't Kint, on le reçut comme franc-maître dans la gilde de Saint-Luc d'Anvers, et, depuis cette époque, il parcourut une carrière des plus glorieuses. Sa facilité était étonnante; il traitait à la fois la peinture religieuse et d'histoire, le portrait et le genre; de plus, il maniait le burin; on connaît surtout la gravure qu'il fit d'après ses propres compositions, à la maison de plaisance de Nicolas Jonghelinx, le grand-père du célèbre sculpteur-monayeur Jacques Jonghelinx.

Van Mander, dans son *Schilderboek*, nous retracela vie de François Floris; et si, d'un côté, il ne lui marchand pas les éloges les plus mérités, d'autre part, il lui adresse les reproches les plus sévères par rapport à sa passion du luxe et ses habitudes d'ivrognerie, faiblesse qui, au dire du judicieux écrivain, le conduisit à sa perte.

D'après Van Mander, François Floris, qui avait su mériter par son talent la protection du prince d'Orange et des comtes d'Egmont et de Hornes, personnages célèbres auxquels on peut ajouter le duc d'Aerschot, se serait pris à cause d'eux d'un fol amour du luxe: à l'imitation de la grenouille de la fable, il aurait voulu égaler ces grands seigneurs dans leur faste, leurs dépenses; et sa femme, Claire Boudewyns, loin de le blâmer, l'encourageait dans ces extravagances. La maison spacieuse, qu'il occupait à la place de Meir, ne lui suffisant plus, il

voulut habiter un palais somptueux et fit choix, à cette fin, d'un terrain sis près des jardins des gildes de Saint Sébastien, jardins nouvellement établis par le célèbre financier-ingénieur Gilbert van Schoonbeke. L'habitation fut construite d'après les dessins de Corneille Floris, son frère; mais ce que l'on n'a pas fait remarquer jusqu'à présent, c'est que Floris, probablement par esprit d'économie, au lieu de faire appel à la sculpture pour la décoration de la façade, l'orna lui-même de peintures en grisailles. Le sujet principal, relatif aux beaux-arts, était complété par diverses figures représentant, entre autres, la *Poésie*, le *Travail*, l'*Expérience*, l'*Application* et l'*Adresse*. On peut se faire une idée de cet édifice en consultant la gravure publiée dans les *Annales Antverpienses*, de Papebrochius (t. III, p. 188), et l'*Album historique d'Anvers* de M. Jos. Linnig et F.-H. Mertens (p. 69). Disons en passant que la rue où se trouvait cette demeure, tant vantée par les historiens, porta longtemps le nom de l'artiste et qu'elle ne le perdit que pour prendre celui de la famille d'Arenberg, dont le palais se trouvait autrefois dans le voisinage.

Van Mander raconte une série d'anecdotes concernant la visite que fit à l'artiste son ancien maître Lambert Lombard, le caractère hautain et acariâtre de sa femme, Claire Boudewyns, et l'ivrognerie de Floris qui, dans une espèce de tournoi, aurait couché à terre les plus grands buveurs du pays. Inutile de dire que nous n'admettons que sous bénéfice d'inventaire ces historiettes, recueillies par Van Mander longtemps après la mort de l'artiste. Il est possible que Floris ait été un joyeux compagnon, mais son ambition démesurée, son amour du faste s'opposent à ce qu'on voie en lui un homme d'allures vulgaires ou crapuleuses. D'ailleurs les reproches faits par Van Mander semblent être en contradiction avec l'éloge que le même auteur fait de l'activité et des relations pincières de l'artiste. Ses productions sont nombreuses, très soignées, et il ne forma pas moins de cent vingt élèves,

dont Van Mander en cite vingt-cinq, sans même y comprendre le célèbre Martin De Vos, le successeur de Floris dans la direction de l'école anversoise du *xvii*^e siècle ! Parmi ses disciples nous voyons des peintres qui portent les noms de Benjamin Samuëling de Gand, Crispin Van den Broecke, Georges de Gand, Martin et Henri van Cleef, Luc De Heere, Antoine Blocklandt, de Montfort, Thomas de Zierickzee, Simon Kies d'Amsterdam, Isaac Claessen Cloeck de Leyde, François Menton d'Alkmaar, Georges Boba, François Pourbus le Vieux de Bruges, Jérôme, François et Ambroise Francken d'Herenthals, Josse De Beer d'Utrecht, Jean de Mayer d'Herenthals, Apert Francen de Delft, Louis de Bruxelles, Jean Daelemans d'Anvers, Evert d'Amersfort, Herman Van der Mast, du Briel, etc.

Parmi les œuvres produites par François Floris, nous devons citer en premier lieu la *Chute des anges*, triptyque qu'il peignit pour l'autel de la confrérie des Escrimeurs, dans la cathédrale d'Anvers, et dont le tableau du milieu orne aujourd'hui le Musée de cette ville. Cette composition contient la fameuse abeille sur laquelle on a brodé un épisode de la légende de Quentin Massys. Les volets sont perdus ; ils représentaient le portrait du donateur du triptyque, chef-homme de la confrérie, et probablement l'effigie de son patron. La *Chute des anges* révèle les qualités caractéristiques du grand artiste : composition large et facile, dessin correct, mais aussi peinture efféminée et touche peu hardie. Au Musée d'Anvers se trouve un autre tableau de François Floris I, l'*Adoration des Bergers*, où l'auteur, à l'aide de peu de tons, est parvenu à des effets surprenants. L'hôtel de ville d'Anvers renferme aussi une splendide production du maître, le *Jugement de Salomon* ; dans notre notice sur Jean van Asseliers, nous avons déjà dit que cette composition fut offerte, en 1583, par ce jurisconsulte au magistrat d'Anvers. Le célèbre peintre H. Leys a choisi le fait de l'acquisition de l'œuvre de Floris par Asseliers pour en faire le sujet d'un

magnifique tableau ornant aujourd'hui le Musée royal à Bruxelles.

Presque toutes les collections de l'Europe possèdent des tableaux de François Floris ; pour le duc d'Aerschot seul, il peignit une série de tableaux dont nous trouvons les sujets dans l'*Inventaire de la collection de tableaux de Charles de Croy, duc d'Aerschot, existant au château de Beaumont en 1613*, publié par M. Alex. Pinchart. Parmi les sujets bibliques nous y trouvons *Adam et Eve*, et *Samson et Dalila* ; parmi les sujets allégoriques : *Vénus et l'Amour* ; *Vénus, Adonis et l'Amour* ; les *Sept Arts libéraux dormant (sic) par la vertu de Mars* ; *Mars, Vénus et Cupidon* ; *Mars et Vénus* ; *Diane et Actéon* ; le *Jugement de Pâris* ; les *Muses jouant devant Pallas* ; *Pâris, Vénus et Pallas* ; la peinture de portrait y est représentée par six tableaux figurant des empereurs romains à cheval. Toutefois le titre de *Raphaël flamand*, donné à François Floris, est peu justifié ; la manière de ce peintre ne se rapproche aucunement de celle de l'illustre maître italien.

François I De Vriendt, dit Floris, eut en 1566, le chagrin de voir détruire par les iconoclastes plusieurs de ses œuvres lors du sac de la cathédrale d'Anvers ; il mourut en cette ville le 1^{er} octobre 1570 et son service funèbre eut lieu dans la cathédrale, sous la forme de *scheltyk* ou de troisième classe ; sa dépouille mortelle fut inhumée auprès de celles de ses parents dans le jardin du couvent des récollets. Notre artiste avait eu de son mariage trois enfants : Claire, qui épousa Antoine Tessels, François II et Jean-Baptiste I, qui suivirent la carrière paternelle ; nous consacrons à chacun de ces peintres une notice biographique. Parmi les graveurs qui ont travaillé d'après François I De Vriendt, on doit citer avant tous Jérôme Kock.

FLORIS (*Claude*), fils de Jean De Vriendt, dit Floris, et d'Agnès Van den Eynde et frère de Corneille Floris I, le chef de la branche des artistes de ce nom. Claude Floris devint sculpteur et fut admis à la maîtrise de Saint-Luc en

1533, sous le décanat de Clément de Myddelere et de Martin Peters. Il épousa Catherine Van der Vekene, qui mourut avant 1545 et dont il eut deux enfants Jean et Anne, mineurs à l'époque du décès de leur mère. Plusieurs actes concernant cet artiste sont conservés aux archives de la ville d'Anvers. Suivant Van Mander, Claude Floris fut un sculpteur de renom qui travailla beaucoup à Anvers. Quelques-unes de ses œuvres existaient encore dans cette ville au commencement du XVII^e siècle.

Notre artiste habitait une maison du Rempart des tailleurs de pierre nommée « les Quatre Docteurs » (*de vier leeraren*). qu'il greva en 1545 d'une rente en faveur de ses enfants mineurs.

FLORIS (*Antoine*). Nous n'avons pu rattacher ce peintre à la célèbre famille artistique des Floris dits De Vriendt d'Anvers. Fiorillo en parle comme d'un peintre flamand qui aurait quitté son pays pour l'Espagne, conjointement avec son compatriote François Frutet, et c'est d'après les données de l'auteur italien que Chrétien Kramm en fait mention dans ses biographies des peintres, sculpteurs et graveurs des Pays-Bas. Antoine Floris mourut en 1550 à Séville à un âge peu avancé; il y laissa comme preuves de son talent, l'*Adoration des Mages*; deux *Evangelistes*; la *Circoncision*, la *Présentation au temple*; œuvres que l'on admire dans l'église conventuelle de Mercede alzada.

FLORIS (*Corneille II DE VRIENDT*, dit). Ce grand artiste, à la fois sculpteur et architecte, que l'on peut regarder comme l'introducteur ou le vulgarisateur en Belgique du style dit de la renaissance, naquit à Anvers en 1518, de Corneille Floris dit De Vriendt et de Marguerite Goos. Il était le frère cadet du célèbre peintre François De Vriendt, dit Floris, et fut reçu en 1539 comme franc-maître dans la gilde de Saint-Luc, sous le décanat du peintre-graveur Martin Peters et du peintre Guillaume 't Kint. Corneille Floris, visita l'Italie

peut-être en compagnie de son frère François, et s'y livra avec ardeur à l'étude de l'architecture classique. Rentré dans sa patrie, il fut désigné en 1547 par le magistrat pour remplir les fonctions de doyen de la gilde de Saint-Luc, mandat qu'il partagea avec son confrère Guillaume Van den Bergh. Notre artiste saisit cette occasion pour orner le registre ou *Liggere* de la confrérie d'une quantité de lettrines dont la variété prouve la richesse de son imagination et la facilité de son crayon.

Vers cette époque aussi, Corneille Floris contracta mariage avec Elisabeth Michiels ou Machiels, appartenant à une famille honorable d'Anvers; il en eut trois enfants savoir : 1^o Corneille III, qui devint peintre et sculpteur; 2^o Suzanne, qui épousa le peintre François Pourbus, fils de Pierre et élève de François Floris; 3^o Esther, qui contracta mariage avec Thomas Van der Schueren.

Suivant les actes scabinaux de la ville d'Anvers, Corneille Floris et sa femme acquirent, le 11 mars 1550 (acte *sub* Wesembeek et Graphæo, 1549, t. I, fol. 91), une maison sous l'enseigne de Saint-Georges située rue Everdy. Notre artiste la rebâtit complètement dans son style favori; il y a peu d'années cet édifice, aujourd'hui l'école Anna Byns, était encore dans l'état où l'avait laissée le maître et nous regrettons beaucoup qu'on ait dû y supprimer la porte d'entrée pour l'approprier à sa nouvelle destination.

Le premier travail daté que nous connaissons de notre artiste, compte au nombre de ses chefs-d'œuvre; c'est le splendide tabernacle de Léau, exécuté en 1550-1551 à la demande de Martin van Wilre, seigneur d'Oplinter, descendant des patriciens de Louvain, et de sa femme Marie Pylepeert, appartenant à une famille échevinale de Léau. Suivant les recherches de M. A. Wauters, archiviste de Bruxelles, cette merveille de l'art, haute de cent pieds et entièrement exécutée en pierre d'Avesnes, n'a pas coûté plus d'un an de travail et 600 florins du Rhin ou flo-

rins d'or, y compris les portes de fer doré. » Le tabernacle de Léau », dit M. Wauters, « porte d'une manière incontestable un cachet de grandeur et d'originalité qui révèle chez celui qui en a conçu le plan autant de hardiesse que de talent. Plus élevé que tous les autres monuments de l'épée que l'on ait conservés; plus haut du double que le tabernacle de Tongerlo, qui n'avait que cinquante pieds d'élévation, cette merveille du genre, le Tabernacle de Léau atteint, à cent pieds de haut, la naissance des voûtes de l'église. Admirablement placé à l'angle du chœur et du transept gauche, il attire du premier coup le regard et remplit de sa masse imposante le vaisseau du temple. De près, c'est une merveille de finesse et d'élégance; d'innombrables bas-reliefs, distribués par rang de quatre sur dix étages, qui diminuent graduellement, retracent dans toutes leurs phases l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament. Que dire des statues qui en occupent les angles, des dais, des rinceaux qui en relient ou en complètent chaque partie, de la belle balustrade de cuivre surmontée de statuette de femmes élégamment posées, qui protège l'accès du monument? Partout se révèle une imagination d'une extrême fécondité, un talent à la fois riche et gracieux. »

Ces mêmes qualités se retrouvent dans une publication que Corneille Floris entreprit vers cette époque, le Recueil d'architecture intitulé : *Veelderley veranderingen van grotessen ende compartementen, gemaakt tot dienste van alle die conste beminnen ende ghebruiken*. Gedruckt by Hieronimus Cock, 1556. Cornelis Floris *inventor*. Notre artiste ouvrit ainsi, par son inépuisable veine, la voie où le suivit, d'abord son frère Jacques, ensuite Jean Vredeman de Vries, qui y acquit une réputation sans égale.

Trois ans plus tard, en 1559, le magistrat appela Corneille Floris aux fonctions de premier doyen de la confrérie de Saint-Luc; son collègue fut le vitrier

Michel Hermans. Il est probable que notre architecte-sculpteur s'acquitta de nouveau avec succès de ses difficiles fonctions, car nous le voyons entrer de plus en plus dans les régions officielles et entreprendre des travaux qui devaient, bientôt, placer son nom parmi ceux des premiers architectes du pays. C'est vers l'année 1560 que Corneille Floris construisit également la splendide maison de la corporation des Bateliers, rue du Serment; c'est aussi vers cette époque que le magistrat lui confia l'érection de l'hôtel de ville tant admiré encore de nos jours. Déjà en 1542, l'état de ruine dans lequel se trouvait l'ancien hôtel de ville d'Anvers avait fait songer à le remplacer par un autre construit sur des proportions plus considérables et digne de l'importance de la première ville commerciale du pays. Dans la notice consacrée par nous à l'architecte Dominique De Waghemakere, nous avons dit que le magistrat avait acheté un grand nombre de maisons à la Grand'Place, dans l'intention de le remplacer par le nouveau palais communal. Déjà les pierres pour cet édifice étaient taillées, lorsque, à l'occasion de l'attaque d'Anvers par Martin van Rossem, on dut les employer aux travaux de fortifications de la ville.

L'entreprise fut donc abandonnée et ce ne fut que vers 1560, époque de l'apogée du commerce d'Anvers, que l'on songea de nouveau à la construction d'une maison communale.

Plusieurs artistes furent consultés; les comptes de la ville nous apprennent que dans une espèce de concours, on examina les projets de Jacques de Broeucq, architecte de Mons, Jean Mynsheren, architecte à Gand, de Jean Du Gardin, architecte à Lille, de Lambert Suavius, architecte à Liège, de Lambert van Noort, peintre à Anvers, de Nicolas Scarini, architecte à Florence, de Louis du Foys, architecte de S. M.; de Gauthier van Elsmer, sculpteur, de Jean Massys, le fils de Quentin, peintre, et de Corneille De Vriendt, *alias* Floris, architecte et sculpteur, tous les trois d'Anvers.

Le plan de Corneille Floris fut adopté par le magistrat; les peintres Jean Leys et Chrétien Van den Queeckborn furent chargés de peindre sur bois le projet du rez-de-chaussée, du premier et du deuxième étage. Une commission ayant été nommée pour la direction des travaux, ceux-ci s'exécutèrent avec grande activité et la première pierre du nouveau bâtiment fut posée le 27 février 1561, par le margrave Jean van Immerseel, l'amman Godefroid Sterck et les bourgmestres Nicolas Rockox et Jean van Schoonhoven. Les maçons Henri van Paesschen, Jean Daems et André De Coninck entreprirent les fondations des voûtes et des caves qui devaient servir d'entrepôts pendant les grandes foires de la ville.

Il paraît qu'un conflit survint au sujet du projet produit par Floris pour la distribution intérieure de l'édifice. Après avoir reçu des projets de différents architectes, entre autres de Louis Du Foy et de Me Pierre Frans, le maître maçon en titre de la ville, on en revint cependant aux plans dessinés par Floris, qui eut ainsi le bonheur de voir achever son œuvre sans la moindre intervention étrangère.

Le 27 février 1565, le nouveau bâtiment fut inauguré par une messe solennelle. Le même jour, un banquet y eut lieu, auquel assistèrent les deux bourgmestres Henri van Berchem et Jean van Schoonhoven, ainsi que tous les membres du collège échevinal. L'imprimeur Guillaume Silvius publia, à cette occasion, une gravure représentant l'hôtel de ville et une feuille volante, espèce de journal en vers, relatant la cérémonie.

Nous n'entrerons pas ici dans la description de l'hôtel de ville d'Anvers; M. Schayes a pris ce soin dans son *Histoire de l'architecture en Belgique*. Disons seulement que, dès sa construction, le monument fut considéré comme un chef-d'œuvre et que le roi Philippe II voulait en avoir une reproduction en peinture. Corneille Floris avait orné la façade d'un grand nombre de statues et de bas-reliefs du plus grand mérite. L'intérieur était aussi d'une riche ordon-

nance. Dans la salle des Etats on admire encore une cheminée colossale, ornée de splendides cariatides représentant les tenants des armes d'Anvers, et dans l'ancienne salle de réunion du collège échevinal, une autre cheminée dont le manteau est orné d'un bas-relief représentant le *Jugement de Salomon*; cette composition appartient également à notre artiste. Les autres sculptures du maître furent probablement détruites par l'incendie de l'hôtel de ville lors des terribles journées de la furie espagnole en 1576.

Pendant que l'architecte-sculpteur s'occupait de l'hôtel de ville, le magistrat d'Anvers décida la construction d'un édifice non moins considérable dont il confia également l'érection à l'éminent artiste. Depuis plus d'un siècle les négociants de la Hanse teutonique avaient établi un de leurs comptoirs à Anvers, et y jouissaient de grands privilèges. Le 4 mai 1468, le magistrat mit à leur disposition, pour y faire leur résidence, une vaste maison sise au Vieux Marché au blé. Le port d'Anvers étant devenu l'entrepôt principal du commerce de l'Europe, des ouvertures furent faites, en 1516, pour le transfert dans cette ville du Comptoir central des villes libres jusqu'alors établi à Bruges. Toutefois, au témoignage de Sartorius, l'historien de la Hanse, les négociations ne furent terminées qu'en 1545. Dix-huit ans plus tard, en 1563, le magistrat, croyant s'assurer à jamais le commerce de l'Allemagne, intervint, pour une large part, dans les frais de construction d'un vaste hôtel destiné à servir de résidence à la phalange commerciale du Nord. Les dépenses étant évaluées à la somme de 90,000 florins, les échevins décidèrent d'y intervenir pour un tiers; ils donnèrent, en outre, le terrain nécessaire. L'acte d'accord fut signé le 22 octobre 1563. On commença la construction de la maison Hanséatique, citée comme une merveille de l'art architectural de l'époque. Le compte passé devant le receveur de la ville, Lambert van Kesselt, et approuvé le 22 septembre 1570, démontre que ce fut le ma-

gistrat qui fit élever l'hôtel, et que l'alderman de la Hanse versa, en divers paiements, la part contributive des Oosterlingues. Le même compte, conservé aux archives d'Anvers, prouve que Corneille Floris livra les plans du bâtiment dont la première pierre fut posée le 5 mai 1564, par les bourgmestres Henri van Berchem et Jean van Schoonhoven. De même que pour l'hôtel de ville, quatre ans suffirent à notre artiste pour terminer le colossal édifice; le 7 juillet 1568, le magistrat en remit la propriété aux Hanséates résidant à Anvers, pour tout le temps que, conformément aux contrats, ils auraient habité cette ville.

Ces grands travaux d'architecture ne firent pas abandonner à Floris son art favori, la sculpture; suivant les idées de l'époque, ces deux branches de l'art se confondaient ou du moins devaient se soutenir réciproquement; c'est ainsi qu'au jubé de Léau, l'architecture servit à mettre en évidence la sculpture, tandis qu'à l'hôtel de ville d'Anvers, la dernière rehaussait la première.

Dans un travail consciencieux sur les sculptures de Solesmes, M. E. Cartier attribue à Corneille Floris la décoration de la chapelle de l'abbé Jean Boggler, représentant, « comme dans une espèce de poème », la *Mort de la Vierge*, son *Ensevelissement* et son *Assomption*, d'après la vision de l'Apocalypse. Après avoir reconnu les portraits de Corneille et de François Floris parmi les personnages figurant dans ces splendides compositions, M. Cartier constate qu'elles ont beaucoup de rapport avec le tabernacle de Léau, et le retable de Notre-Dame de Hal; même combinaison d'architecture et de sculpture; même abondance de statues et mêmes arabesques. Le petit groupe de Saint Martin de Solesmes se retrouve dans le splendide retable de Hal, dont M. Jules Gailhabaud reproduit la gravure dans son magnifique ouvrage sur l'*Architecture* du *ve* au *xvii*^e siècle.

Ce dernier retable toutefois n'est pas l'œuvre de Corneille De Vriendt; il date de l'année 1533 et porte le nom de l'au-

teur : *Jehan Mone, maître-artiste de l'empereur Charles V.* Mais il est de toute probabilité qu'on peut attribuer au sculpteur anversoïse le magnifique retable de Braine-le-Comte, achevé, suivant M. Gailhabaud, en 1557, quoiqu'on y lise la date de 1577. Il se compose de deux monuments juxtaposés, et ornés d'un grand nombre de statues et de bas-reliefs : dans la partie inférieure, on voit le *Portement de croix*, la *Flagellation*, le *Christ en croix*, le *Christ aux limbes*, la *Résurrection* et la *Pentecôte*. Aux étages supérieurs, le *Christ au milieu de ses apôtres*, *Saint Marc* entouré de saints évêques; puis, au faite du tabernacle pyramidal soutenu par des cariatides, le pélican, emblème du Sauveur et de l'Eucharistie. Exécuté en pierre comme le tabernacle de Léau, cette œuvre remarquable commence, suivant M. Gailhabaud, à s'exfolier et à faire craindre pour l'avenir du monument. « La perte de ce retable », ajoute le judicieux auteur, « nous priverait d'une composition importante, et qui tient une certaine place dans l'histoire du mobilier ecclésiastique. »

Après ces brillants essais, nous retrouvons Corneille Floris travaillant constamment pour le pays wallon : à Tournai, pour l'église cathédrale, il exécute le riche jubé, création grandiose qui fait encore l'admiration des connaisseurs.

Cette nouvelle œuvre est formée de trois arcades de plein cintre, reposant chacune sur un entablement porté par deux colonnes d'ordre dorique, avec bas-reliefs représentant les *Mystères de la Passion*. D'après les recherches de M. Dumortier fils, publiées dans ses *Etudes sur les principaux monuments de Tournai*, p. 70, le chapitre de l'église Notre-Dame paya pour ce travail 7,200 livres, qui furent comptées, en l'an 1573, à « *Maître Corneille Floris, marchand d'Anvers, sculpteur d'images* ». C'est une des dernières productions de l'artiste.

Malgré sa vie active et le nombre de ses travaux, Corneille Floris ne vécut pas dans l'aisance; les troubles de

l'époque en furent probablement la cause. Pendant la tourmente iconoclaste de 1566, notre artiste avait non seulement assisté à la perte de plusieurs de ses œuvres, mais vu tarir une des sources qui pendant tant de siècles avaient alimenté les adeptes de l'art.

Corneille Floris II mourut le 20 octobre 1575. D'après les recherches de M. le chevalier Léon de Burbure, son service funèbre fut célébré le 23 du même mois, sous la forme d'enterrement de troisième classe, ou *schellyk*. Sa dépouille mortelle fut déposée dans la tombe de ses parents, au cimetière du couvent des frères Récollets, et son nom fut inscrit à la suite de celui de son frère François, sur la pierre commémorative qu'il avait consacrée lui-même à ses parents.

La mort de Corneille Floris fut un vrai désastre pour sa famille. Sa veuve quitta la partie principale de sa maison, rue Everdy, qu'elle loua à des particuliers, pour se retirer dans une dépendance du même bâtiment à laquelle elle avait accès au moyen d'une allée séparée. Sept mois après le décès de son mari, elle s'adressa, suivant le registre aux requêtes de 1575-1576 (p. 263), au magistrat d'Anvers pour obtenir l'autorisation de mettre en vente les meubles délaissés par le célèbre sculpteur dans la rue des Tanneurs, près de la chapelle de cette corporation, parce que les personnes auxquelles elle avait loué sa maison s'opposaient à laisser faire une licitation devant leur domicile. Le 21 mai 1576, le magistrat accéda à sa demande, non seulement parce que les arguments produits par la veuve du célèbre sculpteur lui paraissaient fondés, mais encore, disait-il, parce qu'une maladie contagieuse régnait dans le quartier. Peut-être Corneille Floris en avait-il été la victime. Après avoir assisté, en 1576, à la *Furie espagnole*, pendant laquelle elle dut rançonner le tombeau du roi Christian de Danemark, sculpté par son mari, Elisabeth Machiels décéda à Anvers, le 23 avril 1579; son corps fut enseveli auprès de celui de Corneille Floris, dans le couvent des Récollets.

FLORIS (*Corneille III* DE VRIENDT, dit), fils du célèbre sculpteur-architecte Corneille Floris II et d'Elisabeth Machiels, naquit à Anvers vers 1551 et apprit les notions de l'art dans l'atelier de son père. Comme ce dernier, il devint sculpteur; probablement sous la direction de son oncle, François De Vriendt, il apprit également la peinture. En 1568, il se rendit auprès du peintre Jérôme Francken, d'Herenthals, qui, à cette époque, résidait à Paris. Nous avons publié en 1869, dans le *Journal des Beaux-Arts* (t. XI, p. 36), le certificat qui lui fut délivré le 5 octobre 1568 par le magistrat d'Anvers, à la demande de son père, Corneille II, pièce conservée aux archives de la ville. Il y est dit que le jeune artiste jouissait d'une bonne renommée et qu'il n'était infecté d'aucune hérésie.

Corneille Floris III fut inscrit en 1577, comme fils de maître, dans le *Liggere* de la corporation de Saint-Luc, d'Anvers. Suivant un document cité par MM. Rombouts et Van Lierus, dans leur édition du *Liggere*, il était absent de cette ville au mois d'août 1586, mais il y était de retour trois ans plus tard, époque à laquelle il travailla à la décoration de la chapelle du patron des peintres, dans la cathédrale. En 1590, il reçut dans son atelier un élève du nom de Guillaume van Deurme, qui eut pour condisciples, en 1594, Jérôme van Kessel, et en 1595, Abraham van Schrieck; notre artiste leur enseigna la peinture. Suivant une inscription qui se trouvait autrefois dans l'église des Récollets, à Anvers, il mourut dans cette ville le 12 mai 1615; et d'après les comptes de l'église Notre-Dame, Quartier sud, ses obsèques eurent lieu le 15 du même mois, sous la forme de *schellyk*, employée pour presque tous les membres de sa famille. Il avait eu, de son mariage avec Anne van Beyeren, plusieurs enfants; leurs actes de baptême prouvent que l'artiste était en bonnes relations avec le secrétaire de la ville, Jean Bochijs, les peintres Pierre et François Pourbus, les sculpteurs Robert De Nole, Guillaume Paludanus et Jac-

ques Jonghelinx, le waradin de la Monnaie. De riches personnages, tels que le bourgmestre Gilles de Mera, le négociant Nicolas Rodriguez et le savant secrétaire de la ville, Philippe van Valckenisse, l'honoraient de leur amitié.

Le nom de cet artiste est cité dans plusieurs documents conservés aux archives d'Anvers, entre autres, en 1579 (*sub* Kieffel et Gilles, t. I, p. 435), et en 1616 dans l'acte de partage de ses biens, déposé à la chambre des pupilles. Il s'était créé des prétentions à la noblesse; l'*Album Amicorum* du secrétaire d'Anvers, Philippe van Valckenisse, manuscrit conservé à la Bibliothèque royale à Bruxelles, contient, sous la date de 1598, avec sa signature en italien, le dessin de ses armes : d'argent à trois lis des champs feuillés au naturel, 1 et 2 ; au chef d'azur à trois abeilles renversées d'or. L'écu sommé d'un casque d'argent, grillé d'or et orné de ses lambrequins d'argent et d'azur ; cimier : un triton naissant de carnation, couronné de feuilles d'iris de sinople, et tenant de la main dextre un cor de chasse d'or; de la main senestre, un bouquet de quatre violettes au naturel. Devise : *Nulle molestie frangant animum*.

FLORIS (*Jacques II* DE VRIENDT, dit). Nagler cita le premier cet artiste, qui, selon lui, aurait peint, de 1592 à 1615, les vitraux qui ornaient autrefois l'église du couvent des Grands-Carmes, à Anvers, et représentaient des scènes de la vie du *Prophète Elie*, le patron de l'ordre du Carmel. Des biographes assurent qu'il était le fils de François I De Vriendt, dit Floris, mort en 1570 ; c'est tout au plus s'il peut être le fils de Jacques Floris I, dit De Vriendt, peintre-verrier, décédé, comme nous l'avons dit, en 1581, et dont les sept enfants étaient mineurs en 1582, ainsi qu'il résulte de plusieurs actes conservés aux archives d'Anvers (*sub* Kieffel et Gilles, vol. I, p. 75v), et des comptes du *Weesmeester Kamer*, passés le 3 janvier 1582 et le 6 avril 1591.

L'église des Grands-Carmes n'existant plus, il nous est impossible de

nous faire une idée du talent de Jacques Floris II.

FLORIS (*Jean-Baptiste I* DE VRIENDT, dit) était fils du célèbre peintre François I, ou le Vieux, et de Claire Boudewyns. Il suivait la carrière paternelle. Van Mander, qui, dans son *Schilderboek*, consacre quelques mots à cet artiste, dit qu'il fut assassiné à Bruxelles par les Espagnols. Il est cité conjointement avec son frère, François II, et sa sœur Claire, dans un acte de 1579 déposé aux archives d'Anvers.

FLORIS (*François II* DE VRIENDT, dit), surnommé le Jeune. Ce peintre, fils de François I, ou le Vieux, et de Claire Boudewyns, naquit à Anvers vers l'année 1545. Elève de son père, son nom ne figure pas parmi les artistes admis à la maîtrise de la gilde de Saint-Luc.

Il est cité cependant, conjointement avec son frère Jean-Baptiste et sa sœur Claire De Vriendt, dans un acte de l'année 1579, conservé aux archives d'Anvers (*sub* Kieffel et Gilles, vol. I, p. 435). Suivant Van Mander, François Floris II quitta sa ville natale pour l'Italie ; s'étant établi à Rome, il s'y fit une bonne réputation par ses tableaux de chevalet.

FLORIS (*Jean* DE VRIENDT II, dit), fils de Corneille De Vriendt, dit Floris I, et de Marguerite Goos, naquit à Anvers vers 1530, et fut inscrit, en 1550, comme franc maître dans la gilde de Saint-Luc, sous le décanat de Pierre Van den Steenwinckele et de Michel Hermans. Suivant Van Mander, il s'adonna à la céramique et devint un artiste potier qui n'eut jamais son égal aux Pays-Bas ; le roi Philippe II l'appela près de lui, et c'est au service de ce prince qu'il mourut en Espagne, dans un âge peu avancé. Si nous en croyons Kramm, cet artiste serait le même que son homonyme le peintre, cité par Vasari et qui travailla à Plaisance et à Madrid ; ses œuvres auraient largement contribué au perfectionnement de l'école espa-

gnole. Il est certain qu'il quitta Anvers dans sa jeunesse, et ne laissa pas de descendance.

FLORIS (*Jean-Baptiste II*, DE VRIENDT, dit), naquit à Anvers en 1617. S'étant choisi la carrière de peintre, il fut admis, en 1633-1634, dans la gilde de Saint-Luc, comme fils de maître (*wynmeester*), sous le décanat du sculpteur Jean van Mildert. Il contracta mariage avec Barbe van Alckemade, appartenant à une famille honorable d'Anvers.

Jean-Baptiste Floris mourut le 19 janvier 1655, et sa femme, le 12 mai suivant. Leur service funèbre fut célébré dans leur paroisse, l'église Notre-Dame, mais ils furent enterrés, l'un et l'autre, dans l'église du couvent des Récollets, où se trouvait autrefois une pierre sépulcrale avec l'inscription qui suit :

D. O. M.
SEPULTURE
VAN DEN EERSAMEN
JOHAN BAPTISTA FLORIS
CONSTSCHILDER
STERFT OUDT 38 JAEREN
DEN 19 JANUARY
ANNO 1655 ENDE
DE EERBARE JOUFFROU
BARBARA VAN ALCKEMADE
SYNE WETTIGHE HUYSVROU
STERFT DEN 12 MAYUS
A^o 1655
BIDT VOOR DE SIELEN.

Ajoutons que la dette mortuaire des deux époux fut payée la même année à la direction de la gilde de Saint-Luc.

FLORIS (*Jean III* DE VRIENDT, dit), fils du peintre-sculpteur Corneille III et d'Anne van Beyeren, naquit à Anvers le 10 juillet 1590, quoique, d'après l'acte de partage des biens de son père, il serait né en 1588. Il fut baptisé dans la paroisse de Notre-Dame; son parrain était Jean Vander Borch; sa marraine, Anne Lopez. Elève de son père, il devint peintre, et fut reçu comme fils de maître, dans la gilde de Saint-Luc, en 1615, l'année même de la mort de Corneille III, sous le décanat du peintre

François Francken le Jeune, et de l'imprimeur Jean Moretus.

Jean Floris III mourut à Anvers le 2 mars 1650, et fut enterré dans le tombeau de ses ancêtres, au couvent des Récollets.

P. Génard.

Rombouts et Van Lerijs, *De Liggeren*. — Immerzeel et Kramm, *De Levens en werken der hollandsche en vlaamsche Kunstschilders*, enz. — E. Cartier, *Les Sculptures de Solesmes*. — A. Wauters, *Le Tabernacle de Léau, œuvre de Corneille de Vriendt, dit Floris*, notice insérée dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2^e série, t. XXVII (1868), p. 354. — Du Mortier fils, *Etudes sur les principaux monuments de Tournai*, p. 70. — Gailhabaud, *l'Architecture du ve au xvii^e siècle*. — Notre *Notice sur l'hôtel de ville d'Anvers*, publiée en 1861 dans la revue de *Vlaamsche Schoor*, les archives d'Anvers et nos notes.

FLORUS, religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Trond, était l'un des théologiens les plus savants du ix^e siècle. Sweertius et Valère André lui attribuent les ouvrages suivants : 1^o *Martyrologium seu Gesta et Passiones martyrum*. Le P. Bolland a publié ce martyrologe dans la préface du t. II des *Actes des saints du mois de mars*, d'après un manuscrit qui existe encore à la bibliothèque royale de Bruxelles (n^o 21532). Il est douteux que cet écrit soit réellement l'œuvre du théologien limbourgeois. Le P. Bolland, Paquot, Mabillon, les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, Casimir Oudin et Valère André l'attribuent au célèbre diacre de Lyon connu sous la dénomination de *Florus Magister*. — 2^o *De expositione Missæ*, publié au t. IV de la *Bibliotheca patrum* de l'édition de Paris, et au t. IX de l'édition de Cologne. Ce livre se compose, presque tout entier, d'extraits de saint Cyprien, de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Augustin, de Sévérien, de saint Avit de Vienne, de saint Fulgence, de saint Isidore et de Bède le Vénérable; mais un grand discernement et une rare rectitude de jugement se font remarquer dans la classification des matières. — 3^o *Commentarius sive collatio in epistolas Pauli ex XII patribus*. Douze Pères de l'Eglise ont fourni à l'auteur la matière de ce livre; ce sont saint Cyprien, saint Hilaire, saint Ambroise, saint Patien,

Théophile d'Alexandrie, saint Grégoire de Nazianze, saint Ephrem, saint Léon, Cyrille d'Alexandrie, saint Fulgence, saint Paulin et Avitus de Vienne. Florus y a ajouté des extraits de conciles et des lettres de papes. On possède de ce traité, à la Bibliothèque royale de Bruxelles, un manuscrit du ^x^e siècle. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* l'attribuent, de même que le livre précédent, à Florus de Lyon. — A ces trois ouvrages Paquot ajoute : 4^o *Poemata IX, scilicet paraphrases psalmorum XXII, XXVI et XXVII. Hymni trium puerorum. Hymnus ad Michaëlem archangelum. De cereo pascale. Epistola ad Modicinum episcopum, alia ad amicum quemdam et ad Wulfium grammaticum*. Ces petits poèmes ont été longtemps attribués par erreur à un poète florentin du ^v^e siècle, désigné sous le nom de Drepanius Florus; mais cette attribution même atteste le mérite littéraire de l'œuvre, puisqu'on la faisait remonter à une époque où le goût littéraire était loin d'être entièrement éteint. Ils ont été publiés dans l'édition parisienne de la *Bibliotheca patrum*. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* attribuent encore ce poème à Florus de Lyon, et il est difficile de ne pas se ranger à leur avis.

Tout ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est que Florus de Saint-Trond jouissait parmi ses contemporains, et surtout dans son ordre, d'une grande réputation de science et de vertu.

J.-J. Thonissen.

Paquot, *Matériaux manuscrits*, t. III, p. 2074 (à la Bibliothèque royale de Bruxelles). — Sweertius, *Athenæ belgicae*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Bollandus, t. II *Actorum SS. martii*, préf. — *Histoire littéraire de la France*, t. V. — Trithemius, *De viris illustribus ordinis S. Benedicti*, c. XLIV. — Mabillon, *Analecta*, t. I, p. 12 et sq., t. IV, p. 630. — C. Oudin, *Commentarius de scriptoribus ecclesiarum antiquis*, t. II.

FODOR (les), famille de musiciens, instrumentistes et compositeurs.

FODOR (*Joseph*), fils d'un officier hongrois, né à Venloo, en 1752, eut pour premier guide dans l'art musical un organiste de sa ville natale. A l'âge de quatorze ans, il alla étudier à Berlin sous la direction de François Benda, artiste de premier ordre qui savait faire

chanter son instrument. Joseph Fodor acquit à l'école de ce grand maître une manière expressive comme celle de Bériot. L'artiste limbourgeois alla se faire entendre à Paris en 1787 et acquit une sérieuse réputation. Vers la fin de 1794, il partit pour la Russie, où il fixa son séjour. Il mourut à Saint-Pétersbourg le 3 octobre 1828. Il devint chef d'école dans la capitale de l'empire russe et brilla autant comme compositeur que comme instrumentiste. Son plus bel ouvrage, c'est sa fille, Mme Mainvielle-Fodor, dont nous allons retracer la brillante carrière. Les œuvres de Joseph Fodor reçurent du public, à l'époque de leur apparition, un accueil empressé. Elles se distinguent moins par la fantaisie des variations que par l'expression qu'il donne à ses mélodies. En voici la liste : 1^o *Six duos pour le violon*, op. 1, Berlin et Paris. — 2^o *Six solos pour le violon*, op. 2, Paris. — 3^o *Six duos idem*, op. 3, Berlin et Paris. — 4^o *Six quatuors pour deux violons, alto et basse*, op. 4. — 5^o *Six idem*, op. 5, Berlin. — 6^o *Concerto pour le violon*, op. 6, Paris. — 7^o *Idem*, op. 7 et 8, Paris. — 8^o *Six quatuors pour deux violons, alto et basse*, op. 9. — 9^o *Quatrième concerto pour le violon*, op. 10, Paris. — 10^o *Six duos, idem*, op. 11, Berlin et Paris. — 11^o *Six idem*, op. 12, Paris. — 12^o *Six quatuors*, op. 13, Offenbach. — 13^o *Trois duos*, op. 14, Paris. — 14^o *Six idem*, op. 15, Vienne. — 15^o *Airs variés pour le violon avec basse*, nos 1 à 34, Vienne, Berlin, Paris et Amsterdam. — 16^o *Caprices pour violon seul*, liv. I et II, Vienne. — 17^o *Potpourris*, nos 1 à 4, Paris. — 18^o *Concertos pour le violon*, nos 5 à 10, Vienne, Amsterdam et Paris. — 19^o *Duos pour le violon*, op. 19 à 25, Amsterdam. — 20^o *Sonates pour le violon*, op. 19, et beaucoup de recueils de petits airs en duos.

FODOR (*Charles*), frère du précédent, né à Venloo en 1754, alla s'établir à Paris en 1778, et y enseigna l'art du clavecin jusqu'à sa mort, en 1799. Il a arrangé pour le piano deux œuvres de

quatuors de Pleyel, des symphonies de Haydn et un grand nombre d'ouvertures. Il a composé *sept Pots-pourris* pour le même instrument.

FODOR (*Antoine*), le troisième des frères du même nom, naquit à Venloo en 1759. Il suivit la même carrière que son frère puîné et reçut, d'un maître distingué de Manheim, des leçons de clavecin qui firent de lui un pianiste de mérite. En 1790, il fixa sa résidence à Amsterdam, où il mourut le 23 février 1849. Il dirigea avec beaucoup d'habileté, pendant plusieurs années, les concerts de la société *Felix meritis*. Ses compositions pour piano furent très-nombreuses et très-recherchées. Les plus connues sont : 1^o *Huit concertos pour le piano*, œuvres 1^{re}, 2, 3, 4, 5, 8, 12 et 15, Amsterdam et Paris. — 2^o *Concertino avec accompagnement d'orchestre*, op. 21, Amsterdam. — 3^o *Quatuors pour piano, deux violons et violoncelle*, op. 7 et 14, Amsterdam et Paris. — 4^o *Sonates en trios pour piano, violon et violoncelle*, op. 9 et 11, Offenbach et Amsterdam. — 5^o *Trois œuvres de sonates pour piano et violon*, Amsterdam et Paris. — 6^o *Trois sonates à quatre mains*, œuvres 9, 10 et 16, Amsterdam. — 7^o *Cinq sonates pour piano seul*, *ibid.* — 8^o *Quelques fantaisies et des airs variés*.

FODOR (M^{me} Joséphine MAINVIELLE), une des plus célèbres cantatrices du XIX^e siècle, née à Paris en 1793, était fille de Joseph Fodor. Sa vie n'est pas l'histoire d'une femme, c'est l'histoire d'une voix, d'une voix bien douée par la nature, assouplie et perfectionnée par le travail le plus opiniâtre et par l'art le plus achevé.

Suivons-la dans les différentes phases de sa carrière, tour à tour si pleine d'enchantements et d'amertume. Plusieurs de ses biographes la font naître en Russie. Non, mais elle y vécut dix-huit ans avec son père, qui l'y emmena quand elle n'avait encore que quinze mois. N'entendant et ne faisant que musique, son oreille et ses doigts acquirent une habileté si précoce, qu'à onze ans elle exéc-

taît sur la harpe et le piano des tours de force dans les concerts où son père la produisait à côté de lui. A quatorze ans, elle commença à chanter en public. Son début date de 1810. Le théâtre impérial de Saint-Petersbourg donnait la *Cantatrice villane* de Fioravanti. Elle s'y fit applaudir dans soixante représentations. En 1812, elle épousa Mainvielle, acteur du théâtre français attaché alors à la cour de Russie. L'empereur Alexandre I^{er} ayant licencié ses troupes de comédiens étrangers, M^{me} Mainvielle-Fodor se fit entendre, pendant deux saisons, à Stockholm et à Copenhague, puis elle alla chercher à Paris la consécration de sa renommée. Le 9 août 1814, elle débuta à l'Opéra-Comique. Le répertoire de Grétry, qui assurait la vogue de ce théâtre, exigeait un talent de diction dramatique que ne possédait pas M^{me} Fodor. Il y a des voix faites pour le chant plus que pour la parole : tuyaux d'orgue ou gosiers de rossignol ; telle était celle de M^{me} Fodor. Elle chanta la *Fausse Magie*, le *Concert interrompu*, le *Calife de Bagdad*, la *Belle Arsène*, *Zémire et Azor*, etc., et n'y réussit qu'à moitié. Cet insuccès relatif tenait au défaut de netteté de sa prononciation, non seulement dans le dialogue, mais dans la mélodie même. Notre compatriote Grétry, que les Français ont surnommé avec raison le Molière de la musique, ne faisait pas, sous prétexte d'opéra-comique, des opéras sérieux mêlés de dialogues. Il n'a été à demi sérieux que dans *Richard*. Partout ailleurs, sa musique a le caractère de la franche gaieté comique, un milieu entre l'opérette et l'opéra, entre la parole et la mélodie italienne, le vrai genre français enfin. C'est moins la beauté vocale que l'intention spirituelle ou naïve qui doit se dégager sous la note ; il faut moins chanter que dire, comme dans la pure chanson. Souligner certains mots en accentuant la note, c'est presque tout l'art du chanteur dans les opéras de Grétry. La voix de M^{me} Fodor ne s'y prêtait guère, du moins à l'origine : c'était un organe un peu lourd à force de plénitude, la légèreté lui manquait.

Mais elle avait ce caractère sympathique qui plaît par la seule émission du son, sans qu'on y sente même l'âme de l'artiste. Mme Fodor ne chercha dans l'art ni l'esprit, ni la passion : elle cultiva *l'art pour l'art*, comme les virtuoses du romantisme en poésie. Par son travail obstiné et son excellente méthode, elle parvint à assouplir tellement son organe, que sa vocalisation, jusqu'alors un peu rocailleuse, devint toute ruisselante de perles fines, de sons brillants et veloutés, une caresse de l'oreille. Elle sacrifia l'expression passionnée à la pureté et à la justesse. Mais de cette pureté et de cette justesse, unies à ce timbre caressant, naquit un charme inexprimable qui fut le secret de ses triomphes. L'art se mariant à la nature, ce fut là sa magie. Jamais, avant Mme Malibran, on n'entendit une voix féminine d'une si idéale justesse. Ses qualités la prédisposaient à la musique italienne. Elle y égala, elle effaça même les plus brillantes étoiles d'Italie. Dès 1814, trois mois après qu'elle eut paru avec si peu d'éclat à l'Opéra-Comique, la jeune prima-donna eut le courage d'aborder, au théâtre de l'Odéon, les rôles où Mme Barilli, que la mort venait d'enlever à ses nombreux admirateurs, avait laissé des souvenirs si redoutables, et le succès couronna sa confiante audace. D'où venait cette subite transformation ? Elle nous le raconte elle-même dans une brochure qu'elle nous a laissée et dont nous parlerons tout à l'heure. Elle avait débuté le 16 novembre 1814 dans la *Griselda* de Paer. Les *Nozze di Figaro*, *Il re Teodoro*, *Penelope* achevèrent de confirmer sa réputation. En 1816, Mme Catalani, ayant pris la direction de l'Opéra italien, en transporta la scène au théâtre Favart. Son administration y fut déplorable. Au lieu de ménager l'amour-propre de ses partenaires, elle semblait prendre à tâche de les humilier. C'était pour briller seule qu'elle entendait diriger ce théâtre. Les artistes devaient marcher à sa lumière : elle était l'astre, eux les satellites. Et cependant ils comptaient parmi les premiers de l'époque : Garcia, Crivelli, Porto, avec Mme Fodor. Ils abandon-

nèrent la directrice, dont ils ne pouvaient supporter les prétentions, et ils partirent pour Londres. Mme Fodor y chanta jusqu'en juillet 1818, avec un succès qui grandissait tous les jours. Elle se rendit alors en Italie, dans toute la fleur et dans toute la maturité de son talent. Sa voix mêlait la douceur à la puissance dans un degré vraiment incomparable. Si achevé était l'art, que nulle part il ne se montrait : il paraissait né avec elle, sur sa lèvre souriante, sans aucun travail, comme un don de sa nature. C'est à Venise qu'elle se déploya tout entière, au théâtre de *la Fenice*, où elle débuta dans l'*Elisabetta* de Carafa. Ce ne fut pas de l'enthousiasme, ce fut du délire. Cette étrangère, fille d'un artiste né dans nos provinces, et élevée en Russie, éclipsait les constellations de l'art italien. La nature s'était trompée en faisant croître dans la brume et les frimas cette plante qui aurait dû naître au pays où fleurit l'oranger. Le Midi était vaincu par le Nord. On la couronna sur la scène après la première représentation, et chaque soir elle était rappelée, à plusieurs reprises, avec des cris et des bravos sans fin. Une nuée de sonnets tombait à ses pieds avec des bouquets et des couronnes. Le *dilettantisme* italien ne connut point de bornes. On frappa à l'effigie de Mme Fodor une médaille d'or, honneur qui n'était échu jusque-là qu'à Marchesi.

Mme Fodor revint, en 1819, au théâtre de ses premiers succès : l'Opéra italien, qui, sous une administration nouvelle, et grâce surtout au concours de la grande cantatrice, allait retrouver sa vogue et se placer au premier rang dans l'admiration publique. C'était l'heure où Rossini ravissait et éblouissait le monde par des mélodies que la science musicale semble dédaigner aujourd'hui, par impuissance d'en égalier le charme, et qui vivront encore quand la prétendue musique de l'avenir aura fait son temps. Ces mélodies, où l'esprit, l'imagination et la grâce s'unissent à la verve la plus intarissable et la plus étincelante et qui sont dans l'art l'expression la plus complète du génie italien, n'ont pas besoin,

pour subsister, de l'habileté exceptionnelle des interprètes, car ce ne sont point des tours de force : c'est de la pure inspiration, plus sensible encore à l'oreille des masses qu'à l'oreille savante des mathématiciens de la stratégie orchestrale. Malgré le caractère instinctif de cette musique *rossignolante*, Mme Fodor seule eut le privilège de mettre un opéra à la mode, et les pièces où elle paraissait entraient d'emblée dans la faveur publique. Pendant trois ans, de 1819 à 1822, elle fit courir tout Paris au Théâtre italien pour l'entendre dans l'*Agnese* de Paer, dans le *Matrimonio segreto*, dans *Don Juan*, dans la *Gazza ladra* et dans *il Barbieri di Sevilgia*, son plus éclatant succès. Quel enchantement que cette époque, l'époque des *Méditations*, des *Odes* et *Ballades*, et du *Barbier de Séville*, de la plus belle poésie et de la plus belle musique du XIX^e siècle ! Chose curieuse, le *Barbier*, à sa première représentation, n'eut pas plus de succès à Paris qu'*Athalie* à Saint-Cyr. Et après la seconde représentation, tous les salons retentissaient de cette musique enchanteresse, aussi fraîche aujourd'hui qu'à son apparition. Que s'était-il donc passé entre la première représentation et la seconde ? Rien qu'un changement de rôle : Rosine, au lieu de s'appeler Mme Ronzi de Begnis, se nommait Joséphine Fodor. Voilà comment l'art, de sa baguette magique, fait entrer un chef-d'œuvre dans l'oreille d'un peuple. L'interprétation achève la pensée de l'auteur. Il faut avouer cependant que l'empire de la mode est une singulière puissance. Le *Barbier*, pour être compris, n'a besoin musicalement d'aucun artifice. Et il fallut pourtant la présence d'une artiste hors ligne et passionnant la foule pour faire sentir le mérite de ce chef-d'œuvre.

Une maladie vint interrompre le cours de ses triomphes. Mme Fodor fut atteinte d'une affection du pylore qui, sans altérer la pureté de sa voix, affaiblissait considérablement sa santé. Sur l'avis des médecins, elle partit pour l'Italie, au mois d'avril 1822. Le ciel napolitain lui fut si propice, qu'elle se décida, au mois

d'août de la même année, à faire ses débuts à San Carlo dans le rôle de Desdemona. Naples l'accueillit avec autant d'enthousiasme que Venise et Paris. Tous les chefs-d'œuvre des grands maîtres, de Paer, de Rossini, de Mozart, furent interprétés avec un succès jusqu'à sans exemple. Elle passait avec une égale souplesse de l'opéra sérieux à l'opéra bouffe et à celui de demi-caractère. Les rôles de Semiramide et de Zelmira comptèrent en Italie parmi les plus beaux joyaux de sa couronne d'artiste. Elle se fit entendre alternativement à Naples et à Vienne. Le *dilettantisme* viennois, ne trouvant rien de comparable à cette merveille de la scène lyrique, la proclama reine du chant, *Regina del canto*, et des médailles frappées en son honneur, dans la capitale de l'Autriche comme dans la cité napolitaine, portaient pour inscription : *Alla prima delle prime donne*. Telle était l'étendue de son organe, qu'il embrassait presque trois octaves, depuis les cordes basses du contralto jusqu'aux sons aigus les plus élevés du soprano. Parmi les voix italiennes qui ont brillé de nos jours, Mme Alboni seule rappelle ce charme et cette étendue.

Après avoir chanté en 1823, à Vienne, pendant toute la saison, elle retourna à Naples jouir des applaudissements d'un public dont elle était l'idole, jusqu'au mois d'août 1825, époque où elle fit un contrat pour le Théâtre italien de Paris avec M. le vicomte de La Rochefoucauld, directeur général des beaux-arts. Elle y reparut le 9 décembre de la même année dans la *Semiramide* de Rossini, œuvre encore inconnue en France. Mais, ô fragilité de la voix comme de toute chose humaine ! à peine eut-elle commencé qu'elle fut prise d'un enrrouement qui ne lui permit pas de franchir le premier acte de cet opéra où elle excitait, naguère, une admiration si enthousiaste à Naples et à Vienne. A partir de ce moment, elle quitta la scène pour plusieurs années. L'affection du larynx, qu'on avait crue passagère, était persistante. Après un quart d'heure d'exercice, son enrrouement renaissait.

Elle fut condamnée à un repos absolu. L'art médical était impuissant à triompher de la maladie. Dans les premiers temps, l'administration de la liste civile avait refusé d'accepter les offres de résiliation de Mme Fodor. Quand on vit sa voix atteinte d'une altération permanente, on refusa de lui payer ses appointements. Il s'ensuivit un procès que la cantatrice allait gagner, quand l'affaire fut portée au conseil d'Etat. La discussion se prolongea jusqu'en 1828, où intervint une transaction qui mit fin à ce regrettable conflit. Mme Fodor espéra encore dans le ciel d'Italie : son enrouement céda à la bienfaisante influence du climat de Naples. Les succès allaient-ils revenir avec la fortune ? La grande artiste se laissa bercer de ce doux espoir. Elle remonta en 1828 sur cette scène de Saint-Charles dont les échos n'avaient pas oublié ses accents. Mais l'illusion dura peu : juste et pur encore, l'organe avait perdu son charme en perdant sa fraîcheur, sa suavité, sa puissance. Tout l'art du monde ne pouvait racheter ces qualités natives. Mme Fodor sentit qu'elle ne retrouverait plus ses succès passés. Renonçant à la scène italienne, elle revint à Paris où son talent si souple parvint à se faire applaudir, même dans cette dégénérescence de sa voix. Elle avait eu le bon sens de comprendre que l'heure était venue de déchausser le cothurne, et, si elle reprit un moment le brodequin, c'est pour retrouver de nouveaux succès et clore sa carrière, comme l'astre du jour, en se couchant dans sa gloire.

Briffaut lui consacre une notice qui a trop de mise en scène pour n'être pas un peu de fantaisie. « Un soir, dit-il, les chœurs du théâtre du Vaudeville, qui habitait alors son boudoir de la rue de Chartres, criaient de manière à faire écrouler le frêle édifice. Un spectateur de l'orchestre, homme connu par la sûreté de son goût musical, applaudissait ce vacarme que le public sifflait à outrance. Il paraissait ravi au milieu de la foule irritée. A la chute du rideau, il monta au théâtre, y pénétra de vive force et

« arriva jusqu'au foyer des choristes.
 « Là, il s'adressa à une jeune fille avec laquelle il eut un entretien qui remplit toute la durée de l'entr'acte. Trois mois après ces faits, un début important était annoncé au Théâtre italien, à l'Odéon, que l'on appelait les Bouffes. Toute la société élevée et brillante y courut : on promettait aux dilettanti une cantatrice dont le talent devait effacer l'éclat des plus belles réputations. Cette belle soirée dota la scène lyrique d'une virtuose dont la renommée s'est élevée assez haut pour importuner les noms les plus célèbres. C'était la *jeune choriste du Vaudeville*, découverte par le sentiment musical, entre les sons rauques et criards qui hurlaient autour d'elle, et trouvée par un habile musicien comme une perle sur un fumier. » L'anecdote, sans doute, a un fond de vérité ; mais Mme Fodor — on l'a vu par notre récit — n'est point montée tout à coup des bas-fonds d'un théâtre de vaudeville au sommet de l'art italien. Elle débuta au théâtre Feydeau, à l'Opéra-Comique, et, quand elle vint à Paris, elle y était précédée déjà d'une réputation suffisante pour qu'on lui confiât mieux qu'un rôle dans les chœurs.

Briffaut finit ainsi sa notice :
 « Mme Mainvielle-Fodor, après avoir brillé longtemps dans les régions supérieures du théâtre, après s'être fait entendre avec enthousiasme à côté de Mme Catalani qui fut l'idole de son temps, descendit dans des scènes plus humbles. Avec une souplesse de talent qui lui était propre, elle charma par les attraites de son chant la scène du Gymnase. Il est dans le ciel dramatique des étoiles fixes et d'autres errantes, comme des comètes. » Mme Mainvielle-Fodor appartenait à cette espèce d'astres mobiles et nomades. Elle a toutefois laissé à la scène lyrique un nom justement honoré ; elle est au nombre des artistes dont la mémoire reste illustre et qui ont occupé, dans les progrès de l'art musical appliqué à l'expression dramatique, une place considérable. Elle

« se retira du théâtre sans avoir vu faiblir ses moyens; elle est sortie de la scène sans que rien ait diminué le mérite de ses succès; elle eut le bonheur et l'esprit de ne pas attendre le moment de la décadence pour terminer une carrière riche de triomphes et qui pouvait se contenter de la part qui lui était échue. Mme Mainvielle-Fodor habite maintenant Fontainebleau et n'est plus associée que par son souvenir à l'art qui ne l'a point oubliée. »

Sur la fin de sa vie, elle écrivit une brochure intitulée : *Réflexions et conseils sur l'art du chant*. Paris, Perrotin, 1857. Il y aurait beaucoup à dire sur ce travail, qui révèle, avec tous les secrets de la carrière de Mme Fodor, ceux de l'art du chant lui-même. Elle se déclare l'ennemie des prétendues méthodes qui ont la prétention de donner de la voix à ceux qui n'en ont pas. Les vraies qualités : le charme, la pureté, la puissance, la justesse, l'étendue, l'émotion sont qualités naturelles. L'art pour les perfectionner doit agir dans le sens de la nature sans la contrarier jamais. Voilà le principe. Pourquoi Mme Fodor vit-elle sa voix s'altérer en pleine jeunesse, à l'âge de trente-deux ans? La raison qu'elle en donne doit faire réfléchir tous ceux qui apprennent le chant pour l'enseigner ou le pratiquer. Dans son enfance, elle eut pour professeur à Saint-Petersbourg l'Italien Bianchi qui faisait ouvrir démesurément la bouche, comme si la bouche, au lieu du larynx, était l'instrument de la voix. Et il fallait chanter fort, fort, toujours plus fort. Y a-t-il rien de plus disgracieux qu'une bouche qui s'ouvre comme la gueule d'un four? La transformation qui s'opéra en elle en deux mois de séjour à Paris, en 1814, Mme Fodor l'attribue aux sages conseils de Lazerini, premier ténor du théâtre de l'impératrice Joséphine. Il lui enseigna la marche de la nature : c'est la seule méthode rationnelle. Mme Catalani est citée en exemple. A seize ans, elle débuta sans avoir eu aucun professeur de chant, avec ses seuls dons naturels, aidés de ses connaissances acquises. Il

est évident, en effet, que, pour réussir ainsi sans maître, il faut connaître la musique comme Mme Fodor, fille d'un violoniste éminent, et habile instrumentiste elle-même sur le piano et la harpe. Les moyens pratiques, indiqués par elle pour la vocalisation, la pose de la voix, la manière de respirer, où est la moitié du talent d'un chanteur, les nuances, la prononciation, l'observation de la mesure et du rythme musical, sont d'une artiste consommée et qui ne confond point l'art avec l'artifice. En finissant ses conseils, elle s'élève avec raison contre le vice qui a gâté toute la génération nouvelle des chanteurs d'opéra : le *chevrotement*, qui résonne aussi faux dans l'oreille que dans le cœur. Trembloter ainsi, passe encore quand on est vieux, mais quand on est jeune, est-ce de peur ou de froid? Ce n'est point là le signe de la véritable émotion. Avoir des larmes dans la voix pour exprimer la mélancolie ou la douleur, ce n'est pas chevroter. L'accent, pour venir de l'âme, doit-il faire perdre à la note sa valeur musicale? Mme Fodor raconte qu'un jour à la représentation du *Mariage secret*, Charles-Marie de Weber lui dit qu'il avait pleuré en entendant ses vocalises dans l'air fameux *Sento mancar mi l'anima*. Je l'admets volontiers, mais avec cette réserve qu'il y avait plus d'admiration que d'attendrissement dans l'âme de l'illustre compositeur. L'idéal de la justesse que poursuivait la cantatrice n'était point l'idéal de la passion.

Voilà Mme Fodor. D'autres ont plus remué et plus élevé les cœurs; personne n'a plus enchanté l'oreille par la triple perfection de la voix, des nuances et des intonations.

Ferd. Loise.

Fétis, *Biographie des musiciens*. — Larousse, *Dictionnaire des contemporains*. — *Dictionnaire de la conversation*, Notice de Briffaut. — *Biographie générale*, édit. Didot.

FOERE (Léon DE), homme politique et publiciste, né à Thielt le 8 février 1787, mort à Bruges le 7 février 1851. Après avoir brillé à l'école latine de sa ville natale, il entra au séminaire de Gand le 1^{er} octobre 1805. En août 1807,

ses supérieurs l'envoyèrent au petit séminaire de Roulers pour y enseigner la poésie latine. Le 10 octobre 1809, il fut rappelé au séminaire de Gand afin d'achever son cours de théologie. Ayant reçu la prêtrise le 22 septembre 1810, De Foere fut nommé en octobre vicaire de la paroisse Sainte-Anne à Bruges. Pendant ces cinq années (1810-1815) de ministère spirituel, il montra une singulière ardeur pour les études les plus diverses et les plus difficiles. En même temps s'éveillait en lui une noble ambition de patriote, car il fut un des premiers à rêver l'indépendance belge avant la chute de l'empire. Ennemi de toute influence étrangère, surtout de celle qui venait du midi, il comprit de bonne heure qu'on ne tue que ce qu'on remplace et qu'il fallait un esprit flamand ou belge pour combattre l'esprit allemand ou français. Mais comme, par la fatalité des circonstances, le sens national s'était endormi ou fourvoyé, le jeune publiciste espéra le réveiller et l'instruire par les beaux exemples de l'histoire nationale. Il n'attendait pas moins de secours de l'étude comparée des civilisations et des littératures. Telle fut l'inspiration qui le guida lorsque, le 1^{er} janvier 1815, au bruit du congrès de Vienne et dans la première joie que répandait la nouvelle de la fondation du royaume des Pays-Bas, il fit paraître à Bruges la première livraison du *Spectateur belge*. C'était, disait le titre, « un ouvrage historique, critique et moral ». Cette revue encyclopédique devait encourager et rallier tous ceux qui voudraient « réveiller l'esprit national et rappeler les mœurs et la religion des Belges ». Pour mieux diriger cette œuvre opportune, De Foere se démit de son vicariat dès le mois d'avril 1815. En même temps que le titre de *Spectateur*, il avait emprunté à Addison la largeur du plan et la tendance à mêler la littérature, la philosophie et les nombreuses préoccupations de la vie contemporaine. A la fois éditeur et directeur, on le vit s'occuper de toutes les questions du jour avec une activité fébrile, avec un véritable en-

thousiasme de renaissance. « Il faut, » disait-il, un élément moral à notre nationalité; elle doit se fonder sur la justice et sur l'union des citoyens. » Qu'ils deviennent dignes de leur passé historique et qu'ils apprennent à le connaître. C'est pour une telle œuvre que je sors de ma solitude littéraire. » Malgré ses préférences pour le flamand, De Foere déclarait devoir employer aussi la langue française pour mieux combattre l'engouement de la frivolité parisienne. Il se piquait de sincérité plutôt que d'atticisme. Sans crainte des préjugés, il annonçait qu'il prouverait la supériorité de la langue flamande et contesterait même à la langue française ses titres à l'universalité. En même temps il entamait une discussion très vive sur la théorie des frontières naturelles.

Pour ne pas méconnaître l'importance de cette propagande, il faut se reporter à cette date mémorable. « C'est de 1815, dit De Gerlache (*Histoire du royaume des Pays-Bas*), que date le premier âge de notre indépendance. » Sous les ducs de Bourgogne eux-mêmes, le lien commun n'existait encore que dans la personne du souverain. Mais en 1815, nous avons une Constitution, une presse, une tribune libre et un prince qui pouvait être belge s'il l'eût voulu. C'est 1815 qui nous a faits nation. » Le *Spectateur*, créé pour faire valoir toutes les forces vives de la Belgique renaissante, ne pouvait oublier l'art flamand. « A défaut de connaissances artistiques, » disait sincèrement l'éditeur, je ferai parler les artistes. » Il croyait toutefois que les vrais littérateurs avaient le droit et le devoir de s'occuper des questions d'idéal et de progrès. En outre, l'œuvre nationale fut sanctifiée par l'esprit de charité. On lisait dans la première livraison :

« S'il y a du produit net, il est destiné à la fondation d'une école générale dans la ville de Bruges, où seront accueillies gratuitement toutes les filles pauvres qui ne peuvent être reçues dans les établissements des

« hospices et dans les écoles de leurs « paroisses respectives. » Cette école, ouverte le 13 août 1816, compta bientôt un grand nombre d'élèves. C'est encore aujourd'hui une école dentellière dirigée par des religieuses. La famille, fidèle aux dernières volontés de l'abbé De Foere, pourvoit à tout.

L'article 14 de l'arrêté du prince-souverain des Provinces-Unies des Pays-Bas concernant la librairie exigeait que les ouvrages périodiques ou politiques fussent munis de son autorisation. Pour s'en dispenser, l'abbé De Foere déclara renoncer à la politique et à la périodicité régulière : « Mes cahiers, disait-il, paraîtront sous la protection de la loi » sur la liberté de la presse, en dehors « de tout parti ». Fidèle à sa mission de renaissance nationale, le *Spectateur* reprit bientôt l'idée de Juste Lipse et de Sweertius pour l'exhumation des documents historiques. Dans la même livraison où l'on célébrait l'originalité de Simon Stevin, on promettait la publication des Chroniques de *Gilles li Muisis* et d'Edmond de Dynter. Le même esprit de propagande fit introduire une revue des littératures étrangères. Avec Schlegel et madame de Staël, on aimait à montrer la supériorité morale de l'Allemagne et de la France, et aux classiques français on opposait Shakespeare et Calderon. Dans les articles rédigés en flamand, l'abbé De Foere déplut d'abord par un style trop moderne. On le lui reprocha. Il répondit qu'il fallait sortir de la routine et qu'on devrait souhaiter une loi (*landwet*) ou un congrès pour introduire l'uniformité grammaticale (*gelykvoormigheid*). Tout en faisant pour lui-même un apprentissage du style néerlandais, il reconnaissait l'absurdité de ceux qui voulaient faire du hollandais et du flamand deux langues différentes. D'un autre côté, quand il rendait compte des livres hollandais, il y trouvait trop de mots d'origine française. Ennemi de la gallomanie et de ce qu'il appelait *fikfakkery* ou bagatelle de la mode, il applaudissait au succès des publications populaires de la *Maatschappij tot nut van 't algemeen*. A propos

de son ami Behaghel, dont il annonçait les *Gronden der vlaemsche tael*, il conseillait de combiner Desroches, Weiland et Siegenbeek pour en tirer la véritable essence de la *Nederduytsche tael*. Il espérait que Roulers et, à son exemple, les autres collèges épiscopaux de Gand, de Saint-Nicolas, d'Alost, etc., adopteraient ce progrès par transaction. Quand il faisait connaître aux lecteurs de plus en plus nombreux de son *Spectateur* les poésies de Cracco, de Van Damme, de Hofman, de Raes, de Borchgrave, il émettait un vœu timide sur la nécessité de tirer les lettres flamandes du marasme, de la routine, et de les appliquer à des sujets plus élevés et plus modernes. Toujours sur la brèche, il ne tarda pas à entamer avec Edouard Smits, auteur dramatique et employé du ministère de l'intérieur, une discussion (extraordinaire pour le temps) sur l'avenir de la littérature franco-belge. Smits insistait sur la tolérance et les idées libérales ; De Foere disait que pour donner au pays une *attitude nationale*, il fallait se dégager du classicisme français, étudier Shakespeare, développer les ressources de la langue néerlandaise et recommander au gouvernement des mesures vigoureuses pour faire cesser la prédominance de la langue française dans les tribunaux, les administrations et presque tous les établissements d'instruction publique.

Bientôt les polémiques du *Spectateur* glissèrent sur le terrain de la politique. Le gouvernement s'inquiéta de l'influence rapidement acquise par cette revue. Elle insérait des lettres suspectes, réelles ou arrangées. Tantôt c'était le comte de Lens, maire de Gand, qui, à propos d'un *Te Deum*, avait oublié le mot des commissaires généraux du 7 mars 1814 : « Les victoires des alliés » ont affranchi le clergé de toute entrave ». Tantôt c'était l'ancien régime que l'on vantait sans réserve, parce que, disait-on, il avait servi de modèle à l'Angleterre elle-même. On blâmait les bureaucrates trop zélés pour les traditions de la centralisation française. On se demandait si les codes fran-

çais devaient être absolument maintenus, et si l'on ne pouvait pas revenir aux anciennes magistratures, comme Bruges l'avait demandé à l'empereur Alexandre. On parlait même avec faveur de l'ancienne féodalité. Puis, on trouvait qu'un titre d'intendant ou de préfet de département de la Lys ou de l'Escaut avait moins de prestige que celui de comte de Flandre. Les circonscriptions modernes avaient ôté au pays sa vraie physionomie. Un abonné demandait le rétablissement des corps de métiers, des chapitres, des abbayes. Un autre trouvait que la religion catholique pouvait être *dominante*, sans que la tolérance civile en fût menacée. Enfin, on allait jusqu'à suggérer l'opportunité de *deux* constitutions, l'une pour le nord et l'autre pour le midi des Pays-Bas. On eût dit l'influence occulte du *Jugement doctrinal* de l'évêque de Broglie et du mémoire réactionnaire des vicaires généraux du diocèse de Gand. Néanmoins le *Spectateur* avait inséré avec une véritable sympathie la proclamation du 16 mars 1815 par laquelle Guillaume, à cause du retour de Bonaparte, déclarait la nécessité impérieuse de constituer au plus tôt le royaume-boulevard contre la France. De Foere s'inspirait même de l'abbé De Feller (*Journal historique*), qui, dès 1790, avait dit : « Les princes » protestants sont de bons défenseurs » du catholicisme ». Le *Spectateur* ne paraissait pas encore trop opposé alors à la revue libérale l'*Observateur politique, administratif, historique et littéraire* de Van Meenen, qui avait débuté le 2 février 1815.

Quoi qu'il en soit, le 10 août 1815, un mandat d'arrêt fut lancé contre De Foere par L. de la Hamaide, avocat général près la cour supérieure de justice. L'abbé publiciste était prévenu d'avoir, dans sa quatorzième livraison, « cherché à susciter entre les habitants » du royaume la défiance, la désunion » et le désordre, et provoqué à la ré- » volte contre notre souverain ». Toutefois, dès le 26 août, De Foere obtint de la cour spéciale extraordinaire un arrêt de non-lieu. Mais le 9 décembre

de la même année, par ordre du gouverneur, baron de Loen, le maire de Bruges le fit appeler pour lui recommander plus de prudence. De Foere répondit que, devant des plaintes vagues et générales, il se bornait à invoquer la liberté de la presse et la justice du roi. Pour le moment, on s'en tint à lui reprocher presque amicalement de s'occuper de politique plutôt que de littérature et de science; on finissait même par insinuer qu'il pourrait être plus utile à son pays en secondant le nouveau gouvernement (*Spectateur belge*, t. IV, p. 380).

Deux ans plus tard, le 10 janvier 1817, la police, qui guettait depuis longtemps le *Spectateur*, saisit les derniers numéros. De Foere est cité devant le juge d'instruction pour avoir inséré une note du cardinal Consalvi au ministre des Pays-Bas, ainsi qu'une lettre concernant la rétractation du serment que M. de Wargny avait prêté à la loi fondamentale. Le tribunal de Bruges s'étant déclaré incompétent, le procureur général près la cour supérieure de justice fit un réquisitoire pour faire arrêter De Foere et le transférer dans la maison de justice près la porte de Laeken, à Bruxelles. « Le 9 février, raconte Félix » de Pachtere (Bruges, 10 avril 1817), » à quatre heures et demie de relevée, » M. De Foere fut arrêté après le salut, » au sortir de l'église Saint-Jacques, à » Bruges, au moment où il allait faire » une quatrième distribution générale » de pain et une distribution d'habil- » lements, qui cependant eurent lieu. » Il fut conduit à la maison de déten- » tion... Le 10, deux avocats délégués » lui apportèrent une lettre du barreau » de Bruges, pleine de marques d'affec- » tion et d'offres de service. Le lende- » main, 11, il partit à 5 heures du » matin, pour Bruxelles... Le 14 fé- » vrier, il subit un interrogatoire de- » vant M. Goubau, président de la cour » spéciale extraordinaire. M. De Foere » refusa d'abord de répondre, parce » qu'il ne pouvait être, contre son gré, » distrait de son juge naturel et que, » par conséquent, il ne pouvait recon-

« naître la compétence d'une cour
 « spéciale dont l'existence était con-
 « traire à la loi fondamentale... Le
 « 12 mars, son pourvoi en cassation fut
 « rejeté. Dès le 8, il avait publié, en
 « 19 pages in-8°, une *Lettre du Specta-
 « teur belge à l'auteur anonyme d'un
 « écrit intitulé : Un mot sur la cour spé-
 « ciale extraordinaire*... Le 20 mars, on
 « entendit les témoins à décharge, sa-
 « voir, M. le baron de Serret, MM. de
 « l'Espée, De l'Escluse, Toomkens et
 « J. Wielmaeker, tous cinq personnes
 « respectables de la ville de Bruges. Le
 « plaidoyer de l'avocat Beyens, conseil
 « du prévenu, a duré quatre heures;
 « mais tout s'est fait à huis clos.
 « M. De Foere ayant obtenu la parole,
 « a, dans un discours de deux heures et
 « demie, répondu à tous les points de
 « l'accusation. » L'abbé De Foere,
 condamné à deux années de prison,
 subit sa peine à Vilvorde (1).

La publication du *Spectateur*, suspen-
 due pendant tout ce temps, ne fut reprise
 que pour la partie littéraire et dura jus-
 qu'en 1823. A cette époque, De Foere,
 nommé directeur du couvent des nonnes
 anglaises, dut renoncer à cette activité
 du dehors. L'autorité diocésaine crai-
 gnait que la paix avec le gouvernement
 hollandais ne fût trop facilement trou-
 blée. D'ailleurs, il y avait incompatibi-
 lité entre ses fonctions nouvelles et cette
 vie encore trop militante. Les dames
 anglaises indemnisèrent leur directeur
 pour le bénéfice que le *Spectateur* pou-
 vait procurer à son école dentellière.
 Malgré cette abstention de la politique,
 le nom de l'abbé De Foere retentissait
 souvent dans les journaux. A chaque
 instant on rappelait avec quel courage
 il avait protesté contre l'arbitraire en
 invoquant l'article 167 de la loi fonda-
 mentale. On ne pouvait oublier que,
 dans un brillant article, l'*Observateur*
 de Van Meenen, de d'Elhougne et de
 Doncker avait loué cet abbé d'avoir

donné à tous les Belges l'exemple de la
 résistance légale. En outre, malgré de
 grandes oppositions d'idées philosophi-
 ques, le *Spectateur* et l'*Observateur*, en
 combattant pour la liberté, préparèrent
 l'union des catholiques et des libéraux
 qui devait hâter la révolution belge.

Au Congrès national, l'abbé De Foere,
 député du district de Bruges, déploya
 une grande activité. Dès le 12 novembre
 1830, il se fit remarquer par l'énergie
 de son patriotisme. Il souleva une tem-
 pête parlementaire à propos des limites
 à imposer aux pouvoirs du gouverne-
 ment provisoire. Le 2 décembre, malgré
 l'opposition qu'il rencontrait, il revint
 encore sur ce sujet en invoquant, selon
 sa coutume, nos traditions nationales et
 l'exemple de l'Angleterre. Au milieu
 des plus vives interpellations, il soutint
 la même thèse de la distinction absolue
 des pouvoirs, dans la séance du 13 dé-
 cembre. En toute circonstance, il aimait
 à donner aux débats une ampleur phi-
 losophique. Sans être un puissant ora-
 teur, sans tenir même beaucoup à l'élé-
 gante correction du langage, De Foere
 se faisait écouter par une sorte de pétu-
 lante franchise. Il ne relevait réellement
 que de lui-même. Malgré la mobilité de
 son esprit, il obéissait toujours à un vif
 sentiment de fierté nationale. De là sa
 défiance à l'égard de la France et ses
 déclarations fréquentes au sujet de la
 supériorité politique et libérale de la
 Belgique. Convaincu que « la marche
 « intellectuelle de l'Europe tend droite-
 « ment vers la liberté des cultes et des
 « consciences », il rivalisait avec les
 libéraux pour étendre toutes les garan-
 ties. Il ne concevait que deux cas de
 répression, celui où l'ordre public est
 troublé et celui où les droits privés sont
 lésés. (Séance du 21 décembre 1830.)
 Le 26 décembre, à propos de la liberté
 de la presse, il disait : « Sans exclusion,
 « sans catégorie, sans restriction aucune
 « comme sans arrière-pensée nous vou-

(1) M. Edmond de Busscher nous a communiqué
 deux lettres que l'abbé adressa alors à l'éditeur du
Journal de la Flandre orientale et dans lesquelles
 il protestait de son libéralisme : « Je suis, dit-il,
 « peut-être plus éloigné que vous d'adopter toutes
 « les opinions et toutes les doctrines populaires

« en matière de religion. Je n'adhère qu'à ce qui
 « est fondamental dans la religion catholique,
 « et cela se restreint à un très-petit nombre de
 « principes ». En même temps « il envoyait ses
 compliments au jovial Cornelissen » curateur de
 l'université de Gand.

" lons la liberté *la plus pure*, en tant
 " qu'elle est conciliable avec la conser-
 " vation de la société. Nous serons et
 " nous voulons être conséquents en
 " tout et jusqu'au bout. J'invoque
 " l'histoire d'Angleterre contre les peu-
 " reux ".

De Foere avait une verve inépuisable. Il se fit entendre à presque toutes les séances du congrès et souvent, à défaut de discours, il envoyait un mémoire ou une longue lettre explicative. Dans les sujets les plus délicats, c'était toujours la même audace et la même franchise, pour essayer de concilier la religion et la liberté. Ainsi s'explique son attitude à propos du mariage civil, de la personnalité civile des associations de bienfaisance, de l'institution des deux chambres, des prérogatives royales, de la *cour d'équité* destinée à déterminer les cas de légitime désobéissance, de l'abaissement du cens électoral, de l'adjonction des capacités, de l'abolition des ordres distinctifs, de la comptabilité publique, de la neutralité nationale, de la responsabilité ministérielle, de la justice internationale, de l'alliance anglaise, de l'égalité politique, etc., etc.

Partisan d'une monarchie démocratique et pour ainsi dire républicaine, il proposa successivement à ses collègues du Congrès l'archiduc Charles d'Autriche, ancien gouverneur de la Belgique, le duc de Leuchtenberg et le prince Léopold de Saxe-Cobourg. Avec le comte Félix de Mérode, Hipp. Vilain XIII et Henri de Brouckere, il fut envoyé à Londres pour pressentir la décision du prince. Nommé membre de la députation chargée d'offrir la couronne à Léopold, De Foere porta la parole au nom de ses collègues. Il eut même avec le futur roi des Belges un entretien intime au sujet de sa dissidence religieuse avec la majorité du peuple dont il allait être le chef. En le complimentant à Bruges, le 18 juillet 1831, lors de son entrée solennelle, il lui dit avec toute la chaleur de sa conviction : " Le clergé belge, sire, ne
 " s'isola jamais des intérêts de la nation.
 " Il a su toujours s'associer à la cause

" commune de la patrie. Depuis Albert
 " et Isabelle, les Belges jouissent pour
 " la première fois du bonheur de possé-
 " der leur souverain au milieu d'eux. "

L'abbé De Foere ne sortit du Congrès national que pour entrer dans la nouvelle chambre des représentants. Il fut un de ceux qui persistèrent le plus longtemps dans ce qu'on appela depuis l'*unionisme*. En même temps il conservait ses haines vivaces contre l'orangisme, qu'il rencontra dans les moindres choses. Le 29 août 1831, De Foere fut élu avec De Roo par l'arrondissement de Thielt, qui leur renouvela constamment leur mandat législatif jusqu'à la dissolution amenée par les événements de 1848. A cette époque, De Foere renonça à la vie parlementaire, où il s'était vraiment prodigué pendant dix-huit ans, comme le témoigne le *Moniteur*. Toujours membre et souvent rapporteur de la commission d'adresse, travailleur assidu à la commission des finances, il se fit remarquer par son zèle pour les intérêts du commerce et de l'industrie. Il fut un des premiers à demander un développement maritime. Dès 1833, il provoquait l'envoi d'une commission commerciale à Paris, à propos d'un projet de loi sur les toiles et les lins de la Flandre. En 1834, il commença la série de ses plaidoyers acharnés en faveur du protectionisme, repoussé par les députés de Gand, d'Anvers, de Liège et de Verviers. M. Ernest Vandenpeereboom (*Hist. du gov. représentatif*, II, 107), tout en rendant hommage au libéralisme et au patriotisme de De Foere, lui reproche toutefois de se laisser emporter par l'imagination. Il faut pourtant reconnaître sa perspicacité autant que sa persévérance dans le triomphe qu'il obtint le 26 mai 1840 par sa fameuse proposition d'enquête commerciale. Il s'agissait non plus de théorie, comme on le lui reprocha pour son système des *droits différentiels*, mais d'une étude méthodique et pratique des maux, des remèdes et de l'avenir national. Le commerce brugeois lui offrit à cette occasion une médaille en or à son effigie. De Foere avait fait un rapport

des plus curieux à la suite de longues et minutieuses recherches. Le travail ne l'avait jamais effrayé. On le vit bien toutes les fois qu'il entamait des discussions financières, par exemple à propos de l'emprunt Rothschild et du droit de la Société Générale d'émettre des billets de banque. Son zèle se portait partout : dans la session parlementaire de 1834-1835, il traita successivement de la subvention de guerre, du nouveau tarif des douanes, de la pêche de la baleine, des droits différentiels et de la création d'un institut pour les sourds-muets.

Si l'on explique le protectionisme de l'abbé De Foere par sa trop vive préoccupation de la concurrence étrangère, on est plus embarrassé quand on rencontre dans les débats de la chambre l'étrange opposition qu'il fit à la création du railway national. Là pourtant, comme ailleurs, il demeurait fidèle à lui-même, quand il disait : « La conséquence nécessaire de la construction de la route en fer est l'établissement chez nous de la liberté commerciale. Plus vous offrez à l'étranger de facilités pour écouler ses produits, plus vous entraînez le placement de nos propres produits chez les nations voisines... » C'était le même sentiment qui lui avait fait faire tant de discours contre le libre échange (en germe dans le tarif de 1822). Cette horreur de l'étranger, si singulière chez un homme aussi instruit, parut s'accroître avec l'âge. L'ancien directeur du *Spectateur* qui, en 1815, avait soutenu l'identité fondamentale du flamand et du hollandais, voulut, en 1844, établir une séparation absolue entre ces deux dialectes néerlandais. M. d'Anethan, ministre de la justice, ayant reconnu que l'orthographe flamande de la commission royale de 1836 était adoptée par la plupart des littérateurs flamands, avait fait décider, par arrêté royal du 1^{er} janvier 1844, que désormais le *Bulletin des lois* serait publié d'après ces modifications. Bien que l'on eût encore maintenu certaines distinctions entre le flamand et le hollandais qui ont disparu depuis, l'abbé De Foere

attaqua l'arrêté royal par deux discours insérés au *Moniteur* le 20 et le 25 janvier. Ces attaques furent si vives, si passionnées, que l'*Indépendance* put dire :
 « L'honorable M. De Foere a eu tort,
 « ce nous semble, de qualifier d'intri-
 « gants et de factieux les partisans de
 « la nouvelle orthographe; la vivacité
 « du sentiment national qui l'anime l'a
 « évidemment égaré. C'était donner à
 « une simple question de grammaire
 « les proportions d'une question poli-
 « tique, voire même d'une question de
 « parti. » En effet, le représentant de Thielt avait vu dans cette réforme si modeste et si urgente une conspiration de l'orangisme et du protestantisme.
 « Mon opinion, s'écriait-il avec sa
 « franchise ordinaire, est une opinion
 « politique... On assassine la langue
 « du pays... Fallait-il frapper les pro-
 « vines flamandes dans leurs plus
 « intimes affections?... Les partisans
 « de la nouvelle orthographe sèment la
 « discorde entre les deux grandes frac-
 « tions du pays!... Pour ma part, je ne
 « souffrirai jamais qu'une langue étran-
 « gère soit substituée à la langue natio-
 « nale; jamais je ne tolérerai qu'une
 « semblable flétrissure soit imprimée au
 « pays... »

Un député de Termonde, M. P. De Decker, essaya, mais en vain, de calmer l'exaspération de son collègue. Il lui rappela ses propres efforts d'autrefois pour rapprocher le flamand du hollandais; il démontra que l'on pouvait se servir de la même langue, au nord et au midi des Pays-Bas, sans perdre son génie individuel, son style. Enfin, il contestait l'autorité du grammairien Desroches invoqué contre la commission royale, qui, loin d'innover, s'était inspirée de Maerlant et des plus anciens écrivains.

Cette opposition de l'abbé De Foere provoqua des protestations violentes. On en trouve l'écho dans Théodore van Ryswyck, Willems, Van Duyse et Lebrocq. On ne comprenait pas comment l'ancien panégyriste du hollandais, dans le *Spectateur* de 1830, pouvait à ce point compromettre l'avenir de la littérature

flamande. Mais l'ami de Behaegel et de Desroches, président de la Société flamande de Bruges, s'obstinait dans son utopie antihollandaise. Les contradicteurs qu'il rencontrait partout ne faisaient que surexciter son patriotisme paradoxal. Il lui semblait que ses meilleurs amis reniaient leurs principes et s'humiliaient devant la raideur de la littérature hollandaise. On vit en cette occasion combien, malgré tout, il demeurait fidèle à son caractère. Il ne s'inspirait jamais que de sa façon personnelle de concevoir la politique belge. A cet esprit d'indépendance, à cette spontanéité, il sacrifiait même l'honneur de paraître logique. Lorsque, à la chambre des représentants, Sigart le provoquait sur la question de l'Inquisition et de Galilée, De Foere se contentait de refuser la discussion comme inopportune. Lorsque, dans une autre séance, Verhaegen lui demandait ce qu'il pensait des doctrines du catéchisme de Namur concernant la dime, les hérétiques et le salut hors de l'Eglise, le directeur des nonnes anglaises répondait par une profession de foi des plus libérales, des plus hardies. Dans les situations les plus critiques du Congrès national, dans les discussions les plus ardentes de la chambre, De Foere ne s'est jamais laissé entraîner que par lui-même. Sans être au premier rang dans la période constituante qui va jusqu'en 1840, on peut dire qu'il s'y montra d'une façon tout à fait individuelle, originale, quelquefois utile, toujours honnête et dévouée. Ce vaillant lutteur se retira pourtant sans regret, lors de la dissolution parlementaire de 1848. Mais, longtemps avant sa retraite, il s'était fait à Bruges une existence recueillie, partagée entre les études, les causeries des amis de la gilde de Saint-Sébastien et la direction de l'important institut des Dames anglaises, où il mourut le 7 février 1851, à l'âge de soixante-quatre ans. Malgré toutes les disputes et toutes les controverses auxquelles il fut mêlé dès sa jeunesse, son esprit avait gardé une sorte de sérénité cordiale. Il avait des adversaires plutôt

que des ennemis. Il pouvait dire comme l'abbé Morellet : « Ma chaleur n'était » que pour mon opinion, et jamais » contre mon adversaire ». Tel sera, sans doute, le jugement de l'histoire.

J. Stecher.

Notice sur l'abbé de Foere (Félix de Pachtere, Bruges, 1817). — Note manuscrite de M. l'avocat Léon de Foere. — *Nederduitsch letterkundig jaarboekje*, 1852. — *Moniteur belge* (de 1831 à 1848). — Huytens, *Discussions du Congrès national*. — Hymans, *Histoire parlementaire*. — Ernest Vandepereboom, *Histoire du gouvernement représentatif*. — De Gerlache, *Histoire du royaume des Pays-Bas*. — *Le Spectateur belge*, par L. de Foere (Bruges, De Moor, 1815-1823). — *L'Observateur politique, administratif, historique et littéraire de Belgique* (Bruxelles, Demat, 1815-1819). — Lebrocq, *la Grande question de l'orthographe réduite à de petites proportions; Analogies linguistiques*. — *Belgisch museum*, t. IV et VIII. — A. Le Roy, *Notice sur Van Meenen* (Annuaire de l'Acad. royale, 1877).

* **FOHMANN** (Vincent), anatomiste et physiologiste éminent, né à Assamstadt (grand-duché de Bade) le 5 avril 1794, mourut à Liège le 25 septembre 1837. Son père, accoucheur distingué, lui inspira de bonne heure le goût des sciences naturelles. Il aborda les études médicales à Heidelberg et s'appliqua particulièrement à l'anatomie, sous la direction de Tiedemann, qui ne tarda pas à le remarquer et se l'adjoignit en qualité de prosecteur (1817). Le jeune homme put ainsi prolonger son séjour à l'Université et entreprendre à loisir des recherches délicates et approfondies. Son zèle fut récompensé, au printemps de 1820, par une brillante découverte où le hasard eut sans doute sa part, mais qui n'en fait pas moins honneur au génie observateur de Fohmann. On était au commencement des vacances. Tiedemann, obligé de s'absenter, remit à son auxiliaire un phoque nouvellement mort, et lui demanda d'en conserver le plus de pièces possible. De même que Gaspard Azelli, qui avait vu pour la première fois (1622) les vaisseaux lymphatiques, en étudiant sur un chien les mouvements du diaphragme, Fohmann trouva ce qu'il ne cherchait pas. Le mésentère du phoque présentait ces vaisseaux remplis de chyle; il jugea qu'on pourrait aisément les injecter. Quel ne

fut pas son étonnement lorsqu'il remarqua que le mercure dont il remplissait les glandes passait uniquement dans les veines, au lieu de s'écouler par les vaisseaux afférents ! Pour donner une juste idée de l'importance de cette expérience, dit Ch. Morren (que nous prenons pour guide dans cette notice), il faut se reporter au temps où elle fut faite.

« L'anatomie, pour ce qui regardait les
 « anastomoses des lymphatiques avec
 « les vaisseaux de la circulation san-
 « guine, comptait trois camps, et la
 « physiologie se partageait également
 « entre deux opinions, dont l'une était
 « cependant embrassée par peu de sa-
 « vants. Ce fut celle que Fohmann était
 « destiné à relever. Eustache, en 1563,
 « avait découvert le canal thoracique,
 « ou ce qu'il nommait la veine blanche
 « du thorax, et qu'il prenait pour l'or-
 « gane nutritif de la poitrine. Stenon,
 « Ruysch, Rudbeck et d'autres anatomi-
 « mistes avaient noté plus tard des
 « communications entre les vaisseaux
 « lymphatiques et les veines, mais seu-
 « lement dans le voisinage de la jonction
 « des veines sous-clavières avec les
 « gros troncs chylifères. Waleus, Mer-
 « trud, le premier professeur de Cuvier,
 « Merckel l'ancien et Lobstein avaient
 « reconnu des anastomoses avec des
 « veines plus éloignées, et enfin ce
 « même Merckel, ainsi que son fils,
 « Coster, Abernethy et Vrolik, avaient
 « reconnu que les glandes lymphatiques
 « mettent en communication les vais-
 « seaux de ce nom avec les veines.
 « C'était là l'observation de Fohmann ;
 « mais, quoiqu'elle comptât des noms
 « illustres pour se soutenir, la théorie
 « physiologique qui en découlait fut
 « abandonnée : on attribuait le passage
 « du mercure, si bien vu par Fohmann
 « et avant lui par Merckel, à des infil-
 « trations dues à des déchirements. Les
 « plus grandes autorités dans l'ensei-
 « gnement rejetaient ces communica-
 « tions en déclamant, dans leurs ou-
 « vrages comme dans leurs cours, contre
 « ces découvertes consciencieuses... »
 Magendie, alors en train de réhabiliter
 les idées de Harvey, qui avait attribué

aux veines les fonctions de l'absorption, se montrait particulièrement intraitable. Fohmann, peu endurant et caustique par nature, se sentait agacé ; son humeur s'exhalait en ripostes véhémentes et en mordantes épigrammes. Ce ne fut toutefois que plus tard, lors de sa querelle avec Lippi, qu'il donna libre carrière à sa verve piquante. Pour le moment, l'essentiel était de garnir son arsenal. Il multiplia ses recherches : sous les yeux de son illustre maître, il disséqua et injecta les vaisseaux lymphatiques de l'homme, du chat, du chien, des martres, des loutres, des chevaux et de divers oiseaux ; le premier, il montra l'existence des lymphatiques chez les oiseaux de proie, notamment chez la buse. Il exposa, dans un cabinet public, des préparations démontrant la communication de ces canaux, chez les oiseaux, avec les veines rénales et sacrées ; le savant Lauth, professeur à Strasbourg, se rendit tout exprès à Heidelberg pour les examiner, et déclara se rallier aux vues physiologiques de leur auteur. Il fallut bien, à la fin, que Magendie se rendit à l'évidence.

Un autre savant français, sur ces entrefaites, était venu à la rescousse. Breschet, se replaçant sur le terrain de Hunter et de Mascagni, contradicteurs de Harvey, chargea les vaisseaux lymphatiques du rôle de l'absorption, hypothétiquement attribué aux veines, et prit ouvertement parti pour Fohmann. Dès 1822, il fit connaître à la France le premier ouvrage du prosecteur de Heidelberg, publié l'année précédente avec une préface de Tiedemann. Ces premiers succès ne pouvaient manquer de stimuler le zèle de Fohmann : le champ de ses observations s'agrandit de plus en plus. Il partit pour Leyde, où le célèbre Temminck, directeur du Musée royal, l'installa dans un local spécial et mit à sa disposition un grand nombre de poissons. C'est là qu'il retrouva le naturaliste Boié, son ancien condisciple, ce même Boié qui lui envoya plus tard de Java, à la veille d'y périr victime du climat, des reptiles et autres animaux rares, « dont Fohmann montrait avec

" orgueil, dans les derniers temps de sa
 " vie, les belles préparations, au cabi-
 " net de l'Université de Liège. " Il ne
 quitta la Hollande qu'en 1826, après
 avoir étudié avec la plus scrupuleuse
 attention les lymphatiques de la torpille,
 du silure, de l'anarrhique, de la morue
 et du saumon; il avait débuté par dé-
 couvrir ceux de l'anguille et du brochet.
 Il avait eu soin de faire représenter
 chacune de ses préparations: elles pa-
 rurent à Heidelberg en 1827, dans son
 important ouvrage *Sur le système absor-*
bant des animaux vertébrés, dont la pre-
 mière partie, consacrée aux poissons, a
 seule vu le jour. " J'ai vu chez lui, dit
 " Ch. Morren, une partie des matériaux
 " pour la seconde partie, qui devait
 " traiter du système des amphibiens.
 " Ces recherches sur les lymphatiques
 " des poissons constituent le seul et
 " unique grand ouvrage que la science
 " possède sur cette matière. Monro
 " avait découvert les lymphatiques de
 " la raie en 1760; en 1769, Hewson
 " publia son mémoire sur ceux des rep-
 " tiles et des poissons, et depuis leurs
 " travaux, rien n'avait paru sur ces
 " organes. Il est inutile de dire que les
 " préparations de Fohmann sont à une
 " distance immense de celles de ses de-
 " vanciers; aussi son ouvrage reçut-il
 " un assentiment unanime: Cuvier,
 " Carus, Merckel, les plus grands ana-
 " tomistes du siècle, lui ont rendu une
 " éclatante justice; un concert d'éloges
 " fut la digne récompense de ses
 " veilles. " Tout d'un coup retentit une
 note discordante. Un des points fonda-
 mentaux de la doctrine de Fohmann, dit
 encore le savant biographe cité, était
 que, " dans les vertébrés supérieurs,
 " l'homme et les mammifères, les glan-
 des absorbantes seules servent de
 " communication entre les lymphati-
 " ques et les veines, hormis aux régions
 " claviculaires; chez les vertébrés infé-
 " rieurs, où les glandes n'existent plus,
 " ou rarement, les communications di-
 " rectes entre ces deux ordres de vais-
 " seaux se rencontrent dans les régions
 " mêmes où, chez les hommes et les
 " mammifères, ces glandes existent.

" Dans les poissons, les communica-
 " tions s'établissent dans le parenchyme
 " même des organes. C'étaient là des
 " points auxquels, dans sa théorie de
 " l'absorption, il donnait la plus haute
 " importance; or Lippi avait, en 1825,
 " fait paraître à Florence un ouvrage
 " devenu fameux sur ces mêmes ma-
 " tières (1), et ce travail fut couronné
 " par l'Institut de France... " Lippi
 ne voulait pas entendre parler des
 communications entre les glandes et les
 veines démontrées par Fohmann et vé-
 rifiées par Lauth; au contraire, il ad-
 mettait les anastomoses directes entre
 les lymphatiques et la veine porte, la
 veine honteuse interne, les veines ré-
 nales, la veine cave ascendante et l'azy-
 gos. En un mot, si les faits qu'il avan-
 çait étaient fondés, rien ne restait
 debout du système de Fohmann. Celu-
 ci, fort sensible à la décision prise par
 l'Académie des sciences, releva aussitôt
 le gant, persifla l'anatomiste italien et
 lui reprocha les erreurs les plus gros-
 sières. Lippi avait confondu les veines
 des glandes avec les vaisseaux absor-
 bants; il avait pris des veines fort
 grosses pour des lymphatiques; les ana-
 stomoses entre les lymphatiques et les
 veines par l'intermédiaire des vaisseaux
 capillaires n'existaient que dans l'imagi-
 nation de Lippi, etc. " Ni pour l'anato-
 " mie ni pour son histoire, dit-il dans
 " un de ses derniers écrits, Lippi n'a
 " rien affirmé de vrai. " Cependant, les
 anatomistes se divisèrent; il ne fallut
 rien moins que l'intervention de Bres-
 chet et de Lauth pour atténuer cette
 réaction et finalement pour faire appré-
 cier l'exactitude des observations con-
 scientieuses de Fohmann.

Ces débats étaient à peine engagés,
 lorsque Tiedemann fut invité à dési-
 gner, pour l'Université de Liège, un
 professeur d'anatomie. En ce temps-là,
 les bons maîtres étaient rares en Bel-
 gique; bien que l'opinion publique fût
 alors peu favorable à l'introduction
 d'éléments étrangers dans le haut ensei-
 gnement national, le gouvernement crut

(1) *Illustrazioni fisiologiche e patologiche del
 sistema linfatico-chilifero*, etc., in-4°.

devoir passer outre en cette circonstance. Le choix de Tiedemann porta sur son cher disciple, qui, à trente ans, « commençait à marcher de pair avec les illustrations de la science ». Sur la fin de 1825, le chef des travaux anatomiques de l'Université de Heidelberg (1) passa donc à la faculté de Liège, en qualité de titulaire du cours d'anatomie, jusque-là confié à Comhaire; ce dernier reçut d'autres attributions. Un tel renfort était impérieusement nécessaire : la faculté n'avait compté jusque-là que trois professeurs; aussi l'enseignement y restait-il « élémentaire au delà de toute expression ». Cependant, la nomination de Fohmann fut mal accueillie; on craignit même que des manifestations bruyantes n'éclatassent à l'ouverture du cours. Il faut dire qu'à ce moment déjà, l'opposition au régime hollandais commençait à devenir menaçante et saisisait tous les prétextes pour se produire. D'autre part, Fohmann possédait à peine la langue française, et son accent fortement germanique allait produire un singulier effet sur les étudiants. Il monta bravement en chaire; mais sa première phrase : *On tit qué j'ai tit cé qué jé n'ai pas tit*, provoqua un rire inextinguible. Il parut ne s'apercevoir de rien, puis s'orienta peu à peu, et alors qu'on s'y attendait le moins, prit soudain l'offensive et retourna si habilement l'arme du ridicule contre ses adversaires, qu'il mit les rieurs de son côté. Ses saillies, du reste, étaient au fond très innocentes; ensuite, on ne tarda pas à rendre hommage à la dignité de son caractère, à son savoir étendu, à son talent supérieur. Il fit venir de Heidelberg un grand nombre de ses préparations et s'en servit pour donner à ses leçons un intérêt pratique dont on n'avait eu avant lui aucune idée dans les universités belges. « Je veux nationaliser, disait-il, l'art de faire des découvertes, et pour cela, j'essayerai de créer un musée anatomique à l'instar de ceux dont s'enorgueillit la Hol-

lande. » Sans aide, travaillant en silence du matin au soir, soutenu par une volonté de fer, il achève, en moins de six ans, 150 préparations pour les injections des lymphatiques, 100 squelettes, au delà de 900 préparations molles, 60 appareils organiques, sans compter la série d'embryons, de fœtus et de monstres qu'il recueille de toutes parts. (Ch. Morren.) — Ces paisibles mais vailantes études furent brusquement interrompues en 1830; peu s'en fallut même que de nouvelles intrigues ne réussissent à compromettre la position de Fohmann. Il conserva ses fonctions; mais d'autres déboires l'attendaient. Le gouvernement des Pays-Bas avait promis d'acquérir sa collection pour l'Université de Liège, moyennant une rente viagère; or, cette convention se trouvait rompue par le fait des événements. « Ce ne fut que sous le ministère de Theux, et grâce aux soins et à l'insistance toute patricienne de l'administrateur D. Arnould, que les préparations de Fohmann furent tirées du coin humide et sombre où on les avait reléguées, pour occuper enfin une salle convenable, et que l'auteur de tant de précieux travaux put espérer d'être indemnisé de ses peines. A l'époque où cette affaire fut conclue, Fohmann semble avoir déjà pressenti sa destinée : le contrat prévoit le cas où il viendrait à mourir avant 1845 ». (*Liber memorialis*.) Sa constitution pouvait-elle résister longtemps à l'atmosphère de l'amphithéâtre où il passait toutes ses journées, maniant du mercure et aspirant des émanations cadavériques? Dès 1835, il fut atteint d'une myélite qui passa bientôt à l'état chronique. Les abondantes salivations qui le tourmentèrent depuis, les douleurs fréquentes qu'il ressentait aux poignets et aux mains l'avertirent que la science compterait sous peu un martyr de plus. Mais que lui importait? Paralysé d'un de ses membres, il n'en persista pas moins à faire deux leçons par jour (2); il n'en reprit pas moins le

(1) Fohmann y était en même temps professeur agrégé pour l'ostéologie.

(2) Après la mort de Gabde, il avait été chargé du cours d'anatomie comparée.

cours de ses publications. Une étroite amitié l'unissait à son compatriote Bekker, professeur de philologie classique : Bekker avait presque perdu la vue ; on les voyait chaque matin se traîner à l'Université au bras l'un de l'autre, le paralytique conduisant l'aveugle, qui le soutenait. Bekker mourut en 1837 ; ce fut un coup terrible pour Fohmann, qui alla chercher quelque apaisement à Heidelberg, chez son ancien maître et ami Tiedemann, devenu son beau-père. De retour à Liège en septembre, il commit l'imprudenece de sortir légèrement vêtu, par un temps froid et humide : il rentra avec la fièvre. Son collègue Raikem l'entoura de soins (1) ; Breschet accourut de Paris. La présence de celui qui avait été son premier soutien fit passer un éclair de joie dans l'œil du moribond ; mais il était trop tard. Fohmann s'éteignit pieusement à 43 ans, dans la foi catholique, qu'il avait toujours professée. Nous résumons d'après Ch. Morren la liste de ses ouvrages :

1^o *Anatomische Untersuchung über die Verbindung der Saugadern mit den Venen*. Heidelberg, 1821, in-8^o (avec une préface de Tiedemann). Trad. en français par Breschet, 1822, in-8^o. — 2^o *Das Saugadersystem der Wirbelthiere. Erstes Heft : Das Saugadersystem der Fische*. Heidelberg et Leipzig, 1827, in-folio (avec 18 pl.). Deux traductions partielles en français, dans le *Journal complém. du Dictionnaire des sciences médicales*, 1827. — 3^o *Sur la texture de la cornée transparente*. (Quetelet, *corresp. mathém. et phys.*, t. VI.) — 4^o *Mémoire sur les communications des vaisseaux lymphatiques avec les veines et sur les vaisseaux absorbants du placenta et du cordon ombilical* (avec une pl.). Liège, Desoer, 1832, in-4^o. (C'est le dernier travail publié par Fohmann dans la plénitude de sa santé.) — 5^o *Mémoire sur les vaisseaux lymphatiques de la peau, des membranes muqueuses, séreuses, du tissu nerveux et musculaire*. Ibid., 1833, in-4^o (avec 10 pl.). —

6^o *Considérations sur l'œil de l'homme*. (Pour faire suite aux recherches de H. Vandermeer *Sur l'ophtalmie militaire*.) Liège, Dessain, 1835, brochure in-8^o. — 7^o Note sur l'*Acrochordus javanicus* (2), dans le *Bull. de l'Acad. de Bruxelles*, t. II, p. 17. — 8^o *Sur l'organe de la vue chez les animaux et chez l'homme*, ibid., t. III, 1836, p. 275. Notice lue au Congrès scientifique de Liège, le 1^{er} août 1836. L'auteur y constate la présence du pecten dans l'œil des reptiles. — 9^o Sept rapports importants sur des mémoires adressés à l'Académie de Bruxelles. (*Bull.*, t. II, III et IV.) Le dernier est daté de l'année même de la mort de Fohmann. — L'Académie avait associé notre savant à ses travaux dès le mois de mars 1834 ; en 1837, il fut nommé membre de la section de médecine. Il faisait en outre partie de l'Académie de médecine de Paris, des sociétés d'histoire naturelle de Heidelberg, de Francfort et de Strasbourg, et des sociétés médicales de Würzburg et de Gand.

Alphonse Le Roy.

Ch. Morren, *Notice sur V. Fohmann*. (*Annuaire de l'Acad. de Brux.*, 1838, p. 79-165). — *Discours* du dr. Vottem. (*Journal de Liège*, numéro du 28 sept. 1837). — *Centenaire de l'Académie*, t. II. (Rapp. de M. P.-J. Van Beneden). — Alph. Le Roy, *Liber memorialis* de l'Université de Liège, col. 300-314.

FOLCARD, abbé de Lobbes de 1094 à 1107. Ce religieux de l'ordre de Saint-Benoît vécut à une époque où la Belgique était troublée par la guerre des investitures et par de nombreuses querelles intestines. Les biens des monastères n'étaient plus à l'abri du pillage ; leurs revenus les usurpaient, en dilapidaient le profit ou les partageaient entre leurs subordonnés. Telle était, en particulier, la situation de l'abbaye de Lobbes, qui se trouvait à l'une des extrémités du territoire liégeois, au milieu des possessions des comtes de Hainaut. L'abbé Folcard, qui succéda à son prédécesseur Druont en l'an 1094, deux ans avant la

(1) La maladie de Fohmann a été minutieusement décrite par le docteur Raikem dans la *Gazette médicale de Paris* (1837).

(2) Reptile rare envoyé par Boié, et dont toutes les pièces anatomiques sont conservées au cabinet de l'Université de Liège.

première croisade, et gouverna pendant treize ans, fait un triste tableau de l'état dans lequel se trouvait la communauté, dans une lettre qui a été imprimée à plusieurs reprises, notamment dans les *Opera diplomatica*, t. II, p. 672-673.

L'un des nobles du voisinage, Henri de Marbais, avait usurpé l'alleu d'*Asgurg* (?), qui avait été donné à l'abbaye, et la chevalerie hennuyère ne cessait de dévaster les biens de cette dernière. Folcard, accablé de dettes, fut forcé de vendre à l'abbaye de Liessies un domaine appelé Fontenelle et de céder à Bouzon de Hermes (Hérines ?), en 1100, le village de Mooreghem, près d'Audenarde. Ce fut, sans doute, afin d'appeler l'attention du souverain sur sa triste situation qu'il fit transporter vers le château de Limbourg la châsse contenant les restes de saint Ursmer, le fondateur et le patron de Lobbes. Le trône était alors occupé par l'empereur Henri IV, qui ne maintenait qu'avec peine la tranquillité dans la Lotharingie et avait dû prendre les armes contre son vassal, le duc Henri de Limbourg. La charte par laquelle l'empereur confirme les privilèges de l'abbaye, et celle dans laquelle l'évêque de Liège Obert, autorise le monastère à ouvrir aux marchands étrangers, devant la porte d'entrée, une hôtellerie où ils puissent déposer leur avoir, sont datées de l'année 1102 et du camp devant Limbourg.

Folcard ne manquait ni de qualités, ni de talents. Il rétablit, dit-on, la discipline dans la communauté, et fit célébrer l'office divin avec plus d'éclat qu'auparavant. L'église paroissiale ou de Saint-Ursmer fut consacrée de son temps, le 20 janvier 1095 ; ce curieux monument de l'architecture romane existe encore aujourd'hui tel qu'il fut édifié ou achevé à cette époque ; on l'avait décoré de peintures murales, œuvres d'un nommé Bénard, et de bas-reliefs en pierre. L'abbé était, paraît-il, très dévoué à l'évêque Obert, qu'il seconda lorsque ce prélat substitua Ingobrand, moine de Lobbes, à l'abbé de

Saint-Hubert, Thierri ; mais Ingobrand manquait, non seulement d'expérience et d'instruction, mais de cœur ; il ne tarda pas à accuser de crimes odieux Folcard, auquel il espérait succéder. Il ne réussit qu'à susciter contre lui-même un mécontentement général et se vit bientôt obligé de rentrer à Lobbes, en qualité de simple moine. Folcard mourut dans un âge très avancé, le 16 janvier 1107, et fut inhumé dans l'église Saint-Ursmer, auprès de ses prédécesseurs, en avant des degrés conduisant au chœur.

Alphonse Wauters.

Waulde, *Chronique de Lobbes* ; Vos, *Histoire de l'abbaye de Lobbes*, t. II, p. 48-59.

FOLCARD, écrivain religieux de l'ordre de Saint-Benoît, de la seconde moitié du x^e siècle. Ce moine commença sa carrière dans l'abbaye de Saint-Bertin, où il acquit, par ses études, un vaste fonds d'érudition ; il s'appliqua aussi à l'étude de la grammaire et de l'art musical. Il joignait à des connaissances variées un air ouvert et gracieux, des manières polies et agréables et un cœur affectueux ; ces qualités contribuèrent à lui procurer de nombreuses relations et à assurer son élévation. Pendant qu'il vivait en Flandre, il composa plusieurs œuvres importantes et qui n'ont encore été qu'imparfaitement étudiées. C'est à lui qu'on doit une *Vie de saint Bertin*, qui est divisée en deux sections : la *Vie* proprement dite, dont l'auteur offrit la dédicace à l'abbé Bovon, mort en 1065, et un récit des miracles opérés par le saint, récit qui a été complété par d'autres auteurs ; la préface ne diffère pas de celle que l'on trouve en tête de la *Vie de saint Omer* et l'on ne saurait dire lequel de ces deux textes est l'original. Folcard écrivit encore une *Vie de saint Omer*, où il n'existe que de faibles différences avec la biographie généralement acceptée ; on lui attribue encore 27 vers en l'honneur de saint Vigor, évêque de Bayeux, qui vivait au vi^e siècle et fut enterré dans le monastère de *Centule* ou de Saint-Riquier.

Peu de temps après la conquête de l'Angleterre par les Normands, Guil-

laume, le nouveau roi, appela auprès de lui le moine Folcard et lui confia l'abbaye de Tornay, à Cantorbéry; mais, seize ans après, il n'avait pas encore reçu la bénédiction abbatiale, lorsque, à la suite de quelques différends avec l'évêque de Lincoln, il abdiqua. Le reste de sa vie se passa dans l'oubli. Des *répons* qu'il avait composés pour l'office de saint Jean de Beverley, abbé du monastère de ce nom, puis archevêque d'York, mort en 721, plurent à Aldrade, qui gouvernait depuis l'an 1060 l'église d'York et qui l'engagea à rédiger la biographie de ce saint. Folcard se rendit aux instances du prélat, aux qualités duquel il rend hommage dans la dédicace de son œuvre. Il composa aussi la *Vie de saint Oswald*, évêque de Winchester, puis archevêque de Cantorbéry, mort en 992, et, selon toute apparence, celle de saint Botulphe, abbé d'Ikanoan, qui mourut vers la fin du VII^e siècle et dont le corps était déposé dans le monastère de Tornay. Ce dernier travail est précédé d'un avant-propos adressé à l'évêque de Winchester, Walchelme ou Walkelin, qui fut intronisé en l'an 1070. Le style de Folcard était coulant et agréable, ce qui rendait ses vers plus faciles à chanter à l'église.

Alphonse Wanters.

Histoire littéraire de France, t. VIII, p. 432 à 438. — Voir les *Acta Sanctorum maii*, t. VII, p. 433, et Mabillon, *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti*, t. III, p. 105.

FOLCUIN, FOLCUINUS, FULCUINUS ou FULQUINUS, abbé de Lobbes, théologien, écrivain, naquit vers 935 en Lotharingie, d'une famille noble. Ses parents le consacrèrent à l'église dès son enfance et l'envoyèrent au monastère de Sithiu près de Saint-Omer, où il fit de grands progrès dans les lettres et la théologie.

Il n'avait que trente ans, quand l'évêque de Liège, Eracle, l'appela à succéder à Aletran, abbé de Lobbes, mort en 965. Peu après, Rather, évêque de Vérone, chassé de son siège, se réfugia à Lobbes, où il avait été moine. Folcuin, touché de ses malheurs, lui donna, du consentement de ses reli-

gieux, quelques revenus pour subsister; mais, peu touché de ces bienfaits, Rather suscita tant de difficultés à l'abbé, que celui-ci se vit obligé de fuir; on croit qu'il se retira à Saint-Bertin, où il écrivit la vie de son patron, saint Folcuin, évêque de Téroüanne.

L'évêque de Liège, Eracle, protecteur de Rather, étant mort, son successeur, Notker entreprit, de concert avec les abbés de Stavelot et de Saint-Hubert, de mettre fin au conflit; il y réussit : l'évêque de Vérone alla habiter l'abbaye d'Aulne et l'abbé rentra à Lobbes. Folcuin profita de sa réintégration pour faire de grandes améliorations à son abbaye, l'agrandit par de nombreuses constructions qui, toutes, avaient leur utilité, rétablit l'église brûlée par les Hongrois, et l'orna de meubles de grand prix. L'on peut considérer comme un des actes les plus méritoires de sa vie l'installation, faite à Lobbes, d'un cours de belles-lettres, où se forma Adelbode, rangé parmi les meilleurs écrivains du XI^e siècle.

Folcuin mourut à Lobbes en 990, après avoir gouverné l'abbaye pendant vingt-cinq ans. On a de lui : *Vita S. Folcuini, episcopi Morinensis*; dans les *Actes des saints Bénédictins* de Mabilon. Folcuin adressa cet ouvrage « à ses » chers frères les moines de Sithiu » (Saint-Bertin) et à leur vénérable » abbé Gautier ». Le style en est meilleur que celui que l'on trouve, d'ordinaire, dans les écrits de cette époque.

— *Gesta abbatum Lobbiensium, ordinis S. Benedicti, auctore Fulcuino abbate*; dans le *Spicilegium* de L. d'Achéry, 1^{re} éd., t. VI. Folcuin se donna beaucoup de peine pour s'assurer de l'exactitude des faits qu'il rapporte, et fit, dans ce but, plusieurs voyages. Il commence son ouvrage par une préface théologique; dans le corps de cette chronique il raconte les ravages des Normands en France et dans les pays voisins, le différend entre Riquier et Hilduin au sujet de l'évêché de Liège, les miracles de saint Ursmer, etc. Son œuvre fut continuée après lui et poussée peu à peu jusqu'en 1641. — Un *Catalogue des*

livres de la bibliothèque de Lobbes, des réglemens pour son monastère et des *Homélies*. On lui attribue les vies de saint Omer, de saint Bertin, de saint Winoc et de saint Silvin, mais les preuves manquent à l'appui de ces assertions.

Emile Varenbergh.

Didot, *Biogr. générale*. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XV. — Goethals, *Lectures*, t. IV. — Beddelière, *Biographie liégeoise*. — Dewind, *Bibl. der nederl. geschiedschryvers*. — Fabricius, *Bibl. lat.* — Brasseur, *Sydera*. — Dom Calmet, *Bibl. lorr.* — *Hist. litt. de la France*, VI. — Valère André. — Sweertius. — Dom Cellier, *Hist. des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, XIX. — Trithème, *De script. eccl.* — *Nouv. Archiv. Histor.*, t. I.

FOLCUIN, religieux bénédictin et chroniqueur, mort en 975. Issu d'une famille noble de la Lotharingie (et non de la Lorraine, comme le répètent tous les auteurs), le moine Folcuin était fils d'un père portant le même nom que lui et qui descendait, dit-on, d'un fils de Charles Martel et d'une dame appelée Thiedale. On prétend encore qu'il appartenait à la même lignée que Folcuin, évêque de Térouanne, et l'abbé de Corbie Adelhard. En 948, ses parents le conduisirent à Saint-Omer, du temps de Wernade, abbé de Saint-Bertin, et le vouèrent à la vie monastique. On ne sait rien de sa vie, si ce n'est qu'il devint diacre.

Folcuin était un lettré. Il rédigea, pour l'*histoire de son monastère*, sur l'ordre de l'abbé Adehlphe, à qui il la dédia, une *histoire de son monastère*. Cette œuvre, qui est connue sous le nom de *Cartulaire de Folcuin*, ne se compose pour ainsi dire que d'actes, en tête desquels on lit de courtes préfaces. Au xiv^e siècle, Iperius s'en est amplement servi pour composer le travail auquel son nom est resté attaché, et l'illustre Mabillon en a publié des extraits dans ses *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti*, ses *Annales Benedictini*, son volume intitulé *De re diplomatica*. Enfin, de nos jours, il a été édité par le savant Gérard, pour la *Collection de documents inédits sur l'Histoire de France*, publiée par ordre du gouvernement (Paris, imprimerie royale, 1841, un vol. in-4^o). Il se com-

pose de deux livres, comprenant le premier 61 chapitres et le second 92 chapitres; ce dernier n'est pas complet, car il y manque la fin du 92^e et tout le 93^e chapitre. Depuis on en a trouvé une meilleure copie à la bibliothèque de Saint-Omer (dans le manuscrit 815) et Morand (*Appendice au Cartulaire de Saint-Bertin*, Paris, imprimerie impériale, 1867, un vol. in-4^o), qui en a signalé l'importance, a relevé l'erreur dans laquelle sont tombés l'évêque et le chapitre de Saint-Omer, lorsque, au xviii^e siècle, ils ont contesté l'existence de Folcuin et nié l'ancienneté de son œuvre. On attribue encore à Folcuin la rédaction d'un recueil de chartes de plusieurs monastères et relatives aux différents offices existant dans celui de Saint-Bertin; il était destiné à enseigner leurs devoirs et leurs attributions aux titulaires de ces offices. Il écrivit aussi l'építaphe, en 6 vers, de l'évêque saint Folcuin, en remerciement d'une guérison miraculeuse qu'il attribuait à l'intercession de ce prélat.

Alphonse Wanters.

Histoire littéraire de France, t. VI, p. 384. — Paquot, t. III, p. 263 (Edition in folio). — Gérard et Morand, ouvrages cités dans le texte, *passim*.

FOLLEUS (*Jean*), écrivain religieux, né à Liège, mort à Erfurt, à un âge avancé. Il s'affilia à la compagnie de Jésus dans la province du Rhin, et passa la plus grande partie de sa vie à Cologne. On a de ce père jésuite : *Leges seu Libellus sodalitatís angelicæ*. Colonie. Réimprimé plusieurs fois.

Aug. Vander Meersch.

Sotwel. — De Backer, *Ecrivains de la compagnie de Jésus*, t. V, p. 207.

* **FOLLIN** (saint), FEUILLEN ou PHOLIEN, né en Irlande, prêcha l'Evangile en Belgique et y mourut martyr le 21 (ou 31) octobre 657 (655 ?). On sait quelle part considérable les missionnaires de l'*Ile des Saints* prirent à la propagation du christianisme dans nos contrées. Follin, fils de Fintan ou Fultan, prince héréditaire de Munster, renonça sans hésiter à son rang pour se dévouer à cette grande mission. Son

frère jumeau, Furseus ou Fursy, et leur cadet, Ultan, firent comme lui. Ses études achevées à Cluain-Fearta, Follien, entré en religion, partit d'abord seul pour le continent. L'Irlandais Foillan ou Feuillen, qui suivit saint Liévin à Térouanne et en Flandre, serait-il notre personnage? Les dates nous paraissent difficiles à concilier. Quoi qu'il en soit, le fils de Fintan repassa la Manche après avoir, paraît-il, couru des dangers sérieux. En Angleterre, il rencontra Fursy, que Sigebert, roi de l'East-Anglie, venait de gratifier de l'abbaye de Cnobbersburgh (*Burgh-Castle*). Fursy, ayant résolu de vivre dans la solitude, se démit en faveur de Follien du titre d'abbé; mais celui-ci ne garda ce poste que peu d'années, tout juste assez pour se faire regretter de la communauté, édifiée par l'exemple de ses vertus. Il traversa des moments de crise : le paisible monastère eut beaucoup à souffrir des querelles et des exactions des princes voisins. L'ordre enfin rétabli, il reprit ses premiers projets, et partit pour Rome, où le pape saint Martin (de Todi) le sacra évêque régional. Il revint aux Pays-Bas par la France; à Lagny, il revit son frère jumeau et de là se rendit en Hainaut, comptant se livrer tout entier aux travaux apostoliques. Maldegair, le pieux époux de sainte Waudru, lui fit le meilleur accueil; il ne le quitta que pour établir son centre d'action à Nivelles, sous la protection efficace de sainte Gertrude, fille de Pépin de Landen. Gertrude lui fit don d'un domaine qu'elle possédait dans la vallée où s'éleva bientôt la ville de Fosses, autour d'une église et d'un monastère (1) bâtis par Follien. Ultan avait accompagné son frère à Nivelles; celui-ci le fit venir à Fosses, l'installa en qualité d'abbé (2), puis alla retrou-

ver Gertrude, qui l'avait choisi comme directeur spirituel de son couvent. Il arriva que Maldegair, d'accord avec sa femme, prit la résolution de se vouer tout à fait à la vie religieuse; il commença par fonder l'abbaye de Hautmont, près Maubeuge; mais ne se sentant pas encore assez éloigné du monde, il se confina dans la *forêt charbonnière*, ou plus exactement dans le bois de Soignies (qui en faisait alors partie) (3). Follien, désireux de revoir celui qui, le premier, en Belgique, avait favorisé son zèle, prit un jour le parti d'aller lui témoigner personnellement sa reconnaissance. Il partit avec trois de ses disciples; ils firent une mauvaise rencontre et se laissèrent persuader de passer la nuit dans une espèce d'hospice, non loin du Rœulx. Ils n'en sortirent que pour être cruellement martyrisés, dans un vallon désigné sous le nom d'*Apolline*, peut-être en mémoire d'un ancien temple païen. Gertrude retrouva le corps de l'apôtre et le fit transporter à Nivelles; mais l'abbé de Fosses le réclama et réussit à l'obtenir; la translation eut lieu en grande pompe. Telle est l'origine de la célèbre procession septennale de Fosses, à laquelle prennent part, répartis en *compagnies* armées et costumées sans souci des anachronismes, les jeunes gens de tout le pays environnant. — Les restes mortels du martyr furent enfermés dans une magnifique châsse d'argent, qui a disparu lors de la Révolution française; une chapelle s'éleva dans la forêt témoin du crime. Au XIII^e siècle, les moines de Fosses adoptèrent la règle des Prémontrés; leur église resta dédiée au fondateur du couvent, qui reçut le titre d'abbaye en 1126. Il fut stipulé que l'abbé nouvellement élu déposerait sa crosse sur l'autel de saint Follien. Fosses dépendait alors de l'église de Liège, depuis la donation qu'en avait faite le roi Louis l'Enfant à l'évêque Etienne, le 26 octobre 907.

Alphonse Le Roy.

(1) Ce monastère devait servir de refuge aux pèlerins et aux voyageurs.

(2) Fursy, qui, sur ces entrefaites, avait quitté Lagny pour aller gouverner l'abbaye de Péronne, vint à mourir en 630; il fut remplacé par Ultan, qui vécut jusqu'en 686.

(3) On rappelle ici les premiers commencements de la ville de Soignies (*Somegiae*). Maldegair est plus connu sous le nom de saint Vincent de Soignies.

Les hagiographes. — Kairis, *Hist. de Fosses*. — J. Borgnet, *Cartulaire de Fosses*. — Desgranges, *Vie de S. Follien*. — Claessens, *Les civilisateurs chrétiens de la Belgique*. — Hillegeer, *België en zijne heiligen*, t. 1.

FOLLINUS (*Jean*), médecin du *xvii^e* siècle, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant). Son père, Herman Follinus, qui vit le jour en Frise, occupa avec distinction, pendant plusieurs années, la charge de médecin pensionnaire de la ville de Bois-le-Duc. Il fut appelé ensuite à une chaire de médecine à Cologne, où il mourut, après avoir publié quelques ouvrages estimés. Jean Follinus s'acquit une réputation par l'exercice de l'art de guérir et publia les œuvres suivantes : 1^o *Synopsis tuendæ et conservandæ bonæ valetudinis*. Bois-le-Duc, 1646, in-12, réimprimé dans la même ville en 1648. On en connaît une troisième édition, imprimée sous cette dernière date à Cologne. — 2^o *Tyrocinium medicinæ practicæ, ex probatissimis auctoribus digestum*. Colonia, 1648, in-12. — 3^o *Speculum naturæ humanæ*. Colonia, 1649, in-12. C'est la traduction latine d'un ouvrage écrit en flamand par son père. Aug. Vander Meersch.

Sweetius, *Athenæ belgiçæ*, p. 342. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I. — Eloy, *Dictionnaire de médecine*.

FOLMARE, prince-abbé de Stavelot et de Malmédy, d'abord moine dans les deux monastères, fut élu à la dignité abbatiale en 1097. Un acte de 1105 le qualifie également d'abbé de Saint-Maximin à Trèves. On sait peu de chose de son règne. Il agrandit par différentes acquisitions le territoire de Stavelot. Un seigneur nommée Gerulphe, partant pour la croisade, lui fit don des villages de Morimont, Bassenge et Hollogne avec leurs dépendances, de celui d'Ocquier avec ses moulins, enfin de propriétés rurales situées sous Filot. En 1104, il récupéra la villa de Germigny, près de Reims, dont s'était emparé un puissant du pays. Le fils de ce personnage, Rigold d'Alzuna, se rendit tout exprès à Stavelot pour reconnaître les droits de l'abbé. Folmare mourut l'année suivante. J.-S. Renier.

Wauters, *Table des diplômes imprimés*, etc., t. I, p. 615; t. II, p. 21 et 25. — Villiers. — A. de Noüe.

FONSON (*Charles-Auguste*), sculp-

teur, né au *xviii^e* siècle, très probablement dans le Hainaut. Les détails biographiques relatifs à sa carrière font défaut; on ne connaît que quelques-unes de ses œuvres, qui se trouvent, toutes, à Mons.

En 1755, il y donna les plans et dessins des stalles, d'une clôture du chœur et d'un autel, placés dans l'église Saint-Nicolas en Havré; de nombreuses figurines, des bustes, et diverses compositions évangéliques exécutées en bas-relief, décorent ces productions, très-ornées et traitées, non sans habileté, dans le style maniéré du *xviii^e* siècle.

Fonson avait placé, en 1746, à l'église Sainte-Waudru, une statue de *saint Jacques le Mineur*, œuvre estimable et qui, vu l'époque, lui fut payée un prix assez élevé : 2,660 livres.

Félix Stappaerts

Ad. Mathieu, *Biographie montoise*. — Ed. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas*.

FONSON (*Michel-Joseph*), écrivain, né à Mons en 1737, mort le 27 décembre 1812. Il étudia le droit à l'université de Louvain, y obtint le grade de licencié et embrassa l'état ecclésiastique. Il composa : 1^o *Les Adieux de sœur Rose à son cloître*. Vienne (Mons), 1784, in-12. — 2^o *Exhortation très courte aux religieuses supprimées qui sont d'avis de demeurer dans le monde*. Mons (1783), in-12. — 3^o *Le Petit Tableau de la ville de Mons, des mœurs et caractères de ses habitants. Suivi de la fondation de ses maisons religieuses*. (Mons), 1784, in-8^o.

Aug. Vander Meersch.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise*. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

FONTAINE (*F. DE LA*), écrivain dramatique, né à Bruxelles, mort en 1739. Cet auteur flamand composa diverses pièces de théâtre publiées successivement sous les titres suivants : 1^o *Bly-en treurspelen*, versiert met koperen platen. 1^{ste} deel. Brussel, 1739. Ce recueil comprend : *Het veranderlyk geval in Garibaldus en Dagobert*, treurspel; *Theseus*, treurspel; *De verliefde ende laggende Democritus*, blyspel; *Den Speelder*, blyspel; *Annisius*, treurspel. —

Il composa aussi 2^o *D' Amerikanen oft Alzire*, treurspel. Brussel, 1739. — 3^o *Vertellingen en Nieuwigheden*, uit het fransch. Amsterdam, 1708. — On lui attribue encore 4^o *De Bolletoeter of t'leven der Dienstmeiden*. Brussel, 1708, publié sous le pseudonyme KEES JE-NOENSZ. — 5^o *Verhandeling over de redevoeering dienstig voor predikanten, redenaers, tooneelspelers*, etc. Brussel, 1751.

Aug. Vander Meersch.

Huberts, Elberts en Van den Branden, *Biographisch woordenboek der nederl. letterkunde*. Deventer, 1878.

FONTAINE (Godefroid DE), ou DE CONDÉ (*Godefridus Fontanus, de Fontibus* ou *Condatensis*), évêque de Cambrai, né en Hainaut vers le milieu du XII^e siècle, fils de Roger, seigneur de Condé, et d'Alix, fille de Gossuin de Mons. Son frère aîné, Nicolas de Condé, hérita des vastes domaines paternels, et Godefroid entra dans les ordres après avoir fait ses études à Paris. Il devint bientôt chanoine de l'église de Cambrai, puis archidiaque, et enfin, après la mort de l'évêque Jean de Béthune, il fut élu, l'an 1219, au siège de Saint-Géry et reçut à Nuremberg, de l'empereur Frédéric, le 29 octobre de la même année, l'investiture comme comte de Cambrai.

Le règne de Godefroid fut marqué à son début par de graves désordres résultant de démêlés entre le chapitre et les bourgeois de Cambrai; mais l'évêque sut, par une sage modération unie à une douce fermeté, mettre fin à ces désordres. Afin d'en éviter le retour, il promulgua, au mois de novembre 1227, une remarquable ordonnance, connue sous le nom de *Loi Godefroid*, qui constituait une sorte de code civil et même criminel et qui était encore en vigueur à Cambrai au XVII^e siècle.

Godefroid de Fontaine acheta en 1232-1233 la ville de Dunkerque, y fit exécuter de grands travaux au port et à la ville et, s'il faut en croire *Gazet* dans son *Histoire ecclésiastique du Pays-Bas*, l'achat fut effectué à la condition qu'après la mort de l'évêque, Dunkerque

appartiendrait aux comtes de Flandre.

Le chœur de l'église cathédrale ayant été détruit par un incendie en 1148, Godefroid envoya des délégués du chapitre quêter dans tout le diocèse, afin de reconstruire ce bel édifice religieux. Cependant, malgré l'aide des fidèles, l'achèvement complet de l'église ne put avoir lieu qu'en 1472; elle fut démolie pendant la tourmente révolutionnaire de 1793.

L'évêque Godefroid de Fontaine reçut et mérita le nom de *Bon Evêque*; il fonda les *grands obits* de Cambrai, laissa des biens considérables pour être distribués aux pauvres et, par un dernier acte, daté de 1231, attacha des indulgences aux reliques de saint Thierry. Il mourut en 1236 (quelques écrivains disent, abusivement, en 1238) et il fut enterré à l'abbaye de Vaucelles; sa tombe portait ces simples mots : *Godefridus Dei gratia Cameracensis episcopus*.

Depuis la fin du XVII^e et le commencement du XVIII^e siècle (*Gazet, Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*; *ibid.*, *Tableaux sacrez de la Gaule Belgique*), l'on voit Godefroid de Fontaine cité comme auteur d'un traité *De divinis officiis*, intitulé aussi *Tractatus de officiis ecclesiasticis* ou encore *Summa de administratione sacramentorum*; c'est une erreur, cette œuvre devant être attribuée à son successeur Gui de Laon (Guido, Guiardus ou Gilo de Lauduno).

En effet, nous avons pu constater que la copie de ce traité dont parlent les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, et qui se trouve à la bibliothèque de l'université de Leyde, est bien de Gui. Indiqué déjà (page 407) dans le catalogue rédigé par Spanheim (Leyde, chez les Elzevir, 1674, in-4^o), porté en 1716 sous le n^o 166 dans la *Bibliotheca Leidensis Latina* de Senguerdus, ce *codice* existe encore aujourd'hui à Leyde. Cette copie, ayant appartenu au couvent des Frères de la vie commune à Gouda (Maison de Saint-Paul apôtre : Collatie Huys), fut faite à Cologne en 1420 par le moine Theodoricus, fils de Florent de Gouda : *Incipit Gilonis tractatus : Quoniam me sepius rogasti. — Explicit summa*

magistri Gilonis de administratione septem Sacramentorum.

Une autre copie faite à peu près vers la même époque était conservée au prieuré de Corsendonck et figure dans le *Catalogus librorum manuscriptorum bibliothecæ Corsendoncane collectus per F. Joannem Hogbergium Can. Reg. in Corsendoncq anno 1633.* (Voir ce catalogue à la page 46 et seq. de la 2^e partie de *Sanderus. Bibliothecæ belgicæ manuscriptæ.*) Cet exemplaire qui repose actuellement à la bibliothèque royale de Belgique (n^o 1293 des manuscrits) est intitulé *Dyalogus Gilonis de VII Sacramentis.*

Une troisième copie sous le même titre, mentionnée dans le catalogue manuscrit de la bibliothèque du prieuré de Rouge-Cloître, est placée sans hésitation sous le nom de Gui de Laon (*Gilo episcopus Cameræ*) à côté de son *Dyalogus de creatione mundi.* (Ce catalogue, qui date de 1503, se trouve à la bibliothèque royale de Belgique.)

Le doute n'existe donc plus, c'est bien à Gui de Laon qu'il faut donner la paternité de ce traité en forme de dialogue dont l'un des interlocuteurs n'est autre que l'auteur se mettant lui-même en scène sous son nom *Gilo*. L'autorité de Gazet, citant simplement Godefroid de Fontaine comme auteur d'un traité de *divinis officiis*, nous semble peu probante pour contre-balancer les témoignages que nous venons de donner, à moins, et ceci nous paraît tout à fait improbable, que l'on ne dise avec la *Gallia christiana* que Gui et Godefroid ont tous deux écrit un traité de ce genre; malheureusement les frères Sainte-Marthe avancent cette opinion sans donner de preuves ni même aucune explication.

Une confusion, due à une similitude absolue de noms, a été faite plusieurs fois entre notre évêque et Godefroid de Fontaine, chancelier de l'église et de l'université de Paris. Ce dernier, professeur sous Robert de Sorbon et, auparavant, chanoine de Liège, de Cologne et de Paris, mourut vers 1290. Il est l'auteur des *XIV Quotlibeta de variis argu-*

mentis, qu'on attribua quelquefois par erreur à l'évêque de Cambrai. On trouvera aussi dans *Le Carpentier* (t. 1^{er}, p. 258-266) deux discours ou harangues de notre savant : l'une tirée « de quelques archives du Pais », l'autre des registres de l'abbaye de Saint-Aubert, toutes deux « accommodées » par Carpentier « au langage moderne ».

A. - G. Demanet.

Le Glay, *Cameracum christianum.* — Idem, *Recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai.* — Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis.* — Fisque, *La France pontificale* (Cambrai). — Le P. Delwarde, *Histoire du Hainaut*, t. III. — Bouly, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, t. 1^{er}. — Dupont, *Histoire ecclésiastique et civile de la ville de Cambrai et du Cambrésis*, t. 1^{er}. — *Gallia Christiana*, toms tertius (éd., Paris, 1725). — Le P. Choquez, *Chronique raccourcie des évêques de Cambrai.* — Aug. de Condé, *Eloge historique de Godefroid de Condé.* — *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII et XXI.

FONTAINE (Nicolas de), (NICOLAUS DE FONTANIS), évêque de Cambrai au XIII^e siècle, fils de Wauthier ou Walter, seigneur de Fontaine en Hainaut (aujourd'hui Fontaine-l'Évêque), et d'une fille du seigneur Roger de Condé.

La date de sa naissance nous est inconnue; mais nous savons qu'après avoir choisi d'abord le métier des armes, il embrassa bientôt après l'état ecclésiastique et devint successivement chanoine de Cambrai, archidiacre de Valenciennes et prévôt de Soignies. La mort de Gui de Laon ayant rendu vacant, en 1247, le siège épiscopal de Cambrai, une grande partie du chapitre choisit Nicolas de Fontaine pour le remplacer. Cette élection fut contestée par des chanoines opposants, et Nicolas se retira, afin de terminer une regrettable scission. Il n'y parvint point, et fut réélu une seconde fois; mais ses adversaires, refusant de le reconnaître, en appelèrent à Rome. Pendant ce temps, le légat du Saint-Siège valida l'élection, et le Pape Innocent III ne tarda pas à la ratifier. Le Souverain-Pontife sacra lui-même à Lyon (1249) le nouvel élu et lui remit, pour le doyen et le chapitre de Cambrai, une lettre datée du 6 des ides d'avril 1249. Il le chargeait, en outre, de trancher un différend survenu entre les chanoines de

Liège, dont les uns, restés au siège de leurs prébendes, contestaient aux autres, partis pour la Terre Sainte, la jouissance des revenus, tandis que ces derniers réclamaient l'intégrité du revenu de leur canonicat...

Le Saint-Siège confia aussi à Nicolas une autre mission, fort délicate, celle de faire exécuter la sentence prononcée par la Cour de Rome dans la célèbre querelle des d'Avesnes et des Dampierre, et, par suite, il fut ordonné aux officiaux d'Arras, de Tournai, de Térouanne et de Cambrai de veiller à l'exécution de la sentence papale; Nicolas de Fontaine expédia, à cet effet, en 1252, des lettres datées de Cambrai, le lundi après la Quasimodo.

Rien de remarquable ne se passa à Cambrai sous son épiscopat, bien qu'il reçût, en 1257, le titre de chancelier et prince de l'empire. Ces dignités lui furent conférées par Richard d'Angleterre, comte de Cornouailles, qui, ayant été élu empereur, passa par Cambrai pour se rendre en Allemagne. Il faut remarquer toutefois que l'évêque de Cambrai s'occupa beaucoup de la prospérité matérielle de ses Etats; ainsi, il acheta le village de Montrecourt, agrandit notablement les palais de Cambrai et du Câteau; il répara les châteaux de Selles et de Thun, et pourvut aussi à la défense du Cambrésis en reconstruisant les murailles de sa capitale et en élevant la forteresse de la Malmaison vers les frontières du Hainaut. Une particularité à noter encore, c'est que les premières monnaies frappées par les évêques de Cambrai sont à son effigie; on peut consulter à ce sujet le savant ouvrage de M. Robert, sur la *Numismatique de Cambrai*.

Plusieurs auteurs affirment que Nicolas s'adjoignit le célèbre Thomas de Cantimpré à titre de suffragant de l'évêché; mais des écrivains dignes de foi combattent cette assertion. La mort surprit l'évêque le 18 mars 1272, à Andernach, pendant un voyage qu'il faisait en Allemagne; on ramena son corps à Cambrai et on l'inhuma dans la cathédrale, le 4 avril de la même année. La

date de sa mort étant restée incertaine, divers historiens l'avaient fixée entre 1273-1275; mais depuis, cette date a été constatée d'une manière indiscutable; on a retrouvé en 1822, à la suite de fouilles faites sur l'emplacement de l'ancienne église, détruite en 1793, le corps de Nicolas de Fontaine, et sur le cercueil, une lamelle de plomb portant l'inscription suivante :

Hic. jacet. Nicholaus. Dei. gratia. quondam. cameracensis. epis. dominus. de. Fontanis. successor. venerabilis. patris. Guidonis. eadem. gra. Cameracensis. episcopi. homo. nobilis. et. magnificus. qui. episcopatum. suum. Cameracen. in. multis. augmentavit. castellum. de. mala. domo. et. de. Thunio. honorabiliter. ædificavit. in. guerris. suis. laudabiliter. se. habuit. obiit. autem. anno. domini. millesimo. ducentesimo. septuagesimo. secundo. feria. quinta. post. invocavit. me. apud. Andrenas. in. Alemannia. ultra. Coloniam. et. inde. apud. Cameracum. corpus. ejus. allatum. in. eccl. Camer. die. quarta. aprilis. anno. eodem. honorifice. est. sepultum.

La ville et seigneurie de Fontaine doit son surnom de l'Évêque à Nicolas de Fontaine, possesseur de cette terre, qu'il légua à sa sœur Mahaut, femme de Baudouin de Hennin. La chapelle du château, bâtie au XIII^e siècle, existe encore aujourd'hui, et a très probablement été élevée, de même que le château primitif, par ordre de l'évêque Nicolas; bien qu'ayant été remaniée au XVII^e siècle, cette chapelle récemment restaurée constitue encore l'un des beaux et rares spécimens du style de transition dans notre pays.

A.-G. Demanet.

Voir les ouvrages cités à l'article Godefroid de Fontaine.

FONTAINE (Paul-Bernard, comte DE), souverain de Fougères, seigneur de Gommery, Remereville, Breuil, etc., homme de guerre et philanthrope.

La plupart des biographes ont confondu ce personnage tantôt avec son père François de Fontaine, maître d'hôtel du duc de Lorraine, et qui occupa les plus hautes positions politiques et mili-

taires, tantôt avec le comte de Fuentes de Valdeopero qui gouverna les Pays-Bas après l'archiduc Ernest et mourut en 1610, c'est-à-dire trente-trois ans avant la bataille de Rocroy, où périt De Fontaine. Les uns, trompés par son nom, que des historiens ont traduit en Fuente, Fontane, Fontana, en font un officier espagnol; d'autres enfin, adoptant l'erreur commise par La Chesnaye des Bois (t. VIII, p. 255, 3^e éd.), en font un Picard, en le rattachant aux De Fontaines, seigneurs de la Neuville-aux-Bois.

Paul-Bernard De Fontaine est né en Lorraine (voir Miræus), probablement vers l'année 1576, puisque les inscriptions de son mausolée, qui existait autrefois dans l'église des Récollets à Bruges, constatent d'une manière irréfutable qu'il mourut à la bataille de Rocroy à l'âge de soixante-sept ans (19 mai 1643). Il était entré au service à seize ans comme capitaine d'une compagnie de cheval-légers. Par patente du 18 juin 1616, il fut nommé mestre de camp d'un tercio d'infanterie wallonne qui avait appartenu, précédemment, au duc d'Arschot. Bientôt après, il fut investi du gouvernement de Dampvilliers et appelé à faire partie du conseil de guerre du roi d'Espagne. Paul-Bernard de Fontaine devint successivement général de cavalerie, maître général de l'artillerie, puis grand bailli de Bruges et du Franc et superintendant de la gendarmerie de la Flandre. Par patentes du 9 janvier 1625, il fut nommé chef des *Elus* de la Flandre au nombre de 4,500. Le diplôme de comte que lui accorda l'empereur Ferdinand II, le 29 avril 1627, constate qu'à cette époque De Fontaine servait dans les armées depuis plus de trente-cinq ans.

En 1634, le comte de Fontaine prit quelques ports hollandais. Il contribua ensuite à la déroute de Guillaume de Nassau, qui avait débarqué près d'Anvers, dans le dessein de s'emparer de cette place importante. Le comte de Fontaine comptait alors parmi les principaux chefs de l'armée : il fut envoyé, en 1638, par le cardinal infant, gouver-

neur général des Pays-Bas, avec un corps de 5,000 hommes, pour attaquer les Hollandais près de Calloo. Il contribua aussi puissamment à la victoire que remportèrent les Espagnols et prit à l'ennemi 60 bannières ou étendards, 19 canons, 2,300 prisonniers, sans éprouver lui-même de grandes pertes. L'année suivante, le comte de Fontaine, commandant un corps de 6,000 hommes d'infanterie et 3,000 cavaliers, fut attaqué près du village de Saint-Nicolas par le maréchal de la Meilleraye et les généraux Gassion et la Ferté. Ses troupes furent d'abord ébranlées et refoulées, mais il sut les reformer et parvint à arracher la victoire à l'ennemi. Il combattit avec non moins de vigueur à Hulst contre le prince d'Orange, qu'il empêcha de s'emparer de cette forteresse et qu'il contraignit à abandonner, sans profit ni gloire, les provinces soumises à l'Espagne.

Lorsque les Français, en 1643, envahirent les Pays-Bas sous la conduite du jeune prince de Condé, qui venait y préluder à son illustration future, le comte de Fontaine remplit les fonctions de mestre de camp général de l'armée espagnole. A la bataille de Rocroy, bien que ses infirmités l'obligeassent à se faire porter sur un brancard, il fut chargé du commandement de l'infanterie espagnole et wallonne, de cette infanterie célèbre qui, pendant tant d'années, avait étonné le monde par sa bravoure et sa solidité. Les sages dispositions que sut prendre le comte de Fontaine, non moins que l'exemple d'intrépidité que ce vieillard, blanchi sur les champs de bataille et infirme, donna à ses soldats dans cette mémorable journée (qui marque le commencement de la décadence de l'Espagne), rendirent longtemps la victoire incertaine. Trois fois de suite les glorieuses bandes espagnoles et wallonnes soutinrent sans bouger l'assaut de toute l'armée de Condé; elles étaient entourées d'ennemis, et néanmoins elles seraient certainement sorties victorieuses de cette lutte terrible si la cavalerie de l'armée, mécontente, dit-on, qu'on lui eût donné pour général un étranger, le duc d'Al-

buquerque, ne s'était refusée à combattre et n'avait ainsi laissé l'infanterie exposée seule aux efforts de l'ennemi. Le comte de Fontaine fut trouvé mort à la tête de ses troupes. Le prince de Condé, qui avait été témoin de l'héroïsme du vieux guerrier, envia, dit-on, sa mort glorieuse.

Le comte de Fontaine, pendant son administration de la Flandre, s'était concilié l'amour de la population par sa justice et sa bienfaisance. Sa charité égalait sa bravoure. Dououreusement affecté de voir les compagnons de sa gloire, les vieux soldats, abandonnés, dans leur vieillesse, à la misère et à la pauvreté, il fonda à Bruges un hospice pour douze militaires infirmes et, à défaut de militaires, pour de pauvres bourgeois. Cet hospice, qui était situé dans la rue dite *Zwarte-Leertouwer*, consistait en maisonnettes où chaque soldat trouvait une habitation isolée et un petit jardin. Il avait doté généreusement cette belle institution par des actes qui portent la date du 28 août 1636.

Après la bataille de Rocroy, le corps du comte de Fontaine fut rapporté à Bruges et enterré dans le chœur de l'église des Récollets. Le tombeau a disparu, mais Foppens a conservé les inscriptions qui le décoraient et qui ont servi à établir, enfin, l'identité du personnage auquel cet article est consacré.

Général baron Guillaume.

Biographie universelle. — Mauvillon, *Histoire du prince de Condé.* — H. de Bressé, *Campagne de Rocroy.* — H. Martin, *Histoire de France.* — Du Cornet, *Histoire générale des guerres de Savoie*, etc. Edit. de la société de l'histoire de Belgique annotée par M. de Robaulx de Soumoy. — Gayangos, *Mémorial historico-espagnol*, 47^e vol. — *Rev. Britannique*, année 1869.

FONTANUS (E.), graveur sur bois de l'école flamande, florissait en 1625. Son nom, qu'on suppose traduit ou latinisé, se lit sur une des vignettes dont il orna un in-18 de 180 pages, intitulé : *Kleynen gulden Gebedenboek met de figuren des Levens Jesu Christi ende Gebeden toegevoegt aen ceremonien der H. Misse*. Ce petit volume, devenu des plus rares, fut imprimé à Bréda, chez Corneille Seldenslach, avec approbation

datée de 1678. Quant aux gravures, au nombre de soixante-neuf, elles ont été exécutées, ainsi que le fait remarquer M. Pinchart, qui nous fournit ces détails, à une époque antérieure : de 1623 à 1625 ; elles sont signées d'un des nombreux monogrammes adoptés par Fontanus. M. Pinchart a donné un *fac-simile* de ceux-ci et l'indication des soixante-neuf sujets, tous empruntés à la vie du Christ, à l'exception des trois premiers numéros, intitulés : *Création du monde* ; — *Tentation d'Eve* ; — *Adam et Eve chassés du paradis* ; et des deux derniers : *Saint Roch conduit par un ange* ; — *Sainte Lucie sur un bûcher*. Les dimensions de ces planches sont, en moyenne : h. 0,090 ; l. 0,060.

Emile Tasset.

Alex. Pinchart, *Archives des arts, (Messager des sciences historiques*, année 1855, p. 463.)

FONTANUS (Josse DE), juriconsulte, publiciste, naquit à Bruges à la fin du x^e siècle et mourut à une époque inconnue, mais postérieure à 1538. Il remplit les fonctions de juge d'appel pour l'ordre de Rhodes (*judeæ appellationum populi Rhodiensis*, dit Swertius). On possède de lui deux récits de la prise de Rhodes par les Turcs, en 1522, l'un sous le titre : *De expugnatione Rhodi epistola ad Adrianum VI, cum Jacobi Sadoleti oratione de bello Turcis inferendo, aliorumque similis argumenti opusculis*. Bâle, typis Thomae Platterii, 1538 ; l'autre : *De belli Rhodii historia, libri III*. Romae, 1525.

Il écrivit aussi deux ouvrages de droit : *Scholia in Justiniani codicem.* — *In constitutiones Bonifacii et Clementis*, — et *Vita Joannis XXII, pontifici maximi*, imprimés à Paris en un seul volume. Parisiis, apud Wechelum Homanoe, 1527.

Jules Delecourt.

FONTAYNE (J.-L.-M., comte d'Harnancourt, marquis DE LA), homme de guerre, né près de Virton en 1730, mort en 1816. Voir DE LA FONTAYNE (J.-L.-M., comte d'Harnancourt, marquis de la).

FONTIER (*Jean-Joseph*), littérateur néerlandais, né à Courtrai en 1780, mort à Breda le 30 novembre 1831. Il a été successivement directeur d'une école latine à Turnhout et *con-rector* de l'école latine de Breda. On ne cite de lui qu'un recueil assez médiocre : *Redevoering en letterkundige stukken*. Breda, 1829, in-8°.

J. Stecher.

Vander Aa, *Nieuw woordenboek van nederduitsche dichters*. — De Jong, *Naamlyst van boeken*. Supplém.

FOPPENS (*Jean-François*), historien, biographe et bibliographe, naquit à Bruxelles le 17 novembre 1689. Il appartenait à cette famille d'imprimeurs à la fois intelligents et instruits, qui mit au jour tant de beaux ouvrages, encore fort recherchés actuellement. Jean-François eut pour parrain le célèbre Jean-Baptiste Christyn, chancelier de Brabant, et fit ses premières études chez les jésuites de Bruxelles. En 1704, on l'envoya à l'université de Louvain, au collège du Lys, et il fut, avant sa dix-septième année, c'est-à-dire en 1706, promu le second parmi les maîtres ès arts. Vers 1713, on le chargea d'enseigner la philosophie dans ce même collège, et beaucoup d'auditeurs suivirent ses leçons.

Foppens s'appliquant alors à l'étude de la théologie, fut reçu licencié le 15 octobre 1715; il se préparait sérieusement à embrasser l'état ecclésiastique et avait fréquenté d'abord le collège de Van Manderen, puis le séminaire de Liège. Il obtint bientôt un canonicat de l'église collégiale de Saint-Martin à Alost et devint, le 22 octobre 1721, chanoine de la cathédrale de Bruges. Cette même année, il exerça les fonctions de professeur de théologie au séminaire de cette ville et les remplit jusqu'au 19 décembre 1729, lorsqu'il devint chanoine gradué de l'église métropolitaine et primatiale de Saint-Rombaut à Malines. En 1732, on le créa archiprêtre de la partie occidentale du district de Malines, puis pénitencier en 1737; enfin, on lui conféra, le 4 août 1740, la dignité d'archidiacre et la charge de censeur de livres.

Ses qualités aussi aimables que solides, jointes à une conformité de goût pour les livres et l'étude, lui gagnèrent l'affection et les bonnes grâces du cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, avec lequel il vécut en excellents et fréquents rapports. La vie de Foppens s'écoula simple et unie comme ses mœurs; elle peut se résumer en ces deux mots : *labour incessant*. Il s'éteignit à Malines, au milieu de ses livres, le 16 juillet 1761, à l'âge de soixante-douze ans et fut inhumé dans la cathédrale; on lit encore au-dessous de la statue de saint Jérôme, placée du côté de la porte à gauche, l'inscription suivante :

S. HIERONYMO
EXTREMI JUDICII PRÆCONI
POS. JOES FRANC. FOPPENS
BRUX. PBR. S. T. L.
ECCLE. METROP. CAN. GRAD.
E POENITENTIARIO ARCHIDIAC.
OLIM ECCLE. CATH. BRUG. CAN.
UT EJUS EXEMPLO TUBAM
NOVISSIMAM MEMORANDO,
IN DIE ILLA TREMENDA
MISERICORDIAM CONSEQUATUR.
OBIT 16 JULII MDCCLXI.
R. I. P.

Les travaux de Foppens ont été immenses; voici les principaux de ceux qui ont été livrés à la presse : 1° *Historia episcopatus Antverpiensis*. Bruxellis, Franciscus Foppens, 1717, in-4°. — 2° *Historia episcopatus Sylvæduncensis*. Ibid., 1721, in-4°. — 3° *Auberti Miræi opera diplomatica et historica*, editio secunda auctior et correctior. Lovanii et Bruxellis, Franciscus Foppens, 1723-1748, 4 vol. in-folio. Collection très importante et très utile, malgré ses défauts, qui ne peuvent être mis tous sur le compte de l'éditeur. — 4° *Bibliotheca belgica, sive virorum in Belgio vita scriptisque illustrium catalogus*. Bruxellis, Petrus Foppens, 1739, 2 vol. in-4° avec portraits. Malgré les nombreuses critiques faites sur cet ouvrage, c'est celui qui a fait le plus d'honneur à Foppens et l'a rendu cher à tous les amis des lettres. — 5° *Basilica Bruzelensis*. Mechliniæ, Laur. Van der Elst, 1743, 2 parties in-8°.

Foppens a aussi écrit beaucoup de

vers latins, et même quelques vers français; mais il était beaucoup plus savant que poète. Il a laissé un grand nombre de travaux manuscrits, dont la plupart se trouvent conservés à la bibliothèque royale de Bruxelles. Parmi ces ouvrages — le baron de Reiffenberg en a cité jusqu'au nombre de soixante-deux — il y a peut-être de simples copies ou des compositions et des ébauches sans grande valeur; mais le tout annonce de persévérantes et infatigables études. Parmi ces œuvres manuscrites, nous nous bornerons à citer les suivantes : 1^o *Mechlinia Christo nascens et crescens*, in-folio. — 2^o *Bibliothèque historique des Pays-Bas, contenant le catalogue de presque tous les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qui traitent de l'histoire, principalement des XVII^e provinces, avec notes*, in-folio. — 3^o *Supplementum Bibliothecæ belgicae*, 5 vol. in-4^o. — 4^o *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, 2 tom. en un vol. in-folio. — 5^o *Annales des choses mémorables de Bruxelles et des environs, depuis 657 jusque 1756*, gr. in-4^o. — 6^o *Histoire du conseil de Flandre, depuis son érection en 1385 jusqu'à l'an 1738*, in-folio.

H. Helbig.

Adelung, *Fortsetzung Joerch's Gelehrten-Lexicon*, t II, col. 1462. — Marchand, *Dictionn. historique*, t. I, p. 101-109. — Toutes les biographies générales et nationales parlent de Foppens; mais la notice la meilleure comme la plus complète qui existe sur la vie et les œuvres de ce savant est celle que le baron de Reiffenberg a insérée dans l'*Annuaire de la bibliothèque royale*, 1840, p. 77-117. Voir un supplément à cet excellent article, *ibid.*, 1842, p. 175-176. Feu de Reiffenberg avait d'abord publié cette notice dans les *Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles*, n^o 3 et 4; mais, dans l'annuaire cité, elle est remaniée et considérablement augmentée.

FORESTEIN (*Mathurin*), compositeur belge du x^e siècle, connu par des messes recueillies dans les volumes manuscrits de la chapelle pontificale à Rome. La plus belle de ces messes a pour thème la mélodie de la chanson de l'*Homme armé*. Jean Hothby, musico-logue anglais, qui a vécu, paraît-il, au x^e siècle, donne à Forestein ou Forestyn le nom de Forest Stan. Cette falsification des noms, très fréquente au moyen âge, dérouta les plus patientes

recherches, en multipliant les problèmes historiques. Il est probable que Forestein n'est autre que Forestier, auteur d'une chanson à quatre voix sur les paroles : *La haruit Dalemagne*, qui fait partie du recueil intitulé : *Canti canto cinquanta*, publié par Octave Petrucci de Fossombrone, à Venise, en 1503, et renfermant des morceaux de la plupart des compositeurs du x^e siècle, particulièrement d'Obrecht, d'Okeghem, de Busnois, de Regis, etc. On peut consulter, à la bibliothèque impériale de Vienne, ce recueil si précieux pour l'histoire de la musique.

Nous devons ces renseignements à un seul biographe : François Fétis. Tous les autres se taisent sur le nom de Forestein. Nous ne savons qu'une chose : c'est qu'il y eut au x^e siècle, sous le nom de *Forestein*, *Forestyn* ou *Forestier*, un prédécesseur de cette génération de musiciens savants et si heureusement inspirés qui naquirent dans notre pays au commencement du x^e siècle : Bon-marche, Philippe de Mons et Orland de Lassus, rivaux des grands maîtres de l'Italie, au temps de l'éclosion de la musique moderne.

Ferd. Loise.

Fétis, *Biographie des musiciens*.

FORIR (*Henri-Joseph*), né à Herstal le 21 novembre 1784, mort à Liège le 11 avril 1862, fils d'un simple artisan qui n'avait pour tout bien que le produit de son travail. Son père cependant l'envoya de bonne heure à l'école, où il se distingua par son application, à tel point qu'à l'âge de quatorze ans, il était admis à l'école centrale du département de l'Ourthe. Ses succès dans l'étude des mathématiques lui valurent la place de géomètre du cadastre, qu'il exerça jusqu'en 1808. A cette époque, sa véritable vocation lui fut révélée, et il entra dans la carrière de l'enseignement, qu'il ne devait plus quitter jusqu'au moment où il obtint une retraite honorable et bien méritée.

Après avoir enseigné dans plusieurs écoles secondaires du département, il fut nommé, par le gouvernement des Pays-Bas, professeur de mathématiques

au collège royal de Liège le 6 octobre 1817. Lorsque, en 1851, l'enseignement moyen fut réorganisé, en vertu de la loi de 1850, Forir conserva ses fonctions avec le titre de professeur de mathématiques supérieures; mais, fatigué par ses longs et laborieux travaux, il donna sa démission la même année (31 décembre 1851). Si l'on veut apprécier comme il convient les services qu'il rendit au pays, il faut se reporter à l'époque où il entra dans la carrière. Le gouvernement du premier empire n'avait pu donner du développement à l'organisation de l'enseignement moyen, et surtout à l'étude des mathématiques. Le goût même de cette étude n'existait pas. Forir eut la gloire de faire aimer les sciences exactes à un nombre considérable d'élèves distingués dont une bonne partie figurent encore au premier rang.

Cependant, le genre d'esprit que la nature lui avait donné ne pouvait se satisfaire en demeurant borné à ses fonctions purement officielles. Forir travailla toute sa vie, entièrement dévoué à la jeunesse. Il fut membre de la commission de la Société d'encouragement pour l'instruction élémentaire et de la commission de surveillance de l'école industrielle de Liège. Il fut, pendant de longues années, membre très actif de l'administration de l'Institut royal des sourds-muets et des aveugles. Il fut membre et vice-président du congrès professoral de Belgique; il fut nommé du comité permanent de cette assemblée. Lorsque, enfin, le gouvernement, en 1849, institua un conseil de perfectionnement électif, il fut désigné pour en faire partie.

Forir fut à la fois littérateur et mathématicien. Il se livrait, dans ses loisirs, à l'étude de l'idiome wallon, et, comme le dit Ulysse Capitaine, « il fut un des conservateurs de notre vieux langage et un des régénérateurs de notre poésie populaire qui, sous l'empire et jusqu'aux dernières années du gouvernement des Pays-Bas, s'était réfugiée dans quelques cercles intimes. Il resta longtemps

« l'une des personnalités les plus saines de ces réunions, en même temps que leur peintre le plus réaliste dans la bonne acception du mot. »

Devenu, en 1856, le premier président de la Société liégeoise de littérature wallonne, il ne conserva ces fonctions qu'un an à peine : une querelle d'orthographe phonétique le décida à donner sa démission. Le même système présida à la rédaction de son dictionnaire, rigoureusement orthographié d'après la prononciation. Forir, non seulement aimait le vieux liégeois, mais il le cultivait avec succès. Il publia un grand nombre de poésies populaires, parmi lesquelles nous signalerons, comme la plus remarquable, la pasqueie intitulée *li k'tapé manège*, laquelle fit événement dans la renaissance des lettres wallonnes. On y reconnaît, de même que dans tout ce qu'il a laissé de pasqueies et de chansons, la plume exercée d'un observateur des défauts et des vices de cette classe de la société dans laquelle il avait reçu sa première éducation. Tout en faisant la satire de ces défauts, il reste encore bienveillant, parce qu'il est, avant tout, moraliste. Point de phrases à l'emporte-pièce : il pique et ne mord pas.

Comme professeur de mathématiques, il a publié les ouvrages suivants : 1^o *Essai d'un cours de mathématiques à l'usage des élèves au collège royal de Liège*. Arithmétique. Ce livre atteignit sa 9^e édition. — 2^o *Essai d'un cours de mathématiques*, etc. Algèbre... Cinq éditions. — 3^o enfin la *Géométrie*. Deux éditions. — 4^o *Exercices d'arithmétique*. — 5^o *Exercices d'algèbre*.

Pasqueie : 6^o *Li k'tapé manège*, par H. F. — 7^o *Blouwert ligoiss, publiée à benefiss di l'Institut dimouwai et dê-z-aveul, et dedieie à totte lê gein charitôf*, par H. F. Il y eut un supplément à ces bluettes. — 8^o *Li sohai da l'novel an*, par H. F., 1855. — 9^o *Lê malê linu*, par H. F. 1856. — 10^o *Sur le choix d'un sujet de chanson*, par H. F.; pasqueie traduite du Caveau moderne, 23 mai 1856. — 11^o *Novel sôr di Konzolacion*, 16 décembre 1856, empruntée à une

anecdote du *Journal pour rire*. — 12° *Li jeu n'va nin lè chandèle*, par H. F. 1856. — 13° *Li Diale à k'fêce*, par H. F. 1857. — 14° *On n'a pu rin à dir*, par H. F. 1858. — 15° *A Mécieu lè Manbor del y vauit Konfrairiëe walonte di Lich*. Fantaisie épistolaire en prose adressée le 12 juillet 1860 à la Société wallonne. — 16° *Notice wallonne sur les anciennes écoles primaires (Notal so lè basè skol dè vi tin)*. — 17° *Dictionnaire liégeois-français*, tome Ier. A.-G. Liège, Severyns et Faust, 1866. Le tome II est actuellement sous presse chez M. Severyns.

Aug. Alvin.

Nécrologe liégeois, par Ulysse Capitaine, année 1862. — *Notice sur Forir*, par M. Alph. Le Roy. — Discours prononcés sur la tombe de Forir, par M. Alvin, préfet des études; par M. Falisse, professeur de mathématiques supérieures à l'athénée royal; par M. Th. Fuss, substitut du procureur général au nom de la Société wallonne; enfin par M. Alph. Le Roy, au nom de l'institut des sourds-muets. — Articles nécrologiques insérés dans les journaux du temps

FORMELLIS (Guillaume), compositeur du xv^e siècle. Il fut attaché en qualité de ténor à la chapelle de l'empereur Maximilien II. On lui doit quelques motets, insérés dans le *Thesaurus musicæ* de Joaneli, édité à Venise en 1568, t. e format in-4°.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e édition.

FORNENBERGH (Alexandre VAN), peintre, écrivain, né à Anvers vers la fin du xv^e siècle. Il appartenait à une famille qui a donné plusieurs membres à la Gilde de Saint-Luc et qui s'allia par mariage aux peintres De Mompere, Snellinckx, Breughel, De Wael, aux graveurs De Jode, etc. Le 13 novembre 1621, il contracta mariage dans l'église de Saint-Georges avec Anne Verhoeven, parente du célèbre fondateur de la *Gazette d'Anvers*, Abraham Verhoeven. Il en eut un fils, Louis, qui, de son union avec Marguerite Lepas, procréa; entre autres, un descendant baptisé le 14 décembre 1650, dans l'église de Saint-André, sous le prénom de son père, et qui fut inscrit en 1661-1662 dans la Gilde de Saint-Luc, comme apprenti-imprimeur fréquentant l'atelier de Herman Janssens.

Alexandre van Fornenbergh cultiva

les lettres, et c'est comme auteur d'une biographie du célèbre peintre Quentin Metsys qu'il est connu dans l'histoire de la littérature flamande.

Dans la notice sur François Fickaert, nous avons mentionné la brochure consacrée par cet imprimeur, également membre de la Gilde de Saint-Luc, à la mémoire du grand peintre belge. Alexandre van Fornenbergh, qui, comme Fickaert, était un admirateur passionné de Metsys, publia en 1658, chez l'imprimeur Henri van Soest, un écrit in-4° intitulé : *Den Antwerpschen Protheus ofte Cycloppyschen Apelles dat is : het leven ende konsttrycke daden van Mr Quinten Matsys : van grofsmidt in fyn schilder verandert door A. v. F. schilder*. Ce travail, que l'on cite comme une curiosité littéraire, est devenu rare et se paie fort cher dans les ventes publiques. Nous ignorons la date du décès d'Alexandre van Fornenbergh, qui vivait encore le 13 mai 1663; à cette époque, il fut un des témoins du mariage de son neveu, Antoine van Fornenbergh, ainsi qu'il résulte des registres baptismaux de l'église de Saint-Georges.

P. Génard.

FORRET (Frans), poète néerlandais, né à Ypres le 27 avril 1640. On ne connaît de lui que le recueil intitulé : *Refereynen ofte nieuwe wandeldreve voor de jonckheyt*. Cet ouvrage, publié en 1696, est surtout remarquable par un essor lyrique et une certaine nouveauté d'images dans la forme, depuis longtemps banale, des ballades religieuses. On ne saurait, non plus, y méconnaître la souplesse de la versification. C'est un rhétoricien souvent bien inspiré.

J. Stecher.

FORTIUS (Joach.), peintre, enlumineur, philosophe, mathématicien, né à Anvers en 1499, mort en 1536. Voir RINGELBERG (Joach. STERCK VAN).

FORTIUS (Martin), jurisconsulte, historien, né à Mons. xv^e siècle. Voir LEFORT (Martin).

FORTIUS (Michel), historien, né à Mons, mort en 1663. Voir LEFORT (Michel).

FOSLARD (Jacques-Joseph), avocat, né à Mons le 17 avril 1749, mort dans la même ville le 12 décembre 1828. Après de bonnes études chez les oratoriens de Mons, il alla étudier la philosophie et le droit à l'université de Louvain, et passa ses licences, comme on disait alors, le 20 août 1777. C'était un esprit studieux, honnête et demeuré naïf malgré tout. Après quelques années de pratique au barreau de Mons, il fut nommé secrétaire d'arrondissement et enfin juge de paix à Enghien. Les titres bizarres de ses opuscules, imprimés ou manuscrits, reflètent aussi bien le goût de l'époque que sa propre façon de voir les choses. En général, il était l'ami de tout progrès pacifique, légal et régulier. C'est dans ce sens qu'il croyait à l'avénir de la démocratie. Invoquant l'article X des principes de la Convention nationale, il réclamait la liberté du commerce. Afin de faciliter l'enseignement de la lecture, il proposa aussi ce qu'il appelait " une orthographe philosophique ou républicaine, parce " qu'elle était conforme au sonore ou à " la prononciation ".

Voici la liste de ses ouvrages imprimés : *Le Cri de l'équité ou réclamation de toute la Belgique contre l'effet rétroactif que l'injustice, si nuisible à la vraie liberté, s'efforce de donner à l'égard des rentes et dettes contractées avant la domination de la république française dans ce pays, aux lois ordonnant de recevoir le papier-monnaie au pair du numéraire*. L'an III de la république (1795) (v. st.), Mons, Monjot. — *Les Heureux Effets de la paix ou Discours sur la liberté des cultes*, précédé d'une lettre à Bonaparte et suivi d'observations, 1^o sur la nullité des remboursements en assignats au pair; 2^o sur le paiement des cours des rentes sur les ci-devant états, etc., à échoir après la paix. An IX (1801). Mons, Hoyoïs. — *L'Anti-sorcier ou les préjugés dévoilés, tels que les sortilèges, les charmes, les esprits, l'art de prédire l'avenir et dire la bonne aventure, par le désir d'en prévenir les funestes effets, ou les prévenus de Silly et de Bassilly, d'actes de violences graves et d'attentat à la sûreté individuelle*

d'une pauvre femme, come prétendument sorcière ou d'avoir comencé à la pendre et à la brûler, le 28 germinal an IX (Mons, Hoyoïs). — *Antidote salutaire contre le poison moral du diabolisme de la consultation ci-jointe des médecins Mauroy et Boulard, du 15 vendémiaire an XI pour ou plutôt contre les enfants du charpentier Giroux* (ibid.).

Foslard a laissé en manuscrit : 1^o *Nouveau Recueil des nouveautés récemment nouvelles; elles le seront toujours pour ceux qui ne les ont pas encore lues; contenant 1,000 vers françois en très bon stile gallo-belgique*. — 2^o *L'Art de se rendre heureux ou Conseils d'un père à son fils d'age à penser au choix d'un état, ou J.-J. Foslard, avocat à Mons, à son fils unique, élève au lycée de Bruxelles, le 19 mars 1805*. — 3^o *La Véritable peine du vol*. 1786. — 4^o *Recueil de diverses bagatelles amusantes*. 1772. — 5^o *Le Langage écrit ou l'ortographe raisonnable françoise tele qu'ele doit etre sur la prononciacion*. 1781.

J. Stecher.

Mathieu, *Biographie montoise*. — Piron, *Levensbeschryving*.

FOSMAN (Grégoire), graveur flamand du XVII^e siècle, connu surtout par la mention que Cean Bermudez a faite de lui dans son *Dictionnaire historique*. Cet auteur nous apprend que Fosman grava, à Madrid, d'une manière pure et correcte, plusieurs frontispices, des portraits et quelques estampes, et il nous cite : 1. *Saint Dominique dans sa gloire*; — 2. *Le portrait de l'archevêque de Burgos, D. Francisco Manso de Zuniga*, deux pièces insérées dans le livre : *Vida de Santo Domingo de Silos*, publié par le P. Fr. Ambrosio Gomez (1653); — 3. *Groupe de saints*, planche qui figure dans le *Catalogo de los obispos de Jaen*, écrit par D. Martin de Ximena (1654); — 4. *Un tabernacle exposé à l'adoration de papes, rois, évêques et autres prélats*; — 5. *Saint Jacques à cheval*; — 6. *Les armes de la maison de Quiroga*; trois planches ornant l'ouvrage : *El Cisne occidental canta las palmas y triunfos eclesiasticos de Galicia*, du P. Fr. Felipe de la Gandava (1677); — 7. *L'auto-da-fé du*

30 juin 1680, sur la grande place de Madrid; cette estampe, vue par nous et possédée par la Bibliothèque nationale de Paris, n'offre rien de remarquable; elle est signée : *Gregorio Fosman faciebat en Madrid, anno de 1680*; — 8. Le frontispice del Catalogo historico genealogico de la Casa de Fernan Nunez, avec les armoiries (1680); — 9. *Saint François-Xavier* (1690); — 10. *Le portrait du cardinal Henrique Noris*, présentant son livre : *Vindicta Agustiniæ*, à saint Augustin dans un char traîné par des aigles (1697).

On voit d'après ce rapide relevé que Fosman travailla de 1653 à 1697, soit pendant l'espace de quarante-quatre années au moins; il faut donc admettre que l'énumération de son œuvre est loin d'être complète.

Emile Tasset.

D. Juan Augustin Cean Bermudez, *Diccionario historico de los mas ilustres profesores de las Bellas Artes en Espana*. Madrid, 1800, t. II, p. 433.

FOSSES (Nicolas), écrivain ecclésiastique, né à Tournai, mort en 1642. Voir DE LA FOSSE (Nicolas).

FOSSETIER (Julien), prêtre, historiographe, poète, né à Ath en 1454, mort vers le milieu du xvi^e siècle, probablement dans la même ville où il avait passé sa vie. Fossetier a laissé 1^o une compilation intitulée : *La Chronique Margaritique ou Athenienne*; elle se compose de trois volumes in-folio : le premier contient le récit des événements depuis la création du monde jusqu'au règne de Salomon; le deuxième va de l'avènement de ce roi jusqu'au couronnement d'Artaxercès Mnémon, et le troisième s'étend jusqu'à Annibal. Il n'est pas probable que, d'après le plan primitif, la chronique dût s'arrêter aux guerres puniques. Le titre en est tellement singulier et énigmatique, que l'auteur a cru devoir en donner l'explication; il a, déclare-t-il, appelé sa chronique *Margaritique*, parce qu'elle est dédiée à Marguerite d'Autriche, et *Athenienne*, parce qu'elle a été composée dans la ville d'Ath. Commencée le 15 décembre 1503, elle fut terminée en septembre 1517. Aussitôt qu'il avait écrit un vo-

lume, Fossetier s'empressait d'en faire hommage à la gouvernante des Pays-Bas. M. Pinchart a publié deux ordonnances qui constatent que la princesse a fait payer cinquante livres de Flandre pour le tome deuxième et pareille somme pour le troisième. Cette chronique est restée manuscrite. La bibliothèque royale de Bruxelles possède encore les textes originaux, sur parchemin, des tomes II et III, offerts à Marguerite et, en outre, un tome premier et deux exemplaires du tome II, tous trois écrits sur papier. Un autre exemplaire de l'ouvrage était conservé autrefois à l'abbaye de Cambron. Paquot, qui avait lu le commencement de cette chronique, estime que l'auteur y fait preuve de beaucoup de crédulité. — 2^o *La vie de Jésus-Christ*, autrement : *l'Œuvre des commentaires et déclarations sur les quatre évangélistes*. Paquot avance, sur le témoignage de Valère André, qu'il en existait un manuscrit à l'abbaye de Saint-Martin à Tournai; un autre manuscrit sur parchemin se conserve à la Bibliothèque royale. Cet ouvrage, commencé en 1520, est également dédié à Marguerite d'Autriche. — 3^o *Faict de par messire Julien Faulcetier*. Petit livre qui, d'après l'inventaire cité par M. Pinchart, existait en manuscrit dans la bibliothèque de Marie, reine douairière de Hongrie. — 4^o *Conseil de volentier morir*. Imprimé à Anvers par Martin Lempereur l'an MDXXXII. Ce petit volume de poésies est dédié à Charles-Quint; son excessive rareté le fait rechercher par les bibliophiles. On lit dans la dédicace :

Je Julien Fossetier, prestre indigne
Qui en Haynault ait eu Dath origine
Ancien de quatre-vingtz ans et plus.

Cette donnée sur son âge en 1532 ne s'accorde aucunement avec l'année de sa naissance, indiquée ailleurs par lui-même.

Aug. Vander Meersch.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. VIII, p. 383. — Alex. Pinchart dans le *Messenger des sciences historiques de Belgique*, 1862, p. 321.

FOUCQUARD, de Cambrai, n'est connu que comme auteur principal du célèbre recueil intitulé : *les Évangilles*

des *Quenouilles faictes à l'honneur et exaucement des dames*. Arthur Dinaux (*Trouvères cambrésiens*, p. 103) ne donne quelques renseignements sérieux que sur la première édition du livre, imprimée par Colard Mansion à Bruges en 1475. A. van Hasselt (*Essai sur l'hist. de la poésie française en Belgique*, p. 83, édition de 1876) croit que Foucquard appartient au xiv^e siècle et l'appelle *poète*, bien qu'on ne connaisse de lui que ce recueil de causeries en prose. En 1855, P. Jannet a donné, d'après les manuscrits, une nouvelle édition des *Evangelles des Quenouilles*. Il croit que ce livre a été écrit en Belgique vers 1450, un peu avant les *Cent Nouvelles nouvelles*, composées au château de Genappe. L'état des manuscrits ne contredit pas cette hypothèse. Il semble bien qu'on ait ici un répertoire fidèle des croyances, des erreurs, des préjugés, des proverbes et des façons de dire du Hainaut et du Cambresis au xve siècle. A côté de Foucquard on cite comme collaborateurs Antonin Duval et Jean d'Arras, dit *Caron*. Le texte de P. Jannet en suppose encore un autre : « Quatre preudhommes » ont fait cestui saint mistère qui se « nomment evangelles pour tout témoin » gnage de vérités. » Pour la plupart des anecdotes, les scènes et les allusions nous reportent en Flandre et en Brabant. Ces causeries du soir entre joyeuses commères (*siètes, séries, escriènes*) n'ont rien de la licence des conteurs contemporains. L'énumération des éditions et des traductions, faite par Brunet et d'autres, atteste la grande popularité de ces gloses malicieuses qui plaisaient aux Flamands autant qu'aux Wallons. Il n'est pas impossible que Foucquard ait été le seul et véritable rédacteur de ces plaisanteries, puisqu'on y lit au début : « Je, qui de pièça et mesme dès » mon enfance ay esté l'humble clerc et » serviteur de ces dames, j'ay, à leur » requeste, mis en ordre ce petit » traicté ». Les traducteurs flamands ont fidèlement reproduit les affabulations goguenardes qui terminent chacun des chapitres. Voir, par exemple : *Evangelien van den spinrocke metter gosen ter*

eere van de vrouwen. In-4^o gothique, Anvers, Michiel van Hoochstraten, s. d. (début du xvi^e siècle).

J. Sticher.

FOULLON (Erasmus), jurisconsulte, frère de l'historien, né à Liège en 1606, mort dans cette ville le 3 février 1687. Il s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude de la jurisprudence et occupa des emplois considérables. Il était du conseil privé de Maximilien-Henri de Bavière, qui le fit aussi son chambellan et le nomma conseiller de la cour féodale de Liège. Il fut bourgmestre de cette ville en 1654 et exerça la charge d'échevin.

Erasmus Foullon travailla au traité de Spa et fut employé à d'autres négociations importantes, dont il sortit avec succès. Il s'est également rendu utile à sa patrie par plusieurs écrits.

On a de cet habile homme : 1^o *La Vérité publiée et les calomnieux deffiez par la remonstrance du conseiller et eschevin Foullon, à Messieurs les bourguemaistres et conseil, les maistres et commissaires de la cité avec les pièces probatoires*. Liège, 1676, in-4^o de 6 ff., datée du 23 juin. — 2^o *Lettre de Monsieur le conseiller et eschevin Foullon, ci-devant bourguemaistre de Liège, seigneur de Kermpt, etc., à Messieurs les Rds Srs doyen et chapitre de Saint-Jean à Liège, pour la réfutation des calomnies portées dans leur libelle intitulé : La Vérité sans déguisement*. 1677, in-4^o de 11 pages, daté du 14 novembre. — 3^o *Analysis sive summarium juris, dominii et possessionis ecclesiæ Leodiensis in arcem et supremi ducatus Bulloniensis territorium*. Liège, 1678, in-4^o de 4 ff. L'auteur développe cette question dans la dissertation suivante. — 4^o *Explanatio uberior et omnimoda assertio excelsioris et supremi juris in ducatum et arcem Bulloniensem*. Liège, 1681, in-4^o de 182 p.

J. Pety de Thozée

J. Erardi Foullon, *Commentarii in lib. Machab., in prolegomenis*. — *Recueil hérald. des bourgeois de Liège*, p. 429, 430. — Paquet, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, Louvain, 1770, t. XVIII, p. 400-403. — De Villenfagne, dans le *Bull. du biblioph.* VII, 1850, p. 370-376. — De Becdelièvre, *Biog. liég.*, p. 219-221. — X. de Theux, *Bibliogr. liégeoise*.

FOULLON (*Jean-Erard*), écrivain ecclésiastique et historien, né à Liège en 1609, d'une famille patricienne originaire de Cambrai; mort à Tournai le 25 octobre 1668. Il entra dans la compagnie de Jésus, à l'âge de seize ans, et vécut dans diverses maisons de son ordre : à Luxembourg, où il étudia la théologie; à Huy, dont il dirigea le collège; à Liège, où il s'occupa surtout de la prédication. Réputé pour un des bons orateurs de son temps, il exerça pendant plusieurs années le ministère de prédicateur de la cathédrale de Liège et de la collégiale de Saint-Paul. Il était recteur du collège de Tournai, lorsque la peste ravagea cette ville; il mourut victime de son zèle à secourir les malheureux.

Cet homme si vertueux, si charitable, si modeste, était un savant distingué. L'Écriture sainte, la morale chrétienne et l'histoire furent les principaux objets de ses études. Outre plusieurs ouvrages de théologie, encore estimés de nos jours, il a laissé sur les annales de son pays des travaux qui le placent au rang de nos historiens les plus estimés. Il a publié en latin, sous le voile de l'anonyme, un abrégé de l'histoire de Liège, qui eut deux éditions dans le courant de la même année, et qui est resté un des meilleurs livres que l'on puisse citer sur ce sujet. Il avait écrit, sur l'histoire de Liège, jusqu'à la fin du règne d'Ernest de Bavière, deux gros volumes qui ont été publiés longtemps après sa mort et qui ont aussi beaucoup de mérite. Foullon avait de l'érudition, de la méthode et une grande sagacité critique; ajoutons que son style ne manque ni d'élégance, ni de précision. Dewez a pu dire, en exagérant l'éloge, mais non sans quelque vérité, que le *Compendium historiæ leodiensis* était de tous nos abrégés celui qui approchait le plus de la première partie du discours de Bossuet sur l'histoire universelle.

Voici la liste des ouvrages de Foullon : 1^o *Modèle très parfait du saint mariage et viduité dans la vie de sainte Ode*. Mons, 1641, in-16; Liège, 1648, in-16. Lelong (*Bibl. hist.*, p. 4610)

donne comme suit le titre de cet ouvrage : *Vie de sainte Ode grande aïeule de Pepin le Bref*. Mons, 1641, in-8^o. — 2^o *Remède général à tous les accidens de cette vie, dans le dernier chef-d'œuvre de saint Jean Chrysostome : Que personne n'est intéressé sinon de soy-mesme*. Liège, 1641, in-16. — 3^o *Bellorum causæ, effecta, remedia*. Namurci, 1646, in-8^o, de 104 pages; Colonix, 1646, in-4^o; traduit en français avec des augmentations : *Les Causes des guerres mises en très bel ordre et preschées par le R. P. Jean-Erard Foullon, durant le quaresme de l'an 1645, avec grand concours et applaudissement du peuple de Namur*. Liège, 1648, in-12 de 8 ff., 514 p. et 7 ff. de table. — 4^o *Le Serviteur fugitif de Dieu figuré dans la personne de Jonas*. Ed. nouvelle, corrigée. Tournay, 1651, in-24 de 13 pages sans la table et le lim.; et Tournay, 1653, in-16. — 5^o *Jonas fugitif et ramené par les actes des vertus théologiques. La vie de sainte Ode. La traduction du chef-d'œuvre de saint Jean Chrysostome*. Liège, 1665, in-24 de 372 pages, sans les lim., etc. Dédié « à la très révérende mère Catherine » Foullon-Cambrai, supérieure du monastère de Sainte-Agnès, à Tongres. » On trouve à la fin de ce recueil : *Actes des vertus théologiques ou Petit abrégé de la Perfection chrestienne*; p. 120-158. — 6^o *Veritatis et ecclesiæ Tungrensibus breves vindiciæ adversus longam et supercavacam diatribam R. P. Godefridi Henschenii de episcopatu Tungrensi et Trajectensi*. Leodii, 1653, in-8^o de 26 pages, sous le pseudonyme de Nicolas Fizen, chanoine de Visé. La *Biblioth. des écrivains de la compagnie de Jésus*, t. I, p. 315, donne les principaux ouvrages qui ont rapport à cette discussion historique. — 7^o *Historiæ Leodiensis universæ compendium, in annos digestum*. Leodii, 1655, in-24 de 220 pages, sans les lim. et l'index. *Editio altera emendatior et auctior*. Leodii, 1655, in-24 de 12 ff., 259 pages et 6 ff. Cette seconde édition existe aussi avec la date de 1656. — 8^o *Bona voluntas optimè consentiens seu de sequendo in omnibus ductu providentiæ divinæ*. Liège, 1657, in-16 de 12 ff., 333 pages

et un f. errata. Même édition, sous la date de 1658. Réimprimé à Liège, 1668, in-16. Traduit en français par le P. Foullon lui-même : *La Bonne volonté qui s'accommode en tout à la très bonne volonté de Dieu et à la conduite de sa Providence*. Liège, 1658, in-16 de 456 pages sans les lim. Traduit en flamand : *Den goeden will overeenkomende met den allerbesten wille*. Antwerpen, 1745. — 9^o *Commentarii historici et morales perpetui ad primum librum Machabeorum, additis liberioribus excursibus ubi plurima ecclesiasticis, theologis, ascetis, christianopoliticis explicatè traduntur. Præmittitur tabula topographica Judæ deinde indices quæstionum, excursuum, locorum Judæ et vicinorum*. Leodii, 1660, 1665, in-fol., 2 vol. de 550 et 466 pages, sans les lim. et les tables; gravures. — 10^o *Vera Ecclesia, omnium in fide errorum commune remedium*. Leodii, 1662, in-12 de 230 pages, sans l'épître dédic., la préf. et les tables. — 11^o *Lapis philosophicus et aurum potabile eleemosyna*. Leodii, 1667, in-24 de 122 pages, sans les lim. Traduction française : *La Pierre philosophale*. Liège, 1668. — 12^o *Historia Leodiensis per episcoporum seriem digesta ab origine populi usque ad Ferdinandi Bavari tempora*. Leodii, 1735, 1736, in-fol., 2 vol. de 482 et 476 pages, sans les lim. et les tables. Ces deux volumes ont été publiés par les soins du baron de Crassier et de Louvrex. Ces savants Liégeois y ajoutèrent un troisième volume, Liège, 1737, in-fol. de 512 pages, qui pousse l'histoire de Liège jusqu'au règne de Georges-Louis de Berghes. On a de fortes raisons de croire que ce dernier volume n'a pas été écrit par de Crassier et de Louvrex, comme l'avancent la plupart des biographes.

J. Pety de Thozée.

Paquot, *Hist. litt. des Pays-Bas* Louvain, 1770, t. XVIII, p. 103-111. — De Beedelièvre, *Biogr. liég.*, t. II, p. 211-219. — Polain, *Mélanges d'hist. et de litt.* Liège, 1839, p. 321-330. — Goethals, *Hist. des lettres*, t. I, p. 234. — Aug. et Al. de Backer, *Bibl. des écrivains de la compagnie de Jésus*, t. I, p. 314-316. — De Villenfagne, dans le *Bulletin du bibl. belge*, t. IX, 1852, p. 154-156. — X. de Theux, *Bibliogr. liégeoise*.

FOULQUES ou **FOLCUIN**, maître de

chapelle à l'abbaye de Saint-Hubert. Il vécut dans le XI^e siècle. Il est cité comme étant un miniaturiste habile, graveur sur bois et sur pierres fines. Nous pensons qu'au lieu de *graveur*, il faut lire *sculpteur* en bois et tailleur d'images. La *Chronique de Saint-Hubert*, écrite de son temps, parle de lui en ces termes : *Fulconem, praecentorem in illuminationibus capitalium litterarum, et incisionibus lignorum et lapidum peritum*.

Ad. Siret.

FOUQUIÈRES (Jacques), peintre de paysages, naquit, croit-on, à Anvers vers 1600 et mourut à Paris en 1659. Il fut d'abord élève de Josse Momper, surnommé le peintre de montagnes, *pictor montium*, paysagiste estimé de cette époque; puis de Breughel de Velours, dont l'influence se fait sentir partout dans ses œuvres, et enfin de Rubens. On voit aussi son nom inscrit au registre de la corporation bruxelloise en l'an 1616 : il y est marqué comme maître peintre, élève d'un certain Arnould van Laken. Il avait été reçu, en 1614, franc maître de Saint-Luc à Anvers.

Ce fut avec Rubens qu'il eut les relations les plus suivies; le grand maître anversoise lui fit peindre les fonds de quelques-uns de ses tableaux d'histoire, le temps lui manquant pour le faire lui-même. Il donna à Fouquières des indications très-précieuses, qui contribuèrent beaucoup à développer en lui cette manière large et grandiose qui le distingue tout particulièrement. Fouquières excellait dans la reproduction de la nature : il avait le pinceau moelleux et facile, de la variété dans les aspects, de la vie et du charme dans la composition. Il passa en Allemagne et travailla pendant quelque temps pour l'électeur palatin, mais, soit que ses tableaux fussent sans importance, soit qu'il n'ait fait que des peintures murales que le temps n'a pas respectées, on ne trouve plus rien de lui dans ce pays, sauf, à Berlin, un seul tableau représentant une *Chasse au cerf*.

En 1621, il accompagna Rubens en

France. Il y fut vite apprécié et acquit même une certaine célébrité au sein de cette école française de paysage qui était encore dans l'enfance. Les artistes s'extasièrent devant la hardiesse du Flamand qui reproduisait si largement la nature.

Fouquières avait pourtant formé un élève que la France revendique, Philippe de Champagne, mais personne ne le connaissait encore, pas plus que Claude Lorrain ; quant à Nicolas Poussin, il ne peignait alors que des dieux et des hommes. Le moment était donc on ne peut mieux choisi pour Fouquières ; son nom arriva, escorté d'une grande réputation, jusqu'au roi Louis XIII. Ce prince, qui se connaissait un peu en peinture, partagea l'engouement général pour le peintre flamand, dont les tableaux le faisaient rêver de chasses et de forêts ; il le prit sous sa protection et lui fit parcourir la France, pour qu'il peignît les vues des principales villes. Ces tableaux étaient destinés à remplir les trumeaux entre les fenêtres de la grande galerie du Louvre : par cette importante commande, Louis XIII donnait à l'artiste un témoignage éclatant de son estime.

Sur ces entrefaites, le Poussin, qui était en Italie, revint à Paris. En apprenant les succès du Flamand, il mit tout en œuvre pour brouiller les choses à son profit et il y parvint. On enleva la commande au « baron de Fouquières » (comme Poussin l'appelle ironiquement dans sa correspondance), et elle passa à son rival, qui se proposait de remplacer par les douze travaux d'Hercule les vues de villes projetées. Malheureusement, rien de tout cela n'aboutit, de manière qu'il ne sortit de cette querelle qu'un désappointement pour deux grands artistes.

Louis XIII avait anobli son protégé, dont l'orgueil grandit encore. Il ne peignait jamais que la rapière au côté, comme il seyait à un gentilhomme. Partout il disait qu'il était d'une haute naissance, ce que l'on savait être inexact vu que son père était charron. Il ne ménageait à personne ses grands airs,

ses insolences, et refusait de peindre pour le premier venu : il lui fallait des grands seigneurs qui le payassent largement. Aussi fut-il bien mortifié après sa défaite, et alla-t-il cacher sa déconvenue on ne sait où. Quelques-uns placent à cette époque son voyage en Allemagne. Toujours est-il qu'il descendit, d'échelon en échelon, jusqu'au plus bas degré de la misère. Paresseux et adonné à l'ivrognerie, il ne fit nul effort pour se relever et mourut chez un certain Sylvain, peintre obscur, qui l'avait recueilli. Son ami, l'artiste flamand Van Plattenberg (Plate-Montagne) vint le voir au dernier moment et crayonna son portrait. Ce fut lui aussi qui se chargea des frais des cérémonies funèbres.

Fouquières a été appelé le Titien flamand ; c'est-là un rapprochement dont il est assez difficile de se rendre compte en présence de ce qui nous reste de ses œuvres ; il y a eu des amateurs et des écrivains qui l'ont comparé à Francisque Milet.

Il existe de lui à Berlin la *Chasse au cerf* dont nous avons parlé, et une *Chasse* à Copenhague. Avant la commune, il y avait à Paris, aux Tuileries, dans l'appartement de la reine Marie-Thérèse, quatorze beaux tableaux de Jacques Fouquières. C'étaient des paysages accompagnant des peintures allégoriques de Jean Nocret.

Le nom de Fouquières a été orthographié de différentes manières, et rien ne prouve que la leçon adoptée soit la bonne. Le lieu de sa naissance n'est pas encore exactement déterminé, quoique tout fasse présumer que ce soit Anvers ; mais il faut se rappeler que Rubens ayant amené le paysagiste flamand avec lui à Paris, les écrivains français ont pu croire qu'il était Anversois. D'autres ont écrit qu'il était né en Brabant ; d'autres encore ont dit dans la Flandre occidentale.

Quoi qu'il en soit, Fouquières, qui peut être considéré comme le premier paysagiste flamand du XVII^e siècle, et qui fut bien près d'être dans son genre ce que Rubens fut dans le sien, porte un nom contesté, et naquit on ne sait

quand et on ne sait pas précisément où.

Quelques auteurs ont écrit que Fouquières avait gravé, mais jusqu'à présent on n'a pu justifier cette assertion.

A la vente de la comtesse de Verrue, effectuée en 1737, figurèrent deux paysages de Fouquières qui furent vendus 200 livres. L'un de ces paysages représentait *Flore* et l'autre *Pomone*. On doit supposer que ces tableaux formaient des allégories et que les paysages seuls sortaient du pinceau de Fouquières. Il convient de faire remarquer que cet artiste avait imprimé à ses paysages une grandeur qui forme le cachet distinctif de sa peinture et qu'il s'abstint toujours de tomber dans le genre maniéré dit « paysages historiques ».

En 1765, deux paysages de notre peintre furent vendus à Leyde : l'un 24 florins, l'autre 21 florins. Le catalogue indique que ces paysages étaient remplis de paysans et de paysannes dans le style de Breughel.

D'autres tableaux de ce maître ont figuré dans des ventes plus récentes, mais sans beaucoup de succès, le vert des arbres ayant poussé au noir et leur aspect étant, par cela même, devenu désagréable. Perelle, A. De Jode, P. De Jode, A. Voet et Morin, entre autres, ont gravé d'après lui. Les gravures de Morin sont les plus belles. Des dessins de Fouquières se rencontrent quelquefois dans des ventes.

Ad. Siret.

FOUR (*Pierre DE*), peintre d'histoire et de portrait, né à Liège vers 1545. Voir **DUFOUR** (*Pierre*).

FOURMANOIR (*Nicolas DE*), naquit au xve siècle au sud de Tournai, dans le village de Merlin, village dont la seigneurie appartenait à sa famille. Entré dans les ordres, il devint, successivement, prévôt de l'église de Séclin, chanoine, puis trésorier de la cathédrale de Tournai. Renommé à la fois par sa grande piété et par son éloquence (*natus ad eloquentiæ dignitatem*) il fut désigné, en raison de sa ferveur et de ses connaissances théologiques, pour rédiger le catéchisme formulé d'après les principes

du concile de Trente, catéchisme dont un abrégé parut à Anvers chez Keerbergh, en 1605 (in-12 de 299 p.) sous le titre de *Sancta fidei confessio, ex præcepto S. concilii Tridentini*.

Plus tard, il fut nommé commissaire royal pour les négociations compliquées et relatives aux affaires religieuses. Il décéda en 1500 au château de Merlin, laissant en partie ses biens pour être distribués en aumônes aux pauvres et en partie appliqués à la fondation de quatre bourses universitaires.

Aug. Alvin.

Piron, *Levensbeschryving*. — Paquot, *Mémoires littéraires*. — Lemaitre d'Anstaing, *Cathédrale de Tournai*.

FOURMANOIR (*Jacques DE*), né à Tournai, probablement neveu du précédent et appartenant comme celui-ci à une famille noble du Tournaisis. Il était riche et faisait un noble usage de sa fortune. Il y avait alors à Tournai une sorte d'orphelinat connu sous le nom de Verdelots et dans lequel étaient réunis les garçons et les filles. Fourmanoir obvia à cet inconvénient en achetant de ses deniers une seconde maison afin de séparer les deux sexes (1518).

Décédé en 1525, il fut enterré dans la cathédrale devant la chapelle flamande. On y lit encore sur sa pierre sépulcrale l'inscription latine suivante : *Eruditionis, religionis ac justitiæ cultor, magister Jacobus Fourmanoir, qui nihil magis habuit in votis quam de ecclesia bene mereri, hoc sarcophago tegitur*. OBIT, ETC.

Aug. Alvin.

Lemaitre d'Anstaing et le Manuscrit de Du Fief.

FOURMELLES (*Simon DE*), FROMELLES ou FROMELLES, troisième président du conseil de Flandre, était chevalier, docteur ès lois, seigneur de Fourmelles et d'Oostkerke.

Il descendait des seigneurs d'Ailly-le-haut-clocher près d'Abbeville et était fils de Liévin d'Ailly, dit de Fourmelles du chef de sa mère, et de Catherine de Cauwenbergh. La terre de Fourmelles, dit l'Espinoy, « étoit gisante en la chàtellenie de Lille, tenue du seigneur de Wavrin ».

Foppens dit qu'on le rencontre, en 1405, parmi les conseillers d'Antoine, duc de Brabant; ce qui est certain, c'est qu'il accompagna ce prince dans un voyage que celui-ci fit à Paris. Le même auteur prétend qu'on trouve Fourmelles " qualifié du titre de conseiller au conseil de Flandre dès " l'institution " de ce corps judiciaire, " ou du moins lorsqu'il résidoit à Audenarde en 1405 "; mais cette assertion n'est appuyée d'aucune preuve, et nous sommes d'autant plus fondés à la révoquer en doute qu'elle est contredite par une ordonnance du duc de Bourgogne de 1409. Elle porte : " Ordonnance par laquelle le nombre des seigneurs conseillers résidans en la chambre du conseil de Flandres, estans tous cinq, " asscavoir Me Danneel Alaert, Me Jehan Doret, Me Josse de Steelandt, " Me Gossin Sauvage et Me Gilles de le Wostine, fust augmenté d'autres quatre, si comme : le Sr de Morbeke, " *Me Symon de Formelles*, Me Jehan de la Keytulle et Me Franchoy de Gandt. Morbeke xxxij gros, maistre " Symon xl gr. pour chascun jour " besoinnent, donné par le duc Philippe duc de Bourgogne à Arras, mil " iiii et ix. "

Fourmelles succéda la même année, comme président, à Pierre de Camdonck.

Sa carrière ne fut pas exempte d'agitations. Dévoué entièrement à son prince, il encourut plus d'une fois l'animadversion des Gantois. Ceux-ci l'exilèrent en 1421, parce que, mécontent de certaines ordonnances de Philippe le Bon, ils prétendaient que Fourmelles avait violé leurs privilèges. Ce qui ne l'empêcha pas, en 1525, de se prononcer hautement contre l'administration de Victor Van der Zickelen, premier échevin des Parchons. Il osa dire de ce magistrat qu'il méditait de porter atteinte au droit de successibilité du duc autant qu'avaient pu le faire autrefois Pierre Van den Bosche, Philippe ou Jacques d'Artevelde;

qu'aussi longtemps que la ville serait en de telles mains, elle n'aurait aucune prospérité; que Victor Van der Zickelen était un émeutier plus dangereux que ne l'avaient été les d'Artevelde, etc. Ces propos, à les supposer authentiques, dénoteraient que Fourmelles était imbu d'idées antiflamandes. Ils ne passèrent pas inaperçus. Le conseil de Flandre les désavoua le 14 juin, en condamnant Fourmelles à se rétracter et à faire le pèlerinage de Saint-Pierre à Rome. Nous trouvons Fourmelles parmi les commissaires pour le renouvellement du magistrat en Flandre en 1422, 1425, 1430, 1432 et 1445. Jouissant de la confiance de Philippe le Bon comme il avait eu celle de Jean sans Peur, il fut envoyé en 1419 vers le roi d'Angleterre pour conclure une trêve et négocier un traité. En 1436, il est chargé, avec deux autres mandataires du duc, de présenter au nom de celui-ci, aux députés des trois villes de Flandre et du Franc, la justification de ses conseillers accusés d'avoir favorisé les Anglais devant Calais et au passage de l'Aa.

Fourmelles paraît s'être démis de ses fonctions de président du conseil de Flandre avant 1440, tout en restant conseiller du duc de Bourgogne. Il mourut en 1446. Il avait épousé Catherine, seconde fille de Roland de Lovendeghem, chevalier, et de Marguerite de Praet. Il en eut quatre enfants. Son fils aîné, Jean, eut un fils du même nom, qui était, en 1485, châtelain de Rupelmonde. Le second, Etienne, trésorier de la ville de Gand, fut décapité en 1451 par les Gantois révoltés.

Simon de Fourmelles et sa femme furent enterrés dans l'église de Saint-Michel à Gand, où l'on voyait autrefois leur tombe sur laquelle se lisait l'épigraphie suivante :

HIC JACET SIMON DE FROMELLES (1), DOCTOR LEGUM
CONSILIARIUS ILLUSTRIS PRINCIPIS DUCIS BURGUNDIE
COMITIS FLANDRIE, ETC.
OBIT ANNO MCCCCXLVI, 8 MARTII.
HIC JACET CATHARINA F3 QUONDAM ROLANDI
DOMINI DE LOVENDEGHEM UXOR QUONDAM
DOMINI SIMONIS QUE OBIT ANNO 14...

(1) Nous avons adopté l'orthographe de *Fourmelles* au lieu de *Fromelles*, parce qu'elle est la plus fréquente et parce que le président Simon a signé de cette manière un billet adressé à son

collègue du conseil de Flandre, M. Thierry Gherbode, et qui fait partie de notre collection de manuscrits.

Symon de Fourmelles portait : *de gueules, au chef échiqueté d'argent et d'azur à trois traits, à la bordure engrelée d'or.*

Emile de Borchgrave.

Archives du conseil de Flandre, registre dit *Sophia*, J, n° II, et reg. X, n° XII, f° xc, v°. — Foppens, *Histoire du conseil de Flandre*. — *Memorie boek der stad Gent*, I. — Rymer, éd. holl., t. IV, part. III, p. 434, 435. — *Nobiliaire des Pays-Bas*. — Namèche, *Histoire nationale*, t. VI. — Schouteete, *Magistratures du pays de Waes*. — Britz, *Mémoire sur l'ancien droit belge*, I. — Neelemans, *Naemlyst der burgemeesters, enz., der stede, keure en vryhede van Eecloo*.

FOURMENNOIS (*Gabriel*), poète, né à Tournai et probablement dans la seconde moitié du xv^e siècle. Les renseignements sur sa vie nous manquent, aucun biographe n'en ayant fait mention. Il paraît qu'il prit part aux troubles des Pays-Bas sous Philippe II et qu'il alla ensuite se réfugier en Hollande. On ne connaît de lui que le poème suivant : *Harangue descriptive au livre doré de Marc-Aurèle empereur, d'un paysan (sic) des rivages du Danube, appelé Milène, laquelle il fit en plain sénat dans Rome, remontrant les grandes exactions et tyrannies que les censeurs romains faisoient en son pays*. — *Cette tyrannie romaine est un vray miroir pour présenter à nos yeux la cruauté des Espagnols d'aujourd'hui exercée, et de beaucoup redoublée, tant entre les Indiens, que en ces Pays-Bas état*. — *Nouvellement mis en vers par Gabriel Fourmennois, Tournisien etc. A Utrecht, par Salomon de Roy, imprimeur de Messieurs les Etats dudict pays*, 1601, petit in-4° de 40 p. Ce titre, trop long pour un si mince volume, est encore ici très considérablement abrégé.

Le poème de Fourmennois sur un sujet qui, plus tard, devait si bien inspirer le bon La Fontaine, ne manque, paraît-il, ni de verve poétique, ni d'énergie. Il est d'une grande rareté; un exemplaire s'en est vendu 48 francs lors de la vente Duplessis, en 1856.

H. Helbig.

Bulletin du bibliophile de Techener, 1^{re} série, n° 43, p. 44-46. — Brunet, *Manuel*, t. II, col. 1798. — Van Hasselt ne fait que simplement mentionner ce poème dans son mémoire couronné sur la poésie française en Belgique, p. 163.

FOURMENNOIS (*Mathieu*), poète du

xviii^e siècle, né en Belgique. Les renseignements biographiques sur ce poète flamand font totalement défaut; on sait seulement qu'il fut prêtre et qu'il se fit connaître par le style et la versification de l'ouvrage suivant : *Den Gheestelyken valhoet*. Anvers, 1670. On en cite une autre édition publiée à Breda, 1672, en deux volumes, petit in-8°.

Aug. Van der Meersch.

Huberts, Elberts et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der nederl. letterkunde*, Deventer, 1878.

FOURNIER (*Charles-Louis*), peintre et poète flamand, né à Ypres le 21 février 1730, mort le 28 août 1803. Dans sa *Verhandeling*, t. II, p. 210, Willems exagère l'influence que le médecin grammairien yprois Van Daele a pu exercer sur Fournier. Comme peintre, son nom semble avoir été complètement oublié. Ses œuvres littéraires méritent plus d'estime. Elles ont été réunies en quatre volumes publiés en 1820, à Ypres, par Annoy Van de Vyver (*Naergelaetene tooneel-stukken en rym-werken*). On y remarque quelques comédies librement traduites du français, mais surtout quelques scènes qui reproduisent assez fidèlement la vieille jovialité du peuple flamand. On dirait du Teniers ou du Jan Steen, selon la juste remarque de M. Jules De Vigne. Telle est la bouffonnerie intitulée *Styn Jupiter of den bestormden zolder*, dont on a vanté le style naturel et les vers faciles, bien qu'un peu négligés. On cite aussi, dans la comédie originale : *het Kaffé-huis*, la caricature du notaire amoureux et à demi francisé. Quelquefois aussi, la plaisanterie n'est que plate, grossière et trop conforme à la décadence flamande du xviii^e siècle. Dans le *Voorbericht*, ou préface de l'éditeur de 1820, on raconte que Fournier, étant allé à Paris pour y exercer l'art de la peinture, probablement décorative, se familiarisa rapidement avec les secrets et les procédés de la scène. Toutefois, l'éditeur ne peut se défendre de blâmer la crudité de quelques expressions répandues dans ses œuvres dramatiques. En revanche, le Dr Van Daele, dans sa revue littéraire

Tyd-verdryf, déclare que le peintre-rhétoricien Fournier n'a fait que de jolies choses (*hy miek niets dan goede dingen*), bien qu'il se soit un peu trop laissé séduire par les littérateurs français.

J. Stecher.

J.-F. Willems, *Verhandeling over de nederduitsche tael en letterkunde*, II, 210. — J.-O. De Vigne, *De zuidnederlandsche schryvers*, enz., bl. 55-58.

FOUX (*Héribrand DE*), abbé de Saint-Laurent, hagiographe. Mort en 1128 ou 1132. Voir HÉRIBRAND DE FOUX.

FRAET (*François*). Le *Liggere* de la corporation de Saint-Luc nous fait connaître les noms de plusieurs artistes appartenant à la famille Fraet. Déjà en 1487, sous le décanat des peintres Jacques Thonys et Jean Mertens nous voyons entrer dans l'antique confrérie le peintre Jean Fraet, en compagnie du célèbre imprimeur Matthieu Van der Goes, le rival de Thierry Martens, pour l'introduction de la typographie en Belgique. En 1522, Georges Fraet, probablement le fils de Jean, fut inscrit dans la Gilde de Saint-Luc, sous le décanat du vitrier Jean Lers et du sculpteur Guillaume De Muelenere.

On suppose qu'il fut le père de François Fraet, imprimeur et poète flamand, né à Anvers. Nous n'avons pu découvrir l'époque de l'admission à la maîtrise de ce typographe, qui devint un des principaux adeptes et propagateurs de la réforme à Anvers.

Facteur de la chambre de rhétorique *De Violiere*, il écrivit, en 1553, sous la devise « *Alst Godt belieft fraet* » et le pseudonyme de « *Reyer Ghevertz scripsit* », un poème dramatique de 279 vers, intitulé : *Een present van Godt loondt, Grammerchys, Besolos Manos*, cité dans le catalogue des livres de feu M. C. P. Serure. Ce poème, dit l'auteur de ce catalogue, met en action trois personnages fantastiques, l'un Flamand *Godt loondt*, l'autre *Grammerchys* Français, et le troisième Espagnol, *Besolos Manos*. La pièce est pleine d'allusions locales anversoises.

Trois ans plus tard, en 1556, Fraet

publia, chez la veuve de Jacques van Liesveldt, un ouvrage cité par Willems dans son traité : *Verhandelinge over de nederduitsche tael en letterkunde*, t. I, p. 256, sous le titre de : *'t Palays der gheleeder ingienien oft der constiger gheesten inhoudende hondert morale figuren nu eerst in nederduitsche rhetorische ghestelt*. Il en parut une seconde édition, en 1564, chez Jean van Liesveldt. Ces ouvrages, écrits sous l'influence des idées de la Réforme, attirèrent l'attention du magistrat d'Anvers. D'après une chronique, Fraet comparut, à différentes reprises, cité devant le *Vierschaar*, sous l'inculpation d'infractions aux placards du roi. Appréhendé au corps mais bientôt élargi, il négligea de prendre les mesures de prudence requises. Le 30 décembre 1557, il fut cité de nouveau devant le *Vierschaar* pour avoir imprimé, vendu et répandu plusieurs ouvrages pernicieux, tels que pronostics imprimés sous des noms fictifs : *Midts dat den verweerdere diverssche seditieuse boecken, als prognostication ende andere op versierde ende gefingeerde namen gedruet, vercocht ende verspreyt heeft*, etc. La cause fut entendue et plaidée le 30 et le 31 décembre 1557, et le 3 janvier 1558. Condamné à mort, Fraet fut exécuté avec l'épée, sur la grande place, le 4 du même mois.

D'après les comptes de l'écoutète, il ne laissa pas de biens. Sa femme, à laquelle les registres du *Vierschaar* donnent le prénom d'Anne, avait comparu le 31 décembre 1557, devant le *Vierschaar*, pour des affaires civiles.

Après cet épisode sanglant, nous voyons le nom de la famille Fraet disparaître pour quelque temps des annales artistiques et littéraires d'Anvers. Mais en 1585-1586, nous y trouvons cité le peintre Georges Fraet, artiste qui était probablement le fils de François, et qui entra dans la Gilde de Saint-Luc sous le décanat du graveur Philippe Galleet et du vitrier Jean Van den Kerckhoven.

P. Génard.

P. Génard, *Bulletin des archives d'Anvers*, t. VIII, p. 441-445. — Rombauts et Van Lerius, *Les Liggere*.

FRAIKIN (*Jean-Joseph*), médecin, né à Liège le 6 juin 1796, mort dans la même ville le 23 décembre 1857. Il fit ses études à l'université de Liège, où il obtint le titre de docteur le 18 octobre 1821. Il fut successivement secrétaire de la Société de médecine de Liège, membre fondateur du conseil de salubrité de la province, correspondant de la Société royale des Beaux-Arts de Gand, membre de la commission directrice de l'Association liégeoise pour l'encouragement des beaux-arts. Il fut frappé de cécité en 1851. Fraikin était bon, généreux et d'une grande simplicité de mœurs. Il aimait passionnément les beaux-arts et possédait une collection précieuse de tableaux des bons maîtres. Il a laissé divers travaux scientifiques parmi lesquels : 1^o *La thèse inaugurale de son doctorat* (*Depurgantibus in genere*). Liège, Collardin, 1821. — 2^o *Rapport sur les travaux de la Société de médecine de Liège*. — 3^o *Mémoire couronné sur une exfoliation considérable de la muqueuse du rectum* (1827), mémoire qui eut en Allemagne l'honneur d'une traduction.

Aug. Alvin.

Nécrologe liégeois d'Ulysse Capitaine.

FRAISNE (*Pierre DE*), orfèvre et ciseleur liégeois très renommé, né en 1612, décédé en 1660. Son père, également orfèvre, portait le même prénom que lui ; sa mère était la fille de Pierre Zutman, qui exerçait la même profession. Sa première éducation, toute littéraire, ne l'empêcha point de faire son apprentissage, puis, lorsqu'il crut qu'il pouvait se suffire, il quitta le toit paternel et se mit à voyager afin d'étendre ses connaissances ; il arriva bientôt à Rome et y devint le disciple du célèbre Du Quesnoy. Grâce à son aptitude, il fit des progrès rapides dans le dessin et le modelage, et se distingua, à l'exemple de son maître, dans l'exécution des *amours*, des *satyres* et des *tritons*. Le travail de l'atelier avait fait d'abord de lui un artisan habile ; les études théoriques, sous la direction d'un maître célèbre, le transformèrent en artiste de mérite. Après une absence de plusieurs années, il revint

dans sa ville natale (1641), précédé d'une réputation qu'il ne tarda pas à justifier. De Fraisne brillait par une grande ingéniosité dans la composition. On cite ses vases aux formes et aux détails si variés : tantôt, c'est un serpent qui s'y enroule sous forme d'anse, tantôt c'est un Adonis qui semble se mirer dans le liquide intérieur. Cet Adonis a été pris cependant par un poète pour un *buveur*. (D.-D. Malherbe, *Hommage à la Société d'Emulation*) :

Que je voudrois bien voir son vase incomparable,
Dont l'un des ornemens présentait un buveur,
Qui sembloit des deux yeux dévorer la liqueur,
Que devoit contenir cette coupe admirable.

L'ouvrage qui contribua le plus à le mettre en lumière et qui lui valut, peut-être, l'honneur d'être appelé à la cour de Suède, fut une superbe aiguière d'argent, commandée par Titenier, qui l'offrit à ses collègues des Etats-Généraux.

Ceux-ci l'envoyèrent, ainsi que nous l'apprend Abry, « à Sa Majesté très chrétienne, qui ne manquait pas de riches vaiselles ; quoi qu'il en soit, » ajoute-t-il, ce meuble doit avoir mérité l'applaudissement des savants, » pour avoir été exposé au beau milieu des autres ». De Fraisne, ayant été demandé par la reine Christine, se rendit en Suède et demeura attaché à la cour de Stockholm jusqu'à l'époque de l'abdication (1654) ; son séjour avait duré sept années, pendant lesquelles il exécuta, entre autres objets d'orfèvrerie et de ciselure, un grand nombre de portraits en médaillon, ainsi que le gobelet d'argent, son chef-d'œuvre, destiné à la reine. Cette princesse, grande admiratrice des arts, tenait, dit-on, son orfèvre en haute estime, et, lors de son passage par les Pays-Bas, elle le reçut à Bruxelles et lui fit présent de vingt-huit diamants à son choix.

Au nombre des travaux qu'il fit après son retour à Liège, on cite : 1^o des *vidrecomes* ou *coupes échevinales*. Ces coupes, des espèces de grands hanaps, remplies du vin d'honneur, étaient offertes aux nouveaux échevins le jour de leur réception ; 2^o des *portraits en médaillon*.

Plusieurs écrivains ont cru que De Fraisne avait aussi gravé des médailles : il n'en est rien ; les recherches de M. Pinchart ne laissent aucun doute à cet égard ; 3^o des *chandeliers d'argent*, aux armes de l'abbé Nicolas de Gomzé, que celui-ci avait commandés pour l'autel du Beaurepart ; 4^o un *reliquaire* en cuivre doré, offert en 1658 à la cathédrale Saint-Lambert par le chanoine Jean Tabolet (1). Ce reliquaire était orné de festons d'argent et, sur le haut, de deux têtes de chérubins ; on le désignait, à cause de sa forme, sous le nom d'*Arche d'alliance* ; l'emploi de quatre hommes était nécessaire pour le porter aux processions, tant son poids était considérable. Il paraît que ce fut sa dernière œuvre, et que l'ardeur qu'il mit à la terminer contribua beaucoup à abrégé ses jours. Il ne mourut cependant que deux ans après l'achèvement de cette pièce importante, à peine âgé de quarante-huit ans.

Emile Tasset.

Abry, *Les hom. ill. de la nat. liégeoise*, p. 304. — *Détails du pays de Liège*, t. V, p. 325. — Villenfagne, *Recherches sur l'histoire de Liège*, t. II, p. 324. — Becdelièvre, *Biog. liégeoise*, t. II, p. 155. — Del Vaux, *Dict. biog. de la prov. de Liège*, p. 47. — Van den Steen, *Essai hist. sur l'anc. cathédrale de Saint-Lambert*, p. 95, 207, 212. — Texier, *Dict. d'orfèvrerie chrétienne* (coll. Migne), p. 780, 1150, 1133. — Alex. Pinchart, *Hist. de la grav. des médailles en Belgique*, mém. couronné, p. 56. — Renier, *Catalogue des dessins d'artistes liégeois*, p. 40, 41, 53. — Le chevalier Edm. Marchal, *La Sculpture aux Pays-Bas*, mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, 1877, in-4°.

* **FRANC** (*Martin*) ou LEFRANC, poète, né à Arras vers 1395, mort à Rome en 1460. Son origine artésienne est attestée par Jean Lemaire de Belges ; mais d'autres auteurs le font naître à Aumale en Normandie. En 1436, en allant chercher fortune en Italie, il devint secrétaire du duc de Savoie, Amédée VIII, qui, après les conciles de Bâle et de Lausanne, fut élu pape sous le nom de Félix V. — Martin Franc, déjà chanoine de Lausanne (d'autres ont dit, par méprise, de Leuze), obtint le

titre de protonotaire pontifical. Le règne de son premier maître ne dura que peu de temps ; le schisme qui divisait l'Eglise cessa par l'abdication de Félix V, et notre poète continua de remplir les mêmes fonctions auprès de Nicolas V, successeur d'Eugène IV. A Rome, il eut des loisirs studieux ; il y connut notamment le secrétaire apostolique Philelphe, grand connaisseur de la langue grecque et grand amateur de poésie satirique et même cynique. On ignore à quel propos Martin Franc dédia ses deux principaux poèmes, le *Champion des Dames* et l'*Estrif de Fortune et de Vertu*, au duc de Bourgogne, Philippe le Bon. C'était, sans doute, pour payer certaines prébendes qu'il espérait obtenir ou qu'il avait obtenues aux Pays-Bas.

Le premier de ces poèmes, offerts au « grand duc d'Occident » et dont la bibliothèque de Bourgogne possède un curieux manuscrit, est hardiment signé « secrétaire du pape Félix V ». Ce long traité conçu en vers octosyllabes et divisé en cinq livres, est une allégorie mythologique destinée surtout à louer le mérite des femmes de Savoie. Le *Champion des Dames*, encore tout ému des compliments qu'elles lui ont adressées, entreprend de réfuter les assertions cruelles du livre de Mathéolus et du Roman de la Rose. Il imagine une discussion entre *Malebouche*, qui attaque les dames, qui fait ressortir leurs vices et leurs travers, en racontant leur histoire depuis Eve du Paradis, et *Franc Vouloir*, l'avocat des femmes, leur panégyriste exalté. Néanmoins, les arguments dirigés contre le terrible Jean de Meung sont souvent si faibles qu'on a cru à une ironie de la part de Martin Franc. On a dit qu'il n'avait voulu faire qu'une exhortation détournée, et que c'est même dans ce dessein qu'il a fait valoir l'Immaculée Conception de Notre-Dame comme la plus forte preuve de la supériorité du sexe féminin sur le masculin. D'un autre côté comment

(1) M. de Villenfagne assigne à l'exécution de cette œuvre la date de 1633 et, après lui, tous les autres biographes ont répété la même erreur ; je n'en excepte que M. le chevalier Edmond Marchal,

qui l'a rectifiée dans le consciencieux travail couronné par l'Académie royale de Belgique : *La sculpture aux Pays-Bas pendant les XV^e et XVIII^e siècles*.

expliquer certains passages assez lestes, à commencer par les *Oies du frère Philippe*, un conte emprunté à Boccace?

Cy vous conterai d'un novice
Qui onques vu femme n'avoit.

Il est bon de se rappeler que le *Champion des Dames* était adressé à la cour de Bourgogne, la plus galante et la plus brillante du xve siècle. Malgré la forme allégorique, le style est souvent des plus vifs et des plus richement colorés. Voici le début de l'œuvre :

A l'assault, dames, à l'assault,
A l'assault dessus la muaille!
Or est venu ci en ronsault
Malebouche en grosse bataille.

Martin Franc n'oublia pas l'éloge des Pays-Bas :

Si tu parles d'art de peintrie,
D'historiens, d'enlumineurs,
D'entailleurs, par grande maistrie,
En fut-il onques de meilleurs?
Va voir Arras ou ailleurs,
L'ouvrage de tapisserie,
Puis laisse parler les railleurs
De l'ancienne plèterie.

En même temps, dans une prosopopée sur les discordes des Armagnacs et des Bourguignons, il semble conseiller à Philippe le Bon une politique plus large, plus prévoyante, et, tout à la fois, plus digne du christianisme. Ce poème, si varié, supérieur souvent à l'apologie tentée par Christine de Pisan, eut une très grande vogue, comme on le voit par l'histoire des premières éditions incunables. Lefranc avait d'ailleurs placé son *Champion* sous la protection des dames dont il vantait le mérite; il disait en terminant (un peu à la façon ordinaire du moyen âge) :

Si que veuilliez moy secourir
Dames, et en faiz et en ditz :
Veuilliez pour Martin requérir
Le royaume de Paradis.

C'est une recommandation singulière pour un poème où l'amour est le sujet principal :

Aussi bien sont les amourettes
Douce, léales, advenans,
Sous bureaux la bure) comme sous brunettes
Voire est plus longuement tenans. [(drap ün)

Dans l'*Estrif de Fortune et de Vertu*, desquels est souverainement démontré le *poivre et faible estat de fortune contre*

l'opinion commune, Lefranc mêle la prose et les vers. Il y mêle aussi, avec une érudition digne de ses amis de Rome, les philosophes païens et les Pères de l'Eglise, les poètes grecs et les latins. Ce pêle-mêle est encore de la couleur locale et caractéristique. L'œuvre a été entreprise par ordre de Philippe le Bon " tant pour acomplir vostre commande-
" ment de toute ma poysance que
" remonstrer sommairement combien
" Vertu sur Fortune doibt avoir de
" honneur, de loenge et de pris. " C'est dame Raison qui fait l'office de juge et donne, comme il convient, gain de cause à dame Vertu. Ce livre, somptueusement historié et enluminé, fut présenté en 1447 au duc qui raffolait de ces compositions allégoriques. On y trouve d'ailleurs quelques images heureuses comme celle qu'admirent Arthur Dinaux et André van Hasselt :

Quant jamais on ne parleroit
D'elle, ou, contre toute nature,
En l'abisme on la céleroit,
Si viendroit-elle à ouverture;
Car, comme le pré sa ver-lure
L'hiver passé, seult descheler : (desceller!)
Ainsi elle qui toujours dure,
Certain temps ne se poeut celer.

Mais, en général, ce poème, divisé en trois livres, a des longueurs et des répétitions qui fatigueraient le lecteur moderne. Aussi n'est-il guère connu. Il était déjà oublié au xvre siècle, puisque les ronsardistes n'ont pas songé à lui emprunter sa belle strophe de huit vers de dix et de quatre syllabes savamment entrelacés. C'est le rythme que Martin Franc imagina pour les morceaux lyriques, tels que son ode sur le mystère de la Divinité.

J. Stecher.

A. Dinaux, *Trouvères artésiens*. — A. van Hasselt, *Essai sur l'histoire de la poésie française en Belgique*. — Brunet, *Manuel du libraire et Supplément*, 1, 515. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*.

FRANCE (*François-Noël DE*) ou DE-FRANCE, juriste, né à Liège en 1756, mourut dans sa ville natale le 8 avril 1823. Le 19 août 1777, il fut proclamé *premier de Louvain*; le 24 du même mois, il reçut des Liégeois une brillante ovation. Douze coups de canon retentirent à la citadelle, les cloches

sonnèrent à toute volée, le magistrat fit crépiter des boîtes, on chanta un *Te Deum*, on conduisit solennellement le lauréat à l'hôtel de ville. Ophoven, dans sa continuation du *Recueil héraldique* de Loyens, s'étend avec complaisance sur les pompes de cette rentrée triomphale (p. 171). Defrance se distingua comme magistrat et comme président d'un comité d'agriculture. On vante d'une part ses lumières et son intégrité, de l'autre son esprit progressif et sa bienveillance. Il occupait depuis longtemps un siège de conseiller à la cour supérieure de justice de Liège, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie.

Beccdelièvre, Piron, etc.

Alphonse Le Roy.

FRANCE (*Léonard DE*), artiste peintre, né à Liège en 1735, mort en 1805.

Le véritable nom de ce peintre est Defrance. C'est par erreur que les biographes donnèrent à son nom une particule qui ne doit pas y être.

Defrance manifesta de bonne heure des dispositions pour le dessin. Ses parents chargés de famille (ils avaient onze enfants) le placèrent d'abord chez un orfèvre, puis chez le peintre Coclers, qui se l'attacha par contrat, pour un terme de sept ans. En 1753, il partit pour Rome avec le peintre liégeois Ernotte. Les deux amis firent ce voyage à pied; le trajet dura six semaines, après quoi ils furent reçus à l'hospice Lambert Darchis, ouvert à tous les Liégeois. Léonard, dénué de ressources, se mit immédiatement au service d'un marchand de tableaux qui l'employa à faire de nombreuses copies. En 1759, Defrance quitta Rome, visita Naples, Florence, d'autres villes de l'Italie, puis repassa les Alpes et vint s'établir pour quelque temps à Montpellier, où il se mit en mesure d'assurer une existence qui, jusque-là, s'était écoulée sans aucune prévoyance. Le hasard le mit en rapport avec les dignitaires ecclésiastiques du pays et il exécuta bon nombre de portraits qui établirent sa réputation. Mais Defrance était d'humeur difficile et changeante, la compagnie du haut clergé de Montpellier lui déplut; il partit pour

Toulouse, ensuite se rendit à Paris, puis reentra à Liège en 1764, où il épousa sa cousine. La nécessité dans laquelle il s'était trouvé de faire un peu de tout pour vivre avait assoupli son talent, mais avait peut-être étouffé son génie : pour lui, la question d'art était devenue une affaire de métier. Il se mit à peindre des portraits, des tableaux de genre, des fleurs, des fruits, des panneaux décoratifs, des devant de cheminée. Bref il s'assimila tous les genres, s'y fit remarquer, mais ne put, dans aucun, acquérir une véritable célébrité. Les rapports affectueux qu'il eut avec Fassin relevèrent un instant sa verve : il brilla dans les genres créés par Teniers et Wouwermans. Il avait étudié en Hollande les petits maîtres de ce pays et il les imita, ce qui lui fut facile ; car la souplesse de son pinceau était extrême. Il revint à Paris, y connut Fragonard, qu'il avait déjà rencontré à Rome et qui l'aïda à faire ses affaires jusqu'au jour où, par un concours public, il obtint la place de premier professeur de l'Académie à Liège, établissement fondé par le prince de Velbruck et qui fut supprimé par la révolution, en 1789.

Defrance, esprit exalté, nourrissant, à l'égard du clergé (qui occupait alors le pouvoir), une haine profonde et d'autant plus ingrate qu'il lui devait sa position, Defrance revint à Paris aux premières rumeurs de la révolution et se mit à la tête du parti républicain qui demandait la réunion de la principauté à la France. Jusqu'alors tout lui souriait, mais, au moment où il faisait procéder à la démolition de la citadelle de Liège, l'armée française, défaite sur la Roer, laissait aux troupes impériales le temps de rentrer dans la ville du prince-évêque et d'y rétablir son autorité. Defrance se réfugia au plus vite à Paris avec ses fidèles, qu'il abandonna bientôt pour cause de mésintelligence, puis alla se cacher à Charleville et ne revint à Liège qu'avec les Français en juillet 1794.

C'est ici que se place l'épisode qui a flétri pour toujours l'artiste et le citoyen : Defrance désigna aux délégués du Comité de salut public de Paris les

objets d'art qui existaient dans la principauté. Il mit à en faire le dépouillement un zèle infernal et s'acharna particulièrement aux églises, aux établissements religieux. C'est par millions que peuvent se chiffrer les pertes résultant des spoliations effectuées, alors, par nos ennemis. Comme si ce n'était pas assez de tant d'infamie, Defrance y mit le comble en provoquant la démolition de la magnifique cathédrale de Saint-Lambert et en se faisant, lui-même, l'adjudicataire d'une démolition qui lui valut, de son propre aveu, un grand profit. Peu de temps après, les Liégeois, revenus au calme de la raison, regrettèrent leurs chefs-d'œuvre perdus, leur cathédrale anéantie. Defrance fut voué au mépris et il acheva dans une obscurité profonde une carrière qui aurait pu être glorieuse, tandis qu'elle engendra l'amertume et la honte. Notre artiste fut nommé, quelques années plus tard, professeur à l'école centrale; il mourut dans l'exercice de ces fonctions et fut enterré à Huy, dans le jardin de son ami Henkart.

L'œuvre de Defrance est variée : portraits, genre, intérieurs, fleurs, fruits, décors, paysages, il a fait de tout, excepté de l'histoire religieuse. On lui doit nombre de sujets licencieux qui ont été surtout vendus à Paris. Nous ne connaissons aucun Musée public où on puisse analyser son mérite; tout ce que nous pouvons en dire, c'est que beaucoup de ses copies, d'après Teniers et d'autres maîtres, passent pour des originaux et furent vendus comme tels à Liège, où, cependant, quelques personnes possèdent de ses œuvres.

Comme littérateur, il a laissé des pamphlets anonymes où s'étale avec crudité son rationalisme destructeur. Il a concouru pour des questions posées par la Société d'Emulation et par l'Académie royale des sciences de Paris. Celle-ci avait, entre autres, proposé la question suivante : « Rechercher les moyens » par lesquels on pourrait garantir les » broyeurs de couleurs des maladies » qui les attaquent fréquemment et » qui sont la suite de leur travail. » Le premier prix fut décerné *ex æquo* à

Defrance et à N. Pasquier, de l'Académie de peinture de Paris. Il a écrit aussi des *Réflexions sur le dessin* et un mémoire sur la nécessité d'établir une académie à Liège.

Un journal local : le *Troubadour liégeois*, l'avait violemment attaqué au sujet de la spoliation des églises, des musées, et de la démolition de la cathédrale. Léonard essaya par une brochure de se justifier; malheureusement pour lui ses actes publics et sa correspondance avec les délégués du Comité du salut public le condamnaient.

Defrance n'eut pas de manière individuelle : il s'assimilait tout ce qui lui plaisait. Pendant son voyage en Hollande il s'habitua à esquisser seulement ses tableaux; cette action incomplète, hâtive fut recherchée et, dès lors, il la conserva. Il devint l'apôtre de l'à-peu-près en peinture, sans se douter qu'il répandait la semence qui devait, cinquante ans après lui, germer et se répandre momentanément.

Ad. Siret.

FRANCE (*Renom* ou *Rainuce DE*), historien, mort le 24 août 1628. Cet écrivain appartenait à une famille de magistrats qui servit longtemps les successeurs de Charles-Quint. Son père, messire Jérôme de France, seigneur de la Vacquerie, etc., créé chevalier par Philippe II, le 9 décembre 1588, fut d'abord conseiller au grand conseil de Malines, puis président du conseil d'Artois, et mourut en 1606. Renom de France succéda à son père dans ces deux fonctions : dans la première, en vertu de lettres patentes datées du 8 novembre 1587; dans la seconde, par lettres patentes du 21 octobre 1605. Enfin il fut élevé à la dignité éminente de président du grand conseil le 30 avril 1622 et, la même année, ses collègues et le conseil des finances l'autorisèrent à habiter le rez-de-chaussée du palais affecté aux séances du corps qu'il dirigeait. Ce fut lui qui détermina, en 1627 ou 1628, le gouvernement espagnol à créer cinq nouvelles places au grand conseil, qui était surchargé de travail, d'autant plus

que plusieurs de ses membres étaient fort âgés, malades ou empêchés de s'associer aux travaux de leurs collègues par d'autres occupations; mais l'assemblée ne vit pas de bon œil cette innovation, elle fit entendre d'énergiques réclamations, et l'ancien état de choses ne tarda pas à être rétabli.

Renom de France est l'auteur d'une grande composition historique, intitulée : *Histoire des causes de la désunion, révolte et attération des Pays-Bas*. Il l'écrivit du temps du roi Philippe II, puis la revit sous le règne des archiducs Albert et Isabelle, l'appropriant aux idées qui régnaient alors et y ajouta un cinquième livre. Il est aisé de se faire une idée de l'esprit dans lequel ce travail est rédigé; il serait néanmoins à désirer qu'on en imprimât le texte, et la Commission royale d'histoire en avait projeté la publication, mais M. Dumortier, qui s'en était chargé, finit par ne plus s'en occuper. L'original se trouve à la bibliothèque de Boulogne, et il en existe plusieurs copies à la Bibliothèque royale de Bruxelles. L'œuvre de Renom de France est restée inconnue à presque tous les érudits; Sanderus seul en avait eu communication et croyait qu'elle avait été écrite à l'aide des notes délaissées par le conseiller d'Assonleville, qui joua un rôle considérable du temps des troubles.

Renom de France eut de sa femme plusieurs enfants, entre autres : Jérôme-Gaspar-Christophe, évêque de Saint-Omer, et Adrien-Jérôme-Gaspar, seigneur de Noyelles-Wyon. Celui-ci fut bailli de Douai, puis maire de Louvain; il épousa Marguerite d'Assonleville, petite-fille du conseiller de ce nom, et devint ainsi seigneur de Bouchout, près de Bruxelles, terre à laquelle des lettres patentes, datées du 10 mai 1640, reconnurent la dignité de baronnie, mais que ses successeurs vendirent, peu de temps après, au président Roose. Adrien de France fut seigneur de Noyelles, de Rumencourt, etc. Après avoir été avocat au grand conseil, il y entra en qualité de conseiller et maître aux requêtes en février 1646, et devint président, à

son tour, en avril 1663. Lors de l'avènement du roi Charles II, il fut délégué pour recevoir, au nom du souverain, le serment de fidélité des magistrats, des autres fonctionnaires et des bourgeois. Il mourut en 1668, et fut enterré à côté de son père, dans le chœur de l'église Saint-Pierre de Malines. Son fils, Christophe-François, devint conseiller du conseil de Flandre, alors siégeant à Bruges, mais, le jour où il entra en fonctions, le 3 août 1678, il tomba malade, et mourut, à la fleur de l'âge, sept jours après.

Alphonse Wauters.

Nobiliaire des Pays-Bas, pp. 78 et 143. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 289. — Foppens, *Histoire (manuscrite) du grand conseil de Malines*, fo 10.

FRANCHIMONT (*Mathias*), poète latin, prêtre et bénéficiaire de la cathédrale de Liège, vécut au XVII^e siècle. Il est connu par une *Vie de saint Lambert* en 43 odes, publiée chez la veuve Léonard Streel (1659). Ce poème biographique, si l'on peut l'appeler ainsi, n'est dépourvu de mérite ni sous le rapport de la latinité, ni sous celui de la composition. On y remarque particulièrement la scène où l'évêque, voyant sa demeure assiégée par Dodon, frère d'Alpaide, saisit d'abord une épée, puis, se souvenant de son caractère apostolique (*se non vivere militem*), la jette avec horreur loin de lui et court se prosterner au pied des saints autels, où il est impitoyablement massacré.

Aug. Alvin.

Beccelièvre, Delvaux (de Fouron), etc.

FRANCHOIS (*Michel*) ou FRANCISCI, écrivain ecclésiastique, nommé aussi *de Insulis*, c'est-à-dire *de Lille*, naquit en 1435 à Templemars, village situé à une lieue et demie de cette ville, et mourut à Malines le 2 juin 1502. Jeune encore, il prit l'habit religieux chez les dominicains au couvent de Lille, où il fit sa profession vers 1454. Ses supérieurs l'envoyèrent ensuite au couvent des Jacobins à Paris pour y étudier la philosophie et la théologie; mais la peste ayant éclaté dans cette ville, il revint à Lille en 1458, n'étant pas encore prêtre.

Cependant, peu de temps après, il retourna à Paris; mais le chapitre provincial de l'ordre, tenu à Tours en 1460, le renvoya, après qu'il eut été ordonné prêtre, au couvent de Lille pour y prendre la direction du noviciat, fonctions qu'il ne remplit que pendant un an environ. Au mois d'août 1461, il fut rappelé à Paris, où il resta quelque temps, s'appliquant à l'étude de la théologie. Lorsque la congrégation dite de la Hollande fut érigée en 1464, le P. Franchois en fit partie et quitta la France pour venir exercer son zèle dans les Pays-Bas. En 1469 et 1470, il enseigna l'Ecriture sainte et la théologie à l'université de Cologne, où il prit le bonnet de docteur en cette dernière science le 24 avril 1473. Le chapitre de l'ordre, tenu à Pérouse en 1478, le nomma, pour deux années, régent de la maison d'études de Cologne. Entre les années 1482 et 1496, il fut successivement prieur du couvent de Valenciennes, vicaire général de la congrégation de la Hollande, et prieur du couvent de Lille. Dès 1490, l'archiduc Maximilien, roi des Romains, l'avait appelé à la cour et lui avait confié l'éducation de Philippe le Beau, son fils unique. Nommé, à l'occasion de cette charge importante, inquisiteur général de la foi dans les Pays-Bas en 1493, le père Franchois fut sacré, en 1496, évêque *i. p. i.* du titre de Sélimbrie. Lorsque, en 1500, le jeune Philippe se rendit en Espagne pour y prendre possession des nouveaux royaumes qui lui étaient échus, son précepteur passa à la cour de Marguerite d'York, qui séjournait alors à Malines, et mourut dans cette ville le 2 juin 1502. Son corps, transporté de Malines à Lille, fut enterré dans l'ancien couvent des dominicains de cette dernière ville, où on lui plaça l'épita phe suivante : INSGNIS DIVINO MUNERE SALUBRIENSIS EPISCOPUS, D. F. MICHAEL FRANCISCI, ILLUSTRISSIMI PHILIPPI, AUSTRIÆ ARCHIDUCIS, AC HISPANIARUM PRINCIPIS, DIGNISSIMUS CONFESSOR ET CONSUL, DE ORDINE PRÆDICATORUM, EX ISTO CONVENTU INSULENSI ASSUMPTUS, DEQUE SACRÆ THEOLOGIE DOCTORUM NUMERO,

NUNC HIC IN TERRA SEPULTUS, CÆLORUM REGNA CONTINGAT AMENA. OBIIT ANNO M.CCCCC.II. DIE II JUNII.

Le père Franchois a laissé les ouvrages suivants : 1^o *Quodlibet de veritate fraternitatis Rosarii, seu psalterii beate Marie virginis, conventus Coloniensis ordinis predicatorum pronuntiatio* Colonie in *scolis artium tempore quodlibetorum anno Domini millesimo quadringentesimo septuagesimo sexto ... renovatumque postea, anno LXXIX sequenti*. Coloniae, 1479, vol. in-4^o réimprimé plusieurs fois depuis cette date. Une édition antérieure de ce traité avait été publiée, à Cologne, en 1476, sans le consentement de l'auteur. — 2^o *Determinatio de tempore adventus Antichristi*. Coloniae, 1478; vol. in-4^o de 38 pages. — 3^o *Quodlibetica decisio super septem principalium christifere virginis Marie dolorum, quos in hoc mundo de suo Unigenito pertulit, celeberrima nec minus devota longeque utili fraternitate*. Antwerpiae, 1494; vol. in-4^o, réimprimé dans la même ville en 1527. — 4^o *Commentarius super Salve Regina*, ouvrage que quelques biographes attribuent au père Franchois. — 5^o On conservait autrefois, au couvent des Dominicains à Lille, un manuscrit du père Franchois, intitulé : *De abusibus aulicorum, ad Philippum Archiducem, Belgii et Hispaniae principem*; ce travail, perdu depuis longtemps, semble avoir été son meilleur écrit.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. I, p. 580.

FRANCHOMME (Eustache LE), XIV^e siècle. Voir EUSTACHE LE FRANCHOMME.

FRANCHOMME (Jean), biographe du XVII^e siècle, sur lequel on ne possède guère de renseignements; on sait cependant qu'il était Belge, bachelier en théologie, et qu'il résida comme prêtre dans une commune située sur les bords de la Lys. Il composa un recueil, resté manuscrit et intitulé : *Nécrologe ou chronologie funeste et tragique des hommes rares et illustres en noblesse, de vertus, de sciences et de rang, et d'autres excellens en impiété et malice; contenant le temps*

et la manière esquels ils ont fini leurs jours.... le tout commençant depuis le commencement du XVII^e siècle assavoir 1501 jusqu'à la fin d'icelluy, finissant 1600. L'auteur nous apprend, à la fin de son ouvrage, qu'il avait l'intention de compiler une *Biographie universelle*, mais que les guerres et d'autres calamités sociales l'en ont empêché. L'ébauche de ce recueil est conservée à la Bibliothèque nationale de Paris (manuscrit S. F. 71659). Elle contient environ sept cents notices, dont quelques-unes peuvent être consultées avec fruit.

Aug. Van der Meersch.

Biographie générale, publiée par Didot.

FRANCHOYS (LES). On connaît plusieurs artistes de ce nom.

FRANCHOYS (*Luc*), le Vieux, peintre, né à Malines le 23 janvier 1574; il y décéda le 16 septembre 1643. Sa sœur Cornélie avait épousé le sculpteur Luc Fayd'herbe. Ayant été reçu en 1599 dans la gilde de Saint-Luc à Malines, Franchoy's quitta sa ville natale pour parcourir les pays méridionaux : il réussit et fut successivement investi à Paris et à Madrid des fonctions et du titre de peintre du roi. Pendant ses voyages, il s'enrichit et, après six ans d'absence, il revint à Malines, où il épousa, en 1605, Catherine Du Pont. Il était fort estimé et exerça six fois les fonctions de doyen de la corporation des peintres. Peintre de portrait et d'histoire, il montrait dans ses œuvres un dessin correct, un coloris franc et agréable, mais son style se ressentait encore un peu de l'ancienne école du XVII^e siècle. Nous connaissons de lui, à l'église de Saint-Jean à Malines, la composition de la *Descente du Saint-Esprit sur les apôtres*, œuvre soignée, mais un peu froide, dont les volets sont de Luc Franchoy's, son fils.

Le Musée de Malines possède un bon portrait représentant Philippe Snoy, commune-maître de Malines, anno 1619; Franchoy's l'avait peint, ainsi que le portrait de Marie Snoy, née Van der Dilt, au prix de 60 florins. M. Kervyn de Volkaersbeke (*Les Eglises de Gand*)

croit avoir retrouvé aussi une production de notre maître à Saint-Bavon : *Le Christ mort sur les genoux de sa mère*. L'église de Saint-Jean à Malines possédait, autrefois, de sa main une *Sainte Agathe*.

Luc Franchoy's eut pour élèves, outre ses deux fils (dont les notices suivent celle-ci), Antoine Imbrechts (1604) et Eloi Bonnejonne; ce dernier, natif de Châtelet, était tout à la fois peintre, dessinateur et carillonneur de Malines; il épousa Martine, la fille de son patron.

FRANCHOYS (*Luc*), le Jeune, peintre d'histoire et de portrait, fut baptisé à Saint-Jean à Malines le 26 juin 1616 et inhumé dans la même église le 3 avril 1681. Elève de son père Luc, le Vieux, il le seconda dans l'exécution de ses œuvres, peignant, dans le principe, les fonds et les étoffes des portraits. Il passa ensuite dans l'atelier de Rubens, où ils s'attacha à la manière de Bockhorst, l'imitant souvent et si bien qu'il compromit plus d'une fois son originalité, car il croyait, dans sa modestie, devoir abdiquer son talent devant celui du peintre dont le mérite l'enthousiasmait. Il entra dans la corporation de Saint-Luc à Malines le 15 mars 1655; il en fut le doyen en 1663. Etant peu rétribué dans sa ville natale, il s'en alla, à l'exemple de son père et de son frère, pratiquer l'art en France, et y laissa d'honorables souvenirs. A son retour, un certain pécule lui permit de se fixer de nouveau dans sa ville natale. L'archevêque Alphonse de Berghes protégea notre artiste et lui procura titulairement une fonction subalterne dans l'église de Saint-Rombaut, afin qu'il pût jouir de quelques franchises dont profitaient les suppôts du chapitre métropolitain. Les carmes chaussés, dont il était le voisin, lui procurèrent aussi un grand nombre de travaux. Le 2 février 1668, Franchoy's épousa une paysanne de Wavre-Sainte-Catherine, Suzanne van Wolschaeten, dont le type lui servit souvent pour représenter ses Vierges. Huit enfants naquirent de cette union et parmi ceux-ci, LUC-ELIE, né le

21 décembre 1676, qui étudia la peinture sous la direction paternelle; puis alla se perfectionner à Rome, et mourut sans laisser un nom dans le domaine des arts.

Le portrait de Luc Franchois est gravé sur cuivre par O. Waumans. Les compositions de ce maître malinois furent, en général, hardies et ingénieuses; son dessin, digne de l'école de Rubens, est particulièrement heureux dans le nu et dans les draperies; son coloris paraît franc et large, mais malheureusement les tons des carnations et la couleur rouge ont souvent poussé au brun. Il a énormément produit; malgré un grand nombre d'œuvres perdues, l'on retrouve encore suffisamment de toiles de sa main à Malines et à Tournai pour le ranger parmi les artistes les plus brillants du XVII^e siècle. Nous croyons devoir nous borner à indiquer ses productions principales : A Malines, au Musée : *Le pape Honorius approuvant la règle des carmes*. H. 2.94, l. 2.78; — *S. Onuphre nourri par deux anges dans le désert*. H. 2.98, l. 2.87; — *Le prophète Elie*. H. 2.88, l. 1.08; — *S. Paul l'Hermite*. H. 3.01, l. 1.15; — *S. André Corsin guérissant un aveugle*. H. 2.88, l. 2.58.

A l'église de Saint-Jean : *S. Roch secourant les pestiférés*, pièce centrale d'un triptyque dont les volets présentent, d'une part, *S. Christophe* et *S. André*; *S. Sébastien* et d'autre part *S. Antoine*; puis trois petits tableaux du premier mérite. L'ensemble fut payé, en 1671, 180 florins.

A l'église de Sainte-Catherine : *Les martyres de S. Laurent et de S. Jean*, grande composition.

A l'église du Béguinage : *L'Assomption*, grand tableau d'autel.

A l'église de Leliendael : *S. Norbert donnant ses vêtements aux pauvres*, vaste et belle composition remplissant jusqu'à la voûte le fond de l'église.

Les églises de Saint-Pierre, d'Hanswyck, le couvent des Thérésiennes et plusieurs amateurs possèdent aussi des toiles de L. Franchois.

Parmi les tableaux que renferme la

ville de Tournai, nous citerons : à la cathédrale : *Le Sauveur allant au Calvaire*; un volet, *S. Michel terrassant le démon*; un volet, *La Communion de S. Guillaume*. — A Saint-Quentin : *La décollation de S. Jean* : M. B. Dammortier considérait cette pièce, ainsi que le *Portrait de l'évêque Maximilien Filain*, à l'évêché, comme deux chefs-d'œuvre. — *S. Ghislain aux pieds de Marie*. — *Le Sauveur apparaissant à S. Marie-Madeleine*. A Saint-Jacques : *S. Benoît* et *S. Placide*.

FRANCHOYS (Pierre), peintre, né à Malines, de Luc Franchois, le Vieux, et de Catherine Du Pont, le 20 octobre 1606, mort le 11 août 1654. Après avoir débuté dans l'atelier paternel, il passa dans celui de Gérard Seghers, à Anvers. Dans le principe, il exécutait souvent les petites figures des tableaux de son maître; mais, parfois aussi, des compositions originales. Plus tard il se livra surtout à l'étude du portrait, genre dans lequel il réussit si parfaitement, que ses œuvres de petite dimension furent mises en parallèle avec celles de Gonzalès Coques. Ses grands portraits également furent appréciés, car plusieurs seigneurs voulurent l'attirer à Paris pour en obtenir.

L'archiduc Léopold avait beaucoup d'estime pour P. Franchois, qui était agréable causeur et bon musicien. Rentré de ses voyages, il reçut la maîtrise de Saint-Luc à Malines en 1649. Le goût de la composition et la pureté du coloris distinguent ses œuvres. L'abbaye de Tongerloos possède de lui un *Portrait du prieur du monastère du Jardin Recluc de Herenthals*; — le Musée de Malines renferme : le *Portrait de Luc Faydherbe*; — le Musée de Lille : le *Portrait de Gilbert Mutsaerts, prévôt du couvent de Leliendael*; — le Musée de Dresde : *Un homme tenant un pistolet*. — Parmi ses œuvres perdues l'on cite un *Christ en croix*, que Descamps admira à l'église de Saint-Gommaire, à Lierre, et que notre peintre reproduisit avec quelques différences pour une église de Liège. On voyait autrefois à Sainte-

Catherine à Malines, un paysage par L. de Vaddere, dont les figures étaient de P. Franchoy; — dans la salle du chapitre à Saint-Rombaut : la *Mission de S. Rombaut*, composition dans laquelle se trouvaient tous les chanoines vivant alors. Dans le couvent de Blydenbergh était conservée une scène allégorique où figurait, avec saint Augustin, d'autres bienheureux et le peintre lui-même; enfin, dans le monastère de Béthanie; les *Quatre Pères de l'Eglise*.

Conrad Waumans a gravé le portrait de Luc Franchoy d'après la peinture faite par son frère Luc.

Aug. Van der Meersch.

Em. Neeffs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, t. I.

FRANCK (Jean), théologien du XIII^e siècle. On n'a pas de données biographiques sur ce personnage; tout ce que l'on en sait, c'est qu'il fut religieux à l'abbaye d'Echternach et auteur de l'ouvrage suivant, conservé en manuscrit à la Bibliothèque de Luxembourg : *Teutonicæ Joannis Summa Confessionis fidei cum commentario Sancti Raimundi super textum Decretalium et Summa confessorum*, 1 vol. in-folio, écriture du XIII^e siècle. Le nom de l'auteur, comme on vient de le voir, est latinisé en celui de *Joannes Teutonicus* (Franck).

Aug. Vander Meersch.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*.

FRANCK (Simon), prêtre, orateur et poète, naquit à Jemeppe, près de Liège, en 1741 et mourut dans son pays en 1772, victime de son zèle, en visitant des malades atteints d'une maladie contagieuse. Il était doué d'un talent égal à ses vertus et cultiva les lettres, l'éloquence, et la poésie surtout avec un succès qui annonçait en lui une des gloires du sacerdoce, si l'ardeur de sa charité ne l'avait emporté dans la fleur de ses années. Ses vers sont beaux et d'une élégance virgilienne; mais il eut tort d'écrire en latin, car il avait des pensées et des sentiments qui devaient profiter au peuple qu'il nourrissait de sa parole. Son excuse est dans son âge.

Il n'avait que vingt ans quand il publia ses poèmes. S'il avait écrit plus tard, il se serait dégagé de ses souvenirs de collège. Il aurait eu moins de rhétorique, mais plus d'inspiration réelle. Quoi qu'il en soit, les pièces qu'il fit insérer dans le *Musæ Leodienses* (1761 et 1762, 2 vol. in-8^o) révèlent une imagination aussi riche que brillante. Dans le premier de ces volumes figure un *Poème épique sur l'établissement du christianisme au Japon* où les épisodes abondent avec les plus heureuses images et qui renferment des tableaux tour à tour touchants ou gracieux qu'on regrette de ne pas voir exprimés dans la langue du peuple. Ce poème a été réimprimé à la suite de la vie de l'*apôtre des Indes*. Liège, 1788.

L'ode : *In impios sæculi nostri scriptores*, qu'on remarque dans le second volume, est tout à la fois une satire et une apologie, une satire à la Gilbert contre l'école voltairienne et une apologie du christianisme. La verve est ardente, le trait acéré. Et le poète est sans fanatisme, car il a foi dans le triomphe de la vérité. La Muse nationale doit déplorer sa mort prématurée : il aurait pu trouver sa place dans la galerie des poètes immortels.

Ferd. Loise.

Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Bouillet, *Dictionnaire universel et classique d'histoire*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — *Biographie générale*, édit. Didot.

Les **FRANCK** ou **FRANCKEN**.

Un grand nombre d'artistes de l'école flamande ont porté le nom de **FRANCK**; mais ce nom a été écrit de tant de manières différentes, qu'il est devenu impossible de déterminer exactement la parenté qui a pu exister entre eux. Les registres de paroisse, ceux de l'état civil, les signatures plus ou moins nettes, les documents particuliers inédits, les notices imprimées, tout enfin, porte les traces d'un désordre orthographique que le temps ne fait qu'accroître. Nous avons essayé d'apporter de la lumière au milieu de ce chaos, et si le résultat est encore incomplet, nous sommes du moins parvenu à établir quelques filiations exactes, *Franck, Francken, Vranck*

sont les principales variations que le nom a subies, sans qu'il soit encore possible d'affirmer si le nom patronymique est *Franck* ou *Francken*. Le nombre d'artistes portant ce nom, du xve au xviii^e siècle, dans la seule province d'Anvers, s'élève à trente-quatre et tous n'ont pas une notoriété suffisante pour figurer dans la *Biographie nationale*; aussi ne parlerons-nous que des principaux d'entre eux, en suivant l'ordre chronologique, le seul qui permette d'introduire de l'unité dans une étude aussi compliquée. Les Franck dont l'époque de floraison fournit seule un point de repère bien authentique, ne viendront qu'après ceux dont les dates de naissance et de mort sont connues (1).

FRANCK (*Nicolas*) ou FRANCKEN, artiste peintre, né à Herenthals vers 1520 et mort en 1596. On le croit élève de Frans Floris; il vécut à Anvers, y mourut et y fut enterré dans l'église de Saint-André. Son épitaphe offre de l'intérêt en ce qu'elle nous renseigne sur quelques membres de sa famille. La voici :

SEPULTURE

*Van den eersamen NICOLAES FRANCKEN
schilder van Herenthals, sterf den
12 meert A° 1596*

FRANÇOYS FRANCKEN *syn sone sterf
den 5 october A° 1616*

AMBROSIUS FRANCKEN *oock sune sone
sterf den 16 october 1648*

CLARA PICKAERT AMBROSIUS *huysvr.
sterf den 9 august 1619*

JERONIMUS FRANCKEN FRANÇOYS *sone
sterf den 17 meert 1623*

AMBROSIUS FRANCKEN FRANÇOYS
sone sterf den 8 aug. 1632

ÉLISABETH MERTENS *huysvrouw
van FRANÇOYS FRANCKEN sterf
den 2 septemb. 1639*

MAGDALENA FRANCKEN FRANÇOYS
*dochter sterf den 3 sept. A° 1639
ende den eersamen FRANÇOYS*

FRANCKEN FRANÇOYS *sone constich
schilder binnen syn leven sterf de
6 mey anno 1642*

en ELISABETH de HOOGE *sterf den
5 january 1704 Geestelycke dochter
en MARIA de HOOGE begyntien
tot Mechelen sterf de 2 jann. A° 1696*

Bidt voor de sielen.

(1) M. Théodore van Lerijs, l'un des auteurs du *Livret du Musée d'Anvers*, possède, dans ses manuscrits, un travail considérable sur les Franck, travail rédigé d'après des papiers de fa-

En 1755, avant la chute de la tour de l'église, on y voyait le tombeau de l'artiste, orné de son portrait peint par lui-même. Nicolas Franck traita l'histoire et le portrait. On a de lui, à Courtrai, un tableau représentant : *Notre Seigneur portant sa Croix*.

FRANCK (*François*), ou FRANCKEN dit le Vieux, fils de Nicolas. Artiste peintre né à Herenthals vers 1544, mort à Anvers en 1616. Elève de Frans Floris et d'Adam van Noort. Il acquit le droit de bourgeoisie à Anvers en 1567, fut reçu la même année dans la gilde de Saint-Luc et en devint le doyen en 1588. Sa réputation était grande et il forma un grand nombre d'élèves. Le livret du musée de La Haye dit qu'à partir de l'année 1597 notre peintre fit précéder sa signature des mots : *den Ouden* (le Vieux) ou de l'abréviation *D. O.* afin de n'être pas confondu avec son fils François qui ajoutait à son nom *den Jongen* (le Jeune) ou les lettres *D. J.* On trouve, en effet, la signature de François avec les mots *den Ouden*, sur un de ses tableaux placé au musée de Dresde, tandis que celle mentionnée pour le Jeune se trouve également sur plusieurs de ses tableaux (voyez plus loin, FRANCKEN (*Fr.*), le Jeune). Il existe un assez grand nombre de tableaux incontestablement dus à François le Vieux. Nous citerons les principaux : *Jésus au milieu des docteurs*, vaste triptyque, placé à la cathédrale d'Anvers, daté de 1587. Josué Reynolds a signalé ce tableau, et en a fait l'objet d'une étude particulière. — *Étéocle et Polynice*, au musée d'Anvers, grisaille provenant du Serment des escrimeurs. — *Les Œuvres de miséricorde*, au même musée; tableau signé *D. O. ff.* *Christ entre les larrons*, au musée de Berlin. — *Histoire d'Esther*, au musée du Louvre, à Paris. (Quelques auteurs attribuent ce tableau à François le Jeune.) — *Fuite en Egypte*, au musée de Dresde, ainsi

mille dont quelques-uns nous sont connus. Espérons que le manuscrit de M. Van Lerijs sera publié un jour.

qu'une *Création d'Eve*, dont le paysage est de Jean Breughel de Velours. — Le même musée possède encore *Dieu créant les animaux* et un *Jésus-Christ allant au Calvaire*, signé de la manière suivante : *D. O. Ffranck inventor et fecit*. — A 1597. Au musée de Stockholm on a de lui : *Lazare et le Mauvais Riche*. — *Le Passage de la mer Rouge*, appartenant à la collection Blenheim, en Angleterre, a été signalé par Waagen comme étant d'une finesse extraordinaire. — Au musée de Munich, nous voyons *L'assemblée dans un cabinet de tableaux et d'objets d'art*, signé *D. O. Ffranck IN et F.* — Dans le même musée, se trouve un *Combat de cavalerie*, signé de même, mais avec la date de 1631, dit le livret, ce qui doit être une erreur de transcription ou d'impression. François le Vieux plaçait un grand nombre de figures dans ses tableaux d'un coloris généralement sombre mais transparent. Plusieurs de ses élèves ont imité sa manière et ont, comme lui, animé leurs compositions d'un grand nombre de personnages. Cette circonstance contribuant à faire confondre les œuvres du maître avec celles de ses disciples, explique le nombre incalculable de tableaux qu'on lui attribue abusivement. Ses productions sont cependant recherchées, mais moins que celles de son fils, François le Jeune, et il n'est, croyons nous, aucun graveur qui les ait reproduites.

FRANCK (*Ambroise*) ou FRANCKEN, le Vieux, fils de Nicolas, artiste peintre né vers 1545 à Hérenthals et mort en 1618. Van Mander prétend qu'il apprit à peindre chez Frans Floris, sensiblement reçu d'Ambroise même, car l'historien flamand nous apprend qu'il rencontra dans sa jeunesse l'artiste à l'évêché de Tournai. Faisons remarquer cependant que rien ne ressemble moins à la peinture de Floris que celle de Francken. Ce que l'on sait de la vie de notre peintre se réduit à peu de chose : en 1570, il se trouve, à Fontainebleau, témoin d'un mariage; en 1573, il est admis comme maître dans la gilde de Saint-Luc à Anvers; en 1577, il

obtint dans cette ville droit de bourgeoisie; en 1581-1582, il devint doyen de la gilde; en 1600, il exécute, pour le maître-autel de l'église Saint-Jacques, deux volets peints des deux côtés; en 1618, il meurt. Une circonstance prouve le cas que l'on faisait de son mérite : en 1589-1590, il fut choisi comme un des experts chargés d'évaluer le *Jugement dernier* que Raphaël van Coxcie venait de terminer pour le magistrat de Gand.

Ambroise possédait un coloris brillant et harmonieux qu'on peut admirer dans toute sa richesse au musée d'Anvers; il composait mal, et groupait ses personnages d'une façon embrouillée. Quelques-unes de ses œuvres furent confondues avec celles d'Otho Venius. On en connaît cependant beaucoup d'originales; nous citerons les principales. Au musée d'Anvers on en compte dix-neuf, y compris les peintures des volets à l'intérieur et à l'extérieur : *La Multiplication des pains*, exécutée en 1593 pour l'autel des meuniers et des boulangers de la cathédrale; — *la Cène*, triptyque; — *Martyre de saint Crépin et de saint Crépinien*, peint pour la chapelle des cordonniers; — *Martyre de sainte Catherine d'Alexandrie*, provenant de l'abbaye de Tongerlo. — A l'église Saint-Jacques, à Anvers, *la Fille de Jaire*; — *la Femme adultère*; le *Christ au Jardin des Oliviers*. (Ces deux derniers sont les chefs-d'œuvre du maître.) — A Valenciennes, une *Sortie de l'Arche*; — à Dresde une *Reine du Ciel* avec des fleurs de Van Kessel, — et à Berlin un *Portement de croix*. Les graveurs qui ont travaillé d'après lui sont notamment les Wierix, De Jode et Mallery. Il lui ont emprunté des *Allégories* très vulgaires et reproduites sans le moindre soin. Il faut en dire autant d'une composition assez faible : *Le Meunier, son Fils et l'Ane*. — *L'Homme soutenu par la Grâce et éclairé par la Vérité* est la meilleure de ses allégories; elle a été gravée en 1578.

FRANCK (*Jérôme*) ou FRANCKEN, dit le Vieux, fils de Nicolas. Artiste peintre,

né en 1554 à Hérentals et mort en 1610. Nommé le Vieux pour le distinguer de deux autres Jérôme de la même famille et tous deux peintres. Celui-ci, après avoir étudié dans l'atelier de Frans Floris, se rendit en France où il acquit de la réputation comme portraitiste. Henri III se l'attacha et le fit travailler à Fontainebleau. Il voyagea en Italie et en revint pour se fixer à Paris, où il ouvrit une école, immédiatement fréquentée par les élèves de Frans Floris, que la mort de celui-ci laissait sans guide, quoiqu'il y eût alors à Anvers d'excellents maîtres; mais la vogue de Jérôme et ses succès à la cour de France attiraient vers lui la jeunesse. A la mort d'Henri III, il ferma son école et revint à Anvers, où il ne fit cependant qu'un court séjour, étant animé du désir de rentrer à Paris. La fortune l'y attendait : Henri IV l'employa, et les courtisans imitèrent le roi. Après Henri IV, Louis XIII lui accorda également ses faveurs, ce qui le fit surnommer le peintre des rois.

Il se maria à Paris avec une Française dont il eut trois enfants. L'une de ses filles épousa François Pourbus. On sait que Jérôme exécuta un grand nombre de portraits qui devaient avoir du mérite, puisque les plus grands seigneurs du temps se firent peindre par lui. On ne connaît cependant aucune œuvre de ce genre qui puisse lui être attribuée avec certitude. On suppose avec raison que ses portraits auront été démarqués par les marchands pour recevoir le baptême de quelque nom plus en vogue. Le mariage de sa fille avec Pourbus donne à cette supposition d'autant plus de vraisemblance que le gendre chercha à s'assimiler la manière de peindre de son beau-père. On considère comme un des chefs d'œuvre de Jérôme une *Nativité* destinée aux cordeliers de Paris et exécutée en 1585, pour le compte de son protecteur, le premier président du Parlement, Christophe de Thou. Mariette dit, à ce propos : « A en juger par le tableau qui est à Paris, il semble avoir voulu imiter la manière de dessiner et de composer de

« Fr. Floris qui, toute sauvage qu'elle fût, était alors en estime auprès de « bien des gens. » A l'âge de vingt et un ans, il peignit pour les Augustins de la même ville un *Crucifiement* signé et daté. En 1602, il reçut de la ville de Paris 120 écus pour un tableau représentant le prévôt des marchands, les échevins et d'autres officiers municipaux. Ce tableau, qui était placé à l'hôtel de ville, a disparu. Morin a gravé son portrait à l'âge de trente-cinq ans; on y trouve la souscription suivante : *Hierosme Francoque peintre du Roy, Francoque pin. Morin fecit.* Jacques Matham a aussi gravé d'après lui un *Jésus-Christ pleuré par les saintes Femmes*. Enfin on voit au musée d'Amsterdam une *Abdication de Charles-Quint*, où se trouve une inscription en quatre lignes, dont la dernière a seule le droit de nous intéresser. La voici :

EX INVEN : D. PETRI DE HANNICART H FRANC

L'invention du tableau est assez bizarre, ne fût-ce que par cette circonstance que la scène se passe sur les bords de la mer. Le livret du musée, édition de 1840, mentionne de Jérôme une *Sainte Famille*, dont il ne reste plus de trace. Au musée de Lille figure un *Charles-Quint prenant l'habit religieux*, beau tableau qui a été acquis en 1859. Un autre tableau de Jérôme existe au musée de Stockholm, *l'Assemblée de Dieux marins*.

FRANCK (Sébastien), FRANCKEN ou VRANCX, artiste peintre, né à Anvers en 1568 (?), mort en 1647. La question de savoir si ce peintre appartient à la nombreuse famille des Francken ou s'il doit être considéré comme une individualité isolée du nom de Vranx, n'est pas encore résolue. Les documents du temps eux-mêmes ne la tranchent pas, car nous voyons le portrait de Sébastien avec le nom : *Vranx*, tandis que celui de son fils Jean-Baptiste est orthographié *Francken*. Nous n'hésitons cependant pas à considérer notre artiste comme le chef d'une souche nouvelle du nom de *Vranx*, en nous appuyant,

d'une part, sur ce que rien, dans ce que l'on sait de lui, ne le rattache aux Franck ou Francken, originaires d'Hérenthals; d'autre part, sur ce qu'aucun indice relatif à cette parenté n'apparaît dans son épitaphe, que nous extrayons des *Inscriptions funéraires de la province d'Anvers, couvent des Grands Carmes* :

Au-dessous de la statue de sainte Thérèse, marbre noir. Dans la partie inférieure, les portraits, peints en ovale, de Sébastien Vranck, de Marie Pampfi, sa femme et de Barbe, leur fille.

*Sepulture
van den eersaemen
SEBASTIANUS VRANCK conschil
Deken van de Violier Wyckmeester
Capiteyn sterf den 19 mey 1647
ende de eerbaere Jousfrouw
MARIA PAMPFI syn wetlige huysvrou
sterf den 16 april 1639
en de eerbare BARBARA VRANCK
haertiede beyde dochter
sterf den 19 mey 1639
ende Jousfrou
MARGARETA PAMPFI
haertiede nichte
sterf den . .*

Sous ce monument se trouve une pierre sépulcrale, couverte d'une lame de cuivre, avec l'inscription suivante, surmontée d'un écusson armorié :

*Hier leet begrave PETER
VRANCK coopman va syde lake
sterf A^o 1577. de 18 mey
en Juffrouwe ELYSABET VAN
EESBEKE alias VAN DER HAGHE
Sy wettyghe huysvrou. Sterf-
de. 19 - februari. A^o 1569.*

Il semble que ces deux monuments funéraires appartiennent à une même famille et que Pierre Vranck pourrait bien être le père de notre Sébastien. Quoi qu'il en soit, l'artiste auquel cette notice est consacrée fut élève d'Adam van Noort, reçu franc maître de Saint-Luc en 1600 et doyen en 1612. Poète distingué, il aida au rétablissement de la chambre de rhétorique dite : *de Violiere*, et en devint aussi le doyen; un sonnet, qu'il lui adressa en cette qualité, nous a été conservé.

On ignore s'il voyagea. Cependant un examen attentif de ses tableaux y fait découvrir des tendances italiennes. De plus, le nom de sa femme semblerait indiquer une origine méridionale.

Quelques biographes citent encore un autre Sébastien, qui serait fils de Fran-

çois le Vieux et peintre d'histoire. Or, nous ne connaissons pas à François de fils du nom de Sébastien. La confusion qui règne dans l'histoire des Franck se reproduit dans le classement de leurs tableaux. C'est ainsi que l'œuvre du musée de La Haye, longtemps attribuée à Sébastien, n'est pas de lui : elle représente *Appelle faisant le portrait de Campaspe*, toile qui a été achetée à Amsterdam en 1765, pour la somme de mille florins. Voici les tableaux que nous croyons pouvoir lui attribuer : *Intérieur de l'église des Jésuites, à Anvers*, avec beaucoup de figures, au musée de Vienne. Il est signé *S. Vranck*. — *Scène de guerre*. La Haye. — *Village pillé par des soldats*, Rotterdam (signé). — Autres tableaux, également au musée de Rotterdam. — *Arrivée de Marie de Médicis à Anvers, à Stockholm*. — *Passage de la mer Rouge*, Saint-Petersbourg. — *Tentation de saint Antoine*, Dresde. C'est lui qui dessina la coupe que tient en main Abr. Graphæus sur son portrait du musée d'Anvers, par Corneille De Vos. L'intérieur de la coupe portait la devise de Sébastien : *De Deucht gaet sonder vrees* (La Vertu marche sans crainte). Un tableau qui se trouve au musée de La Haye a passé pour être de notre Sébastien, mais il est parfaitement signé à gauche de la manière familière à François Francken le Jeune. On constate chez l'artiste qui fait l'objet de cette notice une grande science du dessin, mais aussi un peu de raideur; excellent coloriste et compositeur énergique. Il peignait les chevaux d'une manière remarquable. Hollar a gravé d'après lui *les Envirois d'Anvers*; Matham, *les Pèlerins d'Emmaüs*. A Rome, on publia une grande estampe d'après sa *Conversion de saint Paul*, en 1597, ce qui fortifie l'opinion que l'on a qu'il fit un séjour en Italie,

Van Dyck a fait de lui un superbe portrait, gravé par Bolswert, et où Sébastien est représenté comme capitaine quartenier.

FRANCK (*Jérôme*) ou FRANCKEN, le Jeune, fils de François le Vieux. Artiste

peintre né à Anvers en 1578, mort en 1623. Inscrit dans les *Liggeren* en 1620 comme élève de son oncle, Ambroise Francken le Vieux. Il devint franc maître de Saint-Luc en 1607. Le musée d'Anvers possède de lui : *Horatius Coclès au pont Sublicius*. Ce tableau, de grande dimension, est signé et daté de la manière suivante : *Jeronimus Francken invet. fecit. Anno 1620... 14 august*; il provient du Serment des escrimeurs. On ne connaît de lui aucune autre œuvre authentique, et on est amené à croire que quelques-uns de ses travaux de peinture ont été attribués à François Francken le Jeune.

FRANCK (*François*) ou FRANCKEN, le Jeune, artiste peintre, fils de François le Vieux, né à Anvers en 1581 et mort en 1642. Il fut élève de son père, se maria en 1607 et eut une nombreuse famille. Il quitta l'atelier paternel pour voyager en Italie et s'y occupa beaucoup de l'étude des anciens. On dit qu'à Venise il fut appelé *Don Francisco*, circonstance qui enfanta des erreurs bizarres et contribua à jeter quelque incertitude sur ce que l'on sait de sa vie.

Des auteurs français ont fait de Don Francisco un nom et un nouveau personnage : Dominique François. Cette leçon s'est répandue au point que le catalogue de Munich, entre autres, l'a adoptée. On a voulu expliquer ainsi les lettres *DO* ou *D* que l'on trouve aussi sur des tableaux de François II. M. De Stuer, auteur du livret du musée de La Haye, dit que François II, après la mort de son père et alors que son neveu, François III, se mit à peindre, adopta, à son tour, la dénomination de *Den Ouden* ou, en abrégé, *DO* ou *D*. C'est le cas, dit-il, pour deux tableaux du Louvre, datés de 1653 et signés *D^r ffrank f et in* et *D^r Franck*. On se croirait en droit d'émettre l'opinion que les tableaux marqués *DO* ou *D* doivent tous être rendus à François le Vieux, car on ne saurait admettre que François le Jeune (*Den Jongen*) qui avait cru devoir séparer ainsi son individualité de celle de son père, se serait ultérieurement avisé

d'adopter la signature paternelle pour séparer, cette fois, son propre nom du nom de son neveu François III; il ne peut avoir voulu établir semblable cacophonie. Cependant comment expliquer que les lettres *DO* figurent sur des tableaux portant des dates postérieures à celle de la mort de Francken le Vieux? Cette circonstance jette beaucoup d'indécision dans le classement des tableaux du père et du fils. Quant au tableau du musée d'Anvers, *les Œuvres de miséricorde*, il n'est point signé d'après le catalogue de 1874 (ainsi que le dit M. De Stuer) *Den Jon. F. F. F.* 1608 Mais bien *Doff*. C'est le triptyque des *Quatre Couronnés* qui porte la signature *D. Jon F. F.* Le catalogue d'Anvers commet donc une erreur, et les *Œuvres de miséricorde* doivent être restituées à François le Vieux. En effet, ce dernier était encore, en 1608, un vaillant artiste et François III, reçu seulement franc-maître en 1639-40, n'était probablement pas né alors. Il faut observer aussi que François II et François III ne durent pas produire beaucoup en même temps, le premier étant mort en 1642, deux ans seulement après la réception de son neveu à la maîtrise. Donc les explications données par M. De Stuers en ce qui concerne les tableaux de Munich et du Louvre n'élucident pas la question, le neveu François III étant encore, en 1631 et 1633, un simple apprenti. La vie de François le Jeune fut laborieuse, s'il faut en croire le chiffre considérable de tableaux qu'il a laissés et dont nous allons faire connaître les principaux. — Au musée d'Anvers, on compte de lui *les Miracles au tombeau de saint Bruno*, les *Quatre Couronnés* (triptyque). Episode de l'histoire de Maximilien d'Autriche, aïeul de Charles-Quint, figurines dans un paysage de J. De Moneyer. La galerie de Florence possède quatre tableaux sans que l'on sache s'ils sont de François le Vieux, ou de François le Jeune. Le *Sabbat*, au musée de Vienne (signé comme les *Quatre Couronnés*); au même musée, un *Christ crucifié* (signé : *Den Jon. F. F. IN.* 1606), ainsi que *Jésus*

et Nicodème. Au musée de Dresde, la *Femme adultère* (signé : ff. d. j. fe. 1606). C'est par erreur que le livret de ce musée attribue ce tableau à Ambroise. — Au musée de Madrid : *La Sentence de mort du Christ*. — Au musée de Munich : *Tableau allégorique sur le paganisme et le christianisme*. — Au Louvre : *l'Enfant prodigue* et *Visite d'un prince dans le trésor d'une église*. Ces deux tableaux portant la signature avec les lettres *Do*, nous n'oserions certifier qu'ils sont de François Den Jongen. — Au musée de Bruxelles, *Crésus et Solon*; à celui de Stockholm, *l'Enlèvement d'Hélène*. — Le musée de La Haye possède de lui un *Bal à la cour d'Albert et d'Isabelle* en 1611. On y voit sept personnages marqués au-dessus de la tête d'un P, ce qui signifie qu'ils sont peints par Pourbus le Jeune. Ce tableau curieux est signé : *Den J. ffrank*. C'est ce tableau que Hoet et après lui Immerzeel ont attribué à J.-B. Francken et à David Beek, né en 1621. — Au musée de Saint-Petersbourg, notons de lui *les Sept Œuvres de miséricorde*; à celui de Berlin, une *Tentation de saint Antoine*; à Lille, un *Christ marchant au Calvaire*. On signale aussi des œuvres de notre artiste à Copenhague, à Rotterdam et à Amsterdam. Il participa, avec Sébastien Vrancx, Van Balen et Breughel de Velours, à l'exécution d'un blason emblématique pour la chambre de rhétorique la *Violette*. Ce blason remarquable est actuellement au musée d'Anvers.

Dans les tableaux qui sont authentiquement de lui l'on constate que cet artiste possédait à un haut degré le sentiment de la grâce et de l'harmonie. Son séjour en Italie se révèle dans les lignes ondulées et concordantes de ses compositions. Il avait le coup de pinceau rapide, incisif et spirituel, mais sa palette était un peu lourde. Peut être ne doit-on voir dans cette circonstance qu'un effet du temps qui aura décomposé l'essence de quelques-unes de ses couleurs, comme cela est arrivé pour beaucoup de peintres de toutes les époques. Il était habile dessinateur, et sous ce rapport ne le cédait en rien à ceux

de ses plus excellents collègues anversois. Il peignit des figures dans beaucoup de paysages et d'intérieurs, notamment dans ceux de P. Neefs, Momper et Van Bassen; Van Dyck fit son portrait et Hondius le grava.

François Francken le Jeune est sans contredit le meilleur et le plus célèbre peut-être de sa famille. La critique de tous les pays lui rend cette justice que viennent corroborer les prix élevés qu'obtiennent ses tableaux. Il est seulement regrettable que sa personnalité n'ait pas su se dégager entièrement de celles de ses homonymes. L'inexplicable *Do*, placé sur beaucoup de ses tableaux, même après la mort de son père, et alors que cette ajoute devait faire attribuer l'œuvre ainsi signée à la main de François le Vieux, a singulièrement dérouté les historiens et les amateurs; il faut dire toutefois qu'on distingue, par une étude attentive des œuvres du père et du fils, celles de l'un et de l'autre. Quant à supposer qu'il ait voulu par là séparer sa signature de celle de son neveu François III, qui n'était encore qu'un élève, c'est peu admissible. Nous ne saurions non plus admettre que le *Do* ait été ajouté aux tableaux du fils pour les faire jouir des bénéfices de la vogue attachée, alors, aux œuvres de François le Vieux. Michel Lasne a gravé d'après François un *Entretien familial d'un seigneur et d'une dame*; J. Berlée, la *Vierge et l'Enfant Jésus*.

FRANCK (*Jean-Baptiste*) ou FRANKEN le Jeune, artiste peintre, né à Anvers vers 1599, et mort en 1663. On le croit, comme Gabriel, fils de Sébastien. On ne sait pas grand-chose de ce peintre, dont les œuvres sont assez répandues.

Son portrait a été peint par Van Dyck, et constitue un des chefs-d'œuvre de l'illustre maître; il fait partie du musée Van der Hoop d'Amsterdam, et a appartenu en 1831 à Smith, qui se trompe en affirmant que le maître avait alors 32 ans. Le portrait porte cette inscription : *Johannes Bapt. Franck*,

actatis suae XXVIII. Le musée de Bruxelles possède de Franck une *Décolation de saint Jean-Baptiste*, qui provient d'une église de la capitale où il formait le panneau central d'un triptyque. Mensaert et Descamps ont attribué ce tableau à De Crayer. Le musée de Bruges possède un *Jésus-Christ au milieu des docteurs*, et quelques autres bustes d'apôtres au musée de Dresde. Au musée de Rotterdam, on rencontre un *Christ avec la Madeleine*, de Breughel de Velours, dont les figures sont de Jean-Baptiste.

Notre artiste possédait un coloris agréable, et s'évertua à imiter Rubens et Van Dyck, quoiqu'il fût visiblement gêné dans les transitions des lumières vives aux ombres. A une vente faite à Anvers, en 1765, un de ses tableaux, dont le catalogue ne donne pas le titre, fut vendu 162 florins, prix élevé pour l'époque. Nous ne connaissons point de gravures d'après ses œuvres.

FRANCK (*Constantin*) ou FRANCKEN. Peintre, né à Anvers en 1660, mort en 1708. Reçu dans la corporation des peintres comme fils de maître en 1694, il devint doyen en 1695. Constantin dessinait les chevaux habilement, et produisit d'excellents élèves, tels que Van Falens, le peintre des chasses. Il existe de lui, à Anvers, une *bataille d'Eeckeren*, où ses qualités de dessinateur se révèlent dans tout leur éclat.

FRANCK (*Jean*) ou FRANCKEN, peintre d'histoire et de paysage, né à Anvers, on ne sait en quelle année. On croit qu'il fut élève d'Adrien van Utrecht. Son nom n'est point inscrit dans la liste de la corporation de Saint-Luc ; il est probable qu'il quitta Anvers très jeune pour voyager. En 1550, il était établi à Naples, où il fut surnommé *Franco*. Wenceslas Coberger demeura chez lui et épousa sa fille. On ne cite qu'un seul de ses tableaux ; il se trouve à Naples, et représente une *Adoration des Mages*.

Jean Franck jouissait en Italie d'une

bonne réputation ; il avait l'élégance et l'exactitude de dessin de Frans Floris, mais son coloris avait plus d'ampleur et d'harmonie. On rencontre, dans les catalogues de vente, des œuvres de notre Jean Francken, vendues à des prix assez élevés ; mais il nous est impossible de préciser, parmi tant de tableaux portant le même nom familial, la part qui revient à l'artiste qui nous occupe. On en retrouverait peut-être une bonne partie dans les églises de Naples d'où, sans doute, il ne revint point, car on n'entendit jamais plus parler de lui dans son pays. On ne sait s'il a laissé de la famille : sa fille, qui épousa Coberger, mourut jeune, car Wenceslas se remarria à Rome, alors qu'il était encore au début de sa carrière.

FRANCK (*Gabriel*), ou FRANCKEN. Artiste peintre que l'on croit fils de Sébastien ; on le trouve inscrit en 1605 dans les *Liggeren* comme élève d'un certain Gérard Schoofs. Il fut doyen de la corporation de Saint-Luc en 1636-1637. Les registres de paroisse font connaître qu'il fut marié deux fois. Gabriel peignit l'histoire et le paysage en petit, et plus spécialement sur cuivre. Il avait une touche très fine et travaillait dans le style des autres Franck, auxquels on attribue souvent la paternité de ses œuvres.

FRANCK (*Laurent*) ou FRANCKEN. Peintre, né à Anvers où il fut élève de son oncle Gabriel en 1623. Il traitait l'histoire et le paysage, mais ce dernier genre l'emporta et il s'y adonna entièrement. Un de ses meilleurs élèves fut Francisque Millé. Il alla, vers 1660, s'établir à Paris et y obtint du succès. On ignore la date exacte de sa naissance ainsi que celle de sa mort. Il était, du côté maternel, oncle d'Abraham Genoels, d'après Descamps. Il est hors de doute que Laurent Franck fut employé par Lebrun aux travaux de Versailles.

FRANCK (*François*) ou FRANCKEN, le Troisième. Peintre, né à Anvers où il

mourut en 1667. Cet artiste, connu sous le nom de *Rubénien* (on ne sait trop pourquoi), peignait des figurines dans des intérieurs d'église, notamment dans ceux peints par Pierre Neefs le Vieux; il en existe un de ce genre au musée de La Haye, signé des deux maîtres. François le Troisième fut reçu franc maître à Anvers en 1639-1640 et nommé doyen en 1656-1657. Sa réputation est inférieure à celle de ses homonymes.

Complétons ce que nous savons des *Franck* ou *Francken* en réunissant dans l'alinéa suivant les autres artistes de ce nom. Sans avoir joui d'une grande notoriété, ceux-ci doivent être considérés comme faisant partie de l'école flamande; il s'en trouve probablement parmi eux sur lesquels la lumière n'est pas encore faite et que, peut-être, l'histoire mettra, un jour, à leur véritable place.

Paul reçu dans la corporation de Saint-Luc à Anvers en 1561. — *Jérôme*, le troisième fils de François le Jeune, né en 1611 à Anvers, élève de Christophe Van der Lanen. — *Ambroise*, le troisième fils de François le Jeune, né à Anvers en 1622, admis en 1645 dans la corporation de Saint-Luc, à Anvers. — *Arnold*, né à Anvers, admis comme élève du sculpteur Cardon, en 1611. — *Maximilien*, neveu de Gabriel et frère de Laurent, mort en 1651. — *Ammon*, reçu en 1624 dans la corporation des peintres à Anvers. — *Ambroise* le Jeune, fils de François le Vieux, né à Anvers, mort en 1632; élève de son père; on croit qu'il habita Louvain où il travailla, avec un peintre nommé Mathieu van Nègre, à des tableaux d'église. On voit de lui une *Nativité de Jésus-Christ* à l'église Saint-Jean, à Malines, tandis que les volets de ce tableau sont au grand séminaire de la même ville. — *Jean-Baptiste* le Vieux, peut-être fils de Jérôme le Vieux, entra dans l'atelier d'Ambroise en 1594. La dette mortuaire d'un Jean Franck est inscrite aux *Liggeren* en 1624. — *Isaac*, né à Anvers, élève d'un Jean Franssen en 1608. — *Jean*, élève,

en 1644, d'Abraham Mattys ou Matthysens. — *Thomas*, fils de François le Vieux, né à Anvers, inscrit dans la gilde, en 1600, comme fils de maître. — *P. H.* né à Anvers au XVII^e siècle, peignit, dans le style de Rubens, plusieurs tableaux pour des églises d'Anvers. Ne serait-ce point à celui-ci que reviendrait le qualificatif de *Rubénien*, donné à François le troisième? Le musée possède aussi plusieurs de ses tableaux. L'un est daté de 1652. C'est un *saint Antoine de Padoue*, vaste composition avec beaucoup de personnages de grandeur naturelle.

Ad. Siret.

FRANCKENIUS (*Godefroid*), écrivain ecclésiastique, né à Bois-le-Duc, vers 1592, et mort dans la Guinée le 19 novembre 1654, entra dans la compagnie de Jésus et enseigna d'abord la philosophie à Olmutz, et la théologie morale à Nissa. Il partit ensuite pour le Nord, fonda une mission à Copenhague, parcourut la Suède et vint diriger le collège de Bruges. S'étant rendu, plus tard, dans la mission hollandaise, il fut jeté en prison par les réformés. Après sa délivrance, il retourna en Danemark, d'où il s'embarqua pour les missions de l'Afrique, et mourut dans cette contrée.

On a de lui :

Assertiones ex universa philosophia, quibus accedunt problemata 18 optica de visu ejusque objecto. Plomucii, 1630.

E. H. J. Reusens.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, éd. in-fol., I, col. 1938.

FRANCO (*Jean*), médecin, mathématicien, né à Eerseel, dans la Campine, vers le milieu du XVI^e siècle. Il étudia la médecine à Louvain, reçut le bonnet de docteur, à l'une ou l'autre université étrangère (on ignore laquelle), puis se fixa à Bruxelles, où il se fit admettre dans la bourgeoisie et exerça la médecine, au moins jusqu'en 1594. Comme il avait aussi étudié les mathématiques, on le chargea, ainsi que Bruhesius l'avait fait pour Bruges, de dresser les Ephémérides, c'est-à-dire des alma-

nachs sanitaires pour la ville qu'il habitait. On en cite une édition imprimée à Anvers, chez Arnold 's Coninx, en 1594, de format in-4^o, sous le titre de : *Ephemeris Meteorologica. Groote Prognosticatie ende daghelycksche beschryvinghe van de wonderlycke revolutien der gantscher werelt, ende meest der goede Inclination onser Nederlanden van dit jaer ons Heeren MDXCIII*. Ces Ephémérides, quoique remplies de visions astrologiques, obtinrent l'approbation du censeur ordinaire et la permission du conseil de Brabant.

Peut-être notre Franco est-il le même personnage que le Jean Francus d'Eersel, dont parlent les *Fasti academici* de Louvain? Il aurait alors été aussi chanoine de Cambrai.

Aug. Vander Meersch.

Paquet, *Mémoires littéraires*, t. X. — Eloy, *Dictionnaire de médecine*.

FRANÇOIS, des ducs de Lorraine, fut nommé, en 1701, coadjuteur du prince-abbé de Stavelot et Malmedy, Guillaume Egon de Furstemberg. Il sut gouverner avec prudence, « maintient la paix et « l'union dans la principauté, et ses « revenus étaient consacrés en bonnes « œuvres. » C'était un de ces hommes humbles, désintéressés, laborieux qui savent faire le bien sans éclat.

Il habitait alternativement ses deux abbayes et faisait le bonheur de ses sujets lorsque la mort le leur ravit en 1715, le 17 juin.

J.-S. Renier.

M. Villers. — De Notie. — A. Courtejoie, *Illustrations de Stavelot*, p. 24.

FRANÇOIS (*Dom Jean*), savant bénédictin, naquit le 26 janvier 1722 à Acremont sous Jéhonville dans la province de Luxembourg, et y mourut le 22 avril 1791. Après avoir étudié avec succès au collège des Augustins de Bouillon, il embrassa la vie monastique, et choisit l'ordre de Saint-Benoît comme étant le plus propre à faciliter ses travaux littéraires; sa préférence pour les abbayes réformées le fit entrer dans celle de Beaulieu en Argonne, de la con-

grégation de Saint-Vanne au diocèse de Verdun. Il y prit l'habit le 10 octobre 1739 et y fit ses vœux le 13 octobre 1740. Après s'être perfectionné à Moustier-en-Der, dans la Haute-Marne, et à Saint-Vincent de Metz, il fut nommé en 1749, professeur à l'abbaye de Hautvilliers près de Reims, et chargé d'enseigner la rhétorique, les éléments des mathématiques, la chronologie, la philosophie, la controverse religieuse et la théologie scolastique; il s'en acquitta avec beaucoup de succès. Elu chambrier de l'abbaye de Saint-Pierre-aux-Monts à Châlons-sur-Marne, il n'y resta que peu de temps et revint à Hautvilliers : vers 1756, il occupait à Saint-Vanne les fonctions de professeur et de maître des novices; mais sa santé fort altérée l'empêchant de s'acquitter de ses devoirs selon ses désirs, il fut envoyé à Saint-Symphorien de Metz, où il fut nommé doyen, et conçut l'idée d'écrire l'histoire de la ville de Metz. En 1758, les bénédictins de l'académie allemande l'invitèrent à s'établir parmi eux; il partit pour Trèves, y travailla assidument à plusieurs mémoires et fut, sur ces entrefaites, nommé prieur de Saint-Clément, à Metz, où après six ans de fonctions, il demanda sa démission, et obtint d'aller habiter chez les dominicains de Saint-Arnoul à Metz, pour y achever son histoire de cette ville.

Il ne survécut que peu à la dissolution des ordres religieux décrétée par la République française, et mourut à Beaulieu, sa maison professe.

Sa connaissance des anciennes chartes fut, dans deux circonstances, fort profitable à son ordre : d'abord en 1754, en lui faisant découvrir que le prieuré de Semuys ou des Sept moines avait été usurpé sur la congrégation de Saint-Vanne, affaire qu'il poursuivit avec gain de cause contre l'archevêque de Reims; ensuite, en découvrant que son ordre avait des droits incontestables sur le prieuré de Muno, que les jésuites de Liège s'étaient approprié, spoliation à laquelle la cour de Rome mit fin en donnant des bulles en faveur de la congrégation de Saint-Vanne.

On a de lui : 1^o *Histoire de la ville de Metz*. Metz, 1769, 4 vol. in-4^o ; travail considérable qui occasionna de grandes peines et de grands frais. — 2^o *Vocabulaire austrasien*. Metz, 1773, in-8^o. — 3^o *Bibliothèque générale des écrivains de saint Benoît, patriarche des moines d'Occident, contenant une notice exacte des ouvrages de tout genre, composés par les religieux des diverses branches, filiations et réformes, par un bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne*. Bouillon, 1774, 4 vol. in-4^o. Cet ouvrage est assez médiocre, quoique fort prétentieux. — 4^o *Dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque pour servir à l'intelligence des anciennes lois et contrats, par un bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne*. Bouillon, 1777, in-4^o, ouvrage très estimable. — 5^o *Petit cours de littérature lu à l'Académie de Metz*, in-16. — Il avait en outre réuni un *Trésor de chartes austrasiennes* en 2 vol. in-folio, et un *Pouillé du diocèse de Metz*, et comptait publier un *Code monastique* ; il prépara une *Histoire de Châlon-sur-Marne*, fit imprimer les manuscrits de son confrère Olivier Legipont et le *Corpus academicum germanobenedictinum*.

Émile Varenbergh.

Dict. univ. et classique d'histoire. — Piron, *Levensbeschryving*. — Goethals, *Lectures*, t. IV. — Neyen, *Biogr. luxemb.* — Becdelièvre, *Biog. liégeoise*. — Michaud, *Biog. universelle*.

FRANÇOIS (*Pierre-Joseph-Célestin*), peintre et graveur, né à Sainte-Croix, faubourg de Namur, en 1759. Ses premières années se passèrent à Charleroi, où il apprit les principes du dessin d'un peintre nommé Blocq. A onze ans, il fut placé à l'Académie d'Anvers, sous la direction d'André Lens, qui le prit en affection. Il y resta huit ans et remporta les premiers prix. En 1778, il partit pour l'Italie et séjourna à Rome jusqu'en 1781, époque à laquelle il visita plusieurs villes de la Péninsule, puis une partie de l'Allemagne. Il résida six mois à Vienne, y fit son grand tableau : *Bacchus et Ariane*, puis revint à Anvers, où il peignit pour la galerie de M. Vinck l'*Histoire de Vénus*. Revenu, en 1789, à Rome, il y travailla pendant

trois ans, notamment pour le prince Lambertini qui lui avait commandé, entre autres, une *Notre-Dame du Rosaire* et un *Purgatoire*. En 1792, il rentra dans son pays, s'établit à Bruxelles et s'y maria. Dès lors, sa vie fut consacrée à l'enseignement public et au travail de l'atelier. Professeur à l'Académie royale et à l'athénée, il forma d'excellents élèves dont plusieurs ont acquis de la célébrité, tels que Madou, Navez et Decaisne. Il collabora avec Lens pour l'*Histoire de Bacchus* destinée au salon de M. Stevens. Ces peintures mythologiques, dans lesquelles il déployait beaucoup de grâce, étaient alors à la mode. Il en orna beaucoup de maisons particulières et de palais tant en Belgique qu'à l'étranger. Cet artiste consacra sa longue carrière à relever l'art flamand et mourut comblé de distinctions.

Au musée de Bruxelles on voit de lui : *Marius sur les ruines de Carthage* ; à Hambourg, un *Médecin consulté par deux femmes* ; à Gand, une *Assomption*. François possédait une facilité de travail extraordinaire et s'est fait remarquer par la correction de son dessin. Il peignait aussi des portraits en miniature. Comme compositeur, il a le cachet de son temps et se distingue surtout par la grâce, ainsi qu'on pourra s'en convaincre par la jolie gravure au trait que donne Normand dans son *Histoire de Psyché* (*Salon de Gand*, 1823, p. 82). Grâce à sa prodigieuse activité il a produit une quantité considérable de tableaux dont les principaux sont désignés dans le *Dictionnaire des hommes de lettres, etc.*, de Vandermaelen. Bruxelles, 1837. Comme graveur à l'eau-forte, sa pointe est fine et lumineuse. On le voit dans un *Cahier d'eaux-fortes d'après ses dessins* ; la *Grosse Tour à Bruxelles* et *Quarante cinq vues d'Italie, gravées d'après ses dessins*.

Ad. Siret.

FRANÇOIS DE BONNE-ESPÉRANCE, controversiste, né à Lille (ancienne Flandre), le 20 juin 1617, mort à Bruxelles, le 5 janvier 1677. Voir CRESPIN.

FRANÇOIS-MARIE DE BRUXELLES, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles, en 1665, mort à Gand, le 18 octobre 1713. Voir CAESSENS (*François-Marie*).

FRANÇOIS-MARIE DE HUY, écrivain ecclésiastique, né probablement dans le pays de Liège, aux environs de la ville de Huy, vivait à la fin du xvii^e siècle. Il entra dans l'ordre des Capucins, et publia : *Le Prosélyte chrétien instruit dans la personne de Nicodème*. Anvers, 1700; vol. in-8^o, renfermant une série d'instructions ou de conférences pour l'Avent.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 640.

FRANÇOIS D'IVOIX ou D'YVOIS, écrivain ecclésiastique, qui vivait au commencement du xvii^e siècle, a laissé l'ouvrage suivant : *Les avertissemens es trois estatz du mode selon la signification de vng monstre ne lan mille. V. cēs et. xij. Par lequels on pourra prendre auis a soy regir a tousioursmais*. Paris, Jehan Belon (1513), vol. in-4^o, en caractères gothiques, de 62 feuillets non chiffrés. Ce volume fut aussi imprimé la même année à Valence.

E.-H.-J. Reusens.

Brunet, *Manuel du libraire*, éd. de 1860, I, p. 583.

FRANÇOIS DE ZICHEM ou ZICHENIUS, écrivain ecclésiastique, né à Sichen (Brabant), vers le commencement du xvii^e siècle, mort vers 1559. Cet écrivain, dont on ignore le nom véritable, est généralement connu sous celui de Zichenius, du lieu de sa naissance. Ayant embrassé l'état religieux, il fit sa profession dans l'ordre des Récollets, acquit bientôt une bonne réputation comme prédicateur, et son mérite l'éleva successivement à diverses charges dans l'Ordre : il fut vicaire au couvent d'Anvers, gardien de Maestricht, puis à Malines. Il a publié : 1^o *Pia meditatio quædam in orationem Dominicam*. Antverpiæ, 1550, in-18. Cet ouvrage, dit Paquot, montre que l'auteur avait fait une étude raisonna-

ble de la langue et de l'éloquence latine. — 2^o *Exhortatio laconica ad mortem*. Trajecti ad Mosam, 1554, in-12. — 3^o *Enarratio in Psalmum XL*. Antverpiæ, 1556, in-12. — 4^o *Septem verborum quæ Christus ex cruce protulit, brevis et pia explicatio*. Antverpiæ, 1556, in-24. — 5^o *Concio de Eleemosynæ efficacità et utilitate, ad maxime pium Cæsareæ Majestatis Eleemosynarium*, se trouve à la suite de l'ouvrage précédent, f^o 103-114. — 6^o *Enarratio in Prophetam Hieremiam*. Colonix, 1559, in-12.

Aug. Vander Meersch.

Sweetius, *Athenæ belgicæ*, p. 259. — Valère André, p. 247. — Waddingius, p. 141. — Lelong, *Bibliothèque sacrée*, p. 730. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. 5, p. 410.

FRANCON CALABER, abbé de Villers et chroniqueur, mort le 26 novembre 1585. L'abbé Calaber naquit à Louvain, au commencement du xve siècle, d'une famille occupant un rang honorable dans la bourgeoisie de cette ville. Il entra dans l'ordre de Cîteaux et fit profession dans le monastère de Villers, d'où il ne tarda pas à partir pour aller étudier en théologie, d'abord dans sa ville natale, puis à Paris. Dans la capitale de la France, il dut, en qualité de bachelier, remplir les fonctions de lecteur et donner des leçons publiques sur l'Écriture sainte. Il habitait le refuge ou hôtel que sa communauté possédait à Louvain, lorsque, le 24 novembre 1459, son abbé, Walter d'Assche, vint à mourir. Des amis influents agirent en sa faveur et déterminèrent le duc de Bourgogne Philippe à lui conférer la dignité vacante. Il trouva l'abbaye accablée de dettes, et, peu d'années plus tard, il eut la douleur d'en voir les possessions ravagées à l'occasion des guerres des princes bourguignons contre les Liégeois. Ces circonstances défavorables ne l'empêchèrent pas de se livrer à la manie des constructions. Il fit agrandir le quartier abbatial de Villers, auquel il annexa de nouvelles salles, pratiquées sous l'ancienne infirmerie des convers, et il fit bâtir à Louvain un nouveau refuge, qui fut reconstruit en 1760. Lorsqu'ils se ren-

daient à Anvers, ses prédécesseurs occupaient une habitation ; il la trouva trop vieille et en acheta une autre, plus spacieuse et plus belle. Sur les instances de sa souveraine, la duchesse Isabelle de Portugal, il acheva la réforme du monastère de Valduc, qui avait été entreprise par l'un de ses religieux, confesseur au monastère d'Argenton. Après avoir dirigé Villers pendant 27 ans, Calaber mourut, à Louvain, de la gravelle et reçut la sépulture dans la salle capitulaire de l'abbaye. C'est lui qui a écrit la continuation de la Chronique du monastère depuis l'année 1333, que vécut l'abbé Jean de Bruxelles, jusqu'à son avènement.

Alphonse Wauters.

Paquot, t. XVI, p. 58. — Wauters, *L'Ancienne Abbaye de Villers*, passim.

FRANCON, FRANCO TUNGRENSIS, XXXVIII^e évêque de Liège, mourut en 903 (non en 906, comme le veut Molanus), après une longue et laborieuse carrière. Il gouverna longtemps l'abbaye de Lobbes, succéda en 855 à Hircaire et passa 47 ans à la tête de l'église de Tongres-Liège. Il avait fait de brillantes études à l'école du palais (1) de Charles le Chauve, son parent, probablement sous la direction du philosophe Mannon : il fut redevable de ses dignités moins à son rang qu'à son mérite. Trithème, cité par Launoy, le représente comme profondément versé dans la connaissance de l'Écriture Sainte et des lettres profanes ; philosophe, rhéteur, poète et musicien excellent, esprit pénétrant, orateur disert, il rehaussait toutes les qualités d'un écolâtre éminent par une vie sans tache, tout entière absorbée par son dévouement à ses devoirs et à ses disciples. Il brilla dans l'enseignement dès l'époque de son séjour à Lobbes ; il y forma nombre de savants élèves ; on rapporte qu'il écrivit plusieurs ouvrages, dont aucun ne nous est parvenu. Son élévation à l'épiscopat ne lui fit pas perdre de vue la tâche qu'il s'était imposée ; il tint à

diriger personnellement l'école de la cathédrale de Saint-Lambert, et ce fut grâce à son impulsion vigoureuse que cet établissement devint bientôt célèbre dans toute l'Europe. Mais Francon n'oublia jamais son cher monastère, et il eut finalement la satisfaction de l'annexer à l'église de Liège, ainsi qu'on le verra plus loin. Sa surveillance attentive et les traditions qu'il y laissa valurent à l'école de Lobbes la prééminence sur toutes les écoles monastiques du pays.

En 859, l'évêque de Liège dut interrompre ses travaux paisibles pour assister au concile de Savonnière, près de Toul, où Charles le Chauve vint se plaindre amèrement de l'archevêque de Sens, Vénilon, accusé d'avoir pris contre lui le parti de Louis le Germanique. Vénilon fut cité devant des prélats délégués ; mais comme il s'entendit avec Charles, l'affaire n'eut pas de suite. En revanche, la conduite de Lothaire (2), neveu de ce dernier prince, donna, trois ans plus tard, beaucoup d'embarras à Francon, et lui fit commettre un acte de courtisanerie indigne d'un successeur de saint Lambert. Lothaire ayant répudié sa femme Theutberge et voulant la remplacer par sa maîtresse Valdrade, compta sur les évêques de son royaume pour obtenir la légitimation de son divorce. Ils se réunirent à Aix-la-Chapelle ; Francon était du nombre. Pas un membre de l'assemblée, dit Baronius, ne prit sur lui d'élever la voix au nom de la morale outragée : qu'on se figure, ajoute Fisen dans sa naïve indignation, des chiens n'osant aboyer. Valdrade fut donc couronnée reine. Le pape Nicolas I^{er}, informé du fait, entra dans une violente colère. Il envoya un légat en France ; un nouveau concile, convoqué à Metz, confirma les conclusions prises à Aix : les juges, paraît-il, avaient été gagnés. Nicolas cassa leur sentence et déposa les évêques, consentant néanmoins à les rétablir s'ils venaient à résipiscence. Les archevêques de Cologne et de Trèves protestèrent,

(1) *Palatinis studiis instructus*, dit Mabillon (*Ann. Bened.*, t. III, p. 223).

(2) Celui qui donna son nom à la Lotharinge.

ce qui occasionna des troubles jusqu'à Rome ; les autres prélats se soumirent. Quant à Francon, qui avait prévu cette issue, il s'était prudemment abstenu de se rendre à Metz, alléguant que s'il avait paru à Aix, c'était, d'une part, pour ne point se séparer de son métropolitain, de l'autre, parce que la réunion se tenait dans son diocèse. Il intervint cependant encore dans les débats qui suivirent, jusqu'à s'exposer une fois de plus au courroux du saint-siège ; mais lorsque Lothaire eut consenti à reprendre sa femme légitime, il réfléchit, confessa par écrit sa faute et obtint son plein pardon. La postérité sera-t-elle moins indulgente que le pape ?

Lothaire II mourut en 869, sans enfants légitimes. Aussitôt Charles le Chauve mit la main sur la Lotharingie. Francon, accompagné de l'évêque de Metz, alla le saluer à Verdun et le reconnut pour son souverain. Toutefois l'année suivante, au partage conclu à Meerssen entre Charles et son frère Louis le Germanique, le diocèse de Liège se trouva politiquement divisé ; chacun des deux princes eut même dans son ressort une partie de la ville épiscopale : Liège ne constituait pas encore un Etat distinct.

L'apparition des pirates normands sur les bords de la Meuse dérangerait toutes les combinaisons. Le pays fut horriblement ravagé en 882 et 883 ; l'incendie dévora Maestricht et Tongres ; Liège n'eut pas moins à souffrir : tout était ruine et deuil. A peine commençait-on à respirer, qu'un nouveau flot de barbares se rua sur les villes et les campagnes. L'invasion de 891 fut particulièrement désastreuse : ce devait être la dernière. Les troupes levées sur l'ordre de l'empereur Arnoul de Carinthie furent surprises dans la vallée de la Gueule (*Gulia*), avant d'avoir pu se masser, et subirent une triste défaite. Arnoul ne perdit pas courage : Francon lui vint à la rescousse avec une armée liégeoise ; la journée de Louvain se termina par la déroute complète des Normands, dont il fut fait un épouvantable massacre.

Le vainqueur, parent et ami de Francon, lui avait témoigné hautement sa bienveillance dès le 15 novembre 888, en faisant don à l'église de Liège de l'abbaye de Lobbes, dont ne dépendaient pas moins de 155 villages ; cet accroissement de territoire fut confirmé en 908 par Louis l'Enfant. C'est de là que date principalement l'extension des possessions liégeoises dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Charles le Gros avait antérieurement gratifié Francon de la riche terre de Madière, qui fut échangée dans la suite contre la ville de Saint-Trond.

Arnoul n'avait fait qu'acquitter une dette de reconnaissance : Francon lui était venu en aide lorsqu'il avait disputé à Charles le Simple la couronne de Lotharingie, héritage de son oncle Charles le Chauve. On vient de voir que l'évêque de Liège lui prêta une seconde fois un concours énergique, au moment du danger. Les sympathies d'Arnoul se transmirent à ses enfants, au grand avantage de la future principauté. Un diplôme de Zuentibold (898) y incorpora le bourg de Theux avec ses annexes, etc.

Cependant Francon n'avait pas l'esprit tranquille : dans la guerre des Normands, il avait versé le sang humain. Il n'y tint plus : le prêtre Bérignon, de Liège, et Eleuthère, de Lobbes, partirent en son nom pour Rome, chargés de déclarer au souverain pontife qu'il se jugeait indigne de vaquer désormais à ses fonctions épiscopales, et de le supplier de leur donner les pouvoirs nécessaires pour les exercer à sa place. Qu'en arriva-t-il ? Nous voyons Francon, peu de temps avant sa mort, présider en personne la cérémonie d'inauguration de l'église des saints Harlinde et Relinde, à Maeseyck. — C'était incontestablement un homme de conscience et de haute vertu ; s'il commit une faute en sa vie, ce ne fut pas d'avoir résisté aux Normands ; quant à sa faiblesse au concile d'Aix-la-Chapelle, il l'expia largement par la sincérité de ses repentirs. Il laissa une mémoire vénérée, tant à raison de la sagesse dont il avait

fait preuve comme administrateur dans des moments difficiles, que de son caractère et de ses bons exemples. Il fut inhumé dans la cathédrale de Saint-Lambert de Liège.

Alphonse Le Roy.

Recueil de Chapeauville. — Fisen et les autres historiens liégeois. — *Hist. litt. de la France*, t. VI. — J. Launoy, *De scholis celebr.* — Stallaert et Vanderhaeghen, *L'instr. publique au moyen âge.* — Waulde, *Chronique de Lobbes.* — Villenfagne, *Recherches.* — Wauters, *Tables chronol.*, t. I. — Mabillon, *Ann. Bened.*

FRANCON, théologien et musicographe, mort à Liège vers 1083. La nouvelle Biographie universelle le fait naître à Cologne; mais l'épithète de *teutonique* que lui donne Trithem ne prouve pas qu'il soit né en Allemagne. Toutefois son *Compendium de discantu* débute par ces mots : « *Ego Franco de Colonia.* » On l'a quelquefois confondu avec Francon, abbé d'Affligem, Francon chanoine à Liège en 1080, puis prévôt de Saint-Rombaut à Malines, et Francon, évêque de Belgrade, mais d'origine liégeoise. Du Boulay (*Hist. de l'univ. de Paris*, I, 581) croit que le célèbre musicographe fut disciple de Fulbert de Chartres; mais tout démontre qu'il suivit les leçons d'Adelman ou Anselme, auquel il succéda en 1066 dans sa dignité de scolastique ou écolâtre de Saint-Lambert. (*Magister scolaram sancti Lamberti.*) Il fut en même temps chancelier de la cathédrale. Ses premiers écrits remontent à 1054. Toutefois, selon Sigebert de Gembloux, sa réputation de savant daterait de 1047.

Francon, suivant le goût de l'époque, étudia d'abord les questions mystérieuses concernant la duplication du cube, le mouvement perpétuel, la pierre philosophale, la magie et l'astrologie judiciaire. Mais, comme le font remarquer les rédacteurs de l'Histoire littéraire de France, il ne se prêta qu'avec discrétion à ces études dangereuses. L'interprétation des livres saints l'occupa plus complètement, et il ne s'en détournait que pour les soins que réclamait la direction des écoles épiscopales ou pour les réformes qu'il préparait dans l'enseignement de la musique. Sur ce der-

nier point il a merveilleusement dépassé son siècle. C'est de lui que nous vient un des plus anciens traités que l'on connaisse sur la musique mesurée et l'harmonie régulière. Alors que l'on ne connaissait guère encore que la *diaphonie*, il parvenait déjà à régulariser le *déchant*, et à transformer l'œuvre de Hucbald, moine de Saint-Amand. Ce fut lui qui, le premier, se servit de ce mot *discantus* pour désigner la véritable harmonie et qui, pour perfectionner la notation musicale, employa les termes de *longues*, de *brèves*, de *semi-brèves*. S'il n'a pas inventé la musique mesurée, on lui doit du moins une remarquable tentative de régularisation. Peut-être même a-t-il contribué pour une large part dans le développement des drames semi-liturgiques. Burney a trouvé à Rome un manuscrit dans lequel Jean de Murris dit : « *Magister Franco qui invenit mensuram figuratam.* »

Quoi qu'il en soit, Francon était un des hommes les plus considérés, les plus influents dans la principauté de Liège. On le vit plus d'une fois figurer comme arbitre dans les affaires de la plus haute importance. Néanmoins, il semble, vers la fin de sa vie, s'effrayer de toute cette popularité qui l'entoure. Delvaux prétend même qu'il quitta tout, école et bénéfices, pour s'enfermer comme simple moine dans l'abbaye de Saint-Laurent à Liège. Il est vrai que, selon l'*Histoire littéraire*, le moine Renier, un historiographe de Saint-Laurent, ne le compte pas parmi les religieux de cette abbaye.

Principaux écrits de Francon : 1° *Ars cantus mensurabilis.* — 2° *Compendium de discantu*, 3e vol. de la collection de l'abbé Gerbert. — 3° Traité sur la *quadrature du cercle*. Il y fut aidé par Falchal, moine de Saint-Laurent. Ce livre que Gilles d'Orval et Trithem ont encore pu lire, avait été dédié en 1054 à Hermann, archevêque de Cologne. — 4° Traité sur le *Comput*, c'est-à-dire sur le calendrier, afin de découvrir le jour de Pâques et des autres fêtes mobiles qui en dépendent. — 5° Traité sur les *jeûnes des Quatre-Temps* (manuscrit de

Saint-Laurent de Liège). — 6^o *Louanges de Notre-Dame* (manusc. de l'abbaye de Sept-Fontaines). — 7^o Divers traités sur l'*Écriture* (d'après Dupin, *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*). — 8^o Un traité de la *Sphère*, qui fut commenté par saint Thomas d'Aquin. — 9^o Un livre sur le *Bois de la sainte croix*, commenté par Gerlandus.

J. Stecher.

Delvaux, *Mém. pour servir à l'hist. ecclés. de Liège*, II, 296, 405. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — *Hist. générale de la musique*, t. V, p. 244. — *Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 421 — Du Boulay, *Hist. de l'univ. de Paris*, I, 581. — *Délices du pays de Liège*, V, 22. — Paquot, *Mémoires*, II, 398. — De Coussemacker, *Hist. de l'harmonie au moyen âge*. — Burney, *A general history of music*.

FRANCON, deuxième abbé d'Affligem, écrivain ecclésiastique, mort le 13 septembre 1135, après avoir gouverné l'abbaye pendant douze ans. On ignore la date et le lieu de sa naissance, mais il est à supposer qu'il vit le jour en Belgique. Il prit l'habit religieux à Affligem, sous Fulgence, premier abbé de cette maison, qui y avait introduit la règle de Saint-Benoît, se rendit peu après son élévation à la dignité abbatiale, en Angleterre; on croit que ce fut Godefroid duc de Brabant, qui l'y envoya auprès de son gendre le roi Henri I^{er}, au sujet de la compétition au trône de Flandre, sur lequel le roi Anglais voulait placer Thierry d'Alsace, tandis que le roi de France protégeait Guillaume de Normandie, et que le duc de Brabant soutenait Arnoul, neveu de Charles le Bon, le comte assassiné. Francon reçut au delà de la mer l'accueil le plus empressé, tant à la cour que parmi le clergé et les moines.

Le duc Godefroid, qui l'estimait beaucoup, lui accorda pour son abbaye de grands privilèges, de grands biens, et lui donna la suprématie sur un certain nombre de maisons religieuses. Francon, réformant complètement la maison d'Affligem, y fit succéder l'ordre à l'anarchie; il forma une bibliothèque d'une certaine importance, et en 1129, érigea une nouvelle église à la place de l'oratoire primitif.

Il mourut saintement comme il avait vécu, dit un de ses biographes, et fut enterré dans son abbaye. C'est seulement en 1636 qu'une épitaphe fut placée sur sa tombe.

On a de lui : 1^o *De Gratia seu beneficentia Dei libri XII*. Antverp., Johan. Bellerus, 1565, in-16; *Idem*, Friburg-Brisgoie, 1620, in-16; *Idem*, dans la Bibliothèque des Pères de Lyon, 1677, t. XXI, p. 293 à 327. Cet ouvrage est sans doute le même qu'Henri de Gand cite sous le titre de *Status futuræ Gloriae*. L'auteur, qui avait commencé à l'écrire par ordre de l'abbé Fulgence, y traite de la Création, de la Chute des Anges et de celle de l'homme, de la Rédemption, des Mystères de la nouvelle Alliance, de la prédication de l'Evangile et de ses effets, de la réunion de tous les peuples en une même Eglise, et termine son œuvre par une pièce de vers sur le bonheur des Saints dans le ciel. — 2^o *Epistola Franconis monachi, quod monachus, abjecto habitu, non possit salvari*, dans la Bibliothèque des Pères de Lyon, t. XXI, p. 327-328 (1677). — 3^o *Epistola ad moniales ac sorores in Bigardis et Forestum consolatia*. (Bigarde et Forêt étaient deux abbayes de Bénédictines aux environs de Bruxelles.) Il existe des éditions particulières de cette lettre, mais on la trouve dans la Bibliothèque des Pères de Lyon, même volume que les œuvres précédentes et à leur suite, p. 329-330. Francon était déjà fort âgé quand il écrivit cette lettre.

Les anciens bibliographes citent encore de lui d'autres ouvrages restés en manuscrit et probablement perdus, entre autres : *Sermones de B. Virgine, Epistolæ ad diversos*. Paquot dit que de son temps on conservait, chez les chanoines réguliers de Tongres, un manuscrit de Francon : *Franconis monachi tractatus de cursu vitæ spiritualis per tomos XII*. C'est sans doute le manuscrit de l'ouvrage que nous citons sous le n^o 1.

Émile Varenbergh.

Foppens, *Bibl. Belgica*. — Paquot, *Mémoires littéraires*. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des let-*

tres. — De Raisse, *Ad annales sanctorum*. — Fabricius, *Bibliotheca latina*. — Sweetius, *Athenae belgicae*. — *Histoire littéraire de la France*. — Butler, *Vies des saints*. — Didot, *Biographie générale*.

FRANCON d'Arquenne près de Nivelles, ou d'Archennes près de Wavre, partit pour la Terre Sainte avec ses deux fils et s'y fit remarquer par des actes d'une bravoure éclatante. Il tua en combat singulier un guerrier musulman d'une haute stature et d'une force extraordinaire, et fut envoyé en qualité d'ambassadeur, avec trois autres chevaliers, au Soudan (probablement le soudan d'Egypte), qui avait désiré de le voir. Ses fils étant morts en combattant pour la foi chrétienne, il revint dans le Brabant, sa patrie, et prit l'habit religieux à Villers, où son anniversaire se célébrait, selon Sanderus, le 12 décembre.

Les exploits de Francon, sa vie exemplaire et sa fin édifiante ont été chantés dans un petit poème, en langue latine, que Martene et Durand ont édité dans leur *Thesaurus anecdotorum* (t. III, col. 1333 et suiv.), et dont le baron de Reiffenberg a réédité le fragment principal dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* (1^{re} série, t. XII, p. 262) et les *Bulletins de la Commission royale d'histoire* (1^{re} série, t. X, p. 266). Mais à quelle époque vécut ce chevalier. Henriquez place son voyage en 1134, sous l'évêque de Liège Henri II, et De Reiffenberg voit en lui un compagnon de Godefroid de Bouillon. A cette époque, le monastère de Villers n'existait pas. Il est plus probable qu'il assista à la cinquième croisade, pendant laquelle on voit un *Franco de Arkania* et ses deux fils (Francon et W. Walter) figurer comme témoins dans une chartre donnée en Egypte, à Damiette, par Walter Berthout, seigneur de Malines, en 1220, et non pas en 1226, comme Miræus le dit à tort. Dans quelle localité vivait-il ? A Archennes, sans doute, où l'on conserva longtemps des reliques apportées de la Terre Sainte et qui furent léguées à l'église paroissiale, vers l'an

1340, par Jean de Foreste, dont un des ancêtres ou des prédécesseurs avait sans doute vu l'Orient. Cependant, il y a eu à Arquennes des chevaliers du nom de Francon, qui sont cités en 1167, 1185, 1211. Un seigneur du même nom donna un bois à l'abbaye de la Ramée, lorsque sa fille y prit le voile.

Alphonse Wauters.

Outre les auteurs cités dans le texte, Miræus, *Chronicon Cisterciense*, p. 129, et *Fasti Belgici et Burgundici*, p. 483. — Henriquez, *Fasciculus sanctorum ordinis cisterciensis*, livre I. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 61. — Tarlier et Wauters, *La Belgique ancienne et moderne*, canton de Wavre, p. 193.

FRANCQUART (Jacques), architecte, peintre, géomètre, écrivain, à ce que l'on croit, né à Bruxelles en 1577 : quelques biographes indiquent pourtant l'année 1590 ; mort en 1651.

On trouve le nom de Jacques Francquart inscrit aux *Liggeren* d'Anvers en 1585-1586, mais il n'est pas probable qu'il s'agisse de notre artiste. Né de parents riches, Francquart put se rendre de bonne heure en Italie et data de Rome deux eaux-fortes représentant des cénotaphes. On le dit élève de Rubens, avec lequel il eut, plus tard, des relations suivies. Mais il doit être bien plus considéré comme architecte que comme peintre. En cette dernière qualité, nous ne connaissons point ses productions.

Franquart fut un des introducteurs dans les Pays-Bas du style italo-flamand de la deuxième période ; c'est lui qui, en 1616, publia, dans nos contrées, le premier livre d'architecture sur ce style. En 1619, l'archiduc Albert le chargea de la construction d'un catafalque à Sainte-Gudule pour les funérailles de l'archiduc Mathias. En 1622, il construisit le fameux char funèbre de l'archiduc Albert, lequel fut tant admiré, et dont le dessin parut dans le beau livre gravé en 1623 par Corneille Galle, sous le titre : *Pompa funebris optimi potentissimi q. Principis Alberti Pii, archiducis Austriae, Ducis Burg. Brab., etc., veris imaginibus expressa à Jacobo Francquart, archit. Reg., etc.* Les principales

œuvres architecturales de Francquart sont l'église des Jésuites, à Bruxelles, démolie en 1812 ; l'église du Béguinage à Malines et le temple des Augustins à Bruxelles, attribué à Coeberger, mais qui doit être restitué à notre architecte, d'après un document trouvé dans les archives de la maison conventuelle, document ainsi conçu : « Notre » provincial, Georges Maigret, con- » sentit, le 22 février 1620, à la re- » construction de notre église, à Bru- » xelles, après avoir préalablement » approuvé le plan de M. Jacques » Francquart, le principal architecte » de la ville et de la cour. Ce fut le » même qui bâtit, quelques années au- » paravant, notre couvent et, en 1615, » notre collège ». En 1636, il publia, à Anvers, les portraits des hommes illustres de l'ordre des Augustins, gravés par Corneille Galle. Ce fut aussi lui qui créa et disposa la chapelle ardente, aux funérailles de l'Infante Isabelle. Francquart avait été nommé ingénieur du roi d'Espagne aux Pays-Bas, créé chevalier par Philippe III, et aussi gentilhomme de la chambre de l'Infante.

Le livre publié par lui en 1616 est un curieux petit in-folio, de vingt et une planches avec texte en trois langues, latine, française et flamande. Il est dédié à l'archiduc Albert et ne porte point de nom d'imprimeur. Voici le titre : *Premier livre d'architecture de Jacques Francquart, contenant diverses inventions de portes serviables à tous ceux qui désirent bastir et pour sculpteurs, tailleurs de pierres, escriniers, mas- sons et autres, en trois langues*. C'est à partir de ce moment qu'on remarque, dans les Pays-Bas, ces portes cochères et battantes dont quelques spécimens ont échappé au vandalisme des novateurs. Ce livre *Premier* resta sans suite. Francquart eut une vie active, et mourut célibataire dans un âge avancé. Nous devons les renseignements qui précèdent à l'œuvre excellente de M. Auguste Schoy, couronnée par l'Académie royale de Belgique en 1873, sous le titre : *Histoire de l'influence*

italienne sur l'architecture dans les Pays-Bas. Corneille De Bie donne le portrait de Francquart dans son *Gulden cabinet*. C'est une assez mauvaise gravure sans nom d'auteur. Il existe aussi un portrait de lui gravé par Hollar, d'après sa nièce Anne-Françoise De Bruyn.

Ad. Siret.

* **FRANKEN-SIERSTORFF** (*Pierre-Joseph DE*), évêque d'Anvers et diplomate, né à Bonn le 21 mars 1667, décédé à Anvers le 19 octobre 1727. Après avoir achevé ses études de droit et pris le grade de docteur en cette science à l'université de Mayence, il fut nommé chanoine du chapitre métropolitain et de l'église collégiale de Notre-Dame du Capitole, à Cologne, et président du collège de Saint-Laurent dans la même ville. Il fut chargé, dans l'entre-temps, de missions diplomatiques en Prusse, en Hollande et en Autriche, devint bientôt aussi auditeur général de la nonciature de Cologne, et remplit même, comme administrateur apostolique, l'intérim de ces dernières fonctions lorsque le nonce François Paulutio partit pour la Pologne. Sa prudence et sa sagacité le signalèrent bientôt à l'attention de Charles III, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas, qui le nomma à l'évêché d'Anvers par lettres patentes données à Barcelone en 1707. Les circonstances fâcheuses que traversait la Belgique en ce moment furent cause que la confirmation papale de la nomination faite par le roi ne fut accordée que le 16 janvier 1711. Arrivé à Anvers, l'évêque sut en peu de temps s'attirer l'estime et l'affection de tout le diocèse. Il continua, pendant son épiscopat, à être mêlé assez activement aux affaires politiques de notre patrie, et se fit particulièrement remarquer dans les Etats du Brabant. Ceux-ci le chargèrent successivement d'une mission politique à Vienne, auprès de l'empereur Charles VI (auparavant roi d'Espagne sous le nom de Charles III), et en Hollande, auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies.

Comme évêque d'Anvers, il eut prin-

cipalement à cœur la prospérité du séminaire de son diocèse, qu'il dota largement. Il mourut dans sa ville épiscopale le 19 octobre 1727. On lui fit des funérailles très solennelles, et son oraison funèbre fut prononcée par G.-J. Haghen, licencié en théologie et président du collège Malderus à Louvain.

E.-H.-J. Reusens.

De Ram, *Synopsis actorum ecclesiae Antverpiensis*, p. 71-73.

* **FRANKENBERG** (*Jean-Henri*, comte **DE**), cardinal, archevêque de Malines, né le 18 septembre 1726, à Gross-Glogau en Silésie, de parents catholiques, le comte Othon-Vénance de Frankenberg et la comtesse Francoise de Künberg. Le jeune Jean-Henri fit ses humanités chez les Jésuites de sa ville natale, étudia la philosophie à l'université de Breslau et se voua de bonne heure à l'état ecclésiastique. Après lui avoir conféré les quatre ordres mineurs, le prince-évêque de Breslau l'investit d'un canonicat dans l'église cathédrale de cette ville. Frankenberg se rendit ensuite à Rome pour y achever ses études au séminaire germanique. Il y entra en 1745, à l'âge de dix-neuf ans et en sortit, en 1750, après avoir reçu le sacerdoce et le doctorat en philosophie et en théologie. Nourri d'études solides, il mérita plus d'une fois les éloges du pape Benoît XIV. A Vienne, le comte Altemps, premier archevêque de Goritz, le prit pour son coadjuteur et lui obtint encore plusieurs autres dignités ecclésiastiques. La manière distinguée et sage dont il s'acquitta de ses diverses fonctions engagea Marie-Thérèse à l'élever, le 27 janvier 1759, au siège primatial de Belgique et à le nommer en même temps, conseiller intime d'Etat. Confirmé par le saint-siège le 27 mars de la même année, Frankenberg fut sacré par le cardinal archevêque de Vienne, le 15 juillet, fit son entrée solennelle à Malines, et prit possession de son siège le 27 septembre. Il s'occupa immédiatement de l'administration de son diocèse, travailla avec zèle à l'éducation

morale du clergé et des fidèles, prêcha plusieurs fois par an en français, notamment aux solennités de l'Eglise, parlant souvent aussi en latin aux prêtres pour les instruire des devoirs de leur ministère, et se montra d'une grande charité envers les pauvres, à qui il distribuait environ vingt mille florins par an, sans compter les secours réservés aux œuvres pies. Ses vertus et son activité apostolique lui méritèrent les honneurs de la pourpre : il en fut revêtu par Pie VI, dans le consistoire secret du 6 juin 1778. Joseph II, qui l'estimait beaucoup, le manda à Vienne pour lui remettre de ses propres mains le chapeau de cardinal. Cette solennité eut lieu le 20 décembre, en présence de toute la famille impériale, du cardinal archevêque de Vienne, du nonce apostolique, de la plus grande partie des évêques et de la plus haute noblesse de l'Empire, ainsi que du corps diplomatique. Dès les premiers jours de février 1779, Frankenberg quittait Vienne pour rentrer à Malines.

A la suite des empiétements de Joseph II sur le domaine ecclésiastique, ces cordiales relations entre l'empereur et le prélat ne devaient pas tarder à se refroidir. L'institution d'un séminaire général et unique à Louvain fournit à Frankenberg une première occasion de protester. Il le fit en termes émus, éloquents et eut le bon goût de ne jamais se départir de cette modération, qui est comme l'auréole d'une cause juste; tous ses efforts, du reste, devaient échouer devant l'opiniâtreté de l'empereur. Les travaux d'appropriation du nouveau séminaire étant terminés, les cours furent donnés par des professeurs notoirement hostiles au catholicisme et de mœurs équivoques. Une vive irritation s'étant manifestée à ce sujet parmi les séminaristes, le cardinal-archevêque se rendit à Louvain pour les engager à la patience, leur promettant de ne rien négliger pour amener l'empereur à une appréciation plus exacte des véritables intérêts de la nation belge. Joseph II l'ayant appelé à

Vienne pour lui rendre compte de ce qui s'était passé, Frankenberg le conjura de renoncer à ses projets et de réintégrer les séminaires épiscopaux et la faculté théologique de Louvain dans leurs anciens droits, privilèges et libertés. Joseph II le traita avec bienveillance, mais ne lui fit aucune concession. Cependant les trois ordres ayant unanimement protesté contre les innovations impériales, et une agitation inquiétante gagnant les esprits, les gouverneurs généraux prirent sur eux de rétablir les choses plus ou moins sur l'ancien pied ; le monarque lui-même, mieux inspiré, invita les Etats à lui envoyer à Vienne une députation avec laquelle il pût se concerter sur les moyens les plus propres à arriver à la pacification politique et religieuse de leurs provinces ; négociation qui n'aboutit à aucun résultat ; mais le ministre plénipotentiaire, comte de Murray, crut devoir par mesure de prudence, proroger d'un mois la réouverture du séminaire général et fit des promesses solennelles au sujet du maintien intégral de la *Joyeuse entrée*. Ces promesses ayant été violées comme les autres, le cardinal se mit encore une fois à la tête de ses collègues, et fit des représentations respectueuses à l'empereur sur la portée de ses envahissements.

Le comte de Trauttmansdorff, qui succéda au comte de Murray, — rappelé parce qu'il avait été trop modéré, — envisagea la question du séminaire général, non comme intéressant l'Eglise, mais comme une affaire d'Etat qu'il fallait que le gouvernement tranchât d'une main ferme comme toute autre difficulté politique. Sans égard pour les assurances qui avaient été données dans les derniers temps au cardinal et aux députés belges, il fit rétrograder l'affaire jusqu'au point où elle se trouvait au 1^{er} avril de cette année. La raison de cette mesure était qu'à cette époque ni l'empereur ni son gouvernement n'avaient encore fait la moindre concession au sujet du séminaire général et qu'alors demeuraient en pleine vigueur les ordonnances émanées au nom de l'empereur. Il enjoignit,

en même temps, aux membres de l'ancienne faculté théologique de Louvain, d'interrompre de nouveau leurs cours, annonça que la volonté formelle de l'empereur était que le séminaire général fût rouvert le plus tôt possible, que tous ceux qui se refuseraient à y faire leurs études, seraient déclarés inhabiles à recevoir le sacerdoce ; que si les évêques avaient l'audace de faire continuer l'enseignement théologique dans leurs anciens séminaires ou d'ordonner prêtres ceux qui n'auraient pas terminé leurs études dans le séminaire général, ils encourraient la disgrâce de l'empereur. Les Etats de Brabant protestèrent de nouveau avec la plus grande énergie, et le cardinal de Frankenberg exposa, avec une entière franchise, ses plaintes au sujet de ces dispositions inattendues. Trauttmansdorff lui ayant objecté que, lors de son voyage à Vienne, il avait promis à l'empereur de se conformer à ses intentions, le cardinal lui démontra péremptoirement, en rappelant ses paroles, qu'il l'avait promis pour autant que le bien de la religion ne fût pas en cause. Le gouvernement l'ayant menacé d'une amende de mille écus s'il faisait encore enseigner la théologie dans son séminaire, le cardinal envoya contre cette mesure trois protestations successives qui furent appuyées par les Etats, par le conseil de Flandre et par tous les membres du clergé séculier et régulier. Joseph II donna alors l'assurance que rien ne serait enseigné de contraire au dogme et à la morale catholiques. Le cardinal et les autres prélats autorisèrent les séminaristes à suivre les cours ; mais les attaques contre la religion, la papauté et l'épiscopat ayant recommencé, les séminaristes se retirèrent dans leurs familles et le séminaire général redevint complètement désert.

Cependant, le gouvernement fit de nouveaux efforts pour tromper l'opinion publique. Il installa un nouveau recteur à Louvain avec les promesses de la plus rigoureuse orthodoxie, bien que le programme demeurât le même. Frankenberg et les autres évêques re-

fusèrent, une nouvelle fois, d'envoyer les séminaristes à l'établissement impérial. Joseph II, poursuivant systématiquement son œuvre, écrivit au pape « qu'étant législateur et conservateur » de la religion (dans ses Etats), c'était à lui seul de régler tout ce qui y a rapport » ; il lança un nouvel édit rappelant ses dispositions antérieures et enjoignant au cardinal de se prononcer définitivement sur l'enseignement du séminaire général. En même temps le gouvernement recourut à des mesures de rigueur. Des commissaires impériaux se rendirent, accompagnés de soldats d'infanterie et de cavalerie et de pièces de canon dans les séminaires épiscopaux et prièrent les élèves de les quitter pour se rendre immédiatement au séminaire général. Il y eut des scènes sanglantes à Malines et à Anvers ; on fit feu sur le peuple qui prenait le parti des séminaristes, et des fleuves de sang auraient été répandus si le cardinal, après avoir protesté contre ces actes de violence, n'eût engagé les élèves à se retirer pour un temps dans des maisons privées. La nation protesta de son côté, mais le gouvernement, qui bravait maladroitement la surexcitation générale, persista dans ses vues. Il fit recruter à prix d'argent des jeunes gens de la lie du peuple, ignares et dépravés pour la plupart, et arriva de cette manière à en gagner une quarantaine. Un nouvel ordre arriva à Frankenberg, lui intimant de se rendre à Louvain sans retard, d'y examiner le nouvel établissement et de l'approuver ou de déclarer ce qu'il contenait de défectueux. Trauttmansdorff écrivit, en outre, au cardinal que s'il ne se rendait pas de bonne grâce à Louvain, il avait, lui, « des ordres terribles à exécuter contre » Son Excellence, qui se désignait elle-même comme victime devant être « immolée à la juste vengeance de » l'empereur ». Frankenberg posa deux questions aux professeurs : 1° Les évêques ont-ils de droit divin, et de tout temps, le droit d'enseigner par eux-mêmes ou par autrui, non seulement en catéchisant, en prêchant, mais en ensei-

gnant la théologie à ceux qui aspirent à l'état ecclésiastique ? 2° Ce droit peut-il être empêché ou restreint par la puissance séculière ? Trauttmansdorff défendit, d'abord, aux professeurs de répondre à ces deux embarrassantes questions, puis leur recommanda de faire une réponse captieuse. Enfin Joseph II ordonna au cardinal de lui envoyer, dans les vingt-quatre heures qui suivraient la réception de la missive impériale, sa déclaration au sujet de l'enseignement de Louvain. Frankenberg déclara aussitôt qu'il était « forcé de » regarder l'enseignement de cette école « comme non orthodoxe ». Dix jours après, il développa ses motifs dans un mémoire à l'empereur, de 170 pages in-8°, sous le titre suivant : *Déclaration de Son Eminence le cardinal archevêque de Malines, sur l'enseignement du séminaire général de Louvain, avec l'enseignement doctrinal des sentiments des professeurs et des livres classiques de cette nouvelle institution*. C'était une œuvre de pénétration théologique et de modération tout à la fois ; mais elle accrut l'émotion du gouvernement, et Joseph II écrivit de sa main en marge de la *Déclaration* : « Le cardinal doit plier ou » être brisé ». Par contre, elle fut accueillie dans les Pays-Bas avec enthousiasme. Trauttmansdorff ayant fait au prélat les plus vifs reproches au sujet de cet écrit, et l'ayant prié, d'un autre côté, de publier une lettre pastorale pour calmer l'agitation croissante des esprits, Frankenberg y consentit et la rédigea aussitôt, en paraphrasant cette parole du Christ : Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Mais des événements plus menaçants se préparaient. Le gouvernement continuait, avec plus d'apreté que jamais, la lutte contre les institutions religieuses et politiques des provinces belgiques. Un soulèvement général répondit au décret par lequel l'empereur, aveuglé, supprimait le conseil de Brabant et la *Joyeuse Entrée*. Le pacte entre le souverain et la nation était rompu. « Joseph II, dit, à ce propos, M. J.-B. No- » thomb, ne tenta aucune réforme avant

« d'être inauguré, et cependant, depuis
 « longtemps, ses projets étaient arrêtés.
 « Le parjure fut prémédité... ceux qui
 « approuvent les réformes en elles-
 « mêmes peuvent absoudre l'intention;
 « mais, matériellement, le parjure,
 « l'illégalité n'en subsistent pas moins ».
 Frankenberg se vit en butte aux persé-
 cutions du gouvernement. Trauttmans-
 dorff lança contre lui un mandat d'ame-
 ner, et l'accusa, dans une sorte de
 pamphlet, d'être l'unique auteur de la
 révolution en Belgique et l'un des prin-
 cipaux chefs de la conspiration contre
 l'empereur. Il lui annonça en même
 temps qu'il avait encouru la disgrâce
 entière de Sa Majesté et qu'étant dé-
 pouillé de toutes ses dignités civiles, il
 eût à lui envoyer les insignes du pre-
 mier ordre de l'Empire dont il avait
 été revêtu naguère et le diplôme de sa
 nomination au rang de conseiller d'Etat.
 De pareilles mesures n'étaient pas de
 nature à ramener le calme. Désespéré et
 reconnaissant enfin qu'il avait été la
 victime de perfides conseils, Joseph II
 demanda la médiation du pape entre
 lui et ses sujets révoltés. Pie VI, dans
 une remarquable encyclique, satisfît au
 désir de l'empereur malade et presque
 mourant; mais il était trop tard : la
 révolution était accomplie.

Lorsque les états eurent aboli la lé-
 gislation ecclésiastique de Joseph II,
 les divers collèges de Louvain, qui
 avaient été supprimés et dont les reve-
 nus avaient été affectés à l'entretien du
 séminaire général, rentrèrent, ainsi que
 les séminaires épiscopaux, dans tous
 leurs droits et recommencèrent leurs
 cours. Frankenberg inaugura la réou-
 verture de l'Université en célébrant
 solennellement l'office divin en présence
 des évêques, des états, des hauts ma-
 gistrats et d'un peuple immense. Il
 vécut tranquille sous Léopold II et
 François II; mais ses dernières années
 furent tristes. L'invasion française bou-
 leversa la Belgique. L'archevêque se re-
 tira d'abord à Utrecht, puis à Amster-
 dam. Lorsqu'il revint dans son diocèse,
 il trouva son palais dévasté et logea dans
 son séminaire; mais ce ne fut pas pour

longtemps. Ayant refusé de jurer haine
 à la royauté, tout en protestant de sa
 soumission à la République, un décret
 de déportation fut lancé contre lui
 (1797). Il fut arraché à sa demeure et
 conduit entre des soldats jusqu'à la
 frontière allemande. Retiré d'abord à
 Emmerich, puis à Dorken, d'où il cor-
 respondait avec son diocèse, il séjourna
 pendant quelque temps au château
 d'Ahany; mais le gouvernement prus-
 sien le força de s'éloigner. Il offrit alors
 au pape sa démission et déclina, à rai-
 son de son grand âge, l'invitation que
 lui faisait le cardinal Consalvi, au nom
 du Saint-Père, de se rendre à Rome.
 Il se fixa enfin à Breda, où il expira, le
 11 juin 1804, à la suite d'une attaque
 d'apoplexie » pleuré et admiré de ses
 « contemporains comme un inébranla-
 « ble héros de la foi par la puissance de
 « sa parole et la grandeur de ses œu-
 « vres. »

Émile de Borchgrave.

A. Theiner, *Jean Henri, comte de Frankenberg*,
 Louvain, 1852. — Gerlache, *Œuvres complètes*,
 t. I (*Introd. à l'hist. de Belgique*). — *Recueil des*
représentations, etc., faites à S. M. I. par les
représentants des États des provinces des Pays-
Bas autrichiens, Liège, 1787-1790, 16 vol. —
 Claessens, *Le cardinal de Frankenberg, arche-*
vêque de Malines (articles publiés dans la *Revue*
catholique de Louvain, 1873). — *Lettres inédites*
du cardinal de Frankenberg, publiées dans les
Précis historiques de Bruxelles, 1873.

FRANQUET (François-Emmanuel-
 Alexandre-Joseph) ou FRANQUÉ, colo-
 nel décoré de l'ordre de Marie-Thérèse,
 né à Mons en 1730, mort le 12 avril
 1788. Il entra au service d'Autriche
 dans le régiment des dragons de Savoie
 en 1757, et obtint le grade de lieute-
 nant après le combat de Robosets, et la
 croix de Marie-Thérèse, pour sa con-
 duite à la bataille de Collin; ce fut le
 premier officier du grade de lieutenant
 qui obtint la décoration de cet ordre
 distingué. Franquet fit avec distinction
 toutes les campagnes de la guerre de
 Sept ans, se distingua à Reuthen et à
 Hochkirch, et s'éleva de grade en grade
 jusqu'à celui de colonel, qu'il obtint au
 mois de septembre 1785.

Général baron Guillaume.

Hirtentfelt, *Der militär Maria-Theresien orden*
und seine mitglieder.

FRANQUINET (*Guillaume-Henri*), peintre, né à Maestricht en 1785, mort en 1854. Elève d'Herreyns, à Anvers, professeur à l'école centrale de sa ville natale en 1804, Franquinet visita la Hollande et l'Allemagne en 1815; en 1816, il s'établit à Paris où il abandonna la peinture d'histoire pour publier, en collaboration du littérateur français Chabert, l'ouvrage illustré intitulé la *Galerie des Peintres*. Il mourut à New-York.

Ad. Siret.

FRANS (*N.*), peintre, né à Malines. xve siècle. Voir MINNEBROER (*François*).

FRAULA (*François DE*), écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles au xviii^e siècle. Il appartenait à la compagnie de Jésus et publia l'ouvrage suivant : *Entretien spirituel sur les scrupules entre Eudoxe et Théophile*, Bruxelles, 1772, in-8°. Il existe de cet écrit une traduction flamande, avec quelques nouvelles observations de l'auteur, et publiée sous le titre de : *Geestelyke samen-spraecke over de scrupulen, tusschen eenen zielbestierder en eene Godminnende Ziele onder de naemen van Eudoxius en Theophila, eerst in de fransche tael geschreven door Pater Franciscus de Fraula. Ende nu te saemen met eenige naerdere bemerkingen van den voornaemden schryver, in de nederlantsche tael overgeset door eenen priester der zelver societeit*. Brussel, 1773, in-8°.

Aug. Vander Meersch.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus*, t. III.

FRAULA (*Thomas-François-Joseph*, comte **DE**), savant, né à Bruxelles le 22 juin 1729, mort le 16 octobre 1787. Le comte de Fraula appartenait à une famille noble du royaume de Naples, dont une branche s'était fixée aux Pays-Bas, où elle s'est éteinte en 1846. Il était fils de Thomas-François-Joseph Fraula, conseiller de Brabant, et de Jeanne-Catherine Jaupain. Après avoir fait ses humanités au collège des jésuites, de Bruxelles, il suivit les cours de philosophie et de droit à l'université

de Louvain. Il se fit inscrire parmi les avocats du conseil de Brabant, mais il se borna à plaider pour des parents ou des amis et vécut célibataire, en passant son existence près de sa mère, qui était accablée d'infirmités.

M. de Fraula fut nommé membre de l'Académie impériale et royale de Bruxelles, le 14 octobre 1776; il en devint le directeur le 19 mai 1780; mais, l'année suivante, il témoigna le désir de ne plus continuer ces fonctions. Au mois de novembre 1781, on lui confia celles de trésorier, qu'il occupait encore lorsqu'il fut frappé de mort subite, en sortant d'une séance. Ce gentilhomme était un des membres les plus assidus de la compagnie, et lisait fréquemment des rapports sur des mémoires qui avaient été soumis à son examen. S'ils n'ont pas une grande valeur, ses travaux témoignent du moins de son zèle pour l'étude. Il a laissé : des *Recherches étymologiques sur les noms des villes et des Etats*, lues à l'Académie en 1776; — des *Remarques sur la savante préface du vocabulaire irlandais imprimé à Paris* en 1768, avec de nouveaux résultats touchant l'origine des nations, analysées dans le XI^e volume des *Mémoires de l'Académie*, p. XXXVIII; — un *Mémoire sur la génération singulière d'une espèce de gryllon, qui sert à établir de plus en plus l'analogie qui existe entre les règnes animal et végétal* (*Mémoires cités*, t. III, p. 219); — une note sur le *Moyen de mesurer le degré de vitesse du dégel* (*Ibidem*, p. 501); — une *Notice sur l'invention des caractères mobiles en bois par les anciens*. A plusieurs reprises, M. de Fraula communiqua à ses collègues une suite d'études étymologiques à l'aide desquelles il prétendait éclaircir la théorie de la formation des idiomes et arriver à connaître quelle était la langue dont les hommes se servaient dans le principe; il refondit ensuite ces essais et en forma ses *Recherches pour découvrir la théorie du langage*, insérées dans les *Mémoires de l'Académie* au t. III, pp. 271-340, et t. IV, pp. 531-599. On trouve, dans les travaux du laborieux académicien, plus d'une remarque

dénotant un esprit sagace : ainsi il observe, non sans raison, que les Lapons, les Tartares et les Mingréliens étant restés de son temps les mêmes qu'il y a deux mille ou trois mille ans, l'étude de leurs usages peut contribuer à faire connaître la manière dont vivaient nos ancêtres, aux époques les plus reculées de l'histoire.

M. de Fraula avait eu deux frères, nommés Jean-Baptiste-Florent et Nicolas-Jean-Baptiste; il hérita de l'un et de l'autre; mais, comme il ne laissa pas de postérité, sa fortune passa à des collatéraux. Il aurait dû posséder les seigneuries de Hooleden et de Cortemeken, mais sa mère les vendit pendant la minorité de ses fils, en 1745 et 1746. On qualifiait ordinairement notre académicien de seigneur de Mez-Blancbois, d'après un petit domaine situé du côté de Braine-l'Alleud; il avait un hôtel rue de l'Hôpital et habita aussi un manoir situé à Machelen-Sainte-Gertrude, dit le *Petit* ou le *Vieux Château*, et dont il se défit en 1784. M. de Fraula avait laissé des œuvres inédites et notamment un volume in-folio de *Notices concernant l'histoire des Pays-Bas*; mais on ne sait ce que ces manuscrits sont devenus.

Alphonse Wauters.

Gérard, *Notice historique de feu le comte de Fraula* (Mémoires de l'Académie, t. V, p. LXVI). — Alph. Wauters, *Environs de Bruxelles*, t. III, p. 90, etc.

FRAYE (Léonard DE), écrivain flamand, né à Bruxelles en 1560, mort à Anvers en 1625. Voir DE FRAYE (*Léonard*).

FRÉDÉRIC, 3^e fils de Gothelon dit le *Grand*, duc de Basse-Lotharingie, fut élevé au souverain pontificat, sous le nom d'Etienne IX, après la mort de Victor II, le 2 août 1057, et mourut à Florence, le 29 mars 1058. Il fut d'abord chanoine et archidiacre de Saint-Lambert de Liège, sous l'évêque Wazon. Il aida son beau-frère Albert II, comte de Namur, à restaurer et à enrichir l'église de Saint-Aubin, ruinée à la suite des dernières guerres, et s'occupa

d'œuvres pieuses et paisibles, tandis que son aîné Godefroid, prince turbulent et belliqueux, ne pouvant pardonner à Henri III d'avoir séparé les deux Lorraines, levait l'étendard de la révolte et se faisait dépouiller de son duché comme ennemi de l'Empire. Ligué avec Baudouin V de Flandre et bientôt avec Thierry, comte de Hollande, Godefroid ravagea, par le fer et la flamme, tantôt les bords du Rhin, tantôt le pays de Verdun; l'insurrection des grands vassaux prenait des proportions formidables, lorsque le pape Léon IX, venu à Mayence pour y présider un synode convoqué dans le but de mettre d'accord l'Eglise et l'Etat, parvint, à force de sollicitations, à dompter le rebelle et finit par obtenir son pardon. Tranquille de ce côté, le pape prit le chemin de Liège pour y remplir également une mission de paix : il n'était intransigeant que dans les affaires de Rome. Léon vit Frédéric, son parent, et sut l'apprécier. Il l'emmena dans sa capitale avec Godefroid et se plut à le combler d'honneurs. Frédéric fut nommé bibliothécaire du Vatican, puis chancelier de l'Eglise romaine. En 1053, après avoir employé les deux frères à négocier avec les Normands d'Italie, le saint-père confia un mandat d'une importance exceptionnelle à son chancelier : Frédéric s'embarqua pour Constantinople, en qualité de légat apostolique. Godefroid tint à l'accompagner; le cardinal Humbert, évêque de Silvacandida, et Pierre, archevêque d'Amalfi, faisaient partie de l'ambassade, chargée d'une enquête sur les opinions hérétiques attribuées au patriarche Michel. Léon IX, dans une lettre adressée à ce personnage, avait formellement revendiqué pour le saint-siège de Rome le droit de juger toutes les Eglises : elle a toujours conservé purs et sans tache, y disait-il, les enseignements de Notre-Seigneur : l'Eglise grecque, au contraire, a été la mère féconde d'une foule d'hérésies (1). Michel ne se rendit pas et refusa même de voir les légats, qui l'excommu-

(1) Voigt, *Grégoire VII*, liv. 1.

nièrent. Alors il essaya de soulever le peuple; mais il n'aboutit qu'à mécontenter son souverain. Sur ces entrefaites, Léon vint à mourir. L'ambassade n'avait plus qu'à rentrer en Italie; Godefroid, qui nourrissait de vastes projets, l'y avait déjà précédée.

L'empereur avait des raisons de craindre que l'ex-duc de Lorraine ne s'alliât avec les Normands, pour troubler la Péninsule. Il se conduisit maladroitement, en affectant de le décharger de toute accusation, alors même qu'il retenait sa femme prisonnière de guerre. Godefroid, ne songeant plus qu'à la vengeance, alla rouvrir les hostilités en Belgique, de concert avec le comte de Flandre. Pendant ce temps Henri III avait cherché à s'emparer de la personne du chancelier, qu'il jugeait dangereux; mais Frédéric, nommé abbé du Mont-Cassin, trouva une retraite sûre dans ce monastère, auquel il fit don des trésors magnifiques dont l'avait gratifié l'empereur grec, lors de sa légation. Frédéric ne quitta ses bénédictins qu'après la mort de l'empereur. Le successeur de Léon IX, Victor II, ne survécut guère à Henri. Plusieurs candidats furent proposés, entre autres le fameux Hildebrand (depuis Grégoire VII); le choix des Romains se porta sur le frère de Godefroid, récemment nommé cardinal (du titre de saint Chrysogone).

L'un des premiers actes d'Etienne IX fut l'envoi à Théoduin, évêque de Liège, d'un morceau considérable du bois de la vraie croix, en témoignage de son attachement et de sa reconnaissance pour l'église à laquelle il devait sa première élévation. Ensuite il se préoccupa sérieusement de mettre un frein aux dérèglements du clergé. Il fut impitoyable pour la simonie et se montra surtout d'une rigidité absolue sous le rapport de la continence : les prêtres qui avaient renvoyé leurs concubines eurent beau manifester leur repentir, ils se virent interdire pour toujours la célébration des saints mystères. Etienne ne régna que sept mois : la *fièvre romaine* l'emporta; il fut assisté à ses der-

niers moments par le vénérable Hugues, abbé de Cluni.

S'il eût vécu, le sort de l'Italie et par suite de la Germanie, de l'Europe entière peut-être, eût été changé. Un historien rapporte qu'il donna ordre de transporter à Rome les richesses en or et en argent qui se trouvaient au Mont-Cassin, promettant d'ailleurs de rendre le tout avec usure. Quel pouvait être son but? On a pensé qu'il avait projeté de faire venir son frère Godefroid à Florence pour le sacrer empereur et chasser ensuite les Normands de l'Italie. Qu'on songe aux conséquences d'un pareil coup d'Etat! Quoi qu'il en soit, si Etienne en eut l'idée, il n'y persista pas : le Mont-Cassin recouvra ses trésors. L'homme propose et Dieu dispose, dit à cette occasion Muratori. Le pontife ne s'en rendit pas moins à Florence, après avoir obtenu du clergé et du peuple de Rome qu'on ne procéderait à une élection qu'après avoir consulté Hildebrand, alors chargé d'une mission en Allemagne. Mais dès qu'il eut rendu le dernier soupir, on vit se lever un parti absolument hostile au choix d'un pape de nation germanique. Des désordres éclatèrent; Jean de Velletri, proclamé irrégulièrement sous le nom de Benoît X, fut chassé avant la fin de l'année; alors seulement on finit par se résoudre à s'en rapporter au vœu du défunt.

Alphonse Le Roy.

Sigebert de Gembloux, Lambert d'Aschaffembourg, etc. — Fisen. — Muratori, *Annali d'Italia*. — Voigt, *Histoire de Grégoire VII*, etc.

FRÉDÉRIC, LV^e évêque de Liège, fils du comte Albert de Namur, d'abord prévôt de Saint-Lambert, prit possession de son siège épiscopal le 19 février 1120 et mourut empoisonné le 27 mai (le 1^{er} juillet?) de l'année suivante. Après la mort d'Obert (ou Otbert), qui avait toujours tenu le parti d'Henri IV dans la querelle des investitures, le fils du comte de Juliers, Alexandre, s'était mis sur les rangs, à l'instigation du comte de Louvain Godefroid le Barbu, et avait obtenu d'Henri V, en échange de 7,000 livres

d'argent, la crosse et l'anneau pastoral. Mais le pape protesta vivement et excommunia l'empereur, qui n'insista pas. Alexandre n'en soutint pas moins ses prétentions, malgré l'intervention du métropolitain de Cologne, qui le cita vainement à comparaître devant lui, pour rendre compte de sa conduite. Le chapitre cathédral de Liège, sur l'invitation de l'archevêque, se rendit aussi à Cologne, où d'ailleurs il devait se sentir plus libre, et porta ses suffrages, à la presque unanimité, sur Frédéric de Namur. L'élu, sans perdre un moment, partit pour Reims et fut sacré par le souverain pontife (Calixte II), en plein concile. Il n'eut que le temps de rentrer à Liège : Alexandre venait de prendre les armes. Le comte Godefroid de Namur embrassa naturellement la cause de son frère ; le prélat simoniaque, comptant sur le Brabançon, se retrancha dans la citadelle de Huy, tandis que son allié amenait des troupes par la Hesbaye. Un combat s'engagea sur la rive droite de la Meuse : le comte de Namur, maître du pont de Huy, construit en bois, le fit rompre, de sorte que le comte de Louvain dut demeurer spectateur de la défaite des partisans d'Alexandre. Celui-ci se vit forcé de capituler. L'évêque lui fit grâce et lui rendit même ses prévôtés de Saint-Paul de Liège et de Notre-Dame de Huy ; mais Frédéric avait affaire à des ennemis implacables. On lui fit avaler un poison lent, dont l'effet se fit sentir, à un moment donné, par d'effrayants désordres. Il fut inhumé dans sa cathédrale. Soit en souvenir de ses vertus, soit à raison de son zèle contre la simonie, l'Eglise de Liège le vénéra comme un saint et le considéra comme martyr ; sa fête fut fixée au 27 mai. — Voir l'article ALEXANDRE I^{er}.

Alphonse Le Roy.

Gilles d'Orval (favorable à Alexandre). — Fisen et les autres historiens liégeois. — De Marne, *Histoire du comté de Namur*.

FRÉDÉRIC DE LA PIERRE, prince-abbé de Stavelot et de Malmedy, était depuis vingt-cinq ans à la tête du monastère de Prüm, lorsque les moines des deux abbayes de l'Amblève et de la

Warge le choisirent pour les diriger. Les auteurs s'accordent à vanter la sagesse, la piété, la modération de Frédéric. Il eut néanmoins un règne assez agité, à cause de l'avidité peu scrupuleuse de quelques seigneurs du voisinage. Waleram III de Luxembourg et son fils Waleram de Montjoie lui enlevèrent les châteaux de Logne et de Comblain-au-Pont ; ils durent toutefois les restituer en 1227, sous le coup d'une sentence impériale. En 1244, Stavelot et Malmedy furent cruellement éprouvés par des incendies ; en revanche, la même année, Henri de Luxembourg arrondit le territoire de la principauté par la donation de la vicomté de Bra. Frédéric de la Pierre mourut le 25 octobre 1244.

Renier.

Villers. — De Noue.

FRÉDÉRIC I^{er}, comte de Luxembourg, fils de Sigefroi, premier comte de Luxembourg. Il succéda vers 998 à son père dans la possession de la ville et du château et mourut vers 1039. L'histoire du Luxembourg à cette époque est encore fort obscure et à tel point, que certains auteurs ont confondu Frédéric I^{er} avec son fils Frédéric duc de Basse-Lorraine ; d'autres l'ont appelé Gilbert, ou lui ont donné pour enfants ses frères et ses sœurs.

Le seul événement important du règne de Frédéric (à part la donation des terres de Férines et de Causes à l'abbaye de Stavelot) fut la guerre au sujet de la prélature de Trèves, dans laquelle il intervint avec ses frères contre l'empereur Henri II, mari de Cunégonde, sa sœur. Adalbéron, son frère, prévôt de Saint-Paulin à Trèves, prétendit avoir droit à la prélature de cette église à la mort du titulaire (1007) ; il appuyait cette prétention sur une certaine promesse de l'empereur, et s'empara de Trèves ; ses frères, Frédéric comte de Luxembourg, Henri de Bavière et Thierry évêque de Metz se joignirent à lui. La guerre dura jusqu'en 1019 ; Adalbéron, vaincu et fait prisonnier par les troupes de l'empe-

reur, retourna finir ses jours dans sa prévôté.

Le comte Frédéric avait épousé une princesse de Gueldre, du nom de Berthe, fille d'Ermentrude, dont le père était Megingot comte de Gueldre et la mère Gerberge, fille du duc Godefroi de Basse-Lorraine, d'après Berthollet. Ses enfants furent : Frédéric, duc de Basse-Lorraine; Gilbert, son successeur au comté de Luxembourg; Adalbéron, évêque de Metz; Thierry, Henri, Ogive femme de Baudouin le Barbu comte de Flandre; Judith, qui épousa le comte Guelphe; Ode qui devint religieuse, et Gisèle morte dans le célibat.

Émile Varenbergh.

FRÉDÉRICX (*Chrétien - Damien - Louis*), officier d'artillerie, né à Venlo, le 17 juillet 1793, et mort à Liège, le 23 novembre 1866.

Entré le 17 avril 1815 dans l'armée des Pays-Bas en qualité de cadet au 4^e bataillon d'artillerie à pied, Frédéricx fut nommé sous-lieutenant le 21 juin suivant, au lendemain de ces immortelles journées des Quatre-Bras et de Waterloo, pendant lesquelles la jeune armée hollandaise s'était montrée l'égale, en courage et en intrépidité, des vieux régiments de Wellington. Mais la guerre était terminée, l'épée si longtemps tirée était partout remise au fourreau, et la carrière militaire allait cesser d'offrir à la jeunesse les brillantes perspectives de gloire et le rapide avancement qui, jusqu'à cette époque, en avaient été un des plus puissants attraits.

Blessé grièvement à la hanche, en 1820, par l'explosion d'une bouche à feu au champ d'épreuve de la Fonderie royale de canons de Liège, Frédéricx, obligé de renoncer momentanément au service actif, demanda à être attaché à cet établissement militaire, dirigé alors par son oncle, le savant colonel Huguenin, et il y entra en qualité de contrôleur le 25 avril 1821.

La Fonderie avait été créée en 1803, par M. Périer, de Paris, qui avait reçu du premier consul une commande de 3,000 caronades destinées à l'armement

de la flottille de Boulogne. La ville de Liège, centre d'exploitation de minerais de fer et de charbons de terre, située sur les rives d'un fleuve navigable pendant toute l'année, était une situation parfaitement choisie pour y établir les nombreux fourneaux à réverbère et les ateliers de forage nécessaires à la fabrication des bouches à feu; mais le fondateur de l'établissement, excellent mécanicien, ignorait l'art du fondeur et manquait d'ouvriers habiles; de plus, à l'origine, il ne possédait pas de sables propres au moulage, et n'avait pas l'expérience des fontes convenant à la confection des canons très résistants. Il ne put remplir ses engagements, et le gouvernement français, pour rentrer dans les avances faites, dut prendre à sa charge la Fonderie de canons. Pendant l'Empire, on y confectionna plus de 7,000 bouches à feu en fonte de divers calibres, pour la marine et les batteries de côte. En 1815, les Prussiens y firent couler des projectiles.

Réorganisée en 1816, la Fonderie de canons, indépendamment d'un grand nombre de projectiles et de ferrures d'affûts, ne fabriqua pas moins de 4,000 bouches à feu pour le gouvernement hollandais.

Inactive pendant quelques mois à l'époque de la Révolution de 1830, elle eut pour directeur, l'année suivante, le major Renault; Frédéricx, démissionné honorablement par le roi des Pays-Bas en avril de la même année et entré au service belge en qualité de capitaine commandant, en fut le sous-directeur. Au mois d'octobre, il en prenait la direction provisoire. Nommé major en août 1832, et directeur en juin 1837, il resta jusqu'à sa retraite, en mars 1859, à la tête de cet établissement.

Il était à craindre qu'en cessant d'appartenir à un État de premier ordre, la Fonderie de canons ne perdît bientôt de son importance et ne tombât rapidement en décadence. Il est en effet difficile à un établissement de cette espèce de fournir de bons produits si les commandes sont restreintes, si l'on ne peut conserver en activité un certain nombre

d'ouvriers habiles et spéciaux, longs à se former; de plus, les procédés de fabrication risquent de rester stationnaires, si ceux qui les dirigent, en les pratiquant trop rarement, n'ont pas l'occasion de les perfectionner. Les besoins du pays n'étant pas très grands, Frédéricx comprit que pour conserver à la Fonderie de canons le rôle qu'elle avait acquis, il devait chercher des débouchés à ses produits, et il fut autorisé par le gouvernement à travailler pour l'exportation. Depuis 1840, époque où la paix avec la Hollande fut assurée par les traités, jusqu'en 1859, la Fonderie fournit des bouches à feu et des projectiles à plusieurs Etats de l'Europe, aux Etats-Unis, à l'Egypte, etc.

La fabrication des canons en bronze y fut introduite dans des conditions tout à fait nouvelles : le moulage en sable fut substitué au moulage en terre, seul employé jusqu'alors, et les petits fourneaux au charbon de terre, d'une construction analogue à ceux employés pour la fusion de la fonte, furent préférés aux grands fourneaux au bois, si difficiles à conduire et dont l'usage était général.

Les canons en fonte furent coulés d'un mélange de fontes au bois et au coke et donnèrent d'aussi bons résultats aux tirs d'épreuve que s'ils avaient été confectionnés, comme précédemment, uniquement de fontes au bois. Après des expériences concluantes, les fontes de première fusion entrèrent dans une proportion plus considérable que par le passé dans le mélange des fontes, ce qui réalisa une réelle économie; les machines à forer furent perfectionnées, diverses autres furent introduites pour remplacer le travail manuel; l'air chaud fut essayé dans les souffleries des cubilots à fondre les projectiles, etc., etc. Ces innovations techniques, ces perfectionnements industriels eurent pour résultat d'améliorer les produits de l'établissement; les bouches à feu belges, par leur résistance et le fini de leur exécution, luttèrent avec avantage avec celles de l'étranger dont la réputation était le mieux établie, et dans les grands concours internationaux ouverts à toutes

les artilleries du continent par la France en 1831, l'Angleterre en 1850, l'Autriche en 1851, elles tinrent partout le premier rang. Aussi les puissances étrangères envoyaient-elles leurs officiers à la Fonderie de Liège pour s'initier aux procédés de fabrication, et l'Autriche, l'Espagne, la Prusse, la Sardaigne, etc., y furent tour à tour représentées.

C'est à l'initiative et à la direction intelligente de Frédéricx qu'était due cette incontestable supériorité. Le roi le récompensa de ses travaux en le nommant officier de son ordre et en l'élevant successivement aux grades de lieutenant-colonel (1841), de colonel (1845), enfin de général-major honoraire, deux mois après sa mise à la retraite (1859). Les gouvernements étrangers reconnurent sa haute valeur scientifique en lui décernant les distinctions honorifiques les plus élevées. Enfin, depuis 1836, il était membre de la commission de l'instruction publique; depuis 1841, l'un des directeurs de la commission des *Annales des travaux publics*; depuis 1847, membre de la commission de statistique de la province de Liège.

La ville de Liège, où il était établi depuis si longtemps, l'avait adopté comme un de ses enfants; il y jouissait de l'estime et de la considération de tous, et ses qualités privées autant que sa position officielle l'avaient placé au premier rang. Dès l'année 1844, la Société d'Emulation l'avait mis à la tête de son comité des Arts et manufactures, et depuis sa fondation, la Société d'horticulture le comptait parmi les membres de son conseil d'administration. Toute sa vie, la culture des fleurs avait été le délassement de ses travaux; elle fut, après sa retraite, l'agréable occupation de sa verte vieillesse. Il mourut universellement regretté.

P. Henrard.

Annuaire de l'armée belge de 1850 et 1867, et journaux du temps.

FREDERICKX (*Hyacinthe*), prédicateur et écrivain ecclésiastique, né à Anvers, mort en 1670. Il prit l'habit de dominicain, prononça ses vœux en

1615 et se distingua bientôt dans l'art oratoire, talent que les pères de l'ordre de Saint-Dominique recherchaient spécialement. Il obtint de brillants succès : les écrivains du temps parlent avec éloge de son éloquence et du zèle infatigable qu'il manifestait dans le ministère de la chaire. Il composa les ouvrages suivants : 1^o *Quadragesimalia sex, diversa, integra*. En six volumes. — 2^o *Adventualia tria, diversa, integra*. — 3^o *Sermones de Dominicis per annum, et de Festis sanctorum ordinis Prædicatorum*. En cinq tomes. — 4^o *De Festis B. Virginis et de Rosario*. En deux tomes. — 5^o *Super Litanias Nominis Jesu*. — 6^o *De Peccatis et speciatim de Vitiis linguæ*. En trois tomes. — 7^o *De arte bene vivendi et moriendi*. En deux tomes. — 8^o *De Samaritanæ historid*. Ces manuscrits étaient jadis conservés dans différentes maisons des Pères Dominicains des Pays-Bas. On ignore ce qu'ils sont devenus.

Aug. Vander Meerse.

Quetif, t. II, p. 633. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XV, p. 404.

* **FREMIET** (Louis), administrateur et publiciste, né à Dijon, le 30 juin 1769, mort à Mons, le 9 janvier 1848. Un séjour de trente-trois ans en Belgique, sans esprit de retour dans sa patrie, des services administratifs, des publications littéraires, scientifiques et artistiques d'une haute valeur, intéressant notre pays et ayant vu le jour dans un journal belge, ont acquis à Fremiet, ainsi qu'à ses deux filles, Sophie et Victorine, le droit d'avoir une place dans la *Biographie Nationale*. Cette famille jouissait, dans sa ville natale, d'une grande considération. Son chef, qui avait servi, de 1790 à 1793, dans les armées de la République, avait épousé, à son retour à Dijon, Thérèse-Marguerite Monnier, la fille d'un artiste, graveur fort estimé et cultivant le même art que son père. Celui-ci étant mort en 1804, son gendre lui succéda en qualité d'associé résident de l'*Académie des sciences, arts et belles-lettres* de la capitale de la Bourgogne. Fremiet occupait alors le poste de contrôleur des

contributions directes et consacrait ses loisirs au culte des beaux-arts, de la littérature et à l'étude des antiquités de son pays. Les recueils de la compagnie conservent de cet associées productions suivantes : Une étude intitulée : *De l'influence de la critique sur les beaux-arts* (an XIII) ; — Un mémoire sur l'*Origine de la ville de Dijon* (1809) ; — *Les Français voleurs en pays ennemi*, conte en vers (1809) ; — *L'éloge de François Devosge* (1813) ; — Observations sur un écrit intitulé : *Dialogue aux Champs Elysées pour servir de suite à l'éloge de Devosge*. Son dévouement aux lettres et aux arts ne se bornait point à des écrits ; il savait les encourager de sa bourse aussi bien que de ses conseils ; il en donna des preuves éclatantes dans la protection dont il entoura, dès ses premières études, un artiste qui s'est acquis une renommée universelle, François Rude. Celui-ci appartenait à une famille d'artisans, son père était forgeron et désirait que son fils, qui l'aidait dans ses travaux, lui succédât dans sa profession ; il était donc fort éloigné d'encourager l'enfant dans la vocation qui l'entraînait vers les arts. Protégé d'abord par le directeur de l'Académie, M. Devosge, le futur statuaire de l'Arc de triomphe de l'Etoile reçut de Fremiet sa première commande : le buste du graveur Monnier qui venait de mourir. A partir de ce moment, la sollicitude de ce protecteur n'abandonna plus le jeune artiste. D'abord, sous prétexte de faciliter l'exécution du travail qu'il lui avait commandé, il lui fit accepter une petite chambre qui lui servit d'atelier. En 1805, Rude, âgé de 21 ans, tira à la conscription ; le n^o 2 lui échut ; il n'y avait d'ailleurs pas de bons numéros à cette époque : Fremiet, malgré la modicité de sa fortune, lui acheta un remplaçant et lui fournit les moyens d'aller achever ses études à l'école des beaux-arts à Paris.

Lors des revers du premier empire, Fremiet, qui était resté dévoué au régime impérial, prit une part active aux mouvements qui précédèrent et suivirent le retour de Napoléon de l'île d'Elbe.

Il fut un des organisateurs de la fédération de 1815, le conseiller intime du sénateur Thibaudeau, envoyé comme commissaire extraordinaire par l'empereur dans les départements bourguignons. Le préfet, M. de Bercagny, l'avait investi de toute sa confiance; aussi, quand arriva la débâcle, eût-il été une des premières victimes de la réaction s'il ne se fût dérobé à toutes les recherches par une prompte fuite. Rude se souvint alors des bienfaits qu'il avait reçus : il se dévoua pour assurer la sûreté de Fremiet. C'est en Belgique que celui-ci était venu chercher un asile; l'artiste se chargea du soin de lui amener sa famille, qui se composait de la vieille mère, de la sœur, de la femme et des deux filles du fugitif. Renonçant aux avantages que lui assurait le prix de Rome, qu'il venait de remporter, Rude ne voulut plus abandonner son protecteur. Ils se fixèrent à Bruxelles, où ils reçurent l'accueil bienveillant et sympathique que trouvent toujours sur le sol belge les proscrits politiques, lorsqu'ils joignent à des convictionssincères une parfaite honorabilité. Pendant quinze ans, ils vécurent de leurs modiques ressources personnelles et du fruit de leurs travaux. Le chef de la famille, qui avait obtenu un modique emploi à la direction des contributions directes, douanes et accises à Mons, en janvier 1816, consacrait ses loisirs à des écrits qu'il livrait à la publicité dans les colonnes du journal *Le vrai Libéral*; il ne les signait point de son nom, mais seulement de la lettre Y. Un demi-siècle a passé sur ces productions éphémères qui, la plupart du moins, eussent mérité d'être conservées. La réunion de ces articles formerait un ensemble fort intéressant au point de vue de l'histoire de la littérature et des beaux-arts en Belgique. Même en élaguant ce qui se rapporte à la politique d'actualité, on aurait un volume respectable. Le droit public, le droit des gens, les matières administratives, financières et d'économie politique y occuperaient une large place. Ce qui prouve l'universalité des

connaissances et la flexibilité du talent de l'écrivain, c'est que, à côté des considérations les plus élevées que lui inspirent la philosophie, l'histoire, l'analyse des œuvres d'art, des œuvres littéraires anciennes et modernes, des représentations dramatiques, sont analysées avec tant de facilité, de verve, de bon goût, assaisonnées d'une pointe d'humour, qu'on se prend à regretter de voir d'aussi belles et bonnes choses ensevelies dans la collection, aujourd'hui presque introuvable, d'un journal mort depuis longtemps. Les écrivains qui entreprendront un jour l'histoire artistique et littéraire de la Belgique ne devront point négliger cette précieuse source d'informations. Bien que publiés sans nom d'auteur, les articles de Fremiet lui avaient acquis une notoriété honorable parmi les hommes qui occupaient les positions les plus en vue de la presse belge, et qui devaient bientôt arriver au timon du gouvernement de leur pays. C'est à sa bonne renommée que Fremiet a dû l'honneur d'être appelé, dès le 24 décembre 1830, au poste de greffier des états provinciaux du Hainaut. Lors de la mise à exécution de la loi provinciale du 30 avril 1836, il fut maintenu dans les mêmes fonctions dont la dénomination seule avait été changée. Il les conserva jusqu'à son admission à la retraite, en 1842. Il avait atteint alors sa 73^e année. Il n'a joui de sa pension que pendant cinq ans. Fremiet, qui avait perdu sa première femme peu de temps après son arrivée en Belgique, avait épousé, en secondes noces, Henriette Simon. Ses deux filles étaient du premier lit.

* FREMIET (*Sophie*), artiste peintre, née à Dijon, le 28 prairial an v (1798), avait eu pour professeur de dessin le directeur-fondateur de l'Académie de sa ville natale, François Devosge. Arrivée à Bruxelles, en 1815, elle y avait monté un atelier où elle admettait quelques élèves, recevant elle-même les leçons du peintre David. L'illustre auteur de l'*Enlèvement des Sabines* avait en grande estime le talent

de la jeune fille, au point qu'il lui confia la copie de son tableau de *Télémaque et Eucharis*, et qu'il n'hésita point à signer de son nom le travail de Mlle Fremlet. Elle obtint en 1820, à Gand, le 1^{er} accessit dans le concours pour le grand prix de peinture, et la Société royale des beaux-arts lui décerna une médaille d'honneur. Dès l'année 1818, elle avait exposé un portrait en pied au salon de Bruxelles, et en 1819, à celui d'Anvers, un tableau, demi-figure de grandeur naturelle : *Une Sainte Lecture*. Les relations qui avaient toujours existé entre sa famille et le jeune sculpteur Rude, relations qui étaient devenues plus étroites depuis leur séjour commun sur le sol étranger, avaient eu leur dénouement naturel, Sophie était devenue Madame Rude ; le mariage avait été célébré le 25 juillet 1821. " Il réalisait, dit le " biographe de ce dernier, les plus " chères espérances de l'artiste et dé- " cida du bonheur de toute sa vie. " En effet, aucune union ne fut jamais mieux assortie que celle de ces époux ayant les mêmes goûts, s'aidant et s'encourageant dans leurs travaux mutuels, et se valant quant à l'élévation des sentiments.

L'héritier présomptif du royaume des Pays-Bas faisait construire, à cette époque, dans la capitale des provinces méridionales, l'édifice qui est aujourd'hui le palais des Académies et, à Tervueren, le pavillon, qui devait lui servir de résidence d'été. L'architecte Van der Straeten, chargé de l'érection de ces édifices, avait confié à Rude plusieurs travaux de sculpture pour le palais de Bruxelles ; il lui avait laissé la direction de toute l'ornementation du château de Tervueren. Le sculpteur y associa sa femme, ainsi que le peintre Henri Van der Haert, qui avait épousé, en 1825, la seconde fille de Fremlet, Victorine. La part de Madame Rude dans les peintures décoratives du château de Tervueren a été fort importante : tandis que son mari exécutait la partie sculpturale, que son beau-frère peignait les grisailles et les plafonds,

elle était chargée des attiques, des panneaux et des dessus de porte. Le biographe de Rude apprécie, en ces termes, le talent de Sophie Fremlet : " Mme Rude, artiste de premier ordre, est loin d'avoir la réputation " légitime qu'auraient dû lui conquérir ses œuvres. Sans parler des travaux considérables exécutés par elle " en Belgique, à Tervueren, et à la " bibliothèque du duc d'Arenberg, à " Bruxelles ; sans parler même des tableaux remarquables qu'elle peignit " en France, ses seuls portraits eussent " suffi, dans des conditions ordinaires, " à la placer parmi les peintres les plus " célèbres de ce temps. Nous ne con- " naissons pas, pour notre part, de " plus admirable portrait que celui " qu'elle fit de son mari. Il faudrait " remonter aux beaux jours de l'école " italienne pour trouver une œuvre " d'un dessin aussi ferme, d'une ma- " nière aussi ample, d'une couleur " aussi richement harmonieuse, et avec " cela une réalité, une vie comme dans " les toiles flamandes. "

Sophie Fremlet eut la douleur de survivre à son illustre époux, dont la mort arriva le 3 novembre 1855.

Elle mourut à Paris en 1867.

FREMLET (*Victorine*), sœur cadette de Sophie, artiste comme elle, née à Dijon, le 9 octobre 1799. Elle épousa, en 1825, le peintre Henri Van der Haert, dont elle eut un fils et deux filles. La biographie de son mari publiée dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, contient sur cette femme distinguée l'appréciation suivante : " Quiconque a connu cette jeune " femme en a conservé le plus honorable et le plus gracieux souvenir. " La beauté extérieure qui rayonnait " de toute sa personne recevait un éclat " nouveau de ses qualités morales et de " sa haute intelligence. Artiste elle-même, elle maniait le crayon et le " burin avec une certaine supériorité. " Il existe d'elle des portraits, peints à l'huile, un médaillon gravé sur pierre fine, le profil de Jacotot ; elle a dessiné,

gravé ou lithographié la plupart des figures des tableaux de sa sœur; elle aidait son mari dans ses travaux lithographiques. Victorine mourut à Mons en avril 1839.

L. Alvin.

FRENNE (*Joseph DE*), avocat à la cour d'appel, né à Bruxelles, en 1765, mourut à Ixelles, le 30 janvier 1848. Bien que n'étant pas compté parmi les sommités du barreau, il s'était cependant formé une clientèle importante et s'était acquis une certaine notoriété par son amour du calembour et par ses bons mots. Il a écrit un assez grand nombre de brochures, presque toutes anonymes et en vers. Il se piquait de posséder l'étoffe d'un poète, mais ses productions ne dépassent pas les bornes d'une honnête médiocrité; il occupait un des grades les plus élevés dans la maçonnerie belge; on trouve, dans l'*Annuaire maçonnique* pour 1848, un discours prononcé lors de ses funérailles.

De Frenne est auteur de : 1^o *Quelques essais poétiques d'un Belge*. Bruxelles, Dumont, 1829, in-8^o, 30 p. en vers, anon. — 2^o *Quelques Idées sur l'usage de la langue dite nationale au royaume des Pays-Bas, par un Belge, ami de la justice et de la vérité*. Bruxelles, 1829, in-12, en vers, anon. — 3^o *Les Pays-Bas aux mois de septembre, octobre et novembre 1830*. Bruxelles, 1830, in-12, 12 p. en vers, anon. — 4^o *Bruxelles, Paris et les Pays-Bas, depuis le mois de juillet 1830, par un Belge ami de la patrie*. Bruxelles, 1830, in-8^o, 20 p. en vers, anon. — 5^o *Coup d'œil rapide sur l'état de l'Europe en janvier 1832, par l'auteur de Bruxelles et Paris*. Bruxelles, Vanderborght, 1832, en vers, anon. — 6^o *Maintiendra-t-on la paix, ou fera-t-on la guerre? Question examinée en juillet 1832, par l'auteur d'un Coup d'œil, etc.* Bruxelles, Remy, 1832, in-8^o, 12 p. en vers, anon. — 7^o *Les Journaux, poème*, s. l. 1836, in-4^o, anon. — 8^o *Réfutation succincte d'un article de M. Adolphe Dechamps, inséré dans la Revue de Bruxelles, contre les sociétés secrètes, par un Belge, ami...*

Bruxelles, 1839, in-12, 7 p. anon. — 9^o Discours prononcé en 1840, par le président de la commission du Grand Orient belge, à l'occasion de l'installation de la loge : *Le Travail*, s. n. in-8^o, 20 p. — 10^o *Projet d'une fête de famille, bluette en deux actes et en vers, mêlés de chants, offerte par l'amitié à M. Alex. Amand père...* Bruxelles, Grégoire, 1841, in-8^o, 20 p. — 11^o *Réflexions sur l'état actuel des partis en Belgique et conseils utiles à suivre aux élections prochaines*. Bruxelles, Slingeneyer, 1843, in-8^o, 36 p. — 12^o *Bluette offerte à MM. les présidents et membres de l'administration de la Société philanthropique, le 24 mars 1845*, XII couplets, 1 feuille.

Jules De Le Court.

FRICK (*Eugène-Henri*), imprimeur et libraire à Bruxelles, pendant le premier tiers du XVIII^e siècle. Frick peut être considéré comme un des hommes qui remirent en honneur, en Belgique, la confection et le débit des cartes géographiques. Ayant obtenu du gouvernement des Pays-Bas un octroi pour exercer cette branche d'industrie, il fit successivement paraître un grand nombre de cartes et de plans, retraçant, tantôt les localités qui avaient été le théâtre d'une bataille, tantôt les villes devant lesquelles une armée avait mis le siège. Cette activité se manifesta à partir de 1706, époque qui vit les troupes de l'Angleterre et de la république des Provinces-Unies, alors alliées à l'Autriche et aux autres puissances allemandes, préluder, parla victoire de Ramillies, à la conquête de nos provinces sur l'Espagne, défendue par la France. C'est ainsi qu'il publia des plans : en 1706, de la bataille de Ramillies et du siège de Menin; en 1707, du siège d'Ostende et du siège d'Ath; en 1708, de la bataille d'Audenarde et de la ville de Gand; en 1709, de la bataille de Taisnières ou de Malplaquet, des villes d'Ypres, de Valenciennes, de Maubeuge, de Charleroi, de Philippeville, de Lille et de sa citadelle, de Tournai et de sa citadelle; en 1710, de Saint-Venant, de Béthune, de Douai, de

Mons, de Saint-Omer, d'Aire, d'Arras, de Cambrai; en 1711, de Dunkerque, d'Anvers, de Bouchain, de Hesdin, du combat de Wynendaele, livré en 1708; en 1712, du combat d'Eeckeren près d'Anvers, livré en 1703; à une date inconnue, de Condé et de Bruxelles. On lui dut encore : en 1706, une carte spéciale du pays de Waes; en 1711, une carte des postes pour l'Allemagne et les pays voisins (*Postarum seu veredariorum stationes per Germaniam et provincias adjacentes*), une carte du Brabant (*Tabula Brabantiae*), non datée et dédiée aux états de ce duché, etc.

En 1706, Fricx entreprit la publication d'une nouvelle carte « des provinces méridionales des Pays-Bas et « des frontières de la France » et l'acheva avec rapidité, puisque les vingt-quatre feuilles dont cet atlas se compose parurent toutes de 1706 à 1712, sauf celle des environs de Luxembourg, qui ne fut gravée qu'en 1727. Pour ces cartes, comme pour les plans dont nous avons donné plus haut l'énumération, Fricx employa les meilleurs ingénieurs de l'époque. Ce fut Jean Harrewyn, de Bruxelles, qui grava pour lui, et Corneille Marke, marchand de cartes à Middelbourg, qui se chargea des enluminures. La *Carte des Pays-Bas de Fricx*, comme on l'appelle, servit à confectionner celles qui parurent à Paris, en 1744, avec des modifications et des additions, sous le titre de *Cartes des provinces des Pays-Bas, dressées sur les mémoires de E.-H. Fricx, et augmentées...* Ces différents travaux valurent à notre compatriote, en 1709, le titre « d'imprimeur du roy », titre qu'il portait encore en 1727.

On attribue encore à Fricx, mais peut-être à tort, un volume qui ne parut qu'après sa mort, lorsque son fils Georges lui avait succédé en qualité d'imprimeur et de libraire de la cour : la *Description de la ville de Bruxelles* (à Bruxelles, chez les libraires associés, un vol. in-12). Ce travail date de 1743, époque où le comte de Konigzegg gouvernait les Pays-Bas autrichiens en remplacement du comte de Harrach. Il

mérite une attention particulière, car c'est là qu'ont puisé la plupart de ceux qui, depuis, ont traité le même sujet. L'auteur s'en était occupé avec beaucoup de soin : « La description, dit-il, que « je viens de faire de la ville de Bruxelles et de ses dépendances peut être « reçue du public avec une entière confiance, ne m'étant pas fié à celles que « quelques auteurs ont faites de plusieurs des monuments qu'elle contient; « j'ay voulu faire d'après les originaux « celle que je lui présente et, sans « m'être arrêté aux relations des historiens anciens et modernes, je me « suis attaché à ajouter ce qui n'était « pas du temps des premiers et à faire « une recherche exacte des choses qui « peuvent avoir échappé aux autres... »

Engène-Henri Fricx habitait à Bruxelles, rue de la Madeleine; il possédait aussi, à Uccle, une villa qu'il fit bâtir sur un terrain dont lui et sa seconde femme, Catherine Rosseels, firent l'acquisition en 1715, et qui est occupé actuellement par le château des comtes Coghen. En vertu de son testament, daté du 8 novembre 1724, ce bien passa pour un quart à son fils aîné, Georges; pour un deuxième quart aux enfants de son fils Guillaume : Eugène-Henri-Pétre, Georges, Marie-Catherine et Jean-Albin; pour un troisième quart à la femme de celui-ci, Anne-Marie Rosseels, qui ne tarda pas à devenir veuve, et pour un dernier quart à Isabelle, sœur de Catherine Rosseels, et à son fils, Jean-Léonard. Tous ensemble vendirent leur villa, le 1^{er} octobre 1733, à Thomas, comte de Fraula.

Alphonse Wauters.

Catalogue de la Bibliothèque Van Hulthem, t. IV, p. 262. — Wauters, Histoire des environs de Bruxelles, t. III, p. 630.

FRIDAEVALLIUS (*Hugo*) ou A FRIGIDA VAILE, médecin et poète, naquit à Courtrai, au xvi^e siècle. Il exerça la médecine dans sa ville natale et laissa deux ouvrages dont voici les titres : 1^o *De balneis et eorum usu, methodicum syntagma*. Duaci, apud Ludovicum de Wande, 1565, in-8^o. — 2^o *De sanitale*

tuenda libri VI. Antverpiæ, apud Plantinum, 1568, in-8°. Ce dernier ouvrage est en vers alexandrins.

Docteur Victor Jacques.

Swertius, *Athenæ Belgicæ*, p. 332. — Manget, *Bibliotheca scriptorum medicorum*, t. II.

FROIDMONT (*Henri-Joseph*), naquit à Jodoigne le 14 avril 1781, de H.-J. Froidmont, de Saint-Jean-Geest, et de Marie-Dorothée Drouin. Son père était un médecin distingué et un homme de grand esprit, dont le nom est resté longtemps, dans le pays, synonyme de charité. Il destinait également son fils à la carrière médicale. Dès l'âge de sept ans, le jeune Froidmont fut envoyé au pensionnat Jamar, à Anderlecht lez-Bruxelles, pour y faire ses humanités, puis plus tard à Louvain, pour y étudier la médecine. Il resta à Louvain, ainsi qu'il résulte d'un certificat de fréquentation des cours signé docteur Vander-taelen, professeur, depuis le mois de prairial an VII, jusqu'au 1^{er} messidor an IX (1799-1801). Il obtint ensuite de son père l'autorisation de partir pour Paris, où nous le voyons inscrit à l'école de médecine le 28 messidor an IX. En 1803, le 5 septembre, il subit, devant l'université de Harderwyck, un examen de la façon la plus brillante, qui lui donnait le droit de pratiquer la médecine en Hollande; mais le goût des études le ramena en France.

A la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e, l'école de Paris fut féconde en maîtres illustres, dont les découvertes et les théories allaient faire entrer la médecine dans une nouvelle voie. Froidmont eut le bonheur de puiser les principes de l'art dans leurs leçons éloquentes. Il s'était surtout attaché à Corvisart, dont il devint le chef d'amphithéâtre. L'élève se montra du reste digne du célèbre professeur : sa thèse sur l'hydropisie, brillamment soutenue le 31 août 1809, montra tous les fruits que cette intelligence supérieure avait su récolter pendant le cours de ses études, et le titre de docteur lui fut accordé avec les éloges les plus flatteurs (5 septembre). Depuis le mois de

juillet, Froidmont était membre de la Société d'instruction médicale.

Notre jeune praticien revint s'établir l'année suivante à Bruxelles, où il épousa, en 1813, Mlle Marie Devaux de Tournai. Mais les désastres de la grande armée vinrent bientôt rappeler à Froidmont que l'empereur avait le droit de compter en toutes circonstances sur le concours de ses sujets : un ordre du préfet de la Dyle, daté du 30 avril 1813, lui prescrivit de se rendre immédiatement à Mayence pour s'y mettre à la disposition de l'intendance générale en qualité de médecin ou de médecin adjoint. Nous ignorons si l'ordre fut suivi de l'exécution. Peut-être n'est-ce qu'à la chute de l'empire que Froidmont fut rendu à sa famille. Il acquit, à Bruxelles, en peu de temps une position très honorable. En 1822, il fut nommé médecin de l'hospice des enfants trouvés : il s'occupa depuis particulièrement des maladies de l'enfance; plus tard, il se fit aussi une spécialité du traitement des maladies des femmes. L'apparition des ouvrages de Broussais, annonçant la révolution médicale à laquelle ce célèbre médecin devait attacher son nom. Toute la vieille Faculté, dont l'autorité se trouvait ébranlée, se souleva contre le hardi novateur; mais les jeunes médecins accueillirent avec empressement la dialectique puissante du professeur au Val-de-Grâce et firent, peu à peu, triompher son système. Froidmont fut l'un des premiers, en Belgique, à se laisser séduire par les idées positives de Broussais; jusqu'à la fin de sa carrière médicale, il leur resta fidèle, malgré le discrédit dans lequel les avaient fait tomber les exagérations de partisans, trop enthousiastes, de la doctrine de l'irritation. Rappelons en passant que, le 18 janvier 1823, la Société médicale de Louvain l'avait associé à ses travaux en qualité de membre correspondant.

Partageant son temps entre l'étude et les soins qu'il donnait à sa nombreuse clientèle, le docteur Froidmont n'avait encore joué aucun rôle dans la politique, quand les événements de 1830 vinrent

donner une nouvelle direction à son activité. Un cœur de Belge battait dans sa poitrine : il se jeta dès le début dans le mouvement insurrectionnel, et il contribua puissamment à organiser la résistance aux actes du gouvernement hollandais. Le 23 septembre au matin, il s'était porté avec les patriotes à la rencontre de l'ennemi ; mais son dévouement pouvait être plus utile ailleurs : il organisa, avec l'aide de quelques confrères, une ambulance à la chapelle de la Madeleine. Sa noble conduite dans ces circonstances lui valut de la part du comité des secours et récompenses, une lettre de remerciement des plus élogieuses (27 janvier), et il fut décoré de la croix de Fer, quand cette distinction honorifique fut instituée.

Le 16 mai 1831, Froidmont fut élu membre suppléant au Congrès national, puis, peu après, ses concitoyens l'envoyèrent siéger au conseil de régence. Depuis cette époque jusqu'en 1851, quand son grand âge le força à ne plus solliciter le renouvellement de son mandat, il fit partie de la section de l'instruction publique et des beaux-arts du conseil communal. Ce n'était pas un orateur. Pendant cette longue période de temps, on ne le voit que rarement prendre part aux discussions publiques ; mais, dans les travaux des sections, il fut toujours homme de bon conseil, et son avis, donné avec modestie et de ce ton de bonhomie qu'on lui connaissait, prévalut souvent sur celui de ses collègues. Cet avis était du reste toujours empreint du libéralisme le plus large.

Froidmont dut à sa position de conseiller communal, et aussi à ses connaissances spéciales, de faire partie, en 1835 et en 1841, des commissions directrices des expositions des produits de l'industrie nationale ; d'être nommé, en 1832 (4 janvier), membre du comité d'administration du Musée royal des arts et de l'industrie ; en 1837 (19 juin), membre du comité d'administration de la Bibliothèque royale ; plus tard membre de la commission du Conservatoire royal de musique. Avant 1830, il faisait

déjà partie de la commission médicale du Brabant.

En 1831, le choléra, qui s'étendait peu à peu sur toutes les contrées de l'Europe, fit éprouver les craintes les plus vives à nos gouvernants. M. de Sauvage, ministre de l'intérieur, fit appel à quelques notabilités médicales pour constituer un conseil supérieur de santé en vue de prévenir l'invasion de l'épidémie. Les docteurs Caroly, Froidmont, Van Cutsem et Vlemineckx firent partie de cette commission (23 juin). Un arrêté royal du 27 août vint confirmer ces nominations et adjoignit à ces personnages MM. De Hemptinne, pharmacien, Garnier et Peteau, conseillers à la cour de cassation, et De Guchteneere, avocat général. Malgré les mesures prises, la maladie éclata l'année suivante en Belgique. Le ministre de l'intérieur, M. de Theux, envoya à Courtrai, où le fléau venait de faire son apparition, le docteur Froidmont et le docteur Baud de Louvain. La nouvelle n'était que trop vraie et l'épidémie s'étendit en peu de temps à tout le pays, marquant son passage par de nombreuses victimes. Froidmont fut admirable de courage et d'abnégation : ni fatigue, ni crainte de la contagion ne l'arrêtèrent ; nuit et jour, il se consacra au soulagement des malheureux ; riche ou pauvre, personne ne fit en vain appel à son dévouement. La régence de Bruxelles fit établir, au palais de l'industrie (actuellement occupé par l'école industrielle), un hôpital provisoire pour les cholériques, et désigna Froidmont et Van Mons comme médecins en chef (16 avril 1832). L'épidémie parut diminuer de violence vers la fin de l'hiver ; mais, dans le courant de l'été suivant, de nouveaux cas furent constatés à Bruxelles ; l'hôpital provisoire, un instant fermé, fut rétabli.

La médaille de première classe instituée par arrêté royal du 31 août 1833, pour récompenser les services rendus à cette occasion, fut décernée à Froidmont, et une lettre conçue dans les termes les plus flatteurs lui fut adressée par la régence le 19 décembre.

Un événement auquel le nom du célèbre médecin restera éternellement attaché trouve ici sa place ; nous voulons parler de la fondation de l'école vétérinaire. En 1831, le gouvernement créa une commission chargée d'examiner les personnes qui désiraient exercer la médecine vétérinaire. Le docteur Froidmont en fut nommé président, et le docteur Graux figura au nombre des membres. Convaincus, dès ce moment, de toute l'importance qu'il y aurait pour la Belgique à ne plus rester tributaire des écoles étrangères pour le recrutement des jeunes gens voulant exercer cette branche de l'art de guérir, le docteur Graux et lui n'eurent plus qu'un but, doter leur pays d'une institution capable de rivaliser avec les institutions similaires des contrées voisines. Le gouvernement leur promit son concours, la ville de Bruxelles mit à leur disposition les locaux nécessaires dans un ancien manège de la rue des Sols, et, grâce au dévouement de quelques vétérinaires, l'*Ecole d'économie rurale et de médecine vétérinaire* fut fondée en 1833. Froidmont occupa la chaire de physique et de chimie. En 1836, l'institution fut transférée à Cureghem ; le gouvernement la reprit sous le nom d'*Ecole vétérinaire de l'Etat*, et confirma la nomination des anciens professeurs. Bien que, jusqu'alors, Froidmont n'eût pas dirigé spécialement ses études vers les sciences qu'il s'était chargé d'enseigner et qu'il fût arrivé à un âge où les études nouvelles sont bien plus difficiles que dans la jeunesse, il remplit constamment ses fonctions avec une supériorité que n'oublieront jamais les nombreux élèves qu'il a formés pendant les dix-huit années de son professorat. On comprendra l'énorme travail qu'il dut accomplir et la persévérance dont il dut faire preuve pour préparer un cours qui ne formerait pas moins de quatre volumes de trois cents pages in-8°. Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Quirini, professeur de sciences naturelles à l'institut Saint-Louis, à Bruxelles, qui a réuni les feuillets épars de ce cours, d'avoir pu parcourir

cette œuvre restée manuscrite. On est étonné de voir l'exposé méthodique et le caractère éminemment pratique de cet enseignement. Il n'y a là, à la vérité, qu'une sorte de compilation des traités de physique et de chimie en faveur à cette époque ; on n'y trouve, à la lettre, rien de personnel. Mais ce qui est propre à l'auteur, c'est la manière simple dont les faits sont présentés aux élèves, ce sont les nombreuses applications à la physiologie et à l'anatomie comparées, c'est l'appareil montré pour l'expérience, qui presque toujours a été construit par le professeur lui-même avec quelque modification utile, suggérée par son rare esprit d'observation, car le professeur était un savant remarquable doublé d'un habile ouvrier. En 1848, l'âge obligea Froidmont à solliciter sa retraite ; mais, jusqu'à son dernier moment, il conserva les plus vives sympathies pour l'école vétérinaire, qu'il pouvait considérer avec une légitime satisfaction comme étant en grande partie son œuvre. Ajoutons qu'il concourut à la fondation du *Journal agricole et vétérinaire de Belgique* (aujourd'hui *Annales de médecine vétérinaire*), et, en 1844, à la fondation de la *Société de médecine vétérinaire*.

Le 19 septembre 1841, Froidmont fut nommé, par l'arrêté organique de fondation de l'Académie royale de médecine de Belgique, membre titulaire de la cinquième section (physique, chimie et pharmacie). Mais il n'eut pas l'occasion d'y produire des œuvres originales ; il se borna à prendre part à l'examen des travaux renvoyés à sa section, et à faire partie de quelques commissions spéciales. Plus tard, il fut nommé membre honoraire de la compagnie.

Nous arrivons aux dernières années de cette vie si bien remplie. En 1850, il abandonna sa place de médecin de l'hospice des enfants trouvés à M. le docteur Henriette, et le conseil général voulut le récompenser de vingt-huit ans de loyaux services en lui conférant le titre de médecin en chef honoraire des hôpitaux et hospices de la ville de Bruxelles. Froidmont se retirait peu à

peu de la vie publique ; mais tant d'années d'un labeur incessant n'avaient pu abattre l'énergie de ce vaillant lutteur qui avait pris pour devise « dévouement à l'humanité » : la belle bibliothèque scientifique qu'il avait recueillie fut son refuge. Au travail chaque jour, cet homme modeste, dont les qualités du cœur étaient à la hauteur de celles de l'intelligence, reprenait un à un ses livres, à chaque page desquels on retrouve encore une note, un mot de critique, accusant son esprit pénétrant. Nous avons dit qu'il n'était pas orateur ; cependant ceux qui l'ont connu dans l'intimité savent qu'il était causeur aimable, tenant son auditoire sous le charme de sa parole, et pouvant, à l'occasion, défendre son opinion avec toute la chaleur d'un jeune homme.

Froidmont mourut subitement à Schaerbeek, le 11 février 1859. Une foule immense, composée de ses amis et de ses parents, de membres de la cour de cassation et de la cour d'appel, du tribunal de première instance, de l'Académie, du conseil communal de Bruxelles, du conseil des hospices, de médecins et de notabilités du commerce et de la finance, accompagna sa dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure. Les coins du poêle étaient tenus par MM. le lieutenant général Pletinckx, Roussel, Vleminckx et Thiermesse. Deux discours furent prononcés sur sa tombe, l'un par M. l'avocat Roussel, au nom des décorés de la croix de Fer, l'autre par M. Delwaert, doyen des professeurs de l'école vétérinaire. Nous extrayons du premier ces quelques mots : « Froidmont est resté l'un des « plus fidèles aux souvenirs de 1830 : « tous les ans, aux anniversaires de « septembre, on voyait le modeste et « courageux patriote déposer son offrande sur la tombe des martyrs de la « liberté... Froidmont était un homme « intègre, d'une rare simplicité de manières et d'un grand savoir. Il avait

« fait tant de bien sur la terre, qu'il « devait mourir sans avoir conscience de « son passage à l'éternité. Puisse l'âme « de Froidmont recevoir l'hommage « que nous lui rendons en ce moment ! « Puisse ce médecin désintéressé, ce vrai « chrétien, ce patriote dévoué, trouver « de nombreux imitateurs et de fidèles « continuateurs parmi les Belges ! »

M^{me} Froidmont ne survécut qu'un an à son mari. De ce mariage étaient nés quatre enfants, dont l'une épouse M. Baude, depuis conseiller à la cour d'appel de Bruxelles. Docteur Victor Jacques.

FROIDMONT (*Libert*) ou FROMONT FROMUNDUS, théologien, mathématicien et physicien, né en septembre 1587 à Haccourt sous-Liège, mourut à Louvain en 1653, « regretté, dit un de ses « biographes, pour ses vertus et pour « son savoir, qui faisaient de lui un « des principaux ornements de la célèbre université dont il était membre ». L'année de sa mort est fixée par le chronogramme suivant :

SOL ACADEMIÆ OBII.

Après avoir fait de brillantes humanités à Maestricht, Froidmont aborda les hautes études à Louvain, au collège du Fauçon ; en 1606, il obtint le troisième rang dans la faculté des arts. La solidité et la variété de ses connaissances lui valurent une réputation précoce. Les auteurs latins lui étaient familiers ; il s'assimila leur langue au point de s'y former un style d'une élégance peu commune. Hébraïsant et helléniste consommé, il appliqua sa science philologique à l'interprétation raisonnée des textes sacrés ; mathématicien et physicien, il se fit apprécier de Descartes, qui prit au grand sérieux ses objections contre quelques propositions du traité de la *Méthode*, de la *Dioptrique* et des *Météores*, et y répondit point par point dans des lettres adressées au professeur de médecine Plempius (1). Froidmont

(1) Renati Descartes *Epist.*, ep. 7, 8, 9 (p. 24-33 de l'édition de Daniel Elzevir, 1667, in-4°). On y lit : *Mihi sanè videor ex tanti viri et in iis materiis de quibus ago tam versati iudicis, multorum aliorum*

sententias agnoscere. Sed tamen quia in multis animadverto ipsum non attingere meam mentem, nondum indè possum colligere, quid et ipsemet et alii, post accuratius examen sint dicturi.

crut à tort découvrir quelque aigreur à travers l'argumentation du philosophe; celui-ci s'en plaignit doucement et fit remarquer que les lutteurs, après avoir fait tous leurs efforts pour se renverser l'un l'autre, n'en restent pas moins, le combat terminé, aussi bons amis qu'auparavant. Telle fut, en effet, l'issue de cette polémique, et il est bon d'ajouter que Descartes estimait en Froidmont autant l'homme que le savant.

Le savant, toutefois, était dominé par le théologien. Baillet nous apprend qu'il ne se décida jamais à se rallier aux idées de Copernic, soit crainte de s'exposer à des censures ecclésiastiques ou universitaires, soit scrupule fondé sur ce que le grand astronome, prêtre catholique pourtant, trouvait en grande partie ses approbateurs dans le sein du protestantisme. Le médecin zélandais Philippe Laensbergh, ministre et prédicant à Anvers, avait composé en hollandais une étude sur le système solaire, qui fut traduite en latin par un professeur d'Amsterdam (Hortensius), et publiée à Middelbourg en 1630 (1). Froidmont entra aussitôt en lice et entreprit de démontrer l'immobilité de la terre (1631). Philippe étant mort en 1632, son fils Jacques releva le gant l'année suivante. Froidmont rompit une nouvelle lance : la discussion fit du bruit. Villenfagne est porté à y rattacher l'origine du nom de l'auteur mystérieux du célèbre *Almanach de Liège*, Mathieu Laensbergh ou Lansbert : l'éditeur aurait imaginé ce pseudonyme pour tirer parti, à sa manière, de la notoriété d'une famille de mathématiciens (2).

Quoi qu'il en soit, Froidmont se trouva insensiblement absorbé par des préoccupations d'un ordre tout différent. Reprenons d'abord son *Curriculum vitæ*. A peine sorti du collège du Faucon, il avait été chargé, à Saint-Michel d'Anvers, d'un cours de philosophie; au bout de trois ans environ, il

était rentré au Faucon, mais cette fois pour y occuper une chaire : il y enseigna pendant quatre ans la rhétorique, puis pendant quatorze la philosophie. En 1628, il reçut le bonnet de docteur en théologie; pourvu d'un canonicat et promu au rang de professeur ordinaire, il fut appelé à remplacer comme professeur d'Écriture sainte le fameux Corneille Jansenius, nommé évêque d'Ypres. Enfin, en 1639, au mois de septembre, il obtint le titre de doyen de Saint-Pierre, qu'il conserva jusqu'à sa mort avec le bénéfice y attaché.

Jansenius et son futur successeur se lièrent d'une étroite amitié, que fortifièrent, de jour en jour, la conformité de leurs études et de leur profession, et l'analogie de leurs sentiments. Jansenius donna une première preuve de sa confiance en Froidmont dans une circonstance toute particulière. Le nonce de Bruxelles avait invité le professeur d'Écriture sainte de Louvain à entreprendre le voyage de Bois-le-Duc, pour y aller soutenir une controverse contre quatre ministres réformés envoyés en cette ville par le gouvernement des Provinces-Unies, avec une mission de propagande. Ne pouvant se mettre en route, Jansenius désigna son ami, qui répondit au défi des prédicants de manière à donner pleine satisfaction à ses mandants.

Ces bonnes relations ne perdirent rien de leur intimité lorsque Jansenius fut installé à Ypres. Le terrible livre *Augustinus*, qui agita si profondément l'Eglise de France pendant plus d'un siècle, ne vit pas le jour, comme on sait, du vivant de son auteur. Prévoyant qu'il ne pourrait le publier lui-même, Jansenius en légua le manuscrit à son chapelain Reginald Lami (Lamæus), à la condition formelle que celui-ci s'entendrait avec Froidmont et Caelen (voir ce nom), qui en donneraient une édition exacte. Toutefois l'évêque n'était pas sans inquiétude; son intention était

(1) Il en parut dans la même ville, peu après la mort de l'auteur, une édition française.

(2) Cette conjecture se retrouve dans l'*Hist. des mathématiques* de Montucla, t. II, p. 334. —

M. Ferd. Henaux, au contraire, veut asolument que maître Mathieu Laensbergh ait été un personnage réel (*Bulletin du Bibliophile belge*, 1^{re} série, t. II, p. 33 et suiv.).

que l'ouvrage fût, avant tout, soumis au saint-siège. Dans les derniers jours de sa vie, il écrivit en ce sens au pape Urbain VIII, et sur son lit de mort même, une demi-heure avant d'expirer, il dicta quelques paroles qui témoignaient de son obéissance (1). Les exécuteurs testamentaires eurent-ils connaissance de la lettre à Urbain VIII et des dernières insistances du testateur ? Supprimèrent-ils tout simplement les déclarations de Jansenius, comme l'affirmation des historiens sérieux ? Le fait est, qu'ils confièrent le manuscrit à Jacques Zeghers, de Louvain, qui le mit sous presse en 1640. Il paraît que l'impression fut tenue secrète : les éditeurs s'étaient passés de l'approbation de Rome. Malgré toutes les précautions, des exemplaires circulèrent et furent reproduits sans retard à Rouen et à Paris : le jansénisme allait éclore. Quant à la lettre au pape, elle serait probablement restée égarée, « si après la réduction d'Ypres, » elle n'était tombée entre les mains du « grand prince Louis de Condé, qui la » rendit publique (2) ».

Les jésuites, qui avaient sur le cœur l'opposition faite par Jansenius à leur prétention d'ouvrir à Louvain, en leur maison, des cours de philosophie et de théologie pouvant donner droit à des grades académiques, sans obligation pour leurs élèves de fréquenter les cours de l'université ; les jésuites, qui avaient d'ailleurs de graves raisons de suspecter les doctrines de l'*Augustinus*, s'adressèrent à l'envoyé du pape à Bruxelles, et obtinrent de la cour de Rome, par son intermédiaire, la mise en interdit d'un ouvrage qu'ils représentaient comme entaché de calvinisme. Froidmont et Caelen leur répondirent par une lettre qui fut mise à l'index le 6 mars 1641 (voir CAELEN). La même année l'*Augustinus* fut directement condamné, Urbain VIII déclarant que l'évêque d'Ypres n'avait fait qu'y rajouter les erreurs de Baius, signalées par

ses prédécesseurs, Pie V et Grégoire XIII. L'université de Louvain fut profondément émue ; mais, après même qu'on y eut appris que Jansenius avait eu l'intention de se soumettre, les propositions qu'il avait émises y conservèrent des partisans. Ils finirent par courber la tête ; mais alors l'orage éclata en France, où les prélats se divisèrent. Froidmont passa le reste de sa vie à disputer contre les jésuites sur le vrai sens des opinions de saint Augustin et sur le libre arbitre ; par prudence sans doute, il lui arriva, çà et là, de ne pas signer ses opuscules. Il ne nous reste qu'à énumérer ses principales publications :

1^o *Cœna saturnaliæ*, dissertations variées ou *Quodlibeticæ quæstiones*, comme on disait jadis ; — 2^o *Diss. de cometa anni* 1618 (compte rendu d'observations faites personnellement à Louvain) ; — 3^o *Meteorologicorum libri VI*, Anvers, 1634 ; — 4^o Commentaires sur les ouvrages de Sénèque laissés de côté par Juste Lipse, et notamment sur le *Ludus Claudii Cæsaris* ; — 5^o *Labyrinthus, sive de compositione continui* ; — 6^o *Anti-Aristarchus, sive de orbe terræ immobili* (contre Ph. Laensbergh), et *Vesta, sive Anti-Aristarchi vindex* (contre J. Laensbergh) ; — 7^o *Causæ disparatæ Giss. Voëtii adversus spongiam Revmi D. Corn. Jansenii, episc. Iprensis, crisis* ; — 8^o *Brevis anatomia hominis*, Louvain, 1641, in-4^o (Etude sur la nature humaine d'après l'idée que s'en faisait saint Augustin) ; — 9^o *Chrysippus sive de libero arbitrio*, 1644 ; — 10^o *Novus Prosper contra novum collatorum* (contre l'écrit intitulé : *Collatio Antverpiensis*) ; — 11^o *Querimonia Jacobi regis* ; — 12^o *Vincentii Lerii Thériaca adversus Petavium et Ricardum*, Paris, 1648. Les Pères Petau et Dechamps (celui-ci sous le pseudonyme de Richard) avaient publié, en 1646, un ouvrage sur le libre arbitre. Froidmont ne le trouva pas de son goût ; une polémique s'engagea : les deux jésuites

(1) *Sentio aliquid difficulter mutari; si tamen Romana sedes aliquid mutari velit, sum obediens filius, et illius ecclesie in quâ semper vixi, usque ad hunc lectum mortis obediens sum.*

Ita postrema mea voluntas est. Actum sexta maii 1638

(2) Laiteau, *Histoire de la constitution Unigenitus*, liv. 1.

répondirent à la *Theriaca*; l'ami de Jansenius leur répliqua par une lettre intitulée : *Vincentii Lerii epistola prodroma gemella ad Petavium et Ricardum*; — 13° *Homologia Augustini Hipponensis et Augustini Iprensis*; — 14° *Oraisons funèbres*, a. de J. Drusius, abbé du Parc; b. du cardinal J.-Fr. du Bain, protecteur de l'université de Louvain; — 15° *Philosophiæ christianæ de Anima libri IV*, ouvrage plein d'érudition, l'une des dernières productions de l'auteur; — 16° Quelques opuscules de controverse sous des titres bizarres, tels que *Lucerna Augustiniana*, *Emuncatorium lucernæ* (la lampe de saint Augustin et les mouchettes de cette lampe), *Colloquia S. Augustini et S. Ambrosii* (en vers latins rimés), etc. L'intérêt de ces brochures s'est évanoui avec les circonstances qui les firent naître.

Les Commentaires de Froidmont sur les livres saints méritent une mention spéciale. Ils ne parurent qu'après sa mort. Nous citerons : a. Les commentaires sur les *Épîtres de S. Paul*, Louvain, 1663, in-fol., un de ses meilleurs ouvrages; à vrai dire, ce n'est qu'un excellent abrégé du grand travail d'Estius (van Eyst); — b. *Sur les actes des Apôtres*, Paris, 1670. On lit en tête du volume un éloge de Froidmont, avec le chronogramme cité plus haut; — c. *Sur le Cantique des Cantiques*, Louvain, 1675.

Les dépouilles mortelles de Froidmont reposent dans l'église Saint-Pierre de Louvain, siège de son chapitre. La pierre qui les recouvre porte une épitaphe où ses mérites sont dignement relevés.

Alphonse Le Roy.

Valère André, *Acad. Lovan.* — Foppens. *Bibl. Belgica.* — Swertius. — Éloge de Froidmont (cité). — Les historiens du Jansénisme (Gerberon, Lafiteau, etc.). Danis, *Generalis temporum notio*. — Tous les biographes modernes.

FROIDMONT (*Jehan*), poète et chroniqueur, né à Valenciennes en 1337, mort à Chimay vers 1410. Ce nom de *Froissart*, souvent attribué comme sur-

nom ou comme prénom, signifiait dans l'ancienne langue « le défricheur » (2) d'une *frossure* « terre froissée, rompue. Il était fort répandu au moyen âge, aussi bien au midi que vers le nord de la France. On le rencontre dans des familles nobles aussi souvent que dans des familles plébéiennes. Celle de Jehan était depuis longtemps établie à Beaumont en Hainaut, où elle exerçait le métier de *monnayeur*, c'est-à-dire, de changeur. On cite, au début du xiv^e siècle, un Mahieu Froissart, juré de la ville et du franc château de Beaumont. Si cette famille de riches marchands se transplantait en partie à Valenciennes, c'est que cette ville, alors très-peuplée, offrait de considérables privilèges et franchises au commerce, en tant que cité impériale affiliée à la Hanse de Londres. C'est à tort qu'on a dit que le père du célèbre chroniqueur était peintre d'armoiries; cette légende n'a pu naître que de la fausse interprétation de quelques vers d'une pastourelle de Froissart :

... Mon père, seigneur Thomas
... Tant servi chevalerie,
Qu'il y aprist à blasonner. (*Poésies*, II, 325.)

Analysant d'autres poésies de Froissart, M. le baron Kervyn de Lettenhove a pu dire : « Sa constitution physique « était délicate et faible, mais l'énergie « active de son esprit la domina au « point que, plus tard, il put supporter « les fatigues des plus grands voyages. « Dès son enfance la plus tendre, il « aimait les longues et les folles courses « à travers les prés et les champs... Il « a pris lui-même soin de nous énumérer tous les jeux de son enfance. « On lui fit de très bonne heure « latin apprendre » et il était « battu » quand il savait mal sa leçon. Il ne l'était pas moins quand il revenait des jeux de la rue « *no rue* »

Que souvent mes draps deschirés
Je m'en retournoie en maison.
Là estoie mis à raison
Et batus souvent; mès, sans doute,
On y peudoit sa painne toute.

(2) Celui qui donne la première façon, la cassaille. En allemand, *brachen* (labourer); en flamand, *braukman*. On trouve aussi le féminin : « dame Froissarde, pourveresse des béguines de Lille. »

(4) Quelques biographes parlent de deux autres Froidmont, neveux et petits-neveux de notre théologien; nous n'avons pas jugé qu'il y eût lieu de leur donner place ici.

Dans ce même poème (*l'Espinette amoureuse*), il raconte, avec une verve sans égale, comment il fut précoce en amour et combien, dès qu'il sut lire, il aimait à dévorer « romans et trettiés amoureux ». C'était sa grande distraction quand l'hiver interdisait les courses et les promenades. En été, il avait les concours du puy d'amour et les autres spectacles de la « francque ville » où une joyeuse et opulente bourgeoisie donnait même des tournois. Au surplus, dès l'âge de douze ans, Froissart était enthousiaste de « danses et caroles, ménestrels et paroles ». Il avait aussi la précocité des goûts chevaleresques : « chiens et oiseaulx, armes et amours ». Tout annonçait que le jeune bourgeois deviendrait un jour le roi d'armes, l'historiographe et le poète de la chevalerie.

M. Paulin Paris croit que ces goûts furent contrariés par un tuteur trop positif ; c'était peut-être son parrain, Jehan Froissart, qui voulait lui imposer sa profession de monnayeur. Le jeune orphelin s'obstina à préférer les lettres, *li mestiers gens*. Il devait avoir quelque fortune et fréquenter une société assez brillante, à en juger par son aventure avec une demoiselle noble, riche et vertueuse, Marguerite Vrédriel (d'après la conjecture de M. Scheler). Le jeune poète lui adressa des ballades, des virelais, lui prêta des romans, entre autres, *Le baillieu d'amour* ; mais ce ne fut que lorsqu'il annonça son départ de Valenciennes que la gracieuse « *flour margherite* » daigna lui laisser concevoir quelque lointaine espérance. M. P. Paris refuse d'admettre la réalité de cette aventure ; il n'y voit qu'une fiction poétique de l'auteur de *l'Espinette amoureuse* ; mais, comme l'a remarqué le savant éditeur de ces vers, ils nous sont donnés à titre de véritable autobiographie. Ce qu'il y a de romanesque dans les détails n'est qu'une preuve d'authenticité et de conformité aux mœurs galantes du XIV^e siècle. M. Scheler (*Poésies de F. III, XLI*)

croit même que, pour se consoler de cet amour malheureux, Froissart alla en France pour essayer « marchandise » avec un de ses parents.

On suppose avec quelque vraisemblance, que la gentillesse et le talent littéraire du jeune Froissart lui valurent d'assez bonne heure la protection de Jean de Beaumont, frère du comte de Hainaut. Il a, sans doute, accompagné « le gentil chevalier » dans quelques châteaux, dans quelques cours de ducs ou de princes, peut-être même à Paris. Soit par ce maître, soit par ses serviteurs « *les gens monseigneur Jehan* », il a connu mainte curieuse et intime particularité dont il a depuis enrichi ses chroniques. Ce protecteur, qui connaissait si bien sa famille, le recommanda au roi de France, Jean le Bon (1), grand amateur de poésie courtoise. Il put encore plus facilement le recommander à sa nièce, Philippine de Hainaut, reine d'Angleterre. C'est en 1361 que Froissart présenta à la femme d'Edouard III au palais de Windsor, un poème sur la guerre de Crécy : « Devant la grosse « bataille de Poitiers, raconte-t-il (II, « éd. Kervyn, 5), j'estoie encores moult « jeune de sens et d'age. Ce non ob- « stant, si empris-je, assez hardiement, « moi issu de l'escole, à rimer et à « dicter les guerres dessus dites, pour « porter en Engleterre le livre tout « compilé, sicome je fis, et le présentay « adont... » Ce poème historique compilé, comme on disait alors, était pour Froissart l'historien un début tout aussi naturel que la *Geste de Liège* pour Jean d'Outre-Meuse ou les premiers récits de batailles pour Hérodote. Le trouvère belge célébra particulièrement l'héroïsme de Jean l'Aveugle, oncle de la reine. Celle-ci ne fut pas moins touchée, pas moins généreuse à propos d'autres pièces, telles que la *Court de May*, le *Paradis d'amour*, l'*Horloge amoureuse*, qui devaient plaire à Windsor où l'on renouvelait les fêtes poétiques de Henri II et d'Eléonore de Guyenne.

(1) Froissart assista au retour volontaire du roi Jean dans sa captivité de Windsor. Il composa pour le royal prisonnier une pastourelle qu'il lui

offrit à Elham. Ce prince avait amené avec lui « un roi des menestreaux ».

Attaché à la cour anglaise, avec le titre de clerc ou secrétaire, Froissart déclare servir sa maîtresse « de dittiers et de trettiés amoureux ». Il était chargé de composer, selon les circonstances, des poèmes allégoriques sur la courtoisie, des pastourelles, des virelais, des rondels ou des ballades. Londres avait une « escole de menestrendie » où l'on ne cultivait que la versification française. Le gouvernement, la justice, la police même parlaient français dans leurs arrêts et leurs ordonnances. C'était surtout la langue du monde élégant et chevaleresque.

Froissart obtint un congé pour revoir ses amis à Valenciennes; peut-être était-il chargé d'une mission pour le comte de Hainaut. Mais il eut hâte de retourner en Angleterre où il pouvait accompagner la reine de château en château, assister à ces fêtes somptueuses auxquelles il avait rêvé dès son enfance et qui semblaient réaliser les fictions de la Table Ronde. Le roman s'y confondait avec l'histoire. A Windsor, à Berkhamstead, à Eltham, devant Edouard III, le Prince Noir, le royal prisonnier Jean le Bon, ou même devant les demoiselles de la reine et les chevaliers venus du Hainaut, le naïf conteur récitait ou écoutait avec un égal plaisir des légendes d'amour et des épisodes de bataille. On est disposé à croire que dès ce temps-là, vers 1363, sa vie n'était plus, comme le remarque Paulin Paris, qu'un voyage perpétuel. Ce gentil diseur, aimé de tous les princes, était envoyé à toutes les cérémonies de mariage, de funérailles, de sacre, de tournoi, d'alliance dont il savait rendre compte d'une façon si fidèle et si vivante. Il est donc certain que nous ignorons bon nombre de ses voyages. Dans la plupart de ses chapitres, on peut se convaincre que le chroniqueur a vu les châteaux et les villes dont il parle (1).

Ses *enquestes*, qui rappellent si bien celles du voyageur Hérodote, sinon par

l'ordre et la sagacité critique, du moins par la variété et la sincérité, commencent véritablement en 1365. La reine l'envoya « à sesoustages » en Ecosse avec des lettres de recommandation pour David Bruce et pour les principaux seigneurs écossais. Il fut accueilli à merveille, comme un des « clers et familiers de la bonne dame ». Pendant les trois mois qu'il passa dans la région appelée la *Sauvage*, il suivit partout le roi, car il était « de son hostel ». Dans le joli fabliau, *Le débat du Cheval et du Lévrier*, il rappelle gaïement les petites misères de ce voyage. Mais c'est dans les chroniques que l'on retrouve encore le mieux les souvenirs personnels et les minutieuses observations. « Telle était, » dit M. Kervyn, la vivacité des impressions que Froissart rapportait « d'Ecosse, que vingt-quatre ans après, » un chevalier de la maison du comte « de Douglas le reconnut par les vrais » *enseignes* qu'il lui disait de son pays ». A peine de retour, il visite l'est de l'Angleterre en compagnie d'Edouard Spencer, d'origine artésienne. Ce *frisque*, gentil, courtois chevalier (comme dit le manuscrit du Vatican) mena le jeune clerc à ces fêtes « qui n'estoient parfaites se li sires Espensiers n'i estoit ». Il lui racontait, tout en chevauchant *sus le pais*, l'histoire souvent tragique des principaux manoirs (1366).

Le 15 avril 1366, Froissart était arrivé à Bruxelles au palais de Caudenberg près du duc Wenceslas de Bohême et de la duchesse Jeanne de Brabant. Il semble résulter des comptes cités par M. Pinchart que, si le joyeux trouvère y récitait « belles paroles et beaux dits » il avait aussi quelque message diplomatique à transmettre : *Uni Fritsardo, dictori, qui est cum regina Angliae, dicto die, VI mottones*. Il partit de là pour la Bretagne : « J'ai allé et cherchie (par « couru) la plus grant partie de Bretagne, et enquis et demandé as seigneurs et as hiraux (hérauts d'armes)

(1) M. Caffiaux cite un extrait des comptes de Valenciennes où l'on voit Froissart qui, le 29 août 1364, apporte de Paris des nouvelles importantes concernant un procès. Mêlé ainsi à toute espèce

d'affaires, le grand narrateur a pu faire, pendant cinquante ans, le dramatique procès-verbal de toute l'Europe occidentale.

« les prises, les assaux, les envaies, les batailles, les rescousses et tous les biaux fès d'armes qui y sont avenus, tant à le requeste de mes seigneurs que pour me plaisance accomplir et moi fonder sus tître de vérité ». Voilà, en quelques vieux mots, assez faciles à déchiffrer, le secret de sa méthode et même de son style. A la faveur des nombreuses missions dont il fut chargé, il put donner carrière à son génie de chroniqueur, de mémorialiste, et, par la mobilité même de son caractère, peindre la mobilité de son siècle. Toujours en quête de nouveaux renseignements, observe M. de la Borde, il n'écrivait pas d'une traite comme Joinville, et l'on compte jusqu'à cinq rédactions de plus d'un de ses chapitres. A vrai dire, le nombre de ses rédactions est aussi incertain que celui de ses voyages. Il écrivait pour ses protecteurs avec autant de verve et de facilité que pour lui-même. Dans une de ses poésies, *Le joli buisson de Joncée*, il énumère la plupart de ses maîtres, ceux qui lui donnaient « chevaux et florins sans compte. » Parmi ces nobles « amoureux et chevalereux, larges et courtois, donnant bonne cote-hardie de quarante ducats l'un sur l'autre » et ceux dont il peut dire :

Qui m'a souvent le poing fonci (rempli)
De beaux florins à rouge escaille,

Il compte la reine d'Angleterre (*elle me fist et créa*), la duchesse de Lancastre, Edouard III, sa fille Isabelle, le comte de Herfort, Gautier de Mauny, le comte de Pembroke, Edward Spencer, Enguerrand de Couci, le dauphin d'Auvergne, trois rois de France, un roi d'Ecosse, un roi de Chypre, le duc de Bourbon, Wenceslas et Jeanne de Brabant, Aubert de Bavière, Louis, Jean et Gui de Blois, le sénéchal du Hainaut, le comte de Savoie, Jean de Morialmé, le comte de Douglas, etc. Froissart est bien le seul écrivain qui, avec ses faiblesses comme avec ses qualités, avec sa clarté comme avec sa diffusion, soit parvenu à peindre au vif la décadence féodale du *xiv^e* siècle. « Une

« infinie variété, dit Villemain, naît de sa naïve exactitude. Son âme vive et mobile, enjouée plutôt que forte, est un miroir fidèle où se reflète tout le moyen âge. » C'est pour cela qu'il converse partout, *pour mieux savoir vérité*. Il peut ainsi servir à ses maîtres de reporter général.

Froissart était à Bordeaux le 6 janvier 1367, lorsque le maréchal d'Aquitaine vint le trouver pour qu'il *écrivît et mît en mémoire* la naissance de Richard II. Il est probable qu'il offrit, à ce propos, au prince de Galles, une ballade ou une pastourelle de félicitation. C'est à cette époque que Chandos, Faucon et d'autres hérauts d'armes, écuyers ou seigneurs, lui communiquèrent les détails les plus intimes sur les batailles de Crécy, de Poitiers et de Cocherel. Il était sur le point d'accompagner le fils d'Edouard III en Espagne, lorsqu'il reçut de lui l'ordre de porter un message à la reine Philippe. En cette même année, Froissart revint encore une fois son pays. Le 19 septembre 1367, il alla saluer Wenceslas à Bruxelles.

Le 16 avril 1368, il était avec le poète Chaucer à Paris; tous deux faisaient partie de la brillante suite de Lionel d'Anvers, duc de Clarence qui allait épouser Yolande de Milan, fille de Galéas Visconti. Après les fêtes du Louvre et de l'hôtel Saint-Paul, les deux poètes purent admirer et noter celles de Chambéry, non moins splendides, grâce à la munificence du comte de Savoie, beau-frère du duc de Milan. A l'un de ces bals, cent vingt des plus *friches* (gentilles) dames du pays chantèrent en *carolant*, en se donnant la main « main à main, tout le soir jusqu'à l'endemain » des virelais de Froissart. Mais sa poésie eut, sans doute, moins de succès à Milan, à ce banquet royal où l'on vit s'asseoir Pétrarque. Le poète italien songea-t-il du moins à lui demander des nouvelles de ce pays de Brabant et de Liège qu'il avait autrefois lui-même visité et dont il parle dans ses lettres ?

Après ces noces sans égales, chacun se dispersa pour visiter l'Italie. Monté

sur sa haquenée et suivi de roncins qui portaient son bagage, Froissart, maître de son temps, se mit à dépenser gaie-ment l'argent qu'il venait de gagner, comme il le rappelle d'une façon si originale dans son *Dit du florin*. Dans cette jolie pièce, qui a déjà l'élégant badinage d'une épître de Marot, on reconnaît le touriste qui règle à son gré ses heures de fatigue. Il vit de la sorte, et tout à son aise, les villes dont son imagination lui avait longtemps parlé. A Bologne, il rencontra le romanesque roi Pierre de Chypre, qu'il avait déjà vu soit à Londres, soit à Bruxelles. Il le suivit à Ferrare et y gagna d'utiles renseignements sur l'Orient, outre quarante bons ducats. Tout joyeux, il partit pour Rome où il admira le gouvernement du pape Urbain V, qui relevait les ruines, de nouveau accumulées depuis l'exil d'Avignon. Parmi ces débris, errait Jean Paléologue, triste héritier de Constantin. Ce fut une nouvelle source d'informations historiques. Enfin, l'insatiable curieux quitta la capitale de la chrétienté en compagnie du maréchal d'Aquitaine, chef d'une ambassade envoyée au pape par le prince de Galles.

Froissart venait d'arriver à Bruxelles, quand il apprit la mort de la reine Philippe, qui égalait « la bonne reine Genièvre » femme du fabuleux Artus. On disait que la passion d'Edouard III pour une demoiselle Alice Perers, attachée au service de la reine, avait été le coup de grâce pour la généreuse protectrice du poète belge. Avec elle disparut la vogue de la poésie au palais de Windsor. Froissart dut rechercher alors un autre patronage. Dans les derniers jours du mois d'août 1369, il offrit à la duchesse de Brabant un dittier, qui lui valut un don de seize francs ou vingt moutons. Le duc Wenceslas fit surtout grand accueil à ce *dictateur*, si capable de relever par ses vers la splendeur des joutes, behours, dîners, soupers, reviaux, esbattements prodigués, soit au palais de Caudenberg, soit aux châteaux de Tervueren, de Cortenberg, de Morlanwez ou de Genappe. Ici se placent vraisemblablement les premières rela-

tions poétiques entre Froissart, Eustache Descamps, Guillaume Machault et Philippe de Maizières. Plus qu'eux tous il avait l'humeur « légère, enjouée, musarde, curieuse », comme dit Sainte-Beuve. « Telle est, dit Montaigne, le bon Froissart qui a marché, en son entreprise, d'une si franche naïveté qu'ayant fait une faute, il ne craint aucunement de la reconnaître en l'en-droit où il en a été averti et qui nous représente, la diversité même des bruits qui couraient et les différents rapports qu'on lui faisait. » Vers la fin de l'année 1369, Froissart est à Beaumont. Il y reçoit de Gui de Blois, une généreuse hospitalité. Mais on a tort de supposer qu'il ait pu rencontrer dans ce château le vieux chroniqueur Jean Lebel, qui vivait alors très retiré à Liège. Pendant l'hiver de 1370 à 1371, Froissart est de nouveau à la cour de Wenceslas, où il rencontre Richard Stury, l'ami de Chaucer et l'un des agents familiers d'Edouard III. A Bruxelles, il continue d'interroger tout le monde : avec une incontestable bonne foi, dit M. Siméon Luce, il entend toutes les cloches, tous les sons. Cependant son imagination descriptive, sa fougue poétique et guerrière ne souffrent guère de cet entassement de notes.

Mais l'heure d'une résolution importante est venue ; il a trente-cinq ans, et se décide à entrer définitivement dans le clergé. La cour de Bruxelles est devenue assez triste. Wenceslas a été fait prisonnier à la bataille de Bastweiler. Le paiement de sa rançon a fait réduire toutes les dépenses (1372). Le découragement de cette époque se reflète dans le *Buisson de Jeunesse*. Le trouvère est fatigué de sa vie errante : il a dû emprunter de l'argent à des lombars :

... Ja qui repose
Et qui ressgogne travailler (*redoute de voyager*).

Il obtient enfin par la recommandation de la duchesse de Brabant, la riche cure de Lestines-au Mont. Dans cette ville qui est voisine de Mons et de Binche, on connaît depuis longtemps des Froissard et des Froissarde ; en

1372, un Henri Froissardy était lieutenant de la prévôté. Le nouveau curé recevait, en outre, une pension de la cour de Brabant, qui lui faisait remettre, chaque automne, après la moisson, quelques muids de blé. Mais Froissart était incapable d'économie et de prévoyance; comme les chevaliers de son temps, il aimait le vin, les dés et l'échiquier. Aussi recommença-t-il à faire des dettes chez les taverniers de Lestines, fournisseurs de la cour ducale. Heureusement Wenceslas, sorti de prison, recherchait l'agréable société du bon curé « qui avait vu 200 hauls princes. » Il l'appelait tantôt à Morlanwez, tantôt à Binche, souvent même à Bruxelles. Quelquefois aussi le duc Aubert l'accueillait à Mons, ou le joyeux prévôt de Binche, Gérard d'Obies venait le consulter pour l'éducation des bâtards de Wenceslas. Ce fut à cette époque que Froissart composa la *Prison amoureuse*, et d'autres poésies allégoriques abstraites, diffuses, conçues dans le mauvais goût de l'époque. Il fut plus réellement poète dans les pastourelles qu'il composait dans son presbytère. Parfois même il risquait la chanson bachique :

Je dis que le pays est bons,
Et si destoupe mes oreilles
Quand j'oc (*j'entends*) vin verser de bouteilles.
Au boire, prenc grant plaisir
... Et chambres plainnes de candeilles
Jeux et danses et longues veilles.

Il chanta même, comme Lafontaine
« jusqu'aux sombres plaisirs d'un cœur
mélancolique : »

On doit aimer et prisier
Joyeuse mélancolie.

D'autre part, dans le *Buisson de Jeunesse*, il se fait exhorter par dame Philosophie :

Et dit : « Il te convient penser
Au temps passé et à tes œuvres.

Mais il était surtout exhorté par Gui de Blois qu'il voyait à Beaumont :

C'est le bon seigneur de Beaumont
Qui m'ammoneste et me semont.

Gui de Blois « mon bon maître, dit-
« Froissart, me commanda ces his-
« toires à faire. » C'est ce prince, petit

fils de Jean de Beaumont, qui a fait
mettre sus et édifier toutes les notes que
le curé de Lestines avait recueillies
depuis sa jeunesse. De là, ce qu'on ap-
pelle les manuscrits de Valenciennes et
d'Amiens. Le comte de Beaumont in-
sista pour que les précieuses *enquestes*
fussent complétées par les *Vrayes his-
toires* de Jean Lebel et les chroniques
de Saint-Denis, qu'il possédait dans sa
bibliothèque. » Moult lui cousta de ses
« deniers, dit Froissart, pour me faire
« ordonner et ditter cette histoire. »
Néanmoins le charmant décousu de ces
mémoires n'a pas disparu : on y trouve
encore ces formules caractéristiques :
« Ence temps environ — endementiers
« que — vous savez, et il est dessus
« contenu que — or est heure que nous
« retournerons aux besoingnes — nous
« nous souffrerons à parler de ces be-
« soingnes longtaines jusques à ce que
« nous aurons cause de retourner
« sus, etc. » Cette absence de compo-
sition et de système, si naturelle aux
chansons de *Gestes*, l'était, sans doute,
autant à l'esprit de Froissart, puisque
son maître ne songea pas, ou ne parvint
pas, à l'en corriger.

Il est vrai que Gui de Blois s'étant
brouillé avec Aubert de Bavière à cause
de l'alliance anglaise et de la saisie de
fausse monnaie faite au château de Ju-
may, alla se fixer en France vers 1379
et perdit de vue, au moins pour quel-
que temps le patronage de la haute
histoire. Un nouveau protecteur s'offrit
alors, mais c'était un partisan de l'An-
gleterre : Robert de Namur, qui venait
d'épouser la fille du sire d'Antoing :
« J'ai emprisé (lit-on dans la *seconde*
« *Rédaction*) mon histoire à *poursuir* à
« la prière et requeste d'un mien chier
« seigneur et maistre monseigneur Ro-
« bert de Namur, seigneur de Beau-
« fort. » C'est dans ce texte que se
trouve notamment la *version anglaise* de
la bataille de Crécy et l'explication de
la défaite des Français par « povre
« arroy et ordenance en leurs conrois. »
Mais, en général, les deux rédactions
ne diffèrent que par l'introduction de
certains détails, qui intéressaient direc-

tement le protecteur de la *compilation*. Sauf son mépris pour le peuple qu'il appelait *merdaille* (1), Froissart n'a d'autre parti que celui de la curiosité. Avec Wenceslas, il assista tour à tour au sacre de Charles VI à Reims (où il voit les pairs *faire leur besogne*), et aux réjouissances du mariage allemand de Richard II. Ce fut, même, pour cette dernière fête que Froissart envoya aux enlumineurs de Paris un manuscrit de sa chronique, qui fut saisi par le duc d'Anjou en décembre 1381. On croit que cet acte d'arbitraire ne fut inspiré que par le désir de s'approprier un volume de très grand prix.

Après la mort de Wenceslas (1383), Froissart quitta la cure de Lestines pour devenir chapelain de Gui de Blois, qui lui donna en même temps un canonicat à Chimay. Dès lors recommença plus ou moins la vie d'autrefois. Au siège de Bergues, le chapelain est tout rajeuni : « C'estoit grant beauté à voir » reluire contre le soleil ces bannières, « ces pennons, ces bassinets, et si grant » foison de gens d'armes que vue « d'yeulx ne les pouvoit comprendre. » Puis, à Cambrai, au mariage de la fille du duc Aubert de Bavière, c'est encore un ébahissement juvénile pour la « grant » foison de trompes et ménestrels. « Aux fêtes somptueuses des châteaux de Blois et de Bourges, Froissart récite des pastourelles. Au camp de l'Ecluse où la folle chevalerie de France croit préparer une descente en Angleterre, il ne partage pas le scepticisme d'Eustache Deschamps et préfère constater que « On » ques, puis que Dieu créa le monde, « on ne vit tant de nef, ni de gros » vaisseaux ensemble. » Toutefois, il est si content de tout voir, qu'il en devient, pour ainsi dire, *l'enfant terrible* de cette aristocratie défaillante. Il décrit la misère flamande au lendemain de la bataille de Roosebeke, et comme il sait le *thiois*, il nous initie aux véritables dispositions de la bourgeoisie. Il signale même les tentatives de fédéra-

tion entre villes flamandes et wallonnes. Etant à Gand, il écrit l'histoire du meurtre de Frans Ackerman pour achever un travail particulier sur les troubles de la Flandre. Ce travail pouvait bien lui avoir été suggéré par Gui de Blois, un des vainqueurs de Roosebeke. C'est à Valenciennes, dit-on, que Froissart, tout en composant des serventois pour le Puy d'Amour (1), rédigea sa *Chronique de Flandre*, qui embrassait une période de huit années (1378-1386). Il revit son œuvre au château de Blois, et il doit y avoir mis un temps assez long, puisque les trois manuscrits qui nous restent offrent des traces de remaniements considérables. Encouragé de nouveau par Gui de Blois, il ordonna son livre II, en y fondant sa *Chronique de Flandre*. Selon M. Kervyn, ce travail faisait suite, non pas à la seconde rédaction écrite pour Robert de Namur, mais à la première rédaction, celle du manuscrit d'Amiens, et qui, comme nous l'avons vu, avait été commandée par le comte Gui.

En 1388, Froissart demanda à son maître des lettres de recommandation pour le fameux Gaston Phébus, comte de Foix. Il avait entendu Jean d'Aubrecicourt lui raconter des merveilles de ce prince fastueux, et d'ailleurs il avait hâte de reprendre ses voyages d'enquêtes. C'est cette expédition qu'il nous a fait le mieux connaître, et qui nous montre de la façon la plus vivante comment il interrogeait sans cesse et à tout propos. Par cet admirable récit, on apprend tout ce qu'il y avait d'aventureux, de romanesque dans l'existence du naïf chroniqueur. Une longue chevauchée à travers la France, ouvre son troisième livre (tomes 11, 12 et 13 de l'édition Kervyn). Dans un prologue tout à la fois épique et personnel, il déclare que, afin de mieux se conformer à la haute pensée qui lui a commandé son histoire, il profite de la paix qui règne au Nord pour aller étudier le Midi. « Dieu merci, dit-il, j'ai encore engin

(1) Il s'agissait de Zannekin et des héros de la bataille de Cassel ! (II, 224.)

(4) M. Kervyn conjecture même qu'une pièce d'Eustache Deschamps (*au roy du puits d'amour*) concerne Froissart.

« clair et aigu pour concevoir tous les
 « faits dont je pourrai être informé
 « quant à ma principale matière; j'ai
 « encore âge, corp et membres pour
 « souffrir peine et travail. » Il suffirait
 de ces épisodes du voyage en Béarn,
 pour connaître non seulement le vé-
 ritable esprit de Froissart, mais celui de
 tout son siècle.

Villemain, Sainte-Beuve, Taine, et
 presque tous les critiques aiment à citer
 ces charmants dialogues entre voyageurs
 qui chevauchent quelques heures ensem-
 ble. Jamais, comme l'a si bien deviné
 Walter Scott, le moyen âge n'a été
 aussi vivant que dans ces « accointances
 d'aventures. » De Blois, l'infatigable
 questionneur traversa le Berry et l'Au-
 vergne, descendit à Montpellier, et de là
 à Pamiers où il était en novembre 1388.
 Outre les lettres destinées à l'accrédi-
 ter, il emportait avec lui son roman
Méliador (comprenant ballades, chan-
 sons, virelais et rondeaux de Wenceslas
 de Brabant) et qu'il avait fait richement
 enluminer et relier. Un autre cadeau,
 plus princier, c'étaient les quatre lé-
 vriers, Brun, Tristan, Hector et Roland,
 que le chapelain de Gui de Blois était
 chargé de conduire à l'ami de son maî-
 tre, Gaston Phébus, le solennel auteur
 des *Déduits de la chasse*. Outre les chro-
 niques, le *Buisson de Jeunesse*, le *Débat*
du cheval et du lévrier et le *Dit du florin*,
 nous renseignent sur les moindres inci-
 dents de ce voyage. Chaque matin,
 après avoir dit une *oraison petite au nom*
de sainte Marguerite, Froissart montait
 à cheval et faisait ses dix lieues avant le
 coucher; mais les repos et les distrac-
 tions ne manquaient pas. A Pamiers, sa
 bonne fortune, ou plutôt sa gentillesse,
 lui procure la connaissance d'un con-
 seiller de Gaston Phébus, messire Es-
 paing de Lyon, qui revenait d'Avignon à
 Orthez, et qui lui raconte les choses les
 plus surprenantes. Ici se place ce que
 l'on peut appeler le chef-d'œuvre des
 dialogues de Froissart. Il y révèle aussi,
 d'une façon singulièrement intime, son
 goût pour le luxe et la magnificence.

Aux banquets interminables qui, chez
 Gaston Phébus, réunissaient chevaliers

et ménestrels, Froissart put amplement
 satisfaire sa naïve curiosité. A cette
 cour bizarre, affluaient des gens de tout
 pays, et par là même, les renseignements
 les plus variés. D'un autre côté, le chro-
 niqueur s'était fait aimer du fastueux
 amphitryon, en causant des guerres, des
 joutes et des *emprises* du Nord et du
 Midi, et en lui lisant tous les soirs des
 passages de son *Méliador* à la clarté de
 douze torches tenues par douze valets.
 Après trois mois de cette vie si remplie,
 il partit d'Orthez « du château noble »
 d'où il avait pu admirer la vue des Py-
 rénées. Il profita de l'escorte qui con-
 duisait en France, une pupille de Gas-
 ton, destinée pour femme au duc de
 Berry : la fiancée avait douze ans, le
 duc en avait soixante. Cela n'empêcha
 pas Froissart de célébrer ce noble ma-
 riage dans une pastourelle allégorique
 (la quatorzième du recueil). A Avignon,
 le 26 mai 1389, le voyageur, trop dis-
 trait par son nouveau titre de chanoine
 de Lille *en herbe*, perdit une bourse
 qui contenait quatre vingt florins d'Ara-
 gon, octroyés par le libéral Gaston.
 Cette perte lui inspira le *Dit du florin*,
 aimable témoignage de son insouciance :

Légalement vous sont venus
 Et légèrement sont perdus.

En effet, le comte de Sancerre, le sei-
 gneur de Rivière, le dauphin d'Au-
 vergne et le vicomte d'Assy, s'empres-
 sèrent d'indemniser leur charmant
 conteur. Il se hâta alors de regagner
 Paris, pour se reposer enfin à Valen-
 ciennes. Mais le comte Gui de Blois
 l'appela bientôt dans son château de
 Schoonhoven en Hollande. Il était im-
 patient d'entendre les nouvelles *enquestes*
 de son chapelain.

Il fallut encore, dans la même an-
 née (1389), retourner à Paris pour con-
 naître le résultat des conférences de
 Lelighen, et pour assister en même
 temps à l'entrée solennelle de la reine
 Isabeau de Bavière. Pour cette nièce du
 duc Aubert (le nouveau comte de Hai-
 naut), le trouvère hennuyer crut devoir
 composer une ballade. La fête même
 semble avoir emprunté un divertisse-

ment à son roman de *Méliador*, dont il offrit alors, dit-on, au duc d'Orléans, un riche exemplaire historié, couvert de velours vert et à deux fermoirs d'argent doré.

En 1390, le chanoine *en expectative* de Saint-Pierre de Lille, s'étant retiré à Valenciennes, y rédigea son livre III, et les premiers feuillets du livre IV. Désireux de compléter ses notes sur les affaires de Castille et de Portugal, Froissart court à Bruges, métropole du commerce et rendez-vous des voyageurs méridionaux; il y apprend qu'un conseiller du roi de Portugal, don Juan Fernand Pachéco, est à Middelbourg, en Zélande; il va le rejoindre et passe une semaine auprès de lui pour l'interroger. Dans le prologue du livre IV, des *Chroniques de France, d'Angleterre, d'Escoce, de Bretagne, d'Espagne, d'Italie, de Flandre et d'Alemagne* (t. XIV, édit. Kervyn), on lit : « À la « requeste, contemplation et plaisance « de très hault et noble prince mon « très chier seigneur et maistre Guy de « Chastillon, comte de Blois, seigneur « d'Avesnes, de Chimay et de Beaumont, de Sconnehove et de la Gode; « je Jehan Froissart, prestre et chappe-lain à mon très chier seigneur dessus « nommé et pour le temps de lors trésorier et chanone de Chimay et de Lille-en-Flandres, me suis de novel « resveillié et entré dedens ma forge « pour ouvrer et forgier en la haulte et « noble matière de laquelle du temps « passé je me suis ensonnié. » C'est, continue-t-il, l'œuvre de toute sa vie; il y a travaillé dès l'âge de vingt ans, et grâce à la protection que la reine Philippe a voulu accorder à son poète, il a pu visiter la plus grande partie de la chretienté. « Je suis venu au monde « avec les fais et advenues, et si y ay « tousjours pris grant plaisir plus que « à autre chose. » M. P. Paris, veut conclure de ce prologue que Froissart fut déjà *acteur* (rédacteur) de cette histoire dès 1360. Le savant auteur des *Nouvelles recherches sur Froissart*, oublie que c'est Gui de Blois qui l'a décidé à rédiger ces souvenirs de voyages et d'en-

trétiens avec « chevaliers, escuiers, héraulx de crédence, matière où il se « habilita et délita (s'exerce et se « plaît). »

Malheureusement pour Froissart, le protecteur qui venait de le faire nommer trésorier du chapitre de Sainte-Monegonde à Chimay, avait vu son intelligence s'affaiblir au milieu des excès de table, au château de Blois. Vers le commencement de 1391, Froissart quitta le comte Gui, devenu fou et ruiné et surtout par son *marmous* Sohier de Malines. Le chroniqueur a déploré en plus d'une page de ses écrits, la rapide décadence de ce brillant seigneur qui, dès sa jeunesse, avait protégé les gens de lettres (1). Retourné à Valenciennes, l'ancien chapelain de Blois se remit à la besogne avec un courage nouveau. On eût dit qu'il voulait se consoler de rester toujours chanoine de Lille *en herbe*, malgré la promesse de Clément VII. On ignore dans quelles circonstances Froissart fit en 1392, son dernier voyage en France. Il était à Paris lorsque commença la folie de Charles VI : *je fus adont informé*, dit-il. Il y était encore en 1392, lorsque Eustache Descamps, adressa une ballade à son *compain* :

Et dont viens-tu ? di-moi de tes nouvelles ?

Qu'as-tu tant fait ala court de Paris ?

— Que j'y a fait ? J'y ay véu maintes querelles, De plusieurs gens, qui ne sont pas amis.

En 1393, à Abbeville, Froissart assista aux fêtes données à propos des négociations avec l'Angleterre; il reçoit du duc d'Orléans, la somme de vingt francs d'or (mille francs de notre monnaie), pour l'achat d'un livre « appelé le *Dit Royal*. » C'est à cette époque que le poète réunissait en volume les 25,000 vers qui nous sont restés de lui, sous forme de visions allégoriques, de traités amoureux à la louange du joli mois de mai, de ditties, de débats, de plaidoeries, de lais amoureux, de ballades, de rondeaux, de virelais et de pastourelles. Il se proposait d'offrir ce

(1) C'était pour son père que Watrquet de Couvin avait composé le *Pit de Haute Honneur*, catéchisme de morale chevaleresque.

recueil, au roi d'Angleterre, et il l'avait fait enluminer et richement couvrir de velours vermeil à « dix clous d'argent » dorés, avec roses d'or au milieu et « deux grands fermails dorés et richement ouvrés de roses d'or. »

En 1395, profitant de la trêve, il demande des lettres pour Richard II au duc Aubert, au comte d'Ostrevant, à Enguerrand de Coucy et à la duchesse de Brabant. Il aborde à Douvres le 12 juillet; mais, dès qu'il a débarqué, quel désappointement ! Depuis vingt-huit ans tous les *hostels* sont « renouvelés de nouvel peuple » : les hommes qui les habitaient étaient des enfants à son dernier voyage ; il ne les a pas connus, et ils ne le connaissent pas davantage. Heureusement, à Cantorbéry, le grand sénéchal d'Angleterre, Thomas de Percy, reconnaît dans le vieux Froissart, le gentil trouvère de Windsor, et lui procure l'acointance de quelques gentils-hommes qui « parlaient bien français. » En allant à Leeds, à Eltham, à Sheen, à Chertsey, à Kingston et à Windsor, Froissart put interroger et écouter « à grand loisir » en chevauchant sur les grandes routes. On lui parlait de Wycleff, de Wat Tyler et des Lollards, d'Angleterre, de la barbarie de l'Ecosse et des tribus encore sauvages de l'Irlande. Quant au fameux purgatoire de saint Patrick, Froissart ne se montra pas trop crédule. Avant de présenter son livre à Richard II, il eut une conférence des plus curieuses avec le hautain duc de Gloucester. Le roi fit remettre à l'auteur du beau livre, un gobelet d'argent doré, pesant plus de deux marcs et contenant cent nobles « dont « je valus mieulx, dit-il, tout mon vivant. » Il est probable, comme le conjecture M. Kervyn de Lettenhove, que Froissart offrit aussi à cette occasion à Windsor, la rédaction de ses trois premiers livres, telle qu'on la trouve encore aujourd'hui dans le magnifique manuscrit de Besançon.

Dans les derniers jours d'octobre 1396, Froissart se rendit à Saint-Omer où se faisaient les préparatifs pour la remise solennelle d'Isabeau de France à

Richard II. A propos de ce mariage tout politique, et surtout de la réconciliation qu'on en espérait entre les deux peuples, il y eut de grandes fêtes et assemblées dont le chroniqueur tira profit pour ses *enquestes*. Mais, s'il faut en croire une ballade d'Eustache Des-camps, son ami ne put rester longtemps à Saint-Omer, parce que, comme à Avignon, on lui avait volé sa bourse. Dans cette pièce badine, la victime montre toute la philosophie qu'eut Marot en pareille occurrence :

Fors d'un varlet breton qui par ses dois
Quatre-vingts francs sans dire : « Je m'en vois »
Et un roncin, qui estoit bons et frisques
M'a desrobé

Nous ne savons guère ce que devint Froissart après son voyage de Saint-Omer : il ne parle plus de lui dans ces passages de ses chroniques, qui sont encore les seules sources de sa biographie. On assure qu'il se retira, pendant quelque temps, à la savante abbaye de Cantimpré, aux portes de Cambrai. Peut-être l'évêque Pierre d'Ailly lui fournit-il des documents sur le schisme et les antipapes ; peut-être le prier même de Cantimpré, messire Jean le Tartier l'aida-t-il dans ses compilations historiques. Quand on considère que le livre IV de Froissart se termine par la neutralité des Liégeois et des Brabançons au sujet du schisme (1400), et par d'autres faits relatifs à cette discorde ecclésiastique, on est tenté d'y reconnaître un travail inspiré par l'illustre évêque de Cambrai. D'un autre côté, dans le manuscrit de Breslau, qui nous offre une refonte des quatre livres faite par l'auteur lui-même, ainsi que dans la dernière rédaction du livre Ier, certains détails nous rappellent souvent le pays de Chimay et de Beaumont. Or, une tradition des plus anciennes affirme que Froissart passa ses dernières années au cloître de Sainte-Monegonde, dont il était chanoine-trésorier. Dans cet asile, qu'il devait à la munificence de Gui de Blois, il s'attacha jusqu'à sa dernière heure à remanier et à perfectionner son œuvre. Il la dégageda complètement du texte de Jean le Bel,

sur lequel, en sa jeunesse, il avait fondé sa narration. Il fit disparaître aussi quelques froids résumés tirés des chroniques de Saint-Denis. En outre, sans perdre cette vivacité de style qui fut unique, le chroniqueur s'attacha à moraliser surtout sur les règnes de Charles VI et de Richard II, qui offraient tant de symptômes de décadence. En même temps, il se faisait gloire de son impartialité : « j'ai ce livre hystoryet sans « faire fait, ne porter partie, ne coulou-
« rer plus l'un que l'autre. » Peut-être enfin, voulut-il composer un livre accessible au grand public. On s'expliquerait ainsi le texte de ses *Chroniques abrégées* qui ne dépasse pas la matière du livre Ier. C'est là qu'il déclare, comme Thucydide, l'importance des guerres dont il s'est fait l'historien et qu'il remonte philosophiquement aux origines. En général, on est frappé de la gravité et même d'une certaine profondeur politique, qu'on peut rencontrer dans les pages revues ou rédigées, soit à Cantimpré, soit à Sainte-Monegonde. « Jus-
« qu'à la dernière année de sa vie, « remarque Dr Jos. Stevenson (*The « chronicles*, 25 mai 1867), ce travail « de reconstruction ne fut jamais inter-
« rompu. De là une vaste tâche pour « l'éditeur. Ce texte, tout à fait excep-
« tionnel, réclame une méthode spé-
« ciale; celle de la juxtaposition des « divers récits d'un même événement. » Quant à l'orthographe wallonne, qu'on a aussi signalée, ne peut-elle pas tout simplement s'expliquer par la nationalité des copistes?...

La ville de Chimay possède comme Valenciennes, une statue érigée à Froissart. Mais, bien que la tradition place sa sépulture à l'intérieur de la chapelle Sainte-Anne dans l'église de Chimay, et bien qu'un manuscrit du château comtal, reporte sa mort à 1419, on n'a pu retrouver ni l'obit du chanoine-trésorier du chapitre de Sainte-Monegonde ni quelque autre document précis. M. Kervyn de Lettenhove cite seulement une copie d'une ancienne épitaphe de Froissart, que des habitants de Chimay se souviennent d'avoir pu lire sur

une pierre brisée déposée dans la sacristie. La bibliothèque d'Arras possède une galerie de portraits qui datent du xve siècle : dans le nombre figure celui de Froissart, peint à l'époque de sa vieillesse. Il a été reproduit dans l'édition Kervyn.

J. Stecher.

Œuvres complètes de Froissart (éd. Kervyn de Lettenhove), 25 vol. — *Poésies* de Froissart (éd. Scheler, 3 vol.). — Siméon Luce, *Œuvre de Froissart* (t. I, introduction). — Paulin Paris, *Nouvelles recherches sur Froissart* (*Bulletin du bibliophile*, 1860). — B. Kervyn de Lettenhove, *Etude littéraire sur Froissart*, Paris 1867. — A. Dinaux, *Archives du nord*, 3e série, t. II reproduit dans : *Trouvères brabançons*, etc.). — E. de Barthélemy, *Messager des sciences historiques*, Gand, 1871. — Docteur Gaertner (ap. Herrig, *Archiv f. studium der neueren sprachen* (1867).

I. En prose : *Chroniques de France, d'Angleterre, d'Escoce, de Bretagne, d'Espagne, d'Italie, de Flandres et d'Allemagne* (en 4 livres dont on possède au moins trois rédactions différentes). — *La Chronique de Flandre 1382-1386*, fondue dans la *Chronique générale* (1322-1400). — *Chroniques abrégées* (cf. éd. Kervyn, I, 2e partie, p. 149). — II. En vers. — *Paradis d'amour*, trettie de 1,723 vers. — *L'Horloge amoureux*, poème didactique de 1,174 decasyllabes. — *L'Espinette amoureuse* (autobiographie de 4,192 vers). — *La Prison amoureuse* (allégorie de 3,899 vers et de 20 pages de lettres en prose, le tout en l'honneur de Wenceslas, duc de Brabant; M. Paulin Paris croit y reconnaître le roman de *Méliador*). — *Le Bleu chevalier*, complainte de 126 strophes. — *Le buisson de jeunesse* (songe allégorique de 5,438 vers). — *Le Temple d'honneur*, allégorie ou moralité de 1,076 vers. — *Traitié amoureux à la loenge don joli mois de may*, 32 douzains de deux coupes diverses, interrompus par deux ballades et terminés par un virelay. — *Le Ditté de la flour de la Marguerite*, 24 strophes de 8 vers. — *Le Débat du cheval et du lièvre*, 92 vers. — *Le dit don florin*, dialogue badin de 490 vers. — *Plaidoirie de la rose et de la violette*. — *Treize lais amoureux* (dont un en l'honneur de la reine d'Angleterre). — *Vingt pastourelles*, allégories historiques. — *Six chansons roiaus amoureuses*, dont une couronnée au Puy d'Amour d'Abbeville, une dite (*Sote amoureuse*), à Lille, une à Tournai et deux à Valenciennes. Les 4 premiers poèmes sont consacrés à des sujets amoureux; les 5e et 6e sont de pieux *serventois* en l'honneur de Notre-Dame. — *Quarante Ballades amoureuses*. — *Treize virelais amoureux*. — *Cent-sept rondelets amoureux*. — *La Court de May*, 1,734 vers attribués à Froissart. — *Le Trésor amoureux*, 8,000 vers sur des questions de casuistique amoureuse (même attribution cf. Kervyn de Lettenhove, t. XXIV, des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*).

On a perdu :

Le roman du *Méliador* achevé en 1384, et contenant « toutes les chansons, ballades, rondeaux et virelais » de Wenceslas, duc de Brabant (probablement retouchées et enchaînées dans un récit concernant « le chevalier au soleil d'or. ») Arthur Dinaux (trouvères brabançons, p. 149 et 477), affirme sans preuve que l'ouvrage offert par Froissart à Richard II en 1395, était ce *Méliador*. — *Le dit royal*, acheté en 1393 par le duc d'Orléans. M. Scheler (*poésies de Froissart*, in-

trod. LXX) incline à y voir la Plaidoirie de la Rose et de la Violette. — Un poème sur les *Premiers événements de la guerre de cent ans*, et que Froissart, dit-on, offrit à Philippe de Hainaut, reine d'Angleterre (Voir la notice).

FROMONT (*Philippe*), chroniqueur, né à Mons, au *xv^e* siècle, mort en 1636. Il embrassa l'état religieux dans l'ordre de Saint-Benoît, fut d'abord moine, puis prieur de l'abbaye d'Hau-mont; pendant son priorat, il réunit et coordonna ce qui concernait l'histoire de son abbaye ainsi que les faits et gestes des abbés, sous le titre de : *Annales Abbatiae Altimontensis cum gestis abbatum*.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 4632. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise*. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

FROYE (*Jacques*), linguiste, prédicateur, écrivain ecclésiastique, né en 1528, à Raismes, près Valenciennes (ancien Hainaut), ou à Ramousies, près d'Avesnes, mort le 7 janvier 1586. Il embrassa l'état ecclésiastique et entra au monastère de Saint-Lambert de Liessies, de l'ordre de Saint-Benoît, alors dirigé par l'abbé Louis de Blois ou Blossius, dont il devint le disciple, et l'ami. Il y acquit une grande réputation comme prédicateur et comme helléniste et latiniste. L'abbé de Hasnon, Michel du Quesnoy, étant décédé le 20 juin 1569, Jacques Froye fut appelé à le remplacer. Il fit rebâtir sur un vaste plan l'église de son monastère, église dont il ne reste malheureusement nul vestige; pendant les dix-sept années qu'il dirigea son abbaye, il lui fit atteindre un haut degré de splendeur. L'abbaye avait à Valenciennes un refuge et une juridiction ecclésiastique comprenant l'antique église de Notre-Dame-la-Grande. Ce fut donc Jacques Froye qui porta le Saint-Sacrement, dans la fameuse procession faite le 30 juillet 1570, en cette dernière ville, à l'occasion du pardon général, accordé par le pape, aux Pays-Bas. Cette solennité religieuse arrêta les flots de sang, qui coulaient, chaque jour, à Valenciennes, par suite des exécutions ordonnées par l'implacable duc d'Albe. Froye figura

aussi avec Antoine Vermand, abbé de Vicogne, comme député du Hainaut, dans l'assemblée des Etats généraux, convoqués à Mons, en 1579, sous la présidence du même duc d'Albe, fait qui indique le rang et la considération dont il jouissait parmi les membres du riche clergé. On sait que les jésuites lui doivent la fondation de leur église et de leur couvent à Valenciennes, ainsi que celle de leur collège.

Lors de son séjour à l'abbaye de Liessies, Froye traduisit un des ouvrages de Blossius, sous le titre mystique de *Cabinet de l'ame fidelle, où sont contenus le miroir spirituel, écrit par Loys de Blois, la bague, la couronne et le coffret spirituels*. Louvain, 1565, in-8°, réimprimé en 1596, in-16, avec le nom du traducteur, ces deux éditions sont rares et recherchées par les bibliophiles. Il avait fait cette traduction du vivant de l'auteur, et réunit, en outre, en un volume les œuvres diverses de Blossius qu'il publia en latin et en français; rendant hommage à son maître, il écrivit aussi la vie de celui-ci, pour une nouvelle édition de ses œuvres, imprimée à Cologne, en 1571, in-folio, réimprimée dans la même ville en 1589, à Paris, en 1606 et 1622, in-4°, et à Anvers, en 1632, in-folio. L'abbé Hugues du Tems, dans son livre sur le clergé de France, t. IV, p. 158, dit que Froye est auteur d'un ouvrage sur les *Saints du Hainaut*, sans indiquer si ce livre a été imprimé, ou bien s'il est resté manuscrit.

Trente ans après la mort de l'abbé Froye, on lui éleva (1616), un monument funéraire dans le chœur de l'église et près de l'autel où ses cendres reposaient, on lisait cette inscription : *Reverendo in Christo Patri Domino D. Jacobo Froye, abbati defuncto anno MDLXXXVI, ætatis LVIII, regiminis XVII, optime de religione et hujus ecclesiæ ornatu merito, Leod. Tison abbas Vitam æternam preprecatur*. M. DC. XVI.

Aug. Vander Meersch.

Sweetius, *Athenæ belgicæ*, p. 364. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 513. — Brasseur, *Sydera Hannonice*, p. 27. — *Archives du nord de la France*, nouvelle série, t. IV, p. 468.

FRUMAUS (*Jean*), FRUMTAU, FREMAU, trouvère et musicien, né à Lille au XII^e siècle. Il fut surnommé *li coroné*, parce qu'il avait obtenu le prix de la chanson à un concours institué par le puy Notre-Dame de Lille. Dinaux croit que c'est lui qu'on a nommé *Li rois de Lille*; c'était le titre banal accordé à tout poète qui avait triomphé dans les cours d'amour, aux jeux sous l'ormeau, aux puy verds et aux autres concours, en l'honneur de Notre-Dame. On ne connaît de ce trouvère que trois chansons notées (mscr. B. N., 7222, ancien fonds). Frumaus consulta Guillaume de Béthune (Voir ce nom) sur un point de casuistique galante.

J. Stecher.

Fétis, *Biographie univ. des musiciens*. — Dinaux, *Trouvères de Flandre*.

FRUYTIERS (*Jean*) ou l'FRUYTIER, écrivain flamand, né en Brabant, au commencement du XVII^e siècle. Engagé de bonne heure dans la Réforme, il devint maître des requêtes de Guillaume le Taciturne, et joua un certain rôle dans les troubles. La pureté et l'énergie de son style néerlandais lui méritent une place à côté de Marnix et de Coornhert. Pendant son séjour à Anvers, en 1565, il publia en petit in-octavo son fameux *Ecclesiasticus*, dans lequel il avait transformé en chansons populaires les chapitres sapientiaux de Jésus, fils de Syrach. La notation de ces chants a été remarquée par Fétis et d'autres musicographes. Malgré le privilège royal, le livre fut proscrit par le duc d'Albe, à cause de son influence sur la population brabançonne. Willems a cité le morceau :

Van Godt comt alle wysheyt goet.

Comme poète, Fruytiers excellait à exprimer dans le style le plus familier les images les plus hardies. Pour la facilité et la fécondité de sa propagande religieuse, il aimait à mêler la prose et les vers. Sa verve éclate et sa gloire arrive à l'apogée dans sa *Corte beschryving*, description sommaire du siège et de la merveilleuse délivrance de Leyde (1577); ouvrage encore réimprimé et commenté par P. Scriverius en 1765.

Fruytiers finit par s'établir, vers 1580, en Zélande, comme tant d'autres proscrits belges, et y composa de nombreux ouvrages, notamment : 1^o *Het leven der Roomsche en Constantinopelsche Keyseren in 't cort, in dicht ghestelt*, 1566. — 2^o *Corte beschryvinghe van den watervloet* (inondation de 1570), 1571 et 1614. — 3^o *Gebeden over 't boeck Genesis*, enz. Embden, 1573 et 1620. — 4^o *Der Francoysen en haerder naghebueren Morghenwecker*. Dordrecht, 1573, (d'après le *Réveille-Matin*, attribué à Hotman, à Languet et à De Bèze). — 5^o *Den gulden A, B, C*, d'après un manuel des huguenots français (Anvers, 1579). — 6^o *Waerachtige legende van Jan de Witte, waerinne de gelegentheit van der Papisten Broot-God*, d'après la légende française de Jean le Blanc et de Dieu-farine, 1596.

J. Stecher.

Tiele, *Bibliotheek van Pamfletten*, bl. 105. — Willems, *Verhandeling*, enz., I, 258. — De Vries, *Proeve ener geschiedenis der nederd. dichtkunst*, I, 42. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Fétis, *Biographie des musiciens*.

FRUYTIERS (*Lucas*), en latin FRUTERIUS, philologue, poète latin, né à Bruges, en 1541 ou 1542, mort à Paris en 1566. Son épitaphe due à Victor Giselin, son ami, nous apprend qu'il était issu d'une famille noble, qu'il fit son cours d'humanités à Gand, puis qu'il alla se perfectionner dans l'étude des lettres anciennes et de l'antiquité à Louvain et à Paris. Il s'était lié d'amitié avec Jacques Raewaerd, natif de Lisseweghe, village à quelques lieues de Bruges, plus âgé que lui de quelques années et qui, plus tard, professa le droit à Douai. Les deux amis faisaient souvent ensemble des recherches dans les bibliothèques; dans une visite qu'ils firent à l'un de ces dépôts littéraires, Fruytiers découvrit un petit traité de rhétorique, encore inédit, dont l'auteur Julius Severianus paraît avoir vécu du temps d'Hadrien; il prépara une édition de ce traité qu'il dédia à Marcus Laurinus. La dédicace en fut écrite à Bruges, mais elle ne porte pas de date. Les auteurs latins firent principalement l'objet de ses études : parmi

les poètes, Lucrèce, Catulle, Properce ; parmi les grammairiens, Varron, Aulugelle, Pomponius Festus attirèrent particulièrement son attention. Une lecture approfondie de ces auteurs anciens lui fit découvrir des mots à corriger, à ajouter ou à retrancher, des passages à expliquer autrement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Il tint note de toutes ces conjectures, qu'il se proposait, sans doute, de publier plus tard, après les avoir revues avec soin, à l'exemple d'autres critiques de son temps. Avait-il déjà commencé à Louvain son œuvre de critique ? On n'en sait rien, mais la chose paraît probable. Le jeune Fruyters entra en relation avec plusieurs savants, principalement avec ceux qui s'occupaient des mêmes auteurs que lui : Muret, Canter, Buchanan, Adrien De Jonghe, Lambin. Il se peut même qu'il ait suivi les leçons de ce dernier, alors professeur au collège de France. C'est probablement aussi à Paris qu'il fit la connaissance de Jan Vander Does (Janus Dousa), qui y étudiait en l'année 1564. On ignore depuis combien d'années il était dans cette ville quand, en 1566, s'étant exercé au jeu de balle, dans l'intérêt de sa santé et se trouvant en transpiration, il prit un verre d'eau froide, imprudence qui lui fut fatale : il ne tarda pas à en mourir, alors qu'il n'avait pas accompli sa vingt-cinquième année.

Fruyters ne s'était pas renfermé dans le domaine de la critique des textes ; il avait composé plusieurs pièces de vers latins et traduit également en vers latins quelques épigrammes grecques. Quoiqu'il n'eût encore rien fait imprimer à l'époque de sa mort, la renommée de son talent précoce et extraordinaire s'était répandue parmi les savants ; il avait, d'ailleurs, consigné un grand nombre de ses observations critiques dans des lettres adressées à plusieurs d'entre eux. Un autre philologue Brugeois, Louis Carrion, plus tard professeur et recteur à l'université de Louvain, en déplorant, dans l'un de ses ouvrages la mort prématurée de son jeune compatriote (qu'il appelle *divinus*

juvenis) insinue que celui-ci a laissé, par son testament, sans en douter, ses écrits à des voleurs, des plagiaires et des faussaires ; il ajoute que s'ils étaient tombés en de meilleures mains, on pourrait les juger, sans être réduit à s'en rapporter à quelques témoignages personnels. Cet ouvrage de Carrion (*Antiq. lect.*, I, 4) parut en 1576. On ignore si l'accusation était fondée et si elle aurait encore été lancée huit ans plus tard. En tout cas, on croirait difficilement que, parmi les personnes contre qui elle était dirigée se soit trouvé le noble seigneur qui livra, en 1584, au public tout ce qu'il avait pu recueillir de la succession littéraire de Fruyters. Le volume est intitulé : *Lucae Fruterii Brugensis librorum qui recuperari potuerunt reliquiae, inter quos versionum libri II et Versus Miscellii. Additus Julii Severiani symptomata Rhetorices nunc primum diligentia et studio Lucae Fruterii Brugensis in lucem edita*. L'éditeur, premier curateur de l'université de Leyde, soumit préalablement le recueil à l'examen de Juste Lipse et fit imprimer en tête du volume la lettre contenant l'appréciation de ce savant ; elle commence par cette phrase : « Vous » étiez dans le vrai lorsque vous » m'avez souvent affirmé que Lu- » cas Fruyters était un des premiers » génies de notre Belgique et même de » la France. » Juste Lipse loue la correction et l'élégance de son style, la variété de ses connaissances, la sagacité des conjectures, la maturité de jugement ; il relève surtout l'élévation des sentiments et la candeur qui respirent dans ces écrits et qui ne sont pas la marque d'une âme vulgaire. Son jugement sur les poésies de Fruyters est exprimé d'une manière indirecte et équivoque. On croirait que le professeur de Leyde a voulu éviter de contredire trop ouvertement l'opinion du seigneur de Nortwyck qui les avait louées dans une élégie. La vérité est que les vers du poète brugeois sont loin de valoir sa prose. Hofman-Peerlkamp estime qu'il avait trop peu vécu pour apprendre, par un long commerce avec

les poètes anciens, comment on les imite heureusement. Gruter n'en a pas moins fait imprimer plusieurs pièces dans ses *Delic. Poetar. Belgic.* t. II, p. 421 et suiv. Plus tard, Gruter parvint à rassembler de nouvelles épaves de l'œuvre critique de Fruytiers, dont il forma un troisième livre, faisant suite aux livres Ier et II, publiés par Dousa; il l'inséra dans sa *Lampas critica*, t. V. Francof., 1605, p. 339-384, sous ce titre : *Luc. Fruterii, conjectaneorum verisimilium libri III.* Ce livre est suivi (p. 384-399) de six lettres adressées par Fruytiers à divers savants. Nous possédons une septième épître qu'il avait écrite à Muret. Ce savant, si renommé par sa belle et pure latinité, la fit imprimer dans le recueil de ses propres lettres et on la retrouve dans l'édition des œuvres complètes de Muret, publiée par les soins d'un autre latiniste célèbre, David Ruhnken, Leyde, 1789, t. I, p. 432-440. Il a été tenu compte des remarques critiques de Fruytiers dans les éditions *Cum notis variorum* des auteurs anciens qu'elles concernent.

Aug. Vander Meersch.

L. Fruterii, *Librorum reliquiae*. cur. Jan. Doussae. — Gruteri, *Lampas crit.*, liv. V. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 823. — Hofman-Peerlkamp, *Vit. Belgar. qui carm. latin. comp.*, p. 75, sq. 8°.

FRUYTIERS (*Philippe*), peintre d'histoire et de portrait, né à Anvers. La date de sa naissance est inconnue. Il mourut en 1665. Fruytiers reçut une éducation solide; on connaît de lui quelques pièces de vers en latin et des morceaux de littérature écrits en français et en flamand. En 1631-1632, il fut admis franc-maître de la gilde de Saint-Luc et c'est donc à tort que les biographes fixent la date de sa naissance en 1625. En 1627, il était élève de rhétorique chez les jésuites, ce qui permet de supposer qu'il naquit vers 1610; en 1630, il était membre de la Sodalité des célibataires. En 1645, il exécuta pour l'église Saint-Jacques une *Assomption* qu'on lui paya 1,150 florins, somme considérable pour l'époque. Ce tableau a disparu. Fruytiers abandonna la pein-

ture à l'huile pour la gouache, et c'est dans ce genre qu'il peignit, en miniature, toute la famille de Rubens. Il avait l'ordonnance facile, posait heureusement ses modèles et montrait beaucoup de goût dans la disposition des draperies. Il a gravé à l'eau-forte des portraits et des animaux. Une de ses gouaches : *Dame avec ses enfants*, fut vendue 570 francs, à la vente Richard W., en 1857. Les œuvres de Fruytiers sont rares.

Ad. Siret.

FULBERT, évêque de Cambrai, né à Woluwe-Saint-Etienne, mort en 956.

Fulbert, qui occupa le siège épiscopal de Cambrai de l'an 933 à 956, était né, d'après le chroniqueur Balderic ou Baudry, qui vivait au siècle suivant, dans un village du Brabant, à Woluwe (*in pago Brachant, de villa Wiluva*), c'est-à-dire à Woluwe-Saint-Etienne, où était situé son patrimoine, qui passa, après lui, au chapitre de sa cathédrale et resta longtemps la propriété de ce chapitre. Ce fut grâce à l'amitié du duc de Lotharingie Gislebert et à celle de l'archevêque de Reims Artold, que Fulbert devint évêque; il montra sa reconnaissance envers celui-ci, qui avait été déposé, en soutenant énergiquement ses droits au concile tenu à Ingelheim, sous le patronage d'Othon le Grand, en 948. Pendant la longue durée de son épiscopat, il sut conserver la faveur d'Othon, qui accorda à son église plusieurs beaux privilèges.

Grâce à l'appui du roi, Fulbert parvint à triompher dans ses luttes contre deux comtes, l'un et l'autre puissants et d'autant plus redoutables, qu'ils s'étaient alliés l'un à l'autre par un mariage. Le premier, nommé Isaac, et qui exerçait à Cambrai l'autorité comtale, possédait l'abbaye de Saint-Humbert, de Maroilles, détenait, comme un bénéfice ou fief royal, le riche monastère de Saint-Géry, de Cambrai, et partageait dans cette ville, par moitié avec l'évêque, le château, c'est-à-dire la cité même, les *vectigalia* ou impôts et la monnaie. Ce fractionnement de l'autorité entre deux pouvoirs différents

devait nécessairement entraîner des luttes; elles ne tardèrent pas à surgir. Isaac appella à son aide ses vassaux et intima à Fulbert l'ordre de partir; mais l'évêque profita du court délai qui lui avait été accordé, pour s'entourer aussi de défenseurs nombreux; il ne céda que devant de nouvelles menaces, appuyées cette fois par des forces plus considérables.

En 938, le roi Othon, en revenant de la Neustrie ou France, où il avait été soutenir la cause du roi Louis d'Outre-Mer, vint à Cambrai et montra beaucoup de bienveillance à Fulbert. A la demande de l'évêque de Liège Richer, il lui confirma le droit de frapper monnaie et de percevoir le tribut, à Cambrai (30 mai 940). Il donna une nouvelle preuve de ses sentiments pour ce prélat en lui octroyant, le 30 avril 947, une charte où il lui assujettit l'église ou abbaye de Saint-Géry, en déclarant que nul autre que lui ne pourrait y exercer de juridiction. Cette charte fut accordée à Fulbert à la demande de l'archevêque Frédéric, du frère du roi, Brunon, des ducs Conrad et Herman, c'est-à-dire des personnages les plus influents de la cour d'Allemagne et de Lotharingie. C'était un coup sensible porté aux prétentions d'Isaac; Fulbert frappa une seconde fois celui-ci en annulant le mariage d'une de ses filles avec Amelric ou Amaury, qui était aussi, à ce que dit Baldéric, comte en Hainaut. On eut beau lui prodiguer les menaces, les offres, les promesses, il resta inébranlable; cette alliance était entachée, disait-il, d'un vice radical par la parenté existante entre les deux époux.

Un ennemi formidable apparut tout à coup aux portes de la cité de Cambrai. En 953, les Hongrois, dans une de leurs dernières courses dévastatrices à travers l'Europe, parvinrent jusqu'à cette ville, le 6 avril. Ils campèrent dans les prairies arrosées par l'Escaut et livrèrent au pillage, dans le faubourg, les habitations des bourgeois. On avait transporté à l'intérieur des remparts le corps vénéré de saint Géry, l'un des

apôtres de la contrée, mais le monastère portant son nom et qui était au dehors de la cité, était resté occupé. Les Hongrois ne l'avaient pas encore assailli lorsqu'une flèche lancée du monastère tourna contre ce dernier leur fureur; il fut pris, saccagé et livré aux flammes, mais le château même résista aux attaques des Hongrois et de Bulgion, leur roi ou chef.

Fulbert prit une part active au concile d'Ingelheim, de l'année 948 et, en 950, travailla à réconcilier le roi de France Lothaire, fils de Louis d'Outre-Mer, et son puissant vassal, le duc Hugues. Il ne manquait pas d'une habileté, qui, il faut le reconnaître, ne brillait pas toujours par le choix des moyens. Sollicité par Othon le Grand de lui remettre les restes mortels de saint Géry et de saint Aubert, les deux plus vénérés de ses prédécesseurs, et ne voulant, ni priver son église de ces gages précieux, ni mécontenter son royal protecteur, il lui fit parvenir les corps de deux autres évêques, dont l'un, Thierri, avait aussi été béatifié, mais a passé inaperçu dans l'histoire.

L'évêque Fulbert s'occupait activement des intérêts spirituels de son diocèse, qui comprenait aussi, à cette époque, celui d'Arras. Il termina une longue querelle qui existait entre les chanoines de Renaix et les religieux d'Inde ou Sint-Corneli-Munster, près d'Aix-la-Chapelle; ceux-ci voulaient conserver le corps de saint Hermès, que l'on avait réfugié dans leur monastère; mais Fulbert décida la contestation en faveur des chanoines. Il est vrai qu'il reçut d'eux, pour son église, la *villa* ou domaine de Nuwehove, ce qui n'était pas très délicat, ni très canonique; mais, au x^e siècle, on ne se formalisait pas pour si peu de chose. Ce fut lui, aussi, qui fit élever, c'est-à-dire placer dans une chaise le corps de l'évêque saint Vindicien, à l'endroit dit le Mont-Saint-Martin, et qui rebâtit là, en l'honneur de saint Pierre et Paul, une église, où il établit huit clercs ou chanoines, qu'il subordonna directement à l'autorité épiscopale; ce petit

chapitre, dont l'existence fut très agitée, se transforma dans la suite en une abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Enfin ce fut lui qui fonda l'abbaye de Mareuil près d'Arras, que Teudon, l'un de ses successeurs, dépouilla d'une partie de ses biens, mais qui fut rétablie par le roi Lothaire, en 977, dans la possession des biens que les religieux devaient à la générosité de Fulbert.

Celui-ci mourut le 1^{er} juillet 956, et fut remplacé par Bérenger. Peu de temps avant sa mort, il légua à sa cathédrale les biens de sa famille, à Woluwe, qui furent attribués par l'évêque Gérard I^{er}, vers 1020 ou 1030, à l'oratoire Saint-Jean, de Cambrai. De là vient que le chapitre de Cambrai eut, à Woluwe-Saint-Etienne, des biens, le patronat de l'église et une seigneurie foncière, dont la mention nous révèle lequel des trois villages du nom de Woluwe a vu naître notre prélat.

Alphonse Wauters.

Balderic, *Gesta episcoporum Cameracensium*, dans Pertz, *Monumenta Germaniae, scriptores*, t. VII, *passim*. — Richer et Flodoard, dans le même, t. III, *passim*. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, pp. 144, 166, etc. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 227.

FULCAIRE, XXXI^e évêque de Liège (en comptant ceux de Tongres), est probablement le *Folericus Tungrens* dont il est question dans une lettre du pape Zacharie, citée par Fisen d'après une notice sur saint Boniface. Il aurait eu pour père, dit-on, un comte de Louvain; cela ne se discute pas. Ce qui est établi, c'est qu'il succéda en 746 à saint Floribert et qu'il mourut en 761. L'historien prémentionné fait remarquer que Fulcaire fut le premier prélat liégeois qui n'obtint pas les honneurs de la canonisation; il fait du reste un grand éloge de ses vertus et, tout particulièrement, de sa sagesse. Jusqu'à cette époque, pour le dire en passant, le jugement d'un seul évêque avait suffi pour décider l'inscription d'un personnage pieux au catalogue des saints vénérés dans les limites de sa juridiction; peu à peu des formalités plus solen-

nelles furent exigées. L'église de Liège, relevant d'abord de la métropole de Trèves, passa ensuite à celle de Mayence et, finalement, sous Fulcaire, à celle de Cologne, d'institution toute nouvelle. Aucun événement local important ne signale ce règne : Jean d'Outre-Meuse dit seulement que Fulcaire laissa son diocèse plus riche qu'il ne l'avait trouvé.

Alphonse Le Roy.

Les chroniqueurs liégeois. — *Gallia christiana*, etc.

FULCHER ou **FULCAIRE**, évêque de Noyon et de Tournai, mort en 955. La Belgique était complètement livrée à l'anarchie féodale lorsque le siège épiscopal de Noyon-Tournai fut conféré à Fulcher. Si l'on en croit un écrivain qui a chargé sa mémoire de malédictions, sa naissance était illégitime, et il avait eu pour père le chef des cuisines du roi de France. Ce fut, ajoute-t-on, grâce à de honteuses manœuvres qu'il parvint à l'épiscopat; il acheta, à prix d'or, la faveur du monarque et des nobles de la cour. Quoi qu'il en soit de ces accusations, Fulcher ne fut pas élu sans peine, car son prédécesseur, Rodolphe ou Raoul, mourut le 9 janvier 952, et il ne prit possession de son siège qu'en 954. C'est qu'il avait un compétiteur dont il eut peine à triompher : Flodoard, le même, d'après Mabillon, que le célèbre historien de l'église de Reims. Il nous est resté une lettre de l'archevêque de Brême, Adelag, dans laquelle ce prélat essaye de consoler Flodoard de l'insuccès de ses démarches et où il qualifie d'usurpation le triomphe de Fulcher. Cette lettre, il est vrai, soulève une objection capitale, car elle est antérieure à la mort de Rodolphe, mais on peut supposer qu'ils s'y est glissé, dans la souscription, une légère erreur. Elle se termine par ces mots : *Scriptum pridie calendas octobris anno IX^e LI* (écrit la veille des calendes, ou 30 septembre, de l'année 951); il faut sans doute lire 952 ou 953.

Flodoard, lui-même, parle de la nomination de Fulcher, mais avec une réserve pleine de goût : il n'ajoute à son

récit aucune récrimination. Il se borne à dire de son compétiteur qu'il était doyen de Saint-Médard, de Soissons. Il signale aussi sa mort en 955. Que s'était-il passé pendant ce court épiscopat, qui dura, suivant l'opinion commune, dix-huit mois. A en croire Hérیمان, moine de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, qui vivait au ^{xiii} siècle, Fulcher aurait mené une vie digne de son élévation et aussi contraire à la loi divine et aux prescriptions de l'Eglise. Pour conserver l'amitié des grands, il leur abandonna une grande partie des possessions ecclésiastiques de son diocèse. A Noyon, il spolia ainsi trois églises, dont il convertit les biens en fiefs, puis il engagea ses vassaux à visiter avec lui la fertile Flandre et, comme ils s'indignaient de devoir l'accompagner, eux qui étaient des chevaliers libres (*ingenui milites*), il triompha de leur résistance en leur promettant le partage de nouvelles dépouilles. Ce fut lui qui réduisit à la pauvreté, à Tournai, l'église de Saint-Quentin au Marché (*Sanctus Quintinus de Foro*), où il existait un chapitre de chanoines, et celle de Saint-Pierre au milieu de la ville (*Sanctus Petrus de media urbe*), qui était annexée à un couvent de femmes; il créa encore de nouveaux fiefs en s'emparant de quelques terres appartenant à l'église Saint-Martin, jadis détruite par les Normands, et en employant au même usage les bénéfices que ses prédécesseurs devaient à la munificence royale : le droit de monnaie, la mairie, la juridiction, l'avouerie, le winage et trois des six moulins existant à Tournai. Les propriétés des chanoines de la collégiale de cette ville ne furent pas respectées.

Ces indications sont précieuses; elles contribuent à établir nettement, comme nous l'avons dit ailleurs (*Les libertés communales*, 1^{re} partie, p. 198) l'époque où la féodalité atteignit chez nous son maximum d'intensité. Elles expliquent, sans les justifier, les colères que la conduite de Fulcher souleva. Les ecclésiastiques durent être indignés de voir leurs biens subir de pareilles spolia-

tions, mais n'était-ce pas une conséquence de l'état social à cette époque? Entouré d'ennemis, chacun s'entourait de défenseurs et, pour s'assurer des appuis, créait sans relâche des tenures féodales. Fulcher ne fut pas un novateur; il ne fit qu'imiter l'exemple que donnèrent une foule d'autres personnages de haut rang et, entre autres, l'empereur Henri II dit le Saint, le duc de Lotharingie Gislebert, l'évêque de Liège Notger. Mais, au ^{xiii} siècle, les idées s'étaient modifiées, et l'on blâmait énergiquement ce que l'on avait subi deux cents ans auparavant. Le spoliateur ne pouvait pas mourir d'une manière naturelle: on entoura sa fin de circonstances merveilleuses. Une nuit, dit-on, il se vit en songe dans l'église Notre-Dame de Tournai, entre les deux autels du *presbyterium* ou abside, où un grand feu était allumé; bientôt il aperçut une femme éplorée, qui invoquait le secours de Dieu et s'efforçait de pousser dans les flammes le prélat coupable. Celui-ci, épouvanté, se réveille en sursaut; ses cris appellent ses serviteurs, à qui il raconte sa terrible vision. Bientôt une maladie affreuse dévore ses entrailles, son corps est dévoré par des milliers de vers et il meurt dans d'horribles souffrances; ces vers, le chroniqueur les appelle *pediculi* ou poux, s'acharnent après ses vêtements, que l'on remplace en vain par d'autres et, pour conserver les restes du coupable Fulcher, on est obligé de les enfermer dans une peau de cerf, exemple frappant du danger que courent les prélats qui ne respectent pas les possessions des églises.

L'historien de Noyon, Le Vasseur, après avoir exposé ces faits avec beaucoup d'impartialité, a déjà montré comment il y avait dans ces détails de circonstances douteuses et, en tous cas, exagérées et inacceptables. Bornons-nous à ajouter que l'on n'est pas d'accord sur le lieu où l'évêque reçut la sépulture. Les uns désignent l'église Saint-Eloi, hors de la ville de Noyon; les autres Saint-Loup ou Saint-Leu, à Noyon même. Après un délai de cinq

mois, un prêtre de Laon, Hadulphe, fut choisi pour lui succéder par le clergé du diocèse.

Alphonse Wauters.

Chronica Tornacensis, dans De Smet, *Corpus chronicorum Flandrie*, t. II, p. 492. — Levasseur, *Annales de l'église de Noyon*, p. 698 et suivantes. — Flodoard, dans Periz, *Monumenta Germaniae* (Scriptores), t. III pp. 402 et 403.

FUMIÈRE (Louis), écrivain, naquit à Mons, le 17 nivôse an VI (7 février 1798), et y mourut le 13 juin 1854. Il fit ses études humanitaires avec succès à l'ancien collège de Mons, aujourd'hui l'Athénée royal. Il entra ensuite dans l'administration des ponts et chaussées. Il occupa le poste de conducteur du waterstaat dans les provinces de Hainaut et de Namur, du 1^{er} octobre 1819 au 12 juin 1824, époque où il fut nommé commissaire voyer d'arrondissement. Entré, le 1^{er} décembre 1836, au gouvernement provincial, en qualité de premier commis, il y devint bientôt chef de la division des mines et des travaux publics. Il fut successivement membre-fondateur de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, membre correspondant du Comité de rédaction des Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique, et membre de la commission administrative de la bibliothèque publique de Mons. Il fit partie du congrès scientifique et littéraire de Douai, en 1835.

Homme estimable, aussi rempli de zèle que d'intelligence, il consacra particulièrement ses loisirs à l'étude de l'histoire nationale et contribua à mettre en lumière le passé glorieux de la province du Hainaut et de la cité montoise. Ses écrits historiques se distinguent par la finesse des aperçus et par des rapprochements ingénieux. Ses notices, réservées aux Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, ne sont généralement que de peu d'étendue. Mais on y sent partout l'écrivain consciencieux, et le citoyen dévoué à son pays. Son style simple et sobre ne manque pas d'élégance. Voici l'indication de quelques-uns de ses prin-

cipaux travaux : *Résumé de l'histoire de Mons*, depuis la fondation de la ville jusqu'au règne de Guillaume III de Bavière, comte de Hainaut. Mons, Hoyois Derely, 1829, in-12 de 72 pages. — Notice biographique sur M. G.-J. Haliez, peintre, Mons. Piérart, 1839, in-12, 15 pages. — *L'avocat Vonck*. Mémoire historico-philosophique, lu en séance de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, le 10 octobre 1845, in-8° de 12 pages. — *Sur l'étude de l'histoire*, dans les Mémoires et publications de la Société des sciences, etc., du Hainaut, 1845-1846, p. 129-140. — *Du mariage de Marie de Bourgogne et de ses suites*, ibid., 1840, p. 69-75. — *Le Hainaut, comté héréditaire*, ibid., 1847, p. 151-155. — *Les Nerviens*, ibid., 1834. — *Sur l'histoire conjecturale des anciens belges*, ibid., 1841, p. 145-150. — *Sur l'origine, la structure, les mœurs et le caractère des pigeons voyageurs*, ibid., 1835. — *Sur la capitale de la Nervie*, ibid., 1841-1842, p. 145-150 et 1842-1843, p. XXXIII. — *Mémoire sur l'histoire du Hainaut, de l'abbé Hossart*, ibid., 1843-1844. — *Mémoire sur l'histoire de la ville de Mons, par De Boussu*, ibid., 1843-1844. — *Quelques jugements académiques*, ibid., 1847-1848, p. 67-74. Il a fait enfin, en collaboration avec M. Adolphe de Marbaix, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, les *Notices historiques* de la collection de vues prises dans l'ancienne enceinte et dans les environs de Mons, dessinées et lithographiées par G. L'Heureux, peintre et dessinateur, 1826 (20 lithographies et 40 pages de notices historiques).

Ferd. Loise.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise*. — Paroles prononcées aux obsèques de Louis Fumière par Camille Wins, président de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut (Voir les Mémoires et publications de la Société, 1853-1854, p. 76-78.)

FURNIUS (Chrétien), directeur d'une école latine à Maestricht, au xvi^e siècle, se distingua comme professeur, comme poète et comme biographe. On a de lui : 1^o *Cormina scholastica, ad amplissimum*

senatum trajectensem. Maestricht, Jac. Batenius, 1553, in-4°. — 2° *Vitæ illustrium medicorum*. Paris, 1540, in-8°.

J.-J. Thonissen.

Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Fop-pens, *Bibliotheca belgica*. — Valère André, *Bibliotheca belgica*. — Sweertius, *Athenæ belgiæ*.

FURNIUS (*Henri*), philologue, moraliste, professeur, né à Liège, à la fin de la première moitié du xvi^e siècle, mort vraisemblablement à Pavie en 1609. Voir DU FOUR (*Henri*).

FURNIUS (*Pierre*), dessinateur et graveur au burin (1), né probablement en Flandre vers 1540, florissait à Anvers, environ trente ans plus tard, selon Immerzeel. Malpé connaît des planches signées de son nom ou de son monogramme, et datées de 1563 à 1580 (*les Quatre Saisons*, en ovale, d'après Floris). Immerzeel ajoute de son côté : « Il » exécuta un grand nombre d'estampes » d'après Martin Heemskerck, J. Stradanus (2), M. De Vos, Pierre Breughel, M. Van Coëxie et d'autres maîtres. Son dessin était bon, quoique » un peu maniéré et non exempt d'exagération ; Galle et Sadeler doivent » avoir travaillé sur ses modèles. » Brulliot (II^e partie, n° 1010) mentionne une de ses planches signée *Pet. Jalhea Fur. inventor* ; elle représente la sépulture du Christ (12 figures). D'autre part, Strutt (t. I, p. 363) et Malpé (t. I, p. 268), cités par le même Brulliot (I^{re} partie, nos 1543 et 2036), ont relevé les monogrammes de Furnius, qui sont, tantôt, PF, avec un petit D dans l'œil du P, tantôt PF ou F tout court. Ceci donné, que signifient le nom de *Furnius* et le petit D des monogrammes ? Quelques biographes ont cru trouver dans le premier une indication du lieu de naissance de notre graveur, qui aurait vu le jour à Furnes ; mais cette conjecture est peu fondée, le nom de Jalhea étant es-

sentiellement wallon (3). *Furnius* peut être tout aussi bien une latinisation, telle quelle, de *Du Four*, ce qui expliquerait du même coup le petit D. Or, M. Max Rooses, en parcourant le *Livre des Ouvriers* de la maison Plantin (1563-1571, avec des annotations allant jusqu'en 1574), a découvert une liste assez longue de « pourtraictures » commandées par le célèbre imprimeur d'Anvers à Pierre Du Four, *tailleur en cuivre*, demeurant à Liège. Précisément à la même époque vivait en cette dernière ville le peintre Pierre Du Four, dit de Jalhea (*Salzea*, qu'on rencontre dans plusieurs biographies, en est une transcription fautive), « fils de Lambert de ce nom, » bourgeois de Liège, et de la fille » d'André le Berlier, » dit Abry. Ledit peintre et le graveur Pierre Furnius ne seraient-ils pas un seul et même personnage ? Les présomptions sont si fortes qu'elles équivalent presque à une certitude. En ce cas, la présente notice viendrait tout simplement compléter celle que M. Ad. Siret a consacrée à Pierre Du Four, qu'il n'a pu connaître comme graveur. Quoi qu'il en soit, Furnius a sa place marquée dans la *Biographie nationale*.

Ce qui corrobore singulièrement notre hypothèse, c'est la liste même des gravures exécutées par Pierre Du Four pour Plantin. On y remarque une série des *Macchabées* en quatre feuilles et une autre du *Samaritain*, en six feuilles. Or Kramm cite de Furnius *de Maccabeesche martelaars*, en 4 pl., et *de Samaritaan* en 5 pl. ; mais le catalogue de Kramm est incomplet : on vient précisément, au Musée plantinien, de remettre la mainsur le n° 6 du *Samaritaan*. Ensuite, la Bibliothèque nationale de Paris possède, au nom de Furnius, deux séries de compositions allégoriques : 1° *Innocentia, Pietas, LIBERALITAS, Constantia, Concordia, Victoria, Pax* (7 pièces) ; — 2° *CHARITAS, LIBERALITAS, Tapino-*

ques, la meilleure planche de cette suite (Malpé).

(4) Le nom de FURNIC, qu'on lui donne quelquefois, provient incontestablement d'une faute de copie. On sait qu'au xvi^e siècle, la terminaison *us* s'écrivait souvent *9*. De là l'erreur.

(3) Entre autres des sujets tirés de l'histoire romaine, notamment *Cornélie*, mère des *Grac-*

(3) C'est l'ancienne orthographe de Jalhay, village des environs de Verviers.

(4) On nous signale aussi une *Cornélie* à la Bibliothèque royale de Bruxelles, ainsi que la suite des *Macchabées*.

phrosyne, SOBRIETAS, *Furor*, VIGILANTIA, CASTITAS (7 pièces); et dans la liste des œuvres de Du Four, nous rencontrons une suite du même genre : *Clementia*, CASTITAS, VIGILANTIA, LIBERALITAS, SOBRIETAS, CASTITAS, *Humilitas* (7 pièces). Il serait intéressant de comparer les gravures de Paris avec celles d'Anvers. Il ne le serait pas moins de s'enquérir du point de savoir si l'une ou l'autre estampe des missels imprimés par Plantin, et pour lesquels Du Four a positivement travaillé (voir les comptes et les dates) n'est pas signée Furnius : la question serait tranchée. Malheureusement la maison Plantin, elle-même, ne possède pas tous les missels qui y ont été imprimés : nous ne pouvons qu'éveiller l'attention des curieux, notamment sur le missel de 1575 (on va voir pourquoi). Une dernière indication. Kramm fait mention d'une série des *Romaines illustres* ; à Anvers, on peut voir le n° 3 (*la Fuite de Clélie*) et le n° 6 (*la Mère des Gracques*) d'une série semblable.

Du Four (Furnius ?) travaillait promptement et sans aucun doute avec des élèves. On jugera de son activité par la note suivante, extraite du *Livre des Ouvriers* précité : « Le 12 octobre 1574, » accordé avec led. P. Du Four qu'il » me taillera bien et deuement douze » planches de grand folio missal pour » 12 fl. la pièce et luy ay baillé trois » pourtraicts de Crispin (Van den » Broeck) à sçavoir *Salutatio Angeli*, » S. Pierre et S. Paul et *Davidis penitentia*. — Le 7 décembre 1574, receu » dud. les d. pièces et payé 37 fl. » — Nous n'avons trace d'aucune gravure de Du Four après cette époque ; au surplus, il peut avoir signé Furnius (l'œuvre de celui-ci s'étend jusqu'en 1580). Le peintre-graveur liégeois paraît, dans tous les cas, avoir abandonné tout à fait le burin pour le pinceau dans la dernière partie de sa vie.

Quant à l'équivalent latin de son nom, notons encore, à l'appui de notre hypothèse, que le philologue liégeois, *Henri Du Four*, contemporain du peintre et vraisemblablement son parent, se faisait aussi appeler FURNIUS (*Biogr.*

nat., t. VI, col. 253, art. de M. Roulez).

Emile Tasset.

Immerzeel, Brulliot, Kramm, etc. — Renseignements particuliers.

FURNO (*Michel DE*), DU FOUR ou DE INSULIS, écrivain ecclésiastique, né à Lille, vers 1285. Voir MICHEL DE FURNO.

FURSTENBERG (*François-Egon*, prince **DE**), fils d'Egon, comte de Furstenberg et d'Anne-Marie princesse de Hohenzollern, naquit le 27 mai 1626.

Ses mérites lui valurent les titres de grand doyen et grand prévôt du chapitre de Cologne, prévôt de Saint-Géréon en la même ville, grand prévôt de Hildesheim, évêque de Strasbourg en 1663, abbé-prince de Mourbach, de Luders, de Stavelot et de Malmédy. C'est en raison de cette dernière faveur qu'il a droit de figurer dans la *Biographie nationale*. Il obtint ce dernier siège par résignation de Maximilien de Bavière, dont il était un des principaux ministres, et reçut les régaux de l'empereur en 1671. François-Egon mourut à Cologne, le 1^{er} avril 1682, fut inhumé dans la cathédrale, et son cœur porté en celle de Strasbourg.

Renier.

Moreri.

FURSTENBERG (*Guillaume-Egon*, prince **DE**), frère de François-Egon, qui précède, fut, comme son aîné, l'une des lumières du conseil de Maximilien-Henri de Bavière, électeur de Cologne et prince-évêque de Liège. Louis XIV lui donna l'évêché de Metz, dont il se démit en 1668. Son attachement à la France excita le courroux de l'empereur, et malgré son titre de plénipotentiaire de l'électeur lors d'une conférence à Cologne, il le fit arrêter et conduire dans les prisons de Vienne et de Neustad. Son procès s'instruisait quand il fut délivré grâce au traité de Nimègue, en 1678. A la mort de son frère, il hérita de ses dignités à Strasbourg, Stavelot et Cologne où il fut premier ministre. Le roi de France le fit nommer cardinal le 2^e septembre 1686 et lui remit le bon-

net le 2 janvier suivant. Le 3 juin 1688, Maximilien-Henri étant mort, Guillaume-Egon espérait lui succéder à Liège avec l'appui de la France, il échoua ainsi que dans les élections aux évêchés d'Ingelheim, de Munster et à l'archevêché de Cologne. Il se retira en France où il reçut du roi les abbayes de Gorze, de Saint-Evroul, de Saint-Vincent à Laon, de Barbieux et de Saint-Germain des Près où il se fixa et qu'il embellit. Pendant un temps, son influence fut très favorable au pays de Stavelot, par la protection que lui accordaient les troupes françaises. Mais le cardinal s'étant rendu à Rome en 1689, pour l'élection d'Alexandre VIII, elles arrivèrent saccager et réduire en cendres Stavelot et Malmedy. La tradition rapporte que Guillaume-Egon revint immédiatement à Paris souffleter, pour ce fait, Louvois, ministre de la guerre. Des règlements nouveaux qu'il fit pour sa principauté, suscitèrent des embarras entre les administrations diverses, pendant lesquels Guillaume-Egon mourut à Paris, le 10 avril 1704.

Renier.

Burnet, Amelot de la Houssaie, Moreri, MM. Villers, De Noüe.

FUSCH (*Gilbert*) ou **FUCHS**, médecin, que l'on trouve également désigné sous les noms de Gilbertus a Limborgh ou Limburgius ou enfin sous le pseudonyme de Gilbertus Philaretus, naquit à Limbourg, à la fin du x^ve ou au commencement du xvi^e siècle, et mourut à Liège le 8 février 1567. Les détails manquent complètement sur les premières années de sa vie : tout ce que les biographes en disent c'est qu'il fit d'excellentes études et qu'il se rendit fort habile dans son art. Ce que l'on sait d'une manière positive, c'est qu'il s'établit à Liège avant l'année 1529, puisqu'à cette époque il est déjà cité comme un médecin ayant acquis une certaine célébrité. Il convient, à ce propos, de rectifier une erreur rapportée par Valère André, Foppens, Paquot et les biographes qui les ont copiés : voici ce qu'on lit dans Paquot : « ... il s'établit à Liège en 1530 ou au

« commencement de l'année suivante.
 « Quelques années après, le prince
 « Georges d'Autriche, évêque de Liège,
 « le choisit pour son médecin; Gilbert
 « le fut aussi des deux évêques suivants (Paquot, Mém. litt., t. IV, p. 189). » Voici maintenant ce qu'on lit dans Chapeauville à la date de 1529 : *Pestifer quoque morbus, sudorem anglicum vocabant, utramque Germaniam pervadit, multis hominum millibus intra viginti quatuor horas extinctis, antequam certum medici remedium invenissent. Leodii, Trajecti, Colonia et vicinis locis vis hujus morbi tam atrox fuit, ut etiam aliquos intra horas duodecim enecaret... nonnulli tamen ubi virus illud desudassent, servabantur. Florebat Leodii Gilbertus Lymburgius, insignis Doctor medicus, qui curando hinc morbo toto pectore incubuit, indeque claruit Præsulis et successorum Antistitum Archiater effectus* (R. D. J. Chapeauville *Gesta pontificum Leodensium*, t. III, p. 298 A). Or, Chapeauville, qui publia son ouvrage à Liège, en 1612-1616, était presque contemporain de Fusch, et ses renseignements, pris sur les lieux, peuvent, semble-t-il, être tenus pour plus exacts que ceux de Foppens ou ceux de Paquot, dont les ouvrages sont de beaucoup postérieurs et ont été publiés dans d'autres villes. Cet extrait de Chapeauville fait donc connaître qu'en 1529, Fusch se dévoua particulièrement pendant une épidémie de suette miliaire et que, pour le récompenser, l'évêque Erard de la Mark le choisit pour son médecin. Il remplit cette charge jusqu'à sa mort, c'est-à-dire successivement sous Corneille de Berg, George d'Autriche, Robert de Berg et Gérard de Groesbeek, qui le comblèrent de preuves d'estime et d'amitié. Le prince-évêque George d'Autriche lui accorda un canonicat dans la collégiale de Saint-Paul, mais il ne conserva pas longtemps ce bénéfice : il s'en désista en faveur de son frère Remacle.

Fusch n'en était donc plus à ses débuts quand il publia les quelques traités dont voici la liste, traités qui furent fort appréciés : 1^o *Conciliatio Avicennæ*

cum Hippocrate ac Galeno. Lugduni, apud Graphium, 1541, in-4°. — 2° *Polybii de salubri ratione victus*. Antverpiæ, apud Martinum Nutium, 1543, in-12. C'est une traduction latine enrichie de commentaires du traité sur le régime attribué à Polybe de Cos, le gendre d'Hippocrate. — 3° *Gerocomice, hoc est, senes rite educandi modus et ratio*. Coloniae, Maternus Gymnicus, 1545, in-12. Ces ouvrages sont, aujourd'hui, excessivement rares. Sweertius lui attribue en outre des *Controversiæ medicæ*, mais cette attribution n'est pas admise par Paquot.

Ce fut vers cette époque qu'il déclina les offres brillantes qui lui furent faites par le duc Philibert-Emmanuel de Savoie : ce prince aurait voulu l'attirer à sa cour et l'attacher à sa personne. Mais Fusch n'oublia pas ce qu'il devait aux princes-évêques, et il préféra rester à Liège. Quelques années plus tard, il refusa de même l'une des deux premières chaires de médecine que la régence de Louvain lui fit offrir après la mort de Van Braekele (Brachelius) en 1550, d'après Foppens, ou de De Drivere (Triverius) en 1554, d'après Paquot.

Vers le milieu du xvi^e siècle, les eaux de Spa acquirent une grande vogue à laquelle Fusch, qui en avait reconnues propriétés bienfaisantes, contribua pour sa part en écrivant : *De acidis fontibus Sylvae Ardennæ, præsertim eo, qui in Spa visitur, libellus*. Antverpiæ, Joan. Bellerus, 1559, in-4°, fig. Il parut en même temps une édition française de cet ouvrage : « Des fontaines acides de la » forest d'Ardenne, et principalement » de celle qui se trouve à Spa, par » M. Gilbert Lymborgh médecin. » En Anvers, chez Jehan Bellere, au faucon, MDLIX. fig. in-4°; et une édition espagnole : *Tratado breve de las fuentes azedas que nacen al rededor de la selva de Arduena y principalmente de la d'el lugar llamado vulgarmente Espa que es la fuente que suelen dezir de Lieja. Por el doctor G. Lymborgh medico. Impreso en Anvers en casa de Juan Bellerro, 1559, in-4° fig.* Plus tard ce petit traité fut réimprimé à Liège (1577). Enfin il en

parut, en 1592, une traduction italienne sous le titre : *Trattato breve delle fonti acetose che nascono in torno alla selva di Ardenna et principalmente di quella del luogo volgarmente chiamato Spa; laquale e la fonte che si suol dir di Liege, composto primo in latino per il dottore Gilberto Limbor medico, poi tradotto en spagnolo, et ultimamente in Italiano per Oratio Lupi a Giacomo Antonio Arconato feudatorio et cavalier nobilissimo milanese. In Milano per Paolo Gottardo Pontio, l'anno MDXCII, in-4° fig.* Ces différentes éditions sont excessivement rares. M. Hénau (Histoire de la commune de Spa) nie même, contrairement aux biographies du siècle dernier, que l'édition latine ait jamais existé autrement qu'à l'état de manuscrit. Mais l'édition existe, car M. de Theux en possède un exemplaire. Des cinq ou six exemplaires connus de l'édition française d'Anvers, deux seulement possèdent les deux gravures : l'une de ces gravures représente le bourg de Spa; l'autre, la Sauvenière. M. Hénau les a fait reproduire pour son ouvrage. Cette lacune, ajoute M. Albin Body (*Bibliogr. Spadoise*, p. 12), ferait supposer qu'elles n'ont pas été expressément faites pour cet ouvrage. Dans son livre, Fusch établit d'abord que c'est de l'une des fontaines de Spa et non de celle de Tongres, qu'il est fait mention dans Pline. Il parle ensuite de la composition des eaux de la Sauvenière et accessoirement de celles du Pouhon; puis il indique les maladies pour lesquelles elles peuvent être prises avec succès, de quelle façon elles doivent être prises, et quel est le régime qui convient aux Bobelins (buvEURS d'eau). Il donne enfin la nomenclature de trente-neuf sources minérales de l'Ardenne. C'est à tort que de Villenfagne (*Histoire de Spa*, t. I, p. 154) et d'autres ont prétendu que ce traité est le premier qui ait fait mention des eaux de Spa : ils n'avaient probablement pas connaissance d'un opuscule de Pierre van Bruhezen de Bruges (P. Bruhezius), publié en 1555 à Anvers.

Quoi qu'il en soit, le célèbre et savant

médecin des princes-évêques était beaucoup mieux placé pour recommander, en connaissance de cause, la vertu des eaux de Spa, et son mérite, aussi apprécié à l'étranger que dans les provinces belges, faisait accourir de toute part des gens empressés de se soumettre à ses conseils; au nombre des personnages de distinction qui eurent recours à ses soins, on cite une noble dame espagnole, Marie de Lara, le dominicain Antoine de Mendoza, et le Vénitien Agostino, premier médecin de Henri VIII, roi d'Angleterre (Fusch, *De acidis fontibus*, p. 23 et 24). Fusch insiste particulièrement sur la maladie grave dont ces personnes étaient atteintes. La renommée de Lymburgius était parfaitement justifiée du reste par sa science profonde, sa grande nabilité, son expérience des choses de sa profession, son éloquence, et ceux qui l'avaient connu, étaient pénétrés d'admiration pour cet homme « grave » dans ses manières et sa conduite (Paquot), « *ob egregiam vitæ probitatem summa castitate conditam, memoria nunquam intermoritura dignus* (G. Braun, *Civitates orb. terr.*, t. I, n° 11).

Fusch succomba, le 8 février 1567, à une affection des voies respiratoires (G. Braun, *ouvr. cit.*). Cette date est indiquée dans ce chronogramme :

SEXTIDUS FEBRU, MEDICUS GILBERTUS, IN ARTE
ALTUS ET EXCELENS. FUNERE VICTUS OBIT.

Eloy donne comme date de sa mort 1570, tout en citant ce même chronogramme. Il existe un portrait de Gilbert Fusch que Foppens a emprunté, sans en connaître, paraît-il, la provenance, aux *Illustrum Gallie Belgicae icones* d'Aubert le Mire, pour en illustrer sa *Bibliotheca belgica*, et au haut duquel se trouve : *e vivis excessit Leodii A° CIOCLX*. On n'est donc pas plus d'accord sur la date de la mort de Fusch que sur la date de sa naissance : les uns, en effet, disent qu'il était dans son année climatérique, ce qui n'indique rien de précis, les autres (Paquot, Delvenne) disent qu'il était âgé de soixante-trois ans, ce qui, en adoptant 1567 pour l'année de sa mort, ferait remonter sa

naissance à 1504; d'autres encore, M. Hénau par exemple, font remonter sa naissance à 1497. Il est probable que Fusch était âgé de soixante-trois ans, vu, dit Paquot, « le temps auquel il com- » mença de pratiquer et l'âge de son » frère (Remacle), qui mourut vingt ans » après dans un âge avancé. » Le corps fut inhumé chez des religieuses de l'ordre de Saint-François, que les Liégeois nommaient les sœurs de Hasque.

Au bas du portrait dont il a été question ci-dessus, se trouvent ces vers signés Juste-Lipse.

*Princeps aquarum, quas salubribus venis
Produxit, aut producet alma natura,
Spadana lymphæ, alumna Eburonum terræ,
Vires adepta in viris omne morborum;
Hic nobilem te fecit, et tenebroso
Oblivions vindicavit a regno.*

M. Albin Body cite d'autres vers comme épigraphe du portrait, les voici :

*Ferrea si posset Parcarum flectere jura
Omnia qui medicæ pharmacæ nosset opes
Nunquam cencisset Gilbertus funera Lymborch
Pæonij nuper gloria prima chori
Quem si Saturno genuissent sæcula rege
Vel Cato, vel Fabius Fabriciusve foret.*

Et il ajoute que le portrait est signé Leodii Joan. Waldor excud., et appartient aux *Icones* de Miræus. Mais nous n'avons trouvé dans ce recueil que les vers de Juste-Lipse.

Docteur Victor Jacques.

George Braun, *Civitates orbis terrarum*, Colonia, 1572. — Sweertius, *Athenæ Belgicae*. — *Illustrum Gallie Belgicae Icones et elogia, ex auseio Auberti Miræi*, Antwerpiae, apud Th. Galæum, 1608. — R. D. Joannus Chapeavillus, *Qui gesta pontificum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium scripserunt auctores præcipui*, Leodii, typis Chr. Ouwerx, 1642-1616, 3 vol. in-4°. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, 1739. — Paquot, *Mémoires littéraires*, etc., 1764. — De Villenfagne d'Inghoul, *Histoire de Spa*, Liège, 1803. — *Biographie médicale*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — *Biographie universelle* publiée par Michaud. — *Biographie générale* publiée par Didot. — Ulysse Capitaine, *Spa en 1584*. — F. Hénau, *Histoire de la commune de Spa et de ses eaux minérales*, Liège, 1860. — Albin Body, *Bibliographie spadoise*, Bruxelles, Olivier, 1875.

FUSCH (Remacle), médecin, botaniste et chanoine de l'église Saint-Paul à Liège, né à Limbourg, dans la première décennie du xvi^e siècle et mort à Liège, le 21 décembre 1587.

Les auteurs, même les plus anciens,

le nomment à peu près indifféremment Fusch, Fuchs, Fuschs et Fuscus. Il en est tout à fait de même pour le célèbre botaniste bavaïois, Léonard Fuchs (1501-1566), contemporain de Remacle et dont le nom est devenu populaire grâce au genre *Fuchsia*, qui lui fut dédié par le P. Plumier; son nom se trouve aussi écrit Fusch et Fousch, même sur ses ouvrages. Cette similitude de noms a fait supposer des liens de parenté entre les deux botanistes, mais aucune preuve ne confirme cette conjecture. Au contraire, Remacle Fusch parle assez longuement de Léonard Fuchs, de Tübingue, dans deux de ses ouvrages (*Illustr. medic. vitæ*, p. H verso et de *Plantis*, p. A III j), sans rien dire de leurs relations ou de leur parenté. Ils avaient à Paris le même imprimeur, D. Janot. Le nom du botaniste belge étant écrit FUSCH (FUSCHIUS) sur ses ouvrages et sur les inscriptions contemporaines, nous croyons devoir conserver cette orthographe, tandis que celle de Fuchs a prévalu pour le professeur de Tübingue. Il convient de remarquer toutefois qu'il est aussi désigné sous le nom de Remacle de Limbourg ou Remacle de Lemborg. Les premiers écrits portent le nom de *Fuschius* en toutes lettres : les autres celui de *Remaclus F. Lymburgensis* ou à *Lymborch*. Cette appellation semble avoir passé dans l'usage de ses contemporains. C'est ainsi qu'on le nomme dans le grand ouvrage de Georges Bruin, *Théâtre des cités du monde*, publié en 1575 et dont nous avons sous les yeux un exemplaire de la rare édition française : « Le S. Remacle de Lemborg, lisons-nous au commencement de l'article consacré à la ville de Limbourg (t. II, fol. 18), « médecin très expert et personnage de « toutes vertus, amateur, recherchant « diligemment, es Croniques et Annales « pour l'amour qu'il a à son cher pays, « affirme qu'il n'est aucunement fait « mention de cette ville es écrits des « anciens. »

D'ailleurs, tous ces noms de Fusch, Fuchs, etc., procèdent du latin Fuscus et il semble que le véritable nom fran-

çais de cette famille fut LEBRUN. C'est, en effet, sous cette forme qu'elle est désignée dans les textes français de l'époque. Parlant d'un des deux frères de Remacle, Bruin, dans l'article précité s'exprime ainsi : « L'autre fut Jean le « Brun, son frère, licencié es deux « droicts, lequel ayant dès son enfance « esté enseigné es bonnes lettres en la « maison de son père, estant en son « adolescence desirieux d'être imbue et « appris en toutes bonnes arts voulut « visiter Angleterre, France, puis passa « en Italie : et après qu'il eut mis chacun en admiration à cause du bon et « gentil esprit qu'il avait et graces singuliers dont il estait doué estant en « l'an vingt et neufiesme de son aage « advocat en la court de Liège, trespassa « d'un flux au ventre pestinential. »

Sa famille était noble et dans l'aisance; elle portait *de sinople à la fasce d'argent chargée de trois roses naturelles, accompagnées en chef de trois cannettes et en pointe de trois lions de sable rampants*, avec cette devise : AMNIS INSTAR VOLVITUR. Ces armoiries sont figurées à côté de ses portraits à l'église Saint-Paul.

Toutes les recherches des biographes en vue de découvrir la date précise de la naissance de Remacle Fusch, sont demeurées sans résultat; les archives de la province de Liège, de la ville de Limbourg et de l'ancienne collégiale de Saint-Paul ont été vainement consultées.

On sait qu'il eut deux frères plus âgés que lui, Gilbert et Jean. Nous avons déjà dit que ce dernier mourut prématurément; quant à l'aîné, Gilbert, plus connu sous le pseudonyme de Philirêthe, il jouit d'une véritable célébrité, comme médecin et comme érudit. Il naquit à Limbourg vers 1504, et mourut à Liège en 1567, après une glorieuse carrière médicale et littéraire. Il fut successivement premier médecin des princes-évêques de Liège, Georges d'Autriche, Robert de Berghes et Gérard de Groesbeek. Le premier il écrivit sur les eaux minérales de Spa.

Remacle Fusch fut élevé à Liège chez

les Hiéronymites où il fit ses humanités. On sait que cette corporation, fondée par Gérard de Deventer ou Gerard le Grand (né en 1340), se consacrait à l'instruction et à la copie des manuscrits. On la connaît encore sous le nom de frères de la Plume (*fratres de penné*) : ils portaient la plume au chapeau, et sous celui de Frères de la vie commune, parce que, sans être tous ecclésiastiques, ils vivaient en communauté. Ils furent pendant longtemps les seuls dépositaires de l'instruction publique à Liège ; supprimés en 1428, ils ouvrirent une nouvelle école en 1495, dans le quartier de l'Île, où ils demeurèrent jusqu'à ce qu'ils furent, en 1582, remplacés par les Jésuites, qui étaient venus s'établir à Liège en 1566 ou 1569. Il faut lire, dans le *Théâtre* de Georges Bruin, qui parut précisément à cette époque, en 1575, l'état florissant de l'instruction publique à Liège au xvi^e siècle : « Et » pour ne passer sous silence les écoles » et l'étude des bonnes lettres, il n'y a » en ce temps lieu où elles soient plus » florissantes. Car vous y trouverez de » jeunes enfants de l'âge de sept ans, » qui parlent latin et qui à quatorze » ans écrivent si élégamment en prose » et en vers, qu'on les jugerait pour » voir contendre avecques les plus » excellents poètes et orateurs. Aussi se » trouvent en cette ville personnages » excellents en toute espèce de doctrine. »

Ainsi préparé par de fortes études classiques, Fusch se rendit ensuite en Allemagne et en Suisse, où il séjourna plusieurs années en étudiant la médecine. Il se trouva en relation avec le célèbre médecin et botaniste Othon Brunfels, lequel, après avoir pratiqué à Strasbourg et à Bâle, mourut à Berne le 23 novembre 1534. La date de cette mort prouve que Fusch devait être jeune encore quand il reçut les enseignements de ce professeur. On ne sait où il reçut le titre de docteur en médecine : ce fut peut-être à Strasbourg, vers 1530. Othon Brunfels y professait alors et il exerça tant d'influence sur l'esprit de son élève qu'il semble lui avoir in-

spiré ses premiers travaux (voir la préface de l'*Illustrium medicorum vite*). On constate, en effet, une incontestable analogie entre les ouvrages de ces deux naturalistes, bien que ceux de Brunfels soient les premiers en date et les plus importants.

Après avoir voyagé en Italie, Remacle Fusch revint à Liège vers 1533. Il acquit bientôt la réputation d'un homme savant, érudit, habile dans la pratique et dans l'enseignement de la médecine. Ses divers ouvrages parurent successivement de 1541 à 1546 : nous en parlerons plus loin avec les détails nécessaires ; il suffit, dans la partie biographique de cette notice, de constater la haute estime dont leur auteur était entouré. Nous en trouvons la manifestation éclatante et publique dans un important document contemporain auquel nous nous sommes déjà référé, le grand *Théâtre des cités du monde* de Georges Bruin : « Cette ville de Lem- » bourg, lisons-nous au tome II, folio 18, en a encore produit un troisième de cette même famille, » personnage orné de toutes bonnes » mœurs et sciences : c'est à savoir le » docteur Remacle, médecin de profession, et chanoine de Saint-Paul à » Liège, ayant la science et connoissance des herbes et de toutes autres » choses que la terre produit d'elle-même, homme du tout adonné aux » lettres, grand fauteur et promoteur » des bons esprits, lequel d'une sainte » libéralité et munificence entretient » aux études du revenu de son patrimoine certain nombre de jeunes enfants ingénieux et très bon esprit. » Il convient de mentionner ici que la vue de la ville de Limbourg, qui figure dans l'ouvrage de Georges Bruin, lui avait été communiquée par Remacle Fusch, *unicum illud huius patriae decus* !

Son frère Gilbert lui abandonna sa prébende à la collégiale de Saint-Paul. Or, en 1559, cette église reçut d'importantes restaurations : les cinq verrières qui se trouvent dans l'abside, autour du maître-autel, furent données, à cette occasion, par un même nombre de mem-

bres du chapitre de la collégiale, sans doute les plus riches et les plus notables. On voit sur chaque verrière le nom et le portrait du donateur. Remacle Fusch est parmi eux. Il figure sur la première fenêtre de droite, agenouillé devant un prie-Dieu, dans le costume de chanoine de Saint-Paul, avec la soutane violette et l'aumusse sur le bras. Saint Remacle, son patron, accompagné du loup de la légende, est debout derrière lui. Ce groupe est entouré d'un encadrement architectural du style de la Renaissance. Au bas, on lit cette inscription assez endommagée :

VEN^{LIS} D. ET M. REMAC^{LUS}... Lymborch... M... (*edicinae*) professor ac hu... (*jus ecclesiae canonicus*), 1559.

Nous avons publié, sous les auspices de l'Académie, le fac-simile de cette belle verrière (*Bulletins*, 1863, 2^e série, t. XVI).

Ce document semble indiquer que Fusch enseigna la médecine; nous ne savons dans quelle école, ni dans quelles conditions. L'école de scolastique dont Charlemagne avait doté Liège en même temps que Saint-Bertin, Saint-Amand, Lobbes et Utrecht, avait disparu depuis longtemps, et d'ailleurs on n'y avait enseigné que les sept arts : la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie. Il se pourrait, aussi, que le titre de professeur de médecine fût purement honorifique et le complément du titre de docteur.

On ne doit pas s'étonner de la double qualité de chanoine et de médecin dont Remacle Fusch était revêtu. L'histoire de cette époque en cite un grand nombre d'exemples. Egide Goethals, contemporain de Remacle Fusch (1500-1570) et dont la vie pourrait être mise en parallèle avec celle du chanoine de Saint-Paul, était à la fois médecin et chanoine gradué du chapitre de Saint-Bavon à Gand. L'un des plus anciens botanistes que revendique la France, Jean Ruelle, de Soissons (1479-1539), était médecin et chanoine de Notre-Dame, à Paris. D'après M. de Villenfagne, un assez grand nombre de cha-

noines de Liège pratiquèrent la médecine pendant les XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, mais cet état de choses paraît avoir cessé précisément après Remacle Fusch.

Il mourut à Liège, le 21 décembre 1587, vingt ans après son frère Gilbert. Suivant quelques biographes, il aurait été inhumé dans la chapelle du couvent des Sœurs-de-Hasque; d'autres disent à l'église Saint-Paul. Le chronogramme suivant, dans lequel on a négligé la valeur numérale de la lettre D fixe la date de son décès :

IANI BIS SENO VITA REMACLE CALENDAS
EXCUTERIS FRATRIS CLARUS ET ARTE VIGENS.

La même date se retrouve sur un beau triptyque conservé dans la chapelle du chapitre de Saint-Paul. Le panneau principal est une bonne copie d'une *Sainte Famille* de Raphaël : sur le volet de gauche est Remacle Fusch, représenté en surplis, à genoux devant une table couverte d'un tapis brodé à ses armes. Saint Remacle en vêtements épiscopaux est debout près de lui. Le volet de droite, représente George Goreux, qui lui succéda dans la prébende au chapitre de Saint-Paul. On lit sous le tableau l'inscription suivante :

DEO OPT. MAX.

DNO REMACLO A LYMBORCH ARTIUM ET MEDICINAE DOCTORI CELEBERRIMO ET HUIUS ECCLESIAE DUM VIXIT CANONICO. DÑS GEORGIUS GOREUX. EJUSDEM IN CANONICATU SUCCESSOR, BENEFAC TORI SUO GRATI ANIMI HOC PONI CURAVIT MONUMENTUM, OBIIT ILLE ANNO 1587, 21^a DECEMBR. HIC VERO A...

Ce triptyque est d'une bonne peinture; il ne porte aucun nom de peintre, mais on peut le rattacher, d'après ses caractères et la date de son origine, à l'école de Lambert Lombard, mort sans doute depuis peu d'années. Il est scellé dans le mur et entouré d'un cadre sculpté. L'inscription le qualifie de monument. Plusieurs pierres tumulaires sont réparties dans la même chapelle, sous laquelle est un caveau. L'Académie a édité en 1863, une belle photographie de ce tableau (*Bulletins*, l. c.); nous en avons détaché le portrait de notre botaniste, qui a paru dans le *Bul-*

letin de la même compagnie et dans la *Belgique horticole* en 1863.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les ouvrages de Fusch ont paru de 1541 à 1546. Ils sont au nombre de sept, sans compter certains appendices et concernent : trois la botanique, deux la pharmacologie et deux la médecine. Tous sont de petit format et peu volumineux : de véritables brochures. Ils sont devenus, de nos jours, des raretés bibliographiques, et on cite les exemplaires qui en sont connus. Nous les étudierons successivement dans l'ordre chronologique. Remarquons au préalable que tous ces opuscules, au lieu d'être imprimés à Liège, le furent à Paris, à Venise et à Anvers. Cette observation vient à l'appui de l'opinion la mieux accréditée chez les bibliographes, et d'après laquelle l'art de Jean Gutenberg aurait été introduit à Liège par Walther Morberius, typographe allemand, qui serait venu s'établir à Liège en 1558, et aurait imprimé en 1560, un bréviaire de saint Paul.

Trois opuscules de Remacle Fusch portent la date de 1541 ; ce sont l'*Illustrium maediorum vitae*, le *De Morbi Hispanici*, et le *Plantarum omnium nomenclaturae*.

Voici le titre exact de la vie des médecins illustres : *Illustrium maediorum, qui superiori saeculo floruerunt ac scripserunt vitae, ut diligenter et fideliter excerptae, per Remaclum F. Lymburgensem. Annexus in calce quorundam Neotericorum Maediorum Catalogus, qui nostris temporibus scripserunt, autore Symphoriano Camepio*. — Valère André, dans sa *Bibliotheca belgica* cite, peut-être par erreur, une édition de Paris, 1540. Celle dont nous connaissons un exemplaire à la Bibliothèque de l'Ecole de médecine, à Paris, a été imprimée dans cette même ville, en 1541, chez P. Gromors, à l'enseigne du Phoenix. On en a signalé une autre édition de 1542, à Paris, chez D. Janot, en 68 feuillets non chiffrés.

C'est, comme l'indique le titre, un abrégé de l'histoire de la médecine ou, plutôt, de l'histoire des médecins depuis

l'antiquité jusqu'à l'époque où l'auteur écrivait. Ce livre fut suggéré à Remacle Fusch par Othon Brunfels : il est dédié à Remacle de Marche, abbé du monastère de Saint-Hubert, en Ardenne. Fusch donne des renseignements sur cent soixante-quinze médecins de l'antiquité, du moyen âge et de son temps. La liste complète serait fastidieuse à reproduire. Nous citerons parmi les notices les plus étendues celles qui concernent Hippocrate, Asclepiade, Thessalus, Dioscoride, Théophraste, Pline le Jeune, Oribase, Aecius d'Antioche, Avicenne, Avenzoar, Averrhoës, Arnould de Villeneuve, Leoniceus, J. Manard, Léonard Fuchs et Symphorien Champier. On trouve, à la fin du livre et comme pour le compléter, quelques pages publiées peu d'années auparavant par Champier sur les médecins modernes. Cette reproduction est dédiée à Bertrand de Lymborch, chanoine de Saint-Materne à Liège. L'ouvrage de Fusch contient cent vingt-huit pages ; il est beaucoup mieux fait que celui de Champier qui en occupe neuf seulement. Ce livre est le premier qui ait été écrit en Belgique, sur l'histoire de la médecine et il eut peu de devanciers dans les autres pays.

Le traité de Remacle Fusch sur la syphilis et sa guérison au moyen du bois de Gayac parut en 1541 sous le titre suivant :

Morbi Hispanici, quem alii Gallicum, alii Neapolitanum appellant curandi per ligni Indici, quod Guayacum vulgo dicitur, decoctum, exquisitissima methodus : in qua plurima ex veterum medicorum sententia, ad novi morbi curationem magis absolutam, medica theoremata excutuntur. Autore Remaclo F. Lymburgensi. Parisiis, apud Christ. Wechelum, sub scuto basilienae in vico Jacobeo et sub Pegaso in vico Bellovacensi. Anno MDXLI, in-8° de 80 pages. (Bibliot. royale de Bruxelles et Bibl. publ. de Strasbourg). — Vander Linden cite, par erreur, une édition de 1641.

Charles Morren a donné de cet ouvrage une analyse détaillée dans les *Bulletins de l'Académie* et dans sa

Fuchsia. Le savant historiographe de la médecine belge, M. Broeckx et la *Biographie universelle* de Michaud, en parlent avec considération. Sur cette matière encore, Fusch a au moins le mérite de la priorité en Belgique : aux renseignements déjà publiés, nous pouvons ajouter quelques mots par suite de l'examen que nous avons pu faire de l'exemplaire appartenant à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Fusch considère la syphilis comme une maladie cutanée et contagieuse; les éruptions et les ulcères qu'elle provoque sont souvent accompagnées de douleurs atroces dans les os; il conseille de brûler, de scier, d'exciser les os cariés; mais il ne semble pas avoir confirmé, par sa propre expérience, la valeur de ces moyens énergiques de traitement. Il préfère avoir recours à des décoctions de bois de Gayac, qui, en excitant, dit-il, la transpiration, guérissent radicalement la maladie.

Le *Plantarum omnium nomenclaturæ*, est un petit dictionnaire polyglotte des plantes alors employées en pharmacie. En voici le titre, les éditions et les exemplaires qui sont connus : *Plantarum omnium quarum hodie apud pharmacopolas usus est magis frequens nomenclaturæ juxta Graecorum, Latinorum, Gallorum, Hispanorum et Germanorum sententiam, per Remacl. Fusch à Lymborch jam noviter collectae. Cum privilegio Parisiis, ex officina Dionisii Janotii, 1541, in-8° de 27 feuillets non chiffrés. (Bibliothèque de l'École de médecine à Paris et Bibl. Morren, à Liège). — Parisiis, apud Aegid. Gorbinum, 1541, in-4°. — Venetiis, 1542. Cette édition est citée seulement dans l'*Elenchus* de C. Gesner. — Antwerpiae, apud Mart. Nutium, 1544, in-8°. — Parisiis, ex officina D. Janotii typographi Regii, 1544, in-16° de 34 feuillets non chiffrés (Bibl. Morren, à Liège).*

Albert Haller mentionne un *Hortus sanitatis*, imprimé à Anvers en 1514 : nous signalons nous-même *Den Grooten Herbarius met al syn figuren der cruyden... Gheprint thantwerpen, bi mi Claes de Grave, 1533*. Mais, abstraction faite

de ces Herbiers de santé, qui sont en quelque sorte les expressions de la naïveté et des superstitions du moyen âge, nous ne connaissons aucun ouvrage de botanique qui soit dans notre pays antérieur au *Plantarum omnium nomenclaturæ*. Cette priorité suffirait déjà pour le recommander à l'attention. Les plantes sont disposées par ordre alphabétique en ne tenant compte que de la première lettre de leur nom. On les retrouve plusieurs fois, quand elles sont connues sous des dénominations diverses. On peut en fixer le nombre à trois cent cinquante environ, mais il ne saurait être exactement précisé, à cause des doubles emplois et surtout parce que la conception linnéenne du genre et de l'espèce ne régissait pas encore la détermination des plantes. Ainsi les Euphorbes, les Rhubarbes, les Millepertuis, et bien d'autres plantes, sont respectivement réunies sous des appellations communes. Il est digne de remarque que Fusch ne mentionne absolument que les productions végétales proprement dites, sans tomber dans aucune de ces confusions entre les deux règnes, qui sont si fréquentes dans les anciens auteurs. Il sut, avec un tact parfait, discerner tout ce qui appartient aux plantes, sans omettre les cryptogames et même la levure de bière. Il dit expressément, dans sa préface, qu'il a voulu restreindre son travail aux végétaux employés en pharmacie et qu'il a volontairement omis les autres : *Plantas autem illas, quæ raro aut nunquam apud pharmacopolas in usum veniunt de industria omisimus*. Il donne les noms des plantes pharmaceutiques en grec, en latin, en allemand, en italien, en français et parfois même en wallon liégeois, ce qui montre qu'il les connaissait pertinemment. Ces textes wallons ajoutent un certain mérite à l'œuvre du chanoine de Saint-Paul. En effet, on ne connaissait pas de wallon imprimé avant le sonnet de Hubert Oranus en 1622. L'ouvrage de Fusch avait paru quatre-vingt et une années auparavant. Il faut franchir un long espace de temps et arriver jusqu'à Lejeune et Courtois, pour retrouver une nouvelle

concordance entre les noms scientifiques et les noms wallons. Nous avons publié ailleurs (*Bull. de l'Acad., l. c.*), la liste de ces anciennes appellations populaires dans notre bon vieux pays de Liège, en même temps que la concordance complète du *Plantarum omnium nomenclaturæ*, avec les dénominations scientifiques modernes.

Fusch ne mentionne pas seulement les espèces indigènes, mais aussi beaucoup de végétaux exotiques que le commerce apportait de l'Orient ou des Indes dans nos officines. D'ailleurs, les plantes sont tout simplement nommées sans description et sans observations critiques, sauf quelques mots insignifiants.

Le livre est dédié à Guillaume de Flémalde, chanoine de Saint-Barthélemi. Fusch dit, dans sa dédicace, avoir composé son écrit à la suite de ce qu'il avait appris par ses conversations avec les savants en Italie et en Allemagne et par la compilation de volumineux ouvrages. Il ne cite que les végétaux connus des anciens et employés en pharmacie : il met en concordance leur nom dans les principales langues alors en usage. C'est donc, en résumé, une sorte de *Pinax* des plantes officinales.

Fusch publia en 1542, un quatrième ouvrage qui nous semble le complément du précédent. Il traite des plantes inconnues des anciens : *De plantis olim ignotis : De plantis ante hac ignotis, nunc studiosorum aliquot Neotericorum summa diligentia inventis, et in lucem datis, libellus. Una cum triplici nomenclatura, qua singulas herbas, herbarii et vulgus Gallicum ac Germanicum effere volent, omnia recens nata et edita, per Remacl. Fusch à Lymborch. Venetiis, apud Arrivabenum, 1542, in-12°; 60 pages non chiffrées; caractère italique. (Bibliothèque nationale de Paris et Biblioth. de Louvain). L'exemplaire conservé dans ce dernier dépôt est relié dans le même volume que *Gerocomice...*, par Gilb. Phil. Lymbourg, Cologne, 1545, et il ne porte ni date, ni nom d'imprimeur : la préface est datée des calendes de décembre 1542. Cet ouvrage a beaucoup*

plus de valeur que le précédent et il appartient décidément à la Renaissance. Ici, l'auteur étudie la nature au lieu d'épiloguer sur les dires des anciens philosophes, physiiciens ou médecins; il fait preuve de connaissances directes; il décrit les plantes dont il parle d'une manière méthodique et rigoureuse; il signale leur présence dans les champs ou dans les jardins et, il indique leur emploi en thérapeutique; il est, en général, aisé de reconnaître, aux renseignements qu'il donne, la plupart des végétaux dont il s'occupe. La date de ce livre (1542) nous paraît avoir de l'importance pour l'histoire des sciences dans notre pays, en ce sens qu'il est, en botanique, la première manifestation de l'esprit d'observation.

Nous avons pu examiner l'exemplaire de l'Université de Louvain, qui nous a été gracieusement communiqué par le professeur Reusens. C'est un petit in-12° de trente feuillets non chiffrés : il ne porte ni date, ni noms d'imprimeur et d'auteur. Ce dernier paraît seulement indiqué par sa signature placée au bas de l'épître dédicatoire adressée à Jean Carondelin, archevêque de Palerme, prévôt de Saint-Donatien à Bruges. Les plantes décrites sont au nombre de quatre-vingt-deux et disposées par ordre alphabétique.

Le traité des eaux et des électuaires pharmaceutiques parut pour la première fois en 1542. Voici d'abord les indications bibliographiques : *Historia omnium aquarum, quae in communi hodie practificantium sunt usu, vires, et recta eas distillandi ratio. Libellus plane aureus nunc in communem utilitatem evulgatus. Per Remaclum F. Lymburgem. Accessit preterea conditorum (ut vocant) et specierum, aromaticorum, quorum usus frequentior apud pharmacopolas, tractatus, omnibus, quibus est medicina cordi, non minus utilis quam necessarius. Parisiis, ex officina Dionysii Janotii, 1542, in-8° de 36 feuillets non chiffrés (Biblioth. de l'école de méd. de Paris et anciennement de la bibliothèque du baron de Crassier, n° 1300). — Venetiis, apud Arrivabenum, 1542, in-8°. — Parisiis, ex*

officina Stephani Groulleau in vico novo D. Mariae commorantis, sub intersigno S. Joannis Baptista, 1552 (Bibliothèque Morren, à Liège).

La première partie est dédiée à Louis Lassereus, proviseur du collège de Navarre et chanoine de l'église de Tours; elle est précédée d'un chapitre sur le mode de préparation des eaux distillées, extrait des œuvres de Jean Manard. L'auteur entre ensuite en matière et il énumère quatre-vingt-huit différentes espèces d'eaux distillées, employées en pharmacie, en faisant connaître les plantes qui les procurent, l'époque la plus favorable pour leur distillation et leurs vertus thérapeutiques, sans négliger quelques détails sur les us et coutumes de l'époque. Ainsi, parlant de l'eau de lavande : *Jucundum reddit odorem, ob id tonsores, tonsa et ablata barba, in faciem, odoris gratia, nobis gratificari intendunt.*

La seconde partie traite des conserves, des électuaires et des aromates; elle est dédiée à Godefroid Martini, abbé de Floreffe. L'ouvrage est terminé par des tableaux présentant la classification méthodique de ces diverses préparations pharmaceutiques, suivant leur action générale sur l'organisme.

L'ouvrage suivant, par ordre de date, le *De Herbarum notitia* était perdu et ne nous était connu que par les bibliographies, jusqu'à ce qu'en 1868, M. le professeur Ed. Martens, de l'université de Louvain, en ayant découvert un exemplaire, à Bruges, dans une vente publique, voulut bien nous en communiquer le titre exact et l'analyse (*Belg. hort.*, 1868, p. 3), que nous consignons ici :

De Herbarum notitia, natura atque earum viribus deque iis, tum ratione, tum experientia investigandis, dialogus. — De simplicium medicamentorum quorum apud pharmacopolis frequens usus est, electione seu delectu, tabella. — Omnia nunc primum et nata et excusa. Cum medicinae herbariae studiosis, tum pharmacopolis apprimè necessaria, Autore Remacio Fusco. Antverpiæ, Excudebat Martinus Nutius sub intersigno divi Jacobi; in planicie librae ferreae. An. MDXLIII.

Quarante-huit feuillets chiffrés, in-8° (Bibl. Ed. Martens, à Louvain).

Le livre est dédié à Michel d'Enkevort, chanoine de Liège, archidiacre de la Campine, que Fusch représente comme un amateur zélé de botanique. Le *De simplicium medicamentorum*, qui n'est qu'un simple appendice, est précédé d'une deuxième dédicace à Lambert Dheure, chanoine de Liège. L'ouvrage relate une herborisation, en forme de dialogue, qui est censée être faite dans le jardin du cardinal Jean du Bellay, évêque de Paris (mort à Rome, doyen du Sacré Collège en 1560). Ce dialogue a été écrit par Fusch, comme il nous l'apprend dans sa dédicace, à Paris, après les leçons du médecin Jacques Dubois... : *Hunc dialogum quem nuper Parisiis post Jacobi Sylvii medicorum hujus memoriae facile principam, praelectiones conscripseram.* Le dialogue aurait donc été imaginé par Fusch pour donner plus d'attrait à la description des plantes curieuses, qui se trouvaient dans le jardin du cardinal du Bellay. La *Belgique horticole* (1868, p. 5), a publié la traduction, par M. Ed. Martens, d'un fragment de cet ouvrage concernant les Eillets. On a fait remarquer, à ce propos, que tout ce qui est dit sur les vertus de l'Eillet cultivé et de l'Eillet sauvage, est copié presque textuellement de Léonard Fusch.

On croyait perdu le *De Pharmacorum omnium*, que l'on supposait n'avoir été imprimé qu'en 1556; mais M. Albin Body a récemment signalé et décrit dans le tome XI du *Bibliophile belge*, l'édition princeps de ce livre, laquelle remonte à 1546. Voici quel est dans l'état actuel des choses, la bibliographie de ce cinquième ouvrage de notre auteur : *Pharmacorum omnium quae in communi sunt practificantium usu, tabulae decem. Per Remaclum F. Limburgensem. Parisiis, veneunt apud Poncetum Le Preulx, in via Jacobaea sub intersigno Lupi, 1546. 30 pages en caractères cursifs. (Bibl. de M. Albin Body, à Spa). — Parisiis, apud Poncetum Le Preux, via Jacobaea sub insigno Lupi, 1556, in-8°*

30 pages (Bibl. de l'école de médecine à Paris). — Parisiis, apud Aeged. Gorbium, sub insigno Spei, 1569, in-16, de 48 pages. — Lugduni, apud G. Rovillum, 1574 ou 1594, in-8°. — Réimprimé en 1598, dans le *Lilium medicinae* de Bernard Gordon. Venetiis apud O. Scotum, in-folio.

Nous avons eu naguère à notre disposition, par l'entremise gracieuse de feu M. Chapey, alors vice-consul de France à Liège, l'exemplaire du *Pharmacorum omnium* qui appartient à la Bibliothèque de l'école de médecine de Paris. Nous sommes peu compétent pour apprécier les ouvrages de pharmacologie : nous nous bornerons à dire que celui-ci traite des médicaments alors en usage et qui sont classés en tableaux méthodiques : il fournit, en outre, des indications sur leur préparation et même sur leur formule.

En résumé, la carrière littéraire de Remacle Fusch fut très courte, cinq années seulement, et le bagage scientifique, qu'il a légué à la postérité n'est pas lourd, sept brochures. Encore ses ouvrages manquent-ils d'originalité, et tous ceux qui les ont étudiés de près y ont reconnu l'abus de la compilation. Il ne nous est rien resté de lui des quarante dernières années de sa vie, si ce n'est la réputation d'un homme savant et érudit. Il publia ses livres peu d'années après avoir fini ses études, comme s'il en avait rapporté l'idée de l'étranger, et une fois établi à Liège, il semble s'être adonné de plus en plus à la pratique de la médecine. Il convient de rappeler qu'il vécut pendant une période de troubles et d'agitations politiques, alors que la revendication des franchises et des libertés communales étouffait, à Liège, le développement de l'esprit littéraire. Au moment de sa naissance, Erard de la Mark (mort en 1538), gouvernait la principauté de Liège : il vit les princes-évêques Corneille de Berghe, George d'Autriche, Gerard de Groesbeck et Ernest de Bavière.

Fusch était honoré par ses concitoyens et estimé de ses contemporains. Il fut médecin distingué, botaniste instruit;

il était homme de bien et protégeait les lettres, les sciences et les arts. La plupart de ses livres ont été plusieurs fois réimprimés, ce qui prouve qu'ils étaient estimés et recherchés. Son nom appartient à l'histoire des sciences naturelles, médicales et pharmacologiques par ses écrits ; à l'histoire des lettres par sa collaboration à l'ouvrage de Bruin ; à l'histoire des arts par sa verrière et son tombeau. On doit reconnaître dans l'ensemble de son œuvre le mérite d'une grande unité ; elle se rapporte tout entière à la matière médicale ; histoire des médecins ; histoire des plantes pharmaceutiques ; histoire des médicaments. Mais nous ne voulons pas élever Fusch à une hauteur où il ne saurait se maintenir. Considéré au point de vue de l'histoire générale de la botanique, on doit reconnaître qu'il n'a pas exercé d'influence sur la marche de cette science. Dans notre histoire nationale, il a le mérite d'avoir précédé de quelques années l'époque glorieuse des pères de la botanique : il est le précurseur des grandes figures de Dodoens, de L'Obel et de l'Escluse, qui illustrèrent le siècle de Charles-Quint et de François Ier. Sa gloire pâlit sous l'éclat de cette puissante trinité ; il n'est pas un inventeur ; son nom ne reste pas attaché à une découverte ou à une observation nouvelle, mais il devance presque tous les savants de son siècle et il donne, le premier en Belgique, le signal de la Renaissance. Le *Plantarum omnium* (1541) est antérieur de treize années à la première édition du *Kruidboeck* (1554) de Dodoens. On sait que les grands ouvrages de Clusius et de L'Obel furent publiés en 1576 seulement. Fusch marque, en vérité, la transition entre la scolastique et l'école de l'observation ; il se préoccupe du nom donné aux plantes par les anciens et il les met en concordance avec les dénominations employées en médecine et par le peuple : c'était là un travail de synonymie et d'érudition qui devait précéder l'observation directe des œuvres de la nature. La botanique ne brillait encore d'aucun éclat en Belgique quand Fusch publia ses

écrits, mais le premier grand ouvrage de botanique, le *De Natura Stirpium*, de Jean Ruelle, venait d'être imprimé à Paris en 1536. Ce livre provoqua la publication de quelques petits lexiques ou épitomes dans le genre du *Plantarum omnium* de Remacle Fusch; nous connaissons celui de Leger Duchesne, en latin *Leodegarius a Quercu* de 1539 et celui de Jean Brohon en 1541. On peut citer encore, dans la première moitié du xvi^e siècle, Brunfels (1532), Gesner (1533), Dorstenius (1540), Brassavola (1536) et surtout Leonard Fuchs dont l'*Historia Plantarum*, œuvre magistrale, parut à Bâle en 1542 et à Paris en 1543.

Remacle Fusch appartient donc, comme botaniste, à l'époque qu'illuminèrent les premières lueurs de la Renaissance. Il faut, pour le juger, se reporter aux temps d'ignorance où il vivait, et il apparaît alors comme le premier rénovateur des sciences en Belgique. Il touche, par la plupart de ses ouvrages, à la matière médicale; il porte son attention, comme presque tous les premiers observateurs, de préférence sur les plantes utiles. On peut remarquer qu'il fut le contemporain de Couderberg, qui publia en 1568, son *Commentaire sur la pharmacopée de Valerius Cordus*, dont l'origine remontait à 1535. Les écrits du médecin naturaliste de Liège sont, on le voit, notablement plus anciens que les annotations du pharmacien d'Anvers. Nous voulons faire observer aussi que Fusch était concitoyen de Charles De Langhe, chanoine de Saint-Lambert, plus connu sous le nom de Langius, érudit et ami de Juste Lipse, qui possédait un jardin renommé et riche en plantes curieuses, mais on ne sait rien de leurs relations.

Malgré tant de mérites, le temps semblait avoir emporté dans l'oubli le nom de notre vieux botaniste liégeois; mais la fortune est changeante : *amnis instar volvitur*. Charles Morren, après lui avoir rendu justice, lui consacra, sous le titre de *FUCHSIA* (*sic*), un de ses recueils d'observations de botanique.

En 1852, il lui dédia un genre nouveau de la famille des Iridées, le *Remaclea*, d'après une espèce, le *Remaclea funebris*, découverte à Caracàs (Amérique), par M. Van Lousberghe, consul général des Pays-Bas (*Belg. hort.*, 1853, III, p. 1, c. ic. col.). Il engagea, vers la même époque, la Société royale des conférences horticoles de Liège, qui suivit son conseil, à faire graver l'effigie du premier botaniste liégeois sur les médailles qu'elle décernait en prix dans ses concours horticoles. Cette médaille a échappé à Kluyskens : des *Hommes célèbres et des médailles*, Gand, 1857. Nous-même, nous avons édité son portrait et divers documents qui ont popularisé sa mémoire. Enfin la ville de Liège a voulu donner le nom de Fusch à une rue nouvelle percée aux abords du Jardin botanique. Désormais le nom du plus ancien botaniste belge ne saurait plus s'effacer de notre mémoire.

Ed. Morren.

Conrad Gesner, *Elenchus scriptorum omnium*, etc., in-4°, Basileæ, 1551, p. 939. — G. Bruin, *De praeceptis totius universi urbis*, in-fol., 1575, t. II, Art. Lymburgum; édit. franç. : *Théâtre des cités du monde*. — V. André, *Bibl. belgica*, 1643, p. 791. — Mercklin, *Lindemius renovatus* 1686, p. 934. — J.-F. Seguiet, *Bibliotheca botanica*, 1740, p. 70. — Trew, *Herbarium Blackwellianum*. Nuremberg. 1757, t. I, cent I, § XVI, n° 34, p. R. — Paquet, *Mémoires*, 1765, t. I, p. 380. — Alb. Von Haller, *Biblioth. botanica*, 2 vol. in 4°, 1771. Tome I, p. 293, § CCLVII. — N.-F.-J. Eloy, *Dict. hist. de médecine*, in-4°, Mons, 1778, t. II, p. 279. — De Villenfagne, *Histoire de Spa*, Liège, an II (1803), 2 vol. in-12°, t. I, p. 463. — Comte de Beudelièvre, *Biogr. liégeoise*, Liège, 1836, 2 vol. in-8°, t. I, p. 270. — C. Broeckx, *Essai sur l'histoire de la médecine belge*, 4 vol. in-8°, Gand, 1837, p. 33, 205, 236, 276. — Ch. Morren, *Quelques fleurs de Fuchsia sur la tombe d'un père de la botanique belge*, dans les *Bull. de l'Acad. roy. de Belg.*, 1850, t. XVII, n° 4, p. 333; et dans *Fuchsia*, recueil d'observ. de bot., Bruxelles, 1849, p. VII. — *La Belgique horticole*, 1853, t. III, p. 4-3. — Pritzel, *Thes. litt. bot.*, 1851. — Michaud, *Biogr. univ.*, nouv. édit. Paris, 1856, t. XV, p. 239. — Ul. Capitaine, *Biographie liégeoise*, t. I, p. 27, 1857 et dans les *Bull. de l'Inst. arch. liégeois*, t. III, p. 95. — Ed. Morren : *Remacle Fusch, sa vie et ses œuvres*, discours prononcé en séance publique de l'Acad. roy. des sciences, etc., le 16 décembre 1863, suivi du catalogue systématique du *Plantarum omnium* et accompagné du portrait de R. Fusch, etc., *Bulletin*, 1863, t. XVI. Prologue à la mémoire de Remacle Fusch dans la *Belg. hort.*, 1863, avec portrait. — Ed. Martens, Notice sur le *De Herbarium notitia*, de Remacle Fusch, dans la *Belg. hort.*, 1863, p. 3. Albin Body, Note sur le *Pharmacorum omnium* dans le *Biblioth. phile belge*, t. XI.

* **FUSCIEN** (*Saint*), apôtre de la Morinie au III^e siècle, subit le martyre avec saint Victor, à Sama, près d'Amiens, au commencement du règne de Maximien-Hercule, associé par Dioclétien à l'empire en 286. Envoyés de Rome dans le nord-ouest des Gaules, nos missionnaires avaient choisi pour séjour la ville de Térouanne, dont ils faisaient en quelque sorte le centre de leurs excursions. Leur zèle les conduisit jusqu'au pays des Ambianiens. A Sama, un vieillard nommé Gentian leur accorda l'hospitalité; mais, par malheur, ils tombèrent dans les mains du préfet Rictius Varus, féroce et implacable persécuteur des chrétiens. Comme ils refusaient de sacrifier aux anciens dieux, on leur introduisit sous la peau des *tarinchæ* (probablement des lamelles de fer rouge destinées à brûler les chairs), on leur perça les tempes avec des clous ardents, on leur arracha les yeux; enfin on les décapita. Leur hôte fut également mis à mort. Fuscien et Victor figurent au martyrologe sous la date du 11 décembre. Le hameau de Sama est devenu un bourg et porte aujourd'hui le nom de Saint-Fuscien.

Alphonse Le Roy.

Martyrologe romain. — Adon de Vienne. — Ghesquière, t. I, p. 153-172 — Claessens, *Les Civilisateurs chrétiens de la Belgique*.

* **FUSS** (*Jean-Dominique*), philologue, poète latin, etc., naquit à Düren (Prusse rhénane) le 2 janvier 1782 et mourut à Liège le 31 janvier 1860. Il appartenait à une famille honorable mais éprouvée par la fortune; de plus, à douze ans, il se trouva orphelin. Les jésuites de Düren lui firent faire d'excellentes humanités; muni de ce bagage et « plein de confiance dans sa » bonne étoile, « son quatrième lustre achevé, comme il nous l'apprend lui-même, il dit adieu à sa ville natale. En 1804, à Würzburg, il fréquente les cours de Schelling (philosophie et esthétique); l'année suivante, à Halle, il complète sous Wolf ses études philologiques. Un peu plus tard, une occasion le met en rapport avec Aug.-Guillaume Schlegel, puis avec Mme de Staël, à qui

ce semble, il rend quelques services littéraires. Toujours est-il que l'illustre exilée lui donne le conseil de se rendre à Paris, et que sa protection l'y accompagne. Le sénateur comte Rigal, puis le banquier Antoine Odier lui confient tour à tour l'éducation de leurs enfants. Le modeste précepteur devient bientôt l'ami de l'opulent financier; ils ne se perdirent jamais de vue.

Mais une autre relation devait décider de l'avenir de Fuss. Le savant Hase, de la Bibliothèque impériale, fut frappé de son mérite et le prit en affection. « Ils publièrent ensemble à Paris, en 1812, d'après un manuscrit du IX^e siècle appartenant au comte de Choiseul-Gouffier, l'important traité de Jean Laurentius Lydus *sur les magistrats romains*, ouvrage considéré comme perdu, et qui n'est pas l'un des moins précieux de la collection byzantine. Fuss le traduisit en latin et l'annota, tandis que le profond helléniste se chargea de la révision du texte et rédigea une notice sur la vie et les travaux de l'écrivain du Bas-Empire. La réputation de Jean-Dominique était fondée (1). » Letronne fit publiquement son éloge; les critiques allemands ne lui marchandèrent pas leur approbation. Bientôt il se vit le collègue de Hase à la bibliothèque, avec le titre de secrétaire du célèbre archéologue Millin, alors conservateur du cabinet des antiques et rédacteur du *Magasin encyclopédique*. Un assez grand nombre d'articles littéraires de Fuss parurent dans ce recueil de 1813 à 1815.

Tout conspirait à retenir en France le jeune érudit; il venait d'épouser une Parisienne, lorsque, le 3 mars 1815, le gouvernement prussien lui offrit une chaire de littérature ancienne au Gymnase de Cologne. La nostalgie s'empara-t-elle de lui? On en douterait presque, car s'il rentra dans son pays, ce ne fut pas pour y séjourner longtemps. En 1817, le roi Guillaume I^{er} s'occupant de recruter le personnel des

(1) *Liber memorialis*.

universités des Pays-Bas méridionaux, réussit à attirer Fuss à Liège. La chaire de littérature ancienne et d'antiquités romaines lui fut dévolue. Ici commence une série d'années laborieuses et paisibles, sans autres vicissitudes que l'une ou l'autre querelle de plume et la désorganisation momentanée des universités belges, sous le coup de la commotion de 1830. Une *faculté libre* de philosophie et des lettres se constitua sans retard à Liège, c'est-à-dire que Fuss, Gall et Rouillé continuèrent tout simplement leurs cours, comme si rien ne s'était passé. L'enseignement supérieur de l'Etat ayant été enfin rétabli sur de nouvelles bases par la loi du 27 septembre 1835, Fuss remonta officiellement dans sa chaire d'antiquités romaines. On lui attribua en même temps le cours facultatif d'archéologie; mais la littérature latine, quoiqu'il tint beaucoup à la conserver, fut donnée à G.-J. Bekker. Très sensible à cette décision, il finit pourtant par s'armer de philosophie et se consola en s'adonnant plus que jamais à ses travaux littéraires. En 1844-1845, il revêtit l'hermine rectoriale; son dernier acte public est le discours qu'il prononça au moment de la remettre à son successeur. Il y rompit une lance en faveur du latin moderne: c'était, comme on le verra plus loin, sa thèse de prédilection. Décoré en 1847, il demanda et obtint l'éméritat l'année suivante. Il jouit pendant douze ans de l'*otium cum dignitate*, sans perdre d'ailleurs l'habitude de s'intéresser à tout ce qui concernait l'université. Il s'y rendait presque chaque matin, venant s'informer de la marche des études, causant avec les jeunes professeurs, les encourageant et se tenant au courant des publications nouvelles. Dans les derniers temps de sa vie (qu'il soit permis à l'auteur de cette notice de se citer lui-même), il lut beaucoup le Dante, et l'impression finale que lui laissa la *Divine Comédie* donna lieu à un *réquisi-*

toire (1) en vers latins dirigé contre les admirateurs outrés du grand poète. Il traduisit cependant en hexamètres les épisodes de *Françoise de Rimini* et du *comte Ugolin*. Fuss était loin de vouloir rabaisser la taille du colosse; mais son propre esprit était coulé dans le moule de l'antiquité classique et n'en pouvait plus sortir. D'autre part, c'est au point de vue du fond qu'il se prit surtout à combattre l'enthousiasme des écrivains modernes pour le Dante, surtout de ceux qui se servaient de ce prétexte, à ce qu'il semblait, pour remettre en honneur la scolastique et nous ramener au catholicisme du moyen âge. Insensiblement cette préoccupation devint dominante chez Fuss. Il s'était toujours vivement intéressé aux questions théologiques: le Dante le ramena aux livres bibliques, dont il se remit à faire une étude assidue dans le texte hébreu. Il exprima ses doutes en vers latins, suivant sa coutume:

Quidquid tentabat scribere, versus erat...

Il mourut peu de temps après, dans toute la vigueur de ses facultés, sans avoir pu trouver le dernier mot des redoutables problèmes auxquels il songeait sans cesse, mais la conscience tranquille, parce qu'il avait cherché la vérité sincèrement et honnêtement. Fuss était aussi tolérant pour les autres que sévère pour lui-même; il estimait toutes les convictions loyales et n'avait, quant à lui, rien tant à cœur que de s'éclairer. Il y avait en lui de la candeur et de la finesse tout ensemble, le sens de l'art, la religion du beau, du juste et du vrai, pas l'ombre de pédantisme ni de prétentions, mais une ténacité extrême une fois qu'il s'était attaché à une idée ou engagé dans une controverse. Il était versé dans la plupart des littératures de l'Europe, ce qui rendait sa conversation instructive et souvent pittoresque... S'il chercha quelquefois des armes dans le carquois d'Archiloque (2), il y avait en lui

(1) Expression employée par le chanoine de Ram dans son rapport à l'Académie sur ce morceau qui, par parenthèse, fut l'objet de vives attaques dans la presse bruxelloise.

(2) Allusion à trois pièces de vers latins d'un goût douteux, qui parurent en 1822 dans les *Carmina* et que l'on crut dirigées contre Wagemann, collègue de l'auteur. Le scandale fut tel, que Falck,

un fonds de bonté véritable, mais il fallait le voir dans l'intimité pour l'apprécier (*Liber memorialis*).

La période sérieusement active de la vie littéraire de Fuss embrasse un peu plus d'un quart de siècle. Comme professeur, il mit au jour, outre des dissertations philologiques estimables, un manuel d'antiquités romaines bien coordonné, plein de renseignements, au courant de la science si l'on se reporte à l'époque de sa publication. Les grands travaux accomplis depuis, dans ce domaine spécial, ont ôté à l'ouvrage du professeur de Liège une grande partie de sa valeur; cependant on le consulte encore avec fruit. Il a été classique dans plusieurs universités d'Allemagne, et pendant plusieurs années à Oxford et à Cambridge; il a même eu les honneurs d'une traduction anglaise. Mais c'est comme poète latin que Fuss s'est fait une place à part. Il n'a pas seulement composé ou traduit des morceaux d'une haute valeur, en se servant des rythmes antiques, il a essayé de *rajeunir* le latin, qu'il écrivait du reste et qu'il parlait mieux que toute autre langue. Il ne cessait de répéter que le latin est assez riche et assez flexible pour exprimer, tout en gardant sa pureté classique, toutes les idées modernes, tout ce que les anciens n'avaient pas même senti. A peine faisait-il des réserves pour les sciences naturelles. Paradoxe, lui disait-on; il répondait en prêchant d'exemple. Peu de jours après sa mort, nous formulâmes, dans la *Revue de l'instruction publique en France* (1), les observations suivantes, sur lesquelles nous n'avons pas à revenir aujourd'hui.

« Cette alliance, souvent heureuse, d'une
« forme immobile et d'une inspiration
« toute pénétrée des sentiments des gé-
« nérations nouvelles, donne un attrait
« particulier à quelques-unes de ses
« poésies, surtout à ses traductions des
« ballades les plus populaires de l'Al-

ministre de l'instruction publique, manda Fuss dans son cabinet et l'invita sévèrement à s'expliquer. L'inculpé ne se tira pas très bien d'affaire: rétractation ou démission. lui dit le ministre. Il fut question d'attacher Fuss à la bibliothèque royale de Bruxelles, en qualité de sous-conserva-

« lemagne. Mais ici, pour tout dire, il
« a pris quelque liberté. A côté de ses
« vers épiques, de ses distiques, de ses
« strophes horatiennes, il s'est plu
« ressusciter la forme poétique des
« hymnes de l'Eglise et à l'appliquer à
« toutes sortes de pièces, voire à des
« chansons. Il avait un faible pour les
« vers rimés et rythmés, tels qu'il en
« rencontrait chez les écrivains germa-
« niques; il en transporta les combi-
« naisons les plus variées dans la poésie
« latine, et se persuada sincèrement
« que ce système était destiné à rendre,
« tôt ou tard, leur éclat aux muses ro-
« maines. Sa traduction de la *Cloche* de
« Schiller est un tour de force sous ce
« rapport; on a vu quelque chose d'ana-
« logue chez certains peintres contem-
« porains, qui donnent le costume an-
« tique à des personnages évidemment
« modernes et, en nous représentant des
« scènes d'intérieur, nous feraient
« croire que nous avons sous les yeux
« des tableaux détachés des murs de
« Pompéi. Ceci s'appliquerait surtout
« aux poésies que Fuss a jetées dans le
« moule d'Horace, mais est vrai aussi,
« jusqu'à un certain point, de ses
« poésies rimées. » Un exemple du
premier genre, sans commentaire. Voici
les premiers vers du *Lac* de Lamar-
tine :

*Sic vocat pulsos nova semper ora,
Noxque non ulli remeanda; vasto
Nulla nos horam retinebit cœvi
Anchora ponto!*

*O lacus, vernis reducem sub auris,
Rupe me solum, en, propè te sedentem;
Non venit caras, ut amabat, undas
Illa revisens...*

Il se trouvait plus à l'aise avec les poètes dont le génie est essentiellement païen, avec un André Chénier, avec un Goethe; mais s'en prendre à Schiller! Passe encore pour les ballades dont le sujet est emprunté à la légende grecque; le *Chant de la Cloche*, en revanche, semblait défier toutes les tentatives. Vingt

teur. Heureusement des amis influents intervinrent: une transaction honorable s'ensuivit et avec le temps tout s'oublia.

(4) Article reproduit dans la *Revue de l'instr. publ. en Belgique*, mars 1860.

fois il remit son ouvrage sur le métier ; enfin il se flatta d'avoir dompté le cour-sier rétif. Que les connaisseurs se remé-morent le texte allemand et qu'ils prononcent leur verdict :

*Euge, massæ jam liquatæ!
Bullæ canæ emicant;
Sale cito saturatæ
Alcalino coeant,
Sitque spumeo
Pura missio,
Ut liquente vox ab ære
Plena clangat et sincerè.*

*Sonore festo nam nascentem
Carum salutat parvulum,
Ad limen vitæ quem gementem
Pacavit somni brachium;
Cui sinus ævi cum beatis
Commissa celat nigra fatis,
Sub matre caro ridet hora,
It vitæ blandiens aurora.
Ut telum, transit seculum.
Cœtum contemnens puellarum,
In mundum puer irruit,
Ferox vagatur orbe; larum
Sub patris hospes rediit,
Ævique fulgidam decore,
De cœlo velut speciem,
Casto genas sparsam rubore,
Coram tuetur virginem.
Cupido gliscens, en, tuenti
Cor tentat ineffabilis;
Fratrum procul choro frementi
Rigans it ora lacrymis.
Trahit pudentem venerata,
Beat salutans tenerum;
It prata per, quærens, amata,
Quo niteat, pulcherrimum.
O flamma mitis, spes, amoris
Soles recentis aurei!
In cœli lumen hæret oris,
Cor rore plenum gaudii.
O prima pulchro flamma verè,
Æterna possis si vigere!*

En, ut tubi jam fervescent, etc.

Encore un spécimen de vers rimés, les premiers vers du *roi de Thulé* (dans *Faust*) :

*In Thule rex amavit
Fidus at tumulum,
Moriens scyphum donavit
Cui pellex aureum.*

*Nil carius habebat,
Quovis in epulo,
Udoque hauriebat
Hunc semper oculo.*

*Mortisque jam futurus,
Regni urbes numerat,
Hæredi nil demiturus,
Scyphum sed nulli dat, etc.*

Dans une dissertation qui fit quelque bruit, Fuss entreprit de justifier ses hardiesses. On se rendra compte « de

l'éloignement des anciens pour la rime, dit-il, si l'on considère que leurs vers sont essentiellement *quantitatifs*, c'est-à-dire que l'accent tonique y tombe aussi bien sur une brève, que sur une longue; or, la rime ne plaît à l'oreille que dans les *versus accentivi*, où la syllabe accentuée est toujours une longue, comme en allemand. En français, où la quantité est peu marquée, on ne saurait se passer de la rime. Après le siècle d'Auguste, on vit apparaître insensiblement des vers à assonances, symptôme de décadence si l'on veut, eu égard aux œuvres des grands poètes classiques; mais les modernes se trouvent placés dans une condition toute différente, et l'on ne voit pas pourquoi ils n'accommoderaient pas le latin à leur goût... » Fort bien, répondrons-nous; accordons à notre champion de la rime le droit de se conformer aux usages de la poétique moderne; reconnaissons de plus que sa latinité est restée pure, en ce sens du moins qu'il se faisait fort de légitimer toutes ses locutions par des exemples puisés aux bonnes sources. Il n'en est pas moins vrai que Fuss s'étendait volontairement sur un lit de Procuste; que, malgré son initiation à tous les secrets du latin, les libertés qu'il prenait d'une part, les scrupules qui le retenaient de l'autre, ne pouvaient le conduire qu'à un style embarrassé, rapelant toujours plus ou moins les pièces de marqueterie. Il a laissé quelques morceaux dignes de tout éloge; mais il s'entretenait dans une ingénieuse illusion : les fleuves ne remontent pas leur cours. Il est bon de se rappeler que nous ne connaissons que la *langue écrite* des Romains. Supposons le français passé à l'état de langue morte et figurons-nous un écrivain essayant « de rendre une « seconde jeunesse au vieil Eson » en se croyant permis d'adopter un système de versification tout nouveau, et se jugeant puriste parce qu'il emprunterait toutes ses tournures aux écrivains du XVII^e siècle, par exemple. Quel idiome étrange résulterait d'un amalgame d'expressions tirées tantôt de Corneille et de Racine, tantôt de Molière, de Lafon-

taine, de Pascal ou de Saint-Simon ! On n'atteint le naturel que quand on se sert de la langue de l'époque où l'on vit, de la langue que l'on parle soi-même et que l'on entend parler. N'en déplaise à ses enthousiastes, la littérature néolatine, même au temps de la Renaissance, a toujours eu quelque chose de factice.

Fuss s'est aussi exercé, non sans succès, dans la poésie grecque; en allemand, il tournait le vers avec une certaine aisance, comme l'atteste sa traduction de la *Lucrèce* de Ponsard. En somme, il ne fut pas seulement un latiniste de premier ordre : il aima les muses pour elles-mêmes et il leur dut des satisfactions intimes qui valaient pour lui tout le reste. Il s'est peint tout entier dans ces quatre vers :

*Non mihi divitiæ, nec clarum nomen avorum
Contigerant, animi sed meliora bona.
Contentum modicis me jussit amare quietem,
Me studia et musas jussit amare Deus.*

Sans partager l'aimable insouciance d'Horace, il se plaisait à relire sans cesse Horace; il recueillit même de nombreuses notes qui devaient servir à une édition nouvelle de son poète, de son modèle favori. — Nous résumerons ici la bibliographie de Fuss, dressée avec soin par Ul. Capitaine (*Nécrologe liégeois*) : 1^o *Joannis Laurentii Lydi Philadelphini de magistratibus reipublicæ Romanæ libri tres, nunc primum in lucem editi et versione, notis indicibusque aucti* à J.-D. Fuss. *Præfatus est C.-B. Hase, codd. græc. et lat. in Bibliotheca Imperiali Parisiensi sub conservatore custos.* Paris, Eberhard, 1812, in-8^o. — 2^o *Roma, elegia A.-G. Schlegel, latinitate donata notisque illustrata* à J.-D. Fuss. *Adjectus est textus germanicus.* Cologne, 1807, in-4^o (Repr. dans les *Ann. acad.* de Liège et dans les *Pœmata latina*). — 3^o Discours inaugural prononcé à l'Université de Liège (en latin), suivi d'une version latine du poème de A.-G. Schlegel *sur l'art grec.* Liège, Collardin, 1820, in-8^o. — 4^o J.-D. Fuss *ad C.-B. Hase Epistola.* Ibid., 1820, in-8^o (Revision du texte de J.-L. Lydus et explications de passages

difficiles. — 5^o *Ambulatio* (trad. de Schiller). Cologne, 1820, in-8^o (suivi d'une ode sur la poésie de Schiller). Se retrouve dans les *Pœmata*, ainsi que différentes autres pièces publiées d'abord séparément, et qu'il serait superflu d'énumérer. — 6^o *Antiquitates romanæ compendio lectionum suarum in usum enarratæ* à J.-D. Fuss. Trois éditions (1820, 1826 et 1836). Liège, Collardin, in-8^o. Les proportions de cet ouvrage ont été doublées dans les deux dernières éditions. Celle de 1836 a été traduite en anglais par A.-W. Street : *Roman. Antiquities, by J.-D. Fuss, etc.* Oxford, Talboys, 1840, in-8^o. — 7^o *Carmina latina.* Cologne, Dumont-Schauberg, 1822, in-8^o. Réimpression des différentes traductions, avec quelques nouvelles versions de Schiller et de Goethe, et une dissertation sur l'emploi du latin comme langue universelle (remaniée plus tard et réimprimée en tête des *Pœmata*). Ibid., *Pars nova.* Liège, Collardin, 1830, in-8^o. — 8^o Réponse au *Journal de Bruxelles.* Liège, Collardin, 1822, in-8^o (à propos de la querelle de Fuss et de Wagemann). — 9^o J.-D. Fuss *ad Lycocriticum Epistola.* Ibid., 1823, in-8^o. L'auteur propose des variantes au texte des *Métamorphoses* d'Ovide, etc., puis répond vivement à un critique allemand au sujet de la dissertation annexée au n^o 7. — 10^o *Goethei Elegia XXIII et Schilleri Campana, latinè, servatâ archetypi formâ, etc.* Ibid., 1824, in-8^o. Édition publiée aux frais de l'auteur. La traduction de la *Cloche*, imprimée déjà dans les *Carmina*, est ici fortement remaniée. Autre édition du même poème, 1824, in-8^o. — 11^o *Dissertatio J.-D. Fuss, versuum homœotelenurum sive consonantiæ in poesi latinâ usum commendans.* Ibid., 1824, in-8^o. 2^e édition, 1828, considérablement augmentée. Plaidoyer en faveur de la rime, suivi de spécimens choisis et d'observations philologiques, notamment sur l'emploi du mot *Nempè*. — 12^o *Réflexions sur l'usage du latin moderne en poésie, etc.* Ibid., 1829, in-8^o. Complément de la dissertation précédente et spécimens di-

vers de poésies néo-latines. — 13° *Un mot touchant l'usage du latin dans les études académiques*. Liège (s. d.), in-8°. Réponse au baron de Reiffenberg, qui avait soutenu qu'enseigner en latin, c'était infliger aux étudiants le supplice de Mézence :

Mortua quin etiam jungebat corpora vivis.

— 14° *La Cloche de Schiller*, traduite en vers français et suivie d'observations. Liège, Collardin, 1834, in-8°. Version fidèle, mais pas précisément élégante. — 15° *J.-D. Fuss Poëmata latina, adjunctis græcis germanicisque nonnullis*. Liège, Dessain (aux frais de l'auteur), 1837, gr. in-8° à 2 col. (Dédicace à M. D. Nisard). — Nouvelle édition, beaucoup plus complète et plus soignée que les précédentes. Liège, Oudart, 1845-1846, 2 vol. in-8° (quelques pages d'*Addenda* y ont été annexées en 1849). Le tome I comprend les traductions ; le tome II, les compositions originales de Fuss. Jusqu'au dernier jour de sa vie, l'auteur s'occupa de reviser le texte de cette dernière édition, et de noter ses corrections sur les marges d'un exemplaire destiné à la Bibliothèque de Liège. Th. Fuss, conseiller à la cour de cassation, récemment décédé, possédait un autre exemplaire, également chargé de notes, des *Poëmata* de son père. S'il était question un jour ou l'autre, de réimprimer les œuvres poétiques de Fuss, ce second document ne devrait pas être négligé : il est sans doute conservé dans la famille. — 16° *Dissertations archéologiques : a. Sur quelques objets d'antiquités découverts à Poulseur* (dans les *Promenades historiques* du Dr Bovy, Liège, 1839, in-8°, t. II). — *b. De umbilicis, cornibus et frontibus in veterum libris* (*Journal de l'instruction publique*, 5 sept. 1815 ; tiré à part, Tirlemont, 1845, in-8°). — 17° Diverses pièces de vers en langue allemande (sur Aix-la-Chapelle, Düren, etc., publiées dans ces deux villes). Nous mentionnerons en outre la traduction de P.-I. Fischbach, en vers allemands, d'un poème latin de Fuss sur Düren, imprimée en cette ville (1833, in-8°), avec un portrait de

Jean-Dominique et une notice sur sa vie. — 18° *Dantis Divinæ Comædiæ poetica virtus*. Bruxelles, 1853, in-8° (Ext. du *Bull. de l'Acad. royale*, t. XX). On lit dans le rapport de J.-H. Bornmans à l'Académie : « M. Fuss est « connu depuis longtemps comme le « premier latiniste de notre pays, et je « crois qu'il en est aujourd'hui le der- « nier poète, je dis le seul qui sache « encore se servir de la langue de Vir- « gile et d'Horace comme d'autres se « servent de leur langue maternelle. » — 19° *Françoise de Rimini et le comte Ugolin, traduit en vers latins par J.-D. Fuss et suivis d'observations sur la Divine Comédie*. Tournai, Malo et Levasseur, 1854, in-8° (Extr. du *Moniteur de l'enseignement*). Traduction revue postérieurement avec soin, pour une réimpression qui n'a pas eu lieu. — 20° *Quæstiones theologicae : Ratio et Fides, Dies creationis Mosei, Beati pauperes spiritu*. Liège, Carmanne, 1859, in-8°. *Dissertations en vers latins*, suivies d'une description de l'église Saint-Paul de Liège et d'une traduction de la dernière partie de l'hymne d'Alfred de Musset : *L'espoir en Dieu*. — Le vers :

Cor patriæ dedit ipse, lyram sibi vindicat orbis,
qu'on n'a pas voulu inscrire, nous ne savons pourquoi, sur le piédestal de la statue de Grétry, à Liège, est de Fuss. N'oublions pas une ode latine publiée en 1817, à l'occasion de l'installation de l'Université de Liège (voir le *Liber memorialis*, p. 56), ni de nombreuses pièces de vers insérées dans des journaux ou des revues de Belgique et d'Allemagne. Enfin, Fuss a revu et corrigé le texte du poème de Placentius (*Pugna porcorum*), dont Ul. Capitaine a donné une nouvelle édition à Liège, en 1855.

Alphonse Le Roy.

Fischbach, *Düren und seine Umgebung*, Düren, Knoll, 1833, in-16° (avec portrait de Fuss). — Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour 1860*. — Discours de Th. Lacordaire. — Alph. Le Roy, *Notice sur Fuss* (voir ci-dessus). — *Ejusd., Liber memorialis* de l'université de Liège, col. 314-331. — Souvenirs personnels.

FYT (Jean), peintre d'animaux, aquafortiste, né à Anvers en août 1609, y

décédé en septembre 1661. A l'auteur du Catalogue du musée d'Anvers revient l'honneur d'avoir remis en relief cette figure effacée. Tout était oublié de Fyt : la vie, le talent même. Sa renommée est une résurrection. Il naquit, non pas en 1625, comme l'indique le catalogue du Louvre, mais en 1609 : il fut, en effet, baptisé le 16 août de cette année en l'église Saint-Jacques d'Anvers. De 1621-1622 à 1629, il fit chez Jean van Berch son apprentissage artistique ; il fut ensuite reçu franc maître de la corporation de Saint-Luc, et partit, à une date inconnue, pour l'Italie. Ce voyage était ignoré, mais, grâce aux investigations des érudits anversoïis, on en possède la preuve : c'est l'affiliation de Fyt à la gilde des Romanistes, en 1650. Son retour, bien qu'on n'en sache pas l'époque, est certes antérieur à 1645, puisqu'à cette date, il peignit avec Jordaens une toile, signalée en ces termes par Descamps, dans son *Voyage en Brabant* :

« Dans la salle des archers moderne,
 « on trouve un très beau tableau peint
 « en 1645, par Jean Fyt. Il y a du
 « gibier de toutes les espèces et cinq
 « figures peintes par Jordaens. »

En 1652, deux ans après son admission dans leur gilde, les Romanistes l'élevèrent à la dignité de consul ou doyen, hommage rendu, non moins à l'autorité de son caractère qu'à son talent. Enfin, le 22 mars 1654, il épousa, en l'église Saint-André, Jeanne-Françoise Van den Zande, dont il eut, de 1655 à 1660, deux garçons et deux filles. La date de sa mort, jusqu'ici douteuse, est enfin précisée : un compte de l'église Saint-André, cité par le catalogue du musée d'Anvers, mentionne au 14 septembre 1661, une recette de 12 florins, payés aux deux marguilliers, qui, revêtus de leurs simarres (tabbarts) accompagnèrent à l'abbaye Saint-Michel l'enterrement du « sieur Fyt. » D'autre part, à ce document s'ajoute une note contemporaine constatant que « le peintre Jean Fyt, ou « Vyt, demeurait dans la rue du « Couvent, près de l'abbaye Saint-

« Michel et qu'il mourut en 1660 ou « 1661. »

Fyt eut plus d'une fois la gloire d'être associé à d'illustres travaux : on prétend même que Rubens lui doit les pièces de gibier de ses tableaux de chasse ; mais ce n'est là qu'une pure tradition d'érudits. Rubens, d'ailleurs, n'avait-il pas François Snyders, son disciple et ami ? Il est vrai pourtant que Fyt travailla avec des élèves du Maître, avec Jordaens notamment. Outre leur tableau de 1645, pour le serment de l'Arc, on voyait jadis, dans la collection du cardinal Fesch, une œuvre bizarre, intitulée : *La Rencontre d'un Lion*, œuvre commune, paraît-il, de Jordaens et de Fyt. Mais son collaborateur ordinaire était Thomas Willeborts-Bossaert. Citons, entre autres de leurs compositions, un *Repos de Diane*, dont le coloris, brillant dans sa justesse, atteste en Fyt un Flamand du grand siècle. Ce chef-d'œuvre est à Vienne.

Certes, la peinture d'animaux n'a qu'un domaine restreint. Mais cette spécialité, où l'inspiration ne pourrait déployer son libre vol, le vieux maître sut l'élargir par la variété des combinaisons, il suppléa au défaut d'éléments et introduisit l'invention dans un genre qui semblait ne pas l'admettre.

François Snyders et Fyt marquent, à cette époque, dans ce genre spécial deux tendances opposées : l'une tournée vers Rubens, l'autre vers la nature. De là leurs qualités différentes. Snyders a une vigueur pléthorique de coloris, Fyt a la précision et le fini du dessin ; l'un frappe plus fort, l'autre plus juste. Fyt est surtout vrai. Par le sentiment délicat de la forme, par la science profonde des caractères, principalement dans son œuvre gravée, il anime ses sujets de cette illusion de vie, qui est le triomphe de l'art. Son premier recueil d'eaux-fortes (1640-1642) a cette allure franche et facile du talent sûr de lui-même. Ce sont huit planches représentant des chiens de toute race et dont la facture italienne atteste encore, en ce Flamand, les souvenirs de la terre classique. Son second recueil est fort inférieur. Il est

connu sous le titre : *Différents animaux* et comprend également huit planches. Le dessin, moins correct et serré, trahit une défaillance qui n'est, peut-être, que la lassitude de l'artiste vieilli. L'œuvre de Fyt se compose d'un grand nombre de tableaux, dont voici les principaux : *Deux Lévrier*s, au musée d'Anvers ; — plusieurs compositions aux musées de Madrid et de Berlin ; — *Gibier mort et animaux*, au musée de Vienne ; — Au même musée se trouve son chef-d'œuvre : *Diane revenant de la chasse* (figures de Th. W. Bossaert) ; — Plusieurs tableaux au musée de Dresde ; — *Volailles mortes*, à Rotterdam ; — Tableaux signés et datés à Stockholm ; — Tableaux signés et datés à Saint-Pétersbourg ; — Tableaux à Paris et à Munich. La valeur mercantile des œuvres de Fyt s'est successivement élevée ; à la vente Soult, qui eut lieu en 1852, une de ses œuvres fut vendue 2,050 francs.

E. van Arenbergh.

FYON (Jean-Joseph DE), homme politique, né à Verviers en 1745 ; mort à Liège le 2 septembre 1816. Il appartenait à une vieille famille industrielle du marquisat de Franchimont, dont plusieurs membres avaient été bourgmestres de Verviers et même de Liège (1). On ne sait rien de l'enfance de Fyon. La carrière politique qu'il a fournie suppose, nécessairement, un degré d'instruction supérieur à celui qu'on eût pu rencontrer alors à Verviers ; il est donc probable qu'il fit ses études à Liège, où sa famille avait d'ailleurs des ramifications. Fyon se mêla de bonne heure des affaires de sa ville natale. En 1770, à vingt-cinq ans, il en fut nommé conseiller de régence, et deux ans plus tard, on le voit occuper, avec M. de Zinck, le poste de bourgmestre. Déjà sa popularité était considérable : on raconte qu'il allait nu-tête par les rues, le chapeau à la main, pour s'épargner

l'embarras d'avoir à se découvrir à chaque instant devant les gens qui le saluaient. La régence de Fyon fut marquée par le classement des archives de la ville, par plusieurs travaux d'embellissement et la construction d'un nouvel hôtel de ville, mesures incontestablement fort utiles à Verviers, mais dont il serait peut-être téméraire de lui rapporter tout l'honneur.

Cependant, à Verviers comme à Liège, se montrèrent bientôt des signes avant-coureurs de révolution. Fyon se montra l'un des promoteurs les plus ardents des idées nouvelles ; il lui arriva même d'insulter au prince une action politique, à propos de la rénovation magistrale. Dès le commencement d'août 1789, il devint clair qu'il serait à Verviers le chef du mouvement qui se préparait. Le peuple, paré de cocardes franchimontoises, faisait la haie dans les rues qu'il traversait, le saluant des cris de vive Fyon ! Vive la liberté ! Le 18 août éclata l'insurrection. L'ancienne magistrature donna sa démission, et le peuple nomma bourgmestres, par acclamation, Fyon, et son ami Th. Biolley (2).

Une semaine après ces événements, le 26 août, le congrès franchimontois tint à Polleur sa première séance ; Fyon, représentant de Verviers, fut élu par acclamation président pour la journée. Il ne semble pas toutefois avoir été fort assidu à cette assemblée, dont les véritables *leaders* furent les avocats Brixhe et Dethier, ses futurs ennemis politiques. Peu après, Fyon fut nommé député à l'assemblée des villes, réunie à Liège ; son rôle semble pareillement y avoir été assez effacé. En mai 1790, il débuta dans la carrière militaire en conduisant à Liège un bataillon de volontaires franchimontois, dont la plupart revinrent bientôt dans leur patrie. Ensuite, après l'organisation de l'armée nationale, on le nomma colonel de l'un des deux régiments de 1,000 hommes entretenus aux frais du pays entier. C'est en cette qua-

(1) Les Fyon portaient : coupé en chef d'argent en sautoir aléze et dentelé de gueules ; en pointe de gueules à deux tours crénelées d'argent. Il ne faut pas confondre notre Fyon avec son frère Edmond, qui construisit le château de Jusleville et y reçut la reine Hortense et Las Cases.

(2) On frappa, à l'occasion de cette nomination, une médaille où les armes des deux bourgmestres surmontaient les inscriptions de *Vive Fyon ! Vive Biolley !*

lité qu'il prit part aux opérations militaires dans le Limbourg et, notamment, à la bataille de Sutendael. La conduite de Fyon à l'armée liégeoise nous est connue par une lettre de Fabry à son fils Hyacinthe. « Je suis fatigué, dit-il, des » rapports des chefs : contradictions, » mauvaise humeur, sottises, etc. Au » moins nous ne nous plaindrons pas de » Fyon, il ne nous dit rien; mais les » autres se plaignent de ne pas être » informés de ses marches ni de ce qu'il » fait (1) ».

Cependant les affaires de la révolution allaient de mal en pis. Le congrès franchimontois, dont on connaît les tendances réunionistes, ne renonça pas à son rôle pour la cause. En septembre 1790, il créa, pour le ban de Franchimont, un comité exécutif, un comité judiciaire et un comité administratif. Fyon fut nommé membre du premier, mais il ne semble même pas y avoir siégé. En décembre 1790, à la veille du retour de Hoensbroeck, il fit partie de la députation des patriotes liégeois à Bender, députation qui ne réussit pas, on le sait, à préserver le pays de Liège de l'invasion des troupes exécutrices.

Le rôle que Fyon avait joué pendant la révolution le désignait naturellement comme un des plus dangereux adversaires de l'état de choses rétabli. Aussi fut-il, dès le retour du prince, porté sur la première liste des bannis; on lui enleva, en outre, sa place de maître des postes impériales pour la ville de Verviers; ses biens furent confisqués; l'ancienne magistrature, réintégrée dans ses fonctions, alla même jusqu'à l'accuser d'avoir dilapidé les deniers publics. Du reste, il n'avait pas attendu ces représailles, qui étaient certaines, et s'était réfugié à Paris même avant l'arrivée des Autrichiens. Là, il continua plus que jamais à s'occuper des affaires politiques. On le vit tout d'abord entrer, avec les deux Franchimontois Brixhe et Dethier, au comité des Belges et Liégeois unis. En 1792, il fut député par ce comité

avec Levoz et ses deux compatriotes, pour s'adjoindre à l'armée de Lafayette qui envahissait la Belgique. Il quitta le général avec ses collègues le 19 juin, pour aller se réunir, à Menin, aux quatre délégués belges qui accompagnaient le corps de Luckner entré en Flandres. Tous ensemble constituèrent le « comité révolutionnaire des Belges et Liégeois unis ». Lorsque Dumouriez, après avoir chassé les Impériaux de la Belgique, eut décrété pour le pays de Liège une convention nationale, Fyon revint dans son pays et fut élu, le 20 décembre 1792, membre de cette assemblée.

C'est là qu'on le voit désigné pour la première fois sous le nom de général. Il est probable qu'il servait comme tel dans le corps de Miranda. En effet, les 3 et 4 mars 1793, lors des échecs que les Autrichiens firent subir à celui-ci, c'est Fyon qui vint rassurer à tort ses collègues de la Convention et retarder leur fuite. Bientôt cependant la défaite des Français ne put plus être niée, et Fyon, comme les autres membres de l'assemblée, s'empessa d'abandonner Liège avant le retour des Autrichiens. La convention se réunit quelques jours à Lille; puis, sur la nouvelle apportée par Fyon que la ville allait être mise en état de siège, elle se retira à Paris. La division ne tarda pas à se glisser dans ses rangs. Les Franchimontois qui, dès les débuts de la révolution, avaient manifesté des tendances séparatistes, firent décidément bande à part et se rapprochèrent de la commune, à laquelle ils demandèrent un local, qui leur fut accordé. Mais le parti franchimontois lui-même ne devait pas rester uni : deux fractions s'y formèrent bientôt; l'une, dirigée par l'avocat Brixhe, voulait franchement l'annexion à la France; l'autre, dont le chef était Fyon, penchait vers la réconciliation avec Bassenge et Fabry. Le parti modéré l'emporta et les Franchimontois se réunirent de nouveau aux Liégeois. Malheureusement cette réunion n'atteignit pas les résultats qu'on en attendait.

Elle continua d'être travaillée par les démagogues de Brixhe et les modérés du

(1) Ad. Borgnet, *Histoire de la révolution liégeoise*, t. 1^{er}, p. 328.

parti Fyon. Ces deux hommes en étaient arrivés d'ailleurs, l'un envers l'autre, à une haine ouverte; les choses s'envenimèrent à tel point que, le 4 décembre 1793, Fyon, fort probablement par suite des intrigues de son ennemi, fut arrêté et emprisonné au comité révolutionnaire de sa section. Sa captivité toutefois fut de courte durée. Sur ces entrefaites, les dissensions de l'assemblée étaient devenues si profondes que, le 25 décembre, les Franchimontois abandonnèrent de nouveau les Liégeois. Il faut dire que, les plus modérés, Fyon à leur tête, n'en continuèrent pas moins à se considérer comme membres de l'assemblée liégeoise : Fyon en fut même nommé président après Bassenge. Cette attitude dut exaspérer ses anciens amis politiques; Brixhe recommença à déclamer contre lui, si bien que finalement Fyon le souffleta un jour à la sortie du club des Jacobins. Ce coup d'éclat lui valut sa radiation des listes du club et une nouvelle arrestation à Saint-Lazare, en avril 1794. A partir de cette époque jusqu'à la réunion du pays de Liège à la France, on n'entendit plus parler de Fyon. Mais, après l'annexion, on le vit rentrer dans sa patrie et être nommé, en 1795, député de Liège au conseil des Anciens. Cette élection fut annulée pour sa couleur un peu trop accentuée dans le sens montagnard, et aussi parce que Fyon était soupçonné d'avoir trempé dans la

conspiration de Babeuf. En l'an v, on retrouve Fyon à Vendôme. A la suite de l'explosion du 3 nivôse 1800, il fut inscrit sur la liste des Jacobins à déporter (1). A partir de cette date, il disparaît de nouveau; on sait seulement qu'il finit par se retirer à Liège, où il mourut obscurément en 1816. " Il ne " paraît pas, dit Borgnet en appréciant la conduite politique de Fyon, " qu'on puisse lui reprocher autre " chose que la légèreté et l'inconsistance de son caractère; elles le poussèrent à toutes sortes d'inconséquences et d'exagérations, sans ce pendant lui faire prendre part à ces " odieuses dénonciations qu'on ne peut " trop flétrir ". Quoi qu'il en soit, il reste vrai que peu d'hommes ont laissé dans leur ville natale un souvenir aussi populaire que Fyon, et il n'y a pas si longues années que tout vieux Verviétois se rappelait encore des vers wallons que le peuple avait chantés en son honneur et dans lesquels on prédisait son retour prochain.

Henri Pirenne.

Ad. Borgnet, *Histoire de la révolution liégeoise*. — Nautet, *Notices historiques sur le pays de Liège*, t. III. — *Code du droit public des pays réunis de Franchimont, Stavelot et Logne*. — Manuscrit appartenant à M. J. Mathieu, de Verviers. — Archives de la ville de Verviers. — Loyens, *Recueil héraldique des bourgmestres*, etc.

(1) Papiers de J.-R. de Chestret, Liège, 1881, in-8°, t. I^{er}, p. xxvi.

GABRIEL DE SAINT-JEAN — GABRIELIS

GABRIEL DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, écrivain ecclésiastique, florissait pendant la dernière moitié du XVII^e siècle. Il avait embrassé la vie religieuse dans l'ordre des Carmes, où il remplit pendant quelque temps les fonctions de sous-prieur. Il a publié en flamand les opuscules ascétiques suivants : 1^o *Den Kristelycken Apelles*. Brussel, 1685, in-8^o. — 2^o *Den gheestelycken Edelsteen*. Gent, 1686, in-8^o. — 3^o *Pulcheria*. Antwerpen, 1686, in-8^o. — 4^o *De Kristelycke Bruyd Christi*. Antwerpen, 1690, in-8^o. — 5^o *Het gheestelyck huwelyck*. Antwerpen, 1691, in-8^o.

E.-H.-J. Reusens.

De Villiers, *Bibliotheca carmelitana*, col. 531.

GABRIELIS (*Gilles*) ou DE GABRIEL, écrivain ecclésiastique, né à Haccourt le 27 mars 1636, et décédé à Louvain le 17 janvier 1697. Après avoir fait ses humanités à Liège, il vint étudier la philosophie à Louvain à la pédagogie du Porc, et obtint, en 1658, la deuxième place à la promotion générale de la Faculté des Arts. Reçu comme élève pauvre au collège de Standonck à Louvain, il s'appliqua à la théologie et prit le grade de bachelier formel en cette science. Quelque temps après, il fut appelé successivement à donner des répétitions de philosophie dans ce dernier collège, et des cours de théologie, d'abord au séminaire du Roi, puis au couvent des Bogards.

Vers 1663, il était sur le point de devenir professeur de philosophie à la pédagogie du Porc, mais on lui contesta cette nomination en justice. Le 26 juillet 1664, il renonça au monde et prit l'habit religieux chez les Bogards de Louvain, se proposant de travailler à la restauration des études dans cet ordre. Il y enseigna pendant trente-deux ans la philosophie, se consacrant dans l'entre-temps aux exercices du saint ministère et faisant souvent des sermons français dans la ville de Bruxelles. Le 10 février 1677, il prit le grade de licencié en théologie, et songea même, en 1679, à se préparer aux épreuves doctorales. Il fut, à plusieurs reprises, commissaire général et, une fois, provincial de l'ordre en Belgique. Ces diverses fonctions et aussi les démêlés qu'il eut avec le saint office, à l'occasion de ses publications, furent cause qu'il fit plusieurs fois le voyage de Rome, où il se créa des relations avec plusieurs cardinaux et savants ecclésiastiques, et y fut même, pendant quelque temps, régent général des études de son ordre. Il remplissait en même temps les fonctions de procureur à Rome de l'archevêque de Malines, Alphonse de Berghes.

Il mourut épuisé par le travail et les fatigues, à l'âge de soixante et un ans, après une maladie qui dura dix jours. On a de lui : 1^o *Specimina moralis chris-*

tianæ et moralis diabolicæ in praxi. Bruxelles, Eug. Henr. Fricx; vol. in-8°. Ce travail, empreint de rigorisme et même de jansénisme, fut condamné par un décret d'Innocent XI en date du 27 septembre 1679. Le P. Gabrielis se rendit alors à Rome, et, après avoir reçu communication des remarques de la congrégation romaine, il publia, à Rome même, une nouvelle édition, revue et corrigée, de son livre avec le titre de : *Specimina moralia.* Romæ, typis Francisci Tizzoni; vol. in-12°. Cette nouvelle édition eut le même sort que la première; elle fut encore proscrite par un décret pontifical du 2 décembre 1683, en même temps qu'une traduction de la première édition, publiée, en 1682, à Amsterdam, par Gabriel Gerberon, sous le titre de : *Les Essais de la théologie morale par le R. P. Gilles de Gabriel, licentié de l'Université de Louvain, prestre, religieux du tiers ordre de Saint-François; troisième édition, corrigée et augmentée suivant l'original imprimé à Rome chez François Tizzoni l'année 1650 avec la permission du maître du Sacré-Palais;* vol. in-12° de 316 pages. Gerberon glissa dans cette traduction plusieurs assertions erronées empruntées au livre *De la fréquente communion* d'Antoine Arnauld. En 1683, il parut encore une édition du texte latin, chez Jean Certe à Lyon, portant le titre de la première édition. — 2° *Réponse justificative du R. P. Gabrielis à Henri de Longvol, auteur d'un libelle intitulé : Le fondement des réflexions sur la sentence du conseil de Gueldre, etc., dans lequel il le soupçonne à tort de cabale et de parti contre monseigneur l'archevêque de Malines et l'accuse faussement de tenir des erreurs condamnées,* 1692; brochure in-4° de 15 pages. L'auteur s'y appelle commissaire général du tiers ordre de Saint-François. — 3° *Theses de satisfactione congrua et salubri pro certis peccatis præmittenda absolutioni, non ut simpliciter sit valida sed ut legitime impendatur a sacerdote, adversus Specimen et theses theologicas istud vindicantes rev. patris Diernæ, ordinis Minorum... quas defendet T. Nicolaus Blanquaert ..., as-*

sistente plur. reverendo P. Ægidio Gabrielis S. T. L., studiorum regente generali..., Bruxellis die 14 octobris. Brux. Eug. Henr. Fricx; in-4°.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Fasti academici manuscripti*, ms. n° 17568 de la Bibliothèque royale, p. 244.

GABRON (Guillaume), artiste peintre, né à Anvers en 1625 et mort en 1679. Il peignait, avec infiniment de goût, les fleurs et les fruits. Les *Liggeren* de Saint-Luc, à Anvers, le mentionnent en 1640-1641, comme fils de maître. Guillaume Gabron se forma en Italie, où il passa plusieurs années, notamment à Rome.

Un Antoine Gabron fut reçu comme fils de maître dans la gilde de Saint-Luc, à Anvers, la même année que Guillaume : il se peut qu'il fût le frère de celui-ci. Guillaume était renommé pour l'interprétation de la nature morte. Indépendamment de son rare talent dans la peinture des fleurs et des fruits, il était vanté pour la reproduction en relief des objets en or, argent, ivoire, etc. Ses tableaux étaient très recherchés. On ignore de qui il était l'élève.

Ad. Siret.

* **GACHET** (Emile), littérateur et érudit, né à Lille le 5 novembre 1809, mort à Ixelles, le 23 février 1857.

Les succès qu'il obtint en faisant ses humanités décidèrent en quelque sorte de son avenir, et l'empêchèrent de suivre la carrière à laquelle il semblait prédestiné par tradition de famille, celle de l'industrie et du commerce. Le goût de l'étude s'était avivé chez lui et afin de pouvoir s'y consacrer librement, il résolut, jeune encore, de venir se fixer en Belgique. Il y arriva en 1835, et l'accueil qu'il reçut dut lui faire pressentir qu'il avait trouvé une seconde patrie. C'est, en effet, à Bruxelles que devait s'écouler la phase la mieux remplie et la plus heureuse de son existence; c'est là qu'il était appelé à donner toute la mesure de ses forces intellectuelles et à laisser, après lui, les plus honorables souvenirs.

Gachet, en quittant Lille, avait été

chaleureusement recommandé par le préfet du département du Nord, le baron Méchin, à M. Gachet, archiviste général du royaume. Celui-ci le présenta à la commission royale d'histoire qui, voulant le mettre à l'épreuve, le chargea de faire quelques recherches et qui, bientôt édifiée sur son mérite, résolut de s'adjoindre un auxiliaire aussi compétent. Si rapide, si brillant que fût ce succès, il ne pouvait cependant valoir, d'abord, au jeune érudit que l'obtention de quelques subsides, rémunération de missions littéraires à l'étranger ou de travaux spéciaux. C'est ainsi, notamment, qu'on le chargea, en 1839, de concourir, avec l'archiviste de la province d'Anvers, « à la rédaction des tables chronologiques relatives à l'histoire du pays ». En 1840, une nouvelle mesure fut prise en sa faveur : la commission d'histoire se plut à définir les attributions de son emploi afin d'y donner un caractère plus évident de stabilité. Ce n'est, toutefois, qu'en 1847 que le gouvernement belge, accueillant les propositions faites, décréta la création d'un bureau paléographique et osa appeler un étranger, un Français, à en devenir le premier chef ; mais telle était l'estime inspirée par le talent de ce nouveau titulaire qu'il ne vint à l'idée de personne de lui reprocher sa naissance étrangère ou de blâmer la préférence dont il était l'objet. Gachet s'était en quelque sorte naturalisé lui-même, par son mariage, ses habitudes laborieuses, sa bonhomie, et le bienveillant empressement qu'il mettait à seconder tous les travailleurs : aussi sa nomination fut-elle considérée comme la récompense très légitime des nombreux services rendus à la littérature nationale.

La poésie est la langue des sentiments, des passions, et Gachet sut l'employer, non sans grâce, pour exprimer ces élans de sensibilité et d'imagination inhérents à la jeunesse. Il débuta, comme écrivain, par des essais poétiques, qui furent ensuite réunis en un volume. Horace et Virgile lui avaient révélé l'art de condenser harmonieusement sa pensée, ils lui apprirent aussi à

comparer les fictions aux réalités et le ramenèrent vers la science, cet indispensable point d'appui de tout esprit clairvoyant. Ainsi se formèrent graduellement son savoir d'érudit, son goût d'archéologue, sa rare compétence de critique et de paléographe. Il jouissait en artiste des révélations que lui valait l'étude ; mais, exempt d'égoïsme, il se sentait surtout heureux d'y initier le public lettré. Secondé par un libraire intelligent, il fit paraître, en 1845, le fac-simile autographié d'un beau manuscrit in-4^o, orné de miniatures et intitulé : *Le Sires de Gavres*. L'année suivante, la Société des bibliophiles de Mons lui facilita la publication d'un ouvrage moins luxueux, mais non moins intéressant : les *Albums et Œuvres poétiques de Marguerite d'Autriche*. Enfin, répondant à l'appel d'une dame du grand monde, il fit paraître, en 1849, le livre intitulé : « *Maldeghem la Loyale*, mémoires et archives publiés par M^{me} la comtesse de Lalaing, née comtesse de Maldeghem. On sait par M. de Reiffenberg que les recherches que ce livre contient et la forme dont elles sont revêtues, appartiennent à Gachet, » qui s'est mis à l'unisson avec une femme spirituelle, sans rien perdre de ses avantages d'écrivain instruit et de critique exercé (1) ».

Depuis son arrivée en Belgique jusqu'au jour de son décès, tous les travaux de Gachet eurent le même objectif : l'histoire du pays, l'étude de ses mœurs, de ses institutions, de ses idiomes, l'occupèrent à peu près exclusivement ; et, grâce à cette préférence, il n'est guère de point obscur dans nos annales, ou de problème historique consigné dans nos vieilles chroniques, sur lesquels il n'ait appelé l'attention et contribué à répandre quelque lumière. Il butinait de toutes parts, analysait et compulsait sans cesse, et son érudition, exempte de lourdeur et de pédantisme, lui permettait de prêter du charme aux sujets les plus simples ou les plus austères. Ses notices sur *le lieu natal de Rubens*, sur le

(1) *Le Bibliophile belge*.

lieu de naissance de Charlemagne, sur l'époque de la mort de Notger, sur le calendrier belge du moyen âge, sur les règles relatives aux sépultures du moyen âge, sur un Cartulaire de Guillaume Ier, comte de Hainaut, ainsi que beaucoup d'autres, en fournissent la preuve. Sa lettre à MM. les membres de l'Académie sur la mutilation des noms des grands hommes exige ici plus qu'une simple mention. Dans cet écrit de circonstance, plein de verve et de tact, de finesse et de savoir, Gachet discute la nomenclature qui doit, à son sens, prévaloir dans la *Biographie nationale*. « On enlève, dit-il, aux hommes célèbres le nom sous lequel ils se sont fait connaître et on leur en donne un autre, qui les rend méconnaissables, mais qui est celui de leur famille... On aura beau faire, jamais, par exemple, le célèbre auteur du livre *De Jure belli et pacis* ne se nommera Hugués de Groot : le nom de Grotius est immortel. J'en dirai autant de Vésale, auquel on ne parviendra pas à rendre le nom de son père Van Wesel... Il est d'ailleurs des traductions difficiles. Les Pontanus, les Puteanus, les Sylvius, les Junius, les Juvenis, entre autres, comment les rendra-t-on ? Les traduira-t-on en français ou en flamand ? Je vous accorde que Sorius veut dire Souris et Sudorius, Lesueur ; mais Rubruquis est-il bien Ruysbroeck ? Molanus, Molinaeus, doivent-ils se traduire, l'un par Vermeulen et l'autre par Vandermeulen ? Au lieu d'Adrianus de Veteri Busco, direz-vous Vibois ou bien Van Oudenbosch ?... Ceux qui veulent restaurer les noms de famille ne savent pas ce qui les attend : c'est un travail d'Hercule où le doute naît à chaque pas. » L'auteur de la lettre conclut en disant : « Si vous voulez qu'on respecte votre renommée, à vous, faites, messieurs, respecter celle de vos devanciers. Aujourd'hui on veut rajeunir les anciens ; demain, peut-être, ce sera la mode de les vieillir. » Puis, cédant à l'humeur enjouée et narquoise qui perce souvent dans ses écrits, il se met à traduire en grec et en latin

les noms de plusieurs académiciens contemporains. « Vous voyez-vous, leur demande-t-il, métamorphosés en docteurs du XVII^e siècle ? et croyez-vous qu'il vous serait possible de vous reconnaître vous-mêmes ? Vos noms deviendraient des énigmes que Niveomontanus, lui-même, eût renoncé à deviner malgré son extrême perspicacité (1). » Il n'est pas jusqu'aux *Rapports trimestriels*, adressés au président de la Commission royale d'histoire, dans lesquels le chef du bureau paléographique ne répandit parfois, d'une main discrète, quelques grains de sel attique. Au lieu de n'être que des documents administratifs, ces rapports constituent, pour la plupart, d'intéressantes études historiques, et la rectitude de jugement, la solidité de savoir, qui les distinguent, inspiraient, toujours, une confiance absolue dans le rapporteur. Son opinion faisait autorité.

Le travail quotidien auquel Gachet se vouait, et qui lui valut, à la longue, la place de chef du bureau paléographique, ne lui laissait guère de loisirs. Il sut pourtant en trouver assez pour mettre au jour un livre qui fit sensation, et qui est resté dans les meilleures bibliothèques : les *lettres inédites de Pierre-Paul Rubens, publiées d'après ses autographes*. Ces lettres, presque toutes rédigées en italien, sont accompagnées d'une traduction française et précédées d'une *Introduction*, excellent travail biographique, qui montre l'illustre maître sous un jour absolument nouveau. Jusque-là on ne l'avait guère étudié qu'en présence de ses chefs-d'œuvre et c'est moins la stricte réalité qu'un idéal grandiose qui avait inspiré ses portraitistes. Ici, au contraire, c'est non le peintre, mais l'homme qui apparaît, avec sa bonhomie, sa simplicité, ses croyances, ses goûts d'archéologue et ses opinions politiques ; portrait vivant plein d'animation et de révélations imprévues.

Pendant les deux dernières années de

(1) Niveomontanus : de Reiffenberg, de reiff, neige, givre, et berg, montagne. Beaucoup d'autres traductions de noms sont bien plus singulières encore. Voir *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, tome XIX.

sa vie, Gachet s'attachait, avec une indicible ardeur, à un travail sur lequel il comptait pour laisser un nom ; il ne s'agissait, dans le principe, que d'un petit glossaire formant annexe aux chroniques de Godefroid de Bouillon ; mais, bientôt, le cadre primitif s'élargissant, l'ouvrage ne tendit à rien moins qu'à former un vocabulaire général de la littérature du moyen âge. Quoique devenu très malade, l'auteur ne pouvait se résoudre, même en ses derniers jours, à abandonner son entreprise ; à chaque allègement de souffrance, il la reprenait avec une nouvelle énergie, et l'on espérait encore qu'il la mènerait à bonne fin, quand la mort vint, tout à coup, glacer sa main et son intelligence. D'unanimes regrets accueillirent la nouvelle de son décès ; ils se manifestèrent d'autant plus vivement que Gachet avait trouvé en Belgique une compagne digne de lui (M^{lle} Jouvenel) et qu'il laissait, sans fortune et sans chef, deux jeunes enfants. M. Gachard se fit, lors des funérailles, l'interprète de ces sentiments sympathiques, et rendit, en termes émus, un dernier hommage aux qualités et aux vertus de celui qui n'était plus.

Ce jour de deuil eut un lendemain. Trois amis de Gachet, ne voulant pas que l'herbe vînt croître sur sa tombe, s'entendirent pour la couvrir d'une pierre tumulaire : le premier, usant d'une chaleureuse initiative, se chargea d'en régler la dépense ; le second prit soin de faire placer le modeste monument ; le troisième, puisant dans son fond d'érudition, y fit graver les mots suivants :

GALLIAM NATALEM HABUIT CURAM,
DIMIDIUM SED ÆVI IN BELGIO TRANSIGERE AMAVIT
PROPTER LIBERA JURA ET ÆQUAS LEGES
MULTA ORNATUS DOCTRINA
ALIIS DOCTUS FUIT MAGIS QUAM SIBI,
NEC IMMEDIABILIS MORBILENTO DOLORE IMPEDITUS,
IMMATURA MORTE PRÆREPTUS,
MONUMENTUM SUUM EXIGERE POTUIT.
INGENII ANIMIQUE DOTES SOLI NOVERUNT AMICI,
QUORUM DESIDERIO NULLUS ERIT MODUS
ILLUM IN SINU FOVEAT DEUS
QUEM COLEBAT IN SPIRITU ET VERITATE.

Le glossaire laissé inachevé par Gachet, après tant de labeurs et tant de recherches, n'a pas été perdu pour la

science (1). Un érudit, M. le professeur Liebrecht, obéissant à des sentiments de vraie confraternité, a bien voulu accepter, en 1859, la tâche ingrate de le terminer. S'aidant de notes incomplètes, il a su les classer, les coordonner, les étendre, avec autant de tact que de savoir, et de manière à conserver le caractère originel d'un livre, qui suffit encore pour ranger son auteur parmi les philologues les plus estimables de notre temps.

Félix Stappaerts.

Bouillet, *Dictionnaire d'histoire et de géographie*. — *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 4^{re} série, tomes II à XVI, et 2^{me} série, tome IX. — N. Loumyer, *Bulletin du Bibliophile Belge*, t. XVI.

* **GAËDE** (*Henri-Maurice*), né à Kiel, dans le Holstein, le 26 mars 1795, mort à Liège, le 2 janvier 1834. Son père jouissait d'une certaine aisance, et lui ayant reconnu sans doute, dès son enfance, une grande religiosité, le destina à suivre la carrière ecclésiastique dans la confession luthérienne, à laquelle il appartenait. Il fit avec succès de fortes humanités et entra, de bonne heure, à l'université de Kiel. Son penchant pour les sciences naturelles s'y manifesta et il y fut initié par le savant professeur Wiedeman, qui avait reconnu ses aptitudes spéciales. Il suivit ensuite les cours de l'université de Berlin où il fut remarqué par le professeur Rudolphi. Ses dispositions et ses prédilections le portaient, de préférence, vers l'étude de la zoologie et de l'anatomie comparée.

A vingt ans, en 1815, il publia son premier mémoire qui traite de l'anatomie des insectes : *Beyträge zur Anatomie der Insekten*, Altona, 1815, in-4^o, de 34 pages avec 2 planches et une introduction par le professeur Plaff.

L'année suivante, 1816, il fit paraître, à Berlin, un essai sur l'anatomie et la physiologie des Méduses : *Beiträge zur Anatomie und Physiologie der Medu-*

(1) Le Glossaire, imprimé en petit texte (non-pareille) forme un vol. in-4^o, de 1004 pages, dont 972 ont été revues par Gachet ; sa rédaction s'arrête au mot RENFORGIER. Ce volume fait partie de la collection des CHRONIQUES BELGES et se rapporte, spécialement, aux romans de Godefroid de Bouillon, du Chevalier au Cygne et de Gilles de Chin.

sen, br. in-8° de 30 pages et 2 planches gravées. On s'accorde à considérer ce mémoire comme le meilleur travail scientifique de Gaëde, qui n'était alors qu'un simple adepte de l'histoire naturelle : il est remarquable par l'érudition, la délicatesse des dissections et la précision des dessins qui concernent les *Medusa aurita* et *capillata*. Il valut au jeune naturaliste la considération des maîtres de la science et décida du sort de sa carrière. Le mémoire est dédié au professeur Plaff de Kiel, à Rudolphi et Lichtenstein de Berlin.

Gaëde reçut, en 1817, le grade de docteur de l'université de Kiel, après la publication et la défense publique d'une thèse sur l'anatomie des insectes et des vers : *Dissertatio inauguralis sistens observationes quasdam de Insectorum Vermiumque structura*, Kiel, 1817, 20 p. in-4°. Il y expose ses observations anatomiques sur les trachées et les nerfs des larves de l'*Hydrophilus piceus*, sur le *Distoma hepaticum*, le *Mygale avicularia* Latr. et le *Buprestes mariana*. Il a fait paraître plus tard une traduction partielle, en allemand, de cette dissertation : *Beiträge zur Anatomie der Insekten*, in-4° de 18 pages, avec une planche gravée sur laquelle sont figurés le canal intestinal et les organes mâles du *Buprestes mariana*, le cœur et les organes femelles du *Mygale avicularia*.

Gaëde se produisait ainsi dans le monde scientifique comme un naturaliste distingué : bon observateur, érudit, sachant manier avec une égale habileté le scalpel, le microscope, la plume et le crayon. Il n'avait encore que vingt et un ans et ses premières études, ses essais, offrant les plus belles promesses, lui avaient valu les plus hautes sympathies ; aussi le gouvernement danois lui accorda-t-il, en 1818, une bourse de 600 thalers pour lui permettre de faire un voyage en Italie jusqu'à Rome. Il partit, ne se doutant guère de ce que l'avenir lui réservait.

De graves événements politiques agitaient l'Europe, alors que notre jeune naturaliste se livrait paisiblement à la dissection des insectes. Le gouvernement

des Pays-Bas venait d'être constitué et, par un décret du 25 septembre 1816, il fondait les universités de Gand, de Liège et de Louvain. A Liège, l'ouverture des cours eut lieu le 3 novembre suivant, et à ce moment la faculté des sciences ne comprenait encore que deux professeurs, J.-M. Vanderheyden, pour les sciences mathématiques, et C. Delvaux, pour les sciences physiques et chimiques : il manquait au moins un professeur pour les sciences naturelles ; mais personne ne réunissait ici les connaissances nécessaires pour occuper cette chaire, l'épopée impériale ayant imposé bien d'autres soucis à la jeunesse belge.

Le gouvernement, étant forcé de recourir à l'étranger, consulta le célèbre professeur d'anatomie d'Heidelberg, le docteur Fr. Tiedemann qui, après en avoir référé à son collègue Rudolphi de Berlin, proposa le jeune Gaëde. Celui-ci se trouvait alors en Suisse, à la veille de franchir les Alpes pour gagner l'Italie. C'est au Broken qu'il reçut les offres du gouvernement des Pays-Bas, lui proposant la chaire d'histoire naturelle à l'université de Liège ou à celle de Louvain ; ne connaissant pas les Pays-Bas, sans aucunes relations chez nous, il ne savait comment opter : jetant alors en l'air une pièce de monnaie, il s'en remit au sort, qui décida en faveur de Liège, où, dès le 16 novembre 1818, il inaugura son enseignement par un discours latin sur les qualités nécessaires à celui qui étudie la nature : *Oratio inauguralis de vero natura indagatore*, inséré dans le deuxième volume (1821) des *Annales Academiae Leodiensis*. Une âme sentimentale et profondément religieuse se révèle dans les pages de cet écrit.

Dès le second semestre de 1818-1819, Gaëde figure au programme des cours pour la minéralogie et l'anatomie comparée, la botanique et la physiologie des plantes ; à partir de l'année suivante, il enseigne, en outre, l'histoire naturelle des animaux, la géologie et l'encyclopédie des sciences physiques ; de plus, il dirige aussi des excursions botaniques et géologiques.

On ne comprendrait pas aujourd'hui

qu'il fût possible de se charger d'un pareil fardeau, d'un enseignement assez vaste pour occuper, à lui seul, toute une faculté. Gaëde était consciencieux et dévoué à ses devoirs jusqu'à l'abnégation la plus absolue. Sans mesurer l'étendue de la tâche qu'on lui imposait, il se consacra de cœur et d'âme à ses études et à ses élèves. L'ardeur scientifique du scrutateur de la nature ne s'éteignit chez lui qu'avec la vie même, mais, chose triste à dire, elle ne brilla plus d'un bien vif éclat dans le nouveau milieu où il se trouvait, et cela, tout à la fois, faute des outils et des matériaux qu'il faut au travailleur le mieux doué et par le fardeau excessif de ses devoirs professionnels. Dans de telles conditions, le professorat, qui devrait alimenter le flambeau scientifique, l'éteuffe et l'éteint. Gaëde n'est pas le seul qui eût à en subir les déplorables effets.

Gaëde fut élu doyen de la faculté des sciences en 1819-1820 et investi de la dignité rectorale en 1822-1823. A l'ouverture de l'année académique, le 2 octobre 1822, il prononça un discours sur la distribution des êtres organisés à la surface du globe : *Oratio de distributione corporum organicarum supra terram nostram*.

Il aimait à ouvrir et à clôturer chacun de ses cours par un discours philosophique, et il a publié la plupart de ces compositions en trois opuscules, qui ont paru successivement en 1821, en 1824 et en 1827 ; en voici les titres généraux : *Discours sur le véritable but de l'étude des différentes branches appartenant à l'histoire naturelle*, 1821 ; — *Dieu dans la Nature*, 1829 ; — *Deux nouveaux discours développant le but de l'étude de l'histoire naturelle*, 1828. Ces quelques pages sont toutes imprégnées des sentiments d'une âme sensible, aimante, religieuse, et, de plus, inspirées par l'esprit d'observation et d'investigation, qui doit toujours diriger le naturaliste ; il veut aussi que l'intelligence s'élève au-dessus des faits sensibles et qu'elle porte jusqu'à l'âme l'appréciation des harmonies de la nature. Gaëde fut un vitaliste convaincu, un

moraliste autant qu'un savant ; la nomenclature et les systèmes n'ont à ses yeux qu'une valeur secondaire. Ses discours, au moins les premiers, étaient prononcés en latin ou en allemand : il les a publiés en français sous une forme correcte et même élégante, avec le concours de deux de ses collègues, MM. les professeurs Gloesener et Sauveur.

Outre son enseignement oral, Gaëde eut à créer toutes les collections d'histoire naturelle dans l'université nouvelle ; cette tâche ne fut pas la moins laborieuse et la moins absorbante de sa vie si dévouée, si utile, et toujours consciencieuse. Il a laissé une collection de minéralogie qui fut acquise par l'université, une remarquable collection d'insectes, et un herbier composé de 5,793 espèces de végétaux, qui fait maintenant partie des galeries botaniques de l'université. Il a présidé à la création du Jardin botanique, qui existait alors au centre de la ville, autour des bâtiments de l'université et sur un quai au bord de la Meuse. Ce jardin était relativement riche, utile et bien cultivé par les soins du jardinier Demblon ; à partir du 1^{er} décembre 1825, Richard Courtois y fut attaché en qualité de sous-directeur : l'influence de ce savant et zélé botaniste fut des plus efficaces. C'est, sans doute, avec sa collaboration que Gaëde a publié, en 1828, le catalogue des plantes cultivées au Jardin botanique de Liège, précédé d'une courte notice sur l'origine et l'histoire du Jardin : *Index plantarum horti botanici Leodiensis*, Leodii, 1828, un volume in-8°. Les plantes citées sont au nombre de 3,851 espèces, représentant 1,188 genres, classés en 145 familles ; chaque nom est accompagné de renseignements historiques et techniques.

La première Société d'horticulture de Liège fut fondée, en 1830, par l'association d'un certain nombre d'amateurs de botanique horticole et d'horticulteurs zélés, mais surtout à l'instigation de Lambert Jacob-Makoy et de Richard Courtois : par un légitime hommage envers la science, qui dirige l'horticulture, et par sympathie pour le caractère de

Gaëde, celui-ci en fut le premier président.

Mais la révolution de 1830, en désorganisant l'université de Liège et en dispersant la plupart des professeurs, qui étaient étrangers au pays, vint troubler la carrière, jusqu'alors si paisible, de Gaëde : il fut menacé dans sa position. Richard Courtois qui, fort d'un talent réel et d'un grand savoir et ayant, peut-être, le pressentiment de sa mort prématurée, désirait vivement d'occuper la chaire de botanique. Il eût été facile, opportun même de partager les charges d'un enseignement trop encyclopédique, mais Gaëde tenait essentiellement à continuer seul tout le labeur auquel il s'était habitué. De là des dissentiments regrettables entre deux hommes qui auraient dû s'entr'aider. Gaëde fut maintenu dans ses fonctions, mais il ne les conserva que peu de temps et mourut à 39 ans, peu de mois avant que Richard Courtois descendit dans la tombe, à peine âgé de 30 ans.

Pendant ses dernières années, Gaëde s'occupait un peu d'entomologie et publia quelques descriptions d'espèces inédites : dans le Recueil de Guérin, en 1832, la description et l'iconographie de l'*Acanthothorax longicorne*, et dans les annales de la Société entomologique (t. III, p. 438), la description et l'iconographie du *Calandra securifera*. Nous connaissons aussi de lui : *Quelques mots sur l'anatomie comparée, sur les dissections d'animaux vivants et sur les tourments auxquels on expose souvent les animaux* (4 pages in-8°, s. l. n. d.). Son exquise sensibilité se révolte en présence des vivisections inutiles et des tortures que certains jeux populaires infligent aux animaux. A la fin de sa vie, devenu de plus en plus rêveur, mystique et mélancolique, il fit imprimer, à Kiel, un recueil de pensées intimes sur l'amitié, la liberté, la musique, les fleurs, le cimetière. Il est intitulé : *Stilleben aus dem innern Leben*, in-16 de 61 pages.

Gaëde s'est marié à Liège, le 16 décembre 1819, avec une de ses parentes et compatriotes, M^{lle} Ch.-Soph.-Jeanne

Schræder, de Ploen, près de Kiel. Un de ses fils, le docteur H. Gaëde fut un médecin distingué. Il vécut avec modestie et simplicité ; il avait le caractère doux, mélancolique et rêveur ; sa bonté était sans bornes et l'on cite de lui des traits de la plus touchante charité. Il fit partie de plusieurs sociétés savantes, notamment de l'Académie impériale des Curieux de la Nature, où il fut inscrit sous le surnom de Basterus.

Ed. Morren.

Pagani, Discours prononcé lors de la mort du professeur Gaëde, dans les *Ann. de l'enseign. sup.*, t. V, p. 747. — J. Vander Hoeven, *Necrologie van H.-M. Gaëde, dans le Tijdschrift voor natuurlijke geschiedenis*, t. 1^{er}, p. 197, Amsterdam, 1834. — Ch. Morren, *Bull. de la Soc. d'hort. de Liège*, 1836. — Ed. Morren, *H.-M. Gaëde, sa vie et ses œuvres*, br. in-8°, Gand, 1865 et *Belq. hort.*, 1865, avec portrait gravé. — A. Le Roy, *Liber memorialis*, 1869, p. 331.

GAËY (*Jacques DE*) ou **GAIUS**, poète, orateur, né à Hondtschoote (ancienne Flandre), avant la fin du x^ve siècle. Voir **DE GAËY** (*Jacques*).

GAGES (*Jean-Bonaventure Thiéry DUMONT*, comte **DE**), homme de guerre, né à Mons, le 27 septembre 1682, mort à Pampelune, le 31 janvier 1753. Voir **DUMONT** (*Jean-Bonaventure Thiéry*).

GAGUIN (*Robert*), historien et diplomate, 22^e ministre général de l'ordre des Mathurins (1), naquit dans la première moitié du x^ve siècle à Calonne-sur-Lys, et non à Douai, comme l'ont prétendu tour à tour Guicciardin, Aubert le Mire et Sanderus, et mourut à Paris, selon les uns le 22 mai 1501, selon les autres le 22 juillet 1502. Appartenant à une famille assez obscure, il ne dut son élévation qu'à son mérite. Il se voua de bonne heure à la vie religieuse et fit sa profession dans la maison des Trinitaires de Provins (2). Ses supérieurs, lui reconnaissant de rares dispositions, jugèrent à propos de l'envoyer chez les Mathurins de Paris, afin qu'il pût suivre les cours de théologie dans

(1) Dit aussi ordre de la Trinité ou ordre de la Rédemption des captifs.

(2) Au monastère de *Prévins*, diocèse de Saint-Omer, d'après Lecuy.

l'Université. Tout en s'appliquant assidûment aux sciences sacrées, Gaguin ne négligea point les lettres humaines. Le célèbre docteur de Sorbonne Guillaume Fichet ou Fischet, qui, l'un des premiers, enseigna la rhétorique en France, le prit en affection et lui inspira le goût de cet art. Il y fit de tels progrès que son maître, appelé à Rome en 1463 par le cardinal Bessarion, n'hésita pas à lui remettre la chaire qu'il laissait vacante. Cependant cette circonstance ne détournait pas le jeune religieux de son but : bientôt il reçut le bonnet de docteur en droit canon, fut nommé professeur de Décrétales et devint même doyen de sa faculté. Sa réputation s'accrut de jour en jour et lui valut d'être appelé, en 1473, au généralat de l'ordre qu'il illustrait. Il attira successivement l'attention de trois rois de France, Louis XI, Charles VIII et Louis XII, qui lui confièrent des missions importantes et délicates. Le premier de ces princes le fit partir pour l'Allemagne, avec l'autorisation de se déclarer envoyé officiel, si, après avoir sondé les électeurs et les princes de l'Empire, il entrevoyait la possibilité d'ouvrir des négociations à propos du mariage projeté entre Maximilien d'Autriche et Marie de Bourgogne. Il devait représenter que la fille du Téméraire, étant du sang royal de France et sujette du roi comme héritière de la Bourgogne, ne pouvait se marier sans le consentement de son souverain et du chef de sa maison (1). Tout ce que Gaguin rapporta de ce voyage, ce fut une attaque de goutte; Louis XI, mécontent, ne l'honora pas même d'un regard. Cette indifférence était imméritée; aussi Gaguin en fut-il fort affecté. « Voilà comme la cour récompense », dit-il dans une de ses lettres. Il rentra en faveur sous les règnes suivants : nous le trouvons ambassadeur de Charles VIII à Rome, puis, en 1486, chargé de soutenir à Florence les intérêts de René de Lorraine contre Ferdinand de Naples. Cinq

(1) Lecuy.

(2) *Profecto sacrați Francorum reges cœlesti oleo delibuit hunc multis seculis postulabant, quem Deorum dono nostrâ hâc tempestate tandem nacti sunt.*

ans plus tard, accompagnant à Londres François de Luxembourg et Charles de Marigny, il prend la parole dans le conseil des ministres, et se fait remarquer par son éloquence autant que par sa prudence et sa finesse. Quoi qu'en dise Gabriel Naudé, il paraît assez bien établi que Charles VIII le nomma bibliothécaire du Louvre, et que ce mandat fut confirmé par Louis XII; ce dernier, dans tous les cas, mit de fortes sommes à sa disposition, à charge d'acquérir pour la collection royale des manuscrits rares et précieux. Rappelons en passant que ce fut Gaguin qui décida l'imprimeur flamand Josse Badius à s'établir à Paris en 1499 (voy. l'art. BADIUS) : il tenait à ce que son *Histoire de France* sortît des presses de cet habile typographe. Badius Ascensius, bien reçu en France, grâce à son ami, exprima sa reconnaissance dans une pièce de vers latins où il l'appelle *Historiæ princeps et gloria Franciæ*. Ici se présente tout naturellement la question de la valeur littéraire de notre personnage.

On a tantôt épuisé pour lui les formules de l'éloge, et tantôt on s'est plu à le rabaisser au niveau des dernières médiocrités. Un de ses panégyristes le vante d'avoir su réunir la concision de Tacite à la richesse de Tite-Live. L'auteur du *Proœmium* de ses Annales va jusqu'à dire que les anciens rois ont attendu Gaguin pendant des siècles : enfin, ajoute-t-il, le ciel a voulu que notre époque le vît naître pour calmer leur impatience (2)! Il était déplorablement crédule, à entendre quelques censeurs qui, sur ce point, n'ont pas tout à fait tort. (3). On lui en veut pour avoir parlé le premier du royaume d'Yvetot, sans citer aucune source. Soit : Vertot, plus tard n'en a pas moins pensé que la question pouvait être discutée sérieusement. — On renchérit : il était partial, injuste envers les nations étrangères; il s'est montré trop indulgent pour Louis XI. Il y a encore du vrai dans ce dernier reproche; mais vous

(3) Il ne l'était pourtant pas en tout : il ne cachait pas son mépris, par exemple, pour l'astrologie judiciaire.

le trouverez certes exagéré, si vous prenez la peine de parcourir son *x^e* livre. — Quant à son style, même diversité d'appréciations : Dupleix le trouve inégal et grossier, tandis que l'abbé Legendre déclare que « l'histoire de Gaguin fait plaisir à lire et qu'il narre agréablement ». Erasme, ami et correspondant de Robert, loue sa diction, mais lui lance en même temps une flèche de Parthe : *dictione magis quam scriptis vindicabilior* (1). L'équité veut qu'on se défie également des flatteurs et des critiques impitoyables : Erasme nous paraît avoir gardé la juste mesure. Gaguin a trop facilement accueilli les légendes des *Chroniques de Saint-Denis* ; mais il est historien sincère et clairvoyant quand il aborde les événements dont il a été témoin ; jusqu'à nos jours, cette partie de son œuvre n'a cessé de jouir d'un véritable crédit : les plus sévères y ont largement puisé. Que si son style n'est pas à la hauteur de celui des maîtres de la Renaissance, il serait injuste de nier que ses livres soutiennent fort bien la lecture. Il faut songer, dit avec raison M. Lecuy, « qu'au temps où il écrivait, les bonnes lettres ne faisaient que de naître ; que jusque-là des disputes scolastiques avaient étouffé le génie, et qu'à peine l'aube d'un siècle plus éclairé commençait à poindre ». Crévier, dans son *Histoire de l'Université*, à propos d'un discours prononcé par Gaguin en 1481, au nom de ce corps, en l'honneur de l'évêque de Marseille nommé gouverneur de Paris, fait remarquer que « cette harangue n'est plus dans le style ancien ; qu'elle ne commence plus par un texte, expliqué et commenté ensuite d'une manière scolastique, et qu'elle se rapporte au plan des compliments qui se font aujourd'hui en pareille occasion ; » aussi assigne-t-il à l'orateur une place dans la galerie des *restaurateurs des lettres*.

Gaguin rendit de grands services à l'Université, dont il fut plus d'une fois l'avocat, notamment auprès du cardinal

de Bourbon et de Guillaume de Rochefort, chancelier de France. On peut juger par ses lettres de l'estime dont il jouissait et de l'étendue de ses relations. Les hommes les plus éminents du temps, les princes comme les savants, entretenaient avec lui un commerce épistolaire ; plusieurs écrivains distingués lui dédièrent leurs ouvrages. Il ne connaissait pas moins bien les hommes que les livres ; son tact et sa prudence le faisaient consulter en toutes sortes d'occasions. Quoique absorbé par des soins multiples, il trouva le loisir d'écrire beaucoup. Voici la liste de ses principales publications : 1^o *Rob. Gaguini compendium super Francorum gestis à Faramundo usque ad annum 1491*. Paris, 1497, in-4^o (2). Souvent réimprimé ; les dernières éditions sont intitulées : *Annales rerum gallicarum* et contiennent des suites par H. Velleius et d'autres (jusqu'au règne de Henri II). — 2^o *Les grandes Croniques... excellens faits et vertueux gestes des roys de France... composeez en latin par Rob. Gaguin... et depuis en lan Christifer Mil cinq cens et quatorze soigneusement reduictes et translatées du latin en notre vulgaire francoys*. Paris, 1514, in-fol. (Plusieurs éditions sous différents titres : *Mirouer historial de France*, *Mer des Croniques*, etc.). — 3^o Traduction des *Chroniques de Turpin*, source bien connue des romans de chevalerie où il est question de Charlemagne, de Roland et des douze pairs. Paris, 1527, in-4^o. — 4^o *Epistolæ et Orationes*. Paris, 1497, in-4^o (plusieurs éditions). Ces lettres sont très curieuses : ce qui ne l'est pas moins, c'est une dissertation sur l'*Immaculée Conception* qui y est annexée, et qui se fait remarquer par une crudité de langage vraiment étrange ; mais il faut se rappeler que le latin a ses privilèges et que l'auteur écrivait au *xv^e* siècle. Le volume contient en outre quelques harangues et des pièces de vers sur des sujets variés (3). —

(2) L'auteur cite lui-même une édition antérieure (1495), imprimée chez les Mathurins : elle ne s'est pas retrouvée.

(3) Le P. Delaunay, Mathurin, a donné du recueil entier, vers la fin du *xviii^e* siècle, une édition augmentée de pièces jusque-là inédites.

(1) Signalons en revanche, à la fin de l'édition du *Compendium*, publiée en 1514, une lettre d'Erasme élogieuse sans réserve.

5^o *De Arte Metricâ*. Pforzheim, 1505.
 — 6^o *Le passe-temps Loysiveté*, en vers français, écrit à Londres pendant l'ambassade de l'auteur. — Valère André attribue à Gaguin divers autres ouvrages, entre autres une *Chronique de l'ordre des Mathurins* restée manuscrite, un *Glossarium latinum* dédié à Louis XI, une traduction de la *Guerre des Gaules* de Jules César, etc. — Citons encore une édition de *Lucaïn*, dont Gaguin dit lui-même un mot dans sa 35^e lettre, et la *Passio S. Richardi, martyris Parisiis*, insérée dans les *Acta sanctorum*, sous la date du 25 mai.

Alphonse Le Roy.

Les ouvrages de Gaguin. — Crévier, *Hist. de l'Université de Paris*. — Lelong, *Bibl. hist. de France*. — Tous les biographes, notamment Lecuy (*Biogr. Michaud*, nouvelle édit., t. XV). — Brunet, *Manuel du libraire*.

GAILLARD (*Gautier* ou *Walter*), dit LORS, généalogiste, chanoine de l'église collégiale de Sainte-Gudule à Bruxelles. Il vivait dans la seconde moitié du x^ve siècle, ainsi qu'il conste d'un contrat passé le 19 janvier 1460, par lequel Gaillard devint acquéreur d'une propriété appartenant à Philippe de Hornes, seigneur de Beaucignies, etc., pour être donnée en cadeau à Corneille de Bourgogne, bâtard de Philippe le Bon, à l'occasion du jour anniversaire de sa naissance. Notre généalogiste avait réuni des *Mémoires* justifiés par des titres, des inscriptions et d'autres monuments, pour servir à l'histoire généalogique et héraldique de la maison de Bourgogne. Ces mémoires allant au moins jusqu'en 1528, il est à supposer qu'ils furent continués par un autre écrivain; car, selon toute apparence, à cette date, Gaillard était déjà décédé. Josse De Damhoudere fit usage de cette œuvre, pour ses *Généalogies flamandes* de la noblesse de Bruges, ainsi qu'Olivier De Wrée pour sa *Genealogia comitum Flandrie*.

Aug. Vander Meersch.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. V, p. 361.

GAILLARD (*Victor - Louis - Marie*) naquit à Gand le 28 mai 1825. Après avoir fait de brillantes études à l'Université, il fut reçu à vingt et un ans,

docteur en droit et entra au barreau, ce qui ne l'empêcha pas de se livrer avec ardeur à l'étude des sciences historiques. En 1847, Victor Gaillard épousa Mlle Léontine Ryex, et, à cette occasion, il fit un voyage en Allemagne, en Suisse, en France et en Italie. C'est en parcourant une partie de l'Europe qu'il conçut le projet d'écrire l'histoire du commerce de la Flandre au moyen âge principalement avec le Levant et la Péninsule italique. Pendant ces pérégrinations, le jeune savant avait enrichi sa collection de médailles de rares et précieux exemplaires, puis, il reprit ses études favorites en rentrant dans sa patrie.

Doué d'un caractère doux et bienveillant, Gaillard se trouva bientôt au milieu d'un cercle d'amis qui partageaient ses goûts. C'est vers cette époque que parut, dans le *Messenger des sciences historiques*, son premier article, intitulé : *Anciennes institutions commerciales. — Privilège d'étape — l'étape des grains à Gand*. Ce premier essai ayant été favorablement accueilli, il continua à communiquer à cette ancienne revue, où tant d'auteurs ont essayé leurs premières armes, le fruit de ses études et il y publia successivement : *Relations entre la Flandre et l'Angleterre. Addition à la note de M. Gheldolf. — Musée historique de Gand. — Etudes sur le commerce de la Flandre au moyen âge. — Les foires. — Archives du conseil de Flandre*. Dans ce dernier article, Victor Gaillard, que le gouvernement venait de charger du classement des archives du conseil de Flandre, fait connaître aux lecteurs du *Messenger* qu'il a trouvé, parmi les
 " feuillets de garde de divers registres
 " des années 1530 à 1565, six feuillets
 " de vers flamands, écriture de la fin du
 " XIII^e siècle, contenant cinq colonnes
 " recto et verso, la 6^e ayant été am-
 " putée pour réduire le parchemin à la
 " dimension du volume. Ces six feuil-
 " lets ou soixante colonnes renferment
 " ensemble environ 3,500 vers, formant
 " des fragments du même poème ; mais
 " ces fragments ne se suivent pas et se
 " divisent en six parties : ils appar-
 " tiennent sans doute à quelque *Rym*.

" *bybel*, peut-être à celle de Van Maerlant. " Ecrit sous forme de lettre, ce travail est accompagné de quelques strophes du poème que le zélé conservateur des archives eut le bonheur de restituer à la littérature flamande. — *Notice biographique sur le bibliophile Commer*. — *Expédition de Gui de Dampierre à Tunis, en 1270*. — *Une lettre de Denis Harduyn*. Cependant le *Messenger des sciences historiques* n'était pas le seul recueil qui comptait Gaillard au nombre de ses collaborateurs. Les *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, la *Revue numismatique belge*, les *Bulletins de la commission royale d'histoire*, les *Annales de la Société royale des Beaux-Arts*, de Gand, le *Bulletin du bibliophile belge* et l'*Eendragt* renferment d'intéressants articles dus à la plume de ce savant.

L'Académie royale ayant mis au concours cette question : " Quelle influence la Belgique a-t-elle exercée sur les Provinces-Unies, sous le rapport politique, commercial, industriel, littéraire et artistique, depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. " Gaillard fut le seul concurrent; mais son mémoire présentant des lacunes importantes ne fut point jugé digne d'être couronné; néanmoins une médaille d'argent lui fut décernée, et la question remise au concours pour l'année 1854. Cette fois l'œuvre de Gaillard, ayant été soumise à une revision générale, obtint la médaille d'or et l'honneur de l'impression dans le recueil des *Mémoires couronnés*; elle y figure sous le titre de : *De l'influence exercée par la Belgique sur les Provinces-Unies, sous le rapport politique, commercial, industriel, artistique et littéraire depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'à la paix de Munster*.

Nous avons dit que Gaillard ne négligeait aucune occasion d'enrichir son médaillier. En effet, c'est à l'étude de la numismatique qu'il consacrait les heures que sa charge de conservateur des archives de l'ancien conseil de Flandre ne réclamait pas. Il acheva et publia en 1852 ses *Recherches sur les monnaies des comtes de Flandre, depuis les temps les*

plus reculés jusqu'au règne de Robert de Bethune inclusivement, travail consciencieux que l'on peut ranger parmi les meilleurs qui aient été écrits sur cette matière.

Pendant son séjour à Rome, Gaillard avait recueilli les inscriptions funéraires de l'église de Saint-Julien des Belges. Il les publia, en 1853, sous le titre d'*Epitaphes des Néerlandais (Belges et Hollandais) enterrés à Rome*. Cet intéressant travail, précédé d'une introduction, est accompagné de notes biographiques sur plusieurs personnages considérables morts loin de leur patrie.

Le dernier ouvrage de Victor Gaillard, celui que la mort ne lui laissa pas le temps d'achever, est intitulé : *Archives du conseil de Flandre, ou Recueil de documents inédits relatifs à l'histoire politique, judiciaire, artistique et littéraire*.

Lorsque cet ouvrage parut, il excita une vive curiosité, que l'importance du dépôt dont il allait dévoiler les secrets justifiait à tant de titres. Les trois premières livraisons furent rapidement enlevées. Cette curiosité du public excita l'ardeur de Gaillard au travail et aggrava le mal qui le conduisit au tombeau. Il mourut le 10 septembre 1856.

Baron Kervyn de Volkaersbeke.

Kervyn de Volkaersbeke, *Messenger des sciences*, année 1857. — *Bulletins de l'Académie*, t. XX et XXI, 1853 et 1854. — *Mémoires couronnés*. — Serrure, *Notice sur Victor Gaillard*.

GAILLARD DE FASSIGNIES (*Emm.* DE), lieutenant, décoré de l'ordre de Marie-Thérèse, né à Mons en 1718, mort le 17 mai 1772, entra au service d'Autriche en 1744 en qualité d'enseigne dans le régiment d'Arenberg, un des deux corps wallons que l'impératrice Marie-Thérèse créa, en 1743, pour la guerre de la succession d'Autriche. Le jeune Emmanuel de Gaillard se distingua tellement aux batailles de Rocour et de Lawfeld, qu'il fut nommé lieutenant. Pendant la guerre de Sept-ans, il se fit de nouveau remarquer par sa bravoure, notamment à Breslau, à Maxen, à Dresde et à Torgau, où il fut fait prisonnier après une défense héroïque. Rendu à la liberté, il gagna la Croix de

Marie-Thérèse par sa conduite à Frauenstein, où il s'empara, en bravant les plus grands périls, d'une position très-importante pour le salut de l'armée. Emmanuel de Gaillard de Fassignies fut élevé à la noblesse en 1764, selon certains documents; et d'après le nobiliaire du Pays-Bas, son père, Jean-Charles Gaillard, natif de Chièvres en Hainaut, avait déjà été anobli par lettre du roi Philippe V, du 12 août 1709.

Général baron Guillaume.

Hirtensfeld, *der Militar Maria Theresien Orden und Seine Mitleiden*.

GAILLIARD (Corneille), GHAELIAERT, ou GULIAERT, hérauldiste et généalogiste, né à Bruges vers 1520, mort le 17 septembre 1563. Il était fils de Martin et d'Anne Pendels. On manque de détails sur les premières années de sa vie; mais on sait que vers 1537, âgé de dix-sept ans, il voyagea en Italie et entra, en qualité de « chamberlain », au service du célèbre cardinal Pole, petit-neveu d'Edouard IV, roi d'Angleterre. Il fut attaché, plus tard, en la même qualité à la personne du cardinal Pisani, puis embrassa la carrière des armes, et on le trouve sous les drapeaux du pape Paul III, ensuite à l'armée de Farnèse, duc de Parme. Il parcourut l'Italie à la suite du pape; c'est ainsi qu'il se trouva, en 1543, dans le Milanais, lors de l'entrevue du pontife avec l'empereur Charles-Quint. Quelques biographes prétendent que Gaillard s'était mis si avant dans les bonnes grâces de Paul III, qu'il le nomma un de ses rois d'armes et que le même emploi lui fut conféré par le Sénat de Venise. En 1545, il retourna en Flandre, et deux ans plus tard, il fit le voyage de Jérusalem, en compagnie de François Pendels, son parent; ils visitèrent la Palestine et furent tous deux honorés du titre de chevalier du Temple dans la chapelle du Saint-Sépulcre, par les Franciscains qui avaient la garde du tombeau du Christ. Il revint en 1549 dans sa ville natale et s'occupa, dès lors, de recherches héraldiques et généalogiques. Ce fut à ses connaissances spé-

ciales en ces matières qu'il dut d'être nommé, par l'empereur Charles-Quint, roi et héraut d'armes à titre des province et comté de Flandre.

De 1549 à 1563, Gaillard écrivit un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart sont conservés en manuscrit à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Presque toutes les généalogies qu'il dressa sont appuyées par des épitaphes, des descriptions de vitraux, des extraits d'obituaires et de chroniques, c'est pourquoi ils jouissent d'une certaine autorité. Il décéda à Bruges et fut inhumé avec son épouse, morte le 4 août 1579, dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église de Notre-Dame, sous une pierre bleue ornée d'armoiries et de quartiers; cette pierre tombale se trouve aujourd'hui près de la porte latérale nord du chœur. On voyait autrefois dans la même chapelle une belle épitaphe consacrée à la mémoire de notre roi d'armes et portant ses seize quartiers. On en trouve le dessin dans le *Blason des armes* de notre auteur, publié et annoté par M. Jean van Malderghem. Bruxelles, 1866, pet. in-4°. Cette publication est précédée d'un article complet sur Corneille Gaillard, par M. Léopold van Hollebeke, article qui donne les détails biographiques qui sont l'objet de cette notice.

Voici la liste des ouvrages composés par Corneille Gaillard : 1° *Chronyque, Antiquyten, Sepulturen, Annotatien*. Composé vers 1549. C'est un volume exécuté avec grand luxe et renfermant des dessins de pierres tombales, etc. — 2° 1553. *Diversche boomen ofte genealogien van heedele heeren ende geslachten resyderende in Flandre*. Manuscrit autographe, in-folio de 413 ff. orné de quelques armoiries dessinées à la plume : se trouve à la Bibliothèque royale. — 3° *Recueil de documents généalogiques et de notes historiques, touchant la Flandre*. Manuscrit presque entièrement autographe, in-folio de 192 ff., avec quelques armoiries dessinées à la plume. Bibliothèque royale. Ce travail paraît être formé de minutes de généalogies dressées par Corneille Gaillard, de notes prises par lui dans les chroniques,

les obituaires, etc. — 4^o *La généalogie de très illustres, très puissants et très excellents contes de Flandre*. Manuscrit autographe in-folio de 10 ff., contenant quelques armoiries dessinées à la plume. Bibliothèque royale. Cette généalogie commence à Charlemagne et se termine avec les princes de la maison de Dampierre et d'Avesnes. — 5^o *Diverses généalogies*. C'est le titre qui se trouve au dos du volume. Manuscrit autographe, in-folio de 211 ff. avec armoiries dessinées à la plume, d'autres enluminées. — 6^o *Le Blason des armes, livre très utile et subtil pour les gentilzhommes apprendre à blasonner*. Manuscrit autographe, petit in-4^o de 30 ff. avec blasons enluminés. Bibliothèque royale. Ce manuscrit a été publié en 1866, par les soins de M. J. van Malderghem. — 7^o *L'ancienne noblesse de la très haute, très noble et très puissante contée de Flandres*. Publié avec le numéro précédent. Le manuscrit autographe petit in-4^o de 43 ff., avec quelques blasons dessinés à la plume, se trouve à la Bibliothèque royale. — 8^o *Superscriptien ende memorien van alle de tomben, Sepulturen ende epitaphien van alle gheestelicke, edele ende eersaeme personaigen die liggen begraven, daer van memorie of is binnen de Cathedrale kercke van Sainte-Donaes der Stede van Brugge in Vlaenderen*. 1562. Manuscrit in-folio de 138 ff. copié en grande partie par le chanoine De Damhoudere et contenant les épitaphes de toutes les églises de Bruges et de celles de la plupart des villes et communes du Franc. Se trouvait à la bibliothèque de F. V. Goethals à Bruxelles. — 9^o *Généalogies des familles nobles de Flandres*. Manuscrit in-folio, en plusieurs volumes, dont le premier appartenait, il y a quelques années, à feu M. l'abbé Carton de Bruges; le second est en la possession de M. le baron de Croeser de Berges. — 10^o En juin 1862, dans une vente publique tenue à Londres, on a vendu un grand nombre de généalogies autographes dressées par Corneille Gailliard et quelques autres manuscrits provenant également de lui.

Aug. Vander Meersch.

GALAS (*Mathieu*) ou GALLAS, homme de guerre et diplomate, né en 1589 à Maestricht et non à Trente, comme le supposent quelques historiens; il mourut à Vienne, le 25 avril 1647. Après avoir été pendant quelque temps page, puis écuyer d'un seigneur de Beaufremont, il fit ses premières armes, en qualité d'enseigne, dans la guerre de l'Espagne contre la Savoie, à propos de la propriété du Montferrat (1616-1617), guerre à laquelle prit une part honorable un corps belge commandé par Claude de Beaufort, sieur de Coin et Guillaume Verdugo. Après cette campagne, le jeune Galas alla chercher fortune en Allemagne et y combattit sous les ordres de son compatriote le comte de T'Serclaes Tilly. Les services qu'il rendit pendant la guerre contre les Danois, puis dans celle de Bohême, le mirent en évidence et lui procurèrent un avancement rapide. Arrivé au grade de général, il servit dans un corps d'armée employé en Italie contre le duc de Mantoue (1629), corps dans lequel se trouvait également un autre officier belge distingué, Aldringen, avec lequel Galas partagea bientôt le commandement de toute l'armée. Cette campagne se termina par le traité de Cherasco conclu en 1630, pour l'exécution duquel Galas reçut de l'empereur le titre de ministre plénipotentiaire.

De retour en Allemagne, Galas, qui avait été élevé au rang de comte de l'empire, se trouva placé sous le commandement de Wallenstein, duc de Friedland, dans plusieurs occasions, notamment aux batailles de Nuremberg et de Lutzen, puis dans le haut Palatinat. Il ne voulut pas seconder les projets ambitieux de Wallenstein, les dénonça même à la cour impériale et fut chargé de la mission délicate et périlleuse de les faire échouer.

Galas, aidé de son compatriote Aldringen, parvint à échapper aux dangers auxquels l'exposait la défiance que sa conduite équivoque inspirait à Wallenstein et aux généraux que le duc de Friedland avait ralliés à son projet de révolte contre l'empereur. Il déploya,

dans ces circonstances critiques, une adresse, une prudence, et il faut bien le reconnaître, une duplicité qui contribuèrent puissamment à faire avorter la conspiration du généralissime des armées impériales. Aussi, après la mort tragique de Wallenstein, Galas fut-il nommé commandant en second des troupes de l'empire; mais il exerça réellement les fonctions de généralissime, dont le prince Ferdinand, fils de l'empereur, n'avait que le titre. Après s'être emparé de la ville de Ratisbonne, Galas remporta des succès importants sur les Suédois qui furent repoussés des rives du Danube et subirent une défaite éclatante à la bataille de Nordlingen (6 septembre 1634). Il fut moins heureux contre les Français: malgré quelques combats où son adresse et son activité lui procurèrent des avantages assez importants, il ne parvint pas à pénétrer en France et vit tous ses efforts échouer devant la résistance courageuse de la population de la petite ville de Saint-Jean-de-Losne. L'année suivante, il remporta de nouvelles victoires sur les Suédois; les chassa de Leipzig et de Torgau et se rendit maître de presque toute la Poméranie; mais la famine, que les ravages de la guerre amenèrent dans ces contrées, réduisit tellement son armée qu'elle dut abandonner toutes ses conquêtes. Galas subit alors le sort ordinaire des généraux malheureux, il fut disgracié, dépouillé de son commandement et laissé dans l'inaction jusqu'en 1643. A cette époque, les succès des Suédois firent rappeler Galas à la tête des troupes impériales, mais son étoile avait définitivement pâli: il échoua dans presque toutes ses combinaisons, et cette malheureuse campagne, dit Schiller, lui mérita la réputation d'être le premier général du monde pour perdre une armée.

On ne peut contester que Galas occupe une place distinguée parmi les hommes de guerre de son temps: il fut l'émule de Wallenstein, de Tilly, de Gustave-Adolphe, de Banier, de Torstenson, etc., etc.; mais on peut lui reprocher d'avoir laissé se relâcher parmi ses soldats, dont il était l'idole, les liens de

la discipline, ce qui fut, dit on, la cause principale des revers qui finirent par l'accabler.

Général baron Guillaume.

Schiller, *Histoire de la guerre de Trente ans*. — De Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Delvenne, *Biographie du royaume du Pays-Bas*. — *Biographie universelle*.

GALBERT ou WALBERT, moine de Marchienne, hagiographe, poète. On croit qu'il était Flamand; il naquit, selon toute apparence, dans la seconde moitié du x^e siècle et mourut à l'abbaye de Marchienne, en 1134, d'après les Bollandistes.

Elevé dans l'abbaye de Marchienne, il se voua à la vie religieuse dès les premières années de sa puberté, ainsi qu'il le raconte lui-même, dans son ouvrage sur les miracles de sainte Rictrude; mais il ne tarda pas à regretter sa détermination; son esprit, tourné vers les études sérieuses, avide de savoir, fut douloureusement surpris de rencontrer chez les moines tant de relâchement, et si peu de zèle pour la science. Il quitta furtivement le cloître pour aller étudier à Utrecht les arts libéraux sous un célèbre professeur nommé Lambert. Aussitôt qu'il crut avoir amassé une certaine somme de connaissances, il se rendit à Bourges, afin d'y discuter avec les savants qui y florissaient. Il ne nous parle pas de ses succès; nous pouvons donc supposer qu'ils furent loin de répondre à son attente. Après trente-deux années d'une vie agitée, il fut pris soudain du désir de rentrer au couvent et se présenta à saint Amand, abbé de l'abbaye de Marchienne qu'il avait quittée. Le saint le reçut, et plus tard, voyant son repentir, l'éleva à la prêtrise. Galbert ne quitta plus le cloître; pendant cette période de sa vie, il écrivit les deux ouvrages qui nous restent de lui, l'un publié par les Bollandistes, sur les miracles de sainte Rictrude, à laquelle il attribue sa conversion, l'autre, en vers, sur la mort de Charles le Bon, comte de Flandre.

Emile Varenbergh.

Hist. lit. de la France, t. II.

GALEN (*Matthys*), en latin GALENUS, né à Westcapelle (Flandre occidentale)

vers 1528 ; il appartenait à une famille pauvre, mais très estimée, qui parvint cependant à réunir les ressources nécessaires pour l'envoyer à Gand, où il fit ses humanités avec distinction. Il se rendit ensuite à Louvain et s'y livra tout entier à l'étude de la philosophie et de la théologie. Il y avait conquis rapidement le grade de licencié, quand il fut appelé comme professeur en Souabe, à l'Université récemment fondée de Dillingen. Il y enseigna la théologie avec distinction, faisant tour à tour une leçon sur l'Écriture et une sur la scolastique. Il n'était que depuis trois ans à Dillingen, quand la notoriété acquise par son enseignement et ses prédications le firent appeler à l'Université de Douai (1563) ; il y entra sous les auspices de Jean Lentaillieur, abbé d'Anchin, et à la suite d'un vote de la régence. Les cours de théologie, de prédication et de langue hébraïque lui avaient été confiés et la supériorité de son enseignement lui valut bientôt l'honneur de devenir chancelier de l'Université. Il mourut en 1573.

Considéré comme un des prêtres les plus instruits et les plus éloquents de son temps, Galenus s'est, en outre, fait connaître par de nombreux ouvrages parmi lesquels : 1^o *De christiano et catholico sacerdotio*, publié en 1563 à Dillingen, chez Sebaldu Mayerus. — 2^o *De originibus monasticis seu de prima christianæ monasticæ origine*, 1564, Dillingen. — 3^o *De SS. missæ sacrificio*, imprimé à Anvers chez Steelsius, 1574. — 4^o *De seculi nostri choreis*, Douai chez De Winde. — Citons encore : *De votis monasticis*. — Plusieurs oraisons funèbres. — Prières et méditations liturgiques, en flamand et en français.

Aug. Alvin.

Piron, *Levensbeschryving*. — Paquët, *Mémoires littéraires*, t. XV. — Foppens, t. 2 — *Athenæ belgicæ*, p. 865 — Miræus, *Elogia belgica*, p. 43.

GALEOTTI (Henri-Guillaume), botaniste et géologue, né à Paris le 10 septembre 1814, mort à Bruxelles le 14 mars 1858. Il fut naturalisé Belge par arrêté royal du 28 février

1843. Son père, qui était de Milan, après avoir séjourné quelques années à Paris, vint se fixer en Belgique avec son fils. Le jeune Galeotti, qu'une passion très vive entraînait vers l'étude des sciences naturelles, commença de très bonne heure des recherches scientifiques. Il voulait marcher sur les traces des d'Omalius, des Cauchy, des Schmerling, dont les travaux avaient enflammé son imagination. En vue de répondre à une question de concours proposée par l'Académie, il étudia avec ardeur la constitution géologique et la paléontologie du Brabant et, pour compléter ses recherches locales, il fit plusieurs excursions en Allemagne. Son « *Mémoire sur la constitution géognostique de la province de Brabant* », couronné par l'Académie, renferme le résultat de ses études. Ce premier travail, qu'il rédigea à l'âge de vingt et un ans, attira sur lui l'attention des directeurs de l'Etablissement géographique, les frères Vander Maelen, qui lui proposèrent une mission scientifique au Mexique. Le jeune savant s'empressa d'accepter cette offre, qui allait lui permettre de se livrer pleinement à ses goûts de naturaliste. Parti en 1835, il explora le Mexique dans tous les sens pendant les années 1836, 1837, 1838, 1839 et 1840. Il recueillit durant ces cinq années des collections extrêmement importantes d'histoire naturelle, et entre autres un herbier de 7,000 à 8,000 espèces de plantes, dont un grand nombre étaient nouvelles pour la science.

Son séjour au Mexique avait fait de lui un botaniste, sans toutefois lui faire abandonner ses premières études, car il s'occupa de la géologie et de la paléontologie de ces contrées lointaines.

La vaste collection botanique qu'il avait formée réclamait de longs travaux descriptifs. Il confia la description des Orchidées à Achille Richard, celle des Cactées à Lemaire, celle des Graminées à Trinius et il fit lui-même celle des Fougères en collaboration avec Martens.

La position des naturalistes-voyageurs est généralement précaire, et souvent, à leur retour des pays lointains, ils ne trouvent pas la récompense de leurs péni-

bles et dangereuses missions. Galeotti, ne trouvant pas en Belgique une position officielle en rapport avec ses goûts, fut forcé, à son retour, de faire le commerce des plantes vivantes. Il créa un établissement horticole. Malheureusement, cet homme de science n'avait pas d'aptitudes commerciales, et après avoir lutté contre une foule de difficultés, il dut renoncer à son entreprise. Les déboires éprouvés dans celle-ci affectèrent profondément Galeotti, dont la santé était délicate; le découragement le prit et il se retira peu à peu dans l'isolement; on ne le vit plus que rarement aux séances de l'Académie, dont il faisait partie depuis 1841 à titre de correspondant.

Heureusement qu'en 1853, par l'appui de plusieurs de ses confrères de l'Académie, Galeotti fut appelé à la direction du Jardin de la Société royale d'horticulture, devenu aujourd'hui le Jardin botanique de l'Etat. Il se trouvait dès lors dans une situation qui allait lui permettre de poursuivre ses études de prédilection. Bientôt il entreprit la publication de son *Journal d'horticulture pratique*. Mais un long avenir ne lui était pas réservé : Galeotti, dont la constitution avait été ébranlée par ses longs voyages et, plus tard, affaiblie par les chagrins et les déceptions, s'éteignit au mois de mars 1858, après une longue et pénible maladie.

Quoique mort jeune et ayant été contrarié par des circonstances malheureuses, Galeotti a néanmoins rendu de grands services à la science, et son nom restera inscrit parmi ceux des botanistes-voyageurs les plus estimés.

Liste des ouvrages de H.-G. Galeotti.

Mémoires de l'Académie. — 1^o Mémoire sur la constitution géognostique de la province de Brabant. (*Mém. cour.*, t. VII, 1835.) — 2^o Mémoire sur les Fougères du Mexique et considérations géographiques; avec la collaboration de Martens. (*Nouv. mém.*, t. XIV, 1842.)

Bulletin de l'Académie. — 1^o Notice sur la Wavellite de Bihain. (t. II, 1835.) — 2^o Notice sur le genre *Trigonocaelia*, nouveau genre de coquil-

les de la famille des Arcacées; en collaboration avec Nyst. (*ibid.*) — 3^o Voyage au coffre de Perote, au Mexique. (t. III, 1836.) — 4^o Notice sur un gîte de mercure dans le sol tertiaire récent du Gigante, au Mexique. (t. V, 1838.) — 5^o Notice géologique sur les environs de San-José del Oro, au Mexique. (*ibid.*) — 6^o Notice géognostique sur les mines d'alun de la Barranca de Toliman, au Mexique. (*ibid.*) — 7^o Coup d'œil sur la Laguna de Chapala, au Mexique; avec notes géognostiques. (t. VI, 1839.) — 8^o Notes sur quelques fossiles du calcaire jurassique de Tehuacan, au Mexique; avec la collaboration de Nyst. (t. VII, 1840.) — 9^o Aperçu géognostique sur les environs de la Havane. (t. VIII, 1841.) — 10^o Recherches statistiques sur la population du Mexique en 1840. (*ibid.*) — 11^o Lettre au secrétaire perpétuel de l'Académie, sur les tremblements de terre et les étoiles filantes au Mexique. (*ibid.*) — 12^o Notice sur les plantées des familles des Vacciniées et des Ericacées recueillies au Mexique. (*ibid.*, 1842.) — 13^o Enumeratio synoptica plantarum phanerogamicarum, ab Henrico Galeotti in regionibus Mexicanis collectarum (en collaboration avec Martens). (*ibid.*, 1842.) — 14^o Enumeratio Graminearum et Cyperacearum, ab Henrico Galeotti in regionibus Mexicanis collectarum. (*ibid.*, 1842.) — 15^o Monographie des Orchidées mexicaines, précédée de considérations générales sur la végétation du Mexique et sur les diverses stations où croissent les espèces d'Orchidées mexicaines (en collaboration avec A. Richard). (*Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences de Paris*, 1844.) — 16^o Orchidographie mexicaine, d'après les échantillons, notes et dessins de MM. Galeotti, Linden, Funck, Ghiesbreght (en collaboration avec A. Richard). (*Annales des sciences naturelles*, 1845.) — 17^o *Journal d'Horticulture pratique*. Bruxelles, 1853-1857, 5 vol, in-8^o.

François Crépin.

GALL (François-Pierre), humaniste et homme politique, né à Sittard (duché

de Limbourg) le 8 juin 1763, mort à Liège le 24 novembre 1841. Esprit encyclopédique, dévoré de curiosité, il poursuivit de fortes études, commencées à Cologne, jusqu'à se faire recevoir tour à tour docteur en philosophie, en droit et en médecine. Il eut la bonne fortune de plaire au comte de Nesselrode, qui le chargea de l'éducation de ses enfants. Admis dans la société d'élite qui fréquentait, à Dusseldorf, la maison du célèbre diplomate, grand protecteur des arts et des lettres, il y eut l'occasion d'acquiescer cette délicatesse de goût dont il fit preuve, plus tard, comme professeur de littérature ancienne. Sa mission terminée, il écrivit quelque temps pour des libraires, puis entra successivement dans l'enseignement supérieur, dans l'administration et dans la magistrature, sans parvenir à se fixer. De 1795 à 1817, nous le trouvons professeur d'université, président de l'administration cantonale de Brühl, administrateur de l'arrondissement de Munster-Eiffel, secrétaire-interprète de la commission chargée par la France du gouvernement des pays conquis sur les deux rives du Rhin, commissaire du directoire exécutif près le tribunal de Cologne et, simultanément, professeur de belles-lettres en la même ville, procureur impérial à Deux-Ponts et enfin, à partir de 1805, censeur et professeur de littérature ancienne au Lycée impérial de Bonn. Les Français ayant évacué les provinces rhénanes en 1814, Gall prit feu pour l'indépendance allemande et se fit remarquer par une attitude si décidée, que les autorités prussiennes jugèrent à propos d'utiliser son zèle. Il fut envoyé à Liège en qualité de secrétaire général du département de l'Ourthe (1). Cédant à ses prédilections, il changea encore une fois de carrière, mais ne quitta plus Liège. La direction du gymnase de cette ville et l'inspection générale de l'instruction publique dans les provinces wallonnes lui furent confiées par le représentant des puissances alliées : il remplissait

encore ces fonctions en 1817, lorsque Guillaume I^{er} institua trois universités de l'Etat dans les provinces méridionales de son royaume. Gall prit place dans la faculté des lettres de Liège, comme titulaire des cours de littérature ancienne et d'antiquités grecques. On eut à s'applaudir de ce choix, tant à raison de l'érudition solide du nouveau professeur que de son sens des nuances au point de vue esthétique. Il était grand causeur et se plaisait à s'entourer de jeunes gens : on aimait sa bonhomie et la vivacité toute juvénile de ce vieillard aux longs cheveux blancs. Sur le terrain académique, il eut à soutenir des discussions orageuses : ses emportements ne lui firent perdre ni l'estime ni l'affection de ses collègues. L'arrêté du 16 décembre 1830 lui accorda l'éméritat, tout en lui conservant le droit d'enseigner. Il en profita pour contribuer à fonder la *Faculté libre* de philosophie dont il a été question à l'article FUSSE. Le 5 décembre 1835, l'*otium cum dignitate* lui fut confirmé par le gouvernement belge ; il vécut encore six ans dans une paix profonde. — Gall n'a point laissé d'œuvre originale : on ne cite de lui qu'une traduction latine de l'ouvrage de C.-L. Hoffmann sur *la sensibilité et l'irritabilité des parties malades* (vers 1794) ; une version allemande des *Lettres sur l'Italie* par M.-J. Janssens, et une autre version allemande des quatre premiers volumes de l'*Histoire romaine* du hollandais Stuart (1796-1803). Il mit en vers latins le cinquième livre de l'Iliade : ce travail est resté manuscrit. — On doit à Gall l'inscription UNIVERSIS DISCIPLINIS, qui brille en lettres d'or sur la façade de la salle académique de l'Université de Liège.

Alphonse Le Roy.

Annales des Universités de Belgique, t. IV, p. 602. — Alph. Le Roy, *Liber memorialis*.

GALLE (Philippe) le Vieux, dessinateur, graveur au burin, marchand d'estampes, littérateur et historien, né à Harlem, en 1537, mort à Anvers le 12 mars (IV^e des ides de mars) 1612, bourgeois de cette ville depuis 1571, et considéré comme naturalisé. Il était fils

(1) Ressortissant au gouvernement du bas et moyen Rhin, dont le chef (le baron de Sack), résidait à Aix-la-Chapelle.

de Roland Galle et de Barbe Van der Poorten. Charles Le Blanc (*Manuel de l'amateur d'estampes*, 1856), le fait naître en 1557, au lieu de 1537, ce qui est évidemment une erreur typographique, puisqu'il relève, dans la liste de ses principales gravures, une planche de format gr. in-folio en largeur : *Le Temple de la Piété*, sujet allégorique, d'après Frans Floris (François De Vriendt) et portant le millésime de 1561. Son épitaphe, à la cathédrale d'Anvers, le dit âgé de soixante-quinze ans en 1612. Descendant d'une famille patricienne de Hollande, qui avait pour blason d'*azur aux six croissants d'or*, il fut, au XVII^e siècle, en Belgique, le précurseur et le chef d'un remarquable groupe d'artistes graveurs.

Luc de Leyde, que l'icônophile Walet mettait au-dessus d'Albert Durer (*Encyclopédie des Beaux-Arts*, 1791) et par qui commença, selon Huber et Rost (*Manuel des curieux et des amateurs de l'art : Introduction à l'école flamande*, 1801), l'histoire de la gravure dans les Pays-Bas, ne forma point d'élèves proprement dits, mais il eut d'habiles imitateurs : Philippe Galle le Vieux, puis ses fils Théodore Galle, Corneille Galle le Vieux et Corneille Galle le Jeune, fils de ce dernier. Ce sont les artistes de la lignée qui marquèrent le plus dans nos annales flamandes.

Les premiers graveurs associés à la reproduction des œuvres de Rubens appartenaient à l'atelier de Philippe Galle ; ses fils Théodore et Corneille Galle le Vieux, son gendre Adrien Collaert et son élève J.-B. Barbé, lesquels, au dire de M. Henri Hymans (*Histoire de la gravure dans l'école de Rubens*, 1879), ont gravé des dessins du grand maître très peu après son retour à Anvers. Mariette, dans son *Abeceario*, tome V, p. 63, dit : « Il était réservé au génie » sublime de Rubens d'apprendre aux » graveurs à se servir de leur burin » pour imiter, par un nouveau travail, » la variété des teintes, le passage insensible des ombres aux lumières, » l'accord des couleurs, la nature des » divers objets, tout ce qui contribue

« à répandre la vérité et l'harmonie » dans un tableau. »

Philippe Galle le Vieux, qui d'abord avait entrepris à Harlem le négoce des estampes, tout en s'y livrant à la pratique de son art, s'était ensuite mis à voyager en Belgique, en France, en Allemagne et en Italie. Dans ces pays étrangers, il se lia avec les artistes en renom, visita les musées et les collections, étudiant partout les chefs-d'œuvre des maîtres. Il étendit ainsi ses relations personnelles et acquit d'utiles enseignements, au grand avantage de sa position commerciale et de sa réputation d'artiste. Il fit, en 1560-1561, une tournée en France, avec Abraham Ortelius et Gérard Mercator. Ce voyage est confirmé par l'une des vues perspectives exécutées par le dessinateur et peintre-miniatriste Georges Hoefnagel, pour l'ouvrage édité en 1572-1618 par le chanoine archidiacre Georges Brayn, à Cologne, sous le titre de : *Civitates orbis terrarum in ære incisæ et descriptione typographica illustratæ, collaborantibus Francisco Hohenbergio, chalcographico, et Georgio Hoefnagel*, 6 volumes in-folio dont les quatre premiers ont été traduits en français : *Le Théâtre des cités du monde*, etc. Le dessin d'Hoefnagel représente la pierre celtique levée, autel druidique, existant dans le Haut-Poitou (non loin de Poitiers). Sur cette pierre se trouvent taillés, à la date de 1560, les noms de Philippe Galle, Abraham Ortelius, Gérard Mercator et, en 1561, Georges Hoefnagel et Guillaume Mostaert, etc. — L'ancienne gravure de l'artiste allemand Hohenberg a été reproduite dans le *Magasin pittoresque français*, année 1854.

Vers 1571, Philippe Galle se fixa à Anvers, la métropole marchande et artistique de l'époque aux Pays-Bas. Dès le 20 juillet 1570, il avait postulé le droit de bourgeoisie, puis se fit recevoir franc-maître graveur par la Gilde ou corporation de Saint-Luc, dans laquelle il fut élu doyen en 1585 et remplit les fonctions du décanat jusqu'en 1587. Il donna alors un nouvel essor à ses travaux et à son activité mercantile. Marié

en 1570, à Anvers, avec Catherine Roland ou Roeland, il en eut trois fils : Théodore, Corneille et Philippe; deux filles : Justine et Catherine. Théodore et Corneille embrassèrent la carrière artistique; Philippe mourut prématurément (1604). Justine épousa le célèbre graveur anversois Adrien Collaert et mourut en 1616, deux ans avant son mari.

Philippe Galle le Vieux était un homme de beaucoup de capacité, disent Huber et Rost; il dessinait très-correctement et maniait le burin avec facilité. Mais sa gravure manque parfois d'effet, par la dispersion des jours et l'absence d'harmonie. Cependant, la liberté de son burin et son habileté dans le clair-obscur l'ont placé au rang des maîtres de l'art dans les Pays-Bas. Il avait reçu l'instruction plastique et graphique chez Thierrri ou Théodore Coornhert, le savant graveur d'Amsterdam, qui résidait alors à Harlem et fut aussi le maître d'Henri Goltzius. Philippe Galle n'a gravé qu'au burin; sa manière, dit Mariette, était sèche; mais vers 1586 elle devint plus libre.

L'œuvre de Philippe Galle le Vieux est très considérable; les estampes et les collections de moindres formats qui le composent sont exécutées d'après ses propres dessins et d'après de nombreux artistes peintres et dessinateurs. Parmi les peintres flamands et étrangers, on cite : Frans Floris, Pierre Breughel le Vieux, Jacques De Momper, Antoine Blocklandt le Vieux, Martin van Heemskerck, Jean Stradan, Martin De Vos, Giulio Pipi (Jules Romain), Taddeo Zuccaro, Luca Penni, etc.

Ses grandes planches les plus recherchées sont celles, entre autres, qu'il grava d'après Frans Floris, son contemporain anversois. On mentionne : *Le Sacrifice d'Isaac par Abraham*, très-gr. in-folio en largeur; *Salomon ordonnant de construire le Temple de Jérusalem*, id. *Loth ivre et ses filles* (1558), gr. in-folio en largeur, id.; *Mutius Scevola devant Porsenna* (1563), id. — Viennent ensuite *Le Christ et deux de ses disciples à Emmaüs*, estampe dite : *Les Pèlerins*

d'Emmaüs (1571); *la Mort de sainte Anne* (1574) et *Le Bon Pasteur*, d'après Pierre Breughel le Vieux. — *La Sainte Trinité*, de Martin De Vos, grande composition in-folio que l'on regarde comme l'une des productions capitales de Philippe Galle. — *La Mort des enfants de Niobé*, par Giul. Pipi, gr. in-folio en largeur. — *La Sainte Famille*, scène d'intérieur, in-folio, où l'on voit saint Joseph portant lunettes. — *La Statue pédestre du duc d'Albe*, sculptée par Jacques Jonghelinck pour la citadelle d'Anvers, où elle fut élevée en bronze, en 1571. La gravure a été placée dans un encadrement formé d'emblèmes et d'épisodes rappelant les scènes d'horreur de cette époque néfaste dans les Pays-Bas : tortures, pendaisons, auto-da-fé, etc. En tête, le lion belge blessé et expirant. Cette pièce est fort recherchée. — *La Chasse*, sujet symbolique, par J. Stradan, en largeur.

Outre les estampes de grand format déjà citées, Philippe Galle exécuta de nombreuses collections ou suites de gravures spéciales de moindres formats, la plupart estimées. Mentionnons, d'après Martin van Heemskerck, les *Sept Merveilles du monde* (*Septem Orbis miracula*), entre autres : le *Jupiter Olympien*, de Phidias, les *Pyromides d'Égypte*, les *Ruines de l'Amphithéâtre de Vespasien*, à Rome (1562), etc., pièces in-folio en travers; les *Saisons*, allégories (1563), in-4^o; les *Trois Jeunes Hommes dans la fournaise* (1565), 4 pièces; l'histoire militaire des Juifs : *Memorabiliores Judaicæ gentis clades*, 19 pièces; le *Triomphe de l'Amour*, de la *Chasteté*, de la *Mort* et de la *Gloire* (1566), cinq pièces. La plupart des sujets gravés d'après Van Heemskerck l'ont été à Harlem et sont de la jeunesse et de la première manière de Philippe Galle. Il travailla d'après ce peintre dès 1549. Les *Acta apostolorum*, suite de 35 pièces, ont été gravées avec la coopération de Martin van Heemskerck. — Les *Histoires de saint Jean*, de l'*Enfant prodigue*, de *Samson*, d'*Esther* et d'*Assuerus*; le *Bouffon*, tête colossale, estampe de format gr. in-folio. — LES SIBYLLES :

J.-C. dignitatis virtutis et efficientiæ præventus Sibyllis X, d'après Blocklandt, 10 sujets. — D'après Stradan : *Passio, Mors et Resurrectio Christi*, recueilli in-4^o de 34 pièces; les *Glorieuses batailles des Toscans et des Impériaux*, 7 pièces; *Medicæ familiæ rerum felicitæ gestarum, victoriæ et triumphæ* (1588), 13 pièces; *D. Catharinæ Senensis vita ac miracula*, 34 pièces avec titre et portrait (1603), in-4^o. Et d'autres dessins que Stradan lui envoya d'Italie.

Foppens cite encore : *Icones illustrium fœminarum Veteris Testamenti et Novi Testamenti*, avec inscriptions versifiées par Corn. Kilian. — *XII Cardinalium, pietate, doctrinæ rerumque gestis maximè illustrium imagines et elogia* (1598). Philippe Galle le Vieux dessina et grava, d'après les médailles d'argent de la collection d'Abraham Ortelius, les têtes des Dieux et des Déeses : *Ex Ortelii Museo edita sunt Deorum Dearumque capita è veteribus numismatibus Francisci Swertii, curâ Gallæi manu*. 59 pièces. Foppens les réédita en 1689.

Philippe Galle fut non seulement artiste dessinateur et graveur, mais littérateur et historien. Il était en correspondance avec beaucoup de savants : la plupart devinrent ses amis. Il avait rassemblé leurs portraits et ceux de ses contemporains les plus distingués, portraits qu'il reproduisit par la gravure : 1^o En 1572 : *Virorum doctorum de disciplinis benè merentium effigies* XLIV, Antv. Christ. Plantin; — 2^o En 1587 et en 1595, édit. augmentées de six planches : *Imagines L doctorum virorum, etc., cum singulorum elogiis*. Les quarante-quatre portraits de 1572 ont des inscriptions versifiées, composées par Adrien Junius et, selon Foppens, par Arias Montanus. Les cinquante planches de 1587 et de 1595 sont accompagnées d'éloges poétiques par Fr. Raphelengius.

Comme littérateur, il publia, en 1579, en flamand, à Anvers (Christ. Plantin) un Mémorial historique, ou chronique, sous le titre : *Een Cort verhael van de ghedincekweerdigste zaken die in de provincien van de Nederlanden, van daghe*

tot daghe gheschied zyn, 1566-1579, in-8^o, non chiffré, gothique, signat. jusqu'à DV. Puis, en langue française : *Sommaire annotation des choses les plus mémorables advenues de jour à autres ès XVII provinces des Pays-Bas, 1566-1579*. Les deux éditions sont aujourd'hui rarissimes. — Dans la dédicace de l'édition flamande il est dit que les cartes des XVII provinces des Pays-Bas ont paru récemment avec texte latin; mais que, sur les instances qui lui ont été adressées, il s'est décidé à en écrire la description en néerlandais et en français. La description latine a été imprimée en 1580 dans le tome II des *Scriptores belgici*, publiés à Francfort, par Feyerabendt, in-folio, et réimprimés in-8^o en 1583 : *Brevis rerum in Belgio ab anno 1566 usque ad 1579 gestarum designatio*. De l'édition latine princeps il n'est guère connu d'exemplaire spécial. L'ouvrage fut écrit pour servir de guide et d'éclaircissement à la chorographie des XVII provinces des Pays-Bas. Dans la *Bibliotheca Hulthemiana*, volume V, est cité au n^o 30712 : *HISTORIA BELGICA, ab ann. 1523 ad 1583 (auctoribus Ph. Gallæo et Gerh. Candido) : acc. chronica regum Francorum*. — Francf. apud Sigism. Ferabonium, 1583. D'après Foppens (*Bibliotheca belgica*), Philippe Galle serait l'auteur d'un traité de théorie artistique intitulé : *Instructions et fondemens de bien pourtraire, pour les peintres, les statuaires, les orfèvres, etc.*, in-folio, avec planche. Anvers 1589. En 1568, il avait mis au jour, dans la même ville, une œuvre de science numismatique : *Semidecorum marinorum amnicorumque sigillarum imagines delineatæ*, 4 vol. in-4^o.

Philippe Galle se fit souvent aider par l'un ou l'autre de ses fils; il eut encore comme collaborateur Henri Goltzius pour d'importantes séries de planches, telles que pour les *Acta apostolorum*, de Van Heemskerck; pour l'*Histoire de la famille de Medicis*, par Stradan; pour l'*Equile Joannis Austriaci, Caroli V imp. filii*, etc.

Les pièces gravées par Philippe Galle et citées par Ch. Le Blanc (*Manuel des amateurs d'estampes*) sont numérotées

de 1 à 159 ; mais l'œuvre est loin d'être complet. Georges Vasari, dans ses *Vies des peintres, graveurs, architectes*, mentionne Philippe Galle parmi les meilleurs graveurs qui vivaient aux Pays-Bas, en même temps que Lambert Zutman, dit *Suavius*, beau-frère de l'illustre peintre Lambert Lombart.

Il a gravé et édité chez Christophe Plantin, en 1586, les *Vies et alliances des comtes de Hollande et de Zélande, Seigneurs de Frise*, petit in-8°.

Philippe Galle, dit le bibliophile Van Hulthem, est le premier artiste qui ait fait des recueils de portraits d'hommes savants, etc. Il doit être considéré comme le père de l'iconographie moderne. Parmi les portraits estimés dus à son burin, on distingue : *Henri IV*, roi de France (1600); *Abraham Ortelius*, en médaillon; *Martin van Heemskercke*, *Luther*, *Calvin*, *Thomas Morus*, *Dante Alighieri*, *Jean de Mabuse*, avec l'inscription : *Hanno patriæ Malbodensis. Obiit Antv. 1532.*

On estime fort un superbe exemplaire, in-4°, tiré sur peau de vélin, des *Constitutiones Ordinis Velleris Aurei* (à gallico in latinum conversæ à N. Grudius), édition pour laquelle Corn. Galle le Vieux a gravé deux planches, dont l'une figurant les ARMOIRIES exactes de l'Ordre créé par Philippe le Bon, en 1430. Cet exemplaire provient de la collection Lammens, et fut acquis par le bibliophile Borluut de Noortdonck (Gand). Licité à son décès (1857), dans la mortuaire.

Le portrait de Philippe Galle le Vieux a été gravé par Henri Goltzius, qu'à tort des biographes lui ont donné pour maître.

D'après la matricule de la Gilde de Saint-Luc, à Anvers, on cite parmi ses disciples, outre ses fils Théodore et Corneille le Vieux, J.-B. Barbé, beau-fils de Jérôme Wiericx (1594), Henri van Dort (1580), Charles van Malery (1586), Christophe Spierinck (1595), Pierre Backereel (1605). On a même considéré comme son élève Adrien Colaert, son gendre.

Philippe Galle, mort à Anvers le

12 mars 1612 (le IV^e des ides de mars), fut enterré dans l'église cathédrale de Notre-Dame, devant la chapelle de Saint-Luc, dans le caveau où reposait la dépouille mortelle de sa femme. Sur la pierre sépulcrale fut incrustée, en lettres de cuivre, l'inscription :

D. O. M.
PHILIPPO GALLAEO
SCULPTORI CELEBERRIMO
ET
CATHARINAE ROLLANDAE
EJUS CONIUGI.
ILLE ANNOS NATUS LXXV,
OBIIT IV IDUS MARTII MDCXII.
HAEC ANNOS NATA LXIII
OBIIT PRIDIE NONAS JUNII MDCXIII.
REQUIEScant IN PACE.

Edm. De Busscher.

J.-B. Vander Straelen, *Geschiedenis der rederyk kamer : de Viole, l'Antwerpen*. — Brulliot, *Dict. des monogrammes de graveurs*. — *Bibliotheca Hulthemiana*. — *Les Liqeren de la Gilde de Saint-Luc*, à Anvers. — Huber et Rost, *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, 1801. — *Revue d'histoire et d'archéologie*. — P. Génard, *Les Grandes Familles artistiques d'Anvers*. — J.-J.-P. Vanden Bemden, *De familie Galle*, 1863. — Immerseel frères et Chrétien Kramm, *Levens en werken der holl. en vl. Kunstschilders, graveurs, etc.* — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, 1856. — Henri Hymans, *Hist. de la gravure dans l'école de Rubens*, 1879. — *De Vlaemsche School*, Antwerpen. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

GALLE (Théodore), dessinateur et graveur au burin, né à Anvers, en 1571, et y baptisé à Notre-Dame le 16 juillet, selon M. l'archiviste Génard; mort en cette ville en 1633 ou 1634, à date précise inconnue. Au dire des biographes Immerseel, Huber et Rost, sa naissance devrait être reculée de plusieurs années, ce qui n'est guère admissible, et seulement à 1570, selon Chrétien Kramm, à en juger par le portrait gravé par Luc Vorsterman, d'après Ant. van Dyck.

Fils aîné de Philippe Galle le Vieux, il reçut l'instruction artistique dans l'atelier paternel, et partit ensuite pour l'Italie, où il se livra assidûment à l'étude des antiques et à la reproduction en gravure d'œuvres italiennes. Après un assez long séjour à Rome, il revint dans sa patrie et, comme son père, entreprit dans sa ville natale le commerce et la publication des estampes, éditant une quantité d'ouvrages, tant de sa composition que de P.-P. Rubens, Otto Ve-

nus, Josse De Momper, Federigo Zucaro, et surtout d'après les productions, la plupart en dessin, de Jean Stradan, envoyées d'Italie.

Ainsi que Philippe Galle le Vieux fut l'imitateur de Luc de Leyde, Théodore Galle fut l'imitateur de l'un et de l'autre. Mais sa gravure, quoique plus finie, a conservé la raideur et les défauts de distribution des jours et des ombres qu'on observe dans les travaux de son père.

Pendant ses études dans la cité papale, Théodore Galle avait dessiné, dans le cabinet d'antiquités de Fulvius Ursini, les effigies des Romains célèbres. A son retour à Anvers, il se mit à les graver et en publia une collection de cent cinquante et une planches, sous le titre de : *Imagines ex antiquis marmoribus, numismatibus et gemmis expressæ, quæ exstant apud F. Ursinum*, Antverpiæ, 1598. En 1606, Jean Faber augmenta et republia cette collection chez Moretus, à l'officine plantinienne, en l'intitulant : *In imagines illustrium ex Fulvii Ursini bibliothecæ, Antverpiæ, à Th. Gallæo expressas, commentarius per Joannem Fabri*.

Parmi les estampes dues à son burin, on distingue : *Le comte Ugolin et ses fils dans la tour de la Faim à Pise*, in-folio en largeur, rare; *Coriolan fléchi par les supplications des femmes romaines*, in-folio; *Cornélie, la mère des Gracques*, id.; *Le Tibre et la Vestale Tuccie*, id.; *Phaéton conduisant le char du soleil*, id.; *Suzanne au bain*, en gr. in-4^o, toutes planches d'après Stradan. — *L'Orage et L'Hiver*, de Josse De Momper, in-folio en largeur; *la Nativité du Christ et l'Annonciation aux bergers*, gr. in-folio. — Et anciennes peintures de l'école italienne.

Théodore Galle produisit aussi des portraits, généralement bien traités : *Iustus Lipsius*, in-folio en ovale, entouré de figures allégoriques, expliquées par des vers latins; *Saint Jean l'Évangéliste*, *Saint Jérôme*, confesseur et docteur; *Sainte Hiltrude* et son pendant *Sainte Aldegonde* (1617), et, d'après les tableaux du chœur de l'église des Bénédictins à Lessines (1630) : *Sancti fundatores religiosorum ordinum in ecclesiâ Laetiensis monasterii*, petit in-folio. — Une collec-

tion d'hommes de lettres de la Gaule belgique : *Illustrium Galliæ belgiæ Scriptorum icones et elogia, ex Museo Auberti Miræi* (1604). Les éloges sont écrits par Aubert Le Mire. — Quelques portraits de peintres flamands.

On distingue encore dans l'œuvre de Théodore Galle une suite de 13 planches, figures et titre, in-8^o, dessinées et gravées par le même, avec explications : *Typus occasionis in quo receptæ commoda, neglectæ vero incommoda personato schemate proponuntur*, Antverpiæ 1600; *Venationes ferarum, avium, piscium, pugnae bestiarum et mutua bestiarum*, 24 pièces oblongues, *J. Stradanus invenit. Th. Gallæus sculp.*, avec des poésies de C. Kilian, de Duffel. — *Speculum illustrium Virginum*, etc., THEODORUS GALLÆUS excud. invenit et sculpsit. Rare. — Une série de cinq grandes planches in-folio obl. *Litis abusus*, emblèmes ou allégories des abus judiciaires, *Theod. Gallæus sculp. et excud.* Rares. — *Vies de Saint Joseph et de la Vierge Marie*, 28 p. planches. Nagler, parfois inexact, indique cette suite, mais il est possible, dit Chrét. Kramm, que ce soit le même recueil, moins complet, que celui intitulé : *Spiritualis proles educandæ studium*, légende de la vie de Marie, 50 planches? Le chanoine Foppens, *Bibliotheca belgica*, lui attribue les *XII Cardinalium maximè illustrium imagines et elogia, atque imprimis VI Pont.* Antverp., 1598. — *Aug. Mascardi Silvarum L. IV* (1622) et *Las Obras en verso de Don Francisco de Boria*, deux frontispices dessinés par P.-P. Rubens, in-4^o, Antverp., 1654. Il grava aussi le frontispice du livre du P. d'Aiguillon sur l'*Optique*.

La plupart des frontispices gravés que la célèbre librairie plantinienne d'Anvers donnait pour ornement à ses productions, sont dus au burin des frères Galle; le Musée Plantin actuel en conserve beaucoup, dont une trentaine exécutés d'après les inventions de Rubens. Parmi les premiers dessins de ce maître figurent ceux du *Missel plantinien* de 1613, dont les planches gravées sont anonymes, mais qu'il est permis, dit

M. Henri Hymans (*Histoire de la gravure dans l'école de Rubens*, 1879), d'attribuer à Philippe ou à Théodore Galle. De ce dernier sont l'*Adoration des Mages* et l'*Ascension du Christ*. Le Bréviaire de 1614 contient huit nouvelles planches, dues au burin de Théodore Galle : *David en prière*, l'*Annonciation*, l'*Adoration des bergers*, la *Pentecôte*, la *Cène*, le *Crucifiement* et l'*Assomption*. En 1615, les mêmes sujets, réduits, furent exécutés pour un nouveau *Bréviaire*.

Théodore Galle fut l'un des régénérateurs de la Chambre de rhétorique : *La Violette*, à Anvers, en 1619. Franc-maître graveur dans la Gilde de Saint-Luc, il y fut élu co-doyen (*mede-deken*) pour 1609-1610, sous le décanat de Henri van Balen, et devint doyen pour 1610-1611. En 1630, il vint, avec d'autres anciens dignitaires, au secours de la caisse, trop obérée, de la corporation artistique. D'après les documents encore existants, on connaît trois de ses élèves : Gille ou Egide Verschooren (1613), Corneille Tielemans (1616), Augustin Suarez.

Dans le *Gulden Cabinet der edel vry Schilder-Const*, Corn. De Bie lui a consacré un éloge en vers, ainsi qu'à Corneille Galle le Vieux et à Corneille Galle le Jeune.

Théodore Galle se maria le 2 août 1598, dans l'église cathédrale d'Anvers, avec Catherine Moerentorf, fille de Jean Moerentorf et de Marie Plantin, sœur de l'imprimeur Christophe Plantin. Elle était née le 11 décembre 1580. Il en eut quatre enfants, dont trois fils, parmi lesquels *Jean Galle*, le graveur.

Edm. De Busscher.

Mêmes sources que pour Philippe Galle le Vieux. — Corn. De Bie, *Gulden Cabinet der edel vry Schilder-Const*, etc.

GALLE (*Corneille I*) dit le Vieux, dessinateur et graveur au burin, né à Anvers en 1576 et non en 1570, ainsi que le mentionnent certains biographes : Immerseel frères, Huber et Rost, Ch. Le Blanc et Chrétien Kramm. Décédé en 1656, selon M. Génard, archiviste d'Anvers. Il était fils de Philippe Galle le Vieux, et frère puîné de Théodore Galle.

Instruit par son père dans le dessin et l'art de la gravure, il alla ensuite se perfectionner auprès de son frère Théodore, à Rome, où il fit un assez long séjour et grava un grand nombre d'estampes d'après des maîtres italiens : Raphaël Sanzio, J.-B. Paggi, L. Civoli, Fr. Vanni, Augustin Carrache, Guido Reni, Tiziano Vecelli, Palma, etc. " Il " y acquit ", dit le *Manuel des curieux et des amateurs de l'art* (Huber et Rost), " cette liberté de main, ce goût d'exécution et cette correction de dessin " qu'on trouve dans la plupart de ses " ouvrages. " Il égala les plus fameux graveurs, et surpassa tous les Galle, appréciation confirmée par Fr. Basan. Il est fort loué par Corn. De Bie, dans le *Gulden cabinet der vry edel Schilder-Const*, 1661.

De retour dans sa patrie, il fut reçu en 1611 à la maîtrise dans la Gilde de Saint-Luc, à Anvers, comme fils de franc-maître. Il fonda un établissement chalcographique où il travailla d'après ses propres compositions, d'après les maîtres flamands P.-P. Rubens, Antoine van Dyck, Henri Goltzius, P. de Bailliu, A. Sallaert, J. van Hoecke et plusieurs peintres étrangers. Son œuvre est très-considérable et la plupart des pièces mériteraient d'être citées. L'une de ses estampes capitales est la *Judith coupant la tête à Holopherne* (Rubens), estampe appelée assez généralement par les collectionneurs : *La Grande Judith*, et que l'on croit avoir été exécutée en 1610, date de l'admission de Corn. Galle le Vieux dans la Gilde anversoise de Saint-Luc; pl. in-folio de 600 mill. sur 380, avec titre et dédicace. Ensuite, du même : *Progné montrant à son époux Térée, roi de Thrace, la tête d'Itys, son fils adultérin, dont elle lui avait fait manger le corps*, gr. pièce in-folio en travers, pendant de l'*Enlèvement d'Hippodamie*, par P. de Bailliu. — *Le Retour d'Egypte*, d'après Paggi, gr. in-folio cintré; *Adam et Eve*, d'*Vénus allaitant l'Amour*, in-4°, du même, estampe gravée aussi par Wattelet et Surrugue; *Jésus à table chez Simon le pharisien*, d'après Civoli, in-folio; *La Vierge Mère, l'enfant*

Jésus et saint Bernard, pet. in-folio, de Fr. Vanni, et le *Christ expirant sur la croix*, gr. in-folio, idem, où se voient la sainte Vierge, saint François et sainte Thérèse. — Paysage : *Minerve fouettant l'Amour, en présence de Vénus, attachée à un arbre*, d'après Augustin Carrache, in-4^o en travers. — *Le Christ mort, mis au tombeau*, d'après Raphaël Sanzio, en octogone; la Vierge Mère, assise, pressant son divin fils contre son sein : *Mater divinæ graciæ*, du même, estampe sans le nom du graveur. Cette *Madone de Raphaël*, dite la *Vierge à la chaise*, est célèbre aussi par la gravure de Gérard Edelinck, dont elle est réputée le chef-d'œuvre. *L'Adoration des Rois*, par Zuccaro, in-folio, et *La Broyeuse de couleurs*, figure debout, par Rubens, in-folio.

Dans ses premières interprétations de Rubens, dit M. Henri Hymans (*Histoire de la gravure dans l'école de Rubens*), il semble qu'une certaine contrainte s'ajouta à la froideur ordinaire de son burin. Il subissait, naturellement, l'influence du maître dont il reproduisait les compositions.

Il a traité le paysage au burin avec perfection; son feuillage a toute la légèreté et la transparence nécessaires; ses travaux sont larges et moelleux. Parmi les paysages exécutés par Corneille Galle le Vieux, l'on distingue encore : *L'Automne* et *l'Hiver*, de P.-P. Rubens, grands in-folio oblongs; le *Saint Antoine*, gr. in-folio : paysage, avec des enfants insultant un saint Prophète.

Les portraits qu'il a produits ne sont pas moins estimés que ses autres œuvres; les principaux sont : *Saint Charles Borromée*, cardinal archevêque de Milan, in-folio; *Saint Hyacinthe*, par Ant. Sal-laert, gr. in-folio; *Mère Anne de Jésus*, carmélite (1641), in-folio, par Rubens, ainsi que le portrait du duc d'Olivarès, d'après Diego Velasquez, et *Jean van Havre*, par Rubens, in-4^o, *Artus Wol-faert*, peintre anversois, par Antoine van Dyck, in-4^o; *Charles I^{er}*, roi d'Angleterre, et *Henriette-Marie*, reine, par Nicolas Vander Horst, in-4^o, dans des en-

cadrements ornementés. *Ferdinand III*, empereur, par Antoine van Dyck, in-folio; Buste de *Sénèque*, d'après l'antique (1614); le prof. *Jean Wiggers*, à Louvain; *Isabelle d'Arenberg*, gr. in-folio de Ch. Wautier; *J. van Falckenbourghus*, *I. C. Belga*, par N. Vander Horst, in-folio. — *Abraham Ortelius*, par Henri Goltzius, en ovale, in-folio.

En 1623, il grava les cinquante-quatre planches in-folio plano de l'ouvrage de l'architecte Jacques Francquart : *Pompa funebris optimi potentissimique principis Alberti Pii, archiducis Austriæ, veris imaginibus expressa*. Publiée avec textes biographiques en latin, espagnol, français et hollandais, par Erycius Puteanus, historiographe royal; cet ouvrage fut réimprimé à Bruxelles en 1728, avec titre modifié; les planches, diminuées de format, sont devenues médiocres d'épreuve. — J. Francquart dessina et fit buriner par Corneille Galle une planche qui n'appartient point à l'œuvre précédente et représente la *Chapelle ardente* élevée en oratoire, le 3 mars 1634, dans l'église de Saint-Jacques-sur-Caudenberg, à Bruxelles, lors du *Service funéraire de l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie*, décédée le 1^{er} décembre 1633. Francquart avait travaillé pendant deux ans aux dessins et préparatifs de la souveraine solennité que Corneille Galle le Vieux a reproduite en gravure de la manière la plus remarquable, en conservant aux innombrables personnages qui y figurèrent la ressemblance de vraies portraiture.

Il exécuta un titre frontispice et quelques planches pour l'ouvrage : *Romana et græcæ antiquitatis monumenta à priscis numismatibus eruta*, par Hubert Goltzius. Antv., 1645. — Dès 1600, il se livra à ces collaborations. On cite, parmi les productions plantiniennes, le *Veridicus Christianus, seu de Fidei Christianæ capitibus*, 1601, du curé Jean David, de Courtrai, ouvrage renfermant une centaine de gravures in-4^o, offrant les costumes de la Belgique, à cette époque. — *De Symbolis heroicis*. Antv., Plantin, 1634 : 190 pl. d'emblèmes, in-4^o, le titre

d'après Rubens; *Viridarium Marianum, variis rosariorum*, etc. Antv., 1615, recueil recherché. — La *Vie de Jésus-Christ*, publiée, d'après Martin De Vos, par Adrien Collaert, 36 pl. in-12°; quelques portraits pour le *Theatrum principum* de Jean Meyssens. Puis un frontispice, d'après Théodore van Loo (*Theod. Vanlonius pinxit*), pour l'édition in-4° de 1626 de l'ouvrage latin de Frédéric de Marselaer : *Legatus libri duo ad Philippum IV Hispaniarum regem*. Anvers, en l'officine plantinienne. Cette planche est très-finement gravée.

Vie de Saint Ignace de Loyola, fondateur de la Société de Jésus, 79 planches avec frontispice. A Rome, 1609; mais Mariette en attribue la gravure à J.-B. Barbé. Selon M. Henri Hymans, ce ne fut que pour des vignettes que Rubens eut recours au burin de Barbé.

« C'est en réalité dans la spécialité
« de la gravure des *images de dévotion*
« et *vignettes* que Théodore et Corneille
« Galle le Vieux se sont associés à
« l'œuvre de Rubens (dit M. Henri
« Hymans). C'est par eux que le nombre
« immense des sujets de dévotion et de
« vignettes de toute nature, dessinées
« par Rubens ou inspirées par lui,
« nous sont connues. »

Corn. Galle le Vieux eut peu d'élèves : la matricule de la Gilde de Saint-Luc d'Anvers, les *Liggeren*, ne cite guère que Gaspard Baten et Corneille van Thienen (1613). L'archiviste anversois P. Génard y ajoute Adrien Millaert (1645) et Melchior De Bie (1648). Corneille Galle le Vieux se maria à Bruxelles avec Marie Vander Moten et en eut un fils : CORNEILLE GALLE le Jeune, graveur, comme son père.

Edm. De Busscher.

Les mêmes sources que pour Philippe Galle le Vieux et Théodore Galle. — Jacques Franckart, *Pompa funebris principis Alberti Pii*, etc. — Jaubert, *Manuel de l'amateur d'estampes*, 1820.

GALLE (Corneille II), dit le Jeune, dessinateur, graveur à l'eau-forte et au burin, fils de Corneille Galle I ou le Vieux, est né à Anvers, où il fut baptisé le 23 février 1615, dans l'église paroissiale

de Saint-Jacques; il mourut dans cette ville le 18 octobre 1678. Huber et Rost, ainsi que Charles Le Blanc, placent sa naissance vers 1600, erreur évidente. Elève de son père, il prit seulement la franchise professionnelle dans la Gilde anversoise de Saint-Luc en 1639. Il s'efforça d'imiter la manière de son maître, mais il ne l'égala point. Dans les compositions historiques les contours sont souvent défectueux, parce que, disent Huber et Rost (*Manuel des curieux et des amateurs de l'art*), il n'entendait pas aussi bien que Corneille Galle le Vieux le dessin de la figure humaine. Néanmoins, ses productions, traitées avec une grande légèreté de main, ont leur mérite particulier, et plusieurs sont estimées. Ses portraits, exécutés aussi avec une remarquable liberté de burin, lui ont mieux réussi et sont recherchés. Les meilleurs sont ceux qu'il a gravés pour le recueil des plénipotentiaires de la paix de Westphalie, d'Anselme van Hulle, peintre gantois (*Pacificatores Orbis Christiani, sive icones principum, ducum et legatorum qui Monasterii atque Osnabrugæ pacem Europæ reconciliarunt ...* 1649) : Octavius Piccolomini de Aragona, beau portrait dans une bordure ovale de fleurs et de fruits, in-f°; Judocus-Christophorus Kress de Kressenstein, sénateur de Nuremberg; Godardus à Reede, d'Utrecht, vigoureusement buriné; Adrianus Claus à Stedum, Otto Gericke, l'ambassadeur français Henri d'Orléans, duc de Longueville, et Anne de Bourbon, duchesse de Longueville, portraits qui soutiennent sans désavantage la comparaison avec ceux gravés pour l'ouvrage par Paul Pontius, Pierre De Jode, Théodore Matham. Nagler mentionne les portraits de Juste Lipse et de Pierre Collins, *et.* 80, en ovale. — Huber et Rost : Ferdinand III, empereur des Romains, Marie d'Autriche, son épouse, et Jean Meyssens, peintre, d'après Van Dyck, in-4°. Il exécuta encore, d'après Van Dyck, un beau portrait de Frédéric de Marselaer, seigneur de Parck, l'auteur du *Legatus*, ouvrage dédié à Philippe IV, roi d'Espagne, in-f° et en ovale, avec

cette légende : *Talis eras cum lustra decem tibi volveret aetas, Marselaer, ingenio, meritis et stirpe coruscus*. Inséré dans la grande édition du *Legatus* (de l'officine plantinienne, 1660); les premières épreuves sont très-estimées. — Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas. C'est le portrait peint par Antoine Van den Heuvel, et non par Adrien Van de Velde?

Corneille Galle le Jeune grava de nombreuses estampes d'après P.-P. Rubens, Antoine van Dyck, Teniers le Vieux, Gaspard De Crayer, Abraham van Diepenbeek, Erasme Quellin, Nic. Vander Horst, Antoine Van den Heuvel. Parmi ses productions historiques on distingue : le *Christ à la colonne*, de Van Diepenbeek, pièce gravée d'un burin net et agréable, et *Job grondé par sa femme*, du même, deux planches in-fol. *La Nativité* (apparition des anges aux bergers), par Teniers le Vieux, in-fol.; *Vénus allaitant les Amours*, par Rubens, in-fol.; la *Fuite en Egypte*, le *Christ au tombeau* et *Mater dolorosa*, idem; *Jésus à table chez les Pharisiens*, par L. Cardi; *Phlémon et Baucis donnant l'hospitalité à Jupiter et à Mercure*, par J. van Hoeck, que Ch. Le Blanc et Chrét. Kramm attribuent cependant à Corneille Galle le Vieux. — D'Erasme Quellin on a deux sujets allégoriques : le *Sacrement de l'Eucharistie* et la *Justice*, in-fol.

On attribue à Corneille Galle le Jeune une gravure in-fol. en h., reproduction du tableau le *Christ ressuscitant* ou le *Christ victorieux sur son tombeau*, œuvre que Gaspard De Crayer a peinte, dans les dernières années de sa vie, pour la chapelle de l'oratoire des frères prêcheurs (les Dominicains), à Gand, où l'artiste avait choisi son caveau funéraire dans la chapelle de Sainte-Rose et Saint-Elaise. Mais Brulliot (*Dict. des monogrammes de graveurs*) et Ch. Van der Kellen (*Coll. d'estampes du Dr De Ridder, à Utrecht*) assurent que cette planche, d'abord traitée à l'eau-forte par le peintre lui-même, fut seulement retouchée ou achevée, au burin, et puis

éditée par Corn. Galle. Elle est marquée : *Gasparis De Crayer pinxit. — C. Galle excudit Antverpiæ*. La formule élogieuse de l'inscription : *Eximii Gasparis De Crayer, pictoris celeberrimi epitaphium*, exclut la probabilité qu'elle y ait été tracée par le peintre. — Semblable fait s'est produit pour le *Sacrifice d'Abraham*, peint par P.-P. Rubens et gravé par Adrien Stock, élève de Jacques de Ghein. Le graveur avait obtenu un privilège de publication pour cette œuvre, qu'il édita, et qu'ensuite Corneille Galle le Vieux s'attribua. D'autres auteurs disent : Corneille Galle le Jeune.

D'après le dessin de P.-P. Rubens, Corneille Galle le Jeune grava le *MONUMENT consacré à la mémoire de Balthazar-Charles*, fils de Philippe III d'Espagne, planche remarquable, in-folio maximo plano, qui servit de *frontispice* à l'opuscule de messire Charles-Philippe de Marselaer : *Serenissimi Hispaniarum principis Balthazaris - Caroli venatio, VII kal. feb. 1633, in silvâ de Pardo aprum taurumque investigans, peritatis et vitæ exivit, nono ætatis anno data, icone et stylo illustrata*. La planche est signée : *C. Galle sculp. Bruxellæ, 1642*. Les exemplaires sur grand papier de Hollande sont rares. L'opuscule est dédié au comte d'Olivarès, Gaspar de Gusman, duc de San-Lucar. Le titre est traité vigoureusement, à l'eau-forte et au burin. Pour l'édition in-folio du *Legatus Frederici de Marselaer, equitis aurati, Toparchæ de Parck, Cons. Brux. ad Philippum IV, Hispaniarum regem*, il a exécuté un *frontispice* emblématique, dessiné également par Rubens : Minerve armée et Mercure au caducée s'y donnent la main, en signe de paix et d'alliance; de petits génies célèbrent en dansant les félicités de la paix, ainsi qu'on le voit sur les marbres et les médailles antiques. Dans cette édition est intercalé le monument élevé à la mémoire du prince Balthazar-Charles d'Espagne. — L'inscription est prolxe et curieuse :

MEMORIAE SACRUM.

Serenissimus princeps Balthasar-Carolus Hispani imperii futurus olim arbiter, nunc amor et

deliciae, ad armorum pacisque momenta. pal-ladis et charitum manu factus, XXVI Januarii MDCXXXVIII, novem natus annos, vastum Par-doo in nemore aprum generosa animi contentione insecutus, glande sclopo emissâ dexteritati suae immolavit hic ubi terra imbibit prostratae bel-luae cruorem. Neque steit ubi cepit venationis ardor. Mox stimulatam spiculis in arenâ taurum pari fulmine perculit et confecit. Ita primis annis sese efferens animus praeliis victoriisque prolusit. O formidandam hostibus dexteram! Nondum sueta sceptris, quid possit, ostendit. I nunc, et Jovis et Alcmenae filium, Pythiumve, vel Theseum memora; illum Erymantheo apro, istum ser-pente, hunc minotauro peremptis, non inglorios. Magnanimo Hispaniarum Herculi plus ultra stre-nuitatis semper gloriam felicitier exensuro, ex ar-matis domitisque saeculi monstis, triumphales laureas spondent auspicatissima crescentis vir-tutis tirocinia.

Sermo Hispaniarum Principi CAROLUS PHILIP-PUS MARSELAER, ex baronib. de Leeftael DD.

Un titre gravé d'après N. Van ou Van der Horst, pour l'ouvrage intitulé : *Mausolée érigé à la mémoire d'Isabelle, infante d'Espagne*, par De la Serre, Brux., 1634, est devenu rare; il a été ensuite modifié pour servir de frontispice au *Theatrum principum virorumque doctrinâ et arte pingendi clarissimorum*, par Ant. van Dyck (Meyssens).

L'œuvre de Corneille Galle le Jeune est très-important : Ch. Le Blanc en mentionne soixante-dix-sept pièces; mais la nomenclature n'est pas complète. Il fut intimement lié avec Corneille De Bie, de Lierre, l'auteur du *Gulden Cabinet der edel vry Schilder-Const*, où on lit son éloge, dans la troisième partie, consacrée aux architectes, sculpteurs et graveurs.

Le 23 décembre 1641, Corneille II épousa à Saint-Jacques, à Anvers, Françoise Nys, qui mourut le 16 octobre 1678, deux jours avant son mari. Ils furent enterrés sous la même pierre sépulcrale, dans l'église de Saint-Georges, à Anvers. De leur union naquirent sept enfants, dont quatre fils. L'aîné seul, Corneille Galle III, suivit la carrière artistique, et fut, comme son père, graveur au burin.

Edm. De Busscher.

Mêmes sources que pour Philippe Galle le Vieux, Théodore Galle et Corneille Galle le Vieux.

GALLE (Corneille III), dessinateur, graveur au burin, né à Anvers, le 11 novembre 1642 et baptisé à l'église

cathédrale de Notre-Dame; mort en cette ville, à date ignorée. On a toujours supposé, et admis même, qu'il appartenait à l'une des branches de la famille artistique des Galle, mais sans pouvoir préciser le degré de parenté. M. P. Génard, archiviste communal à Anvers, le dit fils de Corneille Galle le Jeune et de Françoise Nys. En 1663-1664, il fut inscrit dans la matricule de la Gilde anversoise de Saint-Luc, comme fils et élève de franc-maître, et payant, à son entrée dans la corporation, la taxe du vin. Il reçut donc l'instruction plastique dans l'atelier paternel, et prit la maîtrise professionnelle. Il paraît, toutefois, n'avoir point formé de disciples ou apprentis. Dans les Biographies de Chrétien Kramm, de François Basan, de Charles Le Blanc, d'Huber et Rost, il n'est pas même cité.

Ses productions sont peu connues ou sont confondues avec celles des deux *Corneille Galle* le Vieux et le Jeune, ses prédécesseurs, dont la plupart des œuvres sont signées C. GALLE, sans autre désignation respective, ce qui, probablement, fut imité par lui, et a produit l'incertitude actuelle pour ces trois homonymes.

Corneille Galle III se maria le 1^{er} juillet 1670, en l'église de Notre-Dame, à Anvers, avec Marguerite Muytinx, fille de Nicolas Muytinx et d'Elisabeth Borrekens. Il eut de cette union quatre enfants : aucun d'eux ne devint artiste graveur.

Edm. De Busscher.

P. Génard, *Revue d'histoire et d'archéologie : Les grandes familles artistiques d'Anvers*. — Van Lierus et Rombouts, *Liggeren van Sint-Lucas gilde, t'Antwerpen*. — Van den Bemden, *De familie Galle*, 1863.

GALLE (Jean), graveur au burin, né à Anvers, et y baptisé à l'église de Notre-Dame le 27 février 1600; mort en cette ville le 20 décembre 1676. Il était l'aîné des trois fils de Théodore Galle et reçut l'enseignement plastique et graphique dans la maison paternelle. Dès 1627-1628, pendant le décanat de J.-B. Barbé, on le trouve inscrit dans les comptes de la Gilde anversoise de Saint-Luc, avec la dénomination de

Wynmeester, donnée aux fils de maîtres ayant payé la rétribution d'entrée dans la confrérie artistique et dans la chambre de Rhétorique : *La Violette*, par un présent de vin. Franc-maître graveur, il fut élu doyen pour 1638-1639 dans les deux corporations, et rendit ses comptes aux commissaires, chef-homme, prince et doyens, le 18 septembre 1639. Jean Galle est mentionné par Brulliot, Chrétien Kramm, Génard et Van den Bemden, mais point par Huber et Rost, Immerseel frères, Charles Le Blanc, François Basan, ni F.-E. Joubert.

Peu de ses productions sont positivement avérées et connues. La plupart de celles qui lui sont attribuées ne sont, peut-être, qu'éditées par cet artiste, en même temps marchand de gravures, puisqu'elles ne sont, le plus souvent, signées que *J. Gallæus* ou du monogramme *J. G.* suivi de l'indication *excudit*. Dans les catalogues de livres et estampes des bibliophiles gantois Van Hulthem et Borluut de Noortdonck, on les rencontre ainsi annotées. Parmi les planches dont il fut l'éditeur, on signale : *Les Vierges sages et les Vierges folles*, grandes compositions allégoriques de Martin De Vos, en 2 feuilles in-fol.; *Avium vivæ icones*, par Gérard; *l'Histoire de l'Ancien Testament*, suite de 12 planches numérotées; *Lubricitas vitæ humanæ*, scènes de patinage, à Anvers, *P. Breughel del. et pinxit* 1553, *Joannes Gallæus excudit*; le *Christ debout*, entouré des instruments de la Passion; *Sanctorum Gallicæ Belgicæ totius Germaniæ inferioris imagines et icones*, par Martin De Vos, 1663; *Hortorum viridiorumque elegantes et multiplices formæ*, delineatæ à Joh. Vredemanno Friso : *Joh. Gallæus excudebat*. 34 pl. Chrétien Kramm lui attribue, d'après Brulliot (*Dict. des monogrammes de graveurs*), deux productions recherchées : *La Cuisine grasse et La Cuisine maigre*, de P. Breughel le Vieux, in-fol. oblongo. — La copie d'une gravure sur bois de Christophe van Sichem le Vieux, d'après H. Goltzius : *Judith remettant à son esclave la tête d'Holophérne*, est signée : *Io. Gallæus fecit et excudit*. — En 1775,

il fut imprimé, à Anvers, de Jean Galle, un recueil de vingt belles planches in-4o : *Heere Jesu Christi*.

Jean Galle épousa, le 6 avril 1636, à Notre-Dame d'Anvers, Marie de Tongerlo. Elle mourut le 21 juillet 1641, ayant mis au monde trois enfants, qui décédèrent peu après leur naissance. Jean Galle se remaria, le 1er juin 1642, avec Marie Maquereel, dont il eut neuf enfants, cinq filles et quatre fils. Un seul de ces derniers, *Norbert Galle*, devint *peintre* et fut admis comme tel, *schilder*, sans autre désignation, dans la Gilde de Saint-Luc, où, plus tard (1688), son fils Norbert fut inscrit en qualité de *huysschilder*, peintre d'habitations. Marie Maquereel mourut le 12 août 1676. Jean Galle paya les dettes mortuaires de ses deux femmes dans la corporation de Saint-Luc.

Dans les dictionnaires des peintres sont annotés, au XVII^e siècle, plusieurs homonymes des graveurs Galle; mais ils n'eurent guère de renom, et l'on ne sait à quelle souche patronymique ils appartiennent.

Edm. De Busscher.

Chrét. Kramm, *Levens der holl. en vl. kunst schilders, beeldhouwers, graveurs*. Amsterdam. — J.-B. Van Straelen, *Jnerboek van Sinte Lucas Gilde te Antwerpen*. — Van Lerius et Rombouts, *Liggeren*, idem. — P. Génard, *Revue d'histoire et d'archéologie : Les grandes familles artistiques d'Anvers*. — Van den Bemden, *De familie Galle*. — F.-E. Joubert père, *Manuel de l'amateur d'estampes*, 1821.

GALLE ou GALLEIT, GALLÆUS (*Jean*), mathématicien, naquit à Liège dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Sa famille était d'origine montoise. Il devint architecte habile, mais appliqua particulièrement ses connaissances et son expérience aux constructions militaires, ce qui lui valut d'être nommé, par l'archiduc Albert, directeur des forteresses de la Belgique (*præses propugnaculorum Belgii*). Il n'en attacha pas moins de prix aux études élémentaires : Foppens cite de lui un abrégé de la science des nombres, intitulé : *Epitome arithmetices novæ considerationis*. Ce petit livre a-t-il réellement été écrit en latin? Il s'en trouve une édition française dans le fonds Capitaine (Bibl. de Liège) : *Nouveau Epitome*

d'arithmétique, par I. G. Liège, Léonard Streel, 1616, in-12°, *aux despens de l'auteur* (la dédicace au prince Albert est signée I. Galle). C'est un essai de simplification des calculs par l'emploi de dix bâtons faisant l'office des dix doigts de la main, la plus naturelle de toutes les machines à compter. Les procédés empiriques de Galle, bien que plus compliqués qu'il ne veut avoir l'air de le croire, sont d'un tour assez ingénieux. — On ignore la date de la mort de ce personnage, qui ne paraît pas devoir être confondu avec le graveur Jean Galle, auteur d'une partie des figures de la deuxième édition des *Amoris divini et humani effectus varii*. Anvers, Snyders, 1629, petit in-8°.

Alphonse Le Roy.

Foppens, t. II, p. 644. — L'Épître de Galle. — Brunet.

GALLEMART (Jean DE), écrivain ecclésiastique, né à Frameries à la fin du XVII^e siècle, et décédé à Douai en 1625. Il fit ses études à l'université de cette dernière ville, y obtint le grade de docteur en théologie. Puis, ayant été chargé d'enseigner cette science, il y devint président du collège ou séminaire du Roi. Il mourut en 1625, de la peste, maladie qu'il avait contractée en soignant et en secourant les pestiférés.

On a de lui : 1° *Decisiones et declarationes illustrissimorum cardinalium sacri concilii Tridentini interpretum, quæ in quarto volumine decisionum Rotæ Romanæ habentur*. Duaci, Balthazar Bellerus, 1615, vol. in-8° de 427 pages et 50 pages de tables. Cet ouvrage, réimprimé plusieurs fois depuis, fut mis à l'index le 16 juin 1621, non qu'il renfermât des doctrines malsaines, mais parce qu'il est défendu par la cour de Rome de publier le texte du Concile de Trente en l'accompagnant de commentaires. — 2° Gallemart a collaboré au commentaire sur le *Prologus S. Hieronymi* et aux notes de la glose de Nicolas de Lira, dont le bénédictin Léandre-de-Saint-Martin a enrichi la *Biblia Sacra cum glossa ordinaria* pu-

blée par Balthazar Bellerus en 1617, 6 vol. in-fol.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 644. — Duthillœul, *Bibliographie douaisienne*, I, p. 401 et 404.

GALLET (François) ou GALLETIUS, compositeur, né à Mons, vers le milieu du XVII^e siècle. On ignore les principales circonstances de sa vie; on sait seulement qu'il fut attaché au collège de Saint-Amat à Douai et qu'il s'y fit connaître par les compositions suivantes : 1° *Sacræ cantiones quinque, sex et plurimum vocum, tum instrumentorum cuivis generi, tum vivæ voci aptissimæ. Auctore Francisco Galletio Montensi quondam insignis collegii Divi Amati, apud Duacenses, phonasco*. Duaci, 1586, in-4°. Recueil contenant vingt motets à cinq voix; sept à six voix et deux à huit voix. — 2° *Hymni communes sanctorum, juxta usum romanum, quatuor, quinque et sex vocum, tam instrumentorum cuivis generi, quam vivæ voci aptissimi. His accessere quidam moduli, qui vulgo falsibordonis nuncupantur*. Duaci, 1599, in-4° obl. On lui attribue encore, mais à tort, paraît-il, un recueil de motets à trois et à plus grand nombre de voix, sous la date de 1600.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie des musiciens*.

GALLIOT (Charles-François-Joseph), historien, naquit à Namur le 8 juillet 1708 et mourut dans la même ville le 2 mars 1789. Il était fils de Pierre-Jacques Galliot, capitaine d'une compagnie bourgeoise, et de Marie Bodart. Après avoir pris ses licences à Louvain, il vint se fixer dans sa ville natale, où il fut admis, le 19 janvier 1758, en qualité d'avocat près le conseil provincial; le 30 novembre suivant il fut nommé conseiller du souverain bailliage, du bailliage des bois et du siège de la vénerie et gruerie, par le prince de Gavre, gouverneur de Namur; le 18 janvier 1779, il devint juge à la jointe criminelle. Il conserva tous ces emplois jusqu'à sa mort.

Galliot a rendu service à son pays en écrivant une *Histoire générale, ecclésiastique et civile de la ville et province de*

Namur, imprimée à Liège, de 1788 à 1791, en 6 volumes petit in-8°. Il n'avait d'abord songé, dit-il lui-même dans sa préface, qu'à publier une description historique de la ville et de la province, pour servir de complément à l'Histoire du comté de Namur du P. de Marne, qui avait vu le jour en 1754 et dont Paquot venait de donner une nouvelle édition en 1781. Mais en coordonnant ses notes, il s'aperçut que De Marne avait omis une foule de choses intéressantes, et il se décida à composer une histoire complète de Namur, " en s'attachant à n'y omettre aucune circonstance ". Tel est, en réalité, le principal mérite de Galliot : c'est d'avoir consigné dans son œuvre les moindres particularités qu'il a pu recueillir sur sa province. A cet effet, il a consulté toutes les sources accessibles de son temps, " notamment des bons mémoires et d'anciennes chroniques ", les archives des greffes, des tribunaux et des monastères. Dans une *justification de l'auteur* placée à la fin du tome IV, il déclare que si certains détails manquent dans son livre, c'est qu'il s'est vu parfois refuser la communication de certains documents par ceux qui les avaient en leur possession ou à qui la garde en était confiée.

Mais si Galliot s'est donné une peine infinie pour rassembler les éléments de son Histoire, il n'a pas su distinguer les matériaux de bonne qualité d'avec ceux qui pouvaient compromettre la solidité de l'édifice. Il admet avec une crédulité impardonnable les récits fabuleux de ses devanciers, surtout à propos des origines du comté. Aussi M. de Reiffenberg a-t-il pu dire avec quelque raison que " son ouvrage est aussi mauvais sous le " rapport du style que de la critique " et de l'exposition des faits. " Disons de suite, pour atténuer autant que possible ce jugement sévère, que Galliot

était un homme modeste ; loin d'afficher aucune prétention, il avoue ingénument qu'il ignore beaucoup de choses et qu'il ne connaît pas les artifices du langage. Mais on peut lui adresser un reproche plus grave : c'est de n'avoir pas cité les auteurs qui l'ont précédé et auxquels il fait cependant de nombreux emprunts. Croonenael (1), qui sert de base à une bonne partie de sa compilation, n'est pas nommé une seule fois dans les six volumes de son *Histoire générale*. En somme, toutefois, cette Histoire est un livre utile, rempli de renseignements de toute espèce et qu'on ne peut se dispenser de consulter lorsqu'on s'occupe d'un point quelconque des annales namuroises ; mais il faut le faire avec prudence. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas jugé à propos de joindre à son œuvre une table alphabétique générale, car les recherches n'y sont pas faciles.

L'ouvrage est divisé en cinq parties :

1^o Etat ancien du pays, depuis la conquête de César jusqu'au ^xe siècle (t. I^{er}, p. 1 à 67).

2^o Histoire chronologique des comtes de Namur, depuis Albert I^{er} jusqu'à l'empereur Joseph II (fin du t. I^{er} et t. II ; une table alphabétique se trouve à la fin du second volume).

3^o Etat présent, tant civil qu'ecclésiastique, de la ville et de la province (t. III et IV, possédant chacun une table des matières). Cette troisième partie contient : *a.* Description et histoire de la ville de Namur (2) : institutions, églises (3), hôpitaux, couvents ; *b.* Description de la province : villes, châteaux forts, institutions, seigneuries (dressées par bailliages), monastères, ermitages, hommes illustres.

4^o Recueil chronologique des événements remarquables arrivés à Namur depuis le ^xe siècle jusqu'à 1789 (t. V jusqu'à la p. 273).

de Namur, où l'auteur donne l'énumération de toutes les paroisses et chapelles du diocèse, puis la liste des évêques. — Comme détail bibliographique, nous dirons que les pages 257 et 258 du même volume ont été remplacées par un carton pour y introduire la notice des *Annonciades*. Ce carton manque dans plusieurs exemplaires.

(1) *Chronique namuroise*, publiée en 1879, par M. le comte de Limminghe; Bruxelles, 2 vol. in 4°.

(2) Les pages 51 à 69 du tome III sont consacrées au *poème des échasses*, de Waleffe, dont Galliot, suivant son habitude, ne cite pas le nom.

(3) Cette section est précédée d'un long chapitre (pages 94 à 179 du tome III), intitulé : *Du diocèse*

5^o Recueil des chartes, de 879 à 1686, et de règlements de métiers, de 1589 à 1739 (fin du t. V et t. VI; une table chronologique termine ce dernier volume). La plupart de ces documents étaient inédits, mais ils sont publiés avec une incroyable négligence et fourmillent de fautes (1).

Pour être complet, et non en vue de faire l'éloge de Galliot, signalons cet autre produit de sa plume : *La Fille incorrigible ou la vie de Catherine Lepage, écrite par elle-même et rédigée par un avocat au Conseil provincial de Namur. Histoire curieuse et véritable*. L'histoire de cette aventurière, voleuse et débauchée, qui a successivement promené ses turpitudes à Liège, à Mons, à Bruxelles, etc., et qui, enfin, fut exécutée à Namur, est heureusement restée manuscrite sur les rayons de la bibliothèque du Musée. C'est à peine si, dans les six volumes qui la composent, on trouve à noter l'un ou l'autre trait de mœurs pour peindre, sous son plus mauvais jour, l'état de la société dans les Pays-Bas à la fin du dernier siècle.

S. Bormans.

GALLUS, disciple de saint Martin, vivait au ve siècle. D'après les historiens ecclésiastiques, Gallus était Gaulois et naquit dans une région éloignée de la mer. On raconte que saint Sulpice et Posthumien, s'entretenant avec lui, le raillèrent sur la réputation qu'avaient les gens de son pays de manger beaucoup, de quoi Gallus plaisanta lui-même avec esprit et l'on a conclu de toutes ces circonstances qu'il était Belge. Après avoir étudié les belles-lettres, Gallus se mit sous la conduite de saint Martin, évêque de Tours, fondateur de la célèbre abbaye de Marmoutier (*Martini Monasterium*), abbaye qui devint, dans la suite, si florissante que son supérieur fut surnommé l'abbé des abbés. Gallus n'y fut probablement que simple moine, et n'aspira point, par esprit d'humilité, à ob-

tenir un rang dans l'Eglise. Il sut néanmoins mériter l'estime de saint Martin, qui se faisait accompagner par lui dans toutes ses pérégrinations. C'est ainsi qu'il fut présent, prétend-on, lorsque ce saint ressuscita miraculeusement un mort, miracle qui aurait eu lieu dans les environs de Chartres.

Après le décès de saint Martin, Gallus se retira auprès de saint Sulpice Sévère, l'auteur d'un abrégé d'histoire sacrée et ecclésiastique, intitulé : *Historiæ sacræ à mundi exordio ad sua usque tempora deductæ*, lib. II, et dont la rédaction mérita à ce saint le nom de *Salluste chrétien*, à cause de l'élégance du style. Il se lia aussi d'une étroite amitié avec Posthumien, liaison qui donna naissance aux trois dialogues rédigés par saint Sulpice, et dans lesquels celui-ci, Gallus et Posthumien interviennent; Posthumien donna la matière du premier dialogue, traitant des vertus des solitaires de l'Égypte, et Gallus la matière des deux autres, notamment les renseignements relatifs aux actions de saint Martin, dont il était le disciple. Il s'en excusa d'abord avec humilité et céda enfin aux pressantes sollicitations de ses deux amis, tout en affirmant qu'il n'avancerait rien dont il n'eût été témoin ou qui ne fût parvenu à sa connaissance par le récit de personnes dignes de foi.

Ces dialogues semblent avoir eu lieu la huitième année après la mort de l'évêque, ce qui nous mène à l'année 405. D'après le récit de Gallus, il paraîtrait que saint Sulpice écrivit le premier dialogue sur saint Martin et, par conséquent, celui de Posthumien sur les solitaires, pendant que Gallus lui-même parlait le second jour des conférences. On y trouve, en effet, des indices qui porteraient à croire que saint Sulpice fit sa rédaction aussitôt après les conférences, ou bien qu'il les rédigea séance tenante. Au reste, quoique saint Sulpice ait peut-être tenu la plume, cependant au ve siècle ces dialogues étaient attribués à Posthumien et à Gallus et c'est en les leur attribuant que le concile de Rome de 494

(1) Le manuscrit autographe d'une partie de l'histoire de Galliot est conservé dans la Bibliothèque du Musée de Namur. Les Mss. n^{os} 13863 à 13889 de la Bibliothèque royale contiennent des copies de cette même histoire relatives aux divers monastères de la province.

les met au nombre des livres apocryphes, parce qu'ils contiennent de fausses conjectures sur la réédification du temple de Jérusalem et sur le rétablissement des cérémonies légales par l'Antechrist. On peut reprocher aux auteurs d'avoir cru trop facilement aux miracles de saint Martin et d'exalter, outre mesure, le mérite de leur personnage.

Ces dialogues ont été souvent réimprimés dans les œuvres complètes de Sulpice Sévère. La première édition est de Bâle, 1556; idem, 1569; Anvers, Plantin 1574; Paris, 1575; Anvers, 1581; Franecker, 1598; Cologne, 1599, etc. Celle de Vérone, 1741-1754, 2 volumes grand in-4^o, présente le meilleur texte qu'on ait donné de cet écrivain. Les Elzevier d'Amsterdam et de Leyde en donnèrent aussi plusieurs éditions; celle de 1635 est la plus belle et préférée à cause des notes dont elle a été ornée; celle de 1643 est la plus complète et doit renfermer, à la page 212, la vie de saint Martin, enfin celle de 1665 est l'édition avec les notes dites *variorum*.

Aug. Vander Meersch.

Histoire littéraire de la France, t. II, p. 416.

GALLUS (*Antoine*) ou **GALLI**, compositeur du xvi^e siècle. On ignore quel fut son lieu de naissance; il n'a laissé de trace que par quelques œuvres musicales, et on le cite comme étant l'auteur de quatre chansons, insérées dans un recueil divisé en six livres, dont le premier, publié à Louvain, parut sous ce titre : *Premier livre des chansons à quatre parties, nouvellement composez et mises en musique convenables tant aux instrumentz comme à la voix*. Louvain, Pierre Phalèse, 1555; in-4^o.

Aug. Vander Meersch.

A Pougin, *Supplément et complément à la Biographie universelle des musiciens*, de Fétis. Paris, 1878.

GALOPIN (*Georges*), écrivain ecclésiastique, né à Mons vers 1600, mort à Douai le 21 mars 1657. Galopin prit l'habit religieux dans l'abbaye de Saint-Ghislain près de Mons, où il enseigna avec succès la théologie pendant plusieurs années. Il était déjà connu par

quelques publications, d'ailleurs peu importantes, lorsque son abbé, Augustin Crulay, conçut le projet d'introduire dans son monastère la réforme dite de Saint-Vanne. Quatre moines adoptèrent ses vues, mais Galopin refusa de les accepter et se mit à la tête des opposants. Quoique l'archevêque de Cambrai, François Vander Burch, eût repoussé la proposition de l'abbé, et que le gouvernement espagnol eût défendu à celui-ci de rien innover aux statuts régissant l'abbaye, Crulay passa outre. Gaspar Wincq, abbé de Saint-Denis en Broquere, qui avait adopté la réforme de Saint-Vanne dès 1624, lui ayant envoyé trois de ses religieux formés à l'observation de cette règle, Crulay prit le costume de la nouvelle règle dans la chapelle abbatiale et le donna ensuite à ceux qui partageaient ses idées, le 29 juin 1642.

Galopin était alors absent; il revint en hâte et, soutenu par quelques-uns de ses confrères, s'adressa à la souveraine cour de Mons, dont l'abbé récusait la compétence. Les opposants à la réforme, de leur côté, protestèrent contre tout ce que feraient le nonce, l'archevêque de Malines et les évêques d'Ypres et de Gand, et en appelèrent à Rome. Puis, voyant que l'affaire traînait en longueur, ils allèrent trouver à Cambrai le chef du diocèse, l'archevêque Vander Burch, et le prièrent de nommer un arbitre; ce fut ainsi que le débat prit fin. Après quelques difficultés, les abbés de Saint-Denis et de Liessies furent chargés de moyenner un accord, qu'ils rédigèrent le 21 février 1643, et que tous les religieux, sauf Galopin, acceptèrent le jour suivant. Les opposants à la réforme eurent la faculté de continuer dans le monastère leur ancien genre de vie ou de se retirer dans quelque autre abbaye ou dans une université, pour y vivre de la pension qui leur serait allouée.

Le pape Urbain VIII ayant confirmé cet accord par une bulle datée du 20 août de la même année, dom Galopin se retira, avec deux autres religieux, à Douai, où ils obtinrent chacun une chaire de philosophie au collège du

Roi. A la mort de l'abbé Crulay, il protesta en vain contre l'élection de son successeur, parce que, à Saint-Ghislain, les moines s'étaient engagés à ne donner leurs voix qu'à des partisans de la réforme de Saint-Vanne; sept autres moines opposants, qui avaient d'abord signé sa protestation, s'empressèrent de l'abandonner, et demandèrent seulement, dans une nouvelle requête, d'obtenir le droit de participer aux élections d'abbés, aux réceptions de novices, aux approbations des comptes et des contrats. Désavoué de la sorte par ses amis, Galopin n'en continua pas moins ses intrigues et ses démarches. L'abbé Jérôme Marlier étant resté à Saint-Ghislain après la prise de cette ville par les troupes françaises, en 1655, Galopin le représenta comme un ennemi du pays et du roi, et conclut à la nécessité de lui enlever sa dignité, mais l'archiduc Léopold-Guillaume se refusa à accueillir cette proposition, d'autant plus qu'il avait autorisé dom Marlier à rester dans son monastère.

Malgré son caractère remuant, Galopin jouit pendant sa vie d'une considération qu'il devait à la régularité de ses mœurs et à ses connaissances littéraires. François Sylvius, un des théologiens les plus distingués du temps, mort en 1649, le choisit pour l'exécuteur de ses dernières volontés.

Notre religieux a publié plusieurs écrits du moyen âge, tels que les suivants : *Vidua Sareptana exposita sensu litterali ac mystico, in libros tres distributa* (Douai, 1634, in-12); — *Historia Inventionis, Miraculorum et Translationis S. Veroni confessoris (auctore Oberto, abbate Gemblacensi)* (Mons, J. Havart, 1636, in-4°), traduit en français sous ce titre : *La vie toute admirable de S. Véron, patron de Lembecke* (Mons, J. Havart, 1636, in-12); — *Venerabilis Petri, cantoris ecclesiæ S. Mariæ Parisiensis ac S. Theologiæ doctoris, Verbum abbreviatum, opus morale, ab annis ferme quingentis conscriptum... e tenebris nunc primum erutum* (Mons, François de Waudrez, 1639, in-4°); — *Flandria generosa, seu compendiosa series genealogiæ comitum*

Flandriæ, cum eorum gestis heroicis ab anno Domini DCCXCII usque ad M. CC. XII (Mons, De Waudrez fils, 1643, in-4°); — *S. Brunonis, episcopi Heripolensis, Conradi II imperatoris patrueis, in Pentateuchum Moysi commentaria* (Douai, J. Serrurier, 1648, in-4°); — *Petri de Riga, clerici Rhemensis, Aurora*; ce dernier opuscule est un abrégé de la Bible en vers élégiaques, rédigé à la fin du XIII^e siècle ou du commencement du XIII^e. Galopin a édité quelques-unes des élucubrations que la lutte contre le jansénisme avait inspirées à son ami Sylvius (*Ex resolutionibus Francisci Sylvi Responso ad Jansenianas quinque assertiones*) à la suite de l'ouvrage intitulé : *Veritas et æquitas censura Pontificiæ* (Douai, veuve Marc Wyon, 1649, in-f°); il avait composé un *Recueil des antiquités ecclésiastiques*, ou, selon Luc d'Achery, une *Histoire du diocèse d'Arras depuis sa séparation d'avec celui de Cambrai*, mais on n'a pas retrouvé de traces de ces compositions.

Alphonse Wauters.

Paquet, t. II, p. 404-407, édit. in-folio (d'après les communications de Sorlin, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Ghislain).

GAMBIER (François), écrivain ecclésiastique, né à Fressaing, mort vers 1590. Il prit l'habit religieux dans l'ordre de Saint-Dominique, au couvent de Louvain; son mérite y fut bientôt reconnu : il devint sous-prieur du couvent, puis prédicateur général et se fit connaître par les publications suivantes : 1^o *De la Confrérie du Rosaire*. Louvain, 1582. — 2^o *Le Jardin des prières*, traduit du flamand de Fr. Pierre Bacherius. Louvain, 1570, in-12. Le P. De Backere, de Gand, savant théologien, poète élégant et habile orateur, avait publié son ouvrage sous le titre de : *Hortulus precationum, dat is het hofken der biddingen*; il a été ensuite traduit en latin par Henricus Bogardus (Bogaerts), sous-prieur du couvent de Louvain et prédicateur général. Louvain, 1577. Le P. Gambier annonce, dans son Epître dédicatoire, qu'il a omis quelques oraisons de Bacherius, en y substituant

d'autres, recueillies dans divers ouvrages.

Aug. Vander Meersch.

Quetif, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. II, p. 296. — De Jonghe, *Belgium dominicanum*, p. 186.

GAMEREN (*Hannardus VAN*) ou **GAMERIUS**, humaniste et poète latin du xvi^e siècle, natif de Hemert, bourg voisin de la Meuse, dans l'ancienne principauté de Liège. Il prenait, dans le titre de ses ouvrages, le surnom de *Mosaeus*. Sa famille était originaire des environs de Bommel près du Wahal. On manque de renseignements sur ses premières études qu'il termina probablement à Louvain, et sur l'époque où il prit le grade de licencié en médecine. Il ne parvint à une certaine notoriété que quand il eut passé en Allemagne. Honorablement accueilli à l'Université d'Ingolstadt, il y professa la langue grecque, dont il fit l'éloge dans un discours en vers latins prononcé en décembre 1564. La versification latine lui acquit de la célébrité dans cette école : dès 1565, il publia à Ingolstadt un recueil de poésies diverses, intitulé *Bucolica* et qui s'ouvrent par des idylles imitées des modèles anciens. Ce recueil fut réimprimé par Christophe Plantin en 1568 : *BUCOLICA LATINA, ad imitationem principum poetarum, Theocriti graeci, et P. Virgilii Maronis latini, conscripta*, etc. (Antverpie, MDLXVIII). Un autre ouvrage de Gamerius, *Pornius, tragœdia vere sacra*, etc., qui est plutôt un drame allégorique et moral, forme le complément de cette seconde édition. Toutes les pièces du même volume sont composées en vers d'une facture régulière et harmonieuse, dans un style facile et coulant, qui provient du calque fidèle des œuvres de la bonne latinité. On a la preuve, en plus d'un endroit, que le duc Albert de Bavière avait distingué le poète étranger et encouragé ses essais ; c'est le même prince qui, en mars 1568, écrivit à l'Université de Louvain pour lui recommander Gamerius, désireux de rentrer dans son pays. Celui-ci ne tarda pas à y trouver quelque emploi : il était directeur (*præfectus*) de l'école latine de Tongres. Il prenait

ce titre quand il imprimait à Liège sa version latine du poème orphique *De lapidibus* et qu'il rééditait des pièces de polémique religieuse en hexamètres, dont on peut lire les titres dans Foppens. Cependant les événements le portèrent à faire valoir ses talents d'écrivain dans la politique. Il fut attaché à la maison de Don Juan d'Autriche et prit pour tâche de faire connaître et de défendre les vues de ce gouverneur de nos provinces qui avait à combattre, partout, une très forte opposition. Dans l'année même de la mort de Don Juan (1578), Gamerius fit imprimer à Luxembourg un volume latin de 206 pages petit in-4^o (*Vera et simplex narratio eorum quæ ab adventu D. Joannis Austriaci supremi in Belgio pro Catholica Majestate Gubernatoris, etc., gesta sunt*), contenant d'abord un exposé des principaux actes de ce prince et des luttes qu'il eut à soutenir, ensuite une traduction latine des lettres et dépêches adressées en français par le gouverneur général aux États et à de grands personnages. Pour affirmer d'autant mieux ses opinions et sa conduite, il disait s'appeler volontiers *Verus Jannista*. On ignore le lieu et l'année de la mort de Gamerius ; il succomba probablement dans les derniers temps de la guerre civile.

Félix Nève.

V. André, *Biblioth. belg.*, p. 368-369. — Foppens, *Bibl. belg.*, I, p. 431. — Swertius, *Athenæ belgicae*, p. 320-321. — Joëcher, *Allgem. Gelehrten Lexicon*, II, 352. — C. Ruelens, *Bull. du Bibliophile belge*, 1856, *Bibliographie plantinienne* (année 1568), nos 15 et 16.

GAMEREN (*Henri-Gabriel VAN*), évêque d'Anvers, né à Saventhem le 28 mai 1700, décédé dans sa ville épiscopale le 26 janvier 1775. Après avoir fait ses humanités chez les Oratoriens de Malines, il alla étudier la philosophie à l'université de Louvain et y suivit les cours de philosophie à la pédagogie du Château. En 1719, il fut proclamé *primus* à la promotion générale de la Faculté des Arts. Rappelé quelques temps après à la pédagogie du Château, il y remplit successivement les fonctions de sous-régent et de professeur de philosophie. Il reçut la prêtrise en 1724, et

prit, successivement, les grades de licencié (en 1731) et de docteur en théologie (19 août 1732). Cette dernière distinction fut bientôt suivie de sa nomination de professeur, d'abord d'éloquence chrétienne et, bientôt après, de théologie.

A la fin du mois de décembre 1731, Van Gameren fut aussi appelé aux fonctions de président du collège de Savoie à Louvain, et après avoir dirigé cet établissement, avec une rare prudence, pendant plus de vingt-cinq ans, il passa à la présidence du Grand-Collège des théologiens, dit aussi du Saint-Esprit. Il s'était concilié l'estime de tous ses collègues au point que, dès l'année 1732, il fut élevé par leurs suffrages à la dignité rectorale, qu'il conserva, par une faveur exceptionnelle, pendant deux semestres successifs, c'est-à-dire depuis la fin d'août 1732 jusqu'à la même date de l'année suivante.

Les grandes qualités et les talents extraordinaires dont il était doué devaient attirer sur lui les regards et les faveurs de la Cour impériale. Aussi l'impératrice Marie-Thérèse le nomma-t-elle, en 1758, à l'évêché d'Anvers, vacant par la mort de Dominique Gentis. Après qu'il eut obtenu du pape Clément XIII les lettres confirmatoires de cette nomination, et pris possession de son siège par procuration, il fut sacré à Ypres, le 9 septembre 1759, par l'évêque de cette ville, assisté des évêques de Gand et de Bruges.

Il gouverna sagement pendant plus de quinze ans le diocèse d'Anvers et mourut à la suite d'une longue maladie, emportant avec lui dans la tombe les regrets unanimes du clergé et des fidèles.

L'évêque Van Gameren a collaboré, avec deux autres docteurs de Louvain, André Henckhuysen et Jean-Joseph Guyaux, à l'édition in-fol. de la *Biblia sacra vulgata editionis cum selectis annotationibus*, auctore J.-B. Duhamel, faite à Louvain, en 1740, par l'imprimeur Martin van Overbeke.

E.-H.-J. Reusens.

sive Antverpiensis, p. 83. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, XV, p. 261-265.

GAMOND (Zoé-Charlotte DE), plus connue sous le nom de GATTI DE GAMOND écrivain, née à Bruxelles, le 11 février 1806, morte, dans la même ville, le 26 février 1854. Fille d'un membre du barreau bruxellois, Pierre-Joseph de Gamond, avocat et avoué, puis, après 1830, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, et d'Elisabeth-Angélique de Ladoz, Zoé de Gamond passa sa jeunesse dans un milieu favorable au développement de ses facultés. Son intelligence prit un rapide essor, que stimula encore la phase décisive par laquelle passa le pays, au moment où son adolescence se terminait.

La tourmente politique de 1830 ne se borna pas à renverser des trônes, à chasser ou à dépouiller des dynasties, elle provoqua dans les idées un mouvement qui atteignit, en quelques années, le maximum de l'intensité et poussa une foule d'esprits distingués dans des voies toutes nouvelles. L'avortement de la révolution de juillet, dont les conséquences politiques ne furent accompagnées, en France, d'aucune modification importante dans les institutions, sembla donner une plus grande impulsion et entourer d'une plus grande faveur les projets de réforme sociale qui commençaient à se répandre. Les questions les plus ardues, les plus difficiles agitèrent et passionnèrent les esprits; les doctrines d'Owen, de Saint-Simon, de Fourier se propagèrent avec rapidité et comptèrent, pendant quelques années, un très grand nombre de partisans.

Mlle de Gamond, dont le caractère était ardent et accessible à l'enthousiasme, ne put échapper à ce tourbillon qui faillit emporter la société européenne. L'émancipation de la femme était l'une des thèses favorites des saint-simoniens; ce fut dans cette direction que se portèrent d'abord les études de la jeune Zoé. Dès l'année 1834, elle se fit connaître par des *Lettres sur la condition des femmes, au XIX^e siècle*, qui parurent dans la *Revue encyclopédique*,

alors dirigée par Carnot et Pierre Leroux, et qui furent ensuite réunies en un volume (*De l'Éducation sociale des femmes au XIX^e siècle et de leur éducation publique et privée*. Bruxelles, Berthot, 1833, in-18). Ce sont, dit un écrivain français, des recherches profondes et judicieuses, et on pourrait prendre ce travail pour l'œuvre d'une femme qui aurait passé par toutes les adversités de la vie, plutôt que pour celle d'une jeune fille à qui tout avait souri jusqu'alors. Il s'y remarque, en effet, un ton d'amertume contrastant péniblement avec l'âge de l'auteur et dans lequel on reconnaît sans peine l'influence de l'école romantique.

Mlle de Gamond s'occupa aussi, avec succès, à réformer l'éducation des femmes, et, afin de mieux parvenir à son but, elle ouvrit, à Bruxelles, deux écoles : une pour les ouvrières adultes, l'autre pour les jeunes personnes qui se destinaient à l'enseignement. Cette tentative, qui ne paraît pas avoir obtenu beaucoup de succès, ne doit pas être laissée dans l'oubli dans un temps où l'on s'occupe avec tant de sollicitude de l'organisation des écoles industrielles et des écoles normales. Mlle de Gamond exposa les bases de son système dans un travail qui fut soumis à la Société des méthodes de Paris et qui lui valut une médaille.

Restée orpheline par la mort de ses parents, elle épousa, le 18 mars 1835, un peintre italien, Jean-Baptiste Gatti, né à Ravenne le 24 juin 1800, qui lui survécut plus de vingt années et de qui elle eut, entre autres, deux filles. Celles-ci se sont toutes deux vouées à la carrière de l'enseignement ; l'aînée, Mlle Isabelle Gatti de Gamond, dirige avec un grand succès, depuis sa création, le cours d'éducation pour demoiselles établi par la ville de Bruxelles rue du Marais ; la plus jeune, Mlle Marie, vient d'être placée par la commune de Laeken, à la tête d'un établissement analogue.

Mme Gatti de Gamond alla à Paris, où elle vécut pendant plusieurs années. De cette époque datent ses *Esquisses sur les femmes* (Bruxelles, 1836, 2 vol. in-18), où elle s'efforça de peindre « les

« vices des institutions sociales et les « infirmités de la nature humaine. » Elle s'était liée avec un des publicistes les plus ardents de l'émigration polonaise de 1830, Jean Czinski, apôtre de la tolérance et de la justice. Travailleur infatigable, Czinski, après avoir défendu, les armes à la main, l'indépendance de la Pologne, prêchait avec ardeur l'émancipation des paysans et l'amélioration de la condition des israélites. Mme Gatti travailla à son *Histoire et Tableau de la Russie* et rédigea avec lui un roman : *le Roi des Paysans* (Paris, 1838, in-8° et 1853, 2 vol. in-16).

Bientôt, séduite par les doctrines de Fourier, qui mourut vers ce temps-là (à Paris, le 15 février 1839), elle publia *Fourier et son système* (Paris, 1838, un vol. in-8°; 1839 et 1842, gr. in-18; Bruxelles, 1841, gr. in-18), volume qui ne tarda pas à avoir les honneurs d'une traduction en espagnol (Bordeaux, 1840, in-8°). Dans une courte préface, l'auteur insiste sur la nécessité d'appliquer immédiatement les théories de son maître ; elle déclare que le nouveau mécanisme social, tel que celui-ci voulait l'organiser, était d'une réalisation simple, aisée, offrant des avantages immédiats.

Toutefois, son bon sens la tint en garde contre certaines exagérations, auxquelles s'était abandonné Fourier, dont la jeunesse avait été quelque peu influencée par la littérature licencieuse du temps du Directoire et du Consulat.

« Mme Gatti de Gamond, dit Louis « Reybaud, dans ses *Études sur les réfor- « mateurs contemporains* (t. 1^{er}, p. 271, « édit. de Bruxelles), semble déjà faire « schisme dans la doctrine de Fourier. « Fourier avait auguré, pour l'avenir, « des mœurs assez libres et des rap- « ports assez cavaliers entre les sexes. « Mme Gatti de Gamond n'accepte pas « cette partie de la doctrine ; elle re- « pousse les *Bacchantes*, les *Bayadères*, « les *Vestels* et les *Vestales*, les *Damoi- « seaux* et les *Demoiselles* et toute une « organisation qui ressemble beaucoup « à la promiscuité mythologique. Mêlant « ses propres idées à celles de son maître, Mme Gatti de Gamond compose

« une sorte de monde mixte, où le stoïcisme évangélique fraternise avec le bien-être phalanstérien. Cette fusion est d'ailleurs présentée avec talent et sous les couleurs les plus séduisantes. Mais un schisme, si ménagé qu'il soit, n'en est pas moins un schisme. »

Il n'est pas inutile de faire observer ici que Fourier a exercé une action puissante et, disons-le, bienfaisante sur l'éducation des enfants. La méthode de Froebel n'est, en effet, que la mise en pratique des idées du philosophe français que le travail attrayait. La méthode intuitive, qui compte aujourd'hui tant d'adeptes, est sortie, en quelque sorte, des doctrines de Fourier, de cet esprit dont on ne peut méconnaître la grandeur, malgré les excentricités auxquelles il s'est abandonné.

Il fut un instant question de tenter une mise en pratique du système fouriériste, dans l'abbaye de Cîteaux, près de Dijon, et à l'aide d'une somme considérable que deux Anglais, les frères Young, auraient fournie. Mais cette tentative, à laquelle se rattache le volume intitulé : *Réalisation d'une commune sociétaire, d'après la théorie de Charles Fourier* (Paris, 1840, in-8°), ne put aboutir.

Alors s'ouvrit l'époque la plus active de la vie littéraire de M^{me} Gatti de Gamond. Tantôt elle s'occupe *Des Devoirs de la femme et des moyens les plus propres d'assurer son bonheur* (Bruxelles et Paris, 1838, in-18; œuvre republiée en 1848); tantôt elle se livre à des travaux purement littéraires, comme : *Fièvres de l'âme* (Paris, 1844, in-8°, avec 21 lithographies) et *Le Monde enviable* (Bruxelles, 1846, in-8°), où un prêtre joue le rôle principal, rôle bizarre, moitié mystique, moitié réformateur; tantôt, enfin, elle s'occupe de pédagogie. Elle avait conçu le plan d'un *Bibliothèque d'éducation pour les ecclésiastiques et les familles*, qui devait se composer des douze parties suivantes : 1° Abrégé de l'histoire sainte; 2° Biographie catholique; 3° Grands hommes de la littérature; 4° Artistes célèbres; 5° Géographie historique et descriptive; 6° Grammaire française, vingt-quatre

tableaux; 7° Méthode pour les langues étrangères, appliquée à l'anglais; 8° Eléments de musique; 9° Dessin linéaire; 10° Eléments d'astronomie, de physique, de chimie et d'histoire naturelle; 11° Les commandements de Dieu; 12° Les œuvres de Miséricorde. Ce plan, que l'autorité ecclésiastique avait approuvé et dont une souscription de la reine Louise devait faciliter l'exécution, péchait par un défaut essentiel. Ni l'histoire générale, ni la philosophie n'y figuraient.

M^{me} Gatti formula pour cette collection, un *Abrégé de l'histoire sainte* (Bruxelles, 1845, in-18), abrégé d'une orthodoxie parfaite et d'une lecture facile, à laquelle le vicaire général de l'archevêché, Pauwels, accorda sans peine l'imprimatur, le 16 mai 1845. L'auteur expose, dans la préface, quelques-unes de ses idées :

« La méthode à employer pour que l'élève étudie avec fruit, consiste à ce qu'il fasse, à chaque leçon, une lecture à haute voix d'un récit de son épitome; ensuite le maître interroge l'élève sur la succession des faits et les différents détails de ce récit, et le lui fait narrer verbalement de mémoire, afin de s'assurer qu'il a bien compris; pour troisième exercice, l'élève écrit de mémoire ce récit en partie ou en totalité...; tout ce que le maître exige, c'est qu'il y ait netteté et clarté dans la forme, logique et lucidité dans le fond.

« Cette étude graduée en trois exercices, lecture, récitation verbale et composition littéraire, a pour avantages : 1° elle exerce simultanément chez l'élève la mémoire et la réflexion; 2° elle fixe son attention et le force à approfondir les connaissances qui lui sont présentées; 3° elle lui fait acquiescer peu à peu de la facilité à réunir ses idées, à les résumer, à les rendre par la parole et par écrit...

« Toute l'instruction élémentaire et moyenne est comprise dans cette méthode. L'enfant se perfectionne dans l'écriture et dans l'orthographe; il acquiert, par l'étude d'un petit nom-

« bre d'ouvrages choisis, la connaissance de faits essentiels dans les sciences et dans l'histoire; en racontant ces faits, il apprend à résumer, à abrégé et analyser ses idées, et déve-loppe ainsi l'une des facultés les plus précieuses de l'intelligence; car, si la logique constitue l'enchaînement des idées, l'analyse en constitue la juste appréciation, et cette appréciation n'est possible que par l'habitude de réunir, grouper, résumer un nombre d'idées, en les embrassant à la fois d'un seul regard de l'intelligence. »

En 1846, la Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut mit au concours la question suivante : « Quels sont les droits et les devoirs du prolétaire dans une société bien organisée ». C'est en réponse à cet appel que Mme Gatti de Gamond écrivit le volume intitulé *Paupérisme et Association* (Lagny, imprimerie de Giroud, 1847, in-18), où elle déploya encore toute sa ferveur pour les idées socialistes. Là comme dans ses autres ouvrages, domine la pensée d'asseoir une organisation nouvelle sur des bases sentimentales, sans tenir compte des nécessités politiques ni des passions qui gouvernent les hommes.

Les solutions sont des plus simples. Les droits des prolétaires sont basés sur la doctrine chrétienne, comme si la doctrine du christianisme, essentiellement morale et religieuse, avait touché à toutes les questions de politique, d'administration et d'économie sociale. Quant aux devoirs de l'ouvrier, un mot les résume : ils se bornent à la soumission aux lois. C'était avec des théories aussi peu solides qu'on minait alors le régime existant, sans se demander si ses défauts, ses vices si l'on veut, pouvaient disparaître dès que l'on ferait un appel à la concorde. Il ne suffisait pas de prêcher le « droit au travail »; il aurait fallu songer aux moyens de réaliser cette immense réforme.

Mais les pensées de l'écrivain étaient dominées par une antipathie profonde pour l'industrialisme dont, en effet, on s'était engoué beaucoup plus que de rai-

son depuis quelques années. Reprendre, sous des formes nouvelles, dans un but différent, l'œuvre des anciennes corporations religieuses, tel était le rêve caressé avec amour. On ne se demandait pas si en intronisant un système social où tout serait réglementé, on n'allait pas tuer l'initiative personnelle, cette fée qui a produit tant de miracles; on avait hâte de mettre son système à l'essai et, pour produire plus d'effet, on frappait d'anathème la société moderne.

« De même, disait-on, que les progrès et les magnifiques découvertes de l'industrie ont aggravé la misère du travailleur, de même, le progrès des lumières et les magnifiques découvertes de la science n'ont servi, dans ces temps de transition, en ébranlant les croyances, qu'à remplacer toutes les passions généreuses et enthousiastes par le culte exclusif de l'argent ».

La révolution de 1848 vit s'opérer le naufrage presque absolu de toutes ces tentatives de réorganisation. A la courte existence de la deuxième république succéda, en France, un régime autoritaire, tandis que la Belgique s'estima heureuse de garder intactes ses grandes libertés, que les novateurs avaient un instant considérées avec dédain. Les socialistes ajournèrent leurs espérances et se turent. Mme Gatti de Gamond, devenue inspectrice des salles d'asile et des écoles primaires, mourut le 28 février 1854, à Bruxelles, où elle habitait rue Thérésienne, n° 7. Elle avait atteint l'âge de 48 ans. Son mari était alors chef de bureau au chemin de fer de l'État.

Sans partager les doctrines que Mme Gatti de Gamond a défendues, avec énergie et conviction, on doit convenir qu'elle a toujours adopté pour base la morale la plus élevée et qu'elle a fait preuve, dans tous ses écrits, d'un remarquable talent d'écrivain. Comme disciple de Fourier, elle a exercé une influence notable et puissamment contribué à populariser ses idées; en outre, si l'éducation et l'instruction des femmes se sont notablement améliorées en

Belgique, elle y a considérablement coopéré, et l'on ne doit pas oublier qu'elle a laissé, pour continuer son œuvre, deux filles, dont une surtout a formé une véritable pépinière d'institutrices. Le bien qu'elle aura produit en travaillant à relever la femme de l'état d'infériorité dans lequel on affectait de retenir son intelligence, est inestimable, et l'on n'est que juste en lui en tenant compte.

Outre les ouvrages dont nous avons parlé, M^{me} Gatti de Gamond a encore beaucoup écrit. Sous le nom de *Marie*, elle a publié : *Notions pratiques des sciences naturelles appliquées aux usages de la vie* (Bruxelles, 1854, in-18); elle a laissé un ouvrage posthume : *Grammaire élémentaire de la langue française* (Tournai, 1855, t. XIX, in-16); collaboré à la *Revue encyclopédique*, à l'*Exilé*, *revue italienne-française*, à l'*Artiste*, de Bruxelles.

Alph. Wanters.

Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des hommes du jour*, t. IV, 2^e partie, p. 48. — Louandre et Bourguelot, *Littérature contemporaine*. — Guyot de la Fère, dans la *Nouvelle biographie générale*, t. XIX, p. 643. — Larousse, *Grand dictionnaire*, t. VIII, p. 1073.

GAND (*Ambroise DE*), mathématicien, né à Gand. ^{XVII}^e siècle. Voir AMBROISE DE GAND.

GAND (*Baudouin DE*), grand maître des Templiers. ^{XIII}^e siècle. Voir BAUDOUIN DE GAND.

GAND (*Bernardin DE*), écrivain ecclésiastique, né à Gand en 1658, mort en 1732. Voir DE CAESTEKER (*Jacques*).

GAND (*Egide DE*), philosophe, physicien, né à Gand. ^{XIII}^e siècle. Voir GILLES DE GAND.

GAND (*Gaspard DE*), hébraisant, né à Gand. 1579. Voir GASPARD DE GAND.

GAND (*Henri DE*), théologien, philosophe, né à Gand en 1217, mort en 1293. Voir GOETHALS (*Henri*).

GAND (*Jacques DE*), écrivain, né à Gand. ^{XIV}^e-^{XV}^e siècle. Voir JACQUES DE GAND.

GAND (*Jean DE*), philosophe, né à

Gand. 1338*. Voir JEAN DE GAND.

GAND (*Josse DE*), peintre, florissait vers 1470. Voir GEND (*Josse DE*).

GAND (*Mahieu DE*), poète, musicien. ^{XIII}^e siècle. Voir MAHIEU DE GAND.

GAND (*Martin DE*), peintre, né à Gand. Voir MARTIN DE GAND.

GAND (*Michel-Joseph DE*), écrivain, né à Alost le 14 mars 1765, décédé inopinément dans la même ville le 31 juillet 1802. Il fit d'excellentes études, d'abord au collège royal de sa ville natale, puis à l'université de Louvain. Après avoir terminé ses cours de philosophie, il revint à Alost et y reprit le commerce de son père, consacrant tous ses loisirs à l'histoire, à la philosophie et aux belles-lettres. Il est surtout connu par ses *Recherches sur Thierry Martens*, l'illustre imprimeur alostois; mais ce n'est pas là sa seule œuvre. Dès 1787, il fit paraître : *Lettre de l'auteur du plan de l'institut des Séminaires généraux au sieur Emmanuel Flon, imprimeur-libraire à Bruxelles*, et *Seconde Lettre de l'auteur*, etc. En 1790, il écrivit un excellent mémoire en réponse à la question proposée par le gouvernement : *Quels sont les moyens que l'on pourrait employer pour favoriser le commerce et l'agriculture belges?* Quelques années après, il fit paraître, sur le serment, et à l'instigation de quelques prêtres assermentés, plusieurs opuscules qu'il regretta plus tard; le chagrin qu'il en éprouva hâta même, dit-on, sa mort. Voici le titre de ces écrits : 1^o *Coup d'œil sur l'évidence de la vérité*. — 2^o *La Question du serment traitée mathématiquement ou démonstration mathématique de la licéité du Serment*. Gand, an VI, in-8^o (1798). — 3^o *Recueil de pièces justificatives du sens doctrinal du serment pour servir de suite à la question du Serment traitée mathématiquement*. Gand 1799, in-8^o. — 4^o *Réflexions sur la promesse de fidélité à la Constitution des ministres du culte par la loi du 21 nivôse an VIII* (1800). Bruges. — 5^o *Le Véritable Sens du serment de haine à la royauté, irrévocablement fixé par le législateur lui-même pour faire*

suite à la Question et au Recueil. Gand, an VII. De Gand s'était livré à de longues et nombreuses investigations sur la vie et les éditions de Thierry Martens; il en consigna le résultat dans un ouvrage resté en manuscrit et devenu, après sa mort, la propriété de l'avocat F.-J. De Smet d'Alost, qui le publia en 1845; ce livre est divisé en deux parties, la première intitulée : *Recherches historiques et critiques sur la vie de Thierry Martens*; la seconde : *Notice détaillée des éditions de Thierry Martens*. L'auteur avait été activement secondé par un bibliophile de l'époque, le Dr Philippe Meert, et l'éditeur rencontra dans le R. P. Van Iseghem, de la Compagnie de Jésus, un collaborateur intelligent, qui compléta en 1854 l'ouvrage primitif par une publication en quelque sorte toute nouvelle.

Les événements de la fin du siècle dernier empêchèrent De Gand de mettre au jour plusieurs écrits qu'il avait préparés, ainsi que des notes nombreuses sur Pline, César, Cicéron et Tacite, dont il se proposait de publier de nouvelles éditions.

Émile Varenbergh.

De Gand, *Recherches historiques et critiques sur la vie et les éditions de Thierry Martens*. — De Smet, *Description d'Alost*. — De Potter, *Geschiedenis der stad Aalst*.

GAND (*Pierre DE*), poète. XIII^e siècle. Voir PIERRE DE GAND.

GAND (*Pierre DE*), franciscain, missionnaire au Mexique. XVI^e siècle. Voir PIERRE DE GAND.

GAND (*Susanne DE*), peintre, enlumineur, née à Gand en 1503, morte en 1545. Voir HORENBAUT (*Susanne*).

GANDOR DE DOUAI, nommé aussi GAYNDOR et GRAYNDOR, trouvère du XII^e siècle. C'est à tort qu'on l'a dit originaire de Dijon, d'après la leçon erronée d'un des cinq manuscrits de la *chanson* d'Antioche, de la bibliothèque nationale. Il est surtout connu pour avoir remanié le texte du plus ancien poème roman-wallon que l'on connaisse sur la première croisade, la *Chanson d'Antioche*, par Richard le Pèlerin, qui avait suivi

Robert II, comte de Flandre, en Palestine. Gandor, qui semble avoir appartenu à la cour déjà lettrée de Philippe-Auguste, s'attacha à transformer d'anciennes chansons de geste, simplement assonancées, en romans régulièrement rimés et à remplacer les vers décasyllabes par des alexandrins. Il appelait cela « *rimer de novel et mettre en quareillon* ». Par ce remaniement, qui commençait à être de mode, il rajeunissait pour de vrais lecteurs des textes autrefois presque improvisés et destinés à un auditoire illettré. Telle fut la rédaction qu'il laissa du poème naïf et primesautier du Flamand Richard : tout en respectant le fond primitif, tout en élaguant les additions extravagantes des jongleurs et des chanteurs populaires, il se piquait d'une sorte de correction littéraire. Il semblait, comme Jehan Bodel, remanieur de la geste de *Guiteclin de Sassoigne*, se préoccuper de l'élégance déjà si remarquée dans les vers de Chrestien de Troyes. M. Paulin Paris croit que Gandor est le seul auteur (et non le simple remanieur) du beau début de la *chanson* d'Antioche.

Seigneur, soies en pais, laissés la noise ester,
Si vous voulés chançon gloriose escouter
Cil nouvel jongleur qui en suelent chanter
Le vrai commencement en ont laissé ester.
Mais grains d'or de Douai nel veut mie oublier.

Gandor, après avoir loyalement cité *Ricars li pelerins* (le croisé), développe comme préambule la première expédition de Pierre l'Ermite en s'inspirant de traditions populaires encore très vivaces. En général, il évite les amplifications romanesques. On lui attribue encore la *chanson* des captifs (*caitis*), le remaniement d'Anseïs de Carthage et même, selon Paquot (*Mémoires*, t. XIII^e, 29) un « roman de la conquête de Jérusalem. » Enfin, on a méconnu la sobriété, la justesse propre à Gandor en le supposant auteur d'une des parties les plus romanesques du *Chevalier au Cygne*.

J. Stecher.

Paulin Paris, *La Chanson d'Antioche*, 1848 (Introduction). Ejsd., *Les Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, t. VI, p. 168-200.

GANSDAELE (*Rombaut VAN*), archi-

tecte, né à Malines en 1530. Voir KELDERMAN.

GANTOIS, écrivain ecclésiastique, né à Lille (ancienne Flandre). Voir CAMBIA (*Joannes A.*).

GARDÉ (*François*), né à Mons au commencement du XVII^e siècle. Il a laissé quelques pièces fugitives et un poème intitulé : *La Judith de ce temps, représentée en la personne de très haute et très vertueuse princesse Madame Louise de Lorraine, princesse de Ligne, d'Amblise et du Saint-Empire, Religieuse professe au couvent des pénitentes capucines à Douay, sous le nom de Sainte Claire-Françoise de Nancy*, par le sieur Gardé, prestre à Mons, de l'imprimerie de François De Wardres, 1641, in-4^o. Liminaires, 10 pages non cotées. — Texte 237. — Approbation, en date à Mons du 19 novembre 1640, une page.

A. Alvin.

Biographie montoise, par Adophe Mathieu. — Piron, *Levensbeschryving*, etc.

GAREMYN (*Jean*), peintre et graveur, né à Bruges le 5 août 1712 ; mort dans la même ville le 23 juin 1799. Sa mère, veuve d'un pauvre tonnelier, pourvut à son instruction, et il put, grâce à sa sollicitude, révéler ses véritables aptitudes dès qu'il entra à l'école primaire : il y surchargeait ses livres et cahiers d'étude d'innombrables croquis. Tout imparfaits qu'ils étaient, ils intéressèrent si bien le sculpteur Roch Aerts, qu'il voulut, après les avoir examinés, donner des leçons au jeune dessinateur, et celui-ci progressait déjà avec rapidité quand la mort du maître vint, malheureusement, interrompre ce sympathique enseignement. Pour comble de disgrâce, l'académie de Bruges, depuis assez longtemps en décadence, fut fermée à la même époque ; mais la volonté tenace du futur artiste ne s'arrêta pas devant ce nouvel obstacle ; il continua à travailler, sollicita et obtint successivement les conseils du sculpteur Pulinx, de Bruges, des peintres Louis Roos, de Courtrai, de Jacques Bernaert, d'Ypres ; et enfin ceux de Mathias De Visch, maître instruit, qui, à son retour

d'Italie, ouvrit dans sa demeure une école de dessin et qui devait présider, en 1739, à la réorganisation de l'académie brugeoise.

Dès l'âge de seize ans, Garemyn avait essayé d'exécuter un premier tableau, épreuve salutaire pour un esprit aussi sensé que le sien et qui lui démontra, immédiatement, l'insuffisance de son savoir. Après deux ans de nouvelles études, il s'essaya de nouveau en peignant son propre portrait, au-dessus duquel il avait représenté un enfant, qui montrait du doigt cette inscription : *Nulla dies sine linea*. Notre artiste avait adopté pour règle de conduite le précepte d'Apelles, et c'est à sa stricte observance qu'il dut, graduellement, sa bonne renommée. Il avait débuté comme graveur en exécutant, d'après ses propres compositions, les planches qui ornent les quatre volumes in-folio de la *Chronique de Flandre*, publiée, en 1736, par l'imprimeur André Wyts. Il déploya aussi un véritable talent d'architecte ornementaliste en faisant construire les arcs de triomphe érigés à Bruges, pour les solennités publiques, en 1740, 1743, 1745 et 1749. On loua, généralement, l'invention, le goût, le sentiment pittoresque de ces œuvres, si dissemblables pourtant de celles qu'exécutait habituellement le maître. Garemyn méritait évidemment sa qualification d'*artiste* ; mais bien qu'on l'ait rangé parmi les peintres d'histoire, c'est surtout comme peintre de genre qu'il convient de l'apprécier. En effet, lorsqu'il n'obéissait qu'à ses tendances personnelles, les vues de ville, les scènes des mœurs populaires étaient ses sujets de prédilection, et il prêtait à ces dernières une verve, un entrain, une exécution chaleureuse, qui en dissimulaient les incorrections. Il se plaisait aussi à manifester son habileté en imitant les vieux maîtres et réussissait particulièrement en prenant Teniers et Rembrandt pour modèles de ses pastiches.

Les seigneurs et les richards flamands lui demandaient souvent de vastes toiles destinées à décorer leurs appartements

dans le style maniéré de l'époque; les prélats et les corporations religieuses, à leur tour, lui commandaient des compositions empruntées à l'histoire sacrée, et il peignait, non sans adresse, les unes et les autres, bien que son goût se ressentit de l'influence de la mode qui régnait alors. Garemyn était tout à fait de son temps par son style, et de son pays par les qualités matérielles de son exécution. Il savait mettre une main fort exercée au service d'une imagination très féconde, et l'on cite comme l'un de ses meilleurs tableaux celui qu'il peignit, en treize jours, pour l'église de Saint-Gilles et qui avait pour sujet: *Les Pères de la Trinité rachetant, à Alger, les esclaves chrétiens*. Le tableau de l'*Education de la Vierge*, placé au maître-autel de l'église Sainte-Anne, compte également parmi les productions du maître laborieux et habile qui avait déjà enrichi, par son pinceau, plusieurs églises de Gand et de Courtrai.

La vie d'ordre, d'activité et de bien-être, que menait Garemyn, le préserva longtemps des atteintes de la vieillesse, et il continuait à se sentir parfaitement heureux, quand les compagnes de son existence, sa mère et sa sœur, lui furent tout à coup enlevées. Il ne sut se résigner au coup fatal qui le plongeait dans un aussi cruel isolement et se décida, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, à épouser une jeune fille (Françoise Achtergael) qui ne comptait encore que vingt-quatre printemps. Une aussi étrange et aussi grave résolution n'amena cependant dans sa vie aucune perturbation fâcheuse, et on le vit prolonger ses jours, avec la même sérénité, jusqu'au delà de quatre-vingt-sept ans. Garemyn a eu l'honneur de compter parmi ses élèves Suvée, l'aimable et spirituel peintre qui devint, au commencement de ce siècle, directeur de l'école française à Rome.

Félix Stappaerts.

Octave Delpierre, *Galerie d'artistes brugeois*. — F.-V. Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des arts, des sciences, etc.* — Bouillet, *Dictionnaire d'histoire et de géographie*.

GARET (Henry), né à Louvain. Il

étudia la médecine à l'université de sa ville natale et dans différentes universités d'Italie. Après avoir obtenu le grade de docteur à Padoue (31 juillet 1558), il revint à Bruxelles, où il exerça la médecine pendant quelques années. — Ayant été nommé premier médecin de l'archevêque électeur de Mayence, Wolfgang van Delberg, il se rendit auprès de ce prince de l'Eglise pour lui donner ses soins, et revint à Louvain, en 1601, où il mourut l'année suivante, le 5 avril 1602. — On lui doit un travail sur la goutte: *De arthritidis præservatione et curatione clararum doctissimarumque nathe ætatis medicarum consilia*. Francfort, 1592, in-8°.

P.-J. van Beneden.

GARET (Jean), GARRET ou GARETIUS, théologien du XVII^e siècle, né à Louvain vers 1499; fils de Charles Garet, épiciier, et de Marie Hubrechts. Après avoir terminé ses études de philosophie, il entra au couvent de Saint-Martin, de l'ordre de Saint-Augustin et y fut ordonné prêtre, après s'être appliqué, avec grand succès, à l'étude de la théologie. Il remplit pendant quelque temps les fonctions de sous-prieur de sa communauté, puis devint recteur du couvent des religieuses de Mishagen à Eeckeren, près d'Anvers, où il consacra les loisirs que lui laissaient les devoirs de sa charge à s'occuper de controverses théologiques. L'évêque Corneille Jansenius, qui l'avait en grande estime et l'admettait en son intimité, l'appela, plus tard, aux fonctions de directeur du couvent des Pénitentes, à Gand.

Garet se distingua par une vive opposition aux doctrines introduites par la réforme et les combattit, tout à la fois, par la parole et par la plume. Il publia en 1561 un traité intitulé: *Consensus omnium populorum in veritatem corporis Christi in Eucharistia*. Anvers, in-18. C'est un recueil de passages empruntés aux Pères de l'Eglise et relatifs au dogme de l'Eucharistie. Ce livre eut un très grand succès: il fut réimprimé à Paris, à Venise, à Anvers en 1565 et 1569, enfin à

Lyon en 1571. Le célèbre janséniste Arnauld y puisa largement pour son ouvrage *De la Perpétuité de la foi*. Garet publia, en outre, les trois ouvrages suivants : 1^o *De mortuis vivorum precibus juvandis*. Anvers, 1564, in-12 ; 2^o *De Sacrificio Missæ*. Anvers, 1561, in-12 ; 3^o *De Sanctorum invocatione*. Gand, Gisl. Manilius. 1570, in-8^o. Ces divers écrits prouvent que Garet possédait une vaste érudition et que c'est à juste titre que ses travaux furent loués par le cardinal Bellarmin et par d'autres sommités de la science théologique. Les excès de travail contribuèrent à altérer la santé débile dont Garet était pourvu, et quand on voulut l'appeler à l'évêché d'Ypres, il refusa cette haute dignité, en cédant aux vives instances de sa mère, qui était convaincue qu'il ne pourrait, faute de forces, remplir tous les devoirs inhérents à l'épiscopat ; il était, en outre, à moitié boiteux et souffrit horriblement, vers la fin de sa vie, de la pierre. Cette pénible maladie l'emporta : il mourut, au couvent de Saint-Martin, à Louvain, le 21 janvier 1571. Son portrait a été gravé sur cuivre ; et se trouve dans la *Bibliotheca Belgica*, de Foppens. II, 644.

Son frère Henri était professeur de médecine, à Padoue, conseiller aulique de l'archevêque-électeur de Mayence ; un second frère, Thierry Garet, remplissait les fonctions de curé de Fontaines.

Ed. van Even.

Actes des échevins de Louvain. — Histoire manuscrite du couvent de Saint-Martin, par J.-Th. Bosmans, I, 182. — Sanderus, *Brabantia sacra*, II, 227.

GARGON (*Jacques*), ministre réformé, né à Hulst, le 12 septembre 1728, fils de Pierre-Mathieu Gargon, ancien prédicant à Flessingue, et de Gertrude Vander Stelling. Il étudia pendant quatre ans à Middelbourg et ensuite à Flessingue, d'où il partit en 1746, pour se rendre à l'université d'Utrecht ; il y fut, à la fin de ses études, choisi comme *proponent*. Après avoir prêché pendant plusieurs années en Hollande, il alla à Saint-Petersbourg ; mais sa santé délicate et le peu de succès qu'il paraît y avoir obtenu comme orateur religieux,

le décidèrent, en 1775, à rentrer dans sa patrie. Il fut alors employé comme ministre suppléant à Utrecht, puis se fixa en 1777, à Berbice où il écrivit une histoire des églises réformées en Russie.

Aug. Vander Meersch.

Vander Aa, *Biographisch woordenboek*.

GARIBALDO (*Marc-Antoine*), artiste peintre, né à Anvers en 1620, mort vers la fin du xviie siècle. Sa famille, d'origine espagnole, s'était établie à Anvers dès le xve siècle. En 1631-1632, il fut reçu franc-maître dans la Gilde de Saint-Luc. Un Guillaume Garibaldo, peintre, se trouve inscrit dans les *Liggeren* anversoises comme ayant payé sa cotisation de franc-maître en 1618 ; il mourut en 1625. Ce n'était pas le père de Marc-Antoine, car celui-ci s'appelait Jérôme, mais il semble probable que ce fut un de ses parents. L'église de Saint-Gilles, à Bruges, possède de lui un *Saint Bernard devant le duc d'Aquitaine*, signé et daté de 1690, œuvre qui décele beaucoup de talent. En 1658, il peignit pour la sodalité de la Nativité, dite des Célibataires, dirigée par les jésuites d'Anvers, un beau tableau signé et daté représentant *la Sainte Vierge reine des martyrs*. On ne sait ce que ce tableau est devenu. Le Musée d'Anvers possède de lui une *Fuite en Egypte*, bonne toile qui provient de l'autel des charpentiers de la cathédrale.

Ad. Siret.

GARNET (*Colard* ou *Nicolas*), sculpteur brabançon, qui florissait au milieu du xive siècle. Le tome Ier de la première édition des *Trophées tant sacrés que profanes du Brabant*, par Butkens, publiée en 1637, renferme une gravure représentant le superbe tombeau que, par sentiment de piété filiale, Jeanne, femme de Guillaume, comte de Hollande et de Hainaut, et ensuite de Wenceslas, duc de Luxembourg, fit élever, dans le chœur de l'église de l'abbaye de Villers, à la mémoire de son père Jean III, duc de Brabant, mort le 5 décembre 1355, et inhumé dans ce célèbre monastère. C'est M. Alexandre Pinchart, qui par ses

patientes recherches dans les registres de la chambre des comptes de l'ancien duché de Brabant, conservés aux archives générales du royaume, a retrouvé le nom de l'artiste auquel est dû ce chef-d'œuvre, malheureusement anéanti. L'un de ces registres (le numéro 2350) mentionne la livraison, faite par Garnet en 1367, d'un bassin en pierre pour la nouvelle fontaine des jardins de l'hôtel de Caudenberg, jadis l'ancien palais Ducal à Bruxelles. On y lit : « *Colardo Garnet, de uno pelve lapideo liberando ad fonteynam, iiii in julio (xiii) lxxij: vj mort.* » D'autre part, les même registre et numéro portent : « *Colardo, magistro de tomba ducis, super opus ad bonum computum, xiiij in januario (1364, n. st.): v. mocton* » et « *Colardo, tombario, de diverso opere facto ad coepertorium tombe ducis jacentis apud VILLARIUM, ultra omnem pecuniam quam habuit antea, concordato, xviij in meyo (1367, n. st.) x. moct.* » Il y a donc lieu d'admettre, avec M. Pinchart, que ce fut le sculpteur employé par la duchesse Jeanne à l'exécution du monument consacré à son père. On a cependant émis l'hypothèse, bien moins probable, que cette œuvre était due à *Colard Jacoris*, tailleur d'images, qui mourut en 1395, à l'hôpital des Grands Malades à Namur. On sait que ce dernier avait sculpté sa tombe dans l'église de cet hôpital et qu'il prit, pendant les dernières années de sa vie, l'habit religieux, en se vouant à soigner les pestiférés et les lépreux. Cependant il n'existe pas de traces dans les anciens comptes du Brabant de travaux qu'il aurait faits pour la cour ducale. Au surplus, en comparant la gravure de Butkens avec celle de la tombe de Colard Jacoris, insérée par M. Jules Borgnet dans le tome I^{er} des *Annales de la Société archéologique de Namur*, on voit que ces deux sujets de sculpture n'offrent pas un caractère de similitude pouvant faire supposer qu'ils sont dus au même artiste.

Commencé vers 1363 et achevé en 1367, le superbe tombeau de l'abbaye de Villers était placé au pied du maître autel; il avait dix pieds de hauteur sur cinq de

largeur; l'artiste en avait relevé les ornements par des dorures et des émaux. On y voyait Jean III, de grandeur naturelle, couché sur un socle oblong, le front entouré d'une couronne d'or, chargée de petits sautoirs de gueules, ayant barbe entière, cheveux longs et revêtu de son armure ainsi que d'une cotte de mailles. Les armoiries, aux quatre lions de Brabant et de Limbourg, ornaient sa cuirasse et son bouclier. Un dais, élégamment ouvragé et également à plat sur la pierre, surmontait la tête du prince célèbre que ses contemporains surnommaient le Triomphant. Sur les quatre faces de la tombe se trouvaient trente petites niches, qui furent sans doute garnies de statuettes et qui disparurent, apparemment, lors des dévastations commises à l'abbaye pendant les troubles du xvi^e siècle, car Butkens ne les a pas indiquées dans sa gravure. C'est aussi aux iconoclastes qu'il faut attribuer les mutilations des bras et des jambes de la statue. Il est à supposer que le reste du tombeau disparut vers la fin du xviii^e siècle, époque où l'abbaye fut abandonnée, à la suite des déprédations qui ont causé, comme plus de deux cents ans auparavant, de si irréparables désastres dans presque tous les édifices religieux des Pays-Bas.

Edmond Marchal.

Mon mémoire couronné par l'Académie. — Pinchart, *Archives des arts*. — Butkens, *Trophées*. — Tarlier et Wauters, *Géogr. et hist. des communes belges*, Genappe. — J. Borgnet, *Les Grands Malades, Annales de la Soc. archéol. de Namur*, t. 1^{er}.

GARNIER (*Guillaume*), GARNERIO, GARNERIUS ou GUARNERIUS, compositeur du xve siècle. Le titre d'une de ses compositions nous apprend qu'il était Belge. Il acquit une grande réputation comme professeur en établissant des cours de musique, d'abord à Milan et, plus tard, à Naples, où il vivait en 1480. On connaît de lui une chanson commençant par ces mots : *Consolés-moi*, et portant en tête *Guilh. Guarnier, Belg.*; elle fait partie d'un manuscrit du commencement du xvi^e siècle, contenant des chansons françaises et fla-

mandes à trois et à quatre parties. Ce manuscrit appartient à lord Spencer. Garnier est aussi l'auteur d'un motet inséré dans le recueil publié par Attaingnant, à Paris, en 1529, et d'une chanson française à quatre voix : celle-ci se trouvait insérée dans le XI^e livre, publié par le même éditeur en 1542.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie générale des musiciens*, 2^e édition.

***GARNIER** (*Jean-Guillaume*), mathématicien, professeur, né à Reims (France), le 13 septembre 1760, mort à Bruxelles, le 20 décembre 1840. Après avoir fait ses humanités, avec grand succès, au collège de sa ville natale, il se rendit à Paris, où il donna d'abord des cours de chimie, de botanique, de physique et de mathématiques. Il fut chargé ensuite du cours supérieur de fortifications à l'école militaire de Colmar. Il revint à Paris lors de la suppression de cet établissement (30 juin 1789) et y trouva bientôt de l'occupation. Firmin Didot, le célèbre imprimeur, qu'il avait eu pour élève, le mit en rapport avec l'ingénieur De Prony. Celui-ci refaisait, à ce moment, l'Architecture hydraulique de Bélidor et il invita Garnier à revoir cet ouvrage et à lui communiquer ses observations critiques. De Prony ayant été nommé, en 1791, directeur général du cadastre de la France, appréciant le mérite de Garnier, le fit agréer comme chef de la division géométrique dans la même administration. Garnier remplit aussi à l'école polytechnique les fonctions d'examineur des aspirants, pendant les années III à VIII de la République. Le 20 avril 1798, il devint, dans la même école, l'adjoint de Lagrange, fonction qu'il occupa jusqu'au 8 janvier 1802; enfin, le 21 fructidor an XI, on lui confia la chaire de mathématiques transcendantes au lycée de Rouen et, le 3 septembre, lors de la nouvelle organisation de l'école de Saint-Cyr, il fut appelé à y professer le même cours. Garnier s'était fait une bonne réputation scientifique, tant par son enseignement public que

par la publication d'un grand nombre d'ouvrages. Lorsque le roi Guillaume I^{er} institua les universités de l'Etat dans les provinces méridionales de son royaume, il fit appel à Garnier pour le comprendre parmi les professeurs de l'université de Gand. L'installation de cette université ayant eu lieu le 9 octobre 1817, Garnier y fut chargé des cours de mathématiques et d'astronomie physique; d'après le programme arrêté, il devait donner ultérieurement des leçons sur l'astronomie mathématique, sur les mathématiques transcendentes, l'hydraulique et l'hydrostatique.

A cette même époque, le futur directeur de l'Observatoire de Bruxelles, Ad. Quetelet, enseignait les mathématiques au collège de Gand. L'analogie des fonctions établit bientôt entre le jeune professeur et le savant déjà célèbre, des rapports fréquents et sympathiques qui exercèrent une grande influence sur l'avenir de Quetelet; ils l'entraînèrent avec plus d'ardeur vers l'étude des sciences, alors que ses goûts particuliers l'auraient peut-être porté de préférence vers les études littéraires. L'intimité s'établit entre les deux hommes, et afin d'alléger le poids des travaux dont son vieil ami était surchargé, Quetelet prit sur lui de donner quelques-uns de ses cours. De la sorte, comme lui-même le dit dans son article biographique, il fut en même temps l'élève et le collègue de Garnier.

Il y avait alors, dans le pays, pénurie d'hommes de science, et le gouvernement des Pays-Bas invita spécialement les professeurs des universités à former des élèves aptes à donner l'enseignement supérieur et moyen. On dut à Garnier l'éclosion de nombreux et d'excellents professeurs. Il suffira de citer (indépendamment de Quetelet) Timmermans, Verhulst, Lemaire, Lannoi, Mareska, Charles Morren, etc. Ce n'est pas là le moindre des services rendus par lui à l'instruction publique.

Les sociétés savantes du pays et de l'étranger se firent un honneur de compter Garnier dans leur sein; il fut successivement membre de la Société philo-

mathique; membre, depuis le 10 juin 1818, de l'Académie royale des sciences et des lettres de Bruxelles; de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand; de la Société provinciale des sciences et arts à Utrecht; de la Société des sciences, d'agriculture et des arts de Lille; membre de la Société des sciences physiques et chimiques de Paris; collaborateur du *Recueil encyclopédique belge*; membre correspondant de la 1^{re} classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut historique de Paris.

Mais tant de succès ne prémunirent point Garnier contre certaines tribulations : le 20 décembre 1830, la faculté des sciences de l'université de Gand ayant été supprimée, il se vit tout d'un coup réduit au traitement d'attente; toutefois le gouvernement le nomma président de la commission des examens en sciences, membre de celle des examens en lettres, et le collège des curateurs lui confia la direction du cabinet de physique. De la sorte, comme il le dit lui-même, le professeur en non-activité eut un redoublement d'activité. La loi du 30 septembre 1835, sur le haut enseignement, ne maintenant que les universités de Gand et de Liège, Garnier fut laissé à l'écart lors de l'organisation du nouveau corps professoral. Cet oubli injuste le désola; mais sa pension ayant été réglée, y compris tout l'arriéré, il finit par se consoler de sa mésaventure et ne songea plus qu'à finir tranquillement ses jours au milieu de ses livres. Sous l'influence de cette pensée, il alla se fixer à Bruxelles, où l'avait précédé son spirituel et estimable compatriote, le professeur Raoul.

Garnier publia en Belgique les ouvrages suivants : 1^o *Éléments de géométrie, contenant les trigonométries rectiligne et sphérique, les préliminaires ou éléments de géométrie descriptive*. Gand, 1818, 2^e édition; la première ayant été publiée à Paris; 2^o *Arithmétique*. Gand, 1818, 4^e édition. Ce dernier ouvrage, travaillé soigneusement, a été suivi avec fruit par les élèves de l'ancienne université; 3^o *Algèbre en deux sections*. Bruxelles, 1820, in-8^o, 4^e édition; 4^o *Elementa*

arithmetica, algebra et geometria, in usum prælectionum academicarum. L'auteur explique l'utilité de cet ouvrage : son cours était presque le seul qui se fit en français; les examens et les thèses se passant en latin, c'était une difficulté de plus pour le candidat d'improviser dans cette langue les réponses aux questions; il lui fallait donc un ouvrage dans lequel il pût retrouver le texte des leçons. Garnier a aussi rédigé et fait imprimer un traité d'astronomie descriptive, laissé inachevé par suite d'autres travaux. Il composa également des notes sur la Physique de Fischer, qui complètent celles de Biot. Il fut un des fondateurs et des rédacteurs des *Annales belgiques*, ouvrage comptant 14 volumes in-8^o. Il a traité, dans ce journal, un grand nombre de questions scientifiques des plus utiles. Il fonda en 1825, avec Ad. Quetelet, la *Correspondance mathématique et physique*, et collabora aux deux premiers volumes de ce recueil. Le désir de propager le goût de cette science et de donner aux personnes qui s'en occupent les moyens de faire connaître leurs recherches, en avait suggéré l'idée première. Mais l'un des collaborateurs résidant à Gand, l'autre à Bruxelles, Garnier finit par laisser à Quetelet la direction de l'entreprise.

Avant sa nomination à Gand, il avait publié en France un grand nombre d'ouvrages; on en trouve la nomenclature dans sa biographie écrite par Quetelet et insérée, en 1841, dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*. Lors de son séjour à Versailles, à l'école de Saint-Cyr, il avait aussi arrêté le plan d'une série de travaux, dont l'ensemble devait former le traité le plus vaste sur les sciences mathématiques. D'autres occupations apportèrent des entraves à la réalisation de ce projet.

Aug. Vander Meersch.

GASPAR ou **GASPARD**, musicien, né à Audenarde vers 1440. Voir **WEERBEK** (*Gaspard van*).

GASPARD DE L'ANNONCIATION, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles, mort en 1692. Voir **DE DONCKER** (*J.-B.*).

GASPARD DE SAINTE-MARIE-MADELEINE DE PAZZY, né à Beeringen, en 1660. Voir BECKERS (*Gaspard*).

GASPERS ou **JASPERS** (*Jean-Baptiste*), artiste peintre, né à Anvers (date inconnue), mort en 1691. Il s'est particulièrement fait connaître par des dessins pour tapisseries ainsi que par des portraits. Il fut élève de Th. U. Bossaert et se rendit en Angleterre, où les peintres Pierre Lely et Guillaume Kneller utilisèrent son pinceau. Nagler le nomme Johann Caspar Baptiste. Dans un livre très rare, on a récemment découvert quatre gravures de notre peintre; l'une d'elles a pour signature : JAN BAPTIST JASPERS IN. A FEC.

D'après Walpole, il aurait quitté sa patrie pendant les troubles de religion et serait entré, comme dessinateur, à Londres, au service du général Lawters. Il existe de lui deux portraits de Charles II, à Londres (Painters Hall et Hôpital de Saint-Barthélemy). Gaspers fut excellent dessinateur et, comme on vient de le voir, il a également gravé; cependant les manuels spéciaux ne citent aucune œuvre qui soit sortie de son burin.

Ad. Siret.

GASSEL (*Luc*), peintre paysagiste, né à Helmont, on ne sait, au juste, en quelle année; décédé pendant le XVII^e siècle à Bruxelles. Le savant Lampsonius, dans des vers écrits en son honneur, déclare le révéler comme un père :

*Salve omnes, Luca, ante alios carissime quondam
Nec levius proprio culte parente mihi.*

Quippe mihi primum graphices datus auctor
[amandae,

*Dum pingis docta rura, casaque manu.
Par arti probitasque tuæ, candorque, bonorum*

*Et quicquid mentes ducere amore potest.
Ergo fama tuæ virtutis, et artis in ævum
Vivat, utroque mihi nomine, amate senex.*

Quelques auteurs le font naître en 1480 et mourir en 1528, erreur évidente puisqu'il existe un tableau de lui daté de 1548. D'ailleurs, Lampsonius étant né en 1522 n'aurait pu le connaître. On ne sait rien de sa vie, bien qu'il paraisse avoir joui en son temps d'une grande célébrité. Son portrait, fait en 1529 par Jacques Binck, porte

sur une pierre, à gauche, l'inscription suivante : *Imago Lucae Gasseli, ab Jacobo Binco ad vivam effigiem delineata. Honos. alit. artes.* Il existe diverses copies de cet intéressant portrait, devenu très rare, notamment une de Jérôme Wierox (laquelle forme le n^o 21 de la collection Lampsonius), avec l'inscription : *Luca Gasselo helmontano pictor* et sur la marge : *Vixit et obiit Bruxellis circa an. 1560.* Il est à remarquer que l'original de Binck représente Gassel beaucoup plus jeune que Wierox, et que Lampsonius le qualifie de *vieillard*. Binck, qui était peintre de la cour de Christian III de Danemark, mourut en 1560 à Koningsbergen. Ces diverses données permettent de croire que notre peintre était encore dans la force de l'âge vers 1550. Voici les tableaux que l'on connaît de lui à Dresde, au musée : *Apollon et Pan devant le tribunal de Midas* (figures de Hubert Goltzius); *Judas et Thamar*, paysage avec figures, au musée de Vienne. Ce tableau porte le monogramme du peintre et la date de 1548. Sur un de ses paysages, appartenant à un amateur de Bruxelles, nous avons vu, en 1864, figurer dans le fond un chemin de fer... américain ! Ce tableau est daté de 1544. Lucas Gassel a traité ses paysages avec beaucoup de précision, en continuant la manière de Patenier, toutefois son coloris est un peu monotone. Papillon dit qu'il a gravé sur bois, et Brulliot parle de ses estampes portant son monogramme, bien connu : un *L* et un *G* entrelacés ; mais nous n'avons jamais rencontré aucune des pièces mentionnées. Bartsch et son continuateur, Passavant, n'en parlent pas.

Ad. Siret.

GAUCET (*J.-B.-L.-Joseph*), poète et romancier, naquit à Liège le 19 juillet 1811 et y mourut le 16 novembre 1852. Son père, receveur de l'octroi, le fit entrer dans les bureaux de la douane au sortir de l'école primaire; 1830 le trouva employé chez un entrepreneur de fourrages. La révolution de septembre, en le passionnant, éveilla

sa muse : ses chansons patriotiques : la *Liégeoise*, la *Jambe de bois*, les *Douze cuirassiers*, sont restées longtemps populaires. Il paya de sa personne comme de sa plume ; enrôlé au mois de décembre dans les *Volontaires liégeois*, il mérita du commandant de ce corps des éloges pour sa bravoure et son zèle. L'année suivante, il partit pour Paris dans le dessein d'y chercher fortune ; en dépit de bonnes recommandations, son attente fut déçue ; il dut accepter les fonctions de chef de bureau chez l'inspecteur des contributions directes, à Tongres. Là, son temps se partagea entre la besogne du pupitre et la direction gratuite d'une petite société d'amateurs, qu'il avait fondée et qui donna de nombreuses représentations dramatiques. Il eut même un instant l'idée de se faire acteur tout de bon ; mais ce projet n'eut pas de suite. Nous retrouvons Gaucet à Liège en 1834, commis de 3^e classe aux accises, puis de 2^e classe, et enfin, en 1844, mis en disponibilité sur sa demande. Il avait femme et enfants, et des appointements qui ne lui permettaient pas de nouer les deux bouts de l'année. Que faire ? Il se laissa mettre en tête d'ouvrir un modeste café. Echec, nouvelle tentative, second échec, si bien que toutes ses ressources s'épuisèrent. Il se souvint d'avoir connu, avant 1830, M. Charles Rogier, devenu ministre. Il alla droit à lui et le supplia de le faire réintégrer dans son emploi, dût-il descendre d'un cran. Le voilà derechef commis de 3^e classe, mais à peu près incapable de rendre des services ; sa santé était minée. Sans la bienveillance de l'administration, qui lui conserva son traitement jusqu'à la fin, que serait-il advenu de lui et des siens ? Il chercha des consolations dans la poésie ; mais, comme on peut s'y attendre, il broya du noir. « Point de variété, dit un de ses biographes (1), point de diversion : toujours la tristesse, la mélancolie, le découragement ; toujours des anathèmes contre la société et ses tendances ! La faute en est-elle à l'auteur ?... Chantre du malheur, Gaucet

fut le chantre de sa destinée : s'il eût célébré la joie, le bonheur, la santé, il eût porté un défi à sa cause et insulté à son infortune... Ne lui reprochons pas l'amertume de ses écrits... Il lui fallait presque du courage pour poétiser ses plaintes. »

Gaucet fut malheureusement toute sa vie un homme déclassé. Avec des aspirations d'un ordre élevé, il se vit contraint de végéter dans un milieu des plus vulgaires, et il lui manquait pour en sortir un fonds suffisant d'instruction. Plein de feu à ses débuts, plein d'illusions surtout, avec sa nature sensible et délicate, il souffrit plus qu'un autre d'avoir à rouler sans trêve le rocher de Sisyphe. Il avait *quelque chose là*, de l'imagination et du goût, le style naturel, parfois vigoureux et généralement correct, en un mot tout ce qu'il faut pour réussir ; mais après chaque effort, le rocher retombait lourdement sur lui. Ce n'est pas qu'il fût méconnu : Ph. Lesbroussart, un vrai connaisseur, l'encouragea tant qu'il put dans la *Revue belge* et honora même d'une préface ses *Nouvelles dramatiques*. Béranger lut ses *Fables*, en trouva l'invention souvent très heureuse et y loua « un choix d'expressions, une finesse d'esprit et une variété de formes très rares chez les fabulistes modernes ». Ad. Quetelet se prononça dans le même sens et n'hésita pas à déclarer que Gaucet possédait tous les titres nécessaires pour entrer à l'Académie. Hélas ! au moment même où il écrivait ces lignes, la plume tombait de la main défaillante du poète épuisé...

Gaucet fit représenter au théâtre royal de Liège, le 20 mars 1832, un vaudeville intitulé : *Louise ou l'Amour à seize ans* ; la pièce tomba ; il en composa cinq ou six autres, puis les jeta au feu. En revanche, les *Nouvelles dramatiques* furent goûtées et elles méritaient de l'être. Sa confiance en lui-même lui revint ; mais il ne s'assigna point un but précis : il s'essaya dans divers genres. Le roman *Sœur et Frère* (1840), plus ou moins imité de *Frère et Sœur* de Luchet, révèle chez son auteur une certaine aptitude à l'analyse psychologique ;

(1) Ul. Capitaine, à qui nous empruntons les principaux éléments de cette notice.

on y regrette seulement la vulgarité des détails. Ces inégalités se retrouvent dans les *Fougères*, recueil de poésies publié en 1842; plus tard, Gaucet lui-même en dit plus de mal que ses critiques. Il se mit ensuite à écrire pour les musiciens, et d'abord pour M. L. Terry (*Le Tombeau du Christ*, chœur à quatre voix d'hommes). En 1847, un concours fut ouvert (par le gouvernement) pour la composition d'un poème destiné à être mis en musique par les lauréats des conservatoires belges: « notre Liégeois entra en lice et obtint la médaille d'or, qui lui fut remise en séance publique de l'Académie. Etienne Soubre fut chargé d'écrire la partition d'*Isoline ou les Chaperons blancs*: on en fit beaucoup de bruit; toutefois ce ne fut qu'en 1855 que, grâce à un encouragement de l'Etat (3,000 francs), les honneurs de la représentation au théâtre de la Monnaie furent accordés à l'œuvre couronnée. On jugea, il faut le dire, la partition supérieure au libretto, un peu traînant et médiocrement mouvementé. Gaucet remporta encore une palme à l'Académie en 1849 pour sa cantate: *Le Songe du jeune Scipion*. Trente-cinq concurrents se l'étaient disputée: il obtint l'unanimité des suffrages. La même année, le 12 juin, à la cérémonie d'inauguration des travaux de restauration au palais de justice (ancien palais épiscopal) de Liège, une *Cantate populaire* de Gaucet, musique de Daussoigne-Méhul, fut exécutée en présence du roi et de la reine. Trois jours auparavant, une *sérénade de bienvenue*, du même poète (musique de M. L. Terry), avait tant plu à LL. MM., que le roi voulut, tout de suite, envoyer aux auteurs un témoignage de sa satisfaction (1). Citons encore un poème non couronné, mais non dépourvu de mérite: *Souvenir du Cœur*, à propos de la mort de la reine. Le *Journal de Liège* le publia le 20 mai 1851; Terry en fit la musique et on l'exécuta dans une soirée littéraire, devant l'élite de Liège. En 1852, Gaucet fit paraître, dans le *Musée populaire*, un

(1) Gaucet reçut 300 francs; M. Terry, une bague, enrichie de pierres.

recueil de chants destinés « à inspirer le goût des arts utiles et à honorer les hommes qui s'y adonnent ». La publication fut interrompue: douze pièces restèrent inédites. Les compositions officielles du poète s'arrêtèrent là: il consacra ses dernières forces à des *Fables*. Il ne lui fut donné d'en voir imprimé que le premier livre (20 fables, mai 1852); le deuxième ne vit le jour qu'après sa mort, vers la fin de décembre. Ces *Fables*, à notre avis, sont ce qui restera le plus sûrement de lui; en tout cas, elles suffisent à faire vivre son nom. La plupart des sujets sont originaux, et l'on sait si, dans ce genre, c'est un mince éloge. Elles sont d'un observateur pénétrant, d'un vaincu dans la bataille de la vie, il est vrai, mais d'un vaincu resté philosophe et pas tant infecté de pessimisme que ce qui précède le ferait croire; malgré tout, il y avait chez Gaucet une forte dose de résignation et de bon sens. Ses qualités littéraires ont été relevées avec beaucoup de tact par Henri Colson (voy. ce nom), dans le *Journal de Liège* du 11 juin 1852, et par M. L. Hymans, dans l'*Indépendance belge* du 26 décembre suivant. — Il a laissé beaucoup de pièces inédites; d'autres sont éparses dans des recueils de toute sorte: on songera peut-être un jour à en publier un choix. — La notice d'Ul. Capitaine se termine par une bibliographie très complète des œuvres de Gaucet.

Alphonse Le Roy.

Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour 1852* (voir aussi les années 1853, 1854 et 1855). — H. Colson et L. Hymans, *articles cités*. — Souvenirs personnels.

GAULTRAN (François) ou GAUTRAN, historien, écrivain religieux, né à Gravelines (ancien Hainaut), en 1591, mort à Tournai le 11 juillet 1669. En 1609, il s'affilia à la compagnie de Jésus, et, selon l'usage adopté dans l'ordre des jésuites, il fut d'abord chargé de l'enseignement des humanités. Il remplit ensuite plusieurs charges et en dernier lieu celle de préfet des études au collège de Tournai. Pendant plus de trente années il résida dans cette ville, s'y occupant de recherches sur l'histoire et

surtout sur l'origine de Tournai. On lui doit : 1^o *Abrégé de la vie spirituelle*. Tournai, Adrien Quinqué, souvent réimprimé ; une des dernières éditions est de 1669. — 2^o *La Vie de saint Druon ou Drogon, confesseur*. Tournai, 1652, in-12. — 3^o *Question historique où il se traite si Tournai est une ville des anciens Nerviens et si elle est la capitale, déduite en français et en latin par le P. François Gaultran, de la compagnie de Jésus*. Tournai, 1658, petit in-8^o. — *Dissertatio historica sit ne Tornacum urbs Nerviorum, eorumque metropolis. Eodem auctore*. Tornaci, 1658, petit in-8^o. L'auteur y discute une question d'érudition fort controversée : à savoir si Tournai, et non Bavai, fut la capitale des Nerviens. Il défend par de nombreux arguments la thèse affirmative. Le P. Gaultran va plus loin, il prétend que le *Bayacum* des anciens était Tournai et qu'on ne peut faire aucun usage des anciens itinéraires ; il appuie ce paradoxe d'un passage d'Annius de Viterbe. D'après le P. Lelong (n^o 251), cet ouvrage ne serait que l'abrégé des Dissertations contenues dans le livre intitulé : *Andreae Catulli Nervii, Tornacum, civitas metropolis et cathedra Episcopalis Nerviorum*. Bruxellæ, 1652, in-4^o. Dans le catalogue du maréchal d'Estrées, n^o 16096, on indique une dissertation anonyme sur le même sujet et sous ce titre latin : *Dissertatio historica : Sit ne Tornacum urbs Nerviorum, eorumque Metropolis ? Parisiis*, in-8^o. Si cette indication bibliographique est exacte, il y aurait une seconde édition de l'ouvrage de notre auteur, imprimée à Paris, à moins qu'on ne suppose que l'exemplaire exposé en vente ne soit la dissertation latine du P. Gaultran, ordinairement jointe à la française. On connaît encore de lui son *Histoire nouvelle de Tournai, capitale des Nerviens, enrichie de plusieurs choses mémorables arrivées aux provinces circonvoisines, par le Révérend Père François Gaultran, natif de Gravelines, mais qui a demeuré au collège de Tournai l'espace d'environ trente ans continus, y est mort le 11 juillet 1669. Laquelle en dix-sept cent quatre-vingt-un*

fut copiée de l'original, qui, écrit entièrement de la main de l'auteur, fut tiré de la bibliothèque des PP. Jésuites du collège de ladite ville lors de leur suppression et se trouve actuellement dans les archives de l'Evêché de Tournai. 3 vol. in-folio. Cette copie fait partie de la bibliothèque publique de Tournai. Feu Barthélemy du Mortier, ministre d'Etat, en possédait le manuscrit original, qui fut mis en vente publique à Gand, en 1879, n^o 1081, et adjugé à M. de Campigneules pour 55 francs. Du Mortier prétendait qu'il en existait aussi un abrégé.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 293. — Sotwel. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. II.

GAUSSOIN (*Aug.-Louis*), professeur, compositeur de musique, littérateur, né à Bruxelles le 4 juillet 1814, mort le 14 janvier 1846. Son père était Français d'origine, naturalisé belge en 1814 et fut successivement professeur au Lycée de Liège et à celui de Bruxelles. Auguste-Louis reçut une bonne instruction littéraire, et ses goûts particuliers le portèrent vers l'étude de la musique. Il reçut des leçons de Musset, qui devint depuis ténor de l'Opéra-Comique, puis de Snel ; apprit l'harmonie de Charles-Louis Hanssens, la fugue sous Fétis, et devint répétiteur de la classe d'harmonie au Conservatoire de Bruxelles, position qu'il dut quitter par cause de maladie. Il partagea alors son temps entre la production musicale et les travaux littéraires, composant de nombreuses romances et dirigeant plusieurs journaux, *l'Annonce*, *la Belgique littéraire*, *l'Enclume*, etc. Gaussoin brûlait du désir d'être utile à ses concitoyens ; devenant tout ce que les arts, et la musique en particulier, peuvent apporter d'amélioration dans les mœurs, de bien-être dans la condition des classes inférieures et développer des intelligences qui resteraient ignorées, il résolut de populariser les bienfaits civilisateurs de la musique et créa, en 1837, à Bruxelles, les Concerts du peuple, puis ouvrit à l'école communale de Saint-Josse-ten-Noode un cours de chant d'ensemble pour les ouvriers. Il fut pour ainsi dire le

fondateur de nombreuses sociétés musicales qui surgirent dans tout le pays : Ces sociétés, disait-il dans une circonstance solennelle, « qui se forment jusque » dans les villages, sont autant de foyers » de civilisation intelligente ; le charme » de l'étude de la musique prépare » l'esprit à des études plus sérieuses. » Ceux qui s'unissent dans de mélodiques » ques concerts doivent réunir leur esprit » prit dans la fraternité. C'est la mission » de l'art, c'est la mission que j'ai voulu » rendre populaire en fondant les *Concerts du peuple*. »

En 1843, il devint directeur du journal la *Belgique musicale*, dont il releva l'importance artistique et dans lequel il inséra une *Histoire de la musique belge*, ouvrage considérable qui l'obligea à de nombreuses recherches dans les bibliothèques de Munich, Mayence, Darmstadt et Strasbourg, et dont plusieurs chapitres furent reproduits en France, et traduits en Hollande et en Allemagne. C'est, lit-on dans la *Revue de Liège*, 1846, t. 1^{er}, p. 93, un monument de patriotisme éclairé et de patiente érudition, qui assure à son auteur une page additionnelle dans le récit des progrès que l'art musical aura faits chez nous dans ces derniers temps. Pour parfaire cette œuvre, il n'a reculé devant aucune difficulté. Recherches multiples dans des archives peu consultées auparavant, investigations longues et pénibles, rien ne l'a rebuté. Cet ouvrage est non seulement instructif, mais il est écrit d'une manière très attrayante.

Outre de nombreux morceaux de musique légère, dont quelques-uns ont paru dans divers recueils : l'*Artiste*, l'*Orphée*, l'*Album de chant*, on connaît de Gaussoin les compositions suivantes : 1^o *Sérénade pour orchestre*, exécutée par les élèves du Conservatoire de Bruxelles pour fêter la nomination de Fétis à la direction de cet établissement. 2^o *Album lyrique*, publié à Bois-le-Duc ; 3^o la *Chute des feuilles*, élégie exécutée à la Société de Sainte-Cécile ; 4^o le *Poète mourant*, cantate chantée en 1836, par Canaple, à un concert donné à la Société de l'hôtel d'Angleterre ; 5^o la *Mort du Contrebandier*,

cantate chantée à la Société des Arts ; 6^o *Album de chant*, publié à Bruxelles. en 1843 ; 7^o *Ouverture à grand orchestre*, exécutée en 1842, à un concert de la Société Philharmonique et faisant partie d'un opéra inédit. Il a aussi laissé en manuscrit un opéra dont il a composé les paroles et la musique. En général, ses chants reproduisent si heureusement l'intention des paroles qu'on ne les oublie plus dès qu'on les a entendus.

Aug. Vander Meersch.

Supplément et complément à la *Biographie universelle des musiciens*, de Fr. Fétis, par A. Pougin. Paris, 1878. — *Revue de Liège*, 1846, t. 1^{er}, p. 93.

GAUTHIER BERTHOUT, seigneur de Malines. Voir BERTHOUT.

GAUTHIER DE BRUGES, archidiacre de Térouanne et chanoine de Bruges, vivait au x^e siècle, du temps de Charles le Bon, comte de Flandre, dont il était le confesseur. Sur les instances de l'évêque de Térouanne, il écrivit la vie du malheureux comte. Son récit, qui est entièrement fait au point de vue religieux, est moins intéressant que celui du notaire Gualbert, qu'il complète toutefois. Il a été imprimé par les Bollandistes. Il en existe encore une autre édition, qui a pour titre : *Vita S. Caroli comitis Flandriæ martyris ab autore coætaneo f. Gualberto Tornacensis ecclesiæ canonico ante annos prope quingentos scripta. Ex bibl. S. Mariæ Igniacensis Lutetiæ Parisiorum, Cramoisy 1615.*

Émile Varenbergh.

Piroñ, *Levensbeschryvingen*. — *Biogr. de la Flandre occidentale*. — *Acta sanctorum Belg.*

GAUTHIER DE SOIGNIES, troubadour du xiii^e siècle, né à Soignies, comme son nom l'indique, et vivant en 1250. On ignore les circonstances de sa vie. Fr. Fétis (*Biographie universelle des musiciens*) dit que les manuscrits de la bibliothèque nationale à Paris contiennent sept chansons notées, de sa composition.

Aug. Vander Meersch.

GAUTIER, écrivain ecclésiastique et abbé du Saint-Sépulcre à Cambrai, naquit probablement vers l'année 1020,

et mourut le 7 mai 1091. Il embrassa la vie religieuse et fit sa profession à l'abbaye de Saint-Vaast, près d'Arras, etc. Après y avoir séjourné quelques années, il fut chargé par Gérard de Florennes, évêque d'Arras et de Cambrai, du soin des âmes dans une chapelle que celui-ci avait fait construire dans un faubourg de Cambrai. Gautier en augmenta les constructions et dédia l'église à saint Nicolas. Lietbert, successeur de l'évêque Gérard, y joignit, plus tard, un monastère, et fut secondé dans ses libéralités par l'archidiaque Gaucher ou Valcher, et par Erlebold, maire de Cambrai, avec lesquels il avait fait le voyage de Terre Sainte. C'est par suite de cette dernière circonstance que le nouvel établissement reçut le nom d'abbaye du Saint-Sépulcre.

On consacra l'église le 25 octobre 1064, et Gautier en devint le premier abbé. Sous son habile direction, la nouvelle abbaye prit des développements considérables, grâce à la protection du pape saint Grégoire VII et aux donations généreuses que lui fit l'évêque Gérard II, successeur de Lietbert. Gautier composa une *Vita sancti Vindiciani episcopi Cameracensis et Atrebatensis*. L'auteur dédie son opuscule : *Johanni, dilectissimo consacerdoti, quin etiam cunctis fratribus una secum ad superna tendentibus, Walterus, etsi indignus, gratus tamen Divinitatis munere abbatibus insignitus nomine*. Cette vie, conservée autrefois, en manuscrit, à l'abbaye de Saint-Vaast et chez les Bollandistes à Bruxelles, a été publiée en abrégé par Haræus, par Gazet et par le P. Rosweydyus.

E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 532. — Le Glay, *Cameracum christianum*, p. 170.

GAUTIER ou **WALTER**, évêque de Tournai, né vers le commencement du XIII^e siècle et décédé le 19 août 1173. Il était fils d'Alain de Tournai, et remplissait les fonctions importantes de doyen du chapitre de cette ville, lorsque, en 1166, il fut promu à la dignité de chef du diocèse. Son sacre, comme le rapporte l'historien Cousin, n'eut lieu que deux années plus tard. Le 5 mai 1169,

il réunit à Tournai un synode diocésain pour réformer grand nombre d'abus qui s'étaient glissés dans la discipline ecclésiastique. Ce fut devant cette assemblée qu'il fit don de l'autel ou église de Roubaix au réfectoire du chapitre cathédral; en effet, à cette époque, les chanoines vivaient encore en communauté. Dans la suite, il donna aux mêmes chanoines les autels de Somergem, Meerendré, Vurste, Knesselaere, Gothem, Bondues, Olsene, Oesselghem et Meaulne. Il fonda aussi, au chapitre de sa cathédrale, dix nouvelles prébendes canoniales, et les dota non moins largement que les anciennes. Grâce à cette libéralité, le nombre des chanoines fut porté de trente à quarante.

Gautier confirma l'abbaye de Saint-Vaast, à Arras, dans la possession de plusieurs églises importantes, incorporées à cet établissement. En 1171, il déposa les reliques de saint Liévin dans une chasse précieuse et fixa, au 27 juin, la célébration de la fête de l'apôtre des Flandres. Enfin, peu de temps avant sa mort, il fonda encore deux chapellenies sacerdotales à la cathédrale de Tournai.

E.-H.-J. Reusens.

J. Le Groux, *Summa statutorum synodaliū cum prævia synopsi vite episcoporum Tornacensium*, p. LXXXI. — Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'histoire de l'église cathédrale de Notre-Dame de Tournai*, II, p. 48. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, IV, p. 266.

GAUTIER ou **WALTER DE CROIX**, évêque de Tournai, né à Croix près de Lille au commencement du XIII^e siècle, décédé le 19 janvier 1261; fils d'Eustache de Mandre et de Mathilde de Croix. Il était chanoine et doyen de la cathédrale de Tournai, lorsque les suffrages du chapitre l'élevèrent, en 1252, sur le siège épiscopal de cette ville. Son administration fut la continuation du sage gouvernement de son prédécesseur Gautier ou Walter de Marvis. Il travailla surtout à obtenir que les chanoines et, en général, tous les bénéficiers fissent leur résidence d'après la prescription des saints canons, et reçussent à temps les ordres sacrés. C'est dans ce sens qu'il adressa des ordres aux cha-

noines de Thourout et aux bénéficiers de Comines. Il unit l'office de pénitencier à une prébende du chapitre cathédral, et fonda la paroisse de Wasquehal. En 1258, il consacra le maître-autel de la cathédrale, et, en 1258, la chapelle ou oratoire des Frères-Mineurs de Bruges. Le palais épiscopal fut agrandi par ses soins en 1260, et il fit don à la cathédrale de quatre ornements sacerdotaux complets, de deux mitres, d'une crosse, d'une pixide ou ciboire en argent doré, et d'autres objets précieux. Gilles Li Muisis nous apprend aussi que Gautier de Croix conférait de préférence les prébendes canoniales à des clercs instruits et lettrés.

Ses restes mortels furent enterrés dans le chœur de la cathédrale, devant la statue en bronze de Moïse. Son tombeau en cuivre, détruit d'abord par les calvinistes, fut rétabli, en 1580, par les soins du chapitre et orné d'une épitaphe reproduite par Le Maistre d'Anstaing, dans ses *Recherches*, II, p. 60.

E.-H.-J. Reusens.

J. Le Groux, *Summa statutorum synodaliū cum prævia synopsi vitæ episcoporum Tornacensium*, p. cv. — Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'histoire de l'église cathédrale de Notre-Dame de Tournai*, II, p. 60.

GAUTIER ou **WALTER DE MORTAGNE**, évêque de Laon, né à Tournai, vers la fin du x^e siècle, décédé dans sa ville épiscopale le 16 juillet 1174. Il était fils de Walter, châtelain de Tournai, et fut élevé à l'école du chapitre de cette ville. Après en avoir suivi les cours, il se rendit vers 1112, avec plusieurs autres Tournaisiens, à l'école de la cathédrale de Reims, que dirigeait alors le célèbre Albéric. Voici ce qu'on lit dans l'*Histoire littéraire de la France*, IX, p. 337, au sujet du séjour que Walter fit en cette dernière ville : « Gautier de Mortagne, qui devint ensuite scolastique (*lisez* : écolâtre), puis évêque de Laon, se rendit aussi disciple d'Albéric. Celui-ci réunissoit en sa personne la dignité d'archidiaque avec celle d'écolâtre. Il avoit de l'éloquence, un grand fond de sçavoir, parloit avec grâce, et veilloit à faire observer une exacte discipline parmi ses

étudiants. Mais il étoit diffus dans ses leçons et manquoit de talent pour répondre aux difficultés qui lui étoient proposées. Ce défaut en découvrit un autre dans ce professeur, et fit voir que les plus grands hommes ont presque toujours leur foible. Gautier de Mortagne, qui avoit beaucoup de pénétration et de subtilité d'esprit, s'étant aperçu de l'embarras d'Albéric à résoudre les questions difficiles, affectoit de lui en faire sans cesse. Le maître, irrité de ce procédé, prit Gautier en telle aversion, qu'il fut obligé de quitter son école ». La division survenue entre le docteur Albéric, écolâtre de la cathédrale de Reims, et Gautier de Mortagne, l'un de ses principaux disciples, fit prendre à Gautier le parti de se retirer à l'abbaye de Saint-Remi. Là, du consentement de l'abbé et des moines, il ouvrit une école publique, où se rendirent grand nombre de clercs qui prenaient des leçons d'Albéric. Un des plus connus était Hugues, de Tournai, mort abbé de Marchienne en 1158. Mais les envieux de Gautier ne lui permirent pas de tenir longtemps son école à Saint-Remi, et leurs vexations l'obligèrent à se transférer à Laon.

Ce fut probablement vers 1120 que Walter de Mortagne vint dans cette dernière ville, où il remplaça, comme écolâtre, un certain Raoul, et y fut suivi par plusieurs jeunes ecclésiastiques de son pays et d'autres, qui s'étaient attachés à lui. Il semble avoir dirigé l'école du chapitre cathédral de Laon jusqu'à son élévation sur le siège épiscopal de cette ville, qui eut lieu en 1155, et remplit, en même temps, pendant un grand nombre d'années, les fonctions de doyen. Pendant son épiscopat, Walter réunit plusieurs synodes diocésains et assista souvent à des conciles provinciaux et nationaux; il s'y montra constamment le zélé défenseur de la discipline ecclésiastique; conservant toujours un vif attachement pour ses amis et ses compatriotes de Tournai, il se rendait fréquemment dans cette ville et y laissait des preuves de son affection, surtout vers la fin de ses jours. L'année qui

précéda celle de sa mort, il envoya des sommes d'argent considérables au chapitre de la cathédrale et à l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés, à Tournai. Ses restes mortels furent inhumés à Laon dans l'église de Saint-Martin, abbaye de l'ordre des Prémontrés; où on lui fit l'építaphe suivante :

HIC TEGO GUALTERUM, QUOD DETEGO, MUTAQUE
[PETRA,
 PRAESULIS ACTA LOQUOR, PRO LINGUA SUNT MIHI
[METRA
 CONSILIO, MONITIS, VIRTUTIBUS, HOC MODO VITAE
 REXIT, CORREXIT, EREXIT OVES ET OVILE.
 INFUIT HUIC PIETAS, SALE SED CONDITA RIGORIS,
 TORPIDA NE FIERET VIRTUS ET EGENA SAPORIS.
 ABSTULIT HUNC MUNDO DIVISIO APOSTOLORUM.
 VIVAT IN AETERNUM MERITIS ADJUTUS EORUM.

Walter de Mortagne était très versé dans l'art de l'architecture. C'est sous son épiscopat, et très probablement d'après ses indications, que fut élevée la belle cathédrale de Laon. La vieille *Chronique de Laon* lui attribue aussi la construction d'un grand nombre d'églises du diocèse : *Mortuo apud Lardunum*, dit-elle, *insigni viro Waltero de Maur-etania, qui eumdem episcopatum multis ædificiis insignivit, vocatur ad præsulatum Rogerius*, etc.

Il écrivit, entre les années 1142 et 1158, plusieurs lettres dogmatiques et philosophiques, indiquées dans la *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique* de A. Wauters.

E.-H.-J. Reusens.

Voisin, *Notice sur Walter de Mortagne, évêque de Laon*, dans les *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, XIV, p. 272-284. — *Histoire littéraire de la France*, t. XIII, pp. 511-515.

GAUTIER D'ARRAS, trouvère du XIII^e siècle. — Selon son éditeur Massmann, il aurait suivi comme clerc ou chapelain le roi Louis VII en Palestine. Protégé par la reine Eléonore de Guyenne, qui aimait les poètes, il passa au service de sa fille Marie qui en 1153 épousa Henri I^{er}, comte de Champagne et frère de Thibaut V de Blois. Ce dernier comte, mort en 1198, engagea Gautier à rimer un roman d'aventures sur la légende de l'empereur Eracle (Héraclius). Avant d'inspirer au grand Corneille son intrigue la plus compli-

quée, ce sujet fut bien souvent traité par les narrateurs du moyen âge, d'après des sources byzantines, plus ou moins falsifiées. Des chroniqueurs sans critique ont suggéré de bonne heure des romans pathétiques sur les malheurs d'Héraclius. L'œuvre de Gautier, l'*Empereur Eracles*, qui comprend 14,000 vers, n'a pas de véritable unité de composition. La première partie de cette compilation de contes orientaux traite des dons merveilleux départis à Eracles : il peut, à première vue, connaître les vertus occultes des pierres précieuses, les qualités des chevaux et les pensées les plus secrètes des femmes. Massmann a signalé ici de curieuses analogies avec des poèmes indiens, par exemple, avec l'histoire des amours de Nâla et Damayanti. Un grand épisode se détache, ensuite, de tout cet ensemble fantastique, c'est l'histoire de l'impératrice Atanaïs qui trompe son mari, l'empereur Loijs, pour se venger de ses soupçons et de ses accès de jalousie. Outre quelque roman byzantin (*Erotocritos*, etc.), on a cru reconnaître à plus d'un détail le souvenir des querelles de Louis VII et d'Eléonore de Guyenne pendant la deuxième croisade. On suppose que Gautier a dû assister à plus d'une scène étrange. Il ne s'est tourné un peu vers l'histoire proprement dite que quand il raconte la guerre d'Eracles contre Chosroès et la reprise de la vraie croix sur les Perses. Dans cette dernière partie, quelques descriptions de batailles semblent indiquer un poète qui a vu de près les luttes des chrétiens et des Sarrasins. Vers la fin de ce poème bizarre, mais qui reflète assez bien l'esprit de son époque, l'auteur nous apprend qu'un prince belge, Baudouin IV, le Bâtisseur, comte de Hainaut, s'intéressa particulièrement à ses vers. Il était le frère de Marie de Hainaut, femme « du bon comte Thibaut », son autre protecteur.

Fait m'en a mainte asalie
 Cil ki a Hainau en baillie
 Que je traissise l'œuvre à fin.

Il parut dès 1156 une paraphrase allemande de ce poème à peine achevé

en 1154. L'auteur, *Meister Otte*, indique la source wallonne :

*Als ers an einem buoche las
Daz an Wallischen geschriben was.*

Dans cette imitation faite en dialecte de l'Allemagne méridionale, Massmann croit à tort reconnaître le célèbre chroniqueur Othon de Freisingen, qui a pu se trouver en Palestine en même temps que Gautier. Ils ont pu se connaître aussi à l'Université de Paris. Toujours est-il que Meister Otte allonge son *Eraclius* par des emprunts faits à la chronique impériale du savant évêque, cousin de l'empereur Frédéric Barbe-rousse.

Gautier a probablement connu le jeune neveu de Conrad III en Palestine, puisqu'il a dédié une de ses œuvres à Béatrix, héritière de la haute Bourgogne et deuxième femme de Frédéric Barbe-rousse. Il y parle même de leur couronnement, qui eut lieu à Rome le 1^{er} août 1167. C'est dans la dédicace imprimée, pour la première fois, dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XXII, p. 791. Il y vante « l'empereris de Rome » comme le modèle des femmes pour la courtoisie et la sagesse (c'est-à-dire, l'instruction). Elle a porté sur le trône d'Allemagne toutes les vertus héréditaires de la famille « de Viene » en Dauphiné, illustrée par des papes et par des empereurs. Cet hommage du trouvère artésien ouvre un poème intitulé : *Ille et Galerón*. C'est un roman emprunté à un lai breton et qui comprend 6,700 vers octosyllabes. Dans un rythme facile et un style agréable, l'auteur a été plus original, plus inventif que dans son *Eracles*. Ici encore il aime à décrire des batailles, en même temps qu'il raconte les touchantes aventures de l'orphelin Ille, fils du baron Eliduc et fiancé de la belle Galerón. On s'est demandé si ce roman d'aventures n'est pas le même que celui que Gautier avait promis à Baudouin IV, comte de Hainaut, en échange d'une faveur qu'il sollicitait. Nous lisons, en effet, dans le roman de l'*Empereur Eracles* :

Quens Bauduins, à vos l'otroi
Ains que passent cinq ans ou troi,

Metrai aillors, espoir, m'entente. (*J'espère mon esprit.*),

Sire, je sui de bone atente,
Mais gardés que n'i ait enguin : (*Tromperie*)
Se me promesse n'est en vain,
Dont gardés qu'ele soit en tems :
Vous savés assés que je pens (*pense*).

Mais s'il s'agit du roman d'*Ille et Galerón*, on ne peut guère descendre au delà de 1158, tandis que la dédicace semble bien se rapporter au couronnement qui eut lieu après le sac de Rome en 1167.

J. Stecher.

Massmann, *Eraclius*, deutsch u. französ. Gedicht. Quedlinburg à Lpz. 1842. — *Histoire littéraire de France*, t. XXII et XXIV.

GAUTIER DE BIERBEECK, bienheureux, mort en 1222. Voir BIERBEECK (*Gautier DE*).

GAUTIER DE GRAVE, écrivain ecclésiastique, appelé aussi de son nom de famille Gautier Ruys, naquit à Grave, petite ville du Brabant septentrional, et mourut à Nimègue le 30 mai 1534. Il entra dans l'ordre des Dominicains au couvent de cette dernière ville et y fit sa profession. Il se distingua surtout comme orateur sacré. Au moment de sa mort, il remplissait les fonctions de prieur du couvent de Nimègue. On a de lui les ouvrages suivants : 1^o *Apologia adversus Erasmi Roterodami librum de confessione* ; 2^o *Appendix in librum ejusdem Erasmi de usu carniū*. Ces deux petits traités parurent en un volume à Anvers, chez Simon Cocuo, en 1528 ; vol. in-8^o. L'auteur, qui résidait à cette époque au couvent des Dominicains à Louvain, les publia sous le pseudonyme de *Godefridus Ruysius Taxander*, de peur qu'Erasmus, avec lequel il était lié d'amitié, ne s'en offensât. On attribue encore à Gautier de Grave : 3^o *De ritibus olim circa baptizatos et confitentes observatis*. Coloniae 1530 ; et 4^o *Praefationes numero centum et tredecim*.

E.-H.-J. Reusens.

Quetif et Eclard, *Scriptores ordinis Praedicatorum*, II, p. 895. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 383. — Vander Aa, *Aardrykskundig Woordenboek*, IV, p. 771.

GAUTIER DE LILLE OU DE CHATILLON, poète latin, né à Ronchin

près de Lille, fleurit vers 1170-1180. Il est peu probable qu'il se soit nommé Philippe Gautier, comme il est souvent désigné, car les noms doubles étaient encore inconnus à cette époque. Les détails que nous avons sur sa vie nous sont fournis principalement par les biographies que donnent les glossateurs de son poème épique; ces biographies se trouvent dans divers manuscrits avec trois versions différentes. La première nous apprend l'endroit précis de sa naissance. Il est dit, dans la seconde, qu'il étudia, à Paris, sous Etienne de Beauvais, et qu'il dirigea ensuite les écoles à Châtillon. D'après la troisième biographie, il exerça auparavant la même charge à Laon. Quoi qu'il en soit, son séjour à Châtillon dut être assez long, puisqu'il lui valut le surnom qu'il porte d'ordinaire.

Gautier y composa un traité contre les Juifs (v. III, 3), avec Baudouin, chanoine de Braine, petite ville située sur l'Aisne, dans le voisinage de Châtillon-sur-Marne. Le séjour de notre auteur doit donc être placé dans cet endroit et non dans une des autres localités portant le même nom. Le traité, divisé en trois livres, est écrit sous forme de dialogue et a pour but de prouver que le Messie attendu par les juifs n'est autre que Jésus et que le Vieux Testament lui-même établit l'existence de la Trinité. Gautier y montre une connaissance fort étendue de l'Ecriture; le livre est, de plus, bien écrit et intéressant. Nous y voyons l'auteur disputant, à Châtillon, avec les juifs, et un signe que la discussion était sérieuse, c'est que nous rencontrons déjà ici l'objection faite au passage d'Isaïe VII, 14, *Ecce virgo concipiet*, que le texte hébreu porte *halma* signifiant *puella* et non *virgo*.

Cependant ce n'est pas à des écrits théologiques, mais à ses poésies que Gautier dut sa réputation. Il écrivit d'abord plusieurs petites pièces ou rythmes en vers rimés, qu'il appelle lui-même *moduli*. Elles eurent un grand succès et, comme il le dit dans son épitaphe, firent retentir son nom dans tous les pays gaulois :

nomen
Perstrepuît modulis Gallica tota meis.

Un manuscrit de Paris nous en a conservé dix dont il est certainement l'auteur; mais il est probable qu'il en composa davantage, et peut-être faut-il lui attribuer aussi plusieurs chants latins qui nous ont été transmis sous le voile de l'anonyme. Les poésies rimées de Paris sont toutes des satires contre les vices du siècle : Gautier déplore vivement le schisme qui déchire l'Eglise, s'indigne contre l'empereur Frédéric qui l'a provoqué, et contre Henri II d'Angleterre, *rex neronior ipso Nerone*, représentant l'un et l'autre comme des précurseurs de l'Antéchrist; mais il stigmatise aussi, avec non moins de verve, la corruption des clercs, la simonie, le faste et le luxe des prélats et surtout l'amour de l'argent qui a tout envahi. La plupart des pièces sont en quatrains monorimes, dont le dernier vers est souvent emprunté à des auteurs anciens, p. ex. II, 1.

*Multiformis hominum fraus et iniustitia,
Letalis ambitio, furtum, lenocinia
Cogunt ut sic ordiar, conversus ad vitia
« Quis furor, o cives, quae tanta licentia! »*

Le style aussi révèle des études classiques, le langage est fréquemment énergique et plein de vigueur.

Néanmoins Gautier récolta par ses chants plus d'honneur que de profit. Fatigué de languir dans une position inférieure à ses talents, il partit pour l'Italie; selon le troisième biographe, il alla étudier le droit à Bologne. Dans tous les cas, il vit Rome, car, revenu à Châtillon, il adresse à ses élèves le IX^e chant ayant pour titre : *Galterus de Insula prædicans scholaribus bonis in reditu suo a Curia romana*. C'est alors sans doute aussi qu'il écrivit la poésie *Propter Sion non tacebo*, qui porte dans les manuscrits le nom de Galterus. L'avarice et l'astuce de certains membres de la Curie y sont spirituellement décrites :

*Dulci cantu blandiuntur
Ut syrenes et loquuntur
Primo quaedam dulcicia :
« Frare ben te recognosco,
Certe nihil a te posco,
Nam tu es de Francia. »
Ita dicunt cardinales,
Ita solent dii carnales*

*In primis allicere ;
Sic instillant fel draconis
Sed in fine lectionis
Cogunt bursam vomere.*

Gautier nomme dans ce chant Pierre de Pavie, évêque élu de Meaux, comme un de ses protecteurs ; il fut donc écrit entre les années 1171 et 1175, pendant lesquelles Pierre eut ce titre épiscopal.

Avant son voyage en Italie, Gautier avait commencé aussi un poème épique sur Alexandre le Grand. Le IX^e chant porte en effet au v. 34 *in cuius opusculo Alexander legitur*. Mais quelque temps après son retour, il tomba gravement malade : il composa alors le X^e chant, paraphrase rythmique du *Miserere*, et croyant sa fin prochaine, il se fit l'építaphe suivante, dans laquelle il exprime surtout le regret de ne pouvoir terminer les gestes d'Alexandre.

INSULA ME GENUIT, RAPUIT CASTELLIO; NOMEN
PERSTREPUIT MODULIS GALLICA TOTA MEIS.
GESTA DUCIS MACEDUM SCRIPSI, SED SYNCOPA
INCEPTUM CLAUSIT OBICE MORTIS OPUS. [FATI

Heureusement le poète guérit et eut le bonheur d'achever son œuvre, qui lui avait coûté cinq ans de labeur (préface). Il la dédia à Guillaume de Champagne, dit aux Blanches Mains, et commença, pour lui faire honneur, chacun des dix livres de son poème, par une des lettres du nom de Guillaume sous la forme *Guillemus*. Il avait en effet toute raison de s'en louer. Monté en 1176 sur le siège archiépiscope de Reims, ce prélat, ami des lettres, avait accordé à Gautier les fonctions de secrétaire et de prédicateur (Marlot, *Hist. de la ville de Reims*, t. III, p. 503 ; *notarius oratorque*, 1^{er} biogr.). Faisant l'éloge de son protecteur dans le prologue, Gautier dit que la terre belliqueuse de Reims a perdu son nom de dureté (*Durocortorum*) depuis que Guillaume la gouverne, mais il ne fait aucune mention de la dignité de cardinal dont l'archevêque fut revêtu en 1179. Il est donc probable que l'Alexandride fut achevée après 1176, mais avant 1179 et, par conséquent, commencée après 1171 et avant 1174. Au VII^e livre, le poète signale comme un événement

récent le meurtre de Robert d'Aire, évêque élu de Beauvais, tué en octobre 1173.

On ne trouve dans l'*Alexandreis* aucune idée d'un plan ou d'une ordonnance poétique. L'auteur y poursuit l'histoire d'Alexandre depuis son enfance jusqu'au moment de sa mort. A part quelques détails qui dérivent du Pseudo-Callisthène (I 47, II 20, X 145) et de Flave-Josèphe (I 511 cf. *Antiq.* XI 8), Gautier emprunte les faits qu'il expose, à Justin, et à partir du v. 45 du second livre, à Quinte-Curce. Il suit cet historien jusque dans les détails de son style et se contente parfois de mettre sa prose en hexamètres ; il ne l'abandonne que dans le récit des batailles d'Issus et d'Arbèle (L. III et V), qu'il transforme en une série de monomachies dans le genre d'Homère et des Chansons de geste ; il le développe dans l'histoire du courage de Symmaque et de Nicanor (Q. C. VIII 45), dont il a su faire un épisode intéressant (IX 71-147). L'invention serait donc presque nulle dans notre poème, si Gautier n'y avait introduit quelques descriptions et allégories. Ainsi l'auteur décrit le bouclier de Darius (II 495), le tombeau de l'épouse de ce souverain (IV 176-274) et le monument funèbre de Darius lui-même (VII 382-430). L'histoire sacrée et l'histoire profane sont mêlées dans ces descriptions d'une façon étrange : sur le bouclier de Darius sont ciselés, entre autres, le combat des géants, la construction de la tour de Babel et la confusion des langues, la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. Les tombeaux sont ornés par Apelle, dont le poète fait un Hébreu ; sur le premier, l'artiste a représenté tous les événements exposés dans la Bible depuis la Genèse jusqu'à Tobie, Judith et Esdras ; sur le second, il a figuré les divers pays du monde avec leurs caractères distinctifs, sans oublier les pays modernes, par exemple :

*Superbit
Francia militibus, celebri Campania Baccho,
Arthurus Britones, solito Normannia fastu :
Anglia blanditur, Ligures amor urit habendi,
Teutonicusque suum retinet de more furorem.*

Ailleurs nous sommes introduits dans le palais de la Victoire, qui habite l'île du Tibre, servie par l'Ambition, la Gloire, le Respect, la Clémence, etc. (IV 400 svv). A la fin de l'ouvrage, nous voyons la Nature indignée de l'arrogance d'Alexandre, qui trouve la terre trop étroite pour son ambition; elle descend dans l'Erèbe pour exciter contre lui le démon Léviathan et le poète trouve ainsi l'occasion de nous décrire le séjour ténébreux, en amalgamant les idées chrétiennes avec la mythologie païenne.

Ces descriptions allégoriques, ce mélange du sacré et du profane étaient conformes au goût du temps. On reconnaît aussi le Moyen-Age dans certains artifices de style, tels que les jeux de mots (p. ex. III 104, 324, 335) et la réunion des membres semblables de plusieurs propositions coordonnées, comme dans ces vers;

monet, allicit, arctat
Fortes, conductos, cives, prece, munere, verbo.
VI, 54.

Mais, sous d'autres rapports, il est supérieur à son époque : le latin est assez correct et prouve des lectures assidues dans Virgile, Lucain, Stace et Claudien; les règles de la prosodie et de la métrique sont généralement observées; le récit n'est pas dépourvu de chaleur, et le style pèche plutôt par l'enflure que par la platitude. Enfin on rencontre dans l'Alexandrède des comparaisons et des images heureuses et des sentences exprimées avec netteté et précision, dont plusieurs sont devenues proverbes. En voici quelques unes;

Materiam virtutis habes, rem profer in actum.
I, 83.

Non eget externis qui moribus intus abundat.
I, 107.

Instabile est regnum quod non clementia firmat.
I, 342.

Cumque caput nutat, turbari membra necesse est.
III, 157.

sic paene malorum
Omnia cum quodam veniunt incommoda fructu.
ib. 273.

Incidit in Scyllam cupiens vitare Charybdim.
V, 301.

Mollius ossa cubant manibus tumulata suorum.
VI, 283.

Sola mori nescit eclipsis nescia virtus.
ib. 335.

Gravis est medicina dolenti. ib. 396.

Le succès de l'Alexandrède dépassa encore celui des *moduli*. Il est attesté par le grand nombre de manuscrits qui nous en sont parvenus et par la jalousie même de son contemporain et compatriote Alain, qui fait figurer Gautier dans son Anticlaudian, I 5, sous le nom de Maevis. G. Brito (vers 1223) le considère, dans la Philippéide, comme un modèle qu'il ne peut atteindre, et un autre poète dit de lui : *Quidquid gentiles potuerunt scire poetæ totum Gualtero gratia summa dedit* (1er biogr.). Bientôt l'Alexandrède fut lue et commentée dans les écoles et, du temps d'Henri de Gand (1220-1293), on en préférerait même la lecture à celle des auteurs anciens. Jacob van Maerlant le traduisit en flamand sous le titre d'*Alexanders Geesten*.

Pour récompenser notre poète, l'archevêque Guillaume lui fit accorder un canonicat à l'église d'Amiens. Il y termina sa vie d'une façon malheureuse, atteint de la lèpre (2^e et 3^e biogr.).

S'il fallait en croire Cave, Gabricius et Foppens, Gautier aurait fini ses jours en 1201 ou 1202, à Tournai, où il aurait été prévôt de la cathédrale, ou, comme le disent ces écrivains, *præpositus canonicorum*. Nous n'avons rien trouvé qui justifie cette assertion. La *Gallia Christiana* énumère tous les prévôts dont les noms étaient connus des érudits du commencement du XVIII^e siècle, et il est peu probable qu'on y eût omis un homme de la valeur de Gautier, s'il avait réellement occupé cette fonction. Si par les mots *præpositus canonicorum*, il fallait entendre le doyen du chapitre, on peut affirmer plus positivement encore que Gautier n'a pas été revêtu de cette charge, car nous avons la liste complète des doyens.

Bulæus et beaucoup d'écrivains après lui pensent que notre Gautier est le *Walterus* ou *Gualterus de Insula* auquel Jean de Salisbury adressa plusieurs lettres en 1166, et qui se trouvait alors parmi les clercs de la cour d'Henri II d'Angleterre. Brial est plutôt d'avis qu'il s'agit ici de Gautier de Coutances, né probablement dans l'île de Gersey,

dans le diocèse de Coutances (*Recueil des hist. de Fr.*, t. XVI, p. 537, *Hist. littér. de Fr.*, t. XVI, p. 536) et son opinion est suivie par Guinguené et par l'abbé Ulysse Chevallier. Les auteurs allemands, au contraire, qui se sont, dans les derniers temps, occupé de Gautier de Châtillon, Müldener, Giesebrecht et Peiper, continuent à identifier les deux personnages. Nous ne pouvons leur donner raison. Le Walterus de la cour d'Henri est un homme influent, bien vu du roi, qui lui confie des missions délicates ; d'un autre côté, sa sagesse, sa modération et sa piété inspirent de la confiance aux amis de l'archevêque de Cantorbéry et Jean de Salisbury, alors en exil à Reims, cherche à le faire intervenir en faveur de Thomas. Il lui témoigne le plus grand respect ; il n'a pas oublié, dit-il, les grands services que Gautier lui a rendus jadis comme *magister* et *dominus* (*Epist.* 195). Or quels services Gautier de Châtillon, plus jeune que Jean de Salisbury d'une vingtaine d'années, pouvait-il avoir rendus, en cette double qualité, à l'illustre Anglais en 1166 ? Quelle influence pouvait avoir à la cour d'Angleterre ce poète réduit encore six ans plus tard à enseigner la grammaire dans une petite localité de la Champagne ? De plus, quand Jean écrit à son correspondant *nullus NOSTRATUM est cui me recolam amplius debitorem* (*ep.* 190), n'indique-t-il pas qu'il parle à un compatriote et non à un Français ? Enfin Nicolas de Monte rapportant à l'archevêque Thomas une disgrâce dont le Walterus de la cour avait été l'objet, et dont Jean de Salisbury cherche à le consoler (*loc. cit.*) dit *sigillum suum a magistro Waltero... abstulit, quod postea tamen archidiacono reddidit*. (*Histor. de Fr.*, XVI, p. 259). Or Gautier de Coutances était archidiacre d'Oxford ; mais d'où sait-on que notre Gautier ait eu cette qualité ?

On est plus tenté d'identifier Gautier de Châtillon avec le *magister Galterus clericus domini Remensis*, dont il est question dans la lettre 168 de Jean de Salisbury et qui avait prêté des livres à Pierre Hélie. Guinguené a dé-

duit de cette lettre que notre Gautier était en 1166 secrétaire de l'archevêque de Reims, Henri I, et que Guillaume, le successeur d'Henri, ne fit que lui continuer cet emploi. C'est là, probablement, aussi la source de cette assertion de Marlot (o. c. T. III, p. 436 et 503, t. IV, p. 326), que Gautier fut appelé de Châtillon par Henri pour enseigner la rhétorique à Reims. Si ce fait, ignoré des biographes manuscrits, est vrai, il n'a pu, en aucun cas, être antérieur à 1172, car les œuvres du poète lui-même prouvent qu'il enseignait encore à Châtillon à cette époque. Mais que peut-on conclure de la présence d'un *mag.* Galterus à Reims ? Peu de noms étaient alors aussi communs que celui de Galterus, et il est bien naturel qu'il ait été porté par des *magistri* différents. Un *magister Gualterus* signe comme témoin dans un acte passé à Reims entre novembre 1146 et avril 1147 et publié dans les *Archives administratives de Reims*, t. I, p. 317 ; le sceau d'un Walterus figure sous un autre acte de 1166 (*ib.*, p. 345). Si c'est là le *magister* de la lettre de Jean de Salisbury, l'identification avec Gautier de Châtillon devient impossible, car tout porte à croire qu'en 1170 il était à peine âgé de trente ans.

La similitude des noms avait produit jadis aussi la confusion de notre Gautier avec Gautier de Lille, évêque de Maguelone (1104-1129). Cette erreur a déjà été rectifiée par Bulaeus.

Ouvrages de Gautier : 1^o *Tractatus sive dialogus contra Judæos*, en trois livres ; publié d'abord, d'après un manuscrit de Braine, par Oudin (*Veterum aliquot Gallie et Belgii scriptorum opuscula sacra nunquam edita*. Lugd. Bat. 1692) et reproduit par Galland (*Veterum Patrum bibliotheca* XIV, 505) et par Migne (*Patrol.*, lat. t. 209).

2^o *Rhythmi* ou poésies rimées. Les dix poésies du manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, n^o 3245, ont été publiées par W. Müldener (*die zehn Gedichte des Walter von Lille*) à Hanovre, 1859 ; six d'entre elles avaient déjà été imprimées dans les recueils de

Th. Wright (*The latin poems commonly attributed to Walter Mapes*, p. I, 159, 57 et *Anecdota literaria*, p. 44) et dans Edelestand Du Ménil *Poésies popul. latines du moyen âge*. Paris, 1847, p. 144.

Le rhythmus *Propter Sion non tacebo* se trouve dans Wright (*lat. poems, etc.*) p. 217 et a été reproduit par R. Peiper dans l'opuscule cité ci-dessous.

Peiper croit pouvoir attribuer aussi à Gautier de Châtillon les numéros 19, 71, 76, 86 du codex Buranus (*Carmina burana* ed. A. Schmeller), le recueil de 33 chants publié par Mone (*Anzeiger*, t. VII) et les noëls donnés par Du Ménil *Poésies inédites*, 1854, p. 295. Le trentième chant de Mone (p. 295) célèbre l'élévation de Guillaume, de l'évêché de Sens à l'archevêché de Reims. Mais Gautier ne peut être l'auteur des rythmes publiés par J. Grimm dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* 1843.

Toutes ces poésies, du reste, ont subi des modifications, coupures ou développements de la part des clercs errants ou *goliards*, qui les débitaient aux cours ecclésiastiques, et il est donc fort probable que nous n'en avons plus le texte primitif.

3^o *Alexandreis*, poème épique en dix livres comprenant 5,464 hexamètres. Le plus ancien des nombreux manuscrits qui nous sont parvenus est le *Codex Cygneensis* (de Zwickau), écrit en 1208. En voici les éditions : Rouen, Guillaume le Talleur s. l. n. d. (vers la fin du xve siècle), in-4^o; Strasbourg, *Renatus Beck*, 1513, in-4; Ingolstadt, *Weissenhorn* 1541, in-8^o avec des notes de Gebabt. Linck; Lyon, *Rob. Granjon*, 1548, in-4^o; St-Gall, 1659, in-12, par les soins d'*Athan. Guggler*, édition reproduite par Migne, o. c.; Leipzig, *Teubner*, 1863 recensuit *F. Mueldener*, in-12.

L'abbé Migne a donné, comme appendice aux œuvres de Gautier de Châtillon, un livre sur la Trinité, intitulé, dans le manuscrit d'où il a été tiré : *Tractatus magistri Galtheri de Trinitate* et attribué à notre auteur par D. Bern. Pez, le premier éditeur (*Thesaus. Anecd.*, II, 51). Après avoir exposé et établi,

par l'écriture, les différents points du dogme et cherché à en donner une idée par la comparaison avec l'âme humaine, l'auteur de cet écrit combat les opinions erronées qui avaient cours de son temps. L'exposé qu'il en fait (c. 11-13) montre à l'évidence qu'il s'agit d'Abailard et de Gilbert de la Porée (Alb. Stöckl *Gesch. der Philos. des Mittelalters*, t. I, p. 235 et 285). Il s'élève contre la première erreur avec une grande véhémence, mais la réfute très brièvement; il s'étend, au contraire, davantage sur la seconde et la combat d'un ton calme, sans employer aucun terme blessant. On peut en conclure que le traité fut écrit après la condamnation d'Abailard et avant celle de Gilbert, c'est-à-dire entre 1121 et 1148. Il est donc peu probable que notre Gautier en ait été l'auteur.

L. Roersch.

Biographies publiées, d'après les *man. de Paris*, par Ch. Thurot, *Revue critique*, 1870, p. 122. — Henricus Gandavensis, de *Script. ecclesiast.*, c. 20, dans Miræus, *Bibl. eccl.*, p. 165, — Bulæus, *Hist. univ. Paris*, II, p. 740. — Oudin, *Comm. de scriptor. et script. eccl.*, II, p. 1666. — Cave, *Script. eccl. hist. litt.* éd. de Genève, 1720, p. 597. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. latin.* II, 112. — Foppens, I, p. 382 et 1033 — Ceillier, *Hist. des aut. sacrés*, 2^e éd., XIV, p. 835. — Ginguéné, *Hist. litt. de la France*, XV, p. 400. — A. Darimon, *Archives hist. et litt. du Nord de la France*, nouv. sér., t. II (1838, p. 138.) — F. Müldener, *De vita mag. Phil. Gualtheri ab Insulis*, diss. inaug. Göttingæ 1854. — W. Giesebrecht, *Allg. Monatschrift. Wiss. u. Lit.* Brunswick, 1853, p. 40-43, 344-384. — R. Peiper, *Walter von Chatillon*. Breslau, 1869. — Ul. Chevallier, *Répertoire des sources hist.* 2^e fasc. — Nous n'avons pu nous procurer la dissertation de l'abbé Bellanger, *De mag. Gualthero ab Insulis Dicto de Castellione*. Angers, 1873.

GAUTIER LE LONG, trouvère tournaisien du XIII^e siècle. — On ne connaît de lui que le fabliau souvent cité de la *Veuve*, dont M. Scheler a découvert le manuscrit dans un codex de la Bibliothèque de Turin. Ce poème badin comprend aujourd'hui 502 vers octosyllabes; mais l'éditeur a constaté plus d'une lacune. Elles semblent provenir des scrupules d'un copiste choqué de la grossièreté de certains passages. On peut d'autant mieux le conjecturer que ce qui reste est encore assez scabreux. C'est l'histoire des tribulations d'une veuve

trop pressée de se remarier. Dans quelques tableaux d'intérieur bourgeois, la plaisanterie wallonne a toute la naïve hardiesse du moyen âge. En revanche, on y recueille des traits de mœurs fort intéressants. Arthur Dinaux n'est pas éloigné de croire que Gautier le Long a pu inspirer la jolie fable de La Fontaine. A supposer même que le modèle de la « Jeune veuve » ne doive pas être cherché dans le recueil d'Abstemius, on ne saurait longtemps comparer cette trivialité brutale avec la délicatesse du grand poète qui est ici un homme du meilleur monde. On s'étonne néanmoins de trouver, aux vers 140-150, un tableau des manèges d'une coquette, où Boccace, grand liseur de fabliaux, aurait bien pu s'inspirer. Si Lafontaine a laissé dans toutes les mémoires le fameux mot : « Sur les ailes du temps la tristesse s'envole », nous trouvons dans Gautier le Long :

Or n'est de pas perecheuse,
Dure ne aspre ne tencheuse,
Ains est plus douce que canelle,
Et plus tornans et plus isnele
Ke ne soit rute ne venvole :
Avec les oelz li cuers s'en vole.

Le trouvère tournaisien est parfois tellement réaliste qu'il semble avoir créé plus d'un mot dont on ne connaît pas encore exactement le sens. Dans le dialogue vivement coupé, abondent les métaphores populaires et prime-sautières. Une *chape à piron*, la chape de pierre, c'est le cercueil. Le *runement*, c'est le murmure. Les *trioles* sont des allées et venues. La *venvole*, c'est l'étourdie. Le *nuiton*, c'est le lutin qui tourmente la nuit. Une *garbe scose*, c'est un vieillard qu'on ne peut plus épouser. Enfin, une *lime*, c'est le chagrin qui ronge, et *rouker*, *esclubart*, sont des emprunts baroques à la langue flamande.

J. Stecher.

A. Scheler, *Trouvères belges du XII^e au XIV^e siècle*. — Dinaux, *Trouvères de la Flandre et du Tournaisis*, p. 185. — Legrand d'Aussy, *Fabliaux et Contes*.

GAVARELLE (Jean-Baptiste-Jacques), écrivain ecclésiastique connu sous le nom de Maximilien de Sainte-Marie, né à Malines en 1643, et décédé à An-

vers en 1717. Il entra, dès l'âge de dix-sept ans, dans l'ordre des carmes déchaussés, y fit sa profession le 8 décembre 1661, et remplit successivement les fonctions de professeur, prieur, définitéur de la province et, à deux reprises, celles de provincial. Le Père Maximilien de Sainte-Marie fut un des principaux promoteurs de la fondation du couvent ou *Désert* de l'ordre des Carmes déchaussés, à Nethen, près de Louvain.

On a de lui : *Harpocrates Carmelitanus*. Coloniae Agrippinae, 1681; vol. in-12^o de 56 pages. Dans ce petit travail, l'auteur essaye de répondre aux arguments employés par le jésuite Papbrochius pour prouver que l'ordre du Carmel n'est pas aussi ancien que le prétendent les carmes.

Son frère, connu comme écrivain ecclésiastique sous le nom de Norbert de la Conception, entra, comme lui, dans l'ordre des carmes déchaussés. Il publia, l'année de sa mort (1705), un opuscule intitulé : *Compendium vitae Christi, beatæ Virginis Mariæ*. Bruxelles, vol. in-12^o.

E.-H.-J. Reusens.

De Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*, II, col. 421. — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, V, p. 381. — Wauters et Tarlier, *Géographie et histoire des communes, Canton de Wavre*, p. 205.

GAVERE (Josse VROYE, VROEDE ou DE VROYE DE), JUDOCUS GAVERUS, JUDOCUS LAETUS GAVERIUS, juriconsulte et humaniste, mort dans les premiers jours de février 1533. Josse de Vroye de Gavere, maître ès arts, fut promu docteur en droit à Louvain par Gabriel de Mera le 21 mai 1520; recteur en 1521 et en 1529; professeur ordinaire des lois, faisant cours l'après-midi, en 1524, comme successeur de Louis de Schore appelé au grand conseil de Malines; professeur extraordinaire de droit canonique en 1526, en remplacement d'Hermès de Winghe. On vante sa science, mais on ne cite aucun écrit de lui. Erasme lui a adressé une lettre (livre XXIII) sur la mort de Jean Nævius, bachelier en théologie, recteur en 1515; il le cite comme son amiet comme serviteur des Muses, avec Jean Borsale

(Van Borseelen), J. Paludanus et Van Dorp, à la fin de son épithalame en l'honneur de Pierre Gillis.

Alphonse Rivier.

Valère André, *Fasti* (éd. de 1650), p. 456, 457, 482. — Molanus, *Hist. Lov.*, I, p. 477, 478, 545. — Vernulæus, *Acad. Lov.* (1627), p. 98. — Registres d'immatriculation de Louvain, n° 42, aux Archives générales du royaume.

GAVRE (*Charles de*), comte de Beauvoir et du Saint-Empire, seigneur de Frésin d'Ollignies, de Mussain, du pays d'Ayseau, appartenait à une branche cadette de l'illustre famille de Gavre, dont le fief primitif était situé dans le comté d'Alost. Charles de Gavre, désigné habituellement dans l'histoire sous le titre de seigneur de Frésin, naquit vers l'année 1525 et mourut en 1611. Il avait fait ses premières armes dans les armées de l'empereur Charles-Quint et était arrivé au grade de colonel d'infanterie. Lorsque, après la mort inopinée du gouverneur général Requesens (1575), le conseil d'Etat prit l'autorité qui passa bien vite aux mains des Etats généraux, le seigneur de Frésin commença à jouer un rôle assez important dans les affaires du temps. Le 18 octobre 1576, les Etats de Brabant le chargèrent d'aller occuper Waelhem avec quatre cornettes du régiment d'infanterie wallonne de Mondragon, que les états avaient pris à leur solde, et de s'y fortifier afin d'entraver les communications de la garnison d'Anvers avec celle de Lierre. Julian Romero, qui se trouvait, dans cette dernière ville, à la tête des troupes espagnoles, était parti aussitôt pour Waelhem avec cinq à six cents arquebusiers et la compagnie de cavalerie de Bernardin de Mendoza. Afin de mieux surprendre ses ennemis, il avait simulé une fausse attaque, et pendant que toute l'attention des Wallons se portait d'un côté de la place, il avait assailli et emporté le bourg sans difficulté. Les soldats du seigneur de Frésin se dispersèrent. Quant à lui il se retira dans l'église, où il se défendit quelque temps. Les assaillants ayant forcé cet asile, il se réfugia dans la tour, mais on y avait mis le feu et il dut descendre par l'extérieur au moyen de

cordes. Il fut fait prisonnier et conduit à Lierre. Rendu à la liberté peu de temps après, le seigneur de Frésin fut nommé, par lettres patentes du 20 décembre 1576, chef et superintendant des vivres de l'armée royale aux Pays-Bas. Il fit partie du congrès qui se réunit à Gand et prépara l'acte mémorable appelé dans l'histoire la *pacification de Gand*. En 1577, après avoir été nommé membre du conseil de guerre, il fut député près des états d'Arlon pour amener cette assemblée à consentir à supporter sa quote-part dans les aides destinées aux dépenses votées par les états des autres provinces. Cette mission était à peine terminée que le seigneur de Frésin, accompagné des prélats de Villers et de Maroilles, du sénéchal du Hainaut et d'autres personnages, en remplit une autre auprès du prince d'Orange pour l'engager à se rendre à Bruxelles, afin de s'entendre avec les Etats généraux sur les mesures qui devaient sauvegarder l'indépendance et les libertés nationales. Après que le prince d'Orange eut fait prononcer la déchéance de don Juan d'Autriche et que les seigneurs catholiques eurent appelé l'archiduc Mathias au gouvernement général des Pays-Bas, le seigneur de Frésin fut nommé membre du conseil d'Etat (janvier 1578) et, lorsque la défaite des patriotes à Gembloux mit en péril la cause nationale, les Etats généraux le chargèrent de se rendre avec le baron d'Aubigny auprès du duc d'Alençon, afin de sonder ses intentions relativement aux secours que ce prince avait promis d'envoyer dans les Provinces-Unies. Au mois d'août de la même année, il dut se rendre de nouveau auprès de ce prince avec le duc d'Arschot et l'abbé de Maroilles, et il signa l'acte du 30 septembre 1578. D'autres missions importantes lui furent encore confiées; mais il fut arrêté à Anvers, en 1579, sous prétexte de trahison, et transféré peu de temps après à Rammekens. Il rentra bientôt en faveur; mais, en 1581, il trahit la cause nationale en livrant aux Espagnols le réduit de la citadelle de Bréda. Sous les archiducs, le seigneur de Frésin fut nommé

du conseil d'Etat. Après la prise d'Anvers par le prince de Parme, la Belgique se trouva replacée sous le joug de l'Espagne, et le seigneur de Frésin fut nommé châtelain et gouverneur de la ville d'Ath (28 janvier 1586).

Général baron Guillaume.

Gachard, *Actes des Etats généraux*. — Van Meteren. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*. — *Mémoires anonymes*, publiés par la Société de l'histoire de Belgique. — *Mémoire de Perrenot*. — *Mémoire de Bern. de Mendoza*.

GAVRE (les sires de), illustre famille flamande qui tire son nom de la seigneurie de Gavre, sur l'Escaut, entre Gand et Audenarde. Nous ne nous arrêtons pas à l'origine légendaire que lui donnent quelques chroniques. Il suffit à sa gloire de rappeler qu'elle joua, au moyen âge, un rôle considérable dans l'histoire de Flandre, prit part avec éclat aux croisades, remplit, suivant le diplôme impérial de 1736, les charges de grand boutillier ou échanson et parfois de grand veneur, auprès des comtes flamands, et compta, par ses richesses et le nombre de ses fiefs, au nombre des plus puissantes maisons du pays. Ce serait dépasser les limites qui nous sont assignées que de nous occuper en détail de tous ceux qui l'ont illustrée. Nous ne nous occuperons ni de *Rasse I*, qui vivait vers le milieu du x^e siècle, ni de *Rasse II*, sire de Gavre et d'Harelbeke, châtelain d'Ypres, qui épousa Catherine de Cyssing et fut enterré dans l'abbaye de Saint-Pierre lez-Gand (1036). — Il eut pour successeur Jean de Gavre, également châtelain d'Ypres, connu par sa fidélité à la cause de Robert le Frison, et sa courageuse résistance à la tyrannie de la comtesse Richilde. Ayant voulu s'opposer par la force à ce que celle-ci s'emparât des Quatre-Métiers, il fut fait prisonnier et décapité à Messines (1070). Marié à Ermentrude de Peteghem, il eut pour successeur son fils Rasse III, comte d'Everghem, époux d'Ida du Rœulx, dame d'Ath. Il prit part, avec plusieurs de ses parents, à la première croisade. — Son fils aîné, Rasse IV, fut mis à la tête des troupes

que les Gantois envoyèrent à Bruges, pour venger la mort de Charles le Bon ; il épousa (1138) la belle Domitiane ou Ida (Idon) de Chièvres, veuve de Chilles de Chin et fondatrice de l'abbaye de Ghislenghien, qui se remaria, à la mort de Rasse (1150), avec Nicolas de Rumi-gny, seigneur de Florennes. *Rasse IV* est cité comme un des chevaliers les plus preux et les plus féaux de l'époque. Il se distingua dans plusieurs combats et tomba au siège de Ruocourt, en Osterant. De son mariage avec Ida de Chièvres, il avait eu deux fils et une fille. — *Rasse V*, son successeur, contesta à Baudouin de Hainaut, qui avait acheté la ville et châtellenie d'Ath, la possession de cette place par le motif qu'elle lui revenait, à lui, seigneur de Gavre, du chef des droits seigneuriaux de son aïeule. Ses troupes, renforcées par des vassaux et des tenants des pays de Hainaut et de Liège, dévastèrent la contrée, notamment Lessines, Escanaffles, etc., et une partie du comté d'Alost. Il retourna à Gavre chargé de butin ; mais ses succès n'empêchèrent pas le comte de Hainaut d'achever, peu de temps après, les fortifications d'Ath. *Rasse V*, époux de Mathilde de Liedekerke, vicomtesse de Lembeek, trépassa vers 1206 et fut inhumé dans l'abbaye de Ghislenghien. — Son fils, *Rasse VI*, accompagna Baudouin IX à la croisade de 1200. Il épousa Claire, dame d'Exaerde et de Steenkerke, fille de Louis, de la maison de Herzelee et de Hildegarde, dame de Melle, et se distingua à la fois comme guerrier et comme homme politique. Il porta à son apogée la fortune des seigneurs de Gavre ; mais sa carrière ne fut pas exempte de tergiversations. Elu capitaine par les Gantois, qui s'opposèrent à l'entrée de Ferrand, l'époux que la France avait imposé à la comtesse Jeanne de Flandre, il sut non seulement faire respecter les armes gantoises, mais assurer des avantages durables à la commune, au point de vue de l'administration intérieure. En 1212, en haine de la France, il se met au service du roi Jean d'Angleterre, avec son fils et d'autres chevaliers flamands. Fait

prisonnier à la bataille de Bouvines, il n'obtint sa délivrance que moyennant 3,000 livres. Il paraît être aussi le conseiller prudent et ferme de la comtesse Jeanne dans les difficultés que lui suscita l'imposteur de Glauçon, Bertrand de Rains. D'autre part, en 1226, 1237 et 1238, il s'engage à « rester fidèle » au roi de France et à se déclarer pour lui contre le comte Ferrand et la comtesse Jeanne, si ceux-ci n'exécutent pas les conditions de la paix conclue avec le roi. Afin de faire preuve de la loyauté de leurs intentions, les souverains flamands avaient, à cette dernière date, provoqué un mouvement semblable de la part de la noblesse flamande, mais il semble néanmoins étrange que Rasse VI fit hommage, en 1242, à Louis IX, pour une rente viagère de 80 livres parisis, que le roi lui avait donnée. Il mourut en 1244. — *Rasse VII*, marié à Sophie d'Enghien, dame de Sottegem, suivit l'exemple des contradictions paternelles. Tout jeune encore, dès 1217, il s'engage à ne pas guerroyer contre le roi Philippe et contre ses fils. En 1245, il jure encore fidélité au roi de France; en 1246, il promet de se déclarer pour le roi, si la comtesse Marguerite ne remplit pas les engagements qu'elle avait contractés envers le monarque et la reine Blanche, tandis que son frère Arnould, seigneur de Mater, et soixante chevaliers flamands se portent caution, pour la comtesse, de la fidèle exécution des conventions que cette princesse avait conclues avec la France. Par contre, il prit part, en 1234, avec son frère Arnould, le même qui s'était naguère prononcé pour Bertrand de Rains, à l'expédition contre les Stedingiens, au pays de Brême, dirigée par le duc Henri II de Brabant. Il fut partisan de la cause des d'Avesnes. En 1252, il déclara tenir en fief de Jean d'Avesnes le château et la seigneurie de Liedekerke et promit de ne pas faire la paix avec Marguerite, sans le consentement de son nouveau suzerain. En même temps, il suivit les opérations militaires de ce dernier et tomba, le 4 juillet 1253, à la sanglante bataille de Walcheren, où il s'était couvert de

gloire. — *Rasse VIII* se trouva, en 1255, aux conférences de Péronne avec Louis IX et la comtesse de Flandre. Les événements politiques qui agitèrent le pays, à cette époque, et peut-être aussi la participation de ses ancêtres à un si grand nombre d'entreprises guerrières, semblent avoir entamé notablement la fortune des Gavre. Nous ne voyons pas seulement les frères du seigneur se rendre en pays étranger, mais Rasse lui-même, aliéner, à la veille de faire un voyage à Saint-Jacques de Compostelle, moyennant 230 livres, la terre et seigneurie d'Akkerghem lez-Gand, ainsi que tous les droits et les justices qu'il avait dans cette terre (1274). En 1282, il vend à l'abbaye de Saint-Bavon son comté d'Everghem et, comme si ces sacrifices n'eussent pas suffi pour payer les dettes et maintenir le rang de la maison, il conclut, en 1284, avec le duc de Brabant, un arrangement, en vertu duquel il promet à ce prince de le servir une année entière et de l'accompagner en Aragon, pour la somme de 3,000 livres tournois. Il se noya vers 1300, à Gavre, dans l'Escaut, où il tomba avec son cheval et fut enterré dans l'église du village. Il avait épousé, en premières noces, Béatrix de Longueval et convola, à la mort de celle-ci, avec Béatrix de Stryeu.

Sa fille, Anna ou Béatrix, issue du premier lit, hérita de ses seigneuries de Gavre, de Vinderhoute et de Meerendré, qu'elle porta dans la maison française de Laval, par son mariage avec Guy de Montmorency. Son fils, Gauthier, né de la seconde union, continua le nom et les armes, sans en posséder la terre, et les transmit à ses descendants.

En 1515, le comte de Laval, gouverneur de Bretagne, vendit la seigneurie de Gavre, pour 34,000 couronnes d'or, à Jacques de Luxembourg, seigneur de Sotteghem, Fiennes, Armentières, etc. Son fils, nommé également Jacques, étant décédé sans hoirs, la terre de Gavre passa dans la maison d'Egmont, à la suite de l'alliance de Françoise de Luxembourg avec le comte Jean, chevalier de la Toison d'or, lequel commence

la troisième série des seigneurs de Gavre. Nous n'avons pas à nous occuper de ces deux dernières : il suffit de les indiquer.

En dehors des chefs de la maison, d'autres sires de Gavre jouèrent un rôle marquant et souvent utile à la cause nationale. Roger de Gavre fut au nombre des chevaliers qui, après avoir suivi Baudouin IX en Orient, s'attachèrent, après la mort de l'empereur, à Don Pèdre, roi de Portugal, allèrent guerroyer avec lui au Maroc et prirent l'habit de Saint-François, à Lisbonne. Les *Gavre*, dit *Mulaert*, figurent comme marchands dans les procès-verbaux de l'enquête faite par le comte de Flandre, pour prouver que les 39 de Gand opprimaient le peuple. Jean de Gavre fut, à l'assemblée de Courtrai, aux côtés de Guy de Dampierre, consommant la rupture avec Philippe le Bel, chargé de défendre Bergues Saint-Winoc et Cassel contre les Français; il conduisit l'armée flamande devant Furnes et y succomba. D'autres membres de sa famille se conduisirent vaillamment à la bataille des Eperons d'or; mais aucun Gavre ne figure parmi les 50 chevaliers qui suivirent Guy de Dampierre, pour partager sa captivité à Paris, et Jean de Gavre, sire d'Escornaix, fut un des signataires du *Traité d'iniquité*, à Athies (1305); mais Arnould de Gavre signa, en 1339, l'alliance entre la Flandre et le Brabant et soutint par là la politique de Jacques d'Artevelde.

Les Gavre se divisèrent en plusieurs branches, parmi lesquelles celle des Frésin-Ayseau, qui s'éteignit il y a à peine une cinquantaine d'années, et celle des comtes de Liedekerke, qui compte encore plusieurs représentants. — Il paraît certain que jamais les seigneurs de Gavre n'ont porté, comme on le croit communément, un écu d'or au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur, à la bordure dentelée de sable. Les seigneurs ont porté, depuis le XIII^e siècle, un écu de gueules à trois lions d'argent, couronnés, armés et lampassés d'or; ils ont, sans doute, adopté les armoiries de la seigneurie de Chièvres (de gueules à trois lions d'argent) que leur avait trans-

mise la célèbre Domitiane de Chièvres.

Emile de Borchgrave.

Wauters, *Table chronol. des chartes et diplômes imprimés*, t. II à V. — Jacques de Guyse, *Annales du Hainaut*. — Kervyn, *Chroniques de Froissart*, t. X. — De Potter et Broeckaert, *Geschiedenis der gemeenten van Oost-Vlaanderen*, v^o Gavre. — Dierickx, *Genesch Charterboekje*. — Comte de Limbourg-Stirum, *Le Château de Gavre*, etc. (*Messager des Sciences historiques*, 1875). — Goethals, *Dictionnaire généalogique*.

GAVRE (*Charles-Emmanuel-Joseph*, prince de), marquis d'Ayseau, comte du Saint-Empire, de Fresin, de Beau-riou, etc., chambellan de l'impératrice, premier beer et grand échanson héréditaire de Flandre, etc., obtint de l'empereur Charles VI, par diplôme du 13 juin 1736, enregistré en la Chambre des comptes, le 30 septembre 1737, le titre de prince pour lui et pour ses descendants mâles et femelles, avec faculté d'appliquer ce titre et le nom de Gavre sur telles terres et seigneuries qu'il possèdè et pourrait posséder dans les Pays-Bas et spécialement dans le duché de Brabant. Il faut chercher la raison de cette faveur dans la circonstance que le titre de prince de Gavre était porté par une autre maison, celle de Pignatelli, qui l'avait hérité des d'Egmont, possesseurs de la terre. Par patentes du 7 décembre 1739, il fut nommé gouverneur et souverain bailli du pays et comté de Namur. Il demanda plus tard, pour son fils, l'adjonction et la survivance. Marie-Thérèse refusa; mais en lui faisant tenir l'assurance que le fils serait nommé quand le père donnerait sa démission. En avril 1759, il devint grand maréchal de la Cour de Bruxelles; au mois de juillet suivant, conseiller d'Etat intime, et le 30 novembre de la même année, chevalier de la Toison d'or. Il était marié à Louise-Thérèse-Henriette, baronne de Waha-Fronville, dame de Haversin. Il mourut le 8 novembre 1773.

Emile de Borchgrave.

Pouillet, *Les Gouverneurs de province dans les anciens Pays-Bas catholiques*. — (*Bulletin de l'Académie royale*, 2^e série, t. XXXV, avril 1873.) — Compte rendu des séances de la *Commission royale d'histoire*, 3^e série, t. IX, p. 403. — *Almanach de la cour de Bruxelles*. — *Nobiliaire des Pays-Bas*, v^o Gavre. — Goethals, *Dictionnaire généalogique*.

GAVRE (*François-Joseph-Rasse*, prince de), héritier des titres de son père (voir l'article précédent), chambellan de l'impératrice, colonel commandant du régiment de Los-Rios, infanterie, puis général-major; obtint, le 27 janvier 1753, permission de porter les armes et le titre de prince, du vivant de son père. Il épousa, en février 1753, Marie-Amour-Désirée de Rouvroy, chanoinesse d'Ardenne, fille aînée de Henri-Joachim, baron de Rouvroy, Pamèle et Lavaux, seigneur d'Audenarde, beer de Flandre et chambellan de l'empereur Charles VI et de Charlotte-Gabrielle de Watteville-Conflans. Par lettres patentes du 12 février 1770, il fut nommé gouverneur du pays et comté de Namur, suivant la promesse faite à son père par l'impératrice Marie-Thérèse; mais ses prérogatives furent restreintes. L'impératrice réserva à sa disposition les emplois de lieutenant-gouverneur et de lieutenant-souverain bailli avec les gages et afférents; elle se réserva de même la collation de l'emploi de lieutenant-bailli des bois; elle voulut qu'avant de nommer aux places de juge du souverain bailliage, de procureur d'office et d'huissier, ainsi qu'aux places de greffier, des deux juges et de fiscal de la jointe criminelle, le prince de Gavre soumit à l'approbation du gouverneur général les choix qu'il aurait faits pour ces places; elle réserva encore à la disposition du gouvernement la huitième place d'huissier du conseil; enfin, elle se réserva le droit de chasse et de pêche dans toutes les seigneuries non aliénées. De 1775 à 1794, le prince François-Joseph-Rasse, fut grand maître et remplit les fonctions de grand maréchal et de grand chambellan à la cour de Bruxelles. Il mourut à Vienne, le 7 mars 1797.

Emile de Borchgrave.

Mêmes sources que pour l'article précédent.

GAVRE (*Charles-Alexandre-François-Rasse*, prince de), fils du prince François-Joseph (voir ce nom) et de Marie de Rouvroy, grand maréchal de la cour du roi des Pays-Bas, grand-croix du Lion belge, chevalier de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière et de l'Aigle d'or de

Wurtemberg, etc., fut nommé, par arrêté royal, le 3 juillet 1816, membre honoraire de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, le 9 mai 1820, son directeur, en remplacement du commandeur de Nieupoort, et son président, par élection, le 3 décembre 1820, en remplacement du baron de Feltz. Né à Bruxelles, le 15 octobre 1759 et tenu sur les fonts baptismaux par le prince Charles de Lorraine, il décéda à La Haye le 2 août 1832. Il avait épousé Marie-Thérèse, comtesse d'Egger, fille de Maximilien Thadée et d'Eve-Gabrielle, baronne de Pinelli, qui mourut le 7 janvier 1817. La sœur de celle-ci, Marie-Aloïse-Antoinette, comtesse d'Egger, en faveur de qui le prince de Gavre testa, épousa, le 13 avril 1837, à Bruxelles, Emmanuel-François Deneubourg, né à Vieux-Genappe, le 29 avril 1788, fils d'Antoine-François-Joseph Deneubourg et de Gertrude Rogy. Le prince de Gavre avait eu de son mariage un fils, François-Antoine-Rasse, chambellan du roi des Pays-Bas, qui mourut dans un âge peu avancé et fut le dernier de sa branche et du nom de Gavre.

Emile de Borchgrave.

Annuaire de l'Académie. — Goethals, *Dictionnaire généalogique*.

GEEDTS (*Pierre-Joseph*), peintre d'histoire, né à Louvain le 5 janvier 1770; mort dans la même ville le 17 décembre 1834. Il fit ses premières études à l'Académie d'Anvers et sut mériter par son zèle et son assiduité d'y recevoir les conseils d'un des maîtres les plus habiles de cette époque, Herreyns. A peine âgé de trente ans, Geedts avait déjà donné, en 1800, assez de preuves de talent pour que la municipalité de sa ville natale l'admit au nombre des professeurs de l'Académie des beaux-arts, qu'elle venait d'instituer. Son caractère sympathique, sa patience, et le sentiment persuasif qui animait sans cesse sa parole, le rendaient éminemment propre à l'enseignement; cette aptitude spéciale fut si bien reconnue qu'il devint et resta, pendant plus d'un quart de siècle, directeur de la nouvelle école d'art. Il le

fût resté jusqu'à la fin de ses jours sans l'esprit de rénovation qui, se manifestant sous le nom de romantisme, tendit tout à coup à faire table rase du passé, et qui mit au rebut les principes et les artistes du XVIII^e siècle. Geedts fut démissionné en 1833, et ne survécut guère à une disgrâce qu'il estimait, avec raison, n'avoir aucunement méritée.

On cite parmi les meilleurs tableaux laissés par l'artiste un *Calvaire*, et celui qui représente l'*Archevêque de Cologne remettant une hostie miraculeuse à un moine augustin*; cette dernière composition décore l'église Saint-Jacques, à Louvain, et fut peinte à l'occasion du jubilé du Saint-Sacrement, célébré en 1824.

Félix Stappaerts.

GEEDTS (*Pierre-Paul*), peintre et modelleur, fils du précédent, né à Louvain le 1^{er} avril 1793; décédé dans la même ville, le 6 mars 1856. Il fit toutes ses études d'art à l'Académie de sa ville natale et sous la direction de son père. Artiste des plus laborieux, il y remporta successivement, et de la manière la plus légitime, les premiers prix aux concours des classes supérieures: celui du dessin d'après nature, en 1806; celui de la peinture, en 1810. Il s'était appliqué aussi à l'étude de la sculpture et devint professeur de modelage en 1816. Il ne donna sa démission de ces fonctions qu'en 1833, lorsque son père fut mis à la retraite.

Pierre-Paul Geedts a laissé quelques bons portraits, dans lesquels apparaissent, sinon les qualités d'un brillant coloriste, du moins celles d'un habile et consciencieux dessinateur. On ne connaît de lui qu'un seul tableau d'histoire, œuvre de circonstance placée dans le chœur de l'église Saint-Jacques à Louvain, et peinte en 1824, à l'occasion du jubilé du Saint-Sacrement.

Félix Stappaerts.

GEEFS (*Aloys*), sculpteur, né à Anvers en 1817; décédé à Auteuil, près de Paris, en 1841. Comme l'indiquent les dates qui précèdent, cet artiste mourut à la fleur de l'âge. Son existence

fut cependant assez laborieuse et assez féconde pour que son nom mérite de survivre et qu'il y ait lieu d'apprécier son talent. Doué d'une rare aptitude et formé par les leçons d'un maître célèbre, son frère, Guillaume Geefs, il donnait déjà les plus belles espérances à l'âge où, le plus souvent, on se livre encore aux jeux de l'enfance. A douze ans, il remportait le prix de sculpture à l'Académie d'Anvers; à dix-sept ans, il obtenait la même distinction à l'Académie de Bruxelles; et il n'avait pas vingt ans quand il produisit une œuvre empreinte d'un grand caractère: sa statue d'*Epaminondas mourant*, qui fut couronnée au concours du salon d'Anvers, en 1837. Tant et de si précoces succès ne suffisaient cependant pas à calmer l'ardeur et la légitime ambition du jeune sculpteur: il sollicita et obtint de sa famille l'autorisation d'aller étudier à Paris, à l'Académie des beaux-arts. Il y remporta au bout d'un an trois médailles et on le couronnait, en même temps, à Gand pour un bas-relief représentant *la Belgique recevant du Génie de l'industrie le plan des chemins de fer* (1838).

Aloys Geefs atteignait seulement à l'âge viril, et on lui réservait une place parmi les maîtres, dès qu'il eut exposé le buste de *Béatrix*, charmante idéalisation de la femme que le Dante aime, et qu'il nous montre, dans son admirable poème, comme venant du ciel à sa rencontre.

Les dernières œuvres du jeune artiste furent le bas-relief du monument de Rubens, érigé à Anvers, quelques bustes portraits, et une statue en marbre, de grandeur naturelle, représentant *L'enfant Jésus bénissant le monde*. Comme s'il eût été dominé par la pensée de sa fin prochaine, il travailla fiévreusement, et jusqu'à sa dernière heure, à cette statue, qui (pieux témoignage d'amitié fraternelle) figure, inachevée, dans le célèbre atelier de Guillaume Geefs.

Félix Stappaerts.

GEEFS (*Jean*), sculpteur, né à Anvers, le 25 avril 1825, décédé à Bruxelles le 4 mai 1860; élève de ses frères, Guil-

laume et Joseph Geefs. De brillants succès signalèrent ses études académiques; il obtenait, à dix-sept ans, le premier prix de sculpture, et trois ans plus tard, les prix d'anatomie, de modelage d'après nature, et de composition historique. À la suite du concours ouvert, en 1846, au salon d'Anvers, il fut également couronné pour la statue de *Cain*, et un second triomphe, plus enviable encore, lui était réservé pendant la même année: il devint pensionnaire du gouvernement belge en remportant le grand prix dit de Rome. Cependant, avant de se rendre dans la ville Éternelle, il voulut étudier encore, pendant un an, à l'Académie de Paris, et ce temps fut si fructueusement employé par lui qu'il y obtint une médaille d'or.

Les envois que les pensionnaires de l'État sont tenus de faire, en vertu des règlements officiels, pendant leur séjour en Italie, témoignèrent bientôt de l'heureuse influence exercée sur le lauréat par l'examen d'innombrables chefs-d'œuvre; deux groupes, successivement exposés: celui de *l'Amour entraînant sa victime*, et celui du *Roi des Volsques sauvant sa fille Camille*, permirent de constater plus de finesse dans son goût, plus d'ampleur dans son style. Ces indices du progrès accompli se confirmèrent pleinement au retour en Belgique. Jean Geefs y fut proclamé lauréat du concours ouvert, par la ville d'Alost, pour la statue de Thierry Maertens, statue en bronze, haute de 3m,50, qui fut érigée en 1854. Malgré cette brillante réussite, le jeune sculpteur jugea utile d'aller s'établir en Angleterre et, bien inspiré en prenant cette résolution, il y fut très apprécié et chargé de plusieurs travaux importants. Nous citerons, entre autres, le groupe colossal d'*Andromède*, surmontant une fontaine au château de Dudley, et la figure allégorique de la *Beauté*, achetée par la reine Victoria pour le château de Windsor.

Jean Geefs revint au pays natal après sept d'années d'exil volontaire et y produisit quelques œuvres remarquables:

le groupe de *l'Amour et de la Malice*, celui de *l'Amour et de Psyché*, la statue du *Vainqueur* placée (ainsi que le groupe précédent), au jardin du Palais des Académies.

Le talent du jeune artiste savait allier à la reproduction fidèle de la nature la grâce et la poésie. Il cherchait et trouvait des sujets exempts de banalité, et un sentiment plus individuel, plus énergique encore se fût introduit dans ses œuvres si le temps ne lui eût manqué pour donner la pleine mesure de ses forces. Il n'avait que trente-cinq ans quand la mort est venue l'enlever à un brillant avenir et à la vive affection de sa famille.

Félix Stappaerts.

GEEFS (*Théodore*), sculpteur, né à Anvers, le 15 février 1827; décédé à Londres, le 1^{er} janvier 1867. Il alla se fixer en Angleterre après avoir remporté les premiers prix aux académies d'Anvers et de Bruxelles. Son habileté technique ayant été promptement reconnue, il y fut appelé à prêter son aide à quelques-uns des principaux statuaires anglais. La tâche ingrate et laborieuse, bien que fort lucrative, de praticien ne suffisait cependant pas à satisfaire ses instincts d'artiste, aussi l'abandonnait-il par intervalles afin de se donner, par exception, la jouissance d'exécuter ses propres compositions. On cite parmi ces dernières: une *Statue de saint Jean prêchant la Rédemption*; deux statues destinées à un édifice public et personnifiant les *Provinces de Liège et de la Flandre orientale*; quelques bustes portraits; il eut, enfin, une part très active de collaboration à la belle statue du *Vainqueur*, qui orne le jardin du palais des Académies, statue dont la paternité exclusive a été injustement attribuée à Jean Geefs, son frère.

Félix Stappaerts.

GEEFS (*Alexandre*), graveur de médailles, né à Anvers, au mois de janvier 1829; décédé à Schaerbeek au mois d'août 1866. Elève de M. Braemt, graveur de la Monnaie et membre de l'Académie royale de Belgique. Après avoir

achevé, de la manière la plus brillante, ses études à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, il manifesta son talent avec autant d'activité que de goût, et il n'est guère d'événement important dont il ne se soit efforcé de perpétuer le souvenir. Il suffira, pour le démontrer, de citer ici quelques-unes de ses principales médailles :

Médaille commémorative de *la liberté de l'Escaut*, portant à l'avvers le portrait de Léopold I^{er} et au revers le génie du progrès ;

Médaille de *l'abolition des octrois*, portant à l'avvers le portrait de Frère-Orban et, au revers, la figure symbolique de la Reconnaissance nationale ;

Médaille de *l'inauguration de Léopold II*, couronnée à la suite d'un concours public ;

Médaille commémorative de *l'Exposition universelle de Dublin*, frappée pour être offerte aux lauréats des divers concours, et portant à l'avvers la figure de l'Abondance ; au revers, les noms des vainqueurs ;

Médaille commémorative de l'inauguration du monument de Thierry Maertens, à Alost ;

Médaille de l'inauguration du Tir national à Bruxelles ;

Médaille pour la pose de la première pierre des nouveaux bassins d'Anvers.

Plusieurs portraits et médaillons, consacrés à la mémoire d'hommes éminents, tels qu'Antoine Wiertz, Charles de Brouckere et plusieurs autres, ont aussi été exécutés par Alexandre Geefs ; son œuvre est déjà considérable, bien que sa trop courte carrière ait été interrompue à l'âge de trente-sept ans.

Félix Stappaerts.

GEEL (*Jean-François VAN*), sculpteur, né à Malines en 1766 ; mort à Anvers, le 24 janvier 1830. Il suivit les cours de l'Académie des beaux-arts, instituée à Malines, en 1771, aux frais des plus notables habitants, et par l'initiative de l'excellent peintre Herreyns. Il y remporta différents prix, fut ensuite associé à la direction de l'école, et en devint le seul directeur

en 1807. Son zèle, son activité, son aptitude naturelle y avaient été reconnus, et l'estime inspirée par son caractère et ses mœurs était telle que le cardinal archevêque de Frankenberg, désireux de lui en donner un témoignage public, le nomma officiellement son statuaire, quand Van Geel fut appelé à l'académie d'Anvers comme professeur de sculpture.

Il avait alors dépassé la soixantaine ; mais sa vieillesse, pleine de verdeur, devait lui permettre d'enseigner pendant de longues années encore et de former un grand nombre d'élèves aptes à devenir des maîtres, tels que De Bay, Royer, Tuerlinckx, Guillaume et Joseph Geefs. A tant de disciples éminents, il faut ajouter et citer spécialement son fils, ce glorieux continuateur de son nom, Jean Louis Van Geel.

Le style sculptural de Van Geel père rappelle celui de l'école flamande du XVII^e siècle. Laborieux et patient, il avait développé son habileté par un long exercice de son art, et n'ignorait aucun des secrets du métier. Différentes églises d'Anvers, notamment celles de Notre-Dame, de Saint-Jacques et de Saint-André, possèdent de ses productions. Parmi celles qu'il laissa, on cite encore, comme étant des plus remarquables : les chaires à prêcher de Sempst, d'Eppeghem, de Hofstade ; les confessionnaux de l'église Notre-Dame de Wavre ; les statues des *Trois Vertus théologiques* à la grande église de Gheel ; le groupe de *Borée ravissant Orithye* ; puis, au musée d'Anvers, le buste-médailillon du peintre Lens, et la statue de saint Louis placée dans l'église de Leyde.

Félix Stappaerts.

Van Melckebeke. *Levensschets van den beeldhouwer J.-F. Van Geel*, Anvers 1838. — Bouillet, *Dictionnaire d'histoire et de géographie* — Piron, *Algemeene levensbeschryving der Mannen en Vrouwen van België*.

GEEL (*Jean-Louis VAN*), sculpteur, né à Malines en 1787 ; mort à Bruxelles en 1852. Il fut le disciple privilégié de son père et tint toutes les promesses faites au début de sa carrière. Il reçut aussi des enseignements du célèbre pein-

tre français, Louis David, exilé comme régicide, et qui, fixé à Bruxelles, n'admettait dans son atelier que quelques jeunes artistes, tels que Navez, Paelinck, Van Geel, dont les talents supérieurs se révélèrent déjà. Après avoir terminé ses premières études, il se fit admettre à l'Académie impériale de Paris et y obtint, en 1811, une médaille d'or. Trois ans plus tard, il se décida à prendre part au grand concours, dit de Rome; il n'obtint que le second prix; mais l'obtint d'une manière si brillante qu'il fût néanmoins devenu pensionnaire du gouvernement, si la chute de l'empire et la création presque immédiate du royaume des Pays-Bas n'eussent mis obstacle à ce qu'il pût prétendre encore à cette faveur. Il dut se borner à faire une excursion en Italie. Mais déjà l'attention s'était sympathiquement fixée sur lui et il put, bientôt, retourner à Rome, grâce aux généreux encouragements du nouveau souverain, Guillaume I^{er}. Avant son départ il avait exécuté pour celui-ci les bustes en marbre du prince et de la princesse d'Orange, de la princesse Marianne, et du grand-duc Nicolas, de Russie.

Quand Van Geel revint pour la seconde fois d'Italie, son talent, plus ample et plus énergique, avait grandi. Ce progrès apparut avec évidence dans les statues de Guillaume le Taciturne, de Claudius Civilis (placée au parc de Ter-rueren) et dans toute la partie sculpturale de l'arc de triomphe, érigé à la porte de Laeken, dite autrefois la porte Guillaume. Bien que Godecharle vécût encore, et que Kessels eût donné des preuves éclatantes de son mérite, Van Geel était considéré, à cette époque, comme le premier sculpteur de son pays; cette supériorité, assez généralement admise, lui valut d'être chargé de fournir le modèle du lion colossal, coulé en fonte et placé sur le champ de bataille de Waterloo.

Après la révolution de 1830, la réputation de Van Geel se maintint, et le nouveau gouvernement lui manifesta également de la bienveillance. Dès 1832, le roi Léopold I^{er} acheta la statue

en marbre représentant un *Berger jouant de la flûte*, statue inspirée par l'étude approfondie de la statuaire antique, qu'on considère comme étant le chef-d'œuvre du maître, et dont un moulage figure dans la collection de l'Etat.

Après l'achèvement de cette œuvre pleine de simplicité et de charme, le déclin de l'artiste commença à se faire sentir. Sa douceur habituelle fit place à de la sauvagerie; ses facultés mentales s'obscurcirent; il vécut oisif et isolé, s'imaginant sans cesse que la police allait l'arrêter, et ne manifestant plus que des lueurs instantanées d'intelligence alors qu'on lui parlait des beaux-arts. Pendant les derniers jours de sa vie, Van Geel était dépourvu de toute ressource; comme l'a dit un de ses biographes, M. Heris, « il mourut dans la plus affreuse misère, entre les bras d'une pauvre femme qui, après avoir partagé son pain noir avec lui, lui ferma les yeux ».

Après sa mort on trouva, parmi les fragments qui encombraient son atelier, plusieurs études offrant encore un cachet magistral; elles furent acquises pour le musée, qui possède en outre, de lui, un buste du peintre Odevaere. On lui attribue aussi les statues de saint Pierre et de saint Paul placées au-dessus du portail de l'église Sainte-Gudule, et au côté latéral du même édifice, les statues des comtes de Louvain, Henri I^{er}, Henri II, Henri III, Lambert et Balderic.

Félix Stappaerts.

Bouillet, *Dict. d'histoire et de géographie*. — Van Melckebeke, *Levensschets van den beeldhouwer Jan Frans van Geel*. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, tome III.

GEEN (Joseph-Jacques, baron **VAN**), homme de guerre, né à Gand, le 1^{er} septembre 1775, mort le 10 novembre 1846. Il dut tous ses grades à son mérite, à son courage, à ses habitudes de discipline; et la fidélité au drapeau, cette religion héroïque du soldat, fut pendant toute sa vie la règle suprême de sa conduite. Doué d'un caractère enthousiaste, énergique et impétueux, il rêvait, dès l'âge de quatorze ans, à la gloire du champ de bataille. Son rêve ne tarda pas

à se réaliser. Au premier cri de liberté qui retentit dans nos provinces, il quitta la maison paternelle et entra comme cadet aux chasseurs de Dumonceau (20 novembre 1789). La campagne entreprise pour affranchir la Belgique de la domination autrichienne, lui donna seulement l'occasion de s'essayer au feu ; on sait que cette campagne aboutit promptement au retour de l'Autriche. Le changement du pouvoir paraissait devoir changer aussi la direction des volontés, puisque notre jeune guerrier voulut alors, comme beaucoup d'autres, entrer au service de la France, et fut admis comme volontaire aux chasseurs belges (15 juin 1791). Il se fit remarquer promptement par son zèle, son intelligence et passa sous-lieutenant le 15 septembre 1792, et lieutenant l'année suivante. La conquête des Pays-Bas faite par Pichegru lui fournit plusieurs occasions de se distinguer, notamment à Courtrai et Willemstadt. Sur le champ de bataille il semblait se trouver dans son véritable élément et ses actions d'éclat lui valurent souvent d'être signalé à ses chefs ; ainsi à la tête de sa seule compagnie il sut, à Hondschoot, repousser toutes les attaques de la cavalerie anglaise, qui se croyait sûre d'écraser cette poignée de braves. Il fut blessé, en 1794, près de Tournai par un boulet qui l'atteignit à la main droite. Le 28 juillet de la même année, il reçut deux blessures au combat de Boschippen : un coup de sabre à la tête, un biscaien au flanc droit. Insouciant du danger, il se laissait toujours entraîner au loin par son ardeur et fut de nouveau grièvement blessé à Waalwyck.

Il faisait partie, en 1796, de la 7^e demi-brigade et se distingua de nouveau en Allemagne, sous le commandement du général Dumonceau. Sa brillante conduite lui valut, comme récompense de ses nombreux faits d'armes, le grade de capitaine. Il eut bientôt à assister à une nouvelle campagne dans la Hollande septentrionale : les anglo-russes venaient d'y opérer une descente ; les républicains se portèrent à leur rencontre et il en résulta un choc, qui sé-

para du corps d'armée la brigade dont Van Geen faisait partie. Il reçut le commandement de l'avant-garde et sut ouvrir, par son opiniâtreté, à la brigade entière, le chemin du Helder au Zuydwyck, lorsque déjà la ligne de retraite était vivement menacée par l'approche de nombreux bataillons ennemis. Mais il eut, personnellement, à payer ce résultat si favorable par un coup de mitraille qui le mit hors de combat.

En 1805-1806, Van Geen faisait partie, comme commandant, du 2^e chasseurs, dont Chassé était le colonel, et qui se distingua en Allemagne ; il devint en 1807, lieutenant-colonel de ce régiment, puis reentra en Hollande et passa dans la garde du roi Louis Napoléon qui l'avait déjà nommé chevalier de l'ordre de l'Union. Devenu colonel commandant, en 1809, du 8^e régiment de ligne, il prit une part glorieuse à la campagne de Zélande. Lors de la réunion de la Hollande à l'Empire français, il fut placé à la suite du 126^e régiment d'infanterie, mais il reçut, en 1811, le commandement de la 3^e brigade de la division de réserve près de l'armée du Portugal. Sa valeur se manifesta surtout aux sanglantes journées de Saint-Christoval, Salamanque, Burgos, Monasterio, Frias, Villa-Franca, Pampelune, Bidassoa, Saint-Jean-de-Luz ; enfin, après avoir été tenu pendant quatre jours entiers sous les murs de Bayonne, la croix de chevalier (9 janvier 1813), puis celle d'officier de la Légion d'honneur furent sa récompense, et l'on sait que de telles distinctions n'étaient point prodiguées à cette époque.

L'abdication de Fontainebleau ayant brisé les liens qui rattachaient notre pays à la France, il demanda sa démission, l'obtint et fut nommé successivement colonel et commandant supérieur des bataillons d'infanterie en formation, à Louvain ; commandant de la 1^{re} brigade de la 1^{re} division d'infanterie (21 avril 1815) et commandant supérieur de la citadelle de Namur. Dans cette position difficile, il fallait allier beaucoup de fermeté à un grand esprit de conciliation : il surmonta plus d'une dif-

fiiculté et mérita de recevoir la croix de 3^e classe de l'ordre de Guillaume. Il changea de résidence le 21 octobre 1818, et fut appelé au commandement provincial d'Utrecht, ne le garda que peu de temps et partit en 1820 pour les Indes orientales, accompagné de son fils Mathieu, 2^e lieutenant au régiment d'artillerie à cheval. Le gouverneur général de Java le nomma, dès son arrivée, commandant de l'infanterie et de la cavalerie. En 1824 et 1825, il dirigea l'expédition de Macassar, puis se rendit dans l'île de Célèbes où il eut de nouveau l'occasion de déployer ses talents militaires en se rendant maître de Boni et Soepa. A peine de retour à Java (août 1825), il apprit qu'une nouvelle guerre venait d'éclater, et dès le 15 septembre suivant, il défit totalement l'ennemi près Damak. Pendant la guerre contre Diepo Negoro, il assista à plusieurs combats et fut sur le point d'y succomber : se trouvant près la rivière Rogo avec une poignée de braves, il y fut cerné par un grand nombre de Javanais et ne dut son salut qu'à une résolution intrépide, celle de percer les colonnes ennemies cent fois plus fortes que les siennes.

On doit à son administration vigilante et énergique le retour de l'ordre parmi les tribus révoltées. Ses services furent reconnus : le roi Guillaume l'éleva (20 décembre 1826) au grade de lieutenant général, l'autorisant en même temps à revenir dans la mère-patrie ; mais il ne put user de cette autorisation : la guerre n'étant pas terminée, il dut différer son départ jusqu'au mois de novembre 1828.

Van Geen jouissait, à son retour, d'une faveur qu'il avait justement méritée. Investi, en 1829, du 6^e grand commandement militaire, il fut nommé, la même année, commandeur de l'ordre militaire de Guillaume. La révolution de 1830 éclata bientôt ; mais un tel soldat ne pouvait renier son passé, ni mentir à ses antécédents. Il accomplit donc son devoir, tout en faisant preuve de la modération qui accompagne presque toujours le courage. Il mit la ville de Namur en état de siège (14 septembre) et

y maintint la tranquillité jusqu'à ce qu'enfin, le 1^{er} octobre suivant, le peuple en masse s'étant armé, une vive fusillade s'engagea sur tous les points de la ville ; les troupes accablées par le nombre durent alors se replier sur la citadelle ; le général voyant des pelotons entiers de soldats qui combattaient dans ses rangs, abandonner le drapeau de son souverain pour se joindre à leurs compatriotes, se renferma dans la citadelle, puis conclut une convention accordant à ses troupes les honneurs militaires ; il rejoignit, sans perdre un homme, les colonnes du prince Frédéric à Vilvorde.

Après avoir ramené à La Haye les soldats restés fidèles, il alla à Anvers faire la division des soldats appartenant aux deux pays, puis il prit le commandement en chef de l'armée, qu'il céda bientôt au prince Frédéric (1831). Le roi, voulant lui octroyer un témoignage de haute estime, le nomma baron ; par arrêté du 31 août de la même année il le fit commandeur du Lion Belgique et lui accorda la croix métallique. Il devint, en 1840, adjudant en service extraordinaire du roi Guillaume II, sollicita sa retraite en 1841, et fut promu, en 1845, au grade le plus élevé de l'armée hollandaise, celui de général d'infanterie, grade équivalant, en France, à celui de maréchal. Dès lors, il vécut à sa campagne *Veldzigt* à Ryswyck, où il mourut. Il existe un portrait du général Van Geen. Il avait épousé Antoinette van Meteren, dont il eut un fils, Mathieu, qui devint général au service des Pays-Bas et adjudant du roi.

Aug. Vander Meersch.

Van Kampen, *Geschiedenis der Nederlanders buiten Europa*, t. 1, passim. — Bosscha, *Nederlandsche helden*. — Muller, *Cataloog van Portretten*. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Hipp. Vigneron, *La Belgique militaire*, p. 347.

GEERAERDTS (Gilles), ou GERARDI, écrivain ecclésiastique, né à Anvers en 1596, et décédé dans la même ville le 17 janvier 1655. Son père, Pierre Geeraerds, était commandant de la garde bourgeoise, et son grand-père, Gilles Geeraerds, licencié en droits et avocat du conseil de la ville. Le jeune Gee-

raerds fit, selon toute apparence, ses humanités chez les pères jésuites de sa ville natale et entra dans leur ordre en 1613. Après son noviciat, il fut d'abord, pendant quatre ans, professeur d'humanités, ensuite, durant douze années, préfet des basses classes, et enfin, pendant près de vingt-deux années, prédicateur, missionnaire et directeur des congrégations. Il mourut à la suite de la tympanite. Le père Gérardi a publié: *Den Spiegel van Philothea*. Antwerpen, 1646; vol. in-12. Cet écrit ascétique a été réimprimé avec des additions, sous le titre de: *Den Spiegel van Philothea ghemaect door den E. P. A. G., priester der Societeit Jesu. Waer by is ghevoeght den regel der volmaechtheydt voor alle soorten van menschen door E. P. N. R., S. J.* t'Antwerpen, Mich. Knobbaert, 1675; vol. in-12, de 187 pages.

E. H.-J. Reusens

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol, II, p. 130.

GEERAERTS (*Martin-Joseph*), artiste peintre, né à Anvers, en 1707 et mort en 1791. Elève d'Abraham Godyn. Il acquit une très grande notoriété dans la peinture des bas-reliefs en camaïeu. Sa réputation fut telle, que plusieurs souverains lui firent, dans ce genre, des commandes spéciales. Le prince Charles de Lorraine et sa sœur Anne vinrent visiter son atelier le 22 août 1750. En 1742, il fut un des six artistes qui s'engagèrent à remplir gratuitement les fonctions de directeur professeur de l'académie, laquelle se trouvait dans une situation très précaire. Lors de sa mort, ses obsèques, qui eurent lieu le soir, se firent avec beaucoup de solennité; les Anversois voulaient ainsi rendre un dernier témoignage d'estime et d'affection au zèle et au dévouement dont il avait fait preuve pendant sa longue carrière. Les principales grisailles que l'on connait de lui sont une *Allégorie sur l'automaie*, qui se trouve au musée de La Haye; une autre *Allégorie*, au musée de Vienne et les *Beaux-Arts* au musée d'Anvers, signés et datés de 1760. Geeraerts ne paraît pas avoir eu de rival dans le genre qu'il avait adopté.

Ad. Sirot.

GEERARTS (*Marc*), GHEERAERTS ou GERARD le Vieux, peintre, architecte et graveur, né à Bruges, dans le xvi^e siècle; on ne connaît pas la date exacte de sa naissance pas plus que celle de sa mort, survenue en Angleterre. C'était un élève de Martin De Vos. Il occupa la charge de deuxième *Vinder* dans la gilde de Saint-Luc à Bruges, en 1558. Dans le registre de la corporation, il est désigné cependant comme étant « élève de son père ». En 1577, on le trouve inscrit comme franc-maitre de Saint-Luc, à Anvers. En 1585-1586 il paye sa cotisation comme membre de la Société de Rhétorique: la *Violette*. Cette inscription indique qu'il dut revenir, à cette époque, d'Angleterre où il s'était réfugié pendant les guerres de religion et où il fut peintre de la reine Elisabeth en 1571. Il était mort, sans doute, avant 1604, car Van Mander se plaint de n'avoir pu obtenir du fils de l'artiste des renseignements authentiques à ce sujet. Or le livre de Van Mander date de 1604. Les renseignements donnés par les auteurs anglais, et par ceux qui les ont interprétés, sont inexacts quant aux dates. Ce que l'on sait de plus certain, au sujet de ses œuvres, c'est qu'il est l'auteur d'un remarquable plan de Bruges, fait avant 1566, gravé en 10 planches et dont les cuivres originaux sont en possession de l'administration communale de cette ville.

Le musée de Vienne possède de lui deux portraits; cependant on n'est pas bien certain qu'ils ne sont pas dus à son fils. On voit à Bruges, dans l'église Notre-Dame, une *Déposition de croix* attribuée jusqu'à présent à Fr. Pourbus, mais qui paraît être une œuvre de Marc Geerarts. C'est, en tous cas, un tableau plein de mérite. Les auteurs anglais citent de lui une œuvre considérable représentant la *Procession de la reine Elisabeth se rendant à Hunsdon House avec les chevaliers de l'ordre de la Jarretière*. Il a gravé ce tableau, et la gravure a été maintes fois reproduite, notamment par le graveur anglais Georges Vertue qui, dans l'inscription accompagnant la planche, nous fait con-

naître que le *tableau original est peint à l'huile et a été commandé à l'artiste par Lord Hunsdon. Il se trouve actuellement en possession de Lord Digby* (1742). On lui doit aussi des gravures pour une édition des *Fables d'Esopé*, à Bruges, en 1567. De plus, il est l'auteur (quelques auteurs disent que c'est son fils) d'un traité sur l'art du dessin, qui fut publié à Bruges puis traduit et édité en anglais en 1674. De même que son compatriote Jean Patenier, il plaçait dans ses paysages un personnage cédant à un besoin naturel.

Si l'on est très indécis sur les dates principales de la vie de Marc Geerarts, ainsi que sur l'authenticité de ses productions picturales, tout le monde est d'accord pour constater qu'il fut un des bons artistes de cette nombreuse école qui, vers le milieu et la fin du xvi^e siècle, illustra notre pays. Il était à la fois peintre, sculpteur, graveur, architecte, écrivain, verrier et donna, dans ces diverses branches, des preuves d'un grand talent. Le paysage, l'histoire et le portrait ont, tour à tour, inspiré son pinceau sans qu'il soit toujours possible, comme on l'a vu, de déterminer exactement la part qui lui revient dans les attributions qui lui ont été faites. L'estime dont on l'honorait à la cour d'Angleterre, et qui se reporta sur son fils, permet de supposer qu'en effet ses talents étaient à la hauteur de sa réputation.

Il existe un portrait de Marc Geerarts fait en 1637, par lui-même, et gravé par Hollar; mais ici encore on doute que ce soit le portrait du père plutôt que celui du fils. Nous estimons que c'est ce dernier, le père devant être mort, soit à la fin du xvi^e siècle, soit tout au moins au commencement du xvii^e. Enfin, pour achever le chapitre des obscurités relatives à notre artiste brugeois, disons qu'un bon nombre d'auteurs anciens et modernes ont tiré de son nom un artiste imaginaire, qui se serait appelé Marc Garrant et auquel on a attribué les œuvres de notre Geerarts, que les anglais appellent : *Garret*. La collection du marquis d'Exeter, à Burleigh House,

possède de lui un portrait d'Elisabeth, un autre du ministre Burleigh et celui du comte d'Essex. Waagen fait remarquer que sa conception est timide, son dessin faible ainsi que son coloris; « mais, ajoute-t-il, la valeur de ses tableaux résulte de l'importance de ses modèles... » On peut se demander si Waagen n'a pas pris les œuvres du fils, dont il ne parle pas, pour celles du père. Aucun iconographe n'a fait le relevé de ses gravures, bien que l'on connaisse de lui 108 planches pour les fables d'Esopé, la *Procession d'Elisabeth* et que sa signature se rencontre sur quelques estampes signalées par Bruliot. Les graveurs les plus populaires du xvii^e siècle, les Galle, les Sadeler ont reproduit, d'après Marc Geerarts, des sujets de piété, des ornements, des allégories, des médailles, etc.

Ad. Siret.

GEERARTS (*Marc*) le Jeune, fils du précédent, artiste peintre, né à Bruges. Les dates de sa naissance et de sa mort sont inconnues. Il peignait particulièrement le portrait et fut élève, croit-on, de Luc De Heere. Il accompagna son frère à Londres et devint le peintre de la reine Anne. On n'est pas d'accord sur la personnalité de Geerarts le fils, que l'on confond avec le père; toutefois la notoriété donnée, en Angleterre même, à Geerarts le Vieux permet d'attribuer au fils l'infériorité de talent que quelques-uns supposent au père. Les *Liggeren* d'Anvers mentionnent qu'en 1577 Marcus Geerarts, élève de Luc De Heere, fut admis dans la gilde de Saint-Luc. D'un autre côté, Mols nous apprend qu'il peignit, à Bruges, beaucoup de tableaux pour les carmélites, notamment pour le couvent de Sion.

Ad. Siret.

GEERTS (*Corneille*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers le 11 mars 1734, et décédé dans la même ville le 19 septembre 1819. Il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, à Malines, le 7 octobre 1751, et, après sa profession religieuse, fut chargé successivement de

l'enseignement des humanités et de la théologie. Après la suppression des jésuites, il se retira dans sa ville natale, où il mourut à l'âge de 85 ans. Pendant qu'il était professeur de théologie à Louvain (1769-1773), il publia plusieurs thèses ou dissertations théologiques, qui furent défendues publiquement, sous sa présidence, par ses élèves les plus distingués :

1^o *Theses theologicæ de Verbi Divini Incarnatione*. Lovanii, J. Jacobs, 1769 et 1770, 2 brochures in-8^o, de 8 et 16 pages; 2^o *Theses theologicæ de gratia, legibus et peccatis*. Lovanii, J. Jacobs, 1770 et 1771, 2 brochures in-8^o de 8 et 16 pages; 3^o *Theses theologicæ de fide, spe et charitate*. Lovanii, J. Jacobs, 1771 et 1772, 2 brochures in-8^o de 8 et 31 pages; 4^o *Theses theologicæ de jure et justitia*. Lovanii, J. Jacobs, 1772 et 1773, 2 brochures in-8^o, de 8 et 60 pages; 5^o *De auctoritate Romani Pontificis in conciliis generalibus, opus posthumum R.-P.-Alph. Muzzarelli*. Gandavi, Bern. Poelman, 1815, 2 vol. in-8^o. C'est par les soins de Geerts que ce travail du savant italien fut publié en Belgique; 6^o On conserve, à la bibliothèque du couvent des PP. Jésuites à Anvers, deux volumes manuscrits, in-8^o, de C. Geerts intitulés : *Varia de Societate Jesu*, et renfermant des notes curieuses sur le Musée Bellarmin, qui existait autrefois à Malines, la liste des provinciaux de la Compagnie de Jésus en Belgique, les noms des professeurs de théologie aux collèges de la Société à Louvain, à Anvers, et à Gand, etc. 7^o *Verzameling van eenige stigbare geschiedenissen, zeldzaame antwoorden, enz.*; petit vol. in-8^o d'environ 126 pages; conservé comme le précédent chez les Jésuites, à Anvers.

E.-H.-J. Reusens.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, éd. in-fol., 1, coll. 2072 et 2073, où l'on trouve la description détaillée des publications de Corneille Geerts.

GEERTS (Charles-Henri), sculpteur, né à Anvers le 10 août 1807; décédé à Louvain le 16 juin 1855.

Il entra fort jeune à l'académie des beaux-arts de sa ville natale et y devint

disciple des sculpteurs Van Hoel et Vander Ven. Son aptitude spéciale, ou plutôt sa vocation, s'y manifesta promptement, et les succès obtenus pendant le cours de ses études lui valurent, d'abord les encouragements et bientôt, les commandes de l'administration communale. En 1835, il fut chargé par elle d'exécuter neuf bustes de musiciens célèbres, destinés à décorer la façade du grand Théâtre. C'était une occasion de se faire connaître; il sut en profiter de telle manière, qu'il fut appelé, pendant la même année, à remplir les fonctions de professeur de sculpture à l'académie de Louvain, qui venait d'être réorganisée et placée sous la direction du peintre d'histoire Lambert Mathieu.

A dater de cette époque, et jusqu'à la fin de sa vie, Geerts fit preuve d'une fécondité que la maturité de l'âge semblait accroître, au lieu de l'atténuer. Ses goûts laborieux, son assiduité au travail ne cessèrent de développer sa rare facilité d'exécution; et chaque année vit sortir de son atelier des œuvres dignes d'éloges. Nous ne citerons ici que les plus remarquables : buste en marbre du cardinal Sterckx (1835); — Statue de la *Vierge*, destinée à l'église de Saint-Ghislain (1836); — *Jésus, enfant, couché sur la Croix* (1836); — La *Madone*, buste en marbre du Musée de l'Etat (1836); — *Scène du Déluge*, groupe colossal à la bibliothèque de l'université de Louvain (1837); — Statue en marbre de *saint Maurice*, pour l'église du camp de Beverloo (1838); — Statue de la *Vierge* destinée à l'archevêché de Paris (1838). — Après cette dernière œuvre, notre sculpteur commença un travail considérable, d'un caractère différent et qui, s'accordant complètement avec ses prédilections, devait mettre le sceau à sa réputation : les stalles placées au chœur de la cathédrale d'Anvers. Le savant architecte chargé de la restauration de cette église, François Durlet, avait fait reconnaître la nécessité d'y établir des stalles en style ogival; il en donna le plan, puis demanda que le sculpteur le mieux initié

aux œuvres du moyen âge fût chargé de l'exécution : c'était indirectement désigner Geerts. En effet, celui-ci enthousiaste de l'art chrétien, en étudiait depuis longtemps le caractère pittoresque, naïf et chaste, et sut prouver qu'il s'en était, sans servilité aucune, assimilé toutes les qualités distinctives.

La statuaire de l'époque ogivale est, on le sait, inséparable de l'ornementation. Elle s'encadre, presque toujours, au milieu des festons, des roses, des trèfles, et le ciseau de Geerts excellait à faire éclore, avec autant de science que de goût, cette végétation sculpturale après l'avoir peuplée de gracieuses figurines. Le respect de la tradition, la pureté du style ne mirent pas obstacle cependant à d'ingénieuses innovations ; au contraire, le sentiment individuel de deux maîtres, l'un architecte, l'autre sculpteur, se manifesta pleinement, et de leur heureuse entente naquit, après un labeur de dix ans, une création irréprochable, justement qualifiée de chef-d'œuvre.

Geerts fut le premier artiste de notre pays qui remit en honneur la sculpture en bois, depuis longtemps négligée. Il y excella, et son exemple valut à plusieurs de ses confrères la commande de travaux importants : stalles, confessionnaux, autels, chaires de vérité et dais. Il avait fait école, tout à la fois par ses intéressants ouvrages, et dans un sens moins abstrait, par les nombreux élèves formés dans son atelier. C'est avec le concours d'une soixantaine de ces disciples qu'il réalisa un grand progrès : celui de mettre l'ameublement des édifices religieux en harmonie avec le style de leur architecture. Quelques-unes des églises de Bruxelles, Tournai, Namur, Bruges, Ypres, Mons, Malines, Liège, Lierre, Alost, etc., reçurent de ses beaux travaux. La réputation du sculpteur, ne cessant de grandir, dépassa bientôt nos frontières, et il eut à satisfaire également aux demandes faites par les villes de Londres, Bristol, Worcester, Southport, Birmingham, Rotterdam, Schiedam ainsi qu'à celles de plusieurs villes des Etats-Unis d'Amérique. Fait digne de

remarque, c'est dans le pays où les traditions archéologiques sont les plus vivaces, en Angleterre, qu'il fut, peut-être, le plus apprécié, le mieux compris, succès d'autant plus glorieux, que l'art ogival y reste soumis à une sorte d'orthodoxie et y compte de nombreux puritains.

Si Geerts manifestait une préférence très légitime pour le style qui lui avait valu ses plus incontestables succès, il était pourtant exempt d'intolérance et d'un esprit d'exclusivisme contraire à ses devoirs de professeur. Il le prouva, non seulement par son enseignement, mais encore par ses œuvres, en exécutant dans le style classique quelques statues, telles que la *Nymphe au Cygne* et la *Jeune fille au Papillon* (1845 et 1849), sujets appartenant au domaine de la mythologie et de la fantaisie idéale. On lui doit aussi un grand nombre de bustes et plusieurs monuments funéraires ; mais on ne peut méconnaître que ce ne soit par les figures ou figurines des saints, des martyrs, de la Vierge et de son divin fils, qu'il a donné la meilleure mesure de ses forces. Son idéal, son sentiment expressif s'y révélèrent, comme il a révélé aussi son savoir d'archéologue et sa consciencieuse patience d'artiste dans la restauration de la célèbre cheminée du Franc de Bruges, et dans celle du monument funéraire du cardinal de Croy, appartenant à la famille d'Arenberg.

De nombreux succès, obtenus aux expositions publiques d'objets d'art, avaient valu à Geerts la croix de l'ordre de Léopold et celle du Lion Néerlandais, et la classe des Beaux-Arts de l'Académie de Belgique, sanctionnant son mérite, l'avait élu membre correspondant. Comblé de tous les biens, la célébrité, la fortune, le bonheur domestique, il semblait n'avoir plus rien à désirer, quand la mort vint l'enlever, plein de vitalité et de force créatrice, à l'âge de cinquante-cinq ans. Ses funérailles donnèrent lieu à de touchantes manifestations ; son ami le peintre Mathieu, et Ad. Quetelet, secrétaire perpétuel de l'Académie, y furent les fidèles interprètes des regrets causés

par une mort aussi inattendue, et la population louvaniste, tout entière, s'associa au deuil de sa famille et de ses amis.

Félix Stappaerts.

Lambert Mathieu, discours prononcé aux funérailles. — Christian Kramm, *De levens en werken van hollandsche en vlaamsche kunstschilders*. Ed. Fétis, *Annuaire de l'Académie*.

GEERTS (Jean), abbé de Tongerlo. Voir GERARDI.

GEFFENSIS (J.), écrivain ecclésiastique, né à Geffen (ancien Brabant). XVII^e siècle. Voir VANDERSLOOTEN (J.).

GEHOT (Jean), violoniste et compositeur, né en Belgique vers 1750. Cet artiste distingué a passé toute sa carrière à l'étranger. Dès 1780, il voyagea en France, en Allemagne et se trouvait en 1784 établi à Londres. Il publia à Paris et à Berlin les compositions suivantes : 1^o *Six quatuors pour deux violons, alto et basse*, op. 1. — 2^o *Six trios pour deux violons et violoncelle*, op. 2. — 3^o *Six trios pour violon, alto et basse*, op. 3. — 4^o *Six duos pour violon et violoncelle*, op. 4. Indépendamment de ces compositions musicales, Gehot mit au jour les ouvrages suivants : 5^o *A treatise on the theory and practice of music*. Londres, 1784, in-8^o. — 6^o *Art of bowing the violon*. Londres, Rolffs, in-4^o. — 7^o *The complete instructor for every instrument*. Le premier ouvrage est un traité sur la théorie et la pratique de la musique ; le second, une méthode de violon, et le troisième, un traité général des instruments.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e édition.

GEIRNAERT (Joseph-Louis), artiste peintre, né à Eecloo, en 1790, mort en 1859, à Gand. Cet artiste, qui suivit les leçons de Herreyens après avoir étudié à l'académie de Gand, exerça une certaine influence lorsqu'il devint professeur à l'académie du chef-lieu de la Flandre orientale. Après avoir fréquenté pendant deux ans l'atelier de J. Paelinck, il concourut en 1818 pour le prix de l'académie de Bruxelles. Le sujet du concours était une scène de

genre ; elle lui valut le premier prix. En 1820, il obtint une médaille pour des portraits exposés au salon de Gand. La même année et au même salon, il remporta le prix offert par la ville dans le concours ouvert par elle ; ce concours avait pour sujet : *Une Jeune Fille qui prend, en présence de son maître et sous les yeux de sa mère, une leçon de harpe*. Ce tableau, gravé au trait par C. Normand dans les *Annales du salon de Gand*, de *De Bast*, 1820, révèle le goût de l'époque ; l'on y entrevoit, dans une composition adroite et éloquente, revêtue d'un coloris un peu maigre mais serré, l'influence de l'école de David. Le même goût et le même sentiment apparaissent dans le tableau couronné à Bruxelles en 1818 : *Un Officier belge présentant à sa famille son compagnon d'armes qui lui a sauvé la vie*.

Geirnaert peignit aussi quelques sujets d'histoire, tels que *Moïse sauvé des eaux*, *Joseph et Putiphar* ; on lui doit encore un grand nombre de portraits. Après avoir remporté d'honorables succès à Paris, il tenta la fortune, en y exposant, au salon de 1835, sa *Demande en mariage*, qui lui valut la médaille d'or. Ce tableau a été gravé à l'aqua-tinte par Chollet. Geirnaert reçut de grands honneurs dans sa ville natale. Il fut un moment le peintre à la mode, mais ne sut point tirer parti d'une situation que lui faisaient son talent et les circonstances. D'un caractère paisible, dépourvu d'ambition et ne vivant que pour son art, il se recueillit et s'absorba dans l'étude. Vers ses dernières années, il se livra tout entier au professorat, et fut nommé, en 1850, chevalier de l'ordre de Léopold. Il avait rêvé de faire un voyage en Italie, mais il ne put réaliser son rêve ; Paris et quelques villes de la Hollande furent les seules localités qu'il visita. Geirnaert fut, en Belgique, un des derniers représentants de l'école de David, et il comprit, en voyant l'essor qu'avait pris l'école d'Anvers sous l'impulsion de Wappers, que l'heure du repos avait sonné pour lui. Il fit quelques élèves qui rompirent bien vite avec les traditions qu'il respectait encore, et qui se

rangèrent sous la bannière anversoise. Aux tableaux que nous avons déjà cités il convient de joindre encore *La Laitière*; *les Petits Maraudeurs*; *les Joueurs de cartes*; *le Retour de la kermesse*; *les Bulles de savon*; *les Petits Savoyards*; *le Marchand de crevettes*; *les Fiancés chez le curé* (gravé); *le Médecin hongrois* (au pavillon de Haarlem); *le Retour des pêcheurs*; *l'Arrestation du comte d'Egmont*; *Albert Durer au tombeau des Van Eyck*, *Jean Steen et Van Goyen*; *Léonard de Vinci faisant le portrait de la Fornarine*; *la Belgique avant 1830*; *la Belgique après 1830*; *Une Election*; *Signature d'une pétition*; *l'Expropriation* (au musée de Gand. Daté de 1835); *Marie-Thérèse secourant une pauvre femme*, etc. E. Verboeckhoven a lithographié son portrait en 1827. A la mortuaire de M. Toelaar, d'Amsterdam, le *Médecin hongrois* de Geirnaert, fut vendu 900 florins.

Ad. Siret.

GELDER (*Jean VAN*) ou **GELDRIUS**, philologue du *xvii*^e siècle, né à Ruysselede (Flandre occidentale). Très érudit latiniste et helléniste, il dirigea, à Bruges, une école de belles-lettres qui acquit une bonne réputation. Le célèbre graveur Goltzius ayant, grâce aux libéralités de Marc et Guidon Laurins, seigneurs de Watervliet, érigé à Bruges un vaste établissement typographique, y attacha Geldrius avec d'autres savants, chargés, comme lui, d'ajouter des textes latins aux gravures dues à son burin. Ces notes ou *scholies* avaient pour objet d'interpréter et de commenter les passages des écrivains de l'antiquité, choisis et mis en lumière par Goltzius. Geldrius a publié, dit-on, en vers latins, un recueil d'épigrammes, empruntées aux Grecs; mais nous ignorons la date et le lieu d'impression de cet ouvrage.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 645. — *Bibliographie de la Flandre occidentale*, t. III, p. 252.

GELDER (*N. VAN*), peintre flamand, qui florissait en 1660. On ne sait absolument rien sur sa vie. Ce qui a tiré son nom de l'oubli, c'est un tableau représentant : *un Coq et des oiseaux morts*,

d'une facture toute flamande et d'une remarquable perfection d'exécution. Ce tableau, placé au musée de Vienne, porte la signature de l'artiste et mesure deux pieds neuf pouces en hauteur, sur deux pieds six pouces en largeur.

En 1762, on voit figurer, à une vente publique à La Haye, un de ses tableaux portant la date de 1660, ce qui a permis de lui assigner une place chronologique dans notre histoire. On peut supposer que les œuvres de ce peintre auront été attribuées à des célébrités en vogue et que c'est à cette circonstance que l'on doit d'en rencontrer si peu.

Ad. Siret.

GELDERSMAN (*Vincent*), peintre, né à Malines, vers 1539. Il excellait dans l'exécution du nu, qu'il dessinait savamment et modelait avec grâce. Son talent brillait surtout dans la reproduction des torses féminins, mais on lui reprochait de manquer de goût dans ses compositions. Les tableaux de Geldersman, exécutés la plupart à l'huile, eurent cependant grand succès et furent souvent copiés. Les œuvres de ce peintre ne sont plus connues que de nom; l'on citait parmi elles *les Œufs de Leda* (étude de nu à mi-corps); *la Chaste Suzanne*; *la Mort de Cléopâtre*.

L'église de Saint-Rombaut, à Malines, renfermait jadis de Geldersman, outre une *Descente de croix*, où la Madeleine lavait les pieds ensanglantés du Sauveur, plusieurs compositions relatives à l'*histoire de Caleb et de Josué*. Ces diverses peintures ornaient la chapelle dite *Ridders Capelle*.

Emmanuel Neeffs.

Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines, t. I, p. 247.

GELDORP (*Georges*), portraitiste, né à la fin du *xvii*^e siècle, probablement à Cologne, « bien que Walpole le désigne comme Anversois », mort à Londres vers 1658.

Il vint, dans sa jeunesse, s'initier à la peinture à Anvers; il l'étudia, paraît-il, assez imparfaitement et alla s'établir à Londres, sans doute par suite de la médiocrité de ses succès. Cette émigration lui fut des plus avantageuses. Actif,

insinuant, plein d'ambitieux désirs, il se créa d'excellentes relations et réussit à jouer un rôle dans le monde élégant. Installé dans une grande habitation avec jardin, située dans Drury lane, et qu'il avait obtenue de la Couronne pour un loyer de trente livres sterling, il y reçut noble compagnie : son salon devint, au dire des biographes, un lieu de réunion où les hommes d'Etat, les grands personnages venaient se concerter pour leurs secrets desseins. Dans ces conditions et à une époque aussi agitée que celle où se trouvait l'Angleterre, le maître du logis pouvait exercer une certaine influence en faveur des artistes. Soucieux de ses intérêts, il l'exerça en effet, très efficacement, d'abord en devenant conservateur des tableaux du roi, ensuite, en accordant aide et protection aux peintres qu'il savait doués d'un véritable talent. Il protégea notamment, Pierre Vander Faes (dit Peter Lely), qui arrivait, inconnu à Londres, l'année même où mourut Van Dyck et qui était appelé à remplacer le célèbre portraitiste flamand en peignant avec infiniment de charme les beautés blondes et sentimentales d'une cour galante. Geldorp s'agitait dans un milieu favorable à ses aptitudes. Ses manières, son élégance, la souplesse de son caractère plus encore que ses talents, lui valurent sa brillante position, et il ne semble point douteux qu'il ne fût mieux disposé à conserver des tableaux qu'à les peindre.

Il mena, pendant assez longtemps, l'existence d'un gentilhomme, et le luxe dont il s'entourait provenait, sans doute, moins du traitement affecté à ses fonctions, que de l'habileté déployée par lui comme négociateur entre les grands seigneurs et les grands artistes. Il hébergea Van Dyck lors de son premier voyage à Londres et fut en 1629, l'hôte de Rubens. On sait, par les deux lettres que lui adressa cet illustre maître (1), qu'il

servit d'intermédiaire entre celui-ci et un intelligent collectionneur, le banquier Jaback, de Cologne. La négociation entamée réussit, et l'église des Douze Apôtres, paroisse du banquier, fut, après quelques années d'attente, enrichie du tableau représentant le *Crucifiement de saint Pierre*, l'un de ceux que Rubens estimait le plus et avait traité avec une vive prédilection.

Après la décapitation de Charles Ier, la position de notre artiste dut singulièrement s'amoinrir. Ses fonctions de conservateur de la collection royale étaient supprimées et le luxe des objets d'art ne pouvait subsister au milieu des troubles, alors que le parti tout-puissant de Cromwell affichait une extrême austérité de mœurs. On ignore quelles furent les ressources de Geldorp pendant cette période néfaste. Un fait démontre cependant qu'il reconnut la nécessité de restreindre ses dépenses : il avait, en 1653, quitté son élégante demeure pour aller vivre dans la rue de l'Archer. On ne possède guère de renseignements sur ses productions. Sous les règnes des Stuarts, l'Angleterre regorgeait de portraitistes habiles, venus, la plupart, du continent, et il ne pouvait prétendre à se placer au même rang qu'eux. Aussi, chercha-t-il, et trouva-t-il, dans une autre sphère, ses plus fructueux succès. On ne saurait croire cependant qu'il fut (comme on a osé l'affirmer) totalement dépourvu de talent. Bien que médiocre dessinateur, il réussissait, paraît-il, par une très soignée exécution, à caractériser la physionomie de ses modèles sous l'aspect le plus agréable. La préférence que lui accordèrent plusieurs grands seigneurs constitue d'ailleurs, à cet égard, un favorable indice. On cite de lui un portrait du duc de Lennox, gravé par le burin exercé de Robert van Voerst; un portrait du comte de Lindsay, également gravé en 1642; et l'on sait que deux de ses portraits, datés l'un de 1602, l'autre de 1636, habilement traités jusqu'aux mains, ont été publiquement vendus à Copenhague, au mois d'août 1837.

La position brillante acquise par Geldorp, ses relations dans le grand monde,

(1) Ces deux lettres, du 25 juillet 1637 et du 2 avril 1638, sont, par exception, rédigées non en italien, mais en flamand. Le texte de la première a été fréquemment cité, parce que l'une de ses phrases faisait supposer abusivement que Rubens était né à Cologne. C'est avec un ton d'extrême courtoisie que l'illustre maître écrivait à Geldorp.

son intimité avec d'illustres artistes, étaient autant de conditions faites pour exciter l'envie, la malignité de ses confrères. Elles l'excitèrent, en effet, au plus haut degré. Une historiëtte mise en circulation par le peintre biographe Sandrart, puis répétée par Houbraken, De Piles et plusieurs autres, ne tend à rien moins qu'à constater l'extrême maladresse de notre artiste. Sandrart, très mal renseigné cette fois, raconte ce qui suit : « Un Anglais, appelé Geldorf (*sic*), » qui fit beaucoup de portraits en Angleterre, ne savait dessiner, c'est pourqu'il se voyait obligé de faire tracer par d'autres les contours des visages, contours qu'il transportait ensuite sur un panneau au moyen d'un ponceis. »

Cette version d'un contemporain, encore plus absurde que malveillante, a été reproduite par De Piles et Moréri. Ils ne parlent, eux, de Geldorp « qu'à cause de l'industrie qu'il avait pour gagner sa vie. Comme il maniait passablement bien les couleurs, disent-ils, et qu'il avait de la peine à dessiner, il avait fait faire, par d'autres peintres, plusieurs têtes, plusieurs pieds, plusieurs mains, dont il avait confectionné les ponceis pour lui servir dans ses tableaux. » Les biographes qui parlent ainsi semblent oublier qu'il s'agit de portraits et, conséquemment, que les extrémités d'un type humain ne sauraient s'appliquer, avec une identité suffisante, à un autre type, nécessairement dissemblable par l'organisme, le tempérament, la caractéristique de l'être. L'inépuisable variété de la nature le veut ainsi. L'anecdote, tant de fois répétée, n'aurait donc pas même le moindre indice de vraisemblance si l'on ne savait que Peter Lely, logé d'abord chez Geldorp, n'avait commencé par exécuter différents travaux pour son hôte. On a tiré de ce fait des inductions erronées et absurdes.

Félix Stappaerts.

Joachim Sandrart, *l'Académie allemande*. — Houbraken, *De groote schouwburg der Nederlandsche konstschilders*. — Christian Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche schilders*.

GELDORP (*Gortzius*) ou **GUELDO RP**,

portraitiste et peintre d'histoire, né à Louvain en 1553, mort à Cologne en 1616 ou 1618.

Il reçut à Anvers les premières leçons de peinture en entrant, à dix-sept ans, dans l'atelier de Frans Francken, le Vieux, et bientôt après (1571), dans celui de Frans Pourbus père. Sous la direction de cet habile maître, il acquit un talent assez distingué pour attirer sympathiquement l'attention du duc de Terra-Nova, qui le prit à son service et l'emmena, en 1579, à Cologne. Geldorp se plut et réussit si bien dans cette ville, qu'il s'y fixa et y demeura jusqu'à la fin de ses jours. Sa laborieuse et brillante carrière lui permit d'y laisser dans les églises, les musées, les collections particulières, beaucoup de productions attestant son mérite. La Pinacothèque de Munich, la galerie d'Augsbourg, la galerie du Belvédère à Vienne et la galerie d'Arenberg à Bruxelles, possèdent aussi de ses œuvres. On voit dans cette dernière un intéressant portrait du célèbre Jansénius, alors qu'il n'était âgé que de vingt et un ans et déjà promu docteur, depuis deux ans, à l'université de Leiden. Les inscriptions tracées par le pinceau du peintre nous l'apprennent ; elles nous montrent aussi sa signature monogrammatique, formée de deux G entrelacés, et accompagnée de la date de 1604. C'est à cette époque que le vieux biographe Karel van Mander, lié intimement avec Geldorp, nous le montre comme étant plein de verveur. « Actuellement, dit-il, en l'an 1604, son ingénieux esprit n'est pas encore oisif, ni son habile main ne se repose guère. » Bref, avec sa belle et facile manière de travailler (*zyn schoon vloeiende manier van werken*), il a su ouvrir les yeux à beaucoup de portraitistes estimables, et leur a fait voir plus loin et mieux qu'autrefois. »

L'artiste avait alors dépassé la cinquantaine, mais l'inévitable déclin de son talent n'apparut que plus tard. Un savant critique d'art, Waagen, nous dit, en effet, qu'on peut classer toutes ses œuvres en deux catégories très distinctes, les premières étant d'une conception vive

et exécutées avec soin, les secondes revêtues d'un ton froid et peintes négligemment. Ce reproche est, sans doute, bien plus applicable aux pages historiques qu'aux portraits, genre dans lequel le maître brilla, auquel il se consacra spécialement, et qui permet presque toujours de louer la justesse de son modelé, la suavité de son coloris, et le caractère expressif de ses personnages.

Parmi ses tableaux d'histoire on cite une *Danaé*, — *Esther et Assuérus*; — la *Chaste Suzanne*; — une *Marie Madeleine*, rappelant la manière de Carlo Dolci; — les *Quatre Évangélistes* (considéré comme le meilleur tableau du maître); — le *Christ et la Sainte Vierge*, sujets plusieurs fois répétés et reproduits en gravure par le burin de Crispin De Passe. Joh Gole et Pierre Isselburg ont également gravé quelques-unes de ses autres productions.

Nous avons indiqué, au commencement de cette notice, les deux noms, l'un originel, l'autre adoptif, attribués à notre peintre. C'est le premier qui a prévalu et s'est exclusivement transmis à ses proches : *Georges et Melchior Geldorp*, peintres tous deux, qui ont acquis de la notoriété dans le domaine des beaux-arts et dont on trouvera, ici même, les biographies.

Félix Stappaerts.

Karel van Mander, *Het leven der doorluchtige Nederlandsche schilders*. — Christian Kramm, *De levens en werken der hollandsche kunstschilders*. — G.-F. Waagen, *Manuel de l'histoire de la peinture*. — W. Burger, *La galerie d'Arenberg à Bruxelles*.

GELDORP (*Henri VAN*) ou CASTRI-TIUS, professeur d'humanités, né vers 1520 à Geldorp, village du Brabant septentrional, et mort après l'année 1564, à Anvers ou à Duisbourg près de Dusseldorf. La plupart des biographies ont, à tort, dédoublé l'écrivain qui fait l'objet de la présente notice en deux personnages distincts, Henri van Geldorp et Henri Castritius. Cette erreur a été commise, entre autres, par l'auteur de la vie d'Henri Castritius, publiée dans le tome III de la *Biographie nationale*. Henri Castritius ou Van Geldorp commença sa carrière par être

professeur d'humanités à Sneek, et passa, plus tard, en la même qualité à Delft. Ayant embrassé le protestantisme, et obligé, en 1558, de quitter cette ville et même les Pays-Bas, il se retira à Duisbourg sur les bords du Rhin, où il ouvrit une école libre ou collège d'humanités, qui lui fournit surabondamment de quoi vivre, bien que le magistrat de la ville ne lui accordât aucune subvention. En 1560, on lui offrit une chaire de langue grecque à l'université de Heidelberg, mais des circonstances indépendantes de sa volonté ne lui permirent pas d'accepter cette offre flatteuse. Il paraît être resté à Duisbourg jusqu'en 1566, époque à laquelle il se transporta vraisemblablement à Anvers. « Il fut quelque temps en liaison, dit Paquot, avec Joachim Hopperus, et était l'ami intime de Jean Tiara, avocat au conseil de Leuwarden et député des États de Frise, qui mourut en 1596. C'était un esprit aigre et satirique. » On a de lui : 1^o *Institutio rei litterariæ in schola Delphensi una cum legibus scholasticis*. Antverpiæ, Corn. Withagius, 1556; 2^o *De optimo genere interpretandæ philosophiæ; in qua proponitur ratio atque ordo scholæ Duysburgensis*; 3^o *Spes, sive de votis hominum, Henrici Castriicii Carmen. Accedit ejusdem de opifice Dei et justitia Providentiæ carmen sapphicum; et de invidia ode græca anacreontica*. Colonia, hæredes Arnoldi Birchmanni, 1559; vol. in-12; 4^o *Nomothesia sive de legum latrone ad constituendum vitas moresque studiosorum*, ad S. P. Q. Duysburgensem, 1561, vol. in-4^o; 5^o *Dix lettres latines adressées*, en 1563 et 1564, à Jean Tiara, dont il est question ci-dessus. Elles ont été publiées par Simon Abbès Gabbema dans ses : *Illustrium et clarorum virorum epistolæ, distributæ in centurias tres*. Harlingæ, 1668; vol. in-12, p. 189-205; 6^o *Dialogus epithalamicus, auctore, ut perhibent, Geldorpio, scholæ Duysburgensis moderatore*, publié dans le même recueil de Gabbema, p. 205-214; 7^o *D. Ruardis Tapperi, Enchusiani, hæreticæ pravitatis primi et postremi per Belgium inquisitoris,*

apothoeisis, publié sous le pseudonyme de Gratianus Venerus, et traduit plus tard en flamand sous le titre de : *De hemelvaart des eersten ende oversten vervolger der christenen in Nederland Ruart Tapper*; 8° Il a traduit en flamand le traité de Louis Vivès : *De subventionem pauperum*, sous le titre de : *Twee boeken van den armen toe onderhouden uyt den Latyn in Duytsch ghestelt door Henricum Geldorpium*, 1566, vol. in-12; 9° On lui attribue aussi quelque fois un opuscule : *Lykzang over de begraaven misse*.

E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 266 et III, p. 290. — Vander Aa, *Biographisch Woordenboek*, III, p. 229, et VII, p. 89. — S. A. Gabbema, ouvrage cité.

GELDORP (*Melchior*), portraitiste, élève de Gortzius Geldorp, né à Cologne dans la seconde moitié du xvi^e siècle; décédé, selon toute probabilité, dans la même ville vers 1640. Les seules données biographiques qu'on ait recueillies sur son compte sont les dates inscrites sur ses portraits. Les collectionneurs de la ville rhénane en ont conservé un certain nombre et nous allons les mentionner brièvement : portrait d'un ecclésiastique, daté de 1615, chez le peintre Engelbert Willems; portrait d'une dame revêtue d'une large fraise (1618), appartenant au libraire Schmitz; bustes du Christ et de la sainte Vierge, peints en 1619, du cabinet de M. Schumacher; portrait d'enfant, de 1624, à la galerie Suermondt, récemment cédée à l'empereur d'Allemagne; portraits de deux époux, datés de 1637, et appartenant à l'avocat Ruckel de Cologne.

On connaît en outre, de notre peintre, par la gravure, un portrait équestre, celui de Wolfgang Guillaume, comte palatin du Rhin et duc de Bavière. Cette planche, grand in-folio, mérite de fixer l'attention par l'inscription suivante : MEL. GELDORP *jun. pinx.* ABR. HOGENBERG *sc.* Le mot abrégé *jun.* permet, en effet, de supposer que notre portraitiste n'était pas (comme on le croit communément) le fils, mais le neveu de Gortzius Geldorp, et qu'il avait reçu en naissant le même prénom que son père.

Quoi qu'il en soit, fils ou neveu, il fut bien certainement le disciple du peintre louvaniste; l'analogie du faire et du sentiment qui existe entre leurs œuvres est telle qu'elle a pu, parfois, induire en erreur des connaisseurs expérimentés; c'est ainsi, notamment, qu'elle a permis d'attribuer le portrait d'enfant, cité plus haut et daté de 1624, à Gortzius, décédé depuis 1618.

Felix Stappaert.

Christian Kramm, *De levens en werken der vlaamsche schilders*. — A. Seubert, *Allgemeines kunst lexicon*. — W. Burger, *Galerie d'Arenberg*.

GELEEN (*Godefroid VAN*), feld-marchal autrichien sous l'empereur Ferdinand III et commandant de l'ordre Teutonique, naquit à Maestricht vers 1595 et mourut dans la même ville, le 16 août 1657. Il était fils d'Arnold van Geleen, seigneur de Huyn et d'Amsterraedt et de Marie Bockholz.

Son père avait servi Philippe II d'Espagne avec grand zèle, en qualité de gouverneur des villes de Limbourg et de Maestricht. Van Geleen le perdit de fort bonne heure, et fut recueilli par un proche parent paternel, le commandeur teutonique des Vieux-Jones près de Tongres, qui l'éleva avec soin. Par reconnaissance, ou peut-être aussi par tradition de famille, il prit l'habit de cet ordre encore célèbre, quoiqu'il fût arrivé à son déclin. L'archiduc Charles d'Autriche, évêque de Breslau et de Brixen, en était alors le grand-maître. Ce fut sous ses auspices que notre jeune chevalier obtint, en 1619, une lieutenance dans le régiment Brantkhorst-infanterie, alors en formation dans le pays de Liège. Le moment était des mieux choisis pour un début dans la carrière des armes. La guerre, qui n'avait pas abandonné depuis un siècle le sol de l'empire d'Allemagne, désolait alors avec un redoublement de fureur ses provinces orientales. Cela allait d'autant mieux, qu'on était Germains contre Slaves. Van Geleen plongea dans la mêlée et en sortit sain et sauf pour passer, après la bataille de Prague (novembre 1620), au régiment d'Anhalt-infanterie, avec le grade de capitaine. Sa réputation de folle témérité était déjà

bien établie. L'histoire de son déplorable duel avec un officier anglais à Rosshaupten en 1621, occupa l'Allemagne entière et servit de thème à des dissertations prouvant pour la plupart que la guerre, quoi qu'on fasse, refoule les bons sentiments, fait reculer vers la honte de la barbarie. Ce duel cependant ne nuisit rien à son avancement.

Après dix ans d'une vie haletante, pleine de succès et de revers dont le récit serait fastidieux, il fut fait colonel par l'électeur Maximilien de Bavière, en sa qualité de chef de la ligue catholique, et reçut presque à la même heure, du grand-maître de son ordre, une commanderie. Notre célèbre Tilly le protégeait, se servait de lui volontiers. Après la prise de Magdebourg (1632), il lui confia la défense de la ville de Wolfenbüttel. Van Geleen sut s'y maintenir, et n'en sortit, à la tête de ses gens, qu'au mois de juillet 1632, à l'appel pressant du général de Pappenheim, qui avait consenti, sur les instances de l'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas espagnols, et les prières des colonels belges, Pallant, Gronsveld, Camargo et Linteloo, à marcher au secours de la ville de Maestricht investie par les Hollandais. L'expédition échoua. Personne n'en eut, sans doute, plus de regret que notre personnage, puisqu'il s'agissait de sa ville natale et du triomphe de sa foi.

Il revint en Allemagne humilié, découragé, pour se heurter partout aux Suédois et aboutir à Hameln, en juillet 1633, à une défaite des plus sanglantes. Le comte de Mérode, qui commandait en chef en cette rencontre, avait été tué; van Geleen lui succéda comme général de la ligue catholique. Son premier fait d'armes en cette nouvelle qualité fut la prise de Hoexter, l'un des plus révoltants épisodes de cette cruelle guerre de Trente ans, parce que la population civile, comme la garnison, fut passée tout entière au fil de l'épée pour n'avoir pas voulu retourner à la messe. Après cela, van Geleen battit les Suédois à Nijchem, les Hessois de Holfzapfel à Hervorden; il prit Hamme, Luenen et Bochum, devint l'un des plus connus

d'entre les grands batailleurs de son temps. Son ordre, fier de lui, lui fit don d'une seconde commanderie, celle des Vieux-Jones, en Hesbaie, où il avait été élevé.

Le voilà riche; il n'en est pas plus content, car il est mis successivement sous les ordres de Gallas, le moins heureux des maréchaux de l'Empire, et de l'archiduc Léopold-Guillaume, le très pieux grand-maître de son ordre, mais comme soldat, plus incapable encore que malheureux. Un moment, en 1639, il se trouva libre d'agir à sa guise, et il profita largement de l'indécision et de la stupeur que la mort du duc Bernard de Saxe-Weimar avait jetées dans les rangs ennemis. Cette fois, il fut fait feld-maréchal et comte du Saint-Empire. Il se trouva avoir pour collègues des gens qui le jalousaient et le contrariaient de leur mieux. Quand il vit qu'il ne pouvait vaincre cette opposition systématique, il donna sa démission en disant ou en écrivant à ses amis, que son seul regret était de n'avoir pu ni se mesurer avec le duc Bernard de Saxe, ni joindre le Suédois Banner, ni se battre en duel avec le maréchal de Piccolomini. L'Electeur de Cologne le retint auprès de lui et le mit, en 1642, à la tête de ses troupes avec le titre de gouverneur de sa capitale. En 1645, notre personnage, auquel l'inaction pèse, se remet en campagne à la tête de 5,000 hommes seulement, pour aller rejoindre au Palatinat, où une partie décisive va se jouer, le comte de Mercy et notre fameux Jean de Weert. Les trois amis sont battus à Allerheim; van Geleen est fait prisonnier: c'est à Turenne qu'il a la consolation de remettre son épée. Six mois plus tard, il rentrait pour de bon en Belgique, non seulement dégoûté des hommes et de la gloire, mais malade et ruiné.

Le grand-maître teutonique, l'archiduc Léopold-Guillaume, était devenu gouverneur général des Pays-Bas et recevait volontiers ses avis et ses confidences. Un jour van Geleen lui écrivit : « Pendant les vingt-huit années que j'ai été au service de votre auguste maison, j'ai si peu épargné mon bien et ma

« vie, qu'à cette heure je souffre davantage de mes créanciers que de mes blessures ». Mais l'archiduc lui-même n'était pas en état de le tirer d'affaire. Tous les ans van Geleen allait le voir à Bruxelles; en 1654, un accès de goutte l'empêcha de faire ce voyage, et jusqu'à sa dernière heure, il resta cloué sur sa chaise longue.

Charles Rahlenbeek.

Theatrum europæum, vol. II à V. — Wassenberg's, *Erneworter teutscher Florus*, éd. Elzevier de 1647. — *Archives génér. de Belgique*, papiers Roose, vol. 45 et 47. — *Correspondance de l'archiduc Léopold-Guillaume*, cart. G. — *Messenger des Sciences historiques de Belgique*, Gand, 1864. — Voir mon article intitulé : *Biographie nationale*. Godefroid Huyn van Geleen.

GELLIUS (*Gaspar*), écrivain ecclésiastique, né à Diest vers le milieu du ^{xv}^e siècle, et décédé, probablement, à Floreffe, le 8 mars 1620. Il y avait embrassé la vie religieuse dans la célèbre abbaye de l'ordre de Prémontré, et fut nommé, en 1584, curé de Lagemierde dans le Brabant septentrional. En 1604, il passa en la même qualité à Helmond, paroisse populeuse qu'il administra jusqu'au 18 avril 1613, lorsqu'il prit sa retraite.

Il publia, en 1600, à Louvain, chez Zangrius, un recueil de poésies intitulé : *Poemata sacra*, vol. in-4o, où il chante l'origine de l'ordre de Prémontré et la vie de saint Norbert, qui en fut le fondateur.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 327. — Coppens, *Nieuwe beschrijving van het bisdom van 's Hertogenbosch*, III, 1^{re} partie, p. 371. — Schutjes, *Geschiedenis van het bisdom 's Hertogenbosch*, IV, p. 124. — Barbier, *Nécrologe de l'abbaye de Floreffe*, p. 47.

GELRE (*Godefroid van*), orfèvre et graveur du ^{xv}^e siècle, né à Bruxelles. Il florissait dans sa ville natale entre les années 1585 et 1604. Il fut nommé, le 6 mars 1585, conseiller et maître des monnaies, par Philippe II roi d'Espagne, et conserva cet emploi sous les archiducs Albert et Isabelle. En 1589, il grava deux médailles d'or à l'effigie du roi, ainsi que deux autres portant celle du duc de Parme. Ces deux médailles, d'une belle exécution, étaient destinées à être offertes en cadeau aux

principaux personnages du Danemark. Philippe recourut plus d'une fois à son talent et à son habileté d'artiste.

Aug. Vander Meersch.

Piron, *Levensbeschryvingen*.

GELU (*Jacques*), prélat, écrivain, né vers 1370, à Yvoy, aujourd'hui Carignan, ancienne ville du duché de Luxembourg; mort à Embrun, le 7 septembre 1432. Après avoir fait de brillantes études à l'Université de Paris, il fut attaché à la maison du duc d'Orléans, frère de Charles VI, en qualité de maîtres des requêtes; il devint ensuite conseiller, puis, au mois de juin 1407, président du parlement du Dauphiné. Lors de l'assassinat du duc d'Orléans (1407), qui le traitait comme un ami, Charles VI le nomma gouverneur des trois fils du défunt, et on le vit blâmer sévèrement le trop célèbre plaidoyer que le docteur Petit (Belge comme lui), prononça à propos de l'assassinat du duc. En 1414 il obtint le siège archiepiscopal de Tours et fit, le 8 avril 1415, son entrée solennelle dans cette ville.

Gelu jouit longtemps de la confiance du dauphin, depuis Charles VII, qui le chargea de plusieurs missions importantes. Il fut un des députés représentant la France au concile de Constance, en 1414, et chargé, comme tel, d'y demander l'abdication de l'antipape Benoît XIII (Pierre de Lune); il eut la mission d'aller vers celui-ci, pour l'engager à mettre fin au schisme qui désolait l'Eglise et crut même un instant avoir réussi dans son ambassade; il s'en félicitait déjà devant le concile, lorsque l'événement vint démentir ses prévisions : l'antipape, après avoir leurré pendant quelque temps Charles VI roi de France et divers princes de l'Empire, finit par déclarer qu'il gardait la tiare. On sait qu'il promettait, lors de son élection, de se démettre si on l'exigeait. Après sa déclaration, il ne fut plus regardé que comme un schismatique et le concile décida d'élire un autre pape. Gelu eut néanmoins quelques partisans.

Gelu contribua ensuite par sa plume à l'extinction du schisme et écrivit, à cette occasion, une *Apologie pour l'empereur*

Sigismond, le roi d'Aragon et les autres ambassadeurs du concile, contre Benoît XIII. Le nouveau pape l'ayant nommé légat en France, il y courut de grands dangers et n'échappa qu'avec peine aux massacres qui ensanglantèrent, en 1418, les rues de Paris. Plus tard, au mois de janvier 1420, il alla en Espagne avec une mission du dauphin, qui sollicitait des appuis contre les Bourguignons et les Anglais. En 1421, il partit pour Rome, d'où le pape l'envoya à Naples. Transféré, en 1427, du siège de Tours à celui d'Embrun, il fut un peu moins occupé des grandes affaires de l'Église et de l'État, et on s'accorde à louer le zèle qu'il déploya dès lors dans l'administration de son siège métropolitain.

Contemporain de la célèbre Pucelle d'Orléans, il fut consulté sur son compte par le roi Charles VII, et répondit aux cinq questions qui lui furent proposées à ce sujet. Son manuscrit sur vélin, conservé à la Bibliothèque nationale, n° 6199, t. VI, porte pour titre : *J. Gelu, ministri ebredunensis, de Puella aurelianensi dissertatio*; il y démontre l'innocence de Jeanne d'Arc et la possibilité que Dieu s'entremît directement dans les affaires du royaume.

Une autobiographie de Gelu, intitulée : *Vita J. Gelu usque ad annum 1421, ab ipso conscripta*, fut imprimée dans le *Novus Thesaurus anecdotorum*, de Dom Martène. Il composa aussi : *Rerum ab antecessoribus suis in ecclesia ebredunensi gestarum brece compendium*.

Aug. Vander Meersch.

GELUWE (*Arnold, van*), né à Ardoye (Flandre occidentale), en 1604, mort à Oudbucht en 1675. Ses parents, simples campagnards, voulaient en faire un tisserand. Son vif esprit et son penchant vers les investigations et les recherches le poussèrent à l'étude des questions politiques et religieuses de son temps. A l'âge de 22 ans, il partit pour Delft, afin de s'y livrer, en toute liberté, à l'examen approfondi du texte de la Bible. Grâce à sa mémoire extraordinaire, il possédait si bien le texte,

qu'il pouvait de vive voix citer tous les passages et les discuter. Tout à coup il changea de croyance religieuse, et, en 1643, il quitta la Hollande pour s'établir à Gand, afin d'y continuer ses discussions en faveur de la religion catholique, tant oralement que par sa plume.

Ses nombreux ouvrages ont été réunis sous le titre de : *Geschryven van Arnout Van Geluwe, gheseyd den Vlaemschen boer*.

Aug. Vander Meersch.

Hubert en Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord en Zuid-nederlandsche letterkunde*. On trouve dans cet ouvrage la liste des travaux de Van Geluwe.

GEMMA (*Corneille*), astronome, médecin, né à Louvain en 1535, mort en 1579. Voir VANDEN STEEN (*Corneille*).

GEND ou **GENDT** (*Juste* ou *Josse van*), peintre flamand dont la biographie offre encore des points très obscurs. Il florissait vers 1470 et peignait l'histoire et le portrait. Un manuscrit de la fin du xve siècle appartenant à M. Delebecque, de Gand, le mentionne comme ayant été élève d'Hubert van Eyck, mort en 1426, ce qui nous paraît assez difficile à concilier avec divers autres faits, car en supposant que Josse ait travaillé chez Hubert van Eyck en 1426, à l'âge de vingt ans, il aurait eu soixante-quatre ans en 1470. Il nous semble plus probable qu'il a été élève de Jean van Eyck.

Les Italiens appellent notre artiste *Giusto da Guanto*; quelques auteurs en font *Josse Sneervoet*, doyen de Saint-Luc, à Gand, en 1461; il en est enfin qu'il confondent avec *Juste de Allemana*. Quoi qu'il en soit, on prétend qu'il aida Hubert van Eyck dans le tableau de l'*Adoration de l'Agneau*. Il séjourna en Italie, notamment à Urbino, où il exécuta un tableau, dû à une souscription à la tête de laquelle se trouvait Frédéric de Montefeltro, duc d'Urbino; celui-ci figurait dans la composition, en compagnie de Zeno, ambassadeur du schah de Perse. Juste travailla au tableau d'Urbino de 1468 à 1471.

Cependant, d'après les comptes de la *confrérie du Corps du Christ*, comptes qui existent encore, ce tableau aurait été payé par elle, en 1474, la somme de deux cent cinquante florins. En conséquence, la souscription dont nous venons de parler, d'après Vasari, serait un fait assez mal expliqué, car les comptes donnent les noms des souscripteurs avec le chiffre de leurs dons, et ces comptes disent que le coût du tableau s'éleva à trois cent florins. Le sujet de ce tableau est la *Cène*, il se trouve actuellement à Urbin, au musée. Passavant dit que : " l'ordonnance du tableau est d'une beauté remarquable, il offre de grandes masses ; il est riche en motifs pittoresques ; le caractère des têtes est plein de dignité ; on ne peut critiquer que le mouvement trop forcé de la tête du Christ. Le dessin, en général, surtout celui des mains, est très distingué ; le coloris, vigoureux et limpide, est assez analogue à celui de Hugo Vander Goes dans ses tableaux de Florence. Cette composition superbe, d'environ dix pieds carrés, est généralement bien conservée et semble seulement avoir souffert de la sécheresse. Autrefois elle était accompagnée d'un gradin représentant les miracles du Saint-Sacrement, " gradin ou *Predella* qui se trouve aussi au musée d'Urbin ; " mais il ne paraît pas qu'il soit du même artiste, on le croit peint par Paolo Ucello. La *Cène* avec sa *Predella* proviennent toutes deux de l'église Sainte-Agathe. Crowe et Cavalcaselle, de même que Passavant, en font un grand éloge. A Londres, dans la collection Eastlake, se trouve une autre composition de Josse, représentant : *la Mise au tombeau d'un saint personnage*. C'est une œuvre très personnelle, d'un caractère étrange et que l'on peut ranger parmi les productions les plus estimées de l'ancienne école flamande. Une fresque, l'*Annonciation*, qui existe à Gênes à Santa-Maria di Castello, est également attribuée à notre peintre ; mais ce n'est là qu'une supposition basée sur l'identité du style et de la manière. Cette fresque, soigneusement préservée par une glace des influences de l'air,

porte sur un morceau de papier le nom du peintre *Justus d'Allamagna pinxit* 1451. Le mot *Allamagna* a fait naître parmi les biographes la confusion ou l'hésitation que l'on sait, car ce mot est appliqué par les anciens géographes à tous les bords du Rhin. Nous le répétons, la fresque 'de Gênes est d'inspiration flamande, elle a tous les caractères quidoivent la ranger dans l'école des Van Eyck, mais ce n'est que la découverte d'un document qui pourra trancher définitivement la question pendante entre Josse de Gand et Justus d'Allemagne. Le manuscrit de Dellebecq cite une *Décolation de saint Jean* par notre artiste ; elle a disparu, ainsi que le *Crucifiement de saint Pierre* et la *Décapitation de saint Paul* dont parle Mensaert qui, en 1763, les avait vus en parfait état de conservation. La collection de M. Dhuyvetter à Gand passait pour avoir possédé une *Invention de la croix*, de Josse, mais pas plus que *la Nativité* du Musée d'Anvers, elle n'était authentique. Dans cette dernière cependant, il faut signaler une savante peinture en présence d'un dessin hésitant qui n'est pas celui de l'artiste. On cite encore un George van Gend, qui aurait été élève de Frans Floris, qui fut peintre du roi d'Espagne Philippe II, et plus tard du roi de France Henri II ; mais on n'a aucun renseignement positif sur son compte.

Ad. Siret.

GENDEBIEN (*Jean-François*), magistrat et homme politique, né à Givet le 21 février 1753, mort à Mons le 4 mars 1838. Fils d'un avocat de la cour supérieure de Liège, il se voua de bonne heure au barreau, et après de brillantes études à Liège et à Louvain, puis à Vienne et à Paris, il vint se fixer à Mons en qualité d'avocat au conseil souverain du Hainaut (1779). Plus tard il fut pensionnaire de la ville et attaché à la direction des affaires de la maison d'Arenberg. Il avait été nommé, dès 1784, greffier échevinal du magistrat de Mons ; mais ses opinions politiques le firent destituer par le gouvernement autrichien, et on le retint même assez long-

temps comme otage à Bruxelles. La révolution brabançonne rendit Gendebien à la liberté et lui valut d'être appelé, par les états du Hainaut, au congrès des provinces belgiques unies (1790). Il eut l'honneur de présider souvent cette assemblée, notamment le jour où des furieux s'y présentèrent portant en triomphe la tête du malheureux Van Cricken, dont le seul crime était de ne pas avoir fléchi les genoux devant une procession. Il y donna par son attitude un exemple de la fermeté que Boissy d'Anglas devait manifester, plus tard, avec tant d'héroïsme, en présence de l'assassinat de Ferrand, député français. Gendebien fut un des membres de la commission chargée de négocier à La Haye la réconciliation faite avec l'Autriche (10 décembre 1790) et le rôle important qu'il avait rempli pendant les événements politiques le força d'émigrer en 1794; il ne put rentrer que l'année suivante dans sa patrie et ne tarda pas de s'occuper de nouveau des affaires politiques. Nommé membre du conseil général du département de Jemmapes, après le 18 brumaire, il devint ensuite, membre du corps législatif de France jusqu'en 1813, membre des états généraux néerlandais, enfin, membre du Congrès national de Belgique.

Ses talents et la considération qu'il s'était acquise ne permirent jamais qu'il devint inactif; président du tribunal de Mons et conseiller communal, il était aussi, depuis le concordat de 1802, membre de la fabrique de la paroisse de Saint-Nicolas en Havré. Gendebien fut un des principaux rédacteurs de la loi de 1810 sur les mines, et, indépendamment de plusieurs mémoires et consultations, il publia à Mons, en 1816, un volume in-8°: *Question de droit public* sur les mines. Il était décoré de la Légion d'honneur, du Lion Belgique, de la Croix de fer et de l'ordre de Léopold.

A. Alvin.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise*. — Ad. Mathieu, *Manuscr.* — Piron, *Levensbeschryvingen*.

GENDEBIEN (*Alexandre-Joseph-Célestin*), né à Mons, le 4 mai 1789. Il ap-

partenait à la classe supérieure de la bourgeoisie; son bisaïeul avait rempli pendant soixante et un ans les fonctions de bourgmestre de Dinant. Son aïeul, avocat à Liège, appelé à la direction des affaires de la maison d'Arenberg, avait aussi conservé pendant soixante années ce poste de confiance. Son père Jean-François Gendebien, avocat-pensionnaire des états de Hainaut, siégea en 1790 au Congrès souverain des *Etats-Belgiques-Unis* et fit ensuite partie du Corps législatif de France jusqu'au mois de mars 1814. — Alexandre Gendebien, après avoir commencé ses humanités au collège de Tournai, les acheva au lycée de Bruxelles, d'où il sortit au mois d'avril 1808 pour étudier le droit. Reçu avocat en 1811, il épousa la fille unique de M. Barthélemy, un des membres les plus distingués du barreau de Bruxelles. Par un noble labeur, Alex. Gendebien devait aussi conquérir une des premières places dans ce barreau qui, de 1815 à 1830, compta des jurisconsultes éminents et d'autres lutteurs réservés à une haute fortune politique.

En 1828, Alex. Gendebien devint un des promoteurs de l'union des catholiques et des libéraux, qui fut comme la préface de la révolution de septembre 1830. Ardent adversaire de la suprématie hollandaise, il aurait voulu tirer parti de la révolution française de juillet pour secouer le joug. Il a avoué qu'il était alors *réunioniste* et qu'il le resta jusqu'au moment où le gouvernement provisoire, victorieux, proclama l'indépendance de la Belgique. « J'ai vu dans la révolution de juillet, — a-t-il dit, — l'aurore de notre délivrance... Dès le 2 ou le 3 août, j'ai espéré, désiré la réunion de la Belgique à la France, comme le seul moyen de nous débarrasser du joug du roi Guillaume... J'ai désiré cette réunion jusqu'au moment de notre victoire du 26 septembre qui nous permit d'espérer nationalité, indépendance et liberté... »

Après les premiers troubles de Bruxelles, Alex. Gendebien avait proposé, le 28 août, d'envoyer une députation à La Haye afin d'obtenir des con-

cessions. Les notables l'adjoignirent à MM. Joseph d'Hooghvorst, Félix de Mérode, de Sécus fils et Palmaert père. Le 31, ils étaient reçus par Guillaume I^{er}. « Notre mission, écrivit Gendebien à De Potter, fut sans résultat auprès du roi, qui nous fit des promesses vagues, ne laissant entrevoir que la résolution de renvoyer Van Maanen. Nous étant rendus, d'après l'invitation du roi, chez le ministre de l'intérieur (M. de la Coste), il nous dit que le gouvernement était dans une position telle, que s'il faisait droit à nos griefs, il en résulterait une insurrection en Hollande. Cette observation du ministre fut pour moi un trait de lumière, et je conçus dès lors le projet de séparation du Nord et du Midi. »

Dans la soirée du 1^{er} septembre, les délégués étaient de retour à Bruxelles. Ils y trouvèrent le prince d'Orange qui, le matin même, n'avait pas hésité à rentrer, sous la seule escorte de la bourgeoisie, dans une ville couverte de barricades. Gendebien eut avec l'héritier du trône un entretien qui ne dura pas moins de quatre heures. Il lui proposa, comme seul moyen de salut, de le faire proclamer roi des Belges, moyennant un compromis préalable. — Non, répondit le prince. La postérité ne pourra dire qu'un Nassau arracha la couronne du front de son père pour la placer sur le sien.

Le 18 septembre, après avoir fait partie de la *Commission de sûreté publique*, Gendebien quitta Bruxelles pour aller, d'accord avec ses amis, chercher M. De Potter à Lille, où il lui avait donné rendez-vous. Depuis qu'il avait été condamné au bannissement, M. De Potter possédait une popularité sans égale, et on supposait qu'il pourrait rallier les patriotes sous un seul drapeau. Gendebien, ayant échoué auprès de M. De Potter, rejoignit S. Van de Weyer à Valenciennes. Lorsqu'ils y apprirent que les troupes royales, entrées dans Bruxelles, y rencontraient une vive résistance, ils prirent la résolution de partir sur-le-champ pour se joindre aux défenseurs de la cause belge. Le 25 septembre, ils constituaient, avec

MM. Rogier et d'Hooghvorst, le gouvernement provisoire.

Bruxelles délivré, Gendebien fut chargé par ses collègues d'une importante mission à Paris. Il s'agissait d'obtenir du cabinet du Palais-Royal, que celui-ci ferait respecter le principe de non-intervention si les Prussiens entraient en Belgique. Le 1^{er} octobre, l'envoyé du gouvernement provisoire vit successivement le maréchal Gérard, le comte Molé et le général Lafayette. Il proposa de son chef à celui-ci le gouvernement de la Belgique, sous le titre de *grand-duc* ou toute autre dénomination. Lafayette répondit prudemment que son grand âge ne lui permettait pas de risquer une entreprise aussi importante. — De retour à Bruxelles le 19 octobre, Gendebien fut adjoint au comité central, chargé du pouvoir exécutif. Il prit en même temps la présidence du *comité de la justice*. Le 18, Gendebien revenait à Paris, chargé d'une nouvelle mission. Il devait demander au gouvernement français « d'expliquer catégoriquement » quelle serait sa détermination si le « Congrès national, convoqué à Bruxelles », proclamait pour chef du gouvernement qu'il était chargé d'organiser, un des fils du roi des Français, « quelle que fût la forme de gouvernement adoptée par le Congrès. » Gendebien revint à Bruxelles avec la conviction que la marche du gouvernement français devenait hésitante et que l'influence du prince de Talleyrand prévalait, selon ses expressions, sur l'esprit faible du roi Louis-Philippe.

Lors des élections pour le Congrès, Alex. Gendebien obtint à la fois les suffrages de Bruxelles et de Mons : il opta pour Mons. Il allait siéger avec son vénérable père, élu par Soignies, et avec son frère, ancien officier de l'empire français, élu par Charleroi. Le 18 novembre, Alex. Gendebien vota l'indépendance de la Belgique ; le 22, il se prononçait pour la monarchie. « Si nous établissions aujourd'hui la république, disait-il, elle n'aurait pas trois mois d'existence. » Le 24, il vota également la proposition d'exclusion perpétuelle

des membres de la famille d'Orange-Nassau de tout pouvoir en Belgique.

Au mois de décembre, Gendebien repartit pour Paris, accompagné de S. Van de Weyer. Ils étaient chargés « de traiter de la reconnaissance de la Belgique », et devaient « consulter la cour sur le choix du souverain ». Ils trouvèrent le gouvernement indécis. M. Sébastiani, chargé des affaires étrangères, élevait beaucoup d'objections sur la reconnaissance de l'indépendance belge, sur une triple alliance à conclure avec l'Angleterre, sur le choix éventuel du duc de Nemours, sur le prince de Saxe-Cobourg, moyennant une alliance avec une princesse française, etc. M. Van de Weyer retourna à Bruxelles pour conférer avec le Gouvernement provisoire, et Gendebien resta seul à Paris. Le 2 janvier 1831, il fut reçu par le roi des Français. Il commença par exposer le sujet de sa mission. — Je regrette, dit Louis-Philippe, que le résultat de mes réflexions ne me permette pas d'accueillir comme vous le désirez, comme je le désire moi-même, les vœux de la Belgique pour mon fils, le duc de Nemours. — Si le Congrès persistait à élire votre fils pour roi, V. M. refuserait-elle de nous l'accorder? — Monsieur Gendebien, vous êtes père d'une famille à peu près aussi nombreuse que la mienne; vous êtes donc dans une position à pouvoir, mieux que personne, apprécier les sentiments qui m'agitent en ce moment. Il m'est doublement pénible de devoir vous dire que je ne pourrais agréer les vœux du Congrès; une guerre générale en serait la suite inévitable. — Gendebien dit alors au roi que le second objet de sa mission était de demander son agrément pour l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg et une alliance avec une princesse d'Orléans. Louis-Philippe fit un grand éloge du prince Léopold, mais il objecta qu'il y avait « des répugnances de famille, des préjugés peut-être » qui s'opposeraient à l'union projetée.

Le lendemain, M. Sébastiani informait officiellement l'envoyé du Gouvernement provisoire, que Louis-Phi-

lippe n'accepterait point la réunion de la Belgique et n'accorderait pas le duc de Nemours aux vœux des Belges. Pour des raisons faciles à deviner, le gouvernement français proposait une combinaison impossible: le choix du prince Othon, second fils du roi de Bavière. Gendebien alla prendre congé de M. Sébastiani. L'entretien fut très vif. «... Que nous conseillez-vous? dit Gendebien. Le prince Othon de Bavière, le prince de Naples, deux enfants! Deux enfants! pour réaliser, garantir, au dedans et au dehors, les conséquences de notre révolution, les promesses de 1830... Les candidatures du duc de Nemours et du prince de Saxe-Cobourg sont seules sérieuses; vous les repoussez toutes deux d'une manière absolue; pour sortir de la périlleuse situation où nous place votre double refus, il ne nous reste qu'une voie: aller à Londres proposer la candidature du prince Léopold avec alliance française. Si le roi des Français persiste dans son refus, nous passerons outre; nous prendrons le prince Léopold, sans princesse française. » Sébastiani se leva, très irrité, et dit avec colère à son interlocuteur. « Si Saxe-Cobourg met un pied en Belgique, nous lui tirerons des coups de canon! » — « Eh bien, répliqua Gendebien, nous prions l'Angleterre de répondre à vos canons. » De retour à Bruxelles, le 11 janvier, il fit au Congrès un rapport sommaire sur les trois missions qu'il avait remplies auprès du gouvernement de Louis-Philippe.

Quand la candidature du duc de Nemours devint un instant prédominante en Belgique, ce ne fut point le prince de Saxe-Cobourg qu'on lui opposa, mais le duc Auguste de Leuchtenberg. Le gouvernement provisoire s'étant rallié au duc de Nemours, Gendebien s'efforça de le faire triompher. Le 1^{er} février, il prenait la parole au Congrès et prononçait un remarquable discours. En soutenant énergiquement le prince français, Gendebien n'obéissait pas seulement à ses sympathies personnelles, mais il avait foi aussi dans les assurances du comte de Celles, qui l'avait remplacé

à Paris. L'espoir de Gendebien fut déçu : Louis-Philippe n'osa pas accepter la couronne de Belgique pour le duc de Nemours ; il recula devant une guerre générale.

Après l'institution de la Régence, Alex. Gendebien devint ministre de la justice. Déjà le gouvernement provisoire l'avait appelé à la première présidence de la cour supérieure de Bruxelles, et cette haute position, Gendebien persistait à la refuser. Il finit toutefois par céder aux instances du régent et aux conseils de ses amis, mais en renonçant aux appointements attachés au ministère de la justice. En conséquence, le 8 mars, il fut installé en qualité de premier président de la cour supérieure de Bruxelles. — Le 20, le premier ministre du régent était en pleine dissolution, au moment même où une nouvelle conspiration orangiste tentait de détruire l'indépendance nationale. Dès le 23, pour déjouer cette conspiration qui devenait redoutable, Gendebien, avec d'autres patriotes, fondaient une *Association nationale*. Immédiatement après, il adressa au régent sa démission de ministre de la justice et de premier président de la cour supérieure de Bruxelles. Le régent refusa d'accepter la renonciation au poste de premier président ; mais Gendebien la réitéra le lendemain.

Adversaire de la conférence de Londres, dont il ne voulait point reconnaître les décisions, il ne cessa de combattre les ministres qui, par l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg et une transaction avec l'Europe, avaient pour but de clore la révolution belge. Il se prononça, avec une extrême énergie, contre l'arrangement que, sous les auspices de l'élu du Congrès, la conférence de Londres proposait à la Belgique et à la Hollande. Dans un discours commencé le 5 juillet et continué le lendemain, il combattit avec véhémence ces préliminaires de paix contenus en dix-huit articles. Le 21, une heure avant l'inauguration de Léopold 1^{er}, il déposa sur le bureau du Congrès la déclaration suivante : « Mon opposition n'ayant jamais » eu rien d'hostile à la personne du

« prince de Saxe-Cobourg, pas plus » qu'aux augustes fonctions qui lui » ont été conférées par le Congrès, je » puis, sans manquer à mes précédents, » concourir à l'inauguration du chef de » l'Etat. »

Le rôle d'Alex. Gendebien pendant la campagne du mois d'août 1831 fut très honorable. Lieutenant-colonel d'état-major de la garde civique de Bruxelles, il servit en réalité comme volontaire dans la compagnie des chasseurs de Chasteler. Ses deux fils aînés étaient aussi parmi les combattants, l'un dans l'artillerie, l'autre dans la cavalerie. Du reste, il resta convaincu que la catastrophe du mois d'août 1831 était due à une ténébreuse intrigue de la diplomatie. C'avait été sa première impression, et on ne parvint jamais à l'effacer.

Ce qui est certain, c'est que la Belgique dut payer la rançon des vaincus. Les dix-huit articles, naguère acceptés par le Congrès, furent remplacés, comme bases de séparation entre la Belgique et la Hollande, par les vingt-quatre articles, que la conférence de Londres arrêta le 24 octobre 1831. Elu membre de la Chambre des représentants par le district de Mons, Gendebien s'éleva avec énergie, avec indignation, contre le démembrement du Limbourg et du Luxembourg. Il était surtout exaspéré contre le ministère français, qui avait joint ses instances à celles de l'Angleterre, afin d'obtenir l'adhésion du roi des Belges. — Il demeura pendant plusieurs années le chef de la gauche, c'est-à-dire d'un groupe de libéraux et de catholiques, unis par leur commune aversion contre les œuvres de la diplomatie et contre le système dit du juste-milieu. En 1832, il refusa les éminentes fonctions de procureur général à la cour de cassation pour rester simple représentant.

Depuis le Congrès, il existait un violent antagonisme entre Gendebien, d'une part, MM. Lebeau et Devaux, de l'autre. Dans la séance de la Chambre des représentants du 24 juin 1833, cet antagonisme se manifesta par une scène orageuse dans laquelle intervint M. Rogier

pour prendre la défense de son ami, M. Devaux. Le 26, Gendebien et Rogier se rencontraient au bois de Lint-hout; l'arme désignée par le sort était le pistolet. M. Rogier fut grièvement blessé à la joue droite. Voyant tomber son ancien collègue du gouvernement provisoire, Gendebien accourut pour lui donner la main; mais les témoins l'obligèrent à se retirer. « Mes regrets, écrit » vit Gendebien à S. Vande Weyer, » suivirent de près le triste événement » qui faillit coûter la vie à un de nos » anciens collègues ». — Deux mois après, le 23 août, Gendebien développait à la Chambre une proposition d'accusation contre M. Lebeau, ministre de la justice. Celui-ci fut défendu par M. J.-B. Nothomb, et l'assemblée passa à l'ordre du jour à la majorité de 53 voix contre 18.

Les grandes luttes auxquelles Gendebien prenait une part si active finirent par le lasser. En 1835, il voulut se retirer de l'enceinte législative, et il invita les électeurs de Mons à faire choix d'un autre mandataire; mais, cédant aux conseils de ses amis, il se remit sur les rangs cinq jours avant l'élection et fut de nouveau réélu à une grande majorité. MM. Lebeau et Rogier avaient quitté le pouvoir au mois d'août 1834, et leur ancien adversaire supportait avec moins d'impatience l'administration dirigée par M. de Theux. Mais tout changea lorsque, en 1838, le représentant des Pays-Bas à Londres reçut l'ordre de signer le traité des vingt-quatre articles, jusqu'alors repoussé par Guillaume Ier avec une invincible obstination. Gendebien personnifiait comme chef de l'opposition le système qui était une protestation permanente contre les arrêts de la conférence de Londres. Le gouvernement belge, abandonné par la France et l'Angleterre, dut se soumettre ou plutôt se résigner. Après des discussions mémorables, la majorité de la Chambre des représentants adopta le traité, le 19 mars 1839. A l'appel de son nom, Gendebien s'exprima en ces termes: « Non, trois cent quatre-vingt » mille fois non pour trois cent quatre-

« vingt mille Belges que vous sacrifiez » à la peur. » Puis il écrivit sa démission de membre de la Chambre et sortit de l'enceinte législative pour ne plus y reparaitre.

Quelque temps après, Gendebien donnait aussi sa démission de membre du conseil communal de Bruxelles et de bâtonnier de l'ordre des avocats. Il se consacra presque exclusivement à l'administration des hospices dont il était devenu receveur général après la mort de son beau-père, Antoine Barthélemy. Comme ses ascendants, il atteignit les limites de la vieillesse. Il avait quatre-vingt-un ans lorsqu'il s'éteignit à Bruxelles, le 6 décembre 1869. — Devant l'ancien palais de justice sa statue a été érigée par souscription nationale.

Th. Juste.

GENEVIÈVE DE BRABANT (VIII^e siècle). Ce nom appartient à la légende plutôt qu'à l'histoire; néanmoins, quand nous voyons les biographes les plus sérieux de France et d'Allemagne lui faire place dans leur galerie, nous aurions mauvaise grâce à le passer sous silence, puisque la tradition représente Geneviève comme une princesse belge. Où nos auteurs du XVII^e siècle ont-ils puisé les éléments du récit de ses malheurs, le plus touchant peut-être que nous ait légué le moyen âge? Le problème est difficile à résoudre. On a signalé une analogie, assez fugitive du reste, entre cette historiette (*historiola*, dit Marquardt Freber) et l'aventure de la duchesse *Hirlanda* de Bretagne, rapportée, à côté de Geneviève, dans le livre du P. Cerisiers, intitulé : *L'Innocence recon nue* (Paris et Mons, 1638; Bruxelles, Foppens, 1667, in-12^o). Cerisiers était de Nantes: il se peut que l'un ou l'autre poème de source armoricaine lui ait fourni son canevas; mais ne nous occupons que de notre compatriote, connue des écrivains belges avant la publication du jésuite breton. Erycius Puteanus avait, en effet, composé sur elle, dès 1618, un volume spécial (1). Aubert le

(1) *Sanctæ Genovefæ Iconismus*. Louvain, 1618, in-8^o. — Voy. les *Mém.* de Nicéron, t. XVII.

Mire, dans son *Chronicon Belgicum*, et Molanus, dans son ouvrage sur les saints belges, l'ont célébrée à l'envi. Un peu plus près de nous, de nombreux publicistes, principalement au delà du Rhin, ont reproduit avec complaisance les incidents de ce poétique épisode, dont la popularité est devenue universelle : ne citons que Freher. Sa narration, imprimée en tête des *Origines Palatinæ* (Heidelberg, 1686, in-4^o, p. 16-23), abonde en détails d'une naïveté charmante. Nous renvoyons enfin le lecteur aux *Acta sanctorum* (1^{er} avril); les hagiographes ont, en effet, rangé Geneviève, tantôt parmi les saintes, tantôt parmi les personnages simplement béatifiés. Des doutes graves se sont élevés dans la suite sur son existence; mais ces doutes n'ont ému ni les poètes ni les artistes modernes, et il y a lieu de s'en féliciter. En France, la *Nouvelle* de René de Cérifiers a fait éclore deux romans, l'un de Duputel (1805, in-8^o), l'autre de Louis Dubois (1810, 2 vol. in-12^o); d'Aure, Corneille Blessebois, la Chaussée et Cécile l'ont, tour à tour, transportée sur la scène et Berquin l'a prise pour sujet d'une romance. En Allemagne, après le peintre-poète Muller (fin du XVIII^e siècle), Louis Tieck s'en est emparé pour charpenter une sorte de tragédie non destinée à la représentation, un *roman dialogué*, dit M^{me} de Stael, qui en fait un grand éloge. Mentionnons encore un drame de Raupach et n'oublions, dans les deux pays, ni la *Bibliothèque bleue*, ni les plaintes ni les cantiques à deux sous: — Quant aux arts qui parlent aux yeux, les amateurs de gravures se rappelleront la belle estampe : *Geneviève de Brabant*, publiée à Paris par Legrand, en 1789. En voilà assez là-dessus.

Le Brabant ne constituait pas un duché au VIII^e siècle : avec la foi la plus robuste, il est donc impossible de prendre à la lettre le titre donné à Geneviève par Puteanus et Freher. *Fille d'un duc de Brabant* (de *regis stirpe*), non; fille d'un puissant seigneur brabançon, si l'on veut, pour sauver la vraisemblance. Quoi qu'il en soit, voici la chronique. Il advint que les charmes et les rares

qualités de la jeune princesse *énamourèrent* Siegfried ou Siffroi, palatin de Simmorse au pays de Trèves, *in pago Maifeldensi*. Il l'obtint en mariage, mais à peine était-elle installée chez son époux, que celui-ci se vit obligé de la quitter pour rejoindre l'armée de Charles Martel, en marche contre les Sarrasins. Geneviève était enceinte, mais ne s'en doutait pas encore au moment de la séparation. Siffroi crut pouvoir la confier, pendant son absence, aux soins de Golo, intendant ou gouverneur du château. Or Golo, homme pervers et sans scrupules, osa tourmenter de ses obsessions la femme de son maître. Sa passion, repoussée avec horreur, se changea en haine, si bien qu'il n'attendit plus que l'occasion de se venger. Elle s'offrit au bout de quelques mois : Geneviève mit au monde un fils. Le perfide intendant l'accusa aussitôt ouvertement d'adultère, courut trouver Siffroi, et revint porteur d'une sentence de mort. La mère et l'enfant furent conduits dans une forêt sauvage, non loin du lac de Laach, où ils devaient être noyés. Mais les deux domestiques chargés du rôle de bourreaux se prirent de pitié et se contentèrent d'abandonner Geneviève à son sort. La Providence ne permit pas qu'elle succombât : elle trouva un abri dans une caverne, parvint à soutenir sa vie en récoltant des racines et des fruits sylvestres et, enfin, apprivoisa une biche, qui servit de nourrice à son enfant. Cinq ans et trois mois se passèrent ainsi, à partir du 6 octobre 732. Le 6 janvier 737, Siffroi, en chasse dans ces régions, rencontra la biche familière et la poursuivit ardemment jusqu'à la caverne dont elle était accoutumée à prendre le chemin. Quelle ne fut pas sa surprise de se trouver là en présence d'une femme merveilleusement belle, à peine couverte de haillons et paraissant habiter cette affreuse solitude ! Elle n'osait se montrer; il la décida en lui jetant son manteau. Il l'interrogea sans la reconnaître; à côté d'elle était un tout jeune garçon. Enfin une explication eut lieu, et l'identité de Geneviève fut constatée par les serveurs eux-mêmes, qui se rappelèrent

une cicatrice qu'elle portait au front ; elle avait, en outre, conservé son anneau conjugal. Le comte versa des larmes de joie : la paix du cœur lui était rendue et l'innocence triomphait. *Quid plura ?* dit Freher. Golo fut condamné à être écartelé par quatre bœufs, puis le retour de Geneviève célébré dans une fête brillante. Elle ne put toutefois se reprendre aux habitudes de bien-être dont elle avait été si longtemps privée ; il fallut de nouveau la nourrir de fruits et de racines. Au commencement d'avril, elle s'éteignit tout doucement. Siffroi consacra sa mémoire par l'érection d'une chapelle qui fut dédiée à Notre-Dame et ouverte au culte par Hydulphe, archevêque de Trèves. Il y fit déposer le corps de sa bien-aimée et voulut y être enterré lui-même. Elle est située à une demi-lieue de Niedermendig et encore fréquentée par les pèlerins et les touristes.

Tel est le fond d'un récit dont il n'est pas étonnant que la poésie se soit emparée. Ceux qui tiendront à connaître tout ce qui s'y rattache consulteront utilement le livre de M. Sauerborn : *Geschichte der Pfalzgräfin Genoveva und der Kapelle Frauenkirchen* (Ratisbonne, 1856). — M. Zacher, d'autre part (*Die Historie von der Pfalzgräfin Genoveva, Königsberg*, 1860), a essayé d'en donner une explication mythique ou allégorique.

Alphonse Le Roy.

Cerisiers, *L'Innocence reconnue*. — Puteanus, Freher, etc. — Toutes les *Biographies universelles*, notamment celle de Michaud — J. Görres, *Die deutschen Volksbücher*. Heidelberg, 1807, in-12°.

GENNEPIUS (*Andreas*), ou *André GENNEP*, médecin et linguiste distingué, qui fleurit dans la première moitié du xv^e siècle. Né en 1485 à Baelen, bourg de la Campine, et nommé quelquefois simplement *Balenus* dans les écrits du temps. Il jouit de beaucoup d'estime et acquit à Louvain une double notoriété, comme médecin pratiquant, et comme professeur de langue hébraïque au collège des Trois-Langues, de 1532 à 1568. Il vécut jusqu'à quatre-vingt-quatre ans, aidé dans sa tâche, pendant les dernières années seulement, par quelques-uns de

ses élèves. Gennep avait succédé, en 1532, à Jean Campensis, qui avait éveillé le goût des études hébraïques par ses livres ; il ne déploya pas moins de zèle, et fit preuve d'une sagacité qui fut louée par tous ses successeurs. S'il ne mit point son nom sur un livre de philologie, il est cependant reconnu comme l'auteur du traité fort utile de grammaire hébraïque, qui parut sous le nom de Jean Isaac Levita, et qui eut cinq éditions en peu d'années (1^{re} édition, 1552. Lovanii, Mart. Rotarius, in-8°. — 2^e et 3^e édit., Coloniae. — Ed. IV^e, Antverpiæ, Christ. Plantin, in-4°, sous le titre : *Grammatica hebræa absolutissima in duos libros distincta*, etc. — Ed. V, ibid., in-4°). Isaac Levita était un rabbin allemand converti, qui, bien accueilli à Louvain (1547-1551), fut en relations suivies avec Gennep et le suppléa quelquefois dans la chaire d'hébreu, avant d'aller professer cette langue à Cologne, où il mourut en 1577. Molanus dit formellement, dans son ouvrage aujourd'hui imprimé, ce que l'on avait admis, naguère, sur la renommée, que Gennep avait rédigé et communiqué à Levita la grammaire que celui-ci publia sous son propre nom : « *Dixit mihi suam esse grammaticam hebræam quam Joannes Isaac edidit seque eam Isaaco dictasse* ». Il est permis de faire honneur à notre compatriote du plan d'un de ces traités méthodiques, composés avec émulation, à l'époque où la connaissance de l'hébreu faisait des progrès décisifs dans les principales écoles du monde chrétien.

Félix Nève.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, 52. — Swertius, *Athenæ belg.*, p. 421. — F. Nève, *Mémoire hist. et litt. sur le collège des Trois-Langues*, 1856, p. 245-247, 315-316, 335 ; appendix, p. 405-407. — Molanus, *Rer. Lovan libri*, XIV, p. 606, 647 et 797 — C. Ruelens, *Bibliographie plantinienne* (Bull. du Bibl. belge), ann. 1864, n° 44 : 1570, n° 21. — Fürst, *Bibliotheca judaica*, th. II, 1851, p. 94.

GENOELS (*Abraham*) le Jeune, artiste peintre, né à Anvers en 1640 et mort en 1723. Après avoir reçu des leçons de Backereel et de Fierlants, il partit très jeune pour Paris, où il ne tarda pas à attirer sur lui l'attention.

Le marquis de Louvois le fit travailler et Le Brun l'employa bientôt pour peindre les fonds de ses *Batailles d'Alexandre*, car Genoels avait acquis une supériorité réelle dans la peinture du paysage. Son talent, et l'amitié que lui portait Le Brun, lui ouvrirent, en 1665, les portes de l'Académie française des beaux-arts. Genoels était revenu à Anvers en 1672, où il fut admis dans la gilde de Saint-Luc la même année. Deux ans plus tard il partait pour Rome avec Pierre Verbrugghen, sculpteur, Pierre Clauwet, graveur, et Marcel Librechts, ancien trésorier de la ville d'Anvers. A Rome, la tribu flamande lui donna, d'après la coutume reçue, le sobriquet d'*Archimède* à cause de ses talents transcendants dans la perspective. Genoels se montrait très jaloux de cet hommage rendu à sa science, car plusieurs de ses œuvres portent, avec sa signature, le sobriquet d'*Archimède*. Il ne resta à Rome que quelques années, pour retourner à Paris, d'où il revint définitivement à Anvers en 1682 et où il vécut paisiblement jusqu'à la fin de sa vie.

A Rome, il fit trois paysages pour le cardinal Jacques Rospigliosi, ainsi que le portrait de celui-ci et deux grands tableaux pour l'ambassadeur d'Espagne. A Paris il offrit un de ses tableaux à Lebrun et un autre à Colbert. Il y travailla aux *Batailles d'Alexandre*, ainsi qu'aux tableaux de Vander Meulen, et donna des leçons à François Millé dit Francisque Millé. Mariette, sur la foi du sieur Reynez, huissier et concierge à l'Académie, attribue « à la chute de son esprit » cette fantaisie de Genoels d'ajouter à son nom celui d'*Archimède*, comme il le fit à Rome et à Paris, au bas de ses eaux-fortes. Genoels s'est simplement enorgueilli du sobriquet flatteur qu'on lui avait donné en Italie, imitant en cela beaucoup d'artistes dont le nom patronymique a même fini par disparaître pour faire place à l'autre. C'est cette circonstance qui fit dire à des biographes français que Genoels à l'âge de trente-sept ans, était devenu... faible d'esprit ! A Anvers il forma plusieurs élèves, notamment Pierre Beethoven qui entra

dans son atelier en 1689. Il fut un des grands protecteurs de l'hospice de Saint-Julien ouvert aux étrangers, et quand il mourut la Confrérie, à titre d'hommage et de reconnaissance, fit exécuter son buste par Michel Vander Voort, buste qui existe encore.

Genoels a traité le paysage et le portrait. Il a également gravé. Le musée d'Anvers possède de lui un grand tableau représentant *Minerve et les Muses*. Au musée de Brunswick, on signale un de ses *paysages*. Il ne peignait que d'après nature; sa couleur est vraie; son dessin ferme, correct, et ses effets de lumière ont un grand charme. Comme peintre de portraits sa réputation est médiocre. Ses tableaux sont rares : à la vente Hoet, qui eut lieu à La Haye en 1760, les *Quatre Saisons*, signées de lui, se vendirent 105 florins. Nous n'avons point rencontré de ses œuvres dans les ventes contemporaines d'objets d'art; en revanche ses eaux-fortes y sont recherchées. Elles sont au nombre de 73; Bartsch en a donné le catalogue, les paysages y dominent; cependant les sujets de genre lui sont aussi assez familiers et il en est que les amateurs recherchent avidement.

Ad. Siret.

GENOIS (le comte *François-Joseph* de **SAINT-**), de Grand-Breucq et d'Escanaffles, né à Mons, le 28 mai 1749, décédé à Bruxelles, le 25 août 1816, fut d'abord destiné à la carrière des armes; il était cadet dans le régiment de Kaunitz, lorsqu'il fut reçu, le 18 décembre 1775, membre de la noblesse des Etats du Hainaut; l'année suivante, 11 juin 1776, il fut porté par le Conseil souverain de ce comté, comme second candidat à la place de conseiller noble de cette cour. Son père qui avait occupé ces fonctions pendant quinze ans, espérant voir son fils marcher sur ses traces, le retira du service.

Le jeune de Saint-Genois se livra dès lors à l'étude de la jurisprudence et de l'administration. Il fréquenta dans ce dessein, le bureau de l'avocat Paridaens, qui était en même temps greffier de la cour féodale du Hainaut et dépo-

sitaire des archives de cette cour. C'est là qu'il prit goût aux études historiques, diplomatiques et héraldiques qui occupèrent toute sa vie.

Après quatre années de recherches, il publia son premier ouvrage : *Mémoires généalogiques et historiques*. Quelques mois après, il donna la *Chronologie des gentilshommes reçus aux États du Hainaut*; en 1782, il publia le prospectus et les premières livraisons de son ouvrage le plus important, sous le titre de *Droits primitifs des anciennes terres, etc., du Hainaut*, titre qu'il changea plus tard en celui de *Monuments anciens*.

Saint-Genois s'occupa, à cette époque, des archives du Conseil souverain du Hainaut, qui se trouvaient dans un grand désordre.

Il offrit d'en faire le classement et d'en rédiger un inventaire détaillé; les États acceptèrent cette offre avec empressement, mais il ne paraît pas qu'une suite ait été donnée à ce projet. Notre auteur avait aussi conçu le plan d'un grand ouvrage sur les inaugurations des comtes de Hainaut; il devait être accompagné de nombreux documents justificatifs; l'opposition du clergé à une demande de subside pour l'impression ne permit pas de l'entreprendre. Plus tard cependant, dans un cahier des *Monuments anciens*, Saint-Genois publia une dissertation sur ces inaugurations et le procès-verbal de celle de Philippe II, célébrée à Mons, le 23 juillet 1558.

Nommé député des États du Hainaut, par l'ordre de la noblesse, il s'occupa avec plus d'ardeur que jamais des affaires administratives.

Malgré l'opposition de ses collègues, il se mit à fouiller les archives de ce corps et recueillit de nombreux documents qu'il publia, plus tard, dans ses *prolégomènes*.

Il s'occupa spécialement de la fabrication et de la vente des genièvres, eaux-de-vie et liqueurs qui étaient, en Hainaut, un monopole exploité par la province. Il présenta à ce sujet plusieurs mémoires très détaillés, tendant à établir la liberté complète de cette industrie; la

noblesse et le tiers état se montraient tout disposés à accueillir ses conclusions, mais, après plusieurs discussions fort vives, le clergé refusa obstinément de donner son assentiment à la proposition.

Saint-Genois s'occupa aussi activement de projets de canaux et principalement de celui qui devait relier l'Escaut et la Dendre et publia une partie des documents qui s'y rapportaient.

Comme député des États, Saint-Genois ne partageait pas les idées politiques de ses collègues : il avait constaté les abus qui existaient dans l'administration et était partisan des réformes que Joseph II voulait introduire; aussi, à l'expiration de ses trois années de députation, l'ordre de la noblesse se garda bien de renouveler son mandat.

Il fut obligé, peu après, de partir pour Vienne, afin de défendre contre la Chambre héraldique son droit à porter le titre de comte. Il profita de cette occasion pour se livrer à d'actives recherches dans les archives et les bibliothèques de cette ville, et publia, en 1788, le prospectus de l'ouvrage qui devait renfermer, sous le titre de : *Amusements généalogiques et historiques*, le fruit de ses recherches; mais ce projet ne reçut pas d'exécution.

De Vienne, Saint-Genois se rendit à Prague pour consulter les archives de la chancellerie de Bohême. C'est là qu'il connut la comtesse Marie-Anne de Morzin, chanoinesse du chapitre impérial de Prague, qu'il épousa, le 18 février 1789.

De retour en Belgique, l'année suivante, il y trouva Vander Noot et Van Eupen tout-puissants; devenu suspect, on ne sait trop pour quel motif, il fut arrêté à Bruxelles, sous la prévention de trahison et de crime de lèse-nation. Il a raconté lui-même, dans ses *prolégomènes*, les circonstances de sa détention qui dura environ deux mois. Retiré dans son beau domaine de Grand-Breucq, il se remit à l'étude, mais il ne sut pas s'empêcher de laisser plus d'une fois percer l'opinion défavorable qu'il s'était faite de Vander Noot et de son entou-

rage. Pour éviter les conséquences d'une nouvelle instruction qui commençait contre lui, il se réfugia à Lille où il passa son temps dans les archives de la Chambre des comptes; il y réunit de nombreux matériaux qu'il publia plus tard, dans les *Monuments anciens*.

A la restauration de la maison d'Autriche, Saint-Genois rentra en Belgique et vécut dans la retraite à Grand-Breucq, s'occupant de ses travaux favoris et assistant aux assemblées générales des Etats dont il faisait toujours partie. La première invasion française et la seconde restauration autrichienne se passèrent, sans qu'il prit part aux affaires politiques; il suivait cependant avec attention la marche des événements et prononça, dans la séance des Etats du 10 mai 1794, un discours remarquable par le style et la manière juste et élevée dont il jugeait la situation. Six semaines plus tard, les Français entrèrent pour la seconde fois en Belgique, et Saint-Genois fut de nouveau arrêté. Pichegru s'intéressa à lui et lui conseilla de continuer à habiter son domaine.

Une grande partie de la vie de Saint-Genois fut occupée par de nombreux procès soutenus contre ses créanciers. Il avait hérité de son père des biens considérables, mais grevés de charges au profit de ses frères et sœurs; désireux de s'en acquitter en remboursant les capitaux dont il ne devait que les rentes, il contracta un emprunt de 360,000 florins avec des capitalistes anversois. Ses revenus étaient de beaucoup supérieurs à l'intérêt du capital emprunté, mais ils se composaient en grande partie de droits féodaux et seigneuriaux que la révolution lui enleva, et il ne put payer les intérêts à leur échéance; les poursuites commencèrent et donnèrent lieu à des procédures longues et onéreuses, qui aboutirent à la vente complète de tous ses biens, à des prix beaucoup au-dessous de leur valeur; le malheureux, complètement ruiné, mourut dans la misère. Nous avons fait dans notre notice sur Saint-Genois (*Ann. cercl. arch. de Mons*) l'histoire de ces procès qui étaient devenus célèbres et qui furent

conduits avec passion, aussi bien par les parties que par leurs avocats.

Au milieu de ces préoccupations qui devaient cependant lui être si cruelles, Saint-Genois continua la publication des *Monuments anciens*. Il en dédia le second volume au duc de Cambacérès, archi-chancelier de l'Empire, qui lui avait fourni les moyens de l'imprimer, et sollicita la clef de chambellan de Napoléon, en faisant valoir son attachement à la maison d'Autriche et à l'impératrice Marie-Louise; mais il ne réussit pas dans sa demande.

C'est à cette époque que Saint-Genois entreprit un ouvrage qui eût été d'une grande utilité, mais qui demandait un immense travail. Il ne voulait rien moins que faire un recueil de tous les actes de naissance, de mariage et de décès de toutes les localités de la Belgique, depuis l'établissement des registres par le Concile de Trente. Les autorités lui procurèrent toutes facilités pour faire ses recherches; mais, après la publication de trois livraisons, en 1808 et 1809, le gouvernement lui défendit, on ne sait pour quel motif, de continuer l'impression.

Les événements de 1814 et de 1815 comblèrent de joie cet ancien partisan de Joseph II; il rêva le rétablissement de la maison d'Autriche et des anciennes constitutions des provinces, avec tous leurs privilèges et leurs institutions féodales. Il adressa requête sur requête aux souverains alliés, pour leur offrir ses hommages et ses travaux; il leur raconta sa vie et leur promit de publier leur généalogie; il avait, auparavant, rompu loyalement les relations qu'il avait entretenues avec le gouvernement impérial, par une lettre qu'il adressa à Cambacérès. Il publia toutes les pièces dont nous venons de parler, ainsi qu'une lettre au prince de Ligne, ancien grand bailli de Hainaut, dans le neuvième cahier des *Monuments anciens*.

Mais les aspirations de Saint-Genois l'avaient trompé: le rétablissement de la maison d'Autriche et de l'ancien état de choses n'était plus possible. Il se soumit de bonne grâce, et quand le

prince d'Orange fit son entrée solennelle à Mons, le 28 septembre 1814, il lui offrit l'hommage et les services qu'il avait d'abord présentés aux hautes puissances alliées et à l'empereur d'Autriche en particulier. Dans un volumineux mémoire qu'il adressa au prince à cette occasion, il lui proposa de rétablir une Chambre héraldique et demanda la place de chef de ce corps, avec le titre de roi d'armes de la Belgique. Cette demande lui fut accordée et il adressa, en cette qualité, un mémoire sur la formation d'un dépôt général d'archives héraldiques, mais il n'eut pas le temps de donner suite à ce projet; il fit paraître, en 1816, le quinzième cahier des *Monuments anciens* et mourut quelques mois après, le 25 août de cette année.

Les ouvrages du comte de Saint-Genois sont difficiles à rencontrer; publiés à un nombre restreint d'exemplaires et peu goûtés à cette époque, ils ont été peu vendus; le fond a été retenu par les libraires qui n'étaient pas payés de leurs frais, et a été employé en maculatures. Les *Monuments anciens* ont paru par cahiers, pendant une période de 34 ans. Ces circonstances expliquent la rareté de l'œuvre de cet auteur. Aujourd'hui, ses productions sont recherchées et appréciées, à juste titre, par ceux qui s'occupent de recherches historiques et généalogiques; ils y trouvent une source abondante de matériaux précieux.

Malheureusement, l'ordre et la méthode font défaut dans ces publications; tout est mêlé, cartulaires, inventaires de titres et d'archives, documents politiques, pièces de procédure, faits personnels, de sorte qu'il faut faire une étude préalable du tout pour retrouver ce dont on a besoin. Quoi qu'il en soit, la personnalité de l'auteur mérite de ne pas tomber dans l'oubli et l'on doit rendre hommage à la persévérance infatigable qu'il a apportée dans ses travaux, malgré les obstacles, les événements et bouleversements politiques et les préoccupations d'argent les plus vives.

Le comte de Saint-Genois a publié les ouvrages suivants : 1^o *Mémoires généalogiques pour servir à l'histoire des familles*

des Pays-Bas. Amsterdam, 1780, 2 vol. in-8^o, avec planches, dont le nombre varie dans tous les exemplaires. — 2^o *Chronologie des gentilshommes reçus à la Chambre de la noblesse des Etats du pays et comté de Hainaut, depuis 1530 jusqu'en 1779, précédée des preuves nécessaires pour y être admis selon les derniers règlements*. A Paris, chez Saillant, 1780, in-plano — 3^o *Dictionnaire onomastique des chartes du pays et comté de Hainaut, de l'année 1619*. Mons, 1782, in-8^o, iv et 130 p. — 4^o *Monuments anciens essentiellement utiles à la France, aux provinces de Hainaut, Flandre, Brabant, Namur, Artois, Liège, Hollande, Zélande, Frise, Cologne et autres pays limitrophes de l'empire*. — Première partie du volume, depuis la page 1 jusqu'à la page 463. — Ouvrage par souscription, annoncé en 1782. A Paris, de l'imprimerie de Saillant (1782), in-fol. 2 feuillets lim., non cotés, CCCCLXIII p. — Deuxième partie du volume, depuis la page 463 jusqu'à la page 1071. — Ouvrage par souscription, annoncé en 1782. A Lille, de l'imprimerie de Léonard Danel, in-fol., 608 p., cotées CCCCLXIII-MLXXI. — Deuxième volume, présenté à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le prince de Cambacérès, etc. A Bruxelles, de l'imprimerie de Weissenbruch, année 1806, in-fol., XLVII feuillets lim., 414 p. — Table générale des noms de familles, villes, villages, terres, d'autres noms de lois, chartes, etc., contenus dans les *Monuments anciens*.... A Lille, de l'imprimerie de Léonard Danel, S. D., in-fol., 2 feuillets lim., 144 p.

Cet ouvrage a été publié par livraisons ou cahiers en 34 années; la première livraison a paru en 1782, la dernière dans le courant de 1816; ce long espace de temps et les événements importants qui se sont succédés expliquent la rareté d'exemplaires complets de cet ouvrage. Le second volume n'a pas été achevé; quelques exemplaires seulement vont jusqu'à la page 414; la plupart s'arrêtent à la page 390. Le British Museum et M. le chevalier X. de Theux possèdent les épreuves de 18 à 20 pages du cahier suivant, qui n'ont pas été tirées.

Les *Monuments anciens*, commencés sur un plan bien raisonné, ont fini par devenir une espèce de journal dans lequel l'auteur imprimait, sans ordre et sans suite, toute espèce de documents, les uns importants pour l'histoire, les autres relatifs à ses procès et à sa vie privée et publique et en somme fort peu intéressants pour le public; dans notre notice citée plus haut, nous avons, en examinant le contenu de ces deux volumes, divisé ces documents en documents diplomatiques, généalogiques, politiques, auto-biographiques, et nous sommes entré dans d'assez longs détails à ce sujet. La table générale, proprement dite, ne comprend que les pages 19-131; elle est fort brève et fort désagréable à consulter; les matières ne sont indiquées que par un seul mot qui renvoie souvent à plus de 50 pages différentes. La table contient, en outre, des documents qui n'auraient pas dû s'y trouver; il n'a pas été publié de tables du second volume, mais on rencontre dans celui-ci quelques tables particulières partielles.

L'auteur a fait imprimer plusieurs prospectus différents de cet ouvrage; eux aussi comprennent des pièces de toute espèce.

5^o *Inventaire des contrats de mariage, testaments et additions d'héritages, déposés à la table du droit du pays de la Basse-Autriche, à Vienne*, etc. Vienne, Gay, MDCCCLXXVIII, in-fol., 94 p. Le faux-titre porte: *Amusements généalogiques du comte Joseph de Saint-Genois*. Ce petit volume n'est qu'un prospectus-spécimen, l'ouvrage devait se composer de quatre volumes; une partie des documents qu'il devait renfermer se trouve en manuscrit à la bibliothèque publique de Mons.

6^o *Essai de diplomatie sur le Brabant, présenté au gouvernement des Pays-Bas*, etc. Sans lieu, in-fol., 1794, 16 p.

— 7^o *Recueil d'affaires, d'arrêtés, de consultations et de sentences, utile aux prévenus d'émigration et aux propriétaires en biens-fonds affectés de rentes*. A Lille, de l'imprimerie de Léonard Danel, 1802, in-4^o, LXVIII et 392 p. Ce

volume renferme le texte de toutes les pièces relatives aux nombreux procès soutenus par l'auteur jusqu'en 1802. Postérieurement à la publication du recueil d'affaires, Saint-Genois a publié encore différentes pièces de procédure, dont nous avons donné l'indication dans la notice citée plus haut.

8^o *Prolégomènes ou notes du comte Joseph de Saint-Genois....., au sujet de son emprisonnement, arrivé le 21 juin 1790; adressées au peuple des Provinces belgiques*. A Lille, de l'imprimerie de Léonard Danel, S. D. (1807), in-4^o, 149 p., 2 tableaux et 4 plans. Cette espèce de mémoire apologétique n'occupe qu'une faible partie du volume; le reste renferme des documents de toute nature.

9^o *Projet d'un recueil général des registres civils de baptêmes, mariages et décès, présenté à S. E. Monseigneur Crelet, ministre de l'intérieur. — Premier recueil. — Mariages célébrés à Anvers, depuis 1650 jusqu'en 1807*. A Bruxelles, chez Weissenbruch, 1807, in-4^o, VIII feuillets lim., 40 p. Ce recueil ne comprend que les mariages célébrés de 1647 à 1662.

10^o *Projet d'un recueil général..... Second recueil; mariages célébrés à Gand, depuis 1622 jusqu'en 1808*. A Gand, chez Steven, 1807, in-4^o. Seize pages de cet ouvrage se trouvent à la Bibliothèque de Gand. On ignore s'il en a été imprimé davantage.

11^o *Projet d'un recueil général..... Troisième recueil. — Département de la Lys. — Mariages célébrés à Bruges, depuis 1617 jusqu'en 1808*. A Bruges, chez Bogaert-Dumortier, 1808, in-4^o, XXVIII-44 p. On n'y trouve que les actes de mariages célébrés à la paroisse de Notre-Dame, de 1617 à 1796.

12^o *Collection générale des actes de mariage du département de Jemmapes, prise dans les registres de l'état civil, précédée du cartulaire des fiefs qui relevaient du comté de Hainaut, en 1410.....* A Bruxelles, chez Heyvaert, veuve Pauwels, 1809, in-4^o, XXXIV-32 p. Premier cahier d'un ouvrage considérable, dépouillement pur et simple des

registres de mariages de quelques communes du département; ce dépouillement ne comprend que les années 1775 à 1807.

13^o *Histoire ecclésiastique du comté de Hainaut et du Tournésis. — Abbayes. — Saint-Ghislain*, s. l. n. d., in-fol., 20 p. Ces pages sont des épreuves de l'ouvrage, qui n'a point paru. Le seul exemplaire connu fait partie de la bibliothèque de M. Chalon.

14^o *Preuves produites par le comte de Saint-Genois, pour pouvoir porter le titre de comte*; 48 p. in-4^o. Imprimé sur papier timbré; le seul exemplaire connu appartient aussi à M. Chalon. —

15^o *Discours sur l'inauguration de la statue de Son Altesse royale le Sérénissime duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar*, etc. A Bruxelles, chez Tutot, MDCCLXXIV, in-4^o, 60 p. Anonyme.

Le comte de Saint-Genois a composé aussi une chanson charmante et pleine de sentiment sous le titre : *Bouquet de pensées présenté à M. Louis Weissenbruch, le jour de sa fête, le 25 août 1815, par son ami le comte de Saint-Genois, arrangé pour piano et violon par le même*; nous l'avons reproduite en entier, d'après le seul exemplaire que l'on en connaisse.

Il existe, à la Bibliothèque publique de Mons, six manuscrits que M. Mathieu (Biogr. Montoise), indique comme étant des travaux de Saint-Genois; il est aisé de se convaincre que ce ne sont que des documents rassemblés par lui; les titres seuls sont de sa main.

Jules De Le Court.

Notice sur la vie et les ouvrages du comte Joseph de Saint-Genois, par Jules De Le Court, *Annales du cercle arch. de Mons*, t. II.

GENOIS DES MOTTES (*Jules-Ludger-Dominique-Ghislain*, baron de SAINT-), littérateur et érudit, né à Lennick-Saint-Quentin, le 22 mars 1813, mort à sa résidence d'été à Roygem (Gand), le 10 septembre 1867. Issu d'une famille distinguée par son ancienneté et par ses alliances, il en rajeunissait l'illustration par son mérite personnel. Il fit de la manière la plus brillante son cours de droit à l'université de Gand; mais, dès lors, son intelligence était entraînée vers

la littérature et l'histoire; et, déjà, avant qu'il eût acquis son diplôme de docteur en droit, il prit part à un concours ouvert par l'Académie royale de Bruxelles sur l'*Histoire des avoueries en Belgique*. Son mémoire fut couronné (1834). Ce premier succès décida de sa vocation pour les études littéraires et historiques, auxquelles la récente conquête de notre indépendance était venue donner un intérêt de premier ordre. — Aussi, lorsqu'en 1835, l'enseignement supérieur fut réorganisé, le gouvernement songea-t-il à confier au jeune lauréat une chaire à l'université de Liège; mais le désir de rester à Gand, où il avait toutes ses relations de famille et de société, lui fit préférer les fonctions, moins brillantes peut-être, mais plus paisibles, plus indépendantes, d'archiviste de la Flandre orientale, qui lui furent offertes en 1836. La conservation de ce vaste dépôt, l'un des plus riches du pays, ouvrit à son activité une mine féconde de recherches. Il publia d'abord une *Courte notice sur le dépôt d'archives de la Flandre orientale et sur les manuscrits historiques qui s'y trouvent*. En même temps il rassembla les éléments d'une publication plus sérieuse et plus complète qui parut, quelques années après, sous le titre de : *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre, avant l'avènement des princes de la maison de Bourgogne, autrefois déposées au château de Rupelmonde*; grand volume in-4^o.

La Chambre des représentants ayant décidé, en 1842, de faire rechercher et de réunir les matériaux d'une *Histoire de nos anciennes assemblées nationales*, le jeune archiviste reçut la mission officielle d'aller, à Vienne, analyser tous les documents autrefois enlevés à nos archives, et se rattachant aux origines de notre vie parlementaire dans le passé. En 1843, la mort vint surprendre Auguste Voisin, professeur et bibliothécaire de l'université de Gand; De Saint-Genois, son ami et son biographe, fut appelé à lui succéder en la même qualité. Dans ces nouvelles fonctions, tout à fait conformes à ses goûts et qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours, il rendit des

services de tout genre par d'importants travaux d'amélioration matérielle, par la rédaction de catalogues méthodiques et par de nombreuses publications destinées à mettre en relief la valeur des manuscrits et des incunables appartenant à ce dépôt. Vivant libre et heureux au milieu des livres, ces fidèles amis des bons et des mauvais jours, il avait adopté une devise personnelle : *Cum libris liber*, à laquelle il attachait non moins de prix qu'à la devise de ses ancêtres : *Moribus aritis*. Car, bien que l'*ennui naquit un jour de l'uniformité*, il disait, dans ce commerce incessant avec les esprits distingués de tous les temps et de tous les pays, un aliment inépuisable et varié à ses études littéraires; il y recherchait aussi des occasions fréquentes d'encourager les jeunes talents qui aimaient à recourir à sa direction sympathique.

En 1846, il fut nommé membre effectif de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, dont il était correspondant depuis 1838. Il en fut le délégué officiel au *Congrès de la propriété littéraire et artistique*, ainsi qu'au *Congrès artistique d'Anvers*. Avec le concours de quelques collègues dévoués, il organisa la publication, sous le patronage de l'Académie, d'une *Biographie nationale*. Président de la commission instituée pour diriger cette publication, il consacra la fin de sa carrière à cette œuvre destinée à élever à toutes les gloires de la Belgique un monument durable et national. A sa mort, il voulut que son nom restât à perpétuité associé aux destinées de l'Académie : il fonda un prix académique pour rémunérer des travaux couronnés sur la littérature et l'histoire du pays. En 1848, le vœu de ses concitoyens l'appela, malgré ses vives répugnances pour les luttes politiques, à siéger au Conseil communal de la ville de Gand; il fut choisi, en 1854, pour remplir les fonctions importantes d'échevin chargé de l'instruction publique.

En dehors de ses nombreuses occupations littéraires ou administratives, le baron Jules de Saint-Genois trouvait les loisirs nécessaires pour contribuer au succès de toutes les institutions utiles.

A Bruxelles, il faisait partie de la *Commission pour la publication des anciennes lois et ordonnances*, ainsi que du *Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen*; parfois même, il fut désigné pour présider des jurys d'examen. A Gand, il prenait une part active aux travaux de la *Société des beaux-arts et de littérature*, dont il fut successivement secrétaire, vice-président et président, de la *Commission des monuments*, de la *Société des bibliophiles flamands*, de la *Commission administrative de l'Académie royale de dessin*, de la *Commission chargée de recueillir les inscriptions funéraires de la Flandre orientale*. Se préoccupant également du développement de la littérature flamande dont il appréciait toute l'importance au point de vue de la consolidation de notre nationalité, et dont les principaux représentants, tels que Willems, Blommaert, Snellaert, Ledeganck, Van Duyse, l'honoraient d'une amitié particulière, il s'intéressait à tout ce qui pouvait en assurer le progrès. Il prit part à l'organisation de la *Fête flamande* de 1842, à la constitution du Willems fonds, à la tenue périodique de *Congrès littéraires flamands* où plus d'une fois il fut appelé à la présidence. Il fut le fondateur du *Kunst-genootschap de Gand* et l'un des membres les plus assidus de la Société : *de Taal is gansch het volk*. Mêlé ainsi à tout le mouvement intellectuel de l'époque, il n'est pas étonnant qu'il ait vu son nom entouré de l'auréole d'une légitime popularité; et, pendant que toutes les sociétés littéraires du pays s'honoraient de le compter au nombre de leurs membres, il recevait les insignes de l'ordre de Léopold et de l'ordre du Lion néerlandais. Malheureusement, tant de travaux avaient miné sa santé et usé, avant le temps, son organisme déjà atteint par les attaques de plus en plus violentes d'une goutte héréditaire. Aussi fut-il emporté inopinément, à la fleur de l'âge et dans toute la vigueur de son talent. Sa mort fut le sujet d'un deuil général; son inhumation dans le caveau de sa famille au cimetière de Saint-Amand lez-Gand, se fit au milieu d'un immense concours de toutes

les classes de la population. Un monument surmonté de son buste en marbre blanc exécuté par le sculpteur Van Eenaeme, lui fut élevé, à l'aide d'une souscription publique, dans le local même de la bibliothèque de l'université de Gand.

Nous terminerons ici cette notice, trop courte, du savant écrivain; nous eussions été heureux de la compléter par une rapide appréciation de l'homme et des éminentes qualités de l'esprit et du cœur qui le distinguèrent, dans sa famille où il avait su conserver les vieilles traditions de l'honneur et de la vertu, comme dans la société où il s'était attiré de si éminentes sympathies.

Il nous reste à donner la liste des publications littéraires qui assignent au baron de Saint-Genois une place des plus honorables parmi les écrivains belges qui, par l'éclat jeté sur les premières années de notre indépendance, peuvent être considérés comme les fondateurs de notre littérature nationale.

Il publia d'abord une série de romans historiques, reproduisant les épisodes les plus dramatiques de nos annales et écrits avec une remarquable exubérance de sève et de vie. *Hembyse*, histoire gantoise de la fin du *xv^e* siècle; trois volumes, 1835. *La Cour de Jean IV*, chronique brabançonne 1418-1421; deux volumes, 1837. *Le faux Baudouin*, Flandre et Hainaut, 1225; deux volumes, 1840. *Le Château de Wildenborg, ou les Mutinés du siège d'Ostende*, 1604; deux volumes, 1846. Au même genre appartient un recueil de nouvelles historiques : *Les Flamands d'autrefois*, à l'usage de la jeunesse des écoles, 1866. Il fit paraître, en 1847, dans la collection de la *Bibliothèque nationale*, deux volumes consacrés aux *Voyageurs belges du *xiii^e* au *xviii^e* siècle*; en 1852, un volume *Feuillets détachés*, et en 1860, un autre volume *Profil et portraits*, études typiques de mœurs et de caractères de l'ancienne société; sans compter de savantes monographies sur le *Liber floridus*, encyclopédie du *xiii^e* siècle, sur *Sanderus*, sa vie et ses ouvrages, sur la *Bataille de Roosebeke*, sur l'hospice de *Wenemare*, etc.

A la littérature flamande se rattachent : sa traduction du vieux roman flamand de *Carl et Elegast*, son roman historique en deux volumes, 1844, intitulé : *Anna, tafereel uit de vlaemsche geschiedenis, tydens Maria van Bourgogne*, et son conte essentiellement gantois : *De grootboekhouder*, etc. Ses travaux à l'Académie royale de Belgique et à la Commission d'histoire sont aussi importants que variés. Il publia des mémoires curieux sur des lettres inédites de *Jacques de Vitry*, sur les voyageurs en *Terre-Sainte*, par *Thetmar* en 1217, et sur les missions diplomatiques de *Corneille Schep-perus*. Les volumes des Bulletins contiennent de lui un grand nombre de lectures, sur les *Antiquités de la Flandre occidentale*, sur le *Caractère de Jacques van Artevelde*, sur la *Condamnation de Hugonet et d'Imbercourt*, etc., et d'intéressants rapports sur les ouvrages envoyés à l'Académie en réponse aux questions mises au concours. Ses publications dans les principales revues du pays embrassent toute espèce de sujets. Il fut pendant trente ans le directeur du *Messenger des sciences historiques*, et chaque livraison de ce recueil estimé renferme quelques pages dues à sa plume savante. Il écrivit beaucoup d'articles dans la *Revue de Bruxelles*, dans la *Revue belge*, dans le *Trésor national*, dans les bulletins de l'Académie d'archéologie, dans la *Belgique*, etc. Son nom figure aussi parmi les collaborateurs des grandes publications nationales, telles que les *Belges illustres* et les *Scènes de la vie des peintres*, par Madou. Il fit en même temps de fréquentes communications aux principales Revues flamandes : *Belgisch Musæum*, *Taelverbond*, *Eendragt*.

Ces rapides indications suffiront pour donner une idée de l'infatigable activité du baron Jules de Saint-Genois; mais, quand on le voit ainsi jeter à tous les vents d'une publicité souvent éphémère les trésors de son érudition, on éprouve ce douloureux regret, que sa mort prématurée ne lui ait pas permis de couronner une carrière si bien remplie, par quelque travail historique important, tel que l'histoire si mouve-

mentée de la vieille capitale de la Flandre, travail pour lequel il avait réuni, depuis des années, de nombreux documents.

Pierre De Decker.

GENSSE (*Guillaume-Marie-Antoine*), né à Bruxelles, le 1^{er} octobre 1801, décédé à Schaerbeek, le 25 mai 1864, était employé à la Société générale pour favoriser l'industrie nationale et chargé de la division des forêts. Nous avons peu de choses à dire de sa vie, qui s'écoula dans l'exercice de ses fonctions. Bon musicien, il fut l'un des fondateurs de la *Réunion lyrique*. Doué d'un esprit vif et enjoué, enclin à la plaisanterie, il publia quelques ouvrages qui eurent un grand succès d'hilarité et qui le font ranger parmi les écrivains excentriques; sa première brochure, imprimée à son insu, à quelques exemplaires seulement, remonte à 1834; c'était une lecture faite à quelques amis qui avaient formé un Cercle joyeux. Elle est intitulée : *Aperçu iconoclastique sur les différents procédés employés dans la fabrication de l'huile de cailloux, et manière de se servir de cette substance métallurgique dans la guérison des affections cutanées du pibus (sic)*. S. l. n. d. (Bruxelles, Stapleaux), in-8°, 17 p. Anonyme.

De cette époque aussi, date une épître en vers, adressée, au nom de De Chateaubriant et d'une soi-disant Académie de Paris-Montmartre, à un ancien notaire de Tournai, retiré à Bruxelles, Jean-Baptiste Boussmar, qui, affligé d'une inconsciente excentricité, faisait les délices d'un petit groupe de farceurs dont Gensse était l'âme.

Le chef-d'œuvre de celui-ci, dans le genre qu'il cultivait, parut en 1834, sous le titre de : *Recherches sur les causes de l'inflammation du Bomborax chez les femmes adultes, et considérations générales et sommaires sur la puissance du traitement homéopathique, pour détruire cette maladie*, par Ludwig Immersteif, professeur de pathologie à Schweinstad, traduit de l'allemand par Kleingorloffentz, docteur et professeur de stercologie à l'Université de Newwied. Bruxelles, Le-

long, 1834, in-8°, 16 p. et planche.

Cette brochure, tirée également à quelques exemplaires, est excessivement rare; il est impossible d'en donner une analyse abrégée et de dire ce qu'elle contient, il faut la lire.

Les événements de 1848 donnèrent naissance à un nombre incroyable de brochures politiques et sociales. Au milieu d'elles apparut un jour : *Que veut l'Europe! Coup d'œil sur la situation actuelle*. Bruxelles, Decq, 1848, in-8°, 16 p. Anonyme. L'édition fut enlevée en deux jours; on lut, on relut, on chercha à comprendre ce que voulaient dire ces phrases si bien alignées, si harmonieuses à l'oreille, où l'on voyait apparaître Mahomet, Omar, Montezuma, Charlemagne et ses *missi dominici*, Madame Guyon et Marie Alacoque, l'abbé Peurette et le père Loriquet. On dit que quelques lecteurs se vantèrent d'avoir compris et trouvé le livre très profond! C'était Gensse qui avait donné dans cette brochure son avis sur la situation et dont l'anonyme fut bientôt dévoilé par ceux qui connaissaient déjà sa manière.

En 1850, le major Alvin fit paraître une brochure sur la constitution de la force publique dans les Etats constitutionnels démocratiques; il critiquait l'organisation de la garde civique; ce travail, qui excita une vive rumeur dans la garde citoyenne, provoqua une quantité de réponses les unes sérieuses, les autres badines. Gensse ne pouvait laisser passer une si belle occasion d'intervenir dans ce grave débat. Il fit paraître : *Portez armes! Réponse à la brochure du major Alvin, par un ancien fabricant de produits chimiques*. Bruxelles, Decq, 1850, in-8°, 15 p.

Ces différentes productions de la verve de l'auteur ont été réimprimées, sous le titre : *Œuvres philosophiques, médicales, posthumes, humanitaires et complètes du docteur Cloetboom*. Bruxelles, Decq, 1857, in-18°, 106 p. L'auteur y a ajouté un mémoire sur un bouton fossile trouvé dans une carrière de pierres à chaux, près de Tournai, et la physiologie morale du bouton.

Gensse fut aussi l'un des fondateurs

du joyeux et mystérieux Cercle des *Agathopèdes*; il collabora à l'*Annuaire agathopédique et sancial* et y écrivit deux articles, l'un sur la *navigation aérienne*, dans lequel il examine si en présence des conflits de priorité qui ont existé entre MM. Van Heck et Van Esschen, il ne convient pas de décider en faveur de M. Kindt-Vanassche; l'autre sur la *maladie des pommes de terre*. Il est aussi l'auteur d'une *Promenade artistique et sentimentale de Joseph Schilderman, au salon de 1848, et lettres d'icelui à son ami Symphorien Beustelbroeck, à Poperinghe*, in-4°, dont quelques numéros seulement ont paru. Il a écrit aussi dans sa jeunesse un petit poème de 200 vers, qu'il a intitulé *Dîner gastronomique...*, et qu'une presse d'amateur a sauvé de l'oubli en le tirant à 22 exemplaires, devenus aujourd'hui introuvables.

Jules De Le Court.

J. De Le Court. *Auteurs belges excentriques*, I, Guillaume Gensse, Bruxelles, 1867, in-8°, 24 p. (Extr. du *Bibliophile belge*, t. II.)

GENST (*Auguste*), pianiste et compositeur, né à Bruxelles le 24 juin 1801. Il fut élève de Cazot et publia beaucoup de fantaisies et d'airs variés, soit pour le piano seul, soit avec accompagnement de violon et de flûte. On cite de lui environ quarante morceaux publiés à Bruxelles, en Hollande et en Allemagne. Parmi ses compositions les plus connues, Fr. Fétis mentionne des variations sur un air hongrois; une fantaisie sur la tyrolienne de la *Fiancée*; des variations sur la balade de la *Dame blanche*; une fantaisie sur la tyrolienne de *Guillaume Tell*, et des variations sur la ronde du *Solitaire*.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e édition.

GENTILE (*Louis*), peintre, graveur, né à Anvers, en 1607, mort en 1678. Voir **PRIMO** (*Louis*).

GENTIS (*Ant.*), hagiographe, né à Bruxelles, mort en 1543. Voir **GHEENS** (*Ant.*)

***GENTIS** (*Dominique*), évêque d'Anvers, né à Erkelenz dans le duché de

Juliers le 10 mars 1695, et décédé dans sa ville épiscopale le 3 juillet 1758. Après avoir terminé ses humanités à Juliers, il se rendit à l'Université de Cologne, où il finit son cours de philosophie à l'âge de seize ans. Il prit ensuite l'habit religieux chez les Dominicains de Cologne, continua ses études à l'université de la même ville et prit le grade de licencié en théologie. Vers 1720, il devint maître ou préfet des études du couvent de son ordre, dédié à la sainte Croix, et reçut, en 1736, le bonnet de docteur en théologie. Le général de l'ordre de Saint-Dominique l'appela ensuite à Rome et le chargea de la direction de la bibliothèque dite de Casanate ou *Casanatensis*, établie au couvent de la Minerve. Tout en remplissant les fonctions de bibliothécaire, il était aussi consultant du tribunal de l'Inquisition. Dans ce dernier emploi, il fit preuve de tant d'aptitude et de talents, qu'il devint successivement le chargé d'affaires près du Saint-Siège pour les princes-évêques de Wurzburg et de Leitmeritz, le ministre résident du prince Clément-Auguste de Bavière, électeur de Cologne, et enfin l'agent à la cour de Rome de l'impératrice Marie-Thérèse. Le père Gentis resta à Rome en cette qualité jusque vers l'année 1748, lorsque l'impératrice le désigna pour l'évêché de Ruremonde, pour le récompenser des services rendus. Mais, avant qu'il en eût pris possession, Sa Majesté le nomma au siège épiscopal d'Anvers, et lui accorda en même temps le rang de conseiller d'Etat. L'occupation du pays par les Français lui fit retarder son arrivée en Belgique jusqu'après la conclusion du traité d'Aix-la-Chapelle. Il fut sacré à Rome le 11 mai 1749, et fit son entrée solennelle à Anvers le 15 octobre de la même année. Il administra sagement son troupeau pendant près de neuf ans. Son corps fut enterré dans la cathédrale d'Anvers auprès de ceux de ses prédécesseurs dans l'épiscopat. Sa devise était : SINE SPINA ET UNGUE.

Outre plusieurs mandements épiscopaux très remarquables, on a de Dominique Gentis : *Suprema Dei potestas*,

inviolata; aurea hominis libertas, salvata; infinita Dei sanctitas, ulla ibata per prædestinationem physicam modernorum Thomistarum, quæ est et antiquorum, necnon divi Thomæ, exhibitore Dominico Gentis. Colonia, Josephus Otto Steinhäusen, 1724; vol. in-8°, ouvrage publié lorsqu'il n'était encore que licencié en théologie.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 515. — De Ram, *Synopsis auctorum ecclesiæ Antverpiensis*, p. 81. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*. XV, p. 256.

GEORGES DE BRUXELLES, philosophe scolastique, fleurit dans les dernières années du xve siècle et au commencement du xvie; nous n'avons pu trouver la date précise de sa mort. Il est appelé Crockaert dans le *Nomenclator* d'Israël Spach; or Crockaert est le nom de famille de Pierre de Bruxelles (1), contemporain de Georges et, comme lui, commentateur d'Aristote. Peut-être y a-t-il confusion; peut-être aussi Georges et Pierre étaient-ils parents. L'un et l'autre se rangèrent dans le camp des *nominalistes*; Morhof rattache leurs idées à celles de Jean Raulin et de Jacques Almain, qui défendirent contre les *réalistes* la théorie d'Ockam sur l'indépendance ou plutôt sur la suprématie du pouvoir civil à l'égard de la papauté. Il serait difficile de savoir jusqu'à quel point nos deux Bruxellois s'engagèrent dans ce grand débat: il n'est resté d'eux que des ouvrages de pure philosophie. De même que Jean Dullaert de Gand (voir ce nom), ils enseignèrent à l'Université de Paris. Georges fut loin de rester obscur (*non incelebris*): il est vrai qu'en ce temps-là, on arrivait aisément à la réputation par l'art de s'orienter dans le dédale des subtilités logiques. Georges de Bruxelles s'appliqua particulièrement à la *Summula* de Pierre d'Espagne (le pape Jean XXI). On possède de lui les écrits suivants: 1° *Facillima in Aristotelis Logicam interpretatio*, avec notes et dissertations de maître Thomas Bricot. Paris, F. Bailligault, 1496, in-4°; 2° *In Petri Hispani tractatus*

logicos quæstiones, imprimé à Lyon en 1509, chez Jeannot de Campis, à la suite des œuvres de Pierre d'Espagne; 3° *In physicam Petri Hispani*, avec notes et dissertations par Thomas Bricot. Lyon, 1504 et 1509, et Rouen, 1508, in-4°.

Alphonse Le Roy.

Foppens, t. I. — Morhof, *Polyhistor*, II, 1, 13, 40. — Alph. Wauters, *Histoire de Bruxelles*.

GEORGES D'AUTRICHE, prince-évêque de Liège, né en 1504, mort dans sa ville épiscopale le 5 mai 1557, était fils naturel de l'empereur Maximilien Ier et d'une dame noble de la famille hongroise de Walga. Le pape Adrien VI lui ayant accordé les dispenses nécessaires à tout bâtard pour être reçu dans les ordres, il fut créé évêque de Brixen, dans le Tyrol, le 21 octobre 1525, puis archevêque de Valence, en Espagne, le 12 janvier 1539. Corneille de Berghes occupait alors le siège épiscopal de Liège, sur lequel l'avait porté, en 1538, l'influence de Charles-Quint. Le pays de Liège se trouvant pour ainsi dire enclavé dans les Pays-Bas, l'empereur, presque continuellement en guerre avec la France, avait le plus grand intérêt à voir à la tête de cette principauté des hommes dévoués à la maison d'Autriche. Cette considération avait pour lui une telle importance que, craignant d'être surpris par les circonstances et de voir, au dernier moment, surgir des compétitions dont l'issue aurait pu être contraire à sa politique, il songea, dès l'année 1540, à préparer un successeur à Corneille de Berghes. Ce fut sur Georges d'Autriche, son neveu, qu'il jeta les yeux. Il commença par demander pour lui, le 27 décembre, un canonat de la cathédrale; le vice de la naissance de Georges, prévu par les statuts de cette église, suscita des difficultés qui ne furent levées qu'après un an: sa provision, comme chanoine et comme prébendier de Saint-Lambert, date du 31 décembre 1541. Cependant, le 3 janvier de cette année, sous prétexte de prévenir les intrigues qui se représentaient chaque fois qu'il y avait lieu d'élire un nouvel évêque, Charles-Quint fit demander au cha-

(1) Voir l'art. Crockaert.

pitre de Liège, par Corneille de Berghes lui-même, dans lequel il trouvait un appui complaisant, de lui donner Georges d'Autriche en qualité de coadjuteur, *cum jure succedendi*. Ce ne fut pas sans une certaine répugnance que les chanoines de Saint-Lambert, qui voyaient dans l'initiative de l'empereur une atteinte portée à leur droit d'élection, donnèrent leur consentement à ce projet, qui fut confirmé par le pape le 23 février (1). Charles-Quint lui ayant aussitôt mandé de venir occuper son poste, Georges quitta l'Espagne au mois d'août et se mit en route pour la France. Mais comme la guerre venait de recommencer, à son insu, entre ce pays et l'Empire, François Ier le fit arrêter et jeter dans les prisons de Lyon. Sa captivité dura vingt-deux mois (2), car, dit Chapeauville, le roi de France espérait que, dans l'entre-temps, les événements amèneraient sur le siège de Liège un prélat favorable à sa cause. Remis enfin en liberté, moyennant une rançon de trente et un mille écus d'or, Georges d'Autriche arriva à Bruxelles dans la première moitié de juin 1543; le 18 de ce mois, les chanoines lui députèrent deux archidiacres pour lui offrir les félicitations du chapitre. Le 15 octobre suivant, Corneille de Berghes annonça l'intention de faire une excursion en Hollande et remit les rênes du gouvernement, pendant son absence, aux mains de son coadjuteur. Le 5 janvier 1544, les deux prélats se portèrent, avec le clergé, la noblesse, les bourgmestres et presque toute la population de Liège, à Sainte-Walburge, aux portes de la ville, à la rencontre de Charles-Quint, qui venait, en passant, visiter l'antique cité. Corneille, aussitôt après, se remit en voyage; le 23 février, nous le trouvons à Stockem. Cependant le coadjuteur, peut-être à cause de la peste qui sévissait à Liège, résidait à Bruxelles, où il recevait des députations pour s'entretenir des affaires de l'Etat. Cette situation ne tarda pas,

sans doute, à présenter des inconvénients, puisque, le 11 mars, Georges demanda au chapitre de nommer une commission chargée d'administrer le pays pendant l'absence de l'évêque. On ne connaît pas les dates de la résignation, ni de la mort de Corneille de Berghes : le 19 juin, Georges d'Autriche est encore qualifié coadjuteur; le 31 juillet, il écrit au chapitre qu'il a fixé au dimanche après l'Assomption (17 août) la cérémonie de son inauguration. Il fit son entrée en compagnie du comte Jean d'Oostfrise, son beau-frère, et avec beaucoup d'éclat; dès le surlendemain, il tint une séance des Etats, où l'on s'occupa des grands intérêts de la nation.

Georges d'Autriche avait les qualités essentielles d'un bon prince; aussi, malgré les temps difficiles qu'il traversa, il gouverna sagement son peuple, qui fut heureux sous son règne. Un de ses premiers soins fut de faire confirmer, par l'empereur des Romains, les privilèges des évêques et du pays de Liège; par un diplôme du 20 juillet 1545, Charles-Quint décrétait, en même temps, l'établissement à Liège d'un tribunal chargé de juger les causes d'appel; ce fut le conseil ordinaire. Le prince-évêque s'appliqua particulièrement à empêcher l'introduction de la Réforme dans son diocèse, et soutint même le clergé de Cologne dans son opposition contre l'archevêque Herman de Wied, partisan de Luther. L'administration de la justice attira aussi son attention. Malgré les édits d'Erard de la Marck et de Corneille de Berghes en vue de supprimer les abus qui avaient envahi les tribunaux ecclésiastiques et séculiers, on continuait à se plaindre de la vénalité des juges, de la longueur des procédures, de l'énormité des frais de justice et de l'incertitude des anciens usages, qui n'étaient pas fixés par écrit et qui, diversement interprétés suivant les passions ou l'intérêt des plaideurs, offraient un texte inépuisable à la chicane (3). Pour remédier

(1) Cette confirmation est datée « le 7 des Kalendes de mars 1540 » (voy. *Conclusions capitulaires du chapitre de Saint-Lambert*, registre n° 114, fol. 20, aux archives de l'Etat à Liège). Il faut

sans doute lire 1541. Cette bulle ne fut lue officiellement en séance capitulaire que le 14 juin 1543.

(2) Vingt-deux jours, dit Chapeauville.

(3) Polain, *Recueil des ordonnances*.

à ces maux, Georges d'Autriche publia, le 14 mars 1548, un édit important fixant le droit coutumier du comté de Loos; le 25 février 1551, des statuts pour régler la compétence de la cour de l'officiel et empêcher, notamment, l'immixtion des juges ecclésiastiques dans les affaires temporelles (1); les 6 et 7 juillet suivants, une réformation de la justice séculière; enfin, au mois de septembre de la même année, un règlement touchant le mode de procéder par devant le Conseil ordinaire, qui venait d'être institué. Une plaie terrible de notre pays à cette époque, consistait dans le séjour qu'y faisaient les soldats étrangers; non payés et débandés à la suite des guerres, ils parcouraient par troupes les campagnes, pillaient tout ce qui se présentait sur leur passage, et jetaient partout l'épouvante. Georges d'Autriche prit des mesures sévères à l'égard de ces « vagabonds et bohémiens ». Il publia divers édits très sages pour assurer la conservation des bois dans la principauté; régler le débit des denrées, surtout de la viande et du poisson, dans la ville de Liège; empêcher la sortie des grains et en favoriser l'importation dans les temps de disette, si fréquents au *xvii*^e siècle; garantir le repos public en sévissant avec vigueur contre les rôdeurs nocturnes, les auteurs de rixes et les assassins, et en autorisant l'arrestation des malfaiteurs, même dans les églises et lieux pieux, qui jusque-là leur avaient servi d'asile; empêcher la circulation de la fausse monnaie, etc. A propos de ce dernier point, il eut un court démêlé avec le chapitre de la cathédrale Saint-Lambert, qu'il avait négligé de consulter en cette circonstance, et qui réclamait l'observation de son droit constitutionnel d'intervenir dans la publication des lois générales du pays.

En 1547 et 1552, Georges d'Autriche, par sa douceur et sa modération, apaisa la querelle qui avait éclaté entre les Etats et le clergé secondaire, à propos des impôts, et amena celui-ci à y con-

tribuer, en 1548. Ce fut par son énergie qu'il prévint une sédition dans la cité, en faisant saisir et brûler publiquement des écrits révolutionnaires répandus dans le peuple. A la suite du décret du 14 juin de la même année, par lequel Charles-Quint proposait aux évêques d'Allemagne de réformer la discipline ecclésiastique suivant sa fameuse formule *Interim*, Georges réunit un synode diocésain dont les statuts ont été souvent publiés et qui insistent, particulièrement, sur l'instruction et les bonnes mœurs qu'il faut exiger de la part de ceux qui se destinent aux fonctions sacerdotales. En 1551, notre prince-évêque fut appelé à prendre part aux travaux du concile de Trente; mais le mauvais état de sa santé ne lui permit pas de s'y rendre, et il se fit remplacer par l'écolâtre Guillaume de Poitiers.

Georges d'Autriche ne négligea point les travaux publics : il fit construire à Liège, outre divers murs d'eau et boulevards, le bâtiment de la boucherie en la Veske-court.

Ce prince eut, toute sa vie, à craindre les invasions des armées étrangères. Au mois de décembre 1551, la guerre ayant été déclarée entre l'empereur et le roi très chrétien, le pays de Liège fut envahi et ravagé par les troupes d'Henri II. Il n'était guère possible de s'opposer aux entreprises de ce prince qui, favorisant les prétentions de Robert de la Marck sur Bouillon, s'empara de cette forteresse le 5 juillet 1552. Les 7 et 10 juillet 1554, il obligea les villes de Bouvignes et de Dinant à se rendre à sa merci, et les livra au pillage. L'hostilité qui régnait entre les deux couronnes de France et d'Allemagne lui attira encore d'autres ennuis. En 1546, à la demande de l'empereur, qui trouvait le pays trop exposé aux invasions des Français du côté de l'Entre-Sambre-et-Meuse, Georges d'Autriche céda à Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, le village de Pont-à-Fraigne pour y élever la forteresse de Mariembourg. L'église de Liège devait, en échange, être mise en possession de la partie de Herstal située sur la rive gauche de la Meuse. Mais

(1) Ce nouveau corps de lois, formé par des juriconsultes habiles, fut approuvé par l'autorité impériale.

la Cour d'Espagne imagina toute sorte de prétextes pour ajourner indéfiniment la cession effective de ce territoire. En 1555, l'empereur bâtit sur le sol liégeois Charlemont et Philippeville, sans que notre pays eût pu obtenir de compensation.

Georges d'Autriche occupait le siège épiscopal depuis six ans à peine, que Charles-Quint songeait déjà à lui assurer un successeur attaché aux intérêts de sa maison. Le 3 juillet 1549 arrivèrent de Bruxelles le comte d'Arenberg et un autre député pour exposer au chapitre que, si le pays voulait acquiescer des droits à sa protection en cas de guerre, il convenait qu'il eût à sa tête un prélat en conformité d'idées avec lui. Les tréfonciers qui, pour la troisième fois, se voyaient pour ainsi dire imposer un coadjuteur, délibérèrent longtemps, et crurent enfin avoir sauvegardé leur droit d'élection en présentant à l'empereur cinq candidats, parmi lesquels il pouvait, de concert avec l'évêque, choisir le successeur de celui-ci. Le 18 décembre, Charles-Quint fit savoir que son choix était tombé sur Robert de Berghes, dont le chapitre retarda, toutefois, l'admission jusqu'au 1^{er} janvier 1577.

Miné par une fièvre lente, Georges d'Autriche fit son testament le 16 novembre 1556. Le 6 avril de l'année suivante, il présida encore une séance des Etats. Il fut inhumé à Saint-Lambert, et Duphet, poète estimé du temps, composa l'épithaphe suivante, qui fut gravée sur son tombeau :

D. O. M.

QUI CLARUM AUSTRIACA DE STIRPE GEORGII ORTUM
DUXERAT, HEU ! TUMULO MORTUUS HOC TEGITUR.
BRIXNA PRINCIPIO, POST IPSA VALENCIA, TANDEM
SUSCEPIT SACRUM LEGIA PONTIFICEM.
HISQUE LOCIS, PRÆSUL NULLI PIETATE SECUNDUS,
REXIT QUAE DECUIT CUM PROBITATE GREGEM.
QUINQUAGINTA DUOS NATUS PAULO AMPLIUS ANNOS,
LETHALI MORBO SÆPIUS ARRIPIITUR.
MAI QUINTA ADERAT LUX, SOLE CADENTE SCB
[UNDAS
OCCIDIT, AT DEUS HUIUS DETRUIER REQVIE.

En 1811, les restes mortels de Georges d'Autriche furent, avec ceux de plusieurs autres prélats, transférés dans un caveau de l'église Saint-Paul. Suivant le désir qu'il en avait exprimé, son cœur, enfermé dans une boîte en

plomb, avait été envoyé à Curange et déposé dans l'église; c'est là qu'il venait se reposer, dans la retraite, des fatigues de l'épiscopat. Sa devise était : *Confide et ama*. Sanderus dit qu'il laissa un bâtard nommé, comme lui, Georges d'Autriche, qui devint prévôt de Harlebeke et de Saint-Pierre à Louvain, puis chancelier de l'Université de cette ville.

S. Bormans.

De Theux, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. III, p. 96. — Abry, *Recueil héraldique des bourgmestres de Liège*, p. 271. — Bormans, *Répertoire chronologique des conclusions capitulaires du chapitre Saint-Lambert*. — Foullon et les autres historiens liégeois.

GEORGES DE TEMPSECA, ou **GEORGIUS A TEMPSECA**, né à Bruges, n'est connu que par le témoignage de Meyerus et de Ferri de Locres, qui, sans entrer dans aucun détail sur l'époque de sa naissance et de sa mort, se bornent à dire qu'ils ont puisé beaucoup de renseignements dans une histoire manuscrite d'Arras (*Historia Atrebatensis*), dont il était l'auteur. Cet ouvrage n'a jamais été publié; l'on ignore même ce qu'il est devenu, comme on ignore aussi en quel temps il fut composé et quelle période il embrassait. Tout ce que nous en savons, c'est que les citations qui lui ont été empruntées par Meyerus et par Ferri remontent à l'année 1189 et s'étendent jusqu'en 1252 seulement. Le dernier de ces auteurs paraît avoir cité l'histoire d'Arras non seulement par les extraits manuscrits qu'en avait faits Meyerus pour son histoire de Flandre, mais d'après le manuscrit original qui, de son temps, existait encore.

Sweertius, le premier auteur qui depuis ait fait mention de Georges de Tempseca, avoue qu'il n'a pu recueillir aucune indication relative à sa naissance ou à sa mort; rien de plus n'existe dans Valère André, Sanderus, Vossius, Foppens, Fabricius, lesquels ne font que répéter Sweertius. Foppens et Fabricius, n'y ajoutent chacun qu'une seule remarque : à savoir qu'un personnage nommé Georges de Themsicke était, vers l'année 1500, conseiller ecclésiastique dans le sénat suprême de Ma-

lines; qu'en la même qualité il entra ensuite dans le saint conseil de Bruxelles, et qu'il réunit les bénéfices de doyen de Sainte-Gudule dans cette dernière ville, de prévôt des collégiales de Saint-Sauveur à Harlebeke, de Saint-Pierre à Cassel, de Saint-Bavon à Gand et de Notre-Dame à Courtrai. Selon Foppens, Georges de Temsicke aurait été au moment de remplir les mêmes fonctions à Saint-Donat à Bruges et décéda en 1536 à un âge avancé.

Dans un opuscule assez rare et publié sans nom d'auteur en 1731, in-8°, à Bruges, sous le titre de *Compendium chronologicum episcoporum brugensium*, etc., on trouve que Georges Van Temsecke, fils de Louis, chevalier et bourgmestre de Bruges, et de Marguerite de Flandre, fut élu au décanat de Bruxelles le 29 mai 1499. Ce compendium est généralement attribué à Foppens, et l'opinion qui prévaut est que le Georges de Temsicke que citent les deux ouvrages de Foppens, fut l'auteur de l'histoire d'Arras. D'autre part, il est à remarquer que Meyer et Ferri n'ayant emprunté à Georges de Tempseca aucun fait postérieur à l'année 1252, on peut considérer l'*Historia Atrebatensis* comme ayant été composée par un écrivain qui vivait dans la dernière moitié du XIII^e siècle et qui, pour cette raison, ne doit pas être confondu avec Georges Van Temsicke, mort seulement en 1536. La famille Temsecke était fort ancienne; on rencontre des personnages de ce nom, des l'année 1383, parmi les échevins de la ville de Bruges. Aug. Vander Meersch.

Sweetius, *Achiæ belgiçæ*, 276. — Sanderus, de *Brugensibus*. — Valère André, p. 267. — Foppens, t. 1^{er}, p. 342. — Fabricius, *Bibl. mediæ et inf. lat.*, t. 1^{er}, p. 36, col. 1. — *Hist. litt. de la France*, t. 49, p. 426.

GÉRARD (saint), fondateur et abbé de Brogne, naquit vers l'an 880, près de Stave, village de l'ancien comté de Lomme, à une lieue de Florennes, et

(1) La plupart des auteurs placent au nombre des ancêtres de saint Gérard, Aganon ou Haganon, qu'ils qualifient duc de la Basse-Austrasie; ils lui donnent pour mère Plectrude, sœur d'Etienne, évêque de Liège. Mais cela n'est pas prouvé.

(2) C'est ainsi que son nom se trouve écrit dans

mourut dans son abbaye le 3 octobre 959. Il appartenait à une puissante famille (1) qui possédait de grandes propriétés entre la Sambre et la Meuse, notamment le village de Brogne. Son père Sancio (2) l'envoya tout jeune apprendre le métier des armes auprès de Bérenger, que l'histoire considère comme le premier des comtes héréditaires de Namur. Gérard, par son aptitude aux exercices corporels, par les brillantes qualités de son esprit, et surtout par sa douceur et sa piété, gagna bientôt la confiance et l'affection de son seigneur. Un de ses premiers actes fut de remplacer par une église un petit oratoire qui existait à Brogne et dont la tradition attribuait l'établissement à Pepin de Herstal. Il avait trente-neuf ans lorsque Bérenger l'envoya en France pour traiter une affaire importante avec le comte Robert. Celui-ci, en sa qualité d'abbé séculier du célèbre monastère de Saint-Denis, près de Paris, résidait parfois dans cette abbaye, et c'est là que Gérard se rendit pour le rencontrer. Le séjour qu'il fit dans cette maison l'impressionna vivement: touché par la grâce, il prit la résolution de quitter aussi le monde pour se consacrer entièrement au service de Dieu, sous la règle de Saint-Benoît. Après avoir heureusement accompli sa mission, il revint auprès de Bérenger et lui fit part de son dessein, de même qu'à l'évêque Etienne, qui occupait alors le siège épiscopal de Tongres ou de Liège. Ayant obtenu les encouragements de celui-ci et le consentement de celui-là, il prit ses dispositions pour aller rejoindre, dans les cloîtres de Saint-Denis, les moines dont la ferveur l'avait si profondément édifié. Par un acte du 5 juin 919, dont nous possédons le texte, il fait donation d'une partie de son patrimoine, notamment du village de Romerée et de l'alleu de Manise, à l'église de Brogne, auprès de laquelle il déclare vouloir construire un monastère (3). Deux ans après,

les chartes. Les biographies de Saint-Gérard l'appellent *Stantius* ou *Stancio*.

(3) L'acte fut passé à Brogne même, en présence de Sancio, père, de Wido, frère, et d'autres parents de saint Gérard, du comte Bérenger et de l'évêque Etienne.

l'œuvre était achevée; il existe, en effet, une charte du 27 août 921, par laquelle Charles, roi de France, confirme la fondation du monastère des chanoines réguliers de Brogne, dans le *pagus* de Lomme, et défend à tout évêque et à tout juge quelconque d'administrer la justice dans ses possessions, d'y percevoir des amendes ou d'y exiger aucune espèce d'impôt. Cependant, à Saint-Denis, Gérard s'adonnait avec ardeur à l'étude des sciences divines et humaines, et, au bout de neuf années, c'est-à-dire vers 928, il reçut la prêtrise des mains de l'abbé Adelhelme. Ayant appris que le désordre s'était glissé parmi les clercs réguliers de sa communauté de Brogne, il fit des démarches pour les remplacer par des moines bénédictins. Richer, évêque de Liège, approuva ce projet; Gérard supplia alors l'abbé de Saint-Denis de lui donner douze de ses religieux pour sa nouvelle fondation, et de lui abandonner en même temps le corps de saint Eugène, conservé dans son monastère. Sa double demande lui fut accordée, et, le 18 août 928 ou 929, eut lieu la translation solennelle des reliques. C'est à cette date, par conséquent, qu'il faut fixer la fondation de l'abbaye des bénédictins de Brogne ou de Saint-Gérard, qui fut, dans la suite, l'objet de nombreuses donations. On dit que saint Gérard, voulant en faire assurer les possessions et les privilèges par l'autorité du saint-siège, entreprit le voyage de Rome; ce qui est certain, c'est que le pape Etienne, par des bulles du 27 avril 933, vœu à l'anathème quiconque porterait atteinte à la sûreté personnelle des religieux de Brogne, à leurs biens, à leurs immunités. Ayant ainsi entouré sa fondation de puissantes garanties, saint Gérard voulut consacrer le reste de ses jours à la prière; il confia la direction de sa communauté à un prieur, et se retira dans une cellule bâtie auprès de l'église de Brogne; mais il ne tarda pas à être arraché aux douceurs de la solitude. A cette époque, un grand relâchement s'était produit dans beaucoup de maisons religieuses de nos contrées, et comme la réputation de

sainteté de Gérard avait pénétré partout, Gislebert, duc de Lotharingie, Regnier, comte de Hainaut, Fulbert, évêque de Cambrai, Arnould, comte de Flandre et d'autres, vinrent tour à tour le solliciter de rétablir la discipline dans plusieurs monastères de la Lotharingie, de la Champagne et de la Picardie. Il réforma d'abord l'abbaye de Celles ou de Saint-Ghislain, dans le Hainaut, où il remplaça aussi, vers l'an 933, les clercs réguliers par des religieux de l'ordre de Saint-Benoît; puis il alla, vers 944, au monastère de Saint-Pierre ou du Mont-Blandin, à Gand, et successivement dans seize autres, notamment à Saint-Bavon de Gand, à Saint-Martin de Tournai, à Saint-Remi, à Mouson, etc.; toutes ces maisons le reconnaissent pour leur abbé et lui doivent le rétablissement de leurs affaires temporelles et spirituelles. Le biographe de saint Gérard raconte qu'ayant guéri miraculeusement de la pierre le comte Arnould de Flandre, ce seigneur fit à Gérard des donations importantes, dont il consacra un tiers à Brogne. Cette libéralité lui aurait permis de racheter, vers 948 ou 949, son abbaye aux moines de Saint-Denis, auxquels il l'avait donnée en entrant en religion; puis il la plaça sous la protection de l'évêque de Liège Farabert. « Ce fut, dit M. del Marmol, un acte de sage prévoyance, car la communauté de Brogne, sans cesse menacée par la guerre qui dévastait la France et la Lotharingie, et trop éloignée du premier de ces pays pour en recevoir utilement du secours, devait trouver un meilleur appui dans le second. »

Sur le déclin de sa vie, Gérard visita une dernière fois les nombreux monastères placés sous sa juridiction, en confia la direction à des hommes éprouvés, et vint ensuite se renfermer dans sa cellule de Brogne, pour se préparer à la mort. Son procès de canonisation ayant eu lieu en l'année 1131, il fut mis au rang des saints par le pape Innocent II; son corps, relevé de terre, fut placé sur l'autel par Alexandre, évêque de Liège, en présence de Godefroid, comte de Namur, qui, à cette occasion, confirma

les propriétés et les droits de l'abbaye. C'est alors qu'on inscrivit sur son tombeau cinq vers dont le dernier indique l'année 958 comme date de sa mort, ce qui est en contradiction avec les données de son historiographe.

La plus ancienne vie de saint Gérard, écrite par un moine qui avait vécu sous son administration, est malheureusement perdue. Le style dans lequel elle se trouvait rédigée était, paraît-il, si barbare, que dès le x^e siècle, on crut devoir le modifier. C'est ce que fit, vers l'année 1035, un religieux anonyme de Brogne, qui déclare avoir respecté le fond du récit de son devancier. Mais on sait aujourd'hui quelle confiance peut inspirer une pareille assertion, et à quel point les remanieurs du moyen âge, en même temps qu'ils changeaient la forme de leur modèle, en ont souvent altéré la substance même. Quoi qu'il en soit, c'est sur cette seconde rédaction qu'est reposé principalement l'histoire du saint fondateur de l'abbaye de Brogne.

S. Bormans.

Acta sanctorum Bolland., die 3 octob., p. 220, 300. — Mabillon, *Acta sanctorum ord. S^ci Benedicti*, sæcul. V, p. 248, 252. — Del Marmol, *L'Abbaye de Brogne ou de Saint-Gérard*, dans les *Annales de la Soc. archéol. de Namur*, tome V, p. 226 à 255. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des comtes de Namur, Hainaut et Luxembourg*, tome VIII, p. 274 à 291, etc.

GÉRARD, dit de *Florennes*, évêque de Cambrai, mort le 14 mai 1048, après un épiscopat de trente-six ans.

Ce prélat fut, pendant la première moitié du x^e siècle, l'un des plus dévoués défenseurs de l'autorité des rois de Germanie et de Lotharingie contre les entreprises de leurs vassaux; sa vie a été racontée en détail, mais non avec une impartialité complète, par le chroniqueur Baldéric, qui vivait peu de temps après lui. On ne peut condamner d'une manière absolue la conduite de Gérard. Attaché aux monarques allemands par les liens de la reconnaissance, il les servit avec un zèle qui semble ne s'être jamais démenti; mais, d'un autre côté, on doit lui reprocher d'avoir montré trop de raideur dans ses négociations, trop d'ardeur à maintenir ses

prérogatives, trop de zèle à combattre les innovations, même celles qui promettaient d'heureux résultats, comme la trêve de Dieu. Ses efforts ne purent arrêter l'élévation toujours croissante des familles comtales de Flandre, de Louvain et de Hainaut, ni maintenir dans son antique fidélité celle d'Ardenne.

Gérard naquit à *Aruita* (Erwitte, près de Halle, en Thuringe), dans la Saxe, mais il était d'origine belge, né de parents lothariens et carliens, c'est-à-dire d'habitants de la Lotharingie et de la Carlie ou France. Son père, nommé Arnoul, était l'un des grands propriétaires de la Lotharingie. Ses domaines s'étendaient surtout dans l'Entre-Sambre-et-Meuse; il y possédait Florennes, où il fonda le chapitre de Saint-Gengulphe; en outre l'abbaye d'Hautmont lui fut donnée, pour être tenue en fief par le comte Herman, de la famille des comtes d'Ardenne. Quant à la mère de Gérard, Ermentrude, elle était originaire du diocèse de Reims ou, du moins, y avait une partie de sa fortune patrimoniale.

Ce fut auprès d'Adalbéron, archevêque de Reims, qui était son parent, et par les soins de ce prélat que Gérard fut élevé; c'est là qu'on lui enseigna à la fois les pratiques de la vie séculière et les lois de l'Eglise. Il partit ensuite pour la cour du roi Henri II, dont il devint le chapelain. En l'année 1012, il n'était encore que diacre lorsque arriva la nouvelle de la mort d'Erluin, évêque de Cambrai. Le pouvoir royal était bien compromis dans cette contrée, où des vassaux puissants le réduisaient dans d'étroites limites et ce fut de l'avis unanime de ses officiers, c'est-à-dire de son entourage, qu'Henri conféra l'évêché vacant à Gérard, le 1^{er} février.

Deux jours après, le nouveau prélat partit, accompagné des abbés de Saint-Vaast et d'Inde et du comte Herman; près de Valenciennes, le comte de Flandre se joignit à sa suite. Gérard fit à Cambrai une entrée solennelle, mais pendant presque tout son épiscopat il eut à lutter, dans cette ville

contre le châtelain, nommé Watier ou Walter, qui, à chaque occasion favorable, recommençait ses entreprises, sans se soucier des menaces du roi, probablement parce qu'il était certain de l'appui d'un grand nombre d'autres nobles et qu'il comptait sur le secours des *Karliens*, c'est-à-dire des Français du voisinage.

L'évêque de Cambrai, à cette époque, était aussi évêque d'Arras. Son autorité spirituelle s'étendait donc à la fois à l'est et à l'ouest de l'Escaut, sur un territoire très vaste et déjà très peuplé. Gérard paraît avoir vécu longtemps en bonne harmonie avec le puissant comte de Flandre, Baudouin IV, avec qui il alla, en 1012, à Nimègue, où il fut ordonné prêtre. La même année, Henri II appela Gérard à Liège aux fêtes de Pâques, puis l'invita à assister à l'érection solennelle en cathédrale de l'église de Bamberg, où il aurait été sacré évêque; mais Gérard insista pour que cette dernière cérémonie eût lieu par les soins de son métropolitain, l'archevêque de Reims Adalbéron, son supérieur légitime dans la hiérarchie religieuse, et ses réclamations furent accueillies.

Henri II eut successivement à lutter, en Lotharingie : contre l'évêque de Metz Adalbéron, contre l'archevêque de Trèves Poppon, contre les comtes de Louvain Lambert et Henri, contre les comtes de Hainaut René III et René IV, contre le comte de Hollande Thiéri, etc. A peine réprimée d'un côté, la rébellion recommençait ailleurs. Gérard assista au siège qu'Henri mit devant Metz, puis au synode qui se tint à Coblenz au sujet de cette querelle. Mais il se brouilla complètement avec les comtes de Louvain et de Mons en empêchant le premier, Lambert, de contracter alliance avec l'évêque de Liège Baldéric. La colère des comtes s'accrut encore lorsque le duché de Basse-Lotharingie, devenu vacant par la mort d'Othon de France, fut donné par le roi, non à Lambert, le beau-frère d'Othon, mais à Godefroid d'Ardenne ou de Verdun, frère du comte Herman dont j'ai déjà parlé.

La bataille de Hougærde, livrée le

10 octobre 1013, fut un grave échec pour les partisans du roi Henri II qui, vers cette époque, devint empereur. Deux ans après, il est vrai, le comte Lambert, qui avait, dans cette journée, été victorieux, fut à son tour vaincu et tué à Florennes, le 12 septembre 1015; mais son fils Henri et le jeune René IV, comte de Hainaut, n'en continuèrent pas moins à dévaster les domaines des vassaux fidèles à l'empire. Pour rendre la paix à notre pays, on négocia un mariage entre le comte René et Mathilde, fille et héritière du comte Herman. Gérard aurait voulu s'opposer à cette union, sous prétexte de parenté entre les deux conjoints, mais les autres évêques, plus conciliants, le déterminèrent à ne pas élever à ce sujet des plaintes intempestives.

Vers l'année 1021, l'évêque Gérard intervint dans les contestations qui s'élevèrent entre Hardouin, évêque de Noyon (et de Tournai), et l'évêque de Laon, Azelin ou Adalbéron, et ensuite, à propos de l'élévation d'Ebulon au siège métropolitain de Reims, devenu vacant. Puis, nous le voyons s'opposer obstinément à l'établissement de la paix de Dieu, que les évêques de Soissons et de Beauvais voulaient introduire dans la Gaule Belgique, à l'imitation de ce qui s'était fait en Bourgogne. Le maintien de la paix, disait-il, était un attribut de la puissance royale seule, et il était dangereux de multiplier les serments et les anathèmes, ce qui devait donner naissance à une foule d'injustices et de parjures.

Il nous reste quelques lettres de Gérard, où sont exposées ses idées au sujet de questions religieuses. On l'y voit reprocher aux archidiacres de Liège d'accorder la sépulture dans les cimetières aux personnes frappées d'excommunication; attaquer l'évêque de Laon Adalbéron, parce qu'il voulait se donner un coadjuteur à son gré; solliciter l'évêque d'Amiens, Foulques, de se prononcer en faveur de Drogon, évêque de Thérouanne, chassé de son siège par le comte de Flandre, etc. On a conservé en outre, une lettre adressée à

l'évêque de Liège, Réginald, et datée de l'église Notre-Dame, d'Arras, en 1025; Gérard y développe les arguments dont il s'était servi pour combattre les hérétiques de son diocèse.

Mais, malgré tous ses efforts, Gérard ne parvint jamais à vivre dans la tranquillité. A Cambrai même, ses luttes contre le châtelain Walter ne cessèrent point et, après la mort de Walter, elles furent reprises par sa veuve, Ermentrude, et par le second mari de cette dame, Jean, avoué d'Arras. Walter s'était rendu populaire en secondant les projets d'établissement de la paix de Dieu, que Gérard dut enfin accepter; le prélat fut même forcé d'abolir différentes redevances, afin, dit Baldéric, « qu'on n'at-tendit la tranquillité que de lui seul ».

Après tant de preuves de fidélité données à la cour impériale, Gérard finit par lui devenir suspect. Il avait assisté à l'entrevue de l'empereur Henri II et du roi de France Robert, à Yvoy ou Carignan, le 12 août 1022; quelques années après, lors de la mort d'Henri, il avait refusé de se joindre à la conspiration des princes et des évêques de la Lotharingie contre son successeur, l'empereur Conrad II. Il ne semble pas avoir joui d'une grande faveur auprès du fils de celui-ci, Henri III. Dans une lettre à ce monarque, lettre dont on ne possède pas la fin, il se plaint que le courroux d'Henri s'est appesanti sur lui; il fait remarquer au roi que depuis trente ans il a vécu livré aux attaques des habitants de son diocèse, et que ceux qui se prétendent les amis d'Henri ont été les constants adversaires de la paix. Il engage enfin le monarque à ne pas écouter les flatteurs et les jeunes gens sans expérience. Cependant sa disgrâce ne paraît pas avoir été longue ni complète, puisqu'on lui donna pour successeur le Brabançon Lietbert, qu'il avait nommé archidiacre, puis prévôt.

L'épiscopat de Gérard marque en Belgique l'époque la plus intense de la lutte entre le pouvoir royal ou impérial et la féodalité. Le premier, quoique soutenu par l'épiscopat, ne put empêcher les familles princières de conquérir,

entre le Rhin et la mer, une puissance qui réduisit presque à rien celle des monarques. L'autorité ne pouvait conserver de la force qu'en devenant locale. Gérard, nourri dans des idées autoritaires, s'était opposé à l'institution de la paix de Dieu; s'il avait vécu d'avantage, il aurait eu à lutter contre une innovation plus radicale : la commune. Cambrai, en effet, fut l'un des foyers les plus actifs du mouvement communal.

L'évêque Gérard s'occupa activement de réformer plusieurs monastères, car, en ces temps de troubles, la discipline ecclésiastique ne se maintenait pas sans peine. De concert avec son frère Godfroid, à qui était échue l'abbaye d'Hautmont, il remplaça les chanoines qui y habitaient par une communauté de religieux à la tête de laquelle fut placé un nommé Folcuin, avec l'assentiment de l'empereur Henri II. Gérard disputa longtemps au comte de Hainaut l'abbaye de Saint-Ghislain et réussit enfin à y installer un supérieur de son choix, du nom de Herbrand. A Lobbes, l'abbé Engobrand avait dissipé les trésors du monastère; Gérard, appuyé par l'évêque de Liège, Walbodon, le dépouilla de sa dignité et le remplaça par l'abbé de Saint-Vaast, Richard. A Maroilles, en l'an 1018, il substitua aussi des moines aux chanoines, et ce ne fut pas sans peine qu'il reprit aux premiers le corps de saint Humbert, dont ils s'étaient emparés. Maubeuge, Marchiennes, Douai furent également réformés.

Un grand travail architectonique marqua l'épiscopat de Gérard; l'église Notre-Dame, de Cambrai, fut complètement rebâtie de 1023 à 1030, et la dédicace s'en fit en grande pompe le 18 octobre de cette dernière année. L'évêque constitua de grands legs en biens fonds en faveur de l'évêché, de son chapitre, etc.; il fonda à Péronne ou Cateau-Cambrésis l'oratoire de Saint-André. A Florennes, il acheva l'édification de l'église Saint-Gengulphe et établit, dans la même ville, le monastère de Saint-Jean, que lui et son frère Godfroid donnèrent à l'église de Liège, du temps de l'évêque Baldéric. Ce fut en 1026 qu'eut lieu la

consécration de ce temple, où un autre frère de Gérard, du nom d'Elbert, prit l'habit religieux.

Gérard, ainsi que les autres évêques de Cambrai de ce temps, paraît avoir exercé peu d'autorité dans le diocèse d'Arras, où une grande influence appartenait, sans contestation et peut-être avec son consentement tacite, aux abbés de Saint-Vaast.

Alphonse Wauters.

Baldéric, *Gesta episcoporum Cameracensium*, l. III. — D'Achéry, *Spicilegium*, t. XIII, p. 4 (édit. in-4^e, etc.). — Ghesquière, *Acta sanctorum Belgii*, t. IX, p. 429 et 434.

GÉRARD II, évêque de Cambrai, vivait au XI^e siècle; il était neveu de saint Lietbert et de Gérard I^{er}, tous deux évêques de Cambrai. Né au territoire d'Alost, et issu des seigneurs de Florinnes et de Rumigny, il entra à l'abbaye de Saint-Vaast à Arras, où il devint prévôt et prieur claustral. Après la mort de saint Lietbert, arrivée en juin 1076, il fut élu évêque de Cambrai et reçut de l'empereur Henri IV l'investiture de son évêché. Le pape Grégoire ayant ordonné une enquête sur cette élection, la sanctionna et prescrivit à son légat, Hugues de Die, de sacrer le nouvel évêque. En 1084, Gérard assista au concile de Soissons, et l'année suivante, prit part à celui de Compiègne, réuni pour porter remède au relâchement de la discipline ecclésiastique; celle-ci fut de sa part, pendant tout le temps de son épiscopat, l'objet d'une sollicitude spéciale. Il combattit sans cesse les abus des clercs, leur incontinence et leurs autres excès; il interdit le cumul des bénéfices et s'efforça de faire garder le célibat aux prêtres en privant les contrevenants de l'entrée du chœur, de l'accès aux fonctions cléricales, et défendant de recevoir leurs enfants dans les ordres.

Gérard favorisa beaucoup les institutions religieuses, spécialement les abbayes d'Anchin et d'Affligem. Il fit des donations considérables à la cathédrale de Cambrai en 1089, agrandit la ville et l'entoura de murs. Il fut le dernier évêque qui gouverna les évêchés de Cambrai et d'Arras réunis. D'après

Sigebert et Meyer, il mourut en 1094; d'autres (ce qui est plus croyable) fixent la date de sa mort au 11 août ou au 11 juillet 1092.

On croit qu'il prit part à la rédaction de la *Chronique de Cambrai* par Baudri, car on a de lui une lettre adressée à Hubert, évêque de Thérouanne, au sujet de cet ouvrage; cette Chronique fut, du reste, entreprise par son ordre. Par son ordre aussi, Baudri fit une seconde vie de Gaucher, évêque de Cambrai. Dans la première année de son épiscopat, Gérard avait dressé des statuts pour l'abbaye de Saint-Vaast, à Arras.

Après sa mort, sa succession à l'évêché de Cambrai donna lieu à quelques difficultés. Manassès, archidiacre de Reims, avait été élu par les nobles et le peuple: il lui surgit un concurrent dans la personne de Gualter, élu par le clergé; mais Manassès finit par l'emporter.

Émile Varenbergh.

Baudri, *Chronique de Cambrai*. — Sigebert et Meyer, *Hist. lit. de la France*, t. VIII. — Castillon, *sacra Belg. chronol.*

GÉRARD OU GIRALD (le bienheureux ou vénérable), évêque de Tournai, né en France vers la fin du XI^e siècle ou au commencement du XII^e, mourut dans l'abbaye de Saint-Eloi, en 1166. Entré dans l'ordre de Cîteaux, il s'était appliqué à la vie religieuse dans la maison de Clairvaux, sous la direction de saint Bernard. Celui-ci l'envoya, en 1146, avec douze autres moines, en Brabant pour y fonder l'abbaye de Villers. Laurent, le premier abbé de cette institution naissante, s'étant démis de sa dignité au bout d'un an, Gérard fut appelé à le remplacer; mais à son tour il résigna, en 1149, les fonctions abbatiales. Peu de temps après (1150), Gérard fut nommé, malgré lui, évêque de Tournai. Les historiens nous le dépeignent comme un prélat pieux qui édifiait son troupeau par la sainteté de sa vie. Il soulageait les pauvres, et contribuait généralement au développement des institutions religieuses qui, à cette époque, étaient le foyer de la civilisation. Il érigea, en 1153, la lépro-

serie ou laderie du Val-d'Orcq, laissant l'administration de l'établissement au chapitre de sa cathédrale, et y attachant, pour soigner les malades, des religieux et des religieuses vivant séparément. En 1159, il éleva de terre, à Oostkerke, près de Bruges, le corps de saint Guthaçon, roi d'Ecosse. Il donna à l'office du réfectoire de sa cathédrale (les chanoines menant encore alors la vie de communauté) les autels ou paroisses d'Odèche, Mullem et Elsegheem, et approuva la donation de terres incultes à Lamain, faite au même office par Béatrice de Rumes. Les abbayes de Cisoing, de Tronchiennes et de Saint-Quentin à Lille le comptaient parmi leurs bienfaiteurs.

Henriquez, dans son *Menologium Cisterciense*, donne à Gérard le titre de *bienheureux*; Du Saussay, au contraire, dans son *Martyrologe*, ne lui accorde que celui de vénérable.

E.-H.-J. Reusens.

Le Groux, *Summa statutorum synodaliū cum prævia synopsi vitæ episcoporum Tornacensium*, p. LXXX. — Le Maître d'Anstaing, *Recherches sur l'église cathédrale de Notre-Dame de Tournai*, II, p. 46. — Butler, *Vies des Pères, martyrs et autres principaux saints*, éd. par De Ram, V, p. 199.

GÉRARD, comte de Looz, de 1171 à 1195, était le fils aîné du comte Louis et d'Agnès, fille et héritière d'Othon, comte de Reineck, en Franconie (entre Mayence, Wurtzbourg et Fulde). Il succéda à son père dans des moments très difficiles : Louis, ayant ravagé le territoire de Saint-Trond, avait été attaqué et défait près de Brusthem, le 28 juillet 1171, par les bourgeois de cette ville, secondés par Gilles, comte de Duras. Les vainqueurs assiégèrent alors le château de Looz, où Louis mourut le 11 août. On se préparait à donner l'assaut à la forteresse, lorsque arriva le duc de Lotharingie ou de Brabant, Godefroid III, qui avait épousé en secondes noces une fille du comte décédé, nommée Imaine. Il réussit à conclure une trêve entre les belligérants. Agnès et son fils Gérard se rendirent alors auprès de l'empereur Frédéric Barberousse, à Aix-la-Chapelle, afin d'obtenir une indemnité, en réparation des dommages qu'ils avaient soufferts; mais, comme les bourgeois de Saint-

Trond n'avaient fait que se défendre contre une agression, leurs réclamations restèrent sans résultat.

Gérard eut ensuite à se défendre contre les prétentions de Hugues et d'Albert, fils du comte de Moha, qui étaient probablement ses parents par alliance et qui avaient déjà revendiqué contre son père, les armes à la main, la moitié des domaines de Bilsen et de Calmont. En 1172, ils s'emparèrent à l'improviste du château de Berlo et en dévastèrent les environs; Gérard parvint à les repousser, avec l'aide du comte de Duras, à qui il donna sa sœur Alix ou Adelheide en mariage.

Devenu malade, il fit vœu de partir pour Jérusalem et ne tarda pas à remplir sa promesse. Quand il revint, il trouva le pays en trouble, son frère Hugues s'étant avisé de faire fortifier le village de Brusthem, ce qui avait déjà, du temps du comte Louis, provoqué de longues querelles. Gérard fit d'abord cesser les travaux, mais ensuite, s'étant rendu auprès de l'empereur et ayant relevé de lui Brusthem en fief, il ordonna de les reprendre; puis, sur les instances du duc Godefroid III, il les interrompit une seconde et dernière fois. C'est à cette époque que, par une charte remarquable datée de 1175, il accorda aux habitants de Brusthem les libertés des bourgeois de Liège. La mort prématurée de Hugues, son frère, lui épargna (à ce que rapporte un chroniqueur contemporain) des contestations pénibles, car il était d'un caractère extrêmement aventureux; déjà il avait enlevé à son frère sa fiancée, qui décéda peu de temps après; s'il avait continué à vivre, il aurait probablement disputé à Gérard ses châteaux et son comté.

A la suite de quelques débats, le comte de Looz en vint aux mains avec l'évêque de Liège, Rodolphe de Zahringen. Un premier combat, engagé le 31 juillet 1180, refoula les Liégeois dans Tongres, qui fut livrée au pillage; mais le prélat ayant rallié ses troupes le 2 août, les Lossains furent vaincus à leur tour et repoussés jusqu'au château de Calmont. Quoique sa défaite eût été com-

plète, Gérard parvint à entrer encore dans Tongres, où il alluma un violent incendie. Obligé néanmoins de fuir en hâte et en désordre, il vit ses Etats livrés à la dévastation la plus complète. Le 5 août, le château et le bourg de Looz furent saccagés et incendiés, ainsi que le bourg et l'abbaye de Munster-Bilsen et le château de Montenaeken. Plusieurs villages et seize églises furent alors complètement détruits. Gérard fut obligé d'implorer la paix, qu'il n'obtint que grâce à la médiation des comtes de Namur et de Berg et en promettant de ne jamais fortifier Brusthem.

A partir de cette époque, on voit le comte Gérard assister fréquemment aux grandes assemblées de princes et d'autres seigneurs convoqués par les souverains de l'Allemagne. Il se montre avec eux à Mayence en mai 1182, à Liège et à Aix-la-Chapelle en septembre 1183, à Vérone et à Trévise en novembre 1184, à Aix-la-Chapelle le 25 octobre 1185, entre Yvoy et Mouzon en décembre 1187, à Francfort le 25 mars 1190, à Halle en Souabe et à Augsbourg au mois de septembre de la même année, à Worms le 28 juin 1193, à Aix-la-Chapelle le 13 novembre suivant, à Werden le 25 du même mois, etc.

Le comte de Looz prit de nouveau la croix en 1188 à la suite de la conquête de Jérusalem par Saladin; cet événement, qui eut lieu le 27 septembre 1187, fut, assure-t-on, annoncé le même jour à Gérard par sainte Christine, dite « l'Admirable », qui se trouvait, ce jour-là, au château de Looz. Mais ce ne fut qu'après avoir porté plus de cinq ans la croix que Gérard partit pour la Terre-Sainte, où il mourut sans que l'on sache de quelle manière.

Ses dernières années ne furent pas moins agitées que les premières. Il avait acquis du duc de Limbourg, en 1189, l'avouerie de Saint-Trond, dont ce prince avait dépouillé Conon de Duras; mais celui-ci, afin de se procurer un défenseur puissant, fit abandon de ses droits et du château de Duras, pour 800 marcs, au duc de Brabant Henri Ier, qui régnait alors avec son père Godefroid III.

Henri Ier disait que cette avouerie était comprise dans la dotation que le duc de Limbourg avait jadis assignée à sa mère, et que lui seul pouvait en disposer. Il fit aussitôt fortifier Duras et rassembla une armée considérable, à la tête de laquelle il entra dans le comté de Looz, et assiégea le comte et le duc de Limbourg dans la ville de Saint-Trond, les bourgeois de cette ville ayant embrassé leur cause. Saint-Trond aurait été pris si le comte de Hainaut, à la prière de Gérard, n'avait opéré une diversion puissante et obligé Henri Ier à lever le siège.

La médiation du puissant archevêque de Cologne, Philippe de Heinsberg, mit fin, en 1190, aux débats soulevés par la possession de l'avouerie de Saint-Trond. Gérard donna 800 marcs au duc Henri, et à ce prix conserva cette avouerie, en laquelle l'archevêque, Godefroid III, le père du duc, et le comte de Flandre promirent de le maintenir. Mais cette année même, Gérard donna au duc un grave sujet de mécontentement. Henri Ier ayant compris le comté de Looz parmi ceux qui étaient tenus de lui, Gérard, si l'on en croit Gislebert, s'écria, en présence du roi Henri VI :
 « Seigneur duc, je tiens le comté de
 « Looz de l'évêque de Liège. Si vous
 « avez le droit de conduite à travers
 « mes domaines, c'est parce qu'un de
 « mes prédécesseurs a tué un des vôtres. » Le narrateur n'ajoute rien de plus, mais on peut augurer d'un traité conclu entre les ducs de Brabant et de Limbourg que Gérard perdit alors, au moins pour un temps, l'avouerie de Saint-Trond; le duc de Limbourg reconnut la tenir en fief d'Henri Ier et promit de ne l'inféoder ou céder à personne si ce n'était de son consentement. Gérard resta toutefois maître du manoir de Duras; mais lorsque Simon de Limbourg devint évêque de Liège, il inféoda ce château au duc de Brabant, et celui-ci le sous-inféoda à Gérard, dans le but, probablement, d'engager celui-ci à soutenir le nouveau prélat.

Ce fut peu de temps après qu'eut lieu le départ du comte pour l'Orient. Ses restes furent rapportés dans son pays

et inhumés dans l'église de l'abbaye d'Herkenrode, près de Hasselt, abbaye qu'il avait, dit-on, fondée. De sa femme, Marie, fille du comte de Gueldre, il eut un grand nombre d'enfants : Louis, son successeur; Gérard, comte de Reineck; Henri, prévôt de Saint-Servais, à Maestricht, puis comte de Loos après son frère Louis, à qui il ne survécut que de trois jours; Arnoul, comte de Loos après Henri; Thierry, qui se distingua dans la quatrième croisade; Imaine, femme de Guillaume, châtelain de Saint-Omer; Mathilde, abbesse de Munster-Bilsen, et Yolende, femme de Thierry de Heinsberg.

Le récit de ses actions nous montre en lui un personnage résolu et ardent à défendre ses droits. S'il essuya quelques revers, il parvint à agrandir l'importance de son comté; le premier de sa famille, il joua un rôle politique considérable. L'acte par lequel il érigea Brusthem en franchise, dotée des libertés liégeoises, prouve qu'il appréciait l'influence de bonnes institutions sur la prospérité de ses domaines. Il voulut quelquefois étendre ses prérogatives au préjudice des corporations monastiques établies dans ses domaines ou à proximité. C'est pourquoi l'empereur Frédéric déclara, le 11 avril 1176, que les habitants de Rosmeer, ou ceux de Sluse et de Hees, ne lui devaient aucune espèce de corvées, parce qu'ils appartenaient au chapitre de Saint-Servais, de Maestricht.

Alphonse Wauters.

Gesta abbatum Trudonensium, continuatio. — Gislebert, *Chronica Hannoniæ* — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. 1^{er}. — Daris, *Histoire de la bonne ville, de l'église et des comtes de Loos*, p. 421-432.

GÉRARD D'ANVERS, écrivain ecclésiastique, vivait en France vers l'année 1270. Il composa, sur les instances de l'évêque Gui de la Tour d'Auvergne (*ad instantiam Guidonis de Turre Arvernorum episcopi*, dit Foppens), un ouvrage intitulé *Biblia tabulata*, et dédié au souverain pontife Grégoire X. Ce travail, resté en manuscrit, était conservé autrefois à la bibliothèque publique d'Utrecht.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 344.

GÉRARD, prince-abbé de Stavelot, successeur d'Erlebold, fut élu en 1209. Son règne, qui s'ouvrit sous les auspices de la paix, fut ensuite traversé par plusieurs guerres.

Il reçut en don d'Henri de Luxembourg la vicomté de Bra, et fit exécuter une chasse pour y déposer des reliques de saint Quirin, conservées à Malmédy. Ce prélat, de vertueuse mémoire, sut mériter au plus haut point l'affection de ses administrés et mourut l'an 1222.

J.-S. Renier.

GÉRARD DE LIÈGE, surnommé le Divin, écrivain ecclésiastique, né à Liège, ou dans les environs, au commencement du XIII^e siècle; mort à Liège, probablement dans la seconde moitié du même siècle. Il entra chez les Dominicains, au couvent de sa ville natale, fondé en 1229. Peu de temps après sa profession, on le chargea d'y enseigner la théologie aux jeunes religieux, et ce fut pendant qu'il remplissait ces fonctions qu'on le consulta, avec Hugues de Saint-Cher, devenu plus tard cardinal, Guiard, depuis évêque de Laon, et ses confrères, les pères Gilles et Jean, au sujet de l'institution de la Fête-Dieu. Il a laissé : 1^o *Liber ou Tractatus de doctrina cordis*. Parisiis, Joannes Petit et Gaspar Phelippe, 1506; vol. in-16^e, réimprimé à Naples en 1605. Cet ouvrage ascétique a été traduit en français par François de Lattre, retouché par Walran Caout, et publié à Douai, en 1601, et à Lyon en 1608; 2^o *Sermones de tempore et de sanctis*, conservés autrefois, en manuscrit, à la bibliothèque de la Sorbonne; 3^o *Religionis elucidarium* ou *Moralia pro religionis*, traité manuscrit faisant partie, autrefois, de la bibliothèque de Médicis et de celle de Saint-Victor à Paris, et attribué à Gérard de Liège; 4^o *Tractatus de sacramento Christi*, travail manuscrit, également attribué à Gérard de Liège et conservé jadis aux abbayes de Saint-Martin, à Tournai, et de Groenendael, dans la forêt de Soignes.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 556.

GÉRARD VAN LIENHOUT, poète flamand du XIII^e siècle. C'est un Brabançon auquel on a voulu, dit Clarisse, attribuer le poème didactique : *Sterre en Natuur-Kunde van 't geheel-al*. D'après le manuscrit, qui appartient à la bibliothèque d'Utrecht, *Gheraert van Lienhout* n'a composé que quelques vers latins qui y sont insérés et qui se rapportent à quelques bizarreries concernant les lettres dominicales et les années bissextiles. Cela s'appelait la grande science « *Vroetscepe vele*. » Quant au poème, qui a été édité par Clarisse dans la quatrième partie de *Nieuwe reeks van werken van de Maatschappij der Nederlandsche letterkunde te Leiden*, il appartient à *Broeder Gheraert*, qui, dit-on, exerçait la médecine à Gand, au XIII^e siècle. C'est une œuvre qu'on trouve quelquefois à la suite du fameux poème didactique de Maerlant : *Der naturen bloemen*. L'auteur, Frère Gheraert, amalgame l'astrologie, la médecine, la géographie et la science tant prisée de l'almanach. On trouve dans ces vers curieux plus d'une trace des superstitions qui persistent encore dans les villages flamands. D'après Van Wijn, *Historische Avondstonden*, le poème a été aussi attribué à un certain Thomas. Le manuscrit de Bruxelles n'indique aucun nom d'auteur.

J. Stecher.

Willems, *Verhandeling over de Ned. taal- en letterkunde*. — Ph. Blommaert, *De Nederduitsche Schryvers van Gent*.

GÉRARD DE SAINT-TROND. Ce personnage, que Dumortier a présenté à l'Académie comme l'auteur du plan de la cathédrale de Cologne, et en l'honneur duquel Van Hasselt a écrit des vers très chaleureux (*Belges illustres*, t. II, p. 89), paraît n'avoir été qu'un simple particulier, nommé à propos de ventes et de cessions de terrains se rattachant à la reconstruction de l'église précitée; il s'appelait de Saint-Trond, soit d'après le lieu de son origine, soit plutôt à cause du nom de sa maison (*Bulletins de la commission royale d'histoire*, 1^{re} série, t. VII, p. 284). Je rappellerai ici que l'abbaye de Saint-Trond

possédait à Cologne une maison, qui a probablement pris et retenu sa dénomination du monastère.

On a publié (*Bulletins* cités, p. 283, d'après Fahne, *Diplomatische Beiträge zur Geschichte der Baumeister des Koelner Doms*) une liste des architectes et des tailleurs de pierres de la cathédrale. On n'y voit pas figurer de Gérard de Saint-Trond; mais, comme architecte, après Henri Sunere qui acheva le plan et avant Arnoul (architecte de 1295 à 1301), un Gérard Von Rile ou Gérard Von Kettweg; et, comme tailleur de pierres, après Albert Schallo, le plus ancien, un Gérard, né à Cologne. Dans Ennen et Eckertz (*Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. III, p. 372 et 502) on mentionne, en 1257, Gérard le tailleur de pierres, recteur de la fabrique de l'église (*Gerardus lapicida, rector fabricæ nostræ*), et sa femme Gude; à la date du 26 avril 1264, ce Gérard est qualifié de prêtre (*magister Gerardus presbyter, provisor fabricæ nostræ Coloniensis*), et, dans un nécrologe du monastère de Gladbach, on voit qu'il mourut un 22 avril. Par conséquent rien n'autorise l'attribution à la Belgique d'un architecte éminent ayant porté le nom de Gérard de Saint-Trond.

Alphonse Wauters.

GÉRARD DE HÉRENTHALS ou Roos, calligraphe du XIV^e siècle. Originaire de la ville dont il portait le nom, il fut admis, en 1351, à l'hôtel de ville de Louvain, en qualité de *clerc* ou commis aux écritures, et ne tarda pas à y donner des preuves de son talent calligraphique. Il se distinguait non seulement comme un scribe habile, mais comme un employé intelligent, ainsi qu'il le prouva en remplissant plusieurs missions assez importantes pour la commune, lors des troubles de 1361. En 1366, l'autorité urbaine le chargea de la transcription des chartes communales; il s'acquitta de cette tâche à l'entière satisfaction de l'administration, et on lui paya de ce chef 40 moutons d'or, somme considérable pour l'époque. Ce cartulaire, connu sous la dénomination de *Cleyn charter boek den stad Loven*, forme un

volume in-folio de 75 feuillets (sans la table), écrit sur parchemin de premier choix et orné de majuscules en trois couleurs : rouge, bleue et noire, tracées avec une remarquable habileté. La reliure du volume, très intéressante au point de vue de l'art rétrospectif, porte le nom de Lambert de Lille (*Lambertus de Insula*). Gérard de Hérenthals exécuta encore, pour la ville de Louvain, une copie de son travail, qui est restée déposée aux archives communales (n° 41 de l'inventaire) et qu'on trouve non moins remarquable que l'original.

Notre calligraphe, qui s'était marié à Louvain, y mourut pendant les premières années du xve siècle. Il résulte de l'acte rédigé à l'occasion de son décès, qu'il y était devenu propriétaire d'une maison et de terres situées dans les villages de Waekerzeel et de Meldert.

Ed. van Even.

Actes des échevins de Louvain. — Comptes de la ville. — *Brabantsch Museum*, 1860, p. 195.

GÉRARD DE BREDÀ, écrivain ecclésiastique, né dans la ville dont il porte le nom, probablement au commencement du xve siècle, prit l'habit religieux à la chartreuse de La Chapelle près d'Enghien, et mourut dans ce monastère le 17 avril 1474, après avoir édifié longtemps ses frères en religion par la sainteté de sa vie, de ses discours et de ses écrits. Il a laissé les ouvrages suivants, restés en manuscrit : 1° *Vita D. N. Jesu Christi*, en latin rimé ; 2° *De sacrosancto altaris Sacramento*, également en latin rimé ; 3° *Tractatus super psalmum LXVII* : *Eurgat Deus*, etc. ; 4° *De religiosorum professione* ; 5° *De septem horis canonicis* ; 6° Un traité intitulé : *Beati misericordes*. « C'est peut-être à Gérard de Bréda, dit Paquot, qu'il faut rapporter ce qu'on lit dans l'*Apparatus* de Possevin, éd. de 1608, I, p. 633 : *Gerardi, nescio cujus, cartusiani, tractatum de oratione crebro Martinus doctor Navarrus in Enchiridio de horis canonicis citat*. »

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 4.

GÉRARD DE GAND, peintre, miniaturiste, né à Gand, mort en 1512. Voir : *VAN DER MEIRE*.

GÉRARD DE LISA DE FLANDRIA, imprimeur, né vers 1430 ou 1440, mort en 1499. Son nom dit assez qu'il vit le jour en Flandre, sur les bords de la Lys, mais il n'y a rien de certain quant au lieu et à la date de sa naissance. Seulement, comme il commença à imprimer à Trévise, en 1471, on peut supposer qu'il naquit de 1430 à 1440. Sa gloire consiste à avoir, avec plusieurs autres, introduit l'art de la typographie en Italie ; il y avait été précédé par Sweynheym, Pannartz, Jean de Spire, etc. Gérard apprit probablement son état à Mayence, suivit ensuite Nicolas Jenson, qui allait s'établir à Venise et travailla chez lui. Ce qui donne de la créance à cette supposition, c'est qu'il ne s'éloigna jamais du territoire vénitien, et que, s'il se fût établi en quittant Mayence, ce n'eût assurément pas été dans des villes de second ordre comme Trévise, Udine et Vicence. Vers le milieu de 1471, il se fixa cependant à Trévise ; ses presses furent les premières qui passèrent les murs de cette ville, ainsi que l'attestent quelques vers imprimés dans son ouvrage : *Beati Augustini*. Gérard adopta le beau type de caractères romains perfectionné par Jenson, et travailla avec autant de netteté et d'élégance que son maître. Le *Beati Augustini de salute sive de aspiratione animæ ad Deum, liber explicit feliciter* (in-4°), premier livre qu'il fit paraître à Trévise, est aujourd'hui d'une rareté extrême. Gérard resta cinq ans à Trévise et imprima successivement : *Epistolæ Phalaridis e græco in latinum traductæ per Franciscum Aretinum Jhesus ; Dares Phrygius de excidio Trojæ ; Novella di Lionora di Bardi ed Ippolito Buonadmonti, a di VIII novem MCCCCLXXI*, et plusieurs autres, en tout, vingt-deux connus. En 1474, il fit pour la première fois usage du caractère gothique, dans l'impression de : *Qui inchomincia el tesoro di S. Brunetto Latino de Firenze. E parla del nascimento e della natura di*

tutte le cose (in-folio), espèce d'encyclopédie, écrite d'abord en français et traduite en italien, par Bono Giamboni. Pour *Magni Turci epistolæ a Laudino equite Hierosol. latine factæ* (in-4^o), imprimé, d'après Van der Meersch, en 1475, Gérard commença à se servir, dit cet auteur, « de ce gracieux caractère rond qui lui valut la réputation d'un des plus élégants imprimeurs d'Italie ». Pendant ces cinq années, il n'avait pas eu de concurrent à Trévise; mais, en 1476, Michel Manzoli de Parme vint s'y établir et Gérard transporta ses presses à Vicence au mois de juillet. Il n'y resta qu'une année, et on ne connaît de lui qu'un seul ouvrage imprimé dans cette ville, encore lui est-il contesté. L'année suivante, en 1477, il s'établit à Venise où il publia, le 22 novembre : *Istoria breve del re Karlo imperatore*, etc. (in-folio), édition remarquablement imprimée, et très rare, d'un ouvrage souvent reproduit. Le 7 février suivant, il imprima : *Libellus procuratoris in quo dyabolus producit litem: coram iudice omnipotente Deo: Contra genus humanum: pro quo beata virgo Maria tanquam procuratrix et advocata comparens: tandem pugnam obtinuit: et inimici versutiam confudit*, etc., (pet. in-folio). Ce sont ses deux seuls ouvrages connus, exécutés pendant son séjour dans la cité des doges. Mais Venise regorgeait d'artistes, et les concurrents comme Jenson étaient trop puissants pour qu'un nouveau venu pût y réussir. Son séjour ne fut pas long à Venise, seulement il a été impossible de découvrir ce qu'il devint pendant une partie de l'année 1478 et en 1479. En 1480 et 1481, nous le trouvons à Friuli, autre ville des Etats de Venise, où il imprima trois ouvrages connus : *Platyne de Honesta voluptate*, etc. (in-4^o gothique) est généralement considéré comme le premier livre qu'il y imprima. Il y en eut encore deux autres dont l'un : *Epistolæ Ciceronis*, lui est contesté avec assez de fondement. L'on perd de nouveau la trace de Gérard de 1482 à 1484, puis on le retrouve à Udine où il resta deux ans, et imprima deux ouvrages. Après

cela nous ignorons de nouveau ce qu'il devint pendant quatre ans, mais en 1489 il retourna à Trévise qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort. S'il avait abandonné cette ville à cause de la concurrence, il y rentra quand celle-ci n'était plus à craindre; en effet, en 1477, nous y trouvons bien Hermannus de Levelapis (Lichtenstein), Bernardus de Colonia qui y resta jusqu'en 1478, Bartolomæus de Confalonieri, en 1478, 1480, 1481 et 1483; en 1480, Bernardinus Celerius; de 1480 à 1485 Johannes de Rubeis (Rossi), enfin Paulus de Ferraria en 1481 et 1482, ainsi que ses associés Bertochius et Peregrinus, mais on ne connaît aucun livre imprimé à Trévise de 1485 à 1489. Que devint donc Gérard pendant ces diverses années où nous constatons chez lui une intermittence de travail? alla-t-il, comme le croit un auteur, errer de ville en ville, transportant avec lui son matériel? Cela n'est pas impossible, car il existe des exemples de ces imprimeurs nomades: mais les preuves que nous possédons pour d'autres manquent pour Gérard; ou bien n'ayant que peu à faire, alla-t-il offrir des services à des concurrents plus favorisés, ou bien encore, voyagea-t-il pour la vente de ses livres, car il était aussi libraire, ainsi que nous le voyons dans *Constituzion de la patria de Frioli*, imprimé à Udine en 1484, où il est qualifié de *libraro et impresore*? Il paraît qu'à cette époque les livres n'étaient pas d'un écoulement très facile.

Pendant son second séjour à Trévise, il imprima un certain nombre d'ouvrages dont douze sont connus: citons entre autres : *Petri Hædi sacerdotis Portusnaonensis anteroticorum sive de amoris generibus* (libri tres), in-4^o; roman singulier et spirituel contre l'amour, dont les exemplaires sont fort rares; il est imprimé avec un soin, une netteté admirables, en beaux petits caractères ronds: c'est un véritable chef-d'œuvre de la typographie du xve siècle. *Definitorium Terminorum musices Joannis Tinctoris*, in-4^o, édition extraordinairement rare de l'œuvre de Jean Tinctoris de Nivelles, un des fondateurs de l'école

napolitaine de musique et chapelain de Ferdinand d'Aragon roi de Sicile.

Dans tous ses travaux, Gérard avait tenu à s'adjoindre comme correcteur un homme compétent, et l'on sait qu'anciennement les correcteurs étaient des personnages d'une certaine importance. Franciscus Rholandellus, qui revit presque toutes les productions de la presse de Gérard, était né à Trévise en 1427, et cultiva les lettres avec succès; en 1471, il fut nommé chancelier de sa ville natale et investi du gouvernement pendant la peste de 1475, quand le Podestat et les autres magistrats avaient fui le fléau. Il occupa à Trévise et à Venise une chaire de littérature grecque et latine, fait qui prouve assez le soin que Gérard désirait apporter à la correction de ses éditions.

Émile Varenbergh.

P. C. Vander Meersch, *Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges établis en pays étrangers (Messager des sciences historiques de Belgique, n° 1844)*. — Brunet, *Manuel du libraire*, etc. — La Serna Santander, *Dict. bibliogr.* — Piron, *Levensbeschrijvingen*.

GÉRARD DE HUY ou GERARDUS DE HOIO, poète latin du x^e siècle, né probablement à Huy. Il était chanoine régulier à Corsendonck, dans le Brabant, et composa l'ouvrage suivant qui semble prouver que l'auteur était expérimenté dans les langues grecque et hébraïque : *F. Gerardi de Hoio Triglossos, id est Liber trium linguarum metricè conscriptus*. Cet ouvrage, dont le manuscrit était jadis conservé dans la maison religieuse, est divisé en trois parties, commençant par ces vers :

1^o *Pagina divina tribus est linguis variata.*

2^o *Nunc subjuganda sunt recte nomina græca.*

3^o *Post voces græcas, tandem describe latinas.*

Aug. Vander Meersch.

Sanderi *Bibliotheca belgica manuscripta*, t. II, p. 54. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. VII, p. 86.

GÉRARD DE JAUCHE ou GERARDUS DE JACEA, ainsi nommé du lieu de sa naissance; x^e-xv^e siècle. Il fut chapelain et notaire, c'est-à-dire secrétaire du

chapitre de Saint-Aubin, à Namur, et écrivit vers 1525 : *Gesta comitum Namurcentium*, ouvrage dont Gramaye fit beaucoup de cas et qu'il utilisa dans son *Namurcum*. Cette œuvre est restée manuscrite et on ignore ce qu'elle est devenue.

Aug. Vander Meersch.

Gramaye, *Antiquitates Namurci*, p. 49. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 351. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. II.

GÉRARD (Marc), graveur, né à Bruges, xv^e siècle. Voir GEERAERTS (*Marc*).

GÉRARD ou GERARDI, écrivain ecclésiastique du xv^e siècle, né à Anvers. Il fit ses études à Louvain où il obtint le grade de licencié en théologie. Il entra ensuite dans l'ordre des Carmes et son mérite l'appela à y remplir des fonctions supérieures : il fut successivement prieur à Anvers, puis à Louvain, et enfin, en 1632, il devint provincial. Sanderus, dans sa *Chorographia Sacra Carmeli Antverpiensis*, chap. 5, et L. Jacob, dans sa *Bibliotheca Carmelitana manuscripta*, p. 113, parlent avec éloge de ce père, qui composa les ouvrages suivants : 1^o *De modo benè vivendi*; 2^o *De modo benè gubernandi*; 3^o *De modo scientiam comparandi*; 4^o Trois volumes de sermons.

Aug. Vander Meersch.

Cosmas de Villers, *Bibliotheca carmelitana*, p. 552.

GÉRARD, écrivain ecclésiastique, moine bénédictin, abbé d'un couvent en Allemagne, et portant le nom de Belge, *Belga*. Il ne nous est connu que par la publication de ses œuvres faite, en 1632, par Gabriel Bucelin, sous le titre de : *Opusculorum piorum Gerardi cujusdam Belgæ monachi Ordinis S. P. N. Benedicti partes duæ*. Augustæ Vindellicorum, Michael Stör, 1632, 2 vol. in-12^o.

E. H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 344. — 'Ouvrage cité de l'auteur.

GÉRARD (Pierre), écrivain ecclésiastique, né à Nimy lez-Mons. Il entra comme frère coadjuteur dans la Compagnie de Jésus, à Coimbre, le 20 octobre

1694 et il vivait encore en 1725. Il publia trois ouvrages en langue portugaise, contenant des méditations et des leçons spirituelles sur l'amour divin, imprimés sous les titres suivants : 1^o *Recolhimento espirital, ou retiro de octo dias composto pelo Padre Antonio Ghuyset, da companhia de Jesu, e agora traduzido em portuguet pelo Irmão Petro Gerardo*. Coimbra, 1719, in-12. L'original flamand parut sous ce titre : *Verbreck van acht daghen voor alle deught minnende sielen*. Den II Druck verbeterd. Antw. 1865 ; *ibid.* 1688, in-8^o. — 2^o *Apparelho para bem morrer, vertido de francez*. Coimbra, 1724 ; plusieurs fois réimprimé. — 3^o *Fragoa do amor divino, ou oratorio de suavissimos affectos, vertido de flamengo en portuguet, pelo Irmão Petro Gerardo*. Coimbra, 1732. La huitième édition est la première qui contienne la *Préparation pour bien mourir*. Coimbra, 1724.

Aug. Vander Meersch.

De Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, t. IV. — Piron, *Levensbeschryvingen*, bijvoegsel.

GÉRARD (*Pierre*) ou GERARDI, écrivain ecclésiastique du XVII^e siècle, né à Moll. Il appartenait à l'ordre des Ermites de Saint-Augustin et se fit connaître par l'ouvrage suivant : *Altare Thymiamatis suavissimum Deo odorem spirans*. Lovanii, 1631, in-12. Le père Gérard était estimé et considéré comme savant dans son ordre.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 978. — Piron, *Levensbeschryvingen*, byvoegsel.

GÉRARD (*Henri-Philippe*), musicien. Né à Liège, en 1760, mort à Versailles en 1848. Enfant de chœur à la cathédrale de Liège, ses dispositions le firent remarquer et lui valurent d'être envoyé au collège liégeois à Rome, où il étudia la musique chez Grégoire Ballabene. Vers 1788 il se rendit à Paris et s'y livra au professorat. Dans cette position il acquit une certaine réputation et fut appelé, lors de la formation du conservatoire, pour y donner un cours de chant ; il y resta trente ans. Gérard menait une

vie laborieuse, pure et modeste ; il composait des cantates et des scènes avec orchestre qui sont restées en manuscrit. François Fétis nous apprend que ce n'est que dans sa vieillesse qu'il se fit connaître comme musicien instruit et comme penseur. Il a laissé trois ouvrages d'une certaine importance ; ce sont : 1^o *Méthode de chant divisée en deux parties*. Paris, in-folio, sans date. — 2^o *Considérations sur la musique en général, et particulièrement sur tout ce qui a rapport à la vocale, avec des observations sur les différents genres de musique et sur la possibilité d'une prosodie partielle dans la langue française, entremêlées et suivies de quelques réflexions ou observations morales*. Paris, Kleffer et Desoer, 1819, in-8^o de 125 p. — 3^o *Traité méthodique d'harmonie où l'instruction est simplifiée et mise à la portée des commençants*. Paris, Launer, 1833, in-folio. En Allemagne, on a fait un éloge pompeux des *Considérations*, etc. Fétis estime cependant que cet ouvrage ne renferme guère que des idées vulgaires, superficielles, et de peu d'utilité pour l'art, mais il contient de bonnes observations sur le chant et des aperçus qui ne manquent pas de justesse, sur la possibilité d'un mètre symétrique et régulier dans la poésie lyrique française. Son *Traité* n'a pas eu de succès à cause des théories surannées de l'auteur. L'auteur de la *Biographie universelle des musiciens* a donné de cet ouvrage une analyse étendue dans le XIV^e volume de la *Revue musicale*. Il termine par ces mots : Toutefois, on y remarque une connaissance pratique fort estimable. On a encore de Gérard une fugue imitative intitulée : *Les Moulins de Fervaques*, morceau qui peut être considéré comme le complément d'une brochure publiée en 1821, à Paris, chez Kleffer, sous le titre : *Lettre descriptive à M. le comte A. de Custine, renfermant une description partielle des jardins et de la situation du château de Fervaques*. Gérard était violoniste et jouait du piano. Il existe de lui à Liège un portrait peint par (Madame) S. V. de Custine, avec l'inscription suivante : *Portrait de Henri Philippe Gé-*

rard, de Liège, professeur pendant 30 ans au Conservatoire de Paris, mort à Versailles le 11 septembre 1848. Peint par S. V. Custine. 1805. On voit que notre artiste devait être un des familiers de la maison de Custine. Nous n'avons aucun renseignement sur le séjour que Gérard a dû faire dans sa patrie et sur les services qu'il pourrait lui avoir rendus.

Ad. Siret.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 1869. — Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres*, 1882.

GÉRARD (*Georges-Joseph*), fonctionnaire, bibliophile, historien, numismate, premier secrétaire perpétuel de l'Académie et l'un de ses fondateurs, né à Bruxelles, le 2 juin 1734, et non le 2 avril, ainsi que l'a dit Voisin ; mort le 4 avril 1814 : Voisin se trompe aussi, sur le moment de la mort, en indiquant la date du 4 juin. Le père de Gérard, Gilles-Joseph, appartenait à une de ces vieilles familles brabançonnaises également attachées à la foi religieuse et au culte des libertés politiques. Sa mère, que Gilles avait épousée le 15 août 1733, s'appelait Jeanne Ansems, et non Anterns, fille de Pierre et de Catherine Verheyeweghen. De cette famille était le prêtre, en même temps notaire royal, J.-B. Ansems, qui vivait à la fin du xviii^e siècle et fut l'auteur du *Luyster van Brabant oft den schat der privilegien der stad Brussel*, vol. in-folio. Les Gérard portaient pour armoiries : d'or, au lion naissant d'une fasce d'azur, chargée d'une billette d'argent, entre deux tours donjonnées de même ; l'écu timbré d'un casque accompagné de lambrequins, et surmonté d'un bourrelet.

Georges-Joseph reçut une éducation fort soignée. Après avoir terminé ses humanités, il entra dans la carrière administrative, et fut nommé, par diplôme du 1^{er} février 1759, « attaché aux causes fiscales et des finances » sous la direction du conseiller Stassart. Le 7 janvier 1760, un décret impérial l'appela aux fonctions d'officiel à la secrétairerie d'Etat et de guerre. Il gagna la confiance du ministre Crumpipen, qui le

chargea de la correspondance de la chancellerie, et de la rédaction des rapports confidentiels destinés à tenir la cour de Vienne au courant des affaires des Pays-Bas. Son zèle et ses aptitudes lui firent obtenir, par diplôme du 1^{er} mai 1772, une nomination de secrétaire de S. M. l'Impératrice et Reine, près le gouvernement des Pays-Bas.

Ses tendances littéraires attirèrent sur lui l'attention du gouverneur comte de Cobenzl, qui aimait les sciences et les arts, et se faisait volontiers le protecteur de ceux qui les cultivaient. Grâce au comte, une *Société littéraire* se forma à Bruxelles, en 1769, sous la protection et avec l'autorisation de l'Impératrice. Schoefflin, professeur à Strasbourg, reçut mission de l'organiser, et Gérard en devint le secrétaire.

Les autres membres désignés par l'Impératrice étaient : l'abbé Needham, Vander Vynckt, Van Rossum, Paquot, l'abbé de Nelis, Verdussen, Vonck et Seumoy, en tout neuf, y compris Gérard. Ceux-ci s'adjoignirent en 1770 l'abbé Caussin, de Hesdin et l'abbé Chevalier. En 1769, le gouvernement ayant trouvé indispensable de placer à la disposition des membres de la Société littéraire une bibliothèque choisie, songea à mettre l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne en état de servir à cette destination, et confia à Gérard la mission de la réorganiser. Peu d'années après, le 16 décembre 1772, sous le gouvernement du prince de Stahrenberg, la *Société littéraire* obtint de Marie-Thérèse des lettres patentes qui l'érigèrent en *Académie Impériale et Royale des Sciences et des Lettres*, sous la présidence du chancelier du Brabant Crumpipen. Needham en fut nommé directeur, et Gérard secrétaire perpétuel. Mais ses occupations officielles l'empêchèrent de conserver longtemps ces fonctions. Nommé, le 23 mars 1776, auditeur surnuméraire à la cour des comptes et attaché au département des archives, il résigna sa charge de secrétaire perpétuel, où Des Roches le remplaça, et renonça également à ses fonctions de directeur de la bibliothèque de

Bourgogne. Gérard n'en continua pas moins ses travaux historiques, et fit à l'Académie un grand nombre de communications. C'est lui qui, d'après l'opinion de Voisin, écrivit le discours préliminaire placé en tête du premier volume des Mémoires de l'Académie, publié en 1777. De Reiffenberg et M. Stecher, biographes de Des Roches, attribuent cette œuvre au second secrétaire perpétuel (1). Quoi qu'il en soit, ce discours qui a pour titre : *de l'Etat des lettres dans les Pays-Bas, et érection de l'Académie Impériale et Royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, prouve chez son auteur des connaissances historiques fort étendues. Le gouvernement chargea Gérard, à diverses reprises, d'acquérir des manuscrits et des livres précieux, spécialement relatifs à l'histoire de la Belgique, afin d'enrichir la bibliothèque de Bourgogne. C'est ainsi qu'il acheta la plus grande partie de la bibliothèque de son collègue Verdussen, si riche en manuscrits rares et intéressants. Lors de la suppression des jésuites et d'autres couvents des Pays-Bas, ordonnée par Joseph II, on lui laissa le soin de dresser le catalogue de leurs collections, et d'y faire un choix des ouvrages les plus importants. Il fut aidé dans cette tâche par l'abbé chevalier de Nélis, devenu évêque d'Anvers, et Des Roches. En 1779, l'Académie élut dans son sein un comité historique ayant mission de mettre au jour les chroniques, mémoires et autres documents de l'histoire générale des Pays-Bas. Gérard en fit partie, et lut en séance, le 9 décembre, un discours sur la *Manière de publier les historiens et les monuments qui peuvent illustrer l'histoire de Belgique*. La mesure prise par l'Académie n'eut point de suite. Gérard déposa son discours sur le bureau, le 27 janvier 1780, et le journal des séances contient à ce sujet la mention suivante : « L'Académie n'a pas perdu de vue ce grand objet, quoique les circonstances l'aient retardé; elle n'a négligé aucune occasion de se procurer des matériaux

« pour faire réussir un projet qu'elle « forma pour ainsi dire dès le premier « moment de son existence ». En 1784 et 1785, Gérard présida aux travaux de l'Académie en qualité de directeur. Il était sur le point de devenir conseiller-maitre à la cour des comptes, quand, à la fin de 1789, éclata la révolution brabançonne. Le gouverneur, comte d'Alton, ordonna d'arrêter quelques membres des Etats, entre autres le savant Raepsaet, pensionnaire de la châtellenie d'Audenarde, dont Gérard avait épousé la sœur. Celui-ci, tant à cause de son attachement aux anciennes institutions de son pays, que de ses liens de parenté avec Raepsaet, fut soupçonné d'être hostile au gouvernement, et destitué sous prétexte qu'il avait correspondu avec son beau-frère, prisonnier à la citadelle d'Anvers. Il ne voulut présenter aucune défense, ni même essayer de se disculper. Quand la révolution française fut venue, à son tour, bouleverser le pays, il se décida à rentrer dans la vie privée, et tâcha de se consoler, au milieu des livres, de ses déconvenues officielles et de ses chagrins. Il avait vu disparaître, au milieu de la tourmente, l'Académie qu'il avait aidé à fonder et transporter à Paris les trésors de la bibliothèque de Bruxelles, qu'il avait eu tant de peines à amasser; ses amis et collègues s'étaient dispersés et une partie de sa fortune était perdue.

Lorsque l'empire eut fait succéder un calme relatif à la tourmente révolutionnaire, Gérard accepta la direction de la bibliothèque publique de Bruxelles, ainsi que le mandat de conseiller municipal. Le gouvernement lui offrit ensuite la place de bibliothécaire de l'empereur au château de Laeken, mais les négociations dans ce sens ne purent aboutir, Gérard n'ayant pas consenti à céder sa bibliothèque personnelle, qu'on avait dessein de réunir à celle de la résidence impériale. Il eut quatre enfants de sa femme Marie Raepsaet, qu'il avait épousée le 1^{er} avril 1777; en mourant, il laissa la réputation d'un savant actif et désintéressé, autant qu'obligeant et aimable. Gérard fut en-

1) Voir *Biographie Nationale*, art. Des Roches.

terré dans l'ancien cimetière de la paroisse de Saint-Jacques sur Caudenberg au quartier Léopold. Il y a peu d'années, l'administration communale d'Etterbeek donna son nom à une des rues de la localité, en souvenir d'une petite propriété de campagne que Gérard y possédait. Il était membre associé de la Société zélandaise des sciences, de l'Académie des sciences de Besançon, de la Société de littérature hollandaise de Leyde et de l'Institut de Hollande. Sa bibliothèque, fort riche en livres imprimés et en manuscrits, fut acquise par le roi de Hollande Guillaume Ier, qui la fit transporter à La Haye. Le catalogue, qui est fort rare, contient 4,574 numéros, et a paru sous le titre de : description biographique (sic) des livres imprimés de la bibliothèque de M. G.-J. Gérard. Bruxelles, Simon. in-8°.

Il ne sera pas inutile, croyons-nous, de joindre à cette notice la bibliographie, aussi complète que possible, des ouvrages dus à un des fondateurs de l'Académie, qui fut en même temps son premier secrétaire perpétuel. — *Discours sur l'état des lettres dans les Pays-Bas, et érection de l'Académie Impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, t. Ier des anciens mémoires de l'Académie 1777. — *Recherches sur les monnaies frappées dans les Pays-Bas au nom et aux armes des ducs de la maison de Bourgogne, comtes de Flandre*, resté en manuscrit. Lu en séance le 4 décembre 1786, à l'Académie Impériale et Royale. — *Recherches sur les monnaies frappées dans les Pays-Bas sous Philippe le Hardi*, t. V des anciens mémoires, 2^e partie. — Ce mémoire a été réimprimé dans le *Messenger des Sciences*, 1838. — *Description d'un enterrement fait à Tournai en 1391, avec une notice du MS. d'où cette description est tirée*, t. V, des anciens mémoires, 2^e partie. — Cette description est tirée d'un manuscrit du x^v^e siècle ; le chevalier, dont on décrit les funérailles, était apparenté aux familles les plus considérables du pays ; son enterrement eut lieu à l'abbaye de Saint-Martin, à Tour-

nai. — *Notice historique sur Don Anselme Berthod*, t. V des anciens mémoires ; cette biographie est suivie d'une notice sur les ouvrages de ce membre de l'Académie. — *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Vander Vynckt, conseiller au Conseil de Flandre* ; resté en manuscrit, mais publié en extrait dans le t. III des anciens mémoires. — *Plan d'un recueil d'historiens et de mémoires historiques des Pays-Bas*, resté en manuscrit. Ce plan, communiqué à l'Académie et lu en séance le 9 décembre 1779, est analysé dans les *Nouvelles Archives historiques des Pays-Bas*, t. VI, et dans le t. VII des anciens mémoires de l'Académie. — *Manière de publier tous les historiens et monuments qui peuvent illustrer l'histoire de la Belgique* ; resté en manuscrit ; lu en séance du 26 janvier 1780, et analysé par de Reiffenberg dans le t. VII des nouveaux mémoires de l'Académie. — *Notice historique sur le comte de Fraula*, t. V des anciens mémoires ; cette notice est suivie d'une liste des écrits académiques du comte. — *Notice des manuscrits et autres monuments relatifs à l'histoire de la Belgique* ; extrait du *Voyage littéraire* de Dom Berthod. — *Notice historique sur les poètes originaux de la Belgique qui ont fleuri avant 1500*. — *Notice sur les anciennes institutions des Pays-Bas connues sous le nom de Chambres de Rhétorique*. Inséré, de même que l'article précédent, dans le « Mémoire historique sur la bibliothèque dite de Bourgogne, par de La Serna Santander » Bruxelles 1809 in-8°. — *Remarques sur les plus célèbres musiciens avant et pendant le gouvernement de Marguerite d'Autriche* : Inséré par extrait à la suite du « Mémoire, etc. », de La Serna. — *Observations sur un acte de Jean III, duc de Brabant* ; resté en manuscrit ; lu en séance de l'Académie, le 2 avril 1784. — *Recherches sur le commerce de la Flandre pendant les XIII^e et XIV^e siècles* ; resté en manuscrit ; lu en séance, le 5 avril 1785. — *Recherches sur la vie et les ouvrages d'Olivier de la Marche* ; resté en manuscrit ; lu en séance, le 20 mars 1784. — *Mémoires sur deux passages des commentaires*

de Jules César qui semblent contradictoires. En manuscrit. — *Recherches historiques sur les ribauds et la charge de roi des ribauds, tant en France qu'aux Pays-Bas.* En manuscrit. Schayes en a donné un extrait dans son « Essai sur les usages, les croyances, etc. » — *Mémoires sur la querelle entre un capucin et quelques jésuites, sur la pierre antique qui se voit au couvent des capucins à Arlon.* (Le père Bonaventure, capucin, et les pères Bertholet et De Marne, jésuites.) Resté en manuscrit. — *Recueil des inscriptions anciennes, et du moyen âge qui se trouvent dans les XVII^e provinces des Pays-Bas.* En manuscrit. — *Histoire abrégée des couvents qui se trouvent dans la ville de Bruxelles, et qui ont été supprimés pendant le XVIII^e siècle, avec les actes de leur fondation, et les épitaphes qui étaient dans leurs églises.* En manuscrit. — *Histoire abrégée des églises paroissiales et chapelles qui se trouvaient dans la ville de Bruxelles pendant le XVIII^e siècle, et qui ont été en partie détruites, justifiée par les diplômes, et avec des épitaphes.* En manuscrit. — *Recueil des inscriptions anciennes et modernes qui se trouvaient à Bruxelles et qui ont été en partie détruites pendant le même siècle.* En manuscrit. — *Histoire abrégée des couvents d'hommes et de femmes d'Anvers, supprimés à la fin du XVIII^e siècle.* En manuscrit. — *Table chronologique des chartes du Brabant.* En manuscrit. — *Table chronologique des chartes du Hainaut, depuis 646 jusqu'en 1658.* En manuscrit. — *Coutumes et usages singuliers qui ont existé et existent encore dans les Pays-Bas.* En manuscrit. — *Recherches sur les monnaies frappées en Flandre depuis l'année 1093 jusqu'en 1603, contenant leur poids, aloi, etc., tirées de comptes, ordonnances, etc.* En manuscrit. — *Recherches ou Notices par ordre chronologique, etc., sur les monnaies frappées dans les Pays-Bas, de 1056 à 1792, contenant leur poids, etc.* En manuscrit. — *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, souverains des Pays-Bas.* En manuscrit. — *Catalogue des manuscrits concernant l'histoire de Belgique qui se trouvaient*

dans la bibliothèque de l'Académie de Bruxelles avant l'entrée des Français en 1791. En manuscrit. — *Mémoire concernant la bibliothèque royale de Bourgogne, et sur le projet de la rendre publique.* Voir annuaire de l'Académie, 1840.

En outre, un grand nombre de travaux et de notices restés inconnus jusqu'ici, et que Gérard lui-même n'avait pas compris dans le catalogue de ses œuvres, des documents nombreux recueillis par lui, et sa correspondance. En voici un aperçu :

1. *Correspondance littéraire.* Lettres de Dom Berthod, de Dom Clément, de Droz, secrétaire de l'Académie de Besançon, de Goethals, Vercruysse, de l'abbé de Nélis, de Paquot, de Raepsaet, de Te Water, de Van Wyn. — 2. *Une Histoire des Pays-Bas sous les ducs de Bourgogne.* Volume d'environ 700 pages. — 3. *Une Chronique de Bruxelles de 1441 à 1691, avec de nombreux documents.* — 4. *Matériaux pour l'histoire des églises et chapelles, ainsi que pour l'histoire des monastères et couvents de Bruxelles.* — 5. *Notes pour l'histoire des villes et villages du Brabant.* — 6. *Notice sur les obligations contractées par les souverains en vertu de leurs serments, à l'égard des communes et corps de métiers, avec de nombreux documents, et un Recueil consacré aux entrées solennelles des souverains en Flandre, à Namur, etc.* — 7. *Documents sur les auteurs et imprimeurs hollandais; — Notice sur les anciens auteurs et imprimeurs belges; — Notice sur les historiens belges, principalement aux XVII^e et XVIII^e siècles.* — 8. *Biographie des musiciens, comédiens, etc., dans les Pays-Bas; — Notice sur les musiciens liégeois et belges avant la restauration de la musique; — Les musiciens belges restaurateurs de la musique jusqu'en 1813; leurs ouvrages et leur épitaphe.* — 9. *Histoire spéciale des pagi du pays et spécialement de la Flandre.* Avec notes nombreuses sur la géographie ancienne et les ouvrages sur la matière. — 10. *Vie des jésuites belges connus sous le nom de Bolandistes, avec liste de leurs ouvrages et portraits.* — 11. *Notice sur l'histoire des médailles nationales.* — 12. *Docu-*

ments sur la langue flamande. — 13. *Notes et matériaux pour l'histoire des sociétés, serments, associations littéraires, etc., de Belgique.* — 14. *Notice sur l'histoire du commerce en Belgique à l'époque des ducs de Bourgogne;* — Ainsi que le *prix des grains et autres denrées en Flandre depuis 1382 jusqu'en 1506.* — 15. *Notice sur les hérauts d'armes des Pays-Bas.* — 16. *Journal des événements qui ont eu lieu dans les Pays-Bas pendant la période de la Révolution patriotique.* Cet écrit, de la plus haute importance, contient des pièces officielles inédites, des anecdotes curieuses et précises, et des détails extrêmement intéressants sur les hommes tant du parti impérialiste que de celui des patriotes, que Gérard connaissait de près.

Tous les documents ci-dessus appartiennent à la famille de Gérard.

Émile Varenbergh.

Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1837. — Namur, *Bibliographie de l'Académie.* — De la Serna Santander, *Mémoire, etc.* — Didot, *Biographie générale.* — *Messenger des sciences historiques de Belgique, 1838.* — Id. 1879. — *Notice sur Gérard, par Bethune-De Villers.* — Bouillet., *Dictionnaire universel et classique d'histoire.* — Piron, *Levensbeschrijvingen.* — Oettinger, *Bibliographie biographique.* — Voisin, *Notice.* — Michaud, *Biographie universelle.* — Aanspraak van Jona Willem te Water, in de jaarlyksche algemeene vergadering van de Maatschappij der Nederlandsche letterkundige Leyden den 7 van hooimaand 1815. — Centième anniversaire de la fondation de l'Académie, t. I.

GÉRARD (Paul), topographe, né à Enghien, le 11 septembre 1796, mort à Gand, le 9 juillet 1866. Il parcourut une longue et laborieuse carrière administrative, en se faisant remarquer par son exactitude, son activité et l'intelligente bienveillance qu'il accordait à ses subordonnés.

En 1816, il fut attaché en qualité d'ingénieur géographe au levé topographique de la frontière méridionale du royaume des Pays-Bas; maintenu en la même qualité, en 1820, à la direction des reconnaissances militaires; chargé spécialement des calculs géodésiques, de la construction des cartes et du dessin des modèles de topographie; nommé, en 1830, ingénieur vérificateur et enfin inspecteur du cadastre le 29 janvier 1835.

Parmi ses travaux les plus importants, on peut citer : 1^o la carte de la Flandre orientale, qui lui valut, de la part du roi, l'envoi d'une bague au chiffre de Léopold; 2^o la grande carte topographique de la Belgique, publiée en 1852, en 25 feuilles et à l'échelle de 1/800,000, en collaboration avec M. Ph. Van der Maelen, l'habile directeur de l'établissement géographique de Bruxelles, travail important auquel quinze années furent consacrées et qui manquait au pays; la croix de chevalier de l'ordre de Léopold en fut la récompense. 3^o Le beau plan de la ville de Gand, si justement estimé, fut son dernier ouvrage.

Aug. Vander Meersch.

Souvenirs personnels.

GERARDI (Jean), plus connu sous le nom de GEERTS, abbé de Tongerlo, négociateur. Le surnom de *Sichem*, qu'on lui attribue communément, permet de supposer qu'il naquit dans la petite ville voisine portant ce nom. Il fut à la tête du monastère depuis 1401 jusqu'à son décès en 1428. Lorsque le Brabant passa sous le sceptre de la maison de Bourgogne, les princes de la nouvelle dynastie reportèrent sur la célèbre abbaye et sur son chef la confiance bienveillance dont les avaient honorés les princes de la maison de Louvain. En 1407, le duc Antoine, fils de Philippe le Hardi, après avoir visité Herenthals, passe quelques jours à Tongerlo. Frappé de l'intelligence et de la sagacité de l'abbé Geerts, il le charge successivement de diverses missions. Jean Geerts est, en 1408, du nombre des prélats, nobles et députés du peuple, délégués à Maestricht, à l'effet de négocier la paix entre cette ville et celle de Liège. Ces négociations n'eurent pas le résultat désiré, et la querelle des deux villes ne se termina que par la défaite sanglante des Liégeois. L'année suivante, l'abbé de Tongerlo, ainsi que ceux de Villers et de Gembloux, siégèrent, en qualité d'ambassadeurs du duc et du pays de Brabant, au concile de Pise, et, en 1414, nous retrouvons Jean Geerts, avec l'abbé de Saint-Bernard, parmi les

députés du duc au concile de Constance. Après la mort du duc Antoine, tombé à Azincourt (1415), et pendant la minorité du duc Jean, les Etats confièrent l'administration du Brabant à onze députés choisis dans les trois ordres; pour l'état ecclésiastique, ce furent l'abbé d'Afli-ghem et celui de Tongerlo. C'est en cette qualité que ce dernier parut à la conférence de Maestricht, en 1415, afin de terminer le différend entre le Brabant et le prince de Liège. A la fin de l'année suivante, l'abbé Jean Geerts, conjointement avec le seigneur d'Hoogstraten et la dame de Roozendaal, assista, comme parrain, au baptême de Guillaume de Nassau. Il fut chargé d'une mission importante auprès de l'empereur Sigismond. Il fit, en 1420, avec d'autres députés, une dernière fois le voyage de Maestricht, à l'effet de ramener le duc Jean et de le réconcilier avec Jacqueline de Bavière, sa femme. Le prince vint jusqu'à Diest; mais les circonstances brisèrent les espérances ultérieures des négociateurs. Dès l'année 1415, l'abbé de Tongerlo ainsi que les autres abbés prémontrés du Brabant avaient signé le traité d'union entre le Brabant et le Limbourg et s'étaient engagés, corps et biens, pour la défense du duc et du pays. Jean Geerts obtint tour à tour des ducs Antoine et Jean, ainsi que de Philippe le Bon, que l'abbaye fût confirmée dans la possession de ses biens et privilèges et l'abbé acquit à son monastère les dîmes de Schaffen et le droit de patronage de l'église paroissiale de Duffel. Très charitable, il subsidia de ses deniers plusieurs écoles des communes voisines de l'abbaye. Pour donner une nouvelle impulsion aux études de ses religieux, il en envoya quelques-uns aux plus célèbres universités de l'époque, notamment à Paris, Bologne, etc. Les bâtiments claustraux furent en partie renouvelés, agrandis et ornés par les soins de l'abbé. Pendant son administration (1410), le seigneur de Grobben-donck, Arnould de Crainhem et sa femme, Jeanne de Steyvoorde, fondèrent à Herenthals un couvent de Norbertines qu'ils placèrent sous la direc-

tion de l'abbé de Tongerlo. Jean Geerts décéda le 22 juillet 1428.

Emile de Borchgrave.

Labbe, XI, p. II. — Sanderus, *Chorogr. sacra Brabantiae*, Tongerlo. — Heylen, *Verhandelinge over de Kempen*. — *Rijmkronijk*. — Miræus, *Notit. Eccles. Belg.* — Idem., *Diplomata*. — Le Roy, *Notitia marchionatus S. R. I.* — Foppens, *Hist. episcop. Sylvaeducens*. — Piron, *Levensbeschrijvingen*. — De Ram, *Chronicon Dynteri*, III, *passim*. — Renseignements fournis par l'abbaye de Tongerlo.

GERARDI ou GHEERAERTS (*Arnold*), écrivain ecclésiastique, naquit à Saint-Laurent (Sint-Laureins), dans la Flandre orientale, vers la fin du xve siècle, et mourut dans le même endroit en 1591, âgé de près de cent ans. Il était probablement prêtre séculier. On a de lui : *De fide catholicâ liber unus*, Coloniae, Maternus Cholinus, 1556; vol. in-12o.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, édit. in-folio, t. II, p. 596.

GÉRARS DE VALENCIENNES, chansonnier du XIIIe siècle. On cite de lui un jeu-parti ingénieux avec Michel don Mesnil, chevalier-trouvère douaisien. Le sujet de casuistique amoureuse était celui-ci : Que doit-on plutôt souhaiter, de lire clairement dans le cœur de sa dame ou de n'avoir rien de caché pour elle ?

Sire Michiel, respondés
Un jeu-parti vos demant.

Outre cette pièce, Arthur Dinaux (*Trouvères brabançons*, p. 310-313) cite encore une chanson d'amour. Brakelmann (*Herrig's Archiv*, XLIII, 357) et Scheler doutent de l'attribution de ce dernier morceau.

J. Stecher.

Scheler, *Trouvères belges, nouvelle série*. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

GERBALD, évêque de Tongres ou de Liège, mort en 808 (?).

L'histoire de ce prélat est peu connue; l'un des plus anciens annalistes de l'église de Liège, le chanoine Anselme, ne lui consacre qu'une ligne; et Gilles d'Orval nous apprend seulement qu'il gouverna son diocèse pendant 25 ou 26 ans environ, du temps de Charlemagne et des papes Adrien Ier et Léon IV, et

qu'il mourut le 18 octobre, après avoir augmenté considérablement le patrimoine de son église. Dans les listes d'évêques de Liège, on renferme la durée de son pontificat entre les années 785 et 808.

Qui s'imaginerait, après cela, que cette époque d'incertitudes est l'une des plus glorieuses qu'ait parcourues l'évêché de saint Materne et de saint Lambert? C'est alors que le glorieux rejeton d'une race hesbignonne, Charlemagne, fixa sa résidence dans une localité, auparavant peu connue, du diocèse de Liège, Aix-la-Chapelle, et s'y fit bâtir une somptueuse résidence, qui fut longtemps le centre de l'empire franc, même après que cet empire eut été morcelé en plusieurs Etats. C'est à peine si le nom de Gerbald apparaît à côté de celui de son diocésain. Il est cité, il est vrai, comme ayant assisté à la consécration de quelques églises, notamment de celles de Tongres et de Visé, que le pape Léon aurait faite à sa demande lorsqu'il vint rendre visite à Charlemagne en 803-804, et à la canonisation, plus ou moins authentiquement attestée, de saint Suibert, canonisation qui aurait été proclamée par le même pape, en présence de Charlemagne, le 4 septembre 799.

On a conservé des documents qui donnent une idée de ce qu'était alors l'instruction religieuse. Après la célébration d'un synode, Charlemagne prescrivit aux évêques et, en particulier, à l'évêque de Tongres, Gerbald, d'avoir soin de faire enseigner aux habitants de leur diocèse l'Oraison dominicale et le Symbole des apôtres et de ne plus permettre à ceux qui ne pouvaient répéter ces prières, de tenir un enfant sur les fonts du baptême. On a conservé l'instruction pastorale que l'évêque adressa aux prêtres soumis à sa juridiction, pour leur faire connaître cet ordre du souverain, ainsi qu'une autre qu'il notifie à ses diocésains des *pagi* ou comtés du Condroz, de Lomme, de Hesbaie et d'Ardenne. On voit, par ces derniers détails, que Gerbald n'était pas seulement un ecclésiastique de race noble et de

mœurs honnêtes, comme l'appelle Gilles d'Orval, mais aussi un pasteur soucieux de ses devoirs. Par une autre encyclique, dont il nous est resté le texte et qui fut envoyée, de la part de Charlemagne, à Gerbald et à ses diocésains, ceux-ci furent invités à observer trois jeûnes généraux, ordonnés afin de détourner les maux qui menaçaient l'empire.

Jean d'Outre-Meuse a, comme d'ordinaire, accumulé une foule de détails fabuleux autour du peu de données certaines que l'histoire a laissées sur Gerbald. D'après cet auteur, il était le frère de l'archevêque Turpin et du duc Thierry d'Ardenne et, comme eux, fils du duc de Bohême et de la fille de Doon ou Dodon de Mayence; monté sur le siège épiscopal en 807 (*sic*), il l'aurait occupé, selon les uns, 51 ans, selon d'autres, 25 ans, et, de son temps, l'évêché valait 136,000 royaux d'or par an, tandis qu'il n'en valait plus que 40,000 vers l'an 1400! A l'époque de Gerbald, Oger le Danois était comte d'Osterne ou de Looz et, en cette qualité, avoué de Liège, avec Radus des Prés pour sous-avoué. La ville avait alors trois portes, etc. Après des centaines de pages copiées dans les romans du cycle carlovingien, d'Outre-Meuse parle de la mort du cardinal (?) Gerbaus, qui eut lieu à Rome, en 870. On a avancé, mais sans rien produire pour justifier cette assertion, que Gerbald avait été le chancelier de Charlemagne. Ce qui est certain, c'est que l'on ne possède aucune charte de son temps, concernant l'église de Liège.

Alphonse Wauters.

Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium*, t. I^{er}, p. 447 et 450. — Martene et Durand, *Antiquissima collectio*, t. VII, col. 16 à 21. — D'Outre-meuse, t. III, p. 6 et *passim*.

GERBERGE, comtesse de Louvain, était fille de Charles de France, chef du gouvernement de la Lotharingie, qui mourut en 991. Elle épousa, avant 977, Lambert le Barbu, premier comte de Louvain, et reçut en dot, dit-on, de vastes propriétés dans le Masgau, la Hesbaie et le Brabant. A la mort de son frère Othon, elle hérita d'une partie des alleux de sa famille, se composant

des villes de Bruxelles et de Vilvorde, du village de Tervueren, d'une portion de la forêt de Soignes et de quelques terres aux environs d'Assche. Elle eut de son mari une fille, Mahaut, qui devint l'épouse d'Eustache, comte de Boulogne, et deux fils, Henri, dit le Vieux, et Lambert Baldéric, qui remplacèrent successivement leur père dans la possession du comté de Louvain.

On sait que Lambert le Barbu périt à la bataille de Florennes, en 1015. Son corps fut inhumé à l'église de Sainte-Gertrude, à Nivelles, et la tradition rapporte qu'après ce décès, Gerberge se fixa dans cette dernière ville pour ne pas s'éloigner de la tombe de son mari. Elle passa le reste de sa vie dans la pratique de la piété et mourut à Nivelles, où elle fut inhumée à côté de Lambert le Barbu. L'historien A. Thymo nous a conservé l'épithaphe inscrite sur sa tombe, monument qui existait encore en 1318, mais dont il ne reste plus de vestige.

Ed. van Even.

Butkens, *Trophées du Brabant*, t. I, p. 74. — De Vaddere, *Traité de l'origine des ducs de Brabant*, t. I, p. 190. — Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, C. 409. — A. Thymo, *Historia Brabantie diplom.*, etc.

***GERBIER** (*Balthazar*), peintre miniaturiste, architecte, agent diplomatique, littérateur et économiste, né le 23 février 1592, à Middelbourg; mort à Londres en 1667. Sa naissance fortuite dans une ville zélandaise n'est constatée que depuis peu d'années; précédemment la plupart des biographes, sinon tous, lui attribuaient une origine anversoise. Cette erreur, accréditée depuis à peu près deux siècles, provient, paraît-il, de ce qu'il reçut son éducation à Anvers, de nombreuses et intimes relations qu'il eut en Belgique, et aussi du caractère distinctif de ses œuvres. On ignore quels furent ses maîtres. Il en eut probablement beaucoup : la diversité de ses études et la tendance encyclopédique de son esprit l'exigeaient. On sait qu'il étudia tour à tour, et non sans succès, les mathématiques, la géométrie, la philologie, la cosmographie, la science diplomatique, l'architecture et la pein-

ture. Plein d'initiative, d'ambitieux désirs et de rares facultés d'assimilation, il sut, par une activité incessante, concilier les labeurs les plus abstraits avec le soin de ses intérêts et les obligations imposées par de hautes fonctions. L'étendue de son savoir et l'élasticité de sa conscience ont été caractérisées avec assez de justesse, mais, peut-être, avec trop de sévérité, quand on a dit de lui qu'il était aussi apte à traiter toutes affaires, qu'impropre à en terminer une seule honnêtement.

On a supposé que Gerbier fit, à ses débuts, le voyage d'Italie, par cette seule raison que c'était, de son temps, le complément ordinaire d'une éducation artistique; c'est, cependant là, une supposition dénuée de vraisemblance. Le temps nécessaire à cet effet lui manqua, puisque dès 1613, âgé seulement de vingt et un ans, il était déjà établi à Londres. Quels furent les premiers résultats de son expatriation? On ne sait. Plus encore par vanité que par réserve, il a été sobre de renseignements sur ses premières années. Dans la généalogie qu'il s'est faite, et qu'on a retrouvée manuscrite, il s'attache surtout à établir sa proche parenté avec les nobles maisons de Melun, d'Épinoy, de de Lannoy, et invoque, à l'appui de ses assertions, l'autorité du héraut d'armes du Brabant (1). Son silence sur d'autres points rend probable que plusieurs années d'efforts stériles s'écoulèrent entre l'époque de son arrivée à Londres et celle où, commençant à sortir de son obscurité, il put pressentir un heureux avenir. En effet, son protecteur, le duc de Buckingham, n'acquiesça lui-même une haute influence qu'après avoir épousé l'héritière de lord Manners, possesseur de quatorze manoirs et baronnies. Ayant été présenté au gendre de ce grand et riche seigneur, Gerbier eut la chance de lui plaire; il entra à son service, d'abord

(1) Cette généalogie, écrite pour appuyer une demande de naturalisation est, sous tous les rapports, très sujette à caution. Gerbier y dit n'avoir voyagé en Angleterre qu'après 1617, et (se vieillissant de vingt ans) être venu au monde dès 1592, assertions dont l'inexactitude est démontrée par la confrontation des dates.

comme portraitiste, puis comme conservateur de sa galerie; ensuite comme homme de confiance, muni de pleins pouvoirs pour acheter des chefs-d'œuvre flamands, italiens et espagnols; enfin, comme secrétaire intime, initié aux plus secrètes intrigues d'un maître qui, devenu amoureux de la reine de France, Anne d'Autriche, le laissait à Paris comme son émissaire. Pour qu'il atteignît à un tel degré de faveur, il fallait qu'on eût entrevu tout ce qu'il cachait d'intelligence, de finesse, de ruse, sous des apparences d'extrême bonhomie. On disait proverbiallement, à Londres, qu'un sourire de Buckingham pouvait abaisser ou faire prospérer un homme; c'est un de ses bons sourires que le favori du roi laissa tomber sur Gerbier pour le transformer : d'obscur artiste, il devint successivement, « escuyer de corps de Sa Majesté », chevalier, baron d'Ouvilly et agent diplomatique, tantôt à La Haye, tantôt à Bruxelles.

C'est en Espagne que Gerbier put s'essayer, secrètement et pour la première fois, au rôle de diplomate. Buckingham avait fait reconnaître au roi Jacques Ier la nécessité de marier son fils avec une infante; il fit adopter ensuite par le prince l'idée romanesque d'aller voir incognito, à Madrid, celle qu'il était question de lui faire épouser. Gerbier fut du voyage, n'ayant (si le mariage se faisait) d'autre rôle officiel que celui de reproduire, par ses pinces, tout ce que la princesse espagnole réunissait de jeunesse et de charmes; mais, pour remplir son rôle *secret*, il devait s'attacher à tout voir, à tout observer et à recueillir ces mille caquetages dont se compose l'opinion. Il paraît qu'il s'acquitta à merveille de cette dernière mission. En fut-il de même de la première? L'alliance projetée et déjà annoncée à Rome ayant été rompue, dut-il agir comme portraitiste? On l'ignore. Il reste néanmoins établi, par une lettre autographe, qu'il eut à s'occuper d'un autre portrait : la duchesse de Buckingham, toujours aimante et toujours trompée, lui fit demander celui de son volage époux. Comme

on peut le voir dans la galerie de Northumberland, il eut plus d'une fois à peindre cet élégant modèle : une grande et belle miniature l'y montre à cheval, revêtu d'habits écarlates et rehaussés d'or, le sourire aux lèvres, et la physionomie empreinte d'une expression de douceur qui amortit le feu de ses regards. Au sommet de cette œuvre, que Walpole estime très bien peinte, on lit la devise ducale : *Fidei coticula crux*; au bas, sous les pieds du cheval, l'inscription suivante : *B. Gerbier, 1628*. A ce moment Felton aiguisait déjà, dans l'ombre, le poignard dont il devait frapper : Buckingham n'avait plus que quelques jours à vivre.

L'assassinat commis, le 23 août 1628, n'arrêta pas le cours des prospérités du peintre; il avait perdu son tout-puissant protecteur, mais les sympathies du roi lui restaient acquises. Satisfaisant aux caprices de ce collectionneur plein de passion et de goût, il avait acheté pour lui, au prix de deux millions de francs, la précieuse collection du duc de Mantoue; il avait contribué aussi à hâter la cession du riche cabinet de Rubens, cession faite pour dix mille livres sterling. Charles Ier le récompensa de ses bons et loyaux services, en lui donnant publiquement, à Hampton-Court, les insignes de la chevalerie. Il lui accorda, pendant la même année (1628), une grâce plus exceptionnelle : celle d'aller avec la reine souper chez lui. Ce fut pour Gerbier l'occasion d'inaugurer une des salles de son élégante habitation, celle où il exposait de grands paysages analogues aux vues des panoramas, si nombreux de nos jours et dont il avait, le premier, conçu l'idée. Le roi loua vivement l'ingénieuse invention et les courtisans s'extasièrent, tout aussitôt, devant l'inventeur; mais, celui-ci obtint plus et mieux que des louanges : la charge de maître des cérémonies et la survivance d'Inigo Jones, le célèbre architecte, comme intendant général des monuments. Avant d'être pourvu d'un titre officiel aussi important, il s'occupait déjà de tout ce qui appartient au domaine des beaux-arts, sans cependant se

mettre trop en évidence, de peur d'exciter l'envie. Il eut d'intimes relations avec Van Dyck; il en eut d'aussi nombreuses, mais d'une nature différente, avec Rubens. Circonstance digne de remarque, ce dernier et Gerbier furent anoblis vers la même époque; peintres diplomates, ils eurent à négocier ensemble des affaires d'Etat, l'un pour l'Angleterre, l'autre pour l'Espagne; ils contribuèrent, tous deux, en suivant des voies différentes, à amener la conclusion de la paix; enfin, quand Charles I^{er}, voulant récompenser Rubens de ce dévouement pacifique, lui offrit des cadeaux, c'est Gerbier qu'il chargea d'acheter la bague en diamants et le cordon de chapeau destinés à l'illustre maître (1).

Gerbier fut, en 1631, accrédité auprès de l'infante Isabelle. Il séjourna assez longtemps à Bruxelles, s'y occupant non seulement de politique, mais d'ignobles intrigues, dont le souvenir entache à jamais sa mémoire. Oubliant son rôle de résident anglais, il offrit de faire connaître, pour 20,000 ducats et une pension, les treize articles d'une conspiration tramée par Richelieu, l'Angleterre, la Hollande, et tendant à faire un traité secret avec le prince d'Orange. Selon Gerbier, « il y avait, dans les » Etats de Hollande, deux partis dont » l'un traitait avec les députés des provinces belgiques, afin d'embarasser » d'autant plus les affaires avec Sa Majesté le roi d'Espagne; les Anglais et » les Français y tenaient la main, pour » qu'on ne fit pas la trêve, ou du moins, » pour qu'elle fût faite de manière à » occasionner une nouvelle guerre (2). » Soucieuse de la sûreté de l'Etat, l'infante trouva urgent de satisfaire à la demande de Gerbier et lui fit remettre les 20,000 ducats, prix de son inqualifiable trahison. Il tenta vainement de s'excuser en se plaignant des mauvais procédés du lord trésorier Weston : ce

n'était là qu'un prétexte inadmissible. Le fait est qu'à l'exemple d'une cour galante, dépravée et besogneuse, il dépensait sans compter. On peut citer, comme une des preuves de son imprévoyance et de son orgueilleuse générosité, l'achat d'un beau tableau de Van Dyck, destiné à être offert au roi, comme don de nouvel an. A la vérité, Van Dyck prétendait que le tableau était apocryphe, tandis que le donateur, l'expert Nobiliers, et Rubens lui-même, l'estimaient comme l'un des meilleurs du maître. Il en résulta un long et vif débat, qui mit fâcheusement en cause la bonne foi et le désintéressement du célèbre portraitiste. Celui-ci n'en garda cependant pas de rancune, puisque, plus tard, il fit deux portraits de Gerbier. L'un, qui nous le montre seul, vêtu de noir, et tenant à la main un écrit où se lisent ces mots : *Vivat memoria Buckinghamni*, et ailleurs l'inscription suivante : *Ætatis suæ 42, A^o 1634*; dans l'autre portrait on le voit au milieu d'un paysage, entouré de sa femme, de ses huit enfants, et ayant non loin de lui l'écusson de ses armes : un chevron entre deux gerbes de blé.

Soit que la position de Gerbier fût devenue difficile à Bruxelles après l'action honteuse qu'il y avait commise, soit qu'en se livrant à des intrigues il crût encore faire de la diplomatie, il alla en 1637, à Paris, trouver Gaston d'Orléans, sans doute pour y ourdir quelque complot contre Richelieu. Cette intention ne put se réaliser : Gerbier dut retourner à Londres; le vif antagonisme existant entre la royauté et le Parlement l'y rappelait; ses intérêts, sa position étaient menacés, et il crut probablement les sauvegarder en obtenant du roi une dernière faveur : des lettres de naturalisation. Cependant l'orage grossissait chaque jour; la guerre civile éclata, et Charles I^{er} dut quitter Londres pour » n'y plus revenir qu'au jour terrible où

dans sa collection de bijoux; on n'en retrouve pas de quittance.

(2) Lettre adressée le 16 août 1633 au comte d'Olivarès par l'abbé Scaglia, ambassadeur de Savoie. Voir Gachet, *Introduction des lettres inédites de P.-P. Rubens*.

(1) Michel, dans l'*Histoire de la vie de Rubens*, attribue à ce cordon une valeur de 10,000 écus; Gerbier reçut pour son achat et pour celui de la bague un mandat de 300 livres. Quant à la chaîne d'or avec portrait royal, portée souvent par Rubens, elle fut prise sans doute par Charles I^{er}

« il eut à rendre compte de tout. » Que devint alors Gerbier? Il disparut, ou plutôt il quitta l'Angleterre, et nous le retrouvons, en 1643, de retour à Paris, tâchant d'y refaire sa fortune par l'institution des monts-de-piété. Cette innovation rencontra tant d'obstacles, qu'il dut renoncer à l'espoir de la voir fructifier; et pendant qu'il luttait encore pour y parvenir, de pénibles dissensions s'introduisaient dans sa famille. Contrairement à sa volonté, ses trois filles entrèrent au couvent, tandis que ses trois fils restaient fidèles au protestantisme. Fit-il comme ceux-ci, ou abjura-t-il, comme celles-là? Il n'y aurait rien d'in vraisemblable à supposer qu'il fut, tour à tour, selon les circonstances, protestant et catholique. Ces alternances de culte n'étaient pas rares à la cour d'Angleterre, puisque la duchesse de Buckingham accepta 2,000 livres sterling, pour professer ostensiblement le protestantisme, et qu'elle mourut dans le giron de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

Lorsque le protectorat de Cromwell se fut substitué au gouvernement monarchique, Gerbier, dépourvu de fonctions et de titres, dut revenir à l'art qui avait constitué le premier échelon de ses succès : il se refit miniaturiste; puis, n'y trouvant que d'insuffisantes ressources, il se nomma directeur et seul professeur d'une Académie, où la peinture, l'architecture, les antiquités, la musique, les langues étrangères et les mathématiques devaient être enseignées. Le programme très développé de cette institution l'ayant laissée vide, il se mit à donner des conférences publiques, traitant tour à tour, de l'architecture militaire, de la cosmographie, de la navigation, de l'éloquence et de la justice. Tant d'activité intellectuelle et d'efforts réitérés restant stériles, il changea de profession, se fit publiciste et s'adressa successivement au monde des lecteurs, par des considérations sur le commerce anglais; par une théorie sur le soulagement des pauvres et par un pamphlet politico-religieux sur la crise que la nation subissait à ce moment. Se trouvant à bout de res-

sources, il alla, enfin, s'établir à La Haye où il publia, en 1653, un livre dédié au futur Charles II, prince alors fugitif, dont il annonçait, d'avance, le retour au trône.

Bien que Gerbier eût dépassé la soixantaine, ni son intelligence ni son énergie n'avaient faibli; il le prouva par une résolution héroïque, celle de réunir ses chétives ressources pour se rendre avec sa famille, aux Colonies. Il débarqua d'abord à Cayenne, puis à Surinam; mais, à peine y fut-il arrivé, que le gouverneur, suspectant ses desseins, le fit arrêter, embarquer et renvoyer à Amsterdam. A son retour, il se plaignit beaucoup des violences qui, contrairement au droit des gens, avaient été commises sur sa personne; mais il n'obtint des Etats que la vaine satisfaction de voir infliger un blâme aux fonctionnaires hollandais d'outre-mer.

Après tant d'infortunes, une chance inespérée vint rétablir les affaires de Gerbier : le retour de Charles II. Notre artiste arriva juste assez à temps à Londres, pour y faire édifier, d'après ses dessins, de nouveaux arcs de triomphe. Le caractère du restaurateur de la monarchie et les motifs qui inspiraient sa politique différaient complètement de ceux qui avaient animé son père, Charles Ier. Une juste appréciation de cet état de choses, ainsi qu'un judicieux retour sur lui-même firent comprendre à Gerbier que la sphère de l'art pouvait, seule, lui permettre de déployer encore une certaine activité. Il se le dit, se tint parole et publia, en 1662, un livre sur les trois principes fondamentaux de l'architecture monumentale (*Brief discourse concerning the three chief principles of magnificent Buildings*). L'année suivante, il fit paraître ses conseils et avis aux architectes (*Counsel and advice to all Builders*). Il termina, en 1665, la longue série de ses écrits par une espèce de guide du voyageur : *Subsidium peregrinantibus*; or an assistance to a Traveller in his Converse with Hollanders, Germans, Venetians, Italians, Spaniards and French. Comme dans plusieurs de

ses autres écrits, on trouve dans celui-ci de la verve, de l'esprit critique et de l'érudition. Gerbier, qui s'entendait non moins bien à la pratique qu'à la théorie de l'art, présidait à la construction d'un château destiné à lord Craven, et situé à Hampstead-Marshall, quand la mort vint l'enlever à l'âge de soixante-quinze ans. Il fut inhumé au lieu même où il donnait cette dernière preuve de goût, de compétence et d'intelligente vitalité.

Le tableau de la famille Gerbier réunie se trouve, actuellement, au Musée royal de Londres, où il fut pendant longtemps attribué à Rubens; il a été souvent gravé, notamment par Mac-Ardell, Brookshaw et Walker. Le second portrait de Van Dyck, qui représente Gerbier seul, âgé de quarante-deux ans, a été également gravé par le burin magistral de Pontius; une copie de cette planche fut exécutée, ensuite, par Meissens, et insérée d'abord, en 1649, dans le recueil intitulé : *Image de divers hommes d'esprit sublime*, etc., puis, en 1661, dans *het Gulden cabinet*, de Debie. L'inscription placée sur la planche originale résume, avec une naïve emphase, la carrière de notre personnage : « Il a « fait merveille en illumination et a « demeuré longtemps en Italie; il fut « peintre du duc de Bocquingam et, « après, du roi d'Angleterre, lequel lui « faisoit chevalier par sa vertu; et « après son agent à Bruxelles, en l'an « 1630, et à Londres, maistre de la « cérémonie. Il est natif d'Anvers, « 1592. »

Félix Stappaerts.

Horace Walpole, *Anecdotes of painting in England*, t. II. — Christian Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders (Aanhangsel)*, 1860. — André van Hasselt, *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. XVIII, 2^e série. — Edouard Fétis, *Balthazar Gerbier, Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. 2^e série, 1857. — William Hookham Carpenter, *Mémoires et documents sur Antoine van Dyck*, 1845. — E. Gachet, *Lettres inédites de Pierre-Paul Rubens* (Introduction). — Macaulay, *Histoire d'Angleterre*, t. 1^{er}. — Adolphe Siret, *Dictionnaire des Peintres*.

GERBO (Louis), artiste peintre, né à Bruges en 1761 et mort en 1818.

Il fut professeur à l'académie de sa

ville natale et se rendit à Paris où il s'occupa de la peinture de décors. Il y a de lui à l'église Saint-Jacques, à Gand, une Sainte Famille. On cite encore des peintures exécutées par lui au château de Saint-André près de Bruges:

Ad. Siret.

GÉRÉBERN (Saint), prêtre irlandais, né vers le milieu du vi^e siècle, et martyrisé à Gheel, en Campine, vers l'année 600. Il accompagna sainte Dimphne, lorsque celle-ci, pour se soustraire à l'amour incestueux de son père, fut obligée de quitter sa patrie et vint se réfugier à Gheel. Le père de Dimphne, étant parvenu à découvrir la retraite de sa fille, fit immédiatement trancher la tête au saint prêtre qui l'avait accompagnée dans sa fuite, saint Gérébern est honoré à Gheel avec sainte Dimphne. (Voir ce nom.)

E.-H.-J. Reusens.

Kuyt, *Gheel vermaerd door den eerdienst der heilige Demphna*, Antwerpen, 1863, in-8^o.

GERINX (Philippe), médecin célèbre, souvent désigné sous les noms de GÆRINGUS, GOERINGUS, GERINGUS, naquit à Saint-Trond en 1549 et mourut à Liège, le 11 novembre 1604 (1). Ses biographes n'indiquent pas la ville où il fit ses humanités; mais ils sont unanimes à dire qu'il commença ses études médicales à Louvain et qu'il les termina dans une Université française, où il obtint le bonnet de docteur. Il se fixa ensuite à Liège, où il acquit bientôt une nombreuse clientèle et devint, en 1579, le médecin ordinaire du prince-évêque Gérard de Groesbeck. Après la mort de ce cardinal, Ernest de Bavière, prince-évêque de Liège, et archevêque de Cologne, prit également Gerinx à son service, l'honora de sa confiance et lui conféra les dignités d'archiatre et de conseiller intime. Comme Gerinx croyait fermement à l'efficacité des eaux minérales pour la guérison d'une foule de maladies, il

(1) Nous écrivons Gerinx et non Gherinx, parce que M. Ul. Capitaine, l'un des biographes de ce médecin, a trouvé sa signature ainsi orthographiée sur plusieurs livres provenant de sa bibliothèque.

entreprit de rendre la vogue à l'antique fontaine de Tongres, déjà fortement délaissée à cette époque. Contrairement à l'avis d'un autre médecin liégeois, Remacle Fusch, Gerinx prétendit que cette source est bien réellement celle dont Pline a parlé dans son *Histoire naturelle*, et disant : *Tungri, civitas Galliae, fontem habet insignem; plurimis bullis stillantem, ferruginei saporis, quod ipsum non nisi in fine potius intelligitur. Purgat hic corpora, tertionas febras discutit, calculorumque vitia* (1). Il fit l'analyse de l'eau et la trouva « participante de trois minéraux, principalement, le fer, nitre » et borax. « A l'entendre » l'eau de « Tongres purge par l'urine, par le » ventre et par vomissement. » Elle guérit la migraine, les éblouissements, les maux d'estomac, les catarrhes, la jaunisse, la gravelle, les fièvres tierces, les inflammations du foie, les maladies de matrice et un grand nombre d'autres infirmités. Il indique la meilleure manière de se servir de cette eau et énumère plusieurs cas de guérisons obtenues par son usage. Mais la faveur que Gerinx accordait à la fontaine de Pline n'était pas exclusive. Il attribuait des vertus analogues à deux sources de Spa, la Sauvenière et le Pouhon, qui attireraient de son temps, dit-il, « une » infinité de personnes des Pays-Bas, « d'Allemagne, de France, d'Italie et » d'Espagne. » Il distilla ces eaux, indiqua leurs éléments, énuméra les maladies qu'elles pouvaient guérir et, de même que pour la source de Tongres, il dressa la liste des guérisons les plus importantes obtenues par leur emploi. Il cite même l'exemple d'une dame qui, en buvant l'eau du Pouhon, vécut jusqu'à cent vingt ans et, malgré ce grand âge, était encore toute « gaillarde. » Nous devons à Gerinx les ouvrages suivants : 1° *Description de la fontaine ferrugineuse de Saint-Gilles, près de Tongres*, par M. Philippe Gherinx, médecin. Liège, G. Morberius, 1578, in-12 ;

2° *Description des fontaines acides de Spa et de la fontaine de fer de Tongres*, par M. Philippe Gherinx, médecin. Liège, G. Morberius, 1583, in-12. M. Ulysse Capitaine, dans son *Etude biographique sur les médecins liégeois*, émet l'avis que cet opuscule, dont on ne possède plus que des fragments, est, pour la partie relative à la fontaine de Tongres, la reproduction du précédent, avec une dédicace de l'auteur aux bourgmestres et aux membres du Conseil de la cité de Tongres et une pièce de cent vers latins de Dominique Lampson, chanoine de Saint-Denis de Liège, à la louange de la source minérale décrite dans le traité. La partie qui traite des eaux de Spa est également précédée d'une pièce de cent vingt vers latins dus à la verve de Dominique Lampson ; 3° *Description de la fontaine ferrugineuse de Saint-Gilles, dite Scraeffborn, près de Tongres*. Par M. Philippe Gerinx, médecin. Seconde édition revue et corrigée. — ECCEDOFONTEM — ACCEDOFONTEM — ACCEDAM. Liège, J.-L. de Milst. 1700, in-12. Ce titre n'est pas rigoureusement exact. En 1699, Philippe de Germeau, licencié en droit, qui croyait s'être débarrassé d'une phthisie en buvant les eaux de Tongres, engagea les magistrats de cette ville à faire réimprimer le traité de Gerinx. Ils accueillirent la proposition et chargèrent de cette tâche le chanoine Cuypers, recteur du Val-Sainte-Lucie. Au lieu de reproduire textuellement le travail de Gerinx, Cuypers, au dire de M. Ulysse Capitaine, s'amusa à le corriger maladroitement et à l'arranger à sa manière, en lui enlevant son originalité et sa valeur. 4° *Fontium acidorum pagi Spa et ferrati Tongrensis accurata descriptio. Auctore Philippo Gaeringo medico à gallica latina facta, à Thoma Ryetio, Principis Electoris Coloniensis, Leodiensis, etc. medico. Cosus et accesserunt in descriptionem et super natura et usu eorundem fontium observationes. Leodii, ex officina Henrici Hovii, anno MDXC*. C'est une traduction latine du traité de Gerinx, par Thomas de Rey, qui épousa plus tard la veuve de l'auteur. Le traducteur s'est

(1) *Hist. natur.*, XXX, 2. En 1542, Fusch avait publié à Paris un opuscule où il prétendait que Pline avait désigné la principale fontaine de Spa. C'est à cette assertion que répond Philippe Gerinx.

contenté d'y ajouter quelques observations personnelles ; 5^o *Description de la nature et facultez des fontaines acides de Spa* ; par M. Philippe Gherinx, docteur en médecine. *Nouvellement augmentée et éclaircie par Thomas de Rye, médecin ordinaire du Sérénissime Prince Electeur de Cologne, Evêque de Liège*, etc. Liège, N. Van der Hulst, in-12, sans date. C'est la traduction française de la partie de l'opuscule précédent relative aux eaux de Spa.

Philippe Gerinx avait eu de son mariage avec Marie Van der Haghen un fils, Ernest Gerinx, savant juriconsulte, qui devint chanoine de la cathédrale de Gand, et une fille, Anne Gerinx, qui épousa Pierre de Mion et donna le jour à Charles de Mion, le plus célèbre des juriconsultes liégeois.

J. J. Thonissen.

Ul. Capitaine, *Étude biographique sur les médecins liégeois* (Bulletin de l'institut archéologique liégeois, t. III, p. 226 et suiv.). — Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*, t. II, p. 347. — Paquot, *Mémoires*, t. III, p. 352 (édit. in-fol.). — *Biographie médicale*, t. IV, p. 414. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 642. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, p. 4033. — Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 773.

GERLAC (*Saint*), ermite, né à Fauquemont au commencement du XIII^e siècle, décédé à Hautem-Saint-Gerlac, vers l'année 1170. Issu d'une famille noble, il suivit, pendant sa jeunesse, la carrière des armes, et y mena une vie déréglée. Ces écarts, toutefois, ne furent pas de longue durée : les sentiments de repentir et de pénitence pénétrèrent, après quelque temps, dans le cœur du jeune chevalier. Voici à quelle occasion eut lieu ce changement. Se trouvant un jour dans le pays de Juliers et se préparant à commencer un tournoi, il reçut l'annonce de la mort subite de sa jeune épouse. Frappé par cette nouvelle inattendue, il rentra en lui-même, et prit la résolution de rompre avec le passé, de renoncer à la profession des armes et de passer le reste de ses jours dans la pénitence la plus austère. Cet événement se passa vers l'an 1148. Après avoir rendu les derniers devoirs à son épouse, il confia à un intendant l'administration

de ses biens, et partit pour Rome, où il alla trouver le pape Eugène III, et lui donna, avec une vive douleur, connaissance d'une vie passée dans le vice. Le Pape lui imposa pour pénitence de faire le pèlerinage des Lieux-Saints, et d'y servir les pauvres malades dans un hôpital. Gerlac s'empressa d'accomplir la pénitence prescrite, et passa sept années en Terre-Sainte. Il retourna ensuite à Rome, et de là revint vers 1156 se fixer dans le pays de Fauquemont. Il distribua ses biens aux pauvres, et se retira dans un lieu isolé, où il se construisit une espèce d'ermitage au pied d'un vieux chêne dont le temps avait creusé le tronc. Sous l'habit blanc de Prémontré, il cachait une vie de pénitence et de mortification. Aussi longtemps que ses forces le lui permirent, il allait le soir à Maestricht pour assister aux matines qui s'y chantaient, la nuit, à l'église collégiale de Saint-Servais. Le samedi, il se rendait à Aix-la-Chapelle pour y vénérer la Sainte Vierge à l'église de Notre-Dame. Il faisait tous ces pèlerinages à pieds nus.

Une vie si extraordinaire ne put manquer de trouver des contradicteurs. Des moines de la prévôté de Meerssen, voyant sans doute dans la vie de Gerlac une censure de la leur, dénoncèrent le saint homme à l'évêque de Liège comme ayant choisi par vaine ostentation le genre de vie qu'il menait, et comme tenant caché dans sa cellule un trésor considérable d'argent. Cependant la fausseté des accusations fut établie bientôt : l'évêque prit le solitaire sous sa protection, le recommanda aux religieux de Bolduc, et lui fit construire une nouvelle cellule. La réputation des vertus de Gerlac lui attira des visites fréquentes, et il obtint en don un terrain assez spacieux pour y établir, pour les ermites, des cellules semblables à la sienne. Gerlac passa environ quatorze années dans sa solitude et mourut un 5 janvier vers l'année 1170. Son corps fut enterré dans la cellule qu'il avait habitée, et les nombreux prodiges qui s'opérèrent sur cette tombe donnèrent

lieu à la construction du monastère de Saint-Gerlac et au développement considérable que prit dans la suite le village de Hautem-Saint-Gerlac.

E.-H.-J. Reusens.

De Ram, *Hagiographie nationale*, I, p. 47-56.

GERMÉ (*Guillaume*), GERMAIS, GERMEAU ou LAMORMAINI, panégyriste, né en 1570, à Lamormenil, dans l'ancien comté de Montaigu, mort à Vienne, le 22 février 1648. Germé, assez généralement connu sous le nom de Lamormaini, du lieu de sa naissance, s'affilia, dès 1590, alors qu'il avait à peine vingt ans, à la compagnie de Jésus; il s'y acquit une grande réputation tant par son érudition que par son zèle et ses constants efforts pour augmenter la puissance de l'ordre. Il enseigna la philosophie et la théologie à Gratz en Styrie, y fut reçu docteur dans l'une et l'autre faculté et devint recteur du collège de la même ville, puis de celui de Vienne en Autriche, où il dirigeait, en outre, la maison professe; enfin il devint provincial. En 1624, il fit la profession des quatre vœux et devint, de nouveau, recteur du collège de Vienne (1641). Enfin en 1624, après la mort du P. Martin Becan, l'empereur Ferdinand II fit de lui le directeur de sa conscience, fonction qu'il conserva jusqu'à la mort de ce prince.

En remplissant la charge de provincial pour la province d'Autriche, Guillaume Germé fit preuve d'une activité infatigable pour la propagation de l'ordre des jésuites: en moins de dix ans, il établit à Vienne d'abord une maison professe avec un collège et une belle église neuve, un noviciat, dit de Sainte-Anne et une université à Tyrnau, en Hongrie. Il sut, en outre, faire placer l'université Caroline de Prague sous la direction de sa compagnie et y fit annexer une maison professe. Il institua plusieurs autres collèges, et favorisa particulièrement l'érection du séminaire de Luxembourg, pensionnat indépendant du collège de cette ville.

Paquot fait l'éloge de Germé: « Ce « père contribua beaucoup, dit-il, aux

« grands desseins que l'empereur exé-
« cuta en faveur de la religion catho-
« lique; la Société doit à la libéralité
« de l'un et aux soins de l'autre l'éta-
« blissement de plusieurs maisons, col-
« lèges et séminaires qu'elle possède
« dans l'Autriche et dans la Bohême. »
Par contre, certains écrivains de l'histoire des jésuites taxent sévèrement les moyens qu'il employa pour que sa compagnie obtint quelques-uns des plus riches bénéfices de l'Allemagne; notamment l'ancien évêque de Blois, l'abbé Grégoire, porte un jugement très sévère sur les actes du P. Germé, dans son *Histoire des confesseurs des empereurs*, etc. Il ne lui sait nul gré, paraît-il, d'avoir été l'inspirateur des mesures qui frappèrent les protestants au profit des catholiques.

On doit à Guillaume Germé: 1^o *Oratio habita Græci XXVIII Maii, anno M.DC.VIII, in funere serenissimæ Mariæ, Matris Ferdinandi II. imperatoris*. C'est l'oraison funèbre de Marie-Anne de Bavière, mère de Ferdinand II. — 2^o *Ferdinandi II, Romanorum Imperatoris virtutis à R. P. Guilielmo Germæo de Lamormaini Belga Lucemburgo-Arduennata, S. J. sacerdote conscripta*, Viennæ Austriæ, 1638, in-4^o; Antverpiæ, 1638, in-24, ouvrage qui fut répandu par les soins des jésuites et qui parut aussi sous le titre de *Idea Principis Christiani seu Ferdinandi II, Romanorum Imperatoris Virtutes*. Colonizæ, 1638, in-16. On en connaît deux traductions; l'une en italien, par le P. Jean-Jacques Curtzius. Vienne, 1638, in-4^o, et l'autre en français, par le P. Jean Sevrechin. « Il est peu de princes, dit « ce dernier traducteur, qu'on ait « loués avec autant de fondement que « Ferdinand II du côté de la religion « et de la piété. » On pourrait ajouter qu'on l'a trop loué: la flatterie déborde. — 3^o *R. P. Nicolai Camsini è soc. Jesu Aula Impia Herodis: pia, Theodosii junioris, et Caroli Magni castra, Impietatis victricia; ex gallico in latinum idioma translata per R. P. Guil. Lamormaini*. Colonizæ Agrippinæ, 1644. Southwell attribue abusivement cette traduction

au P. Henri GERMÉ Lamormaini qui suit.

Aug. Vander Meersch.

Bertholet, VIII, 191. — D. Calmet, *Bibl. Lorr. et Histoire de Lorraine*, V, 139. — Alegambe, 169. — Southwell, p. 315. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. V, p. 98. — De Backer, *Ecrivains de la compagnie de Jésus*, t. I. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise*. — *Conversations Lexicon*, édition de 1851. — *Biographie générale*, édition Didot.

GERMÉ (*Henri*), frère du précédent, né en 1575 à Lamormenil, mort à Vienne, le 26 novembre 1647. Il entra, en 1596, à l'âge de vingt et un ans dans la compagnie de Jésus et se voua avec ferveur, pendant plus de trente ans, aux exercices de la chaire et du confessionnal ; mais par suite de l'affaiblissement de ses jambes, il fut obligé de garder la chambre et s'occupa dès lors à traduire du français en latin plusieurs ouvrages composés par des écrivains de son ordre. Nous citerons les suivants : 1^o *Controversiarum catechismus. Nunc vero recognitus et auctus per R. P. Guilielmum Baile, Societatis Jesu et gallico in latinum idioma versus à R. P. Henrico Lamormaini*. Coloniae, 1627, in-12. La première édition est de Vienne, 1626, in-12. C'est d'après cette version que le P. Ignace Kreutle donna sa traduction de l'ouvrage du P. Bailly à Vienne en 1628. — 2^o *Relatio Martyrii Patrum Rochi Gonzales, Alphonsi Rodriguez et Joannis de Castillo, Societatis Jesu, qui anno M.DC.XXVIII in Urvi Paraguarie Provincia passi sunt*. Vienne, 1631, in-16. Le traducteur a gardé l'anonyme pour les deux ouvrages qui suivent. — 3^o *Epistola Domini de Villá-Nová, Ministri Calviniani in Gallia, de sua ad fidem catholicam conversione*. Vienne, 1632. — 4^o *Responsio Francisci Fontani ad quæsitâ cujusdam Relati circa Hierarchiam Ecclesiasticam*. Viennæ, 1634. L'original imprimé en 1625 à Nancy est du père Etienne Binet, caché sous le nom de François de Fontaine. — 5^o *Ludovici Richeomi soc. Jesu, Academia Honoris*. Viennæ, 1635, in-12. — 6^o *R. P. Nic. Caussini, Soc. Jesu, Aulæ Sanctæ tomi primi liber tertius*. Viennæ, 1636, in-12. — *Relatus sive Aulæ Sanctæ tomi secundi liber primus*. Viennæ,

1636, in-12. — *Equus christianus, seu Constantinus Magnus qui est Aulæ Sanctæ tomi secundi liber secundus*. Viennæ, 1637, in-12. — *Politicus christianus seu Boetius, qui est Aulæ Sanctæ tomi secundi liber tertius*. Viennæ, 1688, in-12. — *Tomi secundi liber quartus, Nobilis Fœmina christiana, in exemplo Clotildis Reginae Francorum*. Viennæ, 1642, in-12. Ces dernières traductions ont été attribuées à notre personnage par les PP. Alegambe et Southwell, mais elles sont très probablement dues à son frère Guillaume GERMÉ. (Voir ce nom.) — 7^o *Stephani Bineti, Societatis Jesu, Magnes Amoris, trahens efficacissime cor humanum ad Jesu Christi dilectionem*. Viennæ, 1636, in-12. L'ouvrage original avait paru à Paris, en 1631. — 8^o *Modus disponendi se ad bene moriendum, Francisci Poiræi S. J.* Viennæ, 1641, in-16. — 9^o *Tractatus amoris Divini-constans libris XII, à rever. et illust. D. Francisco de Sales, Episcopo et Principe Genevensi, idiomate gallico conscriptus, deinde per R. P. Henricum Lamormaini in latinum tractatus*. Viennæ, 1643, in-4^o. — *Editio altera auctior, cui accedit vita ejusdem auctoris*. Coloniae Agrippinae, 1657, in-8^o. — 10^o *De Virtute penitentiae Tractatus Guil. Montani, S. J.* Viennæ, 1644, in-24. Il travaillait encore à d'autres ouvrages quand la mort le surprit. Il avait été confesseur de l'empereur Ferdinand III, et fonda plusieurs bourses au séminaire de Luxembourg, ainsi qu'à l'université de Prague.

Aug. Van der Meersch.

Alegambe, p. 175 et 426. — Southwell, p. 328. — Colmet, *Bibliothèque de la Lorraine*. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. V, p. 101. — De Backer, *Ecrivains de la compagnie de Jésus*, t. I. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise*. — *Biographie générale*, publiée par Didot.

GERMES (*Jacques DE*) ou JACQUES DE BRUXELLES, sculpteur, surnommé aussi *koperslager* ou batteur de cuivre, né à Bruxelles, vécut vers le milieu du xve siècle ; on ignore la date de sa mort, et il n'existe presque pas de détails sur lui. Il habitait, à Bruxelles, avec sa sœur Barbe, une maison, rue de Rollebeek, qui s'étendait jusqu'à la vieille

enceinte de la ville et la rue de Cuivre, qui aujourd'hui n'existe plus, et vécut longtemps à Florence et à Rome. En 1455, il exécuta le tombeau que Philippe le Bon fit faire pour Louis de Mâle, comte de Flandre, dans l'église de Saint-Pierre, à Lille. Ce tombeau est en marbre noir avec les figures en bronze couchées, de Louis de Mâle, de Marguerite de Brabant sa femme et de Marguerite leur fille, femme de Philippe le Hardi : le comte a un lion à ses pieds, les deux princesses un chien ; à la tête du tombeau se trouve un ange qui tient un écu ; aux quatre côtés, les quatre évangélistes en bronze, et tout autour vingt-quatre statues de princes et princesses de la famille de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur.

Émile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschryvingen*. — Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — Immerzeel, *Levens der Schilders*. — Kramm, *Levens der kunstschilders*.

GERTMAN (*Matthias*), professeur, théologien, né à Turnhout, en 1614, mort le 29 novembre 1683. Il appartenait à une ancienne et noble famille, portant d'azur à une main dextre appaumée d'or ; surmontant son écu d'un chapeau à cordes pendantes de chaque côté comme les évêques. Il faut supposer qu'il fut protonotaire apostolique, car jamais il n'occupa les fonctions épiscopales, bien qu'elles lui eussent été offertes, dit-on, à différentes reprises, entre autres au siège de Saint-Omer. C'est par modestie, paraît-il, qu'il refusa constamment ces hautes dignités ecclésiastiques. Gertman avait fait de brillantes études à l'université de Douai et il y obtint le bonnet de docteur en théologie en 1640. Trois années plus tard il devint président du séminaire royal de cette ville, établissement qu'il dirigea pendant quarante ans. A son décès, une bourse d'études de près de 2,000 florins de rente y fut fondée par lui, en faveur de ses parents et, à défaut d'eux, en faveur de jeunes gens nés à Turnhout ou dans un rayon de huit lieues de cette ville. Il légua aussi au séminaire sa riche bibliothèque, à condition qu'elle

restât accessible aux docteurs, professeurs, licenciés et étudiants de l'université. Successivement prévôt des collégiales de Saint-Pierre et de Saint-Amé, et, à ce double titre, chancelier de l'université de Douai, il occupa vers 1661 une chaire royale et primaire de théologie et joignit pendant de longues années à ces divers emplois celui de censeur des livres. L'épithaphe de son tombeau placé dans la collégiale de Saint-Amé, à Douai, rapportée par Paquot (*Mémoires littéraires*, t. XVI, p. 291), et par Foppens (*Bibliotheca belgica*, t. II, p. 873), rappelle les principaux faits de sa carrière et signale ses brillantes qualités. Gertman a composé plusieurs traités de théologie, ainsi que des thèses, conservés au séminaire de Douai. D'après Foppens, il serait également auteur du livre intitulé : *Jesu-Christi Monita maxime salutaria de cultu delectissimæ Matri Mariæ exhibendo*. Duaci, 1674. Ecrivit dirigé contre l'ouvrage janséniste portant pour titre : *Monitorium Deipræ Virginis ad cultores suos indiscretos*. Paquot estime que cette œuvre, imprimée à Mayence aurait pour auteur Henri de Cerf, docteur en théologie à Douai.

Aug. Van der Meersch.

GERTRUDE (*sainte*), première abbesse de Nivelles, née en 623 ou 631, morte en 656 ou 664.

Gertrude était l'un des trois enfants de Pépin, dit de Landen, maire du palais des rois d'Austrasie, et d'Ide ou Iduberger, noble dame de l'Aquitaine. Les deux autres étaient Grimoald, qui succéda aux fonctions exercées par son père, et sainte Begge, la fondatrice du chapitre d'Andenne, la femme d'Ansegise, de qui naquit Pépin de Herstal. Gertrude, selon ses biographes, fut élevée dans les pratiques d'une piété austère et, dès l'âge le plus tendre, manifesta un mépris extrême pour les plaisirs du monde. Elle donna de bonne heure une preuve éclatante de ses dispositions. Un jour que le roi Dagobert avait pris place à la table du duc Pépin, un jeune homme, émerveillé de la beauté de Gertrude, la demanda en mariage ; mais, appelée devant

le monarque et sa cour, elle refusa en déclarant qu'elle ne voulait d'autre époux que Jésus-Christ. Suivant une autre légende, Pépin crut que la mauvaise volonté de sa fille prenait sa source dans un caprice futile et voulut absolument la marier; elle persista à vouloir conserver sa virginité et parvint à se cacher, puis se réfugia dans la France orientale (ou Franconie), à Carlsbourg, où elle bâtit une église, dont elle confia la direction à ses compagnons de fuite.

Après la mort de Pépin, et pendant que son fils Grimoald gouvernait l'Austrasie sous le nom du roi Sigebert II, fils de Dagobert, Ide se consacra tout entière à la prière et à la distribution d'aumônes. Saint Amand, évêque de Tongres ou de Maestricht, étant venu la consoler, elle le pria instamment de lui donner le voile et de transformer son habitation en monastère. Le prélat se rendit à ses désirs et le patrimoine de Gertrude servit de dotation à la nouvelle abbaye, mais non sans de bruyants et sanglants débats. Quelques grands réclamèrent la main de la fille de Pépin, d'autres revendiquèrent la possession de son héritage. Les serviteurs et les serfs d'Ide et de Gertrude furent poursuivis par le fer et le feu, leurs maisons livrées au pillage et leurs champs dévastés. Ide, accablée de reproches, resta inébranlable et ne recula devant rien pour enchaîner définitivement la volonté de sa fille. Prenant des ciseaux, elle coupa elle-même sa chevelure, action héroïque, dit le biographe de Gertrude, et qui transforma les ennemis d'Ide en admirateurs. La fondation du monastère de Nivelles eut lieu, paraît-il, en 648 ou 650, et la consécration de Gertrude à la vie monastique le 2 décembre, jour où on en fêtait la commémoration.

Ide mourut âgée de 60 ans et fut enterrée aux côtés de son mari, dans le monastère de Nivelles, en l'église Saint-Pierre, aujourd'hui Sainte-Gertrude. Sa fille avait depuis longtemps pris la direction de la communauté qu'elle avait fondée et qui se composait alors de religieuses et de religieux. Ce ne fut que longtemps après que les premières firent

place à des chanoinesses, qui ne faisaient que des vœux temporaires et menaient même une vie à moitié mondaine, tandis qu'aux religieux succédaient des chanoines.

Gertrude se rendit vénérable par une vie exemplaire. Sa continence, sa sobriété, son esprit de charité, ses jeûnes et ses prières continuelles frappaient d'étonnement tous ceux qui l'approchaient. Conseillée et aidée par des prêtres studieux, tels que Saint-Feuillen ou Philien et Saint-Ultan, missionnaires venus des Iles Britanniques, elle ne négligea rien pour maintenir parmi ses compagnes une discipline rigoureuse, en même temps qu'elle prodiguait ses richesses pour bâtir des églises et secourir les orphelins, les veuves et les prisonniers. Elle n'oublia pas de se former une bibliothèque, et, dit-on, fit venir des livres, non seulement du voisinage, mais aussi de pays éloignés et notamment du pays des Scots ou Irlande. La pieuse abbesse elle-même brillait par ses connaissances; elle possédait à fond les saintes Ecritures et en expliquait parfaitement le texte. « Des miracles, » ajoute son légendaire, attestèrent bien « tôt combien ses actions étaient agréables à la Divinité; un jour qu'elle « était agenouillée dans l'oratoire Saint-Sixte, on vit descendre sur elle un « globe de feu, qui resplendit pendant « une demi-heure. »

L'abbesse Gertrude n'avait que trente-trois ans lorsqu'elle expira, un dimanche, le 17 mars, en 656, 659 ou 664. Si l'on admet la première de ces dates, qui paraît la mieux fondée, la sainte serait née en 623 et non, comme on le croit généralement, en 631. On comprend, à l'aide de cette chronologie, comment il a pu être question de marier Gertrude pendant la vie du roi Dagobert I^{er}, qui mourut en 638 ou 644. Peu de temps avant d'expirer, la sainte, sentant approcher sa fin, résigna son autorité à sa nièce Wulfetrude, fille de Grimoald, qui eut beaucoup de peine à défendre les biens du monastère contre les nombreux ennemis de son père. Celui-ci, comme on le sait, avait essayé

de substituer au jeune roi Dagobert II son propre fils Childebert, tentative qui lui coûta la vie.

Les restes de la sainte furent exhumés vers 700, du temps de l'abbesse Agnès, qui les fit déposer dans une châsse en bois, un 10 février, sans que l'on sache précisément à quelle époque. Cette châsse, que l'on a ouverte, visitée et renouvelée à différentes reprises, est toujours déposée sur le maître-autel de la grande église, mais elle est enfermée dans une autre, chef-d'œuvre d'orfèvrerie, qui a été exécutée de 1272 à 1298 et qui, depuis sa dernière restauration, est recouverte d'une enveloppe en verre. Elle était autrefois protégée par une troisième châsse, en cuivre, que le doyen Marbrien d'Ortho donna, vers l'an 1500, et qui est posée à côté de la châsse principale. L'ancienne collégiale de Nivelles possède encore des reliques de la sainte, et, en particulier, un fragment de son peigne, conservé dans une monture d'argent, et la célèbre *minne* ou coupe, dite de sainte Gertrude, parce qu'on s'en servait pour faire boire aux malades l'eau d'un puits existant dans la crypte de l'église, eau qui passait pour miraculeuse.

La vénération pour sainte Gertrude se répandit rapidement, surtout en Belgique, et un grand nombre d'églises furent consacrées sous son vocable, principalement dans les endroits où l'abbaye de Nivelles avait des biens. Si l'on en croit une tradition assez ancienne, ce fut elle qui fit bâtir l'église paroissiale de Landen, village auquel son père a emprunté le nom sous lequel il est connu dans l'histoire et où son corps fut enseveli, sous un monticule factice, avant d'être exhumé pour être transporté à Nivelles. Outre cette dernière ville, la sainte laissa à sa communauté de vastes domaines en Aquitaine, en Neustrie, sur les bords du Rhin, en Frise, en Taxandrie ou Campine, en Zélande. Le nom de Gertruidenberg, ou *Mont de Sainte-Gertrude*, que porte une ville située près de Berg-op-Zoom, rappelle que les chanoinesses de Nivelles ont eu de ce côté, des droits et des possessions, que des

usurpations, renouvelées à diverses époques, leur firent perdre. Mais la principale partie de leur dotation était concentrée autour de Bruxelles, de Lennick et de Nivelles.

Sainte Gertrude est souvent représentée accompagnée de souris, et on implore son intervention contre la multiplication de ces animaux, qui causent parfois d'énormes ravages dans les campagnes. Sa fête se célèbre le 17 mars, jour où on promène sa châsse en grande cérémonie, et son souvenir est resté très vivace à Nivelles, où le peuple n'a pas oublié que c'est à elle qu'il doit, en majeure partie, les grands biens des hospices de cette ville.

Alphonse Wauters.

A-Ryckel, *Vita sanctæ Gertrudis*, Louvain, 1632, in-4°, et Bruxelles, 1634, in-4°. — *Acta sanctorum, Martii*, t. II. — Chesquière, *Acta sanctorum Belgii*, t. III. — Wauters et Tarlier, *La Belgique ancienne et moderne, Ville de Nivelles*. — Rebreviettes, *L'Image de la noblesse figurée sur la vie de sainte Gertrude et de ses parents*. Paris, 1612, in-8°.

GERTRUDE, fille d'Albert II, de la maison de Dasbourg, dernier comte de Moha, naquit vers la fin de l'année 1204 et mourut en 1225. Désespérant d'avoir de la postérité, Albert venait de faire don des terres de Moha à l'église de Liège, lorsqu'il fut surpris en quelque sorte par la naissance de Gertrude. Le contrat stipulait d'ailleurs que le comte garderait sa vie durant la jouissance de ses domaines; mais que, si même il lui survenait des enfants, ceux-ci prêteraient hommage au prince-évêque. Sa fille fut fiancée dès 1206, âgée par conséquent tout au plus de deux ans, à Thibaut, fils du duc Ferry ou Frédéric de Haute-Lorraine. Albert étant mort en 1212, Frédéric, tuteur de la jeune comtesse, ratifia la convention passée avec Hugues de Pierrepont, et Thibaut remplit la charge de *Mambour* de Moha jusqu'à l'époque où il put contracter mariage. Gertrude lui apporta en dot, non seulement Dasbourg et Moha, mais le comté de Metz. Elle reçut Moha des mains de Hugues; quant à Dasbourg et à Metz, l'évêque de cette dernière ville ne consentit à lui donner l'investiture des fiefs

possédés par Albert, qu'à la condition expresse qu'ils reviendraient à son église si la duchesse de Lorraine ne laissait point de descendants, ce qui eut lieu. Thibaut mourut en 1220; Mathieu, son frère, assigna pour douaire à sa veuve les villes de Nancy et de Gondreville. Notons en passant que, dans une charte de 1223, bien qu'elle eût été l'épouse d'un duc, elle est simplement qualifiée de comtesse de Dasbourg, de Moha et de Metz.

Gertrude n'était point entrée paisiblement en possession de son héritage. Hugues de Pierrepont avait dû soutenir une guerre désastreuse contre Henri 1^{er} de Louvain, qui se croyait en droit de revendiquer Moha. Vaincu à Steppes, le Brabançon s'inclina forcément, mais se promit intérieurement de revenir un jour sur ses réclamations. (Voy. HUGUES DE PIERREPONT.)

Jeune, belle et riche, la veuve de Thibaut de Louvain se vit bientôt entourée de nombreux adorateurs. Elle distingua entre tous un second Thibaut, ce brillant comte de Champagne, poète et mécène, que la postérité a surnommé le *faiseur de chansons*. Les deux amants étaient à peu près du même âge : ils se convenaient à merveille. On est fondé à croire que plusieurs des plus jolies chansons du futur roi de Navarre ont été adressées à Gertrude; si Blanche de Castille fut, plus tard, son inspiratrice, nous dirons volontiers avec Et. Pasquier qu'il s'éprit d'elle *par honneur et pour se jouer de son esprit*, ou, avec Mézeray, que ce fut *vanité de courtisan*. Blanche était de quinze ou seize ans l'aînée de Thibaut, et il est difficile de ne pas appliquer les vers suivants à la duchesse de Lorraine, pour qui le poète avait soupiré dans sa jeunesse, au témoignage de La Barre :

Belle por cui sopir,
La blonde coulourée
Peut bien dire et gehir (1)
Que par li sans mentir
S'est amours moult hastée.

On objecte qu'un manuscrit de Paris porte : *la blonde couronnée*; mais, d'abord,

(1) Confesser.

(2) *Biographie universelle*.

Gertrude avait porté la couronne de duchesse; et ensuite, que vaut cette leçon? L'éditeur des *chansons*, Levesque de la Ravalère, a d'autre part rendu singulièrement douteuse la tradition des amours de Thibaut et de la reine Blanche; enfin si, malgré les arguments de Duplessis (2), il faut y ajouter foi (3), toujours est-il que le vers cité ne paraissait pas y avoir trait. Thibaut, esprit et cœur voyage, a vraisemblablement célébré tour à tour différentes dames de ses pensées; mais ce n'est guère que pour Gertrude qu'il a pu dire que *l'amour s'était lâté* de le blesser.

Sa passion pour l'héritière de Moha ne tarda pas cependant à se refroidir. Leur mariage fut déclaré nul, soit sous le prétexte que l'épouse était stérile, soit à raison de leur parenté à un degré défendu. Quoi qu'il en soit, tous deux se remarièrent. Gertrude semble avoir été poursuivie, dit Villenfagne, par une fatalité inconcevable : à peine était-elle unie au jeune comte de Linange, que « la mort les précipita tous les deux, » en 1225, dans le même tombeau. »

Gertrude ne laissant point d'enfants, la maison de Dasbourg se trouva éteinte. Ses domaines furent morcelés : le titre de comte de Dasbourg passa à la branche comtale de Linange; elle le porte encore aujourd'hui. Moha resta définitivement à l'évêché de Liège. Henri de Brabant, après en avoir inutilement appelé à l'empereur, renonça une fois pour toutes à ses prétentions dans une assemblée tenue à Waremmé, en 1226.

Alphonse Le Roy

Le recueil de Chapeauville. — Les historiens de Liège et de la Lorraine. — Villenfagne, *Recherches*, t. 1; *Essais critiques*, t. I. etc.

GÉRULPHE (SAINT) ou GÉROU, né à Meerendré (Flandre occidentale), vivait vers le milieu du VII^e siècle. Il naquit de parents nobles et montra, dès son enfance, les sentiments les plus pieux. Ceux-ci se manifestèrent d'une manière toute particulière dans la préparation à la réception du sacrement de confirmation.

(3) Comme Paulin Paris, dans l'*Hist. littéraire de la France*, t. XXIII.

Elisée, évêque de Noyon et de Tournai, étant venu à Gand pour administrer ce sacrement à ses ouailles, Gérou eut le bonheur de lui être présenté et se rendit à l'abbaye du Mont-Blandin, où résidait l'évêque. L'homme qui devait lui servir de parrain l'accompagnait au retour de la cérémonie. Gérou voulut, malgré celui-ci, lorsqu'on passa à Tronchiennes, entrer à l'église pour y faire sa prière. Il en résulta une vive discussion, et le parrain, irrité de l'obstination de son filleul, lui porta un coup de couteau, le jeta de cheval et le laissa pour mort sur le chemin. Gérou succomba par suite de ses blessures et, avant de mourir, pria ses parents de le faire inhumer dans l'église et de faire don, à l'autel de Notre-Dame de Tronchiennes, de leur seigneurie de Meerendré. Le père ne remplit pas ces dernières volontés : il ne fit pas la donation indiquée, et, au lieu d'enterrer le corps de Gérou à Tronchiennes, il le fit transporter à l'église de Meerendré. Il y resta jusqu'en 915, époque où on le transporta avec grande pompe à Tronchiennes.

Reusens.

Butler, *Vies des pères, martyrs et autres saints*, publiées par De Ram, V, p. 188.

GÉRULPHE (*Jean*), poète philologue, né à Hulst, mort à Gand, le 12 août 1605. Il appartenait à l'ordre des chartreux et y remplit la charge de vicaire au couvent de Gand. C'était un homme très studieux, qui ne tarda pas à acquérir de la réputation par sa profonde connaissance des langues et de la littérature grecque, latine et hébraïque. Il est surtout vanté comme poète latin et grec. Ses biographes mentionnent les ouvrages suivants, sans dire s'ils ont été imprimés ou sont restés manuscrits : 1° *Liber sententiarum*. En vers élégiaques latins et grecs. — 2° *Res gestæ magis celebrum SS. Belgii. Martyrium cartusianorum Angliæ, tempore Henrici VIII*. En vers héroïques, ainsi que l'ouvrage suivant. — 3° *Ecclesiastes et Proverbia Salomonis*. — 4° *De Obedientia libellus*. Ouvrage traduit du grec en latin. On lui attribue encore d'autres compositions,

très dignes, paraît-il, des honneurs de l'impression.

Aug. Van der Meersch.

Sweetius, *Athenæ belgiæ*, p. 428. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 646. — Vander Aa, *Biographisch Woordenboek*.

GERVAIS DE TOURNAI (*Martin*), traducteur et théologien, naquit à Tournai, le 16 mai 1515. Sa famille, lorsqu'il était encore enfant, quitta Tournai pour s'établir d'abord à Amiens et se fixer ensuite à Paris. Martin Gervais commença à Amiens de bonnes et solides études, qu'il termina ensuite en France. Se destinant à l'église, il devint bientôt écolâtre et chanoine de la métropole de Soissons. Le calendrier de Soissons nous fait connaître l'anniversaire de Gervais, qui se célébrait le 18 juillet, mais l'année de sa mort est restée inconnue; toutefois, on doit en placer l'époque à l'une des quinze dernières années du xvi^e siècle.

Les œuvres de Gervais de Tournai n'ont pas été toutes imprimées; de celles qui le furent, les deux suivantes sont les seules que l'on puisse lui attribuer avec une entière certitude : 1° *Les Oraisons et Harangues de Démosthène, prince des orateurs grecs, et Oraison d'Eschines*. Paris, Nicolas Bonfons, 1579, 2 tomes ordinairement reliés en un très gros volume in-8°. Cette traduction, devenue rare, n'est pas sans mérite pour l'époque. — 2° *Divina quatuor energumenorum liberatio, facta apud Suessiones, anno Domini, 1582. In qua sacrosanctæ Eucharistiæ vis et veritas planè elucet. Parisiis, apud Guill. Chaudière, 1583, in-8°, de 112 ff.* Ce traité écrit par ordre de son évêque, fut composé pour être envoyé au pape Grégoire XIII.

On assure que Gervais traduisit également l'Enéide de Virgile et les oraisons de Libanius; mais ces traductions ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Il pourrait bien être l'auteur d'une traduction des *Discours, Harangues et Plaidoiries de Cicéron*, par Gervais. Paris, Vascosan, 1562. On cite encore un petit traité élémentaire, intitulé : *De Arte loquendi apud Veteres, auctore Gervasio*, et un recueil de discours, *Sermones varii, auctore Gervasio*, MSS. de la Biblio-

thèque nationale à Paris. Ces Gervais ne sont peut-être que des homonymes de Martin.

H. Helbig.

Foppens, *Biblioth. Belgica*, t. I, p. 365. — *Messenger des sciences historiques de la Belgique*, année 1862, p. 373-375. — *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, tome II, 1866, p. 167-182.

GÉRY (*Saint*), évêque de Cambrai, en latin, Gaugerius, d'ou Gaugeric ou Gaucher, naquit dans la seconde moitié du ^v^e siècle, à Yvois-Carignan, au diocèse de Trèves, et mourut à Cambrai, le 11 août 619. Son père, dit-on, se nommait Gaudence et sa mère Anastadiole; ils étaient d'origine noble. Géry fut élevé sous leurs yeux, et ils lui enseignèrent la pratique des vertus en même temps qu'ils le faisaient instruire dans les sciences et les lettres. En 577, saint Magneric, archevêque de Trèves, l'ayant vu, fut touché de son zèle, de sa piété, et l'ordonna diacre. Trois ans après, en 580, Vidulphe, cinquième évêque d'Arras et de Cambrai (il est à remarquer que ces deux évêchés restèrent unis jusqu'en 1093), étant mort, le clergé et le peuple s'adressèrent à Childéric II, roi d'Austrasie, pour obtenir Géry comme évêque. Celui-ci fut nommé, en effet, et s'attacha à détruire les restes d'idolâtrie qui régnaient encore dans le diocèse; entre autres actes de son administration, il faut citer l'érection d'un monastère à Saint-Médard, sur le Mont des Bœufs, près de Cambrai, où le peuple avait l'habitude de se livrer à des pratiques païennes. Ce monastère fut détruit en 1540, par ordre de Charles-Quint, lorsqu'on éleva les fortifications de Cambrai. Géry administra son diocèse pendant trente-neuf ans, donnant, sans cesse, l'exemple de la charité et de la piété.

Emile Varenbergh.

Berthollet, *Hist. du Luxembourg*. — De la Haut, *Annales civiles et religieuses d'Yvois-Carignan*. — De Ram, *Vie des Saints*. — Ghesquière, *Acta SS. Belg.* — Dufau, *Hagiographie belge*. — Neyen, *Biblogr. Luxemb.*

GESTEL (*Corneille VAN*), historien, né à Malines, le 8 décembre 1658, mort le 19 janvier 1748. Son père, Corneille, exerçait la profession d'orfèvre. Après

avoir terminé ses études, il se consacra au sacerdoce et célébra sa première messe, le 6 janvier 1683. Le 23 juin 1685, il obtint la cure de Munte, en Flandre, et fut appelé, en 1688, à diriger la paroisse de Westrem, où il demeura pendant trente-huit ans. Devenu chanoine de Notre-Dame au delà de la Dyle, à Malines, le 13 juin 1726, il put satisfaire son goût pour l'étude et se livrer entièrement aux études historiques. Le seul ouvrage de Van Gestel qui fut imprimé est une description historique de l'archidiocèse de Malines, publiée sous le titre : *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis. Hagæ comitum*, 1725, 2 vol. in-folio, avec gravures. Il a aussi laissé des manuscrits, dont l'un : *Notice des archevêques et évêques des Pays-Bas, après leur érection* (1559), jusqu'à présent, est à Malines dans la possession de M. Em. Neeffs. C'est un volume in-folio, de 200 pages, orné de blasons. Van Gestel fut enterré à Notre-Dame au delà de la Dyle, dans la tombe de Jean Van Altevoort; une inscription latine y rappelle sa mémoire. Son portrait a été gravé sur cuivre par Op de Beeck, aux frais de G. D. de Azevedo.

Aug. Vander Meersch.

GESTELE (*Jean VAN*), peintre, né à Gand, ^{xv}^e siècle. Voir Jean Van Ghistele.

GESTELE (*Marc VAN*), peintre, né en Flandre, ^{xv}^e siècle. Voir Marc Van Ghistele.

GEUBELS (*Martin*), voyageur, né à Sinay au pays de Waes, mort en 1804. Il appartenait à l'ordre des Carmes et se fit particulièrement connaître par ses voyages à Rome et dans la Terre-Sainte. Ces voyages, formant 2 vol. in-8°, donnèrent lieu à une intéressante narration rédigée en flamand et publiée, en 1780, par sa mère Jeanne Vanden Eynde. C'est à ce livre intitulé : *Jerusalemse Reizen*, écrit partie en vers et partie en prose, que Geubels dut sa notoriété et la mérita. En effet, sous une

forme plaisante et un peu vulgaire, son ouvrage renferme plus d'un renseignement, non dépourvu d'importance, et il a le mérite, trop rare, de divertir la plupart de ses lecteurs.

Aug. Alvin.

De Saint-Genois, *Les Voyageurs belges*. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

GEULINCX (*Arnold*), écrivain et professeur, né à Anvers vers 1625, décédé à Leyde, en 1669. Il étudia la philosophie à l'Université de Louvain, où il suivit les cours au collège du Lis et remporta, en 1643, la deuxième place à la promotion générale de la Faculté des Arts. Après s'être appliqué à la théologie pendant deux années et demie, il fut rappelé, le 29 septembre 1646, au collège du Lis pour y enseigner la philosophie, et y séjourna douze ans : six comme professeur de second ordre et six autres comme professeur primaire. Ayant eu, en 1658, des démêlés avec ses collègues et harcelé par ses créanciers, il quitta Louvain et se rendit en Hollande. Arrivé à Leyde, il embrassa le calvinisme et obtint la permission d'y donner des répétitions privées ou leçons particulières, au moyen desquelles il parvint à pourvoir à sa subsistance. Il vécut de cette manière pendant cinq ans, luttant contre des envieux qui cherchaient à lui débaucher ses élèves. Au bout de ce temps, Abraham Heidanus, professeur de théologie à l'université, qui l'avait toujours secouru secrètement, parvint à l'y faire nommer professeur ordinaire de philosophie, fonctions qu'il remplit pendant environ six ans. Il prit dans l'entretemps le grade de docteur en théologie, et mourut dans un âge peu avancé. Geulincx portait pour armoiries « de sable au chevron d'azur, accompagné de deux croissants affrontés en chef, et d'un troisième en pointe ». Sa devise était : *Serio et candide*.

Comme théologien, Geulincx n'a pas d'importance, mais il ne manque pas d'un certain mérite comme philosophe de second rang. Admirateur enthousiaste des doctrines cartésiennes, il en exagéra parfois les principes et les conclusions, se croyant toutefois l'interprète fidèle

des idées de celui qu'il vénérât comme son maître. C'est ainsi, par exemple, qu'il niait absolument les *causes secondes* ainsi que l'action réciproque de l'âme sur le corps, et du corps sur l'âme. En défendant cette thèse, il fut en quelque sorte l'auteur, ou du moins le précurseur, de la fameuse théorie des *causes occasionnelles*, à laquelle, dans la suite, le nom de Malebranche s'est attaché exclusivement. On trouve aussi, dans les œuvres de Geulincx, le germe de la théorie malebranchiste de la *vision immédiate* de toutes les choses en Dieu.

Geulincx contribua puissamment à la propagation du cartésianisme en Hollande et en Belgique, d'abord par son enseignement, et ensuite par la publication d'un grand nombre d'ouvrages, dont voici l'énumération succincte :

1^o *Arnoldi Geulincx, Antverpiensis, philosophiæ doctoris, ejusdemque Lovanii in pædagogio Liliæ professoris academicæ, quæstiones quodlibeticæ in utramque partem disputatæ, habitæ Lovanii in schola Artium diebus saturnaliis, anno 1652. Antverpiæ, vidua Joannis Cnobbari, 1653; vol. in-folio*. Ce travail fut réimprimé : a) à Leyde, en 1665; b) à Leyde et à Hanau (*Hanoviæ*), en 1669, en un volume in-12, sous le titre de : *Saturnalia seu quæstiones quodlibeticæ in utramque partem disputatæ*. — 2^o *Arnoldi Geulincx, Antverpiensis, Logica fundamentis suis, a quibus hactenus collapsa fuerat, restituta*. Lugduni Batavorum, Henri Verbiest, 1662; vol. in-16 de 526 pages. — 3^o *Arnoldi Geulincx, Medicinæ et philosophiæ doctoris, hujusque in Academiâ Lugduno-Batava, professoris celeberrim. Ἠθικὴ σκευτὸν sive Ethica, post tristia auctoris fata, omnibus suis partibus in lucem edita per Philaretum*. Lugduni Bat. 1675; vol. in-12, réimprimé, en 1696, à Amsterdam, avec *Cornelii Bontekoe Liber de passionibus animæ*, vol. in-12, et traduit en flamand, sous le titre de : *De Zedenkonst van Arnold Geulincx*, Dordrecht, 1696, vol. in-12. — 4^o *Arnoldi Geulincx, Compendium physica illustratum a Casparo Langenhert; acces-*

sit hujusce brutum cartesianum. Franequæ, 1688, vol. in-12. — 5^o *Annotata præcurrentia ad Renati Cartesii principia*. Dordraci, 1690, vol. in-4^o. — 6^o *Arnoldi Geulincx Annotata majora in principia philosophiæ Renati Descartes. Accedunt ejusdem (Geulincx) opuscula philosophica*. Dordraci, 1691, vol. in-4^o. — 7^o *Metaphysica vera et ad mentem peripateticam, Opus posthumum*. Amstelodami, 1691, vol. in-4^o. — 8^o *Collegium oratorum, id est nova methodus omnis generis orationes per chreias facile ac solide componendi*. Amstelodami, 1696, vol. in-12.

La bibliographie complète des publications de Geulincx sera publiée très prochainement dans la *Bibliotheca Belgica* du savant bibliothécaire de l'Université de Gand, M. Ferd. Vander Haeghen.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, édit. in-folio, t. III, p. 18. — *Dictionnaire des sciences philosophiques par une société de professeurs de philosophie*, art. de M. Ph. Damiron, t. II, p. 536-538.

GEUNS (Pierre), physicien et graveur, né à Maeseyck, en 1706, décédé le 6 février 1776, se rendit à Paris avant d'avoir atteint sa dix-huitième année. Il y apprit l'orfèvrerie sous des maîtres habiles et fit des progrès d'autant plus rapides que, disposant d'une certaine fortune, il avait le moyen de payer les leçons de ses compagnons les plus exercés. Il s'adonna en même temps à la gravure sur l'argent et le cuivre, et ne tarda pas à devenir un véritable artiste. Revenu dans son pays, vers 1731, il joignit à l'exercice de sa profession d'orfèvre et de graveur, l'étude approfondie des sciences qui se trouvent plus particulièrement en rapport avec les arts pratiques. Il se créa un laboratoire parfaitement outillé et, étendant sans cesse le cercle de son activité, il fut bientôt l'un des plus habiles fabricants d'instruments de physique et d'optique. Feller, qui l'a personnellement connu, affirme que la géométrie, l'électricité, l'optique, mais surtout les aimants artificiels, faisaient alternativement l'objet de ses recherches. Malgré le peu de ressources que lui offrait une petite ville

du pays de Liège, à peu près complètement privée de communications avec les autres cités de la Belgique, il fit assez de progrès pour nouer et entretenir des rapports avec des savants de Hollande et de Paris, dont quelques-uns vinrent visiter son laboratoire. Mais tous ces travaux, si nombreux et si variés, ne lui firent pas négliger ses deux métiers, auxquels il avait joint, peu après son retour de Paris, l'art du tourneur. Ses médailles, ses tabatières, ses ornements d'ivoire admirablement faits au tour, aussi bien que ses aimants artificiels et ses instruments de physique ou d'optique, trouvaient un placement facile dans toutes les capitales de l'Europe. En 1768, il fit paraître un *Mémoire sur la construction des aimants artificiels* (Venloo, C. Derckx, in-12). Cet opuscule, qui fit quelque sensation dans la science contemporaine, renferme des vues neuves et des observations intéressantes; mais le style, dur et incorrect, est incroyablement négligé. Quand Geuns mourut, à l'âge de soixante et dix ans, il laissa d'universels regrets parmi ses concitoyens, qui admiraient l'artiste et aimaient l'homme de bien, parce que, malgré toutes les instances faites ailleurs, il n'avait pas voulu quitter sa modeste ville natale.

J.-J. Thonissen.

Feller, *Dictionnaire historique*. — Becdelièvre-Hamal, *Biographie liégeoise*. — Renseignements particuliers.

GEVAERTS (Jean-Gaspard) ou Janus Casperius GEVARTIUS, philologue distingué et poète latin, fils du jurisconsulte Jean Gevaerts et de Cornélie Aerts, naquit à Anvers, le 6 août 1593 et y décéda le 23 mars 1666. Après avoir fait ses humanités au collège des Jésuites à Anvers, et étudié les lettres à l'Université de Louvain, Gevaerts partit pour la Hollande, où il fut attaché à la maison de Benjamin Aubery, seigneur du Maurier, ambassadeur du roi de France près des Etats généraux. La position de son protecteur, et plus encore ses qualités personnelles et son savoir dans la littérature ancienne, lui procurèrent l'amitié de Daniel Heinsius et d'autres savants du pays, qui l'encou-

ragèrent dans ses études sur le poète Stace, son auteur favori. En 1616, il fit connaître le fruit de ses recherches, en publiant, sur les *Silvæ*, un recueil d'observations intitulé : *Papiniana lectiones*. Le jeune écrivain y déploie un jugement sûr, un esprit critique de bon aloi et beaucoup d'érudition. On y rencontre une cinquantaine de conjectures, dont trente au moins ont été admises depuis, par les éditeurs de Stace, comme des corrections certaines. Une quarantaine de passages difficiles sont éclaircis par une interprétation convenable, souvent par l'explication de détails peu connus d'antiquités ou d'archéologie. Aussi le livre de Gevaerts fut reçu avec faveur et lui assura un nom dans l'histoire des lettres.

En 1617, après s'être fait apprécier comme poète latin, par un épithalame sur le mariage de Daniel Heinsius, Gevaerts se rendit à Paris. Il y devint l'hôte et l'ami du président Henri de Mesmes, qui l'attacha à sa personne avec des honoraires de mille florins. La demeure du président était le rendez-vous des érudits, et Gevaerts se lia avec la plupart d'entre eux. Il débuta à Paris par une poésie latine sur la statue d'Henri IV, qu'on venait d'élever sur le Pont-Neuf; elle lui valut un présent de Louis XIII et les éloges de l'historien anglais Camden. D'autres poésies suivirent en 1618 et en 1619, ainsi qu'un ouvrage de critique philologique intitulé *Electa*. C'est un livre intéressant, d'une lecture agréable, renfermant d'excellentes observations sur divers auteurs et sur des inscriptions latines, et corrigeant avec bonheur plusieurs passages fautifs, surtout de Claudien et de Manilius.

Les curateurs de l'Université de Paris lui offrirent la place de professeur d'histoire, mais il préféra retourner dans sa patrie. En 1620 il se rendit à Louvain, pour étudier la jurisprudence; en 1621 il reçut à Douai le titre de docteur en droit *honoris causa*. Enfin, il se fixa définitivement à Anvers, ayant été appelé au poste de greffier de la ville, le 27 septembre 1621. Il remplit cette charge avec honneur pendant quarante ans et

la déposa le 17 avril 1662, et non en 1660, comme le dit Papebroch.

Dans ses moments de loisir, il continua à cultiver les lettres anciennes : il rédigea des notes sur les *Pensées* de Marc-Aurèle, fit un commentaire étendu sur le poème de Claudien concernant le consulat de Fl. Manlius Theodorus, qui n'était autre, d'après lui, que le poète Manilius; et comme cette opinion, déjà exprimée dans les *Electa*, avait été contestée par J. Tristan, il écrivit contre cet auteur une longue dissertation sous le titre de *Vindicia Manlianae*. Il prépara aussi une édition de la Chronique de De Dinter; mais aucun de ces ouvrages ne vit le jour, Gevaerts tardant constamment à y mettre la dernière main.

En sa qualité de secrétaire de la ville, Gevaerts contribua fréquemment par sa plume à rehausser l'éclat des fêtes d'Anvers. Lors des joyeuses entrées des nouveaux gouverneurs et d'autres solennités, il rédigeait les inscriptions latines en vers et en prose, qui devaient orner les monuments de la ville ainsi que les arcs de triomphe et les estrades élevés pour la circonstance. La fête terminée, elle était ensuite décrite par Gevaerts en style pompeux, et la description, accompagnée du dessin des ornements gravé par les meilleurs artistes, était publiée avec grand luxe par la typographie plantinienne. Rien ne dépasse, pour la richesse et la beauté de l'impression, le récit de la joyeuse entrée de l'infant Ferdinand, qui eut lieu à Anvers, le 17 avril 1635, mais dont la relation ne parut qu'en 1642. Les décors avaient été peints par Rubens et les planches, au nombre de trente-neuf, gravées par Th. Van Tuldén. Gevaerts n'avait rien négligé de son côté pour donner de l'importance à son œuvre : il explique longuement, et avec beaucoup de science, les allégories et emblèmes des décors, ce qui lui fournit l'occasion de rompre une lance contre Tristan, à propos de la présence du serpent sur une médaille de Vespasien (p. 126-136.)

Les autres descriptions sont loin d'avoir la même étendue. La plupart se rencontrent fort rarement et n'existent

peut-être plus que dans le recueil fait par l'auteur lui-même et qui se trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Heureusement le P. Papebroch a eu soin d'en consigner le contenu dans ses *Annales d'Anvers*; la lecture en est donc accessible à tout le monde. En voici l'indication sommaire : 1647 description du cénotaphe élevé dans la cathédrale après le décès du prince Balthasar-Charles, fils unique de Philippe IV (t. 4, p. 475); 1648 récit de l'entrée de l'archiduc Léopold et description de l'estrade élevée pour la proclamation de la paix de Munster (t. 5, p. 5 et 16); 1657 relation de l'entrée de D. Juan d'Autriche (ib., p. 122); 1660 description de l'estrade d'où l'on publia la paix des Pyrénées et le mariage prochain de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Espagne (ib., p. 197); 1665 récit de l'entrée du marquis de Castel-Rodrigo (ib., p. 260); 1665 description de la chapelle ardente établie dans la cathédrale pour le service funèbre de Philippe IV (ib., p. 265); 1666 *vota publica*, hommage au nouveau souverain, Charles II. Papebroch nous a conservé aussi un certain nombre d'inscriptions placées sous des portraits et plusieurs épitaphes de la main de notre auteur. Il savait bien composer ces petits écrits; aussi fut-il chargé, en 1648, de faire l'inscription du tombeau des rois d'Espagne dans l'Escorial.

Les souverains que Gevaerts avait flattés dans ses écrits le récompensèrent par des titres honorifiques: Philippe IV lui conféra la dignité de conseiller d'Etat et d'historiographe royal; le même honneur lui fut accordé par l'empereur Ferdinand III, en 1644, et continué par Léopold, successeur de Ferdinand, en 1660; enfin, Louis XIV lui fit envoyer, en 1663, par son ministre Colbert, une gratification accompagnée d'une lettre très flatteuse.

Gevaerts vécut encore quatre ans après s'être démis des fonctions de secrétaire. Il mourut en 1666, à l'âge de 72 ans, par suite d'une blessure à la jambe (et non frappé de la foudre, comme le dit Eckstein dans le *Nomenclator philolo-*

gorum). Il fut enterré dans le tombeau de sa famille à l'église de Notre-Dame. Les érudits hollandais N. Heinsius, Gro-novius et Grævius, avec lesquels il n'avait cessé d'entretenir des relations, déplorèrent vivement sa perte. Il était, en effet, le dernier philologue belge; la science de l'antiquité, cultivée naguère ici avec tant de succès, semblait éteinte avec Gevaerts : *cum hoc viro*, écrit Grævius, *in illo tractat ipsum litterarum nomen elatum est* (Sylloge de Burmann, t. IV, p. 46). Le P. Papebroch a inséré dans ses *Annales* à l'année 1666 un portrait gravé par Pontius, d'après un tableau de Rubens, représentant Gevaerts à l'âge d'environ cinquante ans. Ce tableau est au musée d'Anvers. Un autre exemplaire du portrait gravé se trouve dans le recueil des opuscules de Gevaerts, conservé à Bruxelles.

Marié le 14 mai 1625, avec Marie Haecx-de Schott, il avait eu la douleur de perdre un fils de douze ans. Il ne laissa qu'une fille, épouse de Charles Sivori, fils d'Antoine Sivori, qui fut onze fois bourgmestre d'Anvers. Grævius raconte, dans une note au premier livre du traité de Cicéron de *Officiis*, c. 34, qu'en 1687 toute la postérité de Gevaerts périt le même jour empoisonnée par des champignons, *funesto*, dit-il, *et posteris memorando exemplo*.

Liste des ouvrages de Gevaerts :

ÉCRITS PHILOLOGIQUES. 1. *P. Papinii Statii opera omnia J.C. Gev. recensuit et Papinianarum lectionum libris V illustravit*. Lugd. Bat. ap. Jac. Marcum, 1616; in-8°. Le texte de Stace ne diffère pas sensiblement de celui des éditions précédentes. Les *Lectiones* (238 pages), œuvre capitale de l'auteur, se rapportent surtout au premier livre des *Silvæ*. Elles ont été reproduites dans l'édition donnée, en 1618, à Paris, par Emeric Cruceus (attaqué avec grande véhémence à la fin des *Electa*) et en partie dans l'édition *cum notis variorum* de Leyde, 1671, dans celle de Markland, Londres 1728, Dresde 1827, dans celle de Hand 1817, et dans celle de Lemaire 1839.—2. *Casp. Gev. Electorum libri III, in quibus plurima veterum scriptorum loca obscura et*

controversa explicantur, illustrantur et emendantur. Paris. Cramoisy, 1619, in-4°, 160 pages. — 3. Ouvrages laissés inédits : a. *Vindiciæ Manlianae*. b. *Commentarius in Claudiani panegyrim de Fl. Manlii Theodori consulatu*. c. *Commentarius in M. Aurelii Antonini Tōv eis éxavrōv lib. XII*. J. Bapt. Steenberg, conseiller à la haute cour de Malines, s'était chargé de la publication de ce commentaire, mais il en fut empêché par une mort prématurée (Grævius *Thes. ant. Roman.*, t. IV, préface).

POÉSIES LATINES. 1. *Epithalamium in nuptias Dan. Heinsii et Ermg. Rutgersiæ*. Leyde, 1617. — 2. *In statum equestrem Henrici Magni, sylva*. Paris, 1617. — 3. *Gratulatio ad Erric. Memmium cum supremus Aedilium præfectus esset renuntiatus*. Paris, 1618. — 4. *Epithal. in nuptias Maximil. Belleforerii Securtii et Judithæ Memmiæ, ib.*, 1618. — 5. *Lacrymæ ad tumulum Jac. Aug. Thuani, ib.*, 1618, avec traduction en vers français, par Charles Rogier. — 6. *Navis Parisina, ib.*, 1619. — 7. *Ignes festivi, ib.*, 1619. — 8. *Pia vota*, prières à Notre-Dame de Montaigu pour le salut d'Albert et d'Isabelle. Probablement Anvers, 1620 ou 1621.

DESCRIPTIONS DES FÊTES ANVERSOISES. 1. *Pompa triumphalis introitus Ferdinandi Austriaci in urbem Antverpiam*. Anvers, Plantin, 1642, 189 pages gr. in-folio. Une partie assez considérable de l'ouvrage est consacrée à l'histoire des douze empereurs de la maison d'Autriche, dont les statues ornaient un portique triomphal et à la description des douze dieux figurant leurs vertus et leurs bienfaits (pages 52-92). Les éloges des empereurs ont été réimprimés à la suite des *Icones imperatorum Romanorum* d'Hub. Goltzius Anvers, 1645. Le récit de la victoire remportée, en 1638, sur les Hollandais, à Calloo, forme un appendice au volume, mais celui-ci ne contient aucun commentaire sur la loi fondamentale du Brabant, comme l'a cru à tort M. Britz (*Mem. sur l'anc. droit de Belg.*, p. 176). 2. *Inscriptiones cenotaphii Hisp. principi Balthas.-Carolo Philippi IV filio unico a S. P. Q. Antverp. erecti*. Anv., 1647,

6 pages in-fol. avec pl. gravées par W. Hollar. — 3. *Inscriptiones honori ser. pr. Leopoldi Gulielmi gubern. a S. P. Q. Antv. positæ, etc.* Anvers, 1648, 8 pages avec portrait du prince, gravé par Pontius. 4. *Inscriptiones theatri pacis Hispano-Batavicae a S. P. Q. Antv. ante domum civicam erecti, ib.*, 1648, 6 pages avec grav. de W. Hollar. — 5. *Inscr. pegmatis triumphalis quod honori ser. pr. Joannis Austriaci ante curiam erectum fuit, ib.*, 1657, 8 p. et deux estampes, de Th. van Kessel. — 6. *Hymenæus pacifer, sive theatrum pacis hispano-gallicae a S. P. Q. Antverpiensi ante curiam erectum*. Anvers, 1660. 4 estampes d'Er. Quellin, grav. par Rich. Collin. — 7. *Icones et inscr. honori exc. dyn. D. Franc. de Maura Cortereal, marchioni Castelli Roderici a S. P. Q. Antv. positæ, etc., ib.*, 1665, 6 pages et 2 estampes, dessinées par Er. Quellin, gr. par Hu. Quellin. — 8. *Monumentum sepulchrale sive inscr. tumuli Philippo IV regi in. sollenn. ejusdem exequiis a S. P. Q. Antv. erecti, ib.*, 1665, 4 p., dessin d'Er. Quellin, gr. par L. Vorsteman. — 9. *Vota publica, etc.* Antv. 1666, planche de Gaspard de Hollander.

L. Roersch.

Préface du Stace. — Lettres de Gevaerts et de divers érudits de l'époque : Burmann, *Sylloge*, t. II, p. 759, 762, 764-66, 770-72; III, p. 30, 37, 135, 139; IV, 32, 46. — Cunaei *Epist.*, p. 185. — Lettre à Meursius, *Collectio nova libr. rar.*, Halle 1708, p. 374; à H. Grotius, Brandt, *Claror. vir. epist.*; à Camden, *Camdeni epistol.*, p. 259. — Sweert, *Athen. Belg.*, p. 473. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXVIII, p. 23. — Foppens, I, p. 166. — De Nelis, *Belgicarum rerum prodromus*, p. 36, éd. de 1790. — Papebroch, *Ann. Antwerp.*, V, p. 23, 66, 101, 239, 276. — Genard, *Bulletin des archives d'Anvers*, t. VI, p. 385. — Reiffenberg, *Bull. du biblioph. belge*, t. III, p. 167.

GEWIN (Jean-Paul), ou GESWIN, biographe, né à Remich. Religieux de l'abbaye d'Echternach au XVII^e siècle. Il écrivit l'ouvrage suivant : *Fama posthuma D. Petri Richardoti, abbatis Epternacensis*. Pour mieux faire ressortir les excellentes qualités de son personnage, l'auteur s'étend aussi complaisamment sur les mérites du frère de celui-ci, François Richardot, évêque d'Arras.

Aug. Vander Meersch.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*.

GEYN. Voir DE GHEYN.

GHEENS (*Antoine*), en latin *GENTIUS*, hagiographe, né à Bruxellés, décédé au mois de février 1543. Il fut chanoine régulier (et non prieur comme l'avance à tort Valère André) de l'ordre de Saint-Augustin au monastère de Rouge-Cloître, près de sa ville natale. Prêtre laborieux et instruit, il explora diverses bibliothèques pour compiler les vies et histoires de tous les saints du monde chrétien, et réunit le fruit de ses patientes recherches en sept volumes, écrits de sa main.

Jean Molanus et Laurent Surius ont mis à profit les recherches de Gentius, qui composa encore d'autres ouvrages jadis conservés en manuscrit, dans la bibliothèque de son couvent.

Aug. Vander Meersch.

Sweetius, *Athenæ belgicae*, p. 432. — Valère André. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 77.

GHEER (*Thomas VAN*), graveur de sceaux et orfèvre du *xvii*^e siècle, né à Anvers. Il émigra deux fois en Allemagne avec sa famille, d'abord en 1568, puis en 1585. Après cette dernière date, nous le trouvons établi à Francfort-sur-le-Mein, où il obtint le droit de bourgeoisie et figura, pendant plusieurs années, au nombre des membres du consistoire de l'Eglise luthérienne française. M. Alexandre Pinchart est d'avis qu'il convient de citer Van Gheer parmi les artistes les plus renommés au *xvii*^e siècle. On lui doit la gravure des sceaux et contre-sceaux du conseil privé après l'abdication de Charles-Quint. Van Gheer en grava de nouveaux quand, après la mort de Marie Tudor, Philippe II quitta la qualité de roi d'Angleterre. L'époque de sa mort est inconnue.

Ch. Rahlenbeek.

J. Lehmann, *Hist. Nachricht der ehemaligen evang. luth. Kirche in Antorff*, 1726. — A. Pinchart, *Recherches sur les graveurs de médailles, de sceaux et de monnaies des Pays-Bas*. Bruxelles 1838, I, 353 et suiv.

GHEERAERDS (*André*), plus connu sous le nom de Hypérius, écrivain et professeur, né à Ypres le 16 mai 1511,

et décédé à Marbourg, dans la Hesse, le 1^{er} février 1564.

Le surnom de Hypérius lui vint du lieu de sa naissance. Son père, avocat de renom, et sa mère, Catherine Coets, descendaient de familles patriciennes de Gand. Gheeraerds reçut, à Ypres, les premières notions de grammaire. A peine entré dans sa douzième année, il fut envoyé au collège de Warneton, où il eut pour professeur de poésie Jacques de Paep ou Papius, et pour maître de grec et d'hébreu Jean Zapanus, qui jouissait, à cette époque, d'une certaine réputation comme helléniste et hébraïsant. Deux années plus tard, le jeune étudiant se rendit à Lille, et y continua ses études, sous l'habile direction de Jean Lacteus, qui lui apprit aussi le français. L'année suivante, il alla à Tournai terminer ses humanités à l'école de Nicolas de Boisle-Duc, qui enseignait avec éclat dans cette ville, en attendant qu'on y érigeât un collège de Trois-Langues. A la fin de son cours, il retourna à Ypres et fut employé comme clerc ou commis dans l'étude de son père, qui le destinait sans doute au barreau; mais la mort prématurée de celui-ci empêcha la réalisation de ce projet. Conformément aux conseils du père, la mère veuve envoya son fils à l'université de Paris. Il arriva, en 1528, dans la capitale de la France, muni de lettres de recommandation pour des théologiens et des magistrats éminents, et fit son cours de philosophie au collège de Caloi, où il entendit les leçons du célèbre Joachim Sterck de Ringelberg. Dès l'année 1530, alors qu'il suivait encore les cours de physique, il donnait déjà des répétitions de dialectique et de rhétorique. Plus tard, en 1532, il commença, à Paris, l'étude de la théologie, et s'y appliqua pendant trois ans, fréquentant dans l'entre-temps les leçons de Nicolas Clenaerts, de Jean Sturm et de Barthélemi Masson, qui, tous trois Belges d'origine, enseignaient avec éclat les lettres grecques et latines. Il occupait aussi ses loisirs à former de jeunes élèves français et espagnols, et, voyageant avec eux pendant les trois premiers mois de chaque année, il visitait

les universités de France et d'Italie. Il suivit encore, à Paris, quelques parties des cours de droit canonique et de médecine.

Revenu en Flandre en 1535, et, après un court séjour à Ypres, il se rendit à Louvain, où il devait retrouver ses livres qu'il y avait fait arriver. Mais il ne resta guère dans la ville universitaire, et se mit à parcourir les Provinces-Unies. En 1537, il passa en Allemagne, et s'y arrêta dans toutes les villes possédant une université : à Cologne, à Marbourg dans la Hesse, à Erfurt, à Leipzig et à Wittemberg.

Hypérius avait presque épuisé son patrimoine par ses nombreux voyages; mais en revanche il s'était acquis de vastes connaissances. Malheureusement, il ne parvint pas à se soustraire à l'engouement des nouvelles doctrines, qui se faisaient jour en Allemagne, et ces dispositions furent cause qu'il ne put trouver, en Belgique, une position suffisamment honorable. Ce fut alors qu'il se tourna vers le protestantisme et abandonna définitivement la religion catholique. Il résolut au même moment de se servir du peu de fortune qui lui restait encore pour se remettre à voyager sans être à charge à autrui. Il souhaitait de voir l'Italie, mais la guerre entre Charles-Quint et François Ier, dont ce pays était le théâtre, l'obligea de tourner ses regards d'un autre côté. Il partit donc pour l'Angleterre; arrivé à Londres, il fit la connaissance du baron Charles Montjoye, amateur passionné des belles-lettres, qui pourvut abondamment à tous ses besoins et le logea chez lui pendant plus de quatre ans. Il visita, aux frais de son mécène, l'université de Cambridge en juillet 1540, et celle d'Oxford au mois de février de l'année suivante. Il revint à Londres au mois de mai, mais ne s'y trouvant pas en sûreté à cause des édits portés contre les étrangers et des vexations de tout genre qu'avaient à subir tous ceux qui refusaient de reconnaître Henri VIII comme chef de la religion, il retourna en Bel-

gique, aborda à Anvers le 12 mai, et alla revoir ses amis et ses parents d'Ypres. Après quelques jours, il prit la résolution de partir de nouveau pour l'Allemagne; il se proposait de se rendre à Strasbourg, pour s'y aboucher avec Martin Bucerus; mais, ayant pris son chemin par la Hesse et s'étant arrêté à Marbourg le 15 juin 1541, il fut obligé d'y attendre jusqu'à ce que ses livres et ses effets fussent arrivés à Francfort. Il s'aperçut dans l'entre-temps qu'il pourrait vivre avec plus d'aisance à Marbourg qu'en Alsace. Un autre motif le porta encore à demeurer à Marbourg; ce fut la rencontre d'un ancien ami, Gérard Geldenhauer, de Nimègue, professeur à l'université de cette ville. Celui-ci, déjà exténué par l'âge et l'étude, l'engagea à se fixer à Marbourg, dans l'espoir d'y obtenir une chaire avec de bons appointements; il usa de toute son influence auprès du landgrave de Hesse afin qu'il désignât Hypérius pour le suppléer dans ses cours et lui succéder dans sa chaire de théologie, ce qui eut lieu peu de temps après; car Geldenhauer étant mort le 10 janvier 1542, Hypérius le remplaça. Il était alors à peine âgé de 31 ans. Dès qu'il eut pris possession de sa chaire, il ne négligea rien pour l'occuper avec honneur. Les heures de loisir que lui laissait son enseignement étaient consacrées à des conférences, des discussions et des répétitions oratoires. Il formait ses élèves avec dévouement, leur indiquant les sujets qu'ils avaient à traiter, corrigeant leurs essais, assistant à leurs exercices privés. Il mena cette vie laborieuse pendant plus de 22 ans, bien que sa santé fût constamment très faible. Au bout de ce temps, il contracta une maladie de poitrine, qui le conduisit au tombeau en quelques semaines. Il mourut le 1^{er} février 1564, âgé de 53 ans, entouré de sa femme Catherine Orth et de ses quatre enfants, et fut vivement regretté par ses collègues, ses élèves et par les protestants de la Hesse, dont il s'était concilié l'estime et l'affection. Son corps fut enterré avec grande solennité dans l'église principale de Marbourg, à côté de celui

de Geldenhauer, son ami et protecteur. On plaça l'építaphe suivante sur sa tombe :

ANNO DOMINI M.D.LXIV. KAL. FEBRUARII, PIE IN CHRISTO OBIT CLARISSIMUS VIR D. ANDREAS HYPERIUS, THEOLOGIAE DOCTOR AC PROFESSOR IN HAC SCHOLA CELEBERRIMUS.

Hypérius a beaucoup écrit. « Ses » écrits montrent, dit Paquot, qu'il était « extrêmement laborieux, qu'il avait » beaucoup lu, et qu'il ne manquait ni » de jugement ni de pénétration. » Voici l'indication sommaire des ouvrages d'Hypérius :

1. *De Cosmographia*, Hagenœ, 1534, vol. in-4^o; — 2. *Arithmetica quædam*; — 3. *Geometrica*; — 4. *Optica*; — 5. *Astronomica*; — 6. *Rhetorica*, Tiguri, 1566, in-12; — 7. *Dialectica*, Tiguri, 1566, in-12; — 8. *Physica*; — 9. *Compendium physices Aristotelis*, Basileæ, off. Oporiniana, 1574, in-12; — 10. *Ad decem libros Ethicorum Aristotelis scholia*, Basileæ, off. Oporiniana, 1586, vol. in-12, réimprimé à Lichæ, 1600 in-4^o; — 11. *De honorandis magistratibus commentarius*, Marpurgi 1541, vol. in-12; — 12. *Paraphrasis in psalmum XXII*; — 13. *Catechesis*, Marpurgi, A. Colbius; vol. in-16; — 14. *De formandis concionibus sacris*, Marpurgi, A. Colbius, 1553; vol. in-12; — 15. *Observationes locorum in eas Evangeliorum particulas, quæ singulis dominicis recitari in ecclesiis consueverunt*; — 16. *Methodi theologicæ christianæ religionis locorum communium libri tres*, Marpurgi, A. Colbius, vol. in-12, réimprimé en 1568, à Bâle, chez Oporinus; — *De theologo seu de ratione studii theologici libri quatuor*, Basileæ, Joannes Oporinus, 1556; vol. in-12, plusieurs fois réimprimé; c'est l'ouvrage le plus estimé d'Hypérius; Laurent de Villavicentio, augustin et docteur de Louvain, a corrigé ce traité de même que celui *De formandis concionibus sacris*, mentionné sous le n^o 14, et en a donné une édition revue et châtiée; — 18. *Topica theologica*, Tiguri, Chr. Froshoverus, vol. in-12, réimprimé à Bâle chez Oporinus; — 19. *De studiosorum vita et moribus*. 20. *De S. Scripturæ lectione, Christianis omnibus necessaria, libri duo*,

Marpurgi A. Colbius, 1561; vol. in-12, réimprimé plusieurs fois; — 21. *Feriarum scholasticarum libri duo*, vol. in-12; — 22. *De ordinanda ecclesia libri sex*, traité resté inachevé.

Six ans après la mort d'Hypérius, on publia sous le titre de : *Andreae Hyperii... varia opuscula theologica in totius christianæ reipublicæ utilitatem conscripta nuncque primum in lucem edita* (Basileæ, off. Oporiniana, 1570; vol. in-8^o), les 14 opuscules suivants : a. *De sacrarum Literarum studiis non differendis*; b. *De institutione novorum collegiorum*; c. *De publico studiosorum in schola theologica examine*; d. *De catechesi*; e. *De fide hominis justificandi*; f. *Christum non instrumentalem modo esse salutis nostræ causam, verum etiam efficacem et principem*; g. *Non esse aliam justificationis viam quam quæ Abraham justificatus est, per fidem scilicet absque operibus*; h. *De spiritu et littera, conciliatio*; i. *De hominis merito apud Deum*; j. *Historiam, quæ legitur II Machab., XII, de donariis missis Jerusalem... parum esse efficacem ad comprobandum mortuis ad salutem prodesse Missarum celebrationem*; k. *Verba Pauli I Cor., XV, de his qui baptizantur pro mortuis paulo aliter quam a nonnullis hactenus factum est, distincta et exposita*; l. *De synodis annuis*; m. *De publica in pauperes beneficentia*, opusculé réimprimé en un vol. in-12, en 1584 et 1586; n. *De feriis bacchanalium*. Ce dernier traité a été publié, avec les nos j. et k., sous le titre de : *Tractatus tres particulares, scilicet de feriis bacchanalibus a christianismo exulandis : Historia (Mach. XI, 12) de donariis Hierosolymam missis pro expiatione mortuorum; De his qui baptizantur pro mortuis*, Guelpherbyti, Sternius, 1664; vol. in-12.

En 1571, parut chez le même éditeur de Bâle : *Andreae Hyperii... opusculorum theologicorum pars secunda*, vol. in-8^o, renfermant : a. *De piorum auditorum in didjudicandis doctrinis officio*; b. *De Providentia Dei*; c. *De probatione sui ipsius*; d. *Consultatio de conjugio ministrorum Ecclesiæ*; e. *Utrum eorum sententia, qui Babylonem in Apocalypsi interpretantur significare urbem Romam, recipi ulla ra-*

tionem queat? f. De his qui Deo Patri ita summam tribuunt dignitatem, ut Filium constituant inferiorem et Patri inæqualem; g. Præcepta Decalogi aliter olim digeri solita; h. Ad verba Apostoli, II, Cor., III; i. De veris apostolatus, doctoratus et similium graduum insignibus; j. De sacramentis in genere; k. Quomodo intelligendum quod apostolus ait, Ad. Rom. I, Homines à Deo in reprobam mentem trahi.

Laurent, fils d'André Hypérius, publi, de 1582 à 1584, des commentaires de son père sur la plupart des épîtres de saint Paul, et des notes sur les prophéties d'Isaïe. On les réunit ordinairement en trois volumes in-fol.

Paquot, dans ses *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 493-495, donne une nomenclature très détaillée des ouvrages d'Hypérius.

On trouve le portrait d'Hypérius dans Boissardus, *Bibliotheca*, III, fig. 34, p. 141, et dans l'édition flamande des *Portraits des théologiens*, de Jacques Verheyden, La Haye, 1603, in-4^o, p. 64.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 491; *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, I, p. 225.

GHEERYS (*Adam*), architecte, né pendant la première moitié du xiv^e siècle, probablement à Vilvorde; mort en cette ville le 10 décembre 1394. Devenu l'architecte de Wenceslas et de Jeanne, duc et duchesse de Brabant, et de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, comte de Flandre, duc titulaire de Brabant, Gheerys, à partir de 1390, éleva plusieurs constructions importantes. Il dirigea, en 1363, à Bruxelles, au palais ducal, les travaux de la chapelle qui a disparu et fut remplacée, en 1525, par une construction nouvelle d'après les plans de Rombaut Keldermans. En 1363 et 1364 il fit exécuter encore différents ouvrages au même palais. Plus tard, en 1376, il présida aux travaux du château de Vilvorde, une des constructions féodales les plus remarquables du pays. Lorsque Jeanne, duchesse de Brabant, fonda à Tirlemont le couvent des Carmes chaussés et qu'elle

leur céda le palais ducal sis en cette ville, il fut chargé d'ajouter à ce nouvel établissement religieux une église convenable, qui fut édifée aux frais de la princesse en 1378. Une des constructions les plus remarquables élevées par maître Gheerys fut l'église, actuellement démolie, du prieuré de Rouge-Cloître, à Audergem, près de Bruxelles. La première pierre en fut posée par l'architecte lui-même, le 31 mai 1381, et, s'il faut en juger par le dessin que Sanderus nous en a laissé, elle était conçue dans des proportions d'une rare élégance.

En sa qualité d'architecte des ducs de Brabant, Gheerys contribua encore à l'exécution de grands travaux d'utilité exécutés en diverses villes; nous citerons, entre autres, la grande écluse, élevée vers 1365, sur le cours de la Dyle, à Louvain. A son décès, l'habile artiste fut enterré dans l'église paroissiale de Vilvorde, où l'on posa une pierre sépulcrale, ornée de son effigie en pied et d'une inscription funéraire. Celle-ci, enlevée de l'endroit qu'elle occupait primitivement, est actuellement enchâssée dans le mur à l'intérieur de ce temple. En la faisant restaurer, une main maladroite y a substitué le mot *voor* à *over*.

Ch. Piot.

Voir, dans le *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, t. I^{er}, p. 65.—*Notice sur la pierre tombale de maître Adam Gheerys*, par Ch. Piot, et les sources y citées.

GHEESDAEL (*Jean van*), poète, musicien, né à Berchem, près d'Anvers, mort à Anvers vers la fin du xvi^e siècle. Il enseigna d'abord les humanités dans cette ville et y devint ensuite recteur de l'école de Notre-Dame, dignité qu'il garda jusqu'au moment de son décès.

Il fut pour disciple François Sweertius, l'auteur de l'*Athenæ belgica* qui, ainsi que Valère André et Foppens, le cite comme un excellent poète et musicien. Paquot et Hofman-Peerl-Kamp ne partagent nullement cette opinion; ils mentionnent quelques-uns de ses vers, qui font, en effet, douter de son talent. Gheesdael fut enterré à Anvers, dans le cimetière de l'église Notre-Dame; Maximilien De Vriendt, son ami, consacra

à sa mémoire cette épitaphe élogieuse :

QUOD FUERAT, GHEESDALE, TUI MORTALE, SEPULCRO
HIC JACET : AT SOLUS NON TAMEN IPSE JACES.
QUIN QUOD HABENT SANCTI LIBERTHUS, ET HAEMUS,
[ET AON,
CIRRHAQUE, ET ÆTERNA FONTIBUS ASERA MA-
[DENS
OMNE SIMUL SECUM JACET HOC, GHEESDALE, SEPUL-
[CRO.
TOT JUGA, TOT FONTES TAM BREVIS URNA TEGIT.

On lui doit : 1^o *Catechismus, seu capita doctrinae christianae ad juvandam memoriam facili et perspicuo carmine reddita*. Antverpiæ, Christ. Plantin, 1580, in-8^o. — 2^o *Stichologia, sive de syllabarum et carminum ratione, vario metri genere explicata*. Antverpiæ, Plantin, 1591, in-12. — 3^o *In Natalem D. Jesu Christi, varii generis carmina*. Gand, in-12. — 4^o *Epigrammata jocososa*. Ouvrage inédit dont Sweertius possédait le manuscrit.

Aug. Vander Meersch.

Sweertius, *Athenae belgicae*, p. 429. — Valère André, *Fasti belgici*, p. 506. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 647.

GHEILOVEN (*Arnold*), ARNOLDUS DE ROTTERODAMIS, ARNOLDUS THEODORICI, canoniste, religieux de Groenendaël, né à Rotterdam, mort le 31 août 1442. Il fit ses études dans plusieurs universités : à Vienne, à Bologne, où Gaspard Calderini l'accueillit paternellement dans sa maison ; à Padoue, où le célèbre Zabarella le traita comme un fils adoptif et lui fit prendre gratis le bonnet de docteur en droit canon. Arnold se fit, dans ses voyages, une collection considérable de livres dont il enrichit le monastère de Groenendaël ; le catalogue des frères contient cette note, au n^o 43 : *Dominus Arnoldus dictus Gheyloven de Rotterdam, clericus et juris canonici doctor, portavit secum magnam congeriem librorum de jure canonico*.

L'annonce de sa mort est accompagnée d'un éloge de son activité littéraire et de la mention suivante : *Librariam nostram decenter ornavit*. Ses écrits sont nombreux. Un seul, si je ne me trompe, a été imprimé, c'est le *Gnotosolytos* ou *Speculum conscientiarum* ou *conscientiae* (Bruxelles, imprimerie des Frères de la vie commune). La première partie de cet ouvrage de philosophie et de morale,

dont le titre bizarre provient d'une faute de l'imprimeur qui a mutilé ainsi le précepte *Γνώθι σεαυτόν*, a été achevée en 1413 ; l'auteur y traite de *legibus et statutis* et de *peccatis mortalibus* ; la seconde partie a été achevée le jour de la Saint-Servais 1424. On indique encore les ouvrages suivants : *Speculum philosophorum* ; la première partie est désignée comme *Vocabulaire* ; la seconde est connue sous le nom de *Liber Vaticanus*. — *Tractatum de conditionibus scholarum* ou *Manipulus curatorum* ; on le désigne aussi sous le titre de *Somnium Arnoldi doctrinale*. — *Canonicalis expositio super regulam Augustini*. — *Liber visitationum Viridis Vallis*. — *Recollectio consiliorum Joannis Calderini et Gasparis*. — *Lectura super constitutionibus Benedicti XII*. — *Tractatum de contractibus usurariis*, appelé aussi *Fœneratorum confessionale*. — *Speculum collationum juris*. — *Remissorium juris utriusque*, achevé en 1417, révisé en 1429, et qu'on trouve aussi appelé *Concordantia juris*. Ce dernier ouvrage, avec lequel l'avant-dernier pourrait être identique, a joui d'une certaine notoriété et offre un réel intérêt scientifique ; il en existe des exemplaires à Prague, à Breslau, à Cambrai, à Saint-Omer et à Liège. L'avant-propos d'Arnold est précieux au point de vue de l'histoire littéraire du droit canonique. L'ouvrage est dédié au docteur Jean Bont, chancelier du duc de Brabant.

Alphonse Rivier.

Outre Sweert, Sanders, Fabricius : Mastelyn, *Necrologium Viridis Vallis*, p. 162-163. — Oudin, *Scriptores ecclesiastici* (Leipzig 1722), III, 2298. — Foppens, au nom *Arnoldus de Rotterdam*. — Schulte, *Geschichte der Quellen des Canonischen Rechts*, II, p. 438. — Mon article d'Arnold Gheyloven, aus Rotterdam, *Verfasser eines Remissorium juris utriusque und anderer juristischer Schriften*, dans la *Zeitschrift für Rechtsgeschichte*, XII, p. 454-468.

GHEIRTS (*Michel van*), hagiographe, né à Gand, vers 1539, mort à Hesdin le 15 février 1604. Il entra à l'abbaye de Tronchiennes, de l'ordre des Prémontrés, et enseigna successivement la théologie dans divers couvents de son ordre. En 1582, il devint abbé de Dommartin, dans l'Artois. On lui doit plusieurs ouvrages, restés manu-

scrits, entre autres : *Selectæ sanctorum vitæ ex originali fonte petitæ et notis illustratæ*. — 2^o *De viris ex ordine Præmonstratensi, qui relictis litterarum monumentis nomen sibi peperunt*.

Aug. Vander Meersch.

GHÉNART (*Antoine*), savant théologien, né à Visé vers 1522, mort à Liège le 1^{er} mars 1595, fils d'Evrard Ghénart de Sohier, issu d'une famille noble. Il fit de brillantes études à l'Université de Louvain, remporta la seconde place à la promotion générale de 1540, et prit le grade de licencié en théologie. Ayant été ordonné prêtre, le 26 mai 1548, il alla s'établir à Liège où, selon Paquot, il devint professeur de théologie. Le prince-évêque Georges d'Autriche le nomma examinateur synodal et le désigna ensuite, avec Guillaume de Pottiers, prévôt de la cathédrale, pour le remplacer au concile de Trente. Ghénart fut pourvu d'un canonicat à Saint-Lambert, le 10 février 1573; il remplit successivement les fonctions de vicedoyen et d'inquisiteur de la foi. Tous les biographes vantent son inépuisable charité et sa rare modestie, qui égalait son savoir. Il mourut à l'âge de 73 ans et on lui érigea dans la cathédrale de Saint-Lambert un riche tombeau, avec une épitaphe reproduite par la plupart des biographes et due au poète liégeois Jean Polit. Ghénart a publié une bonne édition du *Manipulus curatorum* de Guy de Mont-Rocher, en y joignant un poème inédit sur la messe d'Hildeberty et un : *Ritus celebrandi sanctæ missæ officium juxta morem diocesis Leodiensis*, Antverpiæ, Joan. Bellerus, 1570, pet. in-8^o. Il eut aussi la plus grande part à la meilleure édition de Pierre Lombard, *le Maître des Sentences*, Louvain, Barthol van Grave ou Gravius, 1546, qui fut réimprimé par le même en 1552 et 1557, in-4^o. Le docte Chapeauville a fait l'éloge de Ghénart dans ses *Gesta Pontificum Leodiensium*, t. III, p. 592. H. Helbig.

Foppens, *Biblioth. Belg.*, p. 77. — Paquot, *Mémoires*, édit. in-folio, t. III, p. 237-239. — Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*, t. I, p. 285. — De Theux, *Le Chapitre de Saint-Lambert*, t. III, p. 462.

GHENDT (*Emmanuel DE*), graveur, né à Saint-Nicolas, en 1738, mort en 1815. (Voir DE GHENDT (*Emmanuel-Jean-Népomucène*)).

GHERBODE (*Thierry*), garde des chartes de Flandre, négociateur, etc. Il était petit-fils d'Eloi Gherbode, échevin de la ville d'Ypres, de 1271 à 1300, et appartenait à une famille patricienne dont un des membres accompagna, dit-on, Guillaume de Normandie à la conquête de l'Angleterre et y reçut le comté de Chester. Voué à l'état ecclésiastique, Thierry devint chanoine de Saint-Donat à Bruges, et ses aptitudes le signalèrent à l'attention du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, dont il devint le secrétaire et le conseiller intime. Il rendit de grands services à ce prince et à son successeur. Sûr de sa fidélité et de sa loyauté, Philippe le chargea, en 1388 (n. s.) avec Pierre Blanchet, son maître des requêtes, d'inventorier les chartes de Rupelmonde et, plus tard, appréciant l'importance de la *trésorerie* des chartes et l'utilité qu'il en pouvait tirer pour le soutien de ses droits, il nomma, le 30 septembre 1399, Gherbode garde de ses archives en Flandre, Artois, Rhételois, Limbourg, Outremeuse et Brabant, au traitement de 300 francs d'or, avec la ville de Lille pour résidence. Le début de la commission porte : « Considérant la suffisance de maître « Thierry Gherbode, qui avait longuement et loyalement servi feu monseigneur le dernier comte de Flandre et « depuis lui-même... » Jean sans Peur le confirma dans cette charge, le 9 août 1405, et Philippe le Bon en 1419. Gherbode a laissé un *Mémorial*, conservé aux archives de l'Etat, à Bruxelles, commençant en 1402, finissant en 1414, et indiquant les pièces qui, dans cet intervalle, furent distraites par lui de la trésorerie des chartes d'après les ordres du duc de Bourgogne.

Gherbode fut maître de la Chambre des comptes à Lille, en 1407; c'est en cette qualité qu'on le trouve mentionné dans les comptes de la ville de Bruges en 1416 et 1417. Il figure, en 1404,

parmi les commissaires pour le renouvellement du magistrat en Flandre.

C'est surtout comme négociateur que Gherbode mérite d'être signalé. Les ducs de Bourgogne lui confièrent des missions importantes. A l'avènement de Jean sans Peur, l'horizon se trouble du côté de l'Angleterre; le duc s'efforce de maintenir de bons rapports avec ce pays; Gherbode prend part aux conférences de Calais avec Jean sans Peur, qui le charge ensuite, à intervalles rapprochés, de négocier en faveur de la liberté du commerce flamand. Ces négociations furent longues et laborieuses, qu'on en juge par les dates suivantes. En 1404, 1^{er} avril, le duc donne pouvoir à Gherbode et à quelques autres gentilshommes pour traiter du trafic entre la Flandre et l'Angleterre; le 16 septembre, Gherbode reçoit un sauf-conduit des ambassadeurs d'Henri IV, pour se rendre dans la Grande-Bretagne. Le 19 septembre 1401, le 12 février et le 8 octobre 1405, le 24 mai et le 24 septembre 1406, il est chargé de réclamer une trêve marchande et, le 17 août 1407, de négocier une trêve générale sur mer; le 11 décembre 1407, il doit aborder à nouveau la question commerciale avec les commissaires du roi d'Angleterre; le 4 juin 1408, il doit traiter avec les mêmes d'une trêve marchande ou sûreté générale sur mer pendant trois ans; le 1^{er} janvier 1410, Thomas Picworth écrit à Gherbode au sujet du traité de commerce à conclure; le 28 septembre 1413, pouvoirs sont donnés au Châtelain de Furnes et à Thierry Gherbode pour terminer les différends qui pourraient naître pendant les pourparlers; le 6 avril 1415, Gherbode reçoit pouvoir de renouveler le traité de commerce et de mettre fin aux atteintes contre la trêve marchande de cinq ans; le 24 juillet 1416 nouveaux pleins pouvoirs pour renouveler avec l'Angleterre la trêve marchande et remédier à la violation des trêves précédentes; en décembre 1419 (v. s.) il négocie une nouvelle trêve commerciale.

L'activité de Gherbode ne fut pas moindre dans nos provinces. Il fut

chargé par Jean sans Peur, le 24 octobre 1408, de recevoir, en son nom, avec messire Guillaume Bonnier, les lettres, privilèges et chartes de franchise et de liberté que les Liégeois devaient restituer et rapporter en vertu des conférences de Lille. Il fut chargé, en même temps, de concert avec quelques autres personnages, de répartir l'aide de 220,000 écus d'or destinée à couvrir les dépenses, frais et avances que les ducs de Bourgogne et de Brabant avaient faites pour soumettre à leur obéissance le pays de Liège. Lorsque en 1411, les Gantois réclamèrent, menaçants, l'abolition des lettres restrictives de leurs libertés de 1407, Thierry reçut l'ordre d'extraire de la trésorerie de Lille ces lettres néfastes, lesquelles, dit-il dans son *Mémorial*, « furent deschi-rées pièce à pièce et les sceaulx arraciés par les Gantois, » Dans un procès important que Philippe le Bon eut à soutenir comme seigneur d'Oudenbourg, qualité qui lui était contestée, Thierry Gherbode se mit à la disposition du magistrat de la ville et rapporta de Rupelmonde deux pièces dont il délivra copie sous sa signature et d'où il résultait que « le comte Louis avait « acheté la ville d'Oudenbourg avec « d'autres seigneuries spécifiées dans « lesdites pièces à Isabelle, alors « ca- « mérière de Flandre et dame d'Ouden- « bourg. » Il reçut pour son labeur et les services qu'il avait rendus à la ville douze écus d'or.

Gherbode mourut dans un âge avancé; la date de son décès ne peut toutefois être précisée, malgré l'épithaphe suivante qui existe encore dans la chapelle de Saint-Jean de l'église paroissiale de Verwick :

Hier licht Mher Thierry van Gherbode, raed myns geduchten heere van Bourgoin-gnien, grave van Vlaenderen, die stierf in 't jaer ons Heere als men schreef MCCCCXIX, den 14 in lauwe.

Cette date est évidemment fautive; la pierre sépulcrale dont il s'agit a été posée probablement à une époque postérieure et renferme, par ce motif, une erreur; Thierry Gherbode n'est pas

mort le 14 janvier 1420 (n. s.), car il a signé de sa main le compte de la ville d'Oudenbourg, clôturé le dernier jour de février 1420 (n. s.). De plus, il se rendit à Rupelmonde, le 11 octobre 1420, accompagné de Jean Moenac, clerc de la ville d'Oudenbourg, pour y faire les recherches mentionnées plus haut. Son successeur Jean de la Ketulle fut nommé par Philippe le Bon, le 28 janvier 1422 (n. s.). » Comme par le trespas de feu nostre amé et féal conseiller maistre Thierry Gherbode.... naguere trespasé ainsi que entendu avons..... » dit le diplôme de nomination. Il n'est pas vraisemblable que le duc de Bourgogne ait laissé vacant pendant deux ans un poste important. Il est donc certain que la mort de notre Gherbode a eu lieu entre ces deux dates; peut-être les deux derniers chiffres du millésime de l'épithaphe doivent-ils être transposés et faut-il lire XXI au lieu de XIX.

Un autre Thierry Gherbode, homme d'armes de Philippe le Bon, fut armé chevalier en Zélande, en 1424, et tué, peu après, au siège de Harlem.

Emile de Borchgrave.

Archives de Lille. — Gachard, *Rapport sur les Archives de Lille.* — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, t. 1^{er}. — Feys et Vande Casteele, *Histoire d'Oudenbourg.* — Saint-Genois, *Inventaire des chartes des comtes de Flandre.* — Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne.* — Kervyn de Lettenhove, *Le Livre de trahison de France envers la maison de Bourgogne* (collection de Chroniques belges inédites), 1873. — Regnier, *Fœdera*.

GHERIN ou GHERINX (*Albert*), compositeur et maître de chapelle de la collégiale de Saint-Martin au Mont, né à Liège dans la première moitié du xvi^e siècle; décédé, vraisemblablement, au commencement de la seconde moitié. Il était oublié lorsque, en 1817, M. de Villenfagne le rappela au souvenir de ses compatriotes, en lui consacrant, d'après un manuscrit de Louis Abry, quelques lignes dans ses *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège* (t. II, p. 360). Par malheur, l'estimable écrivain ne lut pas attentivement le texte qu'il avait sous les yeux;

au lieu de le transcrire, il l'interpréta à sa manière, et dénatura le nom de Gherin en celui de Gheine. Depuis lors cette erreur reproduite à l'envi par les biographes s'est perpétuée. Il y a soixante-cinq ans que cela dure : il est temps de restituer à Gherin son véritable nom.

On n'a que peu de renseignements sur la vie et les travaux de cet artiste; on ne saurait même fixer avec précision l'époque de sa naissance, ni celle de sa mort. Toutefois, l'on sait qu'il fut ami et familier de Gilles Henne (*Ægidius Hennius*), chanoine-chantre de l'église Saint-Jean Evangéliste, et que ce fut sous la direction de ce savant musicien qu'il se perfectionna dans l'art de la composition. En supputant le temps du noviciat artistique de Gherin, et celui où des relations intimes, amicales, s'établirent entre lui et son maître, on remonte jusqu'aux premières années du xvi^e siècle; le chanoine Henne mourut sexagénaire dans le courant de 1647.

Notre jeune compositeur se fit connaître par des morceaux religieux d'une facture et d'un style distingués, qui lui valurent les suffrages les plus flatteurs. Ses œuvres, dit Abry, son contemporain, étaient recherchées avec empressement; plus d'un artiste les prit pour modèles. Par la suite, Gherin obtint le poste de maître de musique de l'église Saint-Martin au Mont. Il occupait cet emploi, quand une mort prématurée vint briser sa carrière : jeune encore, il succomba aux suites d'une blessure qu'il s'était fait au pied. Aucun de ses ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous; restés manuscrits, ils se sont éparpillés, perdus; de là le silence qui a régné sur son nom et sa mémoire. On a prétendu que, lors de son décès, des confrères peu scrupuleux avaient dérobé ses compositions et s'en étaient attribués la paternité. C'est une assertion qui ne repose sur rien de plausible.

Ajoutons, en terminant cette succincte notice, qu'il existait jadis un portrait de Gerinx (*sic*), chanoine de la collégiale de Saint-Martin, peint par le célèbre Gérard Douffet. Il est assez pro-

bable que ce portrait n'est autre que l'image authentique de notre maître de chapelle.

L. Terry.

Les Œuvres curieux des Sçavants de la nation liégeoise. (Met. d'Abry, n° 372 de la Bibliothèque de l'Université de Liège.) — *Les Hommes illustres*, etc., par Louis Aubry. Liège, 1863. — *Recherches sur l'histoire*, etc., par M. de Villenfagne. Liège, 1817, t. II; et à la suite de cet auteur, Dewez, Delvenne, de Becdelièvre, Delvaux, etc.

GHÉRIN (*Jacques*), ou **GHERINUS**, exerçait la médecine à Anvers vers le milieu du xvr^e siècle. Il avait su acquérir une grande réputation dans son art, et devint médecin pensionnaire de la ville. On possède de lui un traité écrit à propos de l'épidémie qui ravagea la Hollande méridionale en 1555. Ce livre fut, paraît-il, publié en flamand, cependant nous n'en connaissons le titre qu'en latin : *Tractatus de præservatione ac curatione pestis anno 1555 Gorcomii, Worcomii et Ultrajecti grassantis*. Ex-cudit Antverp. a° 1597, typ. Guil. (ou Petri) a Tongris, 8°. Peut-être est-ce une traduction latine de l'original.

Docteur Victor Jacques.

Eloy. *Dictionn. historique de la médecine*, 1778, t. II, p. 346. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 514. — Sweertius, *Athenæ belgicae*, p. 364. — Piron, *Levensbeschryving*, enz. byvoegsel.

GHERINGH (*Antoine*), et non **GHERING** (Jean), comme les biographes l'ont jusqu'ici improprement nommé. Cet artiste peintre, né, croit-on, à Anvers, y mourut en 1667-1668. La date de sa naissance est inconnue. Il peignit des intérieurs d'église, des sujets d'architecture et travailla avec van Ehremerbergh. Jérôme Janssens, dit le Danseur, étoffa plusieurs de ses tableaux. Gheringh fut reçu franc maître de Saint-Luc, à Anvers, en 1662-1663. Sa dette mortuaire ne fut point payée : il décéda pauvre, comme le constatent les registres de la corporation. Le musée de Vienne possède de lui un *Intérieur d'église des jésuites à Anvers*, tableau qui y fut déposé lors de la suppression des jésuites, en 1776. Cette toile est signée : J. Gheringh. A° 1665.

Le musée de Dresde montre de lui

un *Intérieur d'église*, que nous croyons pris à Anvers.

Ad. Siret.

GHERINX (*Philippe*), médecin, né à Saint-Trond en 1549, mort à Liège le 11 novembre 1604. Voir **GERINX** (*Philippe*).

GHERSEM (*Gery* ou *Gaugeric DE*), **GERCHEN** ou **GHESTEN**, musicien, mort à Tournai, le 25 mai 1630. Georges de la Hèle, célèbre compositeur anversois, fut son maître et l'emmena en Espagne afin de l'attacher à la chapelle royale de Madrid, dont Philippe II venait de lui confier la direction. Il semble que les avantages dont Ghersem jouissait en Espagne ne lui firent point oublier son pays natal; en effet, il sollicita l'autorisation d'entrer au service des archiducs Albert et Isabelle, qui le nommèrent maître de chapelle de la cour de Bruxelles, fonctions qu'il garda pendant plusieurs années.

Notre artiste fut tenu en grande estime par ces princes et pour lui en donner un témoignage, ils le pourvurent d'un canonicat à Tournai, en vertu du droit de régale, pendant la vacance du siège. Ils lui donnèrent une nouvelle marque de leur faveur en écrivant la lettre suivante au magistrat de Tournai (Pinchart, *Archives des arts*) : « Les archiducs, etc. Gery de « Ghersem, maître de la chapelle de « nostre oratoire, supplie qu'en considération des longs services qu'il a « rendus en la chapelle royale de feu « Sa Majesté, et lesquelz il continue en « la susdicte qualité, il nous pleust de « faire affranchir de tous logemens de « guerre une sienne maison audict Tournay; nous avons bien voulu advertir « par ceste qu'aurons pour service agreable que teniez icelle maison « exempté desdicts logemens, si aulcunement faire se peult. Alant, etc. « De Bruxelles, le xe de décembre « 1607. »

On doit à Ghersem, cité avec éloge par Cerone, des messes, des motets et des *Villancicos*, pour les fêtes de Noël et des Rois, imprimés en Espagne. Il mourut

et fut inhumé, avec épitaphe, à Tournai dans les Carolles.

Aug. Vander Meersch.

Lemaistre d'Anstaing, *Histoire de la cathédrale de Tournai*, t. II, p. 303. — Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e édition.

GHESCHIER (*Pierre*), poète flamand du XVII^e siècle et curé du Béguinage de Bruges; il y publia l'ouvrage suivant : *Antonius à Burgundia. De We-reldts proefsteen ofte de ydelheydt door de waerheyd beschuldigt... met nederlandsche dichtten verlicht*, door Petrus Gheschier, pastor in Brugghe. Antwerpen, 1643, in-4^o, avec gravures. C'est une imitation libre d'un poème latin composé par Ant. à Burgundia, et dédié à l'évêque d'Ypres; non dépourvue de mérite; elle rappelle la manière de Cats; la versification en est claire, coulante et assez correcte.

Aug. Vander Meersch.

Wilsen Geysbeek, *Biographisch woordenboek*. — Willems, *Verhandeling*, t. II, p. 89. — Huberts, Elberts en Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Nederl. letterkunde*, Deventer, 1878.

GHESQUIÈRE (*Joseph-Hippolyte*), hagiographe, historien et numismate, fils d'Alexis-Ignace et d'Antoinette Raemdonck, né à Courtrai le 27 février 1731, mort à Essen, en Prusse, le 23 janvier 1802. Après avoir terminé ses humanités chez les jésuites de sa ville natale, il suivit le cours de philosophie à l'Université de Douai. Puis admis au collège des jésuites à Malines (16 octobre 1750), il s'y distingua par son zèle et son application, de manière à pouvoir prononcer promptement les vœux exigés par l'ordre dans lequel il était entré. De Malines il revint, dans le but de répéter sa rhétorique, à Courtrai, d'où il passa de nouveau à Malines, puis à Bruxelles afin d'y enseigner les humanités dans les collèges de la compagnie. A Louvain, Ghesquière suivit le cours de théologie et y soutint sa thèse, le 16 décembre 1761, contre le docteur Maugis. En 1762, il fut associé aux hagiographes ou bollandistes chargés, dans la maison professe d'Anvers, de publier les vies des saints destinées au tome premier du mois d'octobre; ce volume parut en 1765. Il prit aussi une part active à

la rédaction des trois volumes suivants, les seuls qui parurent encore avant la suppression de la compagnie. Dans cet ouvrage Ghesquière introduisit l'élément archéologique, peu cultivé jusqu'alors par les bollandistes, ses prédécesseurs. Le musée Bellarmini, institué à Malines en vue de combattre le jansénisme et le molinisme, n'avait plus de raison d'être depuis la cessation des disputes introduites dans le pays par les partisans de ces doctrines. Ce musée et ses revenus ayant été transférés à la maison professe des jésuites d'Anvers, ceux-ci concurent l'idée d'en employer les fonds à la publication des *Analecta Belgica*; le prospectus de cette entreprise, dont Ghesquière fut le chef, parut en mai 1773, quelques mois à peine avant l'anéantissement de la compagnie de Jésus en Belgique.

Au moment de cette suppression (13 septembre 1773), Ghesquière, épuisé par une vie austère et un travail trop assidu, se trouvait malade à la campagne; il ne fut pas mieux traité par les agents du gouvernement que ses collègues, soupçonnés d'avoir recelé quelques objets de la maison professe; malgré sa maladie, il dut se présenter au collège, où il arriva affaibli et atterré par la conduite des agents précités. Son mal augmenta à tel point, que, de l'avis du médecin, on dut de nouveau le transporter à la campagne pour y refaire ses forces. Ces circonstances engagèrent la commission, chargée par le gouvernement de la direction des affaires de la compagnie supprimée, de déclarer « qu'en égard à » l'érudition et aux connaissances distinguées de Ghesquière, il lui accordait la permission de se retirer à la » campagne. » Cette commission, appelée *Comité jésuitique*, se décida d'autant plus volontiers à prendre cette mesure, que les hagiographes ne s'occupaient point, disait-elle, des affaires temporelles de la compagnie, et ne pouvaient rien connaître des recels. Néanmoins, Ghesquière n'obtint sa liberté complète qu'après avoir déclaré, sous serment, qu'il n'avait aucune connaissance des recèlements imputés à ses collègues; qu'il dé-

noncerait ces faits, s'il parvenait à les connaître; et enfin qu'il ne quitterait pas le pays. Lorsqu'il fut rétabli de sa maladie, Ghesquière se rendit dans sa ville natale (1775), sans toutefois y choisir un domicile définitif, et sans être soumis à la surveillance des conseillers fiscaux du conseil de Flandre. Le comité l'informa, en outre, qu'incessamment le gouvernement lui ferait connaître ses intentions au sujet de la continuation des œuvres entreprises par les bollandistes. En effet, le gouvernement songea depuis à faire continuer les *Acta Sanctorum*, malgré l'opposition de plusieurs membres de l'Académie royale de Bruxelles et du *Comité jésuitique*. Ghesquière ne fut pas nommé cependant au nombre des bollandistes désignés pour continuer leur important travail, et établis dans l'abbaye de Caudenberg (décret du 19 juin 1778) : il fut nommé historiographe ou directeur des *Analectes Beligiques*, dont le gouvernement avait décidé l'entreprise. A ce titre, il fut chargé d'extraire des *Acta Sanctorum*, de la bibliothèque des hagiographes et de la collection du musée Bellarmini, les faits pouvant servir à la publication des *Analecta Belgica*. Il devait, en outre, mettre en ordre, dans un catalogue raisonné, les mémoires et notices demandés aux maisons religieuses, sur les documents déposés dans les archives et bibliothèques de ces établissements et destinés aux *Analectes*. Un comité, dont Ghesquière devenait membre et secrétaire, devait préparer les travaux; en cette qualité il proposa un plan nouveau de la future publication des *Analectes*, et du projet de former à l'abbaye de Caudenberg une société littéraire, chargée de publier l'histoire des Pays-Bas et un recueil d'archéologie relatif à cette histoire. Ghesquière attachait surtout une grande importance à la numismatique, dont il avait fait une étude approfondie; avec le secours de sa famille il avait formé un cabinet de monnaies. S'il n'a pas découvert ni développé la loi de l'imitation des types monétaires au moyen âge, il l'a devinée en quelque sorte, invoquant parfois à l'appui des attributions de

certaines monnaies l'existence de pièces ayant des types semblables.

Tous ces projets de Ghesquière tombèrent par suite de la parcimonie du gouvernement, de l'antagonisme de l'Académie de Bruxelles qui désirait faire elle-même ces publications et de l'opposition du *Comité jésuitique*. Pour mieux réussir dans son projet de publication, l'Académie s'associa Ghesquière (12 octobre 1780), en dépit des obstacles suscités par certains membres influents. Gérard surtout lui fit une guerre acharnée, par suite de certaines dénonciations adressées d'une manière indirecte par Ghesquière au gouvernement à propos de la bibliothèque du musée Bellarmini. Lorsque, au mois de mai 1781, l'expéditeur reçut de Gérard les livres de cette collection, il en fit le récolement au moyen du catalogue dressé par ordre du conseiller Vandereruyce, commissaire royal, chargé de diriger les affaires de la maison professe d'Anvers au moment de la suppression de l'ordre des jésuites. Cette opération révéla la disparition de plusieurs volumes rares et précieux, et des mutilations d'un grand nombre d'ouvrages, dont Gérard avait été le dépositaire. Des manuscrits précieux, confiés aux historiographes par un savant d'Amsterdam, avaient également disparu. Ghesquière, il est vrai, n'accusa personne; mais le fait n'en fut pas moins imputé à Gérard, sans que le gouvernement voulût s'enquérir de la vérité. Dès ce moment Gérard, Des Roches et leurs amis firent une opposition très vive à Ghesquière et aux jésuites en général. Ils ne voulaient pas, disaient-ils, que l'Académie devînt un nid des enfants de Loyola. Enfin, il fut nommé membre du comité des académiciens chargés de publier les monuments historiques, sous la direction du marquis de Chasteler (décret du 16 mai 1781). C'était, de l'aveu du conseiller De Kulberg chargé par le ministre plénipotentiaire de l'empereur d'examiner l'affaire, le membre le plus influent du comité. « Je dois certainement à l'abbé Ghesquière, disait De Kulberg dans un rapport du mois de

« mars 1781, la justice de dire de lui
 « qu'il joint à des talents et des connais-
 « sances très étendues, beaucoup d'acti-
 « vité et d'ardeur pour remplir avec
 « succès la tâche qui lui est imposée. »
 En qualité de membre de ce comité,
 Ghesquière publia les t. I^{er} à V des *Acta
 Sanctorum Belgii selecta*, qui parurent
 successivement en 1783, 1784, 1785,
 1787 et 1789. L'abbé De Smet lui avait
 été adjoint pour la rédaction des t. III à V.
 Au moment de terminer le t. V, le mar-
 quis de Chasteler insista fortement auprès
 du gouvernement (6 décembre 1788),
 pour qu'il consentit à laisser continuer
 par Ghesquière les trois volumes sui-
 vants, qui devaient paraître successive-
 ment. Il n'en fut pas ainsi; les événe-
 ments politiques en décidèrent autre-
 ment. Le sixième volume, imprimé à
 Tongres, parut seulement en 1794; ce
 fut le dernier; la conquête de la Belgique
 par les Français suivit immédiatement.
 Ghesquière s'éloigna pour toujours de sa
 patrie; il s'établit à Essen, où il mourut
 pendant son émigration, après y avoir
 rédigé son travail sur David, imprimé
 à Dortmund. Au milieu de ces travaux,
 il avait été chargé par le gouvernement
 autrichien de dresser le catalogue des
 manuscrits trouvés dans les établisse-
 ments religieux supprimés par Joseph II,
 projet qui fut abandonné par suite du
 peu de soin que l'Etat prit de ces monu-
 ments littéraires. Malgré ses occupations
 multiples, Ghesquière trouva aussi le
 temps de se mêler aux disputes sur
 l'origine des dîmes, soulevées par l'avo-
 cat d'Outrepont, et à combattre les
 tendances du parti Vonckiste.

Les publications de notre savant sont
 les suivantes : *Theses theologiae duae cum
 responsionibus totidem*. Louvain, in-8°;
 sa part à la rédaction des t. XLVIII,
 XLIX, L et LI du mois d'octobre des
Acta Sanctorum. — *Prospectus operis
 quod inscribitur Analecta Belgica*. An-
 vers, 1773, in-4°. Un second prospectus
 de cette publication fut encore lancé.
 — Dissertation sur l'auteur du livre
 intitulé : *De l'Imitation de Jésus-Christ*,
 Versail, 1775. — *Dissertation de l'abbé
 Ghesquière, historiographe de S. M.*

*I. R., sur les différens genres de mé-
 dailles antiques*. Nivelles, 1779, in-4°.
 — *Lettre de M. J. G. à M. l'abbé Tu-
 berville-Needham*, dans l'*Esprit des
 Journaux* de 1774. — Ghesquière ré-
 clama contre la publication donnée à sa
 lettre sans son aveu, *ibid.*, août 1779.
 — *Réflexions de M. l'abbé Ghesquière sur
 deux pièces relatives à l'histoire de l'im-
 primerie*, publiées dans l'*Esprit des
 Journaux*, de novembre 1779 et janvier
 1780. Une seconde édition en fut im-
 primée à Nivelles en 1779. — *Disserta-
 tion sur l'authenticité de la Charte de
 fondation de l'abbaye d'Auchy*. Paris, s. d.
 — *Catalogus numismatum nummorumque
 tam veterum, tam recentiorum, quos col-
 legit regius princeps ac dux Lotharingæ
 Carolus Alexander*. Bruxelles, 1781,
 in-8°. — *Observations historiques et cri-
 tiques sur une brochure ayant pour titre :
 Examen de la question, si les décimateurs
 ont l'intention fondée en droit de la dîme
 des fruits insolite en Flandre*. Bruxelles,
 1780, in-12°. — *Lettres historiques et
 critiques, pour servir de réponse à l'Essai
 historique sur l'origine des dîmes*. Utrecht,
 1784. — *La vraie notion des dîmes, ré-
 tablée sur les principes de la jurispru-
 dence canonique et civile, sur la doctrine
 constante de l'antiquité, sur l'usage non
 interrompu des juifs et des chrétiens*.
 Liège, 1785. — *Prospectus operis, cui
 titulus : Acta Sanctorum Belgii selecta*.
 Bruxelles, 1782, in-4°. — *Acta Sancto-
 rum Belgii selecta*, t. I à V. Bruxelles,
 1783, 1784, 1785, 1787, 1789. Le
 tome VI Tongerloo, 1794. — *Mémoire
 sur un dépôt de médailles romaines déter-
 rées à Waereghem*, lu à la séance de l'Aca-
 démie de Bruxelles du 7 février 1782.
*Mémoire sur l'authenticité d'un diplôme,
 que Miræus n'a point connu et qui méri-
 teroit d'être placé dans un supplément au
 recueil de Miræus*, lu dans la séance de
 l'Académie du 6 décembre 1781. —
*Mémoires sur trois points intéressants
 de l'histoire monétaire des Pays-Bas*.
 Bruxelles, 1786, in-8°. — *Dissertatio
 geographico-historica de majoribus populis,
 ante imperatoris Cæsaris Augusti impe-
 rium, Belgii hodierni incolis*; dans les
 mémoires de l'Académie de 1775, —

Observations sur la notice des Gaules, publiée par le P. Sirmont; dans les mémoires de l'Académie de 1788. — Une édition de la *Description de la Gaule Beligique*, par Wastelain. — *Première liste de diverses anciennes éditions faisant partie du cabinet de M. l'abbé Ghesquière*. Vers 1789. — *Notion succincte de l'ancienne constitution des provinces Beligiques*. Bruxelles, 1790, in-8°. — *David propheta, David doctor, David hymnographus, David historiographus seu psalmi prophetici*. Dortmund et Essen, 1800, in-8°; des éditions en ont été imprimées à Gand, 1824, et à Venise, 1825: — *Lettre de Ghesquière à Corneille de Bue*, de 1777, concernant la continuation des *Acta Sanctorum*. Paris, 1850. — Lettres de Ghesquière et de Feller, imprimées dans le *Bibliophile belge*, t. IV. — Notice bibliographique de deux anciens livres de M. l'abbé Ghesquière, dans l'*Esprit des Journaux*, de juillet 1780.

Ch. Piot.

Acta Sanctorum, t. VII, d'octobre, prolégomènes. — Delmotte, *Notice sur le marquis de Chasteler dans les Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, t. IV. — De Reiffenberg, *Introduction à la Chronique de Philippe Mouskés*. — *Messenger des sciences historiques*, 1835, p. 200 et suiv. — *Bulletin de la Commission d'histoire*, 1^{re} série, t. I, p. 48 et suiv. — Britz, *Mémoire sur l'ancien droit Belgique*, p. 378. — Guérard, *La France littéraire*. — Nouvelle biographie générale, publiée par Firmin Didot. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*. — *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1857. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — Weiss et Busson, *Biographie universelle ou Dictionnaire historique*, par Feller, t. IV. — De Baeker, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, t. I, p. 2102. — Archives de la secrétairerie d'Etat et de guerre, du comité jésuitique et du conseil royal.

GHEWIET (Georges DE), juriconsulte, né à Gand, en 1651, mort à Lille, le 18 juillet 1745. Il était licencié en droit de l'Université de Louvain. Sa longue carrière (94 ans) ne présente aucune particularité qui doive être signalée. Pendant plus de 60 ans, il exerça la profession d'avocat, d'abord au conseil de Flandre, à Gand; puis à Tournai, après que Louis XIV eut établi (1668) un *Conseil Souverain* (Parlement) dans cette ville; enfin, à Douai quand (après la rétrocession du Tournaisis) le Conseil de Tournai fut transféré dans

cette ville, sous le nom de *Parlement de Flandre*. En 1735, il fut revêtu des titres honorifiques de référendaire honoraire de la chancellerie, et de conseiller du roi Louis XV. Il avait épousé Mad. Agnès Pollet, qui lui donna huit enfants, cinq filles et trois garçons.

De Ghewiet était un avocat disert et instruit. Il s'était fait à Tournai, et plus tard, à Douai, une clientèle fort étendue; son nom figure dans plusieurs procès importants jusqu'à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle; il le dit lui-même dans ses *Institutions du droit Belgique*, quand il cite les arrêts qui les ont décodées.

Les occupations que lui donnait le barreau n'empêchèrent pas De Ghewiet d'écrire quelques ouvrages qui ont dû être accueillis avec faveur par ses contemporains. En voici la liste :

1^o *Ordonnantie van Louis den XIV Coninck van Franckeryck ende van Navarre, om de criminele materien, ghegheven tot S. Germain in Laye, in de maendt van Maerte 1670 ende ghesonden aen den Souverainen Raedt van Doornycke om de selve te doen onderhouden ende executeeren binnen de limiten van syn ressort. Overgheset, ende gedrukt in het vlaemsch met permissie van Syne Conincklike Majesteit. Tot Doornycke, by Nicolas Inglebert, ghesworen boeckdrucker, in den H. Ignatius, 1679, in-12°, 206 pages.*

Cette traduction de l'ordonnance criminelle de 1670 fut faite après l'établissement du parlement à Tournai. On plaidait en flamand devant ce parlement; mais bientôt après, Louis XIV ordonna de n'employer que la langue française; dès lors, dit De Ghewiet, ma traduction *n'eut pas de suite*.

2^o *Précis de l'Institution du droit Belgique, par rapport principalement au ressort du Parlement de Flandre*. Lille, L. Prevost, 1722, in-12, 539 pages, et Brux., T'Serstevens, 1733, in-12.

C'est un très maigre résumé du droit en vigueur en Flandre et dans le Tournaisis. De Ghewiet le développa plus tard et le publia sous le titre de :

3^o *Institutions du droit Belgique, par*

rapport tant aux XVII provinces qu'au pays de Liège. Avec une méthode pour étudier la profession d'avocat; par George De Ghewiet, conseiller du roi, référendaire honoraire de la chancellerie, et ancien avocat au parlement de Flandre. Lille, 1736, gr. in-4^o.

Première édition in octavo, revue, corrigée et augmentée. Brux. (1758), chez Jean Moris, imp. et lib., 2 vol. pet. in-8^o.

Il y a beaucoup à retrancher de ce titre. Le Pays de Liège, notamment, n'y figure que par quelques citations des *Observationes*, etc., de Ch. de Méan; j'en dirai autant des XVII provinces, autres que les Flandres, le Tournaisis et le Brabant.

De Ghewiet ne discute pas, il expose sur chaque partie du droit civil, les règles coutumières ou édictales suivies de son temps, et quand il touche à une question plus ou moins douteuse, il se borne à citer les arrêts qui l'ont décidée et les auteurs qui en parlent. Ce sont ces citations assez nombreuses qui font le principal mérite des *Institutions*.

Quant à la *méthode pour étudier la profession d'avocat*, qui se trouve à la suite des *Institutions*, c'est une sèche nomenclature des coutumes générales et des auteurs que doit étudier l'avocat du ressort du *Parlement de Flandre et du Brabant*.

Indépendamment des ouvrages imprimés que je viens de citer, De Ghewiet avait écrit encore un *Commentaire sur la Coutume de Tournai*, etc.

Un *Grand Répertoire de jurisprudence ou Recueil des arrêts du Parlement de Flandre*.

L'auteur cite plusieurs fois ces deux ouvrages dans ses *Institutions*, mais les manuscrits sont perdus.

G. Nypels.

Britz, *Mémoire couronné*. Notice un peu fantaisiste. — Hoefler, *Nouvelle Biographie générale*. Renseignements particuliers obtenus de MM. les archivistes de Tournai et de Lille.

GHIFFENE (Laurent), professeur de l'enseignement supérieur et écrivain, né à Renaix vers 1594, décédé à Louvain le 6 mai 1637. Il était fils de Pierre Ghiffene et de Marie Fourmanoir, et fit probablement ses humanités dans

sa ville natale. En 1611, il vint étudier la philosophie à Louvain et remporta la première place, comme élève du collège du Lis, à la promotion générale de la faculté des Arts, qui eut lieu en 1613. Après s'être appliqué quelque temps à la médecine et à la théologie, il fut rappelé au collège du Lis pour y enseigner la philosophie et remplit brillamment ces fonctions jusqu'au moment de sa mort. En vertu des privilèges de nomination dont jouissait la faculté des Arts, il avait obtenu, vers 1625, deux prébendes canoniales : une de la collégiale de Saint-Hermès, à Renaix, et une autre du chapitre de Thorn, près de Maestricht.

Ghiffene a publié : *Prodidagmata sive logica pars prima, introductoria ad organum Aristotelis*. Lovanii, Joannes Oliverius et Cornelius Coenestenius, 1627; vol. in-4^o de 245 pages, réimprimé chez Corn. Coenesteyn en 1641 (vol. in-4^o de 240 pages).

Paquot pense qu'on peut lui attribuer aussi l'ouvrage suivant : *Præcipue definitiones, divisiones ac regulæ ex logica, physica et metaphysica Aristotelis, in gratiam studiosorum philosophiæ Academicæ Lovaniensis*. Lovanii, Joannes Oliverius, 1630, vol. in-24^o.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 16.

GHIGNY (Charles - Etienne, baron), homme de guerre, né à Bruxelles le 14 janvier 1771, mort le 30 novembre 1844, était issu d'une famille obscure dont le chef était maréchal ferrant à Bruxelles. Le jeune Ghigny s'enrôla à l'âge de 17 ans, dans une des compagnies de volontaires qui furent levées dès le début de la révolution brabançonne. Il servit ensuite dans l'armée du général Vandermersch et, plus tard, fut incorporé dans l'armée française en qualité de chef d'escadron au 17^e régiment de chasseurs à cheval (6 février 1793). La brillante valeur qu'il déploya en toute circonstance lui fit obtenir rapidement toutes les distinctions qui, à cette époque, récompensaient les actions d'éclat. En 1773, la république lui décerna un sabre

d'honneur ; Napoléon le nomma légionnaire dans la Légion d'honneur le jour de la création de cet ordre, l'éleva au grade de colonel commandant le 12^e régiment de chasseurs à cheval, le fit officier de la Légion d'honneur et baron. Toutes ces distinctions avaient été méritées par les services de Ghigny, pendant plus de 25 campagnes qu'il avait faites dans toutes les parties de l'Europe où les armées françaises portèrent successivement leurs aigles triomphantes.

Après la chute de l'empire, le baron Ghigny revint dans sa patrie, fut promu au grade de général le 21 avril 1815 et combattit à Waterloo. Il prit ensuite le commandement de la cavalerie dans la 5^e division militaire, puis le commandement général des troupes dans la province de Liège (1^{er} juin 1824). Le 26 juin 1826 ayant été élevé au grade de lieutenant général, il reçut le 3^e grand commandement dans les Pays-Bas.

Après l'émancipation de la Belgique, en 1830, le baron Ghigny fut confirmé dans son grade de lieutenant général, mais des infirmités résultant des nombreuses blessures qu'il avait reçues à la guerre, l'empêchèrent de conserver longtemps un commandement actif. Il fut mis dans la position de disponibilité en 1832 et pensionné définitivement le 3 juillet 1835.

Le baron Ghigny était commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de 2^e classe de l'ordre militaire de Guillaume et décoré de l'ordre de Léopold.

Baron G. Guillaume.

Archives de la guerre. — Livre d'or de l'ordre de Léopold. — Vignerou, *la Belgique militaire*.

GHISELIN (*Jean*) ou **GHISELAIN**, musicien compositeur, vivait à la fin du x^v^e et au commencement du xvi^e siècle. On manque de détails sur sa vie ; on ne connaît pas même le lieu de sa naissance ; mais Fr. Fétis le croit originaire du Hainaut, où il existe, en effet, encore plusieurs familles portant ce nom.

Glarean donne à ce musicien la qualification de *Symphoneta*, ce qui fait supposer qu'il fut simple exécutant dans l'une ou l'autre chapelle. On a cepen-

dant de lui cinq messes, publiées par Petrucci de Fossombrone, dans la collection intitulée : *Missæ diversorum auctorum quatuor vocibus*. Venise, 1503. Le quatrième livre des Motets de la Couronne, publié en 1503, par le même éditeur, contient aussi des motets à quatre voix, composés par Ghiselin. Glarean, dans son *Dodecachordon*, p. 218, donne un morceau à quatre voix, comme exemple « de l'emploi simultané des » quatre proportions triple, hémiole » de sesquialtère ou diminuée, hémiole » de prolation, et hémiole de temps : » C'est un exemple chargé de difficultés de l'ancienne notation. Le savant directeur du conservatoire royal de Bruxelles constate que Ghiselin écrivait l'harmonie avec beaucoup de pureté, et, ce qui était rare de son temps, avec plénitude.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e édition.

GHISLAIN (*Saint*), abbé, florissait au vi^e siècle. La tradition, quoiqu'elle le fasse descendre d'une famille gauloise ou belge, affirme qu'il naquit et fut élevé en Grèce sur le territoire de la ville d'Athènes. On croit qu'il fit, dans la capitale de la Grèce, ses premières études littéraires, et qu'il s'y fit recevoir comme religieux dans une communauté suivant la règle de saint Basile. Après y avoir longtemps édifié ses confrères par l'exemple de toutes les vertus, et reçu la prêtrise, il se rendit à Rome pour visiter les tombeaux des saints apôtres Pierre et Paul. Au lieu de retourner dans sa patrie, il vint dans les Pays-Bas où il arriva, selon toute probabilité, en l'année 648. Il alla trouver immédiatement saint Amand, qui occupait alors le siège épiscopal de Maestricht ; et une étroite amitié s'établit entre eux à la suite de cette entrevue.

Afin de se sanctifier dans la solitude, Ghislain se retira dans un bois, sur les bords de la rivière la Haisne, dans le Hainaut ; il y bâtit quelques cellules pour lui et pour ses disciples Lambert et Bellire, qui avaient été ses compagnons de voyage. Mais bientôt

des envieux calomnièrent le saint ermite auprès de l'évêque de Cambrai, saint Aubert, sous la juridiction duquel se trouvait l'endroit où s'élevaient les cellules. Le saint évêque manda aussitôt Ghislain, et l'interrogea sur son origine et sur le but qu'il voulait atteindre :

« Je suis Grec de nation, répondit Ghislain, et chrétien de profession, né à Athènes et régénéré par le baptême de Jésus-Christ. J'ai été à Rome et, par ordre de Dieu, je suis venu dans ce pays m'établir sur les bords de la Haisne, dans une terre appelée *Ursi Dongus*, où je travaille de mes mains et où je désire élever un oratoire en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul. Je me proposais de solliciter la permission de Votre Grandeur, mais vous m'avez prévenu en me faisant appeler. » A ces paroles l'évêque exhorta Ghislain à persévérer dans son dessein et lui promit de venir dédier l'église du monastère dès qu'elle serait achevée. Ceci eut lieu, en effet, en 653, en présence de saint Amand.

L'établissement religieux fondé par saint Ghislain prit bientôt des développements considérables, et c'est à lui que la ville de Saint-Ghislain doit son origine et ses accroissements.

Tout en travaillant à la sanctification de ses disciples, le saint ne négligeait pas d'exercer une heureuse influence au dehors du monastère. C'est sur ses conseils que sainte Waudru et sainte Aldegonde résolurent de se consacrer entièrement au Seigneur, et fondèrent des communautés religieuses, l'une dans un endroit nommé *Castri locus*, qui devint plus tard la ville de Mons, l'autre à Maubeuge, ville qui lui doit également sa naissance.

Ghislain mourut dans son monastère vers l'année 685, et y fut enterré dans l'église. Des miracles ne tardèrent pas à s'opérer par son intercession et à amener près de son tombeau un grand concours de pieux pèlerins.

Le couvent fondé par le saint portait primitivement le nom de *Celle des saints apôtres Pierre et Paul*. Il fut détruit par les Normands, vers l'année 881, et

resta en ruines jusque vers 933, lorsque la vie monastique y fut rétablie. Bientôt après, on vit s'élever la célèbre abbaye bénédictine qui subsista, avec grande splendeur, jusqu'à la tourmente révolutionnaire de la fin du siècle dernier.

E.-H.-J. Reusens.

Butler, *Vies des pères*, etc., éd. de De Ram, V, p. 378.

GHISLAIN (*Emmanuel-Joseph*, chevalier, puis baron de Beaumont, St-Quentin), homme de guerre né à Trazegnies, en 1767, mort à Vienne, le 23 janvier 1813. Son père, Nicolas-Joseph Ghislain, bailli de la franche terre et marquisat de Trazegnies, était issu d'une vieille noblesse française. Le jeune Emmanuel fut élevé dans la maison d'éducation de Malines; entra au service, en 1785, en qualité de cadet, dans le 58^e régiment d'infanterie (régiment de Beaulieu), et y obtint le grade de sous-lieutenant dès l'année suivante. Peu de temps après, il passa dans le régiment des dragons de Latour. Sa conduite au combat de Marquin, près de Tournai, le 29 avril 1792, lui fit décerner la croix de Marie-Thérèse. Il dirigeait, ce jour-là, une reconnaissance à la tête d'un faible détachement de son régiment. Pendant que les Autrichiens attaquaient les Français près de Baisieux, il pénétra, de son propre mouvement, dans le village, en chassa l'ennemi et, par cette manœuvre hardie, il protégea la marche offensive de son régiment. Profitant alors du désordre avec lequel les républicains effectuent leur retraite, il les charge avec impétuosité, les disperse complètement, fait de nombreux prisonniers et s'empare de quatre canons, d'autant de voitures de munitions et d'une immense quantité d'effets d'équipement.

Quelque temps après ce fait d'armes, le 27 octobre, il se distingua de nouveau dans un combat contre une colonne française, qu'il dispersa et poursuivit jusque sous les murs de Lille, malgré un coup de feu qu'il reçut dans la bouche.

Pendant la campagne de 1794, il était

chef d'escadron, et se distingua dans les combats auxquels donnèrent lieu les sorties de la garnison de Douai. L'année suivante, il se fit encore remarquer à Frankenthal. La campagne de 1799, en Allemagne, fournit au chevalier Ghislain de nouvelles occasions de déployer sa bravoure. A la bataille de Strockach, l'infanterie française cherchait à déborder le flanc gauche des Autrichiens; Ghislain s'élança sur elle avec quelques dragons, la débusqua et fit de nombreux prisonniers. Il fut mis à l'ordre de l'armée pour cette action d'éclat qui exerça une grande influence sur l'issue de la journée. Les nombreuses blessures dont il était couvert l'obligèrent à prendre sa pension après la paix de Lunéville, mais il n'avait encore que 34 ans, et ne put se résigner longtemps à l'inaction. Lors de la campagne de 1805, il entra en qualité de major au 2^e régiment de cuirassiers. A la conclusion de la paix, il quitta de nouveau l'armée, mais en 1809, on le pria d'accepter, avec le grade de lieutenant-colonel, le commandement d'un bataillon de Landwehr Viennois; il céda, et pendant cette campagne il ne se distingua pas moins qu'autrefois. Aux batailles d'Aspern et de Wagram, notamment, il rendit les plus grands services par l'initiative qu'il sut prendre à propos et par l'énergie qu'il ne cessa de déployer. Après cette campagne Ghislain, qui avait été promu au grade de colonel et de brigadier de la Landwehr de Vienne, reçut de l'empereur d'Autriche le titre de baron, digne récompense des services éclatants qu'il avait rendus pendant plus de vingt-cinq ans de guerre presque continue.

Baron G. Guillaume.

Hertenfelt, *der Militar Maria Theresian orden and Sipine Mitleiden*, Wurzbach. — Guillaume, *Histoire du régiment de Latour*.

GHISTELE (*Josse van*), voyageur flamand, né à Gand, en 1446, mort en 1525. Il était chevalier et seigneur d'Axel, de Moere, de Maelstede, etc. Sa famille, dont Paquot donne la généalogie, se rattachait aux Baudouin de Flandre dès le x^e siècle. Son père, Gérard Van

Ghistele (du bourg situé entre Bruges et Nieuport), était grand bailli de Gand; mais fut chassé en 1451 pour avoir pris trop chaudement les intérêts du duc de Bourgogne. Sa mère, Isabelle ou Elisabeth de Wilde, était fille de Jean de Wilde, vicomte de Zélande, de la maison de Cruyninghen, et avait été quelque temps chanoinesse au noble chapitre de Maubeuge. Josse se mit tout jeune au service de Charles le Téméraire, qui le créa chevalier à la bataille de Saint-Trond, le 27 octobre 1467. Ce prince ayant été tué près de Nancy, le 5 janvier 1477, Van Ghistele retourna à Gand, et fut bientôt élu premier échevin de la *keure* ou du premier banc. Le même honneur lui fut accordé en 1480. Le 15 novembre de l'année suivante, inspiré par la piété et quelque peu aussi par la curiosité née de ses lectures romanesques (par exemple, par l'histoire de *Floris en Blanceflour*), il partit pour l'Asie. Ce fut le 15 septembre 1481 que le chevalier Josse quitta son château de Moere, situé à Zuyddorp, près d'Axel, avec son chapelain Ambroise Zeebout, qui se chargea, à son retour, de la rédaction du voyage. A Aix-la-Chapelle il s'arrêta, non seulement parce qu'il avait à y gagner une indulgence, mais en outre parce qu'il mit du temps à s'y guérir d'un mal de jambe. Arrivé à Cologne, il lut, dans un petit livre contenant la légende des Trois Rois, et qui se vendait dans la cathédrale, « que tous les chré-
« tiens des Pays-Bas qui se rendaient au
« royaume du *prêtre Jean*, avec des ob-
« jets qui avaient touché les reliques des
« Trois Rois, y étaient parfaitement ac-
« cueillis. »

Cela ne fit qu'augmenter son désir de visiter l'Orient. Il se mit en route avec son frère Georges et ses amis Jan Van Vaernewyc et Jooris Palingh. Ils avaient fait ample provision de reliques, de médailles, de certificats et d'objets sacrés. Cette provision s'accrut encore à Rome, où ils arrivèrent après avoir traversé la Bavière, l'Autriche, la Lombardie, la Toscane et les Etats de l'Eglise. De Rome, Josse se dirigea sans retard sur Venise, où il s'embarqua sur une galère

dont le patron, Mathieu de la Tour, le conduisit en Albanie, à Corfou, et enfin à Beyrout.

« Quant à l'Albanie, raconte-t-il, c'est à la désunion qui règne parmi les seigneurs de ce pays, qu'on doit de l'avoir vu passer sous la domination mahométane. Un seul résista longtemps au Croissant, ce fut le fameux Scanderbeg, qui tua autant de Turcs qu'il en existe encore maintenant. » Selon l'esprit du temps, les observations les plus curieuses se mêlent à des crédulités enfantines. Ici, il rencontre un Malinois, François *Tudisco* (c'est-à-dire le Thiois), qui s'enrichit au Caire en travaillant l'or et le cristal ; ailleurs, il décrit un camp de Zingaris ; plus loin, il signale la plaine de Rama, où se battit Godefroid de Bouillon et je ne sais quel village où saint Georges vainquit le célèbre dragon.

En visitant les ports de la Syrie, il dit de Saint-Jean d'Acre : « Cette ville est maintenant perdue, et son commerce aussi ruiné que celui de l'Ecluse en Flandre ; ses palais, ses édifices ne présentent plus qu'un monceau de décombres. » Van Ghistele se joint ensuite à une caravane de chrétiens, telle qu'on en rencontrait alors en grand nombre, se rendant à Jérusalem pour célébrer le Vendredi-Saint. Il décrit les diverses sectes de chrétiens qu'il y rencontre. « Il en est qui s'agitent en cadence, se tenant par la main autour d'un prêtre, qui marche lentement sous un dais et qui tient sur sa tête le livre des Evangiles, orné de pierres précieuses. Ils dansent avec tant de rapidité qu'on dirait un tourbillon. »

Pour visiter Nazareth et quelques autres lieux de la Terre-Sainte, Josse s'adjoint trois mameluks du soudan d'Egypte, chrétiens renégats de Bordeaux. Les détails qu'il donne sur la vie des mameluks rappellent un peu Joinville ; mais il y a bien moins de naïveté. Même remarque au sujet d'un camp de Bédouins. En partant de Gaza pour atteindre l'Egypte, ils faillirent être assassinés par des corsaires catalans. Arrivés enfin au Caire, qu'ils trouvèrent grand

comme leur ville de Gand, ils eurent la faveur d'être reçus par le soudan. Son palais seul est aussi grand que Termonde. Le Nil est un fleuve sans égal et bien digne des Pyramides qui sont ou des sépultures ou les anciens greniers d'abondance du temps de Joseph. « On trouve, dans les ruines dont le pays est semé, des serpents nommé *tirii* et dont on fait la *tériacle* égyptienne des apothicaires. »

Les descriptions des ruines de Thèbes, de Memphis, de Damiette et surtout d'Alexandrie sont encore dignes aujourd'hui d'être relues. Le noble voyageur aime à détailler tout ce qu'il voit dans les *fondigos* ou comptoirs des Vénitiens, des Turcs, des Barbaresques, des Espagnols, des Génois, des Catalans, des Abyssins, des Tartares, des Persans, des Arabes ; car le monde entier y trafique. Les pèlerins gantois n'oublièrent pas de visiter le monastère de Saint-Macaire, grand comme Baudeloo au pays de Waes. »

Après avoir réuni les provisions nécessaires, ils se joignent à une caravane de marchands pour se diriger vers la mer Rouge. Ils visitent le mont Sinai, la Mecque et le royaume d'Aden. Ce fut là que Josse conquît le surnom, qui lui resta, de *grand voyageur*.

D'Alexandrie, au retour, on visita l'île de Chypre, « une des plus fertiles du monde. » La curiosité suggère alors un nouveau voyage en Syrie pour visiter Damas et le Liban. On pousse encore plus loin, et après avoir admiré Alep et Antioche, on se rend en Perse, avec l'espoir d'arriver enfin jusqu'au mystérieux prêtre Jean. Mais Tauris (Tébriz) fut le terme de leur voyage. Les obstacles et les dangers devenaient excessifs, et plus d'un compagnon de Van Ghistele se sentait fatigué, découragé. On renonça donc à voir le prêtre Jean, et l'on se contenta de quelques renseignements sur les sirènes, les pygmées, les salamandres et autres êtres légendaires. Ils parvinrent à louer un navire à Tripoli de Syrie. Après avoir essuyé en pleine mer une assez vive attaque d'un navire corsaire, ils par-

viennent⁶ à Rhodes, qu'ils visitent en détail. Des préparatifs formidables de guerre navale les empêchent d'arriver jusqu'à Constantinople. Ils s'embarquent pour Corfou où ils logent chez les Frères Mineurs. En trois jours et trois nuits, ils font la traversée de Sicile. Ils visitent Syracuse, Palerme, Catane, Messine et même le mont Etna.

Les compagnons ayant tous repris un courage nouveau, on se décide à parcourir les côtes barbaresques. Tripoli, l'ancienne Carthage, et Tunis sont décrits d'une façon très piquante. Il y a là, surtout, le tableau d'une grande chasse au lion qui devait intéresser les esprits alors fort occupés de cette partie de l'Afrique. Revenus en Italie, Josse et ses compagnons traversèrent à cheval le nord de ce pays depuis Gênes jusqu'à Venise. Là, retenus par un procès au sujet des joyaux qu'ils rapportaient d'Orient, ils n'eurent que trop le temps d'étudier par le menu cette curieuse oligarchie. Enfin, s'étant décidés à laisser des mandataires pour les représenter, ils se dirigèrent sur Bâle, descendirent le Rhin jusqu'à Cologne et arrivèrent à Anvers le 24 juin 1485.

Van Ghistele revit enfin son château de Zuyddorp après une absence de quatre ans. Il se mit aussitôt avec son chapelain Zeebout à classer les notes de ce long voyage. Il en sortit une relation divisée en huit livres, et dont la lecture est encore très utile aujourd'hui, mais rien ne fut imprimé du vivant du chevalier. Voici le titre de la première édition qui ne parut à Gand qu'en 1557, chez Henric Van der Keere :

't Voyage van Mher Joos van Ghistele, oft anders 't excellent, groot, zeldsaem ende vremd voyage ghedaen by wylent edelen ende weerden heer Joos van Ghistele, in synen levene riddere, heer van Awele, van Maelstede, ende van den Moere, enz., 't anderen tyden viermael voorschepene van Ghendt. Tracterende van veelderande wonderlycke ende vreemde dinghen geobserveert over dzee in de landen van Sclavonien, Grieken, Turkyen, Candien, Rhodes ende Cypers. Voorts ook in den lande van Beloften, Assyrien, Arabien,

Egypten, Ethiopien, Barbarien, Indien, Persen, Meden, Chaldeen ende Tartarien, metter gelegenthede der selver landen ende meer ander plaeten, insulen ende steden van Europen, Azien ende Afriken, alzo in de prologhe breeder blyckt.

La seconde édition parut en 1557, chez le même imprimeur d'Anvers.

La troisième qui fut annoncée à Gand, en 1572, chez la veuve Salenson, sortait en réalité des presses anversoises de Gillis Van den Rade. Elle forme un petit in-folio gothique, de 383 pages sans les liminaires qui contiennent : 1^o Une dédicace à Philippe de Liedekerke, chambellan de Charles-Quint; 2^o une préface avec un catalogue des auteurs cités; et enfin 3^o deux tables, l'une des matières, l'autre des noms.

Une traduction française parut à Lyon, en 1564, et popularisa le livre. Le chevalier Josse Van Ghistele, à peine revenu en Flandre, était de nouveau *Voorschepen*, c'est-à-dire premier échevin (1486). — Il est élu grand bailli de Gand, le 12 août 1492. Outre ces emplois, il fut encore écouteur héréditaire de Hulst, d'Axel et des Quatre-Métiers (*Ambachten*), ou territoires qui dépendent de ces petites villes. Enfin, il fut successivement conseiller et chambellan de Maximilien, roi des Romains, et de Philippe le Beau, son fils. Il s'était marié avec Marguerite de Raveschoot, fille de Jacques de Raveschoot et de Josine Villain.

J. Stecher.

Blommaert, *De Nederduitsche schryvers van Gent*. — Paquot, *Mémoire. hist. et litt.*, t. XVIII. — Baron de Saint-Genois, *Les Voyageurs belges*. — J. Vander Haghen, *Bibliographie gantoise*. — Schayes, *Messenger des arts et des sciences historiques de Gand*, année 1836, p. 1-30.

GHISTELE (Kornelis VAN), rhétoricien d'Anvers du xvi^e siècle. On le vantait surtout pour sa grande connaissance du latin. Il paraît s'être beaucoup occupé d'enseignement. Ses traductions originales et poétiques de Térence, d'Horace, de Virgile et d'Ovide, annoncent un excellent disciple de l'humanisme d'Erasme. Il est vrai qu'on a pu lui reprocher de franciser et de latiniser son style pour mieux rendre certaines

nuances de l'antiquité. On connaît, outre ses traductions en vers, un poème flamand sur le *Sacrifice d'Iphigénie*. Voici le titre de quelques traductions de Cornelis Van Ghistele : *Terentius comedien, nu eerst uit den latine in onser duytscher overghesedt*. Antw., 1554, 1596, in-12. — *Satyræ oft Sermones geschreven in latine duer Q. Horatius Flaccus nu eerst duer Cornelis Van Ghistele in onzer duytscher talen overghesedt*. Antw., 1569, in-4o. — *Der Griecaser princersen ende jonckvrouwen clochtige sendttrieven, heroidum Epistolæ, ghenaept, beschreven duer Ovidius ende nu duer C. Van Ghistele overgheset*. Antw., 1559, in-12. (Van Ghistele y a ajouté une dizaine d'épîtres en réponse à celles d'Ovide). — *Die twaelf boeken Aeneas, ghenaept in t' latyn Aeneidos beschreven door Virgilius Maro, nu eerst in onser duytscher talen, duer Cornelis Van Ghistele overgheset*. Antw., 1583, 1589, in-12, avec figures. (Editions nombreuses, même antérieures à 1583.)

J. Stecher.

Cf. Willems, *Verhandeling*, I, 428. — J. Van der Haghen, *Bibliotheca belgica*.

GHISTELLES (les seigneurs de). Les possesseurs de la seigneurie de Ghistellesses ont joué un grand rôle en Flandre, mais nous ne mentionnerons ici que les principaux d'entre eux.

Jean de Ghistellesses, fils aîné d'un seigneur du même nom et d'Isabelle de la Woestine, vivait sous le règne du comte de Flandre Guy de Dampierre; pour des motifs qui sont restés inconnus, il abandonna la cause de ce prince pour s'attacher à celle du roi Philippe le Belet figura parmi les *leliaerts* ou partisans du Lys. Il se trouvait à Bruges le 13 juillet 1301, mais il parvint à fuir. Rentré en Flandre après la paix d'Athies, il fut quelque temps emprisonné par ordre du comte Robert de Béthune, mourut le 28 octobre 1315 et reçut la sépulture dans l'église des Augustins, de Bruges, où on lui éleva un riche mausolée. Il s'était marié deux fois : d'abord à Marguerite, fille de Gérard de Luxembourg, seigneur de Durbuy, puis à Isabelle, dame d'Oudenbourg. Son fils aîné, Jean, périt

à la bataille de Crécy, en 1346. Son petit-fils, Jean, fut l'un des gentilshommes qui défendirent Audenarde contre les Gantois, en 1380. Son arrière-petit-fils, toujours appelé Jean, et surnommé *le grand sire de Ghistellesses*, prit énergiquement la défense de son suzerain, le comte Louis de Male, contre les accusations que Pierre de Craon lui adressa, dans une grande réunion tenue à l'Écluse et à laquelle assistait le roi de France Charles VI. En 1382, le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, lui conserva la confiance que Louis de Male lui accordait, et le comprit au nombre des seigneurs auxquels il confia le gouvernement de la Flandre pendant ses voyages et qu'il appela à faire partie de la chambre des comptes instituée par lui; en 1386, il parvint à apaiser une émeute qui éclata à Bruges contre les troupes françaises, mais, la même année, il fut accusé de complicité dans le meurtre de Walter de Crayenworm, qui avait empêché la conclusion du mariage d'un de ses familiers, Franc De Hamer, avec une jeune fille, appelée Elisabeth Rogiers. Il fut alors condamné à fonder une chapelle et à payer à la veuve et aux enfants du défunt une amende de deux mille francs d'or. On le vit néanmoins déployer un grand luxe dans le tournoi dit *de la Gruythuyse*, qui se tint à Bruges, en 1393; lui et Jean, seigneur de la Gruythuyse, qui l'avaient organisé, y parurent accompagnés chacun de cinquante hommes nobles. Après avoir servi Philippe le Hardi et son fils Jean sans Peur dans une foule d'expéditions et de combats, il décéda en l'année 1414. Son fils aîné, Jean, était mort d'une épidémie au siège d'Auxerre, en 1412, après avoir reçu en fief de Jean Sans Peur la propriété de la ville de Ghistellesses, qui, jusque-là, était restée distincte de la seigneurie du même nom (2 février 1410-1411). Son frère et son héritier, Louis de Ghistellesses, ayant péri, en 1415, à la journée d'Azincourt, la branche aînée de la famille s'éteignit, et son patrimoine passa à d'autres familles. Isabelle de Ghistellesses, cousine des derniers seigneurs de ce nom,

épousa successivement Hugues de Melun, seigneur de Faluy, et Robert de Béthune, vicomte de Meaux; elle n'eut, de ce dernier, qu'une fille : Jeanne, femme de Robert de Bar, comte de Marle et de Soissons, dont la fille unique, Jeanne de Bar, fit passer la terre de Ghisteltes dans l'illustre maison de Luxembourg par son mariage avec Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable de France.

Alphonse Wauters.

De Limburg-Stirum, *Le Chambellan de Flandre et les sires de Ghisteltes*.

GHIZEGHEM (*Heyn van*), compositeur de musique du xve siècle. Il fut chantre et valet de chambre de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, et un biographe (M. le chevalier L. de Burbure) le considère comme ayant été élève d'Ockeghem. Son prénom est, en flamand, le diminutif de *Heynrick* : Henri; quant à son nom, on ne sait s'il était patronymique ou s'il provenait de la localité d'où il était originaire : *Ghyseghe* est un village de la Flandre, situé entre Alost et Termonde.

En 1423, Heyn habitait la ville de Courtrai. Il figure sous la dénomination de « *Henricus de Ghiseghem, incolà hujus civitatis* » dans l'autorisation accordée en cette année pour l'érection, dans la cathédrale de Cambrai, d'une confrérie en l'honneur de Notre-Dame de Grâce. C'est la mention la plus ancienne que l'on ait trouvée du nom de notre compositeur. D'accord avec M. Edmond van der Straeten, nous croyons qu'à cette époque Heyn remplissait un emploi dans la cathédrale de Cambrai. Il est mentionné, en 1468, comme chantre et valet de chambre de Charles le Téméraire, dans les comptes de l'hôtel du duc. On sait qu'il avait fait, avec le compositeur Robert Morton, clerc de la chapelle du prince, un voyage à Cambrai.

Une chanson recueillie dans un manuscrit de la collection des ducs de Bourgogne (appartenant aujourd'hui à la bibliothèque de Dijon) a conservé le souvenir de l'accueil fait, à Cambrai, aux deux musiciens.

Elle dit :

La plus grant chièrre de jamais
Ont fait à Cambray la cité,
Morton et Heyne. En vérité,
On ne le pourrait dire huy mets.

Se sont esté servis de beaux mais
Tout partout où ils ont été.
Encore, je vous jure et promets,
Sur bas instruments, a planté,
Ont joué et si fort chanté
Qu'on les ouy près de mais.

Heyn n'alla pas seulement à Cambrai, car aux archives du Royaume, à Bruxelles, fol. 57 vo du registre 1923, de la chambre des comptes, se trouve mentionné un paiement : « *A Heyne van Ghizeghem, chantre et valet de chambre de Monseigneur, la some de viij livres de gros, pour don à luy fait par Monseigneur en considération d'aucuns services qu'il luy a faiz, et pour soy deffrayer de sa ville de Mons, en Haynaud, où il fu.* »

C'est tout ce qu'on a découvert sur la vie de Heyn. Quant à ses compositions, le nombre de celles qui sont venues jusqu'à nous n'est pas considérable. Le manuscrit de Dijon, que nous avons cité, contient de lui une chanson à trois voix, sur paroles françaises, commençant par les mots : *De tous biens plaine est ma maistresse*; elle est écrite dans le deuxième mode du plain-chant. La collection *Harmonice Musices Odhecaton*, imprimée à Venise, par Petrucci, de 1500 à 1503, renferme trois chansons de notre artiste. L'on trouve dans le livre A de ce recueil, publié en 1501, celle à quatre voix, intitulée : *Amour, Amours*, et une autre à trois voix, intitulée : *A les Regres*. Le livre B, également publié en 1501, contient la chanson à trois voix : *la Regrettée*. La seconde du livre A fut réimprimée en 1538. Aaron cite de Heyn une chanson commençant par les mots : *Dung aultre amor*. Enfin, dans un recueil de chansons françaises de la bibliothèque *Magliabecchiana*, fonds *Strozzi*, cl. XIX, no 178, il existe encore trois compositions du chantre de Charles le Téméraire.

Alphonse Goovaerts.

Aaron, *Trattato della natura et cognitione de tutti gli tuoni*. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Le Glay, *Recherches sur l'église*

métropolitaine de Cambrai. — Stephen Morelot, *De la musique au xve siècle*. Notice sur un manuscrit de la Bibliothèque de Dijon. — Van der Straeten, *La musique aux Pays-Bas avant le xixe siècle*.

GHUENS, peintres. Les comptes de Malines mentionnent quatre peintres de ce nom.

GHUENS ou **GHEENS** ou **GEENS** (*Jean*), qui vivait au xvie siècle; en 1528, il exécuta pour l'hôtel de ville de Malines un *Christ en croix*, entouré de divers personnages. Cette œuvre lui valut 2 livres 10 sous. En 1533-1534, il dessina les modèles des joyaux destinés à être donnés en prix à l'occasion d'un tir et il peignit plusieurs cartels qui figurèrent dans cette circonstance.

GHUENS (*Jacques*), qui exerçait la peinture à Malines en 1558, mais sur lequel on n'a pu recueillir de renseignements biographiques.

GHUENS (*Jean*), dit *Prins* ou *Prinske* (le petit prince). Ce peintre florissait à la fin du xvie siècle et au commencement du xviii^e. Le musée de Malines possède de sa main un très bon tableau : le *Siège de Lierre* en 1595. (Toile. H. 1m,70. L. 2m,35.) L'on y voit, à vol d'oiseau, la place assiégée; devant les remparts de celle-ci sont groupés les guerriers malinois, dont plusieurs sont des portraits. Nous avons décrit cette œuvre en détail, ainsi que d'autres œuvres secondaires de Ghuens dans l'ouvrage indiqué plus loin. En 1589-1590, il leva le plan topographique de Malines, et en 1596, il dressa un plan stratégique de cette ville et de ses environs. Il conduisit les travaux de décoration exécutés à Saint-Rombaut, à l'occasion du service funèbre célébré pour l'âme de Philippe II; il peignit lui-même et dora les blasons, ainsi que les ornements du catafalque. Enfin en 1617, il livra deux plans pour la nouvelle chaise de saint Rombaut.

Jean Ghuens eut de Marie de Mayere, qu'il avait épousée à Malines le 1er janvier 1579, plusieurs enfants. L'un de ses fils, BAUDOUIN GHUENS, baptisé à Saint-Rombaut le 15 avril 1599, devint

peintre. Il avait une autre spécialité : celle d'établir des cadrans solaires, besogne dont il s'occupait encore très habilement en 1672. Emmanuel Néeffs.

Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines, t. 1^{er}, p. 271 et suivantes.

GHUYSET (*Antoine*), écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles en 1615 et décédé à Malines le 10 juillet 1687. Entré dans la compagnie de Jésus en 1650, il enseigna pendant cinq années les humanités et devint ensuite préfet des études. Recteur pendant vingt-cinq ans des collèges de Courtrai, de Bruges et de Gand, il prêcha fréquemment dans sa langue maternelle et consacrait ses loisirs à donner l'instruction chrétienne aux enfants.

On a de lui les ouvrages suivants : 1^o *Corte meditatie op de passie ons Heere Jesu-Christi*. Yperen, J. Vermout, 1683; vol. in-8^o de 148 pages. — 2^o *Troost in het leven ende in de doodt*. Antwerpen, M. Knobbaert, 1683, vol. in-16 de 136 pages. — 3^o *Meditatie voor 't geheel jaer in twee deelen*. Antwerpen, M. Parys, 1684, 2 vol. in-12 de 549 et 450 pages. Cet ouvrage fut réimprimé d'abord à Anvers en 1688, 1694, et une dernière fois sans date; puis à Gand, chez M. Vander Ween, en 1715; enfin une nouvelle édition, revue et retouchée pour le style, a été publiée à Anvers, chez la veuve Schoensetters en 1839, 4 vol. in-18. — 4^o *Historie van Julianus den Apostael*. Yperen, A. De Backer, 1685, vol. in-8^o de 524 pages. — 5^o *Sevenvoudighe ende wonderbaere liefde van Jesus in 't heyligh Sacrament des Autaers*. Antwerpen, M. Knobbaert, 1683, vol. in-12 de 159 pages, réimprimé à Bruxelles, en 1854, par Vandereydt, en 1 vol. in-18. — 6^o *De kennisse syns selfs*. Antwerpen, M. Knobbaert, 1684, vol. in-12 de 177 pages. — 7. *Vertreck van acht daghen voor alle deughtminnende sielen*. Antwerpen, vol. in-16, réimprimé plus tard encore deux fois dans la même ville et traduit en portugais par le frère P. Gérard. — 8. *Vertreck van dry daghen voor alle gheestelycke personen*. Antwerpen,

M. Parys, 1686, vol. in-12 de 91 pages, réimprimé plus tard quatre fois dans la même ville. — 9. *Discursus encomiastici et morales in omnibus festis Jesu Christi... et Mariæ*. Leodii, G. Kalchovius, 1686, vol. in-16 de 279 pages, réimprimé à Anvers, en 1726, chez Al. Everaerts.

On trouve, dans la *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus*, par les RR. PP. De Backer, l'énumération complète et détaillée de toutes les publications du P. Ghuyset.

E.-H.-J. Reusens.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 2^e éd. in-fol., I, col. 2108.

GHYS (*Joseph*), violoniste, né à Gand, en 1801, mort le 22 août 1848. Après avoir reçu des leçons de Lafont, il commença à voyager, à peine âgé de vingt ans, parcourut la France et obtint dans les concerts les vifs applaudissements du public. Dans le cours de ces pérégrinations, il fit à Amiens et à Nantes des séjours momentanés comme professeur de violon. Il recommença ensuite la série de ses voyages et ne rentra dans sa patrie qu'en 1835. Il s'associa à cette époque avec l'habile violoncelliste Servais et ils se rendirent ensemble en Angleterre, où le talent de ces deux virtuoses excita l'admiration. Plus tard, Ghys alla de nouveau se faire applaudir à Paris; puis, en 1837, il visita l'Allemagne, le nord de l'Europe et brilla dans divers concerts donnés à Berlin, Dresde, Leipzig, Prague, Munich et Saint-Petersbourg. Il mourut dans cette dernière ville, emporté par une attaque de choléra.

On doit à Ghys plusieurs airs variés avec accompagnement de quatuor ou de piano, entre autres l'air du *Clair de la lune*, des rondeaux brillants et des fantaisies avec orchestre. Ses ouvrages les plus importants sont : 1^o *l'Orage*, grande étude pour le violon seul, op. 5. Berlin, Schlesinger. — 2^o Sixième air varié (*en mi*), avec piano et orchestre. *Ibid.* — 3^o Dixième air varié (*en la*), id., *ibid.* — 4^o *le Mouvement perpétuel*, caprice de concert, pour violon et quatuor, op. 36. — 5^o *Triste Pensée*, mélodie, et *Pensée*

fixe, grand *agitato* pour violon et piano, op. 37. Berlin, Schlesinger. — 6^o Concerto (*en ré*), pour violon et orchestre, op. 40. Mayence, Schott. Ghys a aussi publié quelques romances, avec accompagnement de piano.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e édition.

GHYS (*Philippe*), poète mystique flamand. Il naquit à Waesmunster, au pays de Waes (Flandre orientale), en 1671. Son père se nommait Josse Ghys, et sa mère Anne de Langhe. Il fit sa philosophie à Louvain, où il conquist la cinquième place au concours. En 1695, il entra dans la congrégation de l'Oratoire. Après des études complètes en théologie, il fut, à titre d'oratorien, nommé vicaire à Saint-Nicolas. La cure de cette bourgade était administrée par des prêtres de l'Oratoire, depuis le mandement du 11 juillet 1652. L'évêque de Gand, Antoine Triest, avait même décidé que le titre de curé appartiendrait de droit au supérieur du couvent de l'Oratoire. Ph. Ghys mourut à Saint-Nicolas, le 12 novembre 1751, après cinquante ans de cure.

On connaît de lui un recueil de dialogues mystiques en flamand, en 2 vol. : *Minnelycke en geleersame tsaemenspracke tusschen den Engelen Bewaerder en de Ziele, handelende van de vier uytersten ende voornaempt middelen, die leyden tot het Rycke Gods*. — Le tome II a pour titre : *Den Engel Bewaerder onderichtende de Ziele in het Geloove, Hope en Liefde, met schoone meditatieën op het lyden Jesu Christy*. (Gand, 1722-1723).

J. Stecher.

Paquet, *Mémoires*, t. X, p. 225. — J. Vander Haghen, *Bibliographie gantoise*, III.

GHYSELERS (*Antoine*), poète flamand, né à Landen, on ne sait en quelle année. En 1507, il prit service dans un régiment de cavalerie autrichien. En cette même année, Charles, duc de Gueldre, assiégea la ville de Tirlemont, dont il se rendit maître; Ghyselers fut fait prisonnier et perdit en même temps le

peu qu'il possédait. Dans ses chansons, il fulmina contre le seigneur de Chièvres, qui agissait au nom du jeune Charles d'Autriche, et l'accusa d'avoir, par sa négligence, laissé tomber la ville de Tirlemont dans les mains de l'ennemi. On ignore si notre soldat poète resta au service ; ce que l'on sait, c'est qu'en même temps qu'il composait ses chansons, il étudia le latin. C'est, sans doute, par suite de cette circonstance que les *Familiares orationes* d'Erasmus figurent dans un manuscrit de ses chansons, fascicule grand in-8°, que possédait le professeur Serrière. Ce volume est un mélange de poésies, de prières, de notes, dans lesquelles sont rappelés les événements du temps ; on y rencontre aussi quelques passages où les percepteurs des impôts, au temps de la minorité de Charles-Quint, sont traités avec peu de ménagement.

Ad. Siret.

Piron, *Levensbeschryving en Byvoegsel*.

GIELÉE (*Jacquemars*), trouvère de Lille, XIII^e siècle. (Voir *JACQUEMARS* *GIELÉE*.)

GIELIS DE MOLHEM, écrivain, XIII^e siècle. (Voir *MOLHEM*.)

GIELEUGEN (*Josse*), artiste peintre et graveur courtraisien, qui vivait en 1545. Dans le Catalogue Van Hulthem, au n° 30187, une note, sur un exemplaire du livre des empereurs de Hubert Goltzius, dit : « Première édition... » les contours ont été gravés à l'eau-forte par H. Goltzius et le fond l'a été en bois par Josse Gietleugen, de Courtrai. » Cet artiste s'appelait Van Gullegheem. Nous ne savons pourquoi son nom a été changé en celui de Gietleugen, sous lequel il est plus connu. Il a également gravé les nombreuses planches sur bois du livre suivant : *Hadriani Junii medici Emblemata. Eiusdem Aenigmatum Libellus*. Antv. ap. Chr. Plantinum, 1585, in-8°. Les travaux de ce graveur justifient la réputation qui lui fut faite au XVII^e siècle. Nous n'avons rencontré aucune de ses peintures ; nous croyons qu'il faut voir en lui, non un artiste pein-

tre, mais un dessinateur graveur attaché à la puissante maison plantinienne d'Anvers.

Ad. Siret.

GIGOT (*Philippe-François-Mathieu*), historien, né à Bruxelles le 7 novembre 1792, mort le 14 juillet 1819. Outre les pièces de vers imprimées dans le recueil de la *Société littéraire de Bruxelles* (fondée au temps où M. Jouy était chef de bureau à la préfecture de la Dyle), Gigot écrivit les ouvrages suivants : 1° *Abrégé de l'histoire de la Hollande, formant aujourd'hui la partie septentrionale du royaume des Pays-Bas*. Bruxelles, 1820, in-8°. — 2° *Anniversaire de la bataille de Waterloo*. Ode. Bruxelles, 1816, in-8°. — 3° *Nouvelle description historique, topographique et critique de Bruxelles*. *Ibid.*, 1817, in-12. — 4° *Les Destinées de la Belgique*, poème. *Ibid.*, 1816, in-8°. — 5° *Encore un tableau de ménage*, comédie en trois actes et en prose. *Ibid.*, 1819, in-8°.

Aug. Vander Meersch.

Bouillet, *Dictionnaire universel et classique d'histoire*. — Michaud, *Biographie universelle*, t. LXV.

GILBERT, moine d'Elnone, chroniqueur, né, au plus tard, en 1030, mort le 7 décembre 1095. Il devint chanoine puis doyen du chapitre de Saint-André au bourg de Saint-Amand, et plus tard, renonçant à son canonat, il se fit moine à l'abbaye d'Elnone, près Saint-Amand. L'abbaye fut incendiée en 1066 ou 1067 ; à la suite de ce désastre, les religieux, dans le but de recueillir des aumônes pour reconstruire le monastère, promènèrent en grande pompe par toute la Flandre la châsse contenant les reliques de saint Amand ; Gilbert assista à cette procession, dont il a fait le récit. Il était fort zélé pour la prédication et a laissé une grande réputation de sainteté. On l'enterra dans le monastère. Ses ouvrages sont : une Histoire des miracles que saint Amand opéra pendant la procession dont nous avons parlé, publiée sous divers titres. Voici celui des *Acta Sanctorum februarii*, t. I : *Historia miraculorum S. Amandi corpore per Franciam deportato : auctore Gilleberto monacho*

Elnonense. Ex Mss Gandensi et Belfortii, collatis cum editione operum Philippi ab Eleemosina. — Expositionem in omnes epistolas S. Pauli. — De incendio Elnonense.

Emile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschrijvingen*. — Paquot, *Mémoires littéraires*. — Foppens, *Bibliot. belg.* — Molanus, *Natales sanctorum*. — *Hist. litt. de la France.*

GILBERT ou GISLEBERT, comte de Luxembourg, passa presque inaperçu dans le x^e siècle, où pourtant la clarté se fait assez vive sur les annales de la plupart de nos familles princières. On a longtemps été en désaccord sur le nom de son père, mais on s'accorde actuellement à le faire naître du comte Frédéric, qui, lui-même, avait hérité le château de Luxembourg et la contrée voisine du comte Sigefroi. Il eut pour frères Adalbéron, évêque de Metz, de 1046 à 1072; Henri, créé duc de Bavière, en 1042, mort dans la Pouille, sans postérité, en 1046; Frédéric, duc de la basse Lotharingie, mort en 1065, beau-père de Henri, premier duc de Limbourg, et de Thierry de Luxembourg, sur lequel on ne sait rien. Parmi ses sœurs on range Ogive, femme de Baudouin à la Belle Barbe, comte de Flandre, qui doit avoir expiré fort jeune, puisqu'elle cessa de vivre en l'an 1030.

Dans la liste des comtes de Luxembourg, on le place d'habitude à la suite de son père, sans mentionner aucun de ses frères. Il est bon de faire remarquer que, n'étant pas l'aîné, il n'a probablement pas eu de suite en partage le manoir construit par Sigefroi sur le bord de l'Alzette, en 963, non plus que l'avouerie des célèbres monastères de Stavelot, de Saint-Maximin et d'Echternach, qui constituait l'une des bases principales de la puissance de sa famille. C'est pourquoi il ne s'est qualifié que de comte de Salm, dans un échange conclu, vers l'année 1035, entre deux des abbayes précitées : Stavelot, dont l'avouerie était échue à son frère Frédéric, et Saint-Maximin, qui reconnaissait alors pour avoué son autre frère Henri, qui ne portait alors que le titre de comte.

Celui-ci semble lui avoir abandonné le

comté de Luxembourg lorsqu'il devint duc de Bavière. Il marqua son élévation nouvelle par une guerre sanglante. Profitant de l'absence de Poppon, archevêque de Trèves, qui était parti pour la Palestine, il se jeta sur les domaines de ce prélat et de son église, y causa de grands dommages et s'empara de plusieurs châteaux. L'archevêque, à son retour, se plaignit en vain à l'empereur Henri III et au pape Benoît IX. Il mourut, en l'an 1046, sans pouvoir obtenir justice. L'abbaye de Saint-Maximin n'eut pas à se louer d'être placée sous la direction de Gilbert, quant au temporel, car l'autorité impériale dut intervenir pour déterminer ses droits et rétablir, autant que possible, les coutumes qui étaient en vigueur du temps du duc Henri le Vieux, oncle, et Henri le Jeune, frère de Gilbert. Les dispositions adoptées à cet égard par les envoyés de l'empereur Henri III, furent solennellement confirmées et promulguées dans une assemblée qui se tint à Trèves, le 30 juin 1056. On ne sait rien de plus du comte Gilbert, si ce n'est que ce fut grâce à son intervention que les religieux de Saint-Vanne, de Verdun, durent de recevoir le corps de Léthard, comte de Longwy, auquel ils attachaient un prix exceptionnel.

Gilbert laissa, entre autres enfants, trois fils : Henri, qui apparaît dans la charte de Huy, de l'an 1066, avec le titre de comte de Luxembourg, et qui mourut jeune, selon toute apparence; Conrad, qui continue la lignée des comtes de Luxembourg et était déjà avoué de Saint-Maximin, en 1065, et Herman, comte de Salm, mort peu de temps après avoir été élevé à la royauté par les adversaires de l'empereur Henri IV.

Alphonse Wauters.

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. III, p. 97 et suivantes.

GILBERT ou plutôt GISLEBERT, dit de *Mons*, chroniqueur du xii^e siècle, décédé en 1225. Il fut élevé à la cour des comtes de Hainaut et devint chapelain de Bauduin V, dit le Courageux. On le trouve mentionné comme tel en l'année 1175; il avait alors vingt-cinq

ans environ. Le zèle qu'il déploya pour la maison de ce prince, son aptitude pour les affaires, son savoir et sa prudence lui valurent bientôt toute sa confiance : Bauduin en fit son secrétaire (1) et l'éleva ensuite à la dignité de chancelier. En cette qualité, il prit part à toutes les grandes actions et à toutes les négociations de son maître, qui, à diverses reprises, le chargea de missions diplomatiques importantes. En 1183, il signe des chartes relatives à l'hérédité du comté de Namur; à la fin du mois de mai de l'année suivante, il se rend pour cette même affaire, avec Bauduin, à la brillante cour de l'empereur Frédéric I^{er} à Mayence. Dans les années suivantes, il accompagna son seigneur dans une foule de courses, de manière qu'il parcourut presque toutes les contrées de l'Europe (2). En 1188 notamment, il négocia au nom de son maître la cession définitive du comté de Namur, auprès d'Henri, roi des Romains, à Erfurt. Pour assurer le succès de cette affaire, il fit don à des officiers de la cour royale, des deux seules prébendes qu'il possédât encore, ayant déjà résigné précédemment deux autres bénéfices à la demande de Bauduin; l'une de ces prébendes consistait en un canonicat de l'église Saint-Pierre de Namur, dont il jouissait dès l'année 1183. Pour le récompenser de ses services et de son dévouement, le comte de Hainaut accumula sur sa tête, suivant un usage abusif très en vogue, de nombreuses sinécures, et lui procura notamment: la prévôté de Mons, c'est-à-dire de l'église Saint-Germain en cette ville; des prébendes dans les églises de Soignies, de Condé et de Maubeuge; la costerie de Sainte-Waudru à Mons et un canonicat à Saint-Aubain à Namur. Il demanda aussi pour lui, à l'évêque de Liège, le titre d'abbé séculier de la collégiale de

Notre-Dame à Namur, ce qui impliquait la qualité de chanoine-tréfoncier de la cathédrale Saint-Lambert à Liège. Il devint ensuite prévôt de cette même collégiale et de Saint-Aubain, enfin, trésorier de Saint-Pierre à Namur. Gislebert est cité pour la dernière fois dans une charte du mois de juillet 1225, relative à l'institution de l'église de Saint-Nicolas-en-Havré (3). Nicolas, son successeur dans la prévôté de Mons, est mentionné dans une charte de janvier 1226 (4). Si l'on combine ces renseignements avec l'inscription suivante tirée de l'obituaire du chapitre de Sainte-Waudru: *Kal. septembris. Obitus Gilberti, prepositi et concanonici nostri*, on peut conclure que notre chancelier mourut le 1^{er} septembre 1225.

Les hauts faits accomplis par son prince, un des plus illustres du temps, l'admiration et l'affection qu'il avait pour lui, inspirèrent à Gislebert la généreuse pensée d'écrire l'histoire de son règne; pour lui donner un cadre plus grandiose, il consigne dans une sorte d'introduction tout ce qu'il a pu recueillir sur les prédécesseurs de Bauduin, en remontant jusqu'à la comtesse Richilde, en 1040. Quoiqu'il déclare lui-même avoir compulsé à cet effet toute espèce d'archives et n'appuyer son récit que sur des documents authentiques, cette première partie de son œuvre, peu développée du reste, n'est pas exempte d'erreurs; de plus, comme le chroniqueur s'y applique principalement à tracer les généalogies des comtes de Hainaut, elle présente assez peu d'intérêt (5). Il en est tout autrement de la seconde partie, exclusivement consacrée au règne de Bauduin V, qui succéda à son père en 1171 et mourut le 17 décembre 1195. C'est à cette dernière date que Gislebert s'arrête, car, après avoir assisté à la mort de son maître, il semble avoir

(1) Dans les chartes, Gislebert est qualifié *cancellarius* en 1178 (lisez 1188?), *secundus notarius* et *clericus* de 1180 à 1183, *notarius* en 1184.

(2) M. Guil. Arndt, dans sa préface à l'édition de Gislebert dans les *Monumenta*, suit notre chroniqueur dans toutes ses pérégrinations.

(3) Cette charte est publiée dans les *Annales du Hainaut*, par Vinchant, édition des Bibliothèques, t. VI, p. 27.

(4) N° 750 du chartrier de Ste-Waudru, à Mons. On a donné à Gislebert le prénom de *Nicolas*, en le confondant sans doute avec son successeur dans les prévôtés de Mons et de Notre-Dame à Namur.

(5) Ces généalogies ont servi de base à la chronique de Bauduin d'Avesnes, qui les continua jusque vers le milieu du XIII^e siècle.

renoncé à la vie politique pour s'adonner exclusivement à ses fonctions spirituelles : c'est avec ses qualités de prévôt de Mons et de Namur, que les chartes nous le montrent constamment dans la suite. Ayant à faire l'apologie d'un prince entreprenant et brave, qui guerroya toute sa vie, considéré en même temps comme un politique habile et présentant, par son caractère loyal, généreux, magnifique, le type le plus chevaleresque de l'époque, notre chancelier avait un beau sujet à traiter. Aussi sa chronique est-elle nourrie de faits et d'appréciations : « L'auteur, dit M. le marquis de Ménéglaise, est sur la scène des événements qu'il raconte, » mêlé aux grandes affaires, en contact avec les sommités sociales, député tour à tour vers l'empereur, les rois de France et d'Angleterre, les grands vassaux. Aussi a-t-il un style net, sobre, tel qu'on pouvait l'attendre d'un homme judicieux, pratique, initié aux agitations de son époque, dans lesquelles Bauduin joue constamment un rôle. Il en fait connaître l'esprit, le mouvement, les principaux personnages, parmi lesquels il place volontiers en relief son héros. » C'est donc à bon droit que l'œuvre de Gislebert est considérée comme une des sources les plus importantes et les plus sûres pour l'histoire de cette période du moyen âge; on conçoit, en effet, combien l'auteur, placé sur un si grand théâtre, instruit par tant de voyages, muri par le contact de tant de hauts personnages, était mieux à même de connaître tout ce qui se passait de son temps, que les moines qui nous ont légué la plupart des chroniques et qui, n'étant pas en position de tout savoir ni de bien apprécier les événements, ne nous transmettent le plus souvent que l'histoire intime de leur monastère ou les bruits vagues du dehors dont l'écho arrivait jusqu'à eux. Jac-

ques de Guise, chroniqueur montois du XIV^e siècle, a copié en grande partie la chronique de Gislebert dans ses *Annales du Hainaut* (1); Gilles d'Orval, Jacques Meyer et d'autres, y ont également puisé.

On ne connaît de la chronique de Gislebert qu'un seul manuscrit; il est du XV^e siècle, probablement incomplet, et passa, pendant la révolution française, du monastère des chanoinesses de Sainte-Waudru, à Mons, dans la bibliothèque nationale de Paris. M. le marquis de Chasteler en publia une première édition, sous ce titre : *Gisleberti, Balduini quinti Hannoniæ comitis cancellarii, chronica Hannoniæ*. Bruxelles, 1784, in-4°. Sans parler des extraits que dom Bouquet inséra dans son vaste *Recueil des historiens des Gaules*, M. Arndt publia pour la seconde fois, avec beaucoup de soin et de science, le texte intégral dans la collection des *Monumenta Germaniæ historica*, tome XXI. Enfin, M. le marquis Godefroid de Ménéglaise en a donné, en 1874, dans les *Mémoires de la société historique et littéraire de Tournay*, tomes XIV et XV, in-8°, une nouvelle édition, avec traduction, nombreuses et savantes notes, glossaire, table des matières, sommaires et index; on peut la considérer comme définitive, tant elle est bien faite. Il est impossible de prodiguer plus de soins pour mettre à la portée de tous les travailleurs, et même des simples curieux, un monument historique qui, précédemment, n'était pour ainsi dire accessible qu'aux érudits (2).

Notre chancelier ne serait-il pas l'auteur des *Gilleberti carmina* publiés par L. Tross dans le *Bulletin du bibliophile belge*, tome VII, page 209 ?

S. BORMANS.

Histoire littéraire de la France, t. XV, p. 429. — De Theux, *Le Chapitre de St-Lambert à Liège*, t. 1^{er}, p. 289, et les différentes éditions de la chronique de Gislebert. — Renseignements de M. Léopold Devillers, de Mons.

(1) Une notice sur la Chronique de Gislebert et sur le troisième volume de l'Histoire de Jacques de Guise, lue par l'abbé Ghesquière à l'Académie de Belgique, en 1780, n'a pas été imprimée (voy. de Reiffenberg, *Philippe Mouskès*, t. 1^{er}, Introduction, p. III, note 2).

(2) On doit toutefois reprocher à l'éditeur sa négligence au point de vue de la correction typo-

graphique; il aurait pu aussi profiter des savantes recherches de M. Arndt pour compléter la biographie de Gislebert. M. Lacroix a publié, d'après un manuscrit sur vélin, une traduction de certaines parties de Gislebert, mais sans faire mention de lui, sous ce titre : *Chronique du Hainaut et de Mons*, 1842, in-4°.

GILBERT VAN EYEN, écrivain ecclésiastique, plus connu sous le nom de **GILBERTUS** ou **GILBERTUS DE OVIS**, né à Gand, probablement vers l'année 1230, mort dans la même ville en 1283. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, au couvent de sa ville natale. Après sa profession, il fut envoyé à l'université de Paris, où il prit le grade de docteur en théologie, certainement avant l'année 1259; il enseignait la théologie en 1265, chez les Jacobins de Paris, au même temps que saint Thomas d'Aquin. Vers la fin de sa vie, il revint à Gand et y mourut.

Il écrivit en latin des *Commentaires* ou *Postilles* sur les évangiles, les épîtres de saint Paul et l'Apocalypse de saint Jean. Ces manuscrits ont été détruits au XVII^e siècle, lors du pillage fait par les calvinistes, au couvent des dominicains à Gand.

E.-H.-J. REUXENS.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 365. — Queulf et Echar, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. I, p. 391.

GILBERT ou **GIBERS**, ou **GERBERS** de Montreuil-sur-Mer, trouvère artésien du XIII^e siècle. Arthur Dinaux cite aussi la forme, *Monstræul*. Gilbert composa le roman de la *Violette*, à la demande de Marie, fille de Guillaume III, comte de Ponthieu, et d'Alix, sœur de Philippe-Auguste. Cette nièce du roi de France avait été mariée, en 1208, à Simon de Dammartin, comte d'Aumale, puis, en 1240, à Mathieu de Montmorency, sire d'Attichy. Elle s'était intéressée à la légende qui fait le fond du roman de la *Violette*, une des plus heureuses fictions du genre appelé roman d'aventures. Le poème de Gilbert de Montreuil a pour héroïne une épouse injustement accusée et à la fin triomphalement réhabilitée, comme dans le roman de la *Comtesse de Ponthieu*, qui remonte au XII^e siècle. C'est, au reste, un sujet favori au moyen âge, comme on peut le voir dans le roman du *Comte de Poitiers*, dans le conte en prose du *Roy Hou et de la belle Jehanne* « aux marches de Flandre-Hainaut », et dans le miracle *Nostre-Dame, d'Ostes, roy d'Espagne*.

L'œuvre de Gilbert de Montreuil eut

une vogue extraordinaire; c'était un récit très dramatique, rempli d'épisodes touchants, et n'ayant rien de la prolixité fatigante des trouvères contemporains. On aimait aussi à y retrouver quelques citations des plus anciennes chansons de gestes, ainsi que l'intercalation de « chansons à carole et de maintes chansonsnettes courtoises », notamment celle de deux jolies pièces du troubadour provençal Bernard de Ventadour. Au XIV^e siècle, on en tira le conte en prose : *Histoire de Gérard de Nevers*, qui, plus ou moins refondue, comme on peut le voir dans le texte imprimé de 1524, figura depuis dans la *Bibliothèque bleue*. L'auteur de cette célèbre légende d'amour composa aussi une *Vie de saint Eloy*, qui n'a pas encore été imprimée.

J. Stecher.

Histoire littéraire de la France, XVIII, 760. — A. Dinaux. *Trouvères artésiens — Roman de la Violette*, publié par Francisque Michel, 1834.

GILBERT DE Tournai, historien du XIII^e siècle. (Voir **GUIBERT DE Tournai**.)

GILDEMYN (*Charles-Ferdinand*), organiste et compositeur, né à Bruges le 18 août 1791, mort le 22 mars 1854. Il fit ses premières études musicales sous la direction de Govaert et étudia ensuite l'harmonie avec Thienpont. Il commença son éducation musicale à l'âge de huit ans, comme enfant de chœur à l'église Notre-Dame de sa ville natale et en devint en 1807 l'organiste, fonction qu'il remplit jusqu'au jour de sa mort.

Lors du concours ouvert en 1716, par la *Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand*, pour la composition d'une cantate célébrant la bataille de Waterloo, sept concurrents se disputèrent les prix et il obtint une médaille d'argent; le jury avait adjugé des médailles d'or à P. Verheyen, de Gand, et à P.-J. Suremont, d'Anvers. On doit à Gildemyn un opéra comique, *Edmond et Henriette ou la Réconciliation*, représenté le 15 septembre 1819 au théâtre de Bruges. De plus, il a publié un *O Solutaris* pour ténor; la réduction au piano d'une symphonie en ut, et a laissé en

manuscrit un assez grand nombre de compositions estimables.

Aug. Vander Meersch.

A. Pougin, *Supplément et complément à la Biographie universelle des musiciens*, par Fr. Fétis. Paris, 1878. — De Busscher, *Précis historique de la Société royale des Beaux-arts et de littérature de Gand*, p. 47.

GILDENHASIUS. Homme de guerre. Né à Gand, en 1597, mort en 1657. (Voir DE HAES Gilles.)

GILKENS (Pierre), jurisconsulte, né vers 1558, à Raremonde, d'une famille de magistrats. Il vivait encore en 1606. Son père était conseiller d'Utrecht; son frère aîné fut conseiller au conseil de Gueldre et mourut chancelier de Gueldre en 1625. Pierre Gilkens fit ses études à Louvain, où il fut élève d'Engelbert De Leeuw (Léonin), et à Douai où enseignait Boëtius Epo; puis il se perfectionna à Padoue, à Bologne, à Pérouse et à Macerata. Après sept ans de séjour en Italie, il revint prendre sa licence à Louvain, et pratiqua au barreau; ensuite, il accepta une chaire de droit civil à l'université de Würzbourg et le titre de conseiller du prince-évêque.

Gilkens était partisan de l'ordre établi. Les agitations politiques et religieuses ont contribué à l'éloigner des Pays-Bas. Ses écrits sont dédiés au prince-évêque de Würzbourg, au prince Ferdinand de Bavière, coadjuteur de Cologne, aux archiducs Albert et Isabelle, au roi Philippe III, à l'empereur Rodolphe III.

Il a écrit sur le droit de propriété, notamment sur la matière des impenses et sur celle de la prescription, tant acquiescitive qu'extinctive, et sur la demeure; il a commenté les principaux titres du Code et le titre des Institutes *De rerum divisione*; en outre, il a composé un commentaire sur l'éthique et la politique d'Aristote (Francfort, 1605) et une dissertation sur ce sujet : *Jurisprudentiam esse scientiam proprie dictam* (aussi Francfort, 1605). Voici les titres de ses ouvrages juridiques : *Commentarii... in L. Adeo, § Ex diverso, ff. DE ACQUIRENDO RERUM DOMINIO, de inadi-*

ficatis solo alieno aut proprio, ex materia aliena aut propria. Accedit plenier de Impensis tractatus... Francfort, 1608. — *Tractatus de usucapionibus et diversi temporis præscriptionibus...* Francfort, 1600 et 1602. — *Commentarii... in titulos ff. et Instit. DE ACQUIRENDO RERUM DOMINIÒ. Accedunt tres Repetitiones... quæ, in modum tractatus, formam alienationis rei ecclesiasticæ, item jus venandi, materiam fructuum persequuntur.* Francfort, 1601-1602. — *Commentarius in tit. Inst. DE RERUM DIVISIONE.* Francfort, 1602. — *Tractatus de mora.* Iéna, 1608. — *Commentaria in præcipuos universi codicis titulos...* Francfort, 1606. Alphonse Rivier.

Foppens. Paquot, VIII, p. 159-163

GILBERT DE BERNEVILLE, trouvère du XIII^e siècle. (Voir BERNEVILLE Gillesbert de).

GILLEMANS (Jean), hagiographe, florissait au X^e siècle et mourut le 8 mai 1487. Il était chanoine régulier de Saint-Augustin au couvent de Rouge-Cloître, près de Bruxelles, où il remplit, pendant quelques années, les fonctions de sous-prieur. Il composa : 1^o *Hagiologium Brabantinorum*, 2 vol. — 2^o *Navale sanctorum*, 2 vol. — 3^o *Sanctilogium*, 4 vol. Tous ces volumes, restés manuscrits, ont été d'un grand secours aux Bollandistes pour la publication des *Acta sanctorum*. E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 647. — Goethals, *Lectures*, II, p. 25.

GILLEMANS (Jean-Paul et non Pierre), peintre de fleurs, de fruits, de légumes, né à Anvers vers 1650 et mort, croit-on, en 1742; frère de Pierre-Mathieu.

Ce peintre distingué fut élève de Georges Van Son, à Anvers, en 1665-1666. Il est désigné comme franc-maître de la gilde de Saint-Luc, ainsi que son frère, en 1673-1674; tous deux sont mentionnés comme fils de maître. Jean-Paul passa quelques années à Paris, où nous ne rencontrons cependant aucune trace de son séjour. En 1713, il alla

s'établir à Amsterdam, où il fut très occupé. Gillemans se noya par accident dans un fossé.

Dès 1647-1648 un Jean-Paul Gillemans, fils de maître, fut reçu dans la corporation des peintres à Anvers : c'était probablement, le père des deux Gillemans que nous citons ici. On a de lui, au musée de Lille, un tableau de fruits signé *J.-P. Gilleman* et non *Gillemans*. Cependant cette dernière leçon a prévalu, à cause des inscriptions données par les *Liggeren* d'Anvers. Jean-Paul possédait un talent des plus remarquables dans la peinture des fruits et des fleurs, qu'il représentait d'ordinaire, plus petits que nature. A la fin du siècle dernier, ses tableaux étaient très recherchés dans les ventes, notamment à celle de Bauckheim faite en 1745, où un tableau de *fleurs, fruits et ornements*, désigné dans le catalogue comme un morceau capital, fut adjugé pour 200 livres. Son frère Pierre-Mathieu, né à Anvers et mort en 1692, traitait le même genre et a laissé la réputation d'un très bon artiste; on ne peut, malheureusement, citer aucune œuvre authentique sortie de son pinceau.

Ad. Siret.

GILLES D'ANVERS, peintre, né à Anvers, en 1535 ou en 1540, mort en 1599. (Voir COIGNET *Gilles*).

GILLES DE CHIN, seigneur du XII^e siècle. (Voir BERLAYMONT.)

GILLES DE HUY, diplomate. Voir au *Supplément*.

GILLES dit D'ORVAL, chroniqueur, naquit dans le pays de Liège, à la fin du XI^e siècle. On lui donna le surnom d'Orval parce que, étant entré tout jeune dans l'abbaye de ce nom, située dans le comté de Chiny, au diocèse de Trèves, il y passa presque toute sa vie comme moine profès. Un érudit, M. Namur, ayant mal lu une note inscrite au premier feuillet du manuscrit original de sa Chronique, a émis l'opinion que son nom de famille était Nonet ou Nonèce. Il était pieux, disent ses biographes, savant, éloquent

et très versé dans la littérature sacrée. Il s'adonna bientôt aussi à l'étude de l'histoire et enrichit la bibliothèque de son monastère d'une copie des deux plus anciens annalistes du pays de Liège, Hariger et Anselme (années 90 à 1048); il crut malheureusement bien faire en modifiant leur texte et en y introduisant certains faits nouveaux qu'il avait rencontrés dans ses lectures (1). Lorsque ce travail fut achevé, les religieux de l'abbaye de Neufmoustier près de Huy, avec lesquels il était en rapport, et particulièrement Maurice, chanoine régulier de cette maison, l'engagèrent à continuer les Gestes des évêques de Liège, en les reprenant au point où s'était arrêté Anselme. Gilles céda à leurs instances. Dans le but de recueillir des matériaux pour son livre, il visita les nombreuses bibliothèques formées dans les grands monastères de notre pays. C'est ainsi qu'il s'arrêta à Malmédy, à Stavelot, à Lobbes, à Gembloux, à Saint-Hubert, à Saint-Laurent, à Saint-Jacques, copiant partout des vies de saints, des annales, des documents de toute espèce; il rentra à Orval chargé d'une abondante moisson. Lorsqu'il coordonna ses notes, il constata qu'il avait recueilli bon nombre de particularités nouvelles, relatives à la partie de l'histoire de Liège déjà traitée par ses deux devanciers. « Hariger et « Anselme, dit-il, ont fidèlement, mais « brièvement écrit les gestes des évê- « ques; ils ont omis, je ne sais pourquoi, « beaucoup de choses dignes de mé- « moire.. » Et afin de compléter leur travail, il charge son exemplaire des deux anciens chroniqueurs de nombreuses notes marginales; lorsque les marges ne suffisent pas, il intercale entre les feuillets du volume de petits morceaux de parchemin couverts d'une écriture très

(1) On sait que, malgré toutes les précautions prises par les savants éditeurs des *Monumenta germaniae historica* (t. VII, p. 434), le texte véritable de Hariger et d'Anselme est encore à publier. Voyez, sur ce point, une note de M. G. Kurh dans les *Bulletins de la commission royale d'histoire*, 4^e série, t. II, p. 377. M. X. de Theux, dans ses *Nouveaux mélanges de Villenfagne*, p. 424, note, signale un manuscrit du texte primitif de ces deux chroniqueurs, plus ancien que celui d'Averbode.

fine (1). Ces additions, tirées de sources différentes, sans lien entre elles, faites un peu au hasard, suivant la place disponible, produisirent une certaine confusion et même quelquefois des contradictions et des erreurs. Ajoutons que, si beaucoup de faits qu'elles relatent ne se trouvaient pas dans Hariger et Anselme, c'est qu'ils étaient empruntés à des écrivains postérieurs et, comme tels, fort sujets à caution. Chapeville qui, le premier, a mis au jour les textes de nos deux plus anciens historiens, avec les additions de Gilles, s'est aperçu de ce désordre; il croit même devoir le faire remarquer à ses lecteurs : *Quædam hic, sicut in aliis plerisque locis, ab Egidio repetuntur, quædam etiam minus certa asseveranter ponuntur, alia non tam historicæ ipsius contextum quam notas ad ipsum sapere videntur; alia denique ab eodem minus latine vel ordinate aut concinne scribuntur.* (CHAPEVILLE, I, 18.)

Ayant achevé cette première, ou plutôt ces deux premières parties de son travail, l'une consacrée à Hariger, l'autre à Anselme, Gilles d'Orval s'occupait, dans une troisième, à continuer l'œuvre de ses devanciers : *ab anno 1048 nostram dignum duximus initium habere portunculam*; il la poursuivit jusqu'en 1247, date de l'avènement d'Henri de Gueldre au siège épiscopal de Liège. Il ne cite aucun fait du règne de ce prince parce que, dit-il, *quid (de eo) scribere debeamus certum nondum habemus*. Il ajoute cependant cette remarque, qu'Henri de Gueldre gouverna la principauté jusqu'à la fin de l'année 1251, *quando calamo silentium imposuimus*. Il résulte de ces passages, que Gilles d'Orval a rédigé son œuvre entre les années 1247 et 1251. Mais il s'en faut de beaucoup que cette œuvre puisse être placée au même rang que celles de Hariger et d'Anselme. Ceux-ci, puisant naturellement aux sources qui se trouvaient à leur portée,

nous ont légué une œuvre propre, une rédaction originale; Gilles, adoptant un système beaucoup plus commode, s'est presque toujours contenté de transcrire presque littéralement divers documents qu'il avait pu recueillir et de les juxtaposer sans la moindre critique dans sa compilation. C'est ainsi que nous trouvons chez lui, en entier ou par fragments considérables, le *Cantatorium sancti Huberti*, les écrits de Sigebert de Gembloux et de Renier, moine de Saint-Laurent, la *Vie de saint Frédéric*, le *Triumphus Sti Lamberti de Castro Bulonico*, anno 1141, la Chronique de Gislebert, chancelier de Hainaut, les annales de *Lambertus parvus*, moine de Saint-Jacques, la vie de saint Albert de Louvain par un de ses quatre chapelains, celle de sainte Odile et de son fils *Johannes abbatulus*, écrite entre 1241 et 1251 par un chanoine de Saint-Lambert et contenant le *Triumphus Sti Lamberti in Steppes*, anno 1213, etc. Il est probable que si l'on possédait encore aujourd'hui tous les manuscrits que Gilles lui-même a pu consulter, on pourrait, d'un bout à l'autre de son livre, indiquer les passages qu'il leur a empruntés, et qu'il ne lui resterait presque rien en propre. Lorsqu'il ne trouvait pas un récit détaillé, il utilisait sans doute une sorte de journal tenu dans l'abbaye même par les religieux d'Orval, au fur et à mesure que des faits intéressants parvenaient à leur connaissance. Nous avons publié dans les *Bulletins de l'institut archéologique liégeois* (tome V, page 186), un fragment de ce journal, que l'on pourrait appeler le *Chronicon Aureavallense*, sur lequel on lit cette inscription : *Gesta pontificum leodiensium a fratribus Aureavallis conscripta* (2); il s'arrête, comme Gilles, à l'année 1247, et l'on peut constater que notre chroniqueur, jusqu'à la dernière ligne pour ainsi dire de son livre,

« cibus per diversa volumina colligentes, loco « competenti annotare curavimus. » *Lettre dédicatoire de Gilles d'Orval au chanoine Maurice*, dans Chapeville, tome II, p. 1.

(2) Une bonne partie de ce journal a passé dans la chronique de Matthias Leewis, que j'ai éditée en 1865 pour la Société des bibliophiles Liégeois.

(1) « Harigerus et Anselmus successive, unus « post alium, usque ad sua tempora partes superiores fideliter sed breviter descripserunt. Et « quia multa relatu digna, nescio quæ de causa, « omiserunt, ne mores et gesta tantorum principum ob negligentiam scriptorum cum sonitu « traderentur in oblivionem, ea quæ a supradictis patribus omissa erant de eisdem pontifi-

n'a fait qu'un centon. C'est ce qui explique le manque de proportions entre les différentes parties de sa chronique, la confusion dans la chronologie (Cfr. Chapeville, II, 252), l'inégalité du style, le mélange des faits authentiques avec les récits les plus fantastiques, tirés notamment de la vie d'Odile. (Cfr. DAVIS, *Notices sur les églises de Liège*, IV, 161.) Aussi l'œuvre de Gilles est-elle peu estimée des érudits ; elle n'est intéressante que pour les passages, assez rares, dont la source primitive est perdue et, dans tous les cas, elle doit être consultée avec beaucoup de circonspection (1).

Lorsqu'il eut achevé son travail, Gilles le communiqua à son ami, le chanoine Maurice, en le priant d'y faire ses observations. Ce volume, envoyé à Huy par l'auteur, est le même que celui qui est encore aujourd'hui conservé au séminaire de Luxembourg ; c'est le manuscrit autographe ou plutôt original, car les fautes grossières que l'on trouve dans le texte prouvent qu'il a été écrit par des secrétaires, peut-être sous la dictée de Gilles. Maurice, après avoir placé en marge quelques notes concernant particulièrement la ville de Huy et l'abbaye de Neufmoustier, le renvoya à son auteur qui, jusqu'à la fin de sa vie, chercha à compléter son œuvre en multipliant les ajoutes et les renvois, en corrigeant, en ajoutant et même en retranchant au moyen du grattoir.

Dans les siècles suivants, la Chronique de Gilles d'Orval, maintes fois copiée, se répandit partout ; il y en eut bientôt un exemplaire dans presque chaque monastère, et de même que l'auteur avait fait à l'égard de Hariger et d'Anselme, les religieux chargèrent ces copies de notes, qui peu à peu entrèrent à leur tour dans le texte, sous la plume des copistes. Ceux-ci altérèrent ainsi tellement la rédaction première, que lorsque

Chapeville voulut éditer cette chronique, il se trouva en présence d'une foule de textes différents. Aussi s'estima-t-il très heureux lorsqu'il découvrit par hasard, à Saint-Hubert, en 1612, le manuscrit qui existe actuellement à Luxembourg (2) et qui servit de base à sa publication (3). C'est d'après lui aussi, sans doute, que M. le Dr Heller donnera une nouvelle édition de Gilles dans les *Monumenta* que dirige aujourd'hui le savant Waitz (4).

S. BORMANS.

Bulletin du Bibliophile belge, 2^e série, t. VII (1860), p. 139. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. V, p. 177. — Chapeville, *Gesta pontificum leodiensium*, t. II.

GILLES DE WALCOURT (le vénérable), fondateur du monastère d'Oignies, naquit vers le milieu du XIII^e siècle et mourut en 1233 au prieuré qu'il avait fondé. Il remplit d'abord les fonctions de chapelain et d'intendant de Werrie, sire de Walcourt. En 1183, des envieux l'accusèrent d'infidélité auprès de son auguste maître et prétendirent qu'il avait caché dans un coffre un trésor, fruit de ses malversations. L'ouverture du coffre constata l'innocence de Gilles : on n'y trouva que des instruments de pénitence et des ornements sacerdotaux. Cet événement l'affecta au point que le séjour de Walcourt lui devint insupportable et qu'il prit le parti de se retirer du monde. Vers la même époque, trois pieux frères, nommés Gilles, Robert et Jean, prêtres comme lui, s'étaient retirés dans un lieu désert sur les bords de la Sambre, auprès d'une chapelle dédiée à saint Nicolas. Cette retraite devint le berceau du célèbre prieuré d'Oignies, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Gilles de Walcourt s'associa à ces trois ecclésiastiques qui, avec d'autres solitaires, se mirent sous sa direction et le choisirent pour prier. On vit bientôt la nouvelle institution comblée des généro-

le *Bulletin du bibliophile belge*, t. XVI, p. 139, et par le P. Goffinet dans les *Annales de la Société historique de Luxembourg*, t. VIII, p. 229.

(3) Cette édition laisse beaucoup à désirer.

(4) Depuis la rédaction de cette notice, l'édition de Gilles d'Orval de M. Heller a paru dans le t. XXV des *Scriptores*. Elle est précédée d'une savante étude sur notre chroniqueur.

(1) Chapeville signale des erreurs et des contradictions dans la Chronique de Gilles d'Orval, notamment, t. I^{er}, p. 106, 132, 137 ; t. II, p. 252. Foullon également, t. I^{er}, p. 80. Villenfagne, dans ses *Recherches*, t. I^{er}, p. 464, fait remarquer que Gilles se trompe même sur la date de la mort de l'évêque Hugues de Pierrepont, en 1230.

(2) Ce manuscrit a été décrit par Namur dans

sités des puissants du siècle, et la chapelle en bois fut remplacée par une église en pierre consacrée par Hugues de Pierrepont, évêque de Liège. Des personnages illustres par leur science et leur sainteté vinrent se ranger sous la direction de l'humble prieur; tels furent Jean de Nivelles, doyen de la cathédrale de Saint-Lambert de Liège, sainte Marie d'Oignies et le cardinal Jacques de Vitry. Le frère Hugo, renommé par ses remarquables ouvrages d'orfèvrerie, vivait aussi du temps de Gilles de Walcourt, et dota le monastère de ces chefs-d'œuvre, qui font encore aujourd'hui l'admiration de tous les connaisseurs. Gilles de Walcourt mourut à un âge très avancé en 1233, ou peut-être un peu plus tard selon le P. Papebrochius.

E.-H. J. Reusens.

Raissius. *Auctarium ad Nates sanctorum Belgii*. — Fisen, *Flores ecclesie Leodiensis*. — De Ram, *Hagiographie nationale*, I, p. 57.

GILLES DE LÉAU, DE LEWES, VAN LEEUW, ÆGIDIUS DE WALACRIA, prédicateur et croisé. Né, croit-on, à Ziericksee vers 1170; mort en 1237. Il fit profession à l'abbaye de Middelbourg en Zélande, y fut ordonné prêtre et reçut l'ordre d'aller prêcher une mission à Léau. Le succès de ses prédications le fit choisir pour curé de cette localité, et c'est de là que, connu précédemment sous le nom de Gilles de Walcheren, il ne le fut plus ensuite que sous celui de Léau, jusqu'à ce que ses exploits guerriers lui eussent valu le surnom de *Blanc gendarme*, qui correspondait bien à sa haute stature, à sa vaillance et à la couleur de son costume de prémontré. Il s'acquît en même temps une grande réputation littéraire par son érudition et par ses connaissances juridiques, qui lui valurent d'être reçu docteur en droit civil et canonique.

Après avoir converti les brigands qui infestaient les environs de Middelbourg, Gilles parvint à persuader aux Blavoelins et aux Ingherikins de mettre fin à leurs sanglantes querelles et de ne plus combattre que les ennemis du nom chrétien. C'était pendant qu'il prêchait en Belgique la croisade de 1215. Il partit

probablement avec les pèlerins flamands, hollandais et rhénans que conduisaient les comtes Guillaume de Hollande et Georges de Wied et qui s'embarquèrent sur la Meuse le 29 mai 1217. Gilles de Léau, qui, suivant l'usage du temps, remplissait un rôle tout à la fois apostolique et guerrier, devint pénitencier du cardinal Pélage, évêque d'Albano. Les Flamands et les deux clans naguère ennemis, qu'il avait déterminés à le suivre, combattirent partout à ses côtés et se distinguèrent avec lui près de Damiette à la prise d'un bateau monté par des Sarrasins. C'est là que Gilles de Léau conquist son titre de *miles*, que les survivants de la croisade traduisirent par *blanc gendarme*. Cet exploit eut lieu le 30 novembre 1218. Le jour même, la ville de Damiette fut investie de tous côtés, et les chroniqueurs rapportent que Gilles y entra le premier, à cheval et la lance au poing. Il écrivit, à cette occasion, une lettre recueillie par Martène, d'après un manuscrit de l'abbaye d'Aulne : « A tous les fidèles chrétiens » du Brabant et de la Flandre, à qui ces « lettres parviendront, Gilles de Léau, » pénitencier du seigneur légat du saint » siège apostolique dans les régions » orientales, salut et prières dans le » Seigneur... » Cette pièce contient des détails sur la prise de Damiette, les pertes insignifiantes des croisés, les pertes très considérables des Sarrasins, le butin de tout genre fait aux « Egyptiens »; elle révèle en même temps les sentiments d'humanité de l'auteur.

Gilles accompagna, sans doute, en 1221, le cardinal Pélage à Rome, où il fut reçu avec grande distinction par le pape, qui ne voulut pas qu'il s'agenouillât en l'abordant; mais lui dit en l'embrassant, qu'un homme qui faisait tant d'honneur à l'Eglise ne devait pas être assujéti à l'étiquette commune. Il suivit aussi, vraisemblablement, le cardinal au congrès tenu à Vérone pour les affaires de la croisade en 1222. En 1226 ou 1227, Gilles fut élu cinquième abbé de Middelbourg, et vers la fin de 1229, abbé de Vicogne, où il introduisit une discipline sévère. Les dernières particu-

larités de sa vie, se rapportent aux prédications éloquentes qu'il fit à Gand contre les usuriers dont cette ville était remplie. Après avoir gouverné Vicogne pendant huit ans, il décéda le 9 mars 1237. « Autant, dit l'*Histoire littéraire de la France*, qu'on en peut juger d'après le seul monument qui nous soit resté du style latin de Gilles de Lewes, on y reconnaît une composition sage et sans enflure; partout le sens en est clair, nonobstant l'enjambement de quelques phrases. »

Emile de Borchgrave.

Annales de Prémontré. — *Chronique de Baudouin de Ninove.* — *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII, p. 452 et suiv. — D'Achery, *Spicilegium*. — Martène, *Thesaurus Anecd.*

GILLES DE FAUCONPIERRE, ou DE FALCONPIERRE (de Falconis Petrá-Falkenstein), prince-abbé de Stavelot et de Malmédy; de grande naissance et de rare vertu, il appliqua tous ses mérites à maintenir l'ordre en son monastère et la paix dans sa principauté. Mû par l'exemple d'Alberon, prince-évêque de Liège, il supprima le droit de mortemain dans les communes de son État où ce droit existait. Son frère Thibaut lui ravit le château de Logne, et il mourut, en 1307, après un règne de vingt-six années.

Renier.

GILLES DE GAND ou ÆGIDIUS A GANDAVO, ainsi nommé du lieu de sa naissance, théologien, philosophe et physicien. Il vivait au XIII^e siècle et était chanoine régulier de Saint-Martin, à Louvain, où l'on conservait encore, avant les troubles du siècle dernier, ses ouvrages manuscrits, en quatre volumes, sur la logique, la physique, la métaphysique, et la morale d'Aristote.

Emile Varenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. Ier. — Fabricius, *Bibl. lat.* — Piron, *Levensbeschryvingen*.

GILLES DE LESSINES, ÆGIDIUS A LESSINIA, DE LESSINIS, LISCINIS, LASCINIIS, etc., ou ÆGIDIUS LUSCINUS, philosophe, théologien, ingénieur, astronome, historien; né, selon toute probabilité à Lessines vers 1230, et mort,

croions-nous, en 1304, à Paris. Il se fit recevoir bachelier en théologie à l'université de Paris, entra chez les dominicains, à l'abbaye de Saint-Jacques, y passa la plus grande partie de sa vie et se distingua par son enseignement et sa science. Dans cette abbaye, il connut saint Thomas d'Aquin et fut même, paraît-il, son disciple. Tels sont les seuls détails connus de sa vie.

Il a laissé plusieurs ouvrages qui se trouvent en manuscrit à la bibliothèque de la Sorbonne. 1^o *De Unitate formarum libri duo*; traité terminé en 1278, manuscrit in-folio sur vélin, de la bibliothèque de la Sorbonne, n^o 948 (anc.). Cet ouvrage est divisé en dix-sept chapitres. Voici l'intitulé de quelques-uns : *De positione pluritatis formarum*; *De ipsa forma in se et ratione ipsius in comparatione ad materiam et ad productionem ipsius in esse, et ad subjectum de quo dicitur*; *De ratione usitatæ formæ*; *Responsio ad probationes adversariorum*, etc., etc. A la fin du XVII^e chapitre, on lit : « Completum est autem hoc opus, anno Domini MCCLXXVIII, mense julio. » — 2^o *De Usuris*, inséré dans deux différents manuscrits; dans l'un d'eux, celui de la Sorbonne, ce traité porte pour entête : « Incipit Tractatus de usuris, quem fecit Ægid. a Less. prædicator. » Certains bibliographes attribuent cette œuvre à saint Thomas d'Aquin, parmi les écrits duquel elle a même été imprimée. Gilles de Lessines y mentionne un autre traité fort étendu, dont il serait l'auteur : *De Decem præceptis*, composé sur les préceptes du Décalogue, qui lui servent de division. Cet ouvrage paraît perdu; Bunderius affirme toutefois en avoir vu le manuscrit chez les Cordeliers de Valenciennes. — 3^o *De Concordia temporum*, dans lequel l'auteur fait concorder l'autorité des historiens avec le calcul des éclipses, et cherche à fixer et redresser les supputations chronologiques. Gilles de Lessines y a inséré un bon nombre de documents, et l'ouvrage lui-même témoigne d'une érudition étendue. Au sujet des données historiques, voici deux faits qu'on y relève :

« Anno 444, hic, ut æstimo, incipit regnum Franciæ » — « Anno 497, hic mortuus est Clodovæus, rex Francorum primus, et sepultus est Parisiis, in capella S. Petri, quæ nunc est Genovefa. Hic regnaverat annis 30; ante eum verò Hildericus, pater ejus. » annis 24; et ab iis primò Francia dicta est pars Galliæ quæ est inter Rhenum et Mosam; deinde verò occupantibus Galliam usque ad Ligerim, nominata est pars illa Francia occidentalis, respectu primæ, et prima Austria; secunda verò Neustria dicta tur. » Cet écrit vient le troisième dans un in-folio en parchemin de la bibliothèque de la Sorbonne, portant le n° 313 (anc.); le manuscrit est sans titre, mais on trouve, au bas de la première page, d'une écriture autre et plus récente que celle du livre : « Vidi sic intitulatum; Incipit liber de temporibus, a fratre Ægidio de La... » (le reste manque). Comme style et comme méthode, ce traité est dans le genre de celui *De Unitate formarum*; c'est la plus considérable des œuvres de Gilles de Lessines; elle est divisée en trois parties intitulées : *De verificatione temporum et collectione annorum ante Christum; De tempore Incarnationis; De termino paschali et verificatione terminorum post Christum.* « In tertio verò », dit-il, « facimus computum naturale et ecclesiasticum secundum correctiones eorum quæ erratæ videntur, et inveniuntur in aliis. » Dans son Prologue il dit avoir écrit ce livre, parce qu'il a remarqué une infinité d'incertitudes, parmi les commentateurs de l'Écriture, sur le nombre des années qui se sont écoulées depuis le commencement du monde jusqu'à l'Incarnation du Fils de Dieu, et parmi les historiens les plus authentiques, sur les années écoulées depuis cette époque. Craignant que cette variété ne portât les libertins au mépris des auteurs sacrés, il a voulu, autant qu'il était en lui, rétablir la vérité et fournir des matériaux aux savants. La *Concordia temporum* s'arrête à l'année 1304, mais les pages suivantes sont marquées jusqu'à l'année 1325, et

restées en blanc, ce qui fait supposer que Gilles de Lessines mourut en 1304; il devait, par conséquent, avoir environ soixante-quatorze ans.

Le père Pierre de Prusse, dans sa *Vita Alberti Magni*, cite une *Epistola* de Gilles à Albert le Grand, qui doit avoir été écrite de 1263 à 1278 et renferme onze questions sur les doctrines d'Averroès. Bunderius attribue à notre auteur encore plusieurs ouvrages, dont il dit avoir vu les manuscrits au couvent des Cordeliers de Valenciennes et de Tournai, et chez les Chartreux de Bruxelles; ce sont : *Commentarius in primum et secundum librum sententiarum*; — *Flores casuum*; — *De geometria*; — *De comitis*; — *Quæstiones theologice*; — *De immediata Dei visione liber*.

Bien que Gilles de Lessines manquât de la science et de l'érudition profondes nécessaires pour traiter d'une manière parfaitement autorisée les matières diverses dont il s'est occupé, il peut néanmoins passer pour un des hommes remarquables de son époque.

Emile Varenbergh.

Pierre de Prusse, *Vita Alberti Magni*. — Fr. Sweerts, *Athenæ belgicæ*. — Valère André, *Bibl. belgica*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'Histoire lit. des Pays-Bas*, XI — Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. 1^{er}. — Moreri, *Dict. histor.* — Didot, *Biogr. générale*. — *Histoire littéraire de la France*, t. XIX (notice par Petit-Radel).

GILLES LE BEL, chroniqueur liégeois, naquit dans la seconde moitié du xive siècle, et mourut dans le courant du xve. Il était fils de Jean le Bel, dont M. Polain publia la Chronique, et fut chancre et chanoine de Sainte-Croix ou Saint-Martin, à Liège; il appartenait par sa mère au lignage des de Preiz, qui nous donna le chroniqueur Jean d'Outremeuse. Comme son père, il s'occupa de recherches historiques, et écrivit une chronique qui commence à la création du monde et s'arrête à l'année 1400. Son manuscrit, qui est encore inédit, est conservé à la Bibliothèque royale, à Bruxelles, où il porte le n° 10478 dans l'inventaire de 1837, et a pour titre : *Li Livres de mervelles et notables faits depuis la création du monde*. Gilles reproduit partiellement l'œuvre

de son père ; dans ce qui constitue son travail original, se trouvent deux feuillets de prophéties assez mal inspirées, qu'un ancien héraldiste appelle fort justement les *Réveries* de Gilles le Bel. Il y prédit, entre autres, au moment où la folie de Charles VI était à son plus haut degré, qu'un roi de France, du nom de Charles ceindrait la couronne impériale. Son manuscrit fut transporté, à la fin du siècle dernier, à Paris, où le savant dom Poirier le vit. Il portait, dans l'ancien Catalogue de la *librairie* des ducs de Bourgogne, la mention suivante : *Gilles li Biault, cantre de Sainte-Croix, à Liège, les merveilles et notables faits depuis la création jusqu'à l'an 1400. (In-4o sur papier.)* Voici ce que Gilles dit lui-même en commençant son ouvrage : « Sy ju Gille le Biaul, cantre et » canone de Sainte Crois dit du Saint » Martein en Liège, fict ce livre chi où » ens sont les dites advenues contenues » si avant que je les aie peut trouver a » mon pouvoir, etc., fait et commencheit » l'an del Incarnation messire Ghesu » Crist, M^oCCCC trois contés de nativité de Nouel. »

Emile Varenbergh.

Bulletin de l'Acad. royale, 2^e série, t. II, p. 430.

GILLES DE LEEUW, ou **ÆGIDIUS CANTOR**, **CANTORIS**, ou **DE CANTERE**, mystique né en 1351 ; on ignore la date de sa mort. Il appartenait à la famille patricienne bruxelloise De Leeuw ou Leeuws, dont une branche portait le nom de de Cantere, d'où vient la dénomination de *Cantersteen*, donnée à l'hôtel formant, à Bruxelles, l'angle des rues de l'Empereur et de la Madeleine.

Gilles de Cantere était dépourvu de toute instruction scolastique ; mais, lorsque s'élevèrent, en 1411, les querelles entre les patriciens et les plébiens de Bruxelles, il se mit à répandre les doctrines de la secte mystique des frères du Bien mourir ; il avait alors soixante ans. Ayant connu Jean de Ruysbroeck, il commença, de concert avec quelques adhérents de ce mystique, par faire un pèlerinage à son tombeau. Au bout de peu de temps, le nombre de ses adeptes fut assez considérable à Bruxelles ; ils

prenaient le nom de *fratres* ou *homines intelligentiae*, et on les désigna par celui d'*intelligents* ou d'*illuminés* (*geestdryvers*) ; Mosheim les appelle « entendus ». De Cantere s'annonçait comme étant le sauveur du monde, celui par qui les hommes connaîtraient le Christ et iraient à lui. Dieu, disait-il, étant partout, se trouvait également dans le pain de l'Eucharistie ; il prétendait qu'à la fin du monde tous les hommes seraient sauvés et que Satan obtiendrait son pardon ; il n'admettait pas le mérite des bonnes œuvres, prêchait l'inutilité des prières, des offices, de la confession, etc. Il se servait avec ses adhérents d'un langage allégorique presque inintelligible pour les non-initiés. Il s'était uni à un moine détroqué du nom de Guillaume Hildernisse, qui, étant prêtre, put être poursuivi par l'évêque de Cambrai ; le prélat n'ayant pas d'action sur les laïques, ceux-ci ne furent pas inquiétés. Hildernisse fut arrêté et ne sortit de prison qu'en 1421. Après la condamnation de son compagnon, de Cantere disparut de la scène ; l'autorité civile ne le poursuivit pas, que nous sachions, et il mourut dans l'obscurité dont il n'aurait jamais dû sortir.

Emile Varenbergh.

Revue trimestrielle, 1861, t. I^{er}. — Didot, Biographie générale.

GILLES DE DAMME, écrivain ecclésiastique, nommé aussi quelquefois **GILLES DE SABINA**, florissait au xve siècle et mourut dans l'abbaye des Dunes à Lissewege en 1463. Son nom de *de Damme* lui vient de sa naissance dans cette ville.

Il entra dans l'ordre de Cîteaux à l'abbaye des Dunes et fut envoyé par ses supérieurs à l'université de Paris, où il prit le grade de bachelier en théologie. Doué d'une intelligence remarquable et d'une grande aptitude pour le travail, il composa plusieurs ouvrages, entre autres : 1^o *Libellus de regimine monialium*. — 2^o *Regula confessoris monialium*. — 3^o *Dialogus inter animam et hominem religiosum*. — 4^o *Collectaneus divinorum eloquiorum*. — 5^o *Lectura super primam psalterii quinquagenam* ;

item *super secundam et tertiam*. — 6° *Super epistolas Pauli*. — 7° *Collectaneus martyrologii*. — 8° *Directorum originalium* a) *B. Hieronymi*, b) *B. Ambrosii*, c) *B. Gregorii*, d) *B. Bernardi*. — 9° *Malogranatum*. Les trois premiers traités étaient conservés autrefois à l'abbaye des Dunes. Le n° 7, qui est l'ouvrage le plus important de Gilles de Damme, formait un martyrologe beaucoup plus complet que tous les recueils analogues connus alors. E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 160. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, III, p. 154.

* **GILLES DE ROYE**, écrivain ecclésiastique, né en France, mort à Bruges en 1478. Il entra dans l'ordre de Cîteaux à l'abbaye mère et fut envoyé de là à l'université de Paris pour y faire ses études théologiques. Après avoir pris le grade de docteur en théologie, il enseigna cette science dans la même université pendant l'espace de dix-neuf ans; nommé ensuite abbé de Royaumont en France, il résigna cette dignité après six ans et vint se fixer à l'abbaye des Dunes, où il renouvela ses vœux de religion entre les mains de l'abbé Jean Crabbe. Ce fut pendant son séjour à cette abbaye qu'il entreprit un travail sur la grande chronique, *Chronodromus*, de Jean Brandon, autre religieux qui vivait au commencement du xve siècle. Il résuma cette chronique et la continua de 1431 à 1463. Ce travail très estimé a été publié par André Schot, dans les *Rerum belgarum annales* de Sweertius, sous le titre d'*Annales belgici Egidii de Roya*, Francfort, 1620, fol., et Potthast, dans sa *Bibliotheca historica medii ævi*, le qualifie d'excellente compilation. On a aussi de lui un *Commentaire sur le Maître des sentences*, qu'il composa pendant qu'il enseignait à Paris.

Gilles de Roye mourut au refuge de l'abbaye des Dunes, à Bruges, et fut enterré au couvent des religieuses cisterciennes dit de *Spermalia* dans la même ville.

E.-H.-J. Reusens.

De Visch, *Bibliotheca scriptorum sacri ordinis Cisterciensis*, p. 8. — Sweertius, *Rerum belgarum annales*, Francol. 1620, in-fol. — Potthast, *Bibliotheca historica medii ævi*, p. 104.

GILLET (Jean), poète et humaniste, né à Mons vers 1510, mort vers 1554. Il fut le premier recteur et organisateur du collège de Houdain, fondé à Mons en 1545. Sous le titre de : *Joannis Gilettiani Latinorum elementorum Erotemata, in scholæ Montensis usum*, il publia 112 pages petit in-8°, contenant un nouveau cours de grammaire latine qu'il avait dicté à ses élèves. Cette grammaire, courte et claire, contenait déjà des accents d'intonation. L'exemplaire conservé à la Bibliothèque de Mons semble avoir été imprimé à Louvain (1568), après la mort de Jean Gillet. On y trouve une épître de Laurent Gallus (Lecocq), principal du collège de Soignies, à l'adresse des élèves. Ces vers font allusion à la mort prématurée de leur recteur. L'éditeur, dans son avertissement, nous apprend que la grammaire du *très docte* Jean Gillet, était estimée et suivie dans les écoles. Il déclare en avoir, de l'avis de plusieurs professeurs, retranché certaines règles sur la construction, parce qu'il se propose de publier un Abrégé de syntaxe, formant la seconde partie de l'œuvre. On ignore ce qu'est devenu ce complément, qui devait être enrichi de modèles choisis dans les meilleurs écrivains.

Brasseur, dans ses *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum*, vante ses poésies latines et même françaises (*musas gallas latinasque*), et assure que les Muses l'ont pleuré comme un second Virgile. Mais, dit Paquot, ces distiques de Brasseur sont en général vagues et contiennent des éloges excessifs. Adolphe Matthieu constate qu'on a perdu jusqu'aux titres des poésies de Jean Gillet. Vinchant (*Annales du Hainaut*, t. VI, p. 346) a conservé l'épithaphe qui se trouvait dans l'église des frères Mineurs de Mons.

J. Stecher.

Le Couvet et Camille Wins (*Mémoires et publications de la Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut* (2^e série, I et VI). — A. Matthieu, *Biographie montoise*.

GILLET (Servais), poète latin, né à Beaumont, 28 février 1599, mort vers 1662. Il fut d'abord maître des novices, puis prieur à l'abbaye de Villers, de l'ordre

de Cîteaux. Vers 1650, il devint prieur du couvent de Notre-Dame de la Porte-du-Ciel, à Harlem. Sa première œuvre, *Prior claustralis*, paraît avoir été en prose. Un poème latin dont la première édition (Louvain 1660) avait 2,830 vers, et dont la seconde (Louvain 1661) en contenait jusqu'à 4,984, portait le titre bizarre : *Galenus moralis ac mysticus*. L'ouvrage est dédié aux *Coeligenis* et *Terrigenis*. Gillet, dans sa préface, déclare n'avoir voulu être ni un Virgile ni un Ovide; il a voulu moraliser. « Supposez, dit-il, que ces » paragraphes soient autant d'ordon- » nances médicales, et prenez vous- » même, ou appliquez aux autres, s'ils » vous consultent, comme un pharma- » cien scrupuleux ou comme un autre » Galien, selon la nature de la maladie » présente ou imminente, tant d'onces, » de dragmes, descriptibles, de poignées, » de grains, de gouttes pour une dose » *quantum sufficit* et *secundum artem seu regulas prudentiæ*. Tout en citant Sénèque, Térence et Aristote à côté de saint Bernard et de saint Jean, c'est l'auteur de l'*Imitation de J. C.* qu'il suit de préférence. Il entre-mêle, comme dans les lois de Manou, la théologie et la civilité puérile et honnête. Au mot *Luxuria*, il y a des peintures dont le latin seul peut braver la hardiesse. La femme n'est guère bien traitée :

*Ut ventus, mulier spirat, penetrat, variatur:
Est tenera et mollis, non indurata labori, etc.*

La forme employée par Gillet est tantôt l'hexamètre seul, tantôt le mètre élégiaque, ou encore la forme iambique ét, plus rarement, les formes lyriques. On y trouve des anagrammes, des chronogrammes, des échos et des calembours.

J. Stecher.

Le Couvet (*Mém. de la Société des sciences du Hainaut* (2^e série, VI, 294-300).

GILLIS (*André*), ou *ÆGIDIANUS*, jésuite, poète, né à Gand en 1586, mort en 1620. Il entra au noviciat des Jésuites le 3 octobre 1606, et professa avec succès le cours de rhétorique au collège de son ordre établi dans la capitale de la Flandre. En 1609, il écrivit en vers héroïques le panégyrique de

Charles Maes, cinquième évêque de Gand (1). Quelques années après, il se rendit aux Indes occidentales, travailla avec ardeur à la conversion des indigènes et finit par succomber aux fatigues incessantes des missions. Il mourut à la résidence de Juli, au Pérou, le 10 décembre 1620, et demanda à être inhumé dans le sol indien, qui avait servi de théâtre à son apostolat.

J.-J. T.

Swertius, *Athenæ belgiæ*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*.

GILLIS (*F.*), artiste peintre, né à Besançon vers le commencement du XVIII^e siècle. Mort à Froidmont, près de Tournai, en 1790, croit-on. Il fut professeur à l'Académie de Tournai. On a de lui au Musée de cette ville : *Un groupe d'oiseaux morts suspendus et attachés sur une planche imitant le bois de sapin*; *Portrait de Jean-Baptiste Fauquez, père*; *Tête de vieillard*, pastiche de Rembrandt; *Saint Nicolas*, esquisse du tableau qui se trouve à l'église Saint-Piat.

Ad. Siret.

GILLIS (*Herman*). Peintre; né à Anvers, en 1733. Élève de Geeraerts. Il peignait l'histoire et le portrait. En 1768, il devint doyen de la corporation de Saint-Luc; voyagea en Allemagne, en Autriche, et, dans ce dernier pays, fut protégé par le chancelier prince de Kaunitz-Rittsberg, qui le mit en rapport avec les personnages de la cour. Il peignit, à Vienne, le portrait du célèbre général Laudon. Le duc Nicolas-Léopold de Salm-Salm utilisa ses talents en lui faisant peindre de grandes compositions sur l'histoire du Saint-Sang pour l'église d'Hoogstraeten. En 1773, lors de la création d'une école de dessin à Louvain, il fut désigné pour la diriger; ce n'est toutefois qu'en 1800 que l'Académie des beaux-arts reçut une organisation officielle.

Ad. Siret.

(1) *Panegyricum Carolo Masio Gandensium V episcopo*. Gandæ, typis Maulii, 1609, in-8°. — J'ai vainement essayé de me procurer ce petit poème.

GILLIS (*Jacques*), ou *ÆGIDII*, écrivain et littérateur, vivait vers 1477 ; il était religieux cistercien de l'abbaye de Ter Doest, à Lisseweghe, près de Bruges.

On a de lui l'ouvrage suivant : *Tragœdiæ Senecæ notis illustratæ* ; Manuscrit sur vélin. Au témoignage de De Visch, ces notes sont pleines d'érudition.

E.-H.-J. Reusens.

De Visch, *Bibliotheca scriptorum ordinis Cisterciensis*, p. 164.

GILLIS (*Laurent*), sculpteur, né à Anvers, en 1688, décédé dans la même ville, vers le milieu du XVIII^e siècle.

Il fut élève de Michel Van der Voort, le Vieux, et s'attacha si fidèlement à ce maître, qu'il resta dans son atelier pendant plus de vingt-quatre ans. Son talent et ses œuvres ne purent, par suite de cette sujétion artistique, acquérir la moindre notoriété, et les biographes, au lieu de caractériser ses productions, ou de raconter sa vie, en sont réduits à constater simplement que ses meilleures sculptures furent transportées en Hollande. La réputation que mérita probablement ce laborieux disciple a été en quelque sorte absorbée par la renommée de son maître. On sait combien l'activité de celui-ci était grande et comment il parvint, grâce à la collaboration des principaux sculpteurs flamands, à satisfaire aux incessantes commandes qui lui étaient faites. Il est devenu impossible de déterminer la part de collaboration que Gillis prit à tant de statues, de bas-reliefs, de mausolées, de chaires de vérité, destinés aux principales églises d'Anvers, de Bruxelles, de Gand, de Malines, etc. ; mais cette part dut être des plus considérables, puisque, vivant pendant un quart de siècle dans la même sphère, il ne cessa d'y remplir le rôle actif, et souvent ingrat, d'homme de confiance.

Gillis eut deux fils sculpteurs, Jean-Baptiste et Joseph qui, suivant l'exemple paternel, entrèrent non sans succès dans la carrière artistique et dont on trouvera ici même les notices.

Félix Stappaerts.

Le chevalier Ed. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas*. Bruxelles, 1877.

GILLIS (*Jean-Baptiste*), sculpteur, né en 1717, à Anvers, décédé dans la même ville, le 10 mars 1752. Se conformant aux usages de son temps, il suivit la même carrière que son père, Laurent Gillis, et reçut de lui les premiers enseignements. Il fut ensuite admis à l'Académie des beaux-arts et y donna une preuve peu commune de persévérance, en continuant son apprentissage jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans. Tant d'assiduité l'avait rendu habile et prompt à la besogne, qualités qui lui valurent d'être associé aux travaux de Géry Helderberg, maître sculpteur, qui jouissait de la vogue pour les sujets religieux. Parmi les travaux dus à cette collaboration l'on cite les statues des douze apôtres et celles des quatre Pères de l'Eglise (saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire et saint Jérôme), qui, toutes, décorent l'église Notre-Dame, à Gand.

Les quatre statues allégoriques, placées dans la même église, à droite et à gauche du maître-autel, et représentant la *Justice*, la *Force*, la *Tempérance* et la *Prudence*, sont probablement exécutées par Gillis seul ; il semble même en avoir revendiqué la paternité exclusive en gravant, sur le marbre de la dernière, l'inscription suivante : J. B. GILLIS F. ANTPIÆ. On lui attribue également la statue du *Sauveur*, qu'on voit au-dessus de la principale croisée de l'édifice.

Félix Stappaerts.

Kervyn de Volkaersbeke, *les Eglises de Gand*, t. II. — Ed. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas*.

GILLIS (*Joseph*), sculpteur, né à Anvers, en 1724, mort dans la même ville en 1773. Il fit ses premières études sous la direction de son père, Laurent Gillis, puis à l'Académie de sa ville natale, où il remporta, à dix-neuf ans, le premier prix de sculpture. Ces heureuses et précoces promesses de talent se réalisèrent à la maturité de l'âge ; en y parvenant, Gillis eut l'honneur d'être appelé à la direction de l'école d'art dans laquelle il s'était formé. La réputation honorable dont il jouissait s'étendit graduellement à l'étranger ; la ville de Rotterdam lui demanda, en 1770, un groupe

colossal à exécuter en pierre, et destiné à surmonter la porte de Delft. L'artiste donna un caractère grandiose et monumental à cette œuvre importante ; il la traita allégoriquement et en représentant, d'une part, le *Rotter*, tenant un gouvernail et, d'autre part, la divinité fluviale de la Meuse, déversant sa source d'une urne antique ; puis, comme couronnement, la personnification de la cité de Rotterdam, assise sur un piédestal et tenant de la main droite un écusson armorié, pendant que Mercure, dieu du commerce, vient se placer à ses côtés. L'effet pittoresque produit par ce groupe de figures, ayant à peu près neuf pieds d'élévation, valut de nombreux éloges à l'artiste ; ce fut la dernière production sortie de son ciseau et celle qui contribua le plus vivement à sa renommée.

Félix Stappaerts.

Piron, *Levensbeschryving van mannen en vrouwen*. — Ed. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas*.

GILLIS (*Joseph*), écrivain monastique, né à Gand (XVII^e-XVIII^e siècles). Il appartenait à l'ordre de Saint-Dominique, fit sa profession à Gand, sa licence à Louvain et y enseigna successivement la philosophie et l'interprétation de l'Écriture Sainte. Le P. Gillis fut longtemps préfet des novices ; il occupa encore divers autres emplois et jouissait dans son ordre d'une bonne réputation de savoir. Il écrivit : *Tractaet teghen de Zielverdervende frans Boeckken, ghenoeemt* : TRAITÉ DE LA PRATIQUE DES BILLETS ENTRE LES NÉGOCIANTS. Gent, Aug. Graet, 1715, in-8°. On en connaît une seconde édition, imprimée chez Pierre de Goesin, en 1718. Le *Traité de la pratique des Billeets* est de Le Correau ; une édition de ce Traité avait paru à Louvain, en 1682, et une autre à Mons, en 1684. Il en existait déjà une réfutation, faite par Le Maire et publiée, en 1702, à Paris.

Aug. Vander Meersch.

Quetif et Echard, *Scriptores ordinis praedicatorum*, t. II, p. 799. — Ferd. Vander Haeghe, *Bibliographie gantoise*, t. III.

GILLIS (*Liévin*), écrivain ecclésiastique, de l'ordre de Cîteaux, né vers 1580

et mort le 4 mars 1657, vivait dans l'abbaye de Baudeloo, à Gand. Il a donné une traduction flamande des *Sermons de saint Bernard sur les Cantiques*, imprimée à Gand, chez J. Vanden Kerchove, en 1626 ; vol. in-4° de 464 pages. Il a publié encore plusieurs autres opuscules ascétiques.

E.-H.-J. Reusens.

De Visch, *Bibliotheca scriptorum ordinis Cisterciensis*, p. 231. — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, 537.

GILLIS (*Pierre*), ou *ÆGIDIUS*, naquit à Anvers, en 1486, et mourut dans la même ville le 11 novembre 1533.

Sa vie s'écoula tranquillement, partagée entre ses fonctions de greffier en chef du magistrat de cette ville et ses travaux littéraires. Il s'appliqua de très bonne heure à l'étude des sciences et des lettres ; il eut pour maître le célèbre Erasme, avec lequel il resta lié d'une amitié vive pendant toute sa vie. Il eut pour amis dévoués ou pour correspondants Thomas Morus, Conrad Goclenius, Jérôme Busleiden, Jean Paludanus, Guillaume Budé, Jean-Louis Vivès, Adrien Barland, Lefèvre d'Etaples, le poète Hessus, Martin Van Dorp, Thierry Maertens, en un mot, tous les hommes remarquables de cette époque. Erasme et Morus font d'Ægidius le portrait le plus flatteur, ils le dépeignent comme un homme de grand savoir et, en même temps, d'une grande modestie, ayant beaucoup de bonhomie et un tour d'esprit facétieux sans malice. Le premier le pria d'éditer ses *Epistolæ illustrium virorum*, le second lui dédia son ouvrage célèbre l'*Utopie*.

En 1510, à la mort d'Adrien Blick, Ægidius fut nommé greffier en chef de la ville d'Anvers. Cette importante fonction et ses études le mirent en relation avec les artistes et les savants de la ville et de l'étranger. Morus fut son hôte et tint un de ses enfants sur les fonts baptismaux ; il reçut aussi à sa table Albert Dürer, lorsque celui-ci vint, en 1520, visiter les Pays-Bas. Ægidius était lié d'amitié avec Quentin Metsys ; ce peintre célèbre fit, en 1517, le portrait d'Erasme et d'Ægidius sur un même panneau ; au-

dessous de ces portraits, des vers latins les comparaient à Castor et à Pollux. Ce tableau fut envoyé comme souvenir à Morus et passa, plus tard, dans la collection de Charles I^{er}; on ne sait ce qu'il est devenu.

Comme éditeur Ægidius publia les ouvrages suivants : 1^o *Disertissimi viri Angeli Politiani linguæ latinæ vindicatoris epistolæ lepidissimæ*. Antwerpæ, Th. Martens, in-4^o, 1510, 108 ff. — 2^o *Rodolphi Agricolæ Phrysii, viri utriusque litteraturæ peritissimi, nonnulla opuscula hac sequuntur serie*. Antwerpæ, Th. Martens, in-4^o, 1511, 78 ff. — Une première édition de cet ouvrage avait paru depuis longtemps chez Martens, (1476); mais celle d'Ægidius est plus complète et mieux soignée. Ce volume renferme la traduction latine de Platon et d'Isocrate, et des discours, des lettres, des hymnes, des épitaphes. — 3^o *Fabularum quæ hoc libro continentur interpretes atque autores sunt hi*. Lovanii, Th. Martens, 1513, in-4^o, 58 ff. Ce volume, dont une seconde édition parut en 1520, renferme des fables d'Esopé, traduites en latin par Politien, Erasme, Barland, Herman de Gouda. On y trouve aussi des fables d'Aulu-Gelle et d'autres auteurs latins. — 4^o *Epistolæ aliquot illustrium virorum ad Desid. Erasmus, ejusque ad illos, selectæ et editæ a Petro Ægidio civitatis Antwerpiensis scriba*. Imprimebat Theodoricus Martinus, Alostensis. Lovanii, 1516, in-4^o. Une seconde édition fut faite également par Ægidius l'année suivante, 1517, Lovanii, Th. Martens, avec un titre un peu différent : *Aliquot epistolæ sane quam elegantes Erasmi Roterodami et ad hunc aliorum eruditissimorum hominum*. — 5^o Enfin l'ouvrage célèbre de Thomas Morus fut également publié par Ægidius, sous le titre : *Libellus vere aureus, nec minus salutaris quam festivus, de optimo reipublicæ statu, deque nova insula Utopia, autore clarissimo viro Thoma Moro, ... Cura Petri Ægidii Antwerpiensis*. Lovanii, Th. Martens, 1517, in-4^o, 54 ff.

Comme auteur, Ægidius a laissé quelques opuscles devenus d'une grande

rareté : 1^o L'école de la Renaissance de la science juridique, à laquelle il appartenait, tendait à donner au droit justinien une autorité de plus en plus grande; elle recherchait avec ardeur les œuvres des anciens jurisconsultes qui avaient servi à former le code de Justinien. Des extraits de ces jurisconsultes, notamment de Paul et de Gaius, se trouvaient en grand nombre dans la *Lex romana Visigothorum*. Il en existait un abrégé, qui paraît avoir été fait en France au VIII^e siècle, mais qui était tombé dans l'oubli; Ægidius fit imprimer sous le titre suivant cet abrégé à l'usage des étudiants : *Summæ sive argumenta legum diversorum imperatorum, ex corpore divi Theodosii, novellis divi Valentiani, Aug. Martiani, Majoriani, Severi, præterea Cæii et Julii Pauli sententiis, nunc primum diligentissime excusa, Cæsarei juris studiosis utilitatem allatura non mediocrem, ex vetustissimo archetypo*. Lovanii, apud Théod. Martinum, Alostensem, 1517. Ce volume, dont le titre est si long pour un abrégé, a été publié de nouveau par Gérard Meerman, à la suite de son Traité sur les institutes de Gaius, sous le titre de : *Gerardi Meerman. jcti, specimen animadversionum criticarum, in Cæii jc. institutiones. Accedit earundem Cæii institutionum summarium auctore Petro Ægidio Antwerpiensi. Mantuæ Carpetanorum* (Hagæ comit.), apud Antonium Sanz, 1743, in-8^o. Meerman, dans cette publication, ne fait pas grand cas du savoir d'Ægidius et semble ne pas estimer son œuvre, mais il ne faut pas oublier que cet ouvrage, qui incontestablement offrait de l'intérêt à l'époque où il fut écrit, n'avait plus au XVIII^e siècle qu'une faible utilité. Erasme et, dans les temps modernes, le jurisconsulte Hugo, accordent cependant à notre auteur une place très honorable parmi les juristes littérateurs de la renaissance de la science juridique. « L'ouvrage méridional qu'il a exhumé, dit M. Rivier, est « grossier et médiocre; il le donne tel « quel, sans commentaires, sans notes, « mais c'est un premier pas dans l'étude « des sources antejustinianiennes. Il a « précédé les abrégés visigothiques de

« Gaius et de Paul, publiés, en 1525, par
 « Amaury Bouchard et le bréviaire d'Ala-
 « ric de Sichardt, 1528. » — 2^o *Threnodia in funus Maximiliani Cæsaris, cum epitaphiis aliquot et epigrammatum libello*. Antwerp., apud Mich. Hillenium, 1519, in-4^o. C'est la description des funérailles de Maximilien I^{er}, aïeul de Charles-Quint. — 3^o *Hypotheses, sive argumenta spectaculorum, quæ serenissimo et invictissimo Cæsari, Carolo pio, felici, inclyto semper augusto, præter alia multa et varia fides et amor celebratissimæ civitatis Antverpiensis antistites (superis faventibus) sunt edituri*. S.l. n.n. n.d. (Antwerpiæ, Michaël Hillenius, 1520), petit in-4^o, 12 ff. non cotés. Ce petit recueil, dont la rédaction avait été confiée à Ægidius en sa qualité de greffier de la ville d'Anvers, contient le programme des fêtes données dans cette ville, en 1520, lors du retour de Charles-Quint dans les Pays-Bas, après son voyage en Espagne et en Allemagne, où il était allé recueillir deux couronnes.

Ce recueil est devenu tellement rare que Van Hulthem n'en connaissait que deux ou trois exemplaires.

On doit encore à Ægidius l'ouvrage suivant, fait en collaboration avec Corneille Scribonius et publié à Cologne, en 1541, par conséquent après la mort de notre auteur : *Enchiridion principis ac magistratûs christiani sive præceptiones quædam ad docendos principes ac magistratus e veterum libris collectæ*, in-4^o.

Nous n'avons pu parvenir à découvrir ce volume.

Jules De Le Court.

GILSON (Jean-Henri), dit : Frère Abraham d'Orval. Peintre religieux, né à Habay-la-Vieille, le 1^{er} octobre 1741. Dès sa plus tendre jeunesse il s'éprit de la solitude; cette disposition naturelle à l'isolement, à la méditation, le porta à se détacher du monde et à se faire ermite. Il s'établit en cette qualité à Biseux, et là, toujours en présence de la nature un peu sauvage des Ardennes, il sentit s'éveiller en lui des instincts d'artiste : il se mit à traiter le paysage d'après nature. Il fit également quelques portraits, qui témoignaient de son goût et de sa

vocation. Lorsque Joseph II ordonna la suppression des ermites, Gilson entra immédiatement comme frère convers dans l'abbaye d'Orval. Le prieur, frappé des dispositions de son pensionnaire, l'envoya à l'Académie de Dusseldorf, après lui avoir imposé de travailler à Rome, à Mannheim, à Anvers, à Bruxelles et à Paris. A Dusseldorf, il remporta le premier prix de concours avec une composition représentant *Adam et Eve pleurant la mort d'Abel*, tableau qui se trouve aujourd'hui en possession d'un membre de sa famille. Des biographes portés à l'exagération et dont quelques-uns furent alliés à notre artiste, ont imprimé qu'en 1791 Gilson avait remporté à Paris le premier prix de composition; ils ajoutent que ce succès lui valut une commande de Louis XVI, qui lui demanda les portraits de la famille royale. Le roi lui aurait donné comme souvenir une tabatière d'or. Nous avons vainement cherché les preuves officielles du concours de 1791, et nous croyons qu'il y a là, sinon une erreur, du moins une version qui tendrait à attribuer à ce concours un caractère officiel qu'il n'eut pas. D'ailleurs, en 1791, Gilson avait cinquante ans. Quant aux portraits de la famille royale, nous n'en avons trouvé aucune mention dans les nombreux documents relatifs aux arts et aux artistes de cette époque. A son retour à l'abbaye, qui venait de s'agrandir dans des proportions considérables, frère Gilson se mit à l'œuvre pour orner l'église, le réfectoire et les salles, de tableaux dont la quantité était telle qu'on ne pouvait s'imaginer qu'un seul peintre pût en être l'auteur. En 1787, Abraham fut complimenté par Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas. Enfin, un vaste atelier de peinture, ouvert dans l'abbaye, devint un foyer artistique d'une certaine importance, et où, grâce à lui, s'il faut en croire des traditions locales encore vivaces, d'augustes personnages, des individualités célèbres, attirés par le talent et les vertus du frère Abraham, vinrent le visiter.

La dernière heure de l'abbaye d'Orval allait sonner : c'était en 1793; un corps d'armée français s'abattit sur elle

et tout fut livré aux flammes, rien ne resta de l'œuvre colossale de notre artiste qui, la douleur dans l'âme mais résigné, se retira à Florenville, où il ouvrit un nouvel atelier et où travaillèrent entre autres les Frères Redouté et Ramboux, ce dernier devenu conservateur du Musée de Cologne. Gilson, toujours plein d'activité, produisit un nombre considérable de tableaux religieux et de portraits, décora de peintures le réfectoire de l'abbaye de Munster, séjourna à Montmedy, dans d'autres localités encore, puis revint dans son atelier à Florenville, où, partageant son temps entre la prière, la peinture et la musique, il mourut paisiblement le 11 janvier 1809.

Voici l'épithaphe qu'on lit encore sur sa tombe dans l'église de Florenville :

CI GIST
ABRAHAM GILSON
FRÈRE CONVERS
DE L'ABBAYE D'ORVAL.
IL FUT PEINTRE CÉLÈBRE, ET SON NOBLE TALENT
DÉCORÀ CETTE ÉGLISE, ARTISTE BIENFAISANT,
MODESTE ET VERTUEUX; RELIGIEUX AUSTÈRE,
IL VÉCUT EN BON FRÈRE ET MOURUT EN SAINT PÈRE
LE 16 JANVIER 1809
R. I. P.

Doué d'une fécondité extraordinaire, Gilson dota son abbaye de cent deux tableaux de grande dimension. Il en fit pour les églises d'Arlon, de Bouillon, d'Etalle, de Chantemelle, de Habay-la-Vieille, de Hachy, de Rossignol, de Tintigny, de Chassepierre, de Florenville, de La Cuisine, de Muno, etc. Le nombre de ses portraits est également considérable. Sans ces derniers, le relevé de ses tableaux est de 351. Le talent de frère Abraham se ressent de l'absence d'études suivies. Son dessin est le plus souvent défectueux, et ses compositions rappellent les maîtres italiens dont il copiait, le plus souvent, les gravures pour la disposition de ses groupes. Son coloris est original, souvent monotone, et il se complaisait, surtout dans ses portraits, à détailler les ornements de la toilette. Sa touche est un peu sèche. Gilson, venu à une époque troublée, abandonné à lui-même, ne fut qu'un peintre d'instinct et, comme tel, il a laissé des œuvres qu'on ne saurait louer absolument. S'il avait pu se livrer à des études régulières

il eût conquis une place honorable, et souvent victorieuse, parmi les peintres de la décadence flamande.

Ad. Siret.

GINETIUS (*Jean*). Le nom de ce personnage nous a été conservé par Brasseur dans deux quatrains de ses *Sydera illustrum Hannoniæ scriptorum*, sect. III, p. 76. Les détails biographiques que l'on peut tirer de ces huit vers ampoulés sont des plus minces et des plus insignifiants. Ils nous apprennent que Ginetius, né à Mons à une époque non désignée, mais qui ne doit probablement pas être placée plus haut que le premier tiers du XVII^e siècle, composa des poèmes latins et peut-être aussi français (1), qui lui firent obtenir le titre honorifique de lauréat, et qu'il mourut recteur du collège de Houdain, emportant dans la tombe, dit son panegyriste, que personne ne sera tenté de prendre ici à la lettre, le renom d'un second Virgile.

Henri Pirenne.

GIRKEN (*Nicolas*), écrivain ecclésiastique, né à Eyberdingen (Luxembourg), vers 1662, mort à Aix-la-Chapelle le 1^{er} juillet 1717. A l'âge de dix-huit ans, il entra dans l'ordre des Ermites de Saint-Augustin. Ayant fait sa profession religieuse à Cologne, il prit, dans l'Université de cette ville, le grade de docteur en théologie, et y fut chargé, en qualité de professeur ordinaire, de l'enseignement de cette science. Il remplit successivement, dans son ordre, les fonctions de prieur du couvent de Cologne et de provincial.

On a de lui : *Summa summæ theologiæ scholasticæ I speculativæ, II moralis, III sacramentalis, secundum tuta et inconcussa dogmata SS. Augustini et Thomæ. Colonia Agrippinæ, 1704; 3 vol. in-12°.* Cet ouvrage fut réimprimé dans la même ville en 1719; 4 vol. in-8°.

E.-H.-J. Reusens.

Hartzheim, *Bibliotheca Coloniensis*, p. 216. — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 150.

(1) *Nec potis est musas Gallas, Latiasque per urbem,
Aut orbem lacrymas continuisse suas.*

GISELENIUS (*Amand*), humaniste, né dans le Condroz, prêtre de l'église collégiale de Sainte-Croix, à Liège, préfet de l'école littéraire, excellent grammairien, très expert dans les langues latine et grecque, et bon poète, au dire de Foppens. Il a laissé plusieurs livres qui témoignent de sa science et qui ont été réimprimés plusieurs fois à Liège. Voici l'indication de quelques-uns de ses ouvrages : *Deductione pueri ad linguæ latinæ vetustatem.* — *Commercio linguæ latinæ Compendio orthographica.* — *Vocabulario minore ad imitationem nomenclatoris Adriani Junii.* — *Panegyricon Poemation Boccholztiani culminis, imparibus numeris.* Leodii, 1620, in-4°. — *Onomatopœniam pro S. Ignatio, societatis Jesu, Fundatordune à Gregorio XV Pont. Max. Sanctorum-albo solemniter adscribetur.* Ibid., 1622, in-4°. Ad Siret.

Foppens, t. I^{er}, p. 47.

GISELIN, ou plutôt GHYSELINCK (*Victor*), ou Victor GISELINUS, médecin et humaniste, né à Zandvoorde, près d'Ostende, le 23 mars 1543 et décédé à Berg-Saint-Winoc en 1591, s'est acquis, comme philologue, une renommée bien méritée. Après avoir fait ses humanités à Bruges, sous la direction habile de Jean Geldrius, il alla étudier, probablement en 1558, les lettres et la philosophie à Louvain, où Corn. Valerius venait de succéder à Nannius et excitait ses meilleurs élèves à tâcher de se faire un nom dans les lettres par la recension critique d'un auteur ancien. Giselin suivit ce conseil et choisit le poète latin Prudence, dont s'était occupé un de ses parents, Arn.-Laur. Berchem, qui lui transmit ses notes. Il collationna deux manuscrits, qu'il obtint à Gand, et un troisième qui lui fut donné par le jurisconsulte Luc van der Meer, chez lequel il logeait. Giselin n'avait que dix-sept ans quand il entreprit ce travail. Au bout de deux ou trois ans, il quitta Louvain, resta quelque temps près de son père à la campagne et profita de ses loisirs pour comparer toutes les éditions imprimées de Prudence de manière à en faire une étude

approfondie. Il publia aussi, en 1560, les poésies latines d'Arn. Berchem, qui venait de décéder.

En 1561, il partit pour Paris, et y fit paraître, au commencement de l'année suivante, une édition de Prudence, corrigeant, en une foule d'endroits, le texte antérieur, et le faisant suivre de notes intéressantes. Cependant, la raison principale qui avait amené Giselin à Paris était le désir d'y faire des études médicales ; il s'y appliqua pendant deux ans, puis comme les guerres civiles lui rendaient le séjour de la France presque impossible, il retourna à Louvain.

Parmi les élèves de Valerius figuraient Juste Lipse et le compatriote de Giselin, Jean Lernutius, de Bruges. Bientôt il s'établit entre les trois jeunes savants une amitié intime, qui persista malgré l'absence et qui ne se termina qu'à la mort. Entraîné par l'exemple de ses amis, Giselin reprit l'étude des lettres. Il parvint à se procurer sept nouveaux manuscrits de Prudence, dont quatre lui furent prêtés par Th. Poelman, et il ne tarda pas à faire paraître chez Plantin, à Anvers, en 1564, une nouvelle édition de Prudence faite, cette fois, sur dix manuscrits. En décembre de la même année, il entra comme correcteur au service de Plantin et garda ce poste jusque vers la fin de 1566. Il travailla ainsi à plusieurs publications du célèbre typographe et rédigea, entre autres, sur les *Métamorphoses* d'Ovide, de courtes notes, qui obtinrent assez de succès.

Nous ne savons en quelle année, il se rendit à Dôle, où il fut proclamé docteur en médecine en 1571. Juste Lipse, qui passa par cette ville en allant à Vienne, assista à la promotion de son ami et prononça une harangue en son honneur.

Suivant J. Gaillard (*Bruges et le Franc*, t. I^{er}, p. 54), Giselin, de retour en Belgique, résida pendant quelque temps à Ixelles, près de Bruxelles. Cet auteur ajoute qu'il envoya, en 1573, à Josse de Damhouder, un ouvrage de sa composition renfermant des détails sur la famille de Damhouder et il en cite divers extraits. Bientôt cependant Giselin alla se fixer à Bruges et vint ainsi augmenter

le nombre des savants et des littérateurs, dont la réunion faisait alors de cette ville *une nouvelle Athènes* (Lipse, *Epist. Quæst.* II, 1). Nous l'y trouvons établi en août 1574. Il y exerça la profession de médecin avec dévouement; une peste ravageant Oudenbourg, à la fin de 1576, il n'hésita pas à aller y donner ses soins aux malades (Feys et Van de Castele, *Histoire d'Oudenbourg*, t. Ier, p. 301), et il fit preuve d'un courage d'autant plus louable, qu'il venait de se marier peu de temps auparavant. En effet, ce mariage n'eut pas lieu, comme le dit Paquot, en 1577, mais à la fin de 1575 ou au commencement de 1576; il en est fait mention dans les *Epistolica Quæstiones* de Lipse, qui parurent à Anvers en 1576 (l'imprimatur est daté du 13 juillet).

Cependant Giselin ne réussit guère dans sa carrière médicale; ses clients lui laissèrent le temps de continuer ses travaux littéraires. En 1574, il fit paraître à Anvers une recension nouvelle des œuvres de Sulpice Sévère. Les *Chroniques* de cet écrivain avaient été publiées pour la première fois à Bâle, en 1556. Giselin n'ayant pu se procurer le manuscrit unique par lequel l'ouvrage nous a été transmis, dut se borner à reproduire le texte de Bâle en le corrigeant, par conjectures, dans divers endroits. Il le fit d'une façon très heureuse en vingt-trois passages et plusieurs de ses conjectures ont été confirmées, de nos jours, par la découverte du manuscrit. Pour la Vie de saint Martin, les lettres et les dialogues, Giselin disposait de plus de ressources: il avait collationné sept manuscrits et possédait, en outre, les variantes extraites par Poelman de deux autres Mss. Il lui fut ainsi permis de corriger considérablement le texte antérieur.

En 1579, il publia le seul ouvrage médical qui soit sorti de sa plume, une dissertation sur l'usage du mercure, et le joignit au traité, jusqu'alors inédit, de Fernel sur le traitement de la syphilis. Il s'occupa ensuite, encouragé par Juste Lipse, d'un travail sur Pline. Mais les temps n'étaient pas favorables à l'étude: la Flandre était troublée par les dissensions civiles, et les succès du prince de

Parme, rendant probable le retour prochain des Espagnols, inspiraient à Bruges les plus vives inquiétudes. Suivant l'exemple de plusieurs de ses compatriotes, Giselin songea à partir pour la Hollande et chercha en 1583, par l'entremise de Juste Lipse, à être nommé professeur à l'Université de Leyde. Il se rendit lui-même dans cette ville avec sa femme, mais ses efforts et ceux de son ami échouèrent devant l'opposition d'un des curateurs (Burman, *Sylloge*, I, l. 146 et 147).

Nous ne sommes pas bien renseignés sur la suite de son histoire; en 1585, il se trouve à Rouen; en 1587, Lipse exprime à Lernutius l'espoir que l'état de Giselin s'est amélioré, maintenant qu'il est plus grassement établi (*quia sedes ei jam pinguior*). Peut-être fait-il ici allusion à la nomination de Giselin comme médecin de la ville, à Berg-Saint-Winoc. Il séjourna, en effet, pendant quelques années, dans cette localité, où, selon de Thou, il avait été appelé par l'abbé Jean Moffin, grand ami des lettres anciennes. Si le fait est vrai, le départ de Giselin pour Berg doit être placé entre juin 1585 et février 1587, car Moffin ne fut pas plus longtemps abbé de l'endroit (Al. Prevost, *Cartul. de Berg-Saint-Winoc*, t. Ier, p. 452). En 1591, il fut emporté par une mort soudaine, mais qu'il avait prévue, après avoir pris ses dernières dispositions avec le plus grand calme. D'intéressants détails nous sont donnés sur ce décès stoïque dans une lettre écrite par Jérôme Berchem à Juste Lipse (Burman, *Sylloge*, I, p. 627).

Nous y lisons la liste des manuscrits d'anciens auteurs laissés par Giselin, et que Berchem racheta. Les papiers de Giselin avaient été légués par lui à J. Lernutius; il s'y trouvait des corrections sur Apulée d'après un bon manuscrit et sur Ausone, puis un recueil d'hymnes ou de prières liturgiques, qui fut publié, en 1620, par Jacob Lernutius, le fils de Jean. Giselin n'avait pas d'enfants, et sa veuve fut bientôt remariée.

Voici la liste de ses ouvrages :

1. *Aurelii Prudentii Clementis viri consularis opera a Vict. Giselino correctæ et*

adnotationibus illustrata. Parisiis, ap. Hier. de Marneff, 1562, in-12° de 494 pages. Les notes qui suivent le texte commencent à la page 444. Elles furent réimprimées avec le texte à Paris, 1566, et à Cologne en 1594. Le texte seul fut reproduit à Leyde, en 1596, 1603 et 1610, in-20. — 2. *Aur. Prudentius Clemens Th. Pulmanni et Vict. Gisel. opera ex fide decem librorum manuscriptorum emendatus et in eum ejusdem Vict. Gis. commentarius*. Antv., Plantin, 1564, in-8° de 350 pages. Edition plus correcte que la précédente. Les notes se retrouvent dans l'édition de Weitz, 1613. Barthius, grand partisan des longs commentaires, auquel déplaisait le peu d'étendue des notes de Giselin, a émis sur son œuvre un jugement défavorable, que Paquot a reproduit comme s'il venait de lui-même. Chamillard le critique aussi amèrement. Tout autre est l'appréciation des éditeurs les plus récents, Arevalus et Dressel, les meilleurs interprètes et les critiques les plus distingués de Prudence : *Egregie Giselinus de Prudentio meritis est*, dit Dressel (*Prolegom. ad Prud.*, p. XXXII). — 3. *P. Ovidii Nasonis Metamorphoseon libri e recensione Victoris Giselini*. Antv., Plantin, 1566. Giselin écrit, dans la préface, qu'il avait réuni plusieurs manuscrits pour cette édition, mais que, faute de temps, il n'a pu en tirer parti. Il s'est donc contenté de suivre le texte d'Aldus, en ajoutant un petit nombre de courtes scholies. Ces notes marginales, de peu d'importance, furent fréquemment reproduites. Anvers, 1578, 1583, 1595. Londres, 1582, 1589. — 4. *Epitomes adagiorum omnium quæ hodie ab Erasmo, Junio et aliis collecta exstant, pars altera Vict. Giselini opera nunc primum edita et duplici indice illustrata*. Antv., Plantin, 1566, 340 p. in-8°. — 5. *Sententiarum veterum poetarum a Georgio Majore collectarum, recognita et castigata*. Antv., Plantin, 1566. — 6. *B. Sulpicii Severi archiepiscopi quondam Bituricensis quæ exstant opera a Vict. Gisel. medico ex editionum et vetustorum exemplarium collatione emendata ejusdemque notis illustrata*. Antv., Plantin, 1574, in-8° de 415 pages. Le

texte, précédé d'une notice sur l'auteur (8 pages), est suivi de notes, d'une chronologie de la vie de saint Martin, et de considérations sur la chronologie des chroniques. — 7. *Epistola de hydrargyri usu ad Martinum Everhartum*. Brugis, 1579, in-12. Relié avec *Johannis Fernelii de Luis Venereæ sive morbi Gallici curatione perfectissima liber*. Antv., Plantin, 1579, in-12. — 8. *Vict. Giselini hymnorum liturgicorum sive precatationum audiendo sacro accommodatarum liber*. Antv., M. Nutius, 1620, 120 pp. in-20. Une quinzaine de ces hymnes sont de Giselin même et n'offrent rien de particulier; les autres ont été extraites par lui de divers poètes, la plupart contemporains; elles sont disposées de façon à pouvoir être lues pendant la messe.

Dans les *Deliciæ poetarum Belgicorum*, t. II, pages 465-471, on trouve dix pièces de Giselin, y compris quatre odes; elles sont fort médiocres comme les hymnes liturgiques; les autres pièces en hendécasyllabes valent mieux.

L. Roersch.

Dédicace et notes sur Prudence, 1^{re} édit. — Lettre à Rapheling à la fin de Sulpice Sévère. — Archives du Musée Plantin, II, 15; III, 26, 32, 32; IV, 110. — Lipse, *Epistol. lectiones*, I, 10; II, 10, 16, 25; III, 9, 20, 26. *Epistol. cent.*, I, 81; *cent.*, II, 2; *cent. misc.*, 76, 87. — Burman, *Sylloge epistol.*, t. I, *rep.* 10, 11, 16, 146-149, 598. — Miræus, *Elogia belgica*, p. 204. — Sweetius, *Ath. belg.*, p. 700. — Foppens, t. II, p. 1451. — Melchior Adam, *Vitæ medic.*, p. 106. — Paquot, I, p. 141, reproduit dans la *Biogr. de la Fl. occident.*, I, p. 162. — De Thou, *Histoire de France*, t. XII, p. 319. — Teissier, *Eloges*, t. IV, p. 150. — Hofman Peerlkamp, p. 162.

GISELBERT, chancelier, chroniqueur, mort en 1196 ou en 1221. (Voir GILBERT.)

GISELBERT, duc de Lotharingie, mort en 939, après avoir gouverné le duché pendant vingt-six ans.

Gislebert, fils de René au Long-Cou, paraît avoir reçu son nom de son aïeul Gislebert, qui figura au nombre des plus puissants vassaux de Charles le Chauve, et enleva, en 846, Marie, l'une des filles de l'empereur Lothaire. Lorsque René mourut, à Meerssen, en l'an 913, le roi Charles le Simple honora ses funérailles de sa présence et s'empressa d'investir

le jeune Gislebert de son honneur (*honor*) ou bénéfice, c'est-à-dire de l'autorité ducale dans l'ancien royaume de Lothaire ou Lotharingie.

Un écrivain presque contemporain, dont le témoignage ne peut être accepté avec une confiance absolue, l'annaliste Richer, a jugé le nouveau duc avec sévérité. « Il avait, dit-il, une stature peu élevée, mais dense, c'est-à-dire corpulente; ses membres étaient pleins de vigueur et ses yeux laissaient à peine deviner leur couleur, tant ils étaient inquiets et mobiles. A la fois audacieux et inconstant, il montrait dans ses desseins autant d'obstination que d'habileté et s'attachait à parler, sans répondre aux questions d'une manière précise. On l'aurait cru, à le juger par les apparences, l'ami de ses supérieurs et de ses égaux; mais, en réalité, il était jaloux d'eux et se plaisait à exciter des troubles. En secret il aspirait à la royauté, et, dans ce but, il affecta de distribuer la majeure partie de ses biens : aux plus puissants il donna des châteaux et des terres, aux autres il prodigua l'argent, et, de cette manière, il augmenta considérablement le nombre de ses partisans; seulement, comme dans le principe il ne prit pas soin de les lier à sa cause par un serment formel, beaucoup d'entre eux ne lui restèrent pas fidèles. »

Ses possessions étaient immenses, non seulement parce que ses aïeux lui avaient laissé un patrimoine considérable, mais parce qu'étant abbé titulaire de Stavelot, de Saint-Servais de Maestricht, de Saint-Maximin, etc., il disposait d'une manière absolue des domaines de ces monastères. On a conservé plusieurs actes conclus avec lui et par lesquels des biens appartenant à la communauté de Stavelot sont cédés à des tiers à titre viager ou en échange; Gislebert y est qualifié de duc ou de comte en même temps que d'abbé de Stavelot.

Du temps de la jeunesse du duc, l'un de ses vassaux, nommé Adalbert, traitait avec beaucoup de dureté les nombreux serfs de l'abbaye de Saint-Maximin. Les réprimandes de la mère de Gislebert étant restées infructueuses, soixante de

ceux-ci, qui habitaient Remich, vinrent à Saint-Maximin pour y implorer l'appui du saint; ils passèrent toute la nuit à la porte de l'église, sauf douze, qui se placèrent quatre par quatre, à l'intérieur, devant les trois autels; le matin, quand la duchesse entra dans l'église, tous se mirent à invoquer à grands cris saint Maximin, en lui demandant justice. Adalbert étant accouru, se répandit en menaces et porta la main à son épée, mais, en ce moment, son baudrier se brisa et son glaive tomba à terre. L'incident, considéré comme une punition du ciel, entraîna pour Adalbert la perte de son bénéfice, et, vers le même temps, on punit également deux chevaliers de Weimerskirchen, dont l'un avait forcé, une pauvre paysanne à nourrir son épervier et dont l'autre pillait les pauvres sans vergogne. Il est aisé de comprendre qu'une nombreuse suite de vassaux n'était alors ni docile au joug, ni facile à conduire. Celle de Gislebert était dans ce cas; néanmoins elle ne faisait que croître en nombre, les biens de Saint-Maximin, comme ceux de Stavelot, ayant été de ce temps l'objet de concessions nombreuses.

Les grands avaient d'autant plus d'intérêt à augmenter le nombre de leurs partisans que l'anarchie ne faisait qu'augmenter. La Lotharingie était de plus en plus l'objet de la convoitise des rois allemands, qui voyaient avec déplaisir cette contrée réunie à la Neustrie sous l'autorité de Charles le Simple. En 913, Conrad de Franconie l'envahit une seconde fois, mais fut détourné de ses projets par les agitations qui se manifestèrent au delà du Rhin. La tranquillité ne dura pas longtemps. Les seigneurs supportaient avec impatience la faveur que le roi Charles accordait à son favori Haganon, lorsque le monarque provoqua la colère de Gislebert en lui enlevant l'abbaye de Saint-Servais, de Maestricht. Cette grande église avait été jadis donnée, puis enlevée au siège métropolitain de Trèves. L'archevêque Rutger en ayant réclamé la possession, un jugement des échevins du palais, rendu à Herstal, le 13 juin 919, la lui adjugea, et le roi

Charles enjoignit de la restituer à l'archevêque, par un ordre daté de Thionville, le 9 du mois suivant.

Un autre débat s'éleva, en 920, à propos de l'évêché de Liège, qui était devenu vacant par la mort de Francon. Le clergé et le peuple se prononcèrent, selon les uns, pour Ricuin, abbé de Prum, selon d'autres, pour un autre ecclésiastique nommé Hilduin. Celui-ci étant soutenu par le duc Gislebert, ce fut lui que l'archevêque de Cologne, Hériman, consacra. Le pape Jean X, assailli de réclamations, ordonna à Hériman de se rendre avec les deux prétendants à Rome, où il se prononça en faveur de Ricuin; toutefois, pour ne pas mécontenter son compétiteur et ses appuis, il lui donna l'archevêché de Milan, l'un des plus beaux sièges épiscopaux de l'Italie.

Gislebert et ses amis avaient noué d'intimes relations avec Henri l'Oiseleur, duc de Saxe, qui venait de succéder en qualité de roi d'Allemagne à Conrad de Franconie. Henri, aussi habile que vaillant, pénétra jusqu'à Metz, dont il s'empara; mais, après une première entrevue qui eut lieu à Worms et qui fut interrompue par une querelle fortuite, il revit Charles le Simple près de Bonn, dans un bateau amarré au milieu du Rhin, et y conclut un traité avec lui, le 7 novembre 921. Les deux princes s'y qualifient : l'un de roi des Francs orientaux, l'autre de roi des Francs occidentaux. Charles voulut alors rétablir le tranquillité dans ses Etats. A la tête d'une armée, il parcourut la Lotharingie, où il parvint à gagner à sa cause un grand nombre des vassaux de Gislebert, en leur promettant de leur assurer solennellement la possession de tout ce que le duc leur avait concédé, et de les protéger, au besoin, contre lui. Gislebert lui-même se vit bloqué par terre et par eau dans la forteresse d'*Harburc* (aujourd'hui Op-Haren, près du confluent de la Meuse et de la Geule ou Galoppe?). Son escadrille fut défaite, les défenseurs d'*Harburc* se virent obligés de se rendre, et le duc lui-même, à peine accompagné de deux vassaux, chercha un refuge à la

cour du roi Henri. Un accord conclu par la médiation de celui-ci amena la restitution à Gislebert de son patrimoine, mais en garantissant à ceux de ses vassaux qui l'avaient abandonné la possession, à titre viager, des biens dont il les avait gratifiés.

Rentré en grâce auprès de son souverain, Gislebert reprit la libre disposition des domaines que Richer qualifie de *vacants* et qui, après avoir appartenu à la couronne, avaient été laissés à la disposition des ducs. Dans le nombre on cite Maestricht, Littoyen, Meerssen, Herstal, Jupille et cet antique manoir de Chèvremont dont les annales se confondent avec celles de la race carlovingienne. Pendant que le roi Charles allait combattre les Normands et le roi Henri les Sarmates (ou Polonais), le duc poursuivit ceux qui avaient profité de sa disgrâce : les uns furent tués en secret, les autres accablés de vexations. Gislebert ayant récupéré de la sorte ce qu'il avait perdu, remplit les villes de guerriers et fit fortifier toutes les localités qui se prêtaient à une défense facile, surtout *Harburc*, qu'il transforma en une forteresse pour ainsi dire inexpugnable. Il avait fait prêter serment de fidélité à ses vassaux et exigé d'eux des otages; ce fut à *Harburc* qu'il les enferma.

Charles le Simple, étant venu en Belgique, résida quelque temps à Tongres. Non seulement Gislebert ne vint pas le trouver, mais il s'efforça d'enlever au roi quelques-uns de ses partisans et y réussit. Charles, selon l'historien Richer, ne manifesta contre lui aucun ressentiment et se contenta de dire que la douceur seule réussirait à calmer l'irritation de Gislebert. C'était toujours Haganon qui avait la confiance absolue de Charles, et ce fut à sa demande que l'abbaye d'Egmond, avec toutes ses dépendances et ses serfs, devint un domaine de Thierri, ancêtre des comtes de Hollande. La cour était alors à Bladel, en Campine (15 juin 922). Gislebert, aussi actif et remuant que son souverain l'était peu, partit pour l'Allemagne, afin de déterminer Henri l'Oiseleur à venir ceindre la couronne royale de Lotharingie; ses

efforts ayant échoué, il alla en Neustrie, où il décida le duc Robert de France à prendre les armes contre le roi.

L'étendard de la révolte fut levé par le fils de Robert, Hugues, comte de Paris. Il pénétra en Lotharingie jusque dans le comté des Ripuaires (le comté de Juliers), et y trouva, près de la Roer, le roi Henri, avec qui il conclut un pacte d'alliance. C'est alors, sans doute, que, comme le dit Flodoard, il fit lever le siège que le roi Charles avait mis devant le château de Chèvremont. Quelques nobles Lothariens conclurent avec Hugues des trêves, qui devaient durer jusqu'au 1^{er} octobre, mais Charles et plusieurs de ses fidèles les violèrent aussitôt. Joint à Gislebert, Hugues se dirigea vers l'Aisne, où il rencontra son père, à qui les mécontents destinaient le trône. Charles ayant réuni une armée où on comptait dix mille soldats aguerris, traversa le Condroz et la Hesbaie pour atteindre ses ennemis et rejoignit enfin ceux-ci sur les bords de la Marne. Là eut lieu (le 15 juin 923) une bataille sanglante, dans laquelle Charles fut vaincu, mais où son compétiteur fut tué d'un coup de lance. Le roi battit en retraite, tandis qu'on élevait à la royauté, le 13 juillet, Rodolphe, duc de Bourgogne, beau-frère de Robert de France. Peu de temps après, Charles fut attiré dans un piège par Herbert, comte de Vermandois, qui le garda longtemps en prison.

La captivité de Charles et l'éloignement des rois Henri et Rodolphe laissaient à Gislebert toute latitude pour consolider et étendre sa puissance. On vit alors plusieurs nobles accepter de lui des concessions de biens, afin de pouvoir construire des forteresses. C'est ce que firent entre autres, le 3 juin 925, un nommé Meingaud, qui voulait édifier un château près de la Sure, et, le 30 décembre 926, Nortpold et Francon, qui désiraient aussi fortifier un site voisin de cette rivière, par crainte des incursions des *Agareni* ou Hongrois.

Les hostilités n'avaient pas tardé à recommencer en Lotharingie. Le roi Rodolphe serait parvenu à y établir son autorité, si son frère Boson ne lui avait

fait beaucoup d'ennemis en tuant Ricuin, l'un des amis du duc Gislebert. Celui-ci, de concert avec l'archevêque de Trèves, Rotger, appela à lui, en 924, Henri l'Oiseleur, qui porta la dévastation dans tout le pays s'étendant du Rhin à la Moselle, puis consentit à la conclusion de trêves qui devaient durer jusqu'au 1^{er} octobre de l'année suivante.

Après avoir eu, en 925, une entrevue avec Herbert de Vermandois, Gislebert accepta l'offre de se trouver, sur les bords de la Meuse, à un plaid, où il reconnut l'autorité de Rodolphe, mais il eut alors à se défendre contre le roi Henri, qui vint assiéger ses vassaux dans Zulpich (l'ancien Tolbiac). Gislebert lui remit des otages comme gages de sa fidélité et bientôt tous les seigneurs Lothariens se soumirent au roi d'Allemagne. Il existait encore entre eux de graves dissensions, surtout entre le duc Gislebert et Othon, fils de Ricuin, d'une part; et René, frère de Gislebert, et Boson, d'autre part. En 926, Henri l'Oiseleur chargea l'un des principaux de sa cour, nommé Everard, d'y mettre fin.

A partir de cette époque, le pays eut, semble-t-il, plusieurs années de tranquillité, pendant lesquelles s'affermirent de plus en plus l'ascendant de la lignée de René au Long Cou. Néanmoins le duc Gislebert se vit entraîné à prendre part aux querelles qui ensanglantaient le nord de la France, ou Neustrie. Ainsi, en 930, il aida Hugues, duc de France, à reprendre Douai, où s'était fortifié un vassal de Hugues, Arnoul, qui avait abandonné son seigneur pour se déclarer en faveur d'Herbert, comte de Vermandois; en 931, il guerroya contre Boson, l'ami de son frère René, qui s'était révolté contre le roi Henri l'Oiseleur; il lui enleva l'antique manoir de *Durqofostum*, s'allia avec Herbert de Vermandois et le soutint dans sa lutte contre le roi de Neustrie, Rodolphe de Bourgogne; en 932, renonçant à ses liaisons avec Herbert, il se confédéra avec le duc Hugues de France et alla assiéger la ville de Péronne, le centre de la puissance d'Herbert. En 934, le

duc et le comte Everard furent chargés par le roi Henri de négocier la réconciliation de celui-ci avec le roi Rodolphe et le duc Hugues ; ils ne parvinrent qu'à conclure des trêves, à l'expiration desquelles les hostilités recommencèrent. Gislebert, à la tête d'une armée de Lothariens et de Saxons, marcha alors au secours d'Herbert et reprit sa ville de Saint-Quentin, dont le duc Hugues venait de s'emparer.

Le comte Boson périt en défendant cette forteresse. C'était un des plus violents adversaires de Gislebert, sur le compte duquel il ne s'exprimait qu'avec mépris. Un moine de l'abbaye de Gorze, près de Metz, ayant parlé du duc à propos du domaine de *Wasnau* ou Vaneau, en Champagne, qui avait été enlevé au monastère par Boson, celui-ci répliqua que Gislebert n'était pour lui que le dernier des serfs. Peu de temps avant sa mort, Boson se réconcilia avec Henri l'Oiseleur, qui lui rendit la majeure partie de ses bénéfices.

Les rois Rodolphe et Henri moururent presque en même temps. Henri, qui avait considérablement rétabli le prestige de la royauté, eut pour successeur un monarque également distingué par ses grandes qualités, Othon Ier ou le Grand, qui sut étendre à la fois son autorité sur l'Allemagne, la Lotharingie et l'Italie. Le décès de Rodolphe allait provoquer de nouveaux troubles, lorsque Hugues de France et Herbert de Vermandois s'entendirent pour placer sur le trône de Neustrie Louis, fils de Charles le Simple, que l'on surnomma d'Outremer, parce qu'il avait passé presque toute sa jeunesse en Angleterre, au delà de la mer du Nord.

Gislebert avait, en l'année 929, épousé la sœur du roi Othon, Gerberge ; cette alliance, qui semblait assurer la tranquillité dans la Lotharingie, en ralliant à la nouvelle dynastie le chef de la plus puissante famille du pays, n'aboutit pas à ce résultat, parce que la discorde régnait parmi les fils d'Henri l'Oiseleur. Othon, doué d'un caractère très hautain, n'était pas le préféré de sa mère Mathilde, qui ne cachait pas son affection pour son

deuxième fils, appelé Henri. Ses confidents soutenaient que celui-ci devait avoir la préférence parce qu'il était né pendant que son père était roi. Il résulta de ces intrigues de longs déchirements, dont Mathilde fut la première victime, car elle perdit pour de longues années l'affection de ses deux fils. Gislebert, toujours ambitieux et versatile, ne cherchait qu'à affermir et à étendre sa puissance. Lui aussi ne s'entendait pas avec son frère René, comte de Mons, l'un des amis les plus fidèles de Hugues de France ; ce René ayant enlevé au comte Albert (de Namur), un autre de leurs frères, le village d'*Aldania* ou Odeigne, un plaid public fut convoqué et René forcé de restituer le bien usurpé, qu'Albert donna à l'abbaye de Stavelot, en échange de Generez en Condroz (ou Jenneret), qui devait échoir, après sa mort, au duc Gislebert.

L'autorité dont celui-ci était investi et ses talents militaires eurent, sans doute, pour conséquence le maintien en Lotharingie d'une paix relative. Ce pays avait à craindre à la fois les Danois, qui continuaient à parcourir en pirates la mer du Nord, et les Hongrois, qui poussaient au loin leurs incursions. Les Danois ou *Northmannen* (hommes du Nord) ravagèrent la Frise en l'an 935, mais n'avancèrent pas plus loin. Les Hongrois se montrèrent à plusieurs reprises : en 919, en 926, en 932, en 937 ; en 932 ils pénétrèrent jusqu'aux bords de l'océan Atlantique et, en 937, ils arrivèrent sous les murs de Metz, mais leurs incursions ne laissèrent que de faibles traces. A l'intérieur, Gislebert paraît avoir réussi à se créer de nombreux appuis, puisque nous le voyons associer à sa dernière lutte, non seulement le comte Isaac, l'ennemi constant de la puissance épiscopale à Cambrai, mais encore le comte Thierri (de Hollande), qui devait une partie de ses domaines à la faveur de Haganon, et le comte Othon, fils de Ricuin, aussi puissant dans les Ardennes et la Lorraine que son père, qui était considéré de son vivant comme le plus habile et le plus capable des hommes.

Le corps épiscopal cherchait de pré-

férence un appui dans la royauté, mais Gislebert comptait cependant plus d'un ami parmi ses membres. Ce fut lui qui, avec la reine Edith, première femme d'Othon Ier, fit obtenir à Baldéric, évêque d'Utrecht, le droit de faire battre monnaie dans cette ville (en 937). Il mit fin à ses débats avec l'église de Trèves en cédant à l'archevêque Rotger, en 928, en échange de Maestricht, le village de Burtz, en Ardenne, dont il se réserva pourtant la possession à titre viager.

Il améliora la situation des abbayes dont il était le chef et la condition des religieux qui les habitaient. Aussi plus d'un a chanté ses louanges. A Saint-Maximin près de Trèves, il avait d'abord opprimé la communauté et partagé entre les siens plusieurs de ses domaines; en vain le roi Henri fut assailli de plaintes par les moines, ceux-ci ne firent qu'aggraver les maux dont ils souffraient. Par bonheur, Gislebert changea de système après avoir (dit le fabricant de légendes Sigehard) été frappé en songe par Maximin lui-même. Ce fut alors, en 934, que la discipline fut rétablie dans le monastère, à la tête duquel on plaça Hugues, devenu évêque de Liège en 945. Il serait plus rationnel d'attribuer la réorganisation de l'abbaye à la chute de l'église, qui avait eu lieu l'année précédente et qui fit, sans doute, comprendre la nécessité d'une réforme.

Gislebert se montra aussi très bienveillant pour les religieux de Saint-Ghislain et augmenta l'importance des biens dont ils avaient la libre disposition. Mais le monastère dont il s'occupa le plus, ce fut Stavelot, auquel notamment il donna, le 8 juin 935, des serfs habitant Jupille, près de Liège.

Il était devenu, à la fin de sa vie, beaucoup plus prudent et plus modéré que dans sa jeunesse. Par malheur, il ne vécut pas assez pour constituer, au cœur de la Lotharingie, un Etat puissant. Le nord de la France n'avait pas tardé à se partager en deux factions ayant pour chefs : d'une part, le roi Louis d'Outremer, d'autre part, Hugues de France et Herbert de Vermandois. En 938, Gislebert prit le parti de

ceux-ci et conduisit à leur aide une armée, à la tête de laquelle il emporta, entre autres places, la célèbre forteresse de Pierrefonds.

A peine avait-on, en France, conclu des trêves, qu'une révolte formidable éclata en Allemagne. Ce fut l'un des seigneurs les plus puissants de la Francie, Everard, frère de feu le roi Conrad et beau-frère du roi Henri, qui entraîna Gislebert dans la rébellion, en lui promettant de l'élever à la royauté; le duc, à son tour, persuada au prince Henri, l'un des frères du roi Othon, de se joindre à eux, en lui faisant la même promesse. Ce n'était là qu'un leurre, qu'Everard faisait miroiter pour éblouir ses complices; il les trompait également tous deux et se promettait bien de se réserver le pouvoir suprême. C'est lui qui, en partant pour commencer la guerre, adressa à sa femme ces paroles :
 « Tu te réjouis d'être la compagne d'un comte; bientôt tu te glorifieras de recevoir les embrassements d'un roi. »

Les résultats ne répondirent pas à ses brillantes espérances. Gislebert ne s'était pas encore prononcé lorsque le roi lui envoya Hadald, son premier chambellan, puis l'évêque d'Halberstadt Bernard; mais ces deux envoyés, reçus avec peu d'empressement, furent tous deux réduits à sommer le duc de comparaître devant le tribunal du palais, sous peine d'être considéré comme ennemi. C'est alors que Gislebert et les comtes Othon, Isaac et Thierry déclarèrent se soumettre au roi Louis d'Outre-mer; les évêques de la Lotharingie n'osèrent prendre le même parti, et le roi de Neustrie ou de France commit la faute de quitter trop tôt la Lotharingie et de retourner dans sa résidence de Laon. Othon profita de son départ pour envahir les domaines de Gislebert, où il commit d'effroyables ravages. Il mit le siège devant Chèvremont, dont la situation était si forte que le roi désespéra d'emporter ce château et en leva le siège; il réussit toutefois à détacher de Gislebert un comte rusé et habile, nommé Immon, qui fut attaqué, à son tour, dans sa forteresse et réussit à obliger les

assaillants à la retraite en faisant tomber sur eux des ruches pleines d'abeilles.

Après avoir eu une entrevue avec Hugues de France, Herbert de Vermandois, le comte de Flandre Arnoul et le duc Guillaume de Normandie, Othon retourna en Allemagne. A peine avait-il repassé le Rhin, emmenant avec lui un butin immense, que le roi Louis d'Outremer envahit le Verdunois, entra en Alsace et fut rejoint par quelques nobles de la Lotharingie. Mais il dut bientôt se retirer à l'approche d'Othon, qui mit le siège devant Brisach, où Everard de Franconie avait placé une forte garnison; toutefois, des germes de mécontentement s'étaient manifestées dans son camp, plusieurs évêques l'avaient abandonné et ses meilleurs capitaines lui conseillaient de retourner en Saxe pour y chercher des renforts, lorsqu'un événement imprévu vint frapper la rébellion d'un coup mortel et terminer l'existence de Gislebert.

Ce duc avait réuni une armée d'élite, dans laquelle se trouvaient aussi le prince Henri et Everard de Franconie. Il traversa le Rhin, ravagea le pays avoisinant et se préparait à revenir sur ses pas lorsque apparut une armée allemande, à la tête de laquelle se trouvaient Conrad, frère d'Herman, duc de Souabe, et le comte Udon. Selon les uns, il y eut alors, au delà du Rhin, un combat terrible, dont les Allemands sortirent vainqueurs, après avoir subi de grandes pertes; selon d'autres, il n'y eut qu'une faible partie des troupes royales (cent cavaliers, selon Widukind), qui passa le fleuve à *Bierzuni* ou Birthen, ignorant que les ennemis fussent si rapprochés, et qui engagea le combat après avoir envoyé à Xanten les bagages qui suivaient. Les combattants étaient séparés par une pièce d'eau; les Saxons en firent le tour et se jetèrent sur les Lothariens; quelques-uns d'entre eux crièrent à ceux-ci, en gaulois ou français, de fuir, ce qui fut pris par leurs ennemis pour un avertissement de leurs camarades et provoqua une déroute générale.

Malgré la vaillante conduite de quelques-uns de ses amis, et entre autres de Godefroid le Noir, Gislebert fut

forcé de fuir. Il se jeta à cheval dans le fleuve, mais le courant l'entraîna et il périt. Everard fut tué en se défendant avec courage. Quant au prince Henri, il reçut une blessure au bras, mais la solidité de sa cuirasse lui sauva la vie. Il se hâta de gagner le château de Chèvremont, mais la veuve de Gislebert, Gerberge, refusa de lui en ouvrir les portes, dans la crainte, sans doute, qu'il ne voulût garder pour lui ce manoir, d'autant plus qu'on l'accusait d'avoir causé la mort du duc. Le roi Louis d'Outremer s'émut considérablement du coup qui le frappait; il se hâta d'arriver en Lotharingie, où il vit la duchesse Gerberge, qu'il prit pour femme; il ne put toutefois résister aux armes d'Othon, dont l'autorité ne tarda pas à être reconnue dans tous le pays s'étendant jusqu'à l'Escaut.

Gislebert ne laissait qu'un fils encore mineur, nommé Henri. Othon, probablement après avoir conclu des trêves avec Louis d'Outremer, confia la tutelle de ce jeune seigneur au comte Othon, fils de Ricuin d'Ardenne, qu'il chargea aussi de gouverner la Lotharingie, mais ni l'un ni l'autre ne vécut longtemps. Henri était déjà mort lorsque Othon expira à son tour, en 943 ou 944. Les domaines de Gislebert passèrent donc à sa veuve et aux enfants de son second mari, principalement au second de ses fils, Charles, qui fut plus tard duc de la Basse-Lotharingie; mais cette transmission ne s'opéra pas sans difficulté. Gislebert avait eu un frère, René, comte de Mons, avec qui il n'avait pas entretenu de bons rapports; René et ses enfants réclamèrent les domaines de Gislebert et provoquèrent des débats qui prirent fin par suite du mariage de l'un des descendants de ce René, Lambert, comte de Louvain, avec Gerberge, fille de Charles de France et petite-fille de la duchesse Gerberge.

Alphonse Wauters.

Widukind, *Annales*. — Luitprand, *Antapodosis*. — Richer, *Historia*. — Flodoard, *Histoire de l'église de Reims*. — Sigehard, *Miracula sancti Maximini*. — Jean, abbé de Saint-Arnoul de Metz, *Vita Joannis abbatis Gorzienensis*. — Balderic, *Gesta episcoporum Cameracensium*. — Vita Mathildis reginæ, etc.

GLANO (*Jean-Baptiste*), écrivain ecclésiastique. (Voir **GLEN** (*J.-B.*)

GLAPION (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né à Bruges vers la fin du x^ve siècle, décédé à Valladolid, le 15 septembre 1522. Franciscain de la stricte observance, il s'était acquis une grande renommée par son éloquence, et fut élu commissaire général et procureur de son ordre à la cour de Rome. Plus tard, il devint provincial des Pays-Bas et du duché de Bourgogne. Ce fut pendant qu'il remplissait ces dernières fonctions que l'empereur Charles-Quint le choisit pour son confesseur. Le général de l'ordre, appréciant aussi les grandes qualités de l'humble religieux, le nomma, quelque temps après, commissaire de la province américaine de l'ordre dit *Les Perles*. Le P. Glapion faisait ses préparatifs pour le départ, lorsque la mort vint le surprendre inopinément.

Les *Catalogi librorum reprobatorum et prælegendorum ex iudicio academice Lovaniensis*, publiés par la faculté de théologie de l'Université, en 1550, citent parmi les ouvrages condamnés écrits en langue flamande : *Een suuer tractaetken genaempt Tijtcorringhe der pelgrimagien des menschen leuens*, et ajoute que ce traité est attribué à Jean Glapion : *dat men broeder Ian Glapion toeschrijft*.

E.-H.-J. Reusens.

Catalogi librorum reprobatorum et prælegendorum ex iudicio Academice Lovaniensis. Lov. 1550. — Paquet, *Mémoires*, éd. in-fol., I, 1433.

GLEN (*Jean-Baptiste DE*), théologien, orateur sacré, moraliste et traducteur, né à Liège vers 1552, mort dans la même ville le 5 février 1613. — De Glen appartenait à une famille honnête, mais peu avantagée de la fortune ; il fit ses études chez les Frères de la Vie Commune de sa ville natale, et partit pour Rome, à peine âgé de vingt ans. Il y rencontra un Augustin de son pays, nommé *Jean de Liège*, qui le décida à entrer dans son ordre, où il fut reçu en 1572. Une maladie contractée à Rome l'obligea bientôt à revenir au pays natal, qu'il ne quitta qu'après sa guérison,

pour aller à Paris continuer ses études théologiques. Il reçut le bonnet de docteur de la maison de Sorbonne, en 1586, et enseigna la théologie chez les Grands-Augustins. En 1588, De Glen accompagna à Rome le duc de Nevers, qui s'y rendait en qualité d'ambassadeur de Henri III, et lors de son retour à Paris, il devint l'un des conseillers de la Ligue. Il séjourna quelque temps à Tournai, en 1590, puis revint à Liège, où il fut élu provincial au chapitre tenu le 16 avril 1592.

Après avoir rempli pendant plusieurs années les fonctions de régent de l'étude et celle de prieur dans sa ville natale, le père De Glen retourna à Paris, y résida jusqu'en 1598, puis revint à Liège ; mais à peine y était-il rentré, qu'il fut de nouveau renvoyé à Paris en qualité de visiteur général, pour y rétablir la régularité. Elu ensuite de nouveau prieur à Liège, il y fit un long séjour, s'appliqua à y mettre la réforme sur un bon pied et y parvint bien plus par sa vie exemplaire que par l'autorité dont il était revêtu.

Le chapitre de son ordre, tenu à Tournai, en 1604, lui confia la charge de provincial pour la seconde fois. Le père De Glen approchait du terme de sa carrière lorsqu'il fit un troisième voyage à Rome, en qualité de définiteur de sa province, au chapitre général de son ordre. On prétend que le pape lui offrit alors un évêché que, par esprit d'humilité, il ne voulut pas accepter. De retour à Liège, il y expira le 5 février 1613, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu.

Le père De Glen, dont la modestie égalait le savoir, était considéré, en son temps, comme un orateur sacré fort remarquable ; on assure qu'il excitait l'admiration lors des prédications qu'il fit pendant de longues années, non seulement à Liège, mais aussi à Tournai, à Dinant, à Anvers et à Bruxelles.

Voici les publications de J.-B. De Glen : 1. *Du devoir des filles, traité brief et fort utile*, etc., par frère Jean-Baptiste De Glen, docteur en théologie de la faculté de Paris et prieur des Augustins.

tinslez-Liège, à Liège, chez Jean De Glen, 1597, pet. in-4° oblong, de 7 ff. lim. et 120 pages chiffrées. Ce traité a une seconde partie de Jean De Glen : *Patrons d'ouvrages pour toutes sortes de lingerie*, qui, pour être complète, doit avoir 40 planches ; mais l'exemplaire le plus complet que l'on connaisse, n'en a que 39. — 2. *Vitæ Romanorum Pontificum a Petro usque ad Clementem VIII. Leodii ex officina Henrici Hovii*, MDXCVII (1597), petit in-8° de 24 ff. et 499 p. avec portraits fort médiocres des souverains pontifes, par Jean De Glen, frère de Jean-Baptiste. — 3. *Histoire pontificale*, etc., par Jean-Baptiste De Glen, etc., avec les portraits naturels des papes, taillez par Jean De Glen, Liégeois. Liège, A. de Corswarem, 1600, in-4° de 8 ff. lim., 889 p. et 21 ff. de table. C'est une traduction augmentée de l'ouvrage précédent, compilation médiocre, qui n'eut guère de succès, puisqu'elle reparut en 1649 avec un nouveau titre et quelques augmentations nouvelles, mais cependant de la même édition. — 4. *Æconomie chrestienne contenant les règles de bien vivre*, etc. Liège, L. Strul, 1608, pet. in-8°. Cet ouvrage, gros volume de 1200 pages est l'œuvre principale de l'auteur ; elle fut traduite en allemand et parut à Cologne en 1677, in-4°. — 5. *Histoire orientale, des grands progrès de l'Eglise catholique*, etc., composée en langue portugaise par le P. Ant. Govea, etc., et tournée en français par J.-B. De Glen. Bruxelles, Velpius, ou bien Anvers, H. Verdussen, 1609, in-8° de 22 ff. et 748 p. — 6. *La Messe des anciens chrestiens dicts de S. Thomas, traduite et y premise une remonstration catholique aux peuples des Pays-Bas*, par J.-B. De Glen, Liégeois. Bruxelles, Velpius ou Anvers, Verdussen, 1609, in-8° de 6 ff. lim. et 123 p.

J.-B. De Glen passe aussi, avec raison, pour avoir notablement contribué à plusieurs ouvrages de son frère Jean. Il doit avoir aussi écrit, selon les biographes : *Asia, cum omnibus suis provinciis*, travail demeuré inédit, et de plus : *Commentarius in Pentateuchum*, et *Commentarius in quatuor libros Regum*, deux

ouvrages théologiques qu'il ne voulut jamais publier.

H. Helbig.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. II, p. 214-16. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. 1^{er}, p. 381-399. — De Villenfagne, *Recherches*, t. II, p. 471-520. — *Annuaire de la Société d'Emulation à Liège*, années 1838 et 1861. — X. de Theux, *Biographie liégeoise*, t. 1^{er}.

GLEN (Jean DE), imprimeur et graveur, né à Liège dans le milieu du xvi^e siècle. En 1631 il vivait encore et mourut dans un âge très avancé, s'il faut en croire Becdelièvre. Jean était le frère de Jean-Baptiste, dont il est parlé ci-dessus ; il était imprimeur, graveur sur bois et, ajoutons, voyageur, car il nous parle souvent des grands voyages qu'il a accomplis et pour lesquels il paraît avoir eu une véritable passion. Si nous ne pouvons suivre Jean De Glen dans toutes les phases de sa vie qui paraît avoir été assez agitée, nous pouvons du moins nous arrêter à quelques épisodes de sa carrière. Dans la dédicace de ses *Merveilles de Rome*, dédiées à Arnold de Wachten-donck, grand doyen de l'église de Liège, il se plaint d'avoir été *longtemps en butte aux secousses de la fortune et des coups des ennemis conjurez de son bonheur et honneur*. Il parle aussi *des piqueures et morsures des zoïles*. Cette dernière circonstance ne doit pas étonner, si l'on considère que la plupart de ses gravures sont médiocres et que son érudition intempestive se montre à peu près partout d'un ridicule achevé. Dans cette même dédicace il compare le grand doyen à saint Lambert et va même jusqu'à s'y comparer également en disant : *Ce saint respandit son sang pour une cause presque de pareille nature que la mienne*. Quelle est cette cause et que signifient ces paroles énigmatiques ? C'est ce que nous ne savons pas et c'est sans doute ce que nous ne saurons jamais. Dans ce même livre on remarque un *avertissement au lecteur*, où l'on rencontre encore une allusion à la position périlleuse dans laquelle de Glen doit s'être trouvé. Il se plaint de ce qu'on lui a enlevé ses *Mémoires avec plusieurs autres pièces qui lui étaient aussi chères que sa propre vie*, et il demande à saint Antoine de Padoue qu'il *daigne fléchir le cœur de ceux qui lui ont enlevé ces mé-*

moires et ces pièces, sans doute pour qu'ils les lui rendent. C'est tout ce qui transpire de la vie agitée de De Glen.

Il a publié : *Des Habits, Mœurs, Cérémonies et façons de faire anciennes et modernes*, etc. Liège, 1601, in-8°, avec 103 figures de son invention, gravées sur bois. L'ouvrage est dédié aux seigneurs Mathias d'Ans et Jacques Libert, bourgmestre de Liège. C'est un livre assez indigeste rempli de déclamations qui ont rarement rapport aux sujets gravés. *Les Merveilles de Rome*, Liège, 1631, in-8°, c'est une traduction de J.-P.-M. Da Cremona. La préface seule est de lui, ainsi que les gravures. Il a gravé les planches du livre de son frère : *Europa sive de primararium*, etc., et aussi les portraits des papes pour l'*Histoire pontificale*, etc., due également à son frère. Les amateurs de livres recherchent ses productions. Les iconographes estiment peu ses travaux, qui sont généralement médiocres, mais dont quelques-uns sont d'un dessin correct.

Ad. Siret.

GLEWEL (*Winand*), abbé d'Echternach de 1438 à 1465.

On ne connaît ni le lieu ni la date de sa naissance, pas plus qu'on ne connaît sa famille. A la mort de Hübingen, 48^e abbé, il était custode ou portier de l'abbaye ; les moines le forcèrent, malgré sa résistance, d'accepter la dignité supérieure.

La clémence, dit Bertels, lui-même sur la figure de Glewel ; une exquise prudence dans tous ses actes, et la vigilance la plus éclairée dans la direction donnée au monastère le guidaient constamment. Pendant ces courts moments de loisir, il s'occupait, tant pour l'abbaye que pour le monde savant, de travaux littéraires empreints d'un grand mérite. Son élection fut cependant combattue, dès le principe, par le prélat de Saint-Martin de Trèves, parce que, disait-il, cette dignité lui avait été promise. Glewel traduisit son compétiteur devant le concile de Bâle ; les prétentions de celui-ci y furent condamnées, et lui-même fut béni, en 1439, à Bâle, au couvent des Frères Mineurs.

Un violent incendie ayant éclaté dans la ville d'Eternach, le prélat contribua puissamment à l'éteindre en stimulant les travailleurs et en leur faisant distribuer, par charretées, le vin du monastère. Il fut néanmoins en proie au mauvais vouloir des habitants et eut aussi à réprimer la mutinerie de quelques-uns de ses moines. Il mourut, en 1465, et fut enterré dans son église, devant la porte de la sacristie.

On a de lui : 1^o *de Computu reddendo*, compte rendu de l'administration de son monastère. Ce livre, qui expose les règles de l'administration de son abbaye, resta longtemps une vive lumière pour ses successeurs. — 2^o Un dictionnaire latin-allemand, resté manuscrit, conservé à Luxembourg : *Vocabularium latino-germanicum*, destiné surtout à servir à l'intelligence des diplômes et des chartes.

A. Alvin.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*. — Bertels, 170 et sq. — Neumann, *les Auteurs luxembourgeois* — Clasen, *Catalogue de la Bibliothèque de Luxembourg*. — *Liber aureus*, manuscrit, parchemin LXXXIII.

GLYMES (*Jacques DE*), nommé bailli de Nivelles et du Brabant-Wallon par commission du 25 janvier 1566 (en remplacement de Louis de Stradio, chevalier, seigneur de Malèves), remplit cet office jusqu'en 1606 et mourut vers 1612. Il était fils de Guillaume, seigneur de Boneffe et tige des comtes de Hollebeke (1583), il hérita la vicomté de Jodoigne et de La Wastine. Ses années de magistrature coïncident avec la plus triste période de l'histoire de Nivelles : des tentatives d'insurrection, des occupations militaires, des exactions de tout genre envers les habitants, rien ne manquait pour contribuer à la ruine de cette malheureuse ville. Ajoutons en passant que l'ignorance et la superstition y étaient en raison des misères matérielles. Il suffit de rappeler les nombreux procès de *vaudeurie* et de sorcellerie poursuivis par notre bailli, et plus d'une fois terminés par des exécutions sanglantes aussi ridicules qu'odieuses. Comme ils entraînaient toujours la confiscation, le domaine en

profitait souvent, parce qu'on sévissait contre des fermières opulentes. Le contraire arrivait aussi ; mais quant à l'esprit de fiscalité des autorités nivelloises, il ne saurait être révoqué en doute, si du moins il faut prendre à la lettre les plaintes adressées au conseiller d'Assonleville, le 16 juillet 1575, par l'évêque de Namur, Havatius (Havet), qui avait été publiquement insulté et ne pouvait obtenir réparation. « La dicte » ville de Nivelles c'est la danse des crappeaux, chascun est son maistre, nulle » correction se fait des délinquants : » *Seulement on cherche des amendes.* » La mort de Requesens ne fit qu'aggraver le désordre. Nivelles embrassa le parti des Etats : le sentiment national commençait à se réveiller dans nos villes ; les Espagnols en étaient venus à inspirer aux populations belges la haine la plus intense. Aussi bien la présence de ces étrangers était plus que jamais un sujet d'inquiétude : il leur manquait un chef suprême ; le paiement de leur solde était en retard ; bref, leur conduite devait les faire considérer comme des rebelles. Au mois d'août 1576, les bourgeois de Nivelles évincent un complot tramé par eux, avec les Allemands, pour s'emparer de la ville. Le 14 septembre, en revanche, le bailli d'accord avec les Etats de Brabant, à ce qu'on prétend) assumait la responsabilité d'un coup hardi. Le conseil d'Etat, disait-on, pactisait secrètement avec les Espagnols, soutenus par le sire de La Hire, commandant de Bruxelles. Glymes prit ses mesures pour arrêter en pleine séance les comtes de Mansfeld et de Berlaymont, Viglius, d'Assonleville et les secrétaires Berty et Scharnberg : ils furent toutefois relâchés après quelque temps (1). Cependant tous les corps de troupes au service de Philippe II tentaient de se réunir pour mieux assurer la défense des places fortes qu'ils occupaient. Le lendemain du coup d'Etat, Vargas passant à Visse-naeken, près de Tirlemont, avec 800 cavaliers, fut rencontré par Glymes, qui

marchait, de son côté, à la tête de 2,000 hommes d'infanterie et de 600 chevaux. Vargas envoya un parlementaire pour demander qu'on lui permit de continuer sa route : le bailli répondit par un défi. Un combat furieux s'engagea aussitôt ; les Belges firent bravement leur devoir, mais ils ne purent tenir contre des soldats aguerris. L'infanterie fut passée au fil de l'épée : la cavalerie n'éprouva aucun dommage, par une raison toute simple : elle tourna bride. Cette défaite, jointe aux excès commis par les Espagnols à Alost et à Anvers, ne contribua pas peu à hâter l'alliance définitive de toutes les provinces. La *Pacification de Gand* fut signée le 8 novembre : on s'associa sans distinction de religion, sauf, pour régler ce point essentiel, à attendre la décision des Etats généraux. Cependant, don Juan d'Autriche arriva en Belgique pour prendre possession du gouvernement. Après la bataille de Gembloux, le comte de Mansfeld, son lieutenant, se porta sur Nivelles et s'en empara le 12 mars 1578. La ville retourna six mois plus tard au pouvoir du général Boussu. La défense opiniâtre des bourgeois lors du premier siège leur avait coûté cher : la ville était à moitié ruinée. Les maux de la peste vinrent se joindre à ceux de la guerre : 600 prisonniers moururent de l'épidémie. En 1579, les provinces méridionales se séparèrent tout d'un coup des Etats généraux. Très peu sympathiques à l'Espagne, elles voyaient de mauvais œil, d'autre part, la propagande calviniste, et les attaques dont le catholicisme était le point de mire de la part des dissidents, de plus en plus nombreux et influents. Nivelles, entre autres, se joignit aux *malcontents* et se rallia à don Juan. Quelques bourgeois tenaces, qui ne voulaient plus à aucun prix du joug espagnol, traitèrent clandestinement, sur ces entrefaites, avec Olivier Van den Tympel, gouverneur de Bruxelles : ils promirent de lui livrer la ville, à condition qu'elle ne souffrirait aucun dommage et qu'elle n'aurait à supporter que les frais d'entretien de la garnison qui viendrait l'occuper. Gly-

(1) Un mémoire fut imprimé pour justifier cette entreprise audacieuse : d'Assonleville fit également appel au public. (Voir son article.)

mes fut averti, mais ne crut pas la chose possible. Il n'était nullement sur ses gardes lorsque Denis, frère du gouverneur, entra dans Nivelles à la tête des Bruxellois. Le bailli fut découvert dans une étable et mis sous bonne garde. Les gueux saccagèrent plusieurs églises; toutefois Sainte-Gertrude fut épargnée. Le gouvernement de la ville échut à Denis : l'office de bailli, à la recommandation du prince d'Orange, fut confié à Guillaume de Hertoghe, seigneur d'Orsmael (1). Nivelles eut à supporter d'énormes charges jusqu'en octobre 1580, époque où le comte de Mansfeld l'investit de nouveau sur l'ordre d'Alexandre Farnèse. Trois jours suffirent pour enlever la place. Denis Vanden Tympel fut échangé contre l'abbesse et Jacques de Glymes, qui reprit ses fonctions de bailli. Les calvinistes durent sortir de la ville; on ne trouve plus à Nivelles, postérieurement, que fort peu de traces de ces religieux. Ces événements portèrent à la capitale du Brabant-wallon, disent MM. Tarlier et Wauters dont nous avons principalement suivi le récit, un coup dont elle ne se releva jamais. « La population » diminua dans une proportion si effrayante, qu'il fallut réduire de cinq » le nombre des paroisses; les richesses » de la bourgeoisie furent épuisées pour » payer des taxes continuelles; l'activité industrielle s'éteignit; l'esprit » d'indépendance et de liberté, énervé » par le découragement et l'oppression, » perdit son ancienne vigueur. » Il faut du temps pour racheter tout cela. — Jacques de Glymes alla, vraisemblablement, passer ses derniers jours à Jodoigne. Son fils unique, Charles, releva cette seigneurie le 4 juillet 1612. Le dit Charles figura dans l'armée du marquis de Spinola comme capitaine de 1,200 hommes d'infanterie wallonne, puis comme capitaine de cuirassiers.

Alphonse Le Roy.

Strada, Bentivoglio, Vander Vynckt, Van Meeren, etc. — J. Tarlier et A. Wauters, *Géogr. et hist. des communes belges, ville de Nivelles*, p. 46-51 et p. 68-69. — Moke, *Hist. de la Belgique*, 8^e période. — Goethals, *Dict. général, v^o Glymes de Hollebeke*, etc.

(1) Tarlier et Wauters, *Nivelles*, p. 49.

GLYMES (Jean DE), vice-amiral au service d'Espagne, fut tué sur le bas Escaut, dans la bataille navale du 29 janvier 1574. Les lettres patentes de l'empereur Ferdinand III, qui confèrent à Wynand de Glymes, petit-fils de Jacques (v. ce nom), le titre de comte de Hollebeke et du Saint-Empire (22 décembre 1643), citent parmi les prédécesseurs dudit Wynand « Jean de Glymes, » lieutenant-amiral et après commandant la flotte, glorieusement tué dans » l'expédition de secours de Middelbourg, en Zélande, alors assiégé par » les rebelles. » On peut inférer de l'ensemble de ce document que notre sire de Glymes appartenait à la branche de Jodoigne (voy. Henri de BERGHES); nous n'avons pas trouvé d'indications suffisantes pour établir plus exactement sa filiation. Il n'est question de Jean dans l'histoire qu'à partir de 1573 : il commanda l'une des vieilles bandes wallonnes qui prirent part, avec 500 Espagnols d'élite, à l'expédition de Sancho d'Avila, en Zélande, où Middelbourg était assiégé par les partisans du prince d'Orange (BENTIVOGLIO, 1^{re} partie, l. V). La place fut momentanément délivrée; mais les Zélandais étaient disposés à tout sacrifier plutôt que de renoncer à une si importante conquête. Requesens avait cru que le départ du duc d'Albe mettrait fin à leur opposition armée; mais ce fut en vain qu'il tenta de les apaiser en leur promettant la clémence royale. Ils reprirent le siège avec une nouvelle vigueur. Mondragon, qui défendait la ville, se vit réduit à la dernière extrémité : il fit savoir que la famine le contraindrait de se rendre, s'il ne lui arrivait promptement du secours. Soixante navires appareillèrent d'Anvers : les moins considérables furent confiés à Glymes (en remplacement du sire de Beauvois, qui était mourant) et Julien Romero; Sancho d'Avila dirigea le reste de la flotte. Le projet des Espagnols étant d'occuper les deux bras de l'Escaut, ils se divisèrent : l'escadre de Glymes prit la droite pour s'approcher autant que possible de Middelbourg en suivant la rivière. L'ennemi découvrit son dessein :

l'amiral zélandais Boisot se porta en avant pour barrer le passage et engagea le combat non loin du port de Berg-op-Zoom. D'abord, la fortune se montra favorable à Glymes et à Romero : Boisot perdit un œil ; son second, le capitaine Claessen, eut les deux jambes emportées. Cependant les deux amiraux s'abordèrent : ce fut le signal d'une lutte furieuse et désespérée. Un jeune Zélandais, Jasper Leynsen, s'élança sur le vaisseau de Glymes, grimpa au grand mât et en arracha l'enseigne ; aussitôt son adjoint en fit hisser une autre sur son propre navire. Presque au même instant la grande voile de Romero fut abattue d'un coup de canon ; il fallut se laisser échouer du côté de Tholen. Glymes, serré de près dans un passage étroit, se vit obligé de combattre à l'arme blanche : il se défendit comme un lion, mais tomba percé de coups. Les vainqueurs ne firent de quartier à personne. Romero parvint à se sauver à la nage. Le résultat de cette journée fut la reddition de Middelbourg, mais à des conditions honorables. Glymes avait compris d'avance le désavantage de sa position : il avait vainement émis l'avis de ne point accepter le combat. D'Avila ne prit point part à l'action, non plus que le prince d'Orange, qui n'était pas loin. Le commandant espagnol eut la douleur de voir périr les siens sans pouvoir leur venir en aide. Il se replia sur Anvers : quelque temps après, il releva sa réputation militaire par la victoire de Mook.

Alphonse Le Roy.

Strada, Bentivoglio, Van Meteren, etc. — *Délices des Pays-Bas*, t. II et V. — Goethals, *Dict. général*, etc.

GLYMES (*Ignace-François DE*), seigneur de la Falize, homme de guerre, mourut à Madrid, le 5 décembre 1754. La date de sa naissance nous est restée inconnue. Il était le cinquième enfant de Gilles-Alexis de Glymes de Brabant, fils de Warnier de Glymes de Limelette, qui avait acquis par engagère du roi d'Espagne, en 1640, la terre de la Falize, dans le Namurois. Ignace-François fit le relief de cette seigneurie à la cour féodale du château de Namur, le 24 no-

vembre 1707, quelque temps après la mort de Gilles-Alexis. Dans l'acte qui lui conféra le titre délaissé par son père, il est qualifié de capitaine des grenadiers aux gardes du roi, et de brigadier de ses armées. Ignace-François remplissait effectivement ces charges depuis 1703, date de la première organisation des gardes wallonnes, dont la création avait été décrétée à la fin de l'année précédente, sur le conseil de Louis XIV, pour rallier la noblesse belge autour de Philippe d'Anjou. Le comte de Glymes était destiné, dit l'historien de ce régiment héroïque, à devenir une des illustrations militaires de l'Espagne. Les gardes wallonnes reçurent le baptême du feu à Eeckeren ; elles durent ensuite se rendre, en toute hâte, à la grande armée commandée par les maréchaux de Villeroy et de Boufflers ; en décembre 1703, les deux bataillons quittèrent la Belgique pour n'y plus revenir.

Peu de temps après son incorporation, Ignace-François obtint le grade de lieutenant général (1). Il prit part à toutes les actions d'éclat qui distinguèrent son régiment pendant la guerre de la succession d'Espagne. Au combat de Montesanto (Portugal), sa compagnie et celle du marquis de la Vère firent prisonniers deux bataillons hollandais ; il assista au siège de Gibraltar, si désastreux pour Philippe V, malgré des efforts dignes d'un meilleur succès ; il rentra dans Madrid à la suite du roi triomphant, après les vicissitudes de la campagne de 1706 ; on rencontre ses soldats à la bataille d'Almanza, à la prise de Lerida ; en 1708, il est chargé de conduire à l'armée de Catalogne les gardes wallonnes et espagnoles qui vont courir, avec leur intrépidité ordinaire, à l'assaut de la place de Tortose. Il se montra digne de ses compagnons d'armes, « les seuls qui tinrent ferme » sur le champ de bataille de Saragosse (20 août 1710). Phi-

(1) « Les officiers supérieurs des gardes étaient « toujours choisis parmi les lieutenants généraux « et même les capitaines généraux de l'armée. « Les capitaines avaient au moins le grade de colonel d'infanterie ; beaucoup étaient brigadiers « et quelques-uns lieutenants généraux, etc. » Général Guillaume, *Hist. des gardes wallonnes*, p. 26.

lippe V se reconnut lui-même redevable aux gardes wallonnes des succès de Brihuega et de Villa-Viciosa, qui rachetèrent, quelques mois plus tard, les désastres de cette journée. A Gerone, à Tortose, les Belges furent ce qu'ils avaient toujours été; au siège de Barcelone, qui dura quatorze mois et fut le dernier épisode de la guerre d'Espagne, la compagnie de Glymes perdit 112 hommes sur 130 ! Onze fois de suite le bastion de Saint-Pierre fut pris et repris : les grenadiers versèrent leur sang; mais la ville fut enlevée et la Catalogne soumise.

La paix d'Utrecht sembla devoir être le signal du licenciement des troupes wallonnes. Mais nos officiers belges répugnaient à entrer au service d'Autriche : à leurs yeux c'eût été presque une félonie, car alors on se croyait engagé envers un roi plutôt qu'envers la patrie. Philippe songea néanmoins à les renvoyer dans leur pays natal : après de longues hésitations, il transigea en se bornant à réduire l'effectif du régiment des gardes à quatre bataillons (au lieu de six), et chaque compagnie à cent hommes (1). Le colonel, duc d'Havré, et deux autres officiers supérieurs (le comte de Mérode et le marquis de la Vère) envoyèrent leur démission, et leur exemple trouva de nombreux imitateurs. Cette circonstance amena la promotion du comte de Glymes au grade de lieutenant-colonel (1er juin 1717). Il avait quitté le régiment depuis deux ans, en qualité de gouverneur de Tortose.

On ne tarda pas à rentrer en campagne. Les gardes wallonnes honorèrent le nom belge en Sardaigne et en Sicile; bientôt les Bourbons furent heureux de rendre à cette troupe d'élite son ancienne importance numérique. On la revit à Gibraltar; elle combattit sur la côte africaine, à Naples, à Bitonto. En 1784, elle rentra enfin dans Barcelone; à peine de retour, elle perdit son colonel, le marquis de Risbourg. Le commandement suprême fut confié, par intérim, au

comte de Glymes. La guerre de la succession d'Autriche ayant éclaté en 1740, les Wallons allèrent cueillir de nouveaux lauriers en Italie : le major comte de Gages s'y fit particulièrement remarquer, et mérita d'être élevé au rang de lieutenant-colonel en 1746, lorsque Glymes fut enfin placé définitivement à la tête du régiment. Ignace-François était alors capitaine général des armées du roi, commandant général de la Catalogne, chevalier d'Alcantara, commandeur de Belvis de la Sierra, etc. Il jouit de quelques années de tranquillité et survécut au comte de Gages, qui semblait appelé à lui succéder un jour. Il fut remplacé par le comte de Riego (Jean Juste de Croy-d'Havré).

Ignace-François laissa deux enfants : *Honoré* de Glymes, grand d'Espagne de première classe, fut appelé au gouvernement de la Catalogne; *Jean-Alexis*, le puîné, parvint à de hautes dignités ecclésiastiques dans la principauté de Liège.

Alphonse Le Roy.

Général Guillaume, *Hist. des gardes wallonnes au service d'Espagne*, Bruxelles, 1858, in-8°. (Cet ouvrage contient, p. 427, un beau portrait lithographié d'Ignace-François). — Goethals, *Dict. général, v^o Glymes de la Falize*, etc.

GLYMES (*Jean DE*), surnommé *les grosses lèvres*, homme de guerre, fils de Jean et de Jeanne Bautersem, seigneur de Berg-op-Zoom du chef de sa mère, qui avait apporté ce fief en mariage, naquit vers 1425, mourut en 1494 et fut enterré dans ladite ville. Il voyagea beaucoup dans sa jeunesse; il visita non seulement Rome, mais Jérusalem. Cette dernière pérégrination, entreprise avec Nicolas Noris, Jean Rouck et d'autres personnes, le mit en relief. La ville de Berg-op-Zoom, dit Goethals, s'en fit un titre d'honneur; elle célébra pendant plusieurs années un souvenir qui lui était cher.

Philippe le Bon, comme on sait, projeta en 1452 une expédition en Syrie. Jean promit d'accompagner ce prince ou, si les circonstances s'y opposaient, de se faire remplacer par douze combattants. La formule de son serment nous a été conservée : « Je voue aux dames et

(1) Le régiment, d'abord composé de deux bataillons seulement, avait reçu à plusieurs reprises, et notamment en 1710, des accroissements considérables.

« au faisant, qu'en cas que mon très
 « redouté seigneur le duc voise en ce
 « saint voyage et qu'il lui plaise que je
 « le serve, je le servirai de ma personne
 « en telle façon que mondit seigneur
 « m'ordonnera, et si par maladie ou
 « autre empêchement je ne puis y aller,
 « j'y enverrai et entretiendrai douze gen-
 « tils compagnons craniquiers un'an, à
 « mes dépens. »

Jean fut en grand crédit auprès de Philippe et de son fils le Téméraire. Il figura sur plus d'un champ de bataille et fut envoyé plus d'une fois à l'étranger, investi de la confiance de ses souverains. Sa mémoire est restée longtemps en vénération à Berg-op-Zoom, dont les habitants lui étaient redevables d'importants privilèges. Il eut treize enfants : dix de sa femme Marguerite de Saint-Simon, dite *la belle blanche*, et trois bâtards, entre autres Dismas de Berghes, mort en 1514, à Barcelone, en mission officielle. Ce Dismas fut père d'un autre JEAN DE GLYMES (ou DE BERGHES), seigneur de Waterdyck, docteur ès lois, échevin de Berg-op-Zoom en 1544, bourgmestre l'année suivante, conseiller au grand conseil de Malines en 1548, puis président de ce collège le 22 décembre 1562. Malines ayant été surprise par les révoltés en 1580, le grand conseil fut transporté à Namur, où notre personnage laissa trois ans plus tard sa dépouille mortelle.

Alphonse Le Roy.

Goethals, *Dictionn. généalogique*, t. II. — Britz, *Mémoire sur l'ancien droit belge*, p. 445.

GLYMES (*Charles DE*), baron de Florennes et pair de Liège, mourut en 1598. Son père, Jean, seigneur de Stave et de Spontin, avait épousé Renée de Vaudemont, de la maison de Lorraine. Ce fut par ce mariage que la terre de Florennes entra dans la famille de Glymes. En 1573, Charles renouvela les coutumes et privilèges de la terre de Florennes. Il gouvernait Philippeville en 1578, lorsque le vainqueur de Gembloux, après la prise de Nivelles (voy. Jacques de GLYMES), résolut de réduire, tour à tour, les villes wallonnes qui s'étaient déclarées pour les Etats. Don Juan d'Autriche

attachait une grande importance à Philippeville. Bâtie depuis vingt-trois ans seulement, cette place était entourée de puissantes fortifications, bien entretenues; on la considérait comme le principal boulevard de cette partie du pays contre la France. Charles de Glymes n'avait avec lui qu'une compagnie d'arquebusiers et cinq enseignes d'infanterie; mais cette chétive garnison, comptant sur un prompt secours de la part du prince d'Orange, était résolue à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Tandis que la plupart des petites villes du voisinage n'avaient pu opposer aux Espagnols qu'une faible résistance, à l'exception de Chimay, qu'il avait fallu emporter de vive force, Philippeville méritait les honneurs d'un siège en règle : don Juan crut devoir y consacrer ses meilleures troupes. Ne jugeant pas prudent de tenter un assaut, il se souvint du proverbe militaire : « Que c'est par la pioche et la pelle qu'on bâtit et qu'on renverse les citadelles. » Une tranchée fut donc ouverte jusqu'au fossé; les mineurs eurent ordre d'y entrer et d'aller saper le fondement des murailles. Comme ils avançaient protégés par des fortins couverts de peaux fraîches (pour être à l'abri du feu : les *vineæ* des anciens), les assiégés firent une vigoureuse sortie : on combattit avec acharnement de part et d'autre, à plusieurs reprises, avec des chances à peu près égales. Mais la conduite du gouverneur parut tout d'un coup suspecte aux assiégés : le bruit se répandit qu'il s'était rallié au parti du roi. Les historiens de l'opposition assurent même que don Juan n'était venu investir Philippeville que sur le conseil secret de Glymes, qui lui aurait assuré qu'il n'éprouverait aucune difficulté à y entrer. Quoi qu'il en soit, Glymes avait peu d'autorité sur ses soldats : ceux-ci se mutinèrent même ouvertement et le mirent en prison; mais comme ils n'étaient pas unanimes, il fut bientôt délivré. Sur ces entrefaites, don Juan, craignant que le prince d'Orange n'arrivât de France avec les renforts attendus, et ne voulant pas, par une obstination maladroite, compromettre le succès de toute sa cam-

pagne, consentit à parlementer. La garnison avait fini par désirer vivement une solution : la discorde régnait dans son sein et les remparts étaient ébranlés. Le traité fut bientôt conclu : la ville fut épargnée ; les soldats qui refusèrent d'entrer dans l'armée du roi obtinrent la permission de sortir avec leurs armes, tambour battant, enseignes déployées ; quant aux autres, on leur garantit la solde des trois mois qui leur étaient dus par les Etats. Cinq cents hommes changèrent de parti, et Glymes lui-même donna l'exemple de cette défection, ce qui fournit une singulière consistance aux soupçons dont il avait été l'objet. Il conserva le gouvernement de la ville. — Charles de Glymes mourut dans le célibat : la baronnie de Florennes passa le 5 décembre 1595 à son frère Jacques, le même qui assista aux Etats généraux de 1600, en qualité de député des Etats du comté de Namur. — N. B. Charles de Glymes est appelé *Florigni* par le traducteur de Strada.

Alphonse Le Roy.

Strada, Van Meteren, etc. — Dewez, *Hist. gén. de la Belgique*, IX^e époque, chap. XIX. — Goethals, *Dict. général*, v^o *Glymes de Florennes*.

GOBART (*Laurent*), physicien, né à Liège vers l'année 1658, décédé dans la même ville le 28 mars 1750. Après avoir terminé ses humanités, il entra dans la Compagnie de Jésus, et s'y adonna principalement aux fonctions du ministère des âmes. Il passa la plus grande partie de sa vie dans sa ville natale, où il mourut à l'âge de 92 ans.

Il a publié les ouvrages suivants : 1. *David, persécuteur de Saül. Tragédie dédiée à Messieurs les conseillers du Roy, Maire Haut-Justicier Héréditaire, et Echevins Hauts-Justiciers de la ville de Luxembourg et Lieux en dépendans*. Luxembourg, Paul Barbier, 1696 ; brochure in-4^o de 8 pages. — 2. *Tractatus philosophicus de barometro*. Amstelodami, Ét. Roger, 1703, vol. in-12^o de 188 pages. La bibliothèque de l'Université de Louvain possède un exemplaire de cette même édition, mais avec un nouveau titre et l'adresse : *Lugduni Batavorum, apud Janssonios Vander Aa*.

Dans ce petit traité, l'auteur suit la méthode scolastique ; il propose des difficultés contre toutes ses propositions sous forme d'objections, et y donne réponse. Il parle longuement des pronostics qu'on peut tirer, pour la météorologie, du mouvement de la colonne mercurielle. — 3. *L'homme chrétien formé sur le modèle de Jésus-Christ, par la pratique des vertus divines et humaines*. Liège, G. Barnabé, 1721, 2 vol. in-12. — 4. *Exercice divin contenant de ferventes prières tirées de l'Oraison dominicale et de la Salutation angélique*. Liège, G. Barnabé, 1727, vol. in-8^o de VIII-392 pages.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 371. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 2^e éd., I, col. 2186.

GOBBELSCHROY (*M.-J. VAN*), professeur, etc. (Voir VAN GOBBELSCHROY).

GOBBELSCHROY (*P.-J.-S.-L. VAN*), homme d'Etat. (Voir VAN GOBBELSCHROY).

GOBELIN (*Jean-Henri*), ou GOBELINO, généalogiste du XVII^e siècle, né probablement à Bruxelles. Il fut chanoine de l'église collégiale de Sainte-Gudule de cette ville, ainsi que de l'église de Leuze, en Hainaut. Licencié dans les deux droits, il embrassa l'état ecclésiastique et s'occupa particulièrement de l'étude de la généalogie et de l'art héraldique. On lui doit l'ouvrage suivant : *Preuves de la Maison de Bette, produites de la part de la très noble et très excellente Damoiselle de Lede, chanoinesse au très noble et très illustre collège de S. Waudru à Mons... l'onzième du mois de Juin de l'an 1646*. Anvers, 1646, in-4^o. Paquot prétend avoir vu à la fin d'un exemplaire de ce livre la *Généalogie de la Maison de Bette*, dressée par M. Florent Vander Haer, trésorier-chanoine de l'église de Lille ; en placard.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 687. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XVI.

GOBLET (*Albert-Joseph*), comte d'Alviella, homme d'Etat, etc., vit le jour

à Tournai, le 26 mai 1790. Il était fils d'un éminent magistrat qui, après avoir servi Joseph II, devint membre du Corps législatif du premier empire français. Albert Goblet atteignait sa douzième année lorsqu'il quitta la maison paternelle pour entrer au Prytanée de Saint-Cyr. Après de brillantes études, il obtint, en 1807, le prix impérial de mathématiques, au concours général des Prytanées, et fut couronné au sein de l'Institut de France, par le ministre de l'intérieur, au nom de l'empereur. En 1809, il était admis à l'Ecole polytechnique; en 1811, il entra à l'Ecole spéciale d'artillerie et du génie de Metz, et, le 21 août de l'année suivante, il était nommé lieutenant en second au 2^e bataillon de sapeurs. Il prit part, le 21 juin 1813, à la bataille de Vittoria, puis reçut l'ordre d'aller coopérer à la défense de Saint-Sébastien, que les Anglais tenaient bloqué. Il parvint à passer au milieu de la flotte britannique et, pendant deux mois, ne cessa de donner des preuves éclatantes d'intelligence et de bravoure. En récompense de sa belle conduite, il fut nommé membre de la Légion d'honneur et, peu de temps après, capitaine du génie.

Après la chute de l'empire français, le capitaine Goblet fut admis dans la nouvelle armée des Pays-Bas, et en juin 1815, chargé du service du génie dans la division du général Perponcher. Il se trouva avec cette division aux Quatre-Bras et le surlendemain à Waterloo. Il y mérita et obtint la décoration de l'ordre militaire de Guillaume. Signalé au duc de Wellington, dont il avait été en 1813 le prisonnier, et recommandé au prince d'Orange comme un officier de grand mérite, le capitaine Goblet fut chargé de la reconstruction de la forteresse de Nieupoort, vaste travail auquel il consacra sept années. Il était commandant du génie à Tournai lorsque, en 1824, il fut désigné pour accompagner le prince d'Orange en Allemagne et en Russie. A son retour, le prince aurait voulu l'attacher définitivement à sa personne, mais le roi Guillaume n'y consentit point et le chargea de la reconstruction de la place de Menin.

Ce fut à Menin que vinrent le surprendre les événements du mois de septembre 1830. Le 10 octobre, un exprès lui apporta l'invitation de se rendre à Anvers près du prince d'Orange, et, le même jour, il recevait, de la part du gouvernement provisoire de Belgique, une dépêche qui le pressait de se rendre à Bruxelles. Un ordre du prince Frédéric enjoignant au capitaine Goblet de se rendre à Flessingue avait été intercepté et remis au gouvernement provisoire, qui alors avait songé au commandant belge de Menin. Le capitaine Goblet pensa que son devoir l'appelait près du prince d'Orange. Il témoigna au prince qu'il lui serait bien pénible d'être séparé de sa personne pour se rendre à Flessingue, et le prince ne put le rassurer complètement sur le pouvoir dont il jouissait. Le capitaine Goblet suivit alors les conseils de son ancien condisciple, M. Lehon, qui se trouvait également à Anvers, et partit avec lui pour Bruxelles. Ils y arrivèrent dans la nuit du 11 au 12 octobre. Le 15, le gouvernement provisoire nomma le capitaine Goblet colonel et directeur de l'arme du génie; quinze jours après, il l'appelait à la direction du département de la guerre. Nommé général de brigade le 31 janvier 1831, Goblet siégea comme ministre dans le premier cabinet du régent. Des travaux excessifs ayant altéré sa santé, il demanda sa démission et, le 24 mars, il reprenait les fonctions de directeur général du génie.

Pendant la campagne de dix jours, le général Goblet ne quitta point le roi Léopold, et, le 11 août, il fut chargé de remplir les fonctions de chef de l'état-major. Investi du commandement de l'armée lorsque le roi eut pris la résolution de se retirer sur Malines, le général Goblet conclut la suspension d'armes en vertu de laquelle les troupes belges purent évacuer Louvain sans pertes aucunes.

Le 31 août, les électeurs de Tournai appelaient le général Goblet à l'honneur de les représenter à la Chambre. De son côté, le roi Léopold lui confiait une mission hérissée de difficultés. Il s'agissait

de déterminer, avec les plénipotentiaires de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de la Russie, le nouveau système défensif de la Belgique. Pendant l'accomplissement de cette mission, le général Goblet fut nommé en outre plénipotentiaire près la conférence de Londres; il remplaçait, momentanément, M. Van de Weyer, qui se trouvait en désaccord avec le ministre des affaires étrangères, M. de Muelenaere. Le général Goblet ne réussit pas à rallier lord Palmerston au système dans lequel persistait le cabinet de Bruxelles. Le gouvernement hollandais venait d'adresser des propositions à la conférence. D'accord avec le gouvernement français, lord Palmerston était d'avis que des négociations directes avec le cabinet de La Haye pourraient amener une conclusion conforme aux engagements pris par les puissances à l'égard de la Belgique. On résolut en conséquence d'éprouver la sincérité du cabinet de La Haye. M. de Muelenaere, ayant refusé d'entrer dans cette voie, résigna son portefeuille et fut, le 18 septembre 1832, remplacé par le général Goblet, qui obtint le concours de MM. Lebeau et Rogier.

« Après avoir fait constater le refus
 « du gouvernement des Pays-Bas de négocier pour arriver à l'exécution du
 « traité de 1831, le général Goblet, devenu ministre des affaires étrangères,
 « réclama, dit M. Rogier, l'intervention
 « des puissances garantes du traité, afin
 « d'obtenir l'évacuation de la citadelle
 « d'Anvers. Son thème, énergiquement
 « formulé, était celui-ci : Evacuation de
 « la citadelle par le concours des puissances garantes; à leur défaut, la
 « Belgique entreprendrait par ses propres forces et dans un délai déterminé
 « l'évacuation qu'elle réclamait. Cette
 « sommation, à laquelle le gouvernement du roi était très décidé à donner
 « suite, fit cesser l'inaction des puissances. La France et l'Angleterre
 « s'unirent pour forcer la main aux Pays-Bas. La citadelle d'Anvers, après
 « avoir été bravement défendue, fut forcée de capituler. La ville d'Anvers

« reentra en possession d'elle-même et le
 « pays respira plus librement. »

Le ministère, ne trouvant pas dans la Chambre des représentants l'appui qu'il devait attendre d'elle, eut recours à une dissolution. Le général Goblet, combattu à Tournai par les ultras de tous les partis, succomba; mais cet échec fut immédiatement réparé par les électeurs de Bruxelles. Lorsque la Chambre nouvelle se réunit le 7 juin 1833, le ministre des affaires étrangères lui présenta la convention qui avait été signée à Londres, le 21 mai précédent.

« En vertu de ce traité, la Belgique,
 « disait encore M. Rogier, demeurait,
 « sous la garantie des puissances, en
 « possession du territoire et des avantages dont elle jouissait depuis 1830,
 « sans être assujettie à aucune des charges que lui imposait le traité de 1831.
 « Et cette situation toute favorable se
 « prolongea pendant une période de près
 « de sept années, période durant laquelle
 « il fut permis à la Belgique d'ouvrir
 « avec sécurité les diverses sources de
 « sa prospérité et d'en favoriser le développement. »

Le général Goblet crut alors accomplir la tâche pour laquelle il avait accepté le lourd fardeau des affaires extérieures. Le 27 décembre, il remettait au roi le poste où il avait su acquérir, par sa prévoyance et sa haute capacité, la réputation d'un véritable homme d'Etat. Depuis 1832 il était désigné pour remplir les fonctions de ministre de Belgique à Berlin. Mais une intrigue, dont la source était à La Haye, s'ourdit contre lui, et le général quitta la carrière diplomatique plutôt que de consentir à faire une démarche qu'il regardait comme humiliante pour le pays dont il était le représentant. Le 4 juillet 1835, il était élevé au rang de lieutenant général, « en récompense des éminents services qu'il avait rendus au pays. » Le 14 mai de l'année suivante, les électeurs de Bruxelles l'appelaient de nouveau à la Chambre des représentants.

En 1837, nommé envoyé extraordinaire en Portugal, le général Goblet, se conformant aux instructions du roi

Léopold, devint le conseiller de la jeune reine dona Maria et du prince-époux Ferdinand de Saxe-Cobourg-Cohary. Pour récompenser les services exceptionnels que lui rendit le général Goblet, la reine dona Maria, par des lettres patentes du 21 juin 1838, confirmées ensuite par le roi des Belges, éleva l'éminent homme d'Etat à la grandesse sous le titre de *comte d'Alviella*, du nom de l'un des domaines de la maison de Bragance.

Après la conclusion du traité du 19 avril 1839, le général Goblet remplit une nouvelle mission en Allemagne. Il était chargé de notifier l'avènement du roi Léopold aux cours de Saxe et de Hanovre, ainsi qu'à d'autres membres de la Confédération germanique, qui jusque-là n'avaient point reconnu la Belgique comme nation indépendante.

Le 16 avril 1843, le général Goblet occupait pour la seconde fois le ministère des affaires étrangères. Parmi les nouveaux services qu'il rendit, il faut signaler le traité conclu, le 1^{er} septembre 1844, entre la Belgique et les États composant le *Zollverein*. Il quitta le ministère le 30 juillet 1845.

Depuis 1843, il représentait à la Chambre l'arrondissement de Tournai. En 1847, comme on allait procéder aux élections pour le renouvellement partiel de la législature, le général accepta le nouveau mandat que les libéraux de sa ville natale lui offraient. Mais le cabinet, présidé par M. de Theux, exerça sur lui une véritable pression et l'obligea à se désister.

Depuis 1845, le général était aussi en désaccord avec le souverain, et ce dissentiment s'aggrava lorsqu'il s'agit d'arrêter les bases matérielles du système militaire le mieux adapté à la Belgique.

Le 24 février 1854, le général Goblet, inspecteur des fortifications et du corps du génie, était admis à faire valoir ses droits à la pension de retraite et déchargé des fonctions d'aide de camp du roi. Au mois de juin suivant, les électeurs de Bruxelles lui rouvraient les portes du parlement; il fut réélu en 1857 et passa cinq années à la Chambre, toujours fidèle au libéralisme constitution-

nel. Lorsqu'il se détacha enfin de la politique active, ce ne fut pas pour demeurer oisif. Il allait consacrer ses loisirs à raconter la part qu'il avait prise aux événements les plus mémorables de 1831 et de 1832. Il publia successivement deux ouvrages qui seront toujours consultés avec fruit : 1^o *Des cinq grandes puissances de l'Europe, dans leurs rapports politiques et militaires avec la Belgique. Une mission à Londres en 1831* ; 2^o *Dix-huit mois de politique se rattachant à la première atteinte portée aux traités de 1815*.

Le général Goblet est mort à Bruxelles, en 1873, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Th. Juste.

GOBLET (Antoine), peintre sur verre et moine de l'ordre des Récollets, né à Dinant, en 1666, mort à Verdun, le 15 avril 1721. Il n'avait que vingt ans quand il prononça des vœux en qualité de Frère convers et commença dès l'année suivante (1787) à étudier la chimie, afin de pouvoir en appliquer les notions à un art qu'il cultivait avec non moins de ferveur que de véritable aptitude. La communauté des goûts et des devoirs le mit en relations avec un autre récollet, Maurice Maget; ils se lièrent d'une étroite amitié et s'accordèrent pour mettre en commun leurs travaux, leurs essais, leurs découvertes. Cependant la peinture sur verre n'avait plus, dès lors, d'importants perfectionnements à attendre; les plus habiles maîtres flamands avaient déjà exécuté ou fait exécuter d'après leurs compositions des chefs-d'œuvre : les vitraux décorant l'église Sainte-Gudule, à Bruxelles, peuvent, entre autres, servir à le démontrer; mais, à cette époque, les notions théoriques et pratiques d'art ou de science ne se répandaient encore qu'avec lenteur, et ce que l'expérience avait appris à chacun était considéré comme un secret, qu'il convenait de ne pas divulguer. Les deux récollets, Antoine Goblet et Maurice Maget, n'obéirent pas à cette tendance égoïste; ils ne voulurent pas que leurs contemporains fussent privés des enseignements dus à un persévérant

labeur; mais, étant illettrés, ils durent, pour donher suite à leur bonne intention, recourir à l'intervention d'un de leurs Frères, plus instruit qu'eux. Ce scribe consigna par écrit les résultats obtenus par les deux peintres vitriers, à la suite des travaux exécutés par eux dans plusieurs églises et couvents de leur ordre, et il intitula son manuscrit : *L'Art et la manière de peindre sur verre, tant pour faire les couleurs que pour les coucher; avec le dessin du fourneau et la manière de faire pénétrer les couleurs*; le tout tiré des vénérables FF. Maurice et Antoine, religieux récollets, très habiles peintres sur verre à Paris.

Le Vieil, auteur estimé d'un Traité sur l'art de la peinture sur verre et la verrerie, publié à Paris, en 1774, eut connaissance du manuscrit mentionné et l'utilisa largement dans la deuxième partie de son ouvrage.

Félix Stappaerts.

M.-F.-V. Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences*, t. 1^{er}. — Seubert, *Allgemeines Künstler Lexicon*. Stuttgart, 1878.

GOCHIUS (Jean), écrivain ecclésiastique, connu aussi sous le nom de PUPPER, était né à Goch, dans le duché de Clèves, pendant le premier quart du x^ve siècle. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il devint directeur des religieuses Augustines du couvent de Sainte-Marie Madeleine, à l'Ecluse en Zélande. En 1459, il se rendit à Malines avec quatorze religieuses de son couvent pour fonder près de cette ville le prieuré de Thabor. Il dirigea cette institution avec succès pendant seize années, et admit à la profession soixante-six religieuses, neuf converses et quatre donates. Au moment de sa mort, arrivée le 28 mars 1475, il y avait encore en outre cinq novices et dix écolières.

Lié d'amitié avec Wesselus Hermanni, dit aussi Basile de Groningue, qui, à cause de la singularité de ses opinions, a été appelé le maître des contradictions, Gochius se laissa endoctriner par son ami et se passionna pour les nouvelles doctrines que celui-ci prônait. Il composa même, sur ces doctrines, quelques traités publiés plus tard en Allemagne

par les protestants, et rangés par les Pères du concile de Trente dans la première classe des ouvrages défendus. Voici les titres de ces traités : 1^o *De libertate Christianæ religionis*; 2^o *De Gratia et fide*; 3^o *De Scripturæ sacræ dignitate*; 4^o *De scholasticorum scriptis*; 5^o *De statu animæ post vitam*; 6^o *De reparatione generis humani per Christum*, et 7^o *De votis et obligationibus*.

C'est là la liste des ouvrages de Gochius telle que la donne Foppens, dans sa *Bibliotheca belgica*, II, p. 715. Nous trouvons, dans le supplément du *Gelehrten-Lexicon* de Joecher, quelques détails nouveaux relatifs aux publications de Gochius. « Gerdessius », y lisons-nous, « dans son *Florilegium*, p. 142, et la « *Sammlung von A. u. N. theol. Sachen*, « 1736, p. 499, citent le *Dialogus de* « *quatuor erroribus circa evangelicam legem exortis* de Gochius; vol. in-4^o de « 12 1/2 feuilles d'impression. Son livre *De libertate christiana* a été publié « à Anvers, chez Corneille Grapheus, « en 1521, de même que son *Epistola* « *apologetica adversus quemdam prædicatoris ordinis super doctrina doctorum* « *scholasticorum et quibusdam aliis*. » Des recherches ultérieures pourront probablement nous faire mettre aussi la main sur les autres éditions des œuvres de Gochius.

E.-H.-J. Reusens.

Chronycke van Mechelen, 1450-1467. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 714. — Vanden Eynde, *Provincie, stad ende district van Mechelen*, II, p. 176.

* **GOCCLENIUS** (Conrad), ou GOCCLEN, né à Mengerichhausen, en Westphalie, dans la principauté de Waldeck, rendit d'éminents services à l'enseignement des belles-lettres dans nos provinces au commencement du x^ve siècle; il s'y fixa tout à fait quand il eut pris ses degrés à la Faculté des Arts de Louvain. Il occupa pendant vingt ans (1519-1539) la chaire de langue latine qui venait d'être fondée au Collège des Trois-Langues, et il contribua grandement à la prompte renommée de cette école. Il ne composa pas beaucoup d'écrits : le plus remarquable serait sa traduction latine de l'*Hermotime* de Lucien (Louvain, Thierry Mar-

tens, 1522.) Mais il mit dans ses leçons une éloquence facile, attrayante, persuasive, qui en fit la popularité, et qui concilia aux lettres anciennes la faveur d'une foule de jeunes gens, même parmi ceux qui avaient des préjugés contre cette étude. Erasme témoigna jusqu'à son dernier jour sa grande sympathie pour ce maître habile et dévoué; il lui pardonnait d'écrire si peu parce qu'il enseignait si bien. On a la preuve de la pureté du goût de Goclenius, et de son intelligence des vraies beautés de la latinité classique, dans le succès que Nannius et Cornelius Valerius obtinrent en suivant ses traces; ils recommandèrent comme lui, à l'imitation des maîtres d'humanités, Cicéron et Virgile. Goclenius mourut à un âge peu avancé, il avait à peine quarante ans, le 25 janvier 1539 : son oraison funèbre fut prononcée par Nannius. Il aurait, dit-on, abrégé sa vie par le travail opiniâtre qu'il s'était imposé pour remplir avec la même exactitude son mandat de chaque jour; il a donc droit à une mention parmi les étrangers qui ont assuré l'avancement des bonnes études en Belgique à une époque décisive du mouvement de la Renaissance.

Félix Nève.

V. André, *Collegii trilinguis Buslidiani exordia*, etc., p. 47-50. — Foppens, *Bibl. belg.* p. 189. — F. Nève, *Mém. hist. et litt. sur le coll. des Trois-Langues*, 1836, p. 143-151, 298-299, 332. — Petri Nannii, *Funebris oratio habita pro mortuo Conrado Goclenio*, Lovanii, excud. Servatius Zasenus, anno MDXLII, 8 feuillets petit in-4°.

GODART (Guillaume-Lambert), docteur en médecine, né à Verviers, le 16 août 1717 ou 1721, mort dans sa ville natale, le 2 mars 1794. Il fit ses études au collège de Verviers, puis à l'école de Reims, où il fut reçu docteur en médecine en 1745. Sa thèse inaugurale avait pour titre : *Specimen animasticæ medicæ*; plus tard, il la développa, sous le titre de : *Physique de l'âme humaine*, et la publia à Berlin, en 1755, en un volume in-12.

Dans la *Philosophie au pays de Liège*, ouvrage de notre savant confrère M. Alphonse Le Roy, nous lisons ce qui suit : D'après Godart : « L'âme humaine a pour mission d'informer le corps humain et de

lui donner la vie. L'âme humaine est une *âme raisonnable*, c'est un être d'une substance toute particulière, qui se joignant à notre corps en vertu du rapport qu'il a avec lui, l'âme, le vivifie, et qui, en outre, a la pensée, les idées, le raisonnement et les passions en partage, de même que le sentiment de son état intellectuel. »

Godart s'occupe ensuite du siège de l'âme, qu'il place dans le *corps calleux*, et traite, successivement, du *sentiment en soi*, de la *perception*, de l'*imagination*, du *jugement*, des *passions*, de la *mémoire*, du *sommeil* et des *songes*; son dernier chapitre est consacré à la *métamorphose de l'homme*.

Godart compare la mort à une mue et considère l'homme comme un insecte qui subit ses métamorphoses; la transformation est aidée par la lumière céleste et par le feu dévorant; nous sommes chenilles dans cette vie, nous serons papillons dans l'autre, dit-il.

En 1764, l'Académie des sciences et belles-lettres de Dijon avait proposé un prix pour une question sur la nature et l'action des antispasmodiques, leur usage dans les maladies et leurs différences. Godart concourut et son mémoire fut couronné. Sa dissertation fut imprimée à Paris, en un volume in-8°; il ajouta au texte couronné un article sur le diabolisme et l'exorcisme.

Esprit essentiellement indépendant, dit M. Alph. Le Roy, il osa louer Locke, Formey et le roi de Prusse, comme de Limbourg avait osé imprimer le nom de La Mettrie sur le titre de son livre; cependant, loin de les suivre dans les conséquences de leurs doctrines, spiritualiste d'ailleurs, mais surtout attaché à l'Eglise et à ses usages, il n'hésita pas à examiner gravement, entre autres « à la face d'un siècle incrédule, la vertu » antispasmodique des exorcismes (1) ».

Godart publia aussi, en 1769, une dissertation sur les antiseptiques, travail fait également en réponse à une

(1) *Dissertation sur les antispasmodiques proprement dits*, couronnée en 1764 par l'Académie des sciences et belles-lettres de Dijon. Dijon et Paris, 1765, in-8°.

question posée par l'Académie de Dijon, mais qui n'obtint qu'un accessit. L'année suivante, il concourut pour la troisième fois et emporta le premier accessit. Un extrait de cette dissertation, qui a pour objet les *Méthodes rafraîchissantes et échauffantes*, se trouve dans le mémoire de Boissieu, qui avait remporté le premier prix, et qui fut imprimé à Dijon, en 1772. Dans les nouveaux mémoires de l'Académie de Dijon, 1784, Godart fit paraître un travail sur l'origine des glaces que les fleuves et les grandes rivières charrient dans le temps des grandes gelées.

Les anciens mémoires de l'Académie de Bruxelles renferment de lui : 1^o Explication de la cause des vides que l'on observe sous les glaçons des chemins raboteux ; 2^o une dissertation sur l'usage des noix de galle en médecine ; 3^o des réflexions sur quelques moyens de la contagion ; 4^o sur l'origine des lenteurs des fleuves ou des glaces qu'ils charrient ; 5^o sur les fomentations antiseptiques, et 6^o sur l'ouverture des fenêtres des salles des malades.

Le *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie* contient plusieurs articles du médecin de Verviers ; le premier a pour titre : *Observations sur une fièvre urticaire ou érysipélateuse de la plus rare espèce*, 1759. — Le volume suivant contient un article intitulé : *Marque singulière de la grossesse du sexe* (1759). En 1860, dans le même recueil, il publie l'*Histoire d'une plaie accompagnée de différents symptômes, et la guérison d'une épilepsie qui rendait les yeux microscopiques*. Le tome XIV, 1861, renferme l'*Histoire d'une fièvre continue qui dégénéra en intermittente anormale ; Une mort subite causée par le trop d'embonpoint et l'Hydropisie guérie par une attaque d'apoplexie*. — Le tome XVIII fait connaître une *Observation sur une fièvre cachectique* et le tome XIX une dissertation sur la vertu des noix de galle prises intérieurement.

P.-J. Van Beneden.

De Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 546. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. III, p. 464. — Alphonse Le Roy, *La Philosophie au pays de Liège*, XVII^e et XVIII^e siècles, un vol. in 8°, Liège, 1860, p. 446 et suiv.

GODECHARLE (*Gilles-Lambert*), statuaire de grand renom, né à Bruxelles, en 1751, mort dans la même ville en 1835. Il appartenait à une famille d'artistes dont plusieurs membres furent d'habiles musiciens. Son père était maître de chapelle à l'église Saint-Nicolas ; ses frères acquirent de la réputation comme compositeurs, chanteurs ou instrumentistes ; le plus jeune des fils, Gilles-Lambert, suivit fortuitement une autre carrière : il avait reçu quelques notions de dessin d'un ami de ses parents, M. Dansaert ; elles suffirent pour éveiller son goût et manifester son aptitude spéciale. En pétrissant machinalement de l'argile, il avait réussi à lui donner des formes animées ; il recommença ce travail, s'y attacha et osa, après quelques heureux essais, se présenter comme apprenti à l'atelier de Laurent Delvaux. Il y fut admis, encouragé, et progressa de telle manière que son maître l'associa bientôt à ses grands travaux. Surexcité par cette faveur, il sentit éclore son ambition et caressa l'espoir d'une glorieuse destinée ; mais il comprit, en même temps, qu'il ne pouvait y prétendre sans avoir préalablement étudié les principaux chefs-d'œuvre de la statuaire. Or, comment réaliser ce projet et entreprendre de longs voyages avec la médiocrité de ses ressources ? Loin de se désespérer, Godecharle redoubla d'activité, amassa quelques économies, parvint à intéresser le prince Charles de Lorraine, et put, grâce à la protection de celui-ci, se mettre en route pour l'étranger bien plus tôt qu'il n'aurait osé le prévoir.

Un premier mécompte l'attendait à Paris : la sculpture française portait, à ce moment, le joug capricieux de la mode, et devant l'afféterie de son style, notre jeune artiste s'enfuit au plus vite. Rome et ses sublimes grandeurs l'appelaient en quelque sorte et, enthousiasmé tour à tour par l'ampleur des monuments antiques, par les délicates créations de la Renaissance, il reconnut lui-même sa médiocrité et résolut d'y redevenir élève. Cette courageuse et judicieuse résolution lui valut la plus douce des récompenses :

le premier prix de sculpture à l'Ecole du Capitole. Ce fait le mit immédiatement en évidence. Encore inconnu la veille, il commença à devenir célèbre dès le lendemain. Au point de vue italien, le succès d'un *Tudesque* était trop singulier pour que les Romains ne voulussent pas le connaître. Il fut donc recherché, fêté, complimenté, et, son caractère étant venu confirmer les heureux présages donnés par son talent, il se vit bientôt entouré des relations les plus honorables.

Godecharle pouvait se croire complètement naturalisé à Rome et, cependant, par intervalles, il se plaisait à quitter la ville éternelle; c'était, non une simple fantaisie, mais le désir réfléchi de compléter son éducation qui l'entraînait ainsi au loin. Pendant le printemps de l'année 1785, il entreprit une de ces lointaines pérégrinations et prit la route d'Allemagne pour aller visiter la cour de Frédéric II. Il y fut bien accueilli et devint même le pensionnaire du roi philosophe. Il ne pouvait, toutefois, se complaire à vivre longtemps dans un milieu où les intérêts positifs de la politique primaient si hautement toutes les autres préoccupations. Sans s'arrêter devant les dépenses et les fatigues d'un voyage, encore pénible à cette époque, il se rendit de là à Londres. Il voulait apprécier les caractères distinctifs de la sculpture anglaise et connaître les beaux monuments érigés, dans l'abbaye de Westminster, par quelques maîtres flamands. Son séjour en Angleterre fut également d'assez courte durée, soit qu'il se ressentit de l'âpreté du climat, soit qu'attent subitement de nostalgie, il eût hâte de rentrer dans son atelier. Il est probable que Godecharle ne visita point les principales capitales de l'Europe sans laisser, çà et là, quelques productions de son ciseau; sa promptitude au travail, ses habitudes laborieuses nous autorisent à le supposer. Nous en sommes cependant réduits, sous ce rapport, à de simples inductions, la note autographique qui nous a fourni les détails précédents étant muette sur ce point. Ce n'est qu'au retour dans le pays natal que des

renseignements précis abondent et que les productions de Godecharle jalonnent pour ainsi dire les années de son existence. La renommée acquise au loin l'avait précédé en Belgique; dès son arrivée, il devint professeur à l'Académie de Bruxelles. Les gouverneurs généraux du pays, le prince de Saxe-Teschen et l'archiduchesse Marie-Christine lui firent aussi, immédiatement, la commande de divers travaux; ils chargèrent notre artiste de décorer le lieu de leur résidence: Godecharle sculpta le fronton du palais de Laeken, orna le grand salon de douze bas-reliefs représentant les *mois* et plaça dans les jardins les statues de *Minerve* et de *l'Amour*. Vers le même temps, la ville de Bruxelles lui commanda l'ouvrage le plus important, le plus estimé qui soit sorti de son ciseau: le fronton du palais de la Nation. Cette ingénieuse œuvre d'art suffirait, seule, pour sauvegarder son nom de l'oubli. D'autres sculptures analogues se distinguent, peut-être, par plus de sévérité et d'ampleur dans le style; mais aucune autre, à Bruxelles, ne réunit, au même degré, l'effet pittoresque au caractère expressif. Point d'ambiguïté ici, le regard saisit du premier coup d'œil la pensée inspiratrice: il voit la *Justice*, la *Force*, qui chassent le *Fanatisme* et la *Discorde*, tandis que la *Piété* et la *Persévérance* viennent récompenser les vertus. Le statuaire semble s'être souvent heureusement de l'expression imagée du poète: « L'Allégorie habite un palais diaphane. »

Ce n'est pas en présence de cette production isolée, exceptionnelle, reconnue comme supérieure, qu'il convient d'apprécier le mérite de Godecharle: on en exagérerait la mesure. Si, cependant, plus impartial ou plus rigoureux, on le juge sur l'ensemble de ses productions, son talent revendique encore plus d'un éloge. Il vécut à une époque de transition, entre le dévergondage maniéré du XVIII^e siècle et le retour à la simplicité grandiose, qu'allait ramener l'étude approfondie de l'art grec (1).

(1) Godecharle n'a pas eu l'occasion d'étudier les incomparables marbres du Parthénon, rap-

Il se ressentit de ce progrès sans pouvoir se l'assimiler complètement et eut le rare bon sens de ne pas y prétendre. Doué d'une merveilleuse fécondité et se maintenant dans une région moyenne, il sut faire éclore, pendant un demi-siècle, tout un monde de créations idéales, plutôt gracieuses que sévères, et qui allient, presque toujours, un caractère d'élégance au charme facile de l'improvisation. Au milieu de tant de productions attrayantes, le fronton du palais de la Nation occupe une place spéciale, non seulement en raison de son importance, de ses qualités plus énergiques, mais aussi en raison de cette circonstance singulière, qu'il fut, tout à la fois, une des premières et des dernières manifestations du talent du maître. En effet, Godecharle eut la chance de pouvoir le refaire entièrement après un intervalle de quarante ans, c'est-à-dire à la suite de l'incendie qui détruisit le palais en 1820. Une somme, qu'on trouverait actuellement d'une modération dérisoire, trois mille florins, lui fut payée de ce chef.

Le Musée royal de Bruxelles possède le buste du maître par lui-même, ainsi que ceux de Lens, Philippe de Champagne, Vander Meulen, Laurent Delvaux, Bonaparte premier consul, et de Bosschaert, le principal organisateur du Musée de peinture. L'église Saint-Jacques sur Caudenberg renferme de ses statues, de ses bas-reliefs, et le mausolée du peintre Jacobs fut érigé par lui dans l'église Sainte-Catherine. On lui attribue également les deux groupes d'enfants bouffis placés au Parc et représentant, allégoriquement, l'*Agriculture* et le *Commerce*. Enfin, le Parc de Wespelaar, entre Malines et Louvain, est rempli de productions de Godecharle : statues, bustes et vases ornés de bas-reliefs.

Grâce à un sentiment de piété filiale, il a été rendu récemment hommage à la

portés, par lord Elgin, d'Athènes à Londres. Il n'est pas même certain qu'il ait vu au Louvre le marbre de la Vénus de Milo, qui ne fut découverte qu'en 1820 dans l'archipel grec. Quoi qu'il en soit, son talent était, alors, trop mûri et son âge trop avancé pour ressentir encore l'influence que pouvaient exercer de tels chefs-d'œuvre.

mémoire de Lambert Godecharle. Son fils aîné, en légant sa fortune à la ville de Bruxelles, a stipulé, par son testament, 1^o qu'une part de son avoir servirait à fonder des bourses au profit des jeunes peintres d'histoire ayant fait preuve de talent aux expositions nationales des beaux-arts ; 2^o qu'une autre part serait consacrée à l'érection d'un monument en l'honneur de son père. Ces deux clauses testamentaires ont été mises à exécution en 1882. La statue allégorique de la Sculpture, surmontant un piédestal que décore le portrait-médailhon du statuaire, orne actuellement un des bosquets du Parc de Bruxelles ; elle a été taillée dans le marbre par M. Thomas Vincotte, jeune artiste plein de talent et d'avenir.

Félix Stappaerts.

Renseignements particuliers. — Alex. Henne et Alph. Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — Chev. Edm. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas*.

GODECHARLE. Plusieurs musiciens de mérite ont porté ce nom :

1^o **GODECHARLE** (*Eugène-Charles-Jean*), nommé abusivement *GODSCHALK* par quelques biographes, musicien, compositeur, né à Bruxelles, le 15 janvier 1742, mort vers 1814. Il était fils et élève d'Antoine, né en 1712, maître de musique de la chapelle de Saint-Nicolas et basse chantante à la chapelle du prince Charles de Lorraine. Eugène, encore enfant de chœur, débuta dans la chapelle du prince et celui-ci ayant remarqué ses heureuses dispositions comme violoniste, l'envoya à Paris, afin d'y prendre quelques leçons d'un bon maître. A son retour à Bruxelles, le 8 mars 1773, il le chargea de jouer dans sa chapelle la partie de viole, et le nomma premier violon en 1788. Notre artiste devint aussi maître de la musique de l'église de Saint-Géry, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort. Il s'acquit une bonne réputation comme violoniste, harpiste, compositeur, et publia : 1^o Sonates à violon seul avec basse continue, op. 1^{er}. Bruxelles, Ceulemans. — 2^o Symphonie nocturne à deux violons, deux hautbois, deux cors, petite flûte et tambour. *Ibid.* — Six symphonies, pour deux violons,

viole basse, deux hautbois et deux cors. Paris, Huet. — 4^o Trois sonates pour la harpe, avec accompagnement de violon. Bruxelles, Cromm et Ceulemans. — 5^o Trois sonates pour le piano, avec accompagnement de violon, op. 5. *Ibid.* Il laissa en manuscrit beaucoup de bonne musique d'église.

2^o **GODECHARLE** (*Joseph-Antoine*), musicien, né à Bruxelles, le 17 janvier 1746, fit partie des artistes attachés à la chapelle royale comme premier hautbois.

3^o **GODECHARLE** (*Louis-Joseph-Melchior*), né à Bruxelles, le 5 janvier 1748, fut basse-chantante de la même chapelle et sous-maître à l'école de dessin de Bruxelles.

4^o **GODECHARLE** (*Lambert-François*), frère des précédents, né à Bruxelles, le 12 février 1751, mort le 20 octobre 1819. Il fit ses études musicales comme enfant de chœur de la chapelle royale, sous la direction de Croes, qui lui donna des leçons de composition. En 1771, il y devint basse-chantante et remplaça, en 1782, son père comme maître de musique de l'église Saint-Nicolas. Il a composé trois *Tantum ergo*, à quatre voix, deux *Salve Regina*, une messe solennelle, un *Libera* et un morceau connu sous le nom de Musique des Capucins. Ces œuvres sont restées manuscrites. En 1817, il fut nommé membre de l'Institut des Pays-Bas.

Un autre frère des artistes prénommés (*Gilles* ou *Egide-Lambert*), dont l'article biographique précède, fut un sculpteur de grand mérite.

Aug. Vander Meersch.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e édition.

GODEFRID DE TIRLEMONT. Voir GOTFRID.

GODEFRIDI (*Petrus*), GODEFROY ou GOEYVAERTS, écrivain ecclésiastique, né à Anvers vers l'année 1491, décédé dans la même ville le 14 novembre 1558. A l'âge de dix-sept ans, il embrassa la vie religieuse chez les Beggards ou Francis-

cains du tiers ordre, dans le couvent de sa ville natale, et fut ordonné prêtre six années après son entrée. En 1527, il fut élu gardien du couvent d'Anvers, et, en 1531, ministre général ou, comme on l'appelait aussi, provincial du chapitre de Zepperen, parce que, conformément à une bulle du pape Nicolas V, l'élection devait avoir lieu dans la maison de ce nom, située à une lieue de la ville de Saint-Trond. Le père Godefridi conserva l'une et l'autre de ces fonctions jusqu'à la fin de sa vie, et les remplit avec zèle et prudence. Il sut se faire aimer non seulement de ses religieux, mais aussi des gens du monde à cause de sa charité, qui se manifestait par une promptitude extraordinaire à secourir son prochain. Deux fois il fit le voyage de Rome pour les affaires de sa province. On assure que, vers la fin de sa vie, il fut sollicité par l'évêque de Cambrai de vouloir accepter les fonctions d'évêque suffragant ou auxiliaire et se charger des affaires de l'archidiaconé du Brabant. Mais l'humble religieux refusa ces honneurs, et mourut paisiblement, en odeur de sainteté, à l'âge de soixante-sept ans. Il fut inhumé à Anvers, dans le chœur de l'église de son couvent, où l'on plaça sur sa tombe une longue et pompeuse épitaphe, que l'on peut lire dans Paquot, *Mémoires*, édition in-fol., I, p. 642, et dans Sweertius, *Monumenta sepulchralia Brabantia*, p. 176. Cette inscription funéraire a été détruite par les iconoclastes du xvi^e siècle.

On a du père Godefridi les ouvrages suivants :

1. *Thantboecken der Christenen menschen, leerende den cortsten wech alder deuchden om te komen tot der liefden Gods, ende alle volmaechtheit des leuens.* Tot Mechelen, ten huysen van Aert Peeters, in die Eeghemstrate. Gheprint binnen Loven, in die Legerstracte, by my Reynier Van Diest, ghesworen boeckprinter, M. D. ende LIII. xij octob.; vol. in-8^o, sans pagination, composé des cahiers portant les signatures a—bb, et orné de gravures sur bois. Le privilège d'imprimer, daté de l'année 1551, est accordé " ten versueke van M. Jan Verbruggen,

„ Erfprochiaen van Neckerspoele, ende „ Aert Peeters, ingheseten Borghersvan „ Mechelen. „ Nous avons rencontré une seconde édition de cet ouvrage, mais sans date, avec l'adresse : *Gheprint in de princelycke stadt van Bruesselse, by Michiel Van Hamont, ghesworen boec-printer*. Vol. in-8°, sans pagination, portant les signatures a—aa, et orné de gravures sur bois, différentes de celles de la première édition.

2. *De Woestyne des Heeren : leerende hoe een goet kersten mensche, Christum, dlicht der waerheyt sal na-volghen in dese duyster Woestyne des bedroefder werelts, in alle deuchden der volmaetheyt*. Thantwerpen, Van Liesvelt, 1551, vol. in-8°. Cet opusculé fut réimprimé à Louvain, par Jean Maes et Pierre Fabri, en 1576, en un vol. in-8° de 299 feuillets, orné de gravures sur bois. Un exemplaire de cette édition, que nous avons vu, porte l'adresse : *Ghedrucht tot Loven by Jan Maes ende Peeter Fabri*. Les feuillets 287^{vo}—299^{ro} sont occupés par le sermon sur la Résurrection que Paquot mentionne comme suit :

3. *Sermon van der Verryssnisse Christi*. Thantwerpen, Van Liesvelt, 1551, vol. in-12. Nous pensons que ce sermon ne forme qu'un appendice dans la première édition de la *Woestyne*, donnée par Van Liesvelt, comme il en forme un dans l'édition faite à Louvain en 1576, par J. Maes et P. Fabri.

4. *PANIS ANGELORUM leerende van de grooter liefden die ons die Heere bewesen heeft, hem selven ons gevende ende latende in den weerdighen heylighen Sacramente*. Gheprint binnen Loven ..., by my Reynier Van Diest, int jaer ons Heeren, M. D. en LII.; vol. in-8°, sans pagination, composé des cahiers portant les signatures a—z, et orné de quelques gravures sur bois.

5. *Bruggoms Mantelken van den invendighen navolghen des levens ende des cruycen ons liefs Heeren Jhesu Christi, den mensch leerende ende cortelyck brengende tot alder volcomenheyt*. Door Petrum Godefridi, enz. Thantwerpen, by Jan Van Ghelen, 1554; vol. in-8°, sans pagination, portant les signatures a—l. Cet

opusculé fut réimprimé par le même éditeur, en 1563, dans le même format et avec le même nombre de feuillets. Paquot en cite encore une édition in-12, faite à Anvers, chez Henri Aertssens, en 1646. Nous en avons rencontré une traduction française sous le titre de : *Mantelet de l'espoux, de l'imitation intérieure de la vie et de la croix de nostre Seigneur Jésus Christ, enseignant l'homme et le conduisant au sommet de la perfection*. A Arras, Guillaume de la Rivière, 1596; vol. in-12 de 214 pages. Le père Hartzheim affirme, dans son *Prodrumus historiae universitatis Coloniensis*, pages 38-39, que, sur l'avis de la faculté de théologie de cette université, le vicariat de l'archevêché de Cologne défendit, le 8 août 1735, un ouvrage de Pierre Godefridi, intitulé *Thalamus sponsi*, réimprimé à Cologne en 1723. Il y a là évidemment une confusion; le père Hartzheim a lu *Thalamus* au lieu de *Ohlamys*.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 642. — *Graf- en gedenkschriften der provincie Antwerpen*. Antwerpen, Kloosters der orde van St Francisus, p. 34.

GODEFRIDUS. Voir GODEFROID DE RHODES SAINTE ODE.

GODEFROI, prévôt de Stavelot. Voir au *Supplément*.

GODEFROID I^{er}, comte de Louvain à partir de l'an 1095, duc de Lotharingie en 1106, mort en 1140.

Après la mort de son frère Henri, Godefroid hérita de tous les domaines de la maison de Louvain. Il joua pendant quarante-cinq ans un rôle important; mais, comme la plupart de ses actions ne nous ont été racontées que par des écrivains appartenant à la Flandre ou au pays de Liège, Etats avec lesquels il eut de fréquents démêlés, il n'est pas facile de les exposer d'une manière complète et impartiale. On doit saluer en lui le fondateur du duché dit depuis de Louvain ou de Brabant, qui comprenait la majeure partie de la Belgique centrale et qui se transforma rapidement en une contrée riche et populeuse.

La première guerre qu'il eut à soutenir fut provoquée par la possession du comté de Brugeron, que l'évêque de Liège Obert réclama comme un fief tenu de son église. Le prélat commença par fulminer contre lui une sentence d'excommunication, mais lorsqu'il convoqua les princes du voisinage, et en particulier le duc Godefroid de Bouillon, pour marcher contre le comte, ils se plaignirent de ce qu'il avait également excommunié l'abbé de Saint-Hubert, ecclésiastique généralement respecté. Ces récriminations paraissent avoir retardé la solution du différend au sujet du Brugeron. Si l'on en croit Gilles d'Orval, le comte donna enfin des otages en garantie de sa fidélité à exécuter le jugement qui devait intervenir; puis les deux parties désignèrent chacune six hommes libres, et ceux-ci reconquirent le Brugeron comme un domaine de l'église de Liège. En 1099, dans une assemblée présidée par l'empereur Henri IV, Godefroid dut renoncer au comté, qui fut donné en fief à Albert, comte de Namur. Il est à remarquer, toutefois, qu'au XII^e siècle, le territoire que l'on attribue au Brugeron obéissait aux comtes ou ducs de Louvain et que les comtes de Namur n'y conservèrent que la suzeraineté sur la seigneurie de Zétrud.

Godefroid intervint, vers cette époque, dans les querelles intestines qui agitaient l'abbaye de Saint-Trond; ce fut grâce à sa médiation que les comtes Henri de Limbourg et Arnoul de Looz, qui soutenaient les deux compétiteurs au titre d'abbé de ce monastère, se réconcilièrent. Les moines s'étant refusés à accepter pour abbé Herman, le protégé du duc Henri, celui-ci voulut les en punir; mais, à la demande de Gilbert, comte de Duras, qui lui donna 24 marcs d'argent, Godefroid s'y opposa et arrêta ce projet.

Le comte de Louvain fut également l'un des princes qui s'occupèrent des contestations soulevées par la double élection, en qualité d'évêque de Cambrai, de Manassés, soutenu par l'autorité papale et par l'archevêque de Reims, et de Gaucher, le candidat des défenseurs

de la cause de l'empereur Henri IV. Lorsque, en 1102, le comte de Flandre Robert attaqua le Cambrésis, Godefroid, qui est en cette occasion qualifié de duc, avertit, ainsi que d'autres princes, l'empereur de cette agression. Il avait assisté, avec le titre de comte, au siège de Limbourg, au mois de mai 1101, et ce fut peut-être pour punir Henri, comte de cette forteresse, devenu duc de la Basse-Lotharingie après la mort de Godefroid de Bouillon, que Godefroid de Louvain fut, au moins pour un temps, décoré de la dignité ducale.

Ces différentes mentions et d'autres, que l'on pourrait emprunter à des chartes, relèguent au rang des fables la légende qui nous a été conservée par le chroniqueur A. Thymo et dont il a déjà été fait justice dans l'*Histoire des environs de Bruxelles* (t. III, p. 440 et suivantes). D'après cette légende, Godefroid aurait captivé par ses exploits la belle Sophie, fille de l'empereur d'Allemagne. Fait prisonnier, à deux reprises, dans des guerres en Orient, puis délivré à la suite d'aventures romanesques, il aurait remporté d'éclatants triomphes et procréé de Gorgone, reine des Turcs, un fils nommé Saladin. Une tradition bruxelloise fait dater de l'époque de Godefroid l'origine de la fête dite la *Veillée des Dames*, qui se célèbre à Bruxelles le 19 janvier; les femmes mettent alors coucher leurs maris, en souvenir, dit-on, de la joie qu'elles éprouvèrent lorsque les Bruxellois, que l'on croyait avoir péri dans la croisade, revinrent dans leur patrie.

Les services que Godefroid rendit à l'empire furent hautement récompensés en 1106. Le duc Henri de Limbourg, qui avait énergiquement défendu le vieil empereur Henri IV contre son fils rebelle, Henri V, se vit exposé à la vengeance de celui-ci. Dans une assemblée tenue à Worms, à la Pentecôte (le 13 mai), il fut déclaré ennemi de l'État et dépouillé de son titre ducal. Henri V fut vaincu dans un combat livré près de Visé et repoussé de Cologne, qu'il tenait assiégée, mais la mort inopinée du vieil Henri lui assura la possession incontes-

tée de l'empire : Henri de Limbourg ayant essayé de se défendre dans le château de ce nom, fut pris et jeté dans une prison, d'où il parvint à sortir.

Godefroid de Louvain avait été investi du duché de la Basse-Lotharingie et du marquisat d'Anvers. Henri de Limbourg, à peine mis en liberté, essaya, en 1107, de lui enlever ces possessions, et, dans ce but, occupa la ville d'Aix-la-Chapelle. Godefroid ne lui laissa pas le temps d'affermir sa domination; il assaillit Aix à l'improviste, s'en rendit maître et y fit prisonniers Henri, plusieurs comtes et un grand nombre de nobles. L'ancien duc eut à peine le temps d'échapper au vainqueur par la fuite, avec ses fils; sa femme fut moins heureuse, mais Godefroid jugea indigne de lui de la retenir en prison et lui rendit sa liberté. Il en agit de même avec les seigneurs qui étaient tombés entre ses mains, en ne leur demandant rien que de combattre désormais pour lui.

La même année, Godefroid, ainsi qu'Henri et d'autres princes, conduisit des troupes vers Verdun, où le roi Henri V rassemblait une armée pour donner de l'inquiétude au pape, qui allait tenir un concile à Troyes. Il y eut alors quelques années de calme, pendant lesquelles on perd de vue le duc, qui ne resta pas longtemps fidèle à l'empereur. En 1114, lorsque ce monarque se brouilla avec le pape Pascal II et qu'une insurrection formidable éclata dans la basse Allemagne, le duc Godefroid figura parmi les rebelles.

Dans le centre de la Belgique, en dehors de l'évêque de Liège Obert, un seul noble de premier rang resta fidèle à l'empereur. Ce fut le comte Gislebert ou Gilbert de Duras. Les hostilités commencèrent par une attaque dirigée par le duc contre Saint-Trond, qui n'était pas suffisamment fortifiée. Cette ville résista à deux assauts : le troisième la livra aux assiégeants; ils la pillèrent et la brûlèrent (le 19 juillet 1114); puis le duc, vainqueur, exigea la démolition du mur que l'on avait élevé autour de l'*atrium* ou cimetière de l'abbaye.

En l'année 1118, l'empereur Henri V

visita la Lotharingie et rallia à sa cause une partie des princes armés contre lui, entre autres, Godefroid. Celui-ci s'en-gagea bientôt dans deux autres querelles, également sanglantes. Le comte de Flandre, Baudouin VII ou à la Hache, étant mort sans enfants, le 18 mai 1119, sa succession fut contestée. Baudouin avait appelé à lui succéder son cousin, Charles de Danemark, fils du roi Canut et d'Adèle de Flandre; mais la propre mère de Baudouin, Clémence de Bourgogne, fille de Guillaume le Hardi, comte de Bourgogne (ou de la Franche-Comté), lui opposa Guillaume d'Ypres, fils illégitime de Philippe de Flandre et qui s'était marié à sa nièce. Clémence épousa vers ce temps le duc Godefroid, alors veuf de sa première femme. Tous deux s'allièrent avec Baudouin, comte de Hainaut, les comtes de Saint-Pol et Thomas de Coucy. Leurs efforts furent inutiles; Charles triompha de tous ses ennemis, et Clémence ne put acheter la paix qu'en lui cédant quatre des douze villes formant son douaire.

A la même époque mourut Obert, évêque de Liège (31 janvier 1119). Les partis qui divisaient le clergé de cette ville se trouvèrent alors en présence. Quelques chanoines destinaient leurs suffrages à l'archidiacre et prévôt Frédéric, frère du comte de Namur; pendant que l'élection se préparait, l'archidiacre Alexandre alla trouver l'empereur et obtint de lui, à prix d'argent, dit-on, l'investiture de l'évêché par l'anneau et par la crosse. Grâce à l'appui du duc Godefroid, on l'intronisa à Liège, mais ce fut son compétiteur qui reçut la consécration épiscopale du pape Calixte lui-même, à Reims (le 26 octobre). Une guerre civile éclata dans l'évêché. Si quelques princes et les principales villes, comme Liège et Huy, se prononcèrent pour Frédéric, Alexandre compta également des partisans dévoués. Dans le Brabant, dans la Hesbaie, toute la noblesse se déclara pour lui, de même que la bourgeoisie de Saint-Trond. Le sort des armes ne lui fut pas favorable : il avait occupé le château de Huy, il y fut bloqué par ses ennemis, et ceux-ci

repoussèrent successivement le duc Godefroid et le comte de Montaigu, accourus à son secours. Il se vit donc forcé de se rendre et de renoncer à la dignité d'évêque.

Lorsque son compétiteur mourut (le 28 mai 1121), Alexandre espérait lui succéder, espoir qui fut déçu : il ne put vaincre l'opposition de l'archevêque de Cologne. Le duc Godefroid et ses autres partisans avaient cependant reparu à Liège. En 1122, l'empereur étant venu dans cette ville, les chanoines de Saint-Servais, de Maestricht, se plaignirent à lui des torts que leur causait le seigneur de Fauquemont; celui-ci ayant refusé de comparaître pour se justifier, Henri marcha contre lui : le château de Fauquemont fut assiégé pendant six semaines, pris de vive force et détruit de fond en comble. Dans cette entreprise, il fut puissamment aidé par le duc Godefroid, à qui on l'attribue quelquefois. Il fut alors question d'élire à Liège un nouvel évêque. Les suffrages se portèrent, de commun accord, sur un personnage dont on exaltait les qualités et dont la nomination parut le gage d'une réconciliation entre les parrs qui divisaient l'évêché. Je veux parler d'Albéron ou Aubéron, primicier de l'église de Metz, qui était frère ou parent du duc Godefroid et qui fut consacré à Cologne, en 1123.

On possède peu de renseignements sur la situation intérieure des États de Godefroid. On sait seulement que les déchirements de l'Eglise favorisèrent, pendant quelques années, les prédications d'un sectaire ardent, nommé Tanchelme ou Tanchelin. Si l'on en croit une lettre adressée par les chanoines d'Utrecht à l'archevêque de Cologne, il exerçait l'influence la plus funeste sur les populations voisines de la mer du Nord. Il attaqua sans ménagement le clergé, nia la valeur des sacrements et se prétendit Dieu lui-même. L'un de ses complices, le forgeron Manassés, organisa à Anvers une confrérie ou gilde, qui était dirigée par une femme et douze hommes, en mémoire de la Vierge et des apôtres, et au sein de laquelle régnaient, à ce que l'on

prétend, des mœurs infâmes. Tanchelin osa cependant partir pour Rome, s'y présenta au souverain pontife, et fut mis en liberté après avoir été emprisonné à Cologne par ordre de l'archevêque. Il n'était donc pas si coupable que ses adversaires le disaient; toutefois ceux-ci ne cessèrent de s'acharner contre lui. S'étant rendu à Bruges, en 1113, il s'y montra en habit de moine, quoiqu'il fût laïque; chassé de cette ville, il continua ses prédications à Anvers et dans le pays environnant, mais, au moment où il s'embarquait en Zélande, un prêtre le frappa à la tête d'un coup mortel (1115). Ce fut pour faire disparaître les traces laissées par ce Tanchelin que l'on fonda à Anvers, en 1124, une abbaye de l'ordre des Prémontrés, ordre récemment fondé par saint Bernard et qui se consacra surtout à la prédication et à l'exercice des autres devoirs pastoraux. Cet institut se répandit rapidement dans les États du duc Godefroid, où en quelques années on vit naître successivement les monastères du Parc, près de Louvain (1129), de Grimberghes (1132), de Tongerlo (1133), d'Heylissem (1133) et d'Averbode (1135). Il est à remarquer que ces fondations furent plutôt le fait de vassaux ou d'officiers du duc que du prince lui-même, car Parc dut ses commencements à un maire de Louvain, nommé Tietdelin; Grimberghes aux Berthout, les seigneurs de cette localité, Heylissem à René de Zétrud, Averbode aux comtes de Loos.

Godefroid était parvenu, à cette époque, à l'apogée de sa puissance. Assuré de l'amitié de l'empereur Henri et de l'évêque de Liège, allié au Hainaut, que gouvernait un de ses vassaux, Godefroid d'Aerschot, devenu l'époux de la veuve du comte Baudouin, le duc avait noué des rapports intimes avec le roi d'Angleterre Henri 1^{er}. En 1121, ce monarque épousa, en secondes noces, sa fille Aleyde, qui se fit aimer par ses vertus et qui protégea ouvertement la littérature naissante des trouvères. Mais, en 1125, Henri V mourut, et le trône impérial fut disputé par deux compétiteurs : Lothaire de Saxe, qui parvint à l'emporter, et

Conrad de Souabe. Le duc Godefroid avait d'abord reconnu l'autorité de Lothaire; s'étant ensuite prononcé pour Conrad, il fut, en 1128, privé par Lothaire de la dignité ducale. On la donna à Waleran, duc de Limbourg. L'ancien ami de Godefroid, l'archidiaque Alexandre, ayant à cette époque succédé à l'évêque de Liège Aubéron (pour qui le duc l'avait abandonné), celui-ci ne trouva plus que des ennemis sur les bords de la Meuse et perdit toute autorité sur les pays situés à l'est de la Gette. D'autre part, en dépit du nouvel empereur, il sut maintenir sa domination sur ses propres domaines et sur le marquisat d'Anvers, qui depuis 1106 ne cessa d'en faire partie intégrante.

Du côté de la Flandre, de nouvelles contestations vinrent aussi l'occuper. Le comte Charles de Danemark ayant été assassiné dans l'église Saint-Donatien, de Bruges, le 2 mars 1127, plusieurs prétendants se disputèrent la possession de ses Etats. Le roi d'Angleterre les réclama comme étant fils de Guillaume le Conquérant et de Mathilde de Flandre, sœur de Robert le Frison; il chargea le comte de Boulogne d'appuyer ses prétentions et arma en sa faveur le duc Godefroid, mais l'intervention du roi de France fit pencher la balance en faveur de Guillaume de Normandie, neveu et ennemi du roi d'Angleterre.

Lorsque, l'année suivante, le gouvernement tyrannique de Guillaume souleva contre lui une grande partie de ses sujets, on vit de nouveau différents partis se dessiner. Le roi Henri ne fit plus d'efforts pour son propre compte, mais soutint Arnoul de Danemark, neveu du comte Charles. Arnoul, ayant échoué, se joignit aux défenseurs de la cause d'un de ses rivaux, Thierry d'Alsace. Le duc Godefroid, qui s'était d'abord prononcé pour lui, craignit que Thierry ne réclamat la dot de sa mère, épouse en premières noces d'Henri, le frère et le prédécesseur de Godefroid, il se rapprocha alors de Guillaume de Normandie. Ses armes essayèrent un premier échec près de Rupelmonde, où Iwain d'Alost lui prit dans un combat, le 14 juin, une

cinquantaine de chevaliers. Néanmoins il parut, le 11 juillet, devant Alost, et Guillaume vint bientôt le rejoindre. Ce dernier, mortellement blessé en se portant, le 20 ou le 21, à la rencontre de ses ennemis, expira peu de jours après. Le duc tint d'abord cet événement secret, ne le révéla que lorsqu'il eut négocié sa réconciliation avec Thierry d'Alsace, et rentra dans ses Etats après avoir accepté le roi d'Angleterre pour arbitre de ses différends avec le comte de Flandre.

Gislebert, comte de Duras, implora alors son appui contre le duc de Limbourg et l'évêque de Liège, qui avaient enlevé au comte, le premier, la sous-avouerie de Saint-Trond, le second, le comté de Duras, sous prétexte qu'il avait opprimé l'abbaye de cette ville et maltraité quelques-uns de ses bourgeois. Après avoir essayé, sans succès, de reprendre Saint-Trond, Godefroid et Gislebert ravagèrent les possessions du monastère. L'évêque de Liège et le duc de Limbourg réunirent alors leurs troupes et mirent le siège devant le château de Duras; d'autre part, Godefroid et le nouveau comte de Flandre, Thierry d'Alsace, accoururent au secours de Gislebert. Un combat terrible s'engagea, le 7 août 1129, dans les plaines de Wilderen, un peu à l'est de Saint-Trond. Il fut d'abord favorable aux Brabançons, mais les chevaliers du comte de Looz et les bourgeois de Huy parvinrent à les arrêter et, grâce à leur valeur, les troupes de Godefroid et de Thierry essayèrent une défaite complète et eurent environ quatre cents hommes tués. Godefroid perdit dans cette journée son étendard, richement travaillé en or, dont sa fille, la reine d'Angleterre, lui avait fait présent et qui était conduit sur un char traîné par quatre chevaux. Les vainqueurs ne tirèrent pas grand fruit de leur triomphe; ils reprirent le siège de Duras, mais ils durent le lever bientôt, à cause des travaux de la moisson auxquels on allait procéder, et la querelle continua indécise pendant près de trois ans.

Le duc de Louvain et le seigneur de Duras se rendirent enfin à Liège, où ils se réconcilièrent avec l'évêque. Gode-

froid et Waleran gardèrent tous deux le titre de duc, et le premier reconnut l'autorité de Lothaire, puisqu'il fit figurer son nom dans ses chartes; cependant ce ne fut vraiment qu'en 1135 qu'une réconciliation s'opéra entre l'empereur Lothaire, d'une part, le roi Conrad, le duc de Souabe, son frère, et l'archevêque de Cologne, de l'autre. Le duc Godefroid envoya à Lothaire, en cette occasion, une députation solennelle, et une grande assemblée décréta une paix générale, qui devait durer dix années.

Toutefois, dès l'année suivante, la tranquillité fut troublée dans le Brabant. Les bourgeois de Gembloux n'ayant pu se mettre d'accord avec les religieux du monastère de ce nom, au sujet du successeur à donner à l'abbé Anselme, il en résulta une guerre entre le duc Godefroid et le comte de Namur, Henri, fils de Godefroid, contre lequel le premier avait déjà guerroyé. En 1136, le comte livra à l'incendie la ville de Gembloux et les villages voisins.

L'empereur Lothaire venait de mourir (le 4 décembre 1137) et avait été remplacé sur le trône par le roi Conrad (élu le 7 mars 1139), et Waleran de Limbourg, son compétiteur pour le titre de duc, était également décédé (en 1139), lorsque Godefroid expira à son tour (le 25 janvier 1139-1140), abandonnant ses Etats à son fils aîné Godefroid, qui déjà portait aussi, depuis près de dix ans, le titre de duc. Godefroid I^{er} laissa une réputation entourée d'un vif éclat; plus d'un écrivain l'a surnommé le Grand et, dans un acte de l'an 1178, par lequel son petit-fils confirme à l'abbaye de Brogne la redevance annuelle de mille harengs donnée par Godefroid I^{er}, on rappelle que celui-ci était regardé comme un saint.

Grâce à lui, les domaines de la maison de Louvain formèrent un Etat plein d'avenir et déjà redoutable à ses voisins. Le titre de duc de la Basse-Lotharingie y rattachait, par des liens qui, à la vérité, tendaient à se rompre, la plupart des principautés voisines. La partie septentrionale du duché était encore peu peuplée et comptait peu de

villes; mais, au midi, Louvain, Bruxelles, Anvers, Léau, Tirlemont, Gembloux, Nivelles, etc., se développaient de plus en plus. Louvain, que le feu ravagea complètement en 1130, se releva bientôt de ses ruines; Bruxelles, d'où Godefroid data plusieurs diplômes du château situé sur la hauteur voisine (celle de Coudenberg), était déjà la résidence préférée des ducs. L'importance d'Anvers s'était manifestée par l'émotion qu'avaient excitée les prédications de Tanchelin. La ville de Léau, quoique fort petite, avait déjà son enceinte de murailles. Quant à Gembloux et Nivelles, Godefroid y dominait comme étant à la fois l'avoué du chapitre des chanoinesses de Sainte-Gertrude et de l'abbaye de Gembloux.

On ne possède qu'une seule charte de franchise octroyée par Godefroid I^{er} : c'est celle par laquelle il accorde des privilèges, en 1116, au village de Mont-Saint-Guibert, et déclare que ce lieu aurait dorénavant le même droit légal et les mêmes coutumes que Gembloux. Ce diplôme curieux fut publié de nouveau en 1123. La sollicitude de Godefroid pour ses sujets résulte aussi d'une charte de l'an 1125 environ, par laquelle il détermine les émoluments dont jouiraient les meuniers travaillant dans ses moulins de Bruxelles. « S'ils viennent, dit-il, à être molestés par moi ou par l'un de mes officiers principaux, ils ne seront astreints qu'à remplir leurs obligations. » On doit voir une preuve de la sollicitude de Godefroid pour le commerce dans ce fait que ce fut lui qui engagea, en 1127, l'évêque d'Utrecht à réglementer la tenue des marchés de cette ville. En 1132, lorsque la population de Saint-Trond et des environs, par haine pour les tisserands, voulut introduire dans Léau un navire symbolique, fabriqué pour se moquer de ces artisans, le duc Godefroid s'opposa à ce projet et menaça même d'assaillir Saint-Trond. Il fallut pour l'apaiser l'intervention du primicier de Metz, Albéron, oncle des fils de Godefroid I^{er} et frère de la comtesse de Duras.

On a vu que l'ordre des Prémontrés se

développa beaucoup en Brabant sous le règne du duc. Mais il avait plutôt de l'affection pour l'ordre de Saint-Benoît et surtout pour l'abbaye d'Affligem, qu'il favorisa de toute manière, ainsi que plusieurs prieurés ou couvents d'hommes et de femmes dépendant de ce monastère : Notre-Dame de Wavre, Saint-Pierre de Frasnes, dont il approuva la fondation en l'an 1096; Vlierbeek, qu'il fonda près de Louvain, en 1125; Merhem, près d'Alost, qui fut transféré à Forêt, près de Bruxelles, en 1106, et devint plus tard une riche abbaye de femmes; Grand-Bigard, autre couvent de demoiselles, établi en 1133, par deux filles dévotes : Wivine et Emwara. Non content de ses largesses à ces établissements, Godefroid fit bâtir près des murs de Bruxelles, dans le quartier dit depuis *de la Chapelle*, un bel oratoire dédié à la Vierge, et en fit don, le 20 décembre 1134, à l'abbaye du Saint-Sépulcre, de Cambrai, de l'ordre de Saint-Benoît.

Lorsqu'il mourut, le 15 janvier 1140, ce fut à Affligem qu'il voulut être enterré, devant le maître-autel. En 1603, le chroniqueur Phalesius vit encore des restes de son mausolée, qui était construit en pierres bleues de Tournai, élevé de quatre pieds au-dessus du sol et orné de statuettes; la statue, alors en débris, était complètement revêtue d'une armure. Les initiales : G. B. D. B., c'est-à-dire *Godefridus Barbatus dux Brabantie*, qui se lisaient sur des fragments de cette tombe, prouvaient que c'était bien celle du premier duc de Brabant, car Godefroid est déjà surnommé le Barbu, dans un diplôme datant du règne de son fils.

Godefroid fut d'abord marié, non, comme on l'a dit quelquefois, à Sophie, sœur de l'empereur Henri V, mais à Ide, fille d'Albert, comte de Namur, puis à Clémence de Bourgogne, veuve de Robert II de Jérusalem, comte de Flandre. Cette seconde princesse mourut en 1131 et fut enterrée dans l'abbaye de Bourbourg. Le duc n'eut des enfants que de la première. Son fils aîné, Godefroid, lui succéda; le plus jeune, Henri,

après avoir porté quelque temps le titre de comte, prit l'habit religieux à Affligem, peu de temps après la mort de son père (il mourut en 1141, le 27 septembre), et fut aussi enterré dans ce monastère. Les filles furent, paraît-il, au nombre de trois : Clarisse, qui ne se maria pas; Aleyde, reine d'Angleterre, qui, après le décès du roi Henri, en 1135, prit pour époux Guillaume, comte d'Arundel, et revint mourir dans sa patrie, et enfin Ide, que l'on croit avoir été femme d'un comte de Clèves. Josselin, qui est qualifié de frère de la reine Aleyde, était peut-être un fils naturel de Godefroid.

Alphonse Wauters.

Gesta abbatum Trudonensium, dans Pertz, *Monumenta, Scriptores*, t. X. — *Sigeberti Chronica et Anselmi Gemblacensis continuatio*, dans Pertz, *loco cit.*, t. VI. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. 1^{er}. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. 1^{er}, et *Bulletins de la commission royale d'histoire*, 4^e série, t. II.

GODEFROID II, duc de Basse-Lotharingie et marquis d'Anvers, en 1140, mort en 1142.

Ce prince avait déjà atteint, en 1110, sa majorité, ou du moins l'âge de quinze ou seize ans, puisqu'il assista à une donation faite par son père aux religieuses de Forêt; il naquit donc en 1095 environ. Vers 1136 il fut associé au gouvernement des États de son père et reçut le titre de duc. Cette dignité lui fit confirmer par le roi ou empereur Conrad, dont il avait épousé la belle-sœur, Lutgarde, qui était, selon les uns, de la famille de Dachsbourg; selon d'autres, dont l'opinion paraît moins soutenable, de celle de Salzbach, en Bavière.

Henri de Limbourg, fils du duc Waleran, qui avait succédé à son père, en 1139, essaya de disputer au jeune Godefroid l'autorité en Lotharingie. Mais celui-ci déploya une énergie peu ordinaire pour défendre ses droits. A la tête d'un corps nombreux de cavaliers et de fantassins, il assiégea la ville de Saint-Trond, obligea les bourgeois à se rendre et exigea d'eux des otages. De là il se porta sur Aix-la-Chapelle, entra victorieux dans cette ville, et y tint pendant deux jours un plaid, qu'il présida avec un grand appareil. Il exigea les

taxes que les ducs de Lotharingie avaient l'habitude de prélever et obligea les bourgeois d'Aix à s'engager par serment à observer ses ordres.

Mais à peine avait-il accompli cet acte de vigueur qu'il mourut d'une maladie de foie, vers la fin de l'année 1142, ne laissant de sa femme Lutgarde, à ce qu'il semble, qu'un fils nommé également Godefroid et qui était encore très jeune. Il reçut la sépulture dans l'église Saint-Pierre, de Louvain, où son tombeau fut placé dans le chœur, vers le midi, mais on n'en voyait déjà plus de trace il y a plus de deux siècles. Il n'est resté pour ainsi dire aucun souvenir du règne de Godefroid II, si ce n'est une charte de l'an 1140, par laquelle il confirme les donations faites à l'église Saint-Pierre, de Louvain; une de l'an 1141, en faveur de l'abbaye du Saint-Sépulcre, de Cambrai, et une dernière, par laquelle il accorde à l'ordre du Temple une part dans le droit de relief que ses vassaux lui payaient.

La célèbre guerre de Grimberghe, qui forme l'épisode le plus saillant du règne de son fils, commença de son temps. Mais on ne sait rien de positif sur les causes véritables de la rupture qui se déclara entre lui et les Berthout, les plus puissants de ses vassaux.

Alphonse Wauters.

Sigeberti Auctarium Affligemense. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. 1^{er}, p 441. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*.

GODEFROID III, fils et successeur du précédent en 1142, mort en 1190.

Un chroniqueur contemporain, le *Sigeberti Auctarium Affligemense*, présente le tableau suivant de la situation du Brabant pendant les premières années du règne de Godefroid III. « Une guerre sanglante avait commencé depuis près de vingt ans entre le duc de Louvain Godefroid le Jeune et Walter Bertold. L'enfant Godefroid était encore au berceau. Une multitude de séditeux, appartenant à l'un et l'autre parti, troublaient la paix publique. De là des maux graves et en quelque sorte une contagion qui ravagea les domaines de tous deux. Les cultiva-

teurs, dépouillés de leurs biens et réduits à la misère, abandonnèrent le pays, et la terre, déserte, demeura inculte. On ne voyait partout que des destructions, incendies, homicides. Ce fut un pillage général pendant près de vingt années. Enfin, en 1159, pendant la quatrième guerre, Grimberghe succomba :

« Cette antique cité, si longtemps souveraine,
« Tombe, enfin...

« Cette forteresse grande et fameuse, qui paraissait pouvoir résister à toute puissance humaine, fut, par un jugement de Dieu, livrée aux flammes et détruite de fond en comble. Cet événement eut lieu à la Saint-Remi (1^{er} octobre 1159). Abandonné par le comte de Flandre, son seul appui, le seigneur demanda la paix au duc, mais tardivement. »

Ce passage a servi de base à des traditions qui ont entouré de circonstances romanesques la lutte de la puissante famille des Berthout contre le jeune duc de Brabant. De là est sorti, au XIV^e siècle, un poème flamand, comprenant plus de douze mille vers, qui a été publié, en 1852, par Serrure et Blommaert, pour la Société des Bibliophiles flamands. Jean Van Boendale, l'auteur des *Brabantsche Yeesten*, connaissait déjà ces fables et les rapporte de la manière suivante, après avoir parlé du duc Godefroid II : « Son successeur, connu sous le nom de Godefroid III, n'avait qu'un an à la mort de son père. L'empereur Conrad, d'après ce que je trouve, confirma cet enfant dans la seigneurie et le pouvoir que ses pères lui avaient transmis et qu'eux-mêmes, comme on l'a vu plus haut, avaient reçu de l'Empire. Plusieurs seigneurs voisins profitèrent de l'enfance du nouveau prince pour lui ravir une grande partie de ses revenus et de ses domaines. Quelques-uns eurent recours à la force ouverte. De ce nombre furent Walter Berthout, dont les livres exaltent partout la noblesse et les sentiments élevés, et Gérard, seigneur de Grimberghe. Ils détruisirent jusqu'aux

« fondements le château de Nedelaer,
 « près de Vilvorde, ainsi que ce dernier
 « village et le manoir que le duc y pos-
 « sédait ; ils enlevèrent en même temps
 « le bétail et les objets qui se trouvèrent
 « à leur portée. Un enfant ne pouvait
 « leur résister, mais ses barons se réu-
 « nirent pour conserver à leur duc ses
 « domaines et son honneur. Ils levèrent
 « des troupes et mirent le siège devant
 « la redoutable forteresse de Grim-
 « berghe, la plus grande qui eût jamais
 « existé, comme on peut s'en assurer en
 « examinant la colline qu'elle couvrait.
 « Les barons poussèrent vivement le
 « siège avec toute leur puissance et em-
 « portèrent de vive force le château, qui
 « fut détruit de fond en comble et n'a
 « jamais été rebâti. Les barons s'avisè-
 « rent de faire porter leur duc dans son
 « berceau sur le champ de bataille.
 « Quand les ennemis s'en aperçurent,
 « ils se troublèrent tellement (ainsi Dieu
 « secourut le jeune prince), qu'ils per-
 « dirent courage et s'estimèrent trop
 « heureux de pouvoir se retirer sans li-
 « vrer bataille. »

Le récit de Van Boendale a été repris,
 soit par De Dynter, soit par le continua-
 teur de Van Boendale, et développé par
 eux sous l'influence des détails accumu-
 mulés dans le poème ; leur œuvre a été
 traduite en français par Jean de Kester-
 gat. Beaucoup d'écrivains en ont accepté
 les principaux détails, mais d'autres :
 (Butkens, *Trophées de Brabant*, t. Ier,
 p. 118, Ernst, *Histoire du Limbourg*,
 t. III, p. 104, et les auteurs de l'*His-
 toire de Bruxelles*, t. Ier, p. 40 ; voir
 aussi l'*Histoire des environs de Bruxelles*,
 t. II, p. 167 et suivantes) en ont fait res-
 sortir les impossibilités. Le jeune âge du
 duc, malgré le témoignage du rédacteur
 de l'*Auctarium*, qu'il ne faut probable-
 ment pas prendre à la lettre ou dont le
 texte a pu être interpolé, est inaccep-
 table. En effet, ce prince figure dans un
 grand nombre de diplômes à partir de
 1143 ; en cette même année, en 1148,
 en 1151, il fait attacher à ses chartes
 un sceau où il est représenté en cheva-
 lier ; dès 1155 (à l'âge de treize ans !) il
 se marie ; il agit et parle toujours en

homme fait, en maître, en prince.

Le seul point que l'on pourrait ad-
 mettre, c'est que le duc était encore fort
 jeune, qu'il n'avait peut-être que quinze
 ans environ lors de la mort de son père.
 C'est pourquoi il ne donne souvent de
 diplômes qu'accompagné de sa mère
 Lutgarde, mais il est à remarquer qu'il
 conserva cette habitude longtemps après
 avoir atteint sa majorité. L'expression de
septennis qu'on lui applique, en 1149,
 dans l'inscription des anciens fonts bap-
 tismaux de l'église Saint-Germain, de
 Tirlemont, se rapporte donc à la durée
 de son règne, qui commença en effet en
 1142 ; celle de *juvenis* ou le jeune, qu'on
 lit dans un de ses diplômes daté de
 1164, sert à le distinguer de ses prédé-
 cesseurs du même nom.

Ce qui est certain, c'est que le Bra-
 bant fut en proie à une longue anarchie
 et que le jeune prince eut fort à faire
 pour se défendre. L'*Auctarium* nous ap-
 prend qu'il y eut quatre reprises d'hos-
 tilités. Les premières auront sans doute
 été arrêtées par la mort de Godefroid II,
 dont les parents et les vassaux auront eu
 à s'occuper des mesures à prendre pour
 mettre Godefroid III en possession des
 domaines paternels et lui assurer le
 trône ducal, qui lui fut conféré par
 le roi Conrad, à ce qu'il semble, sans
 la moindre hésitation. Mais les hostili-
 tés doivent alors avoir repris et furent
 cause, sans doute, qu'en 1142 l'abbaye
 de Grimberghe fut brûlée.

Une pacification temporaire paraît
 avoir été provoquée par la prédication
 de la deuxième croisade, qui eut lieu
 en 1147. A cette époque, Godefroid III
 se montre déjà actif et redoutable. Dans
 une charte, qui est certainement anté-
 rieure au 15 mars 1146, il déclare
 prendre sous sa protection l'abbaye de
 Tongerloos ; en présence des comtes de
 Loos, d'Aerschot, de Gueldre, de Duras,
 il s'en proclame l'avoué en vertu d'un
 ordre reçu de l'empereur et à la demande
 de l'abbé et des religieux. En 1147, le
 1^{er} avril, il assiste, à Aix-la-Chapelle, au
 couronnement du jeune roi Henri, fils
 de Conrad, et, en 1148, il construit
 dans les prairies au nord de Vilvorde

la forteresse de Nedelaer, dont l'emplacement est actuellement occupé par un monticule (*de Notelaeren berg*), que l'on croit avoir été un tumulus.

Mais bientôt la guerre reprend. Comme toutes les chroniques l'attestent, la Lotharingie, c'est-à-dire le pays entre l'Escaut et le Rhin, est de nouveau livrée à tous les désordres de l'anarchie. L'absence de l'empereur, les tristes résultats de la croisade, rendirent probablement le courage aux hommes violents et audacieux. Godefroid III s'efforça de maintenir la tranquillité. En 1151, il déclare protéger les églises, « afin que » la paix et l'abondance, le salut et la victoire règnent dans ses tours « c'est-à-dire dans ses forteresses. En 1154, il s'intitule encore le zéléteur de la justice et l'ami des églises de Dieu. N'a-t-il pas, en effet, été reconnu par l'empereur Conrad, lui et tous ceux qui, après lui, posséderaient la seigneurie de Louvain ou le Brabant, comme l'avoué de toutes les églises et personnes ecclésiastiques comprises dans la Lotharingie. L'autorité ducale constituait donc, en vertu d'une délégation formelle du souverain, le refuge auquel devaient recourir, lorsqu'elles étaient menacées ou attaquées, les personnes vouées par leur état à une vie paisible.

Les brigandages étaient néanmoins dans leur plus grande intensité quand, en 1152, la châsse du prieuré de Notre-Dame de Wavre, où étaient renfermées des reliques de la Vierge, fut apportée à Bruxelles, pour y être recouverte d'or et d'argent. On la déposa dans la chapelle (aujourd'hui église) de Saint-Nicolas. Sa présence fut signalée, dit-on, par de nombreux miracles, qui attirèrent une affluence considérable de fidèles. Cette affluence inspira aux religieux d'Affligem le désir de transporter la châsse dans leur monastère, dont le prieuré de Wavre était une dépendance. Mais le prieur résista, et il fut secondé, si l'on en croit Gillemans, par une intervention surnaturelle : aucune force humaine ne parvint à soulever la châsse. On la reporta à Wavre, non, en tout cas, sans que cet incident eût provoqué des scènes

tumultueuses, pour lesquelles les Bruxellois firent amende honorable aux religieux d'Affligem, l'année suivante.

Depuis cette époque, la statue de la Vierge est vénérée sous le nom de Notre-Dame de la Paix, parce que, vers la Saint-Jean de 1152, les guerres privées et les séditions qui troublaient la paix cessèrent subitement. Il y eut alors une trêve entre le duc et les seigneurs de Grimberghe. L'abbaye de Grimberghe put sortir de ses ruines, car elle obtint une confirmation des acquisitions faites par ces religieux : en 1153, de Godefroid III; en 1154, de Walter Berthout, sans que l'un de ces personnages fasse en cette occasion mention de l'autre. Mais la véritable cause du rétablissement de la tranquillité fut l'avènement à l'empire de Frédéric Barberousse, duc de Souabe, dont on connaissait l'indomptable énergie et l'extrême sévérité.

Le nouveau souverain s'empressa d'aller en Italie affermir son autorité et somma alors (le 5 décembre 1154) tout vassal de l'Empire d'assister à son couronnement, puis, en 1156, il prescrivit l'observation d'une paix qui devait durer dix ans. Le monastère de Gembloux lui dut une charte de protection (datée du 28 décembre 1153) et celui de Parc, près de Louvain, un diplôme (du 17 juin 1154), où l'avouerie du monastère est garantie au duc Godefroid. Walter Berthout figure parmi les témoins de ce dernier acte. La paix paraissant assurée, le duc en profita pour se marier. Il épousa, en 1155, Marguerite, sœur d'Henri, duc de Limbourg, qui lui assura de grands avantages, car Henri renonça, de la manière la plus absolue, à l'autorité ducale que la maison de Limbourg disputait depuis un demi-siècle à celle de Louvain ; il lui céda l'avouerie du monastère de Saint-Trond, le château de *Rode* (ou Rolduc), et, pour en jouir après sa mort, la moitié de tous ses biens. À partir de cette époque, l'influence de la maison de Louvain s'établit et se consolide sur les bords du Rhin, où les ducs de Brabant interviennent dans toutes les contestations importantes. Godefroid III était sans

doute, à cette époque, en grande faveur à la cour impériale, où l'on se rappelait que son aïeul avait défendu la cause des Hohenstaufen contre Lothaire de Saxe. Le duc avait assisté, le 9 mars 1152, à l'inauguration de Frédéric Barberousse ; le 28 et le 29 décembre de l'année suivante, il se trouva à Trèves et y fut l'un des témoins de la confirmation par Frédéric des privilèges de l'abbaye de Gembloux et de l'église de Cambrai.

Cette situation exceptionnelle nous révèle comment il se trouva assez puissant pour frapper les Berthout d'un coup terrible. En 1159, pendant la nuit du 1^{er} octobre, il prit d'assaut et détruisit par le feu le château de Grimberghe, qui se trouvait, paraît-il, au hameau de Borgh, à l'endroit où existe encore un immense monticule, ancien tumulus connu sous le nom de *Berg van Seneca*. Les Berthout continuèrent néanmoins la guerre, et Gérard, frère de Walter Berthout, qui se trouvait alors en Palestine, prit et détruisit, en 1159 ou 1160, la forteresse de Nedelaer et la petite ville de Vilvorde. Mais la paix se rétablit enfin. Dès 1162, on voit Walter et Gérard Berthout, dans une grande réunion qui se tint dans le chœur de l'abbaye de Grimberghe, confirmer de nombreuses donations faites aux religieux. En 1170, le duc était réconcilié avec ses turbulents vassaux ; il assista alors aux obsèques du chevalier Guillaume d'Eppeghem, et fut témoin de la charte dans laquelle Gérard Berthout ratifia les legs faits par le défunt à l'abbaye de Grimberghe. Enfin, en 1172, cette dernière renonça aux sujets de plaintes qu'elle élevait contre le duc et contre « leur terre », c'est-à-dire contre leurs sujets.

La seconde partie du règne de Godefroid III est peu connue, ce prince n'ayant eu pour historiens que des écrivains médiocrement affectionnés à la maison de Louvain, comme le prévôt de Mons, Gislebert ou Gilbert. Le duc s'était réconcilié avec le comte de Flandre, qui avait, pendant quelque temps, soutenu les Berthout ; il aida Philippe d'Alsace dans une grande guerre entre-

prise pour assurer la liberté du commerce aux bouches de l'Escaut, alors infestées par des pirates. Philippe fit prisonnier le comte de Hollande, brûla Beveren, dans le pays de Waes, dont le seigneur avait bravé son autorité, et signa à Bruges, le 27 février 1168, une paix très avantageuse.

Godefroid, duc de Louvain, assista, le 29 décembre 1165, aux cérémonies qui eurent lieu à Aix-la-Chapelle pour la translation des restes de Charlemagne. Ce fut à sa demande que l'archevêque de Cologne, Philippe de Heinsberg, donna au chevalier Gérard d'Eppendorf, au mois de mai 1169, l'avouerie de Cologne, dont les droits furent alors déterminés. Il ne tarda pas à être rappelé des bords du Rhin par ses différends avec le comte de Namur et de Luxembourg, Henri dit l'Aveugle, et avec le comte de Hainaut, Baudouin, surnommé l'Edificateur. Celui-ci était extrêmement mécontent de ce que le seigneur d'Enghien, Hugues, après avoir construit un château à Enghien, l'avait relevé en fief du duché de Brabant ; lorsqu'une rupture éclata entre Godefroid et Henri l'Aveugle, Baudouin et son fils Baudouin réunirent aux Ecaussinnes une armée dans laquelle on comptait sept cents chevaliers et, selon le chroniqueur Gislebert, facilitèrent ainsi la conclusion d'une paix avantageuse pour leur allié.

L'année suivante, le seigneur de Trazeznies fit proclamer un tournoi près du château de ce nom. Le comte de Hainaut, de crainte d'être attaqué par les Brabançons, s'y rendit accompagné de trois mille piétons ; de son côté, le duc Godefroid partit pour la même localité, avec une escorte plus formidable, selon Gislebert, puisqu'elle consistait en trente mille hommes environ. Une chronique brabançonne (où l'on place ce fait en 1171), sans entrer dans plus de détails, nous apprend que tous les bourgeois de Bruxelles en faisaient partie. Lorsque Baudouin eut traversé la haie ou bois de Carnières, il se trouva en présence de ses ennemis, et il eut volontiers battu en retraite, si un mouvement en arrière ne lui eût paru trop périlleux. Arrivé sur

les bords du Piéton (*Aqua Pietincialis*), il descendit de cheval pour animer davantage les siens et livra à Godefroid (le 13 juillet, selon Lambert de Waterlos; au mois d'août, selon Gislebert) une bataille dans laquelle il remporta une victoire complète. Tandis que presque aucun de ses soldats ne fut tué ou pris, les Brabançons eurent deux mille hommes tués et six mille environ faits prisonniers. L'exagération de ces chiffres en prouve suffisamment la fausseté. Waterlos remarque que parmi les prisonniers, un grand nombre furent ignominieusement conduits dans d'autres contrées, pour y être vendus, selon toute apparence.

En 1179, Godefroid négocia le mariage de son fils Henri (qui était déjà associé, en 1172, à la dignité ducale) avec Mathilde, héritière du comté de Boulogne, nièce et pupille de Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Celui-ci assigna à Mathilde une rente annuelle de quinze cents livres et Godefroid promit de céder immédiatement à son fils les comtés de Bruxelles et d'Aerschot. A partir de cette époque, Henri prit de plus en plus la direction du gouvernement, soit que Godefroid fût fatigué du poids des affaires, soit qu'il eût reconnu dans son fils une intelligence plus vive, une énergie mieux secondée par la force physique.

En 1180, il se trouva en Allemagne, où il assista, le 13 avril, à Geilenhausen, près de Mayence, à la donation que l'empereur Frédéric fit à l'archevêque de Cologne des duchés de Westphalie et d'Angrie, et, le 27 juillet, à Cologne, au traité par lequel l'archevêque et les bourgeois de sa capitale se réconcilièrent. En mai 1182, on le voit encore à la cour impériale; il était présent lorsque Frédéric Barberousse transmit au comte de Gueldre la possession du palais et du tonlieu de Nimègue, dont il avait dépouillé le comte de Clèves. Vers cette époque, il partit pour la Terre-Sainte, accompagné d'Arnoul de Wezemaal, de Louis, avoué de Hesbaie, de Henri de Limal, de Benoît de Santhoven, de Gosuin *Hircus* ou Boc (le

Boue), de Frison de Glabbeek et d'autres gentilshommes. Se trouvant à Jérusalem, en 1183, il y renouvela la donation par laquelle, en 1162, il avait cédé à l'hôpital de Jérusalem (depuis l'ordre de Malte) l'église Saint-Jacques sur Coudenberg, de Bruxelles, avec toutes ses dépendances et tous ses revenus. Cette cession qui, au surplus, ne fut pas maintenue, prouve que ce fut Godefroid, et non son fils Henri, comme le dit Butkens, qui partit pour l'Orient.

Pendant son absence, une grave contestation surgit entre Henri et Baudouin le Courageux, comte de Hainaut; il faillit en résulter une guerre sanglante; mais, grâce à l'intervention du comte de Flandre, on conclut des trêves qui devaient prendre fin au retour de Godefroid et qui cessèrent, en effet, en 1184, à la fête de saint Pierre es liens, au commencement d'août. Ces négociations brouillèrent les comtes de Flandre et de Hainaut. Tandis que celui-ci se liait avec le roi de France, Philippe d'Alsace se concertait avec les ducs Godefroid et Henri, l'archevêque de Cologne et Jacques d'Avesnes, pour opérer en Hainaut une invasion désastreuse. Baudouin s'en vengea en intervenant de nouveau dans une querelle entre le Brabant et le Namurois. Les Brabançons, qui avaient porté la dévastation chez leurs ennemis, se retirèrent à l'approche du comte, celui-ci, à la tête de trois cents chevaliers et de trente mille autres cavaliers et fantassins, étant venu se joindre à l'armée d'Henri l'Aveugle, forte de dix mille hommes environ. Ils laissèrent leur butin dans Gembloux, dont ils confièrent la défense à des troupes choisies, mais la ville fut emportée d'assaut par Baudouin; elle fut brûlée, un grand nombre de ses défenseurs furent tués et mille d'entre eux faits prisonniers. Les vainqueurs ravagèrent toute la contrée environnante et s'avancèrent jusqu'à Mont-Saint-Guibert, qu'ils livrèrent aussi à l'incendie.

Peu de temps après, Baudouin et Henri l'Aveugle se brouillèrent et la réconciliation qui s'était opérée entre le premier et les deux ducs de Brabant

dura peu. La paix toutefois n'était pas troublée, en 1188, lorsque Godefroid, Baudouin et Henri l'Aveugle confirmèrent tous trois la cession de la dime de Trazegnies à l'abbaye de Floreffe. Godefroid intervint encore, en 1190, dans une querelle entre son fils Henri et le comte de Duras, envers qui il se porta garant de l'exécution des promesses qui lui avaient été faites.

Le 10 août de la même année (et non, comme le dit De Dynter, le 21 août 1188), il mourut, après avoir régné avec gloire pendant quarante-huit ans. Il fut enterré, près de sa première femme, dans le chœur de l'église Saint-Pierre, à Louvain, du côté du nord; mais, comme nous l'apprend un diplôme de l'an 1216, sa tombe primitive fut changée de place, cette année, et elle a disparu par suite des reconstructions que la collégiale de Louvain a subies. Suivant Molanus, l'ancien maître-autel de Saint-Pierre, devant lequel le duc fut alors enterré, se trouvait à l'endroit où, de son temps, on voyait l'autel de Sainte-Catherine et de Sainte-Ontkommene.

Godefroid avait été marié deux fois. De sa première femme, Marguerite de Limbourg, qui mourut en 1172, il eut deux fils : Henri Ier, son successeur, et Albert, archidiacre, puis évêque de Liège, assassiné près de Reims, en 1192. Godefroid prit pour seconde femme Imaine, sœur de Gérard, comte de Looz, ce qui l'obligea plusieurs fois à intervenir dans les querelles de son beau-frère avec l'évêque de Liège. En 1180, mécontent de ce que l'abbé de Saint-Trond eût pris le parti du prélat contre Gérard, il interdit tout commerce entre ses Etats et les domaines abbaticaux. De sa deuxième union vinrent deux enfants : Guillaume, tige des seigneurs de Perwez et de Ruysbroeck, et Godefroid de Louvain, qui passa une grande partie de sa vie en Angleterre. Devenue veuve, Imaine se retira à Munster-Bilsen, où elle devint abbesse, puis elle prit l'habit de Cîteaux et fut la première supérieure du couvent de Sainte-Catherine, d'Eisenach, fondé vers 1214, par Herman, landgrave de Thuringe. Sa mort arriva

le 4 juin, mais on ne sait en quelle année.

Les circonstances du gouvernement intérieur de Godefroid III sont peu connues et on ne possède guère de détails sur son caractère. Le chroniqueur Gilbert l'appelle un homme bon, *homo benignus*. Ses actes ne portent souvent pas de date et, par contre, rappellent quelquefois, dans leur souscription, des faits mémorables, comme l'incendie du château de Grimberghe, le siège de Milan, celui d'Alexandrie de la Paille.

Godefroid III vit s'augmenter considérablement les possessions territoriales de sa race. Son alliance avec Marguerite de Limbourg lui assura des possessions très considérables entre la Meuse et le Rhin, entre autres à Lommersheim. Il fut, pour autant qu'on le sache, le premier duc auquel les archevêques de Mayence assignèrent une redevance annuelle consistant en cinquante charretées de vin, tenue d'eux en fief. La mort sans postérité d'Arnoul, comte d'Aerschot, fit tomber entre ses mains le patrimoine de ce guerrier, qui, en 1147, conduisit un grand nombre de croisés anglais, belges et allemands sur les bords du Tage, où ils aidèrent les Portugais à conquérir sur les Sarrasins la ville de Lisbonne. Le château d'Engghien, comme on l'a dit plus haut, devint aussi un fief brabançon, et tout ce que les Duras possédaient à Jodoigne, Perwez, Melin, etc., et qui formait déjà un fief du duché, fut réuni au domaine après une courte lutte entre Gilles, comte de Duras, et le duc Henri. Enfin Godefroid posséda encore, on ne sait à quel titre, des biens en Flandre, du côté de Selzaete, biens qui passèrent ensuite à Philippe d'Alsace.

Godefroid III compta parmi ses vassaux un très grand nombre de princes, de barons, de chevaliers, qui le secondèrent dans ses luttes contre quelques-uns de ses voisins; toutefois, il ne nous est resté aucune disposition de son temps qui ait modifié l'organisation féodale en Brabant. La rébellion des Berthout constitue un fait important, mais dont l'histoire officielle n'est pas suffisamment connue.

Il règne aussi beaucoup d'obscurité au sujet des rapports du duc avec ses bourgeoisies. Tout autorise à croire que Godefroid se montra favorable au développement des villes. Les Bruxellois, que l'on considérait déjà à cette époque comme des « hommes à la tête dure et » obstinés dans leurs sentiments », virent leurs échevins intervenir, en 1179, au contrat de mariage du duc Henri Ier. A Louvain, dont le premier mur d'enceinte date de 1161 et où le château ducal fut reconstruit, en 1177, Godefroid III affecta de dater ses chartes d'une *publica curia*, c'est-à-dire d'un plaid tenu ouvertement. Anvers était florissant et libre : un acte de l'an 1186 parle d'un échange conclu par la « ré- » publique anversoise tout entière », et une charte de Philippe d'Alsace atteste l'existence d'une keure (*electio*), servant de base aux décisions des échevins de cette ville.

Des concessions nouvelles vinrent hâter les progrès que le tiers état avait faits en Brabant. De concert avec le roi Conrad, Godefroid établit dans le bourg de Mont-Saint-Guibert une foire ou marché ; vers l'année 1159, le duc confirma cette concession en octroyant aux bourgeois une exemption complète du droit de morte-main. En 1160, les lois et les coutumes de Louvain furent données au village de Frasnes, où l'abbaye d'Affligem avait un prieuré, et à celui de Baisy, que le même monastère venait de prendre à ferme de celui de Saint-Hubert, en Ardenne. Le 2 août 1168, le duc confirma aux bourgeois de Tirlemont leurs privilèges et, en particulier, la liberté civile, c'est-à-dire la libre disposition de leurs biens, de telle sorte qu'après la mort de l'un des deux conjoints, son avoir était partagé entre le survivant et les héritiers directs du défunt, sans que le duc pût profiter de l'occasion pour leur extorquer de l'argent. En 1187, afin de permettre à la ville de Gembloux de se relever de ses ruines, Godefroid III et son fils en renouvelèrent formellement les franchises et y abolirent de nouveau pour les bourgeois la morte-main, qui, supprimée une première fois, avait été

rétablie abusivement. Enfin, le premier de ces princes ouvrit une nouvelle ère de prospérité pour la Campine septentrionale en y fondant, aux lieux où l'on ne voyait que le village d'Orthen, entouré de bois, une ville qu'il gratifia de grandes libertés et qui prit le nom de Bois-le-Duc (en flamand *'s Hertogen bosch*, en latin *Silva ducis*). Le souvenir de ce fait important a été conservé par le chronogramme : *GodefrId Vs dVX de sILVa jeCIt oppidVM*, qui rappelle l'année 1184.

Faut-il s'étonner si les ducs de Brabant comptèrent dans les pays voisins de nombreux partisans de leur politique ? Non. On s'explique facilement pourquoi les bourgeois de Nivelles, voyant leur ville livrée à l'anarchie parce que l'abbesse y laissait vacant l'emploi de maire, appelèrent, pour remédier à cette triste situation, le duc, leur avoué, qui institua dans cette ville, pour la seconde fois, une paix d'après laquelle tous les habitants seraient jugés. Plusieurs documents, par malheur tous sans date, mais qui doivent appartenir à la seconde moitié du xire siècle, constatent l'existence à Nivelles d'une commune jurée, qui y était en lutte avec le clergé au sujet de ses droits.

Les chartes en faveur des monastères et d'autres établissements religieux ne sont pas moins nombreuses du temps de Godefroid III que du temps de Godefroid Ier. Il est à remarquer, toutefois, que le duc usurpa plus d'une fois des biens appartenant au clergé ; c'est ainsi qu'après s'être saisi une première fois du domaine de Littoyen, propriété du prieuré de Meerssen, il s'en empara une seconde fois, en 1158, le garda deux ans, et ne le restitua que sur l'ordre formel de l'empereur et à l'invitation de l'archevêque de Cologne et de l'évêque de Liège. Il fallut également un bref du pape Alexandre III (daté du 15 août 1168 ou 1169) pour qu'il restituât aux hospitaliers de Jérusalem un bien appelé *Bechehem*, situé dans le diocèse de Liège.

Mais, en général, Godefroid III se montra très bienveillant pour les ecclé-

siastiques. C'est de son temps (en 1147) que date la fondation de la célèbre abbaye de Villers, de l'ordre de Cîteaux; c'est alors aussi (en 1173), que le prieuré de Vlierbeek devint une abbaye indépendante de celle d'Aflighem. Les habitants des domaines de plusieurs corporations religieuses furent déclarés exempts d'exactions de toute espèce, entre autres les sujets du chapitre de Saint-Gomar, de Lierre; ceux de l'abbaye d'Aflighem, ceux du monastère de Forêt, etc. Dans d'autres occasions, Godefroid réprima les torts que quelques-uns de ses vassaux causèrent aux abbayes.

Il ne faut pas omettre de constater que le Brabant ne fut pas exempt de discordes religieuses. L'hérésie des Cathares y compta plus d'un adhérent, entre autres le prêtre Jonas, qui disputa à l'abbé de Jette, Hildebrand, la possession de l'autel de Petit-Heembeek et Neder-Heembeek, et fut condamné comme hérétique dans un synode tenu de 1152 à 1156. Quelques années après, lorsque la papauté et l'empire entrèrent en lutte, le duc resta attaché à la cause des Hohenstaufen, et le clergé se partagea longtemps entre les antipapes protégés par Frédéric Barberousse et les chefs légitimes de la catholicité.

Alphonse Wauters.

Sigeberti Auctarium Affligemense. — *Gisleberti chronica Hannonia.* — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, p. 418 et suivantes. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. III. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. I, p. 35. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, et *Libertés communales*, t. II, p. 504, 518, etc.

GODEFROID DE BRABANT, seigneur d'Aerschot et de Vierson, né à Louvain, mort à la bataille de Courtrai, le 11 juillet 1302.

Godefroid était le troisième fils d'Henri III, duc de Brabant, et d'Aleyde de Bourgogne. Ainsique son frère Jean I^{er}, c'était un guerrier redoutable et si, comme politique, il fut à la fois actif et habile, il se montra, comme son frère, l'un des protecteurs éclairés du poète Adenez. Pendant la vie de Jean I^{er}, il l'accompagna dans ses expéditions, se constitua caution pour lui et lui servit de conseil. Il se trouvait à Londres, en

1278, lorsque le duc négocia le mariage d'un de ses fils avec une princesse anglaise. Son mariage, avec Jeanne, dame de Vierson, dans le Berry, le rattacha ensuite à la politique française, pour laquelle il manifesta toujours une prédilection marquée.

En vertu d'un accord daté du 29 novembre 1284, Jean I^{er} lui céda, comme constituant sa part dans le patrimoine paternel, un revenu en terres de trois mille livres, revenu que l'on composa de tout ce que le domaine ducal possédait en cens, rentes, terres cultivées, prairies, eaux, bois, vignes, juridictions hautes et basses et hommages ou tenures féodales, sauf l'avouerie des maisons religieuses, à Aerschot, Sichen, Bierbeek et dans un certain nombre de villages voisins, tant le long du Démer, d'Aerschot vers Diest, qu'aux environs de Louvain, vers le sud-est. Dans ces biens ne pouvaient être compris que deux mille bonniers de bois, outre le Haut-Bois ou Bois de Vaelbeek, que l'on n'avait pas encore mesuré. Le même jour, Godefroid reconnut que son frère l'avait complètement satisfait.

Un descendant des anciens comtes d'Aerschot, Jean de Rivieren, possédait de grands droits et de grands biens aux environs de cette petite ville, particulièrement à Gelrode, à Betecom, à Langdorp, à Testelt, à Rillaer, à Messelbroeck, etc.; dès le 24 juin 1283, une longue convention déterminait la juridiction et les prérogatives qui appartenaient, dans ces localités, d'une part, à Jean I^{er} et à son frère; d'autre part, au chevalier de Rivieren.

Il est resté peu de traces du gouvernement de la terre d'Aerschot à cette époque. On sait seulement que Godefroid donna des communaux à la ville d'Aerschot, en 1294, et que celle de Sichen lui dut de nouveaux privilèges, le 25 janvier 1302.

A la journée de Woeringen, en 1288, Godefroid de Louvain se distingua aux côtés du duc. Ce fut à lui que l'archevêque de Cologne, Sifroi, se serait rendu, s'il n'avait été séparé de Godefroid par un grand nombre de combattants; mais,

un moment après, celui-ci put amener à son frère un autre guerrier de distinction, le comte de Gueldre Renaud.

En 1291, le seigneur d'Aerschot fut choisi par Jeanne de Châtillon, comtesse de Blois, pour l'un de ses exécuteurs testamentaires. Lui et son frère aîné réclamaient alors, par-devant le parlement de Paris, les biens de Béatrix de Mont-Royal, dont la possession leur était contestée par le comte de la Marche et d'autres seigneurs. Il intervint ensuite, à plusieurs reprises, dans les querelles de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, contre le roi de France Philippe le Bel et Guy de Dampierre, comte de Flandre. Lorsque le roi fit arrêter Jean d'Avesnes, Godefroid, avec les Châtillon, se constituèrent les répondants du comte envers le monarque (6 octobre 1292). Plus tard lui et son frère, le duc Jean I^{er}, voulurent s'interposer entre les comtes de Hainaut et de Flandre, qui étaient en désaccord surtout au sujet de la possession de Lessines et de Flobecq. Ils consentirent à occuper le château du Quesnoy pendant la durée des trêves. Après avoir conclu une convention au sujet de leur différend, Guy de Dampierre et Jean d'Avesnes n'avaient plus qu'à en régler l'exécution; Godefroid de Brabant et Jean de Dampierre furent acceptés pour arbitres, le 28 mai 1295, et prononcèrent ensuite leur sentence, « entre Lessines et l'arbre de « Wannebecq ». Elle fut favorable à Guy, mais le comte de Hainaut, malgré sa promesse formelle de faire remettre le 15 juin, à Courtrai, les documents dont on pouvait tirer parti contre son adversaire, manqua à sa parole.

Une crise allait éclater. Jean I^{er} était mort; la France et la Flandre ne devaient pas tarder à entrer en lutte, et le comte de Hainaut se préparait à se rattacher à la France. Godefroid de Louvain se trouvait en Brabant, en présence de son neveu Jean II, qui avait épousé Marguerite d'York et qui secondait les efforts de l'Angleterre. Le 13 août 1294, il était assez en faveur pour être choisi, avec d'autres barons, comme arbitres des différends des comtes de Luxembourg et de Bar.

Le seigneur d'Aerschot était encore, le 17 juin 1296, à Bruxelles, où il arrangea un débat survenu entre la gilde de la draperie et les béguines de cette ville. Il se rendit ensuite, le 16 octobre de la même année, à Brühl, près de Cologne, où il s'opéra un rapprochement complet entre lui et l'archevêque de Cologne, Sifroi. Il déclara s'allier avec ce prélat, de l'avis de ses conseillers et familiers, en considération de l'amitié que Sifroi avait pour lui et des avantages et secours que celui-ci pouvait lui procurer. Il promit d'assister l'archevêque contre tous ses ennemis, sauf contre l'empereur, le roi de France et son seigneur et parent, le duc de Brabant, « contre lesquels, ajouta-t-il, il ne « peut, ni ne doit m'aider. Et si dans la « suite, dit-il encore, le duc se laisse gouverner par mes conseils, je m'engage « à négocier entre lui et Sifroi une paix « qui conserve à chacun leurs droits. » Mais, loin de reconquérir son influence, Godefroid la vit diminuer de jour en jour et partit pour Paris, où il vécut honoré de la confiance du roi Philippe le Bel.

Quand le roi d'Angleterre abandonna la cause de la Flandre et que Guy de Dampierre vit son pouvoir décroître, Godefroid reparut en Brabant et bientôt y commanda pour ainsi dire en maître. Son premier soin fut d'opérer une réconciliation entre les princes des Pays-Bas, dans l'intérêt du monarque français, son protecteur, et sans grand souci de la réputation de son neveu. Sous son inspiration et celle du connétable Raoul de Clermont, Jean II s'engagea à faire des pèlerinages et à fonder des chapellenies pour l'âme du comte Florent de Hollande, comme s'il avait été complice de sa mort (12 juillet 1300). Puis le comte de Hainaut, qui était devenu aussi comte de Hollande après la mort de Jean, fils et successeur de Florent, se réconcilia avec les seigneurs de Kuyk et de Heusden. Godefroid contribua aussi à la conclusion d'un traité d'alliance entre son neveu et l'archevêque de Cologne Wicbold (14 août 1300) et d'une convention entre celui-ci et le comte de Hainaut (17 août 1300).

Tous ces actes sont datés de Nimègue, où Godefroid s'était rendu pour essayer, de concert avec le duc Jean, l'archevêque Wicbold et l'évêque de Bâle, de réconcilier le roi Albert d'Autriche avec le comte de Hainaut, à qui Albert réclamait la possession de la Hollande et de la Zélande, comme fiefs échus à l'empire par défaut d'héritiers mâles. Ses efforts furent inutiles. Mais cet échec ne découragea pas l'habile politique. Le traité par lequel l'archevêque, le duc, les comtes de Hainaut et de Gueldre s'en remettent (le mercredi après les octaves de Pâques, 12 avril 1301) à Guy de Hainaut, frère du comte Jean d'Avesnes, à Godefroid et à Loef de Clèves, de tous les débats qui pourraient survenir entre eux, marque l'apogée des progrès faits par l'influence française à cette époque. Entre la Flandre asservie et le pays de Liège, où dominait la faction des « fils de France », il n'y avait plus d'Etat qui ne l'eût subie. Les résultats de cette assemblée de Nimègue furent anéantis par une révolution imprévue.

Lorsque la Flandre se souleva contre la domination étrangère, Godefroid, qui était alors le premier et le principal des conseillers de son neveu, prit les armes pour combattre avec les Français. Il paraît que le roi Philippe lui destinait le gouvernement de sa conquête, où le seigneur de Châtillon avait, par ses violences, provoqué les murmures les plus vifs; le chroniqueur brabançon Van Velthem, qui était contemporain, dit aussi que Godefroid prévint les fâcheuses conséquences de l'attaque imprudente tentée par Châtillon contre l'armée des communiens. Quoi qu'il en soit de ces deux assertions, la bataille de Courtrai vit Godefroid et Jean, son fils unique, tomber sous les coups des vainqueurs. Ce désastre fut le signal d'un revirement complet dans les agissements du duc de Brabant; pendant quelque temps, il resta intimement uni avec les Flamands contre le roi et contre le comte de Hainaut et de Hollande.

Jean de Brabant se qualifiait seigneur de Masiens, en Berry; en 1300, il avait épousé Marie, dame de Mortagne, châ-

telaine de Tournai. Peu de temps après son décès, des hommes du peuple se présentèrent en Brabant comme étant ce jeune seigneur et son compagnon, sire Arnoul de Crainhem, et persuadèrent au public qu'ils avaient réellement échappé à la mort. Le faux Jean de Brabant, qui se nommait, paraît-il, Jacques de Ghistelles, fit enlever de l'église conventuelle des Récollets, de Bruxelles, son écusson, que l'on y avait suspendu, à un cénotaphe sans doute. La ville de Louvain le reçut avec enthousiasme, et à Mortagne il fut accueilli avec transport, mais la dame de Diest, tante de Marie de Mortagne, qui avait conclu le mariage de celle-ci, découvrit l'imposture. Butkens prétend que le fripon se retira à la cour de France; suivant De Dynter, lui et son complice furent jetés en prison par ordre du duc Jean II et y périrent dans les tourments.

Jean de Brabant n'ayant pas laissé d'enfant, ses biens furent partagés entre quatre de ses sœurs, conformément aux ordres du roi de France et du duc de Brabant et par les soins de Marie, reine de France, sœur de Jean Ier et de Godefroid d'Aerschot. Sa décision est datée de Paris, le mardi après la Saint-Pierre et Saint-Paul, 7 juillet 1303. L'aînée, Marie, femme de Guillaume, comte de Juliers, eut pour sa part la seigneurie de Zétrud, Aerschot et Rillaer, le château de la Faubeke ou de Vaelbeek, la terre de Bierbeek, cinq cents bonniers du bois de Meerdael, Vierson, avec d'autres seigneuries dans le Berry, l'Orléanais et la Touraine, les maisons que Godefroid avait à Bruxelles, à Paris et à Bourges. A la deuxième, Isabeau ou Elisabeth, femme de Gérard, comte de Juliers après son frère Guillaume, on assigna la ville de Sichen et plusieurs villages adjacents, trois cent soixante-cinq bonniers du bois de Meerdael, le château de Masiens, en Berry, etc. La troisième, Alix, femme de Jean, seigneur d'Harcourt, devint dame d'Archennes, de Bossut, etc., et reçut en plus trois cents bonniers du bois de Berquit à Grez, cent vingt bonniers du bois de Meerdael, la Ferté et d'autres

villages en Berry, etc. Enfin, la quatrième, Blanche, qui s'allia à Jean, vicomte de Thouars, fut déclarée propriétaire des deux Thielt, d'Hauwaert, de Nieuw-Rhode, de trois cents bonniers du bois de Meerdael, de domaines en Berry, etc. Il y avait encore deux autres sœurs, Marguerite et Jeanne; mais, comme elles étaient religieuses à l'abbaye de Longchamps, près de Paris, elles durent se contenter d'une modique rente viagère.

La descendance masculine de Gode-

froid de Brabant s'éteignit donc avec lui et le bel apanage que son frère lui avait assigné ne tarda pas à être morcelé pour toujours.

Alphonse Wauters.

Van Velthem, *Spiegel historiael*. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. 1^{er}, p. 573 et suivantes. — Documents inédits.

CODEFROID DE BOUILLON. Voir BOUILLON.

CODEFROID DE FONTAINE. Voir FONTAINE.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

Tous ces actes sont datés de Nimègue, où Godefroid s'était rendu pour essayer, de concert avec le duc Jean, l'archevêque Wicbold et l'évêque de Bâle, de réconcilier le roi Albert d'Autriche avec le comte de Hainaut, à qui Albert réclamait la possession de la Hollande et de la Zélande, comme fiefs échus à l'empire par défaut d'héritiers mâles. Ses efforts furent inutiles. Mais cet échec ne découragea pas l'habile politique. Le traité par lequel l'archevêque, le duc, les comtes de Hainaut et de Gueldre s'en remettent (le mercredi après les octaves de Pâques, 12 avril 1301) à Guy de Hainaut, frère du comte Jean d'Avesnes, à Godefroid et à Loef de Clèves, de tous les débats qui pourraient survenir entre eux, marque l'apogée des progrès faits par l'influence française à cette époque. Entre la Flandre asservie et le pays de Liège, où dominait la fraction des « fils de France », il n'y avait plus d'Etat qui ne l'eût subie. Les résultats de cette assemblée de Nimègue furent anéantis par une révolution imprévue.

Lorsque la Flandre se souleva contre la domination étrangère, Godefroid, qui était alors le premier et le principal des conseillers de son neveu, prit les armes pour combattre avec les Français. Il paraît que le roi Philippe lui destinait le gouvernement de sa conquête, où le seigneur de Châtillon avait, par ses violences, provoqué les murmures les plus vifs; le chroniqueur brabançon Van Velthem, qui était contemporain, dit aussi que Godefroid prévint les fâcheuses conséquences de l'attaque imprudente tentée par Châtillon contre l'armée des communiens. Quoi qu'il en soit de ces deux assertions, la bataille de Courtrai vit Godefroid et Jean, son fils unique, tomber sous les coups des vainqueurs. Ce désastre fut le signal d'un revirement complet dans les agissements du duc de Brabant; pendant quelque temps, il resta intimement uni avec les Flamands contre le roi et contre le comte de Hainaut et de Hollande.

Jean de Brabant se qualifiait seigneur de Masiers, en Berry; en 1300, il avait épousé Marie, dame de Mortagne, châ-

teline de Tournai. Peu de temps après son décès, des hommes du peuple se présentèrent en Brabant comme étant ce jeune seigneur et son compagnon, sire Arnoul de Crainhem, et persuadèrent au public qu'ils avaient réellement échappé à la mort. Le faux Jean de Brabant, qui se nommait, paraît-il, Jacques de Ghisteltes, fit enlever de l'église conventuelle des Récollets, de Bruxelles, son écusson, que l'on y avait suspendu, à un cénotaphe sans doute. La ville de Louvain le reçut avec enthousiasme, et à Mortagne il fut accueilli avec transport; mais la dame de Diest, tante de Marie de Mortagne, qui avait conclu le mariage de celle-ci, découvrit l'imposture. Butkens prétend que le fripon se retira à la cour de France; suivant De Dynter, lui et son complice furent jetés en prison par ordre du duc Jean II et y périrent dans les tourments.

Jean de Brabant n'ayant pas laissé d'enfants, ses biens furent partagés entre quatre de ses sœurs, conformément aux ordres du roi de France et du duc de Brabant et par les soins de Marie, reine de France, sœur de Jean Ier et de Godefroid d'Aerschot. Sa décision est datée de Paris, le mardi après la Saint-Pierre et Saint-Paul, 7 juillet 1303. L'aînée, Marie, femme de Guillaume, comte de Juliers, eut pour sa part la seigneurie de Zétrud, Aerschot et Rillaer, le château de la Faubeke ou de Vaelbeek, la terre de Bierbeek, cinq cents bonniers du bois de Meerdael, Vierson, avec d'autres seigneuries dans le Berry, l'Orléanais et la Touraine, les maisons que Godefroid avait à Bruxelles, à Paris et à Bourges. A la deuxième, Isabeau ou Elisabeth, femme de Gérard, comte de Juliers après son frère Guillaume, on assigna la ville de Sichen et plusieurs villages adjacents, trois cent soixante-cinq bonniers du bois de Meerdael, le château de Masiers, en Berry, etc. La troisième, Alix, femme de Jean, seigneur d'Harcourt, devint dame d'Archennes, de Bossut, etc., et reçut en plus trois cents bonniers du bois de Berquît à Grez, cent vingt bonniers du bois de Meerdael, la Ferté et d'autres

villages en Berry, etc. Enfin, la quatrième, Blanche, qui s'allia à Jean, vicomte de Thouars, fut déclarée propriétaire des deux Thielt, d'Hauwaert, de Nieuw-Rhode, de trois cents bonniers du bois de Meerdael, de domaines en Berry, etc. Il y avait encore deux autres sœurs, Marguerite et Jeanne; mais, comme elles étaient religieuses à l'abbaye de Longchamps, près de Paris, elles durent se contenter d'une modique rente viagère.

La descendance masculine de Godefroid de Brabant s'éteignit donc avec lui, et le bel apanage que son frère lui avait assigné ne tarda pas à être morcelé pour toujours.

Alphonse Wauters.

Van Velthem, *Spiegel historiel*. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I^{er}, p. 573 et suivantes. — Documents inédits.

GODEFROID DE BOUILLON. Voir BOUILLON.

GODEFROID DE FONTAINE. Voir FONTAINE.

GODEFROID I^{er}, duc de la Basse-Lotharingie, mort en 964. Ce personnage, sur lequel on sait peu de chose, avait été élevé par les soins de Brunon, frère de l'empereur Othon I^{er}. Lorsque Brunon devint archevêque de Cologne et fut chargé de gouverner, au nom de son frère, le royaume de Lotharingie, il se fit aider, dans cette dernière tâche, par deux guerriers éprouvés : à l'un il confia la Haute-Lotharingie, c'est-à-dire la Lorraine et les contrées adjacentes; à l'autre la Basse-Lotharingie, c'est-à-dire les pays s'étendant des Ardennes à la mer du Nord. Tous deux prirent le titre de duc, qui jusqu'alors n'avait été porté que par une seule personne à la fois en Lotharingie. On place en 959 cette innovation, qui marque l'époque de la séparation de la contrée en deux parties, mais à propos de laquelle les auteurs contemporains restent muets.

Si l'on en croit Ruotger, le biographe de Brunon, Godefroid était un homme très religieux, ami de la paix, très respectueux de l'équité et manifestant pour son prince un dévouement complet. Mais

il eut peu l'occasion de faire preuve de ses qualités. Brunon l'ayant envoyé en Italie avec des cavaliers lotharingiens, il y mourut de la peste au mois de juillet 964, et Brunon lui survécut à peine, étant décédé le 11 octobre de l'année suivante, à peine âgé de quarante ans et n'ayant que douze années d'épiscopat. On ne voit pas que Godefroid ait été remplacé immédiatement, et la Basse-Lotharingie n'eut de nouveau un duc qu'en 976, lorsque Othon I^{er} appela à ces fonctions Charles, frère de Lothaire, l'avant-dernier roi de France, de la race des Carolingiens.

Le duc Godefroid donna à l'abbaye de Saint-Ghislain, en Hainaut, dix-huit manses de terres situés à Villers-Saint-Ghislain, comme l'atteste une charte de confirmation émanée d'Othon I^{er} et datée du 2 juin 965; il fut aussi le bienfaiteur du monastère de Saint-Vanne, de Verdun, ainsi que nous l'apprend le pape Jean XXII, dans un bref du 8 janvier 963. Enfin, il figure dans un acte d'échange concernant l'abbaye de Stavelot et portant la date de 953, date que l'abbé Ernst voudrait remplacer par celle de 963, la première étant en contradiction avec l'époque assignée d'ordinaire à l'élévation de Godefroid à la dignité ducale. Le même auteur, avec son érudition habituelle, a établi un autre point, c'est que ce personnage ne fut ni le père, ni même le parent de son homonyme, le comte de Verdun, dont la biographie constitue l'article qui suit. Mais, malgré toute sa science, le curé d'Afden a laissé dans l'incertitude les détails suivants, empruntés à la *Vie de sainte Adelaïde, abbesse de Vilich* : Le duc Godefroid aurait eu quatre fils et une fille. L'aîné, appelé comme lui, aurait été également duc, et serait mort sans avoir été marié et sans laisser de postérité; un autre fils aurait été le bisaïeul de l'empereur Henri III; les deux autres auraient eu pour descendants les plus nobles guerriers de la « France teutonique », c'est-à-dire de la partie de la Gaule où on parle allemand. Quant à la fille, appelée Gerberge, elle aurait épousé le comte Megingoz, fondateur du monastère de

Vilich. Ces assertions, fournies par un auteur qui vivait au milieu du ^x^e siècle, sont probablement exactes ; seulement, pour les faire cadrer avec la chronologie, il faudrait supposer que notre duc Godefroid I^{er} était le second des personnages de ce nom dont il y est question, et que son père, le chef de toute cette lignée, n'a jamais été investi de la dignité ducale.

Alphonse Wauters.

Ernst, *Hist. du Limbourg*, t. I^{er}, p. 393 et suiv. — Ruotger, *Vita Brunonis*, etc. — Marcotty, *Hist. du duché de Lotharingie*.

GODEFROID, dit D'ARDENNE, comte de Verdun et d'Eenham, fut un des seigneurs qui prirent une part considérable aux événements dont le pays devint le théâtre à la fin du ^x^e siècle. Il est quelquefois surnommé le Vieux, parce que plusieurs de ses descendants portèrent aussi le prénom de Godefroid, ou le Captif, à cause de l'emprisonnement qu'il eut à subir en France. Il était fils d'un comte Gozlin, grand possesseur de domaines en Ardenne, mort en 943, et petit-fils de Wigeric, comte du palais du royaume de Lotharingie sous le règne de Charles le Simple. Pendant toute sa vie, il défendit avec courage l'autorité des rois de Germanie et de Lotharingie contre les attaques des rois de France et le mauvais vouloir de quelques grands vassaux.

Godefroid était comte de Verdun et, en cette qualité, approuva, en 952, l'acte de fondation ou plutôt de réformation de l'abbaye de Saint-Vanne, de cette ville ; il avait, en outre, de grands biens dans le *Mithegow* ou pays de Metz, le *Bedgau* ou *pagus* de Bedburg, l'Ardenne, les vallées de la Semoi et de la Meuse, l'ancien Brabant, notamment au pays d'Alost et près de Tournai. Mais ce qui lui procura une position exceptionnelle, c'est la faveur dont sa famille jouissait à la cour d'Othon I^{er} ou le Grand. L'un de ses oncles fut évêque de Metz de l'année 929 jusqu'au commencement de 964, qu'il mourut à Saint-Trond ; un autre, Frédéric, était duc de la Haute-Lotharingie et fut le fondateur du château de Bar ; un troisième, appelé Sigefroid, commença une lignée illustre,

connue dans l'histoire sous le nom de Luxembourg, d'après la forteresse qu'il fit construire, en 963, sur les bords de l'Alzette, affluent de la Moselle. Des trois frères de Godefroid, les deux aînés, Henri et René, ne laissèrent pas de traces dans l'histoire ; mais le plus jeune, Adalbéron, qui fut élevé avec soin par son oncle, l'évêque de Metz, devint, en 969, archevêque de Reims, et occupa avec quelque gloire son siège métropolitain jusqu'à sa mort, survenue en 988. Bonne, la femme de Charles de France, était, paraît-il, sa sœur. Notre comte avait donc à son service, tant en France qu'en Lotharingie, des influences puissantes, auxquelles il eut souvent besoin de recourir. Dès l'année 974, il avait un fils, Herman, qui était déjà, comme lui, qualifié de comte.

Adalbéron de Reims étant entré en guerre, en 971, avec Othon, comte de Chiny, Godefroid conduisit ses vassaux au secours de son frère et l'aïda à faire le siège du château de Warc, situé sur la Meuse, près de Mézières, et qu'il força à se rendre, après en avoir incendié les palissades. Quelques années après, les fils de René, jadis comte de Mons ou du Hainaut, René et Lambert, ayant envahi les domaines dont ils avaient été dépouillés par l'empereur Othon I^{er}, et tué, à la bataille de Péronne, en 975, Garnier et Renaud, à qui l'administration du Hainaut avait été confiée, Othon II chargea de ce soin deux comtes, notre Godefroid et Arnoul, soit Arnoul de Florennes, soit Arnoul de Valenciennes. Lui-même vint en Belgique l'année suivante et en chassa de nouveau les fils de René, après avoir pris et détruit le château de Boussoit, sur la Haine, dont ils avaient fait leur citadelle. Toutefois, les vaincus revinrent à la charge, avec l'aide de Charles, frère de Lothaire, roi de France, et d'Othon de Vermandois. A leur approche, Godefroid et Arnoul sortirent de Boussoit, le 19 avril, pour les combattre, et restèrent maîtres du champ de bataille ; le premier, blessé d'un coup de lance, faillit périr, mais on parvint à le tirer de la mêlée ; cependant il se ressentit toute sa vie de la

blessure qu'il reçut ce jour-là. Depuis cette époque, il exerça en Hainaut les fonctions de comte jusqu'en 998, que son ennemi Ren   parvint, comme l'atteste le chroniqueur Alb  ric,    lui enlever la ville de Mons.

Pour affaiblir la ligue de ses ennemis, l'empereur Othon confia la Lotharingie cit  rieure ou Basse-Lotharingie    Charles de France; toutefois le roi Lothaire, fr  re de Charles, ne s'en montra que plus anim   contre lui et, en 978, p  n  tra en vainqueur jusqu'   Aix-la-Chapelle, o   il faillit s'emparer d'Othon. Celui-ci, pour se venger, r  unit au mois d'octobre une arm  e nombreuse et s'avanca    son tour jusqu'aux portes de Paris. Godefroid accompagna cette derni  re exp  dition; ce fut lui qui engagea Othon, alors camp   sur les bords de l'Aisne,    ne pas risquer dans une bataille le sort de ses troupes, et qui rejeta avec indignation la proposition d'un seigneur fran  ais de faire d  pendre la possession de la Lotharingie de l'issue d'un combat singulier entre Othon et Lothaire.    la r  quisition de Rothard,   v  que de Cambrai, et de concert avec le comte Arnoul, il avait d  truit un ch  teau qu'Othon de Vermandois avait   lev      quelques lieues de Cambrai, et appel   dans cette ville, pour mieux en assurer la s  curit  , le duc Charles, qui toutefois s'y conduisit de mani  re    exciter le m  contentement des deux comtes.

L'empereur Othon II   tant mort, laissant pour successeur un prince du m  me nom, encore fort jeune, le roi Lothaire r  solut, en 984, de s'emparer    tout prix de la Lotharingie. Cette fois, il se dirigea vers Verdun, o   il comptait quelques partisans parmi les chevaliers de l'  v  ch  . Cette ville   tait, d'un c  t  , d  fendue par des rochers, et, de l'autre c  t  , touchait    une plaine par laquelle on l'attaqua avec des machines de guerre. Les habitants, ne voyant pas arriver de secours, se d  cid  rent    se rendre, apr  s avoir r  sist   huit jours. Mais bient  t apparut une arm  e dans laquelle se trouvaient, outre le comte Godefroid, le duc de la Haute-Lotharingie, Thierry; Sigefroid, premier

comte de Luxembourg, oncle de Godefroid, et d'autres seigneurs. Verdun fut repris et une seconde fois assi  g  . Le sort des combats fut funeste aux Lotharingiens, et Godefroid, ainsi que Sigefroid, faits prisonniers, furent envoy  s dans un ch  teau sur la Marne. Le vainqueur d  fendit aux Verdunois de reconnaitre l'autorit   d'Adalb  ron, fils de Godefroid, r  cemment choisi pour leur   v  que, et ordonna d'arr  ter l'archev  que de Reims, qui avait conf  r   les ordres    son neveu.

On pressa fortement le roi Lothaire de rendre la libert      Godefroid; mais ce monarque afficha des pr  tentions telles qu'elles furent repouss  es. Godefroid ne voulut ni restituer le Hainaut    Ren  , ni renoncer au comt   de Verdun en m  me temps que le jeune Adalb  ron, son fils, abdiquerait l'  piscopat, ni pr  ter foi et hommage    Lothaire pour toutes ses terres et tous ses ch  teaux. Le c  l  bre Gerbert, qui   tait alors le secr  taire de l'archev  que de Reims, encouragea    la r  sistance Mathilde, la femme du comte captif, et engagea leurs fils    se maintenir dans la fid  lit      l'empire,    r  unir des troupes,    garder avec soin Scarpone (ou Chaspaigne sur la Moselle) et Haidon-Ch  tel, et    s'allier, s'il   tait possible, avec Hugues Capet, duc de France, le plus puissant et le plus remuant des barons de ce pays. Mais si le roi Lothaire comptait des sujets peu d  vou  s, il en   tait de m  me d'Othon III : on doutait du d  vouement    sa cause de l'archev  que de Tr  ves, Eghert; le ch  teau de Ch  vremont, pr  s de Li  ge, o   se trouvait l'imp  ratrice, fut assailli et m  me assi  g  ; Li  ge et Cologne paraissent avoir   t   pendant quelque temps d  tach  es de l'empire.

La mort de Lothaire, arriv  e le 2 mars 986, changea totalement la face des affaires. Tous les captifs lotharingiens, sauf le comte Godefroid, profit  rent des obs  ques du monarque pour prendre la fuite. Le jeune roi de France, Louis V,   tait tr  s jeune, presque sans ressources, entour   d'ennemis, et ne tarda pas    mourir. Godefroid avait d  j     t   rendu    la libert  ; la paix se conclut, Cologne

et Verdun rentrèrent sous la domination d'Othon III. Le comte de cette dernière ville vit son fils y siéger en qualité d'évêque, mais pour peu de temps il est vrai, car Adalbéron mourut le 18 avril 988. Lui-même se montra de nouveau dans les armées et dans les diètes, et en particulier, au concile de Mouson de l'an 995. On place d'ordinaire vers l'an 1004 sa mort, sur laquelle on n'a pas de détails. Il expira un 4 septembre.

Godefroid d'Ardenne a été comblé d'éloges par les chroniqueurs; et, en effet, il se montra courageux sur les champs de bataille et vassal dévoué. Il était célèbre par la dignité de ses manières et par sa prudence; il n'était pas moins honnête que riche et comblé d'honneurs. Les épitaphes dont sa tombe, à Saint-Pierre de Gand, fut ornée, n'ont aucune valeur, car elles appartiennent, à toute évidence, à une époque fort éloignée de celle où il a vécu. Il avait pris pour femme Mathilde, fille d'Herman Billung, duc de Saxe, sœur du comte Wicman et veuve de Baudouin III, comte de Flandre, mort en 961, mère du comte Arnoul II, morte le 24 juillet 1009 et ensevelie à Saint-Pierre, dans le même tombeau que son mari, dans la chapelle de Saint-Laurent. De cette union naquirent six enfants; Godefroid II, duc de Basse-Lotharingie, qui suit; Gothelon ou Gozelon, duc des deux Lotharingies; Frédéric, comte de Verdun; Herman ou Hézelon, vicomte de cette ville, déjà qualifié de comte en 974, époux de Mathilde, qui était, paraît-il, l'héritière du comté de Dachsbourg; Adalbéron, évêque de Verdun, mort à Salerne longtemps avant son père, et Ermengarde.

Ce fut probablement sur les instances de sa femme que le comte Godefroid témoigna une grande prédilection pour l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, à laquelle, le 21 janvier 979, ils donnèrent le village de Hollain, situé dans le Tournaisis. Godefroid, ainsi que son collègue le comte Arnoul, détermina l'empereur Othon III à sanctionner, le 20 mai 988, les privilèges de ce célèbre monastère. Enfin, notre comte, entre

autres fondations pieuses, établit des moines dans l'église Saint-Remi de Luvénille.

Alphonse Wauters.

Ernst, dans les *Bulletins de la Commission d'histoire*, 2^e série, t. X, p. 257-282. — Gerbert (le pape Sylvestre II), *epistolæ*. — Balderic, *Gesta episcoporum Cameracensium*. — Richer, *Chronicon*. — Alberic, *Chronicon*. — Marcotty, *loc. cit.*, etc.

GODEFROID II D'ARDENNE, duc de Lotharingie, dit quelquefois d'Eenham, mort vers l'an 1023. Comme son père, le deuxième Godefroid se montra le vaillant défenseur, le constant champion de la politique impériale. Quand son père mourut, Othon III n'existait plus et avait pour successeur Henri II, duc de Bavière, prince de grand mérite, mais dont le règne fut troublé, en Lotharingie, par des querelles continuelles. Il y rencontra pour adversaires les parents de sa femme Cunégonde : l'archevêque de Trèves Adalbéron, le duc Henri son frère, le comte de Flandre Baudouin IV dit à la Belle-Barbe, et leurs amis, entre autres, Lambert, fils de René, comte de Louvain; le jeune René, frère de Lambert, comte de Hainaut ou de Mons; Thierri, comte de Vlaardingien ou de Hollande, etc.

Baudouin prit les armes le premier, s'empara à main armée de la ville de Valenciennes et en chassa le comte Arnoul. Leurs domaines près de l'Escaut se trouvant dans une situation difficile, les fils de Godefroid, en 1004, fortifièrent un château, qui doit être Eenham, dont le chroniqueur Balderic attribue la construction à leur père et qu'il qualifie de « siège principal du duché de Lotharingie ». Godefroid I^{er} y avait établi un port ou quai de débarquement, un tonlieu, des foires, et avait institué dans l'enceinte du château, dans une église de Notre-Dame, un chapitre de chanoines; ses fils, pour donner plus d'importance à la localité, y fondèrent, hors du château, deux monastères, l'un en l'honneur de saint Laurent, l'autre en l'honneur du Sauveur. Eenham prospéra pendant quelque temps, mais sa splendeur et les établissements dont il fut doté n'eurent qu'une existence éphémère.

La mort d'Othon de France, qui avait remplacé comme duc de Basse-Lotharinge son père Charles, avait excité des troubles dans le pays. Le comte Lambert de Louvain, beau-frère d'Othon, aspira, dit-on, à lui succéder, mais le roi Henri II (ce prince n'était pas encore empereur) préféra investir de la dignité ducale un homme en qui il avait toute confiance. A la recommandation de Gérard, qui avait une grande influence à la cour et qui devint évêque de Cambrai, Godefroid d'Ardenne fut nommé duc, tandis que la Flandre était attaquée et le comte Bau-douin forcé à demander la paix, qui lui laissa la possession de Valenciennes.

Lambert de Louvain avait, dès l'année 1007, fait sa soumission, mais il ne tarda pas à se soulever de nouveau, et, en 1012, Godefroid reçut l'ordre de l'assiéger dans sa ville de Louvain. Non seulement cette entreprise n'eut aucun succès, mais elle fut suivie d'un cruel échec pour les armes royales. L'évêque de Liège ayant voulu entourer de fortifications le village de Hougærde, Lambert en prit prétexte pour l'attaquer et fit essuyer à ses vassaux une cruelle défaite; Hérیمان ou Herman, l'un des frères de Godefroid, fut alors fait prisonnier (10 octobre 1013). Les hostilités ayant recommencé entre Lambert et Godefroid, celui-ci attaqua les domaines de René, fils du comte René, et neveu de Lambert. Le comte de Louvain, joint à René, le poursuivit et l'attaqua à Florennes le 12 septembre. Leurs troupes étaient supérieures en nombre, mais Godefroid les vainquit complètement. Lambert périt dans ce combat, à la suite duquel les évêques de Cambrai, d'Utrecht et de Verdun ouvrirent des négociations qui rétablirent la paix. Le comte René épousa alors la fille et l'héritière du comte Herman, la nièce de Godefroid.

A une époque aussi troublée, la tranquillité n'était jamais ni profonde, ni générale. Il y avait en Alsace un comte nommé Gérard, l'époux d'une sœur de l'impératrice, qui ne cessait d'inquiéter l'empire et d'assaillir les domaines du duc. Celui-ci l'ayant défié au combat, l'attaqua, le 27 août 1017, dans une

localité que le chroniqueur Thietmar (liv. VII, chap. 45) appelle *Pratum florens* (Pré fleuri, peut-être Florennes). La lutte fut désastreuse pour Gérard, qui perdit plus de 300 des siens, tandis que son ennemi n'eut à regretter, dit-on, que 30 de ses chevaliers; là fut blessé, parmi les défenseurs de la cause de Gérard, Conon ou Conrad, qui devint ensuite empereur, et le fils unique du vaincu, Sigefroid, qui mourut peu de temps après. Il avait été pris dans le combat, ainsi qu'un comte Balderic, dont l'histoire de cette époque parle beaucoup. L'issue de la journée du 27 août 1017 inspira la terreur et fut suivie, en avril 1018, de la réconciliation des deux rivaux. Elle s'opéra à Aix-la-Chapelle, avec l'assentiment de l'empereur Henri.

Le Balderic dont je viens de parler et qui fut, paraît-il, la souche des comtes de Gueldre, était accusé d'avoir tué ou fait tuer un de ses voisins, le comte Wicman (de Hamalant ou de Clèves). Henri II ayant résolu d'examiner les circonstances de cette mort et promis un sauf-conduit à Balderic, celui-ci, de son côté, se déclara prêt à fournir toutes les justifications que le souverain exigerait de lui. Mais, au jour indiqué, un violent tumulte s'éleva et l'assemblée, qui était extrêmement nombreuse, se montra hostile à Balderic. Les ducs Godefroid et Bernard, à ce que rapporte le chroniqueur Alpert, lui contestèrent le droit de se purger légalement, c'est-à-dire de se justifier par son propre serment et celui d'autres personnes, parce qu'il avait déjà violé la paix publique à plusieurs reprises. Il essaya vainement de parler; on étouffa sa voix, et déjà les chevaliers se jetaient sur lui pour le maltraiter, lorsqu'il réussit à intéresser le monarque en sa faveur. Henri II, se levant et étendant la main, défendit de porter atteinte à la promesse donnée en son nom et laissa partir Balderic, qui mourut en paix trois ans plus tard.

Il est assez difficile de fixer d'une manière précise la chronologie de ces événements, tant il y a dans les chroniques des contradictions ou des incertitudes. Il paraît que l'assemblée où comparut le comte

Balderic eut lieu en l'an 1018, époque où nous voyons le duc figurer dans un diplôme impérial daté de *Tritile* (Thiel) ou de Nimègue, le 13 avril, et dans une charte de l'archevêque de Reims. La même année fut marquée par le plus cruel échec qu'il ait jamais éprouvé. Chargé, avec quelques autres vassaux de l'empereur, de conduire une armée contre Thierri, comte de Hollande, accusé de détenir des biens appartenant à l'églisée d'Utrecht, il aborda à Vlaardingén, dans un pays marécageux, avec des troupes nombreuses habituées seulement à combattre à cheval. A peine débarquées, elles furent assaillies par les habitants du pays et s'enfuirent dans le plus grand désordre. Le duc fut pris, malgré sa résistance, et plusieurs comtes furent tués; l'évêque d'Utrecht parvint, non sans difficulté, à fuir sur une barque (29 juillet 1018); toute la contrée voisine resta plongée dans la terreur et la désolation. Comme elle n'avait plus, pour ainsi dire, de défenseur, il fallut conclure une paix avec le comte Thierri. Le duc, s'étant interposé pour réconcilier celui-ci et l'évêque d'Utrecht, avait été promptement remis en liberté, et se trouva, peu de temps après, au château d'Argenteau, près de Liège, où son arrivée remplit de joie son vieil ami, l'évêque de Cambrai, Gérard.

Les dernières années du règne de l'empereur Henri II paraissent avoir été plus paisibles. Elles ne furent marquées, en Lotharingie, que par une deuxième expédition en Flandre, sur laquelle on a peu de détails. Godefroid figura, en l'année 1020, parmi les témoins du traité conclu entre Henri et le pape Benoît; à la conférence d'Ivoix, en 1023, il fut chargé par l'empereur, avec l'archevêque de Cologne et l'évêque de Cambrai Gérard, d'offrir de riches présents au roi de France Robert. Ce fut en cette année, selon les *Annales Blandinienses* ou *Annales de Saint-Pierre, de Gand*, qu'il expira, — le 26 septembre, à en juger par le jour où se célébrait son anniversaire.

Le duc fut marié, car ce fut en mémoire de sa femme qu'il donna à l'abbaye de Saint-Vanne le village de *Fontagia*.

On ne sait s'il eut des enfants. Après lui son duché fut attribué à son frère Gothelon, qui transmit à sa postérité le château de Bouillon et d'autres domaines. On connaît peu d'actes émanant de Godefroid. On sait qu'il donna aux sujets de l'abbaye de Mouson des privilèges, que l'archevêque de Reims confirma en l'an 1018. Lui et Herman possédaient en Brabant un domaine appelé *Asia* (*Asca*, Assche), qu'ils échangèrent contre trente manses (360 bonniers), situés à *Berones* ou Buvrinnes, en Hainaut, dont ils firent don, vers l'an 1015, à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand. Herman était comte de Verdun et avait cédé ce comté à la cathédrale de Verdun; ses principaux biens étaient dans le Brabant, aux environs d'Eenham, et passèrent à sa fille Mathilde et au comte René de Mons. Mais le château d'Eenham même fut détruit par le comte de Flandre en l'an 1033, le bourg s'appauvrit, les églises dotées par Godefroid Ier d'Ardenne et ses fils tombèrent en ruine. Elles ne se relevèrent que plus tard, lorsque la contrée environnante eut été réunie à la Flandre, mais déjà rien n'y rappelait plus la mémoire de leurs fondateurs.

Alphonse Wauters.

Ernst, *loc. cit.*, p. 282-293. — Balderic, *Gesta episcoporum Cameracensium*. — Albert, *De diversitate temporum libri II*. — Thietmar, *Chronici libri VIII*. — Marcotty, *Hist. du duché de Lotharingie, etc.*

GODEFROID III, dit parfois le Grand, le Hardi ou le Barbu, duc de la Basse-Lotharingie, marquis de Toscane, mort en 1070. Ce prince était le petit-fils du comte Godefroid Ier d'Ardenne, et fils aîné du duc Gothelon ou Gozelon, qui gouverna les deux Lotharinges pendant le règne de l'empereur Conrad III; son père aurait désiré lui laisser le gouvernement de ces deux duchés, mais, à sa mort, on craignit d'investir son aîné d'une autorité aussi considérable et on fractionna celle-ci de nouveau. Tandis que la Basse-Lotharingie était attribuée à Godefroid, la Haute fut donnée à son frère puîné, qui s'appelait aussi Gothelon. Il est à remarquer que le premier a porté le titre de duc du vivant de son

père et figure en cette qualité dans des diplômes des années 1028, 1036, 1040, du 15 février et du 3 juin 1041 et de 1043.

Godefroid, contrairement à l'exemple de ses oncles Godefroid II et Hériman et de son aïeul Godefroid, passa presque toute sa vie à lutter contre son prince. Mécontent de n'avoir pu obtenir la même faveur que son père, il se souleva contre l'autorité impériale ; mais celle-ci trouva d'énergiques défenseurs dans l'archevêque de Cologne et Othon, son frère, comte palatin. L'empereur Henri III marcha avec eux contre les rebelles, et, en 1045, enleva à Godefroid le château de *Beggelinheim* ou *Borgelingheim*, dans la Haute-Lorraine. Le duc se décida à se soumettre et fut envoyé en prison à Gibichenstein, sur la Sale, où on le garda pendant un an. Aux fêtes de Pentecôte, en 1046, il vint à Aix-la-Chapelle se jeter aux pieds de son souverain, qui lui rendit à la fois la liberté et la dignité ducale, mais à condition de livrer comme otage l'un de ses fils, qui mourut peu de temps après.

Son frère, le duc Gothelon, étant mort sans laisser de postérité, Godefroid aurait voulu lui succéder, mais Henri III, qui avait déjà eu à se plaindre de lui, n'était pas disposé à le favoriser. Il donna la Haute-Lotharingie à Albert ou Adalbert d'Alsace, de la famille d'Egisheim. Godefroid, irrité, recommença la lutte. Cette fois, l'empire se trouva très compromis dans la Lotharingie, où la maison d'Ardenne avait si longtemps combattu pour elle. Godefroid fut appuyé par les comtes de Flandre, de Hainaut, de Louvain, de Hollande. L'empereur était au moment de marcher contre les Hongrois ; mais ceux-ci ayant conclu la paix avec lui, il se dirigea vers la Lotharingie. Godefroid lui ayant envoyé des députés pour excuser sa conduite, Henri tourna ses armes contre Thierry IV, comte de Vlaardingen ou de Hollande, qui était toujours en contestation avec l'évêque d'Utrecht. Rynsburg et Vlaardingen tombèrent en son pouvoir ; mais sa flotte ayant été assaillie à l'improviste par les bateaux légers des Frisons, il su-

bit quelques pertes et retourna au delà du Rhin.

Pendant l'invasion de Henri III en Hollande, Godefroid et le comte de Flandre, Baudouin de Lille, reprirent les armes, livrèrent à la dévastation tout le pays s'étendant jusqu'au Rhin, et incendièrent toutes les localités qui ne voulurent pas se racheter à prix d'argent. Le duc et le comte s'emparèrent de Nimègue, où ils livrèrent aux flammes le palais royal, le 25 octobre 1047 ; ils s'emparèrent aussi de Verdun, qui fut brûlé, ainsi que sa cathédrale, après que Godefroid y eut pillé les richesses du trésor de l'église. La Lotharingie aurait été, en quelque sorte, perdue pour l'empereur Henri III, si l'évêque de Liège Wazon n'avait armé ses vassaux, garni d'hommes et d'armes ses forteresses, et arrêté par ses menaces ceux qu'il ne pouvait retenir dans la fidélité par sa générosité et ses promesses. Les soldats de Godefroid furent même vaincus dans plusieurs rencontres, et le prélat parvint à détourner le roi de France, Henri Ier, de son projet d'envahir le pays pendant l'absence de l'empereur.

Godefroid fut plus heureux dans une bataille qu'il livra au duc Adalbert ou Albert. Pendant que ses troupes étaient débandées, Godefroid les attaqua, les mit complètement en déroute et tua Albert avec trois cents des siens. L'empereur, pour le punir, prépara de grands armements, le dépouilla du duché de Basse-Lotharingie, qu'il conféra à Frédéric, fils de Frédéric, comte de Luxembourg, et désigna, pour devenir duc de la Haute-Lotharingie, Gérard d'Alsace, dont la famille a possédé la Lorraine jusqu'au siècle dernier.

Pendant l'hiver de 1048-1049, les vassaux de l'empire en Lotharingie, et, dans le nombre, les évêques de Liège, de Metz, d'Utrecht, pénétrèrent en Hollande à la faveur de la gelée. Des pièges furent tendus au comte Thierry à Vlaardingen ; il y tomba, fut attaqué, vaincu et tué le 6 janvier. Averti trop tard de la marche de ses ennemis, Godefroid parvint d'abord à arrêter leurs progrès, mais bientôt il fut défait à son tour et faillit être pris.

L'empereur étant arrivé avec une armée formidable, le duc eut peur et, vers la fin du mois de juin, se rendit à Aix-la-Chapelle pour solliciter son pardon ; il parvint à l'obtenir, mais sans pouvoir rentrer en possession de la dignité ducale. Le comte de Flandre refusa d'abord de suivre son exemple ; mais les troupes de Henri III ayant à deux reprises pénétré dans ses domaines, il fut enfin obligé de se soumettre.

La conclusion de la paix fut à la fois humiliante et onéreuse pour Godefroid. Non seulement il dut restituer à l'église de Verdun les domaines dont il s'était emparé, mais lui abandonner en outre les villages de Peuvillez et d'Arey, près de Metz. La grande église de Verdun fut restaurée à ses frais, et il y travailla lui-même au milieu des maçons. Afin d'expier les actes de violence qu'il y avait commis, il se soumit à une pénitence qui paraîtrait aujourd'hui plus que singulière. A moitié nu, il se traîna sur les genoux, dit-on, depuis la porte de Verdun jusqu'au maître-autel de la cathédrale, et consentit à recevoir la discipline en public ; toutefois, il ne put se résoudre à se laisser couper les cheveux, il les racheta à prix d'argent. Ce fut évidemment afin de se procurer les sommes nécessaires pour liquider le résultat de ses entreprises, aussi folles que criminelles, qu'il vendit, en l'an 1050, aux chanoines de Saint-Servais, de Maestricht, l'alleu de Ramioulle, près de Seraing-sur-Meuse (cession souvent attribuée, à tort, à Godefroid de Bouillon), et qu'il abandonna à l'abbaye de Florennes l'alleu de Longlier, dans les Ardennes, près de Neufchâteau.

Godefroid signala alors son séjour qu'il fit en Allemagne par une action peu honorable. Il poursuivit avec ardeur de malheureux hérétiques, qu'il fit pendre à Goslar. Bientôt il trouva l'occasion de déployer son activité sur un autre théâtre. En 1052, l'empereur le chargea d'accompagner en Italie, avec son frère Frédéric, le pape Léon IX, leur parent. Les troubles ayant recommencé dans l'empire, les troupes confiées à Godefroid y furent rappelées, et celles que son frère

commandait furent vaincues, le 18 juin 1053, par les Normands de l'Italie méridionale, qui firent prisonnier le pape et furent sur le point d'entrer dans Rome. Le duc profita de son séjour au delà des Alpes pour rechercher et obtenir la main de sa cousine Béatrix, la fille aînée de Frédéric II, duc de la Haute-Lotharingie, restée veuve de Boniface, duc et marquis de Toscane, comte d'Ancône, etc., la plus puissante dame de l'Italie. Ce n'était certes pas l'amour qui avait inspiré sa conduite, car, si nous en croyons de graves auteurs, les deux époux imitèrent l'exemple de l'empereur Henri II et de sa femme Cunégonde et vécurent toujours dans une chasteté absolue. L'ambition aurait donc été le seul mobile de Godefroid. Au nom de sa femme et comme tuteur de ses enfants, il gouvernait de vastes Etats s'étendant des bouches de l'Arno à l'Adriatique et séparant complètement la ville de Rome de la Lombardie ou Italie septentrionale. Le principal des châteaux de Béatrix, le célèbre Canosa, situé au milieu des Apennins, passait pour une citadelle inexpugnable.

L'empereur, on le conçoit sans peine, vit avec déplaisir l'élévation du plus turbulent de ses vassaux de Lotharingie et voulut se rendre au delà des Alpes pour châtier Godefroid et pour punir Béatrix d'avoir disposé de sa main sans l'avoir consulté. Ceux-ci essayèrent d'apaiser leur suzerain, mais sans y réussir. Comme ils n'étaient pas en état de lui résister, Béatrix alla le trouver, mais sans parvenir à faire accueillir ses excuses. Le monarque la retint auprès de lui, ainsi que sa fille Mathilde, et aurait voulu également s'assurer de la personne de son fils, le jeune Frédéric, mais celui-ci mourut vers ce temps, et en lui s'éteignit la descendance mâle de sa famille.

Godefroid, de retour en Lotharingie, se ligua encore une fois avec le comte Baudouin. Celui-ci dirigea contre la ville d'Anvers une attaque qui fut repoussée, et Henri III, de son côté, dans une invasion dirigée contre la Flandre, s'empara de Tournai. Mais, peu de temps après, l'empereur mourut et une paix fut conclue à Cologne, en présence du pape

Victor II. Baudouin de Lille conserva comme fiefs de l'empire les territoires dont il s'était emparé, et l'on rendit à Godefroid sa femme Béatrix. L'ancien duc rentra en faveur, d'autant plus que son frère Frédéric devint, le 2 août 1057, pape sous le nom d'Etienne IX. Lorsque ce souverain pontife mourut (le 29 mars 1058), Jean, évêque de Felletri, ayant prétendu ceindre la tiare sous le nom de Benoît X, l'impératrice Agnès chargea le sous-diacre Hildebrand, si connu depuis sous le nom de Grégoire VII, et Godefroid, de se rendre en Italie et d'y convoquer une nouvelle assemblée pour choisir un chef de l'Eglise. Nicolas II ayant été élu à Rome, le 28 décembre 1058, Godefroid le mit en possession de son éminente dignité et assista à un concile où on prononça la déchéance de Benoît X. Nous le voyons, le 9 juin 1058, prendre sous sa protection les chanoines de Saint-Donat, d'Arezzo, et, l'année suivante, assister à un plaid tenu à Lucques ; il eut, à cette époque, des démêlés avec l'archevêque de Reims, Gervais, probablement au sujet de leurs droits sur Bouillon, que les chefs du diocèse de Reims réclamaient comme un fief de leur église ; Nicolas II écrivit à Gervais, au mois d'août 1059, de laisser Godefroid en paix.

La mort du pape Nicolas II (21-22 juillet 1061) fut le signal de nouvelles discordes. Les cardinaux élevèrent sur le trône pontifical l'évêque de Lucques, Anselme, qui prit le nom d'Alexandre II ; mais le jeune roi et son conseil, de concert avec quelques évêques réunis à Bâle, lui opposèrent l'évêque de Parme, Cadalous. Longtemps arrêté par de fortes pluies et par les troupes de Godefroid, celui-ci parut tout à coup devant Rome, le 14 avril 1062, et en défit les habitants dans un combat ; mais Godefroid étant survenu avec une armée, il se détermina à retourner dans la Haute-Italie. Le duc fut de nouveau signalé comme rebelle à l'empire, mais Henri IV montra peu d'ardeur à soutenir l'antipape, qui, après s'être emparé du château Saint-Ange, à Rome, et s'y être maintenu pendant deux ans et demi, se retira dans le Parmesan et y conserva, sinon l'autorité, du moins

le titre de pape jusqu'à sa mort, tandis qu'Alexandre II était solennellement reconnu en qualité de chef de l'Eglise. Le duc Godefroid parut quelque temps hésiter entre les deux compétiteurs, et, à propos d'un différend qui s'engagea à Florence entre l'évêque, Pierre de Pavie, et une communauté religieuse, soutint le prélat, qui était accusé de simonie.

Frédéric de Luxembourg étant mort en l'an 1065, le roi Henri IV restitua à Godefroid le duché de Basse-Lotharingie et le marquisat d'Anvers. Le séjour de ce prince dans notre pays fut de peu de durée et nous est révélé par son adhésion à la charte de confirmation des immunités de l'abbaye de Saint-Maximin, en 1065, et à celle par laquelle l'évêque de Liège Théoduin avantage la bourgeoisie de Huy, en 1066. Les domaines de l'Eglise, en Italie, étant de nouveau menacés par les Normands, Godefroid marcha contre eux en l'année 1067 et alla assiéger Aquino, où Jourdain, le fils du duc normand Robert, s'était enfermé. Bientôt le siège fut levé et on conclut une paix, que l'on accusa Godefroid d'avoir facilitée par cupidité.

Godefroid, atteint d'une maladie de langueur, se fit transporter à Bouillon, où il mourut le 25-26 décembre 1069 (en 1070, si l'on en croit quelques historiens, en plaçant le commencement de l'année à la Noël). L'abbé de Saint-Hubert, Thierri, a laissé de ses derniers moments un tableau qui donne une idée des mœurs du temps. L'abbé, pour l'humilier, le traita avec hauteur ; le malade, après avoir remis son épée à son fils, pour montrer qu'il renonçait au métier des armes, se fit conduire hors des murs du château, dans l'église Saint-Pierre, y offrit à l'abbé un coffret d'ivoire contenant des reliques, et lui demanda de fonder à Bouillon un couvent pour lequel il lui promit une rente annuelle de 1,000 livres. Si l'on en croit Thierri lui-même, il aurait, voyant que ces largesses mécontentaient son fils, Godefroid le Bossu, et ses officiers, réclamé d'eux la confirmation de ces donations ; le jeune Godefroid aurait refusé, mais le malade aurait insisté, en faisant jurer

à son héritier qu'il accomplirait ses dernières volontés.

Les écrivains ecclésiastiques accordent de grands éloges à un prince dont la vie offre une suite continuelle de rébellions contre son prince, rébellions qui avaient pour unique motif son intérêt personnel. Il était, dit-on, très vaillant, et avait une grande facilité de paroles et une grande vivacité d'esprit; mais on lui reproche une ambition démesurée, de l'avarice, peu de fidélité à remplir ses engagements; on l'accuse aussi d'avoir été avide d'honneurs et d'avoir toujours entretenu trop de soldats. Il excellait, dit-on, à donner des conseils, ce qui ne l'empêcha pas de commettre bien des fautes; il était sévère, comme l'a dit saint Damien, envers les malfaiteurs; il aurait dû, le premier, donner l'exemple de l'obéissance. Enfin, ses jeûnes, ses aumônes, ses dons aux communautés religieuses ne peuvent être mis en parallèle avec les désastres dont il fut le provocateur.

Les guerres dans lesquelles il fut presque toujours mêlé ne lui permirent pas de s'occuper du sort de ses vassaux. Il ne nous a laissé qu'un acte de quelque importance. Dans une grande assemblée tenue à Verdun, aux fêtes de Pentecôte, postérieurement à l'année 1061, il modifia les dispositions qui déterminaient les droits des sous-avoués dans les domaines de la cathédrale de cette ville, droits qui avaient été déterminés en sa présence par son père Gothelon, du temps de l'évêque Richard. S'il montra peu d'énergie dans la défense des prérogatives de l'abbaye de Stavelot, alors contestées à ce monastère par les moines de Malmédy; s'il laissa ses officiers pressurer les vassaux du chapitre de Saint-Servais, de Maestricht, il montra souvent de la sollicitude pour les corps religieux : en 1069, il substitua aux chanoines de Stenay des moines qu'il fit venir de l'abbaye de Gorze.

Godefroid eut d'Ode, sa première femme, outre un fils mort jeune, Godefroid le Bossu, qui fut duc après lui; Wiltrude ou Wilike, femme d'Adalbert, comte de Caluwe, et Ide, femme d'Eus-

tache, comte de Boulogne, l'excellente mère de Godefroid de Bouillon.

Alphonse Wauters.

Ernst, *loc. cit.*, p. 304 à 349 — Bonizon, *De persecutione Ecclesie libri IX.* — Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium.* — Balderic, *Gesta episcoporum Cameracensium.* — Lambert d'Asschaffenburg, *Chronicon historicum.* — Marcotty, *loc. cit.*, qui attribue à tort à Godefroid la qualité de duc de la Haute-Lotharingie.

GODEFROID LE BOSSU, duc de la Basse-Lotharingie et marquis d'Anvers, assassiné le 27 février 1076. Autant le père de ce prince avait été indocile et turbulent, autant il se montra constant dans son dévouement à l'empereur Henri IV. Ce sentiment fut sans doute aiguillonné et excité chez lui par l'hostilité dont firent preuve, à l'égard du même monarque, sa belle-mère, la duchesse Béatrix, et la femme qu'on lui avait donnée, probablement contre son gré, la célèbre comtesse Mathilde, la fille de Béatrix, la femme passionnée qui se consacra toute sa vie au service du pape Grégoire IX et qui parut toujours n'avoir aucun souci de son mari, quoique celui-ci fût à la fois intelligent et brave.

A peine avait-il succédé à son père qu'il eut à soutenir une guerre formidable dans la partie occidentale du pays. Ce qui fut depuis le comté de Hollande avait alors pour seigneur nominal Thierri V, fils de Florent Ier, mais était gouverné en réalité par Robert, second fils du comte de Flandre Baudouin de Lille, appelé le Frison, à cause de la grande autorité qu'il exerçait dans la majeure partie de l'ancien royaume de Frise. A plusieurs reprises, et de nouveau le 30 avril 1064, le gouvernement de l'empire avait attribué à l'église d'Utrecht une grande partie de la Hollande, l'abbaye d'Egmont, notamment. Mais ces domaines, que l'évêque Adalbert avait revendiqués avec tant d'insuccès du temps du duc Godefroid II, étaient d'un accès difficile et il y habitait une race énergique, peu disposée à courber le joug sous une domination étrangère. Aussi les évêques d'Utrecht, quoique fortement appuyés, ne purent-ils jamais y établir qu'une domination très passagère.

Lorsque Baudouin de Mons, le fils aîné de Baudouin de Lille, vint à mourir, Robert le Frison disputa la Flandre à ses neveux, les comtes Arnoul et Baudouin. L'aîné, Arnoul, fut vaincu à la bataille de Cassel, le 21 avril 1071, et sa mère Richilde, défaite une seconde fois à Broqueroie, près de Mons, ne parvint qu'avec peine à conserver à son second fils le comté de Hainaut et la ville de Valenciennes. Afin de se procurer les moyens de continuer la lutte, la comtesse avait dû consentir à d'énormes sacrifices. Elle avait dû s'engager à tenir ses domaines en fief du duc Godefroid, qui, à son tour, les reprit en fief de l'église de Liège (actes datés de Liège les 9 et 11 mai 1071, et d'Aix-la-Chapelle, le 25 du même mois); il y avait eu ensuite, à Fosses, une assemblée, où la plupart des princes du pays s'étaient engagés à la défendre contre son redoutable ennemi, devenu le possesseur de la Flandre. Celui-ci fut moins heureux en Frise, probablement parce qu'il lui fut impossible de reporter de ce côté son attention. Guillaume, évêque d'Utrecht, avait, paraît-il, inféodé la Hollande au duc Godefroid. Celui-ci s'empara de ce pays, soit en l'absence, soit malgré les efforts de Robert. En 1072, il osa même porter la guerre chez les Frisons ultérieurs, c'est-à-dire dans la partie de la Frise située au delà du Rhin. Après avoir gagné une bataille, il s'y empara d'Alcmaer et y fixa son séjour. Comme il avait congédié une partie de ses troupes, les Frisons crurent le moment favorable pour l'attaquer et vinrent assiéger Alcmaer; mais Godefroid se défendit résolument et, au bout de neuf semaines, l'arrivée de l'évêque d'Utrecht força les Frisons à s'éloigner. On prétend qu'ils perdirent en cette occasion 8,000 hommes, et que ceux d'entre eux qui furent faits prisonniers eurent la tête tranchée.

Le duc entreprit alors un voyage en Italie, afin, dit-on, de déterminer sa femme à venir le rejoindre, mais elle aurait désiré, au contraire, qu'il restât près d'elle. Si l'on en croit la *Chronique de l'abbaye de Saint-Hubert*, elle

réclama de lui le coffret d'ébène dont Godefroid le Barbu avait, à tort, fait don à ce monastère, et qui appartenait à la duchesse Béatrix, comme héritière de son père, le marquis Boniface. Elle ne put obtenir que « l'autel », dont le pape Jean avait été possesseur. A peine de retour en Lotharingie, Godefroid apprit l'élévation à la papauté du cardinal Hildebrand ou Grégoire VII (22 avril 1073) et lui écrivit pour le féliciter; le pape, de son côté, l'assura de sa bienveillance; il comptait sur lui, ajoutait le souverain pontife, pour conseiller au jeune roi Henri de rendre au saint-siège l'obéissance qu'il lui devait.

Mais, loin de chercher à agir sur l'esprit de son souverain, le duc ne songea qu'à marcher à sa défense. Lorsque, au mois de juillet 1073, les Saxons se soulevèrent et voulurent détrôner Henri, il vint au secours de celui-ci. Député à Gerstungen avec quelques autres seigneurs, le 20 octobre, il aurait, si l'on en croit Lambert d'Affschaffenburg, refusé de continuer à combattre les ennemis de Henri, qui dut consentir (le 2 février 1074) à la conclusion d'un accord. Mais les excès commis par les révoltés dans les domaines impériaux causèrent un vif mécontentement et provoquèrent une reprise d'hostilités, pendant laquelle le duc joua un rôle prépondérant et glorieux. Petit et difforme, il rachetait ces défauts physiques par son mérite comme négociateur et comme soldat. Il contribua considérablement à la victoire remportée par Henri IV sur les bords de l'Unstrutt, près de Langensalz (le 13 juin), et, peu de temps après, vint rejoindre l'armée royale, comme il l'avait promis, avec un corps de troupes plus considérable encore que celui à la tête duquel il s'était distingué. Il était alors regardé comme supérieur à tous les autres princes par ses richesses, par le bravoure de ses soldats, par son éloquence et par la maturité de son esprit. Il était l'objet de l'estime générale, et les Saxons eux-mêmes, dont il était, suivant quelques auteurs du temps, le plus redoutable adversaire, demandèrent qu'il fût chargé de rétablir la paix.

Godefroid ne cessa de rester auprès du roi, près duquel il était encore dans l'automne de 1075. De son côté, le monarque lui accordait une entière confiance et, en considération de ses services, donna à l'un de ses parents, Henri, dit le Verdun, fils de Frédéric, comte de Toul, l'évêché de Liège, devenu vacant par la mort de Théoduin. Par contre, il perdait auprès du pape Grégoire IX le terrain qu'il gagnait à la cour impériale. Le 7 avril 1074, le souverain pontife se plaignit de ce qu'il n'avait pas envoyé de troupes au service du saint-siège, et, le 11 octobre de l'année suivante, lui reprocha de n'avoir pas rempli ses engagements envers les duchesses Béatrix et Mathilde.

Godefroid ne vit pas s'accomplir les défections qui forcèrent Henri IV à se soumettre aux humiliations de Canosa. S'étant rendu à Utrecht pour y passer les fêtes de Noël, il séjournait dans nos contrées lorsqu'il fut frappé d'un coup de lance dans les intestins au moment où il satisfaisait un besoin naturel. L'assassin, qui était, dit-on, un nommé Giselbert, un vassal du comte de Flandre Robert, se sauva, en laissant le fer dans la plaie; le duc se fit transporter à Utrecht, où il mourut sept jours après. Suivant plusieurs chroniqueurs (Lambert d'Afsschaffenburg, l'Annaliste saxon, etc.), ce fut à Anvers qu'on l'assassina; suivant d'autres (et, dans le nombre, le chroniqueur de l'abbaye de Saint-Hubert), ce fut à Vlaardingén que ce triste exploit fut commis par un vassal du jeune comte de Hollande, Thierri V. Sa mort arriva le 4 des calendes de mars ou 27 février 1076, et fut suivie de son inhumation à Verdun.

Les écrivains de cette époque si agitée rendent, en général, une entière justice à Godefroid le Bossu. La *Chronique de Saint-Hubert*, dont l'auteur ne peut être suspecté de partialité à son égard, dit que sa mort fit cesser la tranquillité dont la Basse-Lotharingie jouissait. Si l'on trouve naturel que Godefroid de

Bouillon, son neveu et son héritier, l'appelle le *très juste* (*justissimus*) dans une charte de l'année 1094, si, d'autre part, l'on peut trouver excessive la justification de « gloire de la Gaule » (*decus Galliæ*), dont Lambert d'Afsschaffenburg l'honore, on reconnaîtra néanmoins dans le silence de ses adversaires un hommage rendu à ses qualités. On a déjà dit qu'il était en relations peu amicales avec sa femme nominale et sa belle-mère; on aurait tort cependant de répéter, avec l'Italien Landolphe l'Ancien et la *Chronique d'Halberstadt*, que Mathilde le fit assassiner et ordonna d'égorger deux fils nés de lui et qui étaient également bossus. Des bruits de ce genre ne sont d'ordinaire que des exagérations.

L'abbé de Saint-Hubert, Thierri, eut de longues contestations avec Godefroid à propos de l'église de Saint-Pierre, de Bouillon, où il voulait créer un prieuré. Non content d'avoir obtenu, comme il l'avoue, 1,000 besants d'or, il insistait pour acquérir l'église en question et d'autres biens. Le duc et ses vassaux se montraient très peu disposés à y renoncer, et l'on disait hautement, à ce propos, que le vieux duc Godefroid avait perdu la tête en les abandonnant à Thierri. En 1075, d'après celui-ci, Godefroid le Bossu, étant venu à Bouillon, promit de nouveau de réaliser cette donation, mais elle ne s'effectua que plus tard. Au surplus, lorsque Godefroid eut expiré, ses ennemis se déchainèrent contre son neveu, Godefroid de Boulogne dit de Bouillon, qu'il avait constitué son héritier, mais dont la vaillance triompha de toutes les attaques. L'empereur ne lui donna que plus tard le duché de Basse-Lotharingie, mais lui assigna, du moins, le marquisat d'Anvers, et lui accorda toujours une confiance illimitée, dont Godefroid se montra aussi digne que son oncle.

Alphonse Wauters.

Ernst, *loc. cit.*, p. 350 à 370. — Labbe et Cosart, *Concilia*. — *Chronicon abbacie Andaginnensis*. — *Annalista Saxo*. — *Annales Halberstadenses*. — *Annales Magdeburgenses*. — Marcouly, *loc. cit.*, etc.

BIOGRAPHIE NATIONALE.

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME HUITIÈME.



BRUXELLES,

BRUYLANT-CHRISTOPHE & C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,

RUE BLAES, 53.

1884-1885

LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(SEPTEMBRE 1885.)

- MM. P.-J. van Beneden**, délégué de la classe des sciences, *président*.
Alph. Wauters, délégué de la classe des lettres, *vice-président*.
Ad. Siret, délégué de la classe des beaux-arts, *secrétaire*.
L.-G. De Koninck, délégué de la classe des sciences.
G. Dewalque, délégué de la classe des sciences.
J.-B.-J. Liagre, délégué de la classe des sciences.
Ed. Morren, délégué de la classe des sciences.
M.-P. Gachard, délégué de la classe des lettres.
L. Roersch, délégué de la classe des lettres.
Th. Juste, délégué de la classe des lettres.
Alph. Le Roy, délégué de la classe des lettres.
H. Hymans, délégué de la classe des beaux-arts.
Le chev. Léon de Burbure, délégué de la classe des beaux-arts.
Ad. Samuel, délégué de la classe des beaux-arts.
-

LISTE DES COLLABORATEURS

DU HUITIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des collaborateurs décédés.)

Alvin (Fréd.), à Bruxelles.

Alvin (L.), membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

Arenbergh (E. van), avocat, à Louvain.

Beneden (P.-J. van), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Louvain.

Borchgrave (Émile de), membre de l'Académie royale de Belgique, ministre de Belgique, à Belgrade.

Bormans (Stan.), membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste, à Liège.

***De Busscher (Edmond)**, membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste de la ville de Gand.

Demanet (A.-G.), secrétaire à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

De Pauw (N.), procureur du roi, à Bruges.

De Sagher (L.), capitaine adjoint d'état-major, à Gand.

Devillers (L.), archiviste, à Mons.

Dewalque (G.), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.

LISTE DES COLLABORATEURS.

Even (Edw. van), archiviste de la ville de Louvain.

Gedoelst (H.), avocat, à Bruxelles.

Génard (P.), archiviste de la ville d'Anvers.

Goovaerts (Alf.), bibliothécaire adjoint de la ville, à Anvers.

***Guillaume** (général baron), ancien ministre de la guerre, aide de camp du roi, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Helbig (H.), homme de lettres et bibliographe, à Liège.

Henrard (P.), membre de l'Académie royale de Belgique, à Anvers.

***Heremans (J.-F.-J.)**.

Jacques (Victor), docteur en médecine, à Bruxelles.

Journez (Alf.), à Liège.

Juste (Théodore), membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur du Musée royal d'antiquités, à Bruxelles.

Kerckhove de Denterghem (comte de).

Keyenbergh (A.), à Bruxelles.

Le Roy (Alph.), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.

Loise (Ferd.), correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'athénée royal, à Mons.

Lyon (Cl.), à Charleroi.

***Neeffs (Emmanuel)**, à Malines.

Nève (Félix), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Louvain.

Nève (J.), avocat, à Bruxelles.

Nypels (Guillaume), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.

Piot (Ch.-G.-J.), membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste adjoint aux Archives générales du royaume, à Bruxelles.

Pirenne (Henri), à Liège.

***Poullet (E.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Louvain.

Rahlenbeek (Ch.), homme de lettres, à Bruxelles.

Renier (J.-G.), à Verviers.

Reusens (le chanoine **E.**), professeur, bibliothécaire de l'université de Louvain.

LISTE DES COLLABORATEURS.

Roersch (J.), correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.

***Rongé (J.-B.)**, à Liège.

Rooses (Max.), conservateur du musée Plantin, à Anvers.

Siret (Ad.), membre de l'Académie royale de Belgique, commissaire d'arrondissement, à Saint-Nicolas.

***Stappaerts (Félix)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur honoraire d'archéologie à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles.

Stecher (J.), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.

Thonissen (J.-J.), membre de l'Académie royale de Belgique et de la Chambre des représentants, professeur à l'université de Louvain.

Vander Haeghen (V.), docteur en droit, à Gand.

***Vander Meersch (Aug.)**, avocat et homme de lettres, à Gand.

Varenbergh (Emile), archiviste de la province de Flandre orientale, secrétaire de la rédaction du *Messager des sciences historiques*, à Gand.

Wauters (Alph.), membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste de la ville de Bruxelles.

GODEFROID (*Jules-Joseph*), harpiste et compositeur, naquit à Namur le 23 février 1811, d'une famille liégeoise dont tous les membres cultivaient l'art musical avec succès. Son père, Dieudonné Godefroid, qui fut son maître, jouait de plusieurs instruments. Son talent et son caractère l'avaient rendu très populaire à Namur. De l'école de musique qu'il avait fondée sous le nom d'*enseignement mutuel*, sortirent de nombreux et excellents élèves. Il y enseigna le chant, le piano, la guitare, la harpe, le violon ; et c'est principalement à lui que Namur doit cette phalange de musiciens renommés dont elle s'honore, et au premier rang de laquelle brillent comme harpistes Jules et Félix Godefroid.

Jules, le second fils de Dieudonné Godefroid, révéla, dès l'enfance, de grandes aptitudes : à l'âge de douze ans, il ébauchait déjà de petites compositions dramatiques, et s'exerçait à manier le piano, la harpe, le violoncelle. Tous les instruments lui devinrent familiers : il en savait marier habilement les différents timbres. Son père, ayant accepté, à ses risques et périls, la direction du théâtre qui venait de s'ouvrir en 1825, échoua dans cette entreprise. Pour couvrir ses pertes, il vendit sa maison de la Grand'Place, où Félix était né. Malgré les sympathies qui l'entouraient dans son pays, il comprit qu'il fallait un plus vaste théâtre à ses fils. « Allez à Paris », disait Voltaire à Grétry, leur compatriote ; « c'est là

« qu'on vole à l'immortalité. » Dieudonné Godefroid prit le chemin de la grande cité des arts. Deux de ses fils y commencèrent leurs études : l'un, Jules, entra, le 23 octobre 1826, dans la classe de harpe de Naderman aîné ; l'autre, Alphonse, qui se destinait à la scène, suivait le cours de Ponchard. Leur père se rendit à Boulogne-sur-Mer, pour y conduire l'orchestre du théâtre. Il y donna des leçons et y fit école comme à Namur. Mais les premiers temps furent bien rudes : pour subvenir à leurs besoins dans la capitale française, les deux frères furent obligés de faire partie des orchestres de l'Ambigu et de la Porte Saint-Martin. Jules jouait l'alto, Alphonse le violon. C'était presque une vie de bohème que ces années d'apprentissage. En 1828, Jules obtint le second prix de harpe. L'année suivante, n'ayant pas réussi au gré de ses désirs, il quitta le Conservatoire. Lesueur l'avait initié à la composition libre, sans qu'il eût fait d'études régulières d'harmonie ni de contrepoint.

Tout souriait alors à Dieudonné Godefroid : il put rappeler ses enfants auprès de lui ; la joie rayonnait à son foyer ; chacun apportait son contingent à la prospérité commune : Alphonse et Cléophile, chantaient au théâtre ; Jules enseignait la harpe à de nombreux amateurs ; Félix s'essayait déjà, sous la direction de son frère, à cette exécution prestigieuse qui l'a

rendu célèbre. Cette vie était un enchantement. Les grands artistes de l'époque : Paganini, de Bériot, Malibran, Labarre le harpiste, se donnaient rendez-vous dans cette maison et y organisaient de brillants concerts. Grâce aux Godefroid, Boulogne était au rang des premiers centres artistiques de la France. La présence de ces illustrations musicales éveilla dans l'âme de Jules une vive émulation. Chaque jour voyait éclore une inspiration nouvelle. Il écrivit pour un concours d'harmonie un morceau qui remporta la palme. Un opéra anglais lui fut proposé ; il en fit exécuter plusieurs parties dans les concerts. La fantaisie militaire composée pour l'inauguration de la statue de Napoléon fut accueillie avec beaucoup de faveur. Mais c'est à ses mélodies qu'il dut particulièrement sa vogue de 1830 à 1835. *Salvator Rosa*, *le Lac de Genève*, *la Veille des Noces*, *Julie aux cheveux noirs*, *le Fils du désert* et *l'Enlèvement de la Sultane* retentissaient dans tous les salons. Ces deux dernières mélodies, restées inédites, furent chantées à Paris devant Abdel-Kader et produisirent sur l'émir la plus vive impression. Pierre Hédouin, qui lui fournissait les paroles de ses mélodies, sollicita de Saint-Hilaire, auteur dramatique, un poème pour son jeune favori et l'obtint : *le Diadesté* (ou la *Gageure arabe*), opéra comique en deux actes, fut représenté en 1836, au théâtre de la Place de la Bourse. Ce fut un succès. Mais

« Le passage est bien court de la joie aux dou-
[leurs. »

Godefroid père, ayant repris la direction du théâtre de Boulogne, y retrouva la ruine, comme à Namur. Il tomba malade, et sa femme, effrayée du désastre, fut emportée subitement à 47 ans ; il la suivit bientôt dans la tombe, et toute cette famille naguère si heureuse fut dispersée au souffle du malheur et de la mort. Le pauvre artiste, entré non sans gloire dans la carrière de compositeur, alla rejoindre, à Paris, son frère Félix, qui continuait ses études à l'Académie de musique et possédait déjà un talent supérieur. De l'instrument sacré du roi prophète, s'échappaient sous leurs mains

des torrents d'harmonie ; la harpe n'était plus la harpe : c'était un orchestre complet.

Jules Godefroid avait trouvé des combinaisons nouvelles dont Félix profita largement. Les deux frères exécutèrent ensemble, dans des concerts qui faisaient courir tout Paris, une sonate pour deux harpes composée par Jules Godefroid. C'était ravissant : la Belgique put en juger, en 1837, lors d'un voyage triomphal dont tous les amateurs de cette époque ont gardé le souvenir. Servais se lia d'une intime amitié avec Jules Godefroid, et leurs instruments s'unirent dans ces magnifiques duos composés en commun sur *les Huguenots* et sur *Guillaume Tell* qui excitèrent tant d'enthousiasme. De Namur à Liège, et de Liège à Bruxelles ce ne fut qu'une longue ovation. Jules Godefroid ne s'était pas contenté de charmer l'oreille et d'exalter l'imagination, il avait ému les cœurs. A Huy, une aimable dilettante, qui était une femme accomplie, Mlle d'Autrebande, nièce du bourgmestre de Huy, lui donna sa main.

Avant de repartir pour Paris, il alla rendre visite à M. Fétis et l'entretint de ses projets et de ses espérances. Le savant maître lui donna pour la composition dramatique un conseil qui peut prévenir bien des mécomptes. Voici ses sages et graves paroles dictées par l'expérience : « Ne travaillez que sur des « ouvrages d'auteurs connus et qui ont « l'habitude de la disposition d'un sujet ; « car la musique en France ne peut sau- « ver une pièce mal faite. » Le biographe des musiciens ajoute : « Mais déjà il « avait reçu le livret d'un opéra comique « en deux actes qui avait pour titre : *la « Chasse royale*, et quelques morceaux « de la partition étaient composés. » Racontons brièvement ce drame, qui finit par une catastrophe : la mort de son auteur. La pièce, dont Jules Godefroid avait déjà écrit quelques morceaux, était due à Saint-Hilaire ; conçue en un acte et non en deux, comme on l'a dit, elle n'avait rien qui pût blesser le goût public, et le compositeur bien en verve la termina au sein des joies de son heu-

reux mariage. La partition fut acceptée avec empressement par le directeur du théâtre de la Renaissance, et le principal rôle, celui de *Denise*, confié à Mme Anna Thillon, l'étoile du moment. Dès les premières répétitions, la musique obtint un tel succès et provoqua un tel entraînement que le directeur voulut qu'on augmentât l'importance de l'œuvre : il exigea que le librettiste, au lieu d'un acte, en fit deux : ce qui gâta la pièce. Ce remaniement ne refroidit cependant pas l'inspiration : c'était toujours la même verve et la même fraîcheur. A chaque audition, on jugea la musique aussi distinguée qu'elle était mélodieuse ; mais l'envie, tenue en éveil par le bruit flatteur qu'excitait d'avance cette pièce nouvelle, suscita bientôt une cabale. Quand la première représentation de *la Chasse royale* eut lieu, le 24 octobre 1839, il régnait dans la salle comme un souffle de tempête : dès l'ouverture, des sifflets se firent entendre, et toute la représentation fut troublée par le bruit alternatif des sifflets et des bravos. Les artistes complètement dérouterés perdirent la tête : Henri IV, le héros de la pièce, faillit s'asseoir sur les genoux de Denise. D'autres méprises, non moins graves, provoquèrent de longs éclats de rire. Le pauvre compositeur avait la mort dans l'âme. L'auteur du libretto, Saint-Hilaire, qui avait manqué d'habileté scénique, ne manqua pas de cœur en cette circonstance. A la seconde représentation, il fit distribuer dans la salle un avis par lequel, condamnant le premier son œuvre, il suppliait le public d'écouter au moins la musique d'un jeune compositeur destiné à prendre une des premières places dans l'art musical. L'avis fit son effet. Le public écouta, imposa silence à la cabale et, enthousiasmé, rappela l'auteur à la fin de la représentation. La défaite s'était changée en triomphe. Mais, hélas ! le coup était porté. Jules Godefroid fut atteint d'une tristesse incurable ; la mort de son premier-né mit le comble à sa douleur ; la fièvre le saisit, et un médecin, en recourant à la saignée, détermina une fièvre typhoïde qui l'enleva. Il mourut dans les bras de son frère, le 27 février 1840.

Pour juger de ce qu'il pouvait devenir, disons en quelques mots ce qu'il fut dans la composition musicale. Son œuvre n'est pas considérable sans doute : il est mort si jeune ! Il n'avait pas trente ans. Mais quelle maturité de talent dans cette vive jeunesse ! Il n'a pas ouvert de voie nouvelle, sauf dans les combinaisons de la harpe. Il n'était pas cependant un imitateur. Son imagination précoce, qui lui fournissait déjà des pensées à douze ans, n'était pas arrêtée dans son essor ni alourdie par le poids d'une science uniquement puisée dans les calculs du contrepoint. Il se déployait à l'aise sous les bercements de la mélodie et les fortes poussées de l'harmonie sur des instruments dont il avait expérimenté la nature, les ressources et la portée. Sans calquer la manière d'aucun de ses devanciers, il était de la famille d'Hérold et de Weber, il aimait leur style aussi caressant que magistral. L'étude attentive de son orchestration, comparée à celle de ces auteurs, révèle les mêmes conditions de sonorité et la même distribution des instruments.

L'ouverture du *Diadesté*, restée dans les répertoires d'harmonie classique, peut donner la mesure exacte de son vigoureux talent. Il y a là une plénitude de sonorité et, pour tout dire, une *maestria* qu'on ne rencontre guère que chez les compositeurs d'une expérience consommée. *Grâce, passion, puissance*, ces trois vertus géniales que ni le métier ni l'art ne peuvent donner, sans le secours d'une organisation privilégiée, telles sont les qualités de Jules Godefroid dans cette ouverture, un des chefs-d'œuvre de la musique contemporaine. L'introduction est pleine d'une suave mélodie ; le milieu rappelle l'air du ténor, où éclate la passion dans toute sa fougue ; et la stretta, avec ses brillantes harmonies, sa splendide succession d'accords en crescendo, soulève l'enthousiasme.

Le *Diadesté* est une œuvre importante comme science et comme inspiration. C'était le début d'un maître. Il y a là des pages d'une haute valeur et qui prouvent que l'auteur aurait pu réussir dans le grand opéra comme dans l'opéra

comique. Les morceaux les plus remarquables du *Diadesté* sont : 1^o l'air du ténor; 2^o le duo : *Diadesté, jeu charmant*, pour ténor et soprano; 3^o la ballade : *C'est là Venise, ma patrie*; 4^o un quatuor délicieux; 5^o le *finale* du second acte qui couronne si dignement la pièce.

La *Chasse royale*, toute différente du *Diadesté*, est une idylle, un sourire musical. On y remarque particulièrement l'air de Denise, son duo avec Henri IV et ce beau quatuor de la fin qu'on pourrait mettre en parallèle avec celui de *Joconde*. Ajoutons que l'ouverture de la *Chasse royale* est un bijou de finesse.

Tels étaient les talents variés, nous pourrions dire : tel était le génie de ce compositeur doublé d'un instrumentiste qui serait incomparable s'il n'avait été surpassé par un frère qui lui doit la voie glorieuse où il est entré, en mettant à profit ses heureuses et hardies innovations sur la harpe. C'est un des artistes qui ont le plus honoré la Belgique à l'étranger. Nul doute que, s'il eût assez vécu pour donner un plein essor à ses facultés musicales, il compterait parmi les compositeurs dramatiques les plus distingués de la scène française. Tel qu'il est, c'est une des figures les plus sympathiques de notre pays. Il mérite de n'être pas oublié (1). Ferd. Loise.

Nous devons à la *Biographie des musiciens* et surtout à l'obligeance de Félix Godefroid les renseignements qui nous ont permis d'écrire cette notice.

GODEFROID DE BARALE. Voir au *Supplément*.

GODEFROID DE RHODES-SAINTE-ODE, écrivain ecclésiastique, connu sous le nom de GODEFRIDUS RODANUS, vivait au x^ve siècle. Il était sans doute né dans le Brabant septentrional à Rhodes-Sainte-Ode même, et avait embrassé l'état ecclésiastique. Un acte du 17 mai 1431, émané des échevins de Bois-le-Duc, fait mention de Godefroid. Vers l'année 1450, il composa une *Vie de sainte Ode*, imprimée, au témoignage de Valère André et de Foppens, en 1485, à Louvain, par Jean

de Westphalie, et plus tard aussi à Cologne; une copie manuscrite de ce travail hagiographique était conservée autrefois dans la bibliothèque du prieuré de Rouge-Cloître, situé dans la forêt de Soignes, non loin de Tervueren. Campbell, dans ses *Annales de la typographie néerlandaise*, cite, d'après Foppens, l'édition de la *Vie de sainte Ode*, attribuée à Jean de Westphalie; mais il résulte de ses indications que jusque-là il n'en a pas encore rencontré un seul exemplaire.

E.-H.-J. Reusens

Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 374. — Schutjes, *Geschiedenis van het bisdom 's Hertogenbosch*, V, p. 310.

GODEGRAND (Saint). Voir au *Supplément* à CHRODOGANG.

GODELIEVE (sainte), fort populaire dans les Flandres, dont le nom (qui signifie *aimée de Dieu*) a été dénature par les Français, qui, ne le comprenant pas, en ont fait *Godeleine*. Elle naquit vers 1040 au manoir de Longfort ou Hondelfort, sous Wierre-Effroy, dans le Boulonnais, ancien diocèse de Téroouanne, à une distance de Boulogne qu'on peut évaluer aujourd'hui à quatorze kilomètres. Ses parents étaient riches et nobles; le père s'appelait Hemfried et la mère Ogine; ils élevèrent pieusement leur fille, et développèrent ses dispositions vertueuses. Godelieve devint la providence des pauvres. A ses qualités morales, elle joignait une rare beauté. Le seigneur de Ghisteltes, Bertholt, la demanda en mariage, et malgré les répugnances de la jeune fille, finit par l'obtenir, grâce à l'intervention du comte de Flandre. A peine eut-elle été amenée par son mari dans sa nouvelle résidence, que l'antipathie qui exista longtemps entre les races gauloise et germaine se révéla dans le cœur de la mère de Bertholt, et lui inspira pour Godelieve la plus violente aversion. Elle fit bientôt partager ces sentiments à son fils. Celui-ci quitta le château, abandonnant sa femme aux mains de sa mère, qui la fit enfermer, et l'accabla de mauvais traitements, lui refusant même le nécessaire. Bertholt ne revint que pour

(1) La ville de Namur a donné à une de ses rues le nom des deux frères, comme elle a donné à une de ses sociétés le nom de Jules Godefroid

abreuver Godelieve de toute espèce d'outrages, puis la quitta de nouveau. Elle parvint à s'enfuir, et accompagnée d'une suivante dévouée, gagna le château de ses parents. Son père porta plainte au comte de Flandre, qui s'adressa à l'évêque de Soissons. Celui-ci commanda à Bertholt de reprendre sa femme et de bien vivre avec elle. Par crainte du comte de Flandre, Bertholt se soumit, et promit de mieux traiter Godelieve. Il rentra avec elle à Ghisteltes, mais bientôt, malgré toutes ses promesses, il la maltraita de nouveau. Il résolut même de la faire mourir afin de briser des liens qui lui étaient devenus insupportables. Afin d'écarter tout soupçon, il s'absenta, après avoir donné des instructions à deux de ses valets, qui étranglèrent Godelieve pendant la nuit, et ensuite la jetèrent dans un puits près du château. Quand ils se furent assurés de sa mort, ils la retirèrent, et la déposèrent sur son lit, afin de faire croire à une mort naturelle. Ce crime eut lieu le 6 juillet 1070. On dit que la sainteté de Godelieve fut attestée par un grand nombre de miracles; d'après la légende, on cite parmi ceux-ci la guérison d'une fille que Bertholt avait eue d'un second mariage, et qui, née aveugle, recouvra la vue après s'être baigné les yeux dans la fontaine où Godelieve avait été plongée par ses bourreaux. Ce miracle, assure-t-on, convertit Bertholt, qui se rendit en pèlerinage à Jérusalem, et qui, à son retour, se fit moine à l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc, où il termina ses jours. Sa fille bâtit auprès du puits une abbaye de Bénédictines, s'y retira et y mourut.

Godelieve est honorée dans un grand nombre de localités de la Flandre; sa vie fut écrite par Drogon (1), moine de St-André près de Bruges, contemporain de la sainte. On la trouve aussi dans un vieux livre in-quarto, en flamand, devenu fort rare, imprimé en caractères gothiques, orné de grossières gravures sur bois, qui a nom *Godelieve Boek*; c'est ce récit que M. Louis de Baecker a publié, traduit et rajeuni, dans les *Annales*

de la Société d'Emulation de Bruges, et qui fut tiré à part in-4^o (1849).

Emile Varenbergh.

De Baecker, *Histoire de sainte Godelieve de Ghisteltes*. — Butler, *Vies des Saints*, etc. — *Archives du Nord*, 3^e série, t. 1^{er}. — Sollier, *Acta S. Godelieve*. Anvers, 1720. — Surius, *Vita sanctorum*. — Moreri, *Dict. hist.* — *Acta sanctorum* des Bollandistes. — Malbrancq, *De Morinis*. — De Baecker, *Recherches historiques sur la ville de Bergues*. — Coomans, *Richilde*, etc., etc.

GODESCALC, diacre de la congrégation ou du monastère de Saint-Lambert à Liège, écrivit, entre les années 765 et 784, sur l'ordre de l'évêque Agilfrid, une vie de saint Lambert. C'est ce que nous apprennent Sigebert de Gembloux, qui vivait au XI^e siècle, et d'autres après lui; mais cet écrivain ajoute que Godescalc fut le premier biographe du patron de la ville de Liège, et en ceci il se trompe, comme l'a fort bien démontré M. Kurth. Saint Lambert mourut très probablement vers l'année 699, et peu de temps après, entre les années 710 et 723, eut lieu le transfert de ses reliques de Maestricht à Liège. Une vie de saint Hubert, certainement composée de 743 à 750, fait mention d'une *Schedula gestorum sancti Lamberti*, dans laquelle on raconte les miracles opérés par l'intercession de l'évêque-martyr, lors de la translation de son corps. On doit nécessairement conclure de ces données que les limites extrêmes dans lesquelles la *Schedula* a été faite, sont les années 710 et 750, et qu'elle ne peut être attribuée à Godescalc. On pourrait croire que ce fut à l'occasion de la translation citée plus haut qu'elle fut composée, si l'auteur n'avait soin de nous dire qu'il a recueilli ses renseignements auprès d'hommes sincères et de témoins dignes de foi. Pour diverses raisons qu'il allègue, M. Kurth place la rédaction de cette première vie à l'an 730 ou à une des années immédiatement suivantes. Quoi qu'il en soit, le biographe déclare qu'il ne s'est décidé à retracer la vie et la mort du saint qu'à la suite de nombreuses instances, et qu'il est étranger à l'art d'écrire avec élégance. Un fragment de son œuvre fut publié, en 1636, par André Duchesne, et, en 1672, Mabillon l'édita tout entière. Comme

(1) Voir ce nom dans la *Biographie nationale*.

cette biographie était écrite dans un langage barbare, elle fut remaniée de bonne heure. Un texte qui, tout en respectant scrupuleusement le fond de la *vita* primitive, en avait un peu modifié la forme, ou seulement quelques terminaisons de mots, pour en faire disparaître les plus grossières fautes contre la bonne latinité et les principaux barbarismes, fut publié en 1602 par Canisius. Ce n'était pas assez, et c'est alors seulement qu'Agilfrid, trouvant le style de cette vie encore trop inculte, pria son diacre Godescalc de la reviser. C'est ce qu'il fit, mais avec un sans-gêne tel, que non seulement il changea la forme de la plus ancienne vie, mais qu'il l'amplifia et en altéra les faits de façon à lui enlever beaucoup de sa valeur historique. Loin donc d'être le premier biographe de saint Lambert, Godescale ne fut que le second remanieur de la rédaction primitive. Cependant son travail, on le conçoit, se répandit dans le pays beaucoup plus que ceux de ses devanciers, et se substitua à eux, à tel point que leur souvenir était déjà perdu du temps de Sigebert de Gembloux. Son œuvre fut mise au jour, en 1612, par Chapeville, dans ses *Gesta episcoporum Leodiensium*, t. I^{er}, pages 325-349, d'après deux très anciens manuscrits sur parchemin, appartenant l'un, à la cathédrale de Saint-Lambert, l'autre, à l'abbaye de Saint-Laurent. Après Godescale, la vie du saint fut encore retouchée par l'évêque Etienne (903 à 920), par Nicolas, chanoine de la cathédrale de Liège (vers 1120), et par Renier, moine de Saint-Laurent (vers 1130). De même que presque toutes les biographies des premiers temps du moyen âge, la biographie de saint Lambert, quoique très précieuse, ne satisfait pas les désirs des historiens. Uniquement écrite dans un but d'édification, les auteurs y donnent trop de place au côté merveilleux, aux réflexions pieuses, et passent trop légèrement sur les faits.

L'obituaire de la cathédrale de Saint-Lambert place la commémoration de Godescale au 1^{er} février. S. BORMAUS.

God. Kurth, *Etude critique sur saint Lambert et son premier biographe*. — *Histoire littéraire de*

la France, t. IV, p. 57. — De Theux, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. I^{er}, p. 8.

GODESCALE, évêque d'Arras de 1153 à 1163.

Ce prélat, qui était né en Brabant, fut d'abord abbé de Mont-Saint-Martin, près du Câtelet; vers l'année 1140, il se rendit à Rome avec l'évêque de Cambrai Nicolas, et, à cette occasion, tous deux furent recommandés au pape Innocent II par saint Bernard, le célèbre abbé de Clairvaux. Lorsque Alvisé, évêque d'Arras, vint à mourir en 1147, il fut remplacé par un ecclésiastique nommé maître Hugues, qui avait l'appui du comte de Flandre Thierry; mais ce choix ayant donné lieu à des réclamations, il fut annulé par le pape Eugène III. Godescale fut alors appelé à occuper le siège vacant, mais ce ne fut pas sans peine qu'il réussit à y monter, car la première année de son administration se place en 1153.

Godescale se trouva, à cette époque, entouré d'inimitiés et de difficultés. Gueric, abbé de Saint-Vaast, fut invité par le souverain pontife à obéir à ses ordres et à lui payer le cens annuel de cent sous que le monastère lui devait. Le comte de Flandre avait usurpé des droits à Marveil, au préjudice de la cathédrale d'Arras. Il fut averti que le pape avait chargé l'archevêque de Reims de réprimer ses usurpations s'il les continuait ou les renouvelait. Godescale s'étant plaint de ce que les habitants de Douai refusaient de lui obéir, Eugène III leur ordonna de se conformer à ses ordres et les informa que, s'il le fallait, il ratifierait les sentences prononcées contre eux par l'évêque. D'après celui-ci, lorsque les Douaisiens commettaient quelque faute, ils refusaient de comparaître devant leur chef spirituel, en vertu d'une institution créée par eux, qui était sans doute la commune. Enfin, comme il y avait à Arras des hérétiques, Eugène III recommanda au clergé et aux bourgeois de la capitale de l'Artois de se conformer aux ordres de Godescale.

Ces différents brefs sont datés du 5 février 1153. Le pape avait chargé le nouveau prélat d'examiner l'exposition des doctrines de Gilbert Porée, évêque

de Poitiers. Godescale y trouva quelques points contraires à l'opinion des Pères de l'Eglise et présenta ses remarques à ce sujet dans un synode qui se tint à Reims. Bientôt de nouvelles contestations surgirent. En 1157, le chancelier du roi de France, Hugues, étant devenu grand archidiacre d'Arras, Godescale ne voulut le reconnaître en cette qualité qu'à certaines conditions; mais le pape Adrien IV intervint en faveur de Hugues en déclarant que les conditions imposées par le prélat ne devaient pas être observées. La même année, celui-ci fut délégué par le souverain pontife pour terminer un débat qui s'était élevé entre l'évêque d'Amiens et l'abbé de Corbie. On l'avait chargé de réformer la communauté de religieuses de Denain, dont l'abbesse, appelée Berthe, se plaignait de ne pouvoir résister aux obsessions des hommes puissants du voisinage. C'est alors que les chanoines desservant l'église abbatiale furent supprimés et remplacés par deux vicaires.

Godescale rencontra sans doute d'autres contrariétés, car, en 1161 ou plutôt, entre le 28 novembre 1162 et le 23 avril 1163, il renonça à sa dignité et retourna à son monastère de Mont-Saint-Martin, où il mourut en 1170 ou 1172. Selon un obituaire, il expira un 6 avril. Cet évêque était instruit, et saint Bernard parle de lui avec éloge dans une de ses lettres; il exalte aussi sa bonté pour les pauvres.

Alphonse Wauters.

Gallia Christiana nova, t. III, col. 323. — *Histoire littéraire de France*, t. XIII, p. 469. — Wauters, *Table chronologique*, t. II, *passim*, et *Thierry d'Alsace*, p. 41.

GODESCHALCK de Morialmé, fondateur de l'église de Saint-Barthélemy à Liège. (Voir DURAND).

GODESCHALD ou GODESCHALE (Jean III), dit de Geusen ou de Geuzaine (Juzaine), prince-abbé de Stavelot et Malmédy, régna de 1438 à 1460. Il débuta par être instituteur à Stavelot, devint prêtre et moine en cette ville, où il dut occuper le siège abbatial, grâce aux excellentes qualités qu'il manifesta d'abord. Aussitôt élu, sa conduite chan-

gea complètement, le luxe qu'il déploya pour rivaliser avec les seigneurs voisins ruina l'abbaye. Le Pape Martin V y fit ouvrir une enquête et le nombre des religieux dut y être réduit de quarante à cinq.

Jean III reprit bientôt le cours de ses dépenses; pour y suffire, il engagea les châteaux de Logne et de Renarstein; la mairie de Francorchamps fut aussi, par lui, vendue, et la misère régnait en la principauté lorsqu'il expira.

J.-S. Renier.

GODET (*Emmanuel-Victor*), jurisconsulte, professeur, né à Liège le 23 juillet 1805, y décédé le 25 février 1844. Il fit de brillantes études au collège de cette ville, puis à l'Université, où il reçut le titre de docteur en droit, *summâ cum laude*, le 14 mai 1829.

Avant même d'être docteur, Godet était le guide de ses condisciples. Il présidait à ces utiles conférences que les élèves tiennent entre eux et dans lesquelles sont répétées les leçons de la veille. Une question était-elle restée douteuse après les explications du professeur, la sagacité de Godet suppléait à des notes incomplètes et faisait cesser le doute. Plus d'un de ses camarades lui dut, à cette époque, l'honneur d'avoir acquis avec distinction, le grade universitaire auquel il aspirait.

Le règlement du 2 septembre 1816 exigeait, pour l'obtention du grade de docteur, une *dissertation inaugurale* écrite en latin et accompagnée de thèses que l'aspirant au grade devait défendre en séance publique. Par faveur spéciale, Godet avait obtenu l'autorisation d'écrire sa dissertation en français. Il présenta à la faculté de droit, qui l'admit avec empressement, un *Essai sur l'histoire externe du droit, dans la Gaule et dans la Belgique, sous la période franque et la période féodale*. (Liège, J. Desoer, 1830, in-8o.) C'était un résumé des institutions politiques et judiciaires des Francs, terrain inexploré jusque-là en Belgique.

Cependant, une école spéciale de commerce venait d'être créée à Liège; l'économie politique et les éléments du droit

commercial faisaient, naturellement, partie du programme de cette école. Il fallait, pour l'enseignement élémentaire de ces sciences, un homme ayant de l'ordre et de la lucidité dans les idées et sachant communiquer sa science aux jeunes intelligences auxquelles ils s'adressait. Le directeur, M. Charlier, confia ce double enseignement à Godet. Il ne pouvait faire un choix plus convenable, sous tous les rapports.

Godet commençait dès lors la carrière que bientôt il allait poursuivre sur un théâtre plus élevé. Lors de la réorganisation des universités de l'Etat, en 1835, il fut attaché comme agrégé à l'Université de Liège et chargé du cours de droit commercial. En 1839, un arrêté royal le nomma professeur extraordinaire et lui confia l'enseignement du *droit civil élémentaire* concurremment avec le *droit commercial*.

Une *association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique* s'était formée à Liège, à la fin de l'année 1834. Cette association avait été accueillie avec une faveur marquée. Presque tous les écrivains belges avaient répondu à l'appel des fondateurs, en promettant de concourir activement à la publication de la *Revue belge*, recueil périodique mensuel, qui devait paraître sous les auspices de l'association.

Godet était membre de la commission centrale de cette *Revue*. Il y fit insérer quelques études remarquables.

Voici, dans l'ordre des dates, les titres de ces études : 1^o *Quelques aperçus sur les éléments d'une histoire du commerce*. (Rev. B., III, p. 247 à 255.) — 2^o *Théorie du fermage en lui-même et dans ses rapports avec les profits des capitaux, d'après la doctrine des économistes anglais*. (Rev. B., IV, p. 69-94.) — 3^o *De la Propriété littéraire et de la Contrefaçon*. (Rev. B., IV, p. 293-312.) — 4^o *Des Sociétés anonymes, de leur caractère particulier et des bornes dans lesquelles il convient qu'elles soient restreintes*. (Rev. B., V, p. 83 à 112.) — 5^o *De la crainte du monopole et du reproche d'agiotage*. — *Des Sociétés en commandite dans leurs*

rapports avec les sociétés anonymes. (Rev. B., V, p. 135-172.)

Je dois citer encore un article sur le *Régime des prisons en Belgique* (Rev. B., II, p. 137-144), écrit à l'occasion de la publication de l'ouvrage de M. Brogniez (Brux. 1835), sur le même sujet. Godet y soulève des doutes sérieux sur la légalité de certaines mesures introduites dans le régime des prisons par simple arrêté royal.

Enfin, Godet a publié une édition belge des *Instituts de droit commercial*, de M. Delvincourt, augmentée de notes nombreuses destinées à mettre cet ouvrage, un peu suranné dès lors, au niveau des progrès de la science et de la jurisprudence. (Brux., Soc. typ., 1838, in-8^o.)

A ces études fragmentaires, il faudrait pouvoir ajouter l'œuvre la plus importante de Godet, qui aurait établi sa réputation comme professeur, je veux parler de la rédaction de son cours de *droit civil élémentaire*, mais ce cours est resté inédit.

Godet était un homme d'études sérieuses et un grand travailleur; s'il avait vécu, il serait devenu, sans doute, une des gloires de l'enseignement supérieur. Le 25 février 1844, il mourut presque subitement, victime d'une épidémie de scarlatine, qui régnait à Liège à ce moment.

G. Nypels.

Notice sur la vie et les travaux de E.-V. Godet, Discours funèbre prononcé par G. Nypels, inséré dans la Revue de Liège, pub. par M. Van Hulst. — Souvenirs personnels.

GODIN (François) naquit à Bruxelles dans la première partie du XVII^e siècle. Il cultiva avec succès les lettres flamandes et latines. Il prit pour modèles Vondel, Huygens, Hooft et Cats et se lia d'amitié avec ses concitoyens J. de Condé, G. Van der Borgh, les frères de Griek et L. Bromans, et avec le plus populaire des poètes flamands de cette époque, l'auteur du *Masker van de werelt afgetrocken*, Adrien Poirters. François Godin s'adonna surtout à la poésie didactique, comme la plupart de ses contemporains flamands, dont il partage les mérites et les défauts. Dans ses poésies latines il sacrifie au mauvais goût de son

époque : il y abuse des jeux de mots. Nous avons de lui : *Tyts-overschot : tracterende van de neekte, bloote ende ongekleeide Werelt, met de maete om de Werelt af te meten, oock van het waerachtigh aenstaende eynde des Werelts, met noch eenighe schoone ende krachtighe ghebeden, ghetrocken uyt het eerste boeck Genesis. Mitsgaders korte ende onvervalste belydenisse der salighe Maeghden ende Martelaressen, soo int Latyn als int Nederduyts, verdeelt in de seven daeyhen van de weke beghinnende op den Saterdag met de Alderheylighste Maeghet ende Moeder Godts Maria. Waer by ghevoegt is een seer schoone Oeffeninghe om den dienst der heylighe Misse aendachtelyck te hooren. Met noch eenighe eerdichten ende lyck-klachten alles tot meerder eere Godts, ende tot stichtingen van den even Naesten. T^e Antwerpen, by Marcelis Parys, 1660, in-8^o. — Ieverigen iever tot Godes-wet, aen de eerweerdige, edele, hoogh-achtbaere ende seer voorsienige Heeren, myn-Heeren de Wethouderen der stadt van Brussel, door Franciscus Godin, Borger ende ingeseten der selver Stede. Waer by ghevoegt is een hooghe Litanie of verbreydinghe der Lauretaensche, met eene zedige Moralityt. Tot Brussel, by Philips Vleugaert, 1661, in-8^o. — *Lusus anagrammaticus super illustri a centum lustris Nomina de Marselaer inscriptus prænobilis ac generoso utique puello Frederico, Josepho, Ignatio de Marselaer Filio ac Nepoti Consulium Bruxellensium per Franciscum Godinum cultu affectuque clientem*. Bruxellæ, typis Ægidii Stryckwant, 1662.*

Comme les frères de Grieck, G. Van der Borgh et J. de Condé, Godin s'efforça de relever le théâtre flamand à Bruxelles. Nous possédons de lui : *De krooningh des Keyzers uyt-ghebeelt door een bancket toe-ghericht van den Godt Apollo. Waer op genoodicht waren verscheyden soorten van poëten, soo Fransche, Engelsche, Sweetsche, Beyersche, Spaensche en Ungersche. Elck in 't besonder hunne meyninghe daer van verklaerende. Ghecomponert door Franç. Godin. Tot Brussel, by Gielis Stryckwant (1648). Nieuw Treurspel ende vertoogh, hoe dat Lucifers ghesanten door verscheyde mid-*

delen van practyck ende kracht de verkie-singhe des nieuwen Keyzers hebben willen beletten, int faueur van hun creaturen, doch te vergheefs. Met een tusschen klachte van de tegenwoordige lydende Kercke, over den onchristelyken bloedighen oorloghe der Fransoysen, die de ongheloovighe verkeerde Engelen in t' gantsche christendom soecken te planten. Dienende tot een af-keeringhe des gheloofs van Joden, Turcken, Heydenen, ende van alle de nieuwe byghelooven. Gedruckt tot Luyck, 1658.

Dans la pièce de *Krooningh des Keyzers*, on rencontre pour la première fois le terme injurieux de *Franskilion* ; un poète allemand adresse à un poète français le vers suivant :

Maer ziet diên Franskilion, hy is soo licht van
[hant.

Et ailleurs on dit de Ronsard :

Dien Franskilion steckt oock vol slim en vals
[bedrog.

La devise de François Godin était *God dienen is regeeren*. Son portrait, gravé par P. Clouwet, se trouve à la tête du *Lusus anagrammaticus*.

J.-F.-J. Heremans.

GODIN (Gilles-François), médecin et botaniste liégeois, fit sa première éducation dans son pays natal ; mais, à l'exemple de beaucoup de jeunes gens de l'ancienne principauté, il se mit ensuite au service de la France, dans les armées de laquelle il prit part à plusieurs campagnes.

Né à Liège, le 25 février 1757, il avait terminé ses cours d'humanités au collège des Augustins, à Huy, quand il s'enrôla, en 1780, dans le régiment du Roi. Ayant étudié la médecine et la chirurgie à Nancy, et ayant pris plus tard le grade de docteur en médecine à Strasbourg (1801), c'est avec le titre de chirurgien-major qu'il exerça son art dans plusieurs villes d'Allemagne, où la France eut d'importantes garnisons. Décoré de la Légion d'honneur en 1814, il obtint sa pension de retraite en 1815, et alla se fixer à Lille, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort (20 avril 1844). Dans cette ville, voisine de nos fron-

tières, il put donner libre cours à son goût persévérant pour la botanique; il se lia d'amitié avec plusieurs maîtres et amateurs célèbres, qui se plurent à rendre hommage à son savoir et à sa sagacité d'observation. Deux d'entre eux voulurent perpétuer son souvenir dans des dénominations qui seraient conservées par la science : Thémistocle Lestiboudois donna le nom de *Godinella* à une section dans le genre *Lysimachia* de la famille des Primulacées, et Desmazières, dont il avait suivi les études sur les plantes cryptogames, lui dédia un petit champignon, *Sphaeria Godini*, qu'ils avaient découvert ensemble. François Godin a mérité cet honneur par la persistance de ses aptitudes scientifiques au milieu des devoirs quotidiens de l'ordre le plus sérieux et le plus pénible.

Félix Nève.

Documents particuliers. — *Bulletin de la Fédération des sociétés d'horticulture de Belgique*, volume de 1873 (notice biographique avec portrait. — Lestiboudois (Thém.), *Botanographie Belgique*, 1827, 2^e partie, p. 194 — *Annales des sciences naturelles*, 1846, tome V, p. 44.

GODINET (Corn.). Voir BENDEN.

GODOIN (saint), prince-abbé de Stavelot et Malmédy, fut appelé à ce siège en l'année 676. Il fit exécuter un reliquaire en or et argent pour y enfermer les restes de saint Remacle. En 673 il obtint de Thierry, fils de Clovis le Jeune, deux diplômes confirmant toutes ses possessions et en reçut un troisième de Dagobert III, ratifiant la donation de Germigny, faite par son père. Dès lors les abbés de Stavelot étaient souverains.

J.-S. Renier.

GODSCHALCK (Jean), philologue et professeur, né à (1), vers l'année 1507 et mort à Anvers, le 11 juin 1571. Il s'appliqua à l'étude des belles-lettres et acquit de bonne heure de vastes connaissances philologiques. Vers 1531, il ouvrit à Anvers une école ou collège d'humanités, qu'il dirigea avec succès pendant près de quarante ans. Sa femme,

(1) Son épitaphe l'appelle *Neoccesianus*. Nous ignorons la localité désignée par cette dénomination. Quelques biographes ont affirmé, mais à tort, qu'il était né à Auvers.

Jeanne Van den Brule, qui lui survécut avec quelques enfants, fit placer sur la tombe de son mari, à l'église de Saint-Jacques, à Anvers, l'építaphe suivante :

D. O. M.

INSIGNI PROBITATE VIRO

M. JOANNI GODSCHALCO

NEOCESIANO

BONARVM ARTIVM SCIENTIA SVMMÆ PRAEDITO
OPTIMEQVE DE INVENTVTE ANTVERPIENSI MERITO

IOANNA VAN DEN BRVLE

CHARISS. EIVS VXOR DESIDERATISS. MARITO

OPTIMIQUE LIBERI HONORANDO PATRI

DOLENTES POSS.

VIXIT ANN. CIRCITER LXIII.

OBIIT AN. M.D.LXXI. III. ID. IVNII.

SVB LAPIDE HOC DORMIO IN CHRISTO LAPIDE VIVO

On a de lui : 1^o *Latinis sermonis observationes per ordinem alphabeticum digestæ*. Antverpiæ, Joannes Steelsius, 1536; vol. in-12^o de 352 et 97 feuillets; réimprimé, selon Paquot, à Cologne, chez Jean Gymnicus, en 1540. Nous avons sous les yeux deux éditions postérieures faites à Cologne par Gualterus Fabricius : l'une en 1554, l'autre en 1561. L'ouvrage renferme trois parties : *a*. Un dictionnaire où la signification des verbes latins est expliquée par des phrases empruntées le plus souvent aux auteurs classiques; *b*. Un dictionnaire des adverbess latins; *c*. Un dictionnaire des prépositions latines. Dans ces deux derniers chapitres, que l'auteur intitule : *Elegantia adverbiorum* et *Elegantia præpositionum*, l'usage de l'adverbe et de la préposition est démontré par des exemples. C'est donc à tort que Paquot, parlant de ce traité de Godschalck, dit : « L'ouvrage consiste en deux dictionnaires » de phrases latines qu'il faut chercher sous des titres flamands rangés par « ordre alphabétique. » — 2^o *Anterpiani emporii topographia*. Antverpiæ, Ægidius Diestensis, 1561. Pièce de vers en l'honneur du commerce et du port d'Anvers.

E.-H.-J. Reusens.

Sweertius, *Athènes belgicæ*, p. 430. — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 535. — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, église de Saint-Jacques, p. 219.

GODSENHOVEN (Laurent van) ou GOIDTSENHOVEN, ou HÆCHTANUS, poète et chroniqueur, né à Malines, en 1527, mort à Anvers, croit on, le 10 avril 1603.

Dewindt l'appelle Laurentius Van Haecht Goidtsenhoven, et croit que la date de 1603, fixée comme étant celle de sa mort, est erronée, attendu que la dédicace de son ouvrage *Microcosmon* porte le 8 août 1606.

Il écrivit deux ouvrages, le premier en vers latins intitulé : *Μικροκοσμον sive parvum mundum*, avec planches; le second en flamand : *Chronycke van de hertoghen van Brabant, vergadert wyt diversche historie schryvers, ende overgezet door L. Van Haecht Goidtsenhoven*, in-folio, imprimé à Anvers, chez Devrient (Vrientius), réimprimé, en 1612, également à Anvers et dans le même format. C'est une traduction en même temps qu'une compilation sans grande valeur, tant sous le rapport historique que sous celui de la littérature, et qui commence à Pépin de Landen, en 625, pour s'arrêter à Albert et Isabelle.

On dit que Goidtsenhoven est aussi l'auteur de quelques ouvrages destinés à la jeunesse.

Émile Varenbergh

Foppens—Paquot—Piron—Dewindt, *Bibl. der Nederd. geschiedschryvers*.

GODTSCHALK (*Marie-Jean*), écrivain ecclésiastique, naquit à Anvers. On sait que, jeune encore, il s'affilia au tiers ordre de Saint-François, vulgairement appelé les Bogards; mais là se bornent les renseignements sur cette vie obscure et comme ensevelie dans son humilité chrétienne. Il mourut à Bruxelles, en 1596, et y fut enterré dans le cloître du monastère, sous cette épigraphe austère : *Qualis homo tu nunc, ego tunc; at qualis ego nunc, talis tu tunc, et, si bene, dives eris*. Godtschalk publica : 1. *De Republica Christiana novissimorum temporum libri III*. Antv., typis Belleri, 1600, in-12 et Lovanii apud Rivium. — 2. *Precationum libellus*. Antv. typis Keerbergi, 1587. — 3. *Evangelicæ et christianæ orationes, sermone vernaculo*, 1590.

Emile Van Arenbergh.

Valère André. — Sweertius.

GODYN (*Abraham*), artiste peintre d'Anvers, mais dont les dates de naissance et de mort sont inconnues. Il est

inscrit dans les *Liggeren* anversoises en 1679-1780 et, comme franc maître en 1711-1712. Godyn visita l'Italie où il fit un assez long séjour et où il eut un certain succès, car il reçut à Rome le titre de *peintre de cabinet de Sa Majesté impériale et catholique*. Entre les années 1684-1694 on le trouve à Prague; il y orna de ses peintures le château Troja. Ces peintures sont signées de son nom. Godyn, dont les œuvres ne sont pas connues en Belgique, forma de nombreux et bons élèves à Rome et à Prague, où sa réputation était solidement établie.

Ad. Siret.

GODYN (*Pierre-Mathias*), artiste peintre, né à Bruges, en 1753, et mort en 1811. Elève distingué de l'Académie de Bruges, où il remporta tous les premiers prix, il partit pour Paris, où il résida quelque temps, puis se rendit à Rome, dont les merveilles enflammèrent sa jeune imagination. Il travailla avec assiduité sans fréquenter d'atelier spécial, mais en étudiant les chefs-d'œuvre qu'il avait sous les yeux. L'Académie de Parme avait mis au concours le sujet traité par Virgile : « Sinon, amené devant les Troyens, leur conseille d'introduire le cheval de bois dans leurs murs. » Il remporta la palme et reçut à ce propos les éloges les plus flatteurs. Lui-même grava son tableau à Rome et dédia sa planche à François-Xavier Simon, écoutez de Bruges. En 1784, Godyn revint dans sa ville natale, où il fut reçu avec de grands honneurs; il continua à y résider et s'occupa de peinture avec succès. Il traitait l'histoire et le portrait. L'Académie de Bruges possède de lui un tableau allégorique figurant la Géométrie et les Mathématiques. Aucun auteur n'a signalé la planche de notre artiste.

Ad. Siret.

GOEBOUW (*Antoine*). Voir GOUBAU (*Antoine*).

GOEDAART (*Jean*). Cet artiste peintre est né à Middelbourg, dans le milieu du XVII^e siècle. Il s'est fait remarquer par la merveilleuse exactitude avec

laquelle il peignait à l'aquarelle les insectes. On a de lui un ouvrage sur la transformation des insectes, qui eut trois éditions, l'une en latin, à Middelbourg, en 1668, l'autre également en latin, à Londres, en 1685, et la troisième en français, à Amsterdam, chez Mortier, en 1700. Son portrait, gravé par R. Van Persyn, d'après Everdyk, se trouve en tête de son livre. On ignore si cet artiste a peint des paysages, mais on croit pouvoir avancer qu'il ne fait qu'un avec le paysagiste Jean Godard, qui naquit, dit-on, en Flandre au XVII^e siècle et qui est signalé comme un artiste très habile dans la peinture des insectes. La confusion paraît évidente, et nous estimons que ces deux personnages doivent être considérés comme ne formant qu'un seul individu. Dans le Catalogue de la collection d'un chanoine de Saint-Bavon, vendue à Gand, en 1779, se trouve l'indication d'un paysage de Jean Godard. Dans le Catalogue de la vente Van Dyl, Amsterdam, 1813, on trouve également la mention d'un paysage signé Jean Goedart.

Ad. Siret.

GOEDENHUYZE (*Joseph*), botaniste, né en Flandre en 1515, fut envoyé en Italie sous Charles V, à la prière du grand-duc de Toscane Cosme I^{er} de Médicis. Entré au service du grand-duc, il italianisa son nom en ceux de Casabona et de Benincasa. Employé au Jardin botanique de Pise dès sa fondation (1545), il fut appelé bientôt à la direction de celui de Florence. Il fit divers voyages scientifiques à l'île de Candie et en rapporta des graines et des plantes peu connues. Il entretint une correspondance assidue avec divers botanistes et surtout avec R. de l'Escluse. Linné lui dédia le *Carduus* (*Chamæpeuce* Decand.) *Casabonæ*. J. Goedenhuyze mourut à Florence en 1595.

C^{te} de Kerchove de Denterghem.

Van Hulthem, *Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas*. Gand, 1817. — *Catalogus plantarum horti cæsarei Florentini*. Florent, 1748, in-fol.

GOEIMAR (*Jean*), artiste peintre du XVII^e siècle. Quelques auteurs en font

exclusivement un excellent paysagiste ; c'est une erreur, à moins qu'il n'y ait eu deux artistes de ce nom. Notre peintre traitait l'histoire avec talent, car deux grands graveurs, B. Bolswert et Frisius, ont reproduit plusieurs de ses tableaux. Bolswert a gravé d'après lui *Jésus-Christ instruisant Marthe et Marie*, largeur 7^m,15, hauteur 4^m,85, signalé par quelques auteurs comme étant un riche tableau renfermant les productions des trois règnes. Comme détail, on remarque un fond de cuisine et une salle à manger, pourvus de tous les ustensiles et accessoires nécessaires. Frisius a traité d'après lui un *Orphée*, dans un riche paysage. Ce dernier détail semble indiquer que le paysagiste et l'historien ne font qu'un. Notre Jean Goeimar passe pour avoir eu un talent soigneux, mais un coloris sec. Aucun musée ne possède de tableau qui porte son nom ; il est à supposer que ses travaux, notamment le *Jésus-Christ* gravé par Bolswert, auront été attribués à quelque artiste plus en vogue.

Ad. Siret.

GOEMAERE (*François*). Voir GOMARUS.

* **GOES** (*Damien A*), gentilhomme portugais, écrivain qui mérite une place parmi les savants étrangers ayant habité la Belgique. Il naquit, vers 1508, dans le village d'Alenquer, en Portugal, d'une famille ancienne et donna, dès son enfance, des preuves d'une vive intelligence et d'un grand désir de s'instruire. Elevé à la cour avec son frère Fruito, il y devint camérier du roi Jean III, qui lui confia plusieurs missions importantes en France, en Pologne, en Danemark et en Suède. En 1534, il se rendit à Padoue pour s'appliquer à l'étude de la littérature ancienne, et y passa quatre ans. Ayant été envoyé à Anvers, en 1538, pour remplir une mission diplomatique, il alla visiter Louvain et trouva cette ville si agréable qu'il résolut de s'y fixer ; mais, après sept mois de séjour, son souverain le rappela pour lui confier le poste important de questeur des Indes orientales, emploi avantageux auquel son amour des lettres le fit renoncer. Après

avoir séjourné dans divers pays et plusieurs universités, il revint à Louvain avec la ferme résolution d'y passer le reste de sa vie.

Damien a Goës avait épousé, à La Haye, une femme charmante, Jeanne van Hargen, fille de Splinter van Hargen, chevalier, seigneur d'Oosterwyk, et de Mathilde vander Duin. Après ce mariage il acquit, à Louvain, une maison spacieuse, située rue de Namur, près de l'église Saint-Quentin. Le jeune savant s'y fit de nombreux amis et sut captiver l'amitié des membres les plus distingués de l'université, notamment celle du célèbre humaniste Pierre Nannius, professeur de littérature latine au *Collège des Trois-Langues*, qui lui adressa un poème à l'occasion de la naissance de son fils Emmanuel.

En 1542, Martin van Rossem, maréchal du duc de Gueldre, allié de la France, fit une incursion dans le Brabant et se dirigea sur Louvain. Damien a Goës, qui était en route, avec sa femme pour se rendre à La Haye, apprit le danger qui menaçait la ville universitaire; il s'empessa d'y revenir afin de prendre part à sa défense. Il y était rentré le 1^{er} août, veille du siège. On connaissait son dévouement, on l'appela au sein du conseil communal et on le chargea d'inspecter les moyens de défense des remparts. Il venait à peine de constater qu'ils étaient dans des conditions peu favorables, quand il fut mandé par le sénat académique, qui lui exprima le désir de le voir prendre le commandement des étudiants; il hésita un instant, mais son amour pour l'université le décida à accepter. Il assembla aussitôt la jeunesse académique, la divisa en nations et prit toutes les mesures requises pour inspirer de l'énergie et de la confiance aux étudiants. Il y réussit si bien que ceux-ci prirent une part considérable à la défense de la ville.

Moins ferme dans ses sentiments, l'autorité communale faiblissait cependant, et elle résolut de traiter avec l'ennemi. Une députation fut envoyée au lieutenant de van Rossem, ancien officier français, le seigneur de Longueval, qui

était campé près des murs de Louvain. Cette députation, composée de Jean van der Tommen, bourgmestre des lignages, Louis de Blehen, faisant fonction de mayeur, et Damien a Goës, revint bientôt en ville rendre compte de sa mission. Damien a Goës seul, qui, par ses relations en France, croyait pouvoir exercer une certaine influence sur l'officier commandant, resta au camp. C'était une imprudence qu'il devait payer cher !

En apprenant qu'il s'agissait de se livrer corps et biens à van Rossem, la population louvaniste prit les armes, courut aux remparts et tira sur l'ennemi, de manière à lui faire lever le siège. Damien a Goës, resté dans le camp ennemi, fut alors arraché de son cheval, arrêté et conduit à Laon. On y exigea de lui une rançon de vingt mille couronnes; pendant quinze jours il resta en prison, et ne fut remis en liberté qu'après avoir payé une somme de neuf mille couronnes; c'est inutilement qu'il fit, plus tard, des démarches auprès du magistrat de Louvain, pour obtenir le remboursement de cette somme. Ses héroïques services n'ayant rencontré que de l'ingratitude, il quitta le pays et retourna en Portugal, où il fut chargé par le roi d'écrire une histoire nationale.

En 1546, il publia, à Lisbonne, une relation du siège de Louvain par van Rossem. Ce travail, la seule de ses publications qui intéresse directement la Belgique, porte le titre suivant : *DAMIANI GOES, equitis Lusitani, Urbis Lovanensis obsidio*. Ulissipone, apud Ludovicum Rhotorigium, typographum, 1546, in-4^o, de 46 pages. Cette relation est reproduite dans Schardius, *Rerum germ. Script.*, t. II, pages 1869-1883. Elle a été traduite en flamand et éditée à Louvain, en 1760, sous ce titre : *Die waerachtige geschiedenisse, welke Damiano a Goës toegecomen is ten tyde als de vianden met Merten Van Rosshem voor Loven waeren ende hem gevangen namen*. Vol. in-12.

L'imprimeur louvaniste Rutger Rescius, publia, en 1554, les opuscules suivants de Damien a Goës : *Fides*,

religio, moresque Æthiopum. — Epistola aliquot Preciosi Joannis, Paulo Jovio et ipso Damiano interpretibus. — Deplo ratio Lappiana gentis. — Lappiæ descriptio. — Bellum Cambaicum. — De rebus et imperio Lusitanorum. — Hispania libertas et potentia. — Pro Hispania adversus Munsterum defensio. — Aliquot Epistolæ Sadoleti, Bembi et aliorum clarissimorum virorum cum farra gine carminum ad ipsum Damianum. Cet ouvrage fut réimprimé, en 1575, à Cologne, à la suite du livre de Pierre Martyr de Rebus Oceanicis.

Notre auteur publia, en outre, *Commentaria rerum gestarum in India a Lusitanis*, a° 1538. — *Urbis Ulissipon. descriptio. — Historia del Rey D. Manuel. — Historia del principe Joan*, etc., etc.

Savant remarquable, humaniste distingué, Damien a Goës était encore un musicien de mérite. Les savants d'Allemagne, d'Italie et des Pays-Bas, qui l'ont connu, le tenaient en haute estime et en parlent avec éloge. Après son retour en Portugal, il y reçut mainte preuve de l'estime de son souverain. Il excita ainsi la jalousie et rencontra des envieux et des calomniateurs; on parvint même à le rendre si suspect qu'il fut arrêté et dut finir par quitter Lisbonne. Sa fin fut tragique : en 1596, on le trouva mort dans sa maison; les uns prétendent qu'il y fut étranglé par ses ennemis, d'autres qu'il y fut frappé d'un coup d'apoplexie.

Ed. van Even.

Archives de la ville de Louvain. — Petri Nannii, *Oratio de obsidione Lovaniensi*, Lov., 1543, in-4°. — Damiani a Goes *Aliquot opuscula*, Lov., 1554, in-12. — Ibid., *Urbis Lovaniensis obsidio*, Ulissipone, 1546, in-4°.

GOES (Gilles). Voir JOES.

GOES (Hugues VAN DER), peintre renommé, mort en 1482. Aucun peintre gantois n'avait encore acquis une réputation considérable lorsque, peu de temps après la mort de Roger Van der Weyden, à l'époque où Thierrî Bouts florissait à Louvain, apparut un artiste qui se plaça rapidement au premier rang. Parvenu à l'apogée de la gloire, Hugues quitta le monde pour se retirer au

prieuré de Rouge-Cloître, dans la forêt de Soigne. Là, celui que l'on proclamait le meilleur peintre des pays situés en deçà des Alpes mourut au bout de quelques années, après avoir longtemps été plongé dans un accès de démence.

On n'est pas d'accord sur le lieu de la naissance de Van der Goes. Lemaire, dans sa *Couronne Margaritique*, l'appelle :

« Hugues de Gand, qui tant eut les trefz netz. »

Plus tard Van Vaernewyck, à propos de l'église Saint-Jacques, de cette ville, le qualifie de « maître Hugues, de Leyde, en Hollande, appelé Vander Ghoest parce qu'il habita longtemps à Ter-Goes, en Zélande »; Vasari et Guicciardin le nomment Hugues d'Anvers; Van Mander et Sanderus, son copiste, le rangent parmi les peintres brugeois. Aucune de ces dernières assertions n'est exacte. Van der Goes naquit à Gand, comme l'atteste un document contemporain d'une authenticité incontestable, le compte de la ville de Louvain pour l'année 1479-1480. Les divergences d'opinion à cet égard s'expliquent par cette circonstance que les Van der Goes étaient répandus dans tous les Pays-Bas. Sans parler de Gand, il y en avait à Diest, à Delft, à Bruxelles et surtout à Anvers, où un imprimeur, nommé Mathias Van der Goes, fut reçu dans la gilde de Saint-Luc, en 1487. Il a existé en Belgique des familles nobles ou anoblies du nom de Van der Goes : l'une d'elles portait de sable au puits d'or; une autre de sable à trois têtes de bouc, d'argent, encornées et barbées d'or. On possède de la première un croquis généalogique qui remonte à Pierre Van der Goes, mari d'Alexandrine Balbani, et se termine à la quatrième ou à la cinquième génération, vers l'an 1700; mais il n'est pas possible de rattacher ce lignage soit au peintre Hugues, soit à l'imprimeur Mathias.

On ne connaît jusqu'à présent ni l'époque de la naissance de Van der Goes, ni le nom de ses parents, ni aucune des circonstances de sa jeunesse. Depuis l'apparition d'une liste des an-

ciens membres de la « corporation plas-tique » de Gand, on a cru qu'il était fils de Liévin Gœes et petit-fils d'un Hugues Van Goes reçu dans la corporation en 1395 ; mais sa biographie est une preuve de plus des erreurs et omissions nombreuses de ce document, où figurent une foule d'illustres inconnus, et où, d'autre part, on ne fait pas la moindre mention de plusieurs artistes gantois dont l'existence est certaine. Hugues eut un frère utérin nommé Nicolas, qui habita avec lui au prieuré de Rouge-Cloître, où il était *frère donné* ou oblat. C'est tout ce que l'on a pu découvrir jusqu'à présent.

Sur la foi de Van Mander, Hugues est généralement regardé comme un élève de Jean Van Eyck, qui lui aurait communiqué, ajoute Sanderus, le secret de la peinture à l'huile. Mais, outre que ce dernier fait est contraire à l'assertion des auteurs italiens, généralement si bien renseignés, que Jean Van Eyck ne révéla ses procédés qu'à Roger Van der Weyden, tout concourt à rejeter la vie artistique de Van der Goes entre les années 1463 et 1482, époque de sa mort. Autant qu'il est permis d'en juger par les détails que l'on possède sur ses dernières années, il n'atteignit pas un âge avancé. Pour s'être formé sous Jean Van Eyck, il aurait dû avoir vingt-cinq ans environ en 1440, époque où ce grand artiste expira, et près de soixante-sept ans en 1482 ; or, ses premiers travaux connus ne remontent qu'à 1468 ; son plus ancien tableau daté n'est que de l'an 1472. La période qui s'étend de 1450 à 1460 constitue donc l'époque probable de ses études. Hugues, comme je l'ai dit ailleurs d'après d'autres critiques d'art, semble avoir eu pour guide Van der Weyden ; à voir les qualités qui le distinguent et qui se rapprochent de celles de Memling, l'un et l'autre doivent avoir puisé à la même source. Hugues se plaisait, dit Van Vaernewyck, à étudier, à admirer la magnifique composition de *l'Adoration de l'Agneau*, des frères Van Eyck. Son style s'en ressentit, et c'est par son admiration intelligente pour la meilleure des œu-

vres des deux frères que Hugues procède d'eux.

Peu de temps après la mort de son père, en 1468, Charles le Téméraire épousa à Bruges une princesse anglaise, Marguerite d'York. Il y eut à cette occasion des fêtes splendides, où les arts contribuèrent puissamment à rehausser le luxe que les populations de la Flandre se plaisaient à déployer. Les rues de la métropole commerciale des États de la maison de Bourgogne, bordées de tapisseries de grand prix, étaient en outre garnies de peintures étendues sur des châssis et dont l'exécution avait été confiée à d'habiles artistes. Dans le palais, des sommes énormes furent dépensées, et l'on fit venir des peintres de différentes villes du pays pour travailler à ce que l'on appelait des *entremets*, espèce de représentations par lesquelles on attirait l'attention des convives durant les intervalles des services. Van der Goes fut employé à ces derniers travaux pendant dix jours et demi, à raison de quatorze sous par jour, tandis que l'un de ses compatriotes et confrères, Daniel De Rycke, reçut vingt sous par jour, outre trois sous pour sa dépense de bouche.

Quelque temps après, la duchesse Marguerite fit son entrée solennelle à Bruges en qualité de comtesse de Flandre. De nouveaux préparatifs, de nouvelles fêtes signalèrent cette solennité. Les deux artistes gantois se retrouvèrent encore sur le même terrain ; mais, cette fois, Hugues reçut une commande plus importante que Daniel. Celui-ci ne fut chargé que de peindre les ornements et les décors de deux portes de la ville, tandis que Hugues couvrit de couleurs les figures allégoriques et historiques placées dans les rues par lesquelles passa le cortège de la duchesse. Le premier toucha pour son salaire la somme de cinq livres, le second celle de quatorze livres.

De 1468 à 1474, Van der Goes exécuta plusieurs fois, pour la ville de Gand, des écussons aux armes papales, destinés à servir lorsqu'on proclamait, dans la cité, des pardons ou jubilé accordés par le pape, écussons qui se

payèrent, d'après leurs dimensions, deux et demi ou douze deniers de gros; il peignit aussi des figures allégoriques pour les représentations des rhétoriciens, des blasons pour l'entrée solennelle de Charles le Téméraire et pour le service funèbre qui fut célébré lors de la translation à Dijon des restes de Philippe de Bourgogne.

On a entrevu, non sans raison, dans ces travaux secondaires et médiocrement rétribués, les essais d'un débutant. Van der Goes, toutefois, semble avoir acquis rapidement une grande réputation, peut-être parce qu'il eut le bonheur de rencontrer un Mécène intelligent. Issu d'une ancienne famille de Florence, Thomas Portinari remplissait à Bruges les fonctions importantes d'agent de la famille de Médicis, qui était toute-puissante à Florence. Lors du mariage du duc Charles, Thomas figura en tête de la nation des Florentins (ou corporation des marchands de Florence) dans le cortège qui conduisit à l'église Notre-Dame, de Bruges, les deux nobles époux. Ce fut pour lui que Van der Goes peignit *l'Adoration des Bergers*, qui orne la chapelle de l'hôpital de Sainte-Marie-la-Neuve (*Santa Maria Nuova*), que les Portinari avaient fondée et depuis patronnée. Un autre temple que Thomas Portinari affectionnait aussi conserva longtemps des productions de Van der Goes. Je veux parler de l'église paroissiale de Saint-Jacques, de Bruges, dont Thomas acquit, en 1470, l'ancien chœur, qu'il fit transformer, pour son usage particulier, en un oratoire qui subsiste encore.

Van der Goes fit partie du métier des peintres de Gand, et en fut juré ou sous-doyen en 1468-1469, et doyen depuis la Noël de l'année 1473 jusqu'à la Noël de 1475; il est cité en qualité de juré après ses confrères, circonstance de laquelle on peut conclure qu'il n'était pas maître peintre depuis longtemps. Il paraît avoir été marié, et on rattache à ses amours une légende gracieuse qui nous a été conservée par Luc De Heere et Van Mander. Il « était encore célibataire » (terme qui indique qu'il ne le fut pas

toujours) lorsque, épris d'une jeune Gantoise, il la peignit sous les traits d'Abigaïl, au moment où cette juive rencontre David, et comme allusion à un passage de l'Écriture sainte où la femme de Nabal, devenue veuve, répond avec empressement aux offres de mariage du chef hébreu, alors proscrit et fugitif : « Puis Abigaïl se leva promptement » et monta sur un âne, et cinq de ses « servantes la suivaient; et elle s'en alla » après les messagers de David, et fut « sa femme. »

N'y a-t-il pas là un doux souvenir d'un triomphe remporté par l'amour et couronné par l'hymen? L'allusion me semble évidente.

Cette composition de Van der Goes était peinte à l'huile sur le mur, au-dessus d'une cheminée, dans une maison entourée d'eau, près du *Muyde Bruggen*, où habitait le père de la jeune fille, et qui, au xvi^e siècle, était la propriété d'un nommé Jacques Weytens. Par malheur, ce tableau, auquel notre vieux biographe, dans son style compassé et pédantesque, prodigue l'éloge, n'est connu que par ce qu'il nous en dit. On y remarquait surtout une grande modestie dans le maintien des femmes, au point que, selon Van Mander, bien des peintres auraient pu les montrer à leurs compagnes et les leur donner en exemple; David, fièrement assis sur son cheval, reproduisait sans doute la figure du peintre. Luc De Heere a composé un sonnet en l'honneur de l'Abigaïl de Van der Goes et de ses suivantes.

Mais l'oubli arrive si vite dans notre pays que déjà Van Mander ne savait plus le nom de cette maîtresse chérie, ni où et quand le corps de Van der Goes fut confié à la terre. Seulement il n'ignorait pas que la mort du peintre était postérieure à l'année 1480. Une épitaphe, conservée par Sweerts, révèle que le peintre alla mourir au prieuré de Rouge-Cloître, dans la forêt de Soigne; mais jamais on n'avait su qu'avant d'expirer, il souffrit longtemps d'une maladie mentale. Ce détail éclaire d'une lueur sinistre la fin d'une de nos illustrations. Il nous apprend une fois de

plus que la gloire est souvent chèrement achetée et que les œuvres que le monde admire et dispute à prix d'or sont, maintes fois, payées par de terribles épreuves.

Ce fut probablement un grand malheur qui jeta Van der Goes dans le cloître. Après avoir aimé avec ardeur et avoir obtenu la main de sa maîtresse, il aura été frappé au cœur par la mort de sa compagne et se sera réfugié dans la solitude pour y vivre de souvenirs et de regrets. Son arrivée à Rouge-Cloître coïncide avec la fin de ses fonctions de doyen du métier des peintres de Gand ; elle date de l'an 1476. Hugues habitait le prieuré depuis cinq ou six ans lorsqu'il fut atteint de folie, comme nous l'apprend une chronique inédite du prieuré, rédigée par Gaspar Ofhuys, de Tournai, mort le 1^{er} novembre 1523, à l'âge de soixante-sept ans. Cette chronique, intitulée : *Originale cenobii Rubeevallis in Zonia prope Bruxellam in Brabantia*, et qui est passée de la collection du chevalier Camberlyn d'Amougies à la Bibliothèque royale, constitue une source historique du plus haut intérêt puisqu'elle fut écrite du vivant de Hugues ou peu de temps après sa mort par l'un de ses anciens confrères. Voici comment Ofhuys s'exprime :

« En l'an du Seigneur 1482 mourut le frère convers Hugues, qui avait fait ici profession. Il était si célèbre dans l'art de la peinture qu'en deçà des monts (ou des Alpes), comme on disait, on ne trouvait en ce temps-là personne qui fût son égal. *Nous avons été novices ensemble, lui et moi qui écris ces choses.* Lorsqu'il prit l'habit et pendant son noviciat, parce qu'il avait été bon plutôt que puissant parmi les séculiers, le père prieur Thomas lui permit mainte consolation mondaine, de nature à le ramener aux pompes du siècle plutôt qu'à le conduire à l'humilité et à la pénitence. Cela plaisait très peu à quelques-uns : « On ne doit pas, disaient-ils, exalter les novices, mais les humilier. » — « Et comme Hugues excellait à peindre le portrait, des grands et d'autres, même le très

illustre archiduc Maximilien, se plaisaient à le visiter, car ils désiraient ardemment voir ses peintures. Pour recevoir les étrangers qui lui venaient dans ce but, le père prieur Thomas autorisa Hugues à monter à la chambre des hôtes et à y banqueter avec eux.

« Quelques années après sa profession, au bout de cinq à six ans, notre frère convers, si j'ai bonne mémoire, se rendit à Cologne, accompagné de son frère utérin Nicolas, qui était entré comme oblat à Rouge-Cloître et y avait fait profession ; du frère Pierre, chanoine régulier du Trône et qui demeurait alors au couvent de Jérico, à Bruxelles, et de quelques autres personnes. Ainsi que je l'appris alors du frère Nicolas, pendant que Hugues revenait de ce voyage, il fut frappé d'une maladie mentale. Il ne cessait de se dire damné et voué à la damnation éternelle, et aurait voulu se nuire corporellement et cruellement, s'il n'en avait été empêché de force, grâce à l'assistance des personnes présentes. Cette infirmité étonnante jeta une grande tristesse sur la fin du voyage. On parvint toutefois à atteindre Bruxelles, où le prieur fut immédiatement appelé. Celui-ci soupçonna Hugues d'être frappé de l'affection qui avait tourmenté le roi Saül, et se rappelant comment il s'apaisait lorsque David jouait de la cithare, il permit de faire de la musique en présence du frère Hugues et d'y joindre d'autres récréations de nature à dominer le trouble mental du peintre.

« Malgré tout ce que l'on put faire, le frère Hugues ne se porta pas mieux, mais persista à se proclamer un enfant de perdition. Ce fut dans cet état de souffrance qu'il entra au couvent. L'aide et l'assistance que les frères choraux lui procurèrent, l'esprit de charité et la compassion dont ils lui donnèrent des preuves nuit et jour, en s'efforçant de tout prévoir, ne s'effacèrent jamais de la mémoire. Et cependant plus d'un et les grands exprimaient une tout autre opinion. On était rarement d'accord sur l'origine de la maladie de notre frère convers. D'après les uns, c'était une espèce de grande frénésie. A en croire

es autres, il était possédé du démon. Il se révélait chez lui des symptômes de l'une et de l'autre de ces affections ; toutefois, comme on me l'a fréquemment répété, il ne voulait jamais nuire à personne qu'à lui pendant tout le cours de sa maladie. Ce n'est pas là ce que l'on dit des frénétiques, ni des possédés ; aussi, à mon avis, Dieu seul sait ce qui en était.

« Nous pouvons envisager de deux manières la maladie de notre convers. Disons d'abord que ce fut sans doute une frénésie naturelle et d'une espèce particulière. Il y a, en effet, plusieurs variétés de cette maladie, qui sont provoquées : les unes par des aliments portant à la mélancolie, les autres par l'absorption de vins capiteux, qui brûlent et incinèrent les humeurs ; d'autres encore, par l'ardeur des passions telles que l'inquiétude, la tristesse, la trop grande application au travail et la crainte ; les dernières enfin, par l'action d'une humeur corrompue, agissant sur le corps d'un homme déjà disposé à une infirmité de ce genre. Pour ce qui est des passions de l'âme, je sais de source certaine que notre frère convers y était fortement livré. Il était préoccupé à l'excès de la question de savoir comment il terminerait les œuvres qu'il avait à peindre et qu'il aurait à peine pu finir, comme on le disait, en neuf années. — Il étudiait très souvent dans un livre flamand. — Pour ce qui est du vin, il en buvait avec ses hôtes, et l'on peut croire que cela aggrava son état. Ces circonstances purent amener les causes qui, avec le temps, produisirent la grave infirmité dont Hugues fut atteint.

« D'autre part, on peut dire que cette maladie arriva par la très juste providence de Dieu, qui, comme on le dit, est patient, mais agit avec douceur à notre égard, voulant que nul ne succombe, mais que tous puissent revenir à résipiscence. Le frère convers dont il est ici question avait acquis une grande réputation dans notre ordre ; grâce à son talent, il y était devenu plus célèbre que s'il fût resté dans le monde. Et

comme il était un homme de la même nature que les autres, par suite des honneurs qui lui étaient rendus, des visites, des hommages qu'il recevait, son orgueil se sera exalté, et Dieu, qui ne voulait pas le laisser succomber, lui aura envoyé cette infirmité dégradante, qui l'humilia réellement d'une manière extrême. Lui-même, aussitôt qu'il se porta mieux, le comprit ; s'abaissant à l'excès, il abandonna de son gré notre réfectoire et prit modestement ses repas avec les frères lais.

« J'ai eu soin de donner tous ces détails, Dieu ayant permis ce qui précède, comme je le pense, non seulement pour la punition du péché ou la correction et l'amendement du pécheur, mais aussi pour notre édification. Cette infirmité survint à la suite d'un accident naturel. Apprenons par là à refréner nos passions, à ne pas leur permettre de nous dominer ; sinon nous pouvons être frappés d'une manière irrémédiable. Ce frère, en qualité d'excellent peintre, comme on le qualifiait alors, était livré, par un excès d'imagination, aux rêveries et aux préoccupations ; il a été par là atteint dans une veine près du cerveau. Il y a, en effet, à ce que l'on dit, dans le voisinage de ce dernier, une veine petite et délicate, dominée par la puissance créatrice et de rêverie. Quand chez nous l'imagination est trop active et que les rêves sont fréquents, cette veine est tourmentée, et si elle est tellement troublée et blessée qu'elle vient à se rompre, la frénésie et la démence se produisent. Afin de ne pas tomber dans un danger aussi fatal et sans remède, nous devons donc arrêter nos rêves, nos imaginations, nos soupçons et les autres pensées vaines et inutiles, qui peuvent troubler notre cerveau. Nous sommes des hommes, et ce qui est arrivé à ce convers par suite de ses rêveries et de ses hallucinations, ne peut-il pas aussi nous survenir ? » Puis, après une longue digression, toute théologique, le narrateur ajoute : « Il fut enterré dans notre cimetière, en plein air. »

Ce fragment curieux, le plus long de tous ceux que l'on possède sur nos pre-

miers peintres, détermine nettement la position que Van der Goes occupait dans la société du xve siècle. S'il avait fui le monde, ce dernier ne l'oubliait pas. Sa retraite même avait été favorable à sa renommée, l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, dont le prieuré de Rouge-Cloître faisait partie, y ayant d'abord applaudi et l'ayant ensuite répandue. Hugues, dit le chroniqueur, avait acquis dans l'ordre « plus de réputation que s'il était resté dans le » monde. » Jouissant alors d'une grande renommée de piété et de science, l'ordre, en effet, donna au talent de Van der Goes une consécration nouvelle. Au surplus, on a trouvé dans les *Comptes de la ville de Louvain pour l'année 1479-1480*, un témoignage qui confirme de la manière la plus complète les assertions d'Ofhuys. En mentionnant ce qui avait été payé par la ville à Thiéri Bouts et à ses enfants pour des tableaux, on ajoute ces mots : « D'après l'estimation » et l'expertise d'un des plus notables » peintres que l'on a su trouver dans le » pays, lequel est né dans la ville de » Gand et demeure actuellement à » Rouge-Cloître en Soigne. » Nul doute qu'il ne s'agisse ici de Van der Goes. Pour fixer la somme dont la ville de Louvain était redevable, le peintre se rendit dans la capitale du Brabant; il y logea à l'hôtel de l'*Ange*, où les magistrats lui offrirent un pot de vin du Rhin.

Ce fait et le voyage qu'il fit à Cologne, avant d'être atteint de folie, témoignent qu'il n'était pas astreint à une discipline très rigoureuse. Hugues, en effet, n'était ni chanoine, ni prêtre, comme on l'a plus d'une fois répété, mais simple frère convers. Il n'avait pas le caractère d'un ecclésiastique; seulement, en qualité de commensal d'une communauté monastique, il en portait l'habit, et il était assujetti aux mêmes obligations que ses confrères : obéissance au prieur, continence et pauvreté.

Mais le talent de Hugues ne permettait pas de le confondre avec les convers ordinaires. De là ces privilèges que le prieur Thomas lui accorda et qui exci-

tèrent la jalousie de quelques moines. On ne pouvait laisser dans l'ombre l'homme remarquable dont l'archiduc Maximilien, l'héritier du trône impérial, le souverain de nos provinces, et nombre d'autres grands personnages appréciaient le mérite. Pour leur permettre de causer avec Hugues et d'examiner les nouvelles productions de son pinceau, il fallait lui laisser une certaine latitude. C'est pourquoi on l'autorisa à fréquenter le quartier où l'on recevait et hébergeait les hôtes du monastère et à prendre part aux repas servis à ces étrangers. Habitué à la vie des cours et des camps, ceux-ci ne se renfermaient pas toujours dans les limites de la sobriété; leur exemple, à en juger par les expressions du chroniqueur, aura parfois entraîné le pauvre Hugues. Le peintre menait donc une existence mixte, tantôt pleine de calme et de mélancolie, tantôt bruyante et dissipée.

Le chroniqueur Ofhuys cherche en vain dans les préoccupations de l'artiste, impatient de terminer ses travaux, dans ses lectures constantes (dans quels livres flamands et comme il serait curieux d'en connaître le titre?), dans la colère divine, dans des repas copieux, le secret de la folie de Hugues. Une autre passion en fut sans doute la cause principale, mais on comprend qu'elle resta un secret.

Le public, et en particulier la cour, où il comptait tant d'admirateurs, ne resta pas indifférent au malheureux sort de l'artiste, et quoique le prieur de Rouge-Cloître et ses frères choraux se fissent un devoir de soigner Hugues avec sollicitude, on ne fut pas d'un avis unanime sur la conduite de la communauté à son égard. Dans tous les cas, cette dernière n'entoura guère sa mémoire d'honneurs, comme le prouve cette phrase d'Ofhuys : « il (c'est-à-dire » Hugues) est enterré dans notre cimetière, en plein air. »

La mémoire de Van der Goes ne put échapper au sort commun. De sa sépulture, qui fut sans doute déplacée et brisée lorsqu'on reconstruisit l'église de Rouge-Cloître, dans la première moitié

du *xv^e* siècle, il ne resta que le texte d'une épitaphe douteuse et peut-être tronquée :

*Pictor Hugo Van der Goes humatus hic quiescit.
Dolet ars, cum similem sibi modo nescit.*

c'est-à-dire : « Le peintre Hugues Van der Goes repose ici. L'art le regrette, car il ne lui connaît pas d'égal. » (SWEERTS, *Monumenta sepulcralia Brabantia*, p. 323.)

Il se trouve dans l'édition de Van Mander, publiée à Amsterdam en 1764, un portrait de Van der Goes; c'est une œuvre toute de fantaisie et à laquelle on ne peut attribuer aucune importance; le costume n'est pas celui du temps.

Les données qu'il a été possible de recueillir sur Van der Goes établissent d'une manière précise sa place véritable dans l'histoire de l'art. Il ne peut plus être question de le ranger parmi les disciples directs des Van Eyck ou les héritiers immédiats de leur royauté artistique. Mais, depuis la mort de Roger Van der Weyden (en 1464) jusqu'au jour de son trépas à Rouge-Cloître (en 1482), Hugues éclipe à la fois Thierry Bouts, dont la réputation, si solidement établie par des œuvres du plus grand mérite, paraît s'être renfermée dans l'enceinte de Louvain, sa patrie adoptive, et Memling, que son immense talent ne sauva pas de l'obscurité. Avant d'être frappé dans sa raison, il hérite de la gloire de Jean Van Eyck et de Roger, et après la mort de Bouts, plus heureux que Memling, il se voit placé au premier rang des peintres de l'Europe du Nord. Pendant ses dernières années, il dut exercer sur l'école flamande une influence considérable.

Sans nul doute ses œuvres furent nombreuses. L'énormité des commandes dont son accès de démence vint interrompre l'exécution donne la mesure de ce qu'on attendait de son activité. Au surplus, les renseignements ne manquent pas à ce sujet. Lorsque Albert Dürer visita l'hôtel de Nassau à Bruxelles, il y remarqua, dans la chapelle, un bon tableau fait par « maître Hugues ». Dans la même ville, une *Transfiguration* et

une *Résurrection du Christ*, par Van der Goes, ornaient le couvent de Sainte-Elisabeth.

A Bruges, non seulement les édifices religieux, mais encore les maisons particulières étaient remplies de ses œuvres, comme de celles de maître Roger et de l'Allemand Hans (ou Memling). Selon Van Vaernewyck, on y trouvait, à l'église Saint-Jacques, le meilleur des tableaux du maître. C'était, dit Van Mander, un *Cruciflement*, qui faisait l'admiration non seulement du peuple, mais des connaisseurs. Les deux larrons y figuraient, ainsi que la mère du Sauveur. Ce tableau fut épargné lors du brisement des images en 1566, et quand un prédicateur calviniste s'établit dans l'église, un peintre le fit couvrir d'une couche de couleur noire, sur laquelle on inscrivit les dix commandements. Van Mander tait le nom de ce peintre, par égard pour lui, ajoute-t-il; cependant l'action de cet artiste fut probablement dictée par un sentiment louable, car lorsqu'on rendit l'église au culte catholique, on nettoya le tableau et l'œuvre de Van der Goes reparut dans son éclat primitif. Si elle fut ainsi conservée et sauvée, ce fut grâce à la sage précaution de cet artiste obscur, précaution que l'on employa encore dans plus d'une occasion. On s'est donc fourvoyé en répétant le blâme infligé si mal à propos par Van Mander. Selon Sanderus et Descamps, ce tableau représentait la *Descente de Croix*, et ornait le maître-autel; mais actuellement il a disparu.

A Gand, outre l'*Abigaïl rencontrant David*, souvenir des amours de l'artiste, on montrait : à Saint-Jacques, une *Fierge avec l'enfant Jésus*; dans le couvent des Carmes, la *Légende de sainte Catherine*; au béguinage de Poortakker, un diptyque offrant, d'une part, la *Sainte Famille*, et, d'autre part, la *Tribu de Juda*; et, dans plusieurs édifices, des vitraux dont Hugues avait fourni le dessin. A l'église Saint-Jacques, un vitrail représentant la *Déposition de la Croix*, était attribué à lui ou à Jean Van Eyck, et, on regardait comme étant de sa main

le dessin des vitraux qui ornaient une ancienne chapelle de l'église abbatiale de Saint-Pierre. La Vierge de Saint-Jacques était représentée assise et tenait l'enfant Jésus ; à ses côtés se trouvaient, d'une part, sainte Barbe, et, de l'autre, sainte Catherine. Ce panneau passait pour le plus bel ornement de l'église ; il était suspendu, en guise d'ex-voto, en mémoire d'un nommé Walter Ghautier, en face de l'autel de Saint-Sébastien. En 1566, pendant les ravages des iconoclastes, le valet ou messager du serment de l'Arc l'emporta et le sauva ainsi de la destruction, tandis que la *Légende de sainte Catherine*, des Carmes, fut alors signalée aux gueux par un plombier, nommé Giselbert Cools, et endommagée ; cette dernière œuvre occupait l'un des cinq compartiments d'un retable sculpté par maître Guillaume Hughes.

A Anvers, les Pauvres-Clares possédaient un *Crucifisement* (haut de deux pieds dix pouces sur un pied huit pouces de large), avec volets peints des deux côtés, œuvre d'un fini précieux et qui fut vendue par le gouvernement autrichien à un nommé Bosschaerts, en 1785, au prix de neuf florins ! A la mort du célèbre Rubens, on trouva dans sa collection une œuvre de maître Hugues, le *Portrait du vénérable Bède*. Van der Goes travailla aussi pour plus d'une église de la campagne, et, notamment, pour celle de Vosselaere, où ses tableaux furent détruits le 4 octobre 1575, non par les iconoclastes, comme on l'a prétendu sans faire attention à l'ordre chronologique des événements, mais par des soldats mutinés de l'armée espagnole.

Le seul tableau authentique qui nous soit resté de Van der Goes, celui qui peut être considéré comme le modèle de sa manière, est l'*Adoration des Bergers*, qu'il peignit sur l'ordre de Thomas Portinari, pour la chapelle de Sainte-Marie-la-Neuve, de Florence, où elle ornait jadis le maître-autel ; actuellement elle est reléguée dans les petites nefs, et il est difficile de l'examiner. Le panneau central est dans le collatéral de gauche ; les volets, qui ont beaucoup souffert, sont dans le collatéral de droite. Le premier

nous offre la Vierge, saint Joseph et trois bergers, tous à genoux devant l'enfant Jésus. Dans le haut, planent des anges ; l'un d'eux, qui est totalement dans l'ombre, n'est éclairé que par les rayons qui s'échappent du divin enfant. A gauche, deux anges agenouillés prient ; à droite, cinq autres, revêtus de riches costumes et portant des couronnes, chantent le *Sanctus*, dont les premiers mots sont tracés sur le manteau de la Vierge. Au fond, on aperçoit l'étable, avec les bœufs ; dans le lointain, quelques maisons de construction flamande et l'ange qui annonce la grande nouvelle à des bergers. Sur l'un des volets, Portinari et ses deux fils sont agenouillés devant saint Mathieu et saint Antoine ; sur l'autre, sa femme et ses filles prient devant sainte Marguerite, reconnaissable au dragon qu'elle écrase, et sainte Marie-Madeleine. Sur le revers des volets, l'artiste a peint en grisaille l'*Annonciation*.

Cette œuvre capitale donne la mesure du talent du peintre ; mais, par malheur, elle est considérablement endommagée en plusieurs de ses parties. Quelques têtes, restées intactes, sont admirablement dessinées et peintes ; le sujet est bien distribué et plein d'effet et les accessoires sont traités avec beaucoup de soin et de délicatesse.

Le Musée de Munich possède un vieux tableau : *Saint Jean dans le désert*, signé : *Hugo V D Goes*, 1472. Ce panneau, de onze pouces six lignes de haut sur neuf pouces de large (mesure de Bavière), provient de la succession du roi Maximilien I^{er}. Le Précurseur est représenté assis près d'une source, dans un paysage boisé et rocailleux ; drapé dans un large manteau, la tête légèrement inclinée, il semble plongé dans de profondes méditations ; un petit agneau est couché à ses pieds. Derrière lui, s'ouvre une belle vallée, avec un étang où un cerf se désaltère. La figure du saint, disent Crowe et Cavalcaselle, est traitée dans la manière sombre et vigoureuse du maître ; la pose du saint et les draperies ressemblent au faire d'Hubert Van Eyck, et le paysage, par sa nature sauvage, rappelle

un des panneaux de l'Agneau mystique, de Saint-Bavon. Les critiques d'art, pour des motifs qu'il ne convient pas de discuter ici, rangent actuellement ce tableau parmi les œuvres de Memling. Quelques critiques refusent aussi de reconnaître le pinceau du maître de Rouge-Cloître dans un triptyque du Musée de Bruxelles, une *Adoration des Bergers*, avec volets représentant, à l'intérieur, l'*Annonciation* et la *Circoncision*; à l'extérieur, *sainte Catherine* et *sainte Barbe*, peints en grisaille. Ce qui est très caractéristique, c'est le jeune moine, vêtu de la robe noire des chanoines réguliers de Saint-Augustin, qui s'y montre à moitié, derrière un pan de mur, près de saint Joseph. Dans l'*Annonciation*, le fond est formé par un mur percé d'une fenêtre carrée, à meneaux de pierre, et d'une colonnade, avec le monogramme : H. G. (un H enlacé dans un G), encadrant un P (*pinxit*). Dans le paysage qui s'aperçoit au fond, on remarque un mur de clôture à petites embrasures, aboutissant à une porte flanquée d'une tour ronde; ce mur est formé de briques, comme si le peintre avait voulu rappeler l'origine du nom de Rouge-Cloître (*Rubea vallis*, *Rode-Clooster*), qui était dû à la couleur des murailles du prieuré. D'après les renseignements fournis au gouvernement belge par l'ancien possesseur du tableau, le baron de Laage, ce tableau aurait été peint à Imola, près de Ravenne, et donné par un pape à une corporation monastique.

Un triptyque, avec la signature H. G., et où l'on voit la *Vierge et l'enfant Jésus* entourés d'une gloire d'anges, se conserve au palais Puccini, de Pistoie. Cette composition se rapproche considérablement de celle de Florence. On remarque, sur les volets, le donateur et la donatrice, avec leurs enfants, et, à l'extérieur, l'*Annonciation*, peinte en grisaille.

Elle serait longue la liste des tableaux que l'on a attribués à Hugues, avec plus ou moins de raison. Dans le nombre figurent : le magnifique *Jugement dernier*, de Dantick, où l'on doit voir, de préférence, une œuvre de Van der

Weyden ou de Memling; le *Crucifiement* du Palais de justice, de Paris, qui appartient plutôt au premier de ces deux grands artistes; une *Vierge tenant sur ses genoux l'enfant Jésus*, du Musée de Florence; une *Vierge allaitant l'enfant Jésus*, l'un des bijoux de la collection Somzée, de Bruxelles, et que l'on a vue, en 1882, à l'*Exposition néerlandaise des beaux-arts*; une *Vierge assise sur un trône*, ayant derrière elle un rideau de feuillage et tenant dans le bras gauche l'enfant Jésus, qui est presque nu, au Musée de Bologne; la *Vierge debout*, ayant dans ses bras Jésus qui bénit un personnage agenouillé, accompagné par saint Antoine, tableau conservé à Alton-Tower et daté de 1472; la *Légende de sainte Lucie*, tableau se trouvant à Saint-Jacques, de Bruges, et où on lit une inscription avec le millésime 1480; une *Adoration des Mages* et une *Présentation au Temple*, du Musée de Padoue.

Quoique les initiales V. G. se retrouvent dans le *Missel Grimani*, à la page 728, sur la banderole d'une trompette qu'un ange embouche, on n'est pas certain que Van der Goes ait contribué à l'exécution de ce magnifique manuscrit; il y a pourtant grande apparence qu'il y a exécuté deux miniatures : l'une représentant l'*Adoration des Bergers*, l'autre la *Vierge et l'enfant Jésus dans un jardin*.

Van der Goes doit être considéré comme l'une des plus brillantes étoiles de cette constellation d'artistes qui se groupa autour des Van Eyck, de Van der Weyden et de Memling. La glorieuse renommée qu'il acquit de son vivant est un grand témoignage en faveur de son mérite, qui ne resplendira de tout son éclat que lorsqu'on connaîtra mieux ses œuvres.

Alphonse Wauters.

Van Mander, *Het leven der schilders*, 1^{re} éd., p. 203, et 2^e éd., p. 127. — Passavant, dans le *Messenger des sciences historiques*, année 1841, p. 314 (traduction du *Kunstblatt* de cette année, p. 243). — Michiels, *Histoire de la peinture flamande et hollandaise*, 1^{re} éd., t. II, p. 178-186 et 268-271, et 2^e éd., t. III, p. 336-373. — Crowe et Cavalcaselle, *Les Anciens Peintres flamands*, édit. de Bruxelles, t. 1^{er}, p. 126-139, et t. II, p. CXXI et CXXIV. — De Busscher, *Recherches sur les peintres gantois des XIV^e et XV^e siècles*, passim. — Alphonse Wauters, *Hugues Van der Goes*, dans

l'Histoire des peintres de toutes les écoles; école flamande, de Charles Blanc, et Hugues Van der Goes, sa vie et ses œuvres, Bruxelles, Hayez, 1872, in-8° de 46 pages (où le texte d'Otthuis, en latin, se trouve reproduit).

GOESIN (*Pierre-François-Antoine DE*), artiste peintre, né à Gand en 1753, et mort en 1831. Il fit ses études à l'université de Louvain; quand il les eut terminées, il revint à Gand, où la passion des arts l'emporta sur les projets que ses parents avaient formés pour lui et qui consistaient à l'associer à la célèbre imprimerie que la famille Goesin exploitait depuis plus d'un siècle. Pierre-François étudia la peinture à l'Académie de Gand; il y eut quelques succès. Il se rendit en Italie d'où il revint pour être professeur à l'Académie et à l'école centrale; il fut aussi directeur de l'Institut royal des arts et belles-lettres à Gand et conservateur du musée du département de l'Escaut. En 1794, Goesin publia une histoire de l'Académie de Gand et en 1822 une notice sur l'incendie de Saint-Bavon. On lui doit aussi une notice en français et en flamand des tableaux du musée. L'impression de cette notice dans les deux langues était un trait d'audace à cette époque. En voici le titre français : « Notice et description des tableaux et statues exposés au Muséum du département de l'Escaut, situé à Gand dans l'église de la ci-devant abbaye de Saint-Pierre. Prix : 75 centimes, à Gand, de l'imprimerie de P.-Fr. Goesin-Verhaeghe, rue Haute-Porte, n° 229, 1^{er} frimaire an XI. »

Nous ne connaissons de lui qu'un tableau qui se trouve au musée de Gand et qui représente *Diogène et Alexandre*; c'est une copie d'après De Crayer. L'original existait à Gand, au musée, et fut donné à l'impératrice Joséphine en 1803. C'est pour conserver le souvenir de cette toile que Goesin la copia. On a écrit que notre artiste avait des portraits au musée de Vienne; ils peuvent y avoir figuré, mais actuellement ils n'y existent plus.

Goesin abandonna la carrière artistique et reprit l'imprimerie de son père. Il imprima ses propres ouvrages, lesquels contiennent, sur la vie artistique et lit-

téraire de la ville de Gand, de précieuses données. Sa Notice sur le musée d'alors renseigne 234 tableaux dont la plupart étaient des chefs-d'œuvre. Il en reste à peine aujourd'hui une soixantaine !

Ad. Siret.

GOESSEN (*Jean*), écrivain du XIII^e siècle. Si l'on en croit le rédacteur de la *Beschryving der stad Delft*, publiée chez Birtet, en 1729, dans la ville de ce nom, il aurait découvert à Loemel, près de Bois-le-Duc, un fragment de chronique. L'auteur, appelé Jean Goessen, était né le 12 mars 1213 (1214 n. s.) à Orthen, à proximité de Bois-le-Duc, et était prêtre en 1252. Les détails qu'il donne se rapportent à cette année et à celle de 1257 et concernent presque tous Delft. Le manuscrit, qui était de format in-quarto et qui appartenait à un vieillard fort peu communicatif, contenait, en outre, quelques prières extraites, à ce qu'il semblait, des *Méditations* de saint Augustin.

Une enquête, ouverte à Loemel, en 1788, pour retrouver ce document, a été infructueuse. On doit d'autant plus le regretter que le fragment de chronique, étant écrit en flamand, constituait un des plus anciens exemples de l'emploi de cette langue. Cette particularité me fait hésiter à propos de l'authenticité du fragment publié dans la *Beschryving der stad Delft*. Il me paraît douteux qu'au XIII^e siècle un ecclésiastique ait préféré se servir de la langue vulgaire plutôt que du latin, qui constituait et constitue encore la langue de l'Eglise dans l'occident de l'Europe.

Alphonse Wauters.

Beschryving der stad Delft, p. 20. (Delft, Birtet, in-fol.) — Van der Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. VII, p. 260.

GOETGHEBUER (*Guillaume*), historien, né à Courtrai, en 1587, mort le 7 mai 1642. Il entra, le 3 octobre 1606, dans la Compagnie de Jésus, au noviciat de Tournai, et ses supérieurs l'employèrent dans les missions de la Hollande. Il mourut à La Haye, après avoir composé l'ouvrage suivant : *Guilielmus Goetgeburius, de missione batavica, cum supplemento Carbonelli*; un volume in-folio de

294 pages, conservé en manuscrit à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Cette histoire de la mission remplie en Hollande comprend les années 1544 à 1622.

Aug. Vander Meersch.

De Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, t. 1^{er}, édition in-folio. — Frans De Potter, *Geschiedenis van Kortryk*, D. IV, bl. 293.

GOETGHEBUER (*Ildefonse*), écrivain ecclésiastique, né en Flandre au XVIII^e siècle. Les renseignements sur la vie de cet écrivain font défaut : on sait seulement qu'il appartenait à l'ordre de Saint-Benoît et fut bibliothécaire de l'abbaye d'Elnon ou de Saint-Amand. Le dépôt qui lui était confié renfermait les œuvres de Jonas, évêque d'Orléans, qui vivait au IX^e siècle. Goetghebuer les publia, en y joignant des notes, sous le titre de : *Via recta et antiqua, sive qualiter omnes homines vitam Deo placitam ducere oporteat. Opus tribus distinctum libellis*. Duaci, 1645, in-12.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1^{er}, p. 554.

GOETGHEBUER (*Pierre-Jacques*), dessinateur, graveur à l'eau-forte et architecte, né à Gand, le 26 février 1788, mort en cette ville le 19 mai 1866. Frère aîné de Fr.-Th. Goetghebuer, il fut, comme lui, élève de l'*Académie royale de dessin, peinture et architecture*, fondée à Gand en 1771, par Ph. Marissal, sous le protectorat du prince Charles de Lorraine. Après y avoir obtenu les premiers prix dans les diverses classes de dessin, il remporta, en juillet 1810, la médaille au concours de composition architecturale. Il s'appliqua spécialement à cette branche de l'art et, afin de s'y instruire, il se rendit à maintes reprises à Paris pour y étudier les plus beaux monuments. Il se lia avec les principaux artistes fixés dans la capitale de l'empire français, qu'il guidèrent par leurs conseils.

Nommé, vers la fin de 1810, professeur d'architecture à l'Académie de Gand, il y remplit avec distinction son professorat. En 1819, il obtint sa démission, avec le titre de *professeur honoraire* et continua ainsi à appartenir au corps

académique; les jeunes artistes qui s'adressaient volontiers à son expérience trouvaient encore en lui un conseiller et un appui.

En 1808, avait été créé à Gand, par P.-J. Goetghebuer, L. Roelandt, P. De Broe et Emm. Quastfaslen, architectes, Ch. Cruysmans, sculpteur, et Th. De Bast, homme de lettres, la *Société royale des beaux-arts et de littérature*. Goetghebuer était, en 1858, directeur honoraire de la section des arts plastiques, quand la société célébra l'anniversaire semi-séculaire de sa fondation, sous la présidence de Louis Roelandt, architecte, qui dota la ville de Gand de ses principaux monuments. La *Société des Arts* s'associa en diverses circonstances aux succès de Goetghebuer dans la carrière architecturale : en août 1810, elle décerna au lauréat académique une médaille d'encouragement, en même temps que ses condisciples lui offraient un médaillon commémoratif; en 1812, au Salon de Gand, il reçut une médaille d'honneur pour son dessin de l'*Arc de triomphe*, élevé en cette ville, lors du séjour de LL. MM. II. Napoléon et Marie-Louise, en mai 1810. Le dessin de cet arc de triomphe a été publié par Liévin De Bast, avec texte, portrait et gravures au trait.

P.-J. Goetghebuer grava à l'eau-forte un grand nombre de planches architecturales, qu'il réunit dans un recueil in-folio, intitulé : *Choix des monuments les plus remarquables du royaume des Pays-Bas*. Les gravures de cette collection se distinguent par l'exactitude et la correction du dessin. Il avait été initié à la pratique de l'*aqua-tinta* par Fr. Aubertin, l'inventeur de ce genre d'eau-forte. Les planches furent ombrées par Goetghebuer et par Aubertin, alors réfugié en Belgique. L'ouvrage obtint la médaille d'argent à l'exposition de l'industrie nationale, en 1820, à Gand. — Accompagné d'abord d'un texte français seulement, il parut ensuite avec un texte flamand, sous le titre de : *Verzameling der merkwaardigste gebouwen in het koninkryk der Nederlanden, vertaald door J. Haefkens*, avec les gravures primitives,

En juin 1815, Goetghebuer avait levé le plan topographique et stratégique de la *Bataille de Waterloo*. Il l'édita en deux formats : en petit in-folio et en grandissime in-folio; ce dernier avec vues coloriées. Ce plan fut contrefait en France, en Angleterre et en Allemagne. Quelque temps après, il dessina une *Vue des bains de Scheveninge* (Hollande), qui fut reproduite par la lithographie. Pour les *Mémoires sur la ville de Gand*, du chev. Diericx, il grava à l'eau-forte la *Facade de la Poissonnerie*, construite en 1689, avec les figures sculptées par J.-B. Van Helderberg, et la *Colonne de Charles-Quint*, rétablie au Marché du Vendredi, en 1775, avec la statue de l'empereur par Jéry Picq, restaurée par Van Helderberg. En 1829, il dessina et publia, en gravure à l'aquatinta, l'*Intérieur de la cathédrale de Gand* (Saint-Bavon), et en 1831, il fournit à la publication milanaise des *Eglises principales de l'Europe* les dessins et les plans de *Saint-Bavon*, de Gand, et de *Notre-Dame*, d'Anvers.

Comme architecte, il a construit à Gand plusieurs édifices de bon style, tels que l'*Hôtel de la Poste*, sur la place d'Armes, où ce bâtiment a remplacé l'ancienne maison de la confrérie de Saint-Sébastien (gilde des archers gantois). Il fit un projet de péristyle pour la partie moderne de l'*Hôtel de ville* (XVII^e siècle) et y rétablit le perron.

Pierre-Jacques Goetghebuer, Gantois de naissance et de sentiments, était fier de « sa ville » ; il en connaissait l'histoire et la chronique. Pendant plus de quarante ans il rechercha avec passion tout ce qui concernait la métropole de la Flandre : médailles, monnaies, manuscrits, livres, dessins, plans, gravures, lithographies, photographies, etc. Rien n'échappait à sa convoitise. Aussi, rassembla-t-il une collection extrêmement curieuse, aux points de vue historique, monumental et artistique. Bien différents de ces collectionneurs égoïstes moissonnant et glanant sans cesse pour eux-mêmes, il montrait volontiers ses richesses aux visiteurs qui en appréciaient la valeur, aux investigateurs qui

pouvaient en tirer parti. Il communiquait aux premiers ce qui les intéressait, aux seconds ce qui entraînait dans le cadre de leurs études, en les renseignant de sa vaste mémoire locale. Son importante collection graphique a été acquise pour le dépôt des archives communales de Gand.

Il a été publié, dans le *Messenger des sciences historiques et des arts de Belgique* et dans les *Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature*, à Gand, quelques opuscules de P.-J. Goetghebuer, ou dont il a fourni les éléments, puisés dans sa collection. Ce sont : les biographies des architectes *J.-J. De Hoon* et *Fr.-J. Goetghebuer* ; du sculpteur *H.-J. Rutxhiel* ; des graveurs *G.-Jh. Massaux* et *Fr. Aubertin* ; du peintre *P. Van Hanselaere*, et trois notices sur l'*Entrée de Charles-Quint à Bologne*, en 1529.

Le professeur de l'Université Moke a composé, d'après les données de Goetghebuer, un intéressant *Coup d'œil historique sur le Marché de Vendredi*, à Gand, cette place publique qui fut le théâtre des plus célèbres épisodes de l'existence communale ; l'opuscule fut inséré dans le *Messenger des sciences historiques* et tiré à part in-4^o et in-8^o.

En 1824, Goetghebuer édita en flamand les *Annales du Salon de Gand et de l'école moderne des Pays-Bas*, avec les planches primitives de Ch. Le Normand, gravées au trait d'après les dessins d'Eugène Verboeckhoven. Ces dessins ont été réunis en un *Album*.

Généralement estimé, Pierre-Jacques Goetghebuer mourut subitement, au milieu de sa besogne favorite : celle de collectionneur ; il fut emporté par une attaque d'apoplexie foudroyante, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Edm. De Busscher.

Annales du salon de Gand et de l'école moderne des Pays-Bas, Gand, 1823. — *Messenger des sciences et des arts de Belgique*, Gand, 1866. — *Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand*, 1866. — Renseignements particuliers.

GOETGHEBUER (*François-Joseph*), architecte, né à Gand, le 6 janvier 1798,

mort en cette ville le 26 juillet 1836. Il était fils de Jacques Goetghebuer, architecte, et frère de Pierre-Jacques Goetghebuer, professeur d'architecture à l'*Académie royale de dessin, peinture et architecture* à Gand. Il reçut l'enseignement élémentaire et classique dans l'institution communale et y remporta successivement tous les prix des cours de dessin, puis la médaille d'or (*grand prix*) dans la section de composition architecturale. En 1822, il partit pour Paris, afin d'y achever son instruction d'artiste et d'étudier les établissements d'utilité publique : hôpitaux et hospices, leur construction et leur appropriation d'après les nouveaux systèmes. Dans le concours architectonique, ouvert à Bruxelles, en 1824, par la *Société pour l'encouragement des beaux-arts*, concours très important, il obtint le prix de deux cents florins des Pays-Bas et la médaille d'or pour ses plans d'un *hospice d'aliénés*, conçu avec une remarquable entente des améliorations récemment introduites. Son projet lui valut d'unanimes suffrages et un éloge mérité du prince Frédéric des Pays-Bas, qui présidait la solennité où le lauréat reçut la palme qu'il avait conquise. La *Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand* s'associa au succès du jeune architecte, en lui décernant une médaille d'honneur. Fr.-Jh. Goetghebuer, revenu au lieu natal, construisit à Gand et dans les environs plusieurs habitations de ville et de campagne ; il restaura aussi le *beauchâteau de Mussein*, près de Hal ; mais une santé très précaire entrava souvent ses travaux et nuisit au développement de sa réputation.

Edm. De Busscher.

Messenger des sciences historiques et des arts de Belgique, Gand, 1836. — Renseignements particuliers.

GOETHALS (*Henri*), plus connu sous le nom d'**HENRI DE GAND**, quelquefois appelé **HENRI DE MUDE**, théologien et philosophe, naquit à Mude lez-Gand (1), en 1217, et mourut à Tournai, en 1293.

(1) La seigneurie de Mude ou Nyenlande appartenait aux Goethals ; elle est, aujourd'hui, partiellement incorporée à la ville de Gand. — Quelques auteurs font naître Henri à Tournai et fixent

La famille Goethals était une des plus considérables de la Flandre. Une tradition, plus ou moins légendaire, lui attribuait une origine italienne : établie dans le Nord dès la fin du *x^e* siècle, elle aurait échangé son nom primitif, *Bonicolli*, contre celui de *Goethals*, qui en est la traduction flamande. On sait peu de chose de la jeunesse d'Henri. Pourquoi ce fils d'un chevalier qui avait combattu à Bouvines fut-il voué à la science et à l'église ? Son biographe Huet pose la question sans essayer de la résoudre. Toujours est-il que ses dispositions studieuses se révélèrent de bonne heure, et que sa première éducation fut très soignée. Quand il se trouva suffisamment pourvu de grammaire, de rhétorique et de logique (2), il se rendit à Cologne, attiré par la réputation d'Albert le Grand. Y rencontra-t-il saint Thomas d'Aquin, comme on l'a prétendu ? Ce fait est très douteux ; tout porte à croire qu'ils ne se connurent qu'à Paris, après 1245, date du départ d'Albert et de Thomas pour cette capitale. Henri doit avoir quitté Cologne au plus tard en 1241 ; saint Thomas n'y était pas encore. Quoi qu'il en soit, le jeune Flamand rentra dans son pays avec le grade de docteur : il ouvrit à Gand des cours publics de théologie et de philosophie, initiative que personne n'y avait encore prise. Cependant son savoir et ses talents l'appelaient sur un plus grand théâtre : Paris l'attirait. Il y prit une seconde fois ses grades académiques et ne tarda pas à se faire place au soleil. Il fut un des premiers qui enseignèrent au célèbre collège fondé par Robert Sorbon en 1253 ; mais ses débuts à l'Université remontent beaucoup plus haut. Dès 1247, il y avait remporté les plus brillants succès, consacrés par une haute distinction. Les archives de Tournai (3) possèdent une bulle du pape Innocent IV, de cette date, conférant à Henri Goethals, prêtre et maître ès arts de l'Université de Paris, le titre de *protonotaire apostolique*,

à 1299 la date de sa mort ; nous adoptons les conclusions motivées de Huet.

(2) Le *Trivium*.

(3) V. Huet, p. 9 et suiv.

avec des pouvoirs qui s'étendaient sur tous les diocèses de France et sur celui de Tournai. Cette pièce constate que « ledit maître Henri, dans sa promotion de docteur en théologie, venait de recevoir, à cause de sa science éminente, le glorieux surnom de *docteur solennel* (1) ».

Ce texte met à néant l'allégation de quelques écrivains, d'après lesquels l'illustre franciscain Duns Scot, le *doctor subtilis*, aurait avant tout le monde, dans son enthousiasme, décerné à notre personnage la qualification de *docteur solennel*. Jean Duns Scot ne vit le jour qu'en 1275, et quand il monta dans une chaire de l'Université de Paris, Goethals était mort depuis dix ans. Scot manifesta sans doute la plus haute estime pour ce maître; mais leurs doctrines étaient loin de s'accorder. Il peut très bien avoir relevé, généreusement, le mérite d'un adversaire en rappelant son surnom; mais en présence de la bulle, il n'est pas possible de lui en attribuer la première idée.

Henri de Gand fournit une longue carrière professorale. Sexius dit qu'il florissait vers 1260; du Boulay nous le montre en pleine activité postérieurement à la mort de saint Thomas (1274). Il paraît s'être occupé des affaires de l'Université, même après sa nomination à l'archidiaconat de Tournai (1273 ou 1285); Scarparius dit qu'il ne se voua sérieusement à l'administration ecclésiastique que dans la dernière phase de sa vie (1281-1293). F. Huet cite des manuscrits attestant positivement qu'il enseignait encore en 1278, et rappelle son intervention dans le grave débat qui s'éleva, quatre ans plus tard, au sujet de l'autorisation de prêcher et de confesser accordée aux moines mendiants. Il n'est pas douteux, en somme, qu'Henri n'ait consacré au moins trente années à former des élèves.

Cette période est particulièrement célèbre dans l'histoire de l'Université de

Paris. Les dominicains (frères précheurs) avaient obtenu vers 1216, des autorités académiques, l'autorisation de s'installer dans la maison de Saint-Jacques (2); les franciscains, en 1218, pénétrèrent à leur tour dans la place; les uns et les autres profitèrent habilement des conflits que l'incertitude des juridictions fit plus d'une fois surgir entre les pouvoirs universitaires et le chancelier de Paris. Celui-ci, s'appuyant sur son droit de conférer les *licences*, tenait les étudiants dans une dépendance étroite; de là des querelles acharnées, même sanglantes, et finalement une débâcle générale. En 1229, l'Université suspendit ses cours; ses maîtres se dispersèrent à Orléans, à Angers, à Reims, à Toulouse, en Angleterre. « C'était une grande faute de se retirer ainsi du champ de bataille : les ordres mendiants, jeunes, vigoureux, appelant dans leur sein toutes les intelligences de l'époque, étaient là pour remplacer les docteurs qui avaient abandonné leur poste : ils saisirent l'occasion avec empressement. Les dominicains établissent d'abord une chaire, puis deux chaires de théologie; les franciscains en élèvent une autre. Quoique donnés dans l'intérieur des couvents, ces cours étaient ouverts à tous les écoliers, et la renommée des maîtres qui enseignaient ne pouvait manquer d'en attirer un grand nombre : c'étaient, chez les dominicains, Albert le Grand, et chez les franciscains, Alexandre de Hales (3) ».

Au bout de deux ans, les docteurs jugèrent qu'ils avaient assez boudé. Mais leur retour ne fit qu'envenimer la querelle. Les dominicains entendirent conserver deux chaires de théologie; il fallut recourir à Rome. Guillaume de Saint-Amour se constitua le champion de l'Université, dans son livre énergique *Des périls des derniers temps*, où il prit les mendiants à partie. On finit par

(1) Par le suffrage unanime de l'Académie, dit Valère André. « On serait porté à croire, ajoute Huet, que ce fut par une sorte d'acclamation, dans quelque séance solennelle de l'Univer-

« sité, qu'Henri reçut cette marque d'honneur » (p. 16).

(2) D'où leur surnom de *Jacobins*.

(3) Huet, p. 16.

s'entendre : l'ardent polémiste fut sacrifié (1) et saint Thomas, longtemps écarté des honneurs du doctorat, fut enfin reçu en 1257, ainsi que saint Bonaventure (2).

Quelle fut dans tout ceci l'attitude d'Henri de Gand ? Il resta volontairement au second plan, estimant qu'il ne pourrait faire quelque bien qu'en s'assignant le rôle d'un modérateur. Il n'admit pas, avec Saint-Amour, que l'humilité chrétienne interdit aux mendiants d'ambitionner le doctorat et, par conséquent, d'enseigner; en revanche, il attira l'attention sur la nécessité de surveiller les envahissements des ordres religieux. Quand il vit ceux-ci investis du privilège de prêcher et de confesser dans tous les diocèses, et par là soustraits à la juridiction des pasteurs ordinaires, il ne dissimula pas ses craintes : les ordres mendiants-aspiraient évidemment à dominer l'Eglise. Il eut le courage de se prononcer nettement pour les prêtres séculiers, sans se laisser intimider par les Thomas et les Bonaventure. On lui saura gré d'avoir compris l'importance de la question. Il soutint qu'un privilège ne peut porter atteinte à des droits imprescriptibles, tels que ceux des prélats, et que la faculté de prêcher et de confesser, accordée aux frères, ne saurait s'entendre que *sous la clause de l'autorisation des ordinaires*. Le concile de Trente, plus tard, sanctionna cette doctrine à l'égard des confessions.

L'opposition d'Henri fut très ferme, mais toujours sage; il sut rendre justice à ses antagonistes. Traitant la question des rapports des évêques et du pape, il se montra également éloigné de toute tendance schismatique et de la servilité aveugle des docteurs réguliers. En théorie, dit à ce propos Huet, la pragmatique de saint Louis n'alla pas plus loin.

La même hardiesse, tempérée par un inaltérable esprit d'équité, se remarque dans la manière dont il se prononça sur différents abus inhérents au système féo-

dal. C'est ainsi qu'il condamna sans réserve le préjugé du duel, que saint Louis lui-même ménageait par de larges concessions. C'est ainsi que, tout en admettant le principe : *toute fonction mérite salaire*, il considéra la *fixation de la quotité de la dîme* comme appartenant au droit positif humain. Mais son caractère se dessina tout à fait après la mort de saint Thomas. L'*Ange de l'Ecole* laissait derrière lui deux partis bien tranchés : d'un côté, des disciples fanatiques, convaincus de son infailibilité; de l'autre, des esprits plus libres, admettant qu'on pouvait, sans compromettre son orthodoxie, trouver hasardées certaines propositions de l'illustre défunt. A la tête des premiers figurait Robert d'Oxford; Henri de Gand et, selon du Boulay, qui pourrait bien se tromper ici, Gilles Romain (*Ægidius Colonna*) étaient les porte-bannière des indépendants. L'évêque de Paris, Etienne Tempier, d'accord avec un grand nombre de docteurs, décida qu'il était loisible à chacun de s'écarter de l'opinion du maître sur des articles déterminés. Robert entra dans une furieuse colère et lança un libelle contre quelques sorbonnistes, conseillers, selon lui, du prélat. Voilà Henri de Gand directement mis en cause : les flèches des frères prêcheurs tombèrent sur lui dru comme grêle.

Huet note ici que « le docteur solennel, » en maintenant la libre discussion, pré- » para les voies à Duns Scot, son propre » rival, comme celui de saint Thomas, et » qu'il nous apparaît, dans l'histoire de » la scolastique, comme remplissant l'épo- » que intermédiaire qui sépare ces deux » grands hommes. » Telle était, en effet, l'importance d'Henri, que l'oracle des franciscains fut obligé de l'admirer, tout en livrant bataille au profit des idées qu'il voulait substituer à celles de saint Thomas.

Pour en revenir aux ordres religieux, l'impartialité de notre personnage est d'autant plus frappante, que lui-même paraît avoir été affilié à l'un d'entre eux. L'ordre des servites (*fratrum servorum B. M. V.*), fondé en 1223, s'enorgueillit

(1) Voir l'*Hist. lit. de la France*, t. XX, article *Rutebœuf*.

(2) Huet, p. 24.

de le compter parmi ses membres. Un biographe rapporte qu'Henri, sur ce qu'il avait entendu dire de cette communauté, se serait décidé à *abandonner gymnase, académie, parents, richesses*, pour se retirer dans le monastère qu'elle possédait à Gand. Sa prise d'habit aurait eu lieu en 1256, le jour de l'Assomption. Ce qui est certain, c'est qu'il se dévoua à la cause des servites, lorsque leur existence se trouva menacée au concile de Lyon, en 1274 (1). Il partit pour Rome avec le général de l'ordre, Philippe Berizzi, et prononça devant le pape Martin IV et le sacré collège un plaidoyer qui eut beaucoup de succès. Dix ans plus tard, il renouvela ses instances auprès d'Honoré IV, successeur de Martin; cette fois le procès fut décidément gagné, en dépit du décret de Lyon : trois cardinaux eurent mission de protéger les servites.

La nomination d'Henri aux fonctions d'archidiacre de Tournai aurait été la récompense de ses efforts lors des premières négociations; d'après Meyer, elle aurait coïncidé avec l'élévation de Philippe Mouskès (de Gand) au siège épiscopal de cette ville, en 1275. Ces assertions paraissent assez contestables. En tout cas, dans la suite, les servites ne se montrèrent point ingrats envers Henri. Au *xvii*^e siècle, ils éditèrent et commentèrent ses œuvres, le proclamèrent *leur docteur* et l'opposèrent hardiment aux thomistes et aux scotistes : on a très bien dit qu'il leur fut redevable d'une vie nouvelle, dans le temps même où la scolastique à l'agonie était témoin des premiers triomphes du cartésianisme.

De 1253 à 1281, Henri fut présent à quatorze conciles. Il se fit estimer partout, et les ordres mendiants, qu'il avait combattus, ne lui gardèrent point rancune, parce que son opposition, ainsi qu'on l'a dit plus haut, n'avait jamais été systématique. Installé à Tournai, il s'occupa d'œuvres de bienfaisance et de fondations pieuses. Il prit en temps

(1) Une constitution lue dans la dernière session avait provoqué un décret supprimant tous les ordres mendiants, à l'exception des dominicains, des franciscains, des augustins et des carmes.

utile ses dispositions testamentaires : la ville de Gand n'y fut pas oubliée. Une fièvre violente l'emporta au bout de peu de jours; l'église Notre-Dame de Tournai reçut sa dépouille mortelle. Sur le tombeau se lit l'inscription plus ou moins ancienne, restaurée par les soins de la famille Goethals :

D. O. M.

PIÆQUE MEMORIÆ

DOCTISSIMI AC ILLUSTRISSIMI

HENRICI A GANDAVO, COGNOMENTO GOETHALS
EX ANTIQUISSIMA ET NOBILISSIMA FAMILIA BONI
[COLLORUM,

ARCHIDIACONI ET CANONICI ECCLESIE TORNACENSIS,
FAMOSISSIMI PARISIENSIS SORBONÆ DOCTORIS,
AC PHILOSOPHI SUI SÆCULI LONGÆ PRÆSTANTISSIMI.
QUIPPE QUI COMMUNI ACADEMIÆ SUFFRAGIO ET RE-
[CEPTO PRÆCONIO

DOCTORIS SOLEMNIS NOMEN MERUERIT.

QUI PER MULTA PRÆCLARA LITTERARUM MONUMENTA
RELIGIONIS CATHOLICÆ FIDEIQUE PROPUGNATOR
[ACERRIMUS SEMPER FUIT.

OBIIT TORNACI ANNO MCCXCIII. III. KAL. JUN.

Les opinions d'Henri de Gand nous sont connues par ses deux principaux ouvrages, les *Quodlibeta theologica* ou *Quodlibeta aurea*, et la *Somme de théologie*. La *Somme* est postérieure aux *Quodlibeta*, puisqu'elle les cite ; or, ceux-ci furent publiés en 1278. Mais Lajard fait remarquer que le *x^e Quodlibetum* a trait aux débats de décembre 1272 ; le recueil n'aurait donc été achevé que l'année suivante. Il est plus que probable, à notre sens, qu'il se compose de morceaux rédigés à des époques différentes, comme tous les livres intitulés *Mélanges*. C'est à la *Somme* qu'il convient surtout de s'attacher ; « c'est là que le docteur solennel a jeté, » avec profondeur de pensée et fermeté « d'expression, les fondements de sa doctrine » ; cependant les *Quodlibeta* ne sauraient être négligés, n'y eût-on avoir recours que pour élucider maint passage obscur de la *Somme*. Leur importance est signalée par la plupart des historiens de la philosophie, d'accord en cela avec Gerson, qui les cite à côté de la *Somme* de saint Thomas.

Pour Henri, comme pour tous les scolastiques, la théologie est la science universelle, en ce sens que si Dieu en est l'objet propre, elle embrasse pourtant la question des bases de toute certitude. Le chrétien reconnaît deux autorités qui ont une source commune, l'Écriture et

l'Eglise. Elles ne peuvent se contredire; cependant s'il y a deux Eglises, l'une de fait et de droit (*merito et reputatione*), l'autre de droit seulement (*reputatione tantum*), une dissidence est possible. En ce cas, les fidèles doivent soumission à l'Ecriture plutôt qu'à cette seconde Eglise, parce que l'Ecriture conserve inaltérable la parole de Dieu, qui est la vérité même. Il ne s'agit pas du reste de suivre constamment l'interprétation littérale des textes sacrés; invoquant le sentiment de saint Augustin, Henri n'hésite pas à déclarer « qu'il faut conculter la raison pour savoir si l'on doit s'en rapporter de préférence à l'Ecriture ou à la raison. »

Quant aux articles de foi, ils ont trait à des vérités de trois ordres bien distincts. Les unes, l'existence de Dieu, par exemple, sont démontrables : les philosophes ont pu les connaître sans le secours de la foi. Les autres, également éternelles et absolues, sont tellement profondes, que la science ne parvient pas à les démontrer complètement; tel est le dogme de la Trinité : la foi est ici une condition préalable. Enfin, il y a des articles de foi pure, où la science n'a rien à voir, même appuyée sur la foi; ainsi les dogmes sur l'incarnation, sur les sacrements. — En somme, Henri ne voit pas qu'il y ait lieu d'opposer la raison à la foi; il pense que celle-là peut avoir besoin de celle-ci; mais il pense aussi, avec Richard de Saint-Victor, que nous devons tâcher de « comprendre avec la raison ce que la foi nous a transmis. »

Un fait curieux, c'est qu'en plein XIII^e siècle Henri se soit cru obligé de placer en tête de sa Somme de théologie une réfutation en règle du scepticisme. Il s'en prend aux deux objections suivantes : 1^o Toute connaissance humaine vient des sens. Or, les sens n'ont rien de fixe, rien de constant, pas plus que la nature qu'ils nous font connaître. Cependant la science, selon le philosophe, a essentiellement pour objet ce qui est fixe et immuable. 2^o On ne peut connaître une chose si l'on en perçoit seulement l'image, *idolum*, *speciem sen-*

sibilem, et non pas la nature même, *speciem et quidditatem rei* (1).

Sur le premier point, le docteur scolastique se montre plutôt érudit que profond : il n'aborde pas à ce moment opportun le problème de l'origine des idées; il n'examine pas s'il est bien vrai que toute connaissance ait son point de départ dans l'impression sensible. Il se borne à soutenir que la raison seule, éclairée par un rayon de la lumière divine, pénètre au fond des choses, tandis que les sens ne nous fournissent que les simples apparences, *les signes des réalités*. On reconnaît ici l'inspiration platonicienne. En revanche, ainsi que Huet l'a fait observer le premier, sa réponse à la seconde objection est tout à fait remarquable. Ce n'est rien de moins que la thèse fameuse présentée dans les temps modernes par l'Ecole écossaise, comme une découverte capable de changer la face de la philosophie : Henri ravit aux Ecossais l'honneur de l'initiative. Cédons la parole à Lajard, qui résume ici Huet. « Les philosophes sceptiques disaient : si nous connaissons les choses par leurs images ou par leurs idées, il y a donc un *intermédiaire* entre l'esprit et la nature; c'est le monde des images et des idées que nous connaissons, et non le monde de la réalité. Henri leur répond que la connaissance résulte d'une espèce d'assimilation entre le sujet et l'objet; que la nature réelle et l'intellect humain ne sont point d'une même substance, et qu'en conséquence il est nécessaire que la connaissance apparaisse en nous, d'une certaine manière, par représentation. Mais il ne s'ensuit pas que la connaissance humaine soit illusoire. L'objet direct de la connaissance étant bien l'image de la chose, et cette image n'étant qu'un signe naturel au moyen duquel l'esprit est conduit à la chose signifiée, la connaissance, loin de s'arrêter à l'image, atteint, par l'image, la réalité même. Ailleurs il déclare que sous les espèces intelligibles on découvre la réalité, sous les mots les

(1) S., a. 1. q. 1. — Huet, p. 118.

« idées, et dans les effets les causes.
 « C'est, comme on voit, le commentaire
 « ou la justification d'une ancienne étymologie qu'un passage précédent de la
 « *Somme* reproduit en ces termes : *dicitur tur intelligere quasi ab intus legere* (1). »

Le problème des *Universaux* tient de près à la théorie de la connaissance. Il n'y a pas de science des choses particulières; l'esprit ne connaît réellement une chose qu'autant qu'il peut la classer dans un genre. L'objet propre de l'entendement est ainsi *universel*, « ce qui » représenté dans l'esprit le genre auquel » appartient une chose quelconque. » Or, selon Henri, cet universel existe en *puissance* sous l'espèce recueillie par l'imagination; mais il reste voilé, il n'est pas encore intelligible : il ne le sera que quand l'intellect actif l'aura dégagé de tout élément matériel. Fort bien; mais, d'après cela, nous ne connaissons que les genres et non les individus : ceux-ci ne sont saisis que par l'imagination. Henri a prévu la difficulté; il s'en tire en affirmant que l'entendement, se tournant vers l'imagination, peut redescendre, de degré en degré, du général au particulier, à l'individuel; il ne dissimule pas, d'ailleurs, que son explication laisse à désirer.

Henri est *réaliste*, comme on voit : il reconnaît aux universaux une existence réelle et substantielle dans l'esprit. Ils sont en quelque manière la création de l'esprit, bien qu'il les tire des sens et de l'imagination à l'état de matière première. Il semble même que, sur ce point, le docteur solennel ne diffère de saint Thomas que sur le plus ou moins d'activité accordée à l'intelligence : pour lui, les espèces intelligibles sont extraites et formées (*expressæ*) par l'intelligence ; pour saint Thomas, elles y sont simplement imprimées (*impressæ*) (2).

Tant qu'Henri ne considère les universaux que dans l'esprit humain, sa pensée trahit de l'embarras et n'est pas toujours d'accord avec elle-même; Aristote le gêne visiblement. Il se sent libre,

au contraire, et son langage s'éclaircit, lorsqu'il les contemple en Dieu et dans la nature. Il les voit en Dieu comme dans leur source première et les ramène ainsi aux idées platoniciennes, qu'aux possibles, tels que les entendit plus tard Leibniz. Tennemann s'est trompé lorsqu'il lui attribue l'opinion que les idées ont une existence séparée, *en dehors* de l'intelligence divine. Henri s'élève énergiquement contre une telle hypothèse, et pour son propre compte, et pour le compte de Platon. C'est ici qu'il traite de l'origine des idées : Aristote, dit-il, reconnaît trop d'influence aux choses particulières, et Platon les sacrifie trop aux universaux. La vérité est entre ces deux extrêmes.

La formation de nos connaissances, dit-il encore, n'exige pas moins l'action d'un être particulier que la présence de l'universel dans l'esprit. Henri reproduit la doctrine d'Avicenne : l'essence comme telle se rapporte au particulier aussi bien qu'à l'universel. Elle est particularisée dans la réalité objective ; elle est universelle dans l'entendement. Henri n'admet entre *être* et *essence* aucune différence *réelle*. En regard de la forme, la matière n'est pas une simple potentialité; elle a son *être propre* en vertu duquel elle est *in actu*, même indépendamment de la forme. La forme ne lui donne pas l'*être*, la réalité même, mais en fait un *être déterminé*, lui donne une réalité déterminée (3).

Henri s'éloigne encore de saint Thomas sur un autre point. Il n'admet pas en Dieu, comme l'*Ange de l'Ecole*, une idée particulière de chaque individu : les *species specialissimæ* y sont seules idéalement préformées. Autant d'espèces possibles des choses, autant d'idées en Dieu, ni plus, ni moins. Les individus ne sont idéalement préformés en Dieu, qu'autant que leur idée est contenue dans l'idée de leur espèce. L'idée divine, en d'autres termes, représente, d'une part, l'essence en soi, indifférente au particulier et à l'universel; de l'autre, cette

(1) *Hist. lit. de la France* t. XX, p. 148.

(2) Huet, p. 134 et suiv.

(3) Nous empruntons ici deux paragraphes à l'exposé très clair de M. Stöckl (*Lehrb. der Gesch. der Philosophie*).

même essence en tant que renfermant en elle-même la possibilité de la réalisation des individus.

Sur le terrain de la psychologie, c'est de Platon qu'Henri de Gand se sépare. On lit dans les *Quodlibeta* que le corps fait partie de la substance de l'âme. Ainsi que le veut Aristote, l'âme est tout simplement l'*acte parfait et la force du corps* (1). « Elle préside à la vie des organes et même à leur génération et à leur production, ou du moins à leur distribution et à leur destination. Son opinion sur ce point et jusqu'à ses propres expressions semblent s'être reproduites dans la doctrine de l'*animisme* » de Stahl, et nous prouvent que pour Henri la psychologie et la physiologie se confondaient dans une seule et même science. Hâtons-nous d'excuser cette erreur en répétant ici que, de son temps, la théologie était encore une science encyclopédique; et ajoutons qu'une partie de ses *Quodlibeta*, et probablement aussi de sa *Somme*, était déjà écrite lorsque, vers la fin du XIII^e siècle, l'enseignement de la médecine et de la chirurgie fut séparé, pour la première fois, de l'Université de Paris (2).

Henri est d'ailleurs plus nettement spiritualiste que la plupart de ses contemporains. Il refuse de considérer l'entendement humain (*intellectus possibilis*) comme purement passif; il reconnaît de l'activité jusque dans la sensation. Certains passages de ses écrits ont pu donner le change sur sa manière de voir; mais il déclare en termes formels, dans les *Quodlibeta*, qu'il n'existe jamais aucun acte de volonté sans quelque pensée, et, d'autre part, que toute opération de l'âme supposant celle-ci active, il faut bien admettre que la volonté suffisamment éclairée se détermine elle-même.

Pour s'élever à Dieu, le docteur solennel s'appuie sur une sorte d'idée innée (*præcognitio*) ou de pressentiment qui nous avertit de la présence de l'infini. La connaissance *rationnelle* de Dieu est acquise; mais nous ne saurions l'at-

teindre sans une première connaissance *naturelle*.

La morale occupe peu de place dans les œuvres d'Henri. Les solutions qu'il a formulées sur quelques questions spéciales témoignent de son esprit conciliateur et de sa franche honnêteté. En politique, il écarte à la fois l'Académie et le Lycée, qui n'ont pas eu mission, comme le christianisme, de régénérer le monde. Il est ici bien de son temps: il professe que le respect est dû aux princes temporels, mais que s'ils donnent des ordres évidemment injustes, les sujets sont déliés de l'obéissance: théorie démocratique du droit d'insurrection, invoquée un jour par Lamennais; remarquons seulement que chez Henri de Gand, elle a pour couronnement la théocratie. Toute puissance humaine est justiciable du souverain pontife, clef de voûte de la société spirituelle, arbitre en dernier ressort dans toutes les contestations.

Peu de philosophes du moyen âge ont été autant exaltés et autant rabaissés qu'Henri de Gand. Avec le temps, l'oubli s'est fait autour de son nom; de nos jours enfin, une réaction s'est opérée en sa faveur ou, du moins, son mérite a cessé d'être méconnu. Penseur éminent, pourvu, en outre, d'une érudition solide et variée, il avait tout ce qu'il faut pour s'imposer à l'admiration de la postérité; mais il lui manqua d'être adopté pour chef, dès l'origine, par un ordre célèbre répandu dans toute l'Europe, fortune qui échet à saint Thomas d'Aquin et à Duns Scot. A cette observation, Huet en ajoute une autre non moins judicieuse: Henri fut essentiellement un homme de théorie; or, les peuples ne se passionnent guère que pour les questions pratiques. Mais, comme métaphysicien, on ne peut lui refuser une des premières places d'honneur dans la galerie des illustrations de l'Université de Paris.

Avant de dire un mot de ses ouvrages, nous extrairons quelques lignes du livre de M. B. Hauréau sur la philosophie scolastique: « Henri de Gand est souvent obscur; il semble même avoir recherché cette obscurité, craignant sans doute d'offenser, par quelque proposition mal

(1) Huet, p. 154 et suiv.

(2) Lajard, p. 186.

« sonnante, son ancien condisciple, le
 « docteur angélique ; mais sa doctrine,
 « dégagée de tous les équivoques, de
 « tous les artifices de langage, est bien
 « telle que la définit l'ingénieux Maz-
 « zoni, une glose platonicienne des apho-
 « rismes d'Aristote. De son temps, beau-
 « coup s'y trompèrent ; mais quand Duns
 « Scot vint reprendre, commenter, l'une
 « après l'autre, les thèses du docteur so-
 « lennel, et lui emprunter ses principaux
 « arguments contre le péripatétisme on-
 « tologique de saint Thomas, alors tous
 « les yeux s'ouvrirent, et l'école domini-
 « caine reconnut avec effroi qu'elle avait
 « élevé, nourri dans son sein un de ses
 « plus dangereux adversaires. C'est au
 « titre de platonicien qu'Henri de Gand
 « obtint, au xve siècle, les hommages
 « enthousiastes de Pic de la Mirandole,
 « et qu'il fut ensuite adopté jusqu'au
 « xvii^e siècle, mais seulement, il est
 « vrai, dans quelques écoles, comme le
 « plus beau génie de la scolastique,
 « comme le plus sûr, le plus éclairé de
 « tous les vieux maîtres. »

La liste la plus ancienne que l'on con-
 naisse des ouvrages d'Henri a été dres-
 sée par Trithème, qui n'a pas la préten-
 tion d'être complet. Valère André et
 Foppens, d'autres encore ont revu depuis
 ce travail. On a fini par s'arrêter à une
 liste de dix-sept ouvrages, dont l'authen-
 ticité n'est pas également assurée. Aucun
 doute n'a jamais été soulevé sur les trois
 plus importants, savoir :

1^o Les *Quodlibeta theologica*, publiés
 pour la première fois à Paris, chez Ba-
 dius, 2 vol. in-fol. ; 2^e édition, Venise,
 1608 ; 3^e, Venise, 1613, précédée d'une
 vie de l'auteur par Archange Piccione, de
 l'ordre des Servites. 2 vol. in-4^o.

2^o *Summa questionum ordinariarum
 theologicarum*. Paris, Badius, 1520 ; 2^e éd.,
 très soignée, publiée par le servite Scar-
 parius, à Ferrare, en 1646, 3 vol. in-4^o
 (la table raisonnée des matières ne com-
 prend pas moins de 260 pages).

3^o *De scriptoribus ecclesiasticis*, connu
 aussi sous le titre de *Catalogus virorum
 illustrium*. Cologne, Suffridus Patri,
 1580 ; réimprimé à Anvers, en 1693,
 dans la Bibliothèque ecclésiastique de

Miræus. — C'est une suite au catalogue
 commencé par saint Jérôme et continué
 par Sigebert de Gembloux. La liste
 d'Henri de Gand s'ouvre par le nom de
 Fulbert de Chartres ; dans un style bref
 et concis, mais sans aridité, l'auteur ca-
 ractérise en quelques mots ses person-
 nages et leurs écrits. On ajoute à cet
 opuscule un court appendice attribué par
 Vossius à Sillebert, surnommé l'universel.

Voici, d'après Huet, l'énumération
 des autres ouvrages d'Henri, restés
 inédits. La trace en est perdue, à une
 exception près. Peut-être l'un ou l'autre
 se retrouvera-t-il dans quelque biblio-
 thèque des Pays-Bas.

A. OUVRAGES AUTHENTIQUES : *Liber
 de penitentia ; de castitate virginum et
 viduarum ; Sermones et homiliae ; Sermo de
 purificatione Virginis Deiparae ; Quodli-
 betum de mercimoniis et negociationibus ;
 Quodlibeta ordine alphabetico digesta ;
 Comment. in VIII libros phys. Aristote-
 lis* (1). — B. DOUTEUX : *Comment. in IV
 libros sententiarum ; id. in XIV libros me-
 taphys. Aristotelis ; de laudibus Virginis
 Deiparae*. — C. VRAISEMBLABLEMENT
 INAUTHENTIQUES : *Vita S. Eleutherii,
 Tornacensis episcopi ; Elevatio corpo-
 ris ejusdem ; de antiquitate urbis Torna-
 censis ; traduction française du livre De
 regimine principum* (2).

On connaît un frère et une sœur
 d'Henri de Gand. *Ser Justas* (Eustache)
 GOETHALS, homme lige de Gui de Dam-
 pierre, intervint comme arbitre dans une
 contestation qui s'était élevée entre Ar-
 nould, seigneur d'Audenarde, et le mo-
 nastère d'Eenaeme, au sujet de l'admini-
 stration de la justice dans quelques
 paroisses : on ne put s'entendre qu'après
 avoir adjoint aux négociateurs « le cé-
 « lèbre archidiacre de Tournai. » — *Jutta
 VAN DER MUDE*, la sœur, entra en reli-
 gion et fut la sixième abbesse de la By-
 loke.

Alphonse Le Roy.

Goethals, *Dict. général*. — Foppens. — Huet,
*Recherches historiques et critiques sur Henri de
 Gand*. Gand et Paris, 1836, in-8^o. — Lajard,

(1) La Bibliothèque nationale de Paris possède
 un commentaire manuscrit des quatre derniers
 livres de la Physique d'Aristote, attribué à Henri
 de Gand.

(2) Voir Lajard pour les détails.

Henri de Gand (*Hist. lit. de la France*, t. XX, p. 144-203). — Weiss, *Biogr. univ.* — Schwartz, *Les derniers historiens d'Henri de Gand* (*Mém. de l'Acad. roy. de Belgique*, 1859, coll. in-8°). — Hauréau, *De la Philosophie scolastique.* — Tous les historiens de la philosophie.

GOETHALS (François), connu aussi sous les noms de PANAGATHUS, EUCOLIUS ou EUTRACHELUS, jurisconsulte, professeur, poète, né à Bruges ou à Gand, en 1539, mort à Douai, en 1616. Après avoir obtenu, en 1570, le bonnet de docteur en droit romain et canon à l'Université de Louvain, il s'établit comme avocat à Bruges et s'y fit une telle réputation, qu'il fut appelé à Louvain pour enseigner les Pandectes.

On lui confia, en 1583, la première chaire de droit canon à l'Université de Douai; il y brilla bientôt comme professeur et comme érudit. Quoique marié et père de onze enfants, il obtint du pape l'autorisation d'embrasser le sacerdoce, du vivant et du consentement de son épouse, Catherine Van Gobelschroy, de Louvain. Il obtint un canonicat dans l'église de Saint-Amé, à Douai, et y fut inhumé. Son épouse avait pris le voile à l'abbaye, ou chapitre noble de chanoinesses de Denain, en Hainaut.

François Goethals composa un grand nombre d'ouvrages de théologie et de jurisprudence, ainsi que diverses œuvres poétiques, entre autres : 1° *De felici et infelici republica, tractatus poeticus ad senatum Brugensem.* Lovanii, J. Bogardus, 1567, in-8°. — 2° *De Domini distinctione, sive de communione rerum inter amicos.* Ibidem. — 3° *Carmen de diva Virgine.* Antverpiæ, Plantin. — 4° *Proverbia Gallico-Flandrica.* Antv., Plantin. — 5° *Comœdia nova ac sacra, cui titulus Soter gloriosus, apud Gerardum Salensonium,* 1563, petit in-8°, dédié à Pierre Curtius, professeur de théologie à Louvain; c'est une comédie en vers iambiques, en cinq actes, dans le genre des anciens mystères. — 6° *Amphitragœdia, cui nomen Edessa sive Hester.* Gandavi, Corn. Manilius, 1549, petit in-8°; tragédie en vers latins, dédiée à Charles Utenhove. Ses ouvrages théologiques, remarquables par leur clarté, sont encore estimés.

Il laissa un fils portant aussi le prénom de François et qui mourut le 12 décembre 1627; d'abord licencié en droit et chanoine de Soignies, il obtint ensuite une prébende à la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand, le 28 août 1610. Homme instruit et pieux, il fut tenu en grande estime par les archiducs Albert et Isabelle.

Aug. Vander Meersch.

Valère André, *Fasti academici*, p. 121. — Sweertius, *Athenæ belgicae*, p. 243. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t 1^{er}, p. 293. — *Biographie de la Flandre occidentale.* — Piron, *Levensbeschryvingen.*

GOETHALS (Jean), DRABBE ou BONICOLIUS, né à Gand. Jean Goethals jouissait, au xve siècle, d'une grande réputation de savoir. Il habitait Paris et s'y lia d'une étroite amitié avec Jean Dulaert, son parent; il publia de celui-ci l'ouvrage intitulé : *Quæstiones in librum Prædicabilium Porphyrii secundum viam Nominalium et Realium*, livre inachevé au moment de la mort de l'auteur. Goethals y ajouta certaines questions et l'examen de quelques difficultés, marquées d'un astérisque. Il publia aussi l'ouvrage *Expositio succincta in lib. Porphyrii de quinqve vocibus.* Parisiis, 1521, in-folio.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t II, p. 630.

GOETHALS (Liévin), dit ALGOET, poète et géographe, né à Gand, vers la fin du xve siècle, mort à Ulm, en 1547. La manie de latiniser et de traduire en grec, au xvie et au xvii^e siècle, les noms flamands littéraires, a jeté de la confusion dans la filiation des personnages remarquables appartenant à la famille Goethals de Gand. Nous en avons la preuve en ce qui concerne Liévin Goethals, appelé tour à tour : Eucollius, Eutrachelus, Algoetus, Panagathus et Algoet. Ce dernier nom, signifiant en flamand *tout bon*, et équivalant à la dénomination de Goethals, fut, paraît-il, le véritable nom du personnage (issu de Philippe et Marguerite Goethals), qui devint successivement greffier de la chancellerie impériale, héraut d'armes et membre du comté de Flandre. Il s'adonna tour à tour à la poésie latine, à l'étude de la

généalogie, de la géographie et des mathématiques. Il publia : 1^o *Orationes quædam in genere demonstrativo*. — 2^o *Pro religione christiana res gestæ in Comitibus Augustæ Fœdericorum habitis an. Dni MDXXX*, publié à Louvain, chez Gravius, in-4^o. — 3^o *Carmina diversa*. On lui doit encore une carte intitulée : *Descriptio terrarum septentrionalium*, que Gérard De Jode fit paraître à Anvers. On lui attribue aussi une carte d'Europe. En 1546, il suivit en Allemagne l'empereur Charles-Quint; mais, déjà malade au moment du départ, il mourut à Ulm, le 25 janvier 1547, et l'empereur voulut assister à ses funérailles afin de lui donner un dernier témoignage de haute estime.

On a distingué de lui un autre Liévin Algoet; mais nous sommes fondés à croire qu'il n'y a ici qu'un seul et même personnage.

Aug. Vander Meersch.

Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 504. — Sanderus, *De Gandavensibus*, p. 85. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XVI, p. 295. — Marcus van Vaernewyck, *Geschiedenis van Belgie*, éd. de 1829, t. II, appendice.

GOETHALS (Josse), écrivain ecclésiastique, né à Gand, le 7 septembre 1662, décédé dans la même ville le 15 décembre 1742, étudia la philosophie à l'Université de Louvain comme élève de la pédagogie du Lis, et fut proclamé *primus* à la promotion générale de la faculté des Arts en 1681. Ayant résolu d'embrasser l'état ecclésiastique, il s'appliqua d'abord à l'étude de la théologie et reçut le grade de bachelier en cette science. Plus tard il suivit aussi les cours de droit canonique et civil, et obtint, après de brillants examens, le grade de licencié ès droits. Appelé ensuite à la pédagogie du Faucon pour y enseigner la philosophie, il remplit ces fonctions avec beaucoup de zèle et de succès pendant un grand nombre d'années. En 1704, l'Université ou la faculté des Arts le nomma à un canonicat de la cathédrale de Gand; il continua néanmoins, grâce aux privilèges de l'Université, d'occuper encore sa chaire pendant quelque temps. En 1713, le chapitre lui conféra une de ses pré-

bendes graduées, et, en 1732, l'évêque de Gand, Jean-Baptiste De Smet, le créa son archidiaque. Pendant les vacances du siège épiscopal, il fut élu, à deux reprises, en 1730 et 1741, vicaire capitulaire du diocèse. A la fin de sa vie, il fit une fondation en faveur d'étudiants de l'Université de Louvain et dans l'intérêt d'œuvres de bienfaisance; il légua par testament des sommes considérables pour être distribuées aux pauvres ou consacrées à des œuvres pies. Il mourut à Gand, âgé de plus de quatre-vingts ans. Son corps fut enterré à l'entrée de la cathédrale, où fut placée l'épitaque suivante :

D. O. M.

HIC JACET

REYDUS ADM. AC AMPLUS DOMINUS

D. JUDOCUS GOETHALS

F. JUDOCI ET JOANNAE WALLAERT CONJUGUM

JURIS UTRIUSQUE LICENTIATUS

HUJUS EXEMPTAE ECCLESIAE CATHEDRALIS

CANONICUS GRADUATUS ET

ARCHIDIACONUS

OBIIT 15 DECEMB. 1742, AET. 81.

R. I. P.

Josse Goethals a laissé divers ouvrages philosophiques et polémiques, qui ne sont pas sans valeur :

1. *Ætiologia sive tractatus de causis, exemplis variarum scientiarum illustrata*. Lovanii, Ægid. Denique, vol. in-12 de x-146 pages, sans nom d'auteur.

2. *Prima seu generalis philosophia complectens tractatus de ente, de causis, de Deo optimo maximo et anima hominis, etc.* C'est sous ce titre qu'au commencement de l'année 1709, Goethals publia en un volume in-8^o, chez Gilles Denique, à Louvain, le résumé du cours de métaphysique professé par lui à la pédagogie du Faucon. Ce volume se compose de trois parties distinctes, ayant chacune son titre et sa pagination. La première partie, de 92 pages, est intitulée : *Ontologia sive tractatus de ente*; la seconde : *Ætiologia sive tractatus de causis*, réimpression, en 152 pages, du traité que nous avons indiqué ci-dessus sous le n^o 1. La troisième partie, de 68-200 pages, porte le titre de *Pneumatologia sive tractatus de Deo optimo maximo et anima hominis*, et se divise en deux sections à pagination distincte. La préface, la dédicace et l'approbation

du volume occupent 18 pages. On trouve beaucoup d'exemplaires avec un titre général un peu différent de celui que nous avons transcrit ci-dessus et qui nous paraît être le titre primitif; ce dernier titre est ainsi conçu : *Prima seu generalis philosophia, vulgo metaphysica complectens ontologiam, ætiologiam et pneumatologiam, sive tractatus de ente, etc.*

3. *De waere kerke Christi van in de eerste eeuwen by overleveringe klaerlyk bethoont door Augustinus; verschillig en tegenstrydig aen de dolingen van dese tyden*, enz. Gent, Fr. en Dom. Van der Ween, 1716; vol. in-12 de xxxviii-364 pages et 4 feuillets de table.

4. *De waere kerke Christi der dry eerste eeuwen, by overleveringe van den H. Cyprianus en d'andere Vaders; alsoock by de H. Schrifte; verschillig en tegenstrydig aen de ketteryen van dese tyden*, enz. Gent, Fr. en Dom. Van der Ween, 1719; vol. in-12 de xii-419 pages et 6 1/2 feuillets pour la table et les approbations. Cet ouvrage forme la suite du n° 3.

E.-H.-J. Reuseus.

Paquot, *Fasti academici manuscripti*, I, p. 465 — Hellin, *Histoire chronologique des évêques et du chapitre exempt de l'église cathédrale de S. Bavoyn à Gand*, p. 139. — F. Vanderhaeghen, *Bibliographie gantoise*, III, p. 120 et 125.

GOETHALS (*Ambroise-Charles-Ghislain*), ecclésiastique, né à Gand le 14 mai 1751, d'une ancienne famille patricienne, décédé dans la même ville le 27 avril 1836. Après avoir fait ses humanités à Gand, il alla étudier la philosophie à l'Université de Louvain, et y obtint la neuvième place à la promotion générale de la faculté des Arts en 1771. Il s'appliqua ensuite à l'étude de la théologie et du droit, et prit, en même temps, le 26 janvier 1780, le grade de licencié en théologie et en droit civil et canonique. En 1787, il sollicita et obtint, par l'élection du chapitre, à la cathédrale de Gand, une prébende canoniale graduée, bien que, l'année précédente, l'empereur Joseph II eût ordonné qu'aucun ecclésiastique ne serait dorénavant promu à un canonicat d'église cathédrale, à moins qu'il n'eût passé dix années au moins dans le ministère

pastoral. Comme Goethals ne remplissait pas cette condition, un arrêté de la cour annulant l'élection parut aussitôt; toutefois, vu le mérite de l'élu, l'empereur accorda, dans le même arrêté, la dispense nécessaire pour que, par une nouvelle élection, on pût lui conférer la prébende. Pour éviter de plus grands embarras, les chanoines procédèrent à une deuxième élection et réinstallèrent, le 6 février 1788, leur collègue, qui avait obtenu une seconde fois l'unanimité des suffrages. Celui-ci ne jouit de son canonicat que peu d'années, car, lors de l'invasion française de 1792 qui vint tout troubler en Belgique, Goethals fut obligé de se réfugier en Hollande et ne put rentrer à Gand qu'en 1795. Après son retour, il remplit d'abord les fonctions de secrétaire des vicaires capitulaires qui avaient été constitués après la mort de l'évêque Lobkowitz; et ensuite, depuis le 16 octobre 1797, il cumula avec ces fonctions celles de vicaire capitulaire. Lorsque le gouvernement républicain exigea du clergé catholique le serment de haine à la royauté, Goethals refusa catégoriquement de le prêter. Ce refus lui attira les persécutions de l'autorité civile, et il fut obligé de se soustraire aux poursuites en se tenant caché à Gand.

Le concordat de 1801 ramena momentanément le calme. Goethals fut nommé par l'évêque Fallot de Beaumont d'abord chanoine et archiprêtre, c'est-à-dire doyen du district de Gand, et peu après vicaire général du diocèse. Elu de nouveau vicaire capitulaire après le départ de l'évêque de Beaumont, il redevint vicaire général sous l'épiscopat de Mgr de Broglie. De nouvelles tribulations, peut-être plus grandes que celles qu'il avait éprouvées précédemment, l'attendaient dans ces délicates fonctions. Après le célèbre conciliabule de 1811, intitulé à tort concile national, le gouvernement impérial avait extorqué à Mgr de Broglie, alors emprisonné, la démission du siège épiscopal de Gand. Cette démission, obtenue par la force, les menaces et les sévices, était nulle de plein droit sans la ratification du Saint-

Siège. Cependant l'autorité civile fit immédiatement expédier au chapitre de Gand l'ordre de procéder à la nomination de vicaires capitulaires. Les chanoines se réunirent par mesure de prudence et, par une élection qu'ils savaient être de nulle valeur, firent semblant de conférer les pouvoirs nécessaires aux vicaires généraux de Mgr de Broglie, qui purent ainsi continuer à administrer le diocèse au nom de leur évêque légitime. Toutefois, dès le mois de novembre 1811, Goethals fut obligé de se cacher; car il ne voulait pas reconnaître comme évêque légitime l'abbé de la Brue, que le gouvernement essayait d'imposer au diocèse de Gand. De nouveaux conflits ne tardèrent pas à s'élever, et se terminèrent, comme on sait, par la déportation des séminaristes à Wesel, l'emprisonnement du supérieur et de deux professeurs du séminaire, et des poursuites dirigées contre sept curés de la ville.

Lorsque l'occupation de la ville de Gand par les Français eut pris fin en février 1814, les deux vicaires généraux de Mgr de Broglie, Goethals et Martens, reprirent publiquement l'administration du diocèse jusqu'au retour de leur évêque. Ici encore le calme ne fut pas long. Mgr de Broglie, qui avait déplu au despotisme impérial, déplut également au despotisme hollandais. Un arrêt de la cour d'assises du Brabant le condamna à la déportation, le 8 novembre 1817. Concluant de cette prétendue condamnation que l'évêque avait perdu son siège, le gouvernement du roi Guillaume intima au chapitre l'ordre de constituer des vicaires capitulaires. Mais celui-ci résista énergiquement. Le ministère des cultes continua, de son côté, à s'adresser au chapitre, et fit exiler un des chanoines et déposer deux autres. Dans ces tristes circonstances, l'évêque soutint le courage de son vicaire général, en lui défendant de convoquer dorénavant le chapitre. Goethals communiqua la lettre du prélat aux chanoines ses collègues. Cette lettre et cette communication devinrent l'objet d'une accusation criminelle. Le 23 décembre 1820, un

mandat de prise de corps fut décerné contre les deux vicaires généraux Goethals et Martens, ainsi que contre Bousen, alors secrétaire de l'évêché de Gand, et plus tard évêque de Bruges. Ils furent emprisonnés, transférés à Bruxelles et traduits devant la cour d'assises. L'iniquité ne triompha pas cette fois-ci; le verdict du jury acquitta les accusés et les rendit à la liberté le 13 mai 1821, après cinq mois d'emprisonnement. Peu après, la mort de Mgr de Broglie changea l'état des choses, et les difficultés s'évanouirent. Goethals et De Meulenaere, élus vicaires capitulaires pendant la vacance du siège, opposèrent une résistance passive au collège philosophique, lorsque parurent les fameux arrêtés de 1825. Après le concordat et la nomination de Mgr Van de Velde au siège épiscopal de Gand, Goethals fut continué dans ses fonctions de vicaire général et d'archiprêtre, et les remplit jusqu'à la fin de sa vie. Parvenu à une haute vieillesse, il continua, malgré son âge avancé, de jouir de l'usage de toutes ses facultés, et s'éteignit sans maladie à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

E.-H.-J. Reusens.

GOETHALS (*Jacques-Joseph-Ignace-Hyacinthe*), homme de lettres, historien, industriel, plus connu sous le nom de Goethals Vereruyse, naquit à Courtrai, le 12 août 1759, et mourut dans la même ville le 6 septembre 1838. Son père, placé à la tête d'une grande fabrique de toiles damassées, aimait les sciences et les arts, circonstance qui disposa le jeune Goethals à se livrer de bonne heure, dans la maison paternelle, à ses goûts artistiques. Il fit avec succès ses premières études au collège des jésuites de sa ville natale, puis, vers 1777, alla suivre à Louvain les cours de philosophie. Ses parents voulaient le destiner au sacerdoce, mais cette carrière était peu dans ses goûts; il ne resta que huit mois à Louvain, puis se rendit à Bruges, dans une importante maison de commerce. Après y avoir séjourné quatre ans, il retourna à Courtrai, où il épousa, en 1790, la fille d'un riche fabricant de

fil à dentelles, M. Vercruysse, qui le mit à la tête de sa maison. A Louvain, il avait senti éclore en lui un penchant prononcé pour l'étude de l'histoire de son pays, à laquelle il consacra bientôt tous ses loisirs. Il rechercha avec passion les travaux manuscrits sur la Flandre, et se mit à la piste des livres rares, des éditions curieuses. C'est ainsi que, pendant la période révolutionnaire, il parvint à sauver de la destruction un grand nombre de manuscrits importants et de livres précieux, entre autres la fameuse édition xylographique de l'Apocalypse de saint Jean, qu'il acheta pour trente-deux centimes chez un épiciers.

Sous le règne de Napoléon, il avait publié en flamand, dans le *Kortrykschen Almanak*, une relation des principaux événements dont sa ville natale avait été le théâtre, sous le titre : *Chronologische aanteekeningen rakende 't gone tot Cortryk ende omstreeks voorgevallen is, verzameld uit menigvuldige auteurs en eventydyge handschriften*. 1812). (Annotations chronologiques sur ce qui s'est passé à Courtrai et dans les environs, puisées dans un grand nombre d'auteurs et de manuscrits contemporains). Le style en est fort simple, et les faits rapportés par l'auteur sont très exacts. On peut seulement lui reprocher de ne pas avoir cité les sources. L'ouvrage est devenu extrêmement rare : le bibliothécaire Voisin n'en connaissait qu'un seul exemplaire, le sien. Goethals ne tarda pas à s'occuper d'une nouvelle édition de ce livre ; il le revit, l'augmenta considérablement, et le publia en 1814 et 1815, à Courtrai, chez Louis Blanchet (2 volumes in-12), en l'intitulant : *Jaerboek der stad en oude casselrij van Kortrijk, verzameld uit menigvuldige auteurs en handschriften*. (Annales de la ville et ancienne châtellenie de Courtrai, etc.) Ces annales commencent aux premiers temps et s'arrêtent au xv^e siècle. Le reste, jusqu'à nos jours, était prêt ; Goethals avait même demandé à A. Voisin (auquel il avait remis son manuscrit) de le publier ; mais, jusqu'ici, son désir n'a pas été mis à exécution.

Cet ouvrage est aussi fort rare ; il y manque généralement les pages 53 à 64 du second volume, qui furent réimprimées et remplacées plus tard.

Dans l'idée de Goethals, le *Jaerboek* n'était que le résumé d'un travail beaucoup plus considérable, qu'il comptait publier sous le titre de : « Chronique de » Courtrai (*Kronyk van Kortryk, etc.*), » et de la plus grande partie de la West- » Flandre flamande et française ». Pour cette chronique il avait réuni, pendant cinquante ans, de nombreux matériaux ; leur collection forme dix-huit volumes in-4^o et soixante in-8^o. Se méfiant, pour l'époque moderne, des relations provenant de source française, il fit venir de Vienne et de Berlin, de Hambourg et d'ailleurs, les relations officielles imprimées de tous les événements et opérations militaires en Flandre en 1792 et 1794 ; il fit copier celles qui n'étaient pas imprimées et traduisit le tout en flamand.

Goethals écrivit un grand nombre d'articles pour les journaux ; la plupart anonymes et oubliés aujourd'hui. En 1817, il commença la publication de la célèbre chronique latine de *Li Muisis*, dont il avait, heureusement, acquis à Anvers le manuscrit original. Elle parut, avec pagination particulière, dans le *Spectateur belge*, que dirigeait, à Bruges, l'abbé de Foere, et sous le titre de : *Chronicon Egidii Li Muisis abbatis S. Martini Tornacensis, nunc primum ex autographo editum cura Jacobi Goethals Vercruysse Cortracensis* (grand in-8^o, 124 pages).

Il se livra aussi à des recherches généalogiques, et a laissé plusieurs écrits sur la matière, entre autres, la généalogie de la famille de *Croix de Dadizeele*. Bibliophile et archéologue, il était en même temps artiste ; il considérait le dessin comme le complément nécessaire de la science archéologique. C'est pendant son séjour à Louvain qu'il avait commencé à s'occuper d'art ; il dessinait au crayon, à la plume, au lavis, et peignait à l'aquarelle ; il grava même à l'eau-forte. En 1832, il fonda à Courtrai un musée de peinture, auquel il fit don

d'un tableau de Van Cleef. Lié d'amitié avec un grand nombre de savants du pays et de l'étranger, il se plaisait à faire profiter ses amis du fruit de ses recherches, et Voisin lui doit le fond de plusieurs notices insérées dans le *Messenger des sciences historiques de Belgique*. Goethals était membre de l'Institut royal des Pays-Bas, correspondant de l'Académie de Bruxelles, membre d'un grand nombre de compagnies savantes. Jamais il ne voulut remplir de fonctions publiques, et ne prit aucune part aux révolutions de 1789 et de 1830. Sa bibliothèque se composait de 12,000 volumes imprimés et 300 manuscrits ; il avait, en outre, réuni une collection de médailles et de monnaies, d'objets d'art, d'histoire naturelle et d'antiquités ; il voulut léguer le tout à sa ville natale ; mais un différend s'étant élevé, il donna sa bibliothèque aux sœurs de la charité, à la condition qu'elle restât ouverte au public. Quelques-uns de ses amis firent exécuter son buste par Vanderhaert, d'après un portrait peint par De Witte.

Emile Varenbergh.

Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1839. — Biographie de la Flandre occidentale. — OEttinger, Bibliographie biographique. — Nederduitsch letterkundig jaarboekje, 1839. — De Potter, Geschiedenis der stad Kortrijk.

GOETHALS (*Charles-Auguste-Ernest*, baron), homme de guerre, né le 26 avril 1782, à Maubeuge, de parents belges, mort à Bruxelles, le 9 avril 1851. Il entra au service le 15 septembre 1797, dans le corps célèbre des chasseurs Leloup, en qualité de cadet, fit les campagnes de 1797 et 1799 et fut promu au grade de sous-lieutenant dans le régiment wallon de Wurtemberg, le 1^{er} janvier 1800. Après avoir pris part aux combats qui remplirent les années 1800 et 1801, il quitta le service de l'Autriche et revint en Belgique, alors réunie à la France. On procédait précisément à Bruxelles à la formation de la 112^e demi-brigade. Goethals, de même qu'un grand nombre de Belges qui avaient fait partie des anciens régiments nationaux au service d'Autriche, entra dans le nouveau corps en qualité de lieutenant (2 juillet

1804), et fut promu au grade de capitaine le 3 avril 1807. Il se distingua pendant la campagne de 1809 en Italie et en Suisse, et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 17 juillet, pour avoir fait, à lui seul, douze prisonniers dans les rangs de l'ennemi. Il assista ensuite au combat de Bellinzona, où il fut blessé d'un coup de feu à l'épaule, et à la bataille de Vollano, où il reçut une nouvelle blessure. Nommé chef de bataillon au régiment d'Illyrie le 2 mars 1811, Goethals prit part à la désastreuse campagne de Russie, pendant laquelle il fut fait prisonnier de guerre. Rendu à la liberté après deux années de captivité (12 août 1814), il rentra dans sa patrie qui venait d'être séparée de la France par la chute du premier empire. Il fut admis dans l'armée des Pays-Bas en qualité de lieutenant-colonel et assista à la bataille de Waterloo à la tête du 36^e bataillon de chasseurs. Sa conduite dans cette mémorable journée lui fit décerner la décoration de troisième classe de l'ordre militaire de Guillaume et le brevet de colonel en second de la 8^e division (régiment) d'infanterie. En 1820, Goethals devint colonel commandant de la 3^e division (afdeeling) et, en 1826, général-major. Il commanda en cette qualité la province d'Anvers et une brigade d'infanterie.

Lorsque la révolution de 1830 sépara la Belgique de la Hollande, le général Goethals fut élevé au grade de général de division (6 octobre 1830) et chargé de l'organisation de l'infanterie nationale. Jusqu'à sa retraite, qui eut lieu le 9 juillet 1847, le général Goethals ne cessa de commander une division d'infanterie et une division territoriale. Il avait prévu les fâcheux événements qui, lors de la rupture de l'armistice par les Hollandais, en 1831, compromirent un instant l'existence de la Belgique et affligèrent si profondément le patriotisme de l'armée. Malheureusement ses conseils, pour remédier aux vices d'une organisation militaire insuffisante, ne furent pas écoutés.

Le roi Léopold I^{er}, pour reconnaître

les services du général Goethals, lui avait conféré le titre de baron par lettres patentes du 31 mai 1845 ; au moment où il quitta l'armée après une carrière militaire d'un demi-siècle, il obtint en outre la plaque de grand officier de l'ordre de Léopold.

Général baron Guillaume.

Archives de la guerre de France et de Belgique. — Guillaume, *Histoire des régiments nationaux au service d'Autriche.*

GOETHALS (Baudouin), juriconsulte et diplomate. Voir au *Supplément*.

GOETHALS (Henri), homme d'Etat, diplomate. Voir au *Supplément*.

GOETHALS (Jean). Voir COUTHALS.

GOETHEM (Jeanne-Catherine VAN), poète, née sur le territoire de Vracene (Flandre orientale) vers 1720, et morte le 16 septembre 1776. On lui doit un grand nombre de poésies flamandes et d'autres compositions, notamment un poème écrit à l'occasion du jubilé biseculaire des XIX martyrs de Gorcum, intitulé : *Tweehonderdjarigen jubelgalm der XIX salige martelaeren van Gorcum*. Mechelen, 1712, in-8o. Le chroniqueur malinois De Munck ayant pris connaissance de ce poème, conseilla à l'auteur de le publier, en offrant de lui fournir les renseignements historiques nécessaires à le compléter. Quelques biographes, notamment M. Emm. Neeffs, attribuent cette œuvre à De Munck lui-même (voir ce nom). Il existe encore de Jeanne plusieurs poèmes manuscrits chez des personnes de Vracene.

On connaît encore d'elle : *Kinderlyke toezuyging in de algemeyne Vreugt van het bisdom van Gent in den solemnelen jubilé van vyftig jaren priester van onsen dool. en hoogw. opperherder mynheer Antonius Van der Noot, XV bischop van Gent, geviert den IX october MDCCLIX*. Antwerpen, J.-F. de Roveroy, in-8o, ainsi qu'une pièce de vers adressée à frère Godefroid, B. S. B, probablement de l'ordre de Saint-Bernard. Celui-ci lui répondit également en vers. MM. Frans de Potter et Jean Broeckaert, dans leur *Histoire des communes du pays de Waes*,

entrent à ce sujet dans de longs détails. Jeanne Van Goethem avait des connaissances littéraires, ses vers sont coulants et faciles ; elle manifeste un grand amour pour les arts et exprime des sentiments patriotiques. On n'a aucun renseignement sur sa vie.

Ad. Siret.

Piron, *Levensbeschryvingen*, etc. — Fr. de Potter et Jean Broeckaert, *Geschiedenis der Gemeenten*, etc.

GOETHUYS (Joseph), savant botaniste, plus connu sous le nom de CASABONA, qui lui fut donné en Italie, et parfois aussi sous celui de BENNICASÆ. Il naquit, à ce qu'il paraît, vers le commencement du XVII^e siècle, aux environs d'Aerschot, et mourut à Florence, en 1595. Sa famille existait encore en Brabant au commencement de ce siècle.

On ne sait rien des premières années de sa vie. Au milieu du XVI^e siècle, il quitta sa patrie pour aller s'établir à Florence, où il devint directeur du Jardin botanique, établi en 1544, par Laurent Ghini. Le grand-duc de Toscane, François de Médicis, le nomma son botaniste. Goethuys fit un voyage en Crète ; il y recueillit et observa un grand nombre de plantes dont il fit la description. Malheureusement, la mort ne lui permit pas de publier le fruit de ses travaux ; ses manuscrits et dessins se trouvaient, au milieu du siècle dernier, entre les mains du savant botaniste Targioni-Tozzetti, qui écrivit des notices historiques sur les naturalistes toscans dans sa *Corographia di Toscana*, et dans la préface mise par lui en tête de l'*Hortus plantarum florentinum* de Micheli, imprimé à Florence, en 1748, in-4o.

Linné donna le nom de *Carduus Casabonæ* à une belle espèce du genre charbon que Goethuys avait fait connaître.

Emile Varenbergh.

Biographie de la Flandre occidentale. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — Delvenne, *Biogr. des Pays-Bas*. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I. — Paquot, *Matériaux manuscrits*. — De Feller, *Dict. biogr.*

GOETKIND (Pierre), ou GOETKINDT, artiste peintre, né à Anvers à une date inconnue et mort en 1583. C'était un paysagiste amateur, qui avait du talent,

mais on ne cite aucune de ses œuvres ; il fut le premier maître de Jean Breughel de Velours. Il se livra au commerce des tableaux, et la tradition veut qu'il paya fort mal les jeunes artistes qui vinrent à lui. Le même reproche a été adressé à Antoine de Palerme dont Goetkindt avait épousé la fille. Le fils de Pierre continua le commerce de son père ainsi que son petit-fils Antoine, lequel transporta le siège de ses affaires à Paris, où il francisa son nom et s'appela Antoine Bonenfant. Ce dernier revint mourir à Anvers, où sa date mortuaire est inscrite dans les *Liggenen* en 1643-1644. Il est à remarquer que dans le registre de la corporation anversoise de Saint-Luc on rencontre trois peintres nommés Pierre Goetkindt.

L'influence de cette famille sur la vie commerciale dans les arts paraît avoir été considérable : le séjour d'Antoine à Paris et ses relations avec les artistes d'Anvers ont jeté sur le marché de la capitale française un grand nombre de tableaux flamands.

Ad. Siret.

GOETMAN (Lambert), poète flamand de la fin du xve siècle. Dans son *Spiegel der Jonghers* (Miroir de la Jeunesse), poème didactique et moral, publié à Anvers en 1488, on a signalé une langue assez pure. Ce mérite s'accroît par la comparaison des poètes contemporains, tels que Jacob Vilt, Geeraert Roelants, Dirk Van Munster, Jan Van Dale et Anthonis de Rovere. En général, à cette époque, la littérature flamande subit l'influence française ou bourguignonne : outre l'admission indiscrète de mots français ou latins, les écrivains prodiguent les tirades déclamatoires et subtiles telles qu'on en rencontrait alors dans les *Moralités* ou *Spelen van Sinne* des sociétés de rhétorique. Il suffit de parcourir l'art poétique de cette école, *De Konst van Rhetoriken* de Matthys de Casteleyn, pour comprendre combien l'expression juste et naturelle devait être rare. Ce miroir de la jeunesse s'appelle aussi « *Der Kinderen Spiegel* » (Miroir des enfants). Il paraît avoir remplacé dans beaucoup d'écoles fla-

mandes *Die dietsche Catoen*, c'est-à-dire la traduction du fameux *Disticha de Moribus* qui, sous le nom problématique de *Dionysius Cato*, passe au moyen âge pour le *Carmen de Moribus* de Caton le Censeur. En France, on avait *Chatonet ou le Petit Caton*. Campbell, dans ses *Annales de la typographie néerlandaise au xve siècle* (La Haye, 1875), cite une édition de Jan Severs de Leyde, et qui lui semble également dater de 1488. Le bulletin du *Bibliophile belge*, t. III, p. 59, décrit l'édition princeps. « *Een seer notabel ende profitelyck boeckken* » *gheheeten den Spiegel der Jonghers*. C'est un in-8° en caractères gothiques de 16 feuillets à longues lignes de 20 à la page avec signatures, sans chiffres ni réclames. Au quinzième feuillet, on trouve l'indication suivante :

Die deze materie heft beschreven,
Ende in rijmen heeft versaemt,
Voor Gode moet hi sijn verheven :
Lambertus Goetman es hi ghenaeemt,
Int selve jaer hier nae gheaeemt,
Dusent CCCC LXXX ende acht
Was dit boeckken soe dat betaemt
Den derden dach in maert volbracht.
Deo gratias.

J. Stecher.

Piron, *Levensbeschryvingen*. — *Bibliophile belge*, t. III. — Edition Scrure, préface (*Vlaamse bibliophilen*).

GOETSENHOVEN (Gérard van), homme politique, prélat de l'abbaye du Parc, naquit à Louvain vers 1380. Il descendait d'une famille ancienne et considérée. Après avoir terminé ses humanités, il prit, au monastère du Parc, l'habit de l'ordre de Saint-Norbert. En 1414, il fut appelé à l'abbatiate, succédant à Jean Barbudel, de Namur, mort le 7 mai de la même année. En sa qualité de prélat, il siégea aux Etats de Brabant et prit une part active aux affaires. Ecclésiastique d'un caractère droit et conciliant, il était tenu en grande estime par le duc de Brabant. De temps immémorial, l'abbé du Parc célébrait le service divin à la chapelle de la cour, à Bruxelles, et portait, pour ce motif, le titre d'archichapelain ; c'était un privilège, que Jean IV confirma, le 22 avril 1416, tant en faveur de van Goetsenhoven que de ses successeurs.

On sait que de graves dissensions éclatèrent à cette époque dans le duché et qu'en 1420 le duc quitta Bruxelles pour se réfugier d'abord à Bois-le-Duc, ensuite à Maestricht, d'où il négocia des alliances avec l'étranger, afin de parvenir à mettre ses ennemis à la raison. Les Etats, considérant ce départ comme un abandon du pouvoir, confièrent alors la direction du duché au comte Philippe de Saint-Pol, mesure qui, irritant encore davantage le prince, le fit se résoudre de rentrer les armes à la main. Dans cette situation critique, Gérard van Goetsenhoven se rendit auprès de lui et l'engagea à revenir dans ses Etats afin d'y arranger les différends à l'amiable. Cette démarche ne resta pas sans effet.

Notre abbé fit partie, en 1421, d'une députation envoyée par les Etats au roi d'Angleterre, et, l'année suivante, il se rendit auprès du duc de Bourgogne, à Arras, pour y défendre les intérêts du duché.

Ami des sciences et des lettres, Gérard van Goetsenhoven se montra favorable à l'érection de l'Université de Louvain et assista, avec plusieurs membres des Etats, à la cérémonie de l'ouverture de cette école célèbre. Il prit aussi des mesures pour augmenter la bibliothèque de son abbaye, et fit transcrire de nouveaux ouvrages qui sortirent du *Scriptorium* du couvent de Bethléem, près de Louvain. En 1423, la tour de son abbaye ayant été en partie dévorée par les flammes, il la fit restaurer et dota le monastère de plusieurs autres constructions importantes. Après sa mort, survenue le 2 mars 1434, on l'inhuma dans la salle du chapitre, où l'un de ses successeurs fit placer une pierre tombale, qui existe encore en partie; le défunt y était représenté en habits pontificaux, au centre d'un portail d'architecture; mais l'effigie du prélat étant malheureusement en cuivre gravé, les révolutionnaires du siècle dernier l'arrachèrent pour en vendre le métal.

Ed. van Even.

L. de Pape, *Chronologia Parchensis*, Lov. 1662. — Fr. Raymakers, *Recherches historiques sur l'ancienne abbaye du Parc*, Louvain, 1858. — Archives de l'abbaye du Parc.

GOETVAL (Antoine), historien, né à Bruxelles. Mort au commencement du xix^e siècle. Il fut directeur du couvent des Brigittines à Bruxelles et composa plusieurs ouvrages restés manuscrits, entre autres : *Vlaemsche kronyk van 1780 tot 1790* en 4 volumes in-8°. — *Geschiedenis der Kanseliers van Brabant*, in-40. — Une *Chronique de l'église Sainte-Marie de Bruxelles*, de 1134 à 1777, écrite en latin et enfin : *Historische verzameling der Nederlanden*, 2 vol. in-8°. On croit qu'il existe encore de lui d'autres ouvrages inédits.

Ad. Siret.

Piron, *Levensbeschryvingen*, etc.

GOFFART (Antoine), ou GOSSART, théologien, né à Cerexhe, village voisin de Liège, vers la fin du xvi^e siècle, mourut dans le grand-duché de Luxembourg, le 23 avril 1635 (1) des suites d'une chute de cheval. Il étudia la philosophie à Douai, fréquenta ensuite plusieurs académies en France et finit par se faire recevoir docteur en théologie, à Valence en Dauphiné. D'élève devenu maître, il ouvrit un cours de philosophie à Lyon et s'y fit applaudir; en même temps il remplissait les fonctions de reviseur des livres qui s'imprimaient en cette ville. Malgré toutes les instances qu'on fit pour le retenir, il voulut finalement se rapprocher du pays natal; il accepta une cure et un canonicat dans le Luxembourg, qu'il ne quitta plus. On lui doit un *Compendium operum Martini Bonacinae, S. J.*, imprimé à Anvers, un abrégé de la *Théologie morale* du jésuite Paul Layman ou l'Aymant, et un petit livre intitulé *Brevis et modesta discussio*, publié à Liège, en 1632, chez Jean Tournay. Ce dernier ouvrage, d'une logique assez vigoureuse, est un plaidoyer en faveur de Smith, auteur anglais dont la faculté de Paris avait censuré les doctrines.

Alphonse Le Roy.

Valère André. — Foppens. — Abry. — Beede-
lièvre.

GOFFIN (Hubert) naquit à Saint-Nicolas lez-Liège, dans le dernier tiers du xviii^e siècle. Dès sa première en-

(1) Le 13 mai, selon Moreri.

fance, Goffin fut employé à l'extraction du charbon de terre; aussi ne semble-t-il pas même avoir reçu les premiers éléments de l'instruction : il ne paraît pas qu'il ait appris à lire et à écrire, et toute sa vie il ne sut jamais s'exprimer qu'en wallon. Ouvrier modèle d'ailleurs, il finit par obtenir le poste de contre-maître de houillère et par s'assurer une certaine aisance. On sait qu'il se maria vers 1798 et que, lors de la catastrophe qui l'a rendu célèbre, il était père de sept enfants, dont l'aîné, âgé de douze ans, partageait ses travaux dans les mines.

L'histoire de son dévouement est trop connue pour qu'il faille la rapporter ici dans tous ses détails. Le vendredi, 28 février 1812, vers dix heures et demie du matin, la mine de Beaujonc, où travaillaient cent vingt-sept ouvriers, fut subitement envahie par les eaux. Goffin, qui dirigeait le personnel de l'exploitation, refusa de s'enfuir, fit remonter par les bures autant de mineurs que possible, puis, l'inondation croissante ayant rendu impraticable ce moyen de salut, il conduisit au point le plus élevé de la houillère ceux de ses compagnons qui n'avaient pu prendre place dans les *benes* : ils étaient au nombre de soixante-neuf, parmi lesquels Mathieu, son propre fils, qui, ne voulant pas le quitter, avait courageusement aidé au sauvetage des travailleurs. A la nouvelle de cette catastrophe, une galerie souterraine fut dirigée de la bure voisine de Mamonster vers l'endroit où l'on supposait que Goffin et ses hommes s'étaient réfugiés. Ceux-ci, de leur côté, ne restèrent pas inactifs et, après cinq jours de souffrances et d'efforts souvent interrompus par le découragement, mais toujours repris sous l'influence des exhortations de leur chef et de son fils, ils rejoignirent enfin la tranchée creusée à leur rencontre.

A cette époque où, par suite du nombre relativement restreint des houillères, les accidents de ce genre étaient en somme assez rares, cette tragique aventure fit grand bruit. Les noms de Goffin et de son fils devinrent bientôt populaires dans le pays de Liège : des chansons wallonnes et françaises furent com-

posées en leur honneur, Jehotte grava leurs portraits et le baron de Micoud, préfet du département de l'Ourthe, sollicita pour l'héroïque porion la croix de la Légion d'honneur. Sa demande fut agréée. Le dimanche 22 mars, Goffin fut solennellement décoré à l'hôtel de ville de Liège, en présence de toutes les autorités judiciaires, civiles et militaires du département. « Son fils et trois mineurs, qui s'étaient particulièrement distingués pendant la catastrophe⁽¹⁾, reçurent, comme s'exprime le compte rendu de la cérémonie, une somme de trois cents francs en or au nom de S. M. l'empereur et roi. »

Mais la réputation de Goffin s'étendit au delà des frontières. Les événements qui s'étaient passés à Beaujonc eurent du retentissement en France, et l'Académie mit au concours, en 1812, un poème sur le « héros liégeois ». Millevoxe remporta le prix; il était d'ailleurs l'un des lauréats les plus heureux de ces concours et comptait déjà bon nombre de triomphes analogues. Les contemporains admirèrent sans doute celui-ci à l'égal des autres, mais, dit Sainte-Beuve, « il nous est impossible, à nous autres, nés d'autre part et nourris si l'on veut d'autres défauts, d'avoir pour ces endroits, je ne dirai pas un pareil enthousiasme, mais même la moindre préférence. La faible couleur est si passée que le discernement n'y prend plus. »

Pendant que tout ce bruit se faisait autour de son nom, Goffin reprenait ses vêtements de travail pour ne les plus quitter. Il fut tué, en 1822, par l'explosion d'une mine dans la houillère du bois Saint-Gilles. Son fils ne lui survécut pas longtemps.

Henri Pirenne.

Relation des événements mémorables arrivés dans l'exploitation de houille de Beaujonc, près Liège, le 28 février 1812. — Journaux du temps. — Complainte wallonne (dans le recueil de B. et D.).

La relation fut traduite en allemand à Liège chez Desoer : *Bericht über die merkwürdige Begebenheiten in der Kohlengrube Beaujonc bey Lüttich den 28^{ten} februar 1812.*

GOGAVA (*Antoine-Hermann*), GOGAVIN ou GOGAVINUS, naquit à Grave

(1) Ils s'appelaient Bertrand, Labeye et Clavir-

(Brabant hollandais), dans la première moitié du xve siècle; en 1529, suivant quelques biographies plus précis. Il fit ses premières études à Louvain, s'y adonna spécialement aux langues anciennes et aux mathématiques, et étendit si loin ses connaissances qu'elles excitèrent l'admiration de ses maîtres. Il partit ensuite pour l'Italie, poussé par un besoin impérieux de s'instruire davantage, et se mit à étudier la médecine à Padoue. C'est pendant son séjour dans cette ville qu'il se lia avec le duc de Mantoue, Vespasien de Gonzague, dans le palais duquel il était accueilli en ami. Après avoir pris ses grades, il alla s'établir, en 1550, comme médecin à Venise. Les recherches dans la riche bibliothèque de la cité des doges absorbèrent dès ce moment tous ses loisirs, et c'est en fouillant ce précieux dépôt littéraire qu'il fit une découverte digne d'exciter l'attention de tous les érudits. On avait perdu les écrits des auteurs grecs qui ont traité de la musique; Gogava retrouva des manuscrits d'Aristoxène et de Ptolémée relatifs à cet art et il les communiqua à l'un de ses amis, le célèbre musicien Zerlino. Celui-ci l'engagea à traduire ces ouvrages, conseil qu'il suivit en publiant une traduction latine des textes originaux sous le titre : *Aristoxeni musici antiquissimi Harmonicorum elementorum libri III (libri V, d'après Foppens, qui avoue cependant n'avoir pas vu l'ouvrage). Ptolemæi harmonica seu de musica libri III. Omnia nunc primum latine conscripta et edita ab Antonio Gogavino Graviensi*. Venetiis, 1552, in-4°. Vander Aa donne à l'édition la date de 1562. Le père Martini (*Histoire de la musique*, t. III, p. 250) indique une autre édition de 1572; François Fétis croit qu'il n'y a là qu'une erreur typographique. La traduction de Gogava, faite sur des manuscrits inexacts, fut cependant la seule connue jusqu'à Meibomius et Wallis, un siècle plus tard. Gogava retrouva également des fragments d'Aristote et de Porphyre qu'il traduisit sous le titre : *Aristotelis de objecto visus fragmentum cum Porphyrii commentariis*. Venetiis, 1562, in-4°. Enfin, il avait publié, selon Fop-

pens, *Ptolemæi de Judiciis astrologicis libri IV* (VI, d'après Vander Aa) *interpretibus Joachimo Camerario et Antonio Gogava*. Lovanii, 1546, in-4°. Mais il est probable que cette date est erronée et que le manuscrit fut retrouvé à Venise en même temps que ceux dont il vient d'être question. Gogava resta encore quelque temps à Venise, puis, sur les instances de Vespasien de Gonzague, il alla se fixer à Madrid. Comme en Italie, il y fut accueilli par les hommes les plus illustres; il se lia surtout avec son compatriote Joachim Hoppers, chancelier du roi Philippe II et conseiller d'Etat pour les affaires des Pays-Bas. Gogava mourut à Madrid, en 1569, à l'âge de quarante ans.

Docteur Victor Jacques.

Sweetius, *Athenæ belgiæ*, p. 433. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. Ier, p. 79. — Eloy, *Dictionn. historique de la médecine*, t. II, p. 363. — Fétis, *Dictionn. des musiciens*, t. IV, p. 48. — De Jong, *Nederland en Venetie*, p. 334. — Van der Aa, *Biographische woordenboek*, t. VII, p. 264.

GOGAVA (*Igramus*), frère du précédent. Etant encore jeune, il se rendit en Italie, y étudia d'abord les sciences sous la direction de son aîné, puis le droit à l'Université de Bologne. Il revint ensuite s'établir à Malines, où il ne tarda pas à acquérir une grande réputation. La princesse d'Épinoy lui confia l'éducation de ses deux fils, et le décida plus tard à les accompagner à Vienne. C'est dans cette ville qu'il mourut à l'âge de trente-quatre ans, vers 1570.

Docteur Victor Jacques.

Van der Aa, *Biographische woordenboek*, t. VII, p. 264.

GOGEL (*Isaac - Jean - Alexandre*), homme d'Etat, né à Vucht (Limbourg), en 1765, mort à Overveen, près de Harlem en 1821. Il fut successivement ministre des finances de la république batave, conseiller d'Etat sous Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, qui le nomma commandeur du Lion Belgique. Gogel avait la réputation d'un excellent financier et d'un bon administrateur. Dans ses moments de loisir il s'adonnait à la poésie. Il avait traduit en vers hollandais l'*Apothicaire-Médecin*, qui fut

souvent représenté sur le théâtre d'Amsterdam.

Piron, *Levensbeschryvingen*.

Ad. Siret.

GOIRLE (*Abraham*), GORLÉE ou GORLEUS, antiquaire, né à Anvers en 1549, mort à Delft le 15 avril 1609. Sa collection de pierres gravées, d'anneaux, de sceaux et de monnaies antiques, acquit une légitime célébrité; elle fut acquise après sa mort par le prince de Galles, fils de Jacques I^{er} d'Angleterre. Il y puisa les éléments de plusieurs ouvrages, entre autres, d'un traité savant et curieux intitulé : *Dactyliotheca, seu annulorum sigillorumque quorum apud priscos tam græcos quàm romanos usus, promptuarium*. Nuremberg, 1600, in-4°, t. I^{er} (1). Le tome III porte un titre spécial et ne date que de 1625 (imprimé à Leyde). Jacques Gronovius jugea ce livre digne d'une réimpression (Leyde, 1695 ou 1707, 2 vol. in-4°) et y ajouta des notes explicatives; malheureusement les planches ne brillent pas par leur exactitude et sont fort mal gravées. En 1778, parut à Paris, également en deux volumes, un extrait de cette publication : *Cabinet de pierres antiques gravées, ou collection choisie de 216 bagues et de 682 pierres, tirées du cabinet de Gorlée et autres* : les notes de Gronovius n'y figurent pas. Nous citerons encore le travail de L. Berger, *Contemplatio gemmarum quarundam dactyliothecæ Gærlei*. Berlin, 1697, in-4°. — On doit aussi à Goirle un *Thesaurus numismatum romanorum aureorum, argentorum et æneorum*. Leyde, 1608, in-folio, important pour l'étude des pièces consulaires (2), enfin une œuvre posthume, *Paralipomena numismatum*, éditée par P. Bertius. Goirle était en correspondance avec les plus illustres antiquaires de son temps. — On voit son portrait en tête de son premier ouvrage. Il avait pris pour devise : *Virtus nobilitat*.

Ad. Siret.

Van der Aa. — Sweertius, p. 87. — Foppens. — Brunet, *Manuel du libraire*. — Biographie universelle.

(1) Brunet ne cite pas cette édition, mais seulement celle de Delft (1601, in-4°), qu'il croit être la première.

(2) L'ouvrage de Falvius Ursinus (*Familie romana*) y est l'objet d'une ample critique.

GOLTZ ou GOLTZIUS, nom d'une famille d'artistes dont deux membres acquirent de la célébrité, tandis que les autres n'obtinrent certaine notoriété que par un effet rétroactif et grâce à la réputation acquise par leurs descendants. C'est dans cette sphère peu brillante que nous trouvons successivement : *Hubert Goltz*, peintre du xve siècle, établi à Venloo; — *Sybrecht Goltz*, son frère, qui pratiquait la sculpture; — le fils du vieil Hubert, *Jean Goltz*, artiste assez estimé, établi et marié au village de Weert, où il devint bourgmestre et père de plusieurs enfants, notamment d'un fils portant le même prénom que lui; ce dernier, installé comme peintre vitrier à Mulbracht, eut, à son tour, un descendant, qui, latinisant son nom, fut l'excellent graveur *Henri Goltzius*, et qui, ainsi que son oncle, le savant antiquaire *Hubert Goltzius*, créa pour ainsi dire l'illustration de la famille.

HENRI GOLTZIUS naquit au mois de janvier 1558 et décéda le 1^{er} janvier 1617, à Harlem. Sa carrière fut rapide, mais son activité et l'abondance de ses chefs-d'œuvre en compensèrent pour ainsi dire la brièveté; ils permettent de le classer au premier rang des maîtres graveurs. Placé comme peintre à une place moins élevée, il déploya cependant aussi, dans cet art, une admirable souplesse de talent : paysages, portraits, sujets sacrés et profanes étaient alternativement traités par lui. D'autres fois il se plaisait à imiter ses maîtres les plus vantés et les plus dissemblables. Ainsi l'on compte parmi ses meilleurs tableaux une *Annonciation* dans le goût de Raphaël; le même sujet exécuté différemment à la manière du Bassan; une *Visitation* maintes fois attribuée au pinceau du Parmesan et une *Circoncision* qu'on croirait peinte par Albert Dürer. Un seul défaut entache toutefois ces merveilleux pastiches et en trahit parfois l'origine, une prédisposition habituelle au style maniéré.

C'est à Duisbourg, dans l'atelier de son père, que se forma Henri Goltzius; il travaillait avec celui-ci à l'exécution des grands vitraux destinés aux églises, et jamais on n'eut besoin de stimuler son

zèle. Karel Van Mander, son biographe et son ami, nous raconte en effet, que les jours fériés il couvrait les murs et tous les espaces vides de la maison paternelle, de dessins représentant des éléphants, des chameaux et d'autres images pittoresques évoquées par son imagination, tandis que les jours ordinaires, il collaborait ardemment avec son père ou vaquait, avec sa mère, aux soins domestiques. Après s'être servi souvent et habilement du crayon et du pinceau, il lui prit, certain jour, fantaisie de manier le burin. Il l'employa si bien qu'un graveur nommé Kornhart, voyant ses essais, voulut aussitôt l'engager comme élève, à la seule condition qu'il resterait chez lui pendant deux ans. La proposition, acceptée par le père Goltzius, fut immédiatement rejetée par son fils, déjà soucieux de son indépendance. Kornhart continua cependant à donner des enseignements à celui qu'il désirait avoir pour disciple et parvint même à l'emmener, ainsi que sa famille, à Harlem. Un autre événement imprévu survint et fixa le jeune homme dans la ville hollandaise : il y épousa la veuve de Jacques Mathan.

La lune de miel de cette union fut, paraît-il, de courte durée. Goltzius n'avait que vingt et un ans, la veuve, convolée en secondes noces, était déjà mère, et de l'inégalité des âges naquit l'incompatibilité des humeurs. Mécontent du présent, soucieux de l'avenir, notre artiste se crut tout à coup poitrine et, d'après l'avis de son médecin, jugea que l'atmosphère tiède du Midi était indispensable à sa guérison. Au mois d'octobre de l'an 1590, il partit, accompagné d'un domestique, à petites journées pour l'Italie. Le voyage compta plus d'un épisode récréatif et contribua ainsi à guérir radicalement le malade. Il fut aussi bienfaisant sous le rapport des progrès intellectuels : les nombreuses études faites par l'artiste d'après les chefs-d'œuvre de l'antiquité, les productions de Michel-Ange, les tableaux de Raphaël, donnèrent plus de sûreté à son dessin, plus de force à son talent. Bien que la nature lui eût ac-

cordé le privilège de pouvoir transformer le caractère de ses travaux, il reproduisit cependant bien mieux la savante énergie du maître florentin que l'indiscible grâce du Sanzio. La préoccupation de se montrer adroit buriniste l'obsédait et l'empêchait souvent d'atteindre à des qualités d'un ordre plus élevé. Sa dextérité paraissait d'autant plus merveilleuse que, par suite d'un accident, une brûlure, il était estropié d'une main. On sait avec quelle adresse il se plut à enfumer des estampes analogues à celles d'Albert Dürer, et à les vendre chèrement comme étant de cet illustre maître. La suite de six planches, traitées dans le même style, et vulgairement appelées « les chefs-d'œuvre de Goltzius », eussent donné une illusion pareille aux meilleurs connaisseurs, si l'artiste n'y eût tracé son monogramme : H. G. Ces planches, exécutées en 1593-1594, et dédiées au duc de Bavière Guillaume V, se vendent encore à un grand prix; elles sont considérées, à tort ou à raison, comme les meilleurs témoignages de la supériorité acquise, à ce moment, par le graveur. Ses compositions expressives, pittoresques, énergiquement caractérisées, sont toujours accompagnées d'habileté matérielle, mais celle-ci n'est irréprochable que dans certaines planches exceptionnelles; dans d'autres, ses tailles hardies, larges et nettes, semblent contourner; elles fatiguent l'œil plutôt qu'elles ne le charment. Ce défaut apparaît, à divers degrés, dans le *Christ mort sur les genoux de la Vierge*, dans l'*Apollon du Belvédère*, dans l'*Hercule Farnèse*, dans les *Neuf Muses*, tandis que plusieurs de ses portraits, ceux d'Henri IV, de Christophe Plantin et de Francoyse d'Egmont sont, au contraire, traités avec une finesse de burin qui rappelle la manière des Wierix. Il y a de nouveau transformation du métier quand le maître, manifestant une admirable patience, dessine à la plume et trace, avec autant de moelleux que d'ampleur, des figures de grandeur naturelle. Quoi qu'il fit d'ailleurs, Goltzius maîtrisait l'outil qu'il employait et lui prêtait une flexibilité admirable; il le prouva

surtout quand, déjà âgé de quarante-deux ans, il saisit pour la première fois la brosse du peintre et s'en servit magistralement.

Le voyage d'Italie et les séjours de Goltzius à Venise, Florence, Rome et Naples, marquèrent les points culminants de sa vie. Voyageant incognito sous le nom d'Henri Van Bracht, et portant un costume de campagnard afin de conserver toute la liberté de ses allures, il s'arrêtait volontiers dans les rues pour y dessiner, pour causer avec les passants, ou pour aller écouter les commentaires, flatteurs ou déplaisants, que ses gravures, étalées publiquement, suscitaient. Ce n'étaient pas toujours du plaisir ou des compliments qu'il récoltait ainsi. L'époque de sa résidence à Rome lui fut particulièrement pénible. La population de la ville éternelle souffrait alors de l'extrême cherté des subsistances et d'une maladie épidémique, qui tuait des milliers d'habitants, qu'on voyait, morts ou agonisants, tomber sur les places publiques. Spectacle déplorable fait pour dramatiser l'imagination d'un artiste; aussi l'intelligence impressionnable du maître s'en ressentit-elle vivement. Il revint d'Italie riche de souvenirs, pourvu d'une ample collection d'études, et la bourse non moins bien garnie. « J'estime, dit son biographe » Van Mander, qu'il n'est guère de » Néerlandais qui, comme lui, aurait » pu, en si brève et fâcheuse période de » temps, rapporter si bon nombre d'objets d'art. » Goltzius rentra chez lui valide et satisfait; mais, peu de temps après son retour, il se sentit atteint de son ancienne maladie; on le vit maigrir, dessécher; il fallut le nourrir de lait de chèvre et, qui plus est, lui donner une nourrice. Grâce à ce régime sévère, il guérit après d'assez longues souffrances et put encore, pendant plusieurs années, continuer ses remarquables travaux. Adam Bartsch lui a rendu un juste et glorieux hommage, dans son *Peintre graveur*, en consacrant le troisième volume de cet ouvrage à décrire toutes ses estampes et à louer ses principaux élèves: *Jacques Matham*, son gendre,

son fils *Théodore, Jacques de Gheyn, Jean Saenredam* et *Jean Muller*.

Félix Stappaerts.

Karel Van Mander, *Het leven der Schilders*. — Bartsch, *Le peintre-graveur*. — F. Stappaerts, *Résumé de l'histoire de la gravure*.

GOLTZIUS (*Hubert*), célèbre antiquaire, graveur et peintre, né à Venloo, le 30 octobre 1526, décédé à Bruges, le 24 mars 1583. Il était fils d'un artiste nommé Van Weertzbourg, qui prit, en se mariant, le nom de Goltz ou Goltzius, soit qu'en l'empruntant à sa femme, il cédât à un sentiment de tendresse conjugale, soit qu'il craignît d'irriter son père en embrassant la profession de peintre. C'est, peut-être, pour éviter de pénibles froissements, qu'il changea tout à la fois de nom et de résidence et s'en vint à Liège demander des leçons à Lambert Lombard, un des maîtres les plus instruits de cette époque. Il fit de rapides progrès sous sa direction, non seulement comme dessinateur, graveur et sculpteur, mais comme architecte, érudit et archéologue. L'étude de l'archéologie décida à jamais de sa destinée: sa fut une semence qu'un ardent travail allait faire germer dans son cerveau, et qui devait graduellement le mener à la gloire.

La prospérité commerciale d'Anvers avait, dès lors, transformé cette ville en un vaste foyer de lumières; toutes les sciences, tous les arts y étaient simultanément enseignés. Goltzius s'y rendit pour achever son éducation. Il comptait n'y séjourner qu'un an, puis se rendre en Italie; mais il n'avait que vingt ans; son cœur s'enflamma et il s'y fixa par un mariage. Devenu, par suite de cette union, le beau-frère de Pierre Coucke, l'habile peintre d'Alost, de nouveaux devoirs s'imposèrent à lui: il crut devoir se conformer aux goûts sédentaires, aux habitudes laborieuses qui régnaient dans sa nouvelle famille. Fut-il cependant très actif pendant cette phase de sa carrière artistique? Bien qu'on l'ait affirmé, il y a lieu d'en douter. Ses tableaux sont fort rares et Karel Van Mander, biographe contemporain, n'en cite qu'un seul, exécuté à l'occasion d'une assemblée des chevaliers de la Toison d'or. Il

paraît donc assez probable que Goltzius commença, dès lors, à se livrer à ses chères et ferventes études sur l'antiquité, et qu'il ne tarda pas à être absorbé complètement par celles-ci. On sait qu'il s'occupait déjà, depuis une douzaine d'années, du soin de collectionner les portraits des empereurs romains, de les faire graver et d'y joindre de savantes notices quand parut, en 1557, l'ouvrage intitulé : *Vivum ferè Imperatorum Imagines a C. Julio Cæsar usque ad Carolum et Ferdinandum, ex antiquis numismatis verè ac fideliter adumbratæ*. L'érudit, le numismate et l'artiste se confondaient dans ce livre, qui produisit la plus vive sensation. Il en parut à Anvers, dès la première année, une traduction italienne, puis, en 1560, une traduction espagnole et bientôt, en 1561, deux autres éditions avec des explications en langue française.

Pour se préparer à l'élaboration de cet important ouvrage, Goltzius avait commencé par examiner les médailles de tous les cabinets de Belgique et de Hollande. Loin de le satisfaire, ce travail préliminaire n'avait fait qu'aviver sa soif d'investigations quand, rencontrant un noble protecteur, Marc Laurin, seigneur de Watervliet, il put généraliser ses études et parcourir les principales villes de l'Europe. Le goût de la numismatique était très répandu à cette époque : rois, princes, cardinaux, savants illustres, collectionnaient à l'envi, et notre antiquaire, en visitant la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, eut le privilège d'entrer en relations avec la plupart des célébrités contemporaines. Il en fut justement apprécié et estimé, non comme un collectionneur tenace, mais comme devait l'être un penseur éminent, voué à un but utile, celui d'établir la chronologie ancienne sur d'irrécusables bases. C'est, en effet, la pensée de cette utilité scientifique qui soutint le zèle incessant du voyageur et qui lui permit, au prix d'innombrables fatigues, de mener à bonne fin le *Thesaurus uberrimus*, appelé communément « le trésor de Goltzius ». Ce livre, en ouvrant à la science archéolo-

gique une voie inexplorée, à peine entrevue, devait par cela même susciter des critiques (toute initiative audacieuse en provoque), et notre auteur eut à payer ce tribut. Il avait, disait-on, inventé certaines médailles, inscrit de fausses légendes sur d'autres et même commis bon nombre d'erreurs, faute de comprendre le latin. Le temps a fait justice de ces accusations passionnées. Dans un ouvrage aussi considérable que le sien, Goltzius a pu être trompé parfois, pour certaines médailles apocryphes dues à d'habiles faussaires, mais sa bonne foi, sa science, sont indéniables. L'examen attentif de ses œuvres démontre aussi qu'il connaissait bien les langues anciennes.

Le long voyage entrepris par notre antiquaire à la fin de l'année 1558 n'avait été annoncé par lui à sa femme que, comme une rapide excursion devant s'arrêter à Cologne. Elle eut à l'attendre longtemps, car il ne revint au logis qu'en 1560, puis alla bientôt s'établir à Bruges, non loin de son bienfaiteur, Marc Laurin. Des ateliers de typographie et de taille douce y furent organisés par lui. Son graveur, Josse Gietleugen, l'ayant quitté, il résolut de graver lui-même les planches nécessaires à ses livres, entreprise plus audacieuse que louable par ses résultats, l'inexpérience des procédés d'exécution étant trop visible. La position éminente acquise par le savant était dès lors reconnue ; mais la prospérité de l'industriel resta toujours discutable. Ni son érudition, ni son zèle n'en surmontèrent les difficultés ; ses succès mêmes furent plus apparents que réels et positifs ; il ne recueillit que de médiocres avantages en obtenant l'autorisation de dédier sa Vie de César à l'empereur, et en recevant du sénat de Rome des lettres de bourgeoisie pour la publication des *Fastes* (1).

Un fâcheux épisode caractérisa la fin de sa vie. Suivant le courant de l'opinion, il inclinait vers les idées de la Réforme. Sous l'influence de ces sentiments

(1) *Fasti magistrorum et triumphorum romanorum*, etc., Bruges, 1566, in-fol.

intimes, il publia dans son imprimerie des Sermons apocryphes, attribués au frère mineur Corneille Adriaenzen, sermons remplis de grossièretés, de termes obscènes, et rédigés par le curé Jean de Castele. Goltzius aggrava sa complicité dans cette mauvaise action en faisant, sous un aspect grotesque, le portrait de l'auteur supposé des Sermons et en le représentant avec la physionomie irritée d'un homme accusé d'ignominies ! Le biographe Van Mander prétend avoir vu ce portrait satirique, lequel se trouve probablement en Hollande. Celui de Goltzius lui-même fait partie, on le sait, du musée royal de Belgique ; il fut donné à notre savant et peint par Antonis Moor, peintre de Charles-Quint, ainsi que l'indique une inscription, tracée en lettres d'or, sur le fond de cette intéressante peinture.

Les dernières années du célèbre numismate furent pénibles. Fatigué, pauvre et surchargé de famille, il se remaria, malheureusement, en épousant, après son veuvage, une femme coquette. Il s'imaginait à tort (comme le remarque Van Mander) pouvoir la guérir de son inconstance et corriger ses vices. Cruel mécompte ! il mourut à la peine, de chagrin et de misère, à l'âge de cinquante-sept ans.

Indépendamment des ouvrages déjà cités, voici les principales publications de notre savant : *Julius Cæsar sive Historia Imperatorum Cæsarum Romanorum, ex antiquis numismatibus restituta, liber primus*. Bruges, 1563, in-folio. Un second volume, formant la suite de celui-ci, parut en 1574. En 1620, Louis Nonnius en donna une nouvelle édition en substituant au texte primitif celui de Suétone. — *Græcia ; sive Historia Urbium et Populorum Græciæ ex numismatibus restituta*. Bruges, 1576, in-folio. — En 1645, Gaspar Govaerts réunit toutes ces œuvres de Goltzius dans une magnifique édition, *ex officina Plantiniana Balthazaris Moreti*, 5 vol. in-fol.

Félix Stappaerts.

Karel van Mander, *Leven der Schilders*, etc. — Goethals, *Histoire des lettres*, t. II. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1^{er}. — Ad. Siret, *Journal des Beaux-arts*.

GOMARUS (François), ou GOEMAERE, célèbre théologien protestant, né à Bruges, le 30 janvier 1563 et mort à Groningue, le 11 janvier 1641 (et non pas le 16 comme le prétend la *Biographie générale*, ni le 21 comme le marque Foppens), a donné son nom à l'un des deux grands partis qui se formèrent en Hollande, au XVII^e siècle, au sein du calvinisme. Son père, Jean Moerman et sa mère étaient si attachés à la foi nouvelle, qu'ils vendirent, en 1578, leurs biens et se retirèrent au Palatinat, où les étrangers étaient reçus à bras ouverts. Gomarus fit ses études à Neustadt, à Heidelberg et à Oxford, d'où il revint, à la fin de 1584, à Heidelberg, pour y être reçu docteur en théologie et se perfectionner encore dans la connaissance de l'hébreu. Son caractère entier et dominateur étant donné, le Heidelberg d'alors était pour lui un milieu dangereux en ce sens, que le ressentiment de leur défaite avait exalté nos réfugiés flamands ou wallons, si bien que leur ferveur religieuse prit peu à peu, et pour ainsi dire à leur insu, les allures de la plus funeste intolérance. Ils en vinrent, chez eux et dans les Pays-Bas (où beaucoup d'entre eux retournèrent), à former un parti qui s'écartait presque autant de la Bible que ceux qu'ils combattaient, en prétendant imposer à leurs coreligionnaires, comme seul moyen de salut dans ce monde et dans l'autre, l'unité de doctrine par la Confession de foi de 1561 et le catéchisme de Heidelberg de 1563, que leurs auteurs, Gui de Brès et Pierre Dathenus eussent sans doute foulés aux pieds plutôt que de permettre qu'on s'en servit dans un but de compression et de réaction. Mais, le protestantisme étant de sa nature le champ clos du libre examen, la résistance ne pouvait manquer de se produire. Elle éclata, et Gaspard Coolhaas, pasteur à Leyde, s'éleva, en 1581, le premier contre l'outrecuidance qu'il y a à vouloir faire respecter des lois humaines, telles qu'une Confession de foi et un catéchisme, au même titre que la Parole de Dieu. Cette protestation, que tout le monde approuverait de nos jours, donna naissance au

parti que Gomarus écrasa plus tard, et qui ne comptait pas encore à ce moment. De 1587 à 1583, il desservait l'Eglise réformée de Francfort et poursuivait ses études. Son rappel à Leyde, en 1594, comme professeur de théologie fut le moment de son entrée en scène. Autant il avait dû se contraindre à Francfort en présence d'une majorité luthérienne toute-puissante, autant à Leyde il se sentit à l'aise et lâcha la bride à son humeur dominatrice, à son goût pour la polémique. Les mémoires du temps nous disent que les synodes réformés de la Hollande s'étaient, jusque-là, beaucoup plus inquiétés du mérite des pasteurs que de leurs sentiments particuliers, mais que l'intervention de Gomarus contribua à changer tout cela. Un jour, en 1608, sortant d'une discussion très animée avec son collègue Hermansen ou Arminius, qui donna son nom au parti contraire des Remontrants, il s'écria : « Nous différons à tel point l'un de l'autre, que si j'avais les sentiments de cet homme, je n'aurais pas le courage d'affronter le jugement de Dieu. » Ce fut sa déclaration de guerre. Les hostilités ouvertes succédèrent aux escarmouches l'année suivante et fixèrent bientôt l'attention du monde chrétien. On croit rêver en constatant par les écrits polémiques de cette époque que ce sont les réformés contre-remontrants ou gomaristes qui accusent leurs adversaires d'être de dangereux novateurs et de pencher vers le papisme.

S'ils avaient dit vrai, la bourgeoisie et le peuple en Hollande eussent été à la veille de se convertir aux principes chers à l'aristocratie de tous les pays. On sait qu'il n'en est rien, et que les Remontrants, après la mort d'Arminius, eurent assez de crédit pour faire nommer l'un des leurs à la chaire de l'Université de Leyde, que le décès de ce savant laissait vacante. Gomarus en éprouva un grand dépit; il donna sa démission et se retira en 1611 à Middelbourg, en Zélande. L'Académie de Saumur lui ayant adressé un appel, il s'y rendit en 1614; mais il ne resta guère en France. Dès 1616

nous constatons sa présence à Groningue en qualité de professeur de théologie dogmatique à cette Université frisonne. Son parti est plus puissant que jamais, et le synode de Dordrecht (de novembre 1618 à mai 1619) va lui donner l'occasion de livrer à l'arminianisme un terrible assaut. Sa victoire prévue était facile à remporter, parce que la république batave avait à sa tête Maurice de Nassau, prince qui, moins scrupuleux que son illustre père, ne dédaigne pas, à l'occasion, d'exploiter à son profit les querelles de religion. Malheureusement cette fois, on alla jusqu'à accuser de félonie et de haute trahison les plus éminents citoyens de la république; en mai 1619, au moment même où le synode de Dordrecht se séparait, une sentence de mort fut prononcée contre Oldenbarneveld, le vénérable pensionnaire de Hollande, acte cruel suivi bientôt de sentences de bannissement et de destitutions brutales, frappant indistinctement tous les arminiens placés dans l'Eglise ou dans l'Etat. Quelle a été la part de responsabilité de Gomarus dans cette iniquité, dans cette tache ineffaçable imprimée au front de la république des Provinces-Unies? Très grande malheureusement, le talent de cet homme étant à la hauteur de sa rançune.

Nous ne citerons pas les auteurs qui ont vainement tenté sa justification basée sur les mœurs d'une époque de réaction; nous aimons mieux couper court à tout commentaire en disant que, dans le drame qui se joua, en 1618 et 1619, à Dordrecht, à Rotterdam et à La Haye, il y a quelque chose comme une triste et honteuse revanche, prise par nos réfugiés belges, sur les réformés de Hollande, comme une punition du ciel, frappant et déshonorant nos anciens compatriotes du Nord, pour n'avoir pas fait autrefois, par calcul égoïste, tous leurs efforts afin d'arracher nos provinces au joug de l'Espagne et de l'inquisition.

Les œuvres de Gomarus furent réunies et publiées après sa mort. Elles eurent deux éditions; la première est de

1645, la seconde de 1664. Elles sont renfermées en un lourd in-folio qui a pour titre : *Francisci Gomari Opera theologica omnia, maximam partem posthuma, supremæ authoris voluntate a discipulis edita.*

Charles Rahlenbeeck.

Foppens, *Bibl. belg.*, I, 293. — *Nouvelle biographie générale*. Paris, 1857, v. XXI, 436-438. — *Levensbeschrijving van eenige voornaeme meest nederd. mannen*, I, 167. — *Biographie des hommes remarqu. de la Flandre occid.*, III, 254-267. — V. Gaillard, *De l'influence de la Belgique sur les Provinces-Unies*. Bruxelles, 1855, 84-83. — G. Brandt's *Historie der reformatie*, éd. de 1704, II, 43, 415, 421, 427, 452-53, 459. — *Korte historie van de Synode nationaal*, enz. — Ypey en Dermout, *Geschied. van de herv. christ. kerk in Nederland*, II, 182-83, 188-89, 190, notes 197, 220, 221, 437. — Van Kampen, *Geschiede der Nederlande*. Hamb., 1833, II, 14-39.

GOMBERT (Nicolas). Un des plus célèbres compositeurs belges de la première moitié du xvi^e siècle. Né à Bruges, d'après ce que nous apprend le titre du premier livre de ses mottets à quatre voix, publié à Venise, chez Jérôme Scotto, en 1540 : *Nicolai Gomberti Flandri Brugensis musici excellentissimi motetorum quatuor vocum liber primus*. Il fut élève de Josquin Deprès. L'époque précise de sa naissance n'est pas connue ; les écrivains belges qui ont vécu de son temps se taisent à cet égard. Il ne paraît pas qu'il ait vu le jour avant les dernières années du xve siècle, ni peut-être avant les premières du xvi^e, car son nom ne paraît dans aucun recueil de compositions musicales publié antérieurement à 1530. La plus ancienne collection de motets où l'on trouve un morceau de lui est le septième livre publié à Paris sous ce titre : *Liber septimus XXIII trium, quatuor, quinque, sex vocum modulas Dominici Adventus, Nativitatis ac Sanctorum et tempore occurrentium habet. Parisiis, in vico Citharæ apud Petrum Attaignant musices callographe*, in-4^o obl. Il n'y a point de date à ce livre, mais le huitième ayant paru en 1534, celui-ci doit être de la même année.

Gombert était ecclésiastique. Il paraît qu'il fut d'abord attaché au chœur de l'église de Notre-Dame, à Anvers, si toutefois c'est lui qu'on désigne sous le nom de maître Nicolas. Quelques bio-

graphes ont avancé qu'il devint maître de chapelle de l'empereur Charles-Quint, mais ils ne disent pas où. Entre les années 1526 à 1530, il fut maître des enfants de chœur de la chapelle de Madrid, ainsi que nous l'apprennent les registres des archives du royaume de Belgique.

F. Fétis dit que les éloges accordés à Gombert par Herman Finck n'ont rien d'exagéré ; ce qu'il a examiné et mis en partition parmi ses ouvrages lui a permis de constater que l'art d'écrire avec facilité dans le style fugué et d'imitation le distinguait éminemment. Il ne fut pas moins remarquable par l'élévation de son style dans certaines compositions dont les paroles ont un caractère grave, genre de mérite bien rare, et même à peu près inconnu dans la première moitié du xvi^e siècle. Gombert, en cela, fut le précurseur de Palestrina, qui n'a rien produit de plus beau que le *Pater noster*. On se rappellera que ce morceau, exécuté dans un des concerts historiques de Fétis, exerça une profonde impression sur l'auditoire. Trois artistes belges de la même époque sont cités par les auteurs contemporains comme les chefs d'école de cette période de l'art ; ce sont Clément *non papa*, Créquillon et Gombert. Celui-ci paraît avoir eu des qualités de sentiment qui l'élèvent au-dessus de ses émules. Il avait de plus une rare fécondité, à en juger par la liste de ses ouvrages dont nous ne citerons que les principaux, renvoyant pour le surplus à la *Biographie universelle des musiciens*, de Fétis.

1^o *Il primo libro de motetti*, à quatre voix, in-4^o. Sans date et sans nom de lieu. Gombert y est écrit : *Gombert h.* Un exemplaire de cette édition se trouve à la bibliothèque royale de Munich. La deuxième édition a pour titre celui que nous avons donné en tête de cet article. La troisième édition porte : *Di Nic. Gombert il primo libro de motetti a quattro voci, in Venetia, app. Ant. Gardona*, 1544, in-4^o obl. Ce premier livre a été réimprimé avec un titre latin, en 1551. — 2^o *Nicolai Gomberti musici excellentissimi Pentaphthongos Harmonia quæ quinque vocum motetta vulgo nominantur. Additis nunc ejusdem quoque ipsius Gomberti nec*

non Jachetti et moralis motettis, etc. liber primus. Venetiis, apud Hieronymum Scotum, 1541, in-4^o obl. Antoine Gardane a donné une édition de ce livre de motets à cinq voix, en 1551, avec un autre titre. — 3^o Nicolai Gomberti musici solertissimi motetorum quinque vocum maximo studio in lucem editorum liber secundus. Venetiis, apud Hieronymum Scotum, 1541. Une autre édition de ce second livre a été publiée chez Antoine Gardane en 1552, in-4^o. Il y a des exemplaires des deux livres réunis, avec le nom du même imprimeur et la date de 1552. — 4^o Nicolai Gomberti imperatorii Motetorum. etc. Venetiis, apud Hieronymum Scotum, 1541, in-4^o obl. C'est le second livre des motets à quatre voix. Il y en a d'autres éditions données à Venise, chez Antoine Gardane, et à Lyon, chez Jacques Moderne. — 5^o Missarum quinque vocibus liber primus. Venetiis, apud Ant. Gardanum, 1549, in-f^o. Les cinq parties sont imprimées en regard. — 6^o Les chansons françaises et flamandes du même artiste forment le cinquième livre d'une collection publiée à Anvers, par Tylman Suzato, l'an 1544, in-4^o obl. Remarquons, à ce propos, que beaucoup de compositions de Gombert, soit de musique religieuse, soit de musique profane, ont été insérées dans des recueils italiens, allemands et surtout belges. — 7^o Motetti del Frutto. Liber primus cum quinque vocibus (sic) in Venetia nella Stampa d'Antonio Gardane, 1538, petit in-4^o obl. — 8^o Motetti del Frutto, a sei voci. Ibid. 1539, petit in-4^o obl. — 9^o Motetti del Fiore a quattro voci. Libri I, II, III, IV. Lugduni per Jacobum Modernum de Pingento (sic), 1532-1539, in-4^o. 10^o Fior di motetti tratti dalle motetti del Fiore a quattro voci. In Venetia, presso Ant. Gardano, 1539, petit in-4^o obl. Une autre édition du même recueil a été publiée avec un titre latin en 1545. — 11^o Cantiones septem, sex et quinque vocum. Augustæ Vindelicorum Melchior Kriesstein excudebat, 1545, pet. in-4^o obl. — 12^o Novum et insigne opus musicum sex, quinque et quatuor vocum, cujus in Germania hactenus nihil simile unquam est editum. Norimbergæ, 1537, pet. in-4^o.

— 13^o Tomus secundus Psalmorum selectorum quatuor et quinque vocum. Norimbergæ, 1539. Ad. Siret.

Fétis, Biographie universelle des musiciens.

GOMIECOURT (les sires **DE**), GOMIECOURT ou GOMICOURT. Ancienne famille de l'Artois, connue dès 1178 (1). ADAM, chevalier, est le premier Gomiecourt dont les chroniques fassent mention; il vivait encore en 1215. Guillain ou Guerlain, un de ses descendants, se fixa en Angleterre sous Henri III, qui l'investit de la charge de *dépensier*, laquelle consistait « à chercher le vin en » fermé dans des peaux de cerf au fond » des celliers, et à en remplir la coupe » du roi. De là le surnom de *Spencer* ou « *dépensier* (2). » De ce Guillain provint Hugues Spencer, qui fut tué en 1265, au combat d'Evesham, contre Leicester. Son fils, également nommé HUGUES (3), fut créé comte de Winchester, en 1321; son petit-fils, HUGUES le Jeune, appelé aussi le *Expensier*, jouit d'un crédit si considérable auprès d'Edouard II, qui avoit été nourri avec lui d'enfance (4), qu'il éveilla la jalousie et l'animosité des barons. Ceux-ci attribuèrent à ses conseils l'insuccès de la campagne d'Edouard contre Robert Bruce; Spencer, disaient-ils, nageait dans les eaux du roi d'Ecosse et avait tenu son maître en négligence. Ils se liguèrent donc pour perdre le favori; mais en dépit des efforts de Thomas de Lancaster, proche parent du roi, aucune écoute ne fut donnée à leurs plaintes. Alors ils réclamèrent impérieusement le bannissement des deux Hugues et entrèrent dans Londres à main armée. Edouard céda; mais l'*Expensier*, loin de se cacher, se montra hardiment à la cour. Sur son avis, le roi leva des gens de guerre et ordonna de nombreuses arrestations; vingt-deux barons, le comte de Lancaster le premier, montèrent sur l'échafaud. Spencer devint alors l'objet d'une haine universelle;

(1) Le village de Gomiecourt est situé à 3 l. s. d'Arras, vers Bapaume.

(2) Kervyn de Lettenhove, Œuvres de Froissart, chroniques, t. II, p. 499, note.

(3) Dit le Vieux.

(4) Froissart, t. II, p. 22.

la reine Isabelle surtout, sœur du roi de France Charles le Bel, fut exaspérée de son insolence. Il réussit à la brouiller avec Edouard; elle passa en France avec son jeune fils pour implorer des secours: elle en trouva chez le comte Jean de Hainaut, qui traversa le détroit sans retard et alla mettre le siège devant Bristol, où se trouvait le roi avec les deux Spencer. La ville se rendit. Hugues *le Vieux*, fait prisonnier, entendit sa sentence de la bouche de la reine: le 9 octobre 1326, il fût traîné, puis décapité, enfin attaché au gibet: il avait quatre-vingt-dix ans. Le château tenait encore: le roi et Hugues *le Jeune* parvinrent à s'enfuir dans le pays de Galles; mais ils furent repris. Le roi, jeté en prison, ne tarda pas à mourir — de mort violente, paraît-il: la reine n'avait attendu ce moment ni pour faire couronner Edouard III, ni pour infliger à l'*Expensier* un horrible supplice (29 novembre 1326). THOMAS, petit-fils de Hugues *le jeune*, créé comte de Gloucester, en 1397, eut, trois ans après, la tête tranchée comme ses ancêtres; RICHARD, qui lui succéda, mourut en 1414 sans héritiers mâles: les Spencer dont l'histoire fait mention plus tard appartiennent à une autre branche de la famille. — Le belliqueux évêque de Norwich, Henri Spencer, qui opéra une descente à Calais, en 1383, et eut ensuite maille à partir avec les Flamands, était petit-fils du dernier Hugues.

Parmi les Gomiecourt restés sur le continent, nous signalerons: le capitaine PERCEVAL, qui fut surnommé *le Grand*, à cause de ses actions d'éclat dans les armées du duc de Bourgogne. Jean sans Peur le récompensa en lui rendant (1416) la terre de Gomiecourt, engagée par son père Thibaut avec d'autres biens; comme compensation de ceux-ci, un revenu de cent cinquante livres lui fut assigné sur le péage de Bapaume. En 1417, il obtint le gouvernement de Péronne, Roye et Montdidier, ainsi que du pays de Santerre. — ADRIEN, lieutenant général des hommes d'armes au service de Charles-Quint et chevalier du conseil d'Artois, mort en 1542, des blessures qu'il avait reçues au siège de

Saint-Pol. — ADRIEN II, fils du précédent, ambassadeur du roi d'Espagne en France et en Allemagne, parvint au grade de lieutenant général sous don Juan d'Autriche et fut nommé gouverneur de Maestricht et de Hesdin. Il mourut en 1596. — LOUIS-BALTHASAR-JOSEPH, mort en 1754 maréchal des camps, maréchal général des logis et inspecteur de la cavalerie espagnole, ne laissa qu'une fille. — Les Gomiecourt portaient d'or à la bande de sable.

Alphonse Le Roy.

Froissart. — Dupuy, *Histoire des favoris*. — Moreri. — De la Chenaye-Desbois et Badier, *Dictionnaire de la noblesse*, Paris, 1876, in-4^o, 3^e édition, tome IX.

GONCHI (*Gérard*), ou GONTHI, humaniste, né à Liège en 1581. Sollicité par la vocation religieuse, il entra dans l'ordre des jésuites, en 1598, et professa dans la province des Pays-Bas les humanités, la philosophie et les langues grecque et hébraïque. Il acheva sa vie dans les obscures fonctions du ministère sacré, tour à tour à Mayence, à Fulde, à Molsheim, ainsi que dans plusieurs autres villes de l'Allemagne; il mourut le 25 avril 1613. Gonchi a écrit:

1. *Lexicon variarum vocum ex Patribus*. — 2. En outre, selon Sotwel, *tres linguas latinam, græcam, hebraicam editis commentariis illustravit*.

Emile Van Arenbergh.

De Backer.

GONDULPHE (*Saint*), XXIII^e évêque de Tongres (résidant à Maestricht), succéda en 597 à saint Monulphe, le fondateur de Liège, et mourut en 604. Quelques auteurs le font vivre jusqu'en 607; en tous cas on s'accorde à fixer à sept années la durée de son épiscopat. C'était un homme de haute naissance; mais il dut surtout son élévation à son zèle apostolique, à ses vertus et à son savoir. Il convertit un grand nombre de païens et paraît avoir contribué à relever Tongres de ses ruines. Il fut enterré dans l'église Saint-Servais de Maestricht, à côté de son prédécesseur. Leur fête est célébrée le 21 juillet.

Alphonse Le Roy.

Ghesquière, Miræus et les historiens liégeois. — Hillegeer, *België en zijne heiligen*. Gand, 1868. 4 vol in-8^e, t. I^{er}, p. 414.

GONSALES (*Antoine*), missionnaire, voyageur, né à Malines au XVII^e siècle. C'était un père récollet qui a attaché son nom à un ouvrage important intitulé : *Hierusalemse reyse van den Eerw. P. Gonsales*. Antw., 1673. C'est la relation de son voyage en Terre-Sainte de 1665 à 1668; elle est dédiée au neuvième évêque de Gand, Georges d'Allamour. Cette relation se compose de deux parties, comptant 1,320 pages d'un caractère très compact. Le Père Gonsales ne se borne pas à une description très détaillée de la Palestine; il donne encore, sur les villes de la Belgique qu'il traverse, des renseignements qui ne sont pas sans intérêt; il fait de même pour les villes de l'Allemagne, de l'Italie et de la Sicile.

Parti de Bruxelles le 16 juin 1664, par la voie d'Allemagne, il traversa le nord de l'Italie, fit un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette et arriva à Rome le 10 septembre suivant. Après avoir visité le royaume de Naples et la Sicile, il s'embarqua à Messine et prit pied à Jaffa, non sans avoir couru de grands dangers par suite de tempêtes et de chasses de corsaires. Il resta en Terre-Sainte jusqu'à la fin de 1668. Son livre donne toute l'histoire des principales contrées de la Palestine et des cérémonies religieuses pratiquées tant à Jérusalem que dans les localités environnantes.

En 1665, Gonsales fut nommé gardien du couvent de Bethléem; il fut également chargé de remplir au Caire les fonctions de curé et de chapelain au service du consul de France en Egypte. En même temps il remplissait les fonctions de président de l'hospice de Tripoli. En 1667, il reçut l'ordre de se rendre de nouveau à Rome pour les affaires de la Terre-Sainte. En 1668, il rentra à Anvers.

Le Père Gonsales signale la présence en Palestine de nombreux religieux belges. Il en cite une vingtaine. Ce sont, dit-il, tous hommes d'un grand savoir et doués d'une énergie peu commune. Le livre quatrième est consacré à la description de l'Egypte, où il demeura environ deux ans. Cette partie de son travail n'est pas la moins attachante.

Cette relation volumineuse, quelquefois prolixe, est écrite dans un style simple et facile. A l'époque où elle parut, son succès fut considérable; encore aujourd'hui elle est d'une lecture agréable et utile à beaucoup de points de vue. L'ouvrage est accompagné de nombreuses gravures qui ajoutent beaucoup à la valeur du texte.

Ad. Siret.

Baron J. de St-Genois. — Foppens, supplém.

GONTHIER (*Jean*), GAINTHIER, WINTHER, humaniste et médecin, naquit en 1487, à Andernach, et mourut à Strasbourg, le 4 octobre 1574. Il commença ses études dans sa ville natale et alla les poursuivre à Utrecht et à Deventer, où il se vit obligé de mendier son pain. On le rencontre ensuite à Marbourg, puis à Goslar, tenant la fêrûle. A Liège, en 1526, il enseigne le grec et le latin; c'est là qu'il compose son premier ouvrage, une syntaxe grecque à l'usage de la jeunesse (1). Il passe à Louvain; à peine arrivé, il est installé dans une chaire de grec, qu'il occupe avec beaucoup de distinction: on cite parmi ses élèves André Vésale et Saturnius Hortensius. Son penchant pour les idées nouvelles lui fait perdre son emploi. Il part pour Paris, où deux illustres vieillards, Guillaume Budé et Jean Lascaris, le prennent en affection. Les études médicales l'attirent; il y fait de tels progrès et sa réputation se consolide si bien, que le cardinal Jean du Bellay parle de lui à la cour: François I^{er} le nomme son médecin. Le roi de Danemark lui fait des offres séduisantes; mais Copenhague ne vaut point Paris. Il continue d'ailleurs ses travaux, s'adonnant de plus en plus à l'anatomie: il a pour collaborateur Vésale, son ancien élève. De cette époque datent ses observations importantes sur les muscles de la vessie, sa découverte de l'union de l'artère et de la veine spermatiques; notons en passant qu'il est le premier qui ait donné le nom de *pancréas* au corps glanduleux attaché au péritoine. La politique ne le laisse toutefois pas indiffé-

(1) Paris, 1527, in-8°. Liège ne possédait pas encore d'imprimerie.

rent : il fait partie d'une mission envoyée à Wittemberg par les protestants français. Rentré à Paris, il voit tout en noir, juge la guerre civile imminente et se décide à quitter la France, où il a passé douze ans. Il s'arrête à Metz, ne s'y croit pas suffisamment à l'abri, et gagne enfin Strasbourg, où il s'établit comme professeur de grec et de médecine, puis de médecine seulement. C'était un véritable savant et un travailleur infatigable. Outre plusieurs traités sur des questions spéciales, on a de lui des traductions latines de Galien, d'Alexandre de Tralles, de Paul d'Egine, d'Oribase, etc.; malheureusement son style est peu coulant et fourmille d'expressions barbares. La vie de Gonthier a été écrite en vers latins par Georges Calaminus (Strasbourg, 1575). La liste complète de ses ouvrages a été dressée par le P. Nicéron. (*Mémoires*, t. XII et XX.)

Alphonse Le Roy.

Nicéron. — Moreri. — Beccelièvre.

GONTHIER de Soignies, trouvère hennuyer du XIII^e siècle. Tout a été mis en doute à propos de ce poète, jusqu'à son nom (voir l'article GAUTHIER). M. Scheler lui-même, qui a publié trente et une de ses chansons dans la seconde série de ses *Trouvères belges*, déclare que la nationalité de ce chansonnier n'est nullement assurée. Il y a, sans doute, une tradition constante en faveur de Soignies, ville du Hainaut belge; mais Dinaux (*Trouvères brabançons*, p. 280) se demande s'il ne faut pas préférer Signy, près de Montmirail, en Champagne. Il suppose, à tout le moins, que l'élégant trouvère a dû quitter de très bonne heure la Belgique; le tour de la pensée, la facture des vers semblent, en effet, indiquer un poète du centre de la France; il est vrai que plus d'une pièce, par exemple, la 28^e (Scheler, p. 64) fait penser à Quènes de Béthune (voir BÉTHUNE.) Déjà le président Fauchet, en citant deux chansons de Gonthier, le confond avec un certain Gauthier. C'est le prénom que les habitants de Soignies ont adopté en fondant leur cercle musical *Gauthier de Soignies*.

Paulin Paris, de son côté, conjecture que Gonthier avait une des prébendes de musicien fondées pour le chapitre séculier de Saint-Vincent, conjecture peu admissible quand on lit les trente et une pièces qui nous restent sous le nom de ce trouvère. Ce sont presque toujours des *rotreuenges* à double ou à triple refrain, dans lesquelles on ne chante que l'amour chevaleresque. Le sentiment y est vif, délicat, parfois très brûlant et d'une hardiesse de troubadour, comme dans le n^o 20, qui se distingue par le rythme de la *taille* provençale :

« A tos sains le di :
« Se je pert m'amie
« En Dieu ne me fi,
« Ne siens ne sui mie :
« Ensi l'affi. »

On a conservé la musique de plusieurs de ces chansons d'amour. Rien qu'à les lire, on sent déjà qu'elles ont dû être composées en chantant. Il y a pourtant un *servantois* (n^o 17), satire contre la cour, le clergé et les dames « d'amour volatile », dans laquelle l'amertume et l'énergie n'ont plus rien de musical.

J. Stecher.

A. Scheler, *Trouvères belges* (nouvelle série). — *Hist. lit. de la France*, XXIII. — A. Dinaux, *Trouvères hennuyers, brabançons*, etc. (IV).

GONTROEUL (Charles-Philippe-Joseph-Agathon comte de Vinchant de), homme de guerre, né à Mons, le 5 juillet 1755, mort le 15 juillet 1798. Issu d'une ancienne famille du Hainaut, d'où étaient sortis beaucoup d'officiers distingués, et fils du général Charles-François-Jean-Augustin Vinchant de Gontroëul, qui avait été élevé à la dignité de comte par l'impératrice Marie-Thérèse. Le jeune de Gontroëul entra au service à l'âge de seize ans dans le régiment wallon de Vierset, sous les auspices de son cousin le chevalier Vinchant, colonel de ce corps. Les brillantes qualités et la valeur qu'il déploya dans plusieurs engagements de la guerre de la succession de Bavière, appelèrent l'attention des feld-maréchaux Laudon et Wurmser et lui firent conférer, en très peu d'années, le grade de lieutenant-colonel dans le régiment du Prince de Ligne. Il n'avait

alors que trente-quatre ans et jouissait d'une grande considération dans l'armée autrichienne. Le général comte d'Alton qui, en 1788, commandait les troupes impériales aux Pays-Bas le rangeait parmi les officiers les plus distingués et le signalait à l'empereur comme destiné à fournir une brillante carrière. Le comte de Gontreül cumulait l'emploi de lieutenant-colonel de son régiment et les fonctions de commandant de place de Louvain lors des scènes de désordre qui affligèrent cette ville, en 1789; sa fermeté et sa sagesse empêchèrent alors le pillage et la dévastation dont elle était menacée. Lorsque les troupes autrichiennes luttèrent pendant l'année 1790 contre le corps des patriotes et préludèrent, par une multitude de combats, au rétablissement de l'autorité de l'Autriche dans nos provinces, le lieutenant-colonel de Gontreül eut de fréquentes occasions de se distinguer. Sa brillante conduite au combat de Merwaert lui valut le grade de colonel, qui lui fut conféré sur le champ de bataille.

Il fit, à la tête du régiment wallon de Wurtemberg, toutes les campagnes de la Révolution française, se distingua au combat de Lennich, au passage de la Meuse (5 mars 1793), à la bataille de Neerwinden, aux différents combats livrés dans les forêts de Raismes et de Vicogne, où il enleva, à la baïonnette, les retranchements occupés et énergiquement défendus par les républicains. La croix de Marie-Thérèse fut la récompense de ses éclatants services. Cette précieuse distinction, accordée seulement à la valeur éprouvée, fut bientôt justifiée de nouveau par la conduite du colonel de Gontreül pendant les campagnes suivantes : se trouvant un jour abandonné avec son régiment dans Roulers et cerné par vingt mille Français, il refusa de se rendre, bien qu'il eût épuisé toutes ses munitions et vu ses troupes réduites des deux tiers; il forma, autour de son drapeau et de ses canons, une masse compacte de sept à huit cents hommes qui lui restaient, se mit à leur tête, s'élança au travers des lignes ennemies, et parvint à rejoindre l'armée du comte

de Clerfayt, ayant à peine quatre cents hommes valides des deux mille trois cents, que, la veille encore, son régiment comptait. Pour prix de ses services, il fut élevé au grade de général et placé à la tête d'une brigade d'élite, composée des régiments wallons. Il combattit à la bataille de Bamberg et à celle de Wurtzbourg. Ayant été choisi ensuite par l'archiduc Charles pour l'accompagner en Italie, où ce prince allait chercher à réparer les revers subis par les généraux Wurmser et Alvinzy, il se distingua de nouveau par des actes d'héroïsme qui firent l'admiration de l'armée. Malheureusement, dans un combat qu'il livra à l'avant-garde de Masséna, près de Trêves, il fut atteint d'un coup de feu qui lui traversa la poitrine. Il fut à cette occasion nommé commandeur de Marie-Thérèse et chambellan actuel de l'empereur; mais la gravité de ses blessures le conduisit bientôt au tombeau, et ainsi se trouva terminée, à quarante-trois ans, la vie d'un des plus vaillants officiers de l'armée autrichienne.

Général baron Guillaume.

Archives de Vienne. — Hirtenfeld, *der Malteser Maria Theresien orden und seine Mitglieder*. — Correspondance du général d'Alton. — Guillaume, *Histoire des régiments nationaux pendant la guerre de la révolution française*.

GOOR (Pierre-Gautier VAN), graveur en médailles, né à Anvers le 19 janvier 1783, mort en 1851. Employé à l'hôtel des monnaies du gouvernement à Utrecht, où il mourut, Van Goor s'est fait connaître par quelques bonnes médailles au nombre desquelles nous citerons : celle qu'il exécuta pour l'amiral Van Kinsbergen; celle de la bataille des Quatre-Bras; celle pour l'inauguration de l'Académie de peinture d'Anvers et celle pour les Etats de Brabant. On lui doit aussi la médaille jubilaire du professeur G.-J.-J. Schricht (1835); la médaille frappée à l'occasion de l'ouverture des premiers chemins de fer dans les Pays-Bas, en 1839, ainsi que le beau type des demi et quart de florin pour les Indes orientales.

Ad. Siret.

Vander Aa. — Van der Ghyt, *Tydschrift voor algem. Munt en Penningkunde*, t. 1^{er}, p. 713.

GOOSSENS (*Joseph*), graveur flamand du XVII^e siècle, a joui d'une certaine popularité. On a de lui des sujets de dévotion, travaillés dans la manière de Crispin de Passe, mais d'une exécution moins belle. Il a copié bon nombre de gravures d'Albert Durer, notamment celles qui représentent la Passion. Ces gravures ont été publiées à Cologne en 1680. Goossens doit avoir aussi imité des copies d'Albert Durer, faites par Guillaume de Haen; mais ces dernières sont plus estimées. Nous n'avons trouvé nulle part le catalogue des œuvres de notre graveur, qui doit avoir beaucoup travaillé, à en juger par le nombre de pièces qui portent son nom.

Ad. Siret.

GOOSSENS (*Louis*), jurisconsulte, magistrat, né à Tirlemont, le 15 décembre 1796, mort subitement dans la même ville, le 18 avril 1851. Il fit ses humanités au Lycée impérial de Bruxelles et obtint le prix d'honneur *ex æquo* avec Barbanson. L'autorité communale leur décerna, à cette occasion, une médaille d'or. Au sortir du Lycée, Goossens suivit les cours de l'Ecole de droit établie dans la même ville et alla ensuite passer ses examens de docteur en droit à l'Université de Louvain, où il fut admis avec la plus grande distinction. Le jeune avocat s'établit définitivement dans sa ville natale et y acquit bientôt l'estime et la confiance de ses concitoyens. La bonté et la droiture de son caractère égalaient l'étendue de son savoir; ses confrères priaient hautement en lui une connaissance approfondie de l'ancien droit coutumier et de la législation transitoire. En 1836, il fut élu membre du conseil provincial du Brabant et prit, pendant quinze années, une part très active aux délibérations de cette assemblée; enfin, en 1848, il devint bourgmestre de Tirlemont. On a de lui : *Dissertatio de modis quibus ususfructus amittitur atque acquiritur*. C'est la thèse inaugurale qu'il défendit le 21 juin 1818, lorsqu'il reçut le bonnet de docteur. Il composa aussi un traité sur les demandes en nullité de

mariage, ainsi qu'un travail sur les établissements de bienfaisance de Tirlemont, travail dont Betz a tiré parti pour son Histoire de cette ville. Comme bourgmestre, Goossens rendit de grands services; c'est avec son concours que M. Alph. Le Roy, actuellement professeur à l'Université de Liège, fonda à Tirlemont, en 1849, la première école d'agriculture qui fut instituée en Belgique, école supprimée lorsqu'on créa l'institut agricole de Gembloux.

Aug. Vander Meersch.

Rastoul de Mongeot, *Notice*. Bruxelles, 1851, avec portrait. — Betz, *Histoire de Tirlemont*. — Alph. Wauters, *Histoire de Tirlemont*. — Piron, *Levensbeschryvingen*, byvoegsel.

GOOSSES (*Charles*), GOSWINUS ou GOSSINUS, poète latin, né à Bruges, le 14 septembre 1568, mort le 20 septembre 1624. Il entra, le 22 octobre, dans la compagnie de Jésus, à Tournai, devint, plus tard, recteur du collège de Gand, et mourut à Malines, après avoir composé une pièce de vers latins, sous le titre de : *In Martini Delrio noviter excusam Magiam Odarium*. S'il faut en croire Sweertius (*Athenæ belgicae*) et Sanderus (*de Brugensibus*), il aurait fait des notes très savantes sur Tertullien.

Aug. Vander Meersch.

De Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, t. I^{er}, édit. in-folio.

GOOVAERTS (*Henri*), artiste peintre, né à Malines en 1669, mort à Anvers en 1720. Parti jeune pour l'étranger, il demeura et travailla à Francfort, à Prague, à Vienne; voyagea en Hongrie et en Esclavonie, d'où il vint s'établir à Anvers. En 1699, il fut reçu franc maître de Saint-Luc. Goovaerts peignait l'histoire, mais nous n'avons de lui que le tableau du musée d'Anvers qui représente : *le Jeune Serment de l'arbalète inaugurant le portrait de Jean-Charles de Cordes, son chef-homme*. Le paysage de ce tableau est de Corneille Huysmans et les motifs d'architecture de Verstraete. Le peintre en fit don au Jeune Serment et y joignit une somme de 240 florins. En retour de ce don on lui fit obtenir des lettres de franchise des gardes et des taxes communales. Le

tableau du musée d'Anvers est signé et daté de 1713; malheureusement il est tourné au noir. Goovaerts forma quelques bons élèves.

Ad. Siret.

GORGE (*Henri-Joseph DE*), industriel, naquit à Villers-Pol (département du Nord), le 12 février 1774, et mourut du choléra, à Hornu, le 22 août 1832. Sa famille était originaire du Hainaut (1). Henri de Gorge était l'aîné d'une nombreuse famille. Après avoir servi son pays avec distinction, ses goûts le portèrent vers l'industrie. Doué d'une intelligence peu commune, ayant fait d'ailleurs d'excellentes études, il se livra avec ardeur au travail et l'on peut dire que son existence a été bien remplie. Depuis longtemps les charbonnages de Hornu périssaient. L'abbaye de Saint-Ghislain, qui les possédait jadis, en avait accordé la concession à des mains inhabiles. Lorsque de Gorge devint propriétaire de ces exploitations houillères (28 octobre 1810), elles étaient presque abandonnées. Les deux puits à charbon qui s'y trouvaient ouverts étaient épuisés, et le mobilier de l'établissement se composait d'une mauvaise pompe à feu placée en 1788, et d'une machine mue par des chevaux. De 1810 à 1812, de Gorge fit creuser dix puits pour l'extraction des eaux et de la houille. Il eut à lutter contre les plus grandes difficultés. À peine commençait-on à extraire la houille, que des eaux souterraines inondèrent tous les travaux, en 1811, et l'on ne parvint à reprendre l'extraction qu'à force de courage et de persévérance. De Gorge dépensa pour tous ces travaux non seulement son patrimoine et la fortune de sa femme, mais encore un capital considérable que lui avaient prêté ses amis. Plus d'une fois, ceux-ci lui conseillèrent d'en rester là. Avec ses frères Cyrille et Maurice, dont le dévouement lui était précieux, il voulut poursuivre jusqu'au bout son entreprise et exhorta ses ouvriers à ne pas l'abandonner. Enfin, il sortit victorieux de toutes ces épreuves. À partir de 1816, il put donner à l'éta-

blissement du Grand-Hornu les développements qui lui valurent une célébrité européenne. Tous les perfectionnements dont l'extraction de la houille fut l'objet ont été successivement, depuis cette époque, appliqués à cet établissement. Voulant procurer des habitations aux milliers d'ouvriers qu'il employait, de Gorge fit bâtir, en 1823 et années suivantes, une véritable ville, composée de cinq cents maisons. Ces constructions régulières et bien alignées bordent les rues et les places publiques. Chaque habitation, composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, a un petit jardin, un puits et un four. Rien ne fut négligé par le fondateur du Grand-Hornu : il a donné à son établissement un cachet de magnificence inconnu de nos anciens industriels. Des édifices élégants, un parc, des squares, des statues allégoriques, des jets d'eau très élevés vinrent embellir sa ville nouvelle. Mais ce fut surtout aux besoins intellectuels de la population du Grand-Hornu que de Gorge sut pourvoir, en ouvrant de vastes écoles, une petite bibliothèque pour les enfants des deux sexes, et, au centre de l'établissement, une salle commune, dans laquelle les ouvriers trouvent les journaux et les ouvrages à leur portée.

En 1831, l'établissement s'accrut d'un atelier pour la construction complète des machines à vapeur et des mécaniques (machines à rotation) de toute espèce. Cent vingt ouvriers y furent employés.

À la même époque, la colonie se composait de plus de deux mille ouvriers, huit machines à vapeur de la force de cent cinquante-six chevaux étaient employées à l'extraction de la houille.

La mort du fondateur fut vivement déplorée par sa famille, par la population ouvrière et par tous les amis du progrès industriel, qui craignirent un instant pour l'avenir des établissements de Hornu. Mais la veuve d'Henri de Gorge (née Eugénie Le Grand) et ses héritiers ont su maintenir et compléter l'œuvre de génie qui leur a été léguée.

Pour témoigner leur reconnaissance envers leur vénéré parent, ses héritiers ont élevé au centre des chantiers une

(1) Un Jehan de Gorge était établi à Mons au xvi^e siècle.

statue qui représente Henri de Gorge, tenant dans la main gauche un plan roulé. A ses pieds sont divers attributs de l'industrie minière. Sur les quatre compartiments du piédestal on lit : « H.-J. de « Gorge, fondateur, 1810. — Né à « Villers-Pol le 12 février 1774. — Dé- « cédé à Hornu le 22 août 1832. — « Hommage par ses successeurs, 1855. » Ce monument a été exécuté avec bon goût.

Nationalisé Belge en 1825, Henri de Gorge fut élu sénateur en août 1831. Il se voua dès lors aux intérêts publics de sa patrie adoptive et remit la direction des établissements de Hornu à son neveu, Emile Rainbeaux, décédé en 1861. Aujourd'hui les établissements sont administrés par MM. Le Grand-Lecreps et Le Grand-Corbisier. Léopold Devillers.

GORGES (Michel), écrivain religieux, né à Bleyalf (duché de Luxembourg), en 1681; on ignore la date de son décès. Après avoir fait ses premières études, il entra dans la compagnie de Jésus et enseigna, pendant huit ans, avec grande réputation, la pédagogie au collège de Cologne. Il devint ensuite chapelain de l'église Saint-Aubin, dans la même ville, fonction qu'il ne remplit que pendant six mois, ayant obtenu, à la suite d'un concours, la cure de Hochstadt, dans le duché de Juliers. Grâce à son savoir, à son éloquence, à la régularité de ses mœurs, il obtint la charge de commissaire ecclésiastique des religieuses du Saint-Sépulcre à Neuss et celle de camérier du chapitre archidiaconal de la même ville.

On a de lui les ouvrages suivants : 1^o *Brachium Dei nostri in principe Eugenio Von Gottes arms in Serbien Gekoepter Turcken-Drach*. Cologne, 1717. Discours sur la victoire de Charles VI sur les Turcs, remportée par le prince Eugène de Savoie en Hongrie. — 2^o *Dreistimmige Lerch, das ist, Lieb, Lob und Gebets-Uebungen zu Ehren der eingefleischten Dreyfaltigkeit Jesus, Maria, Joseph*. Cologne, 1719. Paquot déclare qu'il ne peut approuver l'usage que fait l'auteur du mot *Trinité*. — 3^o *Richtschuur der Marianischen Schoeflein in Verehrung der*

gnadenreichen Bildniss der allerseeligsten Mutter Gottes, etc. Cologne, 1741, in-12. — 4^o *Gnaden-baum, das ist, die wunderwerkende-allerseeligste Mutter Gottes Maria in der Gnadenreicher Passanischer Bildniss Mariæ in den Hoch Adelichen Closter Mariæ-Bäecklein genannt zu Starckenialh in Herzogthume Cleven gelegen*. On ne cite pas l'année de l'impression.

Aug. Vander Meersch.

Hartzheim, *Bibliotheca coloniensis*, p. 251. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. VIII. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise*.

GORIS (Jean), écrivain ecclésiastique, mort en 1659. Il fut successivement curé de Saint-Jacques à Anvers, chanoine à Bruges et ensuite à Anderlecht. On a de lui les ouvrages suivants : 1^o *Het leven en martel dood van Karel de Goede, graef van Vlaenderen*. Brugge, 1629. Le même ouvrage en latin. Bruges, 1630, in-4^o. — 2^o *Exegis sacra sive breves discursus super Evangelia Dominicalia totius anni*. Bruxelles, 1638, 2 vol. in-8^o. — 3^o *Het leven van den H. Guido, patroon van Anderlecht*. Brux., in-12.

Ad. Siret.

Piron, *Levensbeschryvingen*.

GORIS (Martin), souvent désigné sous le nom de *Martinus Gregorii*, naquit à Ruremonde, dans la seconde moitié du xvi^e siècle. Au moment où il parvint à l'adolescence, sa ville natale se trouvait dans la position la plus critique. La Gueldre, dont elle était l'une des communes les plus importantes, se composait de quatre *Quartiers* ou fractions de territoire ayant, à certains égards, une juridiction provinciale propre. Trois de ces quartiers s'étaient détachés des Pays-Bas espagnols et faisaient cause commune avec les Provinces-Unies. Un seul, le *Haut-Quartier*, dont Ruremonde était le chef-lieu, obéissait au roi d'Espagne et restait fidèle à la religion catholique. L'esprit de révolte y avait soufflé, comme ailleurs; mais l'immense majorité de la population était hostile à la Réforme. Goris, qui professait d'autres opinions politiques et religieuses, abandonna son pays natal, embrassa le protestantisme et alla étudier le droit à Leyde. Il s'éta-

blit ensuite, en qualité d'avocat, à Arnhem, où ses connaissances juridiques et historiques le firent remarquer au point que, dès 1597, il devint membre du conseil souverain de la Gueldre et qu'il fut désigné, en 1625, pour succéder à Gerlach Van der Cappelen dans le poste élevé de chancelier du duché.

Goris, devenu l'un des défenseurs les plus ardents du protestantisme, souffrait beaucoup des dissensions qui, dès l'origine, s'étaient manifestées parmi les partisans des idées nouvelles. En 1618, au moment où les querelles étaient plus vives que jamais, il se rangea du côté des Contre-Remonstrants et fut l'un des premiers à réclamer la réunion d'un synode national. Ayant réussi à faire adopter ce projet par les Etats des diverses provinces, il parut au synode en qualité de représentant des Etats de la Gueldre et devint le président des délégués politiques. A ce titre, il présida, le 13 novembre 1618, à l'ouverture des séances de cette assemblée célèbre et prononça un discours dans lequel, après une invocation chaleureuse à l'assistance divine, il s'attacha à faire ressortir la nécessité absolue de la modération dans les paroles et dans les actes, si l'on voulait sincèrement rétablir la paix religieuse si profondément troublée. Le conseil était bon, mais Goris fut le premier à s'en écarter. Irrité par la résistance opiniâtre des Remonstrants, et peu endurant de sa nature, il se laissa emporter par la passion, souleva plus d'un incident tumultueux et exerça ses fonctions de président avec une rigueur excessive. Le 20 mai 1619, il prononça la clôture du synode, remercia chaleureusement les princes qui y avaient envoyé des délégués, fit un grand éloge des théologiens étrangers qui y avaient assisté, et termina son discours par une prière dans laquelle il remerciait Dieu « d'avoir fait triompher la vérité de l'erreur », prit de révolte et d'erreur, qui avait si longtemps égaré les pasteurs de son peuple. On sait que les faits ne tardèrent pas à dissiper l'illusion des protestants néerlandais qui croyaient, comme Goris, au rétablissement définitif de la paix religieuse.

Le futur chancelier de la Gueldre reprit ses fonctions ordinaires et rendit de grands services à ses compatriotes. Son expérience, ses lumières et son tact juridique étaient mis à profit dans toutes les questions qui intéressaient sa patrie d'adoption. Il connaissait l'histoire nationale et contribua, plus que tout autre, à faire valoir les droits de la Gueldre sur les villes du pays de Clèves. En 1632, quand les troupes des Provinces-Unies eurent, momentanément, conquis le Haut-Quartier, Goris fut envoyé à Ruremonde pour y prendre possession des archives du duché. Ce fut durant le voyage qu'il entreprit à cette occasion qu'il mourut d'un coup d'apoplexie aux environs de Grave, le 1^{er} août 1632. Ses concitoyens d'Arnhem lui firent des funérailles pompeuses et déposèrent son corps dans l'église de Saint-Eusèbe.

J.-J. Thonissen.

Van der Aa, *Biographisch woordenboek*. — Brandt, *Historie der Reformatie*, t. II et III. — Nyhoff, *Bydragen voor vaderlandsche geschiedenis en oudheden*, t. X. — Bouman, *Geschiedenis der Geldersche hoogeschool*, t. 1^{er}.

GORKOM (*Melchior-Lambert VAN*), historien, né à Heyst-op-den-Berg, en 1728, et mort en 1793. Il étudia le droit à Louvain, où il obtint le bonnet de docteur, en 1752. Il s'occupa particulièrement des antiquités du pays et de leur histoire : On a de lui : *Beknopt denk beeld van oud Nederland*. Bruxelles, 1789. — *Beschryvinge der stad en vryheid van Turnhout*, Malines. Le savant curé, etc., de Saint-André, à Anvers, l'appelle dans un de ses manuscrits : *Vir dilectus Deo et hominibus, religione, pietate, dilectione, indolis suavitate, morum probitate, conversatione abisque virtutibus insignis conspicuus*. Ad. Siret.

Piron, *Levensbeschryvingen*.

GORP (*Jean VAN*), médecin, érudit, connu sous le nom de GOROPHIUS BECANUS, naquit en 1518, au village de Hilvarenbeek, en Brabant, et mourut en 1572, à Maestricht, où il fut inhumé dans l'église des Cordeliers. L'étendue et la variété de ses connaissances, peut-être aussi l'originalité de ses idées, lui

valurent la faveur de Charles-Quint. Il vécut longtemps en Italie, en Espagne et en France; les deux sœurs de l'empereur, la reine Eléonore (femme de François Ier) et Marie de Hongrie, le prirent tour à tour pour médecin. Plus tard, Philippe II voulut l'attacher à sa personne en la même qualité; las de la vie des cours, il déclina cet honneur, mais ne put empêcher le prince de le gratifier d'un présent considérable, témoignage de sa bienveillance. Becanus alla résider à Anvers et y exerça pendant quelques années l'art de guérir; finalement il y renouça pour se consacrer tout entier à des recherches érudites. Ses écrits présentent un mélange bizarre de théories aventureuses et d'observations de saine critique : somme toute, il dut sa grande notoriété à un paradoxe. Dans ses *Origines Antverpianæ*, gros in-folio imprimé en 1569, chez Christophe Plantin, il n'hésita pas à proclamer la langue flamande la plus ancienne du monde et la mère de toutes les autres. Grande stupéfaction parmi les lettrés, qui finirent par se déridier. Juste Lipse en riait encore vingt-six ans après la mort de Becanus. « J'aimais cet homme, dit-il, dans une lettre à Henri Schott; c'était un esprit vif, ouvert, heureux parfois, heureux surtout s'il s'était appliqué à autre chose; mais le moyen de le prendre au sérieux? Et l'hébreu, qu'en fera-t-on? Le plus clair dans tout ceci, c'est que personne n'est en mesure de résoudre la question de priorité. » — Toute ridicule que peut paraître la thèse du médecin brabançon, elle était pourtant de nature à faire réfléchir; et, en effet, on s'en préoccupa durant plus d'un siècle. C'est Jos. Scaliger qui avait le premier bafoué Becanus, puis Camden était venu à la recousse. Mais une réaction se produisit : Liévin Van der Beke (*Torrentinus*), dans une lettre-préface qu'on lit en tête des œuvres posthumes de notre personnage, rappela Scaliger à la modération; André Schrickius se déclara presque converti et ne demanda grâce que pour l'hébreu. Le P. Besnier revint à la charge. Becanus, dit-il, est « l'homme le plus ingénieux pour

« l'erreur, et qui abuse de tout son esprit et de sa politesse pour donner « quelque couleur à ses visions » (Introd. au *Dictionnaire de Ménage*.) Enfin Leibniz, avec son admirable clairvoyance, sut découvrir l'or caché dans le fumier d'Ennius. « THÉOPHILE. En général, « l'on ne doit donner aucune créance aux « étymologies que lorsqu'il y a quantité « d'indices concourants; autrement c'est « goropiser. — PHILALÈTHE. *Goropiser?* « Qu'est-ce que cela? — THÉOPH. C'est « que les étymologies étranges et souvent « ridicules de Gorpius Becanus, fameux « médecin du XVII^e siècle, ont passé en « proverbe, bien qu'autrement il n'ait pas « eu trop de tort de prétendre que la langue germanique, qu'il appelle cambrique, « a autant et plus de marques de quelque « chose de primitif que l'hébraïque même » (*Nouveaux Essais*, I. III, c. 2). Là est, en effet, la question. Il est vrai que Becanus s'égara dans des subtilités puériles et dans des combinaisons cabalistiques plus singulières les unes que les autres, pour forcer les faits ou plutôt les mots à lui donner raison; mais il est vrai aussi que l'honneur lui revient d'avoir le premier appelé l'attention sur la haute antiquité des langues germaniques. Le germe de la *linguistique comparée*, dont nos contemporains sont si fiers, était là, et Leibniz a su le féconder (voir la suite du chapitre cité). — Les *Origines* ont été réimprimées, en 1580, chez Plantin, avec diverses dissertations curieuses du même auteur : *Hieroglyphica*, *Hermathene*, *Vertumnus*, *Gallica*, *Francica*, *Hispanica*, *Indo-Scythica*, etc., sous le titre général : *G. B. Opera hactenus in lucem edita*, in-fol. On trouve de tout dans ce volume, même une notice sur l'*Atuatua* de César (sujet qui n'est pas épuisé). Becanus prétend qu'il faut lire *ad Verucam* (Waroux, près de Liège?). Ailleurs (*Gigantomachia*) il relègue dans la région des fables tout ce qu'on a écrit sur la taille énorme des géants, à propos de dents d'éléphants trouvées en terre; ailleurs encore il accuse les massorètes (imputation renouvelée de nos jours) d'avoir défiguré par leurs points-voyelles le texte hébreu de l'Écriture. Il y avait,

en définitive, dans l'esprit de Becanus, autant de vives lueurs que de penchant à l'excentricité et à l'exagération. Maints critiques vantés de nos jours n'obtiendront peut-être pas de la postérité un jugement aussi indulgent. Alphonse Le Roy.

Valère André, le Mère, Feller et tous les biographes. — Morhof, *Polyhistor*, I, 4, 3, 4. — De Reiffenberg, de *Justi Lipsii vita et scriptis*, §§ 79, 80, 82. — *Justi Lipsii Ep.*, cent. III, ep 44. — *Jos. Scaliger ad Velsorum*, ep. 144, etc. — *Torrentius, Lettre citée*. — *Leibnitz, Nouv. Essais*, III, 2, etc.

GORTTER (Willem DE), né à Malines, le 15 mars 1585. Il était *facteur* ou poète attitré de la chambre de rhétorique de la *Sint Jans Gilde*, surnommée *de Peene*. Comme tous les facteurs, il avait sa devise qui, le cas échéant, tenait lieu de signature. C'était : *Naer tsuer komt tsoet* (Après l'amertume la douceur). S'étant converti au protestantisme, Gortter acheva de se compromettre dans sa ville natale par l'enthousiasme qu'il manifestait en toute circonstance pour le prince Maurice. On conjecture qu'il dut s'enfuir en Hollande, en 1619. Ses écrits, consistant principalement en ballades (*refereynen*), sonnets, chansons, chronogrammes, etc., forment un in-folio de 115 pages, enrichies de 55 dessins coloriés représentant des guerriers de l'époque des Troubles. Ce manuscrit setrouve à la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles. De Gortter composa presque tous ses vers de 1603 à 1618. Beaucoup de ces pièces se rapportent à des événements de sa famille. D'autres vers sont adressés à des amis, notamment à Willem Van Orssaghen, sous-chef (*onderhoofman*), à Jan Thieulier, doyen, et à Hendrik Fayd'herbe, son successeur dans la chambre de rhétorique de la *Peene*. En 1616, Gortter envoya à la *Passie-bloem*, chambre de Bois-le-Duc, deux ballades sur cette question : « *Où importe-t-il le plus de vaincre ?* Le 15 mai 1618 il obtint le 1er prix de poésie, pour des vers en réponse à la question : « *Quel est le plus grand fléau que Dieu puisse envoyer à l'homme ?* »

J. Stecher.

Willems, *Belgisch Museum*, I, 370. — Van Melckebeke, *Geschiedkundige aantekeningen rakende de St Jans-Gilde*. Mechelen, bl. 83.

GOSSAERT (Jean), dit de MABUSE ou de MAUBEUGE, né vers 1470, en Hainaut, dans la petite ville de Maubeuge (l'ancienne Malbodium, qui, à cette époque, faisait partie des Pays-Bas), de là, le surnom de Mabuse (*Mabusius*). Ce peintre signait la plupart de ses tableaux, *Johannes Malbodium*. Van Mander le désignant d'abord sous le nom de *Jamyn de Mabuse*, d'aucuns ont cru découvrir qu'il était ce Jamyn van Henegauwen (Jean du Hainaut), reçu franc maître de Saint-Luc, à Anvers, en 1503. Cette opinion est peut-être admissible, mais sa justesse n'est pas encore démontrée. Quelques auteurs écrivent Gossaert sans *e*; pourtant en Angleterre, au château de Howard, propriété de lord Carlisle, on voit le chef-d'œuvre du maître, *L'Adoration des Mages*, signé *Jamin Gossaert*.

On ne sait pas quels furent les parents de Jean de Maubeuge; le nom de sa famille serait resté à jamais dans l'oubli, sans l'illustre artiste dont nous nous occupons et dont malheureusement on ne connaît pas non plus l'éducation ni les premiers pas dans la carrière artistique. Qui fut son maître? Il y en a qui nomment Memlinc; la première manière de Gossaert semblerait l'indiquer; car il a cherché à imiter le grand peintre brugeois. C'est la même façon d'agencer beaucoup de personnages, d'intéresser les spectateurs à toutes les parties du tableau; pas un coin n'est perdu, les plis des draperies ne sont pas raides comme ceux de Roger Van der Weyden, mais plus moelleux encore que ceux de Memlinc. D'ailleurs, à cette époque il n'eût trouvé personne d'autre pour l'engager dans cette voie, l'y pousser et l'y soutenir. On suppose que fort jeune il alla en Angleterre, et qu'il y acquit assez de réputation pour être appelé à la cour des Tudor. Il y a plus d'un doute à émettre à ce sujet; bien que ce soit l'opinion de presque tous les auteurs; ils se basent principalement sur le fait de l'existence des tableaux constatée, de très ancienne date, dans le pays. Il y en a un, entre autres, signé Mabuse, qui d'après Van Mander, était placé d'abord

au palais de Whitehall, à Londres, et que plus tard, on retrouva au palais d'Hampton-Court; il représente, disait-on, trois des huit enfants d'Henri VII : le prince Arthur, qui épousa Catherine d'Aragon et mourut à seize ans après un an de mariage; Henri, qui devint Henri VIII; et la princesse Marguerite, qui épousa Jacques III, roi d'Ecosse.

Certains auteurs contestent pourtant l'identité de ces personnages : ils prétendent que ce sont les enfants de Christiern II de Danemark. M. Charles Blanc, en indiquant le tableau placé au château de Windsor, ajoute qu'on ne peut en dénier la paternité à Mabuse, mais, dit-il, « on s'est singulièrement trompé sur le sujet de ce panneau et sur la date de l'exécution. Une copie porte le millésime 1495, tandis que les costumes accusent une époque postérieure d'une trentaine d'années. Quant aux enfants qui y sont représentés, ce ne sont pas les rejetons d'Henri VII, mais ceux du cruel Christiern II, roi de Danemark, comme il le porte un inventaire rédigé dès le règne d'Henri III. »

M. Alfred Michiels est du même avis quant aux personnages; il ne parle pas de copie et donne la date de 1499, en ajoutant : « la plupart des auteurs écrivent 1495 »; il ajoute qu'il n'est pas certain que Gossaert ait peint ce tableau, mais qu'il le croit.

Qu'on nous permette ici une remarque. « Christiern II de Danemark s'est marié en 1515, avec Elisabeth ou Isabelle, fille de Philippe I^{er}, roi de Castille, sœur de Charles-Quint » (Biographie universelle). Le tableau de Mabuse ne peut donc point représenter les enfants de Christiern, à moins que la date de 1495 ne soit fautive. Si ce tableau, comme le pense M. Charles Blanc, est postérieur d'une trentaine d'années à 1495, il ne peut guère plus représenter les enfants d'Henri VII, ce prince ne s'étant marié que vers 1486; il ne saurait davantage être de Mabuse, notre artiste étant né vers 1470. Nous ferons remarquer encore que M. Charles Blanc parle d'une copie qui porte le millésime

de 1495, mais il ne nous en dit rien de plus. Où cette copie est-elle? Par qui a-t-elle été faite? Il n'y a là rien de positif. Comme nous le verrons plus loin, Mabuse eut dans la suite des relations avec le roi Christiern. Il y a encore, dans la collection artistique de la famille régnante d'Angleterre, un tableau que l'on pourrait facilement attribuer à Mabuse, il porte la date de 1501 et représente le prince Arthur, l'aîné des enfants d'Henri VII, celui dont la mort prématurée assura la couronne d'Angleterre à son frère Henri. Si cette hypothèse est exacte, la réputation de Mabuse en Angleterre aurait été dans tout son éclat à la fin du x^ve et au commencement du x^{vii}e siècle. On a cru longtemps qu'une œuvre magnifique placée au palais d'Hampton-Court sortait de son pinceau. C'est un diptyque représentant Jacques III d'Ecosse, à genoux, couronné par saint André, le patron de son royaume, et sa femme Marguerite, également agenouillée et ayant derrière elle saint Georges tenant une bannière. M. Bürger, dans son livre sur l'exposition de Manchester, en a fait un très grand éloge; mais si, comme il le suppose, ce tableau a été peint vers 1484, il ne saurait faire partie de l'œuvre de Gossaert qui, à cette époque, n'avait que douze ou quatorze ans.

On croit que notre artiste vécut pendant quelque temps à Louvain; il y eut pour élève un peintre louvaniste, Henri Van der Heyden, qui épousa sa fille Gertrude, en 1524. D'après les *Liggeren*, Mabuse était alors en Belgique et admettait des élèves dans son atelier en 1505 et en 1507, ce qui doit faire reculer la date de son voyage en Italie. C'est aussi avant ce voyage qu'il épousa Marguerite Smoecleneers, dont il eut deux enfants : Gertrude, citée plus haut, et Pierre, dont Henri Van der Heyden devint le tuteur après la mort de son père.

Plusieurs bâtards de la maison de Bourgogne ont été les protecteurs de Gossaert. Il faut citer en première ligne Philippe, fils naturel de Philippe le Bon et de Marguerite Cast, que sa mère fit élever avec grand soin et qui devint l'un

des hommes les plus remarquables de son temps. Fameux capitaine, il excellait aussi dans les sciences et les arts. Son esprit était d'une pénétration rare et, malgré les tracés de la vie des camps et de la politique, il sut trouver le temps d'orner son intelligence ; il cultivait les arts avec succès et aimait beaucoup les artistes ; il fut le mécène de plusieurs d'entre eux, surtout de Gossaert, son ami et son compagnon. Il le traitait sur le pied d'une parfaite égalité et pourvoyait généreusement à ses besoins. L'artiste pouvait vivre chez lui sans souci du lendemain. Maximilien d'Autriche et sa fille Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, ayant choisi Philippe comme ambassadeur auprès du pape Jules II, il emmena Mabuse en Italie, dans le but surtout de lui faire reproduire sur toile les monuments de l'antiquité qu'il admirait avec enthousiasme. Outre ces travaux, notre peintre fit, dit-on, ainsi que Jacques de Barbary, peintre vénitien et autre commensal de Philippe de Bourgogne, des enluminures pour la décoration d'un magnifique bréviaire, destiné à un membre de sa famille. C'est le splendide ouvrage connu sous le nom de bréviaire du cardinal Grimani, dont on a attribué les enluminures à Memlinc. Il est, en effet, probable que ce grand maître y a mis la main du reste, l'œuvre ayant été exécutée par plusieurs peintres flamands.

M. Pinchart suppose que Gossaert ne resta en Italie que peu de mois : comment, s'il en est ainsi, expliquer le changement radical effectué par ce voyage dans la manière du peintre, voyage à la suite duquel il parut s'inspirer fréquemment du style des maîtres florentins. La mission de Philippe de Bourgogne étant terminée, il revint à Bruxelles avec ses protégés, Gossaert, Jacques de Barbary et le littérateur Gérard de Nimègue, qui fut son secrétaire et qui devint son biographe. Il comptait jouir de la paix de la vie privée, mais la cour en décida autrement : on l'envoya en Danemark pour y conduire la princesse Isabelle, sœur de Charles-Quint et fiancée du roi Christiern II. Mabuse l'accompagna-t-il

dans ce voyage ? On le suppose à cause de l'amitié que lui portait le prince. Nous retrouvons Gossaert en Zélande, avec son protecteur, au château de Suytbourg, où la vie se passait dans les charmes d'une intelligence intimée. Cette période de calme se termina par la nomination de Philippe à l'évêché d'Utrecht, devenu vacant par la mort de Frédéric de Bade. Le nouveau prélat s'établit au château de Duerstede, où Mabuse s'installa avec lui et qu'il orna de tableaux, lesquels furent, plus tard, transportés à la salle des délibérations des États de la province d'Utrecht. On ne connaît pas l'époque exacte à laquelle Mabuse peignit, pour le couvent de Middelbourg, un immense retable que l'on ne pouvait ouvrir sans en soutenir les ailes, et qui représentait la *Descente de la Croix* ; M. Michiels pense que ce fut avant le voyage d'Italie, parce que l'on n'y retrouve aucune influence méridionale ; que les types, les expressions sont bien flamands ; et que les costumes appartiennent au commencement du xvi^e siècle. M. Charles Blanc dit que ce fut l'abbé Maximilien qui en fit la commande. M. Van Mander raconte que le retable avait été commandé à Mabuse par Maximilien de Bourgogne, mort en 1524, or c'est Philippe qui mourut à cette date, tandis que Maximilien ne décéda qu'en 1534. D'après ceci, il serait permis de conjecturer que Philippe de Bourgogne fut l'instigateur de cette œuvre remarquable, qui a tant éveillé l'imagination populaire, car c'était, disait-on, la merveille de l'Europe. Un détail qui aurait une grande importance si l'on pouvait s'assurer de son exactitude, c'est qu'il existe, à Bruxelles, une superbe tapisserie exécutée avec le plus grand soin et représentant la *Descente de la Croix* de Mabuse. Le portrait de Philippe de Bourgogne y est peint, croit-on, en face de celui du peintre et le nom du prince s'y lit en flamand : *Philiep*, sur le bord d'une pèlerine ajustée sur les épaules. Ce précieux objet d'art, acheté par le gouvernement belge, en 1861, provient de la succession de la douairière van Antwerpen, qui habitait Bruxelles. Nous

reviendrons plus loin sur l'importance de cette tapisserie. Mabuse travailla fort longtemps à son tableau; Molanus dit : pendant trois lustres, renseignement que l'on trouve aussi dans le volume « *Register perpetueel der stad Rummernswaal* » aux archives provinciales de Zélande. Dans cette même note, il est dit qu'un ambassadeur du roi de Pologne estima ce triptyque à quatre-vingt mille ducats. On a dit aussi qu'Albert Durer, venu exprès en Zélande pour le voir, en avait plus admiré la peinture que la composition. Il n'a pas été donné à la postérité d'apprécier ce chef-d'œuvre, car en 1568, la foudre étant tombée sur l'église abbatiale de Middelbourg, les bâtiments et les richesses qu'ils contenaient furent dévorés par les flammes. En 1524, Philippe de Bourgogne mourut; au bas de l'épitaphe de son tombeau on trouve les noms de Malbodius et de Gérard de Nimègue; on ne sait à quel titre. Notre artiste, habitué à vivre avec les grands seigneurs, accepta avec reconnaissance l'offre que lui fit Adolphe de Bourgogne, seigneur de Beveren (autre bâtard de la maison de Bourgogne), de venir demeurer chez lui. Il fit pour ce nouveau protecteur, entre autres tableaux religieux, une *Vierge avec l'enfant Jésus*. La Vierge était représentée sous les traits de la femme et Jésus sous les traits du fils de ce seigneur. Van Mander estime que c'est un de ses meilleurs ouvrages; « il y a, » dit-il, tant de grâce dans ce tableau, « tant de délicatesse, qu'on ne pourrait » vraiment lui préférer aucune autre « œuvre du maître »; on peut l'admirer à la Pinacothèque à Munich. Un autre chef-d'œuvre de Gossaert, représentant la *Vierge embrassée par l'enfant Jésus*, se trouve à Madrid; voici les circonstances qui l'y amenèrent : En 1588, la ville de Louvain, ayant obtenu une grande faveur du roi d'Espagne Philippe II et voulant l'en remercier, acheta pour trois cent cinquante florins, aux moines de Saint-Augustin, ce beau tableau qui avait été peint pour eux et l'envoya au roi d'Espagne, en témoignage de reconnaissance. Le roi apprécia ce précieux ca-

deau à sa valeur et le plaça dans la galerie de l'Escorial. Mabuse travaillait beaucoup, le grand nombre de ses œuvres atteste son activité; au xvi^e siècle, il y en avait au moins une dans les villes importantes des Pays-Bas, mais une grande partie de ces toiles a été dispersée ou détruite lors des bouleversements occasionnés par les guerres et les révolutions.

C'est en Angleterre qu'on peut le mieux admirer Jean de Mabuse; le tableau, *l'Adoration des Mages*, qui est considéré comme son œuvre capitale, est au château des comtes Carlisle, Howdencastle. Il est admirablement conservé et permet de juger le peintre, car on y retrouve ses faiblesses et sa force, son superbe coloris, son exécution achevée et aussi sa froideur dans le sentiment religieux. Il y a des œuvres qui lui sont attribuées au musée d'Anvers. Séduit par l'architecture de la Renaissance, il aimait à l'introduire dans ses compositions, comme le firent la plupart de ses contemporains, au point qu'il sacrifiait à ces détails les personnages qui auraient dû former le sujet essentiel. Mabuse est le principal auteur d'une transformation accomplie dans l'art flamand. Il avait d'abord choisi les traditions de son pays, mais à son retour d'Italie, il s'inspira des maîtres de ce pays. Comme nous l'avons dit plus haut, son exemple fut suivi par une foule d'artistes qui partagèrent son enthousiasme pour l'école italienne.

Outre les deux membres de la famille de Bourgogne que nous avons indiqués comme s'étant particulièrement intéressés à Mabuse, il eut encore pour protecteur Maximilien de Bourgogne, abbé des Prémontrés à Middelbourg. Christiern II de Danemark, alors exilé, lui écrivit, en 1528, pour l'inviter à venir le trouver à Gand, désirant l'entretenir au sujet d'un monument qu'il voulait ériger à la mémoire de sa femme Isabelle, morte au château de Zwynaerde, près de Gand, qui appartenait à l'abbé de Saint-Pierre. Cette lettre, adressée en Zélande, nous donne ainsi une indication précise sur le séjour du peintre. Il

peignit aussi le nain et la naine du roi de Danemark, ainsi que l'indique l'inventaire de Marguerite d'Autriche, dressé en 1524.

On a la preuve que Mabuse a été pendant quelque temps à la cour de Bruxelles; Charles-Quint lui alloua, pour deux portraits de sa sœur Eléonore et pour quelques menues peintures, la somme de quarante livres de Flandre. Marguerite d'Autriche l'employa pendant quinze jours dans son palais de Malines, pour peindre et restaurer des tableaux, besogne pour laquelle il reçut quarante livres de quatre gros (12 juin 1523).

Des traditions longtemps accréditées ont fait de Mabuse un débauché, un joueur, qui serait mort dans le dénuement le plus complet. C'est à la période de sa vie passée en Zélande qu'elles font allusion; mais tout porte à croire que ce sont là des dires mensongers : l'activité de l'artiste, l'estime qu'avaient pour lui de grands personnages permettaient déjà d'en douter, et nous savons maintenant que, loin d'être mort dans la misère, ses enfants, après son décès, ont partagé les biens qu'il possédait à Maubeuge. Gossaert avait beaucoup voyagé, il était devenu cosmopolite et avait pris quelque chose du caractère gai et expansif des Italiens. En Hollande, on était beaucoup plus réservé, aussi ses nouvelles allures parurent-elles légères. De là, les histoires invraisemblables, qui font de sa vie un roman et du personnage un excentrique, un dévergondé ! Van Mander rapporte entre autres une anecdote très jolie comme résultat, mais dont le fond est encore une médisance. Elle tient au séjour de Mabuse chez le seigneur Adolphe de Vere en Zélande. L'empereur Charles-Quint s'était annoncé chez le riche châtelain, qui, naturellement, fit les plus grands préparatifs pour recevoir son illustre hôte. Tous les habitants du château furent habillés en damas blanc. Or Gossaert avait pour le moment, comme cela lui arrivait souvent, dit Van Mander, le gousset dégarni. Il imagina un prétexte pour obtenir l'étoffe au lieu du costume achevé, ce qu'on lui accorda sans défiance aucune. Cependant,

l'empereur approchait; l'on redisait certaine histoire à la charge de Gossaert, qui faisait croire qu'il était fort ému en prévision de l'embarras dans lequel il allait se trouver. On prétendait qu'il avait vendu la soie pour mener joyeuse vie avec l'argent qu'il en avait reçu; or, comme il n'avait pas d'économies, comment allait-il apparaître devant l'empereur ?

Le moment arrive, Charles-Quint est là et le seigneur de Vere enjoint à son personnel de défilér devant lui. Il comptait, comme tout le monde, sur la confusion de Mabuse, mais, ô merveille, celui-ci paraît tout pimpant, tout fier dans son costume, dont l'éclat attirait tous les yeux. Jamais on ne vit damas pareil ! C'était un costume de papier, couvert de fleurs élégantes par le pinceau de l'artiste. Son protecteur, pour l'inquiéter un peu, le fit asseoir à côté du monarque, qui, surpris de l'aspect particulièrement brillant du vêtement, le toucha, et voyant la soie remplacée par du papier, demanda le mot de l'énigme ? Cette aventure le fit tant rire et égaya si bien toute l'assistance que le marquis de Vere éprouva une reconnaissance très vive pour l'inventeur de cette plaisanterie ingénieuse.

Le vieux chroniqueur conte encore un fait reconnu faux depuis. Il nous mène dans les cachots de Middelbourg, il nous y montre Mabuse incarcéré pour fredaines, abus de diverses espèces, se consolant de la perte de sa liberté, en dessinant de délicieuses esquisses au crayon noir. Van Mander prétend en avoir vu plusieurs. Il fait mourir l'artiste dans ce triste séjour et déclare ne connaître ni la date de sa naissance, ni celle de son décès. De Piles, sans preuves à l'appui, dit qu'il mourut en 1562. Jérôme Cock met, sous le portrait de Mabuse, l'inscription suivante : « *Fuit* » *Hanno patria Malbodiensis, et floruit* » *an. 1524. Obiit Antwerpia, octob. an.* » *1522, in cathedrâ aede sepultus.* » Or, M. Van Even, l'historien de l'école artistique de Louvain, a trouvé plusieurs actes qui prouvent, entre autres, que vers 1536, Mabuse perdit sa femme

Marguerite Smoeleneers. En 1541, il avait cessé de vivre, puisque ses enfants partagèrent directement les biens délaissés à Maubeuge par les parents du grand peintre. Toujours est-il qu'il mourut à Anvers, où probablement il était venu, de Middelbourg, voir sa fille et son gendre qui y habitaient et où il fut enterré sous les voûtes de Notre-Dame. Ce grand maître eut plusieurs élèves dont les deux plus remarquables furent Lambert Lombard, de Liège, et un Hollandais, Jean Schoreel.

L'œuvre de Mabuse se compose des tableaux suivants : à Bruxelles, au musée, *Jésus-Christ chez Simon le Pharisien*, tableau important, jadis attribué à Van der Weyden. M. A. Michiels, qui malmené à tort cette œuvre, l'attribue à Lancelot Bloondeel, ce qui paraît être une erreur manifeste. Le Catalogue du musée de Bruxelles, par M. F. Fétis, fait connaître qu'il existe à Prague, dans la cathédrale, un tableau offrant une grande analogie avec celui du musée de Bruxelles, et qui est signé : Gossart. Cette signature, dit avec raison l'auteur du Catalogue, peut servir en quelque sorte de certificat d'origine à celui du musée de Bruxelles. Les cinq tableaux possédés par le musée d'Anvers ne sont point d'une qualité supérieure, à part le *Christ à la Colonne*. Les *Quatre Marie* et son pendant que le livret appelle les *Juges intègres*, le *Portrait d'une jeune fille blonde*, la *Vierge et l'enfant Jésus*, et le *portrait de Marguerite d'Autriche*, nous paraissent même peu dignes du pinceau du maître. A Tournai, le *Buste de saint Donatien*, au musée; à Bruges, le *Christ à la Colonne*, à l'hôpital Saint-Jean; à Paris, le *portrait de Jean Carondelet* et la *Vierge avec l'enfant Jésus*, appartiennent au Louvre; à Berlin, la *Vierge à la Grappe*, la *Jeune fille pesant de l'or*, *Neptune et Amphitrite*, *Adam et Eve*, la *Vierge aux Cerises*, copie d'une fresque de Michel-Ange, font partie du musée; à Brunswick, un *Christ à la Colonne*; à Dresde, même sujet (avec le monogramme d'Albert Dürer), et une *Adoration des Mages*; à Nuremberg, chapelle de Saint-Maurice, une *Vierge avec l'enfant Jésus et saint Jo-*

seph, puis une *Vierge à la pièce de toile*; à Prague, au musée, un *Saint Luc peignant la Vierge*; au musée de Cassel, un *Triomphe de la religion*; à Munich, au musée, *Danaé*, la *Vierge et l'enfant* et l'*Archange saint Michel*. A Vienne, au musée, une *Vierge avec l'enfant Jésus*. A Madrid, au musée, la *Vierge*, venue de l'Escorial. Nous ne parlons ici que des tableaux existant dans les musées et les églises, nous négligeons à dessein les œuvres placées dans les galeries particulières, d'abord parce que ces travaux ne sont point immobilisés dans un lieu public, ensuite parce que la plupart des compositions de cette catégorie ne sont point authentiquement reconnues comme originales.

Les graveurs se sont peu occupés de Mabuse ainsi que de la plupart des maîtres gothiques. Nous ne connaissons que les tableaux suivants qu'ils aient reproduits : la *Messe de saint Grégoire*, sans nom d'auteur, Mart. Van den Enden, sc. — La *Vierge avec l'enfant Jésus*, gravée ou éditée par Georges Wyns. *Marie et l'enfant Jésus*, estampe datée de 1539. — La *Vierge assise au pied de la croix, regardant avec douleur le corps du Christ couché sur ses genoux*. HIC EST GLADIUS ILLE QUI... Hieronymus Wiericx sculpt; Mich. Snyders. excudit. Le portrait de Mabuse se trouve, dit-on, près de celui de Philippe de Bourgogne, sur la tapisserie tissée d'après les cartons de l'artiste, et qu'on peut admirer à Bruxelles au musée d'antiquités. C'est ici le moment d'ajouter que cette tapisserie ne paraît guère avoir été faite sur les dessins de Mabuse; nous n'y retrouvons aucun des caractères du maître, tandis qu'on y démêle sans peine le sentiment que Van Orley donnait aux physionomies de ses personnages, ainsi que l'élégance et la finesse habituelles de son dessin. Les poses des acteurs de cette scène sont remarquables de simplicité, de naturel, de bon goût, et ce ne sont pas les qualités qu'on rencontre chez Gossaert. Les figures nombreuses qui ornent cette splendide composition peuvent être des portraits, quoique, à vrai dire, Van Orley ait l'habitude d'accentuer ses physiono-

mies de manière à laisser croire qu'il voulait *pourtraitter* sans cependant avoir eu la pensée de le faire. Ici le personnage à la robe bordée d'hermine, porteur d'une longue barbe, et dont la pèlerine porte, sur la bordure, le nom de *Philiep*, ne saurait être le duc de Bourgogne : c'est une physionomie austère, telle que les artistes du temps en donnaient aux personnages sacrés, sans compter que le costume même implique la volonté de l'artiste de distinguer ce personnage de celui faisant pendant et du commun des mortels présents à la scène.

Mais pourquoi ce nom flamand de *Philiep*, ostensiblement mis en relief, ainsi que le nom de Maria, peint sur le bord de la manche droite du vêtement de la Vierge ? Est-ce pour signifier saint Philippe de Bethsaïde, présent à la passion du Christ, ou bien est-il là comme patron d'un Philippe pour lequel la tapisserie aurait été faite ou par qui elle aurait été donnée ? Espérons qu'un document viendra trancher la question. En attendant, nous croyons devoir éliminer ce travail de l'œuvre de Gossaert, qui n'eut jamais, nous le répétons, l'exquise distinction de dessin qui caractérise cette tapisserie. Si un portrait pouvait y rappeler un artiste du temps, c'est à coup sûr le jeune homme richement vêtu, coiffé d'un bonnet étoffé à la mode de la cour de Maximilien et qui se trouve à la droite de *Philiep* ; ajoutons que cette *Descente de Croix* passe pour représenter la peinture du panneau principal du retable de l'église de Middelbourg peint par Mabuse. Rien cependant ne prouve que le dessin de cette tapisserie soit copié sur le tableau perdu. On serait d'autant moins disposé à le croire, que Dürer, qui préférerait la *peinture* de ce tableau à la *composition*, n'eût certainement pas émis un tel avis en présence d'une tapisserie dont la composition est, vu l'époque, une véritable merveille.

Le portrait de Mabuse a été peint par un contemporain, Jean Van Hamessen. Il se trouve à Vienne, au Belvédère. Il est peint sur bois et mesure un pied huit pouces sur un pied quatre pouces. L'ar-

tiste y est représenté de face, avec toute sa barbe, légèrement frisée, coiffé d'un bérêt à bandes retroussées, rentrées et orné de rosettes en étoffe ; Hondius l'a copié, c'est le portrait qu'il a publié et que Galle grava. On cherche vainement dans la tapisserie de Bruxelles un modèle semblable à celui-là. M. A. Michiels déclare que, quant à lui, il n'hésite pas à le reconnaître dans le personnage de gauche vêtu dans le même style que *Philiep*. Disons pour finir que si Mabuse est l'auteur du carton de la tapisserie, il est très supérieur comme dessinateur, compositeur et sentimentaliste, au plus grand artiste flamand du xve et de la première moitié du xvie siècle et que, dans ce cas, l'histoire de notre école flamande primitive serait à refaire.

Les œuvres de la première manière de notre artiste sont rares. Cette circonstance peut être attribuée à ce qu'une certaine partie d'entre elles ont passé sous les noms de Van Eyck, d'Oudewater, de Calcar et même de Dürer, avec lequel la manière gothique de Mabuse a des affinités. On n'y regardait pas toujours de si près, avant que l'esprit moderne d'analyse eût rétabli les choses à leur véritable place, ce qui arrive encore, car à chaque instant nous voyons les anciennes attributions anéanties par les documents nouveaux sortis de la poussière des archives. Peu d'artistes ont signé d'une manière plus variée que Gossaert. Voici les différentes souscriptions que l'on rencontre dans ses tableaux : *Jamyn et ses dérivés*, *J. Gossaert*, *Mabuse*, *Mauberge*, *Mabusius*, *Mabugius*, *Malbodius*, *Malagio*, *Melbogius*, *Melbodie*, *Malbodie*, *Malbodinge*, sans compter d'autres variantes qui nous sont encore inconnues.

Il est permis de supposer que l'orthographe de son nom a été modifiée arbitrairement par des restaurateurs ainsi que par les écrivains allemands et italiens, car il est difficile de croire que le peintre se soit avisé de varier sa signature de tant de façons.

Il n'y a guère que dans les ventes, datant d'environ un siècle, que l'on ren-

contre des tableaux attribués à Mabuse. Les gothiques étaient peu en honneur avant cette époque; c'est depuis lors seulement qu'ils sont recherchés. Tout le monde sait que les panneaux gothiques ont été, pour la plupart, employés par les artistes du *xvii^e* et du *xviii^e* siècle, pour servir à leurs propres travaux. On rencontre assez souvent des tableaux relativement modernes, peints sur panneaux de bois, dont les revers constituent de fort beaux morceaux du *xvi^e* siècle. En 1784, à la vente de la douairière de Beyer, à Bruxelles, une *Vierge avec l'enfant Jésus*, tableau haut et large de neuf pouces, fut vendu dix florins; à la vente des couvents supprimés, à Bruxelles, en 1785, une *Adoration des Bergers* de deux pieds sept pouces sur deux pieds un pouce, fut adjugée au prix de six florins cinq sous; à la même vente une *Adoration des Bergers* de quatre pieds six pouces sur trois pieds trois pouces, sept florins. A la vente Cuypers de Rymenant, en 1802, une *Descente de Croix*, haute et large de deux pieds, fut vendue vingt-deux florins dix sous. A la vente Pauwels, en 1803, *plusieurs figures avec la Vierge*, hauteur deux pieds, largeur trois pieds, cent florins. A la vente Paelinck, en 1860, un portrait de religieux, hauteur trente-huit centimètres, largeur vingt-cinq centimètres, trois cent trente francs. A la vente du roi de Hollande, Guillaume II, en 1850, une *Descente de Croix*, de Mabuse, sur bois, de cent quarante-quatre centimètres sur cent douze, fut vendue quatre mille sept cent vingt-cinq francs; une *Vierge avec l'enfant Jésus*, vingt-quatre centimètres sur dix-huit, quatre mille deux cents francs. A la même vente, un panneau représentant *des épisodes de la vie de saint Augustin*, (attribué) se vendit trois mille deux cents francs. A la vente Weyer, en 1862, un *Christ en Croix* fut adjugé pour quatre mille cent vingt-cinq francs. Il n'est pas inutile de noter ici que les deux premiers tableaux que nous venons de citer sont considérés par quelques amateurs comme étant des copies ou des imitations.

Ad. Siret.

GOSSEC (*François-Joseph*), célèbre compositeur, né en 1735, dans le Hainaut, au village de Vergnies; décédé en 1829, à Passy, près de Paris. Son véritable nom était Gossé; une vérification, faite au registre baptismal de Vergnies, a permis de constater qu'il y naquit le 17 janvier et qu'il eut pour parrain et marraine à son baptême deux de ses parents, François et Marie-Agnès Gossé. Il n'était âgé que de huit ans quand son père, simple laboureur, surchargé d'une nombreuse famille, eut l'occasion, et la saisit, de l'envoyer à Anvers. Le curé de Vergnies avait remarqué l'intelligence et la belle voix de l'enfant, et c'est, sans doute, par sa bienveillante intervention qu'il fut placé à la maison chorale de l'église Notre-Dame, où six élèves étaient logés, nourris et instruits gratuitement aux frais du chapitre. Le jeune villageois y apprit bientôt la musique vocale, le clavecin, le violon et les premières notions de la composition. A dix-sept ans, il savait tout ce qu'on était en mesure de lui apprendre, et le maître de chapelle, A.-J. Blavier, émerveillé de son aptitude, osa le recommander à Rameau, bien qu'il ne fût guère connu du célèbre compositeur français. « Il n'y a, lui » écrivit-il, qu'un maître tel que vous » qui puisse convenir à un élève tel que » lui. » Gossec partit pour Paris, et eut, en arrivant dans la grande ville, à chercher, pendant quelque temps, les ressources nécessaires à y vivre. Il parvint enfin à se caser chez le fermier général de la Popelinière, fastueux protecteur des beaux-arts, qui entretenait un orchestre à ses frais. Gossec en devint le chef, ce qui le mit non seulement à l'abri du besoin, mais lui valut le précieux avantage d'établir des relations intimes avec Rameau. Ce célèbre réformateur de la scène lyrique, avant de livrer ses opéras au jugement du public, les essayait en quelque sorte sur le théâtre particulier du fermier général, et Gossec présidait, en qualité de chef d'orchestre, à ces premières épreuves. Il ne pouvait ressentir meilleure influence, ni recueillir plus directement le double enseignement

résultant de la pratique et de la théorie, car il poursuivait, en même temps, avec ardeur ses études de composition.

En 1714, la symphonie était encore inconnue en France, il eut l'honneur de l'y introduire, au moment même où Haydn la faisait connaître aux Allemands; seulement ces derniers étaient mieux disposés à l'entendre. Il fallut un peu de temps aux Français pour qu'ils ressentissent plus de plaisir que de surprise à l'audition d'une instrumentation énergique qui dérangeait leurs habitudes. Ils s'y accoutumèrent toutefois, et notre compositeur effectua, graduellement, une modification dans le goût du public. Ses premiers quatuors, composés quand il venait d'entrer au service du prince de Conti (1759), n'offraient encore rien d'imprévu dans leur style; mais, l'année suivante, d'autres tendances se révélèrent en lui par la *Messe des morts*, chantée à l'église de Saint-Roch; les sonorités puissantes qu'on entendit retentir dans la strophe *Tuba mirum* produisirent un effet prodigieux, et un compositeur estimé, Philidor, n'hésita pas à qualifier de chef-d'œuvre la messe nouvelle. Enhardi par un éloge aussi vif, Gossec osa davantage; son originalité s'accrut; et il mit en lumière les convictions, jusqu'alors latentes, qui l'animaient. Par de nouvelles combinaisons instrumentales il aspirait à produire des effets imprévus, et voulait accorder le caractère idéal de sa musique avec les passions vives, l'effervescence, qui agitaient si profondément la société. Il obtint ce résultat, et devint compositeur privilégié de la république, comme Louis David en était devenu le peintre, et Joseph Chénier le poète. Cette glorieuse popularité entraînait avec elle plus d'un inconvénient, plus d'un danger même! Elle lui suscita des inimitiés et lui valut mainte récrimination. Un publiciste fit remarquer qu'elle constituait un odieux privilège, « blessant les principes d'égalité et de fraternité ». « Le citoyen », Gossec, disait-il, devait savoir que les « succès obtenus imposent l'obligation » de se prêter à ceux de ses semblables. « On aurait pu objecter, avec rai-

son, que les semblables étaient, à cette époque, assez difficiles à découvrir.

Les exagérations qui caractérisèrent la plupart des réformes faites, en France, à la fin du XVIII^e siècle, s'étendirent jusqu'au paisible domaine de la musique: ici comme ailleurs, on dépassa de beaucoup le but entrevu. En prenant la direction du *Concert des amateurs*, Gossec y avait réorganisé et agrandi la puissance de l'orchestre (1). Il ne pouvait certes prévoir que cette progression de sonorité allait, en se développant, aboutir à de nombreux excès, et c'est ce qui advint. Pendant la célébration de certaines fêtes républicaines, les salves d'artillerie, les feux de file des bataillons, les sonneries à pleine volée des cloches, et le rataplan des tambours furent simultanément employés comme éléments d'orchestration. Rien ne paraissait trop violent pour toucher les organes auditifs du peuple. Le compositeur avait cependant déjà renforcé, pour la seconde fois, l'orchestre et substitué l'emploi *exclusif* des instruments à vent à celui des instruments à cordes. La poétique de cette époque le voulait ainsi: selon les expressions de Barrère « la musique devait avoir pour » but de remonter les âmes au ton » d'énergie et de grandeur qui convient » à des hommes libres. » Et l'on ne pouvait discuter ces principes, il fallait s'y conformer strictement. Agir autrement eût paru séditieux! Gossec ne le vit que trop, certain jour qu'on célébrait l'anniversaire de la mort de Louis XVI. Son orchestre ayant fait entendre une musique douce et mélancolique, des murmures éclatèrent aussitôt, et on l'interpella pour lui demander s'il voulait, par ces accords plaintifs, « déplorer la mort du tyran ». Le maître, tout interdit, protesta de son civisme; mais il ne parvint à se disculper et à dissiper tout à fait la fâcheuse impression produite par sa musique, qu'en faisant succéder

(1) L'orchestre ne se composait que de deux parties de violon, viole, basse, deux hautbois, deux cors; Gossec y ajouta une flûte, une contrebasse, deux clarinettes, deux bassons, deux trompettes et deux timbales, pour l'exécution de sa 21^e symphonie en ré. Cette innovation fut trouvée très heureuse, comme le remarque M. Fétis.

à ses paroles l'exécution des airs les plus patriotiques.

La plupart des fêtes dites patriotiques, instituées par un décret du 7 mai 1794, furent organisées par notre compositeur, et les hymnes qu'il écrivit pour les célébrer brillent par un sentiment énergique, un caractère grandiose et une ampleur qui n'exclut pas l'élégance. Cependant la suspicion si grave, si subite, qu'il excita certain jour (et que nous venons de rappeler) nous autorise à croire qu'il fut bien moins un républicain exalté qu'un artiste fécond, habile, amoureux de son art, dont l'inspiration, toujours en éveil et toujours soumise aux volontés du pouvoir, s'associait aux événements, mais sous le rapport musical seulement. Pendant la tourmente révolutionnaire, il ne joua aucun rôle politique : il n'y trouva, paraît-il, que l'occasion d'écrire des œuvres très caractéristiques. Nous citerons comme étant parmi les plus remarquables : l'*Hymne des Marseillais*, arrangé en chœur et à grand orchestre ; — le *Chant du 14 juillet* ; — le *Chant martial* ; — l'*Hymne à l'Etre Suprême* ; — le *Chant funèbre sur la mort de Feraud* ; — les *Chœurs pour l'apothéose de Voltaire* ; — la *musique des funérailles de Mirabeau*, où la foule émue entendit, pour la première fois, le choc frémissant et lugubre du tam-tam. L'activité merveilleuse de Gossec lui permit de composer aussi vingt-neuf symphonies dramatiques ou pittoresques, notamment la *Symphonie de la chasse*, qui servit de modèle à Méhul pour la célèbre ouverture du *Jeune Henri*. Tous les genres de musique : messes, motets, symphonies, opéras, quatuors, furent d'ailleurs traités par lui, presque simultanément, en variant toujours et admirablement le style, le caractère de ses différentes compositions.

C'est à l'âge de trente ans qu'il commença à s'essayer dans la musique dramatique. Ses succès n'y furent ni prompts, ni décisifs, et gardèrent aussi moins de vitalité que ses autres productions. Sa première partition, donnée à la Comédie Italienne, sous le titre du *Faux*

Lord, ne plut guère à cause du poème, et un motif analogue faillit compromettre l'accueil fait à son second opéra, les *Pêcheurs* ; celui-ci finit cependant par obtenir un succès d'estime, dû, en grande partie, au baron Grimm, qui en parla dans sa célèbre *Correspondance*.

« On donna, écrivit-il, à la fin du mois d'avril (1764) un opéra comique en un acte, les *Pêcheurs*. La musique fut fort applaudie, mais la pièce pas, et le dénouement en fut sifflé ; cependant cette pièce n'était pas assez mauvaise pour qu'on ne pût lui faire grâce en faveur de la partition. Il y a là une foule d'airs qui peuvent soutenir le parallèle avec tout ce qu'on a fait de mieux en France. M. Gossec, originaire d'Anvers, est en France depuis dix à douze ans ; c'est un jeune musicien qui ne manquera pas de talent. »

La prédiction de Grimm ne tarda pas à se réaliser, car, pendant vingt ans, le public écouta, tantôt avec intérêt, tantôt avec enthousiasme, les opéras suivants : *Toinon et Toinette*, — le *Double Déguisement*, — *Sabinus*, — *Alexis et Daphné*, — *Philémon et Baucis*, — *Hylas et Sylvie*, — la *Fête du Village*, — *Thésée*, — la *Reprise de Toulon*, et plusieurs autres. Dans la plupart de ces partitions on remarqua un véritable instinct mélodique et d'ingénieux effets d'orchestration.

Gossec exerça tour à tour, par ses œuvres et par ses préceptes, une heureuse et très puissante influence. Avant qu'il écrivit pour le théâtre, l'orchestre, trop discret, murmurait à peine un accompagnement ; parcontre, les artistes lyriques, en croyant chanter, lançaient des cris désordonnés, dépourvus d'expression, de nuances, et surtout de charme. Agissant de deux côtés, mais d'une manière inverse, le maître voulut et obtint qu'une orchestration plus énergique vint soutenir la voix humaine, et, disciplinant celle-ci, il lui apprit à dire et à émouvoir. Eclatant service, il fonda une école de chant, premier germe du Conservatoire, et d'où sortirent successivement bon nombre de chanteurs célèbres. Quoique déjà fort âgé, il enseigna

l'harmonie, le contrepoint, institua une nouvelle chaire de composition, collabora très activement aux ouvrages élémentaires destinés aux élèves, et, montrant autant d'activité que ses jeunes confrères, Méhul et Cherubini, il contribua puissamment à l'illustration de la nouvelle école française. Il la vit grandir et il eut cette rare destinée, après avoir admiré Rameau et Gluck, d'assister aux triomphes de Rossini ! Gossec ne renonça au professorat qu'en sentant ses forces décliner et sa mémoire s'éteindre. Il était, alors, âgé de quatre-vingt-un ans, et alla s'établir à Passy, où il vécut d'une modeste pension. Sa femme, Marie-Elisabeth Georges, l'avait précédé dans la tombe et lui avait donné un fils, compositeur et poète, sans grande notoriété, décédé, aussi, avant lui.

A la supériorité du talent, au prestige d'une grande renommée, Gossec alliait le charme de l'affabilité et celui d'une extrême bonhomie. A l'encontre des maîtres qui s'imaginent renforcer leur autorité par des habitudes de brusquerie et des airs rogues, il personnifiait la bonté et inspirait non moins d'affection que de respect. Les élèves allaient volontiers vers lui et lui soumettaient sans hésitation leurs moindres travaux : ils savaient d'avance par quelles paroles d'encouragement ils allaient être accueillis. « C'est bien ça, leur disait le bon » vieillard, c'est bien ça... et cependant, » mon ami, ce n'est pas tout à fait ça. » Locution singulière, qui devint proverbiale dans l'école.

Le caractère de l'homme et son origine nationale étaient visibles au premier aspect. On lisait sa bienveillance sur sa physionomie calme, douce et colorée ; et son costume du bon vieux temps faisait, immédiatement, songer aux naïfs personnages flamands des tableaux d'Ostade et de Teniers. Coiffé d'un petit tricorne, il continuait à porter la poudre et la queue, se chaussait de souliers à boucles d'argent, s'habillait d'une culotte noire et d'un large habit gris, et s'appuyait, d'ordinaire, sur un gros jone à pomme d'ivoire. D'abord enfant de chœur, puis chef d'orchestre, directeur d'opéra, or-

ganisateur des fêtes républicaines, inspecteur et professeur du Conservatoire, membre de l'Institut, et chevalier de la Légion d'honneur, Gossec mourut à quatre-vingt-quinze ans, dépourvu de toute espèce de fortune, mais plein de gloire et entouré de la plus vive estime ! Ces sentiments subsistent, bien que le temps, dans sa fuite, paraisse les avoir atténués. Un demi-siècle après la mort du maître, la Belgique s'est, en effet, souvenue de lui et s'est plu à revendiquer, comme lui appartenant, une part de la célébrité acquise dans un pays voisin. Un monument (une fontaine, surmontée d'un buste-portrait, en bronze) lui a été érigé à Vergnies, son village natal : il y fut solennellement inauguré le 7 septembre 1877, en présence de douze sociétés musicales de la province de Hainaut (1).

Félix Stappaerts.

Castilblaze, *De l'Opéra en France*. — Ed. Fétis, *les Belges illustres*. — Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Ad. Adam, *Notice sur Gossec*. — Ed. Gregoir, *Notice biographique sur Gossec*, dit Gossec. 1878, Mons, mémoire couronné par la société du Hainaut, etc.

GOSSWYN (Gérard), artiste peintre, né à Liège, en 1616, mort en 1691. Elève de Gérard Douffet, dans les ateliers duquel il s'adonna à la peinture des fleurs et des fruits. Encore très jeune il fit le voyage d'Italie et s'installa à Rome, où il travailla à se perfectionner. Il ne tarda pas à se faire une popularité telle que les propriétaires de plusieurs palais lui firent exécuter des travaux d'ornementation dont tout le monde admirait le faire large et facile. Gosswyn, dans l'intention de s'adonner de plus en plus au genre qu'il sentait pouvoir porter très haut, se rendit à Paris, où, à peine arrivé, il fut accueilli avec la plus grande faveur. Son caractère doux, son esprit cultivé, la distinction de ses manières, tout cela joint à un talent remarquable, lui ouvrirent toutes les portes et lui valurent des commandes considérables. Il devint le professeur de dessin du dauphin qui fut Louis XV ; il

(1) C'est le bourgmestre de Vergnies, M. Van Leempoel, qui a pris la généreuse initiative d'édifier ce monument.

fut nommé membre de l'Académie, lors de sa fondation, en 1648, et aurait inmanquablement joui des faveurs de la fortune, si le mal du pays ne l'avait rap-pelé à Liège.

Précédé d'une réputation méritée, il fut reçu avec la plus grande distinction par les plus hautes familles du pays. Les princes Ferdinand et Maximilien de Bavière lui firent exécuter d'importants travaux et le reçurent dans leur intimité. Gosswyn s'était attaché aux études sérieuses, sans négliger la peinture et était devenu une des individualités les plus distinguées de la principauté. Bertholet, Flémalle et Gérard Douffet, avec lesquels il entretenait d'affectueuses relations, peignirent les figures de quelques-unes de ses compositions. Il se maria déjà avancé en âge et eut deux fils.

Une sorte de fatalité s'est attachée aux peintures de notre artiste ; elles ont été détruites avec la plupart des monuments où elles avaient été exécutées. Cependant, en 1842, il existait encore un tableau où il est représenté avec ses deux amis Flémalle et Douffet. L'église de Saint-Remy, à Liège, avait reçu de lui deux grands tableaux de fleurs qui ont disparu lors de la suppression de cette église.

Ad. Siret.

GOSWIN DE BOSSUT, écrivain ecclésiastique qui vivait pendant la première moitié du XIII^e siècle, fut probablement ainsi nommé parce qu'il était originaire du village de Bossut, près de Louvain. Après avoir embrassé la règle austère de Cîteaux à l'abbaye de Villers, il remplit pendant longtemps, dans ce célèbre monastère, les fonctions de chantre et s'y distingua par son érudition, ses vertus et la sainteté de ses mœurs. On ne possède aucun autre détail ni sur sa vie ni sur sa mort.

Il composa une Vie du bienheureux Arnoul Cornibout, frère convers de l'abbaye de Villers, mort en 1228. Cette vie a été publiée par les Bollandistes dans les *Acta Sanctorum Junii*, t. V, p. 608-631. On la trouve aussi dans le recueil hagiographique de François Moschus, de Nîvelles, intitulé : *Beatorum Arnulphi*

Villariensis, et Simonis Alnensis, Cisterciensis ordinis ascetarum.... vite. Atrebat, Guill. Riverius, 1600 ; vol. in-8°. Comme le font remarquer les Bollandistes (*op. cit.*, p. 607), les copies manuscrites de la Vie du frère Arnoul, qui existaient, de leur temps, dans différentes bibliothèques monastiques, étaient plus longues les unes que les autres ; ce qui semblerait prouver que l'auteur lui-même, ou un hagiographe plus récent, a complété l'ouvrage primitif. Les Bollandistes ont marqué, par un signe distinctif, ces additions faites postérieurement.

Jean d'Assignies a donné, dans *Les Vies et faits remarquables de plusieurs saints et vertueux moines, moniales, et frères convers du sacré ordre de Cysteau*, publiées à Mons, en 1603, la *Vie du bienheureux Arnould de Cornibout, Frère Convers à Villers en Brabant, faite sur ce qu'en a écrit en deux livres latins Dom Goswin, moine et chantre dudit monastère* (ff. 495 vo — 521 vo).

Le P. Claude Chalemot, dans sa *Series sanctorum et beatorum ac illustrium virorum ordinis Cisterciensis* (Paris, 1670, in-4°), attribue aussi à Goswin de Bossut une vie du bienheureux Abundus, religieux de Villers, qui était conservée autrefois en manuscrit dans la bibliothèque de cette abbaye.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Matériaux manuscrits*, etc., III. — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 523. — *Acta sanctorum Junii*, t. V, p. 606-631. — De Visch, *Bibliotheca scriptorum sacri ordinis Cisterciensis*, p. 128.

GOTFRID DE TIRLEMONT (*Gotfridus de Thenis*), poète latin, XI^e siècle. Son nom, son domicile et la plupart de ses œuvres sont inconnus. Le nom de Thenis (Van Thienen), comme tous les noms flamands précédés de *Van*, indique seulement le lieu d'origine de la famille ; il prouve, en outre, que Gotfrid n'habitait pas Tirlemont, où cette désignation locale de Thenis eût été superflue. Toutefois certaines allusions font croire qu'il vécut en Brabant ; ainsi, dans les exemples qui accompagnent ses *Maximes pour la vie*, il cite Tirlemont

et Saint-Trond. Le vers 214 du *Punctus* :

Est fugitivo nocivo villa Trudonis

a trait au droit d'asile de l'abbaye de Saint-Trond, et ces autres vers du même poème :

*Non cum Tenensi tua tu partiri tenens I,
Prodiga Tenenses fallit male tenens œs,*

sont apparemment d'un compatriote, appris à se méfier des racle-deniers tirlemontois.

On sait, par le passage suivant du *Punctus*, vers 324, qu'il était laïque, qu'il avait trois frères et un fils, auquel est adressé le poème.

*Hæc tuearis scripta scholaris fœdere fido,
Hæc et in hora, qua legis, ora pro Gotfrido,
Hæc mea fratres scripta mea tres discite nati,
His repetitis ad bona sitis vira parati;
Pro monumentis ista parentis nate teneto.*

Il est intéressant d'observer, comme trait de caractère, son attitude vis-à-vis d'un clergé relâché et puissant. Sans doute, d'autres poètes s'étaient armés déjà du fouet juvénalesque, mais Gotfrid est peut-être le seul qui, à cette époque, ait écrit la satire en latin dans les Pays-Bas. Ses fabliaux : *Asinarius* et *Brunellus* attestent combien il était libre des influences d'église ; dans les *Probra mulierum*, vers 221, il attaque l'immoralité monacale, et, dans le *Punctus*, vers 304, châtiât un chanoine, son ennemi et son envieux, il trace, d'un pinceau un peu rude, ce tableau de mœurs ecclésiastiques :

*Ducit te gula non quo vult regula pietatis,
Ducit inertia, non solertia probitatis,
Est tibi dulcis omni sa mane popina,
Pinguibus escis parcere nescis dante coquina,
Non tibi jus carum constat nisi epularum,
Non tibi jus gratum constat, sed jus piperatum, etc.*

On conclut d'un autre passage de ce poème (vers 273 à 309), que le *Punctus* ne fut ni sa première ni probablement sa dernière œuvre et qu'il fut persécuté par son ennemi, sans toutefois qu'il le redoutât. Il résulte enfin du vers 209 :

Nos quasi viles spernis, heriles bellicis,

qu'il appartenait à la bourgeoisie moyenne, les *heriles* étant les nobles et les bourgeois patriciens.

On ne peut qu'approximativement déterminer le temps où vécut notre poète. Le choix de ses récits semble indiquer la seconde moitié du xive siècle, alors que les fabliaux avaient quelque vogue dans les Pays-Bas.

L'œuvre de Gotfrid se ressent de la barbarie scolastique. La théologie était alors la science unique, étendant sa vaste et sainte souveraineté sur les lettres et les arts mêmes. Les esprits s'épuisaient en controverses, la langue vulgaire était délaissée et presque honnie comme profane, et le latin lui-même, dépouillé des antiques élégances, n'était plus qu'un jargon d'école. L'enseignement chrétien avait condamné les traditions païennes. Prudence est loué d'avoir fait dans ses vers des fautes de métrique, le pape Grégoire le Grand se targue de mal écrire, et un évêque proclame que « les discours de Dieu ne sauraient être » contraints à suivre les règles de la « parole humaine. » Gotfrid a subi cette décadence intellectuelle, et ses fabliaux latins sont écrits avec l'incorrection et la négligence de l'époque.

Il existe un manuscrit où le *Punctus*, seul poème de Gotfrid qui porte son nom, est réuni à d'autres poèmes, dont quelques-uns, d'ailleurs, sont connus et se trouvent séparément dans divers manuscrits. Résulte-t-il de cette réunion que toutes ces compositions soient l'œuvre d'un même auteur ? Nous le croyons, par les raisons que nous indiquons plus loin.

Le manuscrit dont il s'agit, qui était jadis à Salmansweil, est aujourd'hui à Heidelberg ; il est écrit sur papier, in-folio, en 1452 et en grande partie de la même main, à Francfort. Le copiste se nomme (p. 91, a) Conrad Worheim, *rector parvulorum parochialis ecclesiæ Frankfordiæ*, et indique plus bas Francfort pour son lieu de naissance. Ce manuscrit n'a pas de numéro ; il contient, outre les huit poèmes que nous attribuons à Gotfrid de Tirlemont, les *Amphitryo*, *Asinaria*, *Aulularia*, *Captivi*, de Plaute, les *Remedia amoris*, d'Ovide, et des formules de lettres : d'où l'on voit que le maître d'école avait réuni ces

morceaux à l'usage de son enseignement.

Des deux premiers poèmes que ce manuscrit renferme, le *Luparius* et le *Brunellus*, il existe des textes différents; on ne peut les attribuer sans réserve à Gotfrid, car leur sujet n'est pas de lui et a inspiré maints poètes; aussi rencontre-t-on ces fabliaux plus souvent que les autres dans les manuscrits. Toutefois nous conjecturons que ces huit poèmes sont du même auteur, parce qu'ils décèlent, en général, une identité de manière. La forme, jusqu'aux fautes de métrique, est la même, et les titres ont, pour la plupart, une analogie de consonnance qui semble un procédé du poète. Il est particulièrement à remarquer que le *Militarius* a pour sujet une légende surtout répandue dans les Pays-Bas, et que le *Luparius* et le *Pœnitentiarius lupi* se rattachent au *Reinaert de Vos*, qui est d'origine néerlandaise. Or, les manuscrits originaux du *Reinaert de Vos* ont été écrits à Saint-Trond et à Huy; et Gotfrid, qui était Brabançon comme on le croit, dut, par suite, en avoir très facilement connaissance. En outre, Alexandre, chanté dans un de ces poèmes, a toujours été un sujet favori de la poésie des Pays-Bas, et dans les *Probra mulierum*, le caractère de l'ancienne comédie flamande est si bien conservé qu'on n'en peut méconnaître le lieu d'origine.

Voici les fabliaux contenus dans les manuscrits d'Heidelberg :

1. *Luparius*. Il en existe d'autres manuscrits à Helmstadt, à Vienne (x^e siècle ?) et à Dijon (xiii^e siècle). — 2. *Brunellus* ou *Pœnitentiarius lupi*, en vers élégiaques. Cette légende est, en outre, reproduite dans un manuscrit de 1343, que Flaccus Illyricus fit connaître en 1557. C'est le sujet des animaux malades de la peste. — 3. *Militarius*, en vers hexamètres léonins, récit très défectueux d'un miracle de la Vierge, qui rappelle la légende de Théophile et de Faust et qui n'est autre que le fabliau français : le Chevalier et l'Ecuyer. — 4. *Rapularius*, en vers élégiaques. Des variantes, souvent ingénieuses et qui ne

proviennent d'aucun autre manuscrit, sont inscrites en marge, mais, à cause de la mesure, ne peuvent entrer dans le vers. Il s'agit, dans ce conte, d'une rave gigantesque, offerte par un pauvre chevalier à un roi qui n'est point nommé et qui, après avoir richement payé la rave, la donne comme un trésor inestimable à l'un de ses courtisans, au frère du chevalier, fort irrité de ce présent dérisoire. On retrouve ce conte parmi les anecdotes populaires du règne de Louis XI. — 5. *Punctus*, le seul poème de Gotfrid qui, comme nous l'avons dit, porte son nom; il se termine par : *Postea de pœna produc ad gaudia plena. Explicit Punctus. Deo gratias. Gotfridi de Thenis*. Fréd. Jacob l'a publié dans le *M. Reineri Alemanici Phagifacetus et Godefridi omne punctum* (Lubeck, 1838), d'après un manuscrit de la bibliothèque communale de Lubeck. — 6. *Probra mulierum*. — 7. *Alexander magnus*. — 8. *Asinarius vel Diadema*, en vers élégiaques. Ce conte rappelle *Peau d'Ane*, de Perrault, dont toutefois Perrault n'est pas l'inventeur : il l'a reçu tout fait, comme ses autres contes, de la tradition. On les retrouve tous dans les littératures populaires, sous les transformations que le génie de chaque peuple leur a fait subir. Ainsi, *Peau d'Ane*, dont La Fontaine prenait un « plaisir extrême » seize ans avant que Perrault l'eût écrit, se reconnaît dans Pernette de Bonat-Despérière; dans la Doralice de Straparole, « laquelle étant sollicitée de son père » (Thibauld, prince de Salerne) arriva en « Angleterre, où Genèse l'épousa et en eut « deux enfants qui furent mis à mort par « Thibauld, dont Genèse se vengea de « puis »; dans la *Belle-Fille d'un roi* des Lithaunische Maerchen, de Schleicher; dans l'héroïne d'un conte breton, le *roi Serpent* et le *Prince de Tréguier* (Lozel, *Archives des missions scientifiques*, 3^e série, t. 1^{er}, 1^{re} livraison), qui se dérobe aux poursuites de son père et devient une « princesse Souillon », gardeuse de dindons, etc. Voici maintenant que nous la revoyons dans les vers de Gotfrid, qui avait été peut-être moins inspiré par les métamorphoses de

l'Ane d'Apulée que par les fables indiennes recueillies par les Persans, les Arabes, les juifs talmudiques, et dont des traductions latines circulaient en Europe dès le XIII^e siècle. L'Ane de Gotfrid, naguère fils inconnu d'un roi et d'une reine dont nous ignorons aussi le nom, la date et le pays, enamouré par son talent musical une belle princesse à qui on le marie et qui voit, dans la chambre nuptiale, succéder à l'âne le plus beau des princes. Le père, averti par un esclave qu'il avait aposté, dérobe et jette au feu la peau d'âne de son gendre, qui ne tarde pas à hériter de la couronne; de là le titre *Diadema*. Dans le Pantcha-Tantra, c'est un serpent au lieu d'un âne, mais l'âne reparait dans un autre recueil de contes indiens, le *Trône enchanté*. Straparole préfère un porc, appelé depuis le roi Porco; le *Penteramerone napolitain* ramène le serpent et parle aussi d'une princesse Preziosa, changée en ourse et adorée sous cette forme par un beau prince, qui, la surprenant un jour qu'elle redevient jolie fille, se hâte de l'épouser. On le voit : Gotfrid, dans son *Asinarius* et plus tard, Perrault, dans *Peau d'Ane*, n'ont fait que s'emparer d'une antique tradition littéraire; c'est la légende indienne qui, s'infiltrant de peuple en peuple, et se répandant à travers l'Europe, avait pénétré dans les Pays-Bas, dès avant le XIV^e siècle.

Emile Van Arenbergh.

GOTHELON ou **GOZELON** I^{er}, surnommé le Grand, duc de Lotharingie, (et non de la première Rhétie, *Primæ Rhetia*, comme le dit un vieil annaliste, Hugues de Flavigny), mort en 1044.

Ce prince était fils du comte d'Ardenne Godefroid et de Mathilde de Saxe, veuve de Baudouin III, comte de Flandre. Il fut d'abord comte ou marquis d'Anvers, car le territoire de cette ville est qualifié, dans une charte de l'an 1008, du nom de *Comté de Gozilon*. A la mort de son frère Godefroid, en 1023 ou 1024, il fut désigné par l'empereur Henri II pour prendre le gouvernement de la Basse-Lotharingie.

Henri étant mort peu de temps après, on procéda à l'élection de son successeur, et la majorité des suffrages se porta sur Conrad, duc de Franconie, qui fut couronné à Mayence le 8 septembre 1025. Gothelon refusa d'adhérer à ce choix et détermina Frédéric, duc de la Haute-Lotharingie, le comte de Hainaut René et la plupart des autres grands seigneurs, laïques et ecclésiastiques, à s'engager à ne reconnaître Conrad que de commun accord. Le nouveau roi devait, en effet, se faire recevoir en Lotharingie, ce qui avait lieu à Aix-la Chapelle. Les évêques, ayant méconnu l'engagement qu'ils avaient pris, s'attirèrent par cette circonstance, à ce que dit le chroniqueur Baldéric, la risée du peuple; toutefois leur défection affaiblit considérablement le parti des mécontents. Gothelon avait, paraît-il, des griefs particuliers contre Conrad; il chercha à armer contre lui le roi de France Robert, mais ce projet n'eut pas de suites, et, à la fin de l'année 1025, une réconciliation complète s'opéra à Aix-la-Chapelle, par les soins de Richard, abbé de Saint-Vanne, de Verdun.

Lorsque le duc Frédéric expira, en 1033, comme ce prince ne laissait que des filles, Conrad donna le duché de Haute-Lotharingie à Gothelon. Celui-ci devint alors duc de tout le royaume de Lotharingie et jouit d'une influence considérable dans cette contrée, des Vosges à la mer et de l'Escaut au Rhin. Il donna bientôt à son souverain une éclatante marque de sa loyauté. Odon ou Eudes, comte de Champagne, ayant envahi les Etats de Conrad, mit sans succès le siège devant Toul, et emporta le château de Bar. Le duc réunit une armée et livra bataille à Odon le 15 ou le 16 décembre 1037, dans une localité du Barrois appelée *Honol*. Les Lotharingiens commençaient à plier, lorsque l'arrivée des Liégeois, selon les uns, celle du comte Gérard, selon d'autres, décida la victoire. Gothelon eut un millier de cavaliers tués, mais les ennemis eurent à regretter la perte de deux mille soldats, parmi lesquels se trouva Odon lui-même, dont Gothelon envoya

le cachet à Conrad, qui était alors en Italie.

Gothelon fit d'abord quelque difficulté pour reconnaître comme roi, en 1039, Henri III, le fils de Conrad, mais il alla ensuite le trouver et lui rendit hommage. Sa mort arriva peu de temps après, le 19 avril 1044. Il laissa plusieurs enfants : Godefroid, qui fut duc de la Basse-Lotharingie ; Gothelon II, duc de la Haute-Lotharingie ; Frédéric, chanoine et archidiacre de Toul, puis bibliothécaire et chancelier du Saint-Siège, ensuite abbé du Mont-Cassin et cardinal sous le titre de St-Chrysogone ; enfin, en 1057, pape sous le nom d'Etienne IX, mort le 29 mars 1058, après un court pontificat ; Ode, femme de Lambert ou Baldéric II, comte de Louvain ; Régeline, femme d'Albert II, comte de Namur, et enfin Mathilde ou Adelaïde, qui fut mariée au comte palatin Henri, qui la tua dans un accès de folie en 1058 ou 1061.

L'histoire nous a transmis peu de données sur le caractère de Gothelon et ses actes. Seule, l'anecdote suivante permet de croire que, comme la plupart de ses contemporains, il n'était pas scrupuleux sur la manière d'arrondir ses domaines. L'abbaye de Saint-Médard, de Soissons, possédait à Donchéry, près de la Meuse, un bien considérable qui lui avait été donné par l'empereur Charles, sans doute Charlemagne. Le comte Odon s'en était emparé, mais ses fils, Teutbold et Etienne, s'étant soulevés contre le roi de France Henri, fils de Robert, celui-ci les en dépouilla pour le donner à Gothelon. Or, un jour que le duc de Lotharingie, appelé aux fêtes de Pâques que l'empereur comptait célébrer à Nimègue, séjournait à Maestricht, il alla prier dans l'église de Notre-Dame et Saint-Servais. S'y étant endormi, il eut une vision dans laquelle lui apparurent : d'une part, saint Sébastien et saint Grégoire, d'autre part, saint Médard et saint Gildard. Sur l'ordre de saint Grégoire, saint Sébastien le frappa violemment de la lance dont il était armé, et Gothelon se réveilla tout en sang. Il est inutile de dire que Donchéry fut immé-

diatement rendu aux religieux de l'abbaye de Saint-Médard, qui y rentrèrent le 20 avril de la même année.

Alphonse Wauters.

Baldéric, *Gesta episcoporum Cameracensium*. — Wippon, *Vita Conradi II imperatoris*. — Ernst, *Dissertation sur la maison royale des comtes d'Ardenne* (dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 2^e série, t. X, p. 294 et suivantes).

GOTHELON II, duc de la Haute-Lotharingie, mort en 1046.

A la mort du duc Gothelon I^{er}, l'empereur Henri III ne laissa pas en une seule main l'administration du royaume de Lotharingie, où les chefs de la famille d'Ardenne auraient pu essayer de monter sur le trône. Godefroid, l'un des fils du duc décédé et qui portait lui-même depuis plusieurs années le titre de duc, essaya en vain de réunir entre ses mains le gouvernement de la Haute-Lotharingie et celui de la Basse. Henri fut inflexible et la Haute-Lotharingie fut assignée à Gothelon II, non, comme on l'a dit, parce que son père l'avait ainsi voulu, mais parce que telle fut la volonté de l'empereur.

Gothelon disparut presque aussitôt de la scène politique, car, suivant toute apparence, il ne vivait plus à la fin de 1046. On le qualifie en plusieurs endroits d'*ignavus* ou incapable, peut-être, parce qu'une mauvaise santé ne lui permettait de se livrer ni aux combats, ni à l'étude. Comme il ne laissa pas d'enfants et que le caractère audacieux de son frère inspirait de justes craintes à Henri III, ce monarque donna la Haute-Lotharingie à Adalbert ou Albert d'Alsace, de la maison d'Egesheim, le chef de l'illustre famille des ducs de Lorraine, des empereurs actuels d'Autriche.

Alphonse Wauters.

GOTTIGNIES (Gilles-François DE), astronome, mathématicien, né à Bruxelles, en 1630, mort le 6 avril 1689. Il embrassa la vie religieuse dans la compagnie de Jésus et entra, en 1653, au noviciat établi à Malines. Les supérieurs l'envoyèrent ensuite à Rome, pour y faire ses études théologiques et il y passa tout le reste de sa vie. Il avait une ap-

titude particulière pour l'étude des sciences exactes ; il les enseigna de 1662 à 1676, et rédigea un grand nombre d'ouvrages dont la clarté et la précision font le caractère distinctif. Quelques biographes prétendent que ce Père n'aimait pas la théologie et ajoutent même qu'il en regardait les partisans comme des visionnaires. Il publia : 1^o *Astronomica Epistola duæ*. Bononiæ, 1665, in-folio. Ces lettres furent publiées avec d'autres ouvrages de J.-D. Cassini; on trouve, à la suite, les réponses qu'y fit ce célèbre astronome. S'il faut en croire Montucla, le P. de Gottignies tenta d'enlever à Cassini quelques-unes de ses découvertes sur Jupiter et sur Mars. — 2^o *Lettera di Eustachio Divini, con altra lettera del P. Egidio Francesco de Gottignies*. Romæ, 1666, in-8^o. Dans cette lettre, l'auteur s'occupe des taches nouvellement aperçues dans la planète de Jupiter. — 3^o *Elementa Geometriæ planæ*. Romæ, 1669, in-12. — 4^o *Figuræ cometarum quæ apparuerunt annis 1664, 1665, 1668, tabulis ære incisus expressæ*. Romæ, 1668, in-4^o. — 5^o *Logistica sive scientia circa quamlibet quantitatem demonstrative discurrens cui mathematicum nullum problemio insolubile nullum theorema indemonstrabile*. Romæ, 1675. On cite assez généralement cet ouvrage sous la date fautive de 1674. — 6^o *Arithmetica introductio ad logicam universæ mathesi servientem continens vulgo usitam Arithmetica practica*. Romæ, 1676, in-4^o. — 7^o *Logistica idea speculative et practice declarata*. Romæ, 1667, in-4^o. — 8^o *Epistolarum mathematicarum liber primus*. Romæ, 1678, in-4^o. — 9^o *Universæ Mathesi Servientis Legistica clavis, sive Matheseos candidatis maxime utiles notitiæ atque studendi ordo*. Romæ, 1679, in-8^o. — 10^o *Problema duplato trianguli æquilateri independenter ab aliis quam prioribus tribus Libris Euclidis*. Romæ, 1681, in-4^o. — 11^o *Logistica universalis ; sive Mathesis Gottigniana amplectens. Geometriæ, Arithmeticæ, aliarumque partium Matheseos Elementa, breviter expositæ*. Neapoli, 1687, in-folio. — 12^o *Epistola responsoria, sive Rescriptum ad nonnulla suorum amicorum*

quæsitæ de Equilibrio artificiali, sive stereo-statica. — 13^o *Observations sur les yeux des mouches*, parues d'abord dans les Ephémérides des savants de Rome, novembre 1669. Elles furent traduites en français par Berryat, et insérées dans la collection académique de l'Académie royale des sciences, t. III, p. 491. Buffon en donna plus tard une autre traduction dans la même collection, t. IV, p. 179.

Ad. Siret.

De Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*. — D'Ivenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Moreri. — Michaud, *Biographie universelle*

GOUBAU (François), écrivain, diplomate. Né à Anvers, il fut baptisé à Notre-Dame, le 4 octobre 1611. Il était fils de Jean Goubau, écuyer, seigneur de Mespelaer et de Gysegghem, et de Madeleine Vecquemans. Il passa plusieurs années à Rome, étant attaché à l'ambassade espagnole près du saint-siège. Il parcourut en Italie et à Rome même les principales bibliothèques tant publiques que particulières et trouva, dans l'une d'elles, quelques lettres du pape Pie V. A son retour dans sa patrie, en 1640, il les fit publier à Anvers. Devenu receveur général des domaines au quartier d'Anvers, il épousa, par contrat du 7 août 1640, Isabelle Van den Broeck, dame de Bousval, décédée le 18 juin 1664. Il laissa un fils, Jean-François, qui fut, comme son père, seigneur de Beveren, Triest, Wielsbeke, et de Bousval, du chef de sa mère.

Emile de Borchgrave.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, 294. — Pirou, *Levensbeschrijvingen*, bijvoegsel.

GOUBAU (Antoine), ou GOEBOUW, artiste peintre, né à Anvers en 1616 et mort en 1698. Il fut élève d'un certain Jean de Farius, dont le nom seul est connu. Ses parents, qui étaient riches, donnèrent à leur fils une éducation soignée et favorisèrent son goût pour la peinture. En 1629, il entra dans l'atelier de Farius; en 1636 il fut reçu franc maître. Jeune encore, il partit pour l'Italie et on croit qu'il visita la Hollande, la France et peut-être d'autres pays, car on a trouvé un peu partout ses

œuvres, très estimées de son vivant. En 1651, il se trouvait à Anvers, car il y reçut plusieurs élèves et notamment Nicolas de Largillière, le célèbre peintre français, qui travaillait chez lui en 1638, et dont le père était fixé à Anvers.

Goubau occupait une position honorable et respectée. On recherchait ses œuvres, soit qu'il peignit des sujets d'histoire, - des paysages, des vues de ville et même des portraits, car on trouve dans Corneille de Bie la gravure, par Richard Collin, du portrait de Gaspard De Witte, peint par Goubau. En 1663, il obtint le privilège d'être exempté du décanat de Saint-Luc moyennant le don d'un tableau que possède le musée d'Anvers et qui représente un sujet allégorique : *l'Étude des arts à Rome*. Le même musée possède aussi de lui : *la place Navone*. Au musée de Florence, on voit de lui : *Paysans dans une étable; Homme jouant de la guitare*. Au musée de Lille : *Marché italien*. Au musée de Brunswick : *Ruines et paysage*. Au musée d'Augsbourg : *Réunion sur une place*. Au musée de Swerin : *Jeunes soldats jouant aux cartes*. Goubau, qui vécut et mourut célibataire, avait construit contre sa demeure une chapelle ornée de ses œuvres, tableaux et tapisseries. Papebrochius dit que notre artiste *peignait des tapisseries avec tant de vérité que ses imitations ne devaient point céder le pas aux maîtres de cet art*. L'église des Jésuites avait jadis des œuvres de notre artiste, ainsi que les églises des Bogards et des Carmes déchaussés. On voit encore de lui à l'église Saint-Jacques, une *Cène*, peinte sur marbre, d'un pinceau très fin; ce morceau fait partie du monument de l'orfèvre-ciseleur Jean Moermans. La figure de saint Jean est le portrait du donateur.

C'était un talent classique et brillant. Dessinateur correct, excellent coloriste, il imita souvent Adrien Van Ostade et Jean Asselyn. Bonne composition, et clair-obscur savant. Il peignit des figures dans les paysages de Charles Du Jardin, s'il faut en croire Bryan-Stanley et Nagler. On rencontre très peu de ses

ouvrages dans les ventes. On suppose avec raison que ses œuvres sont attribuées à des maîtres dont le nom est plus en vogue que le sien. En 1751, à La Haye, dans la vente d'une célèbre collection, il y avait de lui un tableau représentant un *Corps de garde italien* et un autre : *Paysage*. Ce dernier porte la date de 1655. Il signait Goubau, mais il est probable que son véritable nom est Goebouw qu'il avait francisé à Paris. On ignore, s'il a gravé; toutefois Nagler dit qu'on trouve ses initiales sur une eau-forte, traitée dans le genre de Jean Boh.

Comme le nom de Goubau a été orthographié de diverses manières, il n'est pas rare de rencontrer notre artiste noté plusieurs fois dans le même ouvrage sous les noms de Goubau, Goebouw et Gebouw : Nagler le donne à deux reprises sans s'apercevoir de son erreur.

Ad. Siret.

GOUBAU (François), artiste peintre, né à Anvers en 1626 et mort en 1678. On ignore s'il est de la famille d'Antoine. Son maître est inconnu, mais on croit qu'il fut élève de Gérard Zegers, avec la manière duquel la sienne a une grande analogie. En 1649, il fut admis comme franc maître de la corporation de Saint-Luc; en 1646, il se mit en voyage et il se maria en 1651, à Anvers. Sa femme mourut jeune. Il se remaria et ne fut pas heureux avec sa seconde épouse, car les tribunaux eurent à s'occuper de leurs déboires; il mourut receveur de l'accise des vins.

François Goubau peignait l'histoire et le portrait et eut de la réputation. Il y avait jadis de lui à l'église des Grands Carmes, à Anvers, un tableau représentant *Saint Agabé baptisant la première chapelle consacrée à la sainte Vierge*. L'église de Saint-Willebrod lez-Anvers possédait de notre artiste le portrait du savant curé Pierre Luyx. Ces productions ont disparu. Le musée d'armes renferme une *Adoration du saint Sacrement*, qui ornait autrefois, à l'église de l'abbaye de Saint-Michel, le monument de Jean Spannenbosch. A l'église Saint-Jacques (Anvers), existe de lui une

œuvre très estimée, représentant *le Sauveur étendu mort à l'entrée de son tombeau*. Des *Guides* ont attribué ce tableau à Van Opstal. Or, il est signé et daté. La même église possède de François Goubau le portrait de François Van den Bossche, curé de Saint-Jacques.

Ad. Siret.

GOUBAU - D'HOOGVOORST (*Melchior-Joseph-François, baron*), homme d'Etat, naquit à Malines, en 1757, et mourut à La Haye, en 1836. Il était fils de Charles-Henri, chevalier, seigneur de Middelswale et Dieteren, conseiller ordinaire et maître des requêtes au grand conseil de Malines. Après avoir fait ses études d'avocat, il devint membre du même conseil, et l'empereur l'éleva au rang de chambellan, en 1791. En 1794, il alla s'établir en Allemagne, où il resta jusqu'en 1814. Lors de la constitution du royaume des Pays-Bas, il revint dans son pays, et le roi lui confia la direction générale du culte catholique. D'après l'opinion commune, c'est à lui qu'est due la fondation du collège philosophique, contre lequel les catholiques réclamèrent avec tant de véhémence. La direction générale du culte catholique fut supprimée en 1826, et Goubau reçut le titre de conseiller d'Etat. Il devint ensuite membre de la première chambre des Etats généraux, et fut nommé chevalier, puis commandeur du Lion belge.

Emile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschrijvingen*.

GOUDELIN (*Pierre*), dit GUDELINUS, issu d'une famille patricienne d'Ath, né dans cette ville, le 8 août 1550, mort à Louvain, le 18 octobre 1619. Il fit ses premières études au collège de sa ville natale; à l'âge de quatorze ans, il suivait à Louvain les cours de philosophie. De brillants succès couronnèrent les efforts du jeune étudiant, qui obtint la troisième place au concours général de 1567.

Ces études préliminaires terminées. Gudelinus suivit les cours de mathématiques et les cours de droit. Il sut faire

marcher de front et avec succès ces deux sciences; cependant, la jurisprudence devint l'objet principal sinon unique de ses travaux. Ses études terminées, notre juriste se rendit à Malines pour s'y initier à la pratique du barreau, sous la direction de son cousin J. Buysset, greffier au grand conseil; mais en 1572, il revint à Louvain pour y prendre le grade de *licencié en droit*.

L'année 1572 était une des dernières de la dictature néfaste du duc d'Albe. La guerre civile désolait nos provinces et la prise, toute récente alors, de la Brielle, en mettant le comble à la fureur du duc, l'avait déterminé à redoubler de rigueur envers les sujets suspects. Gudelinus n'avait rien à craindre sous ce rapport, car il n'était ni révolutionnaire, ni partisan de la liberté de conscience; au contraire. Cependant, voulant sortir du milieu troublé dans lequel on vivait à Malines, il se retira à Ath, où il exerça pendant plusieurs années la profession d'avocat.

Gudelinus avait laissé de brillants souvenirs à Louvain. Ses anciens professeurs avaient reconnu en lui des qualités éminentes, et ils cherchaient à l'attacher à leur Université. Leurs efforts restèrent vains assez longtemps, mais les instances répétées du savant Wamesius (Jean) déterminèrent Gudelinus. Il retourna à Louvain et y fit comme *privat docent*, des leçons publiques non rétribuées (*honorarium munus obit, jusque sine stipendio aliquandiu proficitur*).

En 1582, Gudelinus fut chargé de remplacer, comme professeur royal des Pandectes et du Code (*in professionem regiam assumptus*), le Dr Fr. Goethals, qui était passé à Douai. Dans cette position il fut, à deux reprises différentes en 1583 et 1589, élu recteur de l'Université et dans l'intervalle de ses deux rectorats, il reçut le grade de *doctor in utroque jure*. Enfin, en 1590, il obtint du magistrat de Louvain la plus haute distinction du professorat à l'Université, la *Lectio ordinaria* ou *urbana* des Pandectes et du Code. Il remplaçait en cette

qualité le Dr G. Cavertson, qui prenait la première chaire de droit canonique.

Désormais Gudelinus était fixé à Louvain. Il déclina successivement l'offre, que lui faisaient ses compatriotes, d'une charge de conseiller au conseil du Hainaut, et celle, qui lui était faite par le gouvernement, d'une charge de conseiller au grand conseil de Malines.

A ce moment aussi, Gudelinus songea au mariage. S'il faut en croire son panégyriste, Wittebort, il n'avait que l'embarras du choix : « *Destinantur illi complures, et grandi dote ultro citroque invitatur.* » Il arrêta son choix sur Marie Vandersteghen, fille d'un conseiller au conseil de Brabant, qui était, dit encore Wittebort, *bene nata, scite morata, et abunde nummata*, et qui lui donna trois fils et quatre filles.

Gudelinus fut aussi, pendant un grand nombre d'années, assesseur du Conservateur des Privilèges académiques; en cette qualité, il exerçait une juridiction importante en matière civile et en matière répressive.

On peut voir, dans la galerie qui précède les bibliothèques de l'Université de Louvain, un beau buste en marbre de Gudelinus.

Voici la liste de ses ouvrages :

1^o *Commentariorum de jure novissimo libri sex, optima methodo accuratè et eruditè conscripti, additis harum vicinarumque regionum moribus.* Antwerp., 1620, in-fol. Arnheim, 1639, 1643 et 1661, in-4^o. Antwerp., 1644, in-fol. Francf. 1668, in-4^o.

C'est le meilleur ouvrage de Gudelinus et celui qui a fait sa réputation. Jusque-là les professeurs de droit romain s'étaient bornés à enseigner les Pandectes et les titres du Code qui s'y rattachent; quant aux Nouvelles, il en était rarement question; cependant elles formaient le dernier état de la législation romaine. Gudelinus résolut d'entrer dans une nouvelle voie. Il classa toutes les matières traitées dans les Nouvelles et dans les autres constitutions éparses dans le Code, d'après l'ordre des Institutes auxquelles il les rattacha, en comblant les lacunes que présente ce traité

élémentaire. Dans les trois premiers livres de son cours, il fit entrer tout ce qui a rapport au *droit privé*; dans le quatrième, tout ce qui se rapporte à l'*ordre judiciaire* et à la *procédure civile*; dans le cinquième, ce qui est relatif au *droit public* et, sous cette dénomination, il comprend le droit public proprement dit, le droit administratif et le droit répressif : pénalité et procédure pénale; enfin, dans le sixième livre intitulé : *De jure sacro* est compris tout ce qui a rapport au droit ecclésiastique. Ce plan comprenait d'abord plusieurs institutions généralement négligées dans les cours, : le professeur sut y ajouter un nouvel intérêt en rapprochant du droit romain les principales dispositions du droit coutumier et édictal de la Belgique et des contrées voisines.

C'était, en réalité, substituer la méthode dogmatique à la méthode exégétique suivie jusque-là; aussi les leçons de Gudelinus attirèrent-elles un concours extraordinaire d'élèves, et les collègues du professeur rendirent plus d'une fois hommage aux vues élevées du savant novateur.

2^o *Syntagma Regularum juris utriusque, nova methodo et congruo ordine digestum : adjectis passim harum vicinarumque regionum moribus.* Antwerp., 1646, in-fol.

C'est, en quelque sorte, une continuation de l'ouvrage précédent. Les règles de droit y sont classées dans l'ordre que l'auteur a suivi dans ses *Commentarii de jure novissimo*. Cet ouvrage peut être lu avec fruit encore aujourd'hui. Plus d'une fois on invoque, dans nos tribunaux, l'une ou l'autre règle formulées dans le titre XVII du livre L du Digeste.

3^o *De Jure Feudorum commentarii ad mores Belgii et Franciæ conscripti.* Lov., 1624, in-4^o. Nouvelle édition avec les *Prælectiones Feudales de H. Zoesius.* Ib., 1642, in-4^o.

Ce Traité, très estimé des contemporains, a été plusieurs fois réimprimé, notamment à Leyde, à Cologne et à Francfort.

4^o *De Jure Pacis commentarius in quo*

præcipuæ de hoc jure quæstiones distinctis capitibus eleganter pertracantur. Lov., 1641, in-4o.

C'est le titre de la seconde édition; la première, précédée du traité *De Jure Feudorum*, a été publiée à Louvain, en 1628, in-4o, et était intitulée; *De Jure Pacis commentarius ad Constitutionem Frederici de pace Constantiensis*.

5o *Ad tit. Digestorum et Codicis de Testamentis commentarius juris romani et morum hodiernorum differentias continens.* Lov., 1653, in-12.

C'est un commentaire écrit principalement en vue de la pratique; il était très estimé de son temps.

Tous les ouvrages que je viens d'indiquer ont été publiés après la mort de Gudelinus, par les soins de ses fils et sous la direction de la faculté de droit de Louvain. Ils ont été réunis en un volume, sous le titre de :

Cl. Viri PETRI GUDELINI, jur. utr. doct., Acad. Lovaniensis antecessoris Opera Omnia, etc. Antwerp., H. Verdussen, 1685, in fol.

G. Nypels.

Foppens, *Bibl. belg.*, II, p. 980. — Paquot, III, p. 519, éd. fol. — Britz, *Coue de l'anc. dr. belg.*, p. 156. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 620. — Deivenne, *Biogr. des Pays-Bas*. — Piron, *Levensbesch.* — La source la plus abondante et la plus sûre est : Willebort (Mac.), *Oratio in funere P. Gudolini habita Lovan. die 22 octob. 1619*, publié dans les *Memor. Jctorum* d'Henning Witten, et reproduit dans l'*Annuaire de l'université catholique de Louvain*, année 1855, p. 335, sqq.

GOUSSELAIRE (*Michel*), historien, né à Méroignes, village situé entre Lille et Douai, le 11 décembre 1629, mort le 3 décembre 1706. Il embrassa l'état religieux à l'abbaye de Loos, où il devint professeur en 1650. Lorsqu'il fut ordonné prêtre, ses supérieurs le chargèrent de la direction de plusieurs monastères de filles; il remplit ensuite plusieurs charges importantes dans l'ordre et devint successivement sous-prieur, procureur syndic de la province gallo-belgique et enfin directeur de l'abbaye de Marquettes, où il mourut. Gousse-laire s'occupa beaucoup de recherches chronologiques et nous a conservé la copie textuelle des titres, privilèges, donations, etc., concernant les maisons religieuses de son ordre. Il composa :

Historia chronologica Landensis Monasterii a prima fundatione (1148) *usque ad annum M. D. CC. VI*; deux gros volumes in-folio. Il écrivit aussi l'histoire des abbayes de Marquettes, de Flines et du Verger. Tous ces ouvrages sont restés manuscrits; on ignore ce qu'ils sont devenus.

Ad. Siret.

Gallia christiana, t. III, p. 307. — Paquot, *Memoires litteraires*, t. III.

GOUX (*Pierre DE*), homme d'Etat du xve siècle, seigneur de Wedergaete, Meerbeek, Neygene, Rupt, la Vacheresse, etc., licencié ès lois, conseiller, chambellan, chancelier de Philippe le Bon, puis de Charles le Téméraire, « un » des plus adroits hommes de con- » seil qui fust en son temps », dit Olivier de la Marche.

De Goux, ou Le Goux, appartenait à une famille noble et ancienne, qui, d'après La Boulaye, serait partie d'Angleterre pour s'établir en Bretagne, lors de l'invasion de sa patrie par les Saxons; de Bretagne, les de Goux seraient allés en Anjou, en Bourgogne, en Flandre, et en Languedoc. Cette famille a fourni plusieurs hommes remarquables qui occupèrent de hautes fonctions. Le grand-père de Pierre de Goux, Jean, seigneur de Taumiray, suivit en Flandre Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, quand ce prince épousa, en 1369, Marguerite, fille et unique héritière du comte Louis de Mâle. Lui même épousa Jeanette de Wion, et en eut un fils nommé Jean comme lui, époux de Béatrix de Rupt. Jean eut deux fils, l'aîné Jean, chef de la branche de Goux de Berchères, et Pierre, dont il est question ici, auteur de la branche de Wedergaete, éteinte en 1633.

Élevé à la cour, Pierre sut de bonne heure captiver la bienveillance du duc de Bourgogne, qui l'éleva au titre de conseiller; c'est à partir de 1452 qu'il est question de lui dans les événements de notre histoire. Dès lors, aucun acte important ne se passa sans l'assistance ou l'intervention de Pierre de Goux. En 1452, lors de la révolte de Gand, quand le duc fut obligé de renoncer momentanément à ré-

duire cette ville et licencia son armée, se contentant de laisser des garnisons dans les principales places, les Gantois écrivirent au roi de France et lui envoyèrent des députés pour placer leurs droits sous la protection de sa suzeraineté; le duc, afin d'empêcher les effets de cette entrevue, dépêcha de son côté des ambassadeurs : ce furent Pierre de Goux et Guillaume de Vaudrey. Ils étaient chargés d'une lettre, datée du 29 juillet, dans laquelle le duc priait le roi d'écouter ses ambassadeurs avant de rien accorder à ses adversaires. Toutes les négociations relatives à cette affaire s'étant terminées à l'avantage du duc, il est permis de croire que ce résultat est dû, du moins en partie, à de Goux. Il était à la fameuse bataille de Gavre, où il fut fait chevalier le matin même de l'action. A la suite de la défaite des Gantois, ce fut lui qui, sur l'ordre et au nom du duc, écrivit aux vaincus pour leur conseiller de se soumettre; ces lettres, dit Olivier de la Marche, étaient « moult bien causées et devisées. » Il fut un des signataires de la paix qui suivit.

Les services de de Goux lui gagnaient de plus en plus la confiance du duc; quand, en 1454, celui-ci partit pour l'Allemagne, afin de traiter des affaires de la croisade avec l'empereur, il laissa le gouvernement de la Flandre à son fils Charles, lui donnant pour conseillers le chancelier Rolin, Pierre de Goux et le seigneur de Croy. En 1461, après la mort de Rolin, Philippe le Bon appela de Goux à lui succéder. A son titre de conseiller, il avait joint quelque temps auparavant celui de chambellan; puis il fut chancelier et revêtu d'une des plus hautes dignités de la cour. Il apporta dans l'acquittement de ses fonctions la prudence, l'habileté, en même temps que la fermeté dont il avait déjà donné des preuves en mainte occasion. Ses honoraires montaient, du chef de la nouvelle charge, à 1,100 florins par an, avec un supplément de 4 florins sous pour chaque journée employée exclusivement aux affaires du prince. Mais ce n'étaient certes pas là les seuls avan-

tages dont jouit de Goux : les princes, de tout temps, firent don à leurs favoris de seigneuries bien rentées; ainsi de Goux obtint, entre autres, le 20 novembre 1465, la terre de Wedergaete avec ses annexes, Meerbeek, et le franc alleu de Neygene, etc., que le bon duc avait repris à Antoine, bâtard de Bourgogne. C'était un don considérable. En 1464, lorsque à la suite de l'attentat du bâtard de Rubempré, Louis XI envoya au duc une ambassade à la tête de laquelle était le chancelier de France, Morvilliers, dont les paroles aigres et hautaines mécontentèrent si vivement le comte de Charolais, ce fut de Goux qui prononça ces mots qui rabaisèrent de beaucoup la morgue et les prétentions des envoyés de la couronne : « Monseigneur qui est » ici ne tient du roi que le duché de » Bourgogne, les comtés de Flandre et » d'Artois, mais il possède, hors du » royaume, les duchés de Brabant, de » Luxembourg, de Limbourg, de Lothier, les comtés de Bourgogne, de » Hainaut, de Hollande, de Zélande, de » Namur et maintes autres seigneuries » qu'il ne tient que de Dieu, et pourtant » n'est pas roi, mais aussi puissant. »

Quand, cette même année 1464, éclata le violent différend entre le bon duc et son fils, ce fut de Goux, avec l'abbé de Cîteaux, l'évêque de Tournai, et Simon de Lalaing, qui se chargèrent de l'apaiser; ils allèrent trouver le comte de Charolais à Gand, et réussirent à amener un rapprochement.

De Goux, qui avait possédé toute la confiance de Philippe le Bon, eut aussi celle de son fils : Charles le continua dans ses charges de conseiller, chambellan et chancelier. Au mois d'octobre 1468, le roi Louis XI s'étant inconsidérément rendu à Péronne pour y avoir une entrevue avec le duc Charles, de Goux lui rendit un service immense; mais, plus honnête homme que Comines, il ne trahit pas, plus tard, son maître, pour profiter de la position que la reconnaissance du roi aurait pu lui faire. On sait que le duc, découvrant les menées de son adversaire, voulut prendre à l'égard de Louis XI des mesures ex-

trêmes ; le chancelier de Goux, aidé des conseillers les plus influents de Charles, donna à celui-ci des avis qui le firent réfléchir ; de Goux lui rappela que le roi étant venu à Péronne muni d'un sauf-conduit, les mesures dont il voulait, lui duc, faire usage couvriraient à jamais de déshonneur la maison de Bourgogne. Charles écouta ces représentations ; il se contenta de poser des conditions et d'exiger que le roi l'accompagnât à Liège. Au retour de cette expédition, le duc reçut à Bruxelles, le 8 janvier 1469 (n. st.), les députés des Gantois qui venaient faire leur soumission. De Goux, au nom du duc, répondit à leur discours d'une façon brève et sévère : Il ne suffisait pas, dit-il, d'une seule prière pour effacer tant de crimes ; le repentir des Gantois n'avait pas encore été assez éprouvé. Le duc, voyant toutefois avec plaisir leurs humbles démarches, leur laissait l'espérance d'obtenir sa miséricorde s'ils continuaient à la mériter. Les Gantois s'inclinèrent et livrèrent leurs privilèges que le chancelier lacéra publiquement.

Après cette date de 1469, on ne trouve plus dans l'histoire le nom de Pierre de Goux. Peut-être ne vécut-il plus longtemps. Enrichi par les libéralités des deux puissants princes qu'il avait servis, il parvint à acquérir plusieurs domaines considérables ; ainsi, il acheta des comtes de Salm la terre et le château de Roost, près de Haecht, en Brabant, sur la Dyle, et il reconstruisit le manoir du franc alleu de Neygene près de Ninove, qui existe encore.

Il avait épousé Mathie ou Mathilde de Rye, fille de Guyot de Rye et de Marie de Rupt ; il en eut deux fils, Jean et Guillaume. De Jean, on ne sait rien. Guillaume se distingua à Guinegate, fit la campagne de Gueldre, en 1504, devint conseiller et chambellan de Philippe le Beau, et mourut le 8 novembre 1506. Il avait épousé Isabeau d'Hénin-Liétard, dite de Boussu ; son fils Josse eut un descendant du nom de Guillaume, qui équipa à ses frais une compagnie de dix cavaliers pour le service de Charles-Quint, quand le duc de Juliers fit invasion dans le

Brabant. La postérité de Pierre de Goux s'éteignit en la personne de Philippine, fille de Guillaume, fils lui-même de Guillaume que nous venons de citer ; elle mourut en 1633 ; en premières noces elle avait épousé Maximilien de Goulsin, de Lille, dont elle n'eut pas d'enfants ; elle se remaria à Philippe de la Pierre du Gay, dont elle eut deux fils et trois filles.

Le frère aîné de Pierre de Goux, Jean, seigneur de la Berchère, fit souche en France. Un de ses descendants, Jean-Baptiste de Goux, fut premier président du parlement de Bourgogne ; il avait épousé la fille du marquis de la Borde ; un autre, Denys de Goux, marquis de Santenay, fut maître des requêtes, conseiller d'Etat, premier président du parlement du Dauphiné ; un Pierre de Goux fut premier président du parlement de Bourgogne et ensuite de celui du Dauphiné ; un Charles de Goux, baron de Pouilly, fils de Pierre, après avoir été aumônier du roi, devint successivement évêque de Lavaur, archevêque d'Aix, puis d'Alby, et enfin de Narbonne, et se rendit célèbre par sa doctrine et son mérite. Plusieurs autres membres de cette branche aînée, qui s'allia aux plus grands noms de France, se distinguèrent dans la robe et dans les armes.

Émile Varenburgh.

Dom Plancher, *Hist. de Bourgogne*. — De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*. — Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*. — Moëri, *Dictionnaire historique*. — *Messenger des sciences historiques de Belgique*, années 1867 et 1868, *Château du franc alleu*, etc., de Lavaut. — Pall ot, *Histoire du parlement de Bourgogne*. — *Mémoires manuscrits de la famille de De Goux*.

GOUZON, GONTHON ou WENZON, hagiographe, né vers l'année 1000, décédé vers 1060. Il était frère du célèbre Wazon ou Vazon, évêque de Liège. Ayant embrassé la vie religieuse dans l'abbaye bénédictine de Saint-Jean-Baptiste à Florennes (Namur), il s'y forma à la discipline monastique sous la direction du bienheureux Richard de Saint-Vannes. Après avoir passé par plusieurs emplois inférieurs du monastère, il en devint le quatrième abbé, et parvint à y faire revivre toutes les vertus

monastiques. Le pape saint Léon IX avait conçu pour lui une grande estime, et lui portait une affection toute particulière.

En 1055, l'abbé de Florennes, assistant à l'élection du bienheureux Thierry, contribua beaucoup à lui faire accepter la dignité d'abbé de Saint-Hubert, pour laquelle il avait été désigné par le choix des religieux. En 1059, il fut présent à Reims, avec un grand nombre d'évêques, d'abbés et de seigneurs, au sacre du roi Philippe Ier; il ne paraît pas avoir survécu longtemps à cette cérémonie.

Gouzon fonda, dans la collégiale de Saint-Gengulphe, à Florennes, sept prébendes canoniales, dont il réserva la collation à lui et à ses successeurs.

On a de lui une relation des miracles opérés par l'intercession de saint Gengulphe, publiée par les Bollandistes (*Acta sanctorum maii*, t. II, p. 648-655), sous le titre de : *Historia miraculorum Florinis factorum*, d'après un manuscrit conservé autrefois à l'abbaye de Florennes. Cette relation fut composée en 1017, ou plutôt en 1028, et adressée, au nom de l'église de Florennes, à toutes les églises de l'univers. Gouzon assure n'y avoir fait entrer que des miracles dont il fut lui-même le témoin oculaire ou qu'il avait appris de personnes dignes de foi. Le style de ce document laisse beaucoup à désirer. Les Bollandistes et d'autres écrivains affirment que Gouzon composa aussi l'histoire de son abbaye; mais ils ne nous disent pas où se trouvait, à leur époque, le manuscrit de cette chronique.

E.-H.-J. Reusens.

Histoire littéraire de la France, VII, p. 491. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 378. — *Acta sanctorum maii*, t. II, p. 643.

GOVAERTS (Pierre), ou GOVARTS, professeur, canoniste, vicaire apostolique et magistrat, né à Turnhout, le 8 décembre 1644, mort à Malines, le 17 septembre 1726, inhumé à Gheel, dans l'église de l'hôpital de la Sainte-Vierge, où son épitaphe le qualifie de *vir de religione et patria bene meritis*. Ce personnage appartenait à une famille notable de sa ville natale. Son père était chef de l'échevinage. Sa mère s'appelait, suivant les actes de baptême de Turn-

hout, Pétronille Goosens; cependant Foppens lui donne le nom de Claessens et la rattache à une ancienne famille originaire de Bois-le-Duc.

Envoyé à Louvain, pour faire ses études humanitaires et universitaires, Pierre Govaerts fut proclamé, dès 1661, *second de la première ligne* dans la promotion générale de la faculté des arts. En sortant de cette faculté il se fit inscrire parmi les élèves en théologie de la *pédagogie* dite collège du pape Adrien VI. Il y remplit avec distinction la charge de prieur des vacances, et ne tarda pas à donner lui-même des leçons de théologie aux élèves du collège du Roi. Plus tard on le trouve enseignant la rhétorique et la dialectique au collège de la Sainte-Trinité. En 1667, il devint sous-régent et, en 1668, professeur de philosophie dans la pédagogie du Château.

Govaerts, à cette époque de sa carrière, faisait marcher de front les études juridiques et les études théologiques. Il exerça la charge de *père et doyen* des bacheliers ès droits, et il prit le même jour, en 1472, sa double licence en théologie et en droit civil et canonique. Mais, à partir de la licence, il s'adonna principalement à la jurisprudence. En 1674, il fut installé comme président du collège de Malderus, charge qu'il conserva jusqu'en 1684, et le 22 octobre 1675 il reçut le grade de docteur ès droit. On remarque à côté de son nom, dans la promotion doctorale de 1675, les noms de plusieurs hommes célèbres à des titres et à des degrés divers, entre autres ceux d'Ignace-François de la Hamaide, de Jean Huens, et de Zegher Van Espen.

Dès l'époque de son élévation au doctorat, la carrière de Govaerts se dessine. En 1676, il est appelé à remplir la haute charge de *recteur magnifique* de l'université, et cet honneur lui est encore dévolu en 1679 et en 1684. Lors des négociations entre les ambassadeurs des puissances européennes, qui conduisent à la paix de Nimègue, il est envoyé aux conférences pour travailler à faire respecter et maintenir les privilèges de l'*Alma mater*. Le 4 janvier 1676, en vertu de ces mêmes privilèges, il est

pourvu d'un canonicat dans la cathédrale de Bruges, qu'il échange en 1680 contre un canonicat et contre l'écolâtrie du chapitre de la collégiale de Saint-Pierre, à Louvain. En 1689, il quitte le théâtre universitaire où il s'était formé comme prêtre, comme homme de science, comme administrateur. Il est nommé par le roi à une charge de conseiller ecclésiastique au grand conseil de Malines. Peu de temps après, l'archevêque Humbert-Guillaume a Precipiano le fait juge synodal et vicaire général du diocèse. A ce titre il est mêlé, en 1700, à un grave conflit entre le grand conseil, d'une part, et l'autorité archiepiscopale, de l'autre, à propos du *droit d'asile*. Enfin, en 1701, à la mort de Martin Steyaert, il est élevé par le pape Clément XI à la charge, aussi délicate que difficile, de vicaire apostolique du diocèse de Bois-le-Duc, diocèse, comme on le sait, en majeure partie placé sous la domination calviniste des Etats généraux des Provinces-Unies.

Govaerts sut faire marcher de front avec les travaux apostoliques les travaux journaliers du magistrat et les travaux périodiques de l'écrivain canoniste. Il administra avec distinction le diocèse de Bois-le-Duc, en prenant pour principal collaborateur le curé de Heere, Egide Van der Voort. Sa sollicitude attentive veillait à ce que les paroisses fussent pourvues de prêtres recommandables à tous égards, et il se livrait presque chaque année à ses visites pastorales. Son administration ne fut pas cependant sans rencontrer des contradicteurs et sans lui mériter des déboires. D'une part, la préférence qu'il marquait aux prêtres séculiers lui suscita des adversaires dans les rangs du clergé régulier. D'autre part, l'esprit ombrageux et intolérant des Etats généraux des Provinces-Unies se mit à diverses reprises en travers de ses desseins et contrecarra l'exercice de son ministère épiscopal, spécialement à l'occasion des visites pastorales. Qu'il suffise ici de rappeler, en passant, les avanies qu'il dut subir à propos de l'abjuration d'une jeune fille de Helmont, et sa détention à Bois-le-

Duc, en 1704. Il ne recouvra sa liberté, dans l'occurrence, qu'après avoir fourni caution et déboursé une somme d'argent assez importante.

On sait comment, au XVII^e siècle et au commencement du XVIII^e, il régnait dans les régions gouvernementales des Pays-Bas un fort courant légiste, hostile aux anciennes immunités de l'Eglise, et comment il se fit peu à peu une alliance tacite entre les légistes et les jansénistes. Or, tandis que Van Espen s'associait à ce courant et ne tardait pas à en devenir le coryphée au point de vue doctrinal, Govaerts se plaça au premier rang de ses adversaires. Il défendit, dans toute une série de dissertations et d'opuscules, l'orthodoxie et les libertés traditionnelles de l'Eglise, sur le terrain où elles étaient alors attaquées, en se servant à la fois d'arguments empruntés aux principes les plus élevés de la doctrine catholique, et d'arguments de fait fondés sur le *droit historique* du pays que ses contradicteurs méconnaissaient. — On trouve la liste des principaux ouvrages de Govaerts dans une publication de feu Mgr de Ram, à laquelle les éléments de la présente notice sont empruntés : *Reverendissimi D. Petri Govaerts, d. U. D., et vicarii apostolici Busciducensis, opuscula adversus J. B. Espenii doctrinam de placito regio, quoad Bullas dogmaticas, aliaque monumenta huc spectantia, partim antehac inedita*. Bruxellis, apud X. Renaudière, etc., 1830.

Edmond Poullé.

GOWIE (*Jacques-Pierre*), GOWI ou GOWI, artiste peintre qui florissait à Anvers dans le XVII^e siècle. Il n'est cité par aucun biographe, mais il se trouve inscrit dans les *Liggeren* d'Anvers en 1632-1633 comme élève d'un Paul Van Overbeeck et en 1636-1637 comme franc-maître de Saint-Luc. Dans les *Liggeren* il est appelé Jacomo Pedro Gowi. Au musée de Madrid, se voit de lui un *Hippomène et Atalante* et une *Bataille des Titans*. Gowi paraît avoir travaillé en Italie. Son *Hippomène* rappelle Guido Reni, mais sa *Bataille des Titans* le classe à toute évidence parmi les bons élèves de Rubens.

Ad. Siret.

GOYENS (*Erasme*), ou **GOYAEUS**, écrivain ecclésiastique, prévôt du monastère des chanoinesses de l'ordre de Prémontré, établi à Houthem-Saint-Gerlac, près de Maestricht. Il vivait vers la fin du *xvii*^e et au commencement du *xviii*^e siècle. Il publia, en 1600, à Maestricht, une *Vie de saint Gerlac*, en latin, écrite, vers 1225, par un religieux de l'ordre de Prémontré, dont le nom est resté inconnu. Cette vie a été reproduite par les Bollandistes dans les *Acta Sanctorum Januarii*, I, p. 306-320.

E. H. - J. Rousens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, 266. — *Acta sanctorum Januarii*, I, p. 304. — Van der Aa, *Biographisch woordenboek*, VII, 328.

GOYERS (*Egide*), sculpteur, né à Louvain, le 12 septembre 1796, décédé dans la même ville le 18 décembre 1847. Il fit ses premières études d'art à l'académie de sa ville natale, y prit place parmi les meilleurs élèves, en devint professeur, et sut acquérir une légitime réputation d'habileté en rattachant le souvenir de son talent à la restauration du principal édifice de Louvain, l'hôtel de ville. Cet admirable monument commençait à tomber en ruine, des pierres s'en détachaient, et ses sveltes tourelles, déjà inclinées, semblaient menacer la sûreté des passants, quand l'administration communale reconnut, enfin, qu'il y avait urgence à le restaurer (1829). Elle chargea deux de ses concitoyens, l'architecte Everaerts et le sculpteur Goyers de présider à cet important travail. Le sentiment de judicieux respect qui assure, de nos jours, la conservation des belles constructions du moyen âge, commençait seulement alors à se manifester; la science archéologique, en notre pays, bégayait encore ses premiers mots; il fallait s'y initier graduellement: ainsi firent, avec autant de sagacité que de prudence, les deux artistes louvanistes, en y consacrant la meilleure part de leur jeunesse, environ vingt ans.

L'hôtel de ville a, on le sait, la forme d'une chasse grandiose, entièrement sculptée ou ciselée en pierre; il y avait, pour notre artiste, à faire revivre les mille détails de ce réseau d'ornementa-

tion: un chiffre dira, bien mieux que tout éloge, ce qu'il a fallu de ténacité pour l'accomplir. Deux cent trente bas-reliefs, représentant des scènes bibliques, apparaissent aux regards sur les culs de lampe des niches réservées aux statuettes de la façade; chacun de ces bas-reliefs, enlevé de sa place, a dû être d'abord moulé en plâtre, puis copié minutieusement avec son caractère archaïque, et enfin encastré derechef à la place primitive. Si on y ajoute mentalement, les dais, les pendatifs, les festons, les innombrables feuillages qui caractérisent l'art ogival et qu'il a fallu recomposer, on comprend que l'artiste, rivé dès sa jeunesse à l'accomplissement d'une pareille tâche, n'ait pu l'achever qu'en parvenant à l'âge mûr! — C'est à Egide Goyers qu'on doit également le bel autel en style ogival tertiaire qu'on voit dans la chapelle du Saint Sacrement à l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles.

Bien qu'Egide Goyers soit mort prématurément, ses travaux ne furent point stériles: ils lui valurent une grande notoriété, et il eut la douce, enviable, et trop rare récompense de pouvoir, de son vivant même, transmettre à ses fils une part de sa bonne renommée et les traditions de son incontestable talent.

Félix Stappaerts.

G.-J. C. Piot, *Histoire de Louvain*. — Van Even, *Louvain monumental*. — Piron, *Algemeene levensbeschrijving*.

GOYVAERTS (*Abraham*), artiste peintre, né à Anvers en 1589, mort en 1626. On suppose qu'il fut élève de Breughel de Velours, car sa manière le rappelle directement. En 1607, il fut admis dans la gilde de Saint-Luc comme fils de maître. En 1622, il fut doyen de la gilde. Goyvaerts, qui mourut jeune, doit avoir eu de nombreux et de fructueux succès, car sa mortuaire révéla une position sociale des plus confortables. Elle fit également connaître qu'il avait reçu des commandes que les meilleurs artistes de la ville furent chargés de terminer. Notre artiste forma aussi de nombreux élèves. Au *xviii*^e siècle, parurent, dans des ventes hollandaises, des tableaux de lui, signalés comme

étant peints dans la manière de Jean Breughel; il est permis de supposer que si l'on rencontre peu d'œuvres de notre artiste anversois, c'est qu'on les aura attribuées au maître plus célèbre qu'il rappelle. Au musée de Brunswick, on a de lui les *Quatre Eléments*; il peignit souvent ce motif, ainsi que celui des *Cinq Sens*.

Ad. Siret.

GOZÆUS (Thomas), ou DE GOZE, professeur à l'Université de Louvain, né à Beaumont (Hainaut), mort à Parc, le 8 mars 1571. Il fit ses études à l'Université de Louvain et obtint, en 1548, la troisième place à la promotion générale de la faculté des arts. Ayant résolu d'embrasser l'état ecclésiastique, il étudia la théologie, comme élève du collègue du Pape Adrien IV, jusqu'en 1556, époque à laquelle, n'étant encore que simple bachelier en théologie, il fut nommé président du collège de Savoie, qu'Eustache Chapuys venait de fonder à Louvain. Promu au doctorat en théologie le 12 novembre 1560, il succéda, la même année, à Martin Hessels dans une chaire de cette faculté. Cette première chaire qu'il occupa n'était que de second rang; cependant, bientôt après il prit place parmi les huit docteurs régents, et fut aussi nommé, en 1569, censeur pontifical et royal des livres, poste de haute confiance créé nouvellement. S'étant rendu, le 6 mars 1571, à l'abbaye du Parc lez-Louvain, il y fut subitement frappé d'apoplexie, et expira deux jours après. On enterra sa dépouille mortelle dans la chapelle du collège de Savoie, qu'il avait dirigé pendant quinze ans.

Gozæus eut une large part dans l'édition des œuvres complètes de saint Augustin, faite à Louvain, au xvi^e siècle, par les soins des docteurs de l'Université.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 1134.

GOZETCHIN, célèbre écolâtre de Liège, naquit soit en cette ville, soit dans ses environs, au commencement du xi^e siècle. Il fit ses études à l'école de Saint-Lambert, alors encore justement renom-

mée. D'élève devenu maître, il y enseigna les humanités, la philosophie et les sciences ecclésiastiques. On veut qu'il ait occupé la chaire laissée vacante par Adelman (voir ce nom), qui fut nommé évêque de Bresse vers 1050 : c'est possible; mais il doit avoir professé avant cette date, sans quoi nous ne saurions admettre, ainsi qu'on va s'en assurer, qu'il ait été absent de Liège avant 1063.

Ses leçons furent très goûtées; lui-même s'est chargé de nous l'apprendre : plusieurs de ses élèves se distinguèrent, à leur tour, comme écolâtres, entre autres Valcher, qui lui succéda.

Il remplit pendant treize ans ses fonctions, puis s'en dégoûta tout d'un coup et alla vivre à Mayence « comme » en un lieu d'exil. « Il y reçut bon accueil et s'en montra reconnaissant; toutefois il semble avoir été atteint de nostalgie. Il resta en correspondance avec son disciple dévoué Valcher; celui-ci copia non seulement pour lui plusieurs volumes introuvables dans la cité rhénane, mais fit tous ses efforts pour le ramener au bercail. La date de ces démarches est connue : elles suivirent de près la mort de l'archevêque Luitbalde (ou Luitpold), arrivée en 1060. Gozechin se sentait vieillir : il ne put se décider. On manque de renseignements sur les dernières années de sa vie.

A quels motifs attribuer sa retraite volontaire? Les doctrines de Bérengér avaient profondément troublé l'église de Liège; Gozechin ne fut pas le seul scolastique qui abandonna le champ de bataille. Il est difficile, à distance, d'apprécier la nature et la gravité des obstacles qui déterminèrent ces découragements.

Nous possédons de Gozechin une lettre ou plutôt un opusculé publié par D. Mabillon, d'après un manuscrit de Dôle, en Franche-Comté, et accompagné de courtes notes. C'est une réponse aux instances de Valcher. L'auteur y aborde plusieurs sujets, ce qui en rend la lecture intéressante. On y remarque, entre autres, une comparaison entre les mœurs contemporaines et celles d'autrefois, une description de la ville de Liège vers

le milieu du ^x^e siècle, enfin un éloge pompeux de la science et de la piété liégeoises. « Liège, dit l'auteur, brille » comme la fleur de la triple Gaule et » comme une seconde Athènes. Savante, » elle rivalise avec l'Académie de Platon; pieuse, c'est la Rome d'un Léon. » Pourquoi donc, encore une fois, pourquoi, s'il en était ainsi, se retirer sur le mont sacré ?

Alphonse Le Roy.

Mabillon, *Ann.*, t. IV. — *Histoire littéraire de la France*, t. VII. — Cramer. — Stallaert et Vanderhaeghen.

GRACE (*Thierry DE*), né à Liège, fut évêque suffragant du diocèse de ce nom, de 1628 à 1636. Il était fils de Mathias de Grace, brasseur, échevin de Liège, et de Marie de Malaise. Ayant fait ses études à l'Université de Louvain, il y prit son grade de licencié en théologie et devint professeur principal au collège du Lys en cette ville. Il se fit, dans cette position, une solide réputation de science et de vertu. Puis il revint à Liège, professa la théologie au séminaire depuis le mois de septembre 1615, fut nommé examinateur synodal en 1618, devint président du séminaire vers 1624, et fut ensuite choisi par le prince-évêque Ferdinand de Bavière pour exercer les fonctions épiscopales en qualité de suffragant. Le nonce apostolique Louis Caraffa le sacra en 1628, sous le titre d'évêque de Dionysie. Le chapitre de Saint-Lambert l'ayant présenté à l'évêque le 23 mars de la même année pour la prébende théologale de la cathédrale, il fut reçu chanoine gradué le 27 novembre suivant. Il possédait aussi un canonicat dans une des collégiales de Saint-Jean ou de Sainte-Croix. Thierry de Grace consacra, le 8 septembre 1635, sous l'invocation de Saint-Joseph, l'église des religieuses Récollectines en Bêche, à Liège. La confiance de Ferdinand de Bavière en ses capacités était grande; il fut chargé à différentes reprises de missions diplomatiques, et notamment, en 1629, d'une négociation importante auprès du prince d'Osnabrück. De Grace mourut le 4 août 1636 et fut enterré dans l'église du séminaire de Liège (ancien hôpital Saint Mathieu à la chaîne). Sa pierre

tumulaire le représentait vêtu de ses habits épiscopaux, et portait cette inscription, qui fait de ses qualités un juste et brillant éloge.

HOC TUMULO CLAUDUNTUR OSSA REVERENDISS., DOMINI THEODORICI DE GRACE, EPISCOPI DIONYSIENSIS. VIRI SUO TEMPORE DOCTRINA CLARISS., VIRTUTIBUS EXIMII; QUI POSTQUAM SUMMA CUM LAUDE QUATUOR CIRCITER LUSTRIS IN SEMINARIO LEODII THEOLOGIAM PROFESSUS FUISSET, ET PER ANNOS ALIQUOT EIDEM SEMINARIO PRÆFUISSET, CRESCENTIBUS TANDEM MERITORUM CUMULIS, A SERENISS. PRINCIPE ET EPISCOPO LEOD. IN SUFFRAGANEUM ASSUMPTUS, ATQUE PRÆBENDA THEOLOGALI IN ECCLESIA LEOD. HONORATUS EST, QUO IN MUNERE PER OCTO ANNOS INFATIGABILI ZELO DEO PLACERE, HOMINIBUS AUTEM SERVIRE STUDUIT, DONEC, POST MULTOS EXANTILATOS LABORES, PLACUIT ALTISSIMO EUM HOCCE ÆRUMNOSO TEMPORE, 4 AUGUSTI ANNO 1636, EX HAC MISERA AD VITAM UT SPERAMUS BEATIOREM EVOCARE.

S. Bormans.

Ernst, *Tableau des suffragants de Liège*, p. 207. — De Theux, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. III, p. 264.

GRADY (*Charles-Antoine*, chevalier **DE**), baptisé à Liège le 26 novembre 1712, était fils du chevalier Henri de Grady, échevin de Liège, et de Jeanne de Solms. Pourvu d'une prébende à la cathédrale de Saint-Lambert, il fournit la preuve de ses études et de son grade de licencié en droit pris à Louvain le 29 octobre 1737, et fut reçu chanoine tréfoncier, le 6 novembre 1750. L'évêque suffragant Pierre-Louis Jacquet étant devenu très vieux, le prince Jean-Théodore de Bavière voulut lui donner un coadjuteur, et jeta à cet effet les yeux sur Charles de Gradv. Il fut sacré le 21 décembre 1762, sous le titre d'évêque de Philadelphie, par Jacquet, assisté des abbés de Saint-Laurent et du Val-Saint-Lambert. La cérémonie eut lieu dans l'église collégiale de Saint-Pierre, où le nouveau suffragant possédait un canonicat, et dont le chapitre le choisit comme prévôt, le 14 novembre de l'année suivante. Jacquet mourut le 11 octobre 1763. De Grady avait déjà officié pontificalement le 17 février précédant aux obsèques de Jean-Théodore. Charles d'Oultremont, successeur de ce prélat sur le siège de Liège, le confirma dans sa charge de suffragant; il reçut de lui les ordres de diacre et de prêtre respectivement le jour de Pâques et le 24 avril

1763, et la consécration épiscopale le jour de la Pentecôte. Le 23 juillet 1765, de Grady posa la première pierre de la nouvelle église de Saint-André, sur le marché de Liège. Ayant été consacrer des églises et des autels dans les provinces de Limbourg et de Luxembourg, il eut quelques difficultés avec le gouvernement des Pays-Bas qui avait défendu à tous ses sujets, tant ecclésiastiques que laïques, de donner des honoraires pour les fonctions de l'ordre épiscopal.

Charles de Grady mourut le 9 juillet 1767 en son château de Brialmont, près de Tilff; il fut enterré à Saint-Lambert, dans la chapelle de Malonne, où son épitaphe relate tous les détails biographiques que nous venons de mentionner.

S. BORMANS.

Ernst, *Tableau des suffragants ou co-évêques de Liège*, p. 263. — De Thèux, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. IV, p. 68.

GRAMAYE (Jean-Baptiste), historien, voyageur et latiniste, né à Anvers, en 1580, mort à Lubeck, en 1635. Lui-même écrit son nom de plusieurs façons : *Gramaye*, *Grammaye*, *Degrammaye*, *Gramay*, *Grammay*, etc. En tête de son *Andromeda*, il s'attribue l'épithète bizarre de *Anversanus* pour *Antverpiensis*. Peut-être était-il le fils de Gérard Grammay, « receveur de la noble ville d'Anvers » auquel Christophe Plantin dédia sa première publication, *L'Institutione di una fanciulla nata nobilmente*. On croit sa famille originaire de la Gueldre. Au bout de quatre ans d'études à Louvain, il obtint en 1600 le grade de licencié en droit. Il fut successivement professeur de rhétorique et de jurisprudence. Nommé protonotaire apostolique et prévôt du collège de Sainte-Walburge à Arnhem, il s'attira bientôt la faveur de l'archiduc Albert, qui le nomma son historiographe. Un article de F. Vande Putte, inséré au tome III (1^{re} série) des *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, démontre que, pour sa mission historique, Gramaye rencontra autant de difficultés que Jacob de Meyer, cent ans auparavant. Le nouveau chercheur avait pourtant obtenu de l'archiduc les pouvoirs les plus étendus et les recomman-

datations les plus pressantes. Mais comme il se proposait de ne faire une description des Pays-Bas que d'après ses observations et ses recherches personnelles, comme il prétendait visiter tous les monuments curieux, toutes les archives tant privées que publiques, il se heurta bientôt au mauvais vouloir des uns, aux puerils soupçons, aux préventions, même aux dédains des autres. Dans une publication des Bibliophiles de Mons (*Rapport sur les antiquités de Mons*, 1836), on voit que messieurs les évêques de Tournai, à qui l'archiduc avait recommandé de faire toute faveur à son historiographe, le défrayant quatre à cinq jours, et lui montrant toutes les singularités de la ville, le regardaient pardessus l'épaule et l'appelaient fièrement un Jean-Baptiste Gramayus. On était tout glorieux de constater qu'on ne lui communiqua rien de ce qui était contre l'honneur de la ville, savoir les remuements et actes détestables y causés par les hereticques, ainsi ce qui faisoit pour son lustre et sa réputation seulement.

Parmi les lettres de recommandation des archiducs, expédiées, en 1608, aux localités de Flandre pour favoriser l'entreprise de Gramaye, on cite celle de Dixmude. On y demandait que l'historiographe officiel, archidiacre d'Utrecht, chanoine de Liège, doyen de Leuze et président d'un collège à Louvain, « fust » défrayé avec son varlet et assistant « dans le tour qu'il lui convenoit de faire en Luxembourg, en Gueldre, en Flandre, en Artois et en Hainaut.

En mars 1609, Gramaye envoya au bourgmestre de Dixmude le texte de sa monographie pour qu'il pût en contrôler l'exactitude et corriger quelques erreurs inévitables. Mais dès le 29 mars, le seigneur de Dixmude, comte de Bergh, qui habitait alors la Hollande, témoigna son mécontentement de ce que le magistrat eût si bien reçu l'historiographe. Il défendit, nonobstant l'ordre des archiducs, de lui rien communiquer sans avoir obtenu son assentiment. De son côté, Gramaye, pressé par le gouvernement de terminer ses ouvrages, s'impatientait du retard qu'on mettait à revoir

ses écrits sur Dixmude. Il écrivit de Bruxelles le 19 juin pour qu'on lui renvoyât son manuscrit. Le magistrat fort embarrassé, puisqu'il craignait, à la fin, de mécontenter l'archiduc et le comte de Bergh, ne répondit que le 24 juillet : il attendait toujours la décision du seigneur de Dixmude. Ce fut ainsi que cette partie de l'œuvre ne parut qu'en abrégé dans l'histoire de la Flandre occidentale et fut réimprimée plus tard à Louvain, en 1708, dans les *Antiquitates belgicae*. Les magistrats de Furnes furent plus complaisants ; car dès le 20 mars 1609 la régence attestait par écrit que Gramaye avait dûment consulté toutes ses archives locales.

Malgré tous ces obstacles, malgré l'absence de critique, de style et de véritable indépendance d'esprit, ces descriptions de la plupart de nos villes sont très curieuses. Il est difficile d'en retrouver toutes les éditions particulières. Les *Antiquitates belgicae* n'en reproduisent pas le véritable texte, ni les figures, ni les planches. En 1611, Gramaye publia *Gandavum et Cortracum*, chez Verdussen, à Anvers. La même année, il faisait encore imprimer *Brugæ Flandrorum*, chez Philippe Dormael, à Louvain, et *Flandria franca* (le franc de Bruges), Grammont, Wervicq, Nieuport, Alost, etc., chez Christophe Beys, à Lille. Peu de temps auparavant, il avait fait paraître *Res Duacenses et Trazinium municipium* sans nom d'imprimeur. Ces nombreux petits in-4° occupaient donc en même temps les principales presses du pays. C'était à cause des instances de l'archiduc Albert. Tout ce qui concerne la Flandre a été fidèlement reproduit par Sanderus dans sa *Flandria illustrata*.

D'une activité dévorante, Gramaye, à peine remis de ses fatigues d'historiographe, entreprit de longs voyages en Allemagne, en Italie et en Espagne. Philippe IV le chargea d'aller étudier le Maroc. Pris par des corsaires, il visita les Etats barbaresques et d'autres parties de l'Afrique. Racheté d'esclavage par l'archiduc Albert, il ne résida pas longtemps en Belgique. Il parcourut la Moravie et la Silésie. L'évêque d'Ol-

mütz, cardinal François de Dietrichstein, le plaça à la tête de son gymnase renommé. Le pape Urbain VIII le désigna pour l'archevêché d'Upsal. Comme il revenait d'Anvers où l'avaient appelé des affaires de famille, il tomba malade à Lubeck, où il mourut en 1635. Il a été enterré dans la cathédrale (*le Dom*), où il y a tant de souvenirs flamands.

L'utopie qui préoccupa longtemps Gramaye, ce fut d'organiser, sous les auspices du roi d'Espagne, une croisade européenne destinée à expulser les mécréants du nord-ouest de l'Afrique. Ses rêveries font quelquefois penser à Raymond Lulle. Il supposait qu'on pouvait, en excitant les Maures contre les Turcs, affranchir Alger, Tripoli et Tunis. Parmi les ressources pécuniaires, il indiquait des contributions à prélever sur les abbayes et des restrictions à mettre au luxe des églises. Il voulait aussi refaire la *dîme saladine* et mettre un impôt sur les titres de noblesse, les loteries, etc.

On a de lui :

Asia sive Historia universalis. Colon., 1591, in-4° (Hypomnemata). — *Africa illustrata libri X*. Tornaci, 1622 (dédié au roi Philippe IV). — *Diarium (algeriense) rerum Argelæ gestarum ab anno 1619 sive speculum miseræ servorum turcorum*. (Ath., 1622. Cologne. 1623 et Douai, Kellam.) — *Historia brabantica*. Louvain, 1606. — *Antiquitates ducatus Brabantiae*. Brux., 1606 et 1610. — *Historia Namurcensis in qua Comitum series et gesta, antiquitates urbis, etc.* Anvers, 1607. — *Historiæ et Antiquitatum urbis et provincie Mechliniensis libri III*. Brux., 1607. — *Historiæ et Antiquitatum urbis Cameracensis summa capita*. Brux., 1608. — *Hasbanie illustrata libri X*. (Tournai, 1622. Cologne, 1623.) — *Antiquitates comitatus Flandriæ*. Anvers, 1611. — *Antiquitates belgicae, emendatiores et auctæ antiquitatibus Bredanis nunc primum editis. Accedunt hac editione Nicolai de Guyse, Mons Hannoniæ, Davidis Lindani Teneramunda*. (Louvain et Brux., 1708, 2 part. en un vol. in-folio.)

Jöcher lui attribue un *Lexicon Mauri-*

cum, mais sans faire connaître si ce livre est imprimé.

Gramaye a fait, en outre, imprimer un recueil de discours, de déclamations académiques et d'épîtres. Dans ses nombreuses poésies latines encore inédites, on cite un grand nombre de pièces de théâtre en latin jouées à Anvers, à Vilvorde, à Bruxelles, à Louvain, à Leuze, et à Cologne. L'*Andromeda*, imprimée en 1600 (*apud* L. Kellam), fut représentée par les élèves du collège du Faucon, à Louvain, trois jours après l'inauguration des archiducs. Le censeur déclare que cette pièce explique la véritable origine des troubles religieux. Dans le *Messenger des sciences historiques de Gand*, 1854, p. 108, M. le professeur J. Nève a décrit un curieux ouvrage de Gramaye. C'est le *Specimen litterarum et linguarum universi orbis*. Imprimé à Ath, en 1622, par Masius, on le confond parfois avec le *Thesaurus litterarius de litteris et linguis universi orbis*. Colonix, 1623. Au revers du titre est une vue gravée sur bois de la ville africaine de Bougie, qui ajouta un nouveau titre à tous ceux de Charles-Quint. L'auteur, dans sa préface, donne de précieux détails sur tous les manuscrits de la Bible qu'il a vus dans le cours de ses voyages jusqu'à Tunis. Il énumère aussi toutes ses relations avec les savants de l'époque. Il déclare posséder la copie de grand nombre d'épitaphes, d'inscriptions et de médailles, principalement relatives à l'Afrique. Les pages 31-32 sont remplies par un avis de l'imprimeur au lecteur, où l'on passe en revue tous les ouvrages publiés et manuscrits de Gramaye. La *Bibliotheca Belgica* pourra bientôt s'en inspirer pour débrouiller cette bibliographie qui offre des difficultés exceptionnelles. C'est ainsi que la *Peregrinatio belgica* est tantôt citée comme imprimée à Cologne, en 1623, tantôt comme simplement commencée (*cæpta edi*) à Amsterdam. Foppens omet *Albertiadem translatasque in hispanicum relationes* ainsi que *Oratio dominica centum linguis* et un volume publié par Comellinus à Leyde : *Stemmatum paradigma ad Fredericum Comitem Arburgi, Gulielmum*

procomitem Wavremontis, Alexandrum Bornheimi, ALUMNOS QUONDAM SUOS.

J. Stecher.

Bulletin du bibliophile belge, I, 464; IX, 324. — *Messenger des Arts et des Sciences historiques*, 1854, p. 108 — J. B. Coomans, *Notices biographiques*. — St-Genois, *Voyageurs belges*. — *Annales de la société d'émulation de Bruges*, 1^{re} s. III, 397. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 568 — J. Zwiliard, *Préface de la description d'Ath* (1610).

GRANDJEAN (Henri DE), chirurgien-oculiste du roi de France, chevalier du Saint-Empire, naquit à Corinhez, commune de Saive, paroisse de Housse (et non pas à Theux ou à Blegné, comme le disent quelques auteurs), le 23 décembre 1725, de Dieudonné de Grandjean et d'Anne Borgnet. Il fit ses premières études de chirurgie sous les auspices de son père, qui était lui-même un praticien distingué. A l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, il fut envoyé à Paris pour terminer ses études, et, en 1752, son maître, le chirurgien Moreau, remarquant son aptitude extraordinaire pour son art, le fit entrer à l'Hôtel-Dieu pour obtenir la maîtrise. C'est à partir de cette époque qu'il commença à étudier spécialement la chirurgie oculaire : il devint l'élève et l'ami de Daviel dont il perfectionna plus tard la méthode d'opérer la cataracte en n'enlevant que la cristalloïde sans extraire le cristallin. Ses qualités personnelles lui attirèrent l'estime et l'amitié de tous ceux qui le connurent et contribuèrent à sa réputation autant que ses talents remarquables. Sa charité égalait son mérite : il établit chez lui un dispensaire pour les indigents, et, au moins deux fois par semaine, il opérât gratuitement tous ceux qui s'y présentaient. C'est ainsi qu'il rendit la vue à cent quatorze aveugles nés. Le bruit des nombreux succès qu'il obtenait parvint aux oreilles du roi. Louis XV se le fit présenter par La Martinière, son premier chirurgien, et le nomma oculiste de la cour. A son avènement, Louis XVI lui continua ses faveurs et voulut le créer chevalier de Saint-Michel. On rapporte une anecdote à ce propos : Grandjean aurait refusé cet honneur en faveur du chirurgien

Moreau, prouvant ainsi sa délicatesse et la déférence qu'il avait pour son ancien maître. Ce ne fut qu'en 1782 qu'il reçut à son tour cette distinction. Il fut l'un des fondateurs du collège de chirurgie. Grandjean mourut à Paris, en 1802, à l'âge de soixante et dix ans, laissant un *Recueil d'observations* inédit.

Son frère *Guillaume*, chevalier du Saint-Empire, naquit à Corinhez, le 28 novembre 1731, et étudia la chirurgie oculaire à Paris sous sa direction. Grâce à ses conseils, il y acquit également une grande réputation. En 1782, Louis XVI lui avait assuré la survivance des fonctions d'oculiste occupées à la cour par son aîné. Guillaume de Grandjean mourut le 28 octobre 1796.

Docteur Victor Jacques.

Comte de Beedelievre, *Biographie liégeoise*, Liège, 1837, t. II, p. 560. — Delvaux de Fouron, *Dict. biograph. de la province de Liège*.

***GRANVELLE** (*Nicolas PERRENOT*, seigneur de), premier ministre de l'empereur Charles-Quint, né à Ornans, petite ville de la Franche-Comté, en 1486, mort à Augsbourg le 28 août 1550, à l'âge de soixante-quatre ans. Il ne prit le nom de Granvelle qu'après avoir acheté la terre de ce nom, en 1527, et l'on aurait placé sa biographie au mot *PERRENOT* si elle n'était indispensable pour faire connaître l'origine de l'influence de son fils, le cardinal Antoine Perrenot de Granvelle.

La famille Granvelle, qui jeta un si vif éclat au *xv^e* siècle, était originaire d'Ouhans, en Franche-Comté, où son premier auteur connu, Nicolas Prenet ou Perrenot, vivait en 1391, et d'où il partit alors pour se faire inscrire dans la bourgeoisie d'Ornans. L'un des enfants de Nicolas, Antoine, était *secre* ou *marischal*, c'est-à-dire forgeron, de 1426 à 1448; mais ses descendants ne tardèrent pas à s'enrichir et à s'élever, et l'un d'eux, nommé Pierre, fut successivement notaire de la cour de Besançon et tabellion général au comté de Bourgogne ou Franche-Comté. Un autre, Jean, châtelain d'Ornans, fut père de Nicolas et aïeul du cardinal; il n'était ni maréchal ferrant, comme Strada l'a dit en le con-

fondant avec l'un de ses ancêtres, ni allié à plusieurs familles nobles, comme l'ont avancé les panégyristes de son petit-fils.

Après avoir étudié à Dôle et obtenu le grade de docteur en droit, Nicolas Perrenot s'établit dans cette ville, où il commença sa carrière en remplissant les fonctions d'avocat du souverain au bailliage. En 1513 il épousa une dame de bonne naissance, Nicole Bonvalot, dont un des frères, François, abbé de Saint-Vincent, mort de la pierre le 18 décembre 1560, fut ambassadeur en France et fut nommé ensuite archevêque de Besançon, mais sans pouvoir jouir en paix de cette dignité éminente, et dont un des beaux-frères, Jean de Saint-Mauris, occupa également le poste d'ambassadeur en France, en 1544, fut appelé ensuite à Bruxelles pour présider le conseil d'Etat et des finances, et, après avoir renoncé à cette haute position, mourut à Dôle en 1555.

Perrenot fut nommé le 12 décembre 1518 conseiller au parlement de Dôle, en Franche-Comté; le 18 septembre de l'année suivante, conseiller et maître des requêtes au conseil privé établi aux Pays-Bas; le 17 juin 1521, maître des requêtes au conseil particulier de Marguerite d'Autriche, gouvernante générale de nos provinces. Le 1^{er} décembre 1522, Charles-Quint le désigna pour occuper la première place de son conseil privé dont il n'aurait pas été disposé et qui lui fut, en effet, conférée le 15 septembre 1524. A son retour de France, en 1529, il fut appelé à assister dans ses travaux le grand chancelier ou chancelier de Bourgogne, Mercurin de Gattinara, durant sa dernière maladie, et ses appointements, qui avaient été fixés à vingt-huit, sous par jour en 1524, furent portés à cinq cents livres par an le 29 mai 1529.

C'est Gattinara qui se constitua le protecteur de Perrenot, et qui le fit venir à Bruxelles. Le nouveau conseiller profita de son heureuse fortune pour améliorer et rehausser la position de son père. Celui-ci échangea les fonctions de châtelain d'Ornans contre celles de lieutenant des salines ou de second d'un offi-

cier que l'on nommait le *pardessus les sauneries*; en 1528, Pierre Perrenot acquit la seigneurie de Cromary, près de Besançon, et fut ensuite créé chevalier, avec réversion de ce titre sur sa postérité.

Son fils Nicolas parcourut une carrière de beaucoup plus éclatante. Lorsque Gattinara mourut, il le remplaça, non en qualité de grand chancelier, cette fonction éminente fut supprimée, mais comme premier conseiller d'Etat et garde des sceaux des royaumes de Naples et de Sicile. De concert avec de Los Cevos et deux autres conseillers il délibérait sur la généralité des affaires, que lui et de Los Cevos, seuls, maniaient et expédiaient; il se mêlait aussi de ce qui concernait l'administration de la justice en Sicile et dans le royaume de Naples, mais c'était de Los Cevos qui avait la charge exclusive des affaires de ces deux royaumes et de l'Espagne; celles des Pays-Bas, de la Bourgogne et de l'Allemagne ressortissaient à Perrenot seul. Charles-Quint ne signait aucune pièce que l'un de ces ministres n'eût d'abord munie de sa signature.

Des avantages considérables furent assurés à Perrenot comme à un personnage aussi capable que dévoué. On lui assigna: le 19 mars 1530, la jouissance des *scriberies* (ou greffes) et *scels* (ou scellage) du bailliage d'Aval; on le nomma aussi *pardessus les sauneries*, office dont son père n'avait eu que la lieutenance. Il obtint encore, le 19 janvier 1533, une pension de douze cents ducats d'or, qui fut portée, au mois d'août suivant, à deux mille ducats, et augmentée, le 13 avril 1538, jusqu'à trois mille ducats. Enfin, Charles-Quint lui conféra la commanderie de Calamea, de l'ordre d'Alcantara, et le titre de chevalier de l'Eperon d'or.

Ce serait entreprendre une tâche très longue et très difficile que d'énumérer et d'analyser toutes les questions dans lesquelles Perrenot intervint. Le 22 août 1521, il fut chargé par Marguerite d'Autriche de se rendre à Calais pour prendre part aux négociations qui devaient amener la paix entre l'Espagne et

la France; l'insuccès de cette mission ne causa aucun tort à son avancement. Au surplus, il mérita la faveur de la princesse par les soins qu'il apporta à aplanir ses différends avec le duc de Savoie, au sujet de son douaire, et, en juin 1524, il fut envoyé en Franche-Comté pour contrôler la gestion des receveurs et trésoriers du domaine.

Bientôt une affaire plus grave mit à l'épreuve ses talents de négociateur. François Ier, fait prisonnier à Pavie, ne put racheter sa liberté qu'en signant un traité très désavantageux pour lui et pour son royaume. Perrenot prit part à toutes les conférences diplomatiques qui eurent lieu à cette occasion et coopéra activement à la conclusion de la paix; mais cette dernière ne se rétablit que difficilement, Charles-Quint n'ayant su ni profiter de sa victoire pour accabler la France, ni se réconcilier avec son ennemi vaincu en se montrant généreux. Dès que François Ier fut rentré dans ses Etats, il refusa d'exécuter les clauses du traité. Perrenot étant allé à Paris l'inviter à tenir sa parole, le roi le fit arrêter, et lorsque Charles-Quint, usant de représailles, eut prescrit de retenir en otage, comme cautions de la sûreté de Perrenot, les ambassadeurs français, on conduisit ce dernier à Vincennes, d'où il ne sortit qu'à la fin du mois de mars 1528. Lorsqu'il prit congé du roi François Ier, le 28, ce monarque lui fit présenter par le secrétaire d'Etat Robertet le défi qu'il adressait à Charles-Quint; mais Perrenot s'excusa de l'accepter, en alléguant qu'il n'avait reçu d'autre ordre que de quitter le roi le plus tôt possible. Robertet lut alors une protestation contre les accusations portées par Charles-Quint contre son prince, et celui-ci annonça à Granvelle qu'il allait être conduit à la frontière, pour y être échangé contre ses ambassadeurs.

En 1535, Perrenot rédigea un long *factum* afin de rejeter sur François Ier l'origine des guerres et des maux qui avaient accablé la république chrétienne et afin de prouver que l'empereur avait toujours fait ce qu'il pouvait pour les conjurer, dans l'intérêt de tous. Le titre

donne une idée du style dans lequel il est écrit : *Mémoire, récapitulation et assercion extemporanes et tumultuaire, contenant la plaine, nue et pure vérité, avec grossier arraisonnement, pour ceulx qui voudront plus amplement et ordonnéement escrire des choses passées entre l'empereur Charles cinquiemesme de ce nom et le roi François de France, et de leurs actions et gestes.*

Dans l'entre-temps, Perrenot fut envoyé à Strasbourg pour ramener cette ville au catholicisme; il échoua dans cette mission, bien qu'il y eût déployé, d'après le dire de Charles-Quint, tout le talent que l'on pouvait attendre de l'homme d'Etat le plus consommé. Il prit ensuite part à l'expédition de Tunis, dont il écrivit l'histoire, et ce fut lui qui signa le traité conclu avec le bey Muley-Hassan.

L'harmonie qui régnait entre le ministre et Marguerite d'Autriche paraît ne s'être pas perpétuée entre lui et la princesse qui succéda à Marguerite dans le gouvernement des Pays-Bas. Vers 1535, Marie de Hongrie se plaignait de rencontrer dans Perrenot une désapprobation persévérante de ses actes. Mais l'empereur soutenait son conseiller, qui ne le quittait pour ainsi dire jamais et l'accompagna dans la plupart de ses voyages et de ses expéditions, et figura, soit à sa suite, soit comme son représentant, dans presque toutes les grandes diètes assemblées en Allemagne pour délibérer des intérêts de la religion et de l'Empire.

La volonté de fer de Charles-Quint plaça quelquefois son ministre dans de grandes perplexités et dans une position fort embarrassante. C'est ainsi que lors de la révolte des Gantois, Perrenot fut envoyé à Loches, afin d'obtenir de François Ier la liberté pour son souverain de traverser ses Etats; sa mission réussit, grâce à la promesse qu'il fit, par ordre de Charles-Quint, de restituer le Milanais à la France. Plus tard, l'empereur confirma les espérances données par son ambassadeur; mais lorsqu'il fut entré dans Gand, il n'hésita pas à déclarer à l'envoyé français qu'il n'avait pris aucun engagement et qu'il ne rendrait jamais

un pays nécessaire à la sécurité de ses autres possessions. C'était complètement désavouer Perrenot.

Lorsque Charles-Quint entreprit son expédition contre Alger, ce fut malgré l'avis de tout son entourage, et surtout de Perrenot. Toutes les observations qu'on lui adressa furent inutiles; il y répondit en despote et fut cruellement puni de son opiniâtreté. Le vaisseau sur lequel était Perrenot faillit périr à plusieurs reprises; mais le dévoué Franc-Comtois échappa à tous les dangers et saisit cette occasion pour réclamer de nouvelles faveurs.

Déjà s'étaient ouverts en Allemagne les débats relatifs à l'ouverture d'un concile où l'on s'occuperait de réformes à introduire dans la discipline de l'Eglise et à l'établissement d'une entente entre tous les princes, afin de s'opposer aux attaques du sultan Soliman et de François Ier, alors coalisés. Ces deux propositions différentes se nuisirent réciproquement. Charles-Quint, afin de se concilier les protestants, mais contrairement aux intentions manifestées par la cour de Rome, se montra disposé à faire discuter par la diète impériale un règlement provisoire au sujet des controverses religieuses; les protestants, de leur côté, ne voulaient se déclarer ouvertement contre la France et les Ottomans qu'après avoir obtenu des garanties sérieuses en faveur de la liberté de conscience. Or, l'unique but de Charles-Quint était de gagner du temps.

Lorsque la diète s'ouvrit à Worms en 1540, l'empereur n'y parut pas; ce fut Perrenot qui s'y présenta comme son principal commissaire. Il y prononça, le 25 novembre, un discours dans lequel on doit voir une sorte de manifeste exprimant les vues de Charles, qui le fit imprimer et répandre. Perrenot eut de la peine à faire commencer les conférences, qui furent marquées par un colloque entre deux théologiens éminents, un de chaque opinion, colloque qui n'eut aucun résultat. De nouvelles réunions se tinrent à Ratisbonne, en 1541. En vain, Perrenot pressa les princes d'accorder à son maître des troupes et des subsides; il fut plus heureux lorsqu'il

fallut décider à qui appartiendrait le droit de choisir les théologiens qui devaient défendre, en présence de l'assemblée, les doctrines entre lesquelles cette dernière était partagée. Il proposa de laisser ce choix à l'empereur, et sa motion fut acceptée; un catholique et un luthérien devaient présider à la dispute; ce fut lui, d'une part, et le prince palatin, d'autre part, à qui cette mission honorable fut confiée.

Perrenot assista encore à l'ouverture du concile de Trente, qui, par suite de la guerre, se sépara presque aussitôt après s'être réuni; il se rendit ensuite à la diète de Nuremberg, où il sollicita les princes allemands de réunir leurs troupes à celles de la maison d'Autriche contre la France et l'empire ottoman; il insista, sans succès, pour que les protestants s'en tinssent, en matière religieuse, à la décision du concile. Les princes qui avaient accepté les doctrines de Luther et formé la ligue de Smalkalde repoussèrent ses ouvertures, prévoyant que les opinions orthodoxes et l'influence du pape domineraient au concile. Ils ne voulurent ni prendre part à la campagne contre la France, qui aboutit à la paix de Crépy, du 18 septembre 1544, ni envoyer leurs délégués au concile.

Perrenot et son fils, le cardinal Granvelle, essuyèrent à ce propos de graves reproches. C'était leur faute, disait-on, si l'empereur n'avait pas tiré plus de parti de la pointe heureuse qui l'avait conduit jusqu'à Saint-Dizier; on les accusa d'avoir accordé à l'ennemi des conditions trop avantageuses; mais eux, de leur côté, alléguèrent l'épuisement des finances et l'affaiblissement de l'armée. La vérité est que Charles-Quint désirait un rapprochement avec la France, dont il ne parvenait pas à briser la résistance, tandis qu'il voulait en finir avec les protestants allemands.

L'adresse et la patience dont le ministre Perrenot donna souvent des preuves n'aboutirent plus d'une fois qu'à lui attirer de violentes inimitiés. Lorsqu'il parvint à rétablir la paix dans le nord de l'Europe en signant, le 23 mai 1544, la paix entre Charles-Quint et le

roi de Danemark, Christiern III, l'électeur palatin, qui contestait les droits de celui-ci, éleva sans succès des réclamations. L'empereur les repoussa avec une dureté que l'on attribua à son premier conseiller et qui détermina le palatin à se joindre au parti protestant. La guerre contre ceux-ci éclata enfin et fit triompher pour quelque temps la politique de Charles-Quint au delà du Rhin. Elle augmenta encore l'influence des Granvelle, qui avaient assisté, en 1545, à l'ouverture du concile de Trente; leur puissance était à son apogée lorsqu'un des fils de Perrenot, le baron de Chantonay, fut chargé, en 1548, d'épouser à Aranjuez Marie, l'une des filles de l'empereur, au nom de l'archiduc Maximilien d'Autriche. Mais bientôt le père commença à sentir l'influence de l'âge et dut se rendre en Franche-Comté pour essayer de rétablir sa santé chancelante. Rappelé en Allemagne, où les dissensions entre les catholiques et les protestants redevenaient de plus en plus vifs, il était à peine arrivé à Augsbourg qu'il y mourut après cinq jours de souffrances.

Cette perte causa beaucoup de regrets, car Perrenot avait la réputation d'être modéré et Sleidan a fait connaître une lettre dans laquelle la ligue de Smalkalde lui rend ce témoignage, qu'il avait employé tous ses soins pour procurer la paix à l'Allemagne et donné à Charles-Quint des conseils remplis de modération et d'équité. Son maître éprouva un vif regret de sa mort et écrivit à son fils, Philippe II, à cette occasion, cette phrase caractéristique : « Nous » avons perdu, vous et moi, un bon lit » de repos; » il voulait dire un serviteur prudent, sur lequel on pouvait compter en toute assurance. Ailleurs il dit de son ministre : « Je suis persuadé que per- » sonne n'entend mieux les affaires de » mes Etats que Granvelle, particuliè- » rement celles qui concernent l'Alle- » magne, la Flandre, la Bourgogne, et » les négociations à faire avec les rois » de France et d'Angleterre; il m'y a » servi et il m'y sert encore actuellement » avec utilité. » Les lettres patentes

accordées en différentes occasions à l'homme d'Etat dont on s'occupe ici, sont remplies d'éloges à son adresse.

Charles-Quint montre sous un autre aspect le caractère de son conseiller, dans une lettre qu'il écrivit à son fils, le 6 mai 1543, de Palamos, où il allait s'embarquer pour se rendre en Allemagne et de là aux Pays-Bas : « Il a, dit-il, ses « petites passions, principalement en ce « qui concerne les affaires de Bourgogne, et un grand désir de laisser « ses enfants riches; quoique je lui aie « assez donné, il fait de la dépense, et « quelquefois il lui prend, à ce sujet, « des impatiences. Mais il est fidèle « et il n'est pas capable de nous tromper... » La capacité et le dévouement du chancelier étaient certainement à l'abri de toute épreuve; mais quelle personnalité n'a ses côtés faibles? Nicolas Perrenot n'était pas moins avide de richesses et d'honneurs, qu'empressé de satisfaire son maître. L'ambassadeur de Venise, Marino Cavalli, dans la relation qu'il adressa au sénat de la république en 1551, dit que lui et son fils avaient en peu d'années tellement enrichi leur maison, qui était simple et pauvre, que ce qu'elle possédait s'élevait à des millions.

Dans la suite, Fernand de Gonzague accusa Perrenot d'avoir exigé trois ou quatre mille écus des dix mille que la ville de Milan avait donnés à Fernand pour que l'on n'y établît pas un impôt appelé *l'estimo* des marchandises; mais le fils du ministre, Granvelle, qui n'était alors qu'évêque d'Arras, repoussa avec énergie dans des lettres datées de la fin de l'année 1554 et du mois de juin 1556, cette accusation de concussion. Une note de la main de Granvelle, atteste que l'empereur accueillit cette justification et se déclara satisfait.

Au surplus, si les Allemands étaient mal disposés à l'égard de Perrenot, parce qu'il était étranger et parce qu'on le soupçonnait de vouloir étendre l'autorité de l'empereur aux dépens des princes et des villes, on ne saurait méconnaître qu'ils lui rendaient justice sous d'autres rapports. On lui reconnaissait

un talent extraordinaire et beaucoup de modération, et il eut même à essayer les reproches des catholiques, parce qu'il favorisait trop les protestants. Confident des pensées de Charles-Quint, il savait au besoin, patienter et dissimuler.

La ville de Besançon avait à cette époque pour administrateur suprême, ou plutôt comme représentant du souverain et gouverneur de la cité en son nom, un officier portant le titre de *juge du comté de Bourgogne*, et qui présidait à tous les actes judiciaires du conseil de ville en même temps qu'il était le capitaine militaire. Avec l'appui d'un monarque aussi puissant que Charles-Quint, le personnage investi de ces fonctions, pouvait réduire à néant les libertés dont jouissait l'antique cité de *Vesontio* ou Besançon et y commander en maître. Nicolas Perrenot ne manqua pas de les solliciter, les obtint par lettres patentes du 14 août 1527, en prit possession, et, comme il ne pouvait les exercer en personne, s'empressa de les déléguer à son beau-père, Jacques Bonvalot, et, après la mort de celui-ci, à d'autres personnes tierces. En outre, il acquit de Jean et d'Antoine d'Orsans, l'office de maréchal de l'Empire à Besançon, que Charles-Quint, à sa demande, transforma, le 30 juin 1548, en une charge héréditaire dont lui et ses descendants et ayants droit devaient jouir à perpétuité. Cette charge autorisait le titulaire à exercer la haute police dans la capitale de la Franche-Comté, lorsque l'empereur ou le roi des Romains s'y trouvaient.

Perrenot acheta successivement la seigneurie de Granvelle (le 8 juillet 1527), qui fut plus tard érigée en baronnie; celle de Maiches (les 31 juillet 1530 et 13 mars 1539-1540), celle de Maisières (le 10 mai 1536), celle de Chantonay (le 6 novembre 1536), celle d'Amadans (le 13 mai 1537), celle de Noires (le 11 mars 1539-1540), celle de Veneres (le 27 décembre 1539), celle de Rosey-le-Vernois, Raze et Mailley (le 20 mars 1543-1544), celle de Scay (le 21 mars 1546-1547), le comté de Cantecroy et ses dépendances (le 16 octobre 1549), la seigneurie de Scay-le-Chastel en Varaix (le 2 mai

1550), et celles de Malan et Cresancey.

Après avoir réuni tant de biens de tout genre, Perrenot et sa femme ne pouvaient que désirer de les conserver réunis autant que possible. Par l'acte de partage de ces biens entre leurs enfants, acte daté du 5 janvier 1549-1550, ils constituèrent une grande part de leur patrimoine et, en particulier, leurs propriétés de Besançon, en un fideicommiss perpétuel, c'est-à-dire en un ensemble indivisible, assuré à celui que l'ordre de primogéniture constituait le chef de la famille. Antoine étant ecclésiastique et se trouvant exclu de droit, le bénéfice de cette disposition échut à Thomas Perrenot de Granvelle, seigneur de Chantonay, créé comte de Cantecroy, né à Besançon le 9 juin 1521. Outre trois enfants morts jeunes, il y avait encore Jérôme, dit de Champagny, baron d'Autremont, né également à Besançon le 14 mai 1514; Charles, membre du Conseil privé des Pays-Bas, trésorier du chapitre d'Utrecht, abbé commendataire de Fauverney, en Franche-Comté, né à Bruxelles le 9 janvier 1531, mort en 1567; Frédéric, seigneur de Champagny après son frère Jérôme, gentilhomme de la chambre du roi d'Espagne, gouverneur d'Anvers, chef du conseil des finances, né à Barcelone le 2 avril 1536, mort vers 1601. Les six filles épousèrent : Marguerite, Jean d'Achey, baron de Thoraise; Etiennette, Guyon Mouchet, seigneur de Châteaurouilland; Henriette, Claude Le Blanc, seigneur d'Ollans; une seconde Marguerite, Antoine de Laubépin, baron de l'Aigle, et ensuite Ferdinand de Lannoy; Anne, Marc de Beaujeu, seigneur de Montot, et Laurence, Claude de Chalais, baron de Verjon, puis Pierre de Montluel, baron de Châteaufort. On remarquera que toutes ces alliances sont françaises ou franc-comtoises et semblent indiquer que la lignée des Perrenot, malgré la haute position et les talents de son chef, ne put se faire agréer par la noblesse belge.

Thomas Perrenot remplit avec succès plusieurs ambassades. Ce fut lui qui parvint à négocier entre Philippe II et Marie Tudor cette union matrimoniale

qui offrait si peu de chances de bonheur aux deux époux et se termina si rapidement. Après sa mort, son fils François, créé comte de Chantonay le 16 juillet 1569, recueillit le somptueux héritage de son aïeul et l'enrichit considérablement, car il avait le goût des tableaux, des livres et des curiosités d'art, mais il ne laissa pas d'enfant légitime, quoiqu'il eût été marié à Barbe de San-Vitale. Le 2 mai 1604, il institua pour son héritier son neveu, Thomas-François d'Oiselet, fils de Pierre-Antoine d'Oiselet, baron de Villeneuve, et de Péronne Perrenot; ce gentilhomme releva le nom de Granvelle et épousa, le 10 février 1608, une dame issue d'une race illustre, Caroline d'Autriche, fille naturelle reconnue de l'empereur Rodolphe; il fut créé prince de l'Empire et chevalier de la Toison d'or. Son fils unique, Eugène-Léopold, étant mort huit années après lui, en 1637, sans avoir de postérité, les biens des Granvelle échurent à Jacques-Antoine de la Baume, comte de Saint-Amour, petit-fils, par sa mère Hélène, de Frédéric, le plus jeune des frères du cardinal.

C'est à Nicolas Perrenot que Besançon doit le beau palais qui a depuis été acheté par la ville et où ont séjourné les gouverneurs de la Franche-Comté. Vendu comme bien national, il a été acquis une seconde fois par la commune, en 1864, dans l'intention d'y placer ses collections artistiques et scientifiques. Construit dans le style de la Renaissance, dans une ordonnance à la fois simple et élégante, il porte encore la devise : SIC VISUM SUPERIS, et l'on y remarque en différents endroits des millésimes attestant qu'il fut bâti de 1534 à 1540. A proximité du palais se trouvait un couvent de carmes; l'église fut mise en communication avec le palais au moyen d'un passage couvert, jeté par-dessus une ruelle, et près du chœur on édifia, en 1549, une chapelle, pourvue d'une crypte affectée à la sépulture des membres de la famille Granvelle. Le corps de Perrenot y fut déposé le 6 décembre 1551; mais, pendant la révolution française, les restes mortels des Granvelle furent jetés à la voirie et l'ora-

toire dépouillé des objets d'art qui l'embellissaient.

En exécution d'une clause des divers testaments de son mari, Nicole Bonvalot, par acte du 20 mars 1568, établit à Besançon un collège, dans une maison bâtie à ses frais près de l'église Saint-Maurice. Il devait y avoir un professeur en théologie et deux professeurs en belles-lettres, ainsi que huit boursiers, tous logés au collège. Mais ces libéralités n'ayant pas été suffisantes, le collège ne fit que végéter et était depuis longtemps abandonné, lorsque les héritiers des Granvelle le cédèrent à une communauté d'oratoriens, à la seule condition d'entretenir un cours public de théologie.

Nicolas Perrenot avait le goût des arts, et réunit à Besançon une collection considérable de tableaux, qui fut encore augmentée par ses descendants, et surtout par son fils le cardinal.

Alphonse Wauters.

Voir les sources citées ci-après à la suite de la notice biographique d'Antoine Perrenot de Granvelle.

* **GRANVELLE** (*Antoine PERRENOT DE*), homme d'Etat, évêque d'Arras, puis archevêque de Malines et cardinal, né à Ornans, le 20 août 1517, mort à Madrid, le 21 septembre 1586.

Le célèbre ministre de Charles-Quint et de Philippe II, l'homme dont le nom eut un si grand retentissement pendant les troubles religieux du xvi^e siècle, était le fils du conseiller Perrenot, seigneur de Granvelle, et de Nicole Bonvalot. Il avait à peine commencé ses études qu'il obtint du pape Clément un bref, daté de Bologne le 13 décembre 1529, par lequel il fut nommé protonotaire privé, de la catégorie de ceux que l'on appelait *les participants* (*de numero participantium*). Il étudia quelque temps à l'Université de Padoue, où son assiduité lui valut l'affection du célèbre Bembo, qui habitait alors cette ville, puis il se rendit à Louvain, où il fit un cours de théologie.

A l'âge de vingt ans, il possédait sept langues et s'en servait avec une égale facilité, sauf de l'allemand, qu'on lui reprocha, par la suite, de ne savoir que

d'une manière imparfaite. Son père s'empressa de l'initier aux affaires du gouvernement, et il en acquit bientôt une connaissance approfondie. Doué d'une rare pénétration et d'une patience infatigable, il se vit en état de seconder activement le premier ministre de Charles-Quint. Il joignait d'ailleurs à ses talents, les avantages extérieurs dont l'action est si puissante sur la multitude.

A la fin de sa vie, lorsque Scipion Pulzone, dit Gaëtano, peignit le portrait qui est conservé au musée de Besançon et qui est reproduit en tête du tome I^{er} des *Lettres de Granvelle*, celui-ci avait encore une taille imposante, une figure régulière, des traits où se réfléchissaient l'étendue et la vigueur de la pensée.

« Quand est de sa personne, disait en 1582 l'abbé de Saint-Vaast, Jean Sarrasin, il est de stature haute et droit, monstrant estre doué d'une verte et forte vieillesse, chose qui se des- couvre par son marcher ferme, nonobstant les cheveux gris et la barbe blanche. Son front et sa face, s'il m'est permis d'en juger, monstrent nature luy avoir réparty, entre autres adresses, les dons de grand jugement et de prudence, qu'y sans doute luy sont merueilleusement accreus par le continuel maniment de grandes affaires, ayant de longtemps esté guidé à ce but par la prudence de son père, de très grande autorité auprès de ce grand empereur Charles le Quint. S'il est question de l'accoustrement (car les curieux veulent tout sçavoir, et l'accoustrement bien composé est indice de l'esprit arrêté), il s'accoustre, selon tittre et lieu qu'il tient, de rouge satin, armosin, autre soye, camelot escarlate, et proprement. »

Granvelle fut comblé de faveurs dès son plus jeune âge. Il eut très tôt une prébende de chanoine, puis la dignité d'archidiacre et de grand chantre à Besançon. Il était, en outre, archidiacre de Brabant dans l'évêché de Cambrai lorsque, en décembre 1538, l'évêché d'Arras étant venu à vaquer, il fut appelé, à peine âgé de vingt et un ans, à occuper ce siège; il ne fut sacré que le 21 mai 1543, et ne

fit son entrée solennelle que le 14 décembre 1545. Les fonctions épiscopales ne constituèrent pour lui qu'une sinécure, car il ne résida pour ainsi dire jamais à Arras, il y fut bientôt suppléé par un suffragant, l'évêque de Salisbury, Pascaise. Toujours absorbé par les affaires du gouvernement, Granvelle séjournait constamment à Bruxelles, sauf lorsqu'une mission officielle l'envoyait à l'étranger.

A cette époque, il prétendit se faire admettre dans le chapitre de Saint-Lambert, de Liège, qui était regardé comme un des plus illustres de la catholicité. Le chanoine Herman d'Eynatten étant venu à mourir, le jeune Granvelle conçut l'idée de lui succéder. L'entreprise n'était pas facile, car le chapitre affectait une grande sévérité au sujet de l'extraction nobiliaire de ses membres. Granvelle n'était pas né noble, son père n'avait été anobli qu'un an après sa naissance, par sa nomination en qualité de conseiller au parlement de Dôle, et son grand-père qu'en 1524; il ne pouvait donc pas produire de titre. C'est pourquoi on ouvrit une enquête en vertu d'une résolution du 21 avril 1540. Des témoins attestèrent que son aïeul avait toujours été considéré comme noble, ainsi que le père de Nicolas Bonvalot et ses ascendants; mais ils ne furent pas aussi affirmatifs à l'égard de la mère de Nicole, Marguerite Merceret, qui était toutefois de bonne naissance. Le titre de docteur que Granvelle possédait, la légitimité de l'union de ses parents et de ses ancêtres, leur honorabilité ayant été bien établies, on se montra facile sur une noblesse plus que douteuse, et on fit céder toutes les considérations à celle de plaire au premier conseiller, à l'homme de confiance de l'empereur. Ce que l'on a bien voulu appeler les preuves de noblesse de Granvelle, se trouve imprimé dans *L'évêque* (t. II, p. 147 à 235).

Dès 1538, le jeune Granvelle fut mêlé aux grandes négociations dont son père était l'âme. Il prit part à l'entrevue de Nice, où Charles-Quint et François Ier conclurent une trêve qui devait durer dix ans, mais qui fut presque aussitôt rompue et, quelques années plus tard, ce fut

lui qui reçut la mission de haranguer, au nom de l'empereur, le concile ouvert à Trente. Son discours, en cette circonstance (9 janvier 1543), énuméra les services que Charles avait rendus à la chrétienté et les obstacles qu'il avait rencontrés auprès de la cour de Rome au sujet du concile. Peu de temps après, il fut chargé de négocier avec le roi d'Angleterre, Henri VIII, une alliance offensive et défensive contre la France et de proposer à Henri un plan d'invasion dans ce dernier pays. Les alliés réalisèrent bientôt leur projet; mais, tandis que Charles pénétrait jusqu'à Châteaun-Thierry, à deux journées de marche de Paris, le roi d'Angleterre employait son armée à prendre Boulogne et de petites villes du voisinage. La France courait un grand danger, lorsque la mésintelligence se mit entre les alliés, et des négociations s'ouvrirent entre Charles et François Ier, pour aboutir à la paix de Crépy (18 septembre 1544). Granvelle s'en occupa avec tant d'ardeur, qu'il demanda et obtint du roi de France la faculté de traverser ses Etats sous prétexte d'aller s'assurer de l'assentiment d'Henri VIII, mais en réalité, afin de savoir si ce monarque était décidé à marcher en avant. On a déjà rapporté les accusations qui furent formulées contre les Granvelle; l'évêque d'Arras, en particulier, fut plus tard accusé d'avoir à dessein omis de stipuler la restitution du bailliage de Hesdin, dont la possession était importante pour la sécurité de l'Artois. Ce service, dit-on, lui fut payé cent mille écus, outre un buffet pour son père. Lui, de son côté, se vantait d'avoir agi, à cette époque, avec beaucoup de désintéressement, et refusé une abbaye ayant seize mille florins de rente, mise à sa disposition par François Ier.

Granvelle s'occupa activement des affaires d'Allemagne, mais il ne parvint pas, dans cette contrée, à se concilier les esprits, et il y devint aussi impopulaire que possible. La conduite de l'empereur Charles-Quint envers deux princes de l'empire, l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, fut une des causes de l'irritation générale qui se manifesta

contre le chef de l'empire et contre l'évêque d'Arras. L'électeur de Saxe avait été vaincu et pris, mais le landgrave pouvait encore résister; de l'avis d'autres princes, il consentit à se soumettre, des médiateurs lui ayant promis qu'il n'avait rien à craindre ni pour sa vie, ni pour ses biens, ni pour sa liberté. Après de longues discussions, après avoir consulté les Etats de ses domaines, il mit bas les armes; aussi fut-il bien étonné lorsque, après avoir imploré son pardon, il fut arrêté par le duc d'Albe. Charles prétendit n'avoir aucune connaissance des assurances données au landgrave. Est-il croyable, pourtant, que sans avoir été vaincu, le landgrave se fût livré à la merci de son ennemi si on ne lui avait garanti un traitement convenable? Est-il probable que les alliés de l'empereur, les défenseurs de sa cause auraient, au risque d'encourir son indignation, osé outrepasser ses instructions?

On soutint depuis que le texte de la capitulation avait été altéré, que l'on y avait substitué le mot *ewig* à celui d'*einig*, c'est-à-dire que l'on s'était engagé à ne pas faire subir au landgrave une captivité perpétuelle au lieu de promettre de ne lui en faire subir aucune. Ce fut à Granvelle que l'on s'en prit surtout; on attribua le malentendu à son ignorance à peu près absolue de la langue allemande, et bientôt une haine générale s'attacha à son nom, à tel point que Zasius put dire de lui à son maître, le roi Ferdinand : « Il » est plus haï que ne le serait un Turc, » un Tartare. » On lui reprochait ses manières étrangères, son ton décidé; on l'accusait d'entretenir avec des dames des relations épistolaires qui ne convenaient, ni à son rang, ni à son état.

L'immense faveur dont il jouissait, contribuait à porter à l'excès ce déchaînement. Charles-Quint, dit l'envoyé vénitien Badoaro, avait pris l'habitude de laisser traiter par lui toutes les affaires. Lui-même était fort aimable et montrait beaucoup de courtoisie dans ses audiences et ses réceptions; mais, comme il ne voulait ou ne pouvait discuter à fond les affaires, tous, même les ambassadeurs, même les princes, avant d'être reçus par

lui, étaient obligés de s'aboucher avec le ministre et c'était de celui-ci que la décision dépendait. On comprend combien était périlleux un pareil système; facile à suivre lorsque les ministres sont responsables, il n'entraîne que des inconvénients quand un prince absolu peut, par caprice ou mauvaise humeur, manquer aux engagements contractés en son nom, ou quand le ministre, comptant sur une influence lentement acquise, sur des habitudes contractées à la longue, peut, sans grand danger, abuser des pouvoirs remis entre ses mains et dont la nature et l'étendue ne sont pas définies avec précision. Charles-Quint était déjà redouté avant la victoire de Muhlberg; devenu plus influent en Allemagne, il fut d'autant moins aimé. Les princes avec lesquels Granvelle devait négocier se virent alors renvoyés à lui seul; telle fut la situation que dut accepter, entre autres, l'électeur palatin, qui venait de se convertir au luthéranisme et qui conçut un vif ressentiment de cette innovation.

L'empereur s'aperçut bientôt que son omnipotence n'était rien moins que bien établie. Il voulut faire accepter une sorte de transaction religieuse baptisée du nom d'*Interim*. Non seulement la plupart des protestants refusèrent d'y adhérer ou ne s'y soumirent que par force; beaucoup de catholiques auraient voulu des modifications plus conformes aux idées de la cour de Rome, et de ce nombre était Granvelle qui, sans doute en vertu d'une entente secrète ou préalable avec son maître, exposa son plan à la diète, le 14 juin 1548. Ces tiraillements aboutirent au résultat qu'un esprit impartial aurait prévu : l'*Interim* échoua, l'empereur ne put obtenir aucun secours contre les Ottomans; il se prépara contre lui une nouvelle levée de boucliers, à laquelle la France s'empressa d'accorder son appui, et le puissant monarque échoua dans un projet qui lui tenait fortement à cœur, celui de transmettre la dignité de roi des Romains, avec l'éventualité de la succession à l'Empire, à son fils Philippe, depuis Philippe II.

Charles-Quint perdit, en 1550, le

vieux Perrenot, le père de Granvelle, dont on se plaisait à opposer le caractère modéré à l'esprit plus entier de son fils. Bien que celui-ci n'eût alors que trente-deux ans, l'empereur lui remit, avec la place que le père avait occupée au conseil, le sceau des affaires de l'Empire, en observant, ajoutez-on, que cet office ne s'accordait d'habitude qu'à des laïques, et sans lui permettre de prendre le titre de chancelier. Peu de temps après, Charles-Quint et Philippe, accompagnés de leur ministre favori, se rendirent à la diète d'Augsbourg, au mois de juin. Ils purent constater le peu de bonne volonté que la majorité de l'assemblée témoignait pour le succès de leurs projets. L'empereur, ou plutôt l'évêque d'Arras, ne cessait d'appeler l'attention sur la nécessité de pourvoir à la sécurité de la Hongrie et d'y envoyer des troupes ; les princes, qui, pour la plupart, voulaient assurer l'Empire au frère de Charles, Ferdinand, déjà roi des Romains, et à sa postérité, insistaient, de leur côté, sur la mise en liberté du landgrave de Hesse et de l'électeur de Saxe.

Les conseillers de Charles-Quint, méprisant les avertissements qui leur arrivaient de divers côtés, furent complètement surpris par la prise d'armes du nouvel électeur de Saxe, Maurice, en 1552. On vit alors à quel point l'opinion était déchaînée contre Granvelle. Le margrave de Brandebourg ne se gênait pas pour exprimer ses sujets de plainte : « Tout dans l'Empire, disait-il, dépend « d'un homme qui n'est ni noble, ni Allemand, et le sceau y est livré à des « étrangers s'en servant à leur fantaisie, au désavantage de la nation. » A en croire l'électeur Maurice, ce n'était pas contre Charles qu'il prenait les armes, mais contre le duc d'Albe, l'évêque d'Arras et d'autres ennemis de l'Allemagne. L'ambassadeur de France, de son côté, ne manquait pas d'attiser les colères et de proclamer ouvertement que tout dépendait du caprice de Granvelle. L'empereur se trouvait alors à Inspruck, dans le Tyrol ; il eut à peine le temps de fuir pour éviter de tomber entre les mains de ses ennemis, après

avoir inutilement cherché à gagner les Pays-Bas, comme Granvelle et Poupet de la Chaulx le lui conseillèrent ; sa tentative pour se diriger de ce côté ayant échoué et Maurice ayant forcé les défilés du Tyrol, il ne resta au puissant Charles qu'à se retirer en hâte à Villach, en Carinthie, où il fut obligé de consentir à un traité onéreux.

Il perdit alors en un moment tout le terrain qu'il avait précédemment reconquis. Il ne fut plus question de l'*Interim*, ni de rien de ce genre ; l'ancien électeur et le landgrave durent être mis en liberté. Les liens qui unissaient l'empereur et son frère, le roi Ferdinand, se relâchèrent considérablement. En Italie, Charles, qui avait à la fois contre lui le pape Jules III et les Français, vit la république de Sienne reconquérir la liberté, et aux Pays-Bas, la conquête des trois évêchés par les Français et l'insuccès du siège de Metz furent suivis d'une invasion désastreuse dans les provinces wallonnes. Charles-Quint, épuisé par le tourment des affaires et par de fréquents accès de goutte, songea alors à renoncer à ses Etats en faveur de son fils, fort mécontent du peu de faveur que rencontraient ses projets sur l'Empire.

Déjà, en l'année 1548, Granvelle avait eu la plus grande part à une entreprise qui souleva de vives récriminations. La ville de Constance ayant adhéré à la réforme, l'évêque d'Arras voulut y rétablir le catholicisme et, en même temps, rendre à la maison d'Autriche ses anciens droits sur cette ville. Après en avoir vainement engagé les magistrats à faire leur soumission, il fit attaquer Constance par un capitaine espagnol du nom de Vivès, le frère du célèbre théologien du même nom ; mais Vivès fut repoussé et tué. Cette entreprise mécontenta fortement les Suisses, Charles-Quint ayant pris l'engagement de ne pas envoyer de troupes à moins de vingt milles de distance de leur territoire. L'empereur persista pourtant dans ses tentatives et Constance fut enfin forcée d'obéir à ses ordres ; seulement ce fut le frère de Charles, Ferdinand, et ses descendants qu'elle reconnut pour seigneurs.

L'année suivante, le prince Philippe vint aux Pays-Bas pour se faire reconnaître en qualité d'héritier de Charles-Quint. Alors commencèrent entre lui et Granvelle les relations qui durèrent pendant toute leur vie. Ce fut l'évêque d'Arras qui alla à la rencontre du prince jusqu'à Wavre, où il le complimenta au nom de l'empereur; lorsque Philippe entra dans Bruxelles, il avait derrière lui, circonstance qui mérite d'être notée, les deux hommes qui devinrent, aux Pays-Bas, les exécuteurs de ses volontés : le duc d'Albe et Granvelle. Lorsque, arrivé à la porte de Louvain, il fut reçu par les magistrats de cette résidence, ce fut encore celui-ci qui répondit au nom du prince et demanda pour lui l'affection des bourgeois.

Granvelle fut l'âme des négociations qui aboutirent au mariage du prince Philippe avec Marie Tudor, la fille aînée d'Henri VIII d'Angleterre. Philippe était alors âgé de vingt-trois ans et avait perdu sa première femme, dont il ne lui restait qu'un fils, l'infant don Carlos, célèbre par sa triste fin. Mais cette union, entièrement dictée par la politique, fut une conception malheureuse, et cependant l'honneur de l'avoir fait conclure, provoqua entre Granvelle et un autre Franc-Comtois, le conseiller Simon Renard, une haine qui fut poussée à l'extrême et qui eut pour celui-ci les plus fâcheuses conséquences. Le frère de Marie Tudor, Edouard VI, avait à peine fermé les yeux, le 6 juillet 1553, que Philippe arriva en Angleterre et se maria à Westminster avec une reine plus âgée que lui, peu favorisée par la nature et d'un caractère médiocrement agréable. Le nouvel époux ne fit qu'un séjour de peu de durée en Angleterre et revint aux Pays-Bas, laissant à Londres sa compagne, qui mourut quatre ans après.

L'intérêt du catholicisme avait contribué à déterminer Marie à s'unir avec un prince dont le dévouement à la foi orthodoxe était illimité; elle réussit à rendre la suprématie à la religion catholique, mais après elle, sa sœur Elisabeth détruisit son ouvrage en faveur du protestantisme. On avait espéré de réunir

sous un même sceptre la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, qui seraient restés à la postérité des nouveaux époux, tandis que don Carlos et ses enfants auraient gardé le restant du patrimoine de Charles-Quint, idée politique ne manquant pas de grandeur et dont le succès aurait réalisé, en les renouvelant sous une autre forme, les projets du premier des Artevelde. Les deux pays se virent au contraire séparés de nouveau, et bientôt l'Angleterre devint le refuge principal de ceux que la tyrannie de Philippe obligea de quitter la Belgique. Quelques esprits, et Granvelle était du nombre, peu instruits des idées dont la nation anglaise est imbuë, songeaient à assurer au nouveau roi une autorité absolue, mais ils rencontrèrent peu d'adhésions; le cardinal Pole, parent de la famille royale et qui avait dû se réfugier sur le continent pour éviter les persécutions, refusa son concours à des desseins aussi dangereux. L'évêque d'Arras disait de lui, à tort, comme le rapporte le Vénitien Suriano, qu'il ne savait rien des Etats, ni des cours; qu'il n'était bon en Angleterre ni pour conseiller, ni pour gouverner.

L'ambition de Philippe rencontra bientôt d'amples compensations. Son père, accablé d'infirmités, dégoûté par les nombreux échecs de sa politique et de ses armes, se détermina à abdiquer, à un âge où l'homme est d'ordinaire dans la plénitude, sinon de sa force, du moins de son intelligence. Celui sur les domaines duquel le soleil ne se couchait jamais, se décida à abdiquer à l'âge de cinquante-cinq ans. Plusieurs écrivains accusent son fils unique et son successeur, d'avoir attendu cet événement avec impatience. Il assiégea, dit-on, son père de sollicitations pour obtenir une part dans l'administration de nos provinces, où beaucoup de gens, si l'on en croit les expressions d'une lettre de Granvelle, du 20 août 1555, désiraient son arrivée. Ce ministre assurait Charles-Quint, le 3 septembre 1554, que s'il renonçait au pouvoir, il l'accompagnerait dans la retraite; au contraire, il était déjà, on peut le tenir pour certain, l'homme du jeune roi, de

même que celui-ci, quoique paraissant subir d'autres influences, mettait toute sa confiance en Granvelle. L'un et l'autre étaient amoureux du pouvoir fort, et attachés aux dogmes du catholicisme, qu'ils voyaient avec indignation et colère attaquer de tous côtés. Tant qu'ils vécutent, ils furent réunis par une communauté de sentiments que rien ne put altérer. Seulement, Philippe II ne consentit jamais à abandonner à ses ministres le soin des affaires et il n'eut jamais, comme son père, un conseiller qui était l'âme du gouvernement. C'est pourquoi, peut-être, il parut d'abord partager sa confiance entre le prince d'Ascoli, dont la capacité était douteuse; le duc d'Albe, qui n'était qu'un général; l'évêque d'Arras et d'autres.

« Comme monsieur d'Arras, dit l'ambassadeur vénitien Badoaro, n'occupe pas le poste principal auprès de Sa Majesté Catholique, ainsi qu'il l'occupait auprès de l'empereur; que d'ailleurs leurs qualités dont il est doué, l'élévation de son génie, le grand nombre de langues qu'il possède, sa rare pratique des affaires des Etats ne sont ignorées de personne, il me paraît nécessaire seulement de dire en ce qui le concerne que si le roi ne l'a pas fait son premier ministre, il faut l'attribuer à la vive affection que Sa Majesté Catholique porte à Ruy Gomez. M. d'Arras, ayant prévu cela de loin, s'est peu à peu retiré, et jamais il ne se rend au conseil secret sans qu'il y ait été appelé, ce qui arrive très rarement, tant parce qu'il ne fut d'opinion qu'on commençât la guerre contre le pape, que parce qu'il a fait entendre que, selon les lois canoniques, il ne pouvait donner d'avis contre Sa Sainteté. Mais en sa qualité de membre du conseil des Pays-Bas, il s'occupe des affaires de ces provinces... Il tient sa table ordinaire et vit honorablement; il le peut faire, ayant des revenus de ses biens de Bourgogne, de ceux de son évêché et de ses autres bénéfices, plus de dix mille écus de rente, et possédant des bijoux, de l'argenterie, des tapisseries, des meubles et des deniers comptants

« pour plus de 150,000 écus. Dans l'opinion des gens judicieux, il deviendra cardinal, et le roi trouvera moyen de l'employer à des affaires de plus grand poids. »

Michel Suriano, qui remplit les fonctions d'ambassadeur de Venise auprès de Philippe II deux années après Badoaro, en 1559, range Granvelle parmi les conseillers du roi, qui, n'étant pas Espagnols, n'avaient pas toute sa confiance. « Monsieur d'Arras lui-même, dit-il, quoiqu'il ait été tant employé par l'empereur dans les grandes affaires, et qu'il ait conservé son poste sous le règne actuel, ne va jamais au conseil d'Etat que quand il y est mandé, et il ne l'est que lorsqu'il y a à traiter des affaires difficiles et qu'on ne peut soustraire à sa connaissance. » Tous ces témoignages montrent que Granvelle semblait éprouver alors une sorte de disgrâce, et cependant le monde diplomatique le plaçait au premier rang; les ambassadeurs vénitiens sont unanimes à cet égard et l'un d'eux, Marc-Antoine da Mula, qui vint à Bruxelles en 1559, presque en même temps que Suriano, fait de lui un éloge que l'on peut qualifier d'excessif : « Monsieur d'Arras, dit-il, fait aussi partie du conseil; il n'est pas besoin de parler de ce ministre, qui est doué d'un génie sublime et qui se distingue par une rare connaissance de tous les Etats; aussi je dirai seulement qu'il est merveilleux et qu'il révere Votre Sérénité (c'est-à-dire le doge de la république de Venise). Il est haï des Espagnols, surtout du sieur Ruy Gomez, qui dissimule cette haine, et du conseiller du roi, qui entre également dans les conseils. Monsieur d'Arras reste en Flandre et l'on peut dire qu'il vaut plus à lui seul que tous les autres ensemble. Mais il est l'objet de beaucoup d'envie. »

Ce fut pourtant Granvelle qui parla au nom de Philippe II dans la mémorable journée où l'on vit Charles-Quint renoncer à la possession de nos provinces. Le prince dit quelques mots pour s'excuser auprès des Etats généraux s'il ne prenait pas lui-même la parole, la langue fran-

caise ne lui étant pas assez familière. Le discours de l'évêque d'Arras ne contient que des lieux communs : regrets exprimés par un prince dévoré d'ambition, de la renonciation faite par son père en sa faveur, promesses faites par un esprit despotique d'observer des coutumes, des libertés et des privilèges qu'on devait impitoyablement fouler aux pieds. Triste comédie destinée à être le prologue du plus sinistre des drames.

Le nouveau roi avait deux guerres difficiles sur les bras : sa lutte contre le pape Paul IV, dont Charles-Quint avait entravé l'élection, et qui s'en vengea en voulant enlever à l'Espagne Milan et le royaume de Naples ; sa guerre contre la France, qui ne finit qu'en 1559. La trêve de Vaucelles avait momentanément interrompu les hostilités contre cette dernière puissance, mais Granvelle s'en montra mécontent et accusa M. de La laing et son ancien ennemi, Simon Renard, de l'avoir acceptée trop facilement. Lorsque les deux puissances belligérantes furent fatiguées de leurs débats et se montrèrent de nouveau disposées à négocier la paix, Granvelle fut l'un de ceux que le roi chargea de traiter d'une suspension d'armes ; ses pouvoirs sont datés du camp lez-Auxy-Château, le 14 octobre 1558.

L'évêque d'Arras profita de la mort de l'abbé de Saint-Amand en Pevèle pour réclamer, outre une gratification, cette dignité, qui valait quatorze à quinze mille florins par an. A l'en croire, il était accablé de dettes et avait été peu récompensé de ses services. Il n'avait obtenu de l'empereur qu'une pension annuelle de trois mille écus et, depuis 1546, il n'avait touché aucune gratification, sauf mille écus à prélever sur l'Ordre de Saint-Jacques. Pour pouvoir continuer à accompagner la cour et remplir ses devoirs de conseiller, il s'était vu deux fois dans l'obligation de refuser l'évêché de Liège. D'autre part, ses dettes s'élevaient à un chiffre considérable, à vingt-sept mille écus, dont quatorze mille de dettes contractées à Bruxelles seulement. Le témoignage de l'ambassadeur vénitien Badoaro, cité plus haut, montre ce qu'il

faut penser de ces doléances. L'avidé ministre ne disait pas tout et ne déclara jamais à son maître que, lors de la paix avec la France, il reçut en cadeau du roi François II un riche buffet de vaisselle d'argent. D'amples compensations ne tardèrent pas à apaiser ses convoitises et sa soif de domination.

Pendant l'assemblée des Etats généraux, de 1559, ce fut Granvelle qui harangua l'assistance au nom du roi ; on vota alors l'aide novennale, mais en insistant pour le renvoi de toutes les troupes étrangères. Lorsque le pensionnaire de la ville de Gand, Borluut, fit connaître à Philippe II les résolutions de l'assemblée, il le supplia de n'admettre dans les conseils du gouvernement aux Pays-Bas aucune personne n'étant pas de nos provinces. Cette allusion à Granvelle irrita le monarque, qui ne donna aucune explication sur ce point.

L'évêque d'Arras était, au contraire, redevenu plus que jamais en faveur. Si l'on en croit Le Petit, ce fut lui qui détermina par des présents quelques personnages de la cour à influencer le roi pour qu'il confiât les fonctions de gouvernante générale à Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles-Quint, et non à la duchesse de Lorraine ; l'intrigue se noua, dit-on, dans un festin donné par Granvelle au duc d'Albe, dans le jardin dit de Marc-Antoine, à Bruxelles. Mais Philippe II eut le tort de n'accorder à sa sœur qu'une confiance limitée, tandis que Marguerite d'Autriche et Marie de Hongrie avaient gouverné au nom de Charles-Quint avec une grande autorité ; elles n'avaient pas auprès d'elle de ministre ayant presque autant de pouvoir qu'elles, tandis que, pour le jeune roi d'Espagne, c'était en réalité Granvelle qui le représentait. Ce partage de puissance, entre une princesse qui avait tous les embarras du gouvernement et un conseiller qui n'en avait pas la responsabilité, devait provoquer des conflits ; ils ne tardèrent pas à éclater.

L'érection des nouveaux évêchés plaça Granvelle à la tête de tout le clergé belge. Il quitta le siège épiscopal d'Arras pour occuper le plus important des

trois sièges archiépiscopaux institués à cette époque, celui à qui était réservé le titre primatial, l'archevêché de Malines, que, dans la suite, il prétendit avoir refusé sept ou huit fois et n'avoir accepté qu'à son désavantage. Il n'avait guère exercé ses fonctions à Arras; il ne les remplit pas davantage à Malines, car, entre sa réception en qualité d'archevêque, le 28 novembre 1561, et le 13 mars 1564, date de son départ pour la Franche-Comté, d'où il ne devait plus revenir, il ne s'écoula qu'un peu plus de deux années, passées en partie à Bruxelles.

L'établissement des nouveaux évêchés souleva une vive opposition tant de la part des prélats, dont on restreignit les droits et la juridiction, que de la part des abbayes, à qui on imposa la charge de fournir la dotation de ces sièges. Ainsi, pour le diocèse de Malines, c'était le monastère d'Afflighem, le plus riche et l'un des plus anciens du Brabant, qui devait procurer à l'archevêque un revenu considérable et le droit de siéger aux Etats, comme premier membre du premier ordre, celui du clergé. Faire délibérer cet ordre en présence du ministre, du confident du souverain, c'était évidemment lui enlever jusqu'à l'ombre de tout esprit d'indépendance, et c'est ce que l'on ne manqua pas de faire remarquer.

Granvelle introduisit dans son nouveau diocèse les usages et la discipline observés à Arras. Mais il en abandonna la direction à son vicaire général, Maximilien Morillon, prévôt d'Aire, plus tard évêque de Tournai. Il eut aussi des suffragants, entre autres Pépin Rosa, évêque de Salubrie, mort le 7 août 1569. Quant à lui, il ne tarda pas à obtenir une dignité ecclésiastique plus élevée encore que celle d'archevêque. Par un bref daté du 28 avril 1561, le pape le créa cardinal au titre de Saint-Barthélemy en l'île ou de Saint-Silvestre, et, à cette occasion, il y eut des fêtes pompeuses au palais de Bruxelles.

Le pouvoir exorbitant laissé par Philippe II à Granvelle souleva aussi des plaintes générales. Le prince d'Orange et le comte d'Egmont s'en plaignirent,

mais ils apprirent bientôt que les assurances que Marguerite de Parme leur avait transmises par ordre du roi n'étaient qu'un leurre. L'opposition du cardinal au projet présenté par quelques seigneurs, de créer un surintendant ou gouverneur particulier pour le Brabant, augmenta encore le mécontentement. En 1563, une demande de rappeler Granvelle fut formulée et adressée à Philippe II; puis, presque immédiatement, les grands seigneurs, membres du conseil d'Etat, quittèrent la cour et se retirèrent dans les provinces dont ils avaient la haute administration.

Leurs démonstrations ne s'arrêtèrent pas là. Ils firent adopter aux gens de leur suite une livrée simple et sombre, afin de l'opposer au luxe affiché par le cardinal. Sur les manches de ces costumes on broda ensuite des devises et des emblèmes qui le visaient directement: des têtes rouges et des têtes encapuchonnées. La gouvernante ne fit d'abord que rire de ces allusions malignes; elle envoya même, dit-on, un de ces emblèmes à Philippe II, qui ne goûta nullement la plaisanterie; cette dernière prit alors une forme plus sérieuse: les têtes rouges ou encapuchonnées firent place à un faisceau de flèches, symbole de l'union des mécontents.

Les réponses vagues du roi, les sollicitations de la gouvernante, fatiguée du rôle secondaire auquel elle était réduite, furent impuissantes à faire revenir les seigneurs de leur détermination. C'est alors que Marguerite envoya en Espagne son secrétaire intime, Tomas Armenteros, à qui elle donna ses instructions, où elle insistait, d'un côté, sur le mérite de Granvelle, et, de l'autre, sur son impopularité. Le roi eut grand-peine à se déclarer, et cependant le mécontentement public allait croissant et se traduisait en pasquilles, en vers, en caricatures dirigées contre le cardinal, et aussi en refus de subsides par les Etats des provinces.

Philippe II se décida enfin à répondre en termes ambigus à Marguerite, à Granvelle et aux seigneurs; et, en même temps, par une missive autographe destinée à rester secrète, il fit savoir au car-

dinal, qu'en égard au mauvais vouloir qu'on lui portait et craignant qu'on n'en vînt à un attentat contre sa personne, il était d'avis qu'il quittât les Pays-Bas pour quelques jours, afin d'aller voir sa mère. Les lettres du monarque blessèrent profondément les seigneurs, et déjà ils avaient refusé de rentrer au conseil d'Etat, lorsque Granvelle se décida enfin à annoncer son prochain départ. Le 11 mars 1564, il assista encore à la séance du conseil d'Etat, puis il se mit en route, le 13, avec ses frères Thomas et Charles.

Longtemps on a prétendu que Granvelle avait quitté les Pays-Bas de son plein gré. Telle est la thèse qu'il voulut faire prévaloir et qui a été acceptée et propagée par ses admirateurs et par d'autres écrivains plus ou moins sympathiques à ses actes : Hopperus, Bentivoglio, dom Prosper Lévêque, Groen Van Prinsterer, Weiss, etc. L'opinion contraire, celle de Strada et de Le Petit, entre autres, a enfin été établie d'une manière victorieuse, M. Gachard, qui s'était d'abord prononcé en sens contraire, ayant découvert à l'Escurial l'original de la lettre adressée à Granvelle par Philippe II, le 22 janvier 1564.

On ne répétera pas ici les accusations de tout genre qui étaient alors lancées contre Granvelle. Les reproches d'impudicité et de corruption formulés contre lui n'ont jamais été prouvés. Il aimait le luxe et toutes les recherches de la vie ; c'en était assez pour encourir la colère de tous ceux qui affectaient une vie austère. Il était ambitieux, avide d'argent et de places et parvenait à obtenir ce que l'on refusait à bien d'autres ; les envieux avaient beau jeu, et Granvelle, en accumulant les honneurs et les bénéfices, légitimait en quelque sorte leurs attaques. Il ne lui suffisait pas d'être archevêque de Malines et abbé de Saint-Amand, il avait réclamé également le monastère de Trulles ; un de ses parents lui avait laissé, comme un héritage, l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, et il y joignit encore celles de Mont-Benoît et de Faverney, les prieurés de Morteau et de Montier-Hautepierre. Les hommes les plus

modérés s'indignaient de cette avidité qui n'était jamais satisfaite, les personnages vraiment religieux étaient scandalisés de ce mépris complet des lois canoniques interdisant le cumul des bénéfices.

Les ennemis particuliers du cardinal attisaient le feu. Tel était Simon Renard, que Granvelle avait constamment desservi auprès du roi, qu'il voulut réléguer en Franche-Comté, pays tout à sa dévotion et où Renard ne voulait jamais se rendre. C'est à lui que Boisot attribue, non sans raison, un violent mémoire qui est daté du 25 juillet 1565 et où on rappelle l'oubli, dans le traité de Crépy, du bailliage d'Hesdin, et la conduite de Granvelle à ce propos. Celui-ci se vengea en exagérant auprès de Philippe II les torts de son ennemi, qui, rappelé en Espagne, y fut arrêté et jeté dans une prison, où il mourut le 8 août 1573, à l'âge de soixante et un ans.

Guillaume le Taciturne a prétendu que Granvelle voulut, par ordre de Philippe II, faire empoisonner le cousin de celui-ci, Maximilien II d'Autriche, roi des Romains et empereur. Si l'on en croit le prince d'Orange, c'était de Maximilien lui-même qu'il tenait ce fait. Le crime serait tellement odieux que l'on répugne à y croire ; il est possible que des rumeurs vagues aient déterminé Maximilien à admettre la réalité de cette accusation et qu'il fût confirmé dans cette pensée, par le caractère implacable dont Philippe II fit preuve plus tard.

Granvelle s'était, vers ce temps, occupé de deux affaires importantes, qui ne purent aboutir. D'accord avec son frère Chantonay, ambassadeur en France, il proposa au roi et à la reine de Navarre de céder ce qui leur restait de ce pays à Philippe II, en échange de la Sardaigne. Pareil projet ne pouvait plaire aux Français, ni à la reine Jeanne d'Albret, qui était attachée à la fois à son patrioisme et à la religion protestante ; il ne rencontra pas un meilleur accueil auprès du roi d'Espagne, qui craignit l'établissement d'un prince ennemi au milieu de ses possessions dans la Méditerranée. L'union matrimoniale projetée entre

Marie Stuart, reine d'Ecosse, et l'enfant don Carlos, fut aussi condamnée par lui; il avait déjà jugé son fils aîné et, dans tous les cas, il ne se souciait pas sans doute de l'envoyer dans une contrée lointaine, au milieu de nobles peu dociles et en partie convertis au protestantisme. Son héritier s'y serait trouvé dans la fausse position que lui-même avait dû subir en Angleterre. Dans ces deux occasions, Philippe II entrevit la situation mieux que Granvelle.

Le cardinal s'occupait encore de maintes affaires, où l'on voit combien il avait à cœur tout ce qui pouvait affermir la prépondérance de la maison d'Autriche. Ainsi, à la fin de 1565, il entretenait une correspondance avec le baron de Polweiler, qui aurait voulu assaillir par surprise la ville de Metz et l'enlever à la France. Cette puissance et l'Espagne, entretenaient alors des relations en apparence amicales : quelquefois plus intimes, lorsqu'on semblait à la veille d'une prise d'armes commune contre les huguenots; parfois moins amicales, lorsque le parti des calvinistes se rapprochait de la cour de Paris et y était mieux accueilli.

Philippe II, à la fois persévérant et inflexible, ne voulait sous aucun prétexte adoucir les édits portés par son père contre les hérétiques et dont l'exécution rigoureuse était la principale, on pourrait même dire la véritable cause des troubles, des désordres, des mécontentements. Il voulait briser la résistance que ses ordres rencontraient. Sans paraître aussi décidé que son prince à dompter les mécontents par la force, Granvelle voulait l'introduction dans nos provinces, d'un régime qui aurait élevé l'autorité royale aux dépens des immunités provinciales et communales. Les conditions jugées par lui nécessaires pour arriver à ce but, sont consignées dans un mémoire qui doit avoir été rédigé vers l'an 1565 ou 1567. Le prince devait former de tous ses Etats de par deçà, suivant l'expression alors en usage, un ensemble décoré du titre de royaume; pour donner plus d'unité au gouvernement, une loi générale serait formulée.

Tandis que les évêques veilleraient au maintien de la foi orthodoxe et de la doctrine de l'Eglise, des citadelles et des troupes étrangères maintiendraient les villes dans le devoir, les bourgeoisies seraient privées de leurs armes et de leur artillerie, un arsenal général serait établi à Bruxelles, et de préférence au Grand-Béguinage de cette ville; une puissante marine serait organisée. Afin d'affaiblir l'esprit de résistance qui se manifesterait dans les grandes communes, on placerait à la tête de chacune d'elles un capitaine établi par le roi et prenant part à l'administration, et l'on abolirait le *breeden raedt* ou large conseil, surtout à Anvers, Amsterdam et Valenciennes. En outre, on examinerait avec soin les privilèges des villes, afin d'en retrancher tout ce qui était incompatible avec un régime de compression. Afin de faire accepter ce dernier plus facilement, on établirait une liberté de commerce aussi étendue que possible et l'on promulguerait un pardon général.

Amollir les esprits en inspirant la crainte, en surexcitant les intérêts matériels, en faisant entrevoir une période de quiétude résultant d'une soumission complète aux volontés du monarque, c'était déployer une grande habileté, une rare connaissance des mobiles sous l'influence desquels l'esprit des populations s'affaisse parfois. Mais le plan dont on attribue la rédaction à Granvelle resta secret, bien que le duc d'Albe en ait réalisé quelques parties, comme, par exemple, la construction de citadelles. En attendant, Philippe et lui opposaient des démentis formels aux rumeurs accueillies par le public, que le roi se préparait à arriver à la tête de l'armée, rumeurs qui pourtant étaient fondées, sauf qu'au lieu du roi, ce fut le duc d'Albe qui vint aux Pays-Bas. Ces rumeurs provoquèrent une forte émigration dès le commencement de l'année 1566.

On a quelquefois prétendu que Granvelle, retiré à Besançon, se désintéressa des affaires politiques, surtout de celles qui agitaient les Pays-Bas. Rien n'est plus inexact. « Dans les lettres écrites » par Granvelle, dit Pouillet (préface du

« t. Ier de la *Correspondance* du cardinal,
 « p. XLIII), on n'apprend pas seulement
 « à démêler ses sentiments intimes, à
 « mesurer le chagrin profond que lui cau-
 « sait son inaction politique, à pénétrer
 « le désir secret, mais ardent, qu'il en-
 « tretenait de revenir en Flandre dès que
 « l'horizon se serait éclairci; on y voit
 « encore comment, en prévision de toutes
 « les éventualités, il entretenait avec
 « soin jusqu'à ses moindres relations...
 « On y voit éclater l'intérêt vivace avec
 « lequel il suivait de la Franche-Comté
 « ou de Rome la marche des affaires des
 « Flandres, se donnant de temps à autre
 « la satisfaction de rappeler aux princi-
 « paux intéressés les prédictions qu'il
 « avait faites naguère, encourageant tou-
 « jours les *cardinalistes*, malgré l'éloigne-
 « ment dans lequel Marguerite (de Parme)
 « les tenait, à ne pas abandonner par
 « rancune personnelle le service du roi
 « et du pays, gourmandant discrètement
 « leurs hésitations quand Marguerite re-
 « vient à eux. On y trouve la préoccupa-
 « tion constante d'amener le roi à venir
 « en personne dans les Pays-Bas, etc. »

Bien qu'il continuât, dit le même au-
 teur (p. XLVI), à correspondre avec le
 roi, que celui-ci lui eût envoyé un nou-
 veau chiffre, et lui donnât les assurances
 les plus formelles de la continuation de
 son affection, le cardinal dut reconnaître
 bientôt que sa position s'était considéra-
 blement amoindrie. Les réponses du
 monarque à ses lettres se faisaient long-
 temps attendre, et Philippe II mettait
 une sorte d'affectation à entretenir Gran-
 velles de questions de politique générale,
 en évitant de toucher à ce qui concernait
 les Pays-Bas, ou en n'en parlant que
 d'une manière évasive. Enfin, le 22 oc-
 tobre 1565, le roi parut vouloir éloigner
 davantage encore son ancien ministre, en
 l'invitant à partir pour Rome.

Toutefois, il faut le reconnaître, ce
 refroidissement envers Granvelles n'était
 qu'apparent. Les seigneurs ne s'y trompè-
 rent pas et, loin d'oublier leur ancien
 adversaire, ils lui imputaient tout ce qui
 arrivait. En réalité, c'étaient les cardina-
 listes et non la gouvernante ou les grands
 des Pays-Bas, dont Philippe II écoutait

les rapports, admettait les avis et encoura-
 geait les efforts. Seulement, contraire-
 ment à leur opinion, il ajournait constam-
 ment son voyage, sans avoir réellement
 l'intention de l'entreprendre; longtemps
 il se renferma dans un silence absolu,
 aggravant par ses indécisions, par ses
 lenteurs, les difficultés de la situation;
 mais son parti était pris. Il ne voulait
 faire aucune modification aux édits de
 Charles-Quint; à aucun prix il n'admet-
 tait le projet de convoquer les Etats
 généraux; il se proposait d'asseoir son
 autorité par les moyens les plus cruels
 et les plus énergiques à la fois; il se
 préparait à substituer à Marguerite de
 Parme un capitaine inflexible comme lui;
 il disposait tout pour tirer une ven-
 geance éclatante de ce qui s'était
 fait de contraire à ses ordres ou pouvait
 éclater encore. Ses célèbres dépêches
 datées du Bois de Ségovie, les 17 et 20
 octobre 1565, sont suffisamment explici-
 tes.

Le 22 octobre 1565, Granvelles reçut
 du roi l'ordre de partir pour Rome,
 ordre qui le contraria vivement et qu'il
 n'exécuta qu'avec la plus extrême répu-
 gnance et avec lenteur. Aller à Rome,
 c'était s'éloigner davantage encore de ces
 Pays-Bas, où il comptait reparaître.
 Aussi, lorsqu'il arriva dans la capitale
 de la catholicité, le conclave ouvert de-
 puis la mort de Pie IV était dissous et il
 y avait un nouveau souverain pontife
 sous le nom de Pie V. C'est alors qu'il
 demanda, sans pouvoir l'obtenir, l'ar-
 chevêché de Séville, l'un des principaux
 sièges de l'Espagne; toutefois, le pape
 lui accorda plusieurs faveurs, transporta
 son titre de cardinal à Sainte-Prisca,
 puis à Sainte-Anastasie, et ensuite le créa
 cardinal de Saint-Pierre *ad Vincula*, au
 titre de Sainte-Eudoxie. Il fut l'un des
 négociateurs de la ligue ayant pour but
 d'opposer une barrière aux progrès des
 flottes ottomanes, qui avaient en vain
 assiégé Malte, mais réussirent ensuite à
 conquérir l'île de Chypre. L'Espagne, le
 saint-siège, Venise, avaient fourni des
 contingents en hommes et en vaisseaux;
 par malheur, l'accord ne régnait pas
 entre ces confédérés et des lenteurs ren-

dirent leurs efforts à peu près inutiles. Granvelle fut l'un de ceux qui enrayèrent ces derniers, en acceptant et répandant le bruit que les Ottomans, se conformant à des avis secrets arrivés de Venise, se proposaient d'éviter les parages orientaux de la Méditerranée et de porter la guerre dans le pays de Grenade, encore habité par un grand nombre de Maures.

En 1571, Philippe II confia au cardinal la vice-royauté de Naples, en remplacement du duc d'Alcala, récemment décédé. Granvelle eut ordre de pousser activement à l'équipement d'une flotte redoutable et d'assurer la sûreté des côtes; cette flotte partit, en effet, le 20 août et, le 7 octobre, participa à la terrible bataille de Lépante, où elle remporta une victoire éclatante, mais qui n'eut pas de grandes conséquences, l'union ne régnant pas parmi les confédérés. Pie V avait nommé Granvelle légat apostolique chargé de remettre à don Juan d'Autriche, chef suprême de l'armée opposée aux Ottomans, la bannière et les autres insignes du commandement, remise qui eut lieu dans l'église métropolitaine de Naples.

Les souverains pontifes considéraient le royaume de Naples comme un fief tenu du saint-siège et y revendiquaient des droits que Philippe II, quoique catholique dévoué, ne voulait pas leur reconnaître. Granvelle se montra le défenseur vigilant des prérogatives de son prince; il se refusa à l'abrogation de l'*exequatur regium* ou approbation royale exigée pour la réception de toute bulle arrivant de Rome; il leva des impôts sans consulter le pape, il fit enlever de force et exécuter des coupables sans respect pour les juridictions ecclésiastiques, il ne permit aux chevaliers de Malte de lever des décimes, qu'en leur imposant de reconnaître le droit du roi de leur accorder ou refuser à son gré cette concession.

Pie V mourut le 1er mai 1572. Granvelle, cette fois, prit une part considérable à l'élection, détermina le conclave à la précipiter et fit élire le cardinal Buoncompagno, qui prit le nom de Grégoire XIII. Ce pape récompensa ses services en l'investissant du titre de cardi-

nal de Sainte-Marie au delà du Tibre (*Trans Tiberim*) et d'évêque de Sabine. On vit à cette époque le vice-roi se montrer systématiquement hostile aux efforts tentés contre l'empire turc. Son avis était de se tenir sur la défensive et de ne pas dégarnir de troupes le royaume de Naples. Don Juan, d'abord appuyé par Philippe II, réussit à s'emparer de Tunis et de Biserte, mais l'année suivante, en 1574, il se vit abandonné à ses propres forces. Granvelle, qui n'était pas sympathique au prince, et le duc de Terra-Nova, vice-roi de Sicile, lui refusèrent des secours et il se vit attaqué dans ses conquêtes. Non seulement elles lui furent enlevées, mais l'Espagne perdit encore le fort de la Goulette, qu'elle possédait depuis plusieurs années. En 1575, le vainqueur de Lépante se détermina à se rendre à Madrid; il n'y obtint pas les titres qu'il demandait, et lorsqu'il revint à Naples, on ne fit aucun effort pour augmenter sa flotte. Soit insouciance, soit jalousie pour un général devenu illustre, Philippe II perdit tout le fruit des dépenses considérables faites pendant ces années pour conserver l'empire de la mer.

En 1575, Philippe II déchargea Granvelle de la vice-royauté de Naples; et le cardinal quitta cette ville après y avoir gouverné avec moins de retenue qu'il convenait à un prince de l'Eglise et à un vieillard, disent les auteurs de la *Gallia Christiana*. Il retourna à Rome.

Depuis 1564, le cardinal n'avait jamais perdu de vue les Pays-Bas; sa correspondance témoigne qu'il suivait avec attention toutes les phases de la lutte qui s'y était engagée et qui s'y poursuivait avec des péripéties diverses. Il insistait toujours pour recommander l'emploi des moyens de douceur, mais quelques-uns de ses actes s'accordent peu avec ses conseils; ainsi il approuva l'envoi du duc d'Albe et la création du Conseil des troubles; ce fut lui qui conseilla au roi de faire enlever le comte de Buren, le fils du prince d'Orange, qui étudiait à Louvain, et de l'envoyer en Espagne. S'il désapprouva les rigueurs excessives du lieutenant de Philippe II, le système de

terrorisme employé par lui, c'était par politique; il voyait la résistance s'organiser et s'affermir en raison inverse des atrocités de la répression; chaque cruauté du duc devenait une arme dont les adversaires de Philippe II se servaient contre lui. Les exécutions innombrables, et en particulier le supplice des comtes d'Egmont et de Hornes, la levée du dixième et du centième denier, le sac de Malines, les horreurs de la campagne de Hollande, mécontentèrent bien des fidèles sans épouvanter les rebelles. Granvelle se montra très indigné du traitement barbare infligé sans motif, en 1572, à la ville dont il était l'archevêque titulaire et où, à cette occasion, des serviteurs dévoués de Philippe II, comme les évêques d'Arras et de Namur, furent faits prisonniers par les troupes espagnoles; où le gouverneur même de cette ville, Florent de Halewyn, seigneur de Zweveghem, aurait subi le même sort sans l'arrivée subite d'officiers wallons. Dans une lettre datée de Naples, le 28 août 1573, et adressée à don Juan d'Autriche, Granvelle inflige à ce sujet au duc d'Albe un blâme très énergique.

Il était alors bien tard. Malgré les efforts de son successeur Requesens et la vaillance de son armée, les Pays-Bas tout entiers échappèrent un instant à l'Espagne. L'idée d'y envoyer don Juan appartient au pape Grégoire qui, au point de vue de la royauté, jugea la situation mieux que personne. L'esprit étroit et soupçonneux de Philippe n'accueillit qu'avec répugnance la pensée de confier un poste aussi important à un personnage dont rien n'égalait l'ambition. Il finit cependant par consentir, faute de trouver dans son entourage un capitaine en état d'accomplir une mission aussi difficile. Cette résolution aurait dû être prise plus tôt. En apparaissant en 1576 aux Pays-Bas, don Juan aurait pu y rendre à l'autorité royale d'immenses services; son arrivée, en 1577, fut intempestive.

Bientôt le jeune prince et les Etats se brouillèrent, et la surprise de Namur vint convertir en rupture ouverte, les dissentsiments qui avaient surgi entre

eux. Philippe II voulut alors se servir de Marguerite de Parme et de Granvelle pour renouer des négociations avec les Etats. Celui-ci rejeta un projet dont il n'augurait rien de favorable pour le roi. Il s'était alors rapproché de l'ancienne gouvernante des Pays-Bas, et il semblait disposé à relever cette maison des Farnèse, qui avait longtemps rencontré tant d'adversaires à la cour de Madrid. Marguerite de Parme, de son côté, se montra préparée à accueillir les propositions du roi, tout en avouant que le cardinal était détesté aux Pays-Bas. Son voyage fut retardé, d'abord par une maladie, puis par l'arrivée de l'archiduc Mathias, et enfin par une décision du roi en sens contraire.

Dans l'entre-temps, don Juan vainquit les troupes des Etats à Gembloux; il s'était emparé d'une partie des provinces wallonnes, lorsque les grands armements des Etats et une mort prématurée arrêtaient ses succès. Sa succession aurait dû échoir à son lieutenant, Alexandre Farnèse, duc de Parme, mais ici encore se manifestèrent la défiance de Philippe et la bizarrerie de certaines conceptions de Granvelle. Le parti le plus simple était de nommer Farnèse, qui d'ailleurs se montra complètement digne de ce choix. Le cardinal, à qui le caractère du roi était connu, lui suggéra l'idée de ne laisser à Farnèse que le commandement militaire, tandis que l'autorité, comme gouvernante générale, appartiendrait à sa mère, idée excellente à réaliser si l'on avait pour but de provoquer des incertitudes, des lenteurs et des tiraillements.

Le conseil plut cependant au roi, et Marguerite de Parme, soit pour satisfaire le puissant monarque des Espagnes, soit pour trôner encore dans ces Pays-Bas où elle avait déjà remplacé Philippe II, consentit une seconde fois à y aller prendre les rênes de l'administration. Elle fut fort étonnée lorsque, à son arrivée, Farnèse exprima son mécontentement et menaça d'abandonner son commandement s'il lui fallait partager l'autorité. Marguerite, qui avait d'ailleurs une vive affection pour son fils, céda à ses représentations, et devant leur répugnance commune pour une combinaison mal-

heureuse, le roi comprit enfin qu'il ne pouvait insister. Marguerite resta néanmoins influente à Madrid et, en 1580, on voit Granvelle la consulter sur la bonne direction à donner aux affaires du comté de Bourgogne ou Franche-Comté.

Tandis que le prince de Parme s'empara peu à peu des provinces méridionales des Pays-Bas, les provinces septentrionales adhéraient de plus en plus à la politique de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, qu'elles considéraient avec raison comme le défenseur de leurs droits. Les relations avaient d'abord été très amicales entre Granvelle et l'illustre fondateur des Provinces Unies, mais elles changèrent complètement de nature après l'avènement au cardinalat de Granvelle, devenu premier ministre aux Pays-Bas. Guillaume désirait et voulait la liberté de conscience, le second la considérait comme un malheur. D'Orange fut en grande partie cause du rappel du cardinal; celui-ci anima contre son adversaire l'esprit de Philippe II. Dans ses manifestes le Taciturne signala à la vindicte de l'Europe la conduite de Granvelle; dans sa correspondance celui-ci fit tout pour abattre un ennemi aussi redoutable et il est bien établi aujourd'hui qu'il donna le conseil de mettre à prix la tête de Guillaume, conseil à la fois perfide et honteux, qui arma contre le Taciturne tant d'assassins et le fit tomber sous les coups d'un misérable Franc-Comtois, ce Balthasar Gérard, dont Philippe II n'eut pas honte de récompenser et d'anoblir les héritiers.

Ce ne fut qu'au prix d'immenses efforts que la Flandre et le Brabant cédèrent aux efforts de Farnèse. Granvelle, en quittant Bruxelles en 1564, s'attendait à y reparaitre bientôt plus puissant que jamais. Il y laissa ses papiers, ses meubles, ses objets d'art de toute espèce. En 1566, il eut un instant peur qu'on ne les mit au pillage, mais on ne prit alors à ce sujet aucune mesure de précaution. Lorsque, en 1578, la scission s'accrut entre les provinces wallonnes et le restant des Pays-Bas, lorsqu'un frère du cardinal, Champagny, abandonna le parti des Etats, sa maison et le palais

de Granvelle furent surveillés, mis au pillage, placés sous séquestre, et plus tard on vendit au plus offrant leurs mobiliers. Les papiers du cardinal avaient toutefois été mis en sûreté; la veuve du maître de la chambre des comptes, Odon Viron, les avait fait transporter dans une maison où elle s'était retirée et où elle les conserva sur l'ordre de Morillon. Au surplus, le pillage du palais ne fut pas complet, et plus tard on y retrouva, intacte dans une cave, une partie de la correspondance du cardinal. En 1585, lors de sa réconciliation avec le roi, la ville dut s'engager à indemniser Granvelle des pertes qu'il avait subies.

Granvelle avait alors reconquis à Madrid une position éminente. Le parti opposé au sien, qui dominait dans les conseils du roi depuis plusieurs années, venait d'être considérablement affaibli par la mort de don Pedro Fajardo, marquis de Los Velez, grand majordome de la reine, et par la disgrâce complète du secrétaire d'Etat Antonio Perez, grand ami de don Juan. Désireux d'avoir auprès de lui un homme d'une haute capacité, Philippe II, par une lettre datée du 30 mars 1579, appela à Madrid Granvelle, en ajoutant de sa propre main au bas de la lettre et en espagnol :
 « Plus vous arriverez vite, plus je m'en
 « réjouirai. » Le cardinal partit de Rome le 16 mai, s'embarqua à Civita-Vecchia, sur la flotte de Jean-André Doria, qui était venu le prendre avec vingt-trois galères, et débarqua à Carthagène, d'où il se rendit à Madrid. Il y arriva au moment même où Perez était arrêté.

Philippe II se trouvait à l'Escorial le 3 août lorsque Granvelle y vint pour le saluer. Il fut reçu avec la plus grande bienveillance et, le 1er septembre suivant, le roi, « se ressouvenant de la grande
 « prudence, intelligence, pratique et
 « expérience de toutes sortes d'affaires
 « et autres bonnes qualités et mérites
 « qui distinguent la personne du cardinal de Granvelle; son très cher et très
 « aimé ami, le nomma président du conseil suprême d'Italie pour les affaires
 « de Naples, de Sicile et de Milan, » Il

remplaça en cette qualité le défunt prince de Mélito, duc de Francavilla. Le roi lui confia, en outre, les affaires de France et d'Allemagne, en un mot toute la politique extérieure; mais Granvelle ne fut pas, comme on l'a dit, président du conseil de Castille; quoique étant le plus ancien conseiller d'Etat après le duc d'Albe, alors disgracié et emprisonné à Uzeda, il voulait éviter de s'attirer la jalousie et l'envie des Espagnols. On peut dire toutefois, qu'il fut un moment le premier ministre du plus puissant monarque de la chrétienté. Il prit aussi une grande part à la réorganisation de la secrétairerie dite *del despacho universal* et, jusqu'à l'arrivée du prévôt Foncq, nommé pour succéder à Hopperus, il rédigea toute la correspondance française avec le gouvernement des Pays-Bas.

Lorsque s'ouvrit le débat à propos de la succession au trône du Portugal, Philippe II prétendit s'emparer de ce royaume, malgré l'opposition des habitants, en dépit des droits mieux établis d'autres prétendants. Les universités d'Alcala et de Louvain, consultées par les soins de Granvelle, n'hésitèrent pas à justifier ses projets. Le roi envahit le Portugal, en 1580, et le conquît. Lorsqu'il entra victorieux dans Madrid, Granvelle, qui l'avait remplacé pendant son absence, chevauchait à côté de lui. On voyait aussi dans le cortège le duc d'Albe, qui avait en réalité commandé l'armée et avait systématiquement déployé aux portes de Lisbonne la même cruauté que dans les Pays-Bas. Pour répandre la terreur, il avait fait décapiter le gouverneur de la ville de Cascaës, don Diego de Meneses, coupable de s'être défendu, ordonné l'exécution de vingt officiers et prescrit de mettre à la chaîne le restant de la garnison.

En Italie, le cardinal contribua, de concert avec le pape Grégoire XIII, à faire adopter à Gênes le fameux accord en date du 17 mars 1576, qui, pour mettre fin à des querelles séculaires, accorda des privilèges aux nouveaux nobles de cette ville. Le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, avait plus d'un motif de se plaindre

de l'Espagne, surtout à cause du mépris que l'on avait affecté pour ses droits sur le Portugal; après sa mort, le cardinal agit énergiquement sur l'esprit de son fils, Charles-Emmanuel. Il encouragea ses projets d'attaque de Genève, cette citadelle du calvinisme, et il détermina Philippe II à lui donner sa fille Catherine, avec le collier de la Toison d'or. Le mariage des jeunes époux fut célébré à Saragosse, où Granvelle présida à la cérémonie nuptiale. Il y eut, à cette occasion, des fêtes splendides de toute espèce, pendant trois mois.

Depuis 1582, le cardinal n'était plus archevêque de Malines et avait été remplacé en cette qualité par Jean Hauchin. Il avait compris tout le tort que causait à la discipline du clergé et à la situation de la religion dans le diocèse, l'absence de son chef. Mais il ne tarda pas à conquérir sur un autre point de la monarchie une situation équivalente, sans en assumer davantage les charges. Le 25 juin 1584, à la mort de Claude de la Baume, le chapitre métropolitain de Besançon le choisit pour son chef; toutefois il ne monta jamais sur son nouveau siège épiscopal et se fit remplacer par des vicaires généraux.

Insensiblement le crédit de Granvelle baissa de nouveau. Dès 1582, ses rapports directs avec le monarque devinrent moins fréquents, et l'année suivante ils cessèrent presque entièrement. Il ne fit pas partie de la junte dite *de nuit*, en laquelle Philippe II mit alors une confiance entière. Les vieux conseillers, ses amis, disparaissaient l'un après l'autre. D'Albe avait expiré le 12 décembre 1582. Au commencement de 1586 il fut attaqué d'une phtisie dont on prévint bientôt le dénouement funeste. Le roi Philippe venait de lui écrire une lettre où il lui témoignait ses sentiments d'affection et sa reconnaissance pour ses longs services, lorsqu'il mourut à Madrid, le 21 septembre, précisément trente-deux ans après Charles-Quint. Ses restes mortels furent provisoirement déposés dans l'église des Augustins, en attendant leur translation en Franche-Comté.

Granvelle avait obtenu du pape un

octroi pour disposer de ses biens, le 15 juillet 1575; il en fit usage six jours avant sa mort. Lorsqu'il dicta ses dernières volontés, dont les *Opera diplomatica* (t. IV, p. 466) ont reproduit le texte, il choisit pour sépulture le tombeau de ses parents, à Besançon, fonda des messes et des chapellenies à Ornans, institua des legs (chacun de 100 ou 200 couronnes d'or, carolus ou francs de Bourgogne) en faveur de la cathédrale d'Arras, des abbayes de Saint-Pierre de Luxeuil, de Saint-Vincent de Besançon, de Mont-Bénit en Franche-Comté, de Saint-Amand, de Haute pierre (*Alta Petra*), du couvent des carmes où il devait être enseveli, et de la maison des jésuites de Madrid; ordonna de distribuer une année de gages à ses domestiques, de remettre 400 couronnes d'or à « son très cher ami » l'abbé Saganta; 500, outre une année de traitement, à son secrétaire Nicolas T'Sestich; 200 à chacune de ses nièces, sauf que l'une d'elles, Pétronille, en aurait 500, et une autre, Mlle de Chantonay, femme du seigneur de Villanova, 250 écus; 200 écus à son neveu François, et tout le restant de sa succession à Jean-Thomas Perrenot, seigneur de Maiche, fils du comte Thomas de Cantecroy, et, à son défaut, à la sœur du cardinal, la dame de Torrese. Ses exécuteurs testamentaires furent l'archevêque de Malines Jean Hauchin, l'évêque d'Alexandrie de la Paille en Piémont, le seigneur de *Broissia*, le seigneur de Belle-Fontaine Jacques de Saint-Mauris et le secrétaire T'Sestich, qui reçurent chacun une coupe d'argent de la valeur de 100 couronnes, et à qui il associa, peu de jours après, le conseiller don Didace d'Ayala, l'abbé Saganta et Barthélemi Mansino, son économe.

Le seigneur de Maiche ne survécut que peu de temps à son oncle. Il mourut en 1588, âgé seulement de vingt-deux ans, lors de la destruction de « l'invincible Armada » par les Anglais et la tempête. Son héritage fut recueilli par sa sœur, madame d'Achéy, et les descendants de celle-ci, et passa de la sorte à d'autres familles.

Les contemporains de Granvelle et la

postérité se sont beaucoup occupés de lui. Plus de six cents artistes, peintres, dessinateurs, graveurs, etc., ont reproduit ses traits de différentes manières. Presque tous les historiens qui ont écrit sur le xvr^e siècle ont parlé de lui; beaucoup d'entre eux, et en particulier Schiller, dans son *Histoire de la Révolution des Pays-Bas*, lui ont accordé de grands éloges.

« Je découvre en lui, dit Lévêque » (t. II, p. 127), un caractère complaisant sans flatterie, sensible aux injustices et les sachant dissimuler, mais les dissimulant sans trahison, ne manquant jamais le premier à l'amitié et croyant avec peine qu'on lui manquât à lui-même; bon, non seulement par tempérament, mais par principes; libéral à propos et sans vues particulières, quelquefois même pour l'honneur de son maître; assez raisonnable pour avoir su lutter contre l'orage tout le temps qu'il a pu croire que ses efforts étoient nécessaires au bien de l'Etat, également sage pour y avoir cédé quand il avoit vu qu'il n'étoit plus assez assuré de la confiance pour faire le bien qu'il désiroit, mais plus courageux peut-être pour avoir su embrasser le repos dans le temps qu'il repressoit le timon des affaires avec plus d'agréments que jamais, et qu'il alloit briller d'un nouvel éclat après l'espèce d'éclipse qu'il avoit soufferte, et que son maître enfin donnoit la preuve la plus convaincante qu'il étoit digne de l'estime publique comme de la sienne propre, etc., etc. »

Ces phrases font une singulière impression lorsqu'on les met en regard de la plupart des actes posés par le célèbre homme d'Etat.

Si l'on veut apprécier sainement son mérite comme homme politique, il est juste de le comparer à d'autres ministres de premier ordre et surtout à ceux qui ont été comme lui hommes d'Eglise et cardinaux. Choisissons, par exemple, Richelieu. Celui-ci réussit plus complètement, mais se trouva dans une position plus favorable. Egalement doué de grandes qualités, il eut l'avantage de

servir un prince qui n'était pas sans talent, mais d'un caractère faible, facile à gouverner, et qui n'entrevoyait qu'avec répugnance la perspective d'avoir à s'occuper lui-même des affaires. Richelieu pouvait prendre une décision avec la quasi-certitude d'y donner suite au moment opportun. Granvelle, au contraire, était le serviteur d'un roi jaloux à l'excès de son autorité, ombrageux, aussi défiant qu'irrésolu, très soupçonneux vis-à-vis de ses favoris et de ses capitaines, et tenant à examiner tout par lui-même. Richelieu avait la faculté d'assurer le succès de ses entreprises en se ménageant des alliances, des ressources en tout genre; Philippe II, dont l'attention avait à se porter sur trop d'objets, laissa souvent ses lieutenants manquer d'instructions, de renforts, d'argent, et, en de fréquentes occasions, réduisit ses troupes à exiger des populations l'argent et les vivres qu'il aurait dû leur procurer, et à perdre par leur indiscipline, par leurs violences, disons même par leurs barbaries, le fruit de leurs victoires.

Élevé et grandi dans une cour où les idées d'absolutisme et de fanatisme dominaient, à une époque où la lutte religieuse s'accroissait de plus en plus, Granvelle répudia les idées plus modérées de son père et déploya, pour soutenir les prérogatives de l'Eglise et de la royauté, un zèle qui souvent ne connut aucune limite. Jamais il ne consentit à tenir compte de l'état des esprits, des nécessités politiques, des obstacles de quelque genre qu'ils fussent. Il ne voulait pas qu'on modérât les placards, qu'on assemblât les Etats généraux. Il reconnaissait la nécessité de gouverner les Pays-Bas par la modération et en respectant leurs privilèges; il préconisait cependant l'organisation d'un gouvernement autoritaire. A son avis, il fallait employer la force et, lorsqu'elle ne suffisait ou ne réussissait pas, des moyens plus condamnables. Jamais de transaction, mais aussi que d'insuccès ! Tandis que Richelieu sut à la fois dompter le protestantisme à l'intérieur, et, à l'aide de puissances protestantes, faire triom-

pher sa politique à l'extérieur, Granvelle ne parvint ni à faire monter son maître sur le trône impérial, ni à concilier l'Espagne et l'Angleterre ou à écraser cette dernière puissance, ni à venir à bout de la rébellion des Pays-Bas, ni à arrêter les progrès de la puissance musulmane. La réunion du Portugal à la monarchie de Philippe II ne fut que temporaire, et les efforts extraordinaires de cette monarchie aboutirent à une décadence rapide et absolue, tandis que les puissances voisines et presque toutes hostiles, la France, l'Angleterre, la république des Provinces Unies, grandissaient à ses dépens.

J'ai montré par des faits les côtés déplorable du caractère de Granvelle. Tous les historiens sont unanimes à condamner son amour des honneurs et de l'argent, amour qui choque d'autant plus, qu'en maint endroit de sa correspondance il affecte la modestie et le désintéressement. On afficha un jour sur la porte de son hôtel, à Bruxelles, un billet avec ces mots cruels : « A vendre suis. » Il était aussi peu sincère que son maître et c'est avec une attention scrupuleuse qu'il faut contrôler ses affirmations les plus positives. Passionné pour la vengeance, il a droit de revendiquer une part dans plus d'une fin déplorable et surtout dans l'assassinat du Taciturne. Ministre du culte, il n'occupa de hautes fonctions que pour les faire servir à sa vanité et s'enrichir, et presque jamais, au mépris des canons de l'Eglise, il ne résida dans les villes dont il fut évêque ou archevêque, dans les églises dont il était chanoine, dans les monastères dont on le fit abbé.

Certes, il faut faire une part de ses défauts pour l'attribuer à son époque et à sa position élevée, mais difficile. La Renaissance développa dans la haute société un goût des plaisirs et du luxe qui eut souvent des conséquences fâcheuses, et contre lequel une réaction vigoureuse ne s'opéra que lentement. Les leçons de politique données par Machiavel aux hommes d'Etat de l'époque contribuèrent aussi à dissiper ses scrupules. Faut-il s'étonner si Granvelle eut à la fois,

comme le dit Grotius, de grandes vertus et de grands vices. Il était laborieux, vigilant, et, comme nous l'apprend Strada, pouvait dicter à la fois à cinq secrétaires différents, à l'exemple de Jules César. Son dévouement sincère à Charles-Quint et à Philippe II n'a jamais été suspecté, non plus que son attachement aux dogmes de l'Eglise. S'il eut de redoutables ennemis, il sut conserver de précieuses amitiés, et resta toujours lié à Jacques de Saint-Mauris, prieur de Bellefontaine; au cardinal Sadolet, au président Viglius, au conseiller d'Assonville, à l'évêque de Namur Havet, à Schets de Grobbendonck, au secrétaire Prats, au prévôt Morillon, etc. Ami des arts, il les encouragea en réunissant des collections nombreuses et variées d'objets curieux, il fit dessiner et graver les magnifiques thermes de Dioclétien, à Spalatro. Dans son enthousiasme pour le talent de Michel-Ange, il aurait voulu que cet artiste de génie exécutât le monument funéraire de Charles-Quint. Il montra sa sympathie pour les travaux de l'intelligence en s'entourant d'hommes de lettres et en secondant de grandes entreprises. Parmi les hommes qu'il eut auprès de lui comme secrétaires ou qu'il encouragea, on peut citer Juste Lipse, Suffrid Petri, Pighius, Nani, Taffin, qui devint ministre protestant, etc. Il fit exécuter à ses frais des copies des textes grecs de la Bible conservés au Vatican et les envoya à Plantin, il encouragea les Aldes, il engagea Arias Montanus à concourir à la publication de la Polyglotte d'Anvers.

Granvelle voulut trop perpétuer son influence et ne songea pas assez à la moralité des moyens qu'il employa. En prenant pour emblème un vaisseau battu par la tempête et pour devise le mot *Durate*, c'est-à-dire : Persévérez, le prudent politique donnait à entendre que rien ne le ferait dévier de la route qu'il s'était tracée, que les adversités ne l'empêcheraient pas d'arriver au port, c'est-à-dire à la grandeur. L'idée était belle, on ne peut le nier, mais la vraie ambition consiste moins à tenter de grandes choses qu'à réaliser des choses utiles. Sa corres-

pondance nous l'apprend, il voulait surtout plaire à son prince; tout ce qui aurait pu le desservir lui était odieux, et au besoin il aurait repoussé sans pitié l'ami qui l'aurait compromis. Il le déclara lui-même à Claude Bellin, que les irrégularités de la procédure contre d'Egmont avaient indigné.

Malgré tout, Granvelle a laissé une réputation éclatante. Les Franc-Comtois, et surtout les familles alliées à la sienne, dont il protégea les intérêts d'une manière particulière, lui ont voué une vive reconnaissance. Elle s'est traduite par de nombreux écrits et, en dernier lieu, par l'érection dans son palais d'une statue, œuvre du sculpteur Jean Petit, et dont la dépense a été en partie couverte par un legs de Weiss, le bibliothécaire de Besançon.

Comme contraste aux velléités d'orgueil qui poussèrent Granvelle à solliciter son admission dans le chapitre de Saint-Lambert, citons ici une anecdote que Jules Chifflet nous a transmise d'après le témoignage du père jésuite Claude Richard. « Il avoit appris, dit « celui-ci à son interlocuteur, un jour « qu'ils se trouvoient à Madrid en 1650, « lorsque Richard avoit soixante-trois « ans, il avoit appris des vieux et ce en « son jeune âge que le cardinal fut en ce « temps (à son départ des Pays-Bas en « 1564) voir Ornans, ancienne patrie de « ses gens, et qu'estant un jour accom- « pagné de plusieurs gentilshommes du « pays, il leur monstra le lieu où estoit « la forge de son bisayeul, qui avoit esté « un mareschal, et que de plus il ren- « contra une vieille femme qui l'avoit « cognu fort jeune et luy dit : Mon- « sieur Antoine, j'ay travaillé autrefois « aux champs avec votre grand-père. De « quoy le cardinal ne s'offensa nulle- « ment; au contraire il luy assigna une « pension pour le reste de ses jours. » Peut-être l'âge et l'expérience avaient modéré chez le cardinal les aspirations ardentes de sa jeunesse et montré à son esprit désillusionné le néant de la vanité.

Granvelle se fit bâtir à Bruxelles, dans la rue dite de *Coperbeke* (actuelle

ment rue de l'Impératrice), un palais construit dans le style de la Renaissance et dont l'ordonnance a été reproduite, mais altérée, dans les bâtiments occupés par l'université libre. La *Maison d'Arras* (*het huys van Atrecht*) ou du Cardinal (*Cardinaels huys*) fut élevée, en 1550-1551 à ce qu'il semble, sur les dessins de « l'ingénieur » ou architecte Sébastien Van Noye, qui, en effet, était au service de Granvelle en 1552. On y lisait en différents endroits la devise : *Durate*, et à l'intérieur on admirait des statues antiques, notamment Vénus et Cupidon, de grandeur colossale, achetées à Rome.

En dehors de la ville, le cardinal acquit, en 1560, une résidence délicieuse, qui était baignée par les eaux de l'étang de Saint-Josse-ten-Noode et entourée, d'autre part, par des campagnes solitaires. Cette propriété, qui a été vendue par parcelles en 1813, et dont les derniers vestiges ont récemment disparu dans la transformation du quartier, était connue sous le nom de *la Fontaine* ou *le Petit Château* (*'t Casteeltjen*), et reçut de grands embellissements. Ses vastes jardins, dit Pouillet, étaient ornés d'arbustes et de plantes exotiques, peuplés d'animaux rares, embellis par des statues antiques, rendus plus riants par des pièces d'eau avec jeux hydrauliques. Un jour du mois de mai 1566, le prince d'Orange et le comte de Hornes y allèrent et, au rapport de Morillon, prirent plaisir à y voir « sauter l'œuf ».

A Malines, le cardinal habitait le bâtiment où siège aujourd'hui le tribunal de première instance et où Marie de Hongrie avait résidé. Il l'avait acheté à la ville pour 1,000 florins, en 1561; ce fut là qu'en 1566 on réfugia les plus beaux meubles du château de Canticrode ou Cantecroy.

Presque toujours absent de Besançon, Granvelle eut peu occasion, si ce n'est de 1564 à 1565, d'y habiter la demeure de son père. En 1575, s'étant brouillé avec son neveu, François, il fit acheter dans la même ville la tour de Montmartin et construire en cet endroit un vastelogis, qui fut acquis par l'administration mu-

nicipale le 4 décembre 1618, pour la somme de 16,000 francs, servit jusqu'à la révolution de 1789 de logement au commandant militaire de la province, et fut occupé depuis par le pensionnat du Sacré-Cœur.

On peut affirmer avec M. Gachard (*Bulletins de la Commission d'histoire*, 3^e série, t. XI, p. 259), qu'il n'exista jamais de ministre qui écrivit autant que Granvelle. Le cardinal employait avec la même facilité, indépendamment du latin, les trois langues dont l'usage était alors le plus répandu : le français, l'espagnol, l'italien. Il écrivait toujours en français à Marguerite de Parme, au roi Ferdinand, à ses amis de la Franche-Comté; c'est de l'espagnol qu'il se servait dans sa correspondance avec le roi Philippe II, ses ministres, le secrétaire Armenteros; c'est l'italien qu'il employait pour communiquer avec Alexandre Farnèse, avec le duc Octave et avec le cardinal Alexandre Farnèse. Toutes ses lettres au roi sont écrites de sa main.

Granvelle ne comptait pas conserver les correspondances restées entre ses mains, car sur une foule de dépêches importantes, il a écrit le mot *uratur* (à brûler). Ses intentions ne se réalisèrent pas. Après sa mort, ses papiers restèrent longtemps abandonnés; regardés comme inutiles, ils furent en partie la proie des curieux ou des ignorants, et en partie livrés à la destruction ou dispersés. L'extinction rapide de sa famille, les difficultés que rencontrèrent les de Saint-Amour pour se mettre en possession du patrimoine des Perrenot, la conquête de la Franche-Comté par la France, dont les Granvelle avaient toujours été les adversaires au point de vue politique, tout contribua à faire dédaigner cette correspondance si précieuse pour la connaissance de l'histoire du xvi^e siècle. Pourtant il se rencontra au siècle suivant un homme qui montra plus de sollicitude et de prévoyance, et auquel on doit la conservation de la majeure partie des lettres du célèbre ministre de Philippe II. Boisot, abbé de Saint-Vincent, de Besançon, recueillit tout ce qu'il put trouver, en forma quatre-vingt deux vo-

lumes in-folio, qu'il déposa dans la bibliothèque de son monastère, et se proposait de publier une vie du cardinal lorsqu'il mourut en 1684. L'esquisse de son travail, formant cent vingt pages in-12, a été éditée sous le titre de : *Lettre de J. Boisot à M. Pélisson, contenant un projet de vie du cardinal de Granvelle*, dans les *Mémoires de Littérature* de P. Desmolets (t. IV, p. 27).

La précieuse collection réunie par l'abbé Boisot fut presque aussitôt mise à contribution que formée. De la Monnoye y puisa un grand nombre de lettres de Granvelle à M. de Bellefontaine, son cousin et son ami intime, qu'il inséra dans le titre Ier de ses *Menagiana* (Paris, 1715), et un religieux de Saint-Vincent, dom Prosper Lévêque, s'en servit pour composer son *Mémoire* sur Granvelle ; ce fut là aussi que dom Berthod chercha les matériaux de deux travaux sur le même personnage qu'il présenta à l'Académie de Besançon. L'attention du gouvernement autrichien et, en particulier, du comte de Cobenzl, était appelée sur la correspondance du cardinal ; il en fit rechercher les débris et, en 1764, fit acheter, lors de la suppression des jésuites du faubourg Saint-Antoine, à Paris, des portefeuilles remplis de lettres originales allant de 1575 à 1586 et qui sont conservés aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

À partir de 1834, une commission organisée par Guizot, alors ministre de l'instruction publique, et dont Weiss, bibliothécaire de la ville de Besançon, était l'âme, s'occupa de préparer la publication d'un choix des pièces contenues dans la collection Boisot ; elle réussit, en effet, à donner au public neuf volumes in-quarto, comprenant un grand nombre de documents intéressants et importants, des années 1416 à 1565 ; mais l'entreprise n'alla pas plus loin, sans doute par suite de la mort de Weiss. Les autres matériaux réunis et préparés grâce à la munificence du gouvernement français, n'auraient sans doute jamais vu le jour sans les démarches de M. Gachard. L'archiviste du royaume de Belgique n'avait cessé d'appeler l'attention sur l'in-

térêt que les lettres de Granvelle présentaient ; il avait sans succès essayé d'obtenir un libre accès à Besançon ; il avait tour à tour signalé ce qui était resté de la correspondance du ministre dans les nombreux dépôts visités par lui et notamment à Turin, où se trouvent les lettres échangées entre Granvelle et le duc de Savoie ; à Naples, où il y a huit cent vingt lettres et billets du cardinal, adressés surtout à Marguerite de Parme et aux Farnèse ; à Madrid, à Paris, à Vienne, etc. Par les soins et grâce à l'activité de M. Gachard, une entente s'établit entre les gouvernements belge et français et celui-ci céda au premier tout le travail préparé pour la continuation des *Papiers d'Etat de Granvelle*. Ce travail fut mis à la disposition de la Commission royale d'histoire de Belgique, qui, dans sa séance du 5 juillet 1875, confia à l'un de ses membres, M. Edmond Poulet, le soin d'en tirer parti. Ce savant s'acquitta de cette tâche de manière à mériter les suffrages des amis des études historiques et avait publié en peu de temps trois volumes in-quarto, lorsqu'il fut emporté par la mort à un âge peu avancé. C'est M. Piot que ses collègues de la commission ont chargé, le 8 janvier 1883, de poursuivre son œuvre. Lorsque cette dernière, qui atteint déjà l'année 1569, sera achevée, on pourra, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'aujourd'hui, apprécier la part considérable que Granvelle a prise aux événements politiques du xvi^e siècle et porter un jugement définitif sur ses actes, sa capacité et son caractère.

Alphonse Wauters.

Saceus, *Oratio funebris de laudibus Antonii Perrenotii, cardinalis Granvellani*. Anvers, 1586, in-8°. — Prosper Lévêque, *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal Antoine Perrenot de Granvelle*. Paris, 1753, 2 vol. in-12. — Luc Denans de Courchetot, *Histoire du cardinal de Granvelle*. Paris, 1761, in-12 ; Bruxelles, 1784, in-12. — Grappin, *Mémoire historique où l'on essaye de prouver que le cardinal de Granvelle n'eut point de part aux troubles des Pays-Bas dans le xvi^e siècle*. Besançon, 1788, in-8°. — De Gerlache, *Philippe II et Granvelle*. Bruxelles, 1842, in-8°. — Weiss, *les Papiers d'Etat de Granvelle*. Paris, 1844 à 1852, 9 vol. in-4°. — Gachard, *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*. Bruxelles, 1855, in-8°. — Le même, *Inventaire des papiers laissés par le cardinal de Granvelle à Madrid, inventaire des papiers trouvés à Bruxelles en 1607*, dans les

Bulletins de la Commission royale d'histoire, 3^e série, t. IV. — Le même, *les Archives Farnésines, à Naples*, dans les mêmes *Bulletins*, 3^e série, t. XI. — Le même, *Correspondance de Philippe II*, 3 vol. in-4^o. — Le même, *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, 6 vol. in-8^o. — Pouillet, *Correspondance de Granvelle*, Bruxelles, 1878-1881, 3 vol. in-4^o. — Marlet, *Note sur la généalogie des Perrenot de Granvelle*, dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 4^e série, t. 1^{er}. — Castan, *Monographie du palais Granvelle à Besançon*, dans les mêmes *Mémoires*, 4^e série, t. III. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. III, p. 304 et *passim*. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 25, etc., etc.

GRAPHÆUS (*Abraham*). Ce personnage doit au superbe portrait de Corneille De Vos, du musée d'Anvers, de passer à la postérité. Son nom primitif était, sans doute : De Schryver, latinisé comme tant d'autres au xvi^e siècle. Il fut admis, en 1572, à la maîtrise, comme peintre, à Anvers, où il est né. Lui-même forma quelques apprentis parmi lesquels le *Liggere* cite Jean Quisthout, Giron Borion et d'autres qui demeurèrent aussi inconnus en qualité d'artistes que leur maître. Abraham eut deux fils : Jean, signalé comme peintre, et Abraham comme brodeur. Le peu de notoriété que le père acquit dans l'exercice de son art, le porta probablement à l'abandonner et à solliciter la place de *messager* de la corporation de Saint-Luc. Ce poste, plus relevé alors qu'il ne l'est aujourd'hui, donna à Graphæus une certaine importance; il sut même, pendant trente-six ans, rendre des services tels, que la Gilde résolut de conserver le souvenir de ses traits; ce fut le doyen Corneille De Vos qui fit ce chef-d'œuvre, encore conservé aujourd'hui, et qui nous montre ce modeste employé la poitrine couverte de plaques et de médailles.

Graphæus, ainsi que le fait remarquer Théodore Van Lerius (Catalogue du musée d'Anvers, 1874, p. 134) fut, pendant de longues années, la véritable cheville ouvrière de la Gilde. C'est lui qui tenait les écritures et qui s'occupait des nombreux détails d'administration que sa charge lui imposait. C'est à lui que l'on doit le précieux registre, le *Liggere*, qui nous donne tous les noms des maîtres contemporains admis dans la Gilde. De nombreuses lacunes ont été,

grâce à lui, comblées à l'époque des troubles, et nous lui devons, indépendamment de ces inscriptions, la conservation des documents et des objets précieux si compromis lors des événements calamiteux qui désolèrent Anvers. Les superbes vases, les ornements, les médailles qui forment les accessoires du portrait de Graphæus rappellent, non seulement les victoires artistiques qu'ils consacrent, mais encore que leur conservation est due au messager de la Gilde. Graphæus mourut en 1624. Ad. Siret.

GRAPHEUS (*Alexandre*), SCRIBONIUS *alias* DE SCHRYVER). Grapheus, Alexandre, fils de Corneille et d'Adrienne Philips, naquit à Anvers vers 1519. Suivant toutes les apparences, il reçut sa première éducation de son père qui, à cette époque, donnait des leçons particulières. Nous ignorons à quelle université il obtint son diplôme d'avocat, et nous le voyons de retour à Anvers, en 1548, époque à laquelle il succéda à son père dans ses fonctions de secrétaire d'Anvers. Il contracta mariage avec Anne de Hoest, appartenant à une famille estimée.

Alexandre Grapheus resta en fonctions pendant la grande époque des troubles au xvi^e siècle. Il assista aux événements de 1566, et ne disparut de la scène politique qu'en 1573, époque probable de sa mort. Ses collègues furent successivement Guillaume Van der Ryt, Jean Van Halle, Jacques Van Wesembeke, Louis Stydelyn, Jean Van Asseliers, Henri de Moy, et Denis Van der Neesen, tous hommes de grand mérite. Il eut pour successeur le célèbre Gillis Martini.

Comme son père, Alexandre Grapheus cultiva la poésie. On cite, entre autres, de lui : *Alexandri Graphei, a secretis amplissimæ Reipub. Antverpianæ, in orbis terrarum civitates Colloquium. Interloquutores Thaumastes, Panoptes*. Ce poème, de plus de 600 vers, parut en tête du recueil des *Vues des Villes* de Georges Braun.

Il était lié d'amitié avec les écrivains les plus distingués de son époque, et parmi ceux-ci on cite Ortelius, Plantin et Guicciardin.

P. Génard.

GRAS (Théodore), plus connu sous le nom de *Gramineus*, naquit à Ruremonde, vers 1530, et passa la plus grande partie de sa vie à Cologne, où il prit les grades de maître ès arts et de licencié en droit civil. Il se trouvait encore dans cette ville en 1578, enseignant les mathématiques et exerçant, en même temps, la profession de libraire. L'année suivante, il alla demeurer à Dusseldorf, où le duc Guillaume de Juliers lui avait confié les fonctions de greffier du duché de Berg. On sait qu'il occupait encore cet emploi en 1592; mais l'époque de sa mort est inconnue. Il a écrit les livres suivants : I. *Uerior enarratio eorum quæ à Joanne de Sacrobosco proponuntur, ita ut, adjecta difficilioribus locis, commentarii vicem supplere possit*. Colon., 1567, in-12. — II. *Dissertation sur les comètes qui ont paru en 1556 et en 1572, et sur les pronostics de ces astres, suivant les principes de l'astrologie* (en allemand). Cologne, 1573, in-12. — III. *Mysticus aquilo, sive declaratio vaticinii Jeremiæ propheta: ab aquilone pandetur malum super omnes habitatores terræ; quod ab annis promulgationis præsentis prophetiæ plus minus 648 ante natum Christum, orbis vastatores, Ecclesiæ Dei hostes, a plaga mundi aquilonari prorupsisse, et in finem usque sæculi prorupturos esse demonstratur*. Colon., 1576, in-12. Ce petit livre, dédié à l'empereur Maximilien II, était une réponse aux attaques dont la dissertation sur les comètes avait été l'objet de la part de Thadée Van Hayck, médecin luthérien de la cour de Vienne. Il n'est pas de nature à donner une haute idée de l'intelligence de son auteur. — IV. *Oratio in Esaiam et prophetiam sex dierum Geneseos*. Colon., 1577, in-12. — V. *Prodromus Antichristi, hoc est nostri temporis hæreticorum*. Colon., 1578, in-12. — VI. *Speculum mundi de minitante cometa anni CIO. IC. LXXVII*. Colon., 1778, in-4°. — VII. — *Physica explicatio cometae anni CIO. IO. LXXX, et ejusdem cum ea, qui anno CIO IO. LXXVII apparuit, analogica collatio*. Dusseldorf, 1581, in-fol. — VIII. *Exhortatio de exequenda calendarii romani correctione, quam Grego-*

rius XIII, pontifex maximus, edi, promulgari et observari mandavit, ad sacram cesaream magestatem, imperii electores et principes, ceterosque status. Dusseldorf, 1583, in-4°. — IX. *Descriptio pompæ funebris celebratæ in exequiis Guilielmi, ducis Juliae, Clivii, etc.* Dusseldorf, 1592, in-f°. — X. *Décision de la question si l'empereur et la diète de l'Empire se sont déclarés, en 1530, pour la confession d'Augsbourg ou pour l'ancienne religion catholique* (en allemand). Du temps de Paquet, le manuscrit de cette dissertation se trouvait à la Bibliothèque du collège Laurentien à Cologne; il n'a pas été publié.

J.-J. Thonissen.

Paquet, *Mémoire pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, p. 1123. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 689. — Van der Aa, *Biographisch woordenboek*.

GRAS (Corneille), hagiographe, né à Anvers, en 1562, mort à Cologne le 19 juin 1642. Issu de parents riches et pieux, il s'adonna d'abord au commerce dans sa ville natale; mais, voyant les progrès qu'y faisait l'hérésie et les dissensions civiles qu'elle engendrait, il se transporta à Cologne pour y continuer son commerce. Après quelque temps, se sentant pris de dégoût pour le monde et les affaires, il entra chez les Chartreux de cette ville. Il y fit sa profession religieuse le 10 août 1592, par conséquent, à l'âge de trente ans. Le jour de sa profession, il fit présent à l'église du monastère d'un magnifique tableau représentant le Martyre de saint Laurent, conservé religieusement dans cette église jusqu'à la suppression du couvent.

Le P. Gras s'adonna particulièrement aux études hagiographiques; aussi, après la mort de son confrère le P. Zacharie Lippeloo, fut-il chargé de compléter le travail que ce dernier avait entrepris sur les vies des saints, et qui consistait en un résumé substantiel des légendes publiées par Surius, dans sa grande collection intitulée : *Vitæ Sanctorum*. Ces recherches exigeaient nécessairement le secours de beaucoup d'ouvrages historiques, et l'on ne sera pas étonné d'apprendre que, grâce aux soins du P. Gras,

la bibliothèque des Chartreux de Cologne s'enrichit de plusieurs grandes collections d'une haute importance. Il mourut âgé de quatre-vingts ans, après avoir publié :

1. Un *Traité sur le saint sacrifice de la messe*, écrit en flamand et imprimé en 1603, à Cologne, chez Bernard Gualter ou Walter ; vol. in-16. Malgré des recherches actives, nous n'avons pu trouver aucun renseignement bibliographique sur ce travail cité par les biographes de Gras.

2. *Vitæ Sanctorum ex selectissimis orthodoxis patribus compendio conscriptæ per Zachariam Lippeloo, Carthusianum, et nunc recens fidelissime recognita ac aucta per fratrem Cornelium Gras, itidem Carthusianum*. Colonix Agripp., Bernhardus Gualterus, 1603-1604 ; 4 vol. in-12. Le tome Ier (1604) comprend 1,108 pages ; le tome II (1603) 1,064 pages ; le tome III (1603) 1,091 pages ; le tome IV et dernier (1603) 924 pages. Une nouvelle édition de l'ouvrage a été publiée, chez le même éditeur, en 1616 ; cependant le nombre des pages n'est différent de celui de la première édition que pour le premier volume, qui, dans la nouvelle, ne compte plus que 1,053 pages ; il paraît assez probable que, pour les tomes II-IV, on n'a fait que rafraîchir les titres. — Cet abrégé de Surius est bien fait ; et si l'exactitude historique fait parfois défaut, on doit surtout l'attribuer à l'absence de bons textes historiques et d'actes de martyrs passés au creuset d'une saine critique. Si les PP. Lippeloo et Gras avaient eu à leur disposition toutes les publications que l'on possède maintenant, leur travail eût certainement été moins imparfait.

E.-H.-J. Reusens.

Hartzheim, *Bibliotheca Coloniensis*, p. 65. — Paquot, *Mémoires littéraires*, éd. in-fol., I, p. 384.

GRATI (*Mathias DE*), administrateur, diplomate et publiciste, naquit (à Maestricht ?) dans la première moitié du XVII^e siècle et mourut à Liège postérieurement à 1685 : nous n'avons pu trouver les dates précises. Par son père François, bourgmestre de Maestricht, et

par sa mère Anne Van Aken, il appartenait à deux des plus anciennes familles de cette ville. En sa qualité de seigneur d'Aigremont, titre qui provenait de la famille de la Marck et passa ensuite aux de Clerckx, il était haut-voué de Hesbaye et, de ce chef, en cas de guerre, dépositaire de l'étendard de Saint-Lambert. Il prit une grande part aux affaires de son temps, ce qui ne l'empêcha pas de s'occuper assidument d'études recueillies et de faire part au public du fruit de ses méditations. A trois reprises différentes, en 1665, 1672 et 1684, il fut élevé à la dignité de bourgmestre de Liège ; d'autre part, Maximilien-Henri de Bavière le nomma conseiller et trésorier général du prince-évêque, sans doute en récompense de son dévouement. Nous n'avons rien à dire de sa première magistrature ; la seconde, au contraire, fut marquée par divers incidents. Les Liégeois ayant appris que le prince d'Orange s'avancait au secours de Maestricht, menacé par les troupes de Louis XIV, envoyèrent à sa rencontre trois députés, de Grati, le chanoine baron Gérard de Groesbeek et le vicomte d'Argenteau. L'entrevue eut lieu à Eysden, le 18 novembre 1672 : le prince promit que la neutralité de la principauté serait respectée autant qu'il dépendrait de lui, et ratifia le traité de liberté commerciale conclu avec les Etats le 11 juin. Les Français se mirent alors à ravager le plat pays, et la situation devint tout à fait grave à Liège, par suite de l'attitude du tiers état, qui voulait absolument que les ecclésiastiques contribuassent à l'impôt. En présence des désastres de la guerre, l'opposition finit pourtant par s'imposer silence, et une nouvelle ambassade (le chanoine de Selys, le baron de Bocholt et Mathias de Grati) partit pour Bonn, résidence de l'évêque. Celui-ci, qui avait jugé à propos, *comme électeur de Cologne*, de contracter alliance avec le roi de France, prit l'engagement d'intervenir. Ses démarches furent vaines : les troupes royales continuèrent de désoler les campagnes et les petites villes.

Deux ans plus tard, Mathias fut chargé

de négocier avec Monterey, à Bruxelles : on avait appris que les Français se disposaient à évacuer Maeseyck, et il était important d'obtenir des assurances de la part des Espagnols, qui leur avaient déclaré la guerre. L'envoyé liégeois obtint satisfaction à cet égard ; de plus, moyennant promesse d'une forte somme (30,000 écus P), la liberté du commerce lui fut garantie. Les Français remportèrent peu après la victoire de Seneffe (11 août) ; seulement elle leur coûta cher, et non moins cher au pays de Liège qui, en dépit de ses protestations, se vit rançonné par tous les belligérants. C'est une page lamentable de son histoire.

En 1677, les magistrats de la cité, en dissidence avec le prince au sujet de la question électorale, députèrent de Grati à Bonn pour tâcher d'arriver à une entente. Il devait, dans tous les cas, réclamer la suppression du règlement de 1649 (voy. l'article FERDINAND DE BAVIÈRE), la remise en vigueur de celui de 1603 (avec l'addition de 1631), et faire reconnaître le droit de la cité « de lever des impôts » pour ses besoins et des soldats pour « sa défense. » Avant de traiter, Maximilien-Henri exigea quelques satisfactions ; le conseil, de son côté, refusa d'attendre et décréta que les prochaines élections se feraient d'après le règlement de 1603, ce qui eut lieu. De là des tiraillements qui mirent fin à la mission de Mathias de Grati. De retour à Liège, il publia une *Relation de la légation vers Son Altesse* (1679). Le conseil, mécontent, le traduisit à sa barre pour lui demander des éclaircissements sur quelques points de l'imprimé. Il refusa de comparaître ; alors le syndic reçut ordre de le poursuivre. On manque de renseignements sur la suite donnée à cette affaire.

De Grati était bien en cour ; il fut, avec le baron de Scharmberg, le premier bourgmestre qui ne tint pas son mandat de l'élection populaire. Le fameux règlement de Maximilien avait paru le 29 novembre 1684 ; la nomination des nouveaux magistrats date du 6 décembre suivant.

On possède de Mathias de Grati un ouvrage assez considérable en trois parties, intitulé : *Discours de droit moral et politique* (Liège, M. Hovius, 1676, in-folio). Abry le qualifie naïvement de « remède tant contre la perte des villes » et des États, que contre celle de l'âme » et du corps. « C'est une sorte de manifeste semi-philosophique, parsemé d'observations sur le gouvernement civil de Liège : on conçoit que Maximilien-Henri en ait agréé la dédicace. Les deux premières parties sont essentiellement théoriques ; la troisième, « sous » une fiction agréable et divertissante, « renferme la pratique de toute la morale chrétienne, du droit et de la politique, représentés dans les précédents. » Ce qu'il y a de plus intéressant dans ce livre est un hors-d'œuvre, un travail sur les fontaines et les conduites d'eaux de la ville de Liège. Lors de sa seconde magistrature, de Grati les avait fait réparer avec soin, au grand avantage du public. A sa description est jointe une carte des *areines* (1) qui, si grossièrement dessinée qu'elle soit, peut encore de nos jours être consultée avec fruit.

Alphonse Le Roy.

Loyens. — Bouille. — Abry. — Villenfagne, *Recherches*, t. I^{er}, p. 434 ; t. II, p. 438 et 257. — Daris (XVIII^e siècle), t. II. — S..., *l'Areine de la cité* (*Bull. de l'Institut archéol. liégeois*, t. XV, p. 413-221).

GRATIANUS (Thomas), écrivain ecclésiastique, né probablement à Liège vers le milieu du xvi^e siècle, décédé à Anvers le 19 avril 1627. Jeune encore, il entra dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin au couvent de sa ville natale et y fit sa profession religieuse le 3 septembre 1572. Plus tard, il fut nommé prieur de cette maison et remplit ces fonctions pendant sept années. En 1590, il obtint de la générosité de Guillaume d'Oyenbrugge de Duras, seigneur de Maillaert, la fondation du monastère de Bouillon, dont il devint le premier prieur. Il exerça successivement le même emploi à Tournai et à

(1) Canaux par où s'écoulaient les eaux des houillères, avant l'introduction des machines d'épuisement.

Bruxelles. Il demeura neuf ans à la tête du couvent de son ordre dans cette dernière ville, et y ouvrit, en 1601, une école au collège d'humanités où, sous la direction des Augustins, se formèrent aux belles-lettres et à la vertu un grand nombre de savants. Élu provincial de Belgique au chapitre de Bruges, en 1610, il ne cessa, pendant les trois années qu'il occupa cette position, de travailler activement à la prospérité de toutes les maisons religieuses qui relevaient de sa juridiction. Ce fut par son influence que la ville de Louvain fut dotée, en 1612, d'un collège d'humanités dirigé par les Augustins et organisé sur le même plan que celui de Bruxelles.

Il mourut à Anvers, le 19 avril 1627, étant alors définitif du couvent de Liège.

On a du père Thomas Gratien :

1. *Anastasis augustiniana in qua scriptores ordinis eremitarum S. Augustini, qui abhinc sæculis aliquot vixerunt una cum neotericis in seriem digesti sunt*. Antverpiæ, Hier. Verdussius, 1613; vol. in-8° de XVI-178-XXIX pages. Cet ouvrage, qui renferme l'histoire littéraire de l'ordre de Saint-Augustin jusqu'aux premières années du XVII^e siècle, fut continué par le père Pierre Loy († 1658), Augustin, licencié en théologie et prieur du couvent de Cologne; le manuscrit de cette continuation se trouvait autrefois chez les Augustins de Louvain. Le Père Jean de Rivius travailla également à un supplément de l'*Anastasis*. Il résulte de la dédicace de ce volume, qui est adressée au chevalier Henri Van Etten, qu'en 1595 Gratianus, retournant à Cologne après avoir visité le couvent de Wesel, dont l'église venait d'être consacrée, fut fait prisonnier par les soldats hollandais et enfermé à Brevoorde. Le chevalier Van Etten paya spontanément la rançon exigée pour la mise en liberté du père Gratianus, et c'est en reconnaissance de ce bienfait que le volume lui est dédié. — 2. *Orationes in laudem Christi*. Ces discours ou sermons auraient été imprimés à Liège, en 1626, selon le témoignage de Paquot et d'Ossinger. Malgré des recherches actives, nous n'avons

pu trouver aucun détail relatif à cette publication, qui a également échappé à l'auteur de la *Bibliographie liégeoise*. — 3. Gratianus a laissé un manuscrit in-4°, intitulé : *De ordine eremitarum S. Augustini*, dont la trace est perdue.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Matériaux manuscrits*. — Tombeur, *Provincia Belgica ord. ff. eremitarum S. P. N. Augustini*, p. 165 et 173. — Préface de l'ouvrage indiqué sous le n° 1. — Ossinger, *Bibliotheca augustiniana*, p. 444.

GRATIUS, hagiographe. (Voir DE GRAET.)

GRAVEZ (J.-Philippe), fonctionnaire, publiciste, poète. Fils de Ph. Gravez, bailli de Charleroi, et de Victorine d'Otreppe de Bouvette. Il naquit à Acosse (Hainaut), le 4 mai 1784, et mourut au château de Bomal (Luxembourg), le 14 mars 1853. Le *Nécrologe liégeois*, sorte de livre d'or mortuaire, a recueilli sa mémoire, et lui témoigne, dans une minutieuse notice, le zèle et la scrupuleuse affection qui s'intéressent aux moindres détails. Gravez commença ses études à l'ancien collège des jésuites de Namur et les acheva à l'école centrale du département de Sambre-et-Meuse. En mars 1806, il entra dans l'administration des finances comme contrôleur surnuméraire des contributions. Nommé peu après contrôleur, il remplit successivement ces fonctions dans divers départements français.

Vint 1814, le contre-coup des événements politiques l'atteignit. Napoléon, dans sa chute, entraînait toutes les fortunes attachées, même de loin, à la sienne. Les commissaires autrichiens et prussiens, chargés dans nos provinces de la distribution des emplois, écartèrent tout d'abord ceux qui avaient servi l'*usurpateur*. Gravez était du nombre, et il fut exclu des promotions.

Toutefois, le gouvernement hollandais s'pressa de reconnaître ses aptitudes et ses services, et l'éleva, en 1818, au grade d'inspecteur de deuxième classe des contributions directes à Anvers. Cinq ans plus tard, Gravez fut nommé inspec-

teur du cadastre de première classe à Liège; en 1825, les attributions antérieurement confiées aux directeurs des contributions furent adjointes à cette charge. Les résultats de son administration ne furent pas sans importance : grâce à lui, non seulement la province de Liège, mais encore toutes les provinces méridionales échappèrent à l'énorme surtaxe dont on les menaçait, par suite de faux principes d'évaluation, qu'on voulait faire prévaloir. En 1828, le conseiller d'Etat investi de la direction supérieure du cadastre, le chargea, par une faveur méritée, de divers travaux et l'appela plusieurs fois à faire partie du conseil de revision, qui se tenait à La Haye.

En récompense de ses services, Gravez avait reçu, en 1829, une promesse écrite que, sitôt les opérations cadastrales achevées dans le royaume, il serait promu au grade d'inspecteur général; mais, une seconde fois, les vicissitudes politiques trompèrent ses espérances.

Des liens de reconnaissance, et, surtout, de patriotiques illusions l'attachaient au régime hollandais. Aussi ne dissimulait-il guère son opposition au gouvernement issu des journées de septembre, et le combattait-il même dans la presse orangiste. Mais il ne se démit pas : dans les conjonctures difficiles d'une révolution, il sentait qu'il se devait davantage encore à son pays, et il continua à le servir avec zèle. Les opérations cadastrales, un moment compromises par le trouble et le désordre de l'Etat, furent reprises, et, grâce à son activité, la province de Liège fut cadastrée un an avant les autres provinces de Belgique.

En 1834, Gravez, qui venait de donner de brillantes preuves de capacité, fut envoyé dans les Flandres pour y accélérer le travail cadastral, dérangé par un brusque changement de personnel. Là encore, il rendit des services signalés : non seulement il atteignit au but de sa mission, mais il contribua à détruire, dans l'opinion des propriétaires et de la députation permanente, les

préventions existantes contre le cadastre. Aussi, par une lettre flatteuse, en date du 6 janvier 1835, la députation permanente de la Flandre orientale lui exprima-t-elle toute sa satisfaction des services qu'il avait rendus à la province.

Inspiré par un patriotisme, égaré sans doute, mais courageux et désintéressé, Gravez ne s'était pas rallié au nouveau gouvernement, né de la révolution; au contraire, ses regrets éclatèrent en virulences dans l'*Echo*, journal orangiste exalté, et, plus tard, dans le *Rappel* et l'*Industrie*, feuilles également hostiles aux récentes institutions. L'éclat de son opposition devait attirer sa disgrâce. En 1835, lors de la réorganisation cadastrale, on ne crut pas pouvoir conserver dans l'administration un employé supérieur, adversaire obstiné d'un pouvoir légitimé par la volonté nationale, et, sans lui tenir compte d'un long dévouement à ses fonctions, on lui nomma un successeur. Une place de percepteur des contributions dans une ville de quatrième classe lui fut, il est vrai, proposée; mais c'était là une offre dérisoire, qui révélait, à son égard, l'irritation du gouvernement. Peu après, cependant, imposé, en quelque sorte, par l'autorité de ses lumières, il fut appelé à faire partie du conseil de revision; mais une maladie grave l'empêcha de prendre part aux travaux de cette commission. En 1841, il obtint une pension de retraite et se retira avec sa famille au château de Bomal, dans le Luxembourg. C'est là, dans les occupations rurales de son domaine et l'amour des lettres, il trouva la sérénité de ses dernières années.

Gravez a publié :

1. *Considérations sur le cadastre du royaume des Pays-Bas*. Liège, Dessain, 1828, in-8° de 22 pages. Dans ce mémoire, l'écrivain résume divers rapports adressés précédemment aux Etats généraux et défend le système de M. Gericke, administrateur du cadastre, qui, en 1826, avait proposé au gouvernement de changer le mode suivi jusqu'alors pour fixer le revenu imposable des propriétés terri-

toriales, à l'effet de répartir la contribution foncière. Gravez, dans cet opuscule, émet cette thèse que le montant des baux doit servir de régulateur au revenu des propriétés louées. — 2. *Mélanges poétiques*. Liège, Riga, 1814, in-12 de 346 pages. Dédicace à M. A. d'Otreppe de Bouvette, cousin de l'auteur. Cette œuvre dénonce une imagination ingénieuse et souple, un jet de verve très abondant, mais qui n'est pas, toutefois, suffisamment filtré par le sens critique. Tous les genres, depuis les somptuosités de l'ode jusqu'au négligé alerte de la pièce bouffonne, y sont essayés avec aisance; mais l'inspiration n'y est guère originale, et perd en force ce qu'elle gagne parfois en grâce facile et en charme d'abandon. — 3. *Quelques mots d'un Belye à ses compatriotes, à propos de la république et des derniers événements de Paris*. Liège, Redouté, 1848, in-8° de 16 pages. — 4. Gravez a fait insérer différentes pièces de vers dans plusieurs recueils du temps : les *Epis*, fable, dans l'*Annuaire de Littérature*. Liège, 1830; l'*Escant* et le *Ruisseau*, l'*Erreur* et la *Vérité*, fables publiées dans le procès-verbal de la séance publique tenue le 12 juin 1828 par la Société libre d'Emulation de Liège. — 5. *Mélanges traitant de divers sujets moraux, artistiques, philosophiques, politiques*. Cet ouvrage en prose, qui devait former un volume in-8° de 400 pages, et avait été annoncé pour paraître en 1841, n'a pas été imprimé. — 6. *Projet d'établissement d'une banque agricole*, travail manuscrit adressé à M. Rogier, ministre de l'intérieur, le 27 septembre 1847.

Jusque dans ses erreurs mêmes, Gravez fut patriote. L'amour du pays est à la fois sa justification et son honneur. Persuadé, en 1830, que la Belgique n'avait pas atteint sa majorité politique et qu'elle avait besoin encore de la tutelle hollandaise, il lutta dans la presse, combat la révolution victorieuse et sacrifie sa carrière à sa conviction. Plus tard, en 1848, quand les troubles politiques de la France agitent l'Europe, il élève la voix de nouveau, publie une éloquente brochure par sollicitude pour sa patrie,

la défend contre des velléités républicaines. Enfin, toujours préoccupé du bien-être social, au lieu de s'enfermer dans un loisir insouciant et dans une quiétude de poète, il consacre ses dernières années à l'étude de l'économie politique. Ainsi sa vie tout entière a été celle d'un citoyen entièrement dévoué à la chose publique; — il a été une de ces abeilles ouvrières, qui, dans la ruche sociale, travaillent dans l'ombre, sans découragement et sans salaire.

Emile Van Arenbergh.

Nécrologe liégeois, année 1854.

GRAVIUS ou VERMOLANUS, théologien. (Voir VERMEULEN.)

GRAVIUS (Jean), écrivain ecclésiastique, né à Louvain. On ignore l'année de sa naissance et celle de sa mort. C'est en 1569 qu'il entra dans la compagnie de Jésus. Il fit ses études théologiques à Rome. Il a publié : *Opera D. Aurelii Augustini... Tomis X comprehensis per theologos Lovanienses ex manuscriptis codicibus multo labore emendata ab innumere erroribus vindicata*. Antverpiæ, Plantin, 1572, in-folio. La préface constate que le P. Gravius a pris part à la publication de ce livre.

Ad. Siret.

De Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, t. 1^{er}, éd. in-fol. — Piron, *Levensbeschrijvingen*, etc. *Bijvoegsel*. Malines 1862.

GRAVIUS (Henri), théologien. (Voir DE GRAVE.)

GRÉE (Pierre-Jean-Balthazar DE), ou DE GRA, né à Anvers, le 12 septembre 1751, était fils de Balthazar-Nicolas de Grée et d'Anne Elisabeth Anthonissen. Il appartenait à une honorable famille qui prétendait descendre de l'ancienne maison anglaise de Gra ou Grard. Il fit ses études à Anvers et se fit inscrire, le 2 juin 1772, dans le *Liggere* de la Gilde de Saint-Luc. Elève de l'Académie dirigée à cette époque par Geeraerts, Schobbens et Beschey, de Grée remporta, à cet établissement, plusieurs prix constatant ses succès classiques.

Admis à l'atelier du peintre Martin-

Joseph Geeraerts, il se distingua comme son maître dans le *bas-relief*, genre de peinture très en vogue au XVIII^e siècle. Parmi les ouvrages qu'il produisit à cette époque, on remarque la madone qui orne le Musée royal de Bruxelles. Suivant les notes du secrétaire de l'Académie, J. Van de Sanden, il reçut le 6 juillet 1781, à l'occasion de la visite de l'empereur Joseph II, un diplôme constatant ses succès artistiques. Peu de temps après, il entreprit un voyage à l'étranger, d'où il était de retour en 1786, époque à laquelle il peignit le portrait, fort ressemblant, de son père. Ayant visité l'Irlande, il se décida à se fixer dans la capitale de cette île et eut l'avantage d'y exécuter quelques travaux bien réussis pour plusieurs hauts fonctionnaires de l'Etat. Il entra aussi en relations avec quelques personnages importants, tels que le comte Tyrconnel, le général William Conyngham, le médecin Edward Hill, le banquier du roi, Latouche et le peintre Béranger, dont il orna les salons de compositions fort appréciées. Enfin quelque temps après, il obtint le titre de peintre particulier du vice-roi lord Georges Grenville, marquis de Buckingham.

Pour le palais de ce noble lord, de Grèce peignit plusieurs tableaux représentant des allégories et des sujets mythologiques; pour la Société des sciences de Dublin, il exécuta, entre autres, un bas-relief figurant *Cérès enseignant l'art de l'agriculture à Triptolème*. Le succès de cette composition fut tel que la Société décida d'offrir au peintre une palette d'argent avec l'inscription suivante :

*Presented by the Dublin Society
to
Mr Peter de Gré
in testimony
of THEIR approbation of HIS
paintings
laid before them
June 5th 1788.*

Peu de temps après ce succès, le peintre devint malade et l'on attribua sa maladie à l'effet d'un poison versé par un rival.

Après quinze jours de souffrances, de

Grèce mourut le 12 janvier 1789, dans les bras de son ami le docteur Edward Hill. Ses restes mortels furent ensevelis au cimetière de Saint-Pierre, à Dublin, où le docteur Hill lui éleva un monument portant cette inscription :

HIC INFRA QUIESCUNT OSSA
PETRI DE GRÉE,
PICTORIS CELEBERRIMI, ANTVERPIENSIS.
OMNIGENA VIRTUTE AMABILIS,
ANIMA DEO DEDITA,
EXIMIA IN PARENTES PIETATE,
IN AMICOS INTENERATA FIDE,
IN GENUS HUMANUM BENEVOLENTIA,
OMNIBUS BONIS CARUS ET DILECTUS VIXIT.
E VIVIS EXCESSIT PRIDIE IDUS JANUARIAS A. C.
M.DCC.LXXXIX.
AMICO OPTIME MERITO
EDVARDUS HILL, MED. DOCT.
MOERENS POSUIT.

P. Génard.

P. Génard, *Levensschets van den Antwerpschen kunstschilder Pieter-Jan-Balthasar de Grée*, 1858, in-8°.

GRÉGOIRE DE ST-MARTIN, écrivain ecclésiastique du XVII^e siècle. Suivant la notice sommaire de la *Bibliotheca Carmelitana*, il était Belge, carmélite profès de la stricte observance selon la nouvelle réforme et appartenait à la province gallo-belgique. Il fut professeur de théologie, prieur dans divers couvents de son ordre, et définitive de sa province.

En 1670, il publia une Vie de sainte Marie Madeleine de' Pazzi, traduite de l'italien en français, comme il est dit au tome II, p. 441, n° 1541 du *Speculum Carmelitanum*.

Il écrivit ensuite un ouvrage en français sous le titre : *Apologie pour l'antiquité des religieux carmes tenant légitimement leur origine et succession héréditaire des SS. prophètes Elie et Elizée*; laquelle doit servir de préface au livre qui portera pour titre : *le Carmel saint*, par le R. P. Grégoire de Saint-Martin, définitive de la province gallo-belgique de l'ancienne et étroite observance de l'ordre des frères de Notre-Dame du Mont-Carmel, et lecteur de la sainte théologie, en leur couvent de Saint-Joseph, à Douai. A Douai, chez Michel Mairesse, 1685, in-8°.

Cet ouvrage, toutefois, semble n'être que l'abrégé d'une autre œuvre : l'*Arsenal Historico-Théologique*, opposée par les carmes aux assertions du jésuite

Papebrochius, qui contestait l'antiquité de leur ordre et niait qu'il dût remonter jusqu'aux prophètes Elie et Elizée.

Émile Van Arenbergh.

Bibliotheca carmelitana.

GREGORIUS (*Joachim-Martin*), né à Gand, ou Gouda, en 1520, médecin, savant helléniste, fut lié d'amitié avec Erasme, qui le tenait en haute estime pour sa science et son caractère.

Erasme dans sa lettre LXVII reconnaît avoir été aidé par lui; il parle de son *Concours tot het opstellen zynner spreken*. Gregorius a publié : *Galení libros de alimentorum facultatibus*. Paris, 1530, in-4°. *De attenuanti victús ratione introductio in pulsus sectione secunda*.

P.-J. Van Beneden.

GREGORIUS (*Albert-Jacques-François*), peintre d'histoire, né à Bruges, en 1775, mort dans cette ville, en 1853. Fils d'un ouvrier qui ne pouvait subvenir aux frais d'une éducation artistique, Albert aidait son père dans les travaux du métier lorsqu'il fit la connaissance du miniaturiste Vanderdonckt. Celui-ci frappé des dispositions du jeune homme lui donna des leçons et le fit entrer à l'Académie de Bruges, où il remporta tous les premiers prix. Quelques personnes se cotisèrent pour lui faire une pension et l'envoyèrent à Paris, où en 1802, il entra dans l'atelier de David. Il resta trente-trois ans loin de sa ville natale où il revint précédé d'une brillante réputation; on le nomma directeur-professeur de l'Académie, poste dans lequel il rendit des services signalés. Gregorius s'est notamment distingué dans les portraits. Napoléon Ier, Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe posèrent devant lui; on lui doit également les portraits d'une foule de notabilités de l'époque. Ad. Siret.

GRÉGOIRE DE SAINT-VINCENT, mathématicien. (Voir SAINT-VINCENT.)

GRÉGOIRE ou **THIBAUD**, théologien, pape. (Voir THIBAUD.)

GRELOEUS, trouvère. (Voir GIÉLÉE.)

GRENET (*Damp Mathieu*), écrivain, poète. Né à Tournai, décédé le 17 février 1503. Comme beaucoup de poètes du xve siècle, il appartenait à l'Eglise, et prit l'habit religieux à Tournai, dans l'abbaye de Saint-Martin, dont il devint le prieur. Il écrivit un livre latin, sous ce titre : *Epilogus super quibusdam punctis principalibus in regula Sancti Benedicti contentis*; l'ouvrage qui débute par ces mots : *Cum philosophia sit divinarum humanarumque cognitio rerum*, fut longtemps conservé dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Martin. C'était un recueil, écrit sur vélin, et renfermant, en outre, la *Biblia tripartita versificata*, et la *Regula Sancti Benedicti*. Mais là n'est pas le véritable mérite de Grenet : il fut un des plus estimables poètes de la vaillante école de rhétorique appelée *le Puy de Tournai*, école dont la fondation remonte au XIII^e siècle. Les biographes parlent élogieusement de ses vers en langue vulgaire, et tout indique en Mathieu Grenet un de ces littérateurs obstinés qui, au moment où la bataille de Nancy consommait l'écrasement de la fortune du Téméraire, se disputaient courtoisement la couronne, ou *le capiel* des luttes poétiques.

Albert Keyenbergh.

Paquot, *Mémoires littéraires*. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — Van Hasselt, *Essai sur l'histoire de la poésie française*.

GRESNICK (*Antoine-Frédéric*), compositeur, né à Liège, en 1752, mort à Paris, le 16 octobre 1799. Envoyé fort jeune au collège liégeois de Rome, en qualité de pensionnaire, il y termina de fortes études musicales. De là il se rendit à Naples, où il approfondit l'harmonie et le contre-point sous la direction de Sala. Ses premiers essais doivent remonter avant 1780, car on le trouve au nombre des compositeurs dramatiques dans l'*Almanach des Théâtres de Naples* de cette année. Malheureusement ces partitions sont aujourd'hui perdues. En 1784, il fit un séjour à Londres, où ses talents ne parvinrent pas à plaire, car il revint en Italie au bout de quelques mois. Il composa, alors, pour le théâtre de Savone, un opéra bouffe, *il France Bi-*

zarro. Retourné à Londres en 1785, il y écrivit successivement *Demetrio*, en trois actes, *Alessandro nell' Indie*, en trois actes, et *la Donna di cattivo umore*. Le succès de ces trois ouvrages appela sur lui l'attention du prince de Galles, qui lui offrit le poste de directeur de sa musique. En 1786, il composa *Alceste* pour la célèbre cantatrice Mara. En 1791, il quitta définitivement l'Angleterre, brouillé avec son auguste protecteur à cause d'un mot dédaigneux. Il erra longtemps à Paris, sans y trouver d'emploi, et se rendit à Lyon comme chef d'orchestre du Grand-Théâtre. Il y composa un grand opéra, *l'Amour à Cythère*, représenté en 1793 et qui lui valut un triomphe. Six théâtres de Paris reprirent la nouvelle pièce pendant la même année. Gresnick, pour qui le moment décisif était arrivé, retourna sur-le-champ à Paris, prit possession de sa renommée, et acclamé, dès lors, par le parterre, donna coup sur coup : le *Savoir-faire*, en deux actes, au théâtre de la Rue de Louvois, 1795; ainsi que les *Petits Commissionnaires*, un acte, 1795; *Eponine et Sabinus*, deux actes, 1796; les *Faux Mendiants*, le *Baiser donné et rendu*, un acte, 1796. Cette dernière partition a été gravée : c'est une merveille de fraîcheur et de grâce idylliques. Au théâtre Montpensier, il fit jouer ensuite les *Extravagances de la vieillesse*, un acte, en 1796, dont le sujet rappelle le *Jeune Sage* et le *Vieux Fou*, de Méhul; la *Forêt de Sicile*, deux actes, 1797, partition gravée; les *Faux Monnayeurs*, ou *la Vengeance*, drame en trois actes, mêlé de chant, 1797; le *Tuteur original*, un acte, 1797; la *Grotte des Cévènes*, un acte, 1798; l'*Heureux procès*, un acte, représenté à Feydeau, 1798, partition gravée; puis, de nouveau, à Montpensier, la *Tourterelle dans les bois*, un acte, 1790; *Rencontres sur rencontres*, un acte, 1799; enfin, à Favart, le *Rêve*, un acte, 1799, partition gravée, et *Léonidas*, un acte, 1799. La chance, jusqu'alors favorable à Gresnick, tourna tout à coup : le public, fatigué du compositeur liégeois, et travaillé d'ailleurs par l'esprit de la nou-

velle école musicale, siffla sans pitié *Léonidas*. Ce mauvais accueil porta la première blessure à Gresnick. La seconde fut une humiliation : sa *Forêt de Brahma*, opéra en trois actes ne fut reçu à l'Opéra qu'à correction. Cet insuccès affecta cruellement Gresnick, qui, atteint d'une maladie de langueur, mourut le 16 octobre 1799.

C'était une nature sensible, irritable, d'une susceptibilité qui se révoltait à la moindre malveillance. Ses partitions gravées sont remarquables par le goût, la tristesse, et par une certaine distinction dans les formes et les rythmes. A part la verve et l'instinct scénique, qui lui firent toujours défaut, et qui donnent au *Huron*, à *Richard Cœur de Lion* un si rare cachet de perfection artistique, Gresnick semble une sorte de Grétry moins brillant, emporté avant la maturité, et qui, en musique, est à son illustre compatriote ce qu'en littérature Rotrou est à Pierre Corneille.

Albert Keyenberg.

Bouillet, *Dict. universel et classique d'histoire*. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — Fr. Fétis, *Biographie des musiciens*. — Beedelièvre, *Biographie liégeoise*.

GRÉTRY (*André-Ernest-Modeste*) fut baptisé, en l'église Notre-Dame aux Fonts, à Liège, le 11 février 1741, ainsi qu'on peut le voir dans l'acte qui figure au bureau de l'état civil de cette ville. Quant au jour de sa naissance, on ne saurait encore le fixer d'une manière définitive. Son extrait baptismal constate seulement qu'il était fils de François Grétry et de Marie-Jeanne des Fossés.

La famille de Grétry est originaire d'un hameau qui porte son nom, situé près de Boulan (Bolland), aux environs de Herve, à quelques lieues de Liège. Les membres qui la composaient formaient entre eux un petit orchestre, *ine jowe*, comme on dit en wallon, se produisant, le matin, aux processions des fêtes patronales et le soir aux bals populaires. " Mon grand-père, dit " Grétry (*Mémoires*, édit. 1789, p. 6), " jouait du violon pour faire danser les " paysans qui venaient boire sa bière

« ou son eau-de-vie, que des disgrâces » multipliées l'avaient réduit à vendre. « Mon père, âgé de sept ans, râclait à » ses côtés. » On le voit, la généalogie des Grétry est connue : ils sont musiciens de père en fils. Pour unique héritage, ils se transmettaient, avec l'amour de l'art, un nom honorable que devait un jour illustrer le jeune André.

Dans un village obscur, un violoniste doit nécessairement végéter, surtout s'il possède quelque talent ; aussi François Grétry, le père de notre compositeur, se décida-t-il à s'établir à Liège, alors siège d'une principauté épiscopale. Il y donna des leçons de musique et fut bientôt attaché à la collégiale de Saint-Denis, en qualité de premier violon ; ensuite il obtint, au concours, la place de violon principal à la collégiale de Saint-Martin.

Son second fils, celui qui fait l'objet de cette notice, montra tout enfant des singulières dispositions pour la musique. Le bruit rythmé, causé par le bouillonnement de l'eau dans un pot de fer, fixait déjà son attention à l'âge de quatre ans. Deux ans plus tard, son père, lui trouvant la voix belle et étendue, conçut l'idée de le faire entrer, comme enfant de chœur, à la collégiale de Saint-Denis, où, nous venons de le voir, il avait lui-même un emploi.

Autrefois, les maîtrises des principales églises donnaient à peu près tout

l'enseignement musical ; c'est là que se formaient les chanteurs et les exécutants indispensables aux cérémonies du culte, lesquelles devaient être pompeuses et brillantes, dans une cité où se réunissaient sur une seule tête les pouvoirs temporels et spirituels. Or, ces maîtrises, emportées par le souffle révolutionnaire de 1789 et remplacées plus tard par nos excellents Conservatoires, avaient une organisation défectueuse : leurs chefs étaient convaincus qu'on ne pouvait rien enseigner aux enfants sans leur infliger des corrections corporelles, et c'est malheureusement à un pédagogue de cette espèce, « le plus barbare qui fut jamais », que l'on confia le jeune Grétry pour l'initier aux premiers principes de la musique. « Qu'on juge, dit-il, de ce que » j'ai dû souffrir pendant les quatre ou » cinq années que j'ai passées dans cette » horrible inquisition ; si, pendant ces » misérables années, je n'ai pas tout à » fait perdu mon temps, si j'ai fait » quelques progrès dans la musique, » je n'obtiens point cet avantage par les » leçons de l'instituteur, mais malgré » ses leçons (1). »

La timidité naturelle de l'élève, augmentée encore par les mauvais traitements, le mettant dans l'impossibilité de chanter convenablement au chœur, son père fut contraint de le reprendre. On lui donna un autre maître de musique, nommé Leclerc, qui n'avait rien

(4) A ces années pénibles se rattache un épisode que nous ne pouvons passer sous silence. On lit dans les *Mémoires* de Grétry, édition de Bruxelles, 1829, t. 1^{er}, p. 34 : « Je dois ici parler d'un accident qui, je crois, a influé sur mes organes, relativement à la mus. que. Je puis être dans l'erreur ; mais il est sûr que nul homme n'oserait affirmer le contraire. Dans mon pays, c'est un usage de dire aux enfants, que Dieu ne leur refuse jamais ce qu'ils lui demandent le jour de leur première communion. J'avais résolu depuis longtemps de lui demander qu'il me fit mourir le jour de cette auguste cérémonie, si je n'étais destiné à être honnête homme et un homme distingué dans mon état : le jour même, je vis la mort de près. Étant allé l'après-dîner sur les toits pour voir taper les cloches de bois (a), dont je n'avais nulle idée, il me tomba sur la tête une solive qui pesait 300 ou 400 livres. Je fus renversé sans connaissance. »

(a) Espèce de bruit que l'on substitue à celui des cloches ordinaires, pendant la semaine sainte, et qui n'a rien de commun avec les crécelles en usage à Paris et ailleurs.

(Note de Grétry.)

« Le marguillier courut à l'église chercher l'extrême-onction. Je revins à moi pendant ce temps, et j'eus peine à reconnaître le lieu où j'étais ; on me montra le fardeau que j'avais reçu sur la tête. Allons, dis-je, en y portant la main, puisque je ne suis pas mort, je serai donc honnête homme et bon musicien. On crut que mes paroles étaient une suite de mon étourdissement. Je parus ne pas avoir de blessure dangereuse ; mais en revenant à moi, je m'étais trouvé la bouche pleine de sang. Le lendemain je remarquai que le crâne était enfoncé ; et cette cavité subsiste encore. »

« J'étais peut-être arrivé à l'époque où le caractère change ; mais il est certain que je devins tout à coup rêveur d'habitude : ma gaieté dégénéra en mélancolie ; la musique devint un baume qui charma ma tristesse ; mes idées furent plus nettes, et ma vivacité ne me reprit plus que par accès »

« Lorsque je travaille longtemps, il me semble que ma tête a conservé quelque chose de l'étourdissement que je sentis après le coup dont j'ai parlé. »

de la brutalité du premier; aussi profita-t-il de ses leçons. Vers le milieu du XVIII^e siècle, Liège était un centre artistique important; ses rapports fréquents avec la ville éternelle — où les jeunes musiciens, peintres, sculpteurs, architectes, allaient se perfectionner, grâce à la bourse Darchis — y avaient entreteenu et développé le goût du beau. Indépendamment des compositions du pays, on y exécutait des œuvres allemandes, françaises et surtout italiennes, pour la plupart religieuses. Mais à côté du grand art, le chant populaire y avait aussi pris un essor extraordinaire, et c'est par centaines que des mélodies, franches d'allures, et d'une originalité réelle, appelées *Crámignons*, se sont transmises traditionnellement jusqu'à nous. On conçoit que ces différentes manifestations musicales frappèrent l'imagination du jeune Grétry, qui ne fut cependant tout à fait éveillée qu'en 1753, à l'arrivée dans sa ville natale d'une troupe de chanteurs italiens; ceux-ci lui révélèrent la verve comique, l'accent de vérité, le charme des opéras écrits dans une langue sonore et très musicale, par des maîtres tels que Pergolèse, Buranello, etc. Ce fut une initiation pour notre futur compositeur, qui entendit alors, pour la première fois, de la musique telle qu'il la sentait, et telle qu'il aurait désiré en produire.

Son père, qui faisait partie de l'orchestre du théâtre, obtint pour André ses entrées aux représentations et aux répétitions; aussi la fréquentation des artistes italiens exerça-t-elle sur celui-ci une grande influence. Après les avoir attentivement observés, il les imita, et réalisa des progrès si rapides dans l'art du chant, que son père, émerveillé, le conduisit à la collégiale de Saint-Denis, demandant à produire de nouveau au chœur l'enfant qu'on avait jugé incapable peu de temps auparavant. Cette fois la réussite du jeune chanteur fut complète; et, après un succès qui se répandit bientôt par toute la ville, son ancien maître prédit qu'il serait bon musicien, parole prophétique que Grétry se chargea de réaliser et qui lui fit pardonner les

cruautés dont on avait empoisonné ses premières années.

Pendant deux ou trois ans, il continua à se faire entendre tant dans les salons qu'à l'église. Mais voici que survient le moment où sa voix va se transformer: c'est l'époque de la mue, et pendant sa durée, il est strictement défendu de chanter. Notre jeune homme n'en fit rien, mais un jour qu'il avait dit un air de Galuppi, écrit fort haut, il vomit le sang en sortant d'un concert. Cette maladie, dont le premier symptôme se révèle sur le pont des Arches, à Liège, alors qu'il avait quinze ou seize ans, se reproduisit jusqu'à la fin de sa longue existence, chaque fois qu'il s'exposait à une grande fatigue et, notamment, quand il faisait représenter un nouvel opéra. Grétry renonça forcément au chant et se livra à la composition, sans règles ni principes. Après avoir écrit une fugue à quatre parties et un motet d'après des procédés ingénieux décrits par lui dans ses *Mémoires*, il avoue que cette manière de composer en *mosaïque* ne le satisfaisait point et il reconnaît lui-même qu'on ne peut écrire de la musique sans avoir appris la composition.

Son père fit choix de l'excellent organiste de Saint-Pierre, Rennekin, pour lui enseigner le clavecin et l'harmonie; ensuite Moreau, maître de musique de Saint-Paul, fut chargé de lui apprendre le contre-point et la fugue. Mais Grétry n'eut pas la patience de s'en tenir à leurs leçons. « J'avais mille idées dans la tête, dit-il, et le besoin d'en faire usage était trop vif pour que je pusse y résister. » Il négligea donc ses études scolastiques pour écrire des symphonies qu'il fit entendre dans les salons du chanoine de Harlez, littérateur et musicien distingué, véritable Mécène, encourageant les artistes de ses conseils et même de sa bourse.

Le succès que ces œuvres juvéniles remportèrent fit naître chez Grétry le désir de se rendre à Rome, comme l'avait fait Jean-Noël Hamal, nommé maître de musique de la cathédrale Saint-Lambert à son retour à Liège. Grétry aurait désiré suivre cet exemple et revenir oc-

cuper un jour, dans sa ville natale, des fonctions importantes. Son ambition ne devait pas aller au delà, car nous ne supposons pas qu'il eût alors la prescience du rang éminent qui lui était réservé.

D'après les conseils du bon chanoine de Harlez, il écrivit une messe, dans laquelle il déclare qu'on pouvait trouver beaucoup de fautes de composition, mais pas une seule contre l'expression. Cette œuvre lui valut un subside pour se rendre à Rome, au collège Darchis, où les jeunes artistes liégeois avaient la table et le logement pendant cinq ans, à la condition de porter le costume d'abbé.

Bien que d'une constitution faible, Grétry partit à pied, au printemps de 1759, c'est-à-dire âgé de dix-huit ans, accompagné d'un jeune chirurgien. Un vieux messenger, nommé Remacle, qui faisait ce voyage chaque année pour introduire frauduleusement en Italie les belles dentelles des Flandres, leur servit de guide. A peine installé, Grétry se mit en quête d'un maître de musique et s'adressa d'abord à un organiste, resté inconnu, qui lui enseigna le clavecin et la composition pendant six ou huit mois ; mais n'étant point satisfait de ses leçons, il le quitta pour se confier aux soins de Casali, maître de chapelle de Saint-Jean de Latran, qui, pour la troisième fois, lui fit recommencer les éléments de la composition. Il écrivit sous sa direction des fugues à deux, trois ou quatre parties et étudia les œuvres de Durante, dont les formes musicales sont si pures et si savantes. Il assista aux représentations des opéras de Jomelli, de Galuppi, de Vinci, et surtout de Pergolèse, surnommé le Divin, dont les productions, modèles de vérité et de déclamation lyrique, eurent la plus grande influence sur sa destinée. Enfin, il entendit exécuter pour la première fois, à Rome, un opéra qui allait être chanté sur toutes les grandes scènes de l'Europe, la *Buona Figliuola* (la Bonne Fille) de Piccini, compositeur qu'on devait plus tard opposer à Gluck. Ce chef-d'œuvre l'ayant vivement impressionné, il chercha à faire la connaissance du célèbre

maestro, mais n'en reçut point un accueil favorable.

Après deux ans d'étude, Casali, reconnaissant dans son disciple un homme rempli d'imagination, mais incapable de se plier à la discipline rigoureuse du contrepoint, le congédia, en l'exhortant à travailler seul (1).

Livré à lui-même, c'est vers la déclamation lyrique qu'il dirigea son esprit. « La vérité est le sublime de tout ou- » vrage, dit-il ; la mode ne peut rien » contre elle. »

Cette phrase résume et caractérise sa poétique. Toutefois, ce n'est pas sans hésitation qu'il osa choisir la voie où il allait s'engager. « Je fis un travail si » prodigieux et si obstiné, dit-il, pour » me servir à propos et avec sobriété des » éléments dont ma tête était pleine, » que je faillis succomber... Je me mis » au lit avec la fièvre ; mon crachement » de sang me reprit, je fus alité pen- » dant six mois. »

Il se rétablit chez un ermite qui habitait les environs de Rome, et après trois mois de retraite, il osa composer un air sur des paroles de Métastase. « Quel fut mon ravissement, dit-il, » lorsque je vis mes idées nettes et pures » se classer selon mes désirs ! » Une révolution s'était faite en lui : il venait de trouver la voie qu'il devait parcourir avec tant d'éclat.

Des symphonies et des scènes lyriques qu'il avait fait exécuter avec succès, à Rome, lui valurent l'honneur d'être choisi, à l'occasion du carnaval, pour mettre en musique un intermède en deux parties, intitulé *Le Vendemiatrici* (les *Vendangeuses*) qui obtint des applaudissements et dont un air fut bissé. Piccini, qui avait assisté à la représentation, déclara publiquement qu'il était content de cet ouvrage, parce que le compositeur ne suivait pas la route commune.

Une place de maître de chapelle étant venue à vaquer à Liège, Grétry y en-

(1) Bien que son éducation technique fût ainsi restée incomplète, l'Académie des Philharmoniques de Bologne l'admit plus tard au nombre de ses membres, après une épreuve dont il sortit heureusement, grâce aux conseils du savant Père Martini.

voya, de Rome, le psaume *Confitebor tibi, Domine*, qui lui valut sa nomination à cet emploi important (1). Mais la musique religieuse, composée sur des paroles d'une langue morte, ne disait rien à son imagination; rien ne faisait encore prévoir ce que le jeune maestro deviendrait un jour.

En sollicitant un emploi qui devait lui assurer une position modeste, Grétry se rendait au vœu de ses parents; mais, en homme prévoyant, il se ménageait aussi une retraite pour le cas où les essais qu'il se proposait *in petto* de faire sur les théâtres lyriques de Paris n'auraient pas répondu à son attente.

Une partition de *Rose et Colas*, de Monsigny, mise sous ses yeux par un attaché d'ambassade, nommé Mélon, lui prouva que la langue française était susceptible d'inspirer des mélodies naïves et touchantes. Son parti fut vite pris et, le 1^{er} janvier 1767, il quitta Rome, où il avait vécu près de huit ans. En se dirigeant vers la France, il se vit contraint de s'arrêter en Suisse, son gousset étant vide; il comprit la nécessité de faire quelques épargnes avant de se rendre à Paris. Grâce à la recommandation d'un ami, il trouva à donner des leçons bien rétribuées à Genève; il s'y établit donc pendant quelques mois.

Voltaire habitait alors Ferney, où se donnaient rendez-vous tous les hommes illustres de France et de l'étranger. Grétry, désirant vivement lui être présenté et ne connaissant personne qui pût lui rendre ce bon office, lui adressa une lettre bien tournée : elle le fit accueillir de la manière la plus sympathique. Après avoir causé de musique et surtout de prosodie (car alors on croyait la langue française peu musicale), Voltaire lui donna le conseil de ne pas tarder à se rendre à Paris. « C'est là, dit-il, que l'on vole à l'immortalité. » Il promit de lui envoyer un poème, engagement qu'il tint l'année suivante. Il fit mieux, au lieu d'un livret, il lui en

envoya deux : le *Baron d'Otrante* et les *Deux Tonneaux*. L'auteur ne s'étant pas fait connaître, ils ne furent reçus qu'à *correction*, ce qui dut beaucoup récréer le célèbre écrivain, mais non son protégé.

Pendant son séjour à Genève, Grétry, qui avait vu représenter pour la première fois des opéras comiques de Philidor et de Monsigny, essaya ses talents, comme on disait au siècle dernier, en remettant en musique une pièce de Favart, intitulée *Isabelle et Gertrude*, que Blaise avait déjà composée ou parodiée, en ajustant des chants connus sur les paroles. Cet opéra, au ton égrillard, auquel, dit-on, Voltaire avait aussi quelque peu collaboré, obtint six représentations sur la petite scène de Genève. Les encouragements qu'y reçut l'auteur furent le présage de ses succès futurs. Il prit congé de Voltaire et se dirigea vers Paris.

Je renonce à décrire la situation d'un jeune compositeur, perdu au milieu de la grande ville, presque sans ressources, sans appui, sans relations et, par conséquent, n'inspirant confiance ni aux auteurs, ni aux directeurs de théâtre. Pendant près de deux ans, « j'eus à combattre l'hydre à cent têtes qui s'opposait partout à mes efforts », écrit-il dans son style imagé. Il se rendit seulement deux fois à l'Opéra de Paris et quatre fois à la Comédie Italienne, non pour entendre les ouvrages que l'on y représentait et qu'il ne désirait pas imiter, mais afin de juger des talents des acteurs, pour lesquels il espérait bientôt écrire. Quant au Théâtre-Français, il y assista fréquemment, la déclamation des grands comédiens étant le seul guide qu'il avait résolu de prendre.

Dans l'espoir qu'on lui confierait un poème, il se lia avec les auteurs dramatiques en vogue, mais sans rien obtenir; aussi, en désespoir de cause, s'adressa-t-il, non à Durosoy, comme on l'a dit, mais à un jeune poète inconnu, appartenant au beau monde, qui lui écrivit un livret intitulé *les Mariages Samnites*, sujet emprunté aux œuvres de Marmontel. Dès que sa partition fut terminée, il en

(1) Cette œuvre paraît s'être promptement répandue dans les provinces belges; elle resta au répertoire de nos églises jusque vers le milieu de ce siècle.

donna une audition dans les salons du comte de Creutz, envoyé en Suède et grand amateur de musique, en présence de Suard, de l'abbé Arnaud et du peintre Joseph Vernet, qui lui donnèrent des encouragements. *Les Mariages Samnites*, jugés d'un genre trop sérieux pour l'Opéra-Comique, furent arrangés en grand opéra et refusés, après avoir été interprétés d'une façon déplorable chez le prince de Conti, où était conviée toute la cour. L'impression générale de cette exécution fut que notre compositeur n'était pas appelé à écrire pour le théâtre. Sa musique ne ressemblait en rien à celle qu'on entendait alors à l'Opéra; elle était d'un genre trop nouveau pour être comprise par les exécutants et par les auditeurs.

Heureusement, le comte de Creutz ne partageait pas l'opinion générale; il s'était déclaré son protecteur, même après son désastre. Ses déceptions allaient donc bientôt prendre fin. Marmontel tira pour lui d'un conte de Voltaire, intitulé *l'Ingénu*, un livret en deux actes; Grétry en fit le *Huron*. Cet opéra, mis en musique en moins de six semaines, fut représenté au Théâtre-Italien, le 26 août 1768. Grétry n'avait alors que vingt-sept ans et son opéra obtint un succès d'autant plus grand que l'on s'y attendait moins. L'auteur des paroles, étant académicien depuis quatre ou cinq ans et craignant de compromettre sa réputation sur une petite scène, avait gardé l'anonyme.

Les critiques du temps constatèrent le rare mérite de la musique. Le célèbre baron Grimm, notamment, déclara dans sa correspondance littéraire que « ce coup d'essai était le chef-d'œuvre d'un maître, et élevait l'auteur sans contradiction au premier rang. »

La Harpe dit : « Grétry s'est chargé de démontrer que la langue française est susceptible d'une bonne musique, contrairement à ce qu'affirme la fameuse lettre de J.-J. Rousseau. » D'emblée, notre compositeur est placé au niveau des maîtres du genre, les Doni, les Philidor, les Monsigny, qu'il ne tardera pas à éclipser.

La musique du *Huron*, ne ressemblant en rien à ce qu'on avait entendu auparavant en France, méritait ces éloges. Les chants gracieux, vivants, spirituels, y serrent de près les paroles et se confondent en quelque sorte avec elles, ce qui leur donne un caractère de vérité remarqué par tout le monde dès la première audition.

Tout ce que chante le *Huron* est gracieux et expressif. Guillotin, ténor comique bien dessiné, donne déjà l'idée de ce que sera un jour l'emploi de trial. Les morceaux placés dans le rôle de Mlle de Saint-Yves se distinguent par le charme et le sentiment.

L'air *Dans quel canton est l'Huronie*, est de la déclamation spirituellement entendue; quant au récit de la bataille du *Huron*, il fait deviner ce que notre jeune compositeur produira dans la peinture des tableaux descriptifs quand sa main aura acquis plus de fermeté.

Un deuxième opéra, on le devine, fut attendu avec une certaine impatience. De toutes parts on se demandait : Grétry tiendrait-il les brillantes promesses de ses débuts? Marmontel lui fournit *Lucile*, en un acte, qui fut représentée le 5 janvier 1769, moins de six mois après le *Huron*, et affermit encore la réputation du jeune maestro. Il y déploya une sensibilité qui fit verser bien des larmes. A certains égards, *Lucile* indique déjà un progrès sur le *Huron*. On y signale, outre un grand nombre de mélodies finement dessinées, deux pages de maître. L'une est le célèbre quatuor : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?* que l'on chante depuis plus d'un siècle et qu'on chantera tant que la musique naturelle, noble et expressive trouvera des admirateurs; l'autre est un monologue : *Ah! ma femme, qu'avez-vous fait?* vrai modèle de déclamation lyrique et de mélodie expressive, où l'art du musicien, sans sortir des limites du genre, trouve les accents les plus pathétiques. Lui-même fait l'analyse de ce morceau admirable; il répondait, quand on lui demandait s'il le préférerait au quatuor : « Il faut un sentiment plus profond, une plus grande connaissance

« du cœur humain pour faire ce monologue; et un instant d'inspiration a suffi pour produire le quatuor. »

Forcés de constater le succès de ces deux opéras, les ennemis et les envieux de Grétry avouèrent qu'il savait écrire de la musique sérieuse, mais que le genre comique lui était interdit.

Nous allons voir comment il répondit à ce défi.

Il eut la rare bonne fortune de trouver précisément un poème gai, le *Tableau parlant*, qui lui fut offert par Anseume, auteur dramatique, remplissant les modestes fonctions de souffleur à la Comédie-Italienne. En acceptant de mettre ce livret en musique, Grétry commit une infidélité à Marmontel, le collaborateur qui lui avait facilité ses débuts; mais, pour notre jeune musicien revenant d'Italie, quelle chance heureuse de pouvoir faire chanter quelques-uns des personnages de la *Commedia del Arte*, de cette sémillante et endiablée famille, où l'on retrouve le bellâtre amoureux Léandre, et son fripon de valet Pierrot; la douce et tendre Isabelle; la fûtée Colombine; sans oublier Cassandre, le vieux tuteur soupçonneux et jaloux de sa pupille, qu'il veut épouser!

Quand la jeunesse et l'amour se liquent pour tromper un vieillard, le public se met de la partie et la pièce réussit toujours: Beaumarchais et Molière sont là pour en témoigner.

« Le *Tableau parlant* fut représenté le 20 septembre 1769, treize mois, jour pour jour, après le *Huron*. C'est une musique absolument neuve et dont il n'y a pas de modèle en France, » écrit Grimm dans sa célèbre correspondance; « c'est un modèle de musique comique et bouffonne; cela est à tourner la tête. »

« Cet opéra plaça Grétry au rang des meilleurs compositeurs français », dit à son tour Fr. Fétis, dans sa *Biographie des musiciens*. « Cet ouvrage charmant, ajoute-t-il, a survécu aux diverses révolutions que la musique a éprouvées. »

Il faut convenir que tout y est vivant, gracieux, adorable et que la plupart des

morceaux sont considérés comme des modèles du genre. Quoi de plus spirituel que les couplets de Colombine: *Il est certain barbon!* Et l'air d'Isabelle: *Tiens, ma reine: saurait-on rendre les plaintes amoureuses d'un vieux cèladon avec plus de vérité?* Quelle malicieuse ironie dans le morceau resté célèbre: *Vous étiez ce que vous n'êtes plus.* Jean-Jacques, qui faisait profession de copier de la musique, le transcrivit au moins dix fois, et toujours avec un nouveau plaisir! Quant à la peinture d'une tempête, faite par Pierrot, n'est-ce pas une page de tout premier ordre? Et Grétry, avec un orchestre primitif, ne produit-il pas autant d'effet que s'il avait eu à sa disposition toutes les ressources de l'instrumentation moderne? Notre compositeur, qui dit ne pas aimer les tableaux de musique descriptive, y excelle pourtant. L'on n'a pas fait mieux depuis.

Cette partition est encore considérée de nos jours comme un type d'excellente musique bouffe, exempte de grossièreté et de vulgarité. Grétry est parvenu à ennoblir le genre de la *parade*, si souvent tombé, chez ses prédécesseurs des théâtres forains, dans la gravelure et l'immoralité. Après avoir produit le *Tableau parlant*, qui est considéré comme son premier chef-d'œuvre, le jeune maître marcha vers de nouveaux succès; mais avant de nous occuper de son quatrième ouvrage, intitulé *Sylvain*, arrêtons-nous un instant pour examiner les morceaux symphoniques de ses trois premiers opéras.

Les pièces instrumentales qui précèdent le *Huron* et *Lucile* se composent de fragments peu développés, tels qu'on en écrivait en Italie et en Allemagne, avant que Haydn eût élargi le cadre et fixé le genre qui lui mérita le surnom de père de la symphonie.

Et ici, qu'on nous permette une supposition: les espèces de *suites d'orchestre* que Grétry écrivit à Rome, où elles furent exécutées avec succès, et dont jusqu'à ce jour on ne retrouve aucune trace, n'ont-elles pas été utilisées par leur auteur, qui a dû les apporter avec lui à Paris? Les introductions de ses deux premiers opéras qui, suivant l'usage du

temps, n'ont aucun rapport avec les partitions, autorisent cette hypothèse. Alors, les ouvertures proprement dites n'existaient pas encore : c'est seulement quelques années plus tard, que Gluck leur donna la forme qui les caractérise. En tous cas, si nous nous sommes trompé dans notre conjecture, ces morceaux de musique nous donnent une idée de ce que devaient être les symphonies écrites par Grétry pendant son séjour à Rome, et quel que soit le mérite de ces compositions instrumentales comme imagination, elles prouvent que leur auteur n'était pas assez habile contrepointiste pour se créer un nom dans la musique symphonique et qu'il a bien fait de diriger toutes les forces de son esprit vers la musique de théâtre.

Ceci établi, reprenons l'étude de ses opéras. Après sa réussite dans la musique bouffe tempérée, Grétry retourna à son premier collaborateur. Marmontel lui fournit encore un livret de genre triste. Dans cette partition, représentée le 19 février 1770, on remarqua quelques jolies ariettes. On retrouva encore l'auteur du monologue de Blaise, de *Lucile*, dans le bel air de basse aux accents dramatiques : *Je puis braver les coups du sort*. Le célèbre duo : *Dans le sein d'un père*, brille aussi par un beau caractère dramatique.

Sylvain est l'un des opéras que Grétry estimait le plus. La future reine Marie-Antoinette félicita les auteurs de cet ouvrage. A partir de ce moment, la réputation de notre compositeur s'étant complètement affirmée, on lui demanda la primeur de la plupart de ses nouvelles productions, pour être données à la cour.

Les Deux Avides, en deux actes (1770) suivirent de près *Sylvain*. La pauvreté d'invention de la pièce nuisit d'abord à son succès; mais bientôt, grâce à la musique, l'ouvrage se releva et fut souvent représenté.

Signalons, au nombre des morceaux qui produisirent le plus d'effet, un duo bouffe très scénique : *Prendre ainsi cet or, ces bijoux*, où les deux scélérats s'excitent mutuellement à commettre un vol et une profanation, ainsi qu'un trio

de musique imitative : *Tiens la corde, prends bien garde*, où l'orchestre imite, à deux reprises différentes, le bruit de la poulie sur laquelle glisse la corde qui sert à descendre ou à remonter le seau dans un puits. Grétry aimait à traiter ces petits tableaux de genre et son orchestre fourmillait d'intentions analogues, que l'on a peut-être trouvées puériles, mais qui sont le point de départ de la musique symphonique descriptive. Un autre tableau de genre délicieux est la patrouille turque : *La garde passe, il est minuit*, dont le chant lointain se fait entendre pianissimo d'abord, puis grandit, grandit jusqu'au forte, pour diminuer insensiblement et s'éteindre tout à fait dans le silence et l'obscurité.

Cet effet de sonorité a souvent été employé depuis Grétry, et toujours avec un nouveau succès. Dès son apparition, les musiques militaires se sont emparées de cette marche originale, que l'on joue encore aujourd'hui. Les sociétés chorales la considèrent aussi comme l'un des meilleurs morceaux de leur répertoire.

Le 13 novembre de la même année 1770, l'*Amitié à l'épreuve* fut donnée à Fontainebleau. Le livret était de Favart, qui avait aussi écrit celui d'*Isabelle et Gertrude*. Cet opéra fut froidement accueilli à la cour. Rébel et Francœur, les surintendants de la musique du roi, regardaient notre jeune compositeur comme un novateur dangereux; ils lui adressèrent des éloges qui furent considérés comme une critique. Aucun opéra ne donna cependant plus de mal à Grétry, relevant d'une longue maladie, que celui-ci, dont il ne reste rien.

Rendu tout à fait à la santé, Grétry fut enchanté de recevoir de Marmontel, son ancien collaborateur, le livret de *Zémire et Azor*. Uni par le mariage depuis le 3 juillet 1771, à Jeanne-Marie Grandon, la fille d'un artiste peintre de Lyon, après des contrariétés sans nombre, il goûta enfin le bonheur; ce fut dans les meilleures conditions qu'il écrivit *con amore*, cette partition qui fut représentée dès la fin de 1771. Grétry

avoue, dans ses *Mémoires*, « qu'il lui » paraît difficile de réunir plus de vérité, » de mélodie et d'harmonie ». Ce qui pour lui signifie, ajoute-t-il en note, » qu'il a tiré tout le parti possible de ses » facultés. » Fétis père constate « que » l'imagination de Grétry s'y montre » dans toute sa fraîcheur; jamais, ajoute » le savant critique, il n'avait été si riche » de chants heureux que dans cet opéra; » malgré les transformations de certaines » parties de l'art, de pareilles inspira- » tions ne peuvent cesser d'être belles, » ni d'intéresser les artistes sans pré- » jugés. »

Le succès de *Zémire et Azor* rétablit les finances d'une foule de directeurs de théâtre en France comme à l'étranger: il en parut des traductions en italien, en allemand et même en flamand. Tout devrait être signalé dans cette partition d'une inspiration si soutenue. Le duo : *Le temps est beau, j'en suis fort aise*, offre un modèle de musique imitative; le basson y rend le bâillement d'Ali avec beaucoup de naturel. Le trio : *Ah ! laissez-moi la pleurer*, qui se chante dans la coulisse, et que Grétry modifia d'après les conseils de Diderot, est une belle page d'expression pathétique; l'air : *Du moment qu'on aime*, forme une mélodie d'un sentiment exquis. Comme contraste, citons les trois ariettes comiques d'Ali : *L'orage va cesser*; *Les esprits dont on nous fait peur*, et *J'en suis encore tremblant*, où le caractère pusillanime du personnage est tracé d'une touche si fine et si spirituelle. Les autres morceaux se distinguent par la fraîcheur, l'originalité ou l'énergie. Les journaux et les mémoires du temps sont unanimes sur ce point : il y a là un concert d'éloges dans lequel pas une seule voix discordante ne se fait entendre.

Marmontel lui fournit encore le livret de *l'Ami de la maison*, comédie sérieuse, genre qui n'avait pas encore été traité sur la petite scène des Italiens. Cet opéra fut joué le 14 mars 1772, avec un succès qui augmenta à chacune des premières représentations. On y remarque nombre de passages charmants, entre autres deux airs, l'un écrit pour soprano :

Je suis de vous très mécontente; l'autre pour voix de basse : Rien ne plaît tant aux yeux des belles. Grétry en a donné l'analyse avec un soin scrupuleux; il y compare la ponctuation musicale à celle de la poésie, qui doivent toujours coïncider, sous peine de contre-sens. Le troisième acte renferme deux morceaux scéniques, un duo : *Tout ce qu'il vous plaira*, et un duetto : *J'ai fait une grande folie*, conçus d'après le procédé syllabique, dans lequel la musique prend les accents des paroles.

C'est à propos de cette partition que Grétry décrit l'emploi propre à chacun des instruments de l'orchestre. Il fut probablement le premier, en France, qui rédigea didactiquement ce que les autres compositeurs avaient toujours fait d'instinct.

Depuis longtemps il désirait obtenir la collaboration de Sedaine, cet auteur prosaïque, mais qui savait trouver les situations dramatiques les plus émouvantes. Ils donnèrent ensemble le *Magnifique*, le 4 mars 1773. L'ouvrage n'eut jamais grand succès et ne s'établit pas au théâtre sans opposition. Les critiques de l'époque regrettent dans le *Magnifique* un style trop peu varié et une trop grande richesse harmonique. Nous sommes loin encore du temps où l'on reprochera à Grétry la pauvreté de son harmonie.

La Rosière de Salency fut représentée à Paris, le 28 février 1774. Pendant qu'il en écrivait la partition, Grétry, pour se pénétrer du style pastoral, lut et relut les idylles de Gessner, alors à la mode, et ne laissa pas échapper l'occasion qui s'offrait à lui de rechercher la couleur locale pour sa musique. L'air : *Ma barque légère*, charmante page, devint promptement populaire. Le duo de la dispute entre la Rosière et l'une de ses rivales : *Ecoute, parle-moi franchement*, appartient au genre scénique qui réussit toujours au théâtre. L'air : *J'ai tout perdu, mon amant et ma rose*, est fort expressif, et celui de Colin : *Et que me fait l'orage?* d'une grande vigueur dramatique.

Grétry revint encore deux fois à Mar-

montel, qui lui donna les poèmes de la *Fausse Magie*, et de *Céphale et Procris*. Le premier ouvrage ne réussit que grâce à la musique; le second eut la malchance d'arriver peu de temps avant le début de Gluck à Paris et ne parvint pas à se maintenir au répertoire, à cause de ce voisinage dangereux. Aussi notre compositeur rompit-il complètement avec son ancien librettiste, Marmontel. Celui-ci lui en garda rancune : il estimait que ses paroles, bien coupées pour la musique, avaient excité maintes fois l'imagination de Grétry, qui ne rencontrerait plus, selon lui, de succès comparable à celui de *Zémire et Azor*.

Les *Mariages Samnites*, donnés deux ans plus tard, ne réussirent point, et *Matroco* fit une lourde chute. Grétry ne rentra dans la période de ses plus grands triomphes qu'avec *le Jugement de Midas* et *l'Amant jaloux*, qui sont restés deux des joyaux de son merveilleux écriin.

Examinons rapidement d'autres partitions.

La Fausse Magie, représentée en février 1775, était l'opéra de prédilection de Grétry : le premier acte est ce qu'il trouvait de plus estimable dans ses ouvrages. Le duo des Vieillards : *Quoi ! c'est vous qu'elle préfère*, véritable chef-d'œuvre, défiera les atteintes du temps et les caprices de la mode, tant il est vrai et original. « Ce morceau, dit Grétry (page 312), fit un effet extraordinaire à la première représentation ; le chant en est si près de la déclamation, qu'on le confond avec la parole. » D'ailleurs, ce morceau est syllabique et d'un mouvement continu ; cette sorte de musique a un empire prodigieux sur tous les spectateurs. »

Grétry signale un trio : *Vous aurez à faire à moi*, qu'il dit être à trois sujets, mais qui, en réalité, n'en compte que deux, le chant et la basse ; le troisième étant une partie intermédiaire sans mouvement, uniquement destinée à compléter l'harmonie. Monsigny avait donné, dans le *Déserteur*, un exemple de deux chants différents se réunissant et formant duo ; Grétry nous fera entendre

plus tard, dans *Colinette à la Cour*, un double chœur, très ingénieusement agencé.

Il regrettait de ne pouvoir utiliser la musique des *Mariages Samnites*, qui lui avait cependant procuré un si fâcheux mécompte. Durosoy lui arrangea un nouveau poème sur sa partition, qui fut représentée le 22 juin 1776, et ne réussit guère davantage : « les spectateurs ne voulurent pas s'habituer à voir sous le casque les acteurs qu'ils voyaient chaque jour dans des rôles comiques. »

Nous l'avons dit, *Matroco*, drame burlesque, échoua complètement à Fontainebleau, en 1777, et à Paris, en 1778. Le compositeur détruisit sa partition, qu'il trouva indigne de sa plume. L'insuccès de deux opéras comiques et d'un grand opéra, précisément à l'époque où Gluck opérait, à Paris, sa révolution dans le drame lyrique, avec des chefs-d'œuvre tels que *Iphigénie en Aulide*, *Orphée*, *Alceste*, dut être fort sensible à Grétry, qui, jusque-là, n'avait guère connu de défaite. Il lui fallait une revanche : elle fut éclatante.

Suard l'avait mis en rapport avec un Anglais, connu sous le nom d'Hèle. Cet auteur, qui écrivait fort bien en français, lui fournit successivement trois poèmes, qui excitèrent de nouveau sa verve. Le premier, intitulé *le Jugement de Midas* (1778), était conçu en vue de parodier les chanteurs de l'Opéra, qui avaient été une des causes de l'insuccès de *Céphale et Procris*.

Le mérite de la nouvelle partition, assurément l'une des plus originales de Grétry, fut contesté à la cour. La ville la reçut favorablement (1), ce qui inspira à Voltaire le quatrain si connu :

La cour a dénigré tes chants,
Dont Paris a dit des merveilles.
Grétry, les oreilles des grands
Sont souvent de grandes oreilles.

Les trois airs d'Apollon : *Doux charmes de la vie ; Par une grâce touchante et Du destin qui t'accable*, sont nobles, distin-

(1) Le lecteur trouvera des détails très intéressants concernant Grétry, d'Hèle et le *Jugement de Midas*, dans la *Leure* de S. Van de Weyer sur les Anglais qui ont écrit en français (*Œuvres* de Van de Weyer, t. 1^{er}).

gués et expressifs, comme tout ce que chante le dieu de la poésie. Quant à la partie confiée au satyre *Marsyas*, elle est l'imitation des chants de Lulli, et devait être interprétée avec des cadences perlées, des porte-voix, des martellements, qui faisaient les délices de la cour et dont Gluck montra le ridicule, en supprimant ces ornements si contraires à la vraie déclamation. Rien de plus spirituellement dialogué que le duo : *D'abord, je te donne de bons gages*, et le trio : *Non, ce n'est pas possible*. Les finales des deux premiers actes sont habilement traitées; enfin, l'évocation : *Au dieu des arts*, termine l'opéra d'une façon très brillante.

Le deuxième livret, dû à la plume de d'Hèle, *l'Amant jaloux*, représenté à Versailles, le 20 novembre 1778, et à Paris, le 23 décembre de la même année, obtint un succès brillant. Grétry trouva dans le poème des caractères bien tracés et une action intéressante, qu'il traita avec une grande sûreté de main. Tout est bien venu dans cette remarquable partition. Nous voudrions l'analyser en détail; mais il faut nous borner à signaler les jolis couplets de la sou-brette : *Qu'une fille de quinze ans*, dans lesquels se rencontre, vers la fin, une réminiscence de la *Serva Padrona*, prouvant, une fois de plus, que Grétry avait pris Pergolèse pour modèle; un excellent trio : *Victime infortunée*; un chant spirituellement ajusté sur l'air des *Folies d'Espagne*, de Corelli; enfin un duo dramatique, interrompu par la sérénade vraiment délicieuse : *Tandis que tout sommeille*.

Le troisième livret de d'Hèle a pour titre : *les Événements imprévus* (1770). Encore un succès, moins grand cependant que le précédent. C'est une comédie de mœurs qui a inspiré à notre musicien quelques beaux morceaux, tels qu'un air à la mélodie gracieuse : *Qu'il est cruel d'aimer*; des couplets charmants : *Dans le siècle où nous sommes et Je vais vous dire une nouvelle*; enfin et surtout un duo, véritable chef-d'œuvre d'ingéniosité scénique : *Serviteur à monsieur Lafleur*.

Grétry regretta beaucoup son colla-

borateur anglais, qui mourut avant de lui avoir livré un poème entièrement conçu, mais non écrit, qui devait être bien supérieur aux trois autres. Il revint à Sedaine, qui lui offrit *Aucassin et Nicolette* d'abord; ensuite, *Richard Cœur de Lion*. Le premier de ces ouvrages, donné à Versailles, le 30 décembre 1779 et à Paris, le 3 janvier 1780, fit l'effet d'une parodie. Notre compositeur avoue que l'on riait aux éclats dans les endroits qu'il croyait les plus touchants. C'est à la naïveté de la pièce, empruntée à un tableau du XIII^e siècle, qu'il faut attribuer ce résultat regrettable; car la musique en est fort bonne et fait pressentir celle de *Richard*.

L'ariette : *Simple et naïve Joliette*, est une trouvaille mélodique, exquise à la chute : *Le joli péché d'amourette*; le duo, que les sentinelles chantent en se promenant au pied de la tour de la prison où sont enfermés Aucassin et Nicolette, est d'un effet pittoresque, et le chant du soldat : *Pucelle avec un cœur franc*, très caractéristique. N'oublions pas la douce cantilène de Nicolette : *Cher objet de ma tendresse*, qui ouvre le troisième acte, si riche en beautés de premier ordre.

Deux intrigues se croisaient dans la pièce intitulée : *Théodore et Paulin*, l'une, relative à des personnages nobles, l'autre, à des paysans. Or, Grétry ayant remarqué, à l'unique représentation qui en fut donnée, que la partie pastorale était surtout goûtée du public, retira son ouvrage, le remania, et produisit cette fraîche partition, intitulée : *L'Épreuve villageoise*, d'où s'exhale, depuis bientôt un siècle, un arôme qui fait penser au thym et au serpolet. Les caractères, bien tracés dès le début de la pièce, se maintiennent jusqu'à la fin. M. de la France y chante un air : *Adieu Marton, adieu Lisette*, que l'on a souvent imité depuis; les couplets : *Bon Dieu, bon Dieu! comme c'te fête*, promptement devenus populaires, furent chantés partout. L'entr'acte symphonique du second acte est une espèce de *rigodon*, dont le mouvement augmente sans cesse jusqu'au *presto* le plus rapide, et

qu'on a toujours bissé au théâtre.

Richard Cœur de Lion marque l'apogée du talent de Grétry : la première représentation eut lieu le 21 octobre 1784, selon Sedaine; le 25 octobre 1785, d'après l'indication donnée dans les *Mémoires*. Ce chef-d'œuvre, ce modèle de vérité et d'expression dramatique a fait époque : c'est une date dans le répertoire de l'opéra comique de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Grétry compte quarante-quatre ans; il a déjà écrit une trentaine d'ouvrages qui presque tous ont réussi; il est en pleine possession de ses facultés créatrices. Son système de déclamation lyrique, de l'étude des caractères et de la recherche de la couleur locale trouve ici son application la plus complète. Une simple mélodie, ne modulant guère qu'à la dominante et accompagnée d'accords parfaits : *Une fièvre brûlante*, revient neuf fois dans des situations différentes et procure, à chaque audition, un nouveau plaisir. Cette inspiration sublime est impérissable, parce qu'elle a été vivement et profondément sentie. Elle sert de ressort à l'intrigue de la pièce, et donne naissance à un duo qui a toujours excité des transports d'enthousiasme. Une pareille inspiration suffirait à assurer la renommée d'un opéra, si la partition entière n'était une merveille! Depuis l'introduction jusqu'au finale, tout y est marqué du sceau du génie.

L'ouverture pastorale; le chœur des villageois; les couplets : *La danse n'est pas ce que j'aime*, d'une naïveté adorable; l'air : *O Richard, ô mon roi*, dont la phrase initiale, noblement exprimée d'abord, est reprise par un chant d'un élan qui n'a peut-être pas d'équivalent dans tout ce qui a été écrit pour le théâtre; l'ariette : *Je crains de lui parler la nuit*, où l'amour timide s'épanche d'une façon si touchante, si ingénue; les couplets : *Un bandeau couvre les yeux*, si spirituels et d'un effet si piquant lorsque la jeune fille reprend la mélodie syncopée en sons détachés; la chanson à boire : *Que le sultan Saladin*, d'une originalité frappante, et dont le refrain en majeur a une verve si entraînante; l'air : *Si*

l'univers entier m'oublie, superbe pensée où les regrets du roi captif ont trouvé de si fiers accents; le chœur brutal des soldats... Je m'arrête; il faudrait tout citer, car tout, dans *Richard*, est d'une beauté saisissante. C'est l'œuvre maîtresse du compositeur.

En entendant les airs si admirablement expressifs de Blondel et de Richard, ainsi que leur duo : *Une fièvre brûlante*, qui donc oserait soutenir que Grétry ne possédait pas la corde dramatique, bien qu'il n'ait pas réussi dans le grand opéra?

Son insuccès dans ce dernier genre tient à des causes que nous allons essayer de faire connaître. Et d'abord, Grétry dit : (*Mémoires*, 2^e édition, Paris, 1797, p. 116) « La tragédie offre sans « doute moins de variété aux musiciens « que la comédie. » Et plus loin « Le plus « habile musicien, après avoir composé « deux ou trois tragédies, sera forcé, s'il « veut varier ses chants, d'abandonner « les formes larges et nobles, qui s'épuisent rapidement dans la tragédie. La « fureur n'a qu'un accent, le désespoir « qu'un caractère, l'amour y est presque « toujours malheureux. »

Voilà la vraie raison de l'infériorité relative de Grétry dans le drame lyrique : le manque de variété dans la musique tragique. Ce qu'il fallait avant tout pour inspirer notre compositeur, c'était le contraste dans les caractères et les situations, contraste qu'il ne trouvait pas dans le grand opéra au même degré que dans l'opéra comique.

Si ses tragédies lyriques n'ont pu se maintenir à la scène, ce n'est pas à dire qu'elles ne renferment des beautés d'un caractère élevé. Son premier grand opéra : *Céphale et Procris*, représenté à Versailles, le 30 décembre 1773, à l'occasion du mariage du comte d'Artois avec la princesse Marie-Thérèse de Savoie, est d'autant plus remarquable qu'il a précédé au théâtre l'*Iphigénie en Aulide*, de Gluck, et que l'on y trouve des passages d'une rare énergie, d'une grande puissance dramatique. La tendresse, l'amour, la jalousie y rencontrent des accents vrais et très musicaux. On y signale un duo

resté célèbre : *Donne-la-moi, dans nos adieux*, précédé d'un récitatif traité avec art et un chœur délicieux, servant d'introduction au deuxième acte. Toute la scène de la jalousie, du troisième acte, forme un tableau musical très réussi ; en outre, les airs de ballets ont été jugés charmants.

Notre compositeur aurait désiré que Marmontel fit des changements à son livret, pour les représentations qui eurent lieu à Paris, le 2 mai 1775 ; mais le poète n'y consentit point et sa collaboration prit fin (1). L'ouvrage n'eut qu'un nombre restreint de représentations. Grétry explique sa chute « par l'es- » prit de travers qui régnait alors parmi » les premiers sujets de l'Opéra. » Ceux-ci, d'après une ancienne tradition remontant à Lulli, interprétaient sans aucune mesure, et comme des récitatifs, les morceaux de chant qui exigeaient impérieusement de la régularité rythmique.

Andromaque, donnée en 1780, renferme des mélodies fort expressives, des récitatifs bien déclamés, de beaux chœurs et des airs de ballets aux motifs variés. Le poète Pitre a resserré, en trois actes, l'œuvre de Racine, et, comme dans toute tragédie lyrique, les chœurs y tiennent lieu des confidentes et sont rattachés à l'action. Grétry, pour donner, au moyen de l'orchestre, un coloris spécial au personnage d'Andromaque, accompagne ses récitatifs par trois flûtes traversières. Cet opéra n'eut, en deux reprises, que vingt-cinq représentations. *Aspasie*, représentée en 1789, n'obtint pas non plus grand succès à l'Académie de musique. Si Grétry ne fut pas heureux quand il donna des tragédies lyriques, il réussit grandement quand il fit représenter des ouvrages de demi-caractère, se rapprochant du genre de l'opéra comique et convenant mieux à son tempérament. « Dans le drame » mêlé de comique, dit-il (*De la Vérité*, » t. II, p. 20), toutes les scènes, les » divertissements peuvent être variés à » l'infini ; le genre dont je parle conduit

» naturellement à la variété ; cet avan- » tage est incalculable. »

Colinette à la Cour, l'*Embarras des richesses*, la *Caravane du Caire* introduisirent à l'Opéra ce genre mixte qui n'a pas été abandonné depuis.

Colinette à la Cour (1782) est imitée du *Caprice amoureux*, de Favart. C'est là que l'on entend le fameux double chœur, dont nous avons parlé plus haut, et qui produisit tant d'effet naguère, dans les concerts de nos Conservatoires.

L'*Embarras des richesses*, exécuté la même année, est l'adaptation au théâtre de la fable : *le Savetier et le Financier* ; seulement, au lieu des personnages de Lafontaine, les auteurs ont emprunté les leurs à la mythologie, afin que leur pièce eût le prestige d'une belle mise en scène. Cet opéra, qui renferme nombre de belles pages, obtint les suffrages du public. La *Caravane du Caire*, donnée à Fontainebleau, en octobre 1783, et à Paris, en 1784, compte parmi les plus grands succès de Grétry. L'ouvrage très varié, d'un spectacle brillant, fut chaleureusement applaudi et se maintint longtemps au répertoire. Plusieurs airs, notamment : *J'ai des beautés piquantes* et *Vainement Almaïde*, ont été chantés partout dans les concerts. L'ouverture y a été aussi souvent exécutée : le principal thème de cette pièce symphonique, repris en chœur à la fin de l'opéra, est réellement gracieux et original. On remarque dans la partition de nombreux morceaux de caractères différents bien venus, de jolis dessins de ballet et une belle marche ; enfin, le compositeur a su donner à son ouvrage, outre une certaine couleur orientale, un éclat qui en a assuré la durée au théâtre.

Panurge dans l'île des Lanternes fut aussi représenté à l'Académie de musique, en 1785. Le sujet, emprunté à Rabelais, est la première œuvre de genre bouffe qui ait paru sur cette vaste scène. L'ouverture, reprise à la fin de la partition pour servir de musique de ballet, fut encore une innovation de Grétry.

Après avoir produit en moins d'un an la *Caravane*, l'*Epreuve* et surtout

(1) Voir plus haut.

Richard, point culminant de sa carrière, notre compositeur mit encore en musique, de 1786 à 1790, *le Comte d'Albert* et sa *Suite*, *le Prisonnier anglais*, *le Rival confident*, *les Méprises par ressemblance*, *Raoul Barbe-Bleue*, autant d'ouvrages écrits en pleine maturité de talent, sans valoir toutefois les chefs-d'œuvre déjà signalés, ni comme musique, ni surtout comme poèmes. En effet, quel parti tirer de ce médiocre livret : *les Méprises par ressemblance*, bien qu'il soit imité des *Ménechmes* de Plaute ? Et de *Barbe-Bleue*, ce sombre et ridicule mélodrame, imité d'un conte de Perrault ?

Il y a pourtant dans les *Méprises* un morceau bouffe du meilleur comique, où le *trial* raconte, sur un motif de contredanse, avoir reçu une volée de coups dans un bal champêtre. Quant à *Barbe-Bleue*, on y rencontre un air de bonne facture : *Venez régner en souveraine*. Le trio final : *Ma sœur, ne vois-tu rien venir ?* qui excita une émotion très vive à la représentation, appartient à la musique descriptive, que Grétry aimait tant à traiter.

Nous arrivons à une époque critique.

Depuis quinze ans environ, Gluck avait révélé à l'Opéra une musique d'une puissance dramatique incomparable. Son influence se fit sentir sur ses contemporains, surtout sur Méhul et Cherubini, qui introduisirent dans le genre de l'opéra comique même, où Grétry avait obtenu tant de succès, des ouvrages sérieux, plus serrés d'harmonie et plus nourris d'instrumentation. La Révolution française devenant tous les jours plus féconde en événements tragiques, la musique, qui est toujours l'expression de la société, devint aussi plus énergique. Aux pastorales, aux pièces bouffes, aux comédies d'intrigue, succédèrent alors des ouvrages aux accents violents, qui firent oublier bientôt les opéras de Grétry.

Frappé dans ses intérêts privés comme dans ceux de sa réputation, notre compositeur essaya de modifier sa manière, comme avaient fait ses émules, devenus tout à coup ses maîtres. Musi-

cien d'instinct, il dut regretter alors de n'avoir pas poussé plus avant ses études, et de ne pouvoir écrire des ouvrages mieux en rapport avec les exigences du moment. Il essaya néanmoins de rendre son harmonie plus complexe ; mais, dit-il dans ses *Mémoires* : « Il ne faut pas » croire que l'on puisse toujours étudier » et rendre une harmonie nombreuse ; il » est un âge où notre cerveau ne rend » plus que le reste des idées ancienne- » ment conçues. »

Grétry allait bientôt compter un demi-siècle d'existence ; il avait produit une quarantaine d'opéras, dans un style bien individuel ; jusque-là tout le monde l'avait admiré, imité, et voici qu'il lui fallait changer de manière pour aborder un genre nouveau. Cependant il ne se déclara pas vaincu, mais rentra dans la lice et lutta avec énergie.

De 1790 à 1802, il écrivit successivement *Pierre le Grand*, *Guillaume Tell*, *Basile*, *les Deux Couvents*, *Denis le Tyran*, *Callias ou Amour et Patrie*, *la Rosière républicaine*, *Joseph Barra*, *Lisbeth*, *Anacréon*, *Elisca*, *Delphis* et *Mopsa*, etc.

Dans ces ouvrages — composés pendant l'époque que l'on pourrait appeler peut-être celle de la décadence de l'artiste — l'homme de génie perce parfois, et l'on y rencontre encore des pages admirables. Cependant plus d'opéra complètement réussi comme *Richard* ; mais des inspirations qui ne périront pas, telles que les couplets : *A Roncevaux*, restés longtemps populaires et dont le refrain : *Mourons pour la Patrie*, fut entonné sur les champs de bataille avec la *Marseillaise* ; la poétique mélodie d'*Anacréon* : *Songe enchanteur* ; et la célèbre chanson à boire : *Laisse en paix le dieu des combats*, qui font encore partie du répertoire des concerts, de même que l'ouverture en mouvement de marche, qui précède le second acte d'*Elisca*.

Ces différents ouvrages nous conduisent au commencement du XIX^e siècle.

A cette époque Grétry a soixante ans. Fatigué de la lutte, il renonce à la composition pour se livrer à la littérature à laquelle il s'était déjà consacré, puisque la publication du premier vo-

lume de ses *Mémoires ou Essais sur la Musique* remonte à 1789. Dans ce livre, véritable autobiographie, l'auteur raconte sa vie avec une naïveté, un naturel charmants. Ses principaux ouvrages y sont analysés avec une bonne foi qui n'exclut pas la haute opinion qu'il avait de son mérite et du rôle que son œuvre avait joué dans le mouvement musical de la seconde moitié du siècle dernier; enfin, il y touche à toutes les questions musicales. La déclamation lyrique, la ponctuation phraséologique, le rythme mélodique, l'harmonie et l'orchestration sont traités avec la minutie que Grétry attache à toute chose. Ses idées personnelles, clairement exposées, seront toujours étudiées par les musiciens avec le plus vif intérêt : elles font connaître l'homme, aimer et apprécier le compositeur.

Laharpe, dans son *Cours de Littérature* (F. Didot, t. XII), résume ainsi son opinion sur cet ouvrage : « Je savais bien que l'auteur était, non seulement un grand artiste, mais un homme de beaucoup d'esprit. Je ne sais pas qu'il fût écrivain, et il l'est. Il m'avait toujours paru celui de nos compositeurs qui avait le plus d'esprit en musique; mais j'ai vu, en le lisant, qu'il en a aussi beaucoup dans son style, et je suis bien aise d'avoir cette occasion de l'en féliciter. »

En 1797, le gouvernement français, à la demande des compositeurs les plus renommés, Méhul, Dalayrac, Cherubini, Devienne, Lesueur, Gossec, Langlé, Lemoine, Champein, et sur la proposition du représentant Lakanal, vota les fonds nécessaires pour la réimpression des *Mémoires*, auxquels Grétry ajouta deux volumes. Ces suppléments n'ont pas l'intérêt de l'œuvre primitive; les caractères, les mœurs, la philosophie, les institutions nationales, etc., y sont cependant l'objet d'études que l'auteur rattache à l'art auquel il s'est voué.

En 1801, il publia, à Paris, un autre ouvrage en trois volumes, in-8°, intitulé : *De la Vérité, ou Ce que nous fîmes, ce que nous sommes et ce que nous devons être*. Celui-ci n'ajouta rien à sa

gloire si éclatante. Grétry avait acheté l'ermitage de J.-J. Rousseau, à Montmorency, aux environs de Paris; il y vécut au milieu des souvenirs et des livres du *grand provocateur*. Cette circonstance lui suggéra-t-elle l'idée de s'improviser écrivain-philosophe? Suard, l'abbé Arnaud, Marmontel, Beaumarchais avaient été ses intimes; Montaigne était son auteur favori; et les œuvres de Voltaire, de Condillac, de d'Alembert, de Diderot, des encyclopédistes, en un mot, ses livres préférés. Le succès qu'il ne parvenait plus à obtenir par la composition, il le demanda à la littérature. « Sa prose devait même durer plus que sa musique », lit-on dans la préface de son livre : *De la Vérité*.

Il nous est venu à l'esprit de rapprocher de ce livre un chapitre autographe inédit, qui est en notre possession. Dans cette étude, que nous avons adressée à la commission formée par le gouvernement belge, pour la publication des écrits de Grétry, nous croyons avoir prouvé à l'évidence, que notre célèbre compatriote est bien, quoi qu'on en ait dit, l'auteur de l'ouvrage philosophique en question. Ce fait établi, on a le droit d'affirmer, à plus forte raison, qu'il a écrit lui-même ses *Mémoires*, et surtout le premier volume, où il ne s'occupe guère que de sa vie et de sa musique. Qu'il ait fait revoir son style par un littérateur, cela est possible, probable même; mais, comme nous le disons dans notre *Lettre* (Liège, L. de Thier, 1882) : « Grétry était trop *amant* de la vérité, à laquelle il a consacré trois forts volumes, pour laisser imprimer son nom en tête d'ouvrages qu'il n'aurait pas conçus et exécutés, en un mot qui ne seraient pas de lui. » Il a aussi publié un opuscule didactique, intitulé : *Méthode simple pour apprendre à préluder*, qui est tombé dans un juste oubli, et ses derniers loisirs ont été consacrés à la rédaction d'un ouvrage en six volumes, qui devait avoir pour titre : *Réflexions d'un solitaire*; le manuscrit n'en a pas été retrouvé à sa mort. En revanche, grand nombre de lettres, que la commission belge rassemble en ce moment, pa-

raîtront dans ses œuvres complètes.

On a prétendu que l'auteur de *Richard* n'avait pas orchestré lui-même ses vingt derniers opéras. Nous ne pouvons vérifier le bien-fondé de cette assertion, n'ayant pu nous procurer jusqu'à ce jour les partitions manuscrites du maître liégeois. Castil-Blaze déclare cependant dans la préface de son recueil intitulé : *Grétry des Concerts*, publié en 1827, " qu'il possède des fragments manuscrits AUTHENTIQUES de *Richard*, " d'*Aspasie*, d'*Anacréon*, ainsi que la " partition entière des *Deux Couvents*. " Pourquoi donc notre compositeur, qui aimait tant à écrire, aurait-il confié à un musicien l'orchestration de ses derniers ouvrages, où la personnalité de l'auteur se manifeste tout autant que dans la conception des mélodies et de leurs harmonies ? Du reste, il suffit d'ouvrir ses partitions d'orchestre pour voir qu'elles sont toutes conçues d'après le même procédé, depuis le *Huron* jusqu'à *Elisca*. Un reproche qu'on pourrait même lui adresser, c'est de ne pas avoir suivi les progrès réalisés en France dans l'instrumentation, depuis l'exécution des œuvres de Gluck et des symphonies de Haydn à Paris.

Ces deux points étant mis hors de doute, à savoir que Grétry est bien l'auteur de ses ouvrages littéraires et qu'il a dû orchestrer lui-même ses derniers opéras, revenons aux premières années du XIX^e siècle, à l'époque où notre compositeur, découragé par l'abandon dans lequel étaient tombés ses opéras, se livra presque exclusivement à la littérature.

De même que les événements politiques de la république avaient engendré une musique pour ainsi dire violente, de même le calme succédant à la tourmente fit naître le désir d'entendre des accents moins véhéments. Sous le Consulat, on recherchait des émotions plus douces, moins agitées ; les anciens opéras de Grétry répondirent à ce besoin nouveau.

Un artiste aimé du public, le ténor Elleviou reprit le *Tableau parlant*, *Zémire et Azor*, *Richard*, etc., qui,

Par un juste retour des choses d'ici-bas,

obtinrent un succès plus grand peut-être qu'à leur apparition. *Lucile*, la *Fausse Magie*, le *Jugement de Midas*, l'*Amant jaloux*, l'*Epreuve villageoise*, les *Événements imprévus*, furent successivement remis à la scène et accueillis avec une faveur extraordinaire.

Le Grand-Opéra de Paris, suivant l'exemple de l'Opéra-Comique, reprit, de son côté, l'*Embaras des richesses*, *Colinette à la Cour*, la *Caravane*, etc., Ces ouvrages se maintinrent à la scène à peu près jusqu'en 1830, époque où Rossini, avec son style brillant et son orchestration colorée, envahit tous les théâtres de France et même de l'étranger. Néanmoins le *Tableau parlant*, *Zémire et Azor*, l'*Epreuve villageoise* et *Richard*, ne quittèrent jamais le répertoire de l'Opéra-Comique.

Il nous reste à caractériser le style, la manière de Grétry et à examiner l'influence qu'il exerça sur ses contemporains, ainsi que sur ses successeurs. Il fut l'un des fondateurs, en France, sinon le premier du moins le principal, de l'opéra comique. On sait que les artistes italiens produisirent une véritable révolution sur la scène même de l'Opéra, de 1752 à 1754, en y exécutant des chefs-d'œuvre de Pergolèse, de Leo, de Jomelli, de Rinaldo ; ils révélèrent la musique chantante, harmonieuse et vivante, à un public habitué à la psalmodie française. Les auteurs de l'époque se divisèrent alors en deux partis hostiles, le *coin du roi* et le *coin de la reine*, qui échangèrent un nombre considérable de brochures, dont il ne reste plus guère que la célèbre *Lettre* de J.-J. Rousseau, " qui déclarait que les Français n'auraient jamais de musique ". Ce conflit d'opinions n'amena pas, tout d'abord, de modifications, mais donna naissance à l'Opéra-Comique, où brillaient déjà Duni, Philidor et Monsigny ; Grétry survint en 1768 et écrivit cinquante-cinq opéras, dans lesquels il exprima tous les sentiments, depuis la gaieté souriante jusqu'à l'expression la plus passionnée. C'est lui qui a le mieux transformé en mélodies les paroles françaises. Celles-ci, malgré leurs coupes

souvent irrégulières, n'ont pas entravé son inspiration; sa musique chantée a la même facilité d'allure que s'il l'avait composée d'une façon idéale, sans le concours de la poésie; elle est si vraie comme déclamation, que l'on ne pourrait même y signaler de contre-sens.

Ses airs, tour à tour tendres ou spirituels, gracieux ou énergiques, et formés de membres de phrase ordinairement courts, s'impriment dans la mémoire à une seule audition. Aussi Grétry est-il le compositeur populaire par excellence. Personne n'a été chanté autant que lui, au théâtre ou dans les concerts, au salon ou à l'atelier.

Sa musique, remplie de traits heureux, de thèmes variés à l'infini, n'est jamais triviale! Et cependant que de motifs en sont devenus des espèces de proverbes, dont on fait des applications à chaque instant : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille; Mais enfin, après l'orage, on voit revenir le beau temps; La victoire est à nous; Quand les bœufs vont deux à deux, le labourage en va mieux*, et cent autres refrains, que tout le monde a retenus, grâce à la musique! C'est que sa mélodie, franchement originale, caractérise jusqu'aux paroles les plus vulgaires et les rend pour ainsi dire impérissables.

Doué d'un rare instinct dramatique, notre musicien a aussi créé un grand nombre de types : *Pierrot, Colombine, Ali, M. de la France, Antonio, Laurette, Blondelet* et bien d'autres. Ses personnages, dont il exprime les moindres intentions, sont rendus avec une vérité qui depuis n'a pas été dépassée ou même atteinte. C'est, du reste, l'opinion qu'il avait lui-même de sa musique quand il écrivit ces mots : « Je la crois la plus vraie de toutes les conceptions dramatiques; » elle dit juste les paroles suivant leur « déclamation locale » (*De la Vérité*, t. II.)

Ses contemporains et ses successeurs admirent son système de déclamation lyrique, quitte à le modifier suivant leur nature, mais sans trouver toujours le charme, l'originalité, l'esprit de ses mélodies immortelles.

Dalayrac, Méhul, Cherubini ont imité sa manière; cependant ces deux derniers relèvent aussi de Gluck par le côté dramatique de leurs œuvres. Le divin Mozart lui-même s'est souvenu de Grétry quand il écrivit de la musique villageoise; Berton, Nicolo, Boiëldieu sont ses véritables adeptes; Auber, Hérold, Adam, Halévy, etc., ont aussi adopté ses procédés dans leurs opéras comiques, tout en faisant usage des conquêtes harmoniques et orchestrales qui ont toujours été grandissantes depuis la fin du siècle dernier. J'en dirai autant de deux Belges qui se sont distingués sur la scène de l'Opéra-Comique de Paris : Albert Grisar, le spirituel auteur de *Gilles ravisseur*, et Gevaert, le savant compositeur de *Quentin Durward* et du *Capitaine Henriot*, qui, soit dit en passant, est un des plus grands admirateurs de son illustre compatriote. C'est sur l'initiative du directeur du Conservatoire de Bruxelles, que le gouvernement belge vient de décréter la publication des œuvres de Grétry, tant musicales que littéraires, comme un monument élevé à la mémoire de son plus grand compositeur.

Après avoir fait la part de l'éloge, abordons, franchement, celle de la critique.

La perfection n'étant pas de ce monde, Grétry, le mélodiste inspiré, a un côté faible, celui de l'harmonie. Bien qu'à l'origine on la trouvât excellente, trop savante même pour l'époque où il se produisit à Paris, on s'aperçut pourtant qu'elle n'était pas toujours écrite purement. Son éducation classique ayant été incomplète, la technique musicale lui fit défaut. Cependant son harmonie, tout imparfaite qu'elle puisse être, n'est jamais nue; elle a même souvent un piquant qui augmente la saveur de sa musique; car il est des trouvailles d'harmonie comme de mélodie, et Grétry en a fait plus d'une.

Castil-Blaze a essayé de corriger un certain nombre de passages de ses ouvrages, dans son *Grétry des Concerts*; mais en modifiant sa musique, il l'a dénaturée.

On a aussi réorchestré, sans grand succès, quelques-uns de ses opéras. Berton a réinstrumenté *Guillaume Tell*; Auber, *l'Épreuve villageoise*; Adam, *Richard Cœur de Lion*. Nous avouons préférer l'orchestration simple de Grétry, qui ne vise qu'à soutenir les voix, en colorant à sa manière ses chants si pénétrants, si caractéristiques. Si on la trouve trop maigre, comparée aux sonorités excessives auxquelles nos oreilles sont habituées, on peut la renforcer, sans lui ôter sa couleur archaïque, en augmentant le nombre des instruments à archet et en doublant les instruments de cuivre, dans les passages qui exigent de la force et de l'éclat.

On regrette encore que notre compositeur n'ait pas donné à ses morceaux d'ensemble les développements dont ils étaient susceptibles, développements que l'on ne soupçonnait du reste pas, en France, lors de ses débuts, et qui ne prirent une certaine importance que beaucoup plus tard. Enfin, on lui reproche de n'avoir pas toujours écrit sa musique suivant les règles de la carrure de la phrase. Il serait facile de faire disparaître ces irrégularités; mais, selon nous, on aurait tort de le tenter. L'auteur du *Tableau parlant* et de *Richard* doit rester tel qu'il est, avec ses immenses qualités et ses légers défauts. C'est à cause de ces légères taches dans son soleil que des esprits chagrins ont attaqué la mémoire de Grétry, qui, dans ses œuvres musicales ou littéraires, se montre avant tout homme d'imagination, se préoccupant bien plus du fond que de la forme, de la nature des idées que de la façon de les exprimer.

En résumé, Grétry se distingue par des inspirations mélodiques de premier ordre, une sensibilité exquise, une vérité de déclamation et d'expression qui n'a pas été égalée, un instinct scénique remarquable, un esprit d'observation d'une rare finesse et d'une fécondité étonnante.

Musicien incomplet, il a cependant créé des formes nouvelles pour un grand nombre de morceaux d'opéra, et obtenu des effets prodigieux avec des procédés

primitifs d'harmonie et d'orchestration. Et ces qualités précieuses, il les doit, non à la science qui ne lui avait presque rien appris, mais à son génie qui lui a tout fait deviner. Si Grétry n'est pas le plus grand compositeur qui ait existé, on peut le considérer comme le plus vrai, et sa part est assez belle.

Ses dernières années s'écoulèrent dans l'aisance, à Montmorency, grâce à une pension de quatre mille francs que le gouvernement de l'Empire lui accorda, et qui, ajoutée aux droits d'auteur que ses ouvrages repris partout lui rapportèrent, rétablit sa fortune compromise par la Révolution. Il vécut à l'Ermitage, au milieu de sa famille, entouré de ses amis et de quelques-uns de ses compatriotes, qui le visitaient souvent. On le vit accueillir aussi avec la plus grande bienveillance les jeunes compositeurs; il les aidait de ses conseils, et quand le découragement les prenait, il se plaisait à leur raconter les luttes qu'il avait eu à soutenir.

Autant Grétry était accessible aux petits, autant il se montrait fier vis-à-vis des grands, comme le prouve la réponse laconique qu'il fit à Napoléon. Un jour que le héros, qui devait le bien connaître, lui demanda son nom: «Toujours Grétry», lui répondit l'illustre musicien.

On cite de lui quantité de bons mots; on lui en prête même. Le plus connu est celui-ci: Le peintre David ayant esquisé une négresse, pria Grétry, à une séance de l'Institut, d'inscrire sous son croquis quelques mots; il y mit immédiatement cette simple phrase: «Une blanche vaut deux noires.»

D'après la *Biographie universelle* de Michaud, «la conversation de Grétry était attachante; elle offrait un mélange de réflexions philosophiques et d'aperçus pleins de finesse.»

Dans ses nombreux écrits, on ne trouve que des éloges pour ses prédécesseurs ou ses contemporains: il exalte le mérite de Pergolèse, de Jomelli, de Piccini, Sacchini, Cimarosa, Paisiello, qui l'ont précédé à l'Opéra-Comique; Duni, Philidor, Monsigny sont aussi

jugés par lui avec une impartialité qui n'exclut pas la bienveillance. « Gluck » a failli m'étouffer », dit-il, tant sa musique était puissante et énergique. De Méhul, il cite un duo, celui d'*Euphrosine et Coradin*, « le plus beau morceau d'expression qui se trouve au » théâtre ».

Après avoir partagé ses triomphes comme ses revers, Jeanne-Marie, sa compagne vénérée, fut témoin du regain de succès qu'obtinrent ses opéras au commencement du siècle. Elle ne mourut qu'en 1807, après avoir laissé trois filles, qui s'éteignirent à la fleur de l'âge. L'une d'elles, Lucile, était l'auteur de deux opéras comiques, dont le premier, *le Mariage d'Antonio*, fut seul goûté du public.

Grétry avait accueilli sous son toit, du vivant même de sa femme, les sept enfants de son frère aîné, Jean-Joseph; il s'occupa d'eux avec la sollicitude d'un père et ils devinrent ses légataires universels. Notre grand artiste était un homme de cœur; au milieu de ses plus beaux succès, il n'oublia jamais sa vieille cité de Liège, où il avait conservé de nombreuses relations.

Il y revint après dix-sept années d'absence, au mois d'août 1776, et y fut reçu avec la plus vive sympathie. Le 21 décembre 1782, il reprit la même route pour la seconde et dernière fois et assista, dans la loge des autorités, aux représentations de *l'Amant Jaloux*, du *Jugement de Midas* et de la *Fausse Magie*. Aucun artiste n'obtint, pendant sa vie, plus d'honneurs que Grétry. Une rue de Paris, située près du théâtre Favart (aujourd'hui l'Opéra-Comique) porte son nom. Nantes, Liège et Bruxelles ont aussi leur rue Grétry. Il appartenait à l'Académie des Philharmoniques de Bologne; li fut conseiller intime du prince-évêque Velbruck, de Liège, en 1776; membre de la Société d'Emulation de cette dernière ville et de l'Académie de Stockholm; inspecteur de musique du Conservatoire de Paris, en 1795; membre de l'Institut de France, en 1796; chevalier de la Légion d'honneur à la création de cet ordre, etc., etc.

Le 24 janvier 1780, le conseil de la cité de Liège décida que le buste de Grétry serait placé sur l'avant-scène de son théâtre. Semblable honneur lui fut rendu, à Paris, cinq ans plus tard : son buste, en marbre blanc, fut sculpté par le célèbre Houdon et destiné au foyer de l'Opéra. En 1809, le comte de Livry fit ériger, sous le vestibule de l'Opéra-Comique, sa statue en marbre blanc. Il existe, à Liège, un buste de Grétry, dû au ciseau de son ami et compatriote Ruxthiel, dont la reproduction doit figurer à la façade du nouveau conservatoire de cette ville.

Le peintre Robert Lefèvre l'a reproduit en pied, pour la salle d'assemblée de l'Opéra-Comique. Mme Vigée-Lebrun a aussi fixé ses traits sur la toile, et l'on doit à Isabey le portrait qui se trouve actuellement au musée de Liège.

Grétry mourut le 24 septembre 1813, à l'Ermitage de Montmorency, « avec la » sérénité d'un sage ». Il était entré dans sa soixante-treizième année. Son corps fut exposé dans une chapelle ardente, où des milliers de ses admirateurs se rendirent en pieux pèlerinage. Pendant la cérémonie religieuse, célébrée le 28 septembre à Saint-Roch, dans l'église même où quarante-deux ans auparavant il s'unissait à sa femme, Jeanne-Marie Grandon, on exécuta le *Dies iræ* de Mozart. Plus de trente mille personnes assistèrent à ses funérailles; le cortège immense, qui s'était mis en route à midi, s'arrêta devant les théâtres de l'Opéra et de l'Opéra-Comique où, entre autres morceaux, on chanta le trio de *Zémire et Azor*: *Ah! laissez-moi la pleurer*. Les compositeurs Méhul, Berton, les écrivains Bouilly et Marsollier tenaient les quatre coins du poêle. Cherubini, Gossec, Paër, Boieldieu, Catel, Nicolo, Persuis, suivirent ses restes mortels, pendant que les meilleurs musiciens de Paris exécutaient la marche écrite par son compatriote Gossec pour les funérailles de Mirabeau. Plusieurs discours furent prononcés sur la fosse entr'ouverte: par Flamand-Grétry, son neveu, représentant la famille; par Gavaudan, l'un de

ses meilleurs interprètes, envoyé par l'Opéra-Comique; par Bouilly, son collaborateur, délégué des auteurs dramatiques; et enfin par Méhul, son collègue, parlant au nom de l'Institut.

Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ces oraisons funèbres si flatteuses pour notre illustre compatriote; nous aurions voulu faire connaître surtout les jugements portés par l'auteur de *Joseph* sur le chantre de *Richard*. Le surnom de *MOLIÈRE* de la comédie lyrique, que lui donne un tel maître, est resté attaché au nom de Grétry : la postérité l'a confirmé.

La France, théâtre de ses succès, a conservé son corps, qui repose au Père-Lachaise, à côté de Delille et de Méhul; mais il a voué son cœur à la ville qui lui donna le jour. Après un long procès, resté fameux, ce cœur, d'où sortirent tant de chants immortels, fut transporté en 1829 à Liège, et depuis, scellé dans le piédestal de la statue en bronze, de Guillaume Geefs, qui fut érigée d'abord, en 1842, près de l'Université, et transférée plus tard place du Théâtre Royal, en face de la scène où ses chefs-d'œuvre ont été interprétés maintes fois au bruit des applaudissements de ses concitoyens.

Œuvres de Grétry (1) :

OPÉRAS. 1. 1765. *Le Vendémiaire*, intermède italien au théâtre Alberti, à Rome. — 2. 1767. *Isabelle et Gertrude*, à Genève. — 3. 1768. *Le Huron*, 2 actes. — 4. 1769. *Lucile*, 1 acte. — 5. 1769. *Le Tableau parlant*, 1 acte. — 6. 1770. *Sylvain*, 1 acte. — 7. 1770. *Les Deux Acares*. — 8. 1770. *L'Amitié à l'épreuve*, 3 actes; réduit en 1 acte, 1776; remis en 3 actes, 1786. — 9. 1771. *Zémire et Azor*, 3 actes. — 10. 1772. *L'Ami de la maison*, 3 actes. — 11. *Le Magnifique*, 3 actes. — 12. 1773. *La Rosière de Salency*, 4 actes; remis en 3 actes, 1774. — 13. 1773. *Céphale et Procris*, 3 actes. — 14. 1775. *La Fausse Magie*, 2 actes. — 15. 1776. *Les Mariages samnites*, 3 actes. —

16. 1777. Les divertissements d'*Amour pour amour*, comédie de Lachausée, sur des paroles de Laujon, pour la cour. — 17. 1777. *Matroco*, 4 actes. — 18. 1777. *Les Filles pourvues*, compliment de clôture pour la Comédie italienne. — 19. 1777. *Momus sur la terre*, prologue donné au château de la Rocheguyon. — 20. 1778. *Les Trois Âges de l'Opéra*, prologue dramatique. — 21. 1778. *Le Jugement de Midas*, 3 actes. — 22. 1778. *L'Amant jaloux*, 3 actes. — 23. 1779. *Les Événements imprévus*, 3 actes. — 24. 1780. *Aucassin et Nicolette*, 3 actes. — 25. 1780. *Andromaque*, 3 actes. — 26. 1781. *Emilie*, 1 acte. — 27. 1782. *Colinette à la cour ou la Double Épreuve*, 3 actes. — 28. 1782. *L'Embarras des richesses*, 3 actes. — 29. 1783. *La Caravane du Caire*, 3 actes. — 30. 1783. *La Jeune Thalie ou Thalie au nouveau théâtre*, prologue. — 31. 1784. *L'Épreuve villageoise*, 2 actes; joué d'abord sous le titre de *Théodore et Paulin*, 1783. — 32. 1784. *Richard Cœur de Lion*, 3 actes. — 33. 1785. *Panurge dans l'île des Lanternes*, 3 actes. — 34. 1786. *Le Comte d'Albert*, 2 actes. — 35. 1786. *Les Méprises par ressemblance*, 3 actes. — 36. 1787. *La Suite du Comte d'Albert*, 1 acte. — 37. 1787. *Le Prisonnier anglais*, 3 actes; remis au théâtre en 1793, avec des changements, sous le titre de *Clarice et Belton*. — 38. 1787. *Aspasie*, 3 actes. — 39. 1788. *Amphitryon*, 3 actes. — 40. 1788. *Le Rival confident*, 2 actes. — 41. 1789. *Raoul Barbe-Bleue*, 3 actes. — 42. 1790. *Pierre le Grand*, 3 actes. — 43. 1791. *Guillaume Tell*, 3 actes. — 44. 1792. *Basile*, 1 acte. — 45. 1792. *Les Deux Couvents*, 2 actes. — 46. 1794. *Denys le Tyran*, 3 actes. — 47. 1794. *La Rosière républicaine*, 3 actes. — 48. 1794. *Joseph Barra*, 1 acte. — 49. 1794. *Callias, ou Amour et Patrie*, 1 acte. — 50. 1797. *Lisbeth*, 3 actes. — 51. 1797. *Anacréon*, 3 actes. — 52. 1797. *Le Barbier de village*, 1 acte. — 53. 1799. *Elisca*, 1 acte. — 54. 1801. *Le Casque et les Colombes*, 1 acte. — 55. 1803. *Delphis et Mopsa*, 3 actes. — OPÉRAS ET MANUSCRITS NON REPRÉSENTÉS. 56. *Alcindor*

(1) La mort n'a pas permis à M. Rongé de rédiger la bibliographie de Grétry; M. Félix Delhasse a bien voulu se charger de ce soin.

et *Zaïde*, 3 actes. — 57. *Ziméo*, 3 actes. — 58. *Zelmar ou l'Asile*, 1 acte. — 59. *Diogène et Alexandre*, 3 actes. — 60. *Electre*, 3 actes. — 61. *Les Maures d'Espagne*, 3 actes.

MUSIQUE RELIGIEUSE. 1. Messe solennelle à 4 voix, à Liège, 1759. — 2. *Confiteor*, à 4 voix et orchestre, à Rome, 1762. — 3. Six motets à 2 et 3 voix, à Rome, 1763. — 4. *De Profundis*. — 5. Musique du psaume : *Confitebor tibi, Domine* (1765), qui remporta le prix au concours pour la place de maître de chapelle vacante à Liège.

MUSIQUE INSTRUMENTALE. 1. *Six symphonies pour orchestre*, à Liège, en 1758. — 2. *Deux quatuors pour clavecin, flûte, violon et basse*, gravés à Paris, 1768, et à Offenbach comme œuvre première. — 3. *Six sonates pour le clavecin*, Paris, 1768. — 4. *Six quatuors pour deux violons, viole et basse*, œuvre troisième. Paris, 1769.

PUBLICATIONS LITTÉRAIRES. 1. *Mémoires ou Essais sur la musique*, Paris, 1789, 1 vol. in-8°. — 2. Le même ouvrage, avec deux volumes additionnels, de l'imprimerie de la République, 3 vol. in-8°, 1797. Une traduction abrégée a été faite en allemand de cet ouvrage, titre : *Grétry's Versuche über die Musik. Im Auszuge und mit kritischen und historischen Zusätzen herausgegeben von D. Karl Spazier*, Leipzig, Breitkopf und Härtel, 1800, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage a été réimprimé en 1829, *Bruxelles, Académie de musique*, 3 vol. in-16, édition augmentée de notes et publiée par J.-H. Mees, directeur de l'Académie de musique de Bruxelles (avec portrait). — 3. *La Vérité ou Ce que nous fumes, ce que nous sommes, ce que nous devrions être*. Paris, 1801, 3 vol. in-8°. — 4. *Méthode pour apprendre à préluder en peu de temps avec toutes les ressources de l'harmonie*. Paris, 1802.

OUVRAGES SUR GRÉTRY, ou à propos de Grétry. 1. *Le Triomphe de Grétry*, poème prononcé au théâtre de Liège, le 29 septembre 1780, pour l'installation du buste de ce célèbre musicien, par Fabre d'Eglantine. Liège, de Bassompierre, in-8°. — 2. *Analyse du talent de*

M. Grétry, citoyen de la ville de Liège, adressée à la Société d'Emulation, à l'occasion de l'érection du buste de Grétry sur l'avant-scène du théâtre, le 28 janvier 1780, par Clairville, entrepreneur des spectacles de la principauté de Liège. Liège, De Boubers, in-8°. — 3. *Le Second Apollon*, comédie lyrique en un acte et en vers. Les paroles adaptées à des morceaux de musique du célèbre Grétry sont de M. Alexandre, comédien ordinaire de la principauté de Liège, à l'occasion du buste du célèbre Grétry, placé au théâtre le 28 janvier 1780. Liège, B.-J. Collette, in-8°. — 4. *Séance publique tenue par la Société d'Emulation*, le lundi 23 décembre 1782, à l'occasion de M. Grétry, l'un de ses associés honoraires. Liège, Tutot, 1783, in-12, par Reynier, Henkart, Bassenge. — 5. *Le retour de Grétry dans sa patrie*, par Saint-Peravi. Liège, Bollen, 1783, in-8°. — 6. *Vers à M. Grétry*, de l'Académie philharmonique de Boulogne, conseiller de S. A. C. évêque et prince de Liège. 1 feuillet in-fol., gravé par M^{lle} Andrez. — 7. *Recueil de lettres écrites à Grétry ou à son sujet*, par Hippolyte de Livry, Paris, Ogier, s. d. (1806), in-8°. — 8. *Société académique des enfants d'Apollon. Hommage rendu à M. Grétry*, séance du 5 février 1809. Paris, Plassan, 1809, 1 vol. in-4°. — 9. *Grétry chez Mme Du Bocage*, vaudeville en un acte, par M. Fougas. Paris, 1815. — 10. *Hymne pour l'inauguration de la place Grétry dans la ville de Liège, sa patrie*, le 3 juin 1811, paroles de Henkart, musique de B.-E. Dumont. Parodie du quatuor de *Lucile*, par F. Rouveroy. Couplets par M. Bassenge. Liège, Latour, 1811, in-8°. — 11. *Institut impérial de France*. Discours de Méhul aux funérailles de M. Grétry, le 27 décembre 1813. Paris, s. d. in-4°. — 12. *Notice historique sur la vie et les ouvrages d'André-Ernest Grétry*, lue à la séance publique de la classe des beaux-arts de l'Institut royal de France, le 15 octobre 1814, par Joachim Le Breton. Paris, Didot, 1814, 1 vol. in-4°. — 13. *Grétry en famille*, par A. Grétry, neveu. Paris, Chamerot, 1814,

1 vol. in-12. — 14. *L'Apothéose de Grétry*, intermède pour l'inauguration de la salle de spectacle de Liège, représenté le 4 novembre 1820, paroles de Latour, musique de J.-H.-J. Ansiaux, Liège, Collardin, 1820, in-8°. — 15. *L'Ermitage de J.-J. Rousseau et de Grétry*, poème par Flamand-Grétry. Paris, 1820, in-8°. — 16. *Prologue sur l'inauguration de la nouvelle salle de Liège, suivi de l'apothéose de Grétry, terminé par des danses et des chants*, par M*** (Jean-Georges Modave). Liège, Latour, 1820, in-8°. — 17. *Plaidoyer pour les bourgmestres de la ville de Liège contre le sieur Flamand*, par Hennequin. Paris, Pillot, 1823, in-4°. — 18. *Les Commissaires de la ville de Liège démasqués aux yeux de la France ou Réfutation succincte des faits énoncés dans les différents mémoires qu'ils ont publiés lors du procès relatif au cœur de Grétry*. — 19. *Mémoire pour les bourgmestres de la ville de Liège, contre le sieur Flamand*, par Hennequin. Paris, Egron, 1823, in-4°. — 20. *Cause célèbre relative à la consécration du cœur de Grétry, etc.*, par Flamand-Grétry. Paris, 1825, 1 vol. in-4°, fig. — 21. *Grétry au Parnasse*, tableau mythologique en action, par Chatelain. Le Havre, 1825, in-8°. — 22. *Eloge académique de Grétry*, par Lesueur-Destourets. Bruxelles, 1826, in-8°. — 23. *Hommage aux mânes de Grétry*, par Frémolle. Bruxelles, Versé, 1828, in-8°. — 24. *Orphée et Grétry*, idylle patriotique par M. D..., de Liège. Liège, Desoer, 1828, in-8°. — 25. *Remise solennelle du cœur de Grétry à la ville de Liège*. Liège, Collardin, 1829, in-8°. — 26. *Vie, œuvres, éloge de Grétry*, poème en 408 vers, par J.-J. Kersch. Liège, 1842, in-8°. — 27. *La Statue de Grétry*, par Et. Henaux. Liège, Desoer, 1842. — 28. *André Grétry*, par Ernest Buschmann. Anvers, 1842. — 29. *L'inauguration de la statue de Grétry sur la place de l'Université de Liège*, cantate par J.-G. Modave. Liège, Dudart, 1842, in-8°. — 30. *L'Anniversaire de la naissance de Grétry*, par Modave, musique de Lefebvre, s. l. ni. d. in-4°. — 31. *Grétry*, par F. Van Hulst. Liège,

Oudart, 1842, in-8°, portrait. — 32. *Hommage à Grétry*, scène lyrique, paroles de Desessarts, musique de Hanssens. Liège, Rosa, 1842, in-8°. — 33. *Grétry aux Liégeois*, par Charles Marcellis. Liège, Collardin, 1842, in-8°. — 34. *A toutes les gloires de l'ancien pays de Liège. Inauguration de la statue de Grétry*, 18 juillet 1842, par Polain, Liège, Oudart, in-8°. — 35. *Essai sur Grétry*, par E.-C. de Gerlache, s. l. ni d. Bruxelles, Hayez, 1844, in-8°, 2^e éd. — 36. *Zémire et Azor, par Grétry*, quelques questions à propos de la nouvelle falsification de cet opéra, par Lardin. Paris, 1846, in-8°. — 37. *Grétry à Versailles*, opéra comique, 1 acte, de Cl. Michaëls, musique de J. Camaüer. Liège, Charon, 1856, in-12. — 38. *Grétry*, poème par Adolphe Stappers. *Hommage à Grétry*, cantate par Ad. Stappers, musique de J.-B. Rongé. Liège, De Thier et Lovinfosse, 1860, 1 vol. in-8°. — 39. *Inauguration de la statue de Grétry*, due au ciseau de G. Braekeleer, à la société de la Grande Harmonie d'Anvers, le 19 août 1860, par Lardin, in-8° (vers). — 40. *Grétry*, drama in vier tydvakken, door Sleenckx. Gent, 1862, in-12. — 41. *Quelques mots sur Grétry*, à propos de la notice que lui consacre la *Biographie universelle des musiciens* (de Fétis), brochure signée : E. Regnard, ancien maire de Montmorency et publiée dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. IX, 1869. Tirée à part, Liège, Carmanne, 1869, in-8°, de 11 p. Reproduite par le *Guide musical* de Bruxelles, et tirée à part. Bruxelles, Sannes, in-8° de 8 p. — 42. *Notice biographique sur A.-E. Grétry*, par L. D. S. (Louis De Sagher, capitaine d'infanterie). Bruxelles, 1869, in-16. — 43. *Quelques lettres de la correspondance de Grétry avec Vitzthumb*, notice par Charles Piot, correspondant de l'Académie royale de Belgique. (Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2^e série, t. XL, nos 9 et 10, 1875. Tirée à part, Bruxelles, Hayez, 1875, in-8°, de 30 p. — 44. *Mémoires de L. V. Flamand Grétry*, suivi de l'histoire complète du procès relatif au cœur

de Grétry. Paris, Delloye, 1826, in-8°, en 2 parties. — 45. *La Jeunesse de Grétry*, opéra-comique en 2 actes, paroles de M*** (Emile Lhoest), musique de M. Félix Pardon. Bruxelles, Ad. Mertens, 1871, in-18. Représenté pour la première fois à Bruxelles, au théâtre de la Monnaie, le 10 avril 1871. — 46. *Porte-feuille de la jeunesse de Grétry*, par A.-J. Grétry. Paris, Flexhet, 1810, 2 v. in-12. — 47. *Hommage rendu à la mémoire de Grétry*, par les artistes du Grand-Théâtre de Bruxelles, une feuille de quatre pages. Vers composés par M. Boursou, artiste dramatique, qui les a récités sur le théâtre de cette ville, le 17 octobre 1813. — 48. *Hommage à Molière et à Grétry*, vaudeville en un acte, représenté à Liège, le 13 octobre 1822. — 49. *Grétry*, opéra comique en un acte, de Fulgence (de Bury), Ledoux et Ramond (de la Croizette), avec des airs choisis dans les meilleures œuvres de Grétry, joué sur le théâtre du Vaudeville, à Paris. Paris, Martinet, 1824, in-8°. — 50. *Mémoires de L.-T. Flamand Grétry*, suivi de l'histoire complète du procès relatif au cœur de Grétry. Paris, Delloye, 1826, in-8°, en deux parties. — 51. *André Grétry*, comédie en deux actes. Tournai, Casterman, 1863, in-8°. — 52. *Grétry* (André-Ernest-Modeste), par Edouard G.-J. Grégoir. Bruxelles, Schott, frères, 1883, grand in-8°, avec portrait. — 53. *Grétry* (1741-1813), par Emile Dujon, étude publiée, en dix articles, dans l'*Union artistique et littéraire*, de Nice, 1882-1883.

J.-B. Rongé.

GRÉTRY (*Lucile*), la seconde des trois filles de notre grand compositeur liégeois, naquit à Paris, vers 1770, selon les uns, en 1774, selon les autres (1), et mourut en 1794. Elle étudia la musique sous la direction de son père et fit des progrès si rapides, qu'à l'âge de douze à treize ans, elle composa

(1) Dans la *Biographie liégeoise* on trouve la date de 1770, mais dans les *Spectacles de Paris* ou *Calendrier des théâtres* pour 1787, on donne treize ans à Lucile et quatorze en 1788. En 1789, on ajoute le nom de son mari : *Mlle Grétry, aujourd'hui Mme Marin*.

le petit opéra intitulé : le *Mariage d'Antonio*, qui fut joué avec succès à la Comédie italienne en 1786 (2). Cette étonnante précocité s'explique quand on sait que la musique est de tous les arts celui où s'accusent le plus fortement les influences héréditaires. Mozart à huit ans n'était-il pas déjà, sur l'orgue, l'égal des plus grands maîtres ? Mais c'est un don terrible qui use rapidement les ressorts de la vie. Lucile ne devait guère dépasser la vingtième année. En 1787, elle fit représenter un nouvel opéra : *Toinette et Louis*, qui ne fut pas accueilli avec autant de faveur que le premier. L'insuccès était dû au sujet lui-même, non à la musique, ainsi qu'il est arrivé à Jules Godefroid. Le *Mercur de France*, du 31 mars 1787, rend compte de cette représentation, et, après avoir analysé la pièce, qu'il juge sévèrement au point de vue de la décence, il ajoute : « La » musique a fait beaucoup de plaisir ; » elle annonce le talent de Mlle Grétry » avec plus d'avantage encore que celle » du *Mariage d'Antonio*. Le public a » témoigné sa satisfaction en faisant ré- » péter ce couplet qu'on peut regarder » comme un horoscope dont le célèbre » instituteur de Mlle Grétry ne peut que » hâter l'accomplissement :

Jeunes rosiers, jeunes talents
Ont besoin du secours du maître :
Un petit auteur de treize ans
Est un rosier qui vient de naître ;
Il n'offre qu'un bouton nouveau :
Si vous voulez des fleurs écloses,
Daignez étayer l'arbrisseau ;
Quelque jour vous aurez des roses.

Bachaumont, dans ses *Mémoires secrets*, cite la pièce de *Toinette et Louis*, sous la date du 23 mars 1787, et constate qu'elle n'a pas été bien accueillie, « quoique la » musique fût de la composition de » Mlle Grétry. » Le 27, il y revient encore : « On sait aujourd'hui, dit-il, que » c'est M. Patrat qui est l'auteur de la » pièce de *Toinette et Louis* tombée aux » Italiens, le 22 de ce mois. Le couplet » qui termine le vaudeville mérite d'être » excepté de la proscription et d'être

(2) Si la date du *Calendrier des théâtres* est exacte, ce n'est pas treize ans, mais douze que Lucile avait en 1786.

« conservé ; le parterre galant l'a fait « répéter comme relatif à Mlle Grétry. »

En 1793, le *Calendrier des Théâtres* attribue à Lucile la composition d'un troisième opéra : les *Deux Couvents*, dont il n'est fait mention nulle part ailleurs et qui, sans doute, n'a pas été représenté (1).

Telles sont les œuvres de Lucile Grétry. Elle a trop peu vécu pour voir mûrir au soleil de la vie son gracieux talent. Mariée à quinze ans (2), elle ne fut pas heureuse comme épouse, et elle mourut sans avoir connu au moins les douceurs de la maternité, fleur à peine éclosée, bien digne d'être pleurée par le génie qui lui avait donné le jour.

Ferd. Loise.

Beedelièvre, *Biogr. liég.*, reproduit par F. Fétis dans la *Biogr. des musiciens*. — *Mercur de France* (1787). — *Les Spectacles de Paris*. — Bachaumont, *Mémoires secrets*, t. XXXIV.

GRIES (baron *François*), lieutenant-colonel et chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, naquit à Malines d'une famille originaire des Pays-Bas, vers l'an 1760, et mourut à Vérone, le 23 décembre 1819.

Enfant de troupe à l'Institut d'Anvers, il n'y reçut qu'une instruction sommaire ; mais son zèle et sa bravoure suppléèrent à la science militaire et l'élevèrent aux grades supérieurs. Entré dans l'armée autrichienne comme fourrier, le 16 mars 1782, il fut nommé, le 1^{er} juillet 1788, adjudant dans le régiment d'infanterie Prince de Ligne n° 30, et fit la campagne contre la Porte. Lieutenant (*oberlieutenant*) le 5 mai 1783, il passa, le 1^{er} juin 1795, à l'infanterie légère duc de frane de l'archiduc Charles et, en 1798, au bataillon léger Charles Rohan n° 2. Capitaine-lieutenant le 10 avril 1799, il fut, après la dissolution de ce bataillon (septembre 1801), incorporé dans le régiment d'infanterie Wilhelm Schroder n° 26.

Gries, à cette époque, avait déjà pris part aux combats contre les malcontents

brabançons, ainsi qu'aux guerres de la révolution. Il fit la campagne de 1805, dans le Tyrol du sud, avec le régiment d'infanterie Strassoldo n° 27, où il avait été envoyé le 16 février de cette année ; et, nommé major le 29 juin 1809, il suivit le 8^e corps d'armée d'abord en Hongrie, plus tard en Italie.

Le 8 juillet 1809, à Presbourg, les Français avaient attaqué les retranchements de la Vieille Au (*alte Au*), situés devant la ville, et rejeté dans la flèche, où déjà ils pénétraient eux-mêmes, le bataillon de landwehr Clary, placé aux avant-postes. Gries donne l'ordre au sous-lieutenant Jurker de rallier ses hommes en fuite ; et lui-même, à la tête d'un détachement de vingt-cinq hommes, il se précipite avec une telle intrépidité sur l'ennemi non seulement supérieur en nombre, mais encore secondé par un feu de mitraille, qu'il le déloge de la flèche. Les positions envahies furent ainsi reprises et maintenues, malgré des assauts réitérés, jusqu'au moment où le général-major Bianchi accourut avec ses renforts : grâce à Gries, les Autrichiens conservaient la redoute, et, par suite, la tête de pont, dont les assaillants n'avaient pu rester maîtres pendant cinq minutes.

Pour cette action d'éclat, Gries reçut, en 1810, la croix de chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse. Pendant la campagne de 1813-1814, Gries, incorporé avec son régiment dans l'armée de l'Autriche centrale, se signala derechef par sa rare bravoure. Lors de la défense du pont de Feistritz et des deux assauts dirigés contre ce village, il prit une part si brillante à la lutte, qu'il fut porté à l'ordre du jour et promu, le 16 juin 1814, au grade de lieutenant général, au 1^{er} bataillon léger d'Italie. Après la dissolution de ce bataillon, en octobre 1816, il fut désigné pour le régiment d'infanterie Mayer n° 45, nouvellement créé.

Gries a fait treize campagnes, il s'est distingué dans quinze grandes batailles,

(1) Cet opéra est attribué au père (voir p. 294).

(2) Avec Marin, simple amateur de musique, fils du fameux censeur des livres, surnommé

Qu'es aco, d'après Beaumarchais. Il avait collaboré au *Mariage d'Antonio* avec Robineau le libelliste qui a été mêlé aux premiers actes de la Révolution brabançonne et de Beaunoiz.

dans deux sièges et dans de nombreux combats.

Emile Van Arenbergh.

Van Wurzbach, *Biographisches Lexikon des Kaiserthums Oesterreich enthaltend die Lebensskizzen der denkwürdigen Personen, welche von 1750 bei 1850 im kaiserstaate und in seinen kronländern gelebt haben*. Wien. — *Oesterreichisches Militär-Konversations-Lexikon. Unter Mitwirkung mehrerer Offiziere der K. K. Armee*. Redigirt und herausgegeben von J. Hirtenfeld. Zweiter band. Wien, 1852. — *Der Militär-Maria-Theresien Orden und seine Mitglieder nach authentischen Quellen bearbeitet von Dr J. Hirtenfeld*. Wien, 1857.

GRIETTENS (Joos), avocat et bailli à Ypres, dans la première moitié du XVII^e siècle. Il fit imprimer : *Lusthof van doorluchtige ende deughtsamen vrouwen, teghen de laster-boucken onlanx t' haeren laste vytghegaen*. Yperen, 1632. Lambin dit que ce nouveau « champion des » dames « était grand imitateur du style de son compatriote Jacques Ymmeloot, auteur de la France et la Flandre réformées, ou traité enseignant la vrage méthode d'une nouvelle poésie francoyse et thyoise. Ypres, 1626. J. Stecher.

Piron, *Levensbeschryvingen*.

GRIEZ (Alexandre), né à Mons vers 1760, pratiqua la médecine dans cette ville et laissa un traité : *De Causis morborum litteratorum eorum affectibus et medendi methodo*. Lovanii, 1780, 40, qui fut réédité en 1795, 16 pages, 80.

Docteur Victor Jacques.

Mathieu, *Biographie montoise*.

GRIFF, GRYF ou **GRIEF** (Adrien), père et fils homonymes ; peintres flamands du XVII^e siècle, qu'on suppose Anversois, contemporains de Snyders et, probablement, ses élèves. L'analogie de leurs compositions ainsi que celle de leurs qualités techniques donnent de la vraisemblance à cette hypothèse. Les deux Griff, dont il est malaisé de distinguer les œuvres, traitaient les paysages, les animaux, et, spécialement, la nature morte ; mais tandis que le célèbre animalier collaborateur de Rubens, qu'on suppose avoir été leur maître, déployait dans ses grands tableaux une fougue, une animation, une ampleur incomparables, ils se plaisaient, eux, à renfermer des sujets analogues dans de

petits cadres et réussissaient à les traiter avec beaucoup de finesse. C'est grâce à cette dernière qualité que, sans égalier ni Snyders, ni Fyt, ils ont mérité de prendre place dans le groupe où brillent ces célèbres maîtres.

Il n'est guère d'artiste du XVII^e siècle dont les œuvres aient autant de renom et dont l'histoire soit, en même temps, aussi obscure. Non seulement les renseignements biographiques relatifs à leur existence, manquent ; mais on ne connaît pas même la véritable orthographe de leurs noms, ni le degré de parenté qui les unissait. Étaient-ils père et fils, ou, comme on l'a autrefois supposé, deux frères ? S'appelaient-ils Adrien ou Antoine, variante admise par différents biographes ? Nous avons adopté la version la plus vraisemblable, sans prétendre à dissiper les doutes. Un seul fait reste certain, évident, positif : leur mérite. Cependant le nombre de leurs productions semble restreint ; en effet, on les cherche vainement aux musées d'Anvers, de Bruxelles, d'Amsterdam, de La Haye ; les musées de Rotterdam et celui du Louvre, seuls, possèdent chacun une toile attribuée à ces habiles peintres.

Félix Stappaerts.

Burger, *Les Musées de la Hollande*, 1860. — Frédéric Villot, *Notice du Musée du Louvre*, 1875. — Adolphe Siret, *Dictionnaire des peintres*, 1882.

GRIFFET (Henri), Liège, XVIII^e siècle. Savant jésuite du collège de Liège. Il a publié une *Histoire des négociations secrètes de la France avec la Hollande qui précédèrent le traité d'Utrecht*. Liège, 1767, 1 vol. in-12, ouvrage plein d'érudition et de science ; une *Histoire de Tancrède de Rohan*, 1 vol. in-80. Liège, 1767 ; puis enfin, quelques documents relatifs à l'histoire de France et à l'histoire romaine.

Henri Griffet ne doit pas être confondu avec le Père jésuite du même nom, dont on a une édition de l'Histoire de France du père Daniel. Paris, 1755-1758, 17 volumes in-40.

Cependant quelques écrivains, non dépourvus d'érudition, persistent à croire que les deux Griffet mentionnés, pourraient bien n'avoir été qu'une seule et

même individualité, supposition que la *Biographie universelle* de Feller et la *Bibliographie* du R. P. de Backer, ne rendent pas inadmissible.

Albert Kayenberghe.

Becdelièvre, *Biographie liégeoise*.

GRIMBERGHE (les seigneurs DE).

Il a déjà été question des plus anciens seigneurs de Grimberghe à l'article BERTHOUT. La famille de ce nom ne tarda pas à se diviser en deux branches principales, dont l'une eut pour sa part de grands droits sur Malines et les villages voisins et d'immenses possessions en Campine; à l'autre on assigna le château de Grimberghe et ses dépendances. Ce sont les membres de la première branche qui adoptèrent et conservèrent le surnom de Berthout, que ceux de la seconde ne paraissent pas avoir porté.

Si l'on s'en rapportait à des traditions assez vagues, rapportées par Baronius, cette lignée seigneuriale remonterait à Berthold, damoiseau de Grimberghe, mari d'Ermengarde, sœur de l'archevêque de Cologne, et contemporain de Charlemagne, au nom de qui il commandait à Xanten. Ailleurs on nomme ce seigneur Hildebald, et l'on dit que son fils Goce-lin, qui s'était par imprudence noyé dans le Rhin, fut miraculeusement rappelé à la vie par l'intercession de saint Guibert, en 803, lorsqu'on plaça dans une chasse les restes mortels de ce personnage.

Le premier seigneur de Grimberghe qui soit connu s'appelait Walter ou Gauthier et mourut en 1120. Il signa en l'an 1096 un diplôme d'Ide de Boulogne et, en 1107, une charte de Godefroid le Barbu, duc de Basse-Lotharingie. C'est lui qui fonda, à Grimberghe, une communauté de l'ordre des chanoines de Saint-Augustin, mais cet établissement ne réussit pas; réorganisé de nouveau antérieurement à l'an 1113, il eut à lutter contre des mauvais vouloirs qui entraînèrent de nouveau sa ruine. Walter, qui portait le surnom de le Grand et de *Draeckenbaert* (Barbe de Dragon), laissa quatre enfants: Arnoul, Gérard, Alveric et Lutgarde, femme de Baudouin d'Alost.

Arnoul et Gérard de Grimberghe chargèrent leur frère Alveric d'offrir l'église de Grimberghe à Saint-Norbert, à la condition d'y envoyer des religieux de l'institut qu'il venait de fonder et qui prit le nom d'ordre de Prémontré. C'est ainsi que fut définitivement fondée l'abbaye de Grimberghe, qui s'est rétablie de nos jours, après avoir été supprimée du temps de la république française. Arnoul mourut en 1134 ou 1137, sans laisser d'enfants; il avait été précédé dans la tombe par Gérard, dès 1131. Celui-ci avait eu de sa femme Adeloia ou Adélise deux fils: Walter ou Gauthier Berthout, de qui descendent les avoués de Malines, les seigneurs de Duffel, de Gheel, etc., du nom de Berthout, et Gérard, seigneur de Grimberghe. Des généalogistes lui attribuent un troisième fils, Arnoul, qui aurait été l'ancêtre des seigneurs de Ranst, mais cette assertion n'a jamais été prouvée.

C'est du temps de Walter II et d'Arnoul, vers l'an 1141, qu'éclata la guerre de Grimberghe, dont j'ai raconté les principales péripéties dans la biographie du duc Godefroid III. Elle se ralluma à différentes reprises et fut marquée en 1159 par la prise et l'incendie du château de Grimberghe. Gérard échappa à ce désastre et s'en vengea, en brûlant à son tour la forteresse de Nedelaer (le *Notelaeren berg*, près de la Senne) et Vilvorde. Mais, peu de temps après, une réconciliation paraît s'être opérée entre le duc, d'une part, Walter et Gérard, de l'autre.

Gérard de Grimberghe prit pour femme Mathilde, fille et héritière de Gérard, seigneur de Ninove. Il y avait en cet endroit une autre abbaye de Prémontrés; il la traita avec une dureté incroyable, et eut, à cette occasion, des démêlés avec les comtes de Flandre Thierry et Philippe d'Alsace. Dans le même temps, Gérard eut aussi à lutter contre les seigneurs de Sottegem, qui livrèrent Ninove aux flammes. Vers la fin de sa vie, Gérard se montra plus favorable aux communautés religieuses établies dans ses domaines et prit même,

dit-on, l'habit monastique à Ninove, où il voulut être enterré.

Ses deux fils Gérard III et Arnoul se partagèrent, en 1197, le domaine de Grimberghe, de telle manière que chacun d'eux et leurs descendants eurent des droits presque égaux à Grimberghe et à Meyse; tandis que le premier seul eut pour sa part Stroombeek, Epeghem, Brusseghem, Londerzeel, Willebroeck, Ruysbroeck, Boom, Rumpst et une fraction de Buggenhout, et que l'on assigna au second une fraction de Buggenhout, de Malderen, de Lippeloo, de Liezele, de Sempst, de Weerde, de Raemsdonck, Thisselt, Baesrode Saint-Amand, etc.

Les seigneurs de Grimberghe paraissent avoir succédé à leur père, en 1188, lorsque, par une charte, scellée dans le chœur de l'église abbatiale du village de ce nom, ils confirmèrent aux religieux, de concert avec leur cousin Walter Berthout, toutes les acquisitions de biens faites par eux. Gérard III et Arnoul se montrèrent toujours les vassaux dévoués du duc de Brabant Henri Ier; toutefois, le premier, en qualité de seigneur de Ninove, suivit en mainte occasion la bannière du comte de Flandre, de qui la terre de Ninove était tenue en fief. Il était si considéré, qu'il osa prendre le titre de prince. Il mourut, en 1200, laissant de sa femme, Adélie ou Alise de Rosoy, deux fils, qui étaient encore jeunes : Walter Berthout, appelé plus tard Gérard, et Guillaume, mari d'Isabelle ou Elisabeth, héritière des seigneurs d'Assche.

Gérard IV assista, en 1213, à la bataille de Bouvines, où il fut fait prisonnier par les bourgeois de Beauvais; enfermé au Grand-Châtelet, de Paris, il ne put obtenir sa liberté que moyennant une rançon qui fut fixée à 2,100 livres, somme énorme pour le temps, et dont quatorze seigneurs français garantirent le paiement. Dans les années suivantes, il fit beaucoup de largesses aux établissements monastiques, surtout aux religieux de Grimberghe, à qui il céda : le 24 mars 1217-1218, son manoir, dans ce village, en échange de trois manses de terres; le 24 novembre 1220, toutes

ses dîmes dans la même localité; en octobre 1225, les tailles et exactions se levant sur les tenanciers du monastère. Lui et son frère Guillaume restèrent fidèles à la comtesse de Flandre Jeanne, lors de l'apparition du faux Baudouin, tandis que presque tous les autres sujets de cette princesse l'abandonnaient. Eux et leur parent Arnoul, étaient alors en contestation avec le duc Henri Ier et il y eut même, entre eux, quelques hostilités; mais, en vertu d'un accord conclu à Bruxelles, le 27 mars 1223-1224, des arbitres furent nommés et parvinrent à mettre fin à ce différend.

Gérard IV mourut à Rumpst, le 12 novembre 1225. Il fut enterré dans l'abbaye de Ninove, près de sa femme Agnès, fille du seigneur de Beveren, qu'il avait épousée, en 1214. De cette union il ne naquit que deux filles : Alice, dame de Grimberghe et de Ninove, femme de Godefroid de Louvain ou de Brabant, seigneur de Perwez, morte en 1250, et Agnès, dame de Dongelberg, femme d'Enguerrand, frère de ce Godefroid. C'est ainsi que la principale fraction de l'antique domaine des Berthout sortit des mains de cette famille et passa à une branche de la lignée ducale, peut-être en conséquence d'une des stipulations de l'accord conclu en 1224.

Arnoul, chef de la branche cadette des sires de Grimberghe, expira en 1211. Dans un acte qu'il scella étant sur son lit de mort, le 3 novembre de cette année, il rappelle qu'il avait fait vœu de visiter des lieux de pèlerinage célèbres, tels que Rouen, Cantorbéry, Maestricht, Brogne, Saint-Gérard, mais qu'une maladie grave l'en avait empêché. Sa femme Sophie, sœur de Thierrî, seigneur d'Altena, se maria à Léon Ier, châtelain de Bruxelles.

Le fils unique d'Arnoul et de Sophie, nommé aussi Arnoul, fut pris à la bataille de Bouvines par les bourgeois de Bruyères et, comme son cousin éard, fut incarcéré au Grand-Châtelet. On a vu qu'il se réconcilia, en 1224, avec le duc Henri Ier, son suzerain. Comme il possédait en plusieurs endroits la juridiction par indivis avec la famille ducale, lui et

le prince Henri, fils aîné du duc, convinrent, au mois d'avril 1232, de donner à cens les *wastines*, bruyères et autres terres incultes qui leur appartenaient en commun, en se partageant le cens annuel imposé aux acquéreurs.

Arnoul n'ayant laissé de sa femme Adelicie qu'un fils nommé Arnoul, mort jeune, ses biens échurent à sa sœur Ode, qui épousa successivement Walter, seigneur d'Aa et de Pollaer, mort en 1236, et Siger II, châtelain de Gand. Les Aa devinrent de cette manière seigneurs à Grimberghe et eurent à leur tour pour héritiers, les de Berghes de Glymes.

Alphonse Wauters.

Histoire des environs de Bruxelles, t. II.

GRIMBERGHE (*Guillaume de Glymes de Berghes, baron DE*), chanoine de Liège, évêque d'Anvers, archevêque de Cambrai, philosophe, jurisconsulte, négociateur, appartenait à la maison de Glymes, qui descend de la main gauche d'un duc de Brabant. Né en 1551, il était le troisième fils de Ferry de Glymes, seigneur et baron de Grimberghe, par relief du 27 avril 1542, lequel prit, après la mort de Jean, dernier marquis de Berghes ou Berg-op-Zoom, l'an 1567, le nom de Berghes, et pour armes pleines : Bautersem au franc-canton sans brisure, et d'Anne Sterck, dame de Stabroeck, Busquoy, Wyneghem, etc. Il fit des études juridiques et théologiques excellentes et embrassa les ordres. Il était chanoine de St-Jean l'Evangéliste, à Liège, lorsque le doyen de la collégiale vint à mourir. Le chapitre ayant élu Guillaume d'Enckevoirt pour lui succéder, cette élection fut contestée et le prince-évêque accorda cette dignité à Guillaume de Grimberghe, par lettres du 8 avril 1578. S'étant rendu à Rome, le nouveau doyen ne tarda pas à mériter la faveur de Grégoire XIII qui lui donna le titre de prélat domestique et le chargea, à son retour à Liège, la même année, de remettre à Gérard de Groesbeeck le chapeau de cardinal. Les talents et le caractère de Grimberghe furent appréciés par le prince qui lui accorda une confiance toute

particulière et l'employa dans les missions les plus délicates. Pourvu à Saint-Lambert d'un canonicat, il prouva qu'il avait fait ses études à Louvain, au collège de Pierre Van den Daele (son grand oncle maternel) à Douai, à Dôle, à Padoue, à Bologne et qu'il avait reçu à Rome le bonnet de docteur en théologie. Le chapitre le reçut le 5 janvier 1583. Il faisait à peine partie du collège de Saint-Lambert qu'Ernest de Bavière l'envoya à Rome comme ambassadeur auprès du saint-siège. Le prince-évêque avait besoin d'un puissant appui pour se maintenir dans l'électorat de Cologne et dans la principauté de Liège, deux pays sans cesse exposés à l'invasion des troupes protestantes. Pour s'assurer cet appui, il comptait sur l'influence de l'autorité pontificale. L'année suivante, le prince le députa avec Liévin Torrentius à Tournai, afin de réclamer le concours des troupes d'Alexandre Farnèse contre les chefs du parti protestant qui ravageaient le diocèse de Cologne. En 1585, Grimberghe fut chargé par son évêque d'une nouvelle mission près le duc de Parme assiégeant alors Anvers et il séjourna près d'un an au camp du duc. Guillaume, qui était aussi prieur à Oud-Hasselt, au diocèse de Ruremonde, fut élu doyen de Saint-Lambert, le 2 septembre 1585, accepta cette dignité le 9 et en prit possession le 20 janvier 1586. C'est en cette nouvelle qualité que le chapitre le délégua à Rome, le 14 mars 1590, pour terminer diverses négociations. Il ne revint à Liège que le 7 juin de l'année suivante. Le 6 septembre 1595, ses collègues confirmèrent son élection comme abbé séculier de Ciney. Il continua à s'occuper activement des affaires de la principauté jusqu'en 1597, époque à laquelle il fut appelé au siège épiscopal d'Anvers. Il résigna aussitôt son canonicat à Liège et, le 1er août 1597, le chapitre pourvut à son remplacement comme grand doyen ; il fit ses adieux à ses confrères le 6 mars 1598, fut consacré évêque le 29 du même mois et inauguré le 22 avril suivant. Elu archevêque-duc de Cambrai en 1601, il prit possession de ce siège le 30 décembre et

administra son nouveau diocèse avec une habileté extrême et un dévouement auquel tous ses biographes ont rendu hommage. Par dérogation à ses statuts, le chapitre de Saint-Lambert l'autorisa à conserver la prévôté séculière de Ciney, quoiqu'il ne possédât plus de canonicat dans cette abbaye. Il mourut le 25 avril 1609. Entre autres dispositions pieuses, il fonda une bourse de cent florins de Brabant dans le séminaire de Liège, pour l'entretien d'un clerc allemand destiné à desservir une cure dans la partie germanique du diocèse. Il fut un ami des lettres et des sciences. Il était lié avec Juste-Lipse et Torrentius, qui en parle dans les termes les plus flatteurs. Dans le chœur de la cathédrale de Liège, se voient sur une verrière les quartiers de Guillaume de Grimberghes qui sont : Glymes, Dalhem, Guttoven et Senzeilles; Cotereau, Herdinx, Wicleux et Jauche. On trouve son portrait dans la cathédrale d'Anvers avec cette inscription ; *« Bergis 3o Episc. »*
« Antv. 1598, regnavit tribus annis. »
« Discedit Cameracum. » Sa devise était : *« Nec cito, nec temere. »*

Il fut enterré près du maître-autel de la cathédrale de Cambrai, sous un mausolée de marbre qui porte l'inscription suivante : *Illustriss. et Reveren. Archiepis. et dux Cameracensis, Comes Cameracensi, Sacri Imperii Princeps, GUILLIELMUS A BERGIS. Avito apud Brabantos editus Baronum a Grimbergen Stemmate. Prima lanugine Grudiorum Academiam excolit, post Dolanum Burgundicam, inde Latias Paduam et Bononiam demum in urbe ad publica Sapientiae pulpita Doctoralem legum corollam emeritus, in Gregorii XIII Pontif. Max. familiam asciscitur. Dein Leodium ad Gerardum Groesbechium Cardinalitris defert insignia, Legatione belle perfunctus in aede D. Lambertii Canonicus et mox Decanus pronuntiatur. In patriam rediit a Sere-niss. Alberto Duce Austrio primum Ant-verpiensi Insula Anno M. D. XCVII Dein Pallio Cameracenate an. M. DC. I adornatur. Gregis ductandi vigilantia, pietate et vitæ Sanctimoniam, morum comitate ac modestia, videntium terram beatius*

possidet, An. Sal. humanæ M. DC. IX. Aetat. 58, Pallii IX, April. die 25.

Emile de Borchgrave.

Charles de Theux de Montjardin, *Le Chapitre de St Lambert à Liège*, Bruxelles, Gobbaerts, 1871, t. III. — Chapeauville, III, 660, 669. — *Gazet*, p. 54 et 333. — Le Glay, *Cameracum*, 65. — *Recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai*, 67. — Butkens, IV, 420, suppl., II, 420. — St. Bormans, *Conclusions capitulaires de St Lambert*. — Miraeus, I, 431; II, 4335. — Saumery, V, 28. — Bouille, III, 444, 442. — *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 3e série, t. IV, 263, 266, 275, 293; t. VII, p. 239. — Fisen, II, 384, 395, 399. — Le Fort, IX, 175. — *Chartes de St Lambert*, n 1153. — Le Carpentier, *Hist. de Cambrai*, etc., p. 418.

GRIMOALD, fils de Pépin de Landen, se vit disputer, après la mort de son père (6 février 640), la charge de maire du palais d'Austrasie. Il avait pour compétiteur un officier de la cour, Othon, *bajulus* ou gouverneur de Sigebert depuis l'enfance de ce prince. Grimoald l'emporta, mais sa dignité ne lui fut définitivement assurée qu'en 648, après la mort de son rival, assassiné par Leuthaire, duc des Allemands. Le décès de Sigebert, arrivé en 656, fut le signal de nouvelles dissensions. Grimoald, étant devenu plus qu'un ministre, un véritable souverain, n'hésita pas devant la pensée de substituer son propre fils Childebart à Dagobert II, fils du roi défunt. D'accord avec Didon, évêque de Poitiers, il fit tonsurer l'héritier du trône et le relégua dans un monastère d'Irlande. Cependant les grands d'Austrasie se soulevèrent, bien qu'en toute circonstance il eût affecté de s'appuyer sur eux. Il tomba dans leurs mains avec son fils : conduits à Paris devant Clovis II, roi de Neustrie, ils furent jetés par son ordre dans une étroite prison et y périrent misérablement. — M. Gérard oppose à ce récit des *Gesta Francorum*, un passage de la vie de saint Remacle, où il est dit que Clovis appela auprès de lui Grimoald, sous prétexte de lui offrir des présents, mais en réalité pour le retenir : les grands d'Austrasie ne seraient donc pour rien dans sa fin tragique.

Aimoin Le Roy.

Aimoin, IV, 35. — *Gesta Francorum*. — P.-A.-F. Gérard, *Histoire des Francs d'Austrasie*, t. Ier.

GRIMOALD, deuxième fils de Pépin d'Héristal et de Plectrude, fut désigné par son père, en 695, pour remplacer Norbert en qualité de maire du palais de Neustrie. Il remplit ces hautes fonctions sous Childebart III et Dagobert III. Le continuateur de Frédégaire le représente comme un homme d'une douceur extrême, très religieux, charitable, sympathique enfin aux populations. Vers 712, Pépin ayant obtenu définitivement la soumission de Radbod, duc des Frisons, voulut sceller l'alliance des deux peuples par un mariage : Grimoald épousa Theusinde ou Théodesinde, fille de Radbod; mais cette union demeura stérile. Au printemps de 714, le duc d'Austrasie se sentant gravement malade et se croyant en danger de mort, se fit transporter à sa maison de campagne de Jupille lez-Liège, et y manda Grimoald : il convient de rappler que le fils aîné de Plectrude, Drogon, était venu à mourir en 708. Le jeune prince, passant par Liège, se fit un devoir de visiter l'église de Saint-Lambert, consacrée dès lors au martyr frappé pour avoir pris, contre Alpaïde et Charles Martel, la défense des droits de sa mère et des siens propres. Il était agenouillé, en prières, devant la chaise du saint, lorsqu'un Franc ou un Frison, nommé Rantgaire, se jeta sur lui et le tua. On remarquera que Charles ne fut jamais accusé de ce meurtre, bien qu'il eût pu considérer comme une offense le culte rendu à saint Lambert par le fils de Plectrude. Il y a là quelque mystère. Tant est-il que Pépin fut très irrité, que Rantgaire et ses auxiliaires subirent le dernier supplice, et qu'aussitôt que le duc eut fermé les yeux, Charles fut emmené prisonnier à Cologne. Grimoald laissait un fils naturel, Théodoald, âgé seulement de six ans; avant de mourir, Pépin l'aurait nommé maire du palais de Dagobert III, s'il faut s'en rapporter aux annales de Metz. Quoi qu'il en soit, Plectrude s'empara des rênes du pouvoir, et la France vit avec étonnement un roi enfant sous la tutelle d'un premier ministre, également enfant, et tous deux obéissant à une femme. Mais les

Neustriens se soulevèrent et Théodoald n'eût pas même le temps d'arriver à Paris. Surpris avec ses leudes dans la forêt de Compiègne, il fut ramené en Austrasie et ne survécut que peu de temps à ces événements (voir l'article **CHARLES MARTEL**.)

Alphonse Le Roy.

Le continuateur de Frédégaire. — *Gesta regum Francorum*. — *Annales Metenses*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. 1^{er}. P.-A.-F. Gérard, *Histoire des Francs d'Austrasie*, t. II.

GRISARD, ouvrier industriel, né dans la province de Liège, probablement sur les bords de la Vesdre, vers le XVIII^e siècle; mort en 1740. Les biographes de la contrée, notamment Saumery et Becdelièvre, ont jugé avec raison que le nom de cet intelligent et modeste travailleur méritait de lui survivre; il doit, en effet, être inscrit dans la phalange, si utile, des inventeurs. A ce qu'affirme l'ouvrage estimé des *Délices du Pays de Liège*, Grisard perfectionna ingénieusement la fonte du fer et le premier trouva le moyen de le réduire en baguettes fort minces. Or, on sait l'importance, le développement de l'industrie métallurgique liégeoise et les richesses considérables que chacun de ses progrès a valu à la population de la province.

Albert Kayenbergh.

Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. Piron, *Levensbeschryvingen*.

GRISIUS (*Michel*), professeur et écrivain, né à Anvers en 1595, mort à Bruxelles en 1651. Il appartenait à la compagnie de Jésus. Sa profession date de 1614. Il enseigna les mathématiques pendant dix années consécutives et consacra la dernière partie de son existence au prêche et au confessionnal. On a de lui : *Honor S. Ignatii de Loyola, societatis Jesu fundatori et S. Francisco Xaverio, Indiarum apostolo per Gregorium XV inter Divos, etc. Antverpiæ die 24 Julii 1622*. Antverpiæ, 1622, in-8°.

Ad. Siret.

De Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, t. 1^{er}, édition in-folio.

GROBBENDONCK (*Gaspar SCHETS*, seigneur de), homme d'Etat, né à An-

vers le 20 juillet 1513, selon toute apparence, mort en 1580.

Ce gentilhomme, qui joua un rôle considérable dans les affaires de son temps, était le fils aîné d'un personnage notable, Erasme Schets, « homme instruit aux bonnes lettres » (comme le dit Guicciardin) qui vint de Maestricht s'établir à Anvers, et d'Ide Van Rechtergem, dame de Bernsbeeck, qu'Erasme avait épousée le 27 juillet 1511. Le père d'Ide, Nicolas Van Rechtergem, fut le premier qui fit parvenir en Allemagne des épiceries, grâce à ses relations avec le facteur du roi de Portugal, alors maître des Moluques, d'où l'on importe en Europe les meilleures épices. Quant à Erasme Schets, dont la fortune s'accrut rapidement, il avait reçu une excellente éducation et entretenait d'étroites relations avec son célèbre homonyme de Rotterdam. En 1539, il fit construire, à Anvers, l'hôtel connu sous le nom de *Maison d'Aix*; il eut l'honneur d'y héberger Charles-Quint, en 1545. Il acheta, moyennant une rente annuelle de 1,000 florins d'or, la seigneurie de Grobbendonck, et la releva du duché de Brabant le 3 juin 1545; il mourut le 13 mai 1550.

De son union avec Ide Van Rechtergem naquirent, outre un quatrième fils nommé Conrad, trois frères, Gaspar, Melchior et Balthazar, regardés, tous trois, comme des gens très honorables. Gaspar, à ce qu'il semble, étudia à Marbourg ou à Erfurt; puis, revenu à Anvers, et tout en s'occupant d'affaires de finances et de commerce, il conserva comme son père des relations avec les meilleurs littérateurs de l'époque. Lui et ses frères étaient au nombre des principaux amateurs de médailles antiques, dont Goltzius visita les cabinets, pour se mettre en état de composer le grand ouvrage qu'il a consacré à la numismatique romaine. Tous trois aussi continuèrent les affaires de leur père et employèrent une partie de leur fortune à acquérir de vieilles terres baroniales.

Gaspar, qui hérita de Grobbendonck (relief du 17 juillet 1550), acheta de

Charles de Brimeu, seigneur de Meghem, la terre de Wezemaal, à laquelle était annexée la dignité de maréchal héréditaire du duché de Brabant; il fut aussi seigneur de Heyst et du village de Hingene, qui fut, à cette époque, séparé de la terre de Bornhem, en Flandre. Melchior, par suite d'arrangements de famille, devint seigneur de Rumpst et de plusieurs villages voisins, détachés de la sorte, en 1559, de la seigneurie de Grimberghe-Nassau. Quant à Balthazar, il fut seigneur de Hoboken, aux portes d'Anvers, dont les Schets acquirent la propriété de sire Gaspar Douchy, seigneur de Cruybeke, en 1559.

Peu de temps après avoir obtenu de son père la cession des provinces de par deçà ou des Pays-Bas, le roi Philippe II y introduisit une innovation considérable. A l'imitation de ce que pratiquaient déjà les rois de Portugal, il choisit pour facteurs Gaspar Schets d'Anvers, et Jean Lopez-Gallo de Salamanca, de Bruges. La nomination de Schets est datée du 25 novembre 1555, et le 1^{er} janvier suivant le roi le recommanda tout particulièrement au magistrat d'Anvers. Avant cette époque, c'était sur les receveurs des différentes provinces et des différentes branches de revenus, que le souverain affectait ses dépenses par des assignations qui étaient ensuite portées en compte. Ces assignations se négociaient, s'escomptaient, se payaient comme de véritables lettres de change; mais on commit la faute d'en émettre qui dépassaient le total des recettes et leurs recouvrements en dut mainte fois être suspendu. On dut alors remettre aux facteurs le montant intégral des sommes perçues, ainsi que des recouvrements opérés en nature, et eux, de leur côté, se chargèrent de faire face à tous les paiements, sauf à emprunter au besoin au nom du roi, afin d'assurer la marche des services.

Les emplois de facteurs étaient donc très importants et très considérés; ils permettaient à ceux qui en étaient revêtus, d'emprunter et de garder en dépôt les sommes d'argent de toute provenance; mais ce beau côté avait bien des revers,

surtout avec un prince comme Philippe II, dont les dépenses étaient énormes, dont les ressources étaient souvent engagées à l'avance, et qui ne se piquait pas d'être scrupuleusement exact à remplir ses obligations. Aussi, au bout de quelques années, ils durent cesser leurs fonctions, en attendant, ce qui ne put se réaliser, le moment de les reprendre.

Quoique devenu conseiller des finances, Gaspar Schets, aussi créé chevalier, était très lié avec les principaux nobles, mécontents de la confiance absolue que le roi mettait en Granvelle. Ce fut à un banquet qui eut lieu dans son hôtel, et auquel assistaient, entre autres, le comte d'Egmont, le comte de Berghes et le baron de Montigny, que le premier de ces seigneurs proposa d'adopter une livrée commune et de faire broder une marotte sur les habits de leurs laquais. La réunion s'était fort égayée sur le compte du puissant cardinal; elle adopta la motion avec enthousiasme.

Les ennemis de Granvelle n'étaient pas mal vus de la gouvernante, Marguerite de Parme. Schets, qui avait de nombreuses relations et dont le crédit était utile au souverain, fut élevé, en 1564, aux importantes fonctions de trésorier général des finances, avec un traitement de 48 sous par jour et une pension annuelle de 1,500 livres. On essaya de l'influencer pour qu'il attirât dans le parti des mécontents le seigneur de Berlaimont; mais il se montra, au contraire, très dévoué à la cause royale. Il paraît avoir eu avec Brédérode une querelle violente. Le fougueux calviniste ne se gêna pas pour le traiter de vilain et osa dire qu'il fallait lui donner cent coups de bâton.

Lorsque le duc d'Albe fut arrivé en Belgique et eut proscrit les mécontents fugitifs et confisqué leurs biens, Schets s'installa à Bruxelles dans l'hôtel de Bouton, seigneur de Melin près de Jodoigne, hôtel situé au Grand Sablon. Il ne tarda pas à se montrer mécontent de la tyrannie du duc et s'opposa à la levée du dixième denier; cette conduite lui attira de violents reproches de la part du

gouverneur général; mais on se vit enfin forcé de se rallier au système qu'il avait proposé et qui consistait à prélever sur les Pays-Bas une imposition annuelle de deux millions de florins. Seulement, quand on prit cette résolution le 21 août 1572, le mal était fait, le pays était en feu.

Un mémoire manuscrit, qui se trouve aux archives du royaume, est intitulé : *Ecrit contre Gaspar Schetz, seigneur de Grobbendoncq, qui estoit premièrement négociant et ensuite fut fait trésorier général des Finances, touchant plusieurs malversations et usures qu'il at pratiqué à son profit contre les finances du Roy, délivré à Son Excellence par l'avocat Bredius le 12 d'octobre 1575*. On y trouve des attaques violentes dirigées contre l'homme qui avait alors la haute main sur toute une partie importante de l'administration et dont la position était à la fois enviée et dangereuse : enviée, parce qu'elle lui assurait une influence peu ordinaire; dangereuse, parce qu'elle l'exposait à des soupçons difficiles à détruire.

Dans ce factum, on reproche à Schets d'avoir manié les fonds de l'Etat comme les siens propres et d'avoir expressément différé des paiements, afin de discréditer les lettres de change tirées sur le trésor royal; parvenu à ce but, il les faisait racheter à vil prix par Jean Calvo, Gaspar Crop, Jacques Hinexthoven et d'autres agents subalternes à qui il ordonnait de rembourser intégralement. Il aurait aussi organisé un grand nombre de compagnies ou de sociétés, presque toutes composées de ses parents, et qu'il avertissait à l'avance des envois d'argent, des emprunts, des autres opérations auxquels l'Etat allait avoir recours; des bénéfices de tout genre étaient de la sorte assurés à sa famille et à ses amis, au détriment des intérêts du trésor, au mépris des engagements contractés par Schets, en entrant en fonctions.

Il fut, dit-on, le « principal inventeur et directeur » de huit compagnies, outre celle qu'il constituait avec ses frères Melchior et Balthazar. La première fut celle de Christophe Pruynen, composée,

outre celui-ci, des trois frères et d'Adrien Van Hilst, ancien serviteur de la maison Schets, à Leipzig; en mars 1564-1565, Schets y céda sa part à son beau-fils Jean Vlemincx, mais seulement pour une moitié, et en constituant l'autre moitié en dot à la femme de Vlemincx, pour lui faire retour si celle-ci mourait sans laisser de postérité. Cette compagnie Pruyenen s'étant dissoute, lorsque Pruyenen devint trésorier de la ville d'Anvers, fut remplacée par une autre où entrèrent Arnoul de *Vlemingo* ou Vlemincx, Van Hilst et Conrad Schets. La deuxième, formée en 1558, ne se composait que de Gaspar et de son frère Conrad et ne concernait que leurs affaires particulières. La troisième, composée de Melchior, de Balthazar et de Conrad Schets, fut organisée, en 1561, pour l'affermage des mines de calamine du Limbourg et des tourbières de Hollande, les unes et les autres appartenant au domaine, affermage que Gaspar réussit sans peine à faire prolonger; la compagnie, dont la "masse", c'est-à-dire le capital social, s'élevait à 16,000 livres de gros (somme énorme pour le temps), fut en apparence cédée à Conrad, mais un contrat secret y assurait une part de bénéfice à Gaspar pour une moitié et à son gendre Vlemincx, pour l'autre moitié. Une quatrième compagnie, dont le second associé était Thomas Gramaye, prit en ferme des tourbières près d'Amersfort. Une cinquième, au capital de 25,000 florins, porté ensuite à 100,000 florins, entreprit, en 1561, l'exploitation de l'argent provenant des recettes de toute espèce du trésor. Après la mort de Vlemincx, arrivée le 23 octobre 1568, Schets, dont il était le prête-nom, et dont l'intervention dans cette affaire devait rester absolument secrète, toucha pour ses bénéfices de 1568 à 1575, la somme de 64,000 livres de gros. En 1569, les frères de Vlemincx, Conrad et Arnoul dits de *Vlemingo*, se chargèrent, en lieu et place de feu Jacques Hincxthoven et consorts, de payer les propriétaires des terrains acquis pour la construction du château d'Anvers; ceux-ci ne devaient recevoir que seize fois le prix de location de leurs

propriétés, et ces dernières n'étaient estimées en moyenne qu'à 2 florins la verge, tandis que le prix ordinaire, à Anvers, était, à cette époque, de 3 florins, ce qui procura à la compagnie un bénéfice de 150,000 florins. Enfin, en 1570, il se forma une nouvelle compagnie, composée de Conrad Schets, fils de Gaspar, d'Arnoul Vlemingo et de Jean Calas, et qui prit le nom de "Nouvelle compagnie de Coenrart". Or, ce Conrad, encore en bas âge, n'était pas encore négociant; il n'était donc, ajoutait le dénonciateur, que le prête-nom de son père.

Il serait dangereux d'admettre comme prouvées les malversations dont on accusait Schets, en signalant avec indignation sa fortune considérable, s'élevant à 50,000 ou 60,000 florins de rente. On n'épargnait pas non plus son frère Melchior, qui avait été trésorier de la ville d'Anvers et dont l'administration avait eu pour résultat de porter la dette annuelle de cette ville de 150,000 à 900,000 florins. Inutile d'ajouter combien il y avait d'exagération, pour ne pas dire plus, dans de semblables attaques. La gestion des affaires municipales n'étant pas concentrée entre les mains de Melchior seul, qui comptait de nombreux collègues et probablement beaucoup de jaloux, ses opérations indélicates auraient été certainement signalées et blâmées. Quant à la fortune des Schets, elle était due surtout à leur père, dont les entreprises commerciales avaient été considérables et fructueuses. Après sa mort, les trois frères continuèrent ses affaires et leur association marcha d'abord si bien qu'en cinq années ils avaient triplé leur capital. Gaspar lui-même devint riche de bonne heure, puisque, déjà en 1549, il fit l'acquisition de la seigneurie de Grand-Bigard, saisie pour cause d'hérésie, mais qu'il revendit immédiatement pour 18,000 florins à Laurent Longin, trésorier général des finances. Ses autres terres furent aussi achetées vers l'an 1560, au plus tard, et non à l'époque où il se serait livré à des opérations condamnables.

Après la mort de Requesens, Schets

s'entremet avec Mansfeld, mais sans succès, pour essayer de calmer les troupes espagnoles mutinées; puis il concourut activement à la conclusion de la Pacification de Gand. Peu de temps après, don Juan arriva à Luxembourg en qualité de gouverneur général. Schets fut l'un de ceux qui lui furent envoyés au nom des Etats généraux; il se montra empressé auprès du nouveau représentant de Philippe II. M. Gachard a publié, dans les *Bulletins de la commission royale d'histoire* (3^e série, t. VII, p. 66), l'exposé de la mission qu'il remplit auprès du prince, et qui s'arrête à la date du 12 février 1577. Don Juan le chargea, le 12 mai suivant, d'examiner, avec les conseillers d'Assonleville et Fonck, les moyens de terminer le débat relatif à la dotation des nouveaux évêchés, dotation que Schets proposait de former de rentes à payer par quelques abbayes, sans annexer ces abbayes mêmes aux évêchés, comme le pape et le roi le demandaient.

Dans l'entre-temps, les Etats et don Juan se brouillèrent : celui-ci prépara la reprise des hostilités en surprenant, le 20 juillet, le château de Namur. Quelques jours auparavant, le prince avait prévenu Schets qu'il allait revenir à Bruxelles, puis l'avait chargé de transmettre aux Etats ses propositions, ce qui lui permit de se débarrasser d'un envoyé qui aurait pu pénétrer et dévoiler ses projets. Sa duplicité lui aliéna beaucoup de serviteurs de la cause royale et dans le nombre, Schets, qui contribua à faire venir aux Pays-Bas, pour l'opposer à la fois à don Juan et au prince d'Orange, l'archiduc d'Autriche Mathias. Lorsque celui-ci se rendit au vœu de ses partisans et arriva à Lierre, ce fut chez Schets qu'il logea, le 30 octobre. Toutefois il ne fut pas membre du conseil d'Etat organisé par Mathias et il cessa également ses fonctions de surintendant des finances.

Réduit à l'inaction, Schets écrivit comme justification de sa conduite l'écrit intitulé : *Succincta narratio earum quæ inter serenissimum Joannem Austriacum, ab eo tempore quo in arcem Namurci*

se recepit (publié dans Burman, *Analecta*, t. Ier, p. 1 à 114, Leyde, 1772). Il y règne peu de clarté, probablement parce que le sire de Grobbendonck craignit de compromettre quelques-uns de ses amis qui avaient ouvertement préparé le coup d'Etat de don Juan. Une première rédaction de ce travail, en français et sous le titre de : *Mémoire de ce qui s'est passé à Namur, etc.*, a été éditée par M. Gachard, dans les *Bulletins de la commission d'histoire* (1^{re} série, t. X, p. 172. Voir aussi *ibidem*, p. 184).

Ce prince fit bientôt des progrès rapides et pénétra jusqu'en Campine, où ses troupes attaquèrent le château de Grobbendonck. Schets espérait finir ses jours dans cette retraite solitaire où il avait réuni une belle bibliothèque. Il fut cruellement affligé lorsqu'il apprit que son château avait été, le 5 mars, assiégé, pris et livré aux flammes, avec les richesses qu'il contenait, comme nous l'apprend une lettre de Schets lui-même, datée du 23 mars 1579, et adressée à son ami Bucco Ayta, prévôt de Saint-Bavon, de Gand, neveu du célèbre Viglius. Il semble que la trahison ne soit pas restée étrangère à ce désastre, car le prince d'Orange ordonna, le 6 avril 1578-1579, d'arrêter le capitaine Wenceslas T'Serclaes, « ayant été sur la maison de Grobbendonck », et, deux jours après, on emprisonna également, à Anvers, son lieutenant.

Schets accepta, en 1579, la mission de faire partie des conférences qui s'ouvrirent à Cologne dans le but de négocier la réconciliation des provinces belges avec Philippe II. C'est alors qu'il publia, comme apologie de sa conduite et des sentiments qui l'animaient, l'opuscule intitulé : *Viri, pietate, moderatione, doctrinâque clarissimi, dialogus de Pace, rationes, quibus Belgici tumultus, inter Philippum, serenissimum et potentissimum Hispaniæ regem, et subditos, hoc rerum statu componi possint, explicans* (Anvers et Cologne, 1579, in-12, et dans les *Analecta* de Burman. Leyde, 1772, p. 115-244), et dont il écrivit ensuite une imitation en flamand, portant pour titre : *Grondelycke onderrichtinge aen de*

gemeene inghesetenen van Nederland, van 't gemaek dat te verwachten staet, soe men den peys en neemt of afiaet (Cologne, 1579, in-12).

Les deux interlocuteurs du dialogue sont le roi Philippe et le duc de Parme. Schets, dit un commentateur (*Bibliophile belge*, t. II, p. 322), ne craint pas de dire au premier qu'il est temps de faire des concessions aux Belges; la cruauté, l'avarice et l'insolence des gouverneurs, des généraux et de la soldatesque pendant les onze dernières années peuvent, dit-il encore, excuser en quelque sorte les fautes de ses sujets. Il prévoit aussi l'impossibilité d'extirper le calvinisme tant en Hollande qu'en Zélande. Ce langage, dont la hardiesse dénote l'opinion à laquelle appartenaient nombre de royalistes des provinces méridionales des Pays-Bas, étonnait alors si peu, que le censeur des livres, le licencié Walter Van der Stegen, donna au *Dialogus* son approbation, mitigée seulement par de faibles réserves.

Les écrits de Schets trouvèrent peu d'échos dans le monde politique, où la scission se prononçait de plus en plus entre les défenseurs de l'autorité royale et ceux des libertés publiques, qui, en majeure partie, étaient aussi ceux des croyances nouvelles. Ceux qui rêvaient une réconciliation entre un roi tyranique et perfide, d'une part, et des patriotes aigris par les persécutions, d'autre part, restaient isolés au milieu des partis. Schets se retira de la scène, mais il n'alla pas, comme on l'a dit, rejoindre le duc de Parme. Il ne prit cette détermination qu'après avoir été invité, en septembre 1580, à quitter Bruxelles, où les partisans des Etats étaient alors les maîtres. Il mourut à Mons, le 9 novembre suivant.

Schets avait un esprit vif et pénétrant, un jugement droit et éclairé. Doué d'une vaste instruction, il écrivait avec facilité tant en vers qu'en prose. Ses brochures politiques sortent d'une bonne latinité, à la fois correcte et élégante, et quelques-unes de ses poésies, comme son élégie à Eobanus Hessus, lui assignent une place honorable parmi les littéra-

teurs. Comme politique, il appartient toujours au parti des modérés et, dans plusieurs circonstances difficiles, il osa exposer et défendre ses idées avec netteté et vigueur.

Schets se maria deux fois : d'abord à Marguerite Van der Bruggen, puis à Catherine, fille de Lancelot d'Ursel, patricien anversoïs, « fort sage et de réputation », qui, dès son jeune âge, avait été bourgmestre. Cette dernière union fut célébrée en vers latins par un frère de Jean Second, Nicolas Everardi, dit Grudius. La veuve du sire de Grobbendonck reçut du roi, par lettres datées de Lisbonne le 27 septembre 1581, une pension annuelle de 1,200 livres. Schets eut de sa première femme deux filles : Isabelle, femme de Jean Vlemincx, seigneur de Wyneghem, et Agnès, qui épousa Robert de Bernimicourt, seigneur de Lisvelt. La seconde lui donna un grand nombre d'enfants, entre autres : Lancelot, chevalier, seigneur de Wese-mael, Putte, etc., Melchior, seigneur de Heyst, qui s'allia à Marie de Marnix, fille de Jacques, seigneur de Toulouse, et de Marie de Bonnières; Jean, chevalier, seigneur de Gestel, membre du conseil privé, mort en 1595; Conrad, seigneur de Hoboken, de Hingene, d'Ursel, etc., créé baron de Hoboken le 20 mai 1600, et qui, ayant pris le nom et les armes d'Ursene ou Ursel, devint la tige des ducs d'Ursel actuels, etc., etc.

Alphonse Wauters.

Outre les propres écrits de Schets, il faut consulter Goethals, *Histoire des sciences, des lettres et des arts en Belgique*, t. IV, p. 48 (avec un portrait). — Serrure, dans le *Bibliophile belge*, loc. cit. — Burman, *Analecta*, loc. cit., etc. *Deliciae poetarum Belgicorum*, p. IV. — Le père Kieckens, *Une sucrerie anversoise au Brésil* (Bulletin de la Société de géographie d'Anvers, t. VII, p. 465). — Génart, *Un acte de société commerciale au XVI^e siècle* (*Ibidem*, p. 475).

GROBBENDONCK (*Charles de*), naquit à Malines en 1600, et entra, à l'âge de dix-sept ans, dans la Compagnie de Jésus; après avoir achevé ses études, il fut désigné pour la province de Bohême et envoyé à Prague en 1625. Au collège de cette ville et à celui d'Olmütz, il enseigna suc-

cessivement la philosophie et la théologie morale, dogmatique et polémique.

Sa profonde érudition et son grand sens politique l'avaient fait vivement apprécié des gouvernants pendant cette époque tourmentée de la guerre de Trente ans; aussi, après la prise de Prague par les Saxons en 1631, accompagna-t-il le vice-roi de Bohême, comte de Martinitz, dans sa retraite à Passau, et devint-il précepteur de son fils Bernard. Le P. de Grobbendonck rentra plus tard à Prague, où il mourut le 16 décembre 1672, laissant les ouvrages suivants :

1^o Cinq traités en langue allemande, sous les titres : *Methodus pie transigendi tempus sacri Adventus*. Pragæ, typis academicis, 1660. — *Modus transigendi tempus intra Adventum et Quadragesimam*. Ibid., 1661. — *Modus transigendi tempus S. Quadragesimæ*. Ibid., 1661. — *Modus transigendi tempus a Pascha usque ad Corpus Christi*. Ibid., 1662. — *Modus transigendi præcipuas festivitates Beatissimæ Virginis Mariæ*. Ibid., 1669. — 2^o *de Ortu et progressu spiritûs politici, et quo ille (nisi fortiter ei occurratur) tandem sit evasurus*. Pragæ, typis academicis, 1666. — 3^o *Apologeticus pro Societate Jesu Politicisimè a pluribus insimulata*. Pragæ, 1666. — 4^o *Methodus sese singulis mensibus recolligendi*. Réimprimé à Prague, 1709.

A.-G. Demanet.

GROBBENDONCK (*Ignace-Augustin* SCHETS DE), seigneur d'Oosterwyck, par sa mère, né à Bois-le-Duc, en 1625. Il était petit-fils du célèbre Gaspar Schets de Grobbendonck et fils d'Antoine Schets, comte de Grobbendonck, baron de Wezemaal, maréchal héréditaire de Brabant, gouverneur de la ville de Bois-le-Duc, qui avait épousé en secondes noces Marie de Malsen.

Ayant pris le grade de licencié en droit canon et civil à l'université de Louvain, Ignace-Augustin fut d'abord nommé, en 1647, chanoine de Notre-Dame à Tournai, puis archidiacre et vicaire général de la même église. Il fut désigné par le roi Philippe IV pour l'évêché de Ruremonde, en 1666; mais

n'occupa point ce siège; celui de Namur étant devenu vacant, il y fut nommé en 1667, nomination confirmée par bref pontifical du 24 avril 1669, et le nouvel évêque fut sacré à Anvers, le 12 mai, après avoir pris possession de son diocèse le 5 du même mois.

Ignace-Augustin de Grobbendonck passa en 1679 à l'évêché de Gand (confirmation pontificale du 15 septembre), qu'il n'administra que fort peu de temps, la mort étant venue l'enlever à ses ouailles, le 31 mai 1680. Il fut enterré dans sa cathédrale.

A.-G. Demanet.

Hellin, *Histoire chronologique des évêques et du chapitre exempt de l'église cathédrale de S. Bavo à Gand*. Gand, 1772, t. 1^{er}, p. 87. — Foppens, *Historia episcopatus Namurcensis* (manuscrit n° 1757 de la Bibliothèque royale). — Archives de la maison d'Ursel.

GROBBENDONCK (*Jean - Charles* SCHETS DE), seigneur de Ghestel, frère de Gaspar, né à Anvers vers 1552-1553.

Il commença sa carrière ecclésiastique par un canonicat à l'église Saint-Lambert, à Liège, puis à Notre-Dame de Tournai; il occupa la charge de protonotaire apostolique.

Le 14 mai 1578, Jean de Grobbendonck fut nommé conseiller ecclésiastique et maître aux requêtes ordinaire du Grand Conseil de Malines. Au sujet de cette nomination, il eut à soutenir un procès contre le chapitre de Tournai qui lui contestait le droit de toucher sa prébende. Il se rendit, deux ans plus tard, en Espagne, auprès de Philippe II et y devint conseiller au Conseil Suprême des Pays-Bas et de Bourgogne; le 22 novembre 1587, le roi l'éleva à la dignité de chancelier de l'Ordre de la Toison d'or. En 1594, il fut désigné pour l'évêché de Tournai aussitôt, dit Foppens, dans son manuscrit cité, « que » Louis de Berlaymont, archevêque de » Cambrai, qui avoit obtenu pour trois » années l'administration dudit évêché » de Tournai, auroit pu rentrer à Cambrai, d'où il avoit été chassé par les » François (1). »

Jean de Grobbendonck se mit en

(1) Louis de Berlaymont administra ce diocèse de 1593 à 1596.

route pour regagner les Pays-Bas ; mais il mourut, pendant son voyage, le 4 janvier 1595. Il avait composé des poésies qui furent imprimées en un volume sous le titre de : *Carminum liber*.

A.-G. Demanet.

Lemaistre d'Anstaing, *Recherches sur l'église cathédrale de N.-D. de Tournai*. Tournai, 1842, t. II, p. 329. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 604. — Foppens, *Histoire du Conseil de Malines* (manuscrit n° 9938 de la Bibliothèque royale). — Archives de la maison d'Ursel.

GROENENDAEL (*Corneille*), artiste peintre, né à Lierre en 1785, mort en 1834. Elève de l'Académie d'Anvers, où il remporta des succès, jeune encore, il se rendit à Paris, où il subit l'influence de David, influence irrésistible, à laquelle il dut un commencement de popularité que la chute de Napoléon arrêta soudainement. Il vint s'établir, en 1814, à Anvers ; il y travailla pour les églises, et y mourut. On cite de lui les portraits du comte de Fresnelle et de la comtesse de Talhouet. Il fit pour l'église de Lierre une *Education de la Vierge*. Groenendael était assez bon dessinateur, mais coloriste timide. Tout le temps qu'il résida à Anvers fut consacré au professorat.

Ad. Siret.

GROENENDAELS (*Jean-Baptiste*), médecin, né à Saint-Trond le 25 novembre 1781, mort à Malines le 3 décembre 1860. Après avoir achevé ses humanités, il se rendit à Anvers pour y étudier la pharmacie, mais ayant trouvé le moyen de fréquenter l'école de médecine de cette ville, il obtint au bout de trois ans, le 29 septembre 1805, le diplôme d'officier de santé et alla s'établir à Wavre-Sainte-Catherine, près de Malines. En 1810, il se rendit à Paris pour y suivre les cours de médecine et y obtint le diplôme de docteur. Puis il revint à Malines.

Il a publié en 1823, un *Essai sur la Zoologie médicale* (Anvers, imprimerie de Zanthem et Van Merlen, in-8°). Cette zoologie traite des propriétés vitales, dit C. Broeckx (1), des sympa-

thies dont l'auteur admet six espèces principales, des maladies inflammatoires, de la fièvre, de l'origine et du siège des maladies, des crises et de la thérapeutique en général. Groenendaels a publié aussi en 1824 un mémoire sur l'*Ophtalmie des armées* (2). Il oppose, dit encore C. Broeckx, dans le même *Coup d'œil sur l'origine de l'Ophtalmie*, à l'opinion de MM. Van Severdonck, Seutin et Vleminckx, l'autorité de plusieurs noms célèbres, et entre autres Kluyskens. Il entre alors en matière en se posant les quatre questions suivantes : 1° L'ophtalmie est-elle quelquefois épidémique ou endémique ? 2° Peut-elle devenir contagieuse ? Comment règne-t-elle en Egypte ? 3° L'ophtalmie égyptienne diffère-t-elle de celle des armées ? 4° Quel est le moyen thérapeutique ? L'auteur cite, à l'appui du caractère épidémique ou plutôt endémique de l'ophtalmie, l'opinion généralement reçue en Egypte par les médecins français. A la seconde question, l'auteur soutient la possibilité de la contagion, en refusant à la compression du col la qualité de cause principale. Sur la troisième question l'auteur nie qu'il existe aucune donnée positive pour décider cette question. « Enfin, nous arrivons à la quatrième question de l'auteur », continue Broeckx, « les bases en sont posées avec sagesse et plusieurs détails y sont soignés. » Il a publié, deux années plus tard, un nouvel *Examen des opinions sur l'ophtalmie des armées* (3). Cette brochure est le complément d'un examen plus étendu publié par l'auteur, qui s'attache à prouver, dit Broeckx, que la maladie est contagieuse ; il cite l'opinion de médecins prussiens et russes pour prouver la transmissibilité de l'ophtalmie. En parlant du traitement préservatif, il conseille l'isolement des personnes affectées, la désinfection des lieux où règne la maladie, la propreté et une atmosphère sèche, pure, vitale. Nous n'avons pu nous procurer l'*Essai sur la Zoologie médicale*, même à Anvers. Il était systématique au lit des

(1) *Coup d'œil sur les Institutions médicales belges depuis les dernières années du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours*, suivie de la Bibliographie de cette époque. Bruxelles, 1841.

(2) *Examen des opinions sur l'Ophtalmie des armées*. Anvers, 1824, in-8°.

(3) Anvers, 1826.

malades et ne vivait guère en très bonne intelligence avec ses confrères.

P.-J. Van Beneden.

Piron, *Levensbeschryvingen, byvoegsel. Dictionnaire des hommes de lettres, des savants et des artistes de la Belgique*. Bruxelles, 1837.

GROENSCHILT (*Martin*), écrivain ecclésiastique, né à Oplinter, vers 1552, mort le 22 janvier 1629. Il embrassa l'état religieux chez les chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Norbert, dit de Prémontré, et fit sa profession à l'abbaye de Tongerlo. Il en devint le prieur et fut appelé plus tard par l'abbé Nicolas Mudsart (le 22 janvier 1588) à la direction ou prévôté d'une maison de filles du même ordre, située à Herenthals et nommée en flamand : *den besloten Hof*, le jardin fermé. Il occupa ce poste pendant quarante-trois ans, c'est-à-dire jusqu'au jour de son décès, alors qu'il était parvenu à sa soixante-seizième année. On a de lui : *Lusthof des Godvruchtige meditatie op het leven en de leyden ons Heeren Jesu-Christi en de Mariæ syne gebenedeyde moeder*. Anvers, Jérôme Verdussen, 1622, in-12. De plus, une seconde édition de 1635, corrigée et augmentée par Augustin Wichmans ; elle fut réimprimée à Anvers par Jacques Van Meurs, en 1655, dans le format in-8°.

Ad. Siret.

Sanderus, *Brabantia*, t. 1^{er}, p. 335. — Sweertius, *Athenæ belgicae*, p. 549. — Valère André, p. 651. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 855. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. 1^{er}, 8, p. 209.

GROESBECK (*Gérard DE*), LXXXVIII^e évêque de Liège, abbé de Stavelot, cardinal de la promotion de 1578, naquit en 1517 au château de Curange (comté de Looz), et mourut à Liège, le 29 décembre 1580. Il était fils de Jean, des barons de Groesbeck, famille gueldroise, et de Berthe de Ghoër. Le 7 août 1548, Georges d'Egmont résigna en sa faveur la dignité de doyen de Saint-Lambert. Le prince-évêque Robert de Berghes (voir ce nom) ayant besoin d'un coadjuteur, le chapitre lui adjoignit Gérard le 1^{er} mai 1562. Il devint bientôt évident que le chef de l'Etat ne reprendrait jamais la direction

des affaires ; le 3 janvier 1563, les chanoines le sollicitèrent d'abdiquer. Robert posa des conditions ; on négocia. Le 6 mars, Gérard fut désigné pour lui succéder ; le 9, toutes les difficultés parurent aplanies (1). Comme le prélat, cependant, ne se pressait pas de se retirer, le pape autorisa le chapitre à passer outre (7 janvier 1564). Il y avait urgence en effet : le pays était troublé. Dès le 11 avril, l'élu prit d'une main ferme les rênes du gouvernement et, au mois de décembre, la cour de Rome fit savoir que rien ne s'opposait à la célébration prochaine de sa joyeuse entrée. Il fut sacré évêque le 20 mai 1565, au monastère de Herckenrode ; le dimanche 3 juin, Liège le reçut en grande pompe ; Maestricht et les bonnes villes eurent leur tour le 17 et les jours suivants.

Dans la journée d'Etat tenue le 4 juin, le nouveau prince dessina son attitude : il se déclara bien décidé à ne rien négliger pour maintenir inviolablement l'*ancienne et catholique religion* dans toute sa pureté. L'assemblée prit une résolution dans le même sens, et il fut convenu qu'on enquerait sévèrement contre les hérétiques, sauf les privilèges des bourgeois.

Prudent et penchant au fond pour la modération, Groesbeck se vit néanmoins entraîné à combattre les dissidents par des mesures de rigueur : si jaloux qu'il fût de sa liberté d'action, il n'était pas impunément contemporain de Philippe II, le voisin de ses domaines des Pays-Bas. Au commencement de 1566, au moment même où la guerre civile, provoquée par l'inflexibilité du fils de Charles-Quint, était imminente dans la Belgique espagnole, on apprit que des assemblées secrètes, où les dogmes de l'Eglise romaine étaient battus en brèche, se tenaient aux portes mêmes de Liège. L'évêque profita de la réunion des Etats pour prononcer un nouveau discours qui enflamma son auditoire : les intérêts de

(1) Nous rectifions ici, d'après les *conclusions capitulaires* publiées par M. S. Bormans, deux dates inexactement indiquées dans notre notice sur Robert de Berghes.

la religion étaient à ses yeux ceux de la patrie. Les députés s'écrièrent tout d'une voix qu'ils étaient prêts à sacrifier vie et biens pour la défense de la foi de leurs pères (1).

La situation s'aggravait de jour en jour : aux Pays-Bas, les excès des iconoclastes allaient compromettre tout d'un coup la cause des partisans de la liberté de conscience. Le flot montait. Des prédicants allemands et genevois se répandaient partout, sans prendre la peine de se cacher. Le 31 août, Morillon écrivait à Granvelle : « L'on prêche à Maestricht, » et ne les en a sceu la présence de » M. de Liège divertir. » La principauté allait être envahie. Louis de Nassau, frère du prince d'Orange, envoya le sieur de Villers à Liège, pour prier le prince de lui permettre de tenir des assemblées à Saint-Trond. Groesbeck s'y refusa, se retranchant derrière les lois de l'Empire; les conjurés terrorisèrent le plat pays, se firent ouvrir les portes de la ville, s'emparèrent d'une crypte du monastère, et, soutenus par de nombreux partisans en armes, bravèrent les défenses de l'évêque.

Comme leurs bandes faisaient mine de s'approcher de Liège, l'évêque, redoutant un coup de main, requit des bourgeois qu'ils lui remissent les clefs de la ville, et, en son absence, au doyen de la cathédrale. Le conseil protesta, invoquant, outre la possession, le fait que Charles-Quint, lors de son entrée, avait confié la garde des clefs aux magistrats de la cité. De là un procès qui, tantôt abandonné, tantôt repris, se prolongea qu'en 1649; il fut alors tranché par Ferdinand de Bavière, empressé de mettre à néant la plupart des anciens privilèges.

Ces débats n'empêchèrent pas les bourgeois de faire bon guet. Le prince jugea toutefois nécessaire d'entretenir leur zèle religieux : il fit venir de Cologne quelques pères jésuites, qui prêchèrent avec succès à Sainte-Croix et à Saint-Denis. L'influence de ces auxiliaires paraît pourtant n'avoir été que momentanée : ce fut seulement sous Er-

nest de Bavière (voir ce nom) que la Compagnie de Jésus fut installée à domicile fixe dans la ville de Liège.

Les sectaires concentrèrent leurs efforts sur le pays thiois. Le prédicant Cackhosius, « moine renié », défie hautement les catholiques à la controverse; le P. Denis, jésuite, est envoyé à Maestricht et relève le gant; il n'est point vaincu, mais l'opposition ne fait que grandir. Un ministre calviniste enthousiaste, Herman Struycker, qui venait de jouer un rôle actif dans les troubles d'Anvers, se glisse dans Hasselt accompagné d'une multitude armée, proclame ses dogmes et profane les lieux saints. Accueilli plus froidement à Tongres, il est reçu dans Maestricht à bras ouverts : la correspondance des deux souverains de cette ville (2) atteste que le catholicisme y est sérieusement périliclitant. Puis c'est Maeseyck qui ouvre ses portes à Struycker, puis Stockhem; on se demande où il s'arrêtera : il s'est vanté, dit-on, « de faire entendre le tonnerre » de sa voix dans l'église de Saint-Lambert (3) ».

Hasselt se mit en révolte ouverte contre le prince. En vain Groesbeck prodigua des avis paternels; en vain il formula des ordres; en vain les trois Etats vinrent à la rescousse; en vain les échevins citèrent les insurgés devant leur tribunal : la ville « refusa garnison » et l'on s'y félicita d'avoir secoué le joug d'un prêtre. Les accusés furent condamnés par défaut, comme coupables de lèse-majesté divine et humaine; ceux de Maeseyck encoururent la même sentence. Le siège des deux villes fut résolu, et la tête de Herman mise à prix. En même temps parut un édit portant défense aux Liégeois de loger aucun étranger, sans avoir donné son nom par écrit à l'évêque, à son officier ou aux bourgeois.

Cinq enseignes d'infanterie allèrent « planter le piquet » devant Hasselt. Renforcés par des fugitifs de Valenciennes et d'autres lieux, les assiégés se

(1) Bouille.

(2) Marguerite de Parme (pour Philippe II) et Gérard de Groesbeck.

(3) Bouille.

préparèrent à une vigoureuse résistance, et firent des sorties meurtrières. Alors l'évêque se mit en campagne avec quatre compagnies de la cité, de la cavalerie et du canon (13 mars 1567). Voyant leurs murs près de chanceler, menacés d'être foudroyés, les gens de Hasselt, cédant aux instances des catholiques que la ville renfermait encore en assez grand nombre, se décidèrent à capituler. Il fut convenu qu'ils payeraient les frais de l'expédition, que les dégâts commis dans les églises seraient réparés à leur charge, qu'ils recevraient et entretiendraient une garnison au gré du prince, et enfin qu'ils renonceraient aux nouvelles doctrines. Point de pardon pour Herman ; mais on ne put mettre la main sur lui : il parvint à s'évader caché dans un chariot, sous une charge de foin (1).

L'allégresse des Liégeois, au retour du prince, fut assombrie par un incident douloureux. Arrivé à la porte de son palais, Groesbeck voulut tirer un coup de pistolet pour donner le signal des réjouissances. L'arme rata ; il la remit dans sa fonte. Mais comme il descendait de cheval, son mouvement fit partir le coup et il reçut, au genou gauche ou à la cheville, une blessure qui le rendit estropié pour le reste de ses jours. La correspondance de Granvelle nous apprend qu'il en souffrit longtemps, par intervalles, et à ce point que les politiques espagnols se préoccupèrent tout de bon de la vacance éventuelle du siège de Liège.

Sur ces entrefaites, le général Philippe de Noircarmes, qui venait de réduire Valenciennes et Tournai, reçut de Marguerite l'ordre d'aller pacifier le Limbourg. Au bruit de sa marche, les Maestrichtois s'effrayèrent et supplièrent le prince de Liège de se porter médiateur auprès de la régente. Gérard intervint d'autant plus volontiers qu'il avait pardonné ; mais la duchesse lui imposa la volonté arrêtée de Philippe II, et Maestricht dut consentir à recevoir une garnison espagnole. Noircarmes pénétra dans la ville, y installa comme gouver-

neur Gilles de Berlaymont, puis fit pendre le chef de l'insurrection et passer par les armes les bourgeois les plus compromis. A ces nouvelles, Maeseyck et Stockhem se rendirent à Groesbeck « aux conditions qu'il voulut ».

Bien que le pays fût relativement rentré dans le calme, le prince n'était pas sans inquiétude. Par ordonnance du 14 avril 1567, renouvelée avec un surcroît de sévérité le 27 septembre suivant, furent expulsés les étrangers non possesseurs du droit de bourgeoisie ou ne pouvant établir qu'ils résidaient paisiblement depuis deux ans sur le territoire liégeois. On leur accordait trois jours ; toutefois il leur était loisible d'échapper à la sentence de bannissement, s'ils fournissaient aux magistrats locaux la preuve authentique de leur attachement à l'Eglise romaine, et de leur non-participation aux profanations des iconoclastes. Ces mesures s'expliquent par l'arrivée coup sur coup de nouveaux fugitifs, surtout depuis que le duc d'Albe, entré dans Bruxelles le 22 août, s'était mis à flageller les Pays-Bas « avec sa verge de fer ». En même temps parut un mandement impérial défendant aux Liégeois, sous peine de mort, de prendre du service chez les insurgés. Beaucoup ne tinrent pas compte de cette interdiction : l'année 1568 s'ouvrit sous de tristes auspices.

Le Taciturne levait des troupes en Allemagne ; le duc d'Albe se dirigeait vers Maestricht pour l'empêcher de passer la Meuse ; les campagnes souffraient énormément du passage continu des gens de guerre. Le prince-évêque, à la tête d'un Etat neutre, ne savait comment garder ses frontières ; une entrevue qu'il eut avec le général espagnol, à Visé, le rendit un instant suspect ; on alla jusqu'à supposer qu'il songeait à pactiser avec le duc d'Albe pour se faire rendre les fameuses clefs. Arriva inopinément une lettre du prince d'Orange, demandant aux bourgmestres la permission de traverser Liège avec son armée pour se rendre aux Pays-Bas, où il avait à venger la mort des comtes d'Egmont et de Hornes. Grand émoi à Liège, convoca-

tion des Etats : une réponse dilatoire fut envoyée au prince d'Orange, qui ne l'attendit même pas et passa le fleuve à gué, entre Maeseyck et Stockhem. Le gouverneur de cette dernière place refusa de la rendre ; Groesbeck lui envoya du renfort et fit aussitôt prévenir à Maestricht le duc d'Albe, qui ne revint pas de son étonnement et demanda si l'armée ennemie avait des ailes. Cependant les Allemands se jetèrent en avant et entrèrent sans obstacle dans Tongres, où le duc avait laissé ses bagages. Celui-ci, enflammé d'une furieuse colère, s'en prit à Groesbeck et menaça Liège « de fer et de flamme ». Il s'apaisa pourtant quand Groesbeck lui eut prouvé qu'à Tongres on avait agi à son insu, et lui eut promis de sévir. Mais alors ce fut Guillaume d'Orange qui réclama : l'évêque de Liège, disait-il, prenait parti contre lui, qui était aussi bien que Groesbeck prince vassal de l'empire. Si grave que fût cette faute, il consentait néanmoins à l'oublier, moyennant une amende de 100,000 ducats : la réponse devait lui parvenir dans les quinze heures.

L'évêque se disculpa sans peine. Des juges compétents, dit-il, pourraient seuls déclarer si, oui ou non, il devait une réparation au prince d'Orange ; en attendant, rien n'était à espérer du côté de la cité. Cette réponse resta quelque temps en route, parce que les troupes du duc d'Albe, campées entre Looz et Liège, interrompaient le passage. Guillaume insista, mais inutilement. Alors un de ses généraux se jeta sur Saint-Trond, livra au pillage le monastère et l'église et rançonna les habitants : le butin fut estimé à 800,000 ducats. Parvenu à Jodoigne, le prince d'Orange y trouva du renfort : c'étaient des compagnies françaises envoyées par Condé et qui, chemin faisant, venaient de dévaster les abbayes de Saint-Hubert en Ardenne et de Hastières-sur-Meuse. Le prince balança un instant sur le parti qu'il avait à prendre ; enhardi par le chiffre imposant de son armée et alléché par les trésors enlevés à Saint-Trond, il résolut de tenter avant tout le siège de Liège. Il y avait juste cent ans que Charles le Téméraire avait

mis cette ville à feu et à sang ; mais elle s'était relevée de ses ruines et passait pour renfermer d'incalculables richesses. Quelques Liégeois qui avaient suivi la fortune de Guillaume lui firent croire, d'ailleurs, qu'il lui serait facile de se procurer des intelligences dans la place ; de plus, il pouvait exploiter le conflit, non encore apaisé, qui divisait l'évêque et les magistrats de la cité.

Il se fit complètement illusion. Dès qu'ils eurent vent de son approche, les Liégeois oublièrent toutes leurs querelles. Bourgeois et chanoines, chacun paya de sa personne, et l'évêque se rendit populaire en prêchant d'exemple. Les remparts étaient mis en bon état et bien gardés, lorsque, le 28 octobre, des lueurs sinistres, du côté du faubourg Sainte-Walburge, annoncèrent l'approche de l'avant-garde ennemie, venant de la Hesbaye. En même temps un trompette se présenta à la porte voisine, porteur de lettres adressées, non à Groesbeck, mais au magistrat. Le prince d'Orange demandait encore une fois passage et promettait respect aux privilèges de la cité. Les autorités réunies répondirent, d'accord avec l'évêque, par un refus positif et déclarèrent unanimement que la force serait repoussée par la force. Guillaume envoya un nouveau message conçu en termes modérés : il désirait simplement traverser la Meuse sur des bateaux ; il venait en ami ; il offrait des otages. On ne se laissa pas séduire ; une troisième lettre n'eut pas plus de succès ; à la quatrième, écrite « avec le fer et le sang », on répondit que si quelqu'un venait encore de la part de Guillaume, il en serait fait un exemple. Incontinent la ville fut attaquée avec furie sur plusieurs points ; mais tous les assauts échouèrent. D'autre part, l'assiégeant n'était pas sans inquiétude : il se savait serré de près par le duc d'Albe, il avait hâte d'en finir : Condé l'attendait en France. Il tenta un dernier effort. Tout d'un coup, de grands cris retentirent dans la ville, et l'on entendit battre la marche espagnole : le duc, à n'en point douter ! C'étaient tout simplement les hommes de Franchimont,

du pays de Logne et du Condroz, qui arrivaient par la porte d'Amercœur, commandés par Mondragon. Le siège fut levé sans bruit ; seulement les Allemands signalèrent leur retraite par l'incendie des couvents de Saint-Laurent, de Saint-Gilles et du Val-Benoît, qui avaient refusé de se cotiser pour payer 100,000 ducats au prince d'Orange. A la vue de ces flammes, les Liégeois se jetèrent à la poursuite de l'ennemi, dont l'arrière-garde fut fort maltraitée : quelques-uns des prisonniers confessèrent que Guillaume avait projeté de se saisir de la personne de l'évêque et de livrer la ville tout entière aux violences de sa soldatesque. On procéda sans retard à une enquête très sévère contre les personnes suspectes de connivence avec lui : des échafauds furent dressés et les religieux traqués avec une nouvelle persistance. L'évêque institua une fête religieuse annuelle, en mémoire de la délivrance de Liège. Cette heureuse issue n'empêcha pas le pays de souffrir longtemps des conséquences des événements qui venaient de s'accomplir. Il fallut recourir à une aggravation d'impôts pour couvrir les frais de la guerre; il fallut achever de fortifier la place et se mettre en garde contre les incursions des soldats vagabonds, qui pullulaient dans les campagnes. L'empereur n'eut pas pitié de tant de misères : il réclama des taxes, et les Etats durent s'ingénier à trouver les moyens de les lui fournir.

Les malheurs du temps, l'extrême difficulté de faire respecter la *neutralité* d'un petit Etat, surtout par des antagonistes animés de passions religieuses, les plus insouciantes du droit et les plus implacables de toutes; la nécessité d'une vigilance soutenue, pour prévenir la guerre civile que ces mêmes passions rendaient imminente à l'intérieur ; la faiblesse et l'énergie, également dangereuses en présence d'une nation profondément jalouse de ses institutions démocratiques : il fallait, pour faire face à des difficultés si complexes, une prudence et une habileté consommées : Groesbeck fut à la hauteur de son rôle. On peut, sans doute, lui reprocher des

rigueurs excessives envers les protestants, même après le rétablissement de la paix (voir l'article *BOURLETTE*) ; cependant on doit se rappeler que les idées modernes de tolérance ne régnaient pas plus à cette époque chez les dissidents que chez les orthodoxes, et qu'on ne devait pas s'attendre à les voir surgir précisément dans une principauté ecclésiastique. Malgré tout, si l'on compare l'attitude de Groesbeck à celle de Philippe II à l'égard des hérétiques, le contraste sera frappant : l'inquisition liégeoise ne ressembla en rien à l'inquisition espagnole. Sans les circonstances qui le portèrent à considérer les sectaires comme des rebelles, Groesbeck n'aurait vraisemblablement eu recours qu'à des moyens de douceur pour assurer le maintien de l'antique religion. Nous en trouvons la preuve dans la circonstance qu'il fit venir à Liège les jésuites : la politique de cet ordre célèbre consistait à combattre pour la foi, non avec des bourreaux, mais avec des prédicateurs et des instituteurs, procédés qui répugnèrent toujours au fils de Charles-Quint. N'exagérons donc rien : l'évêque de Liège voulait certainement éviter autant que possible de faire violence à son peuple, et cela fut si bien compris, lorsque le pape, en 1574, lui adressa une lettre d'éloges pour sa conduite, que les magistrats liégeois donnèrent l'ordre d'en publier une édition en langue vulgaire.

Tout en rendant hommage au caractère de leur souverain, les Liégeois n'hésitèrent pourtant jamais à lui faire une opposition tenace, chaque fois qu'ils crurent leurs droits menacés. Groesbeck ayant exprimé le désir de placer, en tête d'une ordonnance, ces mots : *En mon nom et celui de ma cité*, faillit provoquer un soulèvement général. Sans l'éloquence énergique du jurisconsulte Baudouin Delvaux et sans l'intervention du bourgmestre Guillaume de Mérode (1576), on ne sait ce qui serait arrivé. Nous avons dit un mot de l'affaire des clefs : en 1570 parut un rescrit de l'empereur Maximilien II, enjoignant au magistrat de Liège de remettre les insignes de l'auto-

rité à l'évêque, chaque fois que celui-ci le jugerait nécessaire. Les bourgmestres et le conseil n'entendirent pas qu'il en fût ainsi, et Groesbeck, tenant à ne pas pousser les choses à l'extrême, consentit à soumettre la question à des arbitres. L'esprit d'indépendance du peuple se révéla encore dans d'autres circonstances. En 1571, les métiers s'assemblèrent malgré les chefs de la cité et proposèrent : 1^o qu'à l'avenir aucun échevin ne pût être élevé à la dignité de bourgmestre ; 2^o que le conseil municipal fût obligé de tenir séance tous les quinze jours. Ces propositions pouvaient être justes, fait observer Villenfagne lui-même ; et en effet, les échevins n'eurent rien à répondre ; ils se virent donc exclus de la magistrature. Mais les démocrates n'en restèrent pas là : ils réclamèrent pour le peuple le droit de confirmer de son autorité les résolutions prises par la majorité du conseil et repoussées par les bourgmestres. Un recez fut dressé en ce sens et approuvé par les métiers. Les bourgmestres et avec eux le corps des commissaires protestèrent vainement, au nom de la constitution liégeoise. La forme du gouvernement, disaient-ils, ne pouvait être changée que par le concours de toutes les autorités qui avaient concouru à établir ce pacte fondamental. Groesbeck intervint, prodigua les exhortations, même les prières ; tout fut inutile. Il ne lui resta qu'à prendre une résolution énergique ; il cassa le recez. Un des deux bourgmestres passa tout d'un coup dans les rangs de l'opposition et déclara haut et clair à l'évêque que le pouvoir législatif appartenait au peuple. — Oui, répondit le prélat ; mais pas au peuple tout seul. — Les réclameurs n'en obtinrent pas moins quelques concessions.

L'un des actes les plus importants du règne de notre personnage fut la publication d'un nouveau règlement sur l'administration de la justice. La corruption s'était glissée dans les tribunaux ; l'attention de Gérard se porta sur cet objet pour ainsi dire du jour où il fut investi du pouvoir. Le 10 janvier 1566, il proposa aux États de s'occuper au plus tôt,

en commun, de dresser un plan de *réformation*. Des juristes furent choisis d'un côté, par le prince, de l'autre, par les trois ordres. Leur travail, achevé dès le commencement de 1568 et présenté aux États le 17 mai suivant, puis derechef le 7 juin 1571, après avoir été examiné par l'évêque lui-même et par toutes les autorités intéressées, fut enfin promulgué le 3 juillet 1572, sous le titre : *Statuts et ordonnances touchant le style et la manière de procéder en l'administration de la justice, devant et par les cours et justices séculières du pays de Liège* (1), mis en garde de loi le lendemain, et déclaré obligatoire « nonobstant » loix, coustumes et usages y contraires. » La *Réformation de Groesbeck* se composait de vingt-huit chapitres ; elle ne réglait pas seulement la législation pénale, mais s'occupait de diverses institutions telles que la *cour féodale*, qui n'avait plus à cette époque d'attributions criminelles. Notons, en passant, que la *majorité ripuaire* (quinze ans), suffisante jusque-là pour l'admission aux fonctions publiques, y fut portée à vingt-cinq ans, disposition adoptée également pour les fonctions judiciaires. M. Poulet la rapproche des fameuses ordonnances de Philippe II et la trouve relativement libérale. Compromise deux fois sous Ernest de Bavière, plus tard soumise à une revision qui n'aboutit pas, elle resta en vigueur jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Tout en s'intéressant à l'ordre public, tout en faisant, d'autre part, des sacrifices pour maintenir la paix à l'intérieur, Groesbeck n'était pas inattentif à ce qui se passait au dehors. Les vicissitudes de la guerre des Pays-Bas l'émouvaient à bon droit. En 1576, il se vit mis en demeure de repousser par la force les bandes espagnoles révoltées qui ravageaient le plat pays ; il eut ensuite à résister aux entraînements d'un parti qui poussait à l'alliance. L'évêque se raidit contre toutes les pressions, toujours au nom de la *neutralité* liégeoise. Il crut cependant

(1) On trouvera le texte de ce document, *in extenso*, dans le *Recueil des ordonnances de la principauté de Liège*, publié par M. L. Polain, 2^e série, vol. I, 1863, in-fol., p. 327 et suiv.

de son devoir d'autoriser le passage par Liège de l'artillerie d'Alexandre Farnèse, en marche sur Maestricht (1579) : n'oublions pas que cette ville ressortissait pour moitié à l'église de Liège. Il y avait là une difficulté réelle : le prince de Liège pouvait-il abandonner son souverain ?

Nous ne relaterons pas les horreurs du siège de Maestricht, la contagion qui suivit les massacres et gagna la capitale, les ruines et les désastres de tout genre causés par les marches et les contre-marches des armées : le dénuement du peuple dépassa toute mesure, et l'on fut obligé de consentir à doubler pour six ans toutes les taxes. C'est une histoire lugubre que celle des princes de Liège durant la seconde moitié du xvi^e siècle.

Ces jours sombres avaient eu pourtant leurs éclaircies. S'attendrait-on à voir se détacher ici la figure brillante et mondana du joyeux auteur de l'*Heptaméron* ? Nous ne pouvons passer sous silence la longue visite que fit à Groesbeck, en 1577, la belle reine de Navarre, Marguerite de Valois. Partie pour Spa, dont les fontaines étaient déjà alors en grand renom, elle fit une première halte à Namur, où don Juan d'Autriche vint la complimenter (elle était belle-sœur du roi d'Espagne), puis se mit en route pour Liège. Elle y reçut si bon accueil qu'elle borna là son voyage : on lui fit venir les eaux de Spa, et Bouille nous apprend qu'elle les but avec succès. L'évêque lui céda son beau palais et prit son quartier dans l'abbaye de Saint-Jacques. Ce ne furent, pendant toute la durée de son séjour, que réjouissances, festins et cadeaux. La reine garda le meilleur souvenir de son hôte : nous devons à cette circonstance un portrait de Groesbeck. C'était, dit la *Marguerite des Marguerites*, « un seigneur accompagné de beaucoup de vertu, de prudence et de bonté, et qui parlait bien le français ; agréable de sa personne, honorable, magnifique et de compagnie fort agréable. »

Le fait est qu'il y avait dans toute la personne du prince de Liège, si sérieux et rigide qu'il pût être, un charme attirant. Les historiens s'accordent à vanter

l'éloquence persuasive qui lui valut plus d'une fois, sinon de mettre fin aux graves conflits dans lesquels il fut engagé, du moins de rendre l'opposition moins raide et moins impatiente d'en venir à ses fins. On le savait d'ailleurs attaché au pays, et plein de cœur pour le pauvre peuple : c'est ainsi que dans une année de disette, il dépensa 30,000 florins pour procurer aux indigents du pain à bon marché. Sa grandeur d'âme était au niveau de sa générosité : il savait résister et se montrer au besoin inflexible ; mais il savait aussi oublier. Il mourut en paix et tout porte à croire qu'il fut sincèrement regretté : il méritait de l'être. Son corps fut déposé dans le chœur de Saint-Lambert, à droite du maître-autel. On grava sur son tombeau une épitaphe élogieuse : « Ses ennemis, qui n'étaient autres que ceux de sa religion et de sa patrie, y lisait-on, ont été forcés de respecter son mérite, et d'avouer qu'il avait surmonté l'envie par sa magnanimité, par la supériorité de son génie et la solidité de sa vertu. »

Liège doit à Groesbeck l'institution d'un *Mont-de-piété*. Ce fut aussi sous son règne qu'on y établit la première *verrerie*.

Rappelons encore qu'il réunit à ses Etats, par achat, la châtellenie de Couvin, et que le 18 décembre 1570, par arrêt de la salle de Curange, le comté de Hornes fut réuni au comté de Looz, comme fief tombé en caducité.

Alphonse Le Roy.

Bouille, Chapeauville, Foulon. — *Délices du pays de Liège*. t. V, p. 126 et suiv. (avec un beau portrait). — Ferd. Henaux, Beedelievre, etc. — Villenfagne, *Recherches*, t. II. — Lenoir, *Hist. du protestantisme au pays de Liège*. — Pouillet, *Essai sur l'histoire du droit criminel du pays de Liège*. — Id., *Correspondance de Granvelle*.

GRONSFELD (*Josse-Maximilien de Bronckhorst, comte DE*) ou GRONSVELD, également comte de Rimbouurg et d'Eberstein, baron de Batenbourg, seigneur d'Alpen, de Honnepel et de Gohsheim, homme de guerre et diplomate, né vers 1598, au château de Rimbouurg, dans le pays de Rolduc, qui était un fief brançon, mort en 1667.

Son père Jean, baron de Bronckhorst,

abjura le protestantisme en 1603, ainsi que nous l'apprend la chronique de la ville d'Aix-la-Chapelle, en disant simplement que la chapelle du château de Rimbouurg, fermée depuis plus d'un demi-siècle au culte catholique, lui fut rouverte en cette année.

Il s'illustra en Allemagne, en assistant à la guerre de Trente ans, depuis ses débuts jusqu'à sa fin, et fit ses premières armes sous les ordres de son parent, le comte d'Anholt, qui servait dans l'armée de l'électeur de Bavière. On pourrait presque écrire jour par jour son histoire, en feuilletant le *Commentaire de la guerre d'Allemagne* d'Everard Wassenberg, qu'il publia en 1647, chez Louis Elzevier, à Amsterdam, avec un grand nombre de notes rectificatives fort curieuses et instructives, car il a soin de les souligner de temps à autre en disant : J'étais là, j'ai vu ceci, j'ai fait cela.

Ainsi, le 9 octobre 1620, il est avec le comte de Dampierre quand ce général veut surprendre la ville de Presbourg et qu'il échoue misérablement. « Il par- » tait avec moi, dit-il, le dos tourné à » l'ennemi, quand une balle le frappa » à la nuque ; il tomba aussitôt sur le » visage et resta mort sur la place. » Gronsfeld reçoit au même moment l'ordre de se replier, mais il veut enlever d'abord le corps de son général ; l'ennemi le lui dispute, et finit par le lui arracher après un rude combat. Quelques instants plus tard, de grandes clameurs se font entendre. Ce sont les Hongrois qui ont tranché la tête de Dampierre et saluent ce sanglant trophée planté sur leurs remparts. Cette note nous dit assez ce que la guerre de Trente ans promet d'être, quelles horreurs se préparent, quels hommes il faut pour les affronter.

Nous passons à regret sur les détails de ce genre, qui abondent dans le volume elzévirien, pour suivre notre personnage dans ses campagnes et ses négociations.

Le 6 août 1623, il se distingue à la bataille de Staatloo, où Chrétien de Brunswick est vaincu par Tilly qui, en

récompense, le charge d'aller porter à l'électeur Maximilien la nouvelle de cette victoire. Voilà Gronsfeld lieutenant-colonel ! En 1625, de nouveaux et éclatants services lui font obtenir un régiment, qui désormais portera son nom.

Les conférences de Brunswick, où il est question de réconcilier avec l'empereur les princes et les villes libres de la Basse-Saxe, lui prennent tout son hiver, du commencement de décembre jusqu'au mois de mars 1626. Il y figure avec le commissaire général baron de Rupp comme plénipotentiaire de Tilly, tandis que d'autres officiers y assistent au nom de Wallenstein, le généralissime de l'empereur. Ces conférences n'ayant pas abouti, la guerre recommence.

Peu de jours après la prise de Minden, Tilly charge le comte de Gronsfeld d'aller, les armes à la main, à Cassel, pour obliger le landgrave Maurice de Hesse à abdiquer en faveur de son fils aîné, dont on espérait davantage. Notre personnage réussit dans cette singulière mission ; il en rend compte et ajoute : « L'événement a prouvé que l'empereur » n'a rien gagné à ce changement. » Son général est depuis longtemps dans le même cas. Tilly sème victoires sur victoires sur son chemin, et c'est Wallenstein, son rival en gloire, qui en récolte les fruits. Ce dernier étant déjà généralissime, l'empereur Ferdinand II fait de lui un duc de Mecklembourg et, ce qui est plus drôle, un général de l'Océan et de la mer Baltique. L'Autriche d'alors n'avait pas de flotte. Quant à Tilly, qui a tout fait, ou à peu près, il n'a rien. Il boude, et ne paraît pas à Lubeck, en 1629, pour y négocier la paix avec le Danemark.

Il y envoie notre personnage avec le baron de Rupp comme commissaires de la Ligue catholique, et Wallenstein, de son côté, trois commissaires impériaux. Ceux-ci brusquent les choses et font au souverain danois, auquel la fortune des armes sourit un peu tardivement, des conditions avantageuses. Gronsfeld est trop intelligent pour ne pas comprendre que dans l'intérêt de son avenir militaire

il vaudrait mieux pour lui de tenir avec l'empereur. Son parent et premier protecteur, le comte d'Anholt a déjà quitté le service de la ligue catholique et de la Bavière pour celui de l'Autriche, et bon nombre d'officiers supérieurs font de même. Ce n'est pas une contagion, c'est plutôt une œuvre d'absorption et d'écrasement à la fois. Tilly écrit en mai 1629 à l'Electeur Maximilien : « On veut nous » prendre aussi le comte de Gronsfeld. » Il m'a menacé déjà de donner sa démission. » Cette crainte cependant ne se réalise pas. Le fameux Pappenheim ayant passé à son tour dans le camp impérial, Gronsfeld le remplace comme major général et prend dans l'armée de la ligue catholique le premier rang après Tilly. Cela suffit pour le moment à son ambition. Il rejoint, en 1641, Pappenheim sous les murs de Magdebourg, de cette place d'armes des princes protestants, qui doit tomber pour rendre possible l'exécution de l'édit de Restitution et qui, en tombant, va faire durer la guerre vingt ans encore, et justifier au même titre l'intervention des Suédois, des Français et des Espagnols dans les affaires d'Allemagne.

Gronsfeld est après cela, le 17 septembre 1631, à Breitenfeld, où le roi Gustave-Adolphe écrase les armées catholiques et venge le sac de Magdebourg. Le commandement partagé et l'éternelle jalousie entre liguistes et impériaux, va donner aux Suédois d'autres victoires encore. Notre personnage est chargé de la défense de la ligne du Weser. Il a peu de monde sous ses ordres, et cependant il perd cinq cents hommes en tentant de faire lever le siège de Calenberg. Pendant plus d'un an il se maintient en Westphalie, repoussé sur les bords du Weser par les Suédois, mais battant ailleurs les Saxons et dispersant les troupes laissées dans l'évêché de Brême par le duc de Lunebourg. Langewedel et Werden tombent en son pouvoir, et il a la chance de sauver Wolfenbüttel en y arrivant inopinément à la tête de vingt cornettes de cavalerie. Il appelle cela, dans le singulier langage de l'époque, réparer autant qu'il est en

lui les *cacades* du colonel Vander Neerden et de quelques autres. Quand, en septembre 1632, le feld-maréchal de Pappenheim, revenu en toute hâte de sa malheureuse et infructueuse expédition de Maestricht, le rejoint, il n'a que des félicitations à lui adresser.

Après la bataille de Lützen, Gronsfeld continue à se maintenir en Westphalie. Le 28 juin 1633 il est battu à Oldendorp par la faute du comte de Mérode qui, plus jeune en grade que lui, ne veut pas lui obéir sous le vain prétexte qu'un général de l'empereur ne saurait céder à un général de la ligue.

Le comte de Mérode est tué et Gronsfeld tombe en disgrâce. De dépit, il donne sa démission, et se retire, avec le grade de feld-maréchal honoraire, à Cologne, où il possède un hôtel. Il épouse, le 14 avril 1639, la fille du bourgmestre de cette ville, Anne-Christine de Hardenrath. Barthold, dans son excellente *Histoire de la grande guerre d'Allemagne* (Geschichte des grossen deutschen Krieges), qualifie Gronsfeld de « brave et » prudent successeur de Pappenheim », et vante son mérite comme annotateur et continuateur de Wassenberg. Il connaissait aussi, mieux que personne, le fort et le faible de l'organisation des armées allemandes de son temps. Ce qui le prouve surabondamment, c'est le rapport qu'il adressa sur ce sujet en 1648, à Maximilien de Bavière. Westenrieder l'a publié dans son *Historisches Taschenbuch* de 1806.

Mais la carrière diplomatique et guerrière de notre personnage n'est pas close encore. Elle est seulement interrompue pendant près de dix ans. Il a le regret de voir ses terres de Belgique ravagées par les Hessois, en 1643. Il avait vendu, en 1640, son château de Rimbours à un baron de Boemer. Les Hessois lui jouent encore un mauvais tour. Ils le font prisonnier un jour qu'il se rendait de Bruxelles à Cologne, et le traînent à Cassel. La Landgravine s'empresse de lui rendre sa liberté avec force excuses et compliments. Cette aventure fait du bruit. L'Electeur de Bavière se souvient tout à coup de son an-

cien feld-maréchal et l'appelle à sa cour. Gronsfeld s'y rend et accepte le gouvernement d'Ingolstadt. En 1646, il redevient ambassadeur, Maximilien l'envoie à Amiens auprès du roi de France, afin de témoigner à ce souverain de son dévouement et de son désir sincère de faire la paix. Le traité d'Ulm est la conséquence de cette démarche. Cependant, avant la conclusion de ce traité d'armistice, Gronsfeld s'est transporté avec l'armée bavaroise en Bohême pour tenir tête aux Suédois. Il y trouve le feld-maréchal autrichien comte Melander, qui joue vis-à-vis de lui le même jeu que le comte de Mérode en 1633, et ce manque d'accord empêche les alliés de remporter des avantages définitifs. Maximilien le console de son mieux, le nomme en août 1647 son feld-maréchal général, et écoutant enfin ses conseils et ceux de Ferdinand de Bavière, électeur de Cologne, son frère, il l'envoie comme plénipotentiaire à Passau, où le traité d'Ulm est remplacé par un autre qui met les intérêts de la religion et de l'empire au-dessus de ceux de la Bavière et assure par trois articles secrets le châtimement du fameux Jean de Weert et du général Spork, qui ont déserté après le traité d'Ulm plutôt que de déposer les armes. Un manifeste bavarois mit jésuitiquement ce nouveau changement de front au compte des Suédois qui n'en pouvaient mais, et la guerre recommença de plus belle; Gronsfeld et Melander réunissent leurs forces en France et ouvrent la campagne de 1648 en avançant vers le Danube.

Melander est tué dans une première rencontre. C'est l'Italien Montecuculli qui le remplace au moment où les armées alliées ont à défendre le passage du Lech, où Tilly a clôturé, seize ans auparavant, sa glorieuse carrière. Ce souvenir doit déplaire à son ancien lieutenant dont la situation n'est pas meilleure. Du 22 au 26 mai il repousse tous

les efforts d'un ennemi supérieur en nombre, enfin, n'en pouvant plus, il cède aux prières de ses officiers et bat en retraite. Pour ce fait, il est cité devant un conseil de guerre, où il prouve qu'il a agi conformément à ses instructions secrètes. L'Electeur Maximilien avait tout bonnement oublié l'existence de celles-ci. Notre personnage ne dévore pas l'affront; il y répond par sa démission et passe au service de l'empereur qui fait de lui un comte du Saint-Empire romain pour le cercle de Westphalie et l'emploie en plusieurs négociations plus honorables qu'importantes. Des accès de goutte de plus en plus fréquents l'obligent à passer dans la retraite et l'isolement les dernières années de sa vie (1).

Charles Rahlenbeck.

C. Quix. *Schloss Rimbürg*, Aachen 1835, p. 34-35. — *Wolters, Recherches sur l'ancien comté de Gronsveld*, Gand, 1854, p. 37-42. — J.-F. Gauhen's, *Adelslexicon*, Leipzig, 1747, v. II, p. 98-100. — *Bulletin du Bibbophile belge*, t. XVII, p. 379. — *Der erneuerte teutsche Florus Eberh. Wassenverghs mit animadversionen, additionen und correctionen, etc., bis anno 1647 continuirt*. Amst. Ludwig Elzevier, 1647, *passim*. *Arch. de Belgique. Fardes de l'audience*, année 1626. — *Correspondance du prés. Roose*, etc. — Comte Villermont, *Tilly ou la guerre de Trente ans*, Tournai, 1836, II, 46, 56, 81-82, 113, 277. — P. Bougeant, *Histoire de la paix de Westphalie*, v. 354, v. aussi le *Theatrum europæum* et les *Annales Ferdinandi de Khevenhuller*. Notes communiquées par M. le Dr Ennen, archiviste de Cologne.

GRONSFELD (*Jean DE*). Jurisconsulte, etc. (Voir au *Supplément*.)

GROOTAERS (*Louis*), sculpteur, né à Malines en 1786, mort à Nantes en 1868. Il commença ses études artistiques sous la direction de son père, sculpteur dont les œuvres gracieuses eurent quelque succès et qui mourut à Malines en 1807. Son fils et son élève suivit les cours de l'Académie de sa ville natale, puis alla à Nantes retrouver son compatriote De Bay, avec lequel il étudia pendant quatre ans. Il se rendit ensuite à Paris, où il remporta d'honorables succès, mais il y

(4) Une particularité assez curieuse que nous croyons devoir relater, c'est que Marie de Médicis, la veuve d'Henri IV, roi de France et de Navarre, mourut à Cologne, le 3 juillet 1642, dans l'hôtel dit *zur Busse* de la rue de l'Etoile que Gronsfeld avait généreusement mis à sa disposi-

tion, et qui lui appartenait du chef de sa femme. Cette malheureuse reine ne succomba donc pas, comme on l'a dit, de misère, mais de la gangrène d'une plaie qu'elle avait à la jambe. Une médaille frappée par les soins de notre feld-maréchal rappelle ces circonstances.

resta peu de temps et retourna à Nantes; il s'y établit et entra dans l'atelier du statuaire Dehon, dont il épousa la fille unique.

Les débuts de Louis Grootaers avaient été remarqués à Malines par le comte Coloma et Bernard de Bruyn; ces deux amateurs usèrent de leur influence pour pousser le jeune homme dans la bonne voie. En 1819, celui-ci remporta le premier prix au concours de sculpture ouvert par la ville de Bruxelles, et l'administration communale de Malines décida de lui décerner, à cette occasion, une médaille d'honneur.

Toutes les œuvres de Grootaers sont en France. Il exécuta pour les escaliers du Louvre plusieurs bas-reliefs d'après ses propres dessins; il y acheva aussi deux figures symboliques : *la Force et la Justice*. La ville de Nantes possède la plupart de ses œuvres, notamment le grand groupe représentant l'*Assomption*. Toute la décoration sculpturale de l'église de Napoléon-Vendée est de lui. La ville de Malines ne possède de son compatriote que sa statue monumentale de Cyprien Rore et quelques plâtres qui se trouvent au musée. Grootaers a laissé une foule de croquis qui témoignent d'une grande facilité d'exécution et d'une grande habileté de dessin.

Ad. Siret.

Renseignements fournis par M. Emm. Neefs.

GROSSE (*Nicolas*), ou **GOSSE**, médecin, vivait à Saint-Amand vers le milieu du XVIII^e siècle. Il était médecin de l'hôpital et pensionnaire de la ville. Il a laissé, sous le titre de : *Observations sur les eaux minérales de Saint-Amand, en Flandre*. Douai, 1750, in-8°, un traité fort complet des eaux et des boues de cette localité, dans lequel il rend compte de l'histoire et de la situation des fontaines, de la géologie des environs, de l'analyse des eaux, de leurs effets et de leurs usages, et donne la nomenclature des ouvrages qui avaient paru sur ce sujet. Un rapport des professeurs royaux de la faculté de médecine de Douai donne cet ouvrage comme le plus parfait qui ait paru dans ce

genre. Eloy fait remarquer que c'est à tort que Hérissant (*Bibliothèque physique de France*) donne à ce médecin le nom de Grosse.

Docteur Victor Jacques.

Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*, t. II, p. 390.

* **GROUX** (*Charles DE*) ou plutôt **DE-GROUX**, artiste peintre, né en 1826, à Comines, en France, mort à Bruxelles en 1870. On a dit à tort que ce peintre avait eu une jeunesse pénible et malade. Loin de là, Charles Degroux était l'enfant le plus gai de la famille et il avait vingt ans quand il fut malade pour la première fois. Ses parents se fixèrent à Bruxelles en 1833. Charles étudia à l'académie, puis chez Navez et enfin chez J.-B. Van Eycken. Il fit un voyage en Allemagne et à son retour on le voit s'attacher à reproduire dans ses tableaux l'aspect des misères sociales du siècle. Ses œuvres eurent un grand succès. Les scènes qu'il traitait de préférence, avaient un cachet de poignante tristesse qu'augmentait un coloris généralement sombre. *Bruxelles le matin, le Moulin à café, l'Armoire vide, les Ivrognes, le Pèlerinage à Dieghem, le Départ du conscrit*, furent ceux de ses tableaux qui constituèrent sa réputation, et dans lesquels il a su reproduire avec une poésie navrante, mais quelquefois exagérée, les douleurs physiques et les tortures morales des classes déshéritées. Il s'essaya dans la peinture d'histoire, pour laquelle il n'était pas né. Il peignit *la Mort de Charles-Quint* dans une tonalité noire et dans un style sévère, qui lui donna quelque ressemblance avec la manière des vieux maîtres espagnols. Il fit également, dans une gamme un peu plus animée, *le Prêche de Junius à Anvers*. Le gouvernement lui confia l'exécution de quelques grandes peintures pour les Halles d'Ypres; cette commande excéda ses forces, et c'est pendant qu'il en exécutait les dessins qu'il succomba à une maladie de poitrine. Les quelques cartons qu'il put achever furent exposés publiquement et permirent de constater que ce n'était point la peinture d'histoire qui convenait à ses aptitudes. Sa

meilleure œuvre est *le Pèlerinage à Dieghem*. Vers la fin de sa vie il se mit à peindre un sujet religieux resté inachevé. Sous le rapport du dessin et de l'exécution, Degroux laisse à désirer, mais c'est surtout comme sentiment qu'il a marqué sa place dans l'école flamande moderne ; il a eu quelques imitateurs de son style, ceux-ci, n'ayant pas les convictions du maître, succombèrent à la tâche. Charles Degroux a gravé à l'eau-forte une certaine quantité de planches, dont la dernière, *le Départ du conscrit*, est la meilleure. Il l'a terminée quelques semaines avant sa mort ; elle fut publiée dans l'album du *Journal des Beaux-Arts*, année 1870. La famille a fait tirer à petit nombre quelques unes de ses gravures.

Ad. Siret.

GRUITRODE (Jacques DE), écrivain ecclésiastique. (Voir JACQUES DE GRUITRODE.)

GRUMSEL (Guillaume), poète latin, né à Liège, en 1607. Il fut reçu dans l'ordre des jésuites en 1626, enseigna pendant treize ans les humanités et la rhétorique, et pendant neuf ans, la théologie, dans divers collèges de la compagnie. On le rencontre à Namur en 1644, à Mons en 1658, à Saint-Omer en 1663, à Cambrai en 1666, à Lille en 1676. A Saint-Omer il portait le titre de *professor controversiarum Sacrae Fidei*. On ignore la date de sa mort : il vivait encore le 1^{er} janvier 1680 et semble s'être trouvé alors dans sa ville natale.

Il se fit connaître par plusieurs volumes de poésies latines sur des sujets de piété. Ils parurent presque tous à Liège et ne furent pas sans obtenir certain succès. Il écrivit d'abord cinquante-deux élégies, divisées en trois livres, sur la sainte Eucharistie ; elles furent imprimées en 1659, chez J. Math. Hovius et dédiées à Pierre de Slins, doyen de la collégiale de Saint-Pierre, parent de l'auteur (*Jucundi sacrae synaxeos amores, sive Christus in Eucharistia summpere amans et amabilis*, 80, p. 167). Les vers en sont coulants et corrects, le style souvent expressif ; mais il y règne de la monotonie, quoique l'auteur ait cherché à varier

son sujet par des histoires, des comparaisons et des allégories. Il eut assez de lecteurs pour qu'il pût donner, en 1667, une seconde édition de ses élégies ; elle parut chez le même imprimeur en plus petit format.

Grumsel y ajouta vingt-quatre pages de distiques exposant les plaintes d'une âme retenue au purgatoire (*Parænesis sive adhortatio animæ in ignibus expiatoriis detentæ*). Ces vers avaient déjà paru en 1661 à Saint-Omer, chez Thomas Geubels. Il les fit réimprimer plus tard chez Pierre Danthez, pour les offrir le 1^{er} janvier 1680, comme étrennes aux Muses de Liège et à leurs disciples dans le collège des jésuites (*Musis Leodien-sibus eorumque in gymnasio S. J. alumnis, Anima expiatoriis ignibus cruciata, ænium anni MDCLXXX*, 80, p. 31).

Lorsque Ladislas Jonnart, de Mons, sacré évêque en 1662, fut monté, le 28 mai 1663, sur le siège épiscopal de Saint-Omer, Guillaume Grumsel, alors professeur au collège français de cette ville, composa en son honneur deux élégies en chronogrammes. Dans la première, l'église de Saint-Omer, sous la figure d'une nymphe, exprime le désir de voir arriver son nouveau pasteur, et chacun des cent soixante-quatre vers y représente le millésime 1662. Dans la seconde poésie, composée de quatre-vingt-douze distiques, on célèbre, en cent quatre-vingt-quatre chronogrammes, l'entrée solennelle du prélat (*Vota chronica pro adventu perillustris S. ac reverend. dom. D. Lad. Jonnart Audomarensium episcopi*. Insulis ex off. Nic. de Rache, 1663, in-16, 33 p.).

En 1668, parut chez Hovius un recueil de vingt-deux élégies exposant par de nombreux exemples les artifices du démon et la façon la plus efficace de lui résister (*Bellum occultum, hoc est demonis hominem impugnantis artes et hominis demonem expugnantis partes*). Elles sont suivies de soixante épigrammes roulant la plupart sur des sujets de piété ; quelques-unes ont un tour agréable et ne manquent pas d'une certaine pointe d'esprit. Une seconde édition sortit des presses d'Henri Hoyoux en 1678 (101 pag. in-12).

Le catalogue dramatique de Soleinne mentionne, au numéro 1437, un manuscrit du mystère de la Passion « réduit » en vers par le R. P. Grumsel de la « compagnie de Jésus, pour être représenté par les bourgeois de Dinant » l'an 1670 aux fêtes de Pâques. « Ce mystère, divisé en deux journées de cinq actes chacune, est suivi de celui de la Résurrection, représenté le troisième jour. D'après le bibliophile Jacob, l'auteur avait conservé toute la naïveté du mystère de Jean Michel et s'était borné à en rajeunir le style. On ne sait trop auquel des trois Grumsel il faut attribuer cet ouvrage.

L. Roersch.

Sotwell, *Biblioth. script. soc. J.* — De Backer, *Biblioth. des écrivains de la compagnie de Jésus.* — De Villenfagne, *Nouveaux mël. hist. et litt.*, Liège, 1878, p. 134 et suiv. — *Mémoires de la soc. des antiqu. de la Morinie*, t. X, p. 93 et suiv. — Préfaces des œuvres de l'auteur.

GRUMSEL (Gérard), poète latin, frère du précédent, naquit à Liège, en 1613. Entré dans la compagnie de Jésus, en 1632, il enseigna les humanités pendant huit ans, en passa vingt-quatre dans les missions de la Hollande et mourut à Groningue, le 16 novembre 1678.

G. Grumsel acquit un certain renom par ses *poemata chronica*, poèmes dont tous les vers ou tous les distiques, par la combinaison des lettres numériques, représentaient la même année. Il avait un talent spécial pour ces *nugæ difficiles* alors à la mode; malgré la torture morale qu'il s'était imposée, il savait tourner ses vers avec aisance et leur donner un sens raisonnable.

Dans l'épître dédicatoire du dernier de ses ouvrages, il énumère les poèmes qu'il avait composés dans ce genre. Il y mentionne, outre les publications citées par les bibliographies des jésuites, deux écrits qui leur sont restés inconnus. Le premier semble avoir été publié à Rome et dédié au pape; l'autre, postérieur aux opuscules édités à Anvers, célébrait un nouveau monument élevé à Rome et les statues qui l'ornaient. Voici quelques vers destinés à rappeler ces poésies; ils montreront quel était le savoir-faire de l'auteur;

chaque distique est le chronogramme de 1666 :

LUserat aUsonIs ChronIco non paUCULa VersU
pontIfICiQUe saCrUM VoVerat aUthor opUs.
LUserat et statUas et opUs MirabilE VisU
aUsonla strUXIt qUoD pIUs Urbe pater.

qUaLe neC eXtrUXIt, post Longa neC eXtrUet

jetas

neC IUIt In ClrCIs, roMa sUperba, tUs.

A l'occasion de la paix des Pyrénées, conclue en 1659, il fit paraître à Anvers, chez B. Moretus, six élégies formant un ensemble de six cent soixante-douze vers, dans lesquelles chaque distique donne le chronogramme de 1659 (*Chronica gratulatio pace inter utramque coronam conclusa anno ManIbVs Date LILIIa pLenIs*, 4^o, p. 52). En 1665, il publia à la librairie plantinienne le récit en chronogrammes des événements de l'année 1660 (*Annus sexagesimus hujus sæculi sive res memorabiles inter regna et monarchias eo anno gestæ et chronicis distichis evulgatæ aVCTore gerarDo grVMseL*, 4^o, p. 149). Enfin, en 1666, il composa plusieurs élégies où il célébrait les miracles opérés à Malines par un fragment du bras droit de saint François-Xavier. Elles comprennent huit cent quarante-cinq distiques et fournissent autant de fois le chronogramme 1666. Le livre parut à Malines, chez Gisbert Lintsen (*Mechlinia illustrata luce miraculorum S. Francisci-Xaverii orbis utriusque solis ac thaumaturgi chronicis distichis evulgata*, 4^o, p. 121).

Gérard Grumsel avait un autre frère du nom de François, qui entra également dans l'ordre des jésuites et composa, probablement en 1658, un *poema chronicum* en faveur de la paix (*Vota chronica pro Pace in communi bellorum calamitate*). Il est mentionné dans la seconde édition des *Sacra Syntaxeos amores*, de Guillaume Grumsel, p. 8.

Les jésuites Guillaume, François et Gérard Grumsel étaient fils d'Hubert Grumsel, commissaire de la cité de Liège, décédé en cette ville en 1656, et d'Anne Gobbar. Hubert Grumsel fut anobli le 16 octobre 1653, par l'empereur Ferdinand III. D'un second mariage avec Françoise Saviour de Slins, il eut un fils qui porta et transmit à ses descendants

les noms et titres d'*Hubert-Pierre de Grumsl, chevalier du Saint-Empire, seigneur d'Emael et de Hemricourt*, fut reçu conseiller au conseil ordinaire de la cité en 1649, et décéda en 1673. L'arrière-petit-fils du dernier *Hubert-Ernest-Ferdinand-Joseph*, licencié ès lois, né à Liège, en 1717, fut échevin de la souveraine justice, membre du tribunal de l'officialité et du conseil privé du prince-évêque. Il remplit diverses missions qui n'étaient pas sans importance, comme ministre du prince Jean-Théodore de Bavière aux diètes de Spire et de Wetzlar, et mourut à Liège, le 18 novembre 1786. Son fils *Hubert-Ernest-Joseph-Ferdinand*, né à Liège, en 1752, fut proclamé *primus* de l'Université de Louvain, le 17 avril 1776, après avoir soutenu une thèse *De lege Falcidia* (22 p. in-4°, bibliothèque d'Ulysse Capitaine). Le prince Velbruck, auquel la dissertation était dédiée, le récompensa en lui conférant, en survivance, la dignité d'échevin de la souveraine justice, dont il prit possession le 3 janvier 1787. L'évêque de Hoensbroeck l'employa comme négociateur auprès de l'électeur de Cologne Maximilien. Il mourut à Chaudfontaine, le 27 août 1801. Une de ses filles, *Charlotte-Pétronille-Eléonore*, épousa, en 1811, le baron *Joseph van den Steen de Jehay*, né à Liège, en 1781, et mort à Rome, en 1846.

L. Roersch.

Sotwell et De Backer, o. c. — *Bulletin du biblioph. belge*, t. I, p. 71. — *Annuaire de la noblesse de Belgique*, t. XXVII (1873), p. 93. — Loyens et Ophoven, *Recueil héraldique*, p. 436. — *Biographie générale des Belges*, Bruxelles, 1849.

GRUPELLO (*Gabriel*), statuaire, né à Grammont, le 24 mars 1644, décédé aux environs d'Aix-la-Chapelle, le 20 juin 1730. Il appartenait à une ancienne famille du Milanais, qui vint, au commencement du xiv^e siècle, s'établir en France et dont les descendants passèrent ensuite aux Pays-Bas. Son père Bernardo de Grupello, capitaine de cavalerie au service de l'Espagne, épousa Cornélie de Link, comme lui de noble race; leur fils, entraîné par sa vocation, ne crut pas déroger en devenant artiste et vint à Anvers, comme élève, prendre

des leçons dans l'atelier d'Artus Quellyn le Vieux. De là il se rendit à Paris pour achever ses études ou plutôt, selon un préjugé assez généralement admis, pour perfectionner son style. Sa vie y fut plus active que brillante, et les difficultés qu'il rencontra pour arriver à une position éminente, le ramenèrent au pays natal. Inscrit comme maître, dès 1673, au registre du métier des Quatre Couronnés, son talent finit par percer à Bruxelles et l'on vit les chefs des corporations d'abord, les grands seigneurs ensuite, y faire successivement appel. Il exécuta, en 1675, pour la corporation des Poissonniers, une fontaine représentant *Neptune* et *Thétis* accroupis dans une grande vasque de marbre blanc. Vers la même époque la maison principale de La Tour et Taxis lui commanda divers travaux, notamment les statues en marbre de *Diane* et *Narcisse* (placées depuis 1780 au parc de Bruxelles), et les statues de la *Charité* et de la *Vérité*, accompagnées de deux génies, qui ornent la chapelle funéraire de Sainte-Ursule, à l'église Notre-Dame des Victoires. D'autres productions avaient déjà mis en évidence l'habileté de l'artiste, quand il devint le sculpteur du roi d'Espagne, Charles II, et c'est avec le même titre et l'autorisation de ce souverain qu'il passa, en 1695, au service de l'électeur palatin. Il avait alors atteint l'âge de cinquante et un ans et dut aller résider à Dusseldorf; mais sa maturité, loin d'atténuer son activité, parut, au contraire, la renforcer encore. Il produisit successivement, en Allemagne, les statues et les bustes en marbre de l'électeur et de l'électrice; les bustes de l'empereur Joseph I^{er} et de l'impératrice; le buste de Frédéric I^{er}, roi de Prusse; la statue équestre de l'électeur Jean-Guillaume érigée sur la Grand'Place à Dusseldorf; la statue pédestre du même, placée à la galerie de peinture; le groupe de la Vierge, de l'enfant Jésus et de saint Jean, avec piédestal de marbre noir orné de quatre grands bas-reliefs; enfin un nombre assez considérable de statues de grandeur naturelle, parmi lesquelles nous citerons : celles de la nymphe

Galathée, de la Madeleine expirante, du Christ à la colonne, de Junon, de Mercure et de Pallas.

Grupello s'était marié, vers la fin du XVIII^e siècle, avec la fille unique de Gaspard d'Autzenberg, conseiller et avocat fiscal de l'électeur. Il en eut trois filles et ce furent, sans doute, ses ambitieuses préoccupations de père de famille qui le décidèrent à solliciter avec insistance de l'empereur Charles VI le même titre que celui qu'il avait obtenu, jadis, du roi Charles II. Il se proposait, disait-il dans sa requête, de rétablir sa résidence à Bruxelles et désirait, tout à la fois, « le titre et le caractère de statuaire de l'empereur et de directeur général de l'Académie des sciences. » Il invoquait particulièrement, à l'appui de sa demande, le portrait de l'empereur, fait par lui de mémoire après l'avoir vu une seule fois à la messe. La requête fut, selon l'usage, renvoyée à l'avis du conseil de Flandre, à Vienne; on fit probablement remarquer au postulant qu'il n'y avait point, en notre pays, de directeur de l'Académie des sciences; pour le surplus, la demande reçut le meilleur accueil. Par lettres patentes datées du 15 mars 1719, « le bien-aimé chevalier » Gabriel de Grupello reçut le titre de « chef statuaire », et fut admis à jouir, « pour louage de son quartier, de l'honoraire de deux cents florins par an, en attendant qu'on pût lui faire ressentir « plus réellement l'estime particulière « qu'on faisait de sa profession et de sa « dextérité. »

En parvenant à un âge avancé, notre artiste avait su acquérir la considération due à ses mœurs et la juste estime méritée par ses talents; l'heure de la quiétude allait sonner pour lui, et, comme il convenait au descendant d'une aristocratique lignée, il se retira dans un château, celui d'Erenstein, appartenant à son gendre, où il s'éteignit pieusement.

Félix Stappaerts.

Ph. Baert, *Mémoire pour les sculpteurs et architectes de Belgique*, 1848. — De Reiffenberg, *Fragment d'une biographie belge*. Bull. de l'Académie, t. V, 1848. — Gachard, *Bulletin de l'Académie*, t. XV. — Chevalier E. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas*.

GRUTER (*Pierre*), médecin, né à Anvers en 1553. Il exerça la médecine successivement à Dixmude, à Ostende et à Middelbourg. En 1620, il abandonna cette dernière ville pour Amsterdam, où il mourut cette même année. On a de lui plus de deux cents lettres écrites en latin, qui furent imprimées à Leyde en 1609.

P.-J. Van Beneden.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Piron, *Levensbeschryvingen, byvoegsel*. — Bayle, II, p. 610.

GRUTERUS. Voir GRUYTERE.

GRUYER (*Louis-Auguste-Jean-François-Philippe*), philosophe, né à Bruxelles, le 15 novembre 1778, y mourut le 15 octobre 1866. Il était fils d'un haut fonctionnaire de l'administration des douanes, Lorrain d'origine. Les vicissitudes de la révolution brabançonne interrompirent ses humanités, commencées au collège des Augustins; il finit par entrer à l'Ecole centrale du département de la Dyle, où il prit un goût marqué pour les sciences exactes, qui devaient le conduire à la philosophie. Quand il eut dix-huit ans, une place de commis à mille deux cents francs lui fut assurée dans les bureaux de son père, devenu directeur. Sa tâche finit par lui paraître lourde : il se croyait une autre vocation. Il obtint de se rendre à Paris, pour y préparer l'examen d'admission à l'Ecole polytechnique. L'épreuve n'ayant pas répondu à ses espérances, il s'engagea comme canonnier, le 29 novembre 1799. Au passage du Grand-Saint-Bernard, l'année suivante, il est déjà sergent-major. Son colonel est blessé devant le fort de Bard : il le transporte dans un couvent voisin, puis court rejoindre son corps, qu'il n'atteint qu'à Plaisance. Le général Gobert le prend pour secrétaire; nommé sous-lieutenant de cavalerie, il entre à la suite de son chef dans Vérone, le 2 janvier 1801, avec les insignes d'aide de camp. Ici s'arrête brusquement la carrière militaire de Gruyer. La paix signée, il jette tout d'un coup son uniforme aux orties et se décide à reprendre le collier administratif. Après une année de surnumérariat, on l'envoie à Calais avec le titre de vérificateur. Des promotions

successives le promènent ensuite aux quatre coins du pays, à Anvers, à Honfleur, à Narbonne, à Voghera en Piémont, où il est élevé au rang d'inspecteur. Ici une idylle, dont l'héroïne, Annette, est une gentille *Fornarina*. Lui-même nous apprend que cette liaison, toute chaste et pure, fut douloureusement brisée. La différence de condition? qui sait? Toujours est-il qu'il en eut des regrets, " pour ne pas dire des remords ", et il est à croire que ce fut principalement l'amertume de ce souvenir qui l'éloigna toute sa vie du mariage.

De Voghera, il passe à Ostende (1812); deux ans plus tard, sous le coup de la débâcle, il regagne le territoire français, à la tête de ses employés. Le voilà receveur général à Halluin. Mais bientôt il lui semble qu'on lui fait la vie dure : on a l'air de le traiter en étranger, autant vaut dire en intrus. Il patiente jusqu'en 1820; enfin, le 9 février, n'y tenant plus, il traite de la cession de son emploi, tourne le dos une fois pour toutes à l'administration et vient se fixer dans sa ville natale, où ses revenus lui permettront de mener une existence indépendante et de consacrer de longues heures à la philosophie, décidément sa véritable idole.

Partageant son temps entre ses études solitaires, ses relations de famille et la fréquentation de salons intimes, disons mieux, de quelques femmes distinguées que sa conversation charme et que sa métaphysique ne rebute pas, il voit s'écouler paisiblement les années et atteint, pour ainsi parler, les limites extrêmes de la vie humaine, sûr de laisser après lui, dans un milieu sympathique, le souvenir d'un sage qui a trouvé le secret d'être heureux. Rien de plus simple que cette existence régulière, incitée seulement par un voyage annuel au midi de la France, où il a gardé des affections et d'où il rapporte une nouvelle provision de santé. Patriote sincère, il se rallie des premiers au mouvement de 1830; mais le tourbillon politique n'a pas le pouvoir de l'entraîner. Il ne brigue ni honneurs ni croix; il ne donne même qu'une publicité restreinte à ses travaux, et se complait à les poursuivre

assidûment dans cette demi-obscurité volontaire. Quand l'Académie, en 1841, l'attira dans son orbite en le nommant correspondant, il fut sincèrement étonné; il le fut moins peut-être, quoiqu'il eût conscience de son mérite, quand, en 1850, son tour étant venu, la place vacante de membre titulaire échut à un autre : il y avait pourtant quelque injustice dans cet oubli, car Gruyer représentait presque seul la philosophie dans la classe des lettres, et il ne s'était pas fait attendre pour collaborer activement aux publications de la compagnie. Ils s'inclinèrent, mais ne consentirent point, ce qui était très naturel, à courir la chance d'une seconde déconvenue : après la mort de Van Meenen (1858), bien que sa promotion fût nettement indiquée, il la prévint par un refus formel. Dans ses lettres à ses amis, c'est à peine s'il laisse tomber quelques paroles doucement, presque innocemment ironiques; publiquement, pas une ombre de dépit dans son attitude.

L'œuvre de notre personnage est très considérable. Elle comprend : *A*. Cinq volumes in-8° (MÉMOIRES et CORRESPONDANCE), qui n'ont été tirés qu'à CINQ EXEMPLAIRES : l'Académie en possède un, la Bibliothèque royale de Bruxelles un second; que sont devenus les autres? " Je suis certain ", dit M. L. Alvin, dans son charmant petit livre intitulé : *LOUIS GRUYER* (1), " que si, " d'ici à quelques années, un des cinq " exemplaires des écrits posthumes de " Gruyer se rencontre dans le catalogue " d'une vente publique, les bibliomanes " se le disputeront à coups de billets de " banque. " Ceci n'est point douteux en effet; mais que valent intrinsèquement les cinq volumes? On s'attendrait à y trouver de la métaphysique : point : " Je veux laisser après moi quelque chose " comme une effigie de mon individu lui-même et tel qu'il est, avec ses qualités et ses défauts "; ainsi s'exprime l'autobiographe. Il peut désirer qu'on parle de lui plus tard; dans tous les cas il prend ses précautions pour que, si l'on s'occupe de lui, " on ne dise que la

(4) Bruxelles, Bruylant-Christophe et Co, 1867, in-18.

« vérité, qu'elle lui soit favorable ou « contraire. » Il se met donc à raconter sa vie ou plutôt les épisodes de la première moitié de sa carrière; puis, soulevant la voile de ses intimités, il reproduit de nombreuses lettres à ses amis et surtout à ses amies, avec les réponses. La correspondance de *Deux sœurs*, dont les épîtres, parfois remarquables, remplissent le cinquième volume, est particulièrement digne d'intérêt et servirait au besoin de base à de délicates études psychologiques. Renvoyons le lecteur à l'analyse qu'en a donnée M. Alvin : nous ne pouvons ici qu'enregistrer des indications. — *B. Denombreux ouvrages philosophiques*, savoir (1) : 1^o *Notions préliminaires sur les propriétés générales des corps*, publié sous l'anonyme en 1822, et réimprimé l'année suivante sous le titre : *Essai de philosophie physique*, avec le nom de l'auteur; 2^o *Extraits de l'ouvrage de Laromiquière sur les facultés de l'âme, avec des remarques*, 1823; 3^o *Mémoire sur l'espace et le temps*, 1824; 4^o *Dissertation sur le mouvement*, 1825; 5^o *Métaphysique de Descartes*, 1832 et 1849; 6^o *Tablettes philosophiques*, 1842 (Extraits de différents articles sur Maine de Biran, Garnier, P. Leroux, sur la liberté morale, sur les attributs de Dieu, le beau, le dynamisme, le spiritualisme de Krause, etc., les uns déjà imprimés, les autres encore inédits : voir l'*Observateur* du 17 novembre 1842, article de A. Baron); 7^o *Des causes conditionnelles et productrices des idées ou de l'enchaînement naturel des propriétés et des phénomènes de l'âme*, 1844; 8^o *Principes de philosophie physique*, 1845 (développement des travaux cités plus haut : défense de la théorie atomistique, principalement contre Descartes et Leibniz); 9^o *Méditations critiques (ou examen approfondi de plusieurs doctrines sur l'homme et sur Dieu)*, 1849 (les trois derniers numéros ont paru à Paris); 10^o *Polémique*, contenant : *a. Critique sur le livre des Causes conditionnelles*, etc., avec les réponses

de l'auteur; *b. Controverse sur l'activité humaine et la formation des idées*, par Tissot et Gruyer; *c. Deux lettres de Tissot à Gruyer sur la métaphysique des corps*, avec des observations critiques; *d. Dissertation sur les causes finales*. Bruxelles, 1842 à 1849, in-8^o (2); 11^o *Opuscules philosophiques*. (Ibid. 1851, in-8^o); 12^o *Observations sur le Dieu-monde de M. Vacherot et de M. Tiberghien*. Paris, Ladrangé (Bruxelles), 1860, in-8^o; 13^o *Examen de diverses doctrines sur le principe de la vie organique*. Bruxelles, Hayez, 1865, in-8^o. — Tel est, dit M. Alvin, le produit de quarante-cinq ans d'une existence littéraire aussi honorable que laborieuse.

Gruyer, tout en se contentant, de son vivant, du suffrage de quelques personnes d'élite, se préoccupait pourtant, nous l'avons déjà laissé entrevoir, du jugement de la postérité. Voulant laisser après lui « quelque chose d'un peu propre », il fit réimprimer à Tours, à ses frais, en quatre volumes in-8^o, sous le titre d'*Essais philosophiques*, ceux de ses écrits qu'il jugeait nés viables, « rapiécés, raccommodés, blanchis, ou revus, corrigés, augmentés » (c'est lui qui parle). Cette édition ne fut d'ailleurs tirée qu'à petit nombre. En février 1866, il offrit à la Bibliothèque royale « la collection complète de ses œuvres avouées et recon nues » : onze vol. in-8^o, pour la philosophie seulement. Cette fécondité se concilie-t-elle avec la déclaration de Gruyer lui-même, que « du moment où il a posé la plume, il cesse de penser? » En promenade, par exemple, il se garde de réfléchir à quoi que ce soit : il ne s'inquiète pas plus de la métaphysique que de l'Alcoran. Il rentre, reprend son travail interrompu « et continue sans peine à raboter sa planche, comme le menuisier après son dîner. » Eh bien, il est permis de croire que c'est précisément parce que Gruyer ne tendait son esprit qu'à ses heures, qu'il lui a été possible de tant produire. Il menageait sa

(1) On n'a pas compris dans cette liste les morceaux qui ont été remaniés ou refondus dans d'autres articles.

(2) Gruyer avait fait paraître dans les publications de l'Académie les notices qui donnèrent lieu

à ces débats. Les *Bulletins* contiennent encore de lui une *Dissertation sur Ocellus de Lucanie et Timée de Locres* (t. XIII, 1846) et une note sur plusieurs Mss. de Fr. de Marreux (Ibid.).

vigueur intellectuelle et ainsi, quand il lui demandait un effort, il la trouvait toujours prête à le servir.

Mais cette activité mesurée, cette culture de ne s'absorber qu'à volonté empêchèrent ce penseur de profiter de la vitesse acquise et de devenir autre chose qu'un *dilettante* sérieux. Il se plaît à passer en revue les doctrines les plus célèbres, mais ne s'attache à aucune d'elles : en hasarde-t-il une pour son propre compte, c'est une hypothèse hasardeuse, par exemple quand il imagine un *fluide très subtil*, agent de l'esprit sur la matière. Au fond, sa neutralité est telle, qu'il risque de se faire passer pour sceptique. Il ne l'est point ; mais il ne saurait se contenter de convictions mal assises et alors il cherche, il invente quelque chose pour se satisfaire : voilà tout. Au surplus, certaines théories lui sont chères, celle de Démocrite, par exemple, n'en déplaît aux critiques. Il a sa psychologie à lui : il nie les idées innées et admet en revanche l'activité de l'âme, qu'il appelle volonté, sans se ranger pour cela du côté de Maine de Biran. Il penche vers l'immatérialité de l'âme, bien qu'il ne la juge pas suffisamment démontrable ; quant aux preuves de l'existence de Dieu, il n'attache du prix qu'à l'argument des causes finales. Il ne peut se faire à l'idée de la création « de substances » ; il tient la matière pour éternelle (lettre à Kersten, rédacteur du *Journal historique* de Liège, 1849). En fait de libre arbitre, il prend parti pour saint Augustin contre Pélagé ; mais la difficulté, il l'avoue, est la même des deux côtés. « La nécessité morale se concilierait difficilement avec le dogme des récompenses et des peines après cette vie. Mais si l'on admet la liberté morale, comment la concilier à son tour avec la grâce ou la prescience divine ? » L'activité de l'âme, suivant Gruyer, n'est pas un état permanent, comme le veut Tissot, mais seulement une virtualité, une cause *conditionnelle* : la cause *efficiente*, productrice de nos actes, est hors de nous. Gruyer ne quitte pas, du reste, le terrain métaphysique ; Van Meenen, son juge à l'Académie, ne

veut pas l'y suivre : *le libre arbitre est un fait*, dit-il. Gruyer s'obstine et voit un auxiliaire dans Ad. Quetelet, qui vient de publier sa *Statistique morale*. M. De Decker craint de découvrir chez l'illustre savant une tendance au fatalisme ; Quetelet réfute cette supposition ; enfin feu Van Meenen déclare qu'il considère les lois naturelles comme parfaitement compatibles avec la liberté humaine. Il n'y avait là, au fond, qu'un malentendu : Gruyer n'admettait pas des actes *sans cause* ; mais il ne suit nullement de là qu'on puisse reléguer la liberté dans la catégorie des faits *imaginaires*.

On a rattaché Gruyer à Laromiguière et à Destutt-Tracy ; on a qualifié sa théorie de sensualisme mitigé. Ce rapprochement peut être assez juste ; cependant le penseur belge est plus décidément spiritualiste, du moins par sentiment personnel. Pour indépendant qu'il soit en philosophie, il est religieux, et il ne pense pas que la philosophie suffise à remplir le cœur humain. D'autre part il a ses antipathies : il ne souffre pas le dynamisme, fût-il interprété dans le sens panenthéiste ; il se montre impitoyable pour Krause comme pour M. Vacherot.

Pour ne rien omettre, rappelons que Gruyer fut chargé, avec Van Meenen, de faire un rapport à l'Académie sur un volumineux mémoire de M. L. Bara, intitulé par l'auteur lui-même : *RÉSUMÉ de l'essai sur la théorie de la méthode pure*, 1,988 pages in-folio, sans compter les tables ! Il ne recula pas épouvanté, comme son collègue : il attaqua de front l'auteur, mais dogmatisa ni plus ni moins que lui ; Van Meenen se contenta de sourire et d'enterrer sous des fleurs un écrivain digne peut-être d'un meilleur sort (1).

On a dit de Gruyer qu'il était profond : ne serait-il pas plus exact de lui reconnaître de l'ingéniosité, de l'originalité ? Il excelle à soulever des objections imprévues : c'est un critique (en un certain sens, un éclectique), mais non un fondateur. Un critique ; non pas, bien

(1) V. Ch. Potvin, *Cinquante ans de liberté*, t. IV, p. 478.

entendu, à la façon de Kant, car il a des idées préconçues en physique, et sa physique est bel et bien une métaphysique. Somme toute, en philosophie, il en est resté à l'ancien régime. Ceci n'infirme nullement ses qualités peu communes : c'est un esprit droit et sincère, et sa pensée est bien à lui. Il y a d'excellentes choses dans sa *Métaphysique de Descartes* et dans plus d'une page de ses *Opuscles*, où il a résumé son bilan de philosophe et de savant. La presse ne lui a pas marchandé des éloges mérités, et à ces éloges il était fort sensible, malgré sa modestie ou à cause d'elle. Comment se fait-il, encore une fois, qu'il soit complètement oublié? On répondra qu'il publiait à peine ses livres; ne serait-ce pas plutôt qu'on y rencontre des doctrines éparses plutôt qu'une vaste conception d'ensemble, une, forte, lumineuse, et qu'ensuite Gruyer, malgré la clarté de son style, se tient trop en dehors des faits, dans la région des notions abstraites? La gravité perpétuelle devient fatigante, et nous ne sommes plus au temps où l'on se plaisait aux controverses prolongées, qui dégénèrent aisément en querelles de mots. Néanmoins le nom de Gruyer mérite de vivre, ne fût-ce que parce qu'il rappelle un désintéressement absolu et un dévouement sans bornes à la science.

Alphonse Le Roy.

L. Alvin, *Louis Gruyer. — Bibliogr. acad.*, 1855. — Les ouvrages de Gruyer, notamment ses *Opuscles*. — Alphonse Le Roy, *Notice sur P.-F. Van Meenen (Ann. de l'Acad., 1877)*.

GRUYTERE (*Jan*), ou VAN GRUYTERE, plus connu sous le nom de *Janus Gruterus*, philologue et polygraphe, naquit à Anvers le 3 décembre 1560, et mourut près de Heidelberg le 20 septembre 1627. Son père Gualter ou Wouters Gruytere appartenait à une famille noble originaire de Gand et avait le titre de chevalier. Ayant embrassé la Réforme et signé le compromis des nobles, il fut proscrit, dit-on, en 1567, par le duc d'Albe et forcé de s'expatrier. Il alla s'établir à Norwich, en Angleterre, avec son fils Jean, alors âgé d'environ sept ans et avec sa femme, qui était une Anglaise du nom de Catherine Tishem.

Celle-ci était très instruite et connaissait non seulement plusieurs langues modernes, mais encore le latin et le grec. Ce fut elle qui enseigna au jeune Gruter les premiers éléments; ses autres maîtres furent des exilés des Pays-Bas, à en juger par leurs noms : Ysebrand, Fr. Frisius, Peter Everhard, Matth. Ryckius. Quand il fut capable de suivre les cours d'une université, on l'envoya à Cambridge, où il eut pour tuteur un certain Rob. Swayle.

Après la pacification de Gand (9 novembre 1576), le père Gruytere retourna à Anvers. Sous le gouvernement du duc d'Alençon il fut nommé capitaine ou prévôt de son quartier, et plus tard l'un des quatre intendants chargés de veiller à l'approvisionnement de la ville. Jean Gruter partit, probablement en 1577, pour l'université nouvellement fondée de Leyde. Il s'y appliqua surtout à l'étude de la philologie, sous Juste-Lipse, qui y avait été appelé en 1579, et à celle de la jurisprudence, enseignée, à partir de 1580, par Hugues Doneau. Dans ses moments de loisir, il cultivait la poésie latine et flamande; d'après Venator, il y écrivit plus de cinq cents sonnets flamands qui sont restés inédits.

Devenu docteur en droit, Gruter s'établit pour quelque temps à Flessingue. En 1584, il rentra à Anvers, mais à peine avait-il mis le pied sur le sol natal, que l'approche des troupes espagnoles le força de repartir pour la Hollande (*Elegia III*, 7; *Numerius*, 7). Gualter Gruytere ne voulait pas exposer son fils aux périls d'un siège, quoique le parti dominant fit de grands efforts pour le retenir à Anvers et lui promit même une place d'échevin. Gruter quitta donc, pour ne plus la revoir, la ville qui lui avait donné le jour et retourna à Leyde (*Manes Gulielmani*.) De là il se mit à parcourir la France et l'Allemagne, dans le but de compléter son instruction. Dès l'an 1586, il était décidé à se consacrer à l'enseignement; il accepta donc une chaire à l'Université de Rostock. Il y acheva un recueil de poésies latines commencé à Leyde, et en 1587, le fit paraître à Heidelberg

sous le nom d'essais, *Pericula*. On y trouve quatre livres d'élégies, dédiées principalement à des Belges et destinées à chanter les douleurs de l'exil, ainsi que des pièces de mètres différents sur la mort du philologue Gulielmus (décédé à Bourges à la fin de 1584), des épigrammes et des poésies érotiques intitulées : *Harmosyne seu Ocelli*. Un cinquième livre d'élégies parut peu de temps après sous le nom de *Numerius* ou enfant bâtif. En général, ses vers sont peu coulants, durs et d'une lecture fatigante.

Ne trouvant pas à Rostock assez de ressources littéraires, il n'y fit pas un long séjour. En 1589, nous le voyons à Wittemberg, en 1590 à Dantsick, en 1591 de nouveau à Wittemberg, où l'électeur Christian venait de l'appeler comme professeur d'histoire. Il y fit paraître son premier ouvrage philologique, une suite d'observations critiques sur Plaute et sur Apulée, parfois aussi sur d'autres auteurs, divisées en huit livres et intitulées : *Suspiciones*. Gruter y montre une grande connaissance des grammairiens anciens et corrige avec leur secours plusieurs passages corrompus; mais la plupart de ses conjectures étaient bien inutiles et sont maintenant oubliées. Au volume est ajouté un livre de *Suspiciones extraordinariae*, défendant avec succès les leçons reçues de Sénèque contre la critique hardie et souvent peu habile du jurisconsulte Dion. Gothofredus. Il s'ensuivit une querelle littéraire, dans laquelle l'avantage resta au jeune professeur belge: Godefroï ayant riposté par un écrit imprimé à Francfort (*pro conjecturis in Senecam brevis ad Gruterum adolescentem responsio*), provoqua une réplique à laquelle il eut le bon esprit de ne plus répondre. Elle avait pour titre : *Confirmatio suspicionum extraordinariorum contra D. Gothofredi conjecturas*. Francfort, 1591.

Après la mort de l'électeur Christian (1592), le duc Frédéric-Guillaume, tuteur de l'héritier du prince, exigea, de tous les fonctionnaires publics, la signature d'une formule de foi religieuse désignée sous le nom de *Formula Concordiae*. Gruter, avec trois de ses col-

lègues, parmi lesquels son compatriote Matth. Van Wesenbeek, refusa d'engager sa conscience et de signer une pièce qu'il disait n'avoir pas même lue.

Démissionné à la suite de ce refus, il se rendit à Heidelberg, y fit la connaissance d'Henri De Smet, d'Alost, professeur de médecine (voir *Biogr. nat.*, t. V, p. 762), et épousa sa fille, nommée Jeanne, le 11 juin 1592. Cet événement le détermina à fixer définitivement sa demeure à Heidelberg où il trouvait, du reste, de précieux matériaux pour ses études philologiques; la bibliothèque palatine était la plus riche de l'Allemagne et possédait de nombreux et précieux manuscrits des auteurs anciens. L'électeur Frédéric IV n'eut donc pas de peine à l'attacher à l'Université comme professeur d'histoire, et à le maintenir dans sa chaire, malgré les offres parfois brillantes qui lui étaient faites à l'étranger, par exemple, à Leyde en 1593, et à Padoue en 1599. Le séjour de Heidelberg lui devint encore plus cher lorsque, en 1602, après la mort de Melissus (Paul Schede), il fut préposé à la célèbre bibliothèque. Cependant il eut à subir de grands malheurs domestiques; devenu veuf très jeune, il se remaria trois fois, dans l'espace de vingt ans, et eut chaque fois la douleur de perdre sa femme après une très courte union; sa quatrième femme lui fut enlevée après quatre mois de mariage. Une autre mourut dans les circonstances les plus pénibles; elle tomba d'une fenêtre d'où elle mettait sécher du linge. Il n'est donc pas étonnant qu'il n'eut que deux enfants : deux filles, dont l'une épousa un certain Oscar Smend, qui exerçait un emploi public à Bretten.

Venator, le panégyriste de Gruter, loue le courage stoïque avec lequel il supporta les épreuves de la vie. Il se consolait du reste par l'étude; presque toute la journée et souvent une grande partie de la nuit, on le trouvait debout à son pupitre; sa seule distraction était la culture des fleurs et le plaisir de collectionner des livres ou des médailles. Doué d'une santé de fer, il ne connaissait ni la fatigue ni les maladies.

Le premier travail littéraire auquel Gruter se livra à Heidelberg fut la suite de ses études antérieures sur Sénèque. En 1593, il publia toutes les œuvres philosophiques de cet écrivain avec les commentaires des éditions antérieures et ses propres remarques, et dans un texte souvent amélioré au moyen de plusieurs manuscrits palatins. Son édition fut réimprimée à Lyon en 1594 et à Heidelberg même en 1603 (1604).

Deux ans plus tard (1595), il donna, avec la collaboration de Rittershausen, un texte plus correct du *Querolus*, résumé en prose d'une comédie perdue de Plaute datant du III^e ou du IV^e siècle, imprimée pour la première fois à Paris, en 1564; il y ajouta la rédaction poétique, jusqu'alors inconnue, que Vitalis de Blois en avait faite au XIII^e siècle.

En 1597, on le voit publier l'historien *Florus*, puis, après un intervalle de trois ans (1600), le poète *Martial*. Ayant obtenu de meilleurs manuscrits, il revient encore à cet auteur en 1602, et en fait une recension nouvelle qui reçut l'éloge de Scaliger et fut reproduite à Leyde en 1619.

La même année, il fit paraître le premier volume d'un recueil fort utile. Le XVI^e siècle avait vu naître une quantité de livres qui, sous les noms de *Varia*, *Suspecta*, *Novæ*, *Antiquæ lectiones*, *Conjecturae*, *Adversaria*, *Verisimilia*, *Electa*, etc., contenaient une foule d'observations critiques souvent très intéressantes sur les auteurs anciens; il n'y avait pas un seul humaniste qui n'eût composé un ou plusieurs de ces ouvrages, mais beaucoup d'entre eux étaient déjà difficiles à trouver; un petit nombre de personnes en possédaient la collection complète. Gruter rendit aux lettres un véritable service en réunissant les principaux de ces écrits sous le titre de : *Lampas seu Fax artium liberalium*. Le premier volume fut suivi de cinq autres qui parurent entre les années 1604 et 1612. Au XVIII^e siècle on les réimprima à Florence (1737-1747), en trois volumes in-folio.

Un autre recueil d'une importance plus considérable vit le jour l'année sui-

vante (1603) et contribua le plus à la renommée de Gruter. C'était le Trésor des inscriptions de l'empire romain. Il avait entrepris ce grand travail à l'instigation de Jos. Scaliger, qui pressa notre auteur de réunir, en un seul corps et dans un texte plus correct, toutes les inscriptions publiées, en les classant dans un ordre méthodique. Gruter s'acquitta de cette tâche avec le plus grand soin et parvint, par ses relations avec de nombreux savants, surtout d'Allemagne et d'Italie, à enrichir considérablement le trésor déjà acquis. De son côté, Scaliger rendit lisibles les inscriptions grecques, communiqua à Gruter beaucoup de corrections aux inscriptions latines et consacra même dix mois d'un temps précieux à rédiger vingt-quatre *indices* ou tables des matières. Le *Thesaurus inscriptionum Romanarum* contribua puissamment à étendre la connaissance de l'antiquité, et Gruter a droit, sous ce rapport, à toute notre reconnaissance. Pour l'exactitude et la critique, son œuvre était supérieure aux recueils de Gudius et de Muratori, qui parurent après le sien. Elle présentait pourtant un grave défaut; Gruter ayant rarement vu les inscriptions elles-mêmes, avait dû en reproduire les textes comme ils avaient été imprimés ou tels qu'on les lui avait transmis. L'autorité de son recueil repose sur celle des sources où il a puisé. Or, à l'exception de notre compatriote Martin De Smet (*Biogr. nat.*, t. V, p. 764), les épigraphistes n'avaient guère procédé à la copie des inscriptions avec toute l'attention voulue; ils n'avaient pas même tenu compte de la division des lignes, des lacunes, du nombre des lettres tombées, des restes de lettres à moitié effacées; souvent ils avaient corrigé, sans en avertir, ce qu'ils ne comprenaient pas. Gruter, par ses propres conjectures ou par celles de Scaliger, améliora souvent, de la façon la plus heureuse, les textes des premiers éditeurs, surtout ceux d'Appien et de Mazocchi. Mais il n'indiqua pas toujours la leçon ainsi modifiée. Il en résulte qu'on se demande souvent si l'on a sous les yeux le texte de l'inscription telle qu'elle a été

tracée sur la pierre ou le bronze ou telle que les éditeurs ont voulu l'arranger, si bien que, dans les passages réellement corrompus, la critique, faute de base certaine, ne peut plus s'exercer. Cependant du temps de Gruter on ne s'aperçut pas de ce vice de méthode; son œuvre fut accueillie avec enthousiasme; déjà, en 1616, il fallut réimprimer le *Thesaurus*, qui eut encore depuis plusieurs éditions; la meilleure et la plus belle fut soignée par Grævius, et parut à Amsterdam en 1707.

Gruter revint ensuite à la critique des auteurs latins, pour lesquels la bibliothèque, dont il avait la garde, lui était d'un grand secours. Il ne dépouilla pas les manuscrits avec l'exactitude minutieuse qu'on exige maintenant d'un pareil travail; il ne brilla pas non plus par une rare sagacité dans ses conjectures. Pourtant ses travaux furent loin d'être inutiles. Ses éditions l'emportaient toutes en correction sur celles de ses devanciers et il rétablit avec bonheur maint passage corrompu. Il publia, en 1604, les tragédies de *Sénèque* d'après huit manuscrits palatins et un de Cologne, avec des remarques qui ne sont passans importance, et les sentences extraites des mimes de *Publius Syrus*, dont il corrigea habilement le texte en dix-sept passages environ. Il croyait augmenter les sentences d'une vingtaine de vers qu'il avait rencontrés dans les manuscrits; mais ces vers sont apocryphes, comme les cinquante autres ajoutés à la deuxième édition. La même année (1604) vit encore paraître des *discursus*, ou considérations soi-disant politiques, dans le goût de l'époque, sur le livre d'*Onosander*, traitant du devoir d'un général d'armée, que Nic. Rigault venait de publier pour la première fois. C'était là moins une œuvre philologique qu'une accumulation de passages de divers auteurs contenant des idées analogues à celles qui étaient développées dans le texte; Gruter y joignit des *discours* semblables sur plusieurs endroits de Tacite.

Cet écrivain et d'autres historiens latins attirèrent bientôt toute son attention; en 1607, il publia chez l'impri-

meur Jonas Rhode, de Francfort, des éditions nouvelles de *Tacite*, de *Velleius Paterculus* et de *Salluste*; pour cette dernière, il se servit de quatorze manuscrits. Il ajouta aussi des notes critiques au texte des *panégyristes latins*, recensés peu auparavant à Anvers par notre compatriote Livinæus (1599). Immédiatement après parut *Tite-Live*, qu'il distribua en chapitres, comme il le fit encore pour d'autres auteurs. Puis il reprit *Florus* (1609), dont il donna une édition beaucoup plus correcte avec le secours du jeune Saumaise, âgé seulement de quinze ans. En 1610 ou 1611 il réunit les historiens latins de l'empire romain, à l'exception de Tacite, sous le titre de : *Historiæ Augustæ scriptores latini minores a Julio fere Cæsare ad Carolum Magnum*. Cette collection, comprenant deux volumes, parut à Hanau; dans le premier tome se trouvent *Florus*, *Velleius*, *Suétone* et les petits historiens ou biographes des empereurs, auxquels on applique d'ordinaire le nom donné par Gruter à tous les auteurs de son recueil; il revit, pour eux, l'excellent manuscrit palatin, de beaucoup supérieur à tous ceux dont on s'était servi auparavant. Dans le second volume, on lit principalement *Ammien Marcellin*, bien corrigé en plusieurs endroits, *Aurelius Victor*, l'*Historia miscella* de *Paul Diacre* et de *Landolfus Sagax*, dans un texte fort amélioré, *Jornandes* et *Paul Warnefrid*. La revision de tant d'auteurs était une œuvre considérable, et pourtant Gruter trouva encore le temps de publier, la même année, une édition des lettres de *Pline le Jeune*, avec des notes critiques, qui furent reproduites entre autres dans l'édition de *Cortius*, Amsterdam, 1734.

En même temps et peu après, il donna ses soins à la publication de nouveaux recueils intéressants. Ainsi il fit de nombreux extraits des principaux poètes latins modernes et les réunit sous le nom de *Deliciæ poetarum*. Les délices des poètes italiens du xve et du xvie siècle parurent d'abord, en 1608, en deux volumes in-12; puis vinrent, en trois volumes, les *Délices des poètes français*

(1609), et enfin, en 1614, les poètes belges fournirent la matière de quatre tomes; on y retrouve une bonne partie de ses propres poésies. Gruter publia le tout sous le pseudonyme de *Ranutius Gherus*, anagramme de *Janus Gruterus*.

Un autre recueil avait pour titre : *Florilegium ethico-politicum*. Il renferme quatre mille vers sentencieux extraits de divers auteurs, classés par ordre alphabétique et suivis d'un commentaire étendu; puis viennent P. Syrus, avec un autre commentaire, les sentences gnomiques grecques et enfin cinq collections de proverbes allemands, flamands, italiens, français et espagnols, formées par différents auteurs. Ce curieux volume, de 1192 pages in-8°, parut en 1610, chez Jonas Rhode, à Francfort; il semble avoir été suivi d'un supplément comprenant entre autres des proverbes anglais fournis par Camden (*Epist. Camden*. l. 94).

Nous devons encore à Gruter une collection d'écrits de divers auteurs fort utiles pour la chronologie; il les distribua en deux volumes de 1,637 et de 1,508 pages, sous le titre de : *Chronicon Chronicorum ecclesiastico-politicum* (Francfort, 1614, chez Aubri). Dans le premier volume on trouve la *Notitia episcopatum*, publiée pour la première fois par Aub. Miræus; une histoire abrégée de la conversion des peuples au christianisme; la nomenclature des papes avec l'année de leur avènement et de leur décès, la liste des archevêques et évêques de l'Allemagne, avec une courte biographie; l'histoire abrégée des électeurs ecclésiastiques; un catalogue des ordres religieux par ordre alphabétique, dressé par Fr. Modius. Dans le second volume, Gruter a réuni trois traités sur les ordres de chevalerie, un exposé de toutes les hérésies, avec une liste des écrivains célèbres, et une autre des docteurs de l'Eglise; il donne ensuite les jours et même l'heure de la naissance des hommes distingués de son temps, et nous le voyons figurer lui-même parmi eux avec cette indication : *Janus Gruterus philologus et historicus et bibliothecarius Archipalatinus*, 3 decembris, 6 h. 3/4, 1560, *Antverpiæ*. Cette

énumération, dont la rédaction a dû lui coûter beaucoup de travail, est suivie d'une autre comprenant les contemporains célèbres déjà morts, avec les jours des décès. Le volume est terminé par le calendrier ecclésiastique et la liste des saints confesseurs et martyrs, écrite par Baronius. Malgré l'utilité de cette collection, Gruter ne crut pas devoir y attacher directement son nom : il le cache sous celui de *Johannes Gualterius*, c'est-à-dire Jan Wouters, Jean fils de Gautier.

Ces travaux étaient à peine achevés que nous le voyons de nouveau entreprendre une œuvre philologique de longue haleine. J. Gulielmus, dont Gruter avait chanté jadis la mort prématurée, avait réuni des matériaux importants pour une nouvelle édition critique de Cicéron; ses héritiers envoyèrent, en 1613, notes et variantes à notre philologue, qui, heureux de cette trouvaille, se mit aussitôt à revoir les œuvres complètes du grand écrivain, en se servant en outre de plusieurs manuscrits palatins. En moins de quatre ans l'édition fut terminée et elle parut en 1617, avec le millésime de 1618, à Hambourg, en quatre volumes in-folio; réimprimée à Londres en 1618 et à Leyde en 1692.

En 1619, Gruter donna une seconde édition de *Tite-Live*, publia les discours politiques de *Dinarque*, *Lycurgue*, *Lesbonax*, *Herodes* et *Demades*, avec la traduction latine de divers humanistes, puis s'engagea dans une violente querelle à propos du texte de Plaute. Les manuscrits de cet auteur, renfermant les vingt comédies, sont d'une rareté extrême; or, la bibliothèque palatine en possédait un d'une valeur exceptionnelle; sur les instances de son bibliothécaire, l'électeur Frédéric IV l'avait acheté aux fils de Camerarius († 1574), et Gruter s'était empressé d'en noter les principales variantes. Il communiqua ces extraits à Taubmann, qui les fit connaître dans son commentaire, en 1605, et d'une façon plus complète, en 1612, et à son ancien élève Ph. Pareus, qui s'en servit pour sa révision de Plaute de 1610. Mais Pareus, ayant obtenu depuis l'usage personnel du manuscrit, en donna des

extraits beaucoup plus étendus dans sa seconde édition, qui parut à Neustadt, en 1619, et rendit ainsi complètement inutile le travail précédent de Gruter. Il s'en vanta malheureusement avec trop de jactance et alluma par là une guerre terrible. Gruter ouvrit le feu par un pamphlet dirigé contre les *Electa Plautina*, publiés en 1617. C'était une espèce de chrestomathie, dans laquelle Pareus avait classé et ordonné les diverses matières dont il est question dans les comédies. Gruter l'attaqua par une brochure pseudonyme, à laquelle il donna le titre piquant de : *Asini Cumanii fraterculus e Plauti Electis electus*. Pareus ayant répondu gravement par un appel au sénat critique (*Ad Senatum criticum adversus personatos quosdam Pareomastigas provocatio*), Gruter répondit à l'instant par un second écrit pseudonyme, qu'il intitula : *Epistola monitoria in qua fatuitas apologiæ J. Ph. Parei contra J. Gruterum detegitur*. Il y prit cette fois à partie l'édition même de son adversaire et pour mieux abimer cette œuvre, il fit réimprimer, pour la troisième fois, le Plaute de Taubmann (Wittemb., 1621), en ajoutant au commentaire de nombreuses notes chargées d'injures et d'invectives. Pareus n'était pas homme à se taire ; il défendit son ouvrage dans les *Analecta Plautina* (Francfort, 1623), et se donna même le malin plaisir d'ajouter, en 1634, après la mort de Gruter, les *Analecta*, comme septième volume, aux six tomes de la *Lampas critica*. Cette polémique peu honorable pour les deux combattants ne fut pas sans porter quelques fruits : elle nous fait mieux connaître les leçons de l'excellent manuscrit palatin et amena Gruter à un travail personnel sur Plaute, qui n'est pas dépourvu de mérite. Dans l'édition de Ritschl nous trouvons assez souvent ses conjectures admises et confirmées ; tel est, par exemple, le cas de sept passages dans le *Trinummus*, de dix-sept dans le *Miles Gloriosus*.

Quand le Plaute de Gruter parut, de graves événements allaient jeter le trouble dans la vie de ce savant laborieux. L'électeur Frédéric V, ayant accepté la

couronne de Bohême, fut défait à Prague (8 novembre 1620), et dut se réfugier en Hollande. Il était, dès lors, à prévoir que le Palatinat serait envahi ; Heidelberg, la capitale du pays, redoutait un siège prochain. Gruter quitta la ville, se rendit près de son gendre, Oswald Smend, à Bretten, et quand le danger augmenta, il partit pour Tubingue, où il devait être mieux en sûreté. Le 16 septembre 1622, les troupes de Tilly pénétrèrent, en effet, à Heidelberg, et s'y livrèrent à des excès que leur général eut beaucoup de peine à réprimer. La bibliothèque palatine avait été promise, sur sa demande, au pape Grégoire XV, désireux d'enrichir de ses trésors les collections du Vatican ; rien ne fut donc épargné pour la sauver du pillage et de l'incendie, et le précieux dépôt resta intact. Il n'en fut pas de même de la bibliothèque privée de Gruter. Des cavaliers logés dans sa maison enlevèrent les papiers et la plupart des livres non reliés, les jetèrent, comme litière, aux pieds des chevaux ou s'en servirent pour allumer le feu. Casp. Sched, le fidèle secrétaire de Gruter, avait cru sauver les manuscrits de son maître en les transportant à la bibliothèque palatine ; ils furent réellement préservés ainsi de tout dommage, mais ils n'en étaient pas moins perdus pour leur possesseur, car, malgré les réclamations du gendre de Gruter, ils furent emportés à Rome, avec le reste du butin, le 15 février 1623. De pareils désastres étaient capables d'ébranler l'âme la plus forte : cependant, s'il faut en croire Venator, Gruter garda son calme, et après avoir tempêté un peu contre les maux de la guerre, il retourna à ses paisibles études.

Jos. Langius avait fait paraître à Strasbourg, sous le nom de *Polyanthea*, un volume in-folio, rempli de lieux communs, de réflexions morales et d'apophtegmes tirés des anciens auteurs. A une époque où aucune idée n'était émise sans être appuyée sur des citations de l'antiquité, de semblables recueils étaient fort recherchés. Gruter crut donc faire une œuvre utile en aug-

mentant, en 1623, la *Polyanthea*, d'un second volume in-folio, plein d'extraits d'auteurs que Lange avait négligés et contenant, en outre, environ vingt-cinq mille sentences latines. Peu après, pendant qu'il était encore à Tubingue, il republia les mêmes sentences, en vers iambiques ou trochaïques, sous le titre de : *Bibliotheca exulum seu Enchiridion divinæ humanæque sapientiæ* (Francfort, 1624, 891 p. in-12).

Lorsque l'ordre fut un peu rétabli dans le Palatinat, Gruter retourna près de ses enfants à Bretten; mais le catholicisme étant devenu la religion d'Etat dans le pays, Smend perdit son emploi, et la famille partit dès lors pour Heidelberg. Bientôt cependant le gendre de Gruter se retira dans une maison de campagne, qu'il venait de faire bâtir à Berhelden, sur le Kappellenberg, à l'ouest de la ville. Selon Venator, le vieux professeur l'y suivit et y demeura jusqu'à la fin de ses jours, s'occupant d'agriculture et d'horticulture sans négliger les travaux littéraires. C'est là qu'il aurait soigné la troisième édition de son *Tite-Live*, à laquelle il ajouta des notes critiques dont les éditions précédentes étaient dépourvues. Il y reproduisit aussi les observations politiques qu'il avait publiées jadis sur Tacite et en ajouta de nouvelles sur Tite-Live; les premières roulaient sur la monarchie, les secondes sur la république. Les unes et les autres furent imprimées à Leipzig, en 1679, preuve qu'à cette époque on y attachait quelque valeur.

La préface de Tite-Live est datée de Heidelberg, fin d'août 1627. Il est donc probable que, comme l'écrivit Flayder, Gruter continua à séjourner dans cette ville. Le 10 septembre seulement de la même année, se sentant malade, il se rendit dans sa famille, à Berhelden, et y mourut dix jours après, à l'âge de soixante-six ans neuf mois et dix-sept jours, au moment même où il venait d'être invité à aller enseigner l'histoire et la littérature grecque à l'Université de Groningue. Son corps, transporté à Heidelberg, fut enterré le dimanche

suisant dans l'église de Saint-Pierre.

Voici la liste de ses ouvrages :

1. *J. Gruteri Pericula*. Heidelberg, 1587, 192 p., in-12. *J. Gr. Numerius hoc est elegiarum liber V*, ibid., 26 p. —
2. *J. Gr. Suspicionum libri IX, in quibus varia scriptorum loca, præcipue vero Plauti, Apulei et Senecæ philosophi, emendandi, illustrandi conatus*. Witebergæ, excudeb. Zacharias Lehman, 1591, in-12. —
3. *Confirmatio Suspicionum extraordinariarum contra D. Gothofredi in Senecæ philosophum conjecturas et varias lectiones*. Witeb., Zach. Lehman, 1591, in-80. —
4. *L. Ann. Seneca a M. Ant. Mureto correctus et notis illustratus. Accesserunt seorsim animadversiones, Jani Gruteri opera* (Heidelberg), ex typogr. H. Commelini, 1593 (1594), in-fol. —
5. *Plauti Querolus s. Aulularia, ad Camerarii codicem vet. denuo collata. Eadem a Vitale Blesensi elegiaco carmine reddita et nunc primum publicata. Additæ P. Danielis, Cr. Bitterhusii, J. Gruteri notæ*. Ex typ. Commel., 1595, in-80, 6 et 114 p. —
6. *Florus cum politicis notis ex rec. J. Gr. Heidelb. Commelin.*, 1597, in-80. —
7. *Martialis epigramm. ex J. Gr. recensione*. Heidelb., 1600, in-12. —
8. *Id. ex J. Gr. jam accuratiori ad mss. Palatina et ed. vett. recensione*. Francfort, 1602, in-12. —
9. *Lampas sive Fax artium liberalium, hoc est The-saurus criticus, in quo infinitis locis... scripta supplentur, corriguntur, illustrantur, notantur, ex otiosa Bibliothecarum custodia erutus et foras prodire jussus à J. Gr. Francf., e collegio Paltheniano sumptibus Jonæ Rhodii*, 1602, in-80, t. II, III et IV, ib. 1604; t. V, ib. 1605; t. VI. Francf., Nicol. Hoffman, 1612, in-80. —
10. *Inscriptiones antiquæ totius orbis Romani in absolutissimum corpus redactæ, auspiciis Jos. Scaligeri ac Marci Velsæri. Accedunt XXIV Scaligeri indices*. Typis., H. Commelini, in-fol. —
11. *Notæ Tullii Tyronis et Annæi Senecæ sive characteres quibus utebantur Romani veteres in scriptura compendiaria*. Francf., 1603, in-fol. —
12. *L. Ann. Senecæ tragædiæ. Accedunt ejusdem ut et Publii Syri Mimi sententiæ singulares, centum aliquot versibus nunc primum auctiores ac*

nitidiores. *Studio J. Gr. Heidel.*, in bibl. Comm., 1604, in-8°. — 13. *Onosandri strategicus s. de imperatoris institutione gr. ac. lat. Interprete N. Rigaltii. Adjiciuntur Jani Gruteri discursus varii.* In bibliopolio Commeliano, 1604, in-4°. Les *discursus* comprennent 4 et 182 p. — 14. *Jani Gruteri varii discursus sive prolixiores commentarii ad aliquot insigniora loca Taciti.* In bibliop. Commel., 1604-1605. Divisé en deux parties de 182 et 194 p., in-4°. — 15. *Velleii Paterculi Histor. Rom. ex recens. J. Gr.* Francf., 1607, in-12. — 16. *C. Sallustii opera cum Joh. Riccii, etc. Janique Gr. castigationibus et notis.* Francf., 1607, in-8°. — 17. *Taciti opera quæ existunt, ex recogn. J. Gr. Accedunt ad eundem emendd. castig. observatt. notæ virorum doctissimorum.* Francf., e collegio Palthenianio, 1607, in-8°. — 18. *XII Pænegyrici veteres ad antiquam quæ editionem quæ scripturam emendati, aucti, nuper quidem operâ J. Livineii, nunc vero operâ J. Gruteri; præter quorum notas accedunt etiam conjecturæ Val. Acidalii et Cr. Rittershusii.* Francf., Hoffmann, 1607, in-12. — 19. *Deliciæ cc. poetarum Italorum hujus superiorisque ævi illustrium, collectore Ranutio Ghero.* In officina Jonæ Rosæ, 1608, in-16, 2 vol. — *Delitiæ poetarum Gallorum,* 1609, in-16, 3 vol. — *Deliciæ poetarum Belgicorum.* Francf., Nicol. Hoffmann, 1614, 4 volum. — 20. *Livii libri omnes superstites recogniti et emendati ad mss. codd. Fuldensium, Mogunt. et Colon. fidem a Fr. Modio, nunc vero etiam ad membranas bibl. Palat. a Jano Grutero. Acc. obs. emendatt. annot. variae variorum.* Francf., 1609, in-fol. nouveau titre 1612). Nouvelle édit. sans notes, 1619, in-8°. — 21. *Florus cum notis J. G. Accesserunt notæ et castigatt. Cl. Salmasii.* Heidelb., 1609, in-8°. — 22. *Historiæ Augustæ scriptores latini minores a Julio fere Cæsare ad Carolum Magn. Florus Jornandes. Priores quidem ex optima cujusque ed. comparati confirmattque ad. codd. mss. bibl. Palat. posteriores vero emendati suppleti operâ Jani Gruteri. cujus etiam additæ notæ.* Hannovæ, her. Marnii, 1611, 2 tomes in-fol. — 23. *Plinii Secundi epistolæ,*

cum notis Jani Gruteri, Isaaci Casauboni, Henr. Stephani. Francf., N. Hoffmann, 1611, in-16. — 24. *Florilegium ethico-politicum nunquam hactenus editum; nec non P. Syri ac L. Senecæ sententiæ aureæ recognoscente J. Grutero ad mss Palat. et Frising. Accedunt gnomæ paræmiæque Græcorum, item proverbia Germanica, Belgica, Italica, Gallica, Hispanica.* Francf., in bibliop. Jonæ Rhodii, 1610, in-8°. — 25. *Chronicon Chronicon ecclesiastico-politicum ex hujus superiorisque ætatis scriptoribus concinatum. Collectore Johanne Gualterio Belgæ.* Francf., 1614. Aubri, 2 vol. in-8° de 1,637 et 1,508 p. — 26. *Ciceronis opera ex sola fere codd. mss. fide emendata stud. et industria J. Gulielmi et J. Gruteri additis notis et ind.* Hambourg, ex bibliop. Frobeniano, 1618, in-fol., 4 tomes en 2 vol.; mal imprimé sur mauvais papier. Reproduit à Londres, 1680-1681, in-fol. Le texte, à Leyde, Elsevier, 1642, en 10 vol. in-12. — 27. *Orationes politicae Dinarchi, Lycurgi, Lesbonactis, Herodis et Demadis, interpretibus G. Cantero, M. B. Ischano, Joh. Leonicerio et Herm. Cruserio. Editæ cura J. Gruteri.* Hannoniæ, typis Wecheliani, 1619, in-12. — 28. *Asini Cumani fraterculus e Plauti Electis electus per Eustathium Suartium puerum.* Witemb., 1619. — 29. *Christoph. Pflugii epistola monitoria, in qua fatuitas apologiæ J. Ph. Parei contra J. Gruterum detegitur.* Ib. 1620. — 30. *Plauti comædiæ ex recognitione J. Gruteri, qui bona fide contulit cum mss. Palatinis. Accedunt commentarii. Fr. Taubmanni auctiores (Witemb).* Zach. Schurer, 1621, in-4°, 1,557 p. — 31. *Florilegii Magni seu Polyanthææ tomus secundus Jani Gruteri, formatus concinnatusque ex quinquaginta minimum auctoribus vetustis. Accessere Apophthegmata, emblemata mythologica item XXV, monostichorum latinorum millia totidem redolentia definitiones, sententias, dogmata, similitudines, proverbia, exempla, decerpta pene ad verbum ex literati orbis scriptoribus classicis.* Argentorati Lrz. Zetzner, 1624, in-fol. En deux parties de 1,050 et de 994 pag. — 32. *J. Gruteri Bibliotheca exulum seu Enchiridion*

divinæ humanæque prudentiæ. Francofurti sumpt. hæc. Laz. Zetneri, 1624, 891 p., in-12. Après sa mort furent publiés : — 33. *Suspicionum liber X nunc primum editus* dans les *Miscellanea Nova Lips.* III, 3 et 4. Les livres 11 à 17 étaient en manuscrit dans la bibliothèque de P. Burmann. — 34. *J. Gr. suspiciones in Statii Theb. lib. cum animadversionibus* ed. F. Hand. 4. Jenæ, 1851, 30 p.

L. Roersch.

Fr. Her. Flayder, *Vita, mors et opera maximi virorum Jani Grueteri*, Tübingen, 1628. — Balth. Venator, *Panegyricus J. Grueteri scriptus*. Genève, 1631, réimprimé dans la *Memoria philosophorum de Hennings*, Francfort, 1677 et avec le précédent écrit dans l'édition des *discursus politici*, Leipzig, 1679, et dans l'édition des *Inscriptiones latines* de 1707. — Baillet, t. II, p. 218 et t. V, p. 99. — Sweet, p. 380. — Foppens, p. 548. — Nicéron, *Mémoires*, t. IX, p. 388-410. — Bayle, *Dictionnaire*. — Paquot, *Mém.*, t. III, p. 333. — Hofman-Peerlkamp, p. 261. — Boissonade, notice dans la *Biographie universelle*. — Félix Van Hulst, *Jean Gruyter*, Liège, 1847 (extr. de la *Revue de Liège*). — F.-A. Eckstein, article *Grueterus* dans l'*Encyclopédie d'Ersch et Gruber*, 1^{re} section, t. 95, p. 356-363. — Bursian, *Allgemeine deutsche Biographie*, t. X, p. 69. — Ritschl, *Opuscula philologica*, t. II, p. 125. — Baehr, *die Einführung der Heidelberger Bibliothek* dans le *Serapeum* de Naumann, t. VI, p. 129 et le même recueil, t. XI, p. 169.

GRUYTHUYSE (les seigneurs DE LA), on appelait du nom de la Gruythuyse un fief situé à Bruges et aux environs. Relevant du bourg ou cour féodale de cette ville, il comprenait une habitation, l'habitation de la Grute, *Gruythof* ou *Gruythuyse*, et des revenus considérables provenant en partie d'un droit sur la drèche et d'un tonlieu ou péage sur le poisson vendu à Bruges. Ce dernier consistait en un gros par panier; le droit sur la grute, après avoir constitué un monopole pour la fabrication de la drèche, se composa de deux gros par tonne brassée à Bruges et dans le Franc. A l'époque de la splendeur de la métropole commerciale de la Flandre, il devait produire une somme considérable, que le comte et son vassal, le possesseur du fief, se partageaient. Le droit de grute donna lieu à plusieurs transactions entre ceux qui en étaient possesseurs et la ville de Bruges. Quant à la *Gruythof*, qui était contiguë à l'église Notre-Dame, elle fut vendue publique-

ment par les quatre membres de Flandre, en 1581, et servit depuis à différents usages. Sanderus, dans la *Flandria illustrata*, nous la montre telle qu'elle était à l'époque de sa splendeur.

L'histoire des premiers seigneurs de la Gruythuyse est fort obscure. On a voulu, mais sans succès, les rattacher à la race, si puissante au commencement du XIII^e siècle, des châtelains de Bruges. On a prétendu aussi faire entrer dans leur généalogie tous les personnages portant, comme eux, le nom de cette ville comme nom patronymique. On ne peut guère citer, avec quelque fondement, que le chevalier Geldolphe de Bruges, mentionné en 1245, et son fils Geldolphe, qui apparaît en 1269 et 1298. Celui-ci fut le père ou le frère de Cathérine, femme de Gérard d'Aa, seigneur de Grimberghe (près de Bruxelles) en partie. Les Gruythuyse adoptèrent alors pour armoiries un écusson écartelé : 1 et 4 de gueules au sautoir d'argent, qui est Grimberghe ou Aa; 2 et 3 d'or, à la croix de sable, qui est Gruythuyse.

Gérard d'Aa, seigneur de Grimberghe en partie, fut créé chevalier avant la bataille de Woeringen, et eut deux fils : Jean, l'héritier des biens maternels, et Gérard, qui reçut en partage le patrimoine paternel. L'union de celui-ci et d'Elisabeth de Leefdael étant restée stérile, sa part retourna à son frère aîné. Le seigneur de la Gruythuyse et de Grimberghe signa les traités d'union de la Flandre et du Brabant en 1336 et en 1339, et accompagna le roi Edouard III d'Angleterre à l'expédition de Buironfosse; en 1356, lorsque Louis de Male envahit le Brabant, il s'empressa de faire hommage au comte de Flandre des fiefs qu'il avait dans le duché.

Jean, l'aîné des fils de ce seigneur et de Marguerite de Dutzele, devint sénéchal de Brabant et, vers 1375, était l'un des principaux conseillers du duc Wenceslas et de la duchesse Jeanne. Après avoir combattu à Bastweiler et signé la charte de Cortenberg, il fut l'un des députés que Wenceslas chargea de se rendre à Braine-l'Alleu pour y négocier un accord avec ses principales villes,

alors soulevées contre le duc; on lui confia, à la même époque, le soin d'apaiser un débat assez sérieux qui s'était élevé entre le Brabant et le Hainaut. Il signa la chartre que Wenceslas accorda à la ville de Louvain, le 8 septembre 1378, et qui n'apaisa pas les troubles de cette commune toujours agitée; enfin, après avoir essayé, en 1382, de réconcilier les bourgeois de Gand avec Louis de Male, puis assisté aux obsèques de ce prince, il se trouva à la conférence du 18 décembre 1385, dans laquelle Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et comte de Flandre, se réconcilia avec les Gantois.

Jean de la Gruythuyse avait épousé Marie de Ghisteltes. Leur fils, appelé Jean comme son père, s'allia d'abord à Isabelle de Looz, dame d'Agimont et de Walhain; puis, le 18 mars 1389-1390, à Agnès, dame d'Espierres. L'unique enfant issu de la première de ces unions, Jeanne, porta les seigneuries de Grimberghe et de Walhain à Henri de Boutersem, seigneur de Mellet, ou, comme on disait alors, de Melin, dont elle n'eut pas de postérité; quant aux seigneuries de Gruythuyse et d'Espierres, elles échurent à Jean, qui était né d'Agnès. C'est de son temps qu'eut lieu, à Bruges, le célèbre tournoi du 11 mars 1392-1393, longtemps célèbre dans les annales de la chevalerie.

Jean de la Gruythuyse prit pour femme Marguerite, dame de Steenhuyse, Avelghem, etc. Il joua un rôle important pendant une partie du règne du duc Philippe le Bon. Son oncle Roland avait péri à Azincourt; lui se trouva souvent à des expéditions guerrières. En 1436, pendant les troubles de Bruges, il fut capitaine de cette ville et faillit périr dans une émeute; mais il échappa à la colère des mécontents, parce qu'il était très aimé de ses concitoyens. Outre plusieurs filles, il n'eut qu'un fils, Louis, dit de Bruges, seigneur de la Gruythuyse, Steenhuyse, Oostcamp, Thielt-ten-Hove, Avelghem, Espierres, etc., l'homme le plus remarquable de cette lignée de guerriers.

Louis de Bruges fit ses premières armes dans plusieurs joutes, et était, en

1449, échanson du duc de Bourgogne. Celui-ci, connaissant la popularité dont la famille de Gruythuyse jouissait à Bruges, lui confia, lors de la guerre de Gavre, le commandement de cette ville, qui resta, en effet, fidèle à son prince. Il recevait de ce chef un traitement d'une livre de gros par jour; il combattit à la bataille de Gavre, où il fut fait chevalier; mais, l'année précédente, il avait protesté contre les ravages épouvantables exercés dans les environs de Gand par le maréchal de Bourgogne. Peu de temps après il accompagna le duc à Utrecht, où Philippe fit alors recevoir pour évêque l'un de ses fils naturels, nommé David. Dans cette cérémonie, Louis et un autre noble figurèrent comme les plus « riches » de la journée après les princes; ils étaient, dit Chastelain, couverts de drap rouge, tissé d'or, le plus beau qu'on pût trouver ou souhaiter.

En 1461, lors de l'entrée du roi Louis XI à Paris, Louis de Bruges accompagna le duc Philippe et, avec quelques autres seigneurs bourguignons, soutint vaillamment une joute contre tous venants. La même année, le 2 mai, il fut créé chevalier de la Toison d'or et, le 14 mai 1463, investi des fonctions importantes de *stadthouder* ou gouverneur de la Hollande, de la Zélande et de la Frise, au traitement annuel de trois cents livres de gros. Lorsque Philippe de Bourgogne mourut et que son fils Charles fit son entrée à Gand, il se trouvait aux côtés du prince; on peut voir dans Chastelain et de Barante sa conduite courageuse, sa présence d'esprit en cette occasion; après avoir contenu autant que possible le peuple, il s'efforça de calmer l'irritation de Charles.

En 1466, il se trouva au siège de Dinant; en 1467, il se rendit en Angleterre lors du mariage de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York. En 1470, quand le comte de Warwick, voulant seconder les menées politiques de Louis XI, renversa du trône d'Angleterre le beau-frère du duc Charles, le roi Edouard IV, Louis de Bruges rendit

à ceux-ci d'éclatants services. Il commanda les troupes montées sur la flotte que le seigneur de la Vere conduisit vers l'embouchure de la Seine, dans le but de reprendre les vaisseaux que Warwick avait capturés. On voulut à cette époque répandre des doutes sur sa fidélité; un espion, qui fut arrêté à Middelbourg, prétendit être chargé de lui remettre une lettre où on l'invitait à se trouver, le 15 juin, à Abbeville, pour s'y concerter avec l'amiral de France; mais Louis de Bruges répondit par un défi public à cette insulte infligée à son honneur. Quand Edouard IV, vaincu et fugitif, aborda en Hollande, il s'empressa d'aller le recevoir, lui donna une fastueuse hospitalité, le conduisit auprès du duc Charles et se plut à le festoyer, tant dans son hôtel à Bruges que dans son château d'Oostcamp. Lorsque le roi fut rétabli sur le trône, Louis de Gruythuyse lui fut envoyé en qualité d'ambassadeur, et en récompense de sa courtoisie fut, à la demande du parlement, le 15 octobre 1472, créé comte de Winchester, avec jouissance d'un revenu annuel de deux cents livres sterling pour lui et ses hoirs mâles. Edouard IV lui octroya les armoiries des anciens comtes de Winchester, en lui permettant de les cantonner de celles d'Angleterre.

En 1471, la guerre ayant éclaté entre la Bourgogne et la France, Charles le Téméraire confia à Louis de Bruges le commandement d'une partie de son armée, afin d'arrêter les progrès du connétable de Saint-Pol, qui avait pénétré dans l'Artois et se retira en hâte vers Saint-Quentin. En 1472, le nouveau comte fut élu chef-homme du serment de l'arbalète de Bruges; il assista ensuite au siège de Nuyss.

À l'avènement de Marie de Bourgogne, Louis de Bruges est plus influent et plus populaire que jamais. Toutefois il dut renoncer au gouvernement de la Hollande, où l'on ne voulait plus admettre à ces fonctions que des habitants du pays. Il fit partie de l'ambassade envoyée à Péronne, sans encourir les reproches dont on accabla alors quelques-uns de ses collègues, et Louis XI

lui offrit sans succès un comté plus considérable que son comté d'Angleterre. Toujours prêt à s'interposer entre le souverain et le peuple, il fut chargé de solliciter de la duchesse l'annulation de certaines obligations contractées par la commune de Bruges; il réussit dans sa mission, comme il le fit savoir aux magistrats et doyens de cette ville dans une assemblée qui se tint le 6 mars 1477. Nommé de nouveau capitaine de Bruges, il y prépara tout pour une résistance énergique contre les Français et y organisa un corps de coulevriniers pour le service de l'artillerie. Avec Philippe de Hornes, seigneur de Baucignies, il recut et conduisit au palais, le 16 avril, l'ambassade envoyée par l'empereur Frédéric III pour négocier le mariage de l'héritière de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche, et il fut, le 19 août suivant, l'un des rares témoins de cette union matrimoniale. Il avait alors la garde du sceau de la princesse, était l'un de ses conseillers et chambellans, et fut désigné par elle pour être l'un de ses exécuteurs testamentaires.

En 1482, Maximilien et les Gantois étaient en complet désaccord. Louis de Bruges fut successivement chargé d'aller à Gand calmer la bourgeoisie, de se rendre en France pour négocier la paix avec le roi Louis XI et d'approuver le traité d'Arras. De concert avec le seigneur de Beveren et le bourgmestre de Bruges, il obtint de l'archiduc Maximilien un accord par lequel celui-ci renonçait en faveur des délégués des Etats de Flandre au droit d'exercer la tutelle du duc Philippe, son fils, moyennant une rente annuelle de vingt-quatre mille écus. Mais bientôt l'archiduc montra peu de dispositions à remplir ses engagements et somma Louis de Bruges et ses collègues de venir à Bruxelles assister à une assemblée des chevaliers de la Toison d'or; ils invoquèrent alors l'arbitrage de la cour de France et se déclarèrent prêts à comparaître devant leurs collègues de l'Ordre si on leur envoyait un sauf-conduit. Une guerre éclata bientôt et aboutit au rétablissement de l'autorité de Maximilien. Louis de Bruges fut

l'une des victimes de la réaction. Le 1^{er} juin 1485, il fut arrêté et conduit au Steen; Maximilien était tellement excité contre lui que Louis aurait subi la peine capitale si des chevaliers de la Toison d'or ne s'étaient interposés. Il ne pouvait, disaient-ils, être jugé que par ses pairs, et devait être rendu à la liberté sous caution juratoire de comparaître devant le chapitre de l'Ordre à la première sommation. Malgré son désir de se venger de l'un des hommes les plus populaires de la Flandre, l'archiduc fut obligé de le faire mettre en liberté.

Les mesures despotiques de Maximilien provoquèrent bientôt un nouveau soulèvement, et ce prince, devenu roi des Romains, fut emprisonné par les Brugeois. Louis de Bruges prit une grande part aux négociations engagées entre les différentes provinces et au traité d'alliance conclu entre elles. Mais à peine délivré de captivité, Maximilien viola ses promesses comme lui ayant été arrachées par la force, et le seigneur de la Gruythuyse, surpris à l'improviste, fut conduit à Rupelmonde. Là il trouva des amis dévoués qui l'arrachèrent à sa prison. On le voit, le 3 avril 1489, sceller en place de Philippe de Clèves, chef des Flamands soulevés, le traité de commerce et de navigation conclu entre le roi d'Angleterre Henri VIII et les villes de Gand, de Bruges et d'Ypres, représentant la province. Mais cette dernière, épuisée, abandonnée par les Français, fut enfin obligée de céder. Lorsque Maximilien y rentra en vainqueur, Louis de Bruges se vit de nouveau accablé de déboires, mais il ne tarda pas à s'éteindre, fatigué de tant de luttes; il mourut le 24 novembre 1492, et fut enterré dans l'église de Notre-Dame, où sa tombe a existé jusqu'en 1797. Sa femme, Marguerite de Borsele, lui survécut jusqu'au 25 août 1510.

Au x^e siècle, les seigneurs de la Gruythuyse se firent construire un oratoire particulier qui existe encore et qui témoigne de la richesse et du goût de ses fondateurs. Il fut édifié en 1474, afin de permettre à Louis de la Gruythuyse et à sa femme d'aller de leur hôtel

à l'église Notre-Dame et d'assister dans une tribune particulière à la célébration des offices. L'extérieur est orné des armes de la famille et de la devise : *Plus est en vous*, accompagnée des initiales L et M. A l'intérieur, les voûtes en bois conservent encore des traces de leur ancienne décoration polychrome.

Cette construction fut élevée à la suite d'une convention conclue le 7 janvier 1471-1472. Les maîtres de la fabrique abandonnèrent au seigneur de la Gruythuyse et à ses héritiers la propriété de l'oratoire. Louis de Bruges, de son côté, renonça à la chapelle de Sainte-Agnès, que sa famille possédait dans la même église, donna à cette dernière de magnifiques ornements, notamment des tapisseries représentant la vie de saint Boniface, qui en était le patron, et lui assigna des sommes considérables et des revenus. Louis et sa femme fondèrent encore quatre anniversaires à Notre-Dame, le 28 novembre 1475.

Par une bulle du pape Pie II, du 5 juin 1464, ils furent autorisés à établir dans leur demeure un couvent de Pauvres-Claires, d'après la règle récemment introduite par sainte Colette. Ils donnèrent suite à ce projet en 1469, et l'église de la nouvelle maison, à laquelle on donna le nom de Mont-Sinaï, était achevée lorsque l'évêque de Tournai, Ferry de Cluny, en bénit les autels, le 31 août 1477, en présence de l'archiduc Maximilien, de la duchesse Marie, et de la veuve du duc Charles, Marguerite d'York.

Louis de Bruges se montra le protecteur dévoué des lettres et des arts. Sa bibliothèque, qui était la plus riche du pays après celle du prince, contenait une foule de manuscrits précieux enrichis de magnifiques miniatures et dont une partie se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, à Paris. Lorsque Colard Mansion introduisit à Bruges l'art de l'imprimerie, il trouva en lui un protecteur généreux et Louis de Bruges tint même un de ses enfants sur les fonts de baptême.

Du mariage de Louis de Bruges et de Marie de Borsele naquit, outre deux

filles : Jeanne, femme de Jacques, comte de Hornes, et Marie, femme d'Adrien, seigneur de Cruiningen, un fils nommé Jean, qui fut comte de Winchester après son père. En 1477, il fut l'un des chefs de l'armée qui marcha contre Tournai; en 1478, il conduisit des troupes au secours d'Ypres, menacée par le roi Louis XI; en 1479, il combattit à Térouane, où il fut fait chevalier, mais où il tomba entre les mains des ennemis. C'est alors qu'il se laissa gagner par les avances du roi Louis XI, et depuis il servit la politique de Charles VIII, le successeur de ce monarque. Il ratifia le traité d'Arras de l'an 1482; plus tard, en 1485, il alla à Paris demander au roi Charles VIII l'envoi en Flandre d'une armée destinée à combattre le roi Maximilien. Pendant la guerre des années 1488-1489 il s'empara, près de Termonde, d'un convoi considérable, et livra près de Bruges un combat, qui eut pour résultat d'arrêter pour quelque temps les progrès des troupes royales. Il retourna ensuite en France, y fut gouverneur et capitaine général de la Picardie et mourut à Abbeville en 1512. On l'enterra dans l'abbaye de Saint-Riquier. Ce fut lui qui offrit au roi de France, pour prix de son accueil, la splendide bibliothèque réunie par son père. Il épousa successivement Marie d'Auxy, Renée de Beuil, petite-fille du roi Charles VII et d'Agnès Sorel, et Marie de Melun.

De Jean de Bruges et de Marie d'Auxy naquit Marguerite d'Auxy, femme de Jacques de Luxembourg, comte de Gavre, seigneur de Fiennes. Marie de Melun eut deux fils : Jean et René, qui furent l'un et l'autre princes de Steenhuyse et comtes de Winchester. De Jean et de Louise de Nesle, dame d'Offemont, vint Louis de la Gruythuyse ou de Bruges, mort en 1528 à l'armée d'Italie. René, encore mineur, fonda un hôpital à Berchem, près d'Audenarde, en 1531, et mourut en 1572, laissant un héritage complètement obéré à la fille qu'il avait eue de Béatrix de Chambré : Catherine, princesse de Steenhuyse, femme de Louis de Lorgenon de Poupet,

dit de la Balue, comte de Saint-Amour, son premier mari.

La gloire des de Bruges était alors tombée dans l'oubli. En 1500, ils avaient dû, on ne sait pour quel motif, restituer au roi d'Angleterre Henri VIII les originaux des lettres-patentes octroyées en 1472 par Edouard IV. La conduite politique de Louis de Bruges et de son fils Jean avait inspiré à nos souverains un vif mécontentement et, en 1516, on voulut rayer le nom du premier de la liste des chevaliers de la Toison d'or. Leur bibliothèque était passée à l'étranger; bientôt leurs biens furent vendus ou morcelés, leur race s'éteignit, leur habitation se transforma. Il ne reste, comme souvenir de leur grandeur, que la belle tribune dont ils ont orné l'ancienne église de Notre-Dame.

Alphonse Wauters.

Van Praet, *Louis de Bruges, seigneur de la Gruithuse*, Paris, De Bure frères, 1831, in-8°. — Kervyn, *Histoire de la Flandre*. — Chastelain. — Commines. — *Annales de la Société d'émulation de Bruges*. — Gilliodts-Van Severen, *Coutumes du Franc de Bruges*, introduction, t. 1^{er}. — Beaucourt de Noortvelde, *L'Eglise Notre-Dame de Bruges*. — Alphonse Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II.

GRYF. Voir GRIFF.

GRYSPERRE (*Guillaume DE*), chevalier, magistrat, jurisconsulte, appartenait à une famille ancienne et distinguée de la Flandre, laquelle prit son nom d'une seigneurie située dans la commune de Lendeledé et compta plusieurs branches qui n'eurent pas toutes des destinées également brillantes; leur nom s'orthographia parfois *Gryspere*, *Grisperre*, *Grispert*, *Gryspeert*, etc. Le grand-père de notre chevalier était un fils naturel d'Antoine de Gryspere, auteur de la quatrième branche, dite des barons de Gryspere. Lui-même était fils de Séverin, pensionnaire du Franc de Bruges, en 1541, et de Jossine Wyts. Il naquit en 1543 ou 1544. Après avoir terminé ses études juridiques, il devint pensionnaire de la ville de Malines et, en 1576, conseiller au grand conseil, fonctions qu'il occupa pendant vingt-deux ans. Son mérite le fit nommer conseiller au conseil privé, par let-

tres patentes du 13 octobre 1598 et enfin conseiller au conseil d'Etat (1614). C'est à tort que Britz le mentionne comme chevalier de la Toison d'or. C'était un jurisconsulte d'un grand savoir, auteur du premier recueil écrit en français de cinquante et un arrêts du Grand-Conseil, qui fut publié à Lille, en 1774, et qui est estimé. On y trouve des arrêts rendus sur des points de coutumes non encore décrétés officiellement et dont plusieurs furent reproduits par Humyn et Cuvelier.

Il épousa en premier lieu Liévine van der Meere, décédée le 28 novembre 1601 et, en secondes noces, Guillemine van der Meere, fille d'Henri et de Barbe Staes, laquelle vivait encore en 1635. Il mourut à Bruxelles, le 17 avril 1622, et fut enterré à Sainte-Gudule avec sa première femme. Il portait les armes de Gryspierre — *d'argent à trois chevrons de sable, brisée d'une bordure d'or et de gueules.*

Emile de Borchgrave.

Archives du Conseil de Flandre, Notariale acten, reg. n° 745. — Britz, Mémoire sur l'ancien droit belge. — Tombeaux des hommes illustres, p. 80. — Arrêts du Grand-Conseil. t. II. — Nobiliaire des Pays-Bas. — Stein, Annuaire de la Noblesse de Belgique, 1870. — Renseignements particuliers.

GRYSPERRE (*Guillaume-Albert DE*), chancelier de Brabant, petit-fils de Guillaume (voir l'article précédent), fils de Charles, conseiller et commis des finances du roi aux Pays-Bas, et de Jeanne-Marie van der Borch, dite de Huldenberg, naquit à Bruxelles, et fut baptisé à Saint-Jacques sur Caudenberg, le 15 novembre 1637. Il suivit comme son grand-père la carrière de la magistrature et arriva aux plus hautes dignités. D'abord conseiller au Grand-Conseil de Malines, par lettres patentes du 9 novembre 1678, il devint successivement conseiller au conseil privé et au conseil d'Etat, conseiller au conseil suprême de Flandre à Madrid, en 1688, président du Grand-Conseil de Malines, par patentes du 15 décembre 1690, enfin chancelier de Brabant, le 26 mars 1699. Il fut, en outre, membre du nouveau conseil du gouvernement en 1702.

Guillaume-Albert profita de la faveur

dont il jouissait auprès du souverain pour favoriser les intérêts de sa famille. Son frère aîné, Louis-François, créé baron par patentes de 1661, ayant été décapité à La Haye, Guillaume-Albert obtint pour son puîné, Philippe-Joseph, l'érection en baronnie de la terre de Libersart, par patentes du 25 octobre 1693, après avoir obtenu pour lui-même le titre de baron, le 15 janvier 1691. Ayant hérité de la baronnie de Goyck, à la mort de son frère, il prit le titre de baron de Goyck et de Libersart. Il mourut à Bruxelles, le 20 janvier 1725 et fut enterré à Sainte-Gudule, à côté de sa femme, Marie-Jacqueline Snouckaert, fille de Martin, chevalier, seigneur de Somerghem et de Marie Lhermite. Il ne laissa pas de postérité.

Emile de Borchgrave.

Britz, *Mémoire sur l'ancien droit belge.* — Stein, *Annuaire de la Noblesse*, 1870. — *Nobiliaire des Pays-Bas.* — Renseignements particuliers.

GUALBERT ou **WALBERT**, évêque de Tournai, moine du monastère de Corbie, d'où sortirent tant de célébrités ecclésiastiques. Il fut élu en 932, à cause de son rare mérite. Il mourut peu de temps après, en 935, selon *Gazet*, et selon *Cousin*, en 937. Comme il est rapporté dans la *Chronique de Flodoard*, l'abbé de Corbie, ce fut lui qui fit don au chapitre de l'église de Noyon, où il fut inhumé, du village et de la forêt de Canelecourt.

Albert Keyenbergh.

GUALBERT, historien de l'an 1128. Cet écrivain, l'un des meilleurs auteurs belges du XI^e siècle, était probablement de Bruges, car, dans sa narration des événements qui provoquèrent et suivirent la mort du comte de Flandre Charles de Danemark, il emploie à plus d'une reprise des expressions indiquant qu'il se regardait comme Brugeois. Il qualifie Bruges de « notre lieu » ou notre patrie (*locus noster*); les habitants de cette ville de « nos citoyens », nos bourgeois (*cives nostri*, *burgenses nostri*); ceux des faubourgs, de « nos suburbains » (*nostrī suburbani*). On ignore quelle était sa profession; on a vu en lui un notaire

public, mais cette profession existait-elle alors en Flandre et y avait-il d'autres notaires que ceux du comte? Peut-être faut-il le considérer comme un clerc attaché à la commune ou à l'échevinage; en effet, son œuvre est surtout intéressante par des renseignements pleins de vie et d'originalité sur le rôle joué à cette époque en Flandre par les bourgeoisies. Bien supérieur à Gautier, son contemporain, dont la latinité est meilleure, il est comme lui exact, et plus concis, plus animé, plus attachant. Le « martyr du » comte Charles de Flandre », *Passio Karoli comitis Flandriæ*, constitue certainement la meilleure page d'histoire que son époque ait laissée. Gualbert était instruit, et avait lu au moins Virgile et Ovide. Il dit avoir connu maint souverain et personnage important et déclare, en plusieurs endroits, ne rapporter les faits que d'après ce qu'il a entendu ou appris. Il doit avoir été mêlé aux événements et avoir couru de grands dangers, car il appelle l'un des conjurés, Isaac, son « libérateur ».

Gualbert a vécu dans la familiarité des gens de la cour de Flandre et entendu le comte lui-même parler des premières années de sa vie. Après la catastrophe du 27 février 1127, son récit devient d'un intérêt extrême. Sa narration pleine de verve, une connaissance exacte des lieux, des réflexions judicieuses en font un journal précieux, qui se continue jusqu'au 22 mai, date de la fin du siège du château comtal. Gualbert a eu soin de reproduire des documents officiels, notamment des lettres du roi de France et des prétendants au comté, qu'il n'a pu connaître qu'à raison d'une situation exceptionnelle. Son œuvre reprend une nouvelle vie lorsque le mécontentement des sujets de Guillaume de Normandie provoque de nouveaux troubles. Gualbert décrit avec précision la guerre soutenue par ce prince contre ses rivaux, et c'est avec chagrin qu'on le voit s'arrêter, après la mort de Guillaume. Celui-ci, qui était d'abord à ses yeux le véritable souverain de la Flandre, était devenu pour lui un tyran, preuve évidente que l'écrivain partageait les sen-

timents de la majorité des Brugeois.

Il ne faut pas confondre Gualbert avec un auteur contemporain portant un nom presque semblable, Walter, à qui on doit un travail sur la fondatrice de l'abbaye de Marchiennes (*Miracula sanctæ Rictrudis*, dans les *Acta Sanctorum*, *Maii t. III*, p. 118 et suiv.), et quelques vers sur le comte Charles. Les manuscrits de notre écrivain sont devenus introuvables; il en existait un, du xve siècle, à Arras, et un second, à Paris, dans la collection Baluze, copié d'après un autre, d'Anvers. La bibliothèque de Hanovre en possède une vieille traduction française, dans un codex du xvre siècle. Cette traduction a été connue de Schriversius et celui-ci s'imaginait que Gualbert avait écrit un roman. Le texte latin a été publié à plusieurs reprises: dans les *Acta Sanctorum* (*Martii t. I*, p. 179-219), dans Langebeck (*Scriptores rerum Danicarum*, t. IV, p. 112-192), dans les *Monumenta Germaniæ historica* (*Scriptorum t. XII*, pages 561 à 619), où Köpcke a ajouté un commentaire et des notes dont je me suis beaucoup servi, et en partie dans le *Recueil des historiens de France* (t. XIII, p. 347-391). Guizot a placé une traduction de notre auteur dans sa *Collection des mémoires sur l'histoire de France* (t. VIII, p. 237-433), et Delepierre et Pernel l'ont annexée à leur *Histoire du règne de Charles le Bon* (Bruges, 1830, in-8o).

Alphonse Wauters.

GUALDORP GORTZUIS. Voir GELDORP.

GUALTERINO (Corn.). Voir WOUTERS.

GUALTERIUS DE BRUGIS. Voir GAUTHIER DE BRUGES.

GUALTERIUS DE INSULIS. Voir GAUTHIER DE LILLE.

GUARNERIUS (Guillaume), ou GUARNIER, fut un des plus savants et des plus habiles musiciens de la seconde moitié du xve siècle. On n'a pas de donnée certaine sur sa naissance, mais on croit qu'il a vu le jour dans notre pays.

S'il fallait s'en rapporter au lieu même où l'on a découvert les fragments qui nous restent de son œuvre, on le dirait originaire du Cambrésis : c'est à la bibliothèque de Cambrai, dans un manuscrit in-fol. atlant, sur vélin (n° 9), qu'on a trouvé parmi des *Faux bourdons* et autres pièces à quatre parties, deux hymnes de Guarnerius surnommé *Musicus optimus*.

Les recherches de M. Fétis n'ont pas abouti à nous livrer d'autres échantillons du savoir de Guarner. Le manuscrit qui contient ces chants d'église, conçus dans toute la gravité de l'ancien système, remonte au milieu du xve siècle.

Quand Gafori arriva à Naples, en 1478, Guarnerius était là en pleine possession de sa renommée dans l'enseignement de la musique. La grande réputation dont il jouissait à cette époque en Italie, il la devait sans doute à sa science plus encore qu'à son talent.

Ferd. Loise.

Fétis, *Biographie des Musiciens*.

GUAS (*Jean*), architecte, né à Bruxelles, mort en Espagne. Le vrai nom de cet artiste belge n'est pas Guas, qui est une forme tout à fait espagnole, mais Was, qui aura été modifié par les Espagnols, à qui le W est inconnu. La famille Was était très nombreuse à Bruxelles, où elle fournit à la magistrature communale un grand nombre d'échevins, la plupart portant le prénom d'Amelric ou Amaury, depuis le xiii^e jusqu'au xvi^e siècle; à l'époque où vivait Jean Guas ou Was, un chevalier, sire Pierre Was, s'illustra en prenant part à l'expédition navale que le duc de Bourgogne envoya dans la Méditerranée pour contribuer à arrêter la puissance croissante de l'empire ottoman.

Jean Guas appartenait sans doute à une branche appauvrie de la même lignée. Il fut l'un des sculpteurs et architectes qui partirent pour l'Espagne vers l'année 1459 et travaillèrent avec un autre Bruxellois, Anequin de Egas ou Jean Van der Eycken, et sous sa direction, à la construction de la magnifique porte de la cathédrale de Tolède,

dite des Lions. Jean avait avec lui Pierre Guas, son frère sans doute. Après la mort d'Anequin, en 1494, ce fut lui que le chapitre de Tolède choisit pour architecte. En 1477, ce fut à lui que s'adressèrent Isabelle la Catholique, reine de Castille, et son mari, Ferdinand, roi d'Aragon, pour avoir le plan du temple qu'ils voulaient élever en l'honneur de saint Jean, comme souvenir de la victoire remportée à Toro sur les Portugais. Lorsque Guas présenta son projet à Isabelle, elle n'en fut pas satisfaite et lui adressa, dit-on, cette observation désobligeante : « La belle merveille que vous m'avez faite là. » C'est alors que l'architecte, outré de dépit, conçut l'idée splendide qu'il réalisa dans l'église dédiée à saint Jean des Rois (San Juan de Los Reyes). Isabelle, satisfaite cette fois, en pressa l'exécution avec tant d'ardeur qu'elle y fit travailler 1,226 tailleurs de pierre, à ce que l'on prétend avec une exagération vraiment méridionale. C'est là qu'après la guerre contre le dernier roi de Grenade, elle ordonna de déposer, comme trophées de son triomphe sur les Maures, les chaînes des captifs chrétiens délivrés à Malaga et à Almeria.

L'extérieur du temple bâti par Guas a été précipitamment achevé du temps de Philippe II et ne correspond pas à l'intérieur, qui forme un vaisseau unique de cinquante-six mètres de long. Les transepts surtout sont d'une rare élégance et l'on ne peut y contempler sans admiration d'énormes écussons aux armes de de Castille et d'Aragon, surmontés de têtes d'aigle et accompagnés d'emblèmes. Cette ornementation produit un effet extraordinaire. Tout à l'entour du temple, au-dessus des arcades, court, en grandes lettres sculptées, une longue inscription rappelant la fondation de l'édifice. Le dessin original de Guas se conserve au musée de Madrid, et il en a été exécuté une photographie. Le cloître appartenant à l'église, mais qui est malheureusement endommagé, est d'une richesse, d'une grâce, d'un effet pittoresque presque sans exemple.

Guas était représenté avec sa femme,

leur fils François et leur fille dans l'église Saint-Juste et Saint-Pasteur, dans la deuxième chapelle à droite en entrant par la porte principale. On y lisait sur l'imposte cette inscription : « Cette chapelle fut faite par l'ordre d'honoré sieur Jean Guas, maître principal de la première église de Tolède et maître mineur (ou en second) des œuvres du roi don Ferdinand et de la reine dona Isabelle, lequel fit San Juan de Los Reyes, et cette chapelle fit construire Marine Juarès, sa femme. » La chapelle, dite autrefois de la Purification et depuis de la Trinité, avait un bénéfice à la collation de la famille de la fondatrice. La petite-fille de celle-ci, Anne, fille de François Guas, légua ce droit de collation à un habitant de Madrid, dont le nom accuse l'origine flamande, don Francisco de Rosas Van Cachem. En mourant, en 1597, cette dame fonda trois messes par semaine, que disait le titulaire du bénéfice dit de Jésus à la Colonne.

Alphonse Wauters.

Monumentos architectonicos de Espana, passim.

GUBERNATOR (J.). Voir LE GOUVERNEUR,

GUDELINUS (P.). Voir GOUDELIN.

GUDULE (sainte), naquit vers le milieu du VII^e siècle, dans un château aux environs d'Alost; elle y mourut le 8 janvier 712, et non en 670, ainsi que le dit Miræus. Son père, puissant seigneur austrasien, s'appelait Witger, et est qualifié de comte dans le manuscrit d'où sont tirées les différentes vies de sainte Gudule. Sa mère était sainte Amelberge (voir ce nom). Elle eut un frère et une sœur qui furent, comme elle, placés au rang des saints : Emebert, nommé aussi Adlebert, Aldebert ou Hildebert, évêque de Cambrai, et Reinilde, martyr. On raconte qu'avant sa naissance, sa mère eut une vision dans laquelle lui fut prédite la sainte vie de l'enfant qu'elle allait mettre au monde. Gudule fut tenue sur les fonts baptismaux par sainte Gertrude, qui l'em-

mena ensuite à Nivelles et prit soin de son éducation. Mais la sainte abbesse étant morte en 664, Gudule retourna dans la maison de son père, où elle continua à mener une vie retirée et pieuse. Elle mourut quand la réputation de ses vertus s'était déjà répandue dans tout le pays, et fut enterrée à Hamme, près de Vilvorde. Du temps de Charlemagne, son corps fut transporté dans l'église du Saint-Sauveur, à Moorsel, près d'Alost, où l'empereur fit en même temps bâtir un couvent de religieuses qui fut détruit par les Normands. Plus tard, Charles, le premier des ducs de Lothier qui se fixa à Bruxelles, fit transférer les restes de la sainte dans la chapelle qu'il avait dédiée à Saint-Géry, à l'intérieur du palais (vers 976). En 1047, ces reliques furent déposées en grande pompe dans la collégiale de Saint-Michel, qui prit dès lors le nom de Saints-Michel et Gudule.

Cette sainte est généralement représentée une lanterne à la main; la légende raconte, à ce sujet, qu'un matin, se rendant comme d'habitude avant l'aurore à l'église du Saint-Sauveur, à Moorsel, en tenant une lanterne, la lumière s'éteignit, et Gudule resta plongée dans l'obscurité; mais aussitôt elle eut recours à la prière et la chandelle placée dans la lanterne se ralluma miraculeusement. La fête de sainte Gudule se célèbre le 8 janvier.

Émile Varenbergh.

Acta sanctorum. — Butler, *Vie des pères*, etc. — Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*, t. I^{er}. — Molanus, *Natales sanctorum.* — Miræus, *Fasti Belgici.* — De Ram, *Vie des Saints.*

GUELDRE (H. DE). Voir HENRI DE GUELDRE.

GUELTON (Sophie-Julie), cantatrice, née à Bruxelles, le 19 août 1819, décédée dans la même ville le 27 août 1841. Dès l'âge le plus tendre elle annonça un esprit vif et d'heureuses aptitudes. A peine âgée de cinq ans, elle connaissait déjà beaucoup de morceaux de poésie et savait les déclamer avec un sentiment vrai. Sa mère, Julie Simons (1),

(1) Épouse de M. Charles Guelton, directeur de l'hôpital Saint-Jean à Bruxelles.

excellente musicienne, lui donna les premières notions musicales. Un vieux maître, ami de la maison, la secondait en initiant l'enfant à l'étude du solfège. A quinze ans, sa voix, qui réunissait l'étendue à la justesse, se jouait de toutes les difficultés ; on était émerveillé de sa virtuosité précoce. M. Cassel, professeur du Conservatoire de Bruxelles, lui avait appris à bien poser le son, à respirer, à varier les intonations ; mais la nature seule lui révéla le secret d'harmoniser constamment ces procédés expressifs avec le caractère des mélodies. Elle paraissait prédestinée à exceller dans la musique dramatique.

Soucieux du brillant avenir qui semblait réservé à son élève, M. Cassel décida la famille Guelton à conduire Sophie à Paris, pour qu'elle pût recevoir les leçons du premier professeur de chant de l'époque, Bordogni. Celui-ci trouva la jeune cantatrice assez avancée pour être admise immédiatement au Conservatoire et obtint, à cet effet, pour elle une audition de Chérubini ; mais le célèbre compositeur enthousiasmé fit plus et mieux qu'on ne lui demandait : il déclara par écrit et signa de sa main : « que M^{lle} Sophie Guelton était, par le talent et la méthode, supérieure à un premier prix du Conservatoire de France, et que, par conséquent, elle n'avait nul besoin d'y être admise ni d'en suivre les cours. » Il en résulta que Bordogni seul se chargea de perfectionner ses études vocales.

En 1838, à son retour en Belgique, elle recueillit partout des témoignages de sympathique admiration : le charme de son caractère et sa grâce juvénile lui gagnaient le cœur de ceux qui venaient acclamer son talent. Elle se sentait heureuse de faire le bien, et spontanément, généreusement, elle offrait son concours dès que s'organisait une œuvre de bienfaisance. Les artistes les plus compétents l'engagèrent maintes fois à se produire sur la scène, lui prédisant d'éclatants succès ; mais un tel projet éveillait chez M^{me} Guelton d'indicibles répugnances et Sophie, en enfant soumise, promit qu'elle n'aurait jamais

d'autre théâtre que l'estrade des salles de concert. Elle y fit d'amples moissons de lauriers et de fleurs, en France et en Allemagne, aussi bien que dans son pays natal ; mais tant d'émotions, de fatigues et d'études altérèrent graduellement sa santé ; sa poitrine fut atteinte d'un mal incurable, et c'est en vain que pendant l'hiver de 1839, elle revint de Paris pour trouver au sein de sa famille le calme et le repos. Son état de langueur ne cessa de s'aggraver, et elle s'éteignit à l'âge de vingt-deux ans, quand ceux qui l'entouraient se livraient encore à de cruelles alternatives de crainte et d'espérance.

Ferd. Loise.

Dictionnaire d'histoire et de géographie, par Bouillet. — *Dictionnaire biographique des Belges*, par Pauwels-Devis.

GUERARDS (Marc). Voir GEERAERTS.

GUERRIC (*le Bienheureux*), abbé d'Igni. Chanoine et écolâtre de Tournai, sa ville natale, il enseignait avec distinction les sciences sacrées et profanes au cloître de la cathédrale, lorsque, attiré par la renommée de saint Bernard, il se rendit à Clairvaux. Son but en ce voyage, entrepris vers l'an 1131, n'était que de s'édifier et de satisfaire à la pieuse curiosité de connaître un aussi saint personnage. Séduit par l'éloquence onctueuse et insinuante de saint Bernard, il renonça à sa prébende pour se ranger sous la discipline de l'illustre moine. Le maître prit tant d'estime du disciple, que le bienheureux Humbert, abbé d'Igni, dans le diocèse de Reims, ayant abdiqué en 1138, saint Bernard jugea ne pouvoir lui choisir de plus digne successeur que Guerric. L'abbé de Clairvaux ne se trompait pas : le nouvel abbé devint bientôt son émule de sainteté et de talent. « Comme lui, » dit *l'Histoire littéraire de la France*, « assidu à rompre le pain de la parole divine à ses frères, il mêlait la force à l'onction dans ses discours ; comme lui, fervent observateur de la règle, il appuyait l'enseignement de l'exemple ; comme lui enfin, charitable et discret dans son régime, il se proportionnait à tous les esprits pour les ga-

« gner tous à Dieu. » Trithème exalte la facilité de son génie et la force douce de sa naturelle éloquence : *Ingenio facilis, eloquio dulcis et ad persuadendum idoneus*; et Dom Mabillon n'hésite pas à comparer ses sermons, dont nous parlerons plus loin, à ceux du grand abbé de Clairvaux.

Tels étaient son détachement de toute gloire humaine et sa scrupuleuse piété, que, se sentant mourir, il jeta au feu le recueil de ses homélies, dans la crainte, disait-il, d'avoir violé un statut de l'ordre qui défendait de publier aucun livre sans la permission du chapitre général.

Torturé, comme saint Bernard, pendant ses dernières années par les plus cruelles infirmités, il les supporta avec un égal courage et le suivit de près dans la tombe. Sa mort est rapportée dans le ménologe de Cîteaux, mais la date de cet événement, nous dit l'*Histoire littéraire de la France*, est douteuse. La plupart des auteurs mettent sa mort, d'après Manriquez (*Annales Cisterciennes*, c. 2, 4, p. 293) en 1157. Les seuls faits certains, c'est que la dernière époque connue de son gouvernement est 1151; et qu'il existe des actes de Geoffroi, qui fut son successeur, dès 1155.

Le missel de Cîteaux et Dom Ménard, dans ses suppléments au martyrologe bénédictin, comptent Gueric au nombre des saints.

Gueric, en jetant aux flammes ses sermons, ignorait que ses disciples en avaient fait quatre copies. C'est ainsi que ses calculs d'humilité furent déçus et qu'il s'est survécu dans ses écrits. La plupart justifient la bonne renommée de son talent. Quelques-uns, il est vrai, quoique en petit nombre, sont abstraits et subtils. Mais comme, en grande partie, ils sont écrits d'une manière claire et solide, il y faut voir moins peut-être le vice de l'orateur que l'influence de l'époque.

Toutefois, il n'est pas rare de trouver, en ces homélies de Gueric, des pensées originales, une morale solide, d'ingénieuses applications de l'Écriture. Les plus grands prédicateurs français n'ont

même pas dédaigné d'y nourrir leur inspiration (voyez la *Notice biographique* des PP. et autres auteurs à la suite de l'édition des œuvres de Bourdaloue, Versailles, 1812). Les sermons de Gueric, au nombre de cinquante-cinq, sont des instructions pieuses qu'il adresse à ses religieux, à l'occasion des principales fêtes de l'Eglise.

« Des six qui ont pour objet la Purification de Marie, fait observer l'*Histoire littéraire de la France*, Horstius doute que le pénultième appartienne à Gueric, tant parce qu'il ne se rencontre point dans le recueil manuscrit de ses sermons qui se conserve à Cologne, que parce que le style en est plus nerveux et serré que les autres productions oratoires de cet auteur. » Il nous paraît, en effet, lui être étranger, ainsi qu'à saint Bernard, parmi les sermons duquel on l'avait autrefois rangé. Il est beaucoup plus long que les autres, sans néanmoins être diffus. Le sujet y est traité d'une manière neuve et différente de celle de Gueric.

On compte de nombreuses éditions des sermons de Gueric, parus sous le titre : *Sermones de tempore, et de Sanctis, vere mellitos et aureos*. La première fut donnée à Paris, in-8°, l'an 1539, chez Gervais Chevallon, par Jean de Gaigny, chancelier de l'église de Paris, lequel, dans l'Avertissement, dit qu'il a publié cette édition par ordre du roi François Ier, sur un exemplaire de l'abbaye de Vaulaisant; l'œuvre est intitulée : *De Guericci abbatís Igniacensis sermones antiqui, eruditionis et consolationis plení*. Une nouvelle édition fut publiée en 1547, chez Nicolas le Riche, et augmentée d'une traduction française du même auteur; la seconde, corrigée sur d'anciens manuscrits par Jean Coster, parut, en 1546, à Anvers, chez Philippe Nutius; une troisième, encore in-8°, sortit des presses de Gabriel Buon, l'an 1563, à Paris; une quatrième du même format, fut imprimée à Lyon, en 1630, sous la direction de Dom Maur Raynaud, bénédictin. C'est l'édition d'Anvers, accueillie avec le plus de faveur, dont le texte a été inséré dans les grandes bibliothèques.

ques des Pères de Cologne et de Lyon (t. XXIII), et dans la bibliothèque des prédicateurs du Père Combéti, où les homélies de Guerrie sont éparpillées et mêlées avec d'autres suivant l'ordre des matières. Elles figurent, en outre, à la suite des œuvres de saint Bernard, recueillies et publiées successivement par Merlon Horstius et Dom Mabillon.

Ce sont les seules productions littéraires de Guerrie qui aient encore vu le jour. Des suivantes qu'on lui attribue, les unes se conservent manuscrites en quelques bibliothèques; les autres, si jamais elles ont existé, semblent être retombées dans le néant. Ce sont :

1. Un traité ou discours : *De languore animæ*, qui commence par ces paroles du Cantique des cantiques : *Vulnerasti cor meum, soror mea*. Ce manuscrit, dit D. de Visch, se trouve à la bibliothèque de Saint-Martin de Tournai et en celle des Dunes. — 2. Des postilles sur les psaumes, dont il y a un exemplaire en deux volumes à l'abbaye de Saint-Martin de Tournai. Le tome Ier commence par : *Cum transcendissent qui portabant arcam, etc.*, et le tome II, par : *Exultate Deo, Verbum istud est David, etc.* L'ouvrage est intitulé : *Postillæ fratris Guerrii super Psalterium*. Reste à savoir, fait justement remarquer l'*Histoire littéraire de la France*, si ce frère Guerrie est l'abbé d'Igni, ou Guerrie de Saint-Quentin, dominicain du XIII^e siècle, dont on a divers commentaires sur l'Écriture, entre autres des postilles sur les épîtres de saint Paul. — 3. *Commentaires sur l'Évangile de saint Mathieu*. Ce manuscrit, qui se trouve à la bibliothèque de Turgaw, en Suisse, porte pour nom d'auteur Geurric, que Gesner, dans sa Bibliothèque, croit être le nôtre. C'est, en effet, probable, dit D. de Visch, puisque Philippe Seguin, dans sa Bibliothèque manuscrite, cite parmi les divers ouvrages de Guerrie un commentaire sur saint Mathieu. — 4. Un autre commentaire sur les épîtres de saint Paul, qui n'est connu que sur la foi de D. de Visch. *Addit ipse Seguinus*, dit-il, *asseruari pariter in magno codice membranaceo bibliothecæ Caroli loci ejusdem Guerrii,*

commentaria in Divi Pauli epistolas. Initium est : Obvians ros ab ardore. Dicitur extare Villarii, Bunderio judice. —

5. Un commentaire sur les épîtres canoniques, également d'après le témoignage de D. de Visch. Trithème lui attribue, en outre, un volume de lettres et d'autres écrits qu'il dit n'avoir point vu, et dont on ne connaît d'ailleurs aucun exemplaire.

Emile Van Arenbergh.

Histoire littéraire de la France, t. XII. — De Visch, *Bibl. scriptorum sacri ordinis cisterciensis*, p. 450. — Dom Ceillier, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. XXII, p. 459. — *Bibl. gén. des écriv. de l'ordre de Saint-Benoît*, par un religieux bénédictin de la congrég. de Saint-Vannes, t. 1^{er}, p. 431. — Dupin, *Nouv. biblioth. des auteurs ecclés.*, t. IX, p. 91; Lemaître d'Anstaing, *Recherches sur l'hist. et l'architect. de l'église cathédrale de Notre-Dame de Tournai*. — Butler, *Vies des Pères de l'Eglise*, t. XII. — Sweertius, *Athence belgicæ*, p. 296. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. 1^{er}, p. 385.

GUIBALD, abbé de Stavelot. Voir **WIBALD**.

GUIBERT (*saint*) ou **WIBERT**, naquit à la fin du Xe siècle, dans le *pagus* de Darnau, dépendance du pays de Lomme. Son père, Lietholde, était un des principaux officiers du roi de Lotharingie et possédait de grands biens à Gembloux; sa mère, Osburge, était de race noble. Guibert avait peu de goût pour la profession des armes; cependant son père, voulant lui donner une éducation conforme à sa naissance, le fit entrer au service du roi Lothaire. Mais Lietholde étant venu à mourir, Guibert se retira dans ses propriétés auprès d'une sainte et généreuse femme, son aïeule Gisèle. Après avoir vécu quelque temps dans une sorte de solitude, il résolut de se faire moine et choisit pour lieu de sa retraite l'abbaye de Gorze, près de Metz. Avant de s'y rendre, il voulut disposer de ses biens pour une fondation pieuse. Ce fut vers l'an 940 que, de concert avec Gisèle, il fit bâtir à Gembloux un monastère de Bénédictins, qu'il dota avec toutes les terres qu'il possédait dans cette localité et ailleurs. Il fit dédier l'église en l'honneur de saint Pierre et de saint Exupère, martyr de la légion thébénienne, plaça à la tête de la communauté le sage Erluin, puis alla s'enfer-

mer à Gorze. Mais bientôt, accusé auprès d'Othon I^{er} d'avoir donné à l'abbaye de Gembloux des fiefs qui ne lui appartenaient pas à titre héréditaire, il fut obligé d'aller se justifier auprès du roi. A la suite de ses explications, Othon, par un diplôme du 20 septembre 946, confirma toutes les donations faites par Guibert et Gisèle à leur monastère, et dota en même temps celui-ci de précieux privilèges, à savoir : qu'à la mort de leur abbé, les religieux auraient toujours le droit de désigner eux-mêmes son successeur d'après la règle de Saint-Benoît; que l'abbé pourrait faire construire une forteresse à l'effet de protéger l'abbaye et ses religieux contre les attaques des méchants, et choisir l'avoué ou protecteur des possessions du monastère; qu'il aurait le droit d'établir des marchés publics, de frapper monnaie et de porter le titre de comte; que nul comte ou officier royal ne pourrait exercer sur l'abbaye aucune juridiction sans l'autorisation de l'abbé ou de l'avoué (1). Cette difficulté heureusement écartée, il en surgit bientôt une autre. Remunde, sœur unique de Guibert, ayant épousé un seigneur nommé Héribrand, celui-ci revendiqua une partie de la terre de Gembloux, envahit le territoire de l'abbaye et en fit saisir les revenus. Héribrand fut excommunié, mais n'en continua pas moins à troubler les religieux de Gembloux dans la possession de leurs biens. Guibert fut obligé de quitter Gorze pour venir au secours de ses religieux et parvint, par ses instances et ses prières, à arrêter les excès de son beau-frère. Peu de temps après, un autre malheur menaça de nouveau l'institution naissante. Conrad, roi de Franconie, qui disputait la Lotharingie à Régnier II, comte de Hainaut, ayant été vaincu, appela à son aide les Huns qui, après avoir saccagé Lobbes, allaient se précipiter sur Gembloux. Guibert se porta au-devant de ces hordes

barbares, réussit à les éloigner et préserva ainsi l'abbaye d'une destruction certaine. Retourné à Gorze, Guibert fut atteint d'une cruelle maladie à laquelle il succomba le 23 mai 962, âgé environ de soixante et dix ans. A la demande des moines de Gembloux et suivant le désir exprimé par Guibert lui-même, son corps fut transporté et inhumé dans le monastère qu'il avait fondé, malgré l'opposition énergique des habitants de Gorze, et inhumé dans l'église de cette maison. Entre les années 1095 et 1099, Sigebert, moine de Gembloux, forma le dessein de faire rendre un culte public au saint fondateur de son monastère. Ce fut sans doute à cette occasion qu'il écrivit la vie de Guibert. Il se mit en relation avec Otbert, évêque de Liège, qui déféra l'examen de la cause à Frédéric, archevêque de Cologne, son métropolitain. Un synode général ayant été assemblé, la vie, les vertus et les miracles de Guibert y furent examinés, et il fut inscrit au catalogue des saints. Le 23 septembre 1110, Otbert se rendit à Gembloux et procéda à la levée du corps. En 1550, Lambert Hancart, abbé de Gembloux, fit placer ses reliques dans une châsse magnifique, qui fut ensuite vendue dans un moment de détresse. Les reliques, qui furent reconnues le 23 juillet 1623 et le 8 août 1871, sont conservées aujourd'hui dans l'église de Gembloux.

S. BORMANS.

Acta sanctorum, 23 mai, V, p. 259; VII, p. 842.
— Pertz, *Monumenta*, etc., VIII, 507.

GUIBERT, écrivain ecclésiastique, abbé de Florennes et de Gembloux, mort en 1208.

Cet auteur, l'un des plus féconds que la Belgique ait produits au XII^e siècle, doit surtout sa réputation au grand nombre de lettres qui sont sorties de sa plume. Disons cependant que ses épitres présentent en général peu d'intérêt ou ne jettent qu'une lumière douteuse sur les événements de l'époque. On n'y rencontre pas de dates, pas de faits précis, mais beaucoup de répétitions et de verbiage. Le style de Guibert ne manque pas d'élégance, et l'on y remarque même de la recherche; mais, ses lettres et ses

(1) Ces immunités furent confirmées, le 25 mars 983, par le pape Benoît VII, qui exempta en même temps l'abbaye de toute sujétion à l'évêque du diocèse. — Le diplôme du 29 juin 948, par lequel Othon donne pour avoué à l'abbaye Lambert, comte de Louvain, est apocryphe.

travaux sont moins le fait de ses réflexions que de ses extraits des Ecritures et des Pères de l'Eglise. L'écrivain n'a cherché ni la concision, ni la clarté; c'est pourquoi ses œuvres sont d'une lecture impossible et n'ont jamais été publiées qu'en partie et par fragments. Déjà de son vivant, elles étaient l'objet de vives critiques; on les considérait, dit-il lui-même, « comme si l'on n'y » trouvait rien d'utile pour l'édification » de ceux qui en écoutaient la lecture » ou en lisaient le texte » (*quasi in scriptis meis nulla penitus inveniantur utilia, quibus ædificari possint legentes vel audientes*). On leur reprochait surtout d'être trop touffues, et, quoiqu'il ait essayé de se justifier de ce défaut, ailleurs il avoue son goût pour la prolixité, en déclarant que son style était aussi trop dur. Il ne semble donc pas avoir eu une idée bien nette de ce qui manquait à son talent d'écrivain. Comme je l'ai dit plus haut, c'est la clarté et la simplicité qui lui font défaut.

Il n'est pas aisé de reconstituer sa biographie à l'aide des détails que lui-même, et lui seul, nous fournit. Les esquisses que l'on en a tracées laissent beaucoup à désirer. C'est pourquoi je crois devoir en discuter ici quelques parties. Guibert était moine dans le célèbre monastère de Gembloux et fut témoin du premier incendie de la ville de ce nom, incendie qu'il attribue à un « malfaiteur nocturne et furtif » (*nefario nocturno et furtivo*). Le temple abbatial et les constructions adjacentes furent alors complètement incendiés; il fallut pour les rebâtir répandre dans le pays circonvoisin des circulaires de l'évêque et de l'abbé, implorant la générosité des fidèles, et, comme la communauté n'avait plus de locaux pour s'abriter, on dut disperser les religieux dans les prieurés ou fermes qui dépendaient de l'abbaye; Guibert, entre autres, fut obligé d'aller se fixer dans un lieu écarté, dans une véritable solitude. Ce fut pendant les loisirs de cette période de son existence qu'il s'appliqua à la lecture des livres saints et des écrits des Pères et qu'il en fit des extraits dont on trouve

plus tard tant de traces dans ses lettres.

Le premier incendie de la maison où il avait été reçu est celui de l'an 1136, et la meilleure preuve que l'on puisse en donner, c'est que Guibert place ce désastre vingt-neuf ans avant un second événement de même genre, occasionné par une guerre entre le duc de Louvain et le comte de Namur. Or, il y eut réellement des hostilités entre ces princes vers 1165 ou 1170, et il n'est pas impossible qu'elles aient été marquées par une seconde dévastation de Gembloux. Dans tous les cas, il ne peut être question du sac de 1185, car cette dernière date ne se concilie, ni avec les expressions de Guibert lui-même (*in secunda combustione ecclesie, id est Gemblacensis, que post aliquot annos, hoc est una minus annos triginta, prima nondum ad integrum restructa, quæque ex guerra ducis Locaniensis et comitis Namurcensis accidit*), ni avec les nouvelles vicissitudes de l'existence de l'écrivain.

Guibert changea alors de genre de vie de la manière la plus complète. Sortant « des cavernes où il s'était renfermé » longtemps comme un hibou ou un « crapaud », c'est-à-dire quittant les localités écartées où il avait passé les années antérieures, il profita des retards que la restauration du monastère et la réorganisation de la communauté subissaient, pour parcourir différentes contrées. C'est alors qu'il faut placer son premier voyage en France et son séjour à Bingen, près de Mayence, séjour pendant lequel, en 1178, mourut sainte Hildegarde.

Il visita Reims ou Tours; il assista dans la première de ces villes à une messe composée à l'occasion d'un prodige attribué à saint Martin, dont les prières, dit-on, avaient fait sortir de terre le sang des martyrs Thébains; il y vit aussi, ainsi qu'à Tours, célébrer une fête qui se rapportait à ce miracle. Le saint évêque de Tours était, de la part de Guibert, l'objet d'une vénération particulière, à tel point qu'il en conserva le surnom de Guibert-Martin. Notre compatriote se lia avec les religieux ou chanoines du Grand-Monas-

tère ou cathédrale de Tours et avec leur abbé Hervé; leur écrivit qu'il n'avait pas entrepris son pèlerinage au tombeau du saint, leur patron, par goût pour les voyages, mais par dévotion, et leur adressa ensuite une épître où il blâmait leur genre de vie, tout en adoucissant ses termes, dans la mesure du possible. A Tours, il recueillit des monuments littéraires que l'on rencontrait difficilement, et notamment des écrits où l'on racontait les miracles opérés par saint Jacques, les victoires remportées par Charlemagne en Espagne, la mort du duc Roland; outre ces œuvres, où l'histoire était singulièrement travestie, il recueillit les écrits de saint Paulin. En un mot, il fit une moisson littéraire très abondante.

Guibert a écrit deux poèmes sur saint Martin : le premier est composé de vers rimés, de huit syllabes, l'autre d'hexamètres, et tous deux se trouvent dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles (n° 5528). Pendant un voyage qu'il fit sur les bords du Rhin, il rencontra à Boppard l'archevêque de Cologne, Philippe de Heinsberg, qui s'y trouvait avec l'empereur Frédéric Barberousse. Il saisit cette occasion pour présenter au prélat son éloge de saint Martin (*Liber panegyricus in Sanctum Martinum rethorice descriptus, in quatuor tomis distinctus*). Celui-ci, qui l'avait, paraît-il, engagé à entreprendre ce travail, l'accueillit avec bienveillance, parcourut le poème et lui accorda de grands éloges; mais lorsque des clercs voulurent en prendre connaissance, Guibert employa, dit-il lui-même avec une modestie quelque peu affectée, tous ses efforts pour qu'ils ne le vissent point. Son style, ajoute-t-il, aurait pu paraître trop rude à des oreilles habituées à l'éloquence séculière, expression qui, si elle ne constitue pas une raillerie, donnerait à croire que les laïques s'exprimaient alors en latin avec plus d'art que les ecclésiastiques.

On a conservé plusieurs lettres de Guibert à l'archevêque : dans l'une, il s'excuse de ne pas être venu le trouver; dans une autre, il lui soumet son opus-

cule portant pour titre : *Super datum optimum*; ailleurs il fait l'éloge de la vie humble des religieux de Tours, combat les mœurs et les habitudes des mauvais prêtres, remercie l'archevêque de ses bienfaits, etc.; une dernière renferme des détails sur lesquelles je reviendrai.

Une circonstance singulière contribua à rendre plus fréquentes les relations de Guibert avec le clergé rhénan. La réputation d'Hildegarde, fondatrice et première abbesse du monastère de Rupertsberg ou Mont-Rupert, à Bingen, était alors très répandue. On accourait de loin pour la voir, pour l'entendre, pour la consulter; les uns se recommandaient à ses prières, les autres l'interrogeaient sur l'avenir. Les princes eux-mêmes se faisaient un honneur d'entrer en correspondance avec la célèbre visionnaire. A une époque inconnue, mais que l'on place vers 1170, Guibert lui écrivit qu'étant allé avec son supérieur, son abbé, à Cologne, il avait été, à trois reprises, empêché par Satan de se rendre auprès d'elle; il lui soumit alors trente-huit points de doctrine, dont les religieux de Villers désiraient avoir la solution, et dont Hildegarde donne l'explication, en restant dans les termes les plus vagues.

Plus tard Guibert, voulant s'assurer par lui-même de ce qu'était en réalité l'abbesse, se rendit à Bingen avec un chanoine de l'église Saint-Lambert, de Liège. Il y resta quatre jours et revint charmé de l'accueil d'Hildegarde et touché de sa piété. A Bingen, on n'avait pas moins été satisfait de lui et, à la mort de Fulmar, prévôt de Rupertsberg, qui servait de secrétaire à l'abbesse, on lui demanda de venir remplacer celui-ci. Guibert en obtint non sans peine la permission, grâce à l'intervention de Philippe, abbé du Parc près de Louvain. Il partit de nouveau pour Bingen (en 1176), accompagné de Waucher ou Gaucher, gardien ou sacristain de l'abbaye de Saint-Amand. Il occupait à peine son poste depuis trois mois lorsque son abbé le rappela; mais les instances des religieuses et celles de l'évêque de Liège (c'était alors Rodolphe de Zahrin-

gen), qui avait été élevé par Hugues, frère d'Hildegarde, chantre de la cathédrale de Mayence, déterminèrent Guibert à rester. Au bout de deux ans il était encore à Bingen lorsque l'abbesse mourut, et y il séjourna ensuite pendant une troisième année. La communauté, qui se composait alors de cinquante-cinq religieuses, ne put obtenir davantage. A la fin d'une de ses lettres à la prophétesse, Guibert envoie à celle-ci les salutations de quelques-uns de ses amis : Siger de Wavre, Nicolas le Jeune, chevalier de Nil (*Niel*), frère François le Reclus, frère Robert, demeurant à Mont-Saint-Guibert, Emmon, prêtre de l'église paroissiale de Gembloux, etc.

L'Allemagne était alors en proie à des déchirements intérieurs, provenant des querelles qui divisaient l'Empire et la papauté. Une grande partie du clergé restait fidèle à Frédéric Barberousse, une autre se montrait dévouée aux volontés du saint-siège. Les véritables sentiments de Guibert ne se laissent guère entrevoir. Il avait de nombreux amis dans le monde monastique : à Villers, à Parc, à Saint-Amand, etc.; dans le haut clergé il était lié avec des partisans de l'empereur, comme Chrétien de Buche, archevêque de Mayence (de 1164 à 1183), et avec des adhérents dévoués de la papauté, comme Sifrid, qui fut plus tard archevêque de Mayence (de 1183 à 1200), et Philippe, archevêque de Saltzbourg. Dans une de ses lettres il les engage à souffrir patiemment l'exil pour la défense de la cause de Dieu, dans une autre il loue Sifrid d'avoir énergiquement soutenu les revendications du pape Alexandre III.

En Belgique, c'étaient surtout les querelles entre les princes qui agitaient le pays. Le Brabant et le Hainaut, après avoir été longtemps alliés, se trouvaient presque constamment en désaccord. Dans une lettre écrite à l'archevêque Philippe de Heinsberg, dont j'ai publié un fragment, Guibert félicite le prélat d'avoir rétabli la paix dans la ville de Liège, « où la discorde était entretenue » par des querelles frivoles et interminables, au sujet de la foi et des mys-

« tères; d'avoir conclu une trêve d'une
« demi-année entre le duc de Louvain et
« le comte de Hainaut, d'être ensuite
« intervenu entre le duc et le comte de
« Flandre, d'une part, et, d'autre part,
« le comte de Duras, qui avait été injustement dépouillé de ses domaines;
« d'avoir fait bon accueil aux religieux
« de Villers lorsque, accompagné de
« Guibert, il passait en hâte à proximité de leur monastère. »

En 1185, la guerre se ralluma entre le duc de Brabant ou de Louvain et les comtes de Namur et de Hainaut, et Gembloux fut de nouveau emporté et saccagé. Neuf jours avant la prise de la ville, un immense incendie la dévora, ainsi que le monastère. Guibert, célébrait alors la messe matinale; il se réfugia en hâte dans la sacristie (*sacrarium*); il échappa au désastre, mais de ses quatre compagnons deux périrent étouffés par les flammes et deux furent grièvement blessés. Le jour du pillage, notre religieux perdit tout ce qu'il avait sur lui et même, à ce qu'il rapporte, tout ce qu'il avait écrit, notamment son poème sur saint Martin, mais il récupéra ses œuvres par la suite, puisqu'elles nous sont parvenues. On ne célébra plus la messe au maître-autel depuis ce jour funeste jusqu'à l'élection de Guibert en qualité d'abbé, neuf ans plus tard. C'est notre écrivain lui-même qui rapporte ces détails dans une lettre à une religieuse nommée Gertrude. Il partit à cette époque pour Tours, d'où il était revenu cinq années auparavant, c'est-à-dire vers 1180.

En 1188, Guibert fut élu abbé de Florennes, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Il accepta ces fonctions, grâce surtout à l'insistance d'un de ses amis, religieux comme lui et nommé Joseph; celui-ci, qui était au service ou sous la direction de l'archevêque de Cantorbéry, partit en 1190 pour la Terre-Sainte et se recommanda alors à ses prières. Nous le voyons encore s'adresser au nouvel abbé de Florennes pour se plaindre des tentations dont il était obsédé et se recommander à ses prières. Guibert entretint à cette époque une correspondance avec

Godefroid, abbé de Saint-Euchère, de Trèves; il resserra la confraternité qui avait été établie entre ce monastère et celui de Florennes du temps de Louis, le prédécesseur de Godefroid.

En 1194, il assista à Gembloux aux funérailles de l'abbé: au moment où il préparait son départ, tous ses anciens confrères lui témoignèrent le désir de l'avoir pour supérieur et il céda à leurs instances, mais la confirmation de son élection se fit attendre plus de quatre mois. L'évêque de Liège, Albert de Cuyck, refusa de le bénir, sous prétexte qu'il était devenu le chef d'une abbaye d'un ordre supérieur pendant qu'il était le chef d'une communauté moins importante. En réalité, paraît-il, Albert exigeait du nouvel élu cent marcs d'or, dont Guibert ne voulut payer que la moitié. Des envieux profitèrent de l'occasion pour l'accuser de simonie, c'est-à-dire d'avoir acheté sa dignité, mais l'abbé ayant soumis ces faits au jugement du pape Innocent, celui-ci le déclara exempt de tout blâme.

Un fragment de chronique, dont j'ai publié, dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, le texte, malheureusement endommagé lors de la reliure du manuscrit, donne quelques détails sur l'administration de Guibert. Il y est question, non de faits historiques, mais de fondations religieuses, de menus détails d'ordre intérieur, d'acquisitions de biens. Guibert ajouta à son église abbatiale une chapelle dédiée à saint Martin, dont le culte lui était particulièrement cher; il parvint aussi à faire restituer à son monastère le personnat des églises de Bossut et de Bauvechain, dont l'abbaye avait été dépouillée, en l'an 1197, par la duchesse de Brabant Mathilde et l'évêque de Liège Albert.

Bientôt des raisons que l'on ne s'explique pas obligèrent Guibert à s'éloigner de Gembloux. Peut-être était-il en désaccord avec son prince, le duc de Brabant, dont il ne prononce jamais le nom, dont il ne dit pas un mot. Les religieux l'ayant invité à revenir parmi eux, il leur déclara qu'il ne pouvait venir reprendre ses fonctions dans son mo-

nastère, persuadé qu'il était de son impuissance à faire le bien; dans une lettre adressée à un religieux de Villers, nommé Rodolphe, il détaille les raisons pour lesquelles il renonça à la dignité abbatiale; mais ses explications sont assez vagues: il semble qu'il n'était plus écouté, qu'il ne parvenait pas à maintenir la discipline dans la communauté.

Ce fut en 1206 qu'il cessa d'être abbé de Gembloux; peu de temps après il abdiqua aussi à Florennes. En 1208, le 22 février, il mourut, ayant quatre-vingt huit ans et soixante-trois années de prêtrise; on lui donna la sépulture dans l'oratoire de Saint-Martin. Il avait employé la dernière partie de sa vie à réunir ses lettres, quoique d'après lui, elles eussent perdu presque toute importance, par suite de la mort de la plupart de ceux auxquelles elles étaient destinées. Elles remplissent la majeure partie de deux volumes manuscrits de la Bibliothèque royale (nos 5527-5534 et 5535-5537), où l'on trouve aussi un *Liber miraculorum sancti Martini*; les deux poèmes *De laudibus Sancti Martini*, le traité *De Solennitate Paschali*. J'ignore ce que sont devenues l'*Apologie de Sulpice Sévère* et les *Consolations pour les malades*, également attribuées à notre auteur. Elles se trouvaient probablement dans le troisième volume des œuvres de Guibert, que Martène et Durand parcoururent lors de leur visite à l'abbaye de Gembloux.

On ne sait rien de sa famille, si ce n'est qu'il avait un neveu du nom de Lambert; dans une lettre encore inédite, il lui prodigue les assurances de son affection, mais il l'accuse de trop s'occuper de ses affaires temporelles. Quelque temps après sa mort, Hervard, archidiacre de Liège, en écrivant à un chanoine de la cathédrale de Laon, lui rappelle les qualités qui distinguaient Guibert et ses travaux, et l'engage à écrire la vie du saint dont Guibert était l'un des admirateurs. Pour terminer, je donne ici le texte d'un petit poème inédit, qui est intitulé: *Epytaphium dompni Guiberti abbatis* et qui fut composé peu de temps

après la mort de l'abbé de Gembloux :

*Alnule tu ne Thago licet usque coruscet harenis
Precluis, Eridani major es amne senis.
Cur? Quia fert aurum, quia fert electra, patronos
Quos patris et patrie totus honorat honos
Dulce solum, polis equa polo, lux gloria cleri
Orba priore viro desine sponsa queri.
Floruit hic, marcet; stetit hic, jacet; albiuit, aret;
Entiuit, sordet; non caro sordet caret.
It cinis ad cinerem, pars major in ethere vergit,
Jura quidem terre debite terra tegit.
Ut jubar in tenebris oritur, de lampade solis
Justicie, tibi se dat polus alma polis.
Guibertum Guibertus habet, novus hic erit heres,
Par veteri, cujus dogma perhenne feres.
Martini Martinus erit, nec ut ille labori
Abnuet in Christo vivere sive mori.
En Astrea redit, redeunt simul aurea planè
Secula, gens absit ferrea virgo manè.
Nunc helyos duplicet radios ut pugna geratur
Ad Gabao Josue qui novus ecce datur [cem
Pugnat idem Gedeon, Madian stupet arma, mina-
Fert recidiva tubam dextra lagna facem
Flet Babylon rea, flet Zephirus, tepet aura, ca-
[minus
Rorat, obest Sydrach, caumatis ira minus.
Tu mihi major apex, mea portio, pacis asylum
Lassabis ne meum thema perhenne stilum,
Ante per elatam vagus effluet Alnulus edem,
Ante quidem clivi deseret ille pedem, [mus,
Ante petet Scithiam vapor Ethne, Trinacrin, He-
Ante tegent frondes egnor, et alga nemus,
Quam tyulos mihi surda tuos oblivio demant,
Dum licet egra situs frigore membra tremant,
Si notum meminisse tui mihi lingua palato
Hereat, Enea, Cesar, Homere, Cato,
Proh pudor, indumui, quod dico? Potest-ne juvare
Campum spica, nemus virgula, stilla mare
Sed licet exilis videatur et ultima rerum
Fundere dulce potest uva relicta merum,
Cum Lachesis minere volet, dum pectore deget,
Mens bona dum molem corporis illa reget
Nostra Thalia tuo vigilans inhiabit honori
Inque tuo demum constat amore mori
Forsitan emeritis meriti quum premia queramus
Queras, esse tuum deltur, et ampla feram
Vive, vale, cleri specimen, mage rure sabao
Dulcis odor, dulcis sit tua vita Deo
Te loca, te tempus negat hoc mihi quique negaris
Ad presens nobis corpore, mente daris
Te Guibertus ad hoc ut sis, Guiberte, levamen
Mite, suis misit, vive saluber, amet.*

On peut dire de cette poésie nuageuse qu'elle est le reflet exact de la prose, pleine de redondances, qui rend si pénible la lecture de quelques écrivains du XIII^e siècle.

Alphonse Wauters.

La *Chronicon Gemblacense*, dont Mabillon (*ibi infra*) s'est servi, contient une courte biographie de Guibert, mais cette biographie renferme des erreurs notables; elle rapporte qu'après avoir renoncé à ses fonctions abbatiales, il alla habiter Villers, puis Tours, et se fixa enfin près d'Hildegarde; or, en 1208, cette abbesse était morte depuis trente ans. Le jésuite liégeois Fisen a parlé de Guibert, mais lui attribue à tort des relations épistolaires avec sainte Lutgarde. Voir surtout Mabillon, *Vetera analecta*, t. II, p. 536 et 480 (édit. en un vol. in-^{fo}); Oudin, *Commentarius de scriptoribus ecclesiasticis*, t. II, p. 1594; *Histoire littéraire de France*, t. XVI, p. 566; De

Reiffenberg, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 1^{re} série, t. IX, p. 440; Wauters, *Fragments inédits concernant l'abbaye de Gembloux*, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 4^e série, t. II. — Un grand nombre de lettres de Guibert ont été publiées par Martène et Durand, *Amplissima collectio*, t. 1^{er}, p. 916, et de nouveau par Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, opera omnia*, col. 1283.

GUIBERT DE TOURNAI, écrivain ecclésiastique, né de parents nobles dans la ville dont il portait le nom, florissait pendant la dernière moitié du XIII^e siècle. Ayant embrassé la vie religieuse dans l'ordre des Frères Mineurs, il fut envoyé à l'Université de Paris pour étudier la théologie, y prit le grade de docteur en cette science, et l'enseigna publiquement pendant quelque temps. Ses vastes connaissances et les talents oratoires dont il était doué lui concilièrent bientôt l'estime et l'affection des personnages les plus illustres. Saint Louis IX, roi de France, pria l'humble franciscain de vouloir bien l'accompagner dans sa première expédition en Orient. Ce fut à la suite de cette expédition que Guibert composa l'*Hodæporicum* ou *Itinéraire* de la première croisade du saint roi de France. Malheureusement cet ouvrage, conservé à la bibliothèque de Saint-Martin de Tournai jusqu'à la fin du siècle dernier, est perdu maintenant, et malgré les recherches les plus minutieuses, on n'est pas encore parvenu à le retrouver; peut-être a-t-il été détruit, comme tant d'autres documents précieux, dans la tourmente révolutionnaire de la république française. « Si « l'*Hodæporicum* se retrouve un jour, « dit M. Kervyn de Lettenhove, il four- « nira la preuve que Guibert de Tournai « assista aux événements qu'il raconte. « Une lettre adressée à Isabelle, fille de « saint Louis, sur le bonheur de la vie « religieuse, où il l'exhorte et la con- « sole à la fois, ne peut avoir été écrite « qu'en Syrie, après les malheurs de la « croisade d'Égypte, pour déferer au « désir de saint Louis, qui croyait flé- « chir la colère du Ciel en pressant « vivement sa fille de se consacrer à la « pénitence. Guibert de Tournai put « accompagner à Japhé ou Jaffa le roi de « France, qui y fonda un couvent de

« Cordeliers.... Si Guibert de Tournai
 « ne se retira point à Jaffa, il reçut au
 « monastère de Ptolémaïde les adieux
 « de Guillaume de Rubruquis, autre
 « Frère Mineur, qui allait pénétrer au
 « centre de l'Asie (1). »

Guibert mourut probablement après l'année 1270.

On lisait son éloge en bouts rimés à la suite de ses *Sermons sur le Saint-Nom*, dont le manuscrit faisait partie de la bibliothèque de Saint-Martin, à Tournai :

*O vas munditiæ, — septe[m]plici[s] arca sophiæ;
 Cultor justitiæ, — professor theologiæ;
 Quondam præco viæ — Domini, similis vir Eliæ;
 Sacra pauperie — debellans arma Golie;
 Sobrie, juste, piæ, — frater Guiberte, Marie
 Vi precis eximie patriæ — sis incola diæ
 Doctorem patriæ — Tornacum flens, Jeremie
 Luctum fac hodie; — tibi mors est ista Josie.*

On a du père Guibert de Tournai les ouvrages suivants :

1. *Sermones dominicales per anni circulum habiti ad clerum Parisiensem*. Le manuscrit de ces sermons était conservé autrefois à l'abbaye de Saint-Martin, à Tournai. On lisait, en tête du volume, deux lettres du pape Alexandre IV au père Guibert, par lesquelles il priait l'humble religieux de lui envoyer les sermons dont la renommée était parvenue jusqu'au saint-siège. Ces lettres, datées de la première année du pontificat d'Alexandre IV (décembre 1254-décembre 1255), étaient suivies de la réponse du père Guibert (2). Une copie de ces Sermons existait aussi autrefois à la bibliothèque de l'abbaye d'Alne; elle est renseignée par Sanderus, *Bibliotheca belgica manuscripta*, II, p. 245,

(1) *Bulletin de l'Académie royale des sciences, etc., de Belgique*, XX, 1^{re} partie, p. 497.

(2) Wadding affirme que le père Guibert envoya au pape Alexandre non seulement ses *Sermones dominicales*, mais aussi ses *Sermones de sanctis*, en tout 72 sermons, précédés de deux prologues, l'un commençant *Rogatus pluries*, l'autre *Sanctissime pater*. L'un de ces deux prologues, au moins, se trouvait dans le manuscrit des *Sermones dominicales* de Saint-Martin à Tournai; voyez Sanderus, *Bibliotheca belgica manuscripta*, I, p. 425.

(3) Le manuscrit n° 4284 de la Bibliothèque royale, à Bruxelles, qui commence par les mots : *Elegi David servum meum*, renferme les *Sermones de Variis statibus*; il y a en tout 35 sermons, précédés de l'introduction suivante, que nous transcrivons ici parce qu'elle fournit des indica-

sous le titre de : *Sermones fratris Guiberti Minoritæ super dominicas et festa*. Le père Jean de Saint-Antoine dit, dans sa *Bibliotheca franciscana* (II, p. 19), que les *Sermones de diebus dominicis et sanctis* ont été publiés à Paris, en 1 vol. in-8°, en 1518. — 2. *Sermones de statibus hominum variis*, autrefois en manuscrit à l'abbaye de Saint-Vaast, à Arras, et imprimés, selon Valère André, Foppens et autres : a. à Louvain, en 1473 ou sans date, par Jean de Westphalie (?); b. à Lyon, en 1511, par Etienne Guenard (PANZER, *Annales typographici*, VII, p. 296, et JOANNES A. S. ANTONIO, *Bibliotheca franciscana*, III, p. 19); c. à Paris, en 1513. Ils commencent par les mots : *Elegi David servum meum* (3). Sont-ce peut-être ces Sermons qui figurent, sous le nom de : *Sermones varii*, dans la *Bibliotheca manuscripta* de Sanderus, I, p. 270? — 3. *Sermones septem in orationem dominicam*, conservés autrefois à Paris, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés; ils commençaient par les mots : *Cum pius mundi factor et redemptor, etc.* — 4. *Sermones super Ave Maria*, autrefois en manuscrit chez les Franciscains de Cologne. — 5. *Sermones octo de Nomine Jesu*, conservés autrefois en manuscrit à l'abbaye de Saint-Martin, à Tournai (voyez SANDERUS, ouvrage cité, I, p. 118). — 6. *Tractatus de eruditione regum*, appelé aussi *Regula regum*, dédié ou adressé à saint Louis, roi de France. On trouvera dans les *Bulletins de l'Académie royale des sciences, etc., de Belgique*, 1^{re} série, XX, 1^{re} partie, p. 496-505, une note très intéressante de M. le

tions précieuses sur les œuvres homélique du père Guibert : « Exegutus, inspirante Domino, « sex partibus secundi tractatus, cujus est titulus de conditione doctoris, restat pars septima, « quam habemus in manibus, difficilior et diffusior quam alia, de doctrina videlicet hominis « pertinente ad predicatoris secundum experimentum practica. Sed quoniam de dominicalibus et sanctorum festivitibus ad pie memorie papam Alexandrum quoniam scribentes « ejus imperio et precepto nos expeditimus, ideo « de his que pertinent ad diversa statuum et « officiorum genera, prout Dominus dederit, subjungamus et titulos subnectamus :
 « De diversis officiis et statibus;
 « De præceptis divinis;
 « De penis et gaudiis. »

baron Kervyn de Lettenhove sur cet ouvrage, qui se trouve actuellement à la bibliothèque publique de la ville de Bruges et provient de l'ancienne abbaye des Dunes. — 7. *Erudimentum doctrinæ*, ou *Rudimenta doctrinæ christianæ*, manuscrit conservé également autrefois à l'abbaye des Dunes, à Bruges, était, paraît-il, un traité spécialement destiné aux ecclésiastiques. — 8. *De modo ad-discendi, ad Joannem præpositum Bruggensem, filium comitis Flandriæ*, faisait aussi partie des manuscrits des Dunes. — 9. *Vita S. Eleutherii, episcopi Tornacensis*. Cette vie, dont le manuscrit se trouvait à l'abbaye de Saint-Martin, à Tournai, a été publiée : a. par le père André Schott, dans la *Magna bibliotheca veterum Patrum*, de Margarin de La Bigne, éd. de Cologne, XV, p. 176-184; et b. par les Bollandistes, dans les *Acta sanctorum Februarii*, III, p. 196-206. — 10. *De reformatione pacis*. Jean de Saint-Antoine dit de cet ouvrage, dans sa *Bibliotheca franciscana* (II, p. 19) : « Cujus fragmentum refert Joannes Eusebius in sua *Bibliotheca Hieronymiana*, teste Bail, parte 3^a, suæ *Bibliothecæ Concionatoricæ*, fol. 139, cap. 37. » — 11. *De pace et animi tranquillitate*, traité publié par Margarin de La Bigne, dans la *Magna bibliotheca veterum Patrum*, éd. de Cologne, XV, p. 703-726, et dans le tome XXV de l'éd. de Lyon. — 12. *Tractatus de officio episcopi et ecclesiæ ceremoniis, ad venerabilem dominum D. Gulihelmum* (de Bussis), *Aurelianensem episcopum*; ce traité, publié pour la première fois à Cologne, en 1571, chez Adolphe Rostius, en un vol. in-24, par Théodore Coesfeld ou Coisveld, religieux de Cologne, a été réimprimé dans la *Magna bibliotheca veterum Patrum*, éd. de Cologne, XIII, p. 395-412. — 13. *Chronica* ou *Chronicon*, autrefois en manuscrit chez les Augustins, à Cologne, et au prieuré de Sept-Fontaines, dans la forêt de Soignes, près Bruxelles. — 14. *Commentarius in Magistrum sententiarum*, autrefois à l'abbaye de Saint-Martin, à Tournai. Il commençait par ces mots : *Dan. XII. Pertransibunt populi, et multiplex erit scientia*. Le P. Guibert

composa, en outre, d'autres petits traités, qu'on voyait, avant la fin du siècle dernier, dans plusieurs grandes bibliothèques. Nous citerons : — 15. *De morte non timenda*, à la bibliothèque de la cathédrale de Tournai; — 16. *De verbis Domini in cruce*, à Saint-Jacques, à Liège; — 17. *Quodlibetum*, chez les Frères Mineurs, à Beauvais; — 18. *De voto*, au prieuré de Groenendaël, près de Bruxelles; — 19. *De miraculis sancti Blasii, episcopi et martyris, apud Viconienses Præmonstratenses, libri duo*. — 20. *Tractatus de virginitate*. — 21. On attribue aussi au père Guibert de Tournai un *Commentarius in epistolas D. Pauli*, dont des manuscrits se trouvaient aux abbayes de Saint-Victor, à Paris, de Saint-Bertin à Saint-Omer, et à Saint-Amand en Artois.

E.-H.-J. Reusens

Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 386. — Jacobus a Sancto Antonio, *Bibliotheca universa franciscana*, II, p. 49. — Kervyn de Lettenhove, *Conseils sur les devoirs des rois, adressés à saint Louis par Guibert de Tournai*, dans les *Bulletins de l'Académie royale des sciences, etc.*, de Belgique, XX, 1^{re} partie, p. 496-505. — Paquot, *Matériaux manuscrits*, III (manuscrit n° 47634, à la Bibliothèque royale, à Bruxelles).

* **GUICCIARDINI** (Louis), né à Florence, le 19 août 1521, mort à Anvers, le 22 mars 1589. Il passa la plus grande partie de son existence en Belgique, et y acquit, par son savoir et son caractère, une grande considération. Il s'y naturalisa en quelque sorte en consacrant à sa patrie d'adoption un monument littéraire, la *Description des Pays-Bas*, ouvrage traduit dans plusieurs langues et justement vanté par la plupart des érudits contemporains.

Guicciardini appartenait à une famille patricienne : il était neveu du célèbre auteur de l'*Histoire d'Italie*, et, à l'exemple de son oncle, il avait su mettre à profit la brillante éducation qu'il avait reçue. Selon l'usage de son pays et de son temps, il alliait l'amour des lettres et le goût des arts à une judicieuse entente des affaires, et c'est afin de s'initier plus complètement aux relations commerciales, si nombreuses, que sa ville natale entretenait avec Anvers, qu'il vint s'y fixer. Il comptait y deve-

nir le facteur ou mandataire des principaux négociants florentins. On ne sait au juste en quelle année il vint s'établir aux bords de l'Escaut ; on a seulement constaté qu'il y habitait déjà en 1542. Après les soins donnés à la gestion de ses affaires, il consacrait toutes ses heures de loisir à la culture des lettres, à l'étude de la philosophie et se préparait ainsi, indirectement, à faire éclore les écrits qui ont fait survivre son nom. Le mouvement intellectuel du xvi^e siècle tendait, on le sait, à la renaissance littéraire de l'antiquité ; on n'écrivait guère que dans la langue de Virgile. Guicciardini blâmait plutôt qu'il ne l'approuvait ce dédain des idiomes modernes manifesté par les érudits de son temps ; il l'estimait comme étant nuisible aux progrès de la civilisation, et ce fut cette conviction qui le détermina sans doute à se servir, pour ses écrits, de sa langue maternelle.

Ses goûts studieux lui avaient fait contracter l'habitude d'annoter tout ce qui dans ses lectures frappait son esprit, et ce travail donna graduellement naissance à un recueil intitulé par lui : *Heures de Récréation* (*Hore di Recreazione*). Des circonstances fortuites firent, certain jour, passer ces pages sous les yeux d'un éditeur vénitien, qui se hâta de les imprimer à ses frais, sans faire connaître le nom de l'auteur ; mais à peine le recueil eut-il paru, en 1565, à Venise, qu'il obtint le succès le plus complet. Guillaume Silvius, imprimeur du roi à Anvers, en donna, de son côté, une nouvelle édition ; en 1568, Vincent de Milles Godines le traduisit en espagnol ; et un littérateur de Paris, alors fort à la mode, François de Belleforest, en publia, en 1571, une traduction française. Les *Heures de Récréation* de Guicciardini furent, en outre, réimprimées en 1573 et 1576, à Paris ; en 1609, à Rouen ; en 1573, à Lyon ; en 1579, 1594 et 1604, à Anvers ; la dernière édition est de 1693. Peu de publications eurent une vogue aussi complète, aussi méritée que ce recueil de maximes et de préceptes, empruntés aux auteurs anciens et modernes.

Habitant un pays dont les origines étaient imparfaitement connues, Guicciardini fut poussé par son esprit investigateur dans la voie des recherches historiques. Il n'existait pas encore de travail imprimé sur Anvers. Admirateur passionné de la ville de l'Escaut, il conçut le projet d'en donner une description complète, et c'est en y travaillant qu'il résolut d'étendre son cadre et de faire la description générale des Pays-Bas. Mais les recherches rétrospectives sur notre pays ne suffisaient pas pour occuper un esprit aussi actif que le sien : il se plut à rédiger aussi une histoire des commotions politiques et sociales survenues en Europe et, principalement, dans les Pays-Bas, depuis la paix de Cambrai, en 1529, jusqu'en 1560. Les deux ouvrages s'agrandissaient simultanément, et l'auteur les reprenait au fur et à mesure qu'il recueillait de nouveaux renseignements. En 1565, il publia, à Anvers, les *Commentarii delle cose piu memorabili*, volume in-4^o de 238 pages. Quoique peu étendu, l'ouvrage eut un grand retentissement : on le réimprima à Venise, en 1566 et 1567 ; à Francfort, en 1582 ; Pierre-Paul Vandenkerkhove, de Dunkerque, en donna, en 1566, une version latine, publiée à Anvers chez Silvius et formant un volume in-12, de 481 pages, dédiée à Roger de Montmorency, prélat de l'abbaye de Saint-Vaast. Cette traduction fut réimprimée, à Francfort, en 1580, dans les *Annales sive historiae rerum belgicarum a diversis auctoribus conscriptæ*, t. II, p. 97-178. L'éditeur en publia, en outre, une traduction allemande.

Lorsque parurent ces *Commentaires*, la *Description des Pays-Bas* était complètement terminée et s'offrait à la curiosité des lecteurs avec des qualités complètement nouvelles. Les auteurs nationaux qui avaient écrit antérieurement sur nos provinces s'étaient bornés à retracer la vie des souverains, en y ajoutant la chronologie aride des événements survenus pendant chaque règne. Se plaçant à un point de vue tout différent, Guicciardini réussit à faire connaître (selon ses propres paroles) « la

« situation, la grandeur, la beauté, la « puissance et la noblesse de ces tant « excellents et admirables pays ». Les difficultés matérielles étaient grandes de son temps pour réaliser un tel programme. Ces difficultés ne le rebutèrent cependant point. Il consulta toutes les sources primitives de notre histoire, tant celles de l'antiquité classique que du moyen âge ; il mit à contribution la cosmographie de Sébastien Munster et celle de Pierre Appien. Sans s'effrayer des fatigues, des ennuis et des dangers d'un tel voyage, il visita la plupart des localités du pays, afin d'y voir et d'y consulter les hommes les plus intelligents ou les mieux renseignés. Animé d'un zèle infatigable, il frappa à toutes les portes, fouilla les bibliothèques, et parvint ainsi à réunir des renseignements de toute nature sur les hommes et les choses. Il réussit enfin à mener à bonne fin son énorme travail en l'an 1559. Mais il ne discontinua pas à le grossir encore pendant cinq années. L'octroi pour l'impression du livre fut délivré à Bruxelles, le 29 septembre 1565 ; la dédicace au roi Philippe II est datée d'Anvers du 20 octobre 1566 ; mais il ne parut chez G. Silvius qu'en 1567, sous le titre de : *Descrittione di tutti i Paesi Bassi altrimenti detti Germania inferiore*. Il forme un volume in-folio de 296 pages (sans les préliminaires et la table), orné de quinze grandes gravures sur bois, imprimées dans le texte, et de deux gravures sur cuivre. Guicciardini publia son ouvrage en italien ; il comprit cependant que pour lui assurer un succès réel, il importait de le traduire dans une langue plus répandue en Belgique ; il en prépara donc une traduction française, publiée à Anvers, chez G. Silvius, en 1567, c'est-à-dire la même année que le texte italien.

Après avoir fait une brillante description de l'état physique, social et politique des Pays-Bas, en l'année 1560, Guicciardini entre en plein dans son sujet, en indiquant les limites du pays, la nature du sol, le climat, les forêts, les fleuves, le nombre des villes et des villages. Il traite aussi de l'agriculture,

et après avoir donné des renseignements fort intéressants sur la vie sociale, sur l'industrie, sur le commerce, il fait connaître le pouvoir du souverain, les attributions du conseil d'Etat, du conseil privé, du conseil des finances, de la chambre des comptes, des tribunaux, de la force militaire, de la police, des assemblées des Etats, et enfin il caractérise la convention faite entre le pape et le souverain. Chaque province est décrite spécialement. Avant de parler des villes isolément, il examine leur ensemble. Il décrit ensuite chaque ville en particulier, en commençant par la plus importante au point de vue politique. Ainsi, dans la description du Brabant, il mentionne d'abord Louvain comme étant la première chef-ville du duché. Il traite ensuite de Bruxelles, d'Anvers et de Bois-le-Duc ; cet ordre est suivi dans les autres parties du livre.

Nous avons dit que Guicciardini avait commencé un travail sur Anvers, avant de s'arrêter au projet d'écrire une description complète des Pays-Bas. Comme habitant de cette cité, il avait pu réunir sur celle-ci des renseignements beaucoup plus complets que sur aucun autre. En effet, son travail sur Anvers comprend, dans l'édition italienne de 1567, soixante-cinq pages, tandis que la description de Louvain n'en compte que trois, celle de Bruxelles et de Gand, quatre, enfin celle de Bruges cinq. Dans sa description d'Anvers il consacra un chapitre aux beaux-arts en Belgique. Ce chapitre doit être considéré comme la base, le point de départ de l'histoire de l'école flamande. Le livre fut accueilli avec non moins de faveur à l'étranger qu'en Belgique même. Daniel Federman, de Memmingen, le traduisit en allemand. Cette traduction, dédiée à Gebhart, archevêque de Cologne, parut à Bâle, chez Sébastien Henricpetri, en 1580, et fut réimprimée à Francfort, chez Pierre Schmidt, en 1582.

Christophe Plantin, ce typographe si justement célèbre, tenait alors à Anvers ses presses au service des érudits ; il donna en un volume in-folio, de cinq cent cinquante-huit pages, une seconde

édition italienne de la *Description des Pays-Bas* et s'imposa de lourdes dépenses pour éditer cette publication qui, au lieu de quinze planches sur bois, renferme cinquante-six gravures sur cuivre, imprimées séparément. Le titre de l'édition annonce qu'elle est augmentée de plus de la moitié, ce qui n'est pas tout à fait exact ; mais, si les additions ne furent pas très nombreuses, elles offrent, en général, un véritable intérêt historique. Soucieux de la réputation de Guicciardini et peu satisfait de la première édition française, Plantin fit plus encore : il invita François de Belleforest à traduire l'ouvrage d'après le texte complété ; le travail s'exécuta et parut en 1582. Ce fut un des derniers ouvrages de l'habile et fécond traducteur, qui vit enrichir son œuvre de vingt-cinq nouvelles planches, indépendamment des cinquante-six anciennes.

Nous avons dit que la description d'Anvers constituait un travail à part, dédié *allo illustrissimo Senato d'Anversa*. Guicciardini ne se borna pas à cette dédicace : il voulut faire personnellement hommage de son livre et en offrit, lui-même, aux *chiarissimi Signori* un exemplaire. Il fut reçu, à cet effet, par l'administration en la séance officielle du 6 mars 1581, et l'accueil qu'il reçut prouva l'estime qu'on lui accordait et l'importance qu'on attribuait à son travail. L'assemblée décréta, séance tenante, qu'il lui serait offert, comme témoignage de la reconnaissance publique, une chaîne d'or d'une valeur de 200 florins, et elle chargea les trésoriers de la ville de lui remettre ce don au nom de la cité. C'était non seulement un hommage rendu au talent de l'écrivain et au caractère de l'homme, mais aussi au citoyen qui avait rendu d'éminents services à la commune. La *Description des Pays-Bas* était, dès lors, traduite en plusieurs langues. Don Carlos, auquel l'auteur en avait envoyé un exemplaire, lui accorda une gratification de 200 ducats, somme énorme pour l'époque. Le conseil communal d'Utrecht trouva le livre de Guicciardini si important qu'il accorda à Plantin un sub-

side pour faciliter la publication de la traduction de Belleforest (1581). Une troisième édition italienne de la *Description di Paesi-Bassi* parut à Anvers, chez Plantin, en 1588. Au point de vue typographique, ce splendide volume in-folio surpassa tous les précédents et doit être considéré comme l'un des plus beaux livres sortis des presses de l'illustre typographe. Cette édition de 1588, la dernière qui ait été donnée par l'auteur, est aussi la plus complète et la plus importante.

Le savant lexicographe Cornelius Kilianus, correcteur d'épreuves à l'imprimerie de Plantin, traduisit l'ouvrage de Guicciardini en flamand sur l'édition de 1581, traduction qui ne fut imprimée qu'en 1612. Un autre savant, Jean Brandt, secrétaire de la ville d'Anvers, beau-père de Rubens, le traduisit en latin ; mais il ne le publia pas, ayant été précédé par un travail analogue dû à Renier Vitellius, et imprimé en 1613. Un *Sommaire de la description générale de tous les Pays-Bas, de messire Louis Guicciardini*, composé par B. Rohault, parut, en outre, à Arras, en 1596.

Guicciardini occupait à Anvers une vaste et belle habitation, située rue du Marquis ; il en devint propriétaire en 1577, et la vendit en 1586. Véritable gentilhomme de naissance et d'allures, il paraît qu'il captiva les bonnes grâces du duc d'Albe lors de son arrivée au pays comme gouverneur général ; mais ces relations furent de courte durée. Le caractère franc et loyal de Guicciardini ne pouvait s'accorder longtemps avec celui du farouche capitaine. Un jour que celui-ci lui demandait un travail sur un impôt, il lui conseilla franchement de l'abolir, lui faisant remarquer qu'à son sens, le peuple était surchargé de taxes de diverses natures. Non seulement ce conseil fut très mal accueilli, mais le terrible gouverneur crut y voir l'indice d'un sentiment d'hostilité contre le gouvernement établi. Il fit arrêter Guicciardini, puis le laissa sortir de prison au bout de quelques jours, en déclarant que ce n'était

pas tant le conseil donné qui l'avait irrité, que le mode employé pour le lui faire parvenir, un homme très mal famé à la cour et considéré comme susceptible de trahison ayant servi d'intermédiaire.

Douze ans plus tard, le nom de Guicciardini se trouve mêlé dans une affaire infiniment plus grave : la première tentative dirigée contre la vie de Guillaume le Taciturne, qui se trouvait alors à Anvers, avec le gouvernement des provinces insurgées. La tête du prince avait été mise à prix. Or, il y avait à Anvers un marchand espagnol, Gaspar Anastro, qui, menacé d'une banqueroute immédiate, se flatta de rétablir ses affaires s'il parvenait à commettre ou à faire commettre le meurtre indiqué. Il s'ouvrit d'abord de ce projet à Antonio Venero, son teneur de livres, qui l'accueillit fort mal ; il s'adressa ensuite à Juan Jaureguy, Biscaien, également employé dans sa maison, en qualité de copiste, et celui-ci ne fit aucune difficulté pour se charger de l'attentat. Il alla trouver le prince, lui tira un coup de pistolet et le blessa à la joue. Le crime ayant excité l'indignation générale, l'écouteuse d'Anvers arrêta immédiatement plusieurs individus ayant eu des rapports avec Anastro. Il fut établi que Guicciardini avait dîné plusieurs fois chez celui-ci. C'était plus qu'il n'en fallait pour le rendre suspect aux yeux de la justice ; aussi, malgré la considération dont il jouissait à Anvers, fut-il traité avec l'impitoyable sévérité du temps. On l'arracha de son domicile et, après un emprisonnement de plusieurs jours, il dut comparaître devant les échevins, comme étant accusé d'avoir eu des rapports intimes avec Anastro, peu de temps avant l'attentat. On lui reprochait, en outre, d'avoir écrit à Paris une lettre où il parlait avec mépris de l'inauguration du duc d'Anjou en qualité de duc de Brabant. Il put heureusement démontrer qu'il n'y avait rien de fondé dans ces accusations et fut relâché, le 24 mars 1582.

Le caractère grave et honnête de Guicciardini fut péniblement affecté par

cette persécution injuste ; il l'oublia cependant, ou plutôt s'en consola en reprenant avec une nouvelle ardeur ses travaux. Son dernier ouvrage, les *Précipites et Sentences les plus remarquables en matière politique* (extrait du livre de Francesco Guicciardini, le célèbre historien), parut en 1585, chez Plantin ; il est devenu de la plus grande rareté.

Guicciardini touchait de la ville d'Anvers une pension annuelle de 50 livres d'Artois, ainsi qu'il résulte du compte communal de 1577. Il mourut dans cette ville, à l'âge de soixante-huit ans, et fut inhumé dans la cathédrale de Notre-Dame, non loin du grand chœur. Le magistrat d'Anvers, voulant honorer sa mémoire, fit placer sur sa tombe une pierre commémorative, revêtue d'une épitaphe latine, composée en son honneur par le savant Sweertius. Le portrait de Guicciardini, peint à l'huile et le représentant à un âge assez avancé, a été gravé, en 1762, par Francesco Allegrini, et figure en tête de la notice consacrée, par Manni, au célèbre écrivain.

Ed. van Even.

Domenico Manni, *Elogi degli Uomini illustri Toscani*. Lucca, 1771, 279. — Litta, *Famiglie celebri d'Italia*, t. V. — *Protocolles des échevins d'Anvers*, 1564, 1565, 1586. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1^{er}, p. 771. — Gachard, *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, p. 64. — Van Even, *Annales de l'Académie d'archéologie d'Anvers*, 1877, etc.

GUIDON (*saint*), en flamand, Sint Wye, mort en 1012 (?). Ce personnage, fort populaire dans une grande partie de la Belgique, eut une vie marquée par peu d'événements et resta toujours dans une position fort modeste ; il ne dut qu'à ses vertus la vénération que nos campagnards attachent à sa mémoire. Selon la tradition, il vit le jour, vers l'an 950, près de Bruxelles, soit à Berchem-Sainte-Agathe, soit à Anderlecht, où son nom resta à un héritage, le *Sint Wyen gelege*, et à un verger, le *Sincter Wyen bogaert*. Il fut d'abord le serviteur d'un paysan et devint ensuite sacristain à Laeken, qui n'était alors qu'un hameau. Après avoir tenté une entreprise commerciale qui ne réussit pas, le bateau

sur lequel se trouvait son avoir ayant fait naufrage dans la Senne, Guidon entreprit le voyage de la Terre-Sainte et consacra sept années à cette entreprise difficile. Il revint épuisé de fatigue à Anderlecht, et y raconta les derniers moments de Wonedulphe, doyen de cette église, qu'il avait rencontré en route et qui, en expirant, lui avait confié son anneau. Les chanoines d'Anderlecht l'entourèrent de soins, mais ne parvinrent pas à prolonger sa vie, qui se termina le 12 septembre d'une année que l'on suppose être 1012.

Guidon fut d'abord enterré dans le cimetière d'Anderlecht, où, quarante-deux ans après sa mort, on éleva au-dessus de sa tombe un oratoire dédié à la Vierge; plus tard, du temps de l'évêque de Cambrai Gérard II, on transporta ses restes dans l'église, qui fut reconstruite à cette époque. De l'édifice datant du XI^e siècle il est resté une crypte ou chapelle souterraine, au-dessus de laquelle s'élève un chœur, rebâti en 1470. Au centre de cette crypte, au-dessus de l'endroit où, sans doute, ont été transportés et inhumés les restes du saint, on voit un vieux sarcophage que la tradition désigne comme son tombeau et qui est traversé par une ouverture dont les pierres sont fortement usées, parce que les pèlerins y passaient jadis en rampant.

Les paysans rendent encore aujourd'hui un culte à saint Guidon, qu'ils implorent contre la dysenterie, les maladies contagieuses et les maladies du bétail et des chevaux. Le dimanche après le 12 septembre et le lundi de la Pentecôte, ils vont en foule en pèlerinage à Anderlecht, où ils font le tour de l'église. Au siècle dernier, il y avait, à cette occasion, une course à cheval autour du temple, course qui était souvent marquée par des accidents, et dont le vainqueur recevait un chapeau de roses. Il y a une confrérie instituée en l'honneur du saint, et l'on montre encore dans la commune une fontaine, où ses ossements furent lavés au XI^e siècle, lorsqu'on les exhuma, et un tilleul, remplaçant un chêne qui était, dit-on, sorti par miracle

de terre à l'endroit où il avait planté son bâton.

Alphonse Wauters.

Vita sancti Guidonis, écrite au XII^e siècle, et publiée dans les *Acta sanctorum, mensis septembris t. IV*, p. 41 et suiv. — Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, t. III, p. 304. — Alphonse Wauters, *Environs de Bruxelles*, t. 1^{er}, 17 et suiv.

GUIDONIS (J.). Voir GUYAUX.

GUIKARD, abbé de Saint-Trond. Voir WICART.

GUILLARD (Louis), évêque de Tournai; XVII^e siècle; Parisien d'origine, fils de Charles, seigneur d'Espichelière, président à mortier. Il porte de gueules à deux bourdons posés en chevrons d'or, accompagnés de trois rochers d'argent, deux en chef et un en pointe. Il fut nommé par faveur royale en 1513. Il eut une carrière ecclésiastique très accidentée. L'année même de sa promotion, Tournai étant aux mains des Anglais, Henri VIII nomma, pour le remplacer, un anti-évêque : le fameux Wolsey, alors évêque de Lincoln, mais qui ne reçut jamais l'investiture canonique. En 1518, Guillard revint avec les Français; mais en 1521, la ville étant passée à Charles V, il se vit, une seconde fois, déposséder de son siège. Depuis, il fut successivement nommé évêque de Chartres en 1524, de Châlons-sur-Saône en 1554, et enfin de Senlis en 1560. Il mourut à Paris, en 1565. Il a publié les *Statuta synodalia* de Tournai, 1520; les *Constitutiones synodales* de Chartres, 1550, et les *Constitutiones synodales* de Châlons. C'était, selon Dufief, un prélat plein de savoir et de mérite.

Albert Keyenbergh.

Lemaistre d'Anstaing, *Histoire de la cathédrale de Tournai*.

GUILLAUME, COMTE DE LUXEMBOURG, mort en 1128 environ. Ce prince naquit du comte Conrad et d'une dame nommée Clémence. On a adopté pour date de la mort de Conrad le 6 août 1086, sur la foi d'une épitaphe qui se lisait jadis dans l'église abbatiale du Munster, à Luxembourg, mais cette inscription offre, dans sa rédaction même, la preuve que l'on en a altéré le texte

primitif. Conrad, y est-il dit, mourut du temps du pape Grégoire, sous le règne du tyran Henri le Damné; or, le célèbre Grégoire VII mourut en 1084, et loin d'être hostile à l'empereur Henri IV, le comte Guillaume, le fondateur du Munster, fut le fidèle serviteur de ce monarque et, plus tard, de son fils Henri V. Ils n'auraient pas autorisé l'emploi de termes aussi injurieux pour leur souverain, dans une église qui ne devait l'existence qu'à leur générosité. De plus, on mentionne dans l'építaphe les fils de Conrad, mais en oubliant précisément le comte Guillaume, qui fut le second fondateur du Munster. Ce monastère ayant été plusieurs fois détruit et reconstruit, l'inscription aura été refaite; à en juger par les phrases ampoulées que l'on y remarque, elle n'est pas antérieure au *xvii*^e siècle et ne mérite par conséquent aucune confiance.

Conrad avait eu plusieurs fils, nommés Henri, Conrad, Guillaume, Adalbéron, archidiacre de Metz, qui fut tué pendant la première croisade, au siège d'Antioche, lors d'une sortie faite par la garnison et tandis qu'il s'amusait dans un verger, et Rodolphe, abbé de Saint-Vanne, de Verdun, qui décéda en 1099, au prieuré de Flavigny; leurs sœurs épousèrent: Ermesinde, Albert, comte de Dachsbourg, puis Godefroid, comte de Namur, et Mathilde, dame de Longwy, Godefroid, comte de Castres ou Bliescastel; cette Mathilde était fille d'Ermenгарde, héritière de Longwy et, selon toute apparence, seconde femme de Conrad.

Ce fut le comte Henri qui succéda à son père Conrad; c'est lui, du moins, que l'on trouve, en 1095, en possession de l'avouerie de l'abbaye d'Echternach, l'une des principales possessions de sa famille. Mais il mourut sans enfants, ainsi que son frère Conrad, et ce fut Guillaume qui les remplaça. Dès 1096, il était avoué d'Echternach, en vertu, dit un acte de cette année, d'une autorisation de l'empereur, alors guerroyant en Italie. En 1098, on le qualifie déjà de comte de Luxembourg dans la charte de fondation de l'abbaye de Lach, mais

l'authenticité de ce diplôme est loin d'être à l'abri du doute.

Guillaume se montra très attaché à la famille impériale. Il fut témoin de plusieurs chartes importantes, notamment à Metz, le 23 mai 1107; à Strasbourg, le 24 septembre 1111; à Spire, le 8 août 1112, etc. L'archevêque de Trêves Engilbert, afin de s'attacher son frère, le comte Henri, lui avait donné 300 manses (soit environ 3,600 bonniers) pour les tenir en fief de son église, à charge de défendre au besoin cette dernière; vers l'an 1097, dans le but de récompenser les services de Guillaume et pour resserrer les liens qui l'unissaient à l'archevêché, Engilbert doubla l'importance de ce fief, à condition que Guillaume I^{er} payerait la somme de cent marcs. Le comte servit Brunon, le successeur d'Engilbert, comme celui-ci, et figure dans plusieurs diplômes du prélat, notamment le 8 décembre 1106, en 1114, en 1115, en 1117. Il eut cependant quelques débats avec Brunon, celui-ci, après avoir rendu de grands services à l'empereur Henri V en Italie, ayant embrassé la neutralité entre ce monarque et le pape. Le comte Guillaume, au contraire, combattit vigoureusement, avec le duc de Souabe, Frédéric, pour défendre la cause impériale; plus tard, Frédéric et Guillaume se brouillèrent, et Brunon, voyant les domaines de son église livrés à la dévastation, les anathématisa l'un et l'autre (6 décembre 1122). Guillaume reconnut ses torts et obtint son pardon.

Le comte intervint aussi dans une querelle qui agita longtemps la Haute-Lotharingie ou Lorraine; Renaud, comte de Bar, y était alors le plus énergique défenseur de la cause papale. Richard de Grandpré, l'un des compétiteurs à l'évêché de Verdun, ayant en vain cité Renaud à comparaître devant lui pour se justifier de n'avoir pas pris la défense de l'église de Verdun, le fit déclarer, par une assemblée de ses vassaux, déchu de la dignité de comte de cette ville, dignité dont le comte de Luxembourg fut investi. Renaud prit les armes et attaqua Verdun, mais il fut repoussé et pour-

suivi par Richard et Guillaume, qui lui enlevèrent la forteresse de Saint-Mihiel. L'empereur Henri V intervint à son tour dans le débat, assiégea Bar et y fit prisonnier le comte Renaud, à qui il pardonna et qui se réconcilia ensuite avec Guillaume, en 1114. Les deux princes, devenus amis, marchèrent ensemble contre Verdun, mais leur entreprise ne réussit pas.

Dans ses dernières années, en 1127 ou 1128, le comte de Luxembourg eut une grave contestation avec un autre archevêque de Trèves, nommé Méginher. Il prétendit bâtir un château à Neumagen, sur les bords de la Moselle, en aval de Trèves, mais le prélat lui contesta ce droit, réunit une armée, et attaqua la nouvelle forteresse, dont il s'empara. Le comte a dû mourir l'année suivante, après avoir figuré parmi les témoins de la charte par laquelle l'archevêque de Mayence Adalbert confirma la fondation de l'abbaye de Dissibodenberg.

On sait peu de chose du gouvernement intérieur du comté de Luxembourg à cette époque. Les droits des abbayes d'Echternach et de Saint-Maximin, dont Guillaume était l'avoué, furent alors reconnus et confirmés. Dans une charte du 2 mai 1107, on voit que le comte avait injustement enlevé au second de ces monastères un bien dont il avait gratifié Gérard de *Diellise*. La ville de Luxembourg s'agrandit et Guillaume y compléta la fondation du Munster, commencée par son père en l'an 1083; en y installant le premier abbé, nommé Fulmar, en 1122, il déclara que tous les ans, en mémoire de cette institution, on enverrait à Rome, pour le déposer sur l'autel de Saint-Pierre, un *aureus* ou pièce d'or, et il fit immédiatement accomplir cette formalité par son parent Herman, comte de Salm.

Le fils de Guillaume, appelé Conrad comme son aïeul, était comte de Luxembourg en 1131, et mourut en 1136, après avoir confirmé, en 1135, les droits de l'abbaye de Saint-Maximin. Comme il ne laissa pas d'enfants de Gisèle (ailleurs appelé Isabelle), fille de Gérard, duc de Lorraine, le comté de Luxem-

bourg échet à Henri, dit l'Aveugle, comte de Namur, fils du comte Godefroid et d'Ermesinde, tante de Conrad. La branche aînée de la lignée masculine de Sigefroi, le fondateur du château de Luxembourg, s'éteignit alors après avoir subsisté pendant un siècle et demi.

Alphonse Wauters.

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. III. — Laurent de Liège, *Historia episcoporum Virdunensium*. — *Gesta Trevirorum integra*. — Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, etc.

GUILLAUME DE NORMANDIE, ou plutôt GUILLAUME CLITON, comte de Flandre. On ignore l'année de sa naissance; il mourut en 1128. Il était fils de Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, et de Mathilde, fille de Baudouin de Lille. Son père ayant été dépouillé de son titre de duc de Normandie par son frère, le roi Henri d'Angleterre, Guillaume n'avait aucun droit à porter ce titre, et il est désigné dans l'histoire sous le nom de Guillaume Cliton.

La mort tragique du comte Charles le Bon, assassiné à Bruges en 1127, avait jeté la Flandre dans l'anarchie. Le dernier comte n'avait pas laissé de postérité, et les seigneurs flamands s'adressèrent au roi de France, Louis le Gros, suzerain du comté, pour obtenir du prince qu'il réprimât l'anarchie. Louis le Gros, qui peut-être recherchait un allié qu'il pût, à l'occasion, opposer au roi d'Angleterre, désigna Guillaume Cliton, et vint lui-même à Bruges présider à l'inauguration de son protégé. Mais l'adhésion des Flamands ne fut pas unanime, et malgré les promesses que fit le jeune comte de leur accorder de nouveaux privilèges, il ne parvint pas à vaincre leur répugnance d'être gouverné par un étranger. Le nouveau comte avait d'ailleurs plusieurs compétiteurs, notamment Baudouin IV, comte de Hainaut, arrière-petit-fils de la fameuse Richilde, Thierry d'Alsace, et Arnoul de Danemark, neveu du dernier comte Charles le Bon. Grâce à l'appui du roi de France, l'autorité de Guillaume Cliton fut sinon acceptée, au moins subie pendant quelques mois, et quand il se crut assez solidement établi au pouvoir, il s'affranchit

de l'exécution des promesses qu'il avait faites de supprimer certains impôts odieux et d'étendre les privilèges des communes flamandes. Sa conduite imprudente provoqua bientôt des émeutes à Lille, à Saint-Omer, à Gand; il les réprima avec dureté et s'aliéna tous ses sujets. Ses compétiteurs au comté de Flandre, Thierry d'Alsace et Arnoul, saisirent ce moment pour faire reconnaître leurs droits. Le premier réussit à rallier de nombreux partisans; Gand, Ypres et Bruges le proclamèrent. Guillaume Cliton réclama l'appui du roi de France, mais les Flamands repoussèrent énergiquement cette intervention en contestant au monarque français le droit de se mêler de leurs affaires intérieures. Thierry d'Alsace et Guillaume recoururent aux armes. Guillaume eut d'abord quelques avantages; mais, dans un combat qui fut livré près d'Alost, le 27 juillet 1128, il fut blessé mortellement.

Général baron Guillaume.

Le Glay, *Histoire des comtes de Flandre*. — Dewez, *Histoire de la Belgique*. — Gens, *Histoire du comté de Flandre*.

GUILLAUME DE SAINT-THIERRY, théologien, né à Liège, fleurit dans la première moitié du XI^e siècle. Il gouverna jusqu'en 1133 l'abbaye de Saint-Thierry, près Reims, d'où son surnom, puis renonça spontanément à sa dignité abbatiale pour embrasser l'ordre de Cîteaux, au monastère de Signy-lez-Mézières. Il prit une part active aux controverses religieuses de son temps et fut le premier à écrire contre les propositions d'Abélard sur la Trinité divine. Une étroite amitié l'unissait à saint Bernard, qui lui dédia un traité de *la Grâce et du libre arbitre*. Ses ouvrages, hautement estimés par D. Mabillon, sont assez nombreux; plusieurs ont été recueillis dans la Bibliothèque des Pères. Il y circule un souffle de mysticisme; nous citerons le *Speculum fidei*, *Enigma fidei*, *De contemplando Deo*, *De naturâ et dignitate amoris*, *De Sacramento altaris*, et une lettre sur la vie solitaire, adressée aux moines de la Chartreuse du Mont-Dieu (Ardennes françaises). Guillaume commença en outre une biogra-

phie de saint Bernard, du vivant même de son héros; il ne lui fut donné d'en rédiger que la première partie, la mort étant venue le surprendre, ainsi qu'il l'avait prévu dans sa préface. L'illustre abbé de Clairvaux ne dit adieu à ce monde qu'en 1153; c'est donc avant cette année qu'il faut fixer la date du décès de Guillaume.

Alphonse Le Roy.

Trithème, Miræus, etc. — *Histoire littéraire de la France*, t. XII. — Moréri. — Beccelievre.

GUILLAUME DE MALINES. Voir GUILLAUME DE MESSINES.

GUILLAUME DE MESSINES, patriarche de Jérusalem de 1130 à 1145, a quelquefois été appelé « de Malines », mais c'est une erreur; le texte de Guillaume de Tyr ne laisse à cet égard aucun doute. Il était Flamand et originaire de la petite ville dont il portait le nom (*Flamingus natione, de eo loco quo dicitur Mecine. Bulletin de la Société des antiquaires de France*, année 1879, p. 164). C'était, dit Guillaume de Tyr, un homme simple et craignant Dieu, et il est peu question de lui dans l'histoire. On possède une lettre, écrite vers l'an 1135, dans laquelle saint Bernard lui recommande les chevaliers du Temple (Migne, *S. Bernardi opera omnia*, t. Ier, p. 336), et une bulle par laquelle le pape Lucius II (en 1144-1145), « voulant » honorer d'une manière particulière « l'église de Jérusalem », confirme à Guillaume et à l'église du Saint-Sépulchre leurs biens et leurs privilèges (Rosière, *Cartulaire de l'église du Saint-Sépulchre*, p. 6). Il mourut le 27 septembre 1145, après un pontificat de quinze années, et fut remplacé par Foucher, archevêque de Tyr.

Alphonse Wauters.

Guillaume de Tyr, L. XVI, c. 47, dans Bongars, *Gesta Dei per Francos*, t. II, p. 900.

GUILLAUME D'YPRES ou DE LOO, homme de guerre, brillant et aventureux, qui joua un rôle marquant à la fois en Flandre et en Angleterre. Il était fils naturel de Philippe, frère du comte de Flandre, Robert II de Jérusalem, et d'une fille de condition obscure. Lorsque Baudouin à la Hache désigna

pour son successeur Charles de Danemark, sa mère Clémence et plusieurs vassaux influents prirent les armes afin de faire passer le comté à Guillaume d'Ypres, qui avait leurs sympathies et avait, d'ailleurs, épousé une nièce de la comtesse. Guillaume transigea avec Charles, moyennant une somme d'argent et quelques terres. Ambitieux et remuant, il est probable qu'il ne pardonna point à Charles de l'emporter sur lui. Après l'assassinat de l'infortuné comte, il se mit en rapport avec ses meurtriers, dans l'espoir qu'ils lui composeraient un parti; lorsqu'il vit qu'en s'associant avec eux, sa cause serait irrémédiablement perdue, il se tourna avec énergie contre les assassins, en fit arrêter plusieurs et les livra au supplice. Ces actes de justice ne servirent pas ses projets. Louis le Gros écrivit aux barons de Flandre pour les dissuader de reconnaître Guillaume de Loo pour seigneur, « ce bâtard, né d'un père noble, mais d'une mère de vile naissance, laquelle, pendant sa vie, n'a pas cessé de carder de la laine. » Le roi de France soutenait Guillaume Cliton de Normandie, qui triompha sous les murs d'Ypres. Guillaume de Loo, fait prisonnier par trahison, fut enfermé à Bruges. Bien que l'enquête que fit faire Louis le Gros, dans le but de connaître tous ceux qui avaient eu des intelligences avec les assassins de Charles le Bon, ne fût point défavorable à Guillaume, celui-ci ne fut relâché que l'année suivante (1128). Il se réconcilia avec le nouveau comte et lui fit hommage de sa vicomté d'Ypres et de sa seigneurie de Loo, et l'assista dans sa lutte contre les bourgeois. Il n'essaya pas non plus de disputer le trône à Thierry d'Alsace. Pendant quelques années, on n'entend guère parler de lui. Sa passion pour les entreprises guerrières et peut-être aussi le désir de satisfaire une vaste ambition l'entraînèrent en Angleterre. Ce pays était déchiré par des dissensions dynastiques. Etienne de Blois, comte de Boulogne, petit-fils, du côté maternel, de Guillaume le Conquérant, avait succédé à Henri I^{er}, au préjudice de la fille

du roi, Mathilde, veuve de l'empereur Henri V. Guillaume de Loo met son épée au service d'Etienne et soutient sa cause avec de nombreux volontaires, chevaliers et piétons, accourus de la Flandre. Il passe avec le nouveau roi en Normandie, que menaçait Geoffroi d'Anjou et y tient seul tête à l'ennemi, les Normands, outrés de la confiance qu'Etienne accordait à des étrangers, ayant abandonné ses drapeaux. A l'expiration de la trêve de deux ans qu'Etienne avait acceptée de l'ennemi, le roi, retenu par une révolte anglaise, fit passer de nouveau la mer à Guillaume de Loo et au comte de Melent (mai 1138), qui assiégèrent Caen et continrent l'adversaire jusqu'à ce que Etienne pût finir la guerre en accordant une pension au comte Geoffroi.

Guillaume et les Flamands rendirent encore plus de services au roi en Angleterre. Guillaume commanda, avec Alain de Dinan, un des trois corps envoyés contre l'impératrice Mathilde, qui marchait contre lui avec une solide armée galloise. Ecrasé par des forces supérieures, il ne put que se replier en bon ordre, tandis que le roi, blessé à la tête, fut fait prisonnier. Ce revers ne le découragea point. Retiré dans le comté de Kent, où il avait reçu de grands domaines, il refusa d'entrer en négociations avec le roi vainqueur et parvint à rendre la confiance aux partisans du roi captif, rassemblant peu à peu des troupes et épiant l'occasion de reprendre l'offensive. Cette occasion se présenta bientôt. Ayant marché au secours de l'évêque de Winchester, qui venait de se rallier à la cause d'Etienne, il assiégea l'impératrice dans Winchester même, battit à Warwell deux cents chevaliers ennemis chargés de protéger un convoi de vivres et défit le gros de l'armée opposante à Stolibridge. En peu de temps, la cause de l'impératrice fut perdue. Guillaume délivra Etienne, qui lui donna en fief tout le comté de Kent et le combla de faveurs.

Il amena aussi la réconciliation du roi avec Théobald, archevêque de Canterbury, qu'Etienne avait chassé de son siège. Cette haute fortune cessa à l'avè-

nement d'Henri II, qui expulsa tous les Flamands, y compris Guillaume d'Ypres (1154). Devenu aveugle, le vieil homme de guerre revint en Flandre et se retira dans son château de Loo, où il vécut encore plusieurs années. Il avait consacré une partie de ses revenus au soulagement des pauvres, à la restauration de quelques églises, à des fondations pieuses. Il rebâtit, en 1152, le monastère de Saint-Bertin, à Saint-Omer, et fonda, près de Loo, un monastère de chanoines réguliers en l'honneur de saint Pierre. On présume qu'il mourut le 25 mars 1162.

Émile de Borchgrave.

J.-J. Desmet, *Notice sur Guillaume d'Ypres ou de Loo, etc. (Nouveaux Mémoires de l'Académie, t. XV, 1842).* — Gantrel, *Mémoire sur la part que prirent les Flamands et d'autres Belges à la conquête de l'Angleterre, etc. (Nouvelles archives philosophiques, historiques et littéraires, 1838).* — *Li estore des comtes de Flandre.* — Gualbert, *Vita Caroli Boni.* — Gualter, dans les *Acta sanctorum* du mois de mars, t. 1^{er}. — Oudegherst. — Meyer. — Les chroniqueurs anglais de l'époque.

GUILLAUME, moine d'Afflighem, poète flamand du XIII^e siècle, né à Malines, vers 1210. Doué d'une intelligence vive et précoce, il se rendit fort jeune à Paris pour s'y appliquer à l'étude des lettres et prit, en rentrant dans son pays, l'habit de bénédictin à la célèbre abbaye d'Afflighem, près d'Alost. Sa supériorité intellectuelle, son érudition l'appelèrent bientôt à remplir les fonctions de prieur, d'abord dans son abbaye, ensuite au prieuré de Wavre, qui était une succursale d'Afflighem. Il avait gardé des relations d'amitié avec Jean d'Enghien, évêque de Liège, avec lequel il s'était lié autrefois à l'Université de Paris.

L'évêque se souvenait volontiers de ce temps de leur jeunesse et il obéit à ses sympathies lorsque, en 1277, Henri de Vaelbeke résigna la prélatrice de l'abbaye de Saint-Trond; c'était une occasion pour placer Guillaume à la tête de cet important établissement monastique. Mais il était enfant naturel, et sa naissance y mettait obstacle. Pour le surmonter, l'évêque s'adressa au saint-siège et en obtint la dispense nécessaire. La position étant régularisée, Jean d'En-

ghien conduisit Guillaume à Saint-Trond, au milieu d'une réunion de gens de qualité, afin d'y procéder à son installation. Mais les moines refusèrent de le recevoir pour cause d'illégitimité. L'évêque irrité prit alors un bâton, ordonna aux moines de se mettre en surplis et d'aller à la rencontre de Guillaume, afin de le conduire en cortège à l'abbaye. Devant l'ordre formel du prélat, ils durent obéir et se soumettre. Ils constatèrent plus tard combien le nouveau titulaire était digne de se trouver à la tête du monastère. En effet, Guillaume était d'une profonde piété, d'une rare modestie, d'une grande bienveillance, et la modération de son caractère rehaussait encore la noblesse de son esprit. Il se plaisait aussi à exercer noblement l'hospitalité. A certaines époques, il envoyait un de ses religieux sur la place de Saint-Trond pour inviter les étrangers de distinction à se rendre à l'abbaye et à s'y attabler.

Sous la prélatrice de Guillaume, on s'adonna aussi aux études avec beaucoup de zèle; les lettres refleurirent, et l'on trouvait dans l'abbaye plusieurs religieux très instruits, parlant les langues latine, flamande et française. Lui-même passait pour un excellent poète (*bonus metricus*) et il en fournit la preuve en traduisant en vers flamands la Vie de sainte Lutgarde, écrite par Thomas de Cantipré, de l'ordre des frères Prêcheurs. Le manuscrit de ce poème, autrefois conservé à la bibliothèque de l'abbaye d'Afflighem, a été perdu, paraît-il, pendant les troubles du XVII^e siècle.

Guillaume traduisit aussi du flamand en latin un opuscule de Béatrix de Tirlemont, abbesse de Nazareth, morte en 1268. Cet opuscule relatait les visions de cette religieuse, qui l'avait écrit à la prière de son confesseur. La traduction latine en est parvenue jusqu'à nous, et elle a été publiée par J.-Ch. Henricquez, dans son livre intitulé : *Quinque prudentes Virgines*. Anvers, 1630, in-12.

Guillaume mourut à l'abbaye de Saint-Trond, le 14 avril 1297, après un règne de vingt ans. La communauté

pleura en lui la perte d'un chef vénéré et dévoué.

Ed. Van Even.

Goethals, de *Viris illustribus*. — J. Trithemius, de *Scriptoribus ecclesiasticis*. — Periz, *Monumenta Germaniæ historica*, t. X, p. 432. — Van Even, *Brabantsch Museum*, 1860, p. 282-290.

GUILLAUME DE SAVOIE, LXVIII^e évêque de Liège, ne vit jamais son diocèse. La succession de Jean d'Aps, décédé au commencement de mai 1238, fut disputée par Othon, prévôt de Maestricht, et par Guillaume, doyen de Vienne en Dauphiné, évêque désigné de Valence. Frédéric II soutenait Othon; le pape Grégoire IX se prononça pour son compétiteur. Les Liégeois s'inclinèrent devant le choix du pontife; mais leur exemple ne fut pas suivi dans toutes les bonnes villes. Des désordres éclatèrent; le feu fut attisé par l'intervention de Waleran de Limbourg, partisan d'Othon. Il ne fallut rien moins, pour rétablir l'ordre, que l'arrivée d'un corps d'armée considérable, envoyé par Thomas de Savoie, comte de Flandre et frère de Guillaume. Ces détails se concilient difficilement avec l'assertion du moine Albéric, qui prétend qu'en cette même année 1238, Guillaume de Savoie, *évêque de Valence et de Liège*, occupant Crémone pour l'empereur, défit des troupes de Plaisance en marche pour porter secours aux Milanais (1). Il y a là évidemment confusion, ce qui n'est du reste point rare chez les chroniqueurs de cette époque. Tant est-il que Guillaume reçut du pape l'ordre d'aller occuper son siège, et qu'il mourut en route, soit en octobre 1239, soit le 1^{er} novembre, à Viterbe selon les uns, à Brescia selon les autres : cette dernière version paraît préférable.

Alphonse Le Roy.

Les historiens liégeois.

GUILLAUME DE LOUWIGNIES, général de l'ordre de Prémontré, né vers l'année 1240, dans le village d'où il tira son surnom, et décédé à Prémontré, le 24 avril 1311. Jeune encore, il prit l'habit de Prémontré à l'abbaye norbertine de Bonne-Espérance, près de

Binche, et fut, après sa profession religieuse, envoyé au collège ou maison d'études que son ordre avait à l'Université de Paris. Il prit, dans cette ville, le grade de docteur en droit canonique, *magister decretorum*. Les religieux de l'abbaye de Claire-Fontaine, à Villers-Cotterets, près de Soissons, le postulèrent bientôt pour leur abbé; il succéda, dans la direction de cette célèbre institution, à l'abbé Jean de Rohignies, ou bien à l'un des successeurs immédiats de celui-ci. On ignore la date de son installation dans ces fonctions; il les remplissait toutefois en 1286, car il fut alors, en qualité d'abbé de Claire-Fontaine, nommé arbitre pour terminer un différend qui s'était élevé entre les abbés de Prémontré et de Saint-Martin de Laon. L'abbé de Cuissy, dans le diocèse de Laon, mourut le 20 septembre 1288, et fut remplacé par Guillaume de Louwignies, qui toutefois n'occupa pas longtemps cette dignité, car, dès l'année même de son entrée en fonctions, il fut promu au généralat de l'ordre. Dans cette nouvelle position, il chercha avant tout à se rendre utile à ses confrères, et leur procura plusieurs privilèges de la part des souverains pontifes Nicolas IV, Boniface VIII et du bienheureux Benoît XI.

Après avoir dirigé l'ordre de Prémontré pendant seize ans, il résigna spontanément les fonctions de général en 1304; et se retira à l'abbaye-mère de Prémontré pour y vaquer à la prière et à la méditation. Il mourut pieusement dans cette maison le 24 avril 1311 et fut enterré au côté gauche du chœur de l'église abbatiale, avec l'épithaphe :

HIC JACET DOMINUS GUILLELMUS DE LOUWIGNIES, QUONDAM CANONICUS BONÆ SPEI, MAGISTER DECRETORUM, QUI POSTEA FUIT ABBAS CLARI FONTIS, POST HÆC CUSSIACI, POSTMODUM HANC ECCLESIAM REXIT, ET TOTUM ORDINEM ANNIS SEXDECIM ET PACIFICE ET QUIETE: POSTEA SPONTE CESSIT ANNO DOMINI 1304. PARCE, JESU CHRISTE, MITISSIME AFFUIT ISTE. OBIT ANNO M CCCXI OCTAVO KAL. MAJI.

Prélat doux, éclairé, éloquent et très versé dans l'administration, il rédigea pour l'ordre les *Statuta ordinis Præmonstratensis in quatuor distinctiones digesta*, en suite d'une décision du chapitre gé-

(1) Muratori, *Annali d'Italia*, t. VII, p. 242.

néral qu'il présida en 1290. " Il les mit " en meilleur ordre qu'ils n'étaient auparavant, dit Paquot; il suppléa ce " qui y manquait et redressa quelques " articles qui ne lui parurent pas assez " conformes aux canons ecclésiastiques. "

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 645.

GUILLAUME, fondateur du monastère de l'Olive, en Hainaut. Ce personnage ne nous est connu que par une biographie dédiée à l'une des supérieures de cette maison, nommée Catherine, et dont le texte a été communiqué par Henriques aux Bollandistes pour être inséré par ceux-ci dans leur grand Recueil. Il en existait une traduction française dont Jacques de Guise s'est servi dans les *Annales du Hainaut* (t. III, c. 136-139), ou qui est due à cet auteur. Guillaume naquit en Brabant, dans la partie de cette contrée où l'on parle le flamand, et exerça d'abord l'état de boulanger. Il appartenait, dit celui qui a écrit sa vie, à la classe moyenne de la société, n'étant ni riche, ni pauvre. Ayant jugé qu'il ferait de meilleures affaires s'il savait aussi la langue française, il quitta sa patrie, se mit à voyager, et séjourna quelque temps au monastère de Tenoille, près de Vervins, où il travailla pour la corporation, qui appartenait à l'ordre des Prémontrés. Ayant quitté cette retraite pour se jeter dans les plaisirs du monde, il eut, dit-on, une vision, à la suite de laquelle il changea complètement de manière de vivre.

Il se fixa alors sur les confins du duché de Brabant et du comté du Hainaut, près de Morlanwelz, en un lieu appelé le *Champ du potier* (*Ager figuli*). Entouré de bois, planté d'arbres, arrosé par des cours d'eau, ce séjour présentait l'aspect le plus riant; mais Guillaume y mena la plus rude existence, vivant uniquement d'herbes, c'est-à-dire de légumes; se traînant plutôt qu'il ne marchait, se contentant pour asile d'un trou creusé en terre. Il ne tarda pas à attirer l'attention des habitants du voisinage, qui lui bâtirent une hutte. Il avait, au surplus, sollicité du curé de la paroisse l'autori-

sation d'habiter en cet endroit, qui faisait partie des domaines d'un seigneur appelé Eustache, le seigneur de Rœux. Son biographe n'omet pas de le représenter comme assailli de tentations et accablé de coups par les démons; il persista dans son genre de vie et s'adonna énergiquement à l'étude.

Encouragé par les exhortations d'un prêtre de mérite, maître Jean de Nivelles, et par les dons de Berthe, la femme de sire Eustache, Guillaume se présenta pour recevoir la prêtrise, qui lui fut conférée par l'évêque de Cambrai Jean de Béthune (entre 1200 et 1219). C'est alors qu'il remplaça son premier oratoire par une église en pierre et qu'il songea à réunir autour de lui une communauté; il la composa d'abord de quelques religieuses venues de l'abbaye de Fontenelle, près de Valenciennes, établie en 1211, mais elles le quittèrent bientôt et il les remplaça par sept autres, sortant de l'abbaye de Moustier-sur-Sambre, où l'on n'admettait que des filles de noble extraction. Tels furent les commencements du petit monastère de Notre-Dame de l'Olive.

Guillaume mourut en l'année 1240, ou plutôt en 1241, le 10 février, à l'âge de soixante-six ans, ou selon Raissius de quarante-six ans. D'après la première de ces opinions, il serait né en 1174, d'après la seconde, en 1194. Cette dernière date est inacceptable, car on nous montre Guillaume comme ayant été très lié avec Marie d'Oignies, autre ascète du même temps; or, Marie mourut en 1213, à l'époque où Guillaume avait déjà eu de nombreuses aventures. Notre personnage conserva la réputation de saint ou de bienheureux; son tombeau, qui se voyait dans l'église de l'Olive, disparut lors de l'incendie du monastère par l'armée du roi de France Henri II, le 21 juillet 1554.

Alphonse Wauters.

Acta sanctorum, Februarii t. II, p. 493 et suiv.
— Vinchant, t. II, p. 314.

GUILLAUME DE DAMPIERRE, comte de Flandre de 1246 à 1251, date de sa mort. Ce prince était le fils aîné de Guillaume, seigneur de Dampierre, et de

Marguerite, sœur de Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut. Sa naissance doit se placer en 1223 environ, peu de temps après le mariage de sa mère, qui avait été d'abord unie à Bouchard d'Avesnes et se sépara de lui lorsque les souverains pontifes eurent condamné son premier mariage, par le motif que Bouchard, dans sa jeunesse, avait été diacre. On connaît les interminables querelles qui éclatèrent ensuite entre les enfants des deux lits de Marguerite, les Dampierre, d'une part, les d'Avesnes, de l'autre; Guillaume en fut la victime.

Après la mort de Guillaume, seigneur de Dampierre, arrivée en 1232, un accord fut conclu à Asnières, près de Paris, le 18 janvier 1234-1235, au sujet de la succession de Marguerite; ses biens propres furent divisés en sept parts, dont on assigna deux à Jean et Baudouin d'Avesnes et cinq aux Dampierre. A ce qu'il semble, tous vivaient alors en paix; mais, Bouchard étant venu à mourir et la succession aux comtés de Flandre et de Hainaut s'étant ouverte par le trépas de Jeanne de Constantinople, la querelle se ralluma.

Les d'Avesnes avaient été solliciter l'appui de l'empereur d'Allemagne Frédéric II, suzerain du Hainaut et de la Flandre impériale, qui n'hésita pas à les reconnaître comme étant de naissance légitime, ce que la cour de Rome, après des enquêtes solennelles, fit aussi à plusieurs reprises. Mais le roi de France, qui tenait sans doute à séparer l'un de l'autre les Etats laissés par Baudouin de Constantinople à ses filles, protégea d'une manière spéciale les Dampierre, dont l'origine était française, tandis que le père des d'Avesnes appartenait à une famille du Hainaut, vassale par conséquent de l'empire d'Allemagne.

Au mois de janvier 1245-1246 tous les enfants de Marguerite s'en remirent à la décision du roi de France, Louis IX ou saint Louis, et du légat du pape, Odon, évêque de *Tusculum*. Ils s'engagèrent à accepter sans réserve la décision de ces deux arbitres, et les seigneurs et les villes des domaines de Marguerite en firent autant. Au mois de juillet suivant,

Louis IX et le légat adjugèrent le Hainaut à Jean d'Avesnes et la Flandre à Guillaume de Dampierre, en leur laissant le soin de pourvoir chacun les autres enfants du même lit d'une manière convenable. Guillaume, qui, en cette occasion, avait, dit-on, traité les d'Avesnes de « fils d'un prêtre défroqué », s'empressa d'accepter la sentence. Il la ratifia de nouveau au mois d'octobre de la même année, en faisant hommage au roi de France pour la Flandre et en déclarant que si la comtesse Marguerite ou lui n'exécutait pas les engagements résultant de la sentence, il perdrait tous ses droits sur le comté. Il promit en même temps au roi de Navarre, comte de Champagne, de céder tous ses domaines dans ce dernier pays, et notamment Dampierre, à l'un de ses frères, qui les relèverait directement du roi.

Les d'Avesnes se montrèrent très mécontents d'un accord par lequel le roi Louis leur donnait, et encore d'une manière incomplète, ce qui ne dépendait pas de lui, et leur enlevait ce dont il pouvait disposer; mais, pour le moment, ils n'agirent pas. Quant à Guillaume, qui porta dès lors le titre de comte de Flandre, il épousa Béatrix, veuve de Henri Raspon, landgrave de Thuringe, roi des Romains, et fille d'Henri II, duc de Brabant, à qui la comtesse Marguerite, par acte daté du 13 août 1247, promit d'assigner 3,000 livrées de terres, c'est-à-dire un revenu annuel de 3,000 livres en biens-fonds, sur la ville et la châtellenie de Courtrai. Lorsqu'Henri III succéda à son père, Henri II, en 1248, Guillaume s'unit à lui par un traité d'alliance et s'engagea à le défendre contre toute créature mortelle, sauf contre ses propres suzerains.

On possède peu de diplômes du jeune prince, d'autant plus que les deux comtés appartenant à sa mère comme héritière directe, il n'était en Flandre qu'associé à son pouvoir. Il approuva, au mois d'août 1247, la charte de fondation du monastère de Baudeloo, octroyée par sa mère; en juillet 1248, les nouvelles acquisitions des abbayes des Dunes et de Ter-Doest, la cession à l'hôpital

Marquette, de Lille, de 50 bonniers de marais ; celle de 144 bonniers du bois de Raches à l'abbaye de Flines et l'abandon du pacage dans les marais de Flines à la même communauté et aux habitants de six villages voisins. La comtesse Marguerite était en désaccord avec l'abbaye de Saint-Bavon au sujet de l'exercice de la haute justice dans le village de Watrellos, près de Lille, et de la propriété d'un bien dit *Ontende* ; elle et Guillaume, son fils, s'en remirent à ce sujet à des arbitres, au mois de janvier 1247-1248 et, plus tard, acceptèrent leur décision au sujet d'*Ontende*, le 15 mai suivant, et celle relative à la juridiction de Watrellos, le 21 juin 1249.

Guillaume, comte de Hollande, ayant été élu roi des Romains en haine de l'empereur Frédéric II, les d'Avesnes, ses beaux-frères, sollicitèrent son appui contre Marguerite et les Dampierre. Ce fut à la suite de leurs excitations que Florent, frère de Guillaume et régent de Hollande, attaqua la Flandre et y causa de grands dommages, mais il fut repoussé et forcé de signer, le 7 juillet 1248, un traité désavantageux, par lequel il reconnaissait les droits de suzeraineté de la Flandre sur la Zélande, traité que le roi Guillaume confirma à son tour, au mois de septembre. La comtesse Marguerite, loin de se montrer, comme on l'a dépeinte, l'ennemie implacable des d'Avesnes, parut, au moins à cette époque, vouloir jouer le rôle de médiatrice. Au mois de janvier 1248-1249, les d'Avesnes renoncèrent à leurs droits sur la Flandre impériale, le fief des comtes de Flandre en Angleterre, la gavenne et la châellenie de Cambrai ; quant à la comtesse, elle manifesta solennellement l'intention de s'entremettre pour que les Dampierre renonçassent à différents hommages et à une somme de 60,000 livres qu'ils avaient réclamée.

En 1250, une sorte de congrès eut lieu à Bruxelles. On y sanctionna la paix conclue entre Marguerite, d'une part, et le roi Guillaume, au sujet de la Zélande ; le duc de Brabant s'engagea à soutenir la comtesse si l'on ne respectait

pas ses droits et ses domaines ; enfin l'égat du pape Innocent IV, dont l'influence était d'autant plus grande que la cour de Rome avait fait élever au trône le comte de Hollande, se prononça dans le même sens, comme Innocent IV le fit lui-même, le 14 juillet.

En janvier 1249, Guillaume de Dampierre était déjà parti pour l'Égypte, où il suivit saint Louis et où il se distingua par sa vaillance. Il y fut aussi fait prisonnier, comme le monarque et toute son armée. Dans un passage de son livre, Joinville parle du comte de Flandre comme ayant quitté le roi au mois de mai 1250, après le traité conclu avec les Sarrasins ; mais ailleurs il le cite plusieurs fois parmi ceux qui allèrent avec saint Louis à Saint-Jean d'Acre, et cette fois il a raison, car le roi parle de Guillaume dans une lettre qu'il envoya en France et qui est datée du mois d'août.

Le jeune comte de Flandre ne revint dans son pays natal que pour y périr d'une façon tragique. Le seigneur de Trazegnies ayant convoqué ses voisins à un grand tournoi, le 12 juin 1251, Guillaume de Dampierre y parut et y déploya une adresse merveilleuse. Ses adversaires cédaient devant lui, lorsque, tout à coup, une troupe de chevaliers l'attaqua par derrière, lui et les siens, et les frappa sans pitié. Guillaume tomba sous les pieds des chevaux ; quand on le releva, ce n'était plus qu'un cadavre.

Sa mort, que l'on attribua à une trahison des d'Avesnes, fut le signal d'une guerre qui fut fatale à la fois à la Flandre et au Hainaut et qui ne se termina qu'en 1256. Guillaume n'ayant pas laissé d'enfants, ses droits passeront à son frère Guy, avoué de Béthune, qui opéra le relief du comté de Flandre au mois de février 1252. Sa veuve lui survécut de plus de trente années ; elle conserva la ville et la châellenie de Courtrai, dont elle se qualifiait la dame et, en mai 1273, elle renonça au restant de son domaine au profit du comte Guy, moyennant une rente annuelle de 4,500 livres.

Les événements de la vie de Guillaume de Dampierre ne nous ont été racontés ni en détail, ni avec exactitude,

et la vérité se trouve altérée à la fois, dans l'annaliste du Hainaut, Jacques de Guyse, et dans mainte chronique de Flandre, où tantôt on parle de Guillaume, sire de Dampierre, second mari de Marguerite, comme ayant été comte de Flandre ou ayant laissé ce pays à notre héros, et où ailleurs on attribue la mort de celui-ci à l'air infect régnant dans les prisons où Guillaume avait languï en Egypte. Jean d'Outre-Meuse place sa mort en 1239 et parle du tournoi de Trazegnies comme ayant été proclamé par les soins des d'Avesnes. Il y vint, ajoute-t-il, plus de mille chevaliers. Au banquet donné à cette occasion, Jean d'Avesnes et son frère Baudouin, vêtus de cottes d'écarlate, servirent eux-mêmes devant leurs frères de Dampierre, etc.

J'ai déjà relevé toutes ces erreurs, dont j'ai fait justice. Disons, pour terminer, que Guillaume s'était concilié de nombreuses sympathies par son amour pour les lettres et que sa mort fut déplorée par les trouvères. Marie de France lui dédia ses traductions d'Esope et l'appelle « le plus vaillant de ce royaume », c'est-à-dire de la France. Dans le *Couronnement Renart* elle l'a chanté en ces termes :

- Comte Guillaume, ah ! tu n'étois
- Conquérant que de nobles faits,
- Loin de la ruse et loin du vice ;
- Et c'étoit raison et justice,
- Toi qui ne vivais que d'honneur
- Que nous te tinssions à seigneur. »

Alphonse Wauters.

Joinville, *Vie de saint Louis*. — De Smet, *Corpus chron. Flandriae*. — Wauters, *Table chronol. des chartes et diplômes concernant l'histoire de la Belgique*, t. IV et V, passim.

GUILLAUME, auteur des romans néerlandais de *Madoc* et de *Reinaert de Vos*, poète flamand, florissait pendant la première moitié du XIII^e siècle, et vivait probablement dans la partie orientale de la Flandre, notamment à Gand, qu'il cite deux fois avec les localités environnantes dans le second de ses ouvrages, l'immortel roman du Renard. Ce grand écrivain se présente à la postérité sans nom patronymique, sans véritable biographie, mais avec

l'aurole du génie, l'admiration de vingt générations successives, les commentaires et les éloges d'un brillant cortège d'érudits, de poètes et d'artistes de tous les pays, où son œuvre est populaire depuis six cents ans, à compter de son premier traducteur *Balduinus Juvenis* du XIII^e siècle jusqu'à ses savants éditeurs du XIX^e, les Willems, les Jonckbloet, les Serrure et les Potvin en Belgique et dans les Pays-Bas ; les Herder et Gœthe, Grimm et Gervinus, Mone, Hoffmann von Fallersleben, Martin et autres en Allemagne ; les Méon, Robert et Chabaille, Raynouard, Saint-Marc Girardin, Rothe et Marmier en France ; depuis les charmantes miniatures des premiers manuscrits jusqu'aux illustrations splendides du Belge Van Everdingen et de l'Allemand Kaulbach.

On ne sait rien de sa personne que ce qu'il nous en apprend lui-même dans le prologue de son merveilleux récit : « Il » avait alors déjà, dit-il, consacré de « longues veilles à écrire le *Madoc* (et ce poème, aujourd'hui perdu, devait être assez important pour que ce grand poète y pût trouver un titre de recommandation) ; » il voyait avec peine « que les aventures du Renard ne fussent pas racontées en flamand ; il en » rechercha donc les sources dans les « livres français, et se mit à les rimer, » sans prétendre les avoir épuisées, à la « prière d'une dame de haut parage, » et en dépit des critiques que les russes ou les sots pourraient lui adresser, car il n'écrit que pour les gens « d'honneur et de bon sens, qu'ils soient » d'ailleurs riches ou pauvres. » Voilà le sens du fameux prologue dont les premiers vers ont été tant discutés depuis un demi-siècle.

WILLEM, die MADOC maeete,
Daer hu dicke omme waecte,
Hen vernoyede so haerde
Dat d'aventuren van Reinaerde
Int dietsche onghemaket bleven,
Die hi niet en heeft vultscreven,
Dat hi die vite dede soeken
Ende hise naden walschen boeken
In dietsche dus heeft begonnen.

Telle est la version du plus ancien manuscrit, celui de Stuttgart (fin du XIV^e siècle) ; le prologue contient qua-

rante vers, et il est suivi du poème, qui n'en compte pas moins de 3,435. Dans le second manuscrit, celui de Bruxelles (commencement du x^ve siècle), le récit rajeuni et remanié donne la variante :

*Hem jammerde seer haerde,
Dat die geeste van Reynaerde
Niet te recht en is gescreven;
Een deel is daer after gebleven.*

Le premier poème modifié atteint à peu près le même nombre de vers, et il est suivi d'une deuxième partie qui en comprend 4,319, en sorte que toute l'œuvre, revue et augmentée, contient environ 8,000 vers. Elle se termine par un épilogue où le continuateur dit avoir achevé le récit pour tout du bon, avoir écrit l'histoire véritable quoique ce ne soit qu'un apologue et met le lecteur en garde contre les fausses aventures qu'on voudrait y ajouter, bien qu'il ne se refuse pas à des corrections bienveillantes. Enfin, le deuxième manuscrit est clôturé par un double acrostiche, qui donne, dans ses lettres finales, le nom du copiste CLAES VAN AKEN, lequel prémunit une dernière fois le lecteur contre les renards devenus encore plus rusés, et qu'il voue au juste châtiement de Dieu.

Il importe donc de ne pas confondre l'auteur avec le continuateur et les copistes du roman. Le premier, Guillaume, est un homme de génie; quelle que soit l'opinion sur l'antériorité ou la postériorité des poèmes français, son livre est, tant pour le fond que pour la forme, un véritable chef-d'œuvre, un des plus beaux joyaux de l'ancienne littérature néerlandaise. Il reconnaît avoir puisé dans les branches françaises, mais il en a fait un tout, une histoire attachante autant qu'instructive, un récit à la fois épique et satirique, un conte autant qu'une leçon. Le second, qui s'appelait peut-être aussi Guillaume, n'est qu'un homme de talent; il s'est ingénié à compléter l'histoire, prétend l'avoir clôturée, tout en imitant et répétant l'ordonnance de son modèle, et en la chargeant de fables et de paraboles juxtaposées, mais sans ordre et sans suite, et en remplaçant la satire fine et railleuse de

son prédécesseur par des récriminations violentes contre les abus de son temps. Pour les copistes, ils n'ont fait que reproduire et souvent gâter l'œuvre originale.

Nous avons surtout à nous occuper ici du premier Guillaume. Le prologue est incontestablement son œuvre, et non celle de son continuateur, qui, pour se mettre sous le patronage d'une réputation établie, se l'est approprié sans scrupule, à la manière des rimeurs de son époque. La preuve que la préface n'est pas de ce dernier, qui écrivait à la fin du xiv^e siècle, c'est qu'à la fin du xiv^e, MAERLANT cite déjà les deux poèmes ensemble :

*Dit en is niet MADOC'S DROEM,
No REINAERTS, no ARTURS boerde.*

Ce roman de *Madoc* paraît avoir reproduit les aventures merveilleuses d'un prince gallois de ce nom, fils de Owenn Gwynnedd, que l'on disait avoir découvert l'Amérique en 1170. Il est également cité dans un roman inédit du moyen âge : *Dieburchgrave van Coetchy*, où l'on trouve ces vers :

*Noch wanic, her ridder, dat ghi slaept,
Of dat ghi syt in MADOC'S DROM.*

Dans le manuscrit de Stuttgart, ce nom est remplacé, dans le prologue, par les mots : *vele bouken*; il n'en faut pas conclure que Guillaume ait écrit beaucoup d'autres livres; cette surcharge aura été faite par un copiste postérieur qui ignorait le sens de ce titre d'un roman sans doute déjà perdu de son temps.

On a voulu retrouver dans le caractère et le style du *Reinaert de Vos* des indices de la profession et de la position sociale de son auteur; les uns ont prétendu y voir un prêtre, à cause de ses études classiques et de son goût littéraire, et l'ont identifié avec GUILLAUME UTENHOVE, curé d'Ardembourg, mort en 1244, et qui avait écrit un Bestiaire; les autres ont cru y trouver un médecin, à cause d'une allusion à l'Université de Montpellier, le reconnaître dans un praticien de Gand, qui paraît dans une chartre de 1198 sous le nom de *Magister Willelmus Physicus*; d'autres, enfin, ont voulu le

retrouver dans un clerc de 1265, *Willelmus Clericus*, qui habitait Hulst, un des Quatre-Métiers. Mais il faut se garder d'attribuer sans preuve à l'auteur d'un Bestiaire une œuvre toute d'imagination, autant que de choisir un homonyme fantaisiste parmi les innombrables WILLEM qui figurent dans les chartes flamandes du XII^e au XIV^e siècle.

D'autre part, Jonckbloet, confondant les poètes des deux parties, et croyant que le prologue était du second, voulut l'identifier avec WILLEM VAN HILDEGAERSBERCH, le célèbre trouvère hollandais du XIV^e siècle, mais les judicieuses observations d'Eelcoo Verwys l'ont fait bien vite revenir de cette étrange confusion.

Peut-être la découverte du *Madoc*, ou une étude plus approfondie des chartes du moyen âge, jettera-t-elle quelque jour sur la personnalité du grand poète. A ce point de vue, nous pourrions déjà signaler deux chartes de 1205 et 1220, où figurent des personnages du nom de *Willelmus Clericus* et de *Willelmus Flamingus*, et une autre de 1285, où il est question d'un *Willelmus Clericus filius Reinars Scriveins*. C'est, en effet, dans la classe, très honorable à cette époque, des clercs de communes ou de seigneuries qu'il faudra tâcher de retrouver l'écrivain qui, comme on va le voir, était parfaitement au courant des usages judiciaires et des mœurs du peuple. Jusqu'alors c'est, pour ainsi dire, des entrailles mêmes de son œuvre que nous pourrions tirer sa véritable biographie et les éléments pour rechercher son identité. Il nous suffira, à cet effet, de l'analyser succinctement.

Le Lion, roi des animaux, a convoqué tous ses sujets à sa cour plénière; le Renard seul, chargé de méfaits, n'ose s'y présenter; le Loup l'accuse d'adultère avec sa femme, le Chien de vol d'une andouille à son préjudice, le Castor de tentative d'assassinat sur le Lièvre. En vain le Blaireau veut-il le défendre, et faire retomber sur le Loup la complicité du vol; l'arrivée du Coq, avec le cadavre d'une de ses Poules, la douzième tuée par le Renard, excite la

colère du Lion, qui, après les obsèques solennelles de celle-ci, fait citer le coupable dans sa tanière successivement par l'Ours et le Chat; mais les tours pendables joués par le Renard à ces deux messagers, dont il exploite habilement la gourmandise, en offrant au premier du miel déposé dans un arbre fendu, et au second des souris dans le presbytère, et en les faisant prendre au piège et rouer de coups par les villageois, le curé et sa famille, décident le Lion à lui envoyer comme troisième et dernier émissaire, son cousin le Blaireau. Le Renard fait à ce dernier une confession hypocrite; il avoue ses torts envers l'Ours, le Chat, le Coq, le Loup qu'il a fait presque assommer : dans une abbaye en l'attachant à la corde des cloches, dans l'eau glacée en lui apprenant à pêcher, dans un presbytère et dans une grange en le faisant manger outre mesure; il s'accuse même d'adultère avec la Louve et la Lionne; voilà tout ce dont il se souvient. Tout en guignant et voulant encore croquer quelques poules, le Renard arrive à la cour. Là, il paye d'audace; c'est lui qui accuse l'Ours et le Chat des larcins qui leur ont valu leurs mésaventures; c'est lui qui se prétend calomnié. Mais son éloquence ne peut le sauver; tous les animaux, Bélier, Ours, Chat, Loup, Sanglier, Corbeau, Castor, Ecureuil, Coq, Furet, renouvellent leurs plaintes et le font arrêter. Alors commencent les plaidoiries. Le Renard est condamné à être pendu, et il est livré au Loup, au Chat et à l'Ours, pour qu'ils exécutent la sentence. Le Blaireau et les siens quittent la cour. Sous la potence, le Renard, par une nouvelle ruse, demande à faire une confession publique; il avoue avoir mangé maints moutons et poulets, mais il accuse le Loup d'être son complice, et, en outre, d'avoir trempé, avec l'Ours, le Chat, le Blaireau et son propre père, dans une conspiration contre la vie du Lion, afin d'usurper la couronne. Un trésor immense devait servir à cette entreprise; mais, le Renard ayant trouvé et pris l'argent enfoui, le complot échoua. Et ce sont les traîtres qui sont les protégés de celui qu'ils voulaient

perdre ! A cette révélation d'une conspiration imaginaire, que rend vraisemblable l'accusation portée par le Renard contre ses amis et ses ennemis, le Lion, alléché par l'or, lui fait grâce, à condition qu'il lui indiquera l'endroit où le trésor est caché. Le Renard décrit exactement la place, au milieu du désert, sur la limite d'une forêt, près d'un puits. Il regrette de ne pouvoir l'y conduire lui-même, étant excommunié, et devant se rendre à Rome. Le Lion pardonne au Renard, ordonne d'arrêter l'Ours et le Loup, auxquels il fait écorcher les pattes pour fabriquer une valise et des souliers au pèlerin. Après les prières d'usage, le Bélier et le Lièvre l'accompagnent jusqu'à sa tanière. Le Lièvre y entre, est égorgé et dévoré ; il n'en reste que la tête, que le Renard remet, dans la valise, au Bélier, qui l'attendait dehors, en lui recommandant de porter au Lion ses lettres et de dire que c'est lui qui les a dictées. En faisant ouvrir la valise, le Lion furieux, malgré les conseils du Léopard, condamne à tout jamais le Renard ainsi que le Bélier, et les livre avec toute leur race au Loup et à l'Ours, qui sont relâchés et comblés d'honneurs. Mais le Renard et tous les siens se sont enfuis au désert, où nul ne pourra les atteindre.

Tel est le canevas du poème flamand. Voyons maintenant quel est le théâtre de cette épopée, quels sont les lieux où doit avoir vécu l'auteur.

La scène se passe dans les plaines, les bruyères et les forêts qui s'étendent aux environs et notamment au nord-est de Gand, ville dès lors célèbre par son industrie, et dont « tout le drap qu'on y » fabriquait n'aurait pas suffi, changé « en parchemin, pour écrire les aventures du Renard. » C'est dans le prieuré de Saint-Pierre, à *Elmare*, près d'Ardenbourg, qu'il joue les mauvais tours au Coq et au Loup, et l'un des villageois qui maltraitent l'Ours est natif d'*Absdale*, peut-être une villa de la même abbaye, près de Hulst. Le presbytère où le Chat est maltraité est situé en *Fernandois*, dont l'abbé était patron de l'église d'Oostkerke, près de Bruges.

Le fleuve qui coule près de la cour plénière, et dans lequel l'Ours est jeté meurtri, pourrait bien être l'*Escant* cité plus loin, et dans un de ses discours, le Renard se défend de vouloir faire passer la *Lys* pour le Jourdain. Mais c'est surtout dans le *doux pays de Waes* que semblent se complaire l'auteur et son héros. C'est à *Hyfte*, hameau près de Gand, que se tient le fameux parlement contre la vie du Roi ; c'est à *Basele* ou à *Belcele*, aux environs de l'ancienne capitale du pays, *Waesmunster*, qu'il joue un autre tour au Loup ; le trésor imaginaire est celui du roi Hermeline, qui est cité dans les annales de l'abbaye de Saint-Bavon de Gand ; le lieu où il le cache est une forêt à la limite orientale de la Flandre, et qui s'appelle *Hulsterloo* ou bois de Hulst, propriété de l'abbaye de Tronchiennes, près Gand. On parle bien des Ardennes, première résidence de l'Ours, de la Saxe et de la Thuringe, comme des lieux où les conjurés comptent lever des troupes ; de la Bretagne, du Portugal, de la Pologne, comme de pays lointains ; de Londres, Aix-la-Chapelle, Cologne, Paris, Montpellier, Rome et Babylone, comme de villes célèbres ; le territoire entre l'Elbe et la Somme est bien indiqué comme le théâtre des opérations des conspirateurs ; mais c'est surtout, on l'a vu, ce coin de terre entre Bruges, Anvers et Gand, qui semble être le théâtre de notre épopée satirique. Un seul nom de lieu paraît étranger, c'est celui de la tanière ou du château du Renard, *Malpertuis* ou *Malcrois* ; mais le premier de ces noms, empruntés aux romans français, apparaît déjà dans des chartes inédites du XIII^e et du XIV^e siècle, comme le nom d'un fief à Destelbergen, village voisin de Gand, et la commune actuelle et limitrophe de Mont-Saint-Amand, touchant à Hyfte, y est appelée le Mont du Renard (*Reinoudsberch*).

Pour les noms des héros du poème, hommes et animaux, ils sont puisés aux mêmes sources ; si les deux principaux, *Isengrin* et *Renard*, ont une origine germanique, et rappellent les terreurs qu'inspire le Loup et les ruses du Renard, ceux du Lion (*Noble*), de l'Ours

(*Brun*), du Chat (*Tibert*), de la Louve (*Hersint*), du Blaireau (*Grimbert*), du Coq (*Canticleer*, *Craiant* et *Cantaert*), du Chien (*Courtois*), du Lièvre (*Couwaert*), du Renardeau (*Rosseel*), du Léopard (*Fierapeel*), etc., sont empruntés aux branches françaises. Il n'en est pas de même des noms d'hommes : les villageois (*Hughelin*, *Ludmoer*, *Ludolf*), les commerçants (*Abel Quac*, *Alente*, *Bave*, *Jucke*, *Ogherne*, *Vulmaerte*), les savants (*Herman*, *Jufroet*), le roi (*Hermeline*), portent des noms qui se rencontrent souvent dans les chartes flamandes du XIII^e siècle, notamment dans celles de l'abbaye de Saint-Pierre et de Saint-Bavon de Gand. Les seuls noms du forestier (*Lanfrois*) et du fils du curé (*Martinet*) sont tirés du roman français.

On a beaucoup discuté depuis le commencement de ce siècle les sources où le poète Guillaume a puisé ses récits. Il les indique lui-même, ce sont les fabliaux français. Mais ces fabliaux eux-mêmes avaient une origine germanique. La Flandre, patrie de Guillaume, avait déjà vu éclore, au XI^e siècle, deux poèmes latins, *Reinardus* et *Isengrimus*, le premier de 6,600 vers, contenant une quinzaine de fables réunies en un tout, et dont l'auteur, *Magister Nivardus*, était probablement moine de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand; le second, de 668 vers, racontant deux aventures seulement du Renard et du Loup. Les trouvères français s'emparèrent du sujet, que l'imagination et la tradition populaires diversifiaient à l'infini, et c'est ainsi que sont nées, au XII^e et au XIII^e siècles, les trente-deux branches françaises de plus de 40,000 vers que nous possédons, et qui ne sont peut-être pas toutes la rédaction originale, ainsi que le poème allemand de *Heinrich de Glischesere*, qui paraît avoir imité un original français aujourd'hui perdu. C'est dans tous ces documents épars que notre Guillaume a trouvé le fond de son poème, et c'est surtout la vingtième branche française qu'il a suivie pour l'enchaînement du récit, sans que nous ayons à examiner ici s'il a imité un original perdu, ou le

texte que nous connaissons. Celui-ci a pour auteur PERROT ou PERRIN DE SAINT-CLOUD, prêtre de la Croix-en-Brie, qui semble avoir écrit ou remanié diverses branches du Renard, vers l'an 1200, et avoir été excommunié à cause de ses hardiesses. Mais la vingtième branche n'est pour Guillaume qu'un fil conducteur qu'il abandonne à tout instant. Dès le commencement du *Plaid*, il ajoute de son chef l'accusation du Chien, la défense du Chat, la plainte du Castor. Le vol de l'andouille au Chien est emprunté à la sixième branche; l'histoire du Loup pour la plie, à la dixième et à la seconde; celle du même pour le jambon, à la dix-huitième et au *Renardus*; les aventures du Coq et du Renard ermite, à la seconde et à la sixième; celles du Loup racontées dans la confession sont extraites des neuvième, vingt-huitième, troisième, dixième et dix-neuvième branches. A partir du crime imaginaire dont le Renard s'accuse pour perdre ses ennemis, le poète flamand laisse un libre cours à son imagination, comme il semble décrire avec plaisir des lieux aimés; il n'emprunte plus à la vingtième branche que quelques traits de peu d'importance : l'idée de la confession nouvelle et du pèlerinage; la mention du trésor apporté par la femme du Renard pour le sauver l'amène à utiliser la tradition du trésor du roi Hermanric et celle du faux monnayeur *Reinout de Vries*; la mutilation de l'Ours et du Loup est prise à la vingt-sixième branche, l'intervention du Léopard à quelques autres. Mais dans tout ce poème, Guillaume n'est pas un servile imitateur; en combinant ces éléments divers, il a mis à l'ensemble la griffe du maître, la marque du génie. La verve satirique, l'unité des caractères, la variété des tableaux, l'agencement des scènes, la profondeur des aperçus font du poème flamand un véritable chef-d'œuvre, qui sera toujours vrai, parce qu'il peint les vices et les défauts de l'humanité.

C'est, en effet, dans la critique des hommes et des institutions de son temps, et non dans la reproduction de person-

nages ou d'événements historiques, qu'il faut chercher la pensée de l'auteur et le sens de son œuvre. On avait d'abord cru y reconnaître les luttes du *xie* au *xiii^e* siècle entre l'empereur d'Allemagne et ses vassaux, entre autres le comte de Hainaut; Régnier au Long Col (*Reginarius*) et un comte bavarois (*Isanricus*), dont le Renard et le Loup auraient retenu les noms. Il n'est pas impossible que ces événements aient concouru à la tradition, mais le poème a une signification plutôt sociale que politique; il ne vise pas des personnages déterminés, mais des classes d'hommes. Les allusions historiques sont vraies, en ce sens qu'elles représentent les luttes entre le pouvoir absolu, l'aristocratie et la démocratie, entre le monarque, les seigneurs et les vilains; roi, noblesse et clergé, bourgeoisie et peuple, sont représentés avec leurs qualités et leurs défauts, leurs vertus et leurs vices. Une idée domine le tout, c'est la défaite de la force brutale et stupide par l'intelligence et la ruse. On ne se tromperait pas beaucoup si l'on prétendait que l'auteur a voulu représenter le haut et le bas clergé par l'Ours, le Blaireau et le Bélier, et la grande et la petite noblesse par le Loup, le Chien, le Chat et le Lièvre, comme il est incontestable qu'il a affublé le monarque de la peau du Lion et la bourgeoisie et le peuple de celle du Renard. Les alliances, les trahisons, les persécutions de ces diverses classes, qui font la vie du moyen âge, leurs défaites et leurs triomphes, ne feraient que reproduire, dans une certaine mesure, les luttes des souverains, de la féodalité et des communes, des villes et des campagnes, qui aboutissent, en dernière analyse, à l'avènement du peuple libre, et les scènes du roman deviendraient ainsi presque des pages d'histoire. Ce n'est pas à dire pourtant que le peuple soit sans défaut : Renard a tous les vices et toutes les hypocrisies : il est larron, gourmand, trompeur, méchant et luxurieux; pour vaincre il se fera ermite ou pèlerin, et dans son triomphe il ne refusera pas les hautes dignités civiles; ainsi le poète mêle, dans

ce chef-d'œuvre, les découragements du scepticisme aux traits mordants de la satire.

C'est là ce qui explique l'immense popularité du roman du Renard. On avait vu déjà, en 1112, l'évêque de Laon appeler *Isengrin* le chef des bourgeois révoltés et, en 1143, l'un des partis politiques prendre à Furnes le même nom pour combattre les *Blavotins* (*Blauvoet* signifie encore Renard en danois). On entend maintenant les Flamands s'écrier : « Renard s'est fait moine », en apprenant que le duc de Brabant en appelle à leur comte (1213), et l'on voit les bourgeois et les prêtres faire peindre les aventures du Renard sur les murs de leurs maisons (1234). Mais si l'on veut juger de la vogue immense du roman du Renard dans l'Europe occidentale et spécialement en Flandre, on n'a qu'à rechercher l'influence des noms de ses héros sur les prénoms et les noms de famille au moyen âge. Dès 918, nous trouvons un *Rinardus cancellarius*, à Saint-Pierre, de Gand; un *Reinardus*, prévôt de Bonn, près Cologne, en 1290; un *Renard l'Engles* à Paris, en 1292; un *Rinart de Péronne*, à Bruges, en 1302; un *Renard de Choiseul*, bailli de Lille, en 1327; un *Reinaut Vospart*, commandeur de Saint-Jean de Jérusalem, à Gand, en 1360. D'autre part, tous ceux du nom de *Reinaert* ou *Reynoud* scellent leurs chartes de l'effigie du renard, tout comme *Thieri de Vos* ou *li Rous*, en 1293, et le chevalier *Wouter de Vos*, échevin du Franc en 1295 et 1302; ainsi *Willem F. Reinaers*, en 1312, et *Hughe Reynoud*, en 1358. Bien plus, en français, dès le *xiii^e* siècle, le nom de *Renard* détrône le vieux mot *Goupil* (du latin *Vulpes*) :

C'est *goupil*, qui tant set mal art,
Que nus ci appelons *renart*,

dit déjà le Bestiaire de Guillaume de Normandie; et Jacques de Vitry, dans son *Sermones ad pueros*, dit de la confession sans repentir : *Hæc est confessio vulpis quæ solet in Francia appellari confessio Renardi*. Il partage ce triomphe avec un autre héros flamand, *Ulenspiegel*,

dont on a fait *espiègle*. Les trouvères français et flamands, sur les pas de Perrin et de Guillaume, ont eu plus d'influence que les immortels La Fontaine et Molière, qui, pour avoir créé *Aliboron* et *Tartufe*, n'ont pas fait disparaître de la langue les mots d'âne ou d'hypocrite.

Mais c'est surtout dans le développement immense des branches de la souche germanique qu'il faut rechercher le secret de sa renommée. Tandis que les branches françaises s'épanouissaient en rameaux nombreux mais stériles, il ne s'était pas écoulé un siècle que l'œuvre de Guillaume n'eût trouvé dans le clergé même un imitateur en langue sacrée. Vers 1270, un moine de l'abbaye de Ter Doest, *Balduinus Juvenis*, ou DE JONGHE, BAUDOUIN (voir ce nom), traduisit le premier *Reinaert* en élégants distiques latins, et dédia l'œuvre au fils du comte Gui de Dampierre, Jean de Flandre, au moment où il échangeait la prévôté de Bruges pour celle de Lille, qui devait le faire asseoir sur les sièges épiscopaux de Metz et de Liège. Naturellement, la satire antiseigneuriale et antimonacale y fit place à des allusions mythologiques et à des sermons pieux; mais dans l'épilogue, après avoir affirmé que le Renard représente tout méchant trompeur, que méprise le noble Lion, l'auteur doit avouer que, quoique pros crit, le Renard règne cependant en maître dans les villes, les châteaux et les églises :

*Finitur REYNARDUS, per quem signatur iniquus
Quivis deceptor quem Leo celsus odit,
Quamvis proscriptus sit REYNART, vis tamen ejus
Urbibus et castris regnat et ecclesiis.*

Environ cent ans plus tard, Guillaume trouve un imitateur et continuateur d'un tout autre genre. Son œuvre est reprise, modifiée et complétée par un autre poète, qui s'appelait peut-être aussi Guillaume, et qui vivait vers la fin du xiv^e siècle, puisqu'il parle des *don derbussen*, petits canons à main inventés seulement à cette époque, et de la dignité du souverain-bailli, créé en Flandre en 1374. Son horizon en ce pays

paraît plus étendu; les scènes se passent à Baudeloo, Basele, Tronchiennes, Damme, Helrebroek, Eename, Flobecq, Harlebeke, Houthulst; hors du pays, il cite Cologne, Trèves, Douai, Cambrai, Provins, Avignon, Montpellier, Pavie et Troie; il mentionne la Hollande et la Westphalie, la Grèce et même les Indes. Ses personnages ont un tout autre caractère; ce sont des figures allégoriques, des abstractions satiriques : outre les noms propres des animaux, *Baudouin* pour l'âne, *Martin* pour le singe, qui sont restés dans la langue, *Aelcrotte*, *Byteluus*, *Idelbalch*, *Ordegale*, *Quantequiève*, *Scherpenebbe*, *Seldensat*, *Vuulromp* ont un sens approprié à ceux qui les portent; les paysans s'appellent *Avezoete*, *Baerdeloghe*, *Bertout*, *Hughe*, *Lottram*, *Macop*, *Ottram*, *Lanclee* et *Lancroet*, noms de manants du xiv^e siècle; il cite, en outre, un grand nombre de savants réels ou imaginaires : Aristote, Sénèque, Seth et Salomon, *Abrioen*, *Acaryn*, *Gillis*, *Cleomedes*, *Crompaert*, *Marcadegas* et *Simon*; les demi-dieux ou déesses de l'Olympe classique, Hector, Ménélas et Priam, Hécube et Hélène, Pallas et Junon. Mais sa verve satirique se retrouve surtout dans les appellations flamandes, françaises ou latines des écorcheurs du peuple : *Gheeftmi*, *Greepsnel*, *Luusterwel*, *Prendeloor*, *Prentout*, *Rapiamus*, *Scalvont* et *Valoot*. Il semble même y avoir une foule d'allusions méchantes à des personnages existants : Martin le Singe, d'abord clerc de l'abbé de Baudeloo, ensuite avocat depuis neuf ans de l'évêque de Cambrai, le cardinal de *Valoot*, *Simon* (l'auteur de Simonie), tous oncles du Renard, semblent des personnages historiques. C'est ainsi que nous voyons en 1287 un *Jean Martin*, chapelain de l'église d'Eyne, sceller une charte de l'effigie d'un singe, comme plus tard le peintre anversois *Martin de Vos* prendra pour armes parlantes un singe et un renard. Aussi le prudent auteur a-t-il gardé l'anonyme; il paraît même dire dans quelques vers, après avoir fait une vive critique des mœurs de son temps, qu'il l'a fait à dessein

pour s'éviter des désagréments personnels :

*Oncuscheit, loghen ende leckernie
Is nu al spel onder die clerghe.
Ist Parijs, Avioen of Romen,
Tis al in Reinaerts orde ghecomen,
Si treden al in Reinaerts pat;
Ist clerc, ist leec, elc soect sijn gat:
Elc meent henselven in allen saken.
Ic en weet wat ende daer of sel naken:
Elc mensch mach daer wel om sorghen.
God, diet al is onverborghen,
Moetet op dat beste voeghen!
Hiermede latic mi ghenoeghen.
Wat woudic die werelt berechten
Van saken die mi self aenvechten,
Daer ic ondanc toe af creghe?
So waert beter dat ic sweghe!*

Quant au récit même, il est loin de former une œuvre complète et parfaite comme le premier poème; tout en suivant l'ordre de celui-ci et de la vingt-quatrième branche française, il prend plusieurs épisodes à la onzième et à quelques fables de l'*Ysopet*, du *Romulus* et d'autres bestiaires. La continuation n'est qu'un amalgame d'apologues et de paraboles qui se suivent sans avoir l'unité ni l'intérêt de l'œuvre de Guillaume. La prétention d'avoir achevé pour toujours le *Renard* n'est justifiée ni par le fond ni par la forme du roman.

C'est pourtant cette œuvre qui a eu la rare fortune de détrôner à jamais les branches françaises et latines, et qui, traduite et perfectionnée dans toutes les langues, a pénétré dans toutes les classes et s'est répandue dans toute l'Europe occidentale. Réduite en prose au xve siècle, elle est, comme le roman versifié, une des premières productions de l'imprimerie naissante; l'incunable fragmentaire de Cambridge en vers, ceux en prose de Gouda en 1479 et de Delft en 1485, sont contemporains de l'édition de la traduction de B. JUVENIS à Utrecht. En 1481, Caxton imprime le *Reynart Fox* anglais; en 1498, paraît à Lubeck le *Reineke Fuchs* en vers bas saxons de Henri d'Alkmaar, ancien conseiller de l'évêque d'Utrecht, ou selon d'autres, de Nicolas Bauman; en 1554, celui de Michel Beuther, qui a neuf éditions successives à Francfort de 1556 à 1617; en 1567 et 1595, la *Vulpeculæ Reinikes*, traduction en vers latins de Hartmann Schopperus, dans la même ville; en

1552, le *Ræfna* en vers danois de Kaldes, et en 1656 celui de Wiegere; en 1621 et 1775, en suédois; jusqu'à ce que l'édition bas allemande tombe, en 1794, dans les mains de l'immortel GËTHER, qui, en remaniant notre antique *Reinaert de Vos*, crée un second chef-d'œuvre, et est lui-même traduit en danois par ELENSELEGER, en 1806; en anglais par NAYLOR, en 1845; en prose française par Grenier, en 1858, et se voit illustrer par le célèbre Kaulbach.

Cependant l'œuvre originale semblait perdue, tandis que cent éditions populaires reproduisaient dans nos provinces, par milliers d'exemplaires de la *Bibliothèque Bleue* des trois derniers siècles, depuis Plantin jusqu'à Van Paemel, la version en prose, modifiée par les passions politiques et dénaturée par des remaniements incessants, tantôt proscrite par le féroce duc d'Albe, et mise au ban de l'Eglise, tantôt appropriée au sentiment religieux de nos populations catholiques.

Au XIXe siècle, la renaissance des lettres germaniques exhume le poème perdu par fragments dans les bibliothèques. Le professeur GRÆTER découvre le manuscrit de Stuttgart et le publie à Breslau en 1806; il est commenté et complété par le docteur SCHELLER à Brunswick en 1825, SCHELTEMA à Harlem en 1826, HOFFMANN VON FALLERSLEBEN à Breslau en 1834, et publié de nouveau en cette même année par l'illustre GRIMM à Berlin. Dans l'entre-temps, MÉON, ROBERT et CHABAILLE avaient édité toutes les branches françaises à Paris de 1826 à 1835, le professeur danois ROTHE les avait résumées en 1845, et l'Allemand MONE avait publié le *Reinardus Vulpes* à Stuttgart en 1832. Peu après, notre savant J.-F. WILLEMS, le rénovateur des lettres flamandes, retrouve et publie, en 1836, le manuscrit de Bruxelles, que traduisent aussitôt en français DELEPIERRE à Bruges en 1837, LEIRENS à Gand en 1846, et que réimprime le docteur SNELLAERT en 1850, qu'étudie le procureur du roi VANDE VELDE à Furnes en 1843, qu'imitent en élégants vers flamands WILLEMS et VAN DUYSE à

Gand et DE GEYTER à Anvers, et que POTVIN traduit en beaux vers français, en le faisant précéder d'une savante préface et d'une bibliographie complète, dont nous avons utilisé les principaux éléments.

La science, à son tour, continue son œuvre patiente; le professeur JONCKBLOET donne en 1856 une édition critique du premier poème, qu'il fait suivre d'une étude complète sur tous les Renards flamands et français, résumée par le professeur bruxellois ALPHONSE WILLEMS et commentée par les deux SERRURE; enfin, en 1874, ERNEST MARTIN publie à Paderborn la plus complète édition des deux poèmes flamands avec les variantes de tous les manuscrits, des tables, glossaires, préfaces, etc., dignes en tout point de l'érudition allemande.

Ainsi la restauration est entière; et, complétant l'image des trouvères français qui ont donné le nom de *branches* aux divers poèmes et fabliaux du roman, l'on peut dire que le vieil arbre germanique, qui avait ses racines dans la tradition et dans les poésies latines de *Reinardus* et *Isengrimus*, après avoir fendu son tronc en deux souches, flamande et française, dont les branches se multiplient et s'enlacent à l'envi, donne toute sa sève à la branche flamande qui étouffe toutes les autres, se divise en rameaux de toutes langues et de toutes classes, et, dans son riche épanouissement, couvre de feuilles, de fleurs et de fruits tout le sol de la vieille Europe occidentale: elle pourra se développer encore et pousser de nouveaux rejetons, jusqu'à ce qu'un artiste de génie, greffant les unes sur les autres les meilleures tiges, fasse éclore un fruit parfait, résultat définitif de la nature, de la science et de l'art.

Napoléon de Pauw.

Græter, *Odina und Teutona*, Breslau, 1812, p. 279-376. — Grimm, *Reinhart Fuchs*, Berlin, 1834, p. 115-263. — J.-F. Willems, *Reinaert de Vos, episch fabeldicht van de twaelfde en dertiende eeuw, met aenmerkingen en ophelderingen*, Gent, 1836; 2^e uitgave door Snelaert, Gent, 1850, LXVII et 404. — Jonckbloet, *Van den Vos Reinaerde*, Groningen, 1856. — Jonckbloet, *Geschiedenis der midden nederlandse Dichtkunst*, Amsterdam,

t. I (1851), p. 430-498. — Idem., *Geschiedenis der nederlandse Letterkunde*, t. I (1868), p. 335-343, 2^e uitg (1873), I, 225. — C.-A. Serrure, *Geschiedenis der nederlandse en fransche letterkunde in het graefschap Vlaenderen*, Gent, 1855, p. 120-156. — C.-P. Serrure, *Vaderlandsche Museum*, t. II (1853), p. 250. — C.-A. Serrure, *Letterkundige geschiedenis van Vlaenderen*, t. I (1872), p. 160-208. — Ernst Martin, *Reinaert. Willems gedicht van den Vos Reinaerde und die umarbeitung und fortsetzung Reinaerts historie, her ausgegeben und erläutert*, Paderborn, 1874, LII et 522 p. — *Reynardus Vulpes*, de Balduinus Juvenis, Utrecht, 1473; 2^e édition, par Campbell, Lahaye, 1859; 3^e édition, par Knorr, Eutin, 1860. — Mone, *Reinardus Vulpes, de Magister Nivardus*, 1 vol. in-8^o, Stuttgart, 1832. — *Reinhart*, de Henri de Glichesere, *Sendschreiben von J. Grimm, an Karl Lachman über Reinhart Fuchs*, Leipzig, 1840, 1 vol. in-8^o. — Méon, *Le Roman du Renard*, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, Paris, 1826, 4 vol. in-8^o. — Chabaille, *Suppléments, variantes et corrections*, Paris, 1835, 1 vol. in-8^o. — Robert, *Fables inédites des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, 1825, 2 vol. in-8^o. — Raynouard, *Journal des Savants*, 1826, p. 334-345; 1827, p. 604-614. — Rothe, *Les Romans du Renard*, examinés, analysés et comparés d'après les textes manuscrits les plus anciens, les publications latines, flamandes, allemandes et françaises, Paris, 1845, 1 vol. in-8^o de 524 p. — Fauriel, *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 889-946. — Jonckbloet, *Etude sur le roman du Renart*, Groningen, Leipzig, Paris, 1863, 1 vol. in-8. — A. Willems, *Etude sur le poème van den Vos Reinaerde*, Messager des Sciences historiques, Gand, 1857, 38 p. — *Le Renard de Goethe*, traduit par Grenier, avec les illustrations de Kaulbach, Paris, 1867. — Van Duyse, *Reinaard de Vos, middeneeuwsech dieren epos in 17 zangen Nagelaten gedichten*, Roeselare, 1882. — De Geyter, *Reinaert de Vos in nieuwnederlandsch*, Schiedam, 1874. — Potvin, *Le Roman du Renard*, mis en vers d'après les textes originaux, précédé d'une introduction et d'une bibliographie, Paris, Bruxelles, etc., 1861, 1 vol. in-16, de 280 p., où sont mentionnées toutes les éditions françaises, flamandes, allemandes, anglaises, danoises, etc., p. 149-163. — Ernest Martin, *Examen des manuscrits du Renart*, Bâle, 1872, 43 p. — Idem., *Le Roman du Renart*, 1^{er} vol., Strasbourg et Paris, 1882, 484 p. Archives de l'Etat à Gand, fonds des abbayes de Baudeloo, de Saint-Pierre et de Saint-Bayon. Idem à Bruges, fonds de l'abbaye de Saint-André. Vanden Bussche, *Inventaire du Franc de Bruges*, 1882. — Archives de la ville de Gand, Registres des échevins. Archives de Bruges, *Inventaire*, par Gilliodts-Van Severen, 7 vol. (1871-1878), et tables par Gailliard, 4 vol. (1879-1882). — Jan-sens en Van Dale, *Bydragen van Oudheidkunde en Geschiedenis van Zeeuwisch-Vlaanderen*, I, 187; III, 109; IV, 254, 263. — Van dg Velde, *Recherches sur l'origine flamande du Roman du Renart et sur ses rapports avec les anciennes factions des Blavotins et des Isangrins*, dans les Annales de la Société d'Emulation de Bruges, 1843, p. 87-132. — Demay, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, Paris, 1878. — Siret, *Journal des Beaux-Arts*, 1876, p. 170.

GUILLAUME DE BAPAUME, trouvère artésien du XIII^e siècle. Il est l'auteur d'une branche de *Guillaume au*

Court Nez. Cette légende de Guillaume d'Orange, contre laquelle Boendale déclame dans ses *Brabantsche Yeesten*, comprenait un cycle de plus de vingt-trois branches ou chansons, selon le compte de Léon Gautier (*Épopées françaises*, t. III). Mais si Reiffenberg hésite entre Guillaume de Bapaume et Adenez le Roy pour la paternité d'un roman composé en l'honneur de Guillaume au Court Nez, Paulin Paris se prononce catégoriquement en faveur de Guillaume de Bapaume comme auteur du *Moniage Rainouart*. Il cite même les vers suivants :

« Or les vous a Guillaume restorez
Cil de Bapaume qui tant est bien usez
De chançons fere et de vers acesmez.

Ce trouvère fut fort attaqué de son temps pour les inventions burlesques de ses épisodes fantastiques de *Rainouart au Tinel* (au bâton), fils de Desramé, émir de Cordoue et frère de la belle Orable mariée, sous le nom de Guibour, au vaillant Guillaume au Court Nez. Il est probable que le même Guillaume de Bapaume est l'auteur de la *Bataille de Loquifer*, où se montrent des géants et des êtres chimériques. C'était peut-être une satire de la geste par trop chevaleresque du héros d'*Aliscans*.

J. Stecher.

Reiffenberg, *Introd. à Phil. Mouske*, t. CLVIII.
— *Histoire littéraire de France*, t. XXII, 541.

GUILLAUME DE MOERBEKE (*Guillemus de Morbecca*, *Morbacha*, *Mærbeka*, *Mærbacha*), dominicain, orientaliste et philosophe, tire son nom du village de Moerbeke (Flandre orientale), près de Grammont, où il naquit vers 1215. Il entra fort jeune dans l'ordre des Frères prêcheurs ou de Saint-Dominique, au couvent de Louvain; vers 1243, il fut envoyé à Cologne pour y compléter ses études. Nous le retrouvons à Viterbe, en 1268, remplissant la charge de chapelain et pénitencier du pape Clément IV, charge qui lui fut continuée auprès de Grégoire X (1271). Il prit une part active au concile de Lyon, en 1274, et s'y fit remarquer par sa connaissance profonde des langues orientales auxquelles il s'appliqua toute sa vie.

Appelé à l'archevêché de Corinthe,

en 1277, par le pape Jean XXI, Guillaume de Moerbeke reçut le pallium à Viterbe, le 9 avril de l'année suivante, et rejoignit ensuite son siège épiscopal, où il séjourna jusqu'à sa mort, arrivée dans les dernières années du XIII^e siècle; la dernière date certaine mentionnant son existence est celle de 1282.

Guillaume possédait une science extraordinaire pour son temps, et le jugement que portent sur lui les écrivains de l'*Histoire littéraire de la France* mérite d'être rapporté : « Par ses efforts pour acquérir la connaissance, alors bien rare en France, des langues grecque et arabe, Guillaume de Moerbeke a mérité d'être compté au nombre des hommes de lettres qui, dans la seconde moitié du XIII^e siècle, honoraient les provinces belgiques et l'ordre des Frères prêcheurs. »

Il fut l'ami de saint Thomas d'Aquin et, s'il faut en croire plusieurs auteurs anciens, ses traductions d'Aristote furent faites à l'instigation de l'illustre docteur de l'Eglise.

On ne connaît de Guillaume de Moerbeke qu'un seul ouvrage : *De Arte et scientia Geomantiæ*. Une traduction française incomplète de ce manuscrit se trouvait dans la bibliothèque Colbert.

Ce sont surtout les traductions des auteurs anciens qui firent connaître notre savant. On peut citer plus particulièrement :

Liber Hippocratis de Prognosticationibus ægritudinum secundum motum Lunæ, traductus a Dno Guglielmo de Morbacha Corinthino, ordinis Præd. — Une traduction du livre de Galien sur les *Aliments*, dont la dédicace porte : *Viro provido et discreto magistro Rosello de Aretio, medico præcipuo, Fr. W. de Morbecha, ord. Præd. bene valere et semper optime agere*. In fine : *Explicit liber Galeni de virtutibus alimentorum, translatus e græco in latinum a D. F. de Morbeka, ord. Prædic. archiepiscopo Corinthiensi, absolutus Viterbi, MCCLXXVII, mense octobris, XI Kal. novembris*. — Une traduction de la *Morale* d'Aristote : *Explicit liber Ethicorum novæ translationis Aristotelis stagyrîtæ. Actum anni*

Dni mill. CC. octuagesimo primo, in festo S. Mauri (1282, 15 janvier). — *Simplicii commentum in libros Aristotelis de Cælo et Mundo, ex translatione F. Guillelmi de Morbeke*. (D'après Quétif et Echard, et Paquot, ce manuscrit fut imprimé à Venise, vers 1540, et réimprimé en 1544-1555 et 1563, in-folio).

D'autres versions latines de *Simplicius* ne portant pas de nom de traducteur, peuvent être attribuées, d'après l'*Histoire littéraire de la France*, à Guillaume de Moerbeke. Il traduisit aussi plusieurs traités de Proclus, parmi lesquels : *Procli Diadochi Leycii, platonici philosophi, Elementatio theologica.... Explicit capitulum CCXI. Completa fuit translatio hujus operis Viterbii, a fratre G. de Morbecca, ordinis fratrum Prædicatorum, XV Kal. junii, anno Dni mill. CC. sexagesimo octavo. Unitas est indivisionis ratio, principium multitudinis, et ejus in ipsam reductionis* (Mss. de la Sorbonne). — *Procli de Malorum subsistentia*. — *Procli Diadochi de Decem dubitationibus circa Providentiam.... Expleta fuit translatio hujus libri Corinthis, a fratre Guillelmo de Morbeke, archiepiscopo Corinthisiensi, A. D. MCCLXXX, die IIII februarii*. — *Procli de Providentia et Fato, et eo quod in nobis; ad Theodorum mechanicum.... Corinthis, XIV die mensis februarii A. D* (1281). Mss. des Augustins de Paris).

Tous ces travaux, sauf le traité : *De Malorum subsistentia*, publié par Cousin, sont restés manuscrits.

Paquot, Quétif et Echard indiquent encore quelques autres traductions moins importantes de Guillaume de Moerbeke.

A.-G. De-manet.

PP. Jacobus Quétif et Jacobus Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum recensiti. Lutetie Parisiorum MDCCXIX*. Tomus primus, p. 388 et seq. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix sept Provinces des Pays-Bas*. Louvain, 1770, in-folio, t. III, p. 23. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXI, Paris, 1847, p. 143. — R.-P.-A. Touron, *Histoire des hommes illustres de l'Ordre de S. Dominique*. Paris, 1748, t. Ier, p. 410. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, Bruxelles, 1739, t. I, p. 416.

GUILLAUME DE TOURNAI, ou DE SAINT-MARTIN, bénédictin. Au milieu du XIII^e siècle, — Fabricius dit vers

1240, Oudin vers 1246 et Foppens vers 1249, — vivait en l'abbaye de Saint-Martin, à Tournai, un religieux, natif de cette ville ou des environs, nommé Guillaume. Ce moine, pour occuper les loisirs de sa retraite, entreprit d'extraire des écrits de saint Bernard les plus belles pensées, les plus édifiantes maximes : *Cum non essem*, dit-il dans son avant-propos, *alicui exercitio magnoperè occupatus, placuit mihi ut opuscula viri illustrissimi, beati Bernardi, egregii abbatis Clarevallensis, diligenter inspiciendo percurrerem, etc.* De ce recueil, trois manuscrits ont existé. L'un, appartenant à l'ancienne abbaye de Saint-Martin, à Tournai, était intitulé : *Libri decem Exceptionum collectarum de diversis libris et opusculis S. Bernardi Abbatis Clarevallensis, quos excepit et compilavit Dominus Willelmus, Monachus S. Martini Tornacensis*. Paquot fait remarquer que si ce titre est de la même main que le reste, l'exemplaire n'est pas original, car les moines ne se qualifiaient pas de *Dominus* au XIII^e siècle. Mabillon signale un autre manuscrit à l'abbaye de Cîteaux, intitulé : *Bernardinus*. Le titre cité par Paquot : *Collectaneum præclari ordinis, libris X, ex scriptis divi Bernardi Claravallensis Abbatis*, ne se trouve pas dans Mabillon, au passage indiqué des *Vetera Analecta*; il figure non comme titre, mais comme exposé de l'ouvrage, dans Oudin (*Comment. de script.* 203) : *Guillelmus sancti Martini Tornacensis monachus.... scripsit Collectaneum divi præclari ordinis libris X ex scriptis divi Bernardi Claravallensis Abbatis contextum, quod Bernardinum seu Flores ex Operibus divi Bernardi inscripsit*. Le troisième manuscrit existait au *Val Rouge*, près de Bruxelles. Cet ouvrage portait aussi le titre de *Bernardinus*; le prologue commençait par la phrase transcrite plus haut : *Cum non essem, etc.*, et le premier livre par ces mots : *Quid est Deus?*

L'an 1482, Jean Kœloff imprima à Cologne ces dix livres d'extraits, en 300 pages in-folio; Freytag (dans son *Appar. Littér.*, p. 881 et Weistinger (*Armament. cath. Bibl. argentorat. ord.*

S. Joannis Hierosolym) disent que cette édition est, par suite d'une erreur typographique, datée de 1400 et que la faute fut corrigée à l'encre. Une autre édition, du même format et en 152 feuillets, sans indication de lieu ni d'année, vit le jour, selon toute apparence, à Nuremberg, avant la fin du xve siècle, parce qu'elle fut imprimée, au rapport de Denis, dans son supplément de Maittaire, avec les mêmes caractères gothiques dont Henri Rumel et J. Lensenschmid, les premiers imprimeurs nurembergeois, se servirent pour l'impression des Sermons de saint Jean Chrysostome: *De Pacientia Job* (1471) et du *Breviloquium Bonaventuræ* (1472). Ces deux premières éditions sont anonymes. La troisième édition parut à Paris, chez Philippe Pigouchet et Durand Gerler, en 1499 (petit in-4°, d'un caractère fort net et élégant). Selon Fabricius, Foppens, Maittaire, Dupin et Paquot, le nom de l'auteur n'y est pas marqué, non plus que dans l'édition en petit in-8° de 1556, publiée chez Benoît Rigaud et Jean Sanguin, à Lyon. L'*Histoire littéraire* affirme le contraire et reproduit cet en-tête : *Guilelmi, Sancti Martini Tornacensis monachi benedictini, Bernardus sive flores ex Sancti Bernardi operibus*, qui ne se trouve pas toutefois dans le passage de Panzer, auquel elle renvoie. D'autres éditions parurent encore à Paris, chez le même Pigouchet, en 1503, in-8°, et à Lyon, en 1570, in-12.

Émile Van Arenbergh.

Sweetius, *Ath. Belg.*, p. 348 — Foppens, *Bibl. belg.*, t. 1^{er} p. 424. — Oudin, *Comm. de script.*, Lipsiæ, 1722, p. 203, et *Suppl. de script.*, Paris, 1686, p. 516. — Paquot, *Mém. littér.*, t. XI, p. 377. — Fabricius, *Bibl. lat. med. et infim. lat.*, t. III, p. 457. — Mabillon, *Vetere Analecta*, p. 432. — *Hist. lit. de la France*, t. XVIII, p. 395 — Dupin, *Bibl. des aut. eccl.*, 1701, t. XIII, p. 266. — Freytag, *Apparat. littér.*, Lipsiæ, 1753, t. II, p. 879. — Panzer, *Ann. typ.*, Nuremberg, 1794, t. II, p. 234, n° 326 et p. 327, n° 528. — Maittaire, *Annales typogr.*, Hagæ-comitum, 1733, t. 1^{er}, p. 696. — Denis, *Suppl. de Maittaire*, Vienne, 1789, pars II, p. 510. — Hain, *Repert. bibl.*, 1827, vol. I, pars II, n° 8220.

GUILLAUME DE TOURNAI, religieux dominicain. Cet écrivain, que l'on appelle parfois *Flander* ou le Flamand, ou *Picardus*, c'est-à-dire le Picard, était probablement originaire de la ville dont

il portait le nom. Il entra, à Lille, dans l'ordre des Frères prêcheurs, et fit son cours de théologie à Paris, où il reçut le grade de docteur en droit et devint professeur. On conservait jadis dans la bibliothèque de la Sorbonne un sermon qu'il prêcha, en 1273, dans l'église Saint-Martin, pendant l'octave de Pâques. En 1275, il assista au chapitre de l'ordre, au Mans, où les dominicains signèrent une lettre collective par laquelle ils demandaient au collège des cardinaux la canonisation du roi de France Louis IX, mort peu de temps auparavant. Sa signature suit immédiatement celle du provincial Jean de Châtillon ; il était donc le premier définiteur de la province. Il a laissé un assez grand nombre de traités de théologie ou des sermons, ainsi qu'un *Tractatus de modo docendi pueros*, qui fut composé antérieurement à 1264, car le chapitre provincial de Paris, tenu en cette année, en recommanda l'usage.

Alphonse Wauters.

Sweetius. — Valère André. — Echart. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. II, p. 543.

GUILLAUME I^{er}, comte de Namur, surnommé le Riche, né en 1324 mort en 1391, était le quatrième fils de Jean I^{er}, comte de Namur et de Marie d'Artois, sa seconde femme. Il succéda, en 1337, à son frère Philippe III et n'avait par conséquent que treize ans lorsqu'il fut appelé au gouvernement du comté de Namur. A peine inauguré, il s'associa aux guerres que, pendant un demi-siècle, l'Angleterre fit à la France; et comme il était doué d'un caractère chevaleresque et d'une rare intrépidité, il jouit d'une grande estime près de tous les souverains auxquels il prêta son appui.

Le comte Guillaume avait hérité de sa mère Marie d'Artois, d'une fortune considérable. Il en employa une grande partie à acheter de Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg, le château et la prévôté de Poilvache (1342). D'un autre côté, son mariage avec Catherine de Savoie lui procura des sommes importantes qui furent consacrées à de nouvelles acquisitions territoriales, notamment, le

château de Beaufort, la ville de Walcourt et la seigneurie de Freyr. Enfin, trois sentences de la cour de Rome (1374-1375) adjugèrent au comte Guillaume dix sept villages dont la propriété était, jusqu'alors, restée indécise entre le Namurois et le pays de Liège. Toutes ces acquisitions, dont la plupart à prix d'argent, ont fait donner au comte de Namur le surnom de *Riches*.

Sous le gouvernement de ce prince guerrier, le comté de Namur jouit d'une paix profonde qui ne fut troublée momentanément que par quelques divisions intestines. Ainsi, en 1351, en l'absence du comte, qui était à l'armée, les tisserands se soulevèrent et se livrèrent à des désordres; les chefs de cette espèce d'émeute furent condamnés au bannissement par les magistrats; mais le comte Guillaume, à son retour dans le comté, usad'indulgence et leur fit grâce entière. La paix intérieure fut encore troublée un instant, en 1371, à l'occasion d'un débat, assez mal défini dans les documents de l'époque, et qui semble s'être terminé moyennant quelques réformes peu importantes dans l'administration.

Bien qu'il ait été continuellement mêlé aux guerres qui signalèrent la plus grande partie du XIV^e siècle, et qu'il ait été presque toujours absent de son comté, Guillaume I^{er} ne négligea pas les mesures qui, en favorisant le développement de l'industrie minière et de la forgerie, augmentèrent le bien-être de ses sujets. Il accorda de nombreux et importants privilèges aux différents métiers représentant cette industrie; il abolit des droits odieux, notamment dans la commune d'Acoz; il adoucit la rigueur des lois pénales et supprima beaucoup d'usages anciens qui entravaient les rapports des Namurois avec les marchands étrangers. Il est vrai que ces concessions, souvent payées assez largement, tournaient à l'avantage du souverain qui avait besoin de ressources pour soutenir les entreprises militaires dans lesquelles il était engagé; mais, en définitive, elles favorisaient le développement du commerce et du bien-être matériel de la population.

Le comte Guillaume I^{er} obtint de

l'empereur Charles IV d'être affranchi définitivement d'une clause des anciens traités qui astreignait les comtes de Namur à relever leur principauté des comtes de Hainaut. D'après un diplôme daté d'Aix-la-Chapelle (18 janvier 1362), le comte de Namur reçut le droit de relever son fief directement de l'Empire.

Ce fut sous le gouvernement du comte Guillaume I^{er} que furent pavées pour la première fois les rues de Namur et que fut fixée l'étendue de la banlieue de la ville. Ce prince avait épousé, en premières noces, Jeanne de Hainaut, qui ne lui donna pas d'enfants; Catherine de Savoie, sa seconde femme, laissa deux fils et une fille.

Général baron Guillaume.

Galliot, *Histoire de Namur*. — J. Borgnet, *Histoire du comté de Namur*. — J. Borgnet, *Promenades dans Namur*. — Piot, Chartes publiées dans le *Messager de sciences historiques*, Grootendaal.

GUILLAUME DE VENTADOUR, évêque de Tournai, mort en 1333 d'après le chroniqueur Muevin; Gazet assigne à son décès l'année 1331, date évidemment fautive, puisque l'évêque Guillaume gouverna son diocèse pendant l'espace de sept ans et qu'il ne fut nommé qu'en 1326 par le pape Jean XXII et consacré en 1327. Il prit les ordres et entra comme moine à l'abbaye de Cluni, devint plus tard évêque de Tournai par la faveur royale et à la sollicitation de son oncle, le comte de Sully. Son frère avait refusé cette dignité.

D'une santé délicate, Guillaume de Ventadour séjournait souvent à Wazemmes, où les évêques avaient une résidence. Ce fut lui qui baptisa, au château de Mâle, Louis, fils du comte de Flandre. A sa demande, le roi de France prenait spécialement sous sa protection, pendant neuf jours, tous ceux qui venaient à la procession le jour de l'Exaltation de la Croix (1330), et c'est à sa générosité qu'on doit la reconstruction des granges et des greniers de l'évêché qui avaient été incendiés.

Il fut enterré dans le chœur de la cathédrale de Tournai, sous une lame de

cuire, portant une inscription en vers latins. On y lit qu'il gouverna l'évêché par des moyens de douceur et de raison, pendant l'espace d'à peu près sept ans, et que, prélat laborieux, instruit, il s'occupa beaucoup de l'étude des sciences. Le chroniqueur Li Muisis nous apprend, de son côté, qu'aussi pieux qu'affable et bienveillant, il était fort assidu aux offices, la nuit comme le jour, malgré toutes ses infirmités.

Ad. Siret.

Le Maître d'Anstaing, *Histoire de la cathédrale de Tournai*, t. II, p. 69

GUILLAUME I^{er}, dit le *Bon*, comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande, seigneur de Frise, etc. On ignore l'année précise de sa naissance; il mourut le 7 juin 1337. Il était fils puîné de Jean II d'Avesnes, comte de Hainaut et de Philippe de Luxembourg. Son frère aîné, Jean comte d'Ostrevant, surnommé *Sans Merci*, ayant été tué à la bataille de Courtrai, en 1302, Guillaume, devenu comte d'Ostrevant par cette mort, fut appelé, en 1304, à succéder à son père.

Pendant la longue lutte que Jean d'Avesnes eut à soutenir contre la Flandre, le comte Guillaume prit une part active à toutes les opérations militaires; il battit les troupes de Flandre à Catzand et à Zierikzée, et ses victoires amenèrent enfin la soumission de la Zélande. Parvenu à la couronne du comté, Guillaume montra la même sagesse que son père dans l'administration du Hainaut. Son caractère franc et généreux l'avait rendu populaire; dans la guerre de Hollande, il avait déployé autant de courage que de prudence et ce fut sans doute à ses qualités éminentes qu'il dut, plus tard, d'être nommé vicaire de l'empire. Grâce à sa modération, il parvint à terminer les contestations qui s'étaient élevées sous son père Jean II, au sujet de quelques fiefs dont la mouvance était incertaine; il réussit même à faire reconnaître et accepter la souveraineté du Hainaut sur le marquisat de Namur. D'un autre côté, le comte de Flandre et le duc de Brabant lui ayant déclaré la guerre sous des prétextes peu sérieux, il sut, par son

adresse et sa bonne foi, non seulement éviter le renouvellement de la guerre, mais de plus il amena ses puissants voisins à conclure avec lui une alliance défensive qui promettait, pour quelque temps au moins, le repos du pays. Guillaume profita de la paix pour réformer l'administration intérieure du comté et réprimer les exactions de la noblesse. Il punit avec sévérité tous les actes d'oppression et d'iniquité. Ainsi, par exemple, l'usage s'était établi de lever des subsides plus considérables que ceux que le prince demandait; c'était la noblesse et le clergé qui profitaient largement de cet abus. Guillaume le réforma et ce fut cette réforme qui lui valut le titre de *Bon*.

Froissard nous a conservé le souvenir d'une expédition que fit en Angleterre la noblesse du Hainaut sous la conduite du sire de Beaumont, frère du comte Guillaume, dans le but de replacer sur le trône la reine Isabeau de Valois, qui s'était réfugiée pendant quelque temps à la cour du comte de Hainaut. Cette expédition eut un plein succès: le roi Edouard II fut renversé et enfermé dans le château de Kenilworth et les deux Spencer, père et fils, confidents de ses turpitudes, subirent le dernier supplice. Après l'accomplissement de cette expédition, les chevaliers hennuyers revinrent en Belgique, sauf le sire de Beaumont, leur chef, pour qui la reine Isabeau semble avoir eu de tendres sentiments. Peu de temps après, la noblesse du Hainaut fut appelée de nouveau en Angleterre pour défendre le jeune Edouard III contre les entreprises du roi d'Ecosse. Le mariage de Philippine, seconde fille du comte Guillaume, avec Edouard III, fut la récompense des bons services rendus à la reine d'Angleterre par le comte de Hainaut et ses chevaliers.

En 1327, le comte Guillaume crut devoir prêter le concours de sa noblesse au comte de Flandre Louis de Nevers, en lutte avec la démocratie qui voulait s'affranchir des privilèges dont abusait l'aristocratie. On sait que la victoire de Cassel réprima cette révolte.

La réputation de sagesse dont jouissait le comte Guillaume lui permit d'intervenir, avec un plein succès, dans une contestation qui s'était élevée, pour la possession de l'Artois, entre le roi de France et son frère Robert. Mais, à cette époque les démêlés entre les princes qui n'aspiraient qu'à se dépouiller les uns les autres, renaissaient chaque jour. A peine la paix était-elle rétablie entre le roi de France et le duc de Brabant qu'une nouvelle querelle s'éleva entre le duc de Brabant et le comte de Flandre au sujet de la possession de Malines. Le comte Guillaume crut devoir, dans cette circonstance, abandonner les intérêts du duc et défendre les prétentions du comte de Flandre. Il marcha lui-même à la tête de ses chevaliers, et sa bonne contenance, en décourageant le duc de Brabant, amena la paix qui fut signée en 1334.

Les derniers jours de Guillaume le Bon furent consacrés aux préparatifs de la fameuse guerre de la succession entre la France et l'Angleterre. Ce fut ce prince qui amena l'alliance avec l'Angleterre du duc de Brabant, du comte de Gueldre, de l'archevêque de Cologne, du marquis de Juliers, etc., etc. Ce fut lui également qui indiqua les premières opérations des armées liguées pour l'envahissement de la France. La mort de Guillaume faillit faire avorter l'entreprise qui fut néanmoins poursuivie sous l'influence de son successeur. (Voir Guillaume II.)

Au nombre des réformes importantes que le comte Guillaume introduisit dans l'administration du Hainaut, il faut ranger les attributions qu'il donna aux baillis. Il leur attribua le département de la justice et les investit du droit de réformer les abus de l'administration et de punir les juges subalternes. Par cette institution, il voulut soustraire le peuple à l'arbitraire et à la violence de la noblesse. Une autre réforme qui témoigne également de sa sollicitude pour le peuple, fut de rendre annuelles les fonctions des échevins qui précédemment étaient à vie dans quelques familles patriciennes. Les intérêts du com-

merce et de l'industrie le préoccupèrent également : il chercha notamment par différentes mesures à donner plus d'essor à la fabrication de la draperie ; il assura le droit d'asile aux juifs chassés de France et cela malgré la résistance qu'il rencontra dans le clergé catholique et dans la population égarée par d'anciennes superstitions.

Guillaume le Bon avait épousé Jeanne de Valois, qui se fit religieuse à la mort de son mari et mourut en 1342. Ils laissèrent, entre autres enfants, 1^o Guillaume, qui succéda à son père ; 2^o Marguerite, qui épousa Louis de Bavière, roi des Romains, puis empereur.

Général baron Guillaume.

Vinchant, *Annales du Hainaut*. — Chroniques de Froissart. — Le baron de Reiffenberg, *Histoire du Hainaut*. — J. de Guyse. — L. de Velthem. — Delewarde. — *Commission royale d'histoire*, 2^e série, t. IV.

GUILLAUME II, comte de Hainaut, et de Zélande, seigneur de Frise, etc. On ignore l'année de sa naissance ; il mourut en 1345. Il était fils puîné de Guillaume I^{er}, comte de Hainaut, qui précède, et de Jeanne de Valois ; il fut appelé à succéder à son père, en 1337. Ce prince conduisit, dans sa jeunesse, des secours au roi d'Espagne contre les Maures et fit un pèlerinage en Terre Sainte. Arrivé au gouvernement du comté, en 1337, il passa les huit années de son règne dans les camps et sur les champs de bataille. Son père, dévoué à la cause du roi d'Angleterre Edouard III, avait été l'âme de la ligue contre la France. (Voir Guillaume I^{er}). Guillaume II hérita de cette situation, qui se compliqua lorsque l'empereur d'Allemagne, en conférant au roi d'Angleterre la dignité de vicaire de l'Empire, assura au monarque anglais, pour ses revendications contre la France, le concours des princes de la Basse-Allemagne. Le comte de Hainaut, qui était vassal et du roi de France et de l'empereur, ne sachant plus à quel devoir obéir, chercha d'abord à conserver une neutralité absolue, puis il espéra sauver sa situation en faisant connaître qu'il combattrait pour le roi d'Angleterre

aussi longtemps qu'il se trouverait sur le territoire de l'empire et qu'il soutiendrait, au contraire, le roi de France, si les armées mettaient le pied dans ses Etats. Cette politique hésitante ne lui réussit guère, car elle mécontenta ses deux suzerains. Le roi de France le fit excommunier, tandis que le roi d'Angleterre le fit sommer, au nom de l'empereur, de combattre pour sa cause. Guillaume dut se résigner; il se joignit aux forces liguées contre la France, et le ressentiment que lui avait inspiré la conduite de Philippe de Valois à son égard, le décida à prendre les armes contre la France; dès ce moment il le poursuivit avec autant d'énergie que de succès. L'audace qu'il déploya dans cette guerre lui fit donner le surnom de *Hardi*. Aidé des secours que lui procurèrent l'évêque de Liège et surtout Van Artevelde, il rendit vaines toutes les combinaisons militaires de Philippe de Valois, lui enleva plusieurs villes, jeta la désolation et la terreur en France, et prit part au siège de Tournai par les confédérés. Désespérant de vaincre par les armes son belliqueux vassal, le roi de France eut recours à la corruption pour attirer dans son parti quelques-uns des alliés du comte Guillaume, et grâce à l'intervention de sa sœur Jeanne de Valois, comtesse douairière de Hainaut, il obtint une trêve qui fut successivement prolongée.

Le comte Guillaume II profita de cette paix provisoire pour se jeter dans une aventure qui souriait à son caractère belliqueux : la Prusse était depuis assez longtemps déjà le théâtre de luttes sanglantes entre les populations et les chevaliers de l'ordre Teutonique qui avaient fait la conquête du pays et ne parvenaient à s'y maintenir que par la violence. Les Prussiens et les habitants de la Lithuanie guerroyaient sans relâche tant contre les chevaliers que contre leur suzerain, le roi de Pologne; le comte de Hainaut, accompagné d'un grand nombre de seigneurs du Hainaut, alla prendre part à cette expédition, et, à son retour, les princes d'Allemagne lui offrirent la couronne impériale en

récompense de son brillant courage, mais le comte de Hainaut n'accepta pas cette dignité.

Pendant les événements qui viennent d'être résumés, la Frise avait cherché à se soustraire à l'autorité de Guillaume II. Le moment était venu de ramener à l'obéissance cette province révoltée. Le comte de Hainaut après avoir assiégé Utrecht, pénétra dans la Frise. Mais une manœuvre maladroite le fit tomber, avec une faible escorte, au milieu des troupes frisonnes; malgré des prodiges de valeur, il succomba percé de coups; l'élite de sa chevalerie succomba également dans cette funeste journée (27 septembre 1345).

Ainsi périt le dernier descendant direct de l'illustre maison d'Avesnes. Guillaume le Hardi n'avait eu, de sa femme Jeanne de Brabant, qu'un enfant mâle, qui mourut fort jeune. Marguerite de Hainaut, sœur de Guillaume et femme de l'empereur Louis de Bavière hérita ainsi des riches possessions de la maison d'Avesnes.

Nous ne terminerons pas cette notice sans rappeler que le comte Guillaume II consacra à des institutions utiles le peu d'instants de repos que lui laissa la guerre. Comme son père, Guillaume Ier, il s'attacha surtout à donner au peuple des garanties contre l'arbitraire des fonctionnaires et les violences de la noblesse et à encourager l'extension du commerce et de l'industrie.

Général baron Guillaume.

Vinchant, *Annales du Hainaut* — Les Historiens du Hainaut. — Le baron de Reiffenberg, *Histoire du Hainaut*. — Commission royale d'histoire, 1^{re} série, t. XIII.

GUILLAUME III, de Bavière, comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande, seigneur de Frise; on ignore les dates exactes de sa naissance et de sa mort. Il était fils de l'empereur Louis de Bavière et de Marguerite de Hainaut.

Après la mort héroïque de Guillaume II dans la Frise (septembre 1345), le gouvernement du comté était passé à Marguerite de Hainaut, sœur de Guillaume II, qui était mort sans laisser de postérité. Cette princesse, retenue en

Allemagne, avait délégué provisoirement l'autorité à Jean de Namur. Lorsque, après la mort de l'empereur Louis de Bavière, son épouse Marguerite vint prendre le gouvernement de ses Etats en Belgique, son fils Guillaume lui fit la plus violente opposition, s'allia à ses ennemis les Hollandais et fomenta la lutte qui éclata entre les patriotes nommés *Cabiliaux* et les légitimistes *Houcka* (hameçons). On sait que les Cabiliaux furent vainqueurs malgré l'intervention des Anglais qu'avait réclamée Marguerite, et que cette princesse dut se réfugier en Angleterre. Après de longues négociations avec son fils, elle lui abandonna tous ses Etats, à l'exception du Hainaut; mais elle ne survécut pas longtemps à ses malheurs, et mourut en juin 1356. Guillaume de Bavière prit alors possession du gouvernement du Hainaut sous le nom de Guillaume III; mais, peu après, il tomba dans une démenée furieuse et on dut l'enfermer dans le château de La Haye d'abord, puis dans celui du Quesnoy, où il mourut en 1377 selon les uns, et seulement en 1388 suivant d'autres historiens. Il ne laissa pas de postérité de Mathilde, fille d'Henri de Lancastre et veuve de Raoul de Stafford, qu'il avait épousée en 1351.

Général baron Guillaume.

Vinchant, *Annales du Hainaut*. — Les historiens du Hainaut. — Le baron de Reiffenberg, *Histoire du Hainaut*. — *Commission royale d'histoire*, 2^e série, t. IV.

GUILLAUME DE HILDERNISSE, religieux carme, qui vivait au ^{xiv}e et au ^{xv}e siècle. Ainsi appelé d'après un petit village de Berg-op-Zoom, d'où sa famille était sans doute originaire. Guillaume de Hildernisse naquit vers l'an 1358, à Malines, où son frère fut l'un des maîtres ou administrateurs de la Table des pauvres. Il entra dans le couvent des Carmes de cette ville et y reçut la prêtrise. Il devint successivement lecteur du couvent de Trèves, sous-prieur à Mayence, lecteur à Malines, lecteur à Bruxelles, où il fut aussi prieur en 1392, en 1393 et en 1399-1400; à la fin de sa vie il fut encore lecteur à Tirlemont,

en 1422, et à Bruxelles pendant les trois années suivantes.

Hildernisse fut accusé, en 1411, d'avoir adopté les erreurs propagées par un nommé Gilles le Chantre, laïque illettré, âgé d'environ soixante ans. Celui-ci se disait le Sauveur des hommes, ajoutant que ses adhérents verraient par lui Jésus-Christ, comme par Jésus-Christ ils verraient le Père. Les sectaires, qui prenaient le nom d'*Hommes d'intelligence*, rejetaient les commandements de l'Eglise, considéraient comme inutiles la confession, les austérités, le jeûne, la prière, le signe de la croix, niaient l'existence de l'enfer et du purgatoire. Ils attribuaient au Saint-Esprit toutes leurs actions, blâmaient la chasteté, s'abandonnaient à tous les plaisirs des sens, etc.

Hildernisse, en particulier, fut accusé d'avoir adopté et propagé dix-huit propositions, dont quelques-unes ne sont que des répétitions des accusations formulées contre la secte entière. L'homme, disait-il, à ce que l'on prétend, n'acquiert ni mérite, ni démérite par ses actions; c'est Jésus-Christ qui a tout mérité sur la croix; ceux qui blâment et punissent les pécheurs sont plus coupables qu'eux; Dieu est présent partout, et tout homme le possède parfaitement, avant même de communier; quand on ne prêcherait plus, il n'y aurait pas moins d'hommes sauvés, etc. Son salut lui avait été révélé par Dieu, qui l'avait embrassé, et depuis lors il comprenait mieux l'Ecriture sainte; il avait eu une révélation contre les prêtres, et une voix lui avait dit : « Je suis venu pour mortifier les » prêtres. »

Il est assez difficile de distinguer dans les accusations formulées contre Guillaume ce qu'il y a de fondé et ce qu'il y a d'exagéré. Malgré tout le bruit fait autour de cet épisode, il est à supposer qu'on donna de l'importance à des querelles théologiques qui au fond ne constituaient que des différences d'opinion sur l'exercice des vertus et le mérite des bonnes œuvres. L'orthodoxie de Hildernisse dut être reconnue puisque, vers la fin de sa vie, il exerça de nouveau les

fonctions de lecteur ou professeur, qu'on lui avait déjà confiées antérieurement. On avait donc reconnu l'inanité des reproches dont on l'avait accablé.

Sa conduite paraît d'ailleurs avoir été des plus correctes. Lorsque l'évêque de Cambrai Pierre d'Ailly, après une enquête, le fit citer devant sa cour et lui fit lire les opinions attribuées à Gilles le Chantre, il les rejeta comme contraires à la foi, et attesta cette opinion dans un écrit signé de sa main. Accusé d'avoir adopté ou propagé d'autres erreurs, il nia aussi avoir soutenu les unes et tâcha d'expliquer les autres. Averti par le prélat qu'il serait entendu dans sa défense, il protesta de sa parfaite soumission à l'Eglise et annonça la ferme intention d'abjurer toutes les propositions hérétiques ou scandaleuses dont l'évêque ou ses délégués le jugeraient coupable, s'en remettant d'avance et sans vouloir se défendre, à tout ce qui serait décidé.

Après avoir pris l'avis de plusieurs théologiens et, entre autres, du prieur des dominicains de Saint-Quentin, inquisiteur, Pierre d'Ailly déclara Hildernisse suspect d'avoir partagé les erreurs de Gilles le Chantre. Il fut condamné à les abjurer solennellement, d'abord dans le palais épiscopal de Cambrai, puis à Sainte-Gudule de Bruxelles, et enfin dans le Béguinage de la même ville. Tout en avouant qu'il ne possédait pas de preuves complètes contre l'accusé, qu'il n'existait à ce sujet que de violents soupçons ou un bruit public, l'évêque lui ordonna d'abjurer huit articles, dont le dernier est d'une rédaction assez singulière : « Interrogé sur les articles erronés ou scandaleux qu'il a prêchés, l'accusé a coutume de nier sur-le-champ ce qu'il a dit ou d'en donner des explications forcées. » C'était faire proclamer par Guillaume lui-même que ses paroles ne méritaient aucune croyance; alors à quoi bon l'interroger ?

Résigné sans doute à tout subir plutôt que d'entamer une lutte inutile, Hildernisse exécuta tout ce qu'on lui imposa. Il ne fut d'ailleurs condamné qu'à être enfermé pendant trois ans au château de Seilles, près de Cambrai, ou, plus long-

temps, dans un couvent de son ordre hors du diocèse ; il lui fut défendu de plus, de prêcher et de confesser, et les frais du procès furent mis à sa charge (12 juin 1412). Ainsi se termina cette procédure, qu'un esprit impartial ne peut prendre au sérieux : le prétendu sectaire, condamné sans que l'on ait apporté de preuves contre lui, a été, selon toute apparence, la victime d'une machination ourdie par des ennemis personnels.

Alphonse Wauters.

Actes du procès contre Guillaume dans Baluze, *Miscellanea*, t. II, et d'Argentré, *Collectio judiciorum*, t. I, pars II, p. 209. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. II, p. 436.

GUILLAUME IV, comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande, etc. Il naquit en 1366 et mourut en 1416 ou 1417. Il était fils d'Albert de Bavière (second fils de Marguerite de Hainaut et de l'empereur Louis de Bavière), et de Marguerite de Lichnitz; il était, par conséquent, le neveu de Guillaume III. Désigné d'abord sous le nom de Guillaume d'Ostrevant, ce prince se distingua, pendant sa jeunesse, par son adresse dans les tournois et par son courage ; il prit part aux guerres de la France, et le roi Charles V le créa chevalier sur le champ de bataille, après la prise de Damme. Quelques temps après, il eut le commandement des chevaliers du Hainaut qui allèrent, en Prusse, soutenir la cause des chevaliers de l'ordre Teutonique. A son retour de cette expédition qui, du reste, avorta, parce que d'autres princes chrétiens, qui avaient promis leur concours, ne se rendirent pas au rendez-vous, Guillaume d'Ostrevant fut invité par Richard d'Angleterre à venir prendre part à un tournoi magnifique, où devait se rencontrer la fleur de la chevalerie de l'époque. Guillaume fut le héros de la fête, remporta presque tous les prix et reçut l'ordre de la Jarretière, en témoignage de la haute estime que lui portait le roi d'Angleterre.

A la suite d'une conspiration contre l'autorité de son père, Albert de Bavière, qui s'était aliéné l'estime de ses sujets par l'impudeur de sa conduite privée,

conspiration à laquelle Guillaume ne semble pas être resté étranger, le jeune prince, pour se soustraire à la colère de son père, se réfugia à la cour de France. Il ne rentra en grâce que lorsqu'il offrit d'aller en Frise venger la mort de son grand-oncle Guillaume II. Les historiens semblent avoir exagéré beaucoup le nombre de troupes qui prirent part à cette expédition : ils parlent de 180,000 hommes du Hainaut, sans compter les contingents que formèrent l'Angleterre et la France; ils évaluent à 4,000 vaisseaux et 400 frégates la flotte qui transporta cette formidable armée. Tout cela paraît fort exagéré. Quoi qu'il en soit, les Frisons, après une vigoureuse résistance, furent vaincus, et la ville de Stavoren ainsi qu'un grand nombre d'autres places tombèrent au pouvoir de Guillaume d'Ostrevant, qui rapporta les cendres de Guillaume et les fit déposer aux Cordeliers de Valenciennes, lieu de sépulture de tous les comtes de la maison d'Avesnes.

L'année suivante, les Frisons tentèrent de se soulever et de reprendre les positions qu'ils avaient perdues pendant la campagne précédente. Guillaume d'Ostrevant se remit à la tête de ses troupes, fut par tout vainqueur et s'apprêtait à pousser sa marche triomphale jusqu'à l'Ems, lorsqu'il fut rappelé en Hollande pour réprimer une révolte fomentée par Jean d'Arkel, l'un des principaux chefs de l'ancien parti des *Cabiliaux*. Cette campagne, qui se termina par le siège de Gorcum, fut un nouveau triomphe pour Guillaume d'Ostrevant (1403).

Le comte Albert de Bavière, son père, étant mort en 1403, Guillaume d'Ostrevant fut appelé au gouvernement du comté de Hainaut et en prit possession. Il avait alors trente-huit ans. Son règne, qui dura environ douze ans, fut rempli par une série de guerres pendant lesquelles la prospérité du Hainaut se trouva fort compromise. A peine Guillaume IV avait-il achevé son voyage d'inauguration dans ses Etats, que les seigneurs d'Arkel soulevaient de nouveau la Hollande. Leur tentative eut peu de succès;

le comte les réduisit à une telle extrémité qu'ils furent forcés de vendre leur seigneurie au duc de Gueldre. Cette cession, que le comte Guillaume ne voulut pas reconnaître, fut l'occasion de nouvelles hostilités qui se prolongèrent pendant sept ans et se terminèrent, en 1412, par un traité qui donna la ville de Gorcum et la seigneurie d'Arkel à Guillaume IV, moyennant le paiement d'une indemnité au duc de Gueldre.

Guillaume IV se laissa aussi entraîner dans une guerre contre Liège, qui avait renversé de son siège épiscopal Jean de Bavière, frère du comte de Hainaut. Les armées ennemies se rencontrèrent dans la plaine d'Othée, entre Liège et Tongres; on se battit avec acharnement et les troupes liégeoises furent complètement détruites. Le comte Guillaume agit en cette occasion d'accord avec Jean sans Peur, duc de Bourgogne, et contribua pour une large part à cette victoire.

Les alliances qui existaient entre les familles de Bourgogne et de Bavière entraînèrent Guillaume IV à seconder les visées ambitieuses du duc de Bourgogne et à intervenir dans les luttes des Armagnacs et des Bourguignons qui désolaient la France. Pendant ce temps, le Hainaut eut grandement à souffrir du passage continuel des troupes des différents partis, et la bataille d'Azincourt, qui fut un des plus célèbres combats de la guerre entre la France et l'Angleterre, vit couler à profusion le sang de la noblesse du Hainaut (1415).

Guillaume IV, à qui on peut reprocher son esprit guerroyeur, avait néanmoins des qualités qui expliquent la grande influence qu'il exerça sur les événements de son temps. S'il intervint, au grand détriment de son peuple, dans les démêlés de ses voisins, ce fut moins par ambition que dans l'espoir de ramener la paix entre les partis qui déchiraient la France. Il ne réussit guère à réaliser cette œuvre; d'un autre côté, n'ayant pour lui succéder qu'une fille de seize ans, le sort de cette enfant tendrement aimée, et qui à sa mort serait en butte aux intrigues et aux ambitions de

la cour de France, le préoccupait au point qu'il tomba dans un état d'abattement qui le conduisit au tombeau (1417). Ses craintes pour l'avenir de sa fille ne se réalisèrent que trop : on sait qu'en 1432, la comtesse Jacqueline dut céder ses Etats à Philippe le Bon.

Guillaume IV avait été fiancé à la princesse Mathilde, fille du roi de France Charles V, mais cette princesse étant venue à mourir, il épousa, en 1385, Marguerite de Bourgogne, fille de Philippe le Hardi. Général baron Guillaume.

Vinchant, *Annales du Hainaut*. — Les historiens du Hainaut — De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*. — De Reiffenberg, *Histoire du comté de Hainaut*. — *Commission royale d'histoire*, 2^e série, t. IV.

GUILLAUME II, comte de Namur naquit vers le milieu du xiv^e siècle et mourut en 1418. Il était fils de Guillaume I^{er}, comte de Namur et de Catherine de Savoie, sa seconde femme; il succéda à son père en 1391. Le règne de ce prince se passa paisiblement et fut consacré à encourager le commerce et l'industrie, et à exécuter des travaux de fortifications assez considérables, pour la bonne exécution desquels le comte donna aux corporations et aux métiers une forte organisation.

Le comte Guillaume II avait épousé Marguerite de Bar, qui ne lui donna pas d'enfants; Jeanne d'Harcourt, sa seconde femme, n'eut qu'une fille qui mourut en bas âge. Général baron Guillaume.

Galliot, *Histoire de Namur*. — J. Borgnet, *Histoire du comté de Namur*. — J. Borgnet, *Promenades dans Namur*.

GUILLAUME DE CATTHEM, chroniqueur, mort jeune, en 1428. Ce personnage, natif de Bruxelles, prit l'habit religieux dans le prieuré de Sept-Fontaines, près d'Alsenberg. C'est à lui que l'on doit ce que l'on sait sur l'origine de cette maison, qui fut fondée par Gilles de Breedeycke, en 1388; il recueillit les souvenirs de ses confrères et en fit l'objet d'une narration; son travail compris dans un volume de mélanges appelé *l'Arche*, a servi de base à tout ce qui a été écrit depuis à ce sujet.

Alphonse Wauters.

Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences, etc., en Belgique*, t. III, p. 48.

GUILLAUME D'ORVAL, écrivain ecclésiastique du xve siècle, né dans le Luxembourg. Il fut religieux de la célèbre abbaye d'Orval, de l'ordre de Cîteaux, d'où son surnom. La bibliothèque de Luxembourg possède un manuscrit in-folio, écrit sur vélin et contenant des *Sermons* de Guillaume sur le *Cantique des cantiques*.

Aug. Vander Meersch.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*.

GUILLAUME DE TIRLEMONT. Voir au *Supplément*.

* **GUILLAUME DE NASSAU**, dit le *Taciturne*, naquit à Dillenburg, le 25 avril 1533, de Guillaume, comte de Nassau, un des plus fermes adhérents de Luther, et de Julienne de Stolberg. Cousin germain de René de Nassau, celui-ci lui légua les biens de la maison de Châlons et de la branche de Nassau-Breda. La succession de René comprenait la principauté d'Orange, des baronies situées dans le duché de Bourgogne et au Dauphiné de Viennois, enfin les domaines de la maison de Nassau-Breda, en Brabant, en Flandre, en Hollande et dans le Luxembourg. Malgré l'opposition de plusieurs conseillers influents, Charles-Quint décida, en 1544, que le testament de René de Nassau sortirait ses effets en faveur de son jeune cousin, quoique « fils d'un hérétique ».

Amené à la cour de Bruxelles, près de la reine Marie, gouvernante générale des Pays-Bas, le nouveau prince d'Orange dut participer et participa à toutes les cérémonies du culte catholique. Charles-Quint le distingua et le fit entrer comme page dans la Chambre impériale. Il avait dix-huit ans lorsque, le 27 juillet 1551, il prit le commandement d'une compagnie de deux cents chevaux. Il venait d'épouser Anne d'Egmont, unique héritière d'un des plus illustres capitaines de cette époque, Maximilien d'Egmont, comte de Buren et de Leerdam. En 1552, Guillaume est nommé colonel de dix enseignes de gens de pied et prend part à la campagne d'Artois. Le 12 avril 1554, il devient capitaine de cinquante hommes d'armes et de cent

archers à cheval des célèbres ordonnances des Pays-Bas. Enfin, le 22 juillet 1555, il est mis à la tête d'une armée de vingt mille hommes qui avait été réunie près de Givet pour garantir les frontières du Hainaut et du Brabant. Il commence la construction du fort qui devint *Philippeville* et préside à l'achèvement de *Charlemont*. Le 25 octobre, il assiste à l'abdication de Charles-Quint; c'est en s'appuyant sur l'épaule de Guillaume de Nassau que l'empereur prononce le mémorable discours dans lequel il fait ses adieux aux députés des Pays-Bas. Dès le lendemain, Guillaume était de retour à son camp, et il y resta jusqu'au licenciement de l'armée. En 1556, il était admis dans l'ordre de la Toison d'or par le chapitre tenu sous la présidence de Philippe II dans la cathédrale d'Anvers. En 1557, il se joignit à la vaillante armée qui devait se signaler par la victoire de Saint-Quentin. En s'embarquant pour l'Espagne, Charles-Quint avait désigné le prince d'Orange comme l'un de ses plénipotentiaires pour faire connaître à la diète sa renonciation à la dignité impériale. Guillaume n'accepta cette mission qu'avec un véritable chagrin, car il lui répugnait, selon ses expressions, d'ôter de la tête de son maître la couronne que ses prédécesseurs y avaient placée. Après divers ajournements, les électeurs s'étant enfin réunis vers la fin de février 1558, le prince d'Orange notifia l'abdication de Charles-Quint. Quand il revint d'Allemagne à son château de Breda, ce fut en quelque sorte pour y recevoir le dernier soupir d'Anne d'Egmont, qui s'éteignit le 24 mars 1558. Quelques mois après, le prince prenait une part active et presque prépondérante aux négociations qui aboutirent au traité signé à Cateau-Cambrésis, le 3 avril 1559. Désigné comme l'un des otages destinés à garantir l'accomplissement de la paix, Guillaume se rendit à Paris. Un jour qu'il accompagnait Henri II dans une partie de chasse au bois de Vincennes, le roi, supposant qu'il était dans la confidence de Philippe II, lui parla des projets combinés avec celui-ci pour réprimer et anéantir

les religieux qui infestaient la France et les Pays-Bas. Le prince dissimula les sentiments qui l'agitaient, et le roi, continuant ses révélations, lui apprit que Philippe se servirait des troupes espagnoles, qu'il se proposait de laisser dans les Pays-Bas, pour châtier avec la dernière rigueur les hérétiques, le plus petit jusqu'au plus grand. Guillaume confessa plus tard, dans son *Apologie*, qu'il fut tellement ému de pitié et de compassion que, dès lors, il prit la résolution de contribuer de tout son pouvoir à l'éloignement des troupes espagnoles. Et, en effet, ce fut lui, comme il s'en vanta plus tard, qui déterminait les États généraux à protester contre l'immixtion de soldats étrangers dans la garde du pays.

Philippe II avait confié au prince d'Orange, par commission du 9 août 1559, le gouvernement des pays de Hollande, de Zélande et d'Utrecht. Guillaume était déjà depuis 1555 membre du conseil d'Etat. En la double qualité de conseiller d'Etat et de gouverneur, Guillaume devait tenir la main à l'exécution rigoureuse des édits promulgués contre les hérétiques. On lit dans l'*Apologie* qu'à la veille de s'embarquer pour l'Espagne, Philippe II avait expressément commandé au prince de faire mourir plusieurs « gens de bien », suspects d'hérésie; mais Guillaume les avertit secrètement parce qu'il était contraire à cette persécution et que, selon lui, il fallait plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes.

Non content des hauts emplois dont il avait été pourvu, Guillaume sollicita encore et obtint, en 1561, le gouvernement de la Franche-Comté de Bourgogne. A la vérité, il avait contracté des dettes énormes au service de Charles-Quint et de son fils; il avait, dit-il lui-même, dépensé plus de quinze cent mille florins comme chef d'armée, comme ambassadeur près de Ferdinand et comme otage en France. Les dettes du prince s'accrurent encore par suite des dépenses excessives qu'il s'imposait à Bruxelles et à Breda « pour maintenir, disait un » contemporain, son crédit auprès de la

« noblesse, des villes et des Etats ». Désireux d'étendre son influence et cherchant les moyens de relever sa fortune, Guillaume résolut d'épouser la fille unique de ce Maurice de Saxe qui, en se plaçant à la tête des protestants, avait humilié la puissance de Charles-Quint. Anne de Saxe étant luthérienne, Guillaume s'efforça de rassurer Philippe II et Marguerite de Parme par les déclarations les moins équivoques; mais, d'autre part, il faisait dire à l'électeur de Saxe que, mariée au prince d'Orange, la fille de Maurice ne devrait pas abandonner son culte. Après de longues et ténébreuses négociations, le mariage de Guillaume de Nassau et d'Anne de Saxe fut, le 25 août 1561, célébré avec le plus grand éclat dans l'église de Saint-Nicolas, à Leipzig.

Cette union, qui devait être malheureuse à tous égards, avait été vivement blâmée par Granvelle, le principal conseiller de la gouvernante des Pays-Bas. Devenu cardinal en 1561, l'ancien évêque d'Arras avait aussi froissé par son arrogance la haute aristocratie. Excité par le comte d'Egmont, Guillaume finit par se ranger parmi les adversaires de l'éminent personnage avec lequel il avait pendant longtemps entretenu des relations amicales. De concert avec le comte d'Egmont, le prince rédige (23 juillet 1561) une première protestation contre l'omnipotence que s'attribue le cardinal; les signataires prient le monarque d'accepter leur démission ou d'ordonner que toutes les affaires soient dorénavant communiquées, traitées et résolues en plein conseil d'Etat. La réponse de Philippe II, qui fut apportée par le comte de Hornes, paraissait une sorte de satisfaction donnée aux opposants. Mais les choses allant comme auparavant, Guillaume, d'accord avec les comtes d'Egmont et de Hornes, et appuyé par une fraction importante de la noblesse, forme une véritable *ligue* contre le cardinal. Le 11 mars 1563, dans une nouvelle lettre collective, le prince demande à Philippe II qu'il éloigne Granvelle ou tout au moins qu'il lui ôte l'autorité dont il abuse. La

réponse du roi ayant été jugée *mauvaise* et *froide*, le prince d'Orange ainsi que les comtes d'Egmont et de Hornes s'abstiennent de paraître au conseil d'Etat. En même temps le prince insiste sur l'urgence d'une assemblée des Etats généraux qui, selon lui, doit être le suprême remède. Marguerite de Parme, inquiète et jalouse elle-même de l'autorité que s'arrogeait Granvelle, jugea prudent de demander secrètement le rappel du cardinal, et celui-ci quitta Bruxelles le 13 mars 1564. Cinq jours après Guillaume reparait au conseil d'Etat, où il se fit dès lors remarquer par son activité et son assiduité. Mais le gouvernement de la haute aristocratie ne ramena ni l'ordre dans l'administration ni la tranquillité dans le pays. Il fut enfin résolu que le comte d'Egmont se rendrait en Espagne pour faire connaître au roi l'état des provinces. Alors Guillaume déclara qu'il fallait s'expliquer avec franchise sur l'impossibilité de maintenir les édits promulgués par Charles-Quint pour écraser l'hérésie. « J'entends, disait-il au conseil d'Etat, « vivre et mourir dans la religion catholique et romaine; mais je ne puis ap-
« prouver la puissance tyrannique que
« les rois et les princes s'attribuent de
« commander à la conscience de leurs
« sujets et de leur prescrire telle forme
« de religion que bon leur semble. » Philippe II maintint la stricte exécution des placards contre les hérétiques, malgré l'avis des évêques et des théologiens qui, réunis au mois de juin 1565, auraient voulu rendre les peines moins rigoureuses. Que se passe-t-il alors? Viglius, appréhendant des mouvements populaires, propose de surseoir aux ordres du souverain; de son côté, le prince d'Orange allègue que les commandements du roi sont absolus et qu'il faut s'y soumettre. Puis, se tournant vers un des voisins, il lui dit tout bas : « Nous
« verrons bientôt le commencement
« d'une belle tragédie. » En ces conjonctures la conduite du Taciturne laisse planer des doutes sur sa loyauté. Comme membre du conseil d'Etat, il avait opiné pour que les ordres du roi fussent exé-

cutés; comme gouverneur de Hollande et d'Utrecht, il refuse son concours. Il ne voulait point, disait-il, dans une représentation datée de Breda (24 janvier 1566), soutenir de sa puissance les inquisiteurs; il n'entendait pas assumer la responsabilité de la ruine totale du pays. Marguerite de Parme refuse la démission qui lui est offerte par le prince, et elle le prie de continuer à remplir la charge de gouverneur jusqu'à ce qu'elle connaisse les intentions du souverain. Cependant les jeunes nobles, qui venaient de se confédérer pour combattre l'inquisition, se plaignaient amèrement de la circonspection du Taciturne: « Il n'est encore d'opinion, écrivait l'un des plus ardents, d'user d'armes sans lesquelles il est impossible de mettre notre projet à exécution. » Au château de Breda se trouvaient alors le comte de Hornes, le marquis de Berghes, le comte de Hoogstraeten, plusieurs seigneurs allemands et, avec eux, les principaux signataires du *Compromis*. Ceux-ci, d'accord avec Louis de Nassau, persistèrent dans la résolution qu'ils avaient déjà prise de présenter à la gouvernante une requête pour demander l'abolition de l'inquisition et la modération des anciens placards. Mais Guillaume, bien qu'il ne considérât point la confédération comme rébellion ou conspiration, était d'avis que le conseil d'Etat ne devait point abdiquer au profit de cette nouvelle ligue. Le 12 mars, le comte d'Egmont vint rejoindre au château de Hoogstraeten ses frères et compagnons de la Toison d'or. Guillaume aurait voulu, dit-il dans son *Apologie*, que, d'accord avec lui, ses collègues du conseil d'Etat prissent les mesures que nécessitait le bien du pays; mais il ne put rien obtenir. Mécontent, il cesse alors de désapprouver la démarche que les confédérés se proposent de faire près de la gouvernante. Et, en effet, le 28 mars, dans une réunion du conseil d'Etat, présidée par Marguerite de Parme, il dit nettement que ce serait faire un sensible affront à des gentilshommes que de leur interdire la présentation d'une supplique, ce qu'on ne refusait pas au

« moindre du peuple. » Il fut aussi d'avis que des concessions devaient être faites. « L'empereur et le roi, disait-il, ont publié les placards dans de bonnes intentions; et toutefois, en ce moment, la religion se perd par l'inquisition; car voir brûler un homme parce que celui-ci pense avoir bien agi, cela fait mal aux gens, cela les exaspère. » Guillaume logea dans son hôtel Brederode et Louis de Nassau, les chefs avoués de la confédération; on pouvait le regarder comme leur conseiller: en réalité, il leur recommandait la circonspection et la prudence.

Envoyé comme pacificateur à Anvers, où les protestants, par leur nombre et leur influence, menaçaient directement l'autorité de la régente, le Taciturne devint bientôt l'arbitre d'une situation périlleuse. Ce fut le 13 juillet qu'il fit une entrée vraiment triomphante dans la riche et puissante métropole commerciale. Quatre jours après, ayant fait assembler en sa présence le grand conseil de la commune, il accepta, sauf ratification de la régente, le gouvernement de la ville et, d'accord avec le magistrat, il déclara que, pour empêcher de plus grands maux, il fallait obtenir la réunion des Etats généraux, et, en attendant, faire cesser les prêches et assemblées illicites.

Le lendemain Guillaume, par ordre de la gouvernante, se rendit à Dufel, où l'attendait le comte d'Egmont et où vinrent aussi les chefs et mandataires des confédérés alors réunis à Saint-Trond. Ceux-ci exigeaient la liberté de conscience pleine et entière, mais le prince les adjura de ne point sortir des limites de la requête du 5 avril. Ce fut lui qui dicta ou qui du moins revêtit la nouvelle pétition que les confédérés, par leurs mandataires, présentèrent à la régente, le 30 juillet, et dans laquelle ils réclamaient la promesse formelle, sous la garantie des chevaliers de l'ordre de la Toison d'or, qu'on n'inquiéterait en rien, par voies de fait, ni en aucune façon quelconque, les sujets et vassaux du roi qui avaient participé au *Compromis*.

Revenu à Anvers, Guillaume voulut obtenir des dissidents, moyennant la promesse d'une amnistie générale, qu'ils s'abstiendraient de toute assemblée et de tout exercice de la religion nouvelle jusqu'à ce que le roi, de l'avis des États généraux, eût modifié les anciens placards. Il échoua. Les prêches continuèrent, plus nombreux et plus audacieux. Toutefois, ils n'avaient pas encore pénétré dans l'enceinte même de la ville lorsque le prince d'Orange reçut l'ordre de se trouver, le 18 août, à Bruxelles, pour assister à l'assemblée des chevaliers de la Toison d'or, appelés à délibérer sur la seconde requête des confédérés. En présence de l'attitude menaçante des religieux d'Anvers, Guillaume ajourna son départ jusqu'au lendemain. A peine s'était-il éloigné que la populace se soulevait et saccageait la cathédrale. Des députés furent aussitôt envoyés à Bruxelles pour réclamer le retour du prince. La cour était dans de terribles angoisses. Craignant de tomber entre les mains des sectaires, la régente voulait se retirer à Mons. Guillaume déclara que, si elle quittait Bruxelles, lui et ses collègues convoqueraient immédiatement les États généraux. Marguerite de Parme finit par céder aux représentations du prince qu'appuyaient ses principaux collègues du conseil d'État. Elle donnerait, dit-elle, aux confédérés le pardon et la sûreté qu'ils demandaient; elle permettrait aux dissidents d'aller à leurs prêches dans certaines limites; mais la force, ajouta-t-elle, lui arrachait ces concessions. C'est alors que, froissée dans son orgueil, elle accusa, dans des lettres secrètes, le prince d'Orange et ses amis de s'être déclarés, en paroles et en faits, contre Dieu et le roi; elle prétendit, sur la foi de dénonciations calomnieuses, que le premier voulait se rendre maître de l'État et partager les villes avec les autres seigneurs.

Guillaume, cependant, était revenu à Anvers, le 26 août, et aussitôt il avait écrit à la gouvernante qu'il n'épargnerait aucun effort pour ramener le calme dans la ville. En effet, il fit poursuivre et châtier les briseurs d'images; il fit

rouvrir la cathédrale; mais, pour calmer l'effervescence générale, il dut néanmoins transiger avec les luthériens et les calvinistes. Bien que, à cette époque, il n'eût pour ces derniers aucune inclination, il assigna aux uns et aux autres trois endroits « dans la ville » pour y faire leurs prêches, les dimanches et fêtes, à condition que les églises et les monastères seraient respectés. La régente ayant refusé de sanctionner ces conventions, le prince ressentit vivement le désaveu dont il était l'objet, et dès lors ses rapports avec Marguerite de Parme indiquèrent une grande méfiance de part et d'autre.

Le Taciturne ne pouvait non plus se faire aucune illusion sur les dispositions de Philippe II à son égard; malgré toute sa circonspection, il avait montré trop clairement ses sympathies pour la « confession augustane ». Inquiet et perplexe, il voulut se concerter avec le comte d'Egmont et le comte de Hornes. Ils eurent une entrevue à Termonde, le 3 octobre; mais le Taciturne n'obtint pas de ses collègues, compromis et dénoncés comme lui, le concours qu'il espérait et qu'il attendait. « Si mes « frères et compagnons de l'ordre et du « conseil d'État eussent mieux aimé, — « a-t-il écrit dans son *Apologie*, — join- « dre leurs conseils aux miens que de « faire si bon marché de leurs vies, nous « eussions tous employé corps et biens « pour empêcher le duc d'Albe et les « Espagnols de rentrer dans le pays. »

Après avoir remis le gouvernement d'Anvers au comte de Hoogstraeten, Guillaume se dirigea vers la Hollande pour y continuer son rôle de médiateur. La régente lui écrivait, le 5 décembre, que, s'il pouvait obtenir la cessation des prêches, il rendrait non seulement un service signalé à Dieu, à la religion catholique et à la patrie, mais qu'il ferait aussi une « chose merveilleusement « agréable au roi ». Guillaume n'aurait pu accomplir ce vœu, et, s'il l'avait essayé, il aurait indubitablement soulevé la population des principales villes de la Hollande. Le 4 février 1567, le prince d'Orange rentra à Anvers. La

situation s'étant modifiée par les violences des iconoclastes, Marguerite de Parme crut pouvoir exiger la cessation absolue des prêches, le rétablissement complet et exclusif du culte catholique; ces conditions accomplies, elle laissait espérer aux habitants une amnistie. Tout en désapprouvant les mesures réactionnaires qui étaient en opposition flagrante avec les concessions dont il avait pris l'initiative, le Taciturne essaya pourtant d'interdire les enrôlements qui se faisaient parmi les réformés pour maintenir la liberté du culte. Le 13 mars, Jean de Marnix ayant été attaqué à Austruweel par la garde de la duchesse, les calvinistes voulurent marcher au secours de leurs frères. Accourus au milieu d'eux, le prince d'Orange et le comte de Hoogstraeten virent leur autorité méconnue. Un tondeur de draps appliqua son arquebuse chargée sur la poitrine du Taciturne en s'écriant : « Traître sans honneur et sans foi, c'est toi qui es l'auteur de ce jeu et la cause du massacre de nos frères ! » Pour empêcher le saccagement de la ville et l'extermination des prêtres catholiques, le Taciturne proposa et fit adopter un nouvel accord ayant pour bases les contrats du mois de septembre. Non seulement la régente refuse de sanctionner ces nouvelles concessions, mais elle exige impérieusement qu'Anvers se soumette aux ordres du roi et reçoive sans délai une garnison. C'était comme le prélude de l'arrivée du duc d'Albe. Guillaume déclare qu'il ne prêtera pas le nouveau serment, imposé par la régente, de servir le roi *envers et contre tous*, et dès lors il se considère comme suspendu de ses charges. En vain la régente s'efforce-t-elle de le faire revenir sur sa résolution ; il demeure inébranlable.

Le Taciturne a demandé une dernière entrevue au comte d'Egmont; elle a lieu à Willebroeck, le 2 avril. « Prenez les armes, dit Guillaume au vainqueur de Gravelines, et je me joins à vous. » Mais Egmont ne se laissa pas convaincre; lui et d'autres aimèrent mieux, selon l'énergique expression du Taciturne,

« attendre les bourreaux », que de se soustraire à leur pouvoir par une virile résolution. Deux jours après, le prince d'Orange demande itérativement d'être remplacé dans ses gouvernements. Le 22 avril, après s'être arrêté quelques jours au château de Breda, il part pour l'Allemagne, avec le dessein de s'établir à Dillenburg, dans le comté de Nassau.

N'ayant pu déterminer le prince d'Orange à revenir dans les Pays-Bas, où l'attendait une mort certaine, le duc d'Albe, qui avait remplacé Marguerite de Parme, essaya néanmoins d'atteindre l'éminent personnage qu'il regardait à bon droit comme le plus redoutable adversaire de la domination espagnole. Le 24 janvier 1568, il le faisait sommer de comparaître devant le conseil des Troubles comme « chef, auteur, promoteur, fauteur et receptateur des rebelles, conspirateurs, conjurés, séditeux, machinateurs et perturbateurs du bien et repos public. » Le 13 février, il faisait, au mépris des privilèges de l'Université, enlever de Louvain le comte de Buren, fils aîné du Taciturne, et ce malheureux adolescent était embarqué pour l'Espagne. Bientôt le chef de l'illustre maison de Nassau proteste énergiquement contre ces actes tyranniques ; le 3 mars, il invoque les privilèges de la Toison d'or, récusé le duc d'Albe et tient pour nul et de nulle valeur l'ajournement dont il est l'objet. Au mois d'avril il fait paraître la *Justification du prince d'Orange contre ses calomniateurs*. Sollicité par un grand nombre de Belges de venir à leur secours, Guillaume vend ses bijoux pour lever des troupes au delà du Rhin. Ce n'est point, publie-t-il, contre le roi d'Espagne qu'il prend les armes; mais il veut renverser « l'horrible tyrannie du duc d'Albe ». Le 28 mai, cinq jours après le combat de Heyligelée, le conseil des Troubles condamne Guillaume de Nassau à un bannissement perpétuel, avec confiscation de ses biens. Mais rien n'intimide ni ne décourage le Taciturne. Après avoir appris que Louis de Nassau, défait à Jemmingen, a évacué la Frise, il écrit : « Je

« suis néanmoins décidé, avec l'aide de Dieu, de passer outre. » Il avait rassemblé dans l'évêché de Trèves une vingtaine de mille hommes, Allemands et Wallons. Ces mercenaires indisciplinés et avides, Guillaume ne réussit qu'avec peine à les conduire vers la Meuse. Il s'empare de Tongres et de Saint-Trond, et à Jodoigne il est rejoint par un corps de huguenots français. Mais pas une ville ne se déclarait spontanément pour lui; aucun de ses partisans ne bougeait. Menacé par des forces supérieures, il est bientôt obligé de rétrograder, et il essaye vainement de pénétrer dans Liège. Il prend enfin le parti de gagner la frontière de France pour rejoindre l'amiral de Coligny en Normandie. Ne pouvant payer ses bandes, il les licencie et, suivi d'un millier de réîtres, il se joint à Wolfgang de Bavière, duc de Deux-Ponts, qui amenait d'Allemagne pour les protestants français des auxiliaires assez nombreux. Le 22 juin 1569, Guillaume se trouve enfin dans le camp de l'amiral de Coligny. Il prend part au combat de Roche-l'Abeille et assiste au siège de Poitiers. Trois jours avant le combat livré à Montcontour, il quitta le camp, déguisé en paysan, lui cinquième, avec son frère Henri, pour chercher de nouveaux secours en Allemagne. Echappé aux recherches des catholiques, il atteignit Montbelliard, d'où il se retira de nouveau dans le comté de Nassau, sans avoir pu entraîner les luthériens d'Allemagne au secours des calvinistes de France.

Dans son exil, le Taciturne n'entrevoyait que déceptions et ruines. C'est alors qu'il se sépare d'Anne de Saxe qui, par sa conduite insensée et coupable, a justifié les tristes prévisions de 1561. Enfin la prise de la Brielle par les gueux de mer (1^{er} avril 1572) ouvre une nouvelle perspective. Agissant toujours comme stathouder et représentant du roi, le prince d'Orange adresse aux habitants des Pays-Bas une proclamation pour les exciter à se soulever contre la tyrannie du duc d'Albe; il les exhorte à se joindre aux villes déjà insurgées et promet de les seconder. Tandis que les

provinces du Nord répondent à cet appel, Louis de Nassau s'empare de Mons. Le 29 juin, Guillaume lui-même quitte Dillenbourg et, le 8 juillet, il passe le Rhin, près de Duisburg, pour pénétrer dans la Gueldre. Le 15, Marnix de Sainte-Aldegonde, mandataire du prince, annonce aux représentants des villes hollandaises, réunis à Dordrecht, que Guillaume maintiendra la liberté de la religion pour les réformés comme pour les catholiques et qu'il ne fera aucun accord avec le roi, sans l'avis et le consentement des Etats et sans comprendre dans le traité ces derniers et les pays qu'ils représentent; le même engagement est contracté par les députés: ils ne traiteront pas avec le roi sans l'assentiment du prince d'Orange. Le concours des Etats de Hollande permet au Taciturne de rassembler une nouvelle armée avec laquelle il s'avance dans le Brabant. Il était convenu que l'amiral de Coligny le rejoindrait avec douze mille arquebusiers; qu'ils cerneraient l'armée espagnole campée devant Mons et obligeraient le duc d'Albe à capituler. La Saint-Barthélemy vint changer la face des choses; c'était, disait Guillaume, un *coup de massue* qui le renversait. Obligé de rétrograder, le Taciturne espère, mais en vain, qu'il sera appuyé par Bruxelles ou Anvers; les populations, comme terrifiées, demeurent encore une fois immobiles et silencieuses. Guillaume traverse de nouveau la Gueldre, licencie ses troupes, et, le 18 octobre, il écrit de Zwoll à Jean de Nassau: « J'ai résolu de partir vers Hollande et Zélande pour y maintenir les affaires tant qu'il sera possible, décidé à trouver là ma sépulture. »

Fidèle à cette promesse, le Taciturne fixe sa résidence à Delft, après avoir exhorté les représentants de la Hollande, à ne point désespérer du succès. La Hollande, sans assistance quelconque, va devoir lutter contre la formidable Espagne. Elle ne faiblira pas; elle se signalera, comme le Taciturne lui-même, par un incomparable héroïsme et une persévérance invincible. Guillaume s'était complètement identifié avec les

populations qui l'avaient appelé à leur tête; membre avoué de l'Eglise réformée depuis le 23 octobre 1573, il combattait en même temps pour le triomphe de cette Eglise et pour l'affranchissement du pays.

Guillaume, cependant, ne se proposait pas encore d'assurer la prédominance des calvinistes. Pour résister à l'Espagne, il avait fait un appel à tous les patriotes, quelles que fussent leurs croyances, et, comme preuve qu'il voulait réellement la liberté du culte et qu'il ne songeait point à opprimer les catholiques, il n'hésitait pas à protéger ceux-ci contre le fanatisme sauvage de Guillaume de la Marck, le chef des gueux de mer. « Guillaume de Nassau, ce fondateur « de la Hollande protestante, a dit « M. Guizot, soutenait, contre la plu- « part de ses amis, la tolérance pour « toutes les communions chrétiennes. »

Pendant cette terrible lutte contre l'élite des troupes de l'Espagne, la vie du Taciturne était sans cesse menacée par des *gens affidés*. Philippe II les encourageait; il écrivait même qu'ils montraient peu de cœur en ne le tuant pas. Don Luis de Requesens, appelé à succéder au duc d'Albe, recevait, le 21 octobre 1573, l'ordre formel de faire *expédier* le prince d'Orange et le comte Louis de Nassau. Mais Guillaume était sur ses gardes; il savait que lui mort, la Hollande succomberait.

Déjà le grand et tenace adversaire de Philippe II pouvait entrevoir un prochain triomphe. Au commencement de l'année 1574, il commandait sur toute la Hollande, Amsterdam et Harlem exceptés, et sur toute la Zélande, moins les îles de Sud-Beveland et de Tholen. En même temps Louis de Nassau, avec des forces assez considérables, s'avancait entre la Meuse et le Wahal pour contraindre les Espagnols à lever le siège de Leyde. Il échoua. Sancho d'Avila atteignit, le 14 avril, l'armée libératrice à Mook, et les auxiliaires du Taciturne furent taillés en pièces; le valeureux Louis et son frère Henri périrent les armes à la main. Le Taciturne, qui venait à leur rencontre, apprit à Bommel cette sanglante dé-

faite. C'est alors que, surmontant sa douleur et reportant sa pensée sur le peuple qui avait placé sa confiance en lui, il rappelle à Jean de Nassau ce qu'il lui avait dit autrefois sur la possibilité de défendre la Hollande pendant deux ans contre toutes les forces du roi d'Espagne. « Nous aurons cet honneur, di- « sait-il, d'avoir fait ce que nulle autre « nation n'a fait avant nous, en nous « défendant et en nous maintenant en « un si petit pays, et contre les puissants « efforts de l'Espagne, sans assistance « quelconque. Et si les pauvres habi- « tants d'ici, délaissés de tout le monde, « veulent s'opiniâtrer, comme ils ont « fait jusque maintenant et comme j'es- « père qu'ils feront encore, et que Dieu « ne veuille pas nous châtier, il coûtera « à nos ennemis encore la moitié de « l'Espagne tant en biens qu'en hom- « mes, avant qu'ils aient triomphé de « nous. »

Victorieux à Mook, les Espagnols reparurent devant Leyde et serrèrent la ville de près. Le Taciturne déploya des efforts magnanimes, afin de soutenir l'admirable résistance des bourgeois. « Nous remettons, disait-il, notre cause « à Dieu, avec ferme espoir qu'il ne nous « abandonnera point, comme aussi, de « notre côté, nous sommes ici résolu de « ne quitter la défense de sa parole et de « notre liberté jusqu'au dernier homme. » Ce fut sur sa proposition que les États de Hollande ordonnèrent de couper les digues, de lever toutes les écluses, de faire affluer les eaux vers Leyde et de se servir de cette mer artificielle pour ravitailler et sauver la ville. Les Espagnols furent submergés dans leur camp et, le 4 octobre 1574, l'amiral Louis de Boisot entra triomphalement dans Leyde.

La délivrance de cette héroïque cité eut pour résultat d'augmenter partout, même dans les provinces du Midi, la popularité du prince d'Orange. Déjà les Belges le regardaient aussi comme leur futur libérateur; Requesens mandait à Philippe II qu'il n'y avait pas dans tout le pays une seule maison où le Taciturne n'eût quelqu'un à sa dévotion. Le représentant du roi d'Espagne se vit con-

traint de négocier avec le prince d'Orange et les Etats de Hollande et de Zélande. Des conférences eurent lieu au château de Breda en février 1575. Les mandataires de Requesens proposèrent de confirmer les privilèges du pays et d'oublier le passé; mais, de leur côté, le prince d'Orange et les Etats de Hollande et de Zélande seraient obligés de restituer toutes les villes, châteaux et forts qu'ils détenaient; et quant aux réformés, ils devaient ou abjurer ou s'exiler. Ces propositions humiliantes furent nettement repoussées par le Taciturne qui, au nom du peuple de Hollande, réclamait la retraite des bandes étrangères et la convocation des Etats généraux. Au mois de mai, les conférences étaient rompues.

Le 11 juin suivant, Guillaume épousait dans l'église de la Brielle, Charlotte de Bourbon-Montpensier, ancienne abbesse de Jouarre. Ce mariage irrita les princes des maisons de Saxe et de Hesse, parents d'Anne de Saxe, et rendit également Guillaume suspect aux Anglais.

La mort de Requesens, survenue le 5 mars 1576, allait ouvrir de nouvelles perspectives. Le conseil d'Etat, chargé du gouvernement intérimaire, déclara « ennemis du roi et du pays » les soldats *mutinés* qui menaçaient la Flandre et le Brabant; mais redoutant déjà l'ascendant et la popularité du Taciturne, il hésitait à convoquer les Etats généraux. Le prince d'Orange se servit de son filleul, le seigneur de Hèze, chef d'un régiment brabançon, pour réduire le conseil à l'impuissance; le 4 septembre, les conseillers suspects d'*espagnolisme* étaient arrêtés et, le 8, les Etats de Brabant convoquaient à Bruxelles les députés des autres provinces. Le Taciturne recommanda de former entre toutes une étroite et indissoluble union; elles devaient s'engager à maintenir la liberté de la patrie contre la tyrannie des Espagnols et de leurs adhérents, et chasser ces étrangers sous peine d'éternelle infamie. Pour lui il promettait de travailler à la délivrance du pays « tant que l'âme lui resterait au corps. »

La *Pacification de Gand* fut le mémo-

rable résultat de l'entente qui s'était établie entre le prince d'Orange et les Etats généraux. Le Taciturne venait d'atteindre le but de tous ses efforts lorsqu'il apprit l'arrivée à Luxembourg de don Juan d'Autriche, désigné par Philippe II pour succéder à Requesens. Craignant de perdre le fruit de ses labeurs, le Taciturne demande que l'on interdise provisoirement à don Juan l'entrée du pays et que, s'il refuse d'obtempérer à cette sommation, on s'assure de sa personne. Les chefs de la noblesse catholique, qui disposaient de la majorité aux Etats généraux, rendirent vains les hardis conseils du Taciturne; l'assemblée décida que don Juan serait admis comme gouverneur général s'il consentait à faire sortir les Espagnols et s'il approuvait la Pacification de Gand. La menace d'appeler le prince d'Orange à Bruxelles exerça une influence décisive sur les déterminations du frère de Philippe II : par l'édit perpétuel donné à Marche, en Famenne, le 12 février 1577, don Juan consentit au renvoi des soldats étrangers et accepta la Pacification de Gand. Le Taciturne refuse d'adhérer au traité de Marche et il en interdit la publication en Hollande et en Zélande. Persuadé que don Juan n'accomplira point ses promesses, Guillaume s'efforce de faire partager sa méfiance par les Etats généraux et de provoquer une éclatante rupture. « C'est, écrivait don Juan à Philippe II, le pilote qui conduit cette « barque, et lui seul peut la perdre ou la « sauver. » Don Juan, n'ayant réussi ni à séduire le Taciturne ni à l'intimider, rompit avec les Etats généraux, se retira à Namur, rappela les troupes étrangères et commença la lutte où il devait succomber. Le peuple, depuis plusieurs mois, ne cessait de réclamer des Etats généraux le rappel du prince d'Orange; il finit par l'exiger. Le 23 septembre, Guillaume de Nassau rentrait triomphalement dans Bruxelles. Le lendemain, s'étant rendu à l'hôtel de ville, où siégeaient les Etats généraux, il dit aux députés qu'il venait, comme baron de Breda et membre de l'Etat noble du

Brabant, prendre part à leurs travaux ; tous ses efforts, ajouta-t-il, ne tendraient qu'à l'apaisement des troubles, ainsi qu'à l'accomplissement et au maintien de la Pacification de Gand.

Don Juan exigea des Etats qu'ils misent bas les armes et qu'ils renvoyassent le prince d'Orange, ses adhérents, fauteurs et ministres. Déjà une fraction de la haute noblesse, jalouse du Taciturne et voulant l'annihiler en quelque sorte, avait appelé secrètement de Vienne l'archiduc Mathias, le jeune frère de l'empereur Rodolphe. Mais l'intrigue ourdie contre le Taciturne est bientôt déjouée. Guillaume, tumultueusement soutenu par ses partisans, fut nommé *ruward* du duché de Brabant et lieutenant général de l'archiduc. Le 20 janvier 1578, il prêtait en cette double qualité les serments requis. Quelques jours après, les troupes fédérales étaient mises en déroute à Gembloux par les troupes étrangères, et les Etats généraux, ne se croyant plus en sûreté à Bruxelles, se transportaient à Anvers avec l'archiduc Mathias et le prince d'Orange. La situation devenait plus sombre. Déjà l'union conclue naguère entre les diverses provinces était menacée d'une ruine prochaine. A Gand le parti ultra-calviniste s'était autorisé de l'assentiment tacite du Taciturne pour proscrire ses principaux adversaires et opprimer les catholiques ; dans le Hainaut une partie de la noblesse avait appelé le duc d'Anjou et lui avait livré Mons. Le Taciturne parvint à détourner le nouveau coup dont son influence était menacée ; il se mit directement en rapport avec le duc d'Anjou et réussit à se servir de lui pour l'accomplissement de ses desseins futurs.

Guillaume fut l'inspirateur du fameux édit publié, le 22 juillet 1578, et qui avait pour objet d'établir sur des bases solides la paix de religion. Mais tel était le fanatisme des deux partis que cette paix n'obtint l'assentiment d'aucun. Les catholiques, qui s'étaient fiés jusque-là au prince d'Orange, l'accusèrent de duplicité et se tournèrent avec haine contre lui. En résumé, les provinces wallonnes refusaient toute to-

lérance aux réformés, et ceux-ci ne se montraient pas moins exclusifs là où ils dominaient, en Hollande, en Zélande et surtout à Gand. Les sectaires gantois inquiétaient Guillaume, et celui-ci reconnaissait maintenant la nécessité de les contenir : dans une réprimande sévère, il signala l'iniquité et l'inutilité des violences exercées contre les catholiques. Le 2 décembre, il se rendit lui-même dans la capitale de la Flandre comme arbitre entre les partis. Il ne se dissimulait pas que de cette *affaire de Gand*, selon ses expressions, dépendait « toute » la conservation « du pays. Il redoubla d'efforts et, après de laborieuses négociations, la paix de religion, qu'il recommandait aux Gantois, fut solennellement acceptée par la commune.

Malheureusement, les violences des ultra-calvinistes et des démagogues de la Flandre avaient déjà brisé le faisceau que les Pays-Bas formaient depuis 1576. Le 6 janvier 1579, les députés du Hainaut, réunis aux Etats d'Artois, formèrent une ligue défensive dont le but était de protéger la religion catholique et de préparer une réconciliation avec Philippe II. Le prince d'Orange s'adresse alors aux Etats généraux et les exhorte à maintenir l'union. « Si les provinces, » disait-il, se séparent l'une de l'autre, « elles iront en totale ruine et décadence, l'une avant, l'autre après, par » guerre, tyrannie et oppression. » Il promettait d'employer son sang pour la conservation « de la généralité ». Mais, en présence de l'attitude des Wallons, les provinces où dominait le calvinisme avaient aussi pris la résolution de former une ligue particulière. Le 23 janvier, Jean de Nassau, gouverneur de la Gueldre, signe la célèbre *union* entre les Etats de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, etc. Quant à Guillaume, il attendit trois mois avant d'y souscrire ; il apposa sa signature le 3 mai, après de nouvelles et vaines tentatives pour reconstituer l'union générale en accordant une égale liberté aux catholiques et aux réformés.

Au mois d'août, le prince revint à Gand pour résister encore aux ultra-

calvinistes, dont les violences justifiaient la défection des Wallons. Il dépouille de son pouvoir le trop célèbre Hembyse et remet en vigueur la paix de religion. Quelque temps auparavant il avait décliné toutes les offres qui lui étaient faites de la part du roi d'Espagne pour le déterminer à sortir des Pays-Bas. Ne pouvant ni l'éloigner, ni se rendre maîtres de lui, les conseillers de Philippe II appellent l'assassinat à leur aide. Le cardinal de Granvelle, devenu premier ministre de la monarchie, propose au roi catholique de promettre trente mille écus et l'anoblissement à celui qui tuera le Taciturne. Philippe, ayant approuvé cette horrible proscription, signe la lettre par laquelle il est enjoint au prince de Parme de préparer un édit contre Guillaume de Nassau. La cour d'Espagne espérait empêcher le Taciturne de transférer la souveraineté des Pays-Bas au duc d'Anjou. Aux véhémentes protestations des Allemands contre ce projet, Guillaume répliquait que c'était à eux, à leur inertie, à leur attitude presque hostile, qu'il fallait attribuer le misérable état des Pays-Bas. Au mois d'août 1580, le prince de Parme rendait public le ban ou édit contre Guillaume de Nassau. Le 13 décembre suivant, le libérateur présentait sa *Défense* aux Etats généraux qui avaient été convoqués à Delft. C'est la fameuse *Apologie* qui a tant contribué à immortaliser le Taciturne.

La transmission de la souveraineté des Pays-Bas allait s'accomplir. Le 23 janvier 1581, le duc d'Anjou ratifiait le traité négocié au mois de septembre précédent par Marnix de Sainte-Aldegonde; des lettres réversales assuraient au prince d'Orange la possession de la Hollande et de la Zélande. Réunis à La Haye, les Etats généraux prononcent la déchéance de Philippe II, et, le 19 février 1582, le frère d'Henri III est solennellement inauguré à Anvers comme duc de Brabant.

Un mois ne s'était pas écoulé que Jean Jauregui tentait d'assassiner le Taciturne. Celui-ci, bien que grièvement blessé, se rétablit plus tôt qu'on ne

l'avait espéré, et, le 2 mai, des actions de grâces étaient célébrées à Anvers. Cependant le duc d'Anjou, devenu duc de Brabant et comte de Flandre, n'inspirait qu'une sorte de répulsion. Il justifia la défiance dont il était l'objet lorsqu'il essaya (17 janvier 1583) de s'emparer des principales villes du pays pour devenir prince absolu. Il échoua misérablement et se retira en France.

Chargé du gouvernement intérimaire, le Taciturne fut d'avis que, à défaut de protecteurs, il fallait ou rappeler le duc d'Anjou, en faisant un nouveau pacte avec lui, ou traiter avec le roi d'Espagne, et que, entre les deux, il n'y avait point à hésiter. Les représentants du pays, quoi qu'à contre-cœur, adoptèrent cet avis, en essayant de s'accorder de nouveau avec le prince parjure.

La popularité du Taciturne était déjà gravement compromise lorsque, veuf de Charlotte de Bourbon, il épousa, le 12 avril 1583, Louise de Coligny. Le peuple d'Anvers portait jusqu'à la fureur son ressentiment contre les Français, et Guillaume lui-même devint l'objet des soupçons les plus injurieux. Le 28 mai, des compagnies bourgeoises entourèrent le logement qu'il occupait à la citadelle; des injures et des malédictions sortaient de leurs rangs; on l'appela « traître et introducteur des Français. »

Indigné, navré, il partit d'Anvers et se rendit en Zélande, où les Etats, réunis à Middelbourg, lui conférèrent provisoirement le gouvernement général des provinces de l'union d'Utrecht. Il avait refusé la souveraineté du duché de Brabant, mais il aspirait à devenir comte héréditaire de Hollande et de Zélande. Retiré à Delft, il allait atteindre le but vers lequel l'entraînait une noble ambition lorsque, le 10 juillet 1584, dans le Prinsen-Hof, il fut tué par le Bourguignon Balthazar Gérard, qui espérait, comme Jauregui, gagner la récompense promise par Philippe II. En tombant pour ne plus se relever, Guillaume s'écria : « Mon Dieu ! aie pitié de mon âme, je suis fort blessé ; mon Dieu, aie pitié de mon âme et de ce pauvre

« peuple ! » Le 3 août, les obsèques du prince d'Orange furent célébrées avec beaucoup de magnificence par ordre et aux dépens des Etats de Hollande, de Zélande, de Frise et d'Utrecht. Il fut enseveli dans l'église neuve de Delft, où ces mêmes Etats firent plus tard ériger un mausolée en son honneur. La cour d'Espagne avait espéré que les provinces révoltées tomberaient avec leur libérateur. Les Pays-Bas méridionaux rentrèrent, en effet, sous la domination du roi catholique ; mais la république fédérative, qui s'était formée dans les Pays-Bas du Nord, voulut survivre et survécut à son illustre fondateur.

Th. Juste.

Archives de la maison d'Orange-Nassau, publiées par Groen Van Prinsterer — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, publiée par Gachard. — *Correspondance de Philippe II*, éditée par le même. — *Papiers d'état du cardinal de Granvelle* (édit. Weiss et E. Poullet), etc., etc.

GUILLAUME DE LILLE OU DE L'ISLE, *Guilielmus INSULANUS MENAPIUS*, prêtre, orateur et médecin, naquit à la fin du x^v^e siècle, à Grevenbroich (ancien duché de Juliers). On sait peu de chose sur sa vie. Ce qui est certain, c'est qu'il passa de longues années en Italie : à Padoue, il collabora, avec un certain Nicolas Léon Thomas, à des ouvrages de philosophie ; à Rome, il acquit comme médecin une certaine réputation. Il était déjà, à cette époque probablement, dans les ordres, car on le voit reçu dans l'intimité du pape et des cardinaux. Après son retour dans sa patrie, il habita d'abord Grevenbroich, où il pratiqua la médecine et écrivit plusieurs traités sur cet art. Plus tard, grâce à la protection du duc de Juliers, il fut placé à la tête du chapitre de l'église Saint-Albert, à Aix-la-Chapelle. A la mort d'Erasme, en 1536, le magistrat le chargea de prononcer l'oraison funèbre de cet illustre philosophe. Insulanus s'acquitta de cette lourde tâche avec tout le talent dont il avait fait preuve en mainte circonstance. Cet éloge fut publié d'abord à Trèves et à Bâle avec une dédicace au duc Juliers : *Oratio funebris in obitum Desiderii Erasmi Roterodami*, typis Roberti Winteri, Basileæ, in-8°, puis reproduit dans l'édition

de Van der Aa, de Leyde, des œuvres complètes d'Erasme, en 1706 (t. X). Guillaume de l'Isle publia de nombreux traités qui, presque tous, eurent plusieurs éditions. On cite : 1^o *Encomium febris quartanæ, Guilielmo Insulano Menapio Grevibrugensi auctore; adjecta quoque est ejusdem quartanæ febris curandæ exactissima ratio, e doctissimis tam Græcorum quam Latinorum atque Arabum monumentis deprompta*. Basileæ, ex officina Joannis Oporini, 1542, in-12. L'Eloge de la fièvre fut réédité à Leyde, en 1636, dans un recueil de dissertations plaisantes. Le second traité est plus sérieux, et l'auteur y rapporte, successivement, avec des commentaires, le traitement de Galien, d'Eginète, d'Aétius, de Celse, etc. — 2^o *Marsilii Ficini Florentini medici atque philosophi celeberrimi, de vita libri tres, quorum primus de studiosorum sanitate tuenda, secundus de vita producenda, tertius de vita cælitus comparanda. Eis accessit de ratione victus salubris, opus nunc recens natum, autore G. Insul. Menapio. Epidemiarum antidotus, tutelam quoque bonæ valetudinis continens auctore Marsilio. Cum novo omnium rerum atque vocum indice*. Basileæ, apud Westhmerum, 1541, in-8°. La partie de *ratione victus* avait paru séparément l'année précédente chez Jean Schoenstein, à Cologne : c'est un traité du régime en quarante-neuf chapitres dans lequel on trouve toutes les erreurs basées sur la prétendue influence des astres ; des emprunts faits aux classiques et commentés par Insulanus complètent cet opuscule. — 3^o Aucun biographe ne donne la date ni le lieu d'impression de *Silva, seu miscellanea observationum linguæ latinæ*. — 4^o On cite une lettre adressée par Guil. de l'Isle à Charles V et à François I^{er} sous le titre de : *Oratio sua oria ad Carolum V Cæsarem et Franciscum I Galliarum regem pro pace concordiaque inter ipsos constituenda*. Rob. Winter excudit Basileæ, 1537, in-8°, p. 3. — 5^o *Statéra Chalcographiæ qua bona ejus et mala simul appenduntur, cum historicis observationibus*. Colonia, 1547, in-12. Ce livre fut réédité en 1617. — 6^o *De Aula dialogus in quo libello partim refelluntur, partim*

attenuantur criminationes in aulam Ceneæ Silvi et Utrici Germanici, luterani. Colonia, 1539, in-8°, réédité à Francfort en 1606. — 7^o *Dialexis de SS. Eucharistia*, Colonia, 1542. — 8^o *Divinatio extremorum mundi temporum.* Colonia, 1549. Sweertius cite encore un traité *De triplici vita*, mais il s'agit probablement du livre de Marsilius, dont il vient d'être question. On voit donc que Guillaume de l'Isle aborda dans ses écrits successivement les sujets les plus divers, et que si cet auteur ne se dégage pas des erreurs de son temps, il ne doit pas moins être considéré comme un savant dont l'esprit fécond savait se plier à la dialectique alors en usage. Guillaume de l'Isle mourut à Aix-la-Chapelle en 1561.

D^r Victor Jacques.

Conradus Gesnerus, *Bibliotheca universalis*, 1545, p. 290. — Valère André, *Bibliotheca belgica*, Lovanii, 1643, p. 321. — Sweertius, *Athenæ belgicae*, p. 310. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1^{er}, p. 408. — D. Erasmi Roterod. *Opera omnia*, Lugd. Batav., Van der Aa, 1706, t. X.

GUILLAUME DE VIANDEN, hagiographe du x^ve siècle. Il fut religieux au monastère de Saint-Willibrord, à Echternach et consacra ses loisirs à l'ouvrage suivant, conservé en manuscrit à la bibliothèque de Luxembourg : *Liber Monasterii S. Willibrordi Epternacensis, scriptus sub Reverendo Domino Roberto à Montreal, abbate, per fratrem Willibrordum, à Vienna* (nom de religion de l'auteur), 1587. *Continet summarium vitæ Willibrordi, abbreviatione Aurei libri, registrum omnium litterarum et adnotationum pagorum, curtium ac bonorum secundum ordinem alphabeticum*, 1 volume in-4^o.

Aug. Vander Meerscht.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*.

GUILLAUME II DE BAVIÈRE, prince-abbé de Stavelot et Malmédy, coadjuteur de son oncle Ferdinand ; en 1630, il lui succéda ; en 1650, il édicta des règlements administratifs très sages, et vit son pays ravagé par des troupes françaises et allemandes. Il céda aux capucins, déjà établis à Stavelot un vaste terrain sur lequel fut établi un couvent. C'est lui qui introduisit les monastères de Stavelot et de Malmédy dans la con-

grégation de Bursfeld. Il reçut pour coadjuteur Maximilien-Henri de Bavière et mourut à Hollinghoven, en 1657. Il fut enterré à Stavelot, qui était sa résidence habituelle et où sa vie exemplaire l'avait mis en grande vénération.

J.-S. Renier.

Hist. chron. des Abbés-princes de Stavelot et Malmédy, par F.-A. Villers, pub. par J. Alexandre, t. 1^{er}, p. 367 à 394, Liège, 1878.

GUILLAUME I^{er}, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, etc., naquit à La Haye, le 24 août 1772, de Guillaume V, stathouder des Provinces-Unies, et de Sophie-Wilhelmine de Prusse, nièce du grand Frédéric. Il entra dans la vie active après avoir complété son instruction à l'Université de Leyde. Il était déjà membre du conseil d'Etat de la république, général et gouverneur militaire de Breda lorsque, le 1^{er} octobre 1791, il épousa Frédérique-Wilhelmine-Louise, fille de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse. Bientôt il se signala dans la guerre provoquée par la république française. Après la bataille de Neerwinden, c'est lui qui conduisit l'armée des Etats en Flandre pour seconder les Impériaux. Le 13 septembre 1793, il résista opiniâtrément aux forces supérieures venues pour l'assaillir entre Menin et Wervicq. Au mois de janvier 1794, nous trouvons le quartier général du prince héréditaire à Liège. Les coalisés voulaient s'ouvrir une place frontière, pénétrer en France et marcher sur Paris. Le prince d'Orange s'empara de Landrecies ; mais Pichegru et Jourdan déconcertèrent les alliés en prenant eux-mêmes une offensive vigoureuse. Le prince d'Orange avait réussi à délivrer Charleroi lorsque les coalisés, vaincus à Fleurus, le 27 juin, sont contraints de reculer. Le 1^{er} juillet, dans une conférence tenue à Braine-l'Alleud, le feld-maréchal prince de Cobourg donna cependant au duc d'York et au prince d'Orange l'assurance qu'il défendrait la Belgique « aussi longtemps que les forces humaines le permettraient. » Le prince d'Orange se retira alors au delà de Bruxelles en s'appuyant sur Malines, où le duc d'York avait son quartier général.

L'un et l'autre auraient voulu concentrer les forces des alliés dans la Hesbaye et livrer une seconde bataille de Neerwinden. Mais les Impériaux poursuivirent leur retraite vers la Meuse et le Rhin. Devenus maîtres de la Belgique, les Français menacèrent bientôt les Provinces-Unies. Au cœur de l'hiver, Pichegru envahit la Hollande et, le 17 janvier 1795, le stathouder et sa famille s'embarquent à Scheveningen sur des bateaux pêcheurs qui les conduisent en Angleterre.

En 1799, l'héritier des Nassau, avec l'appui de la Grande-Bretagne, tenta vainement d'affranchir les anciennes Provinces-Unies. « La flotte du Texel, » dit un contemporain, arbora le pavillon orange; une partie de l'armée se rangea sous les drapeaux du prince héréditaire, mais la masse de la nation, surprise des fausses opérations du duc d'York, attendit l'événement. » Quand les mémorables victoires de Bonaparte eurent consolidé la suprématie française, la maison de Nassau fit valoir les droits que lui donnait le traité de Lunéville sur les biens sécularisés des anciens princes ecclésiastiques du Rhin. Le 25 février 1802, l'héritier des anciens stathouders, qui avait pris le nom de *comte de Dietz*, est reçu par le premier consul, et le 24 mai suivant, la maison d'Orange reçoit, à titre de dédommagement, Fulde, Dortmund, etc. Guillaume V ayant cédé ces anciens domaines ecclésiastiques à son fils, celui-ci fixe sa résidence à Fulde. Dans l'administration de son petit Etat, il se montre laborieux, équitable, mais obstiné dans ses opinions : son entêtement passe dès lors en proverbe. Après la mort de Guillaume V, survenue le 9 avril 1806, le prince héréditaire prit également possession des pays de Nassau ; mais ce ne fut pas pour longtemps : Napoléon l'écarta de la confédération du Rhin et le dépouilla de tous ses Etats. Si Guillaume avait voulu briser les liens qui l'attachaient à la Prusse, il aurait obtenu des compensations dans la Hesse et en Franconie ; non seulement il demeura inébranlable, mais il prit part à la lutte inégale qui se termina à Iéna. Fait prisonnier à

Erfurt, deux jours après ce terrible désastre, il obtint du général Clarke la permission de se retirer sur parole et de rejoindre la princesse sa femme à Berlin. Il chercha ensuite un refuge au delà de l'Oder et, pendant quelque temps, il vécut en simple particulier, occupé surtout de l'éducation de ses deux fils. En 1809, nous le voyons au service de l'Autriche, donnant dans les champs de Wagram de nouvelles preuves de bravoure. L'Autriche vaincue, il retourne à Berlin, et, jusqu'en 1813, sa vie toujours agitée se partagea entre l'Allemagne et l'Angleterre.

Le prince d'Orange était à Londres lorsque, en 1813, le peuple hollandais se souleva contre la domination française. Déjà Guillaume était préparé à cette heureuse révolution qui, après dix-neuf ans d'exil, allait lui ouvrir sa patrie. En relations avec lord Castlereagh, il savait que ce ministre désirait ardemment le rétablissement des Nassau avec une constitution plus monarchique. Aussi, malgré son vif désir de se trouver au quartier général des alliés, le prince avait-il renoncé au projet de se rendre en Allemagne, et il était resté à Londres, où le retenaient, selon son expression, des « intérêts plus majeurs. » Répondant au message du gouvernement provisoire qui s'était constitué à La Haye, il annonça, le 22 novembre, sa prochaine arrivée. Quatre jours après, il s'embarquait à Deal, sur le *Warrior*, et arrivait le 30 devant Scheveningen. Des patriotes enthousiastes se précipitaient dans l'eau pour accueillir l'exilé, et ce ne fut qu'avec difficulté qu'il put atteindre le rivage. Les dunes étaient couvertes de spectateurs, et les cris de *Orange boven!* retentissaient sans cesse, accompagnés de démonstrations de joie qui approchaient quelquefois de la frénésie. Guillaume fit une entrée vraiment triomphale dans La Haye. Le lendemain, s'adressant au peuple, il disait, dans une proclamation : « Je suis venu parmi vous, déterminé à pardonner et à oublier tout le passé. » Notre seul objet doit être de panser les plaies de notre pays et de lui rendre son rang et sa splendeur parmi

« les nations de l'Europe. » Le 1^{er} décembre, il était proclamé à Amsterdam *prince souverain des Pays-Bas*. Il avait alors quarante-deux ans et se signalait par un mélange singulier d'idées libérales et absolutistes. On devait dire de lui : « Cet homme est trop libéral pour être roi et trop roi pour être sincèrement libéral. » D'une taille assez grande, mais épaissie par trop d'embonpoint, sa tournure, selon les contemporains, était disgracieuse plutôt qu'élégante ; ses traits, sans être beaux, dénotaient un caractère résolu. Le 30 mars 1814, le jour même où Paris ouvrait ses portes aux alliés, Guillaume prêtait serment à la nouvelle constitution des Provinces-Unies. Naguère le prince avait prononcé ces nobles paroles : « Il me tarde infiniment de voir la souveraineté dont je suis investi modifiée par une constitution sage et libérale. Elevé, comme je l'ai été, dans des principes républicains et stathoudériens, je ne m'arrange pas de ce pouvoir absolu dont j'espère bientôt partager la responsabilité avec les autres pouvoirs de l'Etat. » Le 21 juillet, Guillaume accepta les conditions auxquelles les puissances avaient subordonné, le 20 juin précédent, la réunion de la Belgique à la Hollande. Il prit alors possession du gouvernement des anciens Pays-Bas autrichiens. « J'apporte au milieu de vous, dit-il aux Belges, la volonté de vous être utile et tous les sentiments d'un ami, d'un père... Heureux si, en multipliant mes titres à votre estime, je parviens à préparer et à faciliter l'union qui doit fixer notre sort et qui me permettra de vous confondre dans un même amour avec ces peuples que la nature elle-même semble avoir destinés à former avec ceux de la Belgique un Etat puissant et prospère. » Le 13 février 1815, le congrès de Vienne décida que les Provinces-Unies, conjointement avec les provinces et districts déjà cédés au prince d'Orange, formeraient un royaume sous la dénomination de *royaume des Pays-Bas*. Le drapeau orange fut immédiatement arboré sur les clochers de la Belgique, et une députa-

tion du conseil privé se rendit à La Haye, afin de féliciter « le nouveau monarque des Pays-Bas unis. »

Pendant que Napoléon, débarqué le 1^{er} mars sur les côtes de la Provence, s'avancait triomphalement vers Paris, Guillaume se déclara roi des Pays-Bas, sans attendre de Vienne le traité qui lui décernait définitivement cette dignité. Il se rendit, le 16 mars, dans l'assemblée des Etats généraux et leur fit connaître son irrévocable résolution. Le lendemain, le prince-souverain et la princesse Frédérique-Wilhelmine furent proclamés, à Amsterdam, roi et reine des Pays-Bas. Le même jour, le maire de Bruxelles, du haut du balcon de l'hôtel de ville, annonça au peuple belge l'avènement de Guillaume I^{er}. Le 30, le roi et la reine des Pays-Bas firent leur entrée solennelle à Bruxelles, où ils furent accueillis par les plus vives acclamations. Un traité signé à Vienne, le 31 mai 1815, confirma les clauses du traité de Paris du 30 mai 1814, c'est-à-dire la réunion des anciennes Provinces-Unies et des ci-devant provinces belgiques, avec l'adjonction de l'ancienne principauté de Liège. Ce même traité accordait au nouveau roi, en échange de ses possessions en Allemagne, l'ancien duché de Luxembourg avec le titre de *grand-duc*. Tandis que les Français s'avançaient vers la Sambre, Guillaume retournait à La Haye, parce que sa présence était plus nécessaire en Hollande qu'en Belgique. Mais le prince d'Orange demeurait près du duc de Wellington pour défendre nos provinces contre Napoléon. Le 16 juin, il résiste héroïquement aux Quatre-Bras ; le surlendemain, à Waterloo, où il commande le centre de l'armée anglo-hollandaise, il ne cesse de se distinguer non moins par sa valeur que par la sagesse de ses dispositions, jusqu'à ce qu'une blessure l'oblige à quitter le champ de bataille. Par la défaite de Napoléon l'union des Belges et des Hollandais était consolidée ; la bataille de Waterloo, selon la remarque d'un éminent publiciste, forma un premier lien qui rapprocha davantage les deux nations ; le roi voyait son trône affermi et le prince d'Orange, qui

avait versé son sang pour l'indépendance du pays, devint l'idole du peuple belge.

Déjà, le 22 avril précédent, Guillaume avait institué une commission mixte pour reviser la loi fondamentale des Provinces-Unies et l'adapter au royaume des Pays-Bas. Le 13 juillet, le rapport de cette commission était présenté au souverain; le 18, une proclamation annonça que la constitution révisée serait soumise, en Belgique, à l'approbation d'une assemblée de notables et dans les Provinces-Unies à la sanction des Etats généraux. Ceux-ci, à l'unanimité, adoptèrent l'œuvre de la commission mixte, tandis qu'en Belgique la majorité des notables émit un vote négatif. Sur 1,323 notables présents aux réunions d'arrondissement, 796 votèrent *contre* et 527 *pour*; sur les 796 opposants, 126 avaient donné pour raison de leur vote les articles relatifs au culte. Par une nouvelle proclamation, datée de La Haye, le 24 août, Guillaume I^{er} déclara cependant que la loi fondamentale était adoptée. « Des 796 notables qui ont désapprouvé le projet, disait-il, 126 ont formellement déclaré que leur vote était motivé par les articles relatifs au culte; articles qui, conformes à une législation depuis longtemps existante, fondée sur les traités, et en harmonie avec les principes que les souverains les plus religieux ont introduits dans le système européen, ne pouvaient être omis dans la constitution des Pays-Bas sans remettre en problème l'existence de la monarchie, et sans affaiblir la garantie des droits de ceux-là mêmes que ces stipulations ont le plus alarmés. Si cette vérité n'eût été obscurcie par quelques hommes de qui le corps social devait attendre l'exemple de la charité et de la tolérance évangélique, les susdits votes se seraient joints à ceux des 527 notables qui ont approuvé le projet. » Quelque conciliant que fût le langage de la proclamation royale, l'acte qu'elle consacrait avait incontestablement une gravité exceptionnelle et devait faire révoquer en doute la loyauté du nouveau gouvernement.

Le 21 septembre eut lieu à Bruxelles l'inauguration solennelle du premier roi des Pays-Bas. Guillaume se rendit d'abord à l'hôtel de ville, où étaient assemblées les deux chambres, et, dans un patriotique discours, constata que l'*union intime et solide* de toutes les provinces des Pays-Bas, autrefois le but de Charles-Quint et du Taciturne, était maintenant accomplie. « Aujourd'hui que l'édifice existe, c'est nous, poursuivit-il, qui sommes responsables de sa conservation et de son affermissement envers nos compatriotes et envers la postérité. » Il se rendit ensuite, avec son cortège, à la Place royale, où il prêta le serment qui lui était prescrit par la loi fondamentale. Le président des Etats généraux dit à son tour : « Nous jurons, au nom du peuple des Pays-Bas, qu'en vertu de la loi fondamentale de cet Etat, nous vous recevons et inaugurons comme roi... »

Empruntons aux contemporains quelques traits qui feront mieux connaître le nouveau souverain. Guillaume I^{er} se distinguait à la fois par son activité et par la simplicité de ses habitudes. Levé avec le jour, il consacrait presque tous ses instants aux travaux d'administration. Il n'avait aucun goût pour la littérature et les beaux-arts, tout en se faisant une obligation de les encourager. D'une grande équité et même renommé pour son esprit de justice et de clémence, il remplissait ses devoirs de roi avec un zèle et une exactitude admirables. Mais bien qu'il eût voulu une constitution dans le sens moderne, il se pliait difficilement aux exigences du gouvernement représentatif; il n'avait pas voulu admettre la responsabilité ministérielle, et, s'il en avait eu le pouvoir, il aurait certainement empêché toute opposition dans les chambres. Il se plaisait, d'autre part, à se mettre en rapport direct avec toutes les classes. Le mercredi était consacré aux audiences royales; de midi à sept heures, le souverain se tenait debout devant une table, dans la salle du conseil, recevant, une à une, toutes les personnes qui se présentaient. Il aimait aussi, dans ses promenades, à se confon-

dre avec la masse des citoyens. En résumé, Guillaume I^{er} passait alors pour le monarque le plus libéral de l'Europe, et la protection qu'il accordait aux réfugiés français, victimes des représailles de 1815 et de 1816, devait encore accroître sa popularité. Il ne se laissait émouvoir ni par les représentations des cours absolutistes ni par les instances presque menaçantes de l'ambassadeur de Louis XVIII. Comme celui-ci insistait pour obtenir l'expulsion des anciens conventionnels, il trouva le roi inébranlable. « Ces vieillards, lui répondit » Guillaume, me sont connus; ils sont » fort tranquilles : je maintiendrai les » lois et l'esprit d'hospitalité des Pays- » Bas. »

Le roi résistait avec non moins d'énergie à l'opposition du clergé catholique. Dans un *Jugement doctrinal* rendu public, les évêques avaient déclaré qu'aucun de leurs diocésains ne pouvait, sans se rendre coupable d'un grand crime, prêter les serments prescrits par la loi fondamentale. Le gouvernement signala ce Jugement comme un acte séditieux et fit traduire devant la cour supérieure de Bruxelles, le prince Maurice de Broglie, évêque de Gand. Menacé d'un mandat d'amener, l'évêque se sauva à Paris. Jugé par contumace aux assises du Brabant, il fut, le 8 novembre 1817, condamné à la déportation, sentence affichée par le bourreau sur une place publique de Gand, entre deux malfaiteurs qui subissaient la peine de la flétrissure et de l'exposition publique. C'était là, comme on l'a dit, un raffinement de vengeance; mais, en frappant le prince de Broglie, on ne voulait pas seulement atteindre le chef de l'opposition cléricale, on se proposait de châtier aussi l'évêque bourbonnien, l'étranger qui n'avait pas caché le désir de voir la Belgique placée sous le sceptre de Louis XVIII.

Guillaume se méfiait aussi des Belges, tandis que le prince héréditaire aurait voulu chercher parmi eux l'appui de la dynastie. Le héros des Quatre-Bras écrivait secrètement au duc de Wellington, le 3 avril 1816 : « Le roi est exclusive-

ment entouré par des Hollandais qui, » bien que ses intentions soient les meilleures du monde, le rendent décidé- » ment partial en faveur des Hollan- » dais. » Mais Guillaume soupçonnait les habitants des provinces méridionales de regretter la domination de la France. De là ses mesures pour assurer la prééminence de la langue hollandaise, sa partialité dans la distribution des emplois, ses tentatives pour diriger souverainement l'instruction publique. Il est évident, dit Gervinus, que les sentiments antifrançais et anticatholiques du roi ne furent pas étrangers aux célèbres arrêtés de 1825. Chef absolu de l'instruction publique, imitateur de Joseph II, créateur du *Collège philosophique* de Louvain, il avait pour but de neutraliser l'influence du clergé, de pousser les Belges dans une voie qui différerait essentiellement de celle où les Bourbons entraînaient les Français. Guillaume froissa non seulement les catholiques, il vit aussi se tourner contre lui les libéraux, qui l'avaient tant applaudi dans les premières années de son règne. Ne pouvant obtenir la pleine liberté de la presse ni la responsabilité ministérielle, humiliés par la suprématie des provinces du Nord, les libéraux finirent par confondre leurs griefs avec ceux des catholiques.

Guillaume ne se méprit point sur la signification de l'*union* qui se forma en 1828. Dans un entretien mémorable avec un des principaux chefs de l'opposition, il s'exprima en ces termes : « Vos unionistes et vos pétitionnaires, quels qu'ils » soient, demandent que je donne une » extension nouvelle à toutes les libertés » populaires ! C'est de l'extravagance ; » c'est agir comme ces docteurs maladroits qui empoisonnent leurs malades » à force de remèdes... Trop de liberté » tue la liberté. Comment ! vous voulez » l'omnipotence des jugements par le » jury ! l'omnipotence des chambres par » la responsabilité ministérielle ! l'omnipotence de la presse par les journaux ! » Vous voulez l'indépendance de la commune et de la province, élevées au niveau du pouvoir central; vous les ex-

« citez à pétitionner pour le redressement
 « de vos griefs, pour le changement de
 « nos lois, et vous vantez votre dévoue-
 « ment à la royauté et à la Constitution !...
 « On ne trouve plus rien de bon dans mon
 « gouvernement ! Est-ce que Liège re-
 « grette de n'être plus département de
 « l'Ourthe ?... Est-ce que Bruxelles re-
 « grette de n'être plus chef-lieu d'une
 « préfecture française ? Ne lui souvient-il
 « plus de l'herbe qui croissait dans ses
 « rues ? Est-ce que Gand est si malheu-
 « reux depuis qu'il envoie ses produits
 « sur des navires nationaux à Java ?
 « Est-ce que la Belgique entière regrette
 « l'administration française, et la con-
 « scription et les droits réunis ? Est-ce
 « que les quinze années qui viennent de
 « s'écouler ont été si malheureuses ?...
 « Mon gouvernement est une monarchie
 « tempérée par une Constitution, et non
 « pas une république avec un roi man-
 « dataire des mandataires du peuple. Il
 « n'y est question de jury, ni de respon-
 « sabilité ministérielle, ni de souverai-
 « nété populaire, ni d'autres nouveautés
 « dont je n'entends pas faire l'essai à
 « mes dépens. Les attributions du chef
 « de l'Etat et des chambres y sont clai-
 « rement définies ; et toutes les théories
 « contraires sont anticonstitutionnelles,
 « factieuses, révolutionnaires ! Je suis
 « roi des Pays-Bas ; je connais mon droit,
 « je connais mon devoir ; je maintiendrai
 « de tous mes moyens cette Constitution
 « que j'ai jurée. »

Quelques jours après, le 11 décembre 1829, le roi adressait aux chambres un message où il faisait connaître son *opinion personnelle* sur la marche du gouvernement. Après avoir fait l'apologie du règne commencé en 1815, Guillaume annonçait qu'il repousserait toujours des « prétentions inconsidérées » ; il invoquait ensuite la coopération constitutionnelle des Etats généraux « pour ré-
 « primer d'un commun accord le mal et
 « protéger efficacement le bien ». Il voulait suivre, ajoutait-il, les grands exemples de ses ancêtres, dont la sagesse et le courage servirent d'égide à la liberté politique, civile et religieuse des Pays-Bas contre les usurpations d'une foule

égarée et contre l'ambition d'une domination étrangère.

Le 8 août 1830, Guillaume venait à Bruxelles pour visiter l'exposition, où étaient rassemblés les produits qui attestaient d'une manière éclatante les progrès accomplis par l'industrie belge depuis quinze années. Plusieurs hauts fonctionnaires ne laissèrent pas ignorer au roi que l'on pouvait redouter le contre-coup des événements de Paris ; que l'esprit public paraissait moins bon ; que le gouvernement devait être sur ses gardes. Cependant Guillaume était sans inquiétude ; il se montrait même très impatient de retourner en Hollande. Le 12 août, jour fixé pour le départ, le comte de Mercy-Argenteau, grand chambellan, fit une dernière tentative. Il adjura le souverain de ne pas quitter Bruxelles, où sa présence était nécessaire ; il lui représenta l'urgente nécessité de prendre des mesures pour prévenir les troubles et les commotions qui étaient à craindre. Le roi fut inébranlable. Il repartit pour le château de Loo, en Gueldre, et c'est là qu'il apprit les événements dont Bruxelles était devenu le théâtre. Il en fut, dit-on, affecté au point de verser des larmes. Revenu à La Haye il réunit, le 28, sous sa présidence, le conseil des ministres auxquels s'adjoignirent les deux princes. Il fut résolu que les Etats généraux s'assembleraient à La Haye, en session extraordinaire, le 13 septembre, et que les princes partiraient immédiatement pour la Belgique avec les troupes disponibles. Lorsqu'il reçut, le 1^{er} septembre, les mandataires des notables de Bruxelles, le roi, vivement ému, déclara de nouveau qu'il maintiendrait ses droits. « Je ne veux
 « pas, dit-il, faire couler le sang de mes
 « sujets : j'ai horreur du sang. Mais je
 « serais la risée de toute l'Europe si, le
 « pistolet sur la gorge, je cédaï à des
 « menaces folles, à des plaintes, à des
 « griefs imaginés par quelques perturba-
 « teurs du repos public. » Il résista de même aux prières du prince d'Orange qui, après sa chevaleresque entrée dans Bruxelles, avait promis d'appuyer auprès de son père le vœu des notables pour la

séparation administrative du Nord et du Midi. Guillaume objectait que la loi fondamentale et les traités lui traçaient les devoirs qu'il avait à remplir. Il soutenait aussi qu'il avait obtempéré à toutes les demandes raisonnables. « — Que désirent donc les Belges ? disait-il dans un nouvel entretien avec un des chefs de l'opposition. N'ai-je pas obtempéré à toutes les demandes raisonnables ? — A toutes ! — Non, sire, répondit son interlocuteur. Et l'enseignement civil, dont le gouvernement a conservé le monopole ? Et la haute cour transportée à La Haye ? Et tous les grands établissements fixés en Hollande ? Et l'inégale répartition des emplois ?... Votre Majesté a déjà réparé plusieurs griefs par arrêtés, ne pourrait-elle pas redresser encore ceux-ci ?... — Nous n'en sommes plus là, répartit le roi : les Belges jugent eux-mêmes que cela serait insuffisant, puisqu'ils veulent une *séparation*. Et moi je pense avoir fait de mon chef tout ce que je pouvais dans les circonstances présentes. J'ai convoqué les Etats généraux : la question de séparation vous sera soumise, et celle-ci en entraînera bien d'autres ! Que Dieu prenne pitié de la Belgique ! »

Le 29 septembre, les Etats généraux prononcèrent la séparation du Nord et du Midi, déjà accomplie par l'insurrection des provinces belges, conséquence des mémorables Journées de Bruxelles, de l'héroïque lutte du peuple contre les troupes royales.

Si Guillaume I^{er} avait soutenu le prince d'Orange, après lui avoir confié la mission de pacifier les provinces soulevées, s'il avait consenti à céder au prince la vice-royauté de la Belgique, peut-être eût-il fait rétrograder la révolution. Mais il désavoua la proclamation du 16 octobre par laquelle l'héritier des Nassau reconnaissait l'indépendance de la Belgique, et le contre-gouvernement que le prince avait établi à Anvers disparut. Le départ du prince fut suivi de ce terrible bombardement qui devait creuser un abîme entre la dynastie et les Belges.

Déjà le roi Guillaume s'était adressé aux cinq grandes puissances, qui avaient constitué en 1815 le royaume des Pays-Bas, pour réclamer leur intervention. Ce fut donc sur son invitation que les plénipotentiaires des cinq cours se réunirent en conférence à Londres. Le roi Guillaume, comme l'a dit M. Nothomb, s'est élevé par la suite contre la dictature européenne que s'attribuèrent les cinq grandes puissances ; « mais n'avait-il pas été le premier à la reconnaître, à en provoquer l'action ? » Il adhéra aux bases de séparation des 20 et 27 janvier 1831, puis il protesta contre le traité des dix-huit articles et contre l'avènement du prince de Saxe-Cobourg, élu roi des Belges par le Congrès national ; il essaya, au mois d'août 1831, de renverser le trône de Léopold I^{er}, et quoique son espoir eût été déçu, il refusa son adhésion au traité dit des vingt-quatre articles, qui étaient en réalité une concession faite à la Hollande. Pendant sept années, il se montra inébranlable. On ne peut contester, dit un apologiste de Guillaume I^{er}, que la résistance passive du roi depuis 1831 jusqu'en 1838 ait été pernicieuse pour la Hollande ; que le gouvernement commit là une faute politique. Il fallut enfin plier sous la nécessité : l'adhésion, que le roi Guillaume avait refusée jusqu'alors, lui fut arrachée par le vœu formel des représentants de la nation. Peut-être eût-il mieux agi en se retirant dès lors et en laissant à son successeur la tâche ingrate de céder.

De nouvelles tribulations étaient réservées au vieux roi. Il ne put se mettre d'accord avec les Etats généraux sur la manière de remédier à la situation financière du royaume, et ce dissentiment amena, dans les derniers jours de l'année 1839, le rejet du budget et la dislocation du ministère. Un autre incident vint froisser le sentiment national et religieux des Hollandais. Veuf de la princesse Frédérique-Wilhelmine de Prusse, le roi songea à former une nouvelle union, et son choix tomba sur une dame respectable, mais catholique et Belge, la comtesse Henriette d'Oultremont. « Elle était, dit un contemporain,

« depuis vingt-cinq années placée à la cour et attachée au service de feu la reine. Plus d'une fois la reine défunte avait dit à son époux que, de toutes les dames attachées à son service, c'était la comtesse d'Oultremont qu'elle préférait. » Un des plus anciens serviteurs de la maison d'Orange, le comte Vander Duyn, ayant demandé et obtenu une audience particulière du roi, chercha à le détourner de son dessein. Guillaume l'écouta avec le plus grand calme, mais se montra encore une fois inébranlable. Dans un court moment d'impatience, il laissa tomber le mot *abdication* et demanda si on la préférait au mariage. M. Vander Duyn répondit que le mariage rendrait cette abdication nécessaire. En réalité, elle précéda le mariage. Le 7 octobre 1840, Guillaume Ier, dans un des salons de Loo, presque à huis clos, déposait le pouvoir royal, sans avoir consulté les Etats généraux, ni les avoir appelés pour être témoins de ce dernier acte.

Ayant pris le simple titre de *comte de Nassau*, Guillaume quitta la Hollande et se retira dans le domaine qu'il possédait en Silésie. Ce fut là qu'il épousa la comtesse d'Oultremont. Un membre de la famille ayant été consulté par l'ex-roi sur ce qu'il fallait faire pour sa future épouse, la réponse à cette question fut, d'après M. de Grovestins, aussi noble que délicate : « Le moins possible, sire, pour ne pas nuire aux intérêts de vos enfants. »

Guillaume Ier, mort en Allemagne, le 12 décembre 1843, repose près de ses ancêtres à Delft, dans le Saint-Denis de la Hollande.

Th. Juste.

Guillaume-Frédéric d'Orange-Nassau, avant son avènement au trône des Pays-Bas, par un Belge (M. Jottrand). — *Histoire du dix-neuvième siècle*, par Gervinus. — *Le Soulèvement de la Hollande en 1813 et la fondation du royaume des Pays-Bas*, par Th. Juste. — *Histoire du royaume des Pays-Bas*, par M. de Gerlache. — *Notice et souvenirs biographiques du comte Van der Duyn et du baron de Capellen*, publiés par le baron Sirtema de Grovestins, etc., etc.

GUILLEMOT (*Simon*), né à Mons en 1619, mort à l'abbaye de Saint-Ghislain en 1687. Après avoir fréquenté les cours du collège de Houdain, à Mons, Guille-

mot devint religieux de l'ordre de Saint-Benoît et fit sa profession à l'abbaye de Saint-Ghislain, en 1638. Lorsque l'abbé Crulay voulut établir dans ce monastère la réforme du Mont-Cassin, Guillemot le seconda avec cinq autres religieux. Il fut député plusieurs fois aux assemblées capitulaires de la congrégation de Notre-Dame, à laquelle étaient associées les abbayes de Saint-Ghislain, de Saint-Denis en Broqueroie, de Grammont et d'Afflighem. Les fonctions de sous prieur et de prieur de son monastère lui furent successivement confiées. Guillemot a laissé en manuscrit une chronique abrégée de l'abbaye de Saint-Ghislain, de 630 à 1649, et des Mémoires sur ce qui s'est passé dans ce monastère sous les abbés Augustin Crulay (1640-1648), et Jérôme de Marlière (1648-1681). Il a fourni aux *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti*, de Mabillon, quatre différentes vies de saint Ghislain, et y a joint des notes et de savantes dissertations.

Léop. Devillers.

Martène et Durot, *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, manusc. en deux tomes in-fol. de la Bibliothèque publique de Mons. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire litt. des Pays-Bas*. — Ad. Mathieu, *Biogr. montoise*. — Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, 1^{re} série, t. VII, p. 193.

* **GUILLERY** (*Anne-Justine*), née à Versailles, le 13 mars 1789, morte à Bruxelles, le 19 décembre 1864. Cette femme, aussi distinguée par l'élévation de son esprit que par la variété de ses connaissances, habitait la Belgique depuis plus de quarante ans. Elle y avait été appelée pour se charger de l'éducation de deux jeunes personnes appartenant à une famille noble de la province de Namur. Après avoir accompli cette tâche de manière à mériter l'estime et la reconnaissance de ses élèves et de leurs parents, elle se fixa à Bruxelles; ses deux frères étaient depuis longtemps établis dans le pays.

Dès sa jeunesse Justine Guillery avait montré un goût passionné pour la culture des lettres; ce goût lui avait été inspiré par les entretiens auxquels elle assistait; encore enfant, dans la maison paternelle, où se rencontraient des hommes

d'un rare mérite parmi lesquels le comte de Saint-Simon tient la première place. Auprès de ce vieillard qui devait faire tant de bruit après sa mort, il y en avait de plus jeunes qui, eux aussi, se sont fait des noms illustres, Augustin Thierry, l'historien de la conquête de l'Angleterre par les Normands; Pierre Leroux et Olinde Roderigue, qui furent, plus tard, les vulgarisateurs et les apôtres de la doctrine de leur maître.

Au contact de ces esprits supérieurs, le caractère de la jeune fille acquit une trempe solide et surtout une indépendance rare parmi les femmes et que celles-ci ne peuvent conserver qu'au prix de bien des sacrifices. Elle mit plus de soins à orner son esprit que sa personne, et les qualités qu'elle rechercha, ce sont les vertus viriles que les hommes ne tiennent guère à rencontrer dans le sexe faible. A l'exemple des femmes illustres du XVII^e siècle, elle se mit avec ardeur à l'étude des littératures anciennes et de la langue italienne, qui en fournit comme le prolongement. Elle comprenait les chefs-d'œuvre de l'antiquité comme ceux de la Renaissance et du siècle de Louis XIV; lisait Homère, Virgile, Dante et le Tasse, Horace, Tibulle et Metastase, sans s'aider de traductions.

On comprend qu'avec de tels goûts Justine ne songeait point à se mettre en ménage, ni à se créer des devoirs et des nécessités qui l'eussent éloignée de ses chères études. Vivant sans cesse en présence d'un idéal littéraire, elle se contentait de peu, trouvait toutes ses jouissances en elle-même, restait inaccessible aux excitations du dehors. Elle avait d'incroyables ignorances des choses du monde; mais qu'on la mit sur le chapitre des objets de ses méditations, philosophie, histoire, poésie, on trouvait en elle une source féconde d'agréments. Sa conversation était des plus attrayantes quand elle trouvait à qui parler. Autrement, on l'eût prise pour une femme ordinaire; jamais elle ne cherchait à faire montre d'esprit ou de savoir, il fallait la provoquer pour obtenir qu'elle se montrât sous son véritable jour.

Vers 1829, elle fit imprimer à Bruxelles un petit roman-idylle, paraphrase d'un drame de Shakespeare, la *Tempête*. Ce livre avait pour titre : *Miranda ou l'île Sauvage*, ouvrage tiré de l'anglais. Bruxelles, imprimerie de Demanet, rue de l'Evêque, volume in-12 de 290 pages. Plus tard, cédant aux conseils de M. le baron de Stassart avec lequel elle entretenait une correspondance littéraire, et qui avait pour elle autant d'estime que d'affection, Justine Guillery publiait un petit recueil de fables pleines de grâce et de finesse, brochure in-8^o de 32 pages, sans date et sans nom d'imprimeur. Elle signait cet opuscule : Justine Guillery de Sainte-Anne. Elle se donna également cette qualification, toute de fantaisie, sur la couverture d'une autre brochure in-8^o, de 120 pages, ayant pour titre : *Entretiens des Champs-Élysées ou Histoire de l'Autre Monde*, avec cette épigraphe : *Summi sunt homines, homines tamen*. Bruxelles, imprimerie de F. Parent, 1847.

Justine Guillery a laissé beaucoup de vers inédits, elle était en quelque sorte la muse de la famille, à une époque où florissait la chanson; chaque fête : mariage, naissance, anniversaire, lui inspirait des couplets ou quelques strophes, dans lesquels l'esprit ou le sentiment revêtaient toujours une forme élégante et correcte. Au tome XII de la 2^e série des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, se trouve la rectification d'un vers d'André Chénier, défiguré d'une façon incroyable; par une faute d'impression, qui a été religieusement reproduite par tous les éditeurs jusqu'en 1871. Il s'agit de la troisième pièce des *Iambes* : *Quand au mouton bêlant...* On y lisait ce vers :

Pauvres chiens et moutons, toute la bergerie.

Justine Guillery avait ainsi corrigé le vers :

Pâtre, chiens et moutons, toute la bergerie.

L'édition que M. Gabriel Chénier a publiée, en 1871, à Paris, chez Alphonse Lemere, donne cette même leçon d'après le manuscrit microscopique du poète dont elle reproduit un fac-similé. Jus-

tine Guillery a également écrit des *Mémoires*, rappelant les faits les plus intéressants de son existence, l'origine de sa famille, l'éducation de ses deux frères Charles-Etienne et Hippolyte. On y trouve de curieuses et piquantes révélations touchant les hommes éminents qui fréquentaient la maison de sa mère, particulièrement sur le comte de Saint-Simon, à une époque où il ne se doutait guère qu'il deviendrait un jour le prophète d'une religion nouvelle.

Deux fragments de ces mémoires ont seuls vu le jour, l'un en 1867, il se rapporte à Louis Gruyer et sert d'épilogue à un petit volume consacré par l'auteur du présent article au vieux philosophe dans la *Galerie des Contemporains*, éditée par Bruylant-Christophe; l'autre, plus récent a pour titre : *Episode de la paix de Paris en 1814 par les alliés*. Quatre pages in-quarto, imprimées par le soin d'un des neveux de Justine, M. le docteur Hippolyte Guillery.

L. Alvin.

* **GUILLERY** (*Charles-Etienne*), professeur à l'Université de Bruxelles, naquit à Versailles (Seine-et-Oise), le 19 février 1791 et mourut à Bruxelles, le 2 mai 1861. A l'époque de sa naissance, son père, jurisconsulte éminent, remplissait les fonctions de syndic de la ville de Versailles; un peu plus tard il fut appelé au poste élevé de procureur général du département de Seine-et-Oise. Charles-Etienne Guillery put donc trouver, grâce à la position de sa famille, les bienfaits de l'éducation de la maison que devait si bien compléter l'instruction solide du collègue Louis le Grand, à Paris. Les aptitudes littéraires et scientifiques dont il fit preuve dans cette institution lui facilitèrent, en qualité de *candidat professeur*, l'accès de l'Ecole normale que l'empereur venait de créer. Sous la direction d'hommes tels que Guérout, Villemain, Burnouf père, l'abbé Mablani, dans la compagnie de condisciples tels que Victor Cousin, Augustin Thierry, Henri Patin, Pierre Dubois, Théodore Jouffroy, Ch. Loyson, et les physiciens Pécelet, Pouillet et

Despretz, tous devenus célèbres à des titres si divers, le jeune Guillery ne pouvait manquer de subir l'influence du contact des esprits supérieurs. D'autre part, afin de compléter l'enseignement de l'école, il suivait à la Sorbonne et au collège de France les cours de Gay-Lussac, de Dulong, de Thénard, de Haüy, de Brongniart, de Delille et de La Romiguière. Enfin, à cette époque encore, il servait de secrétaire particulier au comte de Saint-Simon, son protecteur et son ami. Lorsqu'il dut se séparer de lui, il lui recommanda comme successeur son ancien condisciple Augustin Thierry.

Ch.-E. Guillery conquist, le 29 novembre 1811, son diplôme de bachelier ès-lettres; le 25 février 1812, son diplôme de bachelier ès-sciences, et le 1^{er} décembre de la même année, son diplôme de licencié ès-sciences. Le 25 octobre 1813, âgé par conséquent de vingt-deux ans et demi, il obtenait la place de professeur de mathématiques au collège de Valenciennes. Dès son début dans l'enseignement, il révéla toutes les qualités qui devaient en faire plus tard un professeur remarquable : facilité de parole, enchaînement des doctrines, clarté d'exposition, dévouement sans réserve à ses élèves, dont il était l'ami plutôt que le maître.

En juin 1816, il épousa M^{lle} Adélaïde Alvin, fille de l'ancien principal du collège qui était revenu depuis peu à Valenciennes fonder une institution particulière. Cette institution avait attiré la plupart des pensionnaires du collège; aussi fut-elle bientôt fermée par l'autorité, et M. Alvin transporta son établissement à trois lieues de Valenciennes, à Bon-Secours lez-Péruwelz, territoire belge. Guillery ne tarda pas à donner sa démission (octobre 1816) pour aller retrouver son beau-père, dont il fut l'associé jusqu'en 1820. Le 3 janvier 1820, la ville de Charleroi lui confia la direction de son collège où il remplit en même temps les fonctions de professeur de mathématiques. Le bassin de Charleroi s'est longtemps ressenti de l'influence de son enseignement : les élèves firent honneur au

maître, car leurs noms figurent pour la plupart en tête de ceux qui contribuèrent le plus au développement de l'industrie métallurgique dans cette région.

Dès cette époque Guillery avait tâché de mettre en pratique une idée des plus fécondes en matière d'enseignement professionnel, la création de cours publics aux ouvriers. Il avait même déjà mis son idée à exécution, lorsqu'il fut nommé, le 8 avril 1828, professeur de mathématiques supérieures à l'Athénée royal de Bruxelles. Guillery put hésiter un instant, car l'œuvre nouvelle qu'il avait entreprise commençait à prospérer; mais il était père de famille et il comprenait les devoirs qu'impose ce titre. Peut-être aussi la satisfaction de pouvoir renouveler ses essais sur un théâtre plus vaste contribuait-elle à vaincre ses scrupules. Il vint donc se fixer à Bruxelles et sollicita aussitôt du ministre de l'intérieur la permission de donner au musée de l'Industrie un cours public de physique et de chimie. La permission fut octroyée immédiatement, et le succès du cours vint démontrer à la fois et l'excellence du maître et l'utilité de son enseignement.

Pendant la révolution de 1830, Guillery se tint plutôt sur la réserve; des raisons de famille l'empêchaient, lui et ses parents, de se rallier tout d'abord au mouvement révolutionnaire. Mais après les événements de septembre, le gouvernement provisoire, qui avait à organiser tous les services publics, ne fit pas en vain appel à son dévouement. Guillery accepta de faire partie de la commission supérieure d'instruction publique, où son expérience pouvait rendre d'importants services. Cette nomination date du 5 octobre 1830 : il y avait encore péril à se dévouer. Le 6 décembre il fut attaché à la deuxième division du comité de l'intérieur en qualité d'aviseur pour la chimie, la physique et la mécanique. En février 1829 et en mars 1830, Guillery avait déjà rendu d'importants services au commerce en vérifiant les étalons des poids et mesures. Enfin, à l'époque de la formation des tarifs douaniers, il remplit les

fonctions d'aviseur au département des finances.

Guillery conservait toujours sa chaire à l'Athénée royal et son cours au musée de l'Industrie. Malgré ces occupations multiples, il cherchait encore de nouveaux éléments à son activité : c'est ainsi qu'il accepta la chaire de chimie pharmaceutique à l'Ecole de médecine de Bruxelles. Cette position le désigna à l'attention du gouvernement pour remplir la périlleuse mission d'agent sanitaire pendant la première épidémie de choléra. Guillery, envoyé à Valenciennes, le 5 avril 1832, s'acquitta de cette mission avec son désintéressement et son dévouement habituels.

L'année 1834 marque une étape importante dans l'histoire de l'enseignement en Belgique. Les évêques avaient conçu le projet de relever de ses ruines l'antique Université de Louvain. Aussitôt quelques hommes dévoués résolurent d'établir à Bruxelles une seconde université libre. Guillery accueillit avec enthousiasme cette pensée féconde. Il prit place immédiatement dans le conseil d'administration et dans la faculté des sciences, où les chaires de physique expérimentale et de chimie lui furent confiées. Il fut là ce qu'il était ailleurs, orateur brillant et spirituel, professeur savant et consciencieux, homme actif et désintéressé. Comme preuve de son dévouement à l'Université on peut citer ce fait : il avait été chargé par le ministre de la guerre de donner les cours de physique et de chimie à l'Ecole militaire; la loi sur les incompatibilités vint le forcer, en 1840, d'opter entre ces fonctions, qui lui assuraient à la fois une position brillante et un droit éventuel à la pension, et sa chaire à l'Université, qui ne pouvait lui offrir aucune compensation : Guillery donna sa démission à l'Ecole militaire.

Quoique son temps fût déjà bien rempli, Guillery donna encore un cours de chimie générale à l'Ecole centrale de commerce et d'industrie depuis 1837 jusqu'à sa réunion à l'Athénée royal. Il avait été l'un des fondateurs de cette utile institution. Enfin, il fit partie de nombreux jurys : celui des expositions de

l'industrie, celui d'examen pour la philosophie, pour les sciences, pour les fonctions de commissaire voyer et pour le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen. Il remplit avec le même zèle les fonctions de membre et de secrétaire de la commission des procédés nouveaux applicables aux travaux publics et aux chemins de fer (7 novembre 1837), et plus tard, de membre du conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen (1840).

Le 26 mai 1838, Guillery reçut la naturalisation ordinaire : il avait conquis le titre de citoyen belge par vingt-deux années de services rendus à sa patrie adoptive; mais, pendant plus de vingt ans encore, il devait rester sur la brèche sans connaître ni fatigue ni repos.

Le 2 octobre 1856, Guillery fut mis à la pension de retraite comme professeur à l'Athénée royal. Quatre ans plus tard une première attaque d'apoplexie le força d'abandonner sa chaire à l'Université. Promu à l'éméritat, il prit part encore pendant un an aux séances du conseil d'administration. Enfin, le 2 mai 1861, une nouvelle attaque l'emporta après une agonie de quelques heures.

Les funérailles de cet homme de bien eurent lieu deux jours plus tard, au milieu d'un concours immense de monde. Deux discours furent prononcés sur sa tombe, le premier, par Th. Verhaegen, au nom du conseil d'administration de l'Université, le second, par le professeur Van Ginderachter, au nom de la faculté des sciences.

Guillery avait été nommé chevalier de l'ordre de Léopold, le 24 septembre 1858, à l'occasion de la mémorable fête des écoles organisée par M. Ch. Rogier, alors ministre de l'intérieur. Il était, depuis 1834, membre correspondant de l'Académie de Paris.

Doué d'un grand esprit d'investigation, Guillery avait inventé, dès 1834, des machines électro-magnétiques qu'il avait déposées au musée de l'Industrie. Malheureusement, il ne put parvenir à produire une force applicable à un travail mécanique. Mais il est une découverte qu'il importe de revendiquer en

sa faveur, c'est celle de la télégraphie électrique; plusieurs modèles, qui ont existé longtemps au musée de l'Industrie à Bruxelles, constatent ses titres de priorité. Il en avait soumis la première proposition au roi dans un écrit antérieur à 1840. Bien plus, avec le concours de l'un de ses amis, M. Chapel, il avait établi dans le jardin de ce dernier un télégraphe dont les fils faisaient plusieurs fois le tour de ce jardin. Ce télégraphe, basé sur les mêmes principes que les télégraphes actuels, fonctionnait parfaitement. Ses nombreuses occupations empêchèrent Guillery de tirer tout le parti possible de son admirable découverte.

Au nombre de ses inventions, il faut encore citer celle d'un canon se chargeant par la culasse, qui fut exécuté et offert au roi Léopold I^{er}; celle d'un système de pont-aiguille pour les horloges, indiquant les fractions de minutes, et celle d'une horloge ayant pour régulateur un poids mobile qui glissait sur une parabole métallique.

Enfin Guillery avait publié des traités sur toutes les branches d'enseignement auxquelles il s'est livré et une étude remarquable sur l'architecture.

Voici les titres que j'ai pu recueillir :

Cours de chimie, 2^e édition. Liège, 1833, 1 vol. in-8°. — *Cours de chimie organique*. Bruxelles, 1834, 1 vol. in-8°. — *Cours de mathématiques*. Bruxelles, 1833, 2 vol. in-8°. — *Répertoire de chimie*. 1 vol. in-plano. — *Lettres sur l'architecture*. Bruxelles, Parent, 1845, 1 vol. in-8°. Ces lettres ont été adressées à M. F. Huart, maître de forges à Charleroi, à propos de la description de la crypte d'Anderlecht, par l'architecte Van der Rit. Dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux, plusieurs lettres sont datées de 1847. La dernière est suivie d'un opuscule qui a pour titre : *Nouvelle manière de considérer la cycloïde et de démontrer les propriétés de cette courbe*. Il doit encore exister de Guillery d'autres travaux sur la cycloïde et sur les courbes géométriques, une *Description d'une échelle à glissière pour la conversion des poids, des mesures et des monnaies*, des

Recherches des éléments du vin dans la feuille et dans le bois de la vigne, et d'autres mémoires imprimés dans des périodiques.

Docteur Victor Jacques.

Notice nécrologique sur Ch.-Et. Guillery, par le Dr R. Gorissen, broch. de 16 pages. Bruxelles, Mayolez, 1871.

* **GUILLERY** (*Hippolyte*), né à Versailles, le 16 août 1793, professeur de mathématiques et de belles-lettres, ingénieur et publiciste, a laissé une trace dans chacune des carrières où il est entré. Les articles consacrés à son frère Charles-Etienne, et à leur sœur Justine, dispensent de reproduire ici tous les détails relatifs à sa famille et à sa première enfance. Hippolyte n'avait que deux ans lorsqu'il perdit son père et lorsque commença la ruine des siens. Elevé à Grignon, dans une maison de campagne entourée d'un grand jardin, il a pu se développer librement sous le rapport physique; au milieu de la société polie et lettrée que recevait sa mère, il a acquis cette aménité de caractère, ces goûts élevés qui, durant toute sa vie, ont fait le charme de ceux qui l'approchaient; quant à l'instruction proprement dite, celle qui s'acquiert par les livres, on s'en était peu soucié : à huit ans, il ne savait pas lire. Il comprit de bonne heure, et de lui-même, la nécessité de l'étude, et sa jeune intelligence se rendant compte de la situation de fortune de sa famille, il comprit que c'était à lui de se créer un état. Dès l'âge de treize ans, il prit une résolution énergique. Trois de ses cousins avaient figuré avec honneur dans la marine française : l'un avait été tué à Trafalgar en montant à l'abordage; le second, prisonnier des Anglais, s'était échappé des pontons; le troisième, lieutenant de vaisseau, commandait le brick le *Palinure*. Hippolyte partit, le 16 septembre 1806, pour le rejoindre, et s'engagea comme novice timonier. A cette époque, la marine française était réduite à l'impuissance; le *Palinure* et quelques bâtiments légers, retranchés dans le port de Rochefort, appareillaient le matin pour rentrer le soir. L'enfant, pour tromper l'ennui, eut recours à l'étude : il avait eu le bonheur de rencontrer à

bord un officier qui l'initia aux mathématiques. Cet officier s'appelait Deberge; le biographe d'Hippolyte Guillery, le général Chapelié, a voulu conserver ce nom, parce que le digne officier qui le portait n'enseigna pas seulement les mathématiques à son élève, mais parce qu'il développa en lui, à un degré extraordinaire, le sentiment du véritable honneur, de l'amour de l'humanité, le respect du devoir et de la discipline, et cette bienveillance que tout chef doit avoir pour ses subordonnés, tout maître pour ses élèves, tout homme pour ses semblables. La vie entière d'Hippolyte Guillery a prouvé que ces germes, déposés dans le cœur du jeune marin, y avaient fructifié.

La situation où se trouvait la marine rendait à peu près sans issue la carrière qu'Hippolyte avait d'abord embrassée; il la quitta et se mit à travailler pour être admis à l'Ecole polytechnique. Suivant quelques cours du collège de France, et travaillant seul avec ardeur, il put entrer dans la célèbre école avec la promotion de 1812.

Lors de la première invasion, les élèves de l'Ecole polytechnique avaient demandé de marcher à l'ennemi pour la défense de la capitale. L'empereur Napoléon avait autorisé la sortie qui eut lieu le 31 mars 1814, sous la conduite du lieutenant-colonel Evain, qui fut plus tard ministre de la guerre en Belgique. Le combat se livra hors de la barrière du Trône. Hippolyte s'y distingua par son sang-froid et son intrépidité. Après la capitulation de Paris, l'école reçut l'ordre de suivre l'empereur à Fontainebleau. Hippolyte avait été fait prisonnier en transportant un camarade blessé auprès de lui. Grâce à la générosité du vainqueur, l'empereur Alexandre, il put rentrer dans sa famille. Sa mère, qui l'avait vainement cherché sur le champ de bataille, et qui le croyait perdu, reçut, en le revoyant, une telle commotion qu'elle tomba malade et mourut peu de temps après.

Rentré à l'école dès qu'elle fut réorganisée, Hippolyte y acheva son temps

d'études théoriques et, ayant été désigné pour l'arme de l'artillerie, fut envoyé à l'école d'application de Metz. Tout en s'initiant à la pratique de son métier, le jeune officier employait ses loisirs à compléter son instruction littéraire. Le temps de l'école d'application accompli, il vint en garnison à Douai. Rapproché de son frère, alors professeur de mathématiques au collège de Valenciennes, il ne manqua point d'aller voir aussi souvent qu'il le put cet ami de son enfance qui devait l'être toute sa vie. C'est dans une de ces visites qu'il fit la connaissance de la jeune fille qui devait être sa compagne et la mère de ses enfants. Cet événement décida de son avenir.

Bien des obstacles s'opposaient à cette union : point de fortune du côté de la jeune fille et, d'autre part, le traitement d'un sous-lieutenant d'artillerie pour toute ressource. La situation de la France à cette époque, durant l'occupation étrangère, ne promettait guère d'avancement dans l'armée. H. Guillery se décida à donner sa démission et à venir retrouver, en Belgique, son frère Charles-Etienne qui, ayant épousé la sœur aînée de celle que recherchait Hippolyte, s'était expatrié pour s'associer à son beau-père, M. F.-J. Alvin, dans la fondation d'un établissement d'instruction moyenne au hameau de Bon-Secours, commune de Péruwelz, province de Hainaut.

S'armant de courage et usant de son énergie naturelle, le jeune officier démissionnaire alla résolument disputer à plusieurs concurrents la chaire de sixième du collège de Tirlemont. A cette époque, le recrutement du personnel enseignant dans les collèges communaux avait lieu par la voie du concours. Vainqueur, il fit son apprentissage du professorat, mais il ne resta pas longtemps dans cette ville; en juin 1819, il obtint, après un concours, les chaires de quatrième et de troisième d'humanités réunies et celle de mathématiques au collège de Nivelles : c'est alors qu'il épousa Mlle Sophie Alvin, à Bon-Secours.

Ce n'est qu'en 1825 qu'il quitta Nivelles, où ses trois fils sont nés, pour

aller occuper la chaire de rhétorique et remplir les fonctions de préfet des études du collège de Liège.

La carrière professorale d'Hippolyte Guillery ne fut close qu'au mois d'août 1839. Il fut alors appelé par le gouvernement dans une autre carrière. Nivelles et Liège surtout se rappellent encore les leçons du professeur qui profiteront à un grand nombre d'hommes dont la Belgique s'honore. Les travaux du professorat, qu'il accomplissait avec la conscience qu'il apportait à toutes ses actions, ne l'empêchèrent point, pendant les vingt et un ans qu'il leur a consacrés, de se livrer à des travaux littéraires et scientifiques. En 1822 et 1823, l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles lui décerna deux médailles d'argent : la première pour un mémoire sur une question de physiologie végétale. La savante compagnie demandait : *Si l'on pouvait admettre, dans le règne végétal comme dans le règne animal, un sentiment de son existence, un moi et par conséquent un effort intentionnel vers son bien-être.*

H. Guillery avait répondu affirmativement. Son mémoire ne fut pas jugé digne de la médaille d'or, un de ses concurrents, il y en avait quinze, M. le docteur Evrard, de Bruxelles, obtint comme lui, la médaille d'argent. Les archives de la compagnie conservent, avec le mémoire de Guillery, une longue lettre que celui-ci a adressée, après le jugement, à M. le commandeur de Nieupoort, en vue de compléter la démonstration qui avait été jugée insuffisante. Ce mémoire, remanié par l'auteur au moyen du texte de la lettre susdite, a été publiée en 1834, au tome III du *Recueil encyclopédique belge*, sous le titre de : *Physique-Dendrologie*, signé H. G.

La seconde médaille d'argent qui lui fut décernée, l'année suivante, était le prix d'un *Eloge de François Hemsterhuis*, mis au concours par la même compagnie. Le manuscrit de ce travail ne se trouve plus dans les archives de l'Académie, peut-être aura-t-il été communiqué à M. Sylvain Van de Weyer, éditeur des œuvres du philosophe hollandais en 1825. Quoi qu'il en soit, l'auteur qui avait

conservé la minute de son travail, l'a fait connaître au public, en 1835. On le trouvera au tome V du Recueil cité plus haut.

Le professeur de belles-lettres s'est essayé dans plusieurs genres : il a écrit un petit traité : *Du Vrai dans les beaux-arts et de leurs principes*, quelques biographies, entre autres celle de son beau-père M. F.-J. Alvin, l'auteur de la tragédie de Guillaume (le Taciturne), représentée sur le théâtre de la Monnaie, à Bruxelles en 1821.

En arrivant en Belgique, Hippolyte y avait retrouvé plusieurs de ses camarades de l'Ecole polytechnique, Belges de naissance qui, en rentrant dans leur patrie après la fondation du royaume des Pays-Bas, n'avaient point tardé de prendre des positions, soit dans le corps des ponts et chaussées, soit dans celui des mines, soit dans l'armée. Dès l'année 1816, ils s'étaient groupés et formaient une société qui chaque année, le 21 décembre, fêtait l'anniversaire de la fondation de la célèbre école en passant ensemble une journée qui se terminait par un banquet. On dressait un procès-verbal de chacune de ces réunions; il était imprimé et distribué aux membres.

En 1825, un titre fut imprimé à Liège, chez J.-A. Latour, il est accompagné d'une table des matières contenues dans les procès-verbaux des dix premières années de la Société polytechnique. La collection complète en doit être très rare.

Guillery entra dans l'association en 1820 : il en devint bientôt le secrétaire. Les curieux trouveront dans quelques-uns des procès-verbaux rédigés par lui des couplets de circonstance qu'il composait et chantait au dessert. Ce qui justifie la mention des faits et gestes de cette association dans cette biographie, c'est que, à ces procès-verbaux, se trouve joint un document qui mérite d'être signalé : c'est le *Tableau des anciens élèves de l'Ecole polytechnique, appartenant au royaume des Pays-Bas par la naissance ou la naturalisation*. Ce tableau, dressé en 1828, comprend : les élèves déjà morts,

les élèves belges fixés en France, et enfin ceux qui, nés en France, sont établis dans les Pays-Bas. La liste comprend quarante-huit noms. La plupart des hommes distingués qui les portaient ont occupé d'éminentes positions, quatre d'entre eux : L. Desmaizière, Goblet, Teichmann et Wilmar, ont été ministres du roi des Belges.

Une autre publication de Guillery se rapporte à la carrière professorale. Il la composa pour l'instruction de ses trois fils dont deux se destinaient au génie civil. *Le cours de mathématiques pures* n'est point un de ces livres classiques qui sont plutôt une spéculation de librairie qu'une œuvre scientifique. L'auteur en a caractérisé la pensée en ces termes :

« Chaque branche des mathématiques
 « s'est tellement étendue par les travaux
 « des savants de notre époque, qu'il est
 « difficile d'en embrasser tous les dé-
 « tails; mais, dans chacune d'elles aussi,
 « il y a un ensemble de propositions es-
 « sentielles, fort simples pour la plu-
 « part, dont les autres ne sont, pour
 « ainsi dire, que des corollaires, et c'est
 « à celles-là qu'il faut s'attacher. » Guil-
 lery a donc supprimé en arithmétique
 ce qui peut être presque immédiate-
 ment remplacé par les méthodes, plus
 expéditives, de l'algèbre; en algèbre,
 ce que le calcul différentiel supplée avec
 avantage; il n'a conservé dans chaque
 partie que ce qui lui est propre, que ce
 qu'une autre ne fournit pas ou ne sau-
 rait mieux faire. « Plus tard, dit-il à ses
 « fils, dans une courte dédicace impré-
 « mée à la tête du volume, plus tard, vous
 « désirerez connaître la science tout en-
 « tière et ce sera même une nécessité.
 « Vous posséderez alors l'esprit de la
 « science et de ses méthodes, vous vous
 « serez familiarisés avec l'instrument; le
 « jeu vous en deviendra facile. Vous
 « n'éprouverez plus aucune difficulté à
 « vous approprier les théories de la
 « haute algèbre quand vous aurez une
 « assez grande habitude du calcul infi-
 « nitésimal; et celui-ci est d'un usage si
 « fréquent, si général, que ses applica-
 « tions continuelles vous forceront à en
 « pénétrer toutes les ressources. »

Cette méthode lui avait réussi avec ses deux fils; elle pouvait être utile à d'autres, c'est ce qui l'avait déterminé à la publier. Le livre avait déjà eu deux éditions en 1840, l'auteur en préparait une troisième, lorsque la mort mit un terme à tant d'utiles travaux. Voici quelle était la division définitive que H. Guillery donnait à son livre : 1. *Arithmétique*; 2. *Algèbre*; 3. *Géométrie*; 4. *Géométrie analytique*; 5. *Calcul différentiel*; 6. *Calcul intégral*. Le livre, imprimé chez H. Dessain, à Liège, compte au delà de 500 pages, format in-8°.

Une société pour le développement de l'enseignement primaire s'était formée à Liège avant la révolution; cette société publiait de bons livres à bon marché; Guillery écrivit pour cette œuvre civilisatrice de petits traités à la portée du peuple auquel ils étaient destinés. Il entreprit, en 1831, une publication hebdomadaire consacrée à l'enfance sous le titre de : *l'Ami des enfants*, in-4° sur deux colonnes. « Sans jamais perdre de « vue l'âge auquel nous nous adressons, « nous parcourrons successivement, « dit-il dans son avant-propos, des ma- « tières diverses en y semant le plus « de variété possible. Des questions sur « l'arithmétique, l'histoire, la mytholo- « gie et la géographie donneront l'occa- « sion à nos jeunes lecteurs de vérifier « ce qu'ils savent dans chacune de ces « parties. » Ce journal, bien qu'écrit avec talent, n'eut qu'une courte existence : du 15 octobre 1831 au 8 décembre 1832.

C'est en 1839, après vingt ans de professorat, qu'Hippolyte Guillery abandonna la carrière de l'enseignement pour celle du génie civil. Ses premières études l'y avaient préparé, jamais il n'avait négligé les occasions d'y revenir. Lorsqu'il s'est agi d'établir un canal de Bruxelles à Charleroi, il avait été invité par la Régence de Nivelles, qui avait fort à cœur de voir passer ce canal par sa localité, à étudier un tracé dans ces conditions. Aidé de quelques-uns des élèves de sa classe de mathématiques, pour qui c'était un utile exercice, il fit tous les nivellements et démontra les avantages du tracé

qu'il proposa. Il était trop tard, les plans de l'ingénieur Vifquin étaient déjà approuvés. Lorsque, en 1839, on lui proposa d'entrer dans le corps des ponts et chaussées, il n'eut pas trop de peine à se décider de changer de carrière. Il reçut d'abord, par arrêté du 16 août 1839, le grade d'ingénieur de deuxième classe et fut chargé immédiatement de l'étude du cours de la Meuse, que le gouvernement belge avait l'intention de reprendre.

Le gouvernement du Pays-Bas avait, en 1819, abandonné l'administration du fleuve aux trois provinces que son cours traverse. Cette mesure avait produit les résultats les plus fâcheux, particulièrement pour la partie en amont de Liège jusqu'à la frontière de France. Les lois et les règlements protecteurs de la navigation étaient tombés en désuétude; les riverains, regardant la Meuse comme une chose leur appartenant en propre, en usaient et en abusaient à leur gré, la modifiaient, la resserraient, l'élargissaient selon leur caprice ou leur convenance. Le chemin de hallage avait disparu presque partout. Le gouvernement de la Belgique, en reprenant la Meuse, mesure qui a eu lieu en vertu de l'arrêté royal du 1^{er} février 1840, s'imposait le devoir de porter remède à cet état de choses. Le nouvel ingénieur s'en acquitta avec activité et conscience. Son premier soin fut de provoquer la refonte de toutes les dispositions réglementaires relatives au fleuve, ce qui fit l'objet de l'arrêté royal du 3 novembre 1841, lequel consacrait les conclusions d'un mémoire adressé au ministre par Guillery dès le 28 juin de l'année précédente.

Lorsqu'il s'agit de mettre ces réformes en exécution, les difficultés surgirent en foule, non seulement de la part des propriétaires riverains, à qui l'Etat revendiquait les parties du rivage, qu'ils s'étaient illégalement appropriées, mais aussi de la part des bateliers peu accoutumés à se soumettre même à des règles établies exclusivement dans leur intérêt : la persévérance et l'énergie de l'ingénieur finirent par triompher de toutes ces résistances.

Guillery, après avoir consciencieusement étudié le cours du fleuve, s'était décidé en faveur du système des *passes navigables artificielles* qu'il avait vu fonctionner sur plusieurs points du territoire français. Il avait obtenu, non sans une vive opposition du corps des ponts et chaussées, l'autorisation d'en faire un essai en exécutant sur le parcours de la commune de Chokier un chenal d'une étendue de deux kilomètres, et l'opération avait parfaitement réussi. Par l'examen attentif des allures du fleuve, il avait découvert le principe ou la loi qui doit présider à l'établissement des passes navigables artificielles. Ce principe est bien simple : *il faut toujours donner au chenal la direction du courant des hautes eaux*. Faute d'appliquer cette loi, on risque de voir se produire des atterrissements qui entravent la navigation, tandis que si le principe est judicieusement appliqué, on obtient toujours la hauteur d'eau nécessaire, et le courant se charge d'opérer lui-même le dragage.

Ce système, toutefois, ne fut appliqué qu'en amont de Liège; pour l'aval, ce fut le projet de l'ingénieur Kummer qui prévalut : une dérivation du fleuve pour dégager la traverse de la ville et un canal latéral vers la frontière néerlandaise.

Le succès des travaux exécutés par l'ingénieur Guillery, ou d'après ses idées lorsqu'il n'y fut plus, a été complet et ne tarda pas à être apprécié et reconnu comme bon par ceux qui y avaient été les plus opposés, témoin le dernier rapport publié par le département des travaux publics en 1880, *sur les voies navigables de la Belgique*.

Nommé ingénieur en chef, le 4 août 1845, Guillery fut, bientôt après, appelé à Bruxelles pour faire partie du conseil des ponts et chaussées et remplit les fonctions de secrétaire de la commission des *Annales des travaux publics*.

Après vingt et un ans de résidence dans le pays, il avait obtenu la petite naturalisation en 1840, six ans plus tard, il fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold. Enfin, en 1848, il revenait

à Liège avec le titre d'ingénieur en chef de la province chargé spécialement du service de la Meuse, heureux de retrouver les nombreux amis que lui avait procurés une résidence de plus de vingt années. Il ne jouit pas longtemps de ce bonheur si bien mérité : il mourut subitement le 22 mars de l'année suivante. Toute la population de Liège prit une vive part à ce malheur qui frappait une famille justement estimée, elle lui en donna d'éclatants témoignages : les bateliers de la Meuse, qui depuis longtemps avaient reconnu les services que les travaux de l'ingénieur Guillery leur avaient rendus, arborèrent tous le pavillon noir le jour de ses obsèques. Plus tard, un petit monument commémoratif fut érigé sur le bord de la Meuse en face de la passe de Chokier.

La carrière de l'ingénieur qui n'eut que dix années de durée a été des plus fécondes : indépendamment des travaux matériels ayant pour objet l'amélioration du cours du fleuve, Guillery a publié de nombreux travaux techniques se rapportant au même objet. En voici les titres dans l'ordre de leur publication :

1. *La Meuse*, études faites par ordre du gouvernement belge. Bruxelles, Em. Devroye et Co, 1842, 1v. in-fol. de 550 p.
- 2. *La Meuse*. Son cours, sa pente, son produit, son mouillage et ses affluents depuis Verdun jusqu'à Venloo. — Sa division en courants et en bassins ; sa navigation ; projets conçus pour l'améliorer ; travaux en cours d'exécution sur la haute Meuse ; son mauvais état en Belgique ; projets d'amélioration entre Givet et Namur ; travaux et projets dans la traverse de Liège ; ouvrages défensifs dans le Limbourg ; ponts, péages sur la Meuse française, en Belgique ; anciens droits ; péages actuels ; mouvement des marchandises ; variation du fret. In-8° de 44 pages, 1834.
- 3. *Détermination de l'étiage de la Meuse*. Crues extraordinaires et débâcles ; variation diverse des eaux. In-8° de 30 pages, avec un plan, 1844.
- 4. *La Meuse*. Amélioration de son cours au moyen de *passes navigables* ; fret sur le fleuve et sur ses affluents. In-8° de 146 pages, avec trois plans, 1844. —

5. *Vallée de la Meuse*. Voies de communication ; moyens de transport ; messageries, barques et bateaux à vapeur. In-8° de 70 p., 1845. — 6. *Variations diurnes de la Meuse et de l'Ourthe*. Mouvement des voyageurs et des marchandises sur la Meuse. In-folio de 54 pages et une planche, 1845. — 7. *De l'Ourthe et de sa navigation*. In-folio de 124 pages et un plan, 1846. — 8. *Servitude de hallage et du marche-pied*. 48 pages grand in-8°, 1847. — 9. *Variations diurnes de la Meuse et de l'Ourthe*. Mouvement des voyageurs et des marchandises sur la Meuse en 1848, in-8°. On doit joindre à ces travaux d'un caractère technique, un petit livre à l'usage des touristes : le *Guide du Voyageur sur la Meuse ou description du fleuve, des villes, villages, châteaux et objets remarquables*. Bruxelles, Van Doren, 1844, in-12, 97 pages.

Reconnaissant de l'hospitalité qu'il avait reçue, de l'accueil qu'il avait rencontré auprès du gouvernement des Pays-Bas, Hippolyte Guillery, par un sentiment de discrétion d'autant plus louable qu'il est plus rare, s'était abstenu de prendre part aux luttes politiques qui ont amené la révolution de 1830. Il crut, avec raison, qu'après la séparation en deux Etats distincts de l'ancien royaume, cette même réserve ne lui était plus imposée. C'est alors qu'il accepta la direction politique du *Journal de Liège*, édité par la maison Desoer. Il sut imprimer à cette feuille, assez insignifiante jusquelà, une marche libérale sagement progressive, qui lui a valu un succès toujours grandissant. Le nom de Guillery ne figure point au bas de ses articles, mais tous ceux qui s'occupaient des affaires publiques étaient au courant de sa collaboration ; sa manière et son style étaient d'ailleurs fort reconnaissables.

Guillery a fait longtemps partie de la Société libre d'Emulation de Liège, dont il a été le secrétaire général de 1844 jusqu'à sa mort. Les annales de cette compagnie ont inséré plusieurs de ses écrits, entre autres la notice biographique sur le président Béanin. C'est dans le fascicule qui a paru en 1850 qu'a vu le

jour pour la première fois le mémoire sur la *Meuse et la dérivation de ce fleuve*, faisant suite aux autres études insérées dans les *Annales des travaux publics* ; comme celles qui l'ont précédée, cette étude a pour objet les améliorations dont le fleuve est susceptible, particulièrement dans la traverse de Liège. Cette œuvre porte la date du 15 janvier 1849, moins de trois mois avant la mort de l'ingénieur. Elle se termine par ce souvenir classique du professeur de belles-lettres.

Extremum hunc Arethusa mihi concede laborem.

La citation a été une sorte de prophétie.

L. Alvin.

GUILLERY (Charles-François-Hippolyte), fils aîné d'Hippolyte, né à Nivelles, le 9 mars 1820 ; décédé à Bruxelles, le 16 mai 1858. Après avoir achevé ses humanités sous la direction de son père, au collège de Liège, où il se prépara à la carrière du génie civil, il fut attaché d'abord, en qualité de surveillant, à l'école annexée à l'Université de Gand, puis envoyé, comme conducteur des ponts et chaussées en service actif, dans la province de Namur.

Il avait accompli quelques travaux intéressants la ville de Bruxelles, notamment une étude sur la distribution des eaux, publiée à Bruxelles à l'imprimerie de G. Stapleaux, en 1851, sous le titre : *Distribution des eaux de la ville de Bruxelles*, brochure de 31 pages, in-8°. Il avait aussi pris part au concours institué pour le projet de reconstruction de l'escalier monumental de l'église de Sainte-Gudule. Ce plan fut remarqué et lui valut une prime de la ville, qui s'était approprié l'idée fondamentale de son travail. Charles Guillery fut nommé un peu plus tard à un emploi à l'hôtel de ville, et il venait d'obtenir la place d'inspecteur voyer des faubourgs et de la capitale, quand sa carrière fut brusquement interrompue à l'âge de trente-huit ans : soignant un ami atteint de la variole, il contracta la terrible maladie et paya de sa vie son dévouement à l'amitié.

L. Alvin.

GUILLIELMI (M.). Voir WILLEMS.

GUILLON (Gilles), théologien et mathématicien, né à Liège, probablement vers 1575; mort à Gransée, en Bourgogne, à la fleur de l'âge, en 1620, selon Abry.

En 1604, Guillon était curé de Sainte-Marguerite, dans l'un des faubourgs de Liège; peu de temps après, et l'on ignore pour quels motifs, il quitta sa cure pour se rendre à Rome, où il acquit l'amitié du savant mathématicien Christophe Clavius, membre de la Compagnie de Jésus. A son retour à Liège, Guillon obtint un bénéfice à la collégiale de Saint-Martin; mais il ne tarda pas à se rendre à Gransée, en Bourgogne, où on lui conféra une prébende et le décanat du chapitre collégial. Il y termina sa carrière, vivement regretté du comte de Gransée et de ses enfants, auxquels il avait donné des leçons de mathématiques.

Guillon, dont Foppens dit: « qu'il » était petit de taille, mais grand par » l'intelligence », a publié :

1. *Institution de l'arithmétique avec les gettons et la croye*. Liège, L. Streel, 1604, in-8° de 7 ff. lim., 238 p. et un f. pour l'approbation. L'auteur termine chaque chapitre par des réflexions et des arguments dirigés contre les hérétiques. C'est par erreur que la *Biographie liégeoise*, p. 19, indique ce livre sous la date de 1603. — 2. *De l'Invocation et de l'intercession des Saints, avec la vie de saint Léonard et les miracles advenus par ses mérites au faubourg de la cité de Liège*. Liège, L. Streel, 1605, in-8°. — 3. *L'algèbre de Christophe Clavius, sommairement recueillie et traduite du latin, par Gille Guillon, prêtre liégeois du collège de Saint-Martin. Enrichie d'un avant-propos, outre plus d'une amplification de l'algèbre, etc.* Liège, L. Streel, 1612, in-4° de 8 ff., 232 p., plus 5 ff. de table et 2 ff. contenant des poésies latines.

Guillon a encore laissé en manuscrit différents traités de mathématiques et de fortification.

H. Helbig.

Abry, *les Hommes illustres liégeois*, p. 76. — Foppens, *Bibl. belg.*, p. 30. — De Villefagne, *Mélanges de 1810*, p. 269 et suiv. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. 1^{er}, p. 362 et suiv.

GUIMAN, religieux de Saint-Vaast, d'Arras, est cité dans quelques chartes concernant cette abbaye, notamment en 1160, 1161, etc.; il avait dès cette époque reçu la prêtrise. Il est l'auteur d'un travail très intéressant concernant son monastère, travail qui a été publié par M. Taillier, dans ses *Recherches pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Vaast, d'Arras, jusqu'au milieu du XII^e siècle* (tome XXI des *Mémoires de l'Académie d'Arras*. Arras, 1869, in-8°). Trois parties différentes le composent : un traité des privilèges, immunités, etc. du monastère; un traité concernant les biens meubles et immeubles de la communauté; une narration relative à la tête de l'apôtre saint Jacques, dont le comte de Flandre, Philippe d'Alsace, prétendait s'emparer. Ce fut sur l'ordre de son supérieur, l'abbé Martin, que Guiman se mit à l'œuvre, afin de réunir tout ce que l'on savait au sujet des domaines abbaciaux et de la manière dont ils avaient été acquis. Le religieux avoue n'avoir eu d'abord que de la répugnance pour une tâche aussi difficile et n'avoir consenti à s'en charger que sur l'ordre formel de son abbé. Il commença en l'an 1170 son *Cartulaire*, dont la première partie est précédée d'une dédicace à l'abbé, et la seconde partie dédiée aux religieux, ses confrères; l'une et l'autre contiennent un très grand nombre de diplômes du plus haut intérêt.

Alphonse Wauters.

GUISE (Jacques DE), ou GUYSE, chroniqueur, né vers 1334 à Mons, d'une des familles les plus considérables de la ville. Toutefois Aubenas, dans sa notice, *Archives du Nord*, nouv. série II, 117), prétend que quelques-uns le font naître à Guyse, en Thiérache (Picardie). Etant entré dans l'ordre de Saint-François, il partit pour aller conquérir à l'Université de Paris le bonnet de docteur en théologie. En Belgique, il enseigna pendant plus de vingt-cinq ans au moins, en différentes maisons de l'ordre, la philosophie, la théologie et les mathématiques. Son goût pour les hautes études spéculatives fut

contrarié par les préjugés des gens qui l'entouraient. Il finit par se rabattre sur des sciences moins abstraites, *grossas atque palpabiles*, comme il s'exprime. Grand ami de la lecture, il passa plus de trente ans à faire des extraits des livres d'histoire, des chroniques et même des poètes, quand leurs vers semblaient se rattacher à l'histoire. Ayant commencé par l'histoire universelle, sacrée et profane, il se mit insensiblement à rechercher de préférence les faits qui concernaient le Hainaut. Comme plus tard Jacob de Meyer, il voyagea de ville en ville, de couvent en couvent, pour consulter des sources. Il ne paraît pas avoir été beaucoup secondé par ses élèves ou par ses collègues dans ses laborieuses compilations. Mais il était soutenu, dans son œuvre, par une sorte de point d'honneur national. Nous lisons, en effet, au chap. X de son premier livre : « Ne pouvant servir dignement comme mes ancêtres, n'étant que mendiant (franciscain) j'ai dû glaner, ainsi que la Moabite, dans le champ de Booz. » Et plus loin : « Mes ancêtres ont servi les princes du Hainaut jusqu'à la mort sans donner lieu à aucun reproche. » C'est à tort que Jean Le Maire de Belges, au début de son troisième livre des *Illustrations de Gaule*, prétend que Jacques de Guise composa, à la requête du comte Guillaume de Hainaut, deux grands volumes d'histoire en latin « lesquels sont au couvent de Saint-François, en la bonne ville de Valenciennes ». Sans doute, Jacques de Guise est mort au couvent des Récollets à Valenciennes, le 6 février 1399 (peu de temps avant Froissart, un autre chroniqueur hennuyer), mais les *Annales Hannoniæ seu Chronica illustrium principum Hannoniæ ab initio rerum usque ad annum Christi, 1390, auctore Jacobo Guisio, etc.* (3 vol. in-folio) ont été dédiées à Aubert, comte de Hainaut.

Le P. Lelong croyait que l'original de ces *Annales* était conservé dans la Bibliothèque du roi, n° 8381-83, sous ce titre : *Codex membranaceus tribus voluminibus constans, olim Puteanus. Ibi continentur Annales principum Hannoniæ,*

viginti libris, authore Jac. de Guise... Is codex XV sæculo exaratus videtur. Mais Bayle et Paquot sont plus portés à croire que l'original était l'exemplaire en trois volumes in-folio, sur vélin, qui se conservait chez les Cordeliers de Mons, et qui fut consumé par le feu durant le siège de la ville en 1691. Il y en avait un autre exemplaire dans la bibliothèque publique d'Anvers en 1609. Paquot ajoute que le premier tome se trouve dans celle de la cathédrale de Tournai. Il est probable que, dans la donation entrevue faite par Jacques et son frère Jean, en 1397, au couvent des Frères mineurs de Mons (établi depuis 1238), il y eut un certain nombre de livres, notamment le manuscrit autographe des *Annales*. Philippe le Bon le fit traduire en français par Simon Norkart, probablement né à Mons, et clerc du bailliage du Hainaut. Ces *Annales* forment trois somptueux volumes de la bibliothèque de Bourgogne, dont le premier fut terminé en 1446. En 1531-1532, Jacques Lessabé, de Marchiennes, fit un abrégé de ces chroniques sous le titre suivant : *Le premier volume des Illustrations de la Gaule Belgique, antiquitez du pays de Haynau et de la grande cité de Belges, à présent dicte Bavy.... Le second volume des Chroniques et Annales de Haynau et pays circonvoisins...* Paris, 3 in-folio. Ce dernier volume ne va pas au delà de l'an 1258.

Jacques de Guise (dit de Reiffenberg, *Hist. du Hainaut*, I, 149) compilateur de tant de fables pour les temps anciens, s'était donné des peines infinies afin d'éclaircir l'histoire voisine de l'époque où il vivait. Dans le dessein de s'assurer de la vérité à l'égard de Roger, évêque de Châlons et fils de Richilde, il avait, pauvre moine, fait exprès le voyage de Châlons, avait visité le monastère de Tous-les-Saints, fondé par ce prélat, ainsi que l'église cathédrale, et avait lu les annales, les martyrologes, les missels et chartes de ces églises (J. de Guise, XI, 19). Il transcrit des chroniques entières des archives de l'église Sainte-Marie de Condé, s'aide de Baudouin d'Avesnes, qu'il connaissait très bien, cite des pièces

à l'infini, et en général évite les exagérations de chiffres. Certes, sa critique est souvent naïve; mais, dans son *De forma tractandi* (I, 16), on aime à l'entendre condamner les auteurs qui, dit-il, prouvent l'inconnu par l'inconnu et ne reculent pas devant l'incroyable. Toutefois, il croit encore à l'astrologie judiciaire et cite comme de sûrs garants des origines troyennes de la Belgique, Lucius de Tongres, Guillaume de Mascande, Hugues de Toul et Rucler, auteurs bizarres qui n'existent plus que dans les fragments conservés par l'annaliste. C'est lui seul aussi qui nous a conservé la trace d'un poème sur *les Ronds*, qui a longtemps fait autorité et que l'on déclare aujourd'hui absolument dénué de valeur historique (Alph. Wauters, *Table chronologique des Chartes*, t. VI, p. xxvii). Tout en parlant un peu de tout depuis la création du monde, tout en citant pêle-mêle Virgile, Horace, Tite-Live, Suétone, il s'attache néanmoins de plus en plus, à mesure qu'il avance, aux documents de l'histoire nationale. Il va jusqu'à faire traduire du flamand en latin une sorte de biographie romanesque du fameux Bouchard d'Avesnes. En général, il s'intéresse au sort du peuple, et son vieux latin, par moments, palpète d'un chaud patriotisme. « Les trente-cinq années de règne de la comtesse Marguerite (de Constantinople), dit-il, furent marquées de tant de troubles, de ténèbres et de turpitudes que je n'aurais pas osé en écrire l'histoire si je n'y eusse été dé-terminé par la pitié, par ma conscience et par amour pour la vérité et la justice. En voyant les hommes de bien opprimés, poursuivis chaque jour, contre toute équité et toute raison, tandis que leurs persécuteurs persévéraient dans le crime, et semblaient s'en faire gloire, je n'ai pu soutenir ce spectacle, et, à l'exemple de Judas Machabée, j'aime mieux m'exposer à la mort pour défendre la vérité que de voir et d'entendre ainsi raconter chaque jour les maux de mon pays et des saints qui l'honorent, sans plaider la cause de la vérité et de la justice ».

Le bon cordelier oubliait ici les dons prodigués par Marguerite à son couvent, pour ne songer comme ses compatriotes qu'à maudire la *Noire dame*.

Jean Lefebvre a continué ces *Annales* jusqu'au xvi^e siècle. Cette suite se trouve dans l'édition volumineuse du marquis de Fortia d'Urban. Le latin de la Chronique est assez souvent traduit inexactement, surtout pour les détails géographiques, et les notes de l'éditeur, bien loin d'éclaircir le texte, ne font souvent que le rendre plus fabuleux. Tout reste donc à faire sur les sources et les éléments de ce livre qui, somme toute, n'est pas sans importance pour l'histoire de la Belgique méridionale. Tel est, du moins, le jugement de Nélis, de Reiffenberg et de Wind.

Marchantius lui attribue, en outre, une Chronique de Flandre manuscrite.

Jacques de Guise fut enterré dans l'église des Récollets de Valenciennes, vis-à-vis de l'autel de la Vierge, où Nicolas de Guise lui éleva plus tard un tombeau en pierre bleue du pays. L'annaliste y est représenté tenant un livre à la main avec cette inscription :

« Chy gist maistre Jacques de Guise,
« docteur et Frère mineur, auteur des
« Croniques de Hainau, qui trespassa
« l'an mil III C. nonante huict le
« sixiesme février. Priez Dieu pour son
« âme. » Une autre épitaphe, composée par Jacques de Guise lui-même (mscr. n^o 5995, *Bibliothèque nationale*) semble faire allusion à quelques déboires de sa vie :

Quæ mihi de Guysia
Jacobò fert lucra Thalia,
Aut pœna varia?
Quid confert scita sophia?

C'est du même ton qu'on fait parler Jacques dans l'abrégé de Lessabé (f. IV, verso) : « Par tresgrant labeur et à grans despens et dangier j'ay ce tant peu d'histoires trouvées esparces en plusieurs nations et provinces : et en mon propre terrouer de Haynnaut, des plusgrans et de aulcuns aultres m'ont été les livres et histoires reffusées. »

J. Stecher.

Paquot, *Mém.*, II, 345; IV, 225. — Reiffenberg, *Nouv. arch. des Pays-Bas*, VI, 279. — De Nélis,

Prodromus, p. 52. — De Wind, *Bibl. van Nederl. geschied.*, 59, 513. — Lacroix, *Souvenirs sur Jacques de Guise, etc.* Mons, 1846. — *Annales de la Société du Hainaut*. — *Archives du Nord*, nouv. série, t. II, (1838). — *Journal des savants*, 1831 en 1834. — Ad. Aubenas, *Lettres au baron de Stassart*, Paris, 1839. — *Hist. du Hainaut*, par Jacques de Guise (éd. et trad. du marquis de Fortia, 22 vol. in-8°. Paris, 1826-37).

GUISE (*Nicolas DE*), homme de lettres, fils d'un autre Nicolas de Guise et de Marie Varlu ou Warlu, né à Mons vers 1550. Il était fier de compter l'analiste Jacques de Guise parmi ses ancêtres et n'oublia pas de lui élever un monument dans l'église des Récollets à Valenciennes. « Je ne suis qu'un pygmée, » surait-il, mais je vois de haut, monté « sur les épaules de mon savant aïeul. » Sa sœur Marie, femme de Jean Malapert, fonda à Mons le couvent des Ursulines. Nicolas étudia d'abord à Louvain, embrassa l'état ecclésiastique, devint docteur *in utroque*, et bientôt le secrétaire de son compatriote François Buisseret, évêque de Namur et plus tard archevêque de Cambrai. Celui-ci se démit en 1603, en faveur de son secrétaire, du canonicat qu'il possédait dans la métropole de Cambrai. Nicolas en fut pourvu le 16 juin et le conserva jusqu'à sa mort (16 juillet 1621). Les devoirs de sa charge ne l'empêchèrent pas de continuer ses études; il les compléta même par des voyages successifs à Liège, à Reims, à Paris, à Rouen, à Londres et à Canterbury. Il aimait à faire des comparaisons avec les monuments de Mons que le plus souvent il préférait. C'était, comme son aïeul, un patriote exalté.

En 1616, il publie en l'honneur de son patron *Illustrissimi ac reverendissimi D. D. Francisci Buisseret, archiep. Ducis Cameracensis vita et panegyris*. Cameraci, Joann. Rivière, in-4°. En 1621, chez le même libraire de Cambrai parut son livre sur Mons : *Mons. Hannoniæ metropolis; interjectâ Comitum Hannoniæ chronologiâ brevi usque ad Philippum secundum* (c'est-à-dire Philippe le Beau). Cette histoire, dit Paquot, est bien écrite; il y a de l'ordre, de la critique et du style. Toutefois, l'auteur est un peu trop prévenu en faveur de sa patrie. Il ne songe

plus à Belgis la Troyenne; il préfère vanter la brillante chevalerie du Hainaut. En imitant fort heureusement Justin et Valleius Paterculus, il célèbre les monuments de l'art national. J. Stecher.

Paquot, *Mém.*, t. IV, 229. — J.-E. Demarteau, *Mons, Capitale du Hainaut, etc.* (Mons, 1871).

GULLEGHEM. Voir SEGER DE GULLEGHEM.

GUMMAIRE (*saint*), ou GOMMAIRE, patron de la ville de Lierre qui lui doit son origine, naquit vers le commencement du VIII^e siècle, à Emblehem, petit village de la province d'Anvers, situé à une lieue environ au nord-est de la ville de Lierre. Ses parents, qui étaient riches et alliés à Pépin, plus tard roi des Francs, l'élevèrent dans la pratique des maximes de l'Evangile. Pépin, étant devenu maire du palais, l'appela à sacour, et lui procura un parti considérable comme naissance et comme fortune dans la personne de Guinmarie. Cette femme vaine, capricieuse et d'un caractère intraitable, fut pour son mari une source continuelle d'épreuves. Ayant été obligé de suivre son maître dans les guerres qu'il fit en Lombardie; en Saxe et en Aquitaine, Gummaire fut absent du pays natal pendant l'espace de huit ans. A son retour, il trouva les affaires de sa maison dans l'état le plus déplorable; ses fermiers et ses vassaux se plaignaient amèrement des indignes traitements qu'ils avaient eu à endurer de la part de Guinmarie. Il leur accorda la satisfaction qu'ils demandaient, fit bâtir une chapelle et une cellule à sa terre de Nivesdonck, où il se retira du consentement de sa femme. Après quelque temps, celle-ci revint à résipiscence, fit pénitence de ses fautes et mourut d'une heureuse mort. Gummaire suivit bientôt son épouse dans le tombeau; il décéda le 11 octobre 774. Le domaine de Nivesdonck, qui reçut dans la suite le nom de Ledo ou Ledi, devint plus tard le noyau primitif de la ville de Lierre, qui se développa rapidement, grâce à l'affluence des fidèles venant vénérer les reliques de Gummaire, et aux mi-

racles qui s'opérèrent par l'intercession du saint.

E.-H.-J. Reusens.

Butler, *Vies des Saints*, éd. de De Ram, V, p. 415-416.

GUNTERUS. Voir au *Supplément*.

GURNEZ (*Jean-Antoine A*) (1), historien et littérateur, né à Stavelot, vers la fin du xv^e siècle, mort à Bruxelles, le 23 octobre 1652. Les succès qu'il obtint dans ses études humanitaires, lui valurent une nomination de régent à l'école publique de Malines. Il occupait cet emploi en 1627, date de son entrée dans la compagnie de l'Oratoire, et en 1629, lorsqu'il fut ordonné prêtre. L'année suivante, à la demande de l'infante Isabelle, la régence de Malines confia son école aux PP. de l'Oratoire et en remit l'inspection (qu'elle avait obtenue du Saint-Siège en 1445) à l'archevêque Boonen. Le P. A. Gurnez en devint le premier préfet; mais il abandonna bientôt cette charge (1632) pour aller demeurer, avec son frère et deux autres oratoriens, chez le curé de Saint-Géry, à Bruxelles, et fut bientôt (1633) nommé recteur de la chapelle de N.-D. de Bon-Secours, dépendant de cette paroisse. Obligé de s'absenter en 1637, il se fit remplacer par le P. E. Valentin, de Wavre; mais ce dernier étant décédé le 17 août 1639, le P. A. Gurnez vint reprendre son poste et y demeura jusqu'à sa mort. On a vanté ses connaissances.

On cite du P. A. Gurnez :

1. *Palestra scholæ publicæ Mechliniensis, sive exercitationes per selectos Patrum Oratorii studiosos habita*. Antw., H. Aertssens, 1639, in-12. Ce recueil, qui fut peut-être édité par notre personnage, renferme des matériaux fournis par divers auteurs. Foppens nous apprend que le P. A. Gurnez publia plusieurs pièces de théâtre à l'occasion des exercices littéraires de son école, où elles furent représentées; peut-être sont-elles dans ce recueil. Cependant Paquot n'en cite que *Vagitus infantie poeticæ*

sive Centuriæ epigrammatum duæ rorariæ N. Malinatis Congregationis Oratorii D. N. J.-C. Ces épigrammes, dit-il, sont d'une beauté médiocre : ne seraient-elles pas l'œuvre des élèves de l'oratorien? — 2. *Elogium R. Domini Cornelii Jansenii, Iprensis episcopi*. Cet opuscule, en cinquante-six vers hexamètres, se trouve en tête de certaines éditions du commentaire du célèbre évêque sur le Pentateuque (entre autres, Louvain, 1660, in-4^o, et Rouen, 1704, in-4^o). On ne s'étonnera pas que l'*Augustinus* y soit grandement loué. — 3. *Vita et martyrium S. Liberti, Malinatis et Mechliniensium principum Adonis et Elisæ filii, historica face et poematis variis aucta, illustrata studio et opera R. P. J. A. A. Gurnez*. Mechl., H. Jaye, 1639, in-4^o de 217 pages. La première partie, consacrée à la vie du saint, contient très peu de faits; encore, dit Paquot, ne sont-ils pas tous incontestables. Viennent ensuite des épigrammes, des élégies, une élogue, etc., à l'occasion du transport des reliques de saint Libert dans l'église métropolitaine de Malines (30 août 1631); l'archevêque Boonen les avait reçues de H. Germays, abbé de Saint-Trond. La troisième partie, *Ad res gestas S. Liberti martyris fac historica*, mérite surtout des éloges; elle jette, en effet, du jour sur la vie du saint, sur l'origine de Malines et sur les antiquités du Brabant. — 4. *Lacæ, Bruxellense suburbanum, cultu ac prodigiis Deiparæ a Normannorum temporibus, id est, ante omnia Partheniis ædibus et Iconibus miraculosis in Belgio loca clara, celebris, novo studio illustrata per R. P. Joan. Ant. A. Gurnez...* Brux., Schovertius, 1647, in-4^o. Sanderus a reproduit cet ouvrage dans *Chorographia sacra Brabantia* sous le titre de : *Chorographia sacra Lacæ Partheniæ, Mariani cultus antiquitate, et miraculorum gloria illustris...*

G. Dewalque.

Sweertius, *Necrologus et Chron. Oratorii*. — Gaucheret. — Foppens. — Paquot.

GUTSCHOVEN (*Gérard van*), philosophe et médecin, né à Louvain le 6 février 1615, décédé à Lierre le 4 mai 1668. Son père, Guillaume Van Gutschoven

(1) Ce nom existe encore dans le pays de Stavelot; il est toujours écrit, A Gurnez ou Agurnez. C'est donc par erreur que les historiens, en le traduisant du latin, ont écrit De Gurnez.

ven, originaire de Saint-Trond, était licencié en l'un et l'autre droit et remplissait les fonctions d'avocat fiscal de l'Université; sa mère était Henriette Van Elderen. Après avoir terminé ses premières études à Louvain, le jeune Gérard devint le disciple de Descartes et passa une partie de sa jeunesse auprès du célèbre philosophe, qu'il assistait dans ses expériences physiques et dont il copiait les manuscrits. Il se livrait aussi, sous la direction de ce grand maître, à l'étude des mathématiques et de l'anatomie, et fit, en peu d'années, des progrès extraordinaires dans ces deux branches. De retour dans sa ville natale, il s'appliqua à l'étude de la médecine et devint licencié en cette science le 2 septembre 1635. Il dressa, la même année, un plan exact de la ville et des environs immédiats de Louvain, gravé et publié par André Pauli. Il fut aussi chargé de diriger la construction de quelques nouvelles parties ajoutées aux remparts de la ville, qui avaient beaucoup souffert lors du siège de 1635. Peu de temps après, il devint le suppléant du professeur Sturmius dans la chaire de mathématiques, et lui succéda vers 1640. Le 30 septembre 1638, il avait épousé Anne Leroy. La perte de sa femme, qui mourut vers le milieu de septembre 1652, lui permit d'embrasser l'état ecclésiastique et d'accepter, en 1663, la présidence du collège de Bruegel, et peu de temps avant sa mort, c'est-à-dire au mois d'avril 1668, un canonicat à la cathédrale de Gand.

Promu, le 23 avril 1659, à la chaire d'anatomie, de chirurgie et de botanique, il l'occupait jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut presque subitement à Lierre, au retour d'un voyage qu'il venait de faire à Gand, sans doute pour prendre possession de son canonicat.

Ses armes étaient d'or, au lion de gueules, armé et lampassé d'azur.

Nous connaissons de lui, outre la carte mentionnée ci-dessus :

1. *Arithmetica practica regulæ brevis-simæ. Editio secunda auctoret emendatior.* Lovanii, H. Nempæus, 1670; vol. in-12 de 58 pages. Nous n'avons pas rencontré

la première édition, qui fut publiée sans doute en l'année 1654, puisque l'approbation date du 23 janvier de cette année. — 2. *Arithmetica virgularis seu tabulæ pythagoricæ mobilis elucidatio.* Lovanii, H. Nempæus, 1673; vol. in-12 de vi-65 pages. — 3. *Animadversiones in ophthalmographiam Vopisci Fortunati Plempii*, notes publiées avec une réponse de Plempius, dans la troisième édition de l'*Ophthalmographia* de Plempius, imprimée à Louvain, par Nempæus, en 1659; volume in-folio. Les *Animadversiones... ad easque Plempii responsio* occupent les pages 247 à 299 du volume. — 4. *Description de cinq corps embaumés et anatomisés, par le sieur Louis de Bils, écuyer, faite par Gérard de Gutschoven.* Brux., G. Scheybels, 1662; 8 pages in-4o.

E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Fasti academici manuscripti*, I. — Ouvrages cités de Gutschoven. — Hellin, *Histoire chronologique des évêques et du chapitre de Saint-Bavon de Gand*, I, p. 371.

GUY II, comte de Namur, deuxième fils de Jean Ier et de Marie d'Artois, succéda en avril 1335 à son frère aîné Jean II, mort sans héritier légitime (1), et fut tué en Flandre le 12 mars 1336, dans un tournoi, par un jeune chevalier de la maison de Saint-Venant. Du vivant de Jean II, il prit part à la guerre soutenue par le comte de Flandre contre le duc de Brabant, au sujet de la seigneurie de Malines. Un document de 1335 nous apprend, d'autre part, qu'il se reconnut vassal du roi d'Angleterre, en échange d'une pension. Par une charte datée de Carlisle, le 12 juillet de la même année, Edouard III ordonne de faire bon accueil au comte de Namur, en route *cum magno numero hominum ad arma*, pour l'aider contre les Ecossais (2). Ces renseignements concordent avec le récit du continuateur de Guillaume de Nangis, qui rapporte que le comte de Namur, parent de la reine, accompagna Edouard dans son expédition d'Ecosse. Selon Jean le Bel, ce comte aurait été Jean II : les dates ne permettent pas de lui don-

(1) Jean II laissa un fils naturel, Philippe, qui fut tué en 1380, à la défense de Termonde. V. le P. de Marne, p. 394.

(2) Actes de Rymer.

ner raison. Bref, les Ecossais, trop faibles pour résister, se laissèrent imposer Edouard Baliol, le protégé du vainqueur. L'armée anglaise regagna ses foyers ; mais l'arrière-garde, dont Guy faisait partie, s'attarda, resta isolée et tomba dans des embûches dressées par le groupe des mécontents. Le comte de Namur fut fait prisonnier ; Murray, régent d'Ecosse, averti de l'importance de cette capture, crut être agréable au roi de France en le délivrant, et voulut l'accompagner jusqu'en Angleterre ; mais lui-même fut surpris par un détachement de la garnison de Roxburgh et incarcéré. Gramaye touche un mot de ces événements, mais se borne à dire que Guy passa quelque temps en prison, et que c'est en revenant dans ses Etats qu'il fit la rencontre de Saint-Venant. Son corps fut ramené à Namur, déposé d'abord dans l'église de Salzinne, puis inhumé à Saint-Aubin. On lui fit des funérailles magnifiques. Comme il n'avait pas été marié, sa succession fut acquise à Philippe, troisième fils de Jean I^{er}.

Alphonse Le Roy.

Rapin-Thoyras. — Le P. de Marne. — Froissard (éd. Kervyn), table des noms historiques, v^o *Namur*. — Les chroniqueurs cités.

GUY DE CAMBRAI, trouvère du XIII^e siècle. Il composa le roman de *Barlaam et Josaphat* qui, d'après Félix Liebrecht (Ebert, *Jahrb. für roman. Literatur.*, II, 330), n'est que le travestissement de la légende du fondateur du bouddhisme. Les poètes du moyen âge s'inspiraient surtout d'une biographie composée par saint Jean Damascène. De là, entre autres, le *Mistère du Roy Avenir, père de Josaphat*, représenté par ordre du bon roi René de Sicile et de Provence. On attribue encore à Guy de Cambrai une des branches du poème d'*Alexandre*. C'était un des sujets favoris de la poésie des trouvères : on cite déjà au x^e siècle un roman semi-provençal d'Albéric de Besançon, et l'on sait que le nom de *vers alexandrins* a été surtout popularisé par *li romans d'Alexandre* de Lambert li Tors et Alexandre de Bernay, au XIII^e siècle.

Au reste, les continuateurs de la geste d'Alexandre sont nombreux. A côté de

Guy de Cambrai, on peut encore citer Pierre de Saint-Cloud, Jean le Nivelais, Jean de Brisebarre, Simon de Boulogne, Jean de Montelec, Jacques de Longuyon et Huon de Villeneuve, sans compter leurs imitateurs flamands et allemands.

J. Stecher.

A. Dinaux, *Trouvères Cambrésiens*.

GUYARD ou **GUY DE LAON**, évêque de Cambrai, de 1238 à 1248. Ce prélat, que l'on appelle aussi Guiardin, a occupé le siège de Cambrai à une époque où la Belgique fut agitée par les contestations entre les Dampierre et les d'Avesnes et par la lutte engagée entre les derniers empereurs appartenant à la maison de Hohenstauffen et la papauté. Il semble avoir dû son élévation à la faveur dont il jouissait à la cour impériale ; du moins il existe un mandement du roi Conrad, fils de Frédéric II, daté de Rodemburg, le 18 mars 1238, par lequel Guy est investi des régales, et ordre est donné au chapitre, aux bourgeois et aux vassaux de l'église de Cambrai de le reconnaître et de lui obéir. Soit inclination naturelle, soit désir d'éviter d'entrer en contestation avec les habitants de sa résidence, toujours attachés à la défense de leurs droits municipaux, il leur fit une concession importante, en déclarant, en novembre 1246, que les vingt-quatre fiefs de l'évêché seraient justiciables des échevins de Cambrai en matière criminelle et lorsqu'il s'agirait de meubles ; ces fiefs renonçaient aux droits dont ils jouissaient pour le temps où l'évêque habiterait son palais.

Cet évêque n'était pas favorable aux prétentions des religieux lorsqu'elles étaient en opposition avec les droits du clergé séculier. C'est ce que l'on constate à propos de la collation de la cure de l'église de Tervueren. Le duc Henri II avait exprimé le désir de voir s'introduire dans ce temple l'observance régulière, c'est-à-dire d'y voir le service divin confié à des moines. Néanmoins, Guy n'en confirma le patronat à l'abbaye du Parc, en novembre 1238, qu'à condition d'y établir un prêtre séculier pour le desservir, restriction que Nicolas, son

successeur, annula en 1259. Cependant l'évêque Guy se montra favorable à l'ordre de Saint-Dominique et travailla à son introduction dans plusieurs de nos villes; ce fut à sa demande que le couvent de Strasbourg envoya quatre religieux à Anvers, en 1243. Cette dernière ville étant alors travaillée par des hérétiques qui y étaient très nombreux, le prélat se résolut à aller contrebalancer et annuler leur influence par sa présence et ses exhortations; mais il mourut pendant ce voyage, en 1247 ou 1248, à un âge très avancé, à l'abbaye d'Aflighem, où il fut enseveli. Il eut pour successeur Nicolas de Fontaines.

Guyard était un écrivain et laissa plusieurs travaux théologiques, intitulés : *De divinis seu ecclesiasticis officiis*; *Dialogus de creatione mundi*; *Sermones tres de Passione Domini*, qui existent encore en partie à la Bibliothèque nationale de Paris, notamment dans le manuscrit no 8353. Ses écrits et ses prédications lui valurent une grande réputation et Baudouin de Ninove le qualifie « d'im-mense colonne de la religion ».

Alphonse Wauters.

Sweertius, *Athence Belgicæ*, p. 296. — *Gallia christiana nova*, t. III, p. 40. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 406. — Baudouin de Ninove, dans De Smet, *Recueil des chroniques de Flandre*, t. II.

GUYAUX (Jean), ou GUIDONIUS. Voir GUYOT (Jean).

GUYAUX (Jean-Joseph), écrivain ecclésiastique, né à Wanfercée, en 1684, mort en 1774. Il fit sa philosophie à l'Université de Louvain et fut proclamé *primus* en 1703, lors du concours général. Grâce à son zèle et surtout à ses connaissances étendues, il devint successivement professeur d'Écriture sainte (1723), docteur et chanoine de Saint-Pierre (1727), président du Collège du Pape (1731), chanoine de la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand (1734), enfin doyen de l'église de Saint-Pierre, à Louvain. Il mourut dans cette ville après avoir fait des legs considérables aux pauvres et fondé des bourses en faveur de jeunes étudiants dépourvus de fortune.

On lui doit : 1. *Commentarius in Apocalypsim*. Lovani, 1781. L'auteur y combat le système établi par Kerckheeder, dans sa *Monarchia Romæ paganæ*. Le commentaire de Guyaux est principalement formé sur l'exposition de l'Apocalypse de Bossuet et sur les commentaires du docteur Froidmont. — 2. *Questio monastico-theologica de carnum usu*. Lovanii, 1749, in-4°. Ouvrage publié à l'occasion de la dispense retirée aux religieux du monastère d'Aflighem. — 3. *Praelectiones de sancto Jesu-Christi Evangelio, deque Actis et epistolis apostolorum*. Gérard, chanoine de Saint-Bavon, à Gand, et professeur de philosophie à Louvain, s'est fait l'éditeur de ce travail en 7 volumes in-8°. Guyaux travailla aussi à la nouvelle édition de la Bible de Duhamel, publiée à Louvain en 1740.

Ad. Siret.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — De Feller, *Dictionnaire biographique*.

GUYOT (Jean), alias CASTILETI, alias GUIDONIUS, l'un des musiciens les plus renommés du xvi^e siècle, naquit en 1512, à Châtelet-sur-Sambre (province de Hainaut), autrefois une des bonnes villes de la principauté de Liège.

Aucun biographe liégeois, si ce n'est L. Abry, ne fait mention d'un musicien appartenant au pays de Liège, du xiv^e siècle au xvi^e; Jean Guyot est le premier artiste compositeur de cette dernière époque qui soit cité par lui, puis par d'autres. Jean Guyot tirait vraisemblablement son origine de Liège; il appartenait à une bonne famille bourgeoise, établie à Châtelet dès la seconde moitié du xiv^e siècle; quoique chargée d'un grand nombre d'enfants (il y en avait neuf), elle jouissait d'une honnête aisance. Le père exerçait la profession de tanneur et possédait une foulerie, probablement de grosses étoffes de laine. Johan Guyot, oncle de l'artiste, était greffier ou secrétaire des échevins; un autre oncle, Bertrand Guyot, fut receveur du chapitre de Saint-Lambert, échevin et député des villes de Châtelet, Pondreloup et Bouffoul. Notre Jean était jeune quand il

il perdit son père, car les biens de Piérrard Guyot et de Gehenne, sa femme — qui testèrent le 13 avril 1523 — furent partagés le 26 avril 1538.

La famille de Guyot de Châtelet était alliée à celles de Chestret (1), de Henne et de Flérus ou Fleurus; ces deux dernières ont produit des musiciens remarquables. Un des frères de notre artiste, maître Crespin Guyot, fut chanoine au chapitre de Saint-Feuillien, à Fosses.

Nous avons dit que Jean était né en 1512; cette date ne concorde cependant pas avec l'âge que lui donne son testament. Une explication est ici nécessaire. Dans cet acte, qu'il passa à Liège, le 8 mars 1588, il se déclare âgé de soixante-six ans : *Qui hactenus ipsum annos per sex supra sexaginta sustinuit*, ce qui ferait reporter la date de sa naissance à 1522; mais, d'un autre côté, la matricule de l'Université de Louvain et les listes de promotions de la Faculté des Arts établissent qu'il y étudiait de 1534 à 1537; en supposant qu'il soit né en 1522, comme paraît l'indiquer son testament, il aurait été étudiant, à Louvain, dès l'âge de douze ans, ce qui n'est pas admissible; de plus, on ne pouvait acquérir la licence qu'à partir de l'âge de dix-huit ans; or il l'obtint à la promotion du 22 mars 1537; on doit conséquemment lui assigner, à cette date, l'âge réglementaire et reporter l'année de sa naissance tout au moins vers 1519. On est ainsi amené à supposer que, dans ce testament, le mot *sexaginta* a été écrit erronément pour *septuaginta*, ce qui donnerait alors l'année 1512 pour la date exacte de sa naissance. D'ailleurs, l'examen des registres d'inscription de l'université de Louvain démontre qu'il n'y a pas eu d'étudiants promus avant l'âge de dix-sept ans.

En 1538, les registres du greffe des échevins de Châtelet le qualifient déjà de « messire ou sire Johan Ghyot, » prestre ». S'il était réellement né en 1522, il aurait été prêtre à l'âge de seize ans, tandis qu'on ne pouvait l'être qu'à vingt-quatre. Dans tous les cas, en

admettant que la date de 1500 fixée par quelques auteurs soit la véritable, on en arriverait à déduire que Jean Guyot avait atteint sa trente-septième année lorsqu'il fut nommé licencié ès arts et soixante-trois ans, lorsqu'il fut appelé à la cour de Vienne. La date de 1512 étant admise, les autres époques, se rattachant aux différentes phases de la carrière de l'artiste, seront déterminées d'une manière plus rationnelle; ainsi, il se rendra à l'Université de Louvain à l'âge de vingt-deux ans (1534); il écrira ses premières compositions musicales à vingt-huit (1540); il sera maître des chœurs à la collégiale Saint-Paul, à Liège, à trente-quatre (1546); il fera éditer ses *Minervalia artium* à quarante-deux (1554); il exercera les fonctions de maître de chapelle à la cour de l'empereur Ferdinand à cinquante et un (1561) et il décédera âgé de soixante-seize ans (1588), ce qui répond bien aux affirmations des biographes liégeois, qui assurent que Jean Guyot est mort à un âge avancé.

D'autres confusions se sont produites par suite des nombreuses variantes orthographiques de son nom. Comme pour la plupart des noms de cette époque, l'orthographe de celui de notre artiste a subi de nombreuses transformations : dans les actes de la Faculté des arts de Louvain, il figure sous celui de : *Joannes Ghuyot, ex Castileto*; dans la matricule de cette Université : *Joannes, filius Petri Guyon, de Castileto*; dans l'*Essai sur l'ancienne collégiale de Saint-Paul à Liège*, où il fut maître de chant « *Præcentor* », il est cité, en 1546, sous le nom de *Jean Castiletti*, ou Jean de Châtelet; une lettre de Ferdinand I^{er}, empereur d'Allemagne, son auguste bienfaiteur, lue au chapitre de Saint-Lambert, à Liège, le 30 juin 1564, l'appelle aussi *Joannes Castilety*; sa pierre tumulaire, qui se trouvait jadis en la chapelle des Clercs, à Liège, porte : *Joannes Guidonius Castilletanus* comme ses *Minervalia*; un registre de famille appartenant aujourd'hui à M. le baron Jules de Chestret : *Ghuyot de Castileti*; l'inscription du monument que son disciple Gérard Heyne lui fit élever dans la ca-

(1) D'où descendent les barons de Chestret actuels.

thédrale de Saint-Lambert, en 1590, *Joannes Guiot Castellitanus*; mais une autre copie donne *Guyot*. Louis Abry, dans ses *Hommes illustres de la nation liégeoise*, écrit : *Jean Guillot, et Jean Guide*; Dewez, et ceux qui l'ont copié : *Jean Guioz*. Hyacinthe Van der Meeren, dans sa *Bibliotheca scriptorum Leodensium*, travail inédit dont feu Ulysse Capitaine possédait une copie qu'il a bien voulu nous communiquer, l'indique sous le nom de : *Joannes Guidonius Castiletanus*; ses compositions musicales, imprimées à Anvers, chez Susato; à Nuremberg, chez Montanus; à Venise, chez Gardane, portent : *Jean Castileti*, qu'elles font souvent suivre de *alias Guyot*; enfin les registres du greffe des échevins de Châtelet, de 1500 à 1600, donnent : *Ghuyot, Ghuyon et Guyon*. Ces différentes formes de noms, pour caractériser une seule et même personne, ont donné lieu à une erreur assez curieuse dans laquelle ont versé plusieurs écrivains, entre autres L. Abry lui-même; ils ont vu deux hommes distincts dans *Ghuyot, Guyot, Ghyot, Guioz, Guillot et Guide, Guidonius* : le musicien et l'humaniste. D'autres en ont fait un troisième en s'emparant du nom de *Castileti*. L'inscription de la pierre tumulaire et la découverte du testament de notre compatriote ont permis de rectifier ces erreurs. Dans ce dernier acte, le maître de chapelle y est indistinctement appelé : *Joannes Guyot, alias Castileti et Johannes Guidonius Castiletanus*. Ses trois noms y sont réunis.

Nous avons cru pouvoir nous en tenir définitivement à *Jean Guyot*; car, dans nos recherches, nous avons acquis la conviction que cette forme était généralement plus usitée que les autres pour caractériser les membres de cette famille. Jean Guyot a pris soin lui-même, au surplus, de faire imprimer, sur ses compositions musicales : *Joannes Castileti, alias Guyot*. *Castileti* est son nom d'artiste.

Si en Belgique, pour ainsi dire jusqu'ici, nos biographes et nos musico-graphes ne nous ont pas fait connaître Jean Guyot comme un des premiers

contre-pointistes du *xv^e* siècle, cela tient sans doute à la forme italienne qu'il avait donnée à son nom, comme on peut s'en convaincre au mot *Castileti* de la *Biographie universelle des musiciens*, de Fétis, à qui l'idée ne vint pas que ce nom se rapportât à un Belge.

Jean Guyot passa vraisemblablement la plus grande partie de son enfance à Châtelet, où il fit sans doute ses études préliminaires chez les Pères récollets. Il ne quitta sa ville natale qu'après sa vingtième année, pour se rendre à l'université de Louvain où il suivit le cours de la faculté des arts.

A l'expiration des deux années qu'il dut y passer (octobre 1534 à fin septembre 1536) il se présenta, suivant la coutume, au concours définitif pour l'obtention de la licence (septembre à décembre 1536). Le 22 mars 1537 eut lieu la promotion générale pour le classement des cent huit récipiendaires; Jean Guyot fut proclamé vingt-deuxième et, de ce chef, nommé licencié ès-arts. Le résultat de ce concours, sans être fort brillant pour l'artiste, fut néanmoins assez honorable, car, outre le programme de la Faculté des arts qu'il suivait, il complétait alors ses études ecclésiastiques.

Nous ignorons si Guyot a été, comme tant d'autres musiciens de son temps et antérieurement, se perfectionner dans les célèbres écoles musicales de l'Italie, fondées et organisées par des artistes belges; mais on peut le supposer. En effet, on trouve la trace de ses premières œuvres musicales en Italie. En consultant l'ouvrage publié à Florence, en 1854, par M. Vladimir Stassoff : *L'Abbé Saintine et sa collection musicale à Rome*, on rencontre la mention de six motets de notre compatriote, qualifié *Jean Castiletti (alias Guyot)*; ces six motets à cinq voix, sont tous datés de l'an 1540, c'est-à-dire deux ans après son départ de Châtelet; ils devaient être manuscrits; voici leurs titres : 1^o *Surgegens Jesu*; 2^o *Amen dico vobis*; 3^o *Surge propera*; 4^o *Usquequo Domine*; 5^o *Domine ne memineris*; 6^o *Emitte Domine*.

Disons ici que A. J. Van der Aa, dans son *Biographisch woordenboek der Neder-*

landen, publié à Haarlem, en 1862, après avoir versé dans l'erreur de ses prédécesseurs en faisant deux personnages de Guidonius et de Guyot, donne également les titres de ces six motets avec l'indication de leur origine et s'exprime en ces termes au sujet de leur auteur : « *Castilietti* (Joannes) *alias* Guyot, contrepointiste néerlandais de la première moitié du xvre siècle, dont l'ouvrage manuscrit de Commer : *Collectio operum musicorum Batavorum sæculi XVI*, renferme un : *Carole ter felix* à huit voix. » Van der Aa a omis la date de ce motet; peut-être Commer ne l'indique-t-il pas? Ce motet doit avoir été composé en l'honneur de Charles-Quint, après la victoire de Pavie.

Singulier rapprochement ! F.-J. Fétis, dans sa *Biographie universelle des musiciens* confond, à son tour, *Castileti* avec *Jean du Castel*, et Van der Aa, d'autre part, reproduisant Kiesewetter, tend à en faire un *Chasteleyn*, mais aucun d'eux n'a songé à *Joannes Guidonius* pour attribuer ce nom à notre artiste. Le catalogue Saintine démontre que des églises ou des bibliothèques de Rome possédaient des motets, manuscrits sans doute, de Jean Castileti, datés de 1540, alors qu'il n'avait que vingt-huit ans, et ce fait nous paraît assez significatif au point de vue d'un séjour probable en Italie. Ne sera-ce pas encore dans ce beau pays des arts, à Venise même, où Adrien Willaert avait fondé ses écoles musicales au commencement de ce siècle, que Jean Castileti fera publier plus tard ses principales compositions ?

L'acte de partage des biens de ses auteurs — 26 avril 1538 — nous fournit un nouvel argument. Son père avait des immeubles et des rentes; Jean Guyot laisse presque tous ses immeubles à ses frères et sœurs et se contente des rentes. Pour aller à l'étranger, ne lui fallait-il pas de l'argent ? Le seul immeuble qui lui échoit, il se hâte de le revendre le même jour, à son beau-frère, Jehan Rebert, et celui-ci le lui paye comptant. Enfin, jusqu'à ce moment, il s'est contenté de porter son nom de famille sans aucune espèce d'adjonction ni de modifi-

cation; il signe dès lors *Joan. Castileti*. Il fait suivre généralement son nom de la mention : *alias* *Guyot*, mais Castileti est désormais le nom sous lequel il veut se faire connaître et apprécier dans le monde des arts.

En 1543, nous le voyons de nouveau présent à un acte passé devant les échevins de Châtelet; mais de 1543 à 1546, nous perdons encore une fois sa trace; à cette dernière date, il est cité en qualité de chapelain à la collégiale de Saint-Paul, à Liège. L'*Essai* historique sur ce chapitre, publié en 1867, dans le *Bulletin archéologique liégeois* en fait foi. Il y figure sous le nom de *Jean Castileti*. Il était revenu tout naturellement dans cette ville où ses ancêtres avaient vécu dans une position sociale assez marquante pour être inhumés dans l'église Saint-Jacques, ce qui ne s'accordait qu'à certaines classes privilégiées. *Lego fabricæ divi Jacobi in quâ majores mei quiescunt decem stufferos Brabantiae, etc.* Tels sont, en effet, les termes de son testament. A la date où nous rencontrons notre artiste à Saint-Paul, ses deux cousins germains Jehan et Gabriel Guyot, prêtres comme lui, obtiennent à Châtelet, sans doute par sa protection, la charge de notaires apostoliques et impériaux, charge dont la nomination appartenait au prince souverain. D'après l'inscription de sa pierre tumulaire qu'on voyait jadis à la chapelle des Clercs, il est constant qu'il fut maître des chœurs à Saint-Paul *præcentor*, et qu'il passa de Saint-Paul à la cathédrale de Saint-Lambert pour y exercer les fonctions de maître de chapelle : *Quondam in Sancto Paulo, deinde in Ecclesia Leodiensi præcentor*. Il y fonda une bourse de cinquante florins pour les chœurs de cette église qui, à défaut de membres de sa famille, voudraient faire leurs études aux écoles de la cité, et il donna finalement deux florins de Liège pour dire un *De profundis* pour les trépassés devant l'image de Saint-Jean-Baptiste, qui couronne l'autel de ce nom à Saint-Paul. Il conserva de sa position un souvenir précieux : c'était un vase en argent sur lequel étaient gravées les

armoires des seigneurs doyens de Saint-Paul, vase qu'il légua à son neveu Simon de Bavay, issu d'une excellente famille de Châtelet, qui comptait des orfèvres parmi ses membres.

C'est pendant qu'il se trouvait à Saint-Paul en qualité de maître des chantres, de l'âge de trente à trente-cinq ans, qu'il composa une partie de ses premiers motets imprimés. Son éditeur était un artiste comme lui, Tylman Susato, qui avait créé à Anvers, en 1543, une imprimerie de musique.

Les premières publications de notre artiste datent des années 1543, 1546 et 1547; elles se trouvent en partie dans le *Liber sacrarum cantionum quinque vocum, vulgo moteta vocant ex optimis quibusque hujus ætatis musicis selectarii*. (*Antwerpia apud Tilematum Susato, anno MDXLVI*).

Dans le premier livre de cette collection, le seul que la Bibliothèque royale de Bruxelles possède, on ne rencontre qu'un motet de Jean Castileti; il a été composé pour cinq voix et il a pour titre : *Amen dico vobis (de venerabili Sacramento, f° 5.)*

Nous avons pu avoir connaissance des autres motets de Castileti, consignés dans les trois derniers livres de la publication de Susato. Cette belle et rare édition in-quarto au complet appartient au Lycée de Bologne; dans le second livre, qui parut également en 1546, on trouve au feuillet 13, v°, le motet : *Surgens Jesus* (déjà mentionné dans la collection Saintine) avec cette souscription : *Jo. Castileti, alias Guyot*, au feuillet 19 du 3^e livre, édité en 1547; *O rex gloriæ*; enfin, au feuillet 18 du 4^e livre, publié aussi en 1547; *Expurgate vetus fermentum*, et *Immolabat hædum*, ces trois derniers motets, écrits pour quatre voix, sont signés : *Castiletus, alias Guyot*. C'est la seule fois que se manifeste cette forme de signature.

L'œuvre de F.-J. Fétis nous a, la première, fait connaître des chansons que Jean Guyot fit paraître à Anvers, chez Tylman Susato, de 1543 à 1555, sous le nom de Jean Castileti; le recueil où elles figurent a pour titre :

Livre de Châsos, à quatre parties auquel sôt contenues trente et une nouvelles chansons, convenables tant à la voix, comme aux instrumentz, imprimé en Anvers, par Tylman Susato, imprimeur et correcteur de musique demeurant audict Anvers, auprès de la Nouvelle Bource, en la Rue des Douze Moys. Avec grâce et privilège de Sa Maïeste pour trois ans. L'an MDXLIII, au mois de novembre. Un musicographe distingué, M. Auguste-Guillaume Ambros, de Prague, signale de même Jean Castileti comme chansonnier, et, dans son *Histoire de la musique*, il remarque sa chanson à quatre voix : « Joyeusement » sans nulz faulx tour, chanson d'une « musique savante et d'un rythme heureux, qui a été reproduite dans la : » *Collectio operum musicorum Batavorum » sæculi XVI*, « publiée à Amsterdam, par les soins de Commer, de 1842 à 1860. Enfin, M. le chevalier Louis de Kochel, dans son ouvrage sur la musique de la chapelle impériale de Vienne, mentionne également Jean Castileti comme chansonnier.

Les quatorze livres de la collection des chansons publiés par Susato, de 1543 à 1555, se trouvent à la Bibliothèque palatine de Vienne et à la Bibliothèque royale de Munich; M. Foringer, premier bibliothécaire de ce dépôt, a bien voulu nous donner connaissance de celles de Jean Castileti; elles figurent au nombre de neuf dans les 11^e et 13^e livres, édités respectivement en 1549 et 1550. Voici les titres de ces chansons à quatre parties (soprano, alto, ténor et basse) qui figurent dans le 2^e livre : *A la la la la maistre Piere la la buvons don*; f° IV bis, *l'Arbre d'amour ung fruit d'amaritude*; f° V, *Je l'ayme bien et l'aymeray*; f° XIV, *Joyeusement sans nulz faulx tour*; f° XV et *Je suis amoureux d'une fille*.

Le 13^e livre contient vingt-deux chansons nouvelles, à six et huit parties, dont les suivantes sont dues à Jean Castileti : f° VI, *En lieux desbatz m'assault melencolie* (chanson en six parties); f° VI bis et f° VII, *Vous perdez tamps de me dire mal delle* (pour premier et second ténors, également à six parties). Cette chanson est avec réponse; la ré-

ponse est : *Telle en mesdict qui pour soy la désire*; fo X, *Vous estes si douce et benigne* (à six parties); f^os XIV et XV, *D'Amour me plains et non de vous, ma mye* (pour premier et second ténors à huit parties); f^o XV bis, *Tant seulement ton amour je demande* (pour premier ténor à huit parties).

Le recueil de Susato mentionne toujours notre enfant de Châtelet sous le nom de : *Jo. Castileti alias Guyot*.

Mais notre artiste se sentait entraîné d'instinct vers une carrière plus sérieuse; la musique religieuse semble avoir eu pour lui une attraction irrésistible; il s'y consacrera dorénavant d'une façon absolue.

Jean Guyot resta fidèle à son premier éditeur Susato; ses œuvres figurèrent dans presque tous les recueils publiés par ce dernier.

L'ouvrage suivant sorti de ses presses contient encore des œuvres de Guyot : *Ecclesiastica cantiones quatuor et quinque vocum, vulgo moteta vocant, tam ex veteri, quam ex novo Testamento, ab optimis quibusque hujus ætatis musicis compositæ. Antea nunquam excusæ*. (Antwerpæ, 1550 à 1557, petit in-4^o obl.). Elles sont insérées dans les sept premiers livres de ce recueil. En voici la liste : Livre Ier, fo XV, *De Virginibus, mot. XXV*. Joannes Guiot, *alias Castileti*, motet commençant par ces mots : *Prudentes Virgines acceperunt oleum*; livre III, fo XVII bis, *Jo. Castileti* : *De Christo propheti, quinquagesima tertia*, psaume commençant par *Domine, quis credidit auditui nostro*; livre IV, fo XII, *Jean Castileti* : *Psalmus XCII*, commençant par *Dominus regnavit, decorem indutus est*; livre VII, fo XIII bis, *Joannes Castileti* : *De diva virgine*, motet commençant par *I, Florens rosa, II, Mater Domini speciosa*.

Ce qui distingue surtout Jean Guyot, c'est sa persévérance dans le travail; non seulement il est compositeur, mais il est encore à la fois brillant prosateur et poète élégant; il écrit des vers latins avec facilité; il déclare qu'il a jadis rendu, non sans succès, ses hommages aux muses qui l'ont, ajoute-t-il, favo-

ramblement accueilli; il se complaît dans ces distractions intelligentes; il songe à en propager le goût dans son pays : c'est ainsi qu'il publie, en 1554, chez Jacques Bathen, à Maestricht, faute d'imprimeur sur Liège, un savant ouvrage sur les arts libéraux, dans lequel il invite fortement les beaux esprits à suivre le chemin de la bonne renommée par des productions estimables. Ce livre a pour titre : *Minervalia Joan. Guidonii, Castiletani, in quibus scientiæ, præconium, atque ignorantia socordia, considerantur. Artium liberalium in Musicen disceptatio lepida appingitur : et etiam juventuti ad virtutem calcar proponitur. Cum privil. Cæs. majest. Trajecti ad Mosam Jacobus Bathenius excudebat. Anno 1554*; la marge supérieure des pages porte, en outre, ces mots : *Minervalia Joannis Castileti*, afin, sans doute, de préciser le lieu de sa naissance. Cette découverte nous a permis de rétablir dans leur vérité historique les regrettables confusions de noms qui avaient fait prévaloir jusqu'aujourd'hui l'idée de trois personnages distincts : *Jean Guyot, Johannes Castileti* et *Johannes Guidonius*, l'auteur des *Minervalia*; or, ce sont, en réalité, les noms variés d'un seul et même personnage. L'exemplaire unique de ce livre a été récemment donné à la Bibliothèque de l'Université de Liège, par son propriétaire, M. le baron de Wittert; il a été cité, notamment par Louis Abry, mort en 1720, dans ses *Hommes illustres de la nation liégeoise*, par Godfroid Walther dans son *Musicalishes Lexicon*, imprimé à Leipzig, en 1732, d'après la *Bibliothèque philosophique* de Lipenius, par Valère André, dont la *Bibliotheca Belgica* a été éditée en 1739, et enfin par Paquot, qui verse dans l'erreur commune et ajoute à sa notice biographique sur Guidonius, bien à tort assurément : *Il y a grande apparence qu'il régenta la rhétorique à Maestricht, lorsqu'il publia ce petit ouvrage qui n'est pas mal fait*.

F.-J. Fétis, lui, fait de Joannes Guidonius un écrivain *hollandais*, apparemment parce qu'il avait publié son livre à Maestricht, et sans réfléchir qu'au mo-

ment de cette publication, cette ville était terre liégeoise.

On sait que Jacques Bathen est le premier imprimeur qui vint s'établir dans le pays de Liège, à Maestricht. Son premier ouvrage connu est daté de cette ville en décembre 1552; son second est celui de Guyot.

Un petit incident se rattache à la destinée de l'ouvrage de notre grand artiste; son livre ne put échapper, pendant cette période de troubles religieux, aux soupçonneuses investigations du Conseil des troubles, et, le 16 mars 1568, un exemplaire des *Minervalia* fut saisi à Mons. Les examinateurs conclurent que cette œuvre ne recélait aucun germe d'hérésie. Les *Minervalia* comportent soixante-huit pages, petit in-quarto; les indications des sources auxquelles l'auteur a puisé sont placées en marge; Jean Guyot s'est servi de la langue latine, qui était celle des savants et des artistes de l'époque; au verso du titre, sont indiqués les personnages qui doivent paraître en scène pour soutenir leur opinion : *personnæ loquentes*.

Jean Guyot fait hommage de son livre à son souverain le « Très-Illustre Seigneur Georges d'Autriche. » Observons incidemment ici que la permission de publier ce travail fut accordée à Jean Guyot par l'empereur Charles-Quint, comme chef de l'Empire germanique.

Viennent ensuite deux pièces de poésie, dont la première dédiée à son livre, est de seize vers, et dont la seconde intitulée : *Rei musices encomium ad benignum lectorem*, ne comporte pas moins de deux pages et demie; elles accusent à la fois une verve brillante, une riche imagination, et une connaissance approfondie de la versification latine. La facture du vers est harmonieuse. Dans la première, il fait à son livre des adieux touchants, puis il confie, dit-il, ce frère esquivant aux flots de l'océan du monde.

Les *Etudes* de Jean Guyot sur les arts libéraux débute ensuite par une courte argumentation, sorte d'exposition du sujet choisi par l'auteur. Il divise son traité en cinq actes, sui-

vant la coutume du temps; les acteurs viennent tour à tour soutenir leur thèse devant le public; ces différents actes sont écrits mi-partie en vers, mi-partie en prose; il va de soi que l'Astronomie, l'Arithmétique, la Logique, etc., parlent comme le commun des mortels et qu'elles laissent le langage des dieux à la Musique et aux neuf filles du Parnasse.

Cette œuvre laborieuse témoigne d'une érudition vaste, exempte de pédantisme et d'afféterie, défauts généralement inhérents à la plupart des œuvres de ce temps. L'auteur s'y révèle à la fois comme homme d'observation et d'initiative. On est frappé de l'étendue et de la variété de ses connaissances; son savoir ne peut se contenir dans les limites absolues qu'il s'est tracées; il éclate, il déborde. C'est un talent souple. On juge qu'il aborderait avec un égal succès des sujets très différents, et que son esprit flexible pourrait se plier aux fantaisies les plus récréatives de l'art, après s'être redressé avec fierté par l'étude des plus graves problèmes de la science; cependant la note mélancolique y est plus accentuée que toute autre. C'est la caractéristique de son tempérament de poète et d'artiste. Il serait à souhaiter que cet ouvrage fût réédité; ce serait un service rendu à l'histoire des sciences.

Georges d'Autriche régnait à Liège depuis dix ans, lorsque Jean Guyot lui dédia ses *Études* sur les arts libéraux. L'artiste était alors maître de chapelle de la cathédrale de Saint-Lambert. Une nouvelle faveur devait bientôt venir récompenser les services qu'il rendit dans ces hautes fonctions musicales : Jean Guyot fut pourvu du bénéfice du rectorat de l'autel impérial de cette église. Ce bénéfice avait été créé avec un autre par l'empereur d'Allemagne Henri VI; les titulaires prenaient le titre de chanoines impériaux. Il fallait un mérite transcendant pour être reçu parmi les vingt-huit chanoines de Saint-Lambert, si l'on n'était pas noble, et c'était le cas pour Jean Guyot.

Le testament de notre artiste nous fait connaître qu'il s'était fait recevoir dans

la confrérie de Saint-Luc de cette église; cette confrérie se composait de quinze chanoines. Le culte de la musique y était alors fortement encouragé, tant par le prince-évêque que par le chapitre.

On doit supposer que Guyot quitta la principauté de Liège vers 1558, car, à partir de cette date, il ne fit plus imprimer ses œuvres par Susato, qui cesse d'ailleurs ses travaux dès 1560, selon M. le chevalier L. de Burbure; d'un autre côté, les archives des églises de Liège n'en disent plus rien jusqu'en 1564.

Jean Guyot fut un des premiers artistes musiciens belges qui se rendirent en Allemagne. Peut-être y fut-il appelé à la suite de la publication de quelques-unes de ses œuvres, à Nuremberg, par Jean Montanus. On sait que celui-ci édita, en cette ville, des recueils considérables de musique de 1554 à 1559; dans son *Evangelia Dominicarum et Festorum dierum, musicis numeris pulcherrime comprehensa et ornata* (Noribergæ in officina Joannis Montani et Ulrici Neuberi. Anno MDLIII), recueil de motets à quatre voix sur des psaumes, nous trouvons le motet suivant de Jean Castileti, pour la partie d'alto : (*De passione Christi*). *Domine quis credidit*. Cet ouvrage, qui se trouve dans la Bibliothèque impériale de Vienne, renferme également des compositions de maints grands maîtres de l'époque, tels que Allart, H. Isaac, Boyleau, Dupont, Josquin de Prez, Clemens non Papa, Jean Mouton, et d'autres noms belges. La partie de ténor se trouve dans un autre recueil de Montanus, édité en 1555, qui a pour titre : *Evangeliorum quatuor quinque, sex et plurimum vocum, continens historias et doctrinam, quæ in Ecclesia proponi solet : de Baptismo Christo a Joanne, de Transfiguratione Christi, de Passione et cruce Christi*. Noribergæ, in officina Joannis Montani et Ulrici Neuberi (1554 à 1556). Tous les motets de ce recueil sont de quatre à huit voix. Le psaume à quatre voix : *Domine quis credidit* figure au folio 14 du tome IV. Ce tome contient en outre un Noël de Guyot, à cinq voix, intitulé : *Noël! Noël!* folio 12. Cet ou-

vrage de Montanus comporte treize tomes; le dernier parut en 1557. Dans un autre ouvrage de Montanus, édité à Nuremberg, en 1558 : *Novum et insigne opus musicum*, auquel ont collaboré les plus fameux compositeurs de l'époque, M. Ed. Vanderstraeten a rencontré deux motets de Jean Guyot parmi les œuvres des plus brillants contre-pointistes, *Clarissimorum symphonistarum*, du XVII^e siècle; enfin, dans un troisième ouvrage de Montanus, édité en 1559, également à Nuremberg : *Magni operis musici, continens clarissimorum symphonistarum, tam veterum quam recentiorum, præcipue vero Clementis non Papæ, carmina elegantissima, quatuor vocum, Jesus Syrach, XL cap. Vinum et musica lætificant cor*. (Noribergæ officina Joannis Montani et Ulrici Neuberi, MDLIX), et qui comporte la partie de ténor, on trouve le motet suivant de Guyot (folio 60), *Expurgate vetus — non in fermento malitiæ*.

Par un rare bonheur, nous avons pu connaître en quelle estime ses contemporains tenaient en ce moment Jean Guyot; c'est un compositeur et un théoricien comme lui qui va le juger. Hermann Finck, qui vivait à Wittemberg vers le milieu du XVI^e siècle, y a publié, entre autres, en 1556, un livre que les auteurs du *Dictionnaire des musiciens* (Paris 1810) déclarent tellement rare, que de nos jours il paraît impossible d'en rencontrer un seul exemplaire. Nous savons aujourd'hui qu'il en existe un à la bibliothèque Mazarine de Paris, et un second à la bibliothèque royale de Bruxelles; il a pour titre : *Pratica Musica; de musicæ inventioribus, Hermannii Finckii, exempla variorum signorum proportionum et canonum judicium de tonis, ac quedam de arte suaviter et artificiose cantandi continens*. Dans ce livre, Hermann Finck passe en revue les plus grands musiciens de l'époque, qu'il fait procéder de Nicolas Gombert et de Josquin Deprez; il cite au premier rang Thomas Créquillon, Jacques Clemens non Papa, et Dominique Phinot, et immédiatement après Cornelius Canis, Lupus Hellinc, Arnold de Prag, Verdilot, Adrian Vuilhart, Gossen Junckers,

Pierre de Machicourt, *Johan Castileti*, Pierre Massenus, Mathieu Lemeistre, Archadelt, Jacques Vaet, Sébastien Holander, Eustache Barbion, Jean Crespel, Josquin Baston et plusieurs autres. Je respecte l'orthographe de Finck; il est étrange qu'il ne mentionne, dans cette liste, ni Orlandus Lassus, ni Philippe de Monte.

Tant de travaux, tant de succès devaient désigner notre compositeur à la sympathique estime de l'étranger; elle ne tarda pas à lui être accordée. Jean Guyot fut mandé à la cour de Ferdinand Ier, à Vienne. Il dut sans doute cette haute faveur à son souverain et protecteur Georges d'Autriche, fils naturel de l'empereur Maximilien Ier et oncle, par conséquent, de Ferdinand Ier; celui-ci connaissait d'ailleurs Liège, qu'il avait visitée en 1540.

Feu M. le chevalier Louis de Koëchel, de Vienne, nous fournit, dans sa monographie de la chapelle impériale, des détails sur la nouvelle position occupée par l'infatigable artiste liégeois. Jean Guyot y est d'abord mentionné comme troisième maître de chapelle à la cour impériale; il est à remarquer que l'illustre Philippe de Monte y figure en même temps que Guyot, mais à titre de cinquième maître. Le premier maître de chapelle est Pierre Maessens, encore un maître belge dont la vie est à éclaircir. Pour compléter nos renseignements, M. le chevalier de Koëchel a bien voulu consulter les archives de Vienne où il a découvert cinq documents inédits concernant notre artiste; ils sont extraits du *Livre de comptes de S. M. l'Empereur Rom. Ferdinand Ier, année 1564*. Dans le premier, il est dit que « Jean Castiletti, maître de chapelle » de S. M. l'Empereur Rom. a pour salaire par mois 25 florins argent de l'empereur, et qu'il a reçu, le 6 octobre 1564, la somme de 300 florins pour l'année, « dès le 1er septembre 1563 jusqu'au dernier jour d'août 1564 » (fo 482). « Le second document est une quittance du 15 février 1564, par laquelle Castiletti reçoit 40 florins de reconnaissance pour un missel présenté par lui à l'empereur » (fo 255).

Il serait intéressant de savoir ce qu'est devenu ce missel qui devait contenir sans doute des œuvres du maître. On voit, par ce qui précède, en quelle estime le souverain allemand, protecteur des arts, tenait Jean Guyot, et comment celui-ci avait à cœur de lui marquer sa reconnaissance.

Quelle était la position de Guyot à la chapelle impériale? Un état de cette chapelle daté de 1554 se rapportant à son prédécesseur « Petrus Massenus », publié par Frédéric Finhaber, et reproduit par Éd. Van der Straeten, nous l'indiquera. En effet, indépendamment de ses appointements, l'ordonnance de Ferdinand Ier, roi des Romains, dit : *qu'on devra lui remettre 35 florins, monnaie du Rhin par semaine pour l'entretien de sa personne, d'un professeur de grammaire, d'un surveillant, d'un domestique, d'une cuisinière et de son aide, d'un professeur de chant, et de 24 garçons de chant pour le manger, le boire, l'auberge, l'argent pour coucher, le linge et pour tout le restant du ménage. Massenus devait payer avec cela le traitement des personnes relatées plus haut, outre le sien et celui des garçons*. Il est vraisemblable que, dix ans après, c'est-à-dire au moment où Guyot reprit ces hautes fonctions, ces dispositions n'étaient guère modifiées. Si Jean Guyot n'a pas fondé les premières écoles musicales de Vienne, dont l'origine paraît pouvoir être attribuée au moins à son prédécesseur, il les a soutenues et développées avec un entier dévouement, au point qu'il avança plus de mille florins de ses deniers, pendant environ un an, pour couvrir les frais qu'elles exigeaient. Ces faits ressortent clairement des troisième et quatrième documents que nous devons à M. L. de Koëchel. Le troisième constate que Jean Castiletti a à recevoir, pour avoir soutenu à son service deux précepteurs des garçons-chanteurs, 5 florins par mois, puis, pour chacun des dix-huit garçons-chanteurs, entièrement défrayés, également 5 florins par mois, en somme 104 florins par mois. Ce qui fait, en huit mois, du 1er janvier jusqu'à la fin du mois d'août 1564, la somme de 832 florins (fo 98). Le

quatrième de ces documents a trait à l'entretien extraordinaire à un écu par mois pour chacun des dix-sept garçons-chanteurs à payer à Jean Castileti, soit 17 écus par mois, et, pour neuf mois, commençant le 1^{er} décembre 1563, expirant le dernier d'août 1564, soit 153 écus; l'écu à 68 kreutzers fait en somme 173 florins et 24 kreutzers qui lui ont été payés (fo 99) (1).

Ence moment, notre artiste est arrivé au point culminant de sa renommée, que de nouvelles productions fortifieront encore. Il occupe la plus haute fonction musicale de toute la chrétienté; au fur et à mesure qu'il avance dans ce vaste domaine de l'art, accessible seulement aux esprits supérieurs, son horizon s'élargit; il vit davantage dans ce milieu idéal, son goût s'épure, son talent se diversifie et ses idées artistiques se dégagent chaque jour plus lumineuses de l'obscurité de l'ancienne routine scolastique. Un événement imprévu devait cependant arrêter sa carrière.

Les services signalés que Jean Guyot avait rendus à la chapelle impériale, pendant son séjour à Vienne, lui attirèrent les faveurs constantes de l'empereur Ferdinand I^{er}, auquel il semble qu'il devait déjà, étant à Liège, le bénéfice d'un des deux autels impériaux de la cathédrale de Saint-Lambert. Quelque temps avant sa mort, c'est-à-dire vers le milieu de l'année 1564, ce monarque, écrivit de sa propre main, à ce chapitre " pour recommander aux chanoines de continuer à laisser percevoir " les revenus du bénéfice de son autel à son maître de chapelle Jean Castileti, " quoiqu'il fût absent de Liège. "

L'empereur mourut le 25 juillet de cette même année; son fils aîné lui succéda sous le nom de Maximilien II; une des premières mesures qu'il prit fut de congédier Jean Guyot et une grande partie de ses musiciens. En effet, le cinquième document le constate; c'est une " quittance du 14 octobre 1564, par laquelle Jean Castilety, maître de

" chapelle de feu S. M. reçoit une somme " de cinquante florins de la part de S. M. " actuelle (Maximilien II), en récompense de ses services rendus et pour le " retour dans son pays " (fo 319).

Jean Guyot, qui n'était alors âgé que de cinquante-deux ans, était donc tombé en disgrâce; les raisons n'en sont point difficiles à pénétrer; l'artiste était prêtre catholique romain, et, qui plus est, chanoine; la dédicace de ses *Minervalia* au prince-évêque de Liège, Georges d'Autriche, — ouvrage que le Saint-Office avait déclaré excellent au point de vue de la pureté de la croyance catholique, — prouve qu'il était un irréconciliable ennemi de la Réforme, et la teneur de son testament établit, en outre, en termes formels, qu'il mourut dans ces sentiments, qui furent ceux de toute sa vie. Or, Maximilien II passait pour être protestant; lorsqu'il vint en Belgique, en 1556, où il fut reçu par Charles-Quint, son oncle, il était accompagné de son prédicateur protestant, Thomas-Sébastien Paar; plus tard, il blâma ouvertement les excès de Philippe II; ces deux souverains avaient l'un pour l'autre, selon M. Gachard, " une antipathie qui " allait jusqu'à la haine; Maximilien " l'étendit même, dit-il, à toute la nation espagnole; il avait renvoyé de sa " cour presque toutes les personnes de cette " nation qui y étaient attachées. " Cette dernière phrase est significative, bien que Jean Guyot fût Liégeois, et appartint conséquemment à l'empire allemand.

Un dernier point nous reste à traiter relativement à son séjour en Allemagne et à la chapelle impériale. De l'ouvrage de M. de Koëchel, il résulterait qu'il n'aurait guère passé qu'un an à la cour de Vienne. Ses recherches ont-elles été complètes? nous n'en savons rien. Toujours est-il que tous les biographes de Guyot constatent le contraire; ainsi, de Villenfagne dit : " Guioz dirigea " longtemps la musique de la chapelle " de l'empereur Ferdinand I^{er}. " Cette affirmation est reproduite textuellement par Dewez; Becdelièvre est, il est vrai, plus laconique, en ce sens qu'on pourrait supposer, d'après lui, que Jean Guyot

(1) L'importance de ces documents au point de vue des habitudes du temps, nous autorise à les comprendre ici.

resta longtemps absent de son pays, sans qu'on puisse en conclure qu'il a passé la plus grande partie de son absence à la cour de Vienne.

L'inscription du monument commémoratif que Gérard Heyne, son disciple, lui fit élever dans la cathédrale de Saint-Lambert, portait « qu'après avoir honorablement dirigé la musique particulière de l'empereur Ferdinand Ier, et, pendant quelques années, celle de sa chapelle, il revint, dans ses vieux jours, dans sa patrie. » Il résulte de ces témoignages d'un de ses contemporains qui avait d'autant mieux connu l'artiste qu'il avait été son élève, que Jean Guyot débuta par exercer à Vienne les fonctions de chef de la musique particulière de l'empereur et qu'il devint ensuite son premier maître de chapelle. Il dut conséquemment rester assez longtemps à Vienne, à moins qu'il ne soit pas revenu directement dans son pays après avoir résilié ses fonctions à la cour de Maximilien II, et qu'il ait encore prolongé de quelques années son séjour à l'étranger. Quoiqu'il en soit, en décembre 1564, il était remplacé à la chapelle impériale par Jacques Waet.

L'année 1568 voit paraître, à Venise, un des plus splendides recueils musicaux du xvi^e siècle : le *Novus Thesaurus musicus*, que Pierre Joannelli fit imprimer chez un ancien compositeur français, Antoine Gardanne, établi en cette ville. Le nom de notre compatriote Guyot y figure à côté de ceux des plus illustres maîtres. Ce recueil se compose de six volumes, répondant chacun à un genre spécial de voix : *Altus, tenor, bassus, discantus, sexta vox, vagans ou quintus* ; chaque volume renferme plusieurs livres.

Les œuvres de Jean Guyot y paraissent sous le nom de Joannes Castilleti ou Chastiletti ; elles se composent de douze motets, dont les sept premiers se trouvent dans le premier volume ; les huitième, neuvième et dixième motets dans le troisième, le onzième dans le livre IV, et le dernier dans le cinquième : 1. *De Nativitate, Descendit de cælis* (à huit voix). — 2. *De Resurrec-*

tione Domini : Hæc est dies quam fecit Dominus. — 3. *De Ascensione Domini : Ascendo ad patrem meum.* — 4. *De Sancto Spiritu, Veni, Sancte Spiritus.* — 5. *De Sanctæ Trinitate. Te Deum patrem unigenitum* (à six voix). — 6. *De Corpore Christi. Accepit Jesus panem* (à six voix). — 7. *Idem. Quicumque manducaverit* (à huit voix). — 8. *De Sancto Vincentio. Erat vir Dei Vincentius* (à cinq voix). — 9. *De Sancta Cruce, O Crux splendidior* (à huit voix). — 10. *De Sancto Michaelæ Archangelo. Cunsurget, Domine Michael* (à six voix.) — 11. *Commune de Beata Virgine. Benedicta est calorum Regina.* — 12. *In Laudem Serenissimi Illustrissimiq. principis Caroli Archiduci Austriæ. Carole ter Felix* (en deux parties, à huit voix) ; ce dernier motet a été reproduit dans le tome XIX (manuscrit) de la *Collectio operum musicorum Batavorum seculi XVI*, recueillie à Amsterdam par les soins de F. Commer, dont douze tomes sont imprimés et onze manuscrits. Les deuxième et quatrième volumes du recueil de Joannelli ne contiennent aucune œuvre de Guyot. C'est sans doute grâce à cette série nombreuse et importante de compositions, que notre artiste dut de se voir placé au nombre des premiers contre-pointistes de son temps. L'abbé Gerbert, l'un des plus savants musicologues de l'Allemagne, dans son *Histoire de la musique d'église* (1774), semble ne le connaître que grâce au recueil de Joannelli ; car il le mentionne comme suit : *Castileti (Jean), compositeur du XVI^e siècle. On trouve plusieurs motets de sa composition dans Petri Joannelli, Nov. thesaur. music. Venetiæ, 1568.* Il en est de même du savant musicographe moderne, Aug.-Guil. Ambros (de Prague), qui, dans son *histoire de la musique*, publiée en allemand, à Breslau, en 1868, s'exprime ainsi : « Un maître « estimable de ce temps et de cette école, « dans les ouvrages duquel nous ren- « controns les mêmes qualités sublimes « de style, est Jean Guiot (*sic*), généra- « lement connu selon son lieu de nais- « sance (Châtelet), sous le nom de Cas- « tiletti, et plus encore, par Joannelli, « par son motet à quatre voix : *Expur-*

« *gate vetus fermentum*, et parses grandes hymnes de Nuremberg, signé Jo. Cas-telletti, de même que par sa chanson « *Joyeusement sans nulz faulx tours*, du « onzième livre des chansons de Tyl-mann Sasato, dont la signature réunit « les deux noms : J. Castiletti, *alias* « Guiot. »

Les excellents rapports qui unissaient à Vienne le maître de chapelle à ses exécutants ont laissé des traces dans l'œuvre de Joannelli; nous y voyons notamment que Chrétien Hollander obtint la collaboration de son ancien chef pour certaine composition; nous citerons, d'après M. Ed. Vanderstraeten (la *Musique aux Pays-Bas*, tome II), le motet à cinq voix, intitulé : *De adventu Domini, Excita potentiam tuam, Domine Deus*, auquel collaborèrent avec Jean Castiletti, les artistes suivants : Mathias, Zaphelius, Henri de la Court, Pierre Speilier, Jacques Regnart, Michel des Buissons, Georges Prenner, ses disciples.

Jean Guyot, de retour à Liège, continua ses paisibles travaux, comme si le cours de son existence d'artiste n'avait subi aucune secousse; peut-être aussi le rôle modeste auquel les circonstances le contraignirent, était-il plus conforme à ses goûts simples que le faste de la cour impériale. A la demande de l'empereur Ferdinand Ier, le bénéfice de l'autel impérial, dont il jouissait à la cathédrale de Saint-Lambert, lui avait été continué; à sa rentrée, il y reprit sa place.

Presque tous les biographes liégeois, de Villenfagne, Dewez, Delvenne et le comte de Becdelièvre, supposent à tort qu'il obtint ce canoniceat à son retour dans le pays; nous avons démontré qu'il le possédait déjà étant à Vienne, et cette charge, il la conserva jusqu'à sa mort, comme il résulte de l'inscription de son monument commémoratif; cette inscription place en première ligne la qualification : *Rector Altaris imperialis*; il est même probable qu'il reprit à Saint-Lambert ses fonctions de maître de chapelle.

Nous avons pu apprécier jusqu'ici Jean Guyot comme compositeur, théoricien, chansonnier, littérateur, poète; il

va se présenter à nous sous un nouvel aspect; en effet, d'après M. Van den Steen, dans sa *Monographie de Saint-Lambert*, c'est à lui que reviendrait l'honneur d'avoir établi les orgues de Saint-Lambert. « L'exécution première de ces orgues, dit-il, datait de « la fin du xvi^e siècle; on croit qu'elles « furent commencées par Jean Guioz, « ancien maître de la chapelle de Ferdi-nand Ier, qui habitait Liège. » D'après ceci, Jean Guyot ne se serait livré à ce travail qu'à son retour dans son pays.

Il nous reste à envisager une question importante; on a vu comment Guyot dirigea et soutint de ses deniers l'école musicale de la cour de Vienne; nous avons lieu de croire que, revenu dans sa patrie, il fonda à Liège et à Châtelet, où rien de semblable n'existait avant lui, des écoles ou des réunions musicales qui, sous sa haute direction, produisirent toute une série de brillants artistes.

On peut considérer Guyot comme le véritable rénovateur de l'esprit musical dans sa patrie et le fondateur de cette brillante école liégeoise, d'où sont sortis les Heyne, les Pietkin, les Dumont, les Hamal, les Gresnick, et, en dernier lieu, comme pour couronner plus dignement tant de vaillants efforts, l'immortel Grétry. Mais la vieillesse vint. Le 8 mars 1588, Guyot remet à son notaire son testament, par lequel, entre autres, il fonde une bourse d'études pour deux de ses proches qui fréquentaient les écoles de la cité de Liège, et il cède à son neveu, Jean de Chestret, la maison qu'il habitait dans la paroisse de Saint-Martin-en-Ile; il donne à ses compagnons, les chantres de la cathédrale, cinquante florins de Liège, à l'autel impérial, dans la nef droite, tous les ornements qui lui ont servi dans la célébration des offices, entre autres, un vêtement en damas rouge destiné aux processions et un calice en argent. Il manifeste le désir d'être inhumé dans la chapelle des Clercs, entre le grand autel et l'image de la Vierge en albâtre, et lègue, dans ce but, aux chapelains, ses confrères, cent florins de Liège et une même somme pour célébrer son anniversaire

chaque année. Quelques jours après, le 11 mars, la mort le ravissait au monde des arts et à l'affection de ceux qui lui étaient chers. Jean Guyot était âgé de soixante-seize ans; on lui fit des funérailles modestes, comme il l'avait demandé, et il fut inhumé dans la chapelle des Clercs, vis-à-vis du petit autel de droite et sous l'image d'albâtre de la Vierge; on plaça sur sa tombe une pierre sépulcrale ornée de ses armes et d'une inscription qui rappelait les principales fonctions qu'il avait occupées. Ces armes sont : « Écartelé, aux 1 et 4, gironné de sable et d'or de 8 pièces, à la quinte-feuille d'argent, boutonné d'or feuillé de sinople en abîme; aux 2 et 3 de gueules à 3 couronnes de... (l'émail n'est pas indiqué), rougées en fasce; coupé d'argent à la quinte-feuille de gueules bouteronné d'or et feuillé de sinople. » On lisait sur cette pierre l'inscription suivante : « *Sub hoc tumulo Joannes Dominus et Magister artium Joannes Guidonius Castilletanus, quondam in Santo Paulo, deinde in Ecclesia Leodiensi Præcentor, et demum apud Imperatorem Ferdinandum Cæsareæ capellæ magister, hujus etiam sacelli Decanus ac Præphonuscus, qui mortem obiit anno reparatæ salutis 1588, mensis Martii, die undecima.* »

Cette inscription est conforme à celle que possèdent M. le baron Jules de Chestret et M. le chanoine N. Henrotte.

La reconnaissance que son dévouement devait inspirer à ses élèves ne se fit pas longtemps attendre; la cathédrale de Saint-Lambert, aujourd'hui détruite, en conserva, entre autres, un magnifique souvenir. C'était un monument commémoratif en marbre, qui lui fut élevé, en 1590, par Gérard Heyne et que décrit ainsi Louis Abry, dans son style original : « Ce monument est orné de feston, d'instruments attachés à un montant du dogsale de la cathédrale, en marbre, qu'on lui a dressé pour mémoire et à manière de récompense de ses travaux et de ses bons offices. » Abry, Van den Berg et Jalheau donnent l'inscription de ce monument : « *Suo quondam professori colendo*

« *Venerabili. Dno et Magistro Joanni Castilletano, oppositi altaris imperialis Rectori, qui, postquam musicali choro hujus cathedralis ecclesiæ, ac deinde aliquot annis capellæ Divi Ferdinandi Imperatoris honeste præfuisset, tandem ut rediens doctrina atque virtute insignis senex in Domino obdormivit, anno 1588, Martii II. Venerabilis Dominus et Magister Gerardus Heyne, Ecclesiæ Colleg. Leodien. Sancti Joannis Evangelistæ canonicus et custos necnon Dominus et possessor personatus de Borle, illius ex testamento executor, in memoriam defuncti, qua liquit cum reverentia posuit, anno 1590.* »

*Qui legis hæc, animæ benedic optaque quietem
Qua valeas, etiam post tua fata, frui.*

Clément Lyon.

GUYOT (Henri-Daniel), philanthrope, né en 1753, au hameau des Trois Fontaines, dans l'ancien duché du Limbourg, fut envoyé dès l'âge de dix-sept ans à l'Université de Francœur pour y étudier la théologie protestante. Il s'était familiarisé avec l'idiome hollandais par un séjour prolongé à Maestricht. Quand il fut reçu pasteur de l'Eglise réformée de Hollande, en 1777, il vint à Dordrecht prononcer son premier sermon. On le retint en cette ville, et il y demeura quatre ans. C'est en 1784, alors qu'il était déjà fixé comme pasteur à Groningue, qu'il se rendit en France, pour connaître l'abbé de l'Epée et sa méthode. Dès ce moment il s'occupa avec grand zèle de l'éducation des sourds-muets, et il finit, en 1796, par créer pour eux un institut. Le roi Louis Bonaparte le décida, en 1808, à se vouer entièrement à cet établissement. Guyot fut pensionné comme pasteur l'année suivante et resta jusqu'à sa mort, en 1828, infatigable dans son dévouement aux malheureux.

L'Académie de Groningue rendit hommage à la mémoire de cet homme de bien en décidant que son buste ornerait la salle de ses séances.

C.-A. Rahlenbeck.

Biographie universelle, t. LVI, p. 327. — H.-O. Feith, *Redevoering uitgesproken op het feest van het vijftigjarige bestaan van het Instituut voor doofstommen*. Amst., 1841, 8°.

GUYZET. Voir GHUYSET.

GYA (*Jean*), natif de Cassel, près de Lille, vécut au ^{xv}^e siècle. Il professa pendant longtemps, et non sans distinction, la littérature sacrée à Paris. Il se lia d'étroite amitié avec le savant Guillaume Budée, et c'est, pour ainsi dire, à ses côtés, qu'il est arrivé à la postérité. En effet, Guillaume Budée ayant publié un ouvrage intitulé : *De contemptu rerum fortuitarum*, en trois livres, Jean Gya y ajouta un commentaire (Paris, chez Badius, 1526, in-40). Il mourut à Paris en 1556, comme nous l'apprend ce distique chronogrammatique de François Thory.

CasLetUM genUlt, rapUlt te GaLLia, Gya,
NeXtIbUs eXUIUs Corporis, astra CoLlis.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 653. — Moreri, *Grand Dictionnaire historique*, t. V, p. 475.

GYSELEERS-THYS (*Barthélemy-Joseph-François-Corneille*), historien et généalogiste, né à Malines, le 28 juillet 1761, y décédé en 1843. Successivement greffier de la justice de paix, échevin, conseiller communal et membre des hospices, il devint archiviste de Malines le 13 janvier 1802 et il occupa ces fonctions jusqu'à son décès. Après avoir dépouillé une grande partie des archives, il en publia de nombreux extraits, sous forme de brochures indépendantes les unes des autres par leurs sujets et qui, par conséquent, ne pouvaient constituer un ensemble; M. de Reume en a cité un grand nombre.

Gyseleers-Thys est aussi l'auteur de la volumineuse chronique *Chronologische Aenwyser*, recueil dans lequel il a réuni une foule de pièces originales et d'extraits d'actes en cinquante volumes in-folio. Cet ouvrage appartient à la Bibliothèque de la ville. Outre ce travail et les brochures publiées, notre historien a rédigé une centaine de notices, dont quelques-unes fort étendues, et traitant de différents sujets historiques. Ces mémoires, ainsi que les généalogies de familles malinoises, en vingt-huit volumes in-folio, dont il est l'auteur, nous appartiennent. Dans les travaux généalogiques, tous marqués au sceau de la plus

grande exactitude, il a eu pour collaborateur R.-C. Neeffs.

Emmanuel Neeffs.

GYSEN (*Pierre*), ou GYSELS, artiste peintre, né à Anvers, en 1621, décédé en 1690-1691. Inscrit comme élève, en 1641, sur les *Liggeren* de la Gilde de Saint-Luc, il y figure de nouveau comme franc-maître, en 1649. Un artiste inconnu, Jean Bauts, y est indiqué comme ayant été son maître en 1642; mais l'analogie de ses compositions, paysages et chasses, avec celles de Jean Breughel le Jeune, indique que c'est surtout de celui-ci qu'il reçut des leçons, ou du moins qu'il eut à subir l'influence. Leurs œuvres ont été assez souvent confondues, elles présentent le même charme, seulement les feuillages de Gysen sont d'une facture plus maigre et plus uniforme. Dans la peinture des fleurs, des fruits, du gibier, il se montre plus indépendant, et c'est avec une admirable harmonie, une exquise finesse, qu'il réunit parfois dans de petits cadres, les qualités de Weenix, de De Heem et de Mignon. L'éloge semblerait hyperbolique, s'il n'était justifié par l'examen de quelques-unes de ses productions, notamment par celui d'un délicieux tableau placé à l'exposition ouverte, en 1882, à Bruxelles, par la *Société néerlandaise de bienfaisance*. Le musée royal de Belgique possède aussi un agréable tableau de notre maître. Ses productions, peu nombreuses et chèrement vendues de nos jours, étaient déjà très recherchées de son vivant; ses confrères les plus estimés sollicitaient sa collaboration, afin d'ajouter au prestige de leurs œuvres. Il jouissait, par conséquent, d'une brillante notoriété et, fait singulier, il n'est guère de peintre dont le nom propre ait subi plus de variantes. Voici, en effet, quelques-unes des transformations qui lui ont été données par les biographes : Pierre Gys, Gyzen, Gyssens, Gyse et Gysses.

Félix Stappaerts.

Ad. Siret, *Journal des Beaux-arts*, 1862. — Ed. Fétis, *Catalogue du Musée royal de Belgique*, 1869. — G.-F. Waagen, *Manuel de l'histoire de la peinture*.

H

HABBEECK

HABBEECK (*Jean VAN*), ou **HAB-BECANUS**, poète latin, né en 1517, dans le pays flamand, était en 1578 chanoine régulier du prieuré de Sept-Fonts, près d'Alsemberg, dans la forêt de Soignes. C'était un homme d'imagination, qui n'avait pas vécu impunément au sein de la nature et de la solitude. Sanderus lui attribue des épigrammes qui sans doute n'ont pas été recueillies. Paquot en a remarqué une en tête du *Cassien* d'Henri Cuyckius, où le Père Van Habbeek témoigne qu'il avait eu dessein de publier les œuvres de cet ancien solitaire ; mais que le nouvel éditeur lui en épargnait la peine.

*Nos præstare quidem quæ tu, tentavimus olim
Aliquid daturi Cassiano luminis.
Nil opus at nostro (bene habet) conanime postquam
Hos nunc, labores in tuos invasimus.*

Ferd. Loise.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XII.

HABBEKE (*Gaspard - Maximilien VAN*), poète, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles en 1580, mort à Anvers en 1637, entra au noviciat de la Société de Jésus le 12 décembre 1596, à l'âge de seize ans. Il se distingua par son double talent de poète lyrique et d'orateur sacré. Pendant plus de trente ans les villes de Bruxelles, d'Anvers et de Bruges en-

tendirent sa parole, qui devait être bien chaleureuse et imagée, à en juger par son talent poétique. S'il avait écrit en flamand ou en français, il aurait pu conquérir la popularité, car il avait senti se remuer en lui la fibre patriotique, comme l'attestent ses *Belgiæ Lacrymæ*, pièce écrite, dans sa première jeunesse, sur les bancs de la rhétorique. La verve ne lui manquait pas, témoin encore son *Væ victis*, satire mordante à l'adresse d'un certain Baudius de Leyde, écrivain à la plume enfiellée. Sarbievius a jugé digne d'éloge le père Van Habbeke dans son ode *Ad amicos Belgas* (l. III, ode 29).

Ce poète a laissé les pièces suivantes :

1. *Belgiæ Lacrymæ*. Ode insérée dans un recueil intitulé : *Serenissimo Archiduci Ernesto, Belgii moderatori, magno omnium bonorum mœrore erepto, parentat studiosa juvenus, s. j. in Belgio*. Antwerpiae, Joach. Trognæsius, 1595, in-40. Elle est signée G.-M. Van Habbeke, de Bruxelles, étudiant en rhétorique. — 2. *Væ victis. Lusur rhetorum Advaticorum adversus Leydenses eructationes; numerario Godefrido Vrancken. Excudebat Mercator Aedopol*, 1609, in-12. — 3. Des odes insérées dans l'*Amphitheatrum* du P. Scribani. — 4. *Sanctorum Ignatii et Xaverii in divos relatorum triumphu*, 8

*Bruxellæ ab Aulâ et Urbe celebratus. Bruxellæ, apud Joannem Pepermannum typographum civitatis sub Bibliis aureis, in-8^o, p. 105, titre gravé. L'auteur signe G. Van Bommel, I. U. L. Urbi Bruxellæ ab actis. Paquet dit qu'il parut sous un nom d'emprunt. — 5. *Lusus in gentilitias Sux Sanctitatis* (Urbain VIII), ode mise en tête des *Pia Desideria* du P. Hugo. — 6. *Ter io Horatio et Sarbievio, Lyræ latinæ geminis principibus, plaudit Maximilianus Habbequius e Societate Jesu.* — 7. Une ode latine, à la tête de : *Frederici de Marselaer, Equitis legatus; libri duo ad Philippum IV, Hispaniæ regem.* Antwerpæ, ex officinâ plantiniana, MDCXXVI, in-4^o. On doit encore à Van Habbeke des remarques sur les martyrologes des protestants sous ce titre : *De Finibus hæreticorum et catholicorum, seu Descensus Avernî et ascensus Olympi.* Cet écrit n'a pas vu le jour. Enfin un livre mystique : *Historia Deipara Waveranæ.**

Ferd. Loise.

Paquet, *Mémoires littéraires*, t. XIV. — Wauters, *Histoire de Bruxelles.* — Les frères De Backer, *Biblioth. des écrivains de la Comp. de Jésus*, t. II. — Foppens, *Biblioth. belg.*, t. II, p. 882. — Hofman-Peerlkamp, *de Vita Neerlandorum qui carmina latina composuerunt*, p. 301.

HABRECHT (César), jurisconsulte, poète, historien, né à Bruges au xvi^e siècle; suivit en qualité d'auditeur militaire, pendant vingt-cinq ans, les armées française, italienne et espagnole. Il publia deux ouvrages, dont le premier, dédié à Ambroise Spinoza, est intitulé : *Quinquennale Diarium belli belgici.* Antwerpæ, typis Joachimi Trognæii. Le second parut pendant qu'il résidait à Rome et à Padoue. Il a pour titre : *Carmina encomiastica et epigrammata.* Swertius le nomme un poète élégant, *poeta elegans.*

Ferd. Loise.

Biographie de la Flandre occidentale. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I^{er}, p. 447. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 162.

HACQUART (Charles), musicien au service du prince d'Orange, naquit vers 1640, les uns disent à Huy, les autres, à Bruges. Nos renseignements n'ont pas tranché la question. On ignore la date de sa mort.

Il a publié les deux ouvrages suivants :

1. *Cantiones sacre*, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 *tam vocum quam instrumentorum*, op. 1. Amsterdam, 1674, in-fol. — 2. *Harmonia Parnassia sonatarum trium et quatuor instrumentorum.* Utrecht, 1686, in-fol.

Hacquart a dû se former en Belgique; mais il a passé une grande partie de sa vie musicale en Hollande. Il résidait encore à La Haye en 1686, comme le prouve la préface de son second recueil. On cite, en outre, de lui, dans un inventaire de l'église de Sainte-Walburge, à Audenarde (1734), quatre livres de musique religieuse. Le Catalogue d'Etienne Roger, Amsterdam, 1706, contient quarante-sept motets, dont la première édition remonte à 1674, d'après François Fétis.

Hacquart figure encore dans un inventaire de 1752 de l'église Sainte-Walburge.

Ferd. Loise.

Fr. Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.* — E. Vanderstraeten, *la Musique aux Pays-Bas.*

HADELIN (saint), abbé et fondateur du monastère de Celles, au vii^e siècle, issu d'une noble famille d'Aquitaine, entra à l'abbaye de Signac, en Limousin, sous la discipline de saint Remacle. Le roi Sigebert III, qui venait de fonder, vers 648, le monastère de Cugnon (*Casa Congidunum*), y ayant appelé Remacle comme abbé, Hadelin suivit le saint. Cette abbaye, située entre Chinç et Bouillon, sur la Semoy, fut plus tard réduite en prieuré par les rois d'Espagne et annexée au collège des jésuites de Luxembourg.

Deux ou trois ans après, Remacle, élevé au siège épiscopal de Maestricht, vacant par la démission de saint Amand, emmena Hadelin, se l'associa dans ses travaux apostoliques et l'ordonna prêtre pour donner à son zèle l'autorité de l'onction sacerdotale.

Remacle, jugeant son disciple assez avancé dans la perfection chrétienne, lui confia la direction de quelques-uns de ces pieux solitaires, qui accouraient en foule dans les déserts des diocèses de Maestricht, de Cologne, de Metz et de Trèves, comme dans une Thébàide de

l'Europe. Hadelin, suivi de quelques compagnons, se retira dans une vallée dite *Le Milieu des quatre monts* (*Inter quatuor montes*), près de la Lesse, à une demi-lieue de Dinant.

Son renom de sainteté se répandit dans la vénération des peuples. Pepin de Herstal, maire du palais, et sa femme Plectrude allèrent le visiter. Les libéralités de Pepin et de quelques seigneurs lui permirent de fonder un monastère, qui prit le nom de Celles (*Cellæ*), parce qu'il occupait l'emplacement des anciennes cellules des cénobites. Dans la suite, il s'y forma un bourg du même nom, et le monastère, transformé en chapitre de chanoines, fut soumis, en 934, à l'église de Liège, sous l'épiscopat de Richer. Hadelin gouverna de sa parole et de son exemple sa nouvelle communauté pendant plusieurs années, et la maintint dans l'étroite observance de la vie monastique. Il mourut vers l'an 690, consumé par ses austérités et par les fatigues de son apostolat dans le Condroz et les Ardennes.

Son corps resta inhumé dans l'église de Celles pendant plus de 640 ans. Mais, en 1338, les chanoines, chassés par les longues persécutions des avoués de leur église, l'emportèrent à Visé, entre Liège et Maestricht, où ils s'établirent.

La fête de la translation à Visé se solennisait le 11 octobre, jour où les reliques furent reçues, en 1338.

Un *Abrégé de la Vie de saint Hadelin*, in-12, paru à Liège en 1788, renferme des détails sur l'histoire de ces reliques.

Emile Van Arenbergh.

Acta sanct., t. I, février, p. 366. — D. Mabilon, *Acta sanct. ord. Bened.*, t. II, p. 4013. — Molanus, *Natales sanctorum Belgii*, p. 22. — Miræus, *Fasti belgici*, p. 70. — Fisen, *Flores eccl. Leod.*, p. 99. — Butler, *Vies des Saints*, t. II, p. 295. — Ghesquière, *Acta sanct. Belgii*, t. IV, p. 601. — Baillet, *Vies des saints*, t. 1^{er}, février, p. 46. — De Ram, *Hagiographie nationale*, t. II, p. 53.

HAECHT (*Guillaume VAN*), poète flamand, né à Anvers vers 1530, mort dans l'exil. Dès 1563 il remplissait dans sa ville natale les fonctions de facteur de la chambre de rhétorique de *Violière* (la giroflée), l'une des plus célèbres et des

plus patriotiques parmi les anciennes associations dramatiques des Pays-Bas. On peut admettre qu'il appartenait alors déjà à la secte des Martinistes, fort en faveur auprès des rhétoriciens et des bous bourgeois flamands de son temps, attendu que sa nomination comme facteur coïncide avec la mise à l'index, par le concile de Trente, des œuvres dramatiques, qu'il venait de publier sous le titre de : *Drie spelen van sinnen opt derde, vierde ende vyfde capittel van het werck der Apostelen*. La plupart des livres poursuivis et brûlés par les inquisiteurs du xvi^e siècle sont d'une insigne rareté. La bibliothèque royale de Bruxelles ne possède qu'une copie manuscrite du livre de Van Haecht. Elle peut, en revanche, offrir à la curiosité des amateurs de notre littérature flamande le manuscrit d'un drame peu connu de notre auteur, intitulé : *De bekeeringhe van S. Pauli* (la Conversion de saint Paul), où il défend si ouvertement la cause de ceux qui tournent le dos à la foi de leurs pères qu'il n'aura pas osé le livrer à l'impression. En 1567 cependant, lorsque la réaction espagnole déchaîna ses fureurs contre ses coreligionnaires, il n'hésita point à prendre leur défense dans trois pièces de vers intitulées : *Dry Lamentation ofte Beclavinghen, inhoudende t misbruyck ende onverstandt die tegen Godts woordt nu van veele geuseert ende gheleert worden*.

Bientôt après il dut se sauver à Aix-la-Chapelle, où l'ancien curé du Kiel, François Mathys, parvint à réunir autour de lui un groupe assez nombreux de Martinistes anversoises. On était là en famille. Quand, cependant, la cause du prince d'Orange, qui usait rapidement les gouverneurs espagnols des Pays-Bas, sembla prendre le dessus, Van Haecht, comme bien d'autres, revint à Anvers. En 1579, il publia un volume de psaumes et de cantiques à l'usage des luthériens d'Anvers et de Bruxelles, sous le titre de : *De CL Psalmen Davids in nederduytsch gedicht gestelt door Willem Van Haecht. Mitsgaders de Lofsangen, Hymnen ende geestelycke Liedkens, zo*

die in de Christelycke gemeente binnen Antwerpen (de Confessie van Augsburg toegedaen zynde) zyn gebruyckende. 1 vol., p. in-8°, réimprimé dès 1583, dans le format in-18. La particularité assez remarquable offerte par ces deux éditions d'un livre protestant, c'est que la première est accompagnée d'un privilège de l'archiduc Matthias d'Autriche, donné le 23 mai 1579, et la seconde d'un privilège d'Alexandre, prince de Parme, signé le 1er juillet 1582. Mais, trois ans plus tard, après l'occupation d'Anvers par les Espagnols, le livre fut prohibé, et son auteur forcé, ainsi que tous ses coreligionnaires, de reprendre le chemin de l'étranger. Van Haecht se vengea de cette nouvelle disgrâce en composant des chants patriotiques qui sont au nombre des meilleurs du fameux *Geusen Liedboek*, et suffiraient à sauver son nom de l'oubli.

C. A. Rahlenbeck.

Kobus en Rivecourt, *Beknopt biogr. woordenboek*. — J.-C. Schultz Jacobi, *Oud en nieuw. Rotterdam*, 1863, p. 37-38. — J. van Iperen, *Kerkel. hist. van het Palmgezag*, I, 138-148. — J.-C. Schultz Jacobi, *Geschied. van het godsdienstig gezag by de Luth. in de Nederl.* Utrecht, 1843, p. 41-45. Cet auteur signale, rien que pour le XVII^e siècle, douze éditions du *Psautier* de van Haecht.

HAECHT (*Jean VAN*), des Ermites de Saint-Augustin, né au commencement du xve siècle, fit sa profession dans la maison de Louvain. Son nom est souvent cité dans les actes des prieurs généraux de son ordre. En 1459, sur les instances de l'évêque de Bordeaux et du suffragant de Liège, appartenant à la même compagnie, il fut autorisé à ouvrir des cours, dans son couvent, sur l'Ecriture sainte et sur le *Livre des Sentences*. Le 31 août 1476, il prit finalement place dans le *Concilium* de l'Université. Nous avons vainement cherché la date de sa mort.

G. Dewalque.

Valère André, *Fasti Academici Lovan.*

HAECHTANUS (*Laurent*), chroniqueur, poète. Voir GODTSENHOVEN (*Laurent VAN*).

HAECK (*Jean*), célèbre peintre verrier, né à Anvers, cité par Guicciardini,

qui l'a connu en 1560. Les verrières principales de la chapelle du Saint-Sacrement à l'église Sainte-Gudule, sont de lui. Elles furent terminées vers 1542 d'après les dessins de Michel Coxie. Elles représentent *Jean III de Portugal et sa femme, Marie de Hongrie et Louis II, François Ier et Eléonore et Maximilien et Marie*. Les comptes de Sainte-Gudule donnent le détail des prix payés à cet artiste, sur lequel on sait peu de chose. Il est à présumer que Jean Haeck ne se borna pas aux seuls travaux que nous venons de citer, et l'on peut supposer que sa réputation lui valut d'être appelé à l'étranger. Les dates de sa naissance et de sa mort sont inconnues.

Ad. Siret.

HAECKEN, HAAKEN ou **HACKEN** (*Alexandre VAN*), graveur, naquit dans les Pays-Bas et s'établit en Angleterre. Selon Basan, il serait né en 1701; la date de sa mort est inconnue; on sait seulement qu'il vivait encore en 1734. On a de lui un certain nombre d'eaux-fortes, remarquables par l'élégance et le fini, d'après des tableaux de maîtres hollandais et anglais; on cite :

Le portrait de Georges II d'Angleterre; le portrait de la reine Caroline Wilhelmine, d'après Amigoni; le portrait (ovale) de François-Bernard de Sienne, musicien; de Guillaume-Auguste, duc de Cumberland, d'après Amigoni; le portrait d'un homme en costume de chasse, avec inscription en vers hollandais; celui du marquis de Carnarvon en tenue de franc-maçon; de Charles Hamilton, d'après J. Richardson; de Laurent Delvaux, statuaire, d'après J. Wood; du feld-maréchal J. Keith, d'après Ramsay; du général Wade, d'après J. V. S. Banck; du général Wentworth, d'après Ramsay; du musicien Jean-Christophe Pepusch, d'après C. Lucy; de Carlo Broschi, nommé Farinelli, d'après le même; les *Cinq Sens*, représentés par des figures de femmes à mi-corps, cinq feuilles, d'après J. Amigoni.

Emile Van Arenbergh.

Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexicon*, t. V, p. 492. — Immerzeel, *Levens der schilders, etc.*, t. II, p. 33. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. VIII, p. 40.

HAECKX (*David*), HAECKX ou HAEX, orientaliste, naquit vers l'an 1595, à Anvers. Paquot présume qu'il était fils d'un autre David Haecx, négociant et aumônier des pauvres de cette ville, mort à quarante-huit ans, le 15 août 1606, laissant de son mariage avec Isabelle de Schott plusieurs enfants.

Le jeune Haecx fit ses humanités chez les Jésuites de sa ville natale, et, s'étant voué au sacerdoce, se rendit à Rome, où il devint camérier d'Urbain VIII. Ce pape, par une nouvelle marque de faveur, lui conféra un canonicat de la métropole de Cambrai. Mais la Faculté des Arts de l'Université de Louvain, en vertu de ses privilèges, avait déjà octroyé ce bénéfice à Guillaume Van de Velde, professeur de philosophie : un procès s'ensuivit devant le parlement de Malines, et David Haecx fut débouté de sa prétention, le 18 juin 1625. Le jugement est reproduit dans les *Privilegia Academiae Lovaniensis* (Lovanii apud Aegidium Denique, 1775), pars II, p. 125. « Foppens, dit Paquot, » le fait licencié ès droits, chanoine de » la cathédrale d'Anvers, etc., et marque » sa mort le 7 février 1656. C'est le jour » que mourut Salomon Haecx, licencié » en théologie, chanoine et trésorier du » chapitre. Ainsi il est visible que Fop- » pens a confondu ces deux person- » nages. »

On ne sait guère davantage sur sa vie, sinon qu'il demeura apparemment encore à Rome en l'an 1631, lorsqu'il publia l'ouvrage intitulé : *Dictionarium Mataico-Latinum et Latino-Mataicum*. Rome, typis Congreg. de Propagandâ fide, 1631, in-4°. Ce dictionnaire de la langue que parlent la plupart des Indiens des colonies néerlandaises, fut traduit en hollandais et reparut en 1707, à Batavia, sous le titre : *Maleitsch en Latynsch Woordenboek*, door D. Haecx, in-4°.

En 1611, lorsque D. Haecx était encore à l'institut des Jésuites d'Anvers, quelques pièces de sa façon furent insérées dans un recueil, mêlé de vers et de prose, intitulé : *Fama posthuma Praesulum Antverpiensium*, vulgata à Rhetoribus Collegii Societatis Jesu ejusdem

civitatis, Antv. vidua et filii Joan. Moreti, 1611, in-8°, p. 113.

Haecx fut, en outre, l'éditeur de la traduction latine par Schott des *Lettres de saint Isidore de Péluse*. Rome, 1629, in-8°.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. 1^{er}, p. 229 et t. II, p. 1174. — Paquot, *Mém. litt.*, t. XI, p. 360, et *Matér. manuscrits*, t. III, p. 2045. — Bouillet, *Dict. d'hist. et de géogr.*, t. II, p. 579. — Biogr. univ. par une société de gens de lettres. Brux., chez H. Ode, 1845.

HAEFTEN (*Jacques*, en religion *Benoît van*), écrivain ecclésiastique, abbé d'Afflighem, naquit à Utrecht vers 1588. Il étudia la philosophie et la théologie à l'Université de Louvain, et, après avoir suspendu ses études pour entrer dans l'ordre de Saint-Benoît, à l'abbaye d'Afflighem, il les poursuivit avec éclat. Dès 1616, sa science et ses vertus monastiques lui valurent d'être élevé à la dignité de prévôt de son monastère. Préoccupé de réformer l'ordre, en y restaurant l'évangélique austérité d'une discipline plus sévère, le prévôt Van Haefden, de concert avec Hubert Phalesius, prieur de Bornhem, Michel De la Porte, prieur de Wavre, et neuf autres moines, adopta, en 1627, les constitutions de la congrégation de Saint-Vith et de Saint-Hidulphe, en Lorraine. Après un noviciat d'un an, les religieux adhérents de la réforme firent solennellement profession le 28 octobre 1628, en présence de l'archevêque de Malines, Jacques Boonen et des abbés de Saint-Denis, en Hainaut, et de Saint-Adrien, à Grammont, qui étaient déjà revenus à l'ancienne et stricte observance de la règle de Saint-Benoît. A cette occasion, le célèbre Corn. Jansenius prononça, à Afflighem, le discours de : *De interiori hominis reformatione* (qui eut un universel retentissement, *orationem... toto orbe literato celeberrimam*), lequel fut traduit en français par Robert Arnauld d'Andilly (1), et imprimé plusieurs fois,

(1) Traduction d'un discours *De la Réformation de l'homme intérieur*, prononcé par C. Jansenius, évêque d'Ypres, à l'établissement de la réforme d'un monastère de Bénédictins. A Paris, ve Camusat, 1644, in-42, de 100 p., achevé d'imprimer pour la première fois le 6 avril 1642.

en l'une et l'autre langue, à Paris et ailleurs. Le vénérable abbé Van Haeften, que Martène appelle : *Virum æternæ memoriæ dignum*, et que les plus illustres savants d'Allemagne, d'Italie, de France et des Pays-Bas honorèrent de louanges, mourut en odeur de sainteté, le 31 juillet 1648, à Spa, où il avait entrepris une cure. Son corps fut ramené à Afflighem et enterré dans l'église de ce monastère. Au siècle suivant, l'abbé Odon Cambier lui dressa un cénotaphe.

Cet abbé avait pour armes de sable à l'épée en pal chargée de deux clefs passées en sautoir, et la devise : *Felix Concordia*.

Les ouvrages suivants de Van Haeften ont été publiés :

1. *Paradisus sive Viridarium Catechisticum, odis sive cantionibus belgicis et latinis, ad musicos tonos affabrè reductis, confutum*, Antverpiæ, apud Verdussum, 1622, in-4°. Van der Aa dit qu'une édition de ce très rare ouvrage avait déjà paru à Amsterdam, en 1619, in-4°. — 2. *Schola cordis, sive aversi à Deo ad eundem reductio et instructio, cum iconibus æneis*, Antv., apud Verdussum, 1629, in-8°; 1663 et 1669, in-8°. — 3. *Propugnaculum Reformationis monasticæ ordinis S. Benedicti*. On en ignore la date et le lieu d'impression. — 4. *Panis quotidianus, sive meditationes sacræ in singulos anni dies distributæ*, Antv., 1634, in-12. Ouvrage divisé en six livres. — 5. *Regia via Crucis*, Antv., apud Verdussum, 1634, selon Sanderus, *ibid.*, 1635, in-8°, *cum figuris*, selon Vander Aa; réimprimé en 1638, in-8°; traduit en français par un Cordelier, sous le titre de : *Chemin royal de la Croix*, in-8°, avec gravures. — 6. *Disquisitiones monasticæ, quibus S. Benedicti regula et religiosorum rituum antiquitates variæ dilucidantur, præmissa S. Benedicti vita*, Fol., 2 vol. Antverpiæ, apud Petrum Bellerum, 1644. Burman et Vander Aa indiquent la date : 1643. — 7. *Venatio sacra, sive de arte quærendi Deum libri XII*. Cet ouvrage ne parut qu'après la mort de l'auteur, à Anvers, chez Jacques Meursius, en 1650, in-fol.

Charles Steingelius, abbé d'Anhusen, en fit un abrégé qu'il fit imprimer à Augsbourg. Il existait, en outre, plusieurs ouvrages manuscrits de Van Haeften, lesquels étaient jadis conservés à l'abbaye d'Afflighem : — a. *Bibliomnema, sive memoriale S. Scripturæ*. — b. *Paradisus malorum punitorum, seu Idea vitæ religiosæ, emblematicis expressa*. — c. *Columba meditans, sive Praxis orationis mentalis, emblemate adumbrata*. — d. *Opera poetica*, contenant épigrammes, énigmes et poésies de divers genres sur divers sujets.

Emile Van Arenbergh.

Sanderus, *Chorogr. sacra Brabanticæ*, Brux., apud Vleugartium, 1659, p. 14. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. 1^{er}, p. 133. — Paquet, *Matér. manusc.*, t. III, p. 1770. — Gallia christ. Parisiis, 1731, t. V, c. 41, 42. — Burman, *Trajectum eruditum*, p. 123. — Vander Aa, *Biogr. woordenb.*, t. VIII, p. 44. — Moreri, *Grand dict. hist.*, t. V, p. 486; t. 1^{er}, p. 349. — Wauters, *Environs de Bruxelles*, t. 1^{er}, p. 494.

HAEMSTEDE (Adrien VAN), théologien et auteur protestant, né dans la Flandre maritime ou dans la Zélande vers 1525, décédé à Oldersum, en Frise, en 1562. M. Jean ab Utrecht Dresselhuyts affirme qu'il descendait, ducôté paternel, des anciens comtes de Hollande, et du côté de sa mère, des comtes d'Aerschot, que, par conséquent, il aurait été un proche parent du vice-amiral de Flandre, Adolphe Van Haemstede. Ce qui nous paraît non moins certain, c'est que sa noblesse de caractère a dépassé de beaucoup celle de son origine. Son éducation avait été soignée, comme nous le prouvent la diversité de ses connaissances et l'élégance de son style. Ses parents avaient quitté la Hollande à l'époque des premières persécutions religieuses et étaient allés se fixer à Londres où, très probablement, ils terminèrent leurs jours. C'est là, que Van Haemstede étudia la théologie sous Jean de Laski, dit Alasco et Micronius, de Gand. Quand, à l'avènement de Marie Tudor, les protestants regnicoles ou étrangers furent chassés d'Angleterre, il suivit ses compatriotes avec sa sœur unique, Catherine, jeune veuve d'une trentaine d'années. Après une odyssée lamentable, nos bannis flamands abordèrent à Nor-

den, ville de la Frise orientale. Le premier soin de Haemstede, dont les épreuves ne faisaient que fortifier le zèle, fut de réclamer sa consécration au ministère de la parole. Il l'obtint, et, bientôt après, fut envoyé à Anvers, où l'Eglise réformée naissante tenait courageusement tête à une effroyable persécution. Les bûchers s'allumaient autour de lui et de Gaspard Heidanus, son collègue, et ils allaient toujours de l'avant avec la sérénité intrépide de gens qui ont fait le sacrifice de leur vie. Bientôt, comme nous le voyons dans une lettre de Charles Van Utenhove à son frère Jean, publiée par Gerdès, leurs efforts sont récompensés, et ils comptent plusieurs milliers d'adhérents. Ils reconnaissent et prouvent alors, par leurs actes, que la cause qu'ils ont embrassée n'est pas seulement nationale, mais universelle. Henri II, ayant permis aux Guise de surprendre et de frapper les protestants de Paris, Haemstede s'en émeut; il devance même l'intervention des réformateurs Calvin, Farel et de Bèze en écrivant d'Anvers, en décembre 1557, au roi de France, une lettre latine, dans laquelle il lui conseille, pour mettre sa conscience en repos et sauver l'honneur de son règne, d'ordonner, avant tout jugement, un colloque entre catholiques et protestants. On sait qu'il ne parvint, pas plus que les ambassadeurs d'Allemagne, à sauver le conseiller au parlement de Paris Anne du Bourg et ses compagnons d'infortune; on sait aussi qu'on eut à se repentir de ne l'avoir point écouté, car il fallut bien en venir, en 1562, au colloque de Poissy. Ce fut sans doute son intervention en faveur d'Anne du Bourg, dont il devait plus tard raconter l'histoire, qui conduisit Haemstede à mettre la première main à son œuvre capitale, son *Livre des Martyrs*, écrit en flamand. Nous ne savons trop où il prit le temps de l'écrire. En février 1558, il se rend à Aix-la-Chapelle, alors ville impériale et, par conséquent, ouverte à l'Evangile, pour y installer une église réformée dont treize familles originaires d'Anvers forment le noyau. D'Aix-la-Chapelle il gagne le Rhin et

remonte jusqu'à Francfort-sur-le-Mein, où il y a également une colonie flamande, dont les membres sont persécutés, parce qu'ils tiennent avec raison autant à leur confession particulière qu'à leur idiome national. Au mois de juin 1558, il repartait à Anvers, où il trouve les choses bien changées.

Vingt membres de sa communauté ont été jetés en prison, tous les autres sont compromis parce que les inquisiteurs ont mis la main sur les registres de son église clandestine. A cette nouvelle, Haemstede ne se contient plus; il se rend à la place de Meir où doit passer la procession du Saint-Sacrement, et quand elle paraît, du haut d'une borne, il la provoque, la défie et l'insulte. Son audace impose à tel point, qu'il peut s'éloigner tranquillement. Sa tête est mise à prix; plusieurs de ses amis les plus chers lui sont ravis par les inquisiteurs qui le cherchent; nul ne le trahit. Il finit enfin son *Livre des Martyrs*, dont la préface est datée d'Anvers en 1559, le fait imprimer clandestinement, et seulement alors il s'éloigne. C'est auprès de sa sœur, à Norden, en Frise, qu'il va prendre quelques semaines de repos. Ses disciples anversoises se sont dispersés. Il va les voir à Groningue, à Londres et dans plusieurs villes d'Angleterre. Ses sermons sont fort goûtés à Londres où il prêche dans les temples du Christ et de Sainte-Marguerite. En 1560 cependant, l'évêque anglican Grindall lui reproche de soutenir les anabaptistes; il se défend avec sa vivacité naturelle, et le voilà excommunié, forcé de sortir d'Angleterre.

Il se rend en Zélande, sa réputation d'ami des anabaptistes lui fait un si grand tort qu'il ne peut y séjourner et se voit obligé de retourner en Frise, où l'accès des temples réformés lui est également défendu par l'intolérance aveugle de ses contemporains qui, comme les hommes de tous les temps d'ailleurs, n'admettaient point qu'on pût devancer son époque en raison et en générosité. Pour ne point mourir de faim, Haemstede se fait jardinier à Oldersum. Ses amis cependant s'agitaient à Londres en sa faveur. Ils le rappellent en 1582. Il

s'embarque aussitôt et reparaît en Angleterre.

Là une épreuve désagréable l'attendait ; il lui fallait, pour prouver au gouvernement qu'il n'était point un anabaptiste, signer une formule d'abjuration. Ce fut l'évêque Grindall qui la lui présenta en sa qualité de surintendant des étrangers. — C'est la condamnation de toute idée de support et de tolérance que vous me demandez-là, lui observa Haemstede.

— Non, lui répondit l'évêque, mais bien la rétractation nécessaire de vos erreurs.

— Ce que vous qualifiez d'erreurs m'est plus cher que la vie. Je ne signe point cela.

— Je le regrette pour vous, dit encore l'évêque ; cela me prouve que le métier de jardinier, que vous exercez maintenant, ne vous a pas appris combien les mauvaises herbes sont dangereuses pour les bonnes.

— Pardon, monseigneur : le jardinage m'a appris à tirer parti de tout, des plantes vénéneuses, comme de celles qui ne le sont pas. Dieu n'a rien créé d'inutile.

Ces dernières paroles de Van Haemstede, authentiques ou non, le peignent des pieds à la tête. L'orthodoxie anglicane, battue sur le terrain de la raison pure, de la réalité des faits, frappa le 19 août, notre compatriote d'une nouvelle sentence de bannissement cette fois définitive. Il retourna, la mort dans l'âme, à Oldersum où il mourut au bout de trois mois, en novembre 1562. Comme le Gantois Pierre de Zuttere, dit Overhaag, il avait eu le grand tort, le seul que nous lui connaissions, de devancer son époque d'un siècle ou deux.

Voici le titre exact de son *Histoire des martyrs* :

De Geschiedenisse ende den doot der vromer Martelaren, die om het ghetuyghe-nisse des Evangeliums haer bloedt ghestort hebben, van den tyden Christi af, totten Jare MDLIX toe, byeen vergadert op het kortste, door Adrianum Corn. Haemstedium. 1 vol. in-4o.

Cette première édition, comme nous

l'avons dit, porte la date de 1559 sans indication de lieu. La seconde édition est de 1565 ; le lieu d'impression n'est pas indiqué non plus ; la troisième est de Dordrecht et porte la date de 1590, la quatrième de Delft en 1593, la cinquième, in-folio, de 1633, la sixième, in-folio, d'Amsterdam en 1659, la septième également d'Amsterdam en 1730, et la huitième et dernière de Leyde, en 1747. Un ouvrage, qui concerne notre personnage et que nous ne pouvons, en bonne conscience, omettre de signaler est celui-ci : *« Een christelicke Verantwoordinghe op die Disputacie, ghehouden binnen Audenaerde, tusschen M. Adriaen Hamstadt en Jan N..., door Pieter Dathen. Dienaer der Nederlandsche Kercke binnen Francfort. »* 1 vol. in-8o, Francfort, M. Chirat, 1559. Ce colloque, qui est passé sous silence par tous les auteurs que nous avons consultés, doit avoir eu lieu en 1557.

C.-A. Rahlenbeek.

Revue trimestrielle. Bruxelles, 1865, 2e série, v. VII, voir notre article intitulé : *Les réfugiés belges du XVI^e siècle en Angleterre.* — Strype's, *Life and acts of archbishop Grindall.* London, 1740, *passim*. — Kist en Royaards, *Archief voor kerkel. geschiedenis*, enz. Leiden, 1835, vol. VI, p. 43-150. — J. Paquot, *Mémoires*, II, 342-44. — Glasius, *Godel. Nederland*, II, 4-6. — Vander Aa, *Biogr. woordenboek*, éd. Haerderwyck, VIII, 50-52. — Notes prises dans les manusc. du British Museum à Londres.

HAEMUS (François), poète latin. D'après Paquot, son nom peut avoir été HEM, DE HAYME, HEEMS ou VAN DER HEM. Il raconte lui-même sa vie dans son second recueil de poésies (p. 8 et suiv.). Il naquit à Lille, en 1521, après la mort de son père. Ayant eu le malheur de perdre aussi sa mère à l'âge de quatre ans, il fut conduit à Tourcoing et élevé dans la maison de sa sœur. Quand il eut dix ans, son tuteur le mena à Courtrai, où il fréquenta pendant six ans le gymnase dirigé par Hantsaem, professeur habile et instruit, qui enseigna pendant trente-cinq ans et mourut en 1551. Il y apprit le latin, le grec, et s'appliqua surtout à la poésie. En 1536, il quitta Courtrai pour aller étudier à Louvain : il dit adieu à ses condisciples et au maître qu'il vénérât, par une ode

pleine de sentiment (*Poemata*, p. 205). Pendant quatre ans il suivit successivement les cours de Louvain, de Paris et d'Orléans, puis fut rappelé à Courtrai pour enseigner sous Hantsaem au gymnase de cette ville. Six ans après il ouvrit lui-même une école latine dans un faubourg de Courtrai, prit les ordres sacrés et se voua pendant trente ans à l'instruction de la jeunesse. Il se vante d'avoir eu pour élèves beaucoup d'hommes remarquables dans les emplois publics, les lettres et le sacerdoce. Il cultivait l'amitié de tous les humanistes de la Flandre et acquit une certaine réputation par ses poésies latines.

Lorsque, en 1545, un incendie eut détruit près de trois cents maisons à Lille, Haemus composa un long poème sur ce désastre. Il publia aussi, en 1556, deux livres d'hymnes sacrés et un livre de poésies. Le volume parut à Lille, chez Guill. Hamelin, mais avait été imprimé à Paris, chez Fezendat.

Haemus ne se voyant plus en sûreté dans les environs de Courtrai, ravagés par les calvinistes, et sentant ses forces décroître, se retira en 1576 dans la ville même, y acheta une petite maison pour y donner l'instruction à un petit nombre d'élèves. Il s'occupait en même temps de la rédaction d'un nouveau volume de poésies, qui fut édité par Plantin en 1578 : *Poemata Francisci Haemi Insulani ad Rever. patr. D. Joannem Loæum præpositum Eversamensem, jam primum in lucem edita* (298 p. in-12). On y trouve deux livres de *Funebria*, composés à l'occasion du décès de quelques personnages flamands de l'époque, et trois livres de *Carmina* en mètres variés, qui sont également inspirés par des faits contemporains et offrent ainsi un certain intérêt historique. Une périphrase en vers élégiaques du traité d'Erasmus sur les bonnes manières : *Libellus de civilitate morum puerilium*, forme le poème le plus étendu. Haemus écrivait un latin fort pur et tournait ses vers avec aisance, mais n'avait guère d'élévation poétique.

Les troubles politiques ayant grandi, le poète crut devoir se retirer à Arras,

chez Antoine Meyer, son ami; il revint à Courtrai quand le calme fut rétabli et y mourut le 3 septembre 1585.

Haemus laissa à son ami Meyer cinq volumes de notes manuscrites sur Horace, Virgile, Ovide et le poète moderne Jér. Vida.

L. Roersch.

Locrius, *Chron. belg.*, p. 683. — Valère André, *Bibl. belg.*, p. 231. — Sweert, *Ath. belg.*, p. 244. — Paquet, t. 1^{er}, p. 629. — Hofm. Peerlk, p. 425, jugeant l'auteur d'après les extraits donnés par Gruter, *Del. p. b.*, II, p. 881-884.

HAESSENDONCK (*Jean-Jacques-Joseph VAN*), docteur en médecine, chirurgien et accoucheur, né à Aerschot le 28 novembre 1769, et mort le 26 janvier 1808. Il était fils d'un chirurgien distingué, J.-A. Van Haesendonck. De Ram cite de lui une notice qu'il envoya, le 8 juin 1782, au docteur Van der Belen, professeur primaire à Louvain, intitulée : *Aenmerkingen over de bekenneels breuken*. — *Waerneming over een gemortificeerde darm breuk in de liesch, eenvoudig en radicael genezen* (1).

Le jeune Van Haesendonck commença ses études médico-chirurgicales à l'école spéciale d'Anvers et y trouva comme professeurs Mathey et Leroy. En 1792, il y remporta deux prix qui lui furent remis dans une solennité, dont la *Gazette van Antwerpen*, du 12 avril 1792, rend compte. Après avoir subi son examen de *chirurgien-accoucheur*, grade qui suffisait pour exercer son art, il s'établit au village de Raemsel, à une lieue d'Aerschot, puis à Aerschot même. Avido de connaissances plus complètes que celles qu'il avait pu acquérir à Anvers, il se remit à l'étude à l'Université de Louvain, et y obtint, le 14 janvier 1795, le titre de *licencié en médecine*. Le titre de docteur n'était réservé qu'à quelques intelligences d'élite, capables d'embrasser l'ensemble des connaissances de l'époque. On a cru depuis qu'en exigeant le titre de docteur de tous les praticiens, on allait les élever tous à la hauteur des anciens docteurs qui portaient ce titre. Il

(1) De Ram en fait mention dans l'Annuaire de l'université catholique de Louvain de 1863, à propos d'une notice des manuscrits des docteurs en médecine Van der Belen, Plempius, Peeters, Rega, etc.

est tout naturel que, pour être bon médecin, il n'est pas nécessaire d'être savant, mais on a eu tort d'accorder le titre de docteur à de bons praticiens qui n'ont ni le temps ni les moyens de se mettre au courant de toutes les sciences qui se rattachent à l'art de guérir.

La même année 1795, Van Haesendonck alla exercer son art à Anvers et s'y livra principalement à la pratique des accouchements.

A peine âgé de vingt-sept ans, il fut nommé professeur à l'école spéciale de chirurgie, en remplacement du docteur Mathey, opérateur habile et professeur instruit. C'était en 1796. Il fut en même temps choisi comme médecin des hospices civils, et chargé à la fois des cours d'anatomie, de physiologie et d'accouchements; il s'acquitta avec distinction de toutes ses charges.

En 1796, une société de médecine fut érigée à Anvers, sous le titre de : *Genootschap van genees- en heelkunde*; Van Haesendonck, un des membres fondateurs, y remplit successivement les fonctions de secrétaire et de président.

Quelques années plus tard, le 30 août 1804, on ouvrait à Anvers une école primaire de médecine, et Van Haesendonck y occupa la chaire des accouchements et des maladies des femmes et des enfants. Il s'acquitta avec succès pendant trois ans de ces importantes fonctions.

Il publia plusieurs mémoires : le premier a pour objet un placenta enkysté, évacué au bout de quatre heures d'attente. Il conseille de s'abstenir de toute manœuvre dans les cas d'enkystement de cet organe, de crainte d'avoir des accidents.

Il publia ensuite une monographie sur l'avortement et sur les moyens de les prévenir; il y parle successivement des causes de ce phénomène du diagnostic, du pronostic et des moyens curatifs. Tout ce que la science nous a fait connaître avant le XIX^e siècle y est passé en revue, et soumis au creuset du raisonnement et de l'expérience, dit Broeckx.

Le troisième travail concerne l'état pathologique des reins : Vésale avait vu plusieurs fois qu'il n'existait qu'un seul

rein; le docteur Heylaerts avait vu le cas d'un rein dans un fœtus qui n'avait pas moins de quatre fois le volume d'un rein ordinaire. Le docteur Van Haesen, donck signale le cas d'un rein gauche, situé au devant de la troisième vertèbre lombaire et appelle l'attention des accoucheurs sur une pareille anomalie; il se demande quels sont les accidents qu'un rein ainsi placé pourrait provoquer chez la femme enceinte.

Voici le titre de ces mémoires :

1. *Vroedkundige waerneming nopens eene nageboorte besloten in eenen byzonderen zak (placenta incystata)*. Anvers, chez Schoesetters, 1798, in-8° de 9 pages.
2. *Geneeskundige verhandeling over het miskraamen, benevens de middelen om de zelve te voorkomen*. Anvers, *ibid.*, 1799, in-8° de 35 pages.
3. *Ontleedkundige aanmerking waar in men aantoonde, hoe in een dood ligchaam is aangetroffen geweest, dat de eene nier gelegen was in hare behoorlyke plaatsing, daar men integendeel de andere vond als dwars op het derde lende-wervel heen geplaatst*. Anvers, 1800, *ibid.*, in-8° de 8 pages.

P.-J. Van Beneden.

Notice, accompagnée d'un portrait de J.-J.-J. Van Haesendonck, par le docteur C. Broeckx, Anvers, 1864.

HAGENBEEK (*Charles*), peintre et graveur, né à Gand en 1780. Sa manière le rapproche de Benedetto Castiglione. Il a gravé de nombreux portraits et quelques petits paysages. On se plaît à lui reconnaître de l'agrément et de l'esprit dans les sujets qu'il a choisis et traités d'une pointe délicate et distinguée. Ses eaux-fortes, qui ont un réel mérite, sont signées, en partie des lettres initiales, C H, en partie, de son nom en entier.

H. Gedoelst.

Immerzeel, *Levens der kunstschilders*. — Malpé, *Notice sur les graveurs*. — Nagler, *Neues allgemeines Künstler Lexicon*.

HAILLY (*Ch.-Fr. F.* Le Prud'homme, vicomte de Nieuport D'). Voir NIEU-PORT).

HAIMIN, écrivain ecclésiastique, IX^e siècle. Condisciple de Charlemagne, il suivit les leçons d'Alcuin, soit à

Tours, soit à Aix-la-Chapelle, dans l'école du Palais. Il prit ensuite le froc de bénédictin à l'abbaye de Saint-Vaast, d'Arras. Elevé à la prêtrise, il fut chargé de la garde de l'église du monastère. Il y enseigna aussi les lettres et forma plusieurs disciples distingués, entre autres Milon, moine d'Elnon ou de Saint-Amand, dans le Tournaisis, lequel lui dédia un poème sur la vie de saint Amand. Valère André met la mort d'Haimin en 834, tandis que les Bollandistes la renvoient à une époque postérieure, en se fondant sur ce qu'Hincmar, qui ne fut sacré archevêque de Reims qu'en 845, approuva, de même qu'Haimin, l'ouvrage de Milon. Cette opinion repose sur l'hypothèse que les deux approbations ont été données en même temps. Or, rien ne prouve qu'il en fut ainsi : il se peut, en effet, qu'Haimin ait approuvé d'abord avant 834, et Hincmar ensuite, après 845, et, dès lors, l'argument des Bollandistes contre la date de Valère André porte à faux.

Il reste de lui :

1. *De Miraculis S. Vedasti, auctore Haimino presbytero*. C'est une relation des miracles opérés par l'intercession de saint Vaast, pendant qu'Haimin remplissait l'office de gardien ou sacristain de l'église du saint. Il ne relate, dit-il, d'autres faits miraculeux que ceux dont il a été témoin ou qu'il a appris des miraculés eux-mêmes. L'auteur de cette relation se promettait de la continuer, au fur et à mesure des miracles, comme on en juge par la fin de l'écrit. Les Bollandistes l'ont publié à la suite des actes du saint (t. Ier, 6 février, p. 801-802), sur un manuscrit de la cathédrale de Saint-Omer et sur deux de la maison professe des Jésuites d'Anvers. Au temps de Valère André, l'église cathédrale d'Arras lisait à son office, dans le cours de l'octave de saint Vaast, la relation dont il s'agit ici. — 2. *Sermo Haimini in natali S. Vedasti, de duobus parvulis meritis ejus sanatis*. A la suite de la précédente œuvre (p. 802-803), les Bollandistes publient cette homélie, qu'Haimin prononça, le jour de la fête du saint,

à l'occasion de deux enfants, l'un aveugle et l'autre boiteux, qui avaient été guéris miraculeusement. — 3. *Rescriptum Haimini ad Milonem Levitam, monachum Elnonensem*. C'est une lettre en réponse à celle que Milon, son disciple, lui avait écrite, en lui adressant son poème sur la vie de saint Amand (*Acta Sanctorum, ubi suprâ*, p. 873).

Emile Van Arenbergh.

Valère André. — *Histoire littéraire de la France*, t. IV. — Grand dictionnaire historique de Moreri. — *Histoire gén. des auteurs sacrés et ecclés. de Don Remi Ceillier*, t. XVII. — Paquet, t. VII.

HAINS (Jean), écrivain ecclésiastique.
Voir DE LA HAYE (Jean).

HAIZE (Maximilien DE LE), dit *Hæsius*, calligraphe et organiste, né à Mons en 1593, y décédé en 1652. Comme calligraphe, de le Haize a laissé un splendide recueil, qui a pour titre : *Diverses sortes de traicts de plume et d'escriure des inventions de Maximilien de le Haize, escriuain et maistre de la Plume d'or à Mons en Haynavt* (in-4o obl. de 29 ff. non chiff.). Cet ouvrage est entièrement gravé, trois pages préliminaires imprimées, comprenant une dédicace aux échevins de la ville de Mons et deux pièces de vers adressées à l'auteur. Un beau portrait de celui-ci sert de frontispice au volume. Ce portrait est entouré d'un assemblage de traits de plume aussi élégants que variés ; il est accompagné d'un écusson avec la légende : *Maximilianus Hesius. Ætat. XLV. anno M. DC. XXXVIII.*

De le Haize n'était pas seulement un calligraphe de premier ordre ; il était de plus organiste et facteur d'orgues. Attaché au collège de Mons en qualité de maître d'écriture, il remplit depuis 1628 les fonctions d'organiste de l'église collégiale de Sainte-Waudru, et à sa mort son fils Léon de le Haize le remplaça dans ces fonctions.

L. Devillers.

Archives de Mons.

HAKET, AKET ou HACHET (*Désiré*), VIIe abbé du monastère des Dunes, premier abbé du monastère de Ter Doest, naquit en Flandre vers la fin du XIe siècle.

cle. Membre, selon une hypothèse que nous exposons plus loin, de la famille des Erembald, qui commit le meurtre de Charles le Bon, il fut mêlé à ce drame sanglant.

Erembald, serf de Furnes et écuyer de Boldran, châtelain de Bruges, avait assassiné son maître et épousé sa veuve. De cette union naquirent, notamment, Bertulf, qui devint prévôt de Saint-Donatien à Bruges, chancelier de Flandre, et Haket. Bertulf, dont l'orgueil croissait avec l'opulence, humilié de son origine, avait doté richement ses nièces et les avait mariées à des gentilshommes, croyant ainsi cacher sous leur blason la tare de sa famille. Mais un chevalier flamand ayant refusé de rendre raison à l'un de ces gentilshommes, lesquels avaient perdu leur noblesse par leur union avec des serves, Charles le Bon, à qui l'affaire fut soumise, exigea de la nièce de Bertulf qu'elle attestât sa franchise, selon la loi, par le serment de douze hommes nobles (*compurgatores*). La honte des Erembald allait éclater : ils résolurent de prévenir par le crime une sentence avilissante et ils tuèrent le comte, contre qui, d'ailleurs, ils nourrissaient plusieurs griefs. Le meurtre consommé, Haket, qui n'avait cependant pas trempé dans le complot et n'avait avec les conjurés que la solidarité du sang, voulut partager leur sort et s'enferma avec eux dans le Bourg de Bruges. Toute la Flandre accourut pour venger l'assassinat et les Erembald, seuls contre un peuple, soutinrent une lutte homérique, ne reculant que pas à pas du Bourg de Bruges à l'église Saint-Donatien, des nefs dans la tribune, de la tribune dans la tour, tenant tête, pendant plus de trois semaines, à toute la noblesse de Flandre et, pendant quinze jours, aux troupes de la comtesse de Hollande et du roi de France, Louis le Gros. Affamés et décimés, ils ne se rendirent que vaincus par la disette plutôt que par leurs ennemis. Haket avait réussi à s'échapper de la tour de Saint-Donatien et se réfugia à Lisseweghe, chez sa fille, veuve, dit Vredius, du chevalier Gauthier Cromme-

lin. L'explosion d'horreur contre les meurtriers du « bon comte » fut si violente que les bourgeois d'Ardembourg, dès que Guillaume Cliton de Normandie fut élu, lui demandèrent de frapper dans les innocents même, comme Haket, le nom et le crime de la race : « Enfin, » nous supplions et conjurons tant le roi » (Louis le Gros) que le comte de ne ja- » mais souffrir par la suite que ni le » prévôt Bertulf, ni ses frères Wilfrid » Cnop et le châtelain Haket, ni le » jeune Robert, ni Robert d'Ardembourg » et ses fils, ni Burchard et les autres » traîtres puissent avoir le droit d'hériter ou d'adhériter dans le comté de » Flandre. » Guillaume accéda à cette inique requête.

Les annalistes, qui rapportent que Haket fugitif reçut asile chez sa fille, font évidemment erreur en disant qu'elle était veuve de Gauthier Crommelin, puisque ce chevalier vivait encore six ou sept ans après la mort de Charles le Bon. Vredius émet l'hypothèse qu'elle était plutôt veuve de Dodinus ou de Heion de Lisseweghe, qui furent témoins dans la charte de 1117, par laquelle Baudouin à la Hache céda la terre de Benceburgh ou Bencebruc à l'abbaye de Saint-André lez-Bruges. Cette donation se fit par l'intermédiaire du châtelain Walter, neveu de Haket, et en présence du prévôt Bertulf et de Lambert Nappin, ses frères. C'est à raison de ces faits qu'on a même supposé que Haket était natif de Lisseweghe et que ses biens y étaient situés, du moins ceux dont il fit plus tard donation au monastère des Dunes. (*C. Vredius, Hist. comit. Fland. lib. prodr. duo, append., lxxx.*)

En 1133, Haket reparut à la cour de Thierry d'Alsace et recouvra ses dignités. Il avait succédé comme châtelain de Bruges à son neveu Walter, en 1114, d'après l'auteur des *Acta Sanctorum Martii* (t. I, p. 159). Ce qui est certain, c'est qu'on trouve de ses souscriptions dans des diplômes de 1115, 1117 et 1122, et qu'il occupait encore cette charge, à la fois judiciaire et militaire, lors du meurtre de Charles le Bon, en

1127. Dans la monographie de *Lisseweghe*, par M. Léopold Van Hollebeke, il est, en outre, fait mention d'un diplôme de Charles le Bon, du xvj des calendes d'août, indiction xvj, de l'année 1119, et faisant partie des archives du couvent de Saint-Pierre d'Oudenbourg, où Haket, qualifié de châtelain, porte le prénom de Désiré, *S. Desiderii Haket Castellani* : « C'est le seul exemple de l'espèce, ajoute l'auteur, que nous ayons rencontré au cours de nos recherches. »

Réconcilié avec Thierry d'Alsace, Haket s'empessa de restituer à Gisbert, IV^e abbé d'Oudenbourg, des alluvions usurpées au temps de la toute-puissance familiale. Les lettres adressées à ce sujet à l'abbé Gisbert et reproduites par Vredius, entrent, à propos de cette restitution, dans de complets détails.

D'après une conjecture de Vredius, M. Léop. Van Hollebeke, dans son érudite monographie de *Lisseweghe*, avance que le châtelain Haket est le même que l'abbé des Dunes, son homonyme. Diverses coïncidences de noms, d'origine et de temps semblent corroborer cette thèse. D'abord les deux personnages portaient le même surnom de *Haket*, qui veut dire *le brochet*, et le même prénom de *Désiré*, comme l'attestent la signature du diplôme de 1119 cité plus haut et la liste des doyens de Saint-Donatien, dans l'*Histoire du diocèse de Bruges*, de M. Vandeputte. Ensuite, sinon par sa naissance probable, du moins par ses fonctions, le châtelain était de Bruges, et le moine est appelé *Haketus de Brugis* dans la *Gallia Christiana*. Enfin les sources se taisent brusquement sur le châtelain après ses restitutions de 1133 pour ne parler du moine qu'en 1164 lors de son élévation à sa première charge ecclésiastique : M. Van Hollebeke conjecture que le châtelain, fatigué des vicissitudes de son existence, s'ensevelit jusqu'alors dans la paix obscure de la vie religieuse. Vredius suppose à cette vocation d'église encore un autre motif, que M. Van Hollebeke exprime, à son tour, en ces termes : « Parmi les conditions posées pour

« sa réconciliation avec Thierry, celle
« de se retirer du monde et de consacrer
« ses biens à un usage religieux quel-
« conque, ne serait-elle pas une des pré-
« mières ? Des faits analogues se rencon-
« trent plusieurs fois dans l'histoire.
« A l'époque à laquelle se rattache notre
« récit, nous trouvons, dans la *Vie de*
« *Charles le Bon* (ch. II, p. 117), écrite
« par le chanoine Walter de Thérouanne,
« un exemple bien propre à donner
« quelque poids à nos conjectures : Guil-
« laume de Wervicq, un des conjurés,
« pour éviter le châtimement, fut contraint
« d'accepter la tonsure et se retira dans
« un cloître, dit le chroniqueur, plus
« par crainte des hommes, comme on le
« vit plus tard, que par remords. » —
Toutefois, la supposition de l'identité
entre les deux personnages est contrariée
par certaines dates. Si Haket avait déjà,
en 1127, une fille « vefve d'un noble
« et riche chevalier. » (*mss. de Roland de*
Baenst), il n'est pas vraisemblable qu'en
1174 il pût se charger de la « difficile
« mission » d'organiser l'abbaye de Ter
Doest (Van Hollebeke, p. 29), et qu'il
vécût encore en 1185.

D'après Charles De Visch, Haket, le futur abbé des Dunes, avait, dans sa jeunesse, étudié à Paris la théologie et les belles-lettres.

De Visch ajoute qu'attiré à Senlis par l'évêque de cette ville, séduit par sa renommée d'éloquence, il s'y livra avec éclat à la prédication : si ce fait est exact, il faut le reporter toutefois après l'année 1133, où Haket entra dans les ordres.

On le trouve d'abord comme chanoine et, en 1164 et 1165, comme doyen de l'église collégiale de Saint-Donatien, dans les lettres de Philippe d'Alsace pour l'abbaye des Dunes. En l'année 1166, il assista, comme témoin, dans l'octroi de certains privilèges accordés au ministère d'Afflighem et, en 1171, dans une convention conclue entre les moines de Bergues Saint-Winoc et ceux des Dunes.

Enfin, il prit l'habit monastique à Notre-Dame des Dunes, près de Furnes, sous l'abbé Walter I^{er} de Dickebusch, peu après 1171 et peut-être dès cette

année même. En 1174, il fut chargé d'organiser le monastère nouveau de Ter Doest. En 1179, l'abbé Walter, fatigué des soucis de la prélature, lui résigna, du consentement des moines, l'abbaye des Dunes : c'est en cette qualité que Haket signa, l'année suivante, une charte de Philippe d'Alsace. Il est encore mentionné, en 1183, dans un diplôme du même Philippe pour le couvent de Saint-Winoc. Le comte de Flandre, pendant la même année, releva les terres abbatiales, gisant au Veurne Ambacht, de toutes impositions, et commit à l'abbé la garde des écluses en lui attribuant les bénéfices qu'elles produisaient.

Haket ne mourut donc pas en 1181, comme l'avance la *Gallia Christiana*, mais, en 1185, comme on lit dans deux autres articles qui lui sont relatifs dans le même ouvrage, ou bien en 1184, comme le rapporte Manrique, d'après Gilles de Roya. Le nécrologe de Thosan ou Ter Doest place sa mort aux calendes de novembre, De Visch au 2 novembre et le ménologe de Cîteaux, au 4 novembre 1185. Manrique le cite comme bienheureux.

On ignore l'âge de Haket, lorsqu'il mourut. Mais s'il fut châtelain de Bruges en 1144, — charge à la fois militaire et judiciaire, comme nous l'avons dit, qu'on ne pouvait probablement pas occuper avant l'âge de vingt-cinq ans, — on en conclurait qu'il s'éteignit à 96 ans.

Gilles de Roya dit que les sermons de Haket existaient encore de son temps ; mais De Visch, au XVIII^e siècle, ne les retrouvait plus dans la bibliothèque de l'abbaye des Dunes.

Emile Van Arenbergh.

Acta SS. Martii, t. 1^{er}, p. 152. — Vredius, *Hist. comitum Flandriæ libri prodromi duo*, p. 551, LXXVII. — *Gallia christ.*, t. V, p. 256, 261, 286. — Adr. de Budt, *Chron. abbat. de Dunis*, p. 8. — *Vie de Charles le Bon*, dissert. du doct. Wegener, trad. du danois par un hollandiste (public. de la Soc. d'émulat. de Bruges, 1845), p. 400. — *Chron. de Ter Doest*, par F. V. et CC. (public. de la Soc. d'émulat. de Bruges, 1845). — *Lisseweghe*, par Léop. van Hollebeke, p. 42. — De Visch, *Bibl. script. S. ord. Cisterc.*, p. 439. — *Hist. lit. de la France*, t. XIV, p. 353.

HAKIN (*Jean-Laurent*), né à Clermont, bourg de l'ancien duché de

Limbourg, vers le milieu du XVIII^e siècle, mort en 1797, obtint le grade de licencié à l'Université de Louvain et pratiqua la médecine dans son pays natal. En 1779, il publia un *Traité de l'Hémoptysie ou du crachement de sang* (Liège, Dessain, 1 vol. in-8° de 320 p.). Un de ses confrères, le docteur Marbaise, de Herve, critiqua vivement ce livre dans un opuscule qui avait plutôt les apparences d'un pamphlet que celles d'une étude scientifique. A cette brochure, qui était intitulée : *Coup d'œil sur le traité de M. Hakin* (92 p. in-8°), celui-ci répondit par des *Observations sur le Coup d'œil du médecin de Herve* (Liège, Dessain, 1780, in-8°). Mais Marbaise tenait à avoir le dernier mot, et il répliqua par l'opuscule suivant : *Lettre à un ami pour justifier le Coup d'œil* (Liège, 1780, in-8° de 58 pages). Cette polémique, qui fit quelque bruit parmi les contemporains, n'a rien à nous apprendre. On y voit aux prises deux praticiens expérimentés professant l'un et l'autre des opinions scientifiques depuis longtemps abandonnées.

J.-J. Thonissen.

Beedelievre, *Biographie liégeoise*. — Renseignements particuliers.

HAL (*Jacques VAN*), peintre d'histoire, inscrit dans la Gilde de Saint-Luc, à Anvers, en 1681-1682, comme élève de Marc Lommelin, artiste inconnu. En 1705, Van Hal est nommé doyen de la Gilde; il meurt en 1750. Jacques de Wit, peintre hollandais renommé, fut son élève. Les meilleurs tableaux de Jacques Van Hal sont à l'église de Saint-Jacques, à Anvers, et représentent *la Pluie de la Manne* et les *Quatre parties du monde adorant l'Eucharistie*. En général, le coloris de cet artiste manque de vigueur. Nous citerons encore de lui une *Fête des Dieux*, qui parut à la vente Seileerecht, à Bruxelles, et qui fut vendue quarante florins.

Un autre *Hal* (Nicolas), est cité par différents biographes. Il serait né à Anvers en 1668 et mort en 1738. Nous croyons qu'il y a confusion avec Jacques. D'après ces mêmes biographes, Nicolas aurait peint, dans les tableaux de plu-

sieurs artistes paysagistes et autres, des nymphes et des génies.

Ad. Siret.

HALEN (*Pierre VAN*), ou **HAELÉN**, peintre, né à Anvers, où il mourut en 1687. Reçu dans la Gilde de Saint-Luc, en 1640-1641, comme fils de maître. Tout ce que l'on sait de notre artiste, c'est qu'il fut un paysagiste distingué; qu'il peignait dans le genre de Claude Lorrain, et que ses tableaux partirent presque tous pour l'Angleterre, où ils donnèrent lieu à des marchés d'une certaine importance. Pierre Van Halen étoit fait ses paysages d'une quantité infinie de petites figures, ce qui a fait dire à certains auteurs qu'il peignait l'histoire et particulièrement des bacchanales.

Ad. Siret.

***HALEN** (*Don Juan VAN*), homme de guerre, né dans l'île de Léon (Espagne, Cadix), le 16 février 1790, mérite une place dans la *Biographie nationale*, pour le rôle important qu'il a joué à Bruxelles durant les journées de septembre 1830. L'existence de ce personnage offre les vicissitudes les plus singulières. Il est opportun de les raconter, afin de faire comprendre comment il a pu se trouver mêlé aux affaires de la Belgique; intervention, qui, d'ailleurs, a été de peu de durée. Sa famille (dont plusieurs membres du côté paternel habitent aujourd'hui encore notre pays), était originaire des Pays-Bas, de Maestricht, assure-t-on. Son père, Don Antonio Van Halen, Espagnol de naissance, occupait un emploi élevé dans l'administration de la marine à Madrid. Le jeune Juan fut placé au collège des gardes marines, où il entra le 30 février 1803. Il fit, à l'âge de quinze à seize ans, deux campagnes sur la flotte espagnole, qui prit part à la lutte de la France contre les forces navales de l'Angleterre, dont le dernier épisode s'accomplit dans les eaux de Trafalgar. Créé lieutenant de marine le 15 novembre 1803, il obtint le commandement d'un bâtiment de l'escadrille de Malaga et fut blessé dans un combat livré près de la côte.

Lorsque, après l'abdication forcée de

Charles IV et de Ferdinand VII, la capitale de l'Espagne se souleva contre la domination des Français, Van Halen, qui se trouvait à Madrid, prit à cette révolution une part qu'il raconte, en ces termes, dans ses Mémoires imprimés à Liège, en 1827, et édités par le libraire Tarlier de Bruxelles : « Dans la sanglante et célèbre journée du 2 mai 1808, enflammé de l'ardeur qui animait tous les Espagnols, jaloux de défendre l'honneur national, je me battis, contre nos agresseurs, à la tête d'un corps de patriotes qui m'avaient choisi pour leur chef. Je fis tous mes efforts pour me montrer digne d'une telle confiance et je n'abandonnai mon poste que lorsque une blessure grave m'eût mis hors de combat. Je me hâtai de quitter Madrid pour échapper au sort de tant d'autres de mes compatriotes qui furent indignement fusillés par ordre de Murat et je rejoignis l'armée espagnole commandée par le général Blake. »

Van Halen servit dans cette armée jusqu'à la prise du Férol. Il explique dans ses mémoires, comment il entra, peu de temps après, au service du roi Joseph. En vertu de la capitulation, les généraux et toute la garnison prêtèrent serment de soumission au nouveau roi, et purent rejoindre les postes respectifs qu'ils avaient avant la révolution : le sien était, dit-il, à Madrid. Plusieurs Espagnols d'un rang élevé, connus par leurs lumières et leurs talents, s'étaient fait distinguer par Joseph dont ils avaient embrassé la cause. C'est sur leur recommandation que le jeune officier entra dans la garde du frère de Napoléon, le 3 mars 1809, avec le grade de lieutenant. Trop jeune pour bien apprécier les conséquences d'un tel acte — il n'avait alors que dix-neuf ans — il s'était laissé séduire par les garanties que le caractère du roi Joseph semblait donner au bonheur futur de son pays. Il est nécessaire d'insister sur ces premières années de la carrière de Van Halen, parce qu'elles permettent d'expliquer la plupart des circonstances de cette existence aventureuse.

Les dispositions de la majorité des Espagnols étaient devenues des plus hostiles envers le souverain que leur avait imposé l'empereur Napoléon et qui ne pouvait se maintenir dans sa capitale que par l'appui des armées françaises. Thiers fait la peinture suivante de la cour de ce roi :

« Quelques Français complaisants, « militaires ou administrateurs médiocres, quelques Espagnols partisans de la royauté nouvelle, mais rougissant aux yeux de leurs compatriotes d'un parti qu'ils avaient pourtant adopté de bonne foi, composaient cette cour à laquelle Joseph accordait toute sa confiance. » Van Halen, qui peut être classé dans la seconde catégorie des courtisans du roi d'Espagne, avait conservé auprès de lui sa position d'officier d'ordonnance et avait été promu, le 18 juin 1810, au grade de capitaine. Il avait donc accompagné le roi, commandant les troupes françaises lors de l'expédition d'Andalousie. Il suivit le frère de l'empereur à Paris pour la cérémonie du baptême du roi de Rome. Lorsque Joseph tomba en disgrâce et que son frère l'interna au château de Morfontaine, le menaçant de le faire arrêter s'il se présentait à Paris, Van Halen vint le trouver dans sa retraite, se faisant un devoir de ne pas abandonner son protecteur, écrit-il dans ses Mémoires. Joseph, suivant lui, n'aurait vu dans cette démarche qu'une exigence importune, et, sortant de son caractère, aurait réprimandé avec colère l'huissier qui avait introduit son ancien aide de camp ; il aurait intimé au visiteur importun l'ordre de sortir de sa présence. Cet indigne traitement rompant à jamais, ajoute-t-il, les liens qui l'attachaient à Joseph, il quitta Morfontaine, l'âme remplie d'indignation et revint à Paris. Ce fut là qu'il eut pour la première fois connaissance d'un décret émané de la régence, par lequel le gouvernement national appelait à lui tous les Espagnols compromis, c'est-à-dire, ceux qui avaient embrassé le parti du roi français. De ce moment, il ne pensa plus qu'à aller rejoindre ses compatriotes, ses anciens compagnons

d'armes. Le moyen qu'il employa pour y parvenir a été diversement apprécié ; lui-même l'expose en ces termes : « Mes états de service auprès du roi Joseph me donnaient accès au ministère de la guerre. J'obtins l'autorisation de partir, en qualité d'officier espagnol, pour Barcelone, où le maréchal Suchet avait son quartier général. »

Ici se place un fait de la plus haute importance dont une saine critique ne peut se contenter de chercher l'explication dans une autobiographie, attendu qu'il n'est point raconté de la même manière dans d'autres documents. Voici d'abord en quels termes il est exposé par Van Halen lui-même : « Par le moyen d'une personne qui ne soupçonnait pas l'usage que l'on en pouvait faire, je parvins à me procurer la copie d'un chiffre qui semblait destiné à une correspondance de grande importance. Muni de ce papier, je sortis de Barcelone, trente-six jours après mon arrivée et je me réunis aux troupes nationales qui se présentèrent les premières à moi. Je remis aux généraux le chiffre dont j'étais porteur. Quand ils se furent assurés de son utilité par la confrontation avec la correspondance du maréchal Suchet saisie à des espions, ils formèrent le plan de délivrer, au moyen d'ordres et de capitulations supposées, les places fortes occupées par les Français au delà de Llobregat. Le général avec lequel j'avais été en correspondance pendant mon séjour à Barcelone fut désigné pour protéger l'exécution du plan. Un maître de dessin du collège de Reus, nommé Daura, contrefit toutes les signatures. Revêtu d'un uniforme français, et me faisant passer pour aide de camp du maréchal Suchet, je me présentai devant les villes, où flottait un drapeau qui ne fut jamais le mien, en qualité de négociateur chargé d'un ordre aux commandants d'évacuer leurs places. Ma tâche était pénible, mais ma patrie fut satisfaite : Lerida, Mequinenza et Mouzon furent délivrés. Les garnisons françaises, croyant rejoindre l'armée, arrivèrent, après

« quatre jours de marche, dans les défilés de Mertorel, où elles furent enveloppées par des forces supérieures et obligées de mettre bas les armes. »

Cette action valut au jeune officier de grands éloges de la part de ses compatriotes; un décret des Cortès, daté du 19 mars 1814, lui conféra le grade de capitaine aux chasseurs à cheval et lui conserva son rang d'ancienneté depuis 1810.

L'acte accompli par Juan Van Halen ne devait pas être apprécié de la même manière à l'armée française. Le maréchal Suchet, dans ses Mémoires, le raconte avec des détails que Van Halen a négligés dans les siens. Le rapprochement des deux versions permettra de discerner de quel côté est la vérité. Voici donc comment le duc d'Albufera raconte ces événements :

« Le 18 janvier 1814, il arriva au quartier général un événement qui donna des inquiétudes, réalisées bien tôt après de la manière la plus malheureuse. Un officier espagnol, belge ou hollandais d'origine, et qui avait servi à Madrid, près du roi Joseph, dès le commencement de la guerre, était employé depuis peu, par ordre du duc de Feltre (le ministre de la guerre de l'empire français) à l'état-major de l'armée de Catalogne : il déserta à l'improviste. Cet exemple n'était pas nouveau, depuis que bien des gens voyaient succomber le parti qu'ils avaient embrassé, et la chose eût à peine été remarquée, si, en passant à l'ennemi, il n'eût entrepris, par de faux ordres, d'emmener avec lui un détachement de cent cinquante à deux cents chevaux. Heureusement, l'officier qui les commandait se douta à temps de la trahison; il refusa de marcher au delà de la ligne des avant-postes. Van Halen, déconcerté, s'échappa seul. » On voit, par les détails précis dans lesquels entre le maréchal, que l'officier espagnol, dans son récit, s'est contenté de côtoyer la vérité. Il n'a guère été plus véridique dans l'exposition du stratagème qui a amené la capitulation de Lérida et de Mequinenza. Les Mé-

moires du maréchal en dévoilent des circonstances sur lesquelles Van Halen a prudemment glissé; on y lit ce qui suit :

« L'officier transfuge Van Halen, pendant qu'il était employé à l'état-major de l'armée, s'était appliqué à connaître et à imiter l'écriture, le chiffre, la signature et le cachet dont nous nous servions dans la correspondance secrète. Muni de ces moyens de trahison, il s'était rendu auprès des généraux espagnols; et, pour effacer auprès d'eux le tort de sa conduite passée, il proposa un plan adroitement concerté, dont le succès pouvait être favorisé par la négociation tentée récemment pour l'évacuation des places. Van Halen avait la commission d'officier d'état-major français, il en portait l'uniforme. Il venait avec des lettres simulées du maréchal, qui prescrivait au général de brigade Isidore Lamarque d'évacuer la place de Lérida et de la remettre aux Espagnols, pour se rendre, par le chemin le plus court, aux avant-postes de l'armée française, en vertu d'une convention qu'on pouvait regarder comme le préliminaire de la paix générale. La place fut remise après quelques formalités, stipulées pour en imposer davantage. »

Le dénouement est le même que celui que l'on trouve dans les Mémoires de Van Halen, mais le maréchal le raconte avec des détails qu'il paraît inutile de reproduire à cette place. Il résulte toutefois des documents authentiques publiés par le duc d'Albufera que la place de Lérida ne fut pas la seule qui se laissa prendre au piège, et Mequinenza suivit son exemple; mais Van Halen se présenta devant Tortose où il échoua. Le général Robert, qui commandait cette place, se doutant du piège, demanda une entrevue dont les généraux espagnols ne jugèrent point prudent de subir l'épreuve.

Après la restauration de Ferdinand VII, Van Halen, resté dans l'armée espagnole, obtint le grade de lieutenant-colonel, le 10 avril 1815. Les espérances que le décret royal du 4 mai 1814 avaient fait concevoir aux partisans du régime parlementaire s'étaient bientôt évanouies.

Les anciens errements de la monarchie espagnole n'avaient pas tardé à reprendre le dessus; le rétablissement du Saint-Office, les proscriptions tombant sur les généreux citoyens qui avaient cru à la parole royale, l'exil et même l'échafaud venant récompenser ceux qui avaient versé leur sang dans la lutte héroïque contre l'étranger, avaient exaspéré les esprits. C'est alors que prirent naissance ces sociétés secrètes dont le but était le renversement du gouvernement despotique des prêtres, qui avaient reconquis leur ascendant sur le monarque. C'est surtout dans l'armée que ces associations se recrutaient. Non seulement Van Halen y était affilié, mais il se tenait en rapport avec les principaux conjurés. L'association, fondée à Grenade vers la fin de 1815, s'était étendue sur tout le pays en moins d'une année. Le Saint-Office avait les yeux sur ces menées et faisait main basse sur tous les associés que ses familiers lui signalaient. Van Halen, arrêté une première fois à Jaen, faillit être fusillé; il aurait été passé par les armes si, grâce à l'intervention de ses amis, on n'avait reconnu quelque irrégularité dans les ordres donnés à ce sujet. On crut même lui devoir une compensation, et par l'intermédiaire de son protecteur le comte de Montijo, gouverneur de Grenade, il obtint une promotion de grade.

Van Halen profita de la liberté qu'il venait de recouvrer, et d'un congé qu'il alla passer en Andalousie, pour rallier à un centre commun les diverses sociétés secrètes qui couvraient le pays. Envoyé à Murcie en garnison, il y devint l'âme de toutes les conspirations : le cercle de cette ville l'avait choisi pour président. Au milieu de ces menées révolutionnaires, il fut trahi par un homme à qui il avait accordé sa confiance. Arrêté une seconde fois, il fut conduit et écroué dans les prisons du Saint-Office le 21 septembre 1817. Il y souffrit le plus cruel traitement et subit même la torture, sans révéler aux inquisiteurs les noms de ses complices que l'on tenait surtout à connaître. Si l'on n'avait espéré des révélations, le dernier supplice

ne se serait point fait attendre. Le récit de son évasion occupe, dans ses Mémoires, plusieurs chapitres qui offrent l'intérêt d'un roman. L'intrigue, conduite par une servante, nommée Ramona, qui mit Van Halen en communication avec ses amis du dehors, eut son dénouement le 30 janvier 1818. Caché pendant plusieurs mois à Madrid, il parvint enfin à quitter l'Espagne, ne fit que traverser la France et arriva en Angleterre. Alors commence pour le fugitif une odyssée qui remplit tout le second volume des Mémoires. A Londres, Van Halen retrouve quelques compatriotes exilés ou fugitifs comme lui, prend le parti d'aller offrir ses services à l'empereur Alexandre, se rend à Saint-Petersbourg, et, après des démarches multipliées, d'abord fort mal accueillies par le ministre de la guerre, obtient enfin, grâce à la protection d'un banquier espagnol établi dans la capitale de la Russie, un brevet de commandant dans un régiment de cavalerie de l'armée du Caucase. Le général Yermoloff lui fait bon accueil, et l'emploie dans l'expédition du général Muduloff contre Somghai-Khan. Van Halen se distingue à la bataille de Josereh et surtout à l'assaut du fort. Il s'attendait à recevoir la récompense de sa valeur, et le général Yermoloff l'avait signalé à la bienveillance de l'empereur. C'est dans ces circonstances qu'il apprend les événements qui venaient de délivrer son pays du despotisme; il n'aspire plus qu'à retourner servir l'Espagne; il en sollicite l'autorisation, le général en chef appuie sa requête, à laquelle il est répondu de Saint-Petersbourg par un ordre d'expulsion. Yermoloff a beau intercéder en sa faveur, l'ordre est réitéré et exécuté avec cette sévérité que les autorités russes savent apporter à ces sortes de missions. Il fut reconduit de Tiflis à la frontière suisse, à travers la Pologne, l'Autriche et la Bavière, remis aux autorités de chaque pays où il entrait par la police de celui duquel il sortait, essayant un traitement aussi cruel qu'humiliant.

A quoi attribuer cette rigueur de l'empereur Alexandre, sinon à la divulgation, par quelque partisan de la France,

des faits relatifs à l'évacuation des places de Lérída et de Mequinenza?

En mai 1821, Van Halen rentre en Espagne. Il reprend sa place dans l'armée nationale en qualité de lieutenant-colonel du régiment de la Constitution, 4^e chasseurs à cheval. Et, le 12 septembre 1822, il est nommé commandant de la colonne mobile de Barcelone et fait la campagne contre l'armée du duc d'Angoulême venant rétablir sur le trône le roi Ferdinand VII. En décembre, il est chef d'état-major du général Mina. Après la victoire des Français rétablissant l'ancien régime, Van Halen, compris dans la capitulation de Barcelone, passe d'abord à la Havane et de là aux Etats-Unis. Des intérêts de famille l'ayant rappelé en Europe, il arrive dans les Pays-Bas, berceau de ses ancêtres.

Durant un séjour que Van Halen fit à Liège, il se lia avec les rédacteurs du *Politique*, qui jouèrent peu de temps après un rôle considérable dans les affaires de la Belgique. C'est M. Charles Rogier qui rédigea, sous la dictée du général, les Mémoires cités plus haut, publication, qui, bien qu'éditée à Bruxelles, sortit des presses de M. Lebeau, dont le nom ne tarda pas à devenir illustre dans une tout autre carrière. Van Halen avait épousé, pendant son dernier passage dans les rangs de l'armée espagnole, la sœur du général Quiroga. Il vivait tranquillement avec sa famille à Bruxelles, quand survinrent les événements de 1830. Déjà, après les troubles du 29 août, il avait prêté son concours à la garde bourgeoise pour le rétablissement et le maintien de l'ordre. Au moment de la crise suprême, lorsque les troupes du prince Frédéric entrèrent dans la ville de Bruxelles, dans le dessein de la soumettre, Van Halen se trouva du côté des patriotes. On avait besoin d'hommes ayant fait la guerre et dont le nom pût inspirer de la confiance aux combattants. Charles Rogier songea au militaire expérimenté dont il avait, trois ans auparavant, retracé la carrière; il fit appeler Van Halen à l'hôtel de ville, où siégeaient encore ce qui restait à

Bruxelles des membres de la commission centrale de sûreté. Séance tenante, un arrêté, au bas duquel on lit les noms de d'Hoogvoorst, de Rogier et de Joly, conféra à don Juan Van Halen le commandement en chef des forces actives de la Belgique. Le général porta immédiatement, par une proclamation, sa nomination à la connaissance des combattants et concerta avec les principaux chefs un plan d'attaque qui obtint un prompt et entier succès et contraignit les Hollandais à évacuer le Parc d'abord, puis successivement toutes les parties de la ville et des faubourgs qu'ils avaient occupées. Un des premiers actes du gouvernement provisoire, dont la constitution complète date du 26 septembre, fut de confirmer Van Halen dans ses fonctions; mais en les restreignant. Un arrêté du 30 limita son commandement à la province du Brabant méridional. Ce fut le point de départ des dissentiments entre le général et le gouvernement provisoire. On craignait de voir l'autorité militaire placée dans la main d'un seul homme, d'un étranger, prendre une influence prépondérante sur les destinées du pays. Le mot de « 18 brumaire » fut même prononcé dans des pourparlers qui avaient pour objet d'amener Van Halen à donner spontanément sa démission. Le général, à qui la demande en avait été faite officiellement et par écrit, s'abstint d'y répondre, et le gouvernement provisoire prit, à la date du 5 octobre, un arrêté en vertu duquel Van Halen était nommé lieutenant général en disponibilité de service. Un traitement de dix mille francs par an lui était alloué en reconnaissance des services rendus par lui; une pension de cinq mille francs était assurée à sa veuve par la *nation belge*. L'arrêté portait en outre : « Le gouvernement belge se réserve d'accorder au commandant Van Halen telles distinctions honorifiques que son dévouement à la chose publique et ses services rendus à la cause belge auront pu mériter. »

Rendu à ses loisirs, Van Halen eut la malheureuse idée de faire une tournée dans les principales localités de la Bel-

gique qui avaient fourni des combattants durant la lutte dont Bruxelles venait d'être le théâtre; son intention était d'aller remettre des certificats aux volontaires qui avaient affronté les dangers sous ses yeux. Il se mit en route le 15 octobre voyageant à cheval, accompagné de deux aides de camp, comme aurait pu le faire un général inspecteur, se mettant en rapport avec les commandants militaires, passant même des revues et haranguant les troupes. Il avait déjà visité Gand, Bruges, Ypres, Courtrai, Tournai et Ath. Par une coïncidence singulière, des troubles éclatèrent dans quelques-unes des villes qu'il venait de visiter. Ces agissements, qui ne convenaient guère à un militaire en disponibilité de service, avaient été signalés au gouvernement et lui avaient inspiré d'autant plus d'ombrage que depuis quelque temps on avait répandu le bruit, certainement mensonger, que Van Halen entretenait des intelligences avec le parti orangiste. L'ordre fut envoyé de l'arrêter à Mons; il y subit une détention d'un mois et ne fut mis en liberté qu'après une minutieuse instruction, qui aboutit à un arrêt de non-lieu rendu par la chambre du conseil du tribunal de première instance de Mons, le 19 novembre 1830. Les antécédents du général ont dû exercer une fâcheuse influence sur les esprits, et ici, comme en Russie, il subit les conséquences de sa conduite en 1814. Il le sentit si bien lui-même qu'il crut devoir publier, comme complément de ses Mémoires, une brochure intitulée *les Quatre Journées de Bruxelles*, dans laquelle, après avoir raconté les événements mémorables auxquels il a pris part, avant de faire le récit de son arrestation à Mons et de son procès, il s'attache à réfuter les assertions du maréchal Suchet au sujet de Lérída.

Van Halen ne fut plus remis en activité. Au mois d'avril 1831, il s'adressa par lettre au régent, lui offrant ses services pour être mis à la tête de corps francs qu'il était question d'envoyer dans le Luxembourg. Il ne fut donné aucune suite à cette demande. Au mois

d'août de la même année, lors de l'invasion du prince d'Orange, Van Halen, se rendit spontanément au quartier général pour offrir ses services. Sa Majesté le reçut très gracieusement, mais ne jugea point à propos de l'employer. Enfin, par un arrêté royal du 15 mars 1835, Van Halen fut déclaré dégagé de toute obligation de service envers la Belgique. Il ne tarda point à retourner dans son pays. Le gouvernement belge lui avait accordé, à titre de pension, la moitié de son traitement. Il mourut à Cadix, le 8 novembre 1864. Il avait assisté en 1822 et 1823 à deux sièges en Espagne, à quatorze combats et batailles, dont une en Géorgie au service de la Russie. Il avait reçu quatre blessures graves, dont une sur la tranchée au service de cette dernière puissance, ayant gagné deux décorations sur le champ de bataille, celle de Saint-Vladimir de Russie et celle de Saint-Ferdinand d'Espagne au combat de Vandrel. Il était en outre commandeur de l'ordre de Léopold.

Les Mémoires de don Juan Van Halen ont été publiés en langue française, à Bruxelles, chez Tarlier; ils portent le titre suivant: *Mémoires de don Juan Van Halen*, chef d'état-major d'une des divisions de l'armée de Mina, en 1822 et 1823, écrits sous les yeux de l'auteur, par Ch. Rogier. Bruxelles, H. Tarlier, 1827, in-8°. Imprimerie de Lebeau-Ouwerrx, Place du Spectacle, à Liège. Ils ont paru aussi à Paris, chez Renouard; en anglais, à Londres, chez Cobbourn; et à New-York, chez Duyht; en allemand, à Stuttgart, chez Loufflorurd; en hollandais, à Rotterdam, et en espagnol, à Paris, chez Renouard. Toutes ces éditions ont vu le jour dans la même année.

L. Alvin.

HALEWYN (*Georges DE*), humaniste, naquit avant 1473 et mourut en 1536. Il était issu d'une ancienne maison noble, qui tirait son nom du bourg HALEWYN ou HALLUIN, dans la Flandre française, à un kilomètre environ de Menin. Son père Jean, seigneur de Halewyn, vicomte de Roulers, etc. (+ 1473), conseiller et chambellan du duc de Bour-

gogne, grand et souverain bailli de Flandre, se distingua comme vaillant et habile capitaine sous les règnes de Philippe le Bon et de Charles le Hardi. La mère de Georges, Jeanne de la Clite, dame de Comines, vicomtesse de Nieuport, avait été gouvernante de Marie de Bourgogne et de Philippe le Beau; elle était nièce du célèbre historien Philippe de Comines. A sa mort (1512), Halewyn releva de la seigneurie de Comines et hérita de ses autres titres. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des lettres latines et grecques, et parcourut, dans le but de s'instruire, l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie et l'Espagne.

Vers 1507, il épousa Antoinette de Sainte-Aldegonde, fille de Nicolas de Sainte-Aldegonde, seigneur de Noircarmes et d'Honorine de Montmorency, qu'il perdit après quelques années de mariage; elle lui laissa un fils du nom de Jean, né en 1509, et deux filles, Jeanne et Anne.

En 1519, lors de la prise de Tournai, les grands de la cour de Charles V l'engagèrent à entrer dans l'état ecclésiastique, afin de monter sur le siège épiscopal de la cité qu'on venait de conquérir. Il reçut les premiers ordres, mais ce projet n'eut pas d'autre suite. Il accompagna, en qualité d'orateur, l'ambassade envoyée par Charles à Henri VIII d'Angleterre et prit part aussi à quelques expéditions militaires. Plus d'une fois on l'appela à donner son avis dans les conseils de la couronne, mais il préféra toujours aux honneurs publics le charme des paisibles études; dans son château de Comines se trouvait réunie une magnifique bibliothèque, qui faisait l'admiration de tous les visiteurs et dont Guichardin, Buzelin et Marchant parlent avec le plus grand éloge. Aimant par-dessus tout à vivre près de ses livres, Halewyn attira à Comines des hommes instruits, entre autres le grammairien Despautère, dont il se fit le Mécène. Il correspondit aussi avec les littérateurs belges les plus estimés de son temps, tels qu'Erasme, Vivès, Barlandus.

Il écrivit plusieurs ouvrages en latin et en français et contribua beaucoup, par

une traduction française de l'*Éloge de la folie*, à répandre en France la célèbre satire d'Erasme. Antoine de Bergues, abbé de Saint-Bertin, ayant improuvé les tendances du livre, Erasme, pour s'excuser, lui écrivit (lettre 284, datée de Louvain le 13 décembre 1517) qu'Halewyn avait agi contre son gré en le traduisant, et ajoutait qu'il y avait fait des additions, des retranchements et des changements arbitraires.

Plus tard, il combattit, par un écrit en français, l'hérésie de Luther; mais certains théologiens lui reprochèrent de ne pas l'avoir réfutée avec assez d'exactitude, et Josse Clichtove, de Nieuport, lui opposa l'ouvrage intitulé : *Improbatio quorundam articulorum Lutheri a veritate catholica dissidentium et in quodam libello Gallico, qui hic discutitur, non satis exacte nec recte impugnatorum*. Paris, 1533, in-4^o.

La même année 1533, Halewyn publia à Anvers, chez Cocus, quelques opuscules écrits en latin sur l'étude de cette langue, et imprimés sous le titre de : *Restauratio linguae latinae*. Nous avons cherché en vain un exemplaire de ce livre, devenu si rare que de Reiffenberg en révoquait en doute l'existence (*Bulletin du bibliophile de Tschener*. 1^{re} série, n^o 8). Pourtant M. Polain (*ibid.*, n^o 24) dit en avoir vu un exemplaire ayant 90 fl., petit in-8^o, non chiffrés. Un avis aux lecteurs y disait que l'ouvrage était distribué en six livres et en donnait les titres comme suit : *De concordia grammaticorum; De eruditione puerorum; De libris per ordinem legendis; De vera elegantia; De arte epistolica ac de puerorum epistolis primis; De sententiis Ciceronis, ex epistolis ejus familiaribus, hujus aetatis epistolis convenientibus; De puerorum quaestionibus*. Mais l'exemplaire ne contenait que les trois premiers livres; l'édition finissait par ces mots : *Hac de libris legendis sufficiunt, sequuntur tres libri a pueris legendi*. M. Polain dit ignorer si les trois derniers livres ont été imprimés. L'ouvrage était écrit longtemps avant l'impression : la préface, adressée à Jean Despautère, est datée du 24 octobre 1508.

La première partie de ce traité devait être la plus intéressante; Halewyn y exposait ses idées sur le moyen d'acquérir le plus sûrement une connaissance exacte de la langue latine. La lecture et l'imitation des bons auteurs lui semblaient plus propres à atteindre ce but que l'étude des règles de la grammaire. *Grammatica*, disait-il, *non prodest, sed magis impedit. Non ergo linguæ latinæ est fundamentum, sed impedimentum*. Il développa cette idée dans plusieurs autres écrits, notamment dans celui dont il va s'agir et dont nous avons extrait le passage cité. Quand il eut fait connaître son opinion à Erasme, celui-ci ne l'approuva pas entièrement : « Je ne suis, dit-il, ni de l'avis de ceux qui, méprisant tout précepte, veulent étudier le latin dans les auteurs seuls, ni de ceux qui substituent la grammaire à la lecture des écrivains : il faut des règles, mais en petit nombre » (lettre 510, datée de Louvain le 21 juin 1520).

La Bibliothèque royale de Bruxelles possède un autre écrit d'Halewyn, préparé pour l'impression, mais qui ne vit jamais le jour. Acheté en avril 1822, par Van Hulthem, dans une vente publique, il avait appartenu antérieurement aux chanoines de Tournai. C'est un recueil de notes sur les premiers livres de l'Énéide, ayant pour titre : *Georgii Haloini Cominiqæ domini annotationes super Virgilii codicem, cum commentis Servii, Donati et Judoci Badii Ascensii, ab ipso Badio Ascensio Parisiis impressum anno a Christi nativitate 1500*. L'auteur dit avoir remarqué que Servius, Donat et Badius expliquent mal divers passages de Virgile, surtout parce qu'ils veulent l'interpréter d'après les règles de la grammaire, règles auxquelles le poète n'a point eu égard, et aussi parce que, dépourvus d'expérience et de la connaissance des choses dont parle Virgile, ils étaient exposés à se tromper, comme se trompe un aveugle qui discute des couleurs. Halewyn s'efforça donc de redresser les erreurs de Badius et des anciens commentateurs; mais, quoiqu'il prétende mieux connaître les antiquités, à son tour il se trompe

plus d'une fois, par exemple quand il affirme que le *peplum* est une coëffe semblable à celle des Sœurs Grises, que l'*impluvium* est une gouttière et le *compluvium*, une petite cour.

Il laissa encore en manuscrit des traités sur les dés et les osselets des anciens, sur les vêtements des Romains, sur la métrique; des notes sur Plaute, sur Pierre l'Arétin, sur le traité de Budée concernant l'as et ses parties, des lettres, des dialogues et des recueils de formules. Il écrivit aussi sur la musique, qu'il cultivait, paraît-il, avec zèle et dont il favorisait les progrès. C'est donc avec raison qu'il fut célébré par ses contemporains comme un grand ami et protecteur des lettres.

Après avoir fait un si noble usage de sa fortune, le seigneur d'Halewyn mourut de phthisie à Comines, en septembre 1536, et fut inhumé dans l'église paroissiale du village. Incendiée en 1579 par les calvinistes, cette église fut démolie plus tard par Vauban, quand il fortifia Menin. Ainsi disparut le mausolée de Georges, sur lequel on lisait l'épithaphe suivante :

*Munera qui sprevit aulæ famosa superbæ,
Pro dulci Aonidum ludo et sudore Minervæ,
Nec tamen abstulit regum, si quando vocatus,
Conciliis, gravibus consultans publica dictis;
Nec patriæ duos sudanti Mariæ labores
Desuit, et neutram contempsit tempore laudem;
Qui quos antiqua populos ditione tenebat
Legibus instituit, fuerant ut tempora, sanctis;
Communi genitrix, Halwyni cui pater arcem
Jure dedit, prisca majorum laude regendam;
Ejus habes clausos cineres hoc marmore, mentem
Pronus Ei precibus commenda, siste viator,
Æternum cineres faciet qui vivere rursus.*

Jean, fils de Georges, fut tué en 1544 d'un coup d'arquebuse à Vitry, quand il passait la Marne à la tête d'une compagnie dont il était capitaine; il laissait un fils, Louis, mort jeune et enterré à Bruxelles, à Sainte-Gudule. Les biens de Jean passèrent à sa fille Jeanne, qui avait épousé en 1559, Philippe de Croy, duc d'Aerschot, prince de Chimai, etc. Charles de Croy, le fils de Philippe, né le 11 juillet 1560, fit transporter la bibliothèque de son bisaïeul au château de Beaumont, sa résidence favorite, où il se plut à l'agrandir. Puteanus l'engagea à léguer ses riches collections à l'Univer-

sité de Louvain et l'avait d'abord persuadé; mais il changea d'avis avant sa mort, qui eut lieu le 13 janvier 1612, et les livres, ainsi que les manuscrits de Georges d'Halewyn furent vendus publiquement à Bruxelles, en 1614. Le catalogue de la vente se trouve à la Bibliothèque de Louvain.

L. Roersch.

Paquet, *Matériaux manuscrits*, t. II, p. 4056. — Goethals, *Lectures relat. à l'hist. des sc.*, t. IV, p. 46. — Sweert, *Ath. belg.*, p. 273. — Sanderus, *Descript. Gand.*, p. 45. — Foppens, t. I^{er}, p. 338. — Le Glay, *Catal. descr. des manuscrits de la bibl. de Lille*, 1848, préf. p. XVIII. — F. Nève, *Mém. sur le coll. des Trois Langues*, p. 330. — Van Even, dans le *Bulletin du bibl. belge*, t. IX, p. 380.

HALEWYN (*François*), seigneur de Zweveghem, homme d'Etat, fils de Josse, seigneur de Roosebeke, Merckem, Vesste, Zweveghem, vicomte de Harlebeke, et d'Adrienne de Blasere, naquit en Flandre pendant le premier quart du XVII^e siècle, et mourut le 30 mai 1585. Appartenant à une famille très distinguée de Flandre, il fut successivement appelé à remplir les fonctions d'échevin du Franc de Bruges (1559 à 1580), puis de bourgmestre dudit Franc (1573), de gouverneur de Malines (5 octobre 1572 au 8 octobre 1574) et de haut-bailli et capitaine d'Audenarde (août 1573). Revenu d'une mission diplomatique en Angleterre, il fut fait prisonnier par les gens du prince d'Orange lorsqu'ils s'emparèrent de Termonde (6 septembre 1572), et conduit à Malines, où il recouvra la liberté, en même temps que les évêques d'Arras et de Namur, lors de la retraite du Taciturne (2 octobre 1572). Cette arrestation était due en partie à certaines sympathies manifestées par lui en faveur de la cause de Philippe II. Plus tard, il montra des tendances opposées, qui lui valurent une position marquante pendant les événements du XVI^e siècle. Il prit part (1576), en qualité de commissaire, aux négociations de la Pacification de Gand et à celles du traité de Huy, pendant lesquelles il tint un langage très exalté. En 1576, il fut envoyé, au nom des Etats généraux, en Angleterre, dans le but d'obtenir de la reine Elisabeth un emprunt de vingt mille livres sterling destinées au service

de la révolution, et prit aussi part à l'acte d'union de Bruxelles (9 janvier 1577). Pendant la même année il fut du nombre des commissaires désignés pour négocier un arrangement avec don Juan, gouverneur général des Pays-Bas. De concert avec l'abbé de Sainte-Gertrude à Louvain et le seigneur de Champagny, il engagea le prince d'Orange à se rendre à Anvers, la ville la plus agitée des Pays-Bas durant les troubles religieux. Bientôt il changea complètement d'allures et d'opinion, au grand étonnement de ses anciens amis politiques. Suivant en tous points la défaillance de Philippe de Croy, duc d'Aerschot, Halewyn se joignit au parti des malcontents. Il s'aperçut que le gouvernement des Pays-Bas ne lui avait pas été très défavorable en 1564, 1566 et 1567 lorsqu'il l'avait chargé de remplir des missions à Liège, en Angleterre, auprès du duc de Clèves et de l'empereur. Après sa conversion politique, il devint le serviteur le plus zélé du gouvernement, en se distinguant par une inimitié implacable, parfois cruelle à l'égard de ses anciens amis. C'était plus qu'il ne fallait pour le perdre. Au moment de vaquer aux séances des Etats de Flandre, à Gand, il fut arrêté (18 octobre 1577), par ordre d'Hembyze et de Ryhove, les deux chefs du parti exalté, et renfermé dans l'hôtel du second, puis transféré à la Cour du Prince en cette ville. C'était une espèce de prison d'Etat, dans laquelle il fut détenu en compagnie de plusieurs personnages haut placés devenus suspects. En vain réclama-t-il sa mise en liberté, en vain Elisabeth, reine d'Angleterre et le comte de Leicester écrivirent-ils des lettres en faveur des prisonniers (30 décembre 1578); rien n'y fit. Enfin, ils furent tous emmenés (24 janvier 1579) à Termonde et remis entre les mains de Ryhove, sous prétexte de les faire transporter à Cologne et à Juliers pour y attendre leur jugement, conformément aux ordres de l'archiduc Matthias, gouverneur des Pays-Bas, et du prince d'Orange. Halewyn et ses compagnons y subirent des angoisses terribles. On en

trouvera le récit dans les mémoires du personnage.

Ryhove reconduisit ses prisonniers au milieu des plus cruelles tortures morales, à leur ancienne prison à Gand (31 mars 1579). Là d'autres cruautés les attendaient. Mais, à la suite d'un complot bien ourdi, Halewyn et ses compagnons parvinrent à s'échapper (15 juin 1579). Rôdant au milieu des champs pendant la nuit, ils furent rejoints par leurs persécuteurs, qui les ramenèrent à la prison, sauf Schouteet, Vilain et Halewyn. Celui-ci se tint longtemps caché dans une pièce de blé, arriva exténué de fatigue et de privations à Roulers, puis à Lille, où il se trouva hors de danger et complètement libre.

Après la prise de Courtrai par les Espagnols (27 janvier 1580), Halewyn fut nommé (5 septembre 1580), grand-bailli de cette ville et de sa châtellenie. Pendant son administration, il se souvint avec amertume des mauvais traitements qu'il avait subis pendant sa longue détention. Il s'en vengea cruellement en poursuivant sans pitié ses anciens amis les protestants, sans même épargner les membres de sa famille, reconnus comme ennemis du régime espagnol.

Outre les lettres politiques signées de sa main et reproduites dans les *Bulletins de la commission d'histoire*, il écrivit encore ses propres mémoires, mis au jour par M. Kervyn de Volkaersbeke, sous le titre de : *Mémoires sur les troubles de Gand* (1577 à 1579), in-8°, Bruxelles, 1865. Halewyn épousa successivement : 1° Jeanne Bette, 2° Anne de Moorslede, 3° Marie de la Barre, qui se dévoua souvent, mais inutilement, auprès du prince d'Orange, pour obtenir la liberté de son mari. Il n'eut de descendants que de sa première femme.

Ch. Piot.

Bulletins de la Commission royale d'histoire, 1re série, t. XVI. — Gachard, *Correspondance de Philippe II*, t. I et II. — Hoyneyn van Papendrecht, *Analecta Belgica*, t. II, 2e partie. — Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, *Troubles des Pays-Bas*. — Gachard, *Correspondance du Taciturne*, t. III. — Id., *Rapport sur les archives de la chambre des comptes à Lille*. — Piot, *Vlaamsche kronyk*. — Pieter Bor, *Nederlandsche oorlogen*, t. 1er. — Groen van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange*, t. V, VI et VIII. — De Jonghe, *De unie van Brussel*, t. I. — Piot, *Correspondance de*

Granvelle, t. IV. — Butkens, *Supplément aux Trophées de Brabant*, t. II. — Wiersbitzky, *De tachtig jarige oorlog*, t. XVIII. — Janssen, *De Kerkhervorming te Brugge*, t. II. — Gailliard, *Bruges et son Franc*, t. 1er. — *Calendar of state Papers, foreign*, 1560-1577.

HALITGAIRE, ou HALITCHARIUS, ALTGARTUS, HAICARIUS, etc., écrivain ecclésiastique, florissait au IX^e siècle. L'investigation historique n'a rien révélé sur son lieu de naissance, ni sur les premières années de sa vie : il apparaît, en 817, comme évêque des diocèses de Cambrai et d'Arras, alors soumis à une seule crosse épiscopale. En 822, Ebbon, archevêque de Reims et métropolitain d'Halitgaire, appréciant le zèle et les lumières de sa foi, se l'adjoignit dans ses missions évangéliques en Saxe et en Danemark. En 825, notre prélat prit une part importante aux travaux du concile tenu à Paris touchant le culte des images, et se rendit à Aix-la-Chapelle avec l'évêque Amalaire pour y soumettre à l'empereur Louis le Débonnaire, au nom de l'assemblée, le recueil des sentences des Pères qu'elle avait élaboré sur cette pratique de dévotion catholique. Ce prince, jugeant d'Halitgaire digne des plus hautes fonctions, le députa, en 828, vers Michel le Bègue, à Constantinople, pour cimenter la paix et l'union entre les deux empires. L'année suivante, il assista au concile réuni à Paris pour aviser à la réforme des mœurs, notamment du clergé et de la cour impériale ; il fit, en 831, avec Achard, évêque de Noyon, la translation du corps de saint Monboile, abbé du monastère de Lagny, et mourut le 25 juin de la même année. Il fut inhumé à l'abbaye du mont Saint-Eloy, près d'Arras.

Halitgaire composa, sur les instances d'Ebbon, archevêque de Reims, un Pénitentiel, qui n'est, à vrai dire, qu'une compilation des canons des conciles, des épîtres décrétales des Pères, des épîtres canoniques des Papes, des passages de l'Écriture et des témoignages des écrivains ecclésiastiques. Halitgaire divisa son Pénitentiel en cinq livres ; plus tard, il en ajouta un sixième, entièrement extrait du Pénitentiel romain. L'ouvrage est intitulé : *Opus de vitis et virtutibus*,

remediis peccatorum et ordine vel judiciiis penitentiae sex libris absolutum. Henri Canisius a publié les cinq premiers livres, t. V, II^e partie. Ils figurent dans la *Bibl. des Pères*, t. XIV, p. 906. Le 6^e livre a été mis par Stewart dans le supplément de Canisius. Hugues Ménard l'a reproduit dans le tome III de son *Sacramentaire de saint Grégoire*.

Ces cinq premiers livres d'Halitgaire ont été attribués à Raban Maur, archevêque de Mayence, et insérés parmi ses œuvres. En revanche, Canisius a rapporté à Halitgaire, pour l'avoir trouvé dans le même manuscrit que l'ouvrage précédent, la paternité d'un autre Pénitentiel, sans nom d'auteur. Enfin, en 1724, Martène et Durand ont publié le plan d'un troisième Pénitentiel d'Halitgaire. Le manuscrit de l'abbaye de Saint-Mathias de Trèves, où ils l'ont découvert, n'indique pas le nom de l'auteur; mais la chronique d'Albéric sur l'an 850 nous apprend que l'ouvrage fut composé par Halitgaire du temps d'Ebbon, et qu'il était intitulé : *De vita sacerdotum*.

Emile Van Arenbergh.

Hist. littér. de la France, t. IV, p. 504. — Dom Ceillier, *Hist. génér. des auteurs sacrés et ecclés.*, t. XVIII, p. 533. — Dupin, *Nouv. bibl. des auteurs ecclés.*, t. VII, p. 452. — Le Glay, *Cameracum christ.*, p. 43.

HALLARD (Louis-Joseph), ecclésiastique, homme de lettres, professeur, né à Nivelles, le 17 décembre 1806. Après avoir achevé d'une manière brillante ses humanités au collège de sa ville natale, il entra au séminaire archiépiscopal de Malines et, ses études théologiques achevées, ayant reçu la prêtrise, il fut nommé à des fonctions pastorales d'abord à Loupoigne et ensuite à Houtain-le-Val, deux communes de l'arrondissement de Nivelles. Il y conquiert bientôt l'affection de ses paroissiens. Les loisirs que lui laissait l'exercice de son ministère, il les employait à la culture des lettres, et il acquit à la fois le renom de prédicateur éloquent et celui d'esprit littéraire. Ses supérieurs ecclésiastiques, frappés de ses aptitudes, le signalèrent aux organisateurs de l'université catholique de Louvain, et quand la retraite

de M. Cazalès y laissa vacante la chaire de *littérature française*, c'est l'abbé Hallard qui fut appelé à l'occuper. On lui confia ensuite le cours d'*histoire des littératures modernes*. Il ne donna ce dernier cours que durant quelques semestres. Les modifications qui furent apportées, en 1849 et en 1857, à la législation du haut enseignement avaient fait disparaître ce cours du programme des examens à subir devant les jurys. C'était en même temps l'effacer du tableau des leçons données dans les universités. L'influence de ces lois avait fait baisser le niveau des études dans les collèges et les athénées en rendant les universités accessibles à des élèves qui n'avaient point achevé leurs humanités. Force fut bien alors d'y suppléer en créant, pour les institutions d'enseignement supérieur, des cours négligés par les élèves durant leur passage au collège. Hallard fut donc chargé de faire un cours de composition qui appartient en réalité au programme de la rhétorique.

Appelé chaque année soit à Liège, soit à Gand, dans les jurys combinés, il s'y rencontrait avec des professeurs des universités de l'Etat : il y fit toujours preuve d'autant de goût que de savoir, il y apportait un esprit conciliant et impartial qui lui valut l'estime de tous ses collègues.

Le gouvernement lui confia souvent la mission de juge des concours institués entre les athénées et les collèges et entre les universités. Il fit plusieurs fois partie du jury chargé de décerner les prix quinquennaux de littérature française.

Hallard n'a publié aucun ouvrage, absorbé qu'il était par la préparation de ses cours et par les occupations multipliées qu'on imposait à sa bonne volonté. Ce n'est point qu'il n'eût cédé quelquefois à l'attrait de la poésie; mais s'il faisait des vers, c'était pour célébrer quelque événement actuel, de famille la plupart du temps; ses amis, ses élèves, ses collègues dans le professorat formaient cette famille à la voix de laquelle sa muse ne fut jamais sourde.

Il conservait une affection tendre au troupeau qu'il avait quitté à regret; il

allait le revoir à chaque vacance, et c'est à Loupaigne que, selon ses dernières dispositions, il fut inhumé le 12 du mois d'août 1865. Il était mort à Louvain le 8 du même mois, et c'est au milieu de ses anciennes ouailles qu'il voulut reposer.

Le Alvin.

HALLE (*Adam DE LA* ou *DE LE*), trouvère et musicien, né à Arras vers 1220, mort à Naples en 1286. Cette biographie serait moins conjecturale si l'on pouvait prendre au pied de la lettre tout ce qu'Adam dit de lui, de sa famille et de ses amis. Avec son dernier éditeur, M. de Coussemacker, nous croyons qu'il faut se défier des bourdes et des hableries que le joyeux satirique prodiguait aux fêtes du Puy, où il régnait en maître. Ces fêtes artésiennes du XIII^e siècle ressemblaient fort à des saturnales où les plus grandes hardiesses étaient sans conséquence. Le père de ce railleur, maître Henri de la Halle était un lettré, peut-être officier de la commune; il jouissait d'une certaine aisance et d'une assez grande influence dans sa ville. Le jeune Adam fit ses premières études aux écoles d'Arras, fort célèbres alors; puis son père l'envoya à l'abbaye de Vaucelles, située sur l'Escaut, à peu de distance de Cambrai. Il y prit l'habit des clercs, non pas pour devenir prêtre, mais pour y étudier les sept arts, selon la tradition. C'est dans ce monastère cistercien qu'il composa les deux seules chansons pieuses qu'on ait de lui. Il se disposait, sans doute, à succéder un jour aux fonctions de maître Henri. Mais à peine revenu dans la maison paternelle, il subit l'influence épicurienne de ses compagnons; on le surnommait le *bossu*, soit à cause d'une épaule un peu haute, soit plutôt à cause de son humeur joviale et de ses étourdisantes saillies. Dans son poème sur Charles d'Anjou, il disait de lui-même :

On m'apele *bochu*, mais je ne le sui mié.

Au milieu de cette vie dissipée, il devint éperdument amoureux de la belle *Maroie*, jeune personne plus riche d'agrément que des avantages de la for-

tune. Il lui consacra ses meilleures chansons. Le père d'Adam s'opposa à ce mariage, bien que la jeune fille, dit Paulin Paris, méritât l'affection qu'elle avait inspirée, et par la force de son caractère et par la solidité de son esprit. Il y a d'ailleurs quelque chose d'élégant, à la Pétrarque, dans la façon dont il parle de sa Laure : « Quand je l'aperçus » pour la première fois, nous dit-il dans » le *Jeu de la Feuillée* (et cette fois sans » raillerie gauloise) le ciel était pur, le » soleil pénétrant, l'air embaumé de » parfums et rempli du chant des oiseaux. » Au milieu d'un bois, près d'une fontaine qui jaillissait sur un sable émaillé » de verdure, elle m'apparut comme une » vision... » Dans un jeu-parti avec le riche bourgeois d'Arras, Jean Bretel, grand faiseur de chansons, Adam dispute le renom de loyauté parfaite en amour : « Certes, sire Jehan, lui dit-il, » l'amour ne vous ferait pas renoncer à » votre or; et cependant j'ai fait beaucoup plus, j'ai dit adieu à l'étude, à la » science (*clergie*), et je dois savoir comment il faut aimer, s'il suffit pour cela » de sentir vivement. »

En vain maître Henri renvoya-t-il son fils à l'abbaye de Vaucelles. L'amour l'empêcha d'y rester; mais à peine revenu à Arras, il fut impliqué avec son père dans une de ces agitations communales alors très fréquentes, surtout dans les villes de grande industrie et d'opinions assez libres. On y citait grand nombre d'Albigéois et de Vaudois. Une taille extraordinaire de vingt mille livres tournois ayant été imposée fut répartie avec une partialité criante. On accusa même le maire, les échevins et l'abbé de Saint-Vaast d'avoir levé plus de deniers qu'il n'en était demandé. On ne vit plus que satires, pamphlets, chansons injurieuses; Adam surtout devait être mis à contribution pour sa verve facile et mordante. Il suffit pour s'en convaincre de lire quelques scènes de raillerie locale insérées dans sa farce aristophanesque : *Le Jeu de la Feuillée*. Pour un bon mot il eût tout sacrifié. Si beaucoup de bourgeois « Arrageois de la cité et de la ville » furent bannis, ou du

moins obligés de s'expatrier quelque temps, les premiers qui s'éloignèrent furent certainement Adam et son père. Dans le *Congies Adans*, publié intégralement par Barbazan, on lit : « Quel qu'ait été le premier emploi de mon temps, la conscience m'a toujours indiqué ce que j'avais de mieux à faire. Je déplore les années dont le monde a dissipé la fleur... Arras ! Arras ! ville de haines, de querelles et de trahisons ! jadis si noble et si brillante ! On va répétant que l'on vous restaure ; mais on y aime trop l'argent (croix et piles). Je salue toutefois en partant les généreux qui ont donné tant de belles fêtes ; mais on a fauché la ville de si près qu'on y a coupé ce qui faisait l'agrément de la vie !... Adieu donc, amours ! je vous dois, après tout, quelque chose ; car, si d'abord vous m'avez arraché à l'étude, c'est vous aussi qui m'en avez rendu la passion. Vous m'avez inspiré l'espoir de reconquérir et l'honneur et l'estime... »

Le poète se retira à Douai vers 1266 ; il paraît avoir été hébergé avec son père chez le trouvère Baude Fastoul. Contrairement à l'opinion de Monmerqué et de Coussemacker, Paulin Paris estime que le *Congies Adans* a été fait plus tard et se rapporte à un autre voyage, celui de Paris. Une des plus gracieuses chansons d'Adam, la quatorzième, nous le fait voir sur le chemin de sa ville natale après un assez court exil : « Plus j'approche de mon pays, plus mon amour pour lui se renouvelle et se rallume. Plus en avançant il me semble joli, plus l'air est doux, plus je trouve douces gens. Cela me fit arrêter ici longtemps, et ceci encore qu'en y arrivant, j'aperçus dames si dignes d'honneur qu'un peu de la contenance de *ma dame* en l'une je vis, tellement que j'eus comme une saveur d'elle qui me réjouit à cette ressemblance. Ainsi fait la tigresse au miroir, quand pris sont ses faons ; elle croit réellement, en apercevant son image, trouver ce qu'elle cherche ; pendant ce temps celui qui les enlève s'enfuit. Ne faites pas de même, Dame, pour moi, et ne m'oubliez pas

« non plus si je demeure trop longtemps.
« Car c'est en votre ressemblance, comme
« au miroir, que je trompe mon ennui.
« Près de vous, et non pas ici, est le
« cœur et l'espérance. »

Car à vous est, non pas chi,
Li cuers et li esperanche.

Il revenait donc plus ou moins fidèle. Avait-il déjà obtenu le consentement de son père, pour épouser Maroie ? De Coussemacker croit qu'il ne se maria qu'au retour de Douai, puisque, dans une autre chanson, il parle de l'oubli de Maroie « pour son amant ». Si son *Jeu de la Feuillée* a été composé après l'exil de Douai, il faut reconnaître, par certaines confidences peu discrètes et même peu convenables, qu'il ne tarda pas à se repentir de s'être laissé fasciner par l'amour. Il y avoue tout net que ses illusions sont détruites, que « sa faim est apaisée » et qu'il va laisser sa femme chez son père pour s'en aller à Paris acquérir savoir et honneur. Sur quoi, un de ses amis, Rikiers lui dit assez justement : « *Voirement estes vous muables, en vérité, vous êtes bien changeant !* »

Adam suivit les cours de l'Université ; mais ce ne fut pas pour longtemps. Paulin Paris semble même mettre en doute cet épisode d'étudiant ; car dans toutes ses poésies ordinairement si personnelles, si intimes, on ne trouve rien sur Paris. De Coussemacker conjecture qu'il retourna même à Vaucelles (pour peu de temps, il est vrai), et que c'est alors seulement qu'il aurait composé en l'honneur de la Vierge Marie les chansons 28^e et 34^e :

Merchi de mon fol crement !
Et se tart vous est réclamée...

On ignore à quelle époque il s'attacha à la maison de Robert II, comte d'Artois, neveu de saint Louis et surnommé le Vaillant et le Bon. Avec ce prince et le comte Guillaume de Dampierre ou de Flandre, il alla successivement en Egypte, en Syrie et en Palestine. Lorsque le pape Urbain IV eut offert la couronne de Naples à Charles d'Anjou, le trouvère artésien s'établit à cette cour, bien que l'historien Giovanni Villani assure que ce frère de saint Louis ne

prit jamais de plaisir aux mimes, aux troubadours et aux gens de cour. Peut-être sa femme, Béatrix de Provence, tint-elle à Naples une cour d'amour ou de poésie, comme autrefois Sibylle d'Anjou et Eléonore de Guienne. Adam était probablement arrivé à la suite des chevaliers flamands qui vinrent au secours de la dynastie française des Deux-Siciles. Quoi qu'il en soit, c'est à Naples qu'il composa son *Robin et Marion* ainsi que le poème du *Roy de Sézile*. Dans une sorte de prologue dramatique intitulé *Jeu du Pèlerin* et que De Coussemacker veut attribuer à Adam de la Halle lui-même, un trouvère qui s'est absenté d'Arras pendant trente-cinq ans, raconte à des *villains* en fête qu'il a entendu vanter en Pouille :

Un clerc net et soustieu, grascieus et nobile
Et le nonpair du mont. Nés fu de ceste vile
Maistre Adam li Bochus estoit chi apelés
Et là Adans d'Arras...

Ce même pèlerin raconte qu'Adam était surtout aimé de Robert d'Artois, celui qui fut régent du royaume napolitain après les Vêpres siciliennes et la mort de Charles d'Anjou. Adam mourut à Naples en 1286, comme on peut le conclure de certains vers composés par son neveu Jehan Mados.

Le manuscrit de La Vallière, n° 2736 de la Bibliothèque nationale et daté du XIII^e siècle, contient un texte complet et correct d'Adam de la Halle.

1^o Trente-quatre chansons. Ce sont tantôt des odes d'un ton élevé, tantôt des gracieuses complaints d'amour. Plus d'une pièce a été composée pour un ami ou pour un prince. Musique maniérée, facture quelquefois gracieuse, mais moins mélodieuse que dans les jeux-partis. — 2^o Seize partures ou jeux-partis. Vrai champ clos pour les paradoxes de la gaie science. Les tenants de cette joute contre Adam sont Jehan Bretel, Audefroy, Dragon, Greivillier, Ferri, Evrar, Rogier, Cuvelier, Jehan de Marly et la dame de Danemoy-Thèses. — Pour un loyal amant, est-ce le bien qui domine en amour ? est-ce le mal ? — Quel est l'amant le plus content ? est-ce le platonique ? — Adam à Rogier : Je sup-

pose que vous aimiez ma femme et moi la vôtre ; mais ni l'un ni l'autre de nous n'est payé de retour. Voudriez-vous qu'allant plus avant, je fusse accueilli par la vôtre et vous par la mienne (c'est l'éternelle conspiration des troubadours et des trouvères contre le mariage)² — 3^o Dix-sept rondeaux toujours accompagnés de musique. On n'en peut guère séparer le texte. Adam est le seul harmoniste dont il soit resté de bons spécimens. Fétis l'appelle le dernier *déchanteur*. Dans ses rondeaux ou triolets, on trouve une espèce de déchant dans lequel les trois parties chantaient les mêmes paroles. — 4^o Sept motets. Pas de forme poétique déterminée. Ce sont des fragments de plain-chant qui servent de thème. Le poète-musicien y plaisait sur ses amis et même sur sa maîtresse dans les strophes les plus disparates. On y trouve toute la variété des tailles des troubadours et des coupes des grands *lays* des trouvères. — 5^o *C'est li congié Adan d'Arras*. A l'imitation des *comjatz* de Provence, les poètes d'Arras raffolaient de ce genre de satire. Celle d'Adam, conçue en quatorze douzains octosyllabiques, s'élève quelquefois jusqu'au ton de l'ode pour s'adoucir en mélancolique élégie ou, par un nouveau tour de force, éclater en virulents iambes. — 6^o *C'est du Roy de Sézile*. C'est un fragment de chanson de geste en l'honneur de Charles d'Anjou. Dans les 378 alexandrins assez mal équilibrés par laisses monorimes de 20 vers, on raconte la jeunesse du prince, ses amours, ses batailles, et surtout la lutte qu'au nom du pape il entreprit contre l'excommunié Mainfroy. La louange du trouvère courtisan y est souvent d'un goût déplorable :

Que je croi, qui mon cuer fenderoit à moitié
Du bon prinche i verroit la figure entaillie.

Néanmoins, il se flatte d'avoir *radrechié* cette histoire princière gâtée par d'autres ménestrels. En somme, le style solennel ne lui va guère. — 7^o *Le Jeu de la Feuillée* (nommé aussi *li Jeus Adan*, ou du *marriage*). Ce singulier mélange de farce et de sotie est généralement considéré comme la plus ancienne co-

médie française. Cela ressemble à ce qu'on appellerait une *revue d'année* jouée au Puy d'Arras, à la fête de Mai. La partie féerique offre de l'analogie avec la gracieuse fantaisie de Shakespeare : *le Songe d'une nuit d'été*. On y trouve quelques airs curieux. Partout un esprit créateur et une grande souplesse de génie. — 8° *Robin et Marion*, le plus ancien type de comédie-vaudeville ou d'opéra comique. C'est une pastorale (*li Jous du bergier et de la bergière*) de Perrin d'Angecort, traitée à la cour de Naples avec un peu moins de cynisme et un grand sentiment de véritable idylle à la manière de Théocrite. Versification élégante; style franc et vif; mélodies naturelles et qui semblent s'être inspirées d'airs populaires. Comme le fait remarquer De Coussemacker, cette musique révèle surtout l'originalité du compositeur artésien. On n'y trouve pourtant aucun morceau d'ensemble. En revanche, texte et musique sont en parfaite harmonie de simplicité. Comme en plusieurs scènes les bergers dansent au son des instruments, il y a lieu de croire que ces airs étaient orchestrés par Adam lui-même.

J. Stecher.

Histoire littéraire de France, t. XX. — E. De Coussemacker, *Œuvres complètes d'Adam de la Halle*, Paris, 1872. — *Théâtre français au moyen âge*, par Monmerqué et Francisque Michel. — A. Dinaux, *Trouvères artésiens*. — Fétis, *Histoire générale de la musique*, t. V.

HALLET (*Gilles*), peintre, né à Liège en 1620 et mort à Rome en 1694. Élève de son oncle Walther Damry, il partit fort jeune pour Rome, d'où il ne revint plus. On ne sait chez quel maître il travailla, mais il eut bientôt une réputation qui lui valut de nombreuses commandes. Il orna quelques églises de Rome, notamment Saint-Isidore et Santa Maria dell' Anima. Il envoya à ses parents et amis des dessins et des études qui ont été détruits lors du bombardement de Liège en 1691; la plupart de ces derniers travaux se trouvaient dans la maison de Damry, qui fut entièrement consummée. Gilles Hallet avait la composition facile, la couleur vigoureuse et possédait les principes de son art, ainsi que le démontrent ses quatre grands tableaux

de l'église de Santa Maria dell' Anima. Ces tableaux représentent : la *Nativité de la Vierge*; le *Mariage de la Vierge*; l'*Annonciation* et la *Visitation*. Ad. Siret.

HALLEZ (*Germain-François*), artiste peintre, né à Frameries (Hainaut), en 1769. Elevé dans l'atelier du sculpteur Scobas. A l'âge de dix-huit ans, après avoir remporté trois premiers prix à l'académie royale de dessin, de peinture et d'architecture de Mons, il reçut une gratification qui lui permit d'aller travailler en France pendant quelque temps. Il est probable qu'à Paris Hallez fréquenta l'atelier d'un des grands peintres de l'époque, car, à son retour, s'étant logé à Bruxelles, il y acquit un rapide succès, si bien que, en 1791, Marie-Christine et le prince de Saxe-Teschen le chargèrent de faire le portrait de l'empereur Léopold pour le conseil des finances. Notre artiste ne resta que deux ans à Bruxelles, il retourna à Mons, où, en 1802, il fut nommé directeur de l'Académie, poste qu'il conserva jusqu'en 1840. La ville de Mons doit à Hallez la conservation de sa magnifique église de Sainte-Waudru, dont la démolition avait été décrétée lors de la néfaste invasion française; il se dévoua, se mit à la tête du mouvement de résistance dont un instant il crut être la victime; mais, à la fin, sa résistance héroïque, peut-on dire, triompha, et l'église fut sauvée. De plus, il exerça une influence heureuse sur le goût des arts qu'il sut maintenir et fortifier à une époque où ils se voyaient l'objet de l'indifférence et du dédain de la masse du public. Enfin Hallez, dans l'exercice et la profession de sa double qualité de directeur et de professeur, déploya un zèle infatigable et un dévouement dont ses concitoyens ont gardé un vif souvenir.

Il peignit tous les genres, mais excellait notamment dans le portrait et dans le paysage. Il semble n'appartenir à aucune école; conserva une originalité tranchée, caractérisée par un coloris d'une fraîcheur et d'une netteté peu communes. Son dessin était serré et il composait harmonieusement. Hallez mourut en

1840. Parmi ses tableaux principaux il faut citer le *Christ en croix*; l'*Enlèvement d'Hylas*; le *portrait du général Beaulieu*, qui se trouve au musée communal de Mons; la *Jeune Mère attentive*. Ce dernier tableau, exposé à Paris, fut hautement loué par la presse française. M. Etienne Wauquière, un des successeurs d'Hallez à la direction de l'Académie, a publié, dans son *Iconographie montoise*, la liste des œuvres de notre artiste, qui a signé plus d'une de ses toiles de son sobriquet : le *petit Borain*. Ad. Siret.

HALLOIX (Pierre), historien, littérateur, hagiographe, né à Liège en 1572, mort en sa ville natale le 30 juillet 1656, était entré à dix-neuf ans dans la Compagnie de Jésus. Cet homme était admirablement doué. Ses dispositions natives le rendaient apte à la culture de toutes les sciences. Les langues classiques; l'histoire ancienne et moderne, sacrée et profane; la philosophie et la théologie; l'Écriture et les Pères, tout lui était familier. Sa longue vie fut entièrement consacrée à ces graves études qui firent de lui un des plus savants hommes de son temps. Nous lisons, dans les *Délices du pays de Liège* : « Une merveilleuse sagacité de » jugement, aidée d'une érudition aussi » vaste que son génie était fécond, le fit » particulièrement exceller dans la critique. » C'était, en effet, un commentateur de premier ordre, comme l'attestent ses notes sur un grand nombre d'ouvrages. Quant au génie qu'on lui attribue, il ne faut l'entendre que dans le sens général d'aptitudes, où il était pris au XVII^e siècle.

On en jugera par l'énumération de ses œuvres. La voici :

1. *Litteræ Japonicæ a R. P. Provinciali Societatis Jesu in Japonæ, ad R. admodum P. Claudium Aquavivam, præpositum generalem ejusdem Societatis, nuperrime transmissæ. Anno 1609 et 1610, mense Martio. In quibus novem Japonum in regnis Fingo, Sassuma, et Firando pro fide catholica interemptorum, res præclare gestæ et mors preciosa continentur. Vertit ex Italico Romæ impresso in latinum sermonem P. Petrus Halloix, sacerdos Soc.*

*Jesu. Duaci, typis Balthasaris Belleri, 1612, in-12, p. 136. Antverpiæ, apud Petrum et Joannem Belleros, 1615, in-8°. — 2. Triumphus sacer SS. Terentiani et Socii Martyrum, sive Sacrorum utriusque corporum Atretrato Duacum, gloriosa translatio. Et Duaci in eadem translatione publica et solemnis supplicatio, in quâ omnes fere antiquitus usurpatis solitæ in SS. Reliquiarum translationibus ceremoniæ sparsim commemorantur. Duaci, typis Natalis Wardavoir, 1615, in-18, p. 236. Cet ouvrage fut traduit sous le titre : « Le sacré triomphe des » saints martyrs Terentian et son compagnon, ou Discours de la glorieuse » translation et conduite de leurs saints » corps de la ville d'Arras en celle de » Douai. Avec les solennités de la procession générale faite à Douai en ladite » translation. Auquel sont rapportés la » plus grande partie des cérémonies gardées anciennement es translations des » saintes Reliques. » Composé en latin par le R. P. Halloix de la Compagnie de Jésus. Et depuis traduit en français par S. D. P. A Douai, de l'imprimerie de Pierre Arroy, 1615, in-8°, p. 231. Avec figures dans le texte. — 3. *Anthologia poetica græco latina synonymis poeticis, eorumque auctoritatibus instructa, sed et variis sententiis, adagiis, priscis formulis passim respersa; opera Petri Halloix S. J., cum ejusdem latina interpretatione, et locorum difficiliorum expositione. Duaci, ex officinâ Joannis Bogardi, 1617, petit in-8°, de XII-1186 pages, plus les feuilles pour la table. » Ce recueil, dit Duthillœul, m'a paru » un des plus complets et des mieux » entendus. Il atteste une véritable érudition dans le compilateur, et il peut » être d'un usage fort commode. Le soin » que l'auteur a pris de compiler les » ouvrages des poètes grecs ecclésiastiques lui donne surtout des droits à la reconnaissance des hommes studieux auxquels son travail épargnera » de longues recherches. » — 4. *Vita et documenta S. Justinii philosophi et martyris, scriptoris secundo seculo nobilissimi, a R. P. Petro Halloix, Leodiensis e Soc. Jesu, scripta et concinnata. Acces-***

serunt e Menæo græcorum Justini elogium cum vitæ epitome nunc primum e græco latine reddita. Censura de S. Justini libris, eorumque ordine et inscriptione. Notæ ad ejusdem Justini vitam. Duaci, e typographia Balthasaris Belleri, anno M. DCXXII. Cum gratia et privilegio. In-8°, p. 376, et 24 ff. d'index, avec portrait gravé. — 5. *Vita P. Camilli de Lellis fundatoris religionis clericorum regularium infirmis ministrantium : conscripta italice a P. Sanctici Cicatello, ejusdem religionis sacerdote, latinitate donata a P. Petro Halloix S. J. presbytero.* Antverpiæ, ex offic. Plant. Balthasaris Moreti, 1632, in-8°, p. 448, sans l'ép. dedic., la préface et les tables. — 6. *Francisci Riberæ e Societate Jesu in sacram B. Joannis Apostoli et Evangelistæ Apocalypsim commentarii. Editio nova et emendata, cum indice quintuplici, et auctoris vita, conscripta a R. P. Petro Halloix, ejusdem Societatis. His adjuncti sunt quinque libri de templo.* Antverpiæ, apud Petrum et Joannem Belleros, 1623, in-8°, p. 645 et 398. Titre séparé pour le dernier ouvrage. — 7. *Illustrium Ecclesiæ orientalis scriptorum, qui sanctitate juxta et eruditione, primo Christi seculo floruerunt, et apostolis convenerunt vitæ et documenta. Adjuncta sunt e Græcorum Menæo de iisdem sanctis viris Elogia græco-latina, ex ejusdem versione. Item Notationes et questiones quædam, ad vitam confirmationem et illustrationem pertinentes.* Duaci, ex offic. typographica Petri Bogardi, 1633, in-fol., p. xxvi-730. La vie de saint Denis, l'aréopagite fut imprimée avec les œuvres de saint Denis, publiées par le P. Cordier. Antverpiæ, Balth. Moretus, 1634, in-fol., t. II, p. 252-445. Le P. Halloix a publié le même travail pour le deuxième siècle, en 1636, in-fol., p. xxv-863, sans la table. En tête de ce volume se trouvaient plusieurs pièces de poésie : une ode pindarique, en grec et en latin, du P. Judocus de Mares, S. J.; une ode à la manière d'Horace, du P. Erard Foulon, S. J., et un anagramme du P. Andrees, à Tornaco, S. J.; Duthilloëul (no 718) cite cet ouvrage comme étant imprimé chez les héritiers de Jean Bo-

gard, en 1633 et ajoute : « Imprimé de » nouveau la même année chez P. Bo- » gard. » Le P. Halloix se proposait de publier d'autres volumes pour les deux siècles suivants. Le troisième était déjà fort avancé en 1642, mais il n'en a paru qu'un fragment : l'*Origenes defensus*. — 8. *Origenes defensus, sine Origenis Adamantii presbyteri amatoris Jesu vita, virtutes, documenta ; item veritatis super ejus vita, doctrina, statu, exacta disquisitio ad Sanctissimum D. N. Papam Innocentium X. Leodii, ex officina typographica Henrici et Joannis Mathiæ Hoviorum,* 1648, in-fol., p. 403, avec 8 ff. de table. Ouvrage mis à l'index à Rome. Il était dédié à Innocent X dont les armoiries sont gravées sur un feuillet en regard de la dédicace. Le titre est en rouge et noir avec marques d'impression. Ce livre contenant l'apologie d'Origène et de sa doctrine fut réfuté par plusieurs érudits. (Voy. DE THEUX, *Bibliographies liégeoises*). — 9. *Commentarius in Evangelia quadragesimæ, complectens expositionem litteratam et moralem.* Parisiis, 1658, 3 vol. in-fol. (Les frères de Backer élèvent des doutes sur cet ouvrage dont le P. Sotwel ne parle pas.) — 10. Lettre au P. Morin de l'Oratoire, dans l'ouvrage intitulé : *Antiquitates Ecclesiæ orientalis, hoc est Epistolæ J. Morini et ad illum scriptæ, cum ejusdem vita.* Londini, Georges Wels, 1682, in-12. On connaît encore de lui : 1. *Commentarius in Epistolas duodecim S. Ignatii (Antiocheni).* — 2. *Vita venerabilis viri Antonii de Winghe, abbatis Lotiensis.*

Ferd. Loise.

Bouillet, *Dictionnaire universel et classique d'histoire*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — De Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 284. — *Délices du pays de Liège*, t. V.

HALLOY (Pierre DE), mathématicien, né le 16 avril 1707, dans le comté de Namur. Il entra fort jeune dans l'ordre des Jésuites et fut envoyé dès l'âge de quinze ans dans la province d'Autriche. Ses dispositions pour les sciences exactes lui firent obtenir la chaire de mathématiques supérieures aux collèges de Tyrnau et de Vienne. Puis, on le chargea

de donner le cours de philosophie à Gratz, où on lui confia la direction de l'Observatoire et du cabinet de physique, ce qui convenait mieux à ses goûts. Enfin, il fut nommé supérieur de l'établissement des Jésuites, à Marbourg, où il mourut le 23 juillet 1789.

Ses ouvrages, écrits en latin, ont trait aux sciences. Les principaux sont : le *Novum principium mechanicæ* et la *Nova methodus arithmeticæ et algebrae*.

On rencontre dans ses œuvres des démonstrations claires, un ordre méthodique et quelques découvertes heureuses.

H. Gedocls.

De Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, t. VI.

HALMAIL (Pierre), souvent désigné sous le nom de MELLIS, naquit à Tongres au commencement du XVII^e siècle et y mourut en 1578. Ayant embrassé la règle de Saint-Augustin, il devint prieur de son ordre dans sa ville natale. Doué de talents d'administration, il réussit à conduire à bonne fin la construction d'un monastère et d'une église répondant à tous les besoins. Foppens lui attribue un livre intitulé : *Exhortationum capitularium et epistolarum piarum volumen*.

J.-J. Thonissen.

Foppens, *Bibliotheca belgica*.

HALMALE (Henri VAN), évêque d'Ypres, né en 1624, de famille noble à Anvers. Son père, qui portait le même prénom, avait épousé Catherine d'Altena, et occupait en 1647 la première charge de la cité, comme le témoigne l'épître dédicatoire de l'oraison funèbre de Balthasar-Charles d'Autriche, fils de Philippe IV, prononcée en cette année par le chanoine Grégoire-Maximilien Hapart à la cathédrale d'Anvers : *Nobil^{mis} et ampl^{mis} Dominis Henrico Van Halmale et Antonio Sivori, equiti, consulibus, ceterisque urbis antverp. senatoribus*.

Henri Van Halmale prit le grade de licencié dans l'un et l'autre droit à l'Université de Louvain, et acheva ensuite de brillantes études à l'Ecole des Arts et à la Pédagogie de Lille. Entré fort jeune dans la cléricature, il devint

successivement chanoine de la cathédrale d'Anvers, official et enfin doyen, en 1658.

Nommé évêque d'Ypres, il fut sacré le 28 octobre dans la chapelle du séminaire archiépiscopal par l'archevêque Alphonse de Berghes, assisté de l'évêque d'Anvers, Ambroise Capello, et de l'évêque de Namur, Ignace-Augustin de Grobendonck. Bien qu'ayant pris possession de son siège dès le 23 septembre 1672, il ne fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale que le 23 décembre suivant. A ce moment, plus vif que jamais, un conflit qui durait depuis nombre d'années, divisait l'autorité civile et ecclésiastique et le chapitre d'Ypres. Vainement, afin que le souvenir de Jansenius disparût, *ut dispereat memoria ejus* (lettre de l'internonce, 19 février 1657), avait-on enjoint d'enlever l'épithaphe gravée sur sa tombe dans la cathédrale; les chanoines défendirent la mémoire de leur évêque avec une opiniâtreté toute flamande : la pierre, enlevée à leur insu, fut replacée. A la fin, cependant, l'opposition dut céder, et l'épithaphe disparut définitivement, à la suite d'ordres impérieux adressés par l'internonce et le gouverneur général à Mgr Van Halmale.

Le 20 février 1673, il ajouta aux règlements synodaux un remarquable décret relatif à l'ordination (*Collectio statutorum Iprensium anni 1673*, p. 411-424). Il mourut, en revenant d'une tournée pastorale à Furnes, le 19 avril 1676, à l'âge de cinquante-deux ans.

Il fut inhumé, dans le haut du chœur de sa cathédrale, à côté de son prédécesseur François de Robbes, à gauche de Corneille Jansenius, sous une dalle de marbre blanc, portant cette épithaphe :

D. O. M.
HENRICUS
DEI ET APOSTOLICE SEDIS GRATIA
UNDECIMUS IPRENSIUM EPISCOPUS,
CINIS ET UMBRA
OBIIT DIE XIX APRILIS
M.D.C.LXXVI. ÆTATIS 52.
REQUIESCAT IN PACE.

Cinis et umbra était sa devise.

Emile Van Arenbergh.

De Castillon, *Sacra Belgii chronologia*, p. 530.
Sanderus, *Flandria illustrata*, t. II, p. 316. —

Historia episcopatus Iprensis ex autogr. Dni Gerardi de Meestere, collecta cura et studio duorum diœc. Brug. sacerdotum. A. Vandenpeereboom, Ypruna, t. VI, p. 136, 138, 413.

HALS (*François*), le vieux. Peintre célèbre, né à Anvers en 1584, mort à Haarlem en 1666. Une des grandes familles artistiques de la Hollande est celle des Hals. Non seulement elle occupa le rang le plus élevé dans l'art, mais encore elle appartenait aux plus anciens et plus honorables noms de la ville d'Haarlem. On l'y trouve depuis l'année 1350. Plusieurs de ses membres furent tour à tour bourgmestres et échevins de 1447 à 1501. Ces fonctions sont de nouveau remplies par Pierre Hals, échevin de 1574 à 1575, régent de l'orphelinat en 1577 et maître des orphelins en 1577 et 1578. Ce Pierre Hals épousa en 1579 Elisabeth Coper, et la même année il quitta sa ville natale pour aller s'établir en Belgique. Son fils aîné était encore né à Haarlem, mais le second, le célèbre François Hals naquit dans les provinces méridionales. Malines avait passé jusqu'à présent pour le lieu de sa naissance, c'est une erreur. Le père de Frans fixa d'abord sa résidence dans cette dernière ville, mais il la quitta sans doute pour aller habiter Anvers, où naquit, selon toutes les probabilités, l'artiste dont nous nous occupons. Voici sur quoi cette assertion est basée : Frans Hals épousa en premières noces Anne Herman, et, dès 1611, établi à Haarlem, il y présentait au baptême son fils Hermans ; les registres de baptême tenus avec soin, disent : Frans Hals, d'*Anvers*. En 1617, Hals devenu veuf, épouse à Spaerdam (sur l'attestation de la ville d'Haarlem) Elisabeth Reyniers. Le registre porte : Frans Hals, d'*Anvers*. Trois fois encore, à propos de ses trois enfants, on trouve rappelée l'origine anversoise de Frans Hals. Ce sont là des faits qui nous semblent devoir être acceptés. C'est donc à Anvers que ce peintre reçut sa première éducation artistique et, peut-être, eut-il les mêmes maîtres que Rubens. Subit-il l'influence de ce dernier à son retour d'Italie en 1609 ? C'est ce que l'on serait tenté de

croire sans pouvoir l'affirmer ; dans tous les cas, ce ne fut pas pendant longtemps, car en 1611 on baptisa son fils à Haarlem, ville qu'il ne quitta plus. M. E. Neeffs qui a fait d'intéressantes recherches sur les peintres malinois, n'accepte point l'origine étrangère des Hals. Il appuie ses motifs d'extraits de registres où le nom de Hals apparaît dès 1487 ; les prénoms de Pierre et de François y figurent à plusieurs reprises, en 1477, 1529, 1559, 1560, 1563 et 1570. C'est quelque chose sans doute, et nous voulons bien admettre qu'une branche au moins de cette famille était malinoise, ce qui expliquerait d'une façon plausible l'établissement du père de Frans à Malines, mais jusqu'à des preuves plus amples rien n'infirme le récit et les documents de M. Van der Willegen, l'historien des peintres d'Haarlem. Van Dyck visita ce grand artiste en se rendant à Londres et voulut en faire son compagnon de route, mais Hals se trouvait content et heureux où il était, et refusa ; les deux artistes firent mutuellement leurs portraits et se quittèrent.

Des documents découverts par M. Van der Willegen, établissent qu'en 1616, Hals fut sévèrement réprimandé par le magistrat pour ivrognerie et sévices graves envers sa femme. Il promit alors de s'amender. La suite prouva que s'il n'eut plus rien à démêler avec la justice, la moralité et l'ordre laissèrent beaucoup à désirer chez lui. Devenu veuf en 1616, il se remaria, comme nous l'avons dit, en 1617, et sa première fille naquit neuf jours après. Cette seconde femme lui donna huit enfants et lui survécut. En 1617-1618, Hals était membre honoraire de la société de rhétorique des *Wyngaerdranken* ; en 1629, il fut chargé de quelques travaux par la ville ; en 1644, il était *Vinder* de la confrérie de Saint-Luc. A partir de cette époque jusqu'en 1662 il n'est plus guère parlé de lui, si ce n'est en 1652, où malheureusement des actes officiels constatent que le grand peintre était tombé dans la gêne ; il dut, plusieurs fois, être aidé par la ville et en reçut enfin, en 1664, une pension de 200 florins, qu'il ne tou-

cha que pendant deux ans à peine, puis qu'il mourut le 29 août 1666. Sa veuve dut à son tour recourir à la charité officielle. En 1675, elle obtint quatorze sous par semaine. On ignore ce qu'elle devint, ce qui peut faire supposer qu'elle mourut misérable, ignorée et fut enterrée comme telle. Une aussi triste fin pour ces deux pauvres vieillards est à peine compréhensible lorsque l'on songe que plusieurs de leurs fils étaient vivants, établis et cultivaient l'art avec succès. L'un d'eux occupa même quelques années plus tard la charge de *Vinder* dans la corporation. Hals fut enterré dans la grande église le 2 septembre 1666. Outre tous ses fils cités comme peintres, il eut encore deux filles, Adrienne et Marie et un fils, Pierre, qui fut admis comme innocent dans une fondation charitable en 1642. Houbraken raconte qu'un des fils de Hals alla aux Indes orientales. Le registre de l'Eglise réformée constate qu'en 1654 une attestation ecclésiastique fut remise à Pierre pour s'en servir aux Indes. Ce Pierre Hals est-il l'innocent qui guérit plus ou moins ? C'est ce que l'on ignore. Enfin, on cite encore comme ayant paru dans le Catalogue Quinkard, à Amsterdam, en 1773, un tableau hardiment peint par un Henri Hals resté inconnu dans l'histoire de l'art.

Les principales œuvres de Frans Hals sont : à Haarlem, *un Repas d'arquebusiers, des Officiers d'arquebusiers, les Régents de l'hôpital de Sainte-Elisabeth* ; à Delft, des portraits ; à Rotterdam, un portrait de l'historien P. Bor ; à Paris, le portrait de Descartes ; à Amsterdam, son portrait et celui de sa femme, en pied ; un portrait ; des tableaux d'arquebusiers ; à Londres, *la Gaïeté du jeune âge*, portrait en pied ; à Berlin, deux portraits d'homme, un portrait de femme, le portrait du professeur hollandais Jean Acronius ; à Dresde, un portrait d'homme ; à Munich, un tableau de famille ; à Bruxelles, *un Cavalier assis*, un portrait d'homme daté de 1645.

François Hals introduisit en Hollande la manière large et belle de l'école de Rubens et eut une grande influence sur

les artistes de ce pays ; admirable fermété dans la pose de la couleur ; grande fraîcheur et vivacité d'idée, dessin sûr, sentiment généralement bon, quoique inclinant vers la froideur. Coloris très inégal dans les chairs, parfois jaune et doré, parfois fin et argenté, ordinairement clair, mais souvent sombre et vigoureux. Ses peintures sont aussi fort inégales, ce qu'il faut attribuer à sa trop grande facilité. Dans ses meilleurs portraits il est digne de Van Dyck qui estimait grandement ses talents. Ce sont toutes ces qualités, attribués du mérite des deux brillants chefs de l'école flamande, qui nous autorisent à comprendre Hals parmi les gloires de notre pays, abstraction faite des origines historiques de sa famille, qui ne sont d'ailleurs pas encore élucidées.

Nous compléterons cette notice qui est presque la reproduction textuelle de celle que nous lui avons consacrée dans notre *Dictionnaire des peintres*, par la mention des prix obtenus par les tableaux de Frans Hals dans les ventes publiques. Il est utile de remarquer que ce n'est que depuis une trentaine d'années que notre artiste a été placé sous son véritable jour, grâce surtout à M. Burger (Thoré). Depuis lors les prix se sont élevés et parfois accentués au delà du raisonnable. Hoet (collection Frank 1762) mentionne un tableau de Hals (*le Peintre embrassant sa femme*), vendu 10 florins 5 sous (1) ; vente Enschedé, à Haarlem (1786), *le Seigneur Ramp et sa maîtresse*, 21 florins ; vente Lenglier (1788), *le Romelpot*, 370 livres ; vente Fesch (1845), portrait, 138 scudi ; vente Pourtalès (1865), portrait d'homme, 51,000 francs ; même vente, deux portraits, 3,750 francs ; vente Van Brienne de Grootelindt (1865), petit portrait d'un gentilhomme (Van Heythuysen), 35,000 francs ; vente Vis-Blockhuyzen (1870), portrait de Johannes Hoorbeek, 11,600 francs ; vente Péreire (1872), portrait de femme, 21,000 francs ; vente Lirsingey (1876), portrait d'homme, 12,100 francs ; même

(1) Le catalogue de Hoet mentionne beaucoup de tableaux de Hals vendus à des prix dérisoires.

vente, pendant du précédent, 5,300 fr.

Les anciens n'ont guère gravé d'après Hals, sauf Coclers et Suyderhoef entre autres. En revanche, depuis une vingtaine d'années les meilleurs aquafortistes se sont emparés de ses œuvres pour les reproduire à l'envi dans des revues, des journaux d'art et des recueils spéciaux. Parmi ces derniers il importe de mentionner l'ouvrage suivant, avec une étude sur le maître et ses œuvres, par C. Vosmaer : *Frans Hals. Eaux-fortes*, par le professeur William Unger. Leyde, Sythoff, 1873. Le maître habile à qui l'on doit les dix eaux-fortes réunies sous ce titre, a également gravé, d'après Hals, des tableaux qui ont paru dans diverses publications notamment : *le Musée d'Amsterdam*, de Buffa, et *le Musée de Vienne*, de Miethke. Jacquemout et Flameng ont également gravé d'après Hals. Enfin, disons que ce grand peintre s'est représenté dans le tableau de 1639 du musée d'Haarlem. Ce portrait se trouve gravé à l'eau-forte sur le titre de l'ouvrage, édité par Sythoff et ne rappelle en rien celui que l'on voit dans le livre d'Houbraken. Ad. Siret.

HALSBERG (Jean), théologien et écrivain protestant, né à Courtrai en 1560, mort à Amsterdam en 1606 ou 1607. Il fut élevé à l'Académie de Genève aux frais de la ville d'Amsterdam où ses parents avaient acquis le droit de bourgeoisie. Paquot ne l'a point renseigné dans ses Mémoires pour servir à l'*Histoire littéraire des Pays-Bas*, et Victor Gaillard a oublié de le mettre au nombre des Belges qui ont joué un rôle en Hollande entre l'abdication de Charles-Quint et la paix de Munster. C'est là notre excuse pour parler de lui et mentionner ici deux de ses ouvrages. En voici les titres exacts :

1. *Bybel der natuere, dat is, van de waerheyt der christelycke Religie teghen de Athenten, Epicuran, Heyden, Joden, Mahumedisten en andere ongelooovighe, door Philips Mornay, heere van Plessis, nu eerst verduytsch met verclaringhen van veler duyster woorden, redenen ende spreuken. Hierby zyn noch ghedaen drie*

registers, door J. Halsbergium. Amsterdam, 1602, 40. — 2. *Godsalige Betrachtinge over eenige psalmen des conincklichen Propheten David.*

C. A. Rahlenbeek.

Vander Aa, *Biog. woordenboek*. Ed Harderwyck, v. VIII. — De Navorscher, v. V, p. 99.

HAM (Jacques VAN), ou HAMMIUS, jurisculte, poète, naquit à Gand dans la première moitié du xvi^e siècle. Attiré, à l'issue de ses études humanitaires, vers la jurisprudence, il s'en fut prendre, on ne sait dans quelle université, le bonnet de docteur en l'un et l'autre droit, et revint ensuite se fixer dans sa ville natale, où il épousa la fille de Gilles Braeckelman, avocat distingué au conseil provincial de Flandre. Van Ham, qui fréquenta le barreau au moins dès l'an 1573, se délassait de ses travaux juridiques en courtisant la muse latine ; c'est ainsi qu'il a laissé un ouvrage : *Epigrammata varia, et Epitaphia*. Gandavi, in-12. Cette œuvre renferme, un nombre assez considérable de pièces. Quantité d'autres, restées manuscrites aux mains de ses héritiers, méritaient incontestablement, au dire de Sanderus, de voir le jour. Sweertius, de son côté, vante la verve et l'élégance de notre poète ; mais il faut rabattre de ces éloges, si l'on en juge par les vers de Van Ham, qui figurent en tête de l'*Aldenardias* de Yetzweirts, et dont voici les premiers :

*Sicut Alexander merito dicebat Achillem
Felicem, quod erat præconem nactus Homerum,
Ejus qui laudes celebrasset et inclyta facta
Carmine perpetuo, sic tu quoque jure beata
Aldenarda, potes dice, sortita poetam
Cujus ab ingenio, vena quod divite manat,
Semper honos, nomenque tuum, laudesque mane-
[bunt.]*

Tout le reste est de cette inspiration banale, sans ailes, qui ne parvient pas à s'élever au-dessus du terre-à-terre de la simple prose. *Musa pedestris*, disait Horace.

Émile Van Areuwergh.

Sanderus, *Fland. illustr.*, 1, 358 ; *De script. Flandriæ* (de Gandav), lib. II, 61. — Sweertius, *Ath. belg.*, 365. — Paquot, *Matér. manus.*, t. 1^{er}, p. 850 ; *Mém. litt.*, t. XVI, p. 437. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. 1^{er}, p. 515. — Hofman-Peerkamp, *Liber de vita, doctrina et facultate nederlandorum qui carmina latina composuerunt*, 117. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

HAMAL (François), écrivain, né en 1610, à Namur, de la noble famille de ce nom, mort à Mons, en 1655, entra dans la Compagnie de Jésus en 1628. Selon les habitudes de l'ordre, il enseigna successivement la rhétorique, la philosophie et la théologie.

On a de lui l'ouvrage suivant :

Litteræ annuæ provinciae Paraguariae, S. J., ad admodum R. P. Mutium Vitteliscum ejusdem societatis præpositum generalem missæ a R. P. Jacobo de Beroa, Paraguarie præposito provinciali, ex Hispanico autographo latine redditæ à P. Francisco de Hamal Belga societatis ejusdem insulis. Typis Tossani Leclercq, 1642, in-8o, p. 347.

Ferd Loise.

P. Sotwel. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. II. — Les frères de Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, n. 294.

HAMAL (Henri-Guillaume), compositeur de musique, né à Liège, en 1685, mourut dans cette ville le dimanche 3 décembre 1752, âgé de soixante-sept ans. Dès qu'il sut lire et écrire, Hamal fut admis à la cathédrale de Saint-Lambert, comme enfant de chœur. Il attira bientôt l'attention du maître de chapelle Lambert Pietkin, qui lui donnait des leçons de solfège et d'harmonie. Ses progrès furent rapides. En 1708, à peine âgé de vingt-trois ans, il fut chargé de diriger la maîtrise de l'église Notre-Dame, à Saint-Trond. Il continua à travailler, étudia l'italien, et se fit remarquer par son talent de compositeur. En 1711, le jeune musicien fut nommé maître de chapelle à la cathédrale de Saint-Lambert, à Liège. Quelques années plus tard il obtint la direction de cette maîtrise.

Hamal composa plusieurs messes et des motets orchestrés, qui restèrent longtemps au répertoire des églises de Liège. On connaît encore de lui un psaume *Laudate pueri*, un *Te Deum*, ainsi que de nombreuses scènes et chansons comiques en wallon, en français et en italien. Malheureusement ces diverses œuvres n'ont pas été publiées. Henri-Guillaume Hamal fut un des régénérateurs de l'art musical au Pays de Liège, en y introduisant les

méthodes de chant des grands maîtres italiens de l'époque.

L. De Sagher.

HAMAL (Jean-Noël), fils d'Henri-Guillaume Hamal, naquit à Liège, le 23 décembre 1709, et mourut dans cette ville le 26 novembre 1778. Son père, après lui avoir donné les premiers principes de la musique, le fit entrer comme enfant de chœur à la cathédrale de Saint-Lambert, où il reçut des leçons du contrapontiste Henri Dupont. Les progrès du jeune Hamal furent si marqués que ses parents l'envoyèrent à Rome, au mois de mai 1728. Il y prit Joseph Amadori pour professeur. Pendant son séjour en Italie, il composa des psaumes et des motets qui lui valurent de sérieux éloges. En 1731, Hamal revint à Liège pour être attaché à la maîtrise de l'église Saint-Lambert. En 1738, il y remplaça son père comme maître de chapelle. Cette même année, il inaugura, à l'hôtel de ville, des séances musicales et y fit exécuter, avec grand succès, deux oratorios : *David et Jonathas* (1745) et *Jonas* (1746).

Bien que sa réputation fût parfaitement établie, Hamal voulut se perfectionner dans son art. Il retourna en Italie pendant l'hiver de 1749 pour y suivre, à Rome, les leçons de Jomelli, et à Naples, celles de François Durante.

Au mois de décembre 1750, Hamal reparut à Liège, et fit jouer deux nouveaux oratorios *Jonathas* et *Judith*, qui furent fort applaudis.

Ce nouveau voyage en Italie avait mûri ses idées. Il voulut créer l'opéra-comique liégeois. Son premier essai *li Voyage di Chaudfontaine* (opéra burlesque en trois actes, paroles de De Harlez, Vivario, Cartier et Fabry), fut représenté pour la première fois à l'hôtel de ville, le dimanche 23 janvier 1757. Un journaliste du temps, rendant compte de l'exécution de cet opéra, s'exprime ainsi :

« Ce sont des symphonies gracieuses,
 « des accompagnements bien travaillés
 « et relatifs au sujet, un chant naturel
 « qui s'unit avec les mots sans rien
 « perdre de sa force ni de ses grâces,
 « et dont la vérité a entraîné au Per-

« golèse liégeois tous les suffrages (1). »

La partition du *Voyège di Chaudfontaine*, réduite pour piano et chant par L. Terry, comprend un prélude et trente morceaux de chant (2).

Li Ligeois egagî (3) et *li Fiesse di Houte-si-plout* (4) eurent une réussite très grande.

Les Ypocontes, opéra burlesque en trois actes, paroles de De Harlez, fut représenté le 17 février 1758. « Quatre opéras « comiques, qu'il (Hamal) a donnés en « deux ans, ont développé des talents « qu'on ne saurait s'empêcher d'admirer. Le caractère général de sa musique est d'être savante et facile, « gracieuse et variée. Les deux premiers « actes des *Ypocontes* ont été exécutés « avec le succès le plus flatteur » (5).

Ces œuvres de Hamal révélaient un talent neuf et original. Dans tous les concerts, fêtes ou réunions publiques, on exécutait un des opéras du maître liégeois.

Hamal produisit encore plusieurs oratorios, cantates et psaumes qui furent fort remarqués.

A une science profonde de l'art musical, Hamal joignait une grâce et une fraîcheur d'idées qui n'étaient pas communes à cette époque. Il fut tout à la fois un régénérateur et un vulgarisateur de la musique au Pays de Liège. Voici la liste des œuvres musicales de Hamal, dont le plus grand nombre n'ont pas été publiées :

Les oratorios *David et Jonathas* (1745), *Jonas* (1746), *Jonathas* (1750), *Judith* (1751); quatre opéras *li Voyège di Chaudfontaine*, *li Ligeois egagî*, *li Fiesse di Houte-si-plout*, *les Ypocontes*; cinq cantates dont quatre en wallon et une en français; un *Te Deum* (1763); deux psaumes orchestrés *In exitu Israël et In te, Domine, speravi*; six quatuors pour deux violons, viole et basse (Liège et Paris, 1753); six symphonies à quatre parties (Liège et Paris, 1759).

L. De Sager.

(1) *Journal encyclopédique*, février 1757, p. 142.

(2) Le premier acte du *Voyège di Chaudfontaine* a été exécuté à Liège le 7 et le 13 avril 1867, sous la direction de L. Terry, professeur au Conservatoire.

HAMAL (*Henri*), fils de Diendonné Lambert Hamal, naquit à Liège, le 20 juillet 1744, et mourut dans cette ville le 17 septembre 1820. Il était petit-fils d'Henri-Guillaume Hamal et neveu de Jean Noël.

Son oncle lui donna des leçons d'harmonie et, en 1763, lui conseilla d'aller en Italie pour terminer ses études musicales. Le jeune Henri fut reçu à Rome, à l'*Hospice liégeois*. Après un séjour de sept ans en Italie, il revint à Liège et fut nommé, en 1770, sous-directeur de la maîtrise de Saint-Lambert. Il en prit la direction en 1778, à la mort de son oncle. Hamal dut abandonner cette position au mois de février 1793, lorsqu'on décréta la démolition de la cathédrale. Sa réputation d'excellent musicien le fit bientôt désigner comme membre du jury de l'instruction publique du département de l'Ourthe.

En 1796, Hamal conçut le projet de fonder à Liège une *Ecole de musique*. Il en démontra l'utilité dans un *mémoire* qu'il adressa au ministre de l'intérieur, à Paris, le 27 décembre 1797. Le 9 janvier il en parlait à Grétry dans ces termes : « Il est si doux, mon ami, d'oublier de malheureux musiciens que je « connais depuis trente ans, que j'ai « résolu de sacrifier le peu d'années « qu'il me reste à les aider. C'est à vous « de me seconder et qu'il est réservé de « soutenir à Paris la gloire de la musique de Liège, que vous avez tant illustrée, et à moi, de faire mettre en « pratique les excellents conseils que « vous donnez dans votre ouvrage, que « je ne cesse de lire. Au reste, si je ne « réussis pas dans mon projet, je n'aurai « rien à me reprocher; j'aurai toujours « la satisfaction de me dire que j'ai fait « tout mon possible pour obliger mes « concitoyens. Mais, vous et moi, nous « ne verrions pas sans peine tomber l'art « musical dans notre commune patrie, « où il a eu tant de succès jusqu'à présent. » L'idée de Hamal ne mourut

(3) Opéra bouffe en deux parties, paroles de Fabry, représenté le 14 avril 1757.

(4) Fantaisie musicale en trois actes paroles de Vivario, exécutée au mois de janvier 1758.

(5) *Journ. encyclopédique* de févr. 1758, p. 126.

point, car le 23 avril 1827, on ouvrit, à Liège, le *Conservatoire de musique*. Henri Hamal a composé plusieurs cantates qui eurent un grand succès, et le 27 janvier 1775, il fit représenter au théâtre de Liège, un opéra en trois actes : *le Triomphe du sentiment*. L. De Sagher.

Notes manuscrites de la bibliothèque de l'université de Liège. — De Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e éd., t. IV. — Gathy *Musikatisches Conversations-Lexikon*, Hambourg, 1840. — Ed. Lavalleye, *Essais de biographies musicales liégeoises*.

HAMAYDE (Ignace-François), jurisconsulte, etc. Voir DE LA HAMAYDE.

HAMAYDE (Vincent), jurisconsulte. Voir DE LA HAMAYDE (Vincent).

HAMEN (Jean VAN), peintre. (Voir VANDER HAMEN (Jean)).

HAMERIUS (Pierre), écrivain ecclésiastique, naquit en 1570, à Munte, village du comté d'Alost, et non à Mons, comme l'avance le P. De Backer. En 1589, il prit l'habit de jésuite, enseigna les humanités et l'Écriture sainte, et se livra durant plusieurs années à la prédication. Il mourut le 24 juillet 1640, à Ypres.

On a de lui :

1. *Quadruga pietatis, Tractatus quatuor continens, ut sequens pagina declarat, Opera cuiusdam Patris e Societate Jesu*. Ipris, ex typographia Francisci Belleti, M. DC. X. Cum privilegio, petit in-12, 231 pages. A propos de cet ouvrage, le père De Backer déclare s'être trompé en l'attribuant, sur la foi de Sotwel, au père Philippe Bebius en même temps qu'au P. Hamerius. *Quadruga pietatis, Tractatus continens*. 1^o *Speculum peccatoris et justi, de statu peccati et gratiæ*; 2^o *De Contritione et Actibus ejus sigillatim crebro eliciendis, deque examine conscientiæ*; 3^o *Speculum operum Christianorum Francisci Borgia*; 4^o *Collyrium spirituale ejusdem de confusione sui, tribus partibus distinctum. Opera cuiusdam Patris e Soc. sub signo Gabrielis Archangeli, in platea vulgo Tranckgass*. Anno 1664, in 24, 261 pages. Voici la description de ce petit volume : *Præfatio ad Lectorem*. — Cen-

sura : Hæc quadruga pietatis continens tractatus quatuor... conscriptos a diversis patribus Societatis Jesu... Datum Ipris die XXV augusti. (Signé) Guilielmus Zylof S.T. Licent. cathed. eccles. Iprensis. Canon. et Librorum Censor. Ensuite : *Speculum peccatoris ac justi, specie dialogismi : in quo quidem illorum cernitur extrema infelicitas, horum vera felicitas inæstimabilis e sacris litteris atque Ecclesiæ Catholicæ Doctoribus*... Coloniae, apud Conradum Butgenium, anno MDCXVI, 11-93 pages. *Clavis Paradisi. Contritio quam necessaria quantumque differat a attritione : de actibus itidem contritionis sigillatim. Accessit cumulus rationum, quibus probatur Contritionis exercendæ frequentia : simulque Examen conscientiæ*. *Ecce hunc primum hispanicè Sacerdos quidam e Societate Jesu, deinde a Reginae confessorio huc transmissum latine vertit alius pater ejusdem Societatis, magno, ut liquet, bono publico*, Coloniae, apud Conradum Butgenium, anno MDCXVI, 95-148 pages. *Tractatus de Christianis operibus Authore Francisco Borgia Gandensi Duce, postea tertio Societatis Jesu Præposito generali*. Coloniae, apud Conradum Butgenium, MDCXVI, 149-172 pages. — *Ejusdem Authoris Collyrium spirituale*, 173-261 pages. On voit donc que ce livre a eu trois éditions : la première est d'Ypres, la deuxième de Cologne (1616), et la troisième de Cologne (1664), où l'on a copié servilement les titres intérieurs. — 2. *Quadragesima Conciones in Adventum de Annuntiatione Virginis Matris et Verbo Incarnato, auctore Petro Hamerio Soc. Jesu Presbytero. Subjicitur tergeminus Index, Concinatoribus per commodum*. Antverpiæ ex officina Plantiniana, apud Balthasarum Moretum, et Viduam Joannis Moreti, et Jo. Meursium, 1628, in-4^o, 536 pages, sans l'épître dédicatoire et les tables.

La mort surprit le P. Hamerius dans ses veilles studieuses, tandis qu'il préparait, rapporte Sotwel :

1. *Menologium Sanctorum*, in fol. — 2. *Conciones de S. P. N. Ignatio per ejus Octavam*.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg*, t. II, p. 982. — Piron,

Levensbeschryvingen, byv., p. 93. — De Backer, *Bibl. des écriv. de la Comp. de Jésus*, t. 1^{er}, p. 371. — De Smet, *Descript. d'Allost*. — Paquot, *Matériaux manuscrits*, t. IV, p. 341.

HAMES (*Nicolas DE*), ou le bâtard de Hames, comme on avait coutume de dire à cette époque, naquit dans la première moitié du x^ve siècle, en Picardie, d'une dame d'origine flamande, Agnès Van Schorre et mourut en 1568. Selon les uns, il était fils d'un prêtre français, selon les autres, du capitaine du château de Hames, qui fut aussi le père de sa sœur Françoise, femme de Pierre de Rentier, seigneur de Courcelles; lui-même épousa Philippotte Van den Heetvelde, veuve de l'audier Jean du Blioul. En 1544, il entre à l'université de Louvain. En 1551, Charles-Quint lui accorde l'indigénat.

En 1553, en qualité de gentilhomme de l'artillerie, il est au siège de Metz, en 1554, il est chargé de faire « avancer, haster et diligenter le montage de l'artillerie à Luxembourg et Thionville. » Le 22 mai 1557, il devient « deuxième commissaire des montres au fait de l'artillerie » au traitement de 36 sous par jour, et le même mois, comme officier de l'artillerie et par ordre du contrôleur Thierry Colen, il se rend à Cologne pour acheter du salpêtre à 20 livres le quintal (26 mai 1557). Enfin, le 8 août 1559, il reçoit une commission de lieutenant aux gages de 300 livres par an, et prête serment, le 18 mars 1560, entre les mains du sieur de Glajon, maître de l'artillerie. La patente est au nom de Nicolas de Hames, écuyer.

Elu roi d'armes de la Toison d'or et conseiller de l'ordre le 21 septembre 1561, il n'abandonne cependant pas ses fonctions de lieutenant, car nous le voyons bientôt après visiter les places de Valenciennes, Bapaumes, Hesdin et Arras, en vertu d'instructions de la duchesse de Parme, en date du 4 mai 1562, détaillant ce qu'il « auroit à besoingner » et exploier es villes et lieux cy après « dénommés. »

Jusqu'à cette époque il ne paraît pas avoir joué de rôle politique; mais bientôt,

lié intimement avec le comte Louis de Nassau, c'est de concert avec lui et quelques autres gentilshommes que, pendant l'été de 1565, à Spa, il arrête les bases du Compromis; c'est dans sa maison, à Bruxelles, aux fêtes de Noël de cette même année, que ce document est rédigé, et son nom est l'un des premiers qu'on y voit figurer.

Dès lors il devient l'un des agents les plus actifs de la ligue des seigneurs: porteur d'une des sept copies du Compromis, sans cesse en route, il va de château en château la soumettre à la signature des membres de la noblesse, et dans les assemblées des seigneurs, c'est lui qui prend note de ceux qui y assistent. Au banquet de l'hôtel de Culmbourg, le jour de Pâques fleuries 1566, c'est Bréderode et lui qui donnent lecture de la requête. Enfin, aux prêches publics que les réformés commençaient à tenir de toute part, on le vit se mettre en évidence, et on l'accusa même plus tard de s'être rendu à ces assemblées le cou orné du collier de l'ordre dont il n'était que le héraut d'armes, pour faire croire au peuple qu'un chevalier de la Toison d'or leur donnait l'exemple.

Sa conduite ne tarda pas à éveiller les soupçons de la gouvernante des Pays-Bas, d'autant plus que deux pasquilles, publiées en décembre 1565, après la réception des dépêches datées du bois de Ségovie, lui avaient déjà été attribuées. Dans la séance du conseil d'Etat du 28 mars 1566, la duchesse de Parme demanda que Hames fût châtié comme il le méritait; mais on objecta que ce n'était pas le moment d'agir sévèrement à son égard, et que, du reste, en vertu des statuts de l'ordre, en sa qualité d'officier de la Toison d'or, il n'était justiciable que devant la personne du roi et du chapitre. Or, la duchesse ne se sentait pas, en ce moment, assez de puissance pour passer outre à l'observation de ces statuts, que dix-huit mois plus tard, le duc d'Albe, lui-même, n'osait transgresser, à l'occasion du procès des comtes d'Egmont et de Hornes, qu'en se couvrant de l'opinion d'un savant

jurisconsulte, Viglius, le chancelier de l'ordre.

Comptant sur l'impunité, *Toison d'or*, comme on appelait communément le bâtard de Hames, paya d'audace, et, à la fin d'avril 1566, il demanda audience à la duchesse en présence des seigneurs, « pour se purger de ce qu'on le notait » d'avoir des intelligences en France, « parce qu'il a des neveux qui y vont » souvent. » Mais la gouvernante lui fit durement répondre qu'elle donnait audience aux Etats, et que s'il avait quelque chose à remontrer, qu'il le fit par requête.

Bientôt après, une occasion s'offrit à la duchesse d'éloigner ce turbulent personnage. Le 21 juin, Marguerite de Parme écrit à Philippe II que l'Empereur lui a exprimé le désir de voir le comte de Mansfelt et de Hames le servir dans sa campagne contre les Turcs, et elle lui demande conseil à ce sujet; mais le monarque indécis ne se presse pas de répondre. Dans l'interval, le bruit s'étant répandu que « des gueux et des » sectaires », qui avaient des intelligences à Malines, avaient le projet de s'emparer de l'artillerie et des munitions renfermées dans le grand arsenal central établi dans cette ville, le commissaire des finances Martin Van den Bergh y fut envoyé au mois d'août, pour ordonner, de la part de la gouvernante, à ceux qui avaient cet établissement sous leur garde de ne rien délivrer du matériel et des munitions que Nicolas de Hames, en sa qualité de lieutenant de l'artillerie, pourrait requérir, vu les soupçons qui s'élevaient contre lui.

Philippe II ayant enfin autorisé l'éloignement du bâtard, le comte Charles de Mansfelt, dans une entrevue chez le comte d'Egmont, entreprit de le décider à partir; mais la rencontre de ces deux hommes, vifs et emportés et servant des causes si opposées, faillit tourner au tragique. Dès l'ouverture des pourparlers, Mansfelt trouva fort intempestif le zèle qu'avait montré récemment de Hames, à Anvers, dans l'accomplissement d'une mission que lui avait confiée le prince d'Orange; il y eut entre les deux

gentilshommes des propos très aigres. De Hames ayant, dans ses répliques, laissé échappé des paroles que Mansfelt trouva irrespectueuses envers le saint Sacrement, ce dernier s'oublia jusqu'à l'appeler traître, méchant homme et séducteur du peuple. Les témoins de cette scène parvinrent non sans peine à les apaiser, et quelques jours après, au commencement de septembre, muni de 600 florins que lui prêta Mansfelt, de Hames partit pour l'Allemagne. Il sentait bien que la cause à laquelle il s'était voué avec tant de passion n'était pas servie avec la même ardeur par ceux qu'il essayait d'entraîner par sa parole enflammée. « Ils veulent », écrivait-il à cette époque au comte Louis de Nassau, « que à l'obstination et endurcissement » de ces loups affamés, nous oppositions » remontrances, requêtes, et enfin pa- » rolles, là où de leur côté ils ne cessent de brusler, couper testes, bannir » et exercer leur rage en toutes façons. » Soit doncques ! prenons la plume et » eux l'espée; nous les paroles, eux le » faiet; nous pleurerons, eux riront. Le » Seigneur soit loué de tout; mais je » ne vous puy escrire cecy sans lar- » mes. »

Ces lignes peignent admirablement le personnage. De Hames est avant tout un homme d'action. « Il fut », dit Motley, « un de ces esprits fougueux dont le zèle » prématuré fut si préjudiciable à la » cause de la liberté et découragèrent le » prudent patriotisme d'Orange. » La prudence du Taciturne fut-elle donc si habile ? Il ne le semble pas à considérer le résultat. C'est, pensons-nous, à l'abstention des hommes d'action qui auraient pu diriger la populace inconsciente, que l'on dut les déplorables désordres auxquels elle se livra; après l'avoir déchaînée, les prudents, inquiets et timorés, ne surent lui opposer aucun frein, et ce fut le délire des iconoclastes qui constitua, pour le sombre et fanatique souverain de l'Escorial, ce monstrueux sacrilège, que le sang de tout un peuple ne lui paraissait pas suffire à effacer.

Nicolas de Hames se rendit à l'armée

impériale devant Gotha qu'elle assiégeait et se mit à la disposition de l'électeur de Saxe qui la commandait. Grâce à l'appui du comte de Schwartembourg, beau-frère des comtes Louis et Guillaume de Nassau, la direction de l'artillerie lui fut confiée; mais la haine de Philippe II le poursuivit jusqu'en Allemagne, et sur son instigation, l'empereur Maximilien le fit chasser du camp. (*Lettre de l'empereur à Philippe*. Prague, 7 mars 1567). Deux mois plus tard, Philippe écrivait encore à Thomas Perrenot, son ambassadeur, pour lui recommander d'avoir l'œil sur Hames, ses démarches et ses relations, de façon à pouvoir mettre la main sur lui, si c'était nécessaire (31 mai).

L'arrivée du duc d'Albe dans les Pays-Bas et le terrible régime qu'il y établit ayant décidé les Nassau à prendre les armes, Nicolas de Hames fut un des premiers à les rejoindre; mais il ne devait lesservir que peu de temps: colonel d'un régiment allemand, il fut tué au camp du prince d'Orange, à Neerhooren, le 16 septembre 1568, en voulant réprimer une sédition qui avait éclaté parmi les soldats gascons envoyés à Guillaume d'Orange par le prince de Condé. « On l'estimait, dit l'ambassadeur français Ferrals, un fort vaillant homme, et le prince a esté grandement marry de la mort d'iceluy. »

En avril 1567, Nicolas de Hames avait renoncé à ses emplois de héraut d'armes et de lieutenant d'artillerie. Ce ne fut toutefois que le 21 février 1569, qu'il fut remplacé dans ces dernières fonctions par Charles de Berg, seigneur de Salomez.

Après son départ des Pays-Bas, les créanciers du héraut d'armes avaient fait vendre ses meubles et ses livres. L'inventaire nous en a été conservé: presque tous les livres traitent des matières héraldiques, un petit nombre concernent les matières religieuses.

P. Henrard.

Correspondance de Philippe II, de Granvelle, Bull. de la Commission d'histoire. - Messager des sciences et des arts, 1865. - Arch. du royaume, Collect. des liasses du conseil d'Etat et de l'audience, nos 1112, 1113, 1145.

HAMILTON (*Charles-Jean-Phil. VAN*).

La famille Hamilton est originaire d'Ecosse. Jacques, le premier du nom, comme artiste peintre, avait quitté sa patrie, lors des discussions religieuses, sous Cromwell, et était venu s'établir à Bruxelles, où il mourut à l'âge de quatre-vingts ans. Nous ne connaissons aucune de ses œuvres. Il eut trois fils peintres: 1^o Charles-Guillaume, qui naquit à Bruxelles en 1668, et mourut en 1754 à Augsbourg. Il peignit les oiseaux, les insectes et les plantes. Son coloris est tourné au noir. On lui reproche une exécution un peu molle, mais très fine. 2^o Jean-Georges, né à Bruxelles en 1666, et mort en 1740 (Nagles dit 1735). Jean était peintre de l'empereur et traitait les chasses, les animaux et le paysage. Le musée de Vienne possède de lui plusieurs tableaux, notamment une *Vue du haras impérial*, signée et datée: *Jean-Georges d'Hamilton, peintre du cabinet de S. M. I. et Catholique. Anno 1727*. Les musées de Munich et de Dresde possèdent également de ses œuvres, qui sont généralement froides, maniérées et d'une exécution patiente et molle. Il dessinait d'une façon remarquable les cerfs et les daims. 3^o Philippe-Ferdinand, né en 1664 à Bruxelles, mort à Vienne en 1750. Il étudia chez son père et s'établit à Vienne, où il fut nommé, comme son frère, peintre de l'empereur Charles VI. Comme son père et son frère, il traitait les chasses, les animaux et le paysage; ce fut le meilleur artiste de toute la famille. Il travailla dans le style de Weenix et de Guillaume Van Aelst. Ces animaux étaient naturels, bien dessinés et vigoureusement exécutés. Son coloris fin, clair et harmonieux manquait de force. Le musée de Vienne possède son chef-d'œuvre: *Léopard se défendant*. Le musée de Munich possède aussi de lui plusieurs tableaux intéressants. La particule flamande *Van*, placée devant le nom de *Hamilton* est la traduction de la particule française *de* adoptée par Jean-Georges sur son tableau de Vienne. Le nom d'origine est Hamilton tout court.

Ad. Siret.

HAMILTON-SMITH (*Charles*), homme de guerre et savant, naquit en 1776, dans un village de la Flandre orientale. Son frère, qui a été en relation avec l'auteur de la notice, d'où nous extrayons ce qui suit, affirme qu'il est né à Zwyn-drecht et que son nom de famille est Charles Smet. Dans une lettre écrite par Charles, en 1838, il déclare qu'il est Belge et que ses ancêtres ont siégé aux Etats de Flandre.

Dès son jeune âge, Charles fut envoyé en Angleterre pour y commencer son éducation militaire qu'il continua et termina en Belgique. Il s'engagea dans un régiment anglais, où il se distingua au point d'acquérir le grade de lieutenant. Il dut à ses connaissances linguistiques et à son instruction d'être désigné par le gouvernement anglais pour remplir une mission secrète en Espagne, après quoi il fut envoyé comme ingénieur à la Jamaïque. Hamilton-Smith prit part à un grand nombre d'actions militaires, où il se distingua et où il fut blessé plusieurs fois. C'est lui qui dirigea, en 1813, l'expédition de Zierikzée, qui fut un fait d'armes si bien combiné et qui réussit si heureusement que son auteur fut autorisé à joindre à son nom celui de Thielen, du nom de la forteresse qu'il emporta d'assaut avec une poignée de soldats allemands. Il reçut en même temps la croix d'honneur. Hamilton-Smith prit part à la bataille de Laon et l'on assure qu'il ne fut pas étranger à la victoire de Waterloo, grâce au plan des lieux qu'il fit pour Wellington, qui ne le quitta pas des yeux avant et pendant cette mémorable journée.

De retour en Angleterre, Hamilton fut chargé d'une mission en Amérique et au Canada. Après des services signalés en tout genre il fut nommé lieutenant colonel en 1830. Sans cesser de faire son service, il s'occupa d'histoire, de zoologie et d'archéologie. On lui doit tout d'abord une traduction des instructions secrètes de Frédéric II à ses généraux, ainsi qu'une traduction de l'histoire de la guerre de Sept ans par Lloyd et Tempelhoff. Il écrivit aussi la vie du

général Marlborough, d'après Coxe; mais il y ajouta des considérations militaires qui frappèrent Napoléon Ier, prisonnier à Sainte-Hélène. Hamilton décrivit aussi la retraite de Russie. On lui doit encore l'article *Guerre*, dans le supplément de l'*Encyclopédie britannique* et l'*Introduction* dans l'*Aide-mémoire pour le corps des ingénieurs royaux*.

Dans d'autres branches, il a traité, dans un volume in-folio, le costume ancien britannique, en collaboration avec sir Samuel Meyrick de Goodrich-Court. Il fit pour cet ouvrage les dessins de costumes et de paysages; il dessina aussi une quantité de planches pour un ouvrage sur l'armure de Samuel Meyrick. Dans l'histoire naturelle, qui était la science préférée de Hamilton, il se distingua par les dessins qu'il fournit à Cuvier pour ses ruminants (édition de Griffiths, 1835).

D'après une lettre datée du 4 février 1839, il s'occupait de dessins sur le genre *Cassia*. Il s'était aussi engagé à écrire l'histoire naturelle de la famille des chevaux, en un volume avec figures, représentant les races sauvages et domestiques. C'est sans doute ce travail que l'on trouve dans la *Bibliothèque du naturaliste*.

Charles Hamilton-Smith fut un travailleur infatigable. Indépendamment des livres publiés, il a laissé vingt gros volumes in-8° manuscrits remplis de notes, illustrées par lui de dessins et d'aquarelles, notamment sur des antiquités flamandes, costumes, mœurs, châteaux, armes, enseignes, drapeaux, etc. On y trouve aussi plus de 12,000 sujets d'histoire naturelle et toutes sortes de notes prises par lui, dans les quatre parties du monde, sur les origines des races, les monuments, les langues, etc. En 1836, il écrivit lui-même qu'il avait offert tous ses manuscrits au gouvernement belge; mais le ministre de la guerre accueillit son offre d'une manière qui lui déplut et rien ne fut fait. C'est sans doute cette circonstance qui fit qu'Hamilton ne revint pas dans sa patrie; à Plymouth, il avait ouvert une école de dessin où se forma

le célèbre Opie, qui fit son portrait, ainsi que celui d'autres artistes. Son activité fiévreuse ne l'abandonna qu'avec la vie; il mourut en 1859, âgé de quatre-vingt trois ans, et la ville de Plymouth le pleura longtemps. Il a laissé un fils et trois filles dont l'une épousa l'ingénieur King, qui construisit des chemins de fer aux Indes occidentales. Les travaux qu'il exécuta sous la ville de Mony ont fait découvrir de vastes souterrains avec des sculptures colossales représentant des éléphants; M^{me} King en a fait les dessins.

Charles Hamilthou-Smith était membre de la *Société royale* et de la *Société Linnéenne*. Il fut président de la Société d'histoire naturelle de Cornwall.

Ad. Siret.

F. De Vigne, notice biographique sur le *Lieutenant-colonel Hamilton-Smith. Annales de la soc. roy. des beaux-arts et de littér. de Gand*, année 1860.

HAMME (*Antoine-Fernandes VAN*), (*aliàs* Patrice), généalogiste, né à Bruxelles, le 13 juillet 1630, fils de Philibert Van Hamme et de Barbe Fernandez de Castillo. Il ne remplit d'autres fonctions publiques que celles de capitaine d'une compagnie bourgeoise de Bruxelles. Il consacra toute sa vie aux études historiques et généalogiques; ses compilations, fort intelligentes du reste, paraissent avoir été faites pour son utilité personnelle et non pour la publication. Aussi sont-elles restées manuscrites; aucun de ses volumes ne porte son nom, et nous n'avons pu en contrôler l'écriture faite d'un document émanant d'une manière certaine de notre auteur: il est donc difficile de dresser une liste complète de ses œuvres. L'attribution des ouvrages indiqués ci-dessous est due à F.-V. Goethals, à Nuewens et à Van Hulthem, les bibliophiles bien connus qui possédèrent les manuscrits. Nous n'avons de certitude que pour le n° 1 de notre liste: *Series episcoporum, etc. Antverp.*, le copiste ayant pris soin d'indiquer, dans une note, l'auteur du travail et les sources auxquelles ce dernier a puisé.

Grâce encore à ce scribe intelligent,

nous pouvons indiquer d'une manière précise la date de la mort de Van Hamme, dont l'acte de décès n'a été trouvé dans aucun des registres des sept paroisses de Bruxelles. Il mourut à l'âge de quatre-vingt cinq ans, le 18 novembre 1715, d'après le manuscrit que nous venons de citer.

Nous mentionnerons de Van Hamme :

1. *Series quorundam episcoporum, præpositorum, decanorum et canonicorum Beata Maria Virginis Antverpiensis*. In-fol. (Bibliothèque royale, n° 6006 de l'inventaire des manuscrits). — 2. *Les archevêques de Malines, évêques d'Anvers, de Gand, de Bruges, d'Ypres, de Bois-le-Duc et de Ruremonde, depuis les nouveaux évêchés jusqu'en 1700*. In-folio, avec les armoiries coloriées. — 3° *Généalogie de la maison de Flandre et de Namur*. In-4° avec armoiries enluminées. — 4. *Recueil des magistrats de Bruxelles, 1461-1694*. In-folio; armoiries coloriées (à la Bibliothèque royale, fonds Goethals, n° 122). — 5. *Histoire généalogique des comtes de Looz*. In fol., armoiries dessinées ou peintes (Bibl. roy., fonds Goethals, n° 1353). — 6. *Histoire généalogique de la maison de Mol*. In-fol., écussons coloriés (Bibl. roy., fonds Goethals, n° 1382). — 7. *Histoire généalogique de la maison Van der Noot*. In-fol.; écussons coloriés (Bibl. roy., fonds Goethals, n° 1398). — 8° *Recueil d'Epitaphes et d'Inscriptions des églises, etc., des Pays-Bas* (Bibl. roy., fonds Goethals, nos 1553-1592). — 9° *Généalogie de la maison d'Ongnies*. In-4°, blasons coloriés. — 10° *Histoire généalogique de la maison d'Arschot et de ceux qui sont générés de la même maison*; justifiée par chartes, titres et histoires anciennes, et autres preuves authentiques; enrichie de plusieurs sceaux et armoiries, et divisée en huit livres. In-folio de 203 pages. — 11. *Histoire généalogique de la maison des Chastelains de Valenciennes, sire d'Ostrevant et ceux qui sont générés de la même maison*; justifiée par chartes, titres et histoires anciennes, et autres preuves authentiques; enrichie de plusieurs sceaux et armoiries, et divisée en sept livres. In-fol. de 124 pages. — 12. *Con-*

vocatied der Edelen van Brabant (1339). — 13. *Catalogus deputatorum ab ordinibus generalibus provinciarum Belgicarum, anno 1632.* — 14. *Liste des chevaliers et autres nobles qui ont servis Jenne, duchesse de Brabant en la bataille de Bastwiler.* — 15. *Liste van de Edele Heeren die de poirterye van Loven hebben aenvert, etc.* 16. *Les principaux seigneurs de la solennelle assemblée que tint l'an 1200 Baudouin comte de Flandres et de Hainaut.* Ces cinq derniers ouvrages, ornés d'armoiries coloriées, sont réunis en 1 vol. in-4°; ils ont passé successivement dans les bibliothèques Nuewens et Van Hulthem et reposent actuellement à la Bibliothèque royale, nos 16829-16833 de l'inventaire des manuscrits. — 17. *Armoiries des lieutenants féodaux des chanceliers de Brabant, depuis 1446, jusqu'en 1698.* In-4°. — 18. *Heerlychheden in 't hertogdom van Brabant en die heeren geweest zyn.* In-fol. de 324 pages; armoiries.

A. G. Demanet.

Goethals. *Miroir des notabilités nobilitaires de Belgique, des Pays-Bas, etc.* Bruxelles, 1857, t. I, p. 835.

HAMMIUS (*Gisl.*), poète. Voir VAN HAME (*Guislain*).

HAMMIUS (*Jacq.*), jurisconsulte. Voir HAM (*Jacques VAN*).

HAMONTANUS (*Gérard KALKBRENER*, ordinairement désigné sous le nom de), naquit à Hamont, vers le commencement du xvi^e siècle, et mourut à Cologne en 1566. On manque de renseignements sur les premières années de sa vie. On sait seulement que, dans sa jeunesse, il exerçait les fonctions d'avocat et de notaire à Aix-la-Chapelle. Ayant fait un voyage à Cologne, il visita le monastère des Chartreux, et l'attitude modeste et pieuse de ces religieux lui fit une telle impression qu'il manifesta le désir d'être reçu parmi eux. Sa demande ayant été accueillie, il édifia ses frères par ses vertus et, après quelques années passées dans la vie commune sans titre et sans grade, il devint leur prieur en 1536. C'était une époque orageuse, où l'invasion du protestantisme troublait

le repos et menaçait l'existence même des couvents de l'Electorat de Cologne; mais, par sa vigilance, sa prudence et sa modération, Hamontanus réussit à éloigner le péril de la Chartreuse placée sous sa direction. Il sut même y donner asile aux victimes de la persécution religieuse qui appartenaient à d'autres ordres. En 1544, il y reçut les jésuites que les protestants avaient chassés de leur maison de Cologne; et, comme les ressources lui manquaient pour les entretenir, il fit fondre une partie de l'argenterie de son église. Nous devons ajouter à son honneur que, malgré les malheurs du temps, il parvint à faire de son monastère un brillant foyer de science religieuse. C'est à lui que l'on doit la publication des œuvres que le célèbre Laurent Surius a consacrées à l'histoire et à la science ecclésiastique. Il écrivit les préfaces et contribua largement à la publication des œuvres de notre illustre compatriote Jean de Ruysbroek (1). Il contribua, avec la même générosité, à la publication d'une version latine des œuvres du prédicateur strasbourgeois Jean Tauler (2). Dans les dernières années de sa vie, le chapitre général de l'ordre des Chartreux l'éleva, malgré ses protestations, à la dignité de vicaire de sa province.

Hamontanus est l'auteur des livres suivants :

1. Une collection d'*Opuscules* de Denis le Chartreux, concernant les devoirs des princes, des religieux, des ecclésiastiques, etc. Cologne, Birekman, 1550, in-fol.). Hamontanus dédia cette édition à l'archevêque Truchsess, qui se maria et passa au protestantisme en 1582.
- 2. *Exercitia quædam pia et salutifera de psalterio gloriosæ virginis Mariæ, partim ex scriptis SS. Patrum, partim ex litteris apostolicis, etc.* (Cologne, chez le même).
- 3. *Hortulus devotionis, variis orationum piorumque exercitationum quæ mentem in Deum rapiunt, floribus peromænis* (Cologne, Genapœus, 1541,

(1) *Joannis Ruysbrochii sanctissimi divinisque contemplatoris opera omnia* (Cologne, 1549, in fol.)

(2) Cologne, 1547, in-fol.

in-12). — 4^o *Sanctorum hymnorum libri duo* (resté en manuscrit). — 5^o *Rosarium juxta seriem vitæ ac actionum Christi* (resté en manuscrit). — 6^o *Collectanea pia* (resté en manuscrit).

J.-J. Thouissen.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Valère André, *Bibliotheca belgica*. — Theodorus Petreius, *Bibliotheca cartusiana*.

HANART (Jean), de la congrégation de l'Oratoire, à Douai, florissait dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Il écrivit : *les Dévots de saint Joseph*, in-4^o, 1662. — *Recueil des bons Curez*, in-4^o, de 3 ff. prélim., et 336 pages, avec portrait, 1664, Douai, Balth. Bellère. — *Recueil des bons Chanoines*, in-4^o, 1664, Douai, Balth. Bellère, avec une vie de M. de Vamberburg, archevêque de Cambrai. Foppens cite de cet ouvrage une édition de 1666, Douai, in-4^o. — *Recueil de plusieurs personnes ecclésiastiques, religieuses et séculières, qui depuis un siècle ont été singulièrement dévotes aux âmes du purgatoire*. Douai, 1664, in-4^o; *ibid.*, Balth. Bellère, 1673, in-4^o. — *Recueil des bons Prêtres*, Douai, B. Bellère, 1665, in-4^o. — *Recueil des bons Paroissiens*, Douai, Balth. Bellère, 612 pages, 1666, in-8^o. — *Les Belles Morts de plusieurs séculiers*, Douai, B. Bellère, 1668, in-4^o. — *Les Belles Morts de plusieurs Ecclésiastiques*, Douai, B. Bellère, 1672, in-8^o. — *Pratique pour aider les âmes du purgatoire*, Douai, B. Bellère, 1672, in-8^o.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 653. — Paquot, *Mater. manuscrits*, t. III, p. 1834. — Duthillœul, *Bibliog. douais*.

HANCAR (Romuald, né en 1598, mort le 20 juin 1667, prit fort jeune l'habit ecclésiastique à l'abbaye de Saint-Hubert, dont il devint plus tard le prieur.

Hancar a consacré sa vie à écrire l'histoire de son abbaye. Ses œuvres manuscrites, dont une partie est perdue, n'ont d'autre mérite que de fournir des renseignements précieux et intéressants sur cette célèbre communauté.

H. Gedeoelst.

De Robaulx, éd. du *Cantatorium*. — Neumann,

Les auteurs luxembourgeois. — *Acta sanctorum*, IV, 843. — Neyer, *Biographie luxembourgeoise*. — Mariène et Durand, *Amplissima collectio*, IV, préface XVIII.

HANCART (Lambert), natif d'Ath, fut le XI^e abbé de l'abbaye bénédictine de Gembloux. Nommé à cette dignité en octobre 1557, il reçut du suffragant de l'évêque de Liège la bénédiction abbatiale le 1^{er} août 1561. Il fit sculpter une chaise, d'un magnifique travail, pour y déposer les restes de saint Guibert, fondateur du monastère; mais, dans un moment de détresse les religieux durent la vendre pour subvenir aux dépenses de leur abbaye et aux besoins du peuple de Gembloux.

Le duc d'Albe, ayant remplacé Marguerite de Parme, essayait de noyer dans le sang l'hérésie des Pays-Bas. En vain la gouvernante, dans son message d'adieu à Philippe II, recommandait-elle à son frère d'user de clémence et de pardon, lui rappelant que plus les rois approchent de Dieu par leur position, plus ils doivent s'efforcer d'imiter sa miséricorde (*Correspondance de Philippe II*, 687). D'Albe, l'émule de fanatisme de son maître, n'en continua pas moins à soulever par ses cruautés la conscience et l'humanité de la nation. L'abbé comte de Gembloux, Lambert Hancart, alla haranguer, au nom des trois ordres de la province du Hainaut, le féroce gouverneur, pour tenter de le fléchir envers ceux qui avaient trempé dans la rébellion ou qui, ayant pris part aux prêches des réformés, étaient disposés à rentrer dans le giron de l'Eglise.

Le 15 juillet 1570, d'Albe proclama à Anvers la fameuse amnistie, où les exceptions étaient si nombreuses qu'en réalité la clémence ne s'étendait qu'aux innocents !

L'abbé Hancart fut ensuite député à Madrid par la province de Hainaut, qui avait pris l'initiative de cette démarche, afin d'obtenir de Philippe II le retrait de l'impôt du dixième, vingtième et centième denier. Le prince, peu favorable à cette mesure financière, maintint l'ancien impôt de deux millions d'écus par an, et combla d'ailleurs les envoyés des

Etats de pensions et d'honneurs. La *Gallia Christiana* rapporte une preuve de sa particulière bienveillance envers l'abbé Hancart : ce prélat, dans une visite intime à la famille royale, enleva des bras de la nourrice le jeune prince, et, saluant peut-être en lui l'espérance de jours plus heureux pour sa patrie, versa des larmes de joie. Scandalisés de cette infraction aux sévères lois de l'étiquette espagnole, les courtisans murmurèrent, mais le roi le tira d'embarras en approuvant sa conduite.

Après la bataille de Gembloux, Lambert Hancart obtint de don Juan d'Autriche, par l'intervention du prince de Parme, que la ville fût préservée du pillage. Cet abbé, qui fut un des signataires de l'Union de Bruxelles, mourut le 28 août 1578.

Emile Van Arenbergh.

Gallia christ., t. III, col. 567. — *Théâtre sacré de Brabant*, t. II, 2^e partie, p. 25. — De Jonghe, *De Unie van Brussel*, p. 36, 37. — Strada, *Hist. de la guerre des Pays Bas*, trad. par P. Du-Rier (Tournai, 1645), lib. IX, p. 665. — L'abbé Tous-saint, *Hist. de l'abbaye de Gembloux*, p. 156-163. — Voir une illustration, faite à la plume, de l'histoire de Lambert Hancart, à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

HANEGRAVE (*Corneille*), ou HAEN-GREFFS, hagiographe, naquit au village de Lommel, dans l'ancien majorat de Bois-le-Duc. Chanoine régulier de l'ordre des Prémontrés, à l'abbaye de Tongerlo, il desservit d'abord la cure de Broechem, dans le diocèse d'Anvers ; ensuite, il fut élevé, à Rome, à la dignité de protonotaire apostolique et de procureur général de son ordre près le saint-siège, et fut le deuxième président du Collège Saint-Norbert, fondé dans la ville sainte par les abbés de Tongerlo. Il se noya vers l'an 1640, dans le Tibre, en s'y baignant, d'après l'ordonnance de son médecin. Il a écrit en italien la vie de saint Herman Joseph, de l'ordre des Prémontrés, et un *Compendium Vitæ et Institutû S. Norberti*. Romæ, 1632, in-8°, typis Jac. Mascardi.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. I^{er}, p. 202. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. VIII, p. 157. — *Spiritus literarius Norberti*, D. Grogous (Lienhart) (*Augustæ Vindelicorum, sumptibus Matth. Rieger et filiorum*, 1771).

HANE-STEENHUYSE (D'), famille.

Cette famille originaire d'Allemagne, dont le nom primitif était de Hane, a produit plusieurs hommes qui ont occupé en Belgique des positions élevées.

En 1307 déjà, un Henri d'Hane était échevin de Gand ; Gilles et Jacob d'Hane l'étaient 1358 et 1425, Sébastien d'Hane, secrétaire des deux bancs de la ville de Gand pendant cinquante ans, s'opposa, en 1539, au soulèvement du peuple, et fut contraint d'abandonner la ville et de renoncer à ses charges ; sa tête fut mise à prix. Il fut réintégré dans ses fonctions à l'arrivée de Charles-Quint en 1540.

Le membre le plus en vue de toute cette famille, fut Jean-Baptiste, comte d'Hane Steenhuyse, qui naquit à Gand, le 24 août 1757, et y décéda le 17 janvier 1826. Comme député aux Etats de Flandre, il prit une part active au soulèvement du pays contre la domination autrichienne, pendant les années 1789 et suivantes ; le 25 novembre 1789, il fut désigné par le comité général de la ville de Gand, pour se rendre, conjointement avec l'avocat J.-B. Gyselinck, auprès du comité des Etats de Brabant à Bréda, en qualité de plénipotentiaire, afin de s'entendre avec ce comité au sujet des mesures à prendre dans l'intérêt des Pays-Unis. Il fut ensuite membre du comité général à Gand, puis nommé député à l'assemblée générale des Etats Belges unis à Bruxelles, où il signa, le 11 janvier 1790, l'acte d'union avec les autres députés de la Flandre : Jean Pammeleire, abbé de Ninove, Presie, abbé d'Eeckoute, Castel San Pietro, député du clergé de Gand, P.-J. De Pauw, chanoine, député du clergé de Bruges, le marquis de Rodés, J.-P. Roelands, pensionnaire, de Schietere-Caprycke, M. Pyl, Du Tayt, J. de Lannoy, Eug. Van Hoobrouck, député de la châtellenie d'Audenarde, J. De Smet, député du pays d'Alost, et C.-J. de Grave.

Il fit partie du conseil général de la préfecture de 1806 à 1813, et fut nommé intendant du département de l'Escaut, fonctions substituées à celles de préfet,

pendant la période transitoire de 1814 à 1815, et qu'il conserva jusqu'à l'installation du chevalier de Coninck comme gouverneur de la province de Flandre Orientale. Le comte d'Hane-Steenhuyse devint successivement membre de la première chambre des Etats Généraux, membre de l'ordre équestre de la Flandre Orientale, chambellan du roi des Pays-Bas et chevalier de l'ordre du Lion belge.

Il est surtout connu comme ayant donné l'hospitalité au roi Louis XVIII, pendant les cent jours. L'hôtel d'Hane, à Gand, avait abrité en 1811, le roi et la reine de Westphalie, en 1814, l'empereur de Russie, et il reçut en 1816, 1818 et 1820, le roi des Pays-Bas et le prince d'Orange, plus tard Guillaume II.

De son mariage avec une marquise de Rodès, le comte d'Hane eut sept enfants. L'aîné des fils, le comte Charles, né le 30 avril 1787, fut, à son tour, chambellan du roi des Pays-Bas, échevin de Gand en 1830, membre de l'ordre équestre de la Flandre orientale, et de la chambre des représentants de Belgique; son fils le comte Ernest d'Hane-Steenhuyse est membre du conseil héraldique de Belgique. Le troisième fils, le lieutenant général Constantin d'Hane-Steenhuyse, né le 15 novembre 1790, mort le 18 septembre 1850, fut d'abord au service de la France; en 1810, il était sous-lieutenant, adjudant-major le 20 juillet 1813, et aide de camp du général de division commandant le 5^e corps, capitaine le 23 mars 1814, major à la division des cuirassiers au service des Pays-Bas en 1815, puis lieutenant-colonel de cavalerie, colonel commandant le 2^e chasseurs, le 25 octobre 1830; en 1831, il fut chargé d'aller recevoir à la frontière, le roi Léopold I^{er}, élu roi des Belges; il devint lieutenant général, inspecteur général de cavalerie, grand écuyer du roi, chef de sa maison militaire et ministre de la guerre. Il avait fait les campagnes de Russie et d'Allemagne et se distingua tout particulièrement, dit le registre matricule de l'armée, aux affaires de Krasnoë, où il

contint, à la tête d'un peloton composé de hussards et de chasseurs, une nuée de cosaques prêts à incendier un pont; par son intrépidité et plusieurs charges hardies il parvint à conserver ce passage aux corps de cavalerie des généraux Nanzouty et Montbrun. Il fut frappé d'une balle au bras et eut son cheval tué sous lui; cette affaire lui valut les éloges du roi de Naples et de ses chefs. Le général en chef comte Montbrun obtint pour lui à cette occasion la croix de la Légion d'honneur. Constantin d'Hane était grand officier de l'ordre de Léopold, grand officier de la Légion d'honneur, etc.

Le cinquième fils du comte Jean-Baptiste d'Hane-Steenhuyse, nommé aussi Jean-Baptiste, fut sénateur du royaume de Belgique, inspecteur administrateur de l'Université de Gand, et rendit de nombreux services aux arts et aux sciences. Il était officier de l'ordre de Léopold.

Pierre-Emmanuel comte d'Hane-Steenhuyse, père de l'intendant, né en 1726, mort en 1786, fut longtemps échevin de la keure de Gand, et président de la commission administrative de l'Académie des beaux-arts.

Emile Varenbergh.

Archives de la famille d'Hane. — Goethals. *Dictionnaire généalogique* — Gérard, *Généalogie de la maison d'Hane Steenhuyse*. — Gérard, *Histoire des anciennes seigneuries de Leeuwergem et d'Elene*. — *Memorieboek der stad Gent*. — Rapedius de Berg, *Mémoires*. — Marquis de Bruges, *Varia sur la révolution Belgique, etc.*

HANETON (*Philippe*), homme d'Etat, historien, naquit vers le milieu du x^e siècle, mourut à Bruxelles, le 15 avril 1529 (n. s.). Après ses études, il eut le talent de se pousser à la cour, où il fut distingué par Philippe le Beau, qui le mit au nombre de ses audanciers. Dès 1494, il fut élevé aux fonctions de secrétaire du grand conseil; en 1506, il fut fait trésorier et garde des chartes de Flandre, et conserva ce poste probablement jusqu'en 1514. Les émoluments de ce chef s'élevaient à 240 livres par an. Le roi Charles, plus tard Charles-Quint, lui témoigna la même confiance que lui avait accordée son père, et le nomma en 1518, premier secrétaire et audancier,

aux gages de 28 sous 2 gros par jour. En 1520, il fut créé trésorier de l'ordre de la Toison d'or.

Au commencement de 1519 (n. s.), il fut envoyé par le roi à Montpellier, pour y assister aux conférences entre les ambassadeurs de France et ceux du roi catholique, afin de traiter de la continuation et du renouvellement de la paix; il partit de Malines le 22 février, et était de retour le 14 juin; il reçut pour ses frais de déplacement la somme de 734 livres 10 sous. Cette même année il remplit une nouvelle mission, avec Antoine de Lalaing, comte d'Hoogstraeten, pour aller, à Sittard, négocier une alliance avec les ducs de Clèves et de Juliers, et leurs ambassadeurs; il quitta Malines avec le comte d'Hoogstraeten, le 20 novembre, alla trouver l'évêque de Liège à Curange, et partit avec celui-ci pour Sittard; il était rentré à Malines, le 2 décembre. Haneton prit également part aux négociations d'Utrecht et de Cambrai, et en sa qualité de secrétaire, fut mêlé à toutes les affaires tant extérieures qu'intérieures, c'est ainsi qu'il intervint dans le projet de mariage entre le jeune Charles et Claude de France, fille de Louis XII. En toute circonstance, il fit preuve de beaucoup d'habileté et d'une grande intégrité. Il mourut fort regretté, dit un de ses biographes, et fut enterré dans la collégiale de Sainte-Gudule, à Bruxelles, où on lui fit l'épithaphe suivante :

« Cy en bas gisent messire Philippe
 « Haneton, chevalier (1), trésorier de
 « l'ordre de la Toison d'or, premier se-
 « crétaire et audientier de l'empereur
 « Charles V, qui trespasa le 18 avril
 « 1528 avant Pasques; et dame Marga-
 « rite Numan, sa compagne trespasée
 « le 29 avril 1531. Priez pour leurs
 « âmes. Et messire Jean Haneton, pre-
 « vost de Deventer, chanoine et trésor-
 « rier de ceste eglise collégiale, trespasa
 « le 3 de mars 1559. Aussy messire Char-
 « les Haneton, leur fils, secrétaire de
 « l'empereur Charles, trespasa le 23
 « juillet 1530, avec dame Maximiliane

(1) Entre autres seigneuries, Haneton avait acquis celle de Linth.

« Risflart, sa femme, trespasée le 12 de
 « mars 1563. »

PHILIPPUS HANETON, CLARUS AURO HIC EST EQVES
 REGI PHILIPPO, CÆSARIQUE CAROLO
 CUM LAUDE GESSIT AUDIENCIARIUM
 SACER ORDO, QUEM VELLUS DECORAT AUREUM
 VOLUIT EUNDEM PRÆESSE THESAURIS SUI.
 VIRIUS IN UNO HOC VICIT INVIDIAM VIRO;
 TANTA ERAT IN OMNES ET FIDES ET COMITAS,
 ANIMIQUE CANDOR, MAXIMIS ET INFIMIS
 DESIDERATUS UNICE, CŒLUM ESSET
 OBIT ANNO M.D.XXVIII.

Il eut trois enfants de sa femme Marguerite Numan :

1. *Jean*, mentionné plus haut, prévôt de Deventer, archidiacre de l'église de Saint-Liévin, dans la même ville, et chanoine trésorier de Sainte-Gudule, mort le 3 mars 1560 (n. s.); 2. *Charles*, également mentionné plus haut; 3. *Marguerite*, mariée à Juan de Masnuy, seigneur de Teure, qui fut pendant trente-sept ans conseiller et maître des requêtes de Charles-Quint et de Philippe II auprès du grand conseil de Malines; son tombeau et celui de son mari se trouvent dans l'église paroissiale de Saint-Jean, à Malines.

Philippe Haneton est l'auteur d'une *Histoire des Traictez de Loys XII*, ou *Recueil faict par le premier secrétaire ou audientier du Roy de Castille, contenant les tiltres, actes, et traictez faicts entre le Roy Louis XII et le dit Roy de Castille depuis l'an 1498 jusqu'en 1507*. Manuscrit in-fol., non imprimé.

Emile Varenb. rgh.

Archives de la Chambre des comptes à Lille. — Paquot, *Memoires*, t. XVII — Britz, *Memoire couronné*. — Lelong *Bibl. Hist. de la France*. — Kervyn de Volckaersbeke, *Les Missions diplomatiques de Pierre Ancheman*. — J. de St-Genois, *Inventaire des chartes des comtes de Flandre* — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Grand théâtre sacré du Brabant — Basilica Bruxellensis. — Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*.

HANETON (*Guillaume*), jurisconsulte, magistrat, naquit à Lille où dans les environs en 1506, et mourut à Tournai en 1586. Il était fils, non pas, comme l'assurent Foppens et Valère André, de Philippe Haneton, secrétaire de Charles-Quint, mais de Renaud Haneton, qui fut marchand de draps à Tournai dans les premières années du xvi^e siècle et occupa ensuite la charge de conseiller

civil et garde-sceaux de l'empereur au bailliage de cette ville. Guillaume fit de brillantes études à Louvain, où il fut élu doyen des bacheliers de la faculté de droit. Bien que Jean Cousin dise, dans son *Histoire de Tournay*, etc., qu'il y enseigna la jurisprudence, nous sommes porté à croire que ce fut seulement en particulier, attendu qu'on ne trouve nulle part son nom parmi ceux des professeurs. Il est à supposer cependant qu'il prit à Louvain le grade de licencié.

Afin de se perfectionner dans les connaissances juridiques, il se rendit à Bourges, dont l'université était fort célèbre à cette époque. Il y obtint une chaire de droit, et donna des leçons particulières sur le droit féodal. Valère André fait observer qu'Eginard Baron, qui enseigna également la jurisprudence à Bourges, suivit entièrement la manière d'Haneton dans ses explications sur le droit féodal et la copia d'un bout à l'autre dans son *Liber de Beneficiis*. Ce Baron était né à Saint-Paul de Léon, en Bretagne ; il professa à Bourges avec le célèbre Fr. Duarein, son émule, et mourut le 22 août 1550. D'après Cousin, Haneton fut reçu avocat à Paris. En 1537, il quitta Bourges, y laissant après lui la réputation d'un homme docte et éloquent, et vint se fixer à Tournai, où il fut investi presque aussitôt des fonctions de syndic ou conseiller pensionnaire de la ville ; il les occupa pendant plus de cinquante ans, et fut également pourvu de l'office de conseiller privé et de garde-sceaux de l'empereur au bailliage de Tournai. Valère André et Foppens commentent une nouvelle erreur, cette fois au sujet des fonctions dont Haneton fut investi. Le premier en fait un conseiller de Brabant et prévôt de Deventer, tout comme s'il était fils de Philippe Haneton. Le second le crée audienier à la cour de Brabant, et secrétaire du prince comme Philippe Haneton lui-même ; il dit qu'après avoir été conseiller à Tournai, Guillaume Haneton devint, à Bruxelles, *in supremo senatu consiliarius*. Guillaume Haneton fut enterré, à Tournai, dans le chœur de l'église de Saint-Quentin, près de la sacristie. « Il gist, dit Cousin,

« au circuit du chœur de l'église de
« Saint-Quentin, du côté du reves-
« tiaire. » On a de lui deux ouvrages de jurisprudence :

1. *De jure feudorum*, libri quatuor, Col. Agripp. Aroldus Bireckmannus, 1564, in-8°. Cet ouvrage parut aussi dans le dixième volume de l'*Oceanus juris*, Venetiis, 1584, in-fol. Il fut également publié sous le titre de : *Guil. Hanetoni J. C. apud Biturigas Gallorum jura publice profitentis, post S. P. Q. Tornacensi à consiliis, de jure feudorum libri quatuor ; compendiosè et dilucidè methodo conscripti, atque ab auctore ipso (post primam editionem, se inscio procuratam), recensiti, locupletati, usuique hodierno accommodati. Accessere breves annotationes, auctore Paulo Christinæo, J. U. D. Civitatis ac Provinciæ Mechliniensi à consiliis. Unâ cum additionibus, summariis indicibus ; operâ et industriâ Valeri Andreae*. Lovanii, Petrus Zangrius, 1647, in-4°, 252 pages.

La première édition fut publiée par un jurisconsulte allemand du nom de Jean Havicorstius, qui le fit à l'insu de l'auteur. Les défauts de cette publication décidèrent Guillaume Haneton à rééditer lui-même son ouvrage, auquel il ajouta des remarques et une préface ; Paul de Christynen et Mathieu Wesenbeek l'annotèrent. Valère André vit les corrections de l'auteur, ainsi que la préface et les notes de Paul de Christynen, chez le pensionnaire de Malines Sébastien de Christynen, et prépara une troisième édition à laquelle il ajouta quelques suppléments, des sommaires et des tables ; c'est celle qui parut en 1647. — 2. *Tractatus de ordine et formâ judiciorum*. Francforti, apud Christoph-Egenolphum. Cette édition parut également sans l'intervention de l'auteur. Haneton revit et corrigea ensuite son ouvrage et le fit imprimer à Douai en 1570 ; il en parut encore une édition à Cologne en 1584, et une quatrième à Spire en 1591, in-8°.

Emile Varenbergh.

Paquet, *Mém.*, t. XVII. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II — Sweertius, *Ath. belg.* — Cousin, *Hist. de Tournay*. — Britz, *Mém. cour. par l'Acad. roy.*, t. XX (*Mém. sur l'anc. droit belge*). — *Bull. de la soc. hist. de Tournai*, 1861, t. VII, 107.

HANGOUART (*Roger*), seigneur de Cricquillon, naquit à Lille, vers le commencement du *xv^e* siècle. Issu du mariage de Barthélemi Hangouart, seigneur de Piètre et de Pommereaux, et de Jeanne de Planques, il appartenait à une famille de vieille noblesse, qui continuait à ajouter par le mérite de ses membres à l'éclat antique de sa race. Le père de Roger était premier lieutenant civil et criminel de la gouvernance et du souverain bailliage de Lille ; de ses deux frères, l'un, Guillaume, était président du conseil d'Artois, l'autre, Walerand, doyen de Saint-Pierre de Lille et de Saint-Amé de Douai, et chancelier de l'université de cette ville. Après ses premières études, Roger Hangouart se sentit la vocation du droit, et prit le grade de licencié de cette faculté, apparemment à Louvain, selon Paquot. Nommé pensionnaire ordinaire et perpétuel de la ville de Lille, lors de la création de cette charge, il succéda ensuite à son beau-père, Guillaume de Landas, qui lui résigna, du consentement de Charles-Quint, sa place de maître ordinaire en la chambre des comptes de Lille. Roger Hangouart occupa cette dignité depuis le mois d'octobre 1545 jusqu'à l'époque de sa mort, vers l'an 1567, suivant Paquot, ou 1570, suivant Foppens. Fort versé dans les belles-lettres, l'histoire et le droit coutumier de son pays, il se fit estimer non moins par sa science que par ses vertus de magistrat. On lui fit l'épithaphe suivante, commentaire mélancolique de sa brillante carrière :

QUID MAGNIS PLACUISSE JUVAT? GESSISSE QUID AMPLA
MUNERA? ET INGEN! NOMEN INANE MEI?
CESAREOS QUONDAM REDITUS NUMERARE SOLEBAM:
NUNC NUMERANT ARTUS TERREA MONSTRA MEOS.
NUNC BENE VIX PARVA ROGERI NOMEN IN URNA
CERNITUR, IN MAGNIS QUI MODO MAGNUS ERAT.

Roger Hangouart eut de son union avec Philippote de Landas cinq enfants, dont deux fils, continuant les traditions familiales, furent gens de robe : Guillaume, chanoine de Saint-Pierre de Lille; Pâris, seigneur de Cricquillon, maître de la chambre des comptes de la même ville, qui épousa Jeanne d'Oresmieux; Anne, mariée à Pierre Del Saulx, trésor-

rier de Lille; Philippote, femme d'Adrien d'Oosterwyck, et Jeanne qui s'unit à Jean le Fel, seigneur des Oursins.

Notre jurisconsulte est l'auteur d'un *Repertoire des Lettriages estans en la salle de Lille, et des Registres, fait par maitre Rogier Hangouart, pensionnaire de la ville de Lille*. Ce répertoire, que l'on gardait à la chambre des comptes de Lille, était divisé en dix-sept livres et indiquait toutes les pièces relatives aux ordonnances, coutumes, privilèges, etc., de la ville et châtellenie de Lille, rangées par ordre alphabétique. On ignore si cet ouvrage n'est pas l'exemplaire qui se trouvait en 1568, au dire de Sande-rus, chez le seigneur de Meurchin.

Emile Van Arenbergh.

Sweetius, *Ath. belg.*, p. 666. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 1082. — Paquot, *Matér. man.*, t. III, p. 1046 et *Mém. litt.*, t. VII, p. 422. — Jean de Seur, *La Flandre illustrée, etc.* Lille, 1743, p. 88.

HANICQ (*Hubert*), sculpteur, florissait à Gand dans la première moitié du *xvii^e* siècle. Le *Tombeau du Sauveur*, qui jadis ornait la chapelle de la Sainte-Croix, dans l'église paroissiale de Saint-Michel de cette ville, est dû à son ciseau, comme il appert des comptes de 1627-1628.

Ce fut également Hanicq qui sculpta, pour la cathédrale de Saint-Bavon, l'autel de marbre et d'albâtre de la chapelle de Notre-Dame aux Rayons. Les comptes établissent que l'autel coûta 437 livres 13 esc. 4 gr. L'œuvre fut achevée en 1633.

Emile Van Arenbergh.

Kervyn de Volkaersbeke, *Eglises de Gand*, t. Ier, p. 60; t. II, p. 20.

HANINS (*Albert-Ignace D'*), était natif du pays de Waes et florissait vers la fin du *xvii^e* siècle. Réputé surtout comme poète érotique, — c'était un Parny flamand, — qui maniait à la fois, comme le chantre d'Eléonore, la lyre et l'épée. Sa profession militaire est, en effet, attestée par la souscription suivante de plusieurs de ses poèmes : *Door Albertus Ignatius d'Hanins, capiteyn ghereformeert ten dienste van synne Coninklyke Majesteyt van Spaignen*. D'Hanins était beau-frère des imprimeurs

gantois Baudouin et Gislebert Manilius, dont il avait épousé la sœur Liévine.

Willems et Witsen-Geysbeek citent de lui un recueil de poésies amoureuses, imprimées à Bruxelles sous le titre : *Het bevel van Cupido, bestaende in dry deelen : Minne-lietjens, Herdersgedichten en kluchten*, 1653, en très petit format. Ce volume contient, en outre, deux poésies traduites des *Baisers*, de Jean Seccond, imprimées en caractères différents et signées des initiales J.-W. — Willems, qui a retrouvé ces deux pièces parmi les œuvres de J. Westerbaen, en déduit qu'une amitié littéraire unissait les deux poètes, et que, par conséquent, les écrivains hollandais n'étaient pas absolument inconnus, à cette époque, dans nos provinces.

Le même historien reproduit une poésie de d'Hanins, échantillon de banale et fade sentimentalité, qui ne justifie guère les éloges d'élégance et de charme poétique qu'il décerne à l'auteur. Au surplus, la muse de d'Hanins ne manqua pas de ressources : il rime avec une égale facilité en quatre langues différentes, en flamand, en français, en espagnol et en latin. On peut juger, d'ailleurs, par l'abondance de ses productions non moins que par leur médiocrité, qu'elles ne devaient pas lui coûter grand effort.

Voici la liste des autres œuvres de d'Hanins, aussi rares du reste que nombreuses :

Reverend. Illust. viro, domino d^{no}. Carolo Sylvio, nuper Brugensium, nunc vero Gandavensium Episcopo longe meritissimo, etc. Gandavi, apud Balduinum Manilium, 1660. In-4^o, 4 ff., élucubration poétique en quatre langues, en latin, en espagnol, en français et en flamand. — *Het leven vande glorieuse matrone Ste Anna, etc. Welcke bezocht, gheviert ende aenroepen wordt binnen de prochie van Bottelaere. Alwaer eenighe van haere H. Reliquien zyn rustende.* Alles op rym gestelt door A. J. D. Ghendt, Manilius, 1661. In-4^o, 4 ff. lim. et 72 pages. Cette vie de sainte Anne, en vers flamands, par Alb.-Ign. d'Hanins, est dédiée à Jean Nevius, abbé du monastère de Saints Corneille et Cy-

prien, près de Ninove, au magistrat et à la chambre de rhétorique de la même ville. Les derniers feuillets sont consacrés à quelques chansons mystiques, dont l'une sur l'air de : *Philis, tu me faict trop attendre*. Le volume finit par cinq chronogrammes. — *A l'honneur de la tres-illustre, tres-noble et vertueuse Dame Isabelle Clare Eugene De Houchin, dicte de Longastre, XXX^e Abbesse de l'abbaye d'Oost-Eekeloo, en la ville de Gand, sur le jour de son inauguration.* Gand, Manilius, M. DC. LXXIX. In-4^o, 10 pages. La première pièce, en vers français, comprend les pages 1 à 8, la deuxième, en vers espagnols, les pages 8 et 9, et la troisième, en vers latins, la page 10. — *Illust. ac Reverend. domino, domino Eugenio Alberto d'Allamont Gandensium episcopo, etc. Splendidissimum, vivo sibi mausoleum erigenti.* Gandavi, typis Manilii, 1672. In-4^o, 4 ff. Petites pièces, épitaphes en vers latins, espagnols, flamands et français. — *Oliva Pacis sive quadrilustres induciæ inter Carolum secundum Hispaniarum et Indiarum monarcham catholicum, et Ludovicum Decimum quartum Galliarum et Navarræ Regem Christianissimum, publicè promulgatæ in urbe Gandensi, 7 octobris 1684.* Gandavi, typis viduæ Balduini Manilii, 1684. In-4^o, 8 ff. Poèmes en vers latins et flamands. — *Pia Vota (quatuor linguis expressa) Carolo secundo Hispaniarum et Indiarum Regi, etc. Parentis sui obitu sceptrum et diadema adepti, emissa et in lucem edita postridie kalendas majas, dum ei supplex Flandria solenni ritu et pompâ in Urbe Gandensi fidem et amorem perpetuum publice addiceret et juraret.* Gandavi, typis Joannis-Baptistæ Graet. M. DC. LXVI. In-folio, 16 pag. Recueil de poésies en quatre langues (en français, en latin, en flamand et en espagnol), en l'honneur de Charles II, avec dédicace à François de Moura, marquis de Castel Rodrigo. — *Heroicis versibus decantata vita heroica Sti. Nicolai episcopi.* Gandavi, typis Henrici Saetreuwer. Anno 1684. In-4^o, sans chiffres, 18 ff. Vers hexamètres, suivis d'anagrammes et de chronogrammes. La brochure finit par des épigrammes adres-

sées à De Schaverbeke, Van Eechaute, Vander Sare, Pierre-Sixte De Neve, De Clercq, T' Serwouters, De Jonghe, d'Hanins, Ramont et Jacques Zaman, tous conseillers du pays de Waes. — *Compendium martyrii Sancti Livini Scotiæ Olim archiepiscopi*. Gandavi, typis Henrici Saetreuwer, 1686. In-4°, 3 ff. — *Epinicia Augustissimo Principi Leopoldo Ignatio istius nominis primo, Romanorum imperatori, Buda Hungariæ metropoli postridie kalendas septembris, ejusque arce 23 Augusti 1686 vi, ferro et igne expugnatis, triumphanti oblata nobilissimis dominis summo prætori ac senatoribus urbis Gandavensis*. Gandavi, typis Henrici Saetreuwer, 1686. In-4°, 15 pages. Poème héroïque latin, suivi d'un second en français, sur la prise de Bude. Vers prétentieux, boursofflés, ridicules, dit M. Ferd. Vanderhaeghen, qui suppose que d'Hanins est également l'auteur des deux pièces suivantes : *Applausus Philomusi Buda capta*. Petit in-8°, 15 pages. Vers latins rimés, anagrammes, chronogrammes et autres puérilités laborieuses célébrant la prise de Bude. A la fin : Gandavi, typis Henrici Saetreuwer, 1686. — *Triplex votum Chronographicum*. Gand, H. Saetreuwer, 1686. In-8°. — *Serenissimis principibus et conjugibus Carolo Secundo et Mariæ-Annæ Neoburgicæ Hispaniarum, Indiarumque Regi ac Regina, summâ cum pompâ et magnificentiâ, sacrosancti matrimonij fœdere conjunctis, 28 Augusti 1689. Epithalamium*. Gandavi, typis Henrici Saetreuwer. In-4°, 5 ff. Distiques latins, suivis de quelques chronogrammes et anagrammes. — *Serenissimis principibus, atque conjugibus, Maximiliano Emanueli, utriusque Bavarie et superioris Palatinatus duci Belgii Archistratego et Gubernatori supremo et Theresiæ Kunigundæ Carolinæ Casimiræ Mariæ Bruxellam solemniter ingressæ, II january 1695. Epithalamium auctore Alb.-Ign. d'Hanins*. Gand, H. Saetreuwer, 1693. In-8°, 88 pages. En latin et en flamand. Les comptes de Gand, année 1695, portent qu'une somme de 6 livres de gros fut payée par la ville à d'Hanins *ter causen van eenige versen by*

hem gemaect op het veroveren van Naemen. Cette pièce, dit M. Vanderhaegen, aura, selon toute probabilité, aussi été imprimée par H. Saetreuwer. — *EXpULso beLLI JUgo, paX MUndo eXorta, seu redintegrata pacis fœdera inter Carolum II. Hispaniarum monarcham catholicum, et Ludovicum XIV. Galliarum et Navarræ regem, confirmata in aulâ Risvicensi, 21 septembris 1697*. Gandavi et alibi propediem promulganda. Auctore Alb.-Ign. d'Hanins. Gand, H. Saetreuwer, 1697. In-4°, 10 ff., en latin, en français et en flamand. — *De deuyt afgebeeldt in den H. Trudo, apostel van Haspengouwe, ende bezonderen patroon van S. Truyden*. Petit in-8°, 72 pages. La devise de l'auteur était : De deugt baert vreugt. — *Illustri... Roberto De Haynini Brugensium episcopo*. Gandavi, Baldvinus Manilius, 1662. In-4°, 6 ff. Cette brochure contient un poème en hexamètres latins, une ode en espagnol et une pièce en vers français. — *Virgo Gandensis obitum deplorat pastoris sui Caroli Vanden Bosch Gandensium episc.* In-4°, 3 ff. C'est une élogie en distiques latins, imprimée en 1665, chez Baudouin Manilius, à Gand. — *Historie ofte kort Verhael van den Oorspronck des Alder-volsten Afaet van Portiuncula op rym ghestelt door Albertus Ignatius d'Hanins*. Ghendt, Jan-Bapt. Graet. In-4°. Poème flamand dédié à Charles de Zevécote, seigneur de Soetschoore. Sans date. — *Elogium vetustissimæ atque equestris familiæ Waesberganæ, oblatum D^o Hyacintho-Stanislao De Waesberghe, toparchæ pagi de Hundelghem*. Gandavi, apud Joannem Danckartium, 1696. In-4°, 6 pages, avec les armoiries de la famille Van Waesberghe au titre. Distiques latins signés : *Albertus-Ignatius d'Hanins, exercitus catholici emeritus centurio*. — Recueil de quatre-vingt-six poésies latines, dédiées à Van de Poele, prieur de l'abbaye de Saint-Pierre : *door d'Hanins aen mynheer Van de Poele, prior van S. Pieter*. Imprimé à Gand chez H. Saetreuwer, le 12 août 1692. — Recueil de soixante et dix poèmes dédiés au même prélat. Imprimé à Gand chez H. Saetreuwer, le 16 octobre 1687. — Recueil

de cent vingt-cinq poèmes en l'honneur du pape Alexandre VIII, avec dédicace au susdit prélat. Imprimé à Gand chez H. Saetreuwer, le 10 novembre 1689. — La vie de saint Liévin, en vers flamands, comme il conste de l'extrait suivant des comptes de la ville de Gand, 1659 : *Bet. Albert Ignace d'Hanins*. 10 gr., *hem bygeleyd ter causen van het maecken ende doen drukken van HET LEVEN, MARTELIE ENDE DOOD VAN DEN H. MARTELAER S. LIVEN, PATROON VAN GEND, in vlaemschen dicht, die ghedistribueert zyn aen beede de collegien, by ordonn.* 23 x^b. 1659. — *Reverendissimo... D. Ignatio Augustino de Grobendonck Gandensium episcopo undecimo... Gandam primum solemniter ingredienti sexto Idus Januariarum* 1680. Gandavi, apud Joannem Dankaert, 1680. L'auteur de cette élucubration en mauvais vers latins, espagnols, français et flamands, entremêlés de chronogrammes et d'anagrammes, s'y nomme à la page 11. On trouve encore des poésies de d'Hanins dans les ouvrages suivants : 1. *Capperson ofte Dwingh-breydel voor al de Armemiaensche predicanen van Hollandt*. Te Ghendt, by de weduwe ende hoirs van Jan van den Kerchove, 1670. In-8°, 8 ff. prélim., et 131 pages, car. goth. La dédicace à Liévin Vaentkens, 31^e abbé de Baudeloo, est suivie de deux pièces en vers flamands, par A. I. D. (Albert-Ignace d'Hanins) et par De Moor. — 2. *Justitiæ encomium sive de qualitate judicis oratio, etc., in festo Sti Ivonis advocatorum primipili dicta R^{do} Do, Andrea Van Heule, religioso sacerdote benedictino Blandiniensi. In ecclesiâ S. Pharaïldis ad D. Nicolai 13 kal. Junij* 1678. Gandavi, typis Balduini Manilii, 1678. In-4°. La troisième feuille contient deux pièces de vers latins adressées à André Van Heule par F. V. S., avocat, et par A. J. D. (Alb.-Ign. d'Hanins). — 3. *Almanach ofte Waer-Zegghinge voor het jaer ons Heeren Iesu Christi, M.DC.LXV*. Door Mr. Joannes Willemsens, mathematicus, etc. Te Ghendt gedrukt, by Bauduyn Manilius, 1665. In-16. Cet almanach contient quatre pièces sur les quatre saisons par d'Hanins. — 4. *Catalogue*

ende vervolg van alle de principaelste Reformateurs ofte Voor-Loopers des grooten Anti-Christ tot het Jaer 1661. Ghendt, gedrukt voor den auteur, by Maximiliaen Graet, 1663. In-4°, 14 ff. lim. et 80 pages, cat. goth., à 2 col., avec une planche gravée représentant l'abbaye de Grimberghe. La dédicace à Charles-Ferdinand de Velasco, abbé de Grimberghe, est suivie de deux poèmes flamands, par A. I. D. (Alb.-Ign. d'Hanins). — *Crux rediiva, kort verhael van den eersten oorspronck van de twee Miraculeuse Crucifixen, berustende in de vermaerde prochie-kercke van onse Lieve Vrouwe, in de heerelyckhede van Ecaerde*, Beschreven door Hendrick Busselius. Den vyfden druck. C'est une impression de P.-Fr.-I. de Gœsin ou de sa veuve; sans date. Petit in-8°. Les liminaires renferment quelques petites pièces en vers flamands, signées A. I. D. (Alb.-Ign. d'Hanins). — La bibliothèque de l'Université de Louvain possède de ce poète officiel, qui célébrait les moindres événements par ses vers insipides, l'opuscule : *Illustrissimo ac reverendissimo domino Philippo-Erardo Vander Noot è præposito ædis metropolitane S. Rumoldi apud Mechlinienses, decimo-tertio Gandensium episcopo, solemniter inaugurato et consecrato Bruxellis* 27 decemb. 1694, *Gandavum diocesis suæ metropolim ingresso 4 Januarij* 1695, Gandavi, Saetreuwer, 1695. In-4°. En vers latins et flamands, accompagnés de chronogrammes et d'anagrammes.

Emile Van Arenbergh.

Paquet, *Mém. litt.*, t. VII, p. 241. — Willems, *Verhandeling over de nederd. taal en letterkunde*, t. II, p. 93. — Witsen-Geysbeek, *Biogr. woordenboek der Nederl. Dichters*, t. III, p. 38. — Vanderhaeghen, *Bibhogr. Gantoise*.

HANLET (Henri), né à Maestricht, en 1656, mourut à Rynwyck, en Hollande, le 30 octobre 1736. Placé par ses parents sous la direction du chanoine De Witte, doyen du chapitre de Notre-Dame de Malines, il reçut une éducation bien supérieure à l'humble poste qu'il était destiné à occuper dans la hiérarchie religieuse des Pays-Bas catholiques. Poussé par une piété ardente, il renonça au projet d'aller continuer ses

études théologiques à l'Université de Louvain et entra, comme simple frère convers, à la célèbre abbaye d'Orval. Son zèle et sa régularité le firent remarquer, et il devint, tout jeune encore, le surveillant de ses confrères. C'était l'époque où les intarissables querelles du jansénisme amenèrent en France la persécution et l'exil des solitaires de Port-Royal. L'un d'eux, le médecin Save, vint se réfugier à Orval, où les doctrines nouvelles comptaient plus d'un adepte obstiné. Save prit Hanlet en affection et lui donna des leçons de médecine et de chirurgie, dont le frère convers se servit pour se rendre utile aux malades de l'abbaye et aux pauvres du voisinage. Malheureusement, tout en faisant de Hanlet un praticien habile, Save lui avait, en même temps, inculqué ses erreurs religieuses. Quoique simple frère convers, il devint bientôt l'un des propagateurs les plus habiles et les plus influents du jansénisme. En 1725, quand l'abbé de Grimbergen vint à Orval, en qualité de délégué apostolique, pour y faire recevoir la fameuse bulle *Unigenitus* de Clément XII, Hanlet refusa nettement son adhésion et se retira, avec quatorze autres religieux, en Hollande, où les jansénistes avaient réussi à fonder quelques communautés. Il y vécut pendant onze années, toujours fidèle à ses convictions religieuses, et y mourut octogénaire, après avoir reçu les derniers sacrements des mains d'un évêque janséniste. Il était resté jusqu'à son dernier jour l'un des personnages les plus vénéérés de la secte.

J.-J. Thonissen,

Nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité, t. 1^{er}, p. 285 (1760, 7 vol. in-12). — *Nouvelles ecclésiastiques*, 28 juin 1736. — Beedelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 379.

HANNAERT (*Jean*), seigneur de Liedekerke, vicomte de Lombeek, chevalier et commandeur de l'ordre de saint Jacques, homme d'Etat, fils de Jean, dit de Redingen, et de Marguerite Van Raetshoven, appartenait par son père et sa mère aux familles patriciennes de Louvain. Il vit le jour pendant la seconde moitié du x^{ve} siècle et mourut le 28 décembre 1539. Doué d'une intelligence

remarquable, il remplissait déjà, en 1507, les fonctions de secrétaire auprès du prince d'Anhalt, capitaine général de l'armée des Pays-Bas. De là il passa, l'année suivante, en la même qualité, au service de l'empereur Maximilien d'Autriche, successivement tuteur de son fils Philippe et de son petit-fils l'archiduc Charles. A partir de 1508 jusqu'en 1516 il constreigna constamment les lettres de ce monarque, et son nom figure dès 1515 aux états de Charles, soit à titre de secrétaire, soit de panetier, soit de conseiller. Lorsque ce monarque nomma (19 octobre 1520) sa tante Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, il lui adjoignit un conseil, dont Hannaert fit partie. L'empereur en fit autant lorsqu'il désigna en qualité de gouvernante sa sœur Marie de Hongrie (1^{er} octobre 1531). Hannaert occupa ensuite les fonctions de receveur des exploits du conseil de Brabant (1520 à 1526), celles de receveur des domaines de Binche (1522 à 1534), de bailli et châtelain de de Ninove (23 mai 1529), poste qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours. Il fut aussi receveur de l'épargne. Malgré ses nombreuses fonctions, il était souvent en voyage, à la suite de ses maîtres. C'est ainsi que nous le rencontrons pendant les années 1511 et 1512 en Italie, à Parme et à Rome, d'où il écrivit plusieurs lettres ayant trait aux affaires politiques de ce pays. Son aptitude au travail, ses talents et son adresse lui valurent bientôt une position plus élevée. La gouvernante des Pays-Bas commença d'abord (16 septembre 1524) par le charger d'aller complimenter, en son nom, le nouvel évêque d'Utrecht. En 1539, il fut désigné pour renouveler, dans un moment bien difficile, le magistrat de Gand. La mission la plus importante qui lui fut confiée était celle d'ambassadeur de l'empereur auprès du roi de France en 1532. Pendant cinq ans il remplit ce poste si difficile, et sut, par son adresse, plus ou moins concilier les intérêts de deux cours rivales, toujours ennemies malgré une paix apparente. C'était la période la plus vive de la lutte entre Charles-Quint et François I^{er} pour

obtenir l'alliance de l'Angleterre, l'appui du pape, la bienveillance de la Suisse. La France soutenait ouvertement les protestants d'Allemagne, la Turquie et les Etats barbaresques, que l'empereur combattait à outrance. Hannaert sut, pendant son séjour en France, rendre d'immenses services à son maître. Charles-Quint le reconnut volontiers : il lui écrivit au sujet de la conquête de Tunis plusieurs lettres imprimées à Anvers, en 1535, sous le titre de : *S'ensuit la copie des lettres envoyées par l'Impériale Majesté à M. Liedekerke, ambassadeur en France, touchant la prise de la Goulette, défaite de l'exercite de Barberousse et prinse de Thunis*. Ses services étaient si bien appréciés que l'empereur ne manqua pas de le faire connaître d'une manière toute particulière, lorsqu'il l'appela, le 31 octobre 1536, aux fonctions d'amman d'Anvers. Au préambule des lettres patentes, Charles-Quint dit qu'il nomme à cet office son fidèle conseiller ordinaire du conseil privé Jean Hannaert, chevalier et commandeur de l'ordre de Saint-Jacques, seigneur de Liedekerke, burgrave de Lombeek, en considération de ses bons et loyaux services rendus par lui à feu l'empereur Maximilien, son grand-père, au roi Philippe, son père, de bonne mémoire, durant plusieurs voyages faits à leur suite, et ayant résidé à grands frais, pendant cinq ans en France à titre d'ambassadeur. Par suite de ces considérations il le nomme à cet emploi pour le récompenser et l'indemniser.

Hannaert avait épousé une riche héritière, Marguerite, dame de Liedekerke, vicomtesse de Lombeek, fille d'Adrien Vilain. En avril 1577, il fit relief de la châtellenie de Bruxelles dont il avait fait l'acquisition. C'est grâce aux titres de sa femme qu'il put parvenir à une si haute position.

Ch. Piot.

Henne, *Règne de Charles-Quint*, t. II et V. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I^{er}. — De Vegiano, *Nobiliaire des Pays-Bas*, t. I^{er}. — Le Glay, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*. — Id., *Correspondance de Maximilien et de Marguerite d'Autriche*. — Gachard et Piot, *Voyages des souverains des Pays-Bas*, t. II et III. — *Letters and State papers, foreign and domestic of the reign of Henri VIII*,

t. V. — Lanz, *Correspondz des kaizers Karl V*, t. II. — Archives du royaume, Chambre des comptes, registres n^o 738, 8883 à 94, 14303, 21719, 26104, etc., etc.

HANNOC ou peut-être **HANNOT** (*André*), écrivain ecclésiastique, florissait dans la première moitié du XVII^e siècle. Il était religieux de l'ordre de Saint-Dominique, profès du couvent de Liège et chapelain domestique du baron de Lamboy.

Ghilb. de la Haye, dans sa *Bibl. Belgorum Dominic.*, ms., cite de lui un ouvrage, qu'il déclare toutefois n'avoir jamais eu en mains : *Salomon Christianopolitanus, seu Apophthegmata moralia*. Coburgi, 1635.

Emile Van Arenbergh.

Quétif, *Script. ord. Præd.*, t. II, p. 481. — Paquot, *Mém. lit.*, t. VIII, p. 390.

HANNOIZE (*Philippe*), hagiographe, XVII^e siècle. Moine bénédictin, profès de l'abbaye de Grammont, il y était sacristain ou trésorier (*custos thesauri*), lorsque, en 1517, il acheva une relation des miracles opérés de son temps par l'intercession de saint Adrien, patron du monastère. Cette relation était écrite en flamand ; le P. Guillaume Waringhem, jésuite, la traduisit en latin sous le titre : *Liber miraculorum S. Adriani martyris apud Gerardi-Montem in Flandriâ, ubi singulariter colitur : quæ collecta sunt et Flandricè conscripta à domino Philippo Hannoize... ab anno M. D. X. usque ad. XVII, etc.* Le P. Stilling, jugeant cette traduction défectueuse, en fit une autre, qui est insérée dans les *Actes des saints* (t. III, 8 septembre, p. 242-249).

Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Mémoires*, t. VII.

HANNOTEL (*Philippe*), écrivain ecclésiastique, né à Hesdin, dans l'Artois, en 1599, entra dans la Compagnie de Jésus, à l'âge de vingt ans. Après avoir enseigné les humanités et la philosophie au collège de son ordre à Douai, il mourut de la peste en 1637. Il avait publié :

1. *Exercitium Amoris Dei pro nobis crucifixi. Cum salutari admodum pacto de eodem quotidie obeundo. Per quemdam P. Soc. Jesu. haVrite agVas CVM gaVDio e fontIbVs serVatorIs*. Duaci,

ex officinâ Balthazar. Belleri, 1634, in-12, p. 274. *Exercitium Amoris Dei pro nobis crucifixi. Cum salutari admodum pactode eodem quotidie obeundo. Per quemdam P. Soc. Jesu. Quarta Editio. Accessit Incitatio ad Amplexum Crucis. HaVrIetIs aqVas CVM gaVDIO saLVatorIs* (voir De Backer). Duaci, ex officinâ Baltazaris Belleri, sub Circino aureo, 1635, in-24, 6 ff., p. 256. Suit : *Incitatio ad amplexum Crucis, ipsis verbis Thomæ à Kempis de Imitatione Christi constructa et coagmentata. Qui cult post me venire, etc.* Duaci, apud Baltazarum (sic) Bellerum, 1635, p. 31. L'approbation pour l'*Incitatio* est datée de Douai, 28 décembre 1627. — 2. *Mundi Stultitia, compendio demonstrata*. Duaci, 1633, in-16. *Mundi Stultitia compendio demonstrata opera Rdi P. Philippi Hanotel Societatis Jesu Theologi*. Coloniae, apud Wilhelmum Friessem sub signo arboris ante S. Paulum, 1643, titre gravé ; l'autre a une légère variation, in-24, 8 ff., p. 285. Approb. Douai, 26 oct. 1633. *Mundi Stultitia compendio demonstrata opera R. P. Philippi Hanotel, Soc. Jesu Theologi. Sapientia hujus mundi Stultitia est apud Deum. 1. Cor. 3. Stultorum infinitus est numerus. Eccles. 1.* Bruxellis, typis Francisci Foppens, sub signo S. Spiritus. MDCLV, in-16, p. 100. *Même titre*, Coloniae, typis Wilhelmi Friessem, sub signo Gabrielis Archangeli, in platea vulgo Tranckgass, anno 1664, in-24, p. 285. — 3. *Praxis meditandi Passionem Christi*. Duaci, in-16. — 4. *Meditationes variæ, et piorum affectuum Formulæ*. Duaci, Vidua Petri Telu. En feuilles avec des figures représentant les mystères, qui sont l'objet de ces méditations.

Emile Van Arenbergh.

Paquet, *Mém. litt.*, t. XII, p. 214 ; *Mat. man.*, t. II, p. 1428. — De Backer, *Ecriv. de la Comp. de Jésus*. — Henningus Witte, *Diarium biographicum* (Gedani, 1688).

* **HANOT** (François), musicien, compositeur, « né à Tournai, vers 1720 », selon Fr. Fétis, « enfant de chœur dans « la cathédrale de cette ville et musicien « attaché à cette église ; fut pensionné « de la ville en cette qualité. » Ces

renseignements sont inexacts. L'état civil nous a éclairé sur la date de naissance de Hanot par un bulletin de décès dont voici la teneur : « Il conste « des registres de l'état civil de la « ville de Tournai que François Hanot, « né à..., âgé de 72 ans, fils de Charles « et de Marie Galot, époux de Marie- « Hélène-Alexandre, est décédé le 26 « février 1770. » De plus, une relation de funérailles porte qu'il a été enterré à Notre-Dame, dans le caveau de la chapelle de Notre-Dame de Lorette. François Hanot est donc né en 1698.

Nous avons fait de nombreuses recherches pour constater le lieu de sa naissance. Il nous semblait d'abord impossible que François Hanot eût été pensionné de la ville de Tournai comme musicien attaché à la cathédrale. En effet, les archives nous ont révélé que c'est à titre de maître de danse et de violon qu'une pension lui fut accordée pour venir s'établir à Tournai. Sa requête aux magistrats de la ville est datée de 1742. Hanot, à cette époque, était à Lille, où il exerçait son art, comme il l'avait fait auparavant, dit-il, à Mons et à Rouen. Il demandait 300 florins, il en obtint 200 pour une année d'abord. La ville continua ensuite à lui servir cette pension dont sa veuve a joui après lui. A-t-il été attaché à la musique de Notre-Dame ? Son inhumation dans une chapelle de la cathédrale tendrait à le faire supposer, mais le chapitre de Tournai n'en a pas gardé le souvenir. Ce qui est certain, c'est que François Hanot n'est point né à Tournai et qu'il n'a pas été enfant de chœur dans la cathédrale. Nous avons cru un moment que les archives de Mons allaient nous dévoiler le secret de sa naissance. Une famille de ce nom, anoblie par Philippe IV d'Espagne, dont un des membres portait le même prénom que notre musicien, vivait à Mons dans la première moitié du XVIII^e siècle. Mais le rapprochement des dates nous a fait abandonner cette hypothèse. Nous avons fini par découvrir que François Hanot, appartenant à une famille d'artistes, établie à Lille au commencement

du siècle dernier, est né à Dunkerque.

Il a composé deux livres de sonates à flûte seule, gravés à Bruxelles.

Ferd. Loise.

Fr. Fétis, *Biogr. des musiciens*. — Documents puisés aux archives et à l'état civil de Lille et de Tournai.

HANS DE MALINES. Voir VERBEKE (*Jean.*)

HANSCHÉ (*Jean-Christien*), sculpteur belge du XVII^e siècle. On est sans détails sur la vie de cet artiste distingué. La date et le lieu de sa naissance sont inconnus. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il exécuta des travaux considérables à l'abbaye de Parc lez-Louvain.

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle l'abbaye de Parc était administrée par un prélat qui unissait à une haute érudition un vif amour pour les arts. Il portait le nom de Libert de Pape et était patricien de Louvain. Plein de zèle pour la gloire de son monastère, il en fit reconstruire des parties importantes. Parmi ces nouvelles constructions se trouvait un spacieux réfectoire, surmonté d'un étage qui forme le local de la bibliothèque. Le réfectoire achevé, l'abbé de Pape chargea Hansché d'en orner le plafond de hauts-reliefs en stuc. L'artiste y plaça les sujets suivants : 1^o *Marthe et Marie*; 2^o *la Rencontre d'Abraham et Melchisedech*; 3^o *Elie nourri dans le désert par l'ange du Seigneur*; 4^o *la Dernière Cène*; 5^o *la Bénédiction de Jacob*; 6^o *Abraham recevant les trois anges*, et 7^o *les disciples d'Emmaüs*.

L'abbaye paya pour ces travaux, à Hansché, une somme de 439 florins, 4 sols, outre la table pour lui et ses ouvriers, Henri Daelmans et Guillaume Steltjens. Ces artistes inscrivent au plafond la date de l'an 1679.

Hansché décora également la voûte du local de la bibliothèque. A droite, il plaça les Pères de l'Eglise : *Saint Grégoire, saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin*; à gauche, les quatre *Evangelistes*. Au milieu, il traita cinq sujets de la vie de saint Norbert : 1^o *Sa Conversion*; 2^o *Il distribue sa fortune aux pauvres*; 3^o *Il délivre une femme possédée*;

4^o *Il reçoit la règle de saint Augustin*; 5^o *Il reçoit de Marie l'habit blanc de l'ordre des Prémontrés*. Dans l'arcade formée par la voûte, au-dessus de la porte d'entrée, il représenta en haut-relief un vaste sujet : *l'Etablissement de la première abbaye de l'ordre des Prémontrés*, et du côté opposé un autre sujet : *la Vision de saint Norbert*. Ces diverses productions l'occupèrent pendant cent sept jours, avec l'aide d'Henri Daelmans et Guillaume Steltjens. On lui paya de ce chef 384 florins, 10 sols.

Tous les travaux que nous venons d'énumérer existent encore et se trouvent dans un état parfait de conservation.

Sans être d'un style très remarquable, ces hauts reliefs témoignent d'une grande habileté de facture et donnent au réfectoire, comme au local de la bibliothèque de l'abbaye de Parc, un caractère très imposant.

On ignore l'année de la mort de Hansché.

Ed. van Even.

Archives de l'abbaye de Parc. — Van Even, *Louvain Monumental*, p. 247.

HANSELAERE (*Pierre VAN*), artiste peintre, né à Gand en 1786. Elève de l'Académie de cette ville, où il remporta le premier prix d'après le modèle. Le professeur Van Huffel dirigea ses études, qui furent brillantes et qui décidèrent son départ pour Paris en 1809. David l'accepta pour élève. Quelques années après il revint à Gand et en 1814 il remporta le grand prix de concours qui lui permit le voyage d'Italie, but suprême de tout artiste à cette époque essentiellement académique. Les événements qui agitaient le pays ne lui permirent de partir qu'en 1816; à Rome, il se fit rapidement une grande popularité par la façon magistrale dont il exécutait les portraits. Canova, qui l'aimait, le patronna et le fit nommer de l'Académie de Saint-Luc. De Rome, il passa à Naples, où il résida longtemps et où il fut littéralement comblé de commandes de portraits et de tableaux religieux. Le roi de Naples le nomma son peintre.

Tant de succès ne purent lui faire oublier sa patrie, où il revint en 1829 et où

il fut accueilli avec enthousiasme. Il s'établit à Gand et continua à peindre notamment des portraits, tout en exécutant de nombreux tableaux d'église.

A ce moment les artistes belges, surexcités par l'école du romantisme qui dominait toutes les écoles de peinture, se livraient à des débauches picturales, où quelques-uns ont rencontré la gloire et la fortune. Van Hanselaere céda à l'entraînement général et voulut, lui aussi, composer une grande œuvre. Il rêva et exécuta une immense toile représentant *Philippe Van Artevelde et les Gantois partant pour combattre les Brugeois*. Ce beau et important sujet l'écrasa de tout son poids ; il exposa en 1844, à Gand, une toile estimable dont la critique, par déférence, ne s'occupa point. Van Hanselaere comprit, et, dès lors, une profonde mélancolie l'envahit. Il se réfugia dans son atelier où il languit dans une sorte de marasme que vint aggraver la mort de son fils unique. Il mourut en 1862.

C'est dans le portrait où on peut le mieux constater les brillantes qualités de coloris qui caractérisent ce peintre gantois. Ses tableaux sont généralement d'une composition embarrassée et manquent d'harmonie.

On a de lui *le Sacrifice d'Abel*, qui lui valut le grand prix de Gand ; *Suzanne et les Vieillards*, au pavillon de Harlem, le *Musicien*; *saint Sébastien*; *la Vendangeuse*; *la Fileuse*; *Brigand blessé*; *Mendiant*; *saint Pierre-aux-Liens*; *saint Jean à Pathmos*; *Cuisinier napolitain*; *Fuite en Egypte*; *Madone*, peinte pour le prince Frédéric des Pays-Bas ; *Chrétien dans une grotte*; *le Reniement de saint Pierre*; *Jésus parmi les docteurs* (église Saint-Sauveur à Gand); *Descente de Croix* (même église), etc.

Le nombre des portraits exécutés par lui est considérable. C'est à Naples surtout que sont les plus beaux. Ad. Siret.

HANSENS (*Charles-Joseph-Louis*), musicien, compositeur, connu sous le nom de *Hanssens aîné*, né à Gand, le 4 mai 1777. Il montra des dispositions précoces pour l'art auquel il consacra sa vie, et se livra dès son enfance à l'étude

du solfège et du violon. Il lisait la musique avec une facilité tout instinctive et s'exerçait déjà à des combinaisons d'accords. Il était de ces natures dont les fibres ne peuvent s'émouvoir sans éclater en vibrations musicales. Deux artistes expérimentés, Wauthier, premier violon du théâtre, et Verheyen, maître de chapelle à Saint-Bavon, lui enseignèrent, l'un, les premières leçons de son instrument, l'autre, les règles de la composition. Hanssens suivit ensuite à Paris un cours régulier d'harmonie sous la direction du célèbre compositeur et harmoniste Henri Montan-Berton. Il débuta par la composition d'une messe qui fut exécutée avec succès dans une église de Paris. Il ne put cependant se résoudre à tenter la fortune dans la grande capitale. Après quatorze mois de travail, il revint achever ses études à Gand, sous la direction de son frère aîné, Joseph Hanssens, et il chercha à se perfectionner, guidé par Ambroise Fémy, dans le maniement de l'archet. Ne se sentant pas doué d'une virtuosité suffisante pour briller comme instrumentiste, il devint, comme son frère, chef d'orchestre et passa sa vie en cette carrière. Il y fit ses premières armes dans un théâtre d'amateurs appelé *Théâtre de Rhétorique*. Puis il dirigea en Hollande l'orchestre des théâtres d'Amsterdam, d'Utrecht et de Rotterdam. En 1804, il remplit les mêmes fonctions à Anvers ; puis il fut appelé dans sa ville natale à conduire l'orchestre du théâtre, position qu'il conserva jusqu'en 1825. Il recueillit la succession de Borremans comme chef d'orchestre du théâtre de la Monnaie, à Bruxelles. En 1827, le roi Guillaume des Pays-Bas lui confia la direction de sa musique particulière, et il devint, l'année suivante, inspecteur de l'Ecole de musique de Bruxelles, école qui, après 1830, se transforma en Conservatoire royal. Compromis, en 1831, pour des démarches qu'on l'accusait d'avoir faites auprès du roi Guillaume, au nom du parti orangiste, il fut arrêté ; mais s'étant bientôt disculpé de toute trahison, il fut remis en liberté. Il vécut ensuite quelques années dans une

retraite complète, et ne reprit qu'en 1835 le poste qu'il avait déjà occupé, avec tant de distinction, au théâtre de la Monnaie ; il en fut écarté de nouveau en 1838, et y rentra définitivement en 1840, pour y rester jusqu'à la veille de sa mort. Il s'était engagé en même temps pour une part dans l'entreprise du théâtre. Le succès ne répondit pas à ses espérances, et il s'en fallut de peu qu'il ne passât ses dernières années dans la misère. Et cependant les amateurs d'alors se souvenaient encore des artistes distingués qui composaient la troupe d'opéra, des chefs-d'œuvre qui se succédaient sur la scène lyrique et de la vaillance qui présidait à la conduite de l'orchestre. C'était là, semblait-il, plus qu'il n'en fallait pour attirer la foule. Mais le goût de la musique n'était pas encore aussi répandu, aussi vivace que de nos jours, et les artistes passant tour à tour du grand opéra à l'opéra comique, ne se renouvelaient pas assez pour entretenir et raviver les sympathies du public. Le vieil et habile directeur de l'orchestre, qui n'avait rien perdu de son feu, fut atteint d'un coup d'apoplexie, qui l'emporta le 6 mai 1852, dans la soixante-seizième année de son âge. Il était chevalier de l'ordre de Léopold.

Voici la liste des ouvrages laissés par Hanssens et dont plusieurs ont valu à son nom une réputation méritée :

1. *Les Dots*, opéra comique, représenté à Gand, en 1804. — 2. *Le Solitaire de Formentera*, drame en deux actes, traduit de l'allemand par Philippe Lesbroussart, représenté à Gand et à Lille, en 1807. — 3. *La Partie de trictrac ou la Belle-Mère*, opéra comique en deux actes, paroles de Scribe (Bruxelles, 1829). — 5. Six messes solennelles avec orchestre. — 6. *Beatus vir*, à quatre voix et orchestre. — 7. *Deux Dixit*, *ibid.* — 8. *Trois Te Deum*, *ibid.* — 9. *Album*, dédié à la reine des Pays-Bas. — 10. *Cantate*, à l'occasion du mariage du prince Frédéric. La plupart de ces compositions ont été exécutées à Bruxelles.

Ferd. Loise.

Fr. Fétis, *Biogr. des musiciens*.

HANSSENS (Charles-Louis), né à Gand en 1802, compositeur de musique. Voir au *Supplément*.

HANSWYCK (Florent DE), ainsi nommé du lieu de sa naissance, prit le froc au couvent des capucins de Malines. Prédicateur et définiteur de la province flamande de son ordre, il acquit une certaine réputation par l'autorité de sa doctrine et l'étendue de son érudition. Il mourut jubilaire à Bruxelles, le 7 mars 1651. On a de lui un livre de Sermons, mêlés de récits symboliques et moraux, qui parut sous le titre :

Cornucopia Concionatorum de Sacratissimæ Virginis Dei Genitricis Mariæ mysteriis. In-folio, t. II, Antverpiæ, 1646, apud Gulielmum Lesteenium. — *Conciones, maxime de Beatissimâ Virgine*. Louvain, 1655, fol. Emile Van Arenbergh.

P. Dionysius Genuensis et F. Bernardus à Bononia, *Script. ord. Capuccinorum* (Venetiis, apud Sebast. Coleti, 1747), p. 49. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I^{er}, p. 278. — Paquot, *Mal. man.*, t. II, p. 4079. — Jean de S. Ant., *Bibl. francisc.*, t. I, 351.

HAPPART (Adolphe, Adulphe), hagiographe, prit le froc de bénédictin à l'abbaye de Saint-Hubert, en Ardenne, et florissait dans la première moitié du xvre siècle. Ce religieux, qui se distinguait, paraît-il, non moins par ses talents et sa science que par ses vertus monastiques, écrivit en l'an 1535 divers opuscules sur l'histoire ainsi que sur le patron et le premier supérieur de son monastère. Ces chroniques, qui ont surtout le mérite de nous avoir conservé les textes d'écrits actuellement égarés ou détruits, ne sont pas toujours d'une critique historique très sûre. Néanmoins D. Martène et D. Durand citent ce moine avec éloge parmi les écrivains de son abbaye : « *Quibus merito* », disent-ils, après les avoir énumérés, « *adjungendus est R. P. Adulfus Happart, qui monasterii sui historiam, nobiscum olim communicatum, diligentissimè contexit sub anno Christi M. D. XXXV.* »

La bibliothèque de l'Université de Liège possède un volume, petit in-folio manuscrit, autographe, pense M. Nysen, et contenant les traités suivants :

1. *Vita et gesta Sti Huberti ante epis-*

copatum. — 2. *Vita Sti Huberti episcopi* (auctore quodam ejus discipulo vel familiari ut ipsa historia indicat). Copie d'un autre auteur, à laquelle Happart n'a fait qu'ajouter un prologue. — 3. *Miracula Sti Huberti*. C'est encore une copie. — 4. Extrait du martyrologe de Grégoire VIII, touchant saint Hubert. Copie. — 5. *Modus et assertio novenarii instituti peregrinorum Sancti Huberti, juxta quem sacra stola manet victitare debens, docens eundem ritum pium et sanctum, divino et naturali ratione fulcitum.* Ouvrage de Happart. — 6. *Vita Sti Berregisi abbatis*. Copie. — 7. *Catalogus abbatum monii Andaginen. Sub Annalium calculo assertus.* Ouvrage de Happart. — 8. *Cantatorium Sti Huberti*. Copie. — 9. *Gesta Sti Huberti noviter edita, scilicet anno M. D. XI in festo Andreae apost.* Ouvrage de Happart. — 10. *Gesta Theoderici abbatis.* Ouvrage de Happart. On ne sait guère davantage sur ce moine, sinon qu'il atteignit un âge avancé, puisqu'il écrivait déjà en 1511, — la vie de l'abbé Théodoric et les gestes de saint Hubert furent achevés en cette année, — et qu'il vivait encore après 1563 : il nomme, en effet, l'évêque de Liège Gérard de Groesbeck, élu à cette époque. Becdelièvre parle d'un autre Happart, Adulphe, mort en 1185, également religieux du monastère de Saint-Hubert et, comme son homonyme, auteur d'une chronique manuscrite de son abbaye : mais c'est là vraisemblablement, dit M. Neyen, un double emploi d'inadvertance. Dom Gabriel Bucelin, bénédictin de l'abbaye de Weingart, attribue, de son côté, plusieurs ouvrages, dont l'un est intitulé : *Contemplatorium viatoris*, à un D. Ad. Happart, qu'il fait religieux de Saint-Jacques de Liège. Emile Van Arenbergh.

Becdelièvre, *Biogr. liég.*, t. I^{er}, p. 79, 493. — Neyen, *Biogr. luxemb.*, p. 235 — *Bibl. des écriv. de l'ordre de Saint-Benoît*, par un relig. de la Congrég. de Saint-Vannes, t. I^{er}, p. 488. — De Reiffenberg, *Monum. hist. de Nam., du Hain. et du Luxemb.*, t. VIII, p. 23.

HAPPART (Grégoire-Maximilien), qui florissait au milieu du XVII^e siècle, était chanoine et official de la cathédrale d'Anvers, protonotaire apostolique et au-

mônier de la cour. Le 12 janvier 1647, il prononça dans la basilique anversoise l'éloge funèbre de Balthasar-Charles d'Autriche, fils unique de Philippe IV. Ce discours est composé selon la recette scolastique; le style en est des plus médiocres et des plus emphatiques. Il fut édité à Anvers, chez Moretus, en 1647 et porte pour titre : *Serenissimi principis Balthasaris Caroli Austriaci, Philippi IV. Hissp. et Indiarum regis filii unici, laudatio funebris.*

Emile Van Arenbergh.

De Ram, *De Synodicon belgicum, III, apparatus historico chronologicus ad synodicon Antverpiense*, XLIV.

HARCANS (*Floris*), historien. Voir VAN DER HAER.

HARCHIES (*Josse DE*), ou HARCHIUS (*Jodocus*), médecin, naquit à Mons au commencement du XVI^e siècle et mourut en 1580, probablement à Strasbourg. Il était fils d'Arnould de Harchies, seigneur de Millomez, et d'Antoinette des Pottes. Après avoir fait ses études au collège de Houdain, il exerça la médecine à Mons, puis à Liège. C'est à cette circonstance sans doute qu'il faut attribuer ce fait que Becdelièvre le qualifie de médecin liégeois. La *Biographie liégeoise* le nomme d'ailleurs Josse de Harchées (il y eut, en 1372, un Jean de Harchées, bourgmestre de Thuin, qui fut assassiné par les gens de l'évêque de Liège). Josse de Harchies publia pendant son séjour à Liège, sous le titre : *De Causis contemptæ medicinæ, lib. I, authore Jocodo ab Harchies Montensi, apud Leodienses medico.* Leodii per Gualterium Morberium ad Pontem Insulæ, anno 1567, un ouvrage en prose dans lequel il combattait l'ignorance, le charlatanisme et l'impertinence de la plupart des médecins de son temps. C'est à tort que Sweetius, Foppens et G. de Boussu donnent à ce livre la date de 1563. Quelques écrivains attribuent le *De Causis* à un autre médecin de Mons, Philippe de Harchies, probablement de la famille de Josse. Il se peut, à la rigueur, qu'il y ait deux ouvrages différents portant le même titre; celui de Philippe aurait été, d'après une note de Brasseur, imprimé

à Mons. Cette note se trouve vis-à-vis des distiques suivants :

Philippus Harchie, medicus insignis.

*Dum siquidem temni sese videt ac medicinam,
De causis plenum condidit ille librum :
Idque præunte sibi, vel forte sequente Jodoco,
Nominis ejusdem qui fuit atque styli.*

Josse de Harchies alla ensuite se fixer à Strasbourg, où il écrivit : *Enchiridion Medicum simplicium Pharmacorum, quæ in usu sunt, nomenclaturam, facultates et administrationem, brevi, elegante fidoque poemate comprehendens, Jodoci Harchii studio et labore.* Basileæ, P. Perna, 1573, in-8°. Chaque médicament y a son distique avec une courte description et l'énumération de ses propriétés.

A Strasbourg, Josse de Harchies s'occupait également de théologie, s'efforçant sans beaucoup de succès, de mettre d'accord sur la question de l'Eucharistie les catholiques et les protestants. Il réussit surtout, par ses études extramédicales, à provoquer des plaisanteries d'un goût douteux de la part de ses adversaires, et à faire condamner ses écrits comme hérétiques :

*Ardua sunt divina nimis, nec ad illa per artem
Siercoris et lotii quisque venire potest,*

comme Brasseur devait l'écrire plus tard. Les ouvrages que de Harchies publia à ce sujet ne sont pas parvenus jusqu'à nous. M. Lecouvet a cependant pu découvrir les titres de trois d'entre eux :

1. *De Eucharistiæ mysterio ad sedendas controversias in Cæna Domini libri tres.* Basileæ, 1573. Cet ouvrage aurait été réédité à Worms. Théodore de Bèze en publia, en 1580, une réfutation sous le titre de : *De Cæna Domini adversus Jodoci Harchii Montensis dogmata.* — 2. *De Causis Hæresis, proque ejus exitio et concordia controversiarum in Religionem hæreticorum, Pontificiorum et Pœnitentium, Oratio ad Deum Patrem.* Basileæ, 1573, in-4°. — 3. *Orthodoxorum Patrum Irenæi, Cyrilli, Hilarii, Augustini et reliquorum de Eucharistia et sacrificio universali Ecclesiæ fides.* 1577, in-8°.

Docteur Victor Jacques.

Sweetius, *Ath. belg.*, p. 493. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 768. — Eloy, *Dict. des méd.*, t. II, p. 7. — Ant. Bumaldus, *Bibl. botanica*, p. 27. —

Séguier, *Bibl. botanica*, p. 260. — Alb. von Haller, *Bibl. botanica*, t. I, p. 344. — Bayle, *Dict.* 1730, t. II, p. 693. — Brasseur, *Sydera*, p. 80. — R. Hospinianus, *Hist. sacram. pars posterior*, p. 591, 606, 629, etc. — Van Hoogstraeten et Broverius Van Nidek, *Groot algem. woordenb.* — Broekx, *Notice.* — Delvenne, *Biogr. des Pays-Bas.* — *Biogr. médicale*, t. V, p. 74. — *Messenger des sciences historiques*, 1858, p. 16. — Lecouvet, *Hannonia Poetica*, p. 97. — Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*, t. I, p. 205. — Mathieu, *Biogr. montoise*, p. 180 et suppl. — Bouillet, *Dict. univ. d'hist.*

HARCOURT (Jean DE), fils de Jacques, comte de Tancarville et de Montgommery, seigneur de Noyelle-sur-Mer, et de Jeanne d'Enghien, dame d'Havré. Jean de Harcourt entra dans l'ordre ecclésiastique et fut pourvu d'un canonicat à Laon. Nommé évêque d'Amiens, puis de Tournai, en 1433, il fut autorisé par le pape, ou bien à réunir les deux évêchés, ou à opter pour celui qui lui conviendrait le mieux. Le prélat choisit le siège de Tournai et s'attira ainsi les disgrâces du duc de Bourgogne, qui cherchait à faire nommer à cet évêché son conseiller Jean Chevrot, archidiacre à Rouen. Le duc défendit à ses sujets du diocèse de Tournai de reconnaître le nouvel évêque. Néanmoins, celui-ci s'était rendu à Rome, pour y être sacré par le pape Eugène IV, et à son retour, il fit son entrée à Tournai et prit possession de son siège le 27 septembre 1435. Par ses manières gracieuses et affables, Jean de Harcourt se fit aimer des Tournaisiens. Cependant le pape voulut donner satisfaction au duc de Bourgogne. L'archevêché de Narbonne étant venu à vaquer, il le conféra à Jean de Harcourt et appela au diocèse de Tournai Jean Chevrot. Le duc de Bourgogne s'empressa de faire prendre possession de cet évêché. Dans ce but, il envoya le comte d'Estampes à Tournai. Ce commissaire chargea Etienne Vivien de représenter Jean Chevrot dans la cérémonie de l'intronisation. Mais au moment où cet ecclésiastique prenait possession de la chaire épiscopale, la populace se rua sur lui et l'arracha de la tribune; sans l'intervention du prévôt de la ville et de l'évêque de Harcourt, accourus sur les lieux, Vivien eût, peut-être, été mis en pièces. Enfin, les choses rentrèrent dans l'ordre : Jean de Harcourt se retira à

Narbonne et Jean Chevrot eut la pleine jouissance de son nouveau titre. Le duc de Bourgogne fit lever le séquestre qui avait été mis, par ses ordres, sur les biens de l'évêché de Tournai, situés en Flandre. En 1439, Jean de Harcourt fit son entrée solennelle à Narbonne. Il fut promu par le pape Nicolas V à la dignité de patriarche d'Alexandrie, et mourut en 1452.

L. Devillers.

Jean Cousin, *Hist. de Tournay*. — Vinchant, *Ann. de la prov. et comté de Hainaut*. — Chotin, *Hist. de Tournai et du Tournésis*. — Le Maître d'Anstaing, *Rech. sur l'église cath. de Tournai*.

HARDENBERG (G. VAN). Voir EHRENBURGH.

HARDENPONT (Nicolas), prêtre, arboriculteur, né à Mons le 14 juin 1705, y décédé le 31 décembre 1774. L'abbé Hardenpont a consacré à l'horticulture, et surtout à la culture du poirier, la majeure partie de son existence paisible. Les fruits qu'il a gagnés sont des plus estimés. Citons la poire dite *Passe Colmar*, le *beurré d'Hardenpont*, le *beurré Rance*, la *fondante Pariselle* ou *Délices d'Hardenpont*, la *Cassante*, et enfin la poire *Surpasse délices*. Le jardin où l'abbé élevait ses semis est toujours la propriété de sa famille; il est situé à proximité de la blanchisserie du faubourg d'Havré.

L. Devillers.

Emile de Puydt, *Les Poirées de Mons. — Mém. et publ. de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 2^e série, t. VII, p. 88.

HARDEVUYST (Louis-Jacques), père jésuite, né le 13 avril 1645, à Dunckerque. Son père, Charles Hardevuyt, était président du conseil royal de l'Amirauté. Entré dans la Compagnie de Jésus le 30 septembre 1662, il reçut l'onction sacerdotale le 20 septembre 1675 et prononça les quatre vœux le 2 février 1680. Le P. Hardevuyt fut pendant quinze ans professeur des classes inférieures, neuf ans recteur, et mourut le 3 mai 1715 au collège d'Anvers. Il publia : *Paraphrases Odorum XXIV à Q. Horatii Flacci libro primo*. Antv., Henr. Theuillier, 1711, in-12, 147 pages.

Emile Van Arenbergh.

Paquet, t. VIII, p. 49. — De Backer, *Ecriv. de la Comp. de Jésus*.

HARDIGNY (Guillaume), écrivain ecclésiastique, naquit à Luxembourg en 1589. Il entra dans l'ordre des Jésuites en 1611, et, pendant six ans, régenta les classes inférieures. Il se consacra ensuite à l'apostolat des campagnes et des camps, et mourut à Mons, le 15 octobre 1637. Le Père Hardigny a écrit :

1. *La Vie et Miracles de saint Adrien, patron singulier contre la contagion*. Luxemb., 1636, in-12. — 2. *Livres de prières et de pratiques spirituelles*.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibliotheca belgica*. — De Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*.

HARDINÉ (Pierre), et non HADINÉ, comme l'écrivit Immerzeel, naquit à Anvers en 1678. Il fut élève de son frère Simon, né à Anvers en 1672 et qui fut élève du peintre de fleurs Crépu. Simon mourut à Londres en 1737, en laissant une excellente réputation. Pierre est inscrit dans le registre de la gilde de La Haye en 1700. Il eut l'humeur voyageuse, car il peignit à Anvers, à La Haye, dans plusieurs villes de Hollande et finalement à Londres, où il mourut en 1737. De préférence il peignit les fleurs et les fruits. En 1718, il exécuta pour l'abbaye de Saint-Bernard, près d'Anvers, de grandes toiles représentant toutes les fleurs et tous les fruits de la terre. Il étoffa des plafonds de Terwesten. Dans les ventes du XVIII^e siècle les tableaux de Hardiné eurent une certaine vogue. Ad. Siret.

HARDOUIN, évêque de Noyon et de Tournai, de 1000 à 1029 ou 1030. On connaît assez mal la biographie de ce prélat, qui a vécu à une époque sur laquelle on n'a pas de données suffisantes. On ne sait, d'une manière précise, ni quand il fut intronisé, ni quand il mourut; d'après Hériman, ce serait en l'an 1000 qu'il serait devenu évêque. Il était le fils d'un seigneur nommé Robert (que l'on a dit dans la suite être un Croy) et d'une dame appelée Hadvide, dont les anniversaires se célébraient à Noyon, pour le premier, le 1^{er} novembre et pour la seconde, le 27 décembre. On ne lui connaît qu'une sœur, Odile, dont on

rappelait la mémoire le 8 janvier.

Comment Hardouin parvint-il à l'épiscopat ? On ne le sait ; comment se conduisit-il pendant sa prélature ? Les opinions varient à cet égard ; mais Levasseur, l'historien de l'église de Noyon, a énergiquement défendu sa réputation. A Tournai, où le chapitre de l'église Notre-Dame supportait difficilement sa sujétion à l'évêque d'un autre diocèse, il rencontra, paraît-il, beaucoup de mauvais vouloir parmi les chanoines ; à Noyon, au contraire, il se constitua le défenseur du peuple et se montra généreux envers la cathédrale. C'est là qu'il fut enterré, dans ce que l'on appela depuis le vieux chapitre des chanoines, un 19 juillet, entre sa mère et sa sœur.

Deux événements surtout marquent dans sa vie : ses démêlés avec son collègue Azelin, de Laon ; sa querelle avec son suzerain le roi Robert. Lors du sacre de Bérold, évêque de Soissons (vers 1020), Azelin l'accabla de reproches et voulut le faire exclure de la cérémonie et de l'assemblée synodale ; il avait, dit-on, fait fabriquer des bulles papales, lançant contre Hardouin une sentence d'excommunication. Mais il ne put entraîner dans son opinion Gérard, évêque de Cambrai. Celui-ci, en interrogeant deux chapelains, parvint à découvrir qu'Hardouin et Azelin avaient de concert commis des actes très blâmables et se servit de ce fait pour confondre l'accusateur. Les deux adversaires ayant ensuite armé leurs partisans et leurs vassaux, Gérard s'interposa encore ; il réussit à conclure un accord qu'Azelin ne tarda pas à violer, ce qui attira sur lui un blâme général.

Il y avait à Noyon, à côté de l'église de Notre-Dame, une tour appartenant au roi de France Robert et dont le châtelain se permettait les exactions les plus criantes et des usurpations flagrantes sur les droits de l'évêque. Un jour qu'il s'était absenté, Hardouin demanda à la châtelaine la faculté d'entrer dans la forteresse. La dame, flattée de la visite du prélat, ayant accédé à ce désir, Hardouin profita de la circonstance pour s'emparer de la tour, que ses serviteurs et les habitants de

Noyon détruisirent de fond en comble. Le roi Robert se montra indigné à l'excès de la conduite du prélat, qui dut prendre la fuite et se réfugia en Flandre. Là il employa la médiation du comte Baudouin pour faire la paix et, afin de mieux gagner ses bonnes grâces, lui concéda douze autels ou églises principales de la Flandre, notamment Courtrai, Thourout, Audenarde, Comines, Deynze, etc., à condition de les tenir en fief de l'église de Tournai, et, à ce que dit Hériman, à charge de restitution après trois générations. Mais le comte distribua à son tour ces églises à ses principaux vassaux, et l'autorité épiscopale n'en récupéra jamais les revenus.

Alphonse Wauters.

Baldéric, *Gesta episcoporum Cameracensium*. — Hériman, *Chronica Tornacensis*, dans De Smet, *Corpus chronicarum Flandriæ*, t. II. — Le Vasseur, *Hist. de l'église de Noyon*, p. 740 et suiv. — Cousin, *Histoire de Tournai*.

HARDUYN, HARDWYN (*Denis*), ou **HARDUINUS** (*Dionysius*), historien, fils de Thomas Harduyn, receveur des biens de Louis de Flandre, seigneur de Praet, naquit à Gand en 1530. Attiré de bonne heure par l'amour des lettres et contraint, d'ailleurs, par les nécessités d'une fortune restreinte, il se livra à l'enseignement littéraire, à Bruges. En avril 1561, il accompagna deux de ses élèves, François Van Cauwenhove et un fils du seigneur de Tamise à Paris, et, tandis qu'ils y poursuivaient leurs études, il s'y initia à la jurisprudence. Il se rendit ensuite en Italie, prit le bonnet de docteur en l'un et l'autre droit à l'Université de Bologne, et obtint une charge honorable à Cassano, en Calabre. Rentré dans sa ville natale, il s'y fit inscrire au barreau. En 1573, il sollicita la place de watergrave, et, ne l'ayant pu obtenir, il postula le siège de conseiller au conseil de Flandre, vacant par la mort de Robert Du Cellier. Malgré de puissantes recommandations, notamment celles du seigneur d'Hierges et de Jean de Croy, comte de Rœulx, on lui préféra Josse de Brach, gendre du célèbre Damhoudere. Du 12 janvier au 7 octobre 1581, il occupa les fonctions de receveur des

exploits au conseil de Flandre. Denis Harduyn fut nommé plus tard substitut du procureur du dit conseil, François Roose, « apparemment », présume Paquot, « par le crédit de Louis de Flandre, » qui avait engagé le père de notre auteur « à mettre ses enfants aux études, dans la vue de leur procurer quelque établissement. » Il cumula, en 1594, cette charge avec celle d'auditeur militaire, non moins importante dans l'organisation judiciaire de l'époque, et fut également échévin perpétuel de Saint-Bavon de Gand. Les préoccupations juridiques ne l'avaient pas distrait de son culte des lettres; il consacrait ses loisirs aux investigations historiques, et entretenait un commerce littéraire avec nombre de savants étrangers, qui ont loué son mérite, et notamment avec le célèbre imprimeur Paul Manuce.

Denis Harduyn mourut à Gand le 4 janvier 1605, âgé de soixante-cinq ans et fut inhumé dans l'église de Saint-Michel, chapelle de la Sainte-Croix. On y voyait autrefois son épitaphe gravée sur une grande pierre sépulcrale bleue, ornée en chef des armes de la famille de Harduyn, d'argent au corbeau volant de sable, et de ses huit quartiers, quatre à dextre, quatre à sénestre : Harduyn, Hauweel, Le Martin, De Ketelboetere, Pieters, Van der Weylen, Hughs, Monfit, Sweertius et Foppens ont donné son épitaphe.

La date de la mort d'Harduyn, inscrite sur sa tombe, est confirmée par Marc van Vaernewyck. Mais, selon l'inscription reproduite par M. Van Hoorebeeke, dans son *Recueil des épitaphes de Gand* (manuscrit de la bibliothèque de Gand), Denys Harduyn serait mort, non le 4 janvier 1605, mais le 30 octobre 1604.

Le poète Josse de Rycke, son compatriote, a consacré à sa mémoire les vers suivants :

*Si mens Justitiæ cultrix, Probitasque, Fidesque,
Communi eriperent pectora sancta nece;
Immortalis eras, Dionysie, sanctaque nunquam
Stamina fatalis dissoluisset anus :
Sed quia communi nihil exit lege solutum,
Justitia heic, Probitas, et jacet alma Fides.*

On ne connaît de Denys Harduyn qu'un seul ouvrage imprimé : *Disser-*

tatio de Nobilitate universim acquirendâ, augendâ, minuendâ, tolendâ. Antwerp., Guil. à Tongris, 1621, in-4°. Cette œuvre fut publiée par les soins de Jean d'Hollander.

Il laissa, en outre, de nombreux écrits, dont la majeure partie appartenait, dans le premier quart du XVIII^e siècle, à la bibliothèque du chevalier Emmanuel Sueyro, et dont voici une nomenclature :

1. *De Originibus nominum.* — 2. *Inscriptiones ac tituli Cæsarum Romanorum.* — 3. *De Nobilibus Familiis per Europam.* — 4. *De Præsulibus ac Magnatibus Hispaniæ.* — 5. *De Titulis ac Principibus regni Neapolitani.* — 6. *Elogia Gentis Farnesiæ.* — 7. *De Laudibus Heroum Gentis Vitelliæ, quæ Tipherni in Italiâ dominatur.* Mss. chez Antoine Sanderus, en 1624. — 8. *De Episcopatibus Galliæ.* — 9. *De Cancellariis Burgundiæ.* — 10. *De Vitis Præsidentum Concilii Sanctioris in Belgio.* Mss. chez Jean d'Hollander, en 1624. — 11. *De Vitis Præsidentum Curia Provincialis in Flandria.* Mss. chez Jean d'Hollander, en 1624. Emmanuel Sueyro, qui a mis à contribution les recherches de cet ouvrage, possédait, en 1626, la vie de Guillaume de Pamèle, qui en faisait partie et qui fut écrite, en 1576, par Denis Harduyn, alors qu'il n'était encore qu'avocat au conseil de Flandre. — 12. *De Magistratibus Flandriæ, liber unus.* — 13. *De Gandavo.* — 14. La bibliothèque de l'ancienne université de Louvain possédait le manuscrit suivant : *Dionysii Harduyni, Gandavensis, U. J. D., et in Comitio Flandriæ Advocati, Panegyricus amplissimo viro Guilielmo Pamelio, ineunti novum Flandriæ Provinciæ Præsidentum, dictus.* Petit in-folio sur papier, écrit en 1576, d'un caractère très net et imitant parfaitement le petit romain. « Ce manuscrit », dit Paquot, « qui peut passer pour un chef-d'œuvre d'écriture, est sans doute l'original présenté au pré-sident Guillaume de Pamèle : il a été acheté en novembre 1769, à la vente des livres de feu M. de Spoelberch, prévôt de la métropole de Malines. On trouve à la fin deux élégies, mais écrites à la manière ordinaire, l'une

" de Jacques Yetzweirtz, l'autre du
 " P. Pierre Bacherius, toutes deux sur
 " le même sujet que le *Panegyrique* de
 " Harduyn, qui est d'une belle latinité,
 " mais rempli d'érudition antique. L'au-
 " teur y déclame vivement contre l'igno-
 " rance et la rapacité des procureurs de
 " son temps et de son pays. " — 15. *Elen-
 chus illustrium scriptorum Flandriæ*. Ce
 manuscrits occupait également des pein-
 tres et des imprimeurs flamands et sur-
 tout gantois. Sanderus, qui reconnaît
 avoir mis ce livre à contribution
 pour ceux qu'il a écrits sur le même su-
 jet, le laisse à l'abbaye d'Afflighem, où
 se trouvaient encore plusieurs autres
 manuscrits de notre auteur. Harduyn
 avait aussi recueilli, dit Marc Van Vaer-
 newyck, un grand nombre d'*inscriptions
 sépulcrales*, et d'autres choses semblables.
 " D'autres, ajoute Paquot, ont profité
 " de ses recherches à petit bruit. " —
 16. *Mémoires de Jean d'Hollander, cha-
 noine de Sainte-Waudru, sur la révolte
 des Gantois en l'an 1539, contre Charles V,
 empereur des Romains, et monarque des
 Espagnes, leur légitime seigneur, écrits
 l'an 1547. Ex Mss. Bibliothecæ D. Jo. B.
 Achil. Godefroy, Directoris Cameræ ra-
 tionalis Insulensis*. La Haye, et se vend
 chez Isaac Beauregard, 1747, in-4o. Cet
 ouvrage, assure Paquot, est de Denys
 Harduyn; d'Hollander en est tout au
 plus le traducteur. Emile Van Arenbergh.

Sanderus, *De Gandavensibus*, p. 23, 38, 39, et
De Brugensib. p. 41 et 35; *Flandria illustr.*,
 t. 1^{er}, p. 350. — M. Van Vaernewyck, *Hist. van
 Belgie, append.*, t. II, p. 44. — Sweertius, *Athenæ
 belg.*, p. 244. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. 1^{er}, p. 240.
 — Guicciardini, *Belgicæ descript.*, édit. 1635,
 pars II, p. 322. — Paquot, *Mem. litt.*, t. XI, p. 385;
 t. XVIII, p. 379; *Matér. man.*, t. III, p. 4059. —
 Moréri, *Gr. dict. hist.*, t. V, p. 524.

HARDUYN, HARDWYN (*François
 DE*), ou **HARDUINUS** (*Franciscus*), poète,
 naquit à Gand vers 1530. D'après San-
 derus et Sweertius, il était frère de Denis
 et père de Josse de Harduyn; d'après des
 recherches de M. Van Damme-Bernier,
 signalées par M. Blommaert, il était, non
 le frère de Denis, mais seulement son
 cousin germain. Jeune encore, François
 de Harduyn, poussé par la passion des
 lettres, suivit à Paris Louis Lautius et
 d'autres compatriotes; il y fit un assez

long séjour, et y acquit l'estime de plu-
 sieurs savants renommés, tels que Tur-
 nèbe, Jean Dorat et Galland. De retour
 aux Pays-Bas, il fut quelque temps prote
 à Anvers, chez Plantin; ensuite, ayant
 regagné sa ville natale, il y occupa, au
 témoignage de Philippe de Kempenaere
 (*Vlaemsche Kronijk*, 334 p., ad ann.
 1584), les fonctions d'huissier au conseil
 de Flandre. Il mourut le 21 octobre 1609.

Ses concitoyens, fiers de sa renommée
 poétique, ne lui ménagèrent pas les
 marques de leur faveur; comme l'attes-
 tent ces vers de Sanderus :

*Non aliis titulos tales dabit, ut tibi quondam
 Ganda dedit, magnis inclitya ab ingenis, etc.*

Sanderus et Sweertius, partageant
 l'engouement général, ont célébré son
 talent dans des notices dithyrambiques,
 et son ami Justus Ryckius paya à sa
 mémoire, dans une pièce dialoguée, un
 pieux tribut d'admiration.

François de Harduyn composa, outre
 des odes et des élégies latines, écrites,
 selon Sanderus, *singulari mentis acrimo-
 nia et styli laude*, diverses poésies flaman-
 des, qui témoignaient d'un si heureux
 génie poétique que, affirme le même
 écrivain, " je n'ai vu jusqu'ici personne
 " à Gand, qui surpassât, ni même égalât
 " l'auteur, sauf peut-être son fils : " *Ut
 in hac urbe hactenus ego viderim neminem,
 ni fortè filium excipias, qui æquare, ne-
 dum superare potuerit*. Ces œuvres, ainsi
 qu'une traduction flamande des *Odes
 d'Anacréon*, se trouvaient, au témoi-
 gnage de Sanderus, en 1624, chez Josse
 de Harduyn : il ajoute, en finissant,
 qu'elles méritaient assurément de voir la
 lumière et d'être lues par tous; mais il est
 forcé de constater l'indifférence générale
 pour les lettres, signe de la dégradation
 intellectuelle du peuple. La seule œuvre
 imprimée de François de Harduyn que
 nous connaissions se trouve dans un petit
 recueil en vers latins sur la mort de
 Ph. Triest, publié par Jean-Bapt. Triest,
 imprimé à Anvers, par Joach. Trognæ-
 sius, en 1602, et renfermant des com-
 positions de divers poètes.

Emile Van Arenbergh.

Sanderus, *Fland. illustr.*, t. 1^{er}, p. 258. —
 Sweertius, *Ath. belg.*, p. 245. — Paquot, *Matér.*

manusc., t. III, p. 4096; *Mém. litt.*, t. XVIII, p. 384. — Witsen-Geysbeek, *Biogr. woordenboek der nederl. dichters*, t. III, p. 61. — Vander Aa, *Biogr. woordenb.*, t. VIII, p. 453. — Blommaert, *De Nederl. schryvers van Gent*, p. 209. — Hofman-Peerlkamp, *Lib. de vita, doctrina et facultate nederlandorum qui carmina latina composuerunt*, p. 223. — Vanderhaeghen, *Bibliogr. gantoise*, t. VI, p. 333.

HARDUYN, HARDWYN (Josse DE), ou HARDUINUS (*Justus*), né à Gand le 11 avril 1582, se voua, comme son père, François Harduyn, au culte de la muse flamande. Il suivit les cours de l'Université de Louvain; en août 1605, il entreprit, selon la coutume de l'époque, de visiter, à l'issue de ses études, les savants étrangers. Juste Lipse lui adressa, à cette occasion, une pièce de vers très flatteuse, pour lui servir, en quelque sorte, de recommandation et comme de passeport littéraire à travers l'Europe savante.

De retour dans sa patrie, Josse de Harduyn se voua à l'Eglise: il reçut l'onction sacerdotale vers la mi-avril 1607, fut nommé chanoine honoraire de Middelbourg et exerça la charge pastorale à Audegem (Flandre orientale). Il vécut dans une amitié étroite, cimentée par le culte commun des lettres, avec Lindanus, Sweertius, Sanderus, etc., et mourut le 9 mai 1641.

Sans avoir cette puissance créatrice, dont les Grecs ont fait le nom même de la poésie, Josse de Harduyn était cependant un excellent versificateur. A ce titre, il a réellement contribué au perfectionnement de la métrique flamande. L'un des premiers, il a emprunté à la versification française les règles relatives au nombre des syllabes, à la césure, au croisement des rimes masculines et féminines. M. Van Duyse, appréciant le mérite littéraire de Josse de Harduyn, n'hésite pas à déclarer que si les Flamands eussent eu plus d'écrivains de cette valeur, ils eussent partagé avec les Hollandais l'honneur de la renaissance et du progrès de la poésie néerlandaise.

Josse de Harduyn a écrit :

1. *Eerlycke Liefde tot Rosemond*. Foppens laisse entendre que cet ouvrage a paru : M. Van Duyse dit néanmoins qu'il n'a pas été publié, non plus que

l'Hippolyte du même auteur. A son avis, ces poésies amoureuses, peu conformes avec la décence sacerdotale du pieux Harduyn, ont vraisemblablement plutôt vu le feu que la lumière. — 2. *Verzuchtingen ter Bruyd tot haren Goddelicken Bruydegom*; imité du *Cantique des Cantiques*. Imprimé, dit Paquot. — 3. *Goddelicke Lof-Sanghen tot vermaekinghe van alle gheestighe Liefhebbers ende naementlick van de Deughdleerende Joncheit des Bisdoms van Ghendt, wytgesteld door Justus de Harduyn P. Inboren der selver stede*. Te Ghendt, by Jan Van de Kerchove. Met gratie ende privilegie 1620. In-4^o, oblong, 9 ff. lim., 180 pages et 2 feuilles de Table, car. goth., avec musique notée. Les liminaires renferment deux titres, dont l'un est gravé et sert de frontispice, la dédicace à Jacques Boonen, la préface au lecteur, des distiques et d'autres pièces en vers latins, adressées à l'auteur par Franc. Sweertius, Simon Van den Kerchove, curé de Saint-Bavon, J.-C. Van Lummene et André Hoius, et enfin quelques vers flamands par S. Van den Kerchove et par J.-David Heemsen. Dans le corps du volume, la plupart des pièces sont accompagnées de la musique notée. A la fin de la Table, on trouve l'approbation datée du 9 octobre et le privilège pour dix ans, donné à Bruxelles le 25 août 1619, en faveur de J. Van den Kerchove, — 4. *Den Val Ende Op-Stand van den Coninck ende Prophete David met byvoegh van de Seven Leed-tuygende Psalmen*. Door Justus de Harduyn. Te Ghendt, by Jan Van den Kerchove, woonende op de Hoogh-Poorte, in het Ghecroont Sweert, Anno 1620. In-4^o, oblong, 4 ff. lim., 48 pages et 1 f. errata, cart. goth., musique notée. Les liminaires contiennent deux pièces en vers flamands de David Van der Linden et de G.-U. Nieuwelandt. L'approbation et le privilège ont la même date que ceux de l'ouvrage précédent, dont celui-ci est une suite inséparable. J. de Harduyn ajouta plus tard à son œuvre : *Den lxxxviii psalme van David*, de 8 pages et de même format, avec une approbation datée de Gand, 27 novembre 1623.

J.-F. Willems (Verhandeling, II, p. 40) donne à ce supplément, qui est sans date, celle de 1620. — 5. *Goddelycke wenschen, verlicht met sinne-beelden, ghedichten en vierighe uyt-spraeken der oud-vaders, naer-gevolght de latynsche, van den Eerw. P. Hermannus Hugo, priester des S. J.* Imprimé à Anvers, chez Henri Aertssens, 1629, in-12, orné de gravures de Boèce de Bolswert. M. Van Duyse dit que cet ouvrage est typique en son genre, et que le succès en a été si considérable, en ces temps de ferveur religieuse, qu'il a été traduit en plusieurs langues. — 6. En collaboration avec Lindanus : *Goeden yver tot het vaderland, ter blyder inkomste van den Conincklycken prince Ferdinand van Oostenryck, cardinael infant, gouverneur der Nederlanden ende Bourgoignen, binnen de stad Ghend, uytghegheven door Justus de Harduyn, priester, ende David Van der Linden, beyde in-geboorene derselve stede.* T Antwerpen, by Hendrick Aertssens, in de Witte Lelie, 1635. Petit in-4°, 86 pages. Cet opuscule, mêlé de prose et de vers, est écrit en deux langues, le flamand par Harduyn, le latin par Lindanus. Exemplaire à la bibliothèque de l'Université de Louvain. Rare. — 7. On trouve une ode de Josse de Harduyn dans les feuilles liminaires de l'ouvrage intitulé : *Het Leven van den Heylighen Macarius, patriarch van Antiocken, beschermmer vande peste, inhoudende 't ghene ter eeren van desen H. Aerts-bischop in verscheyden plaetsen gheschiedt is. Met groote nersticheyt byeen vergadert door Heer Jan Schatteman, pastoor van S. Macarius-kercke tot Laerne.* Te Ghendt, by Jan Vanden Kerchove, woonende op de Hoogh-Poorte, in 't Ghecroont Sweert. Anno 1623, in-8°.

Emile Van Arenbergh.

Sanderus, *Flandria illust.*, t. Ier, p. 365. — M. Van Vaerenwyck, *Hist. van Belgie*, t. II, p. 45 de l'Append. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 498. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 783. — Paquot, *Mat. man.*, t. Ier, p. 912; *Mém. litt.*, t. XVIII, p. 386. — Witsen Geysbeek, *Biogr. woordenboek der Nederl. dichters*, t. III, p. 61. — Willems, *Verhandelingen*, t. II, p. 39. — Blommaert, *Vlaamsche schryvers*. — *Belgisch Museum*, 1846 (Notice de M. Van Duyse, p. 5). — F. Vanderhaegen, *Bibliogr. gantoise*, t. II, p. 17, 18, 20, 21. — Serrure, *Vaderl. Museum*, vijfde deel, p. 409.

HARDY (Gilles, François et Lambert), ces trois peintres liégeois ne sont guère connus que par la tradition. On les croit élèves de Lambert et par conséquent ils vivaient au XVII^e siècle. Gilles paraît avoir été le plus méritant des trois. Dans les archives de la province on trouve un contrat passé entre Lambert Hardy et le curé de Louvain, par lequel Lambert s'engage à fournir un tableau représentant saint Hubert avec un cerf. Le tableau devait avoir 5 1/2 pieds de long. Le contrat est du 9 janvier 1537.

Ad. Sirel.

HAREFELDT (Bernard), HAREVELD ou HARDTFELD, était, selon Félix Bogaerts, un artiste belge, né dans la province d'Anvers; selon Basan, il florissait au milieu du XVII^e siècle. Nagler ne lui accorde qu'une valeur médiocre et ajoute qu'il grava d'après Rubens, entre autres peintres. Kramm cite une gravure : *le Crucifix*, d'après le maître flamand. Füssli, dans son supplément au *Künstler-Lexicon*, mentionne un Hardt, graveur hollandais, lequel n'est autre, croit Nagler, que Harefeldt. Nagler mentionne encore un Hartfeldt (...), paysagiste néerlandais, dont il existe quelques peintures; tout ce qu'il en dit, d'ailleurs, c'est qu'il le présume être un parent de Bernard Harefeldt.

Emile Van Arenbergh.

Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexicon*, t. V, p. 560, 568. — Kramm, *Levens en werken der holl. en vlaamsche kunstschilders*, etc.

HAREN (Adam van), surnommé le capitaine Dam, s'illustra au XVII^e siècle comme officier des gueux de mer. Il naquit à Fauquemont, pays d'outre-Meuse, où ses ancêtres, dont il existe quelques noblesse limbourgeoise, jouèrent un rôle politique important à partir du XIII^e siècle. Quoiqu'il professât la religion réformée, il n'avait pas signé le Compromis des nobles; son père, qui partageait ses sentiments, émigra avec lui au moment de l'arrivée du duc d'Albe aux Pays-Bas. Ils se rendirent au comté de Nassau, où le père demeura, tandis que le fils prit l'écharpe bleue et servit la cause nationale sur terre et sur mer. En 1572, il

était capitaine de l'un des deux navires des gueux qui eurent la gloire de s'emparer de la Brielle et de porter par là à la domination espagnole aux Pays-Bas le coup le plus sensible et le plus décisif. C'est ce qu'un Bruxellois frondeur, dont le nom n'a pas passé à la postérité, a aussi heureusement que plaisamment exprimé dans le distique suivant :

*Den eersten van april
Verloos ducq d'Alva synen bril.*

Nous ne trouvons nulle part que, sur terre ou sur mer, il ait commis des cruautés qui n'ont été que trop souvent reprochées à ses compagnons d'armes. Vers 1580 il devint conseiller et chambellan de Guillaume d'Orange, et, après la mort du prince, il servit en la même qualité le comte Guillaume Louis de Nassau, gouverneur de la Frise. Il mourut à Termonde en 1590, laissant de sa femme, Marguerite Van Coonen, six enfants, dont trois moururent pour la patrie les armes à la main.

Charles Rahlenbeck.

Annales de l'Acad. d'archéol. de Belgique, t. VI, 245. — A.-P. van Groningen, *Geschiedenis der Watergeusen*. Leyden, 1840, 244-246.

HAREN (*Jean*), ou **HARRENIUS**, pasteur calviniste et homme politique, né à Valenciennes, ancien Hainaut, vers 1540, mort vers 1620, dans un village aux environs de Baccarat, en Lorraine. Son père, un riche marchand de serge, décapité comme hérétique et rebelle au roi d'Espagne en janvier 1568, l'avait de bonne heure envoyé à Genève pour y étudier la théologie. Nous opposons ici l'assertion de Le Boucq, auteur d'une Histoire des troubles de Valenciennes, corroborée par les sentences du conseil des troubles institué par le duc d'Albe, aux récits de Foppens, de Valère André, de Paquot et de Jean Haren lui-même. Ce dernier déclare aussi qu'il assista en 1564, à Genève, à la mort désespérée et tragique de Jean Calvin. C'est là sans doute un nouveau mensonge. S'il avait été au nombre des disciples aimés du maître, des commensaux de sa maison, nous le saurions ; or, son nom ne paraît même pas dans le livre du recteur de l'Académie de Genève commencé en

1559. Ce qui est toutefois hors de doute, c'est qu'il fut reçu ministre, et qu'en 1567 il suivit dans l'exil, en qualité de chapelain, Elisabeth de Mérode, baronne de Mahlberg, dont le mari avait été l'un des premiers signataires du Compromis des nobles. Cette dame se retira à Strasbourg, où elle accorda au savant ministre François du Jon, chassé d'Anvers, une aimable hospitalité. Bientôt après elle se sépara de Jean Haren, qui fut appelé en 1570, comme pasteur à Sainte-Marie-aux-Mines. L'un de ses successeurs en cette charge dit de lui qu'il s'y comporta courageusement. Les bonnes notes étant rares dans la vie de cet homme, nous n'avons eu garde d'omettre celle-ci.

Quand, en 1575, le palatin Jean Casimir, beau-frère du Taciturne, envoya d'Allemagne des troupes au secours des huguenots de France, Haren accompagna celles-ci en qualité de chapelain d'une compagnie de réfugiés wallons. Un an plus tard il est de nouveau à Strasbourg d'où, sous la date du 20 octobre 1576, il écrit à Théodore de Bèze pour se défendre d'avoir jamais varié dans sa foi. Si, comme le disent De Thou, Van Meteren et bien d'autres, il avait abjuré Calvin pour obtenir du duc d'Albe son héritage paternel, il n'aurait pu se vanter en 1576, d'avoir toujours professé la même horreur pour les superstitions luthériennes, anabaptistes ou romaines. Mais l'heure des indignes faiblesses, des honteuses trahisons n'est plus éloignée pour lui. Devenu chapelain d'un régiment wallon au service des Etats généraux des Pays-Bas, il le suit à Bruges où, par malheur pour lui, il devient le confident du gouverneur de la Flandre, Charles de Croy, prince de Chimay. Le grand seigneur le flatte, l'éblouit et l'entraîne, par son exemple, à manquer à son devoir, à ses serments. Haren est déjà un traître quand il accepte à Middelbourg, du prince d'Orange, des missions de confiance, qu'il va notamment, en septembre 1583, trouver de sa part à Cologne l'archevêque Truchsess et le duc Jean Casimir. A son retour à Bruges, il découvre à Charles de Croy que les orangistes ont résolu de l'enlever, de le

transporter en Zélande, et que la princesse sa femme est du complot. On ne peut lire cette histoire dans les mémoires autographes du prince de Chimay sans voir clairement que sa jalousie contre le Taciturne lui trouble le jugement. Sa femme s'indigne et le quitte en l'accablant de son mépris. Jean Haren cependant, qui a provoqué cette brouille, lui reste fidèle. Il le suit au camp des Espagnols; il pousse même la complaisance jusqu'à l'accompagner à la messe. Ces faits ne tardent pas à être connus. Ils causent un scandale si grand que Haren est invité, en octobre 1584, par le synode de Delft à se présenter devant les commissaires wallons chargés de juger son cas. Il n'a garde de se rendre à cet appel, et l'année suivante le synode wallon de Leyde le déclare indigne et le rejette de la communion de ses fidèles. Cette sentence, lue du haut de la chaire dans tous les temples wallons des Pays-Bas et des refuges d'Allemagne et d'Angleterre, est un morceau remarquable sous le rapport du style et un tableau curieux des mœurs et des idées théologiques du temps. Notre ministre, atteint par là en pleine poitrine, jura de se venger. Le 9 mars 1586, oubliant sans doute qu'il était marié et père de trois enfants, il se fit recevoir à Anvers dans la Société de Jésus, et publia à ce propos, en français et en flamand, un petit volume in-12, sous le titre suivant : *Brief discours des causes justes et équitables qui ont meu M^e Jean Haren, jadis ministre, de quitter la religion prétendue réformée pour se rengler au giron de l'Eglise catholique recitées publiquement au peuple d'Anvers, en la grande salle du Collège des PP. de la Société de Jésus le IX^e de mars 1586, par led. Haren. Auquel sont adjoustées certaines demandes chrestiennes par led. Jean Haren à un certain ministre protestant touchant les pointz de la religion catholique* En Anvers. Pierre Bellere, 1587.

La partie politique de ce Brief discours fut réfutée par Jean Taffin et la partie théologique par François du Jon; cette dernière réfutation seule a été pu-

blée en 1587, sous le titre d'*Admonition chrestienne*.

Haren garda vingt ans son déguisement jésuitique. Ce qui avait contribué à cette constance, c'est qu'il remplissait auprès d'Antoinette de Lorraine, duchesse de Juliers, une place aussi agréable que possible. Il dédia à cette grande dame ses *Treize catechèses contre Calvin et les calvinistes*. Nancy, Blaise André, 1599, in-12. Le même éditeur lui imprima en la même année les deux autres ouvrages que voici : 1. *Profession catholique de Jean Haren. Dédiee à M. de Maillane, chambellan, etc.* — 2. *Epistre et demande chrestienne de Jean Haren à Amb. Wille, ministre des estrangers wallons retirez en la ville d'Aix-la-Chapelle*. Cette exubérance de production fut cause, sans doute, qu'on lui attribua, en 1602, la paternité du *Libelle fameux*, dans lequel tous les crimes et toutes les vilainies possibles étaient mis sur le compte des princes protestants. Il eut beau se défendre d'en être l'auteur; on le traîna en prison et l'on instruisit son procès. Ce fut au bout de sept ans seulement que ses juges reconnurent son innocence et le rendirent à la liberté. Il revint de Lorraine en Allemagne. Son abjuration de la foi catholique fut si froidement accueillie que, sur le refus du synode d'Amsterdam de la faire imprimer « pour le présent », il l'édita à ses frais dans les deux langues. En voici le titre français : *la Repentance de Jean Haren et son retour en l'église de Dieu, publiquement récitée en l'église wallonne de Wesel*. La Haye, Loys Elzevier, 1610, in-12.

Etait-ce le remords qui le ramenait à la religion dans laquelle il avait été élevé, qu'il avait d'abord prêchée? S'il faut en croire un arrêté des Etats généraux de Hollande qui porte la date du 1^{er} juillet 1610, c'était uniquement le désir de rejoindre en Zélande la pauvre femme qu'il avait délaissée pour se faire jésuite et de vivre désormais des aumônes de ceux qu'il avait si vilainement trahis. Ce fût son châtiment. Comme cependant on lui refusa obstinément l'accès de la chaire, il se rendit en 1613 en Alsace,

et en Lorraine, où il ne fut pas plus heureux et termina, à ce qu'il paraît, sa triste vie dans un état voisin de la misère.

Charles Rahlenbeek.

Haag frères, *La France protestante*, Paris, 1855, IV, 429-30. — H.-Q. Janssen, *De Kerkhervorming te Brugge*, v. I et II passim. — Paquot, *Mém. litt.*, IV, 379. — Gerdès, *Srinium antiq.*, I, p. II, 260. — Reiffenberg, *Mém. anon. de Charles de Croy*, p. 38. — De Navorcher, III, 347-48. — Meteren, *Hist. des Pays Bas*, éd. 1618, p. 235. — Arch. du royaume à Bruxelles. Troubles de Valenciennes, 1566. f° VI. — Sentences du Conseil des Troubles de 1568

HARENA (*Liévin DE*), écrivain. Voir VAN DER MANDEN (*Liévin*).

HARGARDT (*Henri*), écrivain ecclésiastique, naquit à Eybertingen, dans l'ancienne prévôté de Saint-Vith (duché de Luxembourg). Il entra dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin, non pas en 1694, comme l'avancent Paquot et Hartzheim, mais une dizaine d'années plus tôt. Il prit le bonnet de docteur en théologie et professa ensuite cette science à l'université de Cologne, où il fut élu doyen de sa faculté. Investi par l'archevêque de Cologne, Joseph-Clément de Bavière, de la charge d'examineur synodal, il fut trois fois élevé à la dignité de provincial de son ordre, et nommé commissaire apostolique pour la direction des frères cellites ou alexiens de l'Allemagne.

Hargardt mourut en 1723, dans la 56^e année de son âge et la 38^e de sa profession religieuse.

On a de lui :

1. *Examen ordinandorum excusum typo*. Colon., 1725. — 1. *Varia thesæ eruditæ*.

Emile Van Arenbergh.

Hartzheim, *Bibl. Colon.*, p. 422. — Paquot, *Mém. manusc.*, t. IV, p. 37. — Neyen, *Biogr. luxembourgeoise*, p. 236.

HARIND, HARAND, ou HARWID, prince-abbé de Stavelot, succéda à Rathold, mort en 840. On n'a guère d'autre renseignement sur ce personnage, qui mourut en 844, et eut pour successeur Ebbon I^{er}, qui fut le premier prince-abbé commandataire.

G. Dewalque.

Villers, *Hist. des princes-abbés de Stavelot et de Malmédy*. — A. de Noue, *Etudes histor.*

* **HARIULPHE**, troisième abbé de Saint-Pierre d'Oudenbourg, hagiographe, florissait au XIII^e siècle. Parmi les variantes de son nom, *Hariulphe* est la plus fréquemment adoptée. On trouve, dans la *Chronique de Bergues* (t. I^{er}, p. 104), qu'*Arnulphus*, abbé d'Oudenbourg, assista en 1133, à la consécration de saint Winoc. Dans le *Cartulaire de Saint-Bertin* (p. 12), on lit au bas d'un diplôme, délivré en 1120, à Bruges, *S. Haroldi, abbatis de Aldenburg*.

Hariulphe, il nous l'apprend lui-même dans son *Chronicon Cartulense*, vit le jour dans le Ponthieu, prit fort jeune le froc à l'abbaye de Centule ou Saint-Riquier, et y prononça ses vœux entre les mains de l'abbé Gervin II. Il avait déjà embrassé l'état monastique en 1075, puisque, dans le même ouvrage, il dit avoir vu l'abbé Gervin I^{er}, mort en cette année. La renommée de son mérite et de ses vertus, retentissant jusqu'en Flandre, le désigna aux suffrages des bénédictins d'Oudenbourg, qui l'élirent comme successeur de Gervin, second abbé de ce monastère, qu'il ne faut pas confondre avec les précédents Gervin, abbés de Saint-Riquier. D. Mabillon fixe l'élection d'Hariulphe à l'an 1105. Les preuves qu'il en donne sont tirées, 1^o de la déposition d'Hariulphe lui-même, qui déclarait, au mois de mai de l'an 1121, qu'il présidait depuis seize ans au monastère d'Oudenbourg ; 2^o d'un acte du 1^{er} mars de la même année, où il est dit qu'Hariulphe était abbé depuis quinze ans, six mois et neuf jours ; ce qui revient à peu près aux seize années de gouvernement qu'il se donnait. Il s'ensuit que notre abbé fut intronisé le 22 octobre de l'an 1105.

Dans une lettre à Lambert, évêque de Noyon et de Tournai, Hariulphe dit, sans entrer dans aucun détail, que son administration fut d'abord difficile et troublée, qu'on lui suscita bien des obstacles, et qu'il n'échappa à ses tribulations que grâce à l'appui et à l'autorité du prélat élevé sur le siège de Noyon. Le pape Innocent II, circonvenu par les intrigues des bénédictins de Saint-Médard de Soissons, avait publié une bulle

dans laquelle il reprochait à Hariulphe, faussement dénoncé comme ancien moine de Saint-Médard, d'avoir usurpé le monastère d'Oudenbourg, dépendance de son abbaye, lui enjoignait de déposer le bâton, de se remettre sous l'autorité de l'abbé de Saint-Médard, et de restituer au chapitre l'église dont il l'avait dépouillé. Hariulphe, malgré son grand âge, alla porter lui-même à Rome sa défense, et obtint gain de cause. On trouve de ce voyage une relation qu'on lui attribue dans le *Chronicon Aldenburchense majus* (p. 51), édité par M. l'abbé Van de Putte; elle est placée à l'année 1141.

Hariulphe assista au concile provincial de Beauvais, qui eut lieu, non en 1119, comme le prétend le P. Labbe (*Conc.*, t. X. p. 882), mais en octobre 1120. Il y produisit la vie, écrite par lui, de saint Arnould, fondateur de son abbaye, et Lisiard, évêque de Soissons, en confirma la véracité à l'assemblée. L'abbé Arnould fut canonisé le 1^{er} mai de l'année suivante. Hariulphe mourut le 16 août 1143, suivant la plupart des auteurs. Dom Mabillon nous dit que sa mort est indiquée au 20 mai dans le nécrologe de Centule, et qu'il y porte l'épithète de *senior*, pour le distinguer d'un Hariulphe *junior*, qui s'était également voué à l'état monastique et au sacerdoce, et dont la mort y est marquée au 16 juin. Hariulphe composa lui-même son épitaphe, insérée à la fin de la chronique de Centule, et qui le montre excellent moine, mais piètre poète.

Hariulphe occupe, parmi les hagiographes du moyen âge, une place choisie; il écrivit :

1. *Chronicon centulensis abbatiæ*. Cette œuvre, que D. Mabillon appelle un monument remarquable de l'antiquité, n'est pas sans intérêt pour l'histoire de France, et particulièrement du Ponthieu, où l'abbaye de Centule est située. Hariulphe, encore moine à Saint-Riquier, acheva l'an 1088, en quatre livres, cette chronique commencée longtemps auparavant par l'un de ses confrères, nommé Saxo-Wallon; il la retoucha plus tard à l'abbaye d'Oudenbourg, puisqu'il la

cite dans les vers suivants, comme un de ses derniers ouvrages, dont il fait hommage à son ancien monastère.

*Centula, diligo te doctricis captus amore.
Ultima cum tibi do munuscula, Mater, aveto.*

Cette œuvre, fut publiée par D. d'Acheri, dans le 4^e tome du *Spicilegium*. — 2. Hariulphe, après avoir décrit, dans la précédente chronique, la vie de Saint-Riquier, fit une relation de ses miracles. Cet ouvrage n'est que le poème de l'abbé Angelram sur le même sujet mis en prose, auquel est joint, outre la légende, publiée par un anonyme au ix^e siècle, des merveilles opérées alors au tombeau du saint, le récit des prodiges dont notre auteur avait lui-même connaissance. Les deux dernières parties de ce travail, composé par Hariulphe pendant son séjour à Saint-Riquier, ont été recueillies par D. Mabillon dans le 5^e tome des *Actes des saints Bénédictins* (p. 673). — 3. Hariulphe écrivit encore à Saint-Riquier, pour répondre aux vœux de son ordre, la vie de Saint Mauguille, en latin *Maldelgesilus*. Cet écrit a été publié par D. Mabillon, dans le 5^e tome de ses *Actes*, et par les Bollandistes, t. VII, 30 mai, p. 265. — 4. Enfin le dernier ouvrage que notre auteur composa à Centule est une petite pièce de vers à l'honneur d'Anscher, son ami dès leur entrée en religion, et alors son abbé. D. Mabillon hésite à en attribuer la paternité à Hariulphe; mais elle appartient incontestablement à un historien de la vie de Saint-Riquier, comme il résulte de ce distique, où le dévot poète s'adresse au saint :

*Gesta tuæ laudis depinxi vilibus ausis,
Quæ tu suspicias, me quoque respicias.*

5. De même qu'à Saint-Riquier, Hariulphe, à Oudenbourg, voulut illustrer la mémoire du saint, fondateur du monastère, et retraça la vie de saint Arnould, d'après les témoignages d'Adèle, sa sœur, du moine Everolfe, son chapelain, et de son neveu et successeur Arnould. Cette biographie, achevée en 1114, fut retouchée par l'auteur, qui y ajouta quelques faits postérieurs à cette année. Cet ouvrage, qui comprend deux livres, a été inséré par D. Mabillon,

dans la seconde partie de son dernier tome des *Actes des saints Bénédictins*, et par les Bollandistes dans le second tome du mois d'août de leur grand recueil; un appendice narrant les miracles de saint Arnould a été attribué par quelques-uns à Lisiard, évêque de Soissons, auquel même on a fait souvent honneur de tout l'ouvrage; mais la judicieuse démonstration de l'*Histoire littéraire* a dissipé tout doute à cet égard et restitué à Hariulph son œuvre. — 6. Notre auteur, pour exalter encore la gloire de son monastère, écrivit deux ouvrages, qui jusqu'ici n'ont pas été retrouvés : la vie de saint Gervin, son prédécesseur à Oudenbourg, et des dialogues, dédiés à Guillaume, archevêque de Cantorbéry, sur les miracles opérés dans son église par l'intercession de saint Pierre, qui en était le patron. Ces écrits existaient à l'époque de Molanus, qui paraît en avoir pris connaissance, et Valère André atteste qu'ils se conservaient encore de son temps au monastère d'Oudenbourg.

Ajoutons à ce détail des œuvres d'Hariulph la relation, dont il paraît être l'auteur, du voyage qu'il fit à Rome, pour défendre, devant le pape, les droits de son abbaye contre les bénédictins de Soissons.

Emile Van Arenbergh.

Vande Putte, *Chronicon Aldenburgense majus*, p. 51. — Abbé J.-B. Malou, *Chronicon Monasterii Aldeburgensis*, p. 55. — D. Mabillon et D. Martène, *Ann. Ord. S. Bened.*, t. VI, p. 193. — D. Mabillon et D. D'Acheri, *Acta SS. ord. Bened.*, t. V, p. 91. — Guill. Cave, *Script. eccl. hist. liter.*, p. 560. — Oudin, *Comment. de script. eccl.*, col. 925. — *Hist. litt. de la France*, t. XII, p. 204. — Fabricius, *Bibl. latina med. et inf. ætatis*, t. III, p. 566. — Dom Ceillier, *Auteurs sacrés et ecclés.*, t. XXII, p. 60. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I^{er}, p. 432. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 324. — Paquot, *Mat. manusc.*, t. III, p. 1638. — E. Feys et D. Van de Casteele, *Hist. d'Oudenbourg*, t. I^{er}, p. 336, 447. — *Gallia christ.*, t. V, col. 264.

HARLEBEKE (Jean D^r). Voir JEAN D'HARLEBEKE.

HARLEZ (le chevalier Simon-Joseph DE), seigneur de Rabozée et du ban de Fronville, tréfoncier de Saint-Lambert de Liège, poète et musicien, naquit à Liège tout au commencement du XVIII^e siècle et mourut en 1778, en son

château de Deulin (1). Il appartenait à une famille opulente, jouissant d'un grand crédit à la cour et à la ville. Guillaume-Joseph, l'un de ses deux frères, entra comme lui dans les ordres et devint son collègue au chapitre cathédral; l'autre, Jean-François, fit partie du conseil privé et remplit en 1664, les fonctions de bourgmestre de Liège. Simon-Joseph, outre son canonicat à la cathédrale, obtint la prévôté de la collégiale de Saint-Denis; il fit aussi partie de la députation ordinaire de l'Etat primaire. Mais ce n'est pas à ses dignités qu'il doit une place dans la *Biographie nationale*; c'est à l'influence qu'il exerça au pays de Liège sur le développement des lettres et des arts. Le règne paisible de Jean-Théodore de Bavière n'est marqué par aucun événement un peu saillant; l'énergie turbulente d'autrefois n'irritait plus les princes; indifférents aux revendications politiques de leurs ancêtres, les bons Liégeois se laissaient gagner peu à peu par une douce somnolence. Par compensation, le goût des délassements intellectuels s'éveillait. Le salon de Harlez ouvrit toutes grandes ses portes aux artistes, aux poètes, aux gens d'esprit. On y donnait de brillants concerts, qui suppléaient plus ou moins à l'absence d'un théâtre public; on y lisait des vers; on y causait, même en wallon, sans épargner le sel gaulois, ce qui s'entend. Ce fut l'âge d'or de cet idiome pittoresque. Des réunions de l'hôtel de Harlez sortirent les quatre pièces du *Théâtre ligeois*, vives d'allures, désopilantes et restées populaires : *li Voyège di Chaudfontaine*, *li Ligeois égagi, les Hypocondes* et *li Fiesse di Houïte s'il ploût*, dont la musique, récemment retrouvée par M. L. Terry, fut composée par Jean-Noël Hamal, maître de chapelle de la cathédrale. Le *libretto* du *Voyège di Chaudfontaine*, quelque peu poissard mais d'un *brio* incomparable, est dû à notre tréfoncier lui-même, en collaboration avec P.-L. de Cartier, de

(1) Selon Delvaux de Fouron; Ul. Capitaine le fait vivre jusqu'à 1782. Nous croyons qu'il y a confusion entre Simon-Joseph et Guillaume-Joseph.

Marcienne, J.-J. Fabry (voir ce nom), et le baron P.-Grég. de Vivario. Celui-ci versifia de son côté *li Fiesse di Hôte s'il ploût*, Fabry *li Ligois égagi*, d'un genre un peu plus relevé; de Harlez, enfin les *Hypocondes*, tableau d'un haut comique de la vie qu'on menait aux eaux de Spa, en 1758. Les types variés des *bobelins* (buveurs d'eau) sont réjouissants au possible. L'intrigue est peu de chose; un simple prétexte; quelques tirades sont un peu longues, mais il n'y paraît guère, tant les mœurs sont saisies sur le vif : « Je reconnais un hypocondre rien qu'à le voir regarder un docteur. » Mais le chef-d'œuvre du petit recueil est sans contestation le voyage à Chaudfontaine, *par la barque*. A l'heure qu'il est, le *corporal Golzau*, liègeois francisé, est encore une figure familière, et le jargon des dames de la halle n'a rien perdu de sa pittoresque verdure. Cette pièce fut offerte pour la première fois au public en 1757, dans la grande salle de l'hôtel de ville : l'enthousiasme et les fous rires ne connurent point de bornes : c'était du franc réalisme et de la grasse mais saine gaieté : on n'en demandait pas davantage. Dix ans plus tard, le *Voyège* reparut au nouveau théâtre de la *Batte* et obtint le même succès. Les événements arrêterent les représentations, ce qui fit oublier la musique de Hamal; mais les paroles survécurent; on les réimprima maintes fois, on les réimprime encore. Deux autres souvenirs se rattachent au salon de Harlez. Les réunions qui s'y tenaient inspirèrent l'idée de créer à Liège une petite académie : telle est la véritable origine de la *Société libre d'Emulation*, fondée en 1779, par le prince Velbruck. D'autre part, on peut dire que c'est aux tréfonciers Simon et Guillaume de Harlez que nous devons Grétry. Appréciateurs de son talent, alors que tout semblait concourir à le décourager, ils lui donnèrent le conseil de partir pour Rome et parvinrent à rendre la chose possible en lui faisant obtenir du chapitre de Saint-Paul l'autorisation d'exécuter sa première messe dans cette église. L'effet produit dépassa l'attente des deux Mécènes; un subside fut accordé, et Grétry

se mit aussitôt en route. Nous renvoyons le lecteur aux Mémoires de l'illustre maëstro.

Alphonse Le Roy.

Del Vaux de Fouron, *Dict. biog. de la prov. de Liège*. — Ul. Capitaine, *Introd. au Théâtre liégeois* (éd. de 1854). — Stecher, *Lettre aux éditeurs* (ibid.). — De Villenagne, *Mélanges*, t. 1^{er}, p. 164. — F. Henaux, *Études sur le wallon* (1843). — Rouveroy, *Scénologie liégeoise*. — Van Hulst, *Grétry*. — *Mémoires de Grétry*, t. 1^{er}. — Renseignements divers.

HARMIGNIE (*Pierre-Philippe-Joseph*), avocat, polémiste, naquit à Belœil en 1753, mourut à Mons le 26 janvier 1824. Il acquit la charge de greffier féodal près du conseil souverain du Hainaut et ensuite devint notaire. Les réformes impopulaires de Joseph II trouvèrent en lui un énergique adversaire. Le 22 juin 1787, les États de la province reçurent de lui un mémoire anonyme sous ce titre : *Vœu des patriotes adressé aux États de Hainaut*. L'assemblée, émue des accents patriotiques de l'auteur, ordonna l'impression de son travail et le pria de se faire connaître. Le lendemain la brochure parut chez P.-J. Bocquet, en 8 pages, in-8° (1).

« Ce mémoire, dit Paridaens, dans son *Journal historique inédit* (t. 1^{er}, p. 275-276), mérita dans la suite à l'auteur la disgrâce du gouvernement; car, ayant demandé des lettres de comptabilité pour pouvoir être nommé au consulat vacant par la mort de M. de Béhault, décédé le 22 août 1788, le ministre, comte de Trautmansdorff, lui délivra, dans sa dernière audience, un exemplaire du *Vœu des patriotes*, en lui disant : « Voilà ma réponse, » et il lui tourna le dos, et ce le 3 ou 4 octobre 1788. »

Quand on a lu les *Mémoires* d'Harmignie, on se demande si elles sont du même homme ces deux œuvres qui se ressemblent si peu. La seconde, qui porte pour titre : *Mémoires de différents faits remarquables arrivés notamment en Hainaut, depuis le commencement de l'année 1789 jusqu'à la paix de Lunéville* (1801) est écrite, non seulement sans prétention de style, mais avec une négligence de

(1) Bibliothèque publique de Mons, n° 6881 du catalogue, 74^e portefeuille.

forme qu'on n'aurait pas attendue d'une plume aussi élégante. Ce ne sont, à vrai dire, que des notes sur les événements dont la Belgique fut le théâtre, à l'époque de la révolution brabançonne. L'auteur était du parti des Etats, du parti de l'indépendance nationale. On sent, à certains endroits de ses *Mémoires*, qu'il souffrait de la restauration autrichienne et qu'il était indigné surtout des excès de la révolution française. Mais il avait conscience du rôle de l'historien, et il tient registre des faits et des opinions avec la plus impartiale exactitude.

On attribue encore à Harmignie une brochure politique sur la révolution belge, publiée d'abord sous ce titre : *Les Visions du bienheureux Labre ou l'Apocalypse moderne*, in-8° de 8 p.; et ensuite sous celui d'*Abregé historique des révolutions des Pays-Bas pour l'an 1787, ou Visions complètes du bienheureux Labre, avec figures*. De l'imprimerie des convulsionnaires, in-8° de 15 p. (1).

Ferd. Loise.

Mathieu, *Biographie montoise*. — Introduction aux *Mémoires de P.-P.-J. Harmignie*, par Jules De Le Court et Ch. Rousselle.

HARNES (Michel DE), était connétable de Flandre : cette connétablie était héréditaire dans sa famille, dont la terre était située près de Lens, en Artois. Il vécut dans la première moitié du XIII^e siècle : en 1201, il prit part à la cinquième croisade, et, en 1227, il avait cessé de vivre. Il existe un document de l'époque, où son nom est cité : la dîme dans la *Woestine*, à Eerneghem et ailleurs, donnée au monastère d'Oudenbourg par Guillaume Malet et Lismoth, sa femme, avait été revendiquée antérieurement par Ingramme, fils d'Ingramme, d'Eerneghem, qui renonça définitivement à ses prétentions par un acte passé à Bruges en juillet 1209, devant Jean de Nesle, châtelain de Bruges, et Michel de Harnes, justicier de Flandre. Il paraît que, malgré la barbarie de ce temps, comme dit Rabelais, « encores ténébreux, et sentant l'inféli-

« cité et calamité des Gothz, qui avoient » mis à mal toute bonne littérature », ce rude baron était en même temps beau clerc. On lui attribue, en effet, une traduction en langue vulgaire de la *Chronique du faux Turpin, ou Histoire de Charlemagne*. M. A. Demarquette, à la suite de son *Précis historique sur la maison de Harnes* (Douai, 1856, in-8°, avec planches), a publié la version romane dont on fait honneur à Michel de Harnes, et l'a accompagnée d'une bonne traduction en français moderne.

Emile Van Arenbergh.

Nouv. biographie gén., publiée par Firmin Didot, sous la direction du Dr Hoefer, t. XXIII. — Wouters, *Chartes et diplômes*, t. III, p. 312.

HARPHIUS (Henri), écrivain mystique. Voir HENRI D'ERP.

HARPIGNIES (Maurice), ingénieur des ponts et chaussées, né à Mons le 11 novembre 1792, mort à Charleroi le 10 janvier 1848, a publié l'ouvrage suivant : *Principes de dessin*, d'après les meilleurs maîtres, à l'usage des élèves de l'école de dessin de Charleroi, par Maurice Harpignies, professeur de dessin. Charleroi, Lalieu-Deltombe, 1830, in-8° de 29 pages et 4 planches.

Ferd. Loise.

Mathieu, *Biographie montoise*.

HARREWYN (François), graveur sur cuivre, de médailles et de sceaux, l'un des onze enfants de Jacques et de Catherine Van Cleemput. Il naquit à Bruxelles, le 26 juin 1700, et fut enterré en cette ville, le 24 novembre 1764. Elève de son père, il s'adonna, au commencement de sa carrière, à la gravure sur cuivre, ensuite à celle des monnaies, médailles et sceaux. A l'âge de vingt et un ans (17 août 1721) il épousa Marie-Isabelle Berterham, fille de Jean-Baptiste-Joseph, graveur sur cuivre. En 1725 (18 octobre), il fut nommé graveur particulier à l'hôtel de la monnaie à Bruxelles, et y grava les coins des espèces frappées dans cette ville et à Bruges. Vers la même époque, il reçut la commission de graveur des sceaux de l'Etat, titre qu'il portait déjà positive-

(1) Bibliothèque publique de Mons, n° 6881 du catalogue, 46^e et 71^e portefeuilles.

ment en 1732. Pendant l'année 1730, il obtint du gouvernement l'autorisation de se rendre en Portugal, où il devait être employé par le roi pendant l'espace d'un an et demi. Là il grava, pour le compte de l'Etat, trois portraits en pied l'un du roi régnant et les deux autres des prédécesseurs de ce monarque. De retour aux Pays-Bas, il fut nommé, vers 1733, graveur de l'empereur Charles VI, souverain de nos provinces. Ce qui lui permit de prendre, sur les planches, le titre de chalcographe de S. M. I. et C. Il reprit aussi, au moment de son retour, l'emploi de graveur de la monnaie. Durant l'exercice de ses fonctions, il avait cherché querelle à plusieurs employés de l'administration monétaire. Ce qui força le gouverneur général de lui appliquer (1759) une peine rigoureuse, la suspension de son emploi. Plus tard, il fut réintégré dans ses fonctions, et les conserva jusqu'à sa mort, en se faisant aider de son fils Jean-Baptiste.

Quant à ses gravures sur cuivre, les auteurs qui en ont parlé, tels que Nagler, De Angelis, Le Blanc, etc., les ont confondues avec celles deseshomonymes. Voici la nomenclature des gravures qu'il exécuta et dont l'authenticité est constatée par sa signature : outre les trois portraits des rois de Portugal, mentionnés plus haut, François fit un intérieur de l'église de Notre-Dame du Sablon, à Bruxelles, figurant la fête de saint Charles Borromée, célébrée en ce temple le 10 novembre 1726; la même année il fit, dans un supplément aux *Trophées du Brabant* par Butkens, les blasons des cinq commissaires et officiers de la Contadorerie et les blasons des échevins de Louvain en 1724, planche qui porte : « Gravé par Frans Harrewyn, le fils »; une *Adoration des mages*, d'après le tableau de Bergé (1733), gravure d'un certain mérite; dans le *Théâtre sacré du Brabant*, par Le Roy (1734) : 1^o la pierre sépulcrale de Jean-Baptiste de Steenberghe; 2^o l'autel de saint Népomucène, dans l'église de Saint-Jacques-sur-Coudenberg, à Bruxelles; 3^o un cénotaphe dans l'église de Sainte-Catherine, *ibid.*; 4^o l'autel de saint Jacques dans l'église

de Notre-Dame de Bon-Secours, *ibid.*; 5^o un monument funéraire dans l'église des Dominicains, *ibid.*; 6^o un autre monument funéraire d'Albert Coxie, *ibid.*; 7^o les blasons à la page 270 du t. II; 8^o un monument funéraire dans l'église des Chartreux, *ibid.*; 9^o un *id.* dans l'église des Pauvres-Clares, *ibid.*; 10^o la pierre sépulcrale de Van Beugem, évêque d'Anvers; 11^o de Guillaume Van de Werve; 12^o de Nicolas et Henri Van de Werve; 13^o de Henri de Varick, tous élèves à Anvers; 14^o un monument funéraire dans l'église de Saint-Jean, à Bois-le-Duc; un recueil héraldique, publié en 1738, et précédé de deux frontispices; une vignette au t. IV des *Opera diplomatica* de Miræus, imprimé en 1748; neuf planches insérées dans le règlement touchant l'exercice qui se doit pratiquer dans le régiment d'infanterie de S. Ex. le général d'artillerie, M. le marquis de Los Rios (Bruxelles 1740); un portrait en pied du prince Charles de Lorraine; le portrait en buste de Guillaume Estius (1763); deux planches sur cuivre figurant des portiques qui ont servi à une fête publique, et acquises par M. Wauters, pour le compte des archives de la ville de Bruxelles; des *ex libris*; des vignettes à un grand nombre de poésies fugitives, entre autres de celle dédiée, en 1762, à Charles-Balthazar de Culembourg. La gravure la plus importante qu'il ait exécutée et la mieux soignée est celle faite d'après les volets du tableau de saint Ives, par Rubens, et figurant les portraits des archiducs Albert et Isabelle. C'est une des bonnes gravures du XVIII^e siècle, qui fait un contraste singulier avec les productions ordinairement dures, médiocres et mal dessinées de François Harrewyn.

Les médailles et jetons de cet artiste sont les suivants : un jeton à l'honneur de la gouvernante des Pays-Bas autrichiens Marie-Elisabeth, gravé en 1739, et resté inconnu jusqu'à ce jour; il le destinait, mais inutilement, à remplacer le jeton d'étrennes de la même année, gravé par Roettiers; des dessins pour les jetons d'étrennes de 1733, 1734, 1735, 1736 et 1737; une médaille frap-

pée pour l'Académie de dessin de Bruges en 1720; un jeton destiné à l'inauguration de Marie-Thérèse, souveraine des Pays-Bas, en 1744. Le 12 janvier 1736, il avait obtenu, du conseil des finances, la permission d'employer la presse de la monnaie de Bruxelles pour y exécuter le portrait de la gouvernante. Il grava aussi les sceaux commandés par le gouvernement au moment de l'avènement de Marie-Thérèse en 1740.

Ch. Piot.

Nagler, *Algemeines künstler lexicon*, t. V. — De Angelis, *Notice degli intagliatori*, t. II. — Le Blanc, *Manuel de l'amateur*. — Pinchart, *Hist. de la gravure des médailles*. — *Journ. des beaux-arts*, n° 6 et 7 de 1880, art. de M. Schoy. — Archives de la chambre des comptes. — Papiers de l'hôtel des monnaies. — Archives du conseil des finances. — Collection des gravures de la Bibliothèque royale à Bruxelles. — Archives de la ville de Bruxelles.

HARREWYN (*Jean-Baptiste*), fils de François et de Marie-Isabelle de Berterham, graveur de médailles, jetons et sceaux, né à Bruxelles, le 2 août 1722, mort en cette ville le 2 décembre 1782. Appartenant à une famille d'artistes, il suivit leur carrière et s'adonna, sous la direction de son père, à la gravure des médailles, jetons, monnaies et sceaux. Cet art, tombé dans une décadence complète pendant le XVIII^e siècle aux Pays-Bas autrichiens, n'offrait au jeune artiste que des spécimens fort peu recommandables. Un dessin relâché, une gravure très négligée, des compositions mouvementées outre mesure, tels étaient en général les caractères distinctifs des médailles frappées à cette époque en Belgique. Le gouverneur général de ce pays résolut de porter remède à de si mauvaises traditions. En 1753, il envoya Harrewyn et un autre artiste du nom de Marquart en Autriche, pour les faire travailler sous la direction de Donner, graveur des monnaies à Vienne, jouissant d'une certaine réputation, grâce à quelques jolies médailles frappées à l'honneur de plusieurs membres de la famille impériale. Harrewyn séjourna dans la capitale de l'Autriche jusqu'en 1764. Au moment de son retour il fut adjoint à son père, graveur particulier de l'hôtel des monnaies à Bruxelles,

souffrant d'une maladie qui, devait quelques mois plus tard, l'emporter au tombeau. Ensuite il fut nommé (29 décembre 1768) graveur particulier de l'hôtel précité. Le 10 du même mois, il avait reçu la commission de graveur des sceaux.

Malgré son séjour en Autriche, Harrewyn ne fit guère de progrès dans son art; il continua plus ou moins les errements de ses prédécesseurs. Outre les espèces fabriquées à cette époque dans l'atelier de Bruxelles, nous lui devons les médailles et jetons suivants : les jetons de présence du magistrat du Franc de Bruges et de la châtellenie de Courtrai frappés au commencement du règne de Marie-Thérèse; la médaille à l'honneur du prince Charles de Lorraine, protecteur des sciences et des arts (1755); la médaille du jubilé de vingt-cinq ans d'administration dudit prince (1769); le jeton rappelant la fondation de l'Académie royale des sciences et lettres de Bruxelles (1772); les jetons destinés à perpétuer le souvenir de l'institution des maisons de corrections aux Pays-Bas (1773), et de l'érection à Bruxelles de la statue du prince Charles de Lorraine (1775).

Au moment du concours institué pour la place de graveur général des monnaies aux Pays-Bas, Harrewyn y prit part; mais il ne réussit pas mieux que ses concurrents Cattoir, Bes, Van Baerle et Nothe. Théodore Van Berckel, artiste d'une grande valeur, l'emporta, et obtint le titre et les fonctions de graveur général. Dès ce moment, Harrewyn tomba complètement dans l'oubli.

Ch. Piot.

Ch. Piot, *Catalogue des coins, poinçons et matrices de l'hôtel de la monnaie à Bruxelles*, 2^e éd. — Pinchart, *Hist. de la gravure des médailles en Belgique*. — *Journ. des beaux-arts et de littérat.*, n° 6 et 7 de 1880, art. de M. Schoy. — Nagler, *Die Monogramisten*, t. III. — Archives de la chambre des comptes à Bruxelles.

HARROY (*Jean*), géomètre et arpenteur juré à Liège, au XVIII^e siècle, est auteur d'un *Traité d'arithmétique*, et d'un *Traité de géométrie pratique sur le terrain*. Liège, 1745; pl.

J. Nève.

Delvaux de Fouron, *Biogr. liégeoise*.

HART (*Laurent-Joseph*), graveur, né à Anvers en novembre 1810, fut d'abord élève de l'Académie de sa ville natale, vint ensuite à Bruxelles et entra en apprentissage à la Monnaie. Se sentant de la vocation pour la gravure des médailles, il se rendit en 1827 à Utrecht, où l'on gravait alors les coins, pour s'initier à son art. Grâce à la protection de son ancien directeur, il fut admis dans l'atelier de Braemt, graveur du royaume; de retour à Bruxelles, il travailla chez Vayrat et chez Adolphe Jouvenel, graveur du roi, où il resta de 1831 à 1837. La première grande œuvre de son burin fut la médaille décernée en 1834 par le conseil provincial d'Anvers à l'architecte Bourla pour la construction du théâtre de cette ville. L'exécution de cette pièce, qui rallia le suffrage des connaisseurs, lui avait été confiée par M. Rogier, gouverneur de la province. En 1840, lorsque le gouvernement belge ouvrit un concours pour la médaille commémorative de l'exposition d'industrie nationale, ce fut Hart qui, dans cette lutte, où il avait pour concurrents ses anciens maîtres, fut proclamé vainqueur à l'unanimité. Entre autres témoignages de la faveur qui s'attachait à ses œuvres, il reçut du roi de Suède la grande médaille d'or de mérite, accompagnée d'une lettre flatteuse, et en 1842, il fut élevé par le même souverain au grade de chevalier de l'ordre de Wasa. Il devint successivement membre des académies d'Anvers et d'Éna, etc.

Parmi les nombreuses médailles, dues au burin de Hart, nous citerons :

Buste du général d'Hoogvorst (1831); buste du général Niellon (1833); médaille commémorative de la naissance du prince royal de Belgique (1833); médaille commémorative de la construction du théâtre d'Anvers (1834); buste de M. G. Wappers (1834); buste de M. E. J. Verboeckhoven (1835); médaille commémorative de l'inauguration du chemin de fer d'Anvers (1836); médailles maçonniques (1838); médaille de la province de Brabant en l'honneur des arts (1838); buste de M. de Keyser (1839); buste du baron de Stassart (1839);

médailles pour les écoles primaires de la province d'Anvers (1840); médaille pour la société *Felix Meritis*, d'Amsterdam (1840); médaille commémorative de l'inauguration du monument de Rubens, à Anvers (1840); médaille pour la Société de sciences, lettres et beaux-arts d'Anvers (1840); une médaille de grande dimension, représentant Rubens, offerte par les artistes à M. Jacobs, membre du conseil provincial d'Anvers (1840); médailles pour les membres de la chambre des représentants et du sénat de Belgique (1840); médailles de récompense de l'Exposition d'industrie nationale (1841); médaille commémorative de la construction du nouveau local de la Société *la Grande-Harmonie*, de Bruxelles (1842), offerte par les membres de cette société à l'architecte, M. Clusenaar; la médaille frappée à l'occasion du séjour du roi de Saxe, à Bruxelles; la médaille commémorative de la majorité du duc de Brabant, 9 avril 1853, et des fêtes qui furent données à cette occasion par la ville de Bruxelles : l'avvers représente l'effigie du prince, le revers, les armes de la ville de Bruxelles; cette pièce, en bronze, est excellemment travaillée. En 1857, L.-J. Hart, obtint la croix de chevalier de des SS. Maurice et Lazare, en récompense des remarquables médailles qu'il grava en l'honneur du roi de Sardaigne. Piron rapporte que notre artiste, ayant gravé une médaille en l'honneur du sultan Abdul Medjid, reçut de ce souverain l'ordre du Nichan-Ittihar de Turquie, en brillants.

Hart est mort à Bruxelles le 12 janvier 1860.

Emile Van Arenbergh.

Immerzeel, *Levens der Schilders, etc.*, t. II, p. 47. — Kramm, *De levens en werken der holl. en vl. kunstschilders, etc.*

HARTCAMP (*Louis*), peintre. Voir SMITS.

HARTIUS (*Philippe*), médecin, né à Mons (?), homme d'une rare modestie, a composé un livre à l'adresse des contempteurs de la médecine, qu'il essaya de convertir en leur montrant l'utilité physique et morale de son art. L'ouvrage a

pour titre : *De Causis contemptæ medicinæ*. Montibus Hannoniæ, in-8°.

Ferd. Loise.

Sweetius, *Athenæ belgiæ*, p. 643.

HARTS (*Herman*), écrivain ecclésiastique et poète flamand, naquit à Aerschot, le 3 novembre 1625, de Herman Harts et de Catherine de la Bastida; par la mère de son père il descendait de la noble famille d'Eynatten. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint, en 1659, une prébende à la collégiale de Notre-Dame d'Aerschot. Prêtre à la fois instruit et pieux, il jouissait de l'estime de ses concitoyens et remplaça, le 22 octobre 1660, Jean van Rivieren, en qualité de doyen du chapitre d'Aerschot, dignité qu'il remplit pendant vingt-quatre ans. Il mourut à Aerschot, le 30 mars 1685, dans sa soixantième année, et le 2 avril on l'inhuma à la collégiale, dans la chapelle de Notre-Dame, sous la pierre sépucrale de la famille d'Eynatten.

Harts nous a laissé les écrits suivants :

1. *Het geestelyck Bieken*. Loven, 1674, in-12, de 138 pages. C'est un recueil de cinquante-sept cantiques spirituels que l'auteur dédia à sa cousine Marie-Madeleine d'Eynatten de Schoonhoven, fille dévote. Les cantiques sont adaptés pour la plupart sur des airs mondains.

— 2. *Profytyghe aenmerckingen op alle Sondagen des Jaers*. Ceulen (lisez Louvain), 1678, in-4° de 483 pages. —

3. *Profytyghe aenmerckingen op alle de Heylighe daghen des Jaers*. Loven, 1681, in-4° de 400 pages. Cet ouvrage se vendit difficilement. Dans le dessein de l'écouler plus vite, les T'Serstevens, de Bruxelles, qui en tenaient un certain nombre en magasin, lui donnèrent un titre nouveau, savoir : *Sermoonen op de heylige dagen van het Jaer, en op de heylige Passie ons Heeren J.-C.; waer in het catholyck geloof bevesticht wordt, en de dolingen die daer strydigh tegen zyn, wederleyt; seer dienstigh voor alle geloovigen*. Brussel, 1712, in-4°, de 400 pag.

Les deux derniers ouvrages prouvent que Harts consacra une grande partie de sa vie à la prédication. Au point de

vue littéraire ses travaux sont médiocres; mais en écrivant il n'avait pas d'autre but que d'instruire le peuple dans les dogmes de la religion catholique.

Ed. van Even.

Généalogie manuscrite de la famille d'Eynatten. — Paquot, *Mémoires*, XV, 18.

HARVENG (*Philippe D'*), poète. Voir PHILIPPE D'HARVENG.

HASCHAERT (*Pierre*), HASSARD, HASCARD ou HASCHARD, médecin et astrologue flamand, naquit à Armentières dans les premières années du xvi^e siècle.

Il nous apprend lui-même qu'il exerça l'art de guérir en « régions diverses si » comme Livonie, Russie, Suvecie, » Wandalie, France et en ces noz pais- » bas. » C'est en 1539 que Haschaert parcourut le nord de l'Europe, cherchant à s'instruire en visitant les bibliothèques des monastères et pratiquant partout la chirurgie d'après les règles de Paracelse, dont il déclare s'être mieux trouvé que des préceptes des médecins anciens les plus célèbres. Revenu dans son pays, il était en 1544 « escrivain et maistre » d'escole à Lille », ainsi que l'indique le titre de son opuscule : *La manière d'escripre par abrégations : avec un petit traicté de l'orthographe françoise, faict et composé, par Pierre Haschart, escrivain et maistre d'escole, en la ville de Lille en Flandres, au prouffit et utilité de ses bons et studieux escoliers* (Gand, Josse Lambrecht, 1544, in-8°, 26 feuillets). C'est une petite grammaire élémentaire, très curieuse et contenant un des premiers dictionnaires d'abrégations qui aient été publiés; l'exécution typographique en est remarquable.

Haschaert quitta bientôt cette ville et alla exercer la profession de médecin successivement à Louvain, à Bruxelles et à Liège. Établi à Louvain vers 1552, il y publia son premier traité de médecine : *Morbi gallici compendiosa curatio* (Louvain, J. Waen — R. Velpius, imprimeur, 1554), dans lequel il conseille, pour combattre le mal en question, l'usage des infusions de gaïac. Cet ouvrage fut reproduit en 1566-1567 par A. Luisi-

nus, dans son livre : *De morbo gallico omnia quæ extant apud omnes medicos cujuscumque nationis*, recueil dont il parut une nouvelle édition en 1728, sous le titre : *Aphrodisiacus, sive de lue venerea*, avec une préface du célèbre Boerhave.

Sa traduction flamande d'Hippocrate (*Vandie Wondeninthoofst*, Anvers, G. Silvius, 1565, in-8°), qu'il fit paraître lorsqu'il était médecin à Bruxelles, eut jusqu'à dix éditions, dont trois dans l'ouvrage de Car. Battus : *Handtboeck der chirurgyen* (Amsterdam, 1631). Peu de temps après, il publia, en y ajoutant des notes assez étendues, un poème latin d'Eobanus Hessus, intitulé : *Saluberima bonæ valetudinis tuendæ præcepta* (Francofordiæ, apud hæredes Chr. Egenolphi, 1568, in-8°), et traduisit en français deux ouvrages de Paracelse : *La grande, vraye et parfaite chirurgie* (Anvers, G. Silvius, 1567, in-8°), et le traité : *De la peste et de ses causes et accidents* (Anvers, Chr. Plantin, 1570, in-8°).

Comme Hippocrate, Haschaert, dans plusieurs de ses écrits, prit vivement à partie les charlatans et s'attaqua surtout aux médecins ignorants qu'il accablait d'épithètes injurieuses. Seulement il rangeait parmi ces derniers les détracteurs de l'astrologie, science à laquelle il se consacra toute sa vie et qui lui parut toujours inséparable de la pratique médicale. Dans son *Clypeus astrologicus adversus flagellum Francisci Rapardi, Brugensis medici* (Lovanii, A.-M. Bergagne, 1552, in-8°), il approuve hautement le Magistrat de Bruges qui, fidèle aux doctrines de l'astrologue Bruhesius, avait publié une ordonnance pressrivant aux barbiers et aux médecins de ne pratiquer leur art qu'aux jours indiqués comme favorables par l'almanach. Tous ses ouvrages astrologiques d'ailleurs portent l'empreinte des croyances superstitieuses et naïves du temps. Il suffira d'en citer les titres :

Prognostications pour l'an de nostre Seigneur MCCCCIII. Louvain, A.-M. Bergagne, sans date, in-4°. — *De l'horrible comete, qui sest apparu en ces regions,*

environ le premier jour de mars l'an 1556. Auquel est adiouste un petit traicté contre la peste. Louvain, J. Waen—R. Velpius, impr., 1556, in-8°. — *Prédications astrologiques pour l'an 1561*. Anvers, J. Verwithaghen, sans date, in-4°. — *Prognosticatie universael ende ewich door de welcke een yghelijk mach lichtelijk kennen die veranderinghe des weders ende eertsche dinghen*. Anv., J. Verwithaghen, sans date, in-4°. — *Almanach oft iornael voor 't jaer der werelt 1536 ende van onsen Heere M. D. LXXXVI scrickeliaer*. Anvers, Chr. Plantin, 1576, in-16. Haschaert était alors médecin à Liège. — *Almanach pour l'an de nostre Redemption M. D. LXXXIII*. Selon la nouvelle calculation. Anvers, Chr. Plantin, 1583, in-fol. — Mentionnons enfin l'ouvrage : *Chroniques de Flandres abrégées... compilées et extraictes au plus près de la vérité, hors de divers auteurs*, allant jusqu'au règne de Charles V, et dont on conserve à la bibliothèque royale de Bruxelles le manuscrit inédit. Victor Vander Haeghen.

V. André, *Bibl. belg.* — *Dict. des sc. méd.* — Jöcher, *Gelehrten-Lexicon*. — J. de Mersseman, *Not. sur Fr. Rapaert*. — De Meyer, *Not. biogr. sur Fr. Rapaert*. — De Meyer, *Anal. méd.* — Paquot, *Mém.* — Sanderus, *De script. Flandriæ*. — Sweertius, *Ath. belg.* — Ferd. Vander Haeghen, *Bibl. belg.*

HASE. Voir DE HASE.

HASPENSLAG (Louis), historien, biographe, né à Bruges, embrassa la carrière sacerdotale et mourut à Bruxelles, le 4 juillet 1825, à l'âge de cinquante-six ans. On compte parmi ses œuvres l'ouvrage suivant, qu'il composa, comme il le dit dans la préface, en 1776 :

De Godloosheyd der achtienste eeuw of kort-begryp van de saemenzweeringen der philosophisten, vry-metelaers (franc-maçons), zoo-gezeyde verlichte (illuminés) en Jacobins, tegen den Godsdienst en den troon, ontdekt door Haer-zelven. Getrokken uyt de Schriften van d'Heeren Barriel, Projaert en andere. In-8°, 1801, pages viij-191. Sans nom d'auteur, d'imprimeur, ni de lieu d'impression (exemplaire de la bibliothèque de l'Université de Louvain). Piron cite une édition de 1800, in-12. Emile Van Arenbergh.

Piron, *Levensbeschryvingen*, *byv.*, p. 94.

HASSARD (*Julien*), naquit au x^e siècle, et prit à Enghien, sa ville natale, le froc de carme. Le sens éclairé de son esprit, la douceur de ses mœurs, l'ardeur de sa foi, la facilité avec laquelle il abordait la science du moyen âge en quelque sorte par tous les côtés à la fois, théologie, philosophie, controverse, art oratoire, poésie, antiquités sacrées et profanes lui attirèrent quelque renommée et en firent l'ornement de sa communauté au commencement du xvi^e siècle : Homme digne d'honneur pour ses grandes vertus et rare doctrine, dit Guicciardin. Il mourut en 1525, laissant de vifs regrets — *bonorum omnium cum luctu et desiderio incredibili* — au couvent que les Carmes possédaient hors des murs d'Enghien et qui fut ruiné en 1578, dans la tourmente religieuse.

Hassard a écrit divers ouvrages, qui semblent avoir péri, au témoignage de Poppens :

1. *Thesaurus Ordinis Carmelitarum, ex multis auctoribus confectus*, lib. I. Le manuscrit se trouvait jadis en Angleterre, chez Jean Baleus. — 2. *Fons Eliæ magni*, lib. I. — 3. *Sermones per totum annum*, lib. III. — 4. *Epistolæ ad diversos*, lib. I, dont plusieurs en français. Antverpiæ, anno 1524. — 5. *Chronica Hannoniæ, Flandriæ, Hollandiæ, Zelandiæ, Frisiæ, Brabantia, Geldriæ, et aliarum partium Inferioris Germaniæ*.

Emile Van Arenbergh.

Bibl. carm. (Aurelianus, 1762, t. II, p. 206. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 496. — F. Daniel à Virg. Maria, *Speculum carmel.* (Antv. 1680), t. IV, p. 1109. — Ger. Vossius, *De Historicis latinis* (Lugd. Batav., 1651), p. 684. — Brasseur, *Origines omnium Hannoniæ Cœnobiorum* (Montibus, 1650), p. 325. — Fabricius, *Bibl. lat. med. et inf. ætatis* (Hamb., 1735, t. IV, p. 572. — Guicciardin, *Descrip. des Pays-Bas*, 443.

HASSELIUS (*Jean-Leonardi*) ou *Le-naerts Van der Eycken*, naquit à Hasselt, comme son nom l'indique, et florissait, dans la première moitié du xvi^e siècle, à l'Université de Louvain. Tandis qu'il y poursuivait avec éclat ses études philosophiques et théologiques, il fut nommé, en 1538, président du grand collège du Saint-Esprit et, le 23 septembre de l'année suivante, il reçut le bonnet de

docteur en théologie. Il fut le premier titulaire de la chaire d'Écriture sainte, fondée, en 1546, par Charles-Quint.

Philippe II l'envoya à Hasselt pour combattre les progrès de la réforme, qui se propageait aux alentours.

Dans une lettre datée du 8 février 1151, le président Viglius, se plaignant au cardinal Granvelle de la pénurie d'hommes capables d'être députés au concile de Trente et d'y surveiller les intérêts de la cour, ne trouve à proposer pour cette mission que les deux docteurs de Louvain, François Sonnius, qui avait déjà pris part aux travaux de l'assemblée, et Hasselius, dont il loue la science théologique et philologique : *In theologia et linguis feliciter institutus, Lovanii diu sacram paginam institutus est*. Gravius confirme cet éloge et place Hasselius après Tapperus, Driedo et Latomus ; Sweertius et Le Mire, qui le disent très versé dans les trois langues savantes, le latin, le grec et l'hébreu, rendent non moins hommage à ses lumières qu'à ses vertus.

Il mourut à Trente, le 5 janvier 1552 et non 1555, comme l'avance Sweertius. Ses funérailles furent célébrées avec pompe, au milieu du deuil du concile, *magno luctu Patrum*, et l'on plaça sur sa tombe, à l'église Saint-Marc, l'inscription suivante :

*Siste gradum et tumulto flores insperge, viator,
Faustaque ter cineri verba precare sacro.
Tridentum Grudius a Cæsare missus Athenis :
Hic procul a patria conditur Hasselius.
Ah! sera mors reducem potius statuisse decebat,
Aut prius alpinus quam peteretur apex.*

*Diem et locum natalem scimus,
Fatalem nescimus.*

Hasselius, comme s'il eût eu pressentiment de sa mort en terre étrangère, avait dressé son testament avant son départ : il figure parmi les fondateurs du Grand Collège du Saint-Esprit, auquel il consacra ainsi sa fortune comme il lui avait dévoué sa vie ; il lui laissa un revenu destiné à un anniversaire et à des distributions de secours aux étudiants pauvres, et lui légua en même temps ses livres de théologie.

On a d'Hasselius un ouvrage, dont le sujet fut repris dans la suite par Latinus

Latinus, Baronius et Bellarmin, et qui parut sous le titre : *Sententia Hasselii super facto Nectararii Patriarchæ Constanti-nopolitani circa sublationem confessionis, in Concilio Tridentino Patribus exhibita*. Antv., typis Plantini, 1564, in-4^o, et in-12 de 44 p. 5 ff. lim. et un f. pour le privilège royal.

François Lara, dans la préface de ce livre, attribue également à notre auteur les commentaires sur Isaïe et sur les épîtres de saint Paul, publiés sous le nom de Sasbouth, son disciple. « Ce que » j'avance, ajoute-t-il, ceux-là le savent » qui ont assisté à son enseignement, et » qui ont rapproché ces commentaires de » ses écrits. (*Quod dico, norunt qui ipsum » vivâ voce docentem audiverunt, et ipsius » Commentaria cum Hasselii scriptis con- » tulerunt.*) » Cette opinion, repoussée notamment par Mich. Vosmerus, dans son Apologie de Sasbouth, est néanmoins corroborée par J. Mantelius. Cet augustin de Hasselt, aidé d'un théologien de Louvain, Jean Alenus, conféra, en 1659, les commentaires manuscrits d'Hasselius sur Isaïe, appartenant à la bibliothèque de son couvent, avec les commentaires imprimés en 1558 à Louvain, sous le nom de Sasbouth ; les deux savants constatèrent entre ces ouvrages une parfaite ressemblance de fonds et de forme, sauf que Sasbouth se livre à de plus longues digressions.

La *Nouvelle Biographie générale* du Dr Hoefer consacre à Hasselius une notice, où on le confond avec Joannes de Haselâ, dominicain, qui florissait vers 1345, et enseigna la théologie au couvent de son ordre à Louvain.

Emile Van Arenbergh.

Miræus, *Bibl. eccl.*, p. 48. — F. Joannis Mantelius, *Hasseletum (Lovani, apud Andream Bouvetium, 1663)*, p. 108. — Val. André, *Fasti academ.*, (Loy, 1650), p. 108. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 434. — Dupin, *Nouv. biogr. des aut. eccl.*, t. XVI, p. 2. — De Ram, *Du Clergé belge au Concile de Trente*, p. 26, 32. — Moreri, *Grand dict. hist.*, t. V, p. 541. — Becdelièvre, *Biogr. lig.*, t. 1^{er}, p. 210. — Dr Hoefer, *Nouv. Biogr. génér.*, t. XXIII, p. 519. — Quétilf, *Script. ord. præd.*, t. 1^{er}, p. 619. — Abry, *Les Hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 42.

HASSELT (Jean VAN) OU DE HASELA, savant dominicain du XIV^e siècle, naquit,

du moins son nom semble l'indiquer, à Hasselt, ville du comté de Loos. Suivant Simler, qui lui donne le nom de Joannes Hasalanus, il vivait en 1345.

Paquot dit qu'il habita au couvent des dominicains, à Louvain, et qu'il y enseigna la théologie.

Les chanoines réguliers de Saint-Martin, de Louvain, avaient conservé de lui un manuscrit intitulé :

« *Libellus de quæstionibus casualibus quæ*
« *in Summa S. Raymundi et Apparatu*
« *ejus, vel non continentur, vel minus*
« *plane explicantur.* » Alf. Journez.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, t. II, p. 486. — Sanderi, *Bibl. belg.*, MS. II, 249.

HASSELT (Jean DE) OU JOANNES AB HASSELT, professeur à l'université de Louvain, naquit à Hasselt vers la fin du XIV^e siècle ou dans les premières années du siècle suivant.

Après avoir pris dans une faculté étrangère, probablement à Cologne ou à Paris, le grade de maître ès arts, il vint en septembre 1426 à Louvain. Le duc de Brabant Jean IV venait d'y instituer l'université, pour rendre à l'antique cité son ancien éclat et les ressources qu'elle avait perdues par ses longues dissensions, et particulièrement par la révolte des métiers de 1382.

Grâce à son titre de maître ès arts, fort apprécié à cette époque, Jean de Hasselt fut nommé, dès la création de l'université, professeur à la faculté des arts. Le premier de cette faculté, il parvint au rectorat vers la fin de juillet 1428.

Par une bulle du 23 mai 1443, le pape Eugène érigea de nouveaux canonicats dans la collégiale de Saint-Pierre. Ces canonicats, les plus singuliers peut-être de toute l'Europe, dit Paquot, étaient au nombre de dix et autant de chaires y étaient attachées. Deux d'entre elles furent attribuées à la faculté des arts.

Ces prébendes n'obligeaient ni à réciter le bréviaire ni à porter l'habit ecclésiastique, il suffisait d'être tonsuré et d'observer le célibat.

Lorsque la bulle du pape fut mise à exécution, c'est-à-dire en 1444, Jean

de Hasselt obtint la chaire de morale. Il était également chanoine à Hougarde et fut peu après nommé doyen de ce chapitre. Il a laissé aux chanoines réguliers de Saint-Martin, de Louvain, un exemplaire manuscrit des cahiers qu'il avait dictés :

« *In Ethicam Aristotelis.* »

Alf. Journez.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, t. XI. — Valère André, *Fast. Acad.*, 35, 77 et 246.

HASSELT (*Augustin VAN*), imprimeur du XVII^e siècle. Il naquit au pays de Liège, probablement dans la ville dont il porte le nom ; sa femme Gertrude était originaire de Twente. Il s'affilia d'abord à la secte des anabaptistes de Münster. A une époque que nous ne saurions déterminer exactement, mais qui doit être aux environs de 1560, il vivait pauvre dans le pays de Groningue. C'est là qu'il fut enrôlé par Henri Nicolaes, le père de la Famille de la Charité (*het Huisgezin der Liefde*), une secte d'illuminés issue de l'anabaptisme.

Augustin Van Hasselt devint un adhérent zélé et l'imprimeur en titre de cette petite Eglise, dont le célèbre typographe Christophe Plantin, était également un disciple et pour laquelle il avait imprimé un ouvrage considérable : *den Spiegel der Gerechtigheit*, la Bible de la Secte.

Après avoir, pendant une année, employé Augustin à copier des livres, Henri Nicolaes lui confia, vers 1562, la direction d'une imprimerie qu'il venait d'établir à Kampen. Plusieurs des livres de la Famille de la Charité furent publiés là, ainsi que des traductions latines et françaises des mêmes ouvrages.

En 1564, Augustin quitta Kampen et vint se mettre au service de Plantin. Il travailla dans les ateliers du grand imprimeur anversoise depuis le commencement de mai 1564 jusqu'au 7 juin de l'année suivante et du 10 septembre jusqu'au 2 novembre 1566. Ses occupations ordinaires étaient celles d'un ouvrier compositeur ; toutefois, le premier salaire qu'il reçut de Plantin, le 14 mai 1564, et qui se montait à 4 florins 10 sous, lui fut payé « pour ce qu'il a » revu

le dictionnaire flameng ». Il s'agit ici du célèbre *Thesaurus theuto-tonicæ linguæ* que Plantin fit paraître en 1573.

En 1566, présumant que les insurgés contre Philippe II resteraient victorieux dans leur lutte contre l'Espagne et contre Rome, Augustin s'établit à Vianen, sur les terres du seigneur de Brederode pour y imprimer des livres hétérodoxes. Plantin lui avait fourni les fonds nécessaires pour cette entreprise. L'armée nationale étant défaite, Augustin s'enfuit à Wesel.

Plantin lui avait avancé plus de cinq cents florins en matériel et en argent. Nous possédons une lettre d'Augustin, datée du 10 mars 1567, par laquelle il promet de satisfaire son créancier. A cette époque, il était de nouveau établi à Vianen. Dans une lettre du 2 août 1567, adressée à Henri Nicolaes, Plantin se plaint de n'avoir reçu en à compte qu'une valeur de 40 florins environ en livres.

Henri Nicolaes reprit pour son compte l'imprimerie de Vianen et y installa Augustin. Plus tard, il l'appela à Cologne, où il résidait lui-même, pour y imprimer les écrits de la Famille de la Charité.

Augustin, qui avait été longtemps un des plus fervents adhérents de cette secte, la déserta, en même temps que Henri Jansen de Barrefelt, qui écrivit sous le pseudonyme de Hiel. Ce dernier se mit à la tête d'une secte dissidente et publia un grand nombre de livres pour formuler et propager sa doctrine. Il refusait de croire à la mission divine dont Nicolaes se disait investi et prenait pour dogme principal de son Eglise et pour règle de sa morale l'identification avec le Christ par le renoncement absolu aux choses de la terre et par l'absorption dans la Divinité. Plantin imprima plusieurs livres pour lui ; Augustin devint son typographe ordinaire. Tous deux comptaient parmi les adhérents les plus zélés de cette secte de rêveurs mystiques.

Dans une lettre datée du 2 décembre 1591 et adressée à Jean Moretus, le gendre de Plantin, Barrefelt (Henri Jansen ou Hiel), nous apprend qu'à

cette époque Augustin travaillait pour lui en secret à une seule presse. Il habitait probablement encore Cologne. C'est le dernier renseignement que nous ayons trouvé sur notre imprimeur de livres hétérodoxes.

Max. Rooses.

Chronica des Hüsagesimmes der Lieften (manusc. de la Bibliothèque de la *Maatschappij van nederlandse letterkunde* à Leyde). — Archives du Musée Plantin-Moretus à Anvers. — F. Nippold, *Heinrich Nicolaes und das Haus der Liebe* (extrait de la *Zeitschrift für die historische Theologie*, Gotha. Perthes, 1862). — Max Rooses, *Christophe Plantin, impr. anversois*. Anvers, 1883.

HASSELT (*André-Henri-Constant VAN*), écrivain-poète, né à Maestricht, le 5 janvier 1806, décédé à Saint-Josse-ten-Noode le 1^{er} décembre 1874. Après avoir fait, à l'athénée de sa ville natale, de fortes études d'humanités, il suivit les cours de philosophie et lettres et de droit à l'université de Liège. Il venait de passer d'une manière brillante l'examen de docteur lorsque éclata la révolution de 1830. Pendant les événements qui ont amené la dissolution du royaume des Pays-Bas, il se trouva enrhumé, comme tous les bourgeois de sa ville natale, dans l'enceinte des remparts que gardait l'armée hollandaise et dont le sort ne fut définitivement fixé que neuf ans plus tard. Toutefois, il n'attendit point cette échéance, et dès le printemps de 1833, il quitta la forteresse qui devait être retranchée de la Belgique et vint rejoindre, pour ne les plus quitter, ceux qu'il avait toujours regardés comme ses compatriotes. Arrivé à Bruxelles, il fut d'abord attaché à la bibliothèque de Bourgogne, en qualité d'auxiliaire du conservateur en titre. Plus tard, en 1843, il entra dans l'administration de l'instruction publique, d'abord comme inspecteur provincial de l'instruction primaire, ensuite comme inspecteur spécial des écoles normales, poste qu'il occupa jusqu'à son dernier jour. Mais si sa carrière administrative a été utile et féconde en heureux résultats, ce n'est cependant que le petit côté de son existence. C'est comme écrivain, c'est comme poète surtout, qu'il a fourni une brillante carrière, et c'est dans celle-là qu'il s'est acquis des titres ineffaçables.

La langue hollandaise est celle qui se parle à Maestricht. André Van Hasselt n'en entendait point d'autre dans sa famille. Il avait douze ans lorsqu'on lui apprit à lire dans un livre français. Ses études d'humanités, commencées sous la direction d'un pasteur protestant qui lui enseigna le grec ancien, se poursuivirent à l'athénée, excellent établissement où tous les cours se donnaient, alors comme aujourd'hui, dans la langue néerlandaise. Son enfance avait été rêveuse et studieuse. Il ne connut point les jeux qui remplissent la grande part des journées des autres enfants. Sa jeunesse ne se permit aussi que fort peu de distractions. Comment aurait-il pu suffire aux études qu'il s'était imposées? Ses loisirs, il les partageait entre la culture de la poésie et le délassement de la musique. Pour un jeune homme élevé dans le milieu où vivait Van Hasselt, ce n'était pas une facile entreprise que de se rendre maître d'une langue étrangère telle que le français.

Après avoir obtenu le grade de docteur en droit, il fut quelque temps sans se décider touchant la carrière qu'il embrasserait. Il se trouvait de constitution trop faible pour s'exposer aux fatigues du barreau ou de l'enseignement public, professions pour lesquelles il est besoin d'avoir à sa disposition des poumons solides. En attendant des occupations plus positives, il continua de se livrer à des travaux et à des études particulièrement historiques et littéraires, lisant beaucoup et jetant dans le moule des vers les impressions de sa mélancolique adolescence.

Les premières manifestations du talent de Van Hasselt ont vu le jour dans les annuaires et dans les almanachs que la Société littéraire de Bruxelles avait l'habitude de faire paraître à l'époque des étrennes. Un journal qui a joué un assez grand rôle pendant les années qui ont précédé la révolution belge, la *Sentinelle des Pays-Bas*, rédigée par Charles Froment et Louis Baré, avait aussi ouvert ses colonnes au débutant qui, en 1826, fit insérer dans cette feuille un *Chant hellénique* en l'honneur de Canaris. C'est une pièce d'une versification facile et correcte de style classique, rappelant les

Messéniennes de Casimir Delavigne. La Grèce fournissait alors le thème de presque toutes les poésies des débutants. Lord Byron avait donné le branle, et toute l'Europe prêtait une attention émue au soulèvement de cette petite nation qui luttait avec une indomptable énergie contre un puissant oppresseur. Ce chant hellénique fut suivi de dix autres qui offrent un spécimen de la manière de l'écrivain cherchant encore sa voie. Indépendamment des chants consacrés à la Grèce, Van Hasselt a donné à la *Sentinelles des Pays-Bas* une dizaine d'odes, treize ballades et dix romances.

A dater de l'année 1829, l'on aperçoit une modification marquée dans le style du poète. Il a lu les *Odes et Ballades* et les *Orientales* de Victor Hugo, et il subit, pendant un temps, l'influence des nouveaux principes préconisés par l'*Enfant sublime*. Dans son livre des *Primevères*, il n'a conservé que quelques pièces de cette époque. Dès que son esprit a été en contact avec la poésie de Victor Hugo, un nouvel horizon s'ouvre devant lui; il n'éprouve plus que du dégoût pour les timidités prescrites par le législateur du Parnasse français. Un voyage qu'il fait à Paris, en mai 1830, achève de le convertir. L'âge, l'étude, la réflexion calmèrent peu à peu son enthousiasme pour le romantisme; on le voit se dépouiller de ce que son faire avait d'exagéré; il ne conserve de la réforme que ce qui est véritablement un progrès. Maître enfin de l'instrument qu'il manie avec autant d'aisance que d'énergie, il atteint la plénitude de son talent.

Van Hasselt avait commencé et presque achevé ses études universitaires à Liège. Il ne lui restait plus qu'un examen à passer pour devenir avocat. C'est à l'université de Gand qu'il subit la dernière épreuve, le 6 juillet 1827. Il revint immédiatement après à Liège prêter serment devant la cour d'appel; il eut pour parrain dans cette circonstance, le célèbre avocat Teste, plus tard ministre du roi Louis-Philippe, et dont la carrière eut une si misérable fin. Le ministre M. de la Coste lui avait fait offrir une position administrative au département de l'inté-

rieur; mais rien de définitif n'avait été arrêté quand survint la révolution de 1830. Van Hasselt était retourné à Maestricht, chez ses parents, lorsque cette forteresse, bloquée par les volontaires belges, fut déclarée en état de siège et fermée aux relations régulières avec les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas en état d'insurrection. Durant le séjour forcé qu'il fit entre ces murailles, sa prédilection pour les Belges, ses compatriotes, lui valut plus d'un déboire. Cette longue reclusion, ces contrariétés, l'incertitude de l'avenir exerçaient sur son esprit une influence qui nuisait à ses travaux. Pouvait-il continuer à se livrer à la culture des lettres françaises dans un pays où la langue de Racine et de Victor Hugo était l'objet d'une répulsion patriotique? Dans ses moments de découragement, il alla jusqu'à brûler plusieurs drames et romans historiques dont nous ne pouvons que regretter aujourd'hui la perte. Pourtant son goût pour la poésie finissait toujours par l'emporter: des quatre-vingt-neuf odes contenues dans le recueil des *Primevères*, près de la moitié ont été écrites du mois de septembre 1830 au mois de mai 1833, c'est-à-dire durant le séjour forcé du poète dans les murs de Maestricht. Il n'était cependant pas absolument privé de relations avec ses amis du dehors. Il avait trouvé moyen d'entretenir une correspondance assez suivie avec quelques-uns d'entre eux.

Arrivé à Bruxelles, le 25 mai 1833, sur l'appel du ministre de l'intérieur, M. Ch. Rogier, qui lui promettait une position convenable, lui permettant de se livrer à ses études et à son goût pour la poésie, Van Hasselt s'était logé avec deux amis — le statuaire Louis Jéhotte et l'auteur de la présente notice — dans un appartement de la rue des Douze-Apôtres. Leur petit salon devint bientôt le centre d'une réunion où se rencontraient artistes et gens de lettres: Philippe Lesbroussart appartenait, par son âge et ses travaux, à la génération précédente, mais il se mêlait volontiers à la jeunesse dont il se plaisait à encourager les dispositions; Auguste Giron, son

beau-fils, connu déjà alors par quelques poésies qui avaient été remarquées; Eugène Robin, faisant son premier début par la lecture de son drame *Egoïsme*; Albert Grisar, qui venait de se révéler au monde musical par sa romance la *Folle*, dont le succès avait été universel; Mlle Zoé de Gamond, qui préludait à de sérieux travaux par une étude sur le poète italien Alfieri; Eugénie Poulet, jeune poète enlevée, bien peu de temps après, au culte des lettres et à l'affection de ses amis; Eugène Verboeckhoven, déjà célèbre; Gustaf Wappers, qui venait de provoquer dans l'art de son pays une révolution aussi profonde que celle qui s'était accomplie presque en même temps dans la politique; Henri Leys, tout jeune encore, cherchant la voie qu'il devait parcourir triomphalement; tous les collaborateurs du *Recueil encyclopédique*, publication mensuelle dont l'existence a été bien courte, et enfin les écrivains plus tard fondateurs de l'*Artiste*, feuille hebdomadaire dont la carrière a été plus longue, mais qui a également fini par succomber sous l'indifférence du public belge. Le pays n'était pas encore sorti de la crise ouverte par les événements de 1830; la vie littéraire, qui n'a jamais été bien active à Bruxelles, commençait à se réveiller. Le petit cénacle de la rue des Douze-Apôtres peut revendiquer une part de l'honneur de cette renaissance; il fut l'embryon d'où sortit plus tard une association qui s'est largement développée sous le titre de *Cercle artistique et littéraire*. C'est dans ce milieu qu'André Van Hasselt prépara la publication de son recueil de poésies auquel il donna le titre de *Primevères*. Il en avait donné la primeur tantôt au *Recueil encyclopédique*, tantôt à l'*Artiste*. Il avait alors vingt-sept ans; il y avait dix ans qu'il avait commencé à écrire en vers français. Ces mêmes recueils reçurent encore du poète des productions en prose. Pour ce qui est des drames et des romans, il n'en a achevé aucun. Sa vocation ne le portait point vers ces genres de composition; sa manière essentiellement lyrique se prêtait difficilement aux scènes de la vie réelle. La publication

des *Primevères* produisit une certaine sensation. La critique ne l'accueillit point avec beaucoup de bienveillance. Quelques-uns n'y voulaient voir qu'un reflet des poésies de Victor Hugo. Ceux que les doctrines de la nouvelle école avaient séduits, affectaient de n'y trouver aucune originalité; les autres, et c'était le plus grand nombre, fidèles aux traditions classiques, daignaient à peine s'en occuper.

Les intentions bienveillantes que le ministre de l'intérieur avait témoignées au poète et qui avait déterminé celui-ci à sortir de Maestricht sans esprit de retour, ne se purent réaliser immédiatement après l'arrivée de Van Hasselt à Bruxelles. C'est seulement par un arrêté du 27 août 1833 qu'une position officielle lui fut donnée. Il fut attaché à la célèbre bibliothèque de Bourgogne. Les travaux qu'il accomplit durant le temps qu'il demeura employé à cette collection, ont eu pour principal résultat un mémoire couronné en 1838 par l'Académie : *Essai sur l'histoire de la poésie française en Belgique*. De 1837 à 1840, il a prêté une active collaboration à la *Revue de Bruxelles*, tout en envoyant aussi son tribut à la *Revue belge*, qui se publiait à Liège. Citons comme un travail important inséré dans ce dernier recueil, cinq articles ou études sur les causes des soulèvements et des guerres de paysans au moyen âge. A dater de 1839, il était devenu le rédacteur en chef d'une publication qui a fourni une longue carrière, la *Renaissance*, organe d'une société constituée à Bruxelles « en vue de favoriser les beaux-arts, » de veiller à la conservation des « monuments, d'encourager les jeunes « peintres, architectes et sculpteurs. » Le prince de Ligne en était le président. La collaboration de Van Hasselt à la *Renaissance* n'a cessé que lorsque, nommé inspecteur de l'enseignement primaire, il dut se consacrer à ses nouvelles fonctions. C'est dans la *Renaissance* qu'ont paru les premiers fragments de son poème, les *Quatre incarnations du Christ*, œuvre capitale à laquelle il ne cessa de travailler pendant la plus brillante

phase de son talent et qui est son plus beau titre de gloire.

Durant la période décennale comprise entre les années 1843 et 1853, Van Hasselt sut mener de front des travaux administratifs considérables et ses études littéraires, historiques et archéologiques.

Indépendamment de sa collaboration à plusieurs recueils périodiques, il fournit un contingent important à plusieurs grandes publications de la librairie nationale d'Alexandre Jamar, telles que les *Belges illustres*, la *Belgique monumentale*, les *Rois contemporains* et la *Biographie nationale* de 1853, qui n'est qu'une édition nouvelle des *Belges illustres*. En 1849, la même maison Jamar entreprit la publication de la *Bibliothèque nationale*, formant une sorte d'encyclopédie populaire rédigée exclusivement au point de vue belge. Van Hasselt écrivit pour la série historique quatre volumes.

Les fêtes qui avaient eu lieu à Liège, en 1842, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Grétry, avaient été pour Van Hasselt l'occasion d'un grand succès littéraire. Il avait lu, dans la séance publique de la Société libre d'Emulation, l'ode magnifique qui ouvre le volume de poésies, publié en 1852, la *Belgique*. Plusieurs écrivains français qui assistaient à la fête, en qualité de représentants de leur pays, firent à l'auteur de l'ode une chaleureuse ovation et le proclamèrent grand poète.

Van Hasselt s'était marié en 1837. Il avait épousé la fille de M. Hérís, le savant expert du musée de peinture. De cette union étaient nés trois enfants, deux fils et une fille. Charles, le plus jeune, fut enlevé, en 1850, à l'âge de cinq ans, à l'affection de ses parents. A partir de ce jour, presque toutes les productions de Van Hasselt sont empreintes d'une profonde mélancolie.

Vers la même époque, la Belgique se voyait enlever sa sainte et bien-aimée reine. Tous les poètes belges ont payé leur tribut de regret sur la tombe royale. Van Hasselt ne fut point le dernier. L'ode splendide qu'il écrivit, devant le

tombeau de Laeken, restera comme un des plus beaux morceaux que la muse française ait inspiré à un de nos compatriotes.

Comme fonctionnaire, chargé de l'exécution de la loi de 1842, Van Hasselt eut souvent à défendre les intérêts de l'enseignement de l'Etat, et le fit avec autant de fermeté que de prudence. Comme tous ceux qui travaillent à sortir de l'ornière où se traîne la multitude, il a été souvent et vivement discuté, et quand il eut la bonne fortune de rencontrer des esprits mieux disposés, il ne fut que timidement encouragé.

Il fut en relations intimes avec Alexandre Dumas et Victor Hugo. Lorsque le coup d'Etat de 1852 amena ce dernier à Bruxelles, le poète français et le poète belge resserrèrent leur intimité qui devint très étroite entre leurs deux familles. A l'arrivée du proscrit, notre poète l'avait aidé à meubler l'espace de halle où le tribun français donnait audience à ses coreligionnaires politiques, sur la Grand'Place de Bruxelles.

Envoyé par le gouvernement belge, en 1873, en qualité de commissaire à l'Exposition universelle de Vienne, adjoint au jury du groupe qui avait dans ses attributions l'enseignement à tous ses degrés, Van Hasselt s'y fit remarquer par l'universalité de ses connaissances et y forma aussi des relations, au nombre desquelles se trouvait M. le chevalier von Mosenthal, écrivain distingué, auquel sa patrie doit plusieurs œuvres dramatiques de haute valeur.

En résumé, la vie de Van Hasselt est toute dans ses travaux. Appartenant par sa naissance à la race germanique, par son éducation aux races latines; maître de la plupart des idiomes découlant des deux branches principales des langues européennes, possédant à fond leur littérature, il a su, dans la plupart de ses œuvres, rendre avec la clarté que requièrent les peuples romans les pensées et les sentiments si profondément poétiques qui naissent dans l'esprit rêveur des populations germaniques. Il a quelquefois manié avec facilité le style badin de l'épître familière où perce l'ironie et où le sar-

casme prend parfois des allures singulièrement accentuées. Toute la poésie qu'il sema le long de son chemin ne l'empêcha pas de se livrer à ses études historiques, à ses recherches d'érudition, et de composer de petits livres destinés à la jeunesse. La plupart de ceux qu'il a signés du pseudonyme Alfred Avelines sont des traductions d'auteurs allemands, les maîtres en cette matière. De 1859 à 1874, plus de quarante publications de ce genre ont vu le jour par ses soins chez Casterman, à Tournai, Callewaert et Landrin, à Bruxelles, Dessain à Liège, Wesemael-Charlier, à Namur. Sous le titre de *Trésor moral du jeune âge*, il a encore fait paraître à la librairie de Philippe Hen, à Bruxelles, les *Récits du coin du feu*, le *Coffret aux belles histoires* et la *Valise du conteur*, signés Alfred Avelines; le *Diamant à trois facettes*, qu'il a signé de son nom, l'*Ecrin de paraboles*, et enfin *Cent quatre-vingt-dix contes pour les enfants*, traduits du chanoine Schmidt, ces deux derniers signés Charles-André.

C'est ici le lieu de parler d'une autre publication très considérable qui parut aussi sous ce dernier pseudonyme formé des prénoms de Van Hasselt et de son collaborateur Charles Hen. Les *Leçons de littérature et de morale* de Charles-André sont le résultat d'un labeur long et pénible. Les éditeurs ont entièrement refondu l'œuvre de Noël et Laplace. La première idée de cette refonte du recueil français s'était d'abord produite en 1854, sous le titre de : *Cours de littérature française, choix de morceaux en prose et en vers*, 1 vol. in-12 de 404 pages. Bruxelles, A. Florkin et Ph. Hen, libraires-éditeurs. Ce travail fut remanié et considérablement augmenté. Il parut en 1861, chez Bruylant-Christophe, dans le format grand in-octavo à deux colonnes. Ce volume qui n'a pas moins de cinq cent cinquante pages sans compter trente-six de préface et d'introduction, porte un titre dont l'énoncé suffit pour faire comprendre la part de travail qui revient aux éditeurs belges.

Grâce à Van Hasselt, la littérature belge possède aujourd'hui une épopée

originale : les *Quatre Incarnations du Christ*. Ce n'est point un pastiche des poèmes antiques que nous ont laissés la Grèce et Rome; ce n'est point une imitation des immortelles créations de Dante, c'est un poème tel qu'un lyrique pouvait seul le concevoir et l'exécuter. Ne nous étonnons pas que cette œuvre magistrale ait fait, à son apparition, moins de bruit que n'importe quelle opérette éclosée dans la serre chaude parisienne. Ces sortes de compositions ne s'adressent point à la foule, elles sont écrites pour les intelligences les plus cultivées et n'arrivent à la renommée qu'à l'aide du temps; il faut d'abord qu'elles aient été lues par des juges en état d'élever leur esprit à ces hauteurs où plane le poète, et qui ne reculent point devant un peu d'efforts pour se mettre à son niveau. En effet, la lecture de ces poèmes-là n'est pastoujours facile; elle n'est pas destinée à ceux qui ne demandent à un livre que le moyen de tuer le temps. La compréhension d'un pareil sujet réclame quelque étude. On en est bien dédommagé assurément; et l'on peut dire d'un tellivre avec Boileau :

C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.

Il est une autre œuvre, à laquelle Van Hasselt consacra beaucoup de temps, mais qu'il n'a pas tout à fait achevée; je veux parler des *Etudes rythmiques*. Il avait, dans sa première jeunesse, écrit beaucoup de romances, et l'on s'accorde à reconnaître qu'elles étaient mélodiques et se prêtaient facilement aux mouvements de la musique; tous les compositeurs qui ont travaillé sur ses paroles sont d'accord en ce point. Le sentiment de la mélodie était, chez notre poète, un don naturel, il suivait d'instinct un principe sur lequel toutefois son attention ne tarda point à s'arrêter. La nécessité du rythme dans la poésie française le préoccupait déjà en 1832, ce qui est établi par des passages de sa correspondance. Ce n'est cependant que beaucoup plus tard, et lorsqu'il se fut mis en rapport avec d'habiles compositeurs, qu'il arrêta ses idées sur ce point et qu'il essaya de pratiquer la théorie

qu'il avait conçue et qu'il n'eut point le temps de formuler en préceptes. Il se proposait de les réunir un jour et de les accompagner d'un traité théorique; mais il voulait auparavant avoir épuisé toutes les formules musicales que son collaborateur et ami, J.-B. Rongé, compositeur distingué, s'était chargé de lui fournir. La tâche était immense; pour l'accomplir, il fallait du temps, de la patience et du talent; si elle n'a point été complètement achevée, c'est que les jours du poète étaient comptés. Quant à la patience et au talent, ils ne lui ont jamais fait défaut. On ferait un volume si l'on voulait réunir les suffrages que les hommes les plus compétents ont donnés aux études rythmiques de notre compatriote dans les journaux de France, d'Allemagne et d'Italie. François Fétis fut du nombre de ceux qui les apprécièrent le plus.

Van Hasselt, par ses études rythmiques, démontra d'une manière irréfutable que la langue française peut, comme l'italien et l'allemand, se prêter à toutes les combinaisons que réclament les différents rythmes de la musique; que l'instrument n'est rebelle que pour ceux qui ne le savent point manier. Il fit plus encore. On sait avec quelle négligence les traducteurs français des opéras étrangers ont accompli leur tâche, de combien de contre-sens musicaux fourmillent les livrets des meilleurs faiseurs; la musique originale est souvent défigurée par une fausse accentuation des paroles. Il n'a pas reculé devant le labeur ardu et considérable de traduire les opéras les plus en vogue en suivant le texte primitif sur lequel le musicien a travaillé, non seulement mot à mot, mais syllabe par syllabe. En moins de huit ans, toujours aidé de la collaboration de son ami le compositeur, J.-B. Rongé, il acheva la traduction de dix opéras allemands, anglais, italiens, à savoir : le *Freischütz*, un de ceux qui avaient été le plus mal traités, par les traducteurs précédents, *Euryante*, le *Barbier de Séville*, *Préciosa*, *Obéron*, les *Noces de Figaro*, la *Flûte enchantée*, *Don Juan*, *Fidelio* et *Norma*. Trente mélodies de Schubert furent, vers

la même époque, traduites par lui en vers rythmés. Il publia, en outre, en commun avec J.-B. Rongé, douze chœurs rythmiques pour quatre voix d'hommes, plus de trente mélodies pour voix seule avec accompagnement de piano, et trois ou quatre volumes de chants d'école traduits de l'allemand.

La ville de Liège eut l'insigne honneur d'être la première à ouvrir son théâtre à ces essais. Le *Freischütz*, traduction de Van Hasselt et J.-B. Rongé, y fut représenté, et l'on put constater que, grâce à cette traduction, plus une seule note du chef-d'œuvre de Weber n'était escamotée et perdue pour l'auditeur. Cependant l'exemple ne fut point suivi, et la routine continue à opposer sa force d'inertie à une innovation qui obligerait les chanteurs à étudier leurs partitions à nouveau. Quoi qu'il en soit, ces tentatives hardies eurent un grand retentissement dans l'Europe entière. Les musicologues les plus éminents s'en occupèrent et ne marchandèrent point l'éloge au poète novateur.

Van Hasselt écrivit aussi en flamand, sa première langue maternelle. Parmi ses productions dans cet idiome, il faut signaler surtout un volume publié, en 1845, par A. Jamar, à Bruxelles, sous le titre de *Het gouden Boekken* et quelques traductions rythmées, d'après des odes d'Horace, traductions qui n'ont jamais été imprimées.

Il fut membre de l'Académie, dans laquelle il entra comme correspondant, en 1837. Elu directeur de la classe des beaux-arts en 1862, il y remplaça M. Suys, mort l'année précédente, et lut, dans une séance qu'il présida, le remarquable morceau intitulé la *Mission de l'artiste*. L'année suivante, nommé président de la compagnie, il prononça, à la séance solennelle du mois de septembre, un discours qui est encore une de ses meilleures productions poétiques, le *But de l'art*.

Quelque temps après la mort de Van Hasselt, deux de ses amis, M. Ch. Hen et l'auteur de la présente notice ont commencé la publication d'un choix de ses œuvres, qui a paru en dix volumes,

in-12, en 1876 et 1877, chez Bruylant-Chelstrophe et Cie, éditeurs, à Bruxelles.

On a de lui :

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. *Essai sur l'histoire de la poésie française en Belgique*. Mémoire couronné, 1838. *Mém. couronnés*, in-4^o, t. XIII.

BULLETINS DE L'ACADÉMIE (1^{re} série). *Notice sur le ménestrel flamand Louis Van Vaelbeke*, 1836, t. III, p. 253. — *Notice sur les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy, de Liège*, 1846, t. XIII, 2^o, p. 86. — *Rapport sur un mémoire de M. Bock, intitulé l'Eglise des Apôtres et les tombeaux des empereurs à Constantinople*, 1848, t. XV, 2^o, p. 97. — *Rapport sur la proposition de M. le comte de Beaufort concernant des inscriptions à mettre sur les anciens édifices civils et religieux*, 1849, t. XVI, 2^o, p. 508. — *Rapport sur un mémoire de concours relatif aux caractères de l'école flamande de peinture sous le règne des ducs de Bourgogne*, 1852, t. XIX, 3^o, p. 6.

(2^e série). *Rapport sur la tour de Sicheim*, 1857, t. III, p. 23. — *XXVe anniversaire de la loi du 1er mai 1834, relative à l'établissement des chemins de fer en Belgique*. Poème couronné, 1859, t. VII, p. 293. — *Rapport sur une notice de M. P. Genard, relative à un trip-tique du XV^e siècle*, 1860, t. X, p. 558. — *Rapport sur un mémoire de M. Fr. Fétis, intitulé Sur le manuscrit des traités de musique de Jean Tinctoris et sur la traduction française de ces ouvrages*, 1860, t. X, p. 674. — *Discours prononcé sur la tombe de M. Bruno Renard*, membre de l'Académie, 1861, t. XII, p. 64. — *Discours prononcé sur la tombe de M. Tilman-François Suys*, membre de l'Académie, 1861, t. XII, p. 144. — *Mission de l'artiste : poésie*. Discours prononcé en séance publique de la classe des beaux-arts, le 23 septembre 1861, t. XII, p. 157. — *Fragments d'un poème intitulé les Quatre Incarnations du Christ*, 1862, t. XIV, p. 50. — *Le But de l'art*. Poème lu en séance publique de la classe des beaux-arts, le 25 septembre 1862 (t. XIV, p. 261. — *Note sur Balthazar Gerbier*, 1864, t. XVIII, p. 437).

ANNUAIRE DE L'ACADÉMIE. *Notice sur Bruno Renard*, membre de l'Académie. Année 1864. — *Notice sur Tilman-Fr. Suys*, membre de l'Académie. Année 1864.

BIOGRAPHIE NATIONALE. Les notices suivantes : tome Ier, *Adenès*. — *Alix de Louvain*. — *Arschot (Arnulf, comte d)*. — *Assche (Godefroid et Henri d')*. — *Baudouin Ier*.

Tome II : *Beaufort-Spontin (Guillaume II, de)*. — *Beaufort-Spontin (Guillaume III de)*. — *Beaufort-Spontin (Jacques de)*. — *Beaufort-Spontin (F.-A.-A., duc de)*. — *Bergen (Adrien Van)*.

Tome III : *Carloman, roi d'Austrasie*. — *Carloman, maire du palais d'Austrasie*. — *Charlemagne*. — *Charles Martel*.

Tome IV : *Cingétorix et Indutiomar*. — *Commius*.

PUBLICATIONS DE LA COMMISSION DES GRANDS ÉCRIVAINS DU PAYS. *Li Roumans de Cléomadès, par Adenès li Roys*, publié pour la première fois par Van Hasselt. Bruxelles, 1865 et 1866, 2 vol., in-8^o.

OUVRAGES NON PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE. Poésie. *Primevères*. Bruxelles, Hauman, 1834, in-12. — *Poésies*. Brux., A. Jamar, 1852, in-12. — *Nouvelles poésies*. Brux., Bruylant et Cie, 1857, in-12. — *Poèmes, paraboles, odes et études rythmiques*. Brux., Office de Publicité, 1862, in-12. — *Les Quatre Incarnations du Christ*, poème, suivi de 67 nouvelles études rythmiques. Bruxelles, Office de Publicité, 1867, in-12. — *Le Livre des ballades*. Namur, Wesmael-Charlier, 1872, in-8^o. — *Le Livre des Paraboles*. Namur, Wesmael-Charlier, 1872, in-8^o. — *Les Quatre Incarnations du Christ*, poème social (2^e édit.), suivi de plusieurs poèmes inédits et de 42 nouvelles études rythmiques. Namur, Wesmael-Charlier, et Bruxelles, Office de Publicité, 1872, in-8^o. Un grand nombre de poésies publiées dans divers recueils périodiques de Belgique et de France.

En collaboration avec M. J.-B. Rongé, de Liège : Traduction rythmée des opéras suivants : *Don Juan, la Flûte enchantée, les Noces de Figaro* (Mozart);

Freischütz, *Obéron*, *Euryanthe*, *Preciosa* (Weber); *Fidelio* (Beethoven); *le Barbier de Séville* (Rossini); *Norma* (Bellini), Brunswick, chez Litolf; 12 cah., in-4°. — Traduction rythmée de : 30 mélodies choisies pour voix graves et 30 mélodies choisies pour voix élevées (Schubert); 30 airs pour contralto ou mezzo-soprano et 30 airs pour soprano (école allemande). Brunswick, chez Litolf; 6 cah., in-4°. — Vingt-quatre mélodies rythmiques, pour toutes voix; poésie rythmée de A. Van Hasselt, musique de J.-B. Rongé; Douze chœurs rythmiques pour 4 voix d'hommes, d'une difficulté progressive; poésie rythmée de A. Van Hasselt, musique de J.-B. Rongé. Paris et Bruxelles, 12 cah., in-4°. — En collaboration avec M. Aug. Bouillon, inspecteur de l'enseignement de la musique vocale dans les écoles primaires de la ville de Bruxelles: Collection de chants d'école à deux voix, recueillis ou composés par A. Bouillon, et accompagnés de paroles nouvelles par Alfred d'Avelines. Bruxelles, impr. de Parent et Cie, in-8°. La première édition est de 1860, la 9^e de 1875.

Prose : *Histoire de P.-P. Rubens*, suivie du catalogue général et raisonné de ses tableaux, esquisses, dessins et vignettes. Bruxelles, Société des Beaux-Arts, 1840, 1. vol. in-8°. — *Belgique et Hollande*. Paris, Didot, 1844, avec 20 planches. — *Voyage aux bords de la Meuse*. Légendes, récits et traditions; avec des dessins par Paul Lauters. Brux., Société des Beaux-Arts, 1837, in-fol. — *Het Dorp der Goudmakers*. Anvers, Buschmann, 1845. — *Les Belges aux croisades*. Brux., Jamar, 1846, 2 vol. in-12, avec gravures. — *Histoire des Belges* (temps primitifs). Brux., Jamar, 1848, 2 vol. in-12. — *Les Splendeurs de l'art en Belgique*. Brux., Méline, Cans et Cie, 1848, gravures sur bois, vignettes, etc. (Avec la collaboration de MM. Moke et Ed. Fétis. — *Les Rois contemporains*, biographies des souverains de l'Europe. Bruxelles, A. Jamar, 1849, gr. in-8°, illustré. (En collaboration avec Jules Janin et plusieurs autres écrivains français et belges.) — *Biographie nationale*, vie des hommes et des

femmes illustres de la Belgique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, publiée sous la direction d'André Van Hasselt, avec le concours de l'élite des écrivains et des artistes belges. Brux., A. Jamar, 1850, 2 vol. gr. in-8°, avec vignettes et portraits. — *Cours de littérature française*. Classes élémentaires. Brux., Ph. Hen, 1855, in-12. — *Leçons choisies de littérature française et de morale*. Classes supérieures. Brux., Bruylant-Christophe, 1861, gr. in-8° (1). — *Rectification d'un épisode de la vie de Van Dyck* (*Annales de l'Académie d'archéologie d'Anvers*, 1^{re} série, t. 1^{er}). — *Fragment d'une introduction à une histoire des Belges* (*ibid.*, t. V.). — *Document pour servir à l'histoire des croisades* (*ibid.*, t. VI.). — *Recherches biographiques sur trois peintres flamands du XV^e et du XVI^e siècle* (*ibid.*, t. VI.). — *Etudes sur la Germania de Tacite* (*ibid.*, t. VII.). — *Document pour l'histoire de l'art de la ciselure* (*ibid.*, t. VII.). — *Histoires et aventures du baron de Munchhausen, de Burgos*, traduites en français par A. Van Hasselt.

L. Alvin.

HASSELT (Jean VAN), professeur, etc. Voir VAN DER EYCKEN.

HATRON (Charles-Philippe), écrivain dramatique et publiciste, né à Bruxelles et mort à Malines en 1632, assesseur du grand conseil belge à Malines depuis le 17 octobre 1622, a écrit un livre intitulé : 1^o *Aula, Otium, Scena vitæ et Consilia*. Bruxelles, 1619, in-8°. — 2^o *Pietas et Regnum, id est regia simul et pia institutio*. *Ibid.*, 1622, in-4°. Ferd. Loise.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I^{er}, p. 459.

HATTEM (Olivier), médecin, naquit d'une famille noble, à Utrecht, vers la fin de 1572, et fut élevé dans le culte réformé. Il commença ses études dans sa ville natale et les continua à Leyde, où il suivit le cours de belles-lettres de Juste Lipse; il étudia ensuite la théologie, et fut nommé ministre protestant en 1593, à Hagestein. De là, il

(1) Ces deux ouvrages, publiés sous le pseudonyme de Charles André, sont de MM. Van Hasselt et Charles Hen.

fut envoyé en 1599 au Polder Saint-Antoine (Cillershoek). Soermans, qui nous a transmis, dans son *Kerkregister*, le nom des localités qui furent desservies par Van Hattem, prétend qu'il fut destitué en 1608, ce qui est en désaccord avec d'autres renseignements, suivant lesquels il avait déjà abjuré le calvinisme en 1607. Burnam (*Trajectum eruditum*), qualifiant sa conversion de honteuse apostasie, ajoute que c'est son seul titre à la faveur des biographes catholiques, qui ont recueilli sa mémoire. Van Hattem rentra au giron de l'Eglise romaine avec sa femme et ses neuf enfants, qui, pour la plupart, se vouèrent au sacerdoce. Il prit ensuite à Louvain le grade de licencié en médecine, exerça son art avec distinction à Anvers, et y mourut le 23 décembre 1610, à l'âge de trente-huit ans. Il fut inhumé dans l'église des Pères récollets de cette ville, et reçut l'épitaphe suivante :

D. O. M. Nobili viro D. Oliverio ab Hattem ultrajectensi medico, qui in hæresi calvinianâ educatus, in qua Verbi minister extitit ann. XIV, Divinâ tandem gratiâ mirabili, cum tota familia conversus est ad fidem catholicam S. R. Ecclesiæ, quam et scriptis illustravit, et ob eandem cum uxore et cum IX liberis exul, tertio suæ conversionis anno hic quietis locum accepit. Anno M. DC. X., die XXIII decembris.

Nous avons de lui :

1. *Verdedighingh teghen de Bedienaers van de Ghereformeerde Godsdiens*. Sans lieu ni date d'édition; peut-être n'est-ce que la première édition de l'ouvrage suivant. — 2. *Justificatio Oliverii Hattem, genomen uit de kenteickenen der kerke Gods; daer uit een yder sal moogen spooren, hoe men de waarachtige kercke, niet alleen nu, maer oock ten allen tyden, uit de kettersche synagogen onderscheyden sal. Beschreven door den selve Oliverius Hattem. De tweede editie, bij den authœur in veel deelen vermeedert ende verlicht.* Louvain, Jean Masius, 1610, in-12 p. Avec une dédicace de l'auteur à la régence d'Anvers, en date du 17 septembre 1600. Van Hattem y attaque particulièrement, avec une ardeur de néophyte,

Balthazar Lydius, ministre protestant à Dordrecht. On lui attribue encore une apostille sur une requête calomnieuse présentée au pape contre lui (*Apostille op seeckere calomnieuse Requeste aen den Paus tegen Oliv. Hattem ghepresentert*).

Emile Van Arenbergh.

Soermans, *Kerk. Reg. der Pred. van Zuid-Holland*. — Sweetius, *Athenæ belg.* — Valère André. — *Théâtre sacré de Brabant*, t. II. — Burman, *Trajectum eruditum*. — (Van Heusen en Van Ryn). *Hist. van t'Utr. bisd.* — Regenboog, *Hist. der Remonstr.* — Paquot, *Mém.*, IX, 96. — Eloy, *Dict. hist. de la Médec.*, II, 458.

HAUCHIN (Jean), deuxième archevêque de Malines, né à Grammont en 1527, était issu d'une branche de l'ancienne et noble famille de Berlaymont. Après de brillantes études à la faculté des arts de l'université de Louvain, il poursuivit ses études ecclésiastiques à Dôle et à Douai, où il prit sa licence en théologie. Nommé doyen de Saint-Hermès à Renaix, il reçut, en 1568, le titre et la juridiction de doyen rural de cette ville; il fut aussi attaché à la chapelle du prince d'Orange, puis promu à une prébende de Sainte-Gudule à Bruxelles, et devint, en 1571, doyen de cette collégiale ainsi qu'official de la capitale brabançonne.

Plus tard, au milieu d'une révolution religieuse, il ne manqua ni de tribulations, ni de courage. Le 23 février 1580, le magistrat de Bruxelles, pressé par l'intolérance calviniste, lui enjoignit de publier, en sa qualité de vicaire général de l'archevêque de Malines pour le district, un mandement portant abolition des fêtes des saints et permettant seulement la célébration du dimanche. Hauchin refusa. Quelque temps après, on exigea un mandement pour la suppression du troisième jour de Pâques. Hauchin refusa encore. Les calvinistes finirent par le jeter en prison, où il resta trois mois; mais les historiens ne sont pas d'accord sur la cause, ni la date de cette incarcération. Suivant les auteurs du *Théâtre sacré de Brabant* et de la *Gallia Christiana*, le doyen de Sainte-Gudule soutint, le 7 mai 1580, contre les réformés une dispute publique sur le saint Sacrement, et les réfuta victorieux-

sement. Ses adversaires, irrités de leur défaite, se vengèrent en l'emprisonnant (1^{er} juillet). Suivant MM. Henne et Wauters, les calvinistes, ayant réduit la résistance des catholiques dans l'émeute du 22 avril, profitèrent de leur succès pour arrêter, trois jours après, le doyen Hauchin.

Le cardinal Granvelle ayant résigné l'archevêché de Malines, Hauchin lui succéda : il fut sacré le 30 octobre 1583, à Tournai, par Jean Morillon, évêque de ce diocèse, assisté de Remy Diutius, évêque de Bruges, et de François Wallon-Cappelle, évêque de Namur. Mais sa haute dignité ne faisait que rendre sa position plus périlleuse. Pour se soustraire aux persécutions des malcontents, il dut se réfugier à l'abbaye de Sainte-Gertrude de Louvain, seule ville de toute sa juridiction où le clergé fût encore en sûreté. En 1585, les succès du prince de Parme lui rendirent son archidiocèse : le 23 mars, il fut ramené triomphalement de Louvain, et reçu, au milieu de l'allégresse des catholiques, à Bruxelles. Dès le 25 mars, il procéda aux cérémonies expiatoires. Accompagné d'un nombreux clergé, il alla visiter, en attendant que l'église de Sainte-Gudule fût reconstruite, le saint Sacrement de Miracles, caché, depuis près de six ans, dans une maison de la Petite rue des Chevaliers (rue des Fripiers), et en constata l'authenticité après une minutieuse enquête; le 6 juillet, il alla processionnellement retirer les hosties miraculeuses de leur cachette, et les remplaça à l'église de Sainte-Gudule.

Les reliques de saint Rombaut, dispersées et foulées aux pieds par les malcontents, lors de la prise de Malines en 1580, avaient été recueillies par des fidèles catholiques. Lorsque la ville fut retombée au pouvoir des Espagnols, l'archevêque, après avoir ouvert une enquête sur l'authenticité des reliques sauvées, les rendit à la vénération des catholiques, le 3 novembre 1585, il les transféra ensuite solennellement dans la métropole, et, tous les ans, on y célèbre la *fête de la recollection* en mémoire de cette translation.

Le prélat gouverna encore pendant six années, avec le zèle et la prudence que comportaient ces temps difficiles. En 1588, il fit imprimer chez Plantin, sous le titre de *Pastorale Mechliniense*, le rituel de son diocèse, composé, sur son ordre, par les docteurs en théologie de Louvain. Il mourut le 5 janvier de l'année suivante, et fut inhumé dans sa métropole.

Emile Van Arenbergh.

Théâtre sacré de Brabant, lib. 1, p. 49. — *Gallia Christiana*, t. V, col. 9. — C. Van Gestel, *Hist. sacra et prof. archiepisc. Mechl.*, p. 51. — Henne et Wauters, *Hist. de Brux.*, t. 1^{er}, p. 539, 543; t. II, p. 4. — Sanderus, *Flandria illust.*, t. III, p. 477. — Mann, *Abrégé de l'hist. de Brux.* — Raissius, *Belgica christiana* (Duaci, Barth. Bardou, 1634), p. 4. — Claessens, *Hist. des archev. de Malines*, t. I, p. 175.

HAUDION (Nicolas DE), seigneur de Guiberchies, issu d'une famille de vieille noblesse brabançonne. Envoyé à l'université de Louvain, Nicolas de Haudion conquies les grades de licence en théologie et en droit. En 1615, il obtint un canonicat de la cathédrale de Gand. Nommé successivement official, et, en octobre 1628, doyen, il fut promu par le roi d'Espagne à la dignité de prévôt de Saint-Bavon. Son aptitude aux affaires publiques le firent élire aux Etats de Flandre. En 1641, le choix royal le désigna pour occuper le siège de Bruges, vacant depuis trois ans; il fut confirmé par Urbain VIII, et consacré solennellement par l'archevêque de Malines, Jacques Boonen, assisté de l'évêque de Gand, Antoine Triest, et de l'évêque d'Ypres, Josse Bouckaert.

Il érigea dans sa cathédrale sept autels, et lui légua une chasne d'argent, renfermant une partie du corps de saint Macaire, patriarche d'Antioche; ce saint, mort de la peste, en 1012, à l'abbaye de Saint-Bavon, était honoré comme patron contre ce fléau. Nicolas de Haudion institua une fête annuelle, fixée au 9 mai, pour célébrer la translation de ces reliques, qu'il avait reçues de l'évêque et du chapitre de la cathédrale de Gand, en reconnaissance des services rendus pendant ses fonctions ecclésiastiques dans ce diocèse. Cette solennité religieuse fut célébrée la première fois en 1644, aux frais du pieux évêque.

Il assista aux assemblées d'évêques, tenues à Bruxelles le 23 janvier et le 3 février 1645 afin d'aviser à la réforme des mœurs du clergé (*Statuta de honestate et vitâ clericorum*) et de réclamer la répression par édits royaux du duel, de l'immoralité et du luxe, etc.

Mgr de Haudion gouverna son diocèse pendant sept ans, et mourut à Louvain en 1649. Ses restes furent transférés à Bruges, et inhumés dans le chœur de la cathédrale.

Par disposition testamentaire, il légua la majeure partie de sa fortune aux pauvres et une somme assez considérable au mont-de-piété de Bruges, où l'inscription suivante, placée sous son portrait, consacra le souvenir de sa bienfaisance :

Cor
Perillustris ac reverendissimi Domini
Nicolai de Haudion,
VIII Brugensis episcopi,
Qui
Verum hunc Pietatis Montem œrarii sui
Episcopalis
Hæredem ex asse scripsit :
In ejus, ad divi Donatiani tumulto
Ne quære,
Hic habes :
Ubi enim thesaurus, ibi et cor.

Sa devise, dont sa vie fut l'évangélique et sévère application, était *Verè et integrè*.

Emile Van Arenbergh.

Sanderus, *Fland. illust.*, t. II, p. 85. — Vande Putte, *Hist. du diocèse de Bruges*, p. 62. — Félix de Pachtere, *Bruga episcopis illustrata*, p. 97. — J.-F. Van de Velde, *Synopsis monum. collectionis*, t. III, p. 769. — *Wekelyks nieuws uyt Loven*, année 1776, p. 11. — *Gallia christ.*, t. V, col. 253. — Hellin, *Hist. chronol. des évêques et du chap. exempt de Saint-Bavon à Gand*, p. 85.

HAUMONT (Joseph), philosophe, né à Hougaerde, le 31 mai 1783, mourut à Lanklaer (Limbourg), le 23 avril 1848. Son grand-père était fermier ; son père, chirurgien ; trois de ses oncles également chirurgiens. Ses humanités achevées chez les Augustins, à Tirlemont, il entra dans le cadastre en 1806. De 1810 à 1814, il est conducteur de seconde classe aux ponts et chaussées ; sur le titre de sa brochure de 1827, il se qualifie d'*employé du Waterstaat*. Il demeura dans cette condition inférieure : « C'est tout ce que nous savons de sa vie, avec un témoignage unanime de ceux qui l'ont connu,

» en faveur de son excellent naturel, de son désintéressement et de sa modestie, de sa loyauté et de sa vertu » (1).

Indifférent aux avantages extérieurs, Haumont ne rechercha jamais que les jouissances de la famille et les satisfactions non moins intimes de la libre méditation : il vécut heureux dans un coin reculé, par le cœur et par l'esprit ; il n'assigna d'autre but à son ambition que la découverte de la vérité et par elle le perfectionnement de ses semblables. C'était un homme tout d'une pièce, difficile à convaincre et d'une absolue indépendance de caractère, un vrai penseur, de ceux qui ne s'inclinent que devant l'autorité de la raison. Il n'en est pas moins certain que, loin de tout centre intellectuel, en dehors de tout contrôle, il est bien difficile de ne pas tourner dans un cercle étroit. Sous l'influence d'un milieu stimulateur, Haumont aurait pu aller très loin : il ne lui fut donné de produire que des ébauches : le laisser dans l'oubli n'en serait pas moins une injustice impardonnable.

Ses œuvres imprimées comprennent à peine cent pages : Un *Discours sur les sciences en général et sur leur langue en particulier* (Bruxelles, Demat, 1818, in-8°) ; un *Discours sur les systèmes* (ibid., même année) ; la *Trinité antique et le droit de vie et de mort* (1827) ; enfin, *Trois mots sur des choses importantes, par un paysan flamand* (Bruxelles, Gérusez, 1842, in-18). M. Haumont fils (2) possède en autographe un troisième discours sur *l'usage et l'opinion*, resté inédit, croyons-nous. Bagage assez mince, ce semble ; mais la qualité supplée à la quantité. Ce n'est pas seulement bien écrit, c'est substantiel et « plein de « moelle », comme dit le biographe de Joseph Haumont, citant Montaigne. Notre solitaire s'était appliqué tout d'abord aux sciences sociales : il découvrit bientôt que la solution des problèmes qu'elles soulèvent dépend de celle de problèmes d'un ordre supérieur encore, et que pour fixer la langue des lois, il importe de s'entendre avant tout

(1) Delhasse, p. 227.

(2) Propriétaire à Genoels-Elderen (Limbourg).

sur la signification des termes communs à toutes les sciences. Tel fut l'objet de son premier discours, le meilleur de ses écrits. Il y soutint que les idées scientifiques doivent se lier les unes aux autres, de même que les choses réelles se touchent toutes; ce sont les lacunes, les *saltus* qui engendrent nos erreurs. Spinoza s'était déjà exprimé dans le même sens, et Fourier venait de jeter les bases de la méthode *sériaire* : Haumont, à coup sûr, ne s'en doutait pas alors; ces coïncidences ne lui en font que plus d'honneur. Des idées scientifiques, il passe à leur expression : telle langue, telle science, dit-il. Les mots doivent répondre exactement aux idées, les idées *à ce qui est*. Le *jargon* des scolastiques a entravé le progrès des sciences parce que ceux qui l'ont créé se sont fiés à Aristote plutôt qu'à la nature; ce sont les disputes de mots qui les ont perdus. Le discours de Haumont devait servir d'introduction à un *Essai sur la langue des sciences*; ce projet n'aboutit pas.

Le *Discours sur les systèmes* est le complément du premier : l'auteur s'y élève contre les conceptions arbitraires et veut qu'on se tienne toujours « sur la limite des êtres naturels » ; il condamne comme exclusifs tous les systèmes indistinctement. La vérité n'est pas dans nos plans, mais dans la nature des choses, qui déjoue nos combinaisons les plus ingénieuses. La théorie du progrès que Proudhon devait développer plus tard est tout entière en germe dans les sentiments de Haumont.

Sur la fin de 1817, il s'était adressé aux directeurs de l'*Observateur belge* (1), à l'effet d'obtenir pour son premier discours l'hospitalité de ce recueil. Elle ne lui fut point accordée; Haumont fit alors paraître séparément ses deux brochures, Sa démarche inutile eut pourtant un résultat : elle le mit en rapport avec P.-F. Van Meenen, qui avait reconnu en lui un esprit d'élite. Non seulement ils s'écrivirent, mais ils eurent des entretiens. Haumont s'était épris de Condillac; il ne voyait dans les idées uni-

verselles que des généralisations. Van Meenen l'attaqua de ce côté vulnérable et soumit le débat au public de l'*Observateur*. La réfutation des opinions de Haumont y parut seule : il faut doublement le regretter. Comment saisir la portée d'une réponse quand on ignore les arguments de l'adversaire? Et enfin, la justice veut qu'on entende également les deux parties.

La *Lettre à Haumont* fit du bruit en France : Destutt Tracy en écrivit à Van Meenen, naturellement pour lui déclarer qu'ils n'étaient pas d'accord; plus tard, Victor Cousin loua, au contraire, le publiciste louvaniste d'avoir inauguré en Belgique la réaction contre le condillacisme.

Haumont ne se tint pas pour battu; il ne s'effraya pas des sévérités de son juge qui l'accusait de se rendre complice de doctrines dégradantes. Il annonça son intention de publier sa défense dans le *Mercur belge*. Van Meenen l'en dissuada et l'engagea finalement à s'occuper de la question du langage, qui était à l'ordre du jour : Jacotot venait de paraître sur la scène. Le conseil ne fut pas écouté; mais la discussion sur le condillacisme en resta là. Les deux philosophes ne se perdirent pas de vue; seulement ils ne rompirent plus de lances.

Le discours inédit de Haumont n'est pas tant le développement d'une idée mère, qu'un recueil d'observations éparées : l'auteur se promène volontiers d'un domaine à l'autre, au gré de sa fantaisie. Revenant au langage, il dit que la souveraineté n'en doit pas appartenir à l'*usage* (2) mais à la raison : l'usage n'est qu'un oppresseur dont il est urgent de secouer l'empire. Cette dernière thèse atteste une transformation imminente dans l'esprit de Haumont : lui qui voulait ne s'en tenir qu'aux faits, lui l'adversaire de tous les systèmes, le voilà bien près de dogmatiser lui-même et de se repaître d'illusions.

Le fragment *sur le droit de la vie et de la mort* est un grave plaidoyer, digne de l'importance de la question : inutile

(1) Doncker, Delhoungne et P.-F. Van Meenen.

(2) *Quem penes arbitrium est, etc.* (Hor.)

pourtant de nous y arrêter. L'étude sur la *Trinité antique* porte un tout autre caractère : à force de méditer sur la *langue des calculs*, voici que notre condillacien se plonge bel et bien dans le mysticisme. Les mathématiques lui révèlent la Trinité : il tient « un grand secret ». En 1842, il publie ses *Trois mots* ; seulement ce n'est plus la Trinité qui est la clef de la science, c'est le nombre cinq. Et sept ? Et neuf ? Sept et neuf auraient pu avoir leur tour. Rien n'est séduisant, mais rien n'est dangereux comme la philosophie des nombres. Bref, Haumont, après s'être laissé entraîner, en revient un peu brusquement aux sciences sociales, objet de ses premières prédilections. La brochure se termine par une apologie de Fourier, qui est appelé à remplacer tous les législateurs anciens ; « ils sont frappés de mort dans leurs lois de mort ; et Fourier vivra dans la sienne, qui est la loi de vie et de vérité, jusqu'à la consommation des temps ; car cette loi n'a pas été faite par lui, mais par Dieu même au sein de qui il a été la puiser, pour la répandre sur la terre parmi ses frères. »

Haumont n'était pas le premier venu ; mais il ne vit jamais le monde qu'à travers un prisme. Une fois de plus se vérifie l'antique adage : *Væ soli !*

Alphonse Le Roy.

F. Delhasse, *Joseph Haumont (Revue trimestrielle, 1854, et p. 225-235 du livre intitulé : Écrivains et hommes politiques de la Belgique, Bruxelles, 1857, in-12).* — Alph. Le Roy, *Notice sur P.-F. Van Meenen* (Annuaire de l'Acad., 1877). — Fr. Van Meenen, *Patria belgica*, t. III, p. 439. — Renseignements personnels.

HAUPAS (Nicolas DU), ou HAUPASIUS, d'Arras, écrivain médical, florissait au *xvii*^e siècle. Il traduisit du grec en latin, et enrichit de notes savantes les aphorismes d'Hippocrate. Cet ouvrage parut sous le titre : *Aphorismi Hippocratis et græco in latino versis et luculentissimis enarrationibus illustrati, auctore Nicolao Haupasio, Atrebatensi medico*, in-8°, de 66 ff., plus 11 ff. d'index. Douai, Jacques Boscard, 1563. Eloy, dans son *Dictionnaire historique de la médecine*, lui attribue, en outre, un *Livre de la nature humaine, où est traité*

de la formation de l'enfant au ventre maternel. Imprimé par Michel Vascosan. Paris, 1555, in-8°, 20 chapitres. La Croix du Maine mentionne cet ouvrage sous le nom de Nicole de Haultpas, médecin à Doullens, en Picardie, l'an 1554.

Émile Van Arenbergh.

Sweertius, *Athenæ belg.*, p. 577. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 914. — Duthillœul, *Bibliogr. douais.* — Rigoley de Juigny, *Bibliogr. franç. de La Croix du Maine et de du Verdier*, II, 490.

HAUREGARD (Lambert-François-Joseph DE), écrivain, naquit à Saint-Gérard, dans la province de Namur, le 11 juillet 1785. Il se fit inscrire, après sa licence en droit, au barreau namurois, et bientôt y fut réputé le plus habile avocat du grand criminel. Mgr Pisanî de la Gaule, avec qui il s'était lié d'amitié, lui conseilla d'entrer en religion. Ordonné sous-diacre le 19 mai 1818 et nommé le même jour chanoine honoraire de la cathédrale de Namur, il reçut la prêtrise le 5 juin 1819. Désigné bientôt par ses capacités aux honneurs ecclésiastiques, il succéda, le 4 mars 1820, à M. de Chaveau en qualité de chanoine titulaire, et fut élevé en 1823 à la dignité de protonotaire apostolique ; il fut successivement nommé secrétaire du chapitre en 1826, archidiacre le 26 juin 1833 et doyen le 22 février 1849.

Outre ses charges sacerdotales, M. de Hauregard remplit avec non moins de distinction les diverses fonctions qui furent confiées à ses lumières et à son dévouement. Il participa durant de longues années aux administrations du temporel du séminaire, de la fabrique de la cathédrale et des hospices. Vice-président de la commission administrative des prisons, il se signala par sa haute compétence en matière pénitentiaire, son zèle organisateur et ses réformes qui servirent de modèles dans le pays. Déjà, dès 1824, le roi Guillaume, pour reconnaître ses éminents services, l'avait décoré de l'ordre du Lion néerlandais, et Léopold I^{er} à son tour récompensa son haut mérite en le créant chevalier de son ordre.

Il mourut le 9 juin 1855, et fut inhumé, comme il en avait témoigné le désir, à Marchienne-au-Pont.

M. de Hauregard a écrit :

1. *D. O. M. Règlements de l'Association de Bienfaisance, sous le nom de Confrérie de la Consolation*, érigée à Namur en 1820. Namur, D. Gérard, 1820. In-8°, de 15 pages, y compris la liste des associés en 1820. Le chanoine de Hauregard fut le principal promoteur de cette association pieuse. En 1823, parut chez le même éditeur une seconde édition du règlement susdit avec la liste des associés de la confrérie en cette année. In-8°, de 28 pages. — 2. *Essai sur le gouvernement des prisons*, par Mgr de Hauregard, licencié en droit, chanoine titulaire de l'église cathédrale de Namur. Namur, D. Gérard, 1824, in-8° de 32 pages. — 3. *Rapport fait à l'assemblée générale et extraordinaire de la confrérie de la Consolation, le 16 décembre 1830*. Namur, D. Gérard, 1830, in-4°, de 8 pages. — 4. *Quelques mots pour faire suite à l'essai sur le gouvernement des prisons*, par le chanoine de Hauregard. Janvier 1842. Namur, D. Gérard, 1842, in-8° de 74 pages. — 5. *Notice sur la cathédrale de Namur par un membre du clergé attaché à cette église*. Namur, Wesmael; Legros, 1851, in-8°, de iv-268 pages, plus 5 ff, non cotées d'appendices et 2 ff. de table.

Emile Van Arenbergh.

Journal hist. et littér. (Liège, chez P. Kersten, 1855), t. XXII, p. 423. — Le journal *l'Emancipation*, 13 juin 1855. — N.-J. Aigret, *Hist. de l'église et du chapitre de Saint-Aubain à Namur* (Namur, 1884, in-8°), p. 577-578.

HAURICQ aliter **HAUERICQ** (Damien), compositeur de la première moitié du XVII^e siècle. Cet artiste, dont la vie est restée jusqu'ici lettre close, n'est connu que par quelques compositions insérées dans des collections musicales publiées au XVII^e siècle. Son nom même n'est pas exactement connu. Il faut écarter positivement l'orthographe *Haurikus*, sous laquelle il ne figure qu'une seule fois et qui, du reste, n'est pas admissible. Les orthographes les plus usitées sont *Hauricq* et *Hauericq*, aliter *Havricq* et

Havericq. Nous nous sommes arrêtés à la première de ces deux formes, parce que nous croyons que le *v* remplaçant dans la seconde forme le *u* n'est autre qu'une variante typographique. La règle était générale, et nous nous croyons donc fondés à croire qu'il en a été de même pour *Havricq* au lieu de *Hauricq* qui aura été le nom véritable de l'artiste qui nous occupe. Avons-nous aussi quelque raison de croire celui-ci flamand? Le doute est certainement permis à cet égard, mais d'abord, toutes ses compositions connues figurent dans des recueils imprimés à Anvers et dans la description que j'ai faite de ces recueils (*Histoire de la typographie musicale dans les Pays-Bas*), on peut voir qu'elles n'y ont paru qu'en compagnie d'œuvres de compositeurs de l'école néerlandaise, tels que Baston, Canis, Clemens non Papa, Crecquillon, Richafort, de Rore, Waelrant, Petit-Jan, Manchicourt, Crespel, Jannequin, Orland de Lassus, Vaet, Ducis, Gombert de Hollandere, Vinders, Willaert et bien d'autres. S'il n'est pas Néerlandais, il serait donc, d'après la désinence *icq*, Allemand, en admettant que cette désinence ne soit qu'une corruption de *ich*. Or, les ouvrages des musicologues allemands Becker, Eitner et Bohn prouvent que dans les publications musicales allemandes du XVII^e siècle on ne trouve pas de compositions de Damien Hauricq. Une troisième et très sérieuse raison à invoquer, est celle de l'orthographe *Hauricqs* et *Hauricqz* qui se rencontre parfois et qui ne signifie autre chose que *Hauricqsone*, *Hauricqzone*. Cela nous paraît péremptoire et nous croyons inutile de nous arrêter à l'avis de M. Edm. Van der Straeten, d'ailleurs timidement exprimé à la page 108 du tome VI de son excellent ouvrage : *la Musique aux Pays-Bas* : « Johan Havic, chantre ducal, mort à Ferrare, le 28 août 1565. Serait-ce l'artiste qui collabora à divers recueils de motets imprimés à Venise, et où il est appelé Haveric? » Non; il est bien évident que, tout en admettant que *Havic* puisse être une contraction de *Haveric*, ce *Johan Havic* ne peut jamais

être notre *Damien Havericq*. Nous avons trouvé des motets de cet artiste dans les premier, second et quatrième livres des *Sacrarum Cantionum* (*vulgo hodie moteta vocant*) *quinque et sex vocom ad veram harmoniam concentumque ab optimis quibusque musicis in philomusorum gratiam compositarum*, publiés en 1556, à Anvers, par Hubert Waelrant et Jean de Laet; ainsi que dans le douzième livre des *Ecclesiasticarum Cantionum quinque vocom vulgo moteta vocant, tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, ab optimis quibusque huius ætatis musicis compositarum*, qui vit le jour en 1557, à Anvers, chez Tylman Susato. On trouve des chansons de *Damien Havericq* dans *Le huitiesme Livre des Chansons à quatre parties, auquel sont contenues trente et deux chansons convenables tant à la voix comme aux instrumentz*, imprimé en 1545, à Anvers, chez Tylman Susato, ainsi que dans le premier livre du *Jardin Musiqua*, contenant plusieurs belles fleurs de chansons choisies d'entre les œuvres de plusieurs auteurs excellents en l'art de musique, ensemble le blason de beau et laid *Tetin*, propices tant à la voix comme aux instruments, publié, en 1556, par Hubert Waelrant et Jean de Laet. Il faut croire que les compositions de Havericq étaient belles, car si, d'une part, on lit sur les titres que nous venons de copier : « *ab optimis huius ætatis Musicis* » et « *de plusieurs auteurs excellents en l'art de musique* », on voit, d'autre part, les motets et les chansons de notre musicien placés sur la même ligne que les compositions des grands artistes nommés plus haut. A défaut d'autres preuves, nous devons nous en rapporter à celles-ci.

Alphonse Goovaerts.

A. Goovaerts. *Histoire et Bibliographie de la Typographie musicale dans les Pays-Bas.*

HAUSCILT (*Lubrecht*), homme d'Etat, mathématicien, historien, abbé d'Eeckhoute, à Bruges, naquit de parents nobles vers 1347; sa mère appartenait à la famille, noble aussi, des Scutelaer. Il mourut à l'abbaye d'Eeckhoute, le 27 décembre 1417.

Il n'avait pas plus de quatorze ans quand il entra chez les religieux Augustins de l'abbaye d'Eeckhoute; il fut élu prieur à quarante-quatre ans, et se rendit tellement utile à l'abbé Nicolas Brandes, qui était un homme peu capable, qu'il fut désigné d'avance pour lui succéder; il le remplaça deux ans plus tard et fut consacré le 1^{er} mars 1396. Sa vie a été écrite par dom Aug. Blomme, moine d'Eeckhoute, au *xviii*^e siècle. Hauscilt était fort avant dans les bonnes grâces du duc Jean sans Peur, qui le nomma son conseiller, et le chargea, en 1410 et en 1412, de renouveler le magistrat de Bruges. Il avait grandement à cœur les intérêts du commerce, et saisissait toutes les occasions de lui rendre des services. En 1402, pendant la guerre entre la France et l'Angleterre, les négociants brugeois ayant eu beaucoup à souffrir des pirates, il fut envoyé par la commune de Bruges à la cour de France pour obtenir la neutralité complète de la Flandre; il réussit dans sa mission.

En 1414, il se rendit au concile de Constance, où il obtint comme témoignage d'estime, l'autorisation de porter la mitre. C'est là que le cardinal Pierre d'Ailly, président du concile, confiant dans les connaissances astronomiques et mathématiques d'Hauscilt, le pria de revoir son ouvrage sur la réforme du calendrier ecclésiastique. Ce travail, dédié au pape Jean XII, devait être soumis au concile. L'abbé d'Eeckhoute l'examina, mais l'affaire subit ensuite des retards, et ce ne fut que sous Grégoire XIII, en 1582, que le calendrier réformé, qu'on appela alors Grégorien, fut mis en vigueur. Il paraît qu'Hauscilt était aussi un mécanicien fort habile; on raconte qu'il fabriqua une sphère avec le zodiaque et les planètes; tout le système manœuvrait au moyen d'un mouvement d'horloge.

Pour ce qui est de ses travaux littéraires, il traduisit du français en latin, avec la collaboration d'un religieux de son abbaye appelé Guillaume Snellaert, un ouvrage qui avait une certaine vogue à cette époque, intitulé : *le Pèlerinage de*

la vie humaine de l'âme de N.-S. Jésus-Christ; il fit illustrer l'ouvrage de belles miniatures et le dédia à Jean duc de Berry, dont il avait été le conseiller. Ce livre est perdu, de même que le *Voyageur*, espèce de compilation dont Hauscilt est l'auteur. On lui attribue la *Prophétie d'Hauscilt*, qu'il doit avoir composée vers 1400 et qu'il intitula *Imago Flandriæ*.

Cet écrit commence par les mots : *Gibid vœ tibi*. Les uns y ont vu une allusion aux troubles dont la Flandre fut le théâtre de 1568 à 1605, d'autres n'y trouvent que le tableau de l'histoire du pays à l'époque d'Hauscilt. Jean Otto, de Bruges, publia, le premier, cette œuvre en 1575, et dit qu'elle était écrite et peinte sur une feuille de parchemin, avec des caractères noirs et rouges. Mathieu Quadus en fit une seconde édition d'après celle d'Otto.

Nicolas Bazel, médecin et chirurgien à Bergues, la traduisit en français en 1577. Un anonyme l'interpréta en 1578. Le savant théologien François Lucas, de Bruges, en fit vers 1578 une exposition raisonnée à la demande de Mathieu Longespée, abbé d'Eeckhoutte; en 1671 parut une édition ayant pour titre : *Imago Flandriæ sive vaticinium compositionum a Rev. D. Luberto Hauscilt, abb. Brugensi monast. S. Bartholomæi, noviss. divulgatum per D. Aug. Blomme, ejusd. monast. canonicum*. Brugis, ex off. typogr. Lucae Kerkhovii, deux feuilles in plano, dont l'une est gravée par P. De Bruyne, d'après J. Van Oost, jr. Marchantius et Sanderus parlent également de cette œuvre d'Hauscilt.

Emile Varenbergh.

Biogr. de la Flandre occid. — Paquot, *Mém. litt.* — Foppens, *Bibl. belg.* — Sweetius, *Ath. belg.*

HAUSTRAETE (Jacques), statuaire, florissait à Gand au commencement du XVII^e siècle. Comme il conste par les comptes de l'année 1601 de l'église de Saint-Jacques, en cette ville, ce fut lui qui sculpta les quatre anges qui ornent le maître-autel, ainsi que la statue du patron paroissial qui le domine.

Emile Van Arenbergh.

Kervyn de Volkaersbeke, *Eglises de Gand*, t. II, p. 20.

HAUTOIS (Charles DU), évêque de Tournai. Voir DU HAUTOIS (Charles.) Au Supplément.

HAUTIN (Jacques), écrivain ecclésiastique, natif de Lille (ancienne Flandre), entra dans la Compagnie de Jésus en 1617, à l'âge de dix-huit ans. Après son noviciat, il professa la philosophie à Douai et passa neuf ans à Lille, en qualité de répétiteur des jeunes jésuites, pour les humanités et la philosophie. « Je ne sais, dit Paquot, où M. Foppens » a pris qu'il enseigna la théologie à » Douai. » Le P. Hautin fit les quatre vœux et mourut dans sa ville natale le 24 décembre 1671.

Ses ouvrages font juger qu'il se livra surtout aux travaux de l'apostolat.

1. *Angelus Custos seu De mutuis Angelis Custodis, et Clientis Angelici Officii Tractatus*. Antverpiæ, apud Joannem Cnobbaert, in-16. *Ibid.*, idem, 1636, in-16, p. 583. Traduit en français par le P. Fr. Lahier, et dédié à Philippe Gillocq, abbé de Saint-Bertin. Voici comment Paquot apprécie ce livre : « C'est un » traité moitié théologique, moitié ascétique, où il est parlé de presque tout » ce qui concerne les anges. Il est élégant, méthodique et édifiant, mais » l'auteur y mêle quelquefois des histoires peu sûres, et je doute que tout » le monde approuve ce qu'il prétend, » au chapitre XII, articles 3 et 4, que » de SS. Anges recréeront, dans le ciel, » les oreilles et les yeux par des concerts de musique, et par des corps » aériens qu'ils se formeront pour se » présenter devant eux. » — 2. *Jacobi Hautini, Insulensis, e societate Jesu, Præcepta Rhetoricæ ex optimis quibusque collecta authoribus, et puerorum ingeniiis accommodata : Item facilis Methodus orationis et amplificationum*. Duaci, ex typographia Joannis Serrurier, sub signo Salamandræ, anno societatis sæculari MDCXL, in-8°. — *Rhetorica adolescentium ingeniiis accommodata*. Duaci, Joan. Serrurier, s. d., in-12. — Editio auctior. Insulis, apud Nicolaum de Rache, 1669, in-12. — 3. *Sacramentum amoris Eucharistia, opus Theologico-Concionatorium*,

duobus libris exhibitum. Insulis, Nic. de Rache, 1650, in-folio. Un extrait de cet ouvrage avait paru en 1642, à Douai, chez Jean Mairesse, sous le titre de : *Lytrum Animarum Purgatorii*. — 4. *Vita Reverendi Patris Vincentii Carafe, septimi Societatis Jesu Generalis, à Daniele Bartoli italique, Jacobo Hautino latine, contexta, utroque ejusdem societatis sacerdote*. Leodii, apud Joan. Matth. Hovium, 1655, in-8°, de 8 ff., selon le P. De Backer, in-12, p. 483, avec un portrait. L'original avait paru sous ce titre : *Della Vita del P. Vincenzo Carafa, settimo Generale della Compagnia di Giesù, scritta dal P. Daniello Bartoli della medesima Compagnia Libri due*. Genova, Bened. Guasco, 1652, in-16, p. 353. — *Advocatus Purgatorii, e gallico latine redditus et illustratus*. Coloniae, apud Joannem Busæum, 1659, in-16. — 6. *Patrocinium defunctorum, à R. P. Jacobo Hautino soc. Jesu sacerdote tribus libris exaratum; quorum primus veritatem, acerbitatem ac diuturnitatem lustralium cruciatuum; alter causas vita functis opitulandi, tertius modos complexitur*. Leodii, J. M. Hovius, 1664. Infol., de 11 ff., 355 pages et 6 ff. index, avec la grande marque de l'imprimeur sur le titre. Un certain nombre d'exemplaires porte la date de 1665. Traduit en italien par le P. J. Anturini. — 7. *Novum opus de Novissimis improbo acerbissimis, probo suavis, Angelo Custodi adscriptum: nec modo terrendis de more impiis, sed et pacandis piis accommodatum. Item Concionibus Sacri Adventus perpetua antithesi variandis*. Insulis, ex Officina Nicolai de Rache, 1671, in-8°, p. 406, sans la table et les lim. Appr., 15 déc. 1670.

Le Catalogue de la bibliothèque de Lille, qui se conserve encore dans la bibliothèque des Jésuites de Cambrai, cite : *Scripta à S. Jac. Hautino S. J. Varia, n° 40, Mss.*

Le ministre Drelincourt publia : *Lettre à Mme la marquise douairière de la Moussaye*, pour répondre à celle du P. Hautin, jésuite de Lille en Flandre, écrite le 20 mars 1643. Charenton, N. Bourdin et L. Périer, 1643, in-8°, p. 16.

Émile Van Arenbergh.

Alegambe, *Bibl. script. soc. Jesu*, p. 203. — Foppens, *Bibl. belg.*, I, 515. — Paquot, *Mém. manuscrits*, t. II, p. 1430 et *Mém. littér.*, t. II, p. 155. — De Backer, *Ecriv. de la Comp. de Jésus*, II, col. 63. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*, 1^{re} partie, III, p. 94. — Duthillæul, *Bibliogr. douais.*, 789, 814.

HAUWAERT (Hermès), écrivain ecclésiastique, natif de Renaix. Il entra, fort jeune encore, dans l'ordre récent des Récollets, qui, par esprit de *récolletion*, comme leur nom l'indique, venaient de rétablir, en 1531, la règle stricte de Saint-François. Il fut lecteur de théologie au couvent de son ordre à Louvain; puis, après avoir rempli avec honneur les fonctions de vicaire et de trésorier, à Malines, il mourut le 12 décembre 1567.

Hauwaert a écrit des commentaires sur les livres I et II des *Sentences*. Le manuscrit, au témoignage de Foppens, se trouvait à la bibliothèque de Malines.

Émile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1^{er}, p. 479. — Sweertius, *Athen. belg.*, p. 344. — Bataille, *Recherches hist. sur la ville de Renaix*, p. 107. — Fr. Joannis à S. Antonio, *Bibl. univ. francisc.*, t. II, p. 67.

HAUWAGEN (Jean VAN), sculpteur, auquel M. Piot, dans sa *Notice historique sur la ville de Léau*, attribue l'honneur d'avoir sculpté le tabernacle de l'église de cette localité. Ce remarquable monument du style de la Renaissance, étant un don pieux, n'est pas mentionné dans les comptes de la fabrique. M. Piot se fonde, pour en rapporter la paternité à Jean (*Hans*) Van Hauwagen, désigné également dans ces comptes sous le nom de *Jan die Bildesnyder*, sur ce que ce sculpteur travaillait pour l'église au moment où l'œuvre d'art y fut exécutée : ce fut lui, en effet, qui, aidé de ses ouvriers, transporta dans l'église les pierres du tabernacle (compte de 1552-1553), et qui, plus tard, y sculpta, en outre, pour le chœur du Saint-Sacrement, des stalles qui n'existent plus aujourd'hui (compte de 1552-1556). — D'après M. Wauters ce tabernacle serait l'œuvre de Corneille de Vriendt, dit Floris d'Anvers.

Émile Van Arenbergh.

HAUWEL (Martin), ou HAUWELIUS, philologue, poète, né à Eecloo, au XVII^e siècle, d'une vieille et noble race,

était très versé dans les langues hébraïque, grecque et latine. Il a écrit, dit Sweertius, *Poemata erudita ad Janum Douzam, Carolum Utenhovium, Lucam Fraterum, Garnetium theologum, aliosque suæ ætatis poetas*. Il mourut à la fleur de l'âge, dans la Zélande.

Ferd. Loise.

Sweertius, *Ath. belg.*, p. 550. — Sanderus, *De Brugensibus*, 60. — Paquot, *Matériaux manusc.*, t. III, p. 3280.

HAUZEUR (*Mathias*), théologien, né à Verviers ou à Herve, en 1590, selon son billet mortuaire et plusieurs biographes ; en 1594, selon Foppens. Il prit le froc de récollet à Liège, et s'éleva rapidement aux premières dignités de son ordre : lecteur jubilé en théologie, cinq fois ministre provincial de la province de Flandre, il remplit, en outre, la haute charge de visiteur apostolique. Il signala son éloquence et sa science théologique au colloque de Limbourg, où il disputa victorieusement avec les protestants. Le nonce Louis Caraffa, ou, selon les *Délices du pays de Liège*, le prince-évêque Ferdinand de Bavière, ému des progrès de la réforme dans la province de Limbourg, chargea le P. Hauzeur d'aller éteindre dans leur foyer même ce feu des nouvelles doctrines, qui se propageait incessamment et menaçait la principauté liégeoise. Muni d'un sauf-conduit de M. de Frenztz, gouverneur de Limbourg, il se rendit dans cette ville. Les conférences commencèrent le 19 avril 1633, en présence du gouverneur, de N. Guillaume Scheiffart de Mérode, seigneur de Clermont, et d'une foule considérable accourue de Liège, d'Aix-la-Chapelle, de Maestricht et d'ailleurs, à cette joute théologique. Après quatre jours de dispute, Hauzeur réduisit au silence les ministres protestants, notamment les deux plus fameux, Godfroid Hotton et Jacques du Bois. Humiliés et confondus, ses adversaires sentirent encore augmenter l'amertume de leur défaite par la désertion de plusieurs de leurs partisans, qui retournèrent au catholicisme. Telle fut l'émotion populaire, surexcitée par ce solennel et retentissant débat, que, le soir du quatrième jour, à la nouvelle du triomphe

d'Hauzeur, on alluma, aux environs de Verviers, des feux de joie pendant la nuit. (*Ex Prælude historico libri cui titulus : Equuleus Ecclesiasticus, Leodii, 1635, in-4o minori*). Le P. Hauzeur mourut le 12 novembre 1676 au couvent des frères mineurs récollets à Liège, âgé de quatre-vingt-sept ans, profès de soixante-sept ans et prêtre de soixante ou environ. Zélateur fervent et renommé de sa foi par ses écrits, non moins que par sa parole, c'était, dit son billet mortuaire, un homme digne d'une éternelle mémoire pour sa profonde science, reconnue dans ses œuvres et louée par les plus savants de son siècle : *Æterna memoria dignissimus, profundissima scientia donatus, ex suis operibus maxime sancti Augustini Anatomia et theologorum ordinis collationibus agnita et à doctioribus nostri sæculi laudata, etc.* Voici l'épithaphe qui fut gravée sur son tombeau :

D. O. M.

Memoriæ sacrum.

Reverendi admodum Patris Mathiæ Hauzeur Lectori bis emeriti, Guardiani, Definitoris, Custodis, Provincialis quinques et Visitoris Apostolici officiis perfuncti, ac tandem octogenario majoris, hoc in conventu vitæ functi, 3 Idus novembris 1676. Viri pietate et doctrinæ eminentia clarissimi, scriptis theologicis in omnia B. Augustini Opera, tum in primarios ordinis nostri doctores, ac denique publicis Limburgi cum hæreseon ministri cominûs et eminûs concertationibus et confutationibus ac victoriis celeberrimi.

Les ouvrages du P. Mathias Hauzeur sont :

1. *Conferentia publica inter Mathiam Hauzeur et ministrum S. Evangelii*. Liège, L. Streel, 1633, in-12°. C'est la conférence qui eut lieu à Limbourg entre Hauzeur et G. Hotton, ministre réformé. — 2. *Accusation et conviction du sieur Hotton et de tous ses complices, par F. Mathias Hauzeur, selon l'article 4 de leur compromis, qu'ils ne sont que novateurs perturbateurs et calomniateurs de l'Eglise romaine d'aujourd'hui, lui imputant à idolâtrie plusieurs pratiques au service de Dieu et spécialement l'invocation des saints*. Liège, 1633, in-4°. Ce livre

eut, d'après Vandermoer, une édition latine, imprimée en 1634, in-12. Le ministre Hotton y répondit par l'ouvrage suivant : *Réponse à l'accusation de Mathias Hauzeur, moine récollet de Liège, intenté contre ceux de la religion réformée et spécialement contre Godefroid Hotton, pasteur de l'Eglise réformée de Limbourg, par laquelle il prétend les convaincre d'être des innovateurs et calomniateurs, à cause qu'ils accusent ceux de l'Eglise romaine d'aujourd'hui d'idolâtrie, quand ils rendent l'honneur de l'invocation religieuse aux saints trépassés*. Leyde, 1634. — 3. *Exorcismes catholiques du maling esprit hérétique apparoissant en un monstre de mensonges et blasphèmes, avorté entre les rabbins de Leyden 1634 sous le nom de Godefroid Hotton, et tiltre de RESPONSE ET APOLOGIE; contre toute la vérité publique du faict, et de la doctrine des conférences de Lymbourg pour l'invocation des saints : anatomizé confit et déconfit comme un serpent long de 300 pages, en l'antidote des sections suivantes, par Fr. Mathias Hauzeur, religieux de l'ordre de S. François, au couvent des récollets en Liège*. Liège, de l'imprimerie des héritiers Sauveur, 1634, in-8°, de 8 ff. lim., 192 pages. Dédié à Ferdinand de Bavière, prince-évêque de Liège. C'est une réplique à l'ouvrage de Hotton : *Réponse à l'accusation de Mathias Hauzeur*. — 4. *Acta publicæ disputationis Limburgensis contra Hottonium archi-ministram Lymburgensem*. En latin et en français, Liège, 1634, chez les héritiers Sauveur. — 5. *Reprobationem peremptoriam patrocinijs ac supplementi archi-ministri trajectensis pro suo Hottonio*. Ibid. — 6. *Præjudicia augustissima D. Augustini episcopi pro vera Christi ecclesia una, sancta, catholica, ἀντινομάστῳ, id est Romana contra omnis sui nostrique temporis hæreticos ac eorum objectiones, calumnias, fraudes, violentias, ceterosque mores genuinos*. Ex typographia domestica conventus Leodiensis FF. MM. Recollectorum. 1634, pet. in-8°, de 4 ff. lim., 192 pages. — 7. *Equuleus ecclesiasticus aculeatus exorcismis XXII in nequissimum Pythonem hæreticum Samuelis Des Marez pseudo-ministri trajectensis : quo, ut Elymas Magus (siriacè Samuel inversus)*

*ab apostolo, ita et hic Samuel subversus. Acriter exorcizatur seu sub hac exorcismorum formâ, quasi sub gehenna torquetur ac ore proprio convincitur super omnibus præstigijs veneficijs ac nequitijs hæreticis suæ MONACHOMACHIÆ, LUCERNÆ SUB MODIO ET PSEUDO-SALUTIS REFORMATO-
RUM; circa controversiam principalem de cultu SS. et plerasque communes incidentales sed quasdam etiam singulares seu rarissimas. Per exorcistam minorem seu ordinis ff. minorum strictioris observantia, provinciæ Flandriæ*. Liège, J. Van Milst, 1635, in-4°, de 14 ff. lim., 326 pages. Avec une gravure au troisième feuillet. — 8. *Apologia Analogica pro vero ordine, et successore S. Francisci*. Augustæ Eburonum, 1650. — 9. *Anatomia totius Augustissimæ doctrinæ B. Augustini episcopi*. Le tome Ier, embrassant les matières suivantes : *Difficultates philosophicæ, biblicæ, dogmaticæ, scholasticæ, mysticæ, et morales*, fut imprimé à Liège, en 1643, in-fol., chez Léonard Streel. Le tome II traite spécialement : *Dogmaticæ difficultates collatæ, ac conciliatæ, tam inter se, quàm cum sacro concilio Tridentino, et censuris pontificiis, etc.* Excusé à Joanne Tournay, Augustæ Eburonum, 1645, in-fol. Dom Ignace Huart, religieux de l'ordre de Cîteaux, répondit à cet ouvrage dans ses notes sur le traité de saint Bernard : *De la grâce et du libre arbitre*, où il montrait la conformité de la doctrine de ce saint avec celle de saint Augustin; bien que ses observations fussent de ton modéré, le P. Hauzeur y répliqua avec la véhémence du zélotisme dans un écrit latin, intitulé : *Correctio fraterna*, auquel on ne croit pas que le P. Huart ait répondu de nouveau. D'après le catalogue Verdussen, Anvers, 1776, l'*Anatomia* du P. Hauzeur aurait aussi été publiée à Paris, en 1646, 2 vol., in-fol. — 10 *Colatio totius Theologiæ inter majores nostros Fr. Alexandrum Alensem Patriarcham Theologorum, Doctorem irrefragabilem, Sanctum Bonaventuram Doctorem Seraphicum, Fr. Joannem Duns-Scotum Doctorem Subtilem. Ad mentem S. Augustini sub Magisterio Christi interiore per gratiam, exteriori per Ecclesiam. Per F.*

*Mathiam Hauzeur, Theologum Franciscanum Provinciae Flandriae FF. Min. Recollectorum. Typis ejusdem Provinciae. In conventu Leodiensi, et Namurensi, ab anno 1646 ad 1652. 2 tomes. Dédié au roi catholique. — 11. Un traité très considérable, intitulé : *Veronica pro Immaculata Virginis Conceptione, seu Interpretatio Epistolæ S. Bernardi ad Lugdunenses Canonicos*. Hauzeur cite fréquemment cet ouvrage dans sa *Collatio Theologiæ*; Pierre d'Alva y Astorga, malgré de longues recherches, n'a pu le trouver. — 12. *Rescriptum pro tuendo titulo Immaculatæ Conceptionis*. Cet ouvrage manuscrit existait encore au commencement du XVIII^e siècle au couvent des Récollets de Gand. Enfin, une œuvre posthume du P. Hauzeur fut publiée sous le titre : *Statera causæ inter R. P. Petrum ab Alva pro Immaculata Conceptione Deiparæ, etc.* Namur, Pierre Gérard, 1664, in-8o.*

Emile Van Arenbergh.

Fr. Joannis à S. Antonio, *Bibliotheca universa franciscana (Matriti, ex typogr. Causæ V. Matris de Agreda. anno 1732)*, t. II, 353. — *Les Délices du pays de Liège*, t. V, p. 196. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 874. — Dupin, *Nouv. Bibl. des auteurs ecclésiast.*, t. XVII, p. 185. — Moreri, *Grand dict. hist.*, t. V, p. 545. — Abry, *Les Hommes illustres de la nation liégeoise*. — Ernst, *Tableau des suffragans de Liège*, p. 209. — Becdelièvre, *Liège. liegeoise*, t. II, p. 279. — Del Vaux de Fourn, *Dict. biogr. de la prov. de Liège*, p. 59. — Delvenne, *Biogr. des Pays-Bas. — Analectes pour servir à l'hist. ecclésiast. de la Belgique*, t. VIII, p. 269; t. IX, p. 205 206; t. XIII, p. 160. — X. De Theux, *Bibl. liegeoise*. — Fr. Petrus de Alva et Astorga, *Militia immaculatæ Conceptionis Virg. Mariæ*, (Lovanii, in typogr. immaculatæ Conceptionis, 1663), col. 1032.

HAVELANGE (*Jean-Joseph*), écrivain ecclésiastique, chanoine de saint Pierre de Louvain, professeur de théologie, naquit le 16 octobre 1749, à Septroux, dans la province de Liège. Proclamé second de la deuxième ligne, en philosophie, à l'Université de Louvain, il fut chargé par la Faculté de théologie et des arts, le 17 octobre, de l'enseignement de la science sacrée à l'ancien collège des jésuites de Luxembourg. Il y publia quelques thèses philosophiques et y occupa sa chaire pendant quelques années, jusqu'à ce que, s'étant montré hostile à l'érection d'un séminaire en cette ville, il encourut, en 1786, la disgrâce de Jo-

seph II et fut démis de ses fonctions. Il quitta Luxembourg avec son collègue et compagnon de disgrâce Guenon, et se retira à Louvain, où il fut nommé président du collège de Viglius et prit le bonnet de docteur en théologie. Elu recteur le 31 août 1797, il présida aux derniers jours de l'ancienne Université. Un arrêté de l'administration centrale du département de la Dyle, en date du 4 brumaire an VI (25 octobre 1797), supprima l'antique *Alma Mater*, et M. M. Wauthier, chef de bureau à cette administration et De la Serna-Santander, bibliothécaire de l'Ecole centrale, furent chargés d'en assurer l'exécution. Dès le lendemain, 5 brumaire, ces délégués, accompagnés de Michel-Marcel Robyns, receveur du domaine, se présentèrent devant la municipalité et lui exhibèrent les ordres reçus. Ayant pris connaissance des pièces, les magistrats communaux se rendirent sur-le-champ aux Halles, y mandèrent le recteur Havelange, et, tandis qu'ils faisaient apposer les scellés sur les armoires et les portes de la bibliothèque, lui notifièrent l'arrêté, dont ils lui laissaient copie. Havelange, autorisé à réunir les membres de l'Université pour leur communiquer la mesure qui les frappait, les convoqua au collège de Viglius, mais l'on se sépara sans avoir même arrêté une forme de protestation. A ce moment, le recteur était déjà décrété de prise de corps et condamné à la déportation à Cayenne, par un arrêté du pouvoir exécutif, du 19 octobre 1797, signé Laréveillère-Lépeaux. Le motif qui justifiait aux yeux de la loi révolutionnaire cette condamnation était qu'Havelange aurait, en compagnie de deux prêtres oratoriens, essayé d'exorciser une fille possédée du démon et accompagné cette opération de mille momeries religieuses. Mais, en réalité, on voulait préluder à la suppression de l'Université et paralyser, en quelque sorte, sa résistance en la frappant dans son chef; de plus, le recteur avait refusé de prêter le serment de fidélité à la république, de haine à la royauté et d'attachement à la Constitution de l'an III.

Arrêté le 27 octobre 1797, selon l'*Annuaire de l'Archevêché de Malines*, ou vers le 20 novembre, selon le *Martelaarsboek*, de J.-B. Van Bavegem, et jeté dans la prison de Louvain, il fut transféré, le 25 novembre, dans la prison du Treurenberg, à Bruxelles, puis envoyé, par Mons, Valenciennes, Douai, etc., à Rochefort. Embarqué le 25 avril 1798 sur la *Décade*, gardé par des geôliers dont la brutalité naturelle s'exaspérait de haine sectaire, il aborda, après une cruelle traversée, le 6 juin, à Cayenne. Mais les souffrances avaient épuisé ses forces; il languit jusqu'au 5 septembre de la même année, et mourut à Sinnamari, où on l'avait relégué. Selon Van Bavegem, il décéda à l'hôpital de Conomama.

Havelange a publié :

1. *Ecclesiae infallibilitas in factis doctrinalibus demonstrata, et à Jansenianorum impugnationibus vindicata, per Joannem Josephum Havelange, ex Dieupart, Presbyterum, non ita pridem Sacrae Theologiae Professorem in Seminario Regio Luxemburgensi. M. DCC. LXXXVIII*, p. 287, in-8°, sans indication du lieu d'impression. A la fin du livre est insérée la bulle papale condamnant le livre d'Eybel : *Quid est Papa?* mais dont la circulation était permise en Autriche. Le débit de cet ouvrage d'Havelange fut interdit par dépêche du gouverneur, datée du 25 août 1788 et adressée au procureur général. Havelange envoya son travail au pape Pie VI, qui le remercia par une lettre de félicitations et d'encouragements, datée de Rome, *calendis quintilibus* 1789, et parvenue seulement au destinataire le 19 février 1790. Ce livre fut réimprimé à Liège, chez J.-J. Tutot, en 1791, in-12, de 384 pages. — 2. *Avis touchant l'acceptation et l'usage des bons, présentés aux ecclésiastiques supprimés*, par J.-J. Havelange, professeur de la théologie et président du collège de Viglius, à Louvain. A Louvain, chez J.-P.-G. Michel, in-8°, de 43 pages. Emile Van Arenbergh.

Neyen, *Biogr. luxemb.*, p. 239. — *Wekelyks nieuws uyt Loven*, année 1773, p. 455. — J.-B. Van Bavegem, *Het Martelaarsboek, etc.* (Gent, 1875), III, 35°. — Ed. van Even, *Louvain monum.*, p. 289. — A. Verhaegen, *Les cinquante dern. années de l'anc.*

univ. de Louvain, p. 435. — *Annuaire eccl. de l'archev. de Malines*, 1860, *Analectes*, p. 124. — X. De Theux, *Bibliog. liégeoise*, p. 335, 603; — De Ram, *Hist. lovan. libri XIV Molani*, p. 495.

HAVENS (Frédéric), écrivain, né à Louvain au xvi^e siècle, était issu du mariage de Thierry (Theodoricus) Havens, receveur des Etats, avec sa première femme N... Thomas, fille de Jean Thomas et d'Adrienne Van Gameren. Il était frère de l'avocat Pierre-François Havens et d'Isabelle Havens, veuve de Charles Hurler ou de Huelette, secrétaire de la ville de Louvain. Isabelle épousa en secondes noces Jean Ryers.

Frédéric Havens se voua au sacerdoce et se fit recevoir licencié en l'un et l'autre droit. Il était protonotaire apostolique, lorsqu'il fut appelé à la présidence du collège des Trois-Langues, à Louvain, après la retraite d'Adrien Baecx Van Baerlandt; il lui succéda, en outre, le 7 août 1625, dans ses fonctions de chanoine et de chantre de la collégiale de Saint-Pierre. En 1629 et en 1638 (août), il fut élu recteur de l'Université. Il mourut, non pas au printemps de 1648, comme l'avance Paquot, mais le 4 novembre 1649, date indiquée par l'abbé Bax, d'après le *Directorium* de Saint-Pierre, où Havens avait fondé un anniversaire. On possédait jadis au collège de Malines, à Louvain, une harangue manuscrite de Frédéric Havens sur cette question : *Magni-ne aestimanda sit pulchritudo in Principe?*

Emile Van Arenbergh.

Bax, *Hist. univ. Lovan*, VIII, (fo 4419 Manusc. de la Bibl. royale de Bruxelles). — Valère André, *Fasti academ.*, Lov, 1650, p. 47 et 48. — Paquot, *Mém. littér.*, t. XV, p. 135. — Félix Nève, *Mém. sur le collège des Trois-Langues à l'univ. de Louvain*, p. 393.

HAVENSIUS (Arnold), HAVENS ou VAN HAVE, historien et biographe, naquit à Bois-le-Duc (ancien Brabant) en 1540, d'une famille distinguée. A l'issue de ses études humanitaires chez les Hiéronymites, dans sa ville natale, il se rendit à Cologne, où il espérait obtenir une bourse du gymnase des Trois-Couronnés.

A peine son cours de dialectique

achevé, obéissant à sa vocation d'étude et d'enseignement, il entra, le 10 avril 1558, dans l'Institut des Jésuites à Cologne. Chargé, après le terme du noviciat, d'une classe de syntaxe, il reçut le titre de maître ès arts, et, le 21 mars 1563, fut ordonné. En 1565, le sénat de Cologne lui conféra le grade de bachelier en théologie, et, en 1572, il prit à Trèves le bonnet de docteur.

De retour à Cologne dans sa maison professe, il fut chargé de la chaire de science sacrée : fonction importante en ce temps de révolution religieuse, où la théologie se mêlait à la politique dans la lutte des esprits. Nommé préfet des études en 1574, Havensius n'en continua pas moins ses leçons jusqu'en 1581, année où, délégué par sa province, il participa à Rome à l'élection du nouveau général de l'ordre, Claudius Aquaviva. Rentré à Cologne, il fut investi du rectorat du collège; mais telle était son ardeur à l'enseignement qu'il n'abandonna pas ses leçons quotidiennes au gymnase des Trois-Couronnés.

Après avoir passé vingt-sept ans dans la Compagnie, il la quitta et prit l'habit de chartreux à Louvain, en octobre 1586. Il y vécut dans l'intimité de ses confrères anglais qui avaient fui devant la persécution, et surtout de Maurice Chancœur, leur prieur, dont il revit l'*Histoire des martyrs de leur ordre sous Henri VIII*. Profès en 1587, il fut nommé l'année suivante procureur de sa maison professe, puis, environ deux ans après, prieur de Sainte-Sophie, en remplacement de Corneille Van den Kerckhove, déchargé de ses fonctions à cause de son grand âge. A ce moment, plusieurs Chartreuses se le disputèrent pour les administrer : prieur d'abord au couvent de Lierre, il occupa successivement la même dignité en 1595 à Liège, en 1596 à Louvain, puis derechef, en 1598, à Liège, où il ne resta qu'une année.

Les Chartreux de Bruxelles, mécontents de leur prieur, Pierre de Léon, s'en débarrassèrent en l'envoyant comme procureur général de l'ordre près la cour d'Albert et d'Isabelle, et nommèrent

Havensius à la charge prieurale. Toutefois l'influence de Pierre de Léon, appuyée par ses partisans, n'en resta pas moins souveraine à la Chartreuse, si bien qu'Havensius, humilié et rebuté, dépouilla un titre sans autorité. Retiré au couvent de Ruremonde, il y écrivit l'histoire des martyrs de son ordre en 1572.

A peine cette œuvre était-elle achevée qu'il lui fut permis de retourner à Louvain, dans sa maison professe, dont le prieur, Hercule Winckel, l'accueillit affectueusement. Peu après, il fut nommé vicaire de la maison de Sainte-Sophie, à Bois-le-Duc; ensuite, en 1604, il succéda, à Gand, au prieur Jean Barda, qui venait de mourir.

Havensius, qui n'avait d'autre ambition que celle de la science et de la sainteté, ne profita de son élévation que pour mieux se vouer aux intérêts de son ordre et à l'étude. Au milieu des soins considérables de la charge qu'il occupait il revoyait ses manuscrits en vue de l'impression. Si active, si robuste était sa vieillesse qu'on le choisit pour visiteur de sa province; mais, peu après, le 25 décembre 1609, il mourait presque subitement à Gand.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'année de sa mort; ils varient entre 1609, 1610, et 1611 : nous avons adopté la date de Hennings Witte, dans son *Diarium biographicum Sæculi XVII*.

On lui doit les ouvrages suivants :

1. *Commentarius de erectione novorum in Belgio episcopatum, deque iis rebus, quæ ad nostram hanc usque ætatem, in eo præclarè gestæ sunt*. Ruremund., 1608; Cologne, Joan Kinckius, 1609, in-4^o, rare et estimé. — 2. *Oratio quodlibetica de fidei dogmatibus edita à Theodoro Petreio Carthusiano, eidemque Havensio dicata. Utrum tanta sit Ecclesiæ authoritas, ut in fidei dogmatibus ea in Scripturarum sensu atque sententia certam fidem habeat?* Œuvre posthume, publiée par le chartreux Theod. Petreius en 1620, in-8^o, à Cologne. — 3. *Speculum hæreticæ crudelitatis*. Colonie, typo. Servatii Erfdens, 1608, in-8^o, p. 248. — *Historica re-*

latio duodecim martyrum cartusianorum, qui Ruremondæ in ducatu Gelriæ anno MDLLII agonem suum feliciter complerunt. Gandavi, apud Gualterum Manilium, 1608, pet. in-8°, 8 ff. prél., 77 pages et 3 pages non chiffrées de table, caract. rom. A la page 27, une mauvaise gravure sur cuivre représente le massacre des chartreux. Les liminaires contiennent la dédicace au P. Brunon, prieur de la Grande Chartreuse, datée de Gand, le 29 février 1608, l'approbation ecclésiastique donnée à Bois-le-Duc le 20 mai 1604, des extraits de deux lettres du P. Brunon et quelques hexamètres de Théod. Petreius. Ce traité, qui, avec les deux suivants, fut publié en un seul ouvrage, fut encore édité la même année à Gand, in-4°, 2 ff. lim., 77 pages et 3 pages de table, sans nom d'imprimeur. Il fut traduit, ainsi que l'opuscule suivant, en flamand par Michel Uwens, chartreux de Ruremonde (Ruremonde, 1649, in-4°); cette édition, la moins rare et la moins recherchée, est augmentée de quatre appendices. — 4. *Exhortatio de observatione disciplinæ regularis et præcipuè solitudinis ad cartusianos, auctore Arnoldo Havensio.* Gandavi, apud Gualterum Manilium, 1608, in-8°. — 5. *Commentariolus de vitæ ratione et martyrio octodecim cartusianorum qui in Anglia, sub rege Henrico VIII, ob Ecclesiæ defensionem ac nefarii schismatis detestationem crudeliter trucidati sunt.* Editus primum à V. P. F. Mauritio Chancæo, Angloejusdem ordinis, priore domûs Shene, pari fide ac pietate; nunc verò recenter recognitus, et paululum illustratus meliorique stylo digestus... Auct. V. P. Arnoldo Havensio, priore Cartusiæ Gandensis. Pet. in-8°, 6 ff. prélim. et 111 pages; gravure sur cuivre représentant le bienh. Guill. Tynzbi, tourmenté par les démons. Dédié au prieur Robertus et aux religieux de la maison de Jésus dans Bethléem (située près de Shene en Angleterre), alors proscrits et séjournant à Malines. Havensius déclare, au début du livre, que l'Histoire des chartreux martyrs sous Henri VIII, avait déjà paru depuis plus d'un demi-siècle avant cette édition, mais que la rareté de l'ouvrage

l'avait décidé à le faire réimprimer, en y introduisant les changements et les modifications nécessaires.

Les travaux inédits sont :

1. *Evangeliorum Dominicorum Enarrationes uberiores.* — 2. *Diversæ in Magistrum Sententiarum Praelectiones* : c'est un recueil de ses leçons données à Liège. — 3. *De Vitæ solitariae præstantia et utilitate.* Il a, en outre, publié deux ouvrages de Guill. Lindanus : 1. *Meditationes in Psalmos penitentiales.* — 2. *De fugienda impenitentia.* On cite, enfin, un livre relatif à Havensius, sous le titre : *Havensii Cartusiani Innocentia et Constantia victrix*, in-8°, et qui est anonyme.

Emile Van Arenbergh.

Delvenne. *Biogr. des Pays-Bas*, t. 1^{er}, p. 476. — Goethals, *Lect. relat. à l'hist. des sciences*, t. III, p. 417. — Van der Aa, *Biogr. woordenboek*, t. VIII, p. 288. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. 1^{er}, p. 96. — Sweetius, *Athen. belg.*, p. 142. — Sanderus, *De Gandavensibus* (Antv. apud Gulielm. à Tongris, 1624), lib. 1, p. 22. — Petreius, *Bibl. cartus.*, p. 15. — Glasius, *Biogr. woordenboek.* — Hartzheim, *Bibl. colon.*, p. 23. — Ferd. Vander Haeghen, *Bibliogr. gand.*

HAVERMANS (*Lancelot*), dit MACAIRE, savant théologien du XVIII^e siècle. Foppens, Diercxsens, et avec eux d'autres historiens et biographes, ont fait naître Havermans à Anvers. Ils se trompent. Adrien Havermans, un érudit, père de l'écrivain qui nous occupe, était issu d'une ancienne famille brabançonne. Il avait étudié le droit et s'était fait une réputation solide de jurisconsulte lorsqu'il fut nommé, en 1637, greffier de la ville et de la baronnie de Breda. Ayant fait de l'histoire et des antiquités de son pays une étude particulière, il publia à Leyde, en 1652, un ouvrage estimé et devenu rare : *Kort Begriip en Bericht van de Historie van Brabant*. Il mourut en 1653.

L'érudit greffier de Breda eut de son mariage avec une demoiselle Jeanne Van Aerssen ou Van Hertsen six enfants. L'aîné, Jacques, baptisé à Breda, le 24 août 1640, entra dans l'ordre de Saint-Norbert, fit profession, sous le nom de *Frater Bernardus*, dans l'abbaye de Saint-Michel, à Anvers, le 1^{er} octobre 1665 et y fut ordonné prêtre le 4 juin

1667. Le troisième enfant du greffier de Breda, celui qui fait l'objet de la présente notice, fut baptisé à Breda (et non à Anvers), le 30 septembre 1644, sous le nom de Lancelot. Entré dans l'ordre des Prémontrés ou de Saint-Norbert un an après son aîné, et dans la même abbaye de Saint-Michel d'Anvers, il reçut le nom de *Frater Macarius* et prononça ses vœux le 11 mars 1666. Ordonné prêtre le 20 avril 1669, il occupa peu après la chaire de philosophie de son abbaye. C'était, dit Foppens, un homme vraiment savant, *verè eruditus*, et l'obituaire de Saint-Michel le qualifie de *vir doctrina illustris*. En 1674, à peine âgé de trente ans, il publia à Anvers son *Tyrocinium Christianæ Moralæ Theologiæ ad mentem Sanctorum Patrum, præcipuè S. Augustini*. Ce volume, qui ne compte pas moins de 590 pages, obtint un vif succès, et dès l'année suivante 1675, une seconde édition, augmentée et corrigée, parut à Anvers, cette fois en deux tomes. Havermans publia, dans le courant de la même année, à Anvers : *Universa Theologia moralis ad mentem S. P. Augustini*, thèses dédiées à l'abbé Simeomo par l'auteur et Florent de Cocq, son disciple, et ensuite, à Louvain : *Disquisitio Theologica in qua discutitur quinam Dei amor requiratur et sufficiat cum sacramento ad justificationem*. Cette dernière eut une seconde édition, publiée à Cologne en 1684. Quand parut la seconde édition du *Tyrocinium*, on crut découvrir à cet ouvrage une teinte de jansénisme. La doctrine de l'auteur fut attaquée par un membre de la Compagnie de Jésus et par le théologien François Simons. Havermans répondit au premier par une défense de son livre, qui ne compte pas moins de 461 pages et qu'il publia à Cologne en 1676 (et non pas en 1684, comme dit le Catalogue Verdussen de 1776), sous le titre : *Defensio brevis Tyrocinii Moralæ Theologiæ F. Macarii Havermans contra Theses R. P. N. à Societate Jesu illi oppositas. Authore F. Macario Havermans* Aux critiques du professeur Simons, il opposa son *Epistola apologetica ad Summum Pontificem Innocentium XI, contra in-*

justam accusationem Francisci Simonis, S. Theol. Lect., lettre de 215 pages, publiée également à Cologne en 1676, et non pas en 1678, comme disent Foppens et Diercxsens. Une seconde édition de 143 pages vit le jour dans la même ville en 1692. Sa polémique terminée, on vit paraître : *Theses Theologiæ de S. S. Patrum, præcipuè S. Augustini, autoritate*, dédiées à l'abbé Herman-Joseph à Porta, approuvées le 12 janvier 1677 et défendues le 8 mars par le P. Corneille Donckers. Ces thèses furent réimprimées la même année à Cologne et suivies d'une *Dissertatio Theologica de auctoritate Sanctorum Patrum præsertim S. P. Augustini*. En 1678, Havermans publia : *Disquisitio Theologica, qua discutitur illa quæstio; An satisfiat præcepto dilectionis proximi; per hoc quod proximo exhibeamus signa externa*. Enfin, en 1679, parut son *Examen libelli cui titulus: Pentalogus diaphoricus sive... de dilatione absolutionis*; mais l'auteur était à bout de forces. Sa constitution délicate n'avait pu résister à un labeur intellectuel aussi opiniâtre. Selon plusieurs auteurs, le pieux savant reçut, quelques heures avant sa mort, des *Lettres* de Rome, par lesquelles Innocent XI approuvait ses ouvrages et tout particulièrement sa proposition sur la *nécessité d'aimer Dieu en tout temps*. Il mourut le 20 février 1680, âgé de trente-cinq ans, quatre mois et vingt jours. Sa mort fut une grande perte pour l'ordre des Prémontrés dans les Pays-Bas, dont il semblait appelé à devenir, avec les Wichmans, les Van der Sterre et les Boschaerts, un des ornements littéraires.

Alphonse Goovaerts.

Adr. Havermans, *Kort begriip en bericht van de hist. van Brabant*, Leiden, 1652, et Brux., 1788. — Adr. Pars, *Index Batavicus of Naamrol van de Batavise en Hollandse schrijvers*, Leiden, 1701 t. Ier, p. 103. — Foppens, *Bibl. belg.*, Brux., 1739, p. 837. — van Goor, *Beschrijving van Breda*, La Haye, 1744, p. 305. — *Dict. hist.* Paris, 1759 art. Havermans). — G. Lienhardt, *Spiritus literarius Norbertinus*, Augsburg, 1774, p. 287. — Diercxsens, *Antr. Christo nascens et crescens*, Auvers, 1773, t. VII, p. 422. — *Nouv. dict. hist.* Caen, 1779, t. III, p. 436. — *Obituarium eccl. Sti Michaëlis Antverp.* Manuscrit de 1797, dans la collect. du chan. Goovaerts, à Frésin. — *Obituarium*....., impr. dans le tome IV des *Inscriptions funér. et monum. de la prov. d'Anvers* N. J. van Campen, *Beknopte geschied. der lett. en wetenschapp.*

in de Nederlanden. La Haye, 1821, 4^e tijdvak, t. 1^{er}, p. 400. — Van der Aa, *Biogr. woordenb.* Haarlem, 1867, t. VIII, 1^{re} p., p. 294. — *Messenger des sciences histor.* Gand, 1879, p. 199-204, article de M. de Limburg-Stirum.

HAVET (*Antoine-Joseph*), prédicateur, premier évêque de Namur, naquit au commencement du xvi^e siècle, à Simencourt, petit village de l'Artois; plusieurs biographes le font naître à Arras. Son père, humble meunier, lui procura une instruction qu'il avait refusée à ses autres enfants. Antoine Havet fit ses humanités au collège d'Arras, et prit ensuite l'habit religieux chez les dominicains de cette ville. Après sa profession religieuse, il alla continuer ses études philosophiques et théologiques à la Sorbonne, où il fut reçu docteur le 28 janvier 1549. Dès lors il avait donné des preuves de son éloquence dans les chaires de Paris; il poursuivit brillamment ses prédications dans les Pays-Bas jusqu'en l'année 1553, où, en qualité de définiteur de sa province, il se rendit au chapitre général de son ordre, à Rome.

De retour en Flandre, il fut élu prieur de la communauté d'Arras, et bientôt la renommée de son talent le fit appeler à la cour de Bruxelles. La gouvernante Marie de Hongrie le choisit pour son prédicateur ordinaire, et, peu après, pour son directeur spirituel. Marguerite de Parme lui conserva le même titre et les mêmes emplois. Sur les instances de cette duchesse, il fut élevé à l'évêché de Namur, récemment érigé, et fut sacré le 24 mai 1562. A peine installé dans sa charge épiscopale, il fut envoyé au concile de Trente avec François Richardot, évêque d'Arras, Rythovius, évêque d'Ypres, et trois théologiens éminents de l'Université de Louvain. Il prit une part active aux travaux de cette assemblée, et fut par elle délégué parmi les prélats commissaires, chargés de juger l'affaire du patriarche d'Aquilée Grimani, suspect d'hérésie et, pour ce motif, privé du chapeau cardinalice, malgré les pressantes sollicitations de la république de Venise.

Revenu dans les Pays-Bas, l'évêque de Namur se montra ardent partisan de la mise en vigueur des canons du concile,

sans se préoccuper, dans son zèle religieux, de ce qu'ils avaient d'incompatible avec les privilèges des provinces. En 1563, il fit partie de l'assemblée d'évêques et de théologiens, réunie en vertu des instructions de Philippe II par Marguerite de Parme pour délibérer sur cette mesure. Les docteurs laïques, qui furent convoqués à ce conseil, persuadés que, dans l'intérêt même de la religion, il valait mieux la désarmer de toute force coercitive, éclairer plutôt que dompter les convictions, proposèrent d'abolir la peine de mort du chef d'hérésie. L'évêque Havet et ses collègues du clergé, imbus de l'esprit de leur caste et de leur époque, incités d'ailleurs par l'opposition énergique du président Viglius, émisrent un avis contraire et opinèrent pour la réduction des consciences à Dieu par le bourreau. « *Los perlados y doctores*, écrivit Del Canto à Granvelle, « en lui rendant compte des débats, « *fuéron de contraria opinion, y el presidente les faboreció mucho y respondió con mucho ánimo contra la tal opinion* » (papiers d'Etat du cardinal Granvelle, t. IX, 408). Au concile provincial, tenu la même année à Cambrai, il insista derechef sur l'application de ces décrets.

En juillet 1570, il assembla à Namur un synode, où il publia divers statuts, propres à son église, qui furent imprimés l'année suivante à Louvain, chez Jean Bogard, et qui ont été depuis réimprimés plusieurs fois dans la collection des synodes de Namur.

En 1572, lors de la prise de Malines par les gueux, il tomba entre leurs mains, ainsi que Richardot, évêque d'Arras. Sommé de leur prêter serment de fidélité, il refusa et subit leurs mauvais traitements, jusqu'à ce que ses amis vinsent le délivrer au prix d'une grosse rançon. L'évêque Havet, qui s'était montré adversaire déclaré du système d'impôts dont le duc d'Albe avait prétendu frapper les Pays-Bas, se rallia à la cause des États lors du soulèvement général des provinces contre les Espagnols, et il fut un des signataires, en 1577, de l'Union de Bruxelles.

Outre les statuts, dont nous avons

parlé, on ne lui attribue qu'un ouvrage intitulé : *De Statu Belgii*, dédié à Marie de Hongrie, et mentionné par Locrius dans son *Catologus scriptorum Artesiæ*.

Il mourut le 30 novembre 1578, à Namur, après avoir occupé son siège épiscopal pendant seize ans et quelques mois, et fut inhumé dans son église cathédrale.

Sa devise était : *Hoc age*.

Émile Van Arenbergh.

Gallia christiana, t. III, p. 544. — Quétif, *Script. ord. præd.*, t. II, p. 246. — Sweetius, *Ath. belg.*, p. 432. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I^{er}, p. 78. — Van der Aa, *Biogr. woordenboek*, t. VIII, p. 294. — Tournon, *Hist. des hommes illust. de l'ordre de Saint-Dominique*, t. IV, p. 438. — *Papiers d'Etat du card. Granvelle*, publiés sous la direction de Ch. Weiss, t. IX, p. 408.

HAVRE (Jean VAN), seigneur de Walle, Venacker, etc., magistrat, poète latin, philanthrope; né à Gand le 4 octobre 1551 et mort le 6 mars 1625, sans avoir été marié.

Paquot fait remonter sa naissance aux premiers jours d'octobre 1549; mais Gevartius, secrétaire d'Anvers et ami de Van Havre, donne la date de 1551, que nous croyons pouvoir adopter. Il descendait d'une famille noble de Flandre, alliée aux Borluut, aux Steelant et autres, dont plusieurs membres firent partie de la magistrature. Son père, François Van Havre, fut conseiller du roi Philippe II, et pendant trente-deux ans, conseiller receveur général des aides au pays et comté de Flandre; sa mère d'une famille noble aussi, s'appelait Catherine De Mets.

Van Havre fit des études juridiques sérieuses, alla deux fois en Italie pour se perfectionner dans la jurisprudence, et conquit à Rome, d'une façon tout à fait brillante, le diplôme de *doctor in utroque jure*; il séjourna ensuite plusieurs années en France et visita la plupart des capitales de l'Europe; il parlait sept langues.

(1) *Arx virtutis sive de vera animi tranquillitate satira*, auctore Joanne van Havre Wallæi toparcha, nob. et consulari viro Gandensi. Gandavi apud Joannem Kerchovium CIO. I^a. CXXI, in-4^o de 10 pages.

(2) *Oratio de optimo reip. rectore eligendo*, auctore R. P. T. Philippo Wannemakero, ordinis Prædicatorum SS. Theol. lectore. Ipsis apud

Après une absence de onze ans, il rentra dans sa patrie; mais, en 1580, impliqué dans le mouvement qui se produisit à Gand, en faveur du roi, il fut emprisonné avec d'autres catholiques, puis relâché, grâce à l'intervention de quelques gentilshommes français de la suite du duc d'Alençon. Ces désagréments le décidèrent à retourner en France; il y resta jusqu'à ce que la tranquillité fût rétablie en Flandre.

Revenu à Gand, il y fut choisi échevin de la Keure en 1593, 1595, 1596, 1599, 1605, 1607, 1609, 1619, 1622 et échevin des Parchons en 1594, 1600, 1601, 1602, 1608, 1611, 1612; en tout neuf fois échevin de la Keure, et sept fois des Parchons; constamment il donna des preuves nombreuses de capacité et d'impartialité.

Dans ses courtes heures de loisir, il s'adonna aux lettres et cultiva la poésie latine comme beaucoup d'érudits de son époque. En 1621, il publia son poème *Arx virtutis* (1), satire sur la vanité. Cette œuvre fut, paraît-il, appréciée au point de vue poétique et eut beaucoup de succès. Deux ans après sa publication, le dominicain Philippe Wanne-maeker la réédita à la suite de son *Oratio de optimo reipublicæ rectore eligendo*, imprimée chez Bellet à Ypres (2). Il y dit que l'auteur de *Arx virtutis* avait le dessein de refaire son ouvrage, de l'étendre davantage et de le joindre à un autre intitulé : *Tractatus de bono senatore*, qui ne vit jamais le jour. En effet, Van Havre refondit son *Arx virtutis*, et en fit trois livres, tandis que les deux premières éditions n'en comptaient que deux. Il mourut avant de l'avoir fait réimprimer; son ami Gevartius trouva le manuscrit tout prêt et le publia chez Plantin en 1627 (3), en y joignant un portrait de Van Havre, gravé sur cuivre, un petit poème élogieux de l'avocat Nicolas Burgundius, un autre du même

Franciscum Belletium, 1623, in-12 de iv-53 p. — Le poème de van Havre y porte un titre spécial et est paginé 38-52.

(3) *Arx virtutis sive de vera animi tranquillitate satiræ tres*, auctore Joanne van Havre Wallæi toparcha, nob. et consulari viro Gandensi, Antwerpæ ex officina Plantiniana MDCXXVII, in-4^o.

genre, dont il était l'auteur, et l'építaphe qui se trouvait sur la tombe de Van Havre, dans l'église Saint-Michel, à Gand, ainsi conçue :

D. O. M.

N. V. JOANNI HAVRÆO WALLÆI TOPARCHÆ, ARISTIDI FLANDRICO, QUI CONSULARI APUD GANDENSES DIGNITATE SUMMA PRUDENTIA ET INTEGRITATIS FAMA PERFUNCTUS SUPREMIS TESTAMENTI TABULIS, BIS MILLE ET SEXCENT. FLOREN. ANNUI IN PAUPERES RARA LIBERALITATE EROGATIS. DECESSIT ANNO MDCXXV PRID. NON. MART. H. M. POS VIXIT ANNO LXXIV M. V.

Van Havre était fort estimé de son temps comme homme privé; comme littérateur, il était en relations avec les principaux écrivains de l'époque. Zevécote lui dédia son élégie : *Cur poetæ fere omnes sint pauperes*; Sanderus son opuscule, *Præfationum quos ad varios scripsit syntagma*; Burgundius, la première partie de ses élégies. Il fit un noble usage de sa fortune et devint le bienfaiteur des écoles pauvres de la ville, auxquelles il légua, par testament, un revenu de deux mille florins, ce qui pourrait valoir aujourd'hui dix-huit mille francs; il fonda également des bourses pour permettre aux descendants de sa famille de faire leurs études de droit, soit à Louvain, soit à Douai.

Emile Varenbergh.

Serrure, *Jan van Havre, heer van Walle*, Gand, 1861. — Sanderus, *Fland. ill.*, t. I^{er}. — Idem, *de Gandavensibus eruditioribus Fama claris*. — Valère André, *Bibl. belg.* — Sweetius, *Ath. belg.* — Freherus, *Theatrum virorum eruditione clarorum*, II. — Foppens, *Bibl. belg.*, II. — Jocher, *Allgemeines gelehrten Lexicon*, II. — Paquet, *Mémoires*, etc., VI. — Vaerenwyck, t. II, édition Van der Haeghen. — Hofman-Peerlkamp, *De vita ac doctrina omnium belgarum qui latina carmina composuerunt*. — *Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles*, 1822, t. II. — Goethals, *Dict. gen. et herald.*, II. — L'Espinoy, *Recherches*, etc. — Dumont, *Général. de quelques familles des Pays-Bas*, II. — Idem, *Fragments*, V. — De Jonghe, *Gentsche geschiedenissen*. — Van Campen, *Dagboek*. — Van der Haeghen, *Bibl. gand.*, I. — Comptes rendus des séances de la Comm. royale d'histoire, 1838, II. — *Memorieboek der stad Gent*. — Monuments funéraires de la Flandre orientale.

HAVRÉ (*Ch.-Al. de Croy D'*), homme de guerre. Voir CROY (**DE**).

HAVRÉ (*Jules D'*), ou HAVRAETS, jurisconsulte. Voir JULIEN D'HAVRÉ.

HAVRÉ (*Philippe D'*), homme de guerre. Voir CROY (*Phil. DE*).

HAYM (*Gilles*), compositeur, né dans le xv^e siècle et mort en 1747. Il fut chantre et chanoine de l'église collégiale de Saint-Jean à Liège. Ferdinand de Bavière, évêque de Cologne, le nomma son maître de chapelle. Il remplit les mêmes fonctions chez le duc de Neubourg. Haym avait la réputation d'un compositeur agréable. On a publié de lui : *Missæ sex quatuor vocibus concinendæ*; Antwerpiæ, apud Hæred. P. Phalesii, 1651. Son portrait a été gravé à Liège. Les historiens liégeois parlent aussi d'un Gérard Haym, qui aurait été l'oncle de Gilles et qui serait mort dans un âge avancé en 1588. C'est lui qui aurait précédé Gilles dans la maîtrise de Saint-Jean. Becdelièvre dit : « Il » surpassa, dit-on, le célèbre Guioz » (Guyot). « C'est tout ce que l'on sait jusqu'à présent sur ces Haym à propos desquels M. Léonard Terry a réuni des documents restés inédits.

Ad. Siret.

Becdelièvre : *Biographie liégeoise*; Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

HAYNIN (*Jean DE*), né en 1423, de Jean et de Jeanne de la Bouverie, dite de Viane. Il devint seigneur de Haynin à la mort de Pierre dit Brougnart, son aïeul (24 octobre 1431), et de Louvignies au décès de son aïeule, Jeanne de Castiau, dite de la Howardrie (29 juillet 1443). Ayant épousé, en 1456, Marie de Roisin, fille de Baudri, sire de Roisin et de Rongy, il en eut sept fils et six filles. Jean de Hainin eut une vie fort aventureuse qu'il raconte en détail dans ses mémoires. Ceux-ci ont été publiés en 1842, par la Société des Bibliophiles belges, séant à Mons (1), sous ce titre : *les Mémoires de messire Jean, seigneur de Haynin et de Louvegnies, chevalier* (2 vol. in-8^o). Au siècle dernier déjà, cet ouvrage avait attiré l'attention de l'Académie de Bruxelles, et en 1836 le baron de Reiffenberg en avait publié un fragment considérable dans son édition de *l'Histoire des ducs de Bourgogne* (par de

(1) N^o 41 des Publications de cette société.

Barante). Jean de Haynin fit longtemps partie des armées du duc de Bourgogne; il assista aux batailles de Rupelmonde, de Gavre et de Montlhéry. Ses mémoires renferment de curieux détails sur les faits qui se sont passés à la cour ou à l'armée, de 1465 à 1477. Ils sont écrits dans un style fort simple et l'on y remarque fréquemment des mots qui appartiennent au patois des environs de Mons. Le second volume contient sur la généalogie de l'auteur de nombreux renseignements qui ont été complétés par François de Haynin, son quatrième fils. Jean de Haynin décéda le 12 mai 1495 et fut inhumé à Haynin, dans la tombe qui avait reçu la dépouille mortelle de sa femme. Voici l'épithaphe qu'on lisait jadis dans l'église de Haynin :

CHY GIST CHEVALIER PLAIN D'HONNEUR.
JEHAN NOBLE ET PRUDENT SEIGNEUR.
DE HAYNIN ET DE LOUVIGNES.
QUI NASQUIT DE HAULTE LIGNIE.
L'AN MIL iiii^e XX ET III.
ET PASSA DE MORT LE DESTROIS.
L'AN MIL iiii^e iiii^{xx} et quinze.
Le XII^e de may. LE ROI DES ROYX.
LE RECHOIPVE ÈS SIÈGES DIVINS.
AUPRÈS DE LUY GIST SON ESPEUSE.
FILLE DU SEIGNEUR DE ROISIN.
NOBLE MAISON CHEVALEREUSE.
ET FAMÉE DU PAYS VOISIN.
SE VESQUI AU MONDE TROP FIN.
NEUF MOIS ET QUARANTE-QUATRE ANS.
L'AN MIL CINQ CENS.
VINGT MAINS. PRINT FIN.
EN GLOIRE SOIT SON AME ENTRANS.

Cette épithaphe avait été composée par Jean de Haynin, après la mort de sa compagne. On y a ajouté plus tard les mots que nous avons soulignés.

La maison de Haynin portait d'or à la croix engrelée de gueules.

L. Devillers.

R. Chalon, Préface des *Mémoires* avec descript. des manusc. qui les contiennent. — P. Lacroix, *Rapp. sur les biblioth. d'Italie*. — Bernier, *Dict. biogr. du Hainaut*. — *Épithaphes des Pays-Bas*, fol. 150; ms de la biblioth. publ. de Mons. (On y a donné, pour date de la mort de Jean de Haynin, le XXII^e de mai au lieu du douzième, qui est le jour indiqué par François de Haynin. *Mémoires*, t. II, p. 318.)

HAYNIN (*Louis DE*), seigneur du Cornet, de Frémicourt et Liramont, fils d'Adrien, écuyer, bailli général du chapitre de Cambrai et de Françoise de Louvel, né en 1576 ou 1577, mort à Douai le 5 septembre 1640.

Le seigneur du Cornet remplit plusieurs emplois dans la magistrature communale de Douai et fut créé chevalier en récompense de ses services, par lettres patentes du roi Philippe IV, signées à Madrid le 9 août 1633. Il a laissé quelques écrits historiques intéressants : il publia d'abord en 1621, à Douai, chez la veuve Telu, le *Discours des guerres de Bohême*, où sont retracés les premiers épisodes de la guerre de Trente ans. L'année suivante il mit en lumière chez Balthazar Bellère, à Douai, le *Petit Mercure wallon des guerres de Savoie et de Bohême*; enfin, en 1628, il refondit et compléta ses publications précédentes et donna l'*Histoire générale des guerres de la Savoie, de Bohême, du Palatinat et des Pays-Bas depuis l'année 1616 jusques celui de 1627 inclus*.

Ce dernier travail, qui a plutôt le caractère de *Mémoires* que celui d'une histoire générale, est écrit avec un sentiment de patriotisme très vif. Il a surtout pour but de restituer aux soldats belges la part de gloire très grande, qui leur revient, dans les combats de la guerre de Trente ans.

Le *Mercur français*, qui se publiait à la même époque, et, plus tard, les historiens Malingre et Chappuys ont fait aux écrits du Cornet de larges emprunts.

L'*Histoire générale des guerres de Savoie, de Bohême, etc.*, du seigneur du Cornet est devenue une rareté bibliographique; mais elle a été rééditée en 1828-1829 (vol. in-8°), sous les auspices de la *Société de l'histoire de Belgique*, par M. de Robaulx de Soumoy, qui a enrichi cet ouvrage d'une introduction, d'annotations et d'annexes du plus haut intérêt.

Général baron Guillaume.

HAYNIN (*Jacques DE*), ou HENNIN, seigneur de Frémicourt, homme de guerre, né en 1585, très probablement à Douai, où habitaient son père Adrien de Haynin, écuyer, seigneur du Cornet et de Frémicourt, bailli général du chapitre de Cambrai, et sa mère Françoise de Louvel.

Jacques de Haynin, frère puîné de

Louis, seigneur du Cornet, historien, dont la notice précède, entré au service dès l'âge de dix-sept ans, fut durant cinq années soldat avantagé et pendant neuf années *alfère* (lieutenant) de la compagnie du capitaine du Tailly au régiment de Bucquoy. Excellent officier, très versé dans la tactique et dans les sciences mathématiques, il prit une part active à toutes les campagnes de la guerre de Trente ans. Il fit successivement les guerres de Savoie, de Bohême, du Palatinat et des Pays-Bas. Nous le retrouvons capitaine, en 1617, et adjudant du sergent-major Gaspard de Blyleven au régiment de Couin. Il se distingua au siège de Vercell, en Piémont (1617), et l'année suivante, après la mort du colonel Claude de Beaufort, seigneur de Couin, passa au régiment de Guillaume de Verdugo. Il quitta l'Italie en 1619, avec cinq autres capitaines de ce régiment et vint rejoindre l'armée espagnole en Bohême; il défendit courageusement la ville de Molk, sur le Danube, contre le comte de Starhemberg, qui fut obligé de se retirer. Le capitaine de Haynin, nommé sergent-major du tercio de Bucquoy, le 10 juillet 1620, commanda ce régiment à la mort du colonel de Bucquoy (10 juillet 1621. Il aida puissamment au gain de la bataille de Fleurus contre Mansfeld 1622. Il joua aussi un rôle important au célèbre siège de Breda (1625), pendant lequel, dit son frère Louis, dans ses *Mémoires*, il eut le dessous du bras droit emporté à la « rase des costes. »

Jacques épousa, le 26 mai 1626, sa cousine Anne de Haynin, dame d'Etbe: il en eut quatorze enfants dont quatre filles survécurent.

Le roi d'Espagne le nomma, en 1630, colonel d'un régiment wallon nouvellement créé; il fut mestre de camp dès 1638. Jacques de Haynin remplit successivement la charge de gouverneur de Dampvillers, de Landrecies et de Hulst. Il se distingua particulièrement en cette qualité, pendant le siège de la seconde de ces villes par les Français (1637); après une belle et énergique défense, les troupes espagnoles durent se rendre

(7 juillet), mais sortirent de la place avec tous les honneurs de la guerre. En 1644, nous le trouvons encore désigné comme mestre de camp et gouverneur de Hulst. Il joua un rôle actif dans cette campagne et celle de 1646. (*Relations par Jean-Antoine Vincent, publiées par Paul Henrard. Bruxelles, 1869. Société de l'histoire de Belgique*). Après la prise de Hulst par les Hollandais, le roi appela Jacques de Haynin au grand bailliage de la ville et du pays d'Alost, charge qu'il remplit jusque vers 1658, époque où il fut nommé gouverneur de la ville de Saint-Ghislain. Ces derniers détails nous sont fournis par un très curieux manuscrit acquis récemment par la Bibliothèque royale : « *Les Mémoires de Dom Jerosme Marlier, abbé de Saint-Ghislain, conseiller du roy en sa noble et souveraine cour de Mons.* » Ces mémoires abondent en détails intéressants, non seulement sur l'histoire particulière de l'abbaye et celle de son très guerroyeur abbé, mais encore sur la campagne de Louis XIV et de don Juan d'Autriche aux Pays-Bas. « Le marquis de Caracene, retourné à Bruxelles, écrit dom Marlier, donna au bout de quelque temps le commandement de Saint-Ghislain au sieur de Hennin, l'un des plus vieux et expérimentés soldats que le roy avoit pour ce temps-là. »

Jacques de Haynin, nous apprend encore l'abbé, mourut gouverneur de Saint-Ghislain, à la fin de l'année 1661; c'est le seul document qui mentionne la date de la mort de ce brave officier.

S'il faut en croire la *Biographie générale des Belges morts ou vivants*, Jacques de Haynin obtint aussi le titre de conseiller de guerre de Sa Majesté Catholique.

A.-G. Demanet.

Hist. gén. des guerres de Savoie, de Bohême, du Palatinat et des Pays-Bas, 1616-1627, par le seigneur du Cornet, avec une introduction et des notes par A.-L.-P. de Robaulx de Soumoy. Bruxelles, Société de l'Histoire de Belgique, 1868, 2 vol. — Goethals, *Miroir des notabilités nobiliaires de Belgique, etc.* Bruxelles, 1887, t. 1^{er}, p. 36 (art. Hennin ou Haynin). — Guillaume, *Hist. de l'infant. wall. sous la maison d'Espagne*. Bruxelles, 1876. — Guillaume, *Hist. des gardes wall. au serv. d'Espagne*. Bruxelles, 1858. — Roger, *Biogr. gén. des Belges morts ou vivants*.

Bruxelles, 1850. — Le Boucq, Pierre, *Hist. des choses les plus remarquables advenues en Flandre, Hainaut, Artois, depuis 1596 jusqu'en 1674*. Douai, 1837.

HAYNIN (*Robert DE*), dixième évêque de Bruges, naquit en l'an 1613 au château de Wamberchies, près de Lille, d'une famille noble.

Après avoir achevé ses études théologiques et juridiques à l'Université de Douai, Robert de Haynin, ayant conquis ses licences, fut promu, en 1648, par le roi d'Espagne, Philippe IV, à la dignité prévôtale de l'église collégiale de Saint-Pierre, à Cassel.

Élevé au siège épiscopal de Bruges, en 1662, il fut sacré dans la cathédrale de cette ville, le 22 octobre, par l'archevêque de Malines, André Cruesen.

Le 2 mai 1666 eut lieu à Gand l'inauguration en grande pompe du roi d'Espagne Charles II, qui prit possession de son comté de Flandre par procuration donnée au marquis de Castel-Rodrigo : ce fut l'évêque Robert de Haynin, accompagné de son collègue d'Ypres, qui officia, en qualité d'évêque d'âge, au *Te Deum* chanté en cette occasion à la cathédrale de Saint-Bavon. — Après avoir, durant six ans, prodigué à son troupeau sa sollicitude pastorale et édifié ses ouailles par le précepte et l'exemple, il expira le 10 décembre 1668, à l'âge de cinquante-cinq ans, en son château de Wamberchies. Il fut inhumé dans le chœur de sa cathédrale, à droite du maître-autel.

Mgr Robert de Haynin prit part aux délibérations de la onzième assemblée des évêques, tenue à Bruxelles, en présence de l'archevêque métropolitain, André Cruesen, en janvier 1665.

Emile Van Arenbergh.

Sanderus, *Fland. illust.*, t. II, p. 57. — Van de Putte, *Hist. du diocèse de Bruges*, p. 64. *Gallia christ.*, t. V, p. 234. — Félix de Pachtere, *Bruga episc. illust.*, p. 402. — J.-F. Van de Velde, *Synopsis monum. collect.*, t. III, p. 769. — *Weke-lyks nieuws uyt Loven*, année 1776, p. 42.

HAYONS (*Thomas DES*), hagiographe et poète français, né à Sedan, ou dans le duché de Bouillon en 1612 et mort à Liège vers 1675. Paquot fait de lui un Liégeois, ce qui serait exact s'il ne m'étais prouvé qu'il fût Ardennais de nais-

sance, comme le prétend l'abbé Bouillot. Son père, qui était professeur à l'école latine de Sedan, n'avait certainement pas de prétentions nobiliaires; il est même probable qu'il tirait son nom du hameau des Hayons, commune de Noirefontaine, près Bouillon, dont il était originaire. Thomas reçut une instruction solide. Il ne sut malheureusement pas en tirer meilleur parti que de la foi protestante dans laquelle il avait été élevé. Celle-ci surtout était gênante à une époque de réaction; il s'en débarrassa sans doute alors que, chassé de Sedan par l'annexion de cette ville et de son territoire à la France, il vint habiter Liège. Là il trouva des amis, des protecteurs et, chose plus rare, en Streel et Bronckart des éditeurs complaisants. Son meilleur livre date de 1638; il est antérieur à son abjuration. Le titre porte : *Larmes de Sion ou plaintes sur l'affliction de l'Eglise*. Genève, 1 vol. in-16. Des Hayons publia de beaux et de bons vers. Son poème sur les *Mystères de notre Rédemption* eut deux éditions; la première est de 1646, la seconde de 1661, ce qui semblerait prouver, si étonnante que la chose paraisse, que ce poème avait trouvé des acheteurs. Un autre poème : les *Visions de Mélchiste*, publié en 1657, à Liège, chez Baudouin Bronckart, a pour but de prouver que les illustres maisons de Hohenzollern-Brandebourg, d'Aquitaine, de Fürstenberg et d'Aspremont ont toutes eu des saints au calendrier romain pour fondateurs. Comme chaque vie de saint est dédiée à l'un de ses descendants resté fidèle à l'Eglise ou qui lui a fait retour, le but de l'auteur se devine.

La façon dont il célèbre la générosité, le savoir et l'éloquence du P. Louis, prieur des Carmes à Liège, le courage héroïque du colonel Jean d'Allamont, gouverneur de Montmédy pour le roi d'Espagne, nous dit assez que, ne pouvant vivre de sa plume, il est forcé de tendre la main tantôt au clergé, tantôt à la noblesse.

Le comte de Becdelièvre, qui s'est donné la peine de rechercher et de décrire les divers ouvrages de des Hayons,

le qualifie avec trop de générosité, peut-être, d'historien, pour avoir traduit, en 1666, de l'espagnol, une *Relation de la maladie et de la mort de Philippe IV, roi d'Espagne*, et avoir fait imprimer, avec quelques stances de son crû, l'*Eloge de Jean d'Allamont*, du P. jésuite de Waha. Ce qui a valu à meilleur droit à des Hayons la qualification de hagiographe, c'est son livre : la *Princesse solitaire* (Liège, 1665, 1 vol. in-8°), dans lequel on trouve les vies de sainte Landrade, de sainte Amalberghe et de saint Amour. Il y sacrifie encore aux muses et assez largement. Paquot n'avait vu en lui que l'helléniste auquel on doit, après Spanheim et quelques autres, une traduction des : *Césars*, de l'empereur Julien. C'est là peut-être son moindre mérite.

Charles Rahlenbeek.

HAZART (Corneille), controversiste, issu, à Audenarde, du mariage de Simon Hazart avec Jeanne Van Renterghem. Né le 26 octobre 1617, selon l'*Album Novitiorum* de l'ancien couvent des jésuites à Malines, il fut baptisé, d'après les recherches de M. Edm. Vander Straeten, le 28 octobre, même année, en l'église Sainte-Walburge d'Audenarde. Le p. H.-J. Allard, dans sa notice sur ce polémiste sacré, place sa naissance un mois plus tard, le 26 novembre 1617. Son père, originaire de Berchem, près de cette ville, remplit les offices d'huissier du conseil de Flandre, de chef tuteur et d'homme de fief du Perron d'Audenarde, emplois subalternes, mais qui lui permirent d'assurer à ses cinq enfants une éducation soignée. Corneille, le cadet, fit sept ans d'humanités au collège des Jésuites de sa ville natale; ensuite il étudia la philosophie à Tournai et à Douai, au collège de Marchiennes. En 1635, il prit l'habit religieux de ses maîtres et, le 24 septembre, entra au Noviciat de Malines. Ce temps d'épreuve passé, ses supérieurs le chargèrent successivement des fonctions de professeur de rhétorique, de préfet des études et de professeur de controverse. A l'issue de ses études de théologie, qu'il acheva brillamment à Louvain, il se consacra

aux travaux de l'apostolat, d'abord à Bruxelles, puis à Anvers, où il prononça ses vœux le 18 mai 1657. Son éloquence, d'une simplicité populaire, attira bientôt autour de sa chaire une grande vogue : un contemporain, auteur de la *Réponse au premier Factum pour les neveux de Jansenius contre le P. Hazart*, l'appelle « un très fameux prédicateur, « un très docte et vertueux homme, qui « avait défendu plus de trente ans avec « applaudissement et renommée la doctrine de l'Eglise et qui s'était acquis « une très singulière estime, à cause de « ses sermons et de sa saine doctrine. » Aux prises dans d'incessantes polémiques avec les principaux docteurs du calvinisme hollandais, réunissant contre lui toutes les attaques et ripostant à tous les coups, il soutint, en quelque sorte, tout l'effort de la réforme contre le catholicisme dans les Pays-Bas. Aussi, comme il écrivait en moyenne par an deux ou trois ouvrages polémiques, dont beaucoup fort étendus, son œuvre est-elle considérable. Certes, dans ces luttes religieuses, on admettra malaisément ce que le P. Hazard disait de lui-même : « Que la Hollande, tout hétérodoxe « qu'elle était, avait plusieurs fois admiré sa modestie et la modération « extraordinaire qui éclatait dans cette « multitude de volumes qu'il avait publiés contre l'hérésie. » Sa modestie ne l'empêchait pas, dans les titres pompeux de ses ouvrages : *Triomphe de l'Eglise, Triomphe des Papes, etc.*, de sonner lui-même d'avance sa propre victoire, et sa modération extraordinaire n'hésitait pas à dénier, dès le titre même d'un de ses écrits, la raison à ses adversaires : *Nemo potest esse animal rationale et simul esse Calvinista*. Il est d'ailleurs évident que ses qualités mêmes de polémiste, surtout à cette époque de fureur religieuse poussée jusqu'à la démente, ne se conciliaient guère avec la mansuétude chrétienne. On peut aussi lui reprocher un style souvent négligé jusqu'à l'incorrection et trop de facilité à admettre des faits douteux, en un temps, du reste, où la critique historique n'avait pas encore la rigueur d'une

science; mais on doit lui reconnaître la passion jalouse de sa foi, qui l'emporte trop souvent, par son ardeur même, aux âpretés du zélotisme, l'inépuisable fécondité, la verve mordante, l'habileté ingénieuse à retorquer les textes sacrés contre l'adversaire. En même temps que le P. Hazard combattait si vaillamment la réforme, il se retournait brusquement contre le jansénisme. Il maltraita si rudement la mémoire de l'évêque d'Ypres, que les petits-neveux de Jansénius lui intentèrent un procès d'injures devant l'internonce de Bruxelles, et que le célèbre solitaire de Port-Royal, Antoine Arnauld, prit la plume pour venger l'auteur de l'*Augustinus*.

On peut diviser l'œuvre énorme du P. Hazart en deux catégories, l'une, composée de ses ouvrages de controverse, l'autre, de ses ouvrages historiques. M. Vander Straeten suppose que ces derniers furent également écrits dans un but de polémique religieuse : « La monotonie et l'aridité, naturelle-ment inhérentes aux sujets de pure controverse, rebutent d'ordinaire plus d'un lecteur. L'histoire, au contraire, est un drame vivant qui l'attache invinciblement et le tient comme enchaîné sous ses lois. » Les écrits du P. Hazart, dont le P. De Backer a dressé, dans ses *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, une longue et incomplète liste, sont écrits en flamand, en une langue vive, pittoresque, simple, d'un abandon qui semble parfois de la négligence, mais qui convenait admirablement à la propagande populaire entreprise par l'auteur contre le protestantisme. Quelques-uns de ces écrits jouirent d'une vogue considérable : tel, par exemple, le *Triumph van de Christelycke Leere ofte Grooten Catechismus met eene breede verklaringhe van allesyne voornaemste stukken ende eene wederlegginghe van den Catechismus der Calvinisten*. T^r Antwerpen, by Michiel Cnobbaert, 1683, in-f., 4 v., p. 716 et 681. T^r Antwerpen, by de weduwe van Petrus Joret, 1739, fol., 2 vol., p. 716. Malgré la triple sanction des autorités ecclésiastiques et les protestations énergiques de soumission au

saint-siège qu'y formule l'auteur, l'orthodoxie de l'écrit fut attaquée, et, dès l'année suivante, il en parut deux réfutations, dont l'une est intitulée : *Algemeen afbeeldsel van den Triumph ofte Grooten Catechismus van Pater Hazart, S. J., vertoonende syne vervalsingen van Gods woort, dwalingen, lasteringen, smaetheden, ende ontwetentheden. En behelsende een vriendelyk verzoek, dat het syne Eerwaerdigheyt believe deze mislagen in den tweeden druck te verbeteren, ende alzoo wech te nemen de scandalen, die alreeds gegeven zyn, en als noch gegeven zullen worden*. T^r sament gestelt door Ignatius Eykenboom, S. T. Baccalaureus. Tot Keulen, by Balthazar Van Egmont, 1684, in-8°, p. 85. C'est un libelle sans mérite. Dans un ouvrage intitulé : *De Catholycke overwinnende waerheid, gestelt tegen den Triumph ofte Grooten Catechismus van P. Corn. Hazart, der Societeit Jesu, door Carolus de Bont, licentiaet in de H. Godheyt*. Tot Yperen, by Aert. Dircksz. Oostsaen, 1684, in-8°, p. 647, l'autre contradicteur du P. Hazart soutint que son *Triomphe* contenait plus d'hérésies que la *Diatriba theologica* du jésuite Estrix, qui avait été condamnée par la congrégation de l'Index.

L'œuvre considérée comme la plus importante de Hazart est son *Triumph der Pausen van Roomen over alle hare benydters, met eene volkomen, ende overtuighende wederlegginghe van alle de lasteringen, en valscheden van de sectarissen*. T^r Antwerpen, by Michiel Cnobbaert, 1679 et 1681, fol., 3 vol., fig., p. 452, 430 et 333 à col. Cet ouvrage coûta dix années de travail à son auteur; il est remarquable par l'élégante correction du style et par l'heureux emploi de la nouvelle chronologie suivie par Henschenius dans l'ouvrage intitulé : *De tribus Dagobertis, Francorum regibus, Diatriba*.

Selon divers biographes, le P. Hazart mourut en 1688; c'est une erreur. Il décéda le 25 décembre 1690 en sa maison professe d'Anvers.

Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Matér. man.*, t. IV, p. 427. — Edm Van der Straeten, *Notice sur Corn. Hazart, controv. de la Comp. de Jésus, natif d'Audenaerde*. (Audenaerde, typ. de Bevernaege, frères, 1851.) —

Edm. Van der Straeten, *Recherches sur les comm. relig. d'Audenaerde* (Audenaerde, typ. de Dom. Beernaeghe, 1858), 1^{re} p., p. 154. — P. De Backer, *Ecriv. de la Comp. de Jésus*, t. II, col. 75; t. III, col. 2243. — *Notice sur le P. Hazart*, par le P. H.-J. Allard, dans le *Volks Almanak* de 1871, 16^e, p. 75, avec le portrait. — Nécrologe manuscrit de l'anc. Comp. de Jésus — *Œuvres de messire Antoine Arnould*, Paris et Lausanne, 1779, t. XXX, préf., p. 47-62.

HAZIUS (*Jean*). Voir **DE HAZE** (*Jean*).

HEBBELYNCK (*Jean*), sculpteur, naquit au XVII^e siècle à Gand et faisait partie, en 1689, de la corporation des peintres et sculpteurs de cette ville. De 1711 à 1717, il travailla, avec deux autres sculpteurs gantois, au chœur de la cathédrale de Saint-Bavon : les ornements de bois, y compris les trente-huit rosettes qui décorent le couronnement, ainsi que la partie postérieure du tabernacle donnant accès aux vases sacrés, furent sculptés par Jacques Coppens, et les ornements de marbre par Philippe Martens et notre artiste. En 1719, il achève avec le même Jacques Coppens les magnifiques stalles qui jadis ornaient le chœur de l'église de Saint-Jacques et le prolongeaient jusqu'aux piliers de la tour : cette œuvre d'art, dont la beauté était célèbre, fut vendue à un spéculateur anglais.

Emile Van Arenbergh.

Kervyn de Volkaersbeke, *Eglises de Gand*, t. 1^{er}, p. 405; t. II, p. 20. — Piron, *Levensbeschryvingen, byvoegsel*, p. 98.

HEBRAT (*Jean*), artiste bruxellois du commencement du XVII^e siècle. On ne saurait dire au juste s'il était horloger, orfèvre ou émailleur. Quoi qu'il en soit, la collection De Bruge-Dumesnil, vendue à Paris en 1850, renfermait un objet d'art, signé *Jean Hebrat, Bruxelles*, dont la description mérite d'être reproduite. C'était « une montre en or, décorée de sujets en émaux de couleurs, » et d'émaux imitant les turquoises. Sur « le dessus du recouvrement, la Vierge » et l'enfant Jésus, d'après un tableau « de Simon Vouet; sur le fond, une » Sainte Famille; sur le pourtour, quatre sujets tirés de l'Évangile et enfermés dans des médaillons. A l'intérieur, au revers du recouvrement, « l'Annonciation; sur le cadran, la » Visitation. Au fond de la boîte, Repos

« de la Sainte Famille en Egypte. » M. Dinaux conjecture qu'une œuvre de ce prix n'a pu être fabriquée que pour l'infante Isabelle.

J. Nève.

Description des objets d'art qui composent la collection De Bruge-Dumesnil, précédée d'une introduction historique, par Jules Labarte. Paris, 1847 — Dinaux, *Archives du Nord de la France*.

HECTERMANS (*Henri*), théologien et prédicateur, naquit à Bilsen, en 1606, et mourut à Maestricht, le 4 mai 1679. Après avoir reçu des leçons de latin et d'histoire de l'aumônier de la commanderie de Vieux-Jones, appartenant à l'ordre Teutonique, il prit, à l'âge de seize ans, l'habit de Saint-Dominique, au couvent de Maestricht. Le zèle qu'il déploya et le talent dont il fit preuve dans ses études engagèrent ses supérieurs à l'envoyer en Espagne, où les études religieuses étaient alors cultivées avec éclat. Revenu dans les Pays-Bas, il enseigna la théologie dans les couvents d'Aix-la-Chapelle, de Bruxelles, de Louvain et de Maestricht. Ce fut pendant son séjour à Louvain qu'il obtint, à l'université de cette ville, le grade de licencié, étant déjà honoré du titre de maître en théologie dans son ordre. Son éloquence égalait son érudition, et partout où il résidait la foule se pressait aux pieds de sa chaire. Administrateur habile, il fut trois fois prieur à Maestricht et une fois à Malines. Il fit même preuve d'aptitudes diplomatiques, dans une mission dont l'électeur Maximilien-Henri de Bavière, archevêque de Cologne et évêque de Liège, le chargea auprès du roi d'Espagne Philippe IV. Les détails et le but de cette mission sont inconnus, mais on sait que le P. Hectermans s'en acquitta à l'entière satisfaction du prince qui l'avait envoyé à la cour de Madrid. Il mourut au couvent de Maestricht, âgé de près de soixante-treize ans, laissant quelques traductions latines d'œuvres espagnoles, dont voici la liste : 1^o *R. P. F. Ignatii de Coutino, ordinis FF. Prædicatorum, S. theol. professoris, Mariale, sive Conciones super evangelia festivitatum sanctissimæ virginis Mariæ, quas ex idiomate hispanico in latinum transtulit R. P. F. Henricus Hectermans,*

S. theol. lic. et professor, conventus Mosæ-trajectensis. — Sanctorale, sive Conciones super festivitates maxime illustrium sanctorum, quas Ecclesia catholica, per anni decursum celebrat, quas ex idiomate hispanico, etc. — Quadragesimale, sive conciones super evangelia trium præcipuarum feriarum Quadragesimæ, videlicet Mercurii et Veneris et dominici, et totius hebdomadæ sanctæ, quas, etc. Brux., Franç. Viviers, 1652, 3 vol. in-4^o (une autre édition parut à Cologne, chez Jean Bussæus, en 1661, 3 vol. in-4^o). — 2. *Compendium doctrinæ christianæ F. Johannis à S. Thomâ, ordinis prædicatorum, ex hispanico latine redditum.* Brux., Franç. Viviers, 1658, in-16. Le P. Hectermans avait également traduit de l'allemand en flamand une *Vie de la vénérable mère Agnès de Jésus, de l'ordre de Saint-Dominique*. Je n'ai pu trouver ce volume, qui parut à Louvain, chez Adrien de Witte, en 1675.

J.-J. Thonissen.

De Jonghe, *Belgium dominicorum*, p. 281. — Quetif, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. II, p. 687. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. des Pays-Bas*, t. II, p. 332, édit. in-fol.

HECKE (Michel VAN), écrivain ecclésiastique, né à Gand, en 1617 ou 1618, décédé à Rome le 25 septembre 1687. A l'âge de dix-neuf ans il entra dans l'ordre de Saint-Augustin, au couvent de sa ville natale, et se distingua par sa science et son talent oratoire. Avant 1659 il prit, à l'Université, le grade de docteur en théologie, et vint bientôt après enseigner cette science au couvent de son ordre à Louvain. Les troubles que fomentait parmi les docteurs et professeurs de Louvain l'hérésie naissante des jansénistes créèrent des difficultés au P. Van Hecke; voici à quelle occasion : le professeur de théologie Jean Sinnich avait posé dans un ouvrage publié en 1657, sous le titre de : *Confessionistarum goliathismus profligatus* (p. 308), et répété dans des thèses du 13 janvier et 13 février 1660, des propositions ne tendant à rien moins qu'à dénier au souverain pontife parlant *ex cathedra* l'infaillibilité dans les faits dogmatiques. Encouragé par l'internonce de Vecchis, résidant auprès de la cour

de Bruxelles, le P. Van Hecke attaqua vigoureusement ces propositions dans des thèses que devait défendre, le 27 février, sous sa présidence, un jeune religieux augustin du nom de Christophe Quisthout. Emu par cette protestation, le recteur de l'Université, Jean Causmans, promulgua immédiatement un décret défendant au P. Van Hecke de présider la solennité, au prieur et aux religieux de permettre qu'elle eût lieu, et à tous les supôts de l'Université d'y assister. Malgré cette défense, le P. Van Hecke, qui comptait sur la protection de l'internonce, tint la dispute au jour fixé; le recteur, de son côté, sévit contre le président. Mais l'internonce, averti de ce qui s'était passé, réprimanda le recteur et écrivit à l'Université, le 29 février et le 3 mars 1660, qu'il venait d'en référer au pape et au roi. Plus tard il se rendit en personne à Louvain pour assoupir le différend. A quelque temps de là, le P. Van Hecke fut appelé à Rome, où Clément IX lui confia la première chaire de théologie au collège de la Sapience. Innocent XI le nomma aussi consultant de la congrégation de la Propagande. Le P. Van Hecke continua à remplir cette double fonction jusqu'au moment de sa mort, le 25 septembre 1687 (1). Il avait alors soixante-neuf ans, et était profès depuis cinquante, et prêtre depuis quarante-quatre ans. Il laissa, en manuscrit, plusieurs ouvrages théologiques qui n'ont pas été imprimés. Nous connaissons plusieurs thèses qui furent défendues, sous sa présidence, pendant qu'il enseignait à Louvain.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-12, XVIII, p. 123-126. — *Inscriptions funér. et monum. de la Flandre orientale*, 2^e série, I, p. 181.

HECKE (Jean VAN), sculpteur, naquit en 1699, à Dadizele, village de la Flandre occidentale. Ses parents, loin de contrarier sa vocation artistique, l'envoyèrent à Bruges pour s'initier au dessin. Il abandonna bientôt le crayon pour le ciseau et suivit les leçons des sculpteurs

(1) Le *Nécrologe* des Augustins de Gand, publié dans les *Inscriptions funéraires de la Flandre orientale*, 2^e série, I, dit qu'il mourut le 25 août 1687.

Mathieu De Vischet Henri Pulinckx, dont la direction bâta ses progrès. Quelques années après, en 1743, il eut occasion de montrer son talent dans un travail important. On avait décidé de faire sculpter une nouvelle chaire de vérité pour l'église de Notre-Dame, et de confier ce travail aux trois sculpteurs les plus renommés de Bruges. Cette chaire est l'œuvre principale de Jean Van Hecke. « On pourrait », dit l'Inventaire des objets d'art et d'antiquité de l'église de Notre-Dame, à Bruges, dressé par la commission provinciale de la Flandre occidentale, « désirer » plus de sévérité dans le style, mais l'ensemble est parfaitement gracieux. « Cette chaire est en bois de chêne, » dit *wagenshot*, acheté à Saardam, en Hollande. Elle a été faite sur les dessins de François Clauwaert, pour la menuiserie, et sur les dessins du sculpteur Van Hecke, pour tout ce qui est sculpture, etc. L'ensemble fut dessiné par le peintre Garemyn, qui reçut sept escalins pour son travail. Ce monument fut achevé vers la fin du premier trimestre de 1743. »

Van Hecke était un de ces artistes recueillis et modestes, qui vivent oubliés du monde, en tête-à-tête avec leur art. Il mourut le 25 mai 1777, à l'âge de soixante dix-huit ans, et fut enterré à Bruges, dans le cloître de l'église des Récollets.

Emile Van Arenbergh.

Immerzeel, *De levens en werken der holl. en vl. kunstschilders, etc.*, t. II, p. 22. — *Inventaire des objets d'art et d'antiquité des églises paroissiales de Bruges*, dressé par la Commission provinciale (église de Notre-Dame), p. 22. — Chev. Edm. Marchal, *La Sculpt. aux Pays-Bas* (*Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg.*, 1878), p. 117, 124.

HECKE (*Joseph VAN*), bollandiste, naquit à Bruges le 6 janvier 1795. Ses précoces succès au petit séminaire de Roulers, où il fit ses humanités, furent le présage heureux de sa studieuse carrière. Lors de la suppression de cet établissement en 1812, par Napoléon Ier, il rentra au foyer paternel et reçut des leçons particulières de rhétorique du célèbre abbé de Foëre. Le pape Pie VII ayant rétabli, après la chute de Napoléon, la Compagnie de Jésus, il s'y en-

roûla, le 2 octobre 1814, à Rumbeke, dans la Flandre occidentale. Mais les Cent-Jours amenèrent bientôt la dispersion de l'ordre renaissant, et le noviciat de Rumbeke fut dissous. Le P. Van Hecke qui, par ordre de son supérieur, le R. P. Fonteyn, s'était réfugié chez les jésuites d'Amsterdam, revint après Waterloo et acheva son noviciat à Destelbergen, près de Gand. Chassé, avec ses confrères, par la persécution de Guillaume Ier, d'abord de cette maison, ensuite du palais épiscopal où l'évêque de Gand, de Broglie, leur avait accordé l'hospitalité, il s'exila dans les montagnes du Valais, en Suisse. Il y enseigna pendant une année la rhétorique, y poursuivit ses études théologiques, et, le 10 octobre, reçut l'onction sacerdotale. Quelques missions qu'il donna aux montagnards du canton révélèrent en lui un don oratoire qui, cultivé de bonne heure, lui eût mérité la renommée de la chaire.

Chargé ensuite du cours de droit canon au collège de Fribourg, il vit bientôt presque tous les futurs docteurs *in utroque jure* de la Suisse accourir à ses leçons. Sa réputation retentit par delà les monts, et, lors de la réorganisation, à Rome, du Collège germanique, le brillant professeur y fut appelé à continuer son enseignement où il compta parmi ses disciples de futurs évêques et cardinaux. Après l'élection du P. Roothaan au généralat, il fit partie de la commission chargée de reviser le *Ratio studiorum* et de le mettre en rapport avec les progrès de l'époque.

De retour en Belgique, le P. Van Hecke professait depuis 1832, à Gand, le droit canon et l'histoire ecclésiastique, lorsqu'en 1837 l'ancienne association des Bollandistes fut reconstituée. Huit ans après, parut le premier volume de l'œuvre continuée, le tome VII d'octobre ; le P. Van Hecke y eut large part et en écrivit la préface. Ses premiers travaux d'hagiographie lui méritèrent l'applaudissement des érudits ; ses commentaires accompagnant les vies de saint Lulle, évêque de Cologne, et de saint Gall, premier abbé du monastère suisse de ce nom, furent loués notam-

ment par Binterim, par le protestant Rether et par le cardinal Pitra : « Vontiers, dit ce célèbre archéologue, dans ses *Études sur les Bollandistes*, nous en appellerions aux savants de l'Irlande et de l'Allemagne pour apprécier, entre autres, les actes de saint Gall et de saint Lulle. Il a fallu au P. Van Hecke redresser un de ses devanciers, trompé par Lecointe sur l'année natale de saint Gall ; rétablir contre Mabillon la fraternité de saint Dèle, fondateur de Lure ; contre Witskins, l'authenticité des canons de saint Colomban, qui manquent aux conciles d'Angleterre ; demander compte à Baillet de son hypothèse gratuite sur l'époque où saint Gall reçut le sacerdoce ; relever nos historiens français sur des faits nationaux ; aller, sur l'Irlande, au delà de son docte historien Lanigan ; rectifier et compléter Muller, Newgard, Pertz et Van Arx sur leurs antiquités germaniques ; coordonner, par une série régulière, une chaîne de faits, contre lesquels avaient échoué Valois, Mabillon, Lecointe, Schœpflin et Gerbert. — « Tout ce travail », ajoute-t-il au sujet de saint Lulle », nous reporte aux beaux commentaires d'Henschenius, si sûrement, si habilement tissés à travers d'inextricables difficultés. »

Le P. Van Hecke collabora non moins activement aux six tomes suivants d'octobre, et confirma sa réputation de savant hagiographe par ses vies de Jean Capistran et de saint Ignace, patriarche de Jérusalem. En 1869, il sentit décliner ses forces, épuisées par son studieux labeur ; il dut renoncer aux fatigues de ses rudes études et vécut encore cinq ans, partageant ses derniers jours entre Bruges, sa ville natale, et Tronchiennes, où il mourut le 27 juillet 1874.

A ses travaux de bollandiste se rattache une étude intitulée : *Du Bollandisme*, par J. Van Hecke, prêtre de la Compagnie de Jésus, dans les *Précis historiques du P. Terwecoren*. Bruxelles, 1854, t. V, p. 11, 33, 65, 97, 117 et 141. Tiré à part. C'est la traduction du *Proœmium de ratione Operis Bollandiani*,

faite par le P. Duquesnoy, S. J. (sorti de la Compagnie), professeur au collège Saint-Michel, revue par l'auteur. Le P. Van Hecke publia encore : 1. *Gravamina, institutis regularibus Belgii illata per librum R. D. Mariani Verhoeven, de regularium et de sæcularium clericorum juribus et officiis*, in-4°, p. 22, tiré à très petit nombre d'exemplaires et non mis dans le commerce (1847?) sans indication du lieu ni de l'année d'impression.

— 2. *Vie de la princesse Borghèse, née Guendoline Talbot, comtesse de Shrewsbury*, par A. Zéloni. Edition belge, corrigée et augmentée par un ecclésiastique. Bruxelles, in-12, portrait, 184... (?) *Narration populaire sur la mort de la princesse Guendolina Borghèse*, par Antoine Bianchi. Traduction de l'italien. Bruxelles, M. Hayez, imprimeur de l'Académie royale, 1841, in-8°, p. 14.

— 3. *Vie de Charles le Bon*, dissertation du Dr Wegener, traduite du danois par un Bollandiste. Bruges, imprimé chez Van de Casteele-Werbrouck, sans date (1845), in-4°, p. 192 ; in-8°, p. 190, 3 planches, dans le *Recueil de Chroniques, Chartes et autres documents concernant l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale*, publié par la Société d'Emulation, de Bruges ; 2^e série, *Chroniques des comtes de Flandre*. — 4. Dans le *Journal historique et littéraire* de Liège : *Notice sur le P. J.-M. Garzon, S. J.*, t. XII, p. 492 : *Lettre en réponse au coup d'œil sur les ornements pontificaux dans l'ordre de Prémontré*... 20 décembre 1853, t. XX, p. 497-499. Les articles attaqués avaient été également publiés par Kersten. — 5. *Mariæ de Monte Carmelo visuris benedictionem et protectionem semper eternam* Fr. A. M. à SS. CC. et M. Bruges, imprimerie de C. de Moor, rue Philipstock, in-4°, p. 11. La pièce, datée de Bruges, 11 décembre 1841, défend le privilège des réguliers de célébrer les offices dans leurs églises aux mêmes heures que dans les paroisses.

Emile Van Arenbergh.

P. De Backer, *Ecriv. de la Comp. de Jésus*, t. III, col. 2444. — *Messenger des sciences hist. de Belg.*, 1874, p. 506. — *Journal l'Univers*, 21 août 1874.

HECKE (*Jean VAN*). Voir au *Supplément*.

HEEDE (*Guillaume VAN*), peintre d'histoire, né à Furnes en 1660 et mort en 1728. On ne connaît point son maître. Fort jeune il partit pour l'Italie où il travailla beaucoup, car à Rome, à Naples et à Venise il laissa des preuves de son talent qui rappelle le génie de Laïresse, ce qui permet de supposer qu'il étudia chez ce maître. Revenu dans sa patrie, Guillaume fut appelé à Vienne, où il travailla pour l'empereur et les princes allemands; il orna plusieurs châteaux de ses peintures décoratives et fut aidé par son frère. On ne connaît de lui qu'un tableau qui se trouve à l'église de Sainte-Walburge, à Furnes: *le Martyre de sainte Catherine*. Sur ce tableau on lit l'inscription suivante: *Vigor Van Heede, zoon van Jan, gestorven den 8 april 1708 en Guillaume Van Heede zynen broeder, gestorven den 1^{en} december 1728*. Ne pourrait-on pas inférer de cette inscription que le tableau fut fait par les deux frères? La pénurie des œuvres de Guillaume est expliquée à Furnes par une tradition qui veut que des étrangers sont venus dans ce pays enlever tous les tableaux du peintre, qu'ils ont fait passer pour des Gérard de Laïresse. On pourrait peut-être expliquer de la même façon la masse de tableaux du maître Liégeois qui inondèrent le marché dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Guillaume Van Heede était bon compositeur, dessinateur correct et coloriste brillant et harmonieux. D'après la tradition locale il a énormément produit.

Ad. Siret.

HEEDE (*Vigor ou Victor VAN*), peintre d'histoire et de nature morte, né à Furnes en 1661 et mort en 1708; frère de Guillaume, qu'il accompagna en Italie et aida en Allemagne. Il revint avant Guillaume au lieu natal, où il mourut en 1708. On voyait, de Vigor, à l'église Sainte-Walburge, à Furnes, un *Enfant prodigue*, où il avait déployé un talent qui, pour n'être pas aussi fort que celui de Guillaume, avait pourtant une

sérieuse valeur. Ce tableau a été enlevé, croit-on, lors de la révolution française. Le musée de Berlin possède de lui un tableau représentant un plat d'argent, un pâté, des olives, des verres, etc.

Ad. Siret.

HEELAUT (*Roland*), écrivain ecclésiastique, né à Gand vers la fin du XVII^e siècle, décédé dans la même ville le 2 mars 1652. Jeune encore, il prit l'habit cistercien à la célèbre abbaye de Baudeloo, dans sa ville natale, et y remplit pendant quelque temps, les fonctions de sous-prieur. Il fut aussi chargé de la direction des religieuses cisterciennes de l'abbaye de Ter Haeghen, à Gand, et exerça assez longtemps ces dernières fonctions. Il avait composé plusieurs ouvrages, restés manuscrits, parce que la mort le surprit inopinément. En voici l'indication sommaire :

1. *De prudentia et discretione confessorum sanctimonialium*, que le P. De Visch, biographe de l'ordre de Cîteaux, qualifie de *liber insignis*. — 2. *Règle que doivent suivre les supérieurs des réguliers pour bien gouverner* (en flamand). — 3. *Miroir d'une véritable conversion pour ceux qui veulent embrasser l'état religieux*. — 4. *Faucille spirituelle ou traité de la mortification*. — 5. Une traduction de l'italien des *Méditations* du P. Barthélemi de Saint-Fauste. — 6. Une traduction du *Commentaire* de Trithemius sur la règle de Saint-Benoît, intitulé par le traducteur : *Traité des degrés d'humilité*.

E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Mémoires*, éd. in-42, IX, p. 338. — De Visch, *Bibliotheca scriptorum ordinis cisterciensis*, p. 292. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 1083.

HEELU (*Jean VAN*), poète chroniqueur, auteur d'une chronique en vers sur la bataille de Woeringen, nommé par le copiste du X^e siècle *Jean Van Leeuwe*, naquit en Brabant dans la seconde moitié du XIII^e siècle et mourut au commencement du XIV^e. On croit qu'il a vu le jour à *Heelenbosch*, entre cette commune et *Leeuwe* (Léau). Son poème montre clairement qu'il était Brabançon : les autres poètes de ce temps, comme Van Maerlant et l'auteur

du *Reinaert de Vos* se servaient du dialecte des Flandres. On le nommait *frère Jean*. De quel ordre était-il? On l'ignore. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il n'était pas *moine*. Dans un passage de son poème (vers 8,820 et suiv.), où il cite des religieux de différents ordres qui vinrent enterrer les morts et recueillir les blessés, il ne fait point mention de ceux qui auraient appartenu à son ordre. D'un autre côté, il plaisante, à propos des indulgences, dans un langage qu'on s'étonne de rencontrer trois siècles avant Luther. Qu'on en juge par ces vers :
 « Alors *il* (l'évêque de Cologne) leur
 « donna son pardon et leur accorda à tous
 « indulgence si grande de leurs méfaits
 « qu'en mourant ils ne pouvaient man-
 « quer d'aller tout droit dans le sein
 « d'Abraham. Plus d'un qui reçut son
 « pardon avant le coucher du soleil dut
 « éprouver un vif embarras : il avait déjà
 « à la maison un sac tout plein délivré
 « argent comptant et à meilleur marché
 « que là » (vers 4,315-4,324). Rien n'empêche, dit Willems, qu'il ne fût l'un de ces frères de l'ordre Teutonique auquel Jean I^{er} porta tant d'affection. Butkens, dans son *Supplément aux Trophées de Brabant* (I^{er} vol., p. 164), fait de lui un chevalier de l'ordre Teutonique, commandeur de Bekevoort, village à une demi-lieue de Diest, où réellement une commanderie de cet ordre a existé, dépendante de celle des *Vieux Joncs*. Quoi qu'il en soit, Jean Van Heelu assistait en personne à la bataille dont il nous a tracé le récit. Il n'était pas parmi les combattants, mais parmi les spectateurs. Il appartenait vraisemblablement à cette partie de la *Maisnie* du duc où étaient les ménestrels. Il est probable qu'il a rédigé son poème en 1291 ou 1292, lorsque Marguerite d'Angleterre était déjà fiancée au fils de Jean I^{er}. Tel est l'avis de Willems et de Serrure. S'il avait écrit après 1294, il n'eût pas manqué de déplorer la mort de Jean I^{er}, arrivée le 3 mai de la même année. Son poème, le seul ouvrage que nous ayons de lui, est intitulé : *Rymkronyk van Jan Van Heelu ou Slag van Woeringen*. Il est dédié à Marguerite d'Angleterre (vers 1 à 12),

à laquelle le poète envoie ces vers pour qu'elle apprenne à connaître la langue thioise en lisant les exploits de son beau-père le duc, que rien ne dépasse, dit-il, dans les hauts faits de la chevalerie :

*Want en mach niet scoenres geven
 Van ridderscape groote dade.*

Le poème est divisé en deux livres : le premier renferme l'histoire du duc Jean jusqu'à la bataille de Woeringen. « Je vais exposer, dit-il, l'histoire du duc tout d'abord, depuis sa naissance jusqu'au moment où il acheta le pays de Limbourg. » La seconde partie renferme le récit de la bataille de Woeringen. L'auteur termine assez brusquement, après avoir raconté qu'on enterrait les morts. Le meilleur manuscrit que l'on possède date du x^{ve} siècle et renferme une introduction du copiste, qui compte 592 vers.

L'ouvrage a incontestablement une grande valeur historique. On s'aperçoit, au fond comme à la forme, que le narrateur a été témoin des faits qu'il raconte. Il est trop enthousiaste de son héros pour rester impartial, mais il sait rendre la vérité, telle qu'elle apparaissait aux admirateurs de Jean I^{er}. C'est un mélange d'histoire et d'épopée qu'on pourrait dire plus près d'Homère que de Tacite, si la matière et le talent mis en œuvre permettaient un pareil rapprochement. Un curieux détail montre combien les ennemis du duc avaient confiance dans la victoire : ce sont les chansons thioises et wallonnes composées avant la bataille et où les Limbourgeois étaient comparés à des vautours et à des éperviers (*blawoeten*), tandis que le duc était un coq et ses soldats des poules craintives. Van Heelu proteste contre les mensonges attribués à son souverain : il a le souci du vrai, mais surtout de la gloire du héros qu'il chante. L'historien divise les faits en trois groupes : Pour les uns, voilà, dit-il, ce que j'ai vu ; pour d'autres, voilà ce qui m'a été raconté ; pour les derniers, voici ce qui m'a été dit encore. Mais son admiration pour celui que la chanson populaire appelait un géant :

Wy zyn van reuzen gekomen

lui fait emboucher la trompette héroïque et lui donne des accents d'épopée qu'on est heureux de rencontrer chez un poète qui ne songe à imiter personne et qui n'exprime que ce qu'il sent. C'est ainsi qu'il aime à tirer ses comparaisons des grands fauves, du lion surtout; c'est ainsi encore qu'il relève la dignité des personnages par des épithètes ennoblissantes, à la façon d'Homère; c'est ainsi enfin qu'il met dans la bouche de ses héros des discours qui respirent tout le feu des combats. Sous ce rapport, les vers où le poète peint le commencement de la lutte (vers 4,700 et suiv.), sont vraiment dignes d'un chanfre épique de premier ordre. Il serait difficile, en présence de ces procédés, de croire qu'il manquât d'érudition.

Voici le jugement que porte de lui Serrure : « Ce poème est une œuvre « entièrement originale. Van Heelu pos- « sédait peu de connaissances générales « et prouve même qu'il connaissait mal « le français. Il écrit sans modèle, par « pure inspiration, et par là il s'élève « bien au-dessus de la plupart de ses « contemporains. Ainsi qu'Homère, il « excelle dans la peinture des batailles « sanglantes. Il est fort épris de son « héros et ne reconnaît pas au duc les « défauts humains que les autres écri- « vains de ce temps lui reprochent. « Nous ne rencontrons pas une seule « œuvre littéraire de ce goût durant le « moyen âge en Flandre. C'est, en effet, « une épopée nationale historique, ne « participant en rien au mauvais goût « qui fit périr l'école romantique pendant « la seconde moitié du XIII^e siècle, et il « est complètement indépendant des « idées de Van Maerlant et de ses imi- « tateurs. Contrairement à ceux-ci, il « parle avec respect des romans cheva- « leresques, et son poème, infiniment « élevé au-dessus de la froide chronique, « peut, en tout cas, être considéré comme « source historique. »

La langue de Van Heelu est générale- ment pure. On y trouve peu de ces particu- les oiseuses, accessoires inséparables des rimes de ce temps. Son œuvre est facilement accessible à tout Flamand qui

connaît un peu sa langue. Il se rappro- che beaucoup plus de la langue actuelle que les autres écrits de la même époque.

Ferd. Loise.

Bouillet, *Dictionnaire universel et classique d'histoire*. — Serrure, *Geschiedenis der vlaamsche letterkunde*, p. 242. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 655. — Paquot, *Mém. littér.*, t. III. — Witsen-Geysbeek, *Biogr. woordenboek der nederlandse dichters*. — Willems, *Verhandelingen*, t. I^{er}, p. 465. — *De vlaamsche rederijders*, t. XVII, p. 47.

HEEMAN (Gilles), écrivain ecclésiasti- que, né à Waesmunster vers 1653, dé- cédé à Louvain le 18 février 1710. Il étudia les humanités à Gand et vint ensuite faire sa philosophie et sa théo- logie à Louvain, où il fut reçu comme élève au collège d'Adrien VI. En 1684, il entra dans la congrégation de l'Ora- toire; mais il fut obligé d'en sortir peu de temps après pour faiblesse de con- stitution. Ayant recouvré ses forces cor- porelles, il devint, en 1686, vicaire de la paroisse de Saint-Quentin à Louvain, et remplit ces fonctions pendant près de vingt-quatre ans, jusqu'au moment de sa mort. Heeman était un orateur sacré très distingué; il publia aussi quelques petits traités de piété dont nous connais- sons les suivants :

1. *Olie der Wysheyt oft Liefde-Voed- sel voor de Christene Zielen, vloyende wyt de Lof-Sanghen der heylighe Kercke : Magnificat, Benedictus, Nunc dimittis*, enz. Loven, Aeg. Denique, 1703; vol. in-16. — 2. *Troost der sieken oft maniere hoe de pastoors ende priesters sullen vlytelyck de sieke bezoeken, weirdiglyck nytreijcke de heylighe Sacramenten, ende hun getrouwe- lyck bystaen in den doodstrydt*. Loven, Aeg. Denique, vol. in-12 de 272 pages. — 3. *Meditatie op het Canticum van Abacuc*.

E. H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-42, XI, p. 220-222.

HEEMS (Nicolas), jurisconsulte et professeur de droit, plus connu sous le nom de *Nicolas de Bruxelles* ou *Nicolas de Capella*, parce qu'il était né vers 1470 dans cette ville, probablement dans la paroisse de la Chapelle, mourut à Louvain le 22 juin 1532. Après avoir terminé ses classes latines dans sa ville

natale, il vint à Louvain pour étudier la philosophie et y fut proclamé second à la promotion de la faculté des Arts en 1488. Il fréquenta ensuite le cours de droit, et, après quelque temps, fut chargé, tout en continuant ses études juridiques, de l'enseignement de la philosophie à la pédagogie du Château, où lui-même avait étudié cette matière. Il occupait encore sa chaire lorsque, le 31 août 1502, il fut admis au conseil de l'Université comme membre de la faculté des Arts. Promu au grade de docteur en droit civil le 7 février de l'année suivante, il fut chargé en 1506 du cours des Institutes, et, le 28 octobre 1520, de la première leçon du droit civil. Le 20 avril 1530, il résigna sa chaire, et mourut le 22 juin 1532, à l'âge de soixante-deux ans environ. Son corps fut enterré dans l'église des Augustins, où l'on voyait autrefois une verrière peinte avec son portrait et ses armoiries. Ces dernières étaient de *gueules à trois sautoirs échiquetés de deux tires d'argent, et une étoile à huit rais d'or en abîme*.

Vers l'année 1500, Nicolas Heems avait épousé Marguerite Speelhoven, dont il eut trois filles et un fils.

Il a publié :

Compendium quatuor librorum institutionum secundum ordinem rubricarum, cum inibi contentorum summaria declaratione et terminorum expositione iuris candidatis iuvenibus imprimis conducibile. Lovanii, in ædibus Theodoricæ Martini Alostensis; vol. in-4^o de 52 feuillets. Cette édition princeps de Thierry Martens fut réimprimée à Louvain par Servatius Sassenus : 1^o en 1544, vol. in-12^o de 67 feuillets, auquel est ajouté le *De exceptionibus liber*, d'Antonius Massa (9 feuillets); 2^o en 1552, vol. in-12^o de 80 feuillets, plus 11 feuillets pour le traité de Massa.

E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 190. — Valerius Andreas, *Fasti academici*, éd. de 1650, p. 180.

HEEMSEN (*Jean-David*), poète flamand, natif d'Anvers, florissait au commencement du XVII^e siècle. On a de lui un sonnet imprimé en tête des *Goddelicke*

lofzangen de Justus De Harduyn et qui se trouve également dans un recueil de poésies, édité en 1619 chez Guillaume Verdussen, à Anvers et intitulé : *I. D. H. Nederduytsche Poëmata, ghedeylt in twee deelen, gheestelycke ende wereldlycke*. Il en est d'autant plus probablement l'auteur que ses initiales figurent au titre. Ces poèmes sont pour la plupart des traductions ou des imitations du latin, du français et des sonnets de Pétrarque. Willems présume que Heemsen, à l'exemple de beaucoup d'écrivains du temps, et notamment de Hooft, se rendit en Italie. L'historien flamand fonde sa supposition sur ce que le poète écrivit des sonnets, et que le contact avec la littérature raffinée du Midi, où le sonnet était alors en vogue, a pu seul lui inspirer le choix de cette forme poétique. Quoi qu'il en soit, ce ne sont certes pas les deux poèmes cités par Willems, et dont la pensée banale est rendue dans une forme pauvre et embarrassée qui donnent du talent de Heemsen une idée assez avantageuse pour nous faire admettre que l'auteur serait allé directement s'inspirer aux sources italiennes.

Emile Van Aerenbergh.

J.-F. Willems, *Verhandeling over de nederduytsche taal- en letterkunde*, t. II, p. 254.

HEER (*Henri DE*), AB HEER, VAN HEER, et non DE HEERS, ABHEERS, DE HER, d'une famille patricienne de Tongres, naquit dans cette ville en 1570, et mourut à Liège vers 1636, premier médecin du prince Ferdinand, médecin des échevins de la cité; de 1608 à 1616, il avait en outre dirigé le service de l'hôpital de Bavière. Ses dispositions studieuses se révélèrent de bonne heure. Il s'appliqua d'abord aux langues classiques et à l'hébreu, puis à la philosophie et aux mathématiques; son goût pour les sciences naturelles et la médecine finit par prévaloir. Il acheva ses études dans une université célèbre de la Germanie supérieure, et prit ses grades en philosophie et en médecine. Plusieurs années se passèrent ensuite en voyages: il parcourut l'Allemagne, l'Italie, la France

et l'Angleterre; il s'aventura même en Islande, si l'on s'en rapporte aux vers latins qu'il aurait dictés, selon la tradition, aux amis qui assistèrent à ses derniers moments :

*Exi, anima, i, ninium creperis exercita curis
Immundi, a puero ad vitæ spatia ultima, mundi.
Quæstisti in libris lucem, lucrumque; tulisti
Fumos. Lustrasti terras, maria; ultima Thule
Te vidit, stupuitque suo sermone loquentem;
Oceonæ et gentes aliæ; sed et illa reliquunt
Te miserum, primi repetentem oblivia lapsus...*

Suit une ardente invocation à Jésus. On remarquera que de Heer fait allusion à la connaissance qu'il avait acquise des langues vivantes : il pouvait en effet se dire polyglotte. Mais son but principal, en parcourant le monde, était d'observer les phénomènes de la nature et d'étudier à fond les sciences qui se rattachent à l'art de guérir. Il visita les universités le plus en renom, entra en relations avec leurs professeurs les plus fameux et se livra, pour son propre compte, à des expériences de toute sorte. Dès sa jeunesse, la question des eaux minérales le préoccupa particulièrement : en 1594, il analysa les eaux de Schwalbach; la source de Tillerborn, près d'Andernach, et la *Pliniana* du lac de Côme attirèrent aussi plus tard son attention.

A Padoue, il suivit la clinique d'Hiorace Augenius ; à Montpellier, il fit de l'anatomie. Peu de temps après son arrivée à Paris, Christophe de Harlay, ambassadeur de France en Angleterre, lui proposa de l'accompagner à Londres à titre de médecin privé. Il passa environ dix-huit mois dans cette capitale, où il eut l'occasion d'étudier la peste de 1693.

Rentré dans son pays l'année suivante, il s'établit d'abord à Maestricht. Au bout de quelques mois, Liège l'accueillit à bras ouverts et il n'en sortit plus. Il y épousa la fille de Thomas de Rye, premier médecin d'Ernest de Bavière, et fut honoré du droit de bourgeoisie. Bientôt le prince lui confia le soin de sa santé ; la confiance publique sanctionna ce choix, déterminé par de nombreux succès et par une dignité de caractère qui valut à de Heer des amitiés précieuses ; bref, dit Ulysse Capitaine, il

devint le chef du corps médical liégeois. Sa réputation s'étendit au loin ; mais ce fut surtout à Spa, où il passait régulièrement plusieurs semaines chaque année, qu'elle jeta le plus d'éclat : ajoutons, sans faire tort à ses prédécesseurs Gilbert Fusch, le docteur français Besançon et Thomas de Rye, que nul ne contribuait autant que lui à la vogue du *Pouhon*, de la *Sauwenière*, de la *Géronstère* et du *Tonnelet*, et, par conséquent, à l'accroissement de la charmante bourgade ardennaise. Les *Bobelins* (1) y arrivèrent de tous les coins de l'Europe ; Spa se vit le rendez-vous d'une société brillante et choisie, dont Henri de Heer était l'oracle incontesté.

On croyait en ce temps-là aux *panacées* ; aux yeux de notre Esculape, pas une vertu que ne possédât l'eau de Spa,

Laquelle peut faire caler les forces de la mort,
Arrester son courroux et soupir son effort.
Et tarder le fuseau de la Parque qui roule,
Apaiser Cerberus, qui de rien ne se saoule,
Eau qui a la vertu et le pouvoir si fort.
Qu'elle apporte à tout mal assistance et confort,
Et qui d'un effet prompt l'ennuyeux chagrin foule ;
Aide une apoplexie, aide une épilepsie,
Un sifflement d'oreille, une carnosité,
Une paralysie, mesmes l'hydropisie.
Aide aux pâles couleurs, gonorrhoe, mal de foy,
A toute obstruction, goutte, colicq, esmoy,
Corrence et autres maux, voire à stérilité (2).

Voilà certes de quoi faire sécher d'envie Fontanarose lui-même. Cependant Henri de Heer n'avait rien du charlatan : rien de plus sérieux que son traité intitulé *Spadacrene* (la fontaine de Spa), destiné à servir de guide aux malades. Cet ouvrage, qui eut une quinzaine d'éditions au xvii^e siècle (les meilleures sont celles de Leyde), fut traduit en français tel quel par l'auteur, et en dernier lieu, plus de cent ans après sa mort, en 1789, corrigé au point de vue chimique et en partie refondu par le docteur Xhrouet (voir ce nom). Henri de Heer mit encore au jour un recueil d'*Observationes medicæ*, dont un certain nombre se rapportent aux eaux de Spa, et qui se recommandent par une méthode sagace et un esprit d'enquête tout

(1) Buveurs d'eau.

(2) Extrait d'une pièce de vers imprimée en tête de la traduction française de *Spadacrene*.

à fait remarquable. Le moral du malade y est étudié comme son physique ; « l'influence des professions, des habitudes, des caractères, du genre de vie, de l'air, des saisons sur chaque sorte d'infirmité », tout y est calculé, dit un biographe compétent. Pour bien apprécier ces mérites, il faut se rendre compte de ce qu'était en général la médecine au commencement du XVII^e siècle.

Henri jouissait paisiblement de sa renommée, lorsqu'un formidable contradicteur se dressa tout d'un coup devant lui : Jean-Baptiste Van Helmont (voir ce nom). Dans la première partie de *Spadacrene*, avant d'aborder son sujet spécial, il avait émis des théories qui lui parurent être visées par l'auteur des *Paradoxa de aquis Spadanis*. Il crut que Van Helmont niait la présence d'un élément acide dans les eaux de Spa ; il se trompait : Xhrouet le fit remarquer plus tard. L'attention du médecin-chimiste se portait ailleurs, sur les bulles d'esprit sylvestre qui s'élèvent à la surface des eaux de Spa : Van Helmont les expliquait par l'action d'un ferment qui fait bouillonner « les eaux intérieures ». Ceci intéressait avant tout la science ; mais le docteur bruxellois avait en même temps l'audace de raccourcir la liste des maladies que les merveilleuses fontaines seraient susceptibles de guérir. De Heer, bien que son nom ne fût pas cité dans les *Paradoxa*, prit ces réserves pour une agression personnelle. Il entra dans une colère bleue, jusqu'à sortir entièrement de ses gonds. Echange de brochures ; nous n'avons pas toutes les pièces du débat ; mais ce que nous en possédons suffit pour en établir le diapason. Au *Supplementum* de son adversaire, le bouillant Tongrois répondit par un *Depletum* où la violence des invectives dépasse toute créance. Van Helmont porte bien son nom, qui veut dire bouche d'enfer, *Os inferni* ; c'est un demi-âne, *semi-asinum virum*, ou plutôt un âne dans toute la force du terme ; *nam illo asiniorem nulla Arcadia paruit, etc.* ; d'où il résulte incontestablement que les eaux de Spa contiennent telle quantité d'acide et qu'elles guérissent tous les maux. On

voit que de Heer n'était pas tendre envers les gens qui ne partageaient pas son avis : lisez *Spadacrene* ; les auteurs qu'il combat ne sont guère mieux traités que Van Helmont. Sa crudité de langage est parfois rabelaisienne, dans ses descriptions, comme dans ses polémiques ; mais en ce temps-là, ce semble, on n'avait pas l'habitude d'y regarder de si près.

Quelle fut l'issue de l'affaire Van Helmont ? Le biographe cité plus haut s'exprime ainsi : de Heer laissa à ses successeurs le soin de le venger. Le fait est qu'il s'attribua la victoire ; tout est pour le mieux. Ulysse Capitaine extrait de la traduction de *Spadacrene*, publiée en 1630, le passage suivant : « que les fontaines de Spa soient acides, beau coup d'auteurs l'ont écrit, et de tous ceux qui en ont beu, je n'ai vu personne qui ne l'ait confessé, hormis un chymiste de Bruxelles nommé Jean Helmon, auquel j'ai tellement res pondu par un livre particulier, qu'il a quitté sa folle opinion. »

Laissons de côté cette querelle pour rendre justice aux qualités de l'auteur de *Spadacrene* et des *Observationes*. Son érudition solide, sa curiosité à la fois pénétrante et judicieuse, le parti qu'il sait tirer de son expérience personnelle méritent d'être signalés. Nombre de ses remarques ont conservé leur valeur, notamment celles qui ont trait aux lésions internes. Avec son ami et collaborateur Charles d'Ogier (1), il a rendu aussi des services à la chirurgie. Quoique partageant les préjugés de son siècle sur l'intervention du diable dans certaines maladies, il fut en somme un savant sérieux et un praticien des plus habiles, et à ce double titre les historiens de la médecine se sont unanimement fait un devoir de transmettre son nom à la postérité.

Alphonse Le Roy.

Broeckx, *Essai sur l'histoire de la médecine belge* — Becdelièvre. — Ul. Capitaine, *Biogr. des médecins liégeois*. — Saumery, Paquot, Villenfagne (*Histoire de Spa*), etc. — Les historiens de la médecine et de la chimie. — Albin Body, *Bibliographie Spadoise*.

(1) Son collègue à la cour de Ferdinand de Bavière.

HEER (*Thim. DE*), écrivain ecclésiastique. Voir **DE HEER**.

HEERE Jean DE, architecte, sculpteur et peintre. Voir **DE HEERE (Jean)**.

HEERE (Lucas DE), peintre, antiquaire. Voir **DE HEERE (Lucas)**.

HEERS (RAES DE), ou plus exactement **RAES DE LA RIVIÈRE**, comte de Heers, seigneur de Lintre et d'Aerschot, chef du parti antibourguignon à Liège, sous le règne de Louis de Bourbon, naquit dans la première moitié du *xv^e* siècle, probablement au château de Heers, et après une carrière active et agitée, mourut de la gravelle en cette même cité de Liège, le 25 octobre 1477, à peine de retour de l'exil. S'il en faut croire Adrien de Vieux-Bois, il aurait eu une jeunesse orageuse : dérober 15,000 florins à son père, cerner à main armée le manoir où le vieillard se tenait renfermé, ce sont là certes plus que des peccadilles. Heureusement, plus tard, Raes ne céda aux emportements de son naturel qu'au profit de son pays. Aussi habile qu'audacieux et entreprenant, possédant au plus haut degré l'éloquence du tribun, il jeta les fondements de son immense popularité en 1461, lors des troubles que les malversations des procureurs fiscaux firent éclater dans le pays lossain. Organe des plaintes des bonnes villes du comté, il provoqua des mesures contre ces « sangsues » qui suçaient le sang des pauvres. L'évêque s'y prêta d'abord, puis recula ; l'affaire s'assoupit ; mais le menu peuple y gagna de savoir que dans les moments difficiles, on pourrait compter sur Raes de Heers.

Louis de Bourbon, se croyant tout permis à raison de sa parenté avec Philippe de Bourgogne, s'arrogea des prérogatives incompatibles avec la *Paix de Fexhe*, palladium des libertés liégeoises. Les protestations ne manquèrent pas ; il vint un moment où toute transaction parut impossible. Le prince jugea prudent de se retirer à Huy, d'où il lança contre la cité une sentence d'interdit (19 octobre 1461). Alors l'exaspération fut au comble : Raes prêcha la résis-

tance à outrance. Les modérés décidèrent cependant la bourgeoisie à solliciter la médiation de Philippe : ses députés furent très mal reçus et ne rapportèrent que des menaces. Raes triomphait : il eut, à partir de ce moment, tout à dire dans le forum (1) ; Baré de Surlet, le promoteur de l'ambassade, se tourna lui-même de son côté. On déclara Louis de Bourbon déchu de la souveraineté ; les revenus de la mense épiscopale furent mis en séquestre, et Raes de Heers eut mission de désigner un *mambour*. Le prince Marc de Bade, allié à la famille impériale, reçut des États, le 24 mars 1465, le titre de *régent, administrateur et gouverneur du pays*, et fit son entrée solennelle le 22 avril suivant. Raes de Heers, dit Bouille, le promena ensuite par le Condroz et l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Louis XI, roi de France, fut si enchanté de ces nouvelles, qu'il se mit secrètement en rapport avec Raes. Bientôt fut conclue une alliance offensive et défensive. Assurés d'un puissant protecteur et bouillants d'impatience, les Liégeois déclarèrent au duc la guerre à outrance. Raes commanda le corps de troupes qui fut battu à Montenacken, le 19 octobre. La consternation fut d'autant plus grande à Liège, que les princes badois, arrivés avec des auxiliaires pour prendre part à une expédition dans le pays de Herve, avaient décampé tout d'un coup, ne pouvant s'entendre avec les bandes communales mal disciplinées ; Louis XI, d'autre part, venait de signer avec Charolais le traité de Conflans (5 octobre) ; il engageait ses nouveaux alliés à parlementer. Que faire ? Le 22 décembre 1466, fut conclue la *piteuse* paix de Saint-Trond, stipulant le rétablissement de Bourbon comme prince et conférant aux ducs de Bourgogne le titre de *mambours perpétuels*. A ces conditions et à d'autres non moins dures, bonne paix aux villes du pays de Liège, *hormis Dinant*, qui avait insulté Charolais !

La cité n'était pourtant point domp-

(1) En 1463, il fut d'ailleurs élevé au rang de bourgmestre, avec Jean de Sari, dit Helman.

tée. Le peuple se souleva sans penser au lendemain, brisa et souilla les emblèmes de Bourbon, rappela Marc de Bade. Les affaires de Dinant détournèrent pour un temps l'attention du Bourguignon; enfin elle se reporta sur Liège : il se plaignit de l'inexécution de quelques clauses du traité. « Le comte a menti sans vergogne », s'écria Raes en pleine assemblée populaire. On convint de résister : un comité de trois membres, dont notre tribun fit partie, fut nommé pour aviser aux difficultés de la situation; une garde permanente s'organisa sous le nom de *Vrais Liégeois*. Le vieux duc Philippe étant venu à mourir, on s'exalta de plus belle, on affecta de braver son successeur. Raes donna l'exemple; il y eut des scènes très regrettables (voir l'article Louis de Bourbon). La guerre était inévitable : le défi de Charles fut apporté par un héraut tenant d'une main une épée nue; de l'autre, une torche allumée. Raes de Heers et Baré, à la tête des troupes de Liège, rencontrèrent le gros de l'armée bourguignonne à Brusthem, près de Saint-Trond (2 octobre 1567). Ils firent des prodiges de valeur; la journée eût été à eux, sans un mouvement tournant de la cavalerie ennemie. Le désastre fut épouvantable; sept mille Liégeois restèrent sur le champ de bataille, et l'étendard de Saint-Lambert fut rapporté brisé et déchiré. Le duc parut aux abords de la ville, exigeant qu'elle se rendît à discrétion. On céda; le duc promit seulement qu'il n'y aurait ni pillage ni incendie. Raes et ses partisans, au nombre de cinq mille, se sauvèrent par la porte d'Amerscœur. Charles parcourut la cité l'épée à la main, ayant à sa droite Louis de Bourbon. Il abattit toutes les anciennes *paix*, se fit proclamer *mambour perpétuel* et enleva le Péron du marché pour le transporter à Bruges.

Le sire d'Humbercourt, *lieutenant général* du duc, se logea dans la maison de Raes de Heers, dont les biens furent confisqués à son profit. La suite de cette lamentable histoire trouvera place ailleurs; qu'il suffise de rappeler ici qu'après la mort de Charles (1477), Liège recouvra ses privilèges. Bourbon, se sentant

isolé, avait peur. Raes put rentrer dans sa maison et dans ses biens, moyennant un serment de fidélité, qu'il prêta en termes fiers, sans consentir à implorer pardon pour le passé. Il ne survécut que quelques mois à l'amnistie. Son corps fut transporté à Heers. On ne saurait voir en lui un brouillon vulgaire, un « fauteur de troubles », comme l'ont qualifié quelques historiens; il ne saurait être accusé d'avoir poussé le peuple en avant dans des vues d'ambition personnelle; son unique objectif fut le maintien de l'indépendance de sa patrie. Sous ce rapport, c'était un *intransigeant*, une barre de fer. Qu'on lui reproche de généreuses imprudences, soit; mais comme autrefois Varron, après ses défaites, il eût mérité des remerciements pour n'avoir point désespéré du salut de la république.

Alphonse Le Roy.

Adrien de Vieux-Bois. — Ph. de Commynes, l. II, ch. 3. — Bouille, Fisen, etc. — Gachard, *Documents inédits*, etc., t. II. — De Gerlache, *Révolutions de Liège sous Louis de Bourbon*. — Polain, *Histoire de Liège*, t. II. — Ferd. Henaux, *Histoire du pays de Liège*, t. II, etc.

HEESE (N. VAN), écrivain. Voir **HESEN (N. VAN)**.

HEEST (Christophe DE), né à Mons, abbé de Floreffe, élu le 14 août 1677, vicaire général dans les vicairies de Floreffe et de Flandre, ordre des Prémontrés, est mort à Namur, au refuge de l'abbaye, le 6 mars 1686. Il a écrit en latin les *Annales* de l'abbaye de Floreffe, depuis sa fondation par saint Norbert en 1121. Manuscrit in-folio, dont Galliot a tiré la plupart des documents qu'il a publiés sur cette abbaye dans son *Histoire du comté de Namur*, t. IV. Christophe de Heest avait un frère du nom d'Ignace qui lui succéda dans sa charge d'abbé.

Ferd. Loise.

Mathieu, *Biographie montoise*.

HEESTERT (Jean DE), né à Looz, dans l'arrondissement de Tongres, était chanoine régulier de Saint-Augustin. Les particularités de sa vie sont peu connues. On sait qu'il enseignait la théologie, en 1427, au célèbre couvent de

Bethleem, près de Louvain. On sait aussi qu'il fut pendant douze ans le confesseur des Ursulines de Louvain et qu'il mourut de la peste dans leur couvent, en 1458. Il cultivait la littérature latine et composa un élégant poème en l'honneur des onze mille vierges. Foppens, qui a vu le manuscrit de ce poème, le qualifie de *pulcherrimum*. Raisse, dans sa *Belgica christiana*, se trompe en attribuant ce poème au chartreux Jean Lansperg.

Le chanoine Pierre Impens, cité par Foppens, attribue encore à Heestert un traité intitulé : *De Cæremoniis divini officii in suo ordine*.

J.-J. Thonissen,

Foppens, *Bibliotheca belgica*.

HEESWYCK (*Gaspar-François*, chevalier **DE**), publiciste, né à Liège ou aux environs, dans la première partie du XVIII^e siècle, mourut en cette ville sur la fin de 1783. Son caractère ne nous est connu que par les écrits de ses adversaires, qui le représentent comme « un esprit tracassier et remuant » ; un avocat véreux, un espion de Cobenzl, un ennemi de la religion et de la patrie. Qu'il fût d'une honorabilité douteuse, il serait difficile de le nier : une pièce officielle lui reproche, entre autres délits, d'être « chargé d'un acte de faux, ainsi « qu'il est attesté et déclaré le 28 avril « 1764, par devant la cour de justice de « Boelhe » (décret des députés du clergé secondaire, du 15 février 1783) ; quant à son patriotisme, lui-même nous en donnera tantôt la mesure.

De Heeswyck est réputé l'auteur de deux brochures publiées en 1764 et 1765 par le comte Guillaume-Joseph de Corswarem, chef de la branche cadette de cette famille. Intitulées respectivement *Déduction des droits incontestables de la la maison de Looz*, et *Précis des droits des comtes de Looz*, elles ont pour but de prouver que les Corswarem sont les héritiers légitimes des anciens souverains du pays lossain. En 1790, sept ans après la mort de Heeswyck, cette question reparut sur le tapis ; Guillaume-Joseph reproduisit ses arguments ; enfin, la branche aînée étant venue à s'éteindre en

1792, il n'hésita pas à prendre le titre de duc de Corswarem-Looz, et à soutenir haut et ferme ses prétentions en Allemagne. Il vécut assez pour arriver à ses fins, c'est-à-dire pour se voir admis au nombre des princes qui avaient droit à une indemnité, en échange de territoires perdus sur la rive gauche du Rhin : on lui assigna en souveraineté quelques bailliages dans l'évêché de Munster. L'historien Villenfagne, grand compulseur de chartes, voulut en avoir le cœur net, bien que le débat fût terminé : on doit à cette préoccupation les deux très curieux volumes de ses *Essais critiques*, imprimés à Liège en 1808 : c'est une réfutation en règle des déductions du nouveau duc. Revenons à de Heeswyck.

Ce qui fit grand bruit autour de ce personnage, ce furent deux opuscules publiés coup sur coup au commencement du règne de Joseph II : 1^o *Coup d'œil sur l'Eglise de Liège, fille aînée de celle de Rome, et sur l'avantage qu'elle retirerait d'être gouvernée par un prince autrichien* (Liège, 1781) ; 2^o *Tableau de l'Eglise de Liège avant l'érection des nouveaux évêchés des Pays-Bas autrichiens, faite l'an 1559, sous le pontificat de Paul IV et de Pie IV son successeur, à la sollicitation de Philippe II, roi d'Espagne, avec celui de l'état actuel du monachisme, dans lequel on démontre l'utilité et la nécessité de plusieurs édits de Sa Majesté impériale sur la réforme des ordres religieux tant de l'un que de l'autre sexe, situés dans les Etats de la monarchie autrichienne, et l'injustice des plaintes à la cour de Rome contre ces mêmes édits*. FODE PARIETEM, INGREDERE ET VIDE BIS ABOMINATIONES PESSIMAS QUAS ISTI FACIUNT ILLIC (Liège, 1782 ; dédicace à Joseph II). Ces titres en disent assez sur les tendances de l'auteur, fait observer M. Daris ; mais il importe d'ajouter que de Heeswyck ne se contentait pas de proposer la suppression des couvents : il invitait l'empereur à démembrer le diocèse de Liège et à s'emparer du comté de Looz. On se figure l'effet produit par ces brochures : la dernière eut trois éditions dans l'année. Le prince-évêque crut devoir, à cette

occasion, renouveler les anciens édits sur l'imprimerie et la librairie : zèle inutile. La justice s'émut : Fabry, mayor en féauté, fut chargé de poursuivre le libelliste. Or, de Heeswyck s'était fait recevoir, le 18 avril 1776, choral dans la collégiale de Fosses ; il ne pouvait donc être jugé que par l'officialité. Sans difficulté, sur la demande de Fabry, par l'acte cité plus haut, les députés du clergé secondaire déclarèrent l'accusé déchu de sa choralité. Traduit devant le tribunal des échevins, de Heeswyck chercha un refuge à Namur ; mais le prince Velbruck invoqua le traité de 1738 et obtint son extradition. On le ramena sous bonne escorte, on le jeta dans la prison échevinale. Ses adversaires, il faut bien le dire, se montrèrent peu généreux : c'est pendant sa captivité que fut distribué, pour le rendre odieux, le pamphlet d'une violence inouïe qui porte pour titre : *Le Clergé de Liège et l'état monastique vengés du libelle scandaleux de M. le chevalier de Heeswyck*. Lausanne (Liège), 1783 (1). Le prisonnier, dans ces conjonctures, eut l'idée de s'adresser à la chambre de Wetzlar. Celle-ci, le 22 avril, écrivit aux échevins et au prince pour leur demander des informations, et en même temps ordonna que de Heeswyck fût laissé libre de choisir son défenseur. Cette réponse déplut à Velbruck et donna lieu à un conflit. Comme il s'agissait d'un procès criminel, il vit dans le recours de l'accusé à Wetzlar et dans l'intervention des magistrats de cette cour une atteinte portée à la constitution liégeoise. Les Etats, convoqués tout exprès, ne partagèrent pas son avis ; il en fut autrement de son conseil privé. Deux députés, Corbion de Fooz et Dethier, durent partir pour Wetzlar, chargés de protester contre la décision des Etats. Mais Velbruck mourut le 30 avril 1784, avant la solution de la question de principe ; et de Heeswyck l'ayant précédé dans la tombe, le combat finit faute de combattants. Dans l'état des esprits, cependant, le

souvenir des audaces de l'admirateur de Joseph II ne se perdit point, et il ne serait nullement téméraire de considérer le pamphlet incriminé de de Heeswyck comme le premier coup de tocsin de la révolution liégeoise.

Alphonse Le Roy.

Villenfagne, *Essais critiques*. — Daris, *Hist. du diocèse et de la principauté de Liège* (1724-1832), t. 1^{er}. — Les deux Mémoires couronnés de MM. Francotte et Kuntziger, sur la propagande des *Encyclopédistes français au pays de Liège* (1879). — Becdelièvre (notice inexacte). — Les pamphlets cités.

HEGELSOM (*Jean DE*), panégyriste, poète, naquit à Bréda (ancien Brabant). Exposé, par son attachement au culte catholique, à la persécution, il se réfugia à Liège, où il vécut de son office de prêtre à la cathédrale. Il mourut en 1632.

Il a composé, en vers héroïques, un panégyrique de Ferdinand de Bavière, prince-évêque de Liège. Leodii, 1613, typis Christiani Ouwerx.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, 656. — Van Goor, *Beschrijv. van Breda*, p. 305.

HEGRET (*Théodore*), ou EGRET, peintre paysagiste, né à Malines en 1640, mort en 1722. Elève de Corneille Beerinckx ; franc-maitre de la Confrérie en 1663. Cet artiste travailla presque exclusivement pour les établissements religieux, où il laissa une grande quantité de ses œuvres, qui toutes ont été dispersées. On citait notamment les toiles que renfermaient l'église de Sainte-Catherine, le réfectoire du prieuré d'Hanswyck, l'église des Carmes déchaussés, le réfectoire des Dominicains et le réfectoire des frères Cellites. Jean-Michel Coxie a quelquefois collaboré à ses grands paysages.

Théodore eut un frère, Pierre, qui fut également peintre, mais dont les travaux sont restés inconnus.

Ad. Siret.

HEIDANUS (*Gaspard*), mieux connu sous ce nom latinisé que sous celui de Vander Heyden, est l'un des premiers et des plus célèbres pasteurs protestants de la Belgique au xvi^e siècle. Il naquit à Malines en 1530, et mourut dans l'exil à Bacharach, sur le Rhin, le 7 mai

(1) Il parut encore deux brochures intitulées : *Le Tableau examiné et Heeswyck ridiculisé* ; elles ne renferment que de plates injures.

1586. Il appartenait par sa naissance à une famille patricienne. Comme la plupart des cadets de bonne maison, il fut destiné à l'Eglise et fit dans sa ville natale ses études latines. Celles-ci n'étaient pas terminées qu'il déclara à ses parents sa préférence pour la théologie antipapale; c'était chose grave; il fut chassé ignominieusement du toit paternel. Allant droit à Anvers, où déjà alors l'hérésie avait sa principale forteresse, il trouve un savetier qui consentit à le loger dans l'une des soutentes de son grenier. Une nuit, réveillé par un bruit insolite, il regarde à travers la cloison mal jointe et voit son hôte ouvrir un coffre, en retirer un livre et le feuilleter longuement à la lueur de sa lampe. A n'en pouvoir douter Heidanus était chez un membre de l'Eglise réformée d'Anvers. Dès le lendemain il s'en ouvrit au savetier, et, bien que celui-ci fit clairement entendre qu'il y allait pour lui des galères et peut-être de la vie, il s'obstina à professer la foi nouvelle.

Les preuves que donna Heidanus de son savoir et de son courage lui gagnèrent à tel point la confiance de ses coréligionnaires que, dès 1550, il fut appelé par eux au périlleux honneur de les présider et de les guider en qualité de pasteur. Ceux qui avaient rempli cette charge avant lui avaient tous été dénoncés ou surpris par les inquisiteurs. Il échappa à ceux-ci, on ne sait trop comment. En 1555, il fut appelé à Emden par Jean à Lasco, pour être régulièrement consacré comme ministre. Son absence s'étant prolongée au delà de toute attente, Adrien Van Haemstede, qui était resté seul à la tête de la communauté anversoise, écrivit en 1557, au consistoire d'Emden, pour réclamer son collègue, dont l'assistance lui était indispensable, vu le nombre toujours croissant des fidèles. Heidanus fut autorisé à rentrer à Anvers. Il y était à peine de quelques mois, que les inquisiteurs découvrirent sa demeure, la fouillèrent de fond en comble, et, pour se consoler de n'avoir pu le prendre, emmenèrent son hôtesse, qui fut punie suivant la rigueur des placards. La tête du pasteur fut mise à prix,

sans plus de succès. Il ne faut point s'en étonner, ni faire sonner trop haut le patriotique désintéressement de nos populations. L'abdication de Charles-Quint avait donné à la Belgique, en son fils Philippe II, un souverain de toutes façons antipathique, de sorte que ceux-là mêmes qui n'étaient pas gagnés aux idées nouvelles étaient cependant assez hostiles aux Espagnols et aux inquisiteurs pour protéger les protestants.

Le moment vint cependant où Heidanus, ne sachant plus où reposer sa tête, se vit obligé de quitter le pays. Il se rendit, en 1561, à Frankenthal, dans le Palatinat. Il y avait là une colonie nombreuse d'ouvriers flamands qui devait tout à la sollicitude fraternelle et à l'influence de Dathenus. L'explosion de 1566 mit un terme à la douce existence que Heidanus menait dans ce coin oublié de l'Allemagne. Il revint en Belgique, assista, à Anvers, à un synode des églises réformées et se rendit aussitôt après en Flandre. Il prêcha publiquement et avec grand concours de monde d'abord à Axel, le 24 et le 25 août, puis le jour suivant à Hulst. La nouvelle du malencontreux brisement des images l'arrêta court. Le consistoire d'Anvers l'envoya en mission secrète à Audegarde. Il passa dans cette ville tout le mois d'octobre 1566. Nous précisons autant que possible parce que, pour cette période de la vie de notre personnage comme pour notre histoire nationale, les dates ont une grande importance et ne sont pas encore suffisamment fixées. A son retour à Anvers, où il apportait de mauvaises nouvelles, Heidanus fut absorbé par de tristes soins. Il s'agissait d'organiser la répartition des protestants anversois entre les refuges d'Angleterre et d'Allemagne, en tenant compte autant que possible des aptitudes et de la profession de chacun.

Il accompagna au départ, le 15 août 1567, le groupe destiné à Frankenthal, où il avait laissé sa famille. Les adversaires qu'il rencontre cette fois au Palatinat, bien moins redoutables que les inquisiteurs avec leurs bûchers et leurs tenailles en guise d'arguments sans

réplique, sont des anabaptistes également à la recherche d'un asile. Pour prouver que les mêmes malheurs leur donnent les mêmes droits que les réformés, ils ont recours aux discussions publiques. Heidanus nous a laissé la traduction flamande des discours prononcés en 1571, à Frankenthal, dans une dispute de ce genre. Dans l'article Dathenus (voir volume IV, p. 693) nous avons dit quel fut le caractère et la portée de cet événement. Le seul profit qu'en retira notre personnage fut l'honneur d'être appelé quelques mois plus tard à présider, à Emden, le synode de nos églises flamandes. Il rencontra là l'illustre Marnix de Sainte-Aldegonde, avec lequel il présenta au synode un projet tendant à instituer une caisse de secours en faveur des émigrés des Pays-Bas. On ne sait pas au juste lequel de ces deux hommes célèbres en eut la première pensée, mais il nous suffit, après tout, de savoir que la proposition a été faite à la fois au nom des réformés wallons de Heidelberg et des réformés flamands de Frankenthal, pour dire qu'elle fut aussi importante au point de vue politique qu'au point de vue religieux.

C'était le denier de la révolution qui prenait naissance. On sait sa glorieuse histoire. Un quart de siècle plus tard il avait triomphé, en Hollande du moins, du roi d'Espagne et de l'inquisition, qui tenaient cependant à leur disposition tous les trésors du nouveau monde.

D'Emden Heidanus retourna à Frankenthal, où il remplaça cette fois définitivement Dathenus, appelé à Heidelberg en qualité de chapelain ordinaire de l'Electeur palatin. Ce prince tenait notre personnage également en grande estime et le consultait souvent. Il le nomma, en 1574, aumônier en chef de son fils Christophe, qui allait rejoindre le prince d'Orange à la tête d'un corps d'armée. On sait que la bataille perdue de Mooker-Heide, où le comte Louis de Nassau laissa la vie, fut le terme de l'expédition palatine. Heidanus poursuivit cependant la guerre avec les seules armes spirituelles; il courut à Middelbourg, qui avait secoué le joug

espagnol et demandait des pasteurs. Il y prêcha deux fois avec grand succès avant de se rendre, en juin 1574, au synode de Dordrecht. Comme à Emden, en 1571, on lui donna à Dordrecht la présidence. Ce fut vers cette époque qu'il se décida à accepter l'emploi de pasteur à Middelbourg pour être le plus près possible d'Anvers, où il espérait bien que les protestants rentreraient bientôt la tête haute. Ses prévisions ne tardèrent pas à se réaliser. Le synode réformé de Dordrecht l'envoya, en 1578, dans la grande ville marchande des bords de l'Escaut, où il avait débuté dans la prédication vingt-huit ans auparavant. Il en reprit pour ainsi dire possession au nom de l'Evangile, et ne tarda point à y voir arriver son illustre ami Marnix de Sainte-Aldegonde, qui devait être l'héroïque mais malheureux défenseur d'Anvers contre le prince de Parme. Heidanus resta jusqu'au bout à ses côtés et sortit avec lui de la ville, aux termes de la capitulation du 17 août 1585, le cœur ulcéré, la mort dans l'âme. Comme Dathenus, à Gand, il aurait pu s'écrier : « Cette fois la patrie est perdue; ses propres enfants la trahissent et la vendent. » Son énergie fait place désormais au découragement; elle s'évanouit avec l'espoir en des jours meilleurs. On veut l'avoir comme pasteur à Flessingue; il refuse et, la tête basse, retourne dans l'exil pour la troisième fois. A Bacharach, la maladie s'abat sur lui et l'enlève en quelques jours. Cet homme remarquable nous offre un caractère sans tache, sans défaillance; il offre le même front serein aux dangers qui le menacent et aux épreuves qui le visitent; il aimait à tel point sa patrie que l'idée seule de devoir renoncer à la délivrer du double joug qui pesait sur elle suffit pour le tuer.

Il était petit de taille, bien fait de sa personne, d'une physionomie avenante, mais d'une faible santé. On s'en étonne en songeant à tout ce qu'il entreprit et conduisit à bonne fin. On a de lui, outre la traduction flamande du *Protocole du Colloque de Frankenthal*, dont nous avons parlé, des brochures; des

lettres, mais point de volumes, qu'à vrai dire il n'eut jamais le loisir d'écrire. Un livre cependant qu'on peut envisager comme étant à la fois son épitaphe anticipée et son plus bel éloge est le *Psautier de Marnix de Sainte-Aldegonde*, qu'à la prière de l'auteur il se chargea de revoir et de corriger. Ce livre à lui seul nous en dit assez. L'ami et le collaborateur d'un Marnix ne pouvait être un homme ordinaire. Charles Rahlenbeek.

J. W. Te Water, *Kort verhaal der Reformatie van Zeeland*. Middelburg, 1766, p. 388-410. — D. Gerdès, *Introd. in hist. evang. sec.*, XVI, III, 247. — K.-Q. Janssen, *De Kerkhervorming in Vlaanderen*. Arnhem, 1868, I, 73-76. — Notes prises aux Arch. gén. de Belgique dans les liasses dites de l'Audience.

HEIDILON, élu évêque de Noyon et de Tournai en 881. On trouve peu de renseignements sur cet évêque dont la nomination avait donné lieu à de longs débats entre Hincmar, archevêque de Reims, et Louis le Débonnaire, roi de France. L'année qui suivit sa consécration fut marquée par le saccageement de Tournai.

A l'invitation d'Heidilon, toutes les reliques du Tournaisis et le trésor de la cathédrale furent rassemblés; on les transporta à Noyon où les Tournaisiens trouvèrent un abri contre les dévastations des Normands. L. Devillers.

Litteræ Hincmari. — Heriman, *De restaurat. S. Martini*. — Le Vasseur, *Hist. eccl. de Noyon*. — Jean Cousin, *Hist. de Tournai*, 2^e liv., p. 228. — Chotin, *Hist. de Tournai*, t. I, p. 131. — Le Maître d'Anstaing, *Rech. sur l'église cathédrale de Tournai*, t. II, p. 26.

HEIL (*Daniel VAN*), peintre de paysages, d'histoire et d'incendies, né à Bruxelles en 1604 et mort en 1662. On le croit élève de de Crayer. Aucun renseignement sur ce peintre distingué n'est venu jusqu'à nous, et si son nom a été sauvé de l'oubli, c'est qu'on l'a rencontré sous des tableaux faits de main de maître et particulièrement sous des représentations d'incendies traités avec un talent remarquable. Un ancien document le nomme Van Heel et dit qu'il excellait dans la peinture d'histoire. Si ce détail est exact, on peut supposer que ses tableaux auront été démarqués pour

être donnés à de Crayer. Un tableau d'histoire religieuse et un tableau de famille (portraits) de Daniel Van Heil ou de son frère Jean-Baptiste, ont paru à la vente du prince de Rubempré en 1765 à Bruxelles. Corneille de Bie, dans son *Gulden Cabinet* (1662), fait un grand éloge de Daniel et donne son portrait peint par Jean-Baptiste Van Heil et gravé par Bouttats. Voici l'inscription qui s'y trouve : *Daniel Van Heil est né de Bruxelles l'an 1604, est bon peintre en paysages, travaille bien au vif, de mesme les maisons et les villes bruslantes, ce qui se peult cognoistre par beaucoup de tableaux qu'il a fait.* Les principaux tableaux cités de Daniel et dont il ne reste plus de traces sont : un *Incendie de Sodome et la ville de Troie livrée aux flammes*. Le musée de Bruxelles possède de lui : *les Plaisirs de l'hiver*. Ad. Siret.

HEIL (*Léon VAN*), peintre et architecte, frère de Daniel et de Jean-Baptiste, né à Bruxelles en 1605, vivait encore en 1661. Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il peignait d'une façon remarquable les fleurs et les insectes et qu'il fut nommé architecte de l'archiduc Léopold. Il est aussi mentionné élogieusement par de Bie dans son *Gulden Cabinet*, où nous trouvons également son portrait gravé par Bouttats, d'après Jean-Baptiste avec la note suivante : *Leo Van Heil fait bien en illuminature des fleurs et mouches et autres petites animaux au naturel, s'entend fort bien en l'architecture et bastiments de maisons et en perspectives, est né à Bruxelles l'an 1605.* Il fut aussi graveur. Le Blanc cite de lui une seule planche : *la Kermesse*, d'après P.-P. Rubens, in-folio en largeur. Elle doit être rare, car à la vente Weigel, elle fut payée 8 thalers. Un exemplaire de cette gravure se rencontre à la vente Camberlyn (1865), où elle fut vendue 60 francs. Ad. Siret.

HEIL (*Jean-Baptiste VAN*), frère des précédents, peintre d'histoire, né à Bruxelles en 1609, vivait encore en 1661. De son temps ses tableaux avaient plus de réputation que ceux de ses frères. Cor-

neille de Bie en fait aussi un très grand éloge et donne son portrait fait par le peintre et gravé par Bouttats avec l'inscription suivante : *Jean-Baptiste Van Heil, bon peintre, inventif en ordonnances de dévotion, poésie et d'autres, fait bien un pourtrait, ce qu'on peut voir à Bruxelles dont il est né l'an 1609 et frère de Daniel et Leo Van Heil, tous trois encor en vie.* Nous ne connaissons aucune de ses œuvres. Nul doute qu'il en existe dans les églises de Bruxelles où elles passent très vraisemblablement pour être de de Crayer. Jean-Baptiste Van Heil n'était pas connu comme graveur ; cependant le *Catalogue raisonné des estampes de la collection de M. De Ridder* (1874) mentionne de lui, page 71, un d'*Andreas Cantelmus, général de l'armée espagnole dans les Pays-Bas. In-f° en hauteur, extrêmement rare.* Nous croyons qu'il y a erreur et qu'il faut voir dans le nom du J.-B. Van Heil le peintre et non le graveur.

Ad. Siret.

HEIMERIC DE CAMPS. Voir VELDE (VAN DE).

HEINS (*Daniel*), plus connu sous le nom de DANIEL HEINSIUS, philologue et poète, né à Gand, le 9 juin (30 mai, v. st.) 1580, mort à Leyde, le 25 février 1655.

La famille Heins était originaire de Grammont. Nicolas, le grand-père de Daniel, y remplit à plusieurs reprises les fonctions d'échevin. Son père, également nommé Nicolas, vint s'établir à Gand, où il devint greffier du conseil de Flandre et épousa Elisabeth Navegheer, dont le père, Pierre Navegheer, était procureur près du même conseil. Daniel fut l'unique fruit de ce mariage.

Le greffier Nicolas appartenait à la religion protestante. Prévoyant la reddition de Gand au duc de Parme, il envoya sa femme avec son enfant à peine âgé de trois ans à Ter-Vere, en Zélande, où il ne tarda pas à les rejoindre. De là la famille partit pour l'Angleterre et séjourna pendant quelques mois à Douvres et à Londres. De retour dans les Provinces-Unies, elle habita successive-

ment Delft, Ryswyck et La Haye. C'est dans cette dernière ville que Daniel reçut la première instruction.

Peu après, ses parents le conduisirent à Middelbourg. Il y suivit, pendant cinq ans, les cours du gymnase, se montrant rebelle à l'étude de la grammaire et de la prosodie, mais s'exerçant beaucoup à écrire en vers et en prose. Ses progrès furent assez rapides pour qu'à l'âge de quatorze ans il pût être envoyé à l'Université de Franeker, pour suivre les cours de droit. Le jeune étudiant montra cependant peu de goût pour la jurisprudence. Ils s'appliquait davantage à l'étude du grec, qu'il aimait avec passion. Aussi lorsque, après six mois de séjour à Franeker, il se fut rendu à Leyde, on le vit beaucoup moins assidu aux cours de droit qu'aux leçons de Bonaventura Vulcanius, le professeur de grec. Son père, qui le destinait au barreau, en éprouva un grand mécontentement et le rappela à la maison. Il se décida cependant, dès l'année suivante, à le laisser retourner à Leyde, où nous le voyons inscrit sur le registre des étudiants, comme élève en droit, le 30 septembre 1598.

Son zèle pour l'étude des lettres et ses qualités aimables le rendirent cher à Joseph Scaliger. Ce grand homme ayant conçu de lui de brillantes espérances, se plaisait à le diriger dans ses études et à soumettre autant que possible aux règles d'une saine méthode la nature indépendante du jeune humaniste. Il se passait rarement un jour que Heinsius ne vint l'entretenir de ses lectures, solliciter ses avis et lui montrer quelque travail littéraire en grec ou en latin. Il dévorait tous les auteurs anciens et s'exerçait constamment à écrire dans les deux langues classiques. Il acquit ainsi rapidement une connaissance fort étendue de la littérature antique et une très grande habileté dans la pratique du style latin. D'un autre côté, ses relations assidues avec Scaliger firent naître entre le maître et l'élève une vive affection ; Scaliger aimait Heinsius comme un père et Heinsius lui voua, pendant toute sa vie, l'admiration la plus profonde et la plus sincère.

Le savoir et l'esprit enjoué du jeune étudiant lui valurent une autre amitié non moins précieuse, celle de Jean Dousa, le premier curateur de l'Université de Leyde. Il fut bientôt reçu dans son intimité et souvent invité au château de Noordwyk, dont Dousa était le seigneur. Sous l'influence de ces hommes distingués sa vocation se décida et, à tout jamais, il se voua aux lettres. Il était cependant encore inscrit comme élève en droit, lorsqu'il publia, en 1600, un premier écrit philologique. Rapheling, faisant paraître une nouvelle édition de *Silius Italicus*, demanda à Heinsius d'y ajouter quelques notes. Il écrivit donc une série de remarques, auxquelles son jeune âge lui fit donner le nom de « jouets Siliens » *Crepundia Siliana*. L'opuscule fut imprimé à la suite du *Silius* de Rapheling (Leyde, 1600, 192 pages, in-12). L'auteur y corrige fréquemment le texte au moyen des leçons du manuscrit de Cologne, que Modius avait fait connaître; il propose aussi une quarantaine de conjectures dont dix environ ont été admises par tous les éditeurs. Il explique plusieurs locutions difficiles ou des usages peu connus, et fait preuve de lectures fort étendues dans la littérature grecque. Plus d'une fois il donne carrière à sa verve poétique et insère dans ses notes des poésies latines ou grecques de sa composition. Ce premier ouvrage fut reçu avec faveur; on le réimprima à Cambridge, en 1646, et Drakenborch le reproduisit encore, au siècle suivant, dans sa grande édition de *Silius* (Utrecht, 1717).

Ayant ainsi donné une preuve manifeste de son savoir et protégé par Scaliger et Dousa, Heinsius fut autorisé au mois de mai 1602, par les curateurs de l'Université de Leyde, à faire un cours d'interprétation de poètes anciens. Il l'ouvrit le 9 septembre par l'explication des odes d'Horace (le discours d'ouverture se trouve dans les *Orationes*, éd. de 1642, n° 32). Son succès fut éclatant. Aussi dès l'année suivante, le 11 mai 1603, Heinsius, qui n'avait encore que vingt-trois ans, fut attaché à l'Univer-

sité comme professeur extraordinaire de poésie, et le 8 août de la même année, les curateurs augmentèrent son traitement d'un tiers, de crainte qu'il n'allât porter ailleurs les fruits de son talent. Il expliqua ensuite de préférence des auteurs grecs, entre autres Théocrite, l'*Electre* de Sophocle, les *Pythiques* de Pindare, la *Vie de Socrate*, par Diogène Laërce (voir *Orationes*, 31, 23, 28, 22, 24). En 1605, on lui permit d'ajouter à son titre de *professor poeseos* celui de *professor linguae graecae*. Le titulaire du cours de grec, Bonav. Vulcanius (voir *Biogr. nat.*, t. V, p. 753, article De Smet), était déjà âgé de soixante-sept ans, et semblait avoir besoin d'être suppléé dans ses fonctions. En 1610, Heinsius devint professeur ordinaire. Deux ans après, il fut autorisé à prendre le titre de *professor politices*, à condition toutefois qu'il enseignerait cette science par l'interprétation d'auteurs grecs. Il s'acquitta de sa mission en expliquant la politique d'Aristote, mais dès l'année suivante (9 février 1613), il put remettre le cours de grec à Meursius et diriger la jeunesse vers l'art du gouvernement par l'explication d'auteurs latins. Il inaugura ce nouveau cours en interprétant la satire de Sénèque contre Claude, nommée *Apolocynthisis* (voir *Orat.*, 19). Enfin Baudius, le professeur d'histoire, étant venu à mourir le 22 août de la même année, Heinsius fut chargé de cet enseignement le 20 décembre, et il porta dès lors jusqu'à la fin de sa vie le titre de *professor historiarum*. Il ouvrit le cours par un discours sur la dignité de l'histoire (*Orat.*, 13), puis continua l'explication de Florus, que Baudius avait commencée. Il interpréta de même, les années suivantes, Tacite, Suétone et d'autres historiens, prononçant de temps en temps des discours sur des parties intéressantes de l'histoire romaine (*Orat.*, 14, 15, 16, 17, 18, 20). L'affluence des élèves, surtout à ces discours, était telle que la salle ordinaire ne suffisait pas pour les contenir et que le professeur devait les assembler dans le grand auditoire de théologie.

Heinsius captivait, en effet, ses audi-

teurs par la facilité et l'élégance de son langage. Aussi aimait-on à l'entendre encore en dehors de ses cours. En 1604, il fut chargé de prononcer l'éloge funèbre de Dousa; en 1609, il fit un discours éloquent sur la mort de Scaliger; en 1623, il prononça l'éloge de Ph. Cluverius; en 1625, après le décès du prince Maurice, les Etats de Hollande lui confièrent le soin de rappeler ses hauts faits. Le 11 mars et le 21 décembre 1613, il prononça sur la Passion et la Nativité de Jésus-Christ, des homélies, qui furent aussitôt traduites en français (Leyde, 1613, in-4°), et plus tard aussi en néerlandais par Adr. Hoffer (Zierickzee, 1622, in-12).

Tous ces discours, publiés d'abord à l'époque où ils furent prononcés, ou ajoutés aux éditions des poésies de 1606 et 1610, furent ensuite réunis en un volume par les soins de l'auteur et classés selon l'importance qu'il y attachait. Le recueil de 1615 (L.-B. Lud. Elzévir, 551 pages, in-8°) comprend vingt-quatre discours; celui de 1620 (*ibid.*, 556 pages, in-8°) en contient vingt-six; il y a huit discours nouveaux dans l'édition de 1627 (*ibid.*, 661 pages, in-8°), un, dans le recueil de 1642 (732 pages, in-12), qui fut réimprimé sans changement en 1652 et en 1657.

Ces diverses éditions montrent combien Heinsius était estimé comme orateur. On remarquait cependant que son style n'avait pas l'ampleur cicéronienne, mais se rapprochait plutôt de celui de Pline. Isaac Vossius lui reprochait la répétition trop fréquente du relatif *qui* (Morhoff, *Polyhistor*, I, VI, 3. 4). Il y regne aussi de l'enflure.

Le mérite de Heinsius, joint à la recommandation de Scaliger (voir *Scaligeri Ep.*, p. 715, la lettre à Van der Mylen), lui fit conférer d'autres dignités universitaires. En 1607, il succéda à Paul Merula dans le poste de bibliothécaire et remercia les curateurs dans un discours public, qui fut livré à l'impression (*Orat.*, 8). En 1608, il fut adjoint à Vulcanius comme secrétaire de l'Université, et le remplaça définitivement, à son décès, en 1614.

Mais l'activité du jeune professeur était loin de se borner à l'exercice de ses fonctions académiques. Il eut à cœur de contribuer à l'éclat de l'Université par un grand nombre d'ouvrages. En 1603, il fit paraître les œuvres d'Hésiode avec les scolies grecques (*Hesiodi Ascræi quæ extant cum græcis scoliis Procli, Moschopuli, Tzetæ in Ἔργα καὶ Ἡμέρας, Jo. Diaconi et incerti in reliqua. Accessit liber singularis in quo doctrina Ἐργῶν καὶ Ἡμερῶν ejusque institutum contra opinionem quæ obtinuit ostenditur. Item notæ, emendationes, observationes et index copiosissimus in Hesiodum ejusque interpretes* (Lugd., Bat. ex offic. Plantin. Raphelingii, 1603, 490 p., in-4°). Il ne chercha pas à améliorer le texte du poète lui-même, mais il apporta un assez grand nombre de corrections aux scolies, qui n'avaient été publiées que deux fois : à Venise (1537), et à Bâle (1542). Le texte grec est suivi d'une introduction sur les *Travaux et les Jours* et de notes (160 pages). Dans l'introduction, Heinsius explique à sa manière le but et l'ordonnance du poème et émet l'avis qu'il ne nous est pas parvenu en entier. Pandore y représente, selon lui, la Fortune. Les notes concernent aussi exclusivement le poème des *Travaux et des Jours*; elles ont surtout pour but de redresser des interprétations erronées des scolastes. C'est, en somme, une œuvre de peu d'importance, faite d'ailleurs à la hâte, comme il le dit lui-même. Plus tard, il réédita encore deux fois (en 1613 et en 1622) *Hésiode*, avec l'introduction et les notes, mais sans les scolies, sur lesquels reposait cependant le principal mérite de l'ouvrage.

La même année 1603, parut un autre travail de Heins d'une valeur plus considérable. C'étaient des observations sur Théocrite (*Lectionum Theocritarum liber unus*, 147 pages, in-4°), imprimées à la suite du texte qui fut publié avec traduction et scolies, chez Commelin, à Heidelberg. L'auteur y montre de l'esprit et le sentiment de la poésie; elles renferment une cinquantaine de conjectures, dont un tiers constitue des corrections fort heureuses.

En 1607, Heinsius donna une édition des dissertations de Maxime de Tyr, philosophe platonicien du deuxième siècle après J.-C. (*V. C. Maximi Tyrri philosophi Platonici dissertationes XLI græce, cum interpretatione, notis et emendationibus Danielis Heinsii. Accessit Alcinoui in doctrinam Platonis introductio ab eodem emendata et alia ejusdem generis.* Lugd., Batav., ap. Jo. Patium). Il reproduisit à peu de chose près le texte grec tel que l'avait publié, pour la première fois, Henri Etienne, en 1557, mais revit soigneusement la traduction latine de Pacci. Le texte et la traduction étaient déjà imprimés, quand il reçut de Casaubon une collation du précieux manuscrit de Paris. Il put encore s'en servir pour les notes (*Dan. Heinsii Notæ et emendationes ad Maximum philosophum* 79 ff., in-8°, non chiffrés). On y trouve à côté des leçons du manuscrit, des observations judicieuses sur les endroits de Platon empruntés par Maxime et une centaine de conjectures, dont plusieurs excellentes.

Heinsius ajouta aux dissertations les fragments des Pythagoriciens avec la traduction de G. Canter, le livre d'Apulée sur le dieu de Socrate et le résumé des dogmes platoniciens composé par Alcinous, autre philosophe du deuxième siècle. Ce résumé avait paru d'abord à Venise en 1521. Peu après, en 1614, l'auteur donna une seconde édition plus correcte de Maxime de Tyr et d'Alcinous, en laissant de côté les fragments des Pythagoriciens et Apulée. Le texte et la traduction sans les notes furent réimprimés à Lyon en 1630 et à Oxford en 1677.

La renommée de l'auteur grandit encore la même année par la publication d'une œuvre grecque jusqu'alors inédite. La Bibliothèque de Leyde possédait en manuscrit une paraphrase de l'*Ethique* d'Aristote, dédiée à Nicomaque. Il la fit imprimer (418 pages, in-4°), en y ajoutant une traduction latine (525 pages). Dix ans après, il en donna une seconde édition et attribua cette fois l'ouvrage à Andronicus de Rhodes, le célèbre péripatéticien, qui

enseigna à Rome du temps d'Auguste. L'exactitude de cette attribution, contestée par Saumaise et quelques autres critiques, a été récemment établie par Mullach, le dernier éditeur de la paraphrase (*Fragm. phil. græc.*, t. III. Paris, Didot, 1881). Le manuscrit de Leyde contenait aussi un petit traité du même Andronicus sur les Passions. Heins le comprit dans son édition et le traduisit également.

Lorsque, en 1610, Pierre Cunæus (*Vander Kun*) ajouta un volume de notes à la nouvelle édition qui fut faite à Hanau des *Dionysiaques* de Nonnus, notre auteur y joignit une petite dissertation sur le mérite de ce poète, dont il s'était jadis occupé avec succès et pour lequel il avait professé autrefois une vive admiration. Il s'attacha à montrer qu'on l'avait eu en trop grande estime et qu'il est de beaucoup inférieur à Homère pour le plan de l'œuvre et les détails du style. Il prouve aussi que l'histoire de Bacchus et la paraphrase de saint Jean sont bien l'ouvrage d'un même écrivain.

Nous voyons ensuite paraître un des meilleurs écrits philologiques de Heinsius : ce sont des notes sur Horace, publiées d'abord en 1610, puis, dans une seconde édition augmentée, en 1612 (120 pages, in-8°). L'auteur raconte qu'Horace lui avait servi de compagnon de route lors d'un voyage en Flandre, où l'avaient appelé, peu auparavant, ses intérêts privés et ses amis. Pendant le temps qu'il séjourna à Gand, il aimait à aller s'asseoir près d'une source voisine de la ville et y lisait Horace, en marquant les endroits qui lui semblaient corrompus ou mal compris. Le fruit de ces méditations se trouve consigné dans ses notes. Heins y fait preuve de beaucoup d'esprit (*præstanti vir ingenio*, dit Bentley, *ad Epist.*, II, 2. 87), mais en cherchant toujours l'originalité, il a donné bien des explications hasardées. Aucune de ses conjectures (au nombre d'une vingtaine), n'a trouvé grâce devant la critique, pas plus que les transpositions qu'il veut faire à la deuxième épître du second livre et à l'*Art poé-*

tique. Les vers 87-140 de la deuxième épître doivent être rejetés selon lui dans la première. Dans l'*Art poétique* il place les vers 83-85 avant 79-82, les vers 86-88 après 89-92 et range ainsi les vers 220-284 : 275-280, 220-250, 281-284, 251-274. Malgré ces hardiesses, les remarques sont très instructives et d'une lecture attrayante.

Aux notes est joint un traité *Sur la Satire d'Horace* (174 pages). L'auteur y expose les rapports qui existent entre la satire et le drame satirique, démontre que le but de la satire est de nature comique et qu'à ce titre Horace doit être préféré à Juvénal. Il le défend enfin contre ceux qui lui reprochent d'avoir attaqué le stoïcisme et justifie sa critique des anciens poètes latins.

Ses études sur Horace amenèrent Heinsius à s'occuper aussi de la *Poétique d'Aristote*. Il crut voir un grand désordre dans les chapitres 6 à 19, qui traitent de la tragédie, et il était persuadé d'y avoir porté remède en les plaçant dans l'ordre suivant : 6, 12, 7, 8, 9, 10, 11, 16, 13, 14, 17, 18, 15, 19. Il fit ensuite imprimer la *Poétique* ainsi arrangée (*Aristotelis de Poetica liber: Daniel Heinsius recensuit, ordini suo restituit, latine vertit, notas adjecit. Accedit ejusdem de tragica constitutione liber, in quo præter cetera de hac Aristotelis sententia dilucide explicatur*. Lugd., Bat., 1611, in-8°) et ajouta un certain nombre de notes, qui ne lui avaient coûté, disait-il, que quelques heures de travail. Il y fait une quarantaine de conjectures prouvant toutes sa sagacité et son savoir en grec, mais qui n'ont eu, pour la plupart, qu'un succès éphémère. C'est à peine si deux ou trois sont encore admises aujourd'hui. Quant à la transposition, elle n'a jamais trouvé de partisan, mais le soin avec lequel Buhle (préface du tome V de l'*Aristote* de Deux-Ponts, p. 33-48), réfute les arguments de Heinsius prouve l'importance qu'on attachait à ses opinions, alors même qu'on les croyait erronées.

La *Poétique* parut accompagnée d'une dissertation exposant la théorie d'Aristote sur la tragédie (251 pages, in-12).

Elle fut réimprimée, ainsi que la *Poétique*, avec de légers changements en 1643 (*De Tragædiæ constitutione liber. Editio auctior multo cui et Aristotelis de Poetica libellus, cum ejusdem Notis et Interpretatione accedit*. Elzévir, 368 pages, in-12).

Presque en même temps Heinsius livra à l'impression une nouvelle recension des tragédies attribuées à Sénèque (*L. Annæi Senecæ et aliorum tragædiæ serio emendatæ, cum Josephi Scaligeri, nunc primo ex autographo auctoris editis et Danielis Heinsii animadversionibus et notis*. L.-B. Henr., ab. Haestens, 1611, 12 ff., non chiffrés et 584 pages, in-8°). Il chercha à prouver que trois de ces tragédies (*Hippolytus*, *Troades*, *Medea*) avaient pour auteur le philosophe L. Annæus Seneca, que quatre autres (*Hercules Furens*, *Thyestes*, *Œdipus*, *Agamemnon*) avaient été composées par le poète M. Annæus Seneca; enfin que les trois dernières (*Thebais*, *Hercules in Oeta* et *Octavia*) n'étaient sorties de la plume d'aucun de ces deux écrivains et avaient chacune un auteur différent. Après le texte il donne des notes inédites de Scaliger et un recueil de ses propres observations (pages 483-584). Elles se rapportent à toutes les tragédies, à l'exception de l'*Octavie*. Il y fait de fréquents rapprochements avec les pièces grecques roulant sur les mêmes sujets. Il présente, sur une soixantaine de passages, des conjectures dont plusieurs ont passé dans les éditions suivantes et ont même parfois été confirmées par le manuscrit de Florence. Quelquefois il défend le texte établi contre les soupçons de Juste-Lipse. En somme, c'est un bon travail dans lequel l'auteur déploie une grande connaissance de la latinité et de la métrique.

On ne peut dire le même bien de l'édition des œuvres complètes de *Théophraste*, qui parut en 1613, en 508 pages in-folio. Heins annonce sur le titre qu'il corrigeait le texte en un nombre infini de passages par conjecture ou d'après les manuscrits (*Theophrasti Eresii græce et latine opera omnia. Daniel Heinsius textum græcum locis infinitis partim*

ex ingenio, partim e libris emendavit : huius supplavit, male concepta recensuit ; interpretationem passim interpolavit. Cum indice locupletissimo. Lugd., Bat., Henr. ab Haestens). Ce titre promettait trop : le texte des *Caractères* était à peu près celui de la seconde édition de Casaubon (Lyon, 1598) ; les ouvrages de botanique reproduisaient la petite aldine, revue en 1552 par J.-C. Camotius. Il y avait bien quelques corrections, mais les fautes d'impression étaient si nombreuses que Schneider et Wimmer, les derniers éditeurs de *Théophraste*, déclarent l'un et l'autre que l'édition de Heinsius est la plus mauvaise de toutes (*omnium pessima*).

L'ardeur scientifique de Heinsius sembla ensuite se ralentir. Il revit la traduction latine de Clément d'Alexandrie pour l'édition publiée à Leyde, en 1616, avec les notes de Sylburg ; mais ce ne fut qu'en 1621 qu'il fit paraître de nouveau une œuvre philologique de quelque valeur. C'était une paraphrase latine des *Politiques* d'Aristote, destinée à servir de commentaire continu ; cette paraphrase suivait chaque chapitre de l'ouvrage, dont le texte était accompagné de la traduction latine de Hifanius et de Sepulveda (*Aristotelis Politicorum libri VIII cum perpetua Danielis Heinsii in omnes libros paraphrasi*. Elzévir, 1621, 8 ff. non chiffrés et 1045 pages, avec index non chiffré de 21 pages in-8°). Il ajouta aux *Politiques* le petit traité sur les Républiques, attribué faussement à Héraclide du Pont et les extraits sur les nations que Stobée avait tirés des œuvres de Nicolas de Damas.

Cinq ans plus tard, en 1626, il donna une édition nouvelle des règles et conseils faits par les rhéteurs Théon et Aphthonius pour les exercices préparatoires à l'éloquence, tels que fables, narrations, chries, lieux communs, comparaisons, éloges. On lisait et expliquait beaucoup, dans les écoles du xvi^e et du xvii^e siècle, les écrits de ces rhéteurs, surtout celui du second, dont les préceptes plus concis étaient accompagnés d'un exemple pour chaque exercice. Le mérite de l'édition de Heinsius consis-

tait surtout en une version corrigée en plusieurs endroits (*Theonis sophistæ progymnasmata accurate emendata ac recensita. Accedit interpretatio latina ita hac editione emendata ut sit nova.* L., B., Elzévir. 1626, 8 ff., 144 pages, in-8°). *Aphthonii sophistæ progymnasmata. Accedit interpretatio, etc.* L., B., Commelin, 1626, 4. ff., 102 pages).

Il donna aussi des soins aux jolies éditions elzeviriennes de Térence, d'Ovide, de Virgile et de Tite-Live, qui parurent avec la mention *ex recensione Danielis Heinsii*, à Leyde ou à Amsterdam, in-12 : Térence, en 1618 et en 1635, Virgile, en 1629, 1630 et 1653, Ovide, en 1629, 1630, 1653, Tite-Live, en 1621, 1631 et 1634.

A la première séance du célèbre synode de Dordrecht, le 13 novembre 1618, les commissaires des Etats choisirent, pour leur secrétaire, Dan. Heinsius, dont la plume facile et élégante semblait devoir leur être d'un puissant secours. Par égard pour les théologiens étrangers, on avait décidé, en effet, de rédiger tous les actes en latin. Heinsius ne s'était jamais mêlé aux querelles théologiques et comptait beaucoup d'amis parmi les remonstrants ; il se montra cependant favorable au parti dominant, celui de Gomar. Pendant les discussions, il sortit même de son rôle passif de secrétaire ; dans deux séances différentes il s'anima contre les Arminiens récalcitrants et, frappant la table de toutes ses forces, il s'écria : « Voulez-vous obéir, oui ou non ? » De retour à Leyde, en 1619, il prononça à l'Université un discours contre les remonstrants, en prenant pour texte le 9^e verset du chapitre XVII de l'Evangile de saint Jean, et le fit imprimer à un petit nombre d'exemplaires (*Or. De electione*, in-12). Cette conduite lui suscita de vives inimitiés et fit propager des bruits très peu favorables sur son caractère. On l'accusa notamment d'ambition démesurée et d'avarice. Brant prétend même que lorsque les curateurs durent procéder au remplacement des professeurs arminiens, il employa tout son crédit pour obtenir une chaire de théologie, à cause des avantages qui y

étaient attachés. Cela semble assez peu probable ; mais, quoi qu'il en soit, Heins dirigea, dès lors, ses études plus spécialement vers l'écriture sainte et apprit avec zèle les langues orientales. Le premier résultat de ces travaux fut un ouvrage sur la paraphrase de l'Evangile de saint Jean par Nonnus. Il parut, en 1627, sous le titre de : *Aristarchus sacer, sive ad Nonni in Johannem Metaphrasin exercitationes* (Lugd., Bat., Bonav. et Abr. Elzévir, 56 ff., 551 pages, in-8°). Il montra par de nombreux exemples que Nonnus détruit souvent la noble simplicité du texte ou en altère le sens par des épithètes mal choisies. Plus d'une fois il paraphrase lui-même le texte en vers grecs, pour faire voir comment le poète aurait dû le traduire. Souvent aussi, dit-il, Nonnus n'a pas compris l'évangéliste par ignorance de la langue dont celui-ci s'est servi. Le Nouveau Testament, en effet, n'a pas été écrit dans le grec des auteurs classiques, mais dans la langue en usage chez les juifs grécisés. Cet idiome, formé sur le modèle de la version des Septante, avait emprunté une foule de tournures et d'expressions à l'hébreu et ne peut être compris que par l'hébreu. Heins, à l'exemple de Drusius et de Scaliger, lui donna le nom de *lingua hellenistica*. Il cite un grand nombre de passages mal compris par Nonnus et même par les interprètes de profession, faute de connaissances hébraïques suffisantes. Plus tard, il développa les mêmes idées dans un autre ouvrage concernant le Nouveau Testament tout entier et publia une foule de remarques intéressantes sous le titre d' : *Exercitationes sacræ in Novum Testamentum* (Lugd. Bat., 1639, in-fol., réimprimé à Cambridge, 1648, in-4° et in-8°).

Telles sont les œuvres scientifiques de Heinsius. Elles sont d'une valeur bien inégale, mais étonnent par leur étendue et leur variété ; quelques-unes ont conservé de leur importance. Elles ne constituent d'ailleurs qu'une partie de ses écrits. Il composa aussi de nombreuses poésies latines, qui ne contribuèrent pas moins à sa gloire. Sa première

œuvre poétique, écrite en 1602, était une tragédie sur la mort du prince d'Orange, formée d'une série de monologues en style ampoulé. Elle fut publiée, avec quelques pièces de circonstance, en iambes (*Danielis Heinsii Auriacus sive Libertas saucia. Accedunt ejusdem iambi, partim morales, partim ad amicos, partim amicorum causa scripti*. L. B., Andr. Cloucq, 16 ff., non chiffrés et 143 pages in-4°).

L'année suivante, 1603, parut un recueil comprenant trois livres d'élégies, un livre spécial d'élégies, que le poète intitula : *Monobiblos*, à l'imitation de Properce, et des pièces en hexamètres variés nommées *Sylvæ*, à l'exemple de Stace (312 pages, in-18). Ce recueil fut successivement augmenté : dans l'édition de 1606 il comprend 443 pages, celle de 1610 en a 543, celle de 1613, 622. On eut ainsi six livres d'élégies, trois livres de *Sylvæ*, un livre d'iambes et des odes. Les *Sylvæ* sont des épithalames, des éloges funèbres ou d'autres pièces de circonstance. Heins a séparé, sous le nom de *Manes*, les poésies que lui inspirèrent la mort de Dousa et celle de Scaliger et les vers qu'il écrivit en l'honneur de Juste-Lipse. Plusieurs se distinguent par un sentiment tendre et délicat. Dans le livre d'iambes intitulé : *Hipponax*, du nom de l'écrivain dont Heins imite le mètre et le genre, il y a du mordant et de la verve. Mais la partie la plus intéressante du volume est formée par les Elégies, qui nous introduisent dans la vie réelle du poète. Beaucoup sont consacrées à ses amours. Il s'y montre d'abord épris d'une jeune personne du voisinage, petite et roussette, plus âgée que lui de quelques années (II, 4, 6 ; III, 3, 4) ; il la désigne sous le nom de *Rossa*. Il soupira vainement pour elle pendant six ans (V, 7) ; l'amour de l'argent lui fit préférer un vieillard au jeune et tendre poète (III, 5). Une belle, un peu silencieuse, qu'il nomme *Lælia* et qu'il avait vue à une noce à Domburg, dans l'île de Walcheren, devint son second amour (IV, 3 ; V, 7), mais ses vers pour elle n'eurent pas plus de succès (IV, 7). Dans d'autres élégies il chante Gand, sa

patrie. Il éprouvait de vifs regrets d'en être éloigné par la guerre; son cœur le portait vers sa ville natale, il désirait de finir ses jours dans la petite propriété qu'il possédait dans les environs (I, 1, 4). Quelle fut sa joie quand la trêve de douze ans lui permit d'y rentrer en 1609 (V, 1)! Le voyage qu'il fit alors dans la Flandre et le Brabant est célébré dans plusieurs de ses poésies. Il remercie Gand et Bruges des honneurs publics qu'il reçut (voir préf. *Poem. extempor.*, p. 368, éd. de 1649). Il adresse des poésies à Max. Vriendt, de Gand, Fr. Sweert, d'Anvers, Lernutius, de Bruges, Puteanus, de Louvain, qui lui avaient donné des témoignages d'amitié. Il décrit la source qui sort d'un bois près de Grammont (V, 7), et un Cupidon lançant de l'eau d'une fontaine au labyrinthe de Bruxelles (V, 6). Plus tard, en 1612, il revit encore Gand et fit son éloge en très beaux vers (II, 11, dans l'éd. de 1649). Toutes ces poésies eurent un grand succès; on peut y louer la facilité du style, l'abondance un peu luxuriante des images, des imitations fort heureuses de Properce et d'Ovide. Heins écrivit aussi quelques poésies grecques; il y attachait certaine importance, mais elles sont, en général, assez dures et peu coulantes. Les meilleures sont une cinquantaine d'épigrammes sur les sages et les philosophes de la Grèce. Il les publia en 1613, et les dédia à Grotius (*Peplus Græcorum epigrammatum, in quo omnes celeberrimos Græciæ philosophi, vita et opiniones recensentur aut exponuntur*. L. B., in-4^o).

En 1621, Heins publia un grand poème latin de près de deux mille cinq vers, qui n'eut pas moins de succès que ses œuvres précédentes. C'était une œuvre didactique sur le mépris de la mort, divisée en quatre livres (*De Contemptu mortis libri IV*. L. B., Elzévir, 1621 et 1624, 196 pages in-4^o). Dans le premier livre, il expose comment dès cette vie il faut détacher l'âme du corps en domptant les sens et en la portant vers Dieu; dans le second, il développe divers autres moyens de nous prémunir contre la crainte de la mort et prouve l'immortalité de l'âme. Dans le troisième,

il traite de l'éducation du soldat, qui doit toujours être prêt à sacrifier sa vie pour la patrie. Le quatrième livre présente comme le principal remède contre la terreur de la mort, la foi en Jésus-Christ. La beauté de plusieurs passages de ce poème fit une grande impression sur les contemporains. Büchner alla jusqu'à le comparer à l'œuvre de Virgile et Morhoff trouve qu'il a raison (*Polyhistor*, II, 1, 7, 21). Zevecote, cousin de Heins, le traduisit en vers néerlandais (*Verachtinghe des Doots*. Leyde, 1625, 111 p., in-4^o). (Dans l'édition des poésies de Zevecote par Blommaert, p. 116-216).

Enfin, en 1632, Heins ne s'acquit pas une moindre renommée par une tragédie *Herodes infanticida*, ayant pour sujet le massacre des innocents, quoique à l'exemple de Sénèque, il fit un abus exagéré du monologue et envoyât sur la scène, pour effrayer Hérode, Tisiphone et les Furies avec l'ombre de Mariamne, sa femme décédée. Complètement dénuée d'action, cette tragédie ne se distingue que par certaines beautés de style; mais cela suffisait pour la faire lire et même admirer. Couppé en faisait encore ses délices au commencement de ce siècle et en donna une longue analyse dans les *Soirées littéraires*, t. II, pages 23-42.

Les deux derniers poèmes furent ajoutés aux éditions des *Poemata*, qui parurent à Leyde en 1640, à Amsterdam en 1649 et en 1666. Outre les éditions citées nous pouvons encore mentionner celles de Leyde, 1621 et 1631 et celles de Cambridge, 1610, 1613, 1617, in-8^o, 1640, in-12.

Heins ne dédaigna pas non plus les Muses nationales. Sous le pseudonyme de *Theocritus a Ganda*, il composa des vers néerlandais pour des recueils d'images et d'emblèmes. En voici les titres sommaires : 1. *Spiegel der doorluchtige vrouwen* (Amsterdam, by J. Hondius, 1606). — 2. *Emblematia amatoria* (Amsterdam, by Dirck Pietersz., 1608). — 3. *Het ambacht van Cupido* (Leyde, 1615). — 4. *Flora of boomgaard der lieflycke bloemen ende vruchten* (Amsterd., 1615). Chaque image de ces recueils est expli-

quée par huit vers. Dans l'édition des poésies latines de 1610, il avertit le lecteur qu'il a traduit plusieurs pièces de Théocrite en vers flamands, et donne comme spécimen la petite idylle sur la mort d'Adonis. Au carnaval de 1614, il envoya à son ami Scriverius un *Hymnus ofte Lofsanck op Bacchus*, en le priant de ne pas le communiquer à d'autres. Mais loin de suivre ce conseil, Scriverius, avec l'assentiment probable de l'auteur, fit un recueil de la plupart de ses poésies néerlandaises et les publia sous le titre de : *Dan. Heinsii Nederduytsche Poemata, by een vergadert en uytgegeven door P. S.* (Amsterd., by Willem Janssen, 1616, in-4°). Elles furent réimprimées à Amsterdam en 1618 et à Anvers en 1619. Le volume comprend, outre l'hymne à Bacchus et les vers des emblèmes d'amour et du métier de Cupidon, vingt-sept poésies variées, parmi lesquelles quatre imitations de Théocrite, une pièce de vers de Jean Dousa et une autre d'Anna Roemer Visschers à l'adresse de notre poète. Plusieurs de ces morceaux sont du genre érotique; *Rossa* est chantée en néerlandais, comme elle l'avait été dans les élégies latines. Les vers sont harmonieux, les images gracieuses, mais on y trouve aussi des longueurs et de l'affectation. D'autres pièces traitent des sujets plus relevés; la principale est celle qui célèbre la mort héroïque de Heemskerk, près de Gibraltar. Heins y abuse un peu de la mythologie, mais le langage est nerveux et plein d'énergie. L'hymne à Bacchus pétille d'esprit; l'histoire du dieu est faite avec entrain; le récit d'Ariadne consolée et la description des heureux effets du vin sont particulièrement réussis. Parfois, l'auteur cédant au goût du temps accumule trop les épithètes et déploie une trop grande érudition.

Peu après la publication de ces poèmes dont les sujets avaient suscité certaines critiques, Heins fit paraître, par l'entremise de son ami, un nouvel hymne en néerlandais d'un caractère tout différent. Il avait pour titre : *Lofsanck van Jesus-Christus, den eenigen ende eeuwigen sone Godes, met noodelycke uytleggingen*

zoo ghestelicke als weereeltlicke, nu eerste-lick uytgegeven door P. S. (Amsterd., by Janssen, 1616, 18 et 92 pages, in-4°). Réimprimé encore séparément en 1618, cet hymne fut joint en 1622 aux autres poèmes, augmenté de trois nouvelles petites pièces et des vers du *Miroir des femmes illustres*. Il en parut une nouvelle édition en 1650 (Amst., by J. Schipper, 302 pages, in-8°). Dans l'hymne au Christ, Heins exposa la divinité de Jésus, la chute de l'homme, les promesses de rédemption et l'alliance avec le peuple d'Israël; il s'étend ensuite sur la naissance, la mort et la résurrection du Sauveur et termine par un cantique de louange, énumérant les propriétés et les noms qu'on peut lui attribuer. Il y a de belles parties dans ce poème, mais ici encore, l'auteur vise trop à l'érudition et a le tort de mettre des allégories païennes dans un sujet qui ne les comporte pas. Le style et la versification méritent de grands éloges. Heins introduisit dans ses vers le rythme et la cadence qui jusqu'alors avaient manqué aux poètes néerlandais. Sous ce rapport il exerça une influence heureuse sur le développement des lettres nationales et cette influence s'étendit même à l'Allemagne. Martin Opitz, le chef de l'école de Silésie, qui avait étudié à Leyde, tenta de réformer la poésie allemande en prenant Heinsius pour modèle. Il traduisit en vers allemands les deux hymnes et plusieurs des petits poèmes et l'imita en plusieurs pièces de ses *Poetische Wälder*.

Plus d'une fois aussi Heins exerça son esprit à des œuvres satiriques ou à des écrits facétieux. Scioppius (Gaspard Schoppe) avait publié en 1607 un écrit mordant et injurieux contre les prétentions de Scaliger à la noblesse (*Scaliger Hypobolimaëus i. e. Elenchus epistola Josephi Burdonis Pseudo-Scaligeri de vetustate et splendore gentis Scaligeranae. Moguntia, ap. Jos. Albinum, 900 p., in-4°*). Scaliger en fut assez affecté pour écrire lui-même une réfutation de l'ouvrage, et Heinsius y ajouta une satire ménippée des plus incisives. Elle a pour titre : *Hercules tuam fidem sive Munste-*

rus hypobolimæus id est Satira Menippæa de vita origine et moribus Gasp. Scioppiï (2^e éd., L. B., Jo. Patius, 1608, in-12). L'auteur croit assister en songe au jugement de Scioppius devant Eaque et entendre son histoire de la bouche de la Vérité. Son père était fossoyeur ou plutôt son père est incertain, car Gaspard lui-même se dit être fils d'un chevalier de Franconie, nommé Munster. L'année suivante il lança une seconde satire : *Virgula divina sive Apotheodis Lucretii Vespillonis*. L'histoire de Scioppius y est exposée, devant Rhadamanthe, par son père le fossoyeur. Elle fut ajoutée à la 4^e édition de la première (*Satiræ duæ, etc.* L. B., 455 pages, in-12, réimprimée avec quelques autres écrits sur la question en 1617, ap. L. Elz., 619 pages in-12. La première satire y occupe 103 pages, la seconde 40).

Jac. Primerius, en lui adressant de Douai, en 1607, un volume de poésies, s'avisait de lui demander si un homme de lettres devait se marier et quel choix il lui convenait de faire. Heins répondit par un petit traité plaisant qui fut souvent imprimé (entre autres, en 1618, *Dissertatio epistolica an viro litterato ducenda sit uxor et qualis* avec d'autres *opuscula amœniora*. L. B., God. Basson).

Baudius, affligé d'une méchante femme, venait de la perdre, en 1610, à son entière satisfaction. Son collègue lui adressa, à cette occasion, des iambes un peu lestes, avec une lettre plaisante. Il avait célébré auparavant, par un centon virgilien plus leste encore, une aventure de Baudius avec une servante (voir le volume de 1618 et *Poem.*, 1649). — Le recueil des discours, à partir de 1615, contient un éloge du pou (*Laus Pediculi*).

Pour se venger des attaques qu'avait provoquées sa conduite à Dordrecht en 1618, Heins décocha contre ses adversaires une satire ménippée, à laquelle il donna le nom d'une satire de Varron : « Je me fie à vous demain, pas aujourd'hui », *Cras credo, hodie nihil*. Transporté en songe dans la lune, il voit tout ce qui se passe sur la terre, et trouve ainsi le moyen, au milieu des critiques

générales, de tomber sur ses ennemis et de justifier ses propres actions. L'opuscule imprimé en 1621, sans nom d'auteur, fut ajouté aux autres facéties dans l'édition de 1629.

Mais la principale œuvre de Heins dans ce genre est l'éloge de l'Âne (*Laus Asini*), qui parut en 1623 (222 p., in-4^o), fut réimprimé en 1629 et en 1633 (*Cum aliis festivis opusculis*, 438 pages, in-12), fut traduit en néerlandais (*Veler wonderbaerelyck lof, het waere lof des Uyls en des Ezels*. Leyde, 1623, in-4^o; Amst., 1664, in-12), et en français (par Couppé, Paris, an v, in-18). Cet écrit a le tort d'être un peu long, mais les traits ingénieux y abondent. Pour faire l'éloge de l'âne, l'auteur appelle plaisamment à son secours sa vaste érudition. Son client, dit-il, par exemple, a si bien l'esprit de l'homme que, dans un passage d'Aristophane (*Nub.*, 1273), les critiques ne savent s'il faut lire ἀπ' ὄνου ou ἀπὸ νοῦ. Il mêle toujours la satire au panégyrique. Les ânes chez les hommes se rencontrent partout et arrivent aux plus grands honneurs. Les gens instruits ont tort de s'en plaindre, car il faut supporter patiemment ce qu'on ne peut corriger; une tablette trouvée après le déluge, au sanctuaire de Thémis, l'avait prédit, elle portait A.A.F.A.N.S.R.F., ce qui signifiait *Asinos. Asinorum. Filios. Asinorum. Nepotes. Summos. Reges. Fore*. On a tort aussi de critiquer la servilité de l'âne; sous ce rapport les Romains si vantés étaient encore plus ânes du temps de l'Empire.

Par ses divers écrits le nom de Heinsius s'était répandu dans toute l'Europe. On le célébrait comme l'honneur de l'Université de Leyde, le prince des hommes de lettres, l'ornement de son siècle. Sa réputation attirait à Leyde des jeunes gens de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Norvège. Les savants les plus illustres venaient lui rendre visite ou correspondaient avec lui. La république de Venise, flattée d'avoir reçu son éloge (*Or.*, 4), lui envoya en 1621 les insignes de chevalier de saint Marc (voir *Or.*, 5 et 6). Gustave-Adolphe, roi de Suède, le nomma conseiller et historien de son

royaume, lui accorda une pension de treize cents florins et l'invita à venir s'établir en Suède. Urbain VIII, dit-on, (Burm., *Syll.*, ep., t. II, p. 450) chercha à l'attirer à Rome. Mais il préféra rester dans sa patrie, où il reçut d'ailleurs, en 1628, une augmentation de traitement et le titre, avec les gages, d'historiographe de la Hollande et de la Frise occidentale. Ce fut pour s'acquitter de sa nouvelle fonction qu'il écrivit, en imitant le style de Tacite, l'histoire du siège et de la prise de Bois-le-Duc. Cette histoire parut en 1631, en un beau volume in-folio, imprimé avec luxe (*Rerum ad Sylvam Ducis atque alibi in Belgio aut a Belgis, anno CIOIOXXXIX gestarum historia*. L. B., Elzévir, 143 pages et 10 planches) et fut traduit la même année, en français par André Rivet.

Les honneurs dont il était l'objet eurent malheureusement un fâcheux effet sur le caractère de Heinsius. Il devint fier, vaniteux et susceptible. Lorsqu'en 1631, Saumaise eut été appelé à Leyde, il fut on ne peut plus froissé des honneurs et avantages extraordinaires accordés à ce savant. Il en résulta des querelles, dont la faute cependant ne doit pas lui être exclusivement imputée. La nature hautaine, tracassière de Saumaise y avait une large part. C'était lui, en effet, qui aigrissait les disputes et les faisait connaître au monde entier par des polémiques littéraires fort inutiles. En 1636, Balzac publia un discours sur la tragédie d'Hérode. Il reprochait à l'auteur de s'être servi de termes païens tels que Styx, Achéron, Cérès et Bacchus et surtout d'avoir fait apparaître les Furies. Heinsius répondit, la même année, par une lettre à C. Huygens, qui fut éditée par Boxhorn (*Epistola qua dissertationi D. Balsaci ad Herodem Infanticidam respondetur*. L. B., Elzévir, 1636, 246 pages, in-8°). Il montrait que les mots incriminés étaient des figures usitées dans tous les poètes chrétiens et que les Furies n'avaient été admises qu'à titre d'allégorie. Le débat semblait clos, quand Saumaise fit paraître, sept ans après, en 1644, une longue épître pour réfuter la

réponse de son collègue (*Cl. Salm. ad Agidium Menagium epistola super Herode Infanticida et censura Balsacii*. Paris, Dupuis, 1644, 1648; reproduite dans les *Epist. Salm. ed. Ant. Clement*. L. B., 1656, où elle occupe 77 pages, in-4°).

En 1639, dans la préface de son livre *De modo usurarum*, Saumaise s'éleva contre le nom de *Hellenistica*, donné par Heinsius à la langue du Nouveau Testament. Ce Testament, disait-il, avait été écrit dans le dialecte alexandrin, mêlé d'hébraïsmes; jamais il n'avait existé ni peuple, ni langue hellénistique. Au fond, Heins avait dit la même chose; ils étaient d'accord sur le caractère de la langue, toute la question portait sur le nom. C'est ce que chercha à faire comprendre, en 1643, Mart. Schoockius, professeur à Groningue, par un écrit anonyme *Exercitatio de lingua hellenistica et de hellenistis*. Aussitôt Saumaise lança un opuscule anonyme plein de fiel, qu'il intitula : *Fumus lingue hellenisticae sive confutatio exercitationis de hellenistis et lingua hellenistica*. Sans s'enquérir de l'auteur de l'écrit, il prit un malin plaisir à l'attribuer à Heinsius lui-même; il est écrit, dit-il, *stylo Heinsiano, nullis argumentis, rationibus nihili, id est plane Heinsianis*. Comme appendice il ajoutait *Ossilegium hellenisticae* (L. B., Joh. Maire, 1643, 390 pages, in-8°). Schoock s'apprêta à répondre. Il avait déjà préparé un *Rogus funeris hellenistici*, quand les curateurs de l'Université intervinrent pour arrêter la dispute. Le 8 février 1644, ils firent promettre à Heinsius d'engager Schoock à ne pas faire paraître son ouvrage, et à Saumaise d'arrêter l'impression de son livre sur *Herodes Infanticida*, à Paris. Le premier tint parole, mais la lettre de Saumaise n'en parut pas moins, au grand déplaisir des curateurs, qui firent racheter les trois cents exemplaires existant encore dans le commerce.

Bientôt Heins rencontra un nouvel adversaire dans la personne de Jean de Croi, ministre de Beziers, qui autrefois cependant avait pris son parti contre Balzac. Dans une partie de son ouvrage

Observationes sacræ et historicæ in Novum Testamentum (Genève, 1645, in-4°), cet écrivain attaque avec grande vivacité plusieurs opinions de Heinsius, surtout celle qui concernait l'hellénistique. Heinsius se défendit l'année suivante dans un opusculé anonyme intitulé : *Pro D. Heinsio adversus Joannis Croii calumnias apologianecessaria* (L. B., Hier. de Vogel, 1646, 321 pages, in-8°). Si l'on excepte l'éloge funèbre du prince Frédéric Henri qu'il prononça et fit imprimer en 1647, 24 pages in-4°, ce fut là son dernier écrit.

Petit de taille, mais vigoureux, il avait toujours joui d'une excellente santé. Depuis quelque temps il sentait ses forces faiblir et semblait dégoûté du travail littéraire comme de ses cours. Il ne les faisait plus qu'imparfaitement. Aussi dès 1642 demanda-t-il d'être promu à l'éméritat, mais il ne put l'obtenir. En 1647, le prince d'Orange intervint personnellement en sa faveur et pria les curateurs de lui accorder un repos bien mérité. A la suite de cette démarche, Boxhorn fut chargé du cours d'histoire et Heins obtint une dispense provisoire, qui lui fut pourtant continuée. En 1653, il fut remplacé dans les postes de bibliothécaire et de secrétaire. Sa santé s'affaiblissait de plus en plus; à la fin il perdit complètement la mémoire, et mourut le 25 février 1655. Il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre. Ant. Thysius prononça son éloge funèbre.

Il s'était marié le 16 mai 1617 avec Ermgaert Rutgers, la sœur du philologue Jean Rutgers, d'une famille notable de Dordrecht, et avait eu la douleur de la perdre en septembre 1633. Il en eut deux enfants, une fille Elisabeth, née le 27 août 1618, qui épousa Guillaume Goes, habile jurisconsulte et un fils Nicolas, né le 29 juillet 1620, qui devint plus tard si célèbre et dut en grande partie sa haute valeur à l'éducation de son père. Il avait pour devise : *Quantum est quod nescimus*. L. Roersch.

Extracten uit de resolutiën der curatoren van de Leidsche hoogeschool. (*Dietsche Warande*, t. VI, p. 438). — Burman, *Syll. Epist.*, t. II, p. 443-484. — Brandt, *Epist. celebr. vir.* — Joh. Cabellavi, *Epistolæ ad Heinsium*. La Haye, 1631. —

Lettres de Cunæus, Gudius, E. Puteanus, J. Scaliger, Boxhorn, Baudius, Casaubonus. — Ant. Thysii, *Orat. fun. in obitum Dan. Heinsii* (dans Witten, *Mem. Phil.*, t. II, p. 174-200). — J. Rutgersii, *Var. lect.*, lib. III. — *Alma Acad. Leid. L. B.*, 1614, p. 201. — Meursius, *Ath. Batav.*, p. 210. — Sweert, p. 203. — Foppens, t. Ier, p. 126. — Baillet, *Jug. des Sav.*, t. II, p. 79, 238 sv.; IV, p. 259 sv. — Te Water, *Historie der hervormde kerke te Gent*. Utrecht, 1756, p. 149-174. — Siegenbeek, *Geschiedenis der Leidsche hoogeschool* (1829), t. Ier, passim; t. II, 10-15, 90-92. — *Euterpe door Kantelaar en Siegenbeek*, t. Ier, p. 98-206. — Schotel, *Geschied., Letter- en Oudheidk. avondst.*, p. 173 sv. — Witsen Geysbeek, *Biogr. Anthol. en crit. woordenb. der nederd. dichters*, t. III, p. 114 sv. — A. Angillis, *Daniel Heins, hoogleeraer en dichter* (*Dietsche Warande*, t. VI, p. 7, 421, 546). — J.-C. van Hasselt, *over Daniel Heins*, *ibid.* 136, 256. — Blommaert, *De nederd. schrijvers van Gent*, 1861, p. 191-209. — L. Müller, *Gesch. der klass. Philologie in den Niederl.* Leipzig, 1869, p. 38, 211. — Bernays, *Jos. Scaliger*. Berlin, 1855, p. 61, 177. — Jonckbloet, *Geschiedenis der Nederl. letterk.* Gron. 1874, t. Ier, p. 371. — Nic. Beets, *Gedichten van Anna Roemers Vischer*. Utr., 1881, t. II, p. 3-10. — H. Peerl-kamp, p. 351. — Fr. Jacobs, art. Heins, dans *Allgem. Encyclop.*, t. II, p. 1-14. — Halm, dans *Allgem. deutsche Biogr.*, t. XI, p. 653. — Van der Aa, *Biogr. woord. der Nederl.*, t. VIII, p. 419-439. — *Album studiosorum Acad. Lugd. Bat.* Hag. Com. 1875.

HEINSBERG (Jean DE), LXXXIe évêque de Liège, né en 1397, mourut à Curengel le 18 octobre 1459. Il était fils du comte de Heinsberg, seigneur de Lewenberg, et de Marguerite de Jeneppe. Jean de Walenrode étant décédé inopinément à Alken le 28 mai 1419, le chapitre de Saint-Lambert jeta les yeux sur le jeune Heinsberg, archidiacre de Hesbaye, et l'élut à l'unanimité, le 16 juin suivant. Le pape Martin V approuva le choix peu de temps après, si bien que la cérémonie de la joyeuse entrée put être fixée au 10 décembre. Elle fut célébrée avec magnificence, et le héros du jour reçut si bon accueil, qu'il voulut prendre part, le lendemain, à la fête publique. Pour la rendre plus éclatante, il fit dresser au Pré-l'Evêque, contre la muraille de son palais, à l'opposite de la cathédrale, une grande figure de Sirène versant du vin en abondance, ce qui naturellement ne refroidit pas l'enthousiasme de la foule. On rapporte que le prince, en observation dans l'appartement qui avait vue sur la place, s'amusait, de l'intérieur, à remplir lui-même le réservoir. C'était un bon gen-

tilhomme, généreux et chevaleresque, aux manières courtoises et avenantes, ayant le goût des fêtes et des carrousels, en revanche aimant le métier de la guerre autant que les plaisirs : ces avantages personnels et ce caractère ne manquent jamais leur effet sur le peuple. On se disait aussi que Heinsberg était fermement décidé à compléter l'œuvre de Walenrode, qui avait rendu à la cité ses privilèges et ses métiers, supprimés par Jean de Bavière, de sinistre mémoire; bref, l'allégresse n'était pas de commande, et chacun se berçait de riantes espérances.

Heinsberg ne tarda pas à se mettre en règle sous le rapport spirituel. L'ordre de prêtrise lui fut conféré dès la veille de Noël; le carême suivant, les suffragants de Cologne, d'Utrecht et de Liège procédèrent à sa consécration épiscopale. Quant au temporel, ce fut seulement le 21 juin 1420 qu'il obtint ses investitures du magistrat de Francfort, d'urgence, en l'absence de l'empereur Sigismond (1).

Il tint d'abord à répondre à la confiance des Liégeois en rétablissant le tribunal des XXII; seulement il y ajouta une *modération* : les journaliers vivant du travail de leurs mains ne pourraient plus être désormais " commis au dit " office ", et les XXII ne seraient plus choisis par les métiers, mais par les maîtres et les jurés. Ces dispositions inattendues indisposèrent le petit peuple; la dernière déplut aussi à beaucoup de bourgeois, désireux d'avoir voix dans les élections magistrales. Les mécontentements se traduisirent par des querelles et des rixes, qui rendirent indispensables des mesures de police assez sévères.

Heinsberg fit partie, en 1422, de la croisade de Bohême, entreprise, sur la demande du pape, contre les Hussites, commandés par Jean Ziska. L'expédition n'aboutit pas; l'empereur dut transiger avec les sectaires, et l'évêque de Liège regagner son diocèse suivi d'une troupe moins nombreuse qu'au départ. Il s'y retrouva en présence de la question électorale, qu'il trancha finalement par

(1) Henaux, t. II, p. 7.

l'acte du 16 juin 1424, connu sous le nom de *Régiment* ou de *Règlement de Heinsberg*; les lecteurs qui voudront bien recourir à notre article ERNEST DE BAVIÈRE s'en feront une idée. En deux mots, l'élection directe y était remplacée par une élection à trois degrés, dans laquelle intervenait légalement le prince, le tiers des commissaires-électeurs étant à sa nomination, autant vaut dire à sa dévotion. On murmura sourdement, puis tout haut : la nouvelle constitution communale paraissait inspirée par une tendance oligarchique. Elle reçut toutefois son exécution, et il se fit une accalmie qui dura jusqu'en 1429, date de l'achat du comté de Namur par Philippe de Bourgogne.

Les Liégeois n'aimaient pas les Bourguignons; Philippe le savait bien. Les Liégeois imputaient à son père la cruelle défaite qu'ils avaient subie à Othée en 1408; sans l'appui de Jean sans Peur, pensaient-ils, le Bavaurois n'eût su leur résister. L'acquisition du Namurois les effraya : ils craignirent pour leur commerce : le duc pouvait leur couper les communications avec la haute Meuse. Ils se mirent donc à réparer les fortresses qu'ils possédaient de ce côté; les Dinantais, notamment, relevèrent la tour de Montorgueil, en face de Bouvignes. Philippe protesta au nom de la sentence de Lille (1408), interdisant la construction de places fortes dans cette partie de la contrée; on lui répliqua que cette sentence avait été annulée par l'empereur Sigismond. Alors Blondeau, capitaine namurois, tenta un coup de main sur Montorgueil : il fut repoussé avec perte; mais cette entreprise porta au comble l'irritation des Liégeois. Ils s'adressèrent à leur évêque, en ce moment à Bruges, où Philippe donnait des fêtes à l'occasion de son mariage avec Isabelle de Portugal. Mis en demeure, Heinsberg, en dépit de ses sympathies pour la maison de Bourgogne, dut se faire l'écho des plaintes de ses sujets. Il ne put rien obtenir; de guerre lasse, il rentra dans sa capitale et convoqua les Etats. On ouvrit des négociations : Philippe fut intraitable. Démolition de la

tour de Montorgueil ; restitution de dix-sept villages qui, selon lui, appartenaient au comté de Namur ; enfin, paiement de 1,500 couronnes de France qu'il prétendait lui être dues par les Dinantais, telles furent les exigences dont il ne démordit pas.

La situation était grave. On apprit que les Bourguignons n'attendaient que le moment d'ouvrir les hostilités. Les Hutois s'emparèrent d'un bateau chargé d'approvisionnements pour le château de Beaufort sur Meuse ; ils se jetèrent sur Beaufort et l'incendièrent. Heinsberg, devenu suspect par ses lenteurs, se vit bien obligé de déclarer la guerre au duc (10 juillet 1430). Les Liégeois ne purent terminer leurs préparatifs qu'au bout de quatre jours ; l'ennemi avait déjà brûlé Fosses et ravagé les villages circonvoisins. En manière de représailles, le château de Golzennes fut pris et rasé, Poilvache démantelé ; le fer et le feu désolèrent les campagnes namuroises. Bouvignes subit un siège ; mais le prince l'abandonna, après quelques pourparlers avec un parlementaire de Philippe. Ce fut une faute : les Bourguignons, sous la conduite d'Antoine de Croy, reprirent aussitôt l'offensive. Une fois de plus, les populations paisibles, qui n'en pouvaient mais, se virent traquées, ruinées, décimées : les deux armées, au lieu de se rencontrer, s'acharnaient contre les chaumières. Le 30 septembre, enfin, fut votée une trêve de deux ans. Des conférences s'ouvrirent à Malines le 16 octobre ; elles traînèrent en longueur, parce que Philippe se sentait mortifié d'avoir été tenu en échec par un si chétif adversaire. Heinsberg fut si bien entortillé, forcé dans ses retranchements ou séduit, qu'en dernière instance, le 15 décembre 1431, il accepta un traité de paix à des conditions humiliantes. Les députés de Liège se rendraient à Malines pour y faire des excuses : la tour de Montorgueil serait rasée et ne pourrait être reconstruite ; 100,000 nobles d'or d'Angleterre seraient payés en deux ans au duc ; les prisonniers, de part et d'autre, seraient relâchés sans rançon, et Philippe aurait

à établir, par des actes anciens et authentiques, ses droits sur les villages contestés. Grande fut l'irritation à Liège lorsqu'on y apprit ces nouvelles : l'évêque avait compromis, disait-on, la nationalité liégeoise ; les convoitises bourguignonnes ne s'arrêteraient pas en si beau chemin. Il fallut pourtant s'incliner : on n'était pas en mesure de courir de nouveaux hasards.

Ainsi le jugèrent du moins les partisans du prince ; mais les mécontents, de jour en jour plus nombreux, saisirent avec empressement l'occasion de s'insurger. Impuissants à modifier la situation extérieure, ils crurent avoir facilement raison et du parti oligarchique, et d'un prince que sa condescendance envers Philippe faisait passer pour un *naïve*, c'est-à-dire pour un indolent, un homme sans énergie, tout bon soldat qu'il pût être. Ils réclamèrent la suppression du nouveau *Régiment* et demandèrent que désormais les Etats dirigeassent seuls la politique du pays (1). L'année 1431 fut témoin, à Liège, de collisions sanglantes entre la majorité des corps de métiers et la faction des d'Athin, démagogues hardis et entreprenants (2). Ceux-ci eurent le dessous ; le *Régiment*, suspendu lors des élections magistrales de l'année suivante, fut remis en vigueur dès 1433, et une sentence échevinale du 2 avril prononça le bannissement à perpétuité des d'Athin et de leurs principaux adhérents. Leurs biens furent confisqués au profit des *bons métiers* ; défense absolue de leur venir en aide : un bourgeois fut décapité pour avoir communiqué avec un proscrit. Tous les ans, le 6 janvier, jusqu'en 1684, on alluma trois feux de joie sur la place du grand marché, en mémoire de la répression de la sédition des d'Athin.

Quelques années s'écoulèrent sans événements graves ; mais l'horizon était sombre : on vivait à Liège sous l'empire d'une vague terreur. En présence des accroissements rapides de la puissance bourguignonne, qui cernait de toutes

(1) Henaux, t. II, p. 35.

(2) Nous renvoyons le lecteur à l'article ATHIN (*Wauthier d'*).

parts les frontières de la principauté, les bonnes villes se souvinrent de leurs anciens traités d'alliance. Le samedi 19 février 1435, leurs députés renouvelèrent le pacte de la solidarité, au vif déplaisir de l'évêque, qui avait renoué ses relations intimes avec la cour de Bourgogne (1). Il y faisait de longs séjours et ne semblait plus se plaire dans sa turbulente capitale. Ici se place un épisode assez piquant. Heinsberg avait promis un voyage en Terre-Sainte. En 1444, il se rendit à Venise, d'où il fit connaître « à l'empereur de Tunis » son intention d'aller plus loin. Sa lettre était signée : *duc de Bouillon*, qualification qui rappelait le chef de la première croisade et la prise de Jérusalem. On l'avertit charitablement d'avoir à rebrousser chemin, sous peine de s'exposer aux plus grands dangers. Il se dédommagea par un pèlerinage à Notre-Dame de Hal.

Sur ces entrefaites, il s'était formé dans la principauté un parti français. La France seule, disait-on, pouvait sauver l'indépendance de la patrie liégeoise. Charles VII, il est vrai, avait signé le traité d'Arras ; mais il avait de bons motifs pour se tenir sur ses gardes, et, dans tous les cas, son intérêt lui commandait de ne pas souffrir une agression du duc contre Liège. Le roi semblait l'entendre ainsi ; une convention commerciale le prouva ; d'ailleurs, il est certain que des émissaires français se répandirent à Liège, à Huy, à Dinant et ailleurs, fomentant la haine du Bourguignon. Un incident mit le feu aux poudres. Evrard de la Marck, feudataire de Heinsberg pour Rochefort et Agimont, installa tout d'un coup des garnisons françaises dans ses châteaux, recruta des soldats d'aventure et s'avisait, lui tout seul, en 1445, de déclarer la guerre au redoutable duc. Celui-ci rit d'abord, puis s'irrita : il enjoignait à Heinsberg de réduire son vassal ; autrement, ajoutait-il, lui-même y aviserait avec son armée. On juge de l'embarras du prince, qui parvint ce-

pendant à recueillir une majorité dans les Etats. Sans perdre de temps, les milices liégeoises partirent pour les Ardennes. Le 25 août, les châteaux ayant capitulé, Evrard dut faire amende honorable, à genoux devant Heinsberg, en présence des troupes. Il avait compté sur l'appui de la France, en d'autres termes, sans son hôte. Il perdit tout, ses fortresses et ses terres : il ne lui resta pas un seul ami à Liège ; il en mourut de chagrin.

Heinsberg s'intéressa de moins en moins aux affaires du pays ; aussi trois complots ourdis coup sur coup contre sa personne le firent réfléchir. Il voyagea le plus possible, ne négligeant aucune occasion d'étaler son faste. Respectait-il toujours sa robe ? Un chroniqueur n'hésite pas à dire qu'il aimait un peu trop à *hanter les demoiselles*. Cette coupable inaction, ces habitudes irrégulières, pour ne pas dire plus, achevèrent de l'énerver et de le mettre dans la dépendance de Philippe : elles préparèrent les malheurs de la période suivante. Il entraînait dans les desseins du Bourguignon de préparer l'avènement au trône de Liège d'un prince de sa maison : son choix se porta sur un sien neveu, Louis de Bourbon. Dans un entretien familial, il obtint de Heinsberg que la première prébende vacante serait réservée à ce jeune homme, qui étudiait à Louvain ; mais l'évêque ne tint pas ou ne put tenir son engagement, ce qui lui valut d'amers reproches. Décontenancé, le prélat, par simple courtoisie peut-être, répondit qu'il réservait à Louis un meilleur bénéfice. « Lequel ? — Le mien ! » Ce mot inconsidéré ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd.

L'évêque se repentit de son imprudence : il était trop tard. L'idée lui vint de négocier secrètement avec Charles VII et de fortifier ses lignes de défense du côté du Brabant. Philippe, qui guettait ses agissements, jugea le moment venu. Il parvint à l'attirer à La Haye, où l'on allait célébrer de grandes fêtes (novembre 1455). Heinsberg fut reçu comme s'il n'eût jamais été question de rien ; mais à l'heure des adieux, le duc changea de ton, revint sur le manque de

(1) Si intimes, qu'il courut des bruits injurieux sur la duchesse. On soupçonna Heinsberg d'être le père du comte de Charolais (Charles le Téméraire).

parole de son hôte et lui fit honte de ses menées clandestines en France et finalement lui tourna le dos. Heinsberg fut conduit au fond du palais, dans une salle tendue de noir, où se tenaient un franciscain portant un flambeau, et l'exécuteur des hautes œuvres, le glaive à la main. « Révérendissime évêque, dit le « moine, d'un ton sinistre, le duc n'ad- « met plus de délai : ou résignez sur « l'heure, ou songez à votre con- « science » (1). Le malheureux se lia par formule et put alors partir pour Breda, d'où il expédia immédiatement au souverain pontife l'acte juridique de son abdication en faveur de Louis de Bourbon.

On ne se doutait à Liège de rien de semblable; mais la prolongation de l'absence du prince donnait lieu à toutes sortes de commentaires. Le magistrat lui écrivit pour le prier de revenir, s'il voulait s'épargner du chagrin : il finit par comprendre que c'était ce qu'il y avait de mieux à faire, ses sujets étant gens peu souples. En arrivant, il apprit que le désordre régnait dans le monastère de Saint-Laurent, dont l'abbé était tombé dans le délire : il cassa quelques fauteurs de troubles et tout rentra dans l'état normal; ce fut le dernier usage qu'il fit de son autorité.

Le duc de Bourgogne avait tout fait pour tenir absolument secrète, jusqu'à l'arrivée des bulles de Rome, l'abdication de Jean de Heinsberg; malgré ses précautions, la nouvelle en parvint à Liège et y causa une terreur panique. « Nous « serons ruinés et malmenés, s'écriait-on « de toutes parts; est-ce que nous allons « devenir Bourguignons ? » Ou voulut tenir de la bouche même du prince la confirmation du fait : il dut tout avouer. Aussitôt le chapitre cathédral s'assembla et fit défense de le reconnaître désormais pour évêque. Vainement il essaya de protester, la cour de Rome n'ayant point encore parlé; ses protégés furent les premiers à se détourner de lui.

Ainsi finit un règne commencé sous d'heureux auspices, mais rendu désastreux par l'indifférence du prince, par

(1) Les chroniqueurs bourguignons ne disent mot de cette scène.

son goût désordonné pour les plaisirs et enfin par sa pusillanimité. Aussi bien Heinsberg manquait de clairvoyance et de sens politique, et il eut le malheur d'être le contemporain d'un Philippe le Bon; c'est assez dire. — On lui fit une pension de 8,000 florins du Rhin; il en jouit pendant trois ans, puis décéda obscurément à Curenge. Son corps fut transporté et inhumé à Heinsberg.

Alphonse Le Roy.

Jean de Stavelot. — Zantfliet. — Adrien du Vieux-Bois. — Fisme, Bouille, etc. — Villenfagne, Polain, F. Henaux, de Gerlache, etc.

HEINSBERGH (*Thierry DE*), comte de Looz, né vers la fin du XIII^e siècle, décédé le 17 janvier 1361, commença son règne le 22 janvier 1336. Le comte Louis IV, n'ayant pas de fils légitime, avait institué son héritier Thierry de Heinsbergh, fils de sa sœur et beau-frère d'Adolphe de La Marck, prince-évêque de Liège. Le chapitre de Saint-Lambert nia la légalité de cette donation, en alléguant que le comté de Looz était un *fief masculin* de l'église de Liège, qui, en vertu des privilèges de cette église, devait faire retour au suzerain, en cas de décès du feudataire sans fils légitime. Thierry, repoussant cette prétention, se mit en possession du vaste et riche comté et en obtint l'investiture de l'empereur Louis de Bavière, le 12 avril 1336. Il en résulta de longues querelles, où l'on voit intervenir cet empereur, les papes Benoît XII et Clément V, le comte Guillaume de Hainaut, le comte de Gueldre Thierry et les trois Etats de la principauté de Liège. Les premiers incidents de cette lutte, mollement conduite par Adolphe de La Marck, qui répugnait à dépouiller son beau-frère, n'offrent pas assez d'intérêt pour mériter d'être racontés en détail. Nous nous contenterons de dire que, pendant que les contestations duraient encore, Thierry s'allia avec le duc de Brabant Jean III, dans la guerre que celui-ci entreprit, en 1338, contre le prince de Liège. Il paraît même qu'il poussa les hostilités avec beaucoup de vigueur, car, dès le début de la campagne, son fils Godefroid mit le feu à cinq

villages appartenant au chapitre de Saint-Lambert. Par la médiation de l'archevêque de Cologne, des comtes de Hainaut et de Juliers, la paix entre le duc et l'évêque fut conclue à Montenaeken, le 8 avril, et l'une des conditions de cette paix était que la question de la succession du comté de Looz serait réglée par six arbitres, dont quatre nommés par l'évêque et deux par le duc. Ces arbitres prononcèrent leur sentence à Hasselt, le 18 mai 1338. Ils adjugèrent le comté de Looz à Thierry, à condition de le tenir comme feudataire de l'église de Liège et de remplir envers celle-ci les devoirs d'un fidèle vassal. Ils imposèrent au chapitre l'obligation d'acheter, au prix de 34,000 livres, l'avouerie de Liège, qui était une dépendance du comté de Looz, et la châtellenie de Montenaeken. Thierry se trouvait ainsi en règle vis-à-vis de son suzerain, mais il était loin d'être au bout de ses peines. Trois délégués que le pape Benoît XII avait envoyés à Liège, à la demande des chanoines, furent mécontents de cet arrangement et lancèrent une sentence d'excommunication contre Thierry, son fils Godefroid et tous ses adhérents. Ils lui imputèrent à crime de s'être emparé du comté de Looz, malgré la défense du chef de l'Eglise. Ils avaient, en effet, d'après le désir du pape, ordonné à Thierry de laisser l'église de Liège en possession du comté, jusqu'à ce que l'affaire eût été jugée en cour de Rome. Les membres du chapitre, qui tous, moins deux, avaient adhéré à l'arrangement, avant même qu'il fût conclu, s'emparèrent de cet incident et s'opposèrent à ce que l'évêque donnât l'investiture à Thierry. Celui-ci ayant perdu son fils unique en 1342, ils engagèrent l'évêque à revendiquer de nouveau le comté de Looz; et, comme les négociations échouèrent complètement, ils obtinrent du pape un décret mettant le comté en interdit. Ils eurent bientôt à s'en repentir. En 1343, les habitants de Huy s'étant révoltés et ayant obtenu l'alliance du duc de Brabant, Thierry, dont le tiers-état de la principauté avait imploré l'assistance, se rangea du côté

des rebelles. Heureusement pour les Liégeois, à la demande du comte de Hainaut, l'évêque et le duc nommèrent des arbitres et ceux-ci prononcèrent leur sentence, à Duras, le 8 août 1343. Elle portait, entre autres stipulations, que la décision arbitrale du 18 mai 1338 serait exécutée, que Thierry conserverait le comté de Looz, que les sentences d'excommunication ne seraient plus publiées et qu'on prierait le pape de les révoquer. Les chanoines refusèrent encore une fois leur adhésion à cette sentence, et leur résistance était aussi énergique que jamais, quand Adolphe de La Marck mourut le 3 novembre 1344. Après l'avènement de son successeur, Englebert de La Marck, qui approuvait secrètement les résistances de Thierry, celui-ci s'adressa directement au pape Clément V et se plaignit d'être injustement frappé de peines religieuses. Le pape, répondant à cet appel, envoya à Liège un légat muni de pleins pouvoirs, l'abbé de Saint-Nicaise de Reims, et ce prélat, après une pénible négociation avec les délégués du chapitre, réussit à conclure un traité portant que Thierry conserverait le comté de Looz, comme fief de l'église de Liège, et que ce fief passerait, après sa mort, à ses enfants ou, à leur défaut, à ses frères. Le même jour, 18 juin 1346, Thierry releva son comté du prince-évêque, et cette année même et l'année suivante, il remplit loyalement ses devoirs de vassal en combattant vaillamment, aux batailles de Vottem et de Waleffe contre les milices des villes révoltées de la principauté. Le légat du pape leva les sentences d'excommunication et d'interdit, et, à partir de ce moment, Thierry n'eut plus de démêlés avec le chapitre de Saint-Lambert. La paix était si bien rétablie que, quatre mois après la bataille de Vottem, il donna en engagère à l'église de Liège, moyennant la somme de 26,000 florins, la terre et la châtellenie de Montenaeken, à l'exception du château de Duras. C'était, comme on l'a vu, l'une des clauses de la sentence arbitrale du 18 mai 1338.

Au dehors de son comté, Thierry joua un rôle important parmi les princes de

son temps. On le vit fréquemment intervenir dans leurs intérêts et dans leurs querelles. Le 6 janvier 1345, il conclut avec l'archevêque de Cologne un traité par lequel il céda à ce prélat le tiers de la seigneurie de Honnef et consentit à tenir les deux autres tiers en fief de l'église de Cologne. La même année, il remplit, avec Thierry de Clèves et Adolphe de Bergh, le rôle d'arbitre dans la lutte engagée entre l'archevêque et les comtes d'Arenberg, de La Marck et de Waldeck. La même année encore, il reçut de l'archevêque la somme de 3,500 marcs, pour le rachat d'une rente annuelle de vingt-cinq foudres de vin, que l'église de Cologne devait au comté de Looz; mais Thierry, de son côté, donna au prélat la seigneurie de Gruitrode, en ce sens que lui et ses successeurs la tiendraient en fief de l'église de Cologne. Le 1^{er} septembre 1347, au nom de l'empereur Louis IV, dont il était resté l'ami malgré le décret de déchéance de Clément VI, il donna à Jean de Clèves l'investiture du comté de ce nom. En 1349, il vint au secours de Guillaume, margrave de Juliers, en guerre avec son propre fils, et, de concert avec l'archevêque de Cologne, il réussit à terminer la contestation à l'amiable. Le 17 février de la même année, il renouela l'alliance qui existait de temps immémorial entre les seigneurs de Heinsbergh et les comtes de Juliers. Six ans plus tard, dans la guerre engagée entre Wenceslas, duc de Brabant, et Louis comte de Flandre, Thierry se fit l'allié du premier et contribua largement à la défaite finale du second. Le 19 février 1357, il obtint de Charles IV, roi de Germanie, une charte de confirmation de tous ses fiefs germaniques.

Thierry mourut le 17 janvier 1361, après avoir légué son comté et ses seigneuries à son neveu, Godefroid de Dalemboeck, fils de son frère Jean de Heinsbergh. Cette succession était loin d'être aussi brillante que celle que Thierry avait recueillie à son avènement. Au début de son règne, en 1336, il s'était assuré le concours d'Arnoul de Rummen, en lui cédant les villages de

Houthaelen et de Zolder. L'année suivante, il avait vendu au comte de Luxembourg, au prix de 100,000 livres, les seigneuries de Virton, d'Yvon et de La Ferté. En 1350, âgé et privé d'enfants légitimes, il avait cédé le comté de Chiny à son frère Godefroid.

J.-J. Thonissen.

Daris, *Hist. des comtes de Looz*, t. 1^{er}, p. 536-554. — Wolters, *Codex diplomaticus lossensis*, p. 263, 327. — Mantelius, *Historia lossensis*, p. 263 et suiv. — Schoonbroodt, *Inventaire anal. et chron. des chartes du chap. de Saint-Lambert* à Liège, p. 178, 179, 181, 185, 188, 189, 192, 193. — Bouille, *Hist. de la ville et du pays de Liège*, t. 1^{er}, p. 363 et suiv.

HEINSIUS (Daniel). Voir HEINS (D.).

HEINSIUS (Pierre), poète, géographe. Voir HEYNS (Pierre).

HELBERT, moine de l'abbaye de Saint-Hubert, né à Liège, vivait au milieu du x^e siècle, à l'époque la plus brillante de cette abbaye bénédictine, sous le gouvernement du célèbre abbé Thierry 1^{er}.

Helbert excella dans les mathématiques et dans la musique (*in abaco* et *musicâ triumphante*, dit le *Cantatorium*). Il était en outre philosophe et théologien, particulièrement versé dans l'écriture sainte. Il a laissé un *Commentaire* sur le livre d'Habacuc.

Ferd. Loise.

Cantatorium de l'abbaye de Saint-Hubert, publié par le baron de Reiffenberg.

HELDEMAR (le Bienheureux), fondateur de l'abbaye d'Arrouaise, né à Tournai au commencement du x^e siècle et mort à Arrouaise le 13 janvier 1098. On n'a pas de détails sur la jeunesse d'Heldeмар. Sa vie publique ne commence pour ainsi dire qu'au moment où il se rendit en Angleterre avec le bienheureux Conon, ce qui eut lieu quelques années après la célèbre bataille d'Hastings, livrée le 14 octobre 1066. Guillaume le Conquérant, qui venait de s'emparer de l'Angleterre par ce glorieux combat, appela de différents pays des hommes doctes et pieux pour faire fleurir les institutions monastiques dans son royaume, et surtout dans la nouvelle abbaye qu'il avait fondée au nord-ouest

d'Hastings pour consacrer sa victoire, et qu'il appelait l'*Abbaye de la bataille*. Dès qu'il eut connu Heldemar et Conon qui venaient d'arriver du continent, il les attacha à sa cour comme chapelains. Dégoutés bientôt du spectacle d'une cour fastueuse, ceux-ci prirent la résolution de quitter l'Angleterre et vinrent jeter les fondements d'une nouvelle abbaye dans la vaste forêt d'Arrouaise, qui commençait près du château d'Encre, au couchant de Bapaume, et s'étendait, sur les frontières du Cambrésis et du Vermandois, jusqu'aux sources de la Sambre. Cette forêt, vaste repaire de brigands, fut plus tard défrichée et peuplée de beaux villages grâce à l'influence exercée par le monastère que nos deux saints y élevèrent avec le concours d'un pieux laïque nommé Roger. La fondation eut lieu vers 1090 : l'oratoire fut dédié à la très sainte Trinité, sous le patronage secondaire de saint Nicolas, dont les prodiges récents avaient en ce moment un grand retentissement dans toute la chrétienté. Au commencement, la nouvelle communauté fut gouvernée par un prévôt. Heldemar est signalé comme le premier qui ait rempli ces fonctions, qu'il conserva environ sept ans. Il fut assassiné, avec Roger son compagnon, en 1097 ou 1098, par un des malfaiteurs de la forêt qui s'était introduit traîtreusement dans le couvent.

E.-H.-J. Reusens.

De Ram, *Hagiographie nationale*, I, p. 152. — *Acta sanctorum Januarii*, I, p. 830. — Raissius, *Auctarium ad Natales sanctorum Belgii*, p. 4. — Ferreolus Locrius, *Chronicon belgicum*, p. 223.

HELDERBERG (*Jean-Baptiste*), ou VAN HELDERBERG), sculpteur dont le lieu de naissance est encore inconnu. Peut-être ne fait-il qu'un avec Géry Helderberg, que quelques auteurs font naître à Liège. Dans tous les cas, on ne cite que les œuvres de Jean-Baptiste qui fut reçu dans la corporation des artistes, à Gand en 1683. C'est à partir de cette année qu'il fut nommé sculpteur en titre de la cité gantoise, poste qu'il délaissa en 1693.

C'est notamment à Gand que se trouvent les plus beaux ouvrages de Helder-

berg. Le plus remarquable est le mausolée de Philippe-Evrard Van der Noot, treizième évêque de Gand : ce monument fut exécuté avec la collaboration de Pierre de Sutter et de Boeksent, dont Helderberg fut l'élève. Il est aussi l'auteur du Neptune colossal qui surmontait le portique du Marché-aux-Poissons, à Gand. D'autres églises dans la même ville possèdent des œuvres sorties de son ciseau. Nous citerons : deux bas-reliefs en marbre blanc, de la *Sainte famille*, à l'église Saint-Michel. En 1696, il exécuta pour cette église une chaire de vérité, qui fut détruite en 1794. A Saint-Bavon, on voit de lui, indépendamment du mausolée de Van der Noot, celui de Charles Van den Bosch, huitième évêque de Gand, où l'on distingue la statue de saint Charles Borromée, qui passe pour être le chef-d'œuvre de l'artiste. A l'église Notre-Dame de Saint-Pierre, on remarque les statues des douze apôtres, des quatre Pères de l'Eglise et du Christ ; J.-B. Gilles, d'Anvers, lui vint en aide dans ce grand travail. Enfin, on connaît encore de Helderberg les statues de saint Benoît, de sainte Marie-Madeleine et de quatre autres saints, qu'il exécuta pour l'église de l'importante abbaye d'Eenaeme, près d'Audenarde. Ce travail fut fait en 1724.

N'oublions pas de rappeler ici que notre artiste restaura, en 1707, la statue de Charles-Quint, qui ornait, à Gand, la place du Vendredi, et dont l'auteur était un sculpteur de la ville : Jérémie Picq. On lui doit aussi l'autel et le rétable de la chapelle de la grande boucherie à Gand. Il y plaça deux statues, l'une de saint Roch, l'autre de saint Antoine, mais il jugea à propos de remplacer par un agneau le compagnon traditionnel du saint.

Helderberg avait les défauts et les qualités de son époque. Il était théâtral dans ses compositions, mais il avait du sentiment, et comprenait à merveille le rôle des draperies dans la sculpture.

Ad. Siret.

Chevalier Ed. Marchal, *Mémoire couronné sur les sculpteurs aux Pays-Bas*. — *Messager des sciences historiques*. — *Les Eglises de Gand*, par Kervyn de Volkaersbeke.

HELDT (*Mathieu DE*), connu également sous les noms de *Heldus*, *Heldius* et de *Heldo*, naquit à Arlon, en 1500. La gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, l'avait remarqué, dans un voyage qu'elle fit dans le Luxembourg. Elle l'emmena à Malines et le nomma son secrétaire particulier.

En 1538, de Heldt représenta Charles-Quint, en qualité de vice-chancelier, aux pourparlers entamés entre le pape Paul III, l'empereur et les princes luthériens en vue de la convocation d'un concile général. De Heldt avait pour mission spéciale de faire sortir le souverain pontife, en faveur de l'empereur, de la neutralité qu'il gardait entre ce dernier et François Ier. Ces négociations aboutirent à la trêve de Nice. Frappé des avantages que les protestants retireraient de leur coalition, il essaya d'y opposer une ligue catholique, à la tête de laquelle se trouvaient plusieurs princes français. Mais ce projet, désavoué par Charles-Quint, qui n'en avait pas conçu l'idée, n'eut pas de suite.

De Heldt conserva sa dignité sous Ferdinand Ier, qui l'anoblit. Il mourut en 1563. Il eut de sa femme, Madeleine Brand ou Brandis, une fille unique qui fonda à Cologne un couvent des Pauvres-Clares. C'est dans la chapelle de ce couvent que ses restes furent déposés.

J. Nève.

V Neyen, *Biographies luxembourgeoises*. — Bertholet, *Hist. ecclésiast. et civ. du Luxemb.*, t. VIII. — Lagarde, *Notices sur les Luxembourgeois célèbres*. — Robertson, *Histoire de Charles-Quint*. — Seckendorff, *Recueil de traités*, III, 474.

HELIAS (*Edmond*), fils d'Adrien et de Françoise De Keyser, fut reçu moine à l'abbaye de Baudeloo, à Gand, le 23 novembre 1710 et y enseigna la théologie. On a de lui un ouvrage de controverse religieuse, en flamand, intitulé : *Vijf waerheden voorgesteld om alle menschen kragtelyk op te wekken tot een levende en alleen saligmakende geloove van de Roomsche Kerke*, etc. Tot Audenarde, bij Petrus-Joannes Vereecken, woonende in den Bourg, bij het Begynhof, 1754, in-8°, 512 pages.

Emile Varenbergh

Blommaert, *De nederduytsche schryvers van Gent*.

HELIAS D'HUDDEGHEM (*Robert-Emmanuel-Adrien-Ghislain*), juriconsulte, né à Gand le 1^{er} mai 1792, décédé dans la même ville le 31 janvier 1851, appartenait à une famille qui, depuis longtemps, avait fourni des magistrats distingués à la Flandre. A l'âge de vingt-six ans, il fut nommé, en 1817, juge du tribunal de première instance à Audenarde, et, deux ans plus tard, il passa à Gand en la même qualité. Devenu président du tribunal de Gand en 1830, il fut élu membre du Congrès national issu de la révolution belge, et eut une part active aux travaux de cette illustre assemblée qui élaborait notre pacte fondamental. « Il y prit, comme toujours, à cœur », dit l'orateur qui prononça son éloge funèbre, « les intérêts des Flandres, » et principalement ceux de la ville de Gand; car c'est à ses démarches, à son insistance, à sa persévérance surtout « que cette ville est en grande partie redevable de l'institution de la cour d'appel des deux Flandres. » Il ne faut donc pas s'étonner si, lors de l'organisation judiciaire qui eut lieu en 1832, Helias devint président de chambre à la cour d'appel de Gand; il continua, néanmoins, pendant plusieurs années à siéger à la chambre des représentants. Ces travaux parlementaires et juridiques lui valurent la décoration de la Croix de fer et, le 7 août 1843, de celle l'ordre de Léopold. Il fut, de plus, élu conseiller communal de Gand le 23 août 1848. Toutes ces charges ne l'empêchèrent pas de remplir, jusqu'à sa mort, les fonctions de président à la cour d'appel.

Il avait épousé en premières noces, le 11 mai 1835, Hélène-Marie-Ghislain Kervyn, dont il n'eut point de postérité, et en secondes noces, le 26 juin 1843, Angélique-Hyacinthe van der Bruggen, qui lui donna un fils.

Aux mérites d'homme politique et de magistrat, Helias joignait aussi un talent d'écrivain instruit et judicieux. Nous avons de lui :

1. *De l'Administration de la justice aux Pays-Bas sous le ministère de Van Maanen, avec une analyse des principaux*

procès criminels politiques et des autres persécutions depuis 1815 jusqu'au 25 août 1830. Gand, Van Ryckegem-Hovaere, 1830; vol. in-8°. — 2. *Précis historique des institutions judiciaires de la Belgique depuis les temps les plus reculés jusqu'à ce jour.* Bruxelles, Tarlier, 1831; brochure in-8°. — 3. Il a laissé en manuscrit un grand travail (dont le n° 2, *Précis historique*, ne formait, pour ainsi dire, qu'un premier essai) intitulé : *Institutions judiciaires de la Belgique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. On trouve dans le *Messenger des sciences historiques*, 1851, une analyse très complète de cet ouvrage. E.-H.-J. Reusens.

Messenger des sciences historiques, 1851, p. 417-426, où l'on trouve le portrait d'Helias. — Kervyn de Volckaersbeke, *Hist. généalogique et héraldique de quelques familles de Flandre*, art. *Helias d'Huddegheem*.

HELIAS D'HUDDGHEM (Emmanuel-Marie-Adrien-Ghislain), écrivain ecclésiastique, né à Gand le 1er avril 1793, décédé dans la même ville le 5 février 1830, entra au séminaire de Gand en 1811, au moment même où Napoléon Ier, irrité de l'insuccès du soi-disant concile national de Paris, se mit à persécuter les évêques qui avaient résisté à ses dessein impies. Mgr de Broglie, évêque de Gand, fut particulièrement l'objet des vexations les plus odieuses. Tous les élèves de son séminaire furent envoyés en exil. Helias eut alors l'occasion d'affirmer son courage en même temps que sa foi. Désigné *garde d'honneur*, avant qu'on eût statué sur le sort de ses compagnons d'étude, il parut, le 17 août 1813, revêtu de l'uniforme de la nouvelle milice devant le préfet Desmousseaux, et, dégradé à l'instant même sans doute à cause de sa fermeté, il fut transporté à Paris et écroué à la prison de Sainte-Pélagie. Peu de temps après, tandis que ses compagnons du séminaire souffraient à Wesel sur le Rhin, il fut dirigé sur Bayonne et incorporé dans l'armée du Midi, où il contracta le germe de la maladie qui le conduisit au tombeau à un âge peu avancé. Il ne rentra dans sa famille qu'après la chute de Napoléon en 1815. Il devint alors pro-

fesseur au collège d'Alost, et plus tard, c'est-à-dire en 1821, professeur d'écriture sainte au séminaire de Gand. Pendant sa carrière professorale, il s'appliqua avec ardeur à l'étude des sciences sacrées, et réédita plusieurs ouvrages utiles et estimés, entre autres le *Breviculus modernarum controversiarum de Ecclesiæ catholicæ hierarchia*, imprimé en 1825, chez Van der Schelden, à Gand. Il prit aussi une part très active à la publication du *Synodicum belgicum*, préparé par le docteur Van de Velde, et heureusement mis au jour par Mgr de Ram. Celui-ci rend publiquement à Helias l'hommage qui lui était dû, lorsque, en tête de cette collection précieuse il dit : « Non seulement cet ami » si cher et si dévoué (Helias) voulut » partager avec moi le travail qu'exigeait une telle publication; mais, ce » qui plus est, jamais peut-être le *Synodicum* n'eût vu le jour, si, le premier, » depuis la mort du docteur Van de » Velde, il n'eût songé sérieusement à » conserver et à publier ces documents. » Ce fut à lui que les héritiers de l'illustre docteur confièrent le recueil de » ces précieux matériaux. »

E.-H.-J. Reusens.

L'Écho des vrais principes, VII, p. 315-348. — Van der Moere, *De jonge Levieten van het seminarie van Gent*. Brussel, 1856, in-8°.

HELIGER (Pierre), souvent cité sous le nom de *Heligerius*, chanoine régulier du prieuré des Augustins de Tongres, ne nous est connu que par un opuscule qu'il écrivit au commencement du xvi^e siècle, sous ce titre : *Armoriolum veritatis, in quo solide convincitur D. Augustinus canonici ordinis, non eremitarum, institutorem esse* (Lovanii, Van Dormael, 1531; 74 pages in-12). La préface est datée du 4 juillet 1508. Quoique l'auteur ne brille guère par une grande érudition et que le sujet se rattache à une querelle monacale depuis longtemps oubliée, son livre peut encore être utilement consulté par les publicistes qui s'occupent de l'histoire des ordres religieux.

J.-J. Thonissen.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 982. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, t. Ier, p. 440 (édit. in-fol.).

HELLE (*Jean DE*), HEYLEM ou HEYLEN, orfèvre et graveur de sceaux, peut-être aussi de monnaies, né dans le dernier quart du xiv^e siècle, mort à la fin de la première moitié du xve. Bien qu'on ignore la localité où il vit le jour, on est, par plusieurs raisons, en droit de croire que Jean de Helle appartient par sa naissance au territoire de l'ancienne Belgique. Il habitait Bruxelles et exerçait dans cette ville sa double profession d'orfèvre et de graveur. On le trouve cité dans les documents de 1425 à 1436.

Il grava pour Jean IV, duc de Brabant, le sceau qui fut apposé, le 19 juillet 1425, à l'acte par lequel le duc cédait, à son cousin Philippe le Bon, l'administration des provinces de Hollande, de Zélande et de Frise, et reçut pour ce travail la somme de 18 couronnes de France.

Le 4 août 1430, Philippe de Saint-Pol, successeur de Jean IV, mourut, laissant à Philippe le Bon son héritage. Philippe le Bon fut inauguré le 5 octobre suivant, et pour obéir aux prescriptions de sa *joyeuse entrée* ou charte constitutionnelle, il dut avoir un sceau pour le Brabant. Il s'adressa à Jean de Helle, qui lui avait déjà fait un sceau provisoire. Sur les ordres du duc, qui fit en cette occasion preuve de parcimonie, l'artiste modifia son œuvre précédente en y ajoutant l'écusson du Brabant. Ce sceau était d'or fin et attaché à une chaîne de même métal. Vredius l'a figuré à la page 85 de son ouvrage *Sigilla comitum Flandriæ*.

La troisième et la quatrième œuvre connue de notre graveur consistent en le grand sceau dit de Brabant et son contre-sceau, qui furent exécutés vers la fin de l'année 1430.

Il fit encore : deux signets, à l'aide desquels le prince scellait les affaires courantes ; deux sceaux et un contre-sceau que reproduit Vredius, aux pages 80 et 87 de son livre ; le fameux sceau de l'ordre de la Toison d'Or, que Philippe avait fondé à Bruges ; enfin, en 1434, deux autres sceaux sur lesquels figurent l'énumération entière des

divers titres du duc, et cinq signets : un pour le chancelier, un pour Jean de Hornes, drossard, deux autres pour Edmond et Ambroise de Dwynter et le dernier pour Dreux van der Vacquerien, secrétaires de Philippe le Bon. La gravure de ces dernières pièces lui fut payée 76 livres. A partir de 1436, on perd, à la fois, et la trace de ses œuvres et celle de son nom.

Jean de Helle fut un artiste d'un talent incontestable. Les quelques sceaux que l'on sait avoir été gravés par lui sont, à en juger par leur reproduction, d'un travail achevé et surtout remarquables par le modelé, la finesse des détails et la richesse de l'ornementation.

Fréd. Alvin.

A. Pinchart, *Recherches sur la vie et les travaux des grav. de méd., de sceaux, etc.*, t. 1^{er}, Brux., 1858, in-8°. — *Revue belge de numismatique*, t. VI, 1850, p. 468.

HELLEBAUT (*Jean-Baptiste*), avocat et professeur de droit, fils de Guillaume et de Marie Minne, naquit à Gand, le 1^{er} août 1774, et mourut en cette ville, le 27 octobre 1819. Jeune encore, il entra en qualité de compositeur typographe dans l'atelier de l'imprimeur Spillebaut, à Gand, puis il devint correcteur dans l'imprimerie de P. De Goezin en la même ville. Après avoir terminé ses humanités en partie chez les Augustins et en partie au collège royal à Gand, il se rendit à l'université de Louvain, où il fut proclamé *primus*, lors de la promotion générale en philosophie (20 août 1793).

Un si beau triomphe lui valut une réception splendide dans sa ville natale. Bientôt les invasions des armées françaises le surprirent au milieu de ses études, qu'il continuait à Louvain. Les vainqueurs supprimèrent l'université de cette ville (1797), quand il n'avait pas encore terminé son cours de droit. Hellebaut, seul et abandonné à lui-même, se réfugia chez un ami, et continua ses études chez lui ; il fut son propre professeur. Enfin, doué d'une instruction solide, notre étudiant se fit admettre au barreau de sa ville natale en vertu de la loi du 22 ventôse an XII de la république

française. Ce qui ne l'empêcha d'accepter, en 1797, une place de professeur de mathématiques à l'école centrale du département de l'Escaut et une position dans l'administration municipale de Gand. Il y fut en quelque sorte, la cheville ouvrière de ce corps.

Après la suppression de l'école centrale (1804), Hellebaut s'occupa plus activement du barreau, où il eut les plus grands succès, grâce à son instruction solide et à son éloquence. Il contribua aussi par son influence à maintenir, dans sa ville natale, la bibliothèque et le Jardin Botanique dépendants de la ci-devant école centrale.

Lorsque Guillaume 1^{er}, roi des Pays-Bas, eut créé l'université de Gand, Hellebaut fut appelé (1816) à y enseigner le droit civil, la pratique du droit et la statistique. Une excellente mémoire, une érudition solide, une grande facilité d'élocution firent les succès de son cours.

Il ne s'occupait pas exclusivement de jurisprudence : il aimait aussi les auteurs classiques, les littératures néerlandaise, anglaise, italienne et française.

Les études de l'art ne lui étaient pas étrangères. A ce titre, il fit partie de plusieurs sociétés scientifiques et artistiques : peu de distributions de prix se firent à l'Académie des beaux-arts de Gand, sans qu'il n'y prononçât un discours. On le voit figurer à peu près à toutes les solennités de ce genre dans sa ville natale. Malgré cette activité, peu de ses discours sont parvenus jusqu'à nous. On a imprimé seulement ceux de 1802, 1804, 1806, 1808, 1814 et 1817, et un discours prononcé lors de la distribution des prix aux tisserands cultivateurs des communes rurales en 1811. Ces discours devaient être imprimés en un volume, dont les *Annales Belges* firent l'annonce en 1819; mais ils n'ont jamais paru. Schrant en a imprimé un, écrit dans un langage correct et élégant. Hellebaut prit aussi part à la rédaction d'un factum ou mémoire, facétie joyeuse à propos de deux têtes, l'une de plâtre, l'autre de marbre, de

Jean Van Eyck. Cet écrit, de 105 pages, imprimé à Gand en 1802, est d'une extrême rareté. En 1810, il publia : *Réduction très aisée des monnaies de Brabant, Liège et Hollande en monnaie décimale, selon le décret du 18 août 1810.*

Dans les *Annales Belges des sciences, des lettres et des arts* de 1819, il a inséré un compte rendu de l'exposé de la situation administrative de la Flandre orientale. A la suite d'un voyage entrepris, en compagnie d'un ami et de quelques-uns de ses élèves, il en écrivit la relation en flamand. A propos de la traversée d'Utrecht à Amsterdam, il parodia la satire d'Horace : *Egressum magna me excepit Aricia Roma*. Cet écrit est aussi d'une grande rareté. Hellebaut était aimé de ses concitoyens et de ses élèves; et sa mort fut un véritable deuil pour toute la ville de Gand. Il y occupait dans ce moment les fonctions de recteur de l'université.

Ch. Piot.

Etiquette, *Order ende optocht over den praeltryn van den zeer geleerden H. Hellebaut.* — *Order en optocht der ryde-prael onder de bestieringe van de EE. PP. Augustynen van Gent, tot ontfangen van den H. Hellebaut* — Schrant, *Hulde aan de nagedachtenis van wijlen den hooggeleerden H. Hellebaut.* — Kiekepoost, *Saemenspraak tusschen den ontwerpmaker en eenen bouwkundigen boer.* — Un poème latin, intitulé *Carmen*, dans les *Annales Belges* de 1820. — Epitaphe. — *Annales Belges* de 1849. — Piron, *Algem. levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België.* — Vanderhaegen, *Bibliographie gantoise.*

HELLEMANS (Pierre-Jean), peintre de paysages, né à Bruxelles, le 10 octobre 1787, mort dans la même ville le 13 août 1845. Il passait en son temps pour l'un des meilleurs peintres paysagistes de la Belgique; on le classait entre Van Assche et Ducoron. Il se fit d'abord connaître à l'exposition de Bruxelles en 1815, on l'y retrouve encore en 1816; en 1818, il expose trois tableaux. On remarquait au Salon de la *Société bruxelloise pour l'encouragement des beaux-arts*, en 1827, un tableau de ce maître; on y admirait la fraîcheur et surtout l'habileté avec laquelle l'artiste avait rendu le ciel, les eaux et particulièrement les arbres dont on reconnaissait facilement les différentes essences.

Le musée de Bruxelles possède un tableau de Pierre-Jean Hellemans.

L. Alvin.

HELLEMANS (*Marie-Joseph*), épouse du précédent, peignait les fleurs et les fruits; elle obtint quelque succès au Salon de 1827. Elle était née à Bruxelles en 1796; elle est morte dans la même ville en 1837.

L. Alvin.

HELLIN (*Auguste-Emmanuel*), généalogiste et historien, naquit à Anvers le 11 février 1724, de Noé Hellin, écuyer, et de dame Jacqueline Thérèse Potiez. Il entra dans les ordres et devint bientôt protonotaire apostolique. L'impératrice Marie-Thérèse le nomma chanoine de l'église cathédrale de Saint-Bavon, à Gand, le 23 mars 1753.

Après la mort de l'évêque Maximilien-Antoine Van der Noot (27 septembre 1770), le chanoine Hellin fut désigné, le 30 octobre, par le chapitre, pour être l'un des deux Economes chargés de l'administration du diocèse, *sede vacante*; il fut appelé ensuite à la dignité d'écolâtre.

Ayant refusé, pendant l'occupation des nos provinces par les Français, de prêter serment à la constitution civile du clergé, le chanoine fut arrêté, le 27 février 1799, et condamné au bannissement. Il se retira à Cologne, et mourut, le 18 thermidor an XI (5 avril 1803), non dans cette ville, comme le disent plusieurs auteurs, mais à Gand, rue Basse, *section de la Liberté*, ainsi qu'il conste de l'acte de son décès inscrit sur les registres de l'état civil de Gand.

Auguste-Emmanuel Hellin laissa un seul ouvrage imprimé : *Histoire chronologique des Evêques et du Chapitre exempt de l'Eglise cathédrale de Saint-Bavon à Gand; suivie d'un recueil des épitaphes modernes et anciennes de cette église*. Gand, de Goesin. 1770. — *Supplément*, 1777. 2 vol. in-8°.

Ce livre, dédié à l'évêque van Eersel, est orné d'un beau frontispice allégorique de Lens et d'armoiries soigneusement gravées. Il renferme d'intéressants détails sur l'érection des évêchés par Philippe II, et tout particulièrement sur

l'organisation de celui de Gand. On y trouve, outre l'histoire des prélats qui occupèrent ce siège, des notices biographiques sur les dignitaires de tous ordres de l'Eglise cathédrale de Saint-Bavon.

Mais c'est dans la partie généalogique, sa science de prédilection, que notre auteur est plus particulièrement utile : il s'y retrouve en quelque sorte plus à l'aise. Il a pu consigner là ses laborieuses recherches et nous conserver ainsi un grand nombre d'épitaphes et de renseignements précieux, qu'on chercherait vainement ailleurs, non seulement sur les individus, mais encore sur l'histoire de beaucoup de familles des Pays-Bas.

Le supplément, formant le second volume qui parut sept ans plus tard, est entièrement consacré aux généalogies; il est encore consulté avec fruit aujourd'hui par les spécialistes.

On connaît, en outre, de Hellin un grand nombre de manuscrits généalogiques fort appréciés des chercheurs et parmi lesquels nous citerons :

1. *Recueil généalogique et héraldique des maisons nobles de la Flandre, Brabant, Hainaut, Artois, Hollande, Allemagne, et autres Pays*. 9 vol. in-fol. d'environ 600 pages chacun; les quatre derniers volumes sont datés de 1789 à 1792. Ce recueil repose à la Bibliothèque royale, fonds Goethals, nos 746-754, où il est journellement consulté.
2. *Généalogies tirées du premier livre des Fragments de M. de Castro Puyvelde*, 1760, 2 vol., in-4°, de 93 et 97 pages (Bibl. royal, fonds Goethals, nos 806-807), manuscrit autographe.
3. *Fragments généalogiques*, 3 vol., petit in-4° de 372, 378 et 209 pages (Bibl. roy., fonds Goethals, nos 811-813).
4. *Ibidem*, 1 vol., in-fol., 226 pages (même dépôt, no 814).
5. *Familles anversoises*, 2 vol. petit in-fol., 128 pages et 37 ff. (même dépôt, nos 847-848).
6. *Recueil des quartiers généalogiques des familles des Pays-Bas*, 2 vol. petit in-4°, de 285 et 463 pages (même dépôt, nos 1189-1190).
7. *Additions et corrections au Grand Théâtre Sacré du duché de Brabant*. — Elles sont, dit une note du *Catalogue*

des livres et manuscrits de M. de Jonghe, « exécutées en marge dans un supplément manuscrit ajouté à chacun des volumes. Le tome Ier a pour additions 16 ff. cotées, p. 177-215 ; le t. II, 27 ff. (p. 1-53) ; le t. III, 41 ff. (p. 135-216). Ces notes comprennent une immense quantité d'armoiries et d'inscriptions funéraires relevées avec le soin qui caractérise les travaux héraldiques du laborieux chanoine. De bonnes tables manuscrites terminent chaque volume. Ces suppléments ont été particulièrement utiles au grand recueil des *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, et ils pourront fournir de précieux matériaux pour la continuation de cette belle entreprise et pour la publication future des *Inscriptions du Brabant*. » A la vente des livres de Hellin, ce curieux exemplaire du *Théâtre Sacré* fut acheté par M. de Roovere de Roosemeersch ; il passa ensuite aux mains de M. de Jonghe, le bibliophile bien connu, qui l'acquit pour la somme de 105 francs (n° 396 du catalogue de Roovere). Après la mort de M. de Jonghe, le recueil devint, au prix de 800 francs, la propriété de M. de Biesval, de Bailleul (n° 6638 du catalogue de vente) ; il doit être encore actuellement dans la bibliothèque de cet amateur. — 8. *Suite des recherches sur les antiquités et noblesse de Flandre, de Philippe de l'Espinoy*.

Ce supplément de 356 pages in-folio contient de précieux renseignements sur la noblesse et les magistrats de Gand, depuis 1631 jusqu'à 1793 ; il fut également acquis par M. de Roovere, puis passa au prix de 200 francs dans les collections de M. Legrelle, d'Anvers, où il se trouve encore aujourd'hui (n° 229 des manuscrits héraldiques du catalogue de Roovere).

Les manuscrits du chanoine Hellin, dont plusieurs étaient destinés à l'impression, furent vendus à Gand, le 5 décembre 1803, chez le libraire C.-J. Fermand. La plupart d'entre eux devinrent la propriété de M. de Roovere de Roosemeersch, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, et après la mort de ce dernier,

furent acquis soit par M. de Jonghe, soit par M. F.-V. Goethals, bibliothécaire de la ville de Bruxelles, dont la riche collection est conservée aujourd'hui à la Bibliothèque royale (voir le catalogue imprimé du fonds Goethals). Quelques-uns des recueils de Hellin figurent aussi dans l'inventaire des manuscrits du même dépôt public, sous les numéros 19122, 19534, 19724 à 19726.

A.-G. Demanet.

Piron, *Algem. levensbeschrijving (Byvoegsel)*. — *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, t. II, Bruxelles, 1838, p. 127. (*Inventaires et notices des manuscrits relatifs à la Belgique*, par M. De Reiffenberg) — Hellin, *Histoire chronologique des Evêques et du Chapitre de Saint-Bavon à Gand*, t. Ier, p. 242.

HELLYNCKX (*Fulgence*), ou **HELLYNCKX**, écrivain ecclésiastique, entra dans l'ordre des Augustins en 1716. Après ses études de philosophie à Gand et de théologie à Louvain, il se voua au sacerdoce en 1723. Un manuscrit du couvent d'Ypres, intitulé *Ypra*, nous apprend que, lors des fêtes religieuses qui eurent lieu en cette ville, au mois de mai 1729, pour célébrer la découverte, en Italie, du tombeau de saint Augustin, Hellynckx prononça un panegyrique devant un auditoire si considérable, que la foule, emplissant chœur, jubé et portail, débordait jusque sur le parvis ; jamais orateur n'avait obtenu jusque-là plus de renommée dans la cité. Il fut plusieurs fois nommé prieur dans diverses maisons de son ordre : à Roulers, à Bruges, à Malines ; les qualités d'administrateur qu'il déploya dans cette charge le firent élever aux dignités de visiteur des couvents belges de son ordre et de définitiveur de la province flamandro-belgique. Il résidait au monastère d'Ypres, lorsqu'il y célébra, le 7 octobre 1766, son jubilé : un poème latin, orné de chronogrammes, commémora cette solennelle festivité et parut sous le titre :

*In Veræ et sinCeræ DILeCtIonIs sIgnUM
CarMen Læte DICant aUgUstInlanI
IprIs.*

Reverendo admodum P. Patri Fulgentio Hellynckx, ord. eremit. magni patris Augustini, jubileum suum ibidem festivo

celebranti die 7 octobris. Ipris, apud Thomam Franciscum, 8 pages in-4^o.

Le P. Hellynckx mourut l'année suivante, le 28 mai 1767, à Gand. On a de lui :

1. *Dry-voudige verhandelinge, aengaende De Teerlingh en Caert-Spelen, den Brandwyn-Dranck, en het gebruyk der Duivels-Besweerderye, Mitsgaders Een By-hangsel op de Apostasie ofte Afval van Roomsck Catholyk Geloof, etc. Door Fr.-Fulgentius Hellynckx, Religieus van het Orden der Eremyten van den H. Vader Augustinus.* Malines, François Van der Elst, in-8^o, xvi-399 pages, 1 ff. par la permission de l'ordre datée de Liège, le 4 février 1756. — 2. *Christelycke onderwysinge voor de Landts en ambacht-lieden, de welcke door hunnen arbeydt den kost winnen, behelsende de voordeelen, plichten en oeffeningen van hunnen staet.* Malines, Fr.-Laurent Van der Elst, 1755, in-16, p. 240. *Tweede druk verbeteret ende vermeerdert.* L'approbation est de 1742. — 3. *Sorge der saligheyt Haer noodsaekelykheyt, gewigte, mogelykheyt en middelen om die kragtelyk en aldersekerst te werken.* Door Fr.-Fulgentius Hellynckx, van de Orden der Eremyten van den H. Vader Augustinus... Tot Gendt, by Petrus de Goesin, in de Veldstraete, 1761, petit in-12, 414 pages et 5 ff. pour la table et les approbations datées de 1761. — 4. *Voorbeeld der heldadige en buyten-gemeyne Heyligheyt aangewesen in het Leven, Deuyden en Miraekelen van den Saligen Clemens.* Door Fr.-Fulgentius Hellynckx, Religieus van het selve Orden. Gand, Pierre-François de Goesin, 1762, in-12, xiv-85 pages. Tiré à 450 exemplaires. — 5. *De onlichamelikyheit ende onsterffelykheyt der redelyke ziele... tegen de hedend. Materialisten...* Door Fr.-Fulg. Hellynckx. Gand, Pierre-François de Goesin, 1762, in-8^o, 510 pages et une f. de table. Les approbations sont de 1762 et de 1763. — 6. *Het geluck van eenen christen in den tyd en in de eeuwighyheit... Tot een nuttig Byvoegsel aen de Sorge der saligheyt.* Door Fr.-Fulgentius Hellynckx. Gand, Pierre-François de Goesin, 1762, petit in-12, 68 pages et 1 f. pour les errata.

— 7. *Oprechte en waere Devotie tot... O. L. Vrouwe van Halle.* Door Fr.-Fulgentius Hellynckx. Gand, Pierre-François de Goesin, 1762, petit in-12, 88 pages.

Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Matér. manusc.*, t. II, p. 4393. — Ms. *Catalogus chronologicus provincialium, priorum, sacristarum, procuratorum item ff. professorum et defunctorum conventus augustini Gandensis ab anno 1589 ad 1793* (Archives du couvent des PP. Augustins de Gand). — Ms. *Liber obligationum, missarum, etc.* (Archives du couvent des PP. Augustins de Gand). — *Elenchus chronologicus* (Archives du couvent des PP. Augustins). — Ms. *Ypris* (Archives du couvent des PP. Augustins de Gand). — Vanderhaeghen, *Bibliographie gantoise*.

HELMONT (*Jean-Baptiste VAN*), philosophe, chimiste, médecin, né à Bruxelles en 1577, mort à Vilvorde le 30 décembre 1644. Ses biographes le qualifient de seigneur de Mérode, de Royenborch, d'Oirschot, de Pellines, etc.; par sa mère, Marie de Stasart, il appartenait à une des plus illustres familles belges. Il n'avait que trois ans lorsqu'il perdit son père, dont il était le plus jeune enfant. Dès qu'il eut l'âge de raison, il manifesta des goûts studieux : indifférent aux avantages qu'aurait pu lui valoir sa naissance, résistant obstinément à toutes les instances maternelles, il obtint finalement l'autorisation d'aller suivre les cours à l'Université de Louvain : à l'âge de dix-sept ans, il y avait achevé ses études philosophiques, et si brillamment, que le titre de *magister artium* lui fut offert : il le refusa, tenant pour peu de chose ce qu'on lui avait enseigné, ne faisant nul cas du formalisme de la scolastique. Les dignités académiques ne chatouillaient pas plus sa vanité que les distinctions mondaines, et il lui répugnait qu'on appelât maître celui qui n'était pas même *disciple*. « Je n'ai guère appris que des mots, dit-il; je voudrais arriver aux choses. » Il se remit sur les bancs chez les jésuites, qui venaient d'ouvrir à Louvain des cours de philosophie, en concurrence avec ceux de l'*Alma mater*. Les leçons du P. Martin Del Rio (voir ce nom) sur la magie redoublèrent son aversion pour les subtilités de l'Ecole; mais il est permis de

penser qu'elles éveillèrent dans son esprit cette tendance au mysticisme qui se prononça plus tard. Il en était à chercher sa voie : un instant la lecture de Sénèque et d'Epictète lui donna l'idée de se faire capucin, pour réaliser son idéal du stoïcisme chrétien; il recula. Son état mental à cette époque fait penser au fameux monologue de la première scène du Faust de Goethe. Enfin, il tomba sur les écrits de Thomas à Kempis et de Jean Tauler : il en ressentit une impression profonde. Il crut entrevoir que la sagesse est un don divin; qu'il faut prier pour l'obtenir; qu'avant tout celui qui y aspire doit imiter le Christ dans son humilité. Il abandonna donc ses biens à sa sœur, renonça formellement aux privilèges de son rang et, libre de toute attache, prit la résolution de s'initier à l'art d'Esculape, avec la pensée de le pratiquer comme une œuvre de charité. Il eut dès lors, pour le dire en passant, le mérite d'apprécier l'importance des sciences naturelles au point de vue de la médecine. A vingt-deux ans, Dioscoride, Fuchs et Fernel lui étaient familiers; il possédait par cœur les aphorismes d'Hippocrate; il avait lu deux fois les œuvres de Galien, d'Avicène et d'autres maîtres encore, grecs ou arabes; il étonnait les docteurs par l'étendue et la profondeur de ses connaissances, et pourtant sa soif de vérité n'était pas étanchée. Dissserter savamment sur toutes sortes de maladies, il le pouvait certes; mais les guérir? La chirurgie aussi l'avait attiré: les professeurs Thomas Fyenus, Gérard de Villeers et Jean Thornius prirent une si haute opinion de son savoir en cette matière, qu'ils parvinrent à le décider à l'enseigner (1), et qu'eux-mêmes voulurent l'entendre. Au bout de quelque temps, Van Helmont fit retour sur lui-même et se jugea téméraire : l'art de la chirurgie, se dit-il, demande une longue expérience et l'observation attentive des faits; or, il ne

l'avait étudiée que dans les livres, et les auteurs de ces livres ne lui avaient guère révélé que leur ignorance et leur présomption. Sa conscience lui ordonna donc de descendre de sa chaire, et du même coup il secoua hardiment le joug des auteurs (2).

L'idée lui vint alors de voyager, dans l'espoir de rapporter des pays étrangers des connaissances plus solides et plus pratiques. De 1600 à 1602, il parcourut la Suisse et l'Italie; mais il n'y apprit, concernant la médecine, qu'à se défier davantage des doctrines des humoristes : une circonstance fortuite l'en détourna pour toujours, peu de temps après sa rentrée en Belgique. Le contact des gants d'une jeune fille atteinte de la gale lui communiqua cette répugnante affection. Les galénistes qu'il consulta, — de vrais médecins de Molière, comme dit M. Littré, y virent l'effet de la combustion de la bile et de l'état salin du phlegme; ils eurent recours aux purgatifs : c'était le moyen d'affaiblir le malade, non de le soulager. Van Helmont regarda plus que jamais la médecine en vogue comme une science trompeuse et se promit bien, rendu à la santé, de s'occuper d'autre chose. Un songe suffit pour changer le cours de ses idées; il crut entendre une voix lui enjoignant de ne point déchirer son brevet de docteur, reçu en 1599 (3). Mais s'il se fit ou se refit médecin, ce ne fut pas à coup sûr pour suivre les traces de ses confrères : renverser le galénisme dégénéré, élever sur ses ruines un édifice nouveau, tel fut, au contraire, son objectif, pour ainsi dire son idée fixe, depuis ce moment de crise jusqu'à sa mort.

Il se remit en route et visita l'Espagne, la France, où il vit Paré et Palissy, et l'Angleterre, où il eut ses entrées à Whitehall. Il gagna ensuite l'Allemagne, s'avança vers la Russie et toucha même,

nait seulement de sortir des classes de philosophie.

(1) Au collège des médecins de Louvain.

(2) Van Helmont, qui a écrit lui-même l'histoire de ses études (ORTUS MED., *studia authoris*), fait remonter cet épisode à 1594. Il y a sans doute là quelque faute d'impression, comme le fait observer M. le docteur Rommelaere (*Etudes sur J.-B. van Helmont*). En 1594, notre savant n'était âgé que de dix-sept ans, et il ve-

(3) L'assertion de Van Helmont est formelle à cet égard; notons toutefois que Valère André ne mentionne aucune promotion de docteur en médecine à la date de 1599. Van Helmont obtint-il seulement le grade de licencié? (v. Rommelaere, *op. cit.*, p. 293).

s'il en faut croire un de ses biographes(1), les frontières de la Tartarie. Toujours dévoré d'une curiosité insatiable, tantôt interrogeant les savants, tantôt observant les phénomènes de la nature, philosopant, écrivant, puis passant de la théorie à la pratique et opérant de nombreuses cures : la guérison inespérée de l'évêque de Liège, entre autres, lui fit beaucoup d'honneur. En Bavière, il fut admis dans la fameuse société mystique des Rose-Croix. La trêve conclue entre les Provinces-Unies et l'Espagne lui permit enfin de se rendre en Hollande ; toutes ces pérégrinations lui prirent environ une dizaine d'années. Il rentra dans son pays plus fortifié que jamais dans ses idées, et surtout pénétré d'admiration pour les prodiges de la chimie, dont un empirique lui avait enseigné quelques secrets. Sous cette influence, il s'était appliqué aux livres de Paracelse, sans toutefois se faire illusion sur le charlatanisme de l'auteur ; mais cette étude répondait par excellence à ses pressentiments. Renonçant une fois pour toutes à la vie errante, il épousa une riche Brabançonne, Marguerite Van Ranst(2), et s'établit à Vilvorde, où il partagea son temps, jusqu'à la dernière heure, entre les travaux du laboratoire et la rédaction des traités qui lui ont assigné une place d'honneur parmi les savants de son siècle.

Les œuvres complètes de J.-B. Van Helmont ne furent publiées qu'après sa mort, par les soins de son fils François-Mercure (voir ce nom) ; mais la renommée du réformateur avait devancé leur mise en lumière. Tour à tour les empereurs Rodolphe II, Mathias et Ferdinand II essayèrent de l'attirer à la cour de Vienne ; il déclina les offres les plus magnifiques. L'Électeur de Cologne (3) ne fut pas plus heureux : notre savant n'entendit jamais rien sacrifier de son indépendance.

Cette vie studieuse ne laissa pas que

d'être troublée pendant assez longtemps par des polémiques dont les conséquences pouvaient n'être pas sans gravité, à une époque d'intolérance ombrageuse. Van Helmont était sincèrement croyant avec une teinte de mysticité, comme on l'a dit plus haut, mais, dans tous les cas, orthodoxe à ses propres yeux et partisan de l'ordre établi. Mais aussi, ses recherches l'entraînèrent sur le terrain de la philosophie : il y courut un peu les aventures, au risque de prêter le flanc aux ennemis que n'avaient pas manqué de lui susciter les hardiesses de ses innovations en médecine. Dans un écrit daté de 1631, où il soutenait contre le P. Roberti (voir ce nom), la doctrine du professeur Rodolphe Goclenius, de Marbourg, sur le magnétisme animal (*de magneticâ vulnerum curatione*), ils découvrirent vingt-sept propositions incompatibles avec la foi catholique : dénoncé à la cour ecclésiastique de Malines, Jean-Baptiste se vit sous le coup d'un violent réquisitoire. M. le docteur Broeckx (4) a livré au public l'analyse d'un très curieux manuscrit conservé dans les archives archiépiscopales ; on y peut suivre toutes les phases du procès. Van Helmont subit une courte captivité ; il fut élargi lorsque ses juges furent bien convaincus que son intention n'avait jamais été de pactiser avec l'hérésie ; seulement ils lui imposèrent une rétractation formelle, après avoir pris l'avis des facultés de Louvain et de quelques autres, ainsi que de l'inquisition d'Espagne. Malgré cela il resta tenu en suspicion jusqu'en 1638, et ce ne fut même que deux ans après sa mort que l'archevêque de Malines, à la demande de Marguerite Van Ranst, consentit à porter un décret de réhabilitation complète. Marie de Médicis paraît s'être intéressée à cette affaire en faveur de l'accusé : tout ce qu'elle peut obtenir, ce fut la suspension des poursuites (5).

Il n'est pas très facile de se faire une

(1) Le colonel d'Elmotte. — Voir, dans la *Revue trimestrielle* de 1857 (t. XVII), un article de M. H. Masson sur Van Helmont.

(2) C'est par ce mariage qu'il entra dans la famille de Mérode.

(3) Ernest de Bavière, évêque de Liège.

(4) *Ann. de l'Acad. d'archéol. de Belgique* (Anvers), 1851 et 1852.

(5) Van Helmont eut encore à soutenir une lutte très vive, mais relativement anodine, contre le docteur Henri de Heer (v. ce nom), à propos des eaux de Spa.

idée nette des doctrines de Van Helmont; ses écrits sont comparables à un épais fourré où la lumière ne pénètre pas tousjours. D'abord sa méthode a quelque chose d'étrange : ce partisan de l'expérience est au fond aussi dogmatique, aussi inféodé à l'*à priori* que les péripatéticiens qu'il combat. Il proclame l'insuffisance du procédé syllogistique, qui ne rend pas raison par lui-même de la légitimité des prémisses. A ses yeux, comme aux yeux de Bacon, la logique d'Aristote n'est d'aucun usage pour l'invention. Mais on leur chercherait vainement un autre point de contact : Bacon veut qu'on s'attache aux faits sensibles, qu'on les observe exactement et, sans préjugés, qu'on dégage ensuite par induction les lois qui les régissent; Van Helmont ne s'arrête pas aux phénomènes. Préoccupé de sonder l'essence intime des choses, il se jette en plein mysticisme. Il recommande l'expérience, mais n'y a recours que pour vérifier ses intuitions. La vérité, à l'entendre, se dévoile directement à l'âme illuminée, rendue clairvoyante par une préparation ascétique; cette révélation est un effet de la grâce divine, qu'il faut mériter. Van Helmont concentre puissamment son attention sur l'objet qu'il veut saisir : il cherche à s'en former une image, avec laquelle il s'entretient en quelque sorte (1); elle le poursuit, l'obsède jusque dans son sommeil : c'est ainsi qu'en 1633, dit-il, il a vu sa propre âme sous la forme d'un cristal resplendissant. Il prend donc pour point de départ des données *à priori*, et sous ce rapport M. Franck est fondé à le rapprocher de Paracelse, même de Corneille Agrippa et des kabbalistes (2).

Cependant l'esprit indépendant de Van Helmont répugne à subir le joug d'une autorité quelconque, ancienne ou moderne. Il combat à outrance le dualisme d'Aristote, qui regarde la matière comme éternelle; il se tient tout aussi éloigné des conceptions panthéistiques : une seule substance, une seule intelligence, une seule vie ! Son orthodoxie

proteste. Il fait fond sur le texte biblique : Dieu a tiré l'univers du néant; l'univers n'est pas de sa substance; Dieu a créé les éléments et y a déposé le germe d'une infinité de vies. Seulement, telle est la confiance de notre philosophe dans ses *révélation*s personnelles, que tout d'un coup il s'avise d'amender les Ecritures. Il est très porté à croire que le premier jour de la création, selon la Genèse, n'en a été que le second, et que Dieu s'est reposé, non le septième, mais le huitième jour (3). Et pourquoi cette supposition ? se demande M. Chevreul (4). « C'est que Van Helmont, ne comptant » que deux éléments, l'air et l'eau, son » système exigeait qu'ils eussent été » créés avant les autres corps. » Est-il possible de se soumettre plus absolument à la méthode *à priori* ? Dans ces dispositions, rien d'étonnant si le novateur reste au-dessous du critique; néanmoins, à côté d'erreurs qu'il faut mettre un peu sur le compte du temps où il vivait, on trouve dans ses écrits maintes remarques fines et ingénieuses, presque des éclairs de génie, et l'initiative de plusieurs découvertes de premier ordre, qu'une érudition insuffisante a gratuitement attribuées à des savants postérieurs.

Il prend à partie, avant tout, la vieille théorie des quatre éléments. L'air est l'élément du ciel; l'eau, celui de ce bas monde : grande simplification. L'air n'est pas continu dans sa masse : il renferme des pores, des intervalles vides, et par là il est compressible et dilatable. Le *magnale*, ou l'ensemble des pores, n'est, au surplus, pas entièrement vide : il sert de récipient et d'agent de transmission, comme on le verra plus loin. L'eau est incompressible; seulement, sous des influences données, elle peut augmenter de densité. Elle est l'élément de tous les corps tangibles, et d'abord de la terre, l'expérience prouvant que celle-ci est réductible en eau. Le feu n'est pas plus un élément que la terre : c'est un être neutre, un intermédiaire entre la substance et l'accident, comme le *magnale*.

(1) *Ac velut eandem alloquens.*

(2) *La Kabbale*. Paris, 1843, in-8°, p. 2.

(3) *Principes de physique*, 1, 7.

(4) *Journal des Savants*, 1850, p. 153.

Restent donc l'air et l'eau, absolument irréductibles entre eux.

Maintenant il s'agit d'expliquer la diversité des *formes*, lesquelles ne sauraient être des *causes*, en dépit d'Aristote (1). Van Helmont s'empare, pour la développer, de la théorie de l'*archée*, dont le premier auteur est Paracelse. D'après celui-ci, l'*archée* est l'esprit vital, la puissance qui préside aux fonctions des corps organisés, notamment aux assimilations, à la digestion. Van Helmont généralise cette thèse : remontant jusqu'à Thalès, il compose tout corps d'un élément *inerte*, l'*eau*, et d'une *archée*, agent séminal, principe *dynamique*, actif, immanent, *formateur*. Autant de corps différents, autant même de parties distinctes dans les êtres organisés, autant d'*archées*. Celles-ci sont plus ou moins lumineuses, selon qu'on monte ou qu'on descend l'échelle de la création. Les *archées* des animaux jettent un vif éclat, tandis que celles des plantes ressemblent à un liquide ou à un suc, et que celles des minéraux sont presque solides. Elles engendrent, disons-nous, les formes ; mais elles ont besoin pour cela d'une excitation du dehors, d'un stimulant qui leur vient des *ferments*, autre catégorie de principes *dynamiques*. L'action des ferments est celle du levain qui fait travailler la pâte. Les ferments sont ainsi les causes occasionnelles des phénomènes physiques, dont les *archées* sont les causes efficientes. Chaque espèce a son ferment propre, paraissant agir *par sa seule présence* : un ferment fait-il défaut dans le sol, par exemple, les semences des plantes correspondantes ne se développent pas, ce qui fait comprendre la stérilité de certaines contrées.

Les *archées*, du moins celles des animaux, possèdent la faculté de multiplication. L'*archée* reçoit du ferment l'*idée* de la forme qu'elle doit manifester ; ce type transmis, l'individu peut éclore, l'espèce se perpétue. Le ferment préexiste

à la semence ; il est même capable de la produire, avec le concours de l'eau. La semence une fois donnée, l'*odeur* du ferment attire l'esprit générateur de l'*archée* déposé en elle, et la transformation de l'eau s'opère, sans que celle-ci perde son essence. La pensée de Van Helmont ne se dégage pas toujours clairement ; nous renvoyons le lecteur à l'excellente étude de M. Chevreul.

Un mot pourtant de la théorie du *blas*, complémentaire de celle des *archées* et des ferments. Il ne s'agit pas seulement de rendre raison de la spécification des formes ; il faut encore remonter à la source du mouvement. Le *blas* (selon toute apparence de *blasen*, souffler) est la force motrice, la *force impulsive*. Autant de *blas* particuliers que de corps doués d'un mouvement spontané. Au premier rang, le *blas sidéral*, qui imprime aux astres leur mouvement circulaire et agit par là sur les corps terrestres ; puis vient le *blas* des hommes, qui est double, l'un naturel, indépendant de notre volonté, l'autre libre, en ce sens qu'il est la volonté même. « Il y a, entre » les hommes et les astres, entre le *blas* » des uns et des autres, une relation de » temps et de signes qui nous permet de » prédire l'avenir, qui explique la divi- » nation, les songes prophétiques, les » augures, mais qui ne porte aucune at- » teinte à notre liberté et ne concerne » que la partie mortelle de notre » existence (2) ».

Les animaux, du moins les animaux supérieurs, possèdent de plus que les autres êtres la vie ou l'*âme sensitive*. Les minéraux et les végétaux ont leur *archée* spécifique, mais seulement l'apparence de la vie. L'homme a deux âmes, l'*âme sensitive* et l'*âme immortelle* (le souffle divin). Avant la chute, il n'avait que cette dernière ; le péché lui a valu l'autre, siège de toute passion et de toute erreur : la mort seule mettra fin à ce *duumvirat*, en rendant son indépendance à notre esprit impérissable. Van

(1) « Ici Van Helmont s'embrouillait visiblement, à cause de sa prédilection pour les termes latins. La *forme* d'Aristote n'est pas la *μορφή*, mais l'*ἐνέργεια* (pouvoir d'agir),

que la *matière* ne possède pas » (SPRENGEL).

(2) Franck, *Dict. philos.* — Van Helmont se déniait pourtant de l'astrologie telle qu'on l'enseignait de son temps (ORTUS MED., p. 98 et 103).

Helmont cherche, on le voit, à éviter le double écueil du panthéisme, en s'appuyant d'une part sur la théorie de la création, de l'autre en revendiquant la liberté comme l'essence même de l'homme. A-t-il gardé la juste mesure ? Il a certainement fait abus de la métaphysique et des pures hypothèses. Mais sa philosophie n'offre plus à peu de chose près, qu'un intérêt historique ; dans le domaine des sciences, au contraire, il s'est acquis sans contredit des titres à l'admiration de la postérité.

« C'est Van Helmont, dit M. Chevreul, qui a donné aux ferments l'importance qu'on leur a attribuée dans l'économie des corps vivants, aussi bien que dans celle des minéraux. Avant lui on n'avait guère parlé, sous le rapport scientifique, que du ferment de la farine et de la fermentation spiritueuse des liquides sucrés. — Mais voici bien autre chose. Il remarqua que le charbon, par la combustion, exhale une vapeur ou un esprit qu'il qualifie de sauvage ou *sylvestre*, parce qu'il ne le croit pas susceptible d'être coërcé ou renfermé dans un vase. « Cet esprit inconnu jusqu'ici, ajoute-t-il, je l'appelle d'un nom nouveau, GAS(1) ». Il ne confond pas le gaz avec l'air atmosphérique, qui peut être coërcé. Les vapeurs s'élèvent et vont se loger dans les pores de l'air (*perolèdes*), d'où elles retombent, rendues à l'état liquide, pour arroser la terre et la rendre plus féconde. Les gaz, aux yeux de Van Helmont, forment une classe particulière de corps : il en retrouve partout, dans la fermentation alcoolique (2), dans les eaux de Spa, dans les celliers, dans les mines, dans la Grotte du chien près de Naples, dans la vapeur qui se développe lorsqu'on verse du vinaigre sur les carbonates, dans les produits de la digestion (*flatus*). Il en distingue de plusieurs sortes, tout en les assimilant par la no-

menclature et admettant qu'ils se réduisent par le froid en un corps unique, l'eau. Il a étudié le gaz non inflammable dégagé par la combustion du soufre ; il s'est rendu compte de la production du deutoxyde d'azote par la dissolution de l'argent dans l'acide azotique. A-t-il développé le gaz chlorhydrique, comme l'avance le docteur Hœfer ? M. Chevreul a des raisons d'en douter, parce qu'on n'obtient pas ce corps à l'état de pureté en mettant dans une cornue de l'acide azotique avec du chlorure de sodium ou du chlorhydrate d'ammoniaque. Ce qui ne lui est pas contesté, c'est l'honneur d'avoir observé que, dans des circonstances diverses, des matières solides ou liquides peuvent en tout ou en partie prendre l'état de gaz (3), et distingué les gaz inflammables de ceux qui ne le sont pas.

Sa définition de la flamme est restée célèbre : *la flamme est un gaz qui brûle*, qui est porté à l'incandescence (*indubium est quin flamma sit fumus accensus, et quod fumus sit corpus gas*). Newton (avec réserve) et Davy l'ont adoptée ; mais M. Melsens, l'éminent chimiste belge, a victorieusement réfuté l'opinion qui la leur attribue, et l'a restituée à son véritable auteur (4). Non seulement Van Helmont a eu la première idée de cette proposition, mais il s'est appliqué à la démontrer, en s'appuyant sur une expérience connue des anciens (voir LUCRÈCE, *De rerum naturâ*, liv. VI, vol. 899 et suiv., et GALIEN, *De usu respirationis*). Un savant docteur de Constantinople, M. Callibyres, l'a retrouvée dans les œuvres d'Aristote, après en avoir fait honneur à Galien. Le tout n'était pas cependant de constater un fait, mais d'en tirer parti pour arriver à une définition irréprochable et rigoureusement justifiée ; or, c'est précisément de ce mérite que Van Helmont ne peut être dépossédé. Voici l'expérience : « Eteignez

(1) Sans doute de l'allemand GASHT ou GEIST, esprit. — Voici le texte de ce passage célèbre : *Hunc spiritum incognitum hactenus, novo nomine GAS voco, qui nec vasis cogi, nec in corpus visibile reduci potest* (ORTUS MED., p. 66).

(2) Il reconnaît l'identité de l'acide carbonique avec le gaz qui rend les vins mousseux.

(3) Chevreul, p. 76. — V. ci-après.

(4) *Extrait d'une leçon professée à l'école de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'Etat*. Bruxelles, Deltombe, 1848, in-8°. Notice historique sur J.-B. van Helmont, à propos de la définition et de la théorie de la flamme. Bruxelles, Muquart, 1875, in-8°.

« brusquement une bougie à longue
 « mèche; arrangez-vous de façon que
 « l'air ne soit pas trop agité, afin de ne
 « pas éparpiller la fumée qui s'échap-
 « pera de la chandelle éteinte; appro-
 « chez une autre flamme de la fumée qui
 « s'élève; celle-ci s'enflammera et vous
 « verrez la flamme, suivant la trace du
 « *fumus gas* de Van Helmont, descendre
 « jusqu'à la mèche et enflammer de
 « nouveau la chandelle préalablement
 « éteinte. On peut ainsi faire descendre
 « la flamme de plusieurs centimètres (1). »
 Galien ne sait tirer de là que la définition : *Flamma aer est accensus*; Van Helmont distingue soigneusement de l'air le *fumus gas*. Il faut toutefois convenir que les anciens lui ont frayé la voie.

A la suite de recherches ultérieures sur Van Helmont (2), M. Chevreul a rappelé que l'alchimiste arabe Artephius, qui vivait vers 1130 (3), a rapporté l'expérience en question; elle est mentionnée également, comme due au roi Alphonse X de Castille, dans le *Theatrum chemicum*, t. V, p. 766. Mais le *Theatrum* ne parut qu'en 1659-1660, c'est-à-dire longtemps après la mort du savant belge. Le livre de ce dernier avait été imprimé chez Elsevir en 1648; il n'est donc pas étonnant que le roi Alphonse n'y soit pas cité; et quant à Artephius, nous regardons comme assez douteux que Van Helmont ait connu son traité. Quoi qu'il en soit, il suffit de faire remarquer que ces personnages, tout préoccupés de leurs théories du macrocosme et du microcosme, n'ont pas abordé le sujet dans un esprit vraiment scientifique. L'essentiel était toujours d'en venir là : que l'expérience remonte aussi haut qu'on voudra, la véritable définition de la flamme doit être portée au bilan de Van Helmont (4).

Sur d'autres points, il n'a pas été plus infaillible que d'autres; par exemple, il a confondu la *distillation* et la *combustion*.

(1) Melsens, *Extrait*, etc., p. 41.

(2) *Comptes rendus de l'Acad. des sciences de Paris*, 1867, et *Mém. de l'Institut*, 1870.

(3) V. Pouchet, *Albert le Grand*, p. 488.

(4) Qu'il nous soit permis de remercier ici M. Melsens, qui a bien voulu mettre à notre disposition un mémoire inédit où il a traité

Mais quoi ! L'oxygène n'était pas découvert, et l'on ignorait son action permanente sur tous les corps. Notre savant Brabançon a dû aussi se sentir gêné, plus d'une fois, par sa théorie des éléments : n'admettant qu'un seul principe matériel, il n'a pu soupçonner la nature de l'*affinité*, ni, par conséquent, des combinaisons chimiques. En revanche, il a fait germer des idées scientifiques et provoqué indirectement des découvertes. Il ne lui a manqué « pour faire, deux
 « siècles avant Priestley, les expériences
 « qui doivent porter le nom du chimiste
 « anglais à la postérité la plus reculée,
 « qu'un appareil propre à recueillir les
 « gaz, et surtout le simple tube recourbé
 « indépendant des vases dans lesquels
 « la production du gaz s'opère (5) ».

Van Helmont doit être regardé comme un précurseur du grand Lavoisier, et ce n'est pas peu dire. Il partage avec Sanctorius le mérite d'avoir eu recours à la *balance* pour résoudre des questions relatives à l'économie des corps vivants. Celui-ci s'occupa des animaux et commença par se peser lui-même, dans le but de comparer le poids des aliments qu'il prenait avec ce qu'il perdait en excréments. Van Helmont étudia les végétaux avec la pensée de démontrer « que
 « l'eau est susceptible, sans changer de
 « nature, de se transformer en gaz invisi-
 « sible, par sa combinaison avec la cha-
 « leur, susceptible aussi de redevenir
 « liquide par le refroidissement (6). » Il ne se contenta pas de démontrer par le poids les propriétés physiques de l'eau : la balance le conduisit à l'analyse quantitative et qualitative. M. Melsens insiste sur son analyse du verre et note en passant qu'il employa le premier le mot *saturer*, resté dans la chimie. — L'histoire de la science le cite encore à propos de toutes sortes de faits : « il a eu l'idée
 « d'un thermomètre à eau; il a imaginé
 « un petit appareil de verre renfermant

cette question d'une manière approfondie.

(5) Melsens, *Extrait* etc. — De là sa théorie erronée de l'incoercibilité des gaz.

(6) Tous les chimistes connaissent son expérience du *sauze*. Il considérait les plantes comme se nourrissant exclusivement d'eau; le rôle de l'air lui a échappé.

« deux volumes d'air séparés par une
 « colonne d'acide sulfurique coloré en
 « rouge, qui rappelle le thermoscope de
 « Rumford. Il a bien expliqué la préci-
 « pitation de la silice de la *liqueur des*
 « *cailloux*, mêlée à un acide (1). Il s'est
 « appuyé sur l'expérience pour démon-
 « trer que le sel dissous dans l'eau, et
 « même l'argent d'une solution azotique,
 « n'ont point perdu leur essence ; car le
 « sel n'est pas plus détruit dans l'eau,
 « que l'argent dans l'acide azotique.
 « Van Helmont connaissait l'*acidité du*
 « *suc gastrique* ; il avait encore bien ap-
 « précié l'influence de l'action de la cha-
 « leur sur les préparations pharmaceu-
 « tiques d'origine végétale, suivant qu'on
 « employait l'eau en macération, en in-
 « fusion ou en décoction (2). » — Sa
 théorie des eaux intérieures, à laquelle
 se rattache celle des puits artésiens, ses
 remarques sur les fossiles, qui lui four-
 nissaient la preuve d'un déluge univer-
 sel, ne sont pas moins dignes d'attention.
 Il ne cesse pas d'être dominé par des
 idées *à priori* ; mais partout où il le
 peut, il appelle l'expérience à leur se-
 cours.

Ce n'est pas sans raison qu'on l'a
 rapproché de Descartes : M. le docteur
 Rommelaere croit même pouvoir soute-
 nir que les doctrines médicales de Van
 Helmont sont l'application aux êtres
 vivants des principes généraux formulés
 par le « philosophe français » (3). Un
 autre trait caractéristique de notre ré-
 formateur, c'est qu'il considère la chi-
 mie et la physiologie comme les points
 d'appui naturels de la médecine. Sa
 pathologie n'est qu'un développement
 de sa théorie de l'archée, c'est-à-dire du
 principe qui régit tous les actes tendant
 à la conservation de l'individu et de
 l'espèce. On remarquera en passant
 qu'il s'inquiète assez peu de la struc-
 ture des parties pour en expliquer les
 fonctions (4). L'anatomie, il l'avoue,
 n'a pas été suffisamment étudiée au
 point de vue pathologique ; mais que

l'on comprenne bien la mission de l'ar-
 chée, on se rendra compte de tous les
 états morbides. L'archée agit avec dis-
 cernement, en transformant la matière
 suivant le but assigné à chaque organe.
 Mais elle peut être entravée dans son
 action par l'influence d'un agent étran-
 ger : de là ses *colères*, ses souffrances,
 ses frayeurs, ses dispositions diverses,
 dont les maux qui nous affligent ne sont
 que les conséquences. La maladie n'est
 pas une simple privation de la santé,
 quelque chose de négatif, mais quelque
 chose de substantiel et de positif, à
 preuve la marche périodique des affec-
 tions (5). L'épilepsie, l'aliénation men-
 tale, la goutte, la péripneumonie,
 l'hydropisie, les différentes fièvres pro-
 viennent de l'esprit vital qui, de l'es-
 tomac où il se tient, envoie ailleurs son
 ferment. L'archée est toute-puissante ;
 de même qu'elle détermine les actions
 dans l'état de santé, de même elle pro-
 duit tous les mouvements contre nature.
 Van Helmont est plus fort, dit-on, dans
 ses réfutations de Galien, dans ses at-
 taques contre la théorie des quatre
 humeurs cardinales, que dans la dé-
 monstration de ses propres assertions.
 Cependant il faut le placer bien au-
 dessus des dogmatiques ses prédéces-
 seurs ; on aurait à rappeler ici, par
 exemple, sa doctrine des six digestions
 ou du processus de la nutrition, ses
 études chimiques sur les calculs uri-
 naires, ses idées sur la cause de l'inflam-
 mation, sur les maladies locales, etc. En
 pathologie générale, il a soutenu contre
 les écoles la *spécificité morbide* ; la ma-
 ladie n'est à ses yeux qu'une modalité de
 la force vitale ; à proprement parler, il
 n'y a point de maladies, il n'y a que
 des malades, comme l'a dit plus tard
 Broussais. Les dogmatiques ne voyaient
 que des causes occasionnelles ; Van Hel-
 mont remonte à la cause efficiente in-
 terne, que les causes occasionnelles ne
 font que susciter. C'est là un point capi-
 tal, et l'on voit par là que ceux de ses

(1) Cette liqueur s'obtenait en faisant fondre de la silice pilée avec un grand excès d'alcali, et exposant ensuite le produit à l'humidité, où il ne tardait pas à tomber en deliquescence (Hoefer, *Hist. de la chimie*, t. II, p. 151).

(2) Chevreul, *Journal des Savants*, 1850, p. 78

(3) *Op. cit.*, p. 327.

(4) Sprengel, *Hist. de la médecine*, t. V, p. 33

(5) *Ibid.*, p. 34 et suiv.

critiques qui lui ont adressé le reproche d'ontologisme ont versé dans une erreur profonde.

Ses principes thérapeutiques se relient étroitement à l'ensemble de son système. « Comme il attribuait toutes les maladies aux erreurs ou aux souffrances de l'archée, ainsi qu'à l'altération locale des humeurs sécrétées, son traitement devait avoir pour but principal de calmer l'archée, de la stimuler et d'en régulariser les mouvements. Pour parvenir à ce but, il était nécessaire d'avoir surtout recours à la diététique, ou de chercher à agir sur l'imagination » (1). C'est ainsi qu'il en vient à prôner l'efficacité de certaines paroles et qu'il préconise le remède ou dissolvant universel tantôt appelé *liquor alkahest*, tantôt *ens primum salium* ou *primus metallus*. Il n'admet pas, en revanche, l'uniformité du traitement. *Contraria contrariis* ne lui convient pas plus que *similia similibus* : la cure doit être réglée en raison de la cause particulière de la maladie. S'il fallait absolument lui chercher des ancêtres, on remonterait jusqu'à Hippocrate.

La saignée lui paraît une opération inutile, le sang ne subissant jamais d'altération tant qu'il circule. Elle n'est pas seulement inutile, elle est nuisible, parce qu'elle diminue la masse de l'esprit vital qui agit dans le sang. On a dit de Van Helmont qu'il fut le plus grand hémato-phobe qui ait jamais existé (2). Il recommandait aussi la plus extrême réserve dans l'emploi des purgatifs, en s'appuyant sur des raisons analogues. Contre les fièvres, il administrait volontiers les mercuriaux, les antimoniaux, l'opium et le vin, comme particulièrement agréables à l'archée. Il a reconnu l'utilité du mercure pour activer la transpiration cutanée; il a refusé de ranger, avec les galénistes, l'opium parmi les rafraîchissants; le premier parmi les chémiâtres, il y voit un fortifiant et un

calmant. Partout où Van Helmont a passé, il a laissé des traces profondes, par ses observations ingénieuses et ses pressentiments scientifiques. Assez longtemps il a été injustement méconnu; nos contemporains commencent enfin à l'apprécier à sa haute valeur, et Kurt Sprengel ne s'est pas trop avancé en prédisant qu'il obtiendra la couronne de mérite devant le tribunal de l'histoire.

Une circonstance doublement douloureuse assombrît ses dernières années. La peste sévit en Belgique tandis qu'il était encore prisonnier. Deux de ses fils furent atteints de l'épidémie et envoyés à la campagne. Non seulement il se vit dans l'impossibilité de les soigner, mais il ne put s'opposer à ce qu'ils fussent traités par une méthode que sa conscience réprouvait. Quand il fut rendu à la liberté, ils étaient morts.

Van Helmont surmonta cette grande douleur en se prodiguant, en affrontant pour ainsi dire le fléau, dans les parties du pays le plus exposées; puis, quand l'état sanitaire fut redevenu normal, en reprenant ses travaux sédentaires avec une nouvelle ardeur. De cette époque (1642) date la mise en lumière de son *Traité des fièvres*, le principal de ses ouvrages non posthumes. Le succès en fut considérable; en 1644, il dut le faire réimprimer et y ajouta quelques nouveaux opuscules. C'est dans ce traité qu'il expose le plus nettement les conséquences qu'il tirait, au point de vue médical, des prémisses physiologiques.

Il mettait la dernière main à son livre capital, *Ortus medicinae*, résumé de tous ses travaux, lorsqu'il gagna une pleurésie, à la suite d'une marche forcée par un brouillard froid et fétide. Bientôt il dut garder la chambre. Voyant le moment suprême approcher, il fit appeler son fils François-Mercure et lui remit ses manuscrits pour les publier. Il succomba après sept semaines de maladie, gardant jusqu'au bout sa pleine connais-

(1) Sprengel, t. V, p. 39.

(2) Guy Patin, dans une de ses lettres (Cologne, 1691, in-8°, t. 1^{er}, p. 14), assure que Van Helmont, atteint d'une pleurésie, mourut frénétique,

victime de l'horreur que lui inspirait la saignée. Sprengel a fait justice de cette anecdote; Van Helmont mourut paisiblement, comme on le verra ci-dessous.

sance. La mort elle-même ne désarma pas ses ennemis, à preuve l'acharnement de Guy Patin, dont la plume ulcérée laissa tomber cette phrase : « Van Helmont était un méchant pandard Flamand, qui est mort enragé depuis quelques mois. Il n'a jamais rien fait qui vaille... » (1).

On possède de J.-B. Van Helmont les ouvrages suivants : 1^o *Dageraad ofte nieuwe opkomst der Geneeskunst, in verborgen grond-regelen der nature*. Leyde, 1615. Plusieurs éditions. Il est assez curieux de noter que celle de Rotterdam (1660) présente le livre comme inédit. L'*Ortus medicinæ* l'a fait oublier, en reprenant, pour les traiter d'une manière plus complète, tous les sujets qui y sont abordés. — 2^o *De magneticâ vulnèrum naturalî et legitimâ curatione*. Paris, 1621 (imprimé à l'insu de l'auteur). C'est à cette œuvre de jeunesse que Van Helmont dut tous ses déboires. Il y attaque le P. Roberti à propos de l'étoile de saint Hubert, dont il attribue la vertu au magnétisme animal. — 3^o *Supplementum de Spadanis fontibus*. Liège, L. Streel, 1624 (voir Henri DE HEER). Intéressant surtout au point de vue chimique. — 4^o *Febrîum doctrina inaudita*, 1642 et 1644 (dans les *Opuscula medica*) publiés à Cologne, chez J. Kalecom, avec les trois numéros suivants. — 5^o *De lithiasi*. — 6^o *Tumulus pestis*, où l'auteur soutient que la matière pestilentielle n'est autre qu'un esprit sylvestre rendu vénéneux par l'effet d'une vive terreur sur l'hypocondre. — 7^o *Scholarum humoristarum passiva deceptio et ignorantia*. — 8^o *Ortus medicinæ, id est, initia physica inaudita*. Amsterdam, Elzévir, 1644, in-8^o, 2^e édition, plus complète, *ibid.*, 1652 (avec une excellente table des matières : elle est regardée comme la meilleure). Autres éditions : Venise, 1652, in-fol. (contient plusieurs morceaux qui ne sont pas de la façon de l'auteur ; on adresse le même reproche aux éditions allemandes) ; deux éditions de Lyon, une de Francfort (1682, in-4^o) ; enfin celle de J.-C. Paulli (Copenhague,

1707, in-4^o). — Traduction anglaise des œuvres de Van Helmont, par J. Constable, 1664, in-fol. ; traduction allemande par François-Mercure, fils de l'auteur, et Knorr de Rosenroth, Sulzbach, 1683 : version trop littérale, ce qui la rend obscure et d'une lecture pénible ; il se peut aussi que Van Helmont jeune ait mérité un reproche tout opposé, en prêtant à son père quelques-unes de ses propres idées. — Traduction française par le docteur Jean le Conte, sous le titre : *Les Œuvres de Jean-Baptiste Van Helmont, traitant des principes de médecine et physique, pour la guérison assurée des méladies*. Lyon, 1670, in-4^o (incomplète et cà et là inexacte). — Les trois ouvrages suivants, retrouvés et publiés, à Anvers, par M. Broeckx, sont admis comme authentiques par M. Rommelaere. — 9^o et 10^o : Commentaires sur le premier livre du régime d'Hippocrate, et sur le livre *De l'alimentation*, également du médecin grec. — 11^o *Eisagoge in artem medicam à Paracelso restitutam*. Ce dernier écrit date de l'époque où Van Helmont subissait profondément l'influence des doctrines du fameux Bombast.

Van Helmont a-t-il fait école ? Oui, en ce sens qu'il a porté un coup mortel à la médecine galénique ; mais, que nous sachions, à part Jean le Conte et Oswald Grembs, médecin de l'archevêque de Salzbourg, les praticiens ne lui demeurèrent que partiellement fidèles. Il fut combattu assez faiblement par divers médecins des Pays-Bas ; toutefois, dans cette contrée comme en Allemagne, il trouva aussi des admirateurs : Boërhaave l'appelle *Magnus Helmontius*. L'apparition du système de Descartes fit du tort à ses idées philosophiques ; mais la théorie des ferments, rapprochée de la conception cartésienne de la *matière subtile*, resta en vogue chez les naturalistes pendant près d'un siècle. Nous n'avons plus besoin d'insister sur ses mérites en chimie, après M. Chevreul, Melsens et Hæfer. En somme, malgré toutes ses erreurs, malgré son attachement à des thèses *à priori*, Van Helmont doit figurer au premier rang parmi les

(1) Rommelaere, p. 324. — V. la note précédente.

esprits indépendants, ingénieux et féconds qui se sont acquis la reconnaissance de la postérité, en secouant le joug des préjugés séculaires qui ont si longtemps rendu impossibles les progrès des sciences expérimentales.

Alphonse Le Roy.

OEuvres de J.-B. van Helmont. — Les historiens de la philosophie, notamment Ritter. — *Dict. philos.* de Franck. — Broeckx, *Essais sur l'hist. de la médecine belge*. — Le même, *Ann. de l'Acad. d'archéol. de Belgique* (Anvers), 1851 et 1852. — Chevreul, *Journal des Savants*, 1850 (voir les citations). — Hoefer, *Hist. de la chimie*, t. II. — Les travaux cités de M. Melsens. — Karl Sprengel, *Hist. de la médecine*, trad. par Jourdan, Paris, 1815, t. V. — Dr W. Rommelaere, *Etudes sur J.-B. van Helmont* (Mém. couronné par l'Acad. royale de médecine de Belgique, t. VI de la collection, 1866, in-4°, p. 284-552). — Dr A.-J. Mandon, de Limoges, *J.-B. van Helmont, sa biographie, histoire critique de ses œuvres et influence de ses doctrines médicales sur la science et la pratique de la médecine jusqu'à nos jours* (mém. médaillé par la même Académie, ibid., p. 553-729). — *Allgemeine deutsche Biographie*.

HELMONT (François-Mercure VAN), médecin, chimiste, théosophe, linguiste, était le plus jeune fils de l'illustre Jean-Baptiste et de Marguerite de Ranst. Il naquit en 1618, probablement à Vilvorde, et mourut en 1699 dans un faubourg de Berlin (Cölln). Etudia-t-il à Louvain comme son père? On a de fortes raisons d'en douter: Jean-Baptiste s'était séparé de l'*Alma Mater*; la situation du jeune homme y eût été des plus fausses. La chimie et la médecine l'attirèrent d'abord; mais il ne s'en tint pas là: soit inconstance, soit plutôt besoin d'activité, il voulut tout savoir et savoir tout faire. On rapporte qu'il mania non seulement le pinceau et le burin, mais qu'il se mit à fabriquer tous les instruments dont il avait l'occasion de se servir; il apprit à tourner le bois, à tisser de la toile; il aurait même confectionné des chaussures. La fantaisie lui prit de s'initier à la langue des bohémiens: le voilà s'enrôlant dans une de leurs bandes et parcourant avec elle plusieurs pays. Quand il eut ainsi jeté sa gourme, son désir de s'instruire reparut sous une autre forme: partisan des idées de son père, il ne sut pas comme lui se contenter de tendre au mysticisme: il devint bel et bien un illuminé. La chimie le conduisit à l'alchimie: il se vanta

d'avoir découvert l'élixir de longue vie et la pierre philosophale. Certains biographes se contentent de dire qu'on le soupçonna de posséder le *lapis philosophicus*, parce qu'avec un revenu médiocre, il faisait face à de grandes dépenses. En tous cas, il vécut assez longtemps à Amsterdam, entouré de la considération publique et passant pour un homme universel. Finalement, son humeur voyageuse reprit le dessus: lorsqu'il se fut acquitté de la mission que son père lui avait confiée au lit de mort, à savoir, de publier l'*Ortus medicinae*, il reprit ses courses lointaines et s'adonna décidément aux rêves de la théosophie. En 1662, il est à Rome, où quelques propos inconsidérés sur la métempsychose attirent sur lui l'attention de l'inquisition. Il parvient à se faire absoudre et se hâte de quitter le siège du catholicisme, en attendant le moment de se séparer du catholicisme lui-même. En 1663, nous le trouvons à Manheim, et trois ans plus tard à Sulzbach, à la cour du comte palatin: c'est là qu'il rencontre l'auteur de la *Kabbala denudata*, Knorr Von Rosenroth. Ils étaient faits pour s'entendre: ils travaillèrent ensemble à la version allemande des œuvres de Jean-Baptiste. De là François-Mercure retourna en Hollande, puis passa en Angleterre, où il résida plusieurs années chez la comtesse Cannaway, la sœur du chancelier Finch, — une platonicienne. De ce séjour date vraisemblablement son affiliation à la secte des Quakers (1). En dernier lieu, après avoir habité Hanovre, et joui de l'intimité de Leibniz (2), il fut attiré à Berlin par l'électrice de Brandebourg et ne quitta plus cette ville. Le grand philosophe de Hanovre composa pour lui une épitaphe qui, dit Feller, « malgré les éloges » qu'elle renferme, donne l'idée d'un « enthousiaste et d'un visionnaire »:

*Nil patre inferior, jacet hic Helmontius alter,
Qui junxit varias mentis et artis opes:
Per quem Pythagoras et Cabbala sacra revixit,
Elæusque, parat qui sua cuncta sibi.*

(1) Feller attribue ce changement de religion à un autre Van Helmont, qu'il qualifie de baron, mais sans s'expliquer davantage.

(2) V. *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, I, 4.

François-Mercure n'est point inspiré, comme son père, par « un vif sentiment » de la liberté et des facultés morales » de l'homme » (FRANK). Son illuminisme est sans règle : il ne se dépêtre pas du panthéisme (idéaliste). Jean-Baptiste, avant tout chimiste, prenait le titre de *philosophus per ignem* ; celui-ci s'appelle *philosophus per unum in quo sunt omnia*. Son but est d'approfondir la science mystique, de s'initier au *saint art*, d'embrasser tout entier *l'arbre de la vie*, c'est-à-dire de pénétrer jusqu'à l'essence même des choses, jusqu'à leur principe commun ; de démontrer ainsi l'identité de toute la nature avec Dieu, le Christ étant donné comme trait d'union, intermédiaire, médiateur si l'on veut. Pour lui, comme pour Spinoza, il n'y a qu'une substance et les modes seuls diffèrent. Tout est vivant ; toute âme a un corps : l'âme est lumière, le corps ténébres. « Mais ce qui est lumière à un certain degré, devient ténébres à un degré supérieur, et ce qui est ténébres se change en lumière à un point de vue opposé. Les ténébres n'étant qu'une négation, c'est-à-dire un moindre degré de lumière, la matière un moindre degré d'esprit, il en résulte que tout est esprit, que tout est lumière ; que la vie de la nature consiste en une suite de transformations de l'unique substance ; que la vie de l'âme ne peut s'expliquer que par la métempsychose. A ce dogme, consacré aussi par la Kabbale, François-Mercure rattachait cette idée de son père, que l'âme se fabrique le corps dont elle a besoin. Ainsi, une âme dégradée par les passions brutales se fait, après cette vie, un corps de bête. Celle qui a vécu saintement se fait un corps angélique. Il n'y a point de déchéance absolue ; car il y a une limite nécessaire dans les ténébres et dans le mal. Toute âme arrivée à cette limite se relève et se régénère » (1).

La métaphysique de F. Van Helmont n'est, comme on voit, qu'un mélange

assez confus de doctrines empruntées tantôt à la Kabbale, tantôt au néoplatonisme, tantôt enfin au christianisme ; elle ne présente aucun intérêt sérieux. En revanche, un travail spécial de notre personnage commande l'attention, sinon par son mérite intrinsèque, du moins par la fécondité de l'idée qu'il a fait éclore. Il s'agit de l'éducation des sourds-muets ou plutôt de l'*enseignement de la parole artificielle*, déjà tentée par P. Ponce, don Bonet et quelques autres. Mais Van Helmont a pressenti une méthode nouvelle. L'importance capitale du rôle assigné aux lettres de l'alphabet par les kabbalistes, d'une part ; de l'autre, le goût inné de François-Mercure pour l'étude des langues, ont vraisemblablement dirigé son esprit vers cette question. Mais une fois sa conception dégagée, il prit le galop et alla tout de suite à l'extrême. Il se propose pour but, non seulement de faire parler les sourds-muets, mais de « fixer pour tous jours la prononciation d'une langue universelle, de manière qu'elle puisse traverser les siècles, être parlée par tous les peuples, sans jamais subir la moindre altération. » Il prit pour type l'hébreu, qu'il considérait comme notre langue naturelle : elle a été formée, disait-il, dans un temps où les hommes, pressés du besoin d'exprimer leurs pensées, « donnèrent à leur voix des inflexions simples, à leurs organes des mouvements faciles, capables de formuler des sons distincts, mais qui, bien qu'en petit nombre, étaient susceptibles d'une infinité de combinaisons » (2). Si nous pouvions échapper aux influences sociales, nous parlerions tous hébreu ; et quant à l'écriture, les vingt-deux caractères hébraïques « représentent si fidèlement la position où doivent se trouver les organes pour les prononcer, qu'un sourd-muet pourrait les articuler à première vue. » Pour obtenir ce dernier résultat, il s'agit tout bonnement de figurer la parole. F. Van Helmont illustre donc son ouvrage de trente-six gravures. « Chacune

(1) Franck, *Dict. philos.*

(2) Alex. Rodenbach, *Les Aveugles et les Sourds-muets*. Bruxelles, 1853, in-12, p. 92.

« représente une tête dont les joues dé-
 « coupées mettent à découvert tout l'in-
 « térieur de la bouche et laissent aper-
 « cevoir le jeu de la glotte, du larynx,
 « de la langue, des dents et des lèvres
 « dans l'articulation des lettres et des
 « syllabes simples ou composées. C'est
 « avec ces tableaux exécutés en relief et
 « un miroir, que ses élèves s'exerçaient
 « à articuler les sons, en plaçant leurs
 « organes dans la position de ceux qu'ils
 « avaient sous les yeux » (1). Les condi-
 tions multiples à remplir pour pratiquer
 cette méthode avec succès paraissent
 avoir rebuté les contemporains de Van
 Helmont; de nos jours, l'hébreu et la
 langue universelle laissés de côté, on a
 repris son idée mère, sans contredit ori-
 ginaire et rationnelle; elle a fait son
 chemin dans une grande partie de l'Eu-
 rope, à la suite des travaux de Samuel
 Heinicke; il y aurait injustice à mécon-
 naître la part d'honneur qui revient à
 celui qui en a eu la première appréhen-
 sion.

Indépendamment de l'édition *prin-*
ceps de l'*Ortus medicinæ* et de la version
 allemande de ce même traité, publié à
 Sulzbach en 1683, nous devons à Fran-
 çois-Mercure Van Helmont plusieurs

(1) Alex. Rodenbach, *Les Aveugles et les Sourds-*
muets. Bruxelles, 1853, in-12, p. 92.

ouvrages : 1^o *Alphabeti verè naturalis, hebraici, brevissima delineatio, quæ simul methodum suppeditat juxta quam, qui surdi nati sunt, sic informari possunt, ut non alios solùm loquentes intelligant, sed et ipsi ad sermonis usum perveniant*. Sulzbach, 1667, in-12. — 2^o *The paradoxal discourses concerning the Macrocosm and Microcosm*. Londres, 1685, in-folio (aussi en hollandais et en allemand). — 3^o *Opuscula philosophica, quibus continentur principia philosophiæ antiquissimæ et recentissimæ, etc.* Amsterdam, 1690, in-12 (2). — 4^o *Observations sur l'homme et ses maladies* (en hollandais (3); aussi en latin et en anglais). Amsterdam, 1692, in-8^o. — 5^o *SEDER OLAM, sive Ordo Sæculorum, h. e. enarratio doctrinæ philosophicæ per unum in quo sunt omnia*. Amsterdam, 1693, in-12. — 6^o *Quædam præmeditatæ et consideratæ cogitationes super quatuor priora capita libri primi Mosis*. Ibid., 1697, in-3^o.

Alphonse Le Roy.

Franck, *Dict. philos.* — Ersch et Gruber, *Encyclopædie*. — Toutes les grandes biographies. — Alex. Rodenbach, *Les Aveugles et les Sourds-muets*.

(2) On n'est pas bien certain que ce livre soit de F. Van Helmont; il est du moins écrit dans ses idées.

(3) Nous n'avons pu mettre la main sur cet ouvrage, dont nous ignorons même le titre exact.



